

AUTOGESTION

L'ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE



ASSOCIATION
AUTOGESTION

EDITIONS
SYLÉPSE

Association Autogestion
Autogestion
L'Encyclopédie internationale

**Ouvrage publié en partenariat avec l'Association
Autogestion**

L'autogestion est à la fois un but et un chemin.

Comme but, l'autogestion constitue la forme d'organisation et le mode de fonctionnement d'une société fondée sur la participation de toutes et de tous à l'ensemble des décisions dans les champs économique et politique, à tous les niveaux de la sphère collective pour l'émancipation de chacun et de chacune.

Comme chemin, l'autogestion est nécessaire pour accumuler des forces, faire la démonstration que les dominations et les hiérarchies ne sont pas fatales, et qu'une autre société, postcapitaliste, est possible.

L'autogestion est de ce point de vue une utopie concrète.

L'Association a pour ambition de promouvoir la réflexion et l'éducation populaire sur la thématique de l'autogestion. Elle vise à mutualiser les expériences de façon critique sans les transformer en modèles normatifs, et à appuyer toute initiative s'inscrivant dans le sens d'un projet émancipateur. Elle regroupe des hommes et des femmes, syndicalistes, coopérateurs et coopératrices, associatifs, féministes, écologistes et politiques de différents horizons.

www.autogestion.asso.fr

Déjà parus

Andrés Ruggeri, « *Occuper, résister, produire* » : *Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*

Benoît Borrits, *Coopératives contre capitalisme*

© Éditions Syllepse 2016

69, rue des rigoles, 75020 Paris

edition@syllepse.net

www.syllepse.net

ISBN : 978-2-84950-492-5

ISBN (bibliothèques): 978-2-84950-493-2

ISBN édition papier : 978-2-84950-490-1

Des remerciements particuliers à

Alberto Acosta, Michel Antony, Dario Azzellini, Isabelle Bleton, Pierre Cours-Salies, Emmanuel Delgado-Hoch, Magali Della Sudda, Anne Guérin, Daniel Guerrier, Ralf Hoffrogge (workerscontrol.net), François Longéras, Christian Mahieux, Gus Massiah, Alexandar Matkovic, Julie Matthaei, Sylvie Mayer, Frank Mintz, Eduardo Montes (Frente de Economia Social-La Campora), Irène Paillard, Sylvain Silberstein, Nils Solari, Alan Tuckman (workerscontrol.net), le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (Liège), les Éditions Anthropos (Paris), François Maspéro (Paris), La Brèche (Paris), Queimada (Madrid) et Spartacus (Paris), l'Institut Tribune socialiste (Paris), l'Instituto de Ciencias Económicas y de la Autogestión (Madrid), l'Institut international de recherche et de formation (Amsterdam), le Centre Tricontinental (Louvain-la-Neuve), le Centre Europe Tiers Monde (Genève), la coopérative Sub, l'Union syndicale Solidaires, *À l'encontre* (Lausanne), *Inprecor* (Paris), *Labor Notes* (Détroit), *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (Paris), l'association Radar (Montreuil), le site *workerscontrol.net*. Sans oublier ceux et celles qui font vivre l'autogestion au quotidien et celles et ceux qui nous ont confié leur documentation, leurs collections d'affiches et de photos et bien entendu leurs textes.

www.syllepse.net

«Dans les utopies d'un Fourier, d'un Owen, etc. se lit le pressentiment et l'expression fantastique d'un monde nouveau», Karl Marx à Ludwig Kugelman, 9 octobre 1861.

«La liberté consiste à transformer l'État, organe érigé au-dessus de la société, en un organe entièrement subordonné à la société», Karl Marx, *Critique du programme de Gotha*.

«Au sein de la société bourgeoise fondée sur la valeur d'échange, il se développe des rapports de distribution et de production qui sont autant de mines devant la faire éclater. Les innombrables formes de l'unité sociale ne sauraient être éliminées par de paisibles métaphores. Au reste, toutes nos tentatives de les faire éclater seraient du donquichottisme, si nous ne trouvions pas enfouies dans les entrailles de la société telle qu'elle est, les conditions de production matérielle et les rapports de distribution de la société sans classes», Karl Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*.

«Passer du règne de la nécessité au règne de la liberté implique le dépassement du capitalisme. Mais un tel dépassement ne peut avoir lieu que s'il est « consciemment et méthodiquement voulu » par les forces sociales intéressées à la transformation du monde et en premier lieu par ceux et celles qui sont engagées dans le processus de production», André Gorz, *Les problèmes du socialisme*, 1966.

«Le concept de l'autogestion aujourd'hui, c'est l'ouverture vers le possible», Henri Lefebvre, *Autogestion*, n° 1, 1966.

«L'évolution sociale est désespérément lente, n'est-ce pas ma chérie ?», Jack London, *Le talon de fer*.

Table des matières

[Prologue](#)

[Du passé/présent à l'invention d'autres possibles](#)

[Association Autogestion \(L'\)](#)

[L'autogestion en actes](#)

[Monde arabe](#)

[Algérie \(1962-1965\)](#)

[Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)

[Document 1 : À propos du congrès des travailleurs de la terre](#)

[Document 2 : Instructions générales aux organes de presse écrite et orale](#)

[Document 3 : Comment s'est déroulé le congrès des travailleurs de la terre ?](#)

[Document 4 : Producteurs ou marchandises ?](#)

[Document 5 : Un article antisocialiste](#)

[Une démocratie autogestionnaire en gestation](#)

[Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)

[Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières](#)

[Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion](#)

[Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion](#)

[Charte d'Alger](#)

[Égypte](#)

[Travailleurs prennent les choses en main \(Les\)](#)

[Tunisie](#)

[Optimum Group Évolution en Scop](#)

[Amérique indo-afro-latine](#)

[Un volcan d'émancipations en construction](#)

[Amérique andine](#)

[Communautés et autonomie](#)

[Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »](#)

[Argentine](#)

[Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)

[Consolidation des entreprises récupérées](#)

[Curt-Impex](#)

[Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite](#)

[Jugos Suin : Désormais, les jus de fruits ont le goût des travailleurs](#)

[Multiples facettes des coopératives \(Les\)](#)

[Occuper, résister, produire](#)

[Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré](#)

[Plus de 60 entreprises récupérées entre 2010 et 2013](#)

[Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché](#)

[Regarder là-bas pour construire ici...](#)

[Brésil](#)

[Budget participatif](#)

[Commune du 17 avril \(La\)](#)

[Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises](#)

[Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)](#)

[Flaskô, dix ans d'occupation](#)

[Flaskô, le manifeste](#)

[Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)

[Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)

[Chili \(Unité populaire, 1970-1973\)](#)

[Poder popular](#)

[Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)

[Mexique](#)

[Autonomie et construction d'alternatives](#)

[Can worker-owners make a big factory run ?](#)

[Commune de Oaxaca \(La\)](#)

[Continental : une multinationale battue](#)

[Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des](#)

[résistances mondiales](#)

[Pérou](#)

[Travailleurs et autogestion](#)

[Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville](#)

[Uruguay](#)

[ABC Coop](#)

[Un processus historique de récupération d'entreprises](#)

[Sans-terre urbains \(Les\)](#)

[Venezuela](#)

[Conseils communaux et double pouvoir](#)

[Contrôle ouvrier et État bolivarien](#)

[Essai de caractérisation du processus bolivarien](#)

[Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif](#)

[Amérique du Nord](#)

[Utopie aux commandes \(L'\)](#)

[États-Unis \(1880-1940\)](#)

[Aube du mouvement coopératif américain \(L'\)](#)

[Commune de Seattle \(La\)](#)

[Building Utopia](#)

[États-Unis \(les sixties\)](#)

[Black Power](#)

[Centres médicaux populaires \(Les\)](#)

[Pour l'autogestion](#)

[Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)

[Une coopérative bio à Brooklyn](#)

[États-Unis \(de nos jours\)](#)

[Une économie au service des communautés](#)

[Chicago : l'autogestion a sa fenêtre](#)

[New Era Windows](#)

[Northeast Greensboro : les habitants veulent une épicerie](#)

[Taxi, coopérative et immigrés](#)

[Québec \(années 68\)](#)

[Tricofil](#)
[Québec \(de nos jours\)](#)
[Uniroyal : les ouvriers s'emparent de l'usine](#)
[Europe et alentours](#)
[Belgique](#)
[Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant](#)
[Espagne \(1936-1939\)](#)
[Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)
[Catalogne : la classe ouvrière avait pris le dessus](#)
[Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui \(Les\)](#)
[Collectivisations industrielles](#)
[Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)](#)
[Gestion ouvrière des transports publics](#)
[Vers l'autogestion](#)
[Espagne \(de nos jours\)](#)
[Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole](#)
[Autogestion et le mouvement du 15 mai \(L'\)](#)
[Pays Basque](#)
[Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)
[France](#)
[Alternative et reprises d'entreprises](#)
[France \(1848-1871\)](#)
[Aube précoce de Lyon \(L'\)](#)
[Appel pour la formation d'une cuisine coopérative](#)
[Association internationale des travailleurs et le travail coopératif \(L'\)](#)
[Ateliers coopératifs de la Commune de Paris](#)
[Biens vacants](#)
[Commune de Paris \(La\)](#)
[Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)
[Conception communaliste \(La\)](#)
[Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants](#)
[France \(avant 1914\)](#)

[CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)
[Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 \(L'\)](#)
[France \(Front populaire\)](#)
[Une tentative d'exploitation directe](#)
[France \(la Libération\)](#)
[Août 1944 : du contrôle à l'autogestion](#)
[Comités de gestion \(1944-1945\)](#)
[Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)
[France \(Mai 68\)](#)
[Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)
[Nantes : récit des débuts d'une gestion directe](#)
[Soviets à Saclay \(Des\) ?](#)
[UNEF propose \(L'\)...](#)
[France \(les années 68, les années Lip\)](#)
[Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie](#)
[Fracture](#)
[Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)
[Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier](#)
[Pouvoirs étudiant et lycéen](#)
[France \(de nos jours\)](#)
[Aciéries de Ploërmel : quand des métallos deviennent propriétaires de leur usine](#)
[Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré](#)
[Ardelaine : une « coopérative de territoire » en Ardèche](#)
[Céralep : le refus du diktat des actionnaires !](#)
[Collectif pour le redémarrage de Lustucru](#)
[De Pilpa à La Fabrique du Sud](#)
[La Fabrique du Sud \(ex-Pilpa\)](#)
[Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)
[De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux](#)
[Hélio-Corbeil, c'est notre outil](#)
[De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire](#)

[Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)

[Mutualité étudiante : l'autogestion expropriée \(1948-2015\)](#)

[Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée](#)

[Notre-Dame-des-Landes : les composantes de la lutte](#)

[Gaz de schiste : une lutte citoyenne en Ardèche méridionale](#)

[Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier](#)

[Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?](#)

[SeaFrance : du sauvetage au naufrage](#)

[Corse](#)

[Une logique de contre-plan](#)

[Une stratégie d'autodétermination](#)

[Guadeloupe](#)

[Une expérience d'autogestion en 1905](#)

[Ferme de Campêche \(La\)](#)

[Grande-Bretagne \(1910-1922\)](#)

[Nationalisation ou contrôle ouvrier ?](#)

[Grande-Bretagne \(les années 68\)](#)

[De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier](#)

[Grève active à la Clyde](#)

[Grande-Bretagne \(les années Thatcher\)](#)

[Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière](#)

[Grèce \(les années Troïka\)](#)

[Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce](#)

[Une alternative pour la Grèce](#)

[Dispensaires et pharmacies autogérés](#)

[Dispensaire de la rue Kannigos \(Le\)](#)

[Du champ à l'assiette](#)

[Initiatives solidaires de commerce équitable](#)

[Un hôpital sous contrôle ouvrier](#)

[Un journal en autogestion !](#)

[Relance de la télévision publique](#)

[Thessalonique s'oppose à la privatisation de l'eau](#)

[Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »](#)

[Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !](#)
[Italie \(1919-1920\)](#)
[Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)
[Italie \(de nos jours\)](#)
[Atelier Zéro est né \(L'\)](#)
[Centres sociaux : une pratique autonome et radicale](#)
[Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron](#)
[Rimaflow, le film](#)
[Portugal \(la révolution des Œillets, 1974-1976\)](#)
[Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise](#)
[Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion](#)
[Portées et limites de l'autogestion](#)
[Turquie](#)
[Kazova : 100 % coton, 100 % laine, 100 % produit sans patron](#)
[Pays de l'ancien « socialisme réel »](#)
[Introduction](#)
[Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est](#)
[Pays de l'ancien « socialisme réel » \(avant 1989\)](#)
[Hongrie \(1956\)](#)
[Conseils ouvriers à Budapest](#)
[Pologne \(1980-1981\)](#)
[Affaire de tous les travailleurs \(L'\)](#)
[Autogestion et Solidarnosc \(L'\)](#)
[Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT \(Un\)](#)
[Dix conditions pour un renouveau de l'autogestion](#)
[Instructions en cas de grève générale](#)
[Pour le pouvoir aux travailleurs](#)
[République autogérée](#)
[Résolution sur l'autogestion](#)
[Russie \(1917-1918\)](#)
[Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)
[De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)

[Tchécoslovaquie \(les années «Printemps de Prague»\)](#)

[Printemps de Prague](#)

[Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)

[Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck](#)

[Projet de thèses du 14e congrès extraordinaire \(clandestin\) du Parti communiste tchécoslovaque](#)

[Yougoslavie](#)

[Repères yougoslaves](#)

[Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)

[Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)

[Constitution de 1963 \(La\)](#)

[Rapport sur le projet de Constitution à la 6e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale \(1953\)](#)

[Rapport sur le projet de nouvelle Constitution \(1962\)](#)

[Amendements à la Constitution](#)

[Loi sur le travail associé \(La\)](#)

[Pour une appropriation plurielle des bilans](#)

[Pays de l'ancien « socialisme réel » \(après 1989\)](#)

[Bosnie-Herzégovine](#)

[Ce n'est pas seulement un printemps](#)

[Première proclamation du Plénum des citoyens de Tuzla](#)

[Revendications communes adoptées par les plénums](#)

[Chine](#)

[Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation \(La\)](#)

[Croatie](#)

[Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave](#)

[Espace balkanique](#)

[Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)

[Asie et Océanie](#)

[Japon](#)

[Seisan kanri !](#)

[Australie \(les années 68\)](#)

[«Work-in» chez Harco Steel](#)

[Prendre les commandes au patron](#)

[Buts, chemins et moyens](#)

[Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)

[Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)

[Appropriation sociale, autogestion, commun](#)

[Associations ouvrières \(Les\)](#)

[Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)

[Autogestion et pouvoir\(s\)](#)

[Autogestion : une question pour le 21e siècle ?](#)

[Automation et avenir du travail](#)

[Auto-organisation, association et démocratie](#)

[Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)

[Citoyen-producteur \(Le\)](#)

[Commune et forme révolutionnaire](#)

[Commune : un laboratoire historique \(contre-culture, contre-société, contre-institution\) \(La\)](#)

[Contre-plans ouvriers alternatifs](#)

[Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)

[Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)

[Contrôle ouvrier sur la production](#)

[Coopératives et transformation de la société](#)

[Coopératives contre Vichy \(Les\)](#)

[Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)

[Crise économique, marché et autogestion](#)

[Crise et réponses en France](#)

[Déclaration des droits sociaux](#)

[De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)

[De la coopération](#)

[Demain est déjà commencé](#)

[Démocratie d'entreprise et coopératives](#)

[Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes](#)

[Deux siècles de coopération](#)

[Droit du travail et droits des travailleurs](#)

[Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?](#)

[Du contrôle ouvrier à l'autogestion](#)

[Du parti-État au parti-mouvement](#)

[Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)

[Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)

[Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne](#)

[Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)

[Esquisse des fondements de la démocratie directe](#)

[Faire dépérir l'État](#)

[Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)

[Guerre civile en France \(La\)](#)

[Implications de l'autogestion \(Les\)](#)

[Internationale communiste et les coopératives \(L'\)](#)

[Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)

[Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps](#)

[Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)

[Marx et l'autogestion](#)

[Marx et le marxisme](#)

[Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)

[Multiples facettes de l'autogestion \(Les\)](#)

[Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)

[Organiser la production sur une base coopérative](#)

[Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)

[Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et](#)

[l'autogestion socialiste](#)

[Planification et autogestion](#)

[Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)

[Problèmes théoriques de l'autogestion](#)

[Processus \(À propos du concept de\)](#)

[Programme de Gotha \(Critique du\)](#)

[Propositions positives \(Des\)](#)

[Pour l'autogestion généralisée](#)

[Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes](#)

[Question de l'appropriation sociale \(La\)](#)

[Quelques considérations](#)

[Représentants des salariés dans les conseils d'administration : «](#)

[Des plénipotentiaires envoyés en pays ennemi »](#)

[Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme](#)

[Tout n'a pas été essayé](#)

[Travail coopératif](#)

[Treize questions sur l'autogestion](#)

[Utopie contre pragmatisme](#)

[Vers une révolution autogestionnaire](#)

[École, éducation, formation et culture](#)

[Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)

[Pédagogie Freinet et autogestion](#)

[Lycée autogéré de Paris](#)

[Résistance pédagogique](#)

[Samosz](#)

[Oui au contrôle étudiant](#)

[Berkeley Gets Rolling](#)

[Éducation émancipatrice \(L'\)](#)

[Politisation et autogestion du marché du livre en Allemagne](#)

[Pratiques culturelles et autogestion](#)

[Écologie et transition énergétique](#)

[Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique](#)

[\(Les\)](#)

[Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)

[Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)

[Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)

[Écosocialisme et planification démocratique](#)

[Société de consommation, écologie et autogestion](#)

[Thèse et l'antithèse \(La\)](#)

[Féminisme](#)

[Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire \(L'\)](#)

[Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire](#)

[Féminisme et autogestion](#)

[Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »](#)

[Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)

[Femmes de la Brukman \(Les\)](#)

[Genre et autogestion à la Brukman](#)

[Genre et entreprises récupérées en Argentine](#)

[Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières](#)

[Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?](#)

[Self-Help](#)

[Sí se puede !](#)

[Ville, urbanisme et habitat](#)

[Pour une autre ville](#)

[Consult'action à Bobigny](#)

[Une coopérative d'habitants](#)

[Entraide et réhabilitation urbaine](#)

[Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs»](#)

[Le spectre et son esprit](#)

[4e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2013\)](#)

[Des Rencontres sud-américaines porteuses de perspectives \(2013\)](#)

[1res Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)

[5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)

[Bibliographie](#)

[Les auteures et les membres du comité éditorial international](#)

[Les employés du Plaza décident d'un système d'autogestion](#)

Landmarks

Prologue

Du passé/présent à l'invention d'autres possibles

Benoît Borrits, Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville, Catherine Samary, Patrick Silberstein

Tel le célèbre spectre du communisme qui a longtemps hanté les cauchemars des possédants des cinq continents, celui de l'autogestion semblait assoupi, enseveli sous la poussière des bibliothèques, remisé au magasin des accessoires d'un autre temps.

Les Guizot et autres Metternich de notre temps pouvaient dormir tranquilles. Si pendant une quinzaine d'années, ils avaient eu quelques craintes, le reflux et les défaites des deux dernières décennies du 20^e siècle avaient repoussé le spectre au fond des cavernes. Puis, presque tout à coup, à l'insu même de ceux qui conservaient les vieux grimoires, *the take, la toma* – la « prise », voilà un mot qui dit bien le sens des choses – a refait surface dans cette Argentine à la fois si proche et si lointaine.

« Occuper, résister, produire », encore une formule venue d'Argentine qui dit bien ce qui se dessine. Ici et là, à la faveur de la désertion des possédants, le peuple des usines, des bureaux et des quartiers s'est emparé des biens dont il a été exproprié : la terre, l'entreprise, un dispensaire de santé, un « territoire », une ville, la démocratie, un bien commun...

Lentement mais sûrement, l'éclipse de l'autogestion cède la place sinon à la lumière – il faudra encore du temps et de l'expérience accumulée pour la trouver et qu'elle n'aveugle pas –, mais à un clair-obscur projetant quelques lueurs sur ce qui est possible. En réalité, le spectre n'était qu'assoupi et pourtant, telle la célèbre taupe, il vadrouillait, invisible et insaisissable, par-ci par-là au gré des destructions capitalistes, des explosions sociales et des soubresauts de la culture et de la civilisation.

En leur temps, les tambours d'Eduardo Galeano avaient apporté une première nouvelle : les envahisseurs n'étaient pas invincibles. Aujourd'hui, l'engagement des Vio.Me, des Pilpa, des Fralib, des Zanon, des RimaFlow, des Flaskô, des New Era Windows et autres Jedinstvo Novo montre que « c'est possible ! » : « On fabrique, on vend, on se paie sans patron ». Cette affirmation devrait figurer sur tous les frontispices des sites Internet et les bannières des contestataires du « Tina » (*There is no*

other choice = il n'y a pas d'autres choix que l'ordre établi) de Margaret Thatcher.

Fralib + Lucas Aerospace + Porto Alegre : « Voilà un programme ! » Il faut désormais que la question de la gestion des entreprises, des terres, des services, des biens communs et de la Cité par les citoyen·nes-producteur·trices perce les tympanes des Guizot et des Metternich de notre temps.

La clameur qui se lève n'est évidemment encore qu'un murmure. Cependant, malgré un environnement hostile et redoutable, on a vu se lever l'ébauche d'une Internationale des entreprises récupérées, baptisée avec insolence « L'économie des travailleurs ». Quelle insolence que de montrer et de démontrer, contre vents et marées, non par des « arguments mais par des actions », ce que l'Association internationale des travailleurs proclamait à la veille de la Commune de Paris :

Les travailleurs ont prouvé que la production [...] peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres employant celle des manœuvres ; que les moyens du travail, pour porter fruit, n'ont pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation contre le travailleur ; et que le travail salarié, tout aussi bien que le travail des esclaves, que le travail des serfs, n'est qu'une forme transitoire et inférieure qui est destinée à disparaître devant le travail associé.

Si cette Internationale a pris naissance dans le Sud du continent américain, dans le bain de jouvence du mouvement altermondialiste, elle a pris pied en 2014 en Europe, à Gémenos, près de Marseille, chez les Fralib. Après une 5^e conférence mondiale réunie au Venezuela en juillet 2015, des prochaines rencontres continentales sont d'ores et déjà prévues, en Amérique afro-latino-indienne, bien sûr, mais aussi en Europe, à l'automne 2016. Le spectre est bel et bien de retour !

Au-delà des solidarités nécessaires, c'est bien la réflexion stratégique partagée qui devrait en bénéficier, d'autant plus qu'elle prendra appui, en France, sur une première victoire dont l'importance doit être soulignée : en constituant la Scop-Ti, les Fralib ont bel et bien fait reculer la multinationale Unilever. Déjà au Mexique, en récupérant leur usine et en la remettant en marche, les Tradoc avaient remporté un bras de fer contre la multinationale du pneu Continental.

Bien sûr, le spectre de l'autogestion a encore de nombreux défis à relever : il lui faut organiser ses confrontations et ses échanges, restructurer ses filières, revisiter sa mémoire, édifier et expérimenter les formes nouvelles dont il a besoin, multiplier les initiatives et les mises en œuvre. Bien sûr, produire et vendre du thé semble à première vue « plus facile » que fabriquer des pièces détachées ou des produits chimiques dans un processus de production mondialisé. Voilà pourquoi le spectre ne prend pas toujours explicitement l'identité de l'autogestion, qu'il emprunte des chemins de traverse, qu'il se camoufle sous des pseudonymes et des identités multiples. Mais qu'importe, il est là et bien là quand les salarié·es de la multinationale Sanofi élaborent aujourd'hui les conditions d'une production socialement utile, à l'instar de ceux de la Lucas Aerospace britannique qui hier avaient élaboré un plan de reconversion industrielle.

Les Metternich et les Guizot de notre temps observent le spectre avec attention puisque, comme leurs prédécesseurs, « grands seigneurs bien intentionnés » et « hâbleurs philanthropes bourgeois », ils s'efforcent d'« accabler [...] d'éloges affadissants » ces coopératives « qu'ils [ont] en vain essayé d'écraser ». « L'utopie de rêveur » qu'ils « anathématisaient comme un sacrilège de socialiste », doit cependant, selon eux, être confinée aux canards boiteux et aux marges du système économique une façon de la tronquer et de la marginaliser.

Paradoxe des paradoxes, il est intéressant de noter que contrairement aux controverses du temps de l'âge d'or autogestionnaire européen des années 1970, on ne ratiocine plus guère sur l'autogestion : les rapports de force ont changé et la crise des projets « socialistes » a contribué à rendre à la fois plus complexe et plus que jamais indispensable la mise en cause de l'horizon capitaliste par le dégagement d'une orientation de rupture qui soit mobilisatrice, radicale et radicalement démocratique. On s'accorde, plus ou moins, bon gré mal gré, sur cette contradiction apparente : « Non l'autogestion n'est pas possible en système capitaliste, oui son apprentissage est possible en système capitaliste. » Ce n'est pas possible et pourtant ils et elles s'y essaient, éclairant ainsi la piste de la rupture. C'est le message que nous transmettent les Vio.Me de Grèce quand ils déclarent que si les « usines les biens sociaux doivent être gérés par les producteurs », ils sont pour leur part « libérés des capitalistes ». L'Association internationale des travailleurs ne disait d'ailleurs rien d'autre dans son Adresse inaugurale, et dans sa mise en valeur des « écoles

de communisme » que devaient être les luttes auto-organisées, de toutes sortes, à la fois dans le système et contre lui.

Les gloses (marginales) des années 1970 mises aux oubliettes, on discute en effet aujourd'hui, expériences et utopies concrètes à l'appui, de choses sérieuses. Ainsi, en Argentine, le phénomène massif de récupération des entreprises a fait resurgir le débat opposant « nationalisations sous contrôle ouvrier » et « coopératives ». Mais dans un contexte où il était impossible de s'appuyer sur les pouvoirs publics, la majorité des entreprises concernées a rapidement choisi de se constituer en coopératives : car il fallait bien continuer à produire pour vivre et à enfoncer des coins dans le système. Le débat ne peut que se poursuivre, notamment à la faveur d'un éventuel changement de conjoncture politique nationale. Aux États-Unis, la question ne se pose même pas. Le choix de la coopérative se fait inévitablement, tandis que les financements privés non lucratifs (ONG, syndicats, etc.) multiplient les aides pour le montage de telles coopératives.

Il en est évidemment autrement en France où, le lassallisme ayant fait florès sans le dire, on se tourne vers l'État pour lui demander la solution. Et pourtant, avec Scop-Ti, La Fabrique du Sud... et SeaFrance, les occasions ne manquent pas pour engager le débat : socialisation, appropriation collective, expropriation, coopératives, etc. Volkswagen et la situation faite à la Grèce sont des exemples des mêmes enjeux et de la nécessité d'une riposte internationale qui mette les citoyen·nes-producteur·trices au centre du jeu.

Il va de soi que l'installation des entreprises récupérées dans la durée, quel que soit leur statut juridique, ouvre un débat stratégique. Celui-ci s'alimente notamment à la prise en compte de l'évaluation de leur fonctionnement interne, de leur mode d'insertion sur un territoire local, de leur prise en compte des enjeux écologiques et de la solidarité citoyenne, alors même qu'elles sont plongées dans un redoutable environnement capitaliste – et largement soumises à lui, c'est un truisme.

Même s'ils demeurent encore limités en nombre, ces projets autogestionnaires, habillés pour la circonstance en projets coopératifs – car c'est bien de cela dont il s'agit – sont de plus en plus nombreux. S'agit-il d'un point d'appui pour les résistances ou au contraire d'un enlisement d'autant plus légitimé par les pouvoirs existants qu'ils détournent peut-être d'exigences plus radicales quant à la satisfaction des besoins et des droits, et qu'ils se plient finalement, aux « règles du jeu » de la concurrence

marchande ? Le deuxième terme de l'alternative sera d'autant plus puissant que rien n'aura été fait pour intégrer ces expériences dans une vision et une activité du mouvement social, dans des réseaux d'action et de réflexion qui évaluent leurs apports, leurs limites et leurs difficultés, pour aller plus loin.

Si l'altermondialisme a puissamment contribué à délégitimer l'idéologie capitaliste, si les processus révolutionnaires amorcés et les nouvelles mobilisations citoyennes dans le sillage ont contribué à enfoncer des brèches, aucun projet alternatif cohérent porté par de larges secteurs n'a cependant encore émergé à l'échelle mondiale. Aucune solution n'a été apportée à la crise globale et multiforme ouverte en 2008 et la situation chaotique du monde ne fait que s'aggraver. Dans un tel contexte, comment ne pas comprendre que le retour de l'autogestion se fraie un chemin difficile et semé d'embûches ?

Les projets coopératifs à l'œuvre se heurtent à des limites et à des contradictions et charrient parfois des ambiguïtés. Ils n'ont pas tous – et pas à chaque instant – le goût et le parfum de l'autogestion tels que l'imaginent les amateurs de modèles. Ce n'est pas nouveau, aujourd'hui comme hier, les embûches sont nombreuses : bureaucratisation, confiscation, étouffement de l'esprit initial, normalisation, retournement en son contraire... Ces utopies concrètes sont cependant hautement significatives de l'aspiration à prendre ses affaires en mains, à s'organiser sans hiérarchie et sans patron, à établir d'autres rapports sociaux. Ainsi que l'écrivait Karl Marx à Ludwig Kugelmann, le 9 octobre 1861, « dans les utopies d'un Fourier, d'un Owen, se lisent le pressentiment et l'expression fantastique d'un monde nouveau ». Ces moments, ces « -territoires-frontières », laissent en effet entrevoir la société post-capitaliste, l'autogestion généralisée. C'est à la fois un élément décisif de réponse à la crise de civilisation où nous conduit le capitalisme, un outil de déconstruction de l'idéologie dominante et de préparation des ruptures avec l'ordre établi globalisé. Les mouvements qui ont commencé à s'organiser, du local au global – contre les traités de libre-échange, pour la « souveraineté alimentaire » ou la défense de droits universels – contribuent à recomposer une action et une pensée « stratégique » où s'affirme l'exigence démocratique d'un contrôle social pluraliste sur les grands enjeux de société. C'est une composante essentielle d'une nouvelle réflexion « autogestionnaire » qui ne s'arrête pas aux frontières des entreprises atomisées.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'à chaque époque, les mouvements d'émancipation ont organisé, au sein même de la société capitaliste, des « contre-pouvoirs », opposés au pouvoir des maîtres de l'État et de l'argent. Sociétés d'entraide et de secours mutuels, associations et syndicats, journaux, maisons d'édition, centres de vie communautaire, maisons du peuple, Bourses du travail, coopératives et entreprises culturelles de toutes sortes, ont façonné une conscience autonome et amorcé ce que nous appellerions aujourd'hui des pratiques alternatives laissant entrevoir un autre possible.

À la fois projet, programme et pratique sociale, l'autogestion se fraie un difficile chemin dans l'histoire de l'émancipation. Mais ce n'est pas seulement la musique d'un avenir incertain que l'on entend, c'est aussi, au cœur même de la société telle qu'elle est, que se joue la partition de l'autogestion quand des groupements et des mouvements sociaux s'emparent des biens communs et du possible pour modifier les conditions qui leur sont faites.

Cette *Encyclopédie internationale de l'autogestion*, puisque c'est d'elle dont il s'agit, a donc convoqué et conjugué la Commune de Paris, la Révolution russe, l'Espagne libertaire de 1936, la Yougoslavie titiste, la Hongrie des conseils ouvriers, l'Algérie de l'indépendance, la Tchécoslovaquie du Printemps, la Pologne de Solidarnosc, la France de Lip, les utopies nord-américaines, les Poder Popular chilien et portugais, le Black Power, Porto Alegre, les révolutions arabes, les bourgeois autogestionnaires chinois, australiens et japonais, le Venezuela, les contre-plans « ouvriers », les mineurs du Pays de Galles, les alternatives, les chantiers navals de la Clyde, l'immense volcan autogestionnaire sud-américain, le zapatisme, les biens communs, la transition énergétique et écologique, le féminisme, l'école et la culture, la ville, la Grèce des mémorandums, les récupérations d'entreprises de France, d'Italie, de Croatie, et bien entendu d'Argentine, du Brésil et d'Uruguay.

En 2010, la parution du livre *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* correspondait à un constat et un pari : le retour de l'autogestion. Nous savons à présent que le pari est gagné : ce retour, aussi fragile et incertain soit-il, est un retour durable. Symptomatiquement, depuis 2010, plusieurs ouvrages, en anglais et en espagnol notamment, ont fait leur apparition dans les librairies : *La autogestión como alternativa : Crisis y autogestión en el siglo XXI* et *Ours to Master and to Own : Workers' Control from the Commune to the Present*.

Boîte à outils et boîte à idées, c'est cela que se veulent les quelque 2 368 pages de cette Encyclopédie. D'autres éditions viendront compléter les manques et les absences et surtout, espérons-le, les moments et les territoires-frontières autogestionnaires à venir. Le comité éditorial international qui se constitue aura à cœur de mener ce travail pour que dans les bruissements autogestionnaires de notre temps, nous entendions la clameur de Jacques Roumain :

Nous rebâtirons Copan,
Palenque,
Et les Thihuanacos socialistes
Ouvrier blanc de Detroit péon noir d'Alabama
Peuple innombrable des galères capitalistes
Le destin nous dresse épaule contre épaule
Et reniant l'Antique maléfice des tabous du sang
Nous foulons les décombres de nos solitudes
Et nous brassons le mortier des temps fraternels
Dans la poussière de nos idoles ?
(« Bois d'ébène »)

Association Autogestion (L')

www.autogestion.asso.fr

L'autogestion est à la fois un but et un chemin. Comme but, l'autogestion constitue la forme d'organisation et le mode de fonctionnement d'une société fondée sur la participation de toutes et de tous à l'ensemble des décisions dans les champs économique et politique, à tous les niveaux de la sphère collective pour l'émancipation de chacun et de chacune. Comme chemin, l'autogestion est nécessaire pour accumuler des forces, faire la démonstration que les dominations et les hiérarchies ne sont pas fatales, et qu'une autre société, postcapitaliste, est possible. L'autogestion est de ce point de vue une utopie concrète.

L'Association a pour ambition de promouvoir la réflexion et l'éducation populaire sur la thématique de l'autogestion. Elle vise à mutualiser les expériences de façon critique sans les transformer en modèles normatifs, et à appuyer toute initiative s'inscrivant dans le sens d'un projet émancipateur. Elle regroupe des hommes et des femmes, syndicalistes, coopérateur·trices, associatifs, féministes, écologistes et politiques de différents horizons.

Après avoir été fortement présent dans les mobilisations et les débats politiques des années 1970, l'Autogestion réapparaît aujourd'hui à la faveur de multiples luttes et expériences dans le monde (démocratie directe, reprises d'entreprises, coopératives, résistances et pratiques alternatives au système). La mondialisation capitaliste et la crise écologique nous imposent de réactualiser un certain nombre de débats.

Il n'y a pas de modèle clé en main d'un processus de transformation de la société, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire. Néanmoins, commencer à se poser quelques questions fondamentales c'est tenter d'y répondre : formes de la socialisation ; conciliation des intérêts locaux et globaux ; combinaison entre la satisfaction des besoins sociaux, les capacités productives et les impératifs écologiques ; redéfinition des institutions adéquates à la démocratie ;

remise en cause par la démocratie autogestionnaire des formes institutionnelles actuelles ; rendre effective l'égalité hommes/femmes à tous les niveaux de décision ; place du processus autogestionnaire dans les transformations et les ruptures.

Notre objectif est nécessairement international et notre démarche altermondialiste.

**« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »,
Mark Twain**

L'autogestion en actes

Monde arabe

Algérie (1962-1965)

Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve (La)

Mohammed Harbi

Lorsqu'à l'automne 1963, le président Ahmed Ben Bella décide l'organisation d'un congrès des travailleurs du secteur agricole autogéré, baptisé à tort « congrès des fellahs », la première question posée est de savoir qui devait l'organiser. Le Front de libération nationale (FLN), dont l'appareil est encore en gestation après son implosion au cours de l'été 1962, le Bureau national d'animation du secteur socialiste (BNASS), maître d'œuvre des décrets de mars 1963¹, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ou le ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, bras exécutif de la politique agricole.

Dans une interview à *Révolution africaine* (juillet 1963), Ahmed Ben Bella estime qu'il revient au syndicat de prendre le secteur socialiste en main. Tournant le dos à cet engagement, il confie la préparation du congrès au FLN. Ce revirement s'explique par le discrédit de la direction de l'UGTA. Parvenue au sommet de l'organisation à l'issue d'un véritable coup de force appuyé par Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider et Bachir Boumaza, la direction centrale n'a pas réussi à toucher le cœur des travailleurs. Sa légitimité n'est pas reconnue. Dans le même temps, les partisans de l'autonomie à l'égard du FLN, sûrs de l'appui des syndicats urbains, tentent de l'extérieur de s'implanter dans le secteur agricole, de combattre toute déviation étatique de l'autogestion et d'unifier sous leur égide la classe ouvrière.

La conquête de l'UGTA est un enjeu d'importance pour toutes les factions du FLN, à droite² comme à gauche. Dans le monde du travail, les ouvriers du secteur agricole forment la majorité de la classe travailleuse. La première initiative en vue d'organiser un congrès des travailleurs de la terre a pour origine la commission organique du FLN sous l'impulsion d'Omar Benmahjoub, membre du bureau politique.

Au départ, il y a un noyau central confié à Belhamissi, un des secrétaires de l'UGTA « illégitime » qui a l'appui du secrétariat du FLN et de ses

compères de la direction de l'UGTA pour organiser les réunions à l'échelle nationale et préparer le programme du congrès. Ni le bureau politique ni le comité central n'en sont avisés. L'affaire s'ébruite quand le ministre de l'agriculture, Ahmed Mahsas, informé par ses collaborateurs des réunions organisées dans les domaines agricoles reprend le projet à son compte. Il semble à un moment que Benmahjoub et Mahsas agissent de concert. Benmahjoub cherche à investir comme candidat Belhamissi au secrétariat général de l'UGTA et ne tarit pas d'éloges à son égard. Il répète sans cesse : « Ce Belhamissi est une révélation sur le plan syndical », mais omet de signaler que celui-ci, instituteur de son état, n'a même pas été élu par la Fédération des travailleurs de l'éducation et de la culture. Quant à Mahsas, son but est clair. Il s'en est ouvert en toute franchise après le congrès à un membre du bureau politique, Aït El Hocine, ancien responsable de l'Amicale des Algériens en France : « Oui, vous avez tous des bases dans les fédérations, moi aussi je veux m'en créer une³. »

Que faire pour éviter l'embrigadement des ouvriers agricoles et aider les partisans de l'autogestion en lutte contre les bureaucrates qui veulent faire main basse sur l'UGTA ? Avant même que Zahouane, le responsable de la commission d'orientation, ne soit alerté, des réunions informelles se tiennent entre des éléments du BNASS (Lotfallah Souleiman, Mohammed Harbi), de l'UGTA (Mourad Benattig, Rebah Slimane) et un député (Abdelaziz Zerdani). En sort un texte diffusé par la section de l'UGTA d'Alger-Centre (Document n° 1⁴). Aussitôt après, Abdelaziz Zerdani soulève la question lors d'une réunion de la commission d'orientation. La décision est prise de faire barrage aux manœuvres qui visent à réviser les décrets de mars sur l'autogestion et à consolider l'étatisation du mouvement ouvrier. Les défenseurs de l'autogestion au comité central se réunissent à la préfecture d'Alger sous la présidence de Hocine Zahouane, réunion au cours de laquelle sont prises les mesures suivantes : déclencher une campagne d'information à tous les niveaux pour dénoncer les intrigues des bureaucrates du FLN qui substituent à un fonctionnement normal des institutions les jeux de l'ombre ; s'appuyer à cet effet sur les textes de la charte d'Alger⁵ et le discours d'Ahmed Ben Bella au congrès du FLN (avril 1964) ; désigner Mohand Saïd, animateur de la commission des organisations de masse, pour suivre les travaux du congrès ; charger Mohammed Harbi de rédiger une note d'orientation à la presse, à la radio et à la télévision pour éclairer l'opinion sur les tentatives de révision des décrets de mars (Document n° 2⁶).

Les directives de la commission d'orientation sont suivies à la lettre par tous les organes de presse et plus particulièrement par les hebdomadaires *El Moudjahid* de langue arabe et *Chabab* (jeunesse) sous l'autorité de Zemnouar Merrouche et de Haïdar Hassani. Dans *Révolution africaine*, Amar Ouzegane se tient sur une prudente réserve.

Notre but n'est pas de nous substituer aux représentants des ouvriers agricoles, mais de neutraliser l'action de leurs ennemis. Dès l'ouverture du congrès, le président Ben Bella apporte sa caution à Mahsas : « Je vous présente Mahsas qui a fait de la prison avec moi. Il n'a de leçon à recevoir de personne. » L'attaque déguisée vise Mazouzi, Rebah, Slimane et Mourad Benattig et conforte ses amis. Choqué, Mazouzi quitte le congrès. Les fonctionnaires du ministère de l'agriculture n'ont pas les mains libres pour autant. Les délégués des ouvriers agricoles ne se laissent pas faire. Les récalcitrants sont séquestrés à Rocher-Noir avant l'ouverture du congrès. Malmenés par Mokhtar Bouchafa⁷ qui les menace en exhibant ostensiblement son revolver, ils réagissent au congrès et présentent leurs doléances sans faux-fuyants. De leurs interventions il ressort que les assises de la Fédération nationale des travailleurs de la terre (FNTT) tournaient, comme le premier congrès de l'UGTA, à l'opération policière (Document n° 3⁸).

À gauche, Hocine Zahouane décide de réagir le samedi. Resté en contact avec les cadres de la commission d'orientation (le capitaine Mostafa Khalfallah, Ali Merrouche), de la commission économique (Hamadache) et de l'UGTA (Rabah et Benattig), il se rend au congrès où il trouve une atmosphère irrespirable. Pressenti comme futur secrétaire général de la FNTT, Bouchafa oriente les travaux du congrès et en expulse Belhamissi en recourant à la violence. Zahouane téléphone à Ben Bella, l'entretient de l'atmosphère qui règne au congrès et de la volonté des fonctionnaires du ministère de l'agriculture de prendre par la menace et l'intimidation le contrôle de la commission exécutive de la FNTT. S'ensuit un échange sur la notion de producteur. Ils ne parviennent pas à s'entendre au téléphone, Zahouane se rend alors à la villa Joly et lui fait un compte-rendu du déroulement du « congrès ». Gêné, Ben Bella promet finalement après une discussion serrée que sur les quarante-deux membres de la commission exécutive, il n'y aurait que deux fonctionnaires. Il se rend à Ben Akroun pour sermonner Bouchafa et ses collègues. Il est 16 heures. Tout le monde croit à un revirement de Ben Bella. Les partisans de Benmahjoub Nekkache et Boudissa se rendent à la villa Joly et le font changer d'avis.

Vers 18 heures, Zahouane fait un saut au congrès. Les jeux étaient presque faits. Certains délégués pleuraient de rage. Zahouane reprit le chemin de la villa Joly pour demander des explications à Ben Bella. Celui-ci ne savait que répondre et finit par lui dire : « Les autres frères de la commission organique s'en occupent. Je te demande de ne pas ajouter à la tension et ne plus intervenir. » L'échange est tendu : « Je ne cautionnerai pas une telle politique et tu dois t'attendre à ma démission. » Ben Bella l'accompagna jusqu'à l'ascenseur : « Non, ce n'est pas comme ça qu'il faut me dire. » À 21 heures, Zahouane fait à nouveau un saut au congrès. Les imposteurs jubilaient aux côtés de Boudissa, mais Ben Bella sanctionna Bouchafa auquel échappe le secrétariat général au profit de Ramdane Bouchebouba, ancien contrôleur général de l'organisation du MTLN, arrêté en France au cours de la guerre comme chef de wilaya.

Le soir même de la clôture d'un congrès scandaleux, Zahouane adresse un article au *Peuple d'Alger*, à *Républicain* et à *Alger Le Soir* et les conjurés se retrouvent en accusés devant l'opinion publique (Document n° 4⁹).

Ce n'est que le 29 décembre que Zahouane revoit Ben Bella en présence de Ben Alla. Ben Bella lève les bras au ciel et dit : « Comment tu nous fais un coup comme ça, Hocine. » « Je t'avais averti, répond Zahouane et de toute façon ce congrès est un scandale et il reste contesté. » « Oui, tu vois, c'est que je ne voulais pas laisser le congrès entre les mains des communistes », répond Ben Bella. Les communistes, c'était pour Ben Bella les nationalistes de gauche, c'est-à-dire tous ceux qui s'étaient opposés à lui sur la question de l'autonomie des syndicats et qui, sur le terrain étaient les adversaires des syndicalistes du PCA.

Lors de la réunion du comité central qui suivit le congrès de la FNTT, Saadouni proposa de dénoncer le congrès de la FNTT. Ben Bella élude la question et ne l'inscrit pas à l'ordre du jour. Ce fut, après l'épreuve du congrès un moment révélateur des ambiguïtés du président Ben Bella sur la question de l'autogestion et des illusions que nourrissent à son égard les concepteurs des décrets de mars. En vérité, l'année 1964 est caractérisée par une offensive tous azimuts des tenants du conservatisme social et des étatistes qui avancent masqués derrière le bouclier de la religion. La gauche, qui inclut en son sein le parti de la sécularisation, s'est vue accusée d'anti-arabisme, d'anti-islamisme et d'athéisme (Document n° 5¹⁰). Et, comme Ben Bella considère l'islam comme le ciment normatif de la

société, il s'est montré plus sensible aux pressions de ses amis étatistes qu'aux intérêts fondamentaux du monde ouvrier.

avril 2010

1. [[> Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières](#)].
2. S'y retrouvent des partisans de la propriété privée et des étatistes liés à Ben Bella, ainsi que d'anciens apparatchiks du PPA-MTLD.
3. Propos rapportés à Hocine Zahouane par Aït El Hocine.
4. [[> Document 1 : À propos du congrès des travailleurs de la terre](#)].
5. [[> Charte d'Alger](#)].
6. [[> Document 2 : Instructions générales aux organes de presse écrite et orale](#)].
7. Chef du commando du FLN à Alger avant Yacef Saadi.
8. [[> Document 3 : Comment s'est déroulé le congrès des travailleurs de la terre ?](#)]
9. [[> Document 4 : Producteurs ou marchandises ?](#)].
10. [[> Document 5 : Un article antisocialiste](#)].

Document 1 : À propos du congrès des travailleurs de la terre

La convocation précipitée d'un congrès des travailleurs de la terre en vue de créer au sein de l'UGTA une fédération nationale constitue une manœuvre dont le succès peut s'avérer désastreux pour le mouvement révolutionnaire en Algérie.

Cette manœuvre tend à : liquider l'autogestion et les décrets de mars en légalisant la bureaucratisation et la policisation du système ; prendre de court les efforts que commencent à faire les éléments révolutionnaires du mouvement ouvrier en vue de créer un véritable syndicat des travailleurs de la terre, syndicat qui grouperait, organiserait [...] les ouvriers agricoles et les paysans pauvres en vue d'une réforme agraire populaire ; assurer la mainmise de la bureaucratie policière sur le prochain congrès national de l'UGTA en y introduisant une « fédération » qui se ferait représenter par un nombre diluvien de délégués [...] ; liquider les perspectives révolutionnaires en semant la confusion dans les esprits, en affirmant péremptoirement que la révolution socialiste est « déjà accomplie » et que les contradictions qui se sont manifestées ne sont plus que de simples « tensions » qui doivent être résorbées dans une aberrante union organique et syndicale des « travailleurs de la terre, des cadres techniques et employés du ministère de l'agriculture ».

À notre avis, la bataille qui doit s'engager à propos de ce congrès est une bataille décisive dont l'issue marquera le développement de la situation future. Si la bureaucratie antisocialiste et policière du ministère de l'agriculture réussit dans sa manœuvre, il ne restera aux éléments révolutionnaires du mouvement syndical et du Parti qu'un champ d'action très restreint. [...]

En effet, la manœuvre de la bureaucratie du ministère de l'agriculture et des éléments bureaucratiques de l'UGTA consiste en ceci : convoquer un congrès de « délégués non représentatifs » et le baptiser à la fois « second congrès de l'autogestion agricole » et « congrès constitutif de la Fédération UGTA des travailleurs de la terre » ; faire homologuer par ce congrès [un] « règlement intérieur d'un domaine autogéré » qui liquide en fait l'autogestion et la remplace par une « participation des travailleurs à la gestion » ; [...] légaliser la mainmise de la bureaucratie policière sur cette fédération syndicale, en y organisant aussi bien les travailleurs de

l'autogestion que les liquidateurs de cette autogestion, c'est-à-dire « les cadres techniques et employés du ministère de l'agriculture » ; s'assurer à partir de cette fédération une majorité de délégués au prochain congrès national de l'UGTA.

S'agit-il d'un congrès des travailleurs de la terre ?

Selon les statuts de l'UGTA peuvent se constituer en « fédération professionnelle » les travailleurs déjà membres de l'UGTA et qui peuvent justifier avoir payé leurs cotisations régulièrement. Or, sous prétexte que « le principe de l'UGTA veut que l'on défende les syndiqués et les non syndiqués », on a retenu le principe de la « représentation par domaines » (un délégué par six domaines). Ont participé à la désignation des délégués, les travailleurs syndiqués aussi bien que les travailleurs non syndiqués. Statutairement, le congrès n'est donc pas et ne peut pas être un « congrès constitutif d'une fédération nationale de l'UGTA des travailleurs de la terre ». Pourquoi cette confusion ? Au cours de la séance du 29 novembre 1964, Belhamissi a déclaré : « Pour nous, il importe de créer cette fédération pour qu'il y ait des frères qui s'occupent sérieusement des travailleurs de la terre. L'essentiel est de mettre des structures sur pied. » Cette déclaration découvre le pot aux roses : il ne s'agit pas de convoquer des travailleurs syndiqués appartenant à la même catégorie de professions à se constituer en unions régionales d'abord et ensuite en fédération nationale, il s'agit de créer des structures pour que des frères s'occupent des travailleurs de la terre.

Qui s'occupera des travailleurs de la terre ?

L'article 1 du projet de statut déclare : « Conformément aux statuts de l'UGTA, de la Constitution de la République algérienne démocratique et populaire et à la charte d'Alger^u, il est formé entre les travailleurs de la terre, les cadres techniques et les employés du ministère de l'agriculture une fédération syndicale prenant le titre de Fédération nationale des travailleurs de la terre. » Il est inutile de chercher plus loin la réponse à notre question : ce sont « les cadres techniques et les employés du ministère de l'agriculture » qui s'occuperont des travailleurs de la terre ; d'autant plus que la pression de fait de la bureaucratie-policière deviendra irrésistible après la liquidation de l'autogestion, liquidation qui est à l'ordre du jour du congrès « constitutif ». [...]

Bureaucratiser et policer l'autogestion afin de s'assurer une majorité

de délégués au prochain congrès national de l'UGTA

En fait, le but que cherche la bureaucratie policière est : [...] de s'assurer par le truchement de la participation des « cadres techniques et employés du ministère de l'agriculture » une mainmise de fait sur cette fédération ; de faire participer « en masse » les travailleurs de l'autogestion à cette fédération noyautée afin de s'assurer une majorité de délégués au prochain congrès [...].

[Les] instructions du ministre de l'agriculture assurerait à la bureaucratie policière une représentation majoritaire au prochain congrès national de l'UGTA (2 000 délégués en ne tenant compte que des travailleurs de l'« autogestion » au nombre de 200 000). Plus besoin de « coup d'État », plus besoin de mesures « illégales », la bureaucratie policière peut s'assurer « démocratiquement » de la désignation de la prochaine centrale et de son secrétariat. Mais en attendant, il est nécessaire que la bureaucratie policière achève la mise au pas des travailleurs de l'autogestion. Cela est assuré par : la participation dans la même fédération des travailleurs et des « cadres techniques et employés du ministère » ; l'introduction d'un projet de règlement intérieur d'un domaine autogéré qui liquide en fait l'autogestion. Il est d'ailleurs à remarquer que le projet de rapport préparé en vue du « congrès constitutif » évite de parler de la « gestion directe », principe de base des décrets qualifiés historiques de mars 1963¹². Par contre, il parle à plusieurs reprises de « la participation active des travailleurs à la gestion et à l'administration ».

Le projet de règlement intérieur crée des organes placés auprès du directeur et relevant « directement » de lui et leur transfère toutes les attributions de « gestion » qui étaient auparavant dévolues au conseil des travailleurs et au comité de gestion sont transformés en « assemblée d'homologation ». [...]

Dénoncer la manœuvre

L'enjeu va donc au-delà de l'autogestion déjà plus ou moins châtrée. L'enjeu est politique. Il vise la mise au pas d'une organisation nationale : l'UGTA. C'est pourquoi, il faut à tout prix que les militants révolutionnaires se mobilisent pour faire échouer la manœuvre de la bureaucratie thermidorienne. [...]

11. [[> Charte d'Alger](#)].

12. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

Document 2 : Instructions générales aux organes de presse écrite et orale

Hocine Zahouane

[...] La presse nationale doit réaffirmer que le Congrès des travailleurs de la terre, pour être valable, se doit de respecter rigoureusement les statuts de l'UGTA. Cela suppose : a) que les délégués au congrès ont été élus démocratiquement, qu'ils sont par conséquent l'émanation du collectif des travailleurs [...] ; b) que ces délégués sont des travailleurs qui partagent [...] les conditions de vie et de travail de la masse laborieuse qu'ils sont censés représenter.

Le Parti rappelle que ce n'est qu'à la stricte condition que ces règles de la démocratie révolutionnaire soient appliquées que les travailleurs auront confiance dans le syndicat [...], ce qui permettrait l'essor de la production et la mobilisation dans l'enthousiasme pour le progrès de la réalisation de la révolution socialiste.

[...] Faire confiance aux travailleurs, c'est éviter systématiquement de les soumettre à la tutelle d'un bureaucratisme paternaliste qui ignore la volonté des travailleurs et souvent la bafoue.

La presse nationale doit réaffirmer avec force le principe que le Parti à inscrit dans la charte et qui déclare que l'autogestion est le moyen pour les masses laborieuses d'émerger progressivement sur le plan politico-économique pour se constituer en force dirigeante. Cela fait ressortir l'importance du rôle accordée par le Parti aux masses et aussi l'importance de l'autogestion comme moyen de promotion. Le congrès des travailleurs de la terre ne saurait aller à l'encontre de cette exigence historique, devenue l'exigence fondamentale des masses laborieuses. Dans l'autogestion, ce sont les producteurs qui sont les maîtres de leur destin. Ils ne chargent personne de faire la révolution à leur place. [...]

À l'occasion de la tenue [de ce congrès], il est nécessaire que la presse nationale rappelle le principe de l'alliance indéfectible entre les travailleurs des campagnes et ceux des villes. Vouloir les opposer, c'est [...] œuvrer à affaiblir les uns et les autres, c'est porter un coup fatal à la révolution socialiste. [...]

23 décembre 1964

Document 3 : Comment s'est déroulé le congrès des travailleurs de la terre ?

[...] Réunis en petits groupes, [les délégués] discutaient sans interruption. Parfois calmement, souvent avec passion. Ils discutaient de plusieurs questions : la date de la tenue du congrès, la façon dont étaient choisis les délégués, etc. De temps à autre, le chahut monte et des délégués menacent de se retirer. Ici un délégué des ouvriers est contesté par les fonctionnaires de l'ONRA. Là un délégué de l'ONRA est rejeté par les ouvriers qui lui contestent qu'il soit un ouvrier agricole. [...] Nous avons entendu un ouvrier d'Orléansville dire à un fonctionnaire de l'ONRA : « Vends la 404, enlève les gants, viens labourer avec nous ; à ce moment-là tu seras parmi nous. »

Toutes ces divergences n'étaient pas nées au congrès. Elles s'étaient manifestées dans les pré-congrès qui se sont déroulés différemment. Certains pré-congrès se sont bien passés. Dans d'autres, la bureaucratie a choisi les délégués sans tenir compte de l'avis de la base.

[...] On lisait sur les visages des expressions de tension, de mécontentement ; les paysans aux turbans blancs, jaunes, agitaient leurs bras en disant qu'ils n'accepteraient pas de marcher comme des moutons sous les bâtons de la bureaucratie. Ils ne se sont calmés qu'avec l'arrivée du secrétaire général du parti, le frère Ben Bella, qu'ils ont accueilli avec une tempête d'applaudissements et d'acclamations. [...]

Ben Bella commence son discours en disant : « Je ne suis ni avec l'Agriculture ni avec l'UGTA, mais je dirai un mot sincère. Ce congrès a réalisé un de nos rêves, celui de voir organisés dans une Fédération les travailleurs de la terre. Vous avez pris des décisions dans votre premier congrès. La plupart de ces décisions n'ont pas été appliquées. Je suis venu ici pour vous parler sincèrement de nos insuffisances. » Après s'être demandé : « Est-ce que l'autogestion est appliquée ? », le Président répond : « Non : les ouvriers ne jouent pas encore le rôle qui leur revient, l'assemblée des travailleurs, le comité de gestion, le conseil des travailleurs ne remplissent pas leurs fonctions telles qu'elles sont définies par les décrets de mars et la charte d'Alger. »

On procéda ensuite à la lecture des rapports en français. Les fellahs protestèrent en demandant la traduction, laquelle était souvent en arabe littéraire, que les fellahs ne pouvaient ni suivre ni comprendre clairement. On traduisit quelques chapitres importants ; mais du fond de la salle les fellahs crient : « On n'a rien compris, parlez-nous en notre langue. »

Ensuite on donna lecture du rapport d'orientation qui est le plus important parce qu'il a fait ressortir les principaux points de l'autogestion, comme il a limité avec précision le rôle des syndicats révolutionnaires dans le régime nouveau. Dans ce rapport, il est dit que « l'agriculture représente une grande part de notre production nationale. L'UGTA doit organiser tous les travailleurs de la terre afin de poursuivre la révolution agraire jusqu'à son terme car seul notre succès dans ce domaine peut nous aider à nous industrialiser. Ceux qui s'opposent ouvertement ou discrètement à la prise des moyens de production par les travailleurs sont des saboteurs ». Le rapport poursuit en disant que le rôle des syndicats est d'organiser les masses laborieuses et de les orienter dans le combat pour l'augmentation de la production.

Le second jour [...], des ouvriers se lèvent et demandent à leurs collègues de quitter le congrès en protestation contre la présence de délégués non élus. Une grande partie des délégués se lèvent et se dirigent vers la porte. Mais le bureau du congrès arrive à calmer les délégués. Tout au long du congrès, le chahut, les cris, les accusations se répètent de toutes parts. [...]

Le délégué d'Annaba prend la parole. Il critique le projet de statut de la ferme autogérée qui met les organismes sous l'autorité du directeur. Il demande, s'il n'y a pas de secrets, qu'on explique ce qu'on vise par ce statut. (Ce statut a été retiré après avoir soulevé l'opposition de la majorité.)

Essaif al Arbi (des Aurès) commence son discours en disant : « Nous voulons la liberté. Nous sommes contre l'oppression. Nous refusons tout paternalisme bureaucratique [...]. Nous voulons des écoles pour nos enfants, des écoles de formation pour les ouvriers agricoles d'avant-garde. Nous voulons les allocations familiales pour les ouvriers agricoles et la distribution des bénéfices, des stations pour la conservation des produits agricoles. »

Boudhraa Abdellah (Constantine) dénonce d'abord la contre-révolution soutenue par la réaction interne et externe. Puis il demande au Parti et au gouvernement de respecter les décrets de mars et d'appliquer toutes les

décisions du premier congrès et de la charte d'Alger (« qui est notre lanterne dans l'obscurité »). Il continue : « Il y a des ouvriers qui vivent encore sous la dictature des despotes, de responsables, ennemis du pauvre et du faible. Les décrets de mars donnent aux ouvriers le droit de gérer la ferme. Mais les ouvriers ne gèrent pas la ferme. » Il voudrait que les services de l'agriculture présentent des comptes aux ouvriers et que les ouvriers contrôlent ces comptes. « Les ouvriers sont capables d'appliquer les décrets de mars, mais certains fonctionnaires les en empêchent. » [...] Il propose de former des coopératives de consommation dans les grandes fermes ou dans les groupes de fermes proches et de créer des usines de transformation des produits agricoles. [...] Il demande de réaliser rapidement l'étape suivante de la réforme agraire comme l'exige la charte d'Alger, d'exproprier les gros propriétaires [...]. Avant de finir son discours que les congressistes ont acclamé debout, il dit en conclusion : « Frères, vous connaissez toutes les pressions et les oppressions exercées par l'administration. Nous lutterons contre le despotisme quelle que soit sa source. Les ouvriers qui ont droit d'assister au congrès et de s'appeler ouvriers agricoles sont ceux qui se livrent au froid et au soleil, qui suent des labours et des moissons. Et ce sont ceux qui défendent les droits des ouvriers. Quant à ceux qui donnent des ordres, les mains dans les poches, ils ne sont pas des nôtres. [...] »

Hamdache Bouelam (Aïn-Temouchent) : « On dit qu'on nous paye 800 francs. Mais nous touchons 750 francs desquels on enlève l'assurance sociale dont on ne bénéficie pas [...]. On a expulsé nos enfants des écoles parce qu'ils ne sont pas propres et qu'ils n'ont pas de souliers. Mais nous ne pouvons pas leur acheter de souliers. » Il frappe sur la table en criant : « Cela est contraire à la Constitution socialiste que, nous avons votée tous. » Il continue : « Pourquoi le fonctionnaire du secteur agricole touche-t-il 120 000 francs par mois ? Ajoutez, frères, les allocations familiales et le logement sans loyer et les voitures de l'État ; alors que les ouvriers de la terre et surtout les ouvriers saisonniers ne travaillent que six à sept jours par mois à cause de la pluie et touchent 735 francs par journée de travail. » [...] Il reprend : « Le frère Ben Bella a liquidé Ben Gana et Borgeaud. Et nous, nous devons liquider les bourgeois qui nous dirigent. Et il faut que le frère Ben Bella nous aide contre ces *ghouls* (loups). Donnez-nous la démocratie et nous vous montrerons comment nous les vaincrons. » (Les congressistes se lèvent et clament en chœur : « Nous les vaincrons, nous les vaincrons !) [...] » Il continue : « Frères, la bourgeoisie des 404 a voulu

m'acheter, mais elle n'a pas pu. Parce que nous sommes ouvriers, toujours avec les ouvriers et contre la bourgeoisie, qu'elle soit dans l'administration ou ailleurs. » « Nous ne demandons pas au gouvernement de nous donner à nous, ou aux ouvriers saisonniers ce qu'il ne peut pas nous donner. Mais nous voulons qu'il enlève aux gros ventres engraisés pour donner aux pauvres. » Il quitte la tribune en criant : « Vive le socialisme ! Vive les ouvriers de la terre ! La vérité ! (*Assah fi Assah !*) À bas les oppresseurs ! »

Les ouvriers se lèvent, clament, dansent ; leurs turbans se défont, une partie par terre, l'autre encore sur la tête. Une atmosphère de délire. On répète en chœur (et en rythme) les slogans lancés par Hamdache.

Belkacem Ouiche (Oran) demande la nationalisation des stations de produits agricoles et développe sa proposition.

Ben Daoud Mohamed (Saïda) : « [...] Soixante-trois comités de gestion m'ont chargé de dire que nous sommes encore colonisés par les bourgeois. » [...]

Benkhedda Ayache (Aïn-Temouchent) : « Depuis deux ans, nous travaillons la terre comme les colons ou mieux. Nous voulons que sorte de ce congrès un syndicat révolutionnaire et fort qui impose nos propres décisions et les décrets de mars. » [...] Puis il crie : « Les fonctionnaires de l'ONRA nous viennent dans les 404 et nous disent qu'il n'y a pas d'argent pour employer les ouvriers chômeurs. Ils nous colonisent toujours. Nous devons lutter pour notre droit et pour nos lois où qu'elles soient. Frères, je suis délégué du pauvre ouvrier. Je ne suis pas délégué du ministère de l'agriculture. Cette fédération doit être la fédération des ouvriers de la terre et non pas la fédération du ministère de l'agriculture. » [...]

Bougheffa Djelloul (Sidi-Bel-Abbès) [...] parlant des agissements de la bureaucratie : « Un boulon coûte 3 000 francs, on nous l'a compté à 30 000 francs. Comment voulez-vous que l'autogestion réussisse avec ces gens-là ? Quant à l'argent des légumes, on ne sait quel oued l'a englouti. » [...]

Darbal Allaoua (Sétif) demande [la création d'] Unions paysannes et des coopératives de consommation pour lutter contre les spéculateurs. [...]

Larbi Mohand (Tiaret) intervient au nom des fonctionnaires du ministère. Il salue l'article 41 qui prévoit des sanctions contre les « ouvriers réfractaires ». À son avis, l'ouvrier doit avant tout être militant du parti pour avoir des droits.

Ben Ressag Ahmed (Tlemcen) : « Il y a des bourgeois qui ont pris des terres de l'autogestion. »

Ahmed Mabrouk (Al Asnam) dénonce les différentes méthodes de sabotage exercées par la bureaucratie contre l'autogestion. « Exemple : nous avons des vergers de grenadiers dont le prix des fruits est de 7 millions de francs. Mais l'ONRA a demandé 20 millions pour que personne ne les achète. Et c'est ce qui s'est passé. Les grenades ont pourri sur les arbres. Sur 17 000 arbres, on aurait pu avoir mille quintaux. Mais nous n'avons vendu que 300 quintaux. Le reste a pourri sur place. C'est du sabotage. Et après ça, on vient dire que les ouvriers ne travaillent pas. Depuis deux mois, on travaille jour et nuit sans être payés. On nous a envoyé un spécialiste des vendanges. Mes frères, je vous jure qu'il ne sait même pas cueillir des tomates. Moi, depuis trente ans je fais ce travail. Et il me dit que je ne sais pas le faire. [...] Je dois dire franchement : nous n'acceptons pas la dictature des fonctionnaires. [...]. »

Adjali Abdelkader (Al Asnam) : « Nous sommes ici au nom des ouvriers et pour les ouvriers. Nous sommes contre les pressions exercées sur les délégués. Nous voulons qu'on applique la charte d'Alger et les décrets de mars¹³. »

¹³. Texte rédigé à l'aide des comptes rendus officiels, mais inédits, des séances et publié en mai 1965 dans *La Révolution prolétarienne*.

Document 4 : Producteurs ou marchandises ?

Hocine Zahouane

Les mots trahissent parfois la confusion. Dans le domaine de la lutte, chaque partie cherche à leur donner un sens conforme à ses intérêts. L'histoire de notre mouvement révolutionnaire en comporte des exemples.

Au temps de la conquête coloniale de notre pays, Bugeaud cherchait à émuousser la résistance d'Abd El Kader en lui donnant des leçons sur l'interprétation du Coran. « Votre livre sacré, lui disait-il, vous permet de déposer les armes si les forces ennemies vous sont supérieures. » Ce à quoi notre grand résistant répondit qu'il connaissait suffisamment sa religion pour prendre des leçons d'un mécréant. Quelque temps avant le déclenchement du 1^{er} novembre 1954, Jacques Chevalier, alors grand seigneur de la colonisation, appelait les foudres d'Allah sur les têtes des nationalistes algériens, ennemis de la paix sociale et de l'ordre public, toujours en interprétant les versets du Coran.

C'est dire combien le langage n'est pas une affaire d'option, mais l'affaire de la société en général. C'est l'usage qu'en font les hommes qui lui donne un sens. Après l'adoption de la charte d'Alger, et à une étape où son application se heurte à une série d'obstacles, le sens des mots reprend un visage de combat. Soyons clairs. Ce n'est pas une querelle de gamin ou de précieuses salonardes, c'est le problème du devenir de la révolution, donc celui de tous les militants et des masses laborieuses¹⁴.

Parmi ces mots qu'on pare de confusion et qui touchent à l'arsenal de notre langage révolutionnaire, l'un vient de prendre des dimensions de premier plan au « congrès » des travailleurs de la terre à Ben-Aknoun. L'interprétation qui en est faite risque de remettre en cause les fondements idéologiques de la charte d'Alger : c'est la notion de producteur.

Qu'est-ce qu'un producteur ? Qu'est-ce qu'un producteur tel que le définit la charte d'Alger ? La réponse est simple. Elle peut être difficile si nous le voulons, si nous voulons engager une querelle sur le plan linguistique, sur le plan de l'étymologie des mots. Or, ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas un rôle de grammairien, c'est le raisonnement dialectique qui doit nous faire situer le sens des mots tel que le veulent les ennemis du

socialisme d'une part et, d'autre part, tel que l'entendent les authentiques socialistes.

Pour la clarté des choses, reprenons les différentes positions historiques du producteur. En régime esclavagiste, l'esclave appartenait, lui et ce qu'il produisait, à son maître. Il est assimilable à un instrument de production. La préoccupation du maître consistait uniquement à assurer l'entretien physique de l'esclave comme on assurerait l'entretien d'une machine. L'histoire nous indique que dans certaines mines de l'Amérique du Sud, les esclaves étaient nourris de fèves, denrée qui avait la propriété d'éviter leur épuisement rapide.

Dans le régime féodal, le serf était obligé de produire pour entretenir le maître et pour assurer son maintien physique. En régime capitaliste, l'ouvrier vend sa force de travail sur la base des conventions établies avec le patron. Dans les trois cas, la séparation est nettement claire entre le producteur et le maître de la production, entre l'esclave et le maître, l'ouvrier et le patron. Dans les trois cas le producteur n'est pas maître de sa production. Ce qui diffère, c'est uniquement la marge de sa production que le maître lui concède pour réparer sa force physique dépensée au travail, que ce soit sous forme de fèves aux esclaves, de lopin au serf, ou de salaire pour l'ouvrier.

Dans le régime socialiste, le producteur est maître de sa production. C'est lui qui, organisé socialement avec d'autres producteurs, décide alors de la nature et de la destination de sa production. Ici, nous dira-t-on, des questions se posent : Par quel système d'organisation le producteur se rend-il maître de sa production ? ; où se situe la séparation entre le producteur et le non-producteur ? La réponse à ces questions est que :

1. Le producteur se rend maître de sa production par l'institution de la propriété sociale à travers l'État qui doit être un corps de gestionnaires construit par les gestionnaires eux-mêmes, lesquels gestionnaires doivent être astreints à la volonté des producteurs et ne pas se situer au-dessus d'eux.

2. La séparation entre producteurs et non-producteurs est justement celle qui existe entre les ouvriers directement liés à la production, c'est-à-dire ceux dont la force de travail se transforme en biens matériels, et d'autre part le corps de gestionnaires fait non pas pour produire, mais pour gérer la production au nom de la collectivité. L'autonomie qui existait entre le patron et l'ouvrier risque de changer simplement d'aspect si le gestionnaire s'arroge des droits politiques et se soustrait à la dépendance des

travailleurs. Là se situe la raison d'exister des syndicats en régime socialiste. Car l'exploitation de l'homme, c'est avant tout l'imposition de conditions de travail, donc de vie, que ce soit par le capital ou par la fonction. *Si des gestionnaires au service de l'État des travailleurs, donc dépendant des travailleurs et non pas se situant au-dessus d'eux, s'introduisent dans les syndicats des producteurs et les caporalisent, alors il n'y a pas de socialisme. Il y a seulement changement de forme dans l'exploitation des travailleurs*¹⁵.

Mais, diront ces gestionnaires, nous aussi nous faisons partie de la société ; nos problèmes où sont-ils résolus ? Les vrais producteurs seront à l'aise pour leur répondre : « Vous êtes payés sur le budget de l'État, vos traitements sont fixes et ne sont aucunement sous l'effet du volume ou de la qualité de la production. Pour vous protéger contre d'éventuelles décisions scélérates, vous avez des organismes de recours et éventuellement vos syndicats de fonctionnaires. » C'est ainsi que doivent être posés les problèmes au niveau des rapports entre les producteurs et leurs syndicats et le corps de gestionnaires. C'est ainsi seulement qu'on pourra assurer que les producteurs soient réellement des producteurs maîtres de leur production et non pas seulement une marchandise qui pourrait être manipulée à des fins étrangères au socialisme. C'est ainsi qu'on sauvegardera les principes de la charte d'Alger.

28 décembre 1964

Source

Le Peuple, 28 décembre 1964

14. [[> Regarder là-bas pour construire ici...](#)].

15. [[> De la coopération](#)].

Document 5 : Un article antisocialiste

Dans l'édition arabe de *Révolution et Travail*, organe de l'UGTA, du 26 octobre 1964, Hocine Zahouane, responsable de la commission d'orientation du FLN put lire avec surprise une prétendue « lettre de lecteur » vouant aux gémonies « le socialisme instauré par le juif Karl Marx ». « Pourquoi donc, y lisait-on, tout ce bruit et ce remue-ménage autour de la lutte des classes ? Cette marchandise importée de Marx et de Lénine n'a pas de place dans l'Algérie musulmane qui s'est confiée au destin et à la présidence de Dieu... Notre socialisme arabo-musulman refuse la lutte des classes, interdit l'abolition des classes, respecte la propriété privée... » Le rédacteur en chef du journal « syndicaliste », T. Chafaï, fut, sur l'ordre de Zahouane, emprisonné pendant 48 heures pour avoir inséré cette homélie et le journal lui-même fut saisi. Mais son véritable inspirateur n'était autre que Safi Boudissa, tout à la fois un des secrétaires nationaux de l'UGTA et l'affairiste douteux des prétendues « coopératives » de Blida. Au dernier remaniement ministériel, Boudissa n'en a pas moins reçu de l'avancement : il est aujourd'hui ministre du travail d'Algérie.

Une démocratie autogestionnaire en gestation

Michel Raptis

En Algérie, dès la libération du pays en 1962, jusqu'à la chute du gouvernement d'Ahmed Ben Bella le 19 juin 1965, une expérience d'une importance dépassant les limites nationales a eu lieu : l'introduction de l'autogestion dans les exploitations agricoles et les entreprises industrielles abandonnées par leurs propriétaires européens.

Cette expérience fut favorisée par l'interaction d'un ensemble de facteurs qui tiennent à la structure économique-sociale spécifique du pays, à son régime colonial, aux conséquences de la guerre de libération, au rôle subjectif, également, de nombre d'éléments algériens et européens qui se sont trouvés impliqués dans le processus de la révolution algérienne.

Que l'Algérie, dès le déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954, fut insensiblement entraînée dans un processus de caractère éminemment révolutionnaire, dépassant les objectifs de l'indépendance nationale formelle, ce fait est confirmé [...] par les événements qui ont marqué le pays au lendemain de cette indépendance [...]. Le processus révolutionnaire n'est pas le produit de la préexistence d'une « direction » révolutionnaire consciente, mais, avant tout, d'un déséquilibre objectif des structures traditionnelles qui emporte les masses dans un mouvement à la recherche confuse d'une « issue », d'une « solution » à une situation devenue insupportable, intenable. La « direction » subjective est la condition indispensable pour la conclusion victorieuse du processus révolutionnaire, mais non pas le facteur déterminant pour déclencher ce processus.

Si en Algérie une expérience révolutionnaire a eu lieu dès le lendemain de l'indépendance nationale, de loin, à notre avis la plus importante sur l'échelle mondiale, depuis celle de la révolution yougoslave, de la révolution chinoise et de la révolution cubaine, ce phénomène est dû, en partie, au manque, précisément, d'une « direction » traditionnelle qui n'a pas pu altérer l'état quasi « brut » de cette expérience. Pendant toute une période, l'acteur principal sur la scène révolutionnaire du pays bouleversé par les conséquences de la longue et cruelle guerre de libération, fut les masses déshéritées des paysans et ouvriers et une « direction » assumée au

sommet par une équipe restreinte d'origine « nationale-révolutionnaire » dominée par la personnalité d'Ahmed Ben Bella, et, à des échelons inférieurs, par un nombre également restreint de militants algériens et européens dont certains d'éducation marxiste révolutionnaire, en tout cas de formation critique, créatrice, non conformiste.

Naturellement si l'amorce d'un authentique mouvement révolutionnaire de la classe fut favorisée par ces conditions spécifiques qui caractérisaient l'Algérie au lendemain de l'indépendance, le manque d'une direction collective enracinée dans la classe, c'est-à-dire d'une véritable avant-garde politique révolutionnaire, fut un handicap terrible, décisif, dans le développement, la consolidation et la victoire de l'ouverture révolutionnaire.

Mais notre propos [...] qui concerne exclusivement le « dossier de l'autogestion en Algérie » dans la période de l'été 1962 à l'été 1965, n'est pas d'entreprendre une critique de l'ensemble des raisons qui ont déterminé l'évolution enregistrée jusqu'à présent de la situation algérienne. Notre but est d'apporter une contribution concernant les conditions dans lesquelles a pu se créer, s'institutionnaliser et fonctionner l'autogestion en Algérie, sur la base de documents inédits jusqu'ici et grâce à notre expérience personnelle dans ce domaine où nous avons eu à travailler dès le début de l'expérience de l'autogestion.

Entre 1962 et 1965 des milliers d'exploitations agricoles et d'entreprises industrielles en Algérie ont été mises sous le système de l'autogestion, codifié par les décrets dits de « mars 1963¹⁶ », et la plupart de ces entreprises continuent à exister malgré toutes les déformations que la conception originelle du système a déjà subies. Nous considérons cette expérience comme une des plus intéressantes faites dans la longue marche historique des masses travailleuses mondiales en voie de réaliser leur libération sociale réelle, et absolument conforme aux préoccupations de notre temps, qu'elles se manifestent en régime capitaliste ou en régime socialiste, concernant l'accession des producteurs directs et des citoyens à la gestion effective de la production, de l'État, de la vie sociale tout entière.

Cette expérience se rattache aux diverses tentatives faites par les travailleurs, tout au long de l'histoire moderne, d'émerger, à l'occasion d'une rupture grave de l'équilibre social, sur la scène politique comme une force autonome, de se constituer en « classe dirigeante », gérant enfin elle-même le processus de production dans lequel elle est impliquée

directement, ainsi que l'ensemble de la vie politique et sociale. Dès l'époque déjà de la révolution anglaise du 17^e siècle – pour ne pas remonter à des mouvements antérieurs –, les *levellers* ont réclamé l'exploitation en commun des terres royales ou féodales que la disparition de la monarchie venait de laisser « vacantes ». On connaît les tentatives analogues auxquelles a donné naissance la Révolution française, et ses répercussions tout au long du 19^e siècle.

On connaît plus particulièrement les références de Proudhon à la gestion par les producteurs associés et surtout l'expérience historique de la Commune de Paris¹⁷ ainsi que les références à cette expérience contenues dans l'œuvre de Karl Marx et de Friedrich Engels qui ébauchent – de manière certes encore fort imprécise – la conception d'un État basé sur les « associations de producteurs libres et égaux » agissant « en pleine conscience suivant un plan commun et rationnel » (Engels à Bebel, 20-23 janvier 1886), sur la fédération des communes « autogouvernées » par les « producteurs » remplaçant l'« ancien gouvernement centralisé » (Karl Marx, *La guerre civile en France*).

Mais c'est la Révolution russe, en 1905 et ensuite en 1917 qui met en valeur le rôle des « conseils », des « soviets¹⁸ », en tant qu'organes démocratiques du pouvoir réel du prolétariat constitué en « classe dirigeante ». Durant toute une période, ces « conseils ouvriers » ont exercé une « force d'attraction fascinante », dont parle Max Adler dans *Démocratie et conseils ouvriers*, sur « toutes les couches de la population laborieuse » en Russie et ailleurs. On retrouve cette « force d'attraction fascinante » également dans nombre d'expériences analogues faites au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, aussi en Pologne et en Hongrie lors des événements de 1956¹⁹. Les raisons pour lesquelles les « conseils », en URSS en particulier, n'ont pu subsister en tant que système de pouvoir, de gestion de l'économie, de l'État, de la société tout entière, « exprimant directement la volonté du prolétariat », est une question qui n'entre pas dans le cadre du présent travail. Il nous suffit de constater que le système a, en fait, cédé la place à une direction de plus en plus centraliste de l'économie étatisée et planifiée, que nous considérons être un facteur fondamental dans la formation de la bureaucratie. Que des nécessités immédiates aient imposé aux bolcheviks de s'écarter des « normes » de la société démocratique et égalitaire décrite dans *L'État et la révolution* par Lénine et de la conception initiale du rôle des « conseils » dans cette société, est un fait incontestable. Comme il est maintenant certain que les

conditions précises dans lesquelles s'édifie, pendant la période historique de transition, le socialisme dans un pays isolé, et au surplus arriéré, n'étaient pas clairement perçues à l'époque. D'où les retouches et les ajustements successifs opérés par Lénine en particulier dans la politique et la pratique du pouvoir en URSS entre 1918 et 1923. Mais par la suite, ce qui n'était, certes, dans l'esprit de Lénine que recul passager et conjoncturel, plus particulièrement en ce qui concerne le rôle de la classe, de l'État, du parti, des syndicats, dans la gestion de l'économie et de la société, est devenu pratique et théorisation durables. Car, entre-temps, la gestion exclusivement centraliste par l'État de l'économie nationalisée, et bientôt planifiée, s'est avérée un facteur de formation irrésistible d'une bureaucratie omnipotente, détentrice de cette gestion.

C'est à la Yougoslavie que nous devons la conception, introduite d'en haut par le pouvoir même, d'une économie socialisée et démocratiquement autogérée par les producteurs, et de l'ensemble de la vie sociale. L'instauration de l'autogestion au niveau tout d'abord des entreprises économiques de base dans les années 1950 et ensuite au niveau également des communes, et progressivement de l'ensemble de la vie sociale, marque en Yougoslavie la tentative de rétablir la structure « soviétique » de l'État ouvrier de transition à un niveau même supérieur à celui que nous avons connu dans les toutes premières années de la Révolution russe. Certes le système de l'autogestion en Yougoslavie n'est qu'une ébauche qui présente toujours nombre d'imperfections, de lacunes, de déformations bureaucratiques, les conditions d'ensemble pour le fonctionnement global adéquat de l'autogestion n'existant pas encore²⁰.

C'est le cas également avec l'autogestion en Algérie, qui ne fut appliquée qu'au niveau des exploitations agricoles et des entreprises industrielles laissées « vacantes » à la suite du départ de leurs propriétaires européens. Pour que l'autogestion puisse se développer pleinement et se consolider en tant que système économique-social spécifique distinct de celui d'une économie nationalisée et planifiée exclusivement gérée par l'administration étatique centraliste, elle doit se débarrasser de la tutelle politique et administrative ; définir les rapports entre les collectifs des producteurs directs et le personnel technique ; déterminer les rapports avec le marché et le plan à l'échelle nationale. Aussi bien l'expérience yougoslave que l'expérience algérienne plus restreinte, ont clairement mis en lumière ces trois groupes de problèmes principaux de l'autogestion.

Il est quasi inévitable que l'autogestion à ses débuts soit sous la tutelle du pouvoir politique et de l'administration qui incarnent dans un certain sens les intérêts généraux et à long terme de la communauté sociale. Les travailleurs formés sous le capitalisme n'ont aucune préparation adéquate pour leur rôle de « gestionnaires » et le danger existe, effectivement, de les voir adopter des attitudes individualistes ou « localistes ». D'autre part, en aucun cas, ils ne sauraient s'acquitter de leurs tâches en matière de gestion de l'économie sans collaboration avec les services politiques et administratifs du pouvoir ouvrier.

Mais la « tutelle » doit être orientée dès le début dans le sens d'aider réellement la classe à faire l'apprentissage de l'autogestion et donc dans une perspective de dépérissement continué et accentué de la tutelle. Si, par contre, cette dernière se stabilise et s'approprie toute une série de prérogatives qui appartiennent à l'essence même de l'autogestion, nous sommes en présence d'une formation bureaucratique de l'autogestion qui risque, à la longue, de la vider de son contenu. C'est dans la manière dont s'exerce et évolue la tutelle politique et administrative sur l'autogestion qu'on reconnaît le caractère véritablement prolétarien et socialiste, ou non, du pouvoir révolutionnaire. Car son but ne saurait être que d'aider la classe à gérer elle-même l'économie, l'État, la société tout entière et non pas par délégations successives de son pouvoir aux partis, à l'État, aux syndicats même.

De ce point de vue l'évolution saine d'un régime prolétarien et socialiste se mesure par le recul progressif de la tutelle politique et administrative au profit de l'élargissement continu et accéléré des prérogatives de l'autogestion. Les détracteurs de l'autogestion évoquent l'argument de l'incapacité des travailleurs de s'élever au rôle de véritables gestionnaires de la vie économique, politique et sociale, de plus en plus compliquée de nos jours, qui exige un nombre accru de « spécialistes » techniques et scientifiques de toute sorte. La réponse à cet argument se trouve dans le processus de déprolétarianisation continue, du point de vue culturel, des travailleurs directs, que doit entamer un véritable pouvoir ouvrier en incluant le temps nécessaire à l'éducation politique, professionnelle et générale des travailleurs dans le temps du travail quotidien rémunéré. Ce qui suppose une profonde révolution dans le système éducationnel en associant étroitement lieux de travail et centres d'éducation.

Tous ceux qui ont posé sérieusement la question de la libération sociale effective des travailleurs par leur promotion en gestionnaires directs de la

société ont eu à souligner l'importance de l'éducation, en tant que moyen d'abolir progressivement la condition prolétarienne. Car celle-ci tient aussi bien au système du salaire qu'au bas niveau culturel des travailleurs. L'éducation continue qui est nécessaire doit être à la fois politique, professionnelle et générale. L'éducation politique peut et doit remplacer pour toute une période les lacunes provenant du manque d'une éducation professionnelle et générale adéquate et armer les travailleurs avec une conception d'ensemble des conditions générales de leur travail, de leur rôle, de leurs droits, de leurs devoirs également, dans le cadre d'un système basé sur l'autogestion. Aussi indispensable qu'elle soit, elle ne saurait cependant éclipser pour longtemps la nécessité de la faire accompagner par une éducation professionnelle et générale des travailleurs, afin d'éliminer progressivement le décalage existant entre eux et les éléments ayant une formation technique et scientifique supérieure. Car ce décalage, aussi longtemps qu'il existe dans des proportions importantes, ayant même tendance à s'aggraver, constitue une faiblesse organique de la structure de l'autogestion. Il aboutit nécessairement, soit à la domination de fait des collectifs ouvriers par les directeurs techniques, soit, au contraire, à la dégradation qualitative de ces derniers au détriment du développement de l'efficacité productive du système. Posséder une supériorité culturelle écrasante, particulièrement professionnelle, constitue un avantage qui se transforme invariablement, irrésistiblement, en un avantage bureaucratique, c'est-à-dire en la création et la consolidation de privilèges de pouvoir et de puissance matérielle.

Un véritable régime révolutionnaire se réclamant des travailleurs et du socialisme doit s'atteler dès le début à élever constamment le niveau culturel des travailleurs, à déprolétarianiser culturellement ceux-ci, afin qu'ils puissent effectivement jouer leur rôle de gestionnaires de la société. Il n'est pas de notre ressort de fixer le coût matériel d'une telle politique qui devrait être couvert en défalquant du temps de travail quotidien le temps consacré à cette éducation. La solution à trouver progressivement dépendrait de chaque cas concret et elle s'avérerait économiquement payante, nous en sommes convaincus, tant elle contribuerait à stimuler et à améliorer l'effort productif des travailleurs. Après une phase qui se déroulerait sous le signe de la tutelle politique et administrative, l'autogestion pourrait déboucher sur ce que certains Yougoslaves envisagent maintenant sérieusement : l'organisation des producteurs directs en tant que « managers » ou employeurs des équipes de direction

technique et de leurs services auxiliaires. En effet, la fonction de l'entrepreneur, de l'employeur, devrait revenir exclusivement aux producteurs directs qui loueraient, contre un salaire à déterminer, les services des techniciens employés à satisfaire au maximum les desiderata démocratiquement définis des organismes ouvriers de l'autogestion²¹.

Cette nouvelle étape transitoire dans le développement de l'autogestion de la classe ouvrière ferait ultérieurement place à des modifications résultant, entre autres, du nouveau niveau culturel (politique, professionnel et général) atteint par les producteurs directs et de la modernisation avancée de l'appareil productif. Pendant cette phase intermédiaire, l'autogestion se développe dans les conditions d'une économie marchande et monétaire, combinée avec l'existence d'une planification à l'échelle nationale, démocratiquement élaborée et appliquée. C'est là le troisième groupe de problèmes auxquels doit faire face l'expérience de l'autogestion.

La solution de ces problèmes est également concrète, selon chaque cas précis, et progressive. Il faut en effet envisager la construction du socialisme comme s'étalant sur toute une période historique et se déterminant constamment par l'élévation continue des forces productives nationales et l'élargissement de sa base internationale. Après une période initiale, plus ou moins longue, de prépondérance de la tutelle administrative centraliste sur l'autogestion, l'économie, la planification, qui permet au système de se développer à l'abri des réalités et influences du marché mondial, en régime quasi autarcique, doit venir une phase de participation progressive « à la division internationale du travail ». Ceci afin d'éliminer les coûts anti-économiques de production, de porter l'appareil productif au niveau international, et de mesurer ainsi les véritables progrès réalisés par le système. Cette phase a pour but de stimuler le développement des forces productives en rattrapant les performances et vitesses internationales, condition indispensable pour stabiliser le système economico-social nouveau autrement que par les moyens de la coercition politique, qui favorisent le développement, l'arbitraire et même l'omnipotence de la bureaucratie administrative. Certes la libéralisation économique propre à cette phase, qui implique une libéralisation également politique et générale de la dictature bureaucratique, ne va pas sans dangers et crises, aussi longtemps que la base de l'expérience reste confinée à l'échelle nationale. Mais dans la mesure où la structure du pouvoir politique du prolétariat se démocratise précisément par l'élargissement et l'épanouissement de l'autogestion, la

possibilité existe toujours de contrebalancer les forces économiques de caractère capitaliste, de corriger à temps les excès, les lacunes, les déséquilibres, et de dépasser ainsi chaque fois les crises éventuelles à un niveau supérieur par l'évolution globale progressive du système.

Pendant cette phase les stimulants matériels sont nécessaires et inévitables. Mais, en réalité, en système d'autogestion, ce qu'on appelle stimulant matériel devrait être un mode de rémunération des producteurs directs se rapprochant toujours davantage du mode éminemment socialiste, c'est-à-dire d'une rémunération selon le travail fourni, individuellement, par équipe de travail et par l'entreprise tout entière. La condition prolétarienne qui, du point de vue économique, découle du salariat, ne sera effectivement abolie que par l'introduction d'un mode de rémunération selon le travail. C'est d'autre part un tel mode de rémunération qui s'avérera le plus productif. Que les questions d'évaluation du revenu, et par conséquent également du travail fourni, surtout quand il s'agit d'évaluer la productivité résultant du travail collectif par équipe et par l'articulation la plus adéquate entre équipes et ateliers à l'échelle de toute une entreprise, soient très délicates à résoudre, ne saurait être un argument décisif contre ce mode de rémunération. L'entreprise capitaliste, aidée par des techniciens qualifiés, arrive bien à calculer les coûts de sa production et les progrès de sa productivité. L'entreprise socialiste devrait être capable de calculer ce qu'est la contribution de chaque producteur direct à l'augmentation de la productivité.

Les stimulants matériels, en contradiction avec la revendication absolument légitime des producteurs directs d'être rémunérés selon le travail fourni (une fois les défalcations faites allant à l'entretien de la société et aux fonds sociaux, etc. de l'entreprise), ne doivent concerner que les techniciens de direction. Que la classe ouvrière soit obligée pour toute une période de louer au prix fort les services de cette catégorie d'éléments, ne doit pas être un argument pour qu'elle ne puisse s'approprier une part grandissante de la productivité de son travail. Il faut en effet, distinguer strictement entre privilèges matériels exorbitants de la bureaucratie technique, administrative, politique, et le droit de la classe ouvrière sous un régime se réclamant du socialisme, à être rémunérée selon le travail fourni, selon son quantum de travail, pour employer l'expression utilisée par Marx.

Tous ces problèmes, très sommairement esquissés, nous les avons vus apparaître, y compris au cours de l'expérience algérienne, pourtant si

limitée. Ils surgissent [...] sans avoir pu, bien entendu, trouver encore de solution. Mais l'autogestion, par son essence même, développe une critique radicale, un dynamisme révolutionnaire ; elle met en cause toute la structure antérieure de la société et détermine un processus de transformation globale, permanente, de celle-ci. Elle ne doit donc pas être jugée en fonction des problèmes non encore résolus qu'elle soulève, mais en fonction des tendances fondamentales à remodeler l'ensemble de la société conformément aux aspirations et aux intérêts de la masse des producteurs directs et des citoyens. [...]

1967

Source

Michel Raptis, « Le dossier de l'autogestion en Algérie », *Autogestion*, n° 3, septembre 1967.

Pour en savoir plus

Dragicevic, A. (1966) « L'autogestion et la classe ouvrière », *Questions actuelles du socialisme*, n° 82, juillet-septembre.

16. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

17. [[> Commune de Paris \(La\)](#)].

18. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

19. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

20. [[> Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

21. « Le management des producteurs directs associés et de leurs organes d'autogestion » se ramènerait dans ce cas à « l'accomplissement de quelques activités fondamentales, à savoir : 1) maintenir et promouvoir la structure économique existante de la société ; 2) régler les rapports internes et définir les devoirs et les droits ; 3) choisir l'équipe de direction (ou le directeur, auquel on laissera le soin de former son "gouvernement" qui sera composé d'un nombre raisonnable de membres) et approuver la création des services auxiliaires nécessaires à son fonctionnement ; 4) déterminer les objectifs de l'activité économique, le montant du revenu et sa répartition, ainsi que les mesures à prendre afin de pouvoir soutenir la concurrence et suivre les progrès techniques ; 5) adopter le programme global que l'équipe de direction technique propose en vue de la réalisation des objectifs en question ; et sixièmement, suivre et contrôler l'exécution des décisions des organes d'autogestion, évaluer le "coût" de chaque action en particulier » (Dragicevic, 1966).

Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes

Article 1. Il sera constitué dans chaque entreprise agricole vacante, comprenant plus de dix ouvriers un comité de gestion composé de trois membres au moins. Ce comité sera élu par l'ensemble des ouvriers travaillant habituellement dans l'entreprise ainsi que par les anciens combattants, militants et victimes de la répression qui seraient installés dans l'entreprise après arrêté préfectoral.

Art. 2. Le comité de gestion choisira dans son sein un président qui déclarera la constitution du comité à l'autorité préfectorale chargée de prononcer son agrément.

En cas d'agrément du comité le président remplit les fonctions d'administrateur-gérant prévue par l'article 11 de l'ordonnance 62-020 en date du 24 août, concernant la protection et gestion des biens vacants.

Art. 3. Pendant la vacance de l'entreprise, le président du comité de gestion assurera en sa qualité d'administrateur-gérant, et aux lieux et place du propriétaire la gestion de cette entreprise.

Il pourra notamment commercialiser les produits de l'exploitation et contracter auprès des organismes de crédit agricole les emprunts nécessaires à son bon fonctionnement, le tout conformément aux lois et règlements en vigueur.

Art. 4. L'ensemble des recettes effectuées par l'administrateur-gérant devra être déposé régulièrement dans les caisses des établissements bancaires ou de crédit légalement constitués, l'administrateur-gérant ne pourra y prélever que les sommes nécessaires aux besoins de son exploitation après accord écrit de l'agent comptable du département ou son représentant.

Art. 5. Les ouvriers et employés de l'exploitation percevront le salaire légal correspondant à leur emploi. Ils participeront à la gestion de l'entreprise par l'intermédiaire du comité de gestion et aux bénéfices en résultant, dans les conditions qui seront définies ultérieurement.

Art. 6. En cas de retour du propriétaire, l'autorité préfectorale décidera des conditions de réintégration de ce dernier. En tout état de cause, le comité de gestion continuera à exercer ses droits qui lui sont reconnus par l'article 5 du présent décret²².

22. [\[> Gestion ouvrière des transports publics\]](#).

Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières

Article 1. Les entreprises industrielles et minières ainsi que les exploitations agricoles vacantes s'autogèrent par les organes suivants : 1. l'assemblée générale des travailleurs ; 2. le conseil des travailleurs ; 3. le comité de gestion ; 4. le directeur.

Toutefois, par décision du Président du conseil, certaines entreprises ou exploitations d'importance nationale peuvent être intégrées dans le secteur public et être gérées par des organismes publics, semi-publics ou des sociétés nationales.

Art. 2. L'assemblée générale des travailleurs est formée des travailleurs permanents de l'entreprise ou de l'exploitation, choisis conformément aux critères définis aux articles 3, 4 et 5. Le nombre de ses membres est défini annuellement selon le degré de développement et d'intensification de l'entreprise ou de l'exploitation.

Le plan de développement et d'intensification de l'entreprise ou de l'exploitation est conforme au Plan national de développement.

Art. 3. Pour être membre de l'assemblée générale des travailleurs, le travailleur doit répondre aux conditions suivantes : être de nationalité algérienne ; [...] n'avoir comme ressource principale que le produit de son travail dans l'entreprise ou l'exploitation ; être travailleur permanent de l'entreprise ou de l'exploitation ; avoir une présence ininterrompue d'au moins six mois. (Toutefois, les travailleurs permanents ayant quitté l'entreprise ou l'exploitation pour fait découlant de la lutte libératrice sont exempts de cette dernière obligation.)

Art. 4. Les travailleurs saisonniers ne peuvent être membres de l'assemblée générale ni jouir des droits et prérogatives attachés à cette qualité.

Art. 5. Le directeur, après avis des services compétents ainsi que du Conseil communal d'animation de l'autogestion : arrête la liste des membres de l'assemblée générale des travailleurs et leur délivre les cartes de membres ; détermine annuellement le nombre optimum des travailleurs permanents, techniquement nécessaires à l'accomplissement du programme économique de l'entreprise ou de l'exploitation.

Art. 6. Chaque membre de l'assemblée générale des travailleurs a droit à une seule voix. [...]

Art. 8. L'assemblée générale des travailleurs doit être convoquée par le conseil des travailleurs ou le comité de gestion au moins une fois tous les trois mois. Elle peut être convoquée extraordinairement sur l'initiative du tiers de ses membres. [...]

Art. 9. L'assemblée générale des travailleurs : adopte le plan de développement de l'entreprise ou de l'exploitation dans le cadre du Plan national ainsi que les programmes annuels d'équipement, de production et de commercialisation ; adopte le règlement en matière d'organisation du travail et en matière de définition et de réparation des tâches et des responsabilités ; approuve les comptes de fin d'exercice ; élit, s'il y a lieu, le conseil des travailleurs.

Art. 10. Le conseil des travailleurs, choisi parmi les membres de l'assemblée générale de l'entreprise ou de l'exploitation, comporte au plus cent membres et au moins un membre par fraction de 15 travailleurs, sans que le minimum soit inférieur à dix.

Art. 11. Les deux tiers au moins des membres du conseil des travailleurs doivent être engagés directement dans la production de l'entreprise ou de l'exploitation. [...]

Art. 12. Les membres du conseil des travailleurs sont élus pour trois ans et leur mandat est renouvelable chaque année par tiers.

Art. 13. Le conseil des travailleurs se réunit au moins une fois par mois sur décision du comité de gestion. Il peut néanmoins se réunir en assemblée extraordinaire sur l'initiative du tiers de ses membres.

Art. 14. Le conseil des travailleurs : [...] décide de l'achat et de la vente du matériel d'équipement dans le cadre du programme annuel d'équipement adopté par l'assemblée générale ; toutefois, la valeur du patrimoine initial ne doit pas diminuer ; décide des emprunts à long et moyen terme, dans le cadre du plan de développement adopté par l'assemblée générale ; décide de l'exclusion des membres sous réserve d'appel devant l'assemblée générale ; décide de l'admission de nouveaux travailleurs permanents [...]. En cas de carence du conseil, le directeur peut se substituer à lui. L'admission de nouveaux travailleurs doit se faire, par priorité, parmi les anciens combattants ou victimes de la répression ; examine les comptes de fin d'exercice avant leur présentation à l'assemblée générale ; élit et contrôle le comité de gestion.

Art. 15. Le comité de gestion comprend de trois à onze membres élus, en son sein, par le conseil des travailleurs, dont les deux tiers au moins doivent être engagés directement dans la production. Le comité de gestion

désigne, chaque année, un président parmi ses membres. Le renouvellement s'effectue chaque année en fin d'exercice et par tiers, comme il est dit pour le conseil des travailleurs.

Art. 16. Le comité de gestion assume les tâches de gestion de l'entreprise ou de l'exploitation et particulièrement : élabore le plan de développement de l'entreprise ou de l'exploitation dans le cadre du Plan national, ainsi que les programmes annuels d'équipement, de production et de commercialisation ; établit le règlement en matière d'organisation du travail, de définition et de répartition des tâches et des responsabilités ; établit les comptes de fin d'exercice ; prépare les décisions du conseil des travailleurs ; décide des emprunts à court terme dans le cadre des programmes annuels d'équipement, de production et de commercialisation ; décide du mode d'achat des produits nécessaires à l'approvisionnement, tels que matières premières ou semences, etc. dans le cadre du programme annuel de production ; décide du mode de commercialisation des produits et services ; règle les problèmes posés par la production, y compris l'embauche des ouvriers saisonniers.

Art. 17. Le comité de gestion se réunit au moins une fois par mois et aussi souvent que l'intérêt de l'entreprise l'exige, sur convocation de son président. Il peut admettre à ses séances, et à titre consultatif, des membres du conseil ou de l'assemblée générale des travailleurs susceptibles de développer des propositions et suggestions préalablement soumises au comité de gestion et concernant la marche de l'entreprise.

Art. 18. Pour que le comité de gestion puisse délibérer valablement, il faut que les deux tiers de ses membres, y compris le directeur, soient présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des présents. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. [...]

Art. 20. Le directeur : représente l'État au sein de l'entreprise ou de l'exploitation ; veille à la légalité des opérations économiques et financières de l'entreprise ou de l'exploitation ; en particulier : il s'oppose aux plans d'exploitation et de développement non conformes au Plan national ; il oppose son veto en cas de non-application des articles 3, 4 et 5 ; il s'oppose à la diminution de la valeur initiale des moyens de production de l'entreprise ou de l'exploitation ; assure, sous l'autorité du président, la marche quotidienne de l'entreprise ou de l'exploitation en appliquant les décisions du comité de gestion et du conseil des travailleurs [...].

Art. 21. Le directeur est membre de droit du comité de gestion avec voix délibérative. Il ne peut jamais être président. Le comité de gestion peut le charger de présenter des rapports au conseil et à l'assemblée générale.

Art. 22. Le directeur qui doit présenter les qualités morales et professionnelles requises par son emploi, est nommé et révoqué par l'organisme de tutelle, après agrément du conseil communal d'animation de l'autogestion. Il ne peut être relevé de ses fonctions de directeur que pour faute grave ou incompétence évidente ou si le conseil communal d'animation de l'autogestion lui retire son agrément.

Art. 23. Dans chaque commune il est créé un conseil communal d'animation de l'autogestion composé des présidents des comités de gestion, d'un représentant du parti, de l'UGTA, de l'ANP et des autorités administratives de la commune. En cas de nécessité, un conseil intercommunal peut être créé au lieu de conseils communaux, sans pouvoir se substituer à plus de cinq conseils. Un représentant de l'organisme de tutelle peut assister à toutes ces réunions.

Art. 24. Le conseil communal d'animation de l'autogestion : aide à la création et à l'organisation des organes de gestion des entreprises ou des exploitations ; intéresse les travailleurs aux problèmes de l'autogestion ; coordonne l'activité des entreprises et exploitations d'autogestion de la commune ; fait appel à l'aide technique et financière de l'organisme de tutelle en matière de gestion et de contrôle ; donne et retire son agrément au directeur désigné par l'organisme de tutelle [...].

Art. 25. Le conseil communal d'animation de l'autogestion élit son président parmi les présidents des entreprises et exploitations d'autogestion. Il se réunit sur l'initiative de son président, au moins une fois tous les trois mois.

Art. 26. Les membres des conseils des travailleurs, des comités de gestion d'entreprises et exploitations ou des conseils communaux d'animation de l'autogestion ne peuvent recevoir aucune rémunération particulière pour l'accomplissement de leurs missions, étant entendu que le temps consacré aux délibérations et travaux de ces organismes sera considéré comme temps de leur travail normal et rémunéré sur la même base que celui-ci.

Art. 27. Les membres des organismes susvisés n'exercent les fonctions qui leur sont dévolues que pendant les réunions des organismes dont ils sont membres et ne peuvent se prévaloir desdites fonctions hors des

sessions des dits organismes, à moins d'être expressément mandatés par l'organisme dont ils dépendent.

Art. 29. Les dispositions du présent décret sont exécutoires dès sa publication et devront recevoir leur plein et entier effet dans un délai maximum d'un an²³.

mars 1963

23. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion

Article 1. Le revenu annuel de chaque exploitation ou entreprise d'autogestion est égal à la production annuelle de cette entreprise – soit la masse de biens et de services produits par elle pendant une année – diminué des charges d'exploitation autres que la rémunération du travail. Le mode de calcul et les règles d'évaluation en seront fixés par voie réglementaire²⁴.

Art. 2. Le revenu annuel ainsi déterminé est réparti en deux masses principales : les prestations à la collectivité nationale, le revenu propre des travailleurs de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion.

Art. 3. Les prestations à la collectivité nationale se composent de prélèvements pour le fonds d'amortissement financier de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion. Le montant et l'utilisation de ce prélèvement sont fixés par voie réglementaire. Toutefois, l'entreprise pourra être dispensée, partiellement ou totalement, de ce prélèvement par l'autorité de tutelle, si les circonstances économiques, internes ou externes, le nécessitent. [...]

Art. 4. Le revenu propre des travailleurs de l'exploitation ou des entreprises d'autogestion, comprend : la rémunération des travailleurs non permanents de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion, notamment, les salaires et avantages servis à ces travailleurs, conformément aux lois sociales ; la rémunération de base des travailleurs permanents, fixée par l'autorité de tutelle, par poste et sur la base de normes minima de productivité ; les primes de rendement accordées aux travailleurs permanents selon les rendements par poste et par équipe. Ces primes sont fixées par le comité de gestion et doivent être approuvées par l'autorité de tutelle. Elles sont servies périodiquement dans la mesure où les rendements effectifs des travailleurs dépassent les normes minima prévues [...].

Les rémunérations de base et primes de rendement sont fournies en espèces ou en nature au moyen des produits de l'entreprise ou de l'exploitation d'autogestion dont la valeur est calculée aux prix du marché. Les modalités de paiement en sont fixées par le comité de gestion avec l'accord du directeur ; [...] un reliquat à répartir. Le conseil ou, s'il y a lieu, l'assemblée générale des travailleurs, détermine sa répartition. Il peut

décider de prélever sur ce reliquat des montants destinés : au fonds d'investissements de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion ; au fonds social de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion (logement, équipement pour l'éducation, les loisirs, la santé, mutualité, participation à des fonds communaux, syndicaux, coopératifs, etc.) ; à toute réserve ou provision qu'il jugerait nécessaire. Le solde est partagé en fin d'exercice entre tous les membres de l'assemblée générale des travailleurs, proportionnellement aux rémunérations de base augmentées des primes de rendement, accordées aux membres de cette assemblée. Toutefois, l'assemblée générale des travailleurs pourra éventuellement, sur proposition du comité de gestion, effectuer un prélèvement sur ce solde, avant sa distribution, au profit du directeur et des membres du comité de gestion à titre de prime de bonne gestion.

Si la trésorerie de l'entreprise ou de l'exploitation d'autogestion est à l'étroit, le directeur peut décider que les sommes à verser aux membres de l'assemblée des travailleurs seront portées en compte au sein de l'entreprise jusqu'à ce que ses moyens de trésorerie en permettent le règlement effectif. Ce règlement ne peut jamais entraîner une aggravation de l'endettement de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion à l'égard des tiers.

Art. 5. Si le revenu annuel de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion ne lui permet pas de faire face à ses obligations vis-à-vis des travailleurs et de la collectivité nationale, définies aux articles 3 et 4 ci-dessus, le comité de gestion devra prendre, sur proposition du directeur, les mesures d'assainissement nécessaires. Ces mesures sont soumises au conseil et à l'assemblée générale des travailleurs.

Art. 9. Le membre de l'assemblée générale des travailleurs qui quitte l'entreprise ou l'exploitation d'autogestion, pour quelque motif que ce soit, n'a aucun droit sur le fonds d'investissement, le fonds social, le fonds d'amortissement financier, les réserves et provisions de l'entreprise. À moins qu'il n'ait été exclu pour faute grave, il participera, *prorata temporis*, à la répartition du revenu net.

1963

Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion

Bureau national d'animation du secteur socialiste

En vue de l'installation des premiers conseils et comités de gestion prévus [...] et dans le cadre de la campagne nationale qui débutera bientôt pour la réorganisation démocratique des organismes de l'autogestion, il est nécessaire de prendre les précautions et dispositions suivantes :

1. Une commission électorale composée de trois à cinq membres désignés à l'unanimité par les travailleurs pour chaque entreprise ou exploitation ou par commune dans le cas des petites exploitations, sera chargée de dresser les listes électorales et de procéder au scrutin. Aucun membre de cette commission ne pourra être candidat pour les élections.
2. Les élections des conseils des travailleurs et des comités de gestion se feront sur la base de listes des candidats choisis parmi ceux qui ont droit de se considérer comme membres de l'assemblée générale des travailleurs.
3. Ces listes seront dressées soit par les représentants de l'UGTA dans chaque entreprise ou exploitation, soit par groupe de travailleurs, soit conjointement.
4. Pour les entreprises ou exploitations comportant jusqu'à cinquante travailleurs permanents, tout groupe éventuel de dix travailleurs aura le droit de présenter sa propre liste complète ou partielle de candidats pour le conseil des travailleurs ou le comité de gestion (dans le cas où on élit directement un comité de gestion) distincte de celle éventuellement présentée par l'UGTA.
5. L'élection des comités de gestion par les conseils des travailleurs se fera également sur la base de listes. Chaque membre du conseil des travailleurs a le droit de proposer une liste [...] de candidats pour le comité de gestion.
6. Les listes des candidats pour les conseils des travailleurs ou pour les comités de gestion, une fois établies, sont agréées par la commission électorale qui les affiche dans l'entreprise ou l'exploitation [...].

Le jour du vote, la commission électorale procédera au scrutin secret par bulletins. Chaque bulletin de vote doit contenir le nom de tous les candidats, séparément pour chaque liste. Sur le bulletin de vote,

l'électeur marque le candidat pour lequel il vote en entourant d'un cercle le numéro d'ordre précédant le nom du candidat, et choisit parmi les différentes listes, un nombre équivalent au nombre de membres du conseil des travailleurs ou du comité de gestion.

7. Si l'électeur est illettré, il peut se présenter au bureau de vote accompagné d'un membre de son choix de la commission électorale, qui l'aide à signaler, de la manière indiquée, le nom du candidat de son choix. Il remet ensuite lui-même le bulletin de vote dans l'urne²⁵.

²⁵. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].

Charte d'Alger

Parti du Front de libération nationale

La dynamique globale de la lutte sociale telle qu'elle s'est manifestée au lendemain de la libération agit en faveur d'une ouverture socialiste de la révolution. La majorité écrasante de la population paysanne et ouvrière vit dans des conditions de paupérisation extrême. [Des mesures ont été prises par le pouvoir pour aller dans le sens de la transformation radicale de la société]. Ces mesures [...] ont été accélérées par le fait de la disparition brusque de la véritable classe possédante du pays représentée par la population européenne.

C'est dans l'interaction de ces conditions objectives qu'il faut chercher l'origine du décret sur l'annulation des transactions qui a exprimé la décision du pouvoir de donner un coup d'arrêt à la croissance des forces hostiles au socialisme, en les empêchant d'accaparer le patrimoine national récupéré grâce aux sacrifices des paysans et ouvriers au cours de la guerre de libération.

C'est également dans cette interaction des conditions objectives qu'il faut chercher l'origine du mouvement des « comités de gestion » constituant une continuité de la révolution à travers les mesures des autorités politico-militaires d'après-guerre. Le mouvement encouragé, institutionnalisé par le pouvoir, a abouti à l'actuel système de l'autogestion, caractéristique principale en Algérie de l'ouverture vers le socialisme.

L'autogestion exprime la volonté des couches laborieuses du pays d'émerger sur la scène politico-économique et de se constituer en force dirigeante²⁶. Sur le plan économique, l'autogestion a posé la nécessité de l'extension de la réforme agraire et des nationalisations, tant dans l'agriculture que dans l'industrie et de la réorganisation du commerce extérieur et intérieur ainsi que celle du système bancaire. Sur le plan politique, elle pose les rapports réciproques de l'État, du parti, des syndicats et des masses dans une optique nouvelle qui implique le développement constant du caractère démocratique de toutes ces institutions dans leurs relations avec les masses. La démocratie socialiste indispensable doit se manifester et se concrétiser par l'existence à la base de véritables organismes démocratiques de gestion de l'économie, de véritables organismes populaires d'administration démocratiques des

communes, de véritables syndicats démocratiques et d'une administration efficace contrôlée par les masses.

C'est dans l'autogestion que s'est manifesté et se manifestera le développement interrompu de la révolution nationale populaire en révolution socialiste, posant tous les problèmes économiques et politiques résultant de la transition en cours du colonialisme à l'émergence d'un État ouvrant la voie au socialisme. Dans ce processus, le rôle des travailleurs urbains à côté des travailleurs agricoles du secteur autogéré va devenir de plus en plus décisif, car les assises sociales du pouvoir révolutionnaire ne peuvent être que les masses laborieuses alliées aux paysans pauvres du secteur traditionnel et aux éléments intellectuels révolutionnaires.

La nature du pouvoir révolutionnaire est d'être le défenseur des intérêts des couches laborieuses qui constituent ses assises sociales, c'est pourquoi il ne peut manquer de se heurter aux couches privilégiées qui comprennent d'une part tous ceux qui, à quelque degré que ce soit, détiennent la propriété des moyens de production, et d'autre part, la bourgeoisie bureaucratique.

Problèmes de la transition et tâches d'édification

Poser le problème du capitalisme en termes purement économiques et ne pas voir la contradiction entre dirigeants et exécutants, c'est se condamner à faire du socialisme une recette de l'accumulation primitive et à perdre ainsi sa signification humaine. Le socialisme n'est pas seulement une certaine organisation de la production, c'est la récupération de la société par les individus qui la composent et leur libre épanouissement²⁷. Le socialisme ne se définit pas uniquement par la nationalisation de moyens de production. Il se définit aussi et surtout par l'autogestion, solution véritable à la double contradiction de la propriété privée et de la séparation maîtrise-exécution.

La période de transition est celle où l'organisation politique de la société prépare au socialisme à partir de l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, de l'établissement des bases matérielles et sociales pour un développement rapide des forces productives et d'une libération de l'activité créatrice des travailleurs. Aucun de ces aspects ne peut être privilégié aux dépens des autres car il s'agit d'un tout indissoluble.

Ces conditions générales impliquent la construction d'un État populaire qui exprime la volonté des masses de construire le socialisme et qui organise la défense des conquêtes révolutionnaires en même temps qu'il

anime une politique dynamique dans les relations avec les autres [...] peuples.

Un tel État a pour tâche première de préserver les expériences socialistes en cours, de les aider à triompher des difficultés inévitables, d'intervenir dans le secteur privé pour en hâter la socialisation, de pallier l'absence de gestion directe quand celle-ci n'est pas encore possible, sans jamais perdre de vue que ce rôle gestionnaire – exceptionnel – qu'il est amené à assurer n'est qu'une étape provisoire qui prépare l'organisation autogestionnaire.

Ces conditions préalables préparent l'industrialisation, mais ne résolvent pas, à elles seules, le problème. Il y a, dans les pays à structure essentiellement agraire, une exigence des paysans à voir leur sort amélioré par rapport à l'ancien état de choses. Cette exigence qui se traduit par un accroissement de la consommation entraîne donc une diminution du surproduit social. Une contradiction apparaît dont la solution doit être abordée en toute clarté.

Pallier la diminution du surproduit social par la recherche d'une aide étrangère sans principe, compromet jusqu'à l'indépendance nationale elle-même. Organiser la société selon la contrainte pour obtenir de façon autoritaire un abaissement du niveau de vie, c'est ouvrir la voie à une bureaucratisation qui est la négation même du socialisme.

Par contre, ce qui doit être évité, c'est que le privilège technique se transforme en privilège politique et que les cadres, organisés en couche particulière, organisent la société selon un modèle technocratique. Là aussi, la solution réside surtout dans l'application de l'autogestion.

Le principe essentiel de la période de transition est que les mêmes moyens ne peuvent être mis indifféremment au service de n'importe quelle fin. Il y a un rapport intrinsèque entre les instruments qu'on utilise et le résultat qu'on obtient. On ne peut développer une société nouvelle à partir de méthodes et de structures qui font partie du développement capitaliste. Or, le principe de la scission de la société en sphères dirigeantes qui encadrent et les masses qui exécutent est le principe même de la société capitaliste.

Les questions de la société nouvelle sont celles-ci : « Qui contrôle et sanctionne l'obligation de travailler ? Qui établit les normes ? Qui gère la production ? » Si les réponses organisent une séparation entre la catégorie sociale chargée de gérer le travail des autres et les producteurs, le socialisme est compromis. Seule la collectivité organisée des travailleurs peut assumer une telle tâche. Seule elle peut établir des plans qui soient

autre chose que des schémas artificiels réalisables seulement sur le papier, seule, elle peut, à un problème collectif, donner une solution collective. C'est le sens de l'autogestion.

Le programme de transition est l'étape nécessaire de la réalisation des conditions matérielles et humaines du socialisme. La pénurie économique justifie la répartition selon le travail. Elle ne saurait justifier la persistance de l'exploitation sous quelque forme que ce soit.

Dans une telle période le problème de la rémunération et des avantages sociaux consentis aux couches dirigeantes et aux appareils de l'État est très important. Il serait illégitime que soit instaurée une caste privilégiée tant par les satisfactions de prestige que par le statut financier. D'autre part, les dépenses somptuaires non seulement aggraverait les difficultés de l'accumulation mais créeraient une base à un mécontentement et à une contestation explicable.

L'autogestion est le principe même de cette société. En elle se noue la fin de l'exploitation, la compréhension par chaque travailleur de son activité car la fonction économique et la fonction politique deviennent inséparables ; l'intéressement direct du producteur à sa production, c'est-à-dire le contraire même du salariat. En elle se réalise le début du règne de la liberté.

La réforme agraire

La réforme agraire se doit de tenir compte de l'aspiration des fellahs à la propriété des terres dont ils ont été trop longtemps frustrés. Cependant, une simple redistribution apparaîtrait comme une entreprise antiéconomique, si elle n'était complétée par des mesures débouchant sur un dépassement de cette forme d'appropriation. Dans un premier stade, l'organisation d'un système coopératif semble le meilleur moyen de dépasser cette forme d'appropriation et de permettre un renforcement de la productivité générale ; d'autant qu'une tradition communautaire séculaire favorise une telle évolution.

Ce système coopératif doit être ouvert à tous les petits paysans qui y trouveront les moyens de jouer un rôle de plus en plus important dans la vie et le développement économique du pays. Il s'agit en effet d'intégrer progressivement cette masse extrêmement importante que constitue la petite paysannerie à l'ensemble des activités nationales. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que ce système coopératif représente, en tout état de cause, une forme d'organisation plus rudimentaire par rapport à

l'organisation socialiste qu'est l'autogestion. Le but visé doit être la transformation progressive de ces coopératives en organismes d'autogestion. Pendant la période de coexistence des deux systèmes, le parti et le gouvernement doivent veiller à ce que le passage à l'autogestion qui exclut la contrainte, soit pour le paysan une promotion.

L'industrie

Les structures industrielles léguées en Algérie par la colonisation sont très peu développées. Il s'agit essentiellement d'ateliers, de petites industries alimentaires et quelques complexes de moyenne importance (verreries d'Afrique du Nord, Acilor, etc.) voués, pour leur approvisionnement, au bon vouloir du marché français. Contrairement à ce qui s'est produit dans le secteur agricole, seule une petite partie de cette faible implantation industrielle a été placée en autogestion²⁸. Cette situation d'infériorité, jointe aux moyens d'action dont dispose un capital étranger particulièrement intéressé par l'industrie, rend le secteur autogéré particulièrement vulnérable.

Ce secteur a en effet à se défendre contre des forces beaucoup plus puissantes que celles qui s'opposent au développement du secteur autogéré agricole. Il apparaît donc que la défense, la consolidation et le développement du secteur autogéré industriel [...] doivent occuper au premier chef le Parti et le gouvernement. Or, le développement du secteur industriel autogéré suppose non seulement l'orientation et la transformation progressive du secteur industriel privé mais la création par l'État d'entreprises industrielles nouvelles.

La planification

Le développement économique du pays est tributaire de la planification. Celle-ci est appelée à combler le retard accumulé. Mais elle n'est pas une panacée. Mal conçue, non fondée sur des bases structurelles et économiques réelles, elle aggrave le retard par rapport au pays industrialisé.

Sur le plan technique, la planification est liée à la connaissance exacte de l'état du pays, des nécessités régionales, des besoins prioritaires et à la vérification permanente du fonctionnement du plan pour qu'en soient corrigés les défauts. L'exactitude de l'information est un problème fondamental car les bureaux ont une tendance à l'autosatisfaction et à la croyance que l'élaboration théorique équivaut à la réalisation concrète.

Cette circulation de l'information ne peut se faire sans la participation directe des travailleurs intéressés au plan²⁹.

Sur le plan économique, la planification exige la mobilisation et la centralisation du surplus économique, c'est-à-dire de ce qui dans la valeur de la production dépasse ce qui est nécessaire à la consommation des travailleurs. Cette mobilisation et cette centralisation peuvent prendre deux formes complémentaires : entre les mains de l'État pour les entreprises qui relèvent directement de sa gestion d'une part ; entre les mains du secteur autogéré et des coopératives de production d'autre part. Elle exige une utilisation des surplus de façon que les travailleurs voient très rapidement les effets de la planification faute de quoi celle-ci restera un but extérieur qui n'appellera pas leur effort.

Il n'y a pas de plan possible sans la participation consciente et le concours actif des travailleurs. Ceci est d'autant plus vrai dans les pays sous-développés où les moyens étant réduits, chaque effort de la population est d'une importance décisive. Cette participation doit se faire non seulement pour la défense de la planification contre ses adversaires, non seulement pour le contrôle de l'exécution, mais aussi et surtout pour l'élaboration du plan. C'est pourquoi, on ne peut séparer les organismes de planification et les organismes d'autogestion.

16-21 avril 1964

²⁶. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

²⁷. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

²⁸. [[> Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est](#)].

²⁹. [[> Budget participatif](#)].

Égypte

Travailleurs prennent les choses en main (Les)

Jano Charbel

Lassés de l'inaction du gouvernement sur la renationalisation de leurs entreprises, pourtant validée par la justice, certains travailleurs ont tenté de prendre les choses en main par des expériences d'autogestion ouvrière – ce qui les a amenés à constater que le gouvernement s'opposait activement à leurs efforts.

Les autorités ont mis un coup d'arrêt à une expérience de ce type à la Tanta Flax Company, dont la renationalisation était attendue depuis plus de deux ans. Le 15 mars, la Simo (Compagnie du papier du Moyen-Orient) est devenue la septième entreprise à être renationalisée par ordonnance d'un tribunal depuis la fin 2011. Cependant, les autorités n'ont toujours pas remis cette société en fonctionnement dans le cadre du secteur public³⁰.

Nous ne pouvons pas payer nos loyers ou nourrir nos familles. Nous perdons rapidement tout espoir, car il ne semble n'y avoir aucune véritable préoccupation des autorités, aucune volonté réelle de résoudre nos demandes. Plus de 500 employés meurent lentement car notre entreprise est paralysée. Nous en appelons désespérément à l'État pour sauver notre entreprise.

Le tribunal administratif a rendu des jugements annulant les privatisations de la Tanta Flax Company, de la Nubariya Seeds Company, de la Shebin al-Kom Textile Company et de la Nile Cotton Ginning Company, ainsi que de la Nasr Steam Boilers Company et de la chaîne de grands magasins d'Omar Effendi. D'après les attendus de la Cour, ces entreprises de service public ont été vendues à des investisseurs privés de 1990 à 2010 à un prix bien inférieur à leur valeur réelle sur le marché. N'étant plus gérés par des investisseurs, privés ou publics, ces entreprises et leurs travailleurs ont été en grande partie laissés dans l'incertitude. À l'exception des magasins Omar Effendi, et dans une moindre mesure de la Shebin al-Kom Textile Company, l'État ne s'est pas investi dans la renationalisation ou la relance de ces entreprises. Dans l'espoir de retrouver leur emploi et de voir repartir leurs usines, les travailleurs de ces sept entreprises ont déposé des requêtes et organisé des manifestations et des *sit-in* pour exiger un retour à l'emploi dans un délai de trois ans. Ces demandes sont survenues au moment où de hauts responsables de l'État –

notamment le premier ministre Ibrahim Mehleb, le maréchal Abdel Fattah al-Sisi et le ministre du travail Nahed al-Ahsry – ont exigé que les travailleurs arrêtent de manifester ou de faire grève et aident la reprise économique en reprenant la production.

Mais ces appels à un retour à la production sonnent creux pour de nombreux travailleurs. « Ce sont des paroles vides de sens à l'attention des médias », explique Hecham al-Oql de la société Tanta Flax and Oils qui ajoute que les travailleurs veulent « faire fonctionner nos entreprises, mais le gouvernement nous empêche de nous remettre au travail ».

Après des années sans salaires, les travailleurs de Tanta Flax ont été le dernier groupe à tenter l'autogestion de leurs usines³¹.

Expériences d'autogestion

Le 19 mars, des dizaines d'anciens ouvriers ont relancé deux lignes de production sur les dix que compte l'entreprise Tanta Flax. Alors que la nouvelle de la remise en marche de l'usine sortait des murs de l'entreprise, les autorités locales ont coupé l'électricité et l'expérience a dû s'arrêter après quelques heures. Selon Oql, les forces de police étaient envoyées dans l'usine moins de deux heures après avoir été informées de l'action des travailleurs. « Ils nous ont affirmé sympathiser et soutenir nos efforts, puis, quelques minutes après leur départ, l'électricité a été soudainement coupée » dit-il. Un autre ancien travailleur, Gamal Othman, explique : « Après avoir annoncé notre intention d'autogérer nous-mêmes l'entreprise, la Holding Company for Chemical Industries a appelé la direction des services publics locaux de Tanta pour nous couper l'électricité. » « Par l'autogestion, notre intention était de montrer à la maison-mère qu'il est facile de relancer les usines de la société et que nous avons des matières premières pour assurer un mois de production », explique, un peu déçu, Othman.

Othman ajoute que ses collègues et lui-même ont cherché à faire pression au milieu du mois de mai sur la maison-mère et sur le ministère de l'investissement afin qu'ils donnent suite à leur promesse d'achat de la quantité nécessaire de semence de lin aux agriculteurs locaux, estimée à environ 7 millions de livres égyptiennes. « Nous craignons que si la société n'achète pas ces cultures aux agriculteurs, ceux-ci les vendent à d'autres, et que les plans de redémarrage de la compagnie avant l'année prochaine, ne soient donc jamais mis en œuvre », prévient-il.

Autant la maison-mère que le ministère de l'investissement ont fait des déclarations selon lesquelles ils relanceraient la Tanta Flax Company en 2015, mais aucune date précise n'a été mentionnée pour cette opération.

Othman critique l'incapacité du gouvernement à ré-exploiter Tanta Flax et d'autres sociétés bloquées :

Les autorités ne devraient pas payer une indemnisation aux travailleurs égal à leur salaire de base, alors qu'ils sont sans travail et que les lignes de production demeurent à l'arrêt. C'est un gaspillage des ressources de l'État. Les autorités devraient plutôt investir dans le mouvement de remobilisation des travailleurs et de leurs entreprises, car cela profiterait à la fois à l'État et aux travailleurs.

Les travailleurs de l'entreprise Tanta ont été inspirés par l'expérience autogestionnaire réussie de la Nubariya Quels Seed Company, engagée deux ans plus tôt. Ces deux années d'autogestion se sont avérées fructueuses pour l'entreprise, les bénéfices générés sont estimés à 10 millions de livres égyptiennes.

Rentable, la société Nubaseed avait été vendue à l'investisseur saoudien Abdel Ellah al-Kaaki en 1999 – le même homme d'affaires qui achètera la Tanta Flax Company en 2005. Kaaki avait arrêté tout investissement dans ces deux sociétés en 2011, lorsque les travailleurs avaient déposé leur recours devant le tribunal administratif et exiger la renationalisation de la société. Cependant, l'expérience d'autogestion réussie des travailleurs de Nubaseed a été stoppée à la fin de 2013 par le cabinet de l'ancien premier ministre Hazem al-Beblawi, lorsque des ministres ont interjeté en appel contre le jugement de renationalisation rendu en 2011.

Le tribunal administratif devrait rendre son verdict le 12 avril au sujet de cet appel. Selon Oql, « la balle est dans le camp du ministère des finances. Elle y est depuis près de trois ans, mais nous continuons à attendre une action. Afin de pousser le ministère de l'investissement à remettre en marche notre entreprise, nous l'avons informé que nous étions prêts à travailler sans salaire pendant un mois, gratuitement, afin de remettre notre société sur pieds et retrouver nos emplois. Pourtant, nous n'avons aucune réponse de leur part, et nous avons donc décidé d'essayer la mise en autogestion de l'entreprise ».

L'ancien candidat à la présidence Khaled Ali, qui a servi d'avocat pour la plupart des entreprises privatisées ci-dessus, a appelé les autorités de

l'État à permettre aux travailleurs de gérer eux-mêmes leurs entreprises quand elles sont à l'arrêt ou lorsque les investisseurs ont fui le pays.

Parmi les expériences notables en autogestion, citons celle de l'usine d'ampoules de Ramy Lakkah, qui a duré de 2001 à 2006. Alors que le propriétaire et les investisseurs avaient décampé du pays, cette expérience a réussi à accroître à la fois la production et les profits de l'entreprise. Après l'apurement de ses finances, l'entreprise a été remise à son ancien propriétaire Lakkah lors de son retour de France.

Dans ce même secteur industriel, l'entreprise de textile connue sous le nom de Economic Company for Industrial Development a été autogérée avec succès de 2008 à 2010. Son propriétaire, Adel Agha avait fui le pays et abandonné plus de 500 travailleurs qui ont réussi à faire fonctionner eux-mêmes l'entreprise. Cette société et sa société mère Ahmonseto ont été liquidées en 2010 et fermées lorsque les banques ont repris possession des actifs d'Agha.

La papetière Simo

Lorsque les travailleurs de la Simo ont envisagé d'autogérer leur entreprise, ils ne purent pas mener à bien ce projet car le gaz et l'électricité étaient coupés depuis juin 2013, date depuis laquelle les anciens propriétaires n'avaient pas payé leurs factures. Comme dans le cas des entreprises mentionnées ci-dessus, le tribunal administratif a constaté que la papetière Simo – privatisée en 1997 en tant que société par actions – avait été vendue à des investisseurs, en dessous de sa réelle valeur.

Depuis juin 2013, moment où ils avaient déposé un recours devant le tribunal administratif, plus de 500 travailleurs de l'entreprise Simo – qui employait à l'origine environ 3 000 travailleurs avant la privatisation – se sont retrouvés sans travail, salaire ou indemnités.

« Nous avons signé des pétitions adressées aux représentants du gouvernement, au conseil des ministres et aux autorités locales pour demander la ré-exploitation de notre entreprise – en vain », explique Abdel Ati Gharib, président de la section syndicale de Simo.

Les travailleurs de la Simo ont manifesté le 8 mars devant le siège du cabinet avec des travailleurs de plusieurs autres sociétés bloquées, réclamant des investissements de l'État afin que leurs entreprises soient remises d'aplomb³².

Une requête, déposée par la Holding Company for Chemical Industries – qui, comme la compagnie Tanta, est censée gérer et superviser Simo –

contre le verdict du 15 mars, a stoppé la renationalisation de la Simo. Le tribunal administratif n'a pas encore rendu son verdict en ce qui concerne cet appel. « Notre société est très rentable et peut de nouveau fonctionner facilement avec un peu d'investissement, d'entretien et le paiement des salaires », explique Gharib. « Nous sommes prêts et capables de nous remettre au travail, et, en fait, nous insistons sur le retour au travail. Nous voulons juste le retour de nos emplois et de l'entreprise. » Le ministère du travail doit payer un mois de salaire de base aux travailleurs de Simo à partir de la semaine prochaine, d'après Ghareeb, qui ajoute : « Bien que nous soyons reconnaissants pour toute sorte d'aide, nous ne demandons pas l'aumône ou des solutions temporaires. Nous demandons maintenant la remise en marche de notre société et la réintégration de tous les travailleurs licenciés. »

« Les travailleurs de Simo dorment à tour de rôle dans l'entreprise, située à Shubra al-Khaima, afin de protéger ses cinq usines et de prévenir les intrusions et les vols », ajoute Gareeb.

Nous ne pouvons pas payer nos loyers ou nourrir nos familles. Nous allons rapidement perdre tout espoir, car il semble y avoir aucune véritable préoccupation des autorités, ou aucune volonté réelle de résoudre nos griefs. Plus de 500 employés meurent lentement dans la paralysie de notre entreprise. Nous réclamons désespérément à l'État de sauver notre entreprise.

Ghareeb et des milliers d'autres travailleurs rappellent aux autorités la décision d'avril 2013, qui a condamné l'ancien premier ministre Hicham Qandil à un an de prison pour avoir omis de respecter le verdict de la renationalisation de la Nile Cotton Ginning Company. Quand ce dernier a interjeté en appel de ce verdict, sa peine a été confirmée en septembre 2013. L'ancien premier ministre a été arrêté en décembre 2013 et purge actuellement sa peine.

Nous voulons que le gouvernement applique ce qu'il préconise pour la production, explique Ghareeb, qu'on nous aide à remettre cette entreprise en activité et, en quelques mois, nous ramènerons des profits.

avril 2014

Traduction

Patrick Le Tréhondat

Source

Mada Masr, www.madamasr.com

30. [[> Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

31. [[> Prendre les commandes au patron](#)].

32. [[> Tricofil](#)].

Tunisie

Optimum Group Évolution en Scop

Collectif

Optimum Group Évolution est une entreprise de télémarketing dont le patron a disparu sans se soucier du paiement des salaires. Situés dans une région où les luttes sociales sont une tradition, ses salariés souhaitent aujourd'hui reprendre leur entreprise sous forme de coopérative de production, situation délicate dans un pays où ce statut n'existe pas encore. Nous publions ici leur déclaration.

Nous déclarons que nous sommes les anciens salariés d'Optimum Group Évolution. Nous avons tous travaillé de 2009 à mars 2011 en tant que télé-enquêteur, notamment pour le compte de grands clients tels que Tunisie Télécom.

Nous avons été abandonnés par le patron de l'entreprise [...] qui nous a licenciés sans nous payer deux mois de salaire et a fermé les locaux de l'entreprise sans se soucier de ce que nous allons devenir.

Actuellement, en avril 2013, Optimum Group Évolution garde toujours au troisième étage du bâtiment appartenant au pôle technologique de Gafsa dans le centre-ville de Redeyef une plate-forme du centre d'appel tout équipée. À cet étage du Pôle se trouvent 40 ordinateurs équipés de logiciels de télé-enquête et contenant les bases de données avec lesquelles nous avons travaillé.

[Le patron] ne s'intéresse plus depuis deux ans à ces ordinateurs, ces logiciels et cette base de données. Il a complètement abandonné l'entreprise et ne vient pas à Redeyef.

- Nous, par contre, nous souffrons du chômage forcé et nous voulons reprendre le travail. Comme l'outil de travail de notre ancienne entreprise se trouve à Redeyef et que nous habitons tous à Redeyef, [...] nous déclarons notre volonté de reprendre le travail dans le bâtiment du pôle technologique de Gafsa dans notre ville.

Nous nous constituons en coopérative de production et nous déclarons vouloir :

- remettre en marche les ordinateurs et les logiciels avec l'aide d'informaticiens compétents de Redeyef ;

- recontacter nos anciens clients, notamment Tunisie Télécom et leur dire que nous sommes prêts à reprendre le travail avec eux ;
- avec l'aide du Forum des droits économiques et sociaux de Redeyef et Avocats sans frontières, nous souhaitons négocier avec M. B. pour trouver une formule juridique de reprise de l'entreprise qui soit satisfaisante pour nous et pour notre ancienne direction ;
- avec l'aide de militants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) des centres d'appels embaucher de nouveaux cadres et superviseurs pour gérer notre coopérative³³ ;
- trouver de nouveaux clients pour notre entreprise la coopérative des centres d'appels de Redeyef, créer de nouveaux emplois pour les jeunes de Redeyef et vivre dans notre ville.

Pour cela nous demandons l'aide de toutes les forces militantes de Redeyef, du bassin minier, de Tunisie et ainsi que l'aide de nos amis de l'étranger afin de mener à bien notre projet, important pour notre ville, nos familles et notre place en tant que citoyens de Tunisie³⁴.

avril 2013

33. [[> Flaskô, le manifeste](#)].

34. [[> 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)].

Amérique indo-afro-latine

Un volcan d'émancipations en construction

Richard Neuville

L'Amérique indo-afro-latine a longtemps été un terreau fertile pour les expériences révolutionnaires. Depuis une vingtaine d'années, en réaction aux ravages des politiques néolibérales résultant du consensus de Washington, elle est probablement devenue le principal foyer de résistance à la mondialisation capitaliste et à l'hégémonie de l'Empire. La richesse et la diversité de ces expériences permettent de qualifier le sous-continent de véritable laboratoire social. Elle apparaît comme une « zone de tempêtes » du système-monde capitaliste (Gaudichaud, 2013).

En janvier 1994, l'insurrection zapatiste contre l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange nord-américain (Alena) montre la voie de la résistance contre les institutions internationales. Elle est suivie une décennie plus tard par la mobilisation continentale contre l'accord de libre-échange des Amériques (ALCA) et sa mise en échec lors du sommet de Mar del Plata en novembre 2005. La campagne « 500 ans de résistance » à l'occasion du cinquième centenaire de la colonisation espagnole en 1992 marque l'émergence des mouvements indigènes contre la domination impériale et oligarchique. Elle est probablement un des événements les plus décisifs dans l'Amérique latine contemporaine. Dès lors, en Équateur puis en Bolivie et plus largement au niveau régional, les mouvements indigènes s'affirment de plus en plus comme de véritables acteurs sociaux et politiques.

L'Amérique latine est également, à bien des égards, un lieu d'innovation politique et social. La résistance au modèle de domination se traduit sous deux formes : d'un côté, par l'élection de nouveaux dirigeants qui se situent plus ou moins en rupture avec le dogme libéral et qui remettent en cause les institutions en place et la démocratie formelle ; de l'autre, par le renforcement de mouvements sociaux qui réactualisent notamment la question de l'appropriation sociale. Loin d'être opposables, ces deux formes sont parfois complémentaires, même si les liens se sont distendus ces dernières années. En effet, dans plusieurs pays, l'accumulation de

forces des mouvements sociaux a permis des changements de gouvernements ou d'exercer une pression sur les pouvoirs en place³⁵.

À peine élus, les dirigeants du Venezuela, de la Bolivie et de l'Équateur convoquent des assemblées constituantes pour changer leur constitution respective et réformer fondamentalement les institutions en instaurant formellement la démocratie participative. Ils ont été précédés en cela par la gauche du Parti des travailleurs brésiliens qui a innové au niveau de la démocratie locale en initiant le budget participatif ³⁶ dans la ville de Porto Alegre en 1990 puis dans l'État du Rio Grande do Sul en 1999. Cette expérience a connu un retentissement mondial, ce qui conduira tout naturellement à désigner la ville de Porto Alegre comme siège du premier Forum social mondial (FSM) en 2001.

Les expériences continentales impulsées par les mouvements sociaux sont diverses. Les formes d'organisation que sont le Mouvement des paysannes sans-terres (MST) au Brésil, la Confédération des mouvements indigènes (CONAIE) en Équateur, les *piqueteros* (mouvements des sans travail), les mouvements de récupération des entreprises en Argentine³⁷ et en Uruguay, les mouvements des travailleurs sans toit brésilien et uruguayen, les *caracoles* (Conseils de bon gouvernement) au Chiapas, la Marche mondiale des femmes se situent bien souvent en rupture avec les formes de luttes traditionnelles du mouvement ouvrier. Ces mouvements sont les lieux d'élaboration et de mise en œuvre de nouvelles pratiques sociales qui privilégient la démocratie active ou directe et l'émancipation. C'est probablement en Amérique latine que le mouvement altermondialiste a été le plus influent. Indubitablement, il a contribué à rompre avec la logique de la doctrine Monroe (1823), de sortir des cloisonnements nationaux et à permettre une articulation continentale des mouvements sociaux en ce début du 21^e siècle (Algranati, Taddei, Soane, 2011).

Si au cours de son histoire récente, le sous-continent s'est révélé être un ferment d'expérimentations d'inspiration autogestionnaire, il serait réducteur de limiter la richesse des expériences aux deux dernières décennies. En effet, l'histoire du mouvement ouvrier latino-américain est parsemée de luttes qui ont posé la question de l'appropriation sociale et pratiqué des formes d'auto-organisation : de l'influence exercée par les émigrants anarchistes européens dans la conduite des luttes sociales et sur le coopérativisme dans le Cône sud (1890-1930) (Ferrer, 2004) aux expériences péruvienne et chilienne sous les gouvernements de Juan Velasco Alvarado³⁸ et Salvador Allende au début des années 1970 (Raptis,

1973 ; Gaudichaud, 2013), en passant par les quatre mille *tomas de fábricas* en Argentine en 1964 (Mandel, 1973 ; Moreno, 2005), le *cordobazo* en Argentine (1969) et l'Assemblée populaire en Bolivie (1971) (Lavaud, 1977), il existe une multitude d'« éclairs autogestionnaires » (Iturraspe, 1986). Mais une césure profonde s'est opérée avec la « nuit noire » des dictatures dans le Cône sud (1964-1989) qui a annihilé toute tentative émancipatrice au cours de ces années.

Pour cet ouvrage, compte tenu de la multiplicité des expériences, de leurs impacts et leurs répercussions dans cette région, et plus globalement dans le monde, nous avons l'embarras du choix. C'est donc tout naturellement que nous attribuons une place non négligeable à l'Amérique indo-afro-latine. Bien évidemment, nous avons dû opérer des choix drastiques, ce qui implique des manques et des limites. Plutôt que de reprendre des expériences passées, nous privilégions des expériences en cours qui revendiquent la transformation du système car pour nous l'autogestion n'est pas une utopie dépassée ou un effet de mode. Le seul détour historique concerne le rôle des cordons industriels et du *Poder popular* au Chili à l'époque de l'Unité populaire présidée par Salvador Allende, qui a été largement occulté par les ouvrages relatant l'histoire de l'Unité populaire, à l'exception notable des travaux de Franck Gaudichaud (Gaudichaud, 2013)³⁹. De cette période, sont nés, d'une part, un exemple unique de construction et de conception d'une cité bâtie intégralement par ses habitants, la communauté urbaine autogérée, Villa El Salvador au Pérou⁴⁰ (Favreau, 2008) et, d'autre part, la Fédération des coopératives de logement d'usagers par aide mutuelle (Fucvam)⁴¹, un mouvement populaire autonome, principale organisation sociale uruguayenne dans le champ du logement populaire et du développement urbain (Neuville, 2013), qui ont su traverser le temps en préservant leurs valeurs originelles.

Nous avons donc tenté de distinguer différentes formes de pratiques et aspects autogestionnaires contemporains : socialisation et tentatives de contrôle de l'économie, économie féministe « décoloniale », formes de participation aux institutions, concepts de plurinationalité et indianisme, exercices du pouvoir populaire et d'anti-pouvoir, occupations urbaines.

S'il existe des entreprises récupérées dans plusieurs pays comme au Brésil⁴², au Mexique et au Venezuela, c'est le mouvement argentin et, à un degré moindre uruguayen, qui est de notre point de vue exemplaire de par son ampleur, son ancrage et sa vitalité. Il s'inscrit également dans un

processus historique et puise largement dans la conscience profonde du mouvement ouvrier de ce pays (Ruggeri, 2015).

Le budget participatif mis en œuvre à Porto Alegre a permis de rénover une démocratie représentative largement discréditée et de remettre le peuple au cœur du processus de décisions. En articulant les formes délégataire et directe, il a ouvert la perspective de la « démocratie active ». Son impact mondial « nous conforte que c'est l'une des voies de reconstruction d'un projet socialiste » (Pont, 2007). Le dernier gouvernement de l'État du Rio Grande do Sul (2011-2015) a poursuivi l'innovation démocratique avec le recours aux nouvelles technologies de communication pour renforcer le « pouvoir populaire et citoyen ».

Dans un contexte de fortes turbulences politiques et de déceptions, le Brésil demeure un lieu de résistances à travers les luttes urbaines, *acampamento* à Fortaleza avec la Commune du 17 avril⁴³ (Bajard et Terrié, 2013), à Porto Alegre (Neuville, 2012) ou celles de juin 2013 pour la revendication de services publics.

L'émergence du mouvement indigène, et particulièrement andin, a été décisive dans les changements opérés en Équateur mais surtout en Bolivie. Elle a révélé une véritable philosophie de vie à vocation universelle avec le concept de « *Buen vivir* », qui se caractérise par le « vivre ensemble en harmonie avec la nature » (Acosta, 2014). L'indianisme, bien distinct de l'indigénisme, a permis de combattre le modèle de domination impériale « eurocentrique » et les discriminations des États-nations en remettant en cause la « colonialité du pouvoir » (Quijano, 2014). Il réaffirme des identités tout en conceptualisant l'« unité dans la diversité » comme en Bolivie où l'accumulation de forces en résistance au modèle néolibéral a contribué à l'élection d'Evo Morales et a instauré une nouvelle conception du pouvoir. Le Mouvement vers le socialisme (MAS) se définit comme un « parti-mouvement » et une fédération de mouvements sociaux. Cet « instrument politique atypique » a retenu toute notre attention malgré des limites observées dans son fonctionnement⁴⁴.

L'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO) a concentré l'essentiel des paramètres d'une démocratie radicale et directe, de l'autogestion, de l'autonomie des sujets et des collectifs sociaux. Le répertoire d'actions et les traditions politiques en jeu ont permis l'émergence d'un nouveau collectif social dans un pari radical et alternatif au système hégémonique, la Commune de Oaxaca (Almeyra, 2010)⁴⁵.

Après son irruption en 1994, le mouvement zapatiste a été capable d'actualiser à partir de 2003 « les temporalités d'un passé commun sans cesser de se référer aux temporalités nationales et mondiales de luttes pour la justice, la démocratie et la liberté⁴⁶ ». C'est probablement l'expérience d'autonomie la plus remarquable.

La classe ouvrière mexicaine n'est pas restée en dehors du phénomène de récupération d'entreprises, citons deux longues luttes emblématiques qui, à vingt ans d'intervalle, ont débouché sur des expériences numériquement importantes : la Société coopérative des travailleurs Pascual (Sociedad Cooperativa de Trabajadores Pascual) et la Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente (Tradoc). La première a été créée aux milieux des années 1980 à Mexico et produit des jus et boissons à base de fruits. Pascual, qui génère environ 5 000 emplois directs, s'approvisionne en sucre auprès d'une coopérative agro-industrielle et en fruits auprès d'*ejidatarios* (terres exploitées en commun) au travers de contrats de production (Maranón-Pimentel, 2007). Exemple d'autogestion remarquable, elle manifeste également une solidarité active avec de nombreux mouvements sociaux du pays. La seconde est une lutte victorieuse de 1 141 jours contre la multinationale du pneu Continental Tire qui a abouti à la reprise de la production depuis 2005⁴⁷.

Enfin, le « processus révolutionnaire » vénézuélien, en crise profonde (Lander, 2014), est traité sous l'angle de la participation populaire dans la mise en œuvre des Missions sociales, le développement endogène de l'économie sociale, le mouvement coopératif, le contrôle ouvrier et les conseils communaux⁴⁸. Autant de mesures qui ont parsemé les premières années du processus, censées conduire au socialisme du 21^e siècle...

Dans la période récente, en réaction au modèle néodéveloppementiste généralisé et dans un contexte de crise écologique et climatique, la centralité des luttes s'est déplacée vers la défense des biens communs naturels. Dans cette conjoncture, les mouvements sociaux sont confrontés à de nouveaux défis stratégiques face au nouvel ordre capitaliste et les politiques extractivistes mises en œuvre par les gouvernements progressistes, engagés dans une nouvelle phase d'« accumulation par dépossession » (selon l'expression de David Harvey). De Santiago à Mexico (pour l'éducation) en passant par São Paulo (pour les transports), la région n'a pas été épargnée par les mouvements de révolte citoyens, à l'instar de ceux qui ont surgi à partir de 2010 aux quatre coins de la planète pour dénoncer la corruption politique, les élites financières et la

connivence entre le monde politique et financier et le capitalisme (Castells, 2012).

En Amérique indo-afro-latine, les mouvements sociaux ont renouvelé profondément la notion d'autonomie et la pratique émancipatrice. Ces pratiques de gestion communautaire ont suscité pas mal de débats sur la valorisation de l'autonomie et ont donné lieu à l'expression et à la conceptualisation du contre-pouvoir (Hardt et Negri, 2000), de l'anti-pouvoir (Holloway, 2002) et du pouvoir populaire comme faisant partie d'une stratégie de contrôle de l'État avec les changements politiques (Borón, 2001), y compris par des tentatives de double pouvoir.

La diversité des expériences en cours démontre amplement la richesse des pratiques émancipatrices à l'œuvre sur le sous-continent latino-américain. Elles expriment des rapports différenciés au pouvoir. Certaines, valorisent l'autonomie, la démocratie directe et l'appropriation spatiale ; d'autres, développent des pratiques collectives innovantes mais posent également des revendications programmatiques et interpellent donc les pouvoirs constitués, ils constituent plus classiquement des mouvements de contre-pouvoir. Enfin, certaines expériences de participation initiées par les gouvernements peuvent contribuer à l'exercice d'un pouvoir populaire. Dans leur diversité, les mouvements sociaux interrogent clairement la question de la démocratie dans ces aspects économique, politique et social, que ce soit au travers du contrôle et la gestion directe de la production, la participation active aux instances de décision ou l'auto-organisation et l'autonomie. En cela, avec des nuances, ils peuvent être catégorisés comme mouvements autogestionnaires (Neuville, 2012).

L'Amérique indo-afro-latine est en mouvement perpétuel, elle est un « volcan » (Gaudichaud, 2008) où se réalise une multitude d'expériences, sources d'« émancipation en construction » (Gaudichaud, 2013). L'accumulation de forces et d'expériences reste un atout indéniable pour poursuivre sur la voie esquissée ces deux dernières décennies. À l'image des entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine, les « éclairs autogestionnaires » d'hier n'auraient-ils pas fait place à des expérimentations durables ?

juin 2015

Pour en savoir plus

- Acosta, Alberto (2014), *Le Buen vivir*, Paris, Utopia.
- Algranati, Clara, Taddei, Emilio, Seoane, José (2011), « América latina : Balance de una década de luchas y cambios », CETRI, décembre.
- Almeyra, Guillermo (2007), « Révolution, pouvoir, liberté : l'expérience de l'APPO (Oaxaca) », communication au congrès Marx International V, 3-6 octobre, La Sorbonne/Paris 10-Nanterre.
- Bajard, Flora et Julien Terrié (2013), « Brésil : La Commune du 17 avril » dans *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/lng_FR_srub_98_iprod_560-ameriques-latines-emancipations-en-construction.html.
- Boron, Atilio, (2001) « La selva y la polis. Reflexiones en torno a una teoría política del zapatismo », Buenos Aires, dans *Osal/Clacso*, n° 4, juin.
- Castells, Manuel (2012), *Redes de Indignación y Esperanza*, Madrid, Alianza.
- Favreau, Louis (2008), « Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et coproduction de services dans un bidonville », dans Duchatell, Julie et Rochat, Florian, *Produire de la richesse autrement*, Genève, CETIM.
- Ferrer, Christian (2004), *Cabezas de tormenta*, Buenos Aires, Anacarres.
- Gaudichaud, Franck (dir.) (2008), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.
- Gaudichaud, Franck (2013), *Chili 1970-1973 : Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gaudichaud, Franck (coord.) (2013), *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/lng_FR_srub_98_iprod_560-ameriques-latines-emancipations-en-construction.html.
- Gaudichaud, Franck (2013), *Venceremos ! Analyses et documents sur le pouvoir populaire au Chili (1970-1973)*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/lng_FR_srub_74_iprod_580-venceremos-.html.
- Hardt, Michael et Antonio Negri (2000), *Empire*, Paris, Exils.
- Holloway, John (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Paris/Montréal, Syllepse/Lux, www.syllepse.net/lng_FR_srub_76_iprod_362-changer-le-monde-sans-prendre-le-pouvoir.html.
- Iturraspe, Francisco (1986), *Participación, cogestión y autogestión en América Latina*, Caracas, Nueva Sociedad.
- Lander, Edgardo (2014), « Venezuela : ¿crisis terminal del modelo petrolero rentista ? », septembre, www.tni.org/en/work-area/environmental-justice.
- Lavaud, Jean-Pierre (1977), « La mobilisation politique du paysannat bolivien », *Revue française de sociologie*, XVIII, 18-4.
- Mandel, Ernest, (1973), *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, Paris, François Maspero.
- Maranón-Pimentel, Boris (2007), « La cooperativa agroindustrial Pascual en México : Posibilidades y límites de la economía social », Montréal, CIRIEC/Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Moreno, Hugo (2005), *Le désastre argentin : Péronisme, politique et violence sociale (1930-2001)*, Paris, Syllepse.
- Neuville, Richard (2013), « Quatre décennies de luttes des « sans terre urbains » en Uruguay », dans Franck Gaudichaud (coord.) (2013), *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/lng_FR_srub_98_iprod_560-ameriques-latines-emancipations-en-construction.html.
- Neuville, Richard (2012), « Typologie d'expériences autogestionnaires en

Amérique latine et indienne », *Alter Autogestion*, septembre,
<http://alterautogestion.blogspot.fr/2012/09/typologie-dexperiences.html>.
Pont, Raúl (2007), « L'expérience de Porto Alegre », *FondationS*, n° 5.
Quijano, Aníbal (2014), *Textos de Fundación*, Buenos Aires, El Signo.
Raptis, Michel (2009), « Les travailleurs et l'autogestion au Chili et au Pérou »,
Manière de voir, n° 103, février-mars.
Ruggeri, Andrés (2015), « Occuper, Résister, Produire » Autogestion ouvrière et
entreprises récupérées en Argentine, Paris, Syllepse.

35. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].
36. [[> Budget participatif](#)].
37. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].
38. [[> Travailleurs et autogestion](#)].
39. [[> Poder popular](#)].
40. [[> Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville](#)].
41. [[> Sans-terre urbains \(Les\)](#)].
42. [[> Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)].
43. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].
44. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].
45. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].
46. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].
47. [[> Continental : une multinationale battue](#)].
48. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

Amérique andine

Communautés et autonomie

Richard Neuville

L'arrivée au pouvoir de l'*indio* Evo Morales constitue un moment historique particulier. Pour autant, celle-ci n'a pas signifié le développement d'un « indianisme » étroit et excluant, mais plutôt le projet d'une nation ouverte à tous, pluriethnique et pluriculturelle, promouvant l'« unité dans la diversité » à l'image de l'État plurinational bolivien.

Après cinq siècles de domination coloniale, impérialiste, oligarchique et néolibérale, au cours desquels les ressources naturelles des pays de l'Amérique latine n'ont cessé d'être pillées, le système hégémonique impérial et unipolaire est de plus en plus contesté. En effet, l'émergence du mouvement indigène⁴⁹ comme acteur social et politique est probablement un des événements les plus décisifs dans l'Amérique latine contemporaine. Dans sa diversité, il se construit progressivement comme un mouvement social de dimension régionale avec un contenu universaliste et une vision globale des processus sociaux et politiques mondiaux.

Le cinquième centenaire de la colonisation espagnole et la campagne « 500 ans de résistance » en 1992 ont été pour tous les peuples originaires de l'Amérique latine l'occasion de redécouvrir les civilisations précolombiennes dont ils sont les descendants et de revendiquer la reconnaissance de leurs droits. Depuis, le mouvement indigène a cessé d'être un simple mouvement de résistance pour adopter une stratégie offensive de luttes, y compris en posant la question de l'accès au pouvoir dans la région andine. Ce mouvement a entrepris une critique profonde et une rupture vis-à-vis de la vision « eurocentrique » de la structure du pouvoir colonial. Il se présente comme un mouvement de civilisation capable de récupérer l'héritage des civilisations originelles. Il a engagé un processus de récupération d'identités, de connaissances et de production de savoirs qui lui a permis de résister à plus de cinq siècles de domination. Il s'est converti en sujet politique et en un mouvement porteur d'un projet collectif et émancipateur.

Des expériences riches et diverses de transformation sociale modifient la physionomie politique, économique et culturelle de la région, qui rompent avec l'héritage colonial et la vision occidentale dominante. Ce processus

de transformation implique la récupération de l'histoire, la création de matrices théoriques et méthodologiques de production de connaissances capables de rendre compte de la complexité et de la densité de la réalité sociale. Il implique également la récupération de la connaissance millénaire et ancestrale, les savoirs et les manières de concevoir le monde pour reconstruire la mémoire collective et construire des identités et des projets de société.

L'émancipation vis-à-vis du joug et de l'héritage colonial, le cheminement et la déconstruction réalisés se sont avérés fondamentaux pour structurer des mouvements sociaux et politiques susceptibles de faire émerger un autre mode de rapports sociaux. Le mouvement indigène a élaboré de nouveaux concepts comme celui d'État plurinational qui interroge la notion d'État-nation, lequel s'est avéré extrêmement discriminant. Il a récupéré certaines valeurs comme le « bien vivre » en harmonie avec la « Terre-Mère » pour réaffirmer ses identités. Il se structure en tant qu'unité géographique et historique en se coordonnant comme lors du Forum social mondial (FSM) de Belém. Sans vouloir effectuer une analyse comparée, nous rappelons brièvement que les processus d'organisation et les spécificités varient selon les pays andins. Nous avons choisi de développer plus particulièrement le cas de la Bolivie qui est le processus le plus abouti puisque ce pays est dirigé par un « Indien » depuis 2006.

Dans ce pays, l'émergence de l'indianisme dans les années 1970 a contribué à l'éveil des consciences et à la structuration du mouvement paysan et indigène. L'accumulation de forces et d'expériences de luttes contre le néolibéralisme et l'engagement institutionnel des mouvements sociaux via un « instrument politique » atypique ont permis d'entrevoir le changement et l'accès au pouvoir. La victoire d'Evo Morales résulte indubitablement de cette conjonction. En articulant l'indianisme, le marxisme et le nationalisme révolutionnaire, c'est une forme de gestion et une nouvelle conception du pouvoir qui se sont imposées.

Le colonialisme et la vision eurocentrique

Comme pour toutes les formes de colonisations dans le monde, celle de l'Amérique latine s'est caractérisée par une extrême violence, un pillage incommensurable, un modèle d'exploitation des peuples originaires et de domination raciste et culturelle que résume Álvaro García Linera⁵⁰ :

La colonisation a organisé toute la zone andine en deux républiques, celle des Indiens et celle des Espagnols, avec des législations séparées mais aussi des fonctions sociales différenciées : les terres, le pouvoir politique, la culture et la langue légitimes, le contrôle des mines, des entreprises et des commerces aux mains des Espagnols ; le travail servile, l'obéissance, le langage proscrit, les dieux clandestins et la culture stigmatisée aux mains des Indiens. La colonisation de l'Amérique, comme toute colonisation, a été un coup de force établissant une division entre dominants et dominés, possesseurs et dépossédés ; mais avec cette différence que la « naturalisation » de ce coup de force brutal, sa légitimation, sa lecture et sa justification, se sont faites au nom d'une supposée différence des cultures (« certaines davantage faites pour gouverner, d'autres pour être asservies »), ou de la différence des religions (« certaines plus civilisées, d'autres plus profanes »), ou de la différence des races (« certaines plus humaines et rationnelles que les autres ») (García Linera, 2008 : 89).

La terre des indigènes, qui fut expropriée lors de la colonisation européenne, n'est pas uniquement un moyen de production fondamental. Elle a un sens plus profond dans la forme d'existence des peuples indigènes : elle est la « mère qui nous accueille » ou Pachamama, l'espace où la vie se crée et se recrée. Cette relation profonde entre l'homme et la terre en tant que source de vie s'opposa radicalement à celle du colonisateur qui voyait la terre comme un objet de possession et un espace de pillage et d'extraction de métaux et de pierres précieuses, un objet de déprédation (Galeano, 1998).

Ces antagonismes produisirent d'énormes tensions et des souffrances chez les peuples indigènes qui furent spoliés de leurs richesses et asservis dans l'exploitation des mines. L'esclavage dans les mines fut un des principaux mécanismes d'extermination des populations indigènes. À Potosí, huit millions d'indigènes et d'Africains moururent dans l'exploitation des mines d'argent entre 1545 et 1825 (Galeano, 1998). En quelques décennies, les populations indigènes d'Amérique latine furent décimées et réduites de moitié.

Dans le modèle de domination impériale « eurocentrique », qui au-delà de la période de la colonisation s'est perpétué au fil des siècles, la civilisation occidentale s'est imposée comme l'unique modèle de civilisation de la planète. Celui-ci entendait définir la production et la

reproduction de la vie matérielle des peuples et l'élaboration de leurs imaginaires. Malgré leur niveau d'élaboration et de complexité, leur degré de développement ou leurs apports à l'humanité, les autres civilisations étaient considérées comme des cultures attardées vis-à-vis du modèle imposé. Pour Mónica Bruckman, « l'arrogance de cette vision a justifié des formes violentes de colonisation mais a constitué une barrière cognitive qui a empêché l'Occident de reconnaître et de comprendre la complexité du monde » (Bruckman, 2009).

Ainsi, des connaissances millénaires, des formes d'organisation plus humaines, plus respectueuses de la nature et de la vie ont été dépréciées.

L'eurocentrisme a imposé sa science et une forme unique de production de la connaissance. La connaissance dite « universelle » est considérée comme valide pour n'importe quelle période historique ou réalité sociale de la planète. La notion de modernité, insérée organiquement dans la structure du pouvoir colonial, en tant que forme d'existence sociale et de mode de développement, a eu une capacité destructrice énorme pour les sociétés (Quijano, 2005 : 9-31). Elle a constitué la base de la structure du pouvoir impérial pour imposer la civilisation occidentale comme unique voie vers le progrès.

La colonisation de l'Amérique latine a généré l'accumulation de capital et les bases matérielles nécessaires à la transformation de l'Europe occidentale en centre hégémonique mondial à partir du 16^e siècle (Galeano, 1998). L'indépendance des différents pays au début du 18^e siècle n'a pas modifié fondamentalement le modèle de domination qui a seulement pris d'autres formes avec la doctrine Monroe⁵¹ et des stratégies européennes distinctes. Le placage d'États-nations en lieu et place des anciennes colonies s'est avéré artificiel et un nouvel instrument de domination sur les peuples.

Des États-nations discriminants et excluants

Dans le système capitaliste dominant, l'idée d'un intérêt national correspond à l'existence d'une société nationale dominée par une bourgeoisie nationale qui exerce le pouvoir. En Amérique latine, avant la Révolution mexicaine, ces caractéristiques correspondaient uniquement au Chili depuis la création de la République au début du 19^e siècle. Cet État national fut créé en exterminant les Mapuches. L'État-nation se consolida dans les années 1930, sous le gouvernement du Front populaire qui impliqua une sorte de pacte politique entre la bourgeoisie chilienne et les

partis politiques représentant les travailleurs et les couches moyennes pour renforcer les institutions de la démocratie libérale et bourgeoise. Celles-ci permirent à Salvador Allende et à l'Unité populaire d'accéder au pouvoir en 1971 mais leur loyauté à ces institutions facilita également leur défaite lors du coup d'État de 1973². La contre-révolution conduite sous la dictature sanglante de Pinochet modifia les bases sociales de l'État pour les adapter à la néolibéralisation du capitalisme et aux besoins de la globalisation. Il en résulte une nouvelle société capitaliste chilienne bien distincte de la bolivienne, même si la Bolivie a également connu des dictatures féroces à la même période. En Bolivie, la demande des populations – qui précisément ont été victimes d'états non nationaux et non démocratiques – n'est pas de revendiquer plus de nationalisme ou plus d'État mais avant tout de bâtir un autre État. Il s'agit avant tout de décoloniser cet État afin de le démocratiser et avancer vers la création d'un État plurinational (Quijano, 2006 : 21).

Cette position conteste radicalement la position erronée de la 3^e Internationale qui considérait que tous les pays soumis à l'Empire devaient avoir des bourgeoisies nationales avec lesquelles les dominés et les exploités devaient s'allier face à la domination impérialiste. Malgré l'opposition de José Carlos Mariátegui³, qui considérait qu'il n'existait pas de bourgeoisie nationale en Amérique latine, l'immense majorité des partis de gauche du sous-continent adopta cette doctrine du nationalisme qui allait dominer tout au long du 20^e siècle. Pour Aníbal Quijano : « La colonisation du pouvoir dans les pays andins avait rendu historiquement non viable le projet libéral-eurocentré d'un État-nation moderne » (Quijano, 2006 : 22).

L'État-nation est défini comme une unité nationale dont l'homogénéisation artificielle est source de discrimination et d'exclusion culturelle (Bruckman, 2009). Un avis que ne partagent pourtant pas Toni Negri et Michael Hardt qui persistent à penser que tout pays, quel que soit le contexte historique, est par définition une nation et que tout État central est pour cela un État-nation (Hardt et Negri, 2001).

La réaffirmation d'identités et la définition de nouveaux concepts

Dans les années 1990, le mouvement indigène a entrepris une déconstruction du modèle de domination en réaffirmant des identités à partir de ses valeurs et en conceptualisant une nouvelle forme d'État et de mode de gestion du pouvoir que nous présentons succinctement :

La Pachamama

Après plusieurs siècles de résistance, le mouvement indigène récupère le sens de sa relation avec la « Terre-Mère » en exigeant de la respecter en tant que source de vie. Il s'agit donc de préserver la Terre, l'environnement, l'espace où l'homme profite de la flore et la faune avec le sens du respect et de la préservation. Cette posture écologique, qui correspond à une vision millénaire du monde, place le mouvement indigène dans une position progressiste pour l'avenir de l'humanité et de la planète. Elle exige que l'extraction des ressources naturelles et énergétiques se réalise sans saccager la terre et en favorisant principalement les populations qui vivent dans les territoires. Le principe indigène du « *bien vivir* » (bien vivre) définit la vie et l'être humain comme des valeurs fondamentales pour l'organisation de la société et pour un nouveau modèle de développement et un projet collectif futur⁵⁴.

L'État plurinational comme projet politique

Le mouvement indigène a mis en débat la notion de plurinationalité, qui a rapidement été adoptée par les forces progressistes de Bolivie et d'Équateur. Cette nouvelle forme politique et institutionnelle d'État, susceptible d'être acceptée par un mouvement politique et social large, est devenue un axe constitutionnel prioritaire pour les assemblées constituantes. Ce projet politique remet en question la vision homogénéisante de l'État et la tradition politique occidentale en Amérique latine. Ce nouveau modèle est perçu comme incluant. Basé sur le principe de l'« unité dans la diversité », il reconnaît l'existence de multiples nationalités, cultures, langues, religions et formes de spiritualité. Il incorpore les formes communes d'organisation et d'autorité dans l'institutionnalisation de l'État, en constituant une expérience politique absolument nouvelle dans la région.

La décolonisation du pouvoir : « commander en obéissant »

L'organisation communautaire, le principe de la réciprocité et la solidarité sont des caractéristiques de certaines sociétés indigènes précoloniales qui ont été reprises par le mouvement indigène latino-américain dans les pratiques quotidiennes et comme un héritage et une manière de concevoir le monde. Parallèlement se créent de nouvelles formes d'autorité collective et de gouvernement communautaire, où la communauté régit tout et où le pouvoir de l'individu est soumis à celui de la communauté. Une de ces nouvelles formes d'autorité et d'exercice du pouvoir est donnée par le mouvement zapatiste au Mexique où le principe

du « *mandar obedeciendo* » (commander en obéissant) reflète clairement les deux dimensions de l'autorité⁵⁵. Pour Mónica Bruckman :

Une des principales tâches émancipatrices consiste à nous libérer de l'eurocentrisme comme vision du monde et comme structure de production de la connaissance. Il est nécessaire de récupérer notre histoire et notre mémoire collective ainsi que l'héritage de notre civilisation pour construire nos propres modèles de développement et prévoir le futur. Le mouvement indigène nous offre d'énormes potentialités et, par la profondeur de son projet et de sa praxis, ouvre un nouvel horizon historique en Amérique latine et dans le monde (Bruckman, 2009).

Le mouvement indigène comme unité géographique et historique

Au cours de la dernière décennie, le mouvement indigène latino-américain a cessé d'être un ensemble de mouvements locaux pour se convertir en un seul mouvement articulé et articulateur. Il se construit dans des espaces géographiques où se développèrent la civilisation inca et les civilisations originelles qui l'ont précédée et qui occupaient l'Équateur, la Colombie, le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Argentine. Cinq siècles n'ont pas suffi pour désarticuler une unité historique et civilisatrice comme la Tawatinsuyo des Incas et son profond enracinement dans les Andes. Les États nationaux formés à partir du 19^e siècle et les guerres d'indépendance ne se sont pas substitués aux profondes racines historiques des peuples indigènes qui se reconnaissent comme Quechas, Aymaras ou Mapuches avant d'être Boliviens, Péruviens, Équatoriens ou Argentins.

La reconstruction des Andes, comme unité géographique et les civilisations pré-inca et inca, comme unité historique, ont approfondi le processus d'intégration du mouvement indigène sud-américain qui, en juillet 2006 à Cuzco, a fondé la Coordination andine des organisations indigènes (CAOI) avec la participation des peuples quechua, ichwa, aymara, mapuche, etc. Lors de ce sommet, onze organisations représentatives élaborent une plate-forme de luttes pour le mouvement indigène de tout le continent qui inclut la construction d'États plurinationaux, la défense des ressources naturelles et énergétiques, l'eau et la terre, les droits collectifs des communautés indigènes et l'autodétermination des peuples comme principe fondamental. Il s'agit d'un plan d'action qui inclut les principes fondamentaux de vie en

commun et de profond respect des différentes cultures, peuples et nationalités.

La création d'espaces de coordination et d'articulation du mouvement indigène a généré une dynamique intense et une capacité de mobilisation croissante au niveau local, régional et continental. En janvier 2009, lors du dernier FSM à Belém, les organisations et réseaux indigènes ont adopté une déclaration appelant à l'unité pour articuler des alternatives à la « crise de la civilisation occidentale capitaliste ». Les principaux axes sont : la terre comme source de vie et l'eau comme droit fondamental ; la décolonisation du pouvoir et l'autogouvernement communautaire ; les états plurinationaux ; l'autodétermination des peuples ; l'unité, l'équité et la complémentarité de genre ; le respect des diverses croyances de la vie quotidienne et de la diversité ; la libération de toute domination ou discrimination raciale, ethnique ou sexiste ; les décisions collectives sur la production, les marchés et l'économie ; la décolonisation des sciences et des technologies ; une nouvelle éthique sociale alternative au marché (Appel des peuples indigènes, 2009)⁵⁶.

La CAOI s'est convertie en un espace dynamique d'articulation politique et sociale qui entend s'adresser également aux organisations indigènes du bassin amazonien, d'Amérique centrale et d'Amérique du Nord, afin d'étendre le spectre de l'unification, de l'articulation et de l'intégration du mouvement indigène à l'ensemble du continent. Néanmoins, dans les pays andins, les configurations diffèrent en fonction de l'histoire et des capacités organisationnelles des forces sociales.

Des processus distincts dans les pays andins

Au Pérou, en Équateur et en Bolivie, les mouvements indigènes adoptent des stratégies différentes en fonction de leur poids et des alliances. Le rapport au pouvoir ne se pose pas dans les mêmes termes. Une analyse comparée des processus permet de mieux percevoir ces rapports.

Au Pérou, où la majorité de la population est considérée comme « indienne », les mouvements indigènes ne sont pas parvenus à s'organiser comme dans les pays voisins : la Bolivie et l'Équateur. Cette différence s'explique par le fait que depuis 1945 le pays a connu une perte d'identité, un processus d'urbanisation, de crise de l'État oligarchique et de banqueroute de ses principales expressions de domination culturelle. La culture seigneuriale et créole a imposé le terme de métis. Une proportion importante de la population qui s'opposa à cette identification fut victime

de la « sale guerre » opposant le terrorisme d'État et le Sentier lumineux entre 1980 et 2000. Au cours de cette période, la majorité des 60 000 personnes assassinées étaient précisément des paysans indigènes. Il en a résulté une grande méfiance de ces populations vis-à-vis des formations de gauche.

Les seules communautés qui se sont réellement organisées au cours des trois dernières décennies l'ont été dans le bassin amazonien avec la formation de la Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien (COICA). Plus récemment, avec l'impact des processus en cours en Bolivie et en Équateur, des communautés qui affrontent les multinationales minières ont commencé à s'identifier comme indigènes et à créer des mouvements politiques identitaires (Quijano, 2006 : 18-19). Elles sont confrontées à la politique répressive du gouvernement présidé par Alan García Pérez depuis 2006. Le 5 juin 2009, journée mondiale de l'environnement à Bagua, le gouvernement n'a pas hésité à massacrer des populations awajun et wamis d'Amazonie qui s'opposent aux multinationales du pétrole, du gaz, des minerais et du bois (Blanco, 2009).

Le mouvement indigène ne dispose pas de véritable organisation sociale et politique. Ollanta Humalla, leader du parti nationaliste péruvien (PNP) tente de se faire l'écho de certaines de leurs revendications. Il a bénéficié du soutien des populations indigènes du Centre et du Sud du pays lors de l'élection présidentielle de 2006 où il est arrivé en tête au premier tour avant de se faire battre par une alliance sociale-démocrate/droite au deuxième tour.

L'Équateur est le seul pays où l'ensemble des formations indigènes est parvenu à créer une organisation commune tout en respectant les différentes particularités, la Confédération des nationalités indigènes d'Équateur (CONAIE) en 1986. C'est également le mouvement indigène qui a le premier adopté l'idée que la « décolonisation du pouvoir impliquait non pas la destruction ou l'élimination des autres identités résultant de l'histoire de l'Équateur mais l'éradication des relations sociales matérielles et du cadre de pouvoir, pour construire un nouveau modèle interculturel et un nouveau type d'autorité politique ».

En juin 1990, sous l'égide de la CONAIE, des dizaines de milliers d'indigènes paralysent le pays en organisant des manifestations monstres dans les villes et les campagnes et en bloquant les principales routes de la région andine pendant neuf jours. Ils revendiquent une réforme agraire, une politique d'irrigation, de crédits et de prix agricoles équitables, la

reconnaissance officielle du caractère plurinational de l'État. D'autres soulèvements auront lieu en 1992, 1994, 1997, 1998, 2000 et 2001. Entre 1997 et 2005, trois présidents de la République seront destitués par les mobilisations populaires.

En 1995, estimant que les axes de son projet politique, notamment la - plurinationalité et l'autodétermination, ne pouvaient pas être satisfaits par le système politique en place, la CONAIE décide de se doter d'une structure politique, le Mouvement d'unité plurinationale Pachakutik (PK). Celui-ci doit permettre l'autoreprésentation et la participation directe au système politique tout en étant autonome face aux organisations sociales dont il est issu. Pachakutik se distingue des autres partis politiques : absence de leader charismatique, structure collégiale associant dirigeants indigènes et métis, longs processus délibératifs, et rénovation du champ politique équatorien (Ramírez Gallegos, 2008 : 85).

Mais des alliances politiques précipitées conduisent des leaders du mouvement à participer au gouvernement du colonel Gutiérrez ce qui s'avère un grave échec et rejaillit sur la CONAIE. Pachakutik quitte le gouvernement au bout de sept mois. À l'issue d'un processus de rénovation organisationnelle, la CONAIE redevient le principal représentant de la population indigène en Équateur. En 2005, elle joue un rôle essentiel en termes de mobilisation dans la mise en échec de l'approbation du traité de libre-échange (TLC) avec les États-Unis et contraint le gouvernement à annuler le contrat d'exploitation pétrolière avec la multinationale Oxy.

Lors de l'élection présidentielle de 2006, une majorité des populations indigènes se prononce pour Rafael Correa. Luis Macas, candidat de PK n'obtient que 2,4 % des voix. La CONAIE et PK se prononcent pour une non-participation au gouvernement central et la confédération indigène adopte une position de contre-pouvoir. En 2008 et 2009, la CONAIE se mobilise pour contrecarrer les projets d'exploitation de pétrole en Amazonie promus par le gouvernement.

En Bolivie, l'« indianisme » – qui a émergé dans les années 1970 sous la bannière du katarisme⁵⁷ – a contribué à redéfinir le rôle et l'influence que les populations indigènes⁵⁸ pouvaient exercer dans une perspective de reconnaissance et de transformation sociale. En effet, les indigènes n'ont jamais accepté le joug des vainqueurs, que ce soit sous l'empire Inca, la colonisation espagnole ou sous la république indépendante qui n'était que la continuation du système politico-économique de la colonie. Au cours

des dernières décennies, il faut d'abord mentionner le « réveil » aymara des années 1970 qui, d'une certaine manière, prépara la création du Mouvement vers le socialisme (MAS).

À cette époque apparaissent les premiers partis politiques aymaras : le Mouvement révolutionnaire Túpac Katari (MRTK) et le Mouvement indien Túpac Katari (MITKA), tous deux se référant au héros aymara du grand soulèvement des années 1780-1782. Ces partis dénonçaient l'exploitation économique, l'oppression culturelle et la discrimination raciale dont étaient victimes les peuples autochtones. Ils revendiquaient leurs traditions et leurs cultures, la démocratie communautaire et l'autonomie. Ils ont participé à quelques élections, obtenu quelques élus et ont pu ainsi mettre en exergue les thèmes de la renaissance et les revendications ethniques (Rudel, 2007).

À la fin des années 1970, les « kataristes » exercent une influence sur la Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB), organisation qui rompt avec la mainmise des militaires sur le monde paysan. À la fin des années 1990, l'Aymara Felipe Quispe Huanca accède à la tête de la confédération paysanne. Associé à des secteurs de la gauche urbaine, alors dirigés par Álvaro García Linera, il a participé à la formation de foyers de lutte armée de style cubain dont les chefs furent emprisonnés. À sa sortie de prison, Felipe Quispe crée le Mouvement indien pachakuti (MIP) et lance le projet d'une république aymara indépendante.

De leur côté, les peuples autochtones de la vaste zone amazonienne – quelque 800 000 personnes – confrontés depuis longtemps à la réquisition de leurs terres par les grands propriétaires de l'agro-industrie et de l'élevage extensif créent la Confédération des peuples indigènes de Bolivie (CIDOB) pour la défense et la reconnaissance des droits des peuples originaires.

En 1979, le mouvement paysan se réorganise et crée la CSUTCB. Les syndicats de *cocaleros* jouent un rôle essentiel en résistant activement contre les politiques d'éradication de la coca. La gauche se refuse toujours à donner toute sa place à la paysannerie. En 1995, les organisations paysannes et indigènes décident donc de créer leur propre instrument politique sous le nom d'Assemblée pour la souveraineté des peuples (ASP). Cette nouvelle organisation repose sur les confédérations syndicales du monde rural.

Le MAS : un instrument politique atypique

Le MAS a été créé officiellement en 1999 (année de sa reconnaissance par la Cour nationale électorale) sous la personnalité juridique de MAS-IPSP (Instrument politique pour la souveraineté des peuples) (Neuville, 2008 : 11-25). Il s'agit donc d'un parti récent mais qui s'inscrit cependant dans un temps assez long. Il faisait suite à l'Assemblée pour l'ASP créée en 1995. Il se définit comme un « parti-mouvement » et une fédération de mouvements sociaux (Harnecker et Fuentes, 2008).

C'est à partir des années 1980 que le syndicalisme paysan et notamment *cocalero* apparaît comme une force de grande importance sur la scène sociale et politique bolivienne. En 1985, l'application des politiques d'ajustements structurels par le Mouvement national révolutionnaire (MNR) contribue au démantèlement du syndicalisme ouvrier et à sa reconversion qui s'oriente vers les milieux paysans et *cocaleros* des régions des Yungas et du Chapare. C'est dans les régions productrices que s'organise et se renforce le syndicalisme paysan, avec la montée en puissance de la CSUTCB qui parvient à unifier les différentes organisations syndicales paysannes en 1979. Dans les années 1990, la promulgation de plusieurs lois sur la régulation de la coca par le gouvernement bolivien, sous la pression des États-Unis, renforce le sentiment anti-impérialiste des paysans. De nombreuses mobilisations sont organisées comme des blocages de routes et des marches qui contribuent à renforcer les solidarités entre les milieux ruraux et indiens.

La thématique ethnique prend une place de plus en plus importante dans le discours *cocalero*. La défense de la terre et de la feuille de coca devient une revendication identitaire et ethnique. Evo Morales, devenu leader du parti, illustre bien cette double affiliation, *cocalero* et aymara. Les paysans indigènes ne sont pas réellement reconnus par la gauche et, d'un point de vue institutionnel, c'est ce qui les conduit à créer leur propre instrument politique. Pensé comme une véritable fédération des mouvements sociaux avec un lien organique, le MAS est l'instrument censé les représenter.

Sa création permet de fédérer des organisations indiennes andines, comme les Quechuas et les Aymaras, les Indiens d'Amazonie (une trentaine d'ethnies) et les Guaranis au Sud. Quatre organisations participent à l'acte fondateur du MAS : la CSUTCB, la CIDOB, la Confédération des colonisateurs (CSCB) et la Fédération nationale des femmes paysannes de Bolivie-Bartolina Sisa (FNMCB-BS). Ce parti et ses multiples composantes s'engagent rapidement sur la voie de la conquête

directe du pouvoir en participant aux élections. Il s'agit d'un changement qui marque une rupture avec les stratégies antérieures. Auparavant, les syndicats et mouvements sociaux ne servaient que « d'échelles politiques » aux partis luttant pour le pouvoir et le parti victorieux oubliait ces mouvements et leurs revendications dès le soir des élections.

Les références idéologiques du MAS sont diverses, elles reposent sur une articulation complexe entre marxisme, indianisme et nationalisme révolutionnaire (Do Alto et Stefanoni, 2008 : 64). Inspiré par le discours katariste, il s'agit d'en finir avec la double oppression : ethnique et de classe, de valoriser l'indianité dans un projet multiculturel et de retrouver une souveraineté nationale. Plus que la classe, c'est le peuple qui occupe une place centrale ; un peuple défini comme une sorte d'alliance de classes pour s'opposer à l'oligarchie. La relation qu'Evo Morales noue progressivement avec les couches moyennes et intellectuelles symbolise bien cette alliance. L'idée de nation s'exprime dans le rejet du néolibéralisme et de l'impérialisme qui structure le discours des dirigeants du MAS. Ils entendent rétablir le contrôle de l'État sur les ressources naturelles et les services publics.

Se démarquant de la forme « classique » de parti, le MAS se caractérise surtout par son originalité dans son fonctionnement, sa structure et ses références idéologiques. Conçu comme un instrument politique de masse, il est rapidement parvenu à conquérir le pouvoir par la voie électorale pour engager une transformation sociale de la nation bolivienne. Son articulation avec des mouvements sociaux permet un contrôle de l'exercice du pouvoir et de peser sur les choix fondamentaux (Bosetti, 2007)⁵⁹.

Le MAS lutte contre la persistance du vieil esprit colonial, la ségrégation raciale et rompt avec le modèle économique néolibéral : privatisation des entreprises nationales suivies de licenciements massifs, hausse du coût de la vie, arrêt de la réforme agraire et de la concentration des terres au profit des grandes exploitations agro-industrielles, saccage de la forêt subtropicale pour l'exploitation des bois et le développement de l'élevage, destruction de l'environnement et de l'habitat des peuples indigènes de la forêt. Il s'agit de décoloniser le pouvoir.

L'accumulation de forces en résistance au modèle néolibéral

L'année 1985 représente un changement de conjoncture important pour la gauche bolivienne : les privatisations et le démantèlement des entreprises d'État entraînent des licenciements massifs et affectent

particulièrement les bases militantes de la Centrale ouvrière bolivienne (COB). Vingt mille mineurs sont licenciés et la marche qu'ils entreprennent en 1986 est durement réprimée. Une grande majorité est contrainte de s'exiler et rejoint les centres urbains tels qu'El Alto en grossissant le secteur informel ou s'installe dans les zones de production de la coca (les Yungas et le Chapare).

La « guerre de l'eau » à Cochabamba en 2000 permet la popularisation de ce nationalisme indigène en milieu urbain. À partir de cette date, les soulèvements populaires se multiplient contre les politiques néolibérales et les multinationales qui bénéficient de cette politique. Ce n'est plus la COB qui joue un rôle important dans ces mobilisations mais de nouveaux acteurs comme la Coordinadora del Agua à Cochabamba ou la Fédération de comités de quartier (Féjuve) à El Alto en février 2005 contre la compagnie Aguas del Illimani (propriété de Suez-Lyonnaise des eaux).

La « guerre du gaz » en octobre 2003 contribue à renforcer ce néonationalisme dans les villes. Le refus de toute exportation de gaz vers la Californie à travers un gazoduc passant par le Chili entraîne une mobilisation populaire impulsée par les organisations de la ville d'El Alto, telles la Fejuve et la Centrale ouvrière régionale (COR) en lien avec les organisations paysannes de l'Altiplano. Une plateforme revendicative propre aux mouvements sociaux connue sous le nom de l'« agenda d'octobre » est élaborée, elle exige la nationalisation du gaz et la convocation d'une Assemblée constituante. Les journées d'octobre marquent une rupture avec le système politique bolivien en place et la forte répression (près de 60 morts) contraint Gonzalo Sánchez de Lozada à la fuite pour Miami.

En mai-juin 2005 une nouvelle crise éclate suite au refus du successeur de Gonzalo Sánchez de Lozada, Carlos Mesa, de promulguer une loi votée par le Congrès permettant la renégociation de contrats avec les multinationales qui exploitent les hydrocarbures. Dès lors, le pouvoir se voit contraint d'organiser des élections dans les six mois. Elles se dérouleront en décembre 2005.

Indianisme, État plurinational et nouvelle conception du pouvoir

La victoire d'Evo Morales et du MAS résulte bien d'une accumulation de luttes populaires et d'une radicalisation sociale importante qui ont fini de décrédibiliser la classe dirigeante. Après la seconde place obtenue de justesse en juin 2002, Evo Morales accède au pouvoir avec l'engagement

de mettre en œuvre l'« agenda d'octobre ». Cette victoire est devenue possible avec le ralliement des « classes moyennes urbaines » et notamment de nombreux intellectuels venus de la gauche marxiste et nationaliste, à l'image du vice-président, Álvaro García Linera⁶⁰.

Elle marque un changement notable dans l'histoire de la Bolivie. Pour la première fois, un « *indio* » accède au pouvoir. Ce n'est pas simplement une victoire de la gauche mais plutôt la victoire de « l'indianisme » après plus de cinq siècles de colonialisme et d'injustice. Recourant à des formes de luttes institutionnelles et extra-institutionnelles, le mouvement indigène populaire est parvenu à travers son instrument politique à renverser les élites adeptes du néolibéralisme qui monopolisaient le pouvoir depuis plus de deux décennies et à inaugurer une nouvelle hégémonie indigène-populaire. Evo Morales hérite d'un pays ruiné où l'État n'existe pratiquement plus et dans lequel – pour reprendre une expression locale – jusqu'aux cendriers des ministères ont disparu. La Bolivie était devenue un paradis pour les banques, les multinationales et les familles de grands propriétaires agro-industrielles et minières.

Pour Hervé Do Alto (2007 : 84), la victoire du MAS-IPSP puise également son origine dans les luttes qui permirent la Révolution nationale de 1952. Certes les références ont changé, on invoque plus volontiers le chef indigène Túpac Katari, qui combattit les colonisateurs espagnols en 1780 que Marx ou Marcelo Quiroga Santa Cruz, dirigeant socialiste des années 1970, et les acteurs ne sont plus les mineurs mais les paysans indigènes. Cependant, les protagonistes actuels semblent animés par le même leitmotiv, le mouvement populaire bolivien s'appuie sur un nationalisme anti-impérialiste qui vise aussi bien les États-Unis que les oligarchies locales.

Le projet du MAS est de bâtir une nouvelle nation où tous les hommes seront égaux dans la diversité de leurs origines ethniques, de leurs langues, de leurs costumes et de leurs croyances et ainsi rompre avec l'attitude qui a prévalu depuis la colonisation qui considérait les « Indiens » comme des êtres inférieurs. Il s'agit aussi d'assurer la base économique de la nouvelle Bolivie et une « vie digne » pour tous ses citoyens en recouvrant la souveraineté sur les ressources naturelles.

L'autoreprésentation des populations et des classes oubliées devient l'un des axes centraux de ce qu'on appelle l'*evismo*, qui n'est pas une doctrine mais un ensemble de mesures et de démarches pragmatiques dictées par les circonstances, défini comme une praxis (García Linera, 2006 : 26).

L'*evismo* ne conçoit pas la représentation politique à travers la délégation de pouvoir. Il est une forme d'autoreprésentation politique de la société plébéienne. Les mouvements sociaux ne constituent plus la base mais deviennent des acteurs directs qui évoluent de la résistance vers le contrôle de l'État.

Un second facteur clé de cette stratégie est une forme de reconstruction de l'identité et la présence indigène. Par rapport à l'indianisme radical et intransigeant des années 1970, Evo Morales propose un changement avant tout culturel. Partant de son indianisme flexible et culturel, il peut s'ouvrir aux métis, aux blancs, à tous ceux qui souhaitent construire un nouveau projet avec comme base la nation mais de manière distincte de ce que proposait le nationalisme révolutionnaire de 1952. Dans cette nouvelle étape, l'indigène est un sujet politique autonome qui propose un nouveau modèle de nationalisme, une nation multiculturelle sous la bannière de « l'unité dans la diversité ».

Dans la pratique, les bases économiques de ce nouveau projet reposent sur la récupération des ressources naturelles, la nationalisation et une attention particulière à la petite production, les micro-entreprises, les artisans, les communautés et les paysans. La base matérielle est la priorité accordée à la petite production individuelle, familiale et communautaire, qui a constitué les forces de la rébellion comme les coopérateurs, les *cocaleros*, les micro-entrepreneurs, les fédérations d'association d'habitants.

La reconnaissance de la réalité « indigène » devient prégnante. Qu'ils soient Quechuas, Aymaras, Guaranis, Chiquitanos ou originaires de la forêt et du bassin amazonien, tous exigent la fin de la colonisation et la fin de 500 ans d'injustice. Pour le MAS, l'idée de nation repose sur la présence indigène dans sa diversité et la prise en compte de leurs facteurs identitaires propres (langues, etc.). La nouvelle Bolivie doit être une nation ouverte à tous, pluriethnique et pluriculturelle, en rupture avec la domination de l'élite blanche.

Les nombreuses langues originelles doivent être respectées, enseignées et employées quotidiennement. Les religions originelles des Andes et des peuples de la forêt contraints à se cacher derrière les symboles du catholicisme doivent reprendre ouvertement leur place.

La prise de décisions par consensus – au cours de laquelle la communauté tout entière est appelée à participer et qui réduit le rôle du chef de la communauté (une charge jamais confiée à vie mais soumise à

renouvellement dicté par les circonstances) à « commander en obéissant » – doit être confortée. L'ancienne autonomie des peuples indigènes sur leurs territoires traditionnels – qu'il ne faut pas confondre avec l'autonomie départementale qui a été au centre de fortes tensions lors du processus constitutionnel, ni avec l'autonomie d'entités administratives issues de la colonisation – doit également être rétablie.

L'« indianisme » du MAS ne signifie pas la mise à l'écart de la Bolivie non indigène, ni son rejet dans le mépris, au nom d'une quelconque revanche historique. Il est éloigné de toute conception indigéniste, il se veut un facteur déterminant dans la construction d'une nation unie dans la diversité. Le nouvel « indianisme » se veut « flexible » et « culturel » par opposition à un certain indigénisme intransigeant et excluant qui eut naguère ses partisans. Au nom de l'« indianisme », c'est un véritable contrat social qui est proposé aux multiples composantes de la nation.

La nouvelle Constitution adoptée en janvier 2009 est relativement conforme aux attentes des organisations sociales. L'article 1 entérine le caractère plurinational de l'État avec la reconnaissance des droits des différentes communautés et leur pleine intégration dans le pays : « La Bolivie se constitue en un État unitaire et social, de droit plurinational et communautaire, libre, indépendant, souverain, démocratique, interculturel et décentralisé avec des autonomies. »

Pour la première fois, les droits de chacun·e, les différentes langues et cultures sont également reconnus dans ce pays. Si toute privatisation future de ressources naturelles est érigée en « trahison de la patrie », la propriété privée est respectée « dans la mesure où elle ne porte pas préjudice à l'intérêt collectif » (art. 56). Le gouvernement a nationalisé partiellement l'exploitation du gaz et du pétrole et a renégocié les contrats avec les multinationales.

Le MAS a emprunté au syndicalisme la discipline d'organisation et de mobilisation dans sa lutte pour assumer le contrôle de l'État. En intégrant des éléments de l'indianisme, du nationalisme populaire, du syndicalisme et du marxisme, Evo Morales a pu convertir le MAS en une machine de pouvoir. Pour Álvaro García Linera :

L'expérience que nous vivons aujourd'hui repose en d'autres termes le débat autour de la forme classique de lutte pour l'accès au pouvoir. [...] La question insoluble – formons-nous un parti de cadres ou un parti de masse ? Le pouvoir se prend-il ou se construit-il d'en bas ? – est posée par l'*evismo* de forme théorique dans les

stratégies de lutte mais en même temps, elle est en train de se résoudre. Au sens strict, c'est le seul exemple dans le monde où les mouvements sociaux sont parvenus au pouvoir de l'État (García Linera, 2006 : 30).

Evo Morales a conceptualisé le processus qu'il dirige comme une « révolution démocratique et culturelle » ou « révolution démocratique décolonisatrice » qui modifie les structures de pouvoir, la composition des élites au pouvoir et les droits et, par là même, les institutions de l'État en vue de transformer la structure économique pour redistribuer la richesse.

La construction du pouvoir par en bas ne s'avère pourtant pas si simple. Les composantes sociales traditionnellement corporatives ont des difficultés à acquérir une vision universelle, c'est une difficulté pour consolider l'actuel processus de changement contre-hégémonique. De même, en l'absence de structures institutionnelles qui permettent l'articulation entre les mouvements sociaux et les intellectuels ou les techniciens, cette tâche revient fréquemment à Evo Morales. Pour Pablo Stefanoni, « la stratégie qui a conduit Evo Morales à la présidence n'a pas été une élaboration théorique mais la succession de décisions guidées par la raison pratique acquise dans les tranchées du syndicalisme paysan » (Stefanoni, 2006 : 41).

Quatre années après leur arrivée au pouvoir, le MAS et Evo Morales ont indiscutablement engagé des réformes et un processus de changement dans le pays. Ils ont respecté l'« agenda d'octobre⁶¹ ». Ils ne puisent pas leur inspiration dans telle ou telle idéologie, leur action se caractérise surtout par un grand pragmatisme. Ils entendent construire un État fort pour reconquérir une souveraineté nationale et orienter l'activité économique. La droite et l'oligarchie de l'Orient ont engagé un bras de fer avec le pouvoir. Leur volonté séparatiste si elle réussissait pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de l'Amérique latine. Le processus de changement reste donc fragile mais le pouvoir peut compter sur une base sociale solide, toujours prompte à se mobiliser pour défendre les premiers acquis de la « révolution démocratique et culturelle ».

Pour le gouvernement, la construction d'une vraie nation sous la bannière de l'« unité dans la diversité » demeure un véritable défi mais la décolonisation du pouvoir est bel et bien entreprise. L'expérience bolivienne est devenue une référence pour l'essentiel des peuples indigènes d'Amérique latine qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits, leurs identités, leurs langues et leurs cultures mais également pour

pouvoir cultiver la terre et décider, ce qu'ils résument par le slogan du « bien vivre » en harmonie avec la « terre mère », la terre nourricière.

avril 2010

Pour en savoir plus

- « Appel des peuples indigènes » (2009), *Rouge et Vert*, spécial FSM de Belém, n° 286-287.
- Blanco, Hugo (2009), « Massacre à Bagua », *Inprecor*, n° 551-552, juillet-août.
- Bosetti, Louise (2007), *Présentation du MAS*, OPALC.
- Bruckman, Mónica (2009), « El movimiento indígena en América Latina », *América latina en Movimiento*, www.rebellion.org.
- Do Alto, Hervé (2007), « De la révolution nationale à la victoire d'Evo Morales. Retour sur un demi-siècle de luttes en Bolivie populaire (1952-2007) », *Actuel Marx*, n° 42, Paris, PUF.
- Do Alto, Hervé (2008), « La “révolution” d'Evo Morales ou les voies sinueuses de la refondation de la Bolivie » dans Franck Gaudichaud (dir.), *Le volcan latino-américain. Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.
- Do Alto, Hervé et Pablo Stefanoni (2008), *Nous serons des millions. Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, Paris, Raisons d'agir, 2008.
- García Linera, Álvaro (2006), « El evismo : lo nacional-popular en acción », *Observatorio social de América latina*, n° 19, Buenos Aires, Clacso.
- García Linera, Álvaro (2008), *Pour une politique de l'égalité. Communauté et autonomie dans la Bolivie contemporaine*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Galeano, Eduardo (1998), *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, Paris, Plon.
- Harnecker, Marta et Federico Fuentes (2008), *MAS-IPSP : Instrumento político que surge de los movimientos sociales*, Caracas, CIM.
- Hardt, Michael et Toni Negri (2008), *Empire*, Paris, Exils.
- Neuville, Richard (2008), « Le MAS : un instrument politique atypique », dans Richard Neuville et Rémi Querbouët, « Bolivie : La révolution démocratique et culturelle en butte à l'oligarchie », *Rouge et Vert*, n° 275, mai.
- Polet, François (dir.) (2009), *La Bolivie d'Evo : démocratique, indianiste et socialiste ?*, Paris/Louvain, Syllepse/Cetri, 2009.
- Poupeau, Franck (2008), *Carnets boliviens 1997-2007 : Un goût de poussière*, Montreuil, Aux Lieux d'être.
- Quijano, Aníbal (2005), « Dom Quixote e os mohínos na América latina », *Revista de Estudos Avançados*, n° 19.
- Quijano, Aníbal (2006), « Estado-nación y movimientos indígenas en región Andina : cuestiones abiertas », *Observatorio social de América Latina*, n° 19, Buenos Aires, Clacso.
- Ramírez Gallegos, Franklin (2008), « Le mouvement indigène et la reconstruction de la gauche en Équateur » dans Gabriel Vommaro (coord.), *La « carte rouge » de l'Amérique latine*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant.
- Rudel, Christian (2006), « Du colonialisme à l'indianisme », *Développement et civilisations*, n° 346, septembre.
- Stefanoni, Pablo (2006), « El nacionalismo indígena en el poder », *Observatorio social de América Latina*, n° 19, Buenos Aires, Clacso.

49. Dans cet article, nous privilégions l'utilisation du terme « indigène » qui fait consensus au sein

des organisations sociales et culturelles des populations originelles, plutôt que celui d'« Indien » qui a une connotation forte et qui était utilisé par les colonisateurs.

50. Devenu sociologue, influencé par Toni Negri et Pierre Bourdieu, après avoir été activiste radical (engagé au sein de l'Armée de guérilla Túpac Katari), il est vice-président de la République bolivienne depuis 2006.

51. Le 2 décembre 1823, le président James Monroe énonce la doctrine qui portera son nom et fixera pour un siècle et demi les fondements de la diplomatie américaine. Dans un long discours en apparence décousu, il interpelle directement les puissances européennes. Il leur déclare : 1) Les États-Unis ayant reconnu l'année précédente l'indépendance des nouvelles républiques latino-américaines, l'Amérique du nord et l'Amérique du Sud ne sont plus ouvertes à la colonisation européenne. 2) Les États-Unis regarderont toute intervention de leur part dans les affaires du continent américain comme une menace pour leur sécurité et pour la paix. 3) En contrepartie, les États-Unis n'interviendront jamais dans les affaires européennes. La doctrine de Monroe se résume en définitive comme suit : « l'Amérique aux Américains ».

52. [[> Poder popular](#)].

53. José Carlos Mariátegui (1894-1930), philosophe et journaliste dont la pensée a marqué durablement le continent sud-américain. Il participe à la création du Parti communiste péruvien (PCP) et à celle de la Confédération générale des travailleurs péruviens (CGTP).

54. [[> Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »](#)].

55. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

56. [[> Thèse et l'antithèse \(La\)](#)].

57. Le katarisme, en référence au leader indigène Tupac Katari qui dirigea un soulèvement autour de La Paz à la fin du 18^e siècle, est un courant qui contribua à rénover un syndicalisme paysan bolivien, jusque-là allié aux régimes militaires. Ses leaders cherchèrent à lutter contre la cooptation des dirigeants syndicaux et à élaborer une idéologie indianiste sur laquelle s'appuyer dans les luttes. Le katarisme a « reconstruit » une identité indigène, là où les militaires comme les gouvernements du MNR ne voulaient voir que des « paysans ». De là découle une idéologie théorisant la double oppression du paysan, par sa condition économique, mais aussi par sa condition d'indigène victime de discriminations au sein d'un État colonial. Ses principaux dirigeants, comme Genaro Flores, jouèrent par la suite un rôle clé dans la lutte pour le rétablissement de la démocratie. Les liens avec les militaires furent définitivement rompus avec la fondation de la CSUTCB en 1979, et son adhésion à la Centrale ouvrière bolivienne (COB) l'année suivante, première étape de la construction d'un syndicalisme paysan de lutte en Bolivie.

58. Selon le recensement réalisé en 2001 par l'anthropologue bolivien Xavier Albó, la proportion d'« indigènes » oscille entre 55 % et 62 % de la population bolivienne. L'étude a dénombré 30 % de Quechuas, 25 % d'Aymaras qui sont les deux groupes les plus importants qui vivent sur l'Altiplano, on trouve ensuite les Chiquitanos (2,2 %) et les Guaranis (1,5 %) qui vivent au sud du pays et enfin trente-deux « groupes ethniques » représentant chacun moins de 1 % de la population et qui vivent dans la partie amazonienne de la Bolivie.

59. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].

60. [[> Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »](#)].

61. L'agenda d'octobre est la plateforme revendicative élaborée par les mouvements sociaux après la crise sociale du printemps 2005. Elle exigeait principalement la nationalisation des hydrocarbures et la convocation d'une assemblée constituante.

Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »

Alberto Acosta

América Latina, a partir de una renovada crítica a la idea del desarrollo, se encuentra en un interesante proceso de reencuentro con sus orígenes. Por un lado, se mantiene y se recupera una tradición histórica de críticas y cuestionamientos al desarrollo elaborados y presentados hace tiempo atrás, pero que quedaron rezagados y amenazados de olvido. Por otro lado, afloran nuevas concepciones, sobre todo originarias de los pueblos y nacionalidades ancestrales del Abya-Yala, que se complementan con aportes provenientes de otras regiones de la Tierra.

Mientras buena parte de las posturas convencionales sobre el desarrollo e incluso muchas de las corrientes críticas se desenvuelven dentro de los saberes occidentales propios de la Modernidad, las propuestas latinoamericanas recientes escapan a esos límites.

En efecto, estas propuestas recuperan posturas clave ancladas en los conocimientos y saberes propios de los pueblos y nacionalidades ancestrales. Sus expresiones más conocidas nos remiten a las constituciones de Ecuador (2008) y Bolivia (2009) ; en el primer caso es el Buen Vivir o Sumak Kawsay (en kichwa), y en el segundo, en particular el Vivir Bien o Suma Qamaña (en aymara) y también Sumak Kawsay (en quechua). Existen nociones similares (mas no idénticas) en otros pueblos indígenas, como los Mapuche (Chile), los Guaranís de Bolivia y Paraguay, los Kunas (Panamá), los Achuar (Amazonía ecuatoriana), pero también en la tradición Maya (Guatemala), en Chiapas (México)⁶², entre otros.

Además de estas visiones del Abya-Yala (América, en la actualidad), existen, en otras muchas partes del planeta, aproximaciones a pensamientos filosóficos de alguna manera emparentados con la búsqueda del Buen Vivir desde visiones humanistas y no utilitaristas.

El Sumak Kawsay o Buen Vivir, en tanto cultura de la vida, con diversos nombres y variedades, ha sido conocido y practicado en diferentes períodos en las distintas regiones de la Madre Tierra : el Ubuntu en África o el Svadeshi, el Swaraj y el Apargrama en la India. Aunque se le puede considerar como uno de los pilares de la cuestionada civilización

occidental, en este esfuerzo colectivo por reconstruir/construir un rompecabezas de elementos sustentadores de nuevas formas de organizar la vida, se podrían recuperar incluso algunos elementos de la « vida buena » de Aristóteles.

El Buen Vivir, entonces, no es una originalidad ni una novelaría de los procesos políticos de inicios del siglo XXI en los países andinos. Tampoco son los pueblos y nacionalidades ancestrales del Abya-Yala los únicos portadores de estas propuestas. El Buen Vivir forma parte de una larga búsqueda de alternativas de vida fraguadas en el calor de las luchas de la Humanidad por la emancipación y la vida.

Una propuesta desde la periferia del mundo

El Buen Vivir, en tanto sumatoria de prácticas vivenciales, muchas de ellas de resistencia a la realmente larga noche colonial y sus secuelas todavía vigentes, es aún un modo de vida en diversas comunidades indígenas, que no han sido totalmente absorbidas por la modernidad capitalista o que han resuelto mantenerse al margen de ella. Sus saberes comunitarios, esto es lo que cuenta, constituyen la base para imaginar y pensar mundos diferentes en tanto camino para cambiar éste.

De todas maneras, siempre será un problema comprobar lo que es y lo que representa un saber ancestral cuando probablemente lo que se presenta como tal no es realmente ancestral, ni hay modo de corroborarlo. Las culturas son tan heterogéneas en su interior que puede resultar injusto hablar de « nuestra » cultura como prueba de que lo que uno dice es correcto. Además, la historia de la Humanidad es la historia de los intercambios culturales y eso también se aplica a las comunidades originarias americanas. Es imperioso, de todos modos, recuperar las prácticas y vivencias de las comunidades indígenas, asumiéndolas tal como son, sin llegar a idealizarlas.

Lo destacable y profundo de estas propuestas alternativas, de todas formas, es que surgen desde grupos tradicionalmente marginados. Son propuestas que invitan a romper de raíz con varios conceptos asumidos como indiscutibles y a cuestionar la estructura homogenizante y totalizadora del capitalismo. Son las voces de los otros y las otras, que desde la alteridad demandan la construcción del Buen Vivir y el reconocimiento de su capacidad de propuesta. Son voces que comienzan a ser replicadas en otros lugares del planeta. Aunque resulte curioso y que no necesariamente pueda ser vista como una réplica del Buen Vivir

andino-amazónico, vale anotar el hecho de que el alcalde de la ciudad de Colonia (Köln) haya declarado un día al año, como el día del « buen vivir » (así, en español), para reflexionar sobre la necesidad de otro estilo de vida.

Lo que cuenta en este punto es reconocer que en estas tierras americanas y en otras latitudes existen memorias, experiencias y prácticas de sujetos comunitarios que ejercitan estilos de vida no inspirados en el tradicional concepto del desarrollo y del progreso, entendido este como la acumulación ilimitada y permanente de riquezas. Es imperioso, entonces, impulsar la recuperación de dichas prácticas y vivencias de las comunidades indígenas, asumiéndolas tal como son, sin llegar a idealizarlas.

Una alternativa al desarrollo

El Buen Vivir, al surgir de raíces comunitarias no capitalistas, plantea una cosmovisión diferente a la construcción occidental de civilización hegemónica. Rompe por igual con las lógicas antropocéntricas del -capitalismo en tanto civilización dominante así como con los diversos socialismos « reales » existentes hasta ahora y sus contradicciones intrínsecas.

La propuesta del desarrollo, surgida desde la lógica del progreso civilizatorio de *occidente* estableció una compleja serie de dicotomías de dominación : desarrollado-subdesarrollado, avanzado-atrasado, superior-inferior, centro-periferia, primer mundo-tercer mundo... Así cobró nueva fuerza la ancestral dicotomía salvaje-civilizado, que se introdujo de manera violenta hace más de cinco siglos en nuestra Abya-Yala con la conquista europea. Desde entonces se inauguró un proceso brutal de conquista y colonización, vigente todavía en todas las repúblicas latinoamericanas del siglo XXI.

En ese contexto de proyecciones globales se plasma la estructura dominante de la actual civilización. La institucionalización de la dicotomía superior-inferior implicó la emergencia de expresiones múltiples de colonialidad como formas de justificar y legitimar la desigualdad. La colonialidad del poder expresada en el mantenimiento de relaciones de dominación norte-sur, la colonialidad del saber que impone el conocimiento occidental homogenizante pretendiendo anular los saberes populares, la colonialidad del ser que silencia la alteridad y la otredad de

las minorías, y la colonialidad del tener que pretende reducir el Buen Vivir a términos de consumo, y en ese sentido se cree superior a quien más tiene.

Dichos patrones de colonialidad, vigentes hasta nuestros días, no son sólo un recuerdo del pasado sino que explican la actual organización del mundo en su conjunto, en tanto punto fundamental en la agenda de la Modernidad y de la Ilustración.

En concreto, a lo largo y ancho del planeta, las sociedades fueron y continúan siendo reordenadas para adaptarse al « desarrollo ». El desarrollo se transformó en el destino común de la Humanidad, una obligación innegociable. Para conseguirlo, por ejemplo, se acepta la destrucción social y ecológica que provocan aquellas modalidades extractivistas de acumulación heredadas desde la colonia, como la megaminería, a pesar de que ésta ahonda y profundiza la dependencia del mercado exterior y del gran capital transnacional.

Cuando los problemas comenzaron a minar nuestra fe en el desarrollo, empezamos a buscar alternativas de desarrollo, le pusimos apellidos para diferenciarlo de lo que nos incomodaba, pero seguimos por la misma la senda : desarrollo económico, desarrollo social, desarrollo local, desarrollo rural, desarrollo sostenible o sustentable, ecodesarrollo, desarrollo a escala humana, desarrollo local, desarrollo endógeno, desarrollo con equidad de género, codesarrollo, desarrollo transformador... desarrollo al fin y al cabo... Hasta que se llegó a entender que el problema radica en el desarrollo.

El Buen Vivir desnuda los errores y las limitaciones de las diversas teorías del llamado desarrollo. Critica el concepto de desarrollo transformado en una entelequia que norma y rige la vida de gran parte de la Humanidad, a la que perversamente le es imposible alcanzar ese tan ansiado desarrollo. Mientras que, por otro lado, aquellos países se asumen como desarrollados muestran cada vez más señales de su maldesarrollo. Y eso en un mundo, en donde, por lo demás, las brechas que separan a los ricos de los pobres, incluso en países industrializados, se ensanchan permanentemente.

Recordemos, para redondear estas reflexiones, que bajo algunos saberes indígenas no existe una idea análoga a la de desarrollo, lo que lleva a que en muchos casos se rechace esa idea. No existe la concepción de un proceso lineal de la vida que establezca un estado anterior y posterior, a saber, de subdesarrollo y desarrollo ; dicotomía por la que deben transitar las personas para la consecución del bienestar, como ocurre en el mundo

occidental. Tampoco existen conceptos de riqueza y pobreza determinados por la acumulación y la carencia de bienes materiales.

El Buen Vivir asoma, entonces, como una categoría en permanente construcción y reproducción. En tanto planteamiento holístico, es preciso comprender la diversidad de elementos a los que están condicionadas las acciones humanas que propician Buen Vivir, como son el conocimiento, los códigos de conducta ética y espiritual en la relación con el entorno, los valores humanos, la visión de futuro, entre otros. El Buen Vivir, en definitiva, constituye una categoría central de la filosofía de la vida de las sociedades indígenas.

Si aceptamos que el Buen Vivir es algo diferente al desarrollo, no se trata de aplicar un conjunto de políticas, instrumentos e indicadores para salir del « subdesarrollo » llegar a aquella deseada condición del « desarrollo ». Una tarea por lo demás inútil.

Luego de cinco siglos de horrores y errores cometidos en nombre del progreso – y del desarrollo en las últimas seis décadas –, queda claro que el tema no es el de simplemente aceptar una u otra senda. Los caminos hacia el desarrollo no son el problema mayor. La dificultad radica en el concepto mismo del desarrollo.

El mundo vive un « mal desarrollo » generalizado, incluyendo los considerados países industrializados, es decir aquellos cuyo estilo de vida debía servir como faro referencial. Esos países, además, son los principales causantes de los cambios climáticos a nivel global. Por primera vez en la historia de la Humanidad la producción de residuos – producto de toda transformación de la energía y la materia – superó la capacidad de asimilación y reciclaje de la Tierra y la velocidad en la extracción de recursos comenzó a ser muy superior al tiempo de producción poniendo en riesgo la reproducción de la vida. Este colapso ambiental devela que las relaciones entre la sociedad capitalista y la Naturaleza están enfermas, y que el funcionamiento del sistema mundial contemporáneo es « maldesarrollador ».

En suma, es urgente disolver el tradicional concepto del progreso en su deriva productivista y del desarrollo en tanto dirección única, sobre todo en su visión mecanicista de crecimiento económico, así como sus múltiples sinónimos⁶³. Pero no solo se trata de disolverlos, se requiere una visión diferente, mucho más rica en contenidos y en dificultades. Ahora, incluso en los países del norte, cada vez más personas desencantadas e indignadas, ya trabajan por el decrecimiento y buscan otras opciones de

vida que propendan al reencuentro del ser humano con la Naturaleza. Así, en la nuestra época convergen varias visiones que proponen superar el capitalismo (ecologismo popular, marxismo, feminismo⁶⁴, etc.), surgidas también desde los oprimidos, y que se refuerzan con esta perspectiva incluyente.

Hacia un reencuentro con la Naturaleza

El Buen Vivir se funda en la superación de dos dicotomías perversamente agudizadas por la modernidad, por un lado la dominación del ser humano sobre la Naturaleza y por otro, la explotación entre seres humanos : norte-sur, ciudad-campo, y en general de los grupos hegemónicos por sobre las mayorías de explotados.

En lugar de mantener el divorcio entre la Naturaleza y los seres humanos, en lugar de sostener una civilización que pone en riesgo la vida, la tarea pasa por propiciar su reencuentro. Hay que superar la civilización capitalista, en esencia depredadora y por cierto intolerable e insostenible, que « vive de sofocar a la vida y al mundo de la vida », para ponerlo en palabras del gran filósofo ecuatoriano Bolívar Echeverría. Para lograrlo habrá que transitar del actual antropocentrismo al (socio)biocentrismo. Con su postulación de armonía con la Naturaleza, con su oposición al concepto de acumulación perpetua, con su regreso a valores de uso, en este sentido, el Buen Vivir abre la puerta para formular visiones alternativas de vida.

El logro de esta transformación civilizatoria megahistórica, exige profundos cambios. La desmercantilización de la Naturaleza se perfila como uno de los indispensables primeros pasos. En síntesis, el Buen Vivir se aparta de las ideas occidentales convencionales del progreso, y apunta hacia otras concepciones de la vida, otorgando una especial atención a la Naturaleza y la vida digna de todos los habitantes del planeta.

El Buen Vivir un reto democrático

Queda en claro, por lo tanto, que el Buen Vivir es un concepto plural (mejor sería hablar de « buenos vivires » o « buenos convivires ») que surge especialmente de las comunidades indígenas, sin negar las ventajas tecnológicas del mundo moderno o posibles aportes desde otras culturas y saberes que cuestionan distintos presupuestos de la modernidad dominante. El respeto por la soberanía de los pueblos, por sus definiciones productivas, reproductivas y por su construcción territorial permitirá

espacios de intercambio e interrelación horizontal que rompa finalmente con las expresiones de colonialidad heredadas.

No nos olvidemos que la Humanidad enfrenta grandes retos. El sacrificio de la Naturaleza y del trabajo humano, en aras de la expansión planetaria del capitalismo, ahogan cada vez más la vida. Dicho devenir destructor reproduce en sí mismo nuevas violencias estructurales, como son las guerras, las migraciones forzadas, el narcotráfico... Y esto consolida un proceso de regresión política que conduce a formas cada vez más totalitarias de organización de la sociedad. Enfrentar esta realidad, cargada de incertidumbres, es el compromiso a ser asumido. Urge dar sentido democrático a la lucha en contra de esta barbarie, de la cual ya nos advirtió Rosa Luxemburg.

En síntesis, esta compleja tarea implica aprender desaprendiendo, aprender y reaprender al mismo tiempo. Una tarea que exigirá cada vez más democracia consensual, cada vez más participación y siempre mucho respeto entre todas las culturas. Nadie puede asumirse como propietario de la verdad.

13 septembre 2015

Source

La Línea de Fuego – Pensamiento crítico.

62. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

63. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

64. [[> Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire](#)].

Argentina

Capitale mondiale des entreprises récupérées (La)

Richard Neuville

L'Argentine est devenue ces dernières années la capitale de l'autogestion qui est apparue comme la seule réponse immédiate et pratique à la faillite du système capitaliste. Par son ampleur, la mise en autogestion des entreprises, sous des formes les plus diverses, constitue un des exemples récents les plus riches. Les débats dans la gauche provoqués par ces « récupérations » sont tout aussi riches d'enseignements.

Si l'autogestion passait à des formes pratiques et concrètes et ne s'en tenait pas à des déclarations de principes, non seulement on s'interrogerait sur le mauvais fonctionnement du système existant, mais également sur la possibilité d'instaurer une économie alternative à caractère social, ce qui conduirait à rompre avec le discours hégémonique des quinze dernières années et le règne du marché (Fajn, 2002).

Les politiques ultralibérales, menées pendant vingt-cinq ans et particulièrement à partir de 1989, par les gouvernements dirigés par Carlos Menem et Fernando De la Rúa, ont plongé l'Argentine dans la crise socio-économique la plus profonde de son histoire. Le modèle d'accumulation et de concentration financière a provoqué la fermeture continue d'entreprises dans le secteur industriel, la rupture interne de circuits commerciaux et la marginalisation de secteurs importants de la production. Les quatre années de récession, qui ont précédé la crise de 2001, caractérisées par une forte chute de la demande, du produit intérieur brut et de l'investissement, ont généré un cycle de dépression de l'économie. Cette situation a contraint de larges secteurs de la population à trouver des formes de survie, à travers le développement du troc et le renforcement des solidarités au sein des communautés de vie.

C'est dans ce contexte qu'éclate la révolte populaire du « 19-20 » décembre 2001, « *el corralito*⁶⁵ ». Cette explosion sociale voit émerger un extraordinaire processus d'auto-organisation sociale et de résistance avec la constitution spontanée des assemblées populaires et le développement de médias alternatifs. Parallèlement, le mouvement *piqueteros*⁶⁶ se renforce

et la récupération des entreprises par les travailleurs (ERT) acquiert une ampleur sans précédent.

Dans un contexte économique et social catastrophique où il n'existe plus guère de protection pour les travailleurs, ce mouvement joue un rôle déterminant et contribue à l'émergence de véritables pratiques autogestionnaires. Il constitue une pratique économique innovante et une réponse pragmatique des travailleurs face à une crise qui dépasse bien souvent le cadre strict de l'entreprise. Ce mouvement de récupération des entreprises n'est pas nouveau, il puise son origine dans la tradition de luttes du mouvement ouvrier argentin et sa conscience historique. S'il convient de pondérer sa dimension au regard de la population active du pays, il s'agit cependant d'un mouvement important qui revêt un sens politique et une valeur symbolique extrêmement forte. L'expérience emblématique des travailleurs de Zanon est révélatrice de l'esprit de résistance qui se développe. En outre, elle réactualise les débats du 19^e siècle sur le mode de gestion : entre nationalisation sous contrôle ouvrier ou gestion ouvrière et coopératisme, entre réforme et révolution. La persévérance du phénomène indique clairement qu'il s'est ancré dans le paysage social argentin. En effet, la stabilisation et la pérennité des expériences issues du mouvement de décembre 2001 contribuent à offrir une alternative viable. De toute évidence, les récupérations d'entreprise qui surgissent avec les crises financière et économique de 2008 tendent à le démontrer.

Une catastrophe annoncée

Pendant les années 1990, sous le gouvernement Menem les chiffres du chômage augmentent drastiquement. En décembre 2001, le taux officiel de chômeurs avoisine les 20 % et le travail informel représente 50 %. Au cours de l'année 2001, plus de 1 500 entreprises sont entrées en cessation de paiement et ont accumulé des dettes importantes envers l'État.

Cette situation a été provoquée par l'application des politiques économiques néolibérales, expérimentées sous la dictature militaire. En 1991, le Congrès a adopté la loi sur la convertibilité qui établit la parité entre le peso et le dollar. L'application aveugle des directives dudit consensus de Washington a signifié la réduction drastique des dépenses publiques, la flexibilisation du marché du travail, les privatisations et l'ouverture totale aux capitaux étrangers.

Sous le poids de la dette et du diktat des institutions internationales, le gouvernement privatise l'ensemble des entreprises publiques (téléphone, électricité, gaz, poste, transports publics, etc.) qui passent sous le contrôle de firmes espagnoles (Telefónica, Endesa, etc.) ou françaises (France Télécom, EDF, etc.), ce qui provoque un grand nombre de licenciements et une détérioration des conditions de travail. À titres d'exemples, l'entreprise pétrolière YPF (Yacimientos Petrolíferos Fiscales), vendue à la compagnie espagnole Repsol, voit ses effectifs divisés par dix ; l'acquisition de la compagnie aérienne Aerolíneas Argentinas par Iberia se traduit par une réduction des salaires de 20 % pour les travailleurs et, selon Éric Toussaint (2002), par la cession des Boeing 707 pour le prix symbolique de 1,54 dollar.

Le gouvernement réduit les dépenses publiques dans l'administration, l'éducation et la santé, supprime des emplois de fonctionnaires, privatise la sécurité sociale et détruit le système de retraites et de pensions. L'ouverture totale de l'économie accélère le processus de désindustrialisation. Les entreprises ferment les unes après les autres. Les petites et moyennes entreprises (textile, métallurgie, cuir, électroménager, industrie alimentaire, etc.) sont les plus frappées, mais les firmes plus importantes ne sont pas épargnées et voient leur activité réduite à la sous-traitance pour le compte des multinationales. Seule une minorité de la bourgeoisie nationale, par le biais de holdings associées aux multinationales, tire profit de cette politique.

La flexibilisation du marché du travail, la suppression des conventions collectives, l'introduction de l'emploi temporaire sans aucune couverture sociale accentuent l'exploitation et la précarité. Tout ce processus s'opère avec la complicité de la principale centrale syndicale argentine, la Confédération générale des travailleurs (CGT)⁶⁷. Ce démantèlement global provoque un séisme dans le pays que Hugo Moreno résume ainsi : « La restructuration capitaliste sauvage et l'application sans bornes des recettes du néolibéralisme créaient les conditions d'un vide sociale et économique. Il ne tardera pas à se remplir sous la forme d'une catastrophe annoncée » (Moreno, 2005 : 164).

En 1999, le remplacement du gouvernement Menem par celui de De la Rúa ne change rien. Sous la houlette de Domingo Cavallo, l'indéboulonnable ministre de l'économie, la même politique se poursuit. Début décembre 2001, il décide de bloquer les avoirs bancaires, ce qui provoque une grève générale le 13 et la révolte populaire spontanée du

« 19-20 ». En scandant le slogan « *Que se vayan todos* » (Qu'ils s'en aillent tous), le peuple révolté, conscient de l'impotence de la classe politique, sait pertinemment que les changements de gouvernement ne résoudront rien et que désormais son avenir lui appartient. Des milliers de travailleurs expulsés de leur entreprise répondent par l'occupation, la résistance et enfin la reprise de la production⁶⁸.

Un processus pragmatique

Le processus de récupération se produit généralement avant la fermeture ou la crise terminale des entreprises et consiste à proposer la poursuite de l'activité de l'entreprise sous la forme de l'autogestion ouvrière. En réaction au phénomène d'exclusion généralisée, la classe ouvrière argentine expérimente différentes formes d'action et la récupération d'entreprises par les travailleurs constitue un des emblèmes de cette résistance.

D'une manière générale, les syndicats s'y impliquent peu, seule la Centrale des travailleurs argentins (CTA)⁶⁹ et certains secteurs de la CGT accompagnent ce processus. La CTA tente d'ancrer ces expériences, qui surgissent comme un moyen de survie, dans un contexte plus global et de construction d'un nouveau projet de société. Elle contribue également à créer des réseaux de commercialisation et des fonds de financements.

La fermeture de plusieurs milliers d'entreprises – 5 000 en quatre ans selon les estimations de l'association des économistes de gauche (EDI) – et la perte de centaines de milliers de postes de travail ont développé un climat d'insécurité chez les travailleurs qui conservent leur emploi et créé le désespoir pour ceux qui le perdent. Face à l'abandon des entreprises par les patrons, des travailleurs décident d'occuper les usines pour défendre l'outil de travail et résistent aux tentatives d'expulsion dans le but de redémarrer le processus de production sous gestion directe.

Pour Eduardo Lucita, il s'agit d'« un processus pragmatique, il n'y a le plus souvent aucune prédétermination idéologique. La crise du capital a déplacé l'axe de la lutte, pour le sortir de l'orbite de la distribution de la richesse et finalement remettre en cause le sacro-saint principe de la propriété privée. Il s'agit donc d'un processus objectif mais qui diffère de la tendance historique, qui se construit en différentes étapes et périodes, avec une force et une intensité, le travail a essayé de déplacer le capital, en le remplaçant par l'organisation ouvrière, en cherchant à prendre le contrôle des entreprises » (Lucita, 2002 : 40).

Les travailleurs tentent d'imposer leur décision avant l'application d'une décision de justice : déclaration de faillite et ensuite expropriation de l'entreprise. Si ce phénomène ne représente pas une réponse globale à la problématique, il constitue une alternative concrète dans des situations ponctuelles avec des avantages sociaux indubitables. Cette alternative permet aux salariés de conserver leur poste de travail, leur savoir-faire, la culture industrielle, tout en maintenant leur conscience de classe⁷⁰.

Une conscience historique profonde

Le mouvement de récupération d'entreprises, qui s'est développé en Argentine à partir de l'année 2001, est avant tout le résultat de fermetures d'entreprises du secteur industriel liées à la crise économique mais également, comme l'explique Eduardo Lucita, celui d'une gestion défaillante, voire frauduleuse :

Les entreprises qui se trouvaient dans cette situation s'étaient endettées réellement ou de manière fictive, qui avaient transféré des actifs à des tiers, avaient des dettes d'impôts et envers les services publics, terminaient en recourant au concours préventif ou direct à la déclaration de faillites (Lucita, 2003).

Ce mouvement atteint son apogée au cours de la période 2002-2003 avec 120 récupérations d'entreprises, mais le phénomène se poursuit au cours des années qui suivent à un rythme certes plus lent, et concerne tout de même une cinquantaine d'entreprises. Avec les conséquences économiques de la crise financière mondiale de 2008, il connaît même un regain. C'est ainsi qu'au cours de la période 2007-2008, une quinzaine d'entreprises ont été récupérées⁷¹.

Le phénomène de récupération d'entreprises n'est pas nouveau car il existe des antécédents qui remontent à plus de quarante ans. Lors de la grève générale de mai-juin 1964, trois millions d'ouvriers avaient occupé 4 000 entreprises et avaient commencé à organiser la production eux-mêmes (Solanas, 1968). Les coopératives : Lozadur, CITA, CAT, El Progreso, etc. sont nées de cette lutte. Elles se sont formées à partir d'usines importantes et ont traversé différentes étapes dans leur développement. Plus récemment, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, une vingtaine de coopératives ont été créées par des travailleurs d'entreprises en crise. En 1996 et 1998, les entreprises frigorifiques Yaguané et métallurgique IMPA ont été récupérées⁷².

Dès le milieu de l'année 2001, la récupération commence et s'étend à l'ensemble du pays. Les premières récupérations sont isolées et dispersées mais avec le pic de la crise, le processus acquiert une visibilité publique et la première organisation nationale des entreprises voit le jour, le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER). Ce mouvement puise ses racines dans la tradition de luttes et, comme l'observe Guillermo Almeyra, malgré la tragédie de la dictature et ses 30 000 disparus qui auraient pu affecter la « transmission de la mémoire historique », le mouvement ouvrier argentin « montre qu'il existe une conscience historique profonde, sous-jacente, cachée » (Almeyra, 2006 : 204). Les idées anarchistes et socialistes importées par l'importante émigration européenne, principalement italienne et espagnole, au cours du 19^e siècle, n'y sont sans doute pas étrangères.

L'ampleur du phénomène

En 2008, 219 entreprises récupérées par les travailleurs (ERT) étaient recensées et réparties dans 17 provinces différentes, avec une forte concentration dans la province de Buenos Aires qui en comprend près de la moitié (Osera, 2008). Elles regroupent environ 22 000 travailleurs organisés en coopératives et 20 000 autres de forme indirecte (Abelli, 2009). Sur la ville de Buenos Aires qui concentre 35 entreprises récupérées, on observe que si le mouvement n'a réellement démarré qu'en 2002 avec 16 récupérations, il s'est poursuivi à un rythme nettement inférieur jusqu'en 2008 mais il est néanmoins resté continu (Rebón, 2008).

78 % des unités de production avaient moins de 50 travailleurs et 4 % plus de 200 travailleurs. En 2005, l'enquête réalisée par l'Université de Buenos Aires (UBA) et portant sur 161 ERT indiquait une moyenne de 57 salariés par unité de production en excluant la plus grosse coopérative sucrière, Ingenio La Esperanza, qui emploie 2 200 travailleurs (Ruggeri et coll., 2005). Ce chiffre était supérieur à celui observé deux ans plus tôt par Gabriel Fajn, qui indiquait que la moyenne des entreprises autogérées était de trente-huit travailleurs. Selon les observateurs, à l'image de la coopérative emblématique FaSinPat (ex-Zanon) – dont l'effectif est passé de 240 en 2002 à 470 en 2008 –, cette progression des effectifs est réelle et la production pour une majorité d'entre elles, après des démarrages parfois laborieux, s'est accrue au cours des années. La plupart des coopératives sont parvenues à acquérir une stabilité économique²³.

Selon Gabriel Fajn, en 2003, dans 90 % des cas, les postes hiérarchiques avaient été éliminés et un système égalitaire de redistribution des bénéfices avait été instauré (Fajn, 2002). L'enquête de l'UBA indique que l'égalité salariale est plus forte dans les ERT qui ont connu un long conflit lors de la récupération et ont été récupérées pendant la période 2002-2003. Cette égalité varie également selon la taille de l'entreprise.

En 2005, les ERT se répartissaient en différents secteurs d'activité : métallurgie (29 %), industries autres (20 %), industries alimentaires (18 %), autres services (10 %), textile (7 %), industrie graphique (6 %), santé (5 %), céramique (4 %) et BTP (1 %) (Ruggeri et coll., 2005). De ce processus, quatre structures institutionnelles sont nées : le MNER (déjà cité) qui a regroupé jusqu'à 35 % des ERT, principalement les ERT de la ville de Buenos Aires et de certaines zones de l'intérieur avant de subir une scission importante en 2006 (le MNER fédérait des coopératives de production indépendantes de l'État) ; le Mouvement national des usines récupérées par les travailleurs (MNFRT) qui est devenu majoritaire et qui rassemble principalement les ERT de la province de Buenos Aires ; la Fédération des coopératives de la province de Buenos Aires (Fecootra) et la Fédération nationale de coopératives de travail d'entreprises reconverties (Fencooter), plus liée à l'État est très faible.

Les entreprises qui revendiquaient la nationalisation sous contrôle ouvrier (Bruckman⁷⁴, Zanon) ont progressivement accepté la nécessité de créer des coopératives, même si pour les travailleurs de Zanon (FaSinPat), elles ne constituent qu'une phase transitoire à dépasser.

L'expérience emblématique de FaSinPat (ex-Zanon)

Popularisée par les campagnes de solidarité internationale et la diffusion mondiale de plusieurs films⁷⁵, l'expérience de l'entreprise Zanon (une usine de céramique située à Neuquén) est devenue l'emblème du mouvement de récupération d'entreprises en Argentine. Elle l'est à plusieurs titres : l'ampleur et la durée de la lutte, l'organisation interne, les solidarités tissées avec les mouvements sociaux et les populations locales, la lutte avec le pouvoir politique et le mode de gestion.

En 2001, en réponse au patron qui décide de réduire drastiquement la production en fermant deux lignes de fabrication et en supprimant 180 emplois, les travailleurs campent pendant plusieurs mois devant l'usine. Le 2 octobre, en assemblée générale, ils décident à la majorité absolue d'occuper l'usine pour empêcher la sortie des machines et défendre les

emplois. Cinq mois plus tard, le 2 mars 2002, les 240 travailleurs allument les fours et commencent à produire sans patrons. Les Indiens mapuches, qui avaient été exploités par les entreprises de céramiques, mettent leurs carrières à disposition des ouvriers de Zanon.

Élément important pour la suite, cette lutte a été précédée d'une bataille interne contre la direction du syndicat. En 1998, une liste d'opposition « *clasista* » a conquis la « commission interne » au sein de l'entreprise par 177 voix contre 44 à la liste officielle. Le secrétaire général du syndicat de branche, autoritaire et bureaucrate, avait une posture pro-patronale et acceptait tous les licenciements depuis des années. En septembre 2000, à l'issue d'une lutte féroce qui lui a permis de devenir majoritaire au sein des quatre entreprises de céramique de la province de Neuquén, le courant « lutte de classes » a également conquis la direction du syndicat, le Syndicat des ouvriers et employés céramistes de Neuquén (SOECN)²⁶.

En août 2005, à l'issue d'une longue lutte, les travailleurs obtiennent la déclaration de faillite de Zanon et, en octobre, la reconnaissance provisoire de gestion ouvrière, sous le statut de coopérative FaSinPat. Après huit années de gestion ouvrière, la production de céramique est passée de 10 000 m² à 400 000 m² et la coopérative a intégré 230 salarié·es supplémentaires. La sécurité a été nettement améliorée, le nombre d'accidents annuels est passé de trois cent trente à une trentaine et il n'y a plus eu de décès (Zibechi, 2005). À la différence de nombreuses coopératives où les nouveaux embauchés sont incorporés comme employés, chez Zanon ils entrent comme membres associés avec les mêmes droits et obligations, à la condition qu'ils adhèrent aux idées d'égalité et de démocratie ouvrière que les céramistes défendent.

Après avoir fonctionné en assemblées plénières pour organiser la production et la défense de l'usine, les travailleurs ont adopté une organisation qui s'articule autour des coordonnateurs de production, élus au sein des différentes commissions (achats, ventes, sécurité, production, presse). L'équipe de coordination relie en permanence les questions liées à l'organisation de la production (équipes, niveaux de production, salaires, dépenses, ventes) et les discussions politiques. Chaque mois, la production s'arrête une journée et l'ensemble des travailleurs débattent des problèmes, des réussites et des défis à relever. C'est également l'occasion de discuter des activités sociales et culturelles ainsi que des questions politiques. Pour Raúl Godoy²⁷, « c'est l'unique chose qui nous permet de rester vivants. Sinon, nous aurions été battus. Sans assemblée, il n'y a pas de gestion

ouvrière qui vaille. Le patron peut te faire produire avec le fouet, mais la gestion ouvrière dépend de la conviction que chacun tire dans le même sens. Notre principal investissement est l'assemblée » (Meyer et Chaves, 2008 : 123).

La production directe n'a pas toujours été facile mais, avec la détermination qui les anime, les ouvriers ont pu lever les différents obstacles auxquels ils ont été confrontés. Ils ont été harcelés par l'organisation patronale sur la question du respect de la propriété privée, celle-ci exigeait que les expropriations d'entreprises abandonnées par leurs patrons soient payées par les travailleurs, voire en dernière instance par l'État. Les céramistes ont adopté le principe d'expropriation sans indemnités et ont engagé la lutte sur cette base, considérant qu'ils n'avaient pas à rembourser la dette patronale. De même, comme l'indique Alejandro López, le secrétaire général du syndicat SOECN, ils refusent que l'expropriation soit payée par l'État.

Les travailleurs en gestion ouvrière conçoivent leur lutte comme une nécessité de produire pour la communauté et non pour réaliser des bénéfices individuels. C'est ainsi qu'ils ont fait don de céramiques pour construire des locaux de premiers secours dans un des quartiers les plus pauvres de Neuquén, des écoles et contribuer à la reconstruction d'un hôpital de la ville de Santa Fe (situé à plus de 1 500 kilomètres de l'usine) qui avait été dévasté par une inondation en 2003. Ils ont ouvert des centres de santé et construit des maisons pour les déshérités et les orphelins. Ils versent mensuellement des fonds à des cantines populaires et des hôpitaux. L'entreprise a contracté un accord de collaboration avec l'Université de Comahue afin d'organiser des cours d'administration et d'économie.

Dès la récupération de l'usine, les travailleurs ont noué des relations étroites avec le Mouvement des travailleurs inoccupés (MTD) de Neuquén, diverses organisations de *piqueteros* et le syndicat enseignant du Rio Negro (UNTER), affilié à la Centrale des travailleurs argentins (CTA), pour mener conjointement diverses actions. En 2002, ils ont organisé la première rencontre des usines récupérées⁷⁸. Ils ont mené diverses actions de solidarité avec les travailleurs des entreprises récupérées et, particulièrement, ceux de la coopérative de l'hôtel Bauen et les ouvrières de l'usine Bruckman à Buenos Aires. Ils entendent ainsi rompre avec le corporatisme et les divisions que le système génère. Ils posent également la question historique du mode de gestion de l'entreprise, comme le résumait Laura Meyer et María Chaves :

Les céramistes de Zanon essaient de maintenir une articulation entre les problèmes économiques immédiats, les conquêtes transitoires et les solutions de fond, en mettant en relation leur situation concrète avec les problèmes de l'ensemble des travailleurs et en transmettant l'idée qu'ils partagent les mêmes intérêts. [...] En même temps, ils poursuivent le combat pour l'expropriation définitive et continuer la gestion ouvrière, tout en considérant la « coopérative comme une solution transitoire » et discutent les problèmes et les possibles solutions de fond. Pour cela, ils recherchent les mécanismes pour passer de l'« auto-exploitation » qu'a signifié pour eux la constitution d'une coopérative qui leur a été imposée et qui se trouve en concurrence avec le marché capitaliste à une nationalisation sous administration démocratique des travailleurs (Meyer et Chaves, 2008 : 134).

La dette laissée par le patron constitue une des clés du problème, compte tenu de la législation en vigueur en Argentine qui contraint la coopérative à rembourser celle-ci. C'est pourquoi les plus conscients n'ont cessé de rappeler à l'ensemble des travailleurs leur objectif, à savoir la nationalisation sous contrôle ouvrier. Néanmoins, comme l'indique la déclaration d'Alejandro López, le débat n'est pas figé : « Si le gouvernement exproprie l'entreprise et la remet à la coopérative, celle-ci continuera à la gérer sous gestion ouvrière. » Le 12 août 2009, le Parlement de la province de Neuquén a enfin adopté la loi d'expropriation définitive de l'usine.

Coopérativisme ou nationalisation sous contrôle ouvrier

Bien qu'emblématique au niveau de la combativité et de l'organisation ouvrière, l'expérience FaSinPat ne reflète pourtant pas la réalité du mouvement de récupération des entreprises en Argentine. Le dépassement de la forme coopérative n'est pas à l'ordre du jour pour la plupart des entreprises et la revendication de nationalisation sous contrôle ouvrier est isolée, même si les questions inhérentes à l'expropriation des entreprises et aux remboursements des créances restent non résolues d'un point de vue légal. Selon les provinces et les législations en vigueur, les situations se règlent au cas par cas. Les coopératives dépendent directement de la décision d'expropriation ; celle-ci est généralement lente et il s'écoule plusieurs mois, voire des années pendant lesquels ils produisent et commercialisent de fait sans que la situation soit légalisée.

Le débat entre la nationalisation sous contrôle ouvrier et le coopérativisme continue d'alimenter les polémiques au sein de la gauche argentine. Il oppose les pragmatiques qui misent sur une extension du mouvement et des courants qui se réfèrent à des positions idéologiques plus classiques et qui considèrent que la forme coopérative ne peut être que transitoire et que beaucoup dépend de sa généralisation, à l'image d'Eduardo Lucita :

Le contrôle ouvrier, qui suppose également volontariat et autonomie, maintient l'entreprise sous la tutelle du capital, privé ou étatique, mais les travailleurs assument le contrôle de tout le processus. [...] Il s'agit d'une « réforme non réformatrice », propre à une période de lutte de classe en hausse, qui n'est pas intégrable par le capital et dont l'avenir dépend d'une généralisation et d'un changement profond dans la relation des forces sociales (Lucita, 2002 : 39).

Dans sa polémique avec Bernstein sur les coopératives anglaises, Rosa Luxemburg souligne le risque de l'auto-exploitation dans un système de concurrence capitaliste :

Cela se traduit par la nécessité d'intensifier le travail, d'en raccourcir ou d'en prolonger la durée selon la conjoncture, d'embaucher ou de licencier la force de travail selon les besoins du marché (Luxemburg, 1969 : 42)²⁹.

Ruth Werner et Facundo Aguirre insistent également sur les limites des coopératives :

La coopérative, avec toute la valeur symbolique qu'elle a initialement, n'est pas un chemin émancipateur pour la classe ouvrière. Loin de tendre à unifier les forces des travailleurs, à rallier à leur lutte d'autres secteurs populaires, elle concentre les efforts à l'intérieur de l'usine, à substituer et à répéter les schémas capitalistes. [...] L'administration ouvrière directe est une forme d'autodétermination, qui laisse aux mains de la décision collective, la gestion de la production et ses destins, en éduquant la classe ouvrière à la gestion de l'économie. Elle démontre comment la planification démocratique pourrait donner un sens social à la production (Aguirre et Werner, 2002).

Avec une conception différente, José Abellí (2003) pense que la nationalisation des entreprises récupérées sous contrôle ouvrier

« correspond à une conception d'un État dirigé par des travailleurs. Mais dans les conditions actuelles, la lutte en faveur de la nationalisation des entreprises récupérées ne correspond pas à l'État tel qu'il existe aujourd'hui ». Les coopératives permettent aux travailleurs de décider librement sans bureaucratie externe et de forme directe de l'avenir de leur entreprise. Il estime cependant que la nationalisation peut être un objectif viable si le mouvement global des entreprises récupérées peut accumuler une masse critique pour faire pression sur les politiques publiques en faveur des secteurs populaires.

De son côté, Javier Echaide considère que le débat de fond est bien plus orienté sur ce que signifie la forme autogestionnaire que sur le mode d'autogestion que l'on prétend réaliser. La forme dépend du niveau de conceptualisation du mode coopératif, mais pas de l'autogestion en elle-même. Le mode coopératif est incontestablement un outil de transformation sociale :

La bataille est contre les moyens de production appropriés en forme privée et non entre les différentes formes d'autogestion. C'est l'opposition entre emploi salarié et le travail associé. Le thème de la propriété privée des moyens de production est central. Le mode d'autogestion est interprété comme une activité privée ou comme une activité alternative distincte de la dichotomie entre le privé et le public. Ce serait une alternative qui pourrait rompre avec une relation d'exploitation de la force de travail, et en définitive du travailleur avec l'aliénation (Echaide, 2003 : 69)⁸⁰.

Javier Echaide pense que le contrôle des moyens de production par la classe ouvrière constitue une réelle menace pour l'État. L'originalité réside dans le mode de production conscient de ceux qui produisent, qui contrôlent le capital et maîtrisent les montants et la destination de la production. Il n'est pas nécessaire d'avoir une classe dirigeante dans le processus productif, le travailleur est son propre dirigeant et détient les rênes de son entreprise. La forme coopérative garantit la légalité de l'entreprise récupérée, elle permet de se défendre contre les patrons et de rompre avec l'organisation verticale précédente.

En près d'une décennie, le mouvement de récupérations des entreprises est devenu une des principales composantes du formidable laboratoire - d'expériences sociales en Argentine. Il constitue une première étape de rupture avec le système capitaliste et contribue à la construction de pratiques autogestionnaires. Le transfert de la propriété privée des moyens

de production à la propriété collective participe à la construction d'une alternative au processus de production capitaliste. Il contribue à l'instauration de nouvelles relations sociales en permettant la récupération des valeurs démocratiques, l'innovation collective, l'éradication du despotisme patronal et l'humanisation des relations de production.

Pour la majorité des expériences, la gestion ouvrière a permis de limiter le phénomène d'auto-exploitation en régulant les rythmes de travail et de production et en couvrant les nécessités élémentaires. Le processus a acquis une stabilité juridique, productive et économique. Passée ce que Eduardo Lucita qualifie de « période héroïque », au cours de laquelle le profil subversif et une forte politisation ont prévalu, les entreprises sont soumises à un processus objectif, celui du marché et de la concurrence (Lucita, 2006). Il s'agit pour une majorité d'entre elles de relever le défi des « risques du succès ». La première rencontre latino-américaine d'entreprises récupérées qui s'est tenue à Caracas en octobre 2005 (209 entreprises de sept pays) a contribué à dépasser le cadre étroit des frontières nationales, à signer des accords commerciaux et de collaboration, mais surtout pour les délégués argentins à prendre conscience de l'impact de leur expérience.

Si le processus de récupération s'est trouvé ralenti après l'apogée de 2001-2003, il s'est néanmoins poursuivi de manière importante au cours des années qui ont suivi en Argentine et en Amérique latine. Avec la crise du modèle capitaliste dominant, il retrouve même une vitalité. Devant l'incapacité des capitalistes à leur assurer un emploi ou des revenus décents, les travailleurs renouent, de manière pragmatique, avec l'autogestion qui est devenue le symbole d'une nouvelle étape de la lutte de la classe ouvrière. Le processus d'appropriation collective des moyens de production, connu aujourd'hui comme le modèle « sans patron » argentin, constitue une réponse audacieuse et créative pour éviter la marginalité qu'impose le système. Comme l'explique José Abellí (2009), le processus a pénétré de manière décisive la conscience des travailleurs argentins :

Aujourd'hui, quel que soit l'endroit dans le pays, lorsqu'une entreprise ferme, les travailleurs brandissent le drapeau de l'autogestion. C'est le grand acquis de la lutte de la classe ouvrière argentine.

2009

Pour en savoir plus

Abellí, José (2003), *Recuperación de fuentes de trabajo a partir de la autogestión*

- de los trabajadores*, rapport de la FETIA-CTA, Buenos Aires.
- Abellí, José (2009), « Empresas recuperadas », *Osera*, 27 février.
- Almeyra, Guillermo (2006), *Rébellions d'Argentine : Tiers état, luttes sociales et autogestion*, Paris, Syllepse.
- Echaide, Javier (2003), « Debate sobre empresas recuperadas, Un aporte desde lo legal ; lo jurídico y lo político », *Cuaderno de trabajo*, n° 25, août.
- Fajn, Gabriel (2002), *Clarín*, suplemento « Zona, Buenos Aires », 22 septembre, dans Alberto Rezzónico, « Empresas recuperadas, Aspectos doctrinarios, económicos y legales » (Entreprises récupérées, aspects doctrinaires, économiques et légaux), *Cuaderno de trabajo*, n° 16, Centro cultural de la cooperación, Buenos Aires, mai.
- Guthmann, Claudio et Genoveva Tournon (2006), *Le phénomène des entreprises récupérées par leurs anciens employés en Argentine*, rapport de la Cellule de recherche interdisciplinaire en droits de l'Homme (CRIDHO), Université catholique de Louvain.
- Klein, Naomi et Avi Lewis (2004), *The Take*, Canada, MK2.
- López, Alejandro (2008), « Entetien », *Osera*.
- Lucita, Eduardo (2002), « Ocupar, resistir, producir », *Cuadernos del Sur*, n° 34, « Ocupación de empresas y gestión obrera directa », novembre.
- Lucita, Eduardo (2003), entretien réalisé par l'auteur le 18 octobre à Buenos Aires.
- Lucita, Eduardo (2006), « Entreprises sous gestion ouvrière : le succès et ses dangers », *Correspondancia de Prensa*, Bulletin d'information, Réseau solidaire de la Gauche radicale, année 3, n° 9228, 11 janvier.
- Luxemburg, Rosa (1969), *Réforme ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, t. 1, Paris, François Maspero.
- Meyer, Laura et María Chaves (2008), « Aires de libertad, Zanon bajo gestión obrera », *Observatorio social de America latina*, n° 24, Buenos Aires, octobre.
- Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad social, Programme travail autogéré, « Cantidad de unidades de productivas recuperadas » ; et « Distribución de unidades productivas de acuerdo a cantidad de trabajadores », *Osera*.
- Molina, Virna et Ernesto Ardito (2008), *Corazón de fábrica*, Buenos Aires, Clacso.
- Moreno Hugo (2005), *Le désastre argentin. Péronisme, politique et violence sociale (1930-2001)*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/Ing_FR_srub_65_iprod_261-le-desastre-argentin.html.
- Neuville, Richard (2004), « Entreprises "récupérées" ou autogérées », *Rouge et Vert*, n° 206, mai.
- Osera (Observatoire social des entreprises récupérées autogérées), http://webiigg.sociales.uba.ar/empresasrecuperadas/Num_4/index.htm.
- Programme « Faculté ouverte », Faculté de philosophie et de lettres, www.recuperadasdoc.com.ar.
- Rebón, Julián (2007), *La empresa de la autonomía. Trabajadores recuperando la producción*, Buenos Aires, Picaso.
- Rebón, Julián (2008), « Transformaciones emergentes en el proceso de recuperación de empresas por sus trabajadores », *Osera*.
- Ruggeri, Andrés, Carlos Martinez, Hector Hugo Trincherro (dir.) (2005), *Las empresas recuperadas en Argentina, rapport de la deuxième enquête du programme « Faculté ouverte »*, Université de Buenos Aires ; synthèse réalisée par Richard Neuville, *Rouge et Vert*, n° 241, mai 2006.
- Solanas, Fernando (1968), *La hora de los hornos*, Trigon Film.
- Solanas, Fernando (2003), *Memoria del saqueo*, Ad Vitam.
- Solanas, Fernando (2006), *La dignidad de los nadies*, Trigon Film.

Toussaint, Éric (2002), « Argentine : maillon faible de la chaîne de la dette », Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, www.cadtm.org.
Zibechi, Raúl (2005), « Un autre monde est possible : les céramiques Zanon », *IRC Programa de los Américas*, janvier, trad. Catherine Goudounèche pour Risal.

65. « *Corralito* », blocage de l'argent déposé par les épargnants sur les comptes bancaires.

66. Le mouvement *piqueteros* est composé d'une trentaine d'organisations de chômeurs, parmi lesquelles figurent : Corriente Clasista y Combativa (CCC) lié au PCR (maoïste), Federación Tierra y Vivienda (FTV) liée à la CTA, Polo Obrero, lié au parti trotskiste du même nom, Movimiento Territorial de Liberación (MTL) et le MST Teresa Vive, liés au Parti communiste, Coordinadora Anibal Verón ou le Movimiento de Trabajadores Desocupados (MTD) qui sont indépendants. Ce mouvement, né à partir de 1996, n'a cessé de se renforcer en multipliant les barrages de routes pour obtenir des subsides de l'État qu'ils mutualisent le plus souvent pour faire fonctionner des ateliers de confection, des boulangeries, des jardins collectifs au bénéfice de la communauté.

67. Voir à ce sujet le film de Fernando Solanas, *Memoria del saqueo*, 2003.

68. [[Genre et entreprises récupérées en Argentine](#)].

69. La CTA a été créée en 1995 en rupture avec la politique collaborationniste de la CGT. Elle regroupe principalement les travailleurs du secteur public, organisés au sein de l'Association des travailleurs de l'État (ATE) et les chômeurs au sein de la Fédération de la terre et du logement (FTV). Elle s'organise sur une base territoriale. Elle n'a pas de représentativité dans le secteur privé mais organise les travailleurs des entreprises récupérées au sein de sa branche industrie (FETyA).

70. [[Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

71. Au cours de ces années, les récupérations des entreprises concernent principalement le secteur agroalimentaire et l'industrie textile.

72. [[Une tentative d'exploitation directe](#)].

73. [[Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

74. [[Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

75. Pour ne citer que les principaux : Naomi Klein et Avi Lewis (2004) ; Fernando Solanas (2006) ; Virna Molina et Ernesto Ardito (2008).

76. En Argentine, la législation ne reconnaît qu'une seule organisation syndicale représentative par branche et par province. C'est ainsi que la CGT est représentative dans tout le secteur privé et la CTA dans le secteur public. Il est donc indispensable de conquérir la direction du syndicat.

77. Raúl Godoy est membre du Parti des travailleurs socialistes (PTS), formation trotskiste moréniste. Il exerce une influence non négligeable au sein de FaSinPat.

78. [[Ires Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)].

79. [[Associations ouvrières \(Les\)](#)].

80. [[CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

Consolidation des entreprises récupérées

Richard Neuville

Les entreprises récupérées par les travailleurs (ERT) ne sont pas qu'un lointain souvenir de la crise de 2001. Non seulement elles n'ont pas disparu, mais « elles se sont converties en une option que les travailleurs reconnaissent comme valide, malgré toutes les difficultés, plutôt que de se résigner à la fermeture des entreprises » (Ruggeri, 2010).

De fait, le mouvement de récupération s'est poursuivi et les ERT ont même réussi dans une forte proportion à se consolider, voire à se renforcer, c'est ce que relève la troisième enquête sur les entreprises récupérées réalisée dans le cadre du programme « Faculté ouverte » de la Faculté de philosophie et de lettres de Buenos Aires (UBA), qui a été rendue publique en octobre 2010.

Données générales

L'étude a recensé l'existence de 205 entreprises récupérées qui occupent 9 362 salarié·es⁸¹. Ces chiffres sont révélateurs de la dynamique du processus en cours surtout si on le compare aux 161 entreprises et 6 900 travailleur·ses relevés en 2004 (Neuville-2006). L'étude indique que le mouvement s'est poursuivi au-delà de la période 2002-2004, puisque le nombre d'ERT s'est accru de 10 % entre 2005 et 2007 et dans une même proportion à partir de 2008. La récupération des entreprises reste un outil que s'approprient les travailleurs face à la crise⁸².

En termes de localisation, alors qu'en 2002, 80 % des ERT étaient concentrées sur la métropole de Buenos Aires, cette proportion a été ramenée pratiquement à 50 %. Cette évolution s'expliquerait notamment par le fait que les ERT de l'intérieur du pays sont parvenues à influencer certains parlements locaux comme à Santa Fe, la province qui concentre le plus d'entreprises, alors que depuis 2007, avec l'élection de Macri (droite libérale), le gouvernement de la ville de Buenos Aires leur a retiré tout soutien. La répartition des ERT reste cependant inégale dans le pays et elle ne coïncide pas avec le niveau de développement industriel. Elle résulte surtout du soutien des syndicats pendant la lutte et de l'absence de politique cohérente sur l'ensemble du pays.

En termes de secteurs d'activité, les ERT se caractérisent par une grande hétérogénéité et les évolutions ne modifient pas profondément la structuration de 2004 : les entreprises de la métallurgie restent toujours les plus nombreuses (23 %), suivies par les industries agroalimentaires (13 %) et graphiques (8 %). L'activité industrielle représente 42 % du total contre 50 % en 2004. Les services se sont diversifiés (santé, éducation, communication, hôtellerie, transport, logistique) et représentent actuellement 22 % de l'ensemble.

En termes d'ancienneté, les entreprises récupérées entre 2002 et 2004 constituent encore près de la moitié (49,75 %) du total contre 26,8 % avant 2002 et 20,9 % depuis 2005. Si le nombre de récupérations a diminué depuis 2004, le processus s'est néanmoins poursuivi et a même connu une recrudescence à partir de 2007 avec la crise. En effet, le nombre de récupérations en 2007 est équivalent à celui de la période comprise entre 2005 et 2007. Sur les 161 entreprises recensées en 2004, seules 22 ont disparu ou ont changé de mode de gestion, ce qui signifie un taux de poursuite d'activité assez élevé, de l'ordre de 90 %.

Le conflit

Les raisons qui conduisent les travailleurs à engager la lutte sont d'abord le non-paiement des salaires (58 %) et les licenciements (40 %) alors que les faillites ou les recours des créanciers (51 %) et la récupération des machines (47 %) diminuent par rapport à l'enquête précédente.

Dans 73 % des cas, les travailleurs ont occupé l'entreprise et 50 % ont été confrontés à la répression ou à une menace d'expulsion. À noter que ce pourcentage baisse à 37,5 % pour les récupérations les plus récentes. La durée moyenne des conflits (de l'occupation à la reprise de la production) reste proche de cent cinquante jours, soit un niveau relativement constant depuis 2001 même si encore une fois une légère baisse est observée du fait de l'expérience accumulée par les travailleurs.

Au niveau de la solidarité, la principale évolution depuis 2005 est le changement d'attitude des syndicats (65 % contre 34 %) et la diminution des mouvements sociaux et partis politiques (12 % contre 20 %) dans le soutien aux nouvelles récupérations. Dans 82 % des cas, les travailleurs sont appuyés par les autres ERT ou mouvements d'entreprises.

Le statut

Le statut privilégié par les ERT est la coopérative (95 %), ce qui confirme ce qui avait été observé en 2004 (94 %). Les ERT qui luttèrent pour la nationalisation et le contrôle ouvrier de la production (comme Zanón) ont dû se résoudre à créer des coopératives et seule la Clinique Medrano a été nationalisée.

La question de l'expropriation reste confuse et épineuse car si 63 % des ERT ont obtenu une loi d'expropriation, celle-ci n'est considérée comme définitive que dans 19 % des cas, pour les autres, elle est temporaire ou conditionnée. C'est notamment le cas de Zanón qui a obtenu l'expropriation en 2009 de la part de la province de Neuquén à la condition de la rembourser sur 20 ans. 8 % des entreprises continuent cependant de réclamer une loi d'expropriation qui est indispensable. Le seul cas de rejet d'expropriation à ce jour est celui de l'expérience emblématique de l'hôtel de Bauen de la part de la municipalité de Buenos Aires.

Ces lois ont permis l'exploitation des entreprises sous forme coopérative mais comme l'État ne paie pas les indemnités prévues, sauf pour une minorité de cas, les jugements sont de plus en plus fréquents pour exiger la restitution des biens afin de rembourser les créanciers. Une des solutions serait la modification de la loi sur les faillites afin de permettre l'achat des entreprises par les travailleurs.

La production

D'une manière générale, les capacités de production sont sous-utilisées : 59 % des ERT n'utilisent qu'entre 20 % et 60 % de leur potentiel, tandis que seules 7 % d'entre elles l'utilisent à plus de 80 %. L'explication réside dans le fait que 52 % des ERT éprouvent des difficultés à s'insérer dans le marché alors qu'antérieurement les études relevaient que les principaux obstacles étaient le manque de matières premières et l'état des machines. Ces deux derniers paramètres semblent avoir été dépassés car 71 % des ERT affirment avoir un appareil de production en bon état et 59 % ont investi pour améliorer ou incorporer du nouveau matériel. Dans 60 % des cas, les coopératives l'ont fait sur leurs fonds propres.

Si 49 % des ERT travaillent *à façon* dans certaines proportions, 33 % des ERT dépendent exclusivement des clients qui leur fournissent les matières premières et les paient uniquement pour le travail. 73 % des ERT affirment conserver les fournisseurs antérieurs, tandis que près de 40 % de leurs clients sont des grandes entreprises. Les ventes aux autres ERT

représentent 13,5 % et 8,6 % à l'État. 47 % d'entre elles indiquent avoir des difficultés de commercialisation.

Les travailleurs

La tendance observée en 2004 se confirme puisqu'une forte majorité (75 %) des ERT se classe dans la catégorie des PME (- de 50 travailleurs) et que seulement 8 % dépassent 100 travailleurs. Dans 84 % des cas, les ERT ont enregistré de nombreux départs pendant la lutte et avant la reprise de la production sous forme coopérative. Les raisons sont le plus souvent liées à la baisse de la production et des salaires. Ce sont principalement les plus jeunes qui se sont retirés. Parmi les travailleurs, qui ont participé à la récupération de leurs entreprises, 22 % sont partis en retraite et 18 % sont décédés (chiffre très élevé).

Cependant, 77 % des ERT ont procédé à des embauches. Cette situation est à mettre en parallèle avec la consolidation des entreprises. Il convient de préciser que l'embauche de nouveaux travailleurs n'est pas la même chose dans une entreprise en autogestion que pour une entreprise classique car les ERT ne veulent pas licencier et les travailleurs ne peuvent donc pas être la variable d'ajustement de la production. En effet, la viabilité des ERT passe avant tout par la préservation des postes de travail et non par les profits. La décision d'embaucher est donc complexe car elle doit être dûment évaluée, d'autant que les nouveaux travailleurs ont vocation à devenir associés. Ce sont donc le plus souvent d'anciens travailleurs de l'entreprise ou des proches qui sont recrutés. La création d'un millier de postes de travail constitue un effort important et un indicateur important de la vitalité des ERT.

Les femmes n'occupent qu'un sixième des postes de travail, principalement dans les secteurs textile, santé et éducation et sont majoritairement jeunes, contrairement aux hommes⁸³.

La gestion

La caractéristique principale d'une ERT, son capital politique et symbolique, est son mode de gestion collective, qui repose sur le conseil d'administration et l'assemblée des associés. Alors que dans les coopératives traditionnelles, le conseil d'administration assure la gestion et convoque des assemblées générales extraordinaires pour valider les bilans annuels et pour procéder à l'élection de ses membres, les ERT s'appuient principalement sur l'assemblée générale pour fonctionner.

La participation des travailleurs aux prises de décisions est importante puisque 88 % des ERT tiennent des assemblées générales régulièrement (dont 44 % une fois par semaine et 35 % une fois par mois). Seules 8 % d'entre elles ont délégué toutes les décisions au conseil d'administration.

La rotation des postes de responsabilité reste cependant assez faible puisque 67 % des travailleurs concernés effectuent plus d'un mandat. Par contre, au sein des conseils d'administration, 63 % des membres appartiennent au secteur de la production contre seulement 19 % au secteur administratif. Les anciens délégués syndicaux intègrent à 35 % les conseils d'administration alors que seulement 15 % des membres appartenaient à l'ancienne hiérarchie.

Si le taux d'ERT qui emploie des travailleurs non associés est de 46 %, ceux-ci ne représentent que 10 % du total des postes de travail, tout en considérant qu'ils ont vocation à devenir associés de la coopérative pour 45 % d'entre eux selon l'enquête.

La majorité des ERT se constitue sans les salarié·es qui occupaient précédemment les postes administratifs et de direction, il est donc nécessaire de pallier au manque de formation et s'appuyer sur le savoir-faire des travailleurs. La tendance est donc de maintenir l'organisation de travail précédente, c'est le cas pour plus de la moitié (53 %). Malgré tout, avec l'introduction de nouvelles machines et la réorganisation du processus de travail, 70 % des ERT ont introduit une rotation des postes de travail.

Dans les entreprises où le temps de travail est équivalent, 73 % des travailleurs perçoivent le même salaire. Pour celles où le salaire n'est pas équivalent, il est justifié à 41 % par des différences dans les tâches et à 27 % par la quantité d'heures travaillées. Seulement 6 % des ERT reconnaissent des différences de salaires supérieures à 75 % entre ceux qui gagnent le plus et ceux qui gagnent le moins, tandis que dans 53 % des cas, la différence est inférieure à 25 %, avec une moyenne de 33 % pour l'ensemble.

La question syndicale

La récupération d'entreprises à travers l'action directe, comme l'occupation, appartient à des principes idéologiques et pratiques, ancrés dans la tradition de résistance de la classe ouvrière argentine. Cependant, au cours des processus de récupération, les syndicats ont adopté des

attitudes très disparates. Si certains secteurs ont soutenu les travailleurs, d'autres ont privilégié les stratégies de négociation traditionnelles.

87 % des travailleurs déclarent avoir été syndiqués avant la récupération, soit un niveau nettement supérieur au taux de syndicalisation global en Argentine (39 %). Cependant, moins de la moitié des délégués syndicaux (43 %) ont joué un rôle actif lors de la récupération, 28 % ont plutôt adopté une attitude passive pendant le conflit et dans 8 % des ERT, les délégués se sont même opposés à la récupération de l'entreprise. Actuellement, 45 % des ERT maintiennent des relations avec les syndicats de branche, proportion à mettre en corrélation avec le taux précédemment cité, concernant le rôle actif des délégués. Les relations entre l'ERT et le syndicat s'expriment principalement à travers le maintien des garanties sociales. En Argentine, ce sont les syndicats qui gèrent la protection sociale.

La sécurité sociale

La législation argentine établit que la coopérative de production doit garantir l'accès à la sécurité sociale de ses associés mais également que ces derniers sont considérés comme des travailleurs indépendants, ce qui implique que les travailleurs doivent s'affilier individuellement au régime correspondant qui ne leur procure qu'une couverture restrictive et limitée en termes de droits : retraite et œuvre sociale et exclut notamment les allocations familiales.

Des travailleurs en âge de faire valoir leurs droits à la retraite sont contraints de poursuivre leur activité car, dans de nombreux cas, d'une part, les cotisations dues par les patrons n'ont pas été versées au cours des dernières années et, d'autre part, le régime des travailleurs indépendants procure des droits à la retraite moins élevés.

Par ailleurs, le système de protection des accidents du travail ne couvre que les travailleurs ayant une relation contractuelle avec leur employeur. Les travailleurs « autonomes » doivent donc couvrir individuellement leurs risques ou alors l'ERT, en tant que collectif autogéré, doit prendre en charge la couverture pour les accidents personnels, ce qui proportionnellement s'avère beaucoup plus onéreux que le droit commun.

Enfin, la couverture médicale ne couvre que le titulaire, ce qui contraint les travailleurs à recourir à une assurance complémentaire pour leur famille.

L'État et les entreprises récupérées

Comme observé précédemment, la politique publique ou son absence a des conséquences pour les ERT et l'existence ou l'absence d'outils légaux pourraient simplifier ou compliquer les processus. Il s'agit notamment du cadre légal de ce type de coopérative, des lois d'expropriation et des difficultés juridiques non résolues en faveur des ERT. Les questions relatives à la sécurité sociale, l'assistance technique ou l'incidence des politiques macroéconomiques indiquent clairement ce que les sphères gouvernementales pourraient décider pour influencer sur l'existence même des ERT.

Au cours de la décennie, l'intervention publique s'est le plus souvent limitée à la création de programmes d'appui et de financement, aussi bien au niveau national que provincial, mais bien souvent contrecarrée par l'attitude de certains juges et fonctionnaires. Elle s'est caractérisée par une grande hétérogénéité et une certaine confusion. Ainsi, l'élection de Macri à la municipalité de Buenos Aires a été suivie par la liquidation des équipes spécialisées qui travaillaient en direction des ERT et la suppression des lignes budgétaires qui leur étaient destinées.

Néanmoins, ces dernières années, les aides de l'État aux ERT se sont accrues, au travers du « Programme travail autogéré » développé par le ministère du travail et l'Institut national du monde associatif et de l'économie sociale (INAES). En 2010, 85 % des ERT ont perçu un type d'aides de l'État (essentiellement financières) alors qu'elles n'étaient que 46 % en 2004.

Pour autant, il s'agit encore d'une politique d'appui circonstanciée et fragmentaire sans cohérence d'action. Le plus souvent, ce sont les travailleurs eux-mêmes et leurs organisations qui doivent faire pression et naviguer dans les méandres de l'administration pour accéder à ces aides. Par ailleurs, les ERT n'ont pas accès aux crédits et aux plans de soutien destinés aux PME, du fait de l'ambiguïté de leur statut et de l'État qui ne fait rien pour y remédier.

L'organisation et la solidarité

Les carences de l'action syndicale dans le soutien aux ERT ont conduit les travailleurs à s'organiser dans des mouvements spécifiques. Le premier, le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER) fut créé en 2002 mais subit une scission par la suite. Aujourd'hui, le panorama apparaît fragmenté entre différentes organisations à vocation nationale ou

régionale, voire par branche d'activité. Malgré cette division, 78 % des ERT sont fédérées dans un mouvement. Une seule, l'Association nationale des travailleurs autogestionnaires (ANTA) est constituée en syndicat, elle est rattachée à la Centrale des travailleurs argentins (CTA). Sur les neuf regroupements existants, le mouvement national des fabriques récupérées par les travailleurs (MNFRT) et le MNER sont les plus représentatifs en regroupant respectivement 41 % et 23 % des ERT. Il existe également la Confédération nationale des coopératives de production (CNTC) qui fédère cinq mouvements d'ERT et un nombre important de fédérations de coopératives de production classiques de tout le pays.

Alors que l'enquête de 2004 constatait la quasi-inexistence d'échanges commerciaux entre les ERT (de l'ordre de 1,5 %), actuellement 36 % d'entre elles ont un lien économique, qui se répartit à 90 % par l'achat et la vente de produits ou de la production réalisée conjointement et à 10 % par des appuis financiers sous forme de prêts sans intérêt. Les liens les plus forts sont au sein des coopératives regroupées dans le « Réseau graphique ». Mais, d'une manière générale, compte tenu de la diversité des structures productives, les interrelations possibles ne sont pas si nombreuses.

Lors de la récupération des entreprises, les travailleurs ont été soutenus par une large mobilisation de solidarité, qui fut dans beaucoup de cas décisive. Cet appui a généré des échanges en retour tels que la mise à disposition de services et une solidarité en direction des populations, c'est le cas pour 57 % des ERT. Ainsi, 35 % d'entre elles hébergent des événements culturels et des activités éducatives, 30 % effectuent des dons, 24 % collaborent avec les organisations du quartier et 11 % avec les écoles.

Ce rapport démontre amplement, que depuis une décennie, les entreprises récupérées sont une réalité économique et sociale en Argentine. La potentialité de ces formes de travail collectif et « sans patron » est démontrée par l'existence et la consolidation des ERT mais pourrait être bien plus importante avec le soutien d'une politique publique cohérente.

janvier 2011

Pour en savoir plus

Ruggeri, Andrés (dir.) (2010), « Las empresas recuperadas en la Argentina 2010 », Buenos Aires, octobre, www.recuperadasdoc.com.ar.

82. [[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

83. [[> Genre et autogestion à la Brukman](#)].

Curt-Impex

Pilar Gutiérrez

En 2012, los trabajadores de la empresa de cueros y pieles Curt-Impex tuvieron que enfrentarse a una fábrica vacía, endeudada y sin clientes. Hoy, cuentan su historia que ya sigue el camino de la lucha y está pronta a convertirse en cooperativa de trabajo.

Trascurría el año 2012, y sin previo aviso, los 35 operarios pertenecientes a la fábrica de Curt-Impex SA dejaron de percibir su salario semanal, se quedaron sin vacaciones y aguinaldo, y se encontraron con que los dueños de la empresa habían dejado completamente acéfala la producción y elaboración diaria de cueros.

El único responsable que permaneció en la empresa y quedó a cargo fue un gerente « que continuó con el mismo plan de vaciamiento, sin pagar a los compañeros y manejando los hilos desde adentro », cuenta Rubén Rodríguez de Oliveira, quien es el actual presidente de la cooperativa de trabajo en formación. El trabajador, a la vez explica que la edad promedio de los compañeros era para ese momento de más de 50 años, una razón más que suficiente para pensar en las dificultades que conllevaría una potencial reinserción laboral en cada caso⁸⁴.

Por el contrario, los trabajadores de Curt-Impex SA decidieron en ese momento iniciar la lucha en la unidad de Cabildo 525 con el objetivo de reclamar por la continuidad de sus puestos de trabajo y el pago inmediato de deudas por parte de la patronal. El monto adeudado en ese momento ascendía a US\$ 50 mil sólo en concepto de pago a proveedores y más de \$ 270 mil en servicios.

Este vaciamiento terminó de concretarse aproximadamente en noviembre de 2012, con la particularidad de que fueron los propios trabajadores quienes impusieron su finalización para poder organizarse y reanudar el ciclo diario de trabajo en la curtiembre, exigiendo al gerente que había quedado a cargo « que diera un paso al costado » y, en una demostración de generosidad conjunta, convocando a otros trabajadores de curtiembres cercanas que se encontraban desempleados, a pasar a formar parte de los ahora 30 socios de la cooperativa en formación.

En este sentido, el presidente de los trabajadores organizados explica que « junto con el sindicato [el de obreros curtidores] nos largamos en la

aventura de autogestionarnos, para poder empezar a trabajar inmediatamente ». De esta forma se dedicaron al trabajo de volver a insertar a Curt-Impex en sus niveles históricos de producción mensual de cueros y pieles, una cuestión nada sencilla.

Mientras tanto, y de dedicaba a esa tarea, también esperaban las matrículas nacional y provincial que son necesarias para poder empezar a funcionar legalmente como cooperativa. Pero siguieron con su objetivo claro, y en función de ello, los operarios pusieron en marcha las máquinas.

« Convocamos a los proveedores y les pedimos que nos ayudaran a afrontar las deudas que la patronal había adquirido con ellos ; llegamos a pagarles el 20 o 30 % del total de lo que se les debía. Así, casi el total de los proveedores volvieron a confiar en nosotros y reanudamos el flujo de trabajo de la empresa », destacan con orgullo los trabajadores.

En diálogo con *Tiempo Argentino*, Rodríguez de Oliveira no duda en destacar el fuerte apoyo de los integrantes de la conducción del Sindicato de Obreros Curtidores (SOC) que, según sus palabras, « hicieron posibles las gestiones iniciales para la conformación de la cooperativa y, a la vez, mantuvieron la cobertura social a los más de 30 compañeros que nos habíamos quedado sin nada ».

En este sentido, la experiencia de los trabajadores autogestionados de la Curtiembre Beccas SA [...], del partido de Avellaneda y muy cercana en su lucha y en los reclamos conjuntos a Curt-Impex, ratifica la política de apoyo integral que el sindicato que nuclea a los trabajadores del cuero toma frente a las empresas sociales del rubro. También en el caso de Beccas, el SOC mantiene hasta hoy la cobertura social y sigue acompañando el reclamo de los operarios de la unidad productiva por su inminente conformación como cooperativa de trabajo.

Rodríguez de Oliveira, por otra parte, se ocupó en señalar el trabajo mancomunado que se ha venido llevando a cabo con el Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social de la Nación y con el Instituto Nacional de Asociativismo y Economía Social para la conformación de la empresa social, a través del otorgamiento de la Matrícula nacional (ya cuentan con la Provincial) que finalmente les permita a los trabajadores encuadrarse bajo la figura legal cooperativista.

« Nosotros buscamos todos los caminos para crecer y no trabajar en la penumbra. Lamentablemente, los tiempos de los papeles no son los nuestros, y la realidad es que necesitamos trabajar », asevera Rodríguez de Oliveira, a la vez que destaca las gestiones del gobierno nacional para

permitir que el trabajo en la fábrica volviera a funcionar aun sin estar conformados en cooperativa.

La historia cuenta que el trabajo fabril de Curt-Impex llegó, en su mejor momento, a producir entre 10 mil y 15 mil pieles mensuales de nutria, conejo y zorro. Si bien los niveles de producción están actualmente por debajo de esas cifras, el apoyo de los clientes que respaldaron la conformación de la Cooperativa « sostiene el pago a proveedores y de productos necesarios para el trabajo diario ».

Los socios de la empresa social en creación esperan poder crecer en número de trabajadores en el corto plazo, para de esa forma robustecer la producción como cooperativa autogestionada con plena producción y competitividad, pero también para poder ayudar a otros compañeros de la actividad que hoy se encuentran sin trabajo.

« Nosotros no pedimos nada que no nos corresponda. Únicamente queremos volver a nuestros puestos y poder funcionar como Cooperativa de Trabajo con la mayor cantidad de compañeros operando », finaliza Rodríguez de Oliveira.

19 juin 2014

Source

Tiempo Argentino, « La autogestión como camino », 19 juin 2014.

84. [[> «Work-in» chez Harco Steel](#)].

Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite

Maxime Quijoux

Depuis la fin des années 1990, l'Argentine connaît une mobilisation sociale singulière : plus de 160 entreprises ont été occupées puis progressivement récupérées par leurs salariés sur l'ensemble du territoire (Lavaca, 2004). Écoles, hôtels, journaux, hôpitaux, textile... tous les secteurs d'activités sont touchés, bien que l'industrie reste la plus concernée. Cette mobilisation intervient à la suite de trente ans de politiques néolibérales : introduites au moment du coup d'État militaire de 1976 afin de « moderniser » l'économie et de lutter contre le péronisme, elles constituent à partir des années 1990 l'essentiel de l'action politique du double mandat de Carlos Menem.

Au nom de la lutte contre l'inflation, son gouvernement privatise de nombreuses entreprises publiques, libéralise le marché du travail, et arrime le peso au dollar. L'industrie connaît également un recul historique, fragilisée par la spéculation financière et par une monnaie nationale devenue peu compétitive. À la fin des années 1990, bien que l'inflation soit – temporairement – maîtrisée, le bilan économique et social du pays est désastreux : historiquement faibles⁸⁵, chômage et sous-emploi cumulés touchent alors un travailleur sur trois ; plus globalement, un Argentin sur deux vit désormais en dessous du seuil de pauvreté⁸⁶. L'arrivée en 1999 du président de centre gauche Fernando de la Ruá n'y changera rien. Au contraire, en maintenant l'ensemble des politiques mises en œuvre par son prédécesseur, il précipitera le pays vers la banqueroute, provoquant les 19 et 20 décembre 2001, des émeutes et une crise politique majeure (les *cacerolazos*⁸⁷).

Cette période de crise économique et sociale coïncide avec l'apparition des premières récupérations d'entreprise : en 1996, dans la banlieue de Buenos Aires, les ouvriers d'une entreprise de construction frigorifique décident d'occuper leur espace de travail afin de protester contre la fermeture de leur usine. Après une longue bataille contre l'État et les patrons, ils obtiennent une expropriation temporaire de l'usine et le statut de coopérative⁸⁸. À la veille de l'an 2000, dans un contexte de crise

généralisée, d'autres usines connaissent le même sort, mais le phénomène reste encore très circonscrit. Il connaît une expansion rapide au lendemain des *cacerolazos*. L'effondrement de l'économie nationale et des pouvoirs publics, crée une situation propice aux mobilisations sociales (Merlen, 2009). Les entreprises récupérées étaient une dizaine avant décembre 2001, leur nombre est multiplié par six en quelques mois (Fajn, 2003).

Aux côtés des mouvements animés par les chômeurs (*piqueteros*), les assemblées de quartiers et les partis d'extrême gauche, ces entreprises sont généralement associées aux luttes ouvrières les plus politisées et les plus radicales. La nature de ce phénomène (occupation et autogestion ouvrière) incline à penser que ces luttes correspondent à des « traditions » de type marxiste, opposant travail et capital. Or, une enquête ethnographique menée de 2003 à 2009 (Quijoux, 2009) vient tempérer cette idée.

L'étude menée au sein de deux entreprises récupérées de la capitale – l'une de textile, l'autre de ballons de baudruche – révèle une genèse de lutte inédite : loin de s'opposer à leur hiérarchie, l'occupation et la récupération de ces usines s'inscrivent au contraire dans la conservation d'une certaine culture au travail clairement établie par leur ancien patron. À partir de ces deux cas, cet article se propose de revenir sur les origines de ces mobilisations au travail et de montrer en quoi leurs mécanismes relèvent davantage de formes de domination culturelle au travail que de luttes traditionnelles contre l'oppression patronale.

Des mobilisations politiques ?

Au lendemain des révoltes des 19 et 20 décembre 2001, dans un contexte d'effervescence politique, certaines occupations d'entreprises deviennent emblématiques. L'une d'entre elles est l'usine des textiles Brukman. Occupant principalement des femmes, cette usine de Buenos Aires devient rapidement un symbole des mobilisations en cours. Débutant seulement vingt-quatre heures avant les *cacerolazos*, la mobilisation fait suite à plusieurs années de baisse continue des salaires et des prestations.

Le 18 décembre 2001, leur patron n'a que deux pesos – deux dollars à l'époque – à leur proposer en guise de salaire hebdomadaire. Sur la centaine d'ouvrières présentes, une petite vingtaine proteste et réclame une meilleure paye. Surpris et acculé, le patron fait mine d'aller chercher l'argent mais ne reviendra jamais. Commence alors une lutte « inconsciente » pour ce petit groupe d'ouvrières : elles attendent le patron

plus qu'elles n'occupent l'usine. En dépit de la baisse substantielle de leurs salaires, elles continuent à vouer une confiance absolue à celui « qui leur a tant apporté » par le passé. Ces couturières se distinguent donc déjà fortement de l'image d'ouvrière combative et politisée, souvent associée à l'occupation et à l'autogestion.

La suite de leur lutte va cependant changer cela. Au bout d'un mois d'attente du patron, un petit groupe de militants trotskistes⁸⁹ leur rend visite. Ils trouvent des ouvrières souvent apeurées par la répression des *cacerolazos* observées depuis les fenêtres de l'usine, craignant une intervention similaire. Ils réussissent à les rassurer mais surtout à les convaincre que le patron ne reviendra pas. Face à ce qu'elles considèrent comme une profonde trahison, elles se laissent aussi persuader de vendre le stock et de relancer la production sous « contrôle ouvrier⁹⁰ ». Ces militants ne leur apportent pas seulement un soutien logistique extérieur. Ils suscitent une politisation rapide et radicale de leur mobilisation. En l'absence de toute expérience et compétence politiques, les ouvrières de Brukman reprennent à leur compte, sur fond d'illégitimité patronale, un répertoire d'actions collectives et de revendications très tranché : elles refusent le statut de coopérative pour exiger la « nationalisation de l'usine sous contrôle ouvrier⁹¹ ». Elles organisent l'occupation par roulement, jour et nuit, des manifestations, des coupures de route et des occupations d'administration. En parallèle, elles relancent la production et se familiarisent avec les décisions collectives et horizontales. À deux reprises, elles mettent en échec des tentatives d'expulsion, ce qui accroît leur notoriété : Brukman devient un lieu de rassemblement de l'ensemble des mouvements sociaux d'alors. Elles incarnent ce qui a été condamné par les *cacerolazos*, notamment le cynisme de la classe patronale⁹².

Néanmoins, leur action et leur image d'ouvrières combattives montrent progressivement des limites : la lutte s'enlise et elles sont expulsées de l'usine en avril 2003. Ce qui révèle de profondes disparités : l'apport politique des militants est très inégalement adopté par le groupe, ce qui conduit dès le début à une profonde division entre travail militant et travail à la production. L'adhésion à la mobilisation est très partielle et les revendications sont généralement incomprises par les ouvrières. En dehors d'une poignée de leaders converties au « contrôle ouvrier », les autres « sont habituées à être derrière leur machine, à ce qu'on leur apporte le travail et c'est tout⁹³ ».

L'expulsion met surtout en lumière le décalage entre les propriétés sociales de ces « actrices » – leur *habitus* – et leur mobilisation, construite par des militants extérieurs, sur fond de contestation sociale. Ces ouvrières ne manquent pas seulement de compétences politiques, elles ont longtemps aussi entretenu un rapport particulier à l'usine et au patron, qui s'est révélé contradictoire avec certaines méthodes et revendications mises en avant au cours de la mobilisation⁹⁴.

Culture productiviste et conduite zélée

Fin décembre 2003, après avoir campé pendant des mois à ses abords, les ouvrières réintègrent triomphalement l'usine. Elles ont finalement accepté le statut de coopérative, ce qui a permis le règlement institutionnel du conflit. Mais les derniers mois ont laissé des traces : elles ont écarté leurs soutiens trotskistes pour se rapprocher d'un avocat péroniste, classé plutôt à droite⁹⁵. Elles ont été sensibles à son discours modéré, centré sur l'indépendance politique, le respect de la légalité, de la production et de l'emploi.

Au cours d'un entretien réalisé en 2004, une ouvrière rejetait ainsi avec véhémence l'appartenance politique – de circonstance – à l'extrême gauche : « Parmi nous, personne n'est d'extrême gauche. C'est pour ça que je te dis que ne je trouvais pas ça bien [les modes de lutte]⁹⁶ ». Tout comme elle, nombreuses sont celles qui aujourd'hui regrettent le contenu de cette lutte. Elles sont convaincues qu'un règlement pacifique aurait été plus rapide et moins douloureux. Ce sentiment s'explique à la fois par l'âpreté de la mobilisation et par le profil des ouvrières elles-mêmes. Leurs conduites, pratiques et discours, associés à une histoire de leur sociabilité au travail, révèlent en effet des dispositions sociologiques originales au regard de la mobilisation et de l'autogestion. Jusqu'à la « récupération », elles n'avaient jamais considéré leur patron comme un ennemi.

Dans leur trajectoire sociale, il représentait au contraire le garant de nouvelles conditions d'existence, sûres et durables. Immigrées, femmes au foyer ou travailleuses à domicile, elles avaient connu des conditions de travail et d'emploi souvent précaires. Leur arrivée chez Brukman s'apparentait davantage à une ascension sociale dans laquelle le patron jouait un rôle essentiel. En échange d'une productivité élevée et d'une discipline de fer, il assurait la stabilité de l'emploi et de « confortables » revenus tirés d'un salaire à la pièce et de nombreuses heures supplémentaires. Autrement dit, en contrepartie d'une conduite zélée, le

patron leur offrait les conditions d'une assise sociale et matérielle jusqu'à là inconnue. À une époque où les salaires réels dégringolaient et où le chômage masculin s'affirmait, il leur réservait « un traitement de faveur », notamment en leur « gardant » heures supplémentaires et primes, alors très disputées. Elles constituaient de substantielles mannes financières et revêtaient surtout un caractère symbolique crucial, consacrant des hiérarchies où ces ouvrières étaient distinguées. Autrefois subalternes et précarisées, elles connaissaient désormais, *grâce au patron*, un statut social valorisé.

Ce rapport social est peut-être encore plus affirmé au sein de l'autre usine étudiée ici. Global, une PME de ballons de baudruche située dans un quartier périphérique de Buenos Aires, est une entreprise datant des années 1940. Elle fut créée à l'initiative de deux industriels polonais, par ailleurs frère et sœur.

Dès le départ, ils pratiquent une « politique maison » singulière. Les relations hiérarchiques ne sont pas seulement franches, voire amicales, comme dans de nombreuses PME. Ce sont des relations de type paternaliste, consciencieusement instaurées pour stabiliser une main-d'œuvre volatile.

À l'instar de l'usine Brukman, le personnel de l'usine est en effet quasi totalement d'origine « immigrée » : de l'« intérieur du pays » (Corrientes, Chaco, Formosa) ou des pays limitrophes (Paraguay, Pérou, Bolivie). Dans les deux cas, elle est issue d'un milieu rural socialement défavorisé. Arrivés jeunes dans la capitale et soumis aux travaux les plus pénibles et les plus précaires (emplois domestiques, du nettoyage ou du secteur du BTP), leur embauche à Global constitue une opportunité pour sécuriser des trajectoires fragiles par la stabilité de l'emploi et des revenus. Mais elle signifie plus : par la nature des relations professionnelles, l'entreprise crée les conditions d'une existence sociale valorisée, en exigeant certes un investissement productif intense. Les conduites les plus zélées sont récompensées par des « avantages maisons », des prêts ou des services, souvent accompagnés de félicitations informelles. « Je me souviens que le patron disait qu'il aimait voir ses ouvriers heureux », me racontait une salariée en 2006⁹⁷. Pour ces salariés dont certains resteront toute leur vie dans l'entreprise, le sentiment d'appartenance et de reconnaissance est grand, notamment à l'égard de leurs patrons. Ceux-ci sont non seulement à l'origine de conditions matérielles convenables, de l'accès durable à un niveau de vie supérieur. Ils constituent également de puissantes sources

d'identification et de catégorisation, à travers l'incorporation d'une culture d'entreprise spécifique.

Économie morale et chute d'un monde social

La mobilisation à Global intervient plus tardivement que chez Brukman. Elle aboutit fin 2005 à la création d'une coopérative ouvrière⁹⁸. Bien que les deux usines se distinguent par leur histoire, leur composition ou leur « récupération », elles ont en commun le profil dominant de leurs salariés. À leurs yeux, le patron incarne une autorité à la fois juste et protectrice. En échange d'une conduite disciplinée et productive, ils en reçoivent des rétributions, matérielles et symboliques, qui confirment une certaine suprématie ouvrière. Dans le cas de Global, le patron a même la figure d'un « père », tant pour la sécurisation des parcours de vie que pour la nature des relations professionnelles. Les ouvriers de Brukman et Global s'inscrivent donc dans des rapports sociaux de travail qui se caractérisent par l'incorporation d'une culture patronale, à laquelle on accorde confiance et légitimité.

Or, à partir des années 1990, cette culture patronale connaît une série de grands chambardements. L'économie argentine se convertit au néolibéralisme. Le travail se libère de ses « contraintes ». Le patronat argentin ne tarde pas à adopter les nouveaux paradigmes de la mondialisation. L'heure est aux profits et aux gains de productivité, au détriment de l'emploi et du travail. Mais une crise grave (effet tequila⁹⁹) apparaît rapidement. Loin de freiner la libéralisation financière, elle devient prétexte à démanteler l'économie nationale. Les réformes se multiplient, ainsi que le non-respect de la législation du travail (non-paiement des charges, des salaires, etc.). Dans un tel contexte, les patrons des usines Brukman et Global ne restent insensibles ni au modèle néolibéral, ni aux mesures prises par l'administration Menem (exonération de charges patronales, développement des contrats partiels et sans indemnités de licenciements, etc.) (Rapoport, 2007).

Cela commence dès le début des années 1990 pour Brukman, plus tardivement pour Global. À Brukman, de nombreuses ouvrières sont officiellement licenciées mais continuent à travailler au noir. Entre conversion idéologique et crise économique, il est de moins en moins question d'inculquer le travail et la discipline, l'intérêt se portant désormais sur les objectifs à atteindre et les gains de productivité : licenciements, baisse des salaires, suppression des heures supplémentaires,

augmentation des cadences, enfin travail « au noir ». On pourrait croire que les fondements de l'ancienne culture patronale sont menacés. En réalité, elle reste relativement épargnée : en dépit de ces nouvelles politiques, les patrons gardent la même « façade » (Goffman, 1973), la même conduite proche et amicale. Autrement dit, ils entretiennent l'illusion des relations professionnelles d'antan pour mieux exploiter le sentiment d'appartenance à l'entreprise de ces ouvriers. Solidaires d'un patron qui leur a « depuis toujours » « tant » apporté, ils se soumettent par fidélité aux sacrifices qu'imposent officiellement, non pas les patrons, mais les difficultés extérieures à l'usine. Car en définitive, ils veulent échapper au pire pour des salariés qui se considèrent comme les meilleurs : le chômage. Leur loyauté presque inconditionnelle *doit* les en préserver.

Quand ces salariés prennent conscience de l'abandon (Brukman) ou de la fermeture (Global) de l'usine par leurs patrons, la mobilisation relève donc davantage de l'économie morale (Thompson, 1988) que de raisons proprement politiques. Ils réalisent le « cynisme » (Goffman, 1973) dont ils ont été victimes, par une personne pourtant à l'origine de leur ascension économique et sociale. En abandonnant « ses » meilleurs ouvriers, le patron leur vole non seulement des années de sacrifices, mais il ne respecte plus les termes d'un contrat moral qu'il avait lui-même imposé : récompenser une conduite ouvrière faite de discipline et de productivité, par l'assurance d'une rétribution matérielle et symbolique. Autrement dit, l'assurance de leur valeur sociale.

L'originalité du décalage souligné ici entre les acteurs – « ouvriers zélés » – et la mobilisation – récupération d'usine – ne signifie pas qu'il s'agit de luttes isolées ou de type « exotique ». Au contraire, de nombreuses recherches sur le phénomène incitent à penser que ce décalage est récurrent (Balladares, 2007 ; Alvarez, 2006 ; Rebón, 2004). On peut alors se poser la question de son incidence sur l'autogestion, et plus généralement sur la viabilité de ces usines. Premier constat : plus de dix ans après les premières récupérations, presque aucune de ces 170 entreprises n'a mis la clef sous la porte. Certaines ont bien au contraire connu un regain d'activité remarquable. Mais elles ne doivent pas occulter les contraintes qui pèsent sur ces coopératives. Ainsi, à Brukman comme à la Nueva Esperanza (ex-Global), les conditions de travail et de rémunérations se sont considérablement dégradées. La vétusté des installations, le manque de personnel qualifié et la concurrence fragilisent ces entreprises, parfois au bord de l'implosion. Outre ces difficultés

structurelles, on peut noter que les anciens ouvriers modèles peinent à travailler ensemble, à « coopérer ». Aguerris à la productivité et aux salaires à la pièce, ils vivent parfois mal le passage à l'autogestion. Dépendant des aides des autorités locales et fédérales, et profitant d'une économie nationale relativement florissante, ces entreprises « s'en sortent » aujourd'hui. Mais tout changement de conjoncture politique ou économique les mettrait en péril.

2010

Source

Savoir agir, n° 13, 2010.

Pour en savoir plus

Balladares, C. (2007), *Entre la « fabrica bajo patrón » y la « cooperativa de trabajadores »*. *Apuntes sobre una empresa recuperada argentina*, Buenos Aires, Mimeo.

Fajn, G. (dir.) (2003), *Fábricas y empresas recuperadas, protesta social, autogestión y rupturas en la subjetividad*, Buenos Aires, Centro Cultural de la Cooperación.

Fernandez Alvarez, M. I. (2006), *De la supervivencia a la dignidad. Una etnografía de los procesos de « recuperación » de fabricas en la ciudad de Buenos Aires*, thèse d'anthropologie, Universidad de Buenos Aires, École des Hautes études en sciences sociales

Goffman, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

Lavaca (collectif) (2004), *Sin patrón*, Buenos Aires, Lavaca.

Merklen, Denis (2009), *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute.

Quijoux, Maxime (2009), *Autogestions et appropriations populaires par les classes populaires en Argentine*, thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Rapoport, M. (2007), *Historia económica, social y política de Argentina*, Buenos Aires, Emece.

Rebón, J. (2004), *Desobedeciendo al desempleo, la experiencia de empresas recuperadas*, Buenos Aires, Picaso/La Rosa Blindada.

Thompson, Edward P. (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil.

85. Malgré quelques fluctuations, le chômage tourne autour de 5 % avant le coup d'État de 1976 (Rapoport, 2007).

86. D'après les chiffres de l'Indec, « l'Insee argentine ».

87. On désigne par ce mot la série de manifestations massives, parfois violentes, qui eurent lieu les 19 et 20 décembre 2001, faisant 28 morts et poussant le président Fernando de la Ruá, qui avait succédé à Carlos Menem, à la démission. Leur cause directe était une décision du gouvernement, devant la crise de la dette qui faisait suite à celle du Mexique en 2004 et à celle du Brésil en 1999, de limiter les retraits de fonds dans les banques et d'interdire les transferts à l'étranger.

88. [[> Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave](#)].

89. Les trotskistes en question sont des membres du PTS, Parti des travailleurs pour le socialisme. Il

s'agit d'un groupuscule composé essentiellement d'étudiants de l'université de Buenos Aires et de quelques ouvriers, dont certains provenant d'usines récupérées. Soutenant une ligne plutôt orthodoxe, ils tentent néanmoins de diversifier leurs méthodes de propagande, insistant sur la nécessité de rendre leur parti visible dans les mobilisations et dans les médias. À cette fin, ils ont même créé leur télévision sur internet, TV PTS. Très présents pendant les mobilisations ayant suivi les *cacerolazos*, ils obtiennent aujourd'hui moins de 1 % des votes aux différentes élections.

90. Non sans réticences de la part d'une grande partie du groupe qui voulait absolument terminer la commande en cours.

91. Ce modèle n'existe pas en Argentine. Les partis d'extrême gauche ont tenté d'imposer ces nationalisations pour certaines usines, bien qu'il n'y ait pas de cadre législatif pour cela. Ces demandes étaient donc irrecevables pour la loi argentine.

92. [[> Genre et autogestion à la Brukman](#)].

93. D'après Lea (prénom anonymisé), jeune ouvrière de Brukman. Entretien réalisé en mars 2004.

94. [[> Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

95. L'avocat en question se nomme Luis Caro. Il est également président du Mouvement national des fabriques récupérées par les travailleurs (MNFRT). Avocat polémique pour des fréquentations politiques sulfureuses, notamment avec d'anciens putschistes, il revendique plus de 80 entreprises récupérées dans son mouvement. Pour plus d'informations, voir Quijoux (2009).

96. Entretien réalisé en mars 2004.

97. Entretien réalisé avec Gloria, en octobre 2006.

98. Pour plus d'informations sur la lutte à Global, voir Quijoux (2009).

99. On désigne en général par « effet tequila » les conséquences de la crise mexicaine, déclenchée en décembre 1994 par la soudaine dévaluation du peso mexicain, sur d'autres pays et notamment l'Argentine.

Jugos Suin : Désormais, les jus de fruits ont le goût des travailleurs

Gabriel Martín

Llegaron a tener 360 empleados. Pero quedaron 22, en la quiebra, y conformaron una cooperativa para reactivar una fábrica de jugos que había sido vaciada. Sin dinero para operar, se financiaron vendiendo cartones y hoy producen 1,8 millones de botellas de jugos por mes.

La pulcritud de la planta de Lanús Oeste es absoluta y estricta. El único sonido que musicaliza la jornada laboral es el de la máquina que acomoda las botellas plásticas que, en una fila sin fin, son rellenadas con jugos a ritmo constante. Cuando comenzó a operar en 1985, Jugos Suin tuvo un crecimiento astronómico en apenas una década. Atravesó el estallido de fines de los '80 con pocos años en el mercado y mantuvo su crecimiento, alcanzando su techo en 1995.

Llegó a tener tres plantas distribuidas en Dock Sud, Barracas y Lanús con 365 trabajadores. Al auge del primer decenio, le llegaría la debacle que terminaría en la quiebra, en los diez años siguientes.

La empresa, propiedad de Claudio Roberto Balducci y José Walter Shore, se convertiría en Citrus Argentina SA, presuntamente integrada por otros tres miembros. Promediando la década menemista, las ventas comenzaron a bajar y financiar la operatividad era una misión cada vez más complicada, y la patronal comenzó a pegar por donde siempre : los trabajadores.

Para 1999, ya habían vendido las plantas de Dock Sud y Barracas, trasladando a todos los trabajadores a las instalaciones de Lanús. Y allí comenzaron despidos al por mayor, de a veinte y cincuenta laburantes y en un momento los dueños emitieron al mismo tiempo la friolera de 170 telegramas de despidos, lanzando a la calle de un país, con un modelo acabado, a familias que tardarían, en la mayoría de los casos, mucho tiempo en encontrar otro sustento¹⁰⁰.

Sólo quedaron 67 compañeros. A fines de 2001, apenas eran 37. Juan Aguirre tiene 52 años y comenzó a trabajar en Suin en 1990 como operario general, y cinco años más tarde fue elegido como delegado gremial por sus

compañeros. En diálogo con *Tiempo Argentino*, Aguirre relata que para 2001 « la patronal comienza a alejarse de la dirección personal de la fábrica y la gestión queda a cargo de una jefa de personal, otra de compras y el jefe de producción » y agrega que luego realizaron otra maniobra : « Dijeron que le habían vendido la planta a una persona, José Antonio Cantero, que vino y comenzó a vaciar a la empresa, vino con los zapatos destrozados y se fue en un Mercedes Benz. »

En ese momento la empresa perdió los cinco autoelevadores, los tornos y las máquinas de llenar las gaseosas y hasta las computadoras. En un mes, había liquidado el stock. En la fábrica ni sabían quién era. El atraso salarial ya llevaba ocho meses.

Y finalmente se llegó a un límite. El presunto dueño nuevo también quiso vender la máquina productora del jugo, lo que significaba directamente el fin de la fábrica. « Le dijimos que no, y con esa máquina es que hoy producimos en la cooperativa », cuenta Juan. Con los sueldos atrasados, a comienzos de 2002 los empleados de Suin decidieron tomar la fábrica por única vez : « En dos horas apareció la plata », cuenta Juan.

De entre las cenizas y cartones. En agosto de 2005, Jugos Suin llegó a la quiebra. Hacía tiempo que los trabajadores no tenían ingresos y cuentan que la mayoría vivía de prestado para poder alimentar a sus familias, endeudándose. Apenas quedaban 22. Meses antes, Cantero quería retirar la máquina rellenadora de envases, afirmando que compraría una nueva. « No le creímos y se fue diciendo que la traería para que viéramos que no mentía. Se fue y no lo volvimos a ver nunca más », cuenta Aguirre.

Al mes siguiente llegaron a la puerta de la fábrica los síndicos con la orden de desalojo y pudieron negociar que quedaran tres laburantes en el interior, custodiando las máquinas y cobrando un salario, pero esto duró apenas un mes más, hasta septiembre, cuando se produce el desalojo definitivo.

« Uno de los trabajadores que vive a la vuelta de la planta se dio cuenta de que habían dejado la puerta abierta, por lo que si querían se llevaban las máquinas y no quedaba nada, pero ahí nos movilizamos y fuimos a la comisaría a hacer la denuncia, como les ganamos de mano a los síndicos, nos pusieron en guarda judicial », cuenta Aguirre. Así es que los laburantes, en una fábrica arrasada, sin fondos, sin luz ni agua siquiera, comienzan a avanzar hacia el único plan viable para preservar la fuente de trabajo. « No conocíamos nada de la realidad de las empresas recuperadas en aquel entonces », rememora Aguirre : « Empezamos a recibir ayuda de

otros compañeros de autogestionadas, aprendimos de sus experiencias, yo apenas tenía una vaga idea de cooperativismo con un compañero. Fuimos al sindicato pero nos dejaron solos y finalmente nos pusimos en contacto con un abogado del municipio que nos dio una mano y nos conectó con un colega de él para conformar la cooperativa. »

De ese modo, se oficializó el 25 de diciembre de 2005 la Cooperativa Citrus Argentina. En la mayoría de los casos de cooperativas surgidas de una empresa fallida, se encuentra la carencia de personal administrativo que, cómo es natural, accede primero a la información de la situación real de la fábrica y decide marcharse antes del final, es la comercialización : « Fue de lo más difícil para nosotros, no teníamos idea de cómo hacerlo, pero algunos compañeros comenzaron a salir a la calle y hacerse cargo de la venta, y fuimos adquiriendo experiencia y así empezamos a crecer », explica Aguirre.

Los nuevos socios afrontaron las deudas heredadas por falta de pago de numerosos créditos y revirtieron de ese modo la pésima imagen que se había generado entre los clientes de la antigua firma. Las deudas, cuentan los trabajadores, llegaron a casi 30 millones de dólares, de los cuales un millón y medio correspondía a salarios, aportes patronales, beneficios e indemnizaciones por despidos jamás liquidadas.

Los clientes fueron una tarea difícil. Muchos habían pagado por adelantado mercadería que nunca les fue entregada y los trabajadores tuvieron que desarrollar intensas reuniones para revertir la situación.

Como capital inicial contaban con cero pesos. Lograron rehabilitar los servicios esenciales, agua y luz, con dinero que les prestaron los trabajadores del Astilleros Unidos de Dock Sud¹⁰¹.

Pero había que producir y no había con qué. « Empezamos vendiendo cartones y otras cosas que encontramos en la planta y nos hicimos de los primeros fondos para empezar a producir », recuerda Juan Aguirre, que ahora es presidente de la cooperativa Citrus.

Casi una década después de poner en marcha la autogestión de la fábrica, los trabajadores de Citrus envasan 300 mil packs de seis botellas por mes (1,8 millones de envases), produciendo 30 mil litros de jugos concentrados de naranja, ananá, pomelo, manzana, mandarina, durazno, frutilla, pera y multifruta, distribuidos en una importante cartera de clientes, en la que se encuentran La Anónima, Diarco, HiperMay y con presencia en las provincias de Buenos Aires, Formosa, Chaco, Salta, Misiones, Corrientes y en toda la Patagonia.

Este año se sumaron al mercado de aguas saborizadas. De los 22 socios fundadores de la cooperativa, hoy la planta cuenta con 53 trabajadores gracias también al apoyo del Estado Nacional que con subsidios del Ministerio de Trabajo primero, y Desarrollo Social después, les permitió comprar nuevas máquinas y materias primas, fabricar sus propios envases y sumar personal. « Estamos muy orgullosos de ser dueños de nuestro trabajo. No pensamos esto únicamente para nosotros sino también en nuestros hijos y nietos, queremos que quede para ellos », afirma Aguirre.

30 octubre 2014

Source

« Jugos Suin ahora vienen con el sabor de la trabajadores », Cooperativa de Trabajo Citrus Argentina, <http://tiempo.infonews.com/nota/136477/los-jugos-suin-ahora-vienen-con-el-sabor-de-los-trabajadores>.

100. [[> Collectif pour le redémarrage de Lustucru](#)].

101. [[> Une coopérative bio à Brooklyn](#)].

Multiples facettes des coopératives (Les)

Frank Mintz

En Argentine, le terme « coopérative » recouvre les cas des entreprises récupérées ou aussi celui de regroupement de chômeurs se lançant dans une activité d'intérêt public reconnue sur le plan municipal, et tout aussi bien une production quelconque, indépendamment du sens habituel en Europe (des coopératives bancaires aux Scops).

Je vais envisager différents cas en soulignant que l'Argentine n'est pas dans le premier monde et navigue dans tous les domaines socio-économiques selon une boussole particulière. C'est le même instrument que dans le premier monde, mais si le facteur « corruption » y est présent pour 10 % des nominations, dossiers, etc. (en fait 90 % pour les postes et les cas les plus importants) [...]. Dernier aspect typique, une CGT à la botte des gouvernants, maffieuse et adoptant depuis environ deux mois une critique gauchiste de la présidence de la République (qui veut éliminer son leader trop envahissant) et la Centrale des travailleurs argentins, créée (CTA) en 1995 sur des bases non corrompues et non néolibérales, très endommagée et divisée en deux depuis 2010.

Les coopératives d'entreprises et de fabriques (dans le sens d'usines) récupérées

Pour exister légalement, chaque coopérative doit avoir un statut juridique. En l'occurrence, on peut déduire qu'un statut stable signifie une conduite néolibéralement acceptable, et pas encore de stabilité légale, équivaut par conséquent à une dangerosité que le néolibéralisme argentin cherche à domestiquer.

Les derniers chiffres officiels indiquent environ 200 entreprises regroupant quelques 10 000 employés, même en comptant trois ou quatre personnes par famille, on n'arrive qu'à 40 000 personnes directement concernées. C'est une goutte d'eau par rapport aux deux millions de chômeurs impliqués dans des coopératives.

Néanmoins, c'est une expérience très porteuse de conscience prolétaire et incontestablement formatrice. Au départ, même s'il a existé des précédents dans les années 1990, c'est la crise de 2001, puis le tsunami des

19 et 20 décembre 2001 qui entraîna la fuite de nombreux patrons incapables de verser les salaires (les plus « sérieux » emportant une partie ou la totalité des machines). La réponse improvisée des salariés, en de multiples occasions, a été l'occupation, soit pour vendre à leur profit le reste des machines, soit pour produire un peu et empocher quelque chose, avant un règlement juridique de la situation. Aucune consigne, ni syndicales ni politiques, ne fut proposées, de même que pour le fameux « qu'ils s'en aillent tous » (« *que se vayan todos* », équivalent de « qu'ils se tirent tous ») à l'adresse de tous les partis sans exception.

Autre élément dont il faut tenir compte, c'est que les ouvriers sont endettés, appauvris, qu'ils ne peuvent faire aucun investissement, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger. [...] Enfin, il faut savoir que ce sont des entreprises vidées de matières premières [...] avec des machines pas en bon état, parce qu'elles ne sont pas entretenues, et [cependant] ces entreprises produisent.

En 2010-2012, quelques cas apparaissent encore, qui se heurtent davantage aux problèmes de retard de salaires et aux difficultés juridiques.

La vraie distinction à effectuer est entre les « entreprises îles chasses gardées » et les « entreprises îles ouvertes ». Sur les 200 entreprises récupérées, les « îles ouvertes » sont, en gros, Fasinpat (Fábrica sin patrón), ex-Zanon, grosse production de céramique en Patagonie, à Neuquén ; le grand hôtel Bauen Buenos Aires Una Empresa Nacional ; l'imprimerie Chilavert à Buenos Aires et une douzaine d'autres. Le reste est composé d'îles chasses gardées, dont on ignore presque l'existence sur place (Unión Papelera Platense à La Plata).

Un exemple lumineux est celui de l'entreprise Brukman (entreprise textile d'une centaine d'employés), fer de lance de par la forte solidarité apportée par des groupes trotskistes argentins, donc dans tous les pays où ils existent, entre 2001 et 2003. On en a une étude extérieure et intérieure entre 2004 et 2006 de Maxime Quijoux, *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine* (2011). Le climat actuel est résumé par une leader, Celia Martínez, proche du trotskisme au point d'apparaître comme candidate à des élections législative de Buenos Aires, puis péroniste (à partir d'une légalisation possible comme coopérative par le biais d'un dirigeant ouvriériste péroniste). Vers 2007, elle expliquait :

Tant que nous étions dans le conflit les gens ont été très solidaires avec nous et nous-aussi nous avons été très solidaires. Mais maintenant nous n'allons même plus aux marches [de protestation].

Je ne sais pas, peut-être que le fait d'être dans le Mouvement [national des entreprises récupérées], nous a rendu plus égoïstes. C'est le même personnel et la même production, mais sans ouverture et sans solidarité sur le quartier, les cantines populaires, les centaines de cas de lutte et d'injustice sociale qui secouent le pays tous les mois.

À l'opposé, on a Fasinpat. Tout en étant une coopérative légalisée, puis en statut incertain du fait d'une plainte du propriétaire légal italo-argentin auprès de l'Union européenne, Fasinpat continue à irradier la solidarité, à diminuer les accidents du travail, à créer des emplois en privilégiant les handicapés et les peuples originaires mapuches. Une hérésie pour les classes moyennes argentines (qui se prétendent d'origine européenne et vivent au gré de deux critères : celui des gagnants et des perdants et une quantité non négligeable de dollars sur le compte en banque).

Il faut ajouter que la situation est complexe car les entreprises récupérées « îles ouvertes » et « entreprises îles chasse gardées » ont des aspects identiques dans le quotidien. Sur le plan financier, l'accès à des aides et à la distribution est freiné par leur statut. Sur le plan interne du fonctionnement autogestionnaire, le salaire unique et une certaine différenciation de rétribution selon les tâches sont en application et en discussion dans chaque cas. Il en va de même pour le rôle des assemblées et de la direction et de leurs rapports réciproques. Il n'existe pas de schéma unique.

Les coopératives de chômeurs en quête d'un travail digne et authentiques

La population concernée est celle des *piqueteros* (chômeurs luttant pour ses droits à un travail réel et digne). Dans de nombreux cas, la troisième génération de chômeurs d'une même famille est en âge de travailler. Je laisse de côté le travail infantile (dans l'agriculture intensive, s'occuper des poules, servir d'indicateurs de limites des champs de soja à fumiger) et la mortalité due aux produits chimiques, sans oublier la prostitution des très jeunes mineurs, doublée d'un trafic d'enfants boliviens.

Les principales statistiques étant faussées par la présidence de la République depuis 2007, les *piqueteros* et leur famille représentent environ 2 millions de personnes, dont les revenus atteignent moins de la moitié du salaire minimum de 2011. Ce salaire est complètement déphasé, vu

l'inflation, et des hausses de 30 % accordées en 2012 aux salariés des grandes entreprises.

C'est la pénurie, plus que la disette, le besoin de survie qui expliquent chez les *piqueteros*, l'apparition d'une multitude de micro emprendimientos, minis coopératives qui visent une « clientèle » avant tout du même milieu social, éventuellement quelques militants et leur famille la classe moyenne. On trouve donc des demi-douzaines de personnes dans un verger communautaire, une boulangerie, un atelier (et école) de couture, une forge fabriquant des outils, des recycleurs de plastic faisant des balais, etc. Il faut ajouter des groupes ayant des activités dans la voirie, les tout-à-l'égout, etc., rétribués par les municipalités pour 4 heures de travail par jour (sans droit à une couverture sociale ou à aucune ancienneté).

L'important se situe sur trois plans, par ordre d'importance. Retrouver ou découvrir le travail utile, de qualité, gratifiant et reconnu par les autres, d'où le respect de la ponctualité et de l'assiduité pour les nouveaux salariés. Renforcer des rapports humains sans le jésuitisme hiérarchique et créer des jalons d'une vie sociale en dehors du capitalisme, pour un autre futur. Et cela non seulement en paroles, mais au sein des organisations de *piqueteros* et au sein de leurs minis coopératives. Cela applique, comme dans les assemblées hebdomadaires de quartiers sur la distribution de la nourriture reçue ou à recevoir ou à exiger, de pratiquer l'autogestion à la base avec ses singularités. La rotation des tâches est en fait inapplicable dans une boulangerie de Lanús (banlieue de Buenos Aires) où il n'y a qu'une personne qui connaît le métier et qui aime et n'est pas gênée par le fait de travailler entre 1 heure et 5 heures du matin. Il faut tenir compte aussi de nombreuses manifestations de solidarité, générale ou locale, et des remplacements prévoir et à improviser.

J'ajouterai un dernier domaine les « baccalauréats populaires » proposés aux jeunes adultes ayant abandonné leurs études. Si l'Argentine avait un taux de scolarisation et de diminution de l'analphabétisme supérieur à ceux de l'Espagne et de l'Italie dans les années 1965-1975, tout a changé avec la dictature militaire (1976-1983) et l'introduction du néolibéralisme et des privatisations à la mitrailleuse. Brillamment continuées et approfondies par les gouvernements démocratiques de 1983 à 2012. Et une intéressante conséquence culturelle est apparue : la remontée de l'analphabétisme et de l'illettrisme. Une grosse partie des enfants des collèges voulant aller aux lycées ont quitté le système scolaire vu le prix des transports que les

familles ne pouvaient plus assurer, avec les hausses du coût de la vie à partir de décembre 2001. Un slogan caractéristique du gouvernement de la ville de Buenos Aires en mars 2004 (l'année scolaire va de mars à début décembre) « Pour cette année, uniquement 50 % de désertion scolaire ».

Les baccalauréats populaires sont offerts par des équipes venant des organisations de *piqueteros*. Ce sont soit des profs qui font des heures en plus, soit des étudiants qui ont au moins 50 % de leurs diplômes (règle du ministère de l'éducation quand il embauche des auxiliaires). Le gros problème est que la pédagogie est un mélange dans la foulée des programmes officiels et de la pédagogie de Paulo Freire¹⁰² (fondée sur les besoins des apprenants et de réflexions sur leurs habitudes de vie). Parfois, on a aussi des parents qui suivent le baccalauréat populaire pour acquérir des connaissances. On retrouve les problèmes d'assiduité, de nécessité de s'intégrer à un groupe et aux enseignants, car au moins pour ce que je connais à La Plata, dans plusieurs matières, il y a deux enseignants (selon leurs possibilités professionnelles hebdomadaires). C'est très enrichissant pour les apprenants et les enseignants. Mais complètement instable car quasi impossible à gérer pour les 24 ministres de l'éducation du pays et le ministre national de l'éducation. Ils proposent le cadre de l'enseignement privé, donc le contrôle des programmes et des enseignants et des impôts éventuels à régler. Le raisonnement qu'opposent les enseignants des baccalauréats populaires est qu'ils remplissent le rôle que l'État se refuse à jouer : la récupération d'une grande partie de la jeunesse condamnée à la marginalisation culturelle, d'où la revendication de salaires, de locaux à la charge de l'État et de la reconnaissance de programmes spécifiques.

La situation est beaucoup plus facile pour certaines entreprises récupérées qui offrent l'équivalent d'un baccalauréat professionnel dans leur domaine (imprimerie pour Chilavert¹⁰³). Cet exemple n'est pas encore suivi par d'autres entreprises récupérées.

On le voit, l'Argentine des *piqueteros* offre un panorama complexe et riche, sans cesse tiraillé par des pots-de-vin des gouvernants en place, qui ne vivent que du clientélisme, à l'opposé des *piqueteros* qui se fondent sur des rapports horizontalistes.

août 2012

Pour en savoir plus

Quijoux, Maxime (2011), *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine*, Paris, IEHAL.

Source

Émancipation, septembre 2012.

102. [[> Éducation émancipatrice \(L'\)](#)].

103. [[> Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché](#)].

Occuper, résister, produire

Andrés Ruggeri

Pourrais-tu nous présenter l'ampleur du phénomène de récupérations des entreprises par les travailleurs en Argentine, son origine et son évolution ?

Dans notre travail, nous avons défini l'entreprise récupérée comme le processus dans lequel une entreprise capitaliste, structurée de forme traditionnelle, généralement abandonnée ou fermée par ses propriétaires, se transforme en entreprise collective sous des formes autogestionnaires. Les raisons qui génèrent ce processus peuvent être diverses. Mais généralement, c'est l'abandon par le patron, parfois motivé par la crise économique ou qui s'inscrit dans une stratégie de recherche d'accumulation de capital. Elle consiste à abandonner une entreprise qui ne lui permet pas de réaliser des profits substantiels et qui le conduise à privilégier l'investissement financier. Dans d'autres, il s'agit de procéder à une transformation technologique permettant la réduction de personnel, les employeurs préfèrent se séparer des travailleurs sans payer les indemnités par le moyen d'une faillite frauduleuse.

Toutes ces situations sont généralement des conséquences de la politique économique néolibérale, bien qu'elles soient courantes dans le capitalisme en tant que système. Cette situation est très différente de celles que les travailleurs ont l'habitude d'affronter dans l'organisation et l'expérience syndicale, dans laquelle ils luttent contre le capitaliste pour les salaires et les conditions de travail, alors que le capitaliste n'essaie pas nécessairement d'accroître sa plus-value sinon qu'il se désintéresse de la relation salariale. Face à cela, les travailleurs développent une stratégie d'occupation des établissements dans la perspective de constituer des coopératives ou par le moyen d'autres formes d'organisation autogérée¹⁰⁴.

Le slogan « Occuper, résister, produire » que le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER) emprunté au mouvement des sans-terres brésilien, synthétise les étapes les plus fréquentes du processus, bien qu'elles ne soient pas nécessairement chronologiques. La « prise¹⁰⁵ » ou l'occupation a comme première finalité de protéger les installations et les machines du démantèlement qui empêcherait la poursuite de la production et elle se fait généralement sous l'argument légal de conserver leurs postes de travail. Si la législation est très peu favorable, l'expérience a fourni des

outils de défense légale aux travailleurs, qui essaient de profiter des zones grises de la loi, conçue pour la défense de la propriété privée plutôt que celle du droit au travail, pour pouvoir affronter et arrêter la fermeture de l'usine ou l'évacuation. La résistance est la phase qui suit l'occupation quand il y a une menace d'expulsion de la part des autorités judiciaires ou, y compris, quand elle se produit. C'est la période cruciale où le collectif de travailleurs doit rester uni et forger de cette manière les mécanismes de prise de décision et de répartition des responsabilités qui seront par la suite fondamentales. Enfin, la production est l'objectif final du processus, quand la coopérative est constituée et en possession des installations¹⁰⁶.

Comme nous l'indiquions précédemment, ces phases ne sont pas toujours consécutives, il existe des cas où les travailleurs n'ont jamais abandonné ou n'ont pas été contraints d'occuper leur entreprise et poursuivent la production sans interruption, elles ne sont toutefois pas majoritaires. En général, il y a un conflit important et traumatisant qui fait que des travailleurs qui pensent avoir d'autres opportunités de trouver un autre emploi s'en vont, ce sont généralement les personnels administratifs, hiérarchiques et techniques, le plus souvent en solidarité avec la position patronale.

Selon les chiffres de notre dernière enquête, il y avait 205 ERT en Argentine, employant un peu moins de 10 000 travailleuses et travailleurs. Depuis, de nombreuses entreprises ont été récupérées ou sont en conflit, portant le chiffre à quelque chose comme plus de 310 et la quantité de travailleurs à 13 500¹⁰⁷. Cela signifie, notamment, que le processus de récupération d'entreprises par les travailleurs en Argentine est loin de s'enliser ou de s'épuiser. Au contraire, c'est un phénomène qui reste vivant et s'accroît en tant que réponse de la classe ouvrière face à l'abandon d'usines et d'entreprises diverses par les capitalistes.

Ces expériences contribuent-elles réellement à instaurer de nouvelles formes d'organisation du travail et de nouvelles relations sociales dans l'entreprise ?

Face à l'absence du patron, la nécessité de l'organisation collective émerge. La majorité des ERT se structure en coopératives de production, qui est la forme légale la plus adéquate pour pouvoir fonctionner dans le marché, mais elles le font sous des formes beaucoup plus démocratiques que les coopératives classiques, avec la prééminence absolue de l'assemblée des travailleurs en tant qu'organisme délibératif et exécutif de la politique de l'entreprise. En ce sens, l'appropriation individuelle de la

production collective cesse d'être le facteur clé de l'entreprise. L'accumulation de capital à travers l'exploitation de la force de travail des travailleurs, à la recherche du profit maximum, cesse d'être l'objectif essentiel de l'unité économique, elle est remplacée par la sauvegarde et la création d'emplois. C'est un changement fondamental. Mais, par ailleurs, ce changement interne dans sa logique de fonctionnement et d'objectifs doit s'inscrire dans les marges étroites du fonctionnement du marché capitaliste, qui impose ces conditions. La contradiction entre ces deux logiques est le grand problème de l'autogestion dans le cadre du capitalisme, aussi bien pour les ERT argentines que pour les autres expériences dans le pays et dans le monde.

En même temps, au-delà de la démocratisation de la structure de prise de décisions et d'autres changements (souvent obligatoires) comme la rotation des postes de travail et la collégialité de la direction, c'est beaucoup plus difficile de trouver des altérations dans les processus de travail, en général conditionnés par les machines et les installations existantes, mais aussi par la formation et l'histoire des travailleurs. C'est ici que l'on relève plus le caractère forcément isolé que continuent à avoir ces expériences.

Quelles sont les avancées et les difficultés de ces expériences d'autogestion ?

Les difficultés sont nombreuses, entre l'état initial de l'usine ou de l'entreprise et le moment du redémarrage de la production, ce qui signifie souvent des machines manquantes, ou en mauvais état de maintenance et obsolètes, mais la plus importante est l'absence de capital pour l'achat des matières premières et le réglage des machines, etc. C'est pour cette raison que les premiers temps sont très difficiles et les travailleurs doivent souvent travailler en ne percevant que de très maigres salaires, parfois juste de subsistance jusqu'à pouvoir recapitaliser ou améliorer le niveau d'activité de l'entreprise pour pouvoir augmenter leurs salaires. Cette situation implique fréquemment la nécessité de recourir au *travail à façon*, qui consiste à vendre le « service » de la production à un entrepreneur externe qui fournit les matières premières, paie le prix convenu pour le produit fini, distribue et vend à l'extérieur. Mais le principal problème est qu'en adoptant une forme d'organisation collective qui se passe du patron et, dans certains cas, de tout type de hiérarchie interne, le travailleur – qui toute sa vie a été salarié – doit se transformer en travailleur autogéré, se

transformer en collectif de gestion qui ne remplace pas seulement le patron, mais en le faisant de façon socialisée.

La récupération des entreprises par les travailleurs te paraît-elle un processus viable et constitue-t-elle une des réponses à la crise du capitalisme et contribue-t-elle à un projet d'émancipation ?

Le fait que la récupération d'entreprises par les travailleurs soit un processus viable est démontré par les faits et pas seulement en Argentine. Il est également évident qu'il s'agit d'une réponse possible et croissante face à une des conséquences les plus préjudiciables pour les travailleurs que sont la fermeture des outils de travail et le chômage structurel de l'actuelle crise capitaliste. En même temps, ce phénomène est lié intrinsèquement à l'évolution mondiale du capitalisme responsable de la formation d'une classe ouvrière de plus en plus précaire et dotée de moins en moins de droits, au fur et à mesure du démantèlement des vieilles conquêtes du mouvement ouvrier. La récupération d'entreprises par les travailleurs se trouve à la croisée des chemins entre ces deux processus, la défense des droits du travail et la résistance à la précarisation. Mais, avec la vertu de générer en même temps une nouvelle logique économique, celle de l'autogestion. Sans affirmer nécessairement qu'un nouveau processus émancipateur émerge de ces expériences, elles donnent assurément une piste pour la formulation ou la reformulation de ce projet¹⁰⁸.

En tant qu'universitaire, tu mènes un travail de recherche sur ce processus, pourrais-tu expliquer la méthodologie utilisée ?

Le programme « Faculté ouverte » ne se limite pas à la recherche et cherche fondamentalement à appuyer et à renforcer les processus. Nous faisons en sorte que toutes les initiatives aient un sens correspondant aux besoins du mouvement des travailleurs, et en même temps qu'ils dépassent les conditionnements liés à la conjoncture dans laquelle chaque lutte et processus se trouvent insérés. C'est pour cette raison qu'en plus des enquêtes et d'autres recherches plus connues, l'important pour nous est d'avoir un lien permanent et de confiance mutuelle avec les protagonistes de l'autogestion, aussi bien pour contribuer à son développement que pour envisager des discussions plus globales, y compris au niveau théorique, comme nous le proposons dans le cadre des rencontres de « L'économie des travailleurs ».

La méthodologie de recherche n'est pas éloignée de ce travail d'articulation parce que les objectifs posés sont toujours en consonance

avec le but de renforcer les processus d'autogestion, sans pour autant abandonner la capacité critique. Dans le cas des relevés, nous respectons toujours la volonté des travailleurs pour l'information qu'ils veulent donner et ce que nous essayons de faire est une systématisation de leur connaissance pour pouvoir ordonner et systématiser les différents aspects, organiser et clarifier les demandes et mettre à la portée de tous un matériel pour discuter les problèmes et les orientations du mouvement. Mais en même temps, il s'agit d'un matériau de qualité scientifique pour les chercheurs et pour ceux qui décident des politiques publiques, qui a notamment permis un suivi du processus sur les douze dernières années, un travail qui ces derniers temps a démontré sa compatibilité avec des recherches similaires dans d'autres pays, comme au Brésil.

été 2014

Source

Entretien paru dans *Contretemps*, n° 22, été 2014.

Pour en savoir plus

Cuadernos para la autogestión,

www.recuperadasdoc.com.ar/cuadernos_autogestion.html.

Programa Facultad Abierta : www.recuperadasdoc.com.ar et des synthèses en français sur le site de l'Association : www.autogestion.asso.fr/?p=2071.

Ruggeri, Andrés (2011), *Las empresas recuperadas en la Argentina 2010 : Informe del tercer relevamiento de empresas recuperadas por sus trabajadores*, Buenos Aires, Ediciones de la cooperativa Chilavert.

Ruggeri, Andrés (2012), *Las empresas recuperadas : Autogestión obrera en Argentina y América Latina*, Buenos Aires, Editorial de la Facultad de filosofía y Letras.

Ruggeri, Andrés (2014), *Informe del 4 relevamiento de empresas recuperadas en la Argentina : Las empresas recuperadas en el período 2010-2013*, Buenos Aires, Facultad de filosofía y Letras.

Ruggeri, Andrés (2015), « *Occuper, résister, produire* » : *Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*, Paris, Syllepse, www.syllepse.net/lng_FR_srub_37_iprod_631-occuper-resister-produire.html.

Ruggeri, Andrés et coll. (2014), *Cooperativa Textiles Pigüé : Un historia de la recuperación de una fábrica de Gatic*, Buenos Aires, Continente.

Ruggeri, Andrés, Henrique Novaes et Mauricio Sardá de Faria (dir.) (2014), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.

104. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

105. Le terme « *toma* » (la prise) est utilisé en référence à la grève générale de mai-juin 1964, au cours de laquelle 3 millions d'ouvriers avaient occupé 4 000 entreprises et commencé à organiser la production.

106. [[> Organiser la production sur une base coopérative](#)].

107. Enquête réalisée entre septembre 2009 et mars 2010. Le chiffre de 310 ERT correspond à un

recensement effectué fin 2013.

108. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré

Pablo Waisberg

Un grupo de jóvenes que se negaba a dejar el lugar decidió recuperar el territorio en el que se habían nacido y criado. Ahora albergan a turistas y también a los técnicos de la CONAE que pondrán en marcha el primer lanzador espacial de satélites de Latinoamérica.

La historia de la Cooperativa Pipinas Viva y de todo ese pueblo bonaerense de menos de mil habitantes está atravesado por las disputas políticas de compañías que integra la cúpula empresaria y, también, por el desarrollo del primer lanzador espacial para colocar satélites en órbita. Los nombres de esa historia son Corcemar, Loma Negra y Tronador II, el proyecto que se construyen más de 600 técnicos liderados por la Comisión Nacional de Actividades Espaciales (CONAE). El pueblo pareció morir cuando la cementera de Amalita Fortabat compró Corcemar y la fundió para quedarse con esa cuota del mercado pero comenzó a revivir de la mano de un grupo de jóvenes que se plantearon el desafío de recuperar los espacios abandonados por la empresa y crearon el Pipinas Hotel. Ahora, con la llegada de los técnicos de la CONAE, volvió a cambiar el horizonte de los 1 040 habitantes de ese pueblo donde todavía se duerme siesta todos los días.

Pipinas, a 155 kilómetros de Buenos Aires, nació alrededor de la planta cementera Corcemar : un poblado de obrero que dependían de la empresa. Corcemar hizo los barrios, el cine, el recreo para las familias. Todo giraba en torno a ella. Pero en 1991, el Gobierno central le quitó el subsidio para el combustible y la empresa comenzó a renguear. Poco después llegó Loma Negra, que competía en el sector cementero con ella, y la compró. « Loma Negra hizo un vaciamiento en diez años. Sacó el horno, cerró el cine y tiró abajo las casas del barrio Corcemar. Dijo que iba a modificar la cementera y la iba a convertir en una calera. A los más viejos les hicieron una cancha de bochas y los tuvieron ahí entretenidos. Así los tenían tranquilos. La gente se entusiasmó pero nos mintieron », dice Claudia Díaz, una periodista de 40 años, nacida y criada en Pipinas y fundadora de la cooperativa que comenzó a rescatar el pueblo de su muerte lenta.

Para 1994, Loma Negra despidió 250 de sus 300 trabajadores y la convirtió en una calera. Siete años después la cerró. Ese golpe fue casi

mortal : de los 3 500 pobladores que había en 1991 apenas quedaron 900 para 2001. « A nosotros lo que ocurrió con la cementera nos destruyó la cabeza. Decíamos que éramos como una comunidad después de un desastre natural. La fábrica era todo en el pueblo porque fue la fábrica la que lo levantó. Por ejemplo, la fábrica tuvo luz propia, con un generador, en 1939 pero el pueblo tuvo luz recién en 1970 cuando creó la cooperativa eléctrica de Pipinas », describe Claudia.

« En junio de 2002 se fueron otras 13 familias y ahí empezamos a pensar con mi hermano el Topo que había que hacer algo. A él justo le salió la posibilidad de irse a trabajar a Estados Unidos y todo eso junto nos puso a pensar en que algo teníamos que hacer », recuerda.

Así comenzaron las primeras reuniones con los vecinos para intentar alguna salida a esa crisis local que se combinaba con la peor crisis política, económica y social que había vivido la Argentina en su historia. De esos encuentros quedaron doce personas, todas entre treinta y cuarenta años, que decidieron organizar una cooperativa para recuperar el hotel de la empresa y un predio de recreación. El objetivo era reconvertir a Pipinas en un destino turístico : tenían el atractivo de un pueblo rural y, además, están a veinte kilómetros de la Bahía Samborombón. Hicieron una propuesta el municipio y, después de varias gestiones, ganaron la licitación en 2003 y comenzaron a trabajar en el hotel : tenía las cañerías tapadas, las paredes descascaradas y ningún mueble. Lo único que quedaba era la estructura vacía.

El 16 de enero de 2006 abrieron las puertas de Pipinas Hotel pero demoraron casi diez años en alcanzar el equilibrio económico pero tienen un hotel que puede recibir pasajeros. Y en los últimos meses comenzaron a alojar al personal de la CONAE, que trabaja en la planta de lanzamiento Tronador II.

El hotel cuenta con 16 habitaciones con baño privado, simples, con base doble, triple y familiar con una capacidad de 32 plazas. Ofrece también un servicio de restaurant con exquisitos platos de elaboración casera y servicios de lavandería y mucamas. También pueden contratarse servicios de cabalgata y bicicletas u optar por el uso opcional de la piscina del complejo.

Pero eso no fue todo porque desarrollaron en la zona el concepto de « turismo de base comunitaria ». Eso significa que todos los habitantes de la zona son partícipes del proyecto. « Las pastas que se dan en el restorán del hotel las hacen unas señoras de acá, las bicicleteadas las organiza el

bicicletero, los murales del Museo a Cielo Abierto se construye junto a los alumnos de la escuela », explica Claudia y agrega : « En otros pueblos rurales se hicieron emprendimientos turísticos donde fueron capitales de afuera a montar negocios y todos los vecinos del pueblo son sus empleados. Un día los capitalistas se van y el pueblo se queda en la ruina otra vez ».

El hotel escuela

El Pipinas Hotel no sólo es un lugar donde alojarse también será el primer Hotel Escuela cooperativa. Los cooperativistas firmaron un acuerdo con la Universidad Nacional de Quilmes para trabajar junto con la Licenciatura en Administración Hotelera y la Tecnicatura en Cooperativismo. Será en el marco del Programa de Incubadora Social¹⁰⁹.

El proyecto se presentará el próximo 12 de mayo en el Pipinas Hotel. « Siempre el sector turístico forma empleados pero aquí van a poder tener una pasantía en un lugar autogestivo y pueden verse reflejados aquí y pensar en sus propios proyectos », dijo Claudia Díaz.

30 abril 2015

Source

« La Campora – Frente de economía social », *Tiempo Argentina*, 30 abril 2015.

Pour en savoir plus

Cooperativo y comunitario, www.pipinas.com.

Fecootra [Fédération des coopératives de travail], www.fecootra.org.ar.

Economía popular social y solidaria, www.economiapopular.coop.

« Pipinas recupera un hotel » (2006), *Página12*, 22 janvier.

109. [[> Implications de l'autogestion \(Les\)](#)].

Plus de 60 entreprises récupérées entre 2010 et 2013

Richard Neuville

La quatrième enquête nationale sur les entreprises récupérées par les travailleurs (ERT) réalisée par le programme « Faculté ouverte » de l'université de Buenos Aires confirme que le phénomène de récupération des entreprises s'est inscrit dans la durée et qu'il est aujourd'hui bien ancré dans la classe ouvrière argentine. Depuis 2001, plus de 300 entreprises en faillite ou abandonnées ont été reconverties par leurs ancien·nes salarié·es, et parmi elles, 63 l'ont été au cours des trois dernières années.

Les ERT, non seulement, n'ont pas disparu mais elles se sont converties en une option valide pour les travailleurs et un remède défensif à la fermeture des entreprises (Ruggeri, 2010). Si l'incertitude juridique autour de ces processus reste forte, il apparaît que la voie de la récupération par les salariés est une issue positive qui est de plus en plus soutenue par les syndicats.

Les éléments saillants de cette enquête en apportent une démonstration éclatante. Présentée le 21 mars 2014 à l'hôtel Bauen, à l'occasion du 11^e anniversaire de sa récupération, le jour même où les travailleurs de cet hôtel récupéré apprenaient la décision de justice intimant leur expulsion, elle indique que ce sont plus de 60 entreprises qui ont été récupérées ces trois dernières années et 2 500 emplois qui ont été préservés. Depuis 2001, plus de 300 entreprises en faillite ou abandonnées par leurs propriétaires ont été reconverties, même si beaucoup courent le risque d'être contestées par des décisions de justice. Cette enquête a également démontré que les données de l'enquête précédente (2010) n'étaient pas exhaustives et que le nombre d'ERT avait été sous-estimé et que cela concernait une quarantaine de cas. Le chiffre de 2010 a été ramené à 247.

Un cadre juridique complexe

Lors de la présentation, Andrés Ruggeri, le directeur du programme, déclarait à l'agence Ansol que « l'une des données les plus saillantes du rapport montre l'incidence de la loi sur les faillites, qui n'est pas celle

attendue parce que les conflits durent plus longtemps, parce que les entreprises qui ont obtenu gain de cause d'un point de vue juridique sont très peu nombreuses, mais également parce que peut-être les expropriations requièrent un parcours juridique plus long, plus complexe qu'avant » (Ansol, 2014).

De fait, la durée des conflits a augmenté puisque sur la période (2010-2013), elle est passée à 335 jours contre 249 jours précédemment. Dans 61 % des cas, les travailleurs ont été contraints d'occuper l'entreprise ou de résister contre des décisions de justice et des tentatives d'expulsion (37 %). Si la nouvelle loi de 2011 avait initialement été perçue comme une avancée dans la mesure où elle permettait au juge d'accorder la poursuite de l'activité des entreprises sous le contrôle de coopératives de travailleurs, il n'en demeure pas moins que dans la pratique le juge conserve toute latitude pour permettre cette possibilité et qu'il en abuse parfois au détriment des travailleurs. Les faits le confirment puisque seuls 9,7 % des nouveaux cas de récupération ont pu profiter de ce recours. Alors qu'en 2010, 63 % des ERT avaient obtenu une loi d'expropriation, seuls 19 % des cas postérieurs y sont parvenus. Comme l'illustre le cas de l'hôtel Bauen, le cadre juridique reste problématique et les travailleurs de Fabricaciones Rosario se trouvent dans la même situation. De même, à Buenos Aires, l'imprimerie Mon est arrêtée depuis deux ans et demi et ses travailleurs attendent toujours à la porte de pouvoir entrer pour reprendre la production¹¹⁰.

Pour autant, ce cadre juridique ne frêne pas les récupérations d'entreprises. Bien au contraire, devant les fermetures intempestives d'usines le processus se poursuit. Selon l'enquête, sur la période 2010-2013, ce sont précisément 63 initiatives d'autogestion qui ont été engagées permettant de préserver 2 664 postes de travail.

Les évolutions relevées lors de la dernière enquête

Depuis les premiers relevés, réalisés entre 2001 et 2002, jusqu'au dernier, il a été comptabilisé 311 entreprises récupérées, autant de processus qui ont permis de préserver l'emploi de 13 462 travailleurs dans le pays.

La quantité d'entreprises récupérées continue de croître et la moitié d'entre elles (150) se situe dans l'aire métropolitaine (la Ville et le Grand Buenos Aires) et le reste se trouve à l'intérieur de la province de Buenos Aires ou dans le reste du pays. L'aire métropolitaine de Buenos Aires et la

région de la Pampa (les provinces de Buenos Aires, La Pampa et Santa Fe) concentrent à elles seules 81 % des ERT. Toutefois, ces dernières années, les ERT ont développé leur base géographique puisqu'elles sont aujourd'hui présentes du nord au sud dans 21 des 24 provinces du pays.

Pour Andrés Ruggeri : « Il y a une nouvelle génération d'entreprises récupérées et il est nécessaire de s'interroger sur les raisons de ce resurgissement qui, s'il n'est pas aussi massif qu'en 2001 et 2002, montre que la moitié des entreprises récupérées existantes sont postérieures à la crise » (Ansol, 2014).

Selon les données du quatrième relevé, le phénomène de récupération s'est élargi à d'autres secteurs d'activité : alors que la métallurgie dominait dans les trois premiers échantillons, il s'est notamment diversifié ces trois dernières années avec des établissements éducatifs et gastronomiques, comme le montrent les exemples du collège Guido Spano ou du restaurant Alé Alé.

L'intensité des conflits sur la période (2010-2013) se maintient au niveau antérieur, avec un taux d'occupation des entreprises de 61 % et un allongement de la durée moyenne qui passe à 335 jours contre 249 jours précédemment après avoir diminué entre 2004 et 2010. Par contre, la répression et les tentatives d'expulsion sont en diminution à 37 %.

Alors qu'en 2010, 63 % des ERT avaient obtenu une loi d'expropriation, seuls 19 % des cas postérieurs y sont parvenus et, ce malgré la nouvelle loi sur les faillites de 2011, initialement perçue comme une avancée.

Une autre évolution notable concerne l'engagement du mouvement syndical dans le soutien aux processus. Alors qu'il était de 44 % jusqu'en 2010, il passe à 64 % dans la dernière période. Celui-ci semble avoir intégré que le phénomène n'est pas simplement conjoncturel mais bel et bien ancré dans la réalité économique et sociale du pays.

Une forte majorité d'ERT (93 %) maintiennent les assemblées générales périodiques (56 % une fois par semaine). 54 % d'entre elles appartiennent à un mouvement ou une organisation d'ERT ou de coopératives et 71 % réalisent des activités solidaires ou culturelles en lien avec la communauté.

Globalement, la capacité productive reste moindre qu'avant la récupération, l'absence de capital (47,1 %), de matières premières (35,3 %) et la difficulté d'insertion sur le marché (29,4 %) restent prégnantes. Les données recueillies sont cependant en évolution par rapport à celles relevées en 2003 et sont à mettre en relief avec l'amélioration de la situation macroéconomique qui permet aux nouvelles

ERT de s'insérer plus rapidement. Néanmoins, leur accès au crédit reste problématique du fait de leur statut, c'est ainsi que 29 % des ERT ont recours au « travail à façon », ce qui signifie qu'elles dépendent d'un donneur d'ordre qui leur procure la matière première et les paie pour le travail et la maintenance des machines. Dans certains cas, elles parviennent à capitaliser et à acquérir au fil du temps une certaine indépendance alors que d'autres restent dans une situation de sous-traitance. Relevons également que 61 % des ERT reçoivent des aides de l'État¹¹¹.

Un autre trait significatif de ce phénomène est le maintien d'une égalité salariale (52 % des cas). Dans les autres cas, la différence est le plus souvent liée à la différence du nombre d'heures effectuées (61,5 %). Dans aucun cas, l'échelle des salaires n'est supérieure à 50 %.

Dans une interview au journal *Pagina 12*, Andrés Ruggeri déclare que « le processus est consolidé malgré la précarité et l'absence de résolution générale. La modification de la loi sur les faillites semblait être la solution mais elle a déjà démontré que ce n'est pas le cas et qu'y compris les choses empirent. De même, l'État ne semble ni vouloir ni pouvoir en terminer avec le phénomène. Ce qui est certain, c'est que pendant ce temps les processus se poursuivent » (Magnani, 2014)¹¹².

Les résultats collectés confortent Andrés Ruggeri dans son appréciation générale du phénomène : « Le mouvement des entreprises récupérées argentines est une référence au plan international, à notre connaissance, c'est le plus important du monde. Les travailleurs ont adopté la récupération des entreprises comme un outil viable quand les possibilités d'emploi se restreignent parce qu'ils la voient comme une option et une réalité » (Magnani, 2014).

Une autre enquête du ministère du travail datée de novembre 2013 confirme également la vitalité des unités productives autogérées en Argentine puisqu'elle en dénombre 786, dont 98 % de coopératives, impliquant 28 000 travailleurs dans tout le pays. Le nombre d'entreprises récupérées corrobore celui du programme Faculté ouverte puisque 318 cas sont répertoriés.

L'enquête du programme « Faculté ouverte » démontre effectivement que les processus de récupération d'entreprises par les travailleurs en Argentine ne sont pas qu'un lointain souvenir de la crise et, que malgré des difficultés légales, ils sont bien ancrés dans la classe ouvrière. Comme le déclarait Andrés Ruggeri lors de la rencontre internationale de

« L'économie des travailleurs » chez les Fralib à Gémenos, « l'aspiration à la démocratisation de la production et à la redistribution des richesses est inscrit dans l'ADN des travailleurs » (Neuville, 2014)¹¹³.

22 avril 2014

Pour en savoir plus

Agencia de Noticias Ansol (2014), Cooperativas, « Más de 60 empresas recuperadas en tres años », 7 avril.

Centro de Documentación de Empresas Recuperadas, (2014), *Nuevas empresas recuperadas 2010-2013*, Buenos Aires, Ediciones Continente, Buenos Aires.

Magnani, Esteban (2014), « IV Relevamiento de la UBA sobre empresas recuperadas, Para no perder el empleo », *Pagina 12*, 20 avril.

Neuville, Richard (2014), « Rencontre européenne "L'économie des travailleurs" dans l'entreprise Fralib », *ContreTemps*, n° 22, juillet 2014.

Ruggeri, Andrés (dir.) (2010), « Informe del Tercer Relevamiento Nacional de empresas recuperadas, Las empresas recuperadas en la Argentina 2010 », Buenos Aires, octobre.

Ruggeri, Andrés (coord.) (2014), « Informe del 4 relevamiento de empresas recuperadas en la Argentina, Las empresas recuperadas en el período 2010-2013 », Facultad de filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires.

Ruggeri, Andrés (2014) « Datos destacados del IV relevamiento de ERT del programa Facultad Abierta », avril (Document numérique).

Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social de la Nación (2013), « Informe del Programa de Trabajo Autogestionado », novembre.

Des synthèses en français des précédentes enquêtes dans Richard Neuville (2012), « Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine », www.autogestion.asso.fr/?p=2071.

110. [[> Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].

111. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

112. [[> Grève active à la Clyde](#)].

113. [[> 1res Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)].

Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché

Richard Neuville

Dès 2001, en Argentine, les ERT ont ressenti le besoin de se fédérer au sein d'organisations spécifiques. À cela au moins deux raisons, elles n'étaient pas ou peu soutenues par les organisations syndicales (à l'exception de l'Union ouvrière métallurgique de Quilmes et, plus tardivement, la fédération de - l'imprimerie de Buenos Aires) et elles ne se sentaient pas représentées par le mouvement coopératif traditionnel. Elles devaient donc se doter d'une forme de représentation susceptible d'être un interlocuteur crédible face aux pouvoirs publics, mais également pour développer des liens organiques entre elles. À l'époque, le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER) joua un rôle prépondérant dans la transmission d'expériences et la solidarité avec les nouvelles coopératives, ce qui leur a permis d'acquérir une plus grande visibilité sociale, politique et médiatique. Entre 2002 et 2004, l'importante vague de récupération d'entreprises par les travailleur·ses en a largement bénéficié et son intervention a été dans bien des cas décisive.

Au-delà des péripéties et des divisions résultant de divergences politiques et organisationnelles qui ont pu surgir par la suite, la nécessité de s'organiser d'un point de vue sectoriel est apparue essentielle. Ce n'est probablement pas un hasard, si le secteur de l'imprimerie a été précurseur dans ce domaine, d'autant qu'il représente 10 % des ERT du pays et 17 % des nouvelles récupérations conquises au cours de la période 2010-2013. De plus, ce secteur a bénéficié d'un fort taux de syndicalisation et, à présent, d'un soutien actif des syndicats de branche dans les processus de récupération, ce qui est loin d'être la règle dans d'autres secteurs d'activité. Ce secteur s'appuie également sur une forte tradition de syndicalisme révolutionnaire (le syndicat des typographes de Buenos Aires a été créé en 1857) et une conscientisation politique élevée. Le Réseau

coopératif de l'imprimerie (Red Gráfica cooperativa) a été créé en 2007 et n'a cessé de se développer jusqu'à regrouper aujourd'hui une trentaine de coopératives associées ou reliées. Il a ensuite été imité par d'autres secteurs productifs, tels que la métallurgie, le textile, l'agroalimentaire et la boucherie.

Plutôt que de rester isolées dans un système capitaliste concurrentiel, les coopératives de l'imprimerie ont opté pour le regroupement en réseau afin de développer des politiques communes en vue de mutualiser les investissements productifs, les achats, le stockage, la production, la qualité, la recherche et développement, les ressources humaines, la formation, la planification stratégique et opérationnelle, le financement, la commercialisation, la diffusion et la publicité¹¹⁴.

Avantages économiques et sociaux de l'intégration sectorielle

Ce réseau permet de garantir la soutenabilité économique et sociale des coopératives associées à partir des bénéfices et des potentialités que permet l'intégration sectorielle : la mise en pratique de l'inter-coopération humaine, économique et financière ; la synergie produite par le travail mutualisé ; les bénéfices générés par les économies d'échelle ; l'optimisation des processus à travers les réductions de structures ; l'accès à des services communs financés par l'ensemble ; l'élargissement du marché par la complémentarité de ses produits et ses services. Le réseau s'est ainsi doté d'une technologie de pointe qui lui permet d'assurer une gamme de produits très large et d'obtenir des marchés de l'État¹¹⁵.

Red Gráfica cooperativa regroupe plus de 500 travailleurs associés, qui bénéficient d'une formation technique et professionnelle solide leur permettant de réaliser un travail de qualité reconnu sans être soumis aux mêmes critères de productivité et de rentabilité que le secteur privé classique et ainsi tendre à éliminer les processus d'auto-exploitation¹¹⁶.

L'expérience Chilavert

Ce n'est pas non plus totalement un hasard si ce processus de regroupement sectoriel a été initié par les travailleurs de l'entreprise Chilavert. Celle-ci qui fut récupérée en 2002 en bénéficiant d'un soutien important des mouvements sociaux (assemblées populaires, *piqueteros*, etc.) et de la population du quartier, elle fut une des luttes les plus médiatisées et les plus emblématiques avec Zanón et l'IMPA. En 2002, pendant la phase d'occupation des locaux, les travailleurs parvinrent à

imprimer le livre ¿*Que son las asembleas populares ?* [Que sont les assemblées populaires ?] et à sortir la production par un trou creusé dans un mur mitoyen en accord avec le propriétaire du garage attenant alors que la police stationnait jour et nuit devant la porte d'entrée de l'imprimerie.

Plus tard, la petite équipe comprit rapidement que si leur coopérative restait isolée sur le marché, elle ne s'en sortirait pas. Il leur fallait donc maintenir des relations étroites avec l'environnement immédiat, les mouvements sociaux, mais également tenter de fédérer le secteur professionnel. L'entreprise, installée dans un quartier populaire de Buenos Aires, Barrio Pompeya, est ouverte à la population et ses locaux sont utilisés pour développer diverses activités sociales, culturelles et éducatives¹¹⁷. Dès 2003, s'est notamment créée une école populaire, Bachillerato popular, affiliée à la Coopérative d'éducateurs et chercheurs populaires (CEIP), à laquelle participe une centaine d'élèves de tous âges, parmi lesquelles des salarié-es de l'entreprise, en vue d'obtenir un diplôme de cycle secondaire reconnu par l'État après trois années d'études. La pédagogie est inspirée de Paulo Freire : l'école est pensée comme une « organisation populaire interrogeant les savoirs institués et générant des savoirs et du pouvoir populaire en mouvement permanent et pour l'action collective¹¹⁸ ».

Alors que la problématique technologique s'avère cruciale pour les ERT argentines dans l'approfondissement des processus d'autogestion, Red Gráfica cooperativa est parvenu à relever ce dilemme en mutualisant les investissements productifs et la production, ce qui lui permet d'innover d'un point de vue social en améliorant les conditions de travail et de réduire l'auto-exploitation des travailleurs associés. Les bonnes relations avec le syndicat de l'imprimerie permettent aux Chilavert de continuer à bénéficier de la couverture sociale bien qu'ils et elles ne soient plus sous statut salarié, ce qui n'est pas le cas d'autres secteurs d'activités qui doivent la prendre en charge directement.

La fédération des entreprises coopératives de l'imprimerie est porteuse d'une stratégie de transformation sociale de la société et de rupture avec le système de domination capitaliste. Elle est également très impliquée dans l'organisation des rencontres régionales et internationales de « L'économie des travailleur·ses », dont l'un des objectifs est de nouer des liens entre les différentes expériences à l'échelle planétaire en vue d'esquisser des alternatives concrètes à la logique capitaliste.

Pour en savoir plus

Chedid Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores – Brasil e Argentina*, Florianópolis, Editora Insular, Série Tecnologia Social, vol. 4.

Ruggeri, Andrés (2015), « *Occuper, résister, produire* » : *Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*, Paris, Syllepse,

www.syllepse.net/lng_FR_srub_37_iprod_631-occuper-resister-produire.html.

Chilavert, www.imprentachilavert.com.ar/.

114. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

115. À titre d'exemple, ce ne sont pas moins de quatre coopératives qui assurent en complémentarité la photocomposition, la couverture, la PAO et l'impression de la série de livres de la collection « Bibliothèque économie des travailleurs » publiée par les éditions Continente.

116. [[> Hélio-Corbeil, c'est notre outil](#)].

117. Chilavert Artes Gráficas héberge également le Centre de documentation des entreprises récupérées, cogéré avec des universitaires du programme « Faculté ouverte » de l'Université de Buenos Aires.

118. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

Regarder là-bas pour construire ici...

Nils Solari

Quels enseignements peut-on retirer du phénomène des entreprises récupérées en Argentine ? Quel peut-être l'intérêt, pour un mouvement politique et citoyen s'inscrivant dans la construction de l'autogestion, de porter son attention sur ce qui s'est initié dans ce pays il y a plus de dix ans maintenant ? À l'heure où la « crise de la dette » serait vouée à constituer un horizon indépassable, sacrifiant tout sur l'autel de l'austérité, que pouvons-nous retenir d'expériences collectives qui, bien que lointaines, se réclament de l'autogestion ouvrière ? Dans quelle mesure le regard sur ces initiatives, enrichi d'une certaine distance critique, permet de nourrir les réflexions qui sont à l'œuvre ici, en France et en Europe ?

Le recul historique impose tout d'abord de retenir la débâcle à laquelle avait conduit le « miracle argentin » des années 1990, dans ce pays que le FMI avait identifié comme son « meilleur élève¹¹⁹ ». L'examen des politiques menées durant cette période, dans la droite ligne de l'imposition du « consensus de Washington » (discipline budgétaire, réorientation de la dépense publique, réforme fiscale, libéralisation financière, adoption d'un taux de change unique et compétitif, libéralisation des échanges, élimination des barrières à l'investissement direct étranger, privatisation des entreprises publiques, dérégulation des marchés, etc.), ne laisse pas sans identifier quelques traits communs avec ce qui se joue aujourd'hui dans le contexte de « crise des dettes souveraines », en Europe notamment.

L'Argentine a ainsi constitué un véritable laboratoire économique où l'application des thèses néolibérales était de mise, avec pour corollaire, un coût social et humain des plus dramatiques. Or, si l'on admet que la succession et l'installation dans la durée des « crises » s'inscrivent comme caractéristique inhérente au système capitaliste financiarisé, il est alors crucial de se pencher sur cet autre laboratoire, d'expérimentations sociales, qui s'est développé là-bas, en réaction à la débâcle néolibérale.

Parmi ces initiatives populaires, les entreprises récupérées par leurs travailleurs (ERT) ont (re)surgi massivement dans la foulée des

mobilisations de décembre 2001¹²⁰. Si l'on peut globalement les définir comme des « unités économiques passant d'une gestion capitaliste à une gestion collective des travailleurs » (Ruggeri, 2015 : 24) et constater qu'elles sont organisées en très grande majorité sous la forme coopérative (plus de 95 % des cas), elles n'en constituent pas moins un phénomène fortement hétérogène, où chaque cas relève d'une complexité propre (du fait de son histoire, de sa culture politique, de ses contraintes économiques et technologiques...). Le recul analytique, sur cet objet relativement récent et atypique, conduit à souligner que le choix d'aborder telle ou telle expérience comme terrain d'observation n'est pas neutre quant aux conclusions que l'on est à même de formuler – et face à la tendance consistant à les réifier parfois, même malgré soi, à l'ensemble du phénomène.

Comme le précise Frédéric Vabre, dans la mesure où « elle remet en cause l'économie des relations entre l'individu et le(s) collectif(s), l'autogestion est une question fortement liée au politique, c'est-à-dire au conflit sur les valeurs ultimes, au sens de la sociologie webérienne ». Dès lors, l'étude et les différents travaux menés autour des ERT ouvrent la voie à une certaine « confusion des genres qui se manifeste à la fois par un aspect savant du discours militant, mais surtout par un aspect militant du discours savant » (Vabre, 2007).

Pourquoi cela ? Peut-être, parce que lorsque ces femmes et ces hommes décident d'entrer en mobilisation, souvent de manière radicale, c'est – doit-on le rappeler – du fait de la *nécessité* ¹²¹ : il leur faut préserver la « source de travail ». Ensuite, parce que le phénomène des ERT vient choquer directement contre un des piliers de l'économie capitaliste puisqu'il pose un questionnement sur la propriété privée. Troisièmement, parce que ces initiatives, ces occupations, se sont initiées non seulement dans une forme d'illégalité, donc dans un rapport d'hostilité à l'État, mais également dans l'indifférence des syndicats traditionnels. La pugnacité de ces ouvrier·es dans leur lutte quotidienne peut ainsi forcer l'admiration.

De plus, outre le fait de vouloir rompre avec le mode de management de l'entreprise capitaliste (en introduisant plus d'horizontalité dans l'organisation du travail, une égalité ou une quasi-égalité de l'échelle des salaires, la polyvalence et la rotation autour des postes à responsabilités et davantage de démocratie politique au sein de l'entreprise) et d'affirmer leur solidarité à l'égard de la « communauté » qui a participé aux *récupérations*, les ERT ont dû créer leurs propres organisations. En lieu et

place des syndicats traditionnels, ces « mouvements¹²² » agissent en interlocuteurs avec le politique et comme lieux de ressources face au chemin de croix juridique auquel les ERT sont confrontées. Par là même, surgissant initialement autour de cas isolés, les récupérations se sont progressivement inscrites dans la tradition ouvrière de lutte, comme un *processus*¹²³, c'est-à-dire comme une « modalité réitérée d'action et de demande face à des situations de fermetures ou de faillites » (Fernández Álvarez, 2007).

Un tel panorama ne peut donc que susciter l'enthousiasme. Toutefois, ces expériences ne sont pas exemptes de contradictions, à mesure que l'une ou l'autre font face à des difficultés économiques, financières ou logistiques. À titre d'exemple, la grande majorité, si ce n'est la totalité de ces usines récupérées se caractérise par une sous-capacité chronique de production¹²⁴, qui laisse planer le spectre de l'auto-exploitation, identifiée notamment depuis la critique marxiste des systèmes coopératifs¹²⁵. Mais également, le manque initial de capital ou l'absence de fonds de roulement implique parfois le recours au « *travail à façon* ¹²⁶ » ou le retour du « *just in time* ¹²⁷ » issu du toyotisme. À cela, s'ajoute la nécessité de composer avec une machinerie souvent obsolète ou délabrée, lorsqu'elle n'a pas été tout simplement subtilisée par l'ancienne gestion patronale.

Aux contraintes matérielles se juxtapose également la difficulté de passer d'un rapport salarial (*relación de dependencia*) à celui de coopérateurs, ce qui implique un saut qualitatif, voire une véritable révolution culturelle des esprits et des manières de faire. En effet, l'« atelier sans chronomètre » et sans contremaître peut conduire à des effets pervers : des comportements absentéistes ou de travail en dilettante obligent ainsi certains *compañeros* à rétablir une discipline stricte, voire à se séparer de ceux qui ne parviennent pas à endosser la responsabilité collective de la gestion ouvrière.

Toutes ces difficultés, ces contradictions, ne sont pas sans conséquences par rapport aux différentes cultures et trajectoires politiques qui traversent le phénomène des entreprises récupérées. Si certaines ont envisagé de lutter pour la nationalisation sous contrôle ouvrier (Fasinpat, ex-Zanón) ou pour la reconnaissance politique en tant que sujet du travailleur autogéré (Coordination nationale des travailleurs autogérés), d'autres expériences ont préféré se consacrer plus exclusivement au travail productif et délaisser le terrain des revendications politiques.

En résumé, l'intérêt militant pour les expériences d'entreprises récupérées en Argentine n'est pas anodin, puisqu'il s'agit d'un phénomène

avec une forte capacité d'incidence politique (Ruggeri, 2005). Il alimente la réflexion sur les modalités de riposte à l'offensive des marchés financiers et face aux mesures néolibérales qui assombrissent aujourd'hui les perspectives des nations européennes, la Grèce en premier lieu¹²⁸.

Toutefois, cet attrait militant doit également tenir compte de l'hétérogénéité des différentes situations et des difficultés et achoppements qui caractérisent les ERT. Par là même, la nécessité d'intégrer les contraintes auxquels font face ces ouvriers argentins doit pouvoir nourrir le réinvestissement de ces leçons dans la pratique, dans le soutien aux initiatives en cours (celle des Fralib¹²⁹ ou des Pilpa¹³⁰, par exemple) ou en construction.

Malgré leurs spécificités, la fragilité et les contradictions, les faiblesses, voire les tensions, qui caractérisent ces expériences autogestionnaires, y compris les plus abouties (Fasinpat, Unión Solidaria de Trabajadores, Chilavert, etc.), ces dynamiques doivent être soutenues et leur analyse réinvestie, en prenant en compte l'ensemble des aspects qui les caractérisent. La construction de l'autogestion, ici ou ailleurs, est à ce prix.

juillet 2015

Pour en savoir plus

Fernández Álvarez, María Inés (2007), « De la recuperación como acción a la recuperación como proceso : prácticas de movilización social y acciones estatales en torno a las recuperaciones de fábricas », *Cuadernos de Antropología social*, n° 25.

Rubenstein, Jérémy et Nils Solari (2012), « Une vision trouble du Monde sur l'Argentine », *Acrimed*, 23 juillet.

Ruggeri, Andrés (dir.) (2005), *Las empresas recuperadas en la Argentina : informe del segundo relevamiento del programa*, programa « Facultad abierta », Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires.

Ruggeri, Andrés (2015), « *Occuper, résister, produire* » : *Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*, Paris, Syllepse.

Vabre, Frédéric (2007) : « Entreprises autogérées : entre mobilisation et normalisation. Analyse sociopolitique des pratiques récentes de "récupération" d'unités productives en Argentine », dans Diana Quattorchi Woisson (dir.) (2007), *L'Argentine après la débâcle : Itinéraire d'une recomposition*, Paris, Houdiard.

¹¹⁹. Afin de ne pas le confondre ainsi avec cet autre miracle que certains attribuent à l'Argentine depuis 2002, voir Rubenstein et Solari (2012).

¹²⁰. On recense en effet des occupations d'usines et de contrôle ouvrier en Argentine dès le courant des années 1980 ; mais ce n'est qu'à la fin des années 1990-début 2000 que le phénomène a connu un regain massif.

¹²¹. [[> Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce](#)].

122. Mouvement national des entreprises récupérées (MNER), Mouvement national des usines récupérées (MNFRT), Fédération argentine de travailleurs autogérés (FACTA), Association nationale de travailleurs autogérés (ANTA), etc.

123. [[> Processus \(À propos du concept de\)](#)].

124. Stabilisée aux environs de 60 % d'utilisation des capacités productives (Ruggeri, 2015 : 116).

125. [[> Internationale communiste et les coopératives \(L'\)](#)].

126. Un travail s'effectuant pour le compte d'un tiers, qui apporte la matière première ou le capital nécessaire pour lancer la production et qui repart ensuite avec le produit fini pour sa commercialisation (Ruggeri, 2015 : 37).

127. Une technique consistant à attendre la commande du client pour engager l'approvisionnement, de matières premières par exemple.

128. [[> Un journal en autogestion !](#)].

129. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

130. [[> De Pilpa à La Fabrique du Sud](#)].

Brésil

Budget participatif

Bruno Della Sudda et Richard Neuville

L'expérience de Porto Alegre est la plus connue des tentatives récentes de dépassement de la démocratie de délégation. Tout en montrant que l'affaiblissement de la délégation de pouvoir et l'exercice réel de la souveraineté populaire accroissent l'efficacité des politiques publiques, elle a aussi permis aux groupes dominés de reconquérir une conscience collective, condition nécessaire au dépassement de la domination sociale.

Le suffrage donne le droit de gouverner, il n'en donne pas le pouvoir. Il permet le décompte d'une multiplicité de vœux individuels exprimés dans le secret des isolements par les hommes et les femmes auxquels la convergence de leurs souhaits ne permet point encore de s'organiser et de s'unir en vue d'une action commune (Gorz, 1975).

Se référant ici à la préface de l'édition allemande de 1872 du *Manifeste communiste*, André Gorz critique le déficit démocratique du système parlementaire. Il pointe également l'écueil du bureaucratisme qui ne pourra être évité que par un éco-socialisme reposant sur des réformes radicales qui ne sont réductibles ni à « la simple conquête électorale d'une majorité », « ni à la promulgation d'une série de réformes par une coalition occasionnelle des sociaux-démocrates et des socialistes » (Gorz, 1975 : 72) et qui s'inscrivent dans une optique transitoire et une perspective révolutionnaire.

Tout comme Jean-Paul Sartre qui fustigeait l'« absurdité » de ce rituel électoraliste « pseudo-démocratique » (Sartre, 1972), Gorz critique le concept de « démocratie indirecte » comme une des mystifications qui consiste dans le fait que « ses institutions sont conçues de manière à perpétuer la séparation des individus et leur dispersion moléculaire, à leur dénier tout pouvoir collectif sur l'organisation de la société, pour ne leur laisser en guise de pouvoir populaire, que la possibilité tous les quatre ou cinq ans, d'une délégation permanente de pouvoir à des représentants sans support direct avec les masses, à des partis qui se sont considérés comme des “partenaires acceptables” qu'à condition qu'ils représentent après les

élections les intérêts suprêmes de l'État capitaliste, au lieu que ce soit l'inverse » (Gorz, 1975).

Deux siècles plus tôt, Condorcet avait tenté de combiner le principe représentatif avec la démocratie rousseauiste, qui affirme la souveraineté absolue du peuple et refuse de la déléguer à des élus. Il cherchait à concevoir une souveraineté populaire inaltérée sans tomber dans une fragmentation de l'intérêt général qui résulterait de décisions locales sans lien entre elles (Rosanvallon, 2000 : 54). Hegel pointait le fait que la représentation politique ne signifie pas que les gens sachent par avance ce qu'ils veulent et chargent leurs représentants de défendre leurs intérêts (Zizek, 2009 : 145). En ce sens, le budget participatif représenterait donc une concrétisation particulièrement réussie de cette tentative de combiner la souveraineté du pouvoir constituant et l'exercice de la délégation (Gret et Sintomer, 2002 : 121).

L'expérience de Porto Alegre

En 1989, quand le Parti des travailleurs (PT) accède à la mairie de Porto Alegre, ses dirigeants se fixent comme objectifs à la fois d'améliorer la condition des plus pauvres mais également d'initier un processus de contrôle populaire sur le nouveau pouvoir. Le PT a en effet un point de vue critique sur le fonctionnement de la démocratie représentative, largement ébranlée par les cas de corruption au plus haut niveau de l'État qui conduiront notamment à la destitution du président du pays, Fernando Collor un peu plus tard. Leur accession au pouvoir coïncide également à quelques mois près avec la chute du mur de Berlin. Le PT et son courant de gauche, Démocratie socialiste¹³¹, sont marqués par les dérives bureaucratiques qui ont caractérisé les pays « socialistes » du bloc de l'Est. Ils entendent donc instaurer de manière empirique des règles de participation citoyenne afin d'empêcher leur propre bureaucratisation.

S'appuyant sur l'article 1^{er} de la Constitution brésilienne de 1998 – « Tout pouvoir émane du peuple, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants élus ou directement, selon les termes de la présente Constitution » –, les dirigeants du PT se saisissent de la possibilité d'exercice direct de la souveraineté du peuple. Même si, comme le fait remarquer Raúl Pont¹³², il s'agit d'une « paraphrase du concept classique des États démocratiques modernes » toujours théoriquement présente mais quasiment jamais concrétisée (Pont, 2007). Se référant à Jean-Jacques Rousseau, selon lequel la souveraineté du peuple ne peut être ni transférée,

ni déléguée, ni partagée, il rappelle le grand défi que devait relever le PT pour réaliser une avancée démocratique au sein des conceptions libérales qui ont abouti à des systèmes représentatifs plus proches du « libéralisme propriétaire¹³³ ».

La pensée marxiste a théorisé des expériences concrètes comme la Commune de Paris¹³⁴ et tenté d'en tirer de nouveaux rapports entre la société et l'État. Les conseils (soviets) au cours des premières années de la Révolution russe ont reposé la question de la représentation et de la délégation de pouvoir¹³⁵. Mais l'expérience soviétique n'a pas survécu à l'autoritarisme bureaucratique et à la guerre civile. Le pouvoir central, le parti unique, l'autoritarisme et la bureaucratisation ont détruit toute possibilité de nouvelle démocratie socialiste. Parallèlement, les expériences sociales-démocrates ou issues des démocraties bourgeoises libérales ont imposé une vision de la démocratie représentative comme étant une sorte d'horizon indépassable de l'émancipation humaine. Néanmoins, force est de constater que le système représentatif, tout en étant largement accepté comme acquis démocratique, a été confronté à une crise de légitimité et s'est progressivement discrédité, au point d'alimenter une crise profonde de la politique et de sa représentation.

Face aux politiques libérales conduites par les gouvernements brésiliens successifs dans les années 1980, la population s'est auto-organisée et a commencé à exiger davantage des gouvernements locaux. Ces derniers ont été contraints de développer des services publics malgré des recettes fiscales très faibles¹³⁶. C'est dans ce contexte et à partir de ces constats que le PT décide de mettre en route la démarche participative à Porto Alegre.

La victoire du Frente Popular, né de la croissance du PT et des mouvements sociaux des années 1980, a été acquise en prenant en compte les intérêts et les revendications des populations les plus paupérisées. Mais pour véritablement innover dans la manière de gouverner, il était impératif d'associer les citoyen·nes avec des formes incitatives de participation qui permettent d'agir directement sur le pouvoir exécutif. Cette forme de participation doit être publique, directe et délibérative et pas seulement consultative. Elle doit permettre à la population de décider des impôts et de la répartition des ressources de la ville à travers le budget. Début 1989, la nouvelle municipalité est assaillie par les communautés de base qui réclament des investissements pour leurs quartiers. Alors qu'il venait de prendre ses fonctions, Olivio Dutra¹³⁷ a dû se résoudre à augmenter les recettes pour disposer de moyens pour sa politique. Sur les conseils de son

équipe, il a décidé d'expérimenter le budget participatif conçu par un de ses principaux conseillers, Ubiratan de Souza, et qu'il définit en ces termes :

Un processus de démocratie directe, volontaire et universel, par lequel la population peut discuter et définir le budget et les politiques publiques. Le budget participatif combine démocratie directe et démocratie représentative, loin de se limiter à l'élection des détenteurs des pouvoirs exécutif et législatif, la participation du citoyen prend également la forme de décisions sur les priorités de dépenses et de contrôle de la gestion des pouvoirs publics. Le citoyen cesse d'être le faiseur de rois de la politique classique pour devenir un protagoniste permanent de l'administration publique. Le budget participatif associe la démocratie directe à la démocratie représentative, atout qui devrait être préservé et valorisé (Tarso et De Sousa, 1998)¹³⁸.

Le processus de participation populaire

Après discussion avec la population, la ville a été divisée en douze secteurs et à l'échelle de la ville cinq commissions thématiques ont été créées : transport et circulation, santé et assistance sociale, éducation, culture et loisirs, organisation de la cité et développement urbain. Le processus du budget participatif se déroule sur toute l'année et se décompose en plusieurs cycles (Toulotte, 2000).

Lors du premier (15 mars-15 avril), le maire présente l'état d'avancement des réalisations du plan d'investissement de l'année en cours aux participants des réunions publiques qui se déroulent dans chacun des secteurs et des cinq commissions thématiques. Lors de ces séances qui rassemblent parfois un millier de personnes, le maire rend des comptes sur l'exécution du budget de l'année précédente et la population élit ses délégués à raison de un pour dix personnes présentes. Ces délégués forment le forum des délégués qui coordonne tout le processus de discussion avec la population afin de dégager les thèmes prioritaires, les travaux à engager et les services à développer.

Le second cycle, dit intermédiaire (15 mars-fin mai) est pour l'essentiel autogéré par la structure participative. La population se réunit de manière indépendante à de nombreuses reprises et hiérarchise ses demandes de travaux et de services.

Lors du troisième cycle (début juin-15 juillet), la mairie représente les grandes lignes budgétaires de l'année suivante : dépenses et estimations de recettes. Chaque secteur et chaque commission thématique désignent deux conseillers titulaires et deux suppléants au conseil du budget participatif, qui ont un mandat d'un an renouvelable une seule fois. La population délègue à ses conseillers l'élaboration du budget public et du plan d'investissement de l'année suivante qui se définissent en cogestion avec la municipalité.

Chaque secteur et chaque commission thématique transmettent un document précisant leurs quatre priorités thématiques sur les huit possibles : assainissement, habitat, voirie, éducation, assistance sociale, santé, transports et circulation, organisation de la ville. Chaque demande fait l'objet d'une note suivant son ordre de priorité. Ces demandes sont transmises aux services municipaux qui étudient la faisabilité technique, juridique et financière en tenant compte de trois paramètres : la logique majoritaire, les choix des commissions thématiques et la logique redistributive entre les quartiers, décisive pour enrayer la logique de défense « corporatiste » de son propre quartier au détriment des autres.

Lors du quatrième cycle (juillet-début septembre), le cabinet de la planification élabore une première matrice budgétaire qui est discutée par l'assemblée financière de la ville. Pendant ce temps, le nouveau conseil du budget participatif se met en place. Participent également à ce conseil, un représentant de l'Union des associations de quartier et un représentant syndical des employés municipaux. En août, les membres de ce conseil suivent des sessions de formation au budget.

Enfin, lors du dernier cycle (1^{er} octobre-30 novembre), la Chambre législative vote la proposition budgétaire. Parallèlement, les services de la mairie en concertation avec le conseil du budget participatif élaborent le plan d'investissement de l'année suivante selon trois critères de gestion qui ont été retenus par la mairie et les délégués de la population. En décembre, le processus s'achève par une nouvelle discussion entre la mairie et la population pour co-élaborer les règles de l'année suivante.

Si le processus peut apparaître complexe, il n'a cessé de s'affiner au fil des ans et la population a joué un rôle important dans la définition des règles de fonctionnement. La participation populaire est passée de moins de 1 000 la première année à 30 000 les dernières années. En tout, ce sont près de 140 000 personnes qui sont intervenues au cours des dix premières années. Mais le plus important est sans doute qu'à Porto Alegre « les

habitants sont au fait des affaires publiques, qu'ils décident sur elles, devenant ainsi chaque jour davantage des acteurs de leur propre avenir » (Pont, 2000). Si on est encore loin d'une autogestion généralisée avec la participation de toutes et de tous, l'avancée est cependant considérable et de portée historique¹³⁹.

Selon Raúl Pont (2007), le budget participatif a été le principal outil du changement d'orientation politique à Porto Alegre. Il a permis la participation directe de la population à la définition et l'évaluation des dépenses et des investissements de la ville. Au cours de cette expérience qui a duré seize ans (1989-2004), les dépenses sociales ont été multipliées par cinq ; les dépenses de fonctionnement ont baissé sensiblement au profit des activités stratégiques ; le budget a quasi triplé grâce à l'abolition des exonérations fiscales, au combat contre l'évasion fiscale et grâce à une nouvelle politique fiscale plus juste, fondée sur un impôt progressif.

Des résultats significatifs

En quinze ans, le budget participatif a permis de réaliser des progrès très sensibles dans les domaines du logement, de l'accès aux transports, à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation, la santé et la prévention pour les plus pauvres (ONU-Habitat, 2005).

- la construction annuelle de logements sociaux a doublé entre 1989 et 2003 par rapport à la période 1973-1988 (cette évolution a permis de réduire de manière substantielle le déficit de logements) ;
- l'accès aux transports en commun et aux infrastructures publiques a été amélioré dans les quartiers les plus pauvres de Porto Alegre. Les routes non asphaltées ont été réduites de moitié ;
- la proportion de logements raccordés à l'eau potable est passée de 94,7 % en 1989 à 99,5 % en 2002 ;
- le raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées est passé de 46 % en 1989 à 84 % en 2002 et la proportion de déchets liquides a évolué de 2 % en 1989 à 27,5 % en 2002 ;
- le nombre d'écoles publiques s'est accru de 29 en 1988 à 84 en 2002 et le nombre d'élèves est passé de 17 862 à 55 741 (des programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation des jeunes ont été mis en œuvre et intégrés au système éducatif public ; 126 institutions de soins en faveur des enfants ont été créées et touchent 10 000 enfants) ;
- la santé a vu les dépenses de l'administration centrale de la municipalité progresser de 10 % dans les années 1980 à 18 % ;

- la prévention infantile, l'assistance aux victimes de violence, l'attention aux personnes âgées abandonnées et aux familles à faible revenu figurent également dans les progrès réalisés à Porto Alegre.

Tout cela n'a été possible qu'avec la participation populaire qui a joué un rôle essentiel dans la définition des priorités. Ce qui tendrait à démontrer que moins il y a de délégation de pouvoir, plus le peuple et la société organisée démontrent qu'ils peuvent exercer leur souveraineté¹⁴⁰.

L'expérience du budget participatif à Porto Alegre a montré que la question de la démocratie est au cœur de tout processus de confrontation au néolibéralisme dominant. Elle a fait l'objet de nombreuses études et analyses relativement concordantes. Si elle ne représente pas un modèle universel, elle constitue une sérieuse référence, incontournable et très féconde pour les autogestionnaires.

Pour Raúl Pont, il est indispensable d'avancer vers un autre mode de démocratie car l'expérience du budget participatif « stigmatise les limites et les insuffisances du système représentatif et [souligne] l'importance de relever le grand défi que représente la construction d'une démocratie participative, qui réduit les instances de délégation et de bureaucratie que les systèmes purement représentatifs mettent en place » (Pont, 2007). Il est possible pour cela de s'appuyer sur la population :

Le budget participatif montre que la population, en jouant un rôle actif et en prenant des décisions, est parfaitement capable d'élaborer des règles plus justes, plus solidaires, plus objectives en matière de carences sociales et d'affecter d'une manière plus démocratique les dépenses publiques.

La question des règles est décisive comme l'observe Yves Sintomer :

Sans les règles favorisant les investissements vers les secteurs les plus pauvres, sans celles permettant de réaliser une synthèse objective entre les demandes émanant des rues, des quartiers, des secteurs, on aboutirait soit à une addition de demandes locales, soit à une sélection arbitraire par les dirigeants associatifs ou politiques parmi la multiplicité des demandes. Or, avec le budget participatif, c'est un projet global qui se construit (Sintomer, 2005).

Quant à Martine Toulotte (2000), elle insiste surtout sur le changement qui se produit dans la population et dans les têtes, ce qu'elle résume en quelques mots : dignité, solidarité, découverte de la ville, acquisition de connaissances, compréhension du fonctionnement de la société,

développement de la conscience collective. Pour elle, « le processus du budget participatif de Porto Alegre se révèle non seulement un outil de transformation urbaine, mais aussi de transformation sociale ».

Marion Gret et Yves Sintomer (2002 : 94, 97) remarquent que le processus donne plus de place à ceux qui sont socialement dominés dans la société et dans la politique traditionnelle. Une forte présence des femmes a même été observée dans les assemblées où elles sont devenues majoritaires à partir de 1998 même si elles sont restées minoritaires dans les conseils et les forums. Le processus permet l'affiliation et une présence massive des classes populaires qui peuvent constater l'efficacité de leur engagement. Ils observent également que « le dispositif diffère concrètement de l'avant-gardisme autoritaire : il est ouvert à tous ; la pyramide participative prévoit l'élection des responsables à tous les niveaux, et non leur cooptation ou leur désignation par en haut ; les critères de répartition sont assez transparents et rendent difficile une relation de type paternaliste entre l'avant-garde et le reste du peuple... ».

Ils observent également que le « socialisme municipal » de Porto Alegre s'est développé après les changements en Europe de l'Est et qu'il a tiré les leçons de l'échec du socialisme bureaucratique. Il constitue de ce fait « l'une des expériences les plus originales qui viennent démontrer qu'une lutte radicale pour la justice sociale n'est pas destinée à déboucher sur le totalitarisme ».

Mais, s'agit-il de cogestion ou d'autogestion ? L'analyse de la structure du budget participatif montre qu'il ne s'agit pas, aux yeux de Marion Gret et d'Yves Sintomer, à proprement parler d'un processus autogéré. Les décisions sont plutôt prises globalement entre l'exécutif et une pyramide participative dans un processus de cogestion. Ces auteurs (2002 : 100-101) montrent que selon les cas il s'agit d'un processus d'autogestion : quand les participants prennent la décision finale sans intervention de l'exécutif ; d'autogestion sous contrôle de l'exécutif : lorsque les décisions sont prises de façon autonome mais contrôlées par l'exécutif dans le cas de l'économie solidaire subventionnée par la mairie ; de cogestion par contrôle ou influence de l'exécutif sur les décisions populaires : lorsque les décisions sont prises par la structure participative mais qu'elles doivent être négociées avec le gouvernement local ; de cogestion par contrôle populaire sur les décisions de l'exécutif : lorsque des initiatives souhaitées par l'exécutif sont soumises à l'approbation de la pyramide participative avec droit de veto ; de pouvoir de décision de l'exécutif avec consultation

des participants : quand l'interpellation réciproque entre les deux parties se conclut par une décision unilatérale de l'exécutif ; enfin de décisions démocratiques de l'exécutif : quand la structure participative dépend totalement de l'exécutif. D'une manière générale, la capacité d'influence des citoyen·nes est plus grande au niveau des quartiers ou des assemblées et des forums de secteurs, alors que celle de l'exécutif se fait plus sentir au niveau de la ville et du conseil de budget participatif. Les différenciations pointées au sein du processus lui-même montrent bien qu'il ne peut exister dans un contexte capitaliste et dans le corset institutionnel brésilien ni processus intégralement autogestionnaire, ni autogestion généralisée. Mais ces différenciations n'invalident en rien l'appréciation de la dynamique politico-sociale du processus d'une expérience que nous qualifions bel et bien, pour notre part, d'expérience autogestionnaire.

L'expérience dans l'État du Rio Grande do Sul

En 1998, le PT remporte l'élection dans l'État du Rio Grande do Sul. Olivio Dutra, ancien maire de Porto Alegre, le premier à avoir expérimenté le budget participatif, devient gouverneur. Il décide d'étendre l'expérience à tout l'État. Il s'agit de démontrer que le budget participatif n'est pas réalisable uniquement à l'échelle municipale et que les populations des 497 municipalités peuvent élaborer et décider le budget et le programme d'investissement de l'État. Compte tenu de l'importance des ressources dont dispose l'État, cette victoire électorale a accru de façon importante les montants débattus par le budget participatif. En effet, l'accès au crédit via les banques de développement (Barisol, BNDES et Banque du Brésil) permet de disposer de ressources importantes servant à financer des programmes dans les secteurs agricoles et le développement économique régional. Ces affectations financières sont elles aussi discutées dans le cadre du budget participatif.

L'État étend également les compétences légales pour mener des politiques publiques à une échelle plus significative au niveau du Rio Grande do Sul, avec en particulier : le transport et la circulation (revêtement de routes, construction de ponts), l'habitat (logement rural, coopératisme, logement social, régularisation foncière), l'environnement, la sécurité publique, l'éducation (réseau d'écoles publiques, création d'une université), la santé (mise en place de programmes régionaux et municipaux de santé publique), l'agriculture (réforme agraire, agriculture familiale, programmes de lutttes contre la pauvreté en milieu rural), gestion

d'entreprises (création d'entreprises, appui aux micros, petites et moyennes entreprises), l'économie populaire et solidaire (appui aux systèmes de production locaux), l'énergie (programme d'éclairage à la campagne, développement de la production et distribution de l'énergie électrique), inclusion sociale (revenu minimal et réseau de citoyenneté) (De Souza, 2003).

La transposition du budget participatif du niveau municipal à l'État se réalise sensiblement sur le même principe et la même architecture : vingt-trois secteurs géographiques sont créés, des forums thématiques et une pyramide à trois niveaux avec à la base des assemblées plénières municipales ; au niveau intermédiaire, des assemblées de secteurs ; au sommet, un Conseil du budget participatif au niveau de l'État. On retrouve également les trois paramètres (démocratique-majoritaire, justice sociale et technique) ainsi que les trois critères de répartition budgétaire (priorités des habitants, carences et populations), le cycle étant organisé sur toute l'année (Gret et Sintomer, 2002 : 62).

L'État instaure également un autre mode de relation avec les municipalités qui sont amenées à collaborer à la mise en œuvre des politiques publiques de la région. Pour Ubiratan de Souza, « les relations politiques traditionnelles et clientélistes commencèrent à céder le pas à tous les niveaux par une nouvelle forme de gestion publique qui établit un contrôle social et de lutte contre les inégalités régionales en instaurant un pacte fédéraliste entre l'État et les municipalités » (De Souza, 2003).

Une autre avancée fut la création à l'échelle fédérale d'une - méthodologie de démocratie directe et de planification participative avec un caractère délibératif en assemblées publiques dans toutes les municipalités gauchos¹⁴¹.

Mais la mise en œuvre du budget participatif entre 1999 et 2002 s'est heurtée à une opposition plus virulente au Parlement régional où le PT était minoritaire. En 2000, un recours juridique d'un député fédéral de l'opposition a empêché la poursuite du processus en interdisant l'attribution de crédits pour le fonctionnement de la structure participative. Néanmoins, les délégués du budget participatif, les maires, les organisations populaires et citoyennes réagirent en organisant des réunions pour poursuivre le processus sous une forme auto-organisée et en créant le Forum gauchos de défense de la participation populaire. La durée du processus (qui ne fut pas reconduit après la victoire de l'opposition fin 2002) ne permet pas de tirer un bilan exhaustif de cette expérience à cet

échelon. Cependant il faut relever la très forte participation : la fréquentation a oscillé entre 188 000 personnes en 1999 et 333 000 personnes en 2002 ; le nombre d'assemblées publiques sur quatre années s'élève à 2 824 et le nombre de délégués élus à 57 193 (De Souza, 2003).

Les expériences de Porto Alegre et de l'État du Rio Grande do Sul ont eu des répercussions au Brésil, en Amérique latine et à travers le monde puisque le « modèle » a inspiré et a été repris même s'il prend des formes diverses¹⁴².

L'expansion du budget participatif

Il y a eu trois grandes phases d'expansion du budget participatif. La première (1989-1997) a été caractérisée par des expériences dans un nombre limité de villes. La deuxième (1997-2000) a été marquée par la consolidation au Brésil. Au cours de cette phase, plus de 130 villes ont adopté le budget participatif. La troisième phase (à partir de 2000) a été celle de l'expansion et de la diversification au-delà des frontières du Brésil. Le budget participatif a été mis en œuvre dans 130 villes et trente pays différents dans le monde (ONU-Habitat, 2005). Selon d'autres sources, 1 200 municipalités d'Amérique latine auraient adopté le budget participatif, une cinquantaine en Europe dont seulement une dizaine en France.

Le Brésil reste le principal pays où le budget participatif est pratiqué puisqu'il représente près de 80 % des cas. Mais il a également été développé dans la région des Andes (Pérou, Équateur et plus récemment en Bolivie et en Colombie). Des expériences de budgétisation participative existent également à des degrés et à des niveaux de formalisation divers dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Paraguay, Uruguay, Chili, République dominicaine, Salvador et Mexique). Certaines villes européennes ont engagé des processus de budgétisation participative (principalement en Espagne, en Italie, en Allemagne et en France) et plusieurs villes africaines (au Cameroun par exemple) et asiatiques (au Sri Lanka notamment) les ont rejointes.

Le budget participatif est pratiqué dans des villes de tailles différentes (depuis des villes de moins de 20 000 habitants jusqu'à des mégalopoles - telles que Buenos Aires ou São Paulo). Il est pratiqué dans des municipalités rurales ou semi-rurales ou des villes totalement urbanisées. Il est également pratiqué dans des villes aux ressources publiques diverses, telles que Villa El Salvador¹⁴³ au Pérou qui dispose d'un budget par

habitant dix fois inférieur à celui des villes européennes. Il est aussi parfois limité à une partie de la municipalité comme à Buenos Aires ou El Alto en Bolivie. Il a également été mis en œuvre à une plus grande échelle, tel l'État du Rio Grande do Sul et dans certaines provinces du Pérou, ce pays étant le seul à disposer d'une loi nationale sur le budget participatif applicable à toutes les municipalités et provinces.

Il n'existe pas de modèle type dans l'exécution du budget participatif car les expériences sont le produit des réalités de chaque région, de son histoire, de sa citoyenneté mais aussi de la culture administrative des pouvoirs publics.

En Amérique latine, le budget participatif est, à l'image de l'expérimentation de Porto Alegre, un outil de redéfinition des priorités et de promotion de la justice sociale, ce qui n'est pas le cas en Europe. Les citoyen·nes passent du statut d'observateurs à celui d'acteurs à part entière.

En Europe, l'un des problèmes majeurs de la plupart des expériences est, selon Yves Sintomer, « qu'il leur manque la mobilisation associative, celle de la société civile ; le processus est impulsé par le "haut" et n'est pas innervé par les discussions de la base qui font la base du budget participatif de Porto Alegre. C'est notamment le cas en France. Une autre difficulté est le manque de règles claires qui permettraient de synthétiser de façon non arbitraire les différentes demandes. En la matière, la France est un cas d'espèce ! C'est le pays de l'informalité, de l'absence de clarté, du flou sur la façon dont la synthèse est établie à l'issue des discussions ; les hommes politiques écoutent, puis ils sélectionnent subjectivement » (Sintomer, 2005).

Le budget participatif a été porté en France principalement par le réseau Démocratiser radicalement la démocratie, mais il n'a rencontré qu'un écho limité du fait de la forte prégnance de la démocratie représentative, du manque d'intérêt et de la confiscation du pouvoir par les édiles, ainsi que du faible relais apporté par la majeure partie de la « gauche de gauche ». Il n'y a été porté que par la gauche alternative et des secteurs du PCF, et dans une moindre mesure par des élu·es Verts et plus rarement socialistes. Il suffit d'observer le rôle de presque tous les élu·es, hostiles, indifférent·es ou condescendant·es, dans les conseils de quartier. Cette situation est pour le moins paradoxale dans un pays où Rousseau et Condorcet ont exercé une influence non négligeable sur la pensée politique et qui a connu des

formes de démocratie directe lors des différentes révolutions et des communes de 1792 et de 1871¹⁴⁴.

Si le budget participatif ne peut représenter un « modèle » exclusif, indubitablement l'expérience de Porto Alegre a permis de rénover radicalement la démocratie et de démontrer qu'il est possible d'associer la population à la définition et à la décision des politiques publiques qui les concernent au premier chef.

Alors que dans les sociétés occidentales, la démocratie représentative est en pleine crise – ce qu'expriment son discrédit grandissant et la montée continue de l'abstention de l'électorat populaire –, que le capitalisme mondialisé en réduit les compétences, le budget participatif a été une innovation essentielle et a prouvé que les formes d'organisation démocratiques héritées de la fin du 19^e siècle pouvaient être révisées. Cette expérience grandeur nature a montré aussi qu'il n'est pas suffisant de se référer aux multiples expériences et tentatives ouvrières d'émancipation, d'autodétermination, d'autogestion qui marquèrent les deux siècles écoulés pour justifier une stratégie de rupture. En effet, les institutions politiques qui gèrent la « cité », la société, ne peuvent plus fonctionner comme par le passé. La démocratie représentative est remise en cause :

La mondialisation financière et industrielle, la concentration extrême qui en résulte dans les principales activités économiques, réduisent la capacité des États à réguler les rapports sociaux et les obligent même à déléguer certaines fonctions souveraines. Le droit, la justice, la monnaie sont de plus en plus largement gérés par des institutions internationales à l'abri de toutes sanctions électorales. Le maintien de l'ordre national et international tend à être l'ultime fonction des États jusqu'à redonner une surprenante actualité à la formule d'Engels « l'État, c'est un groupe d'hommes armés » (Fiant, 2005).

De façon générale, le dépérissement de la démocratie représentative conduit à la mise en place d'États autoritaires, en même temps que s'affirme la réponse des partis bourgeois et des politiciens de droite à la crise de la politique et de sa représentation : l'accentuation de la professionnalisation de la politique et une condescendance assumée et non dissimulée vis-à-vis du suffrage universel (Lefebvre, 2009).

Les assemblées élues ne représentent ni les aspirations ni les contestations populaires. La crédibilité des institutions politiques, à

commencer par les partis politiques eux-mêmes, est de plus en plus affectée par cette régression générale de la démocratie :

La démocratie est devenue une idéologie de classe légitimant des systèmes qui permettent à un petit nombre d'individus de - gouverner – et de gouverner pour ainsi dire sans le peuple ; des systèmes qui semblent exclure toute autre possibilité que la reproduction à l'infini de leur mode opératoire (Ross, 2009 : 118).

La démocratie n'est donc pas à rénover mais à réinventer. Pour nous, c'est celle résultant d'une généralisation de l'autogestion, celle de la république autogérée. Considérée de manière globale, cette problématique est l'alternative à la professionnalisation de la politique en permettant que la démocratie et la politique deviennent l'affaire de toutes et de tous. Dans ce contexte, le budget participatif à Porto Alegre a été plus qu'une expérimentation car « le très grand nombre de cas où ce mode de démocratie s'est implanté de manière exemplaire nous conforte dans l'idée que c'est l'une des voies de reconstruction d'un projet socialiste » (Pont, 2007).

avril 2010

Pour en savoir plus

- Burgos-Vigna, Diana (2006), « Les mutations de la gouvernance démocratique en Amérique latine », CERI.
- De Souza, Ubiratan (2003), « Orçamento participativo – experiência do governo do estado do Rio Grande do Sul », janvier.
- Favreau, Louis (2008), « Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et coproduction de services dans un bidonville », dans Julie Duchatel et Florian Rochat (2008), *Produire de la richesse autrement*, Genève, CETIM.
- Fiant, Michel (2005), « Esquisses pour un projet autogestionnaire », juin.
- Genro, Tarso et Ubiratan De Souza (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville : l'expérience de Porto Alegre*, Paris, Léopold Mayer.
- Gorz, André (Michel Bosquet) (1975), *Écologie et politique*, Paris, Galilée.
- Gorz, André (1991), *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée.
- Granet, Estelle et Solidariedad (2003), *Porto Alegre, les voix de la démocratie*, Paris, Syllepse.
- Gret, Marion et Yves Sintomer (2002), *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte.
- Lefebvre, Rémi (2009), « Faire de la politique ou vivre de la politique », *Le Monde diplomatique*, octobre.
- Münster, Arno (2008), *André Gorz ou le socialisme difficile*, Paris, Lignes.
- ONU-Habitat (2005), *72 questions courantes sur le budget participatif*, Programme gestion urbaine.
- Pont (Raúl) (2000), « L'expérience du budget participatif de Porto Alegre », *Le Monde diplomatique*, supplément : « Quand la ville est porteuse des espérances de citoyenneté », mai.
- Pont (Raúl) (2007), « L'expérience de Porto Alegre », *FondationS*, n° 5, Fondation

Gabriel Péri.
 Réseau capacitation citoyenne (2000), *Pas de formation citoyenne sans action sur le réel. Le budget participatif de Porto Alegre*.
 Rosanvallon, Pierre (2000), « La présentation des réflexions de Condorcet », dans Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, Paris, Gallimard.
 Ross, Kristin (2009), « Démocratie à vendre », dans George Agamben et coll. (2009), *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, La Fabrique.
 Sartre, Jean-Paul, Pierre Victor, Philippe Gavi (1972), *On a raison de se révolter*, Paris, Gallimard.
 Sintomer, Yves (2005), « Entretien », *Territoire*.
 Toulotte, Martine (2000), « Porto Alegre, un exemple de démocratie participative à suivre », intervention au congrès des Alternatifs.

131. Démocratie socialiste est alors majoritaire au sein du PT à Porto Alegre et fait office de section brésilienne de la 4^e Internationale.

132. Professeur d'université, Raúl Pont a remporté la mairie de Porto Alegre au premier tour en 1997. Il est un des fondateurs du PT et membre de sa direction nationale. Il anime la tendance Démocratie socialiste, fortement implantée dans l'État du Rio Grande do Sul.

133. [[Esquisse des fondements de la démocratie directe](#)].

134. [[Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)].

135. [[Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

136. Au Brésil, les municipalités ne perçoivent que 14 % des recettes fiscales, l'État en conserve 63 % et les États régionaux récupèrent les 23 % restants alors qu'ils doivent gérer la santé, l'éducation et la sécurité publique. En 1988, à Porto Alegre, 98 % du budget étaient accaparés par les dépenses de fonctionnement de la mairie.

137. Olivio Dutra est l'un des fondateurs du PT. Ancien syndicaliste, il est l'un des fondateurs de la Centrale unique des travailleurs (CUT). Après avoir été le premier maire de Porto Alegre en 1988, il devient gouverneur de l'État du Rio Grande do Sul en 1998.

138. [[Processus \(À propos du concept de\)](#)].

139. [[Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme](#)].

140. [[Consult'action à Bobigny](#)].

141. Désigne la région de pampa du sud du pays.

142. [[Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].

143. [[Travailleurs et autogestion](#)].

144. [[Commune et forme révolutionnaire](#)].

Commune du 17 avril (La)

Flora Bajard et Julien Terrié

« La question “Quelle ville voulons-nous ?” est indissociable d’une multitude d’autres questions : Quel genre de personnes voulons-nous être ? Quelles relations sociales poursuivons-nous ? Quels rapports à la nature défendons-nous ? Quelle vie quotidienne désirons-nous ? Quelles technologies jugeons-nous appropriées ? Quelles valeurs esthétiques défendons-nous ? Le droit à la ville ne se réduit donc pas à un droit d’accès individuel aux ressources incarnées par la ville : c’est un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville de façon à la rendre plus conforme à notre désir le plus cher » (Harvey, 2009).

Un *acampamento* est l’occupation d’une terre qui n’assume pas sa fonction sociale¹⁴⁵, destinée à attirer l’attention des pouvoirs publics sur la situation en attendant d’obtenir l’expropriation¹⁴⁶ de celle-ci. Reconnaissables par des maisons de fortunes construites à partir de bois et de bâches noires, les *acampamentos* peuvent être maintenus plusieurs années lorsqu’aucune réponse n’est donnée par les institutions étatiques ou fédérales. En revanche, une fois le terrain attribué aux « sans terre » par la voie légale, il devient un *assentamento*. Alors que les *acampamentos* sont généralement implantés à la campagne, à Fortaleza, la quatrième ville du Brésil (État du Céara) dans le Nordeste du Brésil, un *acampamento* urbain voit le jour le 17 avril 2010. Il est baptisé par ses habitants « Commune du 17 avril ». Voici comment les occupants présentent les faits :

À l’aube du 17 avril 2010, quatre cents familles du Mouvement des conseils populaires (MCP)¹⁴⁷ et du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST)¹⁴⁸ ont occupé le site de São Jorge, dans le quartier Jose Walter à Fortaleza. Il s’agissait du plus grand *latifundio* ¹⁴⁹ urbain de Fortaleza, plus de 500 hectares de terre en zone urbaine, doté de toute l’infrastructure et n’attendant plus que la mise en valeur de la terre. Le site de São Jorge appartenait à la famille Montenegro, l’un des principaux propriétaires terriens de notre ville. La Commune est née du besoin de quatre cents familles, dont certaines qui, organisées depuis 2007 dans la lutte pour un

habitat décent, ne voyaient plus dans les pouvoirs publics aucune perspective d'aboutissement de leur demande de logement¹⁵⁰.

Le 2 mars 2011, un an après le début de l'occupation, les familles remportent une victoire importante : mille deux cents logements en dur seront construits sur le terrain occupé. D'où la question qui nous intéresse ici, si l'on se fixe pour objectif de regarder cette expérience locale brésilienne comme un laboratoire pour une réflexion sur l'autogestion et la réorientation stratégique de ces mouvements sociaux : au regard de quels constats cette occupation urbaine s'inscrit-elle dans des formes nouvelles de lutte politique ? Quelles forces l'expérience de la Commune a-t-elle permis de mettre en action durant cette année d'occupation pour aboutir à un tel résultat, et comment caractériser le processus qui a conduit à celui-ci ?

Lorsque nous nous sommes rendus dans la Commune du 17 avril en mai 2010, l'endroit ressemblait à un lieu en phase d'émergence : une tente de cirque avait été plantée au centre du terrain, des maisons de fortune en bois et en tôle avaient été montées, et d'autres, dont on ne percevait que les maigres charpentes en branchages, se faisaient attendre. Des occupants creusaient des tranchées, d'autres étaient occupés au nettoyage des lieux. Mais cette phase d'installation était déjà ancrée dans une autre dynamique, qui avait pris forme en quelques semaines seulement d'occupation : celle de la vie politique, de l'organisation collective et des activités communautaires de l'*acampamento*. Une déambulation dans la Commune permettait de constater que l'école, où des femmes de tous âges y apprenaient à tracer les lettres de l'alphabet, fonctionnait, que les baraquements étaient d'ores et déjà organisés en *núcleos* ¹⁵¹, et que la grande tente servait de lieu de rassemblement pour les discussions et prises de décisions collectives.

En somme, dans la Commune du 17 avril, de nombreux principes de fonctionnement que l'on peut retrouver dans la plupart des *acampamentos* et *assentamentos*¹⁵² étaient déjà mis en pratique. En ce sens, il est important de noter que l'organisation spatiale et humaine ne vise pas à un semblant d'ordre, mais constitue la mise en œuvre matérielle et concrète des objectifs philosophiques et politiques du mouvement. C'est en effet à travers un ensemble d'éléments objectifs et symboliques que se concrétise le projet d'émancipation de chacun·e en tant que sujet, mais aussi le devenir collectif, qui consiste à retrouver une visibilité et une reconnaissance sociales : regroupements des habitations en *núcleos* et

organisation participative, tenue de réunions et assemblées, organisation d'activités par secteurs (santé, éducation, coopératives, art...), travail d'esthétiques et de représentations spécifiques (chants, théâtre, iconographies, slogans...), et, bien sûr, production agricole¹⁵³.

Un aspect particulièrement marquant de cette organisation sociale et politique, *a fortiori* pour un observateur·trice habitué·e à des formes plus classiques d'engagement et de militance, est la forte créativité pour élaborer des solutions aux problèmes rencontrés et pour consolider le travail collectif. Ainsi, grâce à l'expérience du MST, certaines de ses pratiques comme les *místicas*, une forme d'éducation permanente, ont par exemple pu être importées dans la Commune. Les *místicas* sont des célébrations qui ne sont pas restreintes au religieux, mais abordent les thèmes de l'oppression et du rêve de la société future à construire à travers le théâtre, le chant, la danse, la poésie. Les *místicas* permettent, sous forme métaphorique et symbolique, de matérialiser les aspirations de tous, et de créer un « tout » consolidant le collectif et une conscience de classe en construction : c'est en ces termes que l'expriment régulièrement les militants. Comme pour les autres activités (prises de décisions au sujet de la vie collective, travail agricole, participation aux tâches domestiques, construction et rénovation des bâtiments, animation d'ateliers, etc.), les *místicas* engagent chaque occupant·e corporellement et mentalement dans un nouveau rôle social : celui d'acteur·trice de sa propre vie, intégré·e à un collectif partageant des trajectoires et conditions de vie proches, et ayant pris conscience que l'oppression n'était pas le résultat d'une condition sociale relevant d'une destinée, mais bien la conséquence d'un système dont les mécanismes aboutissent à des rapports de domination entre classes sociales. Ainsi, lieu d'habitation, de travail, d'organisation collective, la Commune est un lieu où se joue la transformation de destins en devenirs, forgés par les acteurs du mouvement eux-mêmes : « territoire de l'attente », l'*acampamento* « permet de rompre avec une vision du temps fermé, homogène et ouvre une brèche vers un temps des possibles – d'“un autre monde possible” – au sein duquel vont s'expérimenter de nouvelles valeurs » (Martig, 2012). Si la Commune est ce territoire d'attente, il est donc également traversé par une dynamique, un processus jamais abouti et un perpétuel enjeu : la transformation des conditions de vie objectives et la constitution d'un sentiment d'appartenance à une classe sociale.

Le retour à la terre en milieu urbain : les spécificités des « comunas da terra »

Les *comunas* sont donc des lieux de socialisation, de politisation et d'éducation populaire et militante. Stratégiquement, elles constituent – tout comme les *acampamentos* et *assentamentos* de façon générale – des points de repère ou d'appui à de nouvelles expériences du même type à proximité ou ailleurs dans le pays. À Fortaleza, la Commune du 17 avril présente toutes les caractéristiques des occupations de sans terre. Cependant, en tant qu'occupation en milieu urbain, la Commune constitue une expérience innovante au Brésil¹⁵⁴. Afin de comprendre celle-ci, il convient donc de repérer ses spécificités au regard des *acampamentos* traditionnels.

Tout d'abord, pour la première fois, une majorité de citadins, assujettis à une domination économique, sociale et symbolique ancrée dans les formes urbaines du capitalisme (petits boulots informels, vie en *favela*, misère et violences urbaines) devaient apprendre à cultiver la terre et à vivre de ce travail. À la conscientisation politique s'ajoutait donc la nécessité d'une formation à l'agriculture : faire pousser des légumes et des fruits, cultiver des céréales, les nouveaux occupants de la Commune devaient l'apprendre, ou se le remémorer. Ainsi, le fonctionnement d'une *communa* diffère d'abord des *acampamentos* ou *assentamentos*, en ce qu'il est porteur d'un nouveau procédé : celui d'un « retour à la terre en milieu urbain » compris comme « recreation, revalorisation, et ravivement des valeurs d'une morale paysanne » (Goldfarb, 2007 : 72).

Le fonctionnement en coopérative et collectifs de travail permet, comme dans les autres occupations, de se soustraire aux rapports de production de la logique capitaliste. Cependant, il se crée en outre ici un territoire « paysan » en ville, avec les rapports au temps, au quotidien et les valeurs éthiques qui lui sont associés. Seconde spécificité, le terme de *comuna* dans le MST implique qu'il s'agit d'une « concession de droit réel d'utilisation », un statut particulier qui interdit la propriété individuelle de la terre¹⁵⁵, alors que celle-ci est possible dans certaines occupations du MST. Il n'existe donc pas de titre de propriété de la Commune du 17 avril, et à aucun moment les familles ne peuvent revendre individuellement la terre obtenue, comme cela a pu se produire, bien qu'en de rares occasions, sur des *assentamentos* du MST.

Enfin, dernière différence avec les occupations « classiques » au Brésil : l'environnement urbain dans lequel s'implante la Commune modifie légèrement ses enjeux et son fonctionnement par rapport au milieu rural. D'abord, la proximité avec les réseaux de trafic illicite (de drogue particulièrement) demande une vigilance accrue de la part des

organisations et des occupants, vis-à-vis des risques d'implantation de ces réseaux au sein des communautés. Ensuite, le contenu des activités créées dans l'*assentamento* reste lié au contexte urbain, où se développe d'avantage le secteur tertiaire : la Commune du 17 avril compte par exemple un salon de beauté communautaire, une coopérative de couture, une *bodega* nommée *Victoire collective*, et une épicerie vendant les produits de la *communa* et garantissant des prix populaires sur les produits de première nécessité. Autant d'espaces générant une économie ouverte sur la ville¹⁵⁶.

Les « comunas da terra » : une stratégie d'avenir ?

On s'inscrit dans une stratégie plus large, une stratégie commune à tous ces mouvements sociaux, qui est celle de la révolution, du rêve d'un monde différent, de la transformation. Je crois que c'est ce qui a uni ces luttes dans ce mouvement des mouvements (Talita, militante du MCP dans la Commune).

Alors que les problématiques liées à la possession et au travail de la terre ont, au Brésil comme dans le reste de l'Amérique latine, essentiellement pris la forme de luttes en milieu rural, deux constats émergent depuis quelques années : d'abord, les impacts de la propriété foncière sur les relations de domination politique et économique se font sentir aussi bien dans les grands centres urbains que dans les zones rurales¹⁵⁷. Par ailleurs, la ville est un espace où se concentrent les plus fortes contradictions du modèle capitaliste, et donc d'importantes populations mobilisables pour les objectifs de révolution portés par les mouvements sociaux et partis politiques de la gauche radicale. D'ailleurs, le Mouvement des sans terre, après vingt-sept ans d'existence et d'énormes avancées historiques pour la réforme agraire (plus de 20 millions d'hectares expropriés, près d'un million de familles de sans-terres organisées) est parfaitement conscient des limites de son combat politique : le Brésil est un pays essentiellement urbain, car bien que le rapport au pouvoir reste extrêmement lié à la possession de terres rurales, 87 % de la population vit désormais en ville¹⁵⁸, notamment les classes pauvres.

Aussi, la direction du MST a-t-elle orienté depuis la fin des années 1990 sa réflexion stratégique vers la « conquête » des villes. Deux grandes idées avaient été expérimentées dans cette optique : l'implantation de militants du MST dans les *favelas* d'une part, et le soutien du MST à des mouvements pour le logement, comme le MTST (Mouvement des

travailleurs sans toit) d'autre part. Cependant, deux grandes contradictions sont venues empêcher ces expérimentations. La première, l'affrontement avec les organisations présentes dans les *favelas*, notamment les organisations criminelles liées aux divers trafics. La seconde, qui nous intéresse particulièrement ici, liée à la nature de la lutte pour le logement : bâtir des organisations autour de la conquête de l'habitat ne conduit pas pour autant – contrairement à la lutte pour la terre – à la conquête d'un outil de travail et de moyens de production. Autrement dit, les Sans Toit obtiennent un logement, mais restent bien souvent dans la pauvreté, sans perspectives de travail autres que les petits boulots ou l'indigence¹⁵⁹. Ainsi, depuis 2001, dans l'État de São Paulo, le MST réfléchit à un projet de *comunas da terra* – qu'ils mettront en pratique à partir de 2003 à Guarulhos et Campinas – et l'expérience de Fortaleza s'inscrit dans la continuité de ces réflexions. Semer, planter, récolter, transformer, vendre les produits de l'agriculture devait permettre de réunir les aspirations de ces deux mouvements, le MST et le MCP : donner aux sans toit un logement digne et sortir d'un système locatif perpétuant la précarité ; leur offrir un travail, celui de la terre, sans lequel ne pourrait exister leur maintien économique et social. À Fortaleza, c'est d'abord par un « travail de base » et une présence dans les quartiers initiés par le MCP en 2008 qu'a commencé cette mise en mouvement. L'idée est de rassembler les habitants autour de cet enjeu majeur : la lutte pour le logement. Celle-ci pourrait alors constituer l'amorce d'autres luttes (travail, santé, éducation), et le point de départ d'un processus qui serait perçu, selon Erika (membre du Parti du socialisme et des libertés qui milite dans la Commune du 17 avril), par les habitants comme une « façon de conquérir leur existence ». Aujourd'hui, l'occupation urbaine de terres cultivables à Fortaleza permet d'offrir des perspectives d'habitat, de production, mais aussi de vente directe au consommateur de produits agricoles issus de l'agriculture paysanne, écologique, et produits en coopérative. En important dans la ville les revendications, les formes de militance et d'organisation du MST, la Commune du 17 avril préfigure ainsi la nouvelle stratégie des mouvements paysans et anticapitalistes au Brésil, visant à une réforme agraire et urbaine. En l'occurrence, l'occupation d'un terrain dans la ville et la conquête d'un habitat, associée au fonctionnement productif autogestionnaire de la Commune, a permis la mise en œuvre conjointe du droit au logement et du droit au travail.

Enfin, ces deux logiques déployées au sein de l'organisation collective du MST ont par ailleurs conduit les habitants-producteurs à devenir, comme l'indique Jacinte (militante du MST et occupante de la Commune du 17 avril) « sujets de leur propre histoire ». Car l'inscription dans une lutte politique avec le MST et le MCP introduit d'autres paramètres, en plus de l'obtention d'un toit et d'un travail : l'inscription dans des luttes globales contre les *latifundios*, les distributeurs de produits agricoles, les OGM, l'agro-industrie nationale ou internationale, mais aussi contre la spéculation immobilière, ainsi que le trafic et ses réseaux. Cette inscription dans une lutte plus générale et la prise de conscience, par le biais des intenses moments de discussion, de formation et d'information inhérents aux processus de luttes sociales et de vie collective en *acampamento*, constituent des éléments de (re)construction individuelle et collective des sujets sociaux, qui s'affrontent désormais aux injustices et aux maux qui les avaient « déshumanisés » jusqu'alors.

Cette stratégie gagnante à Fortaleza pourrait être une bouffée d'oxygène pour un MST en tension entre sa tendance *governista* (proche du gouvernement) et sa tendance plus combative face au gouvernement du Parti des travailleurs (PT). En effet, aujourd'hui le MST est en équilibre précaire dans son soutien critique à Dilma Rousseff et son gouvernement, alors que les expropriations sont bloquées depuis l'arrivée de Lula au pouvoir (2002). Il est incontestable que beaucoup de revendications du MST ont été satisfaites concernant les *assentamentos* (crédits, programmes sociaux...), mais les difficultés du MST risquent de s'accroître car le gouvernement a désormais fait le choix d'un *agrobusiness* tourné vers l'exportation et l'économie « verte » (agrocarburants, monocultures, OGM), et abandonne totalement le projet d'agriculture familiale. D'après le MST, 2011 a été la pire année de conquête pour la réforme agraire depuis son existence, raison suffisante pour inventer de nouvelles stratégies, comme le Mouvement avait déjà su le faire tout au long de son histoire.

2013

Source

Flora Bajard et Julien Terrié, dans Franck Gaudichaud, (coord.) *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse, 2013,
www.syllepse.net/lng_FR_srub_98_iprod_560-ameriques-latines-emancipations-en-construction.html.

À voir

Bajard, Flora et Julien Terrié (2011), *Comuna*, documentaire, 28 mn,
www.youtube.com/watch?v=jZYDw2NnqhU.

Pour en savoir plus

Goldfarb, Yamila (2007), « A luta pela terra entre o campo e a cidade : as comunas da terra do MST, sua gestacao, principais atores e desafios », *Dissertacao de Mestrado*, apresentada ao curso de Pós-graduação, Geografia humana, Universidade de São Paulo.

Harvey David (2009), « Le droit à la ville », *La Revue internationale des livres et des idées*, 12 octobre.

Martig, Alexis (2012), « Le phénomène de l'*acampamento* au Brésil : occupation du territoire, attente de la terre et reconnaissance sociale... », <http://terriat.hypotheses.org/518>.

Stedile, João-Pedro et Bernardo Mançano Fernandes (2003), *Gens sans terre*, Pantin, Le Temps des cerises.

145. C'est-à-dire des terres improductives, ou produisant en monoculture pour l'exportation, des OGM, ou utilisant des travailleurs esclaves.

146. Loi 184 de la Constitution fédérale brésilienne : « Il est du ressort de l'Union d'exproprier pour raison sociale ou pour des fins de réforme agraire, la propriété rurale qui ne remplit pas sa fonction sociale, moyennant une préalable et juste indemnisation. »

147. Mouvement des conseils populaires. Né en 2004, ce mouvement politique des quartiers populaires de Fortaleza a pris de l'ampleur pendant la campagne électorale de Luiziane Lins (Parti des travailleurs) en 2008, qu'il contribua à faire gagner. Depuis 2008, déçus par le mandat de Luiziane Lins, le MCP prend ses distances et choisit des formes de luttes radicales, notamment sous forme d'occupations de bâtiments.

148. Mouvement des travailleurs ruraux sans terre. Mouvement social né en 1985, le MST est un mouvement populaire rural organisant les paysans sans terre dans 24 États, sur les 26 qui comptent le Brésil. Il a comme objectif la mise en œuvre d'une véritable réforme agraire, et pour cela, intervient dans le champ politique, en particulier en occupant des terres improductives des *latifundios* en vue d'obtenir leur expropriation. Le MST organise environ un million de familles sans terre au Brésil, et constitue le plus puissant mouvement social brésilien.

149. Grande propriété terrienne.

150. Texte issu du blog de la Commune du 17 avril, <http://comuna17deabril.blogspot.fr/>.

151. Unité de base de l'organisation, souvent constituée d'une dizaine de familles. À Fortaleza, les *núcleos* se sont créés en fonction des quartiers d'origine des familles.

152. Sur l'organisation du MST, voir Stedile et Mançano (2003).

153. [[> Ferme de Campêche \(La\)](#)].

154. Trois autres occupations urbaines ont été initiées à Campinas, Guarulhos et Belo Horizonte. Voir les précisions plus loin au sujet de ces *comunas da terra* en milieu urbain.

155. Loi fédérale 271 du 20 février 1967. Possibilité pour les pouvoirs publics de transférer l'usage exclusif (rémunéré ou gratuit) d'un terrain public à un tiers pour que celui-ci soit utilisé non personnellement et à des fins spécifiques d'urbanisation, d'industrialisation, d'édification, de culture ou de toute autre activité exploitante d'intérêt public. Cette loi est souvent utilisée pour rendre effectives les politiques locales d'aménagement du territoire et d'urbanisation.

156. [[> Sans-terre urbains \(Les\)](#)].

157. À noter que la tenue de la Coupe du monde de football de 2014 et des Jeux olympiques de

2016 renforcent les politiques d'aménagement du territoire reposant sur le déplacement des populations pauvres aux marges des villes.

158. Chiffres donnés par l'Université de Sherbrooke (Québec) en 2010.

159. Cela explique aussi le moindre impact politique des conquêtes urbaines au Brésil, et le rapport de force bien moins favorables aux mouvements sociaux qu'elles créent avec les institutions.

Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises

Vanessa Moreira Sigolo

Pourriez-vous nous présenter l'ampleur du phénomène de récupérations des entreprises récupérées par les travailleurs dans votre pays, son origine et son évolution ?

Au Brésil, le phénomène de récupération d'entreprises par les travailleurs a émergé dans les années 1980 et s'est accéléré dans les années 1990 dans le contexte de re-démocratisation du pays, à l'issue de l'activité intense des mouvements sociaux contre la dictature militaire et les grandes manifestations populaires pour la réalisation d'élections directes (Diretas-Já). Mais ce fut également une période de grave crise économique, provoquée par l'intégration croissante du pays au processus de mondialisation de l'économie et la mise en œuvre de politiques néolibérales, qui a générée une augmentation importante du nombre de faillites d'entreprises et provoquée la perte d'emploi pour des milliers de travailleurs. En réaction et en résistance à la perte de travail et à la pauvreté, des travailleuses et des travailleurs occupent, résistent et récupèrent leurs usines et, à travers la lutte et la négociation, ils parviennent à obtenir l'accès aux moyens de production des entreprises et à la propriété de forme collective.

En Amérique latine, les plus anciennes expériences du phénomène des entreprises récupérées par les travailleurs se situent au Brésil. Parmi les plus connues, on trouve les cas d'occupation et de récupération d'une mine de charbon à Santa Catarina, aujourd'hui Cooperminas ; la lutte pour la terre et le contrôle d'une usine de sucre de canne à Pernambuco, l'usine Catende ; la récupération d'entreprises métallurgiques comme Uniforja et Coopermetal ; et le cas de l'usine occupée Flaskô¹⁶⁰, qui mène une activité politique et communautaire intense¹⁶¹. Au cours des dernières décennies, dans divers États du pays, il y a eu des centaines de luttes pour la récupération d'entreprises par les travailleurs. Selon les données fournies par les archives de l'Anteag, au cours des années 1990, plus de 700 entreprises en faillite ont pris contact avec l'association à la recherche de soutien pour les récupérations. Il faut signaler que les premières expériences ont été confrontées à la résistance du mouvement syndical,

enfermé dans un rapport patron-salarié. Dans de nombreux cas, les travailleurs ont été soutenus par des mouvements sociaux, des groupes politiques liés aux oppositions syndicales (notamment par l'expérience importante des commissions d'usines) et des groupes de l'Église (avec une forte influence de la théologie de la libération, qui a appuyé la formation et l'organisation politique de travailleurs pendant la dictature). Ce n'est que par la suite, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, que le thème de la récupération et de l'autogestion a conquis un espace au sein de la Centrale unique des travailleurs (CUT), avec notamment la création d'Unisol-Brésil (Centrale de coopératives et d'entreprises solidaires).

Au cours de notre recherche en 2011-2012, nous avons identifié 145 cas d'ERT, parmi lesquelles 67 sont toujours actives aujourd'hui dans le pays. Elles regroupent douze mille travailleurs, principalement des hommes (67 %), ayant un niveau de scolarité maximal allant jusqu'au secondaire. Les entreprises, dans leur grande majorité, sont urbaines, du secteur industriel, constituées en coopératives et composées parfois par une centaine d'associés (il n'existe que quatre cas supérieurs à 500 travailleurs). Elles interviennent dans diverses branches de la production : métallurgie, textile/confection, produits laitiers/alimentation, chimie/plastique, hôtellerie, alcool et sucre, chaussures, céramique, meuble, éducation et mine.

Ces expériences contribuent-elles réellement à instaurer de nouvelles formes d'organisation du travail et de nouvelles relations sociales dans l'entreprise ?

D'une manière générale, face aux innombrables défis, comme le confirme la recherche, les entreprises parviennent à mettre en pratique des formes d'organisation collectives et démocratiques du travail. Quasiment dans la totalité des cas (92 %), elles affirment pratiquer l'autogestion en réponse à la question sur la forme d'organisation du travail. Parmi les données importantes : la création de nouveaux espaces, des mécanismes de décision collective, de nouvelles stratégies de transparence et d'accès aux finances ; l'accroissement de la flexibilité du travail (horaires et fonctions) ; la réduction substantielle du nombre d'accidents du travail et la baisse considérable des différences de rémunération (dans la majorité, elle est inférieure de un à quatre). Ces données sont concomitantes avec les rapports qui soulignent une plus grande liberté et participation dans les décisions en rapport avec le travail, une plus grande stabilité, la réduction de la pression et l'amélioration de la relation entre les travailleurs, elles

permettent d'affirmer l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de relation de travail dans les entreprises récupérées par les travailleurs. Toutefois, il est important de souligner qu'il existe une grande diversité de cas, qui inclue des entreprises qui ont peu modifié l'organisation du travail et reproduisent les clivages et les déséquilibres de pouvoir entre les travailleurs, tout comme il existe également beaucoup d'expériences qui ont instauré de nouvelles formes d'organisation et des pratiques collectives de travail, politiques et communautaires, orientées par la logique de l'autogestion et de la démocratisation des relations sociales. Cette diversité indique que le changement dans la propriété des moyens de production n'implique pas nécessairement des transformations complètes des relations sociales de production, bien qu'elles soient indispensables pour ces transformations¹⁶².

La récupération des entreprises par les travailleurs vous paraît-elle un processus viable et constitue-t-elle une des réponses à la crise du capitalisme et contribue-t-elle à un projet d'émancipation ?

Malgré un panorama assez divers, les expériences de récupération d'entreprises par les travailleurs ont clairement en commun le sens de la résistance, du maintien des espaces de travail qui selon la logique du capital auraient disparu. Le fait que des dizaines de cas restent actifs au Brésil, pour beaucoup depuis plus de quinze ans, démontre la viabilité de la production en autogestion ouvrière. En outre, ces expériences expriment avec acuité la possibilité concrète de la restitution du statut de producteurs directs aux travailleurs et l'inutilité de la figure du patron, elles interpellent le débat politique public sur les éléments centraux de la reproduction du système capitaliste : le travail salarié/subordonné et la propriété privée capitaliste. De telles expériences constituent des références pour la rénovation du socialisme dans l'actualité et doivent être articulées aux mouvements sociaux engagés dans l'approfondissement de la démocratie et la centralité de la lutte pour l'auto-émancipation du travail et de la société.

Quelles sont les avancées et les difficultés de ces expériences d'autogestion dans votre pays ?

Au cours de la dernière décennie, on a relevé très peu de nouveaux cas de récupération d'entreprises par les travailleurs. Ceci doit être analysé en considérant les taux plus élevés de l'emploi formel, le développement de politiques publiques sociales, mais également les impacts de la nouvelle

loi sur les faillites approuvée en 2005, qui a créé de nouveaux mécanismes de maintien de l'entreprise antérieure et la réduction de la possibilité de récupération de l'entreprise par les travailleurs. Cependant, c'est un fait que de nouvelles expériences de récupération au Brésil continuent à surgir, ce qui démontre la possibilité de la poursuite du phénomène y compris en périodes d'expansion économique parce que nous restons un des pays les plus inégalitaires du monde.

Sur les difficultés, dans la recherche, les travailleurs ont mis en évidence principalement le manque de soutien de l'État : l'absence de politiques d'assistance technique et éducative ; le manque d'accès au crédit, à la technologie et d'un cadre juridique adéquat ; et enfin le taux d'imposition excessif. Les seules politiques publiques existantes ont été conquises par la mobilisation sociale, à savoir la création du secrétariat national à l'économie solidaire au sein du ministère du travail et de l'emploi et du programme de la Banque nationale de développement économique et social. En plus, dans le contexte de crises sociale, économique, écologique du capitalisme contemporain, les expériences de récupération d'entreprises ont une actualité renforcée dans les pays du centre du capitalisme. L'émergence de nouveaux cas et les nouvelles relations et échanges établis entre les expériences de différents pays, dans lesquels la trajectoire de récupération d'entreprises par les travailleurs latino-américains a inspiré la lutte de travailleurs d'autres régions du monde, indiquent de nouvelles formes possibles d'action politique des travailleurs.

Comment s'opère le travail d'articulation et de débat entre les chercheurs, les travailleurs et les militants ? Pourriez-vous expliquer la méthodologie utilisée ?

Je suis formatrice-chercheuse au Nesol-USP, où nous travaillons à partir d'une conception d'une université qui repose sur trois piliers : l'enseignement, la recherche et l'extension. Cette dernière dimension, souvent marginalisée, garantit la réalisation du principe d'inséparabilité entre théorie et pratique. Elle signifie également la lutte pour l'ouverture de l'Université à la société et particulièrement aux mouvements sociaux et populaires. Notre travail s'effectue à partir des références pédagogiques de l'éducation populaire (Paulo Freire)¹⁶³ et du principe politique de l'autogestion, comme processus de construction permanente, y compris dans l'organisation interne du centre. La recherche réalisée avec les entreprises récupérées par les travailleurs résulte de l'articulation entre des chercheurs de dix universités brésiliennes, possédant une expérience

militante et une collaboration avec les travailleurs des entreprises récupérées, incluant des projets avec Anteag et Unisol. Ainsi, le travail trouve son sens dans le dialogue permanent et la construction conjointe de la connaissance avec les travailleurs dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement et l'accroissement des expériences d'autogestion, en tant que formes de résistance et de lutte des travailleurs. La recherche réalisée, nous travaillons maintenant à la divulgation large des données et des rencontres sont organisées pour débattre des résultats avec les travailleurs. Avec eux et les organisations du mouvement de l'économie solidaire, nous sommes en train de proposer au gouvernement fédéral la réalisation d'une conférence nationale thématique sur les entreprises récupérées par les travailleurs en 2014. De plus, les chercheurs du groupe continuent à mettre en œuvre de nouveaux travaux de collaboration avec les travailleurs dans leurs différentes universités et domaines disciplinaires (comme l'ingénierie, la sociologie et l'éducation).

été 2014

Source

Contretemps (2014), n° 22, été, Paris, Syllepse.

Pour en savoir plus

Anteag (2004, 2005, 2006), *Autogestão e economia solidária, uma nova metodologia*, vol.1, 2 et 3, Brasília, Ministério do Trabalho e Emprego.

Chedid Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores Brasil e Argentina*, Florianópolis, Insular.

Chedid Henriques, Flavio et coll. (2013), *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil*, Rio de Janeiro, Multifoco.

Chedid Henriques, Flávio et coll. (2014), « Las Empresas recuperadas por los trabajadores/as en Brasil : resultados de un relevamiento nacional », dans Andrés Ruggeri, Henrique Novaes et Mauricio Sardá de Faria (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.

Nascimento, Claudio (2014), « Sindicalismo y autogestión », dans Andrés Ruggeri, Henrique Novaes et Mauricio Sardá de Faria (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.

Novaes, Henrique et Mauricio Sardá de Faria (2014), « ¿Para dónde van las empresas recuperadas por los trabajadores brasileños ? », dans Andrés Ruggeri et coll. (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.

160. [[> Flaskô, dix ans d'occupation](#)].

161. [[> Aciéries de Ploërmel : quand des métaux deviennent propriétaires de leur usine](#)].

162. [[> Deux siècles de coopération](#)].

163. [[> Éducation émancipatrice \(L'\)](#)].

Entreprises récupérées par les travailleurs (Les)

Richard Neuville

La publication d'un livre sur le processus de récupération au Brésil est venue rappeler qu'un processus identique à celui de l'Argentine se déroule dans ce pays et qu'il l'a même précédé (Chedid, 2013). Le livre est préfacé par Paul Singer¹⁶⁴, qui développa l'incubation technologique de coopératives populaires dans l'État de São Paulo, puis dans l'ensemble du Brésil.

Pratiquement inconnu en France et en Europe, le processus brésilien des ERT demeure pourtant une réalité qui s'est traduite par des centaines de luttes et des récupérations par les travailleurs qui ont culminé au cours de la période 1993-2003. Processus que certain·es d'entre nous avons découvert à l'occasion des premiers Forums sociaux mondiaux¹⁶⁵ à Porto Alegre lors de visites d'usines récupérées et de rencontres avec des militant·es autogestionnaires directement impliqués dans le soutien à ces expériences dans l'État du Rio Grande do Sul. À l'époque, curieusement nos camarades brésiliens ignoraient les récupérations en Argentine. Les Forums sociaux suivants allaient contribuer à multiplier les échanges entre les expériences de ces deux pays, tout comme le travail universitaire qui allait déboucher en 2007 sur la 1^{re} rencontre internationale de « L'économie des travailleurs » à Buenos Aires.

Comme le montrent les données recueillies, ce processus se distingue sur bien des points du « modèle » argentin. L'enquête s'inspire de la méthodologie de recherche du programme « Faculté ouverte » de l'Université de Buenos Aires qui caractérise la récupération « comme un processus social et économique qui présuppose l'existence d'une entreprise capitaliste antérieure dont la faillite ou la non-viabilité économique débouche sur la lutte des travailleurs pour l'autogérer » (Ruggeri, 2009)¹⁶⁶.

Les premières expériences de récupération des entreprises sont observées dans les années 1980 mais c'est au cours des années 1990 sous les présidences de Fernando Collor de Mello et Fernando Henrique Cardoso qui lance le plan Real pour juguler l'inflation et engage une vague de privatisation d'entreprises publiques et l'ouverture au capital étranger que

le processus se développe de manière significative en réaction aux fermetures de milliers d'entreprises.

En 1994, alors que les tentatives de récupération se multiplient, l'Association nationale des travailleurs des entreprises autogérées et de participation actionnariale (Anteag¹⁶⁷) est créée pour fédérer le mouvement et conseiller les équipes de travailleurs (Neuville, 2006). Initialement, ce sont surtout les mouvements sociaux, la gauche syndicale et les groupes de l'Église liée à la théologie de libération qui soutiennent ces luttes. Les organisations syndicales – qui ont d'abord eu de fortes réticences à appuyer les premiers cas de récupération – s'engagent par la suite à travers la création de structures spécifiques. En 2000, des syndicats de la métallurgie et de la chimie créent l'Union et solidarité des coopératives (Unisol Cooperativas) à São Paulo, puis en 2004, avec l'appui de la Centrale unique des travailleurs (CUT) et de l'Agence de développement solidaire (ADS), Unisol-Brésil est constituée. Parallèlement, en 2002, le Mouvement des usines occupées (MFO) surgit avec l'occupation des usines Cipla et Interfibras (État de Santa Catarina). Celui-ci se distingue de l'économie solidaire et revendique la nationalisation des usines sous contrôle ouvrier. Mais seule l'une d'entre elles parvint à poursuivre la production, l'entreprise Flaskô (État de São Paulo) qui occupe l'usine depuis onze ans et fonctionne sous contrôle ouvrier (Moreira Sígolo, 2014)¹⁶⁸.

Pour respecter le travail méthodologique de l'enquête et pour une meilleure compréhension du processus, nous reprenons la trame adoptée par les chercheurs avec des commentaires comparatifs.

Les données générales

L'enquête menée en 2011-2012 a permis d'identifier l'existence de 145 entreprises récupérées par les travailleurs (ERT) dont 67 actives regroupant 11 704 travailleurs au Brésil. C'est peu au regard des luttes recensées posant la récupération des entreprises dans les années 1990, plus de 700 cas avaient alors pris contact avec l'Anteag. Proportionnellement la taille des entreprises concernées est plus importante au Brésil qu'en Argentine puisque les 311 ERT argentines y emploient 13 462 travailleurs. Les ERT brésiliennes se situent principalement dans l'industrie : 45 % des entreprises appartiennent au secteur de la métallurgie, 16 % au textile et 13 % à l'agroalimentaire, 10 % à la chimie et le plastique. Elles sont

concentrées dans les régions industrielles du pays : 55 % dans le sud-est et 32 % dans le sud et sont présentes dans cinq États.

Le processus de récupération

Dans une grande majorité des cas étudiés (81 %), la récupération de l'entreprise a été initiée lors de la crise financière suite à la faillite d'entreprises entraînant le non-paiement des salaires (43 %) et la démission de travailleurs (23 %). La concomitance des récupérations avec la crise et les politiques conduites (plans d'ajustement structurel, ouverture au capital étranger, privatisations) est très nette puisque 60 % des ERT le sont au cours de la période 1995-1999 (31 %) et 2000-2004 (29 %).

Dans 48 % des cas, les entreprises avaient été créées avant les années 1970, dont 44 % depuis plus de quarante ans.

68 % des récupérations ont été précédées par des occupations d'une durée moyenne de cinquante-deux jours. Ce chiffre contraste avec la réalité argentine pour laquelle les occupations sont beaucoup plus longues. Autre différence notable, il y a eu peu de cas de répression.

Le cadre légal

Comme en Argentine, les ERT brésiliennes adoptent majoritairement la forme coopérative (85 %), les autres maintiennent un statut d'entreprises (10 %), d'associations (3 %) ou de commissions d'usine (2 %).

Concernant la propriété : 44 % louent les locaux, 36 % ont racheté l'entreprise et 14 % occupent l'espace (avec une autorisation judiciaire ou par la force) ; pour l'appareil de production : 66 % l'ont acquis, tandis que 19,6 % le louent.

46 % des ERT ont été créées à la suite de faillites décrétées (parfois après que les travailleurs aient assumé la gestion pendant un temps). 24 % des cas sont confrontés à un processus judiciaire en cours qui provoque une incertitude pour l'entreprise, les fournisseurs et les clients. Dans 26 % des cas, la faillite n'a pas été prononcée car les anciens propriétaires ont décidé de cesser leurs activités sans régulariser leur situation.

Le profil des travailleurs

Au niveau du genre, les ERT comptent 23 % de femmes¹⁶⁹ et 77 % d'hommes, parmi lesquelles 67 % sont associées et 37 % sont employées ; 46,2 % sont âgées de 36 à 54 ans, 39 % entre 18 et 35 ans, 12,7 % de 55 à 64 ans et 19 % plus de 65 ans. 26,1 % des travailleur·ses

ont suivi un cursus d'enseignement secondaire, 21,7 % un cursus primaire, seules 10 % possèdent un niveau d'enseignement supérieur.

Concernant la taille des entreprises, dans 42 % des cas le nombre de travailleur·ses (associé·es et employé·es) se situent entre 0 et 50, 18 % entre 50 et 100, 33 % entre 100 et 500 et 6 % plus de 500, soit quatre entreprises.

Autre élément significatif, 25 % des ERT ont plus d'employé·es que d'associé·es. Cependant pour près de 60 % des cas, le nombre d'employé·es ne dépasse pas les 10 %. Par ailleurs, 40 % des ERT ont conservé au moins un cadre dirigeant de l'entreprise antérieure.

La production et la technologie

La grande majorité des ERT produit à un taux supérieur à 50 % de la production antérieure. Les raisons de la baisse de la productivité s'expliquent par des difficultés d'insertion des produits sur le marché (21 %), l'absence de capital et les difficultés d'accès aux crédits (16 %), l'absence de demande du produit (13 %), l'absence de matières premières (9 %), l'absence de machines adaptées (8 %), l'absence de travailleur·euses spécialisé·es (6 %) et les autres (26 % la saisonnalité, les problèmes de qualité du produit, la crise du secteur, la planification). Cependant, 84 % des ERT ont procédé à des transformations, telles que l'innovation du process de travail, des machines ou des installations depuis la récupération. Pour près de la moitié, les installations sont en bon état, tandis que pour l'autre moitié, l'appareil de production est obsolète.

Les relations de travail

88 % des ERT affirment avoir procédé à des transformations concernant : la décentralisation du pouvoir et le niveau hiérarchique, la rotation des tâches et la polyvalence, la flexibilité des horaires, des fonctions et des postes de travail, l'amélioration du dialogue, l'autonomie et l'accès à l'information permettant une meilleure connaissance du système productif et contribuant au processus de désaliénation du travail.

Si les femmes sont minoritaires, les chercheur·es ont observé qu'elles sont actives dans le processus et qu'elles assument parfois un rôle important dans la gestion et la production dans 31 % des cas. Depuis la récupération, elles occupent des postes dévolus précédemment aux hommes comme ceux de coordonnateurs, gestionnaires administratifs et de processus de production ou de présidents.

Le profil organisationnel

L'assemblée générale est l'instance principale de prise de décision. Selon l'enquête, elle se pratique partout. Y participent l'ensemble des associés et, dans certains cas, les non-coopérateurs. La fréquence des assemblées générales est variable : au minimum une fois par mois (30 % des cas), moins d'une fois par mois mais plus d'une fois par an (28 %), annuelle (28 %) et 6 % ne répondent pas. Ce constat est un indicateur de la vitalité d'un processus autogestionnaire pour un tiers des entreprises au sein desquelles les travailleur·ses sont directement impliqué·es dans les décisions. Quant à la durée du mandat au conseil d'administration, elle oscille entre deux et quatre ans (92 %). Mais dans les deux tiers des cas, les membres du conseil d'administration exercent plus d'un mandat : il y a donc assez peu de rotation à la direction des ERT.

La durée moyenne du travail est de huit heures par jour ou de 44 heures par semaine. Plusieurs entreprises ont recours aux heures supplémentaires pour répondre aux besoins, c'est notamment le cas dans les entreprises rurales, dont l'activité est saisonnière. Dans la moitié des ERT, la durée du travail est la même pour tous·tes. Les chercheurs réfutent le mythe selon lequel il y aurait une auto-exploitation des travailleurs des ERT car l'allongement de la journée de travail et le rythme de travail sont déterminés par les travailleurs eux-mêmes.

Sur le plan salarial, il existe des différences selon les fonctions occupées, les niveaux de responsabilité et de qualification (96 % des cas) : l'échelle des salaires est de 1 à 4,76. Il s'agit d'une différence notable avec la situation argentine où 52 % des ERT pratiquent l'égalité salariale et où la différence de salaires ne dépasse jamais 50 % (Neuville, 2014).

La commercialisation et le crédit

Les principaux fournisseurs sont des entreprises classiques (petites, moyennes et grandes). Aucune ERT ne se fournit auprès d'une entreprise récupérée. Cette situation s'explique notamment par la forte présence d'entreprises de la métallurgie.

Au niveau de la commercialisation, 76 % vendent leurs produits à des intermédiaires, 35 % directement aux consommateurs et 15 % fournissent des services. Mais il existe un degré de dépendance considérable car près d'un tiers des ERT vendent plus de 80 % de leur production à trois clients maximum. 59,2 % affirment avoir des difficultés de commercialisation du fait de la forte concurrence du marché.

Malgré des difficultés d'accès au crédit, 71 % des ERT y parviennent : 37,9 % auprès des banques publiques, 34,5 % auprès des banques privées et 27,6 % auprès d'autres institutions comme les coopératives de crédit, les syndicats, les municipalités et organes de développement fédéraux. À noter que la Banque nationale de développement économique et sociale (BNDES) prévoyait il y a quelques années une ligne de crédit pour les entreprises en autogestion mais devant ses exigences peu d'ERT parvinrent à accéder à ce recours.

La sécurité sociale et l'assurance au travail

Dans 71,5 % des cas, les accidents du travail ont diminué depuis la récupération des entreprises. Parmi les raisons citées, les changements relatifs à la pression exercée sur le travailleur (90,5 %), la diminution du contrôle et de la hiérarchie. 42 % cotisent pour la retraite. Dans 98 % des cas, il y a des travailleurs retraités ou en imminence de l'être, soit 10 à 20 % des travailleurs qui se trouvent dans cette situation¹⁷⁰.

Les relations avec les mouvements sociaux et les syndicats

Il n'existe pas une tendance homogène de soutien de la part des syndicats. Il y a des cas pour lesquels le syndicat a appuyé et accompagné les travailleurs tout au long du processus de récupération, en jouant un rôle important dans la résolution des problèmes. Dans la plupart de ces cas, après la constitution de la coopérative, le syndicat a continué à jouer un rôle, en prenant les décisions avec les travailleurs, en accompagnant le processus de négociations et parfois en occupant des fonctions spécifiques dans les coopératives.

Mais il existe d'autres cas où dès le début du processus, le syndicat est resté en retrait sans soutenir les travailleurs, y compris en se rangeant du côté des patrons au moment de négocier les indemnités.

D'une manière générale, il n'existe que très peu de relations avec le secteur de l'économie solidaire, ce qui démontre un certain isolement des ERT. Quand elles existent, elles concernent essentiellement la formation des travailleurs. Cette situation limite les échanges commerciaux avec le secteur qui seraient très importants pour améliorer les débouchés et développer les expériences. De même, il n'y a que très peu de cas où les ERT réalisent des activités solidaires et culturelles pour la communauté ou le voisinage.

Cette situation contraste avec celle observée en Argentine où les ERT ont développé dès le départ des liens organiques avec les assemblées de quartier, les voisins et les mouvements sociaux.

Les relations avec l'État

La majorité des ERT indique ne pas avoir reçu de soutien de la part de l'État au moment de la récupération (58 %) ou pour le maintien de l'entreprise (59 %). Pour les autres, les gouvernements régionaux et les municipalités apparaissent comme les principaux soutiens sous la forme d'accès au crédit et d'appui politique au moment de la récupération (38 %). Parmi celles qui ont reçu un soutien pour leur maintien, les municipalités sont citées (40 %), les gouvernements des États (25 %) ou le gouvernement fédéral (15 %). 45 % affirment ne pas recevoir de soutien de la part des organismes publics liés à l'économie solidaire et 16 % indiquent obtenir des appuis indirects comme le financement de conseils dans le cadre du Programme d'action de récupération des entreprises par les travailleurs en autogestion. 70 % des ERT estiment insatisfaisant le soutien de l'État. Parmi les besoins exprimés : le soutien juridique à la formation de coopératives (37 %), des mesures d'incitation fiscale (33 %) et l'attribution de crédits (23 %) dominent.

L'autoévaluation du processus

Elle exprime la perception des travailleurs sur les transformations et les principales conquêtes résultant du processus de récupération. L'amélioration des relations de travail est la première réponse (52,3 %), notamment en ce qui concerne le respect de l'opinion des travailleurs, la plus forte conscientisation et la responsabilité des associés. Seule une minorité des travailleur·ses évoque le succès financier : 6 % pointent une meilleure commercialisation résultant des améliorations des processus de travail et de la qualité des produits et 16,7 % indiquent des meilleurs gains et une augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs.

Les chercheurs ont observé que les ERT doivent lutter au quotidien pour la viabilité économique de leurs produits sur le marché. Mais certaines réponses valorisent leurs expériences en estimant qu'elles vont au-delà de la survie économique et qu'elles tracent des perspectives d'un travail digne, d'une production engagée selon d'autres principes et valeurs avec l'espoir que leurs constructions soient pérennes pour les associé·es actuel·les, mais également pour la communauté et les générations futures.

Conclusion

Cette recherche révèle que ces initiatives de travailleur·ses ne représentent pas une part significative du PIB brésilien mais qu'elles ne peuvent être ignorées. Elles ont notamment permis de sauver des milliers d'emplois dans le secteur industriel. Elles sont sources d'innovation au niveau de l'organisation du travail et des stratégies de luttes des travailleur·ses. La persistance de ces expériences de récupération représente un phénomène nouveau qui ouvre des perspectives distinctes aux luttes classiques contre le chômage et la réduction des postes de travail.

Malgré une diminution significative des nouvelles expériences à partir de la seconde moitié des années 2000, le fait est que le processus se poursuit y compris en période d'expansion des activités économiques du Brésil, ce qui démontre sa continuité. Cependant les liens distendus avec un mouvement social plus large ne permettent pas de politiser le débat pour impulser des pratiques susceptibles de dépasser la logique capitaliste. La diversité des cas observés montre que le transfert de propriété des moyens de production n'implique pas automatiquement la transformation complète des relations sociales de production.

Les ERT brésiliennes ont comme caractéristiques majeures d'être organisées principalement dans des secteurs industriels urbains et dans les régions les plus industrialisées du pays ; elles sont issues de processus de lutte pour le maintien du travail en période de crise des entreprises antérieures impliquant pour la plupart d'entre elles l'occupation des usines de la part de travailleurs qui étaient précédemment des activités syndicales. Actuellement, la grande majorité d'entre elles est constituée en coopératives composée, pour plus de la moitié, d'une centaine d'associé·es. Bien que ces expériences soient récentes, elles indiquent un changement par rapport à la logique capitaliste d'organisation du travail. Cette enquête cherche à valoriser les expériences existantes – encore peu connues au Brésil – tout en sachant que l'autogestion est un processus de construction permanent.

Les auteur·es rappellent opportunément qu'au-delà des multiples expériences en cours en Argentine, au Venezuela et en Uruguay, qu'avec la succession et l'approfondissement des crises depuis 2001, il existe également des cas en Espagne, Grèce, Indonésie, Canada, Irlande, Serbie, Égypte, Thaïlande, Paraguay, Mexique, Bolivie et aux États-Unis. Et, en France, serions-nous tentés de rajouter...

Pour en savoir plus

Chedid, Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores : Brasil e Argentina*, Florianópolis, Insular, Série Tecnologia Social, vol. 4.

Chedid, Henriques, Flávio et coll. (2013), *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil*, Rio de Janeiro, Multifoco.

Neuville, Richard (2006), « Brésil : Association nationale des travailleurs des entreprises autogérées », février, <http://alterautogestion.blogspot.fr/2009/03/bresil-anteag.html>.

Neuville, Richard (2014), « Éléments saillants du 4^e relevé des entreprises récupérées en Argentine », d'après une note transmise par Andrés Ruggeri « Datos destacados del IV relevamiento de ERT del programa Facultad Abierta », 10 mai, http://alterautogestion.blogspot.fr/2014/05/elements-saillants-du-ive-releve-des_10.html.

Ruggeri, Andrés (coord.) (2009), *Las empresas recuperadas : Autogestion obrera en Argentina y América Latina*, Buenos Aires, Facultad de Filosofía y Letras.

[> [Flaskô, le manifeste](#)].

164. Économiste, il participe à la création du Parti des travailleurs en 1980. Nommé secrétaire d'État à l'économie solidaire en 2003 après l'élection de Lula, puis au ministère du travail et de l'emploi.

165. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

166. [[> Occuper, résister, produire](#)].

167. Créée en 1994 par d'anciens syndicalistes et des travailleurs des premières entreprises récupérées.

168. [[> Flaskô, le manifeste](#)].

169. [[> Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire](#)].

170. [[> Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne](#)].

Flaskô, dix ans d'occupation

Vanessa Moreira Sígolo

Voilà dix ans que l'usine Flaskô au Brésil est occupée par ses travailleurs dans une perspective de revendication de nationalisation sous contrôle ouvrier. Emblématique d'un mouvement vivant autant que diversifié de récupérations d'entreprises par les travailleurs, cette occupation relance le débat sur le rôle émancipateur des coopératives ou de l'État.

Les premières occupations et récupérations d'entreprises par les travailleurs au Brésil remontent aux années 1980, début de la démocratisation du pays après plusieurs années de dictature militaire. C'était aussi une période de grave crise économique qui s'intensifiera dans les années 1990 par l'intégration du pays dans la mondialisation et la mise en œuvre de politiques néolibérales. Face à l'augmentation des faillites d'entreprises et du chômage, occuper et récupérer les usines en faillite dans lesquelles ils travaillaient constituait une forme pratique de résistance utilisée par un nombre important de travailleurs¹⁷¹.

Ce phénomène est apparu dans différentes régions du pays, avec quelques centaines de luttes. Ces expériences ont principalement émergé dans des espaces urbains, avec occupation et récupération d'industries métallurgiques, chimiques et textiles, mais aussi à la campagne, dans le secteur agroalimentaire par exemple. Dans la recherche que nous avons menée dans les années 2011 et 2012, avec la participation de chercheurs de dix universités brésiliennes¹⁷², nous avons identifié 145 entreprises qui ont été récupérées et rendues à la production par l'autogestion ouvrière au cours des dernières décennies au Brésil. Seules 67 de ces récupérations restent actives à ce jour représentant 12 000 travailleurs.

Du fait de ces expériences, un débat politique a émergé relatif à l'autogestion ouvrière et aux processus d'organisation politique des travailleurs des entreprises occupées et récupérées dans le pays. Il a donné lieu à des prises de position parfois approximatives, qui résultent des différentes perspectives théoriques et politiques sur le rôle de l'autogestion des travailleurs dans le mouvement syndical et dans la pensée socialiste et marxiste.

Face à la réticence du mouvement syndical aux premiers cas d'occupation et de récupération s'expliquant par la prévalence d'une vision limitée aux relations de travail entre patron et employé, l'Association nationale des travailleurs d'entreprises de l'autogestion (Anteag) a été créée en 1994, par d'anciens syndicalistes participants à l'Opposition syndicale et aux groupes religieux liés à la théologie de la libération. Cette articulation a formé le corpus politique du mouvement coopératif autogestionnaire et de résistance, qui a permis aux entreprises récupérées de prendre une part active importante à la création du mouvement d'économie solidaire. Plus tard, les coopératives ont trouvé un espace, qui reste cependant marginal, dans la Centrale unique des travailleurs (CUT), avec la création de l'Unisol-Brésil dans les années 2000.

Dans le même temps, une autre orientation s'est construite avec l'émergence du Mouvement des usines occupées, en 2003, qui prône l'étatisation des usines sous le contrôle ouvrier, orientation dans laquelle s'inscrit l'histoire de Flaskô¹⁷³. Au-delà de cette usine, fabriquant des emballages plastiques, située dans l'État de São Paulo, avec ses 70 travailleurs, ce mouvement a soutenu l'occupation d'autres usines comme celles situées dans l'État de Santa Catarina, Interfibra et Cipla, qui ont été évacuées par la force, après cinq ans d'occupation, par la justice en 2007.

L'usine reste occupée et produit depuis plus de dix ans. Contrairement à la plupart des entreprises récupérées par les travailleurs dans le pays, elle ne s'est pas constituée en coopérative, du fait de la revendication politique de l'expropriation et de nationalisation de l'usine par l'État. D'un autre côté, avec la menace permanente de l'intervention judiciaire – comme celle qui a eu lieu en 2007 – les travailleurs et les militants qui soutiennent Flaskô travaillent à maintenir la mobilisation politique et l'action avec la communauté environnante. C'est également un moyen de lutte et de pression sociale que l'on retrouve très fréquemment dans les expériences de récupération d'entreprises en Argentine qui se sont multipliées après la crise de 2001.

En 2012, le mouvement a été en mesure d'articuler la présentation de deux projets préliminaires de loi qui sont actuellement en discussion au Sénat. Le premier porte sur la déclaration d'intérêt social du territoire de la Flaskô et de son village ouvrier. Le second, plus général, porte sur la possibilité d'expropriation et de transfert du contrôle des entreprises en faillite à ses travailleurs. Ces lois et la réalisation d'un cadre juridique

favorable sont essentielles au développement de l'autogestion au Brésil. Les dix ans de Flaskô, ainsi que l'existence de plusieurs entreprises récupérées par les travailleurs au Brésil depuis plus de vingt ans, témoignent de la viabilité de la production sous autogestion ouvrière. Au-delà du fait que des milliers de travailleurs, dans l'urgence de la nécessité, luttent pour le maintien de leur travail, le débat socialiste sur le rôle révolutionnaire des coopératives et de l'État, comme outils d'auto-émancipation du travail, reste plus que jamais d'actualité.

mars 2014

À voir

www.youtube.com/watch?v=M6GbPwOf8qo.

Pour en savoir plus

Chedid Henriques, Flávio (2013), *Empresas Recuperadas por trabalhadores no Brasil*, Rio de Janeiro, Multifoco.

Chedid Henriques, Flávio (2014), « Flaskô », dans *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores-Brasil e Argentina, Serie Tecnologia*, vol. 4, Fioranópolis, Insular.

171. [[> Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation \(La\)](#)].

172. Les résultats de la recherche sont publiés dans Chedid (2013).

173. Selon Flávio Henriques Chedid (2014), Flaskô restait la seule entreprise membre du Mouvement des entreprises occupées en 2012.

Flaskô, le manifeste

Collectif

Adopté le 15 juin 2013 à Sumaré (São Paulo) lors de la rencontre organisée pour le 10^e anniversaire de l'occupation de l'usine, ce manifeste reflète un combat emblématique, mais isolé, qui pose la question de la nationalisation sous contrôle ouvrier, à l'image de celui mené par les travailleurs argentins de l'usine de céramique Zanon. Après une décennie de gestion ouvrière, les Argentins s'étaient résolus à créer une coopérative après avoir obtenu le vote de la loi d'expropriation par le Parlement de la province de Neuquén. Ceux de Flaskô n'ont toujours pas obtenu l'expropriation et poursuivent leur lutte pour le contrôle ouvrier.

Le 12 juin 2003, nous, avons décidé de prendre notre avenir en main et avons décidé de changer le destin que le capitalisme et les patrons nous imposent. Nous avons décidé de récupérer l'usine et de la mettre sous contrôle ouvrier. Pendant dix ans, nous avons lutté en défendant le mot d'ordre d'« usine en faillite, usine occupée » et l'usine occupée aurait dû être nationalisée et mise sous le contrôle des travailleurs.

La force, qui nous a portée, était la même que celle qui, tout au long de notre vie, nous a fait transpirer du lever au coucher du soleil pour vendre notre force de travail et faire tourner les machines du capitalisme pour recevoir un salaire permettant de nous nourrir, de vivre et d'élever nos enfants. Mais plus que cela, la force qui nous a portés se justifiait par la volonté d'en finir avec l'horreur que nous avons vécue à l'image de l'ensemble de notre classe.

Mais, le 12 juin 2003, notre force a également été renforcée par la certitude qu'une période devait s'achever. La période au cours de laquelle tout a été organisé uniquement dans l'intérêt des patrons. Cet espoir fut la victoire de Lula en tant que président, notre courage fut décuplé pour affronter le capital. Nous étions plus de 300 à participer à l'assemblée ce jour-là. Nous constituions une force qui pouvait modifier les rails de l'histoire.

C'est pour cela que nous avons décidé de tout reconstruire. Ainsi, nous avons occupé l'usine et nous nous sommes prononcés pour garantir le droit au travail, notre principale forme de dignité. Il n'existait qu'un seul chemin, celui consistant à renforcer la lutte pour prendre les usines aux patrons, les réorganiser dans l'intérêt de notre classe et plus globalement de l'humanité : la vie et la solidarité entre les travailleurs, une vie sans exploitation. Dès lors, nous avons organisé une nouvelle usine pour travailler. Nous nous sommes unis avec les sans-terre pour lutter pour la réforme agraire et la fin du *latifundio*. Nous avons crié : « Quand la campagne et la ville s'uniront, la bourgeoisie ne pourra pas résister. »

De même, nous nous sommes solidarisés avec les travailleurs exploités en impulsant la lutte pour le logement. Nous avons décidé de commencer à allier la conviction et l'action sur le terrain du patron qui, pendant des décennies, a saigné notre vie. Nous avons récupéré le terrain et nous avons construit la Ville ouvrière où vivent aujourd'hui 564 familles. Nous avons également impulsé le projet de l'Usine de la culture et du sport, en réalisant des centaines d'activités, impliquant l'ensemble de la communauté, des enfants, des jeunes et des adultes, en garantissant l'accès à la culture et aux loisirs¹⁷⁴.

En cela, à chaque étape franchie, nous avons contribué à créer un meilleur cru que celui de nos ennemis : les patrons et leurs représentants dans les gouvernements, y compris au sein du gouvernement Lula. Quand la campagne de soutien au gouvernement vénézuélien s'est développée, la Fédération des industries de São Paulo (FIESP) s'est levée contre nous, en convoquant les entrepreneurs pour qu'ils se mobilisent contre notre lutte. Quand nous avons entrepris le travail d'articulation des usines récupérées en Amérique latine, l'OMC est intervenue et a essayé d'empêcher l'avancée de cette unité en construction.

En 2007, l'État a décidé de nous attaquer. Plus de 150 policiers fédéraux ont pris possession des deux entreprises occupées, Cipla et Interfibra à Santa Catarina, en expulsant les travailleurs pour y imposer un dirigeant réactionnaire chargé de remettre en cause les conquêtes sociales, légales et humaines que cinq années de contrôle ouvrier avaient garanties. Ils ont montré leur inquiétude quand ils ont déclaré expressément lors du procès : « Imaginez que la mode se répande. »

Pourtant, ils n'ont pas hésité à utiliser la tactique de la criminalisation, en développant une campagne de calomnies et en tentant de délégitimer l'ensemble de la classe ouvrière. Évidemment, ils ont utilisé le monopole

des moyens de communication pour parvenir à leurs fins. Le magazine *Veja* a même affirmé que nous étions le « MST des usines ». Très bien, il s'agit pour nous d'une fierté !

Cependant, nous, les travailleurs les plus courageux de Flaskô, avons décidé de résister. Et avec la force et la solidarité que nous avons reçues dans l'ensemble du Brésil et du monde entier fédérant la plupart des centrales syndicales et plusieurs partis politiques dans un large spectre, dans le but de constituer un front unique, nous avons agi à chaque étape dans une dynamique de lutte des classes. Si d'un côté, nous ne pouvions jamais être sûr du temps nous résisterions, en raison de l'instabilité quotidienne, nous avons acquis la certitude que nous gagnerions.

Aujourd'hui, dix ans se sont écoulés. Deux gouvernements de Lula sont passés. Et la moindre avancée vers le socialisme que nous pouvions espérer avec ce gouvernement s'est envolée. Le premier gouvernement Lula a refusé d'apporter une solution, malgré les diverses propositions qui lui ont été présentées, de la revendication de la nationalisation sous contrôle ouvrier à la proposition que le Banque national de développement économique et social (BNDES) a présenté. Lula disait que la ligne n'était pas « dans le menu ». Mais nous avons constaté que le menu des travailleurs différait sensiblement de celui des grands capitalistes, puisque la même étude du BNDES a été utilisée pour le gouvernement pour Aracruz Celulose, JBS FriBoi, le Groupe Votorantim, etc. Le deuxième gouvernement a décidé d'attaquer notre mouvement en le criminalisant et en poussant la lutte des usines occupées à l'asphyxie.

L'actuel gouvernement de Dilma [Rousseff] empêche l'adoption des projets de lois que nous avons présentés au Sénat. Comme nous l'avons déjà fait savoir, deux projets se distinguent : l'expropriation de l'usine transformée en propriété sociale contrôlée par les travailleurs et l'autre projet stipule que chaque usine abandonnée puisse être expropriée et transmise aux travailleurs pour une gestion démocratique¹⁷⁵.

C'est la raison pour laquelle, depuis dix ans, nous sommes passés à l'offensive à plusieurs reprises. Nous avons renforcé la pression sur le gouvernement Dilma et sur le Sénat fédéral, pour qu'ils approuvent immédiatement la déclaration d'intérêt social d'expropriation de Flaskô. Il s'agirait d'une décision politique permettant d'accorder un outil efficace pour la lutte ouvrière.

Et, nous avons la certitude que nous pouvons gagner parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'une usine résistant au capitalisme mais d'une usine

occupée résistant pour la défense des bases historiques de la classe ouvrière vers le socialisme. C'est ce que l'on peut observer lors de cette rencontre aujourd'hui, qui est une grande démonstration d'unité de classe, avec la présence de plusieurs délégations internationales, de diverses organisations populaires (de la campagne et de la ville), des dizaines de syndicats et des délégations d'étudiants.

La nouvelle conjoncture de crise du capitalisme, de montée des luttes de masse, de ré-articulation des mouvements sociaux dans le monde entier, qui touche également le Brésil, contraindra la bourgeoisie à réprimer, à criminaliser et les contradictions seront alors de plus en plus fortes et permettront d'entrevoir la construction d'une autre société qui ne serait plus fondée sur l'exploitation de la force de travail.

Nous savons pertinemment que le socialisme ne peut exister dans un seul pays et encore moins dans une seule usine occupée. Pour cela, comme nous l'avons démontré au cours de ces dix ans, seule l'unité de classe, au-delà des frontières nationales, permettra une sortie réelle pour la lutte de la classe ouvrière vers la transformation de cette société¹⁷⁶.

Ainsi, la lutte continuera et nous avons besoin de toute la solidarité de classe, qui s'est exprimée avec Flaskô jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi, nous avons convoqué tous ceux qui sont engagés dans la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière et pour unifier nos luttes et nos batailles dans la prochaine période. Nous lançons immédiatement l'invitation pour la Caravane à Brasilia le 23 octobre 2013, pour la convocation d'une audience publique où nous discuterons des projets de loi renvoyés et des perspectives pour les usines occupées et la garantie des conquêtes sociales de la classe ouvrière¹⁷⁷. [...]

15 juin 2013

Pour en savoir plus

www.fabricasocupadas.org.br.

www.fabricasocupadas.org.br/site/index.php/manifesto.

174. [[> Pratiques culturelles et autogestion](#)].

175. [[> Nationalisation ou contrôle ouvrier ?](#)].

176. [[> Crise et réponses en France](#)].

177. [[> Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave](#)].

Occupation urbaine et coopérative solidaire

Richard Neuville

À quelques centaines de mètres du palais Piratini (siège du gouvernement de l'État du Rio Grande do Sul) et de l'Assemblée législative régionale et, non loin du centre historique, un immeuble imposant, situé sur une des avenues principales de Porto Alegre, attire l'attention. Sur la façade fraîchement repeinte, les inscriptions « *Assentamento urbano Utopia e luta* » et « *Coopsul* » surplombant les fresques murales du rez-de-chaussée dissipent tout malentendu quant à l'interprétation, il s'agit bien d'un immeuble occupé et autogéré. Les nombreux va-et-vient attestent d'une activité bien perceptible du lieu.

Nous franchissons le pas de la porte pour en savoir plus sur le fonctionnement de ce lieu autogéré. Nous sommes accueillis par Paula qui s'affaire à la boulangerie et lui expliquons l'objet de notre visite. Quelques minutes plus tard, nous rencontrons Eduardo Solari, Uruguayen et cheville-ouvrière du collectif. Il nous entraîne dans le local qui sert de salle de spectacle et de réunion pour les différentes assemblées et nous relate l'histoire de l'occupation et le fonctionnement du lieu.

Tout débute en 2005, à l'occasion du Forum social mondial (FSM), quand plusieurs mouvements sociaux (dont NoVox) décident d'occuper l'immeuble désaffecté, il s'agit en fait d'une ancienne annexe d'hôpital. Au cours de la même période, en parallèle des occupations de terre, près de 300 logements seront successivement occupés dans tout le Brésil, mais celui-ci est le seul à avoir pu se maintenir. Eduardo nous précise que la récupération s'est effectuée dans un contexte favorable et a bénéficié à l'époque de la bienveillance du ministre de la ville et ancien gouverneur de l'État, Olivio Dutra. Pour Eduardo, « c'est une victoire qui représente un symbole d'autonomie et d'autodétermination populaire ».

Dans les années qui suivront, l'immeuble sera totalement rénové par des membres du collectif et des résident·es du quartier. Sur sept étages, les grandes salles qui occupaient tout l'espace des différents niveaux sont aménagées en studios et salles d'activités. L'ascenseur est remis en service. Les cages d'escalier sont ornées de fresques. Au rez-de-chaussée,

outre la boulangerie et l'accueil-vente, on trouve une bibliothèque, une salle informatique et une salle de spectacle.

La terrasse sur le toit permet de produire diverses plantes médicinales et une serre a été installée et permet d'assurer la production de salades, de légumes, de fruits, d'herbes et d'épices pour 150 familles du quartier. Il s'agit de la première expérience en terrasse urbaine à une telle échelle au Brésil. Aujourd'hui, plus d'une centaine de personnes occupe et loge en permanence dans l'immeuble

Le lieu est géré par une coopérative « mixte et solidaire », intitulée « Occupation urbaine Utopie et lutte » (Coopsul), qui regroupe les résident·es de l'immeuble, des travailleur·ses et des familles du quartier disposant de bas revenus. La coopérative est parfaitement intégrée dans le quartier et a développé un partenariat avec différentes structures associatives (Amis de la Terre), universitaires (Université fédérale du Rio Grande do Sul), syndicales (Syndicat des métallurgistes).

Un projet global, intitulé « Création d'alternatives et de gestion soutenable » a été lancé par Coopsul dans le but de réaliser des actions d'inclusion sociale en faveur des personnes à faibles revenus, dans un « souci de solidarité de classe » et par le moyen d'alternatives afin de générer des revenus et des possibilités d'emploi. Celui-ci est parrainé dans le cadre du programme Petrobras « Développement et citoyenneté ». Il s'agit de proposer une alternative réelle permettant de garantir la dignité et les droits basiques des résident·es du quartier à travers différentes activités organisées dans les ateliers de production, tout en générant des ressources et en dispensant des cours de formation professionnelle :

- le jardin hydroponique produit des légumes et des fruits biologiques. Cette innovation technologique permet d'accroître la production tout en échappant à l'agrobusiness et au système de distribution de plus en plus concentré ;
- la boulangerie produit les « pains de la liberté et de l'autogestion » de différentes variétés et saveurs, ainsi que des gâteaux et des tartes salées biologiques. Elle fonctionne en lien avec d'autres entreprises solidaires ;
- l'atelier textile dispose d'une ligne complète de machines permettant aux résidents du quartier de recevoir une formation en coupe, en couture et en finition, de modéliser des vêtements pour produire des sacs, des chemises, des bandanas ;
- la blanchisserie communautaire permet de limiter et de mutualiser l'utilisation de l'eau et des produits chimiques, de produire son propre

savon liquide, de recycler et d'échanger des vêtements ;

- l'atelier sérigraphie développe ses propres marques et gravures et produit des affiches, des banderoles et des autocollants. Il est utilisé par différents groupes et est devenu un espace de référence culturel et artistique.

Au cœur du projet figure également la formation citoyenne. Celle-ci porte notamment sur les bonnes pratiques en matière de santé, la sécurité et la prévention des travailleurs, la viabilité économique des produits développés, l'autonomie des travailleurs, la formation à l'entrepreneuriat et à l'économie solidaire mais également sur l'éducation environnementale, les pratiques de coopération et de solidarité, le développement de la participation citoyenne, le genre¹⁷⁸ et l'égalité raciale, etc. Au sein de cette occupation urbaine, les conditions existent donc pour produire sa propre nourriture, confectionner ses vêtements, se divertir, s'éduquer et retrouver sa dignité. Cette autosuffisance prévient l'exclusion économique et garantit le maintien des personnes en centre-ville.

Le collectif propose une programmation et des ateliers artistiques. Il publie un journal, *Utopia e luta*, qui relate aussi bien les activités de Coopsul que les luttes sociales locales ou les enjeux environnementaux. Le journal est également engagé dans les luttes sociales, environnementales et solidaires. Il initie ou est partie prenante de nombreuses mobilisations aux niveaux local et national et développe des liens avec d'autres collectifs au Brésil et en Amérique latine.

Pour Eduardo, cette occupation urbaine constitue à la fois « un rêve d'utopie et un mouvement de lutte¹⁷⁹, qui à partir de l'occupation, permettent de préserver la flamme de l'autogestion dans la durée pour les communautés impliquées dans ce projet ».

mars 2012

Pour en savoir plus

<http://utopia-e-luta.blogspot.com/>.

<http://coopsul.blogspot.com>.

178. [[> Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)].

179. [[> Utopie contre pragmatisme](#)].

Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul

Richard Neuville

Quelle que soit l'appréciation que l'on peut porter sur les politiques menées par le Parti des travailleurs (PT) au pouvoir au niveau de l'État fédéral, dans certains États et quelques municipalités, il faut lui reconnaître une préoccupation constante quant à l'innovation et la mise en œuvre de mécanismes de participation populaire. Près de vingt-cinq années après la mise en œuvre du budget participatif dans la ville de Porto Alegre, l'État du Rio Grande do Sul s'illustre une nouvelle fois en expérimentant tout un système de participation citoyenne pour définir les priorités en termes d'investissements et pour exercer un contrôle des politiques publiques. Alors que de nombreux pays sont confrontés à des mouvements citoyens contestant les dérives de la démocratie dite « représentative », que l'abstention ne cesse de croître, certains gouvernements – à commencer par le nôtre – pourraient s'inspirer de cet exemple pour renouer avec leurs « mandants ».

Entre 1998 et 2002, l'État du Rio Grande do Sul, géré par le PT et Olívio Dutra, avait instauré le budget participatif⁸⁰. Il s'agissait de démontrer que l'expérience de Porto Alegre (1989-2004) pouvait être transposable à l'échelle d'un état de 10 millions d'habitants et que les populations des 497 communes pouvaient élaborer et décider du budget et des programmes d'investissement de l'État. De plus, ce dernier disposant de compétences plus larges qu'une municipalité, il s'agissait d'expérimenter à une échelle plus significative : le transport et la circulation (revêtement de routes, construction de ponts), l'habitat (logement rural, coopératisme, logement social, régularisation foncière), l'environnement, la sécurité publique, l'éducation (réseau d'écoles publiques, création d'une université), la santé (mise en place de programmes régionaux et municipaux de santé publique), l'agriculture (réforme agraire, agriculture familiale, programmes de lutttes contre la pauvreté en milieu rural), gestion

d'entreprises (création d'entreprises, appui aux micros, petites et moyennes entreprises), l'économie populaire et solidaire (appui aux systèmes de production locaux¹⁸¹), l'énergie (programme d'éclairage à la campagne, développement de la production et distribution de l'énergie électrique), inclusion sociale (revenu minimal et réseau de citoyenneté).

La transposition du budget participatif du niveau municipal à l'État se réalisait sensiblement sur le même principe et la même architecture : 23 secteurs géographiques, des forums thématiques et une pyramide à trois niveaux avec : à la base des assemblées plénières municipales ; au niveau intermédiaire, des assemblées de secteurs ; au sommet, un Conseil du budget participatif au niveau de l'État. On retrouvait les trois paramètres (démocratique-majoritaire, justice sociale et technique) ainsi que les trois critères de répartition budgétaire (priorités des habitants, carences et populations), le cycle organisé toute l'année (Gret et Sintomer, 2002 : 62). L'État instaure également un autre mode de relation avec les municipalités qui sont amenées à collaborer à la mise en œuvre des politiques publiques de la région. Pour Ubiratan de Souza :

Les relations politiques traditionnelles et clientélistes commencèrent à céder le pas à tous les niveaux par une nouvelle forme de gestion publique qui établit un contrôle social et de lutte contre les inégalités régionales en instaurant un pacte fédéraliste entre l'État et les municipalités (De Souza, 2003).

Mais la mise en œuvre du budget participatif entre 1999 et 2002 allait se heurter à une opposition plus virulente au Parlement régional où le PT était minoritaire. En 2000, un recours juridique d'un député fédéral de l'opposition empêchait la poursuite du processus en interdisant l'attribution de crédits pour le fonctionnement de la structure participative. La durée du processus (qui ne fut pas reconduit après la victoire de l'opposition fin 2002) ne permettait pas de tirer un bilan exhaustif de cette expérience à cet échelon, même si la participation avait été importante : la fréquentation avait oscillé entre 188 000 personnes en 1999 et 333 000 personnes en 2002 ; le nombre d'assemblées publiques sur quatre années s'élevait à 2 824 et le nombre de délégué·es élus à 57 193.

Le retour du PT et la mise en œuvre de mécanismes de participation

En octobre 2010 (huit ans après la fin du mandat d'Olivio Dutra), le candidat du PT, Tarso Genro¹⁸², est élu gouverneur de l'État. Il entend

mettre la « participation populaire et citoyenne » au cœur de son mandat. En février 2011, peu après son investiture, il déclare :

Notre gouvernement sera marqué par une relation permanente et respectueuse avec le Parlement, mais également par une relation intense avec la société civile et la participation citoyenne, de respect avec les communautés organisées, les mouvements sociaux, les entités de classe, les divers conseils thématiques et régionaux et avec tous ceux qui sont disposés à construire et perfectionner les - mécanismes de contrôle public sur l'État (Estado RGdS, 2012 : 5)¹⁸³.

Le 15 juin 2011, lors de l'installation du conseil de participation populaire, il précise :

Les démocraties en crise nous démontrent que si nous nous bornons à exercer la représentation politique sans un dialogue constant avec la société – qui permette à travers des mécanismes de transparence et de participation que les communautés puissent interférer sur la conduite des gouvernants – les États seront de plus en plus autoritaires et les gouvernements de plus en plus délégitimés. Telle est la question clé que le concept de système de participation populaire, qui combine la démocratie représentative avec la participation directe des citoyens, non seulement dans les mécanismes de gestion, mais aussi dans les structures de décision (Estado RGdS, 2012 : 6)¹⁸⁴.

Dès le début de l'année 2011, la participation populaire et citoyenne est devenue opérationnelle. L'architecture du système se décline en quatre formes de participation et contrôle : décisions budgétaires (plan pluriannuel et budget participatif avec consultation populaire) ; contrôle social (Conseil de développement économique et social) ; dialogue social (assemblées thématiques, programmes de lutte contre les inégalités sociales) ; participation numérique (programme de développement informatique pour accroître la participation aux consultations).

L'ensemble est coordonné par un comité de gestion paritaire (représentant·es du gouvernement et de la société civile) au niveau de l'État.

Entre mars et mai, le plan pluriannuel PPA (2012-2015) a été défini, de manière participative, au cours de neuf séminaires régionaux, qui ont réuni 6 000 représentant·es et 350 institutions, puis il a été soumis à l'Assemblée législative.

Entre mai et juillet, le budget participatif a été élaboré au cours des trois premières étapes (audiences publiques régionales, assemblées municipales et microrégionales et forums régionaux), 60 000 personnes y ont pris part. Puis, le 10 août 2011, le processus a été validé lors de la consultation sur les priorités du budget 2012, celle-ci a vu une participation de 1 134 000 personnes, soit 14 % de l'électorat (Estado RGdS, 2012 : 13).

En 2012, les domaines prioritaires ont été définis pour le budget 2013 après trois mois de discussions intenses entre le gouvernement, le Conseil régional de développement, les mouvements sociaux et la société civile. Le 4 juillet, 1 028 000 citoyen·nes, soit 12 % de l'électorat, se sont prononcé sur 500 propositions d'investissements prioritaires, concernant les 28 régions de l'État. Pour la première fois, à titre expérimental, il était possible de voter par Internet ou par téléphones portables, option choisie par près de 20 % des participant·es.

Les priorités ayant recueilli le plus de suffrages sont l'éducation, la santé et la sécurité publique, suivies par le développement, le tourisme rural, le sport et les loisirs, et enfin le développement économique. Dans plus de 20 régions, les ressources de l'environnement et l'eau, l'assainissement et le développement urbain, le développement social et de lutte contre la pauvreté apparaissent également comme des préoccupations.

Pour le gouverneur Tarso Genro, le processus de participation doit fournir tous les instruments pour l'expression de la citoyenneté et notamment numériques :

Aucun citoyen ne devrait être empêché de parler avec le gouvernement de l'État, lorsqu'il le souhaite. Par conséquent, nous devons pour ce faire lui fournir tous les moyens possible (Estado RGdS, 2012 : 6).

À l'issue de la consultation du mois de juillet, le processus se poursuit au sein du Forum de l'État. Celui-ci est composé de délégué·es des 28 régions, qui ont pour tâche de discuter avec les secrétaires d'État des meilleurs moyens d'appliquer les programmes et de valider le budget avant sa présentation devant le Parlement en septembre.

Malgré les limites d'une démocratie participative impulsée par l'État où les risques de récupération politique ne sont pas exempts, le système de participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul a au moins le grand mérite de tenter d'apporter une réponse à la profonde crise de la « représentation ». Cette crise, que l'on peut observer de Madrid à

Santiago, en passant par Dakar, Montréal, Moscou et Mexico, mais également en France où l'abstention massive s'exprime avec une grande acuité à chaque élection. Il n'est plus possible de gouverner aujourd'hui comme au siècle dernier. Sur l'ensemble de la planète, les pouvoirs constitués doivent développer des formes de participation et penser des articulations entre la démocratie représentative et la démocratie directe permettant une prise en compte des aspirations des populations. Ce dont certains dirigeants du PT, à l'image de Tarso Genro, semblent avoir pris la mesure quand celui-ci estime qu'à défaut de mécanismes de participation et de contrôle citoyen, les États deviendront de plus en plus autoritaires et délégitimés, et seront donc de plus en plus contestés (Farina, 2012).

Pour João Motta et Vinícius Wu¹⁸⁵, le système de participation proposé par le gouvernement gaúcho doit encore se développer :

Cela passe notamment par un contrôle social accru de l'action de l'État et une participation citoyenne plus importante. [...] Il est également indispensable de contribuer à un renouveau démocratique à l'échelle mondiale. Il s'agit là d'une tâche particulièrement complexe et qui nécessite une grande dose d'utopie mais il importe d'œuvrer dans cette direction (Motta et Wu, 2011).

La participation populaire et citoyenne – valeur intrinsèque de tout projet démocratique – contient en germe un potentiel émancipateur qu'il convient de voir émerger, pourvu que les conditions soient créées.

31 juillet 2012

PS : Tarso Genro a été battu en 2014 par José Ivo Sartori, membre du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), allié du PT dans la coalition gouvernementale fédérale.

Pour en savoir plus

De Souza, Ubiratan (2003), « Orçamento participativo – experiência do governo do estado do Rio Grande do Sul », Porto Alegre.

Estado do Rio Grande do Sul (2012), *Sistema Estadual de Participação Popular e Cidadã*, Porto Alegre.

Genro, Tarso et Ubiratan de Souza (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville : L'expérience de Porto Alegre*, Paris, Léopold Mayer.

Gret, Marion et Yves Sintomer (2002), *Porto Alegre : L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte.

Motta João et Vinícius Wu, (2011), « Uma nova utopia democrática », *Zero Hora*, 30 septembre.

180. [[> Budget participatif](#)].

181. [[> Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)].

182. Tarso Genro, dirigeant du PT, a été maire de Porto Alegre à deux reprises (1993-1996) et (2001-2002), après avoir été adjoint de Olivio Dutra (1989-1992). Il a été élu gouverneur de l'État du Rio Grande do Sul en octobre 2010.

183. [[> Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme](#)].

184. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

185. João Motta et Vinícius Wu étaient respectivement secrétaire d'État à la planification et à la participation citoyenne et chef de cabinet du gouverneur de l'État du Rio Grande do Sul lors de la mandature (2010-2014).

Chili (Unité populaire, 1970-1973)

Poder popular

Franck Gaudichaud

Si le Chili de septembre 1973 reste dans nos mémoires comme une meurtrissure, il ne faut pas oublier la formidable expérience d'auto-organisation entre 1970 et 1973. Héritière d'une longue tradition de lutte et poussée par la radicalisation populaire, une partie du mouvement ouvrier chilien va donner naissance à un mouvement unique par son ampleur en Amérique latine.

Au fil de ses recherches, l'historien Jean-Louis Robert a pu décrire l'existence contemporaine d'un « temps long de l'autogestion », qui s'étend sur deux siècles dans l'Europe industrielle (Robert, 2004 : 321-332). L'Amérique latine a elle aussi été parsemée, au fil de luttes sociales souvent explosives, par de multiples « éclairs autogestionnaires », mais avec des identités collectives, des cultures militantes, des répertoires d'action et une « géographie sociale » spécifiques à ce continent et à ses formations sociales (Iturraspe, 1986). Les tentatives d'auto-organisation révolutionnaire ont été particulièrement présentes durant les années 1960-1970, époque où le fond de l'air était rouge à la suite de la révolution cubaine et alors que l'Argentin Che Guevara appelait à multiplier « un, deux, trois Vietnam » contre la « bête impérialiste ». Plus qu'un « âge de l'autogestion » (Rosanvallon) comme en Europe¹⁸⁶, c'est au sein de cette trajectoire historique, que l'on peut situer le concept du « pouvoir populaire » latino-américain qui parcourt le continent¹⁸⁷.

Ce que nous nommerons ici « pouvoirs populaires constituants » renvoie ainsi à la revendication du contrôle ouvrier, tout en s'élargissant à d'autres territoires sociaux et imaginaires politiques que ceux de l'usine : occupations de terres et autoconstruction urbaines, cogestion et coopératives, expériences communautaires dans les quartiers populaires, etc. On pourrait parler du surgissement de formes autogestionnaires et d'auto-organisations provenant du « pauvretrariat » des villes et des campagnes et que l'on retrouve au cours de cette longue décennie dans les essais de cogestion au Pérou¹⁸⁸, lors du *cordobazo* en Argentine (1969), de l'assemblée populaire en Bolivie (1971)... Une époque qui connaît son

apogée au Chili et se conclut – brutalement – le 11 septembre 1973 (Gaudichaud, 2013).

Mille jours qui ébranlèrent le monde

Plus de trente ans après le coup d'État conduit par le général Augusto Pinochet, le Chili reste un « pays symbole », trimbalant derrière lui sa cohorte d'images mythiques, parfois entrées dans le grand livre des mémoires par la porte du réductionnisme historique. L'histoire des « pouvoirs populaires » et de l'auto-organisation durant le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973) continue pourtant d'être assez méconnue. Parce qu'elle est restée en marge des objectifs de participation gouvernementale voulus par les grands partis de gauche, mais surtout parce qu'elle est aujourd'hui occultée par une transition démocratique néolibérale, cette expérience collective a souvent été laissée de côté par les innombrables ouvrages qui se sont attachés à restituer les événements tumultueux des mille jours de l'Unité populaire (Dissidences 2004).

Pour comprendre la dynamique de la lutte sociale de cette période, il faut revenir rapidement sur cette alliance qui gagne les élections présidentielles en septembre 1970, provoquant le début d'une grande fête populaire et collective. L'Unité populaire est une coalition de gauche dirigée par Salvador Allende, très charismatique médecin franc-maçon et parlementaire socialiste de longue date (Moulian 1999). Ce dernier tente de coordonner des partis politiques allant du Parti communiste (poids lourd de l'alliance) au petit Parti radical, en passant par le Parti socialiste (PS, parti marxiste hétéroclite en pleine croissance) et bientôt des secteurs démocrates-chrétiens (comme le MAPU et, plus tard, la Gauche chrétienne). La stratégie de l'Unité populaire, notamment par son projet d'alliance avec la « bourgeoisie nationale progressiste », s'inscrit dans la continuité des fronts populaires de la fin des années trente, mais sous hégémonie de deux grands partis majoritairement ouvriers : le Parti communiste (PC) et le PS. Ce programme est caractérisé par des réformes sociales audacieuses et anti-impérialistes, dans un pays qui souffre d'un mal-développement inégal articulé autour de l'enclave minière (première réserve de cuivre mondiale).

La volonté de l'Unité populaire est de sortir des ornières des gouvernements précédents (dont le populisme démocrate-chrétien), avec comme objectif de mettre en place une importante démocratisation politique, sociale et économique, comprenant la nationalisation des mines

de cuivre (« le salaire du Chili ») aux mains du capital étasunien, une réforme agraire, la nationalisation de 90 grands monopoles industriels et bancaires, ainsi qu'un train de réformes sociales (les « Quarante mesures »), dont une conséquente augmentation des salaires ouvriers¹⁸⁹. Pour Salvador Allende, il s'agit de prouver au monde que la « voie chilienne au socialisme » est possible, sans avoir à suivre le chemin bureaucratique soviétique ou la lutte armée cubaine et, ainsi, respecter les institutions en place, issues de la Constitution libérale de 1925. Ce projet est largement influencé par le réformisme modéré du PC chilien qui y réaffirme la tactique de la « voie pacifique », inspirée du 20^e congrès du Parti communiste d'union soviétique et la possibilité d'une transition par étapes au socialisme. De fait, les intellectuels de l'Unité populaire expliquent la « flexibilité institutionnelle » de l'État « de compromis » chilien, qui garantirait selon eux le fonctionnement de la démocratie mais cette fois au profit des classes populaires et du socialisme, tout comme la « constitutionnalité des Forces armées » et leur respect – supposé indéfectible – du suffrage universel.

Les premières applications de ce programme sont possibles grâce à une formidable mobilisation sociale et aux immenses espoirs que signifie cette victoire électorale, aussi inespérée que longtemps attendue. Soulignons que cette période est celle d'une dynamique intense de démocratisation-participation-politisation de la société chilienne, qui ébranle toutes les structures de domination de ce petit pays du tiers-monde.

Dès ses origines, l'Unité populaire s'est trouvée néanmoins imprégnée d'une tension majeure : elle était le produit d'une campagne populaire très large, et appelait de ses vœux la création d'un nouveau « pouvoir populaire » ; mais tout en désirant que celui-ci ne remette pas en cause directement les institutions chiliennes, son armée ou sa transition par étapes. Ce pari est d'autant plus ardu que la gauche parlementaire ne contrôle que le gouvernement et est minoritaire au Congrès (les autres institutions étant largement dominées par l'opposition), ce qui va l'obliger à d'interminables négociations avec la démocratie-chrétienne (DC)¹⁹⁰. Parallèlement, le gouvernement tente la mise en place d'un original système de cogestion et participation des travailleurs au sein des entreprises nationalisées, dite « aire de propriété sociale ». Celle-ci est envisagée par le biais d'une collaboration étroite avec la puissante Centrale unique des travailleurs (CUT). C'est dans cet esprit que Salvador Allende déclarait le 1^{er} mai 1971 : « Fortifier le pouvoir populaire et le consolider,

revient à rendre plus puissants les syndicats, en les rendant conscients qu'ils constituent un des piliers fondamentaux du gouvernement. » Outre son caractère démocratique (finalement « contrôlé¹⁹¹ »), cette participation est aussi pensée comme un instrument de productivité des entreprises et de « bataille de la production ». Mais le projet de nationalisation ne s'adresse initialement qu'à une partie limitée de l'économie, essentiellement le secteur moderne et monopolistique : seulement 10 % des travailleurs industriels (55 800 personnes) et moins de 1 % des entreprises chiliennes sont concernés¹⁹²... Il laisse ainsi sans perspective, la très grande majorité des salariés de la petite et moyenne industrie, considérée comme « non stratégique », mais également des pans entiers de l'industrie textile, du bâtiment et de l'alimentaire. D'autre part, la CUT connaît une intégration progressive à la direction des entreprises nationalisées, puis au gouvernement, ce qui n'est pas sans générer des tensions¹⁹³. Début novembre 1972, est mis sur pied un exécutif civilo-militaire destiné à éviter une guerre civile qui couve : on y retrouve, au coude à coude, trois chefs des forces armées avec Rolando Calderon (PS et secrétaire général de la CUT) au ministère de l'agriculture et Luis Figueroa (PC et président de la CUT) au ministère du travail. À cette date, le gouvernement se retrouve de plus en plus dans une position difficile, englué dans un jeu institutionnel qui lui est clairement hostile et face à une polarisation sociale toujours plus profonde comme à des négociations au Congrès bloquées par l'opposition.

Pouvoir populaire constituant et cordons industriels

Héritière d'une longue tradition de lutte et poussée par la radicalisation populaire, une partie du mouvement ouvrier va donner naissance à un mouvement d'auto-organisation, unique par son ampleur en Amérique latine. Au cours des affrontements d'octobre 1972 et des grandes mobilisations de 1973, les revendications économiques s'articulent avec les demandes politiques des ouvriers les plus radicaux : cette connexion se traduit notamment par la formation des cordons industriels (Silva et Santa Lucia 1975 : 675-847). Lorsque durant l'« octobre rouge » de 1972, grand patronat, commerçants, professions libérales profitent de la grève des camionneurs (financée à coup de milliers de dollars par la CIA) pour tenter de paralyser l'économie du pays, une fraction de la classe ouvrière industrielle occupe massivement les usines et certains travailleurs parviennent à les remettre en route partiellement, sous leur contrôle. Même

chose dans le champ de la distribution où une partie de la jeunesse militante appuie les salariés pour ravitailler quartiers populaires et marchés¹⁹⁴. Les cordons industriels sont formés sur la base d'une coordination territoriale horizontale de plusieurs dizaines d'usines, indépendamment de leur branche économique ou de leur appartenance, ou non, au secteur privé. Après avoir été essentiellement dirigés « par en haut » dans l'urgence d'octobre, par des leaders syndicaux et des militants du PS ou du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR)¹⁹⁵, des assemblées de travailleurs sont mises en place dans les usines les plus combatives. Le but affiché était que ces assemblées élisent deux ou trois délégués, révocables à tout moment, qui eux-mêmes voteraient les décisions au sein de l'assemblée des délégués du cordon¹⁹⁶. Pourtant rapidement, les salariés du cordon buttent contre les limites de la stratégie de la gauche gouvernementale. Ces formes d'organisations alternatives font néanmoins un pas supplémentaire dans le sens d'une unification de leur lutte, en créant en juillet 1973, la coordination des cordons industriels de la province de Santiago¹⁹⁷. Pendant la crise d'octobre 1972, à la suite du soulèvement militaire du colonel Souper en juin 1973, puis après la nouvelle grève patronale de juillet de la même année, ces formes de dualisation de pouvoir, « venues d'en bas », vont connaître une notable extension à travers tout le pays. Le terme de « pouvoir populaire » revendiqué par toute une partie de la gauche s'incarne alors comme une réalité transitoire :

La démocratie de « tout le peuple » menace les formes représentatives et délégatoires de faire la politique. La dynamique de socialisation des luttes se diffuse au long de tout le territoire et revient multipliée à l'intérieur des entreprises. La « participation populaire » commence à se transformer en « pouvoir populaire » (Cruz Salas, 1999 : 411-412).

À Santiago, ce sont les cordons Cerrillos et Vicuña Mackenna qui joueront le rôle le plus important, aux côtés des cordons O'Higgins, San Joaquín, Santa Rosa, Recoleta, Mapocho-Cordillera, Santiago Centro et Panamericana-Norte. Dans la capitale, les cordons concentrent quelques dizaines de milliers de travailleurs, mais on les trouve du Nord au Sud également : à Arica, à Concepción ou encore Talcahuano et Punta Arenas. Cette forme originale du développement du contrôle ouvrier est aussi facilitée par la dynamique parallèle du mouvement *pobladores*, qui depuis la fin des années soixante, s'organise par lui-même dans les zones de la

périphérie urbaine (les *poblaciones*). Pourtant, les commandos communaux qui devaient selon la gauche révolutionnaire regrouper ouvriers, étudiants, *pobladores* ne parviennent pas à se développer faute d'une conjonction stable entre ces différents acteurs sociaux. Un âpre débat existe même entre militants pour savoir si la *priorité* devait être accordée aux cordons ouvriers (volonté du PS) ou directement aux commandos (volonté du MIR). Il apparaît que cette discussion était surtout le reflet de l'implantation de chaque parti. En effet, les cordons industriels étaient dominés par des socialistes tels que Hernan Ortega (cordon Cerrillos) ou le syndicaliste Armando Cruces (cordon Vicuna Mackenna), alors que le MIR est avant tout enraciné dans les secteurs du semi-prolétariat urbain. Ces militants du MIR sont parvenus néanmoins à gérer de manière remarquable des quartiers entiers, tels celui de la Nueva La Habana, véritable village autogéré, à l'intérieur de Santiago.

Au-delà de sa diversité et de ses contradictions, ce pouvoir populaire constituant urbain peut être défini comme un « pouvoir en mouvement », au sens où l'entend le politologue Sidney Tarrow (1994). Il est indéniable que ces initiatives ne furent pas « spontanées », mais bien le fruit d'une accumulation d'expériences militantes, de luttes et aussi de faits quotidiens, de la construction d'une identité collective au sein de l'espace urbain mobilisé : ce que l'historien Edward P. Thompson nomme une « expérience de classe » (Thompson 1968). Cette grande vague d'auto-organisation, alimentée par les militants de la gauche de l'Unité populaire (secteurs radicaux du PS, gauche chrétienne) et par le MIR, signifie fondamentalement la crise des organismes de médiation et direction historiques du mouvement ouvrier¹⁹⁸. Les accusant de parallélisme, la CUT tout comme le PC, tenteront activement de freiner leur constitution, rejetant toute « création d'un pouvoir alternatif au gouvernement ». Ce à quoi le MIR, dirigé par Miguel Enriquez, répondait par la volonté de voir naître un véritable double pouvoir, en refusant de « maintenir la subordination des masses à la démocratie bourgeoise » et à la stratégie d'Allende. Quant au PS, à la recherche d'une synthèse impossible, il reconnaissait « le développement d'un pouvoir populaire alternatif aux institutions bourgeoises, mais pas au gouvernement »...

La distance entre Allende et le *Poder popular* s'est accentuée à mesure que la politique économique de la gauche s'est essoufflée, pour sombrer - finalement dans la paralysie, le marché noir et l'hyperinflation. Dès janvier 1973, les cordons industriels s'opposent vertement au projet du

ministre communiste Orlando Millas, qui appelait à rendre les usines « non stratégiques », afin de ne pas alourdir la charge du gouvernement civilo-militaire et de pouvoir reprendre les négociations parlementaires avec une DC toujours plus à droite. En mars, le gouvernement peut rasseoir sa légitimité de « gouvernement du peuple » avec l'obtention de plus de 43 % des suffrages aux élections législatives. Mais, durant toute l'année 1973, l'armée, loin d'être une force neutre, commence son travail de répression. Profitant d'une loi votée en 1972 sur le « contrôle des armes », les militaires interviennent dans les bastions ouvriers, confisquent le peu d'armes qu'ils y trouvent et surtout évaluent les résistances. Après la crise de juin, et alors que les médias (presque tous aux mains de l'opposition, à commencer par *El Mercurio*) crient à la dictature du prolétariat, la CUT réitère ses appels à rendre une partie des usines occupées. Le 9 août, est formé un nouveau cabinet civilo-militaire, dit de « sécurité nationale », où l'on trouve trois généraux et le commandant en chef de la police. Armando Cruces du cordon Vicuña Mackenna déclare : « Les militaires au gouvernement, de même qu'en octobre, représentent une garantie pour les patrons et non pour la classe ouvrière. » En vain, car un mois plus tard le coup d'État est dirigé par un certain général Pinochet, nommé récemment à la tête de l'état-major, suite à la démission du général légaliste Carlos Prats...

En guise de premier bilan, il est inévitable de souligner que, malgré l'ampleur du phénomène de dualisation des pouvoirs, les formes de pouvoir populaire constituant n'en ont pas moins eu un caractère embryonnaire et temporaire. Leurs actions se sont effectuées essentiellement de manière défensive et mal planifiée. Leur coordination reste une simple superstructure dirigée par certains syndicalistes et non une organisation de masse issue d'assemblées de travailleurs organisés. Les cordons industriels ne parviennent pas à s'unifier politiquement, ni même à s'appuyer sur un projet alternatif au modèle proposé par le gouvernement et pour la défense duquel ils se sont battus. Le MIR, sorti de la clandestinité depuis à peine quatre ans, reste impuissant à faire changer ce modèle, oscillant entre sur-volontarisme, critiques acerbes à l'Unité populaire et tentation de s'allier avec son aile gauche. Malgré le succès indéniable de la diffusion de leurs idées, les miristes maintiendront, de plus, la composition verticaliste et fermée de leurs « groupes politico-militaires » et « fronts de masses ». L'hégémonie communiste et démocrate-chrétienne au sein du mouvement ouvrier et de la CUT reste

incontestée. Dans ces conditions, ce pouvoir populaire constituant n'eut ni le temps, ni la force, de se préparer à affronter le coup d'État (qui bénéficiait de l'appui direct des États-Unis). L'Unité populaire n'a pas su s'appuyer sur cette « révolution par en bas » qui surgissait de tous côtés, et si bien décrite par l'étude monographique de l'historien Peter Winn sur la grande usine textile Yarur (Winn 1986)¹⁹⁹. Ces militants réclamaient tout d'abord l'extension des nationalisations à leur usine, mais aussi le contrôle ouvrier, l'organisation de comités de défense, la fermeture du Congrès et une Assemblée constituante, le nettoyage de l'armée des officiers réactionnaires, la nationalisation sous contrôle populaire de la distribution afin d'empêcher le marché noir... Le 4 septembre 1973, Santiago est inondée par une marée humaine de plus de 800 000 personnes (la capitale compte alors seulement 3 millions d'habitants), qui réclament la « *mano dura* » contre la réaction. Quelques jours plus tard, ce sont seulement quelques dizaines de militants aguerris qui affrontent tanks et avions de chasse dans la Moneda (le palais présidentiel) en flammes, tandis que les soldats envahissent cordons industriels et quartiers populaires.

De quelques enseignements de la « bataille du Chili »

Nous vous prévenons, camarade, avec tout le respect et la confiance que nous vous portons encore, que si vous ne réalisez pas le programme de l'Unité populaire, si vous n'avez pas confiance dans les masses, vous perdrez l'unique appui réel que vous possédez comme personne et comme gouvernant, et vous serez responsable de porter le pays, non à la guerre civile, qui est déjà en plein développement, mais à un massacre froid, planifié, de la classe ouvrière la plus consciente et la plus organisée d'Amérique latine.

C'est en ces termes que la coordination provinciale des cordons industriels de Santiago s'adressait, le 5 septembre 1973, au « camarade-président » Allende. La bataille du Chili, admirablement documentée par Patricio Guzman (1975-1979), était l'épicentre de la lutte des classes en Amérique latine : ni les élites locales, ni l'impérialisme n'entendaient laisser intact ce nouveau maillon faible. Le mouvement populaire se trouve alors complètement désarmé (tant politiquement que militairement). Le coup d'État installe une dictature de dix-sept ans, synonyme de répression féroce et de transformation du pays en laboratoire du capitalisme néolibéral.

L'écrasement de la « voie chilienne » a eu un impact dont l'onde de choc n'a pas fini de se répercuter au sein des gauches mondiales. On sait par exemple que dans le sillage du « septembre chilien », l'eurocommunisme a cru voir la confirmation que la démocratie libérale constituait désormais un horizon indépassable²⁰⁰. Très récemment, d'anciens dirigeants communistes chiliens, aujourd'hui devenus fervents défenseurs du social-libéralisme de la présidente Michèle Bachelet, se livraient à un long exercice de contrition, dans un livre titré *Après la révolution* (Ottone et Muñoz Riveros, 2008). Ils y expliquent pourquoi ils se seraient « trompés » en s'engageant dans une perspective anticapitaliste et tentent de « tirer des leçons de l'échec de l'utopie socialiste » à l'heure où l'Amérique latine est agitée par des vents nouveaux et où l'on discute de « socialisme du 21^e siècle ». Il est effectivement nécessaire de tirer des leçons de cette expérience, afin de les mettre en débat au regard des processus actuels, mais non pour renier les combats menés par tout un peuple mobilisé ou tenter de justifier les reniements d'aujourd'hui par les douleurs du passé !

Aujourd'hui encore, comme l'écrivait Maurice Najman en 1974, « le Chili est proche », au sens où il nous parle des défis à surmonter pour toute politique d'émancipation pour le 21^e siècle (Najman, 1974). De tels moments de rupture historique sont toujours marqués par une impressionnante discordance des temps sociaux et politiques : entre l'autonomie relative du champ de mobilisations collectives et les tentatives de canalisation par les partis ou l'État ; entre la logique de la lutte des classes et la volonté du gouvernement de suivre malgré tout le temps institutionnel. Le « constitutionnalisme entêté » de l'Unité populaire, sa vision étapiste de la transformation sociale et une confiance démesurée dans les forces armées expliquent qu'Allende ait dû jouer ce rôle de funambule, arbitre d'un conflit aiguisé par la praxis des luttes collectives et la polarisation politique. Une logique que Carlos Altamirano, secrétaire national du PS chilien, avait nommée la « dialectique de la défaite » et qui a été considérablement accélérée par la présence d'un exécutif paralysé, sans majorité parlementaire²⁰¹. Néanmoins, la geste chilienne tend également à démontrer qu'un gouvernement issu de grandes mobilisations peut servir d'appui à un mouvement d'émancipation et le favoriser réellement s'il décide d'appuyer ces « éclairs autogestionnaires » qui traversent la société, tout en essayant de neutraliser l'action répressive de l'État. Ainsi que l'avait déjà remarqué Marx dans ses études sur la Commune de Paris, il serait illusoire de proclamer la transition au

socialisme en la combinant avec la défense inconditionnelle de l'État. Tout processus de transition, donc de rupture de l'hégémonie bourgeoise, doit chercher à favoriser systématiquement la « révolution par en bas » et les formes pouvoirs populaires constituants afin de créer de nouvelles structures de participation et contrôle démocratique, à tous les niveaux. Pour faire un parallèle, on peut dire que les récents processus constituants en Bolivie, Équateur et Venezuela, s'ils ont permis une formidable avancée en termes de droits démocratiques dans ces pays, n'ont pas pour l'instant transformé radicalement l'État et les multiples structures de domination. L'enjeu dans ces pays est de maintenir une dynamique soutenue de transformation sociale et démocratique, au risque de s'enliser dans un hypothétique *néodéveloppementisme* ou « capitalisme ando-amazonien », tel qu'il est appelé de ses vœux par le vice-président bolivien Garcia Linera ou par la « bourgeoisie bolivarienne » vénézuélienne. La question de la relation entre « peuple mobilisé », nouvelles formes d'auto-organisation locale, État bureaucratique, capitalisme rentier et construction d'une démocratie alternative est d'ailleurs posée avec acuité dans le Venezuela bolivarien (Compagnon et coll., 2009)²⁰².

Les instants historiques de dualisation des pouvoirs, où le vieux ne cesse de peser et le neuf peine à voir le jour, sont aussi ceux de tous les dangers. Bien que de durée variable, ils ne sont pas éternels et même souvent éphémères. Historiquement, les classes dominantes ne se sont jamais laissées déposséder sans défendre leurs intérêts : le rôle de l'armée et de l'impérialisme comme garant de l'ordre établi, la nécessité d'affronter la difficile question de la violence ou encore du travail politique envers les soldats ont été confirmés au Chili. Le coup d'État d'avril 2002 à Caracas contre le président Hugo Chávez ou celui de juin 2009 au Honduras rappellent que ce spectre n'a pas disparu en Amérique latine. Sous Allende, ainsi que l'a montré le politologue Juan Carlos Gómez, la véritable « frontière de la démocratie » était pour les élites celle de la propriété des principaux moyens de production. En prétendant les socialiser progressivement et partiellement, sans rupture institutionnelle, la gauche pensait pouvoir éviter l'affrontement violent. Pourtant, « le conflit autour des aires de la propriété sociale n'a jamais été résolu démocratiquement, mais il fut résolu définitivement : le droit de propriété est redevenu inviolable, garanti non pas au travers de formes constitutionnelles, mais par les forces armées » (Gómez, 2004). Aujourd'hui, en Amérique latine, aucun gouvernement progressiste ou

nationaliste radical n'a osé franchir ce Rubicon. D'ailleurs, aucun d'entre eux n'a même pu imposer, comme avait su le faire Allende (dans un autre contexte international), d'importantes nationalisations sans indemnisations (expropriations) au nez et à la barbe des États-Unis...

Une fois de tels constats effectués, les défis du socialisme du 21^e siècle ne s'arrêtent pourtant pas là, au contraire ils ne font que commencer ! Résumer l'échec de l'expérience chilienne à l'absence de destruction de l'État oligarchique serait parfaitement absurde. Car passer de la constitution de pouvoirs constituants embryonnaires à la construction d'une autre société, autogestionnaire et planifiée démocratiquement, suppose réussir (à la différence des régimes bureaucratiques du 20^e siècle) le pari immense de l'appropriation publique et sociale pleine et entière, impossible dans un cadre strictement national. Cela représente aussi la création d'une contre-hégémonie culturelle, le respect de l'autonomie des mouvements sociaux ou encore le droit à l'autodétermination des peuples indigènes. Cela signifie une réflexion critique sur la question du « sujet révolutionnaire » et le rôle des organisations politiques dans un processus d'émancipation ; sur ce qu'ont pu signifier (en Amérique latine comme ailleurs) le substitutionnisme des partis, le sectarisme ou le verticalisme politique. Bref, d'interroger les chemins d'une démocratie et d'un bien commun qui iraient jusqu'au bout...

Depuis une décennie, le continent de José Martí, Carlos Mariategui, Luis Recabarren et « Che » Guevara est de nouveau en pleine ébullition sociale (Gaudichaud, 2008). C'est certainement au sein des mobilisations actuelles et des luttes en cours que pourra naître l'énergie créatrice capable de faire renaître certains des « trésors perdus » autogestionnaires (pour paraphraser Hannah Arendt) de l'expérience chilienne.

avril 2010

Source

Version adaptée et actualisée de « Retour sur les leçons chiliennes », *ContreTemps*, n° 10, Paris, Textuel, 2004.

Pour en savoir plus

Collectif, « Autour du mouvement révolutionnaire chilien », *Dissidences*, n° 14-15, janvier 2004, www.dissidences.net.

Compagnon, Olivier, Julien Rebotier, Sandrine Revet (coord.) (2009), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez : La démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.

Cruz-Salas, Luis (1999), « Estado, partidos y movimiento obrero », dans Luis Vitale (dir.), *Para recuperar la memoria histórica. Frei, Allende, Pinochet*, Santiago du Chili, ChileAmerica/CESOC.

Espinoza, Juan G. et Andrew S. Zimbalist (1978), *Economic Democracy* :

- Workers' Participation in Chilean Industry 1970-1973*, London, Academic Press.
- Gaudichaud, Franck (2003), « L'Unité populaire par ceux qui l'ont faite », *Le Monde diplomatique*, Paris, septembre.
- Gaudichaud, Franck (2004), *Poder popular y cordones industriales : Testimonios sobre la dinámica del movimiento popular urbano durante el gobierno de Salvador Allende*, Santiago du Chili, LOM.
- Gaudichaud, Franck (dir.), (2008), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.
- Gaudichaud, Franck (2013), *Chili 1970-1973 : Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gómez, Juan Carlos (2004), *La frontera de la democracia. El derecho de propiedad en Chile. 1925-1973*, Santiago du Chili, LOM.
- Guzmán, Patricio (1975-1979), *La Batalla de Chile*, Chile/Cuba/Venezuela, vidéo, Paris, Montparnasse.
- Iturraspe Francisco (1986), *Participación, cogestión y autogestión en América Latina*, Caracas, Nueva Sociedad.
- Moulian, Tomás (1999), *Conversación interrumpida con Allende*, Santiago, ARCIS-LOM.
- Najman, Maurice (1974), *Le Chili est proche : Révolution et contre-révolution dans le Chili de l'Unité populaire*, Paris, François Maspero.
- Ottone, Ernesto et Sergio Muñoz Riveros (2008), *Après la révolution : Rêver en gardant les pieds sur terre*, Nantes, L'Atalante, 2008.
- Robert, Jean-Louis (2003), « Changer l'entreprise, changer le travail » dans Frank Georgi (dir.), *L'autogestion. La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Sarget, Marie-Noëlle (1996), *Histoire du Chili de la conquête à nos jours*, Paris, L'Harmattan.
- Silva, Angelica et Patricia Santa Lucia (1975), « Les cordons industriels : une expression de pouvoir populaire au Chili », *Les Temps modernes*, janvier.
- Tarrow, Sidney (1994), *Power in Movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Thompson, Edward P. (1968), *The Making of the English Working Class*, Londres, Penguin.
- Winn, Peter (1986), *Weavers of Revolution, the YARUR Workers and Chile's Road to Socialism*, New York/London, Oxford University Press.

186. [[> Demain est déjà commencé](#)].

187. [[> Contrôle ouvrier sur la production](#)].

188. [[> Travailleurs prennent les choses en main \(Les\)](#)].

189. Voir les nombreux documents d'archives et textes d'analyse sur www.archivochile.com.

190. Salvador Allende a pu accéder à la présidence avec seulement 36,3 % des voix, en partie grâce à la division de l'opposition entre le centre démocrate-chrétien et la droite (Rénovation nationale) : on retrouve ici la répartition, dite des « trois tiers », qui marque le système politique chilien jusqu'à 1973 (voir Sarget, 1996).

191. Selon les accords conclus entre la CUT et le gouvernement, l'État reste majoritaire dans le conseil d'administration et les salariés ouvriers minoritaires, alors que le pouvoir d'orientation accordé à l'assemblée des travailleurs se trouve artificiellement séparé de celui d'exécution laissé à la hiérarchie de l'entreprise (voir Espinoza et Zimbalist, 1978).

192. 91 entreprises inscrites dans son programme, dont 74 industrielles, alors que plus de 200 étaient prévues initialement.

193. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

194. [[> Initiatives solidaires de commerce équitable](#)].

195. MIR : Mouvement de la Gauche révolutionnaire (créé en 1964). Ce parti, après avoir écarté la plupart des vieux leaders ouvriers qui le fondèrent, s'oriente, à partir de 1967, vers le modèle de la « guerre populaire prolongée ». Il s'agit d'un appui très critique et extraparlémentaire à l'Unité populaire, souvent combattu comme « gauchiste » ou « contre-révolutionnaire » par le PC chilien.

196. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

197. Pour une histoire orale de ce processus, voir Gaudichaud (2003, 2004).

198. [[> Nantes : récit des débuts d'une gestion directe](#)].

199. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

200. Nous faisons allusion ici au « compromis historique » proclamé par le secrétaire général du Parti communiste italien, en 1973, qui à la lumière des événements chiliens proclamait la « nécessité d'une révolution de la grande majorité de la population », ce qui signifiait selon lui une majorité électorale de « 51 % des voix » et « la coopération des forces populaires d'inspiration communiste et socialiste avec les forces populaires d'inspiration chrétienne ».

201. D'où les projets de Salvador Allende de convoquer un référendum pour appeler à une Assemblée constituante, projet frustré par le coup d'État.

202. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

Projet de loi sur le système national d'autogestion

Article 1. Un système national d'autogestion est créé ; il sera constitué par les entreprises indiquées par cette loi dont l'objet sera d'accentuer le processus de contrôle de l'économie par les travailleurs et de participation au développement national. Le système intégrera l'aire sociale de l'économie [...].

Article 2. Pourront être des entreprises d'autogestion du travail : 1) celles dont le patrimoine était supérieur à 14 000 000 d'escudos au 31 décembre 1969, lorsque celles-ci ne se situent pas dans les activités que la Constitution ou la loi réservent à l'État [...] ; 2) celles qui seront créées ou acquises par la Corporation de développement de la production (Corfo) ; 3) celles que la loi transfère de l'aire privée ou mixte à l'aire sociale [...] ; 4) celles qui avaient été déclarées en faillite, celles dont la cessation est due à la responsabilité du patron ou celles dont la paralysie, fermeture, ou liquidation, provoquent la mise à pied de groupes importants de travailleurs [...] ; 5) celles qui, actuellement et à l'avenir, seront administrées intégralement par leurs travailleurs, quelle qu'en soit la forme juridique. Si ceux-ci le décident majoritairement et si leur intégration au système est approuvée par la Corfo au travers de ses comités de secteurs. [...] ; 6) Les coopératives [...].

Article 3. Les entreprises d'autogestion du travail dépendront du comité de secteur correspondant. Dans cet organisme, les entreprises d'autogestion auront deux représentants élus par vote direct, proportionnel, unipersonnel et secret, des travailleurs de ces entreprises. Les représentants proviendront des membres des conseils d'administration de ces entreprises.

Article 4. À cet effet, les comités de secteur de la Corfo, auront le pouvoir d'acquérir et de vendre les biens, valeurs, d'émettre et de placer des valeurs sur le marché, d'accorder des prêts aux entreprises en monnaie nationale ou l'équivalent en monnaie étrangère, auront le pouvoir également de négocier et d'obtenir des crédits à l'extérieur en accord avec les dispositions légales en vigueur, et en général pour négocier des opérations commerciales d'exportation et d'importation. Ils pourront également recevoir des apports de capitaux de l'État, des corporations ou des assemblées

régionales de développement des municipalités, des particuliers, et en général de toute personne. Ceux qui apportent les capitaux n'auront pas le droit d'intervenir dans la direction ou l'administration [...].

Article 6. Les comités de secteurs [...] pourront créer un système national de fonds destinés à effectuer des investissements dans les entreprises autogérées et assureront le bon fonctionnement de ce système.

Article 7. Annuellement, les comités de secteur [...] en coordination avec l'Office de planification nationale et la Direction de l'industrie et du commerce du ministère de l'économie [...] fixeront les bases annuelles de la politique de production possibles, par secteur et branche industrielle ainsi que la politique des prix correspondante. Cette information servira comme critère de base pour fixer l'excédent et le remboursement obligatoire des entreprises et pour évaluer les possibilités de réalisation des nouveaux projets des entreprises.

Sur les entreprises d'autogestion

Article 8. On nommera entreprise d'autogestion toute unité de production de caractère industriel, minier et de services dont la direction et l'administration seront exercées intégralement par les travailleurs [...]. Seules les personnes physiques pourront faire partie de ces entreprises. Dans ces entreprises, il y aura une différence entre la gestion et la propriété du capital. En effet, le capital des entreprises sera constitué par la Corfo, et la gestion reviendra au collectif de travail de chaque entreprise d'autogestion²⁰³.

Article 9. Les entreprises d'autogestion pourront recevoir directement des apports de capitaux de tierces personnes, mais ces apports ne donneront aucun droit dans l'administration. Ces apports de capitaux feront partie du patrimoine de la Corfo [...]. Les apports de capitaux faits par une des personnes à une entreprise d'autogestion auront le caractère des titres dont le délai est indéfini et se réajusteront semestriellement en accord avec un taux qui sera établi par le conseil général de la Corfo après accord préalable du directeur de la Banque centrale. [...]

Article 12. Feront partie de ces entreprises d'autogestion tous ceux qui y travaillent, à n'importe quel moment du processus de travail et dans n'importe lequel des postes de production ou d'activité habituelle ou nouvelle de l'unité avec un contrat permanent ou temporaire. Dans le cas des techniciens ou professionnels engagés pour accomplir les tâches spécifiques, le règlement détermine leur participation à l'entreprise.

Article 13. La Corfo au travers de ses comités de secteur déterminera la politique de rémunération des entreprises qui intégreront le système, en relation avec l'effort productif et en accord avec la politique générale du fonctionnement. La Corfo tendra à ce qu'existe la plus grande homogénéité entre les recettes des différentes entreprises d'une même catégorie et la répartition la plus équitable des recettes dans chacune d'entre elles. La Corfo aura également le pouvoir de fixer les conditions minima d'engagement des travailleurs temporaires [...].

Article 14. La direction, l'administration et le fonctionnement des entreprises d'autogestion incomberont à l'assemblée des travailleurs et au conseil d'administration [...]²⁰⁴.

Article 15. L'assemblée des travailleurs est la plus grande autorité de l'entreprise et sera constituée par tous les travailleurs qui ont la qualité de permanents, en accord avec les dispositions des articles 12 et 13 de cette loi, et les décisions que l'Assemblée adoptera [...].

Article 18. Les fonctions de l'assemblée des travailleurs seront les suivantes : a) discuter et approuver les plans et la politique de l'entreprise en accord avec les directives établies par la Corfo [...]; b) élire et renouveler les membres du conseil par des élections générales, démocratiques, à bulletin secret ; c) créer les comités nécessaires et établir les modalités d'élection de leurs membres ; [...]

Article 19. Le conseil d'administration sera composé de cinq travailleurs élus par l'assemblée [...] et aura à sa charge l'administration supérieure de l'entreprise, en exécution des directives adoptées en Assemblée. Ses membres sont élus pour deux ans : ils seront renouvelés en partie, et ne pourront être réélus qu'une seule fois. [...]

Article 21. La charge de conseiller n'entraînera pas de rémunérations ou bénéfices supplémentaires pour celui qui la remplira, ni l'abandon du travail normal qu'il effectue dans l'entreprise, sauf cas mentionnés dans le règlement et les statuts internes²⁰⁵.

Article 22. Le conseil d'administration désignera le gérant, qui sera responsable d'effectuer les tâches dont le chargera le conseil, et aura la charge du système de production. Il pourra participer avec droit de vote, aux sessions du conseil d'administration et à l'assemblée des travailleurs. Le gérant sera exclusivement responsable devant le conseil d'administration et sera renouvelé par celui-ci, après ratification de l'assemblée. Dans tous les cas, l'assemblée des travailleurs pourra demander au conseil d'administration le changement de gérant. [...]

Attributions de la Corfo et des comités de secteurs

Article 23. [...] a) créer de nouvelles entreprises autogérées et approuver l'incorporation au système d'une entreprise existante ; b) émettre des titres de l'autogestion, qui seront réajustés selon l'indice des prix à la consommation et produiront un intérêt ; c) prendre en charge l'administration des entreprises dans les cas suivants : lorsque pendant trois exercices consécutifs six mois chacun, les entreprises enregistrent du déficit dans leur bilan ; [...] lorsque le déficit serait tel qu'il compromettra l'avenir de l'entreprise et le capital investi. [...] ; dans le cas de conflit ou de paralysie du travail, sera appliquée la législation en vigueur avec cette particularité que le commissaire nommé par le ministère du travail et de la prévoyance sociale devra l'être sous proposition de la Corfo. En dehors de ce cas, l'entreprise sera administrée par la Corfo, laquelle devra décider dans un délai maximum de deux ans sa normalisation, réorganisation ou dissolution. Incombent exclusivement aux comités de secteur de la Corfo les prérogatives d'administration propres au fonctionnement quotidien de l'entreprise ; d) fixer annuellement les remboursements obligatoires que chaque entreprise devra faire [...] à la Corfo ; e) inspecter et évaluer techniquement les entreprises d'autogestion, contrôler leur capital et en général leur fonctionnement normal [...] ; f) fixer la politique des rémunérations [...] ; g) approuver annuellement les plans de production de chaque entreprise, ainsi que ses programmes financiers ; [...] j)

coordonner les entreprises avec les organismes publics et privés, nationaux et étrangers. [...]

Des coopératives de travailleurs

Article 36. Seront définies comme coopératives de travailleurs : les coopératives de travail ; [...] de travail et transport et de travail et services qui seront composées par les travailleurs de ces branches d'activités. Il ne peut exister par conséquent de sociétaires non travailleurs, ni de travailleurs non sociétaires, sauf le cas de ceux qui auront un caractère transitoire²⁰⁶ [...].

Article 37. Ces coopératives pourront faire partie du système national d'entreprises autogérées sans autre condition que de l'avoir sollicité et d'être approuvées par le conseil général de la Corfo. [...]

Sur les transferts des entreprises actuelles au système national d'autogestion

Article 40. Le conseil général de la Corfo pourra décider à la majorité des deux tiers de ses membres l'expropriation de tout ou partie des entreprises, de leurs actions ou biens [...].

Article 41. Les propriétaires touchés par l'expropriation auront pour seul droit une indemnité. [...]

1972

Pour en savoir plus

Raptis, Michel (1973), *Quel socialisme au Chili ? Étatisme ou autogestion*, Paris, Anthropos.

²⁰³. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].

²⁰⁴. [[> Charte d'Alger](#)].

²⁰⁵. [[> Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

²⁰⁶. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

Mexique

Autonomie et construction d'alternatives

Richard Neuville

« Aujourd'hui, nous affirmons avec joie que nous sommes les peuples de Oaxaca car nous avons retrouvé la mémoire de nos origines indigènes, la communauté comme mode de coexistence sociale, harmonieuse, respectueuse et horizontale entre les femmes et les hommes d'une même société, car nous avons retrouvé l'autonomie comme mode d'existence et de relation plus juste entre les peuples qui se partagent le territoire. [...] Aujourd'hui, avec la pluie vivifiante de la révolution sociale, nos racines indigènes se régénèrent en nous, dans les villes et les campagnes, dans les champs, dans les usines, dans les entreprises et dans les écoles de Oaxaca » (*Vocal*, 2009).

Après le mouvement exceptionnel qui a déclenché la « Commune » de 2006 et malgré la féroce répression de novembre-décembre, les peuples de Oaxaca n'ont pas été anéantis. Ils restent debout. La mobilisation populaire s'est poursuivie et même renforcée en recourant à d'autres formes de résistance au modèle de domination capitaliste et répressif. Les tentatives d'instrumentalisation de l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO) ont échoué au profit d'un renforcement horizontal de l'organisation et de l'expérimentation sociale à travers des espaces autonomes et alternatifs dans les communautés indigènes de l'État et les quartiers populaires de Oaxaca.

Les 11 et 12 février 2007, l'APPO a tenu son premier congrès afin de définir de nouvelles modalités d'actions pour poursuivre la lutte et renforcer le mouvement social au sein de l'État. L'APPO a été confrontée à une tentative de coup de force émanant de certaines de ses composantes : le Front populaire révolutionnaire (FPR), le Front large de lutte populaire (FALP), Nueva Izquierda (Nouvelle gauche) et la Coordination des femmes de Oaxaca (COMO), contrôlés par des organisations politiques communistes, marxistes-léninistes ou proches du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), qui ont œuvré pour que l'APPO participe et présente ses propres candidat·es aux élections locales d'août et d'octobre 2007. Selon Angel Luna Cosme, qui est membre de l'APPO et de *Vocal* et

investi dans la Casota (Maison autonome, solidaire et autogérée) implantée dans un quartier populaire de la ville de Oaxaca, « ces organisations avaient même créé des mouvements fantoches pour obtenir la majorité et défendaient le principe de décisions par vote et non au consensus. Mais elles ne sont pas parvenues à leurs fins et ont échoué dans leur tentative » (Cosme, 2010). Le congrès de l'APPO a décidé qu'en tant que mouvement social, l'Assemblée ne participerait pas au processus électoral et a adopté une décision conforme à ses principes, dans la mesure où elle ne se conçoit pas comme un parti politique. Il a donc été convenu que les formations politiques, qui le souhaiteraient, pourraient participer aux élections en tant que telles, mais qu'aucun·e candidat·e ne pourrait utiliser le nom ou se réclamer de la relation de son organisation avec l'APPO au cours de sa campagne et, que les délégué·es qui participeraient au processus électoral devraient démissionner à partir du moment où leur candidature est acceptée par un parti politique. L'APPO s'est strictement limitée à appeler à un vote de sanction contre les candidats du gouverneur, Ulises Ruiz et ses alliés. Cette tentative d'instrumentalisation s'est notamment heurtée à la position des représentant·es des communautés indigènes et des organisations sociales qui refusent de participer aux élections et souhaitent rester indépendantes des structures de pouvoir. En juillet 2006, seulement 7 % de la population de l'État avaient participé à l'élection présidentielle. Les communautés indigènes, qui représentent 80 % de la population et peuplent 420 communes sur 570 l'avaient boycottée.

À l'issue de ce congrès, les organisations de base ont créé un espace ouvert et autonome, *Vocal* (Voix oaxaquéniennes construisant l'autonomie et la liberté) en mars 2007 pour renforcer l'assemblée, la prise de décision collective et le mouvement social. Cet espace s'est fixé comme objectif de construire une autre société à la base et indépendamment des partis politiques et a adopté un manifeste :

Nous, qui intégrons actuellement cet espace, sommes des individus autonomes, des collectifs libertaires, des lieux autogérés [...], des collectifs zapatistes, des membres des barricades et de l'APPO et des adhérents de l'Autre campagne. Toutes et tous engagé·es dans l'actuel mouvement social de Oaxaca. Cet espace se conçoit comme un moyen de fédérer les initiatives autonomes des peuples de Oaxaca mobilisés ; nous participons activement au mouvement social, appartenant ou non à des organisations structurées telles que l'APPO et nous nous préoccupons de maintenir notre mouvement

social en respectant ses principes d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis des partis politiques ; en revendiquant la souveraineté de l'assemblée comme moyen le plus juste et le plus harmonieux de nous comprendre ; de nous organiser de façon autonome et de nous autogouverner, au sein de laquelle les accords ne se fondent ni sur la prédominance de la majorité sur la minorité, ni sur aucune autre façon d'imposer son point de vue comme celle communément exercée par le pouvoir d'en haut, mais bien dans une relation de respect mutuel entre toutes les composantes du peuple.

Dans cet espace, nous luttons pour la construction, le renforcement et l'alliance des autonomies, nous considérons en effet l'autonomie des peuples, des groupes, des collectifs, des individus, des organisations comme une alternative réelle d'opposition à l'actuel système de gouvernement autoritaire. L'autonomie, comme processus de construction d'autres réalités, montre qu'il y a une autre manière de changer les choses à partir du moment où les peuples décident de leurs propres modes de vie, et non à partir des institutions de pouvoir, qui se contentent de réformer les espaces oppressifs et répressifs. [...] Pour cette raison, l'activité de Vocal ne se limite pas aux périodes électorales, avec elles et sans elles, l'autonomie avance dans l'organisation et la proposition d'une autre société possible.

Au stade actuel du mouvement, avec l'imminence des élections que l'on nous a présentées comme une possibilité d'obtenir la victoire, nous croyons qu'il est nécessaire que toutes les femmes, les hommes, les peuples et régions de notre État qui ont rejoint et participé à ce grand mouvement pour l'indépendance et l'autonomie vis-à-vis des partis politiques viennent avec nous, qui partageons cette idée, pour affirmer que cette situation est circonstancielle et que nous devons sortir de ce processus électoral plus forts, plus mûrs pour affronter les assauts des gouvernements qui servent les intérêts des maîtres de l'argent. [...] Nous observons qu'à l'intérieur comme à l'extérieur de l'APPO, le peuple mobilisé partage l'idée de préserver l'indépendance et l'autonomie de notre mouvement à l'égard des partis politiques. L'histoire de notre pays a démontré que tous les partis politiques dans différentes circonstances ont réprimé et agi contre les intérêts légitimes du peuple²⁰⁷. [...]

Les peuples de Oaxaca connaissent l'importance de la mobilisation et de l'organisation pour obtenir la victoire. Pour cela, nous pensons qu'il est nécessaire de continuer la mobilisation dans tout l'État, au-delà des différentes manières d'appréhender la société, la résistance dans sa pluralité et ses caractéristiques, *Vocal* est un appel pour stimuler cette lutte. [...] Il revient donc au peuple mobilisé d'établir le dialogue avec l'APPO, les collectifs et les personnes qui, comme nous, de manière indépendante participent à cette lutte. [...]

Nous voulons la justice, la dignité, ne pas avoir peur d'exprimer nos idées, ne pas connaître la discrimination pour notre couleur, notre pensée, notre langue, nos goûts, nous voulons des aliments sains obtenus par notre travail. Nous ne voulons plus que les riches nous volent, nous voulons utiliser notre énergie créative pour le bien commun, nous voulons la liberté pour nos prisonniers et prisonnières. Nous voulons être libres de choisir notre mode de vie et qu'ils ne nous imposent plus leurs mensonges, leur violence et leur façon de gouverner. [...] Nous cherchons à unir par des liens fraternels nos expériences de lutte jusqu'au dernier recoin de notre État, nous cherchons à partager nos idées et à échanger avec les hommes et les femmes de Oaxaca [...] avec tous ceux qui luttent pour un monde meilleur²⁰⁸.

Depuis sa création, *Vocal* travaille en collaboration avec les communautés indiennes et les populations des quartiers populaires de la ville en multipliant les échanges et en tissant des liens entre elles. Face à la logique du système capitaliste qui exploite et dévaste les territoires et expulse les communautés, *Vocal* accompagne les résistances et les luttes des peuples en défense de leur terre et de leur territoire. L'espace organise également des mobilisations contre l'implantation des multinationales qui veulent exploiter les ressources de l'État (biodiversité, énergie, minerais, etc.) et expulser les paysans de leurs terres. Pour Angel Luna Cosme :

On défend la terre et le territoire, par exemple contre les mégas projets éoliens des multinationales, telles qu'Endesa, Iberdrola, EDF, etc. programmés dans le cadre du plan Puebla Panamá. L'objectif est également de faire connaître les projets et les cas de répression. La raison d'être de *Vocal* est de résister contre tous ces projets, contre l'implantation d'une base militaire à Merida et de rechercher des alternatives aux institutions de l'État.

Dans des lieux alternatifs, *Vocal* accompagne également les processus autonomes de résistance des communautés, comme dans la région de l'Isthme, à Bibaani, le collectif *Guiee Triqui* dans le Centre communautaire pour l'autonomie et dans les quartiers populaires de la ville de Oaxaca. Il met en pratique des formes alternatives de vie en commun plus harmonieuse et construit de nouvelles relations sociales basées sur la coopération et la solidarité. Ces espaces impliquent des valeurs de soutien mutuel, de réciprocité, de complémentarité, d'équilibre et d'unité dans la diversité. Ce sont des espaces d'autonomie pratique dans lesquels, de manière autogérée, on produit, on échange et on apprend de manière collective.

Depuis octobre 2008, *Vocal* collabore avec d'autres en impulsant l'activité de la Casota. Angel Luna Cosme, un des jeunes impliqués dans son fonctionnement, décrit son activité :

Il s'agit d'un espace culturel, de rencontre, de réflexion, d'action, implanté dans un quartier populaire de la ville de Oaxaca. On y trouve une cantine populaire, un dortoir pour héberger des personnes solidaires d'autres régions du Mexique et du monde, une bibliothèque alternative, des ateliers de sérigraphie, de peinture, de gravure, d'impression, de recyclage des ordinateurs, une radio, un cabinet de consultations médicales, une boutique communautaire, etc. On y organise également des salons du livre, des concerts, des expositions, des formations, des débats, etc.

La boutique Lorenzo Sampablo Cervantès, du nom d'un membre de l'APPO assassiné en août 2006 par la police, commercialise l'artisanat produit par des prisonniers politiques pour leur venir en aide matérielle, ainsi que des fruits et légumes des communautés²⁰⁹. Il s'agit d'une vente directe à bas prix pour contourner les circuits de distribution traditionnels. La Casota contribue au développement de coopératives et de l'artisanat. Plusieurs coopératives de consommateurs des quartiers sont nées, elles achètent directement aux communautés indigènes et aux petits producteurs. La Casota contribue au développement de l'agriculture biologique urbaine en organisant des échanges de semences afin de permettre que les résidents des quartiers populaires de Oaxaca puissent produire quelques fruits et légumes²¹⁰. Un réseau pour la défense de la souveraineté alimentaire et un centre de documentation sur les technologies alternatives ont également été créés. La Casota développe des relations de solidarité avec d'autres régions du monde. En décembre 2008,

la police a investi ses locaux, mais devant la mobilisation massive des habitants du quartier, elle a dû se retirer.

Il existe quatre lieux alternatifs équivalents dans la ville de Oaxaca.

Ces formes d'autogestion ne se revendiquent pas seulement comme visionnaires et utopiques mais résolument pratiques. Il y a une nécessité de répondre aux besoins et aux espérances des populations (Cosme, 2010).

Lors du 2^e congrès de l'APPO qui s'est tenu en février 2009 en présence de 702 délégué·es de toutes les régions de l'État, le nombre de communautés indigènes représentées était en progression et s'élevait à près de 300. Le FPR et consorts ont réitéré leur volonté d'impliquer l'APPO lors des prochaines élections. Les communautés de base et une majorité des mouvements sociaux, dont la puissante section 22 du syndicat des enseignants (SNTE), s'y sont de nouveau opposées. Selon Angel Luna Cosme, « même s'il est à peu près acquis que lors des prochaines élections de l'État de juillet 2010, le PRD remportera le poste de gouverneur et la majorité au parlement régional, il n'y a rien à en attendre ». Au-delà des élections, l'espoir demeure car les peuples s'organisent de plus en plus et ils sont de plus en plus résolus à prendre leur destin en main. Ils ne sont pas prêts à se rallier à ceux qui hier tenaient des discours révolutionnaires enflammés et qui aujourd'hui ne parlent que de réalisme politique et se situent dans une démarche réformiste. Ils préfèrent « construire dès maintenant des initiatives et des projets autonomes qui portent les germes de la nouvelle société qu'ils veulent » (*Vocal*, 2009). *Vocal* ne tente pas d'imposer quoi que ce soit aux populations, il reste un lieu d'échanges, de convergences d'actions et d'expérimentations sociales. Malgré les divergences tactiques et stratégiques au sein de l'APPO, celle-ci continue de jouer un rôle important dans la mobilisation. La déclaration du congrès de 2009 a réaffirmé certains principes et axes de lutte comme : la lutte pour la démocratisation du pays, ce qui signifie la liberté de s'organiser de manière indépendante et autonome et la liberté des communautés et des peuples indigènes d'exercer leur libre détermination pour envisager le présent et le futur ; le renforcement de la lutte anticapitaliste et la recherche de l'unité dans la pratique ; l'indépendance vis-à-vis des partis politiques ; la réorganisation horizontale et à l'échelle de l'État ; la prise de décisions au consensus ; la libération des prisonniers politiques et la lutte contre les privatisations et les multinationales.

L'esprit de la Commune de Oaxaca reste bien vivant. L'insurrection des peuples sera-t-elle en mesure d'en finir avec la tyrannie ? L'accumulation des forces et d'expériences s'avère indispensable pour entreprendre un changement profond de société. Il importe pour cela de respecter les rythmes et la maturation des peuples.

avril 2010

Pour en savoir plus

La Casota : <http://casota.wordpress.com/>.

Angel Luna Cosme (2010), entretien avec Richard Neuville (23 mars).

Déclaration du second congrès de l'APPO : <http://lahaine.org/vocal/articulo.php?p=227etmore=1etc=1>.

Fisher, Miriam (2007), « Oaxaca, entre rébellion et utopie », film.

Lapierre, Georges (2008), *La Commune de Oaxaca*, Paris, Rue des cascades.

Vocal, contribution au 2^e congrès de l'APPO à Oaxaca (20-22 février 2009).

Vocal, Manifeste (mars 2007).

207. [\[> Commune et forme révolutionnaire\]](#).

208. [\[> Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps\]](#).

209. [\[> Thessalonique s'oppose à la privatisation de l'eau\]](#).

210. [\[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire\]](#).

Can worker-owners make a big factory run ?

Jane Slaughter

On the 879th day of their strike, Mexican tire workers sought help in Germany, where the multinational that wanted to close their plant was based. After a determined 1 141 day campaign, the company sold them the plant, which they now run as a cooperative. « If the owners don't want it, let's run it ourselves. » When a factory closes, the idea of turning it into a - worker-owned co-operative sometimes comes up – and usually dies.

The hurdles to buying a plant, even a failing plant, are huge, and once in business, the new worker-owners face all the pressures that helped the company go bankrupt in the first place. Most worker-owned co-ops are small, such as a taxi collective in Madison or a bakery in San Francisco. But in Mexico a giant-sized worker cooperative has been building tires since 2005. The factory competes on the world market, employs 1,050 co-owners, and pays the best wages and pensions of any Mexican industrial plant.

Aware that this unusual victory is virtually unknown in the U.S., friends in Guadalajara urged me to come down and see how the Tradoc cooperative is working. Its president – who was union president when the plant was owned by Continental Tire – spoke in a workshop at the 2010 *Labor Notes* Conference. Jesus « Chuy » Torres is one of the more impressive unionists I've met – though he's no longer officially a unionist. Still, « our class is the working class », he told me.

Far from indulging in a « we've got ours » mentality, the Tradoc workers are intent on maintaining solidarity with workers still cursed with a boss.

It's hard to decide which is more remarkable – how the Continental workers turned a plant closing into worker ownership through a determined 1 141 day campaign, or how they've managed to survive and thrive since then. In any case, we need to celebrate such victories. I'll tell the tale in two parts.

Opening the factory's closed gates

Taking over their plant was not the workers' idea. Continental Tire proposed to sell it to them – after the union backed management into a corner so tight the owners wanted nothing more to do with it.

But to get to that point workers had to wage a three-year strike and what we in the U.S. call a « comprehensive campaign ». Workers say it was not just one tactic that won the day, but a combination of relentless pressures²¹¹.

Continental Tire, based in Germany, is the fourth-largest tire manufacturer in the world. It bought a factory in El Salto, outside Guadalajara in western Mexico, in 1998, intending to produce mainly for the U.S. market. When it was first built by the Mexican company Euzkadi in 1970, this was the most advanced tire-making plant in Latin America. It was still the most modern in Mexico by the early 2000s.

But Mexican tire-making plants were dropping like flies at that time : Goodyear, Uniroyal. NAFTA had caused tire imports from abroad to triple between 1996 and 2000. At Firestone, the company-dominated union accepted a 25 percent pay cut, multi-tasking, and a seven-day week to try to prevent a closure.

Most unions in Mexico are unions in name only, government-affiliated labor bodies whose functions are to collect dues and control workers.

But the Continental plant had a different history. Workers had had an independent, « red » union since 1935, SNRTE (National Revolutionary Union of Euzkadi Workers). A history of the union proudly tells the story of when Fidel Velasquez, top official of the corrupt government union CTM, came to their assembly in 1959 and asked that contract bargaining be put in his hands. Velasquez was expelled from the meeting « for being unworthy to be present in a workers' assembly ».

Workers elected Chuy Torres and the Red Slate, which ran on a platform of resisting Continental's demands, in 2001. Management had begun aggressively cutting costs the moment it bought the company, closing a sister factory in another state. It brought in a manager with experience in union-busting, José Neto Carvalho, who'd extracted huge concessions in Portugal.

Now Carvalho sent letters to all the workers' homes, demanding seven-day production and a 12-hour day, a pay cut, speedup, job cuts, no more seniority for job bidding, and an end to the company-paid vans that brought workers to the plant.

Salvador (Chava) Hernandez, now retired, remembered, « We saw one thing and the company said the opposite. We were making 14,000 tires a

day. The company said they weren't selling, they were going bankrupt. The supervisors threatened us for months ».

But members refused to alter their contract. They didn't believe management claims that their plant was unproductive, and they were well aware of the difference between their own salaries and those of Continental workers in Germany and the U.S. : a Mexican Continental worker made about \$25 a day.

Closing shock

The evening of December 16, 2001, boiler room workers came to the plant and found a notice on the front gate : Closed.

They called union leaders immediately. Guards were mounted to keep management from taking out the machinery. Two days later an assembly was called, with almost all the 940 workers in attendance.

Management urged workers to take their legally owed severance pay and go home. In fact, managers had recruited a group of workers to try to convince others, promising a bounty of 10 000 pesos (\$1 100) for each worker they persuaded. This group was promised they would be rehired first when the plant opened again.

When this scheme became known, it confirmed union leaders' suspicion that Continental's real plan was to get rid of the union, not the factory. It was the only independent union in the industry.

Workers voted to fight the closing, which they deemed illegal because management had acted suddenly, without following legal notification procedures and without proving the company was unprofitable. Torres later said that he really saw no way they could get Continental executives to change their mind, but he was determined to « give them a fight like they'd never imagined ».

The union officially began its strike – against a shuttered factory – a month later. Four thousand workers, families, and supporters marched nearly six miles from the El Salto city hall to hang red and black banners on the plant doors. Under Mexican law, these banners represent a strike, and nothing is allowed to be taken out of a plant during a strike. (This is one of several areas where Mexican labor law is superior to that in the U.S.) A day earlier, Continental had brought a hundred trailers to the property, intending to remove the 70 000 tires inside. It posted armed guards on the roof, videotaping. Within a half-hour 200 workers and family members came to the plant to block the way.

The slogan they painted on a banner outside was « Not a Single Screw Is Leaving ». The workers' demand was simple : that Continental honor its contract and keep the plant running.

To the capital

A week later, workers began a march to the national capital in Mexico City, taking a semi-circular route that led them nearly 500 miles (they used vans and buses most of the way) through seven states to locations where other workers were in struggle. They held big public meetings with workers from GM, Nissan, General Tire, and Volkswagen, but the most emotional took place with campesinos in San Salvador Atenco, who were fighting (successfully) the government's attempt to build an airport on their ancestral land. The campesino leader presented Torres with a machete as a token of friendship.

Along the way, the union secured a meeting with President Vicente Fox, a businessman whose election in 2000 had encouraged corporations to crack down on their employees. The workers demanded that the government nationalize the tire plant, as it had recently done with a sugar mill. Fox offered to help workers get a good financial settlement out of the closing, but Torres replied that what they wanted was their jobs.

When the workers arrived in Mexico City, they had 10 000 supporters behind them in the historic Zócalo, the main square.

International solidarity

Meanwhile, union leaders looked abroad for aid. The Continental local of the Steelworkers in Charlotte, North Carolina, offered no help ; management threatened local leaders that if they did, their plant would close. It closed anyway.

Torres said the only aid SNRTE got from the U.S. union was a slogan : that the union would last « one day longer » than Continental. In the U.S. this slogan has most often been a substitute for strategy, but in Mexico it resonated with workers who were coming at the company from so many angles.

The same happened with the German chemical workers union that represented Continental workers. The head of the Continental works council openly said that the term « international solidarity » didn't mean anything to him.

But SNRTE made other connections. Torres belonged to a socialist group with ties in Europe. Those connections helped SNRTE to meet with union leaders at tire plants and other factories in Spain. The European Parliament passed a resolution decrying human rights violations in Mexico by European multinationals, citing Continental. The union's small delegation secured a five-minute meeting with Continental's CEO, Manfred Wennemer – in which Wennemer blamed Torres for the factory's closing.

The most exciting action was the workers' visit to the Continental shareholders' meeting. Through their leftist connections they met a group called « Critical Shareholders », which organized to protest environmental and worker rights violations at various companies. That group gave their passes into the meeting to the Mexican delegation.

« My legs were shaking when I got up to speak in front of more than a thousand shareholders », Torres said. But afterward Wennemer said he would tell his subordinates in Mexico to negotiate with the union. « It has to be in Mexico, though », Wennemer said, according to Torres. « There's no reason for you people to come here. »

Those negotiations were fruitless, though, and the next year the Mexicans were back in Germany. This time Wennemer felt obligated to justify the El Salto closing to the shareholders, calling the workers unproductive, with 25 percent absenteeism. Torres rebutted him with figures showing the plant was the most productive tire plant in the country.

The German minister of the economy called a meeting between the two sides, including the Mexican ambassador. A distinguished Mexican attorney explained how the closing had not complied with the law. The meeting raised the conflict's international profile and demonstrated that Mexican authorities were not finding a solution.

On the workers' third trip to Europe, in 2004, a Mexican congressman and a university labor law specialist accompanied them. The congressman asked the shareholders for a negotiated solution and that Continental respect Mexican labor law. His presence showed the shareholders that political circles in Mexico were paying attention. As it happened, German Chancellor Gerhard Schroeder and Fox would soon be meeting at a biennial Europe-Latin America summit – in Guadalajara, in the workers' backyard.

The Mexicans and their allies in European human rights groups (still no support from the unions) were also making noise about Continental's

sponsorship of the upcoming World Cup in Germany. In downtown Hannover, site of Continental headquarters, the company had built a big monument with the World Cup symbol. The campaign demanded « fair play » in El Salto, promising to agitate at the World Cup itself if the conflict wasn't resolved. Some of SNRTE's 2004 delegation passed out flyers while others kicked a soccer ball around the monument.

Democracy spreads

Meanwhile, workers at Continental's other factory in Mexico were restive. This General Tire plant was in San Luis Potosí, 200 miles from El Salto.

They'd had a company union that was pleased to cooperate with management's plan to get rid of the union contract. In a dramatic meeting in April 2003, members voted out their officers and voted in a leader who'd been fired for resisting the secret agreement.

In July, while Wennemer was visiting Mexico, the San Luis Potosí workers struck. Wennemer scolded the local government for not using the police against them. But he fired his director general in Mexico.

And in January 2004, two years into the El Salto strike, the government finally declared the strike legal – making Continental liable for two years' worth of back wages (another facet of Mexican law), a figure that would only grow the longer the strike lasted.

« We estimated the plant was worth \$80 million », Torres said. « And the back pay was \$40 million. » This was in addition to the severance pay owed, which 587 workers had still refused to accept.

The tide was turning in favor of the workers

Workers who stuck with the struggle endured many hardships. Some went to the U.S. to work. Other families relied on wives' low wages. Local factory owners maintained a blacklist ; even strikers' family members could not get jobs. A wives' group was fundamental to the struggle and spent much time locating different agencies and organizations that would donate food.

Conchita Velez de Hernandez was head of the women's group. Her family was the backbone of those who stood guard at the factory gate. When the police threatened their husbands, she says, the wives went to the secretary of public security to protest. And they invaded the factory owners' meeting to demand an end to the blacklist.

One of the more dramatic moments of the strike came in April 2002, during Holy Week, when management made one of two attempts to provoke violence by taking the tires and machinery out of the plant. The campesinos of Atenco, who were protecting their own boundaries, counseled sandbags. The campesinos journeyed to El Salto to help workers, wives, and supporters fill the bags with dirt and pile them in front of the plant.

During the whole length of the conflict, not a single screw was removed.

Germany is the second-biggest investor in Mexico, after the United States. Torres believes that, although the Mexican government was never an ally of their struggle, high-level politicians on both sides came to deem it better to get it over with.

In August 2004, less than three months after President Fox and Chancellor Schroeder met in Guadalajara, Wennemer made a serious offer. The company would sell the workers a half interest in the plant, in exchange for the back pay the company owed them.

Workers would still receive their severance pay, which totaled 230 million pesos for 587 workers, about \$34,000 apiece. The plant would reopen in partnership with a Mexican company, a tire distributor, which would buy the other half from Continental. All the workers who'd held out would have their jobs back.

Torres seems as amazed by their victory as anyone. « The most important legacy of this struggle is to demonstrate to workers how a small union could beat a transnational of the capacity of Continental », he said.

On February 18, 2005, the plant, now named Corporación de Occidente, or Western Corp., was formally handed over to its new owners.

« They were betting that we would fail », Torres said

A tire is not just a piece of rubber with a hole in it. I learned this when I visited the workers' cooperative that makes Cooper tires in El Salto, Mexico. A tire is a sophisticated product that comes about through a chain of chemical processes, lots of machine pounding, and still the intervention of human hands.

A fervent inspection worker pointed out that every single tire is tested under road-like conditions : « If not, it could kill people », he noted. And, he added practically, « keeping the tires safe saves our jobs ».

These workers went without jobs for three years during the strike that ultimately led to the founding of their co-op. They've been building tires

as worker-owners since 2005, selling them in the U.S. and Mexico and now paying themselves the highest wage in the tire industry.

How does a worker cooperative with 1 050 members function ? It's hard enough for worker ownership to succeed at any size, because any company that competes in a market is subject to the same cost-cutting rat race as a capitalist firm. Workers are impelled to hammer themselves and cut their own pay or be driven out of business. And most workers here have just a middle-school education²¹².

Yet the Tradoc co-op – translation : Democratic Workers of the West is thriving. Enthusiastic worker-owners have modernized their plant, increasing productivity and quality through their skilled work. Those factors together with their admittedly low prices have made it possible for them to compete on the world market.

Reluctant owners

The strikers of Continental Tire, 2002-2005, were reluctant owners. When they fought the closing of their plant by the German multinational, all along they just asked for the owners to reopen it. At the end, Continental gave up and offered to sell half the company to the workers and half to its former distributor, Llanti Systems.

« We said to Llanti Systems : “You buy the plant. Just hire us as workers and pay us our back pay” », remembers Jesus Torres, who was then president of the striking union. « For us that would have been the biggest triumph, to reopen the plant and maintain our work. But they said, “No, no, we're not crazy, we know what you guys are capable of. We're interested in you as owners, not as employees.” » « So we said, “There's no other way out ? Well, we have to try it.” »

Of the 940 workers on the payroll when Continental closed the plant in December 2001, 587 remained. The rest, driven by hardship, had accepted their severance pay.

The first one to enter the plant as an owner, in February 2005, was Salvador « Chava » Hernandez, who'd been a stalwart maintaining the union's guards at the struck factory's gate. He had goose bumps. « It was our plant », he told me. « We had been three years with nothing. »

There was no light inside, so workers cleaned away cobwebs in the dark, bumping into machines and avoiding snakes and owls. « It was a cadaver when we went in », Torres said.

Within five months, they had the machines running again and had built their first tire. « We all ran to get our picture taken with the first tire », Hernandez said. « It was a truck tire. And many, many people worked on that tire, each doing a little adjustment. »

One problem the new co-op had at the beginning was too many workers on the payroll – but they weren't about to lay anyone off. They also had a new brand name, Pneustone, which the public didn't know.

And the aid that Continental pledged never came. The company had said it would sell the co-op raw materials, buy the plant's production, and give technical advice for a year. None of these promises were kept. Continental said it could get the tires cheaper elsewhere. « When the company signed the papers », said Rosendo Castillo, who's now on the co-op council, « they said, "Here's the corpse." » For the first four years, the new company was in the red. The first tires were sold very cheap, at a loss, to Walmart. Co-op leaders knew the key to survival was to obtain raw materials at a good price, something only a large company could guarantee, and that it would be much better if that company distributed tires in the U.S. So they sought a new, international partner.

In 2008 Cooper Tire, based in Findlay, Ohio, injected new capital ; it now owns 58 percent of the Corporación de Occidente (COOCSA), or Western Corp., with the Tradoc cooperative owning 42 percent. Cooper has four members on the board of directors and Tradoc three ; decisions can be made only if 75 percent agree, or 100 percent for important decisions such as investments or asset sales. In other words, all management decisions are made by agreement between the two entities. [...]

Building a tire

Making a tire is like making a cake, Torres says. There are recipes – it's really a chemical process. Different types of rubber come in from Malaysia, Guatemala, and Singapore, used for different parts of the tire : its walls, its floor. One of Tradoc's three mixers, where petroleum is added to molten rubber, is the largest in the world, two stories high.

Steel – as in « steel-belted tires » – and nylon are threaded in at a later stage. At every step, the consistency of the rubber mixture is tested by technicians, and at the end, a number of quality checks result in a discard rate of 1.8-2.5 percent.

The number of different computerized machines that knead or shape the rubber is staggering ; the El Salto plant is more than half a mile long. And near the end, workers and machines work in tandem to pull the parts together. I watched a top-seniority tire-builder named Carlos, who because of his productivity makes one of the highest wages in the plant, move eye-blurringly fast to place and tug the strips of rubber, one tire at a time. This happens 15 000 times a day, 4,2 million times in 2012.

« The fact that a tire is so hard to build makes it even more impressive that we're doing this », says Torres immodestly. Worldwide, tire-building is continually modernizing and requires steady investment.

New younger members, the « black belts », are looking at how to improve the process. For example, they'd like to cut down on the use of solvents and thereby avoid skin problems. They will figure out a new product and how much it would cost for the whole plant, and make a presentation.

Structure of the co-op, pay, benefits and conditions

One of the simplest gains under the new system was to do away with foremen. « It was easy », Torres said. « Each worker knows his job, knows the quota. They don't have to be watched ». Quotas are set low enough that many workers finish a couple hours early and relax till quitting time. Nor is there a janitorial department ; workers clean their own areas.

Tradoc holds a general assembly only twice a year, but that assembly holds veto power over important decisions such as selling assets, making investments, and buying machinery. For example, partnering with Cooper was approved by the assembly after an intense debate, but with an overwhelming majority. Meetings feature much debate, with successful proposals coming from the floor, not only from the leadership.

In the day-to-day running of the plant, the Administrative Council makes decisions. A plant manager who is not part of the co-op oversees all activities, but of course can't make unilateral decisions. « And so far, this structure has worked almost perfectly », Torres says.

Tradoc has its own internal Surveillance Council to review co-op finances ; its members can also take part in company decisions that could affect the cooperative. Tradoc is in charge of hiring – actually, recruiting new co-op members. A member can be fired only with Tradoc's agreement, which has happened only in extreme cases.

The joint venture hasn't hesitated to rehire technicians, engineers, and specialists who worked for years under the old management. One is Gonzalo, a chemist who heads the laboratory ; he was summarily fired when the plant closed. He came back to train production workers in his skills. At the outset, he worked without pay. The Tradoc members promoted from the shop floor to take on technical jobs learned fast, he says, and he likes his job better now because he can work cooperatively with people who have their eyes on the future. « Before, you had to make reports, give out punishments », he told me. « Now that they have responsibilities they know how to work ».

There's no question that the cooperative is all about « working smarter ». For a person who preached the evils of the « team concept » and labor-management cooperation programs throughout the 1980s and 1990s, it was jarring to see some familiar slogans resurrected under a different ownership structure.

The hallmarks of the team concept are workers monitoring each other and competing to come up with labor-saving suggestions. When one worker said, « Now we pressure each other to do it right the first time », I had to remind myself where I was. But isn't this what team members ought to do, when we're all on the same side ? Isn't the number of sides – one or two – the nub of the matter ?

The team concept claims to produce worker dignity and satisfaction by soliciting workers' ideas to increase someone else's profits. When the profits are yours and your fellow workers', the dignity and satisfaction can be real. A bulletin board notice congratulated member Joel Gutierrez for his idea that saved 12-25 tires per day from the scrap heap. It's the type of notice that could be found in any plant, but here with different implications. « Though some slogans may be similar », Torres said, « in Tradoc, collective interest prevails. » And the collective can choose how to balance its different goals – note the high salaries and early quitting times. Rosendo Castillo of the co-op council says members want to invest in machinery that will save them from heavy labor – even though this presumably means fewer jobs in the short term²¹³.

Though it's risky to extrapolate too much from one plant tour, I found an atmosphere where no one seemed stressed, a feeling of quiet competence (though Carlos was moving mighty fast). I asked one lab tech whether he felt pressure from his co-workers to ignore bad test results in order to keep

production moving. « Ignore them never, he said solemnly, responsibility is a way of life. »

The co-op began with equal salaries for all. This led to problems, Torres explained. « Some said, “Why should I work harder if at the end of the day, I make the same money as the rest of you ?”» When leaders proposed a salary scale, the assembly was nearly unanimous in favor.

Now there are seven pay levels, 2 to 8, with most workers at the 5-7 rates and very few at 2 or 3, which are mostly for new hires. Under the precept « equal work, equal pay », the monthly salary is determined by physical effort and responsibility. Seniority determines who can transfer to an open job. In the industrial corridor where the plant is located, usual factory pay is \$192-\$384 a month. In Tradoc workers in the 5-7 range make \$240-\$375 a week. Members of the administrative council get the same as the highest-paid worker.

The plant operates under the same schedule as before the strike : three eight-hour shifts per day (including lunch), six days per week. Workers rotate through morning, evening, and midnight shifts every three weeks, and their days off rotate as well, a different day each week. This means they are only off two days in a row a third of the time (Sunday is always free). There is some overtime, though the goal is to reduce it. In the U.S., rotating shifts are considered brutal, hard on the body as well as family life. In union plants, those with higher seniority have the privilege of choosing their shift, and those with less suffer on midnights till they've been there a while. But Torres notes that members had been used to the rotation system and adds, « We are ruled by the criterion of equal effort. »

In Mexico the government pension (the equivalent of Social Security) is based on what the employer pays into the system in one's last five years worked. So Tradoc pays in at a very high rate for those five years, enough to secure every worker \$1 500 a month, nearly as much pay as when they were working. It's a muy digna retirement, very dignified, the highest in the state.

The absence of hard hats and ear plugs in the plant is noticeable. Castillo said, « The leaders have tried to tell them, but the workers say, “I can take care of myself, I'm the owner.” »

Not surprisingly, everyone in El Salto would like to work at the tire factory. Workers have kept the openings for their family members, including 25 daughters, the first women to work in production. I spoke to a

young mother with two children, whose father got her in. She plans to stay, she said²¹⁴.

The future

When the workers took over, says Torres, « we knew how to make tires, but we didn't know how to sell them. » That's why they needed a capitalist partner, and still do. But they know their arrangement with Cooper may not last forever.

Cooper is an anti-worker company, after all. In 2012 it locked out its U.S. workforce, seeking deep concessions, successfully. When Tradoc sent a letter of solidarity to the union (which was never answered), management was furious.

« We have a history we're not going to deny », Torres told the Cooper managers. « Our class is the working class. We are the co-op. We have the plant. You sell the tires. »

But looking down the road, Tradoc wants to be prepared to take over sales – which is where the most profits lie. The next general assembly will hear a plan to open a tire store in the nearby big city of Guadalajara.

The company has yet to pay dividends to the shareholder-workers, but it may be possible for the first time this year. If there are profits, though, leaders will be advising that some be kept back for investment.

In elections for the co-op council held every three years, there's always a right-wing and a left-wing slate. The right argues that members should pay attention only to their own plant, and ignore workers' struggles elsewhere. They also want higher pay, for the « management » positions they're seeking. Thus far the left has won handily.

So the co-op has a solidarity fund, a couple of dollars a week from each worker's pay. They publish a bimonthly paper of labor news, the *Workers' Gazette*, and help support locked out electrical workers and miners, fired Honda workers, campesinos imprisoned for defending their land. « This isn't new », explains Torres. « Our union was always very solidaristic. We sent money to the Spanish Civil War » in the 1930s.

What can we learn from this ongoing story ? It made a big difference that the leaders of this struggle were socialists, disinclined to sell out or give in, and mindful of the need to look for international allies. Without that leadership, this plant closing would have ended as so many others have. But once the co-op started : it's a pleasure to relate that workers really do run a factory better than the bosses. Not only do they control the plant

floor, with no need for overseers, they come up with ideas to improve production in both senses : more and better tires, less scrap – but also fewer backbreaking jobs.

With about the same workforce, the plant is producing 50 percent more tires than before it was closed. Workers have introduced new machinery to boost productivity, but so do most enterprises. Corporations also use speed-up, pay cuts, and a total disregard for the environment. Those things won't happen at this co-op²¹⁵.

Tradoc leaders are now in contact with Goodyear tire workers in France who also want to take over their plant as a cooperative. They are eager to share their ideas and experiences with any workers who are considering a cooperative as an option in an industrial conflict.

avril 2013

Source

Labor Notes, 2 avril 2013, www.labornotes.org.

211. [[> Chicago : l'autogestion a sa fenêtre](#)].

212. [[> Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

213. [[> Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)].

214. [[> Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière](#)].

215. [[> Continental : une multinationale battue](#)].

Commune de Oaxaca (La)

Richard Neuville

De l'histoire d'une mobilisation d'enseignants mexicains pour des revendications salariales qui, en butte à la répression, se transforme en une vaste mobilisation populaire et débouche sur une Assemblée populaire des peuples. Constitué de 260 délégués, ce mouvement devient un « parlement populaire » qui a autogéré l'espace public pendant quelques mois. Un mouvement des mouvements dont les éclats se prolongent jusqu'à aujourd'hui. Des soviets dans la Sierra Madre...

L'État de Oaxaca est situé dans le sud du Mexique, au sud-ouest de l'isthme de Tehuantepec, dans les montagnes et les vallées de la Sierra Madre del Sur et Sierra Madre Oriental. Il est entouré du Guerrero à l'ouest et du Chiapas à l'est. Ces trois États concentrent les plus fortes densités de communautés indigènes et sont les plus pauvres du Mexique. L'État de Oaxaca ne compte que 3,5 millions d'habitants, dont près de la moitié appartient aux peuples indiens Zapotèque ou Mixtèque. Il possède une grande variété de ressources naturelles (minéraux, forêts vierges, eau, etc.) et des zones géographiques qui permettent le développement d'activités productives et touristiques. Mais les indicateurs sociaux révèlent un niveau très élevé de pauvreté (83 % de la population en dessous du seuil de pauvreté), un taux d'analphabétisme de 21,5 %, une malnutrition importante et une très forte précarité. L'envoi de devises par les immigrants constitue la principale source de revenus de la population (Esteva, 2008).

Le pillage colonial et le modèle de développement économique imposé par la suite l'ont condamné à n'être qu'un producteur de matières premières, c'est ce qui explique la pauvreté chronique d'une majorité de la population et l'émigration importante. Comme le reste du Mexique, mais de manière amplifiée, Oaxaca est victime de la mondialisation capitaliste et financière, des politiques néolibérales qui détruisent l'agriculture et les ressources naturelles.

Au niveau politique, Oaxaca est toujours gouverné par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI)²¹⁶ qui s'appuie sur des réseaux -

clientélistes très enracinés dans la société, cela se traduit concrètement par des pratiques de cooptation, de répression et de corruption très développées. Ces dernières décennies, ces méthodes ont annihilé toutes perspectives alternatives. Pour Beas Torres, « la société coloniale n'a pas disparu à Oaxaca, ni la guerre d'indépendance, ni la révolution ne sont parvenues à modifier les structures de contrôle colonial et le pouvoir local s'appuie sur les caciques agglutinés dans le PRI » (2006 : 235). Les gouvernements successifs ont combiné un paternalisme populiste et une tyrannie barbare. En alliance avec l'oligarchie locale, ils ont utilisé la terreur pour bafouer les droits citoyens les plus élémentaires. Ces gouvernements ont poursuivi les journalistes critiques, assassiné, menacé ou expulsé de manière brutale les indigènes propriétaires de terres ou de ressources naturelles. Des milliers d'indigènes ont purgé ou purgent encore de longues peines de prison. L'achat de voix constitue une pratique bien ancrée et de fortes pressions s'exercent sur les électeurs. Les fonctionnaires se transforment naturellement en représentants du PRI et utilisent de manière flagrante et illégale les subsides publics. Dans l'État de Oaxaca, la farce électorale prend toutes ces dimensions, elle est une démonstration de simulation, d'illégalité et de mépris pour la volonté citoyenne (Beas Torres, 2006 : 236).

Ces dernières décennies, la mobilisation citoyenne s'est accrue contre les administrations du PRI et pour exiger la destitution de plusieurs gouverneurs, qui se caractérisaient par leur arrogance, la corruption et l'incompétence. Lors des élections de 2004, le gouverneur, Ulises Ruiz Ortiz, s'est illustré en gaspillant des millions de pesos et en agissant en toute illégalité. L'abstention s'est élevée à 60 %. Pour gagner sa légitimité, comme chaque nouveau gouverneur, il a commencé son mandat en réprimant les opposants. Il a poursuivi son principal adversaire politique et a ordonné l'emprisonnement de dizaines d'indigènes qui protestaient contre la désignation des autorités locales au mépris des conventions²¹⁷. Au cours des dix-huit premiers mois de son mandat, plus de six cents prisonniers politiques et 35 morts ont été recensés suite à des conflits politiques et agraires.

Mais plus de trente années d'accumulation de forces, de luttes, de résistances et de conquêtes de municipalités ont permis de constituer un tissu associatif dense et autonome des institutions et des partis, composé de peuples indigènes, de coordinations paysannes, de syndicats, d'associations environnementales, de coalitions populaires et d'artistes.

Les relations entre l'administration et la société civile se sont transformées radicalement et, la répression n'a pas provoqué la démobilisation sociale, bien au contraire. Le pouvoir a eu beau agiter le fantasme des guérillas pour tenter de délégitimer cette mobilisation, aucune organisation armée ou parti politique n'est capable de stimuler une telle auto-organisation citoyenne et autonome. Ces composantes sociales ont par ailleurs su développer des relations internationales importantes pour éviter l'isolement. Le mouvement social, qui s'est forgé au cours de cette période, exprime le refus de l'oppression, de la domination impériale et des terribles conditions de vie des indigènes et des paysans. Il revendique également l'égalité entre les minorités indigènes et les blancs et métis (Almeyra, 2007).

Parmi ces acteurs, la « section 22²¹⁸ » du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), s'illustre comme la plus puissante organisation et la plus populaire. Elle possède une tradition antibureaucratique, de fonctionnement démocratique et horizontal et une longue expérience de luttes. En 1981, un secteur d'enseignants de gauche a remporté les élections internes du syndicat, jusqu'alors contrôlé par le PRI. Depuis, la section 22 a adopté des modes de prise de décisions plus participatifs en recourant régulièrement aux assemblées générales. Leur forte cohésion leur permet de résister à toutes les tentatives de divisions exercées et orchestrées par le pouvoir. En outre, les travailleurs et les travailleuses de l'éducation ont « une longue tradition de relation avec les organisations paysannes et indigènes. Dans une société dans laquelle le monde rural a un tel poids, les enseignants fonctionnent souvent comme les intellectuels organiques de la communauté. Leur connaissance des méandres des institutions et de l'espagnol les conduit très fréquemment à résoudre les questions administratives des villages » (Hernández Navarro, 2006 : 72). Ils et elles travaillent dans des conditions précaires avec très peu de moyens et matériaux pédagogiques. Leurs élèves arrivent fréquemment à l'école sous-alimentés et sont contraints de quitter la classe pour aider leurs parents aux travaux des champs. Dans ces conditions, les enseignant·es se sont constamment identifié·es au sort des communautés, dont ils et elles sont pour la plupart issu·es.

« Quand l'automne fut le printemps »

La mobilisation annuelle de la section 22 du syndicat des enseignant·es, organisée le 5 mai 2006, pour revendiquer des revalorisations salariales et

de meilleures conditions de travail va déclencher la « Commune de Oaxaca ». Ce jour-là, des enseignants sont arrêtés lors de la manifestation. Le 22 mai, devant le refus du gouverneur de négocier, le syndicat décide d'installer un campement dans la capitale et des piquets de grève qui barrent les principaux accès. Progressivement, leurs revendications rencontrent un certain écho au sein d'une partie de la société. Le 14 juin, après plus de trois semaines de mobilisation et d'occupation, la police de l'État expulse violemment les piquets de grève et détruit les installations de Radio Plantón²¹⁹.

Le lendemain, les enseignants, qui jusqu'alors avaient été partiellement isolés dans leur lutte, reçoivent le soutien actif et physique de nombreux secteurs de la population, indignés par la répression. À l'issue de longues heures d'affrontements avec la police, le campement est réinstallé dans le centre historique de la ville. À partir de ce moment-là, le conflit dépasse largement la protestation enseignante et près de trois cent cinquante organisations constituent l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO). S'y retrouvent notamment : le Comité de défense des droits du peuple (CODEP), la Coordination des femmes de Oaxaca (COMO), le Front populaire révolutionnaire (FPR), la Ligue mexicaine des droits humains (LIMEDH), les Organisations indigènes pour les droits humains de l'État de Oaxaca (OIHDHO) et des partis politiques comme Nueva Alianza, le Parti ouvrier socialiste (POS), le Parti communiste mexicain et des anarchistes.

L'APPO se veut donc un espace ouvert qui regroupe des collectifs, des organisations et des individus très divers dans leur composante idéologique et sociale. Les peuples indigènes y sont totalement intégrés. L'APPO crée un conseil d'État provisoire, constitué de 260 délégué·es, qui va agir comme un « Parlement citoyen » durant les plusieurs mois du conflit. La section 22 du SNTE, qui au début, a été la colonne vertébrale structurant le mouvement ne constitue plus qu'une composante parmi d'autres, malgré son importance numérique et sa capacité de mobilisation²²⁰.

L'ampleur de la mobilisation démontre clairement la crise profonde qui existe entre la classe politique et la société, elle révèle également le refus obstiné du despotisme. Le mouvement de désobéissance civile est très proche de se convertir en soulèvement populaire et se renforce chaque jour. D'emblée, l'exigence de démission du gouverneur de l'État fait l'unanimité et permet de fédérer différentes couches de la population. La

mobilisation coïncide avec la campagne des élections générales. Le 2 juillet, les électeurs sanctionnent le PRI et le PAN et plébiscitent par défaut le PRD même si l'Autre campagne a refusé de donner toute consigne de vote²²¹.

Entre juin et novembre 2006, l'APPO se consolide, les actions collectives se multiplient : prises de contrôle des moyens de communication, mise en place de barricades dans différents quartiers de la ville, extension territoriale du conflit dans la périphérie de la ville et dans d'autres localités de l'État. Le mouvement assume le contrôle de la ville et commence à se transformer en embryon de gouvernement alternatif²²². Il bloque l'entrée des hôtels de luxe du centre et de l'aéroport local, il obstrue le trafic routier et empêche l'accès aux édifices publics et au Congrès de l'État. Dans une ville de moins d'un million d'habitants, des manifestations rassemblent jusqu'à 700 000 à 800 000 personnes, mais à aucun moment, il n'y aura de saccages de magasins comme lors du *caracazo*²²³. Les peuples indigènes accourent de leurs villages et participent activement à la mobilisation. Avec les exclus, complètement identifiés au mouvement, ils jouent un rôle essentiel pour défendre les barricades, ce qui démontre tout le caractère plébéien de la Commune de Oaxaca.

Au cours de cette période, le mouvement adopte de nouvelles formes et logiques d'organisation en pratiquant l'autogestion dans les territoires récupérés. Les assemblées populaires se convertissent en instances d'où émane le nouveau mandat politique. La participation est massive et l'action collective s'exprime dans de nombreux espaces avec beaucoup d'innovation. Les acteurs sociaux reconstruisent une sociabilité et des réseaux de vie alternatifs jusqu'à atteindre une forme hégémonique.

L'imagination au pouvoir

L'expérience de l'APPO concentre un grand répertoire d'actions qui reflète la diversité du mouvement et des acteurs impliqués. Ces derniers se réapproprient les formes d'actions classiques et en créent de nouvelles (Garcia Guerreiro et Waren, 2008). Durant les six mois du conflit, de multiples modalités d'action sont utilisées : manifestations de masse, campements sur les places, occupations d'édifices publics et de centres commerciaux, barrages de routes et de rues, des centaines de barricades dans différents points de la ville, marche vers la capitale du pays, piquets de grève, grèves de la faim, expression artistique (poésie, fresques, graffitis, musique, etc.), prises de contrôle des moyens de communication

(radios commerciales et chaînes de diffusion publique), affrontements et résistance active dans les rues contre la répression des polices fédérale et de l'État.

Les insurgés adoptent la barricade, forme d'action classique du mouvement ouvrier, utilisée par les principaux mouvements révolutionnaires de la révolte de 1830 à Paris à la rébellion argentine en 2001, en passant par les révolutions russes de 1905 et 1917 et le Printemps de Prague²²⁴. Au début, les barricades sont érigées pour défendre les espaces conquis : édifices publics et moyens de communication. Elles désignent deux représentants au sein de l'Assemblée. Elles sont autonomes sur leur propre territoire, y compris en maintenant leur indépendance vis-à-vis de l'APPO qui coordonne les actions. Elles tiennent leurs propres assemblées et, sous l'influence des peuples indigènes, mettent en pratique le type d'organisation : *mandar obedeciendo*²²⁵. Au cours du mois d'août, des centaines de barricades se créent dans toute la ville, elles résultent de l'action spontanée de milliers de citoyen·nes, de tous âges et de toutes professions et pas de l'ordre d'un quelconque comité central. Elles permettent de créer un puissant réseau dans lequel s'expriment beaucoup de solidarité et de fraternité (Beas Torres, 2006 : 240).

Les espaces de communication et la création de médias alternatifs jouent également un grand rôle dans l'expérience de lutte de Oaxaca. Pas seulement pour remettre en cause le discours des médias hégémoniques mais également pour s'organiser. En effet, les espaces de résistance se maintiennent grâce aux radios et à l'intervention des collectifs d'artistes indépendants, qui deviennent un outil essentiel de la lutte de l'APPO. Il en est de même pour la production audiovisuelle. Dès le début, les vidéos et les productions indépendantes révèlent les injustices et les exactions des forces de police et paramilitaires. Les sites Internet et les blogs, sont également très utilisés pour populariser le mouvement, parmi lesquels figure *Oaxaca Libre*, créé par des jeunes, indignés de l'absence d'expression médiatique.

Au Mexique, comme dans la plupart des pays, les moyens de communication se caractérisent par leur concentration et leur soumission aux pouvoirs établis. Ce n'est donc pas un hasard si une des caractéristiques de ce mouvement est l'occupation des moyens de communication privés et publics et la création de ses propres espaces d'information et d'expression alternatifs qui se multiplient à partir de la répression du 14 juin. Radio Plantón, la radio du syndicat enseignant

poursuit son activité grâce à la solidarité et de nouvelles radios comme Radio Universidad commencent à émettre. Elles se développent au rythme de la mobilisation populaire et deviennent le principal canal de transmission d'informations.

Plusieurs médias commerciaux et publics font l'objet d'interventions directes. Le 1^{er} août 2006, devant le refus de Canal 9 (lié au PRI) d'accorder quelques minutes aux acteurs du conflit, des femmes avec l'appui de membres de l'APPO décident d'occuper la station de radio et de télévision. Alors que la majorité d'entre elles n'avaient jamais parlé devant un micro ou une caméra, ces femmes assurent la gestion et les programmations au service du mouvement pendant vingt et un jours. Les radios et les moyens de communication récupérés par le mouvement deviennent des lieux de rencontres et de coordination des actions. Le contrôle des médias s'avère central pendant toute la période, y compris le 25 novembre lors de la répression exercée par la police fédérale. Radio Universidad continue à informer la population mexicaine et grâce à Internet le monde entier. L'utilisation des moyens de communication alternatifs, l'appropriation et l'autogestion des médias de masse sont des outils stratégiques de l'APPO qui lui permettent de rompre avec l'information imposée et dictée par le pouvoir.

Ces expériences de communication et de construction d'information alternative à Oaxaca contribuent à construire de nouvelles formes de sociabilité en créant une interaction distincte entre les auditeurs et les émetteurs, une relation d'égalité, de réciprocité où la communication est produite de manière participative et démocratique ; il se construit une autre communication en parfaite adéquation avec la société en mouvement.

Dans l'attente de nouveaux printemps

La dernière semaine de novembre 2006, le processus est féroce ment réprimé par la police fédérale et par des groupes paramilitaires. Les forces répressives reprennent le centre-ville mais ne parviennent pas à s'emparer de l'Université de Oaxaca dans laquelle Radio Universidad continue à émettre. Au cours des jours suivants, le gouvernement mène une guerre de basse intensité contre la population dans tout l'État de Oaxaca. Des centaines de blessés, de détenus (dont beaucoup sont torturés) et plusieurs morts sont dénombrés. Les organisations nationales et internationales de défense des droits humains relèvent les exactions et la systématique violation des droits et des garanties constitutionnelles par les forces

policières et les groupes paramilitaires. Le 19 janvier 2007, un rapport est transmis à la commission des droits humains de l'ONU qui restera lettre morte.

Le processus de l'APPO a concentré des formes de luttes anciennes et nouvelles, puisées dans diverses traditions : les formes d'organisation des communautés indigènes, les actions traditionnelles des mouvements sociaux, la nouveauté dans l'intervention artistique et médiatique, la convergence de différents acteurs sociaux autour d'une revendication unificatrice. Les formes d'organisation radicales et horizontales en conjonction avec le répertoire d'actions et les traditions politiques en jeu ont permis l'émergence d'un nouveau collectif social dans un pari radical et alternatif au système hégémonique. La Commune de Oaxaca a agrégé l'essentiel des paramètres d'une démocratie radicale, participative et y compris directe, de l'autogestion, de l'autonomie des sujets et des collectifs sociaux.

L'APPO a été et reste en partie « un germe de double pouvoir » face à l'État. Elle a légiféré au moyen de décrets, organisé l'ordre public et reconquis l'espace public confisqué par le gouvernement au bénéfice d'intérêts privés. Elle a formé la police des instituteurs et des indigènes et pris en charge les moyens d'information, l'enseignement et la justice dans les zones contrôlées par les barricades (Almeyra : 2007). Tout comme les *Juntas de Buen Gobierno* zapatistes du Chiapas ou la police communautaire élue en assemblée à Xochistlahuaca dans l'État du Guerrero, les expériences de « pouvoir populaire » résultent bien du renforcement de la conscience populaire et concourent à affaiblir la domination capitaliste. L'APPO est le résultat d'initiatives et d'actions qui font pression sur les pouvoirs constitués en générant des formes de sociabilité alternatives et autonomes. L'APPO constitue un mouvement de mouvements sociaux ou un réseau de masse flexible, dans lequel une large gamme d'acteurs et de collectifs agit dans la sphère publique.

Après la répression subie en novembre 2006, le mouvement se prolonge de manière souterraine dans des réseaux immergés dans le tissu social, en maintenant les espaces de sociabilité et de création politique. Ceux-ci impliquent de nouveaux acteurs dans d'autres parties de l'État. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2007 ont été créées la première municipalité autonome de l'État de Oaxaca avec le peuple Triqui dans la zone de San Juan Copala et l'Assemblée régionale des peuples de l'Isthme (Beas Torres, 2006 : 243). De même, des caravanes de jeunes parcourent les

différentes zones de Oaxaca pour renforcer les réseaux de solidarité et de coordination du mouvement.

Alors que le mouvement se trouve « dans une période de reflux dans sa capacité d'apparition dans l'espace public, [...] il renforce les liens sociaux et permet le renforcement et la consolidation des mouvements sociaux qui sont les acteurs qui peuvent construire les "printemps" de demain » (Garcia Guerreiro et Warhen, 2008).

avril 2010

Pour en savoir plus

Almeyra, Guillermo (2007), « Révolution, pouvoir, liberté : l'expérience de l'APPO (Oaxaca) », communication au congrès Marx International 5, 3-6 octobre, La Sorbonne/Paris 10-Nanterre.

Almeyra, Guillermo (2008), « El legado de la APPO », dans Carlos Beas Torres (coord.) (2008), *La batalla por Oaxaca*, Oaxaca, Yope Power.

Beas Torres, Carlos (2006), « Oaxaca, una rebelión plebeya », *Osal*, n° 21, septembre-décembre, Buenos Aires, Clacso.

Esteva, Gustavo et coll. (2008), *Cuando hasta las piedras se levanta. Oaxaca, Mexico, 2006*, Buenos Aires, Antropofagia.

Garcia Guerreiro, Luciana et coll. (2008), *La Comuna de Oaxaca : cuando el otoño fue primavera. Acciones colectivas, medios de comunicación e identidades políticas ; el caso de la Asamblea Popular de los pueblos de Oaxaca (APPO)*, Jornadas internacionales de problemas latinoamericanos, Mar del Plata, 26-28 septembre.

Hernández Navarro, Luis (2006), « Oaxaca : sublevación y crisis de un sistema regional de dominio », *Osal*, n° 20, mai-août, Buenos Aires, Clacso.

Hernández Navarro, Luis (2006), « Résistance et répression à Oaxaca », IRC Programa de las Américas, publié par Risal et traduit par Frédéric Lévêque.

Recondo, David (2009), *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala/CERI.

216. Le PRI a été créé en 1929. Il s'est maintenu au pouvoir pendant soixante-dix ans au niveau national. Son candidat à l'élection présidentielle a été battu pour la première fois en l'an 2000. Il continue de gérer une majorité des trente-deux États du pays et il est parvenu à revenir au premier rang de la scène politique nationale en remportant les élections législatives de juillet 2009.

217. La grande majorité des municipalités de Oaxaca élisent leur maire et les autorités en assemblée générale, selon les « us et coutumes » indigènes.

[\[> Esquisse des fondements de la démocratie directe\].](#)

218. La section 22 correspond au territoire de l'État de Oaxaca. Le SNTE est le seul syndical reconnu représentatif à l'échelle du pays. En décembre 2006, la direction nationale du SNTE priiste a décidé de créer la section 59 pour tenter de contrer l'influence de la section 22.

219. Radio Plantón est contrôlée par la section 22 du SNTE.

220. [\[> Conseils communaux et double pouvoir\].](#)

221. Le Parti d'action nationale (PAN) a été créé en 1939, il s'agit d'un parti démocrate-chrétien. Il gère le pays depuis 2000. En 2006, Felipe Calderón a remplacé Vicente Fox Quesada. Le PAN

dirige huit États sur trente-deux. Le Parti révolutionnaire démocratique (PRD) a été créé en 1988. Il est issu d'une scission du PRI, intervenue pour soutenir la candidature à l'élection présidentielle de Cuauhtémoc Cárdenas. Il dirige six États dont le district de Mexico. L'Autre campagne était une initiative impulsée par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et le mouvement néozapatiste mexicain à l'occasion de l'élection présidentielle. Elle se voulait à l'écoute du « peuple d'en bas ». À partir du 1^{er} janvier 2006, une marche a traversé tout le pays à la rencontre des organisations sociales.

222. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

223. Nom donné aux émeutes survenues le 27 février 1989 à Caracas. Celles-ci étaient consécutives à la décision du nouveau gouvernement de Carlos Andrés Pérez d'augmenter les prix du pétrole et des transports en application des recommandations du Fonds monétaire international (FMI).

224. [[> Printemps de Prague](#)].

225. « Commander en obéissant », pratique de l'autonomisme maya, réactualisée par le mouvement zapatiste du Chiapas dans les « Conseils de bonne gouvernance », *Los Caracoles*. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

Continental : une multinationale battue

Richard Neuville

En cet automne maussade où les restructurations industrielles et les plans de destruction d'emplois tombent comme s'il en pleuvait, il n'est pas inutile de rappeler la lutte menée par les travailleurs de Continental au Mexique et de tenter d'en tirer des enseignements.

En 2001, Continental Tire – qui possède 25 usines dans le monde – profite de l'opportunité de l'élection de Vicente Fox (Parti d'action nationale – droite) à la présidence de la république du Mexique pour engager la flexibilisation et la précarisation de l'emploi au sein de l'entreprise. En effet, le nouveau président s'est engagé à libéraliser l'économie en vertu de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entré en vigueur au 1^{er} janvier 1994. Alors que la multinationale allemande a acheté l'usine Hulera de Euzkadi en 1998, située à El Salto dans la banlieue de Guadalajara, elle engage un bras de fer avec le Syndicat national révolutionnaire des travailleurs (SNTRE) de la compagnie Hulera de Euzkadi, qui compte un millier de travailleurs, pour imposer son plan de restructuration. C'est sans compter sur la détermination des travailleurs qui vont refuser le chantage à la fermeture et engager une très longue grève qui se conclura par la cession d'une partie de l'unité de production et la reprise de la production sous gestion ouvrière avec un statut coopératif ²²⁶.

L'entreprise Euzkadi a été fondée dans les années 1930 par un exilé basque à Mexico pour produire des espadrilles et des semelles de gomme. En 1935, le Syndicat unique révolutionnaire des travailleurs de Euzkadi (SURTE) est créé et trois ans plus tard, sous la présidence de Lázaro Cárdenas, une convention collective de branche est conclue, qui prévoit notamment les 40 heures et 56 jours de congés. Le syndicat est alors animé par un courant classiste, d'inspiration marxiste, la *corriente roja*, et adopte un fonctionnement démocratique qui repose sur la prise de décision en assemblée générale. Dans les années 1970, le SURTE, qui deviendra le Syndicat national révolutionnaire d'Euzkadi (SNTRE), se désaffilie de la Centrale des travailleurs du Mexique (CTM), largement compromise avec le parti au pouvoir et des pratiques clientélistes.

Au cours de la période qui court de 1989 à 1998, l'entreprise appartient au groupe Carso et connaît une phase de prospérité, ce qui ne l'empêche pas d'être rachetée par Continental Tire. La multinationale profite du contexte de dérégulation conforme à l'Alena et des perspectives offertes par le futur plan Puebla Panamá (Région Amérique centrale) pour remettre en cause les conquêtes ouvrières avec le soutien de l'état. D'emblée, les nouveaux propriétaires décident d'imposer la flexibilité dans l'entreprise, ce qui se traduit par la volonté d'intensifier la productivité et la réduction des salaires afin d'aligner la production au standard international en vigueur dans les autres usines du groupe. Dès 1999, Continental Tire licencie 18 travailleurs, parmi eux le leader syndical, Jesús Torres Nuño. Il s'en suit une lutte pour leur réintégration et, en 2001, malgré les pressions exercées par la multinationale sur les travailleurs, la *corriente roja* gagne les élections contre le syndicat *blanco* et reconquiert la représentativité.

Le 17 décembre 2001, les travailleurs apprennent que Continental Tire envisage la fermeture de l'usine si le plan de restructuration, qui prévoit notamment le licenciement de 200 travailleurs, est refusé par le syndicat. Pour parvenir à ses fins, la multinationale s'apprête à arrêter l'usine pendant quatre semaines (avec un salaire de 50 %) pour faire céder le syndicat, c'est-à-dire d'imposer un lock-out patronal. Le plan de la multinationale prévoit notamment la remise en cause du contrat de travail, l'augmentation de la journée de travail à 12 heures, l'augmentation de la productivité de 35 %, la réduction des effectifs, la remise en cause du jour de repos dominical et un nouveau règlement intérieur.

Devant le refus du SNTRE, la multinationale décide de fermer unilatéralement l'entreprise comme elle l'avait annoncée. Immédiatement, l'assemblée générale des travailleurs élabore un plan de lutte avec occupation permanente afin d'empêcher l'enlèvement des machines. Les travailleurs encerclent l'usine, construisent des barricades et entament alors une longue grève qui va durer 1 141 jours (trois ans, un mois et dix jours). Dans leur lutte, les travailleurs affrontent les pouvoirs patronaux mais également politiques, ces derniers accusent le syndicat d'intransigeance et d'être le responsable de la fermeture de l'usine, la CTM (Centrale syndicale compromise avec le pouvoir et non-représentative) va même jusqu'à négocier la révision du contrat de travail dans le but de laisser les travailleurs sans couverture sociale. Mais le syndicat s'organise, définit une stratégie et déploie tout un répertoire d'actions pour trouver des alliances et des soutiens. Cela se traduit

notamment par le renforcement de solidarité familiale, la dénonciation publique de l'attitude de Continental, des interventions de syndicalistes lors des assemblées générales d'actionnaires, la recherche de soutien au Mexique, mais également auprès d'organisations de défense des droits humains en Allemagne, telles que FIAN et Germanwatch (compte tenu du soutien timoré des syndicats allemands) et par l'internationalisation du conflit au niveau syndical.

S'inspirant du mouvement zapatiste, les travailleurs d'Euzkadi entreprennent une marche à travers le pays pour développer la solidarité²²⁷. Dès le départ, ils peuvent compter sur le soutien inflexible de la grande coopérative Pascual (agroalimentaire) et du syndicat mexicain des électriciens. Ils parviennent à nouer des contacts avec d'autres secteurs, comme avec le mouvement de paysans de San Salvador Atenco (qui lutte contre un méga-projet d'aéroport).

Au niveau international, le SNTRE trouve des soutiens en Europe, auprès de syndicats latino-américains (Argentine, Brésil, Colombie, Guatemala et Uruguay) regroupés dans la Front unique des travailleurs du caoutchouc (Futinal) et de la Fédération mondiale de l'industrie chimique. En mai 2003, des représentants du syndicat réalisent une tournée en Europe, à l'invitation d'organisations syndicales et de droits humains pour internationaliser leur lutte. Le mouvement est également relayé en Europe par la 4^e Internationale et des syndicalistes seront invités par les députés de la LCR à l'occasion de la visite du président mexicain au Parlement européen.

Pendant toutes ces années, le gouvernement de Vicente Fox refuse la demande de nationalisation ou d'expropriation de l'entreprise, telle que revendiquée par les travailleurs, et apporte un soutien sans faille à la multinationale en misant sur l'asphyxie du mouvement. Tout en maintenant un piquet permanent, certains travailleurs sont contraints d'occuper d'autres emplois, leurs épouses et leurs enfants vont chercher du travail pour pouvoir tenir. Après un an de grève, 250 travailleurs se sont résignés à la liquidation et parmi eux 150 ont émigré aux États-Unis. Il devient nécessaire de trouver une issue à la lutte qui permette de préserver l'outil de travail et de sauvegarder ainsi les emplois mais pas dans n'importe quelles conditions. Les travailleurs à bout de souffle – ils ont perdu un tiers de leurs camarades – finissent par adopter l'idée de constituer une coopérative²²⁸.

Le 17 janvier 2005, à l'issue d'une négociation de trois mois, avec la médiation du gouvernement mexicain et sous la pression politique exercée depuis l'Allemagne, Continental Tire décide de se retirer d'El Salto en proposant de céder la moitié de l'usine aux 604 ouvriers qui ont résisté (sur les 971 présents lors de la fermeture de l'entreprise) contre le paiement des salaires perdus pendant la lutte, soit 12 millions de dollars. La particularité de cet accord consiste à investir une partie des indemnités dues dans la propriété de la moitié de l'usine, de fournir une aide technique pendant neuf mois pour réussir le démarrage, l'achat de 500 000 pneus par an par Continental et la vente de matières premières à prix préférentiels, plus 225 millions de pesos versés par Continental. (Ces points ne seront que partiellement respectés par la multinationale.) L'autre moitié de l'usine est vendue à un distributeur de pneus, Llanti Systems.

Le 26 janvier 2005, les directions de Continental et de Llanti Systems, d'un côté, et les travailleurs, de l'autre, signent officiellement la cession de l'usine. Le 18 février 2005, les travailleurs, organisés en coopérative, la Cooperativa trabajadores democráticos de Occidente (Tradoc) prennent possession de l'entreprise. Grâce à la solidarité externe, ils remettent l'usine en fonctionnement en cinq mois et commencent à produire. La production passe de 1 500 pneus par jour en 2005 à 11 000 en 2010 (Covarrubias, 1911). Pour Jésus Torres Nuño, secrétaire général du SNTRE et aujourd'hui président du conseil d'administration, « ce succès démontre la capacité des travailleurs à administrer eux-mêmes une grande entreprise » (Nuño, 2009).

À l'issue de cette lutte exemplaire, de nombreux travailleurs poursuivent leur engagement politique et continuent à se solidariser avec des mouvements tels que celui de San Salvador Atenco (cité précédemment), l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO), divers conflits syndicaux et appuient les travailleurs des *maquiladoras* (usines au nord du pays produisant à bas coûts et exonérées de droits de douane). Les militants sympathisent également avec l'Autre campagne zapatiste et se mobilisent pour dénoncer la fraude électorale en 2006. Une délégation se rend à Hanovre en 2008 pour manifester avec d'autres travailleurs de Continental, avec ceux de Clairoix. Un meeting de solidarité avec les camarades de Clairoix est organisé devant l'ambassade de France à Mexico durant leur procès à Amiens en 2010.

En 2008, du fait de la crise économique et de problèmes d'approvisionnement en matières premières, la coopérative Tradoc est

contrainte de rechercher des partenaires. À l'issue d'une négociation, un accord est trouvé entre l'entreprise états-unienne, Cooper Tire, qui entre dans le capital à hauteur de 38,5 %, Llanty Sistem à hauteur de 20,5 % et Tradoc, qui conserve 41 % des parts pour constituer la Corporación de Occidente. L'accord stipule explicitement l'engagement de maintenir l'autogestion ouvrière dans la production, les deux autres associés n'interviendront que dans la commercialisation et l'acquisition de matières premières. La compagnie fonctionne avec un conseil d'administration tripartite. Une autre coopérative de production, PROEM, est alors créée pour intégrer à la fois les nouveaux travailleurs, à peu près 200, qui deviennent associés au bout de deux années et ceux de Tradoc.

Fin 2011, l'effectif de l'usine avoisinait le millier de travailleurs et les salaires étaient les plus élevés du secteur. Ces deux dernières années, d'importants investissements ont été réalisés pour moderniser l'outil de production qui est devenu un des plus productifs du Mexique.

À l'image d'autres récupérations d'entreprises en Argentine ou au Brésil, cette expérience peut être qualifiée de processus d'autogestion *sui generis* qui résulte avant tout d'une lutte pour sauvegarder l'emploi et qui obéit aux contraintes du marché. Il ne s'agit donc pas d'une recherche d'alternative au capitalisme mais d'une conséquence du processus néolibéral basé sur la recherche du profit maximum et de la nouvelle division internationale du travail qui en découle, puisque la même année Michelin et Goodyear fermaient leurs usines au Mexique. Néanmoins, cette lutte ouvrière hautement significative, tant dans sa durée que dans sa conduite, a amplement démontré qu'une forme d'alternative peut exister pour préserver les emplois, les acquis sociaux et la dignité humaine, mais surtout qu'il est possible d'enrayer les plans d'une multinationale, même soutenue par un État, et de la contraindre à négocier. Cette expérience demeure de ce point de vue exemplaire et prouve une fois de plus – s'il le fallait – que des travailleurs peuvent administrer une grande entreprise sous gestion ouvrière. Puisse-t-elle inspirer les acteurs d'autres luttes contre les plans de restructuration purement capitalistiques sous d'autres latitudes²²⁹...

octobre 2012

Pour en savoir plus

Covarrubias, Jorge (2011), « Cooperativa Tradoc festeja su consolidación a 10 años del cierre de la fábrica de Euzkadi », 16 décembre, *La Jornada*.

Centro de documentación sobre zapatismo (2008), « Las cuatro ruedas del

capitalismo : explotación – Cooperativa de Trabajadores Democráticos de Occidente », 26 décembre, www.cedoz.org/site/content.php?doc=585.

Dean, Matteo (2010), « No es fundamental tener un patrón », *Desinformemonos*, 1^{er} juillet, <http://desinformemonos.org/2010/07/no-es-fundamental-tener-un-patron/>.

Luna Broda, Sarya M. (2010), « Apuntes para la discusión sobre autogestión obrera y la precarización laboral en empresas trasnacionales a partir del caso de Euzkadi en México », *Osera*.

Torres Nuño, Jesus (2006), « Trois ans de grève », *Rouge*, n° 2143, 26 janvier.

Torres Nuño, Jesus (2009), « La coopérative mexicaine des “Contis” », www.npa2009.org/content/linternationale-des-salari%C3%A9s-du-pneumatique.

À voir

www.youtube.com/watch?v=Y4bh1JKu2Ew&feature=endscreen&NR=1.

www.youtube.com/watch?v=19yJ9aR8Bb0&feature=relmfu.

www.youtube.com/watch?v=OnYv7IHEnGk&feature=relmfu.

www.youtube.com/watch?v=f_RKZCoOZCM&feature=related.

-
- 226. [\[> Uniroyal : les ouvriers s’emparent de l’usine\]](#).
 - 227. [\[> Un volcan d’émancipations en construction\]](#).
 - 228. [\[> Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?\]](#).
 - 229. [\[> Can worker-owners make a big factory run ?\]](#).

Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales

Fernando Matamoros Ponce

C'est après de longues années d'expérience autogestionnaire que des milliers de paysans indigènes, portant des passe-montagne, unis dans le cri « *Ya Basta !* » de tant de misère, de faim et de mort, firent irruption et manifestèrent le 1^{er} janvier 1994 dans les principales municipalités du Chiapas : San Cristobal de las Casa, Las Margaritas, Ocosingo, et Altamirano. Organisés dans l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), l'autogestion organisationnelle rompait le silence des normativités des lois et de la violence institutionnelle du pouvoir capitaliste.

Cet événement ouvrit le principe de « négation » à la « fin de l'histoire » et aux décrets du commerce libéral. À rebrousse poil de l'histoire de la violence dans les documents de l'histoire, ils se présentèrent comme *les plus petits*, issus de la nuit et de la clandestinité de la culture de la résistance indigène, mais au cœur et au centre vital de l'actualisation des « grands moments de l'indigénisme » (Villoro, 1979) de la rébellion au Mexique ; qu'il s'agisse des processus de configuration des luttes des résistances au colonialisme, d'indépendance de 1810 ou encore des communautés indigènes durant la Révolution mexicaine de 1910 (Gilly, 1995).

Dans l'objectif de mieux suivre la trace des singularités culturelles des subjectivités de ce qui est *pluriel*, nous observons les processus historiques de la résistance des indigènes mayas ; lesquels, par ailleurs, font aussi partie de l'universalité des humains luttant contre la violence des nouvelles formes d'accumulation capitaliste. Donc, pour comprendre et souligner les contenus sociaux présents dans les subjectivités des indigènes rebelles, nous nous posons différentes questions. Quelles seraient les rationalités constituant les subjectivités de la résistance et rébellion mondiale. Qu'est-ce qui s'objective dans les mots et les actes organisationnels de l'EZLN ? Qu'est-ce qui provoque, dans ces particularités mayas, un écho dans les subjectivités blessées de par le monde ? Qu'appréhendons-nous du *demandeur en marchant* dans les montagnes et les jungles du Chiapas ? À

quoi peut servir de comprendre le passé immédiat de cette rébellion ? Pourquoi les temporalités zapatistes rapportent-elles leur spatialité du passé à celle du présent de leur organisation : l'EZLN ? Comment leur propre culture et cosmogonies, une actualisation des constellations méso-américaines se relient-elles à l'universalité de l'histoire mondiale du présent ? Qu'ont en commun les indigènes du Chiapas avec les autres peuples originaires du Mexique et du monde ? Quelles peuvent être les correspondances avec ceux d'Afrique, d'Asie, du monde arabe et autres encore ? Et, comme le disent les zapatistes, sera-t-il possible de se penser unis dans la guerre de l'humanité contre le néolibéralisme ; ou, s'agit-il, encore, de chimères des utopies du siècle passé lorsque Zapata pensait comme Lénine (Gilly, 1973) à la révolution mondiale : *la terre appartient à ceux qui la travaillent dans la liberté, la justice et la solidarité avec l'Autre !*

Comme nous le verrons, l'événement de 1994 a été paradoxal, car en dépit d'avoir été le résultat de leur force autogestionnaire, il a rompu avec la particularité. D'une part, les indigènes du Chiapas revendiquaient être les héritiers de 500 ans de colonisation et, d'autre part, appelaient le peuple mexicain à lutter contre l'injustice de l'exploitation. Ils ne se montrèrent pas comme l'unique exemple de la culture de la rébellion indigène mexicaine. Ils jetèrent des ponts arc-en-ciel pour atteindre la révolution nationale dans ce monde de violence ancestrale. Tout en restant consciemment rattachés à leurs racines, au local et au passé, ils assumèrent, d'une manière organisationnelle et dans l'autogestion, leur existence dans un monde mondialisé par les idéologies néolibérales.

Et ce vent d'en bas, celui de la révolte, celui de la dignité, n'est pas qu'une réponse aux commandements du vent d'en haut, il n'est pas que contestation téméraire, il est porteur d'une proposition nouvelle, ça n'est pas simplement la destruction d'un système injuste et arbitraire, c'est surtout un espoir, celui de la transformation de la dignité et de la révolte en liberté et en dignité (Marcos, 1994).

L'EZLN a actualisé les temporalités d'un passé commun sans cesser de se référer aux temporalités nationales et mondiales de luttes pour la justice, la démocratie et la liberté. Dans la solitude des mythes et la construction d'alternatives, ils donnèrent du contenu social aux luttes de classes de l'autonomie avec les cinq *caracoles* (ensemble de municipalités zapatistes) organisés en conseils de bon gouvernement (*juntas de buen gobierno*).

Ainsi, ils renforcèrent sans relâche leur existence dans l'autogestion, celle des valeurs communautaires de la vie quotidienne.

Lorsqu'ils imaginent un autre monde, fait de nombreux mondes, ils recourent à l'entrelacement d'expériences de plus de 500 ans. Contrairement aux démocraties de la domination, ils imaginent un autre monde pour s'autogouverner selon sept principes de base pour commander en obéissant : 1) Servir et ne pas se servir. 2) Représenter et ne pas se représenter. 3) Construire et ne pas détruire. 4) Obéir et ne pas commander. 5) Proposer et ne pas imposer. 6) Convaincre et ne pas vaincre. 7) Descendre et ne pas monter (Matamoros, 2014).

Leurs paroles de la révolution ne furent pas, uniquement, des représentations sans contenus sociaux et politiques de l'histoire des vaincus. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé, sans référence au passé de l'exploitation et domination des vainqueurs, mais de constellations qui se raccordent à d'autres mondes, même quand ces alternatives autonomes se construisaient contradictoirement dans la solitude de l'anarchie des jungles et des montagnes. Les communiqués et déclarations du Commandement clandestin révolutionnaire indigène (CCRI), ainsi que les écrits de Marcos et autres commandants, proposent des alternatives singulières, mais aussi mondiales contre la violence du monde capitaliste, ce qu'ils démontrèrent, une fois encore, avec leurs initiatives de la *Petite école* en 2013-2014 (Matamoros, 2014). C'est ainsi qu'avec le cri fondateur de « *Ya Basta* », considéré par John Holloway (2007) comme le fondement de la « négation depuis la dissonance » contre la mutilation quotidienne, les acteurs zapatistes, expression de l'*altérité*, font partie d'une totalité inscrite dans les manifestations pluriculturelles, pénétrées malgré tout par la forme capitaliste²³⁰.

Le temps dominant et les temporalités de la lutte de classes

Comme nous le verrons, les constellations particulières de la lutte de classes de l'indigénisme moderne sont essentielles à la force du zapatisme. Le choix de l'aube du nouvel an en 1994 n'est ni fortuit, ni le fruit d'un hasard folklorique de culturalistes et d'indigénistes d'une postmodernité sans lutte de classes. D'abord, cette date correspond au *Katun* du calendrier de la culture indigène : la fin d'un cycle de vingt ans dans la cosmogonie maya (Garcia de León, 1995). Ensuite, dans les Six déclarations de la jungle lacandone, on peut observer que la configuration

politique de l'EZLN, son existence, son organisation et sa force de convocation correspondent aux diverses temporalités de la lutte de classes au Mexique et dans le monde. Autant la subjectivité indigène que les expériences de luttes paysannes pour la terre sont liées aux résistances au capitalisme et aux temporalités du néolibéralisme dans des spatialités territoriales. Le cri des indigènes intégrant l'EZLN a éclaté dans une région où « même les pierres crient » et pleurent de douleur (Fuentes, 1994). Ce fut la manifestation prophétique d'espérance et de salut dans l'œil de l'ouragan de la violence capitaliste. Comme l'affirma Marcos dans un texte de 1992 : le sud-est se trouvait au milieu de *deux vents, une tempête et une prophétie*.

La part qu'impose le capitalisme au sud-est de ce pays, comme cela a toujours été le cas depuis sa naissance, mêle le sang et la boue [...], les mâchoires de la finance ont obtenu, en 1989, un total de 1 222 669 millions de pesos, dont il n'a reversé que 616 340 millions, en travaux et crédits. Plus de 600 millions de pesos ont fini dans l'estomac de la bête. Dans le Chiapas, les 86 dents de Pemex sont plantées dans les communes [...]. Chaque jour, elles sucent 92 000 barils de pétrole et environ 155 milliards de mètres cubes de gaz. Elles emportent le gaz et le pétrole et laissent en échange la marque du capitalisme : destruction écologique, dénuement agricole, hyperinflation, alcoolisme, prostitution et pauvreté. La bête ne se contente pas de cela et étend ses tentacules à la jungle Lacandone : huit gisements de pétrole sont à l'étude [...]. Les arbres tombent, les déflagrations de dynamite résonnent à travers des terres où seuls les paysans n'ont pas le droit d'abattre les arbres pour y semer. Chaque arbre abattu peut leur coûter une amende équivalant à dix fois le salaire minimum et une peine de prison. Le pauvre ne peut abattre les arbres ; la bête pétrolière, entre des mains chaque fois plus étrangères, oui. Le paysan déboise pour vivre ; la bête déboise pour piller. C'est aussi sous la forme du café que le Chiapas perd son sang. 35 % de la production nationale de café est exportée, essentiellement aux États-Unis et en Europe. Plus de 100 000 tonnes de café quittent l'État pour nourrir les comptes bancaires de la bête : en 1988, le kilo de café brut se vendait à l'étranger au prix moyen de 8 000 pesos, mais on le payait au producteur chiapanèque 2 500 pesos ou moins [...]. Le tribut que le capitalisme reçoit du Chiapas n'a pas d'équivalent dans l'histoire. 50 % de l'énergie

hydroélectrique nationale provient de cet État, qui produit aussi 20 % de l'énergie électrique totale du Mexique. Pourtant, seul un tiers des logements du Chiapas est équipé en électricité [...]. La santé et l'alimentation rivalisent de misère. 54 % de la population du Chiapas souffre de malnutrition, chiffre qui dépasse les 80 % dans les hauteurs et la forêt (www.cspcl.ouvaton.org).

La temporalité de l'accumulation du capital à feu et à sang ne s'arrête pas avec la nouvelle moralité de l'*humanisme* des « droits de l'homme » régnant sur la conceptualisation mondiale et néolibérale capitaliste. Au contraire, l'institutionnalisation du « grand banquet » du libre-échange, avec les coupes administratives du pouvoir mexicain fêtant l'incorporation du Mexique aux accords de libre-échange nord-américains (ALENA) (connus comme NAFTA, pour ses sigles en anglais : North American Free Trade Agreement), montre que la crise du capitalisme reconfigure la géographie du capital (Harvey, 2010). L'entrée du Mexique dans le *Premier Monde*, aux côtés des États-Unis et du Canada, unissait le mythe des « faux prophètes » du développement à celui du *Progrès* : au moyen de projets routiers, hôteliers, mais aussi, en même temps, édifications de prisons et de casernes associées à une militarisation exponentielle pour, selon eux, se protéger du terrorisme et des « coyotes » exploitant et commercialisant clandestinement les migrants (le Mexique est devenu le *garde-fous* des États-Unis). Au moyen de lois et de normes, ces accords fomentèrent le libre-échange des transnationales entre les pays intégrants, avec une montée en flèche du contrôle des services de migration pour réguler la force de travail migrante. Dans ce contexte, la nature, au Chiapas, les fleuves et les lacs, la jungle et les montagnes, toutes ces ressources naturelles, étaient devenues l'objet de la convoitise des transnationales minières (Alternatives Sud, 2011 et 2013) et du pouvoir dans ses grands projets de réformes énergétiques du pétrole. Grâce au mythe du *progrès* largement diffusé par les médias pour attirer un capital étranger et national, les lois antérieures, capitalistes elles aussi, bien sûr, étaient remises en cause. Ainsi, grâce à ces réformes, la globalisation et la mondialisation des logiques néolibérales du marché pourraient se répandre et se développer : réformes de privatisation des entreprises publiques de la santé, de l'éducation, de la culture, des ressources naturelles et des biens communaux liés à la propriété de la terre. Le Chiapas devenait donc primordial pour les intérêts de profit et d'accumulation des politiques néolibérales de la lutte de classes, car, là, non seulement se trouvent,

comme nous l'avons vu antérieurement, de grandes réserves d'eau, de gaz et de pétrole, mais aussi se concentrent 40 % de l'énergie fournie au pays (Ramonet, 2001) dans des frontières culturelles de communautés aux traditions, us et coutumes millénaires liés à la terre en tant que base et source essentielle de la vie.

Il est important de se souvenir que pour concrétiser la signature de l'ALENA, il était nécessaire de faire de nombreuses réformes à l'article 27 de la Constitution mexicaine, une des principales conquêtes de la Révolution mexicaine de 1910-1917 et de concrétiser d'autres accords bilatéraux sur l'immigration : le Mexique se transformait en « police des frontières », protégeant ses « frères » du Nord. Il nous faut souligner que l'article 27 se réfère à la propriété communale et *ejidale*²³¹ des paysans et des indigènes du pays. Une conquête de la lutte de classes du siècle passé : Révolution mexicaine, Lázaro Cárdenas... Donc pour ces raisons et pouvoir conclure les accords de l'ALENA, le président en activité, Carlos Salinas de Gortari (1988-1994), candidat à la présidence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), élu « Homme de l'année » par *Time* (Ouviaña Hernán y Sanyú, 2007), conduisit et conclut les réformes de cet article. Les contradictions dans la propriété de la terre étaient évidentes. Le travail de la terre servait à produire des marchandises, mais cette terre était, en même temps, propriété communale, locale ou régionale et servait les intérêts des gens de la communauté²³². Or, la réforme de cette loi agraire ouvrit les portes au marché car les paysans qui en avaient l'usufruit pouvaient, dorénavant, la vendre au capital dominant, provoquant des fragmentations et des divisions au sein de ces mêmes communautés.

Il nous paraît donc important de retenir que la subjectivité des indigènes de l'EZLN n'a pas seulement objectivé localement et unitairement la résistance et la révolte contre l'ALENA, expression du mythe du progrès et développement du capitalisme moderne. Leurs slogans, aussi, « le monde n'est pas une marchandise », « un autre monde est possible », « un monde fait de nombreux mondes » ou « derrière nous, nous sommes vous », venaient confirmer que les propositions culturelles de résistance indigène participaient au monde des recompositions politiques mondiales. Ainsi, l'arrivée des zapatistes fut, pour Carlos Fuentes (1994), l'expression de la première rébellion du nouveau millénaire. En effet, les temporalités de l'organisation indigène montrèrent que leurs actions furent la première manifestation autogestionnaire de la fin du 20^e siècle contre la globalisation néolibérale, expérience communautaire autogestionnaire qui

se conjuguerait aux autres expériences et subjectivités qui se manifestèrent, par exemple, dans les luttes à Seattle (1999) contre l'OMC. C'est ainsi que les thématiques d'appartenance et les symboles culturels de l'EZLN offrirent des résonances et des médiations de classes avec des *origines* culturelles et politiques de résistance au capitalisme.

L'histoire à rebrousse-poil

Le soulèvement zapatiste est apparu au cours des politiques conservatrices mises en exergue dans la fin de l'histoire des utopies révolutionnaires du 20^e siècle. Pourtant, en pleine histoire des vainqueurs, 1994 a inauguré un nouveau cycle de luttes sociales et de résistances collectives de la pensée critique qui se trouvait, alors, dans un processus de reflux et de réflexion face aux vainqueurs ; moment que nous pouvons situer en 1989 avec la chute du mur de Berlin (Baschet, 2002). Nous ne révélerons pas un secret en disant que les indigènes et les métisses de l'EZLN savaient que les racines de leur mouvement faisaient partie de l'histoire à rebrousse-poil des vaincus et qu'ils se rendaient compte que leur mouvement affrontait et affronte les puissances idéologiques et militaires du capitalisme régnant. Ils étaient aussi parfaitement conscients que le libéralisme imposait sa dure loi (ils la vivent au quotidien) au moyen d'une idéologie de la peur imposée par des discours de *sécurité policière*, déployée et financée par des budgets nationaux, achats d'armement et de patrouilles pour la sécurité nationale. La domination et la violence capitaliste cherchaient à s'exercer et s'étendre parmi une population divisée en individualismes extrêmes et poussée vers la *névrose ou la schizophrénie* (Matamoros, 2012). Cette politique de violence néolibérale cherchait aussi à profiter de la fragilité des luttes collectives et de la fragmentation des mouvements sociaux et politiques. C'est donc dans ce contexte idéologique que les zapatistes vécurent vingt années de clandestinité de 1974 à 1994.

Non seulement ils vivaient dans une solitude physique, mais aussi dans la solitude politique. De l'extérieur, ils ne recevaient que des informations de radio d'ondes courtes. La Voix de l'Amérique, Radio France internationale, la BBC, Radio Havana qui décrivaient un monde dans lequel toutes les certitudes s'écroulaient. Tout montrait que le monde révolutionnaire tombait en ruine (Matamoros, 2014 : 196).

Le commandant Tacho se souvient :

On nous disait que toute tentative était vouée à l'échec ; que nous étions fous. Des gens qui connaissaient notre mouvement ont essayé de nous faire peur, de nous dire qu'il n'était plus possible de lutter [...]. Le mur de Berlin était tombé [...], beaucoup de gens nous disaient « vous êtes fous » ! *Comment voulez-vous faire une guerre contre ces tanks, ces hélicoptères ?* (Le Bot, 1997).

Par ailleurs, la déroute des guérillas en Amérique centrale (Guatemala, Salvador, Nicaragua...), le déploiement des politiques néolibérales ainsi que la faiblesse des formes traditionnelles de lutte – syndicats, partis révolutionnaires, guérillas traditionnelles et guévaristes – démontrèrent que la publicité de la *fin de l'histoire* s'institutionnalisait militairement dans la culture de masse de la libre entreprise et l'individualisme. Cependant, face et contre la violence déployée par la crise du capitalisme, provoquant une paupérisation croissante s'exprimant par plus de pauvreté, plus de faim, plus de migrations en masse, plus d'affrontements, plus de guerres, plus de sang, plus de mort, existe un mouvement d'espérance : des reconfigurations culturelles de constellations des mouvements qui se traduisent dans la recherche de relations politiques entre divers courants de l'histoire.

Ainsi, face aux idéologies qui conditionnent la fragmentation de subjectivités de la résistance, se développe une recherche d'alternatives d'autogestion, basée sur la culture des traditions et des us et coutumes ; dans les conditionnements historiques de la vie quotidienne pour affronter l'avalanche des moyens de communication et la répression du système capitaliste. Il ne faut donc pas oublier que l'un des actes fondateurs de l'EZLN, lors du *congrès indigène* de 1974, a été de matérialiser l'organisation paysanne indigène (García de León, 1995 : 129 ; Baschet, 2002 : 23). Cet acte commémoratif du cinquième centenaire de la naissance de Bartolomé de Las Casas (connu comme le défenseur des Indiens), réalisé avec le soutien de secteurs de l'Église du Chiapas (théologiens de la libération qui se trouvaient dans des endroits d'accès difficile), surgit après le développement d'une ample crise agraire qui s'était exprimée dans des luttes ayant abouti aux réformes cardénistes de répartition agraire en 1940. Dans le contexte social, idéologique et économique de ce congrès indigène, le gouverneur de l'État du Chiapas, Manuel Velasco Suarez, intervint en lui insufflant la violence du racisme de la culture métisse mexicaine. Profitant de cet événement, il voulut célébrer avec ce congrès *un siècle et demi de mexicanité* du Chiapas.

Cependant, dans ce tourbillon de contradictions institutionnelles et idéologiques, le congrès développa des « forces occultes », permettant d'unir différents acteurs grâce aux mots liés à la résistance et aux actions d'auto-organisation.

C'est là que s'est résumée la parole de 250 000 Indiens de 327 communautés (500 000 vivaient dans cet État à l'époque) [...]. Le cinquième thème, celui de la politique, avait été censuré par les organisateurs *ladinos*²³³ de l'événement, même si, sans aucun doute, ce fut le thème [central] qui baigna le congrès de ses couleurs (García de León, 1995)²³⁴.

La participation massive des communautés indigènes des montagnes et de la jungle du Chiapas montra, en dépit de la violence répressive exercée par l'État, que la pensée critique réapparaissait dans le présent de resignifications symboliques et allégoriques de l'histoire. Les mots et les accords du congrès démontrèrent, métaphoriquement, des gestations de perspectives politiques entre le temps passé et le présent. La terre était revendiquée à partir du passé de préjudices ancestraux : oppression, lutte et résistance contre l'expansion du capitalisme. Les communautés se référaient constamment au long processus de *sacrifices et immolations* des Indiens rebelles dans le *Sumidero* de la géographie chiapanèque du 16^e siècle²³⁵.

Cependant, ces réflexions historiques et symboliques se sont matérialisées dans l'unification d'expériences de luttes paysannes pour la terre et contre le racisme ancestral du Chiapas et du Mexique. Ainsi, selon Carlos Fazio (1994), avec le cri « l'union fait la force » a commencé un processus de reconstruction d'affinités théologiques et politiques. De multiples organisations paysannes indépendantes virent le jour (Matamoros, 1998) : l'Union des unions décida de récupérer leurs terres et de libérer les prisonniers politiques. Dix-sept *ejidos* formèrent l'Union des Ejidos Quiptic Ta Lecubtesel, ce qui veut dire en langue tzeltal : « Notre force pour avancer ». Y participaient des paysans tzeltales, choles et tzotziles de la Cañada de Patihuitz et de la vallée de San Quintin de la municipalité d'Ocosingo ; l'Union des *ejidos* Lutte paysanne, composée d'Indiens tojolobales de la municipalité de Las Margaritas et l'Union des *ejidos* Terre et Liberté (référence directe à l'appel significatif de guerre d'Emiliano Zapata).

Plus tard, le 10 avril 1976, date commémorative de la mort d'Emiliano Zapata, a été créée l'Alliance du 10 avril, laquelle eut pour dynamique

l'occupation de terres et de luttes pour les disparus et la libération des prisonniers politiques. Nous pourrions donc dire que, dans ce congrès, trois courants historiques confluèrent dans le processus d'unification indigène. Le premier, les communautés indigènes ancestrales qui apparurent sur l'échiquier politique. Autrement dit, ceux appelés les « vrais hommes », les « hommes de bonne parole », les « plus petits, ceux qui parlent avec le cœur ». Le second, l'Église, basé sur « l'option préférentielle pour les pauvres », un des bastions de la théologie de la libération, et qui sera important dans les reconfigurations de l'Église du Chiapas. Et, le troisième, les militants révolutionnaires guérilleros du Front de libération nationale (FLN), originaires du centre et du nord du pays, qui rencontrèrent les élites indigènes du Chiapas. Ces guérilleros, dans leur majorité de tendance maoïste, rencontrèrent les indigènes qui participaient à l'intérieur de l'Église du Chiapas dans l'organisation appelée Ligne prolétaire, dont la stratégie est celle de la ligne de masse. Cependant, le centre de l'expérience n'utilisait ni la stratégie ni la tactique des formes politiques institutionnelles car ce sont les formes ancestrales indigènes de la politique communautaire, *demandar pour marcher, apprendre en demandant et en écoutant l'Autre*, qui en furent les piliers. Les assemblées de décisions ont été constitutives de la subjectivité des dirigeants qui *commandaient en obéissant*. C'est au cours de ces processus symboliques et allégoriques que se nouèrent les relations politiques entre les acteurs de l'Église du Chiapas et les dirigeants politiques indigènes et guérilleros, personnages qui seraient à l'origine de l'EZLN. En ce sens, nous pouvons donc vérifier que le mouvement d'unification s'est renforcé à partir du local indigène, mais toujours en lien avec l'expérience de l'extérieur : l'église et l'organisation guérillera. C'est donc avec la *Première déclaration de la jungle lacandone* que nous constatons que la subjectivité des zapatistes n'est pas un résultat isolé de l'histoire à rebrousse-poil contre l'oppression capitaliste au Chiapas, et qu'elle s'inscrit, bien au contraire, dans les résistances au néolibéralisme. Ainsi, leur cri *Ya Basta* de la *Première Déclaration* démontra qu'ils étaient le produit de l'histoire de la lutte de classes au Chiapas et, tout en affirmant leur origine mexicaine, se déclarèrent héritiers des vaincus du passé dans le présent.

Nous sommes le produit de cinq cents ans de lutte, d'abord contre l'esclavage, durant la guerre d'Indépendance contre l'Espagne menée par les insurgés, ensuite contre les tentatives d'expansionnisme nord-américain, puis pour promulguer notre

Constitution et expulser l'Empire français de notre sol, enfin contre la dictature porfiriste qui refusa une juste application des lois issues de la Réforme. Du peuple insurgé formant ses propres chefs surgirent Villa et Zapata, des pauvres comme nous, à qui on a toujours refusé la moindre formation, destinés que nous étions à servir de chair à canon, afin que les oppresseurs puissent piller impunément les richesses de notre patrie, sans qu'il leur importe le moins du monde que nous mourions de faim et de maladies curables ; sans qu'il leur importe que nous n'ayons rien, absolument rien, ni un toit digne de ce nom, ni terre, ni travail, ni soins, ni ressources alimentaires, ni instruction, n'ayant aucun droit à élire librement et démocratiquement nos propres autorités, sans indépendance aucune vis-à-vis de l'étranger, sans paix ni justice pour nous et nos enfants [...]. Peuple du Mexique, nous, hommes et femmes libres et intègres, sommes conscients que la guerre que nous avons déclarée est une mesure ultime mais juste. Les dictateurs pratiquent une guerre génocidaire larvée contre nos peuples depuis de nombreuses années. C'est pour cela que nous te demandons ta participation active en soutenant ce projet du peuple mexicain en lutte pour le travail, pour la terre, le logement, l'alimentation, la santé, l'instruction, l'indépendance, la liberté, la démocratie, la justice et la paix. Nous déclarons que nous ne cesserons pas le combat avant l'entière satisfaction de ces exigences fondamentales de notre peuple et la formation d'un gouvernement libre et démocratique de notre pays. Rejoins les forces insurgées (Première déclaration de la jungle lacandone, www.cspcl.ouvaton.org).

Face à ces paroles, condensant une histoire à rebrousse-poil, le gouvernement mexicain déploya 12 000 soldats dans de nouveaux campements militaires en accusant les dirigeants d'être des « professionnels de la violence venant de l'étranger pour altérer la normalité dans les communautés ». Concrètement, nous pourrions dire que, selon le ministère de l'intérieur, ces guérilleros pourraient être des « terroristes et des narcotrafiquants appartenant à un réseau de factions violentes dans le monde : les indigènes avaient été reclus sous la pression, puis manipulés par ce qui s'apparentait à des groupes d'Amérique centrale ».

En réponse à ces accusations, *bouc émissaire* ou étrangers manipulant de pauvres indigènes, l'EZLN démontra que les véritables dirigeants étaient le Commandement général du Comité clandestin révolutionnaire indigène (CCRI), composé, dans sa totalité, de représentants indigènes qui vivaient dans les territoires zapatistes. *Ils n'étaient pas une guérilla mais une armée du peuple*. En découvrant les significations historiques de la culture indigène dans les processus de résistance et d'autogestion communautaire, l'EZLN démontra que la pensée critique et les luttes du zapatisme étaient et sont inscrites dans les significations qui objectivent la domination capitaliste, mais aussi les formes traditionnelles de luttes du passé : les partis, les syndicats, les organisations paysannes traditionnelles, etc.

Nouveautés et imaginaires zapatistes

Si nous passons au peigne fin les paroles concrétisées dans les actes des indigènes du Chiapas, nous pourrions dire que les « racines » de l'arbre zapatiste plongent à plus de 500 ans de luttes culturelles, toutes liées à la cosmogonie temporelle des signes inscrits dans les dates clés de sa propre organisation. Les us et coutumes réaffirmaient les traditions de la résistance aux discours et aux lois coloniales de la domination capitaliste. Comme l'affirme Antonio García de León (1995), la force des paroles des zapatistes provient de plusieurs courants ; anthropologiques, certes, mais liés aux problématiques sociales de la société où se construisent les luttes de ces communautés. En ce sens, nous pourrions nous demander quelles sont les références anthropologiques du monde indigène contre la conceptualisation des mots et la culture du marché ? Pourquoi tant de références poétiques à la nature : *au vent, aux montagnes et aux arbres, au feu et au cœur* ? Pouvons-nous affirmer que ces références écologiques de la nature humaine sont une tentative de reconfigurer ou conceptualiser le monde à partir de la culture même, pour affronter les conceptualisations coloniales qui détruisirent des représentations millénaires du passé indigène des Mexicains ?

Avec l'expérience zapatiste, de multiples significations des vaincus du passé s'actualisèrent : par exemple, le passe-montagne et le foulard rouge (*paliacate*), qui représentaient des réalités concrètes de la résistance locale et régionale face aux grands projets des pouvoirs établis, tant au niveau national que mondial. De manière pragmatique, il s'agit d'une protection contre le froid des montagnes, mais ils sont aussi une garantie de sécurité dans la clandestinité. Nous devons cependant signaler que ces « objets

ordinaires », vulgarisés dans la culture du Mexicain et du marché touristique, se sont transformés en symbole de la modernité de la rébellion. Symboles essentiels de la résistance la plus ancienne de l'humanité, les paroles et les actions communautaires sont devenus créativité collective des hommes et des femmes pour construire, contre l'identité donnée par le pouvoir, quelque chose de *nouveau*. Les indigènes zapatistes, dès le début de leur initiative, jusqu'à nos jours, ont affirmé que le *nous* (*tik* en langue maya tzelzal-tojobal) était au centre de leurs manières de s'habiller et de leurs formes d'action. Paradoxalement, ils affirmaient qu'ils couvraient leurs visages *pour être vus* (« derrière nous, nous sommes vous »), car les pouvoirs établis par la démocratie formelle du progrès et de la civilisation, ainsi que les moyens de communication, avaient décrété *qu'ils n'existaient pas* et, par conséquent, que *nous n'existions pas*. De même, ces objets rompaient avec les identités imposées aux hommes et aux femmes exploités, vivant dans la misère, la faim et le folklore culturaliste du postmodernisme. Ainsi, leurs identités se transformèrent en réflexions collectives de résistance au néolibéralisme. Ils affirmèrent que « derrière nous, nous sommes vous » : tous les laids ; les mal éduqués, les *nacos* (mot et abréviation trouvant leur origine dans le concept raciste méprisant les Indiens totonaques ; de même *pinches* et *gueyes*), descendus des montagnes et sortis des jungles, ne sachant pas parler le *castilla* (espagnol) ; les sauvages ; les barbares du paganisme ; ceux qui n'ont pas la peau claire ; les millions d'hommes et de femmes au teint de bronze qui, tous les jours, vont aux champs, à l'usine et à l'école et qui cachent leurs visages et leurs cœurs car on leur fit honte d'être indiens.

Sur le plan symbolique, culturel, religieux et communautaire, ils affirment qu'ils surgirent de l'*ombre des Dieux* ; de la longue nuit et de la lumière des grands événements du Mexique moderne que les grands-pères durent fuir afin d'échapper aux massacres que provoquèrent les mythologies coloniales capitalistes. Ainsi, comme l'affirme Antonio García de León (1995), nous pouvons souligner, avec lui, que le zapatisme moderne contient des temporalités des traditions les plus anciennes de la résistance. Dans leur parole, pas toujours comprise par l'extérieur, apparaissent des allégories de temps dialectiques de la résistance et la défense de leurs terres, la nature, opposées et complémentaires de la lumière et de l'obscurité. Ainsi, leurs références au temps sont la nature et l'animalité des hommes et des femmes. Leurs paroles, symboles et représentations se réfèrent au soleil, aux ombres, à la nuit et à la lune ; à

l'aigle et au jaguar, guerriers de la lumière et de l'obscurité ; à l'air et à la terre, éléments fondamentaux de la vie ; au feu et à l'eau qui se complètent pour la vie ; au mâle et la femelle pour survivre et exister dans un monde d'amour ; à la flamme et la braise attisant la vie dans le feu des paroles ; en somme, l'un est ouvert, l'autre est occulte, comme la palpitation de l'espérance de la *nuît* (*Ak'bal-nuît* ou *Vo'tan-coeur* par excellence). Ainsi, le *Puissant* visage occulte du calendrier tzeltal est *Ak'bal*, la nuit, le *Vo'tan*, ce battement du cœur du peuple, des gens, palpitant dans les montagnes et que dieu envoya pour répartir la terre entre les communautés et qui les protégea de la nuit coloniale. Ces conceptions, comparées à l'histoire linéaire et homogène du capitalisme, mettent en évidence les analyses de Walter Benjamin. Pour nous, les imaginaires zapatistes actualiseraient le « bon sens » de l'histoire à rebrousse-poil de la nature et des hommes.

Si le travail social était bien ordonné, selon Fourier, on verrait quatre lunes éclairer la nuit terrestre, les glaces se retirer des pôles, l'eau de mer s'adoucir, les bêtes fauves se mettre au service de l'homme. Tout cela illustre une forme de travail qui, loin d'exploiter la nature, est en mesure de l'accoucher des créations virtuelles qui sommeillent en son sein (Benjamin, 2000 : 3, 437).

C'est pour cela que les références symboliques aux grands-pères (*tatas*), qui protégèrent le trésor des connaissances ancestrales de la nature, sont si importantes dans les communautés indigènes. Ainsi, l'histoire de l'origine du passe-montagne a été transmise à Marcos par le Vieil Antonio, le grand-père qui l'a converti à l'indigénisme. D'ailleurs, il n'a pas seulement converti les guérilleros, il en fit de même avec les curés de la théologie de la libération. Il leur apprit que les dieux se sacrifièrent pour donner vie au soleil, à la lune ; que le charbon est noir, et que c'est pour cela que la combustion et la palpitation accouchent de la vie (Le Bot, 1997 :153) ; ils sont comme le jaguar aux taches étoilées, comme le ciel nocturne, protecteur et gardien des heures des mots authentiques de la langue maternelle de la terre, précédant l'aurore. Au cours de plusieurs rencontres, le Vieil Antonio transmet des histoires relatives au *Vo'tan-Zapata*, ce seigneur de la nuit qui, à l'instar d'Emiliano Zapata, galope parmi les douleurs de la mémoire immémoriale des vaincus de l'histoire. En ce sens, nous pouvons dire que l'expérience d'autogestion du zapatisme se présente comme une constellation, une particularité ou un

point d'inflexion des imaginaires dans le capitalisme généralisé du modèle néolibéral²³⁶.

Il ne fait aucun doute que les particularités des quarante années de construction du zapatisme (1974-1994) dans la rébellion (1994-2014) et dans la « Petite école » zapatiste (2013-2014) sont la résistance contre la douleur et l'accumulation du capital qui ne cesse de se reproduire. D'un côté, c'est le point central d'une rénovation autogestionnaire de la pensée des forces critiques déclarant ouvertement la guerre à la bête capitaliste détruisant le monde. D'un autre côté, pour citer Walter Benjamin (2000 : 3, 429), il s'agit d'une *fragile force messianique*, basée sur l'autogestion révolutionnaire de la vie quotidienne du silence des nuits du Chiapas, face à la monstrueuse machinerie technologique capitaliste. Pourtant, bien que fragile dans la construction de son existence, le zapatisme démontre qu'il est à la fois possible de dépasser les limitations totalitaires des pensées dominantes de gauche traditionnelle et de sortir des subjectivités des postmodernismes de l'individualisme triomphant de la résignation de la *pensée unique*.

En ce sens, le zapatisme est paradoxal. Il ne s'agit ni d'une recette de doctrine totalitaire ni d'une nouvelle idéologie politique. C'est une invitation à nous re-penser, à nous-agir, à penser notre subjectivité dans la guerre de l'humanité contre le néolibéralisme, pour ne pas mourir dans la solitude des particularismes culturalistes postmodernes d'une modernité qui se présente sans lutte de classes. Ainsi, le zapatisme s'offre comme une contribution à la pensée critique²³⁷. En paraphrasant les paroles des indigènes rebelles : le zapatisme n'est ni une nouvelle idéologie politique ni une reprise des vieilles idéologies. Le zapatisme n'est pas et n'existe pas, il se construit dans l'autogestion pour servir, comme le font les ponts pour passer d'une rive à l'autre. Dans le zapatisme, tous et toutes ont une place, car, comme j'ai essayé de le montrer, il ne s'agit pas d'une identité fermée. Ils n'ont de cesse d'imaginer comment sortir de la solitude des montagnes.

Ils savent que ce serait un suicide rester dans l'autonomie sans relation avec le monde, ce qui explique leur stratégie paradoxale d'ouverture et de fermeture. Ils se protègent de la répression, mais communiquent et partagent les possibilités de construction de solidarité avec le monde comme ils le montrèrent avec les communications de la « Petite école » en 2013 et 2014. Ils n'ont pas de recette, ni de lignes préétablies, par contre ils tissent des liens avec l'autre, lancent des ponts, de rives en rives,

animés par le désir et l'espoir d'un monde meilleur et nouveau fait de multiples mondes dans le monde. C'est pour cela que le zapatisme n'appartient à personne : c'est la conjonction autogestionnaire des croisements de l'histoire de la résistance contre la violence et la destruction du monde.

15 août 2014

Traduction

Sylvie Bosserelle-Matamoros

Pour en savoir plus

- Alternatives Sud* (2011), « Agrocarburants : impacts au Sud ? », vol. 18, Paris, Syllepse.
- Alternatives Sud* (2013), « Industries minières. Extraire à tout prix ? », vol. 20, Paris, Syllepse.
- Baschet, Jérôme (2002), *L'étincelle zapatiste*, Paris, Denoël.
- Benjamin, Walter (2000), *Œuvres*, t. 3, Paris, Gallimard.
- Fazio, Carlos (1994), *Samuel Ruiz, el caminante*, México, Espasa-Calpe mexicana.
- Fuentes, Carlos (1994), « Chiapas, donde hasta las piedras gritan », *La Jornada*.
- García de León, Antonio (1995), « La vuelta del Katún. Chiapas, a veinte años del Congreso indígena », *Chiapas*, n° 1, Mexico, UNAM/Era.
- Gilly, Adolfo, (1995), *La révolution mexicaine (1910-1920) : Une révolution interrompue. Une guerre paysanne pour la terre et le pouvoir*, Paris, Syllepse.
- Harvey David (2010), *Géographie et capital, vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse.
- Holloway, John (2007), *Changer le monde sans prendre le pouvoir, le sens de la révolution aujourd'hui*, Paris/Québec, Lux/Syllepse.
- Le Bot, Yvon (1997), *Sous-commandant Marcos, le rêve zapatiste*, Paris, Seuil.
- Marcos (1994) « Chiapas : le Sud-Est en deux vents, un orage et une prophétie », www.cspcl.ouvaton.org.
- Matamoros Ponce, Fernando (2014), « La parole en marche : de l'émergence zapatiste à l'escuelita », dans Bernard Duterme (coord.), *Zapatisme, la rébellion qui dure*, Paris/Louvain-la-Neuve, Syllepse/Centre Tricontinental.
- Matamoros Ponce, Fernando (2012), « Préfigurations dialectiques de la rédemption. Violence, état d'urgence et métaphysiques de l'espérance à Oaxaca (2006) », *Contretemps*.
- Matamoros Ponce, Fernando (1998), *Mémoire et Utopie au Mexique : Mythes, traditions et imaginaire indigène dans la genèse du néozapatisme*, Paris, Syllepse.
- Ouviña Hernán y Sanyú (2007), *Zapatismo : del EZLN y el Sub Marcos a la Otra Campaña*, Buenos Aires, Era Naciente.
- Ramonet, Ignacio, (2001), *Marcos : La dignité rebelle*, Paris, Galilée.
- Villoro, Luis, (1979), *Los grandes momentos de indigenismo en México*, Mexico, La Casa Chata.
- Centro de información zapatista : www.cedoz.org.
- Comité de Solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte : www.cspcl.ouvaton.org.
- Enlace zapatista : www.enlacezapatista.ezln.org.mx.
- Radio insurgente : www.radioinsurgente.org.
- Revista Chiapas : www.revistachiapas.org.
- Revista rebeldía : www.revistarebeldia.org.
- Sitio oficial del EZLN : www.ezln.org.mx.
-

230. [[> Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes](#)].

231. Partie de terre administrée et partagée par la communauté. Cette propriété, conquête principale de la révolution de 1910-1917, inscrite dans comme droit inaliénable, a été remise en cause par Carlos Salinas de Gortari en 1991 avec une réforme permettant l'appropriation de ces terres par des secteurs privés et des capitaux étrangers.

232. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

233. *Non-Indiens*. Employé aussi comme synonyme de métis.

234. Selon Jérôme Baschet, le congrès rassembla 1 230 délégués tzotzils, tzeltals, chols, tojolobals et autres ethnies, partageant les mêmes réalités : exploitation dans les fermes et maintien du statut de paysan *acasillados* (comme à l'époque coloniale, rattachés à une terre et un propriétaire comme les serfs), invasion des terres communautaires par les éleveurs et aucune application des résolutions présidentielles sur la propriété des terres indigènes. Selon Carlos Fazio (1994), 2000 personnes répondirent à l'appel du diocèse ; soit la représentation de 1 000 communautés ou un total de 400 000 personnes.

235. [[> Travailleurs et autogestion](#)].

236. [[> Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »](#)].

237. [[> Marx et le marxisme](#)].

Pérou

Travailleurs et autogestion

Michel Raptis

Depuis la victoire électorale de l'Union populaire au Chili, en 1970²³⁸, et l'instauration du régime militaire au Pérou, en octobre 1968, les deux gouvernements s'efforcent d'organiser la participation et l'autogestion des masses travailleuses. Mais, au Chili, on assiste à une interaction entre la direction politique et sa base populaire, dans un contexte qui reste encore étonnamment démocratique, alors qu'au Pérou les réformes révolutionnaires sont octroyées d'en haut, pour le moment au milieu d'une considérable apathie des masses qui bénéficient de ces réformes. Dans les deux cas, toutefois, l'idée de base est la suivante : il s'agit de combiner un changement des rapports de propriété avec un changement des rapports sociaux, afin d'évoluer non pas vers un « socialisme » technobureaucratique, « administratif », mais vers une société réellement démocratique, à la gestion de laquelle producteurs et citoyens participent directement.

[...] Au Pérou, le « participationnisme » est institutionnalisé par des textes importants, qui s'inspirent de l'idéologie globale du régime à maintes reprises clairement exprimée. Il suffit, à ce propos, de lire les discours du président Velasco (2013), qui concentre entre ses mains le véritable pouvoir. On pourrait s'étonner que, dans ce pays latino-américain, un régime militaire ait déjà réalisé des réformes très importantes qui font dire à certains de ses adversaires de l'extrême gauche que ce régime est en train d'accomplir les tâches de la « révolution démocratique bourgeoise », mais qu'il n'ira pas plus loin. À supposer que cette affirmation soit exacte, elle impliquerait [...] la possibilité de voir surgir dans les pays sous-développés, dans la phase actuelle de l'impérialisme, des régimes « bourgeois » capables d'accomplir des tâches historiquement progressistes que l'on croyait être l'apanage des révolutions « prolétariennes et socialistes ».

Le fait que les libertés démocratiques fondamentales soient toujours respectées ainsi que l'accent particulier mis sur la participation des

travailleurs permettent de dire que le régime de Velasco constitue la forme de loin la plus développée du « nassérisme ». Mais aux Nasser succèdent les Sadate si, entre-temps, le régime ne parvient pas à se lier aux masses et à leur transférer la véritable gestion du pouvoir. Sur le plan des structures économiques, la « nouvelle société péruvienne » que crée la révolution est caractérisée par un important secteur étatique, un secteur privé des entreprises réformées par les communautés de travail, et un secteur de propriété sociale qui, grâce à l'aide prioritaire technique et financière de l'État, va devenir le secteur dominant de l'ensemble de l'économie du pays. Il englobe déjà les grands complexes agro-industriels autogérés, formés à la suite de l'application de la réforme agraire, et les coopératives agricoles de production, également autogérées, connues sous le nom de *Sociedades agrícolas de interés social* (SAIS).

Une nouvelle loi [...] institutionnalisera ce secteur de la propriété sociale destiné à connaître une extension considérable. On envisage de créer en 1973-1974, 1 175 nouvelles entreprises de « propriété sociale », qui incorporeront 164 000 associés actifs faisant vivre une population de 1 400 000 personnes. C'est par ces entreprises que passera la première phase d'industrialisation équilibrée du pays, qui n'est encore qu'à ses débuts. On envisage en même temps la création de 500 nouvelles coopératives agricoles autogérées, qui engloberont 60 000 paysans, faisant vivre une population de plus de 300 000 personnes et celle de 200 unités autogérées dans le secteur des services (coopératives de consommation, de transport, d'épargne, de crédit, etc.), qui bénéficieront à quelque 600 000 personnes. Des mesures analogues sont prévues pour l'organisation en coopératives autogérées des artisans²³⁹.

La tradition pré-hispanique

Encore très récemment, dans l'important discours qu'il a prononcé le 19 novembre à Paracas, à l'occasion de la clôture des travaux de la conférence annuelle des représentants de l'industrie privée, le président Velasco a mis l'accent sur les points suivants : la « révolution péruvienne » rejette le « système capitaliste » parce qu'il perpétue le sous-développement et la dépendance du pays à l'égard de l'étranger et parce que, en tant que « phénomène total », il implique une morale et une philosophie de la vie, « égoïstes », « antisociales » et « anticommunautaires ». Or, la « révolution péruvienne » considère que l'homme est avant tout un « être social », dont la vocation la plus profonde

est la « solidarité » ainsi que l'aptitude à la « liberté, la praxis, la création, l'invention permanente ». La « révolution péruvienne » rejette également le « communisme », qui confie la gestion de la société à la « bureaucratie d'État » et qui atrophie les capacités créatrices de l'homme associé. La « révolution péruvienne » opte pour une société fondée sur la véritable participation directe des producteurs et citoyens dans tous les domaines et à tous les niveaux, seul cadre capable d'épanouir la créativité immense de l'homme associé.

Cette tendance « participationniste » veut s'inscrire dans la ligne des traditions communautaires du Pérou. Les idéologues du régime, tels que Carlos Delgado, qui anime le Sinamos²⁴⁰ et qui, en collaboration avec toute une équipe d'éléments marxistes, libertaires, anciens de la guérilla, etc., contribue fortement à conceptualiser la politique économique et sociale du régime, n'hésitent pas à se référer à ce propos à la tradition « des communautés paysannes d'origine pré-hispanique », toujours très vivace parmi la majorité indienne de la population²⁴¹. [...]

février 1973

Source

Michel Raptis, « Les travailleurs et l'autogestion au Chili et au Pérou », *Le Monde diplomatique*, février 1973.

Pour en savoir plus

Velasco, Juan Alvarado (2013), *La Voz de la Revolución, 1968-1970*, Peisa, Lima.

²³⁸. [[> Poder popular](#)].

²³⁹. [[> Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion](#)].

²⁴⁰. Sistema nacional de apoyo a la movilización social : Créé pour stimuler la création et le développement des institutions sociales de base à caractère autogestionnaire.

²⁴¹. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville

Louis Favreau

Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté d'entraide locale dans le monde est-elle celle de Villa El Salvador à Lima, où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte. Les principaux artisans de cette réussite ont été un vaste réseau de groupes de femmes et la structure administrative démocratique des associations de quartier, qui a des représentants dans chaque bloc d'habitations. Ensemble, ils forment un dosage équilibré entre une organisation très développée à la base et un système d'administration, qui réagit vite, afin d'obtenir la plus grande participation possible dans la conception et la mise en œuvre des actions de la communauté.

Ce diagnostic de la fin des années 1980 fait par le World Institute (Durning, 199X : 264-265) peut-il être reconduit en l'an 2007 ? Villa el Salvador est un bidonville de 350 000 habitants, en banlieue de Lima au Pérou. Ce bidonville devenu une municipalité se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3 000 associations de quartier et sectoriels y œuvrent) et par son Parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs. Comment s'organisent ces 350 000 habitants et comment ce bidonville a-t-il pu en arriver à planifier son développement et à le réussir ?²⁴²

Villa el Salvador naît à la faveur d'une conjoncture particulière, celle de 600 familles qui occupent en 1970-1971 un coin de désert à 30 kilomètres du centre-ville de Lima. Le gouvernement réformiste nouvellement arrivé au pouvoir est sensible à la question des bidonvilles. Il saisit l'occasion qui lui est offerte pour introduire une politique de planification urbaine qui

accorde la priorité aux bidonvilles et encourage la participation de la population dans l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire

À Villa el Salvador, les prises de terrain ne seront pas qu'une simple occupation des lieux. Au point de départ, Villa el Salvador se dote d'une forme particulière d'organisation sociale de son espace en faisant du groupe résidentiel l'unité de base de l'organisation de son territoire. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maison, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun : l'école maternelle, le centre de santé, le local communal, le terrain de jeu. Villa el Salvador planifiera son développement en créant en quelques années 120 places communes. Chaque place a son groupe résidentiel et chaque groupe résidentiel ses délégués à la communauté autogérée de Villa el Salvador (CUAVES)²⁴³.

Ce faisant, Villa el Salvador innove surtout en brisant le modèle colonial classique des villes d'Amérique latine. En effet, les villes héritées de la colonisation espagnole sont construites autour de la Plaza de Armas, une place d'armes centrale bordée par le palais du gouverneur, l'église, le palais de justice et la prison. Cette place possède une grande valeur symbolique puisque autour d'elle se construisent les édifices qui symbolisent le pouvoir de l'État et de l'Église. Dans le cas de Villa el Salvador, au contraire, la place commune conçue de façon communautaire avec une démocratie à l'échelle microsociale est un concept favorisant la décentralisation. Ces 120 places forment plutôt un ensemble d'espaces démocratiques favorisant la structuration de la société civile.

L'organisation sociopolitique

En 1983-1984, Villa el Salvador se détache de la municipalité de Lima et peut élire son propre maire. Cette nouvelle structure politique introduit alors pour la première fois une institution de caractère public fondée sur la citoyenneté et la démocratie représentative. L'organisation de la ville se modifie alors en conséquence : le pouvoir est partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité. Le nouveau fonctionnement est le suivant : comme auparavant, chaque pâté de maisons, soit 24 familles, continue d'élire son délégué qui participe à l'assemblée générale du groupe résidentiel (chaque groupe résidentiel est

formé d'une vingtaine de pâtés de maisons). Des délégués nommés par chacun des 120 groupes résidentiels forment la CUAVES. Une fois l'administration mise en place, la municipalité et ses élus ont d'abord reconnu la CUAVES, puis, les deux parties ont passé un accord pour confier le pouvoir à une commission mixte à laquelle participent les élus municipaux, des fonctionnaires et des délégués de la CUAVES chargés de traiter de toutes les questions qui les concernent avec la municipalité.

En 1999, un nouveau plan sur dix ans, basé sur les principes administratifs de la planification stratégique, a été mis sur pied. Alors que le Plan de 1983 avait été élaboré surtout par des professionnels appartenant à des ONG qui collaboraient avec Villa el Salvador, cette fois-ci Villa el Salvador, comme municipalité, a créé ses propres instances de formulation d'un plan : d'abord, des assemblées publiques, puis des tables de concertation territoriales et sectorielles, enfin, au bout de huit mois, une consultation publique, réalisée à domicile par 2 500 jeunes auprès de la population de 16 ans et plus, dans le but de tâter le pouls sur les priorités ressenties. Par ordre d'importance, les priorités identifiées ont été les suivantes, la première ayant rallié 50 % des répondants : une ville saine, propre et verte ; une communauté éducative ; un district productif et générateur de richesses ; une communauté solidaire ; une communauté démocratique²⁴⁴.

Le plan de 1999 reposait sur le paradigme de la concertation. En effet, ont participé à sa réalisation non seulement la municipalité mais également des ONG, des institutions du secteur public, d'autres du secteur privé ainsi que des organisations populaires. Des tables de concertation sectorielles, mises sur pied au moment de l'élaboration du plan, contribuèrent à le concrétiser. Il y en avait cinq en fonction à cette époque (2000) : éducation, petites et micro-entreprises, santé et hygiène, jeunes et commerce. À la table de la santé, qui souscrit au mouvement Villes et villages en santé, on trouve la CUAVES, la Fédération des femmes (Fepomuves), des dirigeants de quartier, le ministère de la santé, le réseau de la santé communautaire et quelques ONG dont Médecins sans frontières (*Somos Villa el Salvador*, 1999 : 12).

Le plan de développement intégral a aussi prévu la réalisation d'un budget participatif. En 1999, une session plénière s'est déroulée sur la place de la Solidarité. Quelque 500 dirigeants de huit secteurs de la municipalité ont alors travaillé à identifier les priorités dans chacun de ces secteurs, lesquels ont reçu une part à peu près équivalente d'un budget en

provenance des transferts du gouvernement central (2 millions de soles, environ 580 000 dollars). Dans les années qui suivirent, la municipalité a voulu élargir la consultation pour faire en sorte que l'ensemble du budget soit soumis à une planification participative.

Le parc industriel

À l'origine, l'administration du parc industriel relevait du ministère de l'industrie qui destinait les terrains à la localisation de grandes industries dans le but de créer des emplois pour la population migrante des districts désertiques du sud. Mais comme la grande industrie montrait peu d'intérêt pour ce projet, elle laissa ainsi une porte ouverte à la CUAVES, à l'Association de petits industriels (Apemives) et à la municipalité pour demander le transfert de ces terrains. C'est ainsi qu'en 1987, se constitue l'Autoridad Autónoma, entité mixte formée par trois représentants du gouvernement national et trois de VES. Cette dernière étant représentée par une personne de la municipalité, une personne de la CUAVES et une troisième de l'Apemives.

Les objectifs principaux sont alors devenus les suivants : a) promouvoir l'installation et le développement de projets de petites entreprises en leur fournissant, en contrepartie de leur présence dans le parc industriel, une infrastructure de base et une assistance technique ; b) réaliser des études, des designs, des programmes de financement, de commercialisation, de construction et de développement des petites unités productives.

Demeuré jusque-là une ville-dortoir, Villa el Salvador cherchait ainsi à développer sa propre économie. Le Parc sera le résultat d'un travail d'organisation des petits entrepreneurs déjà présents à Villa el Salvador mais disséminés un peu partout dans le bidonville et très faiblement organisés.

L'Autoridad Autónoma a dû affronter des obstacles qui ont limité sa capacité à mener à bon port ses objectifs. La période 1990-1992 a été particulièrement difficile en raison de la violence politique qui secouait le pays en général et Villa el Salvador en particulier. C'est cependant en 1992 que la relation entre la ville et les entrepreneurs se renforce. On assiste à ce moment-là à une proposition de développement intégral basée sur la commercialisation, l'assistance technique à la production, le financement et la formation entrepreneuriale.

Au début des années 2000, l'activité industrielle de Villa el Salvador a été renforcée par l'émergence de services de soutien technique. En plus du

Centro de promoción empresarial, service de soutien aux entrepreneurs qui relève directement de la municipalité de Villa el Salvador, d'autres centres de soutien technique ont vu le jour. C'est le cas notamment du Centre de soutien Aconsur, une institution à but non lucratif créée à l'initiative de la coopération italienne et du ministère de l'industrie du Pérou. Ce Centre offre des services aux micro et petites entreprises, particulièrement au secteur textile et aux groupes de femmes tricoteuses appartenant aux secteurs populaires de Lima.

En misant sur le regroupement de petites unités de production locales plutôt que sur une hypothétique implantation de grandes entreprises, Villa el Salvador a incité les artisans de la production locale à s'organiser par champ professionnel au sein d'entreprises débordant le seul cadre familial, et à mettre en commun leurs achats, leur machinerie et la commercialisation de leurs produits. Aujourd'hui, après quinze ans d'efforts, les résultats sont probants : sur une population active de 100 000 habitants, Villa el Salvador réussit à regrouper, à partir de son parc industriel comme pôle de développement, 30 000 postes de travail distribués dans 8 000 petites et micro-entreprises dont 5 000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1 000 dans les services.

2008

Source

Julie Duhamel et Florian Rochat (coord.), *Produire de la richesse autrement*, Genève, Centre Europe-Tiers-monde (CETIM), 2008. Publié avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

Pour en savoir plus

Bulletin d'information *Somos Villa el Salvador* (1999), n° 1, mai.
Durning, Alan B. (1992), Worldwatch Institute.

242. À partir d'une enquête sur place et de plusieurs échanges entre Péruviens et Canadiens (Québécois) engagés dans la coopération internationale et l'économie sociale, nous rendons compte ici de l'expérience de développement local et solidaire de Villa el Salvador, de la conquête de son développement (sur plus de trente ans).

243. [[> Entraide et réhabilitation urbaine](#)].

244. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

Uruguay

ABC Coop

Richard Neuville

La ville de Colonia del Sacramento est surtout connue pour la richesse de son patrimoine historique, qui lui a permis d'être classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1995. Fondée en 1680 par les Portugais, elle appartient successivement au Portugal, à l'Espagne et au Brésil avant de devenir le chef-lieu de département de Colonia lors de l'indépendance de l'Uruguay en 1825. Plus ancienne ville de l'Uruguay, elle a la particularité d'être située au sud-ouest du pays, sur la rive septentrionale du Rio de la Plata en face de Buenos Aires, à une heure de traversée en car-ferry. Outre son caractère touristique dû à son charme architectural et urbanistique, elle est également une ville de transit entre Buenos Aires et Montevideo. Au hasard des déambulations dans le centre-ville, l'œil du visiteur ne manque pas d'être interpellé par la vision d'autobus rouge et noir ornés d'énormes inscriptions latérales « *Gestión Obrera* », qui desservent la ligne reliant le centre historique et le quartier Real San Carlos²⁴⁵.

L'histoire d'ABC Coop débute en septembre 2001 quand les premiers signes de la crise économique argentine se répercutent en Uruguay. Les propriétaires endettés décident d'abandonner purement et simplement l'entreprise. Le pays est entré en récession et alors que de l'autre côté du Rio de la Plata, les travailleurs argentins entreprennent la récupération d'entreprises abandonnées pour reprendre la production, les autocaristes d'ABC décident de les imiter. Risquant la perte de leur emploi, ils organisent des assemblées pour débattre de leur avenir et décident d'assurer la gestion de leur entreprise. Pour Luis Rivas, « la tâche la plus difficile était d'expliquer aux travailleurs que l'unique sortie était de s'organiser et de mettre en marche les moyens de production et que nous pouvions faire mieux que le patron si nous en étions convaincus » (Rivas, 2009)²⁴⁶.

Cette même année, sous l'égide du ministère du travail, un accord est conclu avec l'employeur qui prévoit la cession de trois véhicules et des installations jusqu'en 2006 en compensation des salaires impayés. Ce ne fut pas facile car cet accord pouvait créer un précédent comme l'explique Luis Rivas :

Nous représentions un risque imminent pour les intérêts du patronat car nous pouvions être un exemple pour les autres travailleurs en montrant que nous pouvions mieux gérer l'entreprise. Pour cette raison, il était nécessaire de nous éliminer.

La collusion entre les pouvoirs publics et les entreprises

Si dans un premier temps, l'affrontement a eu lieu avec l'ancien propriétaire, après 2001 la coopérative a dû livrer une bataille féroce avec les autres entreprises de transport de la ville. En défendant et en appliquant un « tarif populaire », ABC Coop s'est opposé systématiquement à toute augmentation de tarifs préjudiciable à la population de Colonia. Comme celle-ci dépend d'une décision consensuelle prise entre les différentes parties, le service de la mairie et les entreprises, depuis des années ABC Coop bloque toute possibilité d'augmentation.

Ce *statu quo* aurait d'ailleurs causé un préjudice à l'entreprise COTUC, qui assurait un service depuis trente ans dans la ville et qui maintenait des relations étroites avec la mairie. En faillite, COTUC a créé une nouvelle entreprise Sol Antigua SA, qui a immédiatement obtenu la concession de trois lignes alors qu'ABC Cooperativa continue de n'assurer qu'une seule ligne. À chaque fois qu'elle a tenté de développer ses services, elle en a été empêchée par la municipalité.

Nous étions dans une guerre contre l'entreprise privée contre laquelle nous étions en concurrence, une entreprise de trente ans, amie du pouvoir politique qui ensemble cherchaient notre disparition (Rivas, 2009).

En 2009, avec l'appui de la Banque de développement du Venezuela (BanDes), ABC Coop a pu acquérir un nouveau véhicule et a sollicité l'attribution de la ligne du quartier El General. Mais alors que la principale entreprise concurrente, sous une autre dénomination, ne proposait aucune amélioration de service, celle-ci a tout de même obtenu le marché. Depuis, ABC Coop ne cesse de dénoncer le copinage et le favoritisme illicite de la municipalité accordés à Sol Antigua et continue de revendiquer l'attribution de cette ligne²⁴⁷.

La même situation s'est répétée en 2012, quand ABC Coop a postulé lors de l'attribution de la ligne intercités reliant Carmelo à Colonia, distante de 80 kilomètres auprès du département. Bien que seule entreprise à se présenter, elle a été récusée sans aucun motif recevable.

La démocratie ouvrière en action

Tous les samedis, les travailleurs se réunissent en assemblée générale pour débattre collectivement du fonctionnement de l'entreprise. Tous les aspects de la vie de l'entreprise sont débattus, cela va des horaires de service à la maintenance des véhicules ou la gestion des fonds à l'organisation des repas. Désignés par vote, les postes de direction et de secrétariat de la coopérative sont révocables à chaque assemblée. En cela, ABC Coop se distingue des autres coopératives de transport de l'Uruguay, généralement gérées par un conseil directeur qui ne se réunit pas plus d'une fois par an avec les employés pour les informer de la situation de l'entreprise. Selon Luis Rivas, « dans nos assemblées, il n'y a pas d'un côté les camarades qui informent et de l'autre ceux qui écoutent. Les moindres propositions sont débattues et adoptées par vote. C'est l'expression même de la démocratie ouvrière, où les camarades sont convaincus que tous contribuent à la résolution des problèmes » (Rivas, 2014). À l'issue de chaque assemblée, les responsables sont chargés de mettre en œuvre les résolutions.

ABC Coop a instauré une rotation des fonctions : production, direction, administration. L'entreprise a également créé une école de conduite d'autobus qui forme à la fois les nouveaux travailleurs de la coopérative et ceux se destinant à travailler pour d'autres entreprises de transport.

Tout un symbole, les bus sont numérotés en référence à d'illustres personnalités ou mouvements révolutionnaires, ainsi le « 17 », le « 26 », le « 28 », etc. en références à la révolution d'octobre, au mouvement du 26 juillet (guérilla cubaine), à l'année de naissance du Che. Le prochain sera le « 43 » en mémoire au nombre d'étudiants disparus de l'école normale d'Ayotzinapa (État de Guerrero au Mexique) le 26 septembre 2014.

Contre tous les pronostics, ABC Coop est parvenu à relever le défi et sous gestion ouvrière, elle a pu rembourser les dettes laissées par le patron à la mairie et régler les cotisations dues à la Banque de protection sociale. La coopérative a augmenté les salaires qui se situent à 50 % au-dessus de la moyenne nationale et à créer de nouveaux postes de travail. De neuf,

leur nombre est passé à quinze en 2013, soit un effectif proportionnellement supérieur de 50 % à celui d'une entreprise classique. Toujours selon Luis Rivas : « En période de crise, ABC Cooperativa démontre que la coopérative peut continuer à investir et à créer des emplois. »

Comme il n'existe pas de syndicat d'autocaristes à Colonia, les travailleurs d'ABC ont sollicité l'aide de l'Union nationale des travailleurs du transport (UNOTT) et celle de deux coopératives d'omnibus de Montevideo pour acquérir de nouveaux véhicules à un coût moindre. Cette solidarité a pris fin quand ABC Cooperativa a été expulsé de la centrale syndicale unique (PIT-CNT) pour avoir critiqué la politique gouvernementale soutenue par la centrale.

À l'opposé de la tendance générale des entreprises de transport qui ont supprimé les postes de contrôleurs en confiant cette tâche aux conducteurs, ABC Coop maintient deux travailleurs dans chaque autobus. Il ne s'agit pas seulement d'éviter d'augmenter le nombre de chômeurs mais de maintenir une qualité de service à la population permettant d'être disponible et d'orienter les passagers pendant que le chauffeur se concentre sur la conduite.

En 2006, ABC Coop a concrétisé sa volonté d'ouverture en direction de la population en créant un centre culturel dans un quartier de la périphérie et en installant une radio communautaire, Iskra 102,9 FM.

Avec ses succès et ses difficultés, l'expérience d'ABC Coop, sous gestion ouvrière depuis plus d'une décennie, met en lumière un horizon possible pour la lutte des mouvements sociaux des transports, à l'image de celle qui s'est propagée dans de nombreuses villes au Brésil en juin 2013 contre l'augmentation des tarifs. Elle pose la question de l'expropriation du transport collectif en le retirant à l'initiative privée pour le transférer sous le contrôle des travailleurs et de la population à des services publics ou des coopératives. Le transport collectif représente un marché énorme dans toute l'Amérique latine, qui reste essentiellement contrôlé par les entreprises du secteur privé et qui génère des profits élevés et une grande corruption avec l'assentiment des pouvoirs publics. De plus, ce secteur, constitué en puissant lobby, exerce une influence énorme dans la vie sociale et politique à tous les échelons. Dans le sous-continent, le secteur coopératif y détient une part infime et en Uruguay, il n'existe que peu d'entreprises récupérées dans le transport collectif, mais elles ne sont pas guidées par le même combat de classe.

Pour en savoir plus

- Burdín, Gabriel (2013), « La autogestión en Uruguay : Economía social y empresas sin patrones », *Brecha*, 30 août.
- Guerra, Pablo (2014), « Promoción del empleo autogestionado en empresas recuperadas. El caso de desarrollo (Fondes) en Uruguay », dans Lou Hammond Ketilson et Marie-Paule Robichaud Villettaz (dir.), *El poder de innovar de las cooperativas : Textos escogidos de la convocatoria internacional de artículos científicos*, Lévis, Cumbre internacional de cooperativas, Sommet international des coopératives.
- Martí, Juan Pablo, Florencia Thul et Valentina Cancela (2013), « Las empresas recuperadas como cooperativas de trabajo en Uruguay : entre la crisis y la oportunidad », document de travail, Montevideo, Université de la République, mars.
- Rieiro, Anabel (2012), « Representación y democracia : sujetos colectivos en el campo de la autogestión », *Osera* n° 7.
- Rivas, Luis (2009), « Entrevista a los obreros de la cooperativa de transports ABC Coop (Gestión obrera) de Colonia de Sacramento, Uruguay », mars 2009, <http://argentina.elmilitante.org/amrica-latina-othermenu-42/uruguay-othermenu-50/4088-entrevista-a-los-obreros-de-la-cooperativa-de-transportes-abc-coop-gestin-obrera-de-colonia-de-sacramento-uruguay.html>.
- Rivas, Luis (2014), « Trabajadores de Gestión Obrera ABC solidarios con la causa por los 43 de Ayotzinapa », *La Izquierda Diario*, décembre.
- Zibechi, Raúl (2010), « Una década de fábricas recuperadas : Reinventar la vida desde el trabajo », Programa de las Américas, 3 novembre, www.cipamericas.org/es/archives/3515.
- « La historia de la ABC Cooperativa » (2013), <http://revista.bus-america.com/Notas/ABC%20Coop%20-%20Control%20Obrero.htm>.
-

245. [[> Gestion ouvrière des transports publics](#)].

246. [[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

247. Voir le blog de la coopérative : <http://abc-coop-gestionobrera.blogspot.fr/>.

Un processus historique de récupération d'entreprises

Richard Neuville

« Quand une expérience sociale dépasse dix années, elle transcende le seuil de la survie pour envisager de changer le monde. Les usines récupérées par leurs travailleurs démontrent que le rêve de créer un monde sans patron existe encore et qu'il est réalisable. [...] Une partie des mouvements sociaux ne se limitent pas à la défense de l'emploi et à l'augmentation des salaires ou bien à la consommation mais ils essaient d'aller au-delà et cherchent, soit par conviction ou par nécessité, à dépasser le lien de subordination que leur a assigné la société » (Zibechi, 2010).

Le mouvement des entreprises récupérées par les travailleurs uruguayens s'inscrit dans une tradition de luttes pour l'« émancipation économique et sociale²⁴⁸ ». Il puise ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier qui, à partir de la seconde moitié du 19^e siècle, a su articuler la formation de syndicats et la constitution d'un mouvement coopératif puissant. Les courants migratoires venus d'Europe ont importé leurs idéaux socialistes et anarchistes et leurs expériences de luttes qui vont durablement marquer le mouvement ouvrier uruguayen qui se caractérise notamment par le souci constant de la recherche de l'unification syndicale²⁴⁹. Parallèlement, les organisations coopératives se développent en lien étroit avec l'émergence des mouvements sociaux, en particulier les corporations.

De façon récurrente, les différentes formes coopératives sont intimement liées aux corporations, avec d'un côté, les coopératives de consommation, de production et de logement créées à l'initiative des travailleurs urbains salariés et, de l'autre, les coopératives rurales agraires, d'épargne et de crédit, créées sous l'impulsion des petits et moyens producteurs ruraux. Tout au long de son existence, le mouvement coopératif a su conserver une indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Il existe près de 300 coopératives de travail en Uruguay²⁵⁰ (Guerra, 2013 : 28).

La récupération d'entreprises par les travailleur·es (ERT) sous la forme coopérative n'est pas une nouveauté dans l'histoire économique

uruguayenne²⁵¹. En remontant le temps, nous trouvons des antécédents qui remontent au milieu du 20^e siècle. Il est donc possible de parler de *processus historique*, même s'il se développe principalement dans des périodes de crise. Si le phénomène reste limité d'un point de vue quantitatif, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un mouvement important avec des unités de production stratégiques dans la sphère productive et l'économie du pays. L'importance de ces expériences autogestionnaires, que l'on ne saurait réduire au nombre d'entreprises et de travailleurs impliqués, a bel et bien une portée symbolique qui est celle de l'autogestion ouvrière (Riero, 2012). Ces dernières années, en cohérence avec la culture ouvrière uruguayenne, ce mouvement est parvenu à se structurer et à devenir un interlocuteur des pouvoirs publics et à nouer des relations étroites avec la centrale syndicale. Il a également participé à une tentative de fédérer les organisations autogestionnaires avec une visée de transformation sociale.

Il est de coutume de dire que l'Uruguay vit au rythme du grand voisin argentin (dictatures, crises économiques, etc.). D'ailleurs, quand survient la crise de 2002, les effets sont comparables et un nouveau processus de récupérations d'entreprises s'amorce. Mais le pays n'en possède pas moins des particularités et cultive sa singularité. En effet, le processus uruguayen se distingue à la fois historiquement de ses homologues argentin et brésilien et dans l'approche politique et syndicale : il a bénéficié, et tout particulièrement dans la dernière période, d'un soutien des pouvoirs publics – notamment de l'État – à travers la mise en œuvre de politiques publiques favorables ; les syndicats ont joué un rôle fondamental, en étant parfois à l'initiative et en soutien à la création de coopératives.

Un processus en trois étapes

Les chercheurs Martí, Thul et Cancela, qui ont travaillé à partir des archives de la Fédération de coopératives de production d'Uruguay (FPCU) (www.fcpu.coop), distinguent trois étapes historiques de la récupération. La première, liée à la crise du modèle d'industrialisation confrontée aux importations, se situe entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970. La seconde, qui résulte de la crise de la dette externe et de la politique d'ouverture, se situe entre le début des années 1980 et les premières années de la décennie 1990. La dernière est en relation avec la crise du modèle néolibéral et se situe entre la fin des années 1990 et aujourd'hui (Martí et coll., 2013).

Première étape

Le premier cas d'entreprise récupérée recensé est la Coopérative de transports de Paysandú (Copay). En décembre 1952, Renacimiento (ERSA), qui assurait les services de transport de passagers dans le département de Paysandú (troisième ville du pays) depuis 1948, sollicite de la municipalité une revalorisation importante de la subvention afin de poursuivre son activité. La collectivité s'y opposa et l'entreprise décida d'interrompre le service jusqu'en février 1953. Parmi les différentes propositions envisagées par la municipalité de Paysandú, il fut décidé la création, à titre expérimental pour une année, d'une coopérative avec le personnel. Cette possibilité fut soutenue par le maire et l'exécutif départemental. La municipalité acquit les treize véhicules (dont sept étaient en état de fonctionnement) et se chargea de l'importation de pièces de rechange et de moteurs. En contrepartie, la municipalité désigna un inspecteur municipal pour intervenir au sein de la coopérative. En 1956, la Copay obtint la concession du transport urbain une concession initiale de dix ans. La Copay est encore en activité aujourd'hui.

La Coopérative d'ateliers mécaniques (Cotame) se situe dans la même ville. Elle fut créée en 1957, après la faillite des Ateliers mécaniques de Paysandú (Tapaysa), par 14 associés initiaux qui rachetèrent l'atelier. Le syndicat local de mécaniciens et les fondateurs de la Copaye décidèrent de créer une coopérative pour éviter la perte des emplois.

À cette période, naît également la Coopérative des artisans du verre (Codarvi). Au début des années 1960, en pleine crise de l'industrie du verre, l'entreprise Vidaplan décida de fermer son usine de cristallerie et de maintenir uniquement la production de verre plat et d'emballage. Face au risque de se retrouver sans emploi, les travailleurs s'organisèrent en coopérative, renoncèrent à l'assurance chômage et négocièrent l'acquisition de l'usine. La création se réalisa sur la base d'un accord avec Vidaplan : la coopérative continuait à fonctionner dans le même établissement et avec les machines en échange d'une prise en charge des dettes contractées avec l'Institut de prévision sociale²⁵².

On trouve encore d'autres exemples, notamment des minoteries : la Coopérative ouvrière du moulin Maragata Manuel Artigas (Comma) et la Coopérative de travail Américo Caorsi (CTAC). Dans le cas de la Comma, les ex-travailleurs de Molino Gramón ne parvinrent pas à conserver leur usine et achetèrent une autre minoterie : le moulin Américo Caorsi de Sarandí Grande. Par la suite, la coopérative se transforma en société

anonyme. La CTAC ou Caorsi eut une trajectoire beaucoup plus longue et est toujours en activité. Cette expérience surgit quand Américo Caorsi, qui avait une activité minotière et de boulangerie, se déclara en faillite à la suite d'un incendie. Déclarée d'utilité publique par le Parlement en 1962, l'expropriation de l'usine avec ses machines, immeubles et annexes se concrétisa en 1964. La coopérative reçut également sur l'aide de la municipalité pour restaurer les machines et une subvention fut attribuée par le Parlement. Elle est toujours en activité aujourd'hui.

Dans un pays grand consommateur de maté, citons également la création en 1966 de la Coopérative de production de thermos (COTER) avec la récupération de l'entreprise Silberguas. La coopérative comptera jusqu'à 300 travailleurs dans les années 1970.

La Coopérative d'artisans joailliers (Coarjo), fondée en 1973 quand le propriétaire décida de se retirer du marché et de se consacrer à la production artisanale de chaînes, croix, médailles, anneaux et alliances.

Ce ne sont pas les seuls exemples de récupération d'entreprises au cours de cette étape. Une étude, effectuée au début des années 1980 sur les coopératives de Montevideo indiquait que 65 % des associés qui intégrèrent une coopérative de production le firent pour conserver leur emploi (Martorelli et coll., 1982)²⁵³.

Seconde étape

Elle s'ouvre avec la libéralisation de l'économie uruguayenne engagée sous la dictature militaire (1973-1985), laquelle a contribué à la désindustrialisation du pays. L'importation de produits, favorisée par un dollar sous-évalué et renforcée par la perte de pouvoir d'achat des travailleurs et la concentration des revenus contribue alors à la perte de compétitivité de petites et moyennes entreprises qui produisent essentiellement pour le marché intérieur et favorisent les faillites.

Un rapport de 1989 comptabilisait 210 coopératives de production pour un total de 8 815 associés ; 15 % d'entre elles résultaient d'un processus de crise des entreprises traditionnelles qui conduisit les travailleurs à prendre en charge la gestion de l'entreprise (Errandonea et Supervielle, 1992).

La Coopérative Unidad Cardiorrespiratoria Emergencia Móvil fut créée en 1987. L'entreprise UCAR avait été fondée en 1984 par un groupe de médecins et de comptables afin d'assurer des services d'urgence mobiles de santé à Montevideo. L'investissement coûteux devait être compensé partiellement dans le cadre d'une convention négociée avec l'Association

nationale des affiliés (ANDA)²⁵⁴, mais celle-ci ne se concrétisa pas. Face à cette situation, les propriétaires proposèrent de vendre les actifs pour solder les dettes avec les travailleurs. Constatant que les actifs ne permettaient pas de solder les dettes, les employés décidèrent d'assumer la gestion. Après avoir choisi la forme juridique de société à responsabilité limitée, ils constituèrent une coopérative en 1987. Celle-ci a évolué jusqu'à compter plus de 200 travailleurs associés en devenant l'une des principaux prestataires de services d'urgence médicale de la ville.

La Librairie coopérative de Cordón (LCC) surgit avec la fermeture en 1995 de la Librería Mínimas, qui, créée en 1965, avait compté jusqu'à 200 employés. Endettée, l'entreprise a fermé en novembre 1994. Des démarches furent immédiatement entreprises par les salariés pour créer une coopérative. En février 1995, ses ex-employés décidèrent d'assurer la gestion de l'entreprise, qui deviendra la première librairie coopérative d'Amérique du Sud. En une seule année, elle est parvenue à solder les dettes sans toutefois pouvoir acquérir le local.

Outre la récupération d'entreprises et la création de la Barraca Cooperativa Sergio Zeballos qui commercialise du matériel de construction (1993) et la Cooperativa Radio Taxi del Cerro (1993), ce fut principalement dans le secteur textile, très touché par le processus d'ouverture commerciale, que se créèrent des coopératives. La coopérative Aurora fut créée par 300 travailleurs d'une usine emblématique de l'industrie textile fondée en 1910. La Manufacture de coton uruguayenne (Mausa) commença à fonctionner avec 80 associés. Dans ces deux cas, les travailleurs investirent leurs indemnités de licenciements.

La coopérative COEPI fut constituée par 174 des 470 travailleurs de l'entreprise textile PHUASA en février 1993. Elle débuta en produisant des toiles et des fils en coton et polyester en vertu d'un prêt contracté auprès de la Banque de la République orientale de l'Uruguay (BROU)²⁵⁵ afin de compenser une dette importante pour le local et les machines.

De la même manière, Industrias Torino fut récupérée. Fondée par 27 des 120 employés, elle fabriquait de la lessive et des savons mais devait affronter la concurrence internationale.

Nous pouvons également citer la constitution de la Cooperativa Maderera del Norte (Comanor) qui fut créée en 1993 par 48 ex-travailleurs de Industria Maderera del Norte (exploitation et commercialisation du bois) dans le département d'Artigas (nord du pays).

Dans la majorité des cas, le principal créancier était la banque publique, la BROU, mais, à cette époque, les travailleurs ne reçurent que très peu de soutien des autorités et certaines ont périclité après quelques années d'activité.

Troisième étape

Elle correspond à la crise du modèle néolibéral en Amérique du Sud. À partir de 1998, l'économie uruguayenne entre en récession et, en 2002, la crise affecte l'ensemble de l'économie nationale. Dans ce contexte, le processus de récupérations d'entreprise s'est amorcé. Entre 1997 et 2004, une vingtaine d'entreprises en faillite, principalement d'entreprises industrielles, furent récupérées et transformées en coopérative : Colase en 1997 (alimentation), Uruven en 1997 (cuir), Molino Santa Rosa en 1998 et Cofuesa en 2000 (alimentation), Coopima en 2000 et Coopdy en 2001 (textile), Funsacoop en 2002 (caoutchouc avec 240 travailleurs), Ingraco en 2002 (imprimerie) et Victoriaen en 2004 (services), etc.

Évoquons deux cas significatifs au cours de cette étape : la Cooperativa Niboplast et la Cooperativa de Trabajadores del Molino Santa Rosa.

NiboPlast fut fondée en 1952 pour la production d'articles de plastique. Dans les années 1990, la fabrication s'orientait principalement vers le secteur industriel et approvisionnait 80 % du marché. À l'annonce de la fermeture de NiboPlast, un conflit éclata car non seulement les salariés perdaient leur emploi mais ils ne reçurent pas leurs indemnités de licenciement. Le syndicat réagit rapidement en occupant l'usine et évita son démantèlement. La création de la coopérative reçut le soutien actif de l'Union nationale des travailleurs de la métallurgie et branches assimilés (UNTMRA), auquel une majorité des travailleurs était affiliée. La récupération fut impulsée par une trentaine de travailleurs, qui se caractérisaient par un certain âge et une longue ancienneté dans l'entreprise, critères qui compliquaient leur réinsertion sur le marché du travail. La formation de la coopérative se concrétisa le 31 janvier 2000. Devant le risque de perdre les machines non gagées de l'ancienne fabrique, ils obtinrent un local dans le parc technologique industriel du Cerro, attribué par la municipalité de Montevideo.

Le moulin de Santa Rosa était une minoterie créée dans les années 1920. La Coopérative des travailleurs du moulin de Santa Rosa fut créée en 1999 en réponse à la faillite de la firme propriétaire, la Saltram. Au début, la coopérative loua l'usine à l'ancien propriétaire pour pouvoir travailler. À la suite d'une expulsion judiciaire de la Saltram, le contrat de location fut

résilié et la coopérative obtint le droit d'occuper l'usine en qualité de dépositaire judiciaire. En 2002, un processus de négociation fut entamée avec la BROU, principal créancier de la firme, avec laquelle un compromis de cession des droits fut conclu en juin 2004. La coopérative devint propriétaire de l'usine en échange d'une hypothèque sur les machines. Actuellement, elle occupe 69 travailleurs, dont 57 associés et deux conseillers techniques. Sa stratégie de développement et de consolidation passe par le renforcement de la coopération avec les différents acteurs de la localité et du département.

Cette étape présente quelques particularités. Tout d'abord, la récupération des entreprises intervient dans un contexte de crise profonde, provoquant la fermeture de 35 à 40 % des entreprises du pays, à l'occasion de la « crise du mode d'accumulation basé sur les principes néolibéraux ». Le chômage est alors passé de 10 % en 1998 à 17 % en 2002 (Riero, 2014 : 124). Ensuite, le processus a bénéficié d'une importante couverture médiatique et il existe un « *effet de contagion* » (Martí et coll., 2013). Enfin, le phénomène est devenu un *objet politique* et, à ce titre, des politiques publiques spécifiques ont été mises en œuvre, comme l'illustre le soutien apporté à la Coopérative de travailleurs de céramique (CTC).

La lutte emblématique de la CTC

Parmi les récupérations récentes, nous trouvons la plus importante ERT uruguayenne, la Coopérative de travailleurs Cerámicos (CTC) à Empalme Olmos, petite ville de 4 000 habitants située à 40 kilomètres au nord-est de Montevideo dans le département de Canelones. Fondée en 1937, l'usine appartenait à la société Metzen y Cía avant de devenir en 1945 Metzen y Sena. À l'origine, elle employait 40 travailleurs qui produisaient des carreaux de faïence de style *azulejos valencianos*. Par la suite, l'usine élargit sa gamme de produits avec la fabrication d'équipements sanitaires en porcelaine (1958), de vaisselle (1960) et de carrelage sous la marque Olmos, qui fut créée en 1942 (www.olmos.com.uy/es/#nosotros). Dans les années 1980, l'entreprise employa jusqu'à 2 800 travailleurs et à la fin 2009, lors du dépôt de bilan, il en restait encore 700, dont 90 % résidaient à Empalme Olmos.

Dès lors, une longue lutte s'engagea pour éviter la liquidation. Les travailleurs continuèrent à assurer la maintenance de l'outil de travail et sollicitèrent à quatre reprises l'utilisation provisoire de l'unité productive. Dix mois plus tard, en septembre 2010, 450 d'entre eux, réunis en assemblée générale, constituèrent la coopérative avec 62 associés

fondateurs et la volonté d'intégrer progressivement l'ensemble des travailleurs²⁵⁶. Par la suite, ils réussirent à obtenir des financements pour remettre l'usine en activité. En décembre 2010, ils organisèrent un campement de dix-neuf jours devant le Parlement dans le but d'obtenir un prêt de la BROU, action qui allait déboucher sur la création du Fonds de développement (Fondes)²⁵⁷. En novembre 2012, le juge leur accorda l'utilisation provisoire de l'usine et des carrières, hormis celles situées en forêt qui appartiennent toujours à Metzen y Sena. Au cours de l'année 2013, la CTC reçut un prêt de 10,8 millions de dollars du Fondes pour récupérer l'usine et obtenir un fonds de roulement.

La production démarra le 1^{er} juillet 2013 à l'issue d'un arrêt de près de quatre années. Pour Andrés Soca, secrétaire de la CTC, il y avait un an plus tard 362 travailleurs-coopérateurs (dont un tiers de femmes) et seulement dix employés. Le recrutement s'effectue à partir d'une Bourse de travail où sont inscrits tous les anciens travailleurs²⁵⁸.

Le développement des marchés à l'exportation a été fondamental pour maintenir la production. Actuellement, la coopérative exporte en Argentine, au Brésil, au Chili, aux États-Unis, au Mexique et au Venezuela. Elle travaille avec des designers italiens et a introduit des changements importants dans le mode de production en passant du gazogène au gaz liquéfié (l'énergie représente 40 % des coûts de production).

De nombreux travailleurs de la CTC restent affiliés au syndicat Sindicato único de la construcción avec lequel ils ont mené la lutte. La coopérative est très active au sein de l'Association nationale des entreprises récupérées par ses travailleurs (ANERT)²⁵⁹ et participe aux activités de la Fédération des coopératives de production d'Uruguay (FPCU) et de l'Institut national du coopérativisme (Inacoop) (IEEM, 2014). Andrés Soca représentait la CTC et était mandaté par l'ANERT à l'occasion de la 5^e rencontre internationale de « L'économie des travailleurs » au Venezuela en juillet 2015²⁶⁰.

Notons enfin, même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une ERT, la création d'Alas-Uruguay en octobre 2013 par d'ex-travailleurs de la compagnie aérienne, La Pluna, qui a fermé en 2012 après soixante-seize années d'activité, le plus longtemps sous statut d'entreprise publique avant d'être partiellement privatisée. Elle assure de petites liaisons au sein du Mercosur et avec le Chili et constitue la seule compagnie aérienne du pays.

Au cours des trois étapes de la récupération des entreprises en Uruguay, dans de nombreux cas, les travailleurs ont reçu des aides substantielles qui leur ont permis d'affronter des situations critiques et profiter des opportunités. L'État uruguayen a été « présent et un facteur de soutien à la récupération tout au long de l'histoire et particulièrement lors des première et troisième étapes ». Les syndicats ont également joué un rôle fondamental (Martí et coll., 2013).

Ampleur et caractéristiques du processus

Il existe différentes sources pour analyser l'impact réel des ERT en Uruguay. Dans une recherche conduite en 2008, la sociologue Anabel Rieiro avait mené une enquête au sein de 20 ERT identifiées comme telles (Rieiro, 2008). À l'occasion de la 4^e rencontre internationale de « L'économie des travailleurs » en 2013 au Brésil, elle évoquait les chiffres de 30 ERT actives et plus de 3 000 travailleurs (Rieiro, 2014 : 124 ; 2012).

Lors du deuxième relevé national des coopératives réalisé en 2008 par l'Institut national de la statistique (INE), 30 coopératives étaient recensées comme issues de processus de récupération (INE, 2010). Les trois-quarts employaient moins de 50 associés. La grande majorité résultait de la crise de 2002 : 20 ERT l'avaient été entre 1998 et 2008, dont 17 avant 2002. En termes d'activité, neuf avaient une activité manufacturière, six dans le transport et cinq dans l'enseignement. Un recensement réalisé à la demande du ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS) en 2009 en comptabilisait également 30 (Martínez, 2012). Les ERT représentaient 10,6 % des 284 coopératives de production du pays (Guerra, 2013)²⁶¹.

Selon les investigations menées en 2013 par Pablo Guerra, il y avait 40 ERT, dont quatre sous statut de société anonyme (Ebigold, Urutransfor, Noblemark et Dyrus) et 36 sous statut coopératif (Guerra, 2013 : 29). En novembre 2014, à l'occasion du Sommet international des coopératives au Québec, l'auteur évoque le chiffre de 41 ERT dont 37 sous statut coopératif (Guerra, 2014 : 541). Nous retiendrons donc ce dernier nombre qui est le plus récent, même si nous relevons qu'aucune enquête n'est exhaustive : ainsi l'expérience d'ABC Cooperativa (Service de transport en car à Colonia do Sacramento) ne figure sur aucune liste²⁶².

Comme en Argentine, le débat a porté sur la dénomination de ces expériences : les termes « autogérée », « occupée et prise », « usurpée », « reconvertie », « récupérée » ont été évoqués. Finalement, c'est ce dernier

terme qui a été adopté en référence à la définition proposée par Andrés Ruggeri :

Un processus social et économique qui présuppose l'existence d'une entreprise antérieure, fonctionnant sous le modèle d'une entreprise capitaliste traditionnelle, [...] dont le processus de faillite, de liquidation ou de non-viabilité a amené ses travailleurs à lutter pour la remettre en fonctionnement sous des formes autogérées (Ruggeri et coll., 2005 : 23).

Pablo Guerra donne une définition légèrement différente en considérant comme entreprise récupérée :

Une unité économique constituée par des travailleurs issus d'une expérience de travail antérieure commune et qui gèrent ensemble au moins une partie des actifs (tangibles ou intangibles), provenant de l'entreprise dans laquelle ils exerçaient en tant que salariés (Guerra, 2013 : 29).

De ce point de vue, il peut y avoir des cas qui tout en se rapprochant du concept ne peuvent être considérés comme tels. Guerra cite notamment la Cooperativa de Trabajadores Emprendimiento Popular Alimentario (CTEPA), constituée à la suite d'un conflit syndical par 20 ouvriers issus de deux entreprises différentes. Dans la mesure où les entreprises capitalistes poursuivent leur activité sur le marché et que leurs ex-travailleurs n'ont pas récupérés la marque, les machines, les outils ou les domaines de leur employeur précédent, la CTEPA ne saurait être comptabilisée comme ERT (Guerra, 2013).

Les 37 ERT sous statut coopératif sont majoritairement représentées dans le secteur de l'industrie (59 %). Elles se répartissent dans l'alimentation (7), le textile et la confection (6), la métallurgie (3), l'imprimerie (2), le cuir (2), la céramique (1) et le caoutchouc (1) avec Funsacoop qui a longtemps été la plus importante avec 240 travailleurs, dépassée en 2013 par la CTC qui compte 360 travailleurs. Le reste des ERT se trouve dans le secteur des services (41 %) : l'enseignement (8), les services divers (3) le transport (2), la librairie (1) et la santé (1)²⁶³.

Pablo Guerra estime que seules « 44 % des ERT sont totalement autogérées dans la mesure où 56 % d'entre elles emploient des travailleurs en relation de dépendance ». Il précise que le seul secteur où la norme législative limitant à 20 % la part des employé·es déroge est celui de l'éducation. Il illustre son propos à partir de l'enquête menée dans quatre

collèges, sur un total de 202 travailleurs, seuls 74 sont associés, il en résulte que plus de 60 % de travailleurs sont donc en relation de dépendance. Pour l'auteur, « Il n'est pas possible de parler dans ces conditions d'entreprises autogérées bien qu'elles aient été récupérées ». Pour autant, des entretiens individuels ont démontré que certains coopérateurs ont des difficultés à associer des professeurs à cause du désintérêt ou pour des raisons purement économiques, dans la mesure où ils n'assurent que peu d'heures d'enseignement dans les établissements. Il ne s'agirait donc pas seulement d'une question de motivation dans un secteur particulier où le turn-over est significatif. (Guerra, 2013).

Aucune étude, à notre connaissance, n'indique précisément le nombre de travailleurs impliqués dans le phénomène de récupération d'entreprises. Selon une déclaration de Daniel Placeres, directeur de l'ANERT (mai 2014), il y aurait plus 3 000 travailleurs dans les ERT uruguayennes²⁶⁴. Ce chiffre corrobore celui évoqué précédemment par Anabel Rieiro (Rieiro, 2014 : 124). De par la loi, la culture ouvrière et la volonté des ERT, si met de côté le secteur de l'éducation, le taux de travailleurs-associés et de participation est globalement élevé.

Comme en Argentine et au Brésil, l'appropriation des moyens de production ne se produit pas dans une optique idéologique, mais résulte d'actions collectives en réponse à la menace d'exclusion symbolisée par la fermeture du lieu de travail dans un contexte de crise généralisée. En s'appropriant l'entreprise, les travailleurs initient un processus d'apprentissage de pratiques décisionnelles collectives en assemblée qu'ils ne connaissaient pas dans leur culture antérieure. Les entreprises industrielles récupérées se caractérisent par une existence moyenne de quarante ans, dans lesquelles il y avait une présence syndicale forte (60 % des travailleurs étaient syndiqués avec une moyenne d'ancienneté dans l'entreprise de dix-huit ans), avec des revendications classiques, telles que la défense du salaire et des conditions de travail. Selon les cas, il existe des nuances dans le mode de gestion car le « processus est hétérogène mais la récupération est toujours un processus dynamique qui dépend du nombre de travailleurs, du secteur d'activité, de la cohésion du groupe, de l'histoire de l'entreprise, etc. » (Rieiro, 2014 : 125).

Pour Anabel Rieiro, si dans un premier temps l'autogestion est perçue comme un moyen de préserver son emploi, il existe ensuite deux chemins possibles. D'un côté, les actions collectives se réduisent. Une fois, la production redémarrée, « la préoccupation centrale est la survie dans le

marché capitaliste. Le processus peut être caractérisé par un passage de propriétaire individuel à un nouveau propriétaire corporatif-collectif ». De l'autre, les actions collectives peuvent se rénover :

Certains travailleurs commencent à proposer l'autogestion non seulement comme moyen pour la récupération mais également comme outil politique pour favoriser le passage à un autre type de société. Du processus de récupération et de la lutte pour les moyens de production émergent de nouvelles pratiques et subjectivités politiques qui transcendent le projet productif (Rieiro, 2012).

Ce dilemme est inhérent aux différents mouvements de récupération (Argentine, Brésil...) avec, pour certains cas, la stricte préservation des emplois en propriété collective et une adaptation plus ou moins classique aux impératifs du marché et, pour d'autres, l'amorce d'un processus autogestionnaire qui ne se réduit pas à des changements de pratiques et d'organisation de la production mais qui met en perspective la transformation de la société, c'est tout le caractère émancipateur de ces expériences. La structuration du mouvement peut aussi devenir un outil pour y contribuer.

Un champ social autogestionnaire en construction

Au cours des deux premières étapes historiques, les ERT s'affiliaient à la FCPU et entretenaient des relations étroites avec le mouvement syndical et n'avaient pas cherché à se structurer de façon autonome. À partir de la crise de 2002, le processus s'accélérait, les ERT ont ressenti la nécessité de s'organiser. En 2010, il y a également eu une tentative de fédérer diverses organisations dans une recherche de transformation sociale sur des bases autogestionnaires.

Entre 2002 et 2007, plusieurs ERT étaient regroupées dans le secteur de l'industrie au sein de la centrale syndicale PIT-CNT²⁶⁵. Avec la crise de 2002, différents espaces collectifs se forment dans les entreprises. De nouvelles relations sociales et dynamiques de prise de décisions s'instaurent qui posent la question de la récupération. À partir de 2003, certaines ERT commencent à se regrouper dans des instances nationales et des rencontres sont organisées en 2003 et 2004 en lien avec le département de l'industrie et de l'agroalimentaire de la centrale syndicale PIT-CNT. Elles développent également des échanges d'information et participent à des rencontres régionales (Argentine, Brésil et Venezuela). En octobre 2005, une délégation de travailleurs uruguayens participe à la

rencontre latino-américaine d'ERT organisée au Venezuela par Hugo Chávez. À la fin 2005, le Venezuela et l'Uruguay signent un accord de coopération qui prévoit que le gouvernement vénézuélien apportera un soutien financier pour la réactivation de trois entreprises récupérées emblématiques uruguayennes : Funsa, Unsa, Uruven et Envridrio.

En octobre 2007, les entreprises récupérées créent l'Association nationale des entreprises récupérées par les travailleurs (ANERT) – une association autonome du mouvement syndical même si elle entretient des liens étroits avec lui. Son but est de relever un certain nombre de défis concernant des questions légales, politiques et économiques. Pour autant, les entreprises restent affiliées à la FCPU. L'ANERT devient rapidement un interlocuteur reconnu par le pouvoir politique. Elle fédère aujourd'hui une vingtaine d'entreprises récupérées.

Au cours de l'année 2010, dans un contexte politique favorable, la Table pour l'autogestion et la construction collective (Mepacc) est créée dans le but de transformer la réalité sociale à travers l'autogestion. Elle regroupe la Fédération uruguayenne de coopératives de logements par aide mutuelle (Fucvam), la FCPU, l'ANERT, le Réseau d'économie sociale et solidaire (RESS) et l'université de la République (UdelaR)²⁶⁶.

Les organisations sont parties du « postulat que l'autogestion ne sert pas uniquement à développer des entreprises mais qu'elle peut être une manière de gérer la réalité et la société en général ». Convaincus « qu'à partir des principes de l'autogestion, il est possible de poser les bases d'une société plus juste et plus inclusive », les acteurs de la Mepacc ont défini trois axes de discussion : 1) la construction d'une plateforme d'action ; 2) la nécessité d'engager un débat public sur l'autogestion avec les représentants du gouvernement ; 3) la création de réseaux de solidarité et l'impulsion de nouvelles relations sociales à travers la participation directe (Rieiro, 2014 : 131).

Mais cet espace ouvert de réflexion et d'action ne se maintient pas longtemps et échoue suite à un désaccord sur la forme de structuration et de conception politique. L'ANERT souhaitait constituer une organisation avec une direction composée par les différentes entités, mais posait également la question de la représentation et de la participation partisane. Elle se retire en 2011.

En avril 2012, un nouvel espace d'articulation se constitue avec la centrale syndicale, la « Plénière nationale des entreprises autogérées par les travailleurs », il regroupe l'ANERT, la FPCU et le PIT-CNT. Il y a une

velléité à entretenir des relations avec le pouvoir politique et, lors de la seconde rencontre, plusieurs représentants du gouvernement et le président de la République, José Mujica (2010-2015)²⁶⁷, y participent.

Si les pratiques d'autogestion analysées émergent comme des stratégies de lutte contre le chômage, elles ont commencé à s'organiser dans le mouvement syndical pour ensuite opter pour un regroupement indépendant. L'évolution du phénomène démontre que des alliances ressurgissent et qu'il existe des possibilités pour que ces expériences trouvent leur place dans le mouvement syndical (Rieiro, 2012).

L'utilité indéniable du Fonds de développement

Plus de dix ans après la crise économique et avec l'arrivée au pouvoir du Frente Amplio²⁶⁸, le phénomène de récupération d'entreprises par ses travailleurs, sorti de son contexte d'urgence, s'est accru lentement et nous pouvons dire qu'il se trouve dans un nouveau cadre d'opportunités. En Uruguay, il existe des politiques publiques orientées vers le secteur, à travers notamment le Fondes, dont le but est d'assister et de soutenir financièrement les projets productifs impulsés par des collectifs de travailleurs qui détiennent les capitaux et la direction des entreprises, en particulier celles gérées selon les principes de l'autogestion.

L'émergence de nouvelles expériences de récupération en Uruguay doit également être observée à travers un nouveau contexte politique, ajouté à l'expérience accumulée des ERT depuis une décennie, qui promeut l'autogestion ouvrière comme une possibilité productive concrète, visible et avec une reconnaissance sociale. À la différence des premières entreprises récupérées, exemptes de références idéologiques, entendues comme expériences de socialisation des forces productives pour résister à l'emploi dans un contexte de crise, le nouveau cadre d'opportunités bénéficie du soutien de certains secteurs de l'État et du mouvement autogestionnaire qui promeuvent l'autogestion comme projet de transformation económico-culturel.

Le phénomène de récupération uruguayen va donc bénéficier de politiques publiques plus favorables qu'en Argentine. Ainsi, en juillet 2004, la loi sur les coopératives de travail donne la possibilité au juge d'accorder l'utilisation de l'infrastructure de l'entreprise antérieure à la coopérative créée par les travailleurs et, pour pallier l'absence de capital, elle permet aux travailleurs de solliciter l'avance du montant global de leurs indemnités de chômage pour constituer le capital social.

Par la volonté personnelle de *Pepe Mujica*, souvent contre des secteurs influents du Frente Amplio et de la PIT-CNT, son mandat a été marqué par des avancées incontestables et la mise en œuvre de politiques spécifiques pour les ERT. Celui qui a qualifié l'autogestion de « plus belle des utopies » fait une distinction claire entre les ERT et l'entreprise capitaliste dans laquelle les « travailleurs travaillent pour d'autres » et où il y a une « exploitation de l'homme par l'homme ». Et, entrevoyant un projet de long terme à partir de ces expériences, il ajoute qu'« un jour les travailleurs devront bien administrer la société²⁶⁹ ». Il exprime ainsi son fort intérêt pour ces expériences dans lesquelles il perçoit une implication majeure de la classe ouvrière dans un projet plus large que pourrait être celui d'une société autogérée (Guerra, 2014).

Le 27 septembre 2011, Mujica crée par décret présidentiel le Fonds pour le développement (Fondes), dont la possibilité a été rendue possible par une loi de décembre de 2010. Ce fonds est destiné à promouvoir des secteurs stratégiques « avec une attention particulière aux projets autogestionnaires dans lesquels se conjuguent la propriété du capital, le management et le travail » (art. 1) et le décret est sans ambiguïté, il s'agit de privilégier « les entreprises économiques avec participation des travailleurs dans la direction et le capital en particulier les cas d'autogestion... » (art. 3)²⁷⁰. Cet outil permet de soutenir un secteur alternatif qui éprouve des difficultés d'accès au crédit. Il se décline en quatre lignes budgétaires : Fonds d'assistance technique non remboursable, Fonds de garantie de crédit, Fonds de financement, Fonds financier d'amorçage et capital risque. En avril 2013, un décret ajoute un cinquième sous-fonds : le fonds de biens actifs fixes. En 2012, quatre entreprises (dont trois ERT) ont pu bénéficier du Fondes et en 2013, elles étaient treize, notamment la CTC (principale bénéficiaire) et Alas-U (expériences évoquées ci-dessus). Selon Guerra, les « principaux bénéficiaires ont été des entreprises autogérées qui, en situation difficile, ont pu obtenir des crédits avec un impact positif du point de vue du travail et de l'emploi généré » (Guerra, 2014)²⁷¹.

Cette initiative présidentielle a soulevé pas mal de critiques, sans surprise de la part du secteur entrepreneurial capitaliste qui parle de discrimination au bénéfice d'entreprises qui ne sont pas en conditions de solliciter des lignes de crédit sur le marché. Mais également de la part de certains secteurs syndicaux qui ne voient pas d'un bon œil les entreprises autogérées par les travailleurs considérant que l'on ne peut pas être à la

fois entrepreneur et travailleur dans une économie de marché et au sein même du gouvernement, notamment concernant la compagnie aérienne Alas-U. De son côté, le mouvement coopératif y est favorable. Les principaux appuis sont venus des ERT, des coopératives de travail (FPCU), de la majorité du PIT-CNT, de la gauche plus autogestionnaire et du secteur de Mujica à l'intérieur du Frente Amplio, le Mouvement pour la participation populaire (MPP) (Guerra, 2014). Avec le retour de Tabaré Vasquez à la présidence en mars 2015²²², les lignes budgétaires et les priorités du Fondes, principalement destinées au secteur autogestionnaire, sont sérieusement débattues à l'intérieur du gouvernement et des services de l'État. Pour autant, l'outil ne serait pas remis en cause car il a été consolidé juridiquement par le pouvoir précédent.

Bien que récent, le Fondes apparaît comme un outil important pour les entreprises autogérées, il a permis la récupération d'entreprises comme les ex Metzen y Sena ou Paylana (qui emploient plusieurs centaines de coopérateurs). Alors que des ERT précédentes, telles que Molino Santa Rosa ou la FUNSA, avaient dû passer par des chemins politiques et financiers complexes pour obtenir un soutien, les nouvelles générations d'ERT peuvent compter sur un nouvel instrument concret qu'elles peuvent solliciter pour amorcer et consolider la récupération de leur outil de travail.

En Uruguay, le mouvement de récupération d'entreprises par les travailleurs se caractérise par trois étapes concomitantes avec les principales crises survenues au long des six dernières décennies. Il s'inscrit donc dans un processus historique qui puise profondément dans la culture et la mémoire ouvrière de ce pays. La troisième étape, issue de la crise de 2002, a été la plus importante, elle a notamment permis de structurer le mouvement et d'instaurer une nouvelle forme d'articulation avec la centrale syndicale, conjuguant dans une démarche dialectique, à la fois l'autonomie et l'intégration à celle-ci. Cette configuration n'est pas pour autant exempte de discordance mais elle se distingue nettement des processus argentin et brésilien ou plus généralement de la tension permanente entre le syndicalisme et l'autogestion. Cette dernière étape intervient également dans un contexte politique plus favorable et porteur de nouvelles opportunités, dans lequel l'appréhension du phénomène contraste avec les pays voisins. En effet, les politiques publiques ne peuvent être interprétées uniquement comme le résultat d'une accumulation de forces du secteur autogestionnaire, elles ont aussi été impulsées par l'État. À la différence de la Fédération des coopératives de

logement (Fucvam) en dispute constante avec l'État, l'ANERT adopte un registre de relation moins conflictuel dans la contradiction inéluctable avec le pouvoir. Cette posture du mouvement des ERT n'est d'ailleurs pas sans responsabilité dans l'échec de la tentative de fédérer diverses organisations au sein de la Mepacc, donc l'objectif était d'esquisser une perspective de transformation sociale sur des bases autogestionnaires.

Dans un pays historiquement réformiste, très centré sur l'État et amortisseur des conflits sociaux, comme peut l'être l'Uruguay, « la récupération d'entreprise productive émerge dans un premier temps comme une forme d'action directe, ce qui signifie que le conflit n'est pas institutionnalisé et qu'il rénove le répertoire des luttes existantes ». L'importance de ces expériences autogestionnaires dans la sphère productive ne peut se réduire au nombre d'entreprises et de travailleurs impliqués mais dans l'impact symbolique que comporte l'autogestion ouvrière en tant qu'ouverture de réalité et de possibilité. Ces « ruptures culturelles laissent émerger certaines contradictions latentes en portant de nouveaux débats que représente un potentiel de rénovation politique dans la société » (Rieiro, 2012).

septembre 2015

Pour en savoir plus

- Bertullo, Jorge, Gabriel Isola, Diego Castro, Milton Silveira (2003), *El cooperativismo en Uruguay*, Red universitaria de las Américas en estudios cooperativos y asociativism.
- Burdín, Gabriel (2003), « La autogestión en Uruguay : Economía social y empresas sin patronos », *Brecha*, 30 août.
- Cantera, Valeria et Sebastián Pérez (2015), « La autogestión empresarial : El caso uruguayo », *Hambre des industries d'Uruguay*, mai ; www.ciu.com.uy/innovaportal/file/14317/1/autogestion_empresarial.pdf.
- Collectif (2010), *Gestión obrera : del fragmento a la acción colectiva*, Montevideo, Nordan/Comunidad del Sur.
- David-Bellemare, Étienne (2011), *Le mouvement syndical en Uruguay : trajectoire contemporaine et nouvelles perspectives pour la Plénière intersyndicale des travailleurs-Convention nationale des travailleurs (PIT-CNT)*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Errandonea, Alfredo et Marcos Supervielle (1992), *Las cooperativas en el Uruguay. Análisis sociológico del primer relevamiento nacional de entidades cooperativas*, Montevideo, Fundación de Cultura Universitaria.
- Gatti, Daniel (2014), « La única fábrica de cerámicas del país está de vuelta gracias a sus trabajadores », *Revista Ajena*, 5 juin, www.revistaajena.com/la-fabrica/.
- Groupe d'études et d'action libertaire (GEAL) (2004), *Orígenes del movimiento obrero en Uruguay*, Montevideo.
- Guerra, Pablo (2013), *Autogestión empresarial en Uruguay – Análisis de caso del Fondes*, Facultad de Derecho – Universidad de la República, septembre, www.fder.edu.uy/publicaciones/dt1.pdf.

- Guerra, Pablo (2014), *Promoción del empleo autogestionado en empresas recuperadas : El caso de desarrollo (Fondes) en Uruguay*, Québec, Cumbre internacional de cooperativas.
- Instituto Nacional de Estadísticas (INE) (2010), *Censo Nacional de Cooperativas y Sociedades de Fomento rural (2008-2009)*.
- Martí, Juan Pablo, Florencia Thul et Valentina Cancela (2013), *Las empresas recuperadas como cooperativas de trabajo en Uruguay : entre la crisis y la oportunidad*, Montevideo.
- Martínez, Álvaro (2012), « El Fondes se convertirá en banco y apoyará a empresas privadas », *Semanario Crónicas*.
- Martorelli, et coll. (1982), *El cooperativismo en la situación socioeconómica del Uruguay actual : El caso de las cooperativas de producción de Montevideo*, Montevideo, Centro Interdisciplinario de Estudios sobre el Desarrollo.
- Olivari, Jorge R. (2010), « Empresas recuperadas por trabajadoras y trabajadores en el Uruguay. Entre la fundación y la funcionalidad », dans Collectif, *Gestión obrera : del fragmento a la acción colectiva*, Montevideo, Nordan/Comunidad del Sur.
- Porto, Virginia (2010) « Unidades productivas recuperadas. Los caminos hacia la reconstrucción de la fuente de trabajo. El caso de Midober's », dans Collectif, *Gestión obrera : del fragmento a la acción colectiva*, Montevideo, Nordan/Comunidad del Sur.
- Rieiro, Anabel (2008), « Cooperativismo y sindicalismo en Uruguay : Retomando los aportes de Marx y Gramsci para el caso de las empresas recuperadas por sus trabajadores en Uruguay », *Revista Estudios Cooperativos*, n° 1, 13° année.
- Rieiro, Anabel (2010), « Sujetos colectivos y recuperación del trabajo en un contexto de reificación », dans Collectif, *Gestión obrera : del fragmento a la acción colectiva*, Montevideo, Nordan/Comunidad del Sur.
- Rieiro, Anabel (2012), « Representación y democracia : sujetos colectivos en el campo de la autogestión », *Osera*, n° 7, 2° semestre.
- Rieiro, Anabel (2014), « Sujetos colectivos autogestionarios y política pública en Uruguay », dans Andrés Ruggeri, Henrique T. Novaes et Mauricio Sardá de Faria (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.
- Andrés Ruggeri et coll. (2005), *Las empresas recuperadas en la Argentina : Informe del segundo relevamiento del programa*, Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires, Facultad de filosofía y letras.
- Zibechi, Raúl (2010), « Una década de fábricas recuperadas : Reinventar la vida desde el trabajo », Programa de las Américas, 3 novembre, www.cipamericas.org/es/archives/3515.

248. En référence aux statuts de la première organisation ouvrière créée en 1875 : la Fédération régionale de la République orientale d'Uruguay ou « Fédération montevidéenne », qui se transformera en Fédération des travailleurs de l'Uruguay en 1885 puis en Fédération ouvrière régionale de l'Uruguay (FORU) en 1905 qui permet de réaliser l'unification syndicale.

249. Percutée par la Révolution russe, l'unité syndicale sera rompue en 1923 avec la création de l'Union syndicale uruguayenne (USU) qui rassemble les anarcho-sindicalistes (partisans de la Russie soviétique) et les militants du Parti communiste, puis avec la constitution en 1929 de la Confédération générale du travail uruguayen (CGTU) qui regroupe les pro-staliniens. Le mouvement syndical se retrouvera divisé en trois courants, FORU, USU et CGTU, et affaibli pour affronter la crise de 1929. En 1964, le syndicalisme classiste se regroupa au sein de la Convention

nationale de travailleurs (CNT) et le congrès d'unification syndicale se tiendra en 1966. La CNT sera déclarée illégale en 1973 au début de la dictature. En 1981, une nouvelle organisation, la Plénière intersyndicale des travailleurs (PIT), sera constituée et deviendra l'épicentre de la contestation sous la dictature. En 1985, lors du retour à la démocratie, la centrale unique des travailleurs deviendra la PIT-CNT (David-Bellemare, 2011) et l'unification syndicale sera de nouveau réalisée.

250. Lors du dernier recensement officiel de la population, l'Uruguay comptait 3 286 314 habitant·es (Sources Institut national de la statistique) : et une population active de 1 749 379 personnes en 2013.

251. [[> Organiser la production sur une base coopérative](#)]

252. Organisme en charge notamment des prestations chômage en Uruguay.

253. [[> Vers l'autogestion](#)].

254. Asociación Nacional de Afiliados (Association nationale des affiliés) a été fondée en 1933, elle fonctionne comme une mutuelle et fournit des services de crédit, de garantie pour les loyers, les services funèbres, la prévention médicale, etc. et regroupe plus de 100 000 associés.

255. Banque publique créée en 1896 et principale banque uruguayenne.

256. www.produccionnacional.com.uy/notas/emprendedores/ex-trabajadores-de-metzen-crearon-ctc-empalme-olmos-5/, « Ex trabajadores de Metzen crearon CTC Empalme Olmos », Producción nacional, 3 septembre 2010.

257. Créé le 27 septembre 2011 par décret présidentiel, conformément à une loi du 24 décembre 2010, il est destiné prioritairement au soutien des entreprises récupérées et autogérées.

258. Entretien le 24 juillet 2015.

259. Asociación Nacional de Empresas Recuperadas por sus Trabajadores, Video de presentación www.youtube.com/watch?v=Cnp4neK8CLO.

260. [[> 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)].

261. [[> 1res Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)].

262. [[> ABC Coop](#)].

263. Décompte réalisé par l'auteur de cet article à partir des données de la liste établie par Pablo Guerra en 2014.

264. Interview de Daniel Placeres, directeur de l'ANERT, *Dario El Telégrafo*, 21 mai 2014.

265. La Plenaria Intersindical de Trabajadores-Convención Nacional de Trabajadores (Plénière intersyndicale des travailleurs-Convention nationale des travailleurs) est la seule confédération syndicale uruguayenne. Son nom actuel provient d'une part de la Convention nationale des travailleurs (CNT) créée en 1964, et interdite après le coup d'État du 27 juin 1973, d'autre part de l'Intersindical plénière des travailleurs (PIT), créée en 1982, alors que la junte militaire accordait une libéralisation relative du régime. Le 1^{er} mai 1984, la confédération reprit son nom initial de CNT, sans abandonner le sigle PIT. La PIT-CNT compte aujourd'hui 64 fédérations syndicales, avec 200 000 affiliés, dont 150 000 cotisent de façon régulière (voir David-Bellemare, 2011).

266. [[> Sans-terre urbains \(Les\)](#)].

267. José, dit Pepe, Mujica a été président de la République (2010-2015). Il appartient au

Mouvement pour la participation populaire (animé par d'anciens guérilleros des Tupamaros), membre du Frente Amplio.

268. Le Frente Amplio est une coalition de partis de gauche et de centre-gauche, créée en 1971, qui regroupe 21 organisations, entre autres, le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti démocrate chrétien, des scissions des partis Blanco et Colorado, le Mouvement pour la participation populaire (animé par d'anciens guérilleros des Tupamaros). Il accède au pouvoir en 2004 avec la première élection de Tabaré Vázquez à la présidence de la République.

269. José Mujica, Entretien *La Diaria*, 27 septembre 2012.

270. Uruguay (2011). Decret 341/011, Montevideo, Ministère de l'économie et des finances.

271. [[> Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].

272. Tabaré Ramón Vázquez Rosas, leader du Parti socialiste, membre de la coalition du Frente Amplio, a été président de la République du 1^{er} mars 2005 au 1^{er} mars 2010 (premier président de gauche de l'Uruguay). Il l'est à nouveau depuis le 1^{er} mars 2015 en remplacement de José Mujica. Il se caractérise par des positions politiques modérées aux niveaux économique, social et international.

Sans-terre urbains (Les)

Richard Neuville

La ville n'est pas un amoncellement d'habitations. Bien que tous les êtres humains aient besoin d'un toit, la ville se construit en collectif et de mode coopératif. L'expérience uruguayenne de construction de logements par aide mutuelle est une référence mondiale, notamment parce qu'elle va beaucoup plus loin que le toit (Zibechi, 2011).

En Uruguay, l'État n'a eu de cesse de privilégier les intérêts de la bourgeoisie nationale par l'accumulation foncière et pour la construction de logements. L'absence de politique œuvrant pour un accès au logement pour tous est patente. Dans un pays où le mouvement coopératif est présent dans tous les secteurs de l'économie et où le mouvement ouvrier a été largement influencé par les courants classistes, l'émergence à la fin des années 1960 d'un puissant mouvement de coopératives de logement a permis de conquérir un cadre légal favorable²⁷³. Les luttes des « sans terre urbains » sont l'expression d'une des particularités les plus intéressantes du mouvement populaire en Amérique latine.

Un mouvement ouvrier « classiste »

L'histoire syndicale est un facteur déterminant dans l'origine des luttes actuelles. Les premiers syndicats sont nés à la fin du 19^e siècle, sous l'impulsion de l'émigration européenne. Ces courants migratoires ont importé leurs idéaux socialistes et anarchistes et leurs expériences de luttes. À cette époque, le mouvement ouvrier est influencé par les idées de Bakounine et de Kropotkine. Il pratique le secours mutuel et diffuse les idéaux d'émancipation sociale. Sous son influence, les « sociétés de résistance » et les organisations coopératives se développent et constituent des alternatives de production et des sources de revenus pour soutenir les grévistes (GEAL, 2004). En 1905, la Fédération ouvrière régionale de l'Uruguay (FORU) devient le principal outil de lutte des travailleurs. D'inspiration anarchiste, elle se caractérise par l'action directe et vise la grève générale révolutionnaire. Un processus d'institutionnalisation s'amorce avec l'arrivée au pouvoir de Jose Battle y Ordoñez²⁷⁴ en 1903 et l'hégémonie relative de la FORU est percutée un peu plus tard par la

révolution russe. Le mouvement syndical se trouve affaibli et divisé entre pro-staliniens et anarcho-syndicalistes pour affronter la crise de 1929. Les valeurs subversives construites par les travailleurs continuent à s'incarner jusque dans les années 1950, par l'intervention dans d'autres secteurs comme les coopératives et divers champs contre-culturels. Aujourd'hui, cette tradition de lutte anti-autoritaire perdure et s'exprime à travers les organisations de chômeurs et d'étudiants, les commissions autogestion, les radios communautaires, les coopératives dans lesquelles perdure la volonté émancipatrice.

En 1964, le syndicalisme classiste se regroupe au sein de la Convention nationale de travailleurs (CNT). Elle est déclarée illégale en 1973 au début de la dictature mais la Plénière intersyndicale des travailleurs (PIT), créée en 1981, devient l'épicentre de la contestation de la dictature et contribue à son renversement en 1985. Avec le retour de la démocratie, la centrale unique des travailleurs devient la PIT-CNT. À l'approche de la victoire du Frente Amplio²⁷⁵ au niveau national, deux courants se constituent : l'un, regroupant les militants des partis socialiste et communiste, qui vise à « faire converger la lutte parlementaire et les luttes sociales dans un esprit de collaboration et de soutien mutuel » et l'autre, formé par le Mouvement pour la participation populaire et le Courant de gauche, qui considère que « la relation du mouvement syndical avec un possible gouvernement progressiste doit être dirigé par l'indépendance de classe [...] et, qu'en aucun cas, il n'acceptera de se subordonner aux directives du gouvernement ou de la force politique progressiste » (David-Bellemare, 2011 : 15).

Sous la présidence de Tabaré Vázquez²⁷⁶, un rapprochement s'amorce avec le pouvoir, mais pour Raúl Zibechi (2007), la PIT-CNT parvient à préserver son autonomie.

Un tissu coopératif dense

Le mouvement coopératif uruguayen puise également ses origines à la fin du 19^e siècle et inscrit son évolution en lien étroit avec l'émergence des mouvements sociaux, en particulier les corporations, les syndicats, etc. En 1870, des ouvriers typographes, influencés par les idées de Proudhon et de Bakounine, créent la première société de secours mutuel, la Société typographique montevidéenne, qui adhère à l'Association internationale des travailleurs (Fédération jurassienne) en 1872²⁷⁷.

En 1889, les premières coopératives de consommation et de production « ouvrière typographique » se créent à Montevideo et d'autres formes se développent dans l'intérieur du pays par la suite, comme les caisses populaires et les syndicats chrétiens agricoles (Bertullo, 2003 : 6). À partir des années 1890, les athénées libertaires²⁷⁸ se multiplient et le Centre international d'études sociales qui regroupe des ouvriers et des intellectuels jouent un rôle essentiel à partir de 1898 en proposant des cours du soir et des conférences sur la question sociale. Il contribue à construire une culture alternative en marge du système éducatif formel. Ce didactisme mutuel a marqué plusieurs générations de travailleurs et pas seulement libertaires (GEAL 2004). De façon récurrente, les différentes formes coopératives sont intimement liées aux corporations, avec d'un côté, les coopératives de consommation, de production, de logement créées à l'initiative des travailleurs urbains salariés et, de l'autre, les coopératives rurales agraires, d'épargne et de crédit créées sous l'impulsion des petits et moyens producteurs ruraux.

Si dans les années 1940, l'État légifère et permet ainsi le développement du mouvement coopératif, celui-ci conserve une indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics (Bertullo, 2003 : 5). À la différence des autres mouvements sociaux, il se déploie particulièrement dans l'intérieur du pays, à l'exception des coopératives de logements concentrées principalement dans la capitale.

Des politiques publiques libérales

L'Uruguay est historiquement marqué par un modèle d'accumulation de la terre où la question du logement a été peu prise en charge par l'État. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les politiques libérales se limitent à stimuler le secteur privé en lui confiant la construction de logements par la vente de terres d'État. Il faut attendre les années 1930 pour que l'État commence à se saisir du problème du logement (Aristondo, 2003). Au cours de la période (1930-1973), l'État se veut un peu plus interventionniste en légiférant sur l'utilisation du sol, la qualité de l'habitat et le logement social : loi cadastrale (1933), planification urbaine (1939), loi sur les normes d'hygiène du logement (1928), création de l'Institut national de logements économiques (1937). Le gel des loyers urbains, introduit par la création des conseils salariaux (1943), s'avère être dans les faits la première mesure régulatrice du marché. Au début des années 1960, l'Uruguay intègre les différents processus de développement régional : la

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) et l'Alliance pour le progrès, impulsées par les États-Unis pour contenir les velléités de changements révolutionnaires dans les pays sud-américains (Folléas, 2012). Le logement devient une des priorités. Confronté à l'agitation sociale dans un contexte de stagnation économique, le gouvernement uruguayen crée une commission interministérielle pour établir un diagnostic sur la situation du logement.

En 1966, la création de trois coopératives de logements à l'intérieur du pays avec la collaboration du Centre coopératif uruguayen va interpellier le pouvoir. Le Parlement adopte la loi national du logement en décembre 1968, qui établit un cadre juridique pour la promotion de programmes de logement social, à travers deux modalités de gestion : l'aide mutuelle « *ayuda mutua* » ou l'épargne préalable « *ahorro previo* » et deux statuts : les coopératives d'usagers « *usuarios* » ou de propriétaires « *propietario* ». Dans la foulée, deux fédérations se créent : la Fédération de coopératives de logement d'usagers par épargne préalable (Fecovi) en 1969 et la Fédération des coopératives de logement d'usagers par aide mutuelle (Fucvam) en 1970. Cette dernière, en tant qu'instrument de contre-pouvoir, au fonctionnement autogestionnaire affirmé, va jouer un rôle déterminant dans les mobilisations aux côtés des « sans terre urbains » au cours des décennies suivantes.

Quarante ans plus tard, la situation du logement reste épineuse car l'État et les municipalités ne l'ont jamais vraiment inscrite comme une priorité. Un déficit de 80 000 logements est relevé sur l'ensemble du pays et une partie du parc est qualitativement dégradée²⁷⁹. Lors de sa campagne électorale en 2008, José « Pepe » Mujica²⁸⁰ avait bien annoncé la création de cent mille logements durant son mandat. Mais une fois de plus, la mise en œuvre s'est fait attendre... Toutefois, la Fucvam estime, que sous sa présidence, le dialogue a été plus aisé qu'avec les gouvernements précédents, cela s'est traduit par l'attribution d'un nombre de prêts nettement plus important. En outre, un décret présidentiel a été promulgué permettant une participation de l'État pour aider les familles rencontrant des difficultés à rembourser leur prêt²⁸¹.

Les politiques de logement successives ont privilégié l'accession individuelle à la propriété et restent orientées principalement vers les couches moyennes, à travers l'accès au crédit proposé par la Banque hypothécaire de l'Uruguay. Le marché du logement destiné aux couches défavorisées reste encore contrôlé par des acteurs privés.

La Fucvam : un mouvement populaire autonome

Sa création est associée au processus d'accumulation de forces, elle regroupe la classe ouvrière et d'autres secteurs sociaux : les intellectuels, les étudiants, les retraités. C'est la principale et la plus active organisation sociale uruguayenne dans le champ du logement populaire et du développement urbain. Elle fédère plus de 600 coopératives de base dans l'ensemble du pays et 80 sont actuellement en cours de création, elle les accompagne dans les différentes étapes de leur développement : projet, construction et gestion. Elle regroupe 25 000 familles de bas et moyens revenus, représentatives d'un large segment de travailleurs·ses. Les coopératives sont composées majoritairement de travailleur·ses des services, des employé·es du secteur public et des ouvriers d'industrie, fortement syndiqués.

Avec la précarisation de l'emploi, qui affecte l'Uruguay depuis une décennie, plusieurs coopératives composées majoritairement de salarié·es du « secteur informel » de l'économie ont émergé sur des bases territoriales à l'initiative de collectifs d'habitant·es ou de zones d'occupation informelle (Golluccio, 2011). Les coopératives par aide mutuelle reposent sur une participation active des associé·es aux tâches de construction des logements, 80 heures mensuelles de main-d'œuvre solidaire, et fournissent le personnel qualifié. Cet apport d'aide mutuelle ajouté à ceux de la coopérative correspond à 15 % de la valeur maximale de la construction. Les 85 % restants sont couverts par le Fonds national du logement et de l'urbanisation (FNVU). La taille des coopératives d'usager·ères ou de propriétaires est comprise entre dix et deux cents associé·es. La coopérative administre la propriété collective et les membres en sont les usager·es. Ceux-ci possèdent un droit d'usage qu'ils peuvent revendre à la coopérative en cas de départ ou transmettre en héritage à des membres de leur famille. En contrepartie de ce droit d'usage, les coopérateurs s'acquittent d'une redevance mensuelle à la coopérative.

Le modèle développé au cours des quarante-cinq années de lutte de la Fucvam vise à assurer un logement digne et repose sur quatre principes intangibles :

- *L'aide mutuelle* : si l'autoconstruction représente 15 % de la valeur totale de la construction, elle permet en fait une économie bien supérieure, de l'ordre de 30 à 40 %, du fait de l'absence de coûts de main-d'œuvre et d'intermédiaires. Elle permet surtout une mutualisation

et de fédérer les groupes d'habitant·es, au sein desquels les femmes occupent une place importante.

- *L'autogestion* : elle permet la mutualisation des moyens et développe dans la conscience des travailleur·ses leur capacité à transformer leur qualité de vie.

- *La démocratie directe* : les membres participent directement au processus de prise de décisions politiques, la représentation est limitée et ne peut s'exercer que dans le strict respect des décisions adoptées.

- *La propriété collective* : la coopérative est propriétaire du sol et du bâti, les coopérateur·trices en ont l'usage par le biais du capital social détenu.

La Fucvam joue un rôle décisif à travers les apports logistiques, juridiques, techniques et politiques qu'elle fournit aux travailleur·ses qui s'organisent en coopératives en vue d'accéder à un logement digne. Elle dispose d'un centre de formation, d'équipements sportifs, de résidences universitaires, de colonies de vacances, de bibliothèques, de garderies, de cliniques, elle développe de nombreuses actions d'éducation populaire et publie un journal. La création d'une première école est en cours. Depuis une décennie, en partenariat avec le Centre coopératif suédois, elle développe des actions de solidarité et promeut le modèle uruguayen en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Guatemala, à Haïti, au Honduras, au Nicaragua, au Paraguay, au Salvador, mais également avec Cuba et dans l'État espagnol.

La Fucvam constitue un véritable contre-pouvoir avec une capacité de mobilisation forte et un ancrage dans le mouvement social, comme dans le cadre de sa participation à la lutte pour la gestion de l'eau. Elle affirme clairement sa visée émancipatrice, voire « anticapitaliste ».

Trois vagues de mobilisations

Les coopératives de logement regroupées au sein de la Fucvam résultent de trois grandes vagues de lutte pour la terre urbaine. Entre 1970 et 1972, plus de 40 % des dotations publiques pour le logement sont attribuées au mouvement coopératif et environ 150 coopératives naissent au cours de cette période dans tout le pays (Zibechi, 2007). La dictature militaire (1973-1985) va freiner le développement des coopératives en les réprimant fortement et en tentant de les transformer sous statut de propriété individuelle (Golluccio, 2011). Mais la Fucvam résiste massivement, elle lance une pétition en 1984 qui recueille 33 000 signatures à Montevideo.

Avec le retour de la démocratie, les installations urbaines illégales se multiplient et, en 1989 après l'élection de Tabaré Vázquez du Frente Amplio à la mairie de Montevideo, une négociation s'engage avec le mouvement des coopératives pour répertorier les terres. Au cours de la décennie 1990, 250 coopératives accèdent à la terre et une partie d'entre elles commence la construction de logements. Parallèlement, la Fucvam engage une vague de mobilisations en procédant notamment à l'occupation des ministères de l'habitat et de l'économie et de terrains disponibles ou désaffectés. Les occupations de 1989 constituent un tournant pour le mouvement, les « sans terre urbains » apparaissent sur le devant de la scène.

La troisième vague de mobilisations se développe en 2006, peu après la victoire du Frente Amplio au niveau de l'État. Une centaine de groupes coopératifs de lutte pour la terre se constitue pour dénoncer la politique du logement après une décennie d'ajustement structurel. En octobre 2006, ils décident d'occuper un terrain de l'entreprise publique des chemins de fer abandonné depuis quarante ans. Ils obtiennent vingt terrains et quarante coopératives s'y installent. Mais, à l'image du Mouvement des paysans sans terre (MST) au Brésil, le mouvement est confronté à la répression sous un gouvernement de gauche. En 2007, le Parlement approuve même une loi qui renforce l'appareil répressif contre les occupations de terres. Cela ne décourage nullement la Fucvam qui, en compagnie de travailleurs ruraux, occupe un terrain de 32 hectares à Montevideo et organise des marches en juillet 2007 pour dénoncer la criminalisation des occupations. Au travers de ces actions, la Fucvam entend dénoncer le modèle économique, le non-respect des engagements du gouvernement en termes de constructions de logements et l'absence de gestion de l'émigration rurale (Zibechi, 2007).

Avec l'accession à la présidence de José « Pepe » Mujica en 2009, les tensions s'apaisent mais l'ancien Tupamaro divise le mouvement social. Par le biais des prêts financiers nécessaires à la construction, le pouvoir a privilégié dans un premier temps la PIT-CNT plus « conciliante » au détriment de la Fucvam plus « autonome ». C'est ainsi qu'en 2011, la PIT-CNT conclut un accord pour un plan de construction de 10 000 logements à bas coût avec le gouvernement et l'octroi de terrains par la municipalité de Montevideo. La centrale syndicale entend développer des coopératives de logements pour ses membres à bas revenus et sans apport financier préalable. Le principal reproche de la PIT-CNT vis-à-vis de la Fucvam

concerne le nombre d'heures mensuelles de main-d'œuvre solidaire, le syndicat propose des logements préfabriqués et une participation mensuelle limitée à 36 heures. Mais, pour Gustavo González²⁸², le « plan de logement syndical inaugure un nouveau style de logement pour les travailleurs, qui contraste réellement avec celui qu'ont impulsé les coopératives par aide mutuelle depuis quatre décennies ». Pour la Fucvam, le « plan syndical » est pour le moins paradoxal car il consiste à créer des « coopératives de propriétaires » et à promouvoir de fait la propriété privée, plutôt que le concept de propriété collective. S'inspirant de Raúl Zibechi, le mouvement coopératif s'inscrit dans une logique différente, il s'agit avant tout de construire de l'« habitat » et pas uniquement des logements, de concevoir une alternative urbaine avec un tissu social et coopératif, non seulement capable d'édifier mais également de bâtir une société émancipatrice (González, 2010). De fait, la participation active des associé-es aux tâches de construction casse l'aliénation de la division capitaliste du travail.

Les insuffisances avérées des politiques sociales de logement et la faiblesse de l'offre du secteur locatif²⁸³ ont été des facteurs déterminants pour le développement des coopératives qui constitue incontestablement un recours pour l'accès au logement des ménages modestes. Le secteur coopératif a amplement démontré sa capacité à créer des logements de qualité pour des ménages dans l'incapacité d'accéder au marché immobilier privé. L'accès à ce modèle reste cependant conditionné pour les futurs coopérateurs à des critères économiques et de stabilité dans l'emploi, de plus l'offre des fédérations reste en deçà de la demande car tributaire de la volonté politique des municipalités ou des départements pour l'accès au foncier et de l'État pour l'accès aux prêts (Folléas, 2012). Gustavo González ne nie pas que « la capacité à intégrer les travailleurs informels sans expérience syndicale reste complexe », mais il considère que « si le modèle de coopératives de logements ne peut être l'unique, il constitue malgré tout une alternative réelle » (Zibechi, 2011)²⁸⁴.

En Uruguay, les droits à l'accès au foncier et au logement restent à conquérir, c'est le principal défi pour les mouvements sociaux. L'utilisation du sol et la remise en cause de la propriété privée sont au cœur du combat des « sans terre urbains » et les *asentamientos* se développent à la périphérie de Montevideo malgré un contexte économique plus favorable à l'emploi. Le gouvernement du Frente Amplio reste sourd à certaines revendications, le budget du logement reste stable.

Lors de la campagne électorale de l'automne 2014, la Fucvam a interpellé les candidats à la présidence pour qu'ils s'engagent enfin à imposer les logements vides afin d'alimenter le fonds au logement. Cette revendication sera-t-elle enfin suivie d'effets ? En Uruguay, le logement demeure une marchandise alors qu'il devrait être un droit.

mai 2015

Pour en savoir plus

- Aristondo, Martín et Graciela Laura (2003), « Cooperativismo, autoayuda y autogestión : Una alternativa uruguaya para la vivienda de interés social », *Scripta Nova*, Revista electrónica de geografía y ciencias sociales, Barcelone, Université de Barcelone, vol. 7, n° 146.
- Bertullo, Jorge et coll. (2003), « El cooperativismo en Uruguay, Red universitaria de las Américas en estudios cooperativos y asociativismo », Montevideo, Universitaria de las Américas en estudios cooperativos y asociativismo, www.universidad.edu.uy/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=323.
- David-Bellemare, Étienne (2011), « Le mouvement syndical en Uruguay : trajectoire contemporaine et nouvelles perspectives pour la Plénière intersyndicale des travailleurs-Convention nationale des travailleurs (PIT-CNT) », Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Folléas, Sarah (2012), « Les coopératives de logements en Uruguay : Une production de l'offre de logements par le tiers-secteur », *Métropolitiques*, 18 janvier.
- Fucvam, www.fucvam.org.uy.
- Golluccio, Audrey (2011), « Coopératives d'habitants à l'étranger », Fiche Uruguay, Habicoop, mars.
- González, Gustavo (2010), « La vivienda popular uruguaya, Uruguay : más allá de la vivienda », Montevideo, 8 janvier, <http://blogdegustavogonzalez.blogspot.fr/2010/01/la-vivianda-popular-uruguaya.html>.
- Groupe d'études et d'action libertaire (GEAL) (2004), *Origines du mouvement ouvrier en Uruguay*, Montevideo, 2004, trad. et publication par le Syndicat intercorporatif anarchosindicaliste de Caen.
- Jablon, Samuel (2009), *Les formes alternatives d'accès au logement pour les ménages modestes : L'apport des expériences étrangères*, Mission d'étude.
- González, Gustavo et Benjamin Nahoum (coord.) (2014), « La vivienda, entre el derecho y la mercancía : Las formas de propiedad en América latina », Montevideo, Trilce.
- Nahoum, Benjamin (2013), *Algunas claves : Reflexiones sobre aspectos esenciales de la vivienda cooperativa por ayuda mutua*, Montevideo, Trilce.
- Zibechi, Raúl (2007), « Coopératives de logement en Uruguay : les sans terre urbains », *RISAL*, 21 septembre, <http://risal.collectifs.net/spip.php?article2332>.
- Zibechi, Raúl (2011), « Acerca del libro Los Sin Tierra urbanos : Sin tierra urbanos Construir vivienda o hacer ciudad », *Brecha*, 3 août, Montevideo, <http://blogdegustavogonzalez.blogspot.fr/2011/08/reportaje-semanario-brecha-uruguay.html>.
- Zibechi, Raúl (2011), « Plan de vivienda sindical : Y la nave va », *Brecha*, 11 août.

274. Président de la République de 1903 à 1907 et de 1911 à 1915, d'inspiration libérale et modernisatrice, il dirige pendant un quart de siècle le parti Colorado, représentant de la bourgeoisie et des couches moyennes urbaines. L'autre grand parti est le parti Blanco, qui représente les propriétaires terriens et les éleveurs de l'intérieur du pays. Ces deux partis créés en 1836 vont dominer la vie politique nationale jusqu'en 2005.

275. Coalition de partis de gauche et de centre-gauche, créée en 1971, qui regroupe 21 organisations, entre autres, le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti démocrate-chrétien, des scissions des partis Blanco et Colorado, le Mouvement pour la participation populaire (animé par d'anciens guérilleros des Tupamaros).

276. Président de la République (2004-2009) et maire de Montevideo (1990-1995) avec le soutien du Frente Amplio, dont il a été le principal dirigeant (1996-2005).

277. Après la scission lors du congrès de l'AIT à La Haye en 1872, consécutive à l'affrontement entre « mutuellistes » et « collectivistes » ou anarchistes, tendance Bakounine et marxistes, les « jurassiens » constituent une nouvelle Internationale dite « antiautoritaire » qui regroupent les fédérations hostiles au conseil général.

278. [[> Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui \(Les\)](#)].

279. L'Uruguay compte 3,5 millions habitants, 90 % de la population vit en zones urbaines dont 40 % à Montevideo. Rien que dans la capitale, il existe près de 500 maisons et 80 édifices abandonnés, 55 000 logements inoccupés et près de 300 000 personnes sans logement (Jablon 2009) et 110 bidonvilles.

280. José « Pepe » Mujica, ancien Tupamaro, est président de la République de 2009 à 2015, il a succédé à Tabaré Vázquez.

281. Entretien réalisé avec Waldemar Pera, membre de la direction nationale de la Fucvam le 8 octobre 2014 à Montevideo.

282. Gustavo González a été secrétaire général et président de la Fucvam.

283. Le logement locatif ne représente que 30 % du parc immobilier.

284. [[> Entraide et réhabilitation urbaine](#)].

Venezuela

Conseils communaux et double pouvoir

Richard Neuville

Contre-pouvoir, double pouvoir... le processus de rupture bolivarien est un entre-deux où l'ancien se défait et le nouveau apparaît, se crée et prospère. La dynamique politique et sociale en cours ne se réduit pas, contrairement aux apparences médiatiques, aux actions d'éclat de Hugo Chávez. Des organes de pouvoir populaire naissent et se développent que la Constitution vient légitimer.

L'expérience bolivarienne se caractérise par des formes de démocratie et de planification participative et populaire inédites à cette échelle. Formidable point d'appui aux luttes sociales et politiques à l'échelle de tout le continent sud-américain, sa dynamique d'auto-organisation populaire renforce la résistance à l'oligarchie économique et à la bureaucratie administrative et politique dans le pays. Non exempte de critiques, elle donne cependant à voir ce que pourrait être un « socialisme du 21^e siècle » :

Le processus bolivarien reste sur le plan idéologique extraordinairement hétérogène. Il s'est surtout radicalisé grâce à une mobilisation exemplaire du mouvement populaire (Lander, 2009).

Engagé depuis une décennie, le processus révolutionnaire bolivarien a suscité de nombreuses controverses et a souvent été caricaturé dans le monde occidental car il a non seulement constitué une rupture radicale avec le modèle dominant au Venezuela, mais il a également contesté l'hégémonie impériale étasunienne. En outre, il a eu de profondes répercussions sur l'ensemble du sous-continent latino-américain, où il est devenu une référence, voire un modèle pour les peuples, les acteurs sociaux et politiques de cette région. Plus largement, il exerce un réel intérêt auprès de nombreux acteurs du mouvement altermondialiste. Ce changement est notamment incarné par Hugo Chávez, leader charismatique, qui est parfois perçu de façon mythique par les peuples latino-américains et comme une référence incontournable au sein de la gauche de transformation sociale en Europe. Incontestablement, son élection en 1998 a permis de changer la vie de millions de Vénézuéliens et

de modifier radicalement les structures institutionnelles, économiques et sociales du pays, tout en inscrivant la participation active au cœur du processus.

Force est de constater que la rupture réalisée ne saurait se réduire à la seule rhétorique du président de la République et à son style théâtral. L'absence d'analyses sur les fondements de ce charisme occulterait la complexe dialectique qui existe entre la base et le dirigeant et qui caractérise en partie le changement. De même, la critique portant sur le centralisme excessif du processus n'apparaît pas très crédible. En effet, le pouvoir autonome et alternatif, qui a émergé ces dernières années, tendrait à démontrer qu'il est capable de se confronter directement aux structures étatiques existantes. Citons les conseils communaux et les communes socialistes qui ont permis de réaliser des pas importants vers le développement d'une démocratie plus complète et profonde et de réactualiser la notion de « double pouvoir ». Celle-ci émerge lors de l'expérience de la Commune insurrectionnelle de Paris en 1792 qui joue un rôle essentiel de double pouvoir face à la Convention nationale en créant des institutions de démocratie directe²⁸⁵.

Dans son adresse à la Commune de 1871, Marx développe l'idée de conseils démocratiques²⁸⁶. Plus tard, Lénine avant son accession au pouvoir, évoque un « type de pouvoir différent », distinct des démocraties bourgeoises existantes (Lénine, 2007). Le pouvoir populaire confère bien un caractère particulier à la révolution bolivarienne, devenue probablement un des événements politiques les plus importants de ce début de 21^e siècle.

Pour mieux comprendre le processus démocratique en cours, il est utile d'évoquer le tournant de 1989 au Venezuela et la genèse du projet bolivarien. D'emblée, celui-ci se donne comme priorité l'objectif d'en finir avec le système de représentation et de confiscation du pouvoir de la 4^e République. C'est ainsi qu'en 1999, la démocratie participative est inscrite comme un droit imprescriptible dans la nouvelle Constitution. Le pouvoir populaire s'avère crucial pour la survie et l'approfondissement du processus comme le montrent les différentes phases qu'il a traversées. Dès 2002, les premières formes participatives démontrent un engouement réel et une participation effective de la population dans les instances de gestion comme les conseils locaux de planification publique (CLPP). À partir de 2003, la mise en œuvre des programmes sociaux, les Missions sociales, ne fait que confirmer ce besoin d'être acteur et d'être reconnu comme citoyen, citoyenne notamment à travers l'accès aux droits fondamentaux

comme la santé et l'éducation. En matière d'économie sociale, le travailleur est reconnu à part entière au travers de son implication dans le développement des coopératives et sa participation à la gestion des entreprises expropriées. Enfin, la loi de 2006, relative à la mise en œuvre des conseils communaux constitue une étape supplémentaire dans la démocratie active et l'instauration d'un « double pouvoir ». Ces instances répondent clairement à l'aspiration des populations à prendre en charge leur destin en décidant directement des investissements sur leurs lieux de vie.

La fin de l'« exception vénézuélienne »

L'année 1989 constitue un tournant dans l'histoire du pays, c'est la fin de l'« exception vénézuélienne » (Ellner, 2003). En février, la révolte populaire massive et spontanée, le *caracazo*, est sévèrement réprimée, faisant plus de 3 000 victimes. Elle révèle une aggravation des tensions sociales qui se reflétaient dans la vie quotidienne et, particulièrement dans l'espace politique au cours des années antérieures. Dès son accession au pouvoir et, contrairement à ses engagements, Carlos Andrés Pérez (1989-1993) décide de mettre en œuvre des réformes néolibérales et d'appliquer le « traitement de choc » imposé par le Fonds monétaire international (FMI), ce qui constitue une rupture nette avec le passé²⁸⁷.

Depuis la fin de la dictature en 1958, les gouvernements avaient adopté une stratégie interventionniste dans l'économie et protectionniste pour soutenir l'industrie nationale. L'« ajustement structurel » marque également une rupture du consensus politique, le pacte de Punto Fijo²⁸⁸, qui était un pilier du système politique vénézuélien depuis 1958. Avant 1989, le Venezuela était perçu comme une vitrine de la démocratie latino-américaine, dans la mesure où il y avait des élections régulièrement, une alternance des partis au pouvoir²⁸⁹ et un respect des principaux droits humains. Il s'agissait d'une « société centralisée autour de l'État, qui se caractérisait comme sociale-démocrate et développementiste » (Lander, 2007 : 65-86). Au cours des trois décennies qui ont précédé, le pays a connu une stabilité politique qui prend fin avec la révolte populaire et les tentatives de coup d'État civico-militaires de 1992 qui en résultent. Celles-ci ont, en effet, un écho retentissant dans la jeunesse populaire et au sein des organisations de base des *cerros*, les collines où se concentrent les quartiers populaires et les bidonvilles de Caracas.

Au cours des années 1990, le mécontentement général dépasse largement les mobilisations et les troubles spontanés, et une transformation radicale du vieux système des partis politiques qui dominait le pays se profile. L'abandon des politiques redistributives, la privatisation de larges secteurs de l'économie et le transfert de l'industrie à des capitaux étrangers aggravent considérablement les conditions de vie d'une grande partie de la population. Le taux de pauvreté grimpe de manière vertigineuse et passe de 35 % à 80 % entre 1989 et 1998. L'abîme entre le peuple et le système du bipartisme centralisé, soutenu par la bourgeoisie, se creuse inexorablement. Sous la présidence de Rafael Caldera (1994-1998), chrétien-démocrate allié à un parti de gauche, La cause radicale (LCR), les politiques libérales se poursuivent et les inégalités continuent de se creuser.

Dès 1994, Hugo Chávez et le Mouvement bolivarien révolutionnaire-200 (MBR-200)²⁹⁰ sont convaincus de la nécessité de rompre avec les politiques néolibérales et d'en finir avec le système représentatif centralisé qui repose uniquement sur les partis, héritage de la Constitution de 1961 et du pacte de 1958. La refondation du pays et le remplacement de la 4^e République s'imposent. Ils se prononcent en faveur d'une assemblée constituante et de la renationalisation du pétrole et des secteurs clés de l'économie. En 1997, en écho à l'aspiration des mouvements sociaux, ils formulent l'idée de développer la démocratie participative, dans laquelle le peuple sera le « protagoniste » du changement. La démocratie ne peut se limiter à la délégation de pouvoir, qui est à bout de souffle. Hugo Chávez pense donc qu'il est indispensable de « remplacer le modèle de démocratie libérale représentative par un modèle de démocratie participative dans lequel le peuple sera reconnu comme acteur principal » (Lander et Navarrete, 2008)²⁹¹.

La démocratie participative au cœur de la nouvelle Constitution

Élu président de la République avec 56,7 % des suffrages en décembre 1998, Hugo Chávez prend ses fonctions le 4 février 1999, conformément à la Constitution en vigueur. Dans les jours qui suivent son arrivée au Palais de Miraflores, il signe un décret et convoque un référendum pour changer la Constitution de la 4^e République et se défaire ainsi partiellement de l'héritage institutionnel de ladite « démocratie pétrolière ». En avril, l'Assemblée constituante est élue (92 % des membres sont issus du Pôle patriotique²⁹²), elle engage une large

concertation auprès de la population. La participation de la société civile est très active et de nombreux réseaux formels et informels se créent pour rédiger des propositions et participer à la rédaction de la nouvelle Constitution. Des groupes de lecture se forment spontanément pour étudier, comprendre et défendre le texte. Ceux-ci se transforment ensuite en Cercles boliviariens, comités révolutionnaires de quartier, qui appuient Chávez mais rejettent également les tentatives d'institutionnalisation formelles de la révolution. La Constitution est adoptée le 15 décembre 1999 avec 71 % des voix.

La Constitution bolivarienne innove dans bien des domaines et servira même de référence pour les nouveaux pouvoirs en Bolivie et en Équateur. Elle instaure deux pouvoirs supplémentaires au triptyque classique (exécutif, législatif et judiciaire) : le pouvoir citoyen (le Défenseur du peuple, le procureur général de la République et le Contrôleur général de la République) et le pouvoir électoral (Conseil national électoral). Dans le préambule, elle affirme : « L'objectif suprême de refonder la République pour établir une société démocratique, participative et protagoniste, multiethnique et pluriculturelle dans un État de justice, fédéral et décentralisé. »

Le droit des citoyens à participer librement aux affaires publiques, de manière « directe, semi-directe ou indirecte » est déclaré fondamental dans le titre IV. Ce droit est compris au sens large, il vise à favoriser la participation de la population aux « processus de formation, d'exécution et de contrôle de la gestion des affaires publiques, il est le moyen nécessaire pour faire du citoyen l'acteur principal du processus garantissant son développement complet, tant individuel que collectif. Il est du devoir de l'État et du devoir de la société de faciliter la création des conditions les plus favorables pour sa pratique » (art. 62).

Plusieurs instruments de participation directe existent, tels que les différents référendums (consultatif, abrogatoire, révocatoire), l'initiative législative, constitutionnelle, constituante et les assemblées de citoyens (art. 70). La Constitution prévoit également la possibilité de révocation à mi-mandat de toutes les fonctions électives et limite le renouvellement des mandats (art. 72 qui sera révisé en février 2009). Les communautés organisées sont incitées à participer aux conseils locaux de planification publique au niveau municipal (art. 182), aux conseils de planification et de coordination des politiques publiques dans chaque État (art. 166) et au Conseil fédéral de gouvernement, au niveau national (art. 185).

Sur le plan économique et social, elle facilite l'action des instances de cogestion, d'autogestion à travers la « participation des travailleurs à la gestion des entreprises publiques » et la « gestion d'entreprises sous forme coopérative et d'entreprises communautaires de services pour favoriser l'emploi » et « toute forme associative guidée par des valeurs de coopération mutuelle et de solidarité ». Elle précise également que « la loi créera des mécanismes ouverts et flexibles pour que les États et les municipalités décentralisent et transfèrent aux communautés et aux groupes d'habitants organisés, les services que ceux-ci gèrent sous réserve qu'ils aient la capacité de s'en occuper » (art. 184). Cet article servira de référence en 2006 pour créer les conseils communaux.

Roland Denis, autogestionnaire et ancien ministre de la planification, définit l'expérience de la Constituante comme une avancée incontestable dont les répercussions dépassent largement le territoire vénézuélien : « S'il existe un héritage que nous a légué la révolution bolivarienne sur l'ordre des luttes d'émancipation, c'est bien l'héritage constituant, élément qui s'est répandu sur tout le continent à la manière d'une matrice de luttes complètement distincte de la vieille conception révolutionnaire de la prise de pouvoir et des directions révolutionnaires » (Denis, 2003).

La participation citoyenne aux travaux de l'Assemblée constituante et l'adoption de la nouvelle Constitution créent incontestablement les conditions d'une transformation sociale et politique du pays et permettent de s'appuyer sur le peuple pour franchir les étapes difficiles du processus et construire une nouvelle hégémonie.

Les phases du processus bolivarien

Pour Edgardo Lander et Pablo Navarrete (2008 : 182-183), ce processus a traversé quatre phases cruciales pour sa survie et son approfondissement mais la démocratie participative, définie comme notion distincte de la démocratie libérale, a constitué l'axe politique permanent et prépondérant du « chavisme ».

La première période est comprise entre la prise de fonction de Chávez et la promulgation des quarante-neuf lois « habilitantes » en novembre 2001, qui transforment profondément l'économie vénézuélienne et font converger entre eux des intérêts hétérogènes opposés au projet bolivarien, comme la loi sur les hydrocarbures qui interrompt le processus de privatisation de PDVSA, la société pétrolière publique, la loi sur les terres

qui permet d'engager la réforme agraire et la loi de la pêche qui protège la pêche artisanale de l'appétit des industriels.

La seconde, qui s'étend jusqu'à la moitié de l'année 2003, au cours de laquelle s'engage une lutte avec l'opposition pour le contrôle de l'État, donne lieu à une série de lock-out dans le secteur pétrolier et d'actions politiques insurrectionnelles de la part de l'opposition (putsch d'avril 2002).

Au cours de la troisième phase, alors que l'opposition est défaite, et fort d'un soutien populaire considérable, le pouvoir bolivarien accélère les réformes et récupère la gestion de l'entreprise pétrolière PDVSA. Courant 2003, le gouvernement passe à l'offensive et lance les programmes sociaux, les « missions sociales ». Pour cela, il contourne la bureaucratie institutionnelle (héritée du pouvoir antérieur et qui bloque toutes les décisions du pouvoir) et s'appuie sur la mobilisation populaire pour les mettre en œuvre en développant la participation des couches populaires.

L'élection présidentielle de décembre 2006 marque le début de la quatrième phase et consolide l'étape du « Venezuela socialiste ». Dès le 30 janvier 2005, Hugo Chávez avait évoqué pour la première fois, au cours d'un meeting à l'occasion du 5^e Forum social mondial à Porto Alegre, la nécessité de créer un « socialisme du 21^e siècle » et s'était prononcé pour un renforcement du pouvoir populaire :

Il s'agit de commencer à ouvrir le chemin de la construction d'une société socialiste où le peuple et la grande majorité populaire sont les protagonistes, afin qu'ils soient la force et l'organisation de celle-ci, qu'ils indiquent la direction et définissent les objectifs (Acosta, 2007 : 21-29).

Ce concept, non défini précisément, repose cependant sur trois axes précis : l'accent mis sur la démocratie participative par rapport à la représentative, la *priorité* accordée à l'économie sociale et au développement endogène et enfin l'intégration latino-américaine et la multipolarité (Lander et Navarrete, 2008 : 183).

Au cours de ces quatre phases, le pouvoir populaire n'a cessé de se renforcer et de jouer un rôle essentiel. La participation a été pleinement reconnue par la Constitution ; les organisations de base (Cercles boliviens, Tupamaros, etc.) et le peuple ont permis le retour de Chávez à la présidence lors du coup d'État ; les couches populaires ont été directement impliquées dans la mise en œuvre des programmes sociaux ;

et enfin elles ont pu s'organiser au sein des conseils communaux. Pour Steve Ellner (2009a : 31-34), le processus est passé de la modération à l'antilibéralisme (phases 1 et 2), puis à l'émergence d'un nouveau modèle (phases 3 et 4).

Des réformes pour une participation populaire effective

Les conseils locaux de planification publique

En 2002, la loi sur les conseils locaux de planification publique (CLPP) contribuera au développement de la démocratie participative et au contrôle de la gestion publique. Elle établit la participation du peuple dans la formulation, l'exécution et le contrôle des politiques publiques. Elle s'inscrit dans le cadre d'un système de planification participative au niveau national, des états, des municipalités, des districts et des communes. Le but est d'inciter les municipalités à travailler avec les communautés organisées. Il s'agit d'un espace de cogestion où les deux instances décident conjointement des investissements. Les habitants participent à l'élaboration des budgets et des programmes correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts. Les CLPP leur permettent de réaliser des projets qui leur semblent prioritaires. Cet outil de participation citoyenne vise à obtenir un développement équilibré du territoire. Les CLPP ont trois grandes fonctions : ils participent à la planification, ils se doivent de promouvoir l'autogestion en transférant des compétences aux communautés locales et ils contribuent également au contrôle social de la gestion publique.

Les membres sont issus de différents secteurs de la société civile et sont élus par des assemblées de citoyens représentatives de la diversité. Les CLPP apparaissent donc comme des institutions de participation citoyenne. Ils permettent de faire émerger de nouveaux acteurs. Jessica Brandler Weinreb (2009 : 78) a mené une enquête, dans laquelle elle a observé que ce sont principalement les femmes qui ont investi les CLPP car ces organismes nécessitent un travail bénévole et une implication individuelle forte. Les femmes qui intègrent les CLPP sont issues de milieux sociaux variés, avec une prédominance de la classe moyenne basse et la classe populaire. Elles sont dotées d'un certain degré de « culture politique » et affichent des opinions politiques diverses. Contrairement à d'autres expériences en Amérique latine, les CLPP doivent être mis en œuvre dans toutes les municipalités. La mise en pratique s'est cependant avérée inégale²⁹³.

Les Missions sociales

À partir du second trimestre 2003, le gouvernement engage une série de programmes sociaux : santé, éducation, emploi, répartition des terres, alimentation, accès au sport et à la culture en s'appuyant sur la mobilisation populaire. Il entend ainsi contourner les bureaucraties dans les ministères, les états et les municipalités, qui n'ont eu de cesse de freiner les plans gouvernementaux. La nouvelle politique sociale est basée sur des valeurs qui mettent l'être humain au centre de l'action sociale, en tant que citoyen actif, en l'impliquant directement dans l'organisation, l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle des politiques et des programmes publics.

Il s'agit d'une politique sociale intégrale, qui ne se résigne pas à la réussite d'objectifs limités et à la prise en charge partielle de la pauvreté, mais qui fixe comme objectif de dépasser celle-ci à travers l'universalité et l'action transversale des programmes. L'éducation, la santé, le logement sont intégrés dans le cadre de la sécurité sociale universelle. La satisfaction des besoins sociaux est reconnue comme un droit inaliénable pour tous les Vénézuéliens. Au travers de ces mesures, il s'agit de garantir la jouissance des droits sociaux de forme universelle et équitable, d'améliorer la répartition des richesses, de renforcer la participation sociale et de générer un pouvoir citoyen dans les espaces publics de décision (Neuville, 2005 : 11-25).

Ces programmes concernent jusqu'à 65 % de la population. En quelques années, un million et demi de personnes profitent du programme d'alphabétisation, d'autres accèdent à la médecine gratuite de proximité, 120 000 familles bénéficient de la réforme agraire, des milliers d'étudiants accèdent à l'Université, des milliers de travailleurs bénéficient des formations d'initiation au coopératisme, les « sans papiers » sont régularisés, 3,5 millions de personnes sont raccordées au réseau de distribution d'eau potable.

Les banques sont contraintes de consacrer une partie de leurs prêts à l'économie sociale et tout un réseau de coopératives se développe. Le changement social est réel et la vie des plus pauvres s'en trouve bel et bien modifiée. Mais surtout, la population est associée à la gestion de ces programmes à travers les différents comités techniques de gestion de l'eau, de la terre, de l'habitat, de santé, d'approvisionnement, etc. Les commissions techniques de l'eau et les conseils communautaires de l'eau sont sans doute les expériences les plus riches et les plus systématiques de gestion publique participative. Les entreprises publiques des eaux aident à

l'organisation des communautés pour que celles-ci, à leur tour, participent à la gestion de ces entreprises.

L'économie sociale et le développement endogène

Promulguée en septembre 2001, la loi sur les coopératives a dans un premier temps des effets limités, mais à partir de 2004 et la mise en œuvre du « nouveau modèle de développement », ces structures connaissent un véritable essor. Le mode de développement est défini comme « endogène²⁹⁴ » et il est axé prioritairement sur l'économie sociale, en tant qu'option stratégique.

En mars 2004, la Mission *Vuelvan Caras* est lancée pour combattre la pauvreté et créer de l'emploi. Il s'agit de « changer le modèle économique, social, politique et culturel du pays, afin de mettre en place un État de justice et de droit soutenu par un développement socio-économique endogène » (MINEP, 2005). Des formations au coopératisme sont organisées et des noyaux de développement endogènes (NUDE) se créent dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, des services et de l'industrie. Entre décembre 2004 et mai 2005, plus de 250 000 personnes sont formées aux valeurs du coopératisme. En septembre 2004, le gouvernement crée le ministère de l'économie populaire (MINEP) pour institutionnaliser le programme *Vuelvan Caras*, promouvoir les NUDE et coordonner le travail des institutions de crédit. Les coopératives sont considérées comme une composante essentielle d'« un modèle économique orienté vers le bien-être collectif plutôt que vers l'accumulation du capital » (MINEP, 2005). À la base, notamment à Caracas et dans l'État de Guyana, des conseils autogestionnaires voient le jour dans le but de créer des réseaux productifs autogérés et des réseaux de distribution pour s'émanciper des réseaux capitalistes.

Un des exemples les plus révélateurs du développement endogène est le lancement par le gouvernement d'une chaîne de supermarchés, Mercal. Celle-ci est créée afin d'éviter la pénurie de 2002, provoquée par les - adversaires du pouvoir lors du coup d'État. En trois années, Mercal compte 14 000 points de vente, installés dans les quartiers pauvres et où les produits de base sont vendus à des prix entre 20 % et 50 % moins chers que ceux du marché. Rapidement, elle devient la principale chaîne de distribution et la seconde entreprise du pays. Ses établissements attirent une clientèle de toutes tendances politiques grâce à ses prix bas et la qualité de ses produits. Afin de promouvoir la souveraineté alimentaire,

Mercal augmente progressivement sa proportion de fournisseurs nationaux en privilégiant les coopératives.

Ces mesures donnent des résultats importants. De 800 coopératives et 20 000 associés en 1998, le pays passe entre 2003 et fin 2006 de 8 000 à 160 000 coopératives et à un million et demi d'associés. Entre 2003 et 2005, le taux de chômage officiel passe de 18 % à 11,5 %. Les coopérateurs travaillent principalement dans quatre secteurs : 31 % dans le commerce et l'hôtellerie, 29 % dans le transport, la logistique et les communications, 18 % dans l'agriculture et la pêche, et 8 % dans l'industrie manufacturière (MINEP, 2006). Dans leur grande majorité, les coopératives sont des petites unités et une partie d'entre elles va même périr rapidement. Il y a également des dérives de gestion et des entreprises capitalistes se constituent en coopératives. Sunacoop, l'organisme chargé de superviser les coopératives, doit s'employer à assainir le secteur. Il en resterait environ 100 000 en 2009. Le développement magistral s'est accompagné d'une grande dépendance vis-à-vis des marchés de l'État et des communes. La cohabitation avec le mouvement coopératif traditionnel, plus autonome, ne s'avère pas très simple. Celui-ci peine à être reconnu comme un véritable acteur.

En janvier 2005, le gouvernement décide d'exproprier des industries en cessation de paiement, ayant des dettes envers l'État ou abandonnées par leurs propriétaires. Le MINEP est chargé d'appuyer les travailleurs dans la prise de contrôle d'entreprises menacées par la banqueroute. Si une installation industrielle non utilisée est considérée d'utilité publique, une procédure d'expropriation est engagée qui prévoit une négociation sur la compensation financière avec les propriétaires. En collaboration avec l'Union nationale des travailleurs (UNT)²⁹⁵, une liste de sept cents entreprises, fermées ou en banqueroute, est dressée. L'État devient propriétaire de l'entreprise et cède 49 % des parts à la coopérative créée par les travailleurs. Ces entreprises sont gérées par un conseil de direction composé de représentants élus par les travailleurs et de personnes désignées par le gouvernement, sous le concept de cogestion. En juillet 2005, le président Chávez promeut un nouveau type d'unités de production, les « entreprises de production sociale » (EPS). Celles-ci sont conçues comme des unités de production dans lesquelles il existe une égalité entre leurs membres, qui s'appuient sur « une planification participative et active et qui sont placées sous le régime de propriété publique, propriété collective ou la combinaison des deux ». Au sein

d'Alcasa (principale industrie d'aluminium du pays), les conseils d'usine ont constitué la première expérience de contrôle ouvrier au niveau de la grande industrie. Ils ont servi de référence pour rompre avec les hiérarchies oppressives entre gérants et ouvriers et ont permis de développer les échanges et la démocratie d'entreprise.

En privilégiant l'économie sociale, le gouvernement vénézuélien a opté pour des formes associatives de propriété et de contrôle. Les coopératives constituent un élément essentiel du nouveau modèle économique. Elles ont le potentiel suffisant pour remplir une série d'objectifs de la révolution bolivarienne, entre autres ceux de la lutte contre le chômage, de la promotion d'un développement économique soutenable, de la concurrence avec les entreprises capitalistes classiques et du développement du projet socialiste.

En une décennie, l'ensemble de ces programmes permet de réaliser d'immenses progrès au bénéfice des plus pauvres : réduction importante de la pauvreté (passé de 68 % à 30 % de la population), baisse de la mortalité infantile (de 21 % à 14 %), accroissement important de la scolarisation en maternelle (de 45 % à 61 %) et d'accès à l'enseignement supérieur (de 22 % à 30 %), augmentation du pouvoir d'achat de 400 %, salaires multipliés par six (soit par trois exprimés en dollars), chômage officiel (de 16 % à 6 %), accès à l'eau potable (de 80 % à 92 %), assainissement (de 62 % à 82 %) et à la santé pour tous (de 1,36 à 2,25 % du PIB), etc. L'indicateur de développement humain (IDH) atteint 0,82 (le Venezuela gagne 30 places au niveau mondial). Le Venezuela devient le seul pays à atteindre les principaux objectifs du Millénaire et ce, bien avant 2015.

Les conseils communaux : vers l'instauration d'un double pouvoir

Comme développé précédemment, le processus d'intégration sociale et politique constitue l'un des principaux changements opérés au Venezuela depuis 1998. Les populations qui se trouvaient historiquement exclues de l'action politique ont la possibilité de devenir des sujets à part entière. Début 2007, Hugo Chávez déclare dans son discours d'investiture à la suite de sa réélection que « le pouvoir communal constitue un des cinq moteurs pour approfondir et consolider la révolution bolivarienne et construire le socialisme. [...] Progressivement, le pouvoir constitué doit transférer le pouvoir politique, social, économique et administratif au pouvoir communal pour aller vers l'État social et que nous sortions des

vieilles structures de l'État capitaliste bourgeois qui freinent les impulsions révolutionnaires²⁹⁶ » (López Heredia, 2008 : 6).

Il s'agit donc bien de développer le pouvoir communal pour progressivement en finir avec l'État bourgeois. Le développement des conseils communaux en 2006²⁹⁷, conforté par la promulgation de la loi du 10 avril, marque la volonté de renforcer la participation dans l'élaboration et la réalisation de la politique locale. La loi permet ainsi aux communautés de s'organiser démocratiquement et de soumettre des projets aux organismes de l'État. Elle instaure une forme de « double pouvoir » (*poder dual*) au sein de la révolution vénézuélienne, une articulation entre démocratie représentative et démocratie directe. Les conseils communaux sont définis comme « des instances de participation, d'articulation et d'intégration des diverses organisations communautaires, groupes sociaux, citoyens et citoyennes, qui permettent au peuple organisé d'exercer directement la gestion des politiques publiques et des projets destinés à répondre aux nécessités et aspirations des communautés dans la construction d'une société d'équité et de justice sociale » (art. 2). Le conseil communal est une instance d'articulation et d'intégration des diverses organisations sociales déjà présentes au sein de la communauté, comme les programmes sociaux²⁹⁸. La loi prévoit également la création de « comités de sécurité intégrés », sorte de comités de défense et de sécurité locaux.

Un conseil communal regroupe 200 à 400 familles en zones urbaines, vingt en milieu rural et dix dans les régions indigènes (art. 4). Une Assemblée de citoyens et citoyennes doit être composée d'au moins 20 % des habitants majeurs de quinze ans, c'est l'instance de décisions du conseil communal (art. 6). Le conseil communal délimite lui-même le territoire et ses membres sont bénévoles et élus pour deux ans. Chacun d'entre eux est composé de trois organes : une unité de gestion financière (banque coopérative communale), un organe exécutif, une unité d'inspection sociale (qui contrôle l'utilisation des ressources et la réalisation des programmes). Toutes les décisions sont prises par l'assemblée générale des citoyens et citoyennes, qui élit et, le cas échéant, révoque les membres des différentes unités, qui ne peuvent participer qu'à une seule entité.

La formation d'un conseil communal est encadrée par une procédure précise. Une équipe promotrice provisoire convoque une assemblée de citoyens et citoyennes, chargée d'élire une commission promotrice et une

commission électorale. La commission promotrice rédige un « diagnostic participatif et social » du quartier : nombre d'habitants, revenus, problèmes techniques et sociaux relevés. Elle convoque l'assemblée constituante communautaire qui, sur la base du diagnostic, formule des projets qui seront financés par le gouvernement. La commission électorale organise l'élection des porte-parole des comités qui composent l'organe exécutif, l'unité d'inspection sociale et l'unité de gestion financière.

Chaque conseil communal détermine ses priorités, ses domaines d'intervention et crée ses propres comités : santé, éducation, alimentation, logement, économie populaire, culture, sécurité, eau, services publics, information et télécommunications, etc. L'initiative vient des habitants qui gèrent les subsides et contrôlent la réalisation des travaux. Ils peuvent également se charger eux-mêmes de la réalisation mais ne peuvent pas être rémunérés. Le conseil communal peut réaliser des émissions de radio ou de télévision communautaire. Il récupère l'histoire de la communauté, élabore la cartographie et le recensement de la zone. Il y a donc un transfert effectif de pouvoir à la communauté qui se conscientise et assume son rôle. Le conseil a une réelle dimension politique et émancipatrice. Il est l'interlocuteur de la communauté et des instances du gouvernement. Il peut développer des actions de formation et de sensibilisation politique (Nuria Cabot et Riera, 2009 : 13). Pour les élections municipales de 2008, nombre de candidats et de candidates, ont été désigné·es par les conseils communaux.

L'unité de gestion financière est l'organe de contrôle économique et financier. Elle est composée de cinq membres de la communauté, élus par l'assemblée des citoyens. Le plus souvent, elle crée une coopérative spécifique chargée d'« administrer les ressources financières et non financières, de servir de réseau d'investissement et de crédit, et de jouer le rôle d'intermédiaire entre les fonds générés, attribués et perçus » (art. 10). Elle adresse chaque année un bilan à la Sunacoop.

L'unité d'inspection sociale comprend également cinq membres désignés par l'assemblée des citoyens pour « réaliser la surveillance et contrôler fiscalement l'utilisation des ressources » (art. 11). En outre, elle est compétente pour superviser « les programmes et projets d'investissement, budgétisés et exécutés par les autorités gouvernementales, aux plans national, régional et municipal ». Cette autorité est un outil pour lutter contre les bureaucraties corrompues, même si cette possibilité a parfois du mal à se matérialiser. Il existe plusieurs organismes de contrôle de conseils

communaux : les commissions nationale, régionales et locales présidentielles du pouvoir populaire. C'est la commission nationale présidentielle qui enregistre officiellement les conseils communaux et qui prend en charge les démarches liées aux ressources techniques et financières nécessaires à l'exécution des projets (art. 30).

Le Fonds national des conseils communaux (Fundacomunal) assure le financement des projets communautaires présentés par la commission nationale du pouvoir populaire (art. 29). Dans la majorité des cas, les subventions sont versées en trois fois, à l'issue d'inspections réalisées pour constater l'avancée des projets. Certains projets requièrent de la technicité, les conseils font alors appel à des entreprises ou des coopératives, mais dans leur majorité ils sont réalisés par les habitants eux-mêmes.

Les conseils communaux fonctionnent sur le principe de coresponsabilité entre l'État et les acteurs populaires, comme les Missions sociales. Pour Anne-Florence Louzé (2009), ils n'ont pas acquis la « souveraineté absolue qui leur permettrait de décider de 100 % du budget local, comme c'est le cas du budget participatif de Porto Alegre au Brésil²⁹⁹ ». Elle critique notamment la dépendance directe des conseils à l'égard du chef de l'État car c'est lui « qui décide de la création des nouvelles structures, qui ordonne la discussion des projets de loi concernés et attribue les ressources ». Il convient de relativiser le propos dans la mesure où le budget participatif a concerné principalement les investissements qui ont oscillé entre 5 % et 17 % du budget total de la ville entre 1989 et 2001 et qu'une part correspondait à des programmes de moyen terme (Gret et Sintomer, 2002 : 104). Sur le deuxième argument, le budget participatif de Porto Alegre était également soumis à un processus d'arbitrage de la part de l'exécutif. Les deux dispositifs extrêmement novateurs se trouvent bien à mi-chemin entre la cogestion et l'autogestion sous contrôle de l'exécutif, même si ce dernier se situe à un niveau différent.

Le nombre de structures créées (33 500 conseils communaux en trois ans) et les milliers de projets réalisés démontrent le succès de ce dispositif. Dans la pratique, les financements sont octroyés par différentes collectivités et divers organismes publics. Pourtant la cohabitation avec les municipalités ne s'avère pas toujours simple. Alors que certaines autorités locales ont transféré 100 % des budgets aux conseils communaux afin qu'ils les gèrent directement, d'autres municipalités, qui se situent dans l'opposition ou même dans la majorité, refusent de se défaire de leurs prérogatives (Nuria Cabot et Riera, 2009 : 34). De même, certains citoyens

refusent d'y participer car ils les considèrent comme des institutions parallèles aux instances formelles de l'État. Leur développement ne se réalise donc pas sans difficultés et obstacles. Ces mécanismes de participation génèrent parfois des conflits avec les organisations sociales existantes dans les communautés (comités de terres urbaines, comités de l'eau, comité de santé, etc.) ; l'idée qu'elles soient intégrées au sein des conseils communaux n'est pas toujours facile à réaliser (Lander, 2007 : 65-86). Malgré les tensions générées et les critiques des représentants élus (démocratie par délégation) et au sein même du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV), des milliers de projets ont été réalisés et beaucoup d'autres sont en voie de réalisation par les conseils communaux, ce qui constitue une étape sans précédent dans l'histoire du pays.

Pour autant, les conseils communaux ne sont pas en mesure de remplacer les municipalités. Ils réalisent essentiellement les projets prioritaires. Il s'agit avant tout d'un processus expérimental. Tout comme les « communes socialistes » qui se créent sur certains territoires à travers le regroupement de conseils communaux sur la base d'intérêts communs. Les communes socialistes permettent cependant de réaliser des projets plus ambitieux. Si certaines ont été impulsées par les institutions de l'État, nombre d'entre elles naissent à l'initiative de la base. Pour Hugo Chávez, « la commune doit être l'espace sur lequel nous allons faire naître le socialisme. Il doit surgir de la base, il ne se décrète pas. [...] La commune socialiste doit être une création populaire, des masses » (Harnecker, 2009).

Steve Ellner considère que la démocratie participative au Venezuela permet d'abord d'inclure des couches de la population, à commencer sur les lieux de vie des communautés. Les secteurs marginaux de la population gagnent en confiance à travers la prise de décision collective (Ellner, 2009b). Les conseils communaux évitent les projets mal conçus et surtout la corruption assez fréquente. Il rappelle qu'ils ont été créés face à l'inefficience des bureaucraties municipales :

En plus des dimensions sociales et institutionnelles, la mobilisation des bénéficiaires constitue un soutien au gouvernement face aux attaques et à l'intransigeance de l'opposition qui dispose de grands moyens. En effet, la réalisation d'objectifs clairs est un défi formidable pour un chemin nouveau vers le socialisme au Venezuela.

Pouvoir populaire, double pouvoir et rôle de l'État

La Commune de Paris de 1792³⁰⁰ a eu une importance fondamentale car elle est à l'origine de nombreuses pratiques des mouvements ouvriers et révolutionnaires. La notion de souveraineté populaire – souvent énoncé par Hugo Chávez – et ses conséquences que sont la démocratie directe et le mandat impératif ont été des constantes dans la plupart des révolutions, de 1848 à la Commune de Paris de 1871, des conseils ouvriers de 1917³⁰¹ à l'autogestion pratiquée en Catalogne en 1936³⁰² ou plus récemment par l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca au Mexique³⁰³.

Ces notions de pouvoir populaire et de double pouvoir suscitent des débats au sein de la gauche vénézuélienne et parmi les observateurs du processus. Les conseils communaux constituent une première étape dans l'affirmation d'un pouvoir local, populaire et citoyen, qu'il convient sans doute d'approfondir pour parvenir à une véritable dualité du pouvoir. Ainsi, pour l'ancien vice-président de la République, José Vicente Rangel, Chávez se définit comme « un subversif du pouvoir » :

Chávez est l'antipouvoir, il est le seul qui fasse bouger les choses à l'intérieur comme à l'extérieur du pouvoir. Pourquoi ? Parce que c'est quelqu'un qui a dé-conceptualisé le pouvoir, qui l'a démystifié en le rapprochant du peuple, en faisant en sorte qu'il soit le plus possible en connexion avec le citoyen (Rangel, 2007).

Il a contribué à créer cet anti-pouvoir ou contre-pouvoir de manière significative et décisive. Les conseils communaux sont des outils de pouvoir populaire qu'il faut renforcer. L'histoire du double pouvoir vénézuélien est inhérente à la nature de la relation instaurée entre Chávez et le peuple depuis 1992 et renforcée lors des étapes cruciales du processus. L'État bolivarien est cependant loin d'être une unité homogène et les situations de double pouvoir sont par définition instables et non dénuées de risques. Le rôle ambigu de certains secteurs de l'appareil d'État dans la promotion d'un double pouvoir rend ces menaces complexes et difficiles à cerner. L'actuelle dépendance vis-à-vis des subsides du pétrole peut handicaper les conseils communaux dans l'affirmation d'une réelle autonomie face à l'État. Le développement endogène local et l'abandon d'une économie basée sur les matières premières sont donc essentiels pour renforcer le pouvoir communal. La transformation de la structure économique étant improbable à court terme, les mouvements révolutionnaires vénézuéliens doivent opérer comme ils l'ont fait pendant des décennies en avançant stratégiquement et en consolidant graduellement les conseils communaux comme un double pouvoir viable,

capable de lutter avec l'actuelle structure de l'État et la transformer radicalement. Progressivement, le pouvoir constitué doit transférer le pouvoir politique, social, économique et administratif au pouvoir communal pour aller vers l'État social et sortir des vieilles structures de l'État bourgeois qui freinent les impulsions révolutionnaires (Ciccariello-Maher, 2007).

Pour les Tupamaros³⁰⁴, la voie révolutionnaire est explicitement anti-institutionnelle. Leur objectif est d'impulser le double pouvoir en renforçant la participation populaire pour relier, organiser et multiplier les forces sociales autonomes. La ligne de division entre révolutionnaires et réformistes traverse la propre structure de l'État. Pour eux, les conseils communaux sont des éléments centraux dans la stratégie du double pouvoir construit par le pouvoir constitué. Des conseillistes, comme Roland Denis, estiment que les organisations de base vénézuéliennes et, notamment les conseils communaux, doivent parvenir à l'autonomie « absolue » face à l'État et au parti. Le double pouvoir doit « se transformer en stratégie permanente en accord avec la nécessité d'organisation d'un pouvoir socialisé et non étatiste » (Denis, 2006a). Il convient donc d'accélérer la démocratisation :

Dès maintenant, il est indispensable que des facteurs déterminants confortent la consolidation de l'autonomie politique des organisations et collectifs qui constituent aujourd'hui la base et l'âme du processus révolutionnaire (Denis, 2008).

Steve Ellner nuance en considérant qu'avant l'élection de Chávez en 1998, le Venezuela manquait de mouvements sociaux comme ceux qui ont permis les élections d'Evo Morales en Bolivie et de Rafael Correa en Équateur. Pendant plusieurs années, les associations de quartier et le mouvement coopératif étaient indépendants de l'État mais ne prospéraient pas ; ils ne jouaient pas un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des Vénézuéliens. En revanche, l'injection de sommes d'argent importantes dans les conseils communaux et les programmes sociaux ont permis de stimuler les secteurs marginaux et de leur donner les moyens de contrôler leurs vies. Malgré la dépendance financière de l'État, les chavistes de base qui participent à ces programmes restent critiques et leur appui au gouvernement est loin d'être inconditionnel et ils s'abstiennent parfois comme l'a démontré la défaite du pouvoir lors du référendum constitutionnel de 2007.

Un processus révolutionnaire innovant

La bonne santé d'un processus révolutionnaire, indépendamment de ses caractéristiques et de ses rythmes, est la formation à la base d'organismes de pouvoir autonomes, qui sous la forme d'organisations de masse, permettent d'exercer le pouvoir dans l'entreprise, le quartier, la communauté. Pour éviter que ce pouvoir ne soit récupéré par les classes dominantes, il est indispensable de convertir ces organisations au plus tôt en instruments de contrôle politique dans une perspective clairement anticapitaliste (Denis, 2006b).

Le Venezuela n'est pas une exception dans ce sens. À la différence de la révolution cubaine, de l'Unité populaire au Chili ³⁰⁵ou de la révolution sandiniste au Nicaragua, il s'y produit un changement d'hégémonie fondamental où le poids dirigeant du processus révolutionnaire passe aux mains d'instances générées par le pouvoir constituant.

Le caractère pacifique, constitutionnel et démocratique de la révolution et le long processus de changements structurels ont probablement permis de rompre avec l'héritage soviétique et totalitaire et, plus généralement, avec le socialisme autoritaire hérité du 20^e siècle. L'influence idéologique conseilliste sur le processus bolivarien a permis la multiplication d'instances de base auto-organisées qui, dans la mesure où le processus se radicalise et la conscience collective se renforce, peuvent assumer le caractère d'instances de gouvernement populaire. Les changements les plus importants se situent probablement dans la « culture politique et la politisation de vastes secteurs de la population » (Lander, 2009). Celle-ci s'est traduite par une grande implication des classes populaires dans la gestion des programmes sociaux et au sein des conseils communaux. Les « sentiments d'exclusion se sont transformés en peu de temps en sentiment d'appartenance, en sentiment d'être » (Lander et Navarrete, 2008 : 195). Les taux de participation ont également progressé lors des consultations électorales. Globalement, au-delà des interrogations et des certitudes, la « démocratie vénézuélienne se transforme » (López Heredia, 2008).

Toutefois, le processus comporte au moins trois limites. En premier lieu, le cadre institutionnel continue d'être globalement un cadre républicain typiquement bourgeois et capitaliste malgré l'immense espace démocratique qui a été conquis. En deuxième lieu, l'héritage avant-gardiste et autoritaire continue de jouer un grand rôle dans les organisations révolutionnaires et d'influencer beaucoup de cadres du mouvement populaire. Enfin, l'absence de débats idéologiques et de

confrontation réelle avec les intérêts économiques de l'État pétrolier, de la bourgeoisie et des multinationales contribue au maintien d'un modèle d'exploitation de type capitaliste.

Les orientations et l'approfondissement du processus révolutionnaire restent ouverts, rien n'est figé. Les expérimentations et les ruptures successives ont transformé radicalement le pays. Le renforcement du pouvoir populaire et de l'autonomie politique pourrait ancrer encore davantage le processus dans une perspective autogestionnaire. Si le socialisme du 21^e siècle n'est pas une « doctrine stable ou un corpus de concepts » (Lander, 2009), il est néanmoins possible d'en percevoir quelques traits autogestionnaires : articulation entre pouvoir constituant et pouvoir constitué, appropriation sociale et gestion démocratique des moyens de production (Neuville, 2009). Le peuple vénézuélien détient en partie la clé de la radicalisation de la révolution démocratique.

avril 2010

Pour en savoir plus

Acosta, Vladimir (2007), « El socialismo del siglo XXI y la revolución bolivariana.

Una reflexión inicial » dans Margarita López Maya, *Ideas para debatir el socialismo del siglo XXI*, Venezuela, Alfa.

Aznarez, Carlos (2000), *Los sueños de Bolívar en la Venezuela de hoy*, Tafalla, Txalaparta.

Brandler Weinreb, Jessica (2009), « La participation politique des femmes dans les conseils locaux de planification publique », dans Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Reve (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.

Ellner, Steve et Daniel Hellinger (2003), *La política venezolana en la época de Chávez, Clases, polarización y conflicto*, Caracas, Nueva Sociedad.

Ellner, Steve (2009a), « Une révolution sans objectifs ? Le processus révolutionnaire au Venezuela », dans Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Reve (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.

Gret, Marion et Yves Sintomer (2002), *Porto Alegre : L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte/Syros.

Harnecker, Marta (2009), « Las comunas, sus problemas y cómo enfrentarlos », *Aló Presidente*, 11 juin.

Lander, Edgardo (2007), « El estado y las tensiones de la participación popular en Venezuela », *Observatorio social de América latina (Osal)*, n° 22, Buenos Aires, septembre.

Lander, Edgardo et Pablo Navarrete (2008), « Le Venezuela et le processus bolivarien », dans Franck Gaudichaud (dir.), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.

Lander, Edgardo (2009), « Le processus bolivarien : un projet alternatif en tension ? », interview réalisée par Gaudichaud, Franck, *Contretemps*, 2009 et publié sur le site de Risal, 4 février.

Lemoine, Maurice (2003), *Chávez Presidente*, Paris, Flammarion.

- Lemoine, Maurice (2006), *Le Venezuela de Chávez*, Pontoise, Alternatives.
- Lénine, Vladimir (2007), « Le double pouvoir », *La Pravda*, n° 28, 9 avril 1917, cité dans George Ciccariello-Maher, « Poder dual en la Revolución venezolana », *Monthly Review*, vol. 59, n° 4, septembre.
- López Heredia, Damellys (2008), *Venezuela : Poder Comunal como una forma de ejercicio del poder ?*, Asociación mexicana de estudios del Caribe.
- Louzé, Anne-Florence (2009), « Les conseils communaux au Venezuela : un outil d'émancipation politique ? », dans Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Reve (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.
- MINEP (Ministère pour l'économie populaire) (2005), « Informe de Gestión para la Asamblea General de la OEA » ; MINEP (2006), cité par Betsy Bowman et Bob Stone, « La revolución cooperativa de Venezuela », *Dollarsandsense.org*.
- Neuville, Richard (2005), « Le Venezuela : une révolution lente ? », *Rouge et Vert*, n° 222, avril.
- Neuville, Richard (2009), « Une décennie de processus bolivarien : Avancées réelles et limites d'une révolution démocratique », *Rouge et Vert*, n° 289, avril.
- Nuria Cabot, Elisa et Miguel Riera (2009), *De Consejos y comunas*, Barcelone, El Viejo Topo.
- Rangel, José Vicente (2007), « Chávez es el antipoder », *Ultimas Noticias*, Caracas, 16 avril, cité par George Ciccariello-Maher, « Poder dual en la Revolución venezolana », *Monthly Review*, vol. 59, n° 4, septembre.
- Roland, Denis (2006a), « Venezuela : the popular Movements and the government », *International Socialist Review*, n° 110.
- Roland, Denis (2006b), « De los Consejos comunales a los Consejos Autogestionarios, de Fabrica y de Defensa », Proyecto Nuestra América, Movimiento 13 de Abril, www.aporrea.org.
- Roland, Denis (2007), « Asambleismo Popular Constituyente », www.aporrea.org, 1^{er} septembre.
- Singer, Daniel (2004), *À qui appartient l'avenir ? Pour une utopie réaliste*, Bruxelles, Complexe.
- Sunkel, Osvaldo (1993), « Development from within : Toward a neostructuralist approach for America Latina ».

285. [[Commune et forme révolutionnaire](#)].

286. [[Commune : un laboratoire historique \(contre-culture, contre-société, contre-institution\) \(La\)](#)].

287. [[Crise économique, marché et autogestion](#)].

288. Pacte conclu en 1958 entre les partis qui ont contribué à renverser la dictature de Pérez Jiménez. Le Parti communiste en sera rapidement exclu et entrera dans la clandestinité. Une partie du PCV intégrera la guérilla.

289. Se sont succédé au pouvoir entre 1958 et 1994 : Acción Democrática (AD), le Parti social-démocrate et le Comité de organización política electoral independiente (COPEI), démocrate-chrétien.

290. Créé en 1982 par de jeunes officiers, le mouvement est resté clandestin jusqu'en 1997, date à laquelle il s'est inscrit au Conseil suprême électoral pour participer aux élections. Il a créé pour cela une structure électorale, sous le nom de Movimiento Quinta Republica (MVR).

291. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

292. En 1998, le Pôle patriotique est composé principalement du MVR (Mouvement pour la 5^e République) créé en 1997 et issu du MBR-200, du PPT (Patrie pour tous) créé en 1997, du Parti communiste du Venezuela (PCV) créé en 1931, du Mouvement vers le socialisme (MAS) créé en 1971 et issu du PCV et du Mouvement électoral du peuple (MEP) créé en 1967.

293. [[> Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire \(clandestin\) du Parti communiste tchécoslovaque](#)].

294. Concept inspiré des idées d'Osvaldo Sunkel (1993).

295. L'UNT a été créée en avril 2003. Elle se compose principalement de syndicats issus de la Centrale des travailleurs vénézuéliens (CTV), qui s'est compromise dans le putsch d'avril 2002 et qui a soutenu les lock-out patronaux d'octobre 2002 et de décembre 2002-janvier 2003. L'UNT est organisée en plusieurs tendances.

296. Les autres moteurs sont : la loi permettant de légiférer par décret, la réforme constitutionnelle, l'éducation aux valeurs socialistes et la réorganisation géopolitique de la nation.

297. La création des conseils communaux a précédé la loi, tout comme les communes ont précédé la création du ministère pour les communes et la loi en préparation.

298. La loi sur les conseil communaux reconnaît la communauté comme une collectivité économique et sociale locale.

299. [[> Budget participatif](#)].

300. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].

301. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

302. [[> Collectivisations industrielles](#)].

303. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

304. Les Tupamaros du Venezuela sont une organisation d'inspiration maoïste, passée de la guérilla à l'autodéfense urbaine. Ils ont eu un rôle actif en avril 2002 pour mettre en échec le coup d'État.

305. [[> Poder popular](#)].

Contrôle ouvrier et État bolivarien

Nicolas Johansson-Rosen

D'après les dernières données mises à la disposition par la Superintendencia nationale des coopératives (Sunacoop), le Venezuela comptait en 2010 près de 74 000 coopératives, des centaines d'entreprises d'importance majeures cogérées par l'État et les travailleurs, et plusieurs milliers d'EPSC (Empresas de Propiedad Social Comunal), des entreprises communales autogérées ou cogérées entre l'État et les travailleurs produisant avant tout dans l'intérêt de la communauté (Azzellini, 2013). Comment un pays autrefois dominé par le néolibéralisme a-t-il pu réaliser une telle avancée vers cette émancipation de sa classe ouvrière ?

Pour le comprendre, il faut commencer par une approche globale de la révolution bolivarienne, ainsi que de ses objectifs. Dès ses débuts, ce processus a engendré un immense espoir parmi les classes dominées du continent latino-américain. Pour la première fois, un gouvernement démocratiquement élu était en mesure de tenir tête à la fuite en avant vers la « fin de l'histoire ». Certains commentateurs ont essayé de l'expliquer comme un simple « show » dont l'animateur unique aurait été l'ex-président Hugo Chávez. Mais, comme l'écrit George Cicarrielo-Maher (2013), le chavisme n'est pas une création *sui generis* d'un groupe de militaires clientélistes. Il s'agit du résultat de décennies de luttes populaires.

Si l'on part de l'analyse libérale la plus répandue, le Venezuela a été un espace d'« exceptionnalité démocratique » : deux partis dominants, liés par le pacte de Punto Fijo depuis 1958, se partageaient pacifiquement le pouvoir ainsi que l'excédent pétrolier. Alors même que la région se caractérisait par la généralisation de dictatures sanguinaires, le Venezuela connaissait une stabilité permanente. Mais ce point de vue est à nuancer : MIR, Tupamaros et d'autres groupes armés ont maintenu une résistance permanente face à ce bipartisme organisé afin d'empêcher l'accession au pouvoir d'un Parti communiste autrefois puissant. Disparitions forcées et assassinats sélectifs étaient courants sous la République de Punto Fijo. La

manne pétrolière, quant à elle, profitait avant tout à une bourgeoisie parasitaire, laquelle entretenait des relations particulièrement incestueuses avec les sommets de l'État. Dès les années 1980 avec la crise de la dette commence le délitement de ce modèle, lequel atteindra son paroxysme avec le massacre de 3 000 civils lors des émeutes urbaines du *caracazo* en 1989.

Le changement s'amorce en 1999 avec l'arrivée démocratique au pouvoir, quasiment par surprise, du lieutenant-colonel Hugo Rafael Chávez Frías, lequel avait tenté en 1992 de renverser le gouvernement de Carlos Andres Perez, responsable de la répression massive de 1989, par un coup d'État failli.

La même année est promulguée une nouvelle Constitution qui servira de base aux réformes à venir. Elle consacre certes la propriété privée, mais insiste également sur la propriété publique et sociale, nouveauté qui se révélera particulièrement utile par la suite dans la mise en œuvre du contrôle ouvrier au Venezuela. Dans son article 70, elle reconnaît la nécessité de l'autogestion, de la cogestion et des coopératives sous toutes leurs formes. L'article 118, quant à lui, garantit et protège le droit des travailleurs et des communautés à la propriété collective et à l'auto-organisation³⁰⁶.

C'est à partir de là que va débiter un cycle de mobilisations intenses, qui atteindra son paroxysme – en 2006, lequel nous permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une révolution « *top-down* », mais bien d'un processus résultant de l'interaction permanente entre un peuple en lutte et le leader de sa révolution.

Suite à la reprise du contrôle de l'entreprise pétrolière PDVSA en 2003, laquelle était passée sous la coupe d'une direction de managers peu scrupuleux qui l'avaient transformée en véritable État dans l'État, organisant notamment la fuite de ses recettes vers les États-Unis, le gouvernement bolivarien disposait dorénavant de l'outil clé qui allait lui servir de fer de lance dans sa tentative de transformation de son modèle productif. Une nouvelle politique a été mise en place, afin de permettre aux travailleurs de gagner leur émancipation. Le résultat ne s'est pas fait attendre sur le plan social, avec la création des « Missions boliviariennes », programmes massifs de santé publique, d'éducation, de logements, qui ont permis via la redistribution de l'excédent social une réduction massive des indices de pauvreté et d'indigence.

De l'autogestion/cogestion à l'État communal

Mais il ne s'agissait pas, à l'inverse de ce que de nombreux analystes libéraux tels Javier Corrales et Michael Penfold (2012) peuvent avancer, d'une politique purement clientéliste : le but poursuivi par Hugo Chávez était la création permanente du « socialisme du 21^e siècle », lequel se devait d'éviter les errements du socialisme réel afin de transformer en profondeur la société vénézuélienne.

La base de ce « socialisme du 21^e siècle » à peine en train d'émerger et peut-être déjà proche de sa fin ne saurait être, justement, selon Camila Piñeiro Harnecker, autre que l'autogestion. Elle permet en effet de faire descendre la démocratie dans la sphère du travail, essentielle dans la construction de l'individu ne serait-ce qu'en raison du temps qu'il y passe, le transformant en même temps qu'elle reconfigure le procès général de travail direct. Dans son étude de quinze coopératives vénézuéliennes, l'auteure ne dissimule toutefois en aucun cas leurs faiblesses : faible motivation du personnel, manque de qualification, et reconstruction de hiérarchies basées sur la différenciation entre travail manuel/intellectuel ainsi que le charisme ou la possession de compétences spéciales reconnues par les autres membres (Piñeiro Harnecker, 2007).

Ce dernier point doit être mis en parallèle avec la thèse que Maxime Quijoux concernant deux entreprises autogérées en Argentine, dans lesquelles les travailleurs les plus zélés et les plus expérimentés ainsi que certaines personnalités clés concentrent à leur niveau le pouvoir de décision concret (Quijoux, 2013)³⁰⁷. Un parallèle qui reste toutefois à nuancer, la politisation des travailleurs argentins sur qui l'enquête a porté n'étant pas comparable à ce que l'on peut rencontrer au Venezuela, ne serait-ce qu'en raison d'un contexte de politisation massive et extrêmement bipolarisée entre une gauche aux projets toujours mal définis et une droite ultraréactionnaire.

Le futur de la production démocratique au Venezuela s'annonce toutefois prometteur malgré les difficultés rencontrées : c'est ce qui ressort des textes de Dario Azzellini, pour qui l'autogestion constitue un véritable outil d'émancipation des travailleurs à travers notamment la prise de contrôle sur le procès de travail direct. Les salariés concernés savent désormais pour qui et pourquoi ils travaillent, apprennent à prendre progressivement le contrôle du procès de travail immédiat et global et développent de nouvelles pratiques participatives au sein même de leurs unités de production (Azzellini, 2013).

Mais les coopératives ne sont pas à l'abri des vicissitudes capitalistes : elles s'insèrent dans un cadre économique resté encore largement libéral, et peuvent facilement tomber sous la coupe de leurs clients privés, créant ainsi de véritables mécanismes d'exploitation collective. Mais, comme le souligne Andrés Ruggeri dans ses travaux sur l'autogestion argentine, même dans les cas les plus extrêmes, les travailleurs reprennent une part de contrôle sur leur propre existence via les conditions de travail (Ruggeri, 2013)³⁰⁸.

Cela nous amène à considérer la question du rapport entre autogestion, cogestion, coopératives et État. L'articulation entre les entreprises autogérées/cogérées et les « communes », organes de démocratie directe locale servant de « briques » à la construction du nouvel État est l'un des fondements de la révolution bolivarienne. Cet ensemble porte le nom d'« État communal », théorisé par Marta Harnecker : il s'agit à sur le long terme de substituer à l'État bourgeois des structures démocratiques locales et productives. Elle indique dans son texte fondateur « De los consejos comunales a las comunas : construyendo el socialismo del siglo XXI » (Harnecker, 2009) quelques pistes à suivre pour faire de ce rêve une réalité :

- Respect de l'autonomie communale et non-imposition de cadres et de dirigeants extérieurs.
- Intransigeance concernant le respect des mécanismes de démocratie communale et non instrumentalisation par le pouvoir politique.
- Dépassement de la simple démocratie représentative par un système de « porte-parole » populaires sous contrôle permanent de bases chargés de faire remonter les demandes des communes.

Mais ce projet est loin d'avoir pleinement vu le jour et l'on se trouve toujours dans le cadre d'une « société civile dépendante », avant tout de la Présidence, qui finance les organes de démocratie locale et productive par des fonds spéciaux, lesquels permettent paradoxalement aux communes et coopératives de gagner en indépendance face aux municipalités et autres organes « classiques » de l'État, mais rendent difficile une praxis critique vis-à-vis du pouvoir en place.

La question suivante se pose : dans quelle mesure peut-on considérer que l'État communal et en particulier ses manifestations économiques sont en train de s'étendre, alors même que l'économie vénézuélienne reste à 70 % détenue par le secteur privée ?

S'agit-il d'un véritable projet émancipateur, ou tout simplement de ce que Nicos Poulantzas désignait sous le nom d'« autonomie relative de l'État capitaliste » (Poulantzas, 1968), à savoir une configuration, variable selon la conjoncture et inscrite dans la matérialité de l'État capitaliste, dans laquelle ce niveau de structure capitaliste semble par moments céder aux revendications populaires, mais n'en sert pas moins avant tout les intérêts des classes dominantes structurées en un bloc au pouvoir, empêchant par là même toute auto-organisation des travailleurs ?

Pour cela il est nécessaire d'approfondir l'étude de l'autogestion/cogestion, car, comme l'écrit Karl Marx, « c'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct [...] qu'il faut chercher [...] la forme spécifique que revêt l'État dans une période donnée » (Marx, 1963 ; 1968)³⁰⁹.

La mise en œuvre de l'autogestion/cogestion au Venezuela

La démocratisation de la production au Venezuela ne s'est pas faite de manière univoque. Elle a suivi divers chemin, en fonction de la pluralité des situations existantes sur le terrain. Schématiquement, on peut parler de deux modalités dans le déploiement de ce processus :

Une mise en place parallèle au capitalisme existant, via la création de nouvelles institutions et coopératives : l'autogestion supervisée par l'État

Dans un premier temps, le ministère pour l'économie populaire, désormais ministère du pouvoir populaire pour l'économie communautaire (MINEC) a été créé pour centraliser les efforts mis en œuvre dans la construction d'un tissu économique autogestionnaire. Son rôle est, à travers ses liens avec les banques étatisées, de faciliter le crédit aux coopératives, avec l'aide de la Sunacoop. Le MINEC assurait aussi, via la Mission Che Guevara, la formation des coopérativistes et la supervision de leur activité.

Le MINEC a été remplacé en mars 2009 par le ministère du pouvoir populaire pour les communes et mouvements sociaux, qui, en plus des fonctions de l'ancien ministère, a pour objectif de faciliter l'accès au crédit pour les coopérativistes.

Les entreprises autogérées s'organisent autour des communes, « briques » du nouvel État révolutionnaire, destinées, sur le long terme, à remplacer l'État bourgeois. Leurs objectifs économiques sont de renforcer

l'économie sociale, mais aussi de stimuler la participation et le pouvoir populaire, objectifs qui priment sur celui de l'organisation.

Quant à la Mission Che Guevara, elle a cédé la place à la Grande Mission Savoir et Travail, spécialisée, dans la supervision de la production et la formation des travailleurs, laquelle travaille en symbiose avec les communes, dans le but de créer un nouveau mode d'organisation basé sur la coordination de conseils de travailleurs, qui renforce la démocratie participative et protagonique.

Il existe deux types d'entreprises autogérées/cogérées prévues par la loi organique des communes :

- Les entreprises de propriété sociale et communale directe : ces entités appartiennent directement à la commune, qui est à l'origine de leur création. Elles sont autogérées par les producteurs directs, mais doivent rendre des comptes à la commune, et surtout, produire dans le respect des intérêts de la communauté.
- Les entreprises de propriété sociale et communale indirecte : ces entreprises s'inscrivent toujours dans le cadre de la commune, mais elles sont cette fois-ci créées par l'État. Elles s'organisent selon des modalités de cogestion État/travailleurs, et leur cadre juridique prévoit une transition graduelle vers l'autogestion totale par les travailleurs.

À ce jour, le résultat de tels programmes est toutefois à relativiser, un grand nombre de « coopératives fantômes » ayant notamment vu le jour afin de s'approprier illicitement des fonds publics.

La socialisation/nationalisation comme issue au conflit économique de classe : les entreprises cogérées

De nombreux centres de production de première importance sont passés sous contrôle ouvrier, ce qui signifie concrètement une dualité de pouvoir qui se matérialise par la cogestion entre travailleurs et État (51 % des parts pour l'État, 49 % pour les travailleurs organisés en coopératives). C'est le cas d'entreprises nationalisées comme les fabriques de valvules CNV (aujourd'hui Inveval), la fabrique de textiles Invetex, le producteur de tubes Venepal et le géant continental de la sidérurgie Sidor³¹⁰. Dans les deux exemples emblématiques du cas présent, Sidor et Inveval, la lutte a été longue et difficile. La direction décapitalisait l'entreprise pourtant rentable, préparant sa fermeture, violant le droit du travail et allant jusqu'à ne plus verser les salaires pendant des mois. Le combat des travailleurs pour récupérer leur outil de travail a duré des mois, pendant lesquels ils se

sont heurtés à une bureaucratie, en particulier judiciaire et locale, extrêmement hostile, ainsi qu'à une opinion publique relativement indifférente.

Mais dans les faits, la victoire n'a pas été totale dans tous les cas : Sidor, par exemple, en est resté au stade de la nationalisation pure et simple, le président actuel Nicolas Maduro ayant dû reconnaître qu'il n'y avait aucunement contrôle ouvrier. Nous sommes en présence d'une lutte entre deux conceptions du socialisme :

- la première, très classique, ne dépasse pas les limites du « socialisme réel » et ne fait aucunement la différence entre socialisation des moyens de production et nationalisation, l'État bolivarien étant assimilé au peuple ;
- la seconde, à la fois innovante mais également issue d'une longue tradition de luttes ouvrières dont les origines remontent au 19^e siècle, ne conçoit pas de séparation possible entre producteurs directs et moyens de production, et assimile socialisation des moyens de production et autogestion.

Le « *control obrero* » n'est donc pas toujours une réalité. Deux facteurs déterminent dans la plupart des cas ce qu'il en est dans la pratique :

- la mobilisation plus ou moins grande des travailleurs organisés à la base ;
- un plus ou moins grand degré d'ouverture des autorités en fonction des cas de figure (ainsi, dans le cas de Sidor, le gouvernement a décidé de jouer la carte de la répression ouverte de l'action syndicale, alors que dans les cas tout aussi emblématiques d'Industrias Diana et de Lácteos Los Andes, l'État a fini par céder face à la pression ouvrière).

La cogestion comme expression des luttes de classes sous leur aspect le plus exacerbé ; l'émergence d'une nouvelle contradiction entre État et mouvement ouvrier

Nous allons maintenant recentrer notre étude sur trois cas concrets de cogestion ouvrière. En effet, les entreprises concernées sont celles qui ont subi les conflits sociaux les plus durs. Et comme l'affirment Althusser, ainsi que Poulantzas, les classes sociales ne préexistent pas aux luttes. C'est par la lutte de classes que les différentes forces sociales se constituent. Voyons donc ce qu'il en est à travers la brève analyse de trois cas concrets, qui ont tous en commun le même point de départ : celui

d'avoir fait l'objet d'une nationalisation en 2008, suite à une vague de conflits sociaux.

L'entreprise Sidor

Fondée en 1960 comme composante de la Corporación Venezolana de Guayana, grand consortium industriel public, dans la ville de Puerto Ordaz suite à un décret édicté par le président Marcos Perez Jiménez, l'aciérie Sidor est l'une des plus grandes du continent latino-américain. Privatisée en 1997, elle a été renationalisée par décision de Hugo Chávez en 2008 suite à un conflit syndical qui a duré plus de quinze mois, le point d'achoppement principal concernant les conventions collectives mais aussi des questions de couverture maladie, sécurité, transports, restauration d'entreprise. Il s'agit d'un exemple type d'entreprise vénézuélienne nationalisée non pas dans le cadre d'un ensemble de politiques publiques *top-down*, mais dont le changement de statut résulte au contraire de la pression exercée par la base syndicale.

Suite à son étatisation, l'entreprise a connu deux années de véritable contrôle ouvrier en 2009-2010, mais la bureaucratie étatique a très vite repris le contrôle de la situation, à tel point que la simple évocation du « contrôle ouvrier » suscite maintenant le rejet au sein de la base qui y voit un mécanisme de plus pour la priver de sa part active dans la prise de décisions.

Actuellement, la lutte est relancée suite aux revendications des travailleurs de l'entreprise qui demandent d'une part la renégociation de la convention collective de l'entreprise, largement périmée puis renégociée à l'insu des travailleurs, dans le cadre d'une crise économique qui se manifeste par l'inflation la plus forte du continent latino-américain ainsi que par des pénuries constantes de produits de base, parfois uniquement disponibles sur le marché informel.

Pour certaines composantes syndicales de l'actuel, l'enjeu de fond n'est plus le retour au contrôle ouvrier, largement discrédité, mais dans un premier temps, la récupération des modalités clés d'une démocratie ouvrière, à savoir une participation des travailleurs dans les prises de décision importantes, et une totale transparence au niveau des comptes et de la gestion de la production.

Les syndicats de travailleurs opposés à la ligne officielle qui a obtenu la signature d'une convention collective largement en deçà des attentes des salariés, se heurtent à l'hostilité du gouvernement de Nicolas Maduro et doivent faire face à une criminalisation du mouvement social de la part

des autorités. Diosdado Cabello, président de l'Assemblée nationale, accompagné de hauts dirigeants de l'armée ainsi que du gouverneur de l'État Bolivar, n'a pas hésité à qualifier de « mafieux » les syndicalistes impliqués dans ce combat. Pour le moment, aucune solution ne semble en vue et le conflit s'intensifie : à des manifestations de milliers d'ouvriers l'État a opposé la répression directe et des balles en caoutchouc. Les élections syndicales, qui auraient dû avoir lieu fin février 2015, ont été reportées *sine die* et l'ensemble des listes invalidées, par peur de voir l'emporter une coalition opposée à la ligne officielle.

Il s'agit donc de savoir si la vocation socialiste du projet bolivarien (il est important d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un projet directement socialiste, mais à vocation socialiste) serait potentiellement remise en jeu par un changement possible d'attitude du gouvernement de Nicolas Maduro vis-à-vis de la classe ouvrière.

Ce cas particulier met également en évidence l'un des obstacles auxquels est confrontée la révolution bolivarienne : le décalage croissant entre les pratiques discursives gouvernementales, suivant toujours une ligne radicale et révolutionnaire, et la réalité du terrain, parfois beaucoup moins enthousiasmante.

L'entreprise Industrias Diana

Industrias Diana est une fabrique d'huile et de graisses, assurant plus de 38 % de la production nationale. 80 % de ses produits sont écoulés par des distributeurs étatisés comme la chaîne de supermarchés populaires Mercal, et 20 % vont au secteur privé. Elle possède cinq sites de fabrication, situés à Maracaibo, San Cristóbal, Barquisimeto, Valencia et Caracas. Nationalisée en 2008, elle est en conflit avec l'État depuis fin juillet 2013 suite à la nomination de son nouveau manager par le ministère du pouvoir populaire pour l'alimentation. En effet, ce dernier, businessman typiquement capitaliste, déjà PDG de cinq entreprises agroalimentaires, est perçu comme illégitime par les travailleurs des différentes usines de Diana, organisés tant en conseils ouvriers que via le syndicat unique de l'entreprise, qui eux aussi demandent le droit de choisir leurs propres dirigeants parmi eux comme composante du pouvoir ouvrier.

Les ouvriers de Diana ont fait l'objet de mesures de harcèlement et de répression ouverte de la part de l'appareil étatique : les comptes de l'entreprise destinés au versement des salaires ont été bloqués, le SADA, organe officiel chargé de venir chercher la production n'envoyait plus de camions, empêchant ainsi toute vente au secteur privé. Et surtout, le

SEBIN (services secrets vénézuéliens) a interrogé plusieurs travailleurs à Valencia pendant près de cinq heures.

Alors même que la lutte s'est poursuivie, l'entreprise a fonctionné pendant plus d'un mois en août 2013 sans direction et ce, sans aucune diminution notable au niveau de la production.

L'entreprise est finalement passée sous le contrôle direct des conseils ouvriers, après une parenthèse de gestion par un militaire, qui ont finalement élu leur propre direction. Bien qu'il s'agisse d'une démocratie de travailleurs, il s'agit toutefois d'une démocratie incomplète, les anciennes hiérarchies d'entreprise se voyant confortées par les mécanismes du vote.

L'entreprise Lácteos Los Andes

Lácteos Los Andes, leader national de la production de lait, jus, yaourts, desserts divers, fromage a été nationalisée en 2008. La nationalisation suivait une double logique : il s'agissait d'augmenter la production tout en la recentrant sur les produits de première nécessité, par exemple le lait pasteurisé. L'objectif a été rempli pendant les trois premières années. En 2011, la propriété de l'entreprise a été transférée au ministère de l'agriculture et des terres, lequel lui a également transféré la responsabilité de 23 plus petites unités de production lesquelles n'étaient pas forcément rentables, ce qui a relativement compliqué la situation de Lácteos Los Andes sans pour autant menacer sa viabilité.

La situation de l'entreprise s'est nettement dégradée en 2013 depuis la mise en place d'une direction composée d'une trentaine de managers parachutés par le ministère.

En 2013, la baisse de productivité ait été de l'ordre de 40 à 50 %. Pendant ce temps Hairo Arellana, président de l'entreprise avait totalement disparu, alors même que les revendications des travailleurs pour le contrôle ouvrier se faisaient chaque fois plus pressantes. Selon les travailleurs, il s'agissait en fait de décapitaliser l'entreprise, de faire chuter volontairement sa productivité et de paralyser son approvisionnement afin de la faire, repriver en dernière instance.

Les travailleurs de chaque site de production ont finalement obtenu le droit d'élire leurs dirigeants, et l'autogestion a été mise en œuvre, mais elle n'est pas totale. Les autorités ont court-circuité certains élus ouvriers par l'intermédiaire de « coordinateurs » nommés arbitrairement. Enfin, Lácteos Los Andes rencontre actuellement de grandes difficultés au niveau

de la distribution : certains produits disparaissent ponctuellement du marché en raison notamment de la « guerre économique » que la petite et la grande bourgeoisie commerciale mènent contre les unités productives passées sous contrôle ouvrier. Mais, des trois entreprises présentées ici dans le présent article, il s'agit de celle où le contrôle ouvrier a pour le moment, le mieux été mis en place à ce jour.

Une telle politique à géométrie variable face aux revendications de contrôle ouvrier, pourtant l'une des bases de la nouvelle société voulue par Hugo Chávez, renvoie à une interrogation clé de la révolution bolivarienne. Avec la transition au sommet de l'État suite au décès de l'ex-président, son successeur Nicolas Maduro est-il toujours aussi déterminé à poursuivre le début de transition au socialisme qu'a connu le Venezuela au cours des années 2000 ? Il est possible d'en douter jusqu'à un certain point, étant donnée la politique d'immobilisme menée par le gouvernement notamment sur le plan économique et social, ainsi que la criminalisation croissante d'une partie du mouvement syndical par l'État. Il ne s'agirait toutefois pas d'un retour à une « autonomie relative de l'État capitaliste », l'appui aux initiatives autogestionnaires et cogestionnaires étant maintenu, dans un contexte cependant marqué par la peur d'une « perte de contrôle » de la situation par la bureaucratie et certains élus. L'État bolivarien traverse une période de stagnation, mais constitue toujours un point d'appui pour les luttes populaires (sans toutefois que la comparaison soit possible avec la présidence de Hugo Chávez).

En parallèle, les luttes ouvrières à la base se poursuivent, comme en témoigne l'exemple de l'entreprise Clorox, abandonnée par sa direction étatsunienne et reprise par les travailleurs organisés en conseils ouvriers après un combat ardu. C'est de l'intensité de la lutte de classe déployée par les travailleurs que dépendra l'avenir de la révolution bolivarienne, et non d'un gouvernement dépassé par une crise économique, institutionnelle et sociale à laquelle il refuse de faire face en jouant la carte de l'immobilisme, tablant sur l'atomisation de l'opposition et son absence de véritable leader.

Comme l'a écrit Karl Marx en 1864 dans son Adresse de l'AIT, « l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes³¹¹ ».

août 2015

Source

Une première version de cet article est parue dans le dossier « Venezuela : le

processus bolivarien en crise », *Contre Temps*, n° 25, avril 2015, Paris, Syllepse.

Pour en savoir plus

- Artous, Antoine (2003), *Travail et émancipation sociale*, Paris, Syllepse.
- Azzellini, Dario (2013), « From cooperatives to enterprises of direct social property in the Venezuelan process », dans Camila Piñeiro Harnecker, *Cooperatives and Socialism : A View from Cuba*, Londres, Palgrave and MacMilan.
- Burbach, Roger, Michael Fox, Federico Fuentes (2013), *Latin America's Turbulent Transition : The Future of Twenty-First-Century Socialism*, Winnipeg, Zed Books.
- Ciccariello-Maher (2013), George, *We Created Chávez : A People's History of the Venezuelan Revolution*, Durham/Londres, Duke University Press.
- Collopes, Lucien (coord.) (2010), *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.
- Cormenzana, Pablo (2009), *La Batalla de Inveval : La Lucha por el Control Obrero en Venezuela*, Madrid, Fundación Federico Engels.
- Corrales, Javier et Michael Penfold (2012), *Un Dragón en el Trópico*, Caracas, La Hoja del Norte.
- Steve Ellner (2008), *Rethinking Venezuelan Politics : Class, Conflict and the Chávez Phenomenon*, Boulder/Londres, Lynne Rienner Publishers.
- Gaudichaud, Franck (dir.) (2008), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.
- Guillaudat, Patrick et Pierre Mouterde (2012), *Hugo Chávez et la révolution bolivarienne : Promesses et défis d'un processus de changement social*, Mont-Royal, M. Éditeur.
- Harnecker, Marta (2009), « De los consejos comunales a las comunas : construyendo el socialismo del siglo XXI », www.rebellion.org/docs/97085.pdf.
- Lievesley, Geraldine et Steve Ludlam (éd.) (2009), *Reclaiming Latin America : Experiments in Radical Social Democracy*, Londres/New York, Zed Books.
- Louzé, Anne-Florence (2011), *Peuple et pouvoir dans le Venezuela de Hugo Chávez : Une voie d'avenir pour la démocratie ?*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.
- Martinez, Carlos, Michael Fox, Jojo Farrell (2010), *Venezuela Speaks ! Voices from the Grassroots*, Oakland, PM Press.
- Marx, Karl (1963, 1968), *Le Capital*, Paris, Folio/Gallimard.
- Pearson, Tamara (2007), « Attacks on Venezuela's worker run Diana industries increase, Maduro appoints new manager », <http://venezuelanalysis.com/news/9937>.
- Piñeiro Harnecker, Camila (2007), « Democracia laboral y conciencia social : un estudio de cooperativas en Venezuela », *Revista Temas*, n° 50-51, La Havane.
- Ponniah, Thomas et Jonathan Eastwood (éd.) (2011), *The Revolution in Venezuela : Social and Political Change under Chávez*, Cambridge/Londres, The David Rockefeller Center Series on Latin American Studies, Harvard University Press.
- Poulantzas, Nicos (1968), *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, François Maspero/Fondations.
- Poulantzas, Nicos (1974), *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Le Seuil.
- Poulantzas, Nicos (1981), *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF.
- Quijoux, Maxime (2013), *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine*, Paris, IHEAL.
- Renfer, Irene (2010), *Democracia Directa en Argentina, Uruguay y Venezuela :*

Tres Ejemplos de Democracia Directa en América Latina, Buenos Aires
Prometeo Libros.

Ruggeri, Andrés (2013), « Worker self-management in Argentina : problems and potential of self-managed labor in the context of the neoliberal post-crisis », dans Camila Piñeiro Harnecker, *Cooperatives and Socialism : A View from Cuba*, Londres, Palgrave and MacMilan.

Smilde, David et Daniel Hellinger (éd.) (2011), *Venezuela's Bolivarian Democracy : Participation, Politics and Culture under Chávez*, Durham/Londres, Duke University Press.

Thwaites Rey, Mabel (2007), *Estado y Marxismo : Un Siglo y Medio de Debates*, Buenos Aires, Prometeo Libros.

306. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

307. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

308. [[> Occuper, résister, produire](#)].

309. [[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

310. [[> Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave](#)].

311. [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

Essai de caractérisation du processus bolivarien

Richard Neuville

Le pouvoir bolivarien a mis en place des mécanismes de démocratie active au service de la justice sociale, qui se sont traduits par une grande implication des classes populaires dans la gestion des programmes sociaux et au sein des conseils communaux. L'exercice d'un pouvoir populaire a permis l'émergence d'une culture politique et la politisation de vastes secteurs de la population. Parallèlement, le gouvernement a mis en œuvre ou impulsé différentes formes de socialisation de la production (coopératives, entreprises de production sociale, nationalisations). Les travailleurs se sont-ils réellement approprié ces outils ? Exercent-ils vraiment un réel pouvoir de contrôle dans une perspective anticapitaliste et autogestionnaire ?

Depuis un peu plus d'une décennie, le processus bolivarien se caractérise par une rupture radicale avec le modèle dominant au Venezuela car il conteste l'hégémonie de l'Empire et le modèle néolibéral. L'arrivée au pouvoir de Hugo Chávez en février 1999 a incontestablement permis de changer la vie de millions de Vénézuéliens. Les structures institutionnelles, économiques et sociales du pays ont été transformées, tout en inscrivant la participation active au cœur du processus. Le processus s'est indéniablement « radicalisé grâce à la mobilisation exemplaire du mouvement populaire », particulièrement au cours de la période 2003-2005 (Lander, 2009).

La force de Chávez est d'avoir su créer à la fois un lien vertical avec le peuple et un lien horizontal en développant à la base des mécanismes de démocratie participative : mise en place des conseils locaux de planification publique (2002), des Missions sociales (2003), coopératives (2004), développement endogène, conseils communaux (2006), etc. au service de la justice sociale (Neuville, 2010).

Mais cette participation active et cette redistribution des subsides du pétrole s'est-elle réellement traduite par une nouvelle répartition des richesses et a-t-elle impulsé un développement équilibré et durable à l'échelle du pays ? Au-delà des réalisations concrètes bien réelles, il

convient de se poser la question de la pérennité de l'action. L'apparition d'une nouvelle bourgeoisie (la « *boli-bourgeoisie* »), la corruption et la bureaucratie sont des facteurs susceptibles d'entraver le modèle de développement. La permanence d'un état rentier largement dépendant du pétrole qui redistribue les ressources sans créer les conditions d'un développement durable peut entraver la pérennité du processus (Sintomer, 2009).

Le processus en cours est défini comme « une révolution *sui generis* » (Harnecker, 2004), idéologiquement non défini. Il n'est pas dénué de profondes contradictions et le discours officiel sur le « socialisme du 21^e siècle » dessine un panorama plus que nuancé (Sintomer, 2009 : 218). Selon Edgardo Lander, il ne constitue pas une « doctrine stable ou un corpus de concepts » (2009). Et, Steve Ellner s'interroge même sur les objectifs de la révolution (2009).

Pour Hugo Chávez, « il s'agit de commencer à ouvrir le chemin de la construction d'une société socialiste où le peuple et la grande majorité populaire sont les protagonistes, afin qu'ils soient la force et l'organisation de celle-ci, qu'ils indiquent la direction et définissent les objectifs » (Acosta, 2007). Ce « concept » vague repose officiellement sur trois axes précis : l'accent mis sur la démocratie participative par rapport à la représentative, la priorité accordée à l'économie sociale et au développement endogène. Mais quelle réalité recouvre ces deux derniers ?

L'exercice d'un pouvoir populaire

La notion de souveraineté populaire – souvent énoncé par Hugo Chávez – et ses conséquences que sont la démocratie directe et le mandat impératif ont été des constantes dans la plupart des révolutions, de 1848 à la Commune de Paris de 1871³¹², des conseils ouvriers de 1917³¹³ à l'autogestion pratiquée en Catalogne en 1936³¹⁴ ou plus récemment par l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca au Mexique³¹⁵.

Ces notions de pouvoir populaire et de double pouvoir suscitent des débats au sein de la gauche vénézuélienne. Les conseils communaux constituent une première étape dans l'affirmation d'un pouvoir local, populaire et citoyen, qu'il convient sans doute d'approfondir pour parvenir à une véritable dualité du pouvoir. Ce sont des outils de pouvoir populaire qu'il faut renforcer. L'histoire du double pouvoir vénézuélien est inhérente à la nature de la relation instaurée entre Chávez et le peuple depuis 1992 et renforcée lors des étapes cruciales du processus.

Mais l'État bolivarien est loin d'être une unité homogène. Le rôle ambigu de certains secteurs de l'appareil d'État dans la promotion d'un double pouvoir rend ces menaces complexes et difficiles à cerner. Le développement endogène local et l'abandon d'une économie basée sur les matières premières sont donc essentiels.

Des conseillistes, comme Roland Denis, estiment que les organisations de base vénézuéliennes et, notamment les conseils communaux, doivent parvenir à l'autonomie « absolue » face à l'État et au parti. Le double pouvoir doit « se transformer en stratégie permanente en accord avec la nécessité d'organisation d'un pouvoir socialisé et non étatiste ». Il convient donc d'accélérer la démocratisation :

Dès maintenant, il est indispensable que des facteurs déterminants confortent la consolidation de l'autonomie politique des organisations et collectifs qui constituent aujourd'hui la base et l'âme du processus révolutionnaire (Denis, 2006 : 35).

Steve Ellner (2009) nuance en considérant qu'avant l'élection de Chávez en 1998, le Venezuela manquait de mouvements sociaux comme ceux qui ont permis les élections d'Evo Morales en Bolivie et de Rafael Correa en Équateur. Pendant plusieurs années, les associations de quartier et le mouvement coopératif étaient indépendants de l'État mais ne prospéraient pas ; ils ne jouaient pas un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des Vénézuéliens. En revanche, l'injection de sommes d'argent importantes dans les conseils communaux et les programmes sociaux ont permis de stimuler les secteurs marginaux et de leur donner les moyens de contrôler leurs vies.

Une socialisation croissante de la production

La participation populaire exemplaire dans la mise en œuvre et la gestion des Missions sociales et des conseils communaux ne peut résoudre à elle seule les difficultés structurelles en termes de développement économique : mise en œuvre d'une agriculture soutenable à travers l'exploitation des terres disponibles, modernisation de l'appareil productif du pétrole, diversification et reconversion de l'industrie, etc.

Pourtant, le pouvoir a tenté d'innover avec la Constitution de 1999 qui permet la mise en place de différents types d'instance de participation à la gestion, il a adopté différentes lois et plusieurs plans : loi sur les coopératives (2001), la Mission *Vuelvan caras* (2004), le plan national Simon Bolivar (2007-2013), la loi sur le développement de l'économie

populaire (2008), le plan Guyana socialiste (2009-2019). L'objectif est de réduire la « subordination du travail au capital » qui « peut être supplanté par l'association des producteurs libres³¹⁶ ».

La constitution adoptée en décembre prévoit des instances de cogestion et d'autogestion à travers la « participation des travailleurs à la gestion des entreprises publiques » et la « gestion d'entreprises sous forme coopérative et d'entreprises communautaires de services pour favoriser l'emploi » et « toute forme associative guidée par des valeurs de coopération mutuelle et de solidarité » (art. 184) Mais à l'instar de ce qu'exprimait Henri Lefebvre (1966)³¹⁷, les deux conceptions : cogestion et autogestion ne sont-elles pas contradictoires ?

La loi sur les coopératives de 2001 a dans un premier temps des effets limités, mais à partir de 2004 et la mise en œuvre du « nouveau modèle de développement », ces structures connaissent un véritable essor. Le mode de développement est défini comme « endogène » (concept défini par Oswaldo Sunkel, 1993) et il est axé prioritairement sur l'économie sociale, en tant qu'option stratégique.

En mars 2004, la Mission *Vuelvan Caras* est lancée pour combattre la pauvreté et créer de l'emploi. Il s'agit de « changer le modèle économique, social, politique et culturel du pays, afin de mettre en place un État de justice et de droit soutenu par un développement socio-économique endogène » (Harnecker, 2005). En septembre 2004, le gouvernement institutionnalise le programme *Vuelvan Caras*, promeut les *Nude* (Noyaux de développement endogène) et coordonne le travail des institutions de crédit. Les coopératives sont considérées comme une composante essentielle « d'un modèle économique orienté vers le bien-être collectif plutôt que vers l'accumulation du capital » (Harnecker, 2005). Elles constituent une « première brèche dans le système » dans lequel « l'antagonisme entre le capital et le travail est supprimé » (Marx, *Le Capital*, livre 3). À la base, notamment à Caracas et dans l'État de Guyana, des conseils autogestionnaires voient le jour dans le but de créer des réseaux productifs autogérés et des réseaux de distribution pour s'émanciper des réseaux capitalistes.

De 2001 à 2008, le nombre de coopératives passe de 1 045 à 264 000 enregistrées et légalisées par Sunacoop, mais beaucoup périssent rapidement ou ne fonctionneront jamais. Seulement 63 000 étaient actives fin 2008 qui regroupent deux millions d'associés (DSESSV, 2009), soit plus que l'Argentine, le Brésil et la Colombie réunis³¹⁸.

En janvier 2005, le gouvernement décide d'exproprier des industries en cessation de paiement, notamment celles ayant des dettes envers l'État ou ayant été abandonnées par leurs propriétaires. Le MINEP est chargé d'appuyer les travailleurs dans la prise de contrôle des entreprises menacées de banqueroute. Si une installation industrielle non utilisée est considérée d'utilité publique, une procédure d'expropriation est engagée qui prévoit une négociation sur la compensation financière avec les propriétaires. En collaboration avec l'Union nationale des travailleurs (UNT)³¹⁹, une liste de 700 entreprises est dressée. L'État devient propriétaire de l'entreprise et cède 49 % des parts à la coopérative créée par les travailleurs. Ces entreprises sont gérées par un conseil de direction composé de représentants élus par les travailleurs et de personnes désignées par le gouvernement, sous le concept de cogestion. Les entreprises Inpeval (papier) et Inveval (valves pour l'industrie pétrolière) sont gérées sur ce principe mais la cogestion entre l'État et les coopératives des travailleurs ne se passe pas très bien (Neuville, 2006).

En décembre 2006, les entreprises de télécommunications (CANTV) et d'électricité (Electricidad de Caracas) ont été nationalisées sans contrôle réel des travailleurs. Ces entreprises restent fortement bureaucratisées et le service rendu aux usagers n'est pas toujours à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre (Rodriguez, 2010).

Le gouvernement impulse l'idée d'un contrôle des travailleurs sur la gestion des entreprises publiques et récupérées. Mais force est de constater l'absence d'un fort mouvement de récupération des entreprises par les travailleurs.

Le plan national Simon Bolivar (2007-2013), *plan de desarrollo economico y social de la Nacion*, fixe les grands axes des politiques publiques et pose les bases d'un « nouveau modèle productif » (NMP). Au Venezuela s'expérimentent ainsi de nouvelles relations entre les principes coopératifs et l'économie publique. Ce programme de socialisation de l'économie, pour la création d'une « économie populaire », cible spécifiquement des territoires et des champs économiques stratégiques. L'objectif visé est de parvenir à une répartition équitable des trois tiers entre le secteur public, le secteur de l'économie sociale et le secteur privé³²⁰.

En juin 2008, la loi pour le développement de l'économie populaire est adoptée. Elle permet la création de nouvelles organisations socioproductives avec l'idée de créer une association étroite entre le

secteur des coopératives et les instances exécutives du « pouvoir populaire » (conseils communaux mettant en œuvre la démocratie participative locale). Cette loi qualifie d'« organisations socioproductives » les entreprises de distribution sociale, les groupes d'échanges solidaires, les entreprises communales ou de propriété sociale directe, les groupes de troc communautaire, ainsi que les entreprises de production sociale (EPS)³²¹. Elles correspondent d'une certaine manière aux sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) en France.

Courant 2008, le gouvernement a également annoncé la nationalisation du secteur du ciment qui jusque-là appartenait à trois transnationales (Lafarge-France, Holcim-Suisse et Cemex-Mexique) et nationalise l'entreprise de sidérurgie Sidor.

En 2009, à la suite de la pénurie alimentaire organisée par la bourgeoisie et les multinationales, diverses entreprises : sucreries, laiteries, rizières ou produisant du café et de la farine de maïs ont été transformées en entreprises socialistes (Lácteos Los Andes – que la transnationale céréalière Cargill) et deux chaînes de supermarchés ont été nationalisées sous « contrôle ouvrier ». Ces nationalisations dans ce secteur ont été justifiées par la nécessité d'améliorer l'approvisionnement alimentaire de la population³²². La Banque du Venezuela, une des principales banques privées appartenant à Santander, est également passée sous le contrôle de l'État. Suite à la crise énergétique début 2010, l'entreprise nationale Corpelec a été placée sous contrôle ouvrier et l'ancienne direction, jugée bureaucratique, a été écartée.

Toutes les nationalisations, comme celles qui ont précédé (secteur de l'électricité, télécoms, champs pétroliers de l'Orénoque...), « ont fait l'objet d'une indemnisation généreuse des propriétaires privés : le Venezuela utilise une partie de la rente pétrolière pour reprendre le contrôle de certains secteurs stratégiques de l'économie ». Le recours à l'indemnisation est justifié par le souci d'éviter des condamnations pour non-respect des traités bilatéraux sur les investissements signés par le Venezuela et le droit international (Toussaint, 2009).

Le 13 mai 2010, un décret a entériné le plan Guyana socialiste 2009-2019 et fait passer toute l'industrie extractive et métallurgique sous l'appellation d'« autogestion sous contrôle ouvrier » : La Corporación venezolana de Guyana regroupe quinze entreprises employant 18 000 travailleurs et représente l'axe économique et social d'une région incluant cinq États et plus de la moitié du territoire vénézuélien. Les travailleurs ont

élu des délégués pour organiser la production, la commercialisation, les conditions de travail et la protection de l'environnement. Toutes les directions des entreprises ont été révoquées. L'objectif est de ne pas se contenter d'exporter les matières premières et les produits semi-finis mais de développer l'industrie manufacturière. Il s'agit de faire émerger de nouvelles organisations socioproductives participatives.

En privilégiant l'économie sociale, le gouvernement vénézuélien a opté pour des formes associatives de propriété et de contrôle. Les coopératives constituent un élément du nouveau modèle économique mais leur poids. Elles ont le potentiel pour remplir une série d'objectifs de la révolution bolivarienne, entre autres ceux de la lutte contre le chômage, de la promotion d'un développement économique soutenable, de la concurrence avec les entreprises capitalistes classiques et du développement du projet socialiste mais leur poids restent très faible. Pour autant, le poids du secteur privé dans le PIB demeure très élevé et a même progressé entre 1998 et 2008 en passant de 64,7 % à 70,9 % (Toussaint, 2009).

Pour Victor Álvarez, ancien ministre des industries, l'économie du Venezuela, membre fondateur de l'Opep, est intrinsèquement liée à la « capture de la rente pétrolière par un nombre réduit de personnes ». Cette « économie de port » fondamentalement inégalitaire n'a pas permis un développement économique durable (agriculture, industrie manufacturière, recherche et développement...). Le plan national Simon Bolivar est conçu comme une alternative au capitalisme rentier (absence de redistribution du capital dans le secteur industriel, *latifundismo* dans le secteur agricole) en démocratisant l'accès à la création de richesses par la redistribution des excédents au sein de territoires caractérisés par des déficits sociaux importants.

La transformation de la structure économique étant improbable à court terme, les mouvements révolutionnaires vénézuéliens doivent opérer comme ils l'ont fait pendant des décennies en avançant stratégiquement et en consolidant graduellement les conseils communaux comme un double pouvoir viable, capable de lutter avec l'actuelle structure de l'État et la transformer radicalement. Progressivement, le pouvoir constitué doit transférer le pouvoir politique, social, économique et administratif au pouvoir communal pour aller vers l'État social et sortir des vieilles structures de l'État capitaliste bourgeois qui freinent les impulsions révolutionnaires (Ciccariello-Maher, 2007).

L'influence relative du mouvement ouvrier dans l'approfondissement du processus

Le dynamisme et la forte participation observée au niveau des communautés dans la gestion des services ne sauraient masquer une autre réalité : un faible taux de travailleurs dans l'économie formelle (de l'ordre de 50 %), même si celui-ci a progressé de 8 % entre 2000 et 2007 avec le développement des coopératives qui concernerait 14 % de la population active en 2009, une division syndicale entre la CTV (liée à l'opposition et très affaiblie) et l'UNT (créée en 2003 et qui tarde à se doter de structures véritablement démocratiques), la faiblesse des courants révolutionnaires et autogestionnaires et l'absence d'un fort mouvement de récupération des entreprises (si on le compare à l'Argentine ou au Brésil). Compte tenu des modestes dimensions du parc industriel vénézuélien, les récupérations d'entreprises par les travailleurs ne dépassaient pas les 30 entreprises en 2006 (Lucena, 2006) même si elles se sont poursuivies par la suite.

La mobilisation des travailleurs a surtout été très forte lors du putsch d'avril 2002 et les lock-out de décembre 2002 et d'avril 2003. Ceux-ci ont occupé leurs usines et leurs entreprises en refusant d'obéir aux consignes de la centrale syndicale, la CTV qui s'est totalement discréditée. La création de l'UNT a suscité un immense espoir dans la classe ouvrière mais elle reste divisée entre des courants acritiques et suivistes par rapport au bolivarisme et un courant *classiste* assez faible et qui demeure très traditionnel dans ses revendications, même s'il s'évertue à impulser une radicalisation du processus.

En 2005, au sein d'Alccasa (principale industrie d'aluminium du pays), les conseils d'usine ont constitué la première expérience de contrôle ouvrier au niveau de la grande industrie. Ils ont servi de référence pour rompre avec les hiérarchies oppressives entre gérants et ouvriers et ont permis de développer les échanges et la démocratie d'entreprise.

En 2008, les 15 000 ouvriers de Sidor, qui à l'issue d'une lutte de quinze mois au cours de laquelle les tergiversations du pouvoir (autorités locales et ministre du travail) ont été très fortes, obtiennent satisfaction. Les ouvriers se battaient pour transformer 9 000 sous-contrats en contrats à durée indéterminée. Devant le refus patronal, l'entreprise sera finalement renationalisée en mai 2008.

Une première rencontre nationale pour débattre du mode de gestion socialiste, du contrôle ouvrier et de la participation des travailleurs s'est déroulée à Caracas 17 et 18 septembre 2010, en présence de 220

syndicalistes et travailleurs de différentes entreprises nationalisées, récupérées ou de caractère social dans lesquelles se développe un processus de contrôle ouvrier. Elle s'est conclue par une déclaration très critique vis-à-vis du gouvernement, notamment sur : le comportement bureaucratique des directions nommées par le gouvernement ; l'ingérence exercée dans l'organisation et le fonctionnement des conseils de travailleurs ; la rétention d'informations en rapport avec la planification, l'administration, la production et la commercialisation des entreprises sous contrôle ouvrier. Les participants ont estimé indispensable la mise en place d'une instance nationale d'articulation et de socialisation des expériences de contrôle et de gestion ouvrière et l'élection démocratiques des directions d'entreprises par les travailleurs³²³.

Ce constat démontre les attermoissements du pouvoir qui socialise la production au gré des événements et des mobilisations et le caractère bureaucratique du processus. En même temps, la classe ouvrière vénézuélienne ne se montre pas en mesure d'amplifier le processus de récupération des entreprises. L'adoption de mot ordre tel que la nationalisation sous contrôle ouvrier ne montre-t-il pas toutes ses limites, même s'il peut être une étape transitoire vers la gestion ouvrière dans une perspective autogestionnaire.

Réflexions autour du débat : nationalisation sous contrôle ouvrier et autogestion

En 2009, les nationalisations ont relancé le débat sur le contrôle ouvrier par la mise en place de mécanismes de contrôle par les travailleurs des organes de gestion des entreprises nationalisées³²⁴. Pour éviter la mauvaise gestion, les gaspillages, les détournements, la corruption, l'abus de biens sociaux, les travailleurs veulent notamment obtenir l'ouverture des livres de compte, la transparence sur la stratégie commerciale et industrielle des entreprises et la présentation régulière des bilans de gestion. Pour la gauche syndicale, il s'agit aussi « au travers du contrôle ouvrier d'augmenter la confiance en eux-mêmes et l'organisation des travailleurs afin qu'ils interviennent collectivement pour donner un contenu socialiste à la gestion et aux relations de travail dans les entreprises, qu'elles soient nationalisées ou encore aux mains du capital privé. Il faudrait poser également la question du secteur de la production pétrolière dont les travailleurs sont écartés. La bataille pour le contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises est absolument fondamentale. Son issue est décisive pour

l'approfondissement du processus en cours au Venezuela » (Toussaint, 2009). Mais le contrôle ouvrier ne peut être qu'une revendication transitoire et non une finalité si on se situe dans une perspective autogestionnaire. Pourquoi ne pas revendiquer des conseils de gestion ou des conseils d'usine, plutôt que de se limiter au contrôle ? (Gurvitch, 1966)³²⁵.

Si la nationalisation des entreprises récupérées sous contrôle ouvrier correspond plutôt à une conception d'un État dirigé par des travailleurs, elle peut s'entendre. Mais est-ce vraiment le cas au Venezuela ? Néanmoins, pour les marxistes, il n'est pas question de construire le socialisme avec les mains de la bourgeoisie, mais d'utiliser les situations qui se présentent dans le capitalisme d'État et faire avancer le mouvement révolutionnaire. Dans ces conditions, le contrôle ouvrier ne peut être qu'une revendication et une phase transitoire.

Dès lors qu'il prend un caractère de masse, le contrôle ouvrier sort très rapidement de ses limites et se transforme en une expression de la capacité des travailleurs à gérer leur propre vie professionnelle et sociale. Comme son nom l'indique, l'application du contrôle ouvrier ne se limite qu'à la surveillance et à la vérification de la marche d'une entreprise dont la direction effective reste entre les mains des capitalistes ou des représentants de l'État : l'autogestion et le contrôle ouvrier sont donc de nature fondamentalement différente.

Si le contrôle ouvrier ne peut être réalisé que par la lutte, il enclenche un processus dynamique et « constitue pour les travailleurs un exercice de préparation, en quelque sorte, qui leur rend sensible la nécessité de passer à une phase supérieure de l'action, la gestion ouvrière. Le rôle des révolutionnaires consiste à placer toutes les luttes partielles pour le contrôle ouvrier dans la perspective de l'autogestion. L'autogestion représente le dépassement des perspectives réformistes sous quelque forme qu'elles se présentent ».

Si le contrôle ouvrier est, par conséquent, une sorte de banc d'épreuve rendant perceptible la nécessité de l'autogestion, l'autogestion d'une usine ou d'un service isolé, ou même d'un ensemble s'élevant à plusieurs unités, est, en règle générale, une entreprise utopique en régime capitaliste. L'environnement hostile aura tôt fait d'en paralyser le fonctionnement en tarissant

l'approvisionnement en matières premières et en sabotant la commercialisation et l'écoulement de la production (TMRI, 1972)³²⁶.

Bien évidemment, la réussite de l'autogestion réclame son extension à des branches entières de l'activité économique. En partant des revendications immédiates, la stratégie de l'autogestion pose de façon concrète le dépérissement et la destruction de l'appareil d'État bourgeois et le renversement de la bureaucratie. Car, elle « met en question l'État, en tant que puissante contraignante, érigée au-dessus de la société entière ». Pour se généraliser, pour se changer « en système », l'autogestion ne peut éviter le heurt avec le « système étato-politique » (Lefebvre, 1966).

Dans le contexte vénézuélien, l'élaboration de contre-plans ouvriers pour diversifier la production serait sans doute souhaitable (comme ce qui semble s'amorcer avec le plan Guyana socialiste).

Le pouvoir bolivarien, qui se revendique du socialisme, n'est pas totalement débarrassé de ses oripeaux bourgeois et il est traversé par de profondes contradictions. Il est incontestablement plus disposé à socialiser la production et les services que d'autres gouvernements de nature bourgeoise. Il existe de fait des conditions objectives plus favorables pour le contrôle populaire et ouvrier et pour parvenir à la gestion ouvrière mais le cas de Sidor démontre que des résistances bureaucratiques et réformistes subsistent. Dans ces conditions, la faiblesse du mouvement ouvrier constitue probablement un sérieux handicap pour l'approfondissement et la radicalisation du processus dans une perspective autogestionnaire.

septembre 2010

Typologie des coopératives

- 44 % ont été créées spontanément (sans aides ou incitations financières du gouvernement).
- 34 % sont des banques communales (créées par les conseils communaux et transférées aux Unités administratives en 2009 car il s'agit de gérer les fonds attribués par l'État).
- 14 % ont été promues par l'État (découlent d'incitations financières et contractuelles de l'État).
- 5 % sont liées à des entreprises en cogestion (processus public/privé avec responsabilité de gestion partielle).

- 1 % sont des caisses d'épargne (fonds des travailleurs d'entreprises publiques ou privées ou coopératives classiques de crédit).
- 1 % sont des classiques (affiliées à des regroupements ou des fédérations).
- 1 % sont des coopératives innovantes.
- Les coopérateurs travaillent principalement dans quatre secteurs : 31 % dans le commerce et l'hôtellerie, 29 % dans le transport, la logistique et les communications, 18 % dans l'agriculture et la pêche, et 8 % dans l'industrie manufacturière (MINEP, 2006).
- Dans leur grande majorité, les coopératives sont des petites unités et une partie d'entre elles va même périr rapidement. Il y a également des dérives de gestion et des entreprises capitalistes se constituent en coopératives. Sunacoop, l'organisme chargé de superviser les coopératives, doit s'employer à assainir le secteur. Le développement magistral s'est accompagné d'une grande dépendance vis-à-vis des marchés de l'État et des communes. La cohabitation avec le mouvement coopératif traditionnel, plus autonome, ne s'avère pas très simple. Celui-ci peine à être reconnu comme un véritable acteur (DSESSV, 2009).

Les enjeux du plan de développement économique et social de la nation (2007-2013)

- Adopter de nouvelles conditions pour créer des coopératives.
- Construire un véritable mouvement coopératif et rompre avec l'archipel d'initiatives isolées.
- Amplifier le processus de cogestion. Le plan de développement économique et social de la nation (2007-2013) prévoyait notamment d'arriver à une répartition équitable des trois tiers entre le secteur public, le secteur de l'économie sociale et le secteur privé.
- Ancrer l'économie solidaire dans le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité et charbon) pour en finir avec les pratiques bureaucratiques et aliénantes et parvenir au « travail associé ».
- Accentuer la formation sur les principes coopératifs et constituer un réseau de centres de formation.
- Préciser dans une loi les concepts de travail associé, les relations avec l'État et la cogestion.
- Impulser des politiques de conservation de l'environnement pour parvenir à un développement équilibré (DSESSV, 2009).

Les entreprises de production sociale

« L'originalité de ces entreprises, régies par le statut de société anonyme, réside dans la promotion de la participation des membres d'une communauté (espace territorial spécifique) au fonctionnement et au développement des structures. La détention du capital est assumée collectivement et également entre les entités associatives fondées sur les principes de la coopération et de la solidarité (fédérations de coopératives) et les organismes de gestion de fonds publics chargés de leur création (instituts autonomes d'impulsion de l'appareil productif). La propriété sur les moyens de production n'est ni strictement privée ni étatique, mais celle des communautés administrées par les conseils communaux. Les EPS sont présentes dans les différents secteurs de l'économie nationale : construction, transport de charge, transformation de matières premières, tourisme... Leur production est dite « sociale » et l'indicateur de leur productivité se base sur l'évaluation du bien-être accompli par unité produite. La distribution des bénéfices du travail collectif détermine la rémunération ; c'est le salaire social, évalué en fonction des nécessités locales et de l'apport productif de chacun des membres. Cette distribution se réalise de façon démocratique (assemblées) ; le directoire est composé paritairement des représentants des entités associatives et des entreprises publiques. L'objectif fondamental n'est pas la recherche du profit, mais celle de la création d'emplois et la satisfaction des nécessités des populations inscrites dans l'environnement de l'entreprise. Le partage de la responsabilité doit permettre l'interaction entre les différents acteurs du territoire et contribuer à la construction de son développement endogène (faire émerger d'autres EPS, par exemple) » (Lavergne, 2009).

Les axes de la diversification de l'appareil productif

- « 1. Développement d'un pôle sidérurgique et métallurgique en appliquant une politique de substitution des importations (le Venezuela va produire les tubes dont il a besoin pour construire des oléoducs alors que jusqu'ici, ils étaient importés ; avec l'aide des Chinois, le pays va produire du matériel ferroviaire et redévelopper son réseau) ;
2. Soutien à la production agricole locale pour se rapprocher autant que possible d'une situation de souveraineté alimentaire alors que près de

90 % des aliments consommés dans le pays sont importés (héritage des décennies d'utilisation des revenus pétroliers pour importer tout ce dont le Venezuela avait besoin) ;

3. Développement d'une industrie pétrochimique ;

4. Amélioration de la production et de la distribution électrique produite en très grande majorité à partir de l'énergie hydraulique (et heureusement pas à partir du pétrole). À ce niveau, contrairement aux intentions officielles, il faut éviter de se lancer dans la production d'électricité par des centrales nucléaires ;

5. Nationalisation de l'industrie du ciment afin de développer la politique de construction d'habitations.

En ce qui concerne la volonté de réduire la dépendance à l'égard du pétrole, le Venezuela cherche aussi à diminuer sa dépendance à l'égard des États-Unis, son principal acheteur d'hydrocarbures, en cherchant à renforcer les fournitures à la Chine (selon certaines sources gouvernementales, l'espoir est que la Chine achète autant que les États-Unis d'ici 2014, ce qui paraît très difficile à atteindre).

- Politique agraire : Une réforme agraire a été mise en place, les coopératives et les petites exploitations agricoles font l'objet de subventions importantes mais on part d'une situation très difficile. Le poids de l'agriculture dans le PIB est très faible et, sauf exceptions très importantes – comme les régions de grande culture maraîchère dans les Andes, le Venezuela est un de ces pays où la paysannerie est très fortement affaiblie en raison du modèle importateur appliqué depuis des décennies.

Comment reconstituer une paysannerie assurant la souveraineté alimentaire d'une population qui atteindra 30 millions dans les prochaines années ? Il faut reconnaître que le problème est très difficile à résoudre. Pour cela, il faut que l'État mette en œuvre une très large batterie de mesures de stimulations parmi lesquelles : une amélioration substantielle de la qualité des services publics en zones rurales de manière à réduire la pression en faveur de l'exode rural vers les villes ; l'apport d'une aide à différents niveaux à l'agriculture familiale et aux autres formes traditionnelles de production agricole sans exercer une pression exagérée en faveur des coopératives ; le développement d'un réseau public pour la commercialisation des produits des paysans en leur assurant une stabilité de débouché et des prix suffisamment élevés pour les stimuler et les mettre hors des griffes des réseaux privés qui imposent leur prix aux producteurs

et s'assurent des marges de bénéfice beaucoup trop élevées » (Toussaint, 2009).

Source

Communication au congrès Marx International 6, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense.

Pour en savoir plus

Acosta, Vladimir (2007), « El socialismo del siglo XXI y la revolución bolivariana. Una reflexión inicial » dans Margarita López Maya, *Ideas para debatir el socialismo del siglo XXI*, Venezuela, Alfa.

Ciccariello-Maher, George (2007), « Poder dual en la Revolución venezolana », *Monthly Review*, vol. 59, n° 4, septembre.

Compagnon, Olivier, Julien Rebotier et Sandrine Revet (dir.) (2009), *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier/Éditions ouvrières.

Cruelles, Josep (2010), « Venezuela, control obrero y autogestión », *Corriente alterna*, juillet.

DSESSV (Diagnóstico del sector de la economía social y solidaria en Venezuela) (2009), ACI Américas, Investigación del centro cooperativo sueco y cooperativa Gestión Participativa.

Denis, Roland (2006), « De los Consejos comunales a los Consejos Autogestionarios, de Fabrica y de Defensa », Proyecto Nuestra América – Movimiento 13 de Abril.

Denis, Roland (2006), « Venezuela : the popular Movements and the government », *International Socialist Review*, n° 110.

Ellner, Steve (2009), « Une révolution sans objectifs ? Le processus révolutionnaire au Venezuela », dans Compagnon, Olivier, Julien Rebotier et Sandrine Revet (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier/Éditions ouvrières.

Ellner, Steve (2009), « Un modelo atractivo con fallas : los Consejos Comunales de Venezuela », Nacla : Report on the Américas, publié par *Rebelión*, www.rebelion.org.

Harnecker Piñeiro, Camila (2005), « Le nouveau mouvement coopératif vénézuélien », *Venezuelanalysis.com*, 17 décembre 2005.

Harnecker, Marta (2004), *Venezuela : Una revolución sui generis*, brochure.

Lander, Edgardo (2009), « Le processus bolivarien : un projet alternatif en tension ? », interview réalisée par Franck Gaudichaud, *Contretemps*, janvier.

Gurvitch, Georges (1966), « L'avènement des conseils d'usine », *Autogestion*, n° 1, décembre.

Lander, Edgardo et Pablo Navarrete (2008), « Le Venezuela et le processus bolivarien », dans Franck Gaudichaud (dir.), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.

Lavergne, Pierrick (2009), « Les nouveaux modèles d'économie sociale au Venezuela, (une réponse au capitalisme rentier ?) », *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*.

Lefebvre, Henri (1966), « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, décembre.

Lucena, Hector et Hermes Carmona (2006), « Empresas recuperadas : posibilidades y limitaciones a partir de la experiencia con Invepal », Université de Carabobo, mars.

- Neuville, Richard (2006), Venezuela : « Cogestion sous contrôle ouvrier », *Rouge & Vert*, n° 236-237, février.
- Rangel, José Vicente (2007), « Chávez es el antipoder », *Ultimas Noticias*, Caracas, 16 avril.
- Rodríguez, Domingo (2010), « La CANTV y la revolución bolivariana : ¿Telecomunicaciones socialistas ? », *Alterinfos*, 2 juillet, www.alterinfos.org/spip.php?article4501.
- Sunkel, Oswaldo (1993), « Development from within : Toward a neostructuralist approach for America Latina ».
- Sintomer, Yves (2009), « Postface », dans Compagnon, Olivier, Julien Rebotier et Sandrine Revet (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier/Éditions ouvrières.
- TMRI (Tendance marxiste-révolutionnaire internationale) (1972), « *La lutte pour l'autogestion et la révolution* », Paris, François Maspero.
- Toussaint, Éric (2009), « Changements en cours au Venezuela », dans « La roue tourne au Venezuela, en Équateur et en Bolivie », *Inprecor*, septembre.
-

312. [[> Commune de Paris \(La\)](#)].
313. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].
314. [[> Collectivisations industrielles](#)].
315. [[> Commune de Oaxaca \(La\)](#)].
316. [[> Travail coopératif](#)].
317. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].
318. [[> Typologie des coopératives](#)].
319. Créée en avril 2003, elle est principalement composée de syndicats issus de la Centrale des travailleurs vénézuéliens (CTV), qui s'est compromise dans le putsch d'avril 2002 et qui a soutenu les lock-out patronaux d'octobre 2002 et de décembre 2002-janvier 2003. L'UNT est organisée en plusieurs tendances.
320. [[> Les enjeux du plan de développement économique et social de la nation \(2007-2013\)](#)].
321. [[> Les entreprises de production sociale](#)].
322. [[> Les axes de la diversification de l'appareil productif](#)].
323. Declaración des Primer Encuentro Nacional sobre Modelo de Gestión Socialista, Control Obrero y participación de los trabajadores (22 septembre 2010).
324. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].
325. [[> Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite](#)].
326. [[> Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)].

Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif

Richard Neuville

La Constitution vénézuélienne adoptée en 1999 a attribué une place prépondérante à la participation populaire. Sur le plan économique et social, dans son article 184, elle facilite l'action des instances de cogestion, d'autogestion à travers la « participation des travailleurs à la gestion des entreprises publiques » et la « gestion d'entreprises sous forme coopérative et d'entreprises communautaires de service pour favoriser l'emploi » et « toute forme associative guidée par des valeurs de coopération mutuelle et de solidarité ».

L'économie sociale et le « développement endogène » figurent dans les axes prioritaires du gouvernement bolivarien. C'est dans cet esprit que la loi sur les coopératives est promulguée en septembre 2001. Si dans un premier temps, ses effets seront limités, les coopératives connaîtront un véritable essor à partir de 2004 avec la mise en œuvre du « nouveau modèle de développement » défini d'un point de vue stratégique comme « endogène ». Entre décembre 2004 et mai 2005, plus de 250 000 personnes seront formées aux valeurs du coopératisme. En septembre 2004, le gouvernement créera le ministère de l'économie populaire (MINEP) pour institutionnaliser le programme *Vuelvan Caras*, promouvoir les Nucleos (noyaux de développement) et coordonner le travail des institutions de crédit. Les coopératives seront considérées comme une composante essentielle « *d'un modèle économique orienté vers le bien-être collectif plutôt que vers l'accumulation du capital* » (Azzellini, 2011).

Ce volontarisme politique donnera rapidement des résultats probants, mais montrera également des limites. Leur nombre passera de 800 coopératives et 20 000 associé·es en 1998 à 260 000 coopératives et à un million et demi d'associé·es en 2008. Dans leur grande majorité, ce seront des petites unités et une partie d'entre elles périlitera rapidement. Des dérives de gestion seront également observées et des entreprises capitalistes profiteront du cadre légal pour se constituer en coopératives. Sunacoop, l'organisme chargé de superviser les coopératives, devra s'employer à assainir le secteur. Le développement va s'accompagner

d'une grande dépendance vis-à-vis des marchés de l'État et des communes. La cohabitation avec le mouvement coopératif traditionnel, plus autonome, s'avérera compliquée (Neuville, 2009 ; 2010). À partir de 2007, fort de ces constats, le développement des coopératives cessera d'être une priorité pour le gouvernement.

Politiques publiques et coopérativisme vénézuélien

Une étude universitaire réalisée par Héctor Lucena et Dioni Alvarado publiée en 2013 analyse la complexité du développement coopératif engagé dans le cadre du processus politique bolivarien au cours de la période 1999-2013, elle questionne notamment les répercussions des politiques publiques et leurs incidences pour l'autonomie du mouvement coopératif (Lucena y Alvarado, 2013).

Les auteurs rappellent que si les associations de coopératives avaient participé au processus constituant et à la rédaction de la nouvelle constitution adoptée en décembre 1999 et, que si certains secteurs coopératifs avaient été consultés avant la publication du décret-loi sur les coopératives de 2001, ce mouvement a, par la suite, été largement ignoré. Ils pointent également que le développement coopératif, engagé au niveau étatique, a privilégié les coopératives de travail associé et de production dans le secteur des services et que certaines entreprises en difficulté économique ont été restructurées par la voie de la coopération³²⁷.

Le développement coopératif dans le processus révolutionnaire bolivarien

L'impulsion donnée par le gouvernement a connu deux étapes : la première entre 2001 et 2003 et la seconde entre 2004 et 2007, au cours de laquelle 81 % des coopératives ont été constituées. Ces deux cycles de développement sont à mettre en parallèle avec la grande instabilité politique (coup d'État et *lock-out* patronaux) qu'a connue le pays au cours de la première période. À partir de 2004, le gouvernement consolidé au pouvoir a entrepris de substituer la capacité productive et de prestations de services de l'entrepreneuriat privé en la transférant à des personnes organisées en coopératives. Mais la grande majorité des initiatives (74 %) répondaient à des besoins familiaux, d'associés et de la communauté dans le but de trouver une sortie au chômage.

Fin 2008, 260 000 coopératives avaient été enregistrées alors qu'elles n'étaient qu'à peine un millier en l'an 2000. La majeure partie de ce développement est liée à l'action gouvernementale mais ce *boom* a ouvert

l'appétit d'entreprises privées qui souhaitent avoir accès aux avantages, au crédit et aux contrats avec les entités publiques. Dans certains cas, les employeurs ont contraint leurs travailleurs à s'organiser en coopératives pour travailler en sous-traitance.

Pour Nelson Freitez, le développement étatique du coopérativisme répond plus à « une politique d'assistance qu'à un développement économique », ce qui s'est traduit par un meilleur développement dans le secteur associatif que dans la production (Freitez, 2013). Si jusqu'en 1997, les coopératives étaient principalement présentes dans l'épargne et le crédit, les services aux personnes, l'agriculture et le transport, par la suite il y a eu une prédominance des services aux personnes et aux entreprises.

Le secteur coopératif traditionnel – qui rappelons-le avait participé activement à la rédaction des principes dans le cadre de l'Assemblée constituante en 1999 – émit des réserves et exprima un certain scepticisme vis-à-vis du développement coopératif impulsé par l'État lors de la publication du décret-loi de 2001 car celui-ci dérogeait aux principes même de ce mouvement. Rapidement, il put constater que ces craintes étaient fondées car beaucoup d'organisations à peine créées disparurent. Lors du recensement de 2006, à peine 25 % des 15 000 enregistrées remplissaient les conditions requises comme la capacité à montrer les cahiers de délibérations collectives et la nomination des associé·es.

Durant les quinze années écoulées, l'État a donc été le principal protagoniste pour impulser la création de coopératives au Venezuela. Au cours de la période 2001-2012, 300 000 coopératives ont été créées alors qu'elles n'étaient que 762 en 1998. Cependant, malgré l'expansion quantitative impressionnante, beaucoup d'organisations se sont constituées avec un nombre minimal de cinq associé·es comme l'exige la loi. Entre 1998 et 2008, 1,5 milliard de bolivares de crédit ont été octroyés dont une partie significative n'a pas été récupérée. Comme indiqué précédemment, la loi a été abondamment utilisée par le secteur privé pour développer la sous-traitance afin de faire baisser les coûts de production et se désengager de ses responsabilités salariales. Le secteur public n'a pas été en reste et il a fortement incité les entreprises sous-traitantes à se constituer en coopératives. Selon le recensement de 2006, qui relevait 42 000 coopératives actives sur les centaines de milliers constituées, le Venezuela serait en tête des pays latino-américains quant au nombre d'entités regroupant 1 million d'associé·es. Cependant l'impact au niveau économique était bien moindre que celui attendu. Paradoxalement, les

coopératives les plus importantes sont des organisations qui ont, pour l'essentiel, été créées avant 1998, à l'image de l'entreprise Cecosesola qui a été fondée en 1967 et qui regroupe aujourd'hui 1 200 associé·es (Kerneur et Ferret, 2014).

La croissance exponentielle de coopératives au Venezuela a été critiquée par les acteurs du mouvement coopératif traditionnel. Oscar Bastidas a pointé l'existence de « fausses coopératives » qui ne répondent pas aux normes de ce mouvement, en ce sens qu'elles ne recouvrent pas la double dimension association/entreprise. Il faut entendre par là, qu'elles n'ont pas le sens de la propriété collective, ni de la gestion démocratique réelle mais qu'elles sont constituées par des groupes de cinq associé·es qui se convertissent de fait en associé·es capitalistes exploitants de la force de travail de leurs salarié·es. Ce « petit groupe dominant dans les fausses coopératives ne respecte pas les principes et les valeurs coopératives et ne développe ni la formation, ni la participation, ni l'intégration ». Ces coopératives « génèrent exclusivement du profit sans inclure la responsabilité sociale avec et pour la communauté » (Bastidas, 2013).

Autonomie des coopératives et politiques publiques

Les auteurs de l'étude pointent également la « subordination des coopératives au pouvoir économique de l'État, ce qui facilite leur incorporation dans la machine électorale qui profite avant tout au niveau politique, mais qui ne rapporte pas en termes économiques ». Pour eux, le clientélisme politique s'est développé de manière significative ces dernières années, ce qui a « généré des distorsions dans le fonctionnement des coopératives » ; ils rappellent que les valeurs comme l'autonomie et la transparence sont incompatibles avec les formes clientélistes politiques.

Ils illustrent leurs propos avec la coopérative Copalar (Association de services multiples agricoles), créée en 1980 dans l'État de Lara, qui était une des coopératives agricoles les plus développées en termes d'associé·es et de production au Venezuela. Cette coopérative était composée de producteurs de café et réunissait 700 familles de 80 hameaux de la zone en 1990. Son développement fut complexe mais constant, parvenant à produire pour l'exportation afin d'améliorer les conditions de vie des associé·es. Mais en 2005, dans le cadre du « plan Café », le gouvernement leur offrit des crédits importants à la condition expresse de vendre leur production à certaines entreprises et leur demanda d'installer une usine de torréfaction, qui allait être rapidement confrontée à de graves problèmes

structurels. Au bout d'un certain temps, la coopérative s'est retrouvée en faillite du fait de la corruption et de la mauvaise gestion de la direction qui s'est laissé tenter par l'afflux de ressources sans contrôle.

Certaines coopératives historiques se trouvent plus affectées que bénéficiaires du clientélisme à l'œuvre avec les politiques publiques de développement. L'étude met en évidence les traits sous-jacents qui apparaissent quand l'État intervient dans le mouvement coopératif sans mesurer la portée de ses politiques. De même, les valeurs d'autonomie et de transparence ne sont pas seulement des principes moraux, mais également des éléments pratiques essentiels pour la viabilité économique des coopératives.

Le diagnostic du « pseudo-coopératisme », consistant à développer massivement les coopératives qui adoptent la forme mais pas le fond a été partagé par des analystes idéologiquement proches du gouvernement. Dès 2007, Hugo Chávez, conscient des difficultés et faisant curieusement référence à l'expérience coopérative yougoslave, déclara que le programme coopératif vénézuélien n'avait pas été un instrument de transition vers les objectifs socialistes que la « révolution bolivarienne » prétendait atteindre (Chávez, 2007). À partir de là, les coopératives ont cessé d'être le véhicule idéologique essentiel de transformation économique. Elles ont été substituées par les entreprises de production sociale (EPS), dans le cadre du projet national Simón Bolívar 2007-2013, devenues par la suite les Entreprises de propriété sociales (El Troudi, 2013).

Au-delà des limites, une plus grande inclusion sociale

Malgré ces constats, il est indéniable que les coopératives ont joué historiquement un rôle important pour permettre l'inclusion de secteurs populaires dans le tissu social vénézuélien, avec plus ou moins de succès selon les zones et régions du pays, et dans les activités économiques de production de biens et de services, la consommation et l'épargne. À partir de la Constitution de 1999 et la loi de 2001, les coopératives ont constitué l'archétype organisationnel à développer par le moyen de politiques publiques afin de générer une économie sociale active et se substituer d'une certaine manière aux entreprises capitalistes. Cependant, le développement exponentiel de coopératives, liées aux contrats avec l'État et à l'argent public, s'est avéré être une impasse. La réaction de l'État a

alors été de déclarer l'inutilité du coopérativisme comme instrument transformateur de la société et de le substituer par les EPS.

Dans leur étude, Lucena et Alvarado concluent qu'après plus d'une décennie de développement des coopératives, il faut souligner qu'il y a aujourd'hui quarante fois plus de coopératives qu'au début du processus, et que beaucoup d'entre elles ont permis à des familles et à des travailleurs exerçant des activités informelles de se doter d'un statut juridique par l'appui des politiques publiques. La quasi-totalité du mouvement coopératif traditionnel se maintient en marge des ressources de l'État, même si certaines expériences qui y ont eu recours, ont menacé l'autonomie du mouvement coopératif.

L'expérience vénézuélienne est intéressante à plus d'un titre et mérite d'être analysée plus amplement à notre niveau pour tenter d'en tirer des enseignements. Elle confirme que le développement important des coopératives, même à une échelle de masse, ne suffit pas pour engager une transition postcapitaliste. Elle démontre que le volontarisme gouvernemental bolivarien et l'apport de subsides importants sans véritable contrôle a engendré des dérives et parfois mis en cause l'autonomie du mouvement coopératif, et que les expériences historiques basées sur les initiatives des travailleurs résistent mieux, qu'elles continuent parfois de se développer et qu'elles demeurent les plus importantes du pays à l'image de Central Cooperativa de Servicios Sociales del Estado de Lara, San José Obrero, Corandes, las cooperativas en Alianza con Venequip, Cooperativa Rubio, Cooperativa Bermúdez, Cooperativa Araya, Cecosesola, etc. Mais également que les politiques publiques ont joué un rôle inclusif non négligeable pour les classes populaires.

Cette expérience pose plusieurs problématiques à partir desquelles il conviendrait d'avancer quelques hypothèses pour esquisser un « projet » de transition en rupture avec le système capitaliste. Un chantier qui reste assurément ouvert...

août 2014

Pour en savoir plus

Azzellini, Dario (2011), « De las cooperativas a las empresas de propiedad social directa en el proceso venezolano », dans Camila Piñeiro Harnecker (coord.) (2011), *Cooperativas y Socialismo : Una mirada desde Cuba*, La Havane, Caminos.

Bastidas, Oscar (2013), « Las falsas cooperativas venezolanas », www.analitica.com.

Chávez Frías, Hugo (2007), « Discours devant l'Assemblée nationale », 15 août.

- El Troudi, Haiman (2013), « Empresas de producción social. Instrumento para el socialismo del siglo XXI, 2006, Venezuela », *Osera*, n° 9, Buenos Aires, 2^e semestre.
- Freitez, Nelson (2013), *El cooperativismo en el Estado Lara, desde 1968 hasta el 2008*, thèse de doctorat, UCV.
- Johansson-Rosen, Nicolas (2015), « Expériences de contrôle ouvrier au Venezuela et État bolivarien », *ContreTemps*, n° 25, avril.
- Kerneur Ronan et David Ferret (2014), *L'expérience Cecosesola*, France, Guatemala, Venezuela, 59 min, Tropos Films, www.facebook.com/troposfilms.
- Lander, Edgardo (2011), « Venezuela : ¿Radicalizar el proceso ? ¿Más estatismo verticalista y personalista o más democracia y más participación », *Cal y Arena*, n° 2, Caracas, février.
- Neuville, Richard (2010), « Venezuela : Dans quelle mesure, les travailleurs contribuent-ils à l'approfondissement et à la radicalisation du processus révolutionnaire ? », octobre, <http://alterautogestion.blogspot.fr/2010/10/venezuela-dans-quelle-mesure-les.html>.
- Neuville, Richard (2009), « Venezuela : Une décennie de processus bolivarien. Avancées réelles et limites d'une révolution démocratique », *Rouge & Vert*, n° 289, avril.
-

Amérique du Nord

Utopie aux commandes (L')

Patrick Le Tréhondat et Patrick Silberstein

Décembre 1871, 70 000 manifestants défilent dans les rues de New York à l'appel de l'Association internationale des travailleurs pour rendre hommage à la Commune de Paris assassinée. La condamnation du crime versaillais et l'hommage rendu aux communards soulignent l'influence de cette expérience d'auto-gouvernement parisien sur le mouvement ouvrier états-unien et les mouvements des Noirs et des femmes.

Au sortir de la guerre de Sécession (1861-1865), ces mouvements se sont radicalisés dans l'élan émancipatoire que la destruction du système esclavagiste a déclenché. Il faut en effet mesurer toute l'ampleur du bouleversement que celle-ci a provoqué. Ainsi, selon Kevin Anderson, l'événement, sur le sol même des États-Unis, constitue une des plus formidables incursions de la société dans la propriété privée :

L'abolition de l'esclavage sans compensation représente la plus grande expropriation de propriété privée capitaliste de l'histoire avec la Révolution russe de 1917. Cela a anéanti d'un seul coup l'entière d'une classe sociale, celle des propriétaires de plantations du Sud qui s'était enrichie pendant des siècles sur l'immense accumulation de la richesse tirée de la production du sucre, du tabac, du coton, et d'autres produits, mais aussi d'un autre commerce de « marchandises » : celui des esclaves eux-mêmes (Anderson, 2013).

Propriété privée de « moyens de production » et émancipation sont alors apparues clairement irréconciliables. Le mouvement ouvrier radical revendiquera donc l'abolition de l'« esclavage du salaire » comme la suite logique de l'abolition de l'« esclavage de propriété ».

La nouvelle dynamique sociale qui se structure autour des droits sociaux (la réduction du temps de travail devient alors une revendication internationale), de l'égalité des droits des Noirs et des femmes et qui vise à « achever la révolution » américaines sera cependant brisée par la coalition bourgeoise du Nord qui fera un peu plus tard alliance avec les nantis du

Sud, en déployant des moyens dignes d'une nouvelle guerre civile (Blackburn, 2012).

Le mouvement radical a cependant trouvé dans cette possible coalition un creuset qui allait le marquer à jamais. C'est le fil conducteur des contributions présentées ici. Elles couvrent pratiquement deux siècles de luttes où la question de la propriété et de la construction d'alternatives, ici et maintenant, par les exploité·es et les dominé·es sont inextricablement liées. Dans cette somme d'expériences ou d'évènements, il est notable que, sans attendre un « grand soir », conception plus européenne qu'américaine, la question qui est posée est celle de la gestion de tel ou tel secteur de la société sur de nouveaux critères et selon une nouvelle organisation. Des réponses partielles et globales s'élaborent, cheminant souvent séparément et s'articulant parfois³²⁸.

Terre promise et socialisme utopique

Une trentaine d'années après leur indépendance, les États-Unis d'Amérique sont, comme l'écrit Marianne Debouzy (1997), un pays, dont le « destin n'est pas encore définitivement scellé ». Le Nouveau Monde, vierge de tout féodalisme, semblait en effet ouvert à toutes les hypothèses. En Amérique, écrit-elle encore, l'« utopisme n'avait rien d'utopique » et diverses obédiences – notamment les associationnistes³²⁹, les disciples américains de Fourier – y trouvent les grands espaces pour y mettre en œuvre leurs projets communautaires. Groupes religieux plus ou moins dissidents et socialistes utopiques y fondent de nombreuses communautés et colonies utopistes.

L'échec de New Harmony³³⁰ – fondée en 1825 par Robert Owen dans l'Indiana – et des nombreuses colonies utopistes aura pour conséquences la dispersion des partisans d'Owen, de Fourier et de Cabet dans l'ensemble des mouvements sociaux où essaimeront des expériences d'utopie concrète à construire aujourd'hui pour préparer les lendemains. De son côté, la jeune classe ouvrière, qui se développe dans les industries du nord-est, se dotera très tôt des organisations qui lui seront nécessaires pour mener le combat de classe. Radicaux, utopistes, anarchistes, communistes, membres de l'Internationale, abolitionnistes et exilés des révolution de 1848³³¹ donneront, de manière conflictuelle, naissance à une contestation radicale dont l'empreinte utopiste, voire messianique, est quasi permanente.

Jacqueline Pluet et Olivier Corpet (1975) attribuent ainsi la radicalité des contestations qui secouent le pays au fait que les courants qui les portent

s'inspirent « à la fois du populisme, du christianisme évangélique, des utopismes et du marxisme européen ».

Les luttes états-uniennes sont également significatives par une mise en œuvre très particulière du « marcher séparément pour frapper ensemble ». Ce que l'on peut appeler, ici ou là, l'« unité populaire », l'« unité d'action », ou encore « bloc », prend outre-Atlantique la forme de « coalitions ». Celles-ci réunissent dans des formes à géométrie variable, de façon ponctuelle ou plus durable, un « arc-en-ciel » de différentes composantes (associations, organisations, syndicats, Églises, etc.) qui agissent pour un but commun, mais selon leurs déterminants spécifiques, sans que cela nuise à l'action commune et sans que les différentes composantes y trouve à redire, l'essentiel étant l'objectif à atteindre.

L'agir autogestionnaire sous ses différentes formes devient ainsi ferment d'unité ou d'espace d'unité, car c'est le projet qui rassemble plus que les individualités partisans. L'utopie de la transformation sociale, plus qu'une perspective, devient alors un immédiat et une nécessité³³².

juillet 2015

Pour en savoir plus

Anderson, Kevin (2013), « [Le Lincoln de Spielberg, Karl Marx, et la deuxième révolution américaine](#) ».

Blackburn, Robin (2012), préface à Karl Marx et Abraham Lincoln, *Une révolution inachevée : Sécession, guerre civile, esclavage et émancipation aux États-Unis*, Paris/Québec, Syllepse/M. Éditeur.

Debouzy, Marianne (1997), « Le mouvement socialiste aux États-Unis jusqu'en 1918 », dans Droz, Jacques (1997), *Histoire générale du socialisme*, t. 2, *De 1875 à 1918*, Paris, Presses universitaires de France.

Pluet, Jacqueline et Olivier Corpet (1975), « L'autogestion aux États-Unis ? », *Autogestion et socialisme*, n° 32, novembre.

328. [[Demain est déjà commencé](#)].

329. Marianne Debouzy (1997 : 465) note que certains des utopistes ont orienté les organisations « où ils avaient de l'influence vers l'adoption de programme offrant aux ouvriers des “solutions” pour échapper au salariat : réforme agraire ou coopérative de production ».

330. [[Aube du mouvement coopératif américain \(L'\)](#)].

331. On relèvera à la lecture du texte collectif issu du séminaire organisé par l'Université de Cornell [[Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)] la continuité de l'imprégnation politique des exilés dans ce pays d'immigrants : le thème de l'autogestion étant largement développé aux États-Unis par des auteurs tchèques victimes de la normalisation après l'entre des troupes du pacte de varsovie en Tchécoslovaquie [[Printemps de Prague](#)].

332. [[Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].

États-Unis (1880-1940)

Aube du mouvement coopératif américain (L')

Patrick Le Tréhondat

Le premier mouvement coopératif américain s'est développé parmi les natifs du continent : les tribus amérindiennes dont la famille élargie mettait tout en commun. La propriété privée des ressources naturelles était inconnue, les moyens de production étaient partagés. La tribu des Soshones, proches des Comanches, pratiquait collectivement la chasse aux lapins à l'aide de filets dont la propriété était collective. La Confédération des Iroquois, par exemple, pratiquait une démocratie tribale à une large échelle. Le consensus était la méthode privilégiée pour toute prise de décision affectant la vie des tribus. La pratique du « commun » était partagée par l'ensemble des tribus indiennes³³³.

Organisés sous la forme coopérative, les premiers colons qui s'installent sur le sol américain doivent rembourser le prix de leur voyage à des sociétés de crédit. Ils entrent ainsi rapidement en conflit avec les financiers londoniens qui voient d'un mauvais œil leur autonomie croissante. Dès 1623, un gouvernement de rébellion est élu, selon le principe un homme (les femmes en sont exclues) une voix et gère la colonie. Cet esprit démocratique ne devait cependant pas perdurer très longtemps.

Un siècle plus tard, en 1778, la première grève éclate sur le sol américain. Vingt tailleurs de New York cessent le travail en raison d'une réduction de salaire. Afin de résister à leur patron et aux briseurs de grève, ils fondent leur coopérative.

En 1791, à Philadelphie, le même scénario se répète avec des charpentiers qui revendiquent la journée de dix heures. Au sein de la coopérative qu'ils ont fondée, ils appliquent la réduction du temps de travail revendiquée. La coopérative, dans l'esprit des grévistes, ne devait durer que le temps de la grève, et elle disparaît effectivement avec la reprise du travail et l'échec du mouvement. Une année plus tard, des cordonniers en lutte pour une augmentation de salaire créent une coopérative de production. Organisés en syndicat, ils gagnent à leur cause

la moitié des cordonniers de la ville et, contrairement à leurs prédécesseurs, ils obtiennent satisfaction.

La création de coopératives comme moyen de lutte pour résister au patronat se développe. Jusqu'en 1840, alors que la production est basée essentiellement sur l'artisanat, la création de coopératives est relativement facile. L'investissement en machines ou en moyens de production est relativement faible.

De leur côté, les consommateurs organisent également des coopératives dont le modèle de Robert Owen est le prototype. Josiah Warren, après être passé par New Harmony³³⁴, crée une coopérative d'échanges, Time Store, dont l'unité de compte est le temps de travail. Le magasin fermera cependant après trois années d'activités. Cette expérience inspirera d'autres projets où toute monnaie était exclue.

La coopérative, arme syndicale

Au début des années 1830, le syndicalisme, en plein développement, connaît de nombreuses défaites. Des coopératives sont alors fondées pour employer des syndiqués au chômage. Deux fédérations syndicales apparaissent : la New England Association of Farmers, Mechanics and Other Workingmen et la National Trades Union (NTU).

La première naît de la lutte pour la réduction du temps de travail. Pour soutenir ses membres victimes de la répression antisyndicale, une quarantaine de coopératives (magasins, fermes...) ont été fondées. La NTU, alliance de différents syndicats, défend l'abolition du salariat au profit d'un système coopératif. Ainsi, lorsque la grève des peintres de New York, membres de la NTU, est défaite, ceux-ci fondent leur coopérative. En 1847, les fondateurs de Cincinnati connaissent eux aussi une grave défaite et une partie d'entre eux choisit de fonder, avec succès, une coopérative de production. Ceux de Pittsburg choisissent de les imiter. L'année suivante, ce sont 80 tailleurs de New York qui empruntent le même chemin à l'issue d'une lutte perdue. En de nombreux autres endroits, les travailleurs font de même.

Durant cette période, l'immigration massive venue d'Europe renforce le développement des idées coopératives, particulièrement grâce aux immigrants allemands. Ainsi, Wilhelm Weitling, compagnon de Marx, fonde-t-il une coopérative appelée Communia dans l'Iowa.

La coopérative, issue d'une défaite sociale, est également expérimentée par Kate Mullan et 300 blanchisseuses de New York qui avaient fondé le

premier syndicat de travailleuses, le Collar Laundry Union (CLU). Les entreprises refusant d'avoir recours à des blanchisseries syndiquées, le CLU réplique en créant sa propre coopérative de blanchisserie qui doit alors affronter le harcèlement des patrons-clients. Le CLU disparaîtra l'année suivante.

La grande grève des chemins de fer de 1877 donne un nouvel élan aux idées coopératives. Durant ce très violent conflit qui engage des dizaines de milliers de cheminots, les grévistes de Pittsburg prennent le contrôle de la ville pendant cinq jours. Au centre du conflit, les Knights of Labor (Chevaliers du travail) jouent un rôle décisif. Le conflit transformera l'organisation *atypique* que sont les Chevaliers du travail : comptant dans ses rangs 50 000 femmes, les Chevaliers sont également l'une des premières organisations racialement mixte ; à leur apogée, en 1886, ils compteront plus de 700 000 adhérents.

En 1883, une soixantaine de magasins coopératifs sont gérés par l'organisation syndicale. La même année, des mineurs de l'Indiana qui ont été lock-outés décident de louer un terrain minier pour l'exploiter eux-mêmes. Avec l'aide de leur organisation, ils fondent alors la première coopérative de production d'importance. Les Chevaliers consacrent 20 000 dollars à l'entreprise, car pour eux, la coopérative « devait être un lien direct avec la société nouvelle qu'il voulait construire ». Mais des obstacles insurmontables se dressent entravant la distribution du charbon de la coopérative et celle-ci disparaît.

Cet échec ne décourage pas les Chevaliers qui continuent à inciter ses membres à fonder des coopératives. En 1886, l'organisation gère environ 200 coopératives dont la moitié sont des coopératives de production (mines, fonderies, briqueteries...). Les produits des coopératives de production membres des Chevaliers du travail portent un label pour informer le public de la provenance des marchandises. À la même époque, on recense par ailleurs 334 coopératives ouvrières non affiliées aux Chevaliers du travail³³⁵.

Mais ce réseau de coopératives allait bientôt être détruit avec le déclin des Chevaliers du travail. La première cause de leur disparition est leur surprenant refus de soutenir la grève générale pour les huit heures, alors que l'American Federation of Labor (AFL), nouvelle organisation syndicale – qui organisait principalement les ouvriers qualifiés blancs et mâles – s'y engageait sans hésiter. Le paradoxe étant que les Chevaliers étaient le plus souvent impliqués dans ce mouvement pour la réduction du

temps de travail, mais sans que leur organisation en tant que telle n'apparaisse.

En mai 1886, l'explosion d'une bombe à Haymarket Square à Chicago, à l'occasion d'un rassemblement contre la répression policière, déclenche une vaste vague de répression qui touche durement les Chevaliers du travail et dont sont d'abord victimes ses coopératives. Le patronat comprend le danger que représente le mouvement coopératif ouvrier et organise alors un isolement économique systématique de ces organes de résistance. Pour John Curl, « la destruction des coopératives des Chevaliers marque la fin d'une période où la masse des salariés recherchait dans la coopérative une stratégie pour libérer leur classe de cet asservissement » (Curl, 2009)³³⁶.

Au début du 20^e siècle, la naissance du Socialist Party of America (SPA) allait redonner de la vigueur au mouvement coopératif ouvrier. Dès sa fondation, le SPA dispose d'un bureau d'information sur les coopératives. Dans ses discours, Eugene V. Debs, son principal dirigeant, défend la nécessité de fonder des coopératives. En outre, la nouvelle vague de radicalisme n'est pas sans effet dans le mouvement syndical ; ainsi, des militants de l'AFL qui ne supportent plus le choix de s'appuyer exclusivement sur l'aristocratie ouvrière, fondent l'Industrial Worker of the World (IWW).

Durant la Première Guerre mondiale, les coopératives de consommateurs se multiplient en raison de l'inflation galopante qui écrase le pouvoir d'achat ouvrier. C'est en 1918, à l'initiative de Carl Lunn, vice-président du syndicat des travailleurs de la blanchisserie, qu'apparaît à Seattle la première coopérative de consommateurs. À la fin de 1918, elle comptera 253 familles adhérentes.

Ces coopératives, comme celle ouverte par le Syndicat des bouchers, ne sont pas isolées des mouvements sociaux. Ainsi, lors de la grève générale de Seattle en 1919³³⁷, elles apporteront une aide matérielle aux grévistes et, à l'instar des travailleurs, elles seront elles aussi sévèrement réprimées. Lorsque la grève des 35 000 dockers éclate, le mouvement coopératif lui apporte son soutien et ce sont 10 000 miches de pains qui sont distribués aux grévistes. Immédiatement, sur instruction du maire de Seattle, la police investit les locaux des coopératives et saisit leurs biens. Si la violence de la réaction peut surprendre, elle est immédiatement compréhensible à la lecture du journal du syndicat qui dresse les perspectives du mouvement :

Si la grève continue, le mouvement ouvrier pourrait être conduit à penser que pour éviter la souffrance générale, il faut recourir à de plus en plus d'activités *sous sa propre gestion*.

Devant la menace d'affrontement avec l'armée et sous la pression de la direction de l'AFL, les grévistes votent la reprise du travail. La répression qui s'ensuit vise plus particulièrement le journal du syndicat et les militants du SPA et de l'IWW. Cependant, le mouvement coopératif de Seattle résistera et se développera de plus belle jusqu'en 1920, la reprise économique, de courte durée, ne lui permettant plus de batailler en termes de prix avec le secteur privé.

La coopérative de Charlot

Charlot, Charlie Chaplin, avait créé en 1917 sa propre société de production. Mais le mouvement de concentration de l'industrie américaine touche également le cinéma, et notamment la distribution, secteur clé pour la vie d'un film. Ainsi, en 1919, le distributeur des films de Charlie Chaplin fusionne-t-il avec la Paramount afin de monopoliser et de contrôler le secteur. Charlot et ses amis, les acteurs Mary Pickford et Douglas Fairbanks, forment alors leur propre coopérative de distribution de films, United Artists Studios, pour s'assurer du contrôle entier de leur travail. Si United Artists est devenue par la suite un géant capitaliste, la coopérative entretenait à ses débuts des liens avec le mouvement ouvrier coopératif. Cette initiative a sans aucun doute alourdi le dossier policier de Charlot qui sera banni des États-Unis en 1952, accusé de sympathies communistes par la Commission des activités anti-américaines. Le FBI s'était en réalité intéressé à lui dès 1911, probablement en raison de ses velléités coopératives.

Avec la dépression de 1929, un nouveau chapitre du mouvement coopératif américain allait s'ouvrir. En raison de la crise et de la misère, ce sont alors surtout des coopératives de consommation qui allaient jouer un rôle de premier plan comme arme d'autodéfense sociale.

Dans la citadelle du capitalisme, la coopérative comme arme de lutte de classes a profondément marqué les mouvements d'émancipation. Elle permet de construire des bases arrière de repli et de résistance des exploités. Elle est ancrée dans la culture populaire américaine.

avril 2015

Pour en savoir plus

Curl, John (2009), *For All the People : Uncovering the Hidden History of*

333. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

334. En 1825, plusieurs centaines de disciples de Robert Owen s'étaient installés à New Harmony dans l'Indiana pour y travailler la terre, pratiquer l'élevage et l'industrie du cuir. La petite ville devait être construite selon les vœux de Robert Owen pour permettre une vie communautaire. Malgré son échec, New Harmony aura une influence durable et ses membres essaimèrent aux États-Unis.

335. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

336. [[> Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps](#)].

337. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

Commune de Seattle (La)

Patrick Silberstein

Aux lendemains de l'armistice, le droit de grève ayant été rétabli les 35 000 ouvriers des chantiers navals – privés mais travaillant tous pour des commandes fédérales – de Seattle, la grande ville portuaire du nord-ouest du pays votaient la grève générale pour obtenir des augmentations de salaires³³⁸.

Un comité central de grève composé de trois cents délégués des *locals* et un comité exécutif de quinze membres sont mis en place quatre jours avant le début de l'arrêt de travail.

Une idée s'est installée au sein des organisations syndicales et du comité de grève : si la grève doit être puissante, elle doit prendre d'autres formes que celles dont Seattle est traditionnellement le théâtre. La grève générale, rappelle-t-on, doit être dirigée contre les patrons et contre le gouvernement fédéral, mais pas contre les 300 000 habitants de la ville, qui ne doivent pas subir les conséquences de l'arrêt complet de toutes les activités.

Malgré les divergences sur les objectifs de la grève – grève revendicative dure ou début d'un mouvement révolutionnaire ? –, le comité des Quinze, s'accorde sur un slogan : « Ensemble nous vaincrons ! » (O'Connor, 2009). Devant l'ampleur de la mobilisation qui se dessine, le comité est rapidement confronté au problème de l'exercice du « contrôle » de la ville. Selon Jeremy Brecher (2013), le comité de grève ne constituait rien de moins qu'un « quasi contre-gouvernement local » qui assurait non seulement la direction du mouvement gréviste, mais qui décidait également de ce qui devait fonctionner ou non³³⁹.

Une grève générale active

Il est ainsi décidé avec les syndicats concernés que les hôpitaux, les pompiers et le ramassage des ordures devront continuer à fonctionner. Les salariés de ces entreprises et services seront dès lors « exemptés » de grève. Les éboueurs acceptent de travailler pour ne ramasser que les déchets périssables ; les laiteries continuent à assurer leurs livraisons ; les travailleurs des blanchisseries industrielles élaborent un plan gréviste pour continuer à fournir les hôpitaux ; le personnel de ménage assure l'entretien de certains locaux comme les hôpitaux ; les électriciens continuent à

alimenter les hôpitaux, les stations de pompage et les entrepôts frigorifiques... Jeremy Brecher raconte que les employeurs et les édiles de la ville, ainsi que le maire en personne, ont défilé devant le comité de grève pour solliciter des exemptions (Brecher, 2013). Il cite quelques exemples des décisions prises par le comité de grève :

- Entreprise de ménage pour l'entretien des bâtiments du comté : « Refus ».
- Syndicat des Teamsters pour le transport de carburant pour le compte de l'hôpital suédois : « Accord ».
- Port de Seattle : chargement d'un navire du gouvernement ; les autorités portuaires garantissent qu'il s'agit d'une urgence et qu'il ne s'agit pas d'un transport de type commercial : « Accord ».
- Pharmaciens : « Seules les ordonnances médicales seront servies avec l'autorisation du comité central de grève ».

Les véhicules autorisés à circuler arborent une pancarte « Exemptés par le comité central de grève », de même que toutes les entreprises autorisées à ne pas cesser le travail. Enfin, deux jours avant le début de la grève générale, un appel est lancé aux anciens combattants de retour du front européen et appartenant aux organisations ouvrières leur demandant de s'inscrire dans la Garde du travail afin de « maintenir la loi et l'ordre » grévistes.

Tout en rappelant que pendant la grève générale, « le mouvement ouvrier nourrira la population » – des restaurants à bas prix sont installés dans les bâtiments publics –, « prendra soin des enfants et des malades et assurera l'ordre », le *Seattle Union Record* donne le 4 février quelques indications sur les débats qui ont traversé le comité de grève :

Quelques enthousiastes à la tête chaude voulaient que seuls les grévistes soient nourris et qu'on laisse le public endurer une gêne sévère. Mis à part l'aspect non humanitaire de ces sujétions, il faut comprendre ceci : ce n'est pas le repli de la force ouvrière, mais le pouvoir de contrôle des grévistes qui assurera notre victoire.

L'éditorial trace surtout des perspectives générales pour le mouvement gréviste :

La *simple* fermeture des industries de Seattle n'aura pas d'effets sur ces messieurs de l'Est qui peuvent tout bonnement laisser le nord-ouest tombé en morceaux, puisque c'est d'argent dont il est question. Par contre, la fermeture des industries de Seattle

contrôlées par le capitalisme alors que le *mouvement ouvrier* organise pour assurer le ravitaillement de la population [...] et pour assurer l'ordre, cela va les faire réfléchir car cela [...] ressemble beaucoup à la prise du pouvoir par les travailleurs.

Le mouvement ouvrier ne se contentera pas de *fermer* les entreprises, il *remettra en marche*, sous la gestion des métiers concernés, les activités nécessaires pour préserver la santé et la paix publiques.

Et si la grève se poursuit, afin d'éviter à la population de souffrir, le mouvement ouvrier pourra être amené à remettre en marche de plus en plus d'activités, *sous sa propre gestion*.

L'éditorial ajoute : « C'est pourquoi nous disons que nous nous engageons sur une voie qui mène on ne sait où³⁴⁰ » (Brecher, 2013). Adoptée le 5 février par le Conseil central du travail de Seattle, une résolution présentée par les syndicats de tendance socialistes stipule que si la grève se prolongeait et que les employeurs refusaient d'accéder aux revendications, alors le comité de grève devra « prendre en charge les industries de construction navale, éliminer les patrons et faire marcher les chantiers dans l'intérêt des travailleurs » (O'Connor, 2009).

La grève débuta le jeudi 6 février à 10 heures du matin. Elle allait durer cinq jours... et se conclure par la défaite des 100 000 grévistes qui n'ont pu obtenir satisfaction sur les revendications salariales. Pourtant, cette défaite avait un goût particulier, car ainsi que le note Anna Louise Strong (1972) quelques mois après la fin du conflit, « les travailleurs de Seattle ne sont pas retournés au travail avec le sentiment d'avoir été battus, ils avaient le sourire de ceux qui ont gagné quelque chose qui a de la valeur, de ceux qui ont le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait ».

En juin 1919, un syndicaliste, classé parmi les « modérés », écrivait dans le *Seattle Union Record* qu'il pensait que « 95 % des travailleurs étaient favorables au contrôle ouvrier sur les industries », tout en ajoutant que s'ils étaient d'accord sur l'objectif, « ils étaient divisés sur les moyens d'y parvenir », certains pensant que ce contrôle « passait par le mouvement coopératif, d'autres par l'action politique et d'autres encore par l'action syndicale ».

Dans leur préface à la réédition de la brochure publiée immédiatement après la grève par Anna Louise Strong, les auteurs font quelques observations d'« actualité ». Bien que les conditions sociales aient considérablement changé, écrivent-ils en 1972, Anna Louise Strong

« donne une idée des problèmes qui surgissent en cas de grève générale ». Ensuite, observent-ils, la grève générale de Seattle « a été beaucoup plus loin vers la gestion ouvrière, à la fois sur le plan des principes qu'en termes pratiques, que tout autre grève générale aux États-Unis³⁴¹ ».

Au cours des années 1919-1922 les idées de la gestion ouvrière de la production sont souvent venues sur le devant de la scène, comme en témoigne la résolution adoptée par l'Union des mineurs américains de l'Illinois en grève où ils appellent les travailleurs « de toutes les branches à élire des délégués à un congrès industriel qui exigera de la classe capitaliste que la propriété des industries soit dévolue à la classe travailleuse afin que toutes les richesses soient produites pour l'usage de l'humanité ». La résolution annonce son intention de s'adresser au Congrès pour qu'il vote une loi allant dans ce sens (Roots and Branch, 1972).

Anne Louise Strong (1972) note que, malgré la défaite revendicative, il y a eu un développement sans précédent de toutes sortes de structures et d'activités « dirigées par le mouvement ouvrier ». Des dizaines de coopératives, de production, de consommation ou de service, ont ainsi été mises en place par les syndicats.

En son temps, la « Commune de Seattle » a été considérée, « tant par ceux qui y ont participé que par ses adversaires » comme « un élément du processus par lequel les travailleurs se préparent à diriger l'industrie et la société » (Roots and Branch, 1972).

Un jour ou l'autre, quand les travailleurs auront appris à diriger, ils commenceront à diriger. Et nous, les travailleurs de Seattle, nous avons eu, dans le cours de notre grève générale et en pleine tempête, un aperçu de ce que sera la coopération de ce temps nouveau (Strong, 1972).

juin 2015

Pour en savoir plus

Brecher, Jeremy (2013), « The Seattle general strike, 1919 », Libcom.org.

O'Connor, Harvey (2009), *Revolution in Seattle : A Memoir*, New York, Haymarket.

History Committee of the General Strike Committee, Anna Louise Strong et coll. [1919], *The Seattle General Strike of 1919*, réédité avec une préface par Roots and Branch (1972).

338. À l'automne 1919, les dockers de Seattle refuseront de charger les navires acheminant du matériel militaire pour l'armée blanche du général Kolchak qui opère à partir de la Sibérie.

339. [[> Nantes : récit des débuts d'une gestion directe](#)].

340. Rédigé par Anna Louise Strong, l'éditorial avait reçu l'aval du conseil du Syndicat des métallurgistes (O'Connor, 2009).

341. « Les idées des grévistes fournissant des services partiels sont utiles en cas de grève générale, mais aussi dans les grèves sectorielles. Une telle tactique peut contribuer à rassembler les travailleurs des sites non-grévistes autour de la grève et en même temps frapper plus directement le capitalisme. Par exemple, au cours de la grève de la poste en 1970, les facteurs grévistes s'étaient engagés à distribuer les chèques de l'aide sociale. [...] Une autre idée consisterait à ce que les éboueurs grévistes ne ramassent pas les ordures dans les quartiers d'affaires » (Roots and Branch, 1972).

Building Utopia

Joel Bleifuss

As the country finds itself in the most severe economic downturn since the Great Depression, people have been looking back to the first Great Depression to learn from FDR's administration and how it handled the crisis. But it is not only New Deal politicians who have something to teach us. In the 1930s, working people and their movements responded to the economic turmoil in creative and radical ways, and none more so than the hundreds of New Yorkers who lived in the Coops (rhymes with « loops »).

At Home in Utopia, a documentary by Michal Goldman [...] tells the story of the United Workers Cooperative Colony in the Bronx. When built in 1927, the Coops, with 740 apartments, was the largest cooperative housing project in the United States – and the only one with hammers and sickles carved into its limestone lintels.

On vacant land, located across from Bronx Park, recently immigrated Eastern European Jews, most of them members of the Communist Party and many of them garment workers, created a community where they could put their socialist ideals into practice.

The Coops wasn't the only Jewish utopian experiment in the Bronx. The Amalgamated Clothing and Textile Workers established the Amalgamated Houses, members of the Socialist and Communist Parties built the Sholem Aleichem Cooperative, and the Labor Zionists built the Farband Houses.

In Yiddish-language newspapers, apartments in the Coops were marketed to potential cooperators with slogans like : « We want to build a fortress for the working class against its enemies. » Shares in the fortress were sold for \$250 per room. In the film, Julius Lugovoy, speaking of his parents and their comrades, says, « What they felt here was that they were the owners of both their apartment and their fate ».

The Coops founders, believing a brand new world was in birth, saw their community as one more step toward the inevitable revolution. Pete Rosenblum was 2 years old when his family, who owned a nearby bakery, moved into the Coops. « We were expected to conquer the world », he says. « This was going to be the main headquarters. »

People from all over the world came to see this workers'paradise. The Coops library held 20,000 volumes – in English, Russian and Yiddish. The courtyards were landscaped into well-tended gardens. Youth clubs flourished in basements that were the hive of communal activity.

From the Coops, the residents set out to live their ideals. No one could be evicted if they couldn't pay the rent. Consequently, the Depression put a strain on the Coops' finances, and in 1933, it headed to bankruptcy, unable to pay its mortgage.

However, responding to popular unrest, 24 states passed laws against mortgage foreclosures, including New York. It was in this political climate that the leaders of the Coops were able to negotiate a stay against foreclosure and remain the masters of their castle. Residents of the neighborhood surrounding the Coops, however, were not so lucky. So, when families in the neighborhood were faced with eviction, people from the Coops stepped in.

« The women, my mother included, would go up into the apartment », says Yok Ziebel, whose parents were both union organizers. « They would crowd into the apartment and would stand shoulder to shoulder, and the sheriff's deputies could not get in to evict the families. »

Harriete Nesin Bressack, whose father was a founding member of the Communist Party, accompanied her mother on these anti-eviction actions. « I remember yelling at the policemen », says Bressack in the film. « They laughed and said we came from little Moscow. »

The Coops were also at the forefront of breaking racial barriers. Coops residents organized to save the Scottsboro Boys, nine young black men and boys who, in 1931, were accused in Scottsboro, Ala., of raping two white women, fellow train-hoppers, in a railway car. And in the early '30s, the Communist Party directed the Coops' management to invite African-American families to move in. As a result, it became one of the first integrated housing complexes in the nation – and home to some of the only black kids in America to speak Yiddish.

But fealty to the Communist Party and the resultant ideological purity had its down side. In 1943, with World War II having revived the economy, laws preventing foreclosure were abandoned and the Coops were again faced with foreclosure. The only way out was for Coops residents to agree to a monthly rent increase of \$1 per room. Amid fierce arguments, they held a meeting to decide their fate.

« They voted at that meeting to not pay the dollar-a-month increase », says Rosenblum. « And one of the arguments was that since we were the leaders of the community, that if the Coops people voted to increase their rent, all the other landlords would say, “Hey the Coops raised their rent so therefore we can raise your rent.” » The community lost the deeds to their buildings and the BX Corporation were the new owners. Yet through the 1950’s, the radical spirit that built the Coops continued with the tenants’ association that dealt with the new owners.

Of the four original cooperative housing projects built by Jewish radicals in the Bronx, the only one to flourish was the Amalgamated Cooperative, which is now home to 1 500 families, including some former residents of the Coops.

Yet the ideal that inspired the original Coops founders, the belief that the common good trumps private gain, survives through their children and grandchildren, many of whom remain active in the progressive movement today³⁴².

2009

Source

In these Times, 13 avril 2009.

342. [[> Une coopérative d’habitants](#)].

États-Unis (les sixties)

Black Power

Patrick Le Tréhondat

Contre la violente ségrégation, la domination et l'exploitation qu'elle subit, la communauté noire des États-Unis a très tôt, dès la période de l'esclavage, créé ses propres espaces organisationnels et économiques pour résister et survivre. Elle a suivi le long chemin de l'auto-organisation et manifesté une aspiration permanente à gérer ses propres affaires qui s'est incarnée sous des formes différentes en fonction du rapport de forces racial et social.

En 1907, l'intellectuel noir W. E. B. Dubois publie une étude sur *La coopération économique parmi les Américains nègres*. Une des premières formes d'auto-organisation abordée par Dubois est celle des Églises noires. Il rappelle qu'en raison de la discrimination pratiquée au Nord par les Églises blanches, les Noirs avaient fondé leurs propres congrégations et géraient ainsi eux-mêmes leurs institutions religieuses.

La plus importante d'entre elles, l'African Methodist Episcopal Church, compte 206 331 membres en 1876 et quatre fois plus en 1908. Le montant de ses biens, selon les informations fournies par Dubois, s'élève en 1903 à 10 042 675 dollars et 583 Églises. Elle est financée par les dons de ses fidèles et dispose de ses propres publications qui, au temps de l'esclavage, circulent également dans le Sud.

Une autre congrégation, fondée en 1836, les Baptistes, atteint en 1906, 2 110 269 membres. Son caractère particulier, selon Dubois, est lié à sa politique d'édition. En 1894, une convention décide de publier à des dizaines de milliers d'exemplaires des magazines et des brochures au profit des écoles de la congrégation. En une année, 700 000 exemplaires de Bibles, de revues et de livres religieux sont publiés. On se souviendra que soixante années plus tard, cette infrastructure religieuse déploiera sa force dans le combat pour les droits civiques. Elle fournira des espaces de mobilisation avec ses églises et des cadres politiques de première importance, comme Martin Luther King, Jr., un pasteur baptiste.

Au sortir de la guerre civile, l'éducation, question clé pour toute émancipation, est interdite à la presque totalité des Noirs dont 90 % d'entre eux sont illettrés. Très tôt, l'enjeu de l'accès à l'éducation fait

l'objet d'une mobilisation. En 1818, à Washington est « fondée une association de gens de couleur libres », la Resolute Beneficial Society qui enseigne l'arithmétique, l'anglais, la grammaire. En 1870, on dénombre 2 677 écoles de ce type avec 149 581 élèves. Pour Dubois, il est clair que les écoles primaires et secondaires « pour les Nègres ont été très largement développées par les Nègres eux-mêmes³⁴³ ».

Une autre forme d'organisation indépendante voit le jour sous la forme de sociétés secrètes qui déboucheront sur des mutuelles d'entraides et d'assurances. Dubois cite l'exemple de la ville de Xenia (Ohio) qui compte 2 000 Noirs et onze loges de sociétés secrètes, telle la loge n° 21 des Free & Accepted Masons avec ses 48 membres. Baltimore, où vivent 67 000 Noirs, compte en 1884-1885 une trentaine de loges dont le nombre de membres va de la dizaine à la centaine.

Dubois mentionne également l'existence d'orphelinats, d'hôpitaux et de cimetières créés et gérés par les Noirs. Dans son enquête de 1907, il recense entre 75 et 100 orphelinats et 40 hôpitaux dirigés par des Noirs, dont il nous donne la liste et l'emplacement³⁴⁴. Il ajoute que « presque chaque ville du Sud possède son cimetière noir géré par les Noirs ».

La Colored Mutual Benefit Association est fondée en 1895 à l'échelle du pays. Il s'agit d'une mutuelle entièrement gérée par des Noirs. Celle-ci dispose d'un médecin noir et d'un avocat noir pour l'aide au conseil et elle est soutenue par toutes les Églises.

Dubois rappelle également que la « première banque nègre aux États-Unis » a été la Capital Savings Bank de Washington, qui a ouvert en 1888. Auparavant, une banque spéciale avait cependant été créée « pour les Noirs libres ». En effet, durant la guerre civile, alors que de nombreux Noirs étaient engagés dans l'armée de l'Union et percevaient une solde, il a fallu résoudre la question du dépôt de leur argent : des banques de dépôts militaires furent alors créées là où des troupes de couleur étaient stationnées. D'autres banques de ce type se créent ailleurs dont certaines feront faillite.

Dubois souligne qu'à « l'époque de l'esclavage, une sorte de quasi-coopération » s'était installée parmi les Noirs pour permettre « l'achat de la liberté par les esclaves ou leurs proches ». En effet, certains esclaves obtenaient le droit de travailler le dimanche contre salaire et parvenaient ainsi à épargner suffisamment pour acheter leur liberté. D'anciens esclaves devenus libres et partis dans le Nord épargnaient à nouveau pour acheter la liberté de leur famille. Les filières d'évasion de l'Underground Railroad

constituaient également, selon lui, un exemple d'activités « coopératives » entre les Noirs³⁴⁵.

Les coopératives noires menacées par le suprématisme blanc

Étudiant le mouvement coopératif noir à Baltimore, il relève plusieurs raisons à l'échec des coopératives. D'une part, le manque de capital et le manque de formation à la gestion de leurs membres : il cite les mésaventures de plusieurs sociétés par actions gérées par des Noirs. Il revient notamment sur une société de déchargement détenue par des Noirs. Les Blancs n'ayant pu obtenir une loi expulsant les Noirs de ce travail, ils choisirent la manière forte et attaquèrent physiquement les dockers noirs. Plus tard, les charpentiers blancs décidèrent de ne plus travailler sur les bateaux où des Noirs étaient présents. Comme il n'y avait que peu de charpentiers noirs, ils furent expulsés des navires.

Dans la même ville de Baltimore, la coopérative Northwestern Family Supply, fondée en 1864, opérait dans le domaine de l'épicerie. Dubois cite également des expériences de coopératives de production. Par exemple, en 1897, à Concorde, est fondée la Coleman Manufacturing Company, où l'on travaille le coton. La coopérative emploie entre 200 et 230 salariés noirs. Au décès de son fondateur, elle sera rachetée par... une société blanche ! Dubois remarque également que « la discrimination dans certains commerces conduit à l'ouverture de commerces de couleur », les employés des magasins de chaussures refusant, parfois, de chausser les Noirs.

En 1907, au moment de la publication de cette étude, il existe 154 coopératives noires qui connaissent les pires difficultés. Leurs membres doivent affronter la violence raciste des Blancs qui ne supportent pas l'existence d'une économie noire et il n'est pas rare que les membres de ces coopératives soient attaqués et assassinés. La pression blanche s'exerce également sur les banques pour qu'elles refusent des prêts à ces nouveaux acteurs économiques. Lucide, le futur adhérent du Parti communiste américain ajoute que « le type de coopération que nous avons découvert parmi les Nègres américains ne relève pas toujours de la coopération démocratique ; très souvent l'organisation est aristocratique et même monarchique... ».

Selon l'historien John Curl, les Chevaliers du travail, qui en 1886-1888 organisait dans le Sud entre 60 000 et 90 000 travailleurs noirs, avaient développé 200 coopératives industrielles dont les Noirs étaient souvent les

gestionnaires « clandestins » en raison des risques mortels qui pesaient sur leurs têtes.

C'est du refus de la Farmer Alliance d'accepter des fermiers noirs dans ses rangs que naît en 1886 la Colored Farmer's Alliance and Cooperative (CFNCU) qui est présente dans plusieurs villes du Sud et organise l'entraide matérielle entre fermiers. Des magasins coopératifs sont également créés où les prix sont meilleur marché. Mais nombre de ses membres sont assassinés par les suprématistes blancs et il n'est pas rare que ces magasins soient incendiés. Revendiquant en 1890 un million de membres, la CFNCU entretient des liens avec les ouvriers agricoles organisés par les Chevaliers du travail et s'engage dans la construction d'un parti de gauche, le Populist Party.

Jessica Gordon Nembhard, auteure de *Collective Courage, an History of African American Cooperative Economic Thought and Practice* (2014), explicite la vision qu'avait Dubois des coopératives :

Sa position était que les Afro-Américains étaient discriminés économiquement et que nous avons essayé de devenir des capitalistes et d'accéder à la richesse individuellement comme les autres Américains, mais que cela ne marchait pas en raison du racisme et des discriminations. Il pensait que nous devions, de façon volontaire, construire une économie de groupe basé sur la solidarité et utiliser les coopératives de consommateurs et de production pour répondre à nos besoins économiques et cela séparément de l'économie blanche. Dans cette perspective, nous pourrions contrôler nos propres biens et services et ainsi avoir un revenu et une richesse – nous stabiliser ainsi que nos communautés³⁴⁶.

En 1918, Dubois fonde la Negro Cooperative Guild pour favoriser l'essor des coopératives noires. La même année, à l'issue d'une réunion publique organisée par Dubois, un des participants organise à Memphis un groupe d'étude qui débouchera sur la création d'une coopérative de consommateurs, la Citizen's Cooperatives Stores, laquelle comptera cinq magasins en 1919 et 75 000 clients. La coopérative organise des discussions mensuelles sur les rapports entre le mouvement coopératif et l'émancipation des Noirs. Les exemples d'autres coopératives de ce type abondent. *Crisis*, l'organe de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), l'organisation animée par Dubois, se fait l'écho de ces initiatives et les défend.

L'investissement des syndicalistes noirs dans le mouvement coopératif au début du 20^e siècle est moins connu. Une de ses illustres figures, A. Phillip Randolph de la Brotherhood of Sleeping Car Porters (Fraternité des employés des wagons-lits), a beaucoup écrit dans la revue politique noire, *The Messenger*, sur les coopératives. Il travaille avec les Ladies Auxiliaires, composées des épouses et de proches des travailleurs noirs du syndicat et qui le soutiennent. Ce « syndicat » de femmes développera des formes modernes de boycott de consommateurs antidiscrimination et s'investira dans l'économie coopérative. Une de ses dirigeantes, Halena Wilson, écrira, dans le *Negro Worker*, l'organe du Brotherhood of Sleeping Car Porters, plusieurs articles sur les coopératives, dont elle avait étudié les expériences en Europe. En 1943, une coopérative de consommation sera ainsi créée au siège du syndicat à Chicago, s'ajoutant aux nombreuses coopératives déjà fondées par le mouvement dans tout le pays.

L'autre figure du mouvement coopératif noir des années 1920 fut Marcus Garvey et son Universal Negro Improvement Association and African Communities League (UNIA) qui a été la plus importante organisation noire indépendante qu'ont jamais connue les États-Unis. Dans sa biographie de Malcolm X, Manning Marable (2014) revient sur Marcus Garvey et ses activités coopératives : l'objectif de l'African Communities League³⁴⁷ est de mettre en place, selon les propres mots de Garvey, « des commerces et des services mais aussi de s'engager dans la vente en gros et en détail de toutes sortes de biens ».

Ces activités sont d'abord mises en place à Harlem où l'African Communities League ouvre des épiceries et des restaurants et finance l'achat d'une blanchisserie industrielle. En 1920, Garvey crée la Negro Factories Corporation pour encadrer les entreprises de plus en plus nombreuses du mouvement. Son projet le plus connu et le plus controversé est la Black Star Line, une compagnie de navigation soutenue par des dizaines de milliers de Noirs qui contribuent au projet en achetant des actions d'une valeur de 5 ou 10 dollars. Paradoxalement, toutes ces activités dépendaient de l'existence de la ségrégation raciale, qui limitait toute possibilité de concurrence par les entreprises blanches, celles-ci refusant d'investir dans les ghettos urbains.

Dans les années 1930, Ella Baker et George Schuyler fondaient à Harlem la Young Negroes Cooperative League (YNCL), inspirée des principes owénistes de Rochdale, qui considérait le développement de coopératives

comme une méthode de survie économique communautaire en cette période de crise économique. L'organisation coordonnait nationalement les activités de petites coopératives. Pour Barbara Ransby, « Baker et ses jeunes camarades idéalistes considéraient le développement des institutions économiques coopératives comme la première étape de la transformation pacifique de la société du capitalisme vers une alternative socialiste plus égalitaire. Consommer avec les coopératives, espéraient-ils, démontrera à une petite échelle l'efficacité de la planification économique collective et simultanément développerait les valeurs d'interdépendance, de prise de décision en groupe et le partage des richesses » (Ransby, 2003). La première conférence de l'YNCL réunit 600 personnes et quatre années plus tard, à la veille de sa disparition, elle comptait 400 membres.

Coopératives et mouvement des droits civiques

Jessica Gordon observe que « parler de l'histoire du mouvement coopératif noir, c'est parler de l'histoire des droits civiques des Africains-Américains » : « Les acteurs sont les mêmes. » Cette articulation entre le mouvement des droits civiques et le mouvement coopératif est peu connue et passe souvent au second plan. Pourtant, comme lors de ses combats émancipateurs précédents, la communauté afro-américaine choisira, pour surmonter le racisme qu'elle subit et sans attendre un aléatoire succès législatif, d'organiser elle-même ses moyens d'existence qui échappent à la discrimination. Sans attendre un hypothétique renoncement de l'État et des Blancs à leur position dominante et à leurs privilèges, les subordonnés deviennent alors acteurs et, à leur façon, dictent eux-mêmes leurs règles.

En 1956, des fermiers noirs du comté de Clarendon fondent la Clarendon County Improvement Association pour contourner les discriminations dont ils sont victimes en raison de leur appartenance à la NAACP. L'association accorde des prêts et divers services matériels à ses membres. Lorsque les Blancs refusent d'acheter leur coton, la coopérative organise son transport afin qu'il puisse être vendu. La coopérative se voyant refuser tout crédit par les banques pour acheter du matériel agricole, la NAACP, dotée d'un solide patrimoine financier, décide alors de lui accorder des prêts, de même que le syndicat de l'automobile UAW (dont une grande partie de ses membres sont noirs).

Cette réponse autogestionnaire pour lutter contre les discriminations sera rééditée en Louisiane, en 1965, avec la création de la Grand Marie Vegetable Produceers Co-operative, après que les produits des agriculteurs

noirs aient été boycottés en raison de leur engagement dans le mouvement pour les droits civiques. Les exemples de ce type sont multiples.

Dans les années 1950, une autre organisation noire va développer une économie alternative au système dominant blanc, la Nation of Islam. Sous l'impulsion de Malcolm X, celle-ci connaît une croissance fulgurante. Pour satisfaire aux exigences alimentaires de ses fidèles, l'organisation met en place dans tout le pays un réseau de restaurants qu'elle gère. Cependant, cette volonté de créer une économie séparée va bien au-delà de ses prescriptions alimentaires, elle s'inscrit dans le projet sécessionniste de la Nation of Islam. L'ambition des militants de se réapproprier l'« administration des choses » pour leur propre compte est grande. Dans *Malcolm X, une vie de réinventions*, Manning Marable cite une déclaration de Betty Shabazz, jeune militante active de la Nation et future épouse de Malcolm X, rapportée par le FBI :

Nous allons avoir, ici à Chicago, notre propre banque, et nous pourrons emprunter de l'argent. Cette banque n'existe encore que sur le papier. Chaque Temple qui aura suffisamment de membres disposera d'un restaurant, d'un magasin de vêtements et d'une boulangerie, comme c'est déjà le cas à Chicago. Nous allons également ouvrir un centre de santé. Nous voulons que nos membres éduqués et diplômés nous apportent leur aide et qu'ils aident ainsi leur propre peuple (Marable, 2014).

Taxi noir

En 1955, Montgomery est le théâtre d'une vaste auto-organisation de la population noire en lutte pour ses droits. Contre la ségrégation raciale dans les bus, la communauté afro-américaine déclenche le boycott des transports municipaux à la suite de la célèbre insubordination de Rosa Parks. Le mouvement dure 381 jours.

Pour pouvoir durer et permettre le transport des Noirs, un plan de transports alternatifs s'organise. Dix-huit chauffeurs de taxis noirs, propriétaires de leur véhicule, décident de proposer les trajets au tarif du bus (10 cents au lieu des 45 cents habituels). La municipalité et la police les ayant menacés d'emprisonnement, un système de transports par covoiturage – avec une flotte de 300 véhicules – est mis en place par la communauté noire. Des Églises achètent des voitures pour permettre les déplacements, notamment vers les lieux de travail. Un service de bus

parallèle est organisé ; l'achat de chaussures pour les boycotteurs fait même partie de la campagne de mobilisation.

Un peu plus tard, une autre femme noire a marqué le mouvement coopératif noir, Fanni Lou Hamer, qui travaille avec son mari sur une plantation. Le jour où ils s'inscrivent sur les listes électorales, leurs affaires sont jetées à la rue et ils sont chassés. En 1969, elle fonde la Freedom Farms Corporation, une coopérative agricole et déclare :

Vous savez quoi ? Nous ne pouvons pas gagner la lutte politique tant que nous n'avons pas notre indépendance économique. Et comment pouvons-nous gagner notre indépendance économique ? Nous devons contrôler notre pays, contrôler notre production de biens – et nous devons le faire au travers des coopératives.

Les cantines des Panthères noires

En janvier de la même année, le Black Panther Party lance son *Free Breakfast for School Children Program* à l'église de St. Augustine. Il s'agit de l'un des 23 programmes sociaux que l'organisation noire a décidé de mettre en place et qui offrira aux Panthères une grande notoriété. Il s'agit de servir un petit-déjeuner aux milliers d'enfants noirs sous-alimentés des ghettos. Le programme sera développé à l'échelle du pays là où le Black Panther Party est implanté. On estime à plus de 10 000 le nombre d'enfants qui ont été nourris chaque jour pendant la durée du programme³⁴⁸.

D'autres programmes sont mis en œuvre notamment le dépistage de la drépanocytose, des cliniques gratuites³⁴⁹ ou encore le transport des familles pour visiter leurs proches en prison. Il s'agit pour les Panthères de « promouvoir une alternative, un système plus social et humain ». Dans son programme en dix points, sur la question du logement, le Black Panther Party fait référence à la solution coopérative :

Nous voulons des logements décents, aptes à abriter des êtres humains. Nous croyons que si les propriétaires blancs ne fournissent pas de logements décents à la communauté noire, alors le logement et la terre devront être transformés en coopératives, ainsi, avec l'aide du gouvernement, nous pourrons construire des logements décents pour les nôtres.

Les nouvelles coopératives noires

En 1967, la Federation of Southern Co-operatives est fondée pour soutenir toutes les coopératives noires du sud des États-Unis. Elle ouvre des bureaux dans six États et possède un centre de formation à l'agronomie. Elle défend également les fermiers afro-américains. En quarante-cinq années d'existence, la fédération a aidé à la création de 200 coopératives, principalement dans le Sud. « Le développement coopératif est une chose dangereuse. Il apprend aux gens à penser de façon indépendante. Et leur donne le pouvoir de savoir comment s'unifier », expliquait Wendell Paris de la Federation of Southern Cooperatives lors d'une conférence tenue en mai 2014 sur le développement économique à Jackson (Mississippi), conférence à laquelle participait un des représentants de la coopérative de production New Era Windows³⁵⁰.

Pour Wendell Paris, les coopératives sont un moyen, notamment pour les Africains-Américains, d'accéder au pouvoir politique et d'exercer leur autodétermination face aux féroces attaques contre les acquis des années 1960 et 1970. À Jackson, la Rainbow Coop – une coopérative de consommation fondée en 1976 et qui rassemble Blancs et Noirs – travaille étroitement avec le Malcolm X Grassroots Movement pour semer et cultiver la graine coopérative dans la communauté afro-américaine de la ville³⁵¹.

Fondée en 2009 par un groupe de militants afro-américains d'Oakland, la Mandela Foods Cooperative fonctionne de façon égalitaire et emploie aujourd'hui huit salariés. Elle travaille en partenariat avec les fermiers locaux et permet l'accès à des produits de consommation de qualité. La page d'accueil de son site annonce son objectif : « Nourrir le pouvoir du peuple » et met en avant ses principes :

Adhésion volontaire et libre, contrôle démocratique de ses membres ; participation économique de ses membres, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération avec les coopératives et enfin souci du bien commun de la communauté³⁵².

Des stratégies différentes

Selon les moments, différentes stratégies ont été mises en œuvre par une communauté reléguée depuis plus de deux siècles dans une zone de non-droit. Parmi elles : le capitalisme noir, les campagnes « Achetez noir », la sécession, le mouvement pour le retour en Afrique, la reconnaissance des

droits civiques, les « programmes de survie en attendant la révolution politique » des Blacks Panthers ou les coopératives de consommation.

Ses acteurs n'ont pas toujours été homogènes socialement en termes de classe et ne partageaient pas non plus totalement les mêmes perspectives politiques. Certaines fractions participantes du processus de formation de la bourgeoisie noire sont montées sur les épaules de ces mouvements pour s'enrichir et trouver un compromis incertain et instable avec la bourgeoisie blanche qui lui a entrouvert les portes du ghetto. Cependant, ces contre-dynamiques sociales n'oblitérent pas la validité des autres expériences.

Si traditionnellement, nous inscrivons l'autogestion dans la déconstruction du rapport social du capital, nous voyons ici qu'un autre rapport social d'oppression et d'exploitation, le racisme, peut amener ceux qui le subissent à développer leurs propres stratégies autogestionnaires qui ne sont pas réductibles au champ économique. Il s'agit là de construire une autonomie culturelle, sociale et économique face à un monde blanc qui les rejette et les stigmatise. Cette construction, par le bas, d'une singularité politique collective dans le champ social, s'est condensée pendant un temps dans le concept de *Black Power*. Cette constitution particulière n'exclut pas pour autant les alliances avec les secteurs en rupture du « camp d'en face » (« les Blancs progressistes »). Mais le respect d'une autonomie d'organisation et de programme fondée sur la spécificité du rapport d'oppression raciale est alors nécessaire.

L'association coopérative a participé et participe de cette construction émancipatrice. Elle reste un aspect méconnu, mais essentiel, du mouvement de libération noire aux États-Unis.

15 septembre 2014

Pour en savoir plus

Gordon, Jessica (2014) *Collective Courage, A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice*, University Park, Penn State University Press.

Marable, Manning (2014), *Malcolm X, une vie de réinventions (1925-1965)*, Paris, Syllepse.

Ransby, Barbara (2003), *Ella Baker and the Black Freedom Movement : A Radical Democratic Vision*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.

343. [[> Samosz](#)].

344. [[> Dispensaires et pharmacies autogérés](#)].

345. [[> Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes](#)].

346. [[> Une stratégie d'autodétermination](#)].

347. La branche commerciale de l'UNIA.
348. [[> Appel pour la formation d'une cuisine coopérative](#)].
349. [[> Centres médicaux populaires \(Les\)](#)].
350. [[> New Era Windows](#)].
351. [[> Une économie au service des communautés](#)].
352. Mandela Foods Cooperative, www.mandelafoods.com.

Centres médicaux populaires (Les)

Lincoln Webster Sheffield

Dans le cadre de l'offensive actuelle visant l'extermination du Black Panther Party, les journaux de l'*establishment* ont rarement prêté attention aux programmes du parti destinés à servir le peuple. Un de ces programmes est le centre médical populaire de Chicago. Ce centre se trouve dans les quartiers ouest, dans le ghetto de Lawndale. Il porte le nom de Spurgeon « Jake » Winters, une Panthère martyre tuée par la police l'année dernière.

La seule publicité dont il ait bénéficié lui est venue des efforts déployés par les autorités de la ville pour le faire fermer quelques jours après son ouverture en décembre, sous prétexte que le bâtiment n'était pas aux normes et qu'il avait violé de nombreux règlements du ministère de la santé. Mais le centre est resté ouvert, en dépit de ce harcèlement, et il traite régulièrement plus de cent patients par semaine.

L'une des volontaires du centre s'appelle M^{me} Sylvia Woods, celle-ci est infirmière diplômée :

Nous avons dix docteurs, douze infirmières et deux techniciens officiellement en service au centre médical gratuit. Nous avons aussi un grand nombre d'internes en provenance des facultés de médecine de la ville qui viennent régulièrement nous aider³⁵³.

Une partie du travail du centre consiste à initier les gens de la communauté à des techniques et qu'ils puissent ainsi pratiquer certains actes quand cela est possible. « Par exemple, m'a dit M^{me} Woods, nous apprenons aux jeunes à faire des analyses d'urine et des examens sanguins ; des équipes de membres de la communauté sont organisées pour faire du porte à porte dans le quartier et amener le centre au peuple. La plupart des habitants de Lawndale sont si pauvres qu'ils ne vont jamais voir de médecin avant d'être sur le point de mourir. Nos équipes prennent leur pression sanguine, relèvent leur historique médical, et déterminent en général s'ils sont malades. » [...]

16 mai 1970

Source

Philipp S. Foner, *Les panthères noires parlent*, Paris, Syllepse, 2016.

353. [[> Un hôpital sous contrôle ouvrier](#)].

Pour l'autogestion

George Benello

Ce qui reste de légitimité accordée au système capitaliste est largement négatif : quoiqu'imparfait, voire déshumanisant et injuste, aucun autre système ne peut faire mieux. Il s'agit d'une attitude pragmatique : le système est justifié car il fonctionne même si ce n'est pas très bien. Cela révèle la portée d'un mouvement d'humanisation et d'auto-émancipation des travailleurs [...]. C'est l'organisation de la productivité qui a créé la mythologie de la Terre promise, avec son opulence, sa puissance et ses promesses toujours lointaines.

Un mouvement ayant pour objectif la création d'ateliers concrètement viables et efficaces et bénéficiant d'une organisation humaine du travail, capable en même temps de créer des produits utiles et répondant aux besoins des consommateurs tout en utilisant une haute technologie, porterait un coup au système [...]. Il ferait appel à la nouvelle conscience des problèmes de consommation et écologiques, qui s'est développée et est pour une part responsable de la piètre estime dans laquelle est désormais tenu le système économique³⁵⁴. Il ferait appel à ceux, toujours plus nombreux, qui sont au chômage ou employés à des travaux ne correspondant pas à leur qualification. Il ferait appel aux immenses attentes des jeunes et à leur volonté de jouir d'une plus grande autodétermination. [U]n mouvement créant à la fois des emplois et développant l'autodétermination et la liberté dans le travail, et qui serait tenu de fournir des produits honnêtes et utiles, ne satisferait pas seulement les besoins fondamentaux mais libérerait les individus. [U]n mouvement qui créerait des emplois intéressants et des produits socialement utiles et écologiquement sains. [...]

Il y a, par exemple, une forte demande de logements bon marché, d'automobiles urbaines – peu coûteuses fonctionnant à l'électricité ou autrement, qui pourraient être fabriquées et vendues pour un prix moindre de celui des produits de Détroit [...] – de sociétés de réparations et de services honnêtes [...] ; enfin on assiste déjà à une multiplication de magasins alimentaires communautaires sans but lucratif ³⁵⁵. Un tel

mouvement, une fois développé, pourrait [inciter] les consommateurs à lui apporter leur soutien en suivant le principe des campagnes de boycott du raisin et des laitues organisées par Cesar Chávez et l'United Farm Workers.

1975

Source

« L'autogestion aux États-Unis ? » (1975), *Autogestion et Socialisme*, n° 32, novembre.

354. [[> Propositions positives \(Des\)](#)].

355. [[> Une coopérative bio à Brooklyn](#)].

Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré

Collectif

Il ne s'agit pas dans ce court chapeau de discuter des propositions avancées dans cet article et des limites que l'on peut immédiatement y entrevoir. Il s'agit tout simplement de mettre au jour la contribution, vieille de quarante ans, qu'une équipe issue d'une prestigieuse université américaine avait élaborée dans le cadre de deux conférences sur l'autogestion. Notons aussi au passage, signe de ces temps, que deux des auteurs américains publiés par *Autogestion* sont d'origine tchèque et ont été largement influencés par l'expérience yougoslave et par le printemps de Prague (Rodoslav Selucky ayant participé à l'élaboration des réformes démocratiques du gouvernement Dubcek). Dans leur avant-propos, Jacqueline Pluet et Olivier Corpet rappellent que les États-Unis, bien avant d'être le « paradis du capitalisme », ont été tout à la fois terre des utopies concrètes (comme New Harmony, fondée en 1825 par Robert Owen), terre d'un mouvement ouvrier un temps aussi radical que puissant et terre des mouvements communautaires auto-organisés³⁵⁶.

On constate dans le monde entier, et sous des formes diverses, une nette tendance à l'accroissement de la participation des salariés au contrôle, à la gestion et aux bénéfices des entreprises. Cette tendance est relativement moins prononcée aux États-Unis, mais on assiste dans ce pays à une prise de conscience de plus en plus accélérée de ce problème. Ce phénomène est stimulé non seulement par les développements observés dans le reste du monde, mais aussi par l'aggravation de plus en plus manifeste de l'aliénation et de la frustration des travailleurs manuels américains. De nombreux experts et responsables politiques, pour les problèmes de gestion et de main-d'œuvre, voient dans un accroissement de la participation des travailleurs un moyen de remédier à leur mécontentement.

Leur constatation la plus importante est que, à l'inverse de ce qui était admis depuis des décennies, presque toutes les expériences de participation, quelles que soient les formes qu'elles prennent, se soldent par des résultats positifs.

On peut dire qu'aux États-Unis, relativement moins avancés dans ce domaine que les autres pays, la participation des travailleurs n'en est qu'au stade expérimental. Le trait essentiel de la plupart, sinon de toutes les expériences réalisées, est leur caractère partiel. Diverses dispositions permettent aux travailleurs de recevoir une part des bénéfices, de participer à des plans en vue d'une meilleure organisation de la production, ou de contribuer aux améliorations technologiques et d'en tirer avantage (voir le « plan Scanlon³⁵⁷ »). Ces expériences partielles sont souvent critiquées à juste titre : on leur reproche d'être un moyen utilisé par le patronat pour tirer des travailleurs une production de meilleure qualité, ou plus importante ou encore un profit accru.

Ces expériences de participation limitées ne devraient pas rester la seule forme d'action entreprise au sein de l'économie mondiale la plus importante et la plus évoluée. Il y a là en réalité, la possibilité d'expérimenter et d'étudier les effets d'une participation totale des travailleurs au contrôle de l'entreprise et au partage des bénéfices. Et si de telles expériences s'avéraient positives, tant sur le plan humain qu'économique, il n'y a pas de raison pour qu'un large effort ne soit pas entrepris au niveau national en vue de créer un secteur autogéré de l'économie. Ceci n'affecterait en rien les avantages des détenteurs du capital qui attendent un profit et des droits inhérents à leurs apports. Ceci signifie seulement que le pouvoir de contrôle, de gestion et de répartition des bénéfices résiduels appartient à ceux qui travaillent dans une communauté de travail autogérée donnée. De la même façon que le droit à l'autodétermination appartient à toute communauté politique démocratique. Le but de cette étude est de faire progresser ce pays vers la réalisation de l'autogestion.

Définition générale de l'autogestion

La description des caractéristiques de toute organisation exige qu'il soit répondu aux questions concernant son mode de contrôle, ses objectifs et ses réalisations, sa structure interne et son fonctionnement ainsi que son action sur ses membres et sur les personnes qui lui sont extérieures.

Dans l'organisation capitaliste de la production, les réponses classiques aux deux premières questions sont que l'organisation est contrôlée par ses propriétaires et leurs gérants et que son but premier est de servir les intérêts, et de façon précise d'accroître les profits, la richesse, etc. desdits propriétaires. Bien entendu l'organisation a également d'autres objectifs, tels que la satisfaction des besoins de consommation grâce à la production de biens commercialisables. D'autre part, les objectifs d'un petit groupe de dirigeants peuvent également avoir une influence notable, mais ces objectifs ne sont poursuivis que dans la mesure où ils sont conciliables avec le but essentiel et l'intérêt des propriétaires. Le trait fondamental de l'organisation capitaliste de production est que les individus qui appartiennent à l'organisation et qui y travaillent normalement n'en sont pas les propriétaires et que, par voie de conséquence, ce n'est pas eux qui la contrôlent et la dirigent. Si l'on transpose ce type d'organisation sur le plan politique, on peut le comparer à la situation des colonies anglaises d'Amérique dont le contrôle politique était assuré par l'Angleterre. En opposition, l'entreprise autogérée représente un type d'organisation totalement différent, en ce sens que ceux qui en font partie sont également ceux qui la contrôlent. Sur le plan politique, on peut les comparer aux États-Unis de la période post-révolutionnaire, où le pouvoir politique d'autodétermination est dévolu au peuple.

Pour définir l'entreprise autogérée, il est essentiel de bien distinguer entre contrôle et propriété. Les membres de l'entreprise autogérée participent au contrôle, à la direction et à l'exploitation de leur « affaire » commune, parce qu'ils appartiennent à une communauté de travail. Et ceci sans tenir compte des propriétaires du capital immobilisé, ou plus précisément, des personnes ayant avancé le capital initial. Dans le système capitaliste, le contrôle et la direction appartiennent à ceux qui possèdent le capital immobilisé. L'entreprise autogérée diffère même, en ce sens, des coopératives de production traditionnelles où le contrôle est assuré par une partie, ou la totalité, des ouvriers parce qu'ils sont propriétaires d'actions. Ce principe essentiel de participation économique et d'autogestion devrait trouver une définition légale formelle du même genre que celle qui a été établie en faveur des sociétés anonymes aux États-Unis il y a environ cent ans.

Bien que les propriétaires du capital soient privés du pouvoir de contrôle, ils ne sont pas pour autant privés de tout revenu ou rémunération, qui corresponde à la relative rareté du capital dans l'environnement

économique dans lequel l'entreprise fonctionne. Cette rémunération peut également être variable : évoluant autour d'une valeur moyenne, indicatrice de la rareté du capital, elle doit tenir compte de la variation des résultats de l'entreprise et compenser les risques que courent, dans des conditions instables, le prêteur ou le bailleur de fonds.

Ce qui, ici, est réellement en cause c'est une nouvelle conception des droits de possession et de propriété. Il faut, pour définir une organisation économique efficace basée sur l'autogestion, bien répartir les droits associés à la possession, comme les droits de contrôle de commercialisation, etc. entre ceux liés à l'utilisation du capital, et ceux qui découlent de l'obtention d'un revenu dû à la rareté du capital. Les premiers reviennent à la communauté de travail et les seconds à une personne, une agence ou une institution extérieure, distincte de l'entreprise. Cette dichotomie des droits est d'une importance fondamentale pour le concept d'autogestion. Comme dans la firme capitaliste, le but premier de l'entreprise autogérée est d'atteindre les objectifs et d'assurer les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir de contrôle. Mais, contrairement à la schizophrénie régnante dans les entreprises capitalistes, la collectivité de travail de l'entreprise autogérée possède sa propre personnalité parce que ceux dont les objectifs doivent être atteints sont également ceux qui travaillent en vue de les atteindre. L'objectif fondamental de l'entreprise autogérée est de produire pour tous les membres de la collectivité de travail autant de bien-être que possible, compte tenu des ressources disponibles dans l'entreprise et d'assurer une répartition démocratique de l'ensemble des revenus entre les membres de la collectivité selon les conditions générales du marché. Cet objectif général peut être exprimé de façon plus simple et plus directe en disant que, une fois définis et fixés à un niveau donné, et pour une période d'activité déterminée, les objectifs non financiers (comme la durée et l'intensité du travail, les règlements d'hygiène, la consommation collective, etc.), l'objectif visé par l'organisation de la production est d'atteindre pour chacun le plus haut niveau possible de revenu³⁵⁸.

La structure interne et le fonctionnement démocratique de l'entreprise autogérée découlent du processus démocratique lui-même, qui les définit pleinement, ce qui ne nous permet pas d'être très précis dans une étude générale du genre de celle-ci. Bien entendu, une entreprise autogérée débutante doit s'appuyer au démarrage sur un ensemble de statuts et de règlements empruntés à un statut type, ou en dérivant. Mais par la suite, la

collectivité de travail, agissant comme une organisation démocratique, peut lui apporter tous les amendements qui lui semblent souhaitables. Cette adaptabilité des statuts (comparable dans le domaine politique, aux amendements constitutionnels) est un avantage de l'autogestion de la production, car elle permet des adaptations souples, non seulement en cas d'évolution des conditions économiques ou technologiques, mais surtout lorsque se produisent à la longue des tensions humaines et sociales qui n'avaient pu être prévues au départ.

Le pouvoir suprême de prise de décision dans l'entreprise appartient à l'assemblée générale de tous les travailleurs et employés permanents et est basée normalement sur le principe du vote majoritaire. Cette assemblée doit élire les indispensables organes représentatifs comme le comité exécutif et le directeur général placé à sa tête. Le directeur général peut être choisi à l'extérieur de l'entreprise, mais il doit obligatoirement après sa nomination s'y intégrer. L'assemblée démocratique peut prévoir et incorporer aux statuts toutes sortes de liens horizontaux entre les dirigeants et les exécutants permettant d'assurer à la fois les contrôles nécessaires et le passage immédiat et aussi efficace que possible dans la réalité, des objectifs fixés par les membres de l'assemblée. C'est cette relation étroite entre dirigeants et dirigés qui permet, mieux que dans tout autre système, de réaliser les objectifs fixés par l'organisation, grâce à ce processus de surveillance constante et de transformation des objectifs en réalité. L'organisation démocratique est capable, non seulement de s'adapter graduellement et efficacement aux modifications des conditions et des expériences extérieures, mais elle peut aussi améliorer ce que nous pouvons appeler la « technique de participation ». Il doit exister, pour toute organisation dominée, un mécanisme démocratique optimal permettant de transformer la volonté générale en action collective. Le problème est essentiellement de faire coïncider, aussi étroitement que possible, la notion d'implication (*involvement*) avec l'intensité de la prise de décision, tout en préservant le principe fondamental de l'égalité de tous. Il faut ici souligner l'importance du principe dit de « subsidiarité » selon lequel la prise de décision ne s'effectue au niveau supérieur que lorsque le niveau inférieur est incapable d'agir ; ce qui conduit, en fait, à une décentralisation organique de l'entreprise autogérée³⁵⁹.

Toute entreprise, même autogérée, à une influence importante tant sur ceux qui y travaillent que sur les personnes qui lui sont étrangères. Les avantages des travailleurs ne prêtent pas à discussion, et, sans nous

engager dans une discussion fastidieuse sur l'aliénation, il nous suffira d'utiliser une image et de dire que grâce à l'autogestion, le corps social constituant l'entreprise naît à la vie. Le travailleur prend toute sa dimension de producteur, il n'agit plus seulement comme un facteur mécanique de production, mais il est également organisateur, créateur et, par-dessus tout, personne morale directement concernée par l'impact de son activité. Les conséquences psychologiques et sociologiques de cet état de choses vont très loin sur le plan humain.

La séparation entre possession et contrôle présente des avantages pour l'ensemble de la société. Les abus du pouvoir économique et politique et ses effets néfastes pour la société occidentale sont notoires. Si l'autogestion arrive à scinder l'ensemble pouvoir de contrôle et de direction et possession de capital, la société s'en trouvera plus près de la perfection. On peut y ajouter le fait que dans un système d'autogestion généralisée, l'accumulation de richesses individuelles permise par le capitalisme n'aurait jamais pu se produire. L'égalité de dignité garantie *de jure* à tous les hommes par notre constitution est souvent privée virtuellement de signification par la dignité accordée *de facto* aux hommes détenant la fortune et le pouvoir. Enfin, le consommateur, en raison en partie de l'amélioration de sa condition entraînée par sa promotion au rang de producteur, ne peut que bénéficier de l'autogestion, à condition que certaines garanties soient établies.

L'entreprise autogérée est capable, même dans le domaine strictement matériel, de performances au moins égales à celles de son homologue capitaliste. Les observations empiriques et les études théoriques montrent que l'autogestion conduira à l'apparition de petites entreprises ayant des structures commerciales plus compétitives et permettra d'éviter le cancer des entreprises multinationales géantes. Il est également vraisemblable que les entreprises autogérées seront bien moins sensibles que leurs homologues capitalistes aux puissantes pressions de la publicité. La disparition du gigantisme et de la croissance illimitée des unités de production pose le problème de l'expansion de la capacité de production nationale. Si l'entreprise autogérée grandit moins, ou reste plus petite, la production nationale aura également une croissance moins importante, et les ressources nationales seront sous-employées si le nombre d'entreprises reste le même en autogestion que sous le régime capitaliste. Mais il faut, bien entendu, se rendre compte que le nombre limité des entreprises en régime capitaliste n'est pas dû simplement à la création trop rare

d'entreprises nouvelles, mais plutôt aux fusions et aux éliminations entraînées par la compétition et le jeu des forces monopolistiques. Ces forces étant réduites par l'autogestion, le taux de survie sera plus élevé. Mais ceci peut s'avérer insuffisant et il existe un réel besoin d'une politique garantissant la création d'un nombre suffisant d'entreprises. La double structure que doit prendre pratiquement l'autogestion et que nous allons décrire maintenant a pour objectif, précisément, de favoriser cette création.

Structure optimale d'une entreprise et d'une industrie autogérées

La définition précise de la forme optimale que devrait prendre l'autogestion est soumise à deux séries de difficultés. Il faut, en premier lieu, choisir parmi les entreprises fonctionnant en coopérative et en autogestion, celles dont les performances économiques sont les meilleures et qui ont par conséquent les meilleures chances de survie, d'expansion et de multiplication. Il faut ensuite, une fois précisée la structure économique optimale des entreprises et du secteur autogérés, adapter cette structure aux conditions légales et institutionnelles des États-Unis, ou proposer de nouvelles structures et des statuts légaux permettant ce fonctionnement optimal. Les conditions indispensables au fonctionnement correct d'un secteur autogéré efficace sont résumées dans les paragraphes suivants :

1. Les principes philosophiques sur lesquels repose l'autogestion sont profondément humanistes ou centrés sur l'homme. L'entreprise autogérée implique une participation totale de ses membres, qui ne se situe pas seulement au plan matériel ou financier, et a pour exigence spécifique que le droit à la direction et au travail soit inhérent à cette participation et non à la propriété. Il en découle l'implication pratique suivante : le contrat de travail traditionnel par lequel un homme vend ou loue un certain nombre d'heures de son travail quotidien est aboli. Une collectivité de travail ne peut embaucher un homme à plein-temps et de façon permanente, au sens traditionnel de ce terme. On ne peut surestimer le sens de ce principe. Une des forces qui a le plus contribué à miner les efforts entrepris pour créer avec succès des entreprises participatives a été l'embauche sans contrat d'une main-d'œuvre de seconde classe (c'est-à-dire d'ouvriers ne participant pas pleinement à la marche de l'entreprise). Le résultat de cette pratique a été, presque sans exceptions, la dégradation de l'entreprise participative en une société commerciale de type classique.

2. La deuxième caractéristique de ces entreprises garantit de même, que les membres de la collectivité de travail seront motivés et intéressés dans la mesure où l'entreprise représente leur lieu de travail et leur source de gains et non un instrument d'accumulation de capital et de richesse individuelle. Dans l'univers idéal de l'autogestion, la direction de l'entreprise et le contrôle de l'utilisation du capital sont totalement distincts de la propriété du capital (définie de façon adéquate) et du droit à un revenu, qui doivent demeurer étrangers à la marche de l'entreprise. Il existe à cette distinction un certain nombre de raisons économiques valables (Vanek, 1973)³⁶⁰.

Idéalement, le financement doit être assuré par des sources externes et la dette ainsi contractée doit être perpétuelle, en ce sens qu'elle ne doit pas être remboursée sur les revenus de l'entreprise. Des particuliers ne devraient pas pouvoir posséder des actions de l'entreprise.

Il se peut toutefois que des fonds extérieurs ne soient pas disponibles en quantités suffisantes. S'il s'avère nécessaire que les membres de l'entreprise apportent leur contribution à la constitution du capital on peut, préservant ainsi l'exigence d'un apport financier extérieur, constituer un organisme de crédit qui recevra les économies des membres et sera chargé de prêter les fonds ainsi recueillis à l'entreprise autogérée. De façon générale, la vente des biens de production (usines, équipements, etc.) et la réalisation des gains en capital ne sont pas du ressort des membres. Les fournisseurs externes de fonds et les membres de l'entreprise doivent décider conjointement de la vente ou de l'achat des biens de production. Les bons résultats et la prospérité de l'entreprise doivent se transformer en revenus pour ses membres et non en plus-values au bénéfice des possesseurs du capital. L'histoire des coopératives de production fourmille d'exemples des conséquences désastreuses entraînées par l'égalité des droits des propriétaires. Certaines coopératives fabriquant du contreplaqué dans la région du Pacifique Nord-Ouest des États-Unis risquent d'être converties en entreprises capitalistes car les ouvriers propriétaires des parts du début arrivent à l'âge de la retraite et sont dans l'obligation de vendre leurs parts à des intérêts capitalistes ayant la possibilité de les acquérir, ce qui n'est pas le cas des jeunes travailleurs. Les coopératives de ce type, malgré leur réussite financière, ont une durée d'existence qui ne dépasse pas trente à quarante ans.

3. Il faut que tous les facteurs de production : travail, capital, matières premières, etc. soient effectivement rétribués de façon proportionnelle à

leur contribution à la production totale. Ce n'est qu'à cette condition que l'entreprise autogérée pourra maximiser sa productivité totale et assurer l'utilisation efficace de ses ressources. De même, c'est à cette condition, que les membres de l'entreprise autogérée tireront un bénéfice maximum de leurs efforts. Il faut insister sur le fait que le paiement de rémunérations proportionnelles à la contribution apportée à la production est parfaitement cohérent avec les régies de répartition des revenus fixées par le système démocratique d'autogestion. Ces règles doivent être fixées à l'avance, et ensuite, à la longue tout au moins, le montant des sommes réparties entre les divers groupes qualifiés sera déterminé de façon à établir un équilibre entre les rémunérations et l'accroissement de la production. Les principales méthodes utilisées dans ce but consistent à incorporer de nouveaux membres à la communauté et à assurer une formation permanente sur le tas. Lorsque le système autogestionnaire coexiste avec une économie capitaliste, les pressions du marché auront également une influence sur les règles de répartition des revenus à l'intérieur des entreprises³⁶¹.

4. La quatrième caractéristique indispensable est la capacité du secteur autogéré à créer de nouvelles entreprises lorsque les conditions du marché le permettent et ainsi, de ne pas se conformer uniquement à l'accroissement de la demande mais aussi de garantir des conditions de marché compétitives. Les coopératives de production traditionnelles ont trouvé difficile, sinon impossible, de créer des filiales de même type qu'elles. Ou la nouvelle firme créée est restée sous la conduite de l'entreprise-mère, et dans ce cas le principe fondamental de l'autogestion est bafoué, ou l'entreprise-mère cède le contrôle aux membres de la nouvelle coopérative au détriment de ses propres intérêts.

5. Un système autogéré efficace doit être capable de développer sa capacité à accumuler du capital ou à attirer les investissements financiers. Dans un environnement qui est essentiellement hostile aux idéaux de l'autogestion, l'autofinancement est, au moins au départ, une condition *sine qua non* de survie. Les théories économiques et l'expérience historique nous montrent que l'accumulation de capital par rétention des bénéfices n'est pas la meilleure solution et peut être la cause principale de la disparition des entreprises autogérées. Les gens peuvent se sentir plus intéressés par l'argent et la propriété que par le travail, ce qui amène à limiter le nombre des membres de la communauté, à la dispersion du capital lorsque les membres approchent

de l'âge de la retraite et à l'engagement de travailleurs de deuxième catégorie travaillant sous contrat au lieu d'être membres à part entière de la communauté, etc. La solution de ces problèmes consiste à séparer les fonctions d'accumulation et de financement de celles de travail et de production. Celles-ci peuvent (devraient, dans les premiers temps de l'existence du secteur autogéré) être à l'origine d'investissements qui ne seraient pas placées directement sous le contrôle de l'entreprise elle-même mais sous celui d'un autre organisme ou d'une autre institution. Cet organisme particulier peut être au service d'un grand nombre d'entreprise. Il peut également collecter les économies et les fonds de retraite des membres de la communauté. En répartissant ses investissements dans un grand nombre d'entreprises cet organisme garantit la sécurité des petits porteurs. Il est, bien entendu, souhaitable qu'au début de l'opération une dotation de base soit mise à la disposition du financement extérieur garantissant, grâce aux bénéfices des investissements réalisées dans les entreprises autogérées, une croissance continue du capital de départ.

6. Le sixième critère dérivant du point précédent, implique la solution de ce que l'on a appelé le « problème de la garantie » (Vanek, 1973). Nous avons vu que la propriété collective ou la détention des parts d'une entreprise autogérée par les ouvriers n'était pas souhaitable à plusieurs points de vue. En même temps, et particulièrement dans un environnement hostile, il est très difficile de trouver des fonds si l'emprunteur ne partage pas, ni ne garantit les risques encourus. La division des fonctions permet de résoudre le problème en offrant au prêteur potentiel la sécurité indispensable à une dotation et en garantissant, simultanément un financement complètement extérieur. Il peut être intéressant de noter que notre problème de l'association peut aussi être résolu par l'accumulation d'environ 10 % de la valeur totale du capital, garantie par contrat initial par les firmes autogérées, contrat interdisant également la liquidation et la vente des biens immobiliers. Dans ce cas l'entreprise elle-même constitue son capital en évitant tous ou presque tous les pièges potentiels de l'autofinancement.

7. Le travailleur occupant la place essentielle ; un effort réussi de développement de l'autogestion doit également comporter un effort d'enseignement à tous les niveaux. En dix générations, le capitalisme occidental a réussi à transformer le travailleur en quelque chose de proche de la machine, que les capitalistes savent parfaitement manipuler.

Ce processus doit maintenant être renversé et, avec l'actuelle expérience des coopératives, l'enseignement est le meilleur moyen de libérer le travailleur de l'unidimensionnalité qui lui est imposée. Dans la mesure du possible, l'enseignement doit être de type coopératif ³⁶², favorisant chez les étudiants et les professeurs la prise de conscience de leur condition réelle et développant la culture de base indispensable à l'autogestion.

Le cadre légal : la communauté autogérée

Les sept points énumérés résument les conditions indispensables au fonctionnement optimal des entreprises autogérées et d'un secteur constitué par des firmes de ce type. Ces conditions peuvent se résumer dans le schéma qui suit.



Conformément à l'importance accordée à l'homme dans le système autogestionnaire, nous devons toujours considérer cette forme d'organisation dans un pays donné comme une communauté humaine. Nous l'appellerons « communauté autogérée ». Elle n'a pas besoin d'avoir de structure légale, elle peut être de n'importe quelle taille allant de la nation (Yougoslavie³⁶³) à un simple secteur économique (comme au Pérou actuellement³⁶⁴) ou n'être composée que d'une ou de quelques petites entreprises. Elle peut être définie comme la réunion de tous les travailleurs de n'importe quel type d'entreprise appartenant à la communauté (qu'il nous faut maintenant définir) ou en passe de lui appartenir.

Si le concept de communauté d'hommes peut être considéré comme la première caractéristique fondamentale de toute concrétisation de l'autogestion, la deuxième caractéristique est la « structure duale » de cette communauté au plan institutionnel. La communauté autogérée comprend deux types d'organisations différentes et indépendantes, correspondant à cette « structure duale » et à la séparation et la redéfinition des concepts de propriété et de contrôle précisées plus haut. Nous appellerons ces organisations : « société de soutien » (*supporting corporation*) et « entreprises autogérées ». La « société de soutien » est la réalisation institutionnelle de notre redéfinition de la propriété : par sa fonction d'organisme financier chargé de fournir à la communauté autogérée son capital de base, elle assure, à la communauté la « propriété » des biens de

production de telle sorte que le contrôle de l'utilisation de ces biens par les entreprises autogérées est totalement différent de ce qui se passe dans le régime de propriété traditionnelle. La « propriété » communautaire signifie essentiellement que la communauté a l'assurance que la valeur de ses biens sera protégée et que les décisions portant sur l'usage de ces biens en vue de la production n'iront pas à l'encontre des principes de l'autogestion. Si la communauté le désire, la « société de soutien » peut jouer d'autres rôles : elle peut assurer une assistance technique aux entreprises, la création d'organismes de crédit réservés aux membres de la communauté, ou être chargée de réunir les fonds de garantie des services sociaux.

Les entreprises autogérées sont les unités de production de la communauté autogérée qui reçoivent les ressources en capital réparties par la « société de soutien ». Le contrôle de l'actif, contrairement à ce qui se passe actuellement en régime capitaliste, est entre les mains de ceux qui travaillent réellement et restera entre leurs mains aussi longtemps qu'ils seront capables d'en protéger la valeur et que l'entreprise fonctionnera de façon à réaliser les objectifs de la communauté dans le cadre autogestionnaire. La « société de soutien » ne peut contraindre l'entreprise à cesser d'utiliser cet actif si ces conditions sont satisfaites.

Si nous considérons maintenant le cadre légal de l'autogestion, nous voyons qu'il doit être aussi conforme que possible aux exigences de rendement économique optimal que nous avons définies. La structure légale de la « société de soutien » doit correspondre à ses fonctions et permettre que le contrôle soit dévolu à l'ensemble de la communauté autogérée. Le capital de base de la « société de soutien » constitué à partir de contributions et des bénéfices d'exploitation obtenus à partir des plus-values en capital et des redevances des services, est semblable à une fondation ou à un fond de crédit créé et administré au bénéfice de l'ensemble de la communauté autogérée. C'est pourquoi le contrôle de la « société de soutien » doit être assuré par l'ensemble de la communauté autogérée et les bénéfices d'exploitation doivent s'accumuler en faveur de la société plutôt qu'en faveur d'un ou plusieurs individus. Corollairement, en cas de liquidation de l'actif net de la « société de soutien », il doit revenir à une autre « société de soutien » ou à une organisation charitable.

Dans le cadre légal actuel, il est possible de créer des « sociétés de soutien » sous la forme de sociétés à but non lucratif ou de sociétés mutualistes. L'appartenance à ces sociétés donne normalement un droit de

participation à la prise de décision, et non à des actions. La « société de soutien » étant une société à but non lucratif, elle peut également emprunter de diverses façons, prêter des capitaux et recevoir des contributions financières. Cependant les activités de prêt sont soigneusement réglementées par la plupart des statuts, mais, normalement, sont autorisées si elles ne sortent pas des limites assignées par la loi aux sociétés à but non lucratif. La répartition des ressources financières étant une activité essentielle, ces restrictions ne posent pas de difficultés légales. La reconnaissance des contributions par le Service des recettes fiscales est très importante car ces contributions peuvent être déduites des déclarations d'impôts des donateurs si la « société de soutien » est considérée comme une œuvre de bienfaisance.

En plus des donations et contributions la « société de soutien » peut collecter des capitaux par l'émission de créances, de billets à ordre, d'obligations, de titres hypothécaires, ou la location (*leasing*) de matériel. Le *leasing* est une solution particulièrement attrayante car la partie propriétaire qui loue ses biens à la « société de soutien » peut déduire l'amortissement du matériel de sa déclaration de revenus. Si la « société de soutien » est exemptée d'impôts, l'amortissement de ses biens ne sera à l'origine d'aucune compensation fiscale. « La société de soutien » peut également collecter les économies personnelles des membres de la communauté autogérée pour répondre à une augmentation de capital. Ces économies peuvent être échangées contre une créance ou être collectées indirectement par un organisme quelconque, comme une caisse de retraite. Dans ce dernier cas, la « société de soutien » peut gérer les réserves financières de la caisse de retraite et les investir dans la communauté autogérée. « La société de soutien » peut attribuer des capitaux aux entreprises autogérées par l'un des procédés quelconques traditionnels. Les biens matériels peuvent être loués. Le fonds de roulement peut être fourni contre des créances. La « société de soutien » paiera un intérêt convenable (c'est-à-dire correspondant au taux de rareté) à ses débiteurs et devra amortir ses dettes à un taux égal à celui du taux d'amortissement de ses biens. De plus la « société de soutien » réalisera toutes les plus-values en capital résultant de toute vente des biens des entreprises autogérées. La nécessité d'exiger un revenu convenable de tous les facteurs de production et d'écarter les acheteurs potentiels lors de la réalisation des plus-values en capital des entreprises autogérées a été discutée plus haut.

Lorsque la « société de soutien » fournira des capitaux aux entreprises autogérées, elle leur imposera par contrat des conditions leur assurant un fonctionnement conforme aux intérêts supérieurs de la communauté autogérée. Les termes de ces contrats interdiront par exemple, l'embauche de travailleurs n'ayant pas le droit de vote. La « société de soutien » doit également insister sur l'accès de tous à une information complète sur la situation et les opérations financières de l'entreprise autogérée à laquelle elle apporte son aide. En contrepartie, elle ouvrira ses livres à tous les membres des entreprises autogérées. La « société de soutien » se réservera le droit d'intervenir dans les affaires d'une entreprise autogérée incapable de répondre de ses dettes et de donner son accord aux conditions permettant à une entreprise autogérée de recueillir des capitaux en provenance d'une autre source que la « société de soutien » elle-même.

Le rôle de la « société de soutien » va en réalité beaucoup plus loin que celui d'intermédiaire financier puisqu'elle doit offrir une assistance d'ordre général à la communauté autogérée et s'assurer que chaque entreprise fonctionne conformément aux principes de l'autogestion. L'ampleur de ce rôle peut renforcer l'espoir de voir les « sociétés de soutien » acquérir le droit à l'exonération d'impôts.

Les entreprises autogérées doivent être organisées de façon à ce que le droit de contrôle soit également réparti entre tous leurs membres du simple fait de leur appartenance à l'entreprise. La recherche de l'optimum économique veut que les actions ne puissent s'accumuler entre les mains d'un propriétaire par le truchement d'apports en capital ou de cumul des bénéfices. Les fonds seront donc obtenus par l'émission de créances grâce à des accords de redevances ou de location et la totalité du bénéfice net, après paiement des intérêts ou de la location des biens d'équipements sera distribué aux travailleurs.

Alors que la plupart des États ont des lois régissant les sociétés coopératives ou les sociétés sans actions, un petit nombre seulement de ces lois ont été élaborées spécialement pour les coopératives de production et ne peuvent convenir à l'autogestion. Les entreprises peuvent adopter un statut courant de société commerciale et préciser leur caractéristique d'entreprise autogérée dans le règlement interne. L'avantage est que les sociétés coopératives bénéficient d'un traitement spécial de la part du Code des impôts. Le revenu net n'est pas taxé comme revenu de société mais comme revenu personnel après répartition. Ces conditions peuvent être obtenues par les entreprises qui se conforment aux principes de base

régissant la répartition du revenu net des coopératives : les avantages ainsi concédés ne portent que sur les sommes réparties à l'exclusion des autres revenus des membres et doivent être établis sur une base équitable. Bien qu'elle n'ait jamais été clairement définie par les décisions de justice, l'expression « sur une base équitable » est assez large pour laisser place aux différences de revenus entraînées par les variations des contributions des membres à la marche de l'entreprise.

En conclusion, les droits légaux qui régissent la communauté autogérée étant, à de nombreux points de vue, différents de ceux qui régissent les entreprises conventionnelles, nous utiliserons le schéma qui suit pour bien préciser les relations légales et institutionnelles particulières à cette communauté. On peut, en gros, considérer cinq types de droits :

1. Ceux des membres de l'entreprise autogérée, du simple fait de leur appartenance à cette communauté de travail. Ils permettent à ces membres, et à eux seulement, de participer au contrôle de la société et de toucher le revenu de leur travail, seul revenu découlant de ces droits.
2. Les droits de la « société de soutien » à percevoir un revenu sur l'actif immobilisé qu'elle fournit aux entreprises autogérées.
3. La « société de soutien » a également des droits sur les produits nets de la vente à la suite de toute liquidation des biens prêtés à une entreprise autogérée.
4. Le contrôle de l'ensemble des activités de la « société de soutien » est assuré de droit par tous les membres de la communauté autogérée.
5. Il faut enfin mentionner les droits sur tous les fonds restants après liquidation d'une entreprise autogérée. Ces droits reviennent à une autre « société de soutien » ou à un organisme humanitaire ou charitable, comme l'Unicef, par exemple.

Considérations pratiques

Un grand nombre de problèmes pratiques devront, bien entendu, être résolus lors de la mise en place de l'autogestion sur une grande échelle. Il est difficile d'émettre des propositions d'ordre général car on est obligé de se tourner vers des exemples précis lorsque l'on doit répondre à des questions du genre : existe-t-il, dans les premiers temps, des activités qui conviennent particulièrement à l'autogestion ? Quelle doit être la taille des entreprises ? Comment doivent-elles être mises en place pour réussir le mieux possible, c'est-à-dire doit-on transformer d'anciennes entreprises

non démocratiques en déclin, ou les entreprises autogérées doivent-elles être des firmes nouvelles ?

Il ne semble pas, *a priori*, qu'il soit possible de choisir entre les activités de service ou de production, ou de préférer un niveau d'activité à un autre. Tout ce qu'on peut dire c'est que les entreprises de services ont souvent l'avantage de demander moins d'investissements que les usines. De plus, dans les activités de service comme les transports urbains, l'autogestion peut être plus efficace que l'organisation existante. À court terme, la disponibilité de fonds d'investissement risque d'être le facteur le plus contraignant. On peut avancer, en se basant en partie sur l'expérience de Mondragón³⁶⁵, qu'une activité intensive de la main-d'œuvre est souhaitable dans les débuts. L'avantage est que le montant des salaires constitue alors la plus grande partie des coûts de revient variables de l'entreprise. Pendant la période où les affaires sont incertaines, les pertes à court terme plus importantes peuvent être compensées par une baisse des salaires et un sous-emploi de la main-d'œuvre. Le temps passant, la coopérative peut s'engager dans des opérations d'investissements intensifs au fur et à mesure que s'accroît l'accumulation du capital et on peut considérer qu'il s'agit là de la condition *sine qua non* d'une chance de survie à long terme de l'autogestion en général. De pair avec cette politique de croissance et d'accumulation du capital il peut être avantageux de développer une activité de type monopolistique. Il y a là cependant le risque d'être éliminé par une entreprise plus importante, et cela suppose la création de firmes autogérées dans un marché largement compétitif ³⁶⁶. D'un autre point de vue certaines activités, comme la construction d'habitations à faibles loyers³⁶⁷, peuvent avoir des avantages d'ordre général en créant un courant de sympathie à l'égard de l'idée d'autogestion.

De même, il n'existe pas de principes généraux en ce qui concerne la taille des entreprises autogérées et la façon de les mettre en place. La nature de l'activité choisie, ainsi que le nombre et la gamme des différentes catégories de travailleurs, avec la possibilité de conflits catégoriels sont des facteurs importants pour déterminer la taille optimale de l'entreprise. La question de savoir si les firmes autogérées nouvelles ont une meilleure cohésion et un meilleur esprit de corps que les entreprises passées du régime capitaliste à la coopération, est intéressante mais, jusqu'à maintenant, non résolue. Il existe des exemples de firmes non rentables sous leur forme capitaliste devenues viables une fois transformée en entreprises autogérées, en raison de l'amélioration de l'organisation

interne et de l'esprit de travail apportés par la nouvelle organisation. Ce cas devient de plus en plus courant, en particulier dans les industries en déclin comme celles du meuble ou des tissus, car à l'heure actuelle la situation économique met en danger de nombreuses entreprises capitalistes. Il s'y ajoute la prise de conscience croissante par les gens du droit au travail et du fait que leurs moyens d'existence seraient mieux assurés, ou que tout au moins ils pourraient avoir plus d'influence sur eux, dans une entreprise autogérée. Il y a également un avantage à prendre en charge une société en perte de vitesse car on minimise ainsi les apports initiaux en capital et la résistance des intérêts capitalistes tandis que, simultanément, on maximise l'attitude positive de la force de travail pour laquelle la transformation équivaut à un nouveau « combat sur la vie ».

Les paragraphes précédents déterminent le cadre dans lequel doivent se résoudre les problèmes concernant les dispositions pratiques portant sur la prise de décision, le financement et la participation à la communauté autogérée – et à l'intérieur de celle-ci – la « société de soutien » et les entreprises autogérées. Comme nous l'avons vu, la « société de soutien » peut apporter aux entreprises autogérées son assistance dans de nombreux domaines sociaux et techniques et ceci pour le grand bien de l'ensemble de la communauté autogérée. La « société de soutien » devrait contrôler les rendements de chaque entreprise et sa capacité à remplir ses obligations financières – paiement des charges de location et des intérêts des emprunts – ainsi que le niveau de rémunération des membres de la communauté, et prendre les mesures nécessaires en cas de besoin. Pour ces raisons, la « société de soutien » devrait comporter en son sein des représentants des entreprises autogérées, des personnes ou des sociétés ayant financé la « société de soutien », des experts chargés d'assister les entreprises autogérées, des utilisateurs de la production ou des services de ces firmes, et des membres de la « société de soutien » elle-même. Le pourcentage de la représentation de chaque groupe devrait être précisé dans les statuts de la société. Les membres de la « société de soutien » disposent d'une voix lors des votes portant sur le mode de fonctionnement de la société mais ils n'ont en général aucune influence sur les décisions concernant l'exploitation des firmes autogérées créées par la « société de soutien ». Le seul droit de contrôle qu'ils possèdent sur les décisions des entreprises autogérées porte sur la protection des biens loués à celles-ci : ils peuvent, le cas échéant, émettre des restrictions sur l'utilisation de ces biens et avoir à s'assurer que les firmes ont un comportement conforme

aux principes de l'autogestion. Enfin, l'ensemble des membres de la « société de soutien » doit déterminer les besoins du personnel de la société, s'assurer que tous les postes sont occupés et établir les taux de rémunération.

À l'intérieur de chaque entreprise, les décisions portant sur l'appartenance, l'assemblée générale et les procédures de vote, l'élection de bureau exécutif et du directeur, la politique générale, les règles d'implantation, etc. sont prises démocratiquement dans le cadre légal général et en relation avec la « société de soutien ». Un des problèmes les plus importants auquel sera confrontée la communauté de travail est celui de la répartition des bénéfices entre les fonds de la collectivité et les individus, et la définition des critères selon lesquels cette dernière répartition sera effectuée. Il est important d'insister sur le fait que, bien que les forces du marché restreignent en partie les possibilités de répartition des bénéfices, l'entreprise autogérée jouit d'une très grande liberté pour décider quelle part des bénéfices sera distribuée. Un souci d'équité sociale, la satisfaction des besoins élémentaires et la prise en considération des différentes situations familiales et individuelles sont autant de facteurs qui peuvent prendre une importance primordiale et jouer vraisemblablement un rôle beaucoup plus important dans les entreprises autogérées que dans leurs homologues capitalistes. Lors de l'établissement des règles de répartition des revenus l'entreprise autogérée peut mettre sur pied une série de règles de répartition à long terme et un processus de modification de ces règles, à court et à long terme. Un plan stable à long terme permet aux travailleurs d'avoir une base de prévision tandis que le processus de modification assure la souplesse permettant de répondre à des changements imprévus des conditions externes et des besoins internes. L'ensemble des bénéfices des entreprises autogérées pouvant être soumis à des fluctuations inattendues, il peut être sage de distribuer ces bénéfices aux ouvriers en deux fois. Tout d'abord, une rémunération de base, distribuée à dates fixes. Ensuite, une somme résiduelle s'ajoutant à la rémunération fixe, dont la valeur sera déterminée par les fluctuations du revenu total. Le montant de la rémunération fixe et celui de la somme résiduelle seront déterminés collectivement et refléteront la préférence des travailleurs pour l'une ou l'autre de ces rétributions.

En ce qui concerne l'équité sociale, à Mondragón par exemple, la hiérarchie maximum entre les revenus des différentes catégories de travailleurs va de 1 à 2,5, alors que dans certaines sociétés américaines

celle-ci peut être de 1 à 50. Ainsi, ces prévisions de bénéfices (fixe + résiduel) permettent d'établir l'équité sociale, tandis que la répartition des revenus individuels entre sommes fixées et sommes résiduelles satisfont les préférences de chacun. Le problème des plus-values en capital, de leur évaluation et de leur répartition entre la « société de soutien » et chacune des entreprises, va de pair avec le choix du mode de répartition des bénéfices. Il existe, cependant, un mécanisme réglant la représentation de la communauté et des entreprises autogérées au sein de la « société de soutien ». L'organisme ainsi constitué peut prendre les décisions qui s'imposent et ainsi, ce sont les membres de la communauté autogérée qui démocratiquement choisissent la solution convenable.

Il est important, en conclusion, d'insister sur ce dernier point : une communauté autogérée est organisée et gérée de façon démocratique et c'est cette caractéristique qui distingue l'autogestion des autres modes d'organisation de la production. Ce fondement démocratique doit être la force essentielle de la communauté et de l'entreprise autogérées car il implique un profond engagement de chacun et la souplesse de décision dont le besoin se fait tellement sentir en ce dernier quart du 20^e siècle.

avril 1975

Source

Autogestion, n° 32, novembre 1975 (traduction de Jacqueline Pluet et Olivier Corpet). Le sommaire comporte des articles de Jaroslav Vanek, « Où en est l'autogestion aux États-Unis ? » ; George Benello, « Les perspectives du contrôle ouvrier aux États-Unis » ; Katrina V. Berman, « Les coopératives ouvrières dans l'industrie du contreplaqué » ; Ken Meter, « Le garage de la communauté de Southside : un progrès vers l'autogestion » ; Rodoslav Selucky, « L'autogestion généralisée : quelques points de discussion » ; Jean-Pierre Deslauriers, « Deuxième conférence internationale sur l'autogestion ».

Pour en savoir plus

Gorz, André (dir.) (1973), *Critique de la division du travail*, Paris, Le Seuil.
Lesieur, Frederick (éd.) (1969), *The Scanlon Plan*, Cambridge, The MIT Press.
Vanek, Jaroslav (1973), « Some fundamental considerations on financing and the form of ownership under Labor Management », dans H. C. Bross (1973), *Economy Structure and Development*, Amsterdam, North Holland Publishing Co.

356. Ce texte est tiré d'une étude plus vaste sur le même sujet, préparée pour la première conférence sur l'autogestion – qui s'est déroulée au MIT les 12 et 13 janvier 1974 – par les membres du séminaire sur l'autogestion de l'Université de Cornell. Les auteurs sont : Tom Bayard, David Elam, Cornell Fanning, Sander Kelman, Dennis Mueller, Richard Schramm, Jaroslav Vanek et William F. Whyte.

Article paru dans le n° 1 de la revue *Administration and Society* en mai 1975, sous le titre « Towards a fully self-managed industrial sector in the United States ».

357. NdT : Le « plan Scanlon » (du nom d'un ancien ouvrier syndicaliste Joseph N. Scanlon) correspond à la mise en place dans les années 1945-1950 de politiques visant à accroître la productivité des travailleurs par l'institution d'un processus d'intégration économique et idéologique appuyé sur la participation active des syndicats. Voir en particulier l'étude « Dictature et démocratie dans la production » parue dans Gorz (1973) où D. Pignon et J. Querzola indiquent que « du point de vue idéologique, le “plan Scanlon” s'inscrit dans le mouvement d'intégration des sciences humaines à la théorie de l'organisation industrielle, qui se développe aux États-Unis à partir du New Deal ». Voir également Lesieur (1969).

358. [[Déclaration des droits sociaux](#)].

359. [[Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

360. [[Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].

361. [[Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion](#)].

362. [[Berkeley Gets Rolling](#)].

363. [[Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

364. [[Travailleurs et autogestion](#)].

365. [[Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].

366. [[Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

367. [[Pour une autre ville](#)].

Une coopérative bio à Brooklyn

Claude Kowal

Depuis 1970, cette coopérative fonctionne selon une règle assez peu commune. Pour en faire partie et disposer de produits bios qui, pour la plupart, viennent de fermes et de maraîchers de l'État de New York, il faut respecter une condition qui donne un parfum surprenant à tous les légumes et les fruits que l'on peut y trouver. Quel que soit son statut social – prof, médecin, infirmière, chauffeur de taxi, étudiant, etc. –, il faut donner chaque mois deux heures et 45 minutes de son temps : l'heure de l'avocat est équivalente à celle du conducteur de bus.

Voilà un visa d'entrée qui pourrait faire une sélection parmi les « clients » qui ne sont pas seulement client mais aussi bénévole que ce soit à la caisse, pour décharger les camions, pour faire les comptes, pour garder les enfants des clients qui viennent faire leurs achats ou encore pour faire le petit journal de Food Coop... Le succès est énorme et Food Coop a maintenant atteint les 16 000 adhérents, n'a plus de place pour s'agrandir et ne veut d'ailleurs plus s'agrandir. Les produits ont une très belle qualité « bio », les prix sont de 15 à 30 % inférieurs à ceux que l'on trouve dans les magasins classiques et les prix d'achat aux maraîchers et autres fournisseurs sont du niveau du commerce équitable³⁶⁸.

novembre 2013

À voir

www.youtube.com/watch?v=RwRG6stOIOI&feature=youtu.be.

³⁶⁸. [[> Ferme de Campêche \(La\)](#)].

États-Unis (de nos jours)

Une économie au service des communautés

Steve Fisher

Le développement dans le Sud des États-Unis peut être défini comme le processus par lequel les habitants de la région agissent pour que l'économie serve au mieux leurs besoins fondamentaux. Ceci comprend : le droit à un véritable emploi, non menaçant pour la santé et l'environnement ; le droit à la sécurité économique : sécurité de l'emploi et salaire décent permettant l'accès à un logement décent et à la sécurité sociale ; le droit de participer pleinement aux prises de décision affectant la vie quotidienne : contrôle démocratique sur le lieu de travail ; le droit à la sauvegarde des identités culturelles.

Cette définition a plusieurs implications importantes. D'abord, elle souligne que le développement est plus un processus qu'un niveau à atteindre pouvant se mesurer uniquement en dollars. Chaque projet devrait être évalué à la fois de façon quantitative et en fonction de critères qualitatifs. Ensuite, elle brise la dichotomie entre les organisations agissant pour le développement économique et celles qui agissent pour la défense des droits et des intérêts des groupes sociaux.

La plupart des groupements de citoyens sont en réalité engagés dans des activités de développement, qu'ils luttent contre les charbonnages ou pour la création d'emplois pour la construction de logements sociaux.

Traditionnellement, ces organisations : 1) Agissent pour améliorer les conditions matérielles des personnes à bas revenus au travers de la prise en main de leurs intérêts et par le développement de structures autonomes : coopératives, organismes de prêts, entreprises détenues par les salariés, etc. 2) Combattent directement les politiques des entreprises ou du gouvernement³⁶⁹.

Des résultats en matière d'amélioration des conditions de travail, de lutte contre la discrimination raciale ou sexuelle au travail, de lutte contre la concentration foncière, les dégâts écologiques, les inégalités fiscales, ou l'absence de logements sociaux, ont été obtenus par les organisation de la catégorie 2. On les qualifie souvent plus de « politique » que d'« économique », mais une telle distinction ne rend pas compte de la

signification plus large du développement économique et renforce les faiblesses actuelles de ces mouvements.

Si d'une part les coopératives et autres entreprises alternatives se restreignent à des buts strictement économiques, elles seront intégrées dans le système et étouffées. D'autre part, si les organisations de défense se limitent à une activité d'opposition, elles resteront sur la défensive et seront dans l'impossibilité d'offrir des alternatives qui répondent effectivement aux aspirations et aux besoins immédiats des gens.

Dans l'avenir, les stratégies de développement économique doivent trouver les moyens d'éliminer les tensions entre les organisations de défense et celles engagées dans la création d'entreprises à propriété locale ou salariale. Seule une stratégie intégrant ces deux approches pourra correspondre de façon adéquate aux attentes de la population.

1994

Source

Southern Exposure et en français dans *L'Autre Amérique*, n° 7, Paris, Syllepse, juin 1994.

369. [[> La coopérative, arme syndicale](#)].

Chicago : l'autogestion a sa fenêtre

Patrick Le Tréhondat

Fin 2008, les 250 salariés de Republic Windows and Doors, située à Goose Island, près de Chicago, qui produit des portes coulissantes et des fenêtres, ont vu le ciel leur tomber sur la tête. Ils ont été licenciés, du jour au lendemain, sans préavis et au mépris des lois sociales, sans indemnités ni paiement de leur salaire. À ce moment particulier de la de crise financière et bancaire qui secouait le capitalisme mondialisé, on estime à 500 000 le nombre de licenciements mensuels qui ont frappé le salariat américain. La direction prétexta que la Bank of America lui avait fermé le robinet des crédits. Cependant, les salariés soupçonnèrent très vite une faillite organisée qui cachait une délocalisation.

Le 5 décembre 2008, le syndicat de l'entreprise, la section 1110 de l'United Electrical Workers décida très vite une occupation du site de production qui dura six jours. L'occupation de l'entreprise attira l'attention des médias nationaux. Le président Obama, qui avait été élu un mois auparavant, déclara que les travailleurs de Republic Windows avaient raison de se battre pour leurs droits. La machine démocrate se mit alors en marche et le gouverneur de l'Illinois annonça l'interdiction de toute activité financière de l'État avec la Bank of America en raison de sa politique vis-à-vis de cette entreprise.

Un mois plus tard, cette même banque bénéficiera pourtant de 20 milliards de dollars du gouvernement fédéral démocrate pour la renflouer et la sauver de la catastrophe financière. Republic Windows and Doors, quant à elle, avait auparavant perçu 10 millions de dollars de subventions. De son côté, le procureur général lança une enquête, non aboutie à ce jour, sur les violations du droit du travail par Republic Windows and Doors.

Des rassemblements pour dénoncer la banque prédatrice eurent lieu devant les agences de la Bank of America dans une douzaine de villes. Le 10 décembre, les salariés votèrent la fin de l'occupation après que le syndicat ait conclu un accord avec Republic Windows, la Bank of America

et la JPMorgan Chase, par lequel chaque salarié recevrait huit semaines de salaires, le paiement des congés payés et bénéficierait d'une couverture maladie pendant deux mois. Sous la pression de la mobilisation, la Bank of America accepta également des délais de paiement pour laisser le temps de retrouver un repreneur et elle rétablit momentanément les lignes de crédit à l'entreprise.

Deux mois plus tard, un fabricant californien de fenêtres, Serious Materials (aujourd'hui Serious Energy) racheta l'entreprise pour 1,45 million de dollars et remit le site en marche avec pratiquement la même convention sociale pour les salariés. En avril 2009, le vice-président des États-Unis, Joe Biden, visita l'usine et rencontra la direction ainsi que les dirigeants syndicaux pour se féliciter de cette issue. Parmi les investisseurs du projet de reprise figurait Mesirow Financial, une société de Chicago ayant des liens étroits avec Rham Emmanuel (un démocrate qui sera élu maire de Chicago en 2011) et qui apporta 15 millions de dollars à Serious Energy. L'avenir s'annonçait radieux puisque les promesses de commandes de l'État fédéral et de municipalités se multipliaient... sans qu'aucune ne soit matérialisée à ce jour.

En février 2012, la direction de Serious Energy annonça subitement la fermeture immédiate de la société et la vente des machines. Cette décision inattendue empruntait les mêmes méthodes que les travailleurs avaient connues quatre ans plus tôt. Le 23 février 2012, les travailleurs et leur section syndicale 1 110 occupèrent de nouveau l'entreprise pendant onze heures, tandis qu'un réseau de différents mouvements – dont Occupy Chicago, alors en plein développement – planta ses tentes autour de l'entreprise.

Sur les 250 salariés à l'origine – dont la plupart étaient employés depuis plusieurs dizaines d'années et à 80 % d'origine hispanique –, Serious Energy n'en n'avait conservé que 75. Seuls 38 étaient encore employés à la fermeture en 2012. Dans ce rapport de forces dégradé, le syndicat négocia trois mois de maintien de l'emploi avant la fermeture du site.

Armando Robbes, le président de la section syndicale, et Leah Fried, un travailleur de Republic, avaient fait une tournée de meetings dans le pays et ils avaient notamment participé sur une chaîne de télévision progressiste sur Internet à un débat avec Naomi Klein et Avi Lewis qui avaient présenté leur film, *The Take*, sur les entreprises récupérées et autogérées en Argentine. Les deux auteurs avaient alors introduit Fried et Robles auprès de The Working World, une association financière non

lucrative de New York se consacrant au financement de coopératives, notamment en Amérique latine. Le contact pris, les échanges furent nombreux et intenses entre les syndicalistes et l'association³⁷⁰.

Des fenêtres ouvertes sur un nouveau monde

Trois ans plus tard, lorsque la seconde fermeture fut annoncée, Robles déclara tranquillement « Si personne n'achète la société, nous pouvons créer une coopérative ». Dans un premier temps, un droit de préemption sur les machines est négocié avec Serious Energy qui accepte de les céder. Le 30 mai 2012, les 22 ex-salariés de Serious Energy se constituent alors en coopérative et offrent à Serious Energy de racheter la société pour 1,20 million de dollars.

Ils décident également l'égalité des salaires dans la future entreprise qu'ils baptisent New Era Windows et s'attribuent un droit de vote égal dans les prises de décision. Ils s'engagent à verser chacun et chacune 1 000 dollars au capital de la société, 500 000 autres dollars étant apportés par The Working World. Avec l'aide du Center for Workplace Democracy, une association de soutien au mouvement coopératif basée à Chicago, une formation à la gestion d'une entreprise est dispensée aux coopérateurs dans les locaux du syndicat.

Les travailleurs organisent ensuite eux-mêmes le déménagement du site de production dans un ancien immeuble de Campbell's Soup à Chicago, ce qui permet d'économiser d'importants frais de loyer. À terme, ce sont 80 salariés qui devraient rejoindre la coopérative.

Si l'immense majorité des coopératives aux États-Unis sont des coopératives de consommateurs (92 % selon l'université du Wisconsin), ils existent actuellement 300 coopératives de production détenues par leurs salariés. Denis Kelleher du Center for Workplace Democracy se félicite de la naissance de New Era Windows :

Chicago a une très riche histoire de coopératives ouvrières. Au 19^e siècle, la plupart des organisations syndicales étaient engagées dans ce mouvement. Après la disparition des Chevaliers du travail, la plupart des coopératives succombèrent. Mais l'histoire revient. Aujourd'hui, il y a quelques coopératives à Chicago et nous travaillons pour elles au Center for Workplace Democracy. Nous voulons développer cette économie³⁷¹.

Melvin « Ricky » Maclin, qui popularise dans différentes villes du pays le projet de New Era Windows et encourage d'autres travailleurs à faire de

même, ajoute : « Nous avons décidé de faire la coopérative parce que nous sommes fatigués que notre vie soit entre les mains de quelqu'un d'autre. » Sur le site Internet de vente de fenêtres, New Era Windows, les nouveaux coopérants reviennent sur leur histoire :

En 2008, le patron a décidé de fermer notre entreprise de fenêtre à Goose Island et a mis à la porte tout le monde. En 2012, nous avons décidé d'acheter l'entreprise et de licencier le patron. Nous détenons ensemble l'usine et la dirigeons démocratiquement. Voilà notre histoire... Aujourd'hui, nous avons monté cette coopérative ensemble et nous avons décidé de l'appeler New Era, car nous espérons que cela sera une source d'inspiration sur comment on peut créer du travail en Amérique. Chacun peut participer à la construction de l'économie que nous voulons et personne ne doit être traité en élément éphémère ou juste comme du matériel brut pour le business de quelqu'un d'autre.

Nous fabriquons la meilleure qualité de fenêtres à Chicago ; elles possèdent une excellente isolation au bruit et d'un point de vue énergétique sont très efficaces, ce qui montre que l'écologie peut être permettre d'économiser de l'argent. Nos fenêtres sont les meilleures sur le marché à un prix imbattable³⁷².

Nos ventes ont commencé en 2013. Nous participons au soutien de notre communauté, pour préserver la qualité des emplois en Amérique et renforcer notre économie. Soutenez-nous et jetez un coup d'œil sur nos fenêtres. Nous savons que vous les apprécierez et que vous les recommanderez à vos amis. Si nous pouvons travailler ensemble, et nous prouvons que nous le pouvons, nous croyons fortement que l'avenir peut être bien meilleur.

février 2014

À voir

The Laura Flanders Show, <http://youtu.be/gCiZ6RMmQ5M>.

Democracy Now, <http://youtu.be/PHzE2ZiXZAI>.

370. [[> 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)].

371. [[> Autogestion : une question pour le 21e siècle ?](#)].

372. [[> Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »](#)].

New Era Windows

Jane Slaughter

They inspired the country when they sat down inside their Chicago factory in December 2008, and now they'll have the chance to inspire us again – this time as worker-owners.

The workers who used to build windows at Republic Windows and Doors have bought the equipment from a cut-and-run owner. This afternoon marks the grand opening of their factory, New Era Window Cooperative, now housed in a former Campbell Soup plant for lower rent. « We've defeated the obstacles in front of us before », said Armando Robles, still president of United Electrical Workers Local 1 110 at the plant. « By doing things like occupying the plant. Now we have a whole another kind of obstacles. » The union will continue to represent the workforce. UE has, in fact, a co-op division for similar worker-run businesses. UE members have been to Mexico to meet with members of the co-op division of the FAT, the UE's sister federation there.

Production of samples has begun, with just 18 workers – way down from nearly 300 when Republic was at its peak – each of whom invested \$1 000 in the business. The rest of the more than \$400 000 necessary capital was raised by The Working World, a nonprofit that helps worker co-ops get off the ground in the U.S. and Argentina. Working World found nontraditional « socially responsible » investors who were willing to wait for the venture to pay off.

Working World founder Brendan Martin is the only co-op member who's not a former Republic worker, and he is bringing needed expertise on use of the web and sales strategy. Some workers raised their \$1 000 stake from three months' severance pay they received when Serious Materials, the owner that took over from Republic, closed down.

The plant will run without supervisors per se, Robles said. He expects some sort of in-plant leadership will be chosen by election, and there will be a board of directors. Wages have not been determined.

The plant will produce custom and standard replacement vinyl windows, Robles said, both residential and commercial. The co-op website advertises double-hung and picture styles – both with the tag « 1 110 » as part of their brand name – for the local union.

Prices will be lower than those charged by Serious. The co-op will be competing against window factories belonging to former owners of Republic, who use only temp labor and pay no benefits.

Robles's goal is for each worker « to learn every spot ». In the past at Republic, he said, people tended not to share their skills. Now he wants everyone to know all the jobs, even in the office. None of the workers – who include Latinos and African Americans, five women and 13 men – had done office work at Republic or Serious³⁷³.

The co-op already has five orders and urges *Labor Notes* readers : « If you live in Chicago, buy a window ! »

9 mai 2013

Source

Labor Notes, 9 mai 2013.

373. [[> Propositions positives \(Des\)](#)]

Northeast Greensboro : les habitants veulent une épicerie

In the late 1990's the local Winn Dixie that had served the neighborhoods around Philips Avenue for many years closed down. Winn Dixie and other large grocery chains divided up market territory resulting in the closing of some stores despite their profitability. The loss of this Winn Dixie turned Northeast Greensboro into a food desert.

Over the next fifteen years there were many efforts to lure a new grocery store into the space. However, while the store would be profitable, it wouldn't be profitable enough to satisfy the demands of the shareholder-based economy of a large corporation. Fed up with waiting and, essentially, begging for access to affordable, quality food, residents in this predominantly African-American and low-income community decided to open their own grocery store.

After learning about cooperative businesses they decided to open a community-owned grocery store. The store, the Renaissance Community Cooperative, would meet the community's dual needs for access to quality food and dignified, good paying jobs. When the RCC opens in 2015 it will be a conventional grocery store (think of a Food Lion or Kroger) where wages start at \$10 per hour.

Can cooperatives like the Renaissance Community Coop play a role in making affordable food accessible to low-income communities ? Can they provide good paying jobs to communities that desperately need them ? Can they create community wealth in some of our most blighted neighborhoods ? There are those who believe they cannot do these things because cooperatives will not work unless your community is wealthy enough, educated enough and white enough.

But the RCC project is showing everyone that cooperatives can and will be used to solve these problems. Indeed, the struggle the RCC community is undertaking draws on the rich history of cooperative economic development found in poor communities of color. This history has been beautifully unearthed by Jessica Gordon Nembhard in her recent book *Collective Courage* (2014).

So, while the residents in Northeast Greensboro just wanted get grocery store, they are doing something much bigger and more important. They are demonstrating that grassroots communities of color, that are dismissed by some as inadequate, do have the power and ability to develop their own economic future³⁷⁴.

2014

Source

Southern Grassroots Economies Project, Building Democratic Ownership in the US South, <http://sgeproject.org/>.

En savoir plus

Gordon Nembhard, Jessica (2014), *Common Courage : A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice*, University Park, Penn State University Press.

À voir

We want a coop, www.youtube.com/watch?v=xM1YX_BEEZ4.

374. [[> Du champ à l'assiette](#)].

Taxi, coopérative et immigrés

Minsun Ji

800 immigrant taxi drivers in Denver – from 24 different countries in Africa – joined the Communications Workers (CWA) Local 7 777. They hope to break out of poverty and challenge the workplace abuse many endure working for private taxi companies. The drivers also voted to build a worker-owned taxi cooperative, as an alternative to the existing companies. The local union movement is supporting the effort.

Due to precarious relationships with their employers, taxi workers have been building similar organizations around the country. In Washington, D.C., and Seattle, drivers have joined Teamsters locals ; in Boston, the Steelworkers.

In New York City, taxi workers formed an independent group, which has carried out two successful strikes, started chapters in Philadelphia and Los Angeles, and become an affiliate of the AFL-CIO. And like Denver, Portland, Oregon, has a CWA-affiliated taxi worker co-op.

Three private taxi companies – Metro, Yellow, and Freedom Cab – have cornered the market in Denver for decades and are notorious for their abuses. Despite the recent emergence of new taxi companies that have tried to break the monopoly, drivers in these three companies are subject to high leasing fees, ranging from \$2,000 to \$3,500 a month.

As independent contractors, moreover, taxi drivers have to cover their own health insurance and benefits, and receive no time off from daily leasing fees. Although legally drivers are not allowed to work more than 10 hours a day, a Metro worker noted that many do work more, just to cover the fees and gas for their vehicles.

A Metro Taxi worker, for instance, owes the company \$127 every day for vehicle leasing – even when the worker is too sick to drive. « The moment we ignite our car in the morning, we owe the company money », explains Abdi Buni, a leader of Denver's taxi union efforts. Whenever a driver protests the fees, « they will just take your car key and you get fired on the spot », one said at a recent meeting.

It's hard to organize a union that can negotiate with private taxi companies like Metro. CWA 7 777 organized 90 SuperShuttle Denver workers into a union in October 2011, but they haven't got a first contract yet. The company has used various tactics to delay negotiations – in the meantime cutting worker's wages by 30 %. The Labor Board just ordered the company back to negotiations.

No private Denver taxi company has agreed to negotiate with its drivers, whether they join a union or not.

Union taxi co-op

In response to the companies' exploitation, drivers decided to create an independent taxi worker cooperative, Union Taxi – and to join a union as well. CWA has been supporting workers with protest logistics, lobbying, and coalition-building. The union doesn't run the co-op, though. Workers make the business decisions. The vehicle leasing fees they pay are around one-third as high as the ones at the for-profit taxi companies.

Union Taxi's success did not come easy. It only received licensing approval from the Colorado Public Utilities Commission (PUC) in 2009 after three years of protests and lobbying, against vigorous resistance from the existing companies. Since then, the company has not been allowed to grow to accommodate the numbers of workers who are interested.

The taxi business is regarded as a protected public service, so the PUC restricts the number of licenses a taxi business can grant to drivers, to protect existing businesses. It only granted Union Taxi 262 license – while the competing Metro Taxi has 492 licenses, and Yellow has 300³⁷⁵.

Another co-op

This year, workers who wished to leave their traditional companies decided to form a second unionized taxi company in Denver. Within a month of first proposing the co-op idea among themselves, 811 taxi drivers had joined CWA 7 777. « It was our dream to be part of Union Taxi, because leasing fees are only \$800 a month, not \$800 every week to private owners », said a Metro Taxi worker who wished only to be identified as J. « The moment that I heard that Union Taxi was a worker-owned cooperative and a labor union with CWA 7777, that was it », said J. « I wanted to join a worker cooperative because we have an equal voice, and I wanted a union because the labor union will give us more power. » On October 25 they elected leaders to set up the new cooperative. Workers

will each give an initial investment of \$500 to show their commitment. Next steps will include deciding on the name of the company and crafting governance documents.

It will undoubtedly be difficult to receive state approval for 800 new taxi licenses. But these workers are enthusiastic and committed to a long struggle to build their unionized taxi cooperative.

octobre 2014

Source

Labor Notes, 30 octobre 2014, www.labornotes.org.

375. [[> ABC Coop](#)].

Québec (années 68)

Tricofil

Marcel Simard

Au Québec, le mouvement coopératif a été longtemps sous la tutelle idéologique du clergé qui y voyait comme une « troisième voie » entre capitalisme et collectivisme. Cependant, à partir des années 1970, en lien avec la montée des luttes populaires, les coopératives de production se dégagent de cette tutelle et connaissent une relative expansion. Tricofil était une usine textile autogérée. Elle est née de l'initiative de travailleurs décidés à conserver leurs emplois. Appuyés par leur syndicat et soutenus en partie par le gouvernement du Québec, ils ont entrepris de relancer l'usine en 1975. L'expérience a duré sept années³⁷⁶. Les difficultés de toutes sortes et finalement la crise de l'industrie textile ont eu raison de Tricofil. Si bien qu'en février 1982, le collectif des travailleurs décidait de mettre la clé sous la porte.

Après la fermeture, le 4 juin 1974, par les dirigeants de la Regent Knitting Mills de leur usine de textile de Saint-Jérôme, les travailleurs prirent la décision de rouvrir l'usine. Tel est l'acte de naissance de Tricofil. Il fallut alors déterminer la future convention collective, les perspectives financières, le mode de gestion... bref la mise en place de la nouvelle entreprise, la Société populaire Tricofil Inc. Notons que la Société populaire Tricofil est une industrie importante : c'est une usine intégrée (c'est-à-dire qu'elle peut à la fois produire sa matière première et la transformer en vêtements) qui comprend des secteurs de couture, filage, tissage, velours, teinturerie, tricot³⁷⁷.

Tout à coup, en 1975, Saint-Jérôme (ville moyenne des Laurentides située au nord de Montréal) est devenu le centre du Québec. Légère exagération, sans doute. N'empêche que l'un des aspects les plus remarquables de l'expérience de Tricofil tient à ce large courant d'intérêt populaire qu'elle a suscité [...] au Québec.

Une usine de textile qui ferme ses portes et les travailleurs qui décident de la rouvrir et de la gérer eux-mêmes, voilà en effet qui avait de quoi étonner des gens peu familiers avec les initiatives autogestionnaires ou

coopératives dans le secteur industriel. En quelques mois, Tricofil est devenu un symbole controversé, dont l'équivoque même exige qu'on clarifie dans ses grandes articulations la réalité de cette expérience d'autogestion et qu'on se demande, au-delà de la chronologie, comment ces travailleurs y ont été conduits.

Il importe d'abord de bien préciser que Tricofil est une expérimentation et non l'application d'une théorie ou d'un modèle déjà construit. Aussi faut-il compter, dans l'appréhension de cette entreprise d'autogestion, avec bon nombre d'aspects encore relativement indéterminés. Néanmoins, certaines lignes de force apparaissent déjà et sont, par conséquent, saisissables.

Ainsi, dans leur analyse, Muriel Garon-Audy et Robert Laplante (1976) mettent en lumière les transformations des conditions concrètes et du sens de l'activité productive, du travail quotidien de cette collectivité ouvrière. L'éclatement de la division rigide du travail par la polyvalence des tâches, l'institution de la coopération dans le travail par l'élimination du système de boni et l'instauration de la rémunération horaire ainsi que la participation des équipes de travail à la responsabilité de la production [...].

Mais à eux seuls, ces changements sont loin d'épuiser la différence essentielle qu'introduit l'entreprise autogérée par rapport à l'entreprise capitaliste. Le penser serait oublier que ces modifications de l'organisation du travail, enrichissement et élargissement des tâches, groupes autonomes de production, sont devenues depuis quelques années les réponses normalisées de la fraction moderniste du patronat européen et américain face à la montée des revendications ouvrières. Certes, ces changements sont de nature à donner aux producteurs plus de satisfaction au travail, mais en eux-mêmes, ils sont encore largement compatibles avec le maintien des caractéristiques essentielles de l'entreprise capitaliste. Si donc Tricofil limitait son programme à de telles modifications, il faudrait admettre que les ouvriers se sont contentés d'indiquer au patronat les voies et moyens de moderniser l'organisation du travail tout en sauvegardant ses intérêts. Or il y a beaucoup plus dans l'expérience de Tricofil et c'est la raison pour laquelle les changements prennent un sens différent de celui qu'ils auraient eu s'ils avaient été l'initiative d'un patronat éclairé.

L'examen, notamment de la structure et de l'exercice du pouvoir dans la nouvelle entreprise présente, par définition, un intérêt particulier dans la mesure où ils conditionnent l'ensemble des autres aspects de la vie de

travail. C'est un euphémisme de dire que le pouvoir, à quelque niveau qu'il soit, est un phénomène complexe [...]. On sait, par exemple, dans le cas d'une entreprise qu'il ne suffit pas d'avoir la propriété juridique des moyens de production pour contrôler de fait l'exercice du pouvoir. Certes, la propriété de droit est un des « moyens de pouvoir », mais ce n'est pas le seul, ni même le plus déterminant en certains cas [...]. Aussi convient-il d'examiner comment, dans le cas de Tricofil, les travailleurs ont cherché à s'assurer les contrôles décisifs sur le fonctionnement de leur entreprise.

En premier lieu, le pouvoir d'orientation, de définition des objectifs et des politiques générales de l'entreprise et d'utilisation de la plus-value est entre leurs mains. Il faut savoir, en effet, que les travailleurs de l'usine ne sont pas seuls propriétaires, ni même majoritaires dans la propriété du droit de l'entreprise. Le capital de l'entreprise se répartit en deux parties. [La première est détenue par une société publique et par des individus ; la seconde appartient aux salariés qui se portent acquéreur progressivement par une formule de retenue hebdomadaire à la source.] Toutefois, bien que minoritaires, seuls les détenteurs de ce dernier groupe d'actions ont droit de vote dans la Société populaire Tricofil, en sorte que les travailleurs de l'usine seuls possèdent le pouvoir de décision sur les orientations et l'élection du conseil d'administration, par le biais des assemblées générales d'actionnaires bi-annuelles³⁷⁸.

L'assemblée générale n'est cependant pas la seule instance décisive en matière de définition des objectifs et des politiques générales d'une entreprise, ni même la plus cruciale dans la mesure où elle se prononce le plus souvent sur des propositions qui lui sont faites par le conseil d'administration. Aussi est-ce la composition de ce dernier qui est déterminante en réalité. Et c'est pourquoi les travailleurs de l'usine s'y sont assurés d'une représentation fortement majoritaire, sans perdre de vue, toutefois, que la réalité ouvrière et celle de l'entreprise sont hétérogènes. C'est ainsi que sur un conseil d'administration de onze membres, élus par les actionnaires ordinaires (les travailleurs de l'usine) en assemblée générale, on trouve un représentant choisi parmi les actionnaires privilégiés, un représentant des cadres qui travaillent dans l'entreprise sans être issus du groupe des travailleurs de l'usine, trois représentants de l'exécutif syndical et six représentants des travailleurs de la base, c'est-à-dire ceux qui ne font pas partie de l'organisation syndicale elle-même [...]. S'ajoutent à cela le directeur général de l'usine, qui siège d'office au conseil d'administration, et deux membres observateurs, sans

droit de vote, l'un représentant la Société publique d'investissement, l'autre la société d'investissement Desjardins (mouvement coopératif) [...]. Signalons enfin que sur une délégation de neuf travailleurs au conseil d'administration, quatre sont des ouvrières, indice d'un effort collectif réel pour ouvrir les instances décisionnelles à la participation des femmes (qui représentent environ la moitié de la main-d'œuvre de l'entreprise³⁷⁹).

L'appropriation par les travailleurs du pouvoir d'orientation générale de l'usine et de répartition de la plus-value est donc acquise. Il est bien évident, toutefois que la réalité du pouvoir dans une entreprise ne saurait être réduite à celui qu'exerce son conseil d'administration. Des dizaines de décisions doivent être prises chaque jour pour assurer le fonctionnement d'une usine et c'est à ce niveau quotidien que doit se révéler la possibilité véritable de l'autogestion de changer les rapports sociaux réels. [...] Les travailleurs de Tricofil [ont adopté pour ce faire une formule] qui met en rapport une direction générale des équipes de départements et un conseil des travailleurs.

[Ils se sont dotés d'] une direction générale qui puisse, dans le cadre d'objectifs et de politique fixés par leur conseil d'administration, assurer efficacement la gestion quotidienne des problèmes généraux de l'entreprise : finances, comptabilité, politique du personnel, marketing, objectifs de production, etc. On pense souvent que la direction générale d'une unité industrielle est une affaire strictement technique, que les décisions prises le sont sur la base de critères objectifs et neutres. À Tricofil, les travailleurs ont au contraire parfaitement saisi, dans leurs rapports conflictuels avec les anciens patrons, que la gestion d'une usine est également un phénomène politique, qu'à travers l'administration des choses s'exerce un pouvoir sur les hommes et leurs rapports dans un sens ou un autre. Aussi ont-ils jugé essentiel, quelle que soit par ailleurs la composition de ladite direction générale (cadres venant de l'extérieur et/ou anciens ouvriers), de placer celle-ci au centre d'un réseau d'instances contrôlées par les travailleurs et avec lesquelles elle puisse établir l'orientation de ses décisions, plutôt qu'au sommet d'une hiérarchie d'où elle transmettrait ses ordres. Ainsi, mis à part le conseil d'administration qui est la première instance de définition de l'orientation politique et des décisions, il y a également les équipes de travail, via l'assemblée des premiers hommes/femmes avec lesquelles la direction de l'usine doit élaborer les décisions qui affectent les départements.

Ce sont, en effet, les équipes de travail qui, autour de leurs hommes/femmes constituent le moyen privilégié pour l'ensemble des travailleurs de participer directement aux décisions, finalement les plus essentielles parce que toutes les autres s'y condensent concrètement : celles relatives à l'organisation de la production et du travail. Une équipe de travail comprend tous ceux et celles qui produisent dans un département. À Tricofil, il y a quinze départements de production (effilochage, cardage, filature, etc.)

Chaque équipe élit un premier homme ou une première femme, personne ayant généralement la plus grande expérience des opérations techniques du département et les meilleures capacités pour animer le travail de l'équipe. Avec le premier homme/femme, l'équipe dispose d'une ressource pour résoudre les problèmes techniques qui peuvent être rencontrés, assurer la formation des nouveaux travailleurs, développer la polyvalence des tâches, surveiller la qualité de la production, améliorer les méthodes de travail, faire le lien avec la direction générale de l'usine. Autour du premier homme/femme, c'est le savoir-faire pratique des travailleurs qui se structure, se développe et s'applique à déterminer, conjointement avec la direction de l'usine, l'organisation du travail et de la production (fixation des objectifs hebdomadaires de production, etc.). Certes, c'est progressivement et dans la pratique des rapports d'implication réciproque avec la direction générale que se précisent les limites de cette autonomie relative de gestion des équipes départementales, mais la politique d'extension de la décentralisation semble actuellement prévaloir. Ainsi les départements, regroupés en sections (filature, tissage, tricotage, confection, teinture, finition) commencent à faire l'expérience de la gestion budgétaire.

Et puis enfin, il y a le conseil des travailleurs. On sait que pour ceux qui sont dirigés, l'entreprise capitaliste habituelle est certainement l'institution où l'exercice du pouvoir est le plus hermétique et le plus opaque. L'intérêt pour les possédants d'une telle politique du secret sur les décisions prises et les motifs de celles-ci n'est plus à démontrer. L'opacité ou, si l'on veut, le contrôle de l'information est un des moyens de pouvoir. À Tricofil, le conseil des travailleurs vise essentiellement à contrecarrer la possibilité d'une telle privatisation de l'exercice du pouvoir. Composé de sept travailleurs élus par l'assemblée générale, ce conseil a pour fonction unique d'assurer [...] l'information et la formation politique et économique relatives au fonctionnement de l'entreprise. Ce n'est d'ailleurs

sans doute pas un hasard si les travailleurs ont élu à ce poste l'ensemble de leur exécutif syndical. Ils signalent peut-être ainsi la nouvelle orientation qu'ils veulent imprimer à leur organisation syndicale : à la fois une forte implication dans le projet de nouvelle entreprise tout en étant en position de garder ses distances par rapport à l'appareil central de direction. À cet effet, les membres du conseil des travailleurs sont d'office membres-observateurs aux réunions du conseil d'administration et sont assistés d'une personne à plein-temps dans leur tâche de mise en place des moyens d'information-formation. Ce conseil a également un autre avantage, puisque par la participation de ses membres aux réunions du conseil d'administration, se trouve élargi d'autant le nombre de ceux qui sont bien au fait des dossiers importants de l'entreprise, préparant ainsi une relève aux administrateurs en place. De la sorte, existent non seulement la possibilité structurelle de publicité de l'exercice du pouvoir, mais également celle de sa mobilité. Une possibilité, au surplus, qui s'enracine dans une tradition bien établie dans ce groupe, de renouvellement périodique des équipes dirigeantes.

Voilà donc, rapidement esquissée, l'articulation des divers mécanismes d'exercice du pouvoir à Tricofil. Il n'est pas difficile de voir que les travailleurs mettent ainsi en place des éléments d'un type de gestion et donc de rapports sociaux différents de ceux auxquels nous avait habitués l'entreprise capitaliste, traditionnelle ou technocratique. À la concentration du pouvoir, fondée sur la propriété privée ou la monopolisation du savoir technique, caractéristique de cette dernière et qui exclut les travailleurs des décisions essentielles, Tricofil oppose un réseau décentralisé de pouvoirs, en fonction de la propriété collective et des exigences des producteurs à s'approprier non seulement la pleine valeur économique de leur travail mais aussi à être directement responsables de l'organisation de celui-ci. En effet, bien que la direction générale soit investie de pouvoirs étendus, tout se passe comme si l'expérience d'autogestion consistait pour une bonne part à ce que les travailleurs s'assurent en contrepartie d'un contrôle de l'appareil de gestion centrale à la fois par le haut (assemblée générale et conseil d'administration), le côté (conseil des travailleurs) et le bas (les équipes de travail), instituant du même coup un ensemble de lieux où ils puissent définir et affirmer leurs exigences collectives. Bref, en reprenant une distinction présente dans l'organigramme officiel, on pourrait dire que la compagnie Tricofil (au sens juridique du terme) est bien autogérée, tandis que l'entreprise Tricofil (au sens fonctionnel du terme) est beaucoup

plus proche d'une forme de cogestion, notamment au niveau de l'organisation du travail, entre l'ensemble des travailleurs répartis en équipes par départements et la direction générale de l'usine.

Une telle articulation entre une vigoureuse direction générale et un mouvement de base fortement militant n'est d'ailleurs pas fortuite dans l'expérience de Tricofil. Elle retraduit, en effet, les axes fondamentaux de développement de cette collectivité ouvrière qui a su profiter d'une situation difficile pour pousser plus loin l'affirmation de ses exigences gestionnaires³⁸⁰.

La genèse historique

Au début du mouvement de réouverture, les travailleurs de Tricofil n'envisageaient pas encore sérieusement l'autogestion, mais ils exigeaient à tout le moins la cogestion complète, dans le cadre d'une location de l'usine qui serait prise en charge conjointement par le gouvernement et les travailleurs. Et surtout, devant le refus de celui-là à s'engager activement dans la cogestion, les travailleurs, loin de se replier sur une formule moins exigeante, ont au contraire relevé le défi d'un projet encore plus risqué en s'engageant seuls dans la location de l'usine et par la suite, dans son appropriation juridique. C'est à ce niveau d'exigence que renvoie l'originalité essentielle de l'expérience actuelle de Tricofil et à propos duquel il importe de se demander comment il a été atteint par cette collectivité ouvrière.

On obtient, me semble-t-il, l'essentiel de la réponse à cette question en considérant l'évolution historique des rapports qui se sont établis, dans cette usine, entre le groupe des travailleurs d'une part et la direction patronale d'autre part. Autrement dit, je fais l'hypothèse que les travailleurs de Tricofil avaient commencé depuis plusieurs années, à travers leurs rapports conflictuels avec les patrons, à acquérir un contrôle sur la production tel que la généralisation de celui-ci leur paraissait non seulement possible, mais réalisable et nécessaire au moment de relancer l'entreprise. Bref, ce qui semble apparaître clairement à travers l'expérience de Tricofil, c'est que les producteurs n'arrivent pas du jour au lendemain, au hasard des circonstances, à l'idée qu'ils puissent se passer d'un patron qui les dirige et les gère de l'extérieur et qu'à ce titre, il y a des conditions socio-historiques qui doivent être réunies pour qu'à l'occasion d'une fermeture, les travailleurs prennent le chemin de l'autogestion et non celui de l'assurance-chômage. [...].

[Une] espèce de vide administratif et l'incapacité de la direction à régler efficacement de nombreux problèmes d'organisation de la production ont été les conditions structurelles qui ont permis aux travailleurs de Saint-Jérôme, productivistes et fiers de leur travail, de développer progressivement, au cours des années 1960, des formes concrètes, certes fragmentaires et officieuses, de gestion ouvrière du travail. La contre-gestion ouvrière est un phénomène tout à fait courant dans les unités de production de type capitaliste ou bureaucratique, dont la structure consacre la séparation systématique des fonctions de direction et d'exécution de l'acte productif. [À] la Regent Knitting, les travailleurs de la plupart des départements ont bénéficié de conditions particulièrement favorables à une prise en charge étendue de l'organisation du travail. Ce contrôle était devenu tel qu'en 1972, au moment des négociations pour le renouvellement de la convention collective et alors que la crise financière de l'entreprise venait d'éclater ouvertement, la compagnie soumettait sérieusement au syndicat la proposition selon laquelle ce dernier serait devenu le sous-contracteur prenant la responsabilité entière de la production tandis que la direction patronale serait l'acheteur et le vendeur de cette production autogérée. Le syndicat a évidemment refusé une telle offre qui aurait rendu les travailleurs entièrement dépendants des conditions fixées par un acheteur exclusif. Jadis industriel, le patron ne se rendait pas moins compte qu'il ne pouvait plus être dans cette usine qu'un commerçant. Il attestait du même coup que les travailleurs, solidement organisés en un syndicat militant, étaient devenus une force décisive en matière d'organisation du travail et de la production. [...]

La crise

Après plusieurs déficits successifs, la compagnie annonce, en juillet 1972, qu'elle va congédier dans les délais légaux 310 des 520 employés de l'usine de Saint-Jérôme. La crise financière est bien réelle, l'entreprise étant étranglée par le maintien de méthodes périmées de gestion. Les travailleurs le soupçonnent d'ailleurs depuis longtemps déjà. La réorganisation s'impose. Mais pour eux, la question essentielle est de savoir comment elle se fera : avec ou sans leur participation décisive. Ils négocient donc, dès 1972, contre une faible augmentation de salaire, la mise sur pied d'un comité consultatif, à représentation syndicale-patronale paritaire, et qui deviendra rapidement dans la pratique un véritable comité de cogestion de la réorganisation. Toutefois, pour être efficace, leur

participation à ce comité doit s'appuyer sur une connaissance des problèmes financiers, administratifs et techniques de la compagnie. À cette fin, ils font admettre aux représentants patronaux et gouvernementaux que le comité mixte de reclassement des travailleurs congédiés, habituellement formé dans le cas de congédiement massif, ait aussi un mandat d'étude de la situation économique de l'entreprise et des aspirations des travailleurs. [...]

Les résultats de l'étude sont connus à la fin de janvier 1973. [L'analyse] définit une solution cohérente d'un point de vue patronal, la seule d'ailleurs qui puisse résoudre la crise conformément aux intérêts de la compagnie, même si ses propriétaires ont longuement hésité à s'y engager. C'est peut-être qu'ils voyaient déjà qu'en pratique, cette solution était impossible à appliquer, compte tenu de la nature des rapports conflictuels qui s'étaient développés historiquement entre eux et les travailleurs. Depuis plusieurs années, en effet, ces derniers avaient acquis dans les faits une position de force dans l'organisation du travail et de la production qui avait reçu, dans la convention collective de 1972, une reconnaissance de droit par la formule du comité consultatif dont le libellé équivalait à instituer la cogestion. Tenter, dans ces conditions, d'appliquer la solution technocratique ne pouvait que déclencher un affrontement majeur.

Il se produisit effectivement en mars 1974 à propos de la première opération de réorganisation du travail, dans les départements de couture et de finition. Il s'agissait de faire un exemple. Le projet patronal [...] est une illustration typique des principes de l'organisation technocratique (dite « scientifique ») du travail : définition standardisée par la direction des méthodes de travail relatives à chaque poste, des temps de travail, des normes minimales de production, des séquences d'opération, principe d'ancienneté dans l'emploi consacrant une division rigide du travail, système de boni individuels comme seul stimulant à la productivité, etc. Mais surtout, la proposition prend la forme d'un addendum à la convention collective en vigueur depuis le 1^{er} août 1973 et qui, en cas de différence d'interprétation, prévaudrait sur les dispositions de cette dernière. Par là, la compagnie cherche à court-circuiter le pouvoir de cogestion du comité consultatif de manière à récupérer le contrôle complet de la réorganisation.

La riposte syndicale ne se fait pas attendre, elle s'oppose non seulement au principe de l'addendum, mais aussi au contenu du projet patronal, proposant après rencontres avec les couturières, le remplacement du système des bonis individuels par la rémunération horaire avec possibilité

de bonus collectif, la suppression de la division du travail par le principe de la polyvalence des tâches, l'institution de véritables équipes de travail ayant des responsabilités définies en matière d'organisation du travail.

[...] C'est l'impasse et l'épreuve de force. [Au début de mai, la compagnie] menace d'interrompre la fabrication à Saint-Jérôme. [...] Pendant toute la première semaine de juin, les travailleurs ralentissent la production. Le 7 juin, la compagnie ferme l'usine, sans le préavis légal de quatre mois. Ce qui se passe ensuite jusqu'à la réouverture de l'usine sur une base d'autogestion, constitue une expérience collective d'une grande richesse, novatrice à plusieurs égards. L'obtention par le comité qui s'était constitué en vue de la réouverture de l'usine d'un statut collectif de recherche d'emploi auprès de la commission d'assurance-chômage, les démarches pour louer l'usine conjointement avec le gouvernement provincial et leur échec, les dizaines de rencontres à travers lesquelles le groupe a préparé la relance de l'entreprise en fonction de ses exigences gestionnaires, tout cela mériterait d'être analysé dans le détail.

Tricofil est-il une lutte sans avenir ou l'avenir d'une lutte ?

[C]ette expérience a un avenir qu'il importe d'entrevoir. Un avenir qui lui est propre, et dont la base économique semble désormais assurée, l'entreprise ayant maintenant réuni les conditions de sa rentabilité à court terme³⁸¹. Il y a à ce propos un malentendu qu'il faut dissiper. On s' imagine, en certains milieux, que le fait pour Tricofil d'assurer sa viabilité économique signifie la récupération de l'entreprise par le système économique dominant. Certes, l'usine de Saint-Jérôme devra être concurrentielle, mais dans un secteur faiblement monopolisé comme celui du textile-vêtement, cela veut simplement dire qu'elle soit aussi productive que les autres. Et que je sache, le capitalisme n'a pas inventé la productivité, mais seulement un mode, aliénant entre tous, de l'organiser et de la développer. Il n'est pas du tout certain que le capitalisme ait le monopole des méthodes hautement productives, bien que ce soit là un de ses arguments majeurs pour justifier son emprise. De ce point de vue, le défi que tentent de relever les travailleurs de Tricofil est gros de promesses pour l'avenir. Ce que veulent ces ouvriers, en effet, c'est produire, mais selon des modalités nouvelles, dont ils ont le contrôle et dans lesquelles ils se reconnaissent collectivement. Et ils font le pari que de rendre ainsi le travail signifiant, en confiant aux producteurs la responsabilité d'organiser les actes qu'ils accomplissent, contrairement au capitalisme qui les en

dépouille, ne peut qu'entraîner une augmentation de la productivité³⁸². Il ne faut donc pas s'y méprendre, les travailleurs ont récusé le capitalisme, non l'industrialisation.

Mais il est clair également que l'expérimentation qui se poursuit à Tricofil a une grande importance pour l'avenir de la classe ouvrière en ce pays. Ceux qui dédaignent une telle expérience d'autogestion sous prétexte qu'elle est réduite ou marginale, alors que la *priorité* de la classe ouvrière est de s'engager dans une lutte pour conquérir le pouvoir politique, restent aveugles devant le fait qu'une classe devient politiquement efficace non seulement en s'organisant à cette fin mais aussi en acquérant la conviction qu'elle peut se passer de ceux qui détiennent le pouvoir et l'exercer à leur place. Et de ce point de vue, la démonstration pratique que [font] les ouvriers de Saint-Jérôme vaut mieux que bien des argumentations théoriques sur la nécessité objective pour le prolétariat de renverser la domination capitaliste³⁸³. L'intérêt d'ailleurs que soulève cette expérience dans de nombreux milieux ouvriers et populaires ne signale-t-il pas que l'expérimentation de multiples formes d'autogestion peut être, dans un avenir prochain, la voie privilégiée d'expression des exigences les plus actuelles des gens ordinaires ?

1976

Source

Possibles, n° 1, automne 1976 (Québec), Nous remercions les animateurs de la revue et l'auteur de leur amicale autorisation.

Pour en savoir plus

Dossiers Vie ouvrière (1975), n° 93, mars.

Garon-Rudy, Muriel et Robert Laplante (1976), « Sens du travail et autogestion », *Possibles*, n° 1, automne.

Granmaison, Jacques (1975), *Une tentative d'autogestion*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.

Hamelin (Jacques), « Le second souffle de Tricofil », *Possibles*, n° 2.

376. [[> Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière](#)].

377. [[> Automation et avenir du travail](#)].

378. [[> Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

379. [[> Self-Help](#)].

380. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

381. Depuis l'autogestion, la productivité s'est accrue d'environ 30 % par rapport à ce qu'elle était du temps des anciens propriétaires.

382. Il est à noter que le nouveau gouvernement du Parti québécois a consenti à Tricofil un prêt et une subvention totalisant 776 900 dollars afin que l'usine autogérée de Saint-Jérôme remédie « une

fois pour toutes » aux sempiternels problèmes financiers qui l'ont assaillie depuis ses débuts et « prenne un envol définitif afin d'assurer son autonomie sur le marché du textile ».

383. [\[> Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole\]](#).

Québec (de nos jours)

Uniroyal : les ouvriers s'emparent de l'usine

Patrick Le Tréhondat

« On assiste au Québec dans les années 1970-1980 à l'explosion de certaines expériences autogestionnaires, à l'alimentation des discussions par le biais de la revue *Possibles* où des auteurs québécois et des collaborateurs français se penchent sur cette problématique. Le courant autogestionnaire au cours de cette période déborde de l'univers du travail (particulièrement de la production) pour se transposer à d'autres niveaux.

Que ce soit au niveau des entreprises (imprimerie Harpell, Tricofil, Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou), en milieu rural (Guyenne, le JAL, Sept-Îles), dans les services (Café Campus, les cliniques médicales, les groupes de consommateurs, les groupes de femmes, les troupes de théâtre) ou dans l'habitat (les squats Overdale/Préfontaine et 920 de la Chevrotière et certaines coopératives d'imprimerie Harpell) est en quelque sorte l'ancêtre du mouvement autogestionnaire au Québec », constate Marie-Hélène Drapeau (Drapeau, 2005). Parmi les exemples cités, nous avons choisi de revenir sur la lutte d'Uniroyal, le fabricant de pneus³⁸⁴.

L'histoire commence par une grève historique qui va durer cinq années du 24 septembre 1974 au 24 septembre 1979 à l'usine de pneus Uniroyal de la ville d'Anjou (Montréal). Une grève dure pour la reconnaissance du syndicat fondé en 1971 et refusé par le géant du pneu américain. En novembre 1977, les travailleurs occuperont le siège de la société à New York et organiseront une campagne de boycott de la marque antisyndicale. Lorsqu'en 1979 les trente-neuf ouvriers restant retournent au travail avec leur convention collective en poche, ils ont désormais un nouveau patron, puisque Uniroyal, lassée par cette combativité ouvrière, a préféré vendre l'entreprise à une autre compagnie Servaas. Face au repreneur, les travailleurs imposent leur capacité d'expertise dans la production et surtout leur force collective. Simon Dumais (Dumais, 1990) décrit la stratégie syndicale déjà expérimentée chez Uniroyal :

Les militants syndicaux s'organisent pour travailler à l'alimentation des fourneaux, postes stratégiques qui commandent la production de l'ensemble de l'usine. En contrôlant le rythme de la production

et en pouvant l'arrêter à volonté, ils négocient sur le tas et obtiennent des conditions de travail non prévues à la convention collective : prolongation des pauses, respect de l'ancienneté au niveau de l'usine, etc. Ils apprennent à jouer l'un contre l'autre, le gérant du personnel [DRH] qui veut que convention soit observée, le gérant de la production qui désire que celle-ci soit effectuée et l'ingénieur du plan qui veut que son organisation de travail soit respectée. Dès cette époque, ils développent une stratégie qui leur est propre : obtenir sur le bras des conditions de travail qui seront, par la suite, incluses dans la convention collective.

Cette stratégie combative ne disparaît pas avec le nouveau patron américain. Simon Dumais raconte :

Le syndicat applique avec le nouvel employeur la même stratégie utilisée avec Uniroyal. Le président de la multinationale, harassé par les conflits perpétuels, vient à Montréal rencontrer les dirigeants syndicaux. Il accepte de se défaire des contremaîtres que les syndiqués détestent. En retour, le syndicat promet un niveau de production qui permettra à la multinationale un profit raisonnable. Un mois plus tard, au lieu des cinq travailleurs qui devaient être mis à pied faute de travail, le syndicat obtient le renvoi de cinq contremaîtres : le gérant du personnel quitte. Un comité paritaire de production est mis sur pied. Les syndiqués, bourrés de chiffres qu'ils ne comprennent pas, songent à démissionner. Ils décident d'apprendre et de s'impliquer. Ils acceptent les chiffres fournis par la direction ; pour l'avenir, sachant ce qu'ils produisent, ils pourront plus facilement évaluer les bilans financiers de la direction. Dans les mois qui suivent, la production et les profits croissent même si les ouvriers travaillent moins fort qu'auparavant. Le syndicat signe alors une convention collective qui normalise ce qui a été obtenu antérieurement. Les contremaîtres sont remplacés par des chefs d'équipe nommés par l'assemblée générale du syndicat. Ces chefs ne peuvent prendre aucune mesure disciplinaire à l'encontre des ouvriers. Afin d'assurer l'autonomie et le contrôle du syndicat, les chefs d'équipe, qui ne peuvent être membres du syndicat, sont coordonnées par le vice-président du syndicat. L'embauche est contrôlée par le syndicat. Aucune mise à pied n'est prévue à tour de rôle les syndiqués, se mettent sur le chômage durant un mois, prolongeant ainsi la période de vacances prévue à la convention

collective. Ainsi le syndicat contrôle et dirige de facto toute la production de l'usine. Le syndicat, qui a un comité social très actif, occupe plusieurs locaux de l'usine, dont l'un pour l'imprimerie qu'il a acheté du conseil central de Montréal. De plus, il contrôle le régime de pensions, par l'intermédiaire d'un REER, et le régime d'assurances. Enfin, la paie de vacances de chaque ouvrier est versée par tranche mensuelle au syndicat : celui-ci jouit donc d'un fonds de grève appréciable... fourni par l'employeur. Peu après la signature de la convention collective, la moitié de l'usine passe au feu et, quelques mois plus tard, l'ensemble des ouvriers est mis à pied. Par l'intermédiaire du comité de production, après un mois de discussions, le syndicat convainc la direction de la rentabilité de l'usine malgré l'incendie. L'usine ouvre ses portes, la production augmente et le niveau de profit promis est réalisé. Non seulement les travailleurs mis à pied sont tous réengagés, mais de nouveaux ouvriers sont embauchés. Malgré la résistance de la direction, le syndicat impose la reconstruction de la partie sinistrée de l'usine en utilisant ses propres membres. Tout est rebâti au coût de deux cent mille dollars alors que la direction avait prévu un montant d'un million six cent mille. Celle-ci cependant, pour des raisons que le syndicat juge obscures, ne signe aucun contrat qui aurait permis de faire fonctionner la partie reconstruite de l'usine. En 1985, la direction a annoncé aux ouvriers la fermeture définitive de l'usine : la bâtisse et le terrain ont été vendus ; la machinerie est transférée à Cornwall.

Si les travailleurs veulent bien suivre les machines à Cornwall, ils entendent que la convention collective et leur syndicat les suivent également, ce qui leur est refusé par le ministère ontarien.

C'est ainsi que les 40 ex-ouvriers de Servass décident de fonder leur coopérative de production, la Scopcat, qui verra le jour en 1982. Par chance, un ancien sous-traitant de Servass leur loue un site pour installer leur coopérative à Laval. Ils bénéficient alors du soutien financier de la Société de développement industriel, de la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs du Québec et la Caisse d'économie des syndicats nationaux. À l'ouverture, seuls sept ouvriers sont en activité. Les autres membres avaient retrouvé un emploi ailleurs, mais quelques-uns venaient travailler à la coopérative pour pouvoir payer leurs parts sociales dans la Scopcat. Lorsque les fonds accumulés sont suffisants, ils achètent

un équipement à un fabricant danois. Mais celui-ci était conçu pour recycler les métaux et non le caoutchouc. « C'est nous qui l'avons adapté au caoutchouc », explique Jean Fournier, président du syndicat. La Scopcat s'est positionnée sur le marché du recyclage de pneus déchiquetés, et malgré ses difficultés financières, connaît un succès commercial sur son créneau. Elle compte aujourd'hui 27 employés.

janvier 2015

Pour en savoir plus

Drapeau, Marie-Hélène, avec la coll. de Anna Kruzynski (2005), *Historicité et évolution du concept d'autogestion au Québec*, Collectif de recherche sur l'autonomie collective.

Dumais, Simon (1990), « Conflit et contrôle ouvrier : Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou », Québec, *Possibles*, vol. 14, n° 3, été.

384. [[> Continental : une multinationale battue](#)].

Europe et alentours

Belgique

Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant

Marie-Thérèse Coenen

La Belgique a connu à l'hiver 1960-1961 une grève générale causée en partie par une politique de rigueur dans un contexte de dette publique élevée, et de décolonisation du Congo. L'industrialisation de la Belgique a été l'une des plus précoces, et le taux d'emploi industriel est l'un des plus élevés d'Europe à cette période. Pourtant, l'industrie wallonne (acier, mines, textiles...) décline : défaut d'investissement, perte de débouchés, chômage élevé. En Flandres, à l'inverse, les capitaux affluent depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de nouvelles industries se développent, et donnent un poids croissant à la région. La grève générale aura des conséquences politiques, et débouchera sur une demande d'autonomie plus grande de la Wallonie.

Au début des années 1970, la crise économique touche de plein fouet le tissu industriel wallon. Les fermetures d'entreprises se multiplient. Des travailleurs, privés brutalement de leur emploi, recourent à des nouvelles formes de luttes. Ils occupent les usines. Pour sauver l'outil ou garder les clients, ils produisent, vendent et suppléent le patronat défaillant. L'expérience autogestionnaire de Lip³⁸⁵ sert de modèle. Ce nouveau mode d'action qui remet en question le principe de la propriété de l'actionnaire et de l'autorité du patronat, puise sa justification dans les débats menés, dans la foulée de Mai 68, par le mouvement ouvrier sur le contrôle ouvrier, l'autogestion et la cogestion.

La Belgique connaît des expériences similaires, dans des entreprises où les travailleuses sont majoritaires. Elles s'engagent dans la lutte pour la sauvegarde de leur emploi. La création de coopératives de production autogérées est vécue comme un moyen de suppléer au manque d'initiative industrielle et comme alternative au chômage. Les deux organisations syndicales n'auront pas la même attitude. Si la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB) [centrale syndicale, tendance socialiste] soutient l'occupation des poêleries Somy à Couvin, la plupart des

expériences en autoproduction relève de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Elle créera en 1980 une association sans but lucratif, la Fondation André Oleffe³⁸⁶ pour assurer le suivi de ces initiatives industrielles et la formation des travailleurs à l'autogestion.

1974. La société coopérative Les Textiles d'Ere

Le 6 février 1974, l'usine de filature Daphica située à Ere (Tournai) est mise sous concordat judiciaire³⁸⁷. Vu les nombreuses aides publiques, l'État et les banques para-étatiques, sont les principaux créanciers. Pour honorer les commandes et liquider les stocks, la production se poursuit. Suite à un conflit entre les curateurs³⁸⁸ et les travailleurs portant sur les possibilités de reprise de cette entreprise moderne et pour assurer le maintien de l'outil, 36 syndiqué·es de la CSC, le 14 octobre 1974 occupent l'entreprise et ce pour 131 jours. Ils demandent que l'État vende l'entreprise à un repreneur sérieux. L'idée de reprendre l'usine par les travailleurs mûrit. André Oleffe, le ministre démocrate-chrétien des affaires économiques, apporte son soutien et propose de créer une association sans but lucratif qu'il dote d'un montant de 15 millions de francs pour assurer le maintien de l'outil et gérer le Fonds social en faveur du personnel licencié.

En 1976, les travailleurs et travailleuses de l'ex-Daphica créent la coopérative Les Textiles d'Ere. Ils demandent et obtiennent de reprendre l'usine à leur compte (machines et matières premières), L'État leur cède les bâtiments avec un bail emphytéotique de 99 ans. À partir de 1976, l'autoproduction commence. Ce qui change, dira Denise Vincent³⁸⁹, déléguée syndicale engagée à 100 % dans l'expérience autogestionnaire, « c'est l'ambiance dans l'entreprise. La peur a disparu, on vit le travail en groupe, et on n'est plus des numéros, les uns à côté des autres. Chaque revendication est écoutée et analysée mais tout le monde est placé devant ses propres responsabilités dans le travail à l'usine » (Denise Vincent, La Cité, 23-24-25 décembre 1978). De 1976 à 1983, la coopérative engage régulièrement du personnel. En 1983, l'entreprise connaît une période difficile, tant au niveau de la gestion interne que sur le plan économique. Les aides publiques du plan textile permettent sa relance industrielle. En 1988, un incendie criminel détruit les installations mais l'entreprise est reconstruite et continuera à produire jusqu'en 2002, date de sa fermeture définitive.

Le 27 juillet 1978, la direction de l'entreprise S.A. Confection industrielle, ex-Salik, sise à Quaregnon, dépose le bilan. Cette faillite fait

suite à une série de restructurations suivie de création de nouvelles sociétés. « Non à la restructuration, non au chômage ! », c'est le cri de révolte des ouvrières qui refusent de perdre les 332 emplois restants. Le 3 août, les organisations syndicales proposent l'occupation de l'entreprise mais à leur étonnement, c'est le « non à l'occupation » qui émerge avec une courte majorité (110 contre 98), reflet de la tension qui existe entre celles qui ont du travail (90 personnes) et celles qui sont au chômage ou menacées de licenciement. Le 14 août, les travailleuses rebaptisent solennellement la rue où se situe l'entreprise – nommée en 1968 rue J. Salik par les autorités communales pour rendre hommage à cet industriel venu investir dans le Borinage sinistré – en rue du « Coron des sans-emploi ».

Les travailleuses ne veulent pas rester sur le vote négatif. Elles ont le sentiment de ne pas avoir tout tenté pour sauver l'emploi et ne veulent pas être considérées comme des chômeuses volontaires. Le 17 août, une centaine d'entre elles force la porte de l'usine et occupe les lieux. La CSC reconnaît la grève. La FGTB refuse par respect du vote émis en assemblée générale. Les syndiquées FGTB doivent abandonner la lutte. L'occupation s'organise : « 150 femmes boraines veulent se battre pour défendre leur droit au travail. » Un comité de gestion est élu et un plan d'action est élaboré. Le 1er septembre 1978, la première journée « Portes ouvertes », attire plus de 4 000 visiteurs. Elles vendent des pantalons fabriqués par les « Sans-emplois » ou « les 100 emplois », sans patron et en autoproduction.

Qu'on nous aide, qu'on nous soutienne, qu'on vienne ce samedi acheter nos jeans, qu'on vienne faire la fête avec nous. C'est notre plus grand souhait. Et le jour arrivera où nous retravaillerons normalement. Et où sans ces contre-dames et directeurs qui nous imposaient des cadences affolantes, il fera bon travailler (La Cité, 7-8 novembre 1978).

L'occupation et la production de pantalons pour renouveler les stocks, se poursuivent jusqu'en mai 1979. Les conditions de travail ont radicalement changé.

Le passé, c'étaient des tabliers de couleurs différentes selon les chaînes de travail de manière à repérer les infiltrations de corps étrangers. Chacune a sa place et pas question de sortir du rang. Désormais, la couleur des tabliers n'a plus aucune importance. La

communication est ouverte et les décisions se prennent en assemblée générale.

Ce présent est pris en main par les travailleuses qui tentent de briser le carcan entreprise-production. Une crèche a été organisée, une cantine s'est ouverte et les horaires ont été revus et corrigés.

Un présent où pourtant rien n'est jamais définitivement acquis, où l'enthousiasme, le dynamisme et la vigilance sont sans cesse à entretenir tant pour soi-même que chez les autres (La Cité, 13 novembre 1978).

Le combat se déroule aussi sur le plan juridique avec le dépôt d'une plainte de Pierre Salik, principal actionnaire, pour utilisation des stocks, appropriation d'un patrimoine, pour copie de modèles et concurrence illégale. Dix ouvrières syndiquées déposent plainte contre l'actionnaire principal pour confusion de capital, création de sociétés fictives, pour abus de fonds publics, faux bilans, passifs frauduleux... La décision judiciaire tombe. Les ouvrières doivent abandonner l'usine. Elles sont encore 106 à tenir.

L'idée de la création d'une coopérative est dans l'air. Le 6 décembre 1978, la S.C. Les Sans-emploi est lancée (*Le Moniteur*, 23 décembre 1978). Une partie des fonds est avancée par la coopérative Les Textiles d'Ere. L'objectif est clair : maintenir l'emploi en créant son propre emploi en dehors du circuit économique traditionnel et en dehors des normes habituelles de fonctionnement d'une entreprise en système capitaliste. La coopérative s'installe dans une ancienne clinique et recommence la vente et la production de pantalons avec une équipe très réduite : huit ouvrières et deux employées³⁹⁰.

En 1980, elle devient la société coopérative l'Espérance (*Le Moniteur*, 3 juin 1980). Vu l'impossibilité d'acquérir du matériel performant, elles font presque du travail artisanal sur mesure (vêtements de grandes tailles). C'est l'impasse. La coopérative cesse ses activités au bout d'un an. L'occupation, les écueils techniques, le manque d'argent, le manque de machines et de débouchés commerciaux, la concurrence très forte dans ce secteur, la difficile mise en œuvre d'une pratique autogestionnaire, ont raison de cette expérience. Le syndicat dénonce aussi le manque de soutien public à une telle initiative à fort impact social. Il faudrait changer les lois sur le chômage, sur les faillites, sur les aides publiques. Ils mettent en

parallèle le soutien aveugle de l'État à des industriels peu scrupuleux sous prétexte de création d'emplois. Il y a là deux poids et deux mesures.

Plus fondamentalement, l'autoproduction renverse le système de valeur et les normes de travail. L'information, la formation, l'initiation à la gestion, la participation aux assemblées et la prise de responsabilité, sont autant d'outils à acquérir et de pratiques à adapter. Rien n'est définitivement acquis.

Le travail en autogestion n'est pas évident, dira Madame D'Amore, nous n'étions pas prêtes à travailler en autogestion. Tout le monde se prenait pour quelqu'un. Il y avait des conflits internes. L'autogestion, c'est exigeant et il faut la tenter avec ceux qui sont prêts à la faire³⁹¹.

Le Balai libéré

Au départ de l'aventure du Balai libéré, il y a la revendication de meilleures conditions de travail. Jusqu'en février 1975, la société de nettoyage ANIC effectuait en sous-traitance les travaux de nettoyage pour l'Université catholique de Louvain sur le site de Louvain-La-Neuve (Ottignies). Un premier conflit éclate en novembre 1974. Les griefs des ouvrières sont nombreux. Elles sont payées 78 francs brut de l'heure alors que le tarif normal est de 102 francs. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés et, lorsqu'elles cassent du matériel, elles encourent une amende. Elles ne bénéficient pas de vêtements de travail. Certaines travaillent pendant des mois sans être déclarées. Le patron interdit aux ouvrières de fréquenter les cafétérias de l'université ou d'adresser la parole aux « consommateurs ». À cela s'ajoutent, les brimades quotidiennes d'un brigadier particulièrement odieux, les traitant sans aucun respect.

Suite à une restriction budgétaire de l'UCL, le directeur de la société décide d'envoyer, sans aucune concertation, une vingtaine de travailleuses sur un chantier à Recogne en Ardenne, à 150 km de là.

Le 25 février 1975, les travailleuses se mettent en grève. Elles réfléchissent à l'utilité d'avoir un patron pour effectuer un travail qu'elles connaissent mieux que quiconque et après plusieurs jours de réflexion, adressent une lettre de licenciement à leur patron et à leur brigadier.

Réunies depuis une semaine dans des groupes de travail et en assemblée générale, les ouvrières de feu votre firme ont constaté ce qui suit : tout d'abord nous constatons après une étude approfondie de notre travail que nous pouvons parfaitement l'organiser entre

nous. [...] Ensuite, nous découvrons que votre rôle principal a été de nous acheter notre force de travail à un prix négligeable pour la revendre à un prix d'or à l'UCL [...] Nous sommes au regret de vous signifier votre licenciement sur le champ pour motif grave contre vos ouvrières³⁹².

Le 10 mars 1975, elles constituent une association sans but lucratif, Le Balai libéré, avec l'appui actif de la CSC du Brabant wallon. L'Institut Cardijn leur prête 50 000 francs et elles obtiennent le contrat de nettoyage de l'UCL. En 1978, l'association sans but lucratif connaît des moments difficiles : un budget sous-évalué, trop d'investissement dans les machines, dans les produits. Elles doivent adopter un plan de crise : pas d'augmentation salariale, le chômage tournant, un jour sur cinq.

En juillet 1979, l'association se convertit en coopérative. La plupart des nettoyeuses et les six laveurs et laveuses de vitres prennent des parts dans la coopérative (3 000 francs). Des 35 personnes en 1975, elles sont 96 en 1980. Société de services, fonctionnant à partir d'un cahier de charge, l'investissement en machines et en produits est au départ réduit. Les travailleuses améliorent les conditions de travail : meilleure coordination, conception des horaires liés au transport en commun, aux contraintes de la vie, égalité dans les salaires et augmentation des salaires au barème du secteur, avantages sociaux (par exemple absence sans perte de salaire pour maladie d'un enfant).

Ce qui diffère dans l'entreprise autogérée, c'est le climat de solidarité entre travailleurs, même si des difficultés tant externes qu'internes existent. Externes, comme le fait que l'université est un client difficile, qui joue parfois le patron ou comme le fait que beaucoup sur le site veulent jouer les petits chefs. Internes, comme, par exemple, que les laveurs de vitre se sentent parfois en minorité ou que ce sont souvent les mêmes ouvrières qui s'investissent dans le projet pour le mener à bien.

L'auto-organisation est à surveiller de près pour éviter que renaissent les chefs. La dispersion des équipes de travail sur le site pose un problème de communication et favorise les faux bruits. Parfois, la conscience professionnelle n'est pas au rendez-vous. La profession de nettoyeuse se situe en bas de l'échelle sociale et beaucoup le vivent avec un sentiment d'infériorité : « On ne choisit pas d'être nettoyeuse. » Paradoxalement, elles travaillent dans un milieu privilégié, des intellectuels, qui acceptent aussi difficilement de les considérer à égalité³⁹³.

Les travailleuses du Balai libéré vivent une révolution culturelle du rapport au travail avec le passage d'un système basé sur l'obéissance, une hiérarchie très forte, peu d'investissement personnel et exécution des ordres, vers un mode d'organisation et de décision, responsable et coopératif. L'autogestion ne supprime pas les conflits mais oblige à les gérer de manière à ce que tout le monde reste impliqué. Leur formation de base est faible. La majorité possède le niveau d'études primaires, certaines ont les moyennes professionnelles et quelques-unes ont obtenu leur diplôme de coiffure. Elles sont belges, italiennes, espagnoles, turques ou marocaines. Elles s'investissent dans la gestion de la coopérative, les budgets et les plans d'investissement ou dans l'animation. Certaines suivent des cours de secouriste. Elles prennent la parole, représentent l'entreprise dans des colloques, en Belgique et à l'étranger, devant les médias et accompagnent des étudiants dans leur mémoire.

Le travail autogéré a des répercussions sur toute la vie, même en dehors de l'entreprise. Lutte de travailleuses, c'est aussi une lutte de femmes. Ouvrière en autogestion le jour, elles doivent assumer leur rôle traditionnel à la maison ! Toutes ne le vivent pas de la même façon et ne trouvent pas nécessairement le soutien pour faire cette petite révolution. L'une d'elles résumera très bien leur sentiment : « L'autogestion n'est pas de la tarte mais cela vaut le coup » (La Cité, 7-8 avril 1979). L'entreprise fonctionnera avec des hauts et des bas jusqu'en 1988.

22 janvier 2012

Source

Sens public, www.sens-public.org/spip.php?article677.

Pour en savoir plus

Ballieux, Pierre (1990), *Des travailleurs vivent l'économie sociale. Textiles d'Ere : 15 années de fil à retordre !*, Fondation André Oleffe, Textiles D'Ere S.C., Vie ouvrière.

Collectif (1993), « Quel Look, mon Salik ! », *Les Cahiers de la Fonderie, revue d'histoire sociale et industrielle de la région bruxelloise*, n° 15, décembre.

CSC (1979), Dossier « Compte-rendu de la session d'évaluation syndicale des entreprises en autoproduction », décembre.

CSC Brabant wallon (sd), dossier « Le Balai libéré », n° 62.

Les Sans-emploi, L'Espérance (ex-Salik-Quaregnon) (sd), CARHOP, La Louvière, *Inventaire*, n° 37.

Mandel, Ernest (1961),

www.ernestmandel.org/fr/ecrits/txt/1961/les_greves_belges.htm.

385. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

386. André Oleffe (1915-1975) : Ministre des affaires économiques de 1974-1975 et président du Mouvement ouvrier chrétien de 1945 à 1973. La Fondation André Oleffe est née en mai 1980 des

luttres menées par les travailleurs entre 1974 et 1980 pour sauver l'emploi. Ces travailleurs reprennent leur entreprise en auto production et prouvent ainsi qu'il est possible d'introduire un souffle nouveau dans le cadre des relations de travail et de l'utilisation du profit. C'est de la nécessité de coordonner et d'épauler ces expériences en économie sociale qu'est créée la Fondation. Elle est à la fois active dans le secteur marchand et dans le secteur associatif.

387. Répit accordé à une entreprise en difficulté.

388. Expert désigné pour régler une faillite.

389. Denise Vincent, ouvrière à Daphica, est élue déléguée syndicale sur la liste CSC, en 1971. Elle sera secrétaire du comité de gestion de la coopérative jusqu'en 1983 où elle devient présidente jusqu'à sa retraite.

390. [[> Kazova : 100 % coton, 100 % laine, 100 % produit sans patron](#)].

391. Témoignage de madame D'Amore recueilli par l'auteure en 1992.

392. Lettre recommandée à M. Ransonnet, Firme ANIC, par les ouvrières de feu ANIC, 27 ouvrières et trois permanents syndicaux. Cette lettre est publiée dans *Réalités populaires en Brabant wallon. Documents relatifs à l'histoire des travailleurs de 1830 à 1980*, Nivelles, Cellule Mémoire populaire-Brabant Wallon, 1982, t. 2, p. 145-146.

393. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

Espagne (1936-1939)

Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (L')

Daniel Guérin

L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire est relativement peu connue. Au sein même du camp républicain elle a été plus ou moins passée sous silence ou décriée. La terrible guerre civile l'a submergée, et la submerge aujourd'hui encore, dans la mémoire des hommes. On ne la trouve point dans le film *Mourir à Madrid* ³⁹⁴. Et pourtant, elle est peut-être ce que la Révolution espagnole a légué de plus positif : l'essai d'une forme originale d'économie socialiste.

Au lendemain de la révolution du 19 juillet 1936, foudroyante riposte populaire au coup d'État franquiste, nombre de domaines agricoles et d'usines avaient été abandonnés par leurs propriétaires. Les journaliers agricoles, les premiers, décidèrent de continuer à cultiver le sol. Leur conscience sociale semble avoir été encore plus élevée que celle des travailleurs urbains. Spontanément, ils s'associèrent en collectivités. Dès le mois d'août se tint à Barcelone un congrès syndical représentant plusieurs centaines de milliers d'ouvriers agricoles et de petits paysans. La consécration légale ne vint que plus tard : le 7 octobre 1936, le gouvernement central républicain nationalisait les terres des « personnes compromises avec la rébellion fasciste ».

Les collectivités agricoles se donnèrent une double gestion à la fois syndicale et communale, avec prédominance, toutefois, de l'esprit communaliste. L'assemblée générale des paysans élisait, dans chaque village, un comité de gestion de onze membres. À part le secrétaire, tous les membres continuaient à travailler manuellement. Le travail était obligatoire pour tous les hommes valides entre 18 et 60 ans. Les paysans étaient répartis en groupes de dix et plus, avec un délégué à leur tête. Chaque groupe se voyait affecter une zone de culture ou une fonction compte tenu de l'âge de ses membres et de la nature du travail. Chaque soir le comité de gestion recevait les délégués des groupes. Il convoquait fréquemment les habitants en assemblée générale de quartier, pour des comptes rendus d'activité.

Tout était mis en commun, à l'exception des économies personnelles, du bétail et de la volaille destinés à la consommation familiale. Les artisans,

les coiffeurs, les cordonniers étaient regroupés en collectifs, les brebis de la communauté, par exemple, réparties en troupeaux de 300 à 400 têtes, confiés à deux bergers et méthodiquement distribués dans la montagne.

Le salariat et, partiellement, le signe monétaire étaient abolis. Chaque travailleur, ou chaque famille recevait en rémunération de son travail, un bon libellé en pesetas qui ne pouvait être échangé que contre des biens de consommation dans les magasins communaux souvent installés dans l'église ou ses dépendances. Le solde non consommé était porté en pesetas au crédit d'un compte de réserve individuel. Il était possible de percevoir sur ce solde de l'argent de poche en quantité limitée. Les loyers, l'électricité, les soins médicaux, les produits pharmaceutiques, l'assistance aux vieillards, etc., étaient gratuits, de même que l'école, souvent installée dans un ancien couvent, et obligatoire pour les enfants de moins de quatorze ans, à qui le travail manuel était interdit.

L'adhésion au collectif demeurait volontaire. Aucune pression n'était exercée sur les petits propriétaires. Ils pouvaient, de leur plein gré, participer aux travaux communs et remettre aux magasins communaux leurs produits. Ils étaient admis aux assemblées générales, bénéficiaient de la plupart des avantages de la communauté. On les empêchait seulement de posséder plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver et on leur posait une seule condition : que leur personne ou leur bien ne cause aucune perturbation à l'ordre collectif. Dans la plupart des villages socialisés, les individuels, paysans ou commerçants, devinrent de moins en moins nombreux.

Les collectifs communaux étaient unis en fédérations cantonales, coiffées par des fédérations provinciales. Toutes les terres d'une fédération cantonale ne formaient plus qu'un seul terroir, sans bornages. Entre les villages la solidarité était poussée à l'extrême. Des caisses de compensation permettaient d'assister les collectivités les moins favorisées.

D'une province à l'autre

La socialisation rurale varia en importance selon les provinces. En Catalogne, pays de petite et moyenne propriété, où le paysan a de fortes traditions individualistes, elle se réduisit à quelques îlots, la confédération syndicale paysanne préférant, avec sagesse, convaincre d'abord les propriétaires par la réussite exemplaire de quelques collectivités pilotes³⁹⁵.

En revanche, en Aragon, plus des trois quarts des terres furent socialisées. Le passage d'une milice catalane, la célèbre colonne Durruti,

en route vers le front Nord pour y combattre les franquistes, et la création subséquente d'un pouvoir révolutionnaire issu de la base, unique en son genre dans l'Espagne républicaine, stimulèrent l'initiative créatrice des travailleurs agricoles. Environ 450 collectivités furent constituées, groupant 600 000 membres. Dans la province du Levant (capitale Valence), la plus riche d'Espagne, surgirent quelque 600 collectivités. Elles englobèrent 43 % des localités, 50 % de la production des agrumes et 70 % de leur commercialisation. En Castille, 300 collectivités furent formées, avec 100 000 adhérents, sous l'impulsion d'un millier de volontaires envoyés au titre d'experts en autogestion, par le Levant. La socialisation gagna également l'Estrémadure et une partie de l'Andalousie. Elle manifesta quelques velléités, vite réprimées, dans les Asturies.

Il est à noter que ce socialisme à la base ne fut pas, comme certains le croient, l'œuvre des seuls libertaires. Les autogestionnaires étaient souvent, selon le témoignage de Gaston Leval (1971), « libertaires sans le savoir³⁹⁶ ». Dans les provinces qui viennent d'être énumérées en dernier, ce furent des paysans socialistes, catholiques, voire communistes dans les Asturies, qui prirent l'initiative de l'autogestion.

Quand elle ne fut pas sabotée par ses adversaires ou entravée par la guerre (Rabasseire, 138), l'autogestion agricole fut une incontestable réussite. La terre fut remembrée, cultivée sur de grandes étendues, selon un plan général et les directives d'agronomes. Des petits propriétaires intégrèrent leur lopin dans la communauté. La socialisation démontra sa supériorité tant sur la grande propriété absentéiste, qui laissait inculte une partie du sol, que sur la petite propriété cultivant selon des techniques rudimentaires, avec des semences médiocres et sans engrais. Les rendements s'accrurent de 30 à 50 %. Les superficiesensemencées augmentèrent, les méthodes de travail furent perfectionnées, l'énergie humaine, animale et mécanique, utilisée de façon plus rationnelle. Les cultures furent diversifiées, l'irrigation développée, le pays en partie reboisé, des pépinières ouvertes, des porcheries construites, des écoles techniques rurales créées, des fermes pilotes aménagées, le bétail sélectionné et multiplié, des industries auxiliaires mises en marche, etc.

Dans le Levant, les initiatives concernant l'écoulement des agrumes méritent d'être signalées. La guerre ayant entraîné une fermeture temporaire des marchés extérieurs et de la partie du marché intérieur contrôlé par Franco, les oranges furent séchées ; et où l'on en obtint en plus grande quantité qu'auparavant, de l'essence fut extraite des écorces,

on fabriqua également du « miel » d'orange, du « vin » d'orange, de l'alcool médicinal, des pulpes pour la conservation du sang des abattoirs afin d'en nourrir la volaille. Des fabriques concentrèrent le jus d'orange. Quand la fédération paysanne eut réussi à rétablir les relations avec les ports français, elle assura la commercialisation des agrumes, avec ses magasins de dépôt, ses camions, ses cargos, ses sections de vente en France.

Ces réussites furent dues, pour la plus large part, à l'intelligence et à l'initiative du peuple. Bien qu'en majorité illettrés, les paysans firent preuve d'une conscience socialiste, d'un bon sens pratique, d'un esprit de solidarité et de sacrifice qui provoquèrent l'admiration des observateurs étrangers. Le travailliste indépendant Fenner Brockway, après une visite à la collectivité de Segorbe, en témoigna : « L'état d'esprit des paysans, leur enthousiasme, la manière dont ils apportent leur part à l'effort commun, la fierté qu'ils en ressentent, tout cela est admirable. »

Le sabotage de l'autogestion

Cependant, les difficultés ne manquèrent pas. Le crédit, le commerce extérieur étaient demeurés, par la volonté du gouvernement bourgeois républicain, entre les mains du secteur privé. L'État, certes, contrôlait les banques, mais il se gardait de les mettre au service de l'autogestion. Manquant de fonds de roulement, nombre de collectivités vécurent sur des disponibilités saisies au moment de la révolution de juillet 1936. Par la suite, elles durent recourir, au jour le jour, à des moyens de fortune, tels que la mainmise sur des bijoux et des objets précieux appartenant à des églises, à des couvents, à des franquistes, etc. L'autogestion souffrit également d'une pénurie de machines agricoles et, dans une moindre mesure, d'un nombre insuffisant de cadres techniques.

Mais l'obstacle le plus grave fut l'hostilité, d'abord sourde, puis ouverte que nourrirent à son égard les divers états-majors politiques de l'Espagne républicaine. Même un parti d'extrême gauche comme le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM) (Alba, 1975) ne fut pas toujours bien disposé envers les collectivités. Ce mouvement, authentiquement populaire, annonciateur d'un ordre nouveau, spontané et improvisé, jaloux de son autonomie, portait ombrage à la machine de l'État républicain autant qu'au capitalisme privé. Il réunit contre lui, à la fois, les possédants et les appareils des partis de gauche au pouvoir. L'autogestion était accusée de rompre l'« unité du front » entre la classe ouvrière et la petite

bourgeoisie, donc de « faire le jeu » de l'ennemi franquiste. Ce qui n'empêchait pas ses détracteurs de refuser des armes à l'avant-garde révolutionnaire, réduite, en Aragon à affronter les mains nues les mitrailleurs fascistes, pour se voir ensuite reprocher son « inertie ».

À la radio, le nouveau ministre de l'économie de Catalogne, Comorera, un stalinien, incitait les paysans à ne pas entrer dans les collectivités, suggérait aux petits propriétaires de les combattre, en même temps qu'il enlevait aux syndicats ouvriers l'organisation du ravitaillement et favorisait le commerce privé. Ainsi encouragées en haut lieu, les forces obscures de la réaction sabotèrent de plus en plus l'expérience autogestionnaire.

Enfin de compte, la coalition gouvernementale, après l'écrasement de la « Commune de Barcelone », en mai 1937³⁹⁷, et la mise hors la loi du POUM, n'hésita pas à liquider, *manu militari*, l'autogestion agricole. Un décret du 10 août 1937 prononça la dissolution du pouvoir révolutionnaire en Aragon sous le prétexte qu'il était « resté en marge du courant centralisateur ». L'un de ses principaux animateurs, Joaquín Ascaso, fut inculpé pour « vente de bijoux », destinée, en réalité, à procurer des fonds aux collectivités.

Aussitôt après, la 11^e division ambulante du commandant Lister (un stalinien), appuyée par des chars, passa à l'action contre les collectivités. Les responsables furent arrêtés, leurs locaux occupés puis fermés, les comités de gestion dissous, les magasins communaux dévalisés, les meubles brisés, les troupeaux dispersés. Environ 30 % des collectivités d'Aragon furent complètement détruites.

Dans le Levant, en Castille, dans les provinces de Huesca et de Teruel, des attaques armées du même genre furent perpétrées – par des républicains – contre l'autogestion agricole. Elle survécut tant bien que mal, dans certaines des régions qui n'étaient pas encore tombées aux mains des franquistes, notamment dans le Levant.

L'autogestion industrielle

En Catalogne, région la plus industrialisée de l'Espagne, l'autogestion fit également ses preuves dans l'industrie. Les ouvriers dont les employeurs avaient pris la fuite entreprirent spontanément de faire marcher les usines. En octobre 1936 se tint à Barcelone un congrès syndical représentant 600 000 travailleurs avec pour objet la socialisation de l'industrie. L'initiative ouvrière fut ratifiée par un décret de la Généralité, le gouvernement

catalan, en date du 24 octobre 1936. Deux secteurs furent créés, l'un socialiste, l'autre privé. Étaient socialisées les usines de plus de 100 salariés (celles de 50 à 100 pouvaient l'être sur la demande des trois quarts des travailleurs), celles dont les propriétaires avaient été déclarés « factieux » par un tribunal populaire ou avaient abandonné l'exploitation, celles enfin dont l'importance dans l'économie nationale justifiait qu'elles fussent enlevées au secteur privé (en fait, nombre d'entreprises endettées furent socialisées)³⁹⁸.

L'usine socialisée était dirigée par un comité de gestion de 5 à 13 membres, représentant les divers services, nommés par les travailleurs en assemblée générale, avec mandat de deux ans, la moitié étant renouvelable chaque année. Le comité désignait un directeur auquel il déléguait tout ou partie de ses pouvoirs. Dans les entreprises très importantes, la nomination du directeur devait être approuvée par l'organisme de tutelle. En outre, un contrôleur gouvernemental était placé auprès de chaque comité de gestion.

Le comité de gestion pouvait être révoqué, soit par l'assemblée générale, soit par le conseil général de la branche d'industrie (composé de quatre représentants des comités de gestion, huit des syndicats ouvriers, quatre techniciens nommés par l'organisme de tutelle). Ce conseil général planifiait le travail et fixait la répartition des bénéfices. Ses décisions étaient exécutoires.

Dans les entreprises demeurées privées, un comité ouvrier élu avait à contrôler la production et les conditions de travail, « en étroite collaboration avec l'employeur ».

Le décret du 24 octobre 1936 était un compromis entre l'aspiration à la gestion autonome et la tendance à la tutelle et à la planification étatiques, en même temps qu'une transition entre capitalisme et socialisme. Il fut rédigé par un ministre anarchiste, et accepté par la Confédération nationale du travail, la centrale syndicale libertaire, parce que les anarcho-syndicalistes participaient au gouvernement catalan.

À l'usage, il apparut, malgré les pouvoirs considérables dont avaient été dotés les conseils généraux de branches d'industrie, que l'autogestion ouvrière risquait de conduire à un particularisme égoïste, chaque unité de production ne se souciant que de ses intérêts propres. Il y fut remédié par la création d'une Caisse centrale d'égalisation permettant de distribuer équitablement les ressources. C'est ainsi que les excédents de la Compagnie des autobus de Barcelone furent affectés au soutien de la Compagnie des tramways, moins rentable.

Des trocs furent pratiqués entre collectivités industrielles et collectivités paysannes, les premières fournissant des articles de lingerie ou d'habillement contre l'huile d'olive des secondes.

Dans la banlieue de Barcelone, dans la commune d'Hospitalet, à la lisière de laquelle les agriculteurs se livrent à la culture intensive, les autogestions agricole et industrielle (métallurgie, textile, etc.) fusionnèrent en un seul pouvoir communal, élu par le peuple, et qui assurait l'approvisionnement total de la ville.

En dehors de la Catalogne, notamment dans le Levant, l'autogestion industrielle fut expérimentée dans quelques centres ainsi à Alcoy, près d'Alicante, où 20 000 ouvriers du textile et de la métallurgie gèrent les usines socialisées et créèrent des coopératives de consommation, également à Clastellón de la Plana où les usines métallurgiques furent intégrées en unités plus importantes, sous l'impulsion d'une commission technique, en liaison quotidienne avec chacun des comités de gestion.

Mais, comme l'autogestion agricole, l'autogestion industrielle fut en butte à l'hostilité de la bureaucratie administrative et des socialistes autoritaires et des « communistes ». Le gouvernement central républicain lui refusa tout crédit, même lorsque le ministre de l'économie de Catalogne, Fabregas, libertaire, eut offert, en garantie d'avances à l'autogestion, le milliard de dépôts des caisses d'épargne. Quand, en 1937, il fut remplacé par Comorera, celui-ci priva les usines autogérées de matières premières qu'il prodiguait au secteur privé. Il omettait aussi de régler aux entreprises socialisées les livraisons commandées par l'administration catalane.

L'autogestion industrielle démantelée

Par la suite, le gouvernement central tira prétexte des nécessités de la défense nationale pour prendre en main toutes les industries de guerre. Par un décret du 23 août 1937, il suspendit dans les entreprises métallurgiques et minières l'application du décret catalan de socialisation d'octobre 1936, présenté comme « contraire à l'esprit de la Constitution ». Les anciens agents de maîtrise, les directeurs évincés par l'autogestion ou, plus exactement, qui n'avaient pas voulu accepter des postes de techniciens dans les entreprises autogérées, reprirent leurs places, avec un esprit de revanche.

L'autogestion industrielle catalane survécut, toutefois, dans d'autres branches, jusqu'à l'écrasement de l'Espagne républicaine, en 1939. Mais

l'industrie ayant perdu ses principaux débouchés et les matières premières manquant, les usines qui ne travaillaient pas pour la défense nationale ne purent tourner qu'à effectifs et à temps très réduits³⁹⁹.

En bref, l'autogestion espagnole, à peine née, fut corsetée dans le cadre rigoureux d'une guerre menée par les moyens militaires classiques, au nom, ou sous le couvert, de laquelle la République coupa les ailes à son avant-garde et transigea avec la réaction intérieure. Malgré les conditions défavorables dans lesquelles elle se déroula et sa courte existence, qui interdit une évaluation comptable de ses résultats, l'expérience a ouvert de nouvelles perspectives au socialisme, à un socialisme authentique, animé de bas en haut, émanation directe des travailleurs des campagnes et des villes.

1964

Source

Daniel Guérin, « L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire », dans *À la recherche d'un communisme libertaire*, Paris, Spartacus, [1984], 2003.

Pour en savoir plus

Alba, Victor (1975), *Histoire du Poum*, Paris, Champ libre.

Celma, Miguel (1997), *La collectivité de Calanda : Témoignage*, Paris, CNT-RP.

Leval, Gaston (1971), *Espagne libertaire 36-39*, Paris, Du Cercle/La Tête de feuilles.

Mintz, Frank (1970), *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Paris, Bélibaste.

Mintz, Frank (1999), *Autogestion et anarcho-syndicalisme, Espagne 1931-1990*, Paris, CNT-RP.

Ollivier Marcel et Katia Landau (1976), *Espagne, les fossoyeurs de la révolution sociale*, Paris, Spartacus ; Marcel Ollivier (1937), *Les journées sanglantes de Barcelone (3 au 9 mai 1937)*, Paris, Spartacus ; Katia Landau, (1938), *Le stalinisme, bourreau de la Révolution espagnole (1937-1938)*, Paris, Spartacus.

Rabasseire, Henri (1938), *Espagne : Creuset politique*, Fustier, 1938 ; réédité grâce au concours de Daniel Guérin et en accord avec la veuve de l'auteur résidant à New York, sous sa véritable identité : Henri Paechter sous le titre *Espagne 1936-1937 : La guerre dévore la révolution*, Paris, Spartacus, 1986.

Semprún Maura, Carlos (2002), *Révolution et contre-révolution en Catalogne*, Paris, Les Nuits rouges.

³⁹⁴. Film de Frédéric Rossif (1962). Note des éditions Spartacus : Le film de Richard Prost, *Un autre futur, l'Espagne rouge et noir*, (2 h 31 min., Les Films du village, 1988) présente les documents historiques fondamentaux sur la question ; et le magnifique film de Ken Loach, *Land and Freedom* (1 h 49 min., Parallax Pictures, Messidor Films et Road Movies Dritte, 1994), rend bien compte des débats de l'époque à son sujet, sur le terrain. Voir aussi : Lisa Berger et Carol Mazer, *De toda la vida : Des femmes libres dans la Révolution espagnole* (56 min., Les Films du village, 1986) ; Ariel Camacho, Phil Casoar et Laurent Guyot, Ortiz, *Général sans dieu ni maître* (1 h 49 min., O Production et C9 Télévision, 1996).

³⁹⁵. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

396. Voir Mintz (1970 et 1999), Semprún Maura (2002), Celma (1997).

397. Voir Ollivier (1976) et Landau (1976).

[\[> Catalogne : la classe ouvrière avait pris le dessus\]](#).

398. [\[> Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)\]](#).

399. [\[> Collectivisations industrielles\]](#).

Catalogne : la classe ouvrière avait pris le dessus

Richard Neville

« Pour qui arrivait directement d'Angleterre, l'aspect saisissant de Barcelone dépassait toute attente. C'était bien la première fois dans ma vie que je me trouvais dans une ville où la classe ouvrière avait pris le dessus. [...] Tout cela était étrange et émouvant. Une bonne part m'en demeurait incompréhensible ; mais il y avait là un état de choses qui m'apparut sur-le-champ comme valant la peine qu'on se battît pour lui », George Orwell (1981 : 13).

Dans la nuit du 18 juillet 1936, les généraux « rebelles » déclenchent le *pronunciamento* et déclarent l'état de guerre dans toute l'Espagne. Depuis la victoire du Frente Popular aux élections législatives en février, la tension est à son comble entre les partisans de l'Espagne « éternelle » et ceux de l'Espagne républicaine. La *reconquista* engagée par les militaires insurgés marque le début de la guerre civile et de la Révolution espagnole. En effet, très vite, la résistance antifasciste s'organise. À Barcelone, Gijón, Madrid, Malaga, Saint-Sébastien et Valence, l'insurrection militaire est écrasée par le mouvement populaire. Si le pays est coupé en deux, le gouvernement républicain reste cependant en place. Dans ces villes, devant le refus du pouvoir légitime d'armer le peuple, les travailleurs attaquent les armureries et les casernes et infligent une défaite aux factieux. La République se voit discréditée pour avoir refusé de donner des armes au peuple.

Dans les zones où les militaires sont vaincus, des changements importants se produisent. Une profonde transformation économique et sociale s'amorce. Elle revêt cependant une intensité variable selon les territoires de l'Espagne républicaine. En Catalogne, l'influence idéologique libertaire au sein de la classe ouvrière, la structure économique distincte de celle du reste de l'État espagnol et l'indépendance politique (jusqu'à la fin de l'année 1937) vis-à-vis du pouvoir central sont des facteurs déterminants pour développer une alternative autonome aux lois du marché et au rôle prépondérant de l'État. C'est tout l'intérêt de l'expérience des collectivisations développées en Catalogne à partir du 19 juillet 1936, qui se caractérise par la mise en pratique des principes du

socialisme anti-autoritaire et constitue encore aujourd'hui « une expérience unique au monde » (Castells Duran, 1993 : 15).

Le 20 juillet, à Barcelone et en Catalogne, la réaction est vaincue. Les libertaires règnent en maîtres absolus. Le gouvernement de la Généralité n'existe plus que dans la forme. Le pouvoir réel est dans la rue. La Confédération nationale du travail (CNT) et la Fédération anarchiste ibérique (FAI) refusent pourtant d'assumer le pouvoir que leur propose Lluís Companys, président de la Généralité. Devant les impératifs de guerre, elles appellent à la constitution d'un front antifasciste, le Comité central des milices antifascistes, qui se charge d'assurer les fonctions policière et militaire et d'organiser la production et le ravitaillement.

Bien que la CNT ait lancé le mot d'ordre de grève générale dès le 18 juillet sans donner de consigne de collectivisation, les travailleurs réquisitionnent spontanément leurs entreprises. Influencés par les idées libertaires, ils n'entendent pas les socialiser et les remettre à la Généralité pour qu'elles soient étatisées. Au contraire, le processus de socialisation passe par la collectivisation et l'exploitation directe des entreprises par les travailleurs eux-mêmes. Ils appliquent, pour l'essentiel, les principes de la résolution adoptée à Saragosse lors du 4^e congrès de la CNT qui s'est tenu du 1^{er} au 11 mai 1936 et qui précise les stratégies dans un « contexte d'échec de la démocratie en Espagne, la situation franchement révolutionnaire, le risque d'une dictature et la proximité d'une nouvelle guerre mondiale⁴⁰⁰ ».

La collectivisation de l'industrie et des services

Ainsi, dès le 19 juillet à Barcelone, la Compagnie des tramways est saisie. Trois jours plus tard, les tramways, repeints aux couleurs de la CNT, circulent de nouveau dans la ville⁴⁰¹. Le 21 juillet, les cheminots s'emparent des lignes de chemins de fer du Nord et MZA (Madrid-Saragosse-Alicante) et constituent des comités révolutionnaires pour assurer la défense des gares et organiser les services. Ils créent divers « comités de services » : conseils d'atelier, de dépôt et traction, de personnel des trains, des voies et travaux, d'exploitation et des machinistes. Le 24 juillet à Manresa (banlieue de Barcelone), les syndicats CNT et UGT (Union générale des travailleurs, socialiste) décident de procéder à la saisie de tous les services et des dépendances de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne. Le 31 juillet, la Généralité de Catalogne reconnaît aux organisations syndicales le droit

d'organiser tous les services techniques, industriels et administratifs de la Compagnie générale des chemins de fer de Catalogne. Elle nomme un délégué dont la mission exclusive est de surveiller l'exploitation. Le 25 juillet, les employés des agences maritimes (dont la célèbre Compagnie transatlantique) s'emparent des bureaux du port et font reconnaître la collectivisation par la Généralité. Entre le 25 et le 31 juillet, les services de l'eau, des télécommunications, de l'énergie, de l'éclairage sont collectivisés dans toute la Catalogne⁴⁰².

À partir du 22 juillet, la plupart des entreprises métallurgiques et textiles, abandonnées par leurs patrons, passe sous le contrôle des ouvriers et de leurs syndicats. Très vite, une partie de l'industrie métallurgique est reconvertie pour fabriquer des véhicules blindés afin d'équiper les milices qui partent sur le front d'Aragon. C'est le cas des ateliers Hispano-Suiza où les 1 400 travailleurs se mettent d'emblée au travail pour sortir les quinze premiers camions blindés en une semaine. L'industrie textile, qui emploie 230 000 ouvriers, contribue également à l'effort de guerre. Elle est principalement concentrée à Sabadell et à Tarrasa (à proximité de Barcelone). Dans ce secteur, les salaires des ouvriers augmentent de quinze pour cent et le temps de travail hebdomadaire passe de 60 heures à 40 heures.

En août 1936, Pierre Besnard, dirigeant de la CGT-SR française, témoigne dans *Combat syndicaliste* sur la réalité de la tannerie Mollet, autogérée par les salariés dans la banlieue de Barcelone :

L'usine occupe 700 ouvriers et ouvrières. Les salaires ont été relevés comme dans toutes les industries. Le salaire unique n'existe pas encore, mais la prochaine assemblée doit en discuter. Quand un ouvrier est malade ou blessé, il touche 75 % de son salaire ; auparavant il ne touchait rien, l'Espagne n'ayant pas d'assurance sociale. La semaine de travail est de 36 heures sans diminution de salaire. [...] Chaque atelier nomme ses délégués qui forment ensemble le comité d'usine chargé de l'organisation du travail. Un conseil d'usine ainsi que le directeur sont nommés par l'assemblée générale des ouvriers. Ces deux organismes se réunissent chaque fois qu'il y a nécessité. Chacun des membres de ces comités est révocable (Bertjuin, 2000 : 107).

L'appropriation sociale des travailleurs catalans ne se limite pas à l'industrie, puisque simultanément des entreprises de commerce et de services, comme les brasseries, les salons de coiffure, le secteur de

l'optique, les grands magasins, les ateliers cinématographiques, les spectacles sont à leur tour collectivisés à Barcelone, ainsi qu'un grand nombre d'entreprises du bâtiment de la région. En quelques jours, 70 % des entreprises industrielles et commerciales sont saisies par les travailleurs. La Catalogne concentrait alors à elle seule les deux tiers de l'industrie du pays et 54 % de la population active travaillaient dans l'industrie (Semprun Maura, 1974). Seules les banques échappent à la collectivisation, les employés principalement affiliés à l'UGT et qui possédaient un statut privilégié par rapport aux travailleurs de la production et des services, ne les ont pas réquisitionnées, mais elles passent rapidement sous le contrôle du gouvernement autonome de la Généralité. La nationalisation du secteur bancaire n'est pas tant motivée par des raisons idéologiques que par les circonstances exceptionnelles.

Dans toutes les entités collectivisées, l'assemblée des travailleurs élit des comités de contrôle ou d'entreprise, qui sont généralement composés de cinq à dix délégués et représentatifs des différents services. Sous l'impulsion des syndicats, des regroupements par industrie se créent à l'échelle locale puis régionale. Le ravitaillement est pris en charge par le syndicat de l'alimentation, affilié à la CNT et d'immenses cantines communales sont créées, installées parfois comme à Barcelone dans d'anciens palaces. Les services publics collectivisés sont réorganisés et le prix de l'eau est bientôt divisé par trois. À Barcelone et dans les principales villes, les logements sont municipalisés. Entre juillet 1936 et juillet 1937, le nombre de coopératives de production passe de 65 à 300, regroupant 12 800 associés en Catalogne.

Pour Victor Alba (2001 : 20), alors jeune militant du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), les collectivisations furent « le fait de l'action spontanée des travailleurs qui n'attendent pas les consignes des organisations ouvrières ». Frank Mintz tend à relativiser cette « spontanéité du fait de la généralisation de l'autogestion et la chronologie des récupérations ». Pour lui, si l'action des comités à la base fut indéniable, il y eut probablement des instructions d'en haut (Mintz, 1970 : 51).

Les collectivisations agraires

À la campagne où le collectivisme agraire est « gravé dans l'inconscient », des battues s'organisent contre les caciques et les propriétaires féodaux. Des comités révolutionnaires se constituent pour

organiser les saisies de terres. Les collectivisations concernent principalement les grandes propriétés et, contrairement à l'expérience de la Révolution russe dans les années 1920, elles reposent sur l'adhésion volontaire des métayers et des petits propriétaires. Au fur et à mesure de la progression sur le front d'Aragon des miliciens antifascistes de la colonne Durruti ou ceux de la 29^e division affiliée au POUM, comme l'a montré le film de Ken Loach, *Land and Freedom*, la collectivisation des terres s'organise. Dans certaines collectivités, l'argent est remplacé par le livret de famille où sont inscrits les denrées alimentaires et les produits de première nécessité. Le Comité du peuple est élu par l'assemblée générale de la population réunie au centre du village et remplace le conseil municipal.

La question agraire en Espagne n'a cessé d'alimenter les motifs de révoltes contre la domination de l'oligarchie. En 1936, un peu plus de la moitié de la population active espagnole est employée à l'agriculture. L'immense majorité des journaliers et des métayers entend en finir une fois pour toutes avec le féodalisme. Compte tenu de la structure agraire de la Catalogne, assez morcelée et composée de petits propriétaires et de rabassaires, les collectivisations sont plus limitées que dans d'autres régions d'Espagne où prédominent les propriétés latifundiaires, comme en Andalousie, en Aragon, en Castille et dans le Levant. L'appropriation des terres se concentre principalement dans la province de Lérida, où l'Union provinciale agraire (liée au POUM) domine et celle de Tarragone, où les anarcho-syndicalistes sont très implantés (Cardaba, 2002 : 59). Frank Mintz dénombre entre 300 et 400 collectivités agraires en Catalogne qui concernent 70 000 personnes sur 750 000 personnes dans l'ensemble du pays (Mintz, 1999 : 45).

Dès juin 1931, la CNT avait adopté une résolution qui précisait que :

Tous les pâturages, grandes propriétés, terrains de chasse et autres propriétés foncières doivent être expropriés sans indemnisation et déclarés propriétés publiques. Le congrès déclare que « la socialisation du sol et de tous les moyens et instruments concernant la production agricole et la mise en valeur des terres, leur utilisation et leur exploitation par les syndicats agricoles unissant les producteurs est une condition primordiale pour l'organisation d'une économie qui assurera à la collectivité ouvrière le produit intégral et le bénéfice de son travail » (Collectif, 2006 : 21).

Rafael Sardà que la position du POUM était plus nuancée :

Il est nécessaire de socialiser la terre et supprimer les intermédiaires grâce aux coopératives. Socialiser la terre n'implique pas nécessairement de la travailler collectivement mais d'attribuer une quantité de terres à chaque paysan afin qu'il la cultive et qu'il en dispose, sans pour autant qu'il puisse la louer, la vendre ou l'hypothéquer. Le paysan a un intérêt à la collectivisation car elle représente un effort moindre et lui procure un meilleur rendement. [...] Il peut ainsi adopter la culture extensive en utilisant des moyens mécaniques et des conseils techniques. Les collectivisations doivent commencer par les propriétés qui sont travaillées par des journaliers employés par une entreprise (Alba, 2001 : 255-256)⁴⁰³.

Directement impliqué, comme ingénieur agronome, dans la collectivisation de Raimat, propriété de 3 000 hectares située à quinze kilomètres de Lérída, il relate cette expérience :

Dans cette propriété, on produisait surtout du vin et de la luzerne grâce au travail de cent trente familles qui vivaient sur place. Au milieu de la propriété, en haut de la colline, se trouvait le château où vivait le propriétaire qui dirigeait l'exploitation. Les journées étaient de dix heures pour cinq pesetas, avec lesquelles il fallait payer la location des baraques dans lesquelles elles vivaient et le bois avec lequel elles se chauffaient et cuisinaient. 70 % de paysans étaient analphabètes alors qu'il y avait une école tenue par des religieuses au sein de la propriété. Au sein de l'entreprise il existait une cellule du POUM, qui le 19 juillet expulsa les propriétaires et s'empara de la propriété. [...] Bien qu'hésitants, les paysans participèrent à l'assemblée que les militants du POUM avaient convoquée. Ils élirent un comité de six membres, qui augmenta immédiatement le salaire journalier de cinq à huit pesetas et baissa le prix du loyer. L'assemblée se réunit plusieurs fois pour approuver les mesures d'adaptation et les nouvelles méthodes d'exploitation de la terre. L'unique boutique du village fut transformée en coopérative de consommation et l'on cuit dorénavant le pain dans un four de la communauté. Une auberge communale fut créée pour les journaliers célibataires. On réalisa des plans pour construire des logements décents afin de remplacer les baraques dans lesquelles vivaient les paysans. Toutes les réformes planifiées ne purent se réaliser car l'occupation de Raimat

par les forces communistes du PSUC (Parti socialiste unifié de Catalogne) en 1937 les fit avorter. Cependant une école laïque fut créée dans un nouvel édifice et l'école des religieuses servit à héberger une colonie de réfugiés de Madrid. Un club récréatif fut fondé, dans lequel on passait des films, on donnait des conférences, des cours pour les adultes analphabètes et spécifiques pour les femmes.

Il rappelle également les principes qui les animaient :

La collectivité de Raimat proposa la création de syndicats agricoles entre les différentes collectivités de la région pour faciliter la commercialisation, l'utilisation des machines et la défense commune des principes de la collectivisation agraire ; cela signifiait que chaque commune soit une communauté, une grande - exploitation collective, dotée de tous les avantages de l'agriculture moderne et libre de toute oppression, qu'elle soit capable de coordonner les intérêts des ruraux avec ceux des urbains, les aspirations de la paysannerie avec celles des ouvriers industriels, tout cela dans le contexte de la guerre civile.

À partir de juillet 1937, les forces contre-révolutionnaires, parfois appuyées par la Légion rouge, s'emploient par tous les moyens à restaurer la propriété privée. Dans certaines provinces et, particulièrement celle de Gérone, les communistes contraignent les petits paysans à s'affilier à l'UGT pour contrer la puissance de la CNT et détruire progressivement les collectivités agraires (Cardaba, 2002 : 280). Mais, si l'occupation des staliniens met fin prématurément à l'expérience de Raimat, la situation est différente pour la grande majorité des collectivités agraires qui perdurent jusqu'à la fin de la guerre. En effet, ces interventions brutales n'empêchent pas la reconstitution des collectivités dissoutes, notamment en Aragon et dans l'ouest de la Catalogne, où la détermination d'éviter un retour du système féodal est intacte.

Le décret de collectivisations et de contrôle ouvrier

Antoni Castells Duran distingue quatre étapes dans le processus de collectivisations (Castells Duran, 1993 : 21). Lors de la première étape (juillet à octobre 1936), une économie collectiviste se met en marche avec la socialisation de la majorité des entreprises et la constitution de regroupements par secteurs d'activité. L'autogestion ouvrière se développe rapidement mais les partis et les syndicats réformistes (PSUC, Esquerra

Republicana et UGT) créent très vite des organismes pour en limiter les effets. L'opposition avec les forces révolutionnaires (CNT, FAI et POUM) s'exacerbe et tourne bientôt à l'affrontement direct.

Le Comité central des milices antifascistes, créé à l'initiative des libertaires, est représentatif des trois grandes idéologies en présence : l'anarchisme, le marxisme et la doctrine républicaine. Trois délégués de la CNT, deux de la FAI, trois de l'UGT, un du PSUC créé le 22 juillet, un du POUM et trois nationalistes catalans y participent. Le 11 août, ce comité constitue le Conseil d'économie, formé par les mêmes organisations. Il est chargé d'avaliser les acquis révolutionnaires et de coordonner la production et la distribution. À l'extérieur de Barcelone, les comités révolutionnaires ont remplacé les conseils municipaux et exercent l'autorité. Mais le double pouvoir avec, d'un côté les organismes révolutionnaires et, de l'autre le gouvernement de la Généralité montre rapidement ses faiblesses. Les partis républicains s'engouffrent dans ces failles pour exiger une plus grande coordination et une organisation centrale de plus en plus renforcée. Le 27 septembre 1936, alors qu'elle aurait pu imposer sa domination aux autres forces politiques, la CNT accepte de collaborer et entre dans le gouvernement de la Généralité avec trois représentants. La participation des anarcho-syndicalistes à ce gouvernement est une victoire pour les forces républicaines catalanes qui triomphent sur la question de la dualité du pouvoir. Dès lors, elles obtiennent des libertaires la dissolution du Comité antifasciste, des comités révolutionnaires et l'intégration du Conseil économique au gouvernement. En échange, les libertaires parviennent à imposer un décret de collectivisation de l'industrie et des services qui est publié le 24 octobre 1936 par le gouvernement de la Généralité⁴⁰⁴.

Celui-ci régleme la collectivisation de « toutes les entreprises industrielles et commerciales qui occupaient plus de cent salariés à la date du 30 juin 1936 et celles qui occupaient un nombre inférieur mais dont les patrons ont été déclarés factieux ou ont abandonné l'exploitation ». Sur l'insistance des représentants de la CNT et du POUM, le Conseil concède « qu'exceptionnellement, les entreprises de moins de cent ouvriers pourront être collectivisées après accord intervenu entre la majorité des ouvriers, et le ou les propriétaires » (art. 2). Il précise le mode d'administration qui « sera assuré par un conseil d'entreprise nommé par les travailleurs, choisi dans leur sein en assemblée générale » (art. 9) (Cendra i Bertran, 2006). Dans les entreprises non collectivisées, un

comité ouvrier de contrôle est obligatoire et représentatif de tous les services (art. 21). Ses missions portent sur le contrôle des conditions de travail, des horaires, des salaires, de l'hygiène et de la sécurité ; le contrôle administratif et le contrôle de la production (art. 22). Il crée des conseils généraux d'industrie, chargés d'organiser la production par branche (art. 25). Ce décret légalise de fait une situation existante dans la plus grande partie de l'industrie et des transports en Catalogne. Seuls l'artisanat et les petits ateliers industriels conservent leur caractère d'entreprise privée mais restent soumis aux dispositions de contrôle ouvrier.

Afin de ménager les démocraties occidentales, les entreprises à capitaux étrangers sont respectées, des modalités de compensation et de collaboration sont prévues. Les propriétaires sont invités à discuter le règlement de leur participation avec le Conseil d'économie. Avec cette mesure, il s'agit surtout de préserver particulièrement les intérêts des entreprises britanniques puisque les entreprises Nestlé (suisse) et la compagnie d'engrais Cros (belge) sont collectivisées et le restent jusqu'à la fin de la guerre. Le central téléphonique de Barcelone, propriété de l'entreprise nord-américaine Tell, contrôlé dès les premières heures de la révolution par la CNT et l'UGT, est l'enjeu de la lutte de pouvoir de mai 1937 et il est récupéré par la police catalane avec l'appui du parti communiste pour le compte de la Généralité.

Pour Antoni Castells Duran (1993 : 21), la promulgation du décret de collectivisations et de contrôle ouvrier, approuvé par toutes les organisations syndicales et politiques, ouvre la seconde étape (octobre 1936 à mai 1937) et « constitue une solution de compromis entre les différentes composantes au gouvernement ». Néanmoins, le processus de collectivisation et de socialisation se poursuit et le décret est interprété différemment selon les entreprises. Pour autant, la concentration et la coordination de la nouvelle économie sont en marche et la légalisation des conquêtes révolutionnaires est atténuée par l'influence politique croissante des opposants aux collectivisations et partisans de l'étatisation. Cette contradiction provoque un affrontement direct dans les premiers jours de mai 1937, lors de la semaine sanglante.

Les étapes du démantèlement

Après les premières conquêtes révolutionnaires, le vent de la contre-révolution souffle déjà, les réformistes composés des communistes du PSUC et des républicains dénoncent l'inefficacité supposée et

l'indiscipline des milices (CNT-FAI et POUM) sur le front et font adopter un autre décret par la Généralité qui impose la militarisation des milices (24 octobre 1936). Et ce n'est pas l'entrée de quatre membres de la CNT dans le gouvernement Caballero, le 4 novembre 1936, qui permet d'enrayer la contre-offensive. Les républicains limitent désormais le poids et la puissance des révolutionnaires. Le 16 décembre, les communistes obtiennent l'exclusion du POUM du gouvernement catalan.

La troisième étape (mai 1937-février 1938) commence avec les « faits de mai », l'affrontement armé à Barcelone et dans d'autres territoires catalans entre ceux qui impulsent les transformations révolutionnaires (libertaires et militants du POUM) et ceux qui s'y opposent (républicains, catalanistes et communistes). Durant cette étape, qui voit s'abattre une féroce répression contre le POUM avec l'assassinat de son principal dirigeant, Andreu Nín, par le Guépéou et l'assignation à domicile de Largo Caballero (dirigeant de la gauche socialiste), la CNT-FAI perd son rôle prédominant au niveau politique. Le PSUC prend le contrôle du Conseil d'économie. Dès lors, le contrôle étatiste et celui des bureaucraties syndicales augmentent au détriment de l'autogestion ouvrière et les collectivistes sont contraints à la défensive. Sur les lieux de travail, une forte résistance s'organise malgré tout contre les tentatives d'en finir avec l'expérience initiée en juillet 1936. Mais le reflux du mouvement révolutionnaire est amorcé.

Lors de la quatrième étape (février 1938-janvier 1939), alors que le POUM est éliminé et que les dirigeants de la CNT-FAI ont abandonné leurs principes libertaires et la défense de l'autogestion ouvrière, les attaques contre les collectivisations se multiplient. Sous l'impulsion des communistes, alliés à la petite bourgeoisie, se développe une politique d'étatisation et de reprivatisation. Malgré cela, de nombreuses entreprises et regroupements d'activités restent collectivisés jusqu'à leur suppression par les troupes de Franco.

Une expérience inédite et d'une ampleur considérable

Pour Antoni Castells Duran (1993 : 258), l'expérience des collectivisations développée en Catalogne durant la période 1936-1939 « constitue l'unique tentative de mise en pratique des principes de socialisme libertaire et autogestionnaire qui a existé dans une société industrielle. C'est, ce qui lui confère une importance exceptionnelle au niveau mondial, tant du point de vue historique qu'économique et social ».

D'une ampleur considérable, elle a concerné 1 million de personnes en Catalogne et environ 1 750 000 personnes, dans l'ensemble du pays (Mintz, 1999 : 45-46). Avec la socialisation de l'économie catalane, les collectivistes prétendaient transformer la propriété privée des moyens de production en propriété collective et exercer la direction et le contrôle direct de l'activité par les travailleurs, dans le but de construire une société plus libre et égalitaire. Les acteurs des collectivisations proposaient l'exercice de la démocratie directe face à la délégation du pouvoir de décision des professionnels de la politique et de l'économie. Ils considéraient que la démocratie et le socialisme devaient se réaliser à partir des lieux de travail et d'habitation. Bien que la socialisation de l'industrie et des services de la Catalogne ait été confrontée par un ensemble de facteurs – la guerre, la division de l'Espagne en deux zones, la division et l'affrontement de la société catalane entre les défenseurs d'alternatives économiques et sociales opposées – qui empêcha leur consolidation et leur développement, les collectivisations permirent d'obtenir d'importants résultats tant au niveau économique que social.

Les collectivisations apportèrent une plus grande égalité sociale avec la disparition ou la diminution des différences salariales, la création d'un salaire familial et l'amélioration des prestations sanitaires et de retraite, et augmentèrent le niveau culturel et de formation des travailleurs. Elles obtinrent également des succès au niveau économique en améliorant et en rationalisant l'appareil productif et des services, ce que reconnurent par la suite certains opposants. L'expérience collectiviste développée en Catalogne put compter sur la forte implication de la majorité des travailleurs qui défendit les conquêtes quand celles-ci furent menacées par l'environnement politico-militaire comme en mai 1937, date à laquelle elles commencèrent à décliner, ou lors de l'occupation des troupes de Franco quand elles furent éliminées complètement.

Pour Victor Alba, la Révolution espagnole fut « la seule authentiquement ouvrière », conduite spontanément par les travailleurs sans initiative initiale de leurs organisations. Ce fut une révolution de la base ouvrière de la société. Les décisions furent adoptées par les travailleurs eux-mêmes au service de leurs propres intérêts (Alba, 2001 : 20). Le prolétariat espagnol ouvrit un chemin qui conduisit vers une société sans classe, dans laquelle les différences sociales, économiques, culturelles dues à la division du travail et aux différentes fonctions dans le processus de production

s'estompèrent. Il entreprit bel et bien la construction d'une société socialiste autogestionnaire même s'il renonça au pouvoir politique.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Alba, Victor (1975), *Histoire du POUM*, Paris, Champ libre.
- Alba, Victor (1977), *La revolución española en la práctica*, Madrid, Jucar.
- Alba, Victor (2001), *Los colectivizadores*, Barcelone, Laertes.
- Berthuin, Jérémie (2000), *De l'espoir à la désillusion : La CGT-SR et la Révolution espagnole*, Paris, CNT-RP.
- Broué, Pierre (1973), *La Révolution espagnole. 1931-1939*, Paris, Flammarion.
- Cardaba, Marciano (2002), « Campesinos y revolución en Cataluña, colectividades agrarias en las comarcas de Girona, 1936-1939 », Madrid, Fundación Anselmo Lorenzo.
- Castells Duran, Antoni (1993), *Les collectivitzacions à Barcelona 1936-1939*, Barcelone, Hacer.
- Cendra i Bertran, Ignasi (2006), *El Consell d'Economia de Catalunya (1936-1939) : Revolució i contrarevolució en una economia collectivizada*, Barcelone, Abadia de Monserrat.
- Collectif (2006 [1937]), *Collectivisations, L'œuvre constructive de la Révolution espagnole (1936-1939)*, Toulouse, Le Coquelicot.
- Guérin, Daniel (1981), *L'anarchisme*, Paris, Gallimard.
- Mintz, Frank (1970), *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Paris, Bélibaste.
- Mintz, Frank (1986), *Explosions de liberté : Espagne 36-Hongrie 1956*, Lyon, Acratie.
- Mintz, Frank (1999), *Autogestion et anarcho-syndicalisme*, Paris, CNT-RP.
- Nín, Andreu (2008), *Els moviments d'emancipació nacional*, Barcelone, Base.
- Nín, Andreu (2008), *La Revolución española 1930-1937*, Barcelone, El Viejo Topo.
- Orwell, George (1982), *Hommage à la Catalogne*, Paris, Ivrea.
- Paz, Abel (2001), *Barcelone 1936 : Un adolescent au cœur de la révolution espagnole*, Quimperlé, La Digitale.
- Semprun Maura, Carlos (1974), *Révolution et contre-révolution en Catalogne*, Paris, Marne.
- Serge, Victor (2001), *Mémoires d'un révolutionnaire et autres écrits politiques*, Paris, Robert Laffont.
- Solano, Wilebaldo (2002), *Le POUM : Révolution dans la guerre d'Espagne*, Paris, Syllepse.
- Trotsky, León (1977), *La revolución española*, Madrid, Jucar.

400. [[Instructions en cas de grève générale](#)].

401. [[Gestion ouvrière des transports publics](#)].

402. [[Collectivisations industrielles](#)].

403. [[Coopératives et transformation de la société](#)].

404. [[Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)](#)].

Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui (Les)

Richard Neuville

« Pour nous, défendre et diffuser la culture est la même chose : accroître dans le monde le trésor humain de la conscience qui veille », Antonio Machado, déclaration au 2^e congrès des écrivains antifascistes (1937). Au cours de la première moitié du 20^e siècle, les athénées libertaires tiennent un rôle essentiel dans l'émergence d'un puissant courant d'opposition autonome et antiautoritaire en Espagne. Conçus comme des lieux de culture et d'éducation, ils se développent dans l'ensemble du pays pendant la Seconde République et pallient la carence d'infrastructures éducatives officielles pour la classe ouvrière.

Indubitablement, le mouvement libertaire ibérique n'aurait pas eu l'ampleur qu'il a eue au cours de cette période sans les athénées. Si le mouvement renaîtra lors de la transition démocratique, il ne retrouvera pas, loin s'en faut, son essor.

Les premiers athénées, centres républicains fédéraux, se créent d'abord dans les villes au début de la révolution industrielle. Parallèlement, le mouvement coopératif diffuse largement les notions de solidarité et d'autogestion dans les zones rurales. Jusqu'au début du 20^e siècle, les athénées perdent rapidement leur influence et sont absorbés en grande partie par la bourgeoisie éclairée et l'Église catholique. Mais par la suite, d'autres athénées populaires naissent, les Centres républicains démocratiques ou Maisons du peuple, qui bénéficient d'une véritable implantation populaire pendant les premières décennies du 20^e siècle. Avec le temps, ils se transforment en véritables universités populaires et contribuent au développement d'un état d'esprit critique. Au début du 20^e siècle, l'École moderne est créée, elle se propage sur tout le territoire espagnol et, en particulier, à Valence et en Catalogne⁴⁰⁵. Mais son existence est brève, particulièrement à cause des persécutions de l'État et de l'Église qui aboutissent à sa fermeture définitive en 1906. Néanmoins, le germe et l'esprit de l'École moderne, sa pédagogie et sa méthodologie ont pénétré les consciences et, peu à peu, de nouvelles écoles rationalistes se constituent. Elles scolarisent les enfants d'ouvriers en s'appuyant sur les

principes pédagogiques modernes. Avec le temps, elles se convertissent en véritables embryons des athénées libertaires. En 1917, l'École rationaliste La Luz à Sants (quartier de Barcelone) devient le premier athénée libertaire en Espagne, l'Ateneu Enciclopedic Popular.

Avec l'avènement de la Seconde République en 1931 et l'octroi de quelques libertés, les jeunes générations s'engagent massivement dans ce mouvement. Les anarchistes décident alors de quitter les vieux athénées populaires pour créer les athénées libertaires, parfois camouflés en associations culturelles, comme la Asociación Cultural Faros. Chaque quartier dans les grandes villes et chaque village créent leur Athénée libertaire. Il suffit pour cela d'un petit local permettant de se réunir et de monter des sections d'excursion, des cours d'espéranto et de théâtre, des bibliothèques. Pour la première fois dans l'Espagne puritaine, des conférences et des débats s'organisent sur la sexualité. La génération des années 1930 ne s'en tient plus aux mots d'ordre de l'anarcho-syndicalisme des générations précédentes. En 1918, après le congrès régional de la CNT en Catalogne, l'objectif est de construire une « société parallèle » reposant sur les principes de l'autogestion.

Imprégnée de l'idée que la révolution devient possible, cette génération s'y prépare et les Jeunesses libertaires exercent une grande influence dans les athénées libertaires. Les femmes sont sensibilisées aux idées de l'anarchisme. Les nombreuses revues libertaires spécialisées jouent également un rôle primordial à l'éveil. La presse ouvrière de l'époque, comme *Tierra y Libertad*, *Fragua Social* et surtout *Solidaridad Obrera*, exerce une influence réelle auprès des adhérents des athénées. Au cours de cette période, les athénées deviennent de véritables universités populaires, appelées athénées rationalistes, libertaires, républicains, populaires, encyclopédiques ou maisons du peuple. Ils se consolident et contribuent à l'éducation des masses et au développement de la pensée critique (Aisa Pàmpols, 2 006)⁴⁰⁶.

Ils se transforment progressivement en tribunes de culture populaire et servent de plateformes à l'action politique dans un pays déchiré. En se substituant à l'État en tant qu'éducateurs du peuple, ils transforment l'ouvrier en autodidacte critique, libéré des préjugés religieux et pourvu d'une forte conscience de classe qui lui servira bientôt à résister au fascisme. La capacité à gérer une nouvelle société se forge progressivement. Les écoles, les athénées, les coopératives, les sociétés récréatives et de soutien mutuel, d'obédience républicaine ou libertaire y

contribuent amplement. Ce contexte est inacceptable pour les militaires et le clergé qui ne peuvent le tolérer. Dans cette période républicaine agitée, les athénées n'ont guère le temps de fonctionner, leurs militants sont constamment inquiétés, persécutés ou incarcérés. Quand survient la longue nuit du franquisme, l'imagination est brisée et tous les locaux sont fermés, les militants sont persécutés ou assassinés, les biens sont détruits et une bonne partie des bibliothèques sont brûlées. La terreur annihile le terrain des idées et la peur s'empare des nouvelles générations. Cette période semble éternelle. La tradition des athénées se poursuit néanmoins chez tous les réfugiés espagnols en exil en France et au Mexique, mais sous une autre forme.

En 1976, au début de la transition démocratique, les athénées renaissent difficilement. Ils sont concurrencés par les Asociaciones de Vecinos, associations d'habitants, qui ont vu le jour au cours des dernières années du franquisme. Le nouveau système démocratique exclut d'emblée l'idée de soutenir et de rétablir des structures de débat et de culture populaire d'inspiration libertaire. Les institutions ne permettent pas non plus aux athénées de récupérer leur patrimoine exproprié. Le vieux modèle associatif républicain des coopératives, athénées et forums, n'est désormais plus valide. Les institutions discréditent par tous leurs moyens ces initiatives populaires qui avaient eu tant de poids durant la période républicaine. Les temps ont bien changé. Le rôle que jouaient les secteurs ouvriers dans la diffusion de la culture est passé aux mains de l'État, qui exerce les tâches d'éducation dans une société capitaliste qui a besoin d'une classe ouvrière instruite en rapport avec les exigences de la production. Les outils de transformation sociale qu'étaient la culture et la connaissance ont été intégrés par le système marchand et utilisés comme moyens d'ascension sociale (Zambrana, 2000).

Les associations d'habitants, nées dans la clandestinité et contrôlées en partie par le PSOE et le PCE, futurs signataires du pacte de la Moncloa, n'étaient pas des lieux où la participation et l'autogestion prévalaient. Bien au contraire ! Elles reposaient essentiellement sur des structures très hiérarchiques.

En Catalogne, alors que les mouvements libertaires reconstruisent la CNT, à partir de la Fédération anarchiste des quartiers, d'autres groupes libertaires très investis dans les associations de quartier sous le franquisme s'interrogent. Est-il préférable de poursuivre le travail de masse au sein des associations de quartier ou créer des organisations plus en accord avec la

philosophie libertaire de participation et d'autogestion ? Les décisions sont diverses et le mouvement libertaire se divise. Une vingtaine d'athénées libertaires se recréent dans la province de Barcelone mais ils imposent l'appartenance des adhérents au syndicat CNT. Et, une fois passée l'effervescence des premières années de libertés démocratiques, la dépendance de nombreux athénées au syndicat contribue à reproduire les conflits internes du syndicat, à tel point que dans les années 1980, seuls quelques noyaux subsistent sur l'ensemble du territoire espagnol. Ils jouent cependant un rôle actif dans la campagne contre l'OTAN en 1986, dans l'émergence du mouvement écologiste et antinucléaire ou dans la lutte contre la spéculation immobilière qui sévit à Barcelone avant les Jeux olympiques de 1992.

Aujourd'hui, les athénées, squats pour la plupart, sont principalement liés au mouvement Okupa, occupation de logements libres. S'ils ne se qualifient pas ouvertement de libertaires, les squatters perpétuent d'une certaine manière l'héritage historique. Le mouvement met en pratique la démocratie directe, la tolérance, l'anti-autoritarisme, l'entre-aide, l'action directe et la désobéissance civile mais se voit de plus en plus confronté à la stratégie de criminalisation du gouvernement, largement relayée par les médias (Collectif, 2003).

D'autres qui ont traversé toutes les turbulences, généralement les plus pluralistes, continuent de fonctionner et proposent des activités (culturelles, écologiques, politiques, sociales, de récupération de la mémoire historique), ainsi que de nombreux ateliers (enseignement du castillan pour les résidents immigrés, théâtre, poésie, éducation sentimentale) et des cantines populaires végétariennes, randonnées, concerts. Les valeurs de solidarité et d'émancipation continuent de s'exprimer mais ils n'ont plus l'influence populaire qu'ils exerçaient sous la Seconde République.

avril 2010

Pour en savoir plus

Aisa Pàmpols, Manel (2006), *À propos de l'athénéisme populaire*, Insurgent, mars, <http://offensive.samizdat.net/spip.php?article87>.

Collectif (2003), *La Barcelona rebelde : Limites*, Barcelone, Octaedro.

Zambrana, Joan (2000), *La alternativa libertaria en Catalunya, 1976-1979*, Barcelone, F et A M.

405. [[> Lycée autogéré de Paris](#)].

406. [[> Pédagogie Freinet et autogestion](#)].

Collectivisations industrielles

Deirdre Hogan

Même si c'est dans les campagnes que les socialisations anarchistes les plus systématiques ont eu lieu, la révolution a aussi été une réalité dans les villes. À cette époque, au moins deux millions de personnes, sur une population totale de 24 millions, travaillaient dans l'industrie, 70 % de celle-ci étant concentrée sur une seule région, la Catalogne. Ici, dans les heures qui ont suivi l'offensive fasciste, les travailleurs ont pris le contrôle de 3 000 entreprises : services de transport, de livraison, d'électricité, de gaz et de traitement des eaux, usines d'automobiles et de mécanique, mines, cimenteries, usines de textile et de papier, centrales chimiques et électriques, fabriques de bouteilles en verre, parfumeries, agroalimentaire et brasseries.

C'est dans les zones industrielles que les premières collectivisations ont eu lieu. La veille du putsch militaire, une grève générale avait été appelée par la Confédération nationale du travail (CNT). Une fois la période des premiers combats passée, il était clair que l'étape suivante consistait à s'assurer que la production allait se maintenir. Une bonne partie de la bourgeoisie favorable au général Franco a fui après la défaite de l'insurrection des forces armées. Leurs usines et leurs ateliers furent immédiatement saisis et remis en route par les travailleurs. D'autres secteurs de la bourgeoisie refusaient de maintenir les usines en fonctionnement et les fermaient, ce qui revenait à aider indirectement Franco. La fermeture des usines et des ateliers augmentait le chômage et la pauvreté, ce qui faisait le jeu de l'ennemi.

Les travailleurs l'ont instinctivement compris et ont mis en place dans presque tous les ateliers des comités de contrôle qui avaient comme objectif de surveiller la progression de la production et de vérifier la situation financière des propriétaires de chaque établissement. Dans de nombreux cas, le contrôle était transféré à un comité de direction dans lequel les patrons étaient traités de la même façon que les travailleurs et payés de façon identique. C'est

ainsi qu'un nombre significatif d'usines et d'ateliers de Catalogne passèrent dans les mains des travailleurs (Leval : sd).

Il était de la plus haute importance de créer, sans tarder, une industrie de guerre capable d'approvisionner le front et de remettre en fonctionnement les transports afin d'y acheminer les milices et les munitions. C'est ainsi que les premières expropriations d'industries et de services publics ont eu lieu afin d'assurer la victoire sur le fascisme, permettant aux militants anarchistes de profiter de la situation pour avancer vers leurs objectifs révolutionnaires⁴⁰⁷.

Le rôle de la CNT

Cette révolution sociale se comprend mieux si elle est replacée dans le contexte d'une histoire relativement longue de traditions ouvrières et de luttes sociales. La CNT, qui était la force motrice des collectivisations, existait depuis 1910 et rassemblait 1,5 million de membres en 1936. Le mouvement anarcho-syndicaliste a existé en Espagne depuis 1870. De sa naissance à la réalisation, certes partielle, de son idéal ultime durant cette révolution sociale, il a une histoire d'engagements permanents dans des luttes sociales intenses, des « grèves partielles et générales, des sabotages, des manifestations, des rassemblements, des luttes contre les briseurs de grève, des emprisonnements, des déportations, des procès, des soulèvements, des lock-out et... de quelques attentats » (Leval, 1975 : 54).

Les idées anarchistes étaient très répandues en 1936. La diffusion des publications anarchistes nous en donne une idée : il y avait deux quotidiens anarchistes, l'un à Barcelone, l'autre à Madrid, tous deux organes de la CNT avec une diffusion comprise entre 30 000 et 50 000. S'y rajoutaient dix périodiques et quelques revues dont la diffusion pouvait aller jusqu'à 70 000 exemplaires. Articles, brochures et livres anarchistes, de même que syndicats et réunions de groupe, débattaient systématiquement de la révolution sociale. Ainsi, la nature radicale de la classe ouvrière espagnole, politisée par la confrontation et les luttes, conjuguée à l'influence des idées anarchistes signifiait que dans une situation révolutionnaire, les anarchistes étaient à même d'obtenir un soutien populaire massif.

La CNT avait une profonde tradition démocratique. Les décisions concernant tout sujet local et immédiat tel que les salaires et conditions de travail étaient dans les mains des adhérents locaux qui se rencontraient régulièrement en assemblée générale. L'aide mutuelle et la solidarité entre les travailleurs étaient encouragées et présentées comme le facteur

essentiel du succès d'une grève. La CNT organisait tous les travailleurs sans distinction de qualifications. En d'autres termes, ceux-ci étaient encouragés à ne former qu'un seul syndicat avec des sections pour chacune des industries plutôt que des syndicats différenciés par métier à l'intérieur d'une industrie. Autant la tradition démocratique que la nature industrielle du syndicat ont fortement influencé les structures des collectifs révolutionnaires, qui généralement, sont nés des syndicats de l'industrie eux-mêmes.

Un autre aspect important de la CNT qui a pesé en faveur de la révolution était l'utilisation de l'action directe.

La CNT a toujours préconisé « l'action directe par les travailleurs eux-mêmes » comme moyen de résolution des conflits. Cette politique encourageait la réciprocité et la confiance en soi à l'intérieur du syndicat et de ses membres, ce qui formait une culture de type « si on veut quelque chose, mieux vaut le faire soi-même » (Doyle, 1999).

Enfin, la structure fédérale de la CNT, basée sur l'autonomie locale, avait créé à la fois une forme stable et fortement décentralisée, encourageant les initiatives et la confiance en soi, qualités indispensables qui ont grandement contribué au succès de la révolution. Gaston Leval souligne l'importance de cette culture de la démocratie directe et de la réciprocité lors des situations révolutionnaires lorsqu'il compare le rôle de la CNT à celui de l'Union générale des travailleurs (UGT) lors de la collectivisation des chemins de fer. Décrivant la manière hautement organisée, efficace et responsable, avec laquelle les transports ferroviaires ont été remis en service sous contrôle révolutionnaire en seulement quelques jours, il écrit :

Tout ceci a été réalisé sur la seule initiative des syndicats et militants de la CNT. Ceux de l'UGT qui prédominaient parmi les personnels administratifs sont restés inactifs, tellement habitués qu'ils étaient à obéir aux ordres émanant d'en haut, qu'ils attendaient. Ne recevant ni ordre, ni contre-ordre, et voyant nos camarades aller de l'avant, ils ont fini par suivre la puissante vague qui nous a tous portés (Leval, 1975 : 254).

Cette histoire de luttes et d'organisation, ainsi que la nature anarcho-syndicaliste de leur syndicat, a donné aux militants de la CNT l'expérience d'auto-organisation et d'initiatives qui a pu naturellement et effectivement

être réutilisée le moment venu pour la réorganisation d'une société selon les principes anarchistes.

Il est clair que la révolution sociale qui a eu lieu n'est pas venue d'une décision des organes de direction de la CNT. [...] Elle est arrivée spontanément, naturellement et pas [...] parce que « le peuple » en général aurait soudainement été capable de miracles, grâce à une vision révolutionnaire qui les aurait soudainement inspirés, mais parce que, et il faut le répéter, parmi ces personnes, il y avait une minorité importante qui était active, forte, guidée par un idéal qui s'est inscrit dans des années de lutte qui ont débuté à l'époque de Bakounine et de la 1^{re} Internationale (Leval, 1975 : 80).

Démocratie anarchiste en action dans les collectifs

Les collectifs étaient les organes d'autogestion des travailleurs sur les lieux de travail. Augustin Souchy écrit :

Les collectifs organisés durant la guerre civile espagnole étaient des associations économiques de travailleurs sans propriété privée. Le fait que des usines collectives étaient gérées par ceux qui y travaillaient ne signifiait pas que celles-ci étaient devenues leur propriété privée. Le collectif n'avait aucun droit de vendre ou de louer tout ou partie de l'usine ou de l'atelier collectivisé. Le dépositaire était la CNT, la Confédération nationale des associations de travailleurs. Mais même la CNT n'avait pas le droit de faire ce qu'elle voulait. Tout devait être décidé et ratifié par les travailleurs eux-mêmes au travers de conférences et de congrès.

En conservant cette tradition démocratique de la CNT, les collectifs industriels avaient une structure d'organisation de délégués partant de la base pour aller vers le sommet. L'unité de base de prises de décision était l'assemblée des travailleurs, qui élisait des délégués aux comités de gestion qui supervisaient le fonctionnement quotidien de l'usine. Le comité de gestion élu était chargé d'appliquer le mandat décidé dans les assemblées, devait rendre compte et était responsable devant l'assemblée des travailleurs. Le comité de gestion communiquait ces observations au comité administratif central⁴⁰⁸.

En règle générale, chaque industrie avait un comité administratif central constitué par un délégué de chaque branche de travail ou de travailleurs de cette industrie. Par exemple, chez les filatures Alcoa, il y avait cinq

branches : tissage, filage, tricotage, bonneterie et cardage. Les travailleurs de chacun de ces métiers élaient un délégué pour les représenter au comité administratif de l'industrie. Le rôle de ce dernier, qui comportait quelques experts techniques, était entre autres de diriger la production en fonction des instructions reçues à l'Assemblée générale des travailleurs, de compiler les rapports et les statistiques sur l'avancement des travaux et de s'occuper des questions de financement et de coordination. Selon Gaston Leval, « l'organisation générale reposait ainsi sur la division du travail tout en étant industriellement structurée » (Leval, 1975 : 234). À tout moment, l'assemblée générale du Syndicat des travailleurs était l'instance de décision ultime :

Toutes les décisions importantes [étaient] prises par les assemblées générales de travailleurs [qui] étaient largement suivies et régulièrement tenues [...] si un administrateur faisait quelque chose que l'assemblée générale n'avait pas autorisé, il y avait de fortes chances qu'il soit destitué à la prochaine réunion (Alexander, 1983).

Les rapports des différents comités étaient examinés et discutés à l'assemblée générale pour être finalement mis en œuvre si la majorité l'estimait utile.

Nous ne faisons donc pas face à une dictature administrative, mais plutôt à une démocratie fonctionnelle, dans laquelle chaque type de travail avait son rôle à jouer qui avait été défini après examen par l'assemblée (Leval, sd).

Avancer dans le cadre de la révolution

La socialisation totale de l'industrie ne s'est pas faite en un jour, mais a été un processus graduel et permanent. Tout comme les collectifs industriels n'ont pas procédé partout de la même façon, le degré de socialisation et la méthode exacte d'organisation variaient d'un endroit à l'autre. Comme nous l'avons signalé, si les travailleur·se sont immédiatement saisis de certains lieux de travail, ailleurs ils se sont approprié leurs lieux en commençant par créer un comité de contrôle dont l'objectif était de s'assurer de la poursuite de la production. À partir de là, l'étape suivante était la prise de contrôle du lieu de travail.

Au début, lorsque la poursuite de la production était la tâche la plus urgente, il n'y avait que peu de coordination entre les différents ateliers et

usines. Ce manque de coordination a posé différents problèmes que Leval a pointés :

Les industries locales sont passées dans des étapes identiques dans cette révolution... au départ, les comités nommés par les travailleurs employés dans celles-ci [ont été organisés]. La production et la vente continuaient dans chacune. Mais très vite, il devenait clair que cette situation générait de la concurrence entre les usines [...] créant des rivalités qui étaient incompatibles avec la perspective socialiste et libertaire. Ainsi, lorsque la CNT a lancé le mot d'ordre « Toutes les industries doivent être organisées par les syndicats, totalement socialisées », alors le régime de solidarité que nous avons toujours préconisé s'est installé une fois pour toutes (Leval, 1984).

Le besoin de résoudre cette situation – dans laquelle les travailleurs avaient établi le contrôle des lieux de travail alors que ces différents lieux opéraient indépendamment et en concurrence entre eux –, de compléter le processus de socialisation et d'éviter les dangers d'une collectivisation partielle était une tâche pour laquelle de nombreux travailleurs étaient préparés. Un manifeste du Syndicat de l'industrie du bois, publié en décembre 1936, soulignait que le manque de coordination et de solidarité entre travailleurs de différentes usines et industries pouvait mener à une situation où ceux des industries les plus favorisées et les plus performantes deviendraient les nouveaux privilégiés, laissant les autres à leurs difficultés et sans ressources, ce qui en retour pouvait conduire à la formation de deux classes : « Les nouveaux riches et les plus pauvres des pauvres » (Leval, 1975 : 231).

Des efforts supplémentaires ont donc été réalisés par les collectifs pour ne pas se concurrencer en termes de profits, et pour au contraire partager le surplus au sein de toutes les industries. Par exemple, les tramways de Barcelone, qui étaient particulièrement rentables, ont contribué financièrement au développement des autres moyens de transport de la ville et les ont aidés à traverser leurs difficultés passagères.

Il y eut d'autres exemples de solidarité entre les industries. À Alcoy, par exemple, lorsque le syndicat de l'impression, des papiers et des cartons a eu des difficultés, les 16 autres syndicats qui formaient la Fédération locale d'Alcoy ont apporté une assistance financière qui a permis au syndicat de survivre⁴⁰⁹.

Alors qu'il était question d'avancer vers une société anarchiste, il était aussi important d'avoir une organisation industrielle efficace. Dans le manifeste publié par le Syndicat des industries du bois, il était indiqué que « le syndicat du bois souhaitait non seulement avancer sur la voie de la révolution, mais aussi l'orienter dans l'intérêt de notre économie, de l'économie du peuple » (Leval, 1975 : 230). En décembre 1936, un plénum de syndicats a conclu qu'il était indispensable de réorganiser le système industriel capitaliste inefficace et d'avancer vers une socialisation totale :

Le principal défaut de la plupart des petites unités de fabrication est la fragmentation et le manque de préparation technique et commerciale. Ceci empêche leur modernisation et leur regroupement dans des unités de production plus performantes, avec de meilleurs équipements et une coordination plus efficace. [...] Pour nous, la socialisation doit corriger les carences de ces systèmes d'organisation dans toutes les industries [...]. Pour socialiser une industrie, nous devons consolider les différentes unités de chaque branche en accord avec un plan directeur et général qui évitera la concurrence et d'autres difficultés empêchant une bonne et efficace organisation de la production et de la distribution.

Les efforts réalisés pour s'occuper des petits ateliers et des usines coûteuses et en mauvaise santé étaient une caractéristique importante du processus de collectivisation. Comme dans l'agriculture, il était ressenti qu'avec le fonctionnement des ateliers et des usines, « la dispersion des forces représentait une énorme perte d'énergie, une utilisation irrationnelle du travail humain, des machines et des intrants, une redondance sans intérêt des efforts » (Leval, 1975 : 259). Par exemple, dans la ville de Granollers :

Toutes les initiatives tendant à améliorer le fonctionnement et la structure de l'économie locale pouvaient être attribuées au [syndicat]. Ainsi, en une période très brève, sept salons de coiffure collectivisés ont été créés à travers ces efforts, remplaçant un nombre important d'établissements miteux. Tous les ateliers et petites usines de production de chaussures ont été remplacés par une grande usine dans laquelle seules les meilleures machines étaient en fonctionnement et dans laquelle des conditions sanitaires respectant la santé des travailleurs étaient respectées. Des

améliorations similaires ont été réalisées dans l'industrie métallurgique où de nombreuses fonderies, petites, sombres et étouffantes ont été remplacées par quelques grandes unités de production dans lesquelles l'air et le soleil pouvaient pénétrer. La socialisation allait de pair avec la rationalisation (Leval, 1975 : 287).

Place à la créativité

Les tramways de Barcelone

Comme les collectivisations agricoles, l'autogestion ouvrière dans les villes s'accompagnait d'une remarquable amélioration des conditions de travail et de productivité. Prenons pour exemple les tramways de Barcelone. Cinq jours après la fin des combats, les lignes ont été dégagées et réparées et 700 tramways ont été mis en service, au lieu des 600 habituels, tous repeints aux couleurs rouge et noir de la CNT-FAI. L'organisation technique des tramways et de la circulation a été améliorée, de nouveaux systèmes de sécurité et de signalisation ont été mis en place et les lignes ont été étendues. Une des premières mesures de cette collectivisation a été le renvoi des directeurs excessivement payés, ce qui a permis de réduire le tarif pour les passagers. Les salaires se rapprochaient d'une égalité totale avec les travailleurs qualifiés qui ne gagnaient qu'une peseta de plus que les autres. Les conditions de travail ont été largement améliorées avec l'accès à de nouveaux locaux. Un nouveau service médical a été organisé qui couvrait non seulement les travailleurs, mais aussi leurs familles⁴¹⁰.

La socialisation de la médecine

La socialisation de la médecine a été une autre réalisation remarquable de la révolution. Après le 19 juillet, les personnels religieux, qui administraient les services sanitaires, ont déserté du jour au lendemain les hôpitaux, les dispensaires et les institutions de charité, imposant l'improvisation immédiate de nouvelles méthodes d'organisation. À cet effet, le syndicat des services sanitaires a été constitué en septembre 1936 à Barcelone ; après quelques mois, il comptait 7 000 professionnels de santé, dont 1 000 étaient des médecins de diverses spécialisations. Inspiré par un idéal social, l'objectif du syndicat était de réorganiser la pratique de la médecine et des services de santé publique. Ce syndicat était membre de la Fédération nationale de la santé publique, une section de la CNT qui, en 1937, comptait 40 000 membres.

La Catalogne était divisée en 35 centres d'importances variables, selon la densité de la population, de telle façon qu'aucun village ou hameau ne soit sans protection sanitaire et sans soins médicaux. En un an, dans la seule Barcelone, six nouveaux hôpitaux ont été créés, dont deux pour les blessés de guerre, neuf nouveaux sanatoriums ont été installés dans des propriétés expropriées un peu partout en Catalogne. Alors qu'avant la révolution, les médecins se concentraient dans les régions riches, ils étaient désormais envoyés là où on en avait le plus besoin⁴¹¹.

Usines et ateliers...

Dans les usines aussi, l'innovation était au rendez-vous. De nombreux lieux de travail, une fois sous contrôle des travailleurs, ont été reconvertis pour la fabrication de matériel de guerre à destination des troupes antifascistes. La métallurgie de Catalogne a ainsi été complètement repensée. À titre d'exemple, quelques jours après le 19 juillet, la société de construction automobile Hispano-Suiza a été transformée en usine de fabrication de véhicules blindés, d'ambulances, de fusils et de munitions. L'industrie optique, qui n'existait quasiment pas avant la révolution, a vu le regroupement des petits ateliers dispersés dans un collectif qui a construit une nouvelle usine.

En peu de temps, l'usine a su produire des lunettes, des télémètres, des binoculaires, des instruments de surveillance, des verres industriels de différentes couleurs et quelques instruments scientifiques. Elle construisait et réparait aussi des équipements destinés aux différents fronts. [...] Ce que les capitalistes n'ont pas réussi à faire a été accompli par la capacité créative des membres de l'Union des travailleurs de l'optique de la CNT (Dolgoft, 1974).

Un bon exemple de la taille de certains collectifs industriels était l'industrie textile qui fonctionnait efficacement et employait « au moins le quart du million de travailleurs du textile des nombreuses usines éparpillées dans différentes villes. [...] La collectivisation de l'industrie textile démonte une bonne fois pour toutes cette légende qui voudrait que les travailleurs soient incapables de gérer une grande entreprise » (Souchy, sd)⁴¹².

L'une des premières étapes vers la construction d'une société anarchiste est l'égalisation des salaires. Ceci est nécessaire afin de mettre un terme aux divisions de la classe travailleuse, divisions qui ne servent qu'à l'affaiblir en tant que telle. Dans les collectifs industriels, cela ne s'est pas

souvent produit immédiatement et il existait parfois de très faibles différences entre les techniciens et les autres travailleurs. Les salaires étaient décidés par les assemblées générales des syndicats. Lorsque des différences entre ceux qui avaient des responsabilités techniques et les autres étaient acceptées par la majorité, ceci était souvent considéré comme une mesure temporaire pour éviter de provoquer des conflits à cette étape de la révolution et pour assurer la continuité de la production. Les hauts salaires des dirigeants étaient abolis et les anciens patrons avaient la possibilité de partir ou de travailler comme les autres, ce qu'ils acceptaient souvent.

Avec la fin du profit privé comme facteur principal de motivation dans l'organisation de l'industrie, les industries pouvaient être réorganisées d'une façon plus efficace et rationnelle. Par exemple, de nombreuses unités de production d'électricité éparpillées dans toute la Catalogne produisaient des quantités insignifiantes d'électricité, ce qui, à part les bénéfices qu'en tiraient leurs propriétaires, n'avait aucun intérêt. Le système a été totalement réorganisé et les unités inutiles fermées. L'économie de travail pouvait être utilisée pour des améliorations, comme le nouveau barrage près de Flix, construit par 700 travailleurs, qui a permis d'augmenter considérablement la production.

Participation des femmes dans les collectifs

Un changement majeur a été l'entrée massive des femmes dans la force de travail. La CNT commençait à sérieusement promouvoir la syndicalisation des travailleuses. Dans l'industrie textile, le travail aux pièces pour les femmes a été aboli et les travailleurs à domicile ont été intégrés dans les usines, ce qui signifiait généralement une augmentation des salaires et des heures travaillées. La prise en charge des enfants et du ménage était cependant toujours réservée aux femmes et beaucoup d'entre elles trouvaient difficile de combiner les deux. De temps en temps, les enfants étaient pris en charge par le collectif. Par exemple, les syndicats du bois et du bâtiment de Barcelone, tout en construisant une zone récréative avec piscine, ont reconverti une église en garderie et en école pour les enfants des travailleurs.

Les Femmes libres, l'organisation féminine anarchiste, ont organisé des « *secciones de trabajo* » – section de travail – qui intervenaient dans des secteurs spécifiques du commerce et de l'industrie et coopéraient avec les syndicats respectifs de la CNT. Ces « *secciones* » ont aidé à la mise en

place de garderies dans les usines et les ateliers et ont créé des écoles et des centres de formation pour permettre aux femmes de travailler dans les usines. Ces programmes éducatifs ont aidé les femmes à accéder aux emplois qui étaient, jusqu'alors réservés aux hommes. L'une des premières femmes habilitées à conduire des tramways à Barcelone décrivait ainsi son travail :

Ils nous ont pris comme apprenties, mécaniciennes ou conductrices, et nous ont réellement appris ce qu'il fallait faire. Si vous aviez pu voir la tête des passagers [quand le conducteur était une femme], je crois que les camarades des transports, qui ont été si gentils et coopératifs à notre égard, se seraient fait plaisir (Ackelsberg, 1991 : 125).

Il est cependant inexact de prétendre que les femmes ont réussi à établir l'égalité dans les collectifs. Des différences de rémunération entre hommes et femmes ont continué à exister. De même, à l'exception de quelques rares cas, les femmes étaient sous-représentées dans les comités d'usine et dans les autres positions électives à l'intérieur des collectifs. Leur maintien dans le rôle domestique traditionnel était sans aucun doute un des facteurs qui contribuait à limiter leur participation plus active aux collectifs. Cette question, comme d'autres qui touchaient les femmes en particulier (comme les congés maternité), n'était pas la priorité du moment. Même si de nombreuses femmes ont rejoint la force de travail durant la révolution, l'égalité dans la répartition des revenus n'était pas atteinte. Parce que la vision anarcho-syndicaliste de l'organisation sociale était basée sur la force de travail, les personnes qui n'étaient pas dans les collectifs de travail se trouvaient effectivement exclues des processus de décisions dans les domaines économique et social⁴¹³.

Difficultés et faiblesses

La révolution dans les campagnes était plus avancée que les collectivisations qui ont eu lieu dans les régions industrielles. Beaucoup de collectifs agricoles ont réussi à atteindre un stade de communisme libertaire fonctionnant sur le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». La production comme la consommation étaient socialisées. « Chez eux, il n'y avait plus de différences de niveau de vie ou d'intéressement, plus de conflit d'intérêts entre groupes plus ou moins séparés » (Leval, 1975 : 227). Ce n'était pas le cas de la collectivisation dans les villes, où des aspects de l'économie monétaire capitaliste

continuaient d'exister ainsi qu'une proportion significative de la bourgeoisie, des institutions étatiques et des partis politiques traditionnels. La collectivisation était limitée à l'autogestion ouvrière des lieux de travail dans le contexte du capitalisme, avec des travailleurs faisant fonctionner les usines, vendant des biens et partageant les profits. Ceci a conduit Gaston Leval à décrire les collectifs de travail comme une sorte de « néocapitalisme, une autogestion faisant le pont entre le capitalisme et le socialisme, dont le maintien n'aurait pu se faire si la révolution avait été capable de s'étendre pleinement sous la direction de nos syndicats » (Leval, 1975 : 227).

Quoi qu'il en soit, la révolution a été incapable de s'étendre, principalement parce qu'il y avait un défaut de consolidation politique de ces avancées dans le contrôle des usines à la base et la poursuite du travail de socialisation. Au lieu d'abolir l'État au moment du déclenchement de la révolution, alors qu'il avait perdu en crédibilité et n'existait que par lui-même, on lui a permis de poursuivre son existence dans le cadre d'une collaboration de classe sous la direction de la CNT (au nom de l'unité antifasciste), lui rendant ainsi sa légitimité. C'est ainsi qu'il y a eu une période de double pouvoir dans lequel les travailleurs en avaient une grande part dans les entreprises et dans la rue, tandis que l'État pouvait reconstruire lentement sa base jusqu'à ce qu'il puisse à nouveau agir contre la révolution et reprendre le pouvoir.

Les défauts économiques de la révolution – le fait que le système financier n'était pas socialisé, que la collectivisation manquait d'unité à l'échelle nationale, que les collectifs de travail n'ont pas été plus loin, au mieux, qu'une coordination à l'échelle de l'industrie – sont inextricablement liés à cette erreur politique majeure qui constitue une trahison des principes anarchistes.

Afin de réaliser le communisme libertaire avec une production basée sur les besoins et une propriété commune des moyens de production et de ce qui est produit, il était nécessaire de remplacer le système financier capitaliste par une économie socialisée alternative basée sur l'unité fédérative de la totalité de la force de travail comme moyen de prendre des décisions pour la totalité de l'économie. Ceci exige la formation de congrès des travailleurs et une structure de coordination fédérale qui unifierait les collectifs de tout le pays afin de permettre une planification et une coordination effective pour l'économie dans son ensemble. Ce nouveau système d'organisation politique et économique doit remplacer le

gouvernement et l'économie capitaliste de marché. Comme Kropotkine le disait, « une nouvelle forme d'organisation économique nécessitera obligatoirement une nouvelle forme de structure politique » (Kropotkine, sd). Cependant, tant que la structure politique capitaliste – le pouvoir d'État – se maintiendra, la nouvelle organisation économique ne pourra pas se développer et la coordination complète de l'économie était contrariée.

Contre-révolution

Les collectifs industriels ne pouvaient avancer de la même façon que les collectifs agricoles « à cause de facteurs contradictoires et d'une opposition créée par la coexistence d'antagonismes sociaux émanant de différentes classes » (Leval, 1975 : 227). Par exemple, dans la ville industrielle d'Alcoy, où les syndicats avaient immédiatement obtenu le contrôle de toutes les industries sans exception, l'organisation de la production était excellente. Cependant, Leval souligne que « le point faible était, là comme ailleurs, l'organisation de la distribution. Sans l'opposition des commerçants et des partis politiques, effrayés par la menace d'une socialisation totale, qui combattaient ce programme “trop révolutionnaire”, il eut été possible de faire mieux [...]. Pour les socialistes, républicains et communistes qui cherchaient à empêcher notre succès, y compris par le rétablissement de l'ordre ancien ou le maintien de ce qu'il en restait » (Leval, 1975 : 239).

Les forces contre-révolutionnaires étaient capables de s'unir dans leur opposition aux changements révolutionnaires qui avaient lieu en Espagne et d'utiliser le pouvoir d'État pour s'en prendre aux collectifs. L'État a ainsi toujours conservé le contrôle de certaines ressources, telles que les réserves d'or. À travers le contrôle de ces réserves et le monopole du crédit, l'État républicain était capable de prendre certains aspects de l'économie en dehors du contrôle de la classe ouvrière et de miner ainsi les progrès de la révolution.

Afin de reprendre le contrôle sur les collectifs, de minimiser leur rôle et de s'opposer aux avancées de la classe ouvrière dans le sens d'une unification et d'une régulation économique par le bas, l'État catalan a émis le décret de collectivisation d'octobre 1936⁴¹⁴. Ce décret « légalisait » les collectifs tout en les empêchant de se développer vers le communisme libertaire en obligeant chaque atelier et chaque usine à vendre ce qu'il produit de façon indépendante. L'État a tenté de contrôler les collectifs à

travers le décret en créant des comités administratifs qui étaient responsables devant le ministère de l'économie. Le décret ne permettait aussi que la collectivisation des usines de 100 travailleurs et plus.

Comme nous l'avions précédemment indiqué, les militants de la CNT ont combattu ce système pour lui préférer une plus grande coordination entre les lieux de travail. Dans leur presse et leurs réunions de syndicat et de collectif, ils travaillèrent à convaincre leurs collègues des dangers de la collectivisation partielle, de la nécessité de conserver le contrôle de la production dans leurs seules mains et d'éliminer la bureaucratie que le décret de collectivisation tentait de créer. Ils n'y ont que partiellement réussi et le collectif industriel tendait vers plus de socialisation. Cependant, ils ont souffert de difficultés à obtenir des matières premières ainsi que d'attaques contre-révolutionnaires permanentes. Des tentatives de sabotage ont eu lieu contre le fonctionnement des collectifs. Ceci inclut des ruptures de livraison en provenance de la campagne et le refus systématique de financement et d'approvisionnement en matières premières pour de nombreux collectifs, y compris ceux de l'industrie de guerre, à moins qu'ils n'acceptent le contrôle de l'État.

C'est ainsi qu'en mai 1937, des batailles de rues éclatent lorsque les troupes du gouvernement se retournent contre les collectifs urbains tels que le centre téléphonique de Barcelone contrôlé par la CNT. En août 1938, toutes les industries de guerre ont été placées sous le contrôle direct du gouvernement.

Dans tous les cas où les collectifs ont été sabordés, il y eut une chute substantielle de la productivité et du moral : un facteur qui contribuera sans doute à la défaite finale de la République espagnole devant les troupes franquistes en 1939 (Van der Walt, sd).

Conclusion

En dépit des limites de la révolution industrielle en Espagne, il a été démontré que la classe ouvrière est parfaitement capable de diriger usines, ateliers et services publics sans patrons ou managers. Il est démontré que les méthodes anarchistes d'organisation, avec des décisions construites du bas vers le haut, peuvent très bien fonctionner avec une industrie à grande échelle impliquant la coordination de milliers de travailleurs répartis dans différentes villes.

La révolution nous a aussi donné un aperçu du pouvoir créatif et constructif des gens ordinaires une fois qu'ils ont le contrôle de leur vie. La classe ouvrière espagnole ne s'est pas contentée de maintenir la production durant la guerre, elle a, dans bien des cas, réussi à l'augmenter. Les conditions de travail ont été améliorées et de nouvelles techniques et procédés de travail ont été inventés. Les travailleurs ont créé, à partir de rien, une industrie de guerre sans laquelle la guerre contre le fascisme n'aurait pu être menée.

La révolution a aussi montré que sans la concurrence inhérente au capitalisme, l'industrie peut être organisée d'une façon bien plus rationnelle. Finalement, elle a démontré combien la classe ouvrière organisée et inspirée par un grand idéal a le pouvoir de transformer la société.

mai 2015

Source

www.workerscontrol.net/authors/industrial-collectivisation-during-spanish-revolution.

Traduction

Benoît Borrits

Pour en savoir plus

Ackelsberg, Martha A. (1991), *Free Women of Spain, Anarchism and the Struggle for the Emancipation of Women*, Bloomington, Indiana University Press, 1991.

Alexander, Robert (1983), « The Anarchist FAQ », www.geocities.com/CapitolHill/1931/secI8.html#seci83.

Dolgoft, Sam (éd.) (1974), *The Anarchist Collectives : Workers' Self-management in the Spanish Revolution, 1936-1939*, Londres, Free Life.

Doyle, Kevin (1999), « The Revolution in Spain », www.struggle.ws/talks/spain_feb99.html.

Leval, Gaston (sd), « Collectives in Spain », http://dwardmac.pitzer.edu/Anarchist_Archives/leval/collectives.html.

Kropotkine, Piotr (sd), « The anarchist FAQ », I.8.14, www.geocities.com/CapitolHill/1931/secI8.html#seci814.

Leval, Gaston (1975), *Collectives in the Spanish Revolution*, Londres, Freedom Press.

Leval, Gaston (1984), « The anarchist FAQ ».

Souchy, Augustin (sd), « Collectivization in Catalonia », www.struggle.ws/spain/coll_catalonia_dolgoft.html.

Van Der Walt, Lucien (sd), « The collectives in revolutionary Spain », www.struggle.ws/spain/coll_1.html.

407. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

408. [[> Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

409. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

- 410. [[> Gestion ouvrière des transports publics](#)].
- 411. [[> Centres médicaux populaires \(Les\)](#)].
- 412. [[> Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].
- 413. [[> Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)].
- 414. [[> Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)](#)].

Décret de collectivisation de la Généralité (Le)

La criminal sublevación militar del 19 de Julio, ha producido un trastorno extraordinario a la economía del país. El Consejo de la Generalidad tiene que atender a la reconstrucción de los estragos que han causado a la industria y al comercio de Cataluña, la traición de los que intentaron imponer a nuestro país, un régimen de fuerza.

La reacción popular producida por aquella sublevación ha sido de tal intensidad, que ha provocado una profunda transformación económico-social, los fundamentos de la cual se están asentando en Cataluña. La acumulación de riquezas en manos de un grupo de personas cada vez mas restringido, iba seguida de la acumulación de miseria en la clase trabajadora y por el hecho que aquel grupo, para salvar sus privilegios, no dudó en provocar una cruenta guerra, la victoria del pueblo equivaldrá a la muerte del capitalismo.

Es necesario ahora, pues, organizar la producción, orientarla en el sentido de que el único beneficiario sea la colectividad, el trabajador, al cual corresponderá la función directiva del nuevo orden social. Se impone la supresión del concepto de la renta que no proceda del trabajo.

El principio de la organización económico-social de la gran industria tiene que ser la producción colectivizada.

La sustitución de la propiedad individual por la colectiva la concibe el Consejo de la Generalidad, colectivizando los bienes de la gran empresa, es decir, el capital, y dejando que subsista la propiedad privada de los bienes de consumo y de la pequeña industria. El esfuerzo revolucionario de la clase trabajadora levantándose en armas para aplastar el fascismo, plantea este cambio en la estructura económica y social que hasta poco era mantenida. Uno de los problemas fundamentales que plantea este cambio de situación es el de la organización del trabajo, que debe articular las fuentes de riqueza y ordenar su distribución en concordancia con las necesidades sociales⁴¹⁵.

Después del 19 de Julio, la burguesía declaradamente fascista desertó de sus puestos, la mayoría ha huido al extranjero ; una minoría ha desaparecido. Las empresas industriales afectadas no podían quedar sin dirección y los obreros decidieron intervenirlas, creando comités obreros

de control. El Consejo de la Generalidad tuvo que sancionar y encauzar lo que espontáneamente realizaban los obreros. Por la situación en que se encontraban algunas de ellas, los obreros, para salvar sus propios intereses, se vieron obligados a proceder a su incautación, creándose así la necesidad de la colectivización de las industrias. El Consejo de Economía, atento a los anhelos de la clase trabajadora y cumpliendo el programa que de antemano habíase señalado, recoge sus palpitaciones y orienta el conjunto de la vida de Cataluña, de acuerdo con la voluntad de los trabajadores.

Mas la colectivización de las empresas significaría poco si no se ayudaba su desenvolvimiento y pujanza. A tal efecto se ha encargado al Consejo de Economía el estudio de las normas básicas para proceder a la constitución de una Caja de Crédito Industrial y Comercial que proporcione el apoyo financiero a las empresas Colectivizadas y para que agrupe nuestra industria en grandes concentraciones que aseguren el máximo rendimiento y posibiliten las mejores transacciones a nuestro comercio exterior. Se están también realizando los estudios necesarios para la creación de un organismo de investigación y asesoramiento técnico que proporcione a la industria mayor eficacia y progreso.

Atendidas las consideraciones precedentes y visto el informe del Consejo de Economía, a propuesta del Consejero de Economía y de acuerdo con el Consejo,

Decreto : Artículo 1º. De acuerdo con las normas que dan establecidas en el presente decreto, las empresas industriales y comerciales de Cataluña se clasifica en :

- a) Empresas colectivizadas, en las cuales la responsabilidad de la dirección recae en los propios obreros que las integran, representados por un Consejo de Empresa.
- b) Empresas Privadas, en las cuales la dirección va a cargo del propietario o gerente con la colaboración y fiscalización del Comité de Control⁴¹⁶ [...].

24 octubre 1936

415. [[Autogestion dans l’Espagne révolutionnaire \(L’\)](#)].

416. [[Décrets sur l’autogestion des entreprises industrielles et minières](#)].

Gestion ouvrière des transports publics

Tom Wetzel

Dans la Barcelone de 1936, le tramway, géré par Tranvías de Barcelona (Tramways de Barcelone), une société principalement détenue par des investisseurs belges, constituait la majeure partie du système de transport. Soixante lignes quadrillaient la ville et s'étendaient dans les banlieues proches. Sur les 7 000 travailleurs de cette société, 6 500 adhéraient au Syndicat des transports de la Confédération nationale du travail (CNT) libertaire. Le syndicat des transports était une organisation totalement démocratique, fonctionnant par assemblées générales et conseils de délégués élus. Être syndicaliste signifiait être partie prenante d'un mouvement social révolutionnaire ayant pour objectif de permettre aux travailleurs de prendre le contrôle direct et collectif de la gestion des industries, supplantant les patrons et les investisseurs capitalistes afin de créer une économie basée sur la propriété collective.

En réaction aux mobilisations de masse et aux grèves des travailleurs espagnols, la direction de l'armée, avec le soutien de l'élite capitaliste du pays, a tenté de renverser le gouvernement libéral le 19 juillet 1936 afin d'écraser le mouvement ouvrier. Des groupes unitaires de défense se sont immédiatement formés avec le support de la majeure partie de la police, qui ont permis de mettre en défaite l'armée sur les deux tiers du pays. Les syndicats de travailleurs ont formé leur propre « Armée populaire » pour combattre l'armée fasciste espagnole. Dans les jours qui ont suivi la défaite de l'armée à Barcelone, les syndicats ont alors exproprié la plupart des industries et de nouvelles organisations de gestion ouvrière directe ont été mises en place.

Les travailleurs du Syndicat des transports CNT ont participé aux combats. Ils ont saisi un véhicule blindé que la société utilisait pour tracter les tramways et l'ont utilisé comme char d'assaut dans les combats avec l'armée. Le 20 juillet, un groupe armé du Syndicat des transports découvre que la direction des Tramways de Barcelone avait fui. Une assemblée

générale des travailleurs s'est alors tenue le jour suivant et a voté à une très large majorité l'expropriation des propriétaires au nom du peuple. Trois lignes privées de bus, deux funiculaires et le métropolitain ont ainsi été réquisitionnés en même temps que les tramways⁴¹⁷.

Le système de tramways a été sévèrement malmené dans les batailles de rue. Des rails ont été endommagés, des caténaires sont tombées en certains endroits, des panneaux de commandes ont été mis hors-service sans parler des barricades qui bloquaient certaines lignes. Travaillant jour et nuit, les travailleurs du système de transport ont pu remettre en marche le réseau de tramways en cinq jours. Dans le même temps, les tramways ont été repeints avec le drapeau diagonalement divisé de rouge et de noir du mouvement syndical.

Avant le 19 juillet, les équipements de la compagnie d'électricité étaient souvent placés au milieu des rues obligeant le tramway à réaliser des tournants serrés souvent sources de déraillements. Après la prise de pouvoir des syndicats, les travailleurs des transports se sont entendus avec les travailleurs des services de l'énergie pour les déplacer afin de rendre les rails plus rectilignes. Sous gestion privée, la société d'électricité avait placé des générateurs au milieu de la rue et les rails de tramways les contournaient. Les travailleurs se sont alors arrangés pour les déplacer sur le côté. Sur nombre de lignes, les câbles étaient tendus par des pylônes placés au centre de la rue. Ils ont été remplacés par des pylônes sur trottoirs qui étaient considérés plus sûrs.

Les différents modes de transport – bus, métro, tramway – étaient organisés en sections syndicales distinctes, à l'image des ateliers de réparation. Ils étaient tous dirigés par des comités élus et responsables devant les assemblées de travailleurs. Un ingénieur était élu pour chacun des comités administratifs, afin de faciliter la coordination entre ingénieurs et travailleurs manuels. Il y avait une Assemblée générale pour les décisions qui affectaient la totalité des modes de transports. Il n'y avait pas de directeur général ou de gestionnaire principal mais un comité de travailleurs élu de sept membres responsables de la coordination générale.

Les Tramways de Barcelone avaient mis en place un système de tarifs par zone dans lequel les personnes venant des banlieues éloignées où résidait la classe ouvrière étaient désavantagées pour accéder au centre-ville. Un tarif unique pour l'ensemble de la zone métropolitaine a alors été institué. En dépit de cette baisse de tarif, le système de transport dégageait des excédents. Une partie significative de ces excédents était destinée à

l'effort de guerre antifasciste. Les travailleurs donnaient aussi de leur temps du dimanche pour travailler dans des usines mises en place dans les ateliers du système de transport pour fabriquer des munitions pour l'Armée populaire.

Beaucoup de machines-outils françaises et américaines ont été achetées, pour permettre au service de transport d'être autosuffisant en termes de pièces détachées. Il y avait notamment une machine-outil américaine capable de dupliquer des pièces détachées, la seule machine de ce type en Espagne. Un fourneau pour fondre et mélanger les pièces usagées a été acquis. Ce nouvel équipement permettait au service de transport de construire ses propres tramways. Avant la révolution, la société privée n'était capable de réaliser que 2 % des réparations dans ses propres ateliers et n'assurait que les plus urgentes. En une année de gestion ouvrière, les ateliers étaient capables de fabriquer 98 % des pièces usagées, et ce, tout en dégagant des excédents en dépit d'une hausse de 150 % des matières premières.

Le syndicat CNT des transports s'est entendu avec le nouveau syndicat CNT de la santé pour garantir aux travailleurs des transports et à leurs familles des soins médicaux gratuits. Le syndicat des travailleurs de la santé s'est créé en vue de prendre en main les hôpitaux et créer un réseau de cliniques gratuites, faisant partie d'un nouveau système socialisé et gratuit de santé en Espagne, créé à l'initiative des personnes du secteur. L'accord entre le collectif du système de transport et la fédération de la santé comportait un tiers-payant pour les travailleurs et leurs familles. Ceci incluait l'accès à une clinique qui n'était jusqu'alors réservée qu'aux plus riches.

À cause de la baisse des déplacements automobiles due à la guerre et de l'augmentation de l'emploi dans des industries de guerre, la fréquentation des transports publics a augmenté de 62 % pendant la première année de gestion ouvrière. Il était impossible d'obtenir de nouveaux tramways. Pour s'adapter à cette nouvelle fréquentation, les travailleurs ont repensé les opérations de maintenance afin de diminuer les temps d'immobilisation du matériel. Plusieurs tramways vieillissants ont été rénovés et remis en service. De nouveaux wagons légers ont été construits pour les deux lignes de funiculaires.

En septembre-octobre 1936, il y a eu un conflit politique majeur entre les syndicalistes et les communistes concernant les industries sous gestion ouvrière. Les syndicalistes voulaient créer une économie socialisée et

démocratique, contrôlée « par en bas » et gérée par des assemblées de travailleurs et de voisinage, avec des plans à l'échelle de régions entières définis par des congrès de délégués. Les communistes étaient intéressés à reconstruire le pouvoir d'un État bureaucratique traditionnel... avec en perspective une mainmise de l'État sur l'ensemble de l'économie. De ce point de vue, les communistes s'opposaient au projet des syndicalistes d'une gestion directe de l'économie par les travailleurs en établissant des barrages routiers. Ils ont été aidés par des professionnels, des petites entreprises et des cadres qui voyaient disparaître leurs privilèges de classe. Suite à ce conflit politique majeur, la Généralité – le gouvernement régional de la Catalogne – a émis un décret de collectivisation en octobre 1936 exigeant que les industries expropriées soient réorganisées en coopératives de travail⁴¹⁸.

Après la publication de ce décret, le système de transport, qui avait été géré par le syndicat, a été réorganisé en tant que Collectif de Service public unifié, formellement séparé de la CNT. Dans certains secteurs de ce Collectif, comme le métro, il y avait le syndicat UGT. L'UGT était une fédération de syndicats sociaux-démocrates – plus bureaucratisés que la CNT et liés aux partis socialiste et communiste. Dans les secteurs du Collectif où l'UGT était présente, l'UGT élisait ses propres délégués aux comités administratifs.

Avant le 19 juillet, les *peones* (manœuvres) étaient les travailleurs les plus mal payés et les travailleurs qualifiés percevaient 50 % de plus. Après l'expropriation de l'industrie, tous les travailleurs autres que les qualifiés recevaient la même paye de base et les travailleurs qualifiés (comme les mécaniciens) étaient payés 6 % de plus. Les travailleurs se mobilisaient bénévolement les dimanches dans les ateliers mis en place par le syndicat des transports pour fabriquer du matériel de guerre pour les milices ouvrières qui combattaient l'armée espagnole. Par ailleurs, des douches et des moyens de nettoyage ont été installés dans tous les ateliers et les dépôts... quelque chose qui n'avait jamais été fait auparavant.

Les questions de discipline au travail étaient traitées par les assemblées de travailleurs. Il y a eu quelques cas de travailleurs en état d'ébriété au travail. Dans de tel cas, le travailleur était généralement suspendu de façon temporaire et son salaire était transmis directement à sa femme (s'il était marié).

À cause du recrutement de travailleurs dans l'Armée populaire combattant les militaires fascistes, le système de transport a été confronté à

un manque de main-d'œuvre. Ceci a conduit à recruter pour la première fois des femmes. Mais un autre problème est alors apparu pour le mouvement syndicaliste libertaire, et ce, pas seulement dans le système de transport.

L'Asociación de Mujeres Anti-fascistas (AMA) était présente parmi les femmes travaillant dans l'industrie. Or, l'AMA était une « courroie de transmission » du Parti communiste. Comme l'AMA gagnait de l'influence dans l'industrie, les militants syndicaux de la CNT craignaient que les femmes rejoignent l'UGT. Ceci aurait augmenté l'influence des communistes dans l'industrie. Le syndicat libertaire CNT aurait pu se retrouver minoritaire. Afin de contrer ceci, les unions locales de la CNT ont ouvert leurs locaux syndicaux aux Mujeres Libres (Femmes libres). Durant la révolution et la guerre civile, les Femmes libres ont regroupé plus de 20 000 femmes pauvres ou de la classe ouvrière afin de les impliquer dans les questions sociales et les combats. Elles participaient en tant qu'égaux des hommes dans les syndicats et autres organisations.

Les syndicats ont créé des jardins d'enfants, des groupes d'étude ainsi que des programmes d'apprentissage et d'alphabétisation pour les femmes. Dans les usines collectivisées, le travail pouvait être interrompu pour permettre aux militantes de Femmes libres de présenter leurs activités. Le système de transport était une industrie où les Mujeres Libres ont eu une forte présence. Pura Pérez, membre des Mujeres Libres et de la CNT a été une des premières femmes à conduire un tramway dans Barcelone. D'après elle, les hommes du syndicat des transports CNT considéraient les femmes comme « des apprenties, des mécaniciennes, et conductrices et nous ont réellement appris ce qu'il fallait faire ». Elle se remémore que cela a été un choc pour les passagers lorsqu'ils ont réalisé que c'était une femme qui était aux commandes du tramway. À la fin de la guerre civile, les femmes constituaient une partie significative de la force de travail du système de transport de Barcelone.

mars 2015

Source

www.uncanny.net/~wetzels/barcelonatransit1936.htm.

Traduction

Benoît Borrits

417. [[> ABC Coop](#)].

418. [[> Portées et limites de l'autogestion](#)].

Vers l'autogestion

Frank Mintz

Ce texte a été préparé pour les journées sur l'autogestion organisées par la CGT à Málaga (20-23 octobre 2010) pour le centenaire de l'anarcho-syndicalisme en Espagne⁴¹⁹. Cette contribution, et deux autres, d'une part, sur la Yougoslavie et, de l'autre, sur l'Argentine, entre dans le cadre de l'idéologie (anarcho-syndicalisme, marxisme-léninisme titiste et la survie collective et solidaire entre exclus). Il concerne aussi le cadre de la préparation mentale, générationnelle et large en Espagne, nulle en Yougoslavie, improvisée en Argentine. « Dans la foulée » aurait dit le compagnon Isaac Puente, s'il n'avait pas été fusillé en août 1936 par les fervents obscurantistes du fascisme catholique.

Entre 1929 et 1936 la crise capitaliste mondiale continuait et elle abordait la Péninsule ibérique avec un chômage en augmentation lente mais certaine. Les pays limitrophes et proches étaient déjà en partie sous la domination dictatoriale (Portugal et Italie), l'Allemagne venait de passer complètement au nazisme. La France et ses zones d'influences du Maghreb semblaient basculer à gauche au printemps 1936⁴²⁰. Les rapports internationaux syndicaux entre la Péninsule, ces pays et l'Afrique du Nord étaient rares ou presque inexistantes. Pour les partis politiques il en allait presque de même, à l'exception du minuscule PC espagnol, chasse gardée de l'URSS.

Trois ensembles sociaux opposés existaient en Espagne

Les royalistes choisirent la stratégie d'abandonner le pouvoir sans résistance afin que la gauche ait la responsabilité de chercher à juguler la crise. Les souffrances venant des impacts négatifs allaient lui faire perdre les élections et la droite pourrait reprendre le pouvoir, comme ce fut en partie le cas avec les élections de 1933).

La gauche traditionnelle (Action républicaine, Esquerra républicaine, etc.) et le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) passèrent de la démagogie de promesses de mesures sociales profondes (avant les

élections de 1931) à une politique timide et prétendument équidistantes des putschistes militaires (Sanjurjo en 1932) et des élans des protestations spontanées des travailleurs à Castilblanco (en Extrémadure, dans la province de Badajoz) le 31 décembre 1931 (agréable cadeau pour commencer l'année) et à Arnedo (dans la province de La Rioja) le 5 janvier 1932. C'étaient des zones sans grande conflictualité sociale et pendant des manifestations de l'UGT (la centrale syndicale sous la houlette du parti socialiste). Durant ce bref laps de temps, il y eut également des échanges de tirs et des morts (huit) à Zalamea de la Serena, Épila (en Aragon, province de Saragosse), Safor (province de Valence). Vingt jours après les échauffourées de Castilblanco, du 18 au 25 janvier 1932 à Figols (au nord de Barcelone) le communisme libertaire fut spontanément proclamé et il se propagea dans des villes du bassin minier de Berga.

En fait, une dure répression, menée par les républicains au pouvoir, frappait les travailleurs (en janvier 1933 et en Andalousie à Casas Viejas) avec les mêmes forces spécialisées de la monarchie (Garde civile) et une autre récente (La Garde d'assaut). C'était une application forte mais logique de l'article 1^{er} de la Constitution. L'Espagne est une république démocratique de travailleurs de toute classe. C'était la démocratie bourgeoise dans tous les sens du terme, comme nous la connaissons aujourd'hui. Sur le plan des réformes sociales efficaces, mise à part l'éducation, l'incapacité est frappante chez les premiers ministres comme Manuel Azaña (octobre 1931-juin 1933), Santiago Casares Quiroga (13 mai 1936-19 juillet 1936).

C'est pour cette raison que face à ces deux groupes, l'extrême droite et la gauche émasculée, des dizaines et des dizaines de milliers de salariés dans chaque province aspiraient à un changement social immédiat et profond. Paul Preston a fait, en référence à la Castille des premières années de la République, une remarque que j'étends à l'Extrémadure et à l'Andalousie :

Il y avait peu de différence entre les anarchistes et les membres de la FNTT. Dans de nombreux villages, l'organisation locale des ouvriers agricoles était naïvement affiliée à l'UGT, la CNT et au parti communiste. Ailleurs le fait que des manœuvres paysans analphabètes adhèrent à la FNTT n'en faisait pas des marxistes diplômés du jour au lendemain et il existait peu de différence de maturité politique ou d'aspirations entre eux et les membres de la CNT.

Preston écrit « naïvement », pour ma part, je vois que ces journaliers en avaient assez de subir l'exploitation sociale, qu'ils avaient soif d'un changement définitif de la société. C'est pourquoi ils étaient dans les trois organisations qui, alors, semblaient porteuses de la révolution. Ils avaient ainsi la conviction qu'au moins une d'entre elles allait entreprendre la lutte. Un choix politique sûr qui démontre que l'analphabétisme n'est pas obstacle pour agir de façon révolutionnaire. En effet, être analphabète est une constatation d'incompréhension face à une certaine graphie linguistique (russe, japonaise, sanscrite, etc.). Cela ne signifie pas une absence de capacité analytique et déductive. Récidiver dans les mêmes erreurs économiques (le capitalisme) et politiques (verticalisme religieux ou athée) est amplement plus dangereux.

Toute la propagande des anarcho-syndicalistes de la CNT, depuis des décennies, insistait par le biais de multiples brochures (lues à haute voix en groupe, en Andalousie) sur la révolution sociale à partir de la base. Et elle était complétée par un essai récent *Le communisme libertaire* d'Isaac Puente de 1932-1933.

Je préfère écarter les problèmes internes – organisationnels et théoriques – de la CNT et de l'UGT et de leurs antagonismes et influences réciproques, de même que les tentatives ratées d'implantation du communisme libertaire (pacifiquement à Figols en 1932, avec une certaine violence en janvier et en décembre 1933), pour souligner un aspect de l'insurrection des Asturies d'octobre 1934.

Le mouvement des Asturies avait mis en lumière que pour la première fois des communistes (du PC et du futur POUM) et des socialistes unis aux syndicalistes de la CNT et de l'UGT appliquaient en Espagne leurs théories révolutionnaires. En fait, elles n'étaient guère distinctes des essais libertaires de 1932 y 1933 : abolition de la monnaie, distribution de marchandises et contrôle par les comités ouvriers qui donnaient des bons « Ticket pour un kilo de pain », interdiction de la vente de boissons alcoolisées. Des villages étaient à peine sous contrôle que l'on créait des institutions d'aide et de soins pour les enfants et les personnes âgées [...]. On combattait et on créait simultanément. La différence, peu perceptible vu la brièveté de ce moment exceptionnel, résidait dans la spontanéité de la réaction des salariés. Elle était interprétée comme l'objectif à maintenir, pour les anarcho-syndicalistes. Elle devait être canalisée et s'intégrer dans le verticalisme de haut en bas pour les autres courants politiques.

Cette absence de séparation idéologique nette explique la consigne de « *UHP, Uníos* » [« Union des frères prolétariens » ou « Unissez-vous frères prolétariens »]. Elle résumait cet élan apartidaire dans un cadre d'action directe de construction sociale, anticapitaliste depuis la base.

Putsch de la droite unie, réponse armée et surgissement de l'autogestion

Comme on pouvait le prévoir depuis l'abdication du roi, si la droite ne pourrait revenir au pouvoir par les urnes, elle le ferait par les armes. La différence avec le dernier coup d'État du général Primo de Rivera en 1923, était que la droite se sentait comme un fauve blessé à mort. Si en 1909 elle s'était acharnée contre un homme symbole de l'athéisme et du syndicalisme, Francisco Ferrer Guardia, en 1936 elle le fit contre une classe sociale, la gauche et les prolétaires victimes d'un génocide. Le général Mola – organisateur du soulèvement – l'avait explicité en style militariste, le 25 mai 1936 (le putsch était d'abord prévu en juin 1936). On tiendra compte du fait que l'action doit être extrêmement violente pour réduire le plus vite possible l'ennemi qui est fort et bien organisé. On emprisonnera bien entendu tous les dirigeants des partis politiques, des sociétés ou des syndicats ne sympathisant pas avec le Mouvement, et on appliquera des châtiments exemplaires à ces individus pour étrangler les mouvements de rebellion ou de grèves.

Le putsch militaire du 17 (à Tétouan et aux Canaries) et du 18 juillet dans la Péninsule ne prit pas au dépourvu les cadres de Défense de la CNT, lorsqu'ils avaient déjà une certaine base comme à Barcelone et à Madrid. Ce fut exactement le contraire pour les républicains et les socialistes au pouvoir, bien qu'ils aient en main les organes de renseignements policiers et militaires, et une prétendue connaissance de la droite espagnole. Pour la Généralité [le gouvernement catalan], le problème était plus sensible car la lutte dans les rues contre les factieux avait entraîné une fraternité entre cénétistes, policiers catalans, gardes civils et gardes d'assaut. De plus, la CNT avait réquisitionné environ 30 000 fusils. Deux facteurs qui forçaient le président catalan à chercher à pactiser avec la CNT.

La situation générale de l'Espagne républicaine était une absence, un vide du pouvoir gouvernemental. Les promesses non tenues de réformes sociales, la pression de la crise économique mondiale, l'exemple créatif de l'insurrection ouvrière des Asturies et la propagande anarcho-syndicaliste

depuis des décennies pour exalter la capacité des salariés à gérer la société incitaient à une prise conscience révolutionnaire rapide.

La prise en main d'une partie des instruments de la production par les salariés, tant dans les campagnes que dans les villes, avait commencé spontanément dans des points géographiques très politisés. Cette situation s'étendit progressivement à partir de la base, tant en Extrémadure que dans des zones de la province de Tarragone qui n'avaient guère de syndicats. La première vague forte d'autogestion eut lieu fin juillet et septembre 1936 en Catalogne et en Aragon, et aussi aux Asturies, en Andalousie et dans quelques foyers en Extrémadure et en Castille, avec de nombreuses collectivités mixtes CNT-UGT dans les deux premières provinces. Une autre surgit entre septembre et octobre 1936 dans le Levant (province de Valence et de Murcie). Ce fut la plus importante sur le plan financier, le Comité du Levant unifié d'exportation d'agrumes (CLUEA), unification entre la CNT et l'UGT et premier et dernier cas d'exportation généralisée des agrumes de l'Espagne. Enfin, début 1937 la vague apparut en Castille et avança jusqu'à 1939.

Le schéma qui se développa avait peu de rapports avec les idées socialistes existant avant le 19 juillet 1936. Les autoritaires (du centre gauche au PC et au PSOE, et donc, en théorie, à l'UGT) faisaient confiance à une direction politique quasi infallible. Les anarcho-syndicalistes venaient d'adopter une motion sur le communisme libertaire du congrès de Saragosse en mai 1936 avec l'insistance sur l'éducation libertaire, une certaine liberté sexuelle ; ils avaient aussi le choix d'une vision du communisme libertaire de la base au sommet, élaborée par Isaac Puente ; et même un tricotage apparemment logique qui ne cachait pas son dirigisme et son rejet des « heureuses Arcadies », issu de la pensée d'Abad de Santillán.

Dans le quotidien, les cas d'entreprises autogérées furent progressifs, voire lents. On le voit, par exemple dans la métallurgie et dans l'automobile.

Du 11 au 31 août, onze cas avec l'acte du comité de contrôle : six pour la CNT, un pour l'UGT, trois pour la CNT-UGT, un indéterminé. En septembre, 23 cas : huit pour la CNT, huit CNT-UGT, sept indéterminés. Sur ces 34 cas, nous avons quatorze comités CNT, un UGT, onze CNT-UGT, huit indéterminés. Dans neuf cas, la raison évoquée est l'absence du patron, ce qui correspond à six comités CNT et trois CNT-UGT. Dans huit

cas, le patron fait une donation volontaire à ses ouvriers (deux comités CNT et six sans filiation politique).

Dans plusieurs cas, les entreprises étaient dans la même rue, mais les attitudes ne furent pas semblables. Rue Pedro IV aux numéros 6, 172 et 295 : saisie le 27 juillet, CNT ; le 1^{er} septembre, CNT-UGT ; le 15 septembre, indéterminé. Même phénomène dans la rue Corts aux numéros 419, 533, 570 et 674, nous avons : 28 août, CNT ; août, UGT ; 10 septembre, CNT-UGT ; et 28 septembre, CNT-UGT.

Cette évolution progressive, libre et prudente, démontre le cheminement de l'autogestion parmi les travailleurs. Elle n'a rien à voir avec une hiérarchie qui décrète et encadre les salariés dans un plan élaboré, minuté, sans qu'ils aient été consultés.

Autogestion forcée ou volontaire ?

La coercition est la logique des maîtres pour continuer à exploiter la grande majorité des citoyens, comme la 2^e République espagnole l'a démontrée. En URSS, pour maintenir la nouvelle exploitation, la nouvelle classe dirigeante léniniste prit des mesures pour renforcer son pouvoir (l'Armée rouge de Lénine et de Trotsky, création de la Tcheka par Lénine en décembre 1917 et ensuite les camps de concentration).

Certains historiens favorables au capitalisme ou au léninisme accusent les cénétistes d'avoir imposé le communisme libertaire par la violence, c'est-à-dire la conduite habituelle des coreligionnaires de ces mêmes historiens. C'est la technique courante des polémistes que de reprocher leurs propres défauts aux autres, sciemment ou inconsciemment.

L'accusation d'imposition du communisme libertaire a été faite surtout pour l'Aragon, à cause de la présence de colonnes confédérales. Si l'on prend les premières semaines d'apparition des collectifs, il y eut dans la province de Huesca : neuf collectivisations, six représentées au congrès de la CNT en mai 1936 et deux avec une présence avant 1936, une sur laquelle on manque de documents (huit sans présence de colonne confédérale et une délégation au congrès de la CNT pour le village près d'une colonne). Pour la province de Teruel : sept collectivités, trois ayant participé au congrès de Saragosse, un de l'UGT, et deux avec une présence cénétiste et un ayant connu une tentative de communisme libertaire ; sur ces trois cas, seul le dernier était proche d'une colonne confédérale. Dans la province de Saragosse : quatre collectivités sans représentations au congrès de la CNT de mai 1936, une avec quelques cénétistes et des

ugétistes, toutes les quatre avec une colonne confédérale à proximité. La pression éminemment persuasive est évidente, mais pas la coercition.

Pour reprendre le facteur qu'il n'y a pas eu de schéma préconçu et uniformisé (signe d'un plan de haut en bas), mais bien une influence antérieure, trois tendances apparurent dans les collectifs autogérés de fin juillet 1936, de l'Andalousie à l'Aragon. Ces trois caractéristiques étaient l'amélioration des conditions de travail, des initiatives culturelles et la retraite accordée aux travailleurs, hommes et femmes, de plus de 60 ans.

Une mesure qui ne répondait pas à des critères économiques de rentabilité puisque les collectifs autogérés prenaient leur envol et qu'ils n'avaient pas de capitaux d'avance (sauf dans le cas de quelques usines ou des entreprises urbaines). C'était l'éthique d'une nouvelle société qui commençait sans le besoin d'étapes préalables et de gardes civils et de tchékistes, indispensables d'après les socialistes « scientifiques ».

On doit souligner sur le plan des améliorations dans le travail les réalisations du CLUEA et l'unification en quelques jours des trois compagnies de chemins de fer dans la province de Barcelone et celle des tramways dans la ville de Barcelone. Cela entraînait la création d'une section d'entretien de matériels différents, l'harmonisation des horaires, des brigades ; c'est-à-dire toute une préparation des syndicats de la CNT sans que ne se produisent des accidents et des déraillements, comme il y en eut, en revanche, avec la privatisation des chemins de fer en Grande-Bretagne dans les années 1980 et une dégradation constante dans la Péninsule avec la privatisation de Renfe, l'équivalent de la SNCF (2002)⁴²¹.

Et il existait une quatrième tendance, pas aussi forte et durable que les trois premières, la solidarité pour ravitailler le front et l'aide aux réfugiés fuyant la zone factieuse, et même une partie de la zone républicaine elle-même (avec les pertes de Málaga et peu à peu de la côte cantabrique).

Une cinquième caractéristique a été la prise en main des moyens de production y des espaces de la société capitaliste pour les destiner à d'autres usages⁴²². Un exemple de transformation de la production a été celle d'une grande partie des entreprises métallurgiques en industrie de guerre comme à Barcelone et sa périphérie, à Alcoy (province de Valence) et dans la province de Madrid. Quant aux espaces habituels des exploiters et des exploités, en Aragon, on réforma des églises en dépôts de denrées (à Alcañiz, Oliete, Calanda et Mosqueruela), parfois en boutiques (boucherie à Calanda, épiceries et quincaillerie à Mosqueruela, un restaurant à Bujaraloz) ou en cinémas (à Alcorisa, Peñalba, Alcampel)⁴²³.

Concrètement le nombre de personnes impliquées dans l'autogestion, soit comme collectivistes soit comme membres de leur famille, tourne autour de 183 000.

Vu l'évolution des fronts de l'Espagne républicaine, il est malaisé de donner un pourcentage de la main-d'œuvre dans le secteur autogéré par rapport au secteur qui l'ignorait (de plus son implantation géographique était variable). Mais 15 à 20 % me paraît une estimation raisonnable.

L'autogestion dans l'Espagne de 1936-1939 se heurta aux œillères déjà soulignées de la bourgeoisie républicaine et du marxisme-léninisme, que ce soit celui de l'URSS et du PC espagnol sous contrôle soviétique (sauf quelques protestations en Aragon), ou celui du POUM. Cela était prévisible et normal depuis 1918-1921 avec la lutte des bolcheviks contre Nestor Makhno et les insurgés de Kronstadt.

L'élément nouveau a été la verticalisation de la direction de l'anarcho-syndicalisme espagnol, déjà anticipée par Horacio M. Prieto en 1932. Et il se concrétisa par l'alliance avec les secteurs républicains les moins révolutionnaires alors que sur le plan des salariés, c'est tout le contraire qui surgissait. L'autogestion était de fait une conduite anarcho-syndicaliste aussi anticapitaliste qu'opposée au sommet de la hiérarchie anarcho-syndicaliste. Ce verticalisme entraîna en mars 1937 que le comité national donna l'ordre d'obéir à ses directives et d'interrompre les critiques sous peine d'exclusion. Ce durcissement interne allait de pair avec une passivité politique proche de la stérilité devant les attaques contre la confédération anarcho-syndicaliste : faits de mai 1937 à Barcelone, dissolution du Conseil d'Aragon en août 1937, multiples incarcérations de militants face à de rares réactions efficaces du comité national, reconversion de la FAI en un parti politique. [...]

Conclusion sur deux plans

Je désire citer la fin d'une interview de 1971 d'un ex-collectiviste de Madrid, Manuel Armario, de San Lúcar de Barrameda (province de Cadix) :

Trente ans après ces faits, il semble incroyable qu'une œuvre d'une telle nature ait pu être faite par des analphabètes. Et cela alors qu'on proclame aujourd'hui sur tous les tons que le peuple espagnol n'est pas mûr pour la démocratie. Tel que tu me vois, invalide et plus, je n'aurais pas pu vivre si je n'avais pas eu ce sentiment de dépassement.

Il nous revient, durant ce centenaire de l'anarcho-syndicalisme espagnol, de tirer des conclusions pratiques pour l'action quotidienne que ni l'exil ni les différents courants de la CNT n'ont réussi à faire entre 1945 et 1979. Quant à moi, je vois trois principes :

- L'efficacité nulle des accords avec une partie de la bourgeoisie, si on n'adopte pas des mesures économiques immédiates pour les travailleurs.
- La nécessité de s'opposer à l'imposition d'une représentation populaire fictive.
- L'impossibilité de mettre en marche de nouveaux projets sociaux si on ne discute pas avec les travailleurs, les précaires et les exclus du capitalisme. Sans horizontalité durable avec des délégations contrôlées et rotatives (dans la mesure du possible), il n'existe pas d'autogestion authentique.

16 juillet 2015

419. En traduisant le texte en français en juillet 2015, j'ai rajouté quelques commentaires qui consolident l'interprétation anarcho-syndicaliste et libertaire au sens large du terme.

420. [[> Une tentative d'exploitation directe](#)].

421. [[> Gestion ouvrière des transports publics](#)].

422. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

423. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

Espagne (de nos jours)

Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole

José Luis Carretero Miramar

Avec la situation de crise financière et économique, l'État espagnol a commencé à réduire très sérieusement sa voilure. Ainsi la fermeture d'entreprises et les licenciements se sont succédé – et continue à se succéder – laissant une traînée de chômeurs. Dans la fièvre de protestations et de résistance, la transformation sociale (avec l'autogestion comme élément central) s'exprime avec force dans l'horizon en Espagne.

Il y a à peine cinq ou six ans, parler d'entreprises récupérées ou de coopérativisme en Espagne aurait été utiliser des concepts non seulement marginaux sinon profondément éloignés des intérêts et expériences de la grande majorité de la population. Dans le cadre de la société de la bulle financière, la consommation débridée et la « fête » de la jeunesse, personne n'envisageait – ou seulement des groupes réduits ou très localisés géographiquement – la nécessité de travailler par soi-même dans une perspective horizontale ou éloignée du modèle capitaliste.

Marinaleda ou Mondragón étaient des expériences autogestionnaires de dimension globale, mais ce qui est sûr, c'est que l'immense majorité de la population hispanique restait profondément éloignée des valeurs qui les sous-tendaient. Cependant, il n'en fut pas toujours ainsi. Sans devoir remonter aussi loin que les collectivisations, qui surgirent au cours de la guerre civile de 1936-1939 (qui couvraient une grande partie de l'industrie, des services et l'agriculture de la zone républicaine)⁴²⁴, dans le scénario de la transition espagnole du franquisme à la démocratie, dans les années 1970, l'expérience de récupération d'entreprises par ses travailleurs a joué un rôle marquant.

C'était des temps de crise, de fractures et de grands mouvements populaires. C'est au cours de cette période qu'émergèrent des expériences comme celle de Númax, une usine de matériel électroménager autogérée par les ouvriers en réponse à la tentative de fermeture illégale de la part des patrons, dont l'expérience est restée incarnée dans deux films

documentaires de Joaquím Jordá : *Númax vit* et *Vingt ans ce n'est pas rien*

[425](#).

Certaines des expériences de ces années ont survécu malgré tout jusqu'à aujourd'hui, comme l'entreprise barcelonaise Mol Mactric, capable de réaliser aujourd'hui les châssis d'une ligne du métro de Barcelone, le train et des centaines de machines industrielles pour des entreprises comme General Motors ; ou l'imprimerie Gramagraf, occupée il y a vingt-cinq ans, et qui aujourd'hui appartient au groupe éditorial coopératif Cultura 03.

Mais la transition s'est achevée. Et, elle a produit un grand fiasco. Les principes essentiels du régime franquiste ont été maintenus dans ce qui a consisté en une simple réforme politique qui a intégré le pays dans le cadre de l'Union européenne et de l'OTAN, et qui, si elle a concédé certaines libertés publiques, n'a pas remis en cause les mécanismes essentiels de répartition du pouvoir économique et social. Les grands mouvements populaires ont périclité et le « désenchantement » et le cynisme se sont substitués à l'expérimentation et à la lutte. Les propositions autogestionnaires n'ont pourtant jamais disparu mais elles ont été reléguées dans un espace purement marginal.

Et, il en fut ainsi pendant que la société de la bulle financière et sa consommation débridée et irresponsable est restée en vigueur. Comment ? Fondée sur le crédit et la surexploitation du travail des immigrés et des jeunes, grâce à la précarisation des conditions de travail et la conformité d'une législation relative au statut d'étranger, l'activité dissimulée et sans droits s'est (de fait) développée.

À l'arrivée de la crise financière et économique actuelle, les structures se modifiaient et tout évoluait : l'explosion du taux de chômage atteignant des niveaux extrêmes jamais vus précédemment dans la société espagnole et la dégradation rapide du tissu productif et entrepreneurial – à l'éclatement de la bulle immobilière – ont généré une situation radicalement nouvelle qui a impliqué le début de grandes transformations économiques mais également socioculturelles.

Le chômage et une nouvelle pauvreté contraignaient de larges couches de la population vers l'économie dissimulée et l'encaissement des maigres subsides d'un État-providence, qui n'est jamais parvenu à se développer en Espagne à un niveau équivalent à celui des pays centraux de l'Europe.

Les extrêmes (plus précisément, extrémistes) ajustements, mis en œuvre par les pouvoirs publics face au déclenchement de la crise de la dette externe générée par la socialisation des dettes privées des entités

financières, ont provoqué l'effet qu'il fallait attendre : l'État espagnol est devenu un gigantesque champ de ruines économiques où les fermetures d'entreprises se sont succédé et où de larges secteurs de la population ont commencé à être exclus de l'activité productive.

C'est dans ce contexte que les succès du 15 mai de 2011 ont éclaté et que le Mouvement des indignés a fait irruption avec force et que les premières tentatives massives de résistance se sont exprimées face au processus de décomposition sociale imposé par les dynamiques néolibérales de l'Union européenne et les gouvernements espagnols.

Dès lors, l'architecture politique de la société est redevenue un élément débattu et discuté publiquement. La politique a récupéré une certaine centralité dans les conversations quotidiennes et dans l'esprit d'une majorité de la population. Parler maintenant de mobilisations, de résistance ou de transformation sociale (avec l'autogestion comme élément central) est redevenu possible.

Semences et germes de l'autogestion

Déjà, dans les mois précédents, en plein déploiement de la crise, les germes et les semences de cette nouvelle situation s'étaient développés. Et, le recours à la récupération d'entreprises par leurs travailleurs était redevenu crédible.

En ce sens, au tout début de la crise, près de 40 entreprises avaient été récupérées par les travailleurs et remises en fonctionnement sous statut coopératif, comme l'affirme la Confédération de coopératives de travail associé (Coceta). Parmi celles-ci, nous pouvons relater des expériences comme celle de l'entreprise de robotisation Zero-Pro de Porriño (Pontevedra, Galice) ou celle de meubles d'agencement de cuisine Cuin Factory en Vilanova i la Geltrú (Barcelone), dans laquelle l'ancien chef a participé activement à la transformation en coopérative et, où tous les travailleurs se sont attribué un salaire égalitaire de 900 euros. L'entreprise métallurgique Talleres Socar à Sabadell (banlieue de Barcelone) a également été mise en autogestion avec l'appui du propriétaire et reconvertie dans la coopérative Mec 2010.

Mais probablement, l'initiative la plus frappante et connue aura été la mise en marche par les ex-employé·es du journal à tirage national *Público*, qui a arrêté d'être édité en version papier le 23 février 2012, laissant 90 % de ses travailleurs à la rue. Ces derniers ont constitué la coopérative Más

Público, qui tente d'obtenir un soutien social et financier pour continuer à publier le journal en version mensuelle⁴²⁶.

Cependant, et malgré toutes ces expériences, on ne peut pas considérer que la voie de la récupération d'entreprises soit devenue quelque chose de naturel ou développée : les travailleurs, dans les situations de fermeture, continuent massivement à se satisfaire des prestations sociales que leur propose un État du bien-être de plus en plus faible et contesté. Les difficultés liées au statut juridique des coopératives dans le droit espagnol, tout comme la quasi-absence de prévisions par rapport à la loi d'adjudication, associée à une certaine passivité alimentée par des décennies d'univers spéculatif et conformiste, constituent probablement des freins à la stratégie de récupération.

Ce qui assurément paraît de plus en plus évident, c'est le recours croissant au coopérativisme de la part de beaucoup de chômeurs qui, devant la situation d'anomie productive et d'absence d'expectatives pour retrouver un emploi, recourent à la possibilité de capitaliser une prestation de licenciement pour créer des entreprises autogérées. Les exemples sont innombrables, comme celui de la coopérative d'électricité renouvelable Som Energía, créée en décembre 2010 et, dans certains cas, ils démontrent des liens évidents avec les mouvements sociaux, comme ceux relatifs à la mise en œuvre d'expériences créées à l'image ou ressemblante à la Coopérative intégrale catalane, ou celles du milieu libertaire, comme celle de l'imprimerie graphique Tinta Negra (Encre noire). Effectivement, entre janvier et mars 2012, 223 nouvelles coopératives ont été créées dans l'État espagnol⁴²⁷.

Il n'y a pas de doutes. De nouveaux chemins sont en train d'être tracés par la société espagnole. Et, parmi ceux-ci, le chemin de l'autogestion commence à être de plus en plus courant.

20 décembre 2012

Traduction

Richard Neuville

Source

Instituto de Ciencias Económicas y de la Autogestión, <http://iceautogestion.org/>.

424. [[> Collectivisations industrielles](#)].

425. [[> Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier](#)].

426. [[> Un journal en autogestion !](#)].

427. [[> Hélio-Corbeil, c'est notre outil](#)].

Autogestion et le mouvement du 15 mai (L')

José Luis Carretero Miramar

Después de décadas de atonía social, en las que el común de la ciudadanía no se ha dedicado a otra cosa que a centrarse en sus más estrechas cuitas personales y a vegetar en una sociedad de consumo que empujaba a la superficialidad y el despilfarro, la actual crisis económica nos pilló a todos con el paso cambiado. Han sido años de despolitización, de abandono de las « grandes narraciones », de búsqueda del sentido de la vida en el abrazo adormecedor de las noches de fiesta y las tardes de fútbol, en los múltiples canales televisivos y en el drenaje de las migajas de un aparato político y económico centrado en la corrupción y el amiguismo.

El ininterrumpido desarrollo del régimen político sucesor del franquismo, amalgamado en torno al llamado « consenso » de la Transición, ha permitido a las élites edificar una institucionalidad política construida en torno a una monarquía sucesora del anterior Jefe del Estado, y consistente en un bipartidismo feroz y excluyente, dejando poco o ningún espacio público a la disidencia, y favoreciendo una propuesta económica rabiosamente neoliberal, alimentada por el ladrillo como único negocio viable después de la entrega y desmantelamiento de la industria nacional tras la incorporación a la Unión Europea.

La vida pública, en estas décadas, ha girado alrededor de las luchas por el poder de los aparatos de las organizaciones de captura del voto (cuesta llamarles partidos políticos, tras su desideologización evidente), constituidos en única e imperfecta vía de participación ciudadana en la vida social, y convertidos en organizaciones jerárquicas, verticales y con múltiples « puertas giratorias » en dirección a las principales estructuras del poder financiero. Un excepcional « teatro » representativo que encubre una estructura económica y social profundamente desigualitaria, en la que la mayor parte de la riqueza en las mismas pocas manos de siempre, y en la que la colusión entre negocios y política garantiza la continuidad de las élites.

¿ Algún dato ? Los daremos. En el periodo comprendido entre 2005 y 2010, la diferencia de riqueza entre el 20 % más rico de la población y el

20 % más pobre, ha aumentado de 5,5 veces a 6,9 veces (la media comunitaria es de 5). Para cuando se escriben estas líneas en julio de 2013, el descenso en los salarios de los trabajadores españoles, con respecto al año anterior, ha sido del 6,2 %

Más datos : desde los años 80, la renta en poder del 0,1 % más rico de la población ha aumentado un 40 %, y la del 0,01 %, un 73 %. Eso en un país que ahora mismo tiene cerca de un 20 % de sus habitantes en situación de pobreza (un 8 % en el conjunto de la UE-15).

La crisis global capitalista, sin embargo, ha sido el aldabonazo que marca el final de este modelo. La construcción se hunde, el infierno bursátil se desata, empujando a la elevación inmisericorde de la prima de riesgo, y la deuda externa, pública y privada, se cifra desde algunas fuentes en cerca de 2,3 billones europeos (millones de millones de euros). Hay que tener presente, además, que se trata mayoritariamente de deuda privada de las entidades financieras y de las grandes empresas del IBEX-35, en pleno proceso de socialización. Una deuda que, simplemente, no puede ser pagada.

El sistema de protección social se desploma, entre las privatizaciones y recortes impuestos por la Troika comunitaria, a cambio de su nunca desinteresada « ayuda », y el afloramiento acelerado de los casos de corrupción de un aparato político incapaz de ninguna respuesta solvente o coherente a una situación que conforma una auténtica « tormenta perfecta » para el régimen y para la población, que ve descender aceleradamente sus condiciones de vida, expresadas en salario directo y en recursos sociales de acceso universal.

Los datos de la realidad social han alcanzado magnitudes impensables hace tan solo cuatro años : aumento de un 8 % de la pobreza desde el inicio de la crisis ; tasa de paro de más del 27 % de la población activa ; un creciente flujo de emigrantes económicos hacia el exterior, principalmente jóvenes (cerca de 100 000 de ellos han abandonado el país en los últimos tiempos, en busca de trabajo) ; cerca de 50 000 niños desnutridos en las escuelas catalanas ; un total de 1 900 000 hogares con todos sus miembros en el paro ; destrucción del sistema público de atención a la dependencia, y miles de estudiantes universitarios que abandonan sus estudios al no poder pagar sus matrículas.

Todos los límites de lo que podía haberse entendido como previsible han sido superados en poco tiempo. La sociedad española parece girar en torno de un vórtice de desarticulación y creciente pobreza, mientras los

propietarios de la deuda pública obtienen suculentas rentabilidades, y los beneficios de las grandes empresas no dejan de elevarse, alimentados por las medidas antisociales impuestas por las autoridades comunitarias como contrapartida a su contribución al proceso de reestructuración del sector financiero, que ha permitido socializar la deuda privada generada por conocidos directivos bancarios dedicados a la ingeniería financiera más irresponsable.

La sociedad española, despolitizada, desorganizada, desestructurada, tardó en responder a todo el cúmulo de agresiones en que han consistido los recortes y « Planes de Ajuste » puestos en marcha. La resistencia, en un primer momento difusa y débil, acabó sin embargo cuajando en la irrupción ciudadana en las plazas, y en el conjunto de la vida pública, en que consistió el activismo del llamado Movimiento del 15 de Mayo.

Hacia finales de 2010 y principios de 2011 la situación sociopolítica española parecía no tener salida. El movimiento ciudadano antagonista se mostraba simplemente ausente, y las fuerzas de la izquierda se habían abandonado a la pasividad y la pura aceptación de que nada se podía hacer ante la furia de la ofensiva neoliberal. Las primeras medidas de recorte, llevadas a cabo por el gobierno socialista en mayo del 2010, solo tuvieron como respuesta una tímida y desorganizada huelga de la función pública y una jornada de Huelga General el 29 de septiembre del mismo año. Una Huelga General en diferido, meses después del Real Decreto que daba el pistoletazo de salida a los recortes, como clara muestra de la actitud ambivalente de los sindicatos mayoritarios al respecto. El siguiente embate, el recorte diferido de las pensiones en febrero de 2011, solo recibió como contestación huelgas localizadas en el País Vasco y Cataluña y débiles movilizaciones del sindicalismo alternativo⁴²⁸. De hecho, entre los firmantes del acuerdo, que aumentaba progresivamente la edad de jubilación a los 67 años y establecía nuevas reglas para el cómputo de la prestación que significaban sustanciales descensos en las cantidades a cobrar, figuraban las dos principales fuerzas sindicales del país, empeñadas en no derribar al gobierno Zapatero.

En esos meses, en que el ambiente del mundo activista y alternativo se había transformado en depresivo y desmoralizador, el que escribe estas líneas redactó varios artículos que se convirtieron poco menos que en motivo de chanza para algunos. Así, en el texto « Hacia un despertar global », publicado en la revista *El Solidario* en enero de 2011 (y redactado en los meses anteriores), totalmente a contramano de la corriente

general, pero basándose en la perspectiva de autores como el argentino Jorge Beinstein, afirmaba :

Es realmente posible que las convulsiones que se están operando ya despierten al gigante dormido, como poco a poco empieza a suceder [...] ¿Quién podría pensar que gente como los controladores aéreos españoles pudiera estar en la punta de lanza de las movilizaciones obreras de nuestro país ?

Precisamente la gente como ellos, con sus buenos sueldos y sus buenos trajes, pero sin acceso real a los medios de producción, es la que va a tener que plantearse, en lo inmediato, muchas cosas sobre su forma de vida y sobre quienes son sus verdaderos enemigos. El gigante ya está empezando a agitarse, y es posible que cuando se despierte no presente la fisonomía exacta que nos gustaría o esperámos desde nuestra perspectiva [...] Ha llegado el momento de dejar de esconder la cabeza debajo del ala, de poner el cuerpo y la mente en movimiento en el mundo real, de empujar la rueda para que se salga de su eje. Es el momento de despertar.

Y en el texto « Contra el reinado de la tristeza en el mundo de la izquierda » publicado en varias webs contrainformativas en diciembre de 2010, indicaba, frente al pesimismo reinante :

Pensar el mundo desde la izquierda no consiste solamente en admitir que gigantescas fuerzas nos sobredeterminan y nos empujan en una dirección concreta (eso ya lo pensaban, a su manera, los teólogos medievales con su noción de la « voluntad de Dios ») sino también que esas mismas fuerzas son el producto real de los seres humanos concretos que con su actividad consciente y productiva las pueden empujar, desviar o revertir.

Una capacidad productiva del ser humano que nunca está más plena de potencialidades inéditas que en los momentos de crisis e inestabilidad. En el momento en que todo se sale de su eje, los leves empujones en una dirección u otra se notan más que cuando todo está firmemente asentado.

Es la hora, pues, de plantearnos que transformar el mundo no es Solo ético o necesario, sino posible en la realidad efectiva. No como cumplimiento de una perfección idealizada en nuestras mentes, sino como real modificación de la estructura de lo existente en la dirección de nuestra praxis⁴²⁹.

Las acusaciones recibidas, tras redactar estos artículos, de dejarse llevar por el voluntarismo o el aventurerismo y de estar fuera de la realidad fueron numerosas y tronantes. Al fin y al cabo la situación era extremadamente grave y poca cosa podía hacer prever, en el seno de una sociedad abotargada por más de tres décadas de pasividad y conformismo, alimentada por la ilusoria noción del fin de las ideologías y de la Historia, que nada pudiera, efectivamente, salirse de su eje.

Poca cosa salvo los primeros movimientos tectónicos de las multitudes ahítas de desesperanza, al otro lado del Mediterráneo.

Fue en ese escenario donde se produjeron, sorpresivamente y como un aldabonazo, los acontecimientos del 15 de mayo de 2011. A las puertas de las elecciones municipales y autonómicas en las que se esperaba un holgado triunfo de la derecha, un grupo de jóvenes inquietos acampaba en la céntrica Puerta del Sol madrileña, tras ser disueltos violentamente por la policía, al finalizar una manifestación contra la crisis animada por plataformas de nuevo cuño como Democracia Real Ya o Jóvenes Sin Futuro.

Tras resistir varios intentos de desalojo y animados por la enorme poética de las imágenes de la Plaza Tahrir de El Cairo⁴³⁰ que habían poblado los telediarios los meses anteriores, la acampada se acabó convirtiendo en un fenómeno masivo y cargado de momentos de alta emotividad, como aquellos en que se resistía, gracias a la presencia multitudinaria de ciudadanos, la amenaza de uso de la fuerza de los poderes públicos. Cientos de miles de personas abarrotaron la Puerta del Sol madrileña, impidiendo con la simple presencia de sus cuerpos el desalojo de los que protestaban y habían decidido mantenerse en la Plaza.

Sol, en esos momentos, era el centro de la ciudad y de la actualidad nacional. Las tiendas de campaña y los toldos artesanalmente contruidos representaban el corazón de toda una dinámica que había efectuado una gigantesca disrupción en lo que parecía el orden lógico de las cosas. Durante días, durante meses, las conversaciones habituales cambiaron de sesgo, politizándose, problematizándose. Durante esa ardiente primavera y los meses que la siguieron un amplio sector de la sociedad española despertó a su propia realidad, tomó conciencia de su situación de sometimiento y de la urgencia de la necesidad de una alternativa global al actual desbarajuste.

En la plaza, en las calles adyacentes, uno podía hablar con cualquiera y compartir un diagnóstico crítico de la situación, una tentativa inicial de

organización al respecto, un simple saludo y una sonrisa de complicidad. Mucho más de lo que había ofrecido durante décadas la sociedad de los oropeles, los programas « rosa » y los antidepresivos.

Sol era el centro de una alternativa que estaba haciéndose ante los mismos ojos del viandante, de un proceso de constitución de un nuevo mundo emergente en el corazón mismo de la urbe, de una provocación (en el sentido latino del verbo « provocar », efectuar un llamamiento) a la ciudadanía para regenerar la vida pública y, aún, la misma forma de mirar el mundo en toda su complejidad.

Sol, además, se extendió territorialmente al resto de localidades del Estado y garantizó su continuidad ideológica y temporal en el proceso de constitución de las asambleas locales y barriales, muchas de las cuales han permanecido hasta hoy, y que representan el epicentro de la actual emergencia de la autogestión como tema a discutir por una sociedad que, ahora sí, busca alternativas. El desalojo y la dispersión de las acampadas no impidió que la transformación sufrida por los sectores populares en esos breves días alimentase su creatividad durante los meses (y aún años) posteriores, de manera profunda e innovadora, dando inicio a un nuevo ciclo de luchas y de participación ciudadana ampliada.

Pruebas de esta nueva vitalidad han sido, precisamente, los novedosos movimientos sociales que han ido tomado impulso en los últimos años, algunos muy relacionados en la actualidad con las tentativas autogestionarias y colectivizadoras.

Citemos, como ejemplo, al movimiento más conocido a nivel mediático y que más quebraderos de cabeza ha representado para los políticos y dirigentes públicos de todo pelaje.

La Plataforma de Afectados por la Hipoteca (PAH)

La burbuja inmobiliaria generada en España en las últimas décadas, de una magnitud absolutamente desproporcionada para la economía real del país, ha provocado, al calor de la crisis, una situación socialmente insostenible. Cientos de miles de deudores hipotecarios se han visto imposibilitados (ante el aumento del paro y el descenso en los precios de sus viviendas) a hacer frente a sus deudas. Los bancos han instado los desahucios y han seguido persiguiendo judicialmente a los expropietarios en la idea de hacer efectivo el mayor montante posible de los préstamos, en un contexto marcado por una legislación hipotecaria que no admite la dación en pago. La situación de desamparo y exclusión social en que

quedan las familias desahuciadas ha empujado a algunos de sus componentes al suicidio.

Constituida por activistas que se habían ya fogueado en las luchas contra el encarecimiento de la vivienda de los inicios de siglo, la Plataforma de Afectados por la Hipoteca (PAH), de cariz asambleario y ampliamente extendida por toda la geografía española, ha organizado a los deudores para hacer frente a los desahucios y promover un cambio en una legislación que no tiene parangón, por su dureza, en el conjunto de la Unión Europea.

Tengamos en cuenta que, según datos de la propia PAH, el 70 % de sus componentes se encuentran en el paro, el 83 % no tiene otra vivienda a la que acceder y para el 60,8 % el pago de la hipoteca consume entre el 80 y el 100 % de la totalidad de sus ingresos

Así, la PAH ha lanzado la campaña « Stop Desahucios », consistente en el intento de evitar físicamente los lanzamientos judiciales mediante la presencia masiva de vecinos y activistas. Se trata de llevar a cabo la resistencia física frente a la policía y los funcionarios judiciales. Una campaña que ha dado, indudablemente, sus frutos, tanto a nivel mediático (la PAH y sus líderes se han convertido en motivo habitual de debates e intervenciones televisivas) como práctico (en estos momentos puede afirmarse que numerosos desahucios han sido suspendidos por la resistencia vecinal en los últimos años).

Además, la PAH ha promovido también una Iniciativa Legislativa Popular sobre el tema de las ejecuciones hipotecarias, con tres ejes fundamentales : una paralización inmediata de los desahucios, la dación en pago y la conformación de un parque público de viviendas en alquiler social. La ILP fue finalmente tramitada en el Congreso, ante la presión popular, pero también dejada sin contenido real, para no perjudicar a las entidades financieras, por parte de los miembros del poder legislativo. Durante la tramitación del texto, la PAH lanzó una campaña de escraches pacíficos para influir en los legisladores, por la que tuvo que afrontar evidentes intentos de criminalización por parte de los medios de comunicación y los partidos políticos mayoritarios.

Desde septiembre de 2010, la PAH implementa también su llamada « Obra Social », consistente en la ocupación de edificios vacíos, propiedad de los mismos bancos que proceden a los desahucios, por parte de vecinos y familias que han sido objeto de los lanzamientos. Desde entonces se han ocupado más de una decena de edificios en Cataluña y otros tantos en

Andalucía (las famosas « Corralas »), así como algunos sueltos en otros lugares. En varias ocasiones, como en la localidad catalana de Terrassa donde la ocupación afecta a numerosas familias, se ha conseguido legalizar la situación mediante contratos de alquiler social con cooperativas de pobladores constituidas para la ocasión.

Así, la Plataforma de Afectados por la Hipoteca se ha convertido en una de las fuerzas esenciales de la movilización popular, y en una de las principales a la hora de pasar de la mera reivindicación a la implementación de soluciones efectivas y participativas desde la base. Su popularidad ha crecido con rapidez, y su infatigable resistencia frente a los desahucios se ha extendido por barrios y pueblos, muchas veces en paralelo a la irrupción de las asambleas populares del 15-M o las asociaciones vecinales y redes de derechos sociales que han proliferado en los últimos meses.

Pero, sin duda, uno de los fenómenos más sorprendentes de la onda movilizadora provocada por el 15-M, ha sido la emergencia de todo un nuevo marco discursivo, ampliamente difundido y definido en torno a la reivindicación de la apertura inmediata de un « proceso constituyente », de una dinámica de profundización democrática basada en una nueva comprensión de la vida cívica, tanto a nivel del conjunto del Estado, como a escala de territorios concretos, como el catalán.

Se busca la democracia, entendida como capacidad de decisión ciudadana sobre el conjunto de las opciones fundamentales que estructuran la sociedad, sobre todo lo que atañe a la población. Frente a la democracia vigilada y limitada, tutelada por los grandes lobbies empresariales, que conforma la visión esencial de la política afín al neoliberalismo, se afirma e indaga sobre nuevas formas de convivencia en común que aúnen la libertad social con la cooperación productiva y el respeto de los derechos de todos.

La fundamentación ideológica de este universo es tremendamente variada, pero se sustenta en la idea fuerza de reivindicar una auténtica « democracia real » capaz de poner el poder social en las manos de la ciudadanía, arrebatándoselo a las oligarquías financieras. En una amalgama interclasista, polifacética y muchas veces conflictiva, pueden encontrarse en su seno discursos de defensa de lo asambleario, de las nuevas constituciones latinoamericanas, del wikigobierno y las formas de democracia electrónica, de la democracia participativa al estilo suizo o de los distritos uninominales de inspiración anglosajona, entre otros.

Todas estas perspectivas hasta aquí presentadas conforman algunos de los nudos de una red cada vez más compleja y polifacética. Animada por múltiples proyectos ciudadanos, por iniciativas autónomas de los movimientos sociales precedentes, por las asambleas populares y organismos varios derivados del 15-M, la articulación colectiva al margen del mando y del « consenso » bipartidista ha alcanzado una magnitud previamente desconocida, en un escenario complejo, rico y, también, por qué no decirlo, muchas veces enormemente confuso.

En medio de esta conjunción de mareas y movimientos en plena ebullición, el recurso a la perspectiva autogestionaria y al trabajo colectivo, así como a la ayuda mutua de vecinos y habitantes de barriadas en pleno proceso de degradación social, es cada vez más popular, estando en estos momentos de plena actualidad.

Las asambleas de barrio, junto a los organismos previos, como determinados sindicatos o movimientos sociales autónomos, han favorecido e impulsado la constitución de cooperativas y otras experiencias como las redes de trueque, los bancos de tiempo, las monedas y mercados sociales, o la ocupación de viviendas y locales, instrumentándolos como herramienta esencial para hacer frente a los efectos inmediatos del desempleo y del empobrecimiento, así como mecanismo capaz de prefigurar el nuevo modelo de sociedad que se busca con las movilizaciones, más allá del paradigma neoliberal dominante basado en la depredación y el saqueo⁴³¹.

Son iniciativas variadas y heterogéneas, que tienen muchas veces como hilo conductor el encaramiento práctico de problemas individuales, pero también colectivos, como la exclusión social, la carestía de la vivienda, el desempleo, la destrucción medioambiental, la conformación de una alternativa a la falta de sentido creciente de los habitantes de unas ciudades cada vez más inhumanas, o la generación de tejido y densidad social en los barrios, abandonados a su suerte en lo que respecta a sus servicios colectivos y su articulación económica.

Pongamos algún ejemplo, como la Red de Derechos Sociales, puesta en marcha por la Asamblea Popular de Carabanchel del 15-M, que fomenta el cooperativismo y el autoempleo en este barrio madrileño, creando una red de apoyo mutuo al respecto, al tiempo que promueve un mercadillo de trueque en la plaza de Oporto, y una Zona de Intercambio en el Centro Social Okupado EKO, donde se puede dejar la ropa y calzado que ya no se use y llevarse lo que uno necesite. Además, han establecido un mecanismo

denominado Tienda Amiga, por el que los pequeños comerciantes del barrio realizan descuentos a los parados del mismo, a cambio de una certificación visible en el exterior del local.

También podemos hablar del Banco del Tiempo, configurado por la Asamblea Popular del Barrio de la Conce, en Madrid, que funciona como un sistema de intercambio de servicios y objetos, sin intervención del dinero, en el que se usa una moneda social llamada el Romero, con valor de 1 euro. Cada hora de trabajo, en el caso de intercambio de servicios es valorada en 10 romeros, y se aceptan actividades como las tareas domésticas, las reparaciones de todo tipo, los cuidados y la compañía, la educación o el asesoramiento legal o informático.

Un nuevo ejemplo : la Comunidad de Aprendizaje Batán, puesta en marcha por la Asociación Garaldea, en febrero de 2012, en una finca de la localidad de Chinchón, cerca de Madrid, que conforma un espacio comunitario, donde existe un huerto ecológico y talleres al aire libre, y se llevan a cabo actividades de formación sobre sostenibilidad social y ambiental, generando un proceso de empoderamiento de personas en situación de exclusión social. También se puede pernoctar y disfrutar, en régimen de pensión completa, de un entorno natural privilegiado.

Un universo plural y heterogéneo, por tanto. Un tanto confuso y contradictorio, también. En el que se han decantado numerosas formas de discurso legitimatorio y variadas construcciones ideológicas, algunas de las cuales vamos a presentar ahora.

Podríamos empezar por el anarcosindicalismo clásico o renovado que ha hecho fructificar iniciativas como el Instituto de Ciencias Económicas y de la Autogestión (ICEA) y otros organismos sindicales. Recordemos la enorme profundidad de la revolución autogestionaria española durante la Guerra Civil de los años 1936-1939. Su propuesta hoy se ha basado principalmente en la divulgación de los modelos históricos del movimiento libertario español (el de la planificación participativa sobre la base de la generalización de la estructura sindical asamblearia, que se aprobó en el Congreso de la CNT de Zaragoza de 1936, y el de la economía mixta de cooperativas, autoempleo y organismos colectivizados por la comunidad general, defendido por Abraham Guillén), así como otras perspectivas y experiencias novedosas (el modelo de Economía Participativa – Parecon – desarrollado por Robin Hahnel y Michael Albert, y basado en la autogestión y la distribución de paquetes de funciones equilibrados entre los trabajadores para garantizar la equidad en la división del trabajo ; o la

experiencia de las empresas recuperadas argentinas). También se han organizado jornadas y conferencias sobre economía alternativa y solidaria y se ha asesorado o dado impulso a iniciativas concretas como la de la Gráfica Tinta Negra, la incipiente conformación de una cooperativa del Metal en los antiguos astilleros sevillanos, o las actividades de la Red de Colectivos Autogestionados madrileña.

Lluís Rodríguez Algans, miembro destacado del ICEA nos indica cuál es su perspectiva al respecto, en una entrevista concedida al periódico *Contramarcha* :

Plantear hoy una alternativa al capitalismo keynesiano o neoliberal, pasa por dar el salto a un control obrero y social de la economía para reorganizarla en función de las necesidades de una mayoría de la población. Creo que es necesario insertarse en el debate de los sistemas económicos comparados y es el momento de promover una vía autogestionaria y federalista de gestión socioeconómica, de la que se desgajen propuestas progresivas para potenciarla y llegar a esa finalidad. Creo fundamental diferenciar una perspectiva progresista que no asume un cambio real del statu quo, de una progresiva, que aspira a la revolución.

También podemos hablar del ecofeminismo y el discurso sobre el decrecimiento y los cuidados, articulado por pensadores-activistas como Carlos Taibo o Yayo Herrero, que plantean la necesidad de la autogestión y la economía solidaria y social como mecanismos imprescindibles para encarar la cada vez más apremiante crisis ecológica, en un marco de decrecimiento económico forzado. Este discurso hace hincapié en la vuelta a formas de vida en estrecha relación con el medio ambiente, caracterizadas por la austeridad y la simplicidad, así como por su vinculación creciente con el universo de los cuidados, la soberanía alimentaria y la equidad de género y de los intercambios globales.

Así, Carlos Taibo nos indica, como respuesta a la propuesta keynesiana típica de reconstitución del « Estado del Bienestar » sobre una base de fomento público del crecimiento económico :

¿No es mucho más hacedero y realista el proyecto que nos invita a construir desde abajo un mundo – unas relaciones económicas y sociales – nuevo y desmercantilizado ? No estoy hablando, por lo demás, de un proyecto etéreo. Las realidades correspondientes ya están ahí. Pienso en los grupos de consumo que han proliferado en

tantos lugares, en las perspectivas que surgen de las cooperativas integrales, en las ecoaldeas e instancias similares, en los bancos sociales que rehúyen el lucro y el beneficio o, por cerrar aquí una lista que bien podría ser más larga, en el incipiente movimiento que plantea el horizonte de la autogestión por los trabajadores en el caso de muchas empresas amenazadas de cierre. En todas estas iniciativas lo que despunta es un esfuerzo encaminado por igual a rechazar la delegación del poder en otros y a alentar la práctica de la socialización sinjerarquías, las más de las veces sobre la base de postulados antipatriarcales, antiproductivistas e internacionalistas. ¿No empiezan a acumularse los argumentos para sostener que el viejo proyecto libertario de la autogestión generalizada es, no sin paradoja, mucho más realista que aquel otro que, al amparo de la vulgata socialdemócrata de siempre, todo lo hace depender de partidos, leyes y parlamentos ?

Además, podemos encontrar, por otro lado, la narrativa en torno a los bienes comunes y su defensa, desde sectores ligados a la llamada « área de la autonomía ». Un claro ejemplo es la Fundación de los Comunes, cercana a otros proyectos como la librería Traficantes de Sueños, editora de una « Carta de los Comunes », o el espacio de autoformación « Nociones Comunes ». Todo un marco de análisis que incide sobre las transformaciones sufridas por lo que es común desde la emergencia misma del modo de producción capitalista. Aquí, la historia de lo común, y de la forzosa desposesión de las poblaciones de las propiedades comunales y colectivas en los albores de la sociedad industrial, se transforma en la narración de cómo el sistema que vivimos ha llegado a ser lo que ahora es : un vórtice deshumanizado que se alimenta de trabajo vivo para acumular plusvalía y poder. La discusión de como conformar, en una sociedad con una creciente componente de complejidad cognitiva, nuevos bienes comunes a la altura de los desafíos de nuestro tiempo, está también muy presente.

Así, en la « Carta de los Comunes », el Observatorio Metropolitano, un colectivo social madrileño de investigación y análisis de la realidad urbana contemporánea, nos avisa de que :

Las instituciones del común implican, pues, un cambio en el enfoque habitual de las luchas sociales [...] La extensión de la propiedad común sobre la reproducción social apunta a una desmonetarización y desmercantilización de la vida. En cierta

forma se trataría de una desproletarización de masas que se opone a la lógica de la violencia de la desposesión, sin que ello vaya en contra de nuevos derechos propiamente monetarios de acceso a la renta, como la Renta Básica. En cualquier caso, la extensión de los comunes supone tanto una apuesta por la autonomía de la reproducción social como por el reforzamiento del vínculo comunitario y se opone, por principio, a las versiones de la Renta Básica más cercanas al liberalismo, es decir, aquéllas que no problematizan la mercantilización de la vida social.

Otra perspectiva, aunque los puentes y los caminos de ida y vuelta entre todas las visiones que estamos presentando son numerosos y fructíferos, sería la del marxismo « aperturista » y el ecosocialista, con un ojo puesto en América Latina y en sus experiencias de empresariado social. Ha sido la editorial vinculada a la decana revista barcelonesa *El Viejo Topo*, la que ha publicado numerosos libros sobre la materia, así como a autores como Elmar Altvater o Marta Harnecker. También ha sido la editorial Icaria la que ha sacado a la luz textos sobre economía solidaria, como los varios títulos pergeñados por Jordi García Jané, vinculado a la Xarxa de Economía Solidaria de Catalunya, que nos indica en uno de sus artículos que :

La economía solidaria constituye una vasta constelación de prácticas de producción, comercialización, consumo y crédito, alternativas a las capitalistas, que se está desarrollando con fuerza a lo largo del mundo desde los años ochenta del siglo pasado.

Más resistente a la crisis actual que las empresas convencionales, la economía solidaria puede devenir embrión de una economía postcapitalista si consigue crecer, mantener su doble dimensión de sector socioeconómico y de movimiento social, articularse en mercados sociales que la desconecten del « Mercado Capitalista » y forjar alianzas con el resto de sujetos de cambio social y de economías críticas.

Podemos hablar también de los apologistas de la « revolución integral », ligados a las Cooperativas Integrales puestas en marcha por el activista Enric Durán, que defienden una posición holística estructurada que alcanza a lo personal y que trata de construir « una vida entera al margen del capitalismo ». Una visión de conjunto de la vida humana que, en algunas de sus expresiones, hay quien dice que peca de exceso de definición,

alcanzando aspectos de la realidad y de la Historia en los que es difícil, y quizás hasta poco afortunado, obtener un consenso total.

En todo caso, la Cooperativa Integral Catalana, define su perspectiva al indicar que la « Revolución Integral » es :

Un proceso de significación histórica para la construcción de una nueva sociedad autogestionaria, basada en la autonomía y la abolición de las formas de dominación vigentes : el Estado, el Capitalismo y todas aquellas que afectan a las relaciones humanas y a la relación con la naturaleza.

Implica una acción consciente, personal y colectiva, para la mejora y la recuperación de las cualidades y los valores que nos capaciten para una vida en común. Al mismo tiempo, implica la construcción de nuevas formas y estructuras organizativas en todos los ámbitos de la vida que garanticen igualdad de decisión y equidad en la cobertura de las necesidades vitales.

Se trata de discursos a veces enfrentados, enmarañados y complejos, que dan lugar a una emergencia cada vez más acusada de las perspectivas de defensa de la autogestión en España.

Las actitudes y respuestas de lo que podríamos llamar la « izquierda clásica » (los partidos y sindicatos, o incluso los movimientos sociales previos) ante la aparición del 15-M y de las actuales tendencias cooperativas, articuladas en torno a construcciones ideológicas muchas veces complejas y ambiguas y sustentadas en una gran dosis de pluralidad, fueron, desde el principio, ambivalentes y un tanto contradictorias.

Se trata de una actitud que ha ido fluctuando entre la extrañeza, la incomprensión y la adhesión acrítica, sin excluir momentos de agresividad o de apoyo condicionado.

Lo que ha ido generando (o generó desde el principio) incomprensión y disfunciones, entre la izquierda « clásica » y el Movimiento de las plazas, fue precisamente la esencia plural, heterogénea, asamblearia e incluso interclasista, de una dinámica que hacía saltar todos los corsés ideológicos y organizativos de una « izquierda social » aposentada en la colaboración con el régimen o en la pasividad y la abulia alimentadas por un sectarismo cainita. Las asambleas de barrio, y otras dinámicas movilizatorias como las luchas por los servicios públicos o contra los desahucios, hicieron colaborar de facto a militantes y no militantes, a vecinos de los barrios de orígenes ideológicos y personales distintos. Ello generó y genera, es cierto,

una gran confusión y numerosas contradicciones de todo tipo, pero fue la base imprescindible de una reconstrucción horizontal del tejido social que ha permitido legitimar discursos que, anteriormente, eran absolutamente marginales...

Es en este escenario de nueva creatividad y apuestas por lo colectivo, donde la autogestión y el cooperativismo empiezan a ser vistos como uno de los puntales esenciales del nuevo movimiento. Como una alternativa práctica al empobrecimiento y la miseria y como algo a construir para afirmar la nueva realidad que aparece en las expresiones múltiples y variadas de una nueva sociedad en construcción.

Source

José Luis Carretero Miramar, *La Autogestión viva – proyectos y experiencias de la otra economía al calor de la crisis*, Madrid, Queimada, 2013. Extraits publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur et des Éditions Queimada.

428. [[> Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier](#)].

429. [[> Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste](#)].

430. [[> Travailleurs prennent les choses en main \(Les\)](#)].

431. [[> Consult'action à Bobigny](#)].

Pays Basque

Mondragón : un groupe coopératif unique au monde

Benoît Borrits

En 1956, cinq jeunes du Pays basque reprennent une ancienne entreprise de matériel de chauffage et fondent une coopérative de production : Ulgor. Très vite, de nouvelles coopératives se sont créées dans la ville de Mondragón-Arrasate, qui se sont coordonnées pour former un groupe : Mondragón Corporation. Au plus haut de sa croissance, Mondragón Corporation a rassemblé 91 000 personnes.

La progression de ce groupe constitue une histoire exceptionnelle prouvant, si tant est qu'il soit encore nécessaire de le faire, que des travailleurs sont tout à fait capables de gérer et de coordonner leurs entreprises. Pourtant, l'internationalisation du groupe a donné lieu à quelques dérives capitalistiques, dérives qui l'ont pénalisé dans la crise économique qui a débuté en 2008⁴³².

En octobre 2013, la coopérative industrielle la plus ancienne et la plus importante de cet ensemble, Fagor Electrodomésticos, a été abandonnée par le groupe, s'est déclarée en cessation de paiement pour finalement être liquidée...

Les origines

En 1943, Don José Maria Arizmendiarieta, prêtre républicain, crée une école de formation professionnelle à Mondragón-Arrasate, petite ville ouvrière de la vallée de l'Alto Deba dans le Guipuzcoa. Pour ce rescapé de la guerre civile espagnole⁴³³, la diffusion du savoir constituait un moyen de résistance concret contre la dictature. C'est donc tout naturellement que les jeunes et les travailleurs de sa paroisse en quête de nouvelles idées se regroupaient autour de lui. En 1956, cinq étudiants de cette école, décident de fonder une coopérative, Ulgor⁴³⁴, et rachètent une entreprise de chauffage domestique en faillite à Vitoria-Gasteiz⁴³⁵. Très rapidement, ils déménagent l'entreprise à Mondragón-Arrasate, leur ville d'origine.

Les statuts de l'entreprise, définis quelques années plus tard (1959), posent les principes de base des coopératives qui formeront ultérieurement le groupe Mondragón : l'entreprise se doit d'être détenue et dirigée par ses

seuls travailleurs avec une direction nommée et révocable par l'Assemblée générale de ses coopérateurs. Dès 1958, d'autres entreprises sont créées dans le sillage d'Ulgor, qui sont des créations *ex nihilo* (Arrasate, Copreci...) ou des détachements d'activités de coopératives déjà existantes (Ederlan par exemple)⁴³⁶.

Très tôt, José Maria Arizmendiarieta comprendra que le développement de ces coopératives allait nécessiter des moyens financiers autrement plus importants que les mises de fonds initiales. C'est ainsi qu'il eut l'idée de créer une banque, la Caja Laboral, dont l'objectif était de collecter l'épargne locale pour la mettre à disposition des coopératives. Cette banque a été créée comme coopérative de second niveau⁴³⁷ avec, de plus, un collège réservé aux travailleurs de la banque qui représente 45 % des voix de l'assemblée générale et un tiers des postes au conseil recteur. La relation entre la Caja Laboral et la coopérative financée est basée sur un équilibre entre l'indépendance de la banque à l'égard de chaque projet et le contrôle de l'activité de celle-ci par ses coopératives-membres. Toute coopérative qui contracte avec la banque accepte de se conformer à la structure juridique des premières coopératives et d'adopter une grille de revenus du travail en rapport avec celle des autres coopératives. En acceptant un financement par la Caja Laboral, la coopérative s'interdit d'ouvrir un compte dans une autre banque⁴³⁸ et accepte de se voir auditée à intervalle régulier.

Comme les travailleurs membres d'une coopérative étaient vus par le régime franquiste comme des indépendants, ceux-ci ont été exclus du régime général de la sécurité sociale. Pour répondre à ce défi, une mutuelle a été créée dès 1967, Lagun-Aro⁴³⁹, qui garantit aux membres des coopératives affiliées une assurance contre le chômage, la maladie, l'incapacité de travail ainsi qu'une retraite par la formation d'un fonds dédié.

Les contrats passés entre les coopératives, d'une part, la Caja Laboral et Lagun-Aro, d'autre part, permettront ainsi d'esquisser ce que sera le futur groupe coopératif. À cet ensemble, se sont jointes ensuite d'autres coopératives de formation (Alecop), de recherche (Ikerlan), de consommation (Eroski) ou agricoles (Lana). Toutes ces coopératives sont organisées en collèges⁴⁴⁰, de façon à ce que les travailleurs soient toujours représentés, conformément à la philosophie de José Maria Arizmendiarieta.

Vers la formation d'un groupe organisé

Deux raisons principales vont expliquer la nécessité de constituer un groupe organisé. La première porte sur le besoin de mettre en commun une partie du surplus des coopératives. Comme nous l'avons mentionné précédemment, une des conditions pour contracter avec la Caja Laboral était l'adoption d'une grille de revenus du travail conforme et proche de celle des autres coopératives. De fait, à l'issue d'un exercice, une entreprise pouvait ainsi être bénéficiaire alors qu'une autre pouvait enregistrer des pertes. Afin d'assurer une solidarité entre coopératives, il a donc été imaginé de mettre en commun une partie des pertes et des profits de façon à assurer la viabilité d'un maximum d'entreprises. De plus, compte tenu des diverses opérations d'essaimage visant à rendre indépendante une activité donnée sous la forme d'une nouvelle coopérative, ce partage des profits signifiait que la coopérative d'origine pouvait, dans un premier temps, soutenir la nouvelle coopérative et bénéficier, ultérieurement, du soutien de celle-ci lorsqu'elle deviendra rentable.

La seconde raison porte sur la nécessité de faire face à un marché de plus en plus compétitif⁴⁴¹ se traduisant par le besoin de réaliser des économies d'échelle et de renforcer les synergies dans de nombreux domaines. C'est ainsi que la formation d'un groupe devait permettre, en cas de choc économique, de conserver les emplois en transférant des travailleurs des secteurs sinistrés vers des secteurs plus prometteurs⁴⁴².

Le premier groupe coopératif Ularco sera fondé en 1965 par regroupement des coopératives Ulgor, Arrasate, Copreci, Ederlan et Fagor Electrotécnica. Dès 1970, les différentes coopératives du groupe Ularco ont décidé de mettre en commun 100 % de leurs pertes et profits.

Cette structuration en groupe a permis à ces coopératives de survivre dans la crise du début des années 1980. À partir de 1979, les profits de la principale entité du groupe, Ulgor, vont disparaître et cette entreprise affichera en 1981 et 1982 des pertes gigantesques mettant en péril l'ensemble du groupe. Le groupe procédera à une réorganisation profonde sur la base d'un programme de recherche et développement conçu conjointement avec Ikerlan (coopérative de recherche) et d'une orientation désormais plus orientée par le marketing en direction des clients. Dans ce contexte, compte tenu de la notoriété acquise par la marque Fagor, le groupe Ularco se renomme Fagor en 1986. À cette date, le groupe est alors réorganisé de façon plus intégrée avec trois divisions :

- produits grand public (2 954 personnes) : Ulgor (réfrigérateurs, cuisinières, lave-linge et lave-vaisselle), Lenniz (éléments de cuisine), Radar (appareils de cuisson), Fagor Clima (chauffe-eau), Fagor Industrial (appareils électroménagers pour collectivités) ;
- composants industriels (2 210 personnes) : Copreci (composants électriques), Ederlan (chaudronnerie), Fagor Electrotecnica (composants électroniques), Leunkor (petites machines d'assemblages) ;
- Ingénierie et capital fixe (708 personnes) : Arrasate (Machines-outils), Aurki (contrôle numérique), Uldata (logiciels de gestion et de production), Ulmatik (ingénierie de production)⁴⁴³.

Avec un effectif total de 5 872 travailleurs, le groupe Fagor représente en 1986 un tiers de l'ensemble coopératif de Mondragón.

En 1987, l'organisation en groupe des entreprises de Mondragón s'était généralisée et dix groupes coopératifs existaient déjà. Fagor était le seul qui mettait en commun la totalité de ses bénéfices. Goilan (981 membres associés), Larko (547 membres associés), Debako (926 membres associés), Urcoa (503 membres associés) mettaient 70 % en commun de leurs profits. Les cinq autres groupes (dont Urkide et Erein) ne partageaient pas leurs profits.

La formation de groupes coopératifs structurés ayant permis de passer la crise du début des années 1980, il est alors décidé de généraliser cette approche à l'ensemble des coopératives traitant avec la Caja Laboral et de fusionner les dix groupes existants en un seul. En 1984, un congrès constituant est tenu qui formalisera le fonctionnement du groupe. Chaque coopérative se doit d'y être représentée par un minimum d'une personne, les plus grandes coopératives ayant plusieurs représentants mais dans un rapport favorisant les petites unités. Son conseil de direction est constitué des directions des groupes coopératifs existants et des représentants des organisations de soutien : Caja laboral, Lagun-aro et Ikerlan. Pour organiser ce groupe, certaines activités de la division entrepreneuriale de la Caja laboral sont progressivement détachées mais l'activité de recherche reste à l'intérieur de la banque. Les activités de consulting sont regroupées dans une nouvelle entité (Lankide Sustaketa, LKS) qui ne sera totalement indépendante de la Caja qu'en 1991. Quant aux activités d'intervention et de développement, celles-ci sont placées sous la tutelle du futur conseil de direction du congrès des coopératives Mondragón.

Après le premier congrès de 1987 qui a initié le groupe par dissolution des dix groupes existants, le second congrès (1989) organisera celui-ci en

divisions sectorielles et instituera le Fonds pour l'éducation et le développement intercoopératif. Le troisième congrès (1991) donnera au groupe le nom de Mondragón Cooperativa Corporación (MCC) qu'il gardera pendant près de vingt ans. Ce congrès créera MCC Inversiones (investissements), une structure capitalistique destinée à prendre des participations dans des entreprises privées conjointement avec les coopératives du groupe, préfigurant la volonté du groupe d'être fortement présent à l'international (Whyte et Whyte, 1991).

L'organisation actuelle du groupe Mondragón

Les coopératives sont les entités de base du groupe Mondragón. Ces coopératives sont donc libres de rejoindre ou de se séparer du groupe⁴⁴⁴. Inversement, le groupe dans son ensemble accepte ou refuse de nouvelles coopératives en fonction de ses priorités de développement. En cas d'adhésion au groupe, les coopératives doivent se conformer aux règles communes. Si la majeure partie de celles-ci sont des coopératives de travailleurs, certaines sont cependant des coopératives multi-collèges, notamment celles de second niveau car elles doivent toutes intégrer un collège de travailleurs. À noter le cas particulier de la coopérative de distribution Eroski, aujourd'hui le plus gros employeur du groupe, issue de la fusion en 1969 de cinq coopératives de consommation. Afin que la coopérative puisse rejoindre le groupe, Arizmendiarrieta a proposé la réorganisation de celle-ci sur la base de deux collèges à parts égales, l'un pour les travailleurs, l'autre pour les consommateurs⁴⁴⁵.

Dans toutes ces coopératives, l'Assemblée générale représente la souveraineté de l'entreprise. Cette assemblée est convoquée au minimum une fois par an, ou exceptionnellement sur initiative de la direction ou de 10 % des membres associés de la coopérative. Cette assemblée générale élit un conseil recteur (assimilable à un conseil d'administration) en charge de la gestion de l'entreprise, lequel nomme à son tour le Gérant. Les responsables de département sont nommés conjointement par le gérant et le conseil recteur.

Deux organismes intermédiaires de contrôle et de dialogue entre les différents niveaux sont aussi élus. Le comité d'audit est nommé par l'Assemblée générale et a pour fonction de surveiller l'application des décisions de l'assemblée générale par le conseil recteur. Le conseil social est, par contre, élu par les différents départements de l'entreprise. Sa fonction est d'assurer un dialogue permanent entre les travailleurs de

l'entreprise et la direction. De par son mode d'élection particulier, il permet d'expliquer à la base la stratégie de la direction et inversement de faire remonter les différentes demandes et revendications de la base auprès de la direction. Il n'est donc nullement assimilable à un comité d'entreprise à la française chargé de représenter les intérêts des salariés face à la direction mais plutôt à un organisme permanent de fluidification du dialogue entre la base et le sommet. À noter qu'à l'exception de la position de gérant, l'ensemble de ces nominations se font sans aucune rémunération complémentaire pour les tâches afférentes à ces missions.

L'organisation globale du groupe suit la structure de chaque coopérative. La direction du groupe est élue par le congrès coopératif de Mondragón réunissant 650 délégués des différentes coopératives. Ce congrès élit un conseil général qui élit lui-même une présidence. Le congrès élit dans le même temps une commission centrale permanente dont le rôle est de contrôler le suivi par le conseil général des politiques décidées par le congrès⁴⁴⁶.

Selon le rapport annuel 2012⁴⁴⁷, le groupe employait 80 321 personnes. Le Pays basque⁴⁴⁸ représentait 47,8 % des effectifs, le reste de l'État espagnol 34,9 % et l'international, 17,3 %. Le groupe Mondragón regroupe 110 coopératives lesquelles détiennent 147 filiales. Il est actuellement organisé en quatre grandes divisions : finance (3,1 % de l'emploi), industrie (46 %), distribution (49,6 %) et connaissance (1,3 %).

La division finance comporte la Caja Laboral, Lagun-Aro EPSV (sécurité sociale des coopérateurs), et Seguros Lagun-Aro (compagnie d'assurances). Du fait de la constitution du groupe Mondragón, la Caja Laboral a perdu son rôle d'animation⁴⁴⁹ et apparaît de plus en plus comme une des banques majeures du Pays basque⁴⁵⁰.

La division Industrie comporte 68 coopératives qui, très souvent, possèdent des filiales. La division Industrie est elle-même divisée en cinq secteurs : « Équipement des ménages », « Équipements industriels », « Composants industriels », « Construction », « Service aux entreprises ».

La division Distribution est composée de la coopérative de supermarchés Eroski et de quatre autres coopératives de l'agroalimentaire (Ausolan, Barrenetxe, Behi-Alde et Miba).

La division « Connaissance » est composée de 21 coopératives de recherche et d'enseignement parmi lesquelles on peut citer Ikerlan IK-4 et Mondragón Unibertsitatea.

À ces quatre divisions, il convient d'ajouter des structures de tête de groupe ayant essentiellement un rôle de financement telles que Mondragón Inversiones, Mondragón Innovación ou encore Ategi (centrale d'achats).

Capital social et rémunérations

Chaque coopérateur est tenu d'apporter un capital social de l'ordre de 14 000 euros pour financer son poste de travail⁴⁵¹. Si celui-ci n'est pas en mesure de l'avancer, cet apport sera constitué par prélèvements mensuels sur ses rémunérations sur une période de trois à six ans selon les coopératives.

Il n'y a pas, à proprement parler, de « salaires » pour les travailleurs-coopérateurs de l'entreprise. Les rémunérations mensuelles sont appelées « avances de travail » (anticipos), terme qui s'explique dans la mesure où la rémunération finale du coopérateur sera déterminée par les comptes de fin d'année. Ces avances mensuelles sont soumises aux cotisations sociales obligatoires du régime de sécurité sociale des indépendants (11 %) ainsi qu'à celles du régime complémentaire de Lagun-Aro, organisme de protection du groupe (25 %)⁴⁵².

Les rémunérations sont établies sur une grille de rémunération qui ne peut pas varier de plus de 10 % à la hausse ou à la baisse par rapport à la grille de référence de l'ensemble du groupe. Dans la majorité des coopératives, l'écart entre la position la plus basse et la plus élevée ne peut pas dépasser un à trois. Toutefois, cet écart était de 1 à 4,5 dans quinze coopératives, de 1 à 6 dans trois coopératives, de 1 à 7 chez Fagor Electrodomésticos, de 1 à 8 à la Caja Laboral et le président du groupe Mondragón touchait neuf fois le salaire de base. À titre d'illustration, la position 1 correspondrait aux tâches de nettoyage, la moyenne des ouvriers qualifiés se situerait autour des indices 1,3-1,4. Un chef de groupe serait aux alentours de 2,4. De l'avis de nombreux observateurs, les rémunérations dans le groupe Mondragón seraient supérieures à celles qu'accorde le secteur privé dans les bas salaires mais inférieures en ce qui concerne les cadres. Dans sa meilleure période, le salaire de base chez Fagor Electrodomésticos a été de 1 400 euros sur quatorze mois.

À la fin de l'exercice, 20 % des résultats sont partagés entre les différentes coopératives du groupe (ce qui permet à des entreprises en perte, de diminuer celles-ci), 10 % vont à MCC Inversiones (investissements), 2 % aux structures éducatives du groupe et 2 % au Fonds de solidarité intercoopératif (dont la mission est de diminuer ou

combler les pertes des coopératives). S'impute ensuite l'impôt sur les sociétés qui est de 10 %⁴⁵³. Sur ce résultat net, 10 % iront ensuite au Fonds éducatif de promotion coopérative, de 20 à 60 % iront en réserves impartageables⁴⁵⁴ (45 % en moyenne) et de 30 à 70 % iront en rémunération des travailleurs (appelé « retour coopératif »). La répartition de ce retour est proportionnelle au revenu de chaque coopérateur et devra être capitalisée (maintenu dans le compte de capital de chacun). Toutefois, il est admis qu'en cas de profit, les coopérateurs puissent toucher un intérêt de 7,5 % du capital accumulé. Il est à noter que les travailleurs non-coopérateurs ont la garantie de toucher au minimum 25 % du retour coopératif que gagne un coopérateur, somme qui lui sera payée immédiatement puisque celui-ci n'a pas de compte de capital.

Internationalisation du groupe

Le défi majeur qu'a eu à affronter le groupe Mondragón est son internationalisation. D'une certaine façon, l'isolement relatif de l'Espagne franquiste avec ses nombreuses barrières douanières a été un atout pour le développement initial des coopératives industrielles de Mondragón. L'entrée de l'État espagnol dans le marché commun en 1986 a imposé à ces coopératives de revoir leur modèle économique et de se structurer en groupe. Très vite, les principales coopératives industrielles ont dû affronter leurs concurrents sur le terrain domestique, ce qui les a contraintes à se positionner en retour sur le marché international. Avec l'aide de Mondragón Inversiones, les coopératives ont pratiqué des opérations de croissance externe en rachetant des entreprises à l'international. Malheureusement, ces entreprises rachetées sont restées des filiales dans lesquelles les travailleurs n'ont pas le statut de coopérateur mais sont des salariés qui ne participent pas à la gestion de leur entreprise. Les sociétaires des coopératives de Mondragón deviennent alors en quelque sorte les nouveaux patrons de ces travailleurs et le fait qu'ils soient organisés en coopérative ne change guère la nature de la relation salariale à l'égard de ces travailleurs⁴⁵⁵. C'est ainsi que le taux de sociétariat du groupe Mondragón a failli passer sous la barre des 50 % : seul un travailleur sur deux était sociétaire. Le groupe a redressé la barre *in extremis* en faisant adhérer massivement les salariés d'Eroski, la coopérative de grande distribution du groupe et ce sociétariat seraient désormais de l'ordre de 75 %⁴⁵⁶.

L'exemple le plus emblématique de cette évolution est le rachat du français Brandt par Fagor Electrodomésticos en 2005. À la clé, une restructuration et des dizaines de licenciements comme l'aurait fait n'importe quel groupe capitaliste (Argouse et Perret, 2007). Fagor n'a jamais proposé aux salariés français de rejoindre le sociétariat de l'entreprise. Fagor-Brandt est ainsi resté une filiale de Fagor Electrodomésticos. Rien ne change pour ces salariés sauf qu'ils ont pour patron et actionnaire, une coopérative à laquelle ils ne sont pas associés. Cette situation était exactement la même dans les filiales chinoises et polonaises de la coopérative. Comment expliquer cette situation pour le moins curieuse ?

Certains avanceraient l'idée que le groupe Mondragón est partie prenante du mouvement nationaliste basque et qu'à ce titre, le sociétariat ne serait réservé qu'aux travailleurs du Pays basque. Cela peut être une explication mais celle-ci se heurte à deux objections. La première est que le sociétariat d'Eroski dépasse aujourd'hui largement le Pays basque et que des salariés cadres de certaines filiales sont devenus sociétaires de coopératives basées au Pays basque. L'autre porte sur le caractère intégrateur du nationalisme basque qui contredirait une telle assertion. La raison est probablement un peu plus universelle et malheureusement très prosaïque...

À la différence des Scop françaises, les parts sociales des coopératives de Mondragón se revalorisent⁴⁵⁷. Au-delà des parts sociales, les entités du groupe ont accumulé des réserves qui, en régime coopératif, sont impartageables. En 2012, les parts sociales représentaient 2,05 milliards d'euros et les réserves 1,9 milliard. En clair, les travailleurs associés du groupe Mondragón sont devenus, à leur corps défendant, des « petits capitalistes ». S'il a fallu racheter des entreprises pour faire face à la mondialisation et se positionner sur les marchés, cela est tout sauf gratuit et ces sociétaires veulent fatalement réussir, ne pas perdre leur investissement, d'où la décision de procéder à des licenciements dès l'acquisition de Brandt en France. Nous touchons ici une limite de la coopérative, entité certes gérée collectivement mais qui reste de nature privée. Les parts sociales sont privées et dans le cas espagnol, se revalorisent. Les réserves impartageables sont certes collectives mais constituent une propriété privée pour les personnes extérieures à la coopérative.

Crise et abandon de Fagor Electrodomésticos

La crise économique qui s'est ouverte en 2008 a eu des conséquences terribles sur le groupe Mondragón. En 2008, jamais les effectifs du groupe n'avaient été aussi importants : 92 773 travailleurs. Un premier ajustement a eu lieu l'année suivante avec une baisse de 8,3 % des effectifs. Cette compression s'est faite en licenciant des travailleurs non sociétaires ne disposant que de contrats de travail à durée déterminée. L'emploi des coopérateurs n'a pu être conservé qu'en acceptant une baisse uniforme des « avances sur travail » (*anticipos*) de 8 %. Grâce à ces mesures, le groupe a maintenu l'équilibre financier en 2009.

Cependant, la crise va se concentrer sur la plus grosse coopérative industrielle du groupe : Fagor Electrodomésticos. La société employait environ 5 600 personnes, filiales comprises, pour seulement 2 000 sociétaires. Elle comptait treize usines dans cinq pays : Espagne, France, Pologne, Maroc et Chine. Un symbole pour le groupe puisque cette coopérative était la plus ancienne, celle qui a été fondée sous le nom d'Ulgor en 1956. Le secteur de l'électroménager sur lequel cette coopérative travaille est sinistré depuis longtemps. À titre d'exemple, son grand concurrent, le suédois Electrolux a connu une chute brutale de son chiffre d'affaires, a supprimé 2 000 emplois en 2013 et cherche à fermer son usine italienne issue du rachat de Zanussi en 1984. Si Fagor Electrodomésticos s'est largement internationalisée ces dernières années, elle réalisait encore 30 % de ses ventes sur l'État espagnol, ventes qui ont connu une baisse de 70 % du fait de la récession plus grande dans ce pays qu'ailleurs. Situation de double peine pour cette entreprise.

Pendant quelques années, le groupe Mondragón va soutenir financièrement cette coopérative. Cependant la situation ne s'arrangeait pas. En mai 2012, les sociétaires avaient décidé de réduire leurs revenus de 7,5 % et accepté le principe de mobilité. Cela n'a pas été suffisant. Au premier semestre 2013, le groupe a essuyé une perte de 60 millions d'euros, trois fois plus qu'au premier semestre 2012, et son chiffre d'affaires a chuté de 19 % à 491 millions d'euros. À l'automne 2013, son endettement était de plus de 830 millions, soit 145 000 euros par travailleur et 415 000 euros par sociétaire. Depuis quelques mois, les fournisseurs étaient réticents à livrer l'entreprise et ses filiales, ce qui arrêtait fréquemment la production. C'est dans ce contexte que le groupe Mondragón a décidé de ne plus soutenir financièrement l'entreprise et que celle-ci s'est mise le 16 octobre 2013 dans une procédure propre à l'Espagne de négociations pour restructurer sa dette, se donnant dix jours

pour trouver les 170 millions d'euros nécessaires à la poursuite de son activité. Pari insensé qui ne pouvait être tenu. Le 13 novembre 2013, Fagor Electrodomésticos est en faillite entraînant dans son sillage l'ensemble de ses filiales. Ce seront des groupes capitalistes qui reprendront les actifs de Fagor. L'algérien Cevital reprend Fagor-Brandt en France en conservant 1 125 emplois sur 1 800 et le catalan Cata-CNA reprend les actifs de Fagor Electrodomésticos et maintiendra 700 emplois sur 2 000.

Suite à l'abandon de la coopérative la plus emblématique du groupe, des dissensions fortes apparaissent sur le devenir de Mondragón. Deux tendances se font jour : une, centralisatrice, qui demande une plus forte intégration des coopératives entre elles et une autre, plus libérale, qui admet que le groupe puisse lâcher une coopérative. La première est organisée autour de Txema Gisasola, président démissionnaire du groupe Mondragón et ancien président de Fagor Electrodomésticos. Mis en minorité au sein du conseil de direction du groupe pour son soutien à Fagor, il défend l'idée d'une intégration plus forte des entités au sein du groupe. L'autre tendance articulée autour de coopératives qui vont bien économiquement, telles que la Caja Laboral ou Orona⁴⁵⁸, défend au contraire une vision décentralisée qui correspond peu ou prou à ce qu'est actuellement le groupe.

Aucune alternative ne paraît satisfaisante. La première est centralisatrice et remet en cause une certaine autonomie et donc démocratie des coopératives. La seconde correspond à une vision libérale dans laquelle on admet de facto de laisser tomber une coopérative qui marcherait mal, comme cela a été le cas pour Fagor Electrodomésticos. Existe-t-il réellement une troisième option ?

Quelques leçons de cette expérience

Expérience ? C'est ainsi que son inspirateur, José María Arizmendi, aimait désigner le processus en cours qui a pris naissance dans la ville de Mondragón-Arrasate. Que l'on soit clair, il n'est pas question de dupliquer l'expérience de Mondragón pour changer de société. Cette expérience n'a été possible que dans des circonstances particulières, une période d'expansion économique dans de nombreux pays européens, un pays longtemps à l'abri de la concurrence internationale, une vallée ayant choisi de privilégier son propre développement économique (Prades, 2005). Le groupe Mondragón n'a pu exister qu'en fonction d'une histoire particulière, inscrite dans celle du Pays basque, qui a trouvé dans la forme

coopérative un moyen concret de résister au franquisme et plus tard, dans la formation d'un groupe coordonné, le moyen de faire face à la mondialisation.

Mondragón a souffert du double choc qu'a représenté la récession économique dans l'État espagnol et le recul généralisé du secteur électroménager qui concernait la première coopérative industrielle du groupe. Nul doute que si ce groupe s'était réellement internationalisé – entendons par là que ses filiales soient devenues des coopératives – qu'il ait été encore plus important et diversifié, il aurait alors pu traverser cette crise avec moins de dommages. Mais ceci nous montre que Mondragón n'a pas souffert de trop de coopération mais au contraire d'un manque de coopération. Seuls des régimes obligatoires de partage du revenu envisagés à l'échelle d'un pays ou d'une région aurait pu permettre de faire face à de tels chocs externes tout en permettant à des entreprises coopératives de conserver leur démocratie interne. Mais nous sortons probablement ici du champ de l'expérience entrepreneuriale pour rentrer dans le domaine du politique...

Même si les récents développements tendent à amoindrir le succès de cette expérience, il n'en reste pas moins vrai qu'elle reste exceptionnelle à plusieurs titres. Le besoin de financement des premières coopératives se faisant rapidement sentir, celles-ci ont monté une banque qui s'est chargée de collecter l'épargne locale. Cette banque est non seulement une émanation de ces coopératives mais aussi une coopérative dans laquelle les travailleurs ont leur mot à dire. Pendant de nombreuses années, cette banque a joué un rôle d'aiguillon pour les coopératives, analysant les marchés dans lesquels investir et ceux dans lesquels il convenait d'être prudent. De cette analyse de marché a découlé le besoin de développer et de mutualiser la recherche et développement par la création de nouvelles coopératives de second niveau.

Plus d'une centaine de coopératives de travail, regroupant aujourd'hui environ 80 000 travailleurs, ont réussi à se fédérer, à se coordonner pour former un groupe original. Alors que dans un groupe capitalistique, les actionnaires dirigent une structure holding qui détient de nombreuses filiales dans lesquelles les salariés ont un rôle totalement subordonné, on a ici la construction exactement inverse : des coopératives dirigées par les travailleurs forment des coopératives de second niveau pour créer leur structure « tête de groupe ».

Les autorités franquistes ont exclu les travailleurs du régime social des salariés. Qu'à cela ne tienne, ceux-ci ont créé une nouvelle structure, Lagun Aro, qui a su couvrir les travailleurs en cas de maladie et fournir des prestations médicales, notamment préventives. Les coopératives ont organisé la solidarité entre elles par l'adoption d'une grille commune de rémunérations, le partage des surplus et l'investissement commun. Lorsqu'un travailleur devient coopérateur d'une des sociétés de Mondragón, il se voyait garantir un emploi à vie. Si sa coopérative allait mal, il se voyait proposer un emploi dans une autre entité en passant éventuellement par une étape de formation. Qu'en sera-t-il avec les quelque 1 300 sociétaires de Fagor Electrodomésticos qui ne seront pas repris par Cata-CNA ? Nous parlons fréquemment de sécurité d'emploi et de formation (Boccaro, 2002). Les coopérateurs de Mondragón l'ont réalisée bien avant qu'on en parle.

Il en est de même de la question de l'éventail des revenus. Au sein du groupe Mondragón, l'éventail des salaires est largement plus resserré que dans les autres entreprises. Les plus bas salaires sont conséquents par rapport au salaire minimal espagnol (pas loin de trois fois). Inversement les cadres de Mondragón sont largement moins bien payés que leurs homologues du secteur capitaliste. Pour ne prendre qu'un exemple, dans la meilleure période du groupe Mondragón, le salaire mensuel de José María Aldecoa, le président de Mondragón, était de l'ordre de 12 000 euros, indiscutablement consistant, mais largement inférieur aux 500 000 euros mensuels de Franck Riboud, PDG de Danone, société aux effectifs comparables. Il est à noter par ailleurs que les Assemblées Générales de Mondragón ont souvent, par le passé, refusé des demandes de la direction d'augmenter cet éventail.

Les libéraux objectent la notion d'emploi à vie au titre qu'il entretiendrait la paresse et les rentes de situation. Les travailleurs de Mondragón nous montrent justement l'inverse : la sécurité de l'emploi n'a pas été un frein à l'expansion d'un groupe dont la croissance peut laisser pantois bon nombre d'investisseurs capitalistes. En 1989, deux ans après la création du groupe Mondragón, les effectifs étaient déjà de 22 000 travailleurs. En 2008, ils seront près de 93 000 travailleurs, soit environ quatre fois plus : un doublement des effectifs tous les cinq ans. Quels que soient les reproches que nous pouvons faire sur la dérive capitaliste que constitue le développement de filiales, cette croissance nous montre que

des travailleurs sont capables de diriger leurs entreprises et de les coordonner entre elles. On se souvient de la célèbre phrase de Karl Marx :

Si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ? (Marx, 2008).

N'avons-nous pas ici une concrétisation de ce que Marx pressentait un siècle auparavant ? Quel que soit l'avenir de ce groupe coopératif, sa trajectoire passée restera toujours un encouragement pour tous ceux qui se réclament de la transformation sociale, de l'émancipation et du dépassement des sociétés de capitaux.

13 juillet 2014

Pour en savoir plus

Altuna, Rafael et Eguzki, Uurteaga (2014), « Le modèle de gestion dans les coopératives de Mondragón : qualité, légitimation et changement institutionnel », *Recma*, n° 333.

Argouse, Anne et Hugues Peyret (2007), *Les Fagor et les Brandt*, Paris, DVD Antoine Martin Productions.

Boccara, Paul (2002), *Une sécurité d'emploi et de formation*, Pantin, Le Temps des cerises.

Borrits, Benoît (2015), *Coopératives contre capitalisme*, Paris, Syllepse.

Marx, Karl (2008), *La guerre civile en France*, Paris, Science marxiste.

Prades, Jacques (2005), « L'énigme de Mondragón, comprendre le sens de l'expérience », *Recma*, n° 296.

Whyte, William Foote et Kathleen King Whyte (1991), *Making Mondragon, The Growth and Dynamics of The Worker Cooperative Complex*, New York, Cornell University Press.

432. [[> Crise économique, marché et autogestion](#)].

433. En 1936, le clergé basque a fait le choix de la République contre les putschistes du général Franco. Engagé comme correspondant de presse de l'ANV (Armée nationale basque), il sera capturé par les franquistes en 1937 à Bilbao et échappera de peu à l'exécution.

434. Le nom est formé des cinq initiales des fondateurs : Luis Usatorre, Jesús Larrañaga, Alfonso Gorroñoigoitia, José María Ormaechea et Javier Ortubay.

435. Il était à l'époque impossible de créer *ex nihilo* une nouvelle entreprise sans posséder une licence autorisant une activité économique. Le rachat d'une entreprise en faillite permettait ainsi de posséder le fameux sésame.

436. Cette pratique s'explique par la volonté des fondateurs de conserver des entreprises « à taille

humaine » de façon à faciliter et permettre l'expression démocratique de chacun de ses membres associés.

437. On appelle « coopérative de second niveau », une coopérative dont les membres sont d'autres coopératives et qui doit réaliser des services pour ses membres.

438. Cette exigence sera abandonnée dans les années 1980 pour se mettre en conformité avec les réglementations de la Banque d'Espagne qui y voyait un risque systémique.

439. Ce qui signifie « programme de protection » en basque.

440. Une coopérative multi-collèges est une coopérative dans laquelle les membres sont regroupés selon leur rapport à la coopérative (consommateur, travailleurs, partenaires...). Si chaque collège fonctionne toujours sur le régime d'une voix par membre, les statuts prévoient un partage du pouvoir entre les différents collèges (exemple, travailleurs 40 %, consommateurs 30 % et partenaires 30 %). Il est à noter que cette forme est très novatrice pour l'époque : il faudra attendre 2002 (décret d'application du 21 février) pour voir apparaître en France la première forme de coopérative multi-collèges avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

441. Notons à cet égard que l'Espagne rentrera dans le marché commun européen en 1986 et devra progressivement accepter sur son propre marché la concurrence des autres groupes européens.

442. D'où l'importance d'avoir intégré dans le groupe des organismes de formation capables d'assurer des transitions professionnelles.

443. [[> Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?](#)].

444. Cette possibilité n'a rien de théorique. En 2008, en désaccord avec le modèle de gestion qu'imposait le groupe, les coopératives Irizar, Urola et Ampo ont quitté Mondragón Corporation pour former le groupe Goikide (Altuna et Urteaga, 2014).

445. [[> Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 \(L'\)](#)].

446. Il est donc le pendant au niveau du groupe du comité d'audit de chaque coopérative.

447. Donc antérieur à la faillite de Fagor Electrodomésticos.

448. Incluant la Navarre.

449. Seuls 3 % de ces actifs correspondent à des créances sur des coopératives du groupe. De même, les coopératives peuvent se financer dorénavant auprès d'autres banques.

450. À fin 2009, le montant total de ses dépôts était de 18 614 millions d'euros. À noter que cette banque a reçu en 2008 le prix du meilleur service aux clients. La direction estime qu'une des raisons expliquant ce prix est le sociétariat des travailleurs de la banque.

451. Il est à noter que ce montant est variable selon les coopératives. Dans les coopératives multi-collèges, l'ordre de ce montant est réduit en fonction de la place du collège des travailleurs dans la coopérative. Ainsi dans la chaîne de supermarchés Eroski, le capital social demandé pour être membre est de l'ordre de 6 000 euros.

452. Le groupe Mondragón communique régulièrement sur le fait que l'ensemble de ces deux cotisations (36 %) sont inférieures à celles du régime général des salariés (36 % de cotisations patronales + 6,6 % de cotisations salariales, soit plus de 42 %), tout en offrant une protection supérieure. À titre d'exemple, en cas de maladie, la sécurité sociale garantit 60 % du salaire puis 75 % après trois mois alors que Lagun-Aro garantit 80 % puis 90 % après trois mois. On peut cependant questionner la pertinence de la comparaison entre un régime obligatoire applicable à un pays entier et un régime ne s'appliquant qu'à un groupe industriel et financier.

453. L'impôt sur les sociétés est de 35 % en Espagne et de 28,6 % au Pays basque. Toutefois une entreprise coopérative peut bénéficier d'un taux préférentiel de 10 % si elle consacre 10 % de son résultat à l'éducation, met en réserves impartageables 20 % de son résultat et si 80 % de ses travailleurs sont coopérateurs.

454. La notion de « réserves impartageables » est propre au mouvement coopératif international. Lorsque dans une société de capitaux, les résultats sont mis en réserves, ceux-ci restent la propriété des actionnaires et revalorisent d'autant les titres de propriété : ses réserves sont donc partageables. Dans une coopérative, la mise en réserves d'une partie des résultats ne revalorise nullement les parts sociales. Ces réserves sont à la disposition définitive de la coopérative et nul ne peut se les approprier : elles sont dites « impartageables ».

455. Dans les années les plus récentes, le groupe Mondragón a commencé à développer l'actionnariat salarié dans ces entreprises et souhaitait évoluer vers un système dans lequel les filiales seraient détenues de 50 % à 70 % par une ou plusieurs coopératives, le restant (de 30 % à 50 %) l'étant par les salariés. Cette proposition n'était guère crédible dans la mesure où la majorité restait toujours dans les mains des coopératives du groupe.

456. Ce taux est une pure supputation tant le groupe ne publie plus depuis longtemps un taux de sociétariat de l'ensemble, préférant ne mettre en avant que le taux de sociétariat des seules coopératives industrielles.

457. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

458. Leader espagnol de la fabrication d'ascenseurs.

France

Alternative et reprises d'entreprises

Benoît Borrits

Les reprises d'entreprises par les salariés se multiplient. Et après ? Un tournant numériquement marginal mais essentiel politiquement est apparu au tournant de la crise économique qui débute en 2008 : il n'est plus tabou de se substituer aux actionnaires et d'envisager de prendre en main l'entreprise dans laquelle on travaille. Durant l'année 2009, au plus fort de la crise, de nombreuses fermetures d'usines sont annoncées. Divers conflits sociaux éclatent dans lesquels les salariés ont clairement l'intention d'obtenir le maximum d'indemnisation de la part de groupes qui avaient amassé des profits énormes durant les années 2000. Pourtant, quel que soit le montant de ces indemnisations, elles n'apportent qu'un répit temporaire si le chômage est au bout du chemin.

Très tôt, des signes avant-coureurs d'un retournement apparaissent. Au début de l'année 2009, les 283 salariés de Molex à Villemur-sur-Tarn confrontés à une décision de fermeture de leur usine de connectique automobile de la part du propriétaire américain, évoquent l'idée de constituer une Scop⁴⁵⁹ pour préserver les emplois. Le projet était délicat dans la mesure où l'objectif de l'actionnaire américain était de transférer la technologie outre-Atlantique. L'affaire ne sera jugée qu'en mars 2014 aux prud'hommes et donnera raison, mais trop tard, aux salariés. Du 5 au 15 janvier 2010, les salariés de Philips Électronique Grand Public⁴⁶⁰ à Dreux remettent en marche une production de téléviseurs que la direction souhaitait abandonner. Leur objectif était de montrer à leur direction et aux médias qu'ils étaient capables de faire tourner eux-mêmes l'entreprise.

Au cœur de l'hiver 2010-2011, SeaFrance⁴⁶¹ a fait les gros titres de la presse. Compagnie publique et filiale de la SNCF⁴⁶², SeaFrance opérait des traversées de la Manche sur le détroit de Calais-Douvres. À l'inverse de ses concurrentes, cette société ne s'était jamais remise de la baisse de fréquentation de l'année 2008 et a dû déposer son bilan. La commission européenne refusant une nouvelle capitalisation de l'État, il a alors fallu trouver une solution pour sauvegarder l'emploi de ses 870 salariés. Avec

leur section syndicale CFDT, ceux-ci formeront une Scop qui s'engageait à reprendre tous les navires et la totalité de l'emploi pour un euro symbolique, lesquels navires devaient être revendus à une société d'économie mixte intégrant des collectivités locales pour financer le fonds de roulement nécessaire au redémarrage de l'entreprise. Cette solution sera rejetée par le tribunal de commerce et le président Sarkozy qui accéléreront la liquidation de l'entreprise, alors que les salariés souhaitaient la continuité des contrats de travail. Une solution de rechange a finalement été trouvée dans laquelle EuroTunnel, la société qui possède et exploite le tunnel sous la Manche, s'est porté acquéreur des navires de SeaFrance et faisait appel à la coopérative pour réaliser des traversées. Si cette solution a permis de sauvegarder temporairement 500 emplois, la Scop était totalement dépendante d'une société privée, société qui, au vu de difficultés juridiques avec les autorités de la concurrence britannique, a décidé de rompre le contrat le 2 juillet 2015 et de vendre les navires, ce qui a provoqué la faillite de la Scop.

Autre conflit très emblématique qui démarre en septembre 2010 : Fralib⁴⁶³, une usine de conditionnement de thés et d'infusions située à Gémenos près de Marseille. Son propriétaire, le groupe Unilever, décide de la fermer pour délocaliser la production en Pologne. Il s'ensuit un conflit exemplaire dans lequel les salariés sont décidés à refuser les indemnités proposées, à préférer un projet de reprise en coopérative plutôt qu'un hypothétique repreneur : dès le début du conflit, les salariés ont la conscience que leur emploi sera mieux protégé s'il est entre leurs mains. À cette volonté de conserver l'emploi, se rajoute un souhait de tourner la page d'une production peu regardante sur le plan écologique. Leur projet de Scop intègre la nécessité de relancer des filières locales d'arômes naturels et de nouer des relations de commerce équitable avec des fournisseurs de thés. Après 1 336 jours de conflit, un protocole d'accord est signé avec Unilever dans lequel ce groupe paiera au final 20 millions d'euros à titre d'indemnités et d'aides au lancement de la Scop. Le 26 mai 2015, les 50 nouveaux sociétaires de l'entreprise nouvelle Scop-TI (Société coopérative ouvrière provençale de thés et d'infusions) étaient fiers de présenter leurs deux nouvelles gammes de produits. La production redémarrera à l'été 2015 pour être présente dans les rayons de supermarchés dès l'automne⁴⁶⁴.

Un autre conflit ressemblait étrangement à Fralib : celui des Pilpa⁴⁶⁵ qui donnera naissance à la Fabrique du Sud, une autre Scop. Il s'agit d'une

usine de crèmes glacées basée à Carcassonne qui avait été récemment rachetée par R&R, numéro un européen de glaces vendues sous marque de distributeurs⁴⁶⁶. Neuf mois après le rachat, la fermeture est annoncée le 5 juillet 2011. Les salariés se battent bec et ongles contre celle-ci avec, là aussi, comme perspective le maintien de l'activité sur place. Neuf mois plus tard, un accord est trouvé avec le groupe qui autorise qu'une coopérative maintienne l'activité de crèmes glacées à la seule condition que celle-ci ne vende pas sur le créneau des marques de distributeurs. Là encore, la nouvelle entité, La Fabrique du Sud, va privilégier une production de qualité avec des produits naturels et si possible locaux. La production démarre au printemps 2014 et les premiers résultats sont encourageants⁴⁶⁷.

Dans ces deux derniers conflits, la perspective de reprise en coopérative est née de la lutte contre le pouvoir discrétionnaire des propriétaires de fermer une entreprise. Mais dans le contexte de la crise économique commencée en 2008, ce sont souvent les faillites qui sont à l'origine des projets. On peut citer, sans que cette liste soit exhaustive, Fontanille, une entreprise de textile en Haute-Loire, SET, une entreprise de haute technologie en Haute-Savoie, la librairie des Volcans à Clermont-Ferrand, la Fonderie Gillet à Albi, le journal *Nice-Matin* sur la Côte d'Azur, Héliocorbeil⁴⁶⁸ dans la région parisienne... Dans ses statistiques annuelles, la confédération générale des Scop indiquait qu'en 2013 les reprises d'entreprises en difficulté étaient plus nombreuses que les transmissions d'entreprises effectuées lors du départ à la retraite du fondateur. En 2014, l'emploi dans les Scop a bondi de 45 700 salariés à 51 000, soit 11,6 % de progression en un an. Nul doute que les reprises d'entreprises en difficulté ont apporté une importante contribution à cette progression.

Le maintien de l'emploi est toujours la motivation première de ces reprises d'entreprises. Il convient cependant de garder la tête froide sur le contenu en emploi de ces reprises. Si ces transformations coopératives permettent effectivement de conserver une activité sur place dont on est certain qu'elle ne sera pas délocalisée à l'avenir, on constate quand même une érosion significative des emplois. Lorsque le salarié est proche de la retraite ou qualifié au point de retrouver un travail très rapidement, il ne participe pas toujours à la reprise proprement dite. Des 181 salariés de Fralib au départ, seuls une cinquantaine participent à Scop-TI. De la centaine de salariés de Pilpa, seuls une vingtaine de salariés participent à la Fabrique du Sud. Mais ces reprises d'entreprises nous apprennent autre

chose. Elles permettent à des salariés d'envisager une nouvelle relation au travail dans laquelle l'assujettissement n'est plus la règle, dans laquelle les décisions se prennent entre pairs, dans laquelle l'intégralité des fruits de leur travail revient aux salariés. Dans toutes ces expériences, un véritable début de désaliénation s'opère comme en témoigne le fait que presque toujours les nouveaux salariés-sociétaires s'interrogent sur le sens de ce qu'ils produisent et cherchent à donner un contenu social et écologique à leur travail.

Pourtant, les coopératives de travail sont loin d'être un phénomène nouveau⁴⁶⁹. Elles apparaissent dès 1834 avec l'Association des bijoutiers en doré impulsée par Jean-Philippe Buchez. Dès leurs débuts, elles suscitent des débats dans le mouvement ouvrier. Un outil d'émancipation ou un leurre ? Indiscutablement un outil d'émancipation, mais qui ne peut se suffire à lui-même (Marx et Engels, 2013)⁴⁷⁰. Faute de réponse à cette question, le mouvement ouvrier s'en détournera, prendra fait et cause au début du 20^e siècle pour la coopérative de consommation, avant de s'y intéresser à nouveau à partir des années 1970.

La crise ouverte en 2008 a permis un véritable retour en grâce de la coopérative de production. En France, il existe à ce jour 2 222 Scop employant 47 500 salariés et 408 sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)⁴⁷¹ employant 3 300 personnes⁴⁷². Une croissance très forte comme on l'a souligné et pourtant une goutte d'eau comparée au reste de l'économie : environ 0,2 % de l'emploi total en France. Avec une moyenne de 19 salariés par coopérative, ces entreprises sont d'une taille plus importante que celles du reste de l'économie. Beaucoup de PME (de 10 à 250 salariés), autant d'entreprises de taille intermédiaire (de 250 à 500 salariés) que le reste de l'économie. Si ces coopératives ne sont pas une recette miracle qui se jouerait de la crise – les faillites de Scop existent aussi – ces entreprises sont néanmoins plus pérennes que les autres. Leur taux d'échec à cinq ans est de 36 % contre 50 % de l'ensemble des entreprises.

Une attitude courante consiste à considérer ce phénomène comme un fait de société somme toute sympathique qu'il convient de soutenir et qui renforce l'économie sociale et solidaire comme troisième secteur entre le marché et le secteur public. C'est ce que font globalement les médias et la gauche de gouvernement. Ne devrions-nous pas aller au-delà et considérer que ces expériences nous prouvent que les travailleurs sont les mieux à même pour diriger leur entreprise ? En d'autres termes, plutôt que de

considérer la transformation coopérative sur un mode défensif – pour la protection de l’emploi – ne devrions-nous pas y voir une issue positive à la lutte des classes ? Est-ce que la reprise des entreprises par les salariés ne devrait pas être l’aboutissement d’une hausse de la part des salaires dans la valeur ajoutée et l’anéantissement des profits ? Telle est la question centrale que nous posent ces différentes expériences de reprises d’entreprises⁴⁷³.

juin 2015

Pour en savoir plus

Marx, Karl et Friedrich Engels (2013), *Propriété et expropriations : Des coopératives à l’autogestion généralisée*, textes présentés par Pierre Cours-Salies et Pierre Zarka, Paris, Syllepse.

459. Société coopérative et participative. Forme française de la coopérative de travail dans laquelle les travailleurs sont majoritaires en capital. Comme dans toutes les coopératives, les décisions se prennent sur la base du principe : une personne une voix et la rémunération du capital doit rester second par rapport à l’objet social de l’entreprise.

460. [[> Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier](#)].

461. [[> SeaFrance : du sauvetage au naufrage](#)].

462. Compagnie publique d’exploitation des chemins de fer en France.

463. [[> Fralib : le chemin d’une alternative populaire](#)].

464. [[> De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux](#)].

465. [[> De Pilpa à La Fabrique du Sud](#)].

466. Une marque de distributeur, ou MDD, est une marque créée et détenue par un distributeur et utilisée pour commercialiser des produits fabriqués sur demande par des industriels selon un cahier des charges précis établi par le distributeur. Pilpa travaillait ainsi pour Carrefour, Système U, Leclerc, Auchan, Disney, Oasis.

467. [[> La Fabrique du Sud \(ex-Pilpa\)](#)].

468. [[> Hélios-Corbeil, c’est notre outil](#)].

469. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

470. [[> Organiser la production sur une base coopérative](#)].

471. Les SCIC sont des coopératives qui comportent un intérêt social et sont organisées en collèges de parties prenantes, dont un collège est toujours réservé pour les salariés.

472. Chiffres donnés par la Confédération générale des Scop à la fin 2014 (www.scop.coop).

473. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

France (1848-1871)

Aube précoce de Lyon (L')

Maurice Moissonnier

Au milieu du 19^e siècle, Lyon doit être considéré comme la première ville ouvrière de France. C'est à dessein que je n'écris pas ville prolétarienne car la grande industrie moderne ne s'y est point encore implantée ; mais la Fabrique des soies et ses activités annexes concentrent déjà entre Saône et Rhône une classe ouvrière à ce point cohérente dans sa composition que le fonctionnement corporatif n'entrave pas chez elle une claire prise de conscience de ses intérêts généraux.

Les émeutes populaires de 1744 et 1786, les insurrections de novembre 1831 et avril 1834 ont d'autre part contribué à former dans la masse des travailleurs lyonnais un sentiment de classe auquel les contemporains font souvent référence. Ainsi, Michel Chevalier dans une brochure intitulée *À Lyon*, écrit-il en 1832 :

Nous [les saint-simoniens] quitterons Paris, la ville de la consommation et du luxe, la ville des plaisirs, des beaux-arts et des fêtes [...]. Il faut un autre air à nos poitrines mâles, un autre vent à nos faces de travailleurs, nous irons chercher l'air qu'on respire et le vent qui souffle au plus grand foyer de production et d'économie dont s'enorgueillisse le continent européen [...]. L'an passé, Lyon, ce grand travailleur [...] frappa du pied la terre et la terre trembla.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner qu'à Lyon, sur les pentes de la Croix-Rousse, plus tôt que dans d'autres villes de France, soient apparues les premières manifestations d'un mouvement coopératif né avec le développement du mouvement ouvrier. Dès 1828, en même temps que se créent à Brighton les premières Union Shops, Michel Derrion fonde parmi les canuts, le Commerce véridique et social fonctionnant selon les principes de répartition qui, seize ans plus tard, seront ceux des Pionniers de Rochdale.

Mais il s'agit là de coopératives de consommation et non pas de production. Les premières tentatives lyonnaises visant à créer des organismes coopératifs de production remontent à la révolution de 1848.

Encore faut-il attendre – pour voir apparaître des réalisations de ce type – l'été qui suit la révolution de février.

Après les journées de juin où meurent sur les barricades les espoirs placés en une république sociale née d'un coup de main heureux, une modification importante se produit dans les conceptions générales des militants lyonnais. Comme l'écrit Jean Gaumont, auteur d'une monumentale *Histoire générale de la coopération en France* :

Les journées de juin à Paris [...] n'eurent qu'un effet moral à la Croix-Rousse [l'activité des ouvriers prit alors] un tour nouveau [...] d'exclusivement politique elle [devint] surtout économique et [s'appliqua] à réaliser les buts pratiques que lui [traçait] la commission du travail, vestige des premiers jours de la Révolution et qui, elle, avait été maintenue en fonction⁴⁷⁴.

Cette orientation nouvelle est donc le fruit d'une conjoncture : le reflux de la poussée ouvrière sur le plan politique après juin, elle est aussi le résultat de l'action exercée sur les esprits par la commission d'organisation qui siège au palais Saint-Pierre et constitue sur le plan local une réplique de la commission du Luxembourg⁴⁷⁵.

La direction de cet organisme s'affirme dès l'abord nettement phalanstérienne. Son président, Grillet, est un fabricant en soieries gagné aux idées de Fourier et, lorsqu'il abandonne ses fonctions à la suite de son élection au poste de premier adjoint au maire, c'est l'avocat non moins fouriériste Morellet qui lui succède, suppléé parfois par François Coignet, industriel fondateur des premières grandes usines chimiques de Lyon et lui aussi phalanstérien convaincu. Certes, d'autres tendances se manifestent au sein de la commission : des républicains à qui « l'occasion [...] apparaissait comme le plus sûr moyen de concilier le capital, le travail, et le talent et de mettre fin aux luttes sociales », des néo-babouvistes représentés par le chef d'atelier Joseph Benoît, l'instituteur François et Chavaray. Il convient cependant de souligner que ces différentes tendances, sur le moment, sont mal délimitées : buchéziens, fouriéristes, cabétistes, néo-babouvistes, partisans du socialisme de Louis Blanc⁴⁷⁶, tous ont, dans le domaine pratique, des attitudes convergentes. Les circonstances politiques favorisent d'ailleurs les éléments les plus modérés : c'est ce qu'alors constate François Coignet dans une lettre que cite Jean Gaumont :

Les idées d'association, si dédaignées par les ouvriers il y a quelques mois se sont propagées avec une intensité telle qu'il devient possible d'aborder par ce moyen toute l'activité révolutionnaire des esprits. Presque toutes les corporations élaborent des projets d'association. Malheureusement, conduites encore par des chefs qui possèdent un reste d'influence, elles conservent une allure d'antagonisme et de réaction vindicative contre les patrons.

Le fait que cette lettre était adressée au ministre des travaux publics ne lui donne que plus de signification...

D'août 1848 à septembre 1851, on compte au moins une vingtaine d'associations coopératives de production créées effectivement à Lyon. Encore ne totalisons-nous pas dans ce chiffre les sociétés qui demeurèrent à l'état de projet ou dont l'existence fut très éphémère.

La première en date fut l'Association fraternelle des ouvriers menuisiers [...]. Après la tenue de son assemblée générale le 1^{er} août 1848, ses statuts furent approuvés par la commission du palais Saint-Pierre le 7 août.

Une ère nouvelle s'ouvre devant nous, déclarait l'appel des fondateurs, la victoire de février va enfin couronner les efforts du socialisme. Par le droit d'association nous établirons parmi nous la solidarité [...] nous vivrons ensemble, non pas comme des ennemis, mais comme de véritables enfants de Dieu⁴⁷⁷.

L'influence buchézienne que trahit la rhétorique de cet appel se trouve confirmée par les dispositions des statuts : le sociétaire devait apporter son outillage et une participation de 100 francs (en sommes mensuelles de 2 francs), il pouvait être exclu pour vol, ivrognerie, paresse ou « immoralité ». Les bénéfices partagés pour les quatre cinquièmes entre les sociétaires servaient, pour ce qui demeurait indivis, à payer l'impôt, à alimenter une caisse de secours aux vieillards et une de secours aux chômeurs, à participer à la fondation d'une banque mutuelle et à distribuer aux meilleurs ouvriers des primes d'encouragement.

Avec trois cents adhérents à la fin de 1848, trois ateliers situés aux Brotteaux, à Perrache et rue Thomassin dans le centre de la ville, se développèrent dans de bonnes conditions grâce à des commandes municipales en particulier pour l'équipement de salles d'écoles à la Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse.

En janvier 1849 cependant, cet essor fut interrompu. Entre les anciens membres et les derniers venus surgirent des difficultés, le bureau fondateur fut renversé et, en décembre de la même année 150 sociétaires seulement demeuraient fidèles à la coopérative.

Un moment, l'Association fraternelle des ouvriers menuisiers, pour tenter de survivre, envisagea de se fondre, avec deux coopératives de charpentiers et de tailleurs de pierre en une Association générale des travailleurs du bâtiment. Les pourparlers échouèrent et l'idée fut abandonnée.

L'Association générale et solidaire des tailleurs de pierre du Rhône était l'une des coopératives pressenties en vue de la fusion projetée. Ses statuts traduisaient un état d'esprit assez différent. Dans l'avant-projet de constitution qu'une assemblée générale avait adopté en septembre 1848, les fondateurs manifestaient leurs tendances fouriéristes :

Quelle est la cause première de la misère toujours croissante des travailleurs ? C'est l'égoïsme, l'individualisme, la hideuse concurrence qui a porté l'homme à se croire lui tout seul l'humanité tout entière et à ne voir dans les autres qu'un obstacle ou un objet d'exploitation.

Les adhérents, divisés en séries de quinze à vingt membres, désignaient leurs présidents qui formaient un comité administratif devant lequel étaient responsables le gérant et les deux sous-gérants. L'utilisation des bénéfices répondait à des conceptions égalitaires : 75 % étaient distribués en parts égales entre tous les associés, 10 % alimentaient une « caisse fraternelle », 10 % une caisse de solidarité et 5 % servaient à acquitter l'impôt.

Créée en avril 1849, disposant de magasins de vente à la Croix-Rousse et à la Guillotière dans les deux communes suburbaines les plus ouvrières, l'Association fraternelle laborieuse des cordonniers-bottiers poursuivait comme but essentiel le triomphe du principe de solidarité.

Loin de nous l'idée du partage annuel des bénéfices, écrivaient les fondateurs, nos bénéfices sont et seront capitalisés et serviront la cause générale.

Les travailleurs se contentaient donc du prix des façons et la plus-value servait en totalité à l'instruction des enfants, le secours en faveur des veuves et des orphelins et le service d'une retraite aux vieillards. Mieux, au-delà des intérêts de leur corporation, les cordonniers-bottiers promettaient une aide aux travailleurs qui désiraient s'organiser : « Aidez-

nous aujourd'hui, frères, écrivaient-ils le 27 avril 1849, et nous vous aiderons demain... »

Plus ambitieux encore était le projet formé par les promoteurs de l'Union des travailleurs fondée fin 1848 par sept patrons et les délégués de 6 000 ouvriers du chantier ferroviaire Paris-Lyon et Lyon-Avignon. Il s'agissait cette fois de mettre en œuvre une coopérative de plusieurs milliers de sociétaires en assurant « l'attribution équitable des gains entre tous les agents producteurs : le travail, l'intelligence, le capital », et apprenant à ses membres la « pratique de la fraternité, la protection envers les faibles et la prévoyance pour l'avenir ». En réalité, c'était une véritable armée industrielle qu'il s'agissait d'organiser, avec ses colonnes professionnelles de trois cents hommes qui auraient eu la possibilité de se faire accompagner sur les chantiers par leurs femmes et leurs enfants. Tout semble bien avoir été prévu : la création des écoles et des coûts professionnels à l'usage des fils et filles des sociétaires, la quantité et la qualité des mets des repas pris en commun, la répartition des bénéfices (80 % aux travailleurs, 10 % aux employés, 10 % aux syndicats et directeurs). Il semble bien cependant que la réaction qui suivit le coup d'État du 2 décembre brisa dans l'œuf ce projet.

Cette tentative avortée avait le mérite de chercher à dépasser franchement l'horizon professionnel en associant dans une même entreprise des travailleurs de métiers différents et complémentaires.

C'est le même objectif que poursuivait l'Association fraternelle de l'industrie française mais en cherchant à obtenir la solution par d'autres méthodes. Dès le 1^{er} septembre 1848, une affiche rouge, signée de républicains, de babouvistes et d'icariens connus, célébrait les bienfaits de l'association :

La question sociale n'est plus politique : elle est industrielle, elle est sociale [...]. Nous sommes sans pain, sans meubles, sans vêtements, nous logeons dans les bouges et cependant c'est nous qui produisons tout ! D'où vient cela si ce n'est de l'isolement dans lequel nous sommes restés jusqu'à ce jour ? Travailleurs de toutes les corporations, de tous les états, de toutes les industries l'Association fraternelle de l'industrie française vous fait un appel à tous, unissez-vous à elle, ensemble vous aplanirez facilement les difficultés sans nombre qui naissent à chaque pas dans une association particulière. Souvenez-vous de ce vieil adage : l'« union fait la force ». La volonté de tous, c'est la volonté de Dieu.

Les statuts votés le 21 janvier 1849 étaient encore plus précis :

C'est [de l'association] que nous attendons la transformation morale de l'homme et l'avènement de la fraternité [...] L'association par corporation ou pour une industrie spéciale porte avec elle un cachet d'exclusivisme et d'isolement que repousse la doctrine de la solidarité et de la fraternité universelle [...]. L'association générale est la seule qui puisse offrir d'une manière facile et certaine les avantages dont sont privés les travailleurs.

D'où l'idée d'une entreprise visant « le but le plus vaste qu'ait jamais poursuivi la pensée humaine » : il s'agissait de créer une vaste coopérative de production. Des billets aux porteurs seraient émis payables en marchandises ou en services, une banque du peuple devait compléter le système et permettre le fonctionnement, en dehors de la société capitaliste environnante, d'un monde à part, du monde de l'association et de la fraternité. En fait, les fruits, ne tinrent pas la promesse des fleurs. En avril 1849, la coopérative, si elle comptait 1 680 sociétaires et quatre magasins se limitait à un simple organisme de consommation. Le champ des ambitions initiales, remarque Gaumont, s'était, dans la pratique, fort réduit mais, dans son rapport au Garde des sceaux, le 2 avril 1850, le procureur de Lyon n'en marquait pas moins une certaine inquiétude : « Tout y annonce, écrivait-il, un esprit, une portée d'influence et même un mode d'action politique ». Le coup d'État devait calmer les alarmes du magistrat en détruisant la quasi-totalité des coopératives créées entre l'été 1848 et l'automne 1852.

Reste à estimer ce qui devait demeurer de ces expériences.

Si l'Empire libéral redécouvrait les mérites des coopératives après que l'Empire autoritaire les eût détruites, ce n'est pas, comme semble le croire un récent conférencier lyonnais, Florimond Gisclon, par la seule vertu de l'Idée. En fait l'Empereur se décida à favoriser cette « ultime expérience » parce que cette manœuvre semblait propice à la consolidation de son régime chancelant.

Pendant toute la période impériale, tant bien que mal, les travailleurs lyonnais ont gardé confiance dans les solutions que propose la coopération. Lorsque, profitant des reculs stratégiques du pouvoir, le mouvement ouvrier se réorganise, c'est d'abord en créant des coopératives de consommation (une quinzaine en 1865-1867) et de production (une dizaine à la même époque). Mais à y regarder de près, on découvre qu'elles ne réunissent qu'un nombre restreint de travailleurs.

L'Internationale, en dépit d'un manifeste où elle se présente à Lyon comme l'adepte fervente des idées mutuellistes (28 février 1867), n'en considère pas moins la coopération comme un moyen pratique d'action politique et non comme un but en soi. Dans une lettre au conseil général, le 9 juillet 1867, les militants s'en expliquent clairement :

Pour pouvoir tenir des réunions périodiques [ils] ont résolu de se faire enregistrer comme association coopérative, mais ils ne sont pas assez sots pour croire que leurs économies les émanciperont de la domination du capital.

Remarquons d'ailleurs que lorsqu'Eugène Dupont, au retour du congrès de Genève, séjourne en octobre 1866 à Lyon et se livre à une sorte d'inspection des forces de l'Internationale, c'est à Vienne et non pas dans la capitale rhodanienne, qu'on lui fait visiter quelques réalisations coopératives (atelier de confection, moulin et épicerie, boulangerie) animées par le docteur fouriériste Couturier et Alphonse Ailloud, correspondant viennois de l'AIT⁴⁷⁸.

À mesure que se développent en hardiesse et en puissance les luttes contre l'Empire s'accroît, la méfiance à l'endroit des coopératives considérées comme moyens de diversion utilisés par la bourgeoisie. Telle est bien la signification des propos tenus par le militant internationaliste Charles Monier, en 1869, dans une brochure intitulée *Lettre à M. Dameth*, professeur d'économie politique à Genève et conférencier à Lyon :

Vous voulez nous faire croire que les fabricants, les commerçants et autres jouissants vont céder le pas aux associations ouvrières : hélas ! les pauvrettes n'ayant ni capitaux, ni expérience, ni relations périront ! Vous croyez endormir les ouvriers [...] les endormir dans leur misère, vous leur offrez comme soporifique et comme remèdes à leurs maux l'association. Laissons le mot nouveau, coopération, qui n'est qu'un leurre plus rusé qui renferme l'idée de faire coopérer volontairement l'ouvrier, le prolétaire à la fortune du possesseur, du maître.

Aux yeux du lecteur, l'aigreur de la diatribe ne doit pas masquer l'essentiel : Charles Monier, signataire en 1867 du Manifeste « mutuelliste » de l'Internationale lyonnaise souligne lucidement les raisons des difficultés du mouvement coopératif en régime capitaliste : manque de capitaux, d'expérience technique et financière, de liaisons sociales avec le monde des affaires, le tout aggravé par la pression de la

bourgeoisie en place qui tente toujours de transformer les associations en armes de collaboration de classe.

1971

Source

Autogestion, n° 5-6, juin 1971.

- 474. [[> Droit du travail et droits des travailleurs](#)].
- 475. [[> Vers une révolution autogestionnaire](#)].
- 476. [[> Vers une révolution autogestionnaire](#)].
- 477. [[> Aube du mouvement coopératif américain \(L'\)](#)].
- 478. [[> Association internationale des travailleurs et le travail coopératif \(L'\)](#)].

Appel pour la formation d'une cuisine coopérative

Eugène Varlin

Aux ouvriers, aux ouvrières, aux consommateurs,

Depuis quelques années, les ouvriers ont fait de grands efforts pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, espérant ainsi améliorer leur sort. Aujourd'hui les spéculateurs prennent leur revanche et font payer cher les aspirations des travailleurs en produisant une hausse excessive sur tous les objets de première nécessité et particulièrement sur l'alimentation. On a proclamé la liberté du commerce ; la spéculation en use pour nous exploiter à merci.

Travailleurs ! Consommateurs ! Ne cherchons pas ailleurs que dans la liberté le moyen d'améliorer les conditions de notre existence. L'association libre, en multipliant nos forces, nous permet de nous affranchir de tous ces intermédiaires parasites dont nous voyons chaque jour les fortunes s'élever aux dépens de notre bourse et souvent de notre santé. Associons-nous donc, non seulement pour défendre notre salaire, mais encore, mais surtout pour la défense de notre nourriture quotidienne.

Déjà, des sociétés d'approvisionnement de denrées de consommation se sont formées et fournissent à leurs membres des denrées alimentaires de bonne qualité et à prix de revient ; une vaste société coopérative s'organise pour fabriquer et fournir à ses sociétaires du bon pain, à bon marché ; mais les gens de ménage seulement peuvent profiter des avantages de ces sociétés. Une nombreuse population d'ouvriers, d'ouvrières, absorbée par un travail journalier incessant, ne peut s'alimenter qu'au dehors, dans des établissements publics où l'on trouve le luxe avec la cherté, ou bien, avec un bon marché relatif, une nourriture malsaine ou un service malpropre.

C'est à cette nombreuse population de travailleurs, c'est à vous tous, ouvriers, ouvrières surtout, qui voyez disparaître si vite le modique salaire de vos laborieuses journées, que nous faisons appel aujourd'hui.

Unissons-nous. Formons une société coopérative d'alimentation.

Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où quelques employés, travailleurs comme nous et nos associés, nous prépareront une nourriture saine et abondante que nous pourrons, à notre gré, consommer dans notre établissement ou à emporter chez nous.

[...] Nous réaliserons là des avantages que n'obtiennent pas les ménages : économie de temps, car il n'est pas plus long d'approvisionner et de faire cuire pour cinquante personnes que pour deux ou trois ; meilleure cuisine, car une personne de métier y consacrant son temps et son savoir doit faire mieux qu'une ménagère sans instruction culinaire et souvent pressée par le temps. Nous obtiendrons même, pour nos approvisionnements, des conditions meilleures que la plupart des gargotiers, en nous unissant pour nos achats, avec les sociétés de consommation existantes⁴⁷⁹. [...]

janvier 1868

Source

Eugène Varlin, *Pratique militante & écrits d'un ouvrier communard*, Paris, François Maspero, 1977.

479. [[> Black Power](#)].

Association internationale des travailleurs et le travail coopératif (L')

La 1^{re} Internationale aborde la question du travail coopératif pour la première fois à son congrès de Genève en 1866. Le rapport du conseil central énonce les principes généraux suivants.

- a) Nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, basée sur l'antagonisme des classes. Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux.
- b) Mais le mouvement coopératif, limité aux formes microscopiques de développement que peuvent produire par leurs combinaisons des esclaves individuels salariés, est impuissant à transformer lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements des conditions générales de la société ne seront jamais réalisés sans l'emploi des forces organisées de la société. Donc le pouvoir gouvernemental, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les classes ouvrières elles-mêmes.
- c) Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopération de production plutôt que la coopération de consommation. Celle-ci touchant seulement la surface du système économique actuel, l'autre l'attaquant dans sa base.
- d) Nous recommandons à toutes les sociétés coopératives de consacrer une partie de leurs fonds à la propagande de leurs principes, de prendre l'initiative de nouvelles sociétés coopératives de production et de faire cette propagande aussi bien par la parole que par la presse.
- e) Dans le but d'empêcher les sociétés coopératives de dégénérer dans les sociétés ordinaires bourgeoises (sociétés de commandite), tout ouvrier employé doit recevoir le même salaire, associé ou non. Comme compromis, purement temporaire, nous consentons à admettre un bénéfice très minime aux sociétaires.

Les conceptions de l'Internationale sur la coopération de production et la gestion en général de l'économie collective sont discutées et développées

au congrès de Lausanne (1867), qui adopte une motion invitant les membres de l'Internationale à « user de leur influence pour amener les sociétés de métier à appliquer leurs fonds à la coopération de production, comme le meilleur moyen d'utiliser, dans le but de l'émancipation des classes ouvrières, le crédit qu'elles donnent maintenant à la classe moyenne et aux gouvernements. Celles de ces sociétés qui ne croiraient pas à propos de consacrer leurs fonds à former des établissements coopératifs pour leur propre compte, devraient employer ces fonds à faciliter l'établissement de la coopération productive en général et faire leurs efforts pour établir un système de crédit national proportionnel aux moyens de ceux qui réclameraient son aide indépendamment des valeurs métalliques, et à établir un système de banques coopératives⁴⁸⁰ ».

Le congrès aborde aussi la discussion sur la façon de gérer les « moyens de transport et de circulation » et recommande que « les efforts des nations » tendent « à rendre l'État propriétaire » de ces moyens. Sur proposition du délégué de Bruxelles, il est décidé d'approfondir la question lors du prochain congrès de l'Internationale en la posant dans les termes suivants : « Le sol, les canaux, les routes, chemins de fer, etc., doivent-ils être propriété sociale ou propriété individuelle ? Et comment devraient-ils être exploités pour le plus avantage de l'individu et de la collectivité ? » Au cours de la discussion, le délégué français précise :

À propos donc de l'organisation par l'État [c'est-à-dire selon lui, de la « communauté des citoyens »] des chemins de fer, canaux, mines et services publics, il est bien entendu que ces services ne seront pas administrés par des fonctionnaires de l'État, mais seront construits, exploités ou administrés par des compagnies ouvrières, qui seraient chargées de livrer leurs services au prix de revient, sans pouvoir faire de bénéfices, c'est-à-dire soumises au principe général de mutualisme.

1866

Source

Christian Labrande (éd.), *La Première Internationale*, Paris, 10/18, 1976.

480. [[> Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif](#)].

Ateliers coopératifs de la Commune de Paris

Le 3 mai, l'Union des femmes pour la défense de Paris, fondée quelques jours plus tôt par Nathalie Lemel et Elizabeth Dimitriev, remet à Léo Fränkel (membre de l'Association internationale des travailleurs, élu au conseil de la Commune et membre de sa commission du travail et de l'échange), un document réclamant du travail pour les femmes dont les « frères, maris et fils ne peuvent subvenir aux besoins de leur famille ». Fränkel ayant proposé la mise en place d'ateliers qui fourniraient du travail à domicile, Elizabeth Dimitriev et ses amies demandent à en élaborer l'organisation⁴⁸¹. L'Union commence par recenser les chômeuses métier par métier et établit une liste des ateliers abandonnés par leur propriétaire. L'Union poursuit deux objectifs :

1. Faciliter la naissance de groupements sérieux et homogènes [...] et, tout en les laissant libres et autonomes, leur donner l'esprit de la Fédération.
2. confectionner des objets marchands, ayant une valeur courante et pouvant s'écouler facilement.

Selon Bernard Noël, les premiers ateliers ont été mis en place vers la mi-mai et « ne rassemblaient pas des femmes affectées à une tâche en fonction de leur métier, mais centralisaient des commandes et distribuaient le travail aux ouvrières ». Ce système, écrit-il, « donnait satisfaction aux préjugés de l'époque contre le travail collectif des femmes et défendait leurs intérêts en évitant que leur salaire ne soit amputé des bénéfices d'un intermédiaire ».

Pour en savoir plus

Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Flammarion, 1978.

481. [[> Vers une révolution autogestionnaire](#)].

Biens vacants

André Découflé

C'est furtivement et comme par surcroît [...] que la Commune est saisie, le 16 avril 1871, par « le citoyen Avrial et plusieurs de ses collègues » d'une « demande d'enquête sur la fermeture des ateliers » abandonnés par les patrons parisiens qui ont fui à Versailles après le 18 mars, avec le gros flot bourgeois quittant Paris. Le projet fait aussitôt pourtant l'objet d'une « approbation de principe » (Bourgin et Henriot, 1924) et sera publié tel quel au *Journal officiel* du 17 avril.

Il est probable qu'Avrial, familier depuis le siège des problèmes militaires, avait puisé son inspiration dans un projet de décret que les internationaux du 3^e arrondissement avaient proposé dès le 13 octobre 1870 au gouvernement de la Défense nationale, où ils proposaient d'exproprier « ateliers, usines, en général tous établissements pouvant servir à la fabrication d'armes ou de munitions de guerre ». L'article 4 du projet disposait qu'à la paix, ces établissements pourront être confiés à des associations ouvrières « qui les exploiteront pour leur compte, en en payant intégralement le prix à la nation par des annuités prélevées sur les bénéfices réalisés⁴⁸² ».

Le texte du 16 avril est plus modéré que le projet d'octobre en ce qu'il comporte essentiellement des mesures préparatoires à une réquisition ultérieure des seuls « ateliers abandonnés » : institution d'une commission d'enquête chargée de « dresser une statistique » de ces ateliers⁴⁸³ ; définition des conditions de leur « prompte mise en exploitation » par des « sociétés coopératives ouvrières » constituées à cet effet lorsqu'elles ne préexisteront pas dans telle ou telle branche d'industrie. Un « jury arbitral » statuera « au retour des patrons », sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières, et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons⁴⁸⁴.

Les associations ouvrières se voient ainsi confier, dans la mise en application du décret un rôle prépondérant. Mais elles ne se mettent guère en mouvement de façon spontanée⁴⁸⁵, et il faut que Frankel rappelle le 24 avril, les chambres syndicales des corporations ouvrières à leurs obligations et mette à leur disposition un local de réunion à l'ex-ministère

des travaux publics⁴⁸⁶. Les délégations des syndicats, précise Frankel auront soin de rester « en rapport constant avec la commission du travail et de l'échange ». Avrial de son côté réchauffe le zèle de la corporation des mécaniciens. Elle constitue le 23 avril, une délégation ad hoc qui reçoit de ses dirigeants des instructions fort vagues et déclaratives : « Supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, dernière forme de l'esclavage ; organiser le travail par associations solidaires à capital collectif et inaliénable » (*Journal officiel de la Commune de Paris*, 25 avril). La corporation des mécaniciens, en laquelle Jacques Rougerie (1964) voit, dans ces journées, l'association ouvrière pilote, n'a manifestement pas saisi, ou voulu comprendre, la portée exacte du décret du 16 avril. Aux lieu et place de mesures concrètes destinées à inventorier les ateliers abandonnés dans cette branche d'industrie, et à assurer leur gestion directe par ses représentants, elle ne trouve prétexte dans le texte du 16 avril, qu'à diffuser une fois encore des formules de réunions publiques sur l'organisation du travail. Il faudra un mois pour mettre sur pied la commission d'enquête ouvrière. Le 15 mai enfin, elle est prête à entrer en fonction, les serruriers et les bijoutiers s'étant joints aux mécaniciens et aux tailleurs. Le 14 mai, sur instructions de Frankel, le secrétaire général de la commission du travail et de l'échange, Bertin, lui-même militant de l'Internationale, avait diffusé une précieuse liste des « diverses associations existant à Paris »⁴⁸⁷.

La Fédération des sociétés ouvrières, c'est-à-dire l'organisation principale de l'« Internationale » parisienne, prendra le 16 mai l'initiative d'une convocation de « toutes les corporations ouvrières de Paris (chambres syndicales, sociétés de crédit mutuel, de résistance, de solidarité, associations de production, de consommation, etc.) » à la deuxième assemblée générale de la commission d'enquête et d'organisation du travail, le 18 mai.

Les résultats effectifs du décret du 16 avril sont malaisés à évaluer, dans l'incertitude des sources. Jacques Rougerie recense « une dizaine d'ateliers confisqués, ceux d'abord qui intéressaient la défense militaire, réparation d'armes, fabrication de cartouches et d'obus », L'un de ces ateliers, celui du Louvre, est doté dans les premiers jours de mai d'une organisation que la terminologie moderne qualifierait d'autogestion⁴⁸⁸. Placé « sous la direction d'un délégué près de la Commune », lui-même « nommé par les ouvriers réunis, et révocable chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir », il est administré par un conseil ouvrier « composé du

délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc⁴⁸⁹ et d'un ouvrier par chaque banc nommé à l'élection ». Le conseil se réunit quotidiennement « pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites » par l'un ou l'autre de ses membres. Il est à la fois, aux termes du règlement, « conseil de direction » et « conseil de surveillance », exerçant de ce dernier point de vue une fonction spécifiquement révolutionnaire :

Dans le but de sauvegarder les intérêts de la Commune, les délégués formant conseil de surveillance, précise l'article 11, auront droit de prendre connaissance de toutes les opérations intérieures et extérieures, et, sur leur demande, les livres devront leur être présentés chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire.

L'embauche et le licenciement des ouvriers sont soumis à la décision du conseil. Le règlement fixe aussi la durée de la journée de travail – dix heures – les appointements des délégués et « le prix de la journée des ouvriers ».

Le 10 mai, au lendemain de sa démission de délégué à la guerre, Rossel, s'entretient « de la question sociale » avec Avrial, lui-même démissionnaire depuis le 8 de ses fonctions de directeur de l'artillerie. Avrial lui confie que les ateliers du Louvre « en sont⁴⁹⁰ à leur troisième directeur élu, et ils ne font rien ». Tout cela, ajoute Rossel en commentaire, n'était pas dit « sans tristesse ».

Il y a plus significatif. Les entreprises de quelque importance ne seront guère touchées par le décret. Cluseret le 23 avril⁴⁹¹, Chalain surtout, le 4 mai⁴⁹², ne sont pas écoutés quand ils font allusion, devant l'assemblée de la Commune, à la réquisition des grands ateliers Cail : « Je propose, avait en vain déclaré Chalain, que l'on prenne les ateliers Cail pour fabriquer tout ce dont nous avons besoin. »

Le décret du 16 avril, œuvre de militants ouvriers « traditionnels » de petite industrie, vise les petits patrons qu'un réflexe de sauvegarde a fait fuir à Versailles avec leur argent – non les grandes entreprises, auxquelles s'appliquent bien malaisément les catégories du proudhonisme et de l'associationnisme, dominantes dans la mentalité ouvrière.

Le 4 mai, Vésinier disposera cependant sur le bureau de l'assemblée un de ces projets fracassants dont il était çà et là l'auteur : celui d'un décret de réquisition des ateliers des « grands monopoleurs » décidant : 1° la réquisition après inventaire et indemnité ultérieure fixée par des experts,

de tous les grands ateliers des monopoleurs, de leurs outils, machines, matières premières, agencements (sic) locaux, etc. ; 2° la cession provisoire de ces ateliers aux associations ouvrières qui en feront la demande ; 3° l'adjudication des fournitures de la Commune à ces associations ouvrières ; 4° l'ouverture d'un crédit nécessaire à ces associations.

Le projet ne sera même pas discuté, peut-être par la maladresse commise par Vésinier lui-même en le proposant au beau milieu d'un débat animé sur une autre question : celle de l'attribution aux associations ouvrières de tailleurs des marchés d'habillement de la Garde nationale⁴⁹³. [...]

1971

Source

Autogestion, n° 5-6, juin 1971.

Pour en savoir plus

Bourgin, Georges et Gabriel Henriot (1924), *Procès verbaux de la Commune de 1871*, Paris, Ernest Leroux.

Dautry, Jean et Lucien Scheler (1960), *Le comité central républicain des vingt arrondissements*, Paris, Éditions sociales.

Gaillard, Jeanne (1960-1961), *Le Mouvement social*, n° 33-34.

Guérin, Daniel (1946), *La lutte de classes sous la Ire République*, Paris, Gallimard.

Lefèbvre, Georges (1951), *La Révolution française*, Paris, PUF, 1951.

Rougerie, Jacques (1964), *Procès des Communards*, Paris, Julliard.

482. « Le socialisme est réduit à une avance faite par la nation à des associations ouvrières spéciales et en quelque sorte privilégiées par les nécessités de la Défense nationale » (Dautry et Scheler, 1960 : 101). Assurément, si l'on part du postulat que les internationaux de 1870 avaient en vue la réalisation du « socialisme ».

483. « Ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment ».

484. Comme le projet d'octobre, le décret d'avril néglige de respecter les prescriptions de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (article 17) sur le caractère préalable de l'indemnité à verser au propriétaire en cas d'expropriation.

485. À l'exception de la Chambre syndicale des ouvriers tailleurs, qui dès le 19 avril lance un « appel fraternel aux chambres syndicales des travailleurs, ainsi qu'à toutes les sociétés ouvrières existantes, afin de provoquer immédiatement une réunion pour nommer des délégués chargés de préparer l'enquête relative à l'organisation du travail, laquelle est réclamée par ledit décret » (*Journal officiel de la Commune*, 19 avril). Quant à la Commune elle-même, elle ne consacre pas le moindre débat, dans les jours qui suivent le 16 avril, au texte adopté dans les conditions que l'on sait.

486. *La Révolution politique et sociale*, le journal des internationaux de Bercy, saisit le symbolisme de la décision de Frankel : « La Commune de Paris (notre œuvre) place les sociétés ouvrières au ministère des travaux publics pour proclamer à la face du monde que le passé est mort, que dans la société qui se fonde, le groupe ouvrier est l'égal de l'unité capitaliste devant cette forme d'exprimer la volonté de l'État qu'on appelle un ministère des travaux publics » [...].

487. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

488. Règlement soumis à l'approbation de la Commune de Paris par les ouvriers de l'atelier du Louvre, publié au *Journal officiel* du 21 mai. Le Règlement avait été soumis au visa d'Avrial, directeur du matériel d'artillerie, dès le 3 mai.

489. Eux aussi élus et révocables par l'assemblée des ouvriers. Sur l'étatisation des industries d'armement en 1793, voir Lefèbvre (1951 : 386 et suiv.) et Daniel Guérin (1946, 1 : 324 et suiv.) qui conteste qu'il y ait eu à proprement parler « nationalisation ».

490. Après sept jours d'application de leur règlement d'autogestion.

491. « Je viens de donner l'ordre de réquisitionner les chèvres de Cail pour les grosses pièces de marine » (Bourgin et Henriot, 1924, 1 : 400). Les « chèvres » étaient des sortes de treuils élévateurs capables de soulever des poids très lourds. Elles servaient, par exemple, à la manutention des canons de fort calibre. Avrial déplorera le 6 mai leur nombre insuffisant sur les remparts, équipés de pièces de marine « excessivement lourdes » (Bourgin et Henriot, 1924, 2 : 207).

492. Dans une étude sur « Les usines Cail et les ouvriers métallurgistes de Grenelle, entre 1848 et 1871, Jeanne Gaillard (1960) montre les raisons de la réserve du pouvoir communaliste à l'égard des usines Cail : milieu ouvrier neuf, peu intégré encore aux traditions révolutionnaires parisiennes ; action dispersée des rares militants internationaux de l'usine, dont Chalain, incapables de « penser » la donnée que représentait pour le mouvement ouvrier la présence d'une grande usine » ; habileté de la direction de Cail, qui accepte « que l'usine travaille quelque peu pour le compte de la Commune ».

493. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].

Commune de Paris (La)

Karl Marx

La Commune [de Paris] entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé.

Mais c'est du communisme, c'est l'« impossible » communisme !

Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel [...] sont devenus les apôtres importants et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre direction et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme⁴⁹⁴.

30 mai 1871

Source

Karl Marx, *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales, 1971.

⁴⁹⁴. [[> Faire dépérir l'État](#)].

Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain

Olivier Le Trocquer

La Commune, comme phénomène d'insurrection autoconstitué en gouvernement, pose une difficile question à ceux qui se penchent sur son histoire : comment s'émanciper de la tutelle d'un État, au nom d'une République des Communes, au nom d'une « fédération », sans pour autant se réaffirmer comme État à échelle locale ?

Cette question, à laquelle est confrontée, croyons-nous, toute expérience politique d'autonomie politique, la Commune, ou plutôt les communards, y ont répondu de différentes façons qui toutes mettent en évidence la création d'une souveraineté paradoxale. Et ce sont les différentes formes de ce paradoxe démocratique qu'il nous faut soulever. La Commune est indéniablement une forme de démocratie directe mais dans des limites que l'événement ne cesse de modifier et de rendre incertaines. Cette démocratie articule des formes de souveraineté à la fois centrales et locales, individuelles et collectives qui ne cessent de s'entrecroiser ; la guerre civile amplifiant les tensions entre les différentes formes possibles d'autonomie.

On ne peut difficilement faire l'analyse de la Commune de Paris comme s'il s'agissait d'un modèle politique dont on puisse cerner les caractéristiques stables – même si elle s'est voulue, pour partie, un régime modèle d'un point de vue moral⁴⁹⁵. La Commune n'est pas redevable d'une analyse en termes de sciences politiques, tout d'abord parce que le régime a existé trop peu de temps. Ensuite, parce que sa complexité est liée à l'absence de formalisation législative de nombreux éléments. Il faut donc aller chercher dans la pratique, et les tentatives ou projets, pas toujours aboutis, parfois à peine esquissés, pour en cerner les caractères « pertinents ». Enfin, parce que la science politique, créée en même temps que l'École des sciences politiques du même nom, a été conçue comme une réponse à l'inquiétude des « élites » face au soulèvement populaire⁴⁹⁶. C'est à l'historicité d'une expérience démocratique à laquelle nous avons affaire et non au modèle platonicien d'un régime conçu comme une épure. Plus encore, si la Commune est le nom de cette assemblée élue le 26 avril,

il faudrait être attentif à la pluralité des expériences que l'insurrection éclos le 18 mars a autorisées, facilitées ou abritées.

Comprendre cela conduit alors à analyser la scène politique et expérientielle de l'émergence du mot Commune et de la transformation de son sens. Comment résumer ce paradoxe ? Un régime autoritaire, le Second Empire, s'écroule militairement, ce qui suscite son renversement au nom de la République et du salut public. La proclamation révolutionnaire de celle-ci suspend la reprise d'un régime parlementaire, et réouvre de façon inattendue les possibles du mot de République (Le Trocquer, 2009). Dans le contexte de l'invasion prussienne, qui suscite la résurgence du mot d'ordre de la « Patrie en danger », le mot de Commune vient signifier à la fois une résolution de résistance à « outrance », sans concession, de mobilisation patriotique d'exception, et une mobilisation autonome qui ne se contente plus d'attendre les ordres du gouvernement central. Et plus la situation se détériore, plus le mot se charge de ces deux sens en tension : résolution de défense du territoire et de Paris menacé, revendication d'une « autodéfense » se passant des ordres d'un pouvoir hiérarchique qui déçoit de plus en plus. On retrouverait ainsi le jacobinisme décentralisateur de 1792-1793⁴⁹⁷, avec une nuance : la résistance politique et militaire est aussi traversée par le conflit socio-économique généré par l'industrialisation, dont le caractère autoritaire a été associé au caractère autoritaire des régimes politiques, à rebours de l'image d'un Second Empire libéral, telle que l'image en a été reconstruite récemment ; fiction incompréhensible pour les ouvriers de 1870.

La situation s'est ainsi transformée entre septembre 1870 et janvier 1871 : un mot apparaissant d'abord comme une revendication d'autonomie locale, alors que le Second Empire désignait autoritairement les municipalités, prend de plus en plus le sens de la Commune insurrectionnelle d'août 1792, sens auquel s'agrègent les idées - communales diffusées autant par le proudhonisme que par d'autres influences – fouriéristes, etc. –, sans effacer pour autant la revendication municipale que la mise en place de municipalités provisoires au moment du 4 septembre ne satisfait pas pleinement.

Il y a pourtant un saut entre la revendication de la « Commune » entre janvier et le début mars et la proclamation de celle-ci. Ce saut, c'est l'écart produit par l'événement lui-même : le 18 mars, comme on le sait, le plan conçu par Thiers et le général Vinoy de reprise des canons de la Garde nationale dans le but de neutraliser celle-ci, de la ramener à une troupe

auxiliaire de police et d'ordre social, ce plan échoue devant la réaction populaire. Cette réaction est à la fois organisée et spontanée. Organisée, parce que la Garde nationale – son comité central – s'attend à une forme d'intervention et un système de veille doit permettre de déclencher l'alarme en cas d'action de l'armée ; spontanée, parce que l'alarme prévue ne fonctionne que partiellement, à Montmartre en particulier : c'est la réaction de tout un quartier qui renverse à cet endroit le rapport de forces, permettant ainsi à la Garde nationale de résister à la pression des troupes, lesquelles fraternisent avec ou sans affrontement. C'est ainsi sur le fond de réserve des canons conservés au sommet de Montmartre que s'appuient les troupes des Batignolles conduites par Eugène Varlin jusqu'à la place Vendôme, siège de la Garde nationale, et que les autres bataillons occupent progressivement la moitié est de Paris. Cet événement, c'est la transformation d'une organisation civique et militaire en mouvement politique par l'occupation de l'espace parisien central : la Garde nationale qui a contribué à renverser l'Empire, le 4 septembre, servira aux remparts pendant toute la durée du siège. Or, devant le renversement de rapport de force spatial opéré par les bataillons fidèles au comité central, on le sait, Thiers et les généraux décident d'évacuer Paris, malgré l'obstination de quelques républicains modérés comme Jules Ferry qui pensent possible de maintenir l'ordre politique existant dans une partie au moins de Paris. Le soir du 18 mars, les bataillons de la Garde nationale occupent l'Hôtel de Ville déserté : l'acte n'est plus militaire, mais bien politique. Le 4 septembre, après la proclamation de la déchéance de l'Empire au Palais-Bourbon, c'est le même Hôtel de Ville qui a été le lieu choisi par le gouvernement de la défense nationale comme lieu de sa constitution ; c'est le lieu qui a été l'enjeu des discussions politiques et symboliques décisives le soir du 24 février 1848, en 1830 déjà ; c'est bien sûr le lieu de la Commune insurrectionnelle d'août 1792. D'une certaine façon, l'autonomie politique est une possibilité gagnée avec la conquête de l'espace parisien, peut-être avant même qu'elle n'ait été pensée et réfléchie comme un projet spécifique.

Mais si c'est un espace politique qui se dessine au soir du 18 mars, le pouvoir concret reste un pouvoir civil et militaire. On ignore le détail des discussions qui ont pu avoir lieu entre les membres du comité central de la Garde, quel rôle ont pu y jouer les revendications des maires d'arrondissement ; mais la décision prise est celle d'une élection d'un conseil de Paris sous le nom de Commune ; l'élection est prévue le

26 avril, soit une semaine après l'insurrection réactionnelle du 18 mars. On pourrait tenter de définir dès le départ le sens de cette élection. Mais, outre le fait que les textes publiés dès le 19 mars dans le *Journal officiel de la République*, tel que les « communards » le reprennent à leur compte, n'y suffisent pas ; là encore, c'est l'action même qui crée au fur et à mesure le sens de l'expérience politique produite. On peut cependant souligner que dès le départ existent des connotations qui surdéterminent ce sens : ces élections, immédiatement après la prise de pouvoir de l'espace, semblent l'écho des élections longtemps promises par le gouvernement après le 4 septembre, élections ajournées puis annulées. Comme ces élections non advenues, les élections de la Commune se déroulent au lendemain d'une victoire politique : leur sens est républicain. Ce qui n'est pas le cas des élections législatives du 8 février, décidées par le gouvernement en négociant les préliminaires de paix avec Bismarck, et remportées par les notables monarchistes. Cela donne à la proclamation de la Commune un sens qui n'est pas seulement local : la République est confirmée et réinventée à l'Hôtel de Ville, à la fois par un vote et par une insurrection.

Le gouvernement qui est mis en place sous le nom de Commune de Paris est ainsi à la fois un pouvoir législatif, qui s'organise de façon à prendre des décrets et à les publier, et un pouvoir exécutif : les décisions sont discutées et votées pour être ensuite promulguées et publiées au *Journal officiel*. Le caractère multiple de la Commune peut ainsi s'observer dans les différentes dénominations du pouvoir installé par le vote du 26 mars : conseil communal, gouvernement communal, assemblée, toutes ces expressions désignent la même chose, mais en font apparaître l'originalité difficilement nommable par un terme existant. En cela aussi, c'est une forme d'autonomie autocréée, qui défie le pouvoir retiré à Versailles, comme la figure inversée de la plèbe romaine se retirant sur l'Aventin : ce sont les élites « gouvernantes » qui se sont retirées, et leur retour ne se fera pas par la négociation. Et ce pouvoir autonome se déclare placé sous la responsabilité de ses électeurs : on a pu dire que le mandat des élus de la Commune était un mandat impératif, même si cela n'est pas déclaré et institué officiellement⁴⁹⁸.

La Commune prend alors la figure d'une ville indépendante, un mini-État, l'expression répandue, et reprise par Jacques Rougerie, est celle de « Paris libre » (Rougerie, 2004). Charles Beslay, le doyen de la Commune, parle d'affranchissement, dans la séance d'installation de la Commune, qu'il préside à l'Hôtel de Ville :

Votre présence ici atteste à Paris et à la France que la Commune est faite, et l'affranchissement de la Commune de Paris, c'est, nous n'en doutons pas, l'affranchissement de toutes les communes de la République⁴⁹⁹.

Ce mini-État, qu'on pourrait comparer à une cité grecque, décide de ses relations extérieures, comme de son organisation intérieure. De façon extérieure, elle tente de négocier avec Versailles et entreprend très vite de se défendre, faute de s'être véritablement décidée à attaquer. Elle publie un certain nombre de déclarations qui s'adressent aux différentes villes de France, considérées comme étant elles-mêmes des mini-États, tentant de performer le projet au fur et à mesure qu'il s'invente. C'est cela qui trouve son écho dans ce qu'on a appelé les Communes de province. Il s'agit à la fois de mouvements autonomes – comme on le sait, dès le 4 septembre, Lyon, Marseille, se sont déclarées en république et des comités de salut public s'y sont autoconstitués, sans attendre Paris – et des échos du mouvement du 18 mars et de ses suites. Si le rapport de forces est défavorable, le fait remarquable est non pas tant l'échec de ces tentatives que d'abord le fait qu'elles aient eu lieu. C'est sur ce seul point qu'on pourrait parler de « modèle », ou d'élan incitateur. Une limite cependant à cette entreprise d'autonomie de la Commune de Paris, limite qui ne permet pas de dire que Paris se serait « autogéré » : comme cela a souvent été souligné, soit pour le louer, soit pour le regretter, les élus de la Commune n'ont pas fait usage d'une possibilité pourtant offerte : celle de l'argent de la Banque de France. La Commune en a respecté les réserves, se contentant du « crédit ». On peut en interpréter le sens de différentes façons : volonté de préserver l'argent de l'ensemble de la collectivité nationale ; ne pas risquer d'aggraver la vision négative de la Commune à Versailles – de ce point de vue, ce respect a été totalement inutile ; préservation de la possibilité de l'établissement de servir la République à l'échelle de la France entière, en cas de triomphe de l'idée communale. Quoiqu'il en ait été véritablement, la situation financière de la Commune relève dès lors du sursis et de l'exception, sans l'invention d'une autogestion possible à long terme.

Sur le plan intérieur, la Commune s'organise en commissions chargées non pas d'administrer au sens abstrait, mais de trouver les réglages permettant de faire fonctionner les services existants et les ministères abandonnés depuis le 18 mars : finances, guerre, justice, sûreté générale, subsistances, travail-industrie et échanges, relations extérieures, services

publics, enseignement⁵⁰⁰. Un délégué est nommé à leur tête, à partir du 21 avril. Cette reprise des services existants n'est pas une simple administration locale, dans la mesure où il s'agit véritablement, pour les commissions, à la fois d'exiger le retour des fonctionnaires à leurs postes, quand ils l'ont quitté, et de s'auto-organiser, pour faire fonctionner ce qui ne fonctionnait plus, tout en rendant compte de leur activité⁵⁰¹. Cela suffit à voir s'élaborer une forme d'autonomie, qui peut aller du simple rétablissement de services existants à la création d'organismes nouveaux, comme cette « Commission du travail-industrie et échange », qui rappelle la commission du Luxembourg de 1848, mais avec une différence de taille : le travail est, cette fois-ci, non pas marginalisé, mais intégré comme une question égale aux autres et revêtant une importance centrale.

S'agissant de ce qu'on appelle l'œuvre de la Commune, même les différents historiens et commentateurs favorables à celle-ci ou gardant une attitude de « neutralité bienveillante », le reconnaissent, cette œuvre est mince : moratoire sur les effets de commerce, liquidation des termes encore dus par les locataires, réforme du Mont-de-Piété ; un certain nombre de mesures traduisent en actes la politique sociale de la Commune, politique que vient préciser la réquisition des ateliers abandonnés par leurs patrons pour les confier à des ouvriers sous forme de coopérative, etc. (il n'y a qu'un cas avéré)⁵⁰².

Sur le plan de la religion et de l'enseignement, la Commune procède le 3 avril à la séparation de l'Église et de l'État, et prône l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. Sur le plan militaire, elle abolit la conscription. Cette œuvre peut apparaître à la fois en avance sur les lois futures de la 3^e République, et mince, voire peu radicale. La Commune pourrait avoir été d'abord et surtout des paroles et des discours, sans beaucoup d'effectuation concrète. L'explication généralement la plus avancée est le manque de temps. Elle est aussi, selon certains acteurs eux-mêmes, une forme d'inefficacité, en particulier militaire, de l'auto-organisation et de l'équilibre entre l'ouverture de la parole politique au sein de la Commune et les critères d'efficacité. Courant avril et jusqu'en mai, le caractère de « Parlement » a été dénoncé par certains, ce qui s'est traduit par la tentative récurrente de constituer un comité exécutif qui permettrait d'être plus efficace, jusqu'au vote du « Comité de salut public » du 1^{er} mai, qui divise, comme on le sait, les élus de la Commune entre la « majorité » et la « minorité » défavorable à la mesure, même si les clivages sont bien plus complexes que celui-ci⁵⁰³.

Mais une autre interprétation est possible : la Commune s'est organisée en un mini-État, mais dans lequel la déconcentration des pouvoirs va plus loin que le degré communal. Les mairies d'arrondissement jouent leur rôle ; les comités de vigilance continuent leurs activités, etc. On pourrait interpréter cela comme l'articulation inédite et rare de plusieurs souverainetés : souveraineté centrale, souveraineté des arrondissements, souveraineté maintenue des sujets eux-mêmes. Ce qui pourrait être traduit et synthétisé ainsi : fédération centrale ; autonomie des quartiers de Paris ; centralisation des principes ; décentralisation des services ; centralisation des droits, des mesures de soulagement social, gestion locale de ces droits, et auto-application. Autrement dit, une autonomie s'organise à d'autres échelles, et cette activité des arrondissements, voire des quartiers, des groupes de sociabilité et de travail, des individus eux-mêmes, si elle peut provoquer des tensions avec la Commune centrale, est aussi la trace de l'autonomie trouvée ou inventée. Une lettre cosignée de Louise Michel et de M^{me} Collet, présidente et vice-présidente du Comité de vigilance du 18^e arrondissement, et adressée à Clemenceau, maire de l'arrondissement, permet de bien saisir, aux débuts de la Commune, l'équilibre en train de se chercher, entre hiérarchie des pouvoirs et autonomie :

Notre Comité républicain de vigilance des citoyennes du 18^e arrondissement, voulant prendre notre part de la tâche patriotique, vous demandons : un pouvoir immédiat de procéder à une enquête dans chaque maison du 18^e arrondissement afin de connaître le nombre de vieillards, des infirmes et des enfants, afin que la République ne soit pas trompée ; pouvoir de requérir immédiatement les maisons abandonnées du 18^e arrondissement afin d'y loger les citoyens sans abri et d'y établir des asiles où les enfants seront nourris ; que le vin et le charbon laissés dans les caves des maisons abandonnées puissent servir aux besoins des malades et des asiles ; abolition complète dans le 18^e arrondissement des ouvriers religieux et des maisons de prostitution ; fonte des cloches de Montmartre pour les canons ; que le lieutenant Clément soit immédiatement relâché en l'honneur de la Commune.

La coexistence de différentes formes d'autorité est ici frappante. Le pouvoir demandé est un pouvoir délégué ; mais il se fait au nom d'une autorité, bien que provisoire, qui se réclame de l'événement pour s'affirmer et requérir une forme de radicalité à la fois inscrite dans les

décisions déjà prises par Clemenceau et se projetant au-delà. La propriété privée est respectée, mais sa limite temporelle, dictée par la situation d'urgence et de détresse : un bien possédé peut être déchu de son caractère de propriété privée pour être reversé à la collectivité. L'affirmation d'une morale publique est aussi très nette : c'est elle qui est l'occasion d'une « demande » au sens fort : l'abolition des maisons privées collectives d'enfermement des femmes, qu'elles soient religieuses ou de prostitution – l'équivalent étant clairement apparent dans le texte.

Mais beaucoup de ces actions réalisées ou projetées n'ont pas laissé de traces. L'œuvre de la Commune, paradoxe moins fort qu'il n'en a l'apparence, pourrait être son « absence d'œuvre », au sens d'œuvre visible. La Commune, c'est aussi ce temps de non-surveillance de la vie par quartiers, par associations, qu'elles soient de peintres ou de métiers de bouche, etc. Sur le plan de l'enseignement, tel arrondissement décrète la confiscation des lieux religieux et la création d'un enseignement laïc. Et, en cas de conflit, l'autonomie se traduit par la non prise de décision : le renoncement à une prise de décision qui aurait pu apparaître comme acte d'émancipation du travail. La Commune décrète ainsi que le travail de nuit des boulangers est supprimé, cela étant considéré comme inhumain. Mais la réaction des ouvriers boulangers est négative et elle conduit à la remise de la mesure. On pourrait en conclure que rien ne se passe, que cette vie autonome des quartiers est la vie habituelle. Ce n'est pas le cas : il faut rappeler que le régime déchu le 4 septembre était un régime de surveillance politique et social, malgré la libéralisation créative de la sphère parlementaire, et que le siège avait été une période de forte tension, et par suite de la pénurie, et par suite de la crainte constante, ou récurrente d'un mouvement critique vis-à-vis du gouvernement. C'est cette vie autonome qui est la plus difficile à saisir, mais dont le visage se manifeste au travers des gestes de joie sur les barricades édifiées dès le jour et les lendemains du 18 mars. Le visage tragique de la Commune massacrée ne doit pas masquer ce qui a constitué une véritable émancipation possible en actes, et la traduction joyeuse qui en a été éprouvée – le poème de Rimbaud, pourtant absent de Paris au moment de la Commune et écrit entre août 1871 et février 1872, pourrait en traduire l'intensité inédite depuis 1848 :

Jeanne-Marie a des mains fortes,
Mains sombres que l'été tanna,
Mains pâles comme des mains mortes

Sont-ce des mains de Juana ? [...]
Remuant comme des fournaises
Et secouant tous ses frissons
Leur chair chante des Marseillaises
Et jamais les Eleisons [...]
Elles ont pali, merveilleuses,
Au grand soleil d'amour chargé,
Sur le bronze des mitrailleuses
À travers Paris insurgé !

Il n'y a là, pour autant, nul modèle idéal. La guerre civile fait apparaître les limites de ce paradoxe des souverainetés entrecroisées : la mise en place d'un contrôle politique qui répond à l'attaque, et l'interdiction de certains journaux montrent la difficulté de l'exercice de la liberté au moment du plus grand danger ; l'obligation de s'engager (conscription) entre en conflit avec l'idée de l'autonomie des sujets concourant librement à la sauvegarde collective ; le conflit autour du Comité de salut public amplifie cela en faisant apparaître un clivage simplificateur entre les « autoritaires » et les « autonomistes » ; le moment de l'invasion tend à l'extrême l'opposition entre deux idées de la défense : se défendre à l'échelle de Paris ; se défendre par quartiers. Et une opposition inattendue manifeste clairement que l'autogestion financière de la Commune relève bien, comme dit plus haut, de la survie provisoire : le délégué aux finances annonce son intention de démissionner dès qu'il apprend le vote instaurant le Comité de salut public. La raison essentielle n'en est pas l'opposition personnelle idéologique, mais l'impossibilité de continuer à travailler où le placent, selon lui, ce vote et cette décision ; l'effet de crainte provoqué par le nom même de Comité de salut public va faire disparaître, selon lui, toute possibilité de crédit : la Commune n'est alors plus « crédible », au sens propre et au sens figuré. Comment mieux traduire la tension existant entre le mouvement d'autonomie de la Commune, l'urgence du salut public qui est une raison constitutive de son émergence, et la raison économique dominante qui continue de réguler les rapports d'échange et de production ?

La guerre civile, telle qu'elle se développe, l'encercllement de plus en plus fort de la Commune par les troupes de Versailles, l'échec de la Commune à se faire entendre soulignent les difficultés, sinon la quasi-impossibilité de vaincre. Plus encore, les tentatives de rendre cette défense plus efficace échouent les unes après les autres. Et l'entrée des troupes de

Versailles dans Paris fait ressurgir les tensions latentes entre les différents degrés d'autonomie : l'abandon de la défense général, d'une forme de stratégie et le repli des fédérés sur leurs quartiers, avec l'espoir de renverser le rapport de forces comme lors des journées de barricade de 1830 ou février 1848, les actes d'incendie d'un certain nombre d'édifices symboliques, transforment l'autonomie en piège que l'organisation rationnelle doublée du ressentiment de l'armée de Versailles sait utiliser à plein. La Semaine sanglante et la carte des combats de la retraite successifs des troupes fédérées dans l'est et le nord-est parisien jusqu'à l'encerclement final des derniers lieux de résistance traduit tragiquement le double phénomène : celui de l'intensité de l'autonomie trouvée (ou retrouvée) sans laquelle une défense semblable, aussi acharnée que perdue, serait incompréhensible ; celui de l'articulation insuffisante des degrés et des formes d'autonomie. La Semaine sanglante est la résorption progressive et terrible, atroce, de l'invention d'un espace rendant Paris libre en une journée, le 18 mars.

D'innombrables lectures ont interprété, voire surinterprété la Commune. Sans prétendre y avoir totalement échappé, il me semble que cette question de l'autonomie des pratiques fait de la Commune à la fois autre chose qu'une simple répétition du passé, un « crépuscule », comme l'a qualifiée Jacques Rougerie, et qu'une préfiguration de toutes les formes postérieures, qu'elles soient autodésignées comme anarchie, dictature du prolétariat inachevée, etc. Si elle n'est pas l'« autogestion réalisée », son expérience incite à regarder l'histoire, non comme le réservoir des traces perdues, mais comme le lieu des possibles dont elle a constitué un des espaces les plus concrets encore proches : autonomie, souveraineté, des individus comme de la collectivité y ont été pensées et pratiquées ensemble. À elle seule, elle est un démenti à la séparation simpliste entre liberté des Anciens et liberté des Modernes sur laquelle repose toute l'analyse dominante de la modernité libérale⁵⁰⁴.

avril 2010

Pour en savoir plus

Favre, Pierre (1989), *La naissance de la science politique en France (1870-1914)*, Fayard, Paris.

Le Trocquer, Olivier (2009), « La république consacrée : triomphe ou forclusion de l'idée républicaine », dans Claudia Moatti et Michèle Riot-Sarcey, *La République dans tous ses états*, Paris, Payot.

Rougerie, Jacques (2004), *Paris libre 1871*, Paris, Le Seuil.

⁴⁹⁵. Voir le discours de Charles Beslay, doyen de la Commune, lors de la séance d'installation de

celle-ci à l'Hôtel de Ville, le 1^{er} avril 1871 : « Et, disons-le nettement, la Commune que nous fondons sera la Commune modèle. Qui dit travail dit ordre, économie, honnêteté, contrôle sévère, et ce n'est pas dans la Commune républicaine que Paris trouvera des fraudes de 400 millions », *Journal officiel de la république française*, Commune de Paris, dimanche 2 avril, partie non officielle.

496. Émile Boutmy, qui a créé en 1872 l'École libre de sciences politiques, qui deviendra Sciences Po, avec l'aide de Hyppolite Taine, Ernest Renan, Albert Sorel et Paul Leroy-Baulieu, formule ainsi la raison de cette double création, d'une science nouvelle et d'une école nouvelle : « Nous avons été frappés de l'ignorance avec laquelle l'opinion s'était prononcée sur de si grandes aventures. Nous nous sommes demandé s'il n'était pas possible de faire mieux comprendre à la génération qui grandit la complexité et la difficulté des questions politiques » (Favre, 1989).

497. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].

498. On trouve pourtant des affirmations récurrentes des élus de la Commune de ce caractère impératif de leur mandat. Ainsi Théophile Ferré, dans la séance du 1^{er} mai qui vote la création du Comité de salut public : « J'ai accepté le mandat impératif ; je crois être logique, avec mes paroles et mes engagements en votant pour le Comité de salut public », *Journal officiel de la République*, Commune de Paris, séance post-publiée à la date du 4 mai.

499. *Idem.*

500. Voir le *Journal officiel de la République*, Commune de Paris, 30 avril.

501. Ainsi Theisz, nommé directeur général des postes, service abandonné de ses chefs qui ont emporté argent et matériel, rétablit le service de la poste dès le 4 avril, à l'exception du service des mandats, Versailles refusant bien sûr tout échange financier avec la Commune.

502. [[> Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants](#)].

503. Voir à ce sujet la séance de la Commune, du 1^{er} mai 1871 dans le *Journal officiel de la Commune de Paris*. Publiée avec les justifications de vote, elle fait apparaître les approbations et les réticences ou les franches oppositions à la création d'un Comité de Salut public. Ces motivations font apparaître et une critique de la prédominance de la parole sur l'efficacité de l'action et la crainte ou l'espoir, que le nom même de salut public avec ce qu'il contenait d'énergie et d'aura, positive ou négative, reprise du passé, permette de galvaniser les énergies et raccourcir le délai entre la décision et l'action, au moment où la Commune est directement menacée.

504. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

Conception communaliste (La)

Maurice Dommanget

[...] En prenant le nom de Commune [...] et en avalisant toutes les thèses sur l'autonomie communale, l'insurrection victorieuse proclamait ouvertement sa volonté de transformation sociale dans la liberté et en parlant de la base. Il y a là un fait d'une extrême importance et sur lequel on n'a pas assez insisté.

On peut dire que l'idée de la Commune fut le lieu géométrique de plusieurs conceptions. D'abord la *conception pragmatique* surgie dans les cerveaux parisiens à la suite des réalisations municipales dues à la force des choses pendant les cinq mois du siège. Puis la *conception de la protection permanente* contre le régime d'exception et la centralisation excessive qui étouffaient la capitale. Puis la *conception révolutionnaire* se réclamant du mouvement communal du Moyen Âge, de la Commune du 10 août 1792 et de la Commune extrémiste de 1793. Puis la *conception décentralisatrice et fédérative* mise à la mode par l'Internationale et qui se référait à Proudhon. Puis la *conception fouriériste* [...] d'après laquelle pendant le garantisme ou période transitoire entre le capitalisme et le socialisme, la Commune devenait le grand atelier des réformes social, l'élément alvéolaire de la société en formation.

Tous ces concepts, qui ne s'ajustent pas toujours, se rejoignent incontestablement par leur origine et par leur aspiration commune à un milieu social et à une forme de gouvernement en opposition au monde bourgeois⁵⁰⁵. [...] C'est ainsi que le concept proudhonien de la Commune, bien qu'il s'en défende, est loin d'être pur de tout alliage révolutionnaire. N'est-ce point dans une brochure de l'an VIII qu'un obscur médecin de campagne [...] esquissait déjà le plan d'une organisation politique et sociale nouvelle de la France, reposant sur l'autonomie communale de la fédération des communes, réalisant avant la lettre la célèbre formule : « L'individu libre dans la commune libre. »

Inversement le concept jacobin de la Commune était loin d'être pur de tout alliage proudhonien. L'exemple en est fourni par Tridon, l'auteur des *Hébertistes*, le grand apologiste de la Commune de 1793. [...]

1947

Source

Maurice Dommanget, *La Commune et les communards*, supplément à *Masses*, n° 9,
mai 1947.

505. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].

Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants

La Commune de Paris,

Considérant qu'une quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient afin d'échapper aux obligations civiques, et sans tenir compte des intérêts des travailleurs,

Considérant que par suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale se trouvent interrompus, l'existence des travailleurs compromise,

Décète :

Les chambres syndicales ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une commission d'enquête ayant pour but : 1. De dresser une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment ; 2. De présenter un rapport établissant les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés ; 3. D'élaborer un projet de constitution de ces sociétés coopératives ouvrières ; 4. De constituer un jury arbitral qui devra statuer, au retour desdits patrons, sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières, et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons.

Cette commission d'enquête devra adresser son rapport à la commission communale du travail et de l'échange, qui sera tenue de présenter la Commune, dans le plus bref délai, le projet de décret donnant satisfaction aux intérêts de la Commune et des travailleurs⁵⁰⁶.

16 avril 1871

⁵⁰⁶. [[> Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)].

France (avant 1914)

CGT 1900 : poussées autogestionnaires

Patrick Le Tréhondat

Le congrès de la CGT de 1900 invitait ses militants à s'investir dans les conseils d'administration des coopératives ou à « en créer de nouvelles » et à « y faire appliquer dans la plus large mesure le principe communiste ». La lecture des textes des congrès de l'organisation syndicale de 1894 à 1914 montre que celle-ci a été alors saisie d'une poussée autogestionnaire autour de deux questions : la marque syndicale et les coopératives.

Le congrès de 1898 traite d'abord de la proposition de la création de boulangeries municipales. Le rapport de la 15^e commission explicite le projet : de telles boulangeries permettraient de « fournir du pain à toutes les familles à un prix aussi bas que possible ». Des boulangeries existent déjà, mentionne le rapport, « et nous savons que le pouvoir central s'y est opposé ». À l'appui de la faisabilité du projet, la commission fournit un exemple de calcul de prix du pain pour 100 kg de blé. Elle appelle à « une propagande active par tous les syndiqués » : « Que chacun d'entre eux, selon ses moyens, doit en parler dans les réunions publiques [...] et impose à ceux qui réclament un mandat de le mettre dans son programme. » La discussion qui s'ensuit est éclairante des enjeux. Le délégué Dubois de la Boucherie parisienne mentionne aussitôt la nécessité de pharmacies municipales. Coquet, du syndicat des ouvriers meuniers de l'Ille-et-Vilaine, dit avoir étudié la question depuis 1871 et voit dans l'influence des meuniers et des marchands de grains sur les municipalités l'impossibilité de mener à bien de tels projets. Il préconise d'en passer d'abord par les coopératives. Pour Sabourin, du syndicat des imprimeurs de la Seine les formes coopératives et municipales sont complémentaires. Beausoeil, quant à lui, s'oppose au « fonctionnarisme à outrance » qu'engendrerait la municipalisation : « Les ouvriers doivent s'organiser en dehors de l'ingérence de l'État. »

Dans sa résolution, « le congrès se déclare partisan du monopole de l'achat du blé confié à l'État, de l'installation de moulins à farine départementaux et communaux et de la création de boulangeries municipales en régie avec les organisations ouvrières ». On retrouvera la

revendication de boulangeries municipales dans les textes du congrès de 1918.

La marque syndicale

Au congrès de Rennes de 1898, le rapport sur cette question est présenté par Maynier de la Typographie parisienne dans le cadre d'une commission également consacrée au « boycottage et au sabotage ». En préalable, considérant que les demandes faites à l'État n'ont que peu de chances d'aboutir, le rapporteur indique avoir la « conviction que l'heure est sonnée où le prolétariat doit commencer la série de réformes réalisables ». Il ajoute qu'imposer la marque syndicale n'a pas besoin des édiles municipaux ni de la bienveillance préfectorale : « Elle a besoin de l'adhésion pure et simple des intéressés, c'est-à-dire des travailleurs. » Il rappelle les premiers pas faits dans sa mise en œuvre depuis les congrès de Tours et Toulouse où la Fédération du Livre avait demandé de mentionner au bas des imprimés « Travail exécuté par des ouvriers syndiqués ». Mention que portent par ailleurs les textes édités des congrès de la CGT. Maynier informe le congrès qu'à Paris, « une vingtaine de journaux, de différentes nuances, ont apposé la marque... et durant ces deux dernières années près de vingt imprimeurs de Paris sont venus au Syndicat nous demander des ouvriers à seule fin de pouvoir justifier la pose de cette mention ».

« L'Amérique à qui nous en empruntons les exemples » ajoute-t-il est en avance. À ce titre, il cite le journal *l'American Federationist* qui mentionne 27 marques syndicales dont celles des chapeliers, les coiffeurs, les fabricants de balais en passant par les tailleurs en confection⁵⁰⁷. La mise en œuvre de la marque ne repose pas sur les seules épaules des salariés. En effet il précise qu'« au cas où un patron serait rebelle à l'idée syndicale, le devoir d'un client également syndiqué est de faire comprendre au patron son véritable intérêt... ».

Ce comportement actif du consommateur, Maynier l'étend au soutien des coopératives ouvrières et réclame qu'une « active propagande se fasse dans les syndicats pour que tous les adhérents prennent l'engagement de ne consommer que chez les marchands de vins se fournissant de bouteilles à la Verrerie ouvrière [d'Albi] », étant entendu que le Syndicat des verriers devra préparer sa marque et que le flacon la porte. Signe des temps et du sexisme qui lui aussi impose sa marque, Maynier ajoute au sujet du

choix sélectif de consommation : « Chez lui, il [le syndiqué] dit à son épouse “Dorénavant, tu ne te fourniras que dans tel ou tel magasin”. »

En conclusion de ses travaux, la commission, dont le rapporteur est Émile Pouget, propose au congrès d’inviter la Verrerie ouvrière d’Albi à créer sa marque apposée sur ses bouteilles et qui serait affichée dans les Bourses du travail et les bureaux des syndicats comme celles de tous autres « groupements ou coopératives » : « Comme sanction de ce qui vient être dit, la commission engage les syndiqués à faire respecter mes marques syndicales et à boycotter les fournisseurs divers qui les refuseraient. »

Au congrès de Paris de 1900, dont la brochure des textes précise en couverture « Travail en commandite exécuté par des ouvriers syndiqués⁵⁰⁸ », Maynier revient de nouveau sur le rapport sur la marque syndicale, terme qui est adopté. Il raconte aux congressistes une scène surprenante : « J’ai vu aux Champs de Mars, des ouvriers anglais, des Canadiens. L’un d’eux à propos du label s’est déshabillé devant moi : “Mon paletot ? Voyez la marque.” Son gilet, ses bretelles, ses souliers portaient la marque : assurément cela coûte plus cher me dit-il, mais en revanche tous les travailleurs gagnent leur vie. » Maynier poursuit : « Dernièrement les coiffeurs ont fait leur première tentative, il y avait chez nous des militants qui entraient chez les coiffeurs et disaient aux patrons : “Avez-vous accepté les revendications des coiffeurs ?” et nous allions principalement chez ceux qui ne les avaient pas acceptées – et lorsqu’un patron nous répondait : “Je suis maître chez moi !”, nous disions : “Eh bien, nous sommes maîtres d’aller nous faire raser autre part”. » Ces débats sur la marque sont relayés dans la presse syndicale et irriguent l’organisation syndicale. Ainsi, le numéro d’octobre de *La Boucherie ouvrière*, le mensuel de la Chambre syndicale ouvrière de la boucherie de Paris et de la Seine, le délégué Dugoy conclut son rapport par un mot d’ordre : « Le label doit rentrer dans nos mœurs ! »

Deux années plus tard, la question est de nouveau abordée au congrès de Montpellier. Les textes rappellent que sur proposition de la Fédération du Livre, la question de la marque (ou label ou marque de connaissance, les termes évoluent) a été mise plusieurs fois à l’ordre du jour et elle a pour but « de dire aux consommateurs les produits qu’il doit consommer, ces produits étant faits par des ouvriers jouissant des conditions déterminées par les syndicats ouvriers ». « Il restait à l’appliquer, conclut la commission, c’est ce qu’a voulu faire le comité confédéral en établissant l’affiche-label. » Le congrès précise son mode d’emploi :

Cette affiche-label, apposée à la boutique des commerçants et des patrons acceptant les conditions syndicales, fait connaître à la clientèle ouvrière que, de préférence, elle doit aller dans ces maisons.

Cependant, la CGT reconnaît que « l’affiche-label, nouvellement créée, n’a pas donné des grands résultats à ce jour. Aussi, il importe que les syndicats qui ont imposé l’affiche aux patrons, fassent connaître à la classe ouvrière et, cela fait, chaque syndiqué a pour devoir d’aller là où l’affiche l’appelle ». L’affiche devait être renouvelée chaque trimestre et imprimée sur du papier de couleur différente.

Au congrès de 1904, la marque syndicale est de nouveau en discussion. Le délégué Bousquet critique le label du Livre qui ne contient pas la mappemonde confédérale qui, si cela se propage dans d’autres syndicats, risque de créer une confusion par la multiplicité des labels. En réalité, derrière cette absence de mappemonde se cachait le débat de savoir si le label devait être fédéral ou confédéral. Pour Villeval, le label appartient aux syndicats qui en sont responsables. En effet, argumente-t-il, si un contrat qui autorise le label est signé avec le patron, c’est le syndicat qui en est responsable. À l’appui de sa démonstration, il cite l’expérience américaine et le courrier du secrétaire général de l’American Federation of Labor (AFL), Samuel Gompers, qui établit qu’aux États-Unis, la marque est « purement corporative ». La confédération, selon lui, doit centraliser toutes les marques. Précédemment, un conflit avait eu lieu entre la Fédération du Livre et le comité fédéral à ce sujet lorsque le Livre avait produit sa propre marque. Initiative que le comité fédéral avait jugée comme empiétant sur ses prérogatives. Villeval rappelle dans son intervention que c’est en 1883, dans le rapport d’Auguste Keufer, un des fondateurs de la Fédération du Livre et délégué à l’exposition universelle de Boston « que nous voyons pour la première fois en France décrire cet instrument de combat ». Selon Villeval, le syndicat du Livre a entretenu depuis une « volumineuse correspondance » avec le mouvement ouvrier américain sur le sujet de la marque afin d’être parfaitement documenté sur le sujet et avait naturellement ouvert la voie de cette méthode de lutte. « Il est absolument nécessaire que chaque corporation ait une marque distinctive », poursuit le délégué, car « il faut [...] que nous jouissions de l’autonomie la plus large dans nos organisations respectives et cette autonomie ne peut plus s’arrêter à la marque syndicale qu’à toute autre question ». Luquet rappelle de son côté que « c’est la fédération des

coiffeurs qui elle, la première, demanda au comité fédéral la création de l'affiche-label ».

En 1918, le congrès de Paris décide de la « création et de la mise en circulation d'un timbre ou cachet de plusieurs dimensions et contenant ces mots : “Syndicat de..., marque syndicale” » ainsi que d'un journal, *La marque syndicale*, consacré entièrement à cette propagande et paraissant sous le contrôle d'un comité que doit constituer la Fédération du Livre. En outre le congrès demande « l'assimilation légale des marques syndicales aux marques commerciales » et décide de « travailler également à l'établissement d'une marque internationale ».

En dépit du volontarisme de la Fédération du Livre, la marque syndicale ne perce pas. Seuls des boulangers, des blanchisseurs et des coopératives l'ont adopté pendant un temps ainsi que des coiffeurs qui font apposer l'affiche-label sur la vitrine des salons. Dans le secteur du livre, par contre, la marque syndicale s'impose pendant des dizaines d'années.

Ces limites posées, on relèvera, qu'en dépit de nombreux autres problèmes qu'affronte la toute jeune CGT, le débat sur la marque syndicale perdure pendant plus de vingt ans et est inscrit à l'ordre du jour de nombreux de ses congrès. C'est une préoccupation constante. La marque syndicale constitue une intrusion subversive dans le droit de propriété. En effet la marchandise, chose sacrée des possesseurs des moyens de production, devait avec la marque syndicale déclarer sa conformité aux exigences sociales du syndicat sous peine d'être boycottée et donc ne pas être vendue. La marque syndicale dessine donc précocement en creux également la nécessité d'un mouvement de consommateurs. En effet, pour s'appliquer efficacement, ainsi que la Fédération du Livre l'explique, elle doit articuler, face aux patrons, les exigences du travailleur-salarié et du travailleur-consommateur. Elle constitue un mode de réappropriation sociale de la marchandise dont la valeur d'usage doit être estampillée d'un signe social positif constitué par la marque syndicale et qui est partagée et exigée par le travailleur et le consommateur⁵⁰⁹.

Le débat sur les coopératives

En 1901, selon Georges Goutet, auteur d'une étude sur les coopératives, il existe 2 500 coopératives dont 1 684 de consommation et certaines ont entre 12 000 à 15 000 membres. La CGT, dont de nombreux membres sont

engagés dans ce mouvement, discute de leur avenir et de la position de la confédération à leur égard. La discussion est vive et contradictoire.

Le congrès de 1898 de Rennes est le premier à se préoccuper des coopératives créées par des Bourses du travail ou des syndicats. Le premier souci est l'application dans les coopératives des normes sociales défendues par le syndicat. Il s'agit dans les coopératives de production de supprimer tout travail aux pièces, d'appliquer l'égalité des salaires et la journée de huit heures, de rechercher une clientèle dans les coopératives de consommation et inversement pour les coopératives de consommation d'acheter prioritairement aux coopératives de consommation. Le délégué de la Bourse de Nice annonce la formation d'une coopérative de boulangerie dont 30 % des bénéfices seront consacrés à fournir gratuitement du pain aux chômeurs. Il demande que les Bourses soient à l'initiative de coopératives de consommation et considère que ces initiatives peuvent attirer des syndicats qui voient ainsi l'utilité du regroupement confédéral⁵¹⁰.

À Rennes, signale un délégué, une coopérative de production a été formée et une seconde est en voie de l'être. La Bourse bretonne a créé une société de consommation, la Famille rennaise, dont les patrons et les commerçants ne peuvent pas être membres. La coopérative achète ses sacs à une autre coopérative de Paris qu'elle paie plus cher mais qu'elle préfère soutenir. Elle achète également ses bouteilles à la Verrerie d'Albi. Les deux tiers de son conseil d'administration sont composés d'ouvriers syndiqués. Le délégué de Nantes, quant à lui, souligne le danger que les coopératives de production entrent en concurrence. Au terme du débat le congrès émet le vœu que « les sociétés coopératives de consommation s'engagent à donner de préférence, à égalité de prix et de qualité, leurs fournitures aux sociétés similaires de production [...] et affirmer ainsi, d'une manière pratique, leur solidarité coopérative ».

Ennemie ou instrument de combat ?

En 1900, la question des coopératives est à l'ordre du jour. Le premier intervenant du débat est le délégué Bourderon. Il dénonce « l'esprit de lucre qui domine beaucoup de coopératives ». Il a appris que des coopératives « colossales » de la Seine ont accepté de se fournir auprès de négociants « payant leurs ouvriers 5 francs tandis que le taux syndical est 6 francs ». Il faut, selon lui que les coopératives obligent les fournisseurs à prouver qu'elles paient au taux syndical : « Ce serait d'autant plus facile

que les négociants qui cherchent à fournir aux coopératives sont nombreux parce qu'ils savent que c'est de l'or en barre. » De même, le délégué Brun s'alarme du fait que « dans certaines coopératives de production les ouvriers sont plus exploités que chez les patrons ». Il conclut que « les coopératives ne peuvent pas rendre de services à la classe des travailleurs et nous croyons que c'est surtout grâce aux syndicats qu'on arrivera à l'émancipation des travailleurs ». Un autre délégué ajoute que « dans les sociétés de production, on regarde les syndicalistes comme des malfaisants ». La discussion se poursuit.

Peschard des Tailleurs de pierre de la Seine « veut que, créées dans un esprit d'émancipation, elles [les coopératives] soient, en raccourci, un tableau de notre idéal social ; il faudrait que là se démontre la capacité du prolétariat à se gérer soi-même, au lendemain de la société renversée, c'est-à-dire dans la société future. » Malheureusement, il constate que ce n'est pas le cas, rapporte sa mauvaise expérience dans une coopérative de consommation et dénonce vigoureusement les pratiques de nombreuses coopératives. Il rappelle en conclusion : « Le jour où la grève sera déclarée, il faudra que les travailleurs soient aptes à se diriger eux-mêmes. » Bouchet déclare au congrès : « Les syndicats lyonnais ne croient pas à l'utilité de lancer le prolétariat dans la voie de coopération. » Si le délégué Siffait prend acte de cette situation et cite le cas de la coopérative La Moissonneuse « gérée par des brigands d'ouvriers », il considère cependant que « les coopératives doivent servir de premiers échelons de l'émancipation ouvrière parce qu'ainsi vous formez des organisateurs. » S'adressant à certains délégués, il poursuit :

S'il y en a donc qui sont égoïstes [des coopératives], c'est de votre faute ; vous n'avez qu'à y entrer ! Lorsqu'on veut combattre, on va à la bataille, et ce n'est pas derrière l'ennemi qu'on critique ce qu'il fait. [...] Nous devons nous organiser économiquement. Nous ne voulons pas plus de Jaurès que de Vaillant et des autres ; nous voulons des syndiqués qui s'organisent économiquement et lorsque nous serons organisés, nous ne craignons pas tous ces messieurs, nous ferons ce que nous voulons. [...] Il faut que les syndiqués entrent en masse dans les coopératives de consommation et fassent le nécessaire pour l'évolution économique et la Révolution.

D'autres délégués dénoncent tout autant des coopératives soumises à la loi du Capital. Quant au délégué Soulerie, il déclare : « Entrons en masse dans les coopératives et nous y changerons le niveau de pensée existant ;

elles ont des tendances bourgeoises, nous les ferons socialistes ! » Selon lui, avec les coopératives les travailleurs « apprendront à s'administrer eux-mêmes ». Dans le même sens, Clément, du syndicat des serruriers, ajoute qu'il a mandat de soutenir les coopératives. Il revient sur les mauvaises pratiques de certaines d'entre elles :

Toutes les coopératives ont leur berceau dans les syndicats et, généralement, elles ont été créées par des militants qui, ensuite, se lancent dans l'action bourgeoise, parce qu'au moment où ils ont préconisé la coopération, ils pensaient non à l'émancipation des masses, mais à leur propre émancipation personnelle.

Il revient sur la question du label ou marque syndicale qui doit s'imposer à toutes les coopératives de production comme garantie sociale :

Donc au lieu de combattre les coopératives, il faut dans l'état actuel de la société les développer le plus possible et leur donner des bases sociales ; il faut que tous les militants syndiqués entrent dans les coopératives, s'emparent des conseils d'administration et y fassent prévaloir l'esprit syndical.

Pommier, de Tours, estime qu'une coopérative ne « pourrait donner quelque chose au point de vue de l'émancipation des travailleurs qu'à la condition d'englober tous les éléments ou d'être organisée en commandite sous le contrôle de toutes les organisations ouvrières ». Et de citer l'exemple de sa ville « infestée de coopératives bourgeoises qui avaient englobé une partie des travailleurs » où « nous avons fondé une coopérative, La Prolétarienne, basée sur les principes socialistes et si elle végète encore c'est parce que les travailleurs suivent trop le courant bourgeois ».

Au terme de la discussion, considérant que la coopérative « est un milieu propice pour la propagation des idées de solidarité et des connaissances nécessaires pour l'administration de la société future », et « que la plupart des coopératives de production actuelles ne sont basées que sur des principes bourgeois et égoïstes », le congrès considère qu'« il y a donc intérêt que l'élément syndical s'empare des conseils d'administration des coopératives ». Les coopératives deviendraient alors des « ateliers coopératifs, propriétés communes, type des ateliers communistes futurs ». En conséquence, le congrès invite également les syndiqués « à pénétrer dans les coopératives de consommation... et à y faire appliquer dans une large mesure le principe communiste ».

Cette orientation guidera l'ensemble des textes de la CGT dans les années qui suivent. À l'écoute des discussions du congrès, on devine que le mouvement coopératif au tournant du siècle n'est pas homogène et qu'il constitue un enjeu politique pour le mouvement ouvrier. En effet, une partie du mouvement est soumise à la loi du Capital et reproduit la férocité de l'exploitation capitaliste. De plus, les coopératives sont, parfois, un instrument de corruption et de dévoiement de militants. Elles minent alors le mouvement syndical et son indépendance de classe. Mais c'est justement pour ces raisons, ainsi que l'expliquent de nombreux délégués, qu'il faut mener la bataille politique au sein du mouvement coopératif pour le ramener sur des bases socialistes. Repousser les tentacules du Capital, gagner du terrain, libérer des espaces, c'est la perspective qu'expriment des syndicalistes d'alors. Car le mouvement coopératif est une arme pour la constitution d'une classe des exploités qui soit apte à prendre les commandes de la société, à poser par son expérience pratique indépendante la question du pouvoir et à construire une alternative socialement et économiquement crédible. Ce combat, on le sait aujourd'hui, sera perdu.

Cependant, le contenu de ces débats, datant d'un siècle, n'a pas atteint leur date de péremption et résonnent aujourd'hui à l'heure de Fralib⁵¹¹ et de la Fabrique du Sud⁵¹². Toute ressemblance avec ceux d'aujourd'hui n'est évidemment pas fortuite.

juin 2014

Pour en savoir plus

Congrès de la CGT, www.ihs.cgt.fr/spip.php?rubrique70.

Le Crom, Jean-Pierre, <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/45/42/PDF/label-297-309.pdf>.

507. [[> Aube du mouvement coopératif américain \(L'\)](#)].

508. Décisions du congrès de Marseille (1897) et du congrès national corporatif de Paris (1900).

509. [[> Initiatives solidaires de commerce équitable](#)].

510. [[> Deux siècles de coopération](#)].

511. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

512. [[> La Fabrique du Sud \(ex-Pilpa\)](#)].

Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 (L')

Patrick Le Tréhondat

Au lendemain de la sanglante défaite de la Commune de Paris, le mouvement ouvrier cherche les voies de sa reconstruction. Les coopératives ouvrières de production ou de consommation en sont un des moyens. Pourtant, celles-ci font l'objet d'âpres débats entre ceux qui défendent cette forme d'auto-organisation sociale et économique et ceux qui la dénoncent comme illusoire. L'histoire de la coopérative L'Égalitaire, dans le 10^e arrondissement de Paris, illustre tous les enjeux de ce débat qui n'est pas sans ressembler à celui qui a existé dans les années 1970 autour de l'autogestion.

Dans son numéro du 28 juin 1876, *Le Rappel*, journal républicain, fait paraître un appel « aux citoyens du 10^e arrondissement de Paris » à la constitution d'une « coopérative alimentaire » car, déclarent ses initiateurs, « la route la plus sûre pour arriver au bien-être général est l'émancipation économique des travailleurs ». Parmi les initiateurs de cet appel, on trouve : Léon Guérin, membre de la chambre syndicale des pianos et orgues ; André Murat, mécanicien, ancien adjoint au maire du 10^e arrondissement de Paris élu en 1870, fondateur et ancien animateur de la première équipe dirigeante de la 1^{re} Internationale influencée par le proudhonisme (il est présent en 1864 au meeting de Londres qui verra la naissance de l'Association internationale des travailleurs) ; Louis Pagèze, qui, plus tard, participera à la *Revue socialiste* avec Benoît Malon ; et enfin Boudin, marchand de vin.

Le 31 août 1876, trente et un sociétaires fondent la coopérative. Trois mois après sa fondation, l'Égalitaire, avec d'autres coopératives, participe au premier congrès ouvrier, sorte d'assises unitaires pour la reconstruction du mouvement ouvrier après la défaite de la Commune qui rassemble également des délégués de syndicats et qui discutera notamment des coopératives de production et de consommation.

À ses débuts, la coopérative propose des articles d'épicerie et du vin. Les prix pratiqués sont entre 14 et 17 % moins chers que dans le commerce, à une époque où, dans le revenu ouvrier, l'alimentation comptait pour 80 % des dépenses. Pour Murat, un de ses fondateurs, la coopérative ne doit pas se limiter à la vente de produits de consommation. En cette période « où il n'y avait aucune liberté de réunion, [les coopérateurs] se dirent que l'Égalitaire serait un excellent centre pour se trouver réunis, causer des affaires publiques après avoir fait les affaires de la société, en un mot avoir une action politique plus efficace que leurs efforts isolés ».

Le 26 septembre 1876, la coopérative s'installe dans un petit local au 31, rue de la Chopinette (aujourd'hui rue Sainte-Marthe). À ses débuts, le magasin est ouvert le dimanche matin et trois fois par semaine. Quatre ans après sa fondation, l'Égalitaire propose de nombreux produits : épicerie, parfumerie, articles de droguerie, ustensiles de ménages, bonneterie et liqueurs. En 1883, le magasin est ouvert toute la journée et un salarié embauché. Une boucherie-charcuterie est ouverte à proximité du magasin et une caisse de prévoyance au profit des sociétaires est créée⁵¹³.

Les membres ont le choix entre deux statuts différents : adhérents ou sociétaires. Les adhérents versent une cotisation de 5 francs et peuvent acheter les produits de la coopérative. Les sociétaires doivent verser 50 francs et disposent d'un droit de vote dans la gestion. La répartition des bénéfices se fait entre les sociétaires au prorata du montant de leurs achats. Le versement des 50 francs peut être échelonné. La coopérative est administrée par 18 membres et une commission de contrôle de treize membres. S'ajoute une commission d'enquête de six membres. Trois absences consécutives aux réunions peuvent entraîner la perte de qualité de sociétaire. Les membres des organes de gestion sont renouvelés par tiers tous les six mois. À l'issue d'un mandat, ils ne peuvent pas être membres d'une commission pendant six mois. Les assemblées générales des sociétaires sont organisées le dimanche tous les trois mois.

En 1877, le nombre de sociétaires double et, le 31 décembre 1888, l'Égalitaire compte 1 214 sociétaires et 285 adhérents. En 1887, l'Égalitaire achète un terrain au 17 rue Sambre-et-Meuse (anciennement rue de la Chopinette) et y fait construire un immeuble composé de vastes caves, d'un rez-de-chaussée et d'un étage où, outre un grand magasin de vente de détail, il y a trois salles aux parois mobiles qui permettent de disposer d'une grande salle de réunion. Des syndicats et des organisations ouvrières y organisent des réunions.

Une coopérative militante

Lorsqu'en 1896, la verrerie d'Albi se transforme en coopérative de production, l'Égalitaire la soutient activement. Elle souscrit des actions de la nouvelle coopérative et s'engage tout particulièrement à lui acheter des bouteilles à 20 % au-dessus du prix pratiqué dans le commerce. Plus tard, lorsque la coopérative, soutenue par Jean Jaurès, connaît des difficultés financières, c'est au total, avec l'aide d'une autre coopérative, l'Avenir de Plaisance, 100 000 francs qui sont réunis et avancés aux verriers d'Albi. Cependant, parmi les sociétaires de l'Égalitaire, ce prêt est mal vécu. La colère gronde contre ce qui est compris comme un détournement de fonds. Des pétitions circulent contre cette avance de fonds aux lointains verriers.

Une assemblée générale est rapidement réunie un dimanche. Alfred Hamelin du comité de soutien parisien de la verrerie est présent. Il rassure les 4 000 sociétaires présents et les convainc politiquement de la justesse de cet acte de solidarité.

La même année, l'Égalitaire participe avec l'Avenir de Plaisance (qui compte 3 000 sociétaires) à la création d'une Bourse des sociétés coopératives à laquelle se joignent d'autres petites coopératives. Son siège est installé dans les locaux de l'Égalitaire. Des débats divisent rapidement la Bourse entre ceux qui privilégient un mouvement coopératif politiquement neutre et ceux qui le conçoivent comme un instrument d'émancipation du prolétariat⁵¹⁴. Pour chaque sociétaire membre de la Bourse, 10 centimes étaient versés pour la propagande socialiste (brochures, universités populaires...). Cependant, en 1900, signe peut-être du désinvestissement des militants politiques au profit de l'action dans les partis ouvriers ou encore d'une crise de croissance, l'Égalitaire déclare à la Bourse les réticences de ses membres à ce versement militant et quitte la Bourse ; elle y reviendra quelques années plus tard.

Au début du 20^e siècle, l'Égalitaire atteint désormais un chiffre d'affaires de 4 millions de francs, possède deux immeubles et compte 8 000 sociétaires. La coopérative a reversé depuis sa fondation 720 000 francs de « ristourne » à ses membres. En 1908, elle emploie 67 personnes qui créeront leur propre syndicat. Cette syndicalisation provoquera de nombreux débats au sein de la coopérative. Elle est, pour certains, « la négation de tout idéal social puisque les coopératives devraient être l'embryon de la société future espérée par les travailleurs ». En 1909, au congrès de la Bourse, l'Égalitaire, défend une motion obligeant les

coopératives à recruter leur personnel parmi les membres de syndicats affiliés à la CGT.

Lors de l'assemblée générale du 14 octobre 1906, il est décidé d'installer une permanence pour recueillir des souscriptions et des abonnements à *L'Humanité*. La coopérative versera en outre 200 francs au quotidien socialiste. L'engagement de différentes coopératives en faveur du quotidien a été massif. À elles seules, elles souscriront 206 actions du journal, les syndicats 95 et les groupes politiques seulement 94.

En 1908, la coopérative compte 7 376 sociétaires et assure depuis deux ans des livraisons à domicile. Elle organise la même année une excursion de soutien aux terrassiers en grève de Draveil dans la forêt de Sénart à laquelle un millier de personnes prennent part « au son de *L'Internationale* » jouée par l'harmonie de la coopérative.

À l'approche de la Grande Guerre impérialiste, un projet de concentration commerciale des coopératives engloutit l'Égalitaire. En 1914, celle-ci devient une succursale de la toute nouvelle Union des coopérateurs parisiens.

Une autre histoire commence. Les militants ouvriers s'éloignent des organes de gestion, les professionnels du commerce s'imposent. Après des multiples cessions, l'immeuble de l'Égalitaire est repris en 1927 par la Librairie du travail qui se veut une coopérative d'édition et de diffusion. Le 17, le local de la rue Sambre-et-Meuse devient un lieu de rencontres de syndicalistes révolutionnaires et de militants antistalinien. Sont édités notamment des ouvrages de Trotsky, Victor Serge, Pierre Monatte, Alfred Rosmer ou Rosa Luxemburg. Malheureusement, en 1938, une faillite entraîne la vente de son stock aux enchères.

La chute de l'Égalitaire remplira d'aise les détracteurs des coopératives, qui y verront au bout du compte l'impossibilité pour les opprimés et les exploités d'organiser, avant le « Grand Soir » libérateur, un espace social et économique qui leur soit propre et batte en brèche la loi du Capital. Ce n'était pourtant pas l'avis de la CGT qui, à son congrès de 1900, invite ses militants à s'investir dans les conseils d'administration des coopératives, à « en créer de nouvelles » et à « y faire appliquer dans la plus large mesure le principe communiste⁵¹⁵ ».

En effet, l'axe stratégique de la grève générale ne peut suffire aux yeux de nombreux militants ouvriers pour atteindre le renversement du capitalisme. Il faut articuler sa construction à deux visées⁵¹⁶.

D'abord, rendre apte dès maintenant la classe des exploités à gérer la société à partir de ses propres besoins. Au cours de cet apprentissage, les coopérateurs inventent une culture autonome d'émancipation et des pratiques sociales et économiques qui dessinent les contours d'une alternative permettant d'éviter sur le long terme de retomber dans les travers d'un système d'oppression. Ainsi déjà à cette époque, des coopératives se heurtèrent à ce danger. Les méfaits de la corruption se répandent au sein de certaines d'entre elles et sont vigoureusement dénoncés. Nous savons également aujourd'hui que le danger de la bureaucratisation des institutions autogérées, que nous a appris de l'histoire du 20^e siècle, est certainement la trappe dans laquelle une nouvelle construction sociale émancipatrice peut chuter. Pour prémunir tout processus révolutionnaire de ce type de dégénérescence, on ne peut donc pas se contenter de déclaration d'intentions ou de bonnes volontés. Il faut penser la construction de rapports sociaux nouveaux dont les coopératives sont les germes et les laboratoires⁵¹⁷.

Le deuxième objectif est tout autant politique. Dans la conquête du pouvoir, il faut également démontrer de façon pratique et immédiate au plus grand nombre la supériorité sociale et économique de la coopération des producteurs et des consommateurs sur la loi du profit. Si la dénonciation des méfaits du capitalisme peut, en termes de propagande, rencontrer la sympathie, voire l'adhésion, du plus grand nombre, pour autant le rejet diffus du système dominant dans les consciences ne constitue pas pour autant sa disqualification politique et ne conduit pas à considérer *ipso facto* sa destruction comme la seule voie nécessaire, praticable et réaliste. En arriver là exige des expériences pratiques de masse au cours desquelles cette nécessité devient partagée par le plus grand nombre. Dans cette perspective, les coopératives participent donc de la construction aussi d'une hégémonie idéologique du camp du travail qui légitime la transformation sociale ou pour le dire autrement rend crédible la perspective d'un socialisme autogestionnaire.

Au crédit de cette aventure, on relèvera la longévité de l'Égalitaire et ses trente-huit années d'activités. On notera également son importante contribution économique au bien-être social immédiat. En effet, dans un arrondissement dont la population évolue sur la période (1876-1914) de 130 000 à 150 000 habitants, on peut considérer qu'entre 5 et 15 %, selon les années, de la population du 10^e arrondissement de Paris a bénéficié de l'avantage économique de consommer auprès de la coopérative. Enfin, on

soulignera qu'elle a également constitué un espace d'échanges et d'activités politiques, libres de toute contrainte, indépendantes de l'État et participé, à sa mesure, à la reconstruction d'une conscience socialiste dans les années qui ont suivi la défaite de la Commune de Paris. En 1910, Louis Héliès, futur député SFIO, jugeait de façon un peu mécanique que « la coopération c'est école primaire, le syndicalisme, c'est l'école secondaire et l'action générale c'est le Parti ». À coup sûr, l'Égalitaire aura été au 19^e siècle une université d'excellence de l'autogestion.

mai 2014

Pour en savoir plus

Société historique du 10^e arrondissement de Paris, *L'égalitaire : Histoire singulière d'une utopie ouvrière*, <http://hv10.org/>.

513. [[> Coopératives contre Vichy \(Les\)](#)].

514. [[> De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire](#)].

515. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

516. [[> Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)].

517. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

France (Front populaire)

Une tentative d'exploitation directe

Patrick Silberstein

Juillet 1936. Alors que les grèves refluent et que tout redevient possible... pour le patronat, il se produit un événement qui, à défaut d'être inédit, apparaît comme tout à fait incongru aux lendemains des accords de Matignon. À Marcq-en-Barœuil, dans le Nord, après vingt-huit jours de grève, les 650 ouvriers de la biscuiterie-chocolaterie Delespaul-Havez remettent l'usine en route pour leur propre compte.

Au moment de la signature des accords de Matignon, le 8 juin, les 400 000 grévistes du Nord-Pas-de-Calais contraignent les patrons à signer des accords de branche (mines, textile, métallurgie...). Le Front populaire triomphe, le travail doit reprendre, car comme l'indique Maurice Thorez, le secrétaire général du PCF, « tout n'est pas possible » (Lefranc, 1974 : 164-165). De leur côté, les dirigeants de la Bourse du travail de Lille appellent désormais à se méfier des « agents provocateurs » qui soufflent sur la braise des débrayages.

En effet, la situation se tend à nouveau dans la région. Si la combativité ouvrière sort renforcée des événements de mai-juin, le patronat du Nord, celui qui « subventionne ouvertement les Croix-de-Feu » (Rioux, 1974), rechigne à céder aux augmentations de salaires et à la reconnaissance du droit syndical.

La situation étant bloquée, elle « mettait à l'ordre du jour la nécessité de passer à un autre stade de lutte », ainsi que l'écrit le journal du Parti ouvrier internationaliste (trotskiste), *La Lutte ouvrière*, dans son édition du 11 juillet. C'est ainsi qu'après avoir saisi les livres de compte et constaté « le montant des bénéfices et la part coquette que les patrons se distribuent avant toute répartition entre les actionnaires » (*La Lutte ouvrière*, 11 juillet), les travailleurs de chez Delespaul-Havez décident, le vendredi 3 juillet, « pour imposer l'ouverture de négociations sérieuses » (Rioux, 1974), de redémarrer la production pour leur propre compte.

Le comité de grève s'emploie alors à mettre l'usine « en ordre de marche », renforce les « services de défense » et dès le samedi 4 au matin, « l'usine a commencé à rouler ».

L'émotion des patrons et des autorités locales, raconte le correspondant de *La Lutte ouvrière*, est alors à son zénith. Le préfet invoque l'illégalité de la démarche, *La Croix du Nord* parle d'« agissements » relevant du droit commun et menace des rigueurs de la loi ceux qui attentent à la « propriété d'autrui ». De son côté, *L'Écho du Nord* écrit que les ouvriers « prétendent travailler à leur compte » et révèle à ses lecteurs qu'« aucun directeur, chef d'atelier ou contremaître ne règle le travail. Seuls les deux délégués du comité de grève, MM Demol et Tourbier, veillent à l'organisation et au bon ordre dans les trois bâtiments de l'usine ». Interrogés par le journal, les deux délégués annoncent que les grévistes ont « l'intention de continuer la production » et d'ouvrir un « comptoir de vente » à la porte de l'usine. Ils affirment également avoir suffisamment de matières premières pour les « usiner » pendant plusieurs mois...

Le journal se fait également l'écho d'une nouvelle qui répand la frayeur : la contagion pourrait gagner d'autres entreprises encore en grève : les ouvriers de la biscuiterie lilloise Geslot-Voreux ont annoncé la prochaine « remise en marche de l'usine sans le secours de la direction » et ceux de Six de Fives ont commencé à vendre leurs pains d'épices⁵¹⁸.

Un appel au soutien de « toute la classe ouvrière dans cette grande bataille pour faire marcher l'usine nous-mêmes »

Alors que les machines tournent, à 13 heures le samedi, la direction fait couper l'alimentation en eau et en électricité par des employés municipaux. Le soir même, le ministre de l'intérieur du Front populaire et député-maire de Lille, Roger Salengro⁵¹⁹, est à Lille pour qu'une solution soit trouvée afin d'arrêter le mouvement et pour organiser le confinement de l'épidémie. Ainsi que le note Jean-Pierre Rioux (1974), « une consigne de silence est donnée aux grands journaux nationaux du Front populaire [...], ni *Le Peuple*, ni *L'Humanité*, ni *Le Populaire* ne souffleront mot de l'initiative des grévistes de Marcq ». Seul *Le Temps*, l'organe du Comité des Forges, donne un écho à ce crime de lèse-majesté dans son édition du lundi 6 juillet en laissant entendre que l'échec des ouvriers de Delespaul-Havez qui « avaient tenté d'exploiter à leur compte la chocolaterie », avait été facilité par « l'intervention de la Bourse du travail de Lille ».

Soulignant ainsi la difficulté dans laquelle se trouve l'initiative de Delespaul-Havez, le comité de grève annonce que le courant étant coupé, sans « aucune possibilité de le faire rétablir », les grévistes allaient « faire marcher l'usine par les seuls moyens du bord pour y fabriquer du pain à

leur propre usage » et pour le distribuer gratuitement « à tous les nécessiteux de la ville ».

La peur étant parfois bonne conseillère, le patronat des industries alimentaires du Nord, sous les auspices du ministre de l'intérieur, accepte de négocier et cède sur de nombreuses revendications. Le 8 juillet, Roger Salengro déclare au Sénat que le gouvernement ne tolérerait plus aucune occupation d'usine et le 19, au cours d'un meeting dans la région lilloise, il demande à la classe ouvrière du Nord de « donner l'exemple "de la patience et de la maturité politique" » (Rioux, 1974).

Un accord est signé chez Delespaul-Havez le 24 et l'usine est évacuée. Le 25, des centaines de grévistes défilent dans la ville et remercient la municipalité pour l'aide qu'elle leur a apporté tout au long de ce conflit.

La Lutte ouvrière du 11 juillet 1936 relève que « les couches ouvrières qui étaient les plus exploitées, les plus brimées, se sont réveillées et très rapidement se développent vers les solutions les plus énergiques qui atteignent au cœur le système capitaliste ». Jacques Danos et Marcel Gibelin (1972) notent que si « les occupations ne s'accompagnent pas d'exploitation directe », la grève avec occupation des entreprises était cependant une « manifestation élémentaire d'appropriation collective ». Ces tendances, écrivent-ils encore ne sont pas formulées explicitement.

Le 6 juin, le secrétaire de la métallurgie parisienne observe que si les ministères n'agissent pas, les ouvriers des usines « prendront directement la direction de la production ». Cependant, si les métallos, « par la bouche de leurs délégués, appellent à l'exploitation directe », le texte qu'ils adoptent « se réduit finalement à un appel à la réquisition et à la mise en marche des entreprises sous l'autorité des ministres ».

Si on ne connaît guère d'autre exemple que celui de Delespaul-Havez « de remise en marche d'une usine par les grévistes de 1936, et surtout de cette volonté de tirer profit pour les ouvriers eux-mêmes de leur production », ainsi que note Jean-Pierre Rioux (1974), on peut apercevoir dans certaines déclarations quelques voies de concrétisation du « tout est possible » cher à Marceau Pivert. Ainsi, le Syndicat de l'Isère de la Fédération générale de l'enseignement estimait le 18 juin 1936 que « les mots d'ordre centraux devaient être le contrôle ouvrier [...] sur la production et la gestion financière des entreprises » (Rioux, 1973). De son côté, les Jeunesse socialistes de la Seine affirmaient en juillet que même si un gouvernement de Front populaire occupait le pouvoir, il ne fallait pas oublier « le but final du socialisme » et que c'est ce même gouvernement

qui donnait « des possibilités plus grandes encore d'aboutir ». La commission exécutive de l'organisation de jeunesse de la SFIO appelait à la mise en place de comités d'usines et d'entreprises afin de construire « les moyens indispensables pour passer de l'occupation à la prise du pouvoir, de l'occupation des entreprises à la prise collective des usines, de la gestion des exploiters à la gestion ouvrière » (Rioux, 1973)⁵²⁰.

Il est ainsi possible de relever au cours du Front populaire des manifestations de la volonté ouvrière de prendre en main la production elle-même dans la bouche de ceux qui proposaient d'« organiser hardiment la continuation du travail sans le concours patronal » ou qui luttèrent pour que « la grève terminée [les] comités d'usine permanents, [assurent non seulement] le contrôle ouvrier, mais prépareront un plan de gestion, entreprise par entreprise » (*La Lutte ouvrière*, 19 juin 1936).

juin 2015

Pour en savoir plus

Danos, Jacques et Marcel Gibelin (1972), *Juin 36*, t. 1 et 2, Paris, François Maspero.

Lefranc, Georges (1974), *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot.

Rioux, Jean-Pierre (1973), *Révolutionnaires du Front populaire*, Paris, 10/18.

Rioux, Jean-Pierre (1974), « 1936 : Des grévistes lillois remettent l'usine en marche », *Le Peuple français*, n° 14, avril-juin 1974.

La Lutte ouvrière, archives de l'association Radar, www.association-radar.org/.

518. [[> Atelier Zéro est né \(L'\)](#)].

519. Commentant le suicide de Roger Salengro (18 novembre 1936), dans *L'École émancipée* du 6 décembre 1936, Alexis Bardin écrit que celui-ci avait su « résoudre, résorber, annihiler le soulèvement [...] de la classe ouvrière en juin dernier. Il rendit par là le plus grand service possible à la bourgeoisie capitaliste. Il perdait irrémédiablement le droit à la confiance prolétarienne, mais il ne gagna pas la confiance et le soutien des exploiters [...]. À mesure que, sous ses efforts, s'éteignait la première flambée révolutionnaire des ouvriers, croissaient les provocations, l'arrogance des troupes armées et de la presse de la réaction, et le ministre bourgeois de l'intérieur, prisonnier volontaire de la légalité républicaine, ayant détruit de ses mains l'appui formidable de la classe ouvrière, s'aperçut qu'il s'était lié les pieds et les poings devant les troupes de l'ennemi » (Rioux, 1973).

520. [[> Instructions en cas de grève générale](#)].

France (la Libération)

Août 1944 : du contrôle à l'autogestion

Simonne Minguet

Je suis élue. C'est le début de ma carrière de déléguée ouvrière. Chez Caudron. [...] Nous nous dirigeons ensuite vers le bureau du contremaître détesté de toute l'usine, un fieffé collabo qui usait en particulier de son autorité pour intimider les femmes. J'ai le plaisir de lui signifier que nous ne voulons plus de lui et qu'il ne lui reste plus qu'à déguerpir. [...]

Nous commençons immédiatement à élaborer notre cahier de revendications [...] : reprise immédiate du travail ; augmentation de 50 % des salaires et, par la suite, application de l'échelle mobile des salaires ; paiement des vacances de 1943 aux réfractaires et aux licenciés ; paiement intégral des heures chômées ; contrôle ouvrier sur l'embauche et le débauchage ; contrôle effectif sur le ravitaillement et les popotes ; réintégration de tous les réfractaires et licenciés politiques.

Échelle mobile des salaires, contrôle ouvrier, nous étions déjà allés plus loin qu'en 36 ; et ce que nous n'obtiendrions pas, nous allions le prendre et même, en ce qui concerne la question vitale du ravitaillement [...], passer directement à la gestion⁵²¹. [...] À l'assemblée générale du 11 septembre, nous demandons au personnel de Renault-Caudron s'il est d'accord pour reprendre le travail avec une nouvelle direction provisoire proposée par les ouvriers et les techniciens⁵²².

[...] Nous avons des objectifs à atteindre. [...] Or, ces objectifs ne sont pas simples. Il s'agit d'une reconversion complète de l'usine et de ses méthodes de direction. Elle ne va plus vivre au rythme de la production de guerre Messerschmitt, mais se remettre à celui de la fabrication du Goéland, notre fameux « avion-bois » [...] et cela, sous une direction nouvelle, choisie par le personnel. [...] Un administrateur provisoire, délégué du ministère de l'air était arrivé à l'usine [...].

Cependant, la commission exécutive centrale (CEC) [nouvelle dénomination du comité ouvrier] poursuivait son travail d'organisation et de gestion de l'usine : problèmes de la fourniture du charbon et de l'électricité, inspection des bancs d'essais, paiement des apprentis, paiement des miliciens, etc. [...] Ainsi, empiriquement et par tâtonnement, mélangeant un langage de classe et le langage patriotard du PC et de la

CGT, les militants de chez Caudron, aidés et approuvés par l'ensemble de l'usine, se rapprochaient d'une expérience nouvelle, autogestionnaire. Ce n'était vraiment qu'un début. D'ailleurs, pendant les quelques mois « chauds » de l'été et de l'automne 1944 chez Caudron, nul ne prononça les mots « autogestion », « autogéré », etc. [...]. Le rapport présenté par la CEC de Caudron à la direction de la CGT explique :

Nous arrivons [...] à une évolution de la classe ouvrière. Des cadres nouveaux vont être formés, c'est une école syndicaliste. Ils seront susceptibles, et ils devront être capables, de prendre en main toute la destinée économique du pays. Il est nécessaire qu'ils soient initiés. La guerre contre les trusts est engagée par les ouvriers qui créeront ainsi un régime nouveau et se verront, avec les techniciens, les organisateurs de la vie future de la patrie. Leur position auprès des directeurs leur prépare la voie.

1997

Source

Simonne Minguet, *Mes années Caudron : Une usine autogérée à la Libération*, Paris, Syllepse, 1997.

521. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].

522. [[> Prendre les commandes au patron](#)].

Comités de gestion (1944-1945)

Grégoire Madjarian

[...] Les occupations d'usines de 1936 sont une date mémorable dans l'histoire des luttes ouvrières en France, il faut accorder que la formation des comités de gestion, en 1944, mise en cause directe ou indirecte, non plus de la propriété, mais de la gestion capitaliste des entreprises, est un fait social d'une portée autrement importante.

Dans la plupart des cas, les comités de gestion furent institués à la suite de mesures d'épuration frappant les capitalistes pour faits de collaboration, mais parfois, il s'agit plus de ripostes aux « grèves » des entrepreneurs, à leur opposition ou leur mauvais vouloir concernant la remise en route de l'entreprise. [...] Ces comités, l'espoir qu'ils faisaient naître, contribuèrent grandement à la reprise de l'activité industrielle du pays. Leur pouvoir allait du simple rôle consultatif à la totale direction de l'entreprise⁵²³. [...]

L'instauration des comités d'entreprise en 1945 approuvée par les partis politiques au gouvernement, loin de constituer une concession au mouvement ouvrier, accordée dans le climat politique de l'après-Libération, représente plutôt un coup d'arrêt aux initiatives gestionnaires des ouvriers et salariés⁵²⁴. [...]

1980

Source

Grégoire Madjarian, *Conflits, pouvoirs et société à la Libération*, Paris, 10/18, 1980.

⁵²³. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].

⁵²⁴. [[> Tout n'a pas été essayé](#)].

Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion

Robert Mencherini

1944. Marseille. Quatorze entreprises (transports, construction de matériel ferroviaire, réparation et construction navales, manutention portuaire) sont réquisitionnées. Quinze mille salariés sont concernés et pendant trois ans vont connaître une forme de « gestion ouvrière ».

Le 10 septembre 1944 parut au *Bulletin officiel* du Commissariat de la République à Marseille un arrêté réquisitionnant les Aciéries du Nord (ADN), grande entreprise de réparation de locomotives de Marseille⁵²⁵. Celle-ci dépendait d'un groupe national mis lui-même sous séquestre. Quatorze autres réquisitions d'entreprises suivirent. Ces établissements étaient pour la plupart liés à la branche des transports, construction de wagons ferroviaires, réparation et construction navales, manutention portuaire. Le secteur de l'énergie fut également touché avec la réquisition de la Compagnie d'électricité de Marseille. Ces entreprises employaient au total plus de 15 000 salariés, également requis⁵²⁶.

Ces décisions avaient pu apparaître, au départ, comme de simples réponses aux difficultés de l'heure, pour remettre en marche la production et fournir des moyens de transport à l'offensive alliée en cours. Dans les faits, elles furent le point de départ d'une expérience de trois ans – jusqu'en 1947 – qui posa la question de la participation des salariés à la gestion de leur entreprise. Le débat fut vif et il fallut le vote d'une loi spécifique pour y mettre un terme.

La mise en place des réquisitions

Le commissaire régional de la République (CRR), Raymond Aubrac, était un grand résistant, dirigeant du mouvement Libération, sensibilisé aux questions sociales⁵²⁷. Les CRR étaient dotés de pouvoirs très étendus⁵²⁸. La loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre leur ouvrait également la possibilité de réquisition. Mais les réquisitions de Marseille innovaient : elles ne se contentaient pas de remplacer les anciennes directions par un directeur provisoire, nommé par l'État. Elles plaçaient à ses côtés un comité consultatif de gestion, paritaire et composé,

d'une part, de représentants des actionnaires, de l'autre, de représentants des salariés (un ouvrier, un technicien et un cadre). Le directeur et le comité consultatif de gestion étaient nommés par arrêté du CRR. De fait, les membres salariés du comité étaient désignés en accord avec la CGT, très majoritaire à Marseille et qui se reconstituait légalement, après avoir dirigé des grèves massives dans la clandestinité.

La mise en place de ces comités consultatifs supposait, *a minima*, que les salariés avaient leur mot à dire sur la gestion de l'entreprise. On a du mal aujourd'hui à apprécier le bouleversement apporté par ces dispositions face à un patronat arc-bouté sur ses prérogatives. Les réactions ne se firent pas attendre. Les actionnaires crièrent à l'abus de pouvoir. Dans certaines entreprises, comme les ADN, ils refusèrent de désigner leurs représentants au comité consultatif de gestion. De son côté, le gouvernement intervint auprès de Raymond Aubrac et exigea l'arrêt de toute nouvelle réquisition : les réformes de structure devaient être décidées par l'État et l'on promettait la création de « comités mixtes consultatifs de gestion ». Finalement, en janvier 1945, on rappela à Paris le CRR jugé trop peu orthodoxe.

À l'inverse, il existait à Marseille un large consensus sur la nécessité de ces réquisitions. Elles étaient portées par les militants marseillais de la CGT et du Parti communiste qui avaient joué un rôle essentiel en remettant en marche les ADN dès le début septembre, sous la houlette du comité local de Libération. Il était difficile de faire autrement pour appliquer le mot d'ordre confédéral de relance de la production : les principaux dirigeants de l'entreprise de Marseille étaient incarcérés pour collaboration. La mesure correspondait aussi à une aspiration de contrôle de l'outil de travail affirmée sous diverses formes dans l'entre-deux-guerres par le mouvement syndical. Mais l'approbation de ces mesures allait bien au-delà de la mouvance communiste. *Le Méridional*, organe du Mouvement républicain populaire (MRP, démocrate-chrétien), qui se constituait à ce moment-là, y vit le moyen de « rendre au travailleur ses outils [et] un commencement exemplaire [pour] aller plus loin et débrider complètement un capitalisme tentaculaire⁵²⁹ ».

Les actionnaires eurent un point de vue très différent et engagèrent un pourvoi en Conseil d'État. Celui-ci annula, en 1946-1947, plusieurs arrêtés de réquisition. Le débat se poursuivit à l'Assemblée nationale jusqu'au vote de la loi du 3 septembre 1947, « régularisant la situation des entreprises placées sous réquisition ». Celles-ci retournèrent alors à leurs

propriétaires. Seule, l'Électricité de Marseille rentra dans le cadre de la nationalisation des secteurs de l'énergie⁵³⁰.

Au-delà des polémiques, que représentait vraiment la gestion ouvrière qui s'exerça pendant trois ans ?

Quel bilan pour la « gestion ouvrière » ?

Il faut se garder d'apprécier celle-ci à la lumière des réflexions sur l'autogestion telle qu'elles ont pu être développées à partir des années 1970. Tout se fait ici de manière très empirique. Il n'y a pas eu au départ de consultation formelle des personnels. L'accord des salariés avec les responsables syndicaux désignés dans les comités consultatifs était implicite. Et la frontière entre les pouvoirs de ces derniers et ceux du directeur provisoire était, dans les faits, mal définie, même si les textes attribuaient la réalité du pouvoir au directeur. Pourtant, au moins dans un cas, lors de tensions entre ces deux instances, c'est le directeur qui fut amené à démissionner. Le renouvellement du comité consultatif fut même ratifié par un vote à bulletins secrets. Si la responsabilité du directeur était essentielle, il existait donc bien une dynamique de la gestion ouvrière. D'autant que celle-ci fut rapidement confrontée à de nouveaux organes qui devaient être élus : les comités d'entreprise⁵³¹.

Par ailleurs, les directions des quinze entreprises offraient des modes de gestion divers. Aux ADN, on l'a dit, les actionnaires avaient refusé de désigner leurs représentants : le directeur provisoire et le comité consultatif avaient donc les coudées franches. En revanche, chez Coder (entreprise qui fabriquait des wagons), l'ancien directeur resta en place et les actionnaires étaient bien présents dans le comité de gestion. Pour employer un langage qui n'est pas celui de la Libération, disons que la direction provisoire des entreprises relevait d'un éventail assez large qui variait de la cogestion à l'autogestion. L'exemple des ADN, qui constitue donc la forme la plus poussée de l'expérience, nous permet de mieux évaluer les changements apportés par la nouvelle gestion.

Au niveau de la production d'abord, la chasse fut menée aux frais généraux qui furent considérablement réduits. Au niveau des salaires ensuite, une nouvelle grille fut mise en place, négociée avec les syndicats, jugée plus équitable et dont les critères étaient connus de tous. Il existait toujours des primes au rendement, mais celles-ci étaient attribuées par services. La production augmenta et l'entreprise fit des bénéfices, comme d'ailleurs, la quasi-totalité des entreprises réquisitionnées⁵³².

Dans le domaine social, un certain nombre de créations de l'ancienne direction furent modernisées et amplifiées, comme les colonies de vacances. Le centre d'apprentissage fut agrandi. On ajouta aux logements ouvriers existants à côté de l'usine, un ensemble de villas attribuées sur des critères sociaux. La principale innovation intervint en matière culturelle : un « centre éducatif » (baptisé Charles Nedelec du nom d'un dirigeant de l'union départementale CGT mort pendant la guerre) fut construit. Il hébergeait une bibliothèque et un gymnase et l'on y donnait des représentations théâtrales, des séances de cinéma, des cours d'alphabétisation et des formations diverses.

Mais plus que ces dispositions, importantes certes, mais qu'aurait pu réaliser (dans une période plus favorable) un patronat « éclairé », sinon paternaliste, l'essentiel était dans le nouvel état d'esprit créé par la nouvelle gestion, qui paraît attesté, même si des reconstructions mémorielles peuvent partiellement gommer les aspérités de la période. Le mot d'ordre affiché sur les murs de l'usine : « Remplacer la notion de profit par la notion de service » traduit celui-ci. Certes, l'enthousiasme du départ a dû s'émousser au fil des mois et avec l'évolution de la conjoncture politique et sociale. Mais un autre rapport au travail et une appropriation de ce dernier semblent bien s'être développés⁵³³.

Les réquisitions en débat au sein du mouvement ouvrier

L'expérience suscita débat au sein même du mouvement ouvrier. Elle pouvait être attaquée sur deux fronts. On pouvait lui reprocher son aspect réformiste : dans un congrès de l'union départementale CGT en 1946, on mit en garde contre la gestionnaire possible qui ferait passer au second plan l'action revendicative⁵³⁴. Mais ces remises en cause du droit de propriété pouvaient aussi effrayer par leur radicalisme⁵³⁵. Or, on était en période d'union nationale pour redresser le pays. L'expérience ne fut pas franchement soutenue par la direction nationale de la Fédération CGT de la métallurgie – comme l'indiquent des textes du comité de gestion des ADN – ou par celle du PCF.

Il faut noter que ces réquisitions ne répondaient pas à un mot d'ordre national et encore moins à une quelconque volonté du PCF de constituer à ce moment-là – comme on l'a parfois soutenu, de manière erronée à mon avis – un « double pouvoir ». Certes, le phénomène des comités de gestion⁵³⁶ ne se limita pas à Marseille : à Lyon, Berliet fut mis sous séquestre, des comités de gestion furent créés dans l'Allier, des comités

mixtes dans l'aéronautique du Sud-Ouest (Andrieu et coll., 1987). Mais il s'agissait d'initiatives largement spontanées, portées par la vague de la Libération, qui ne furent pas relayées par les directions des syndicats ou des partis politiques ouvriers⁵³⁷.

Par la suite, aucun bilan ne fut tiré. Le déclenchement de la guerre froide en 1947 mit fin à la période d'union nationale et de reconstruction et le courant communiste passa à une opposition très vigoureuse. Les expériences de gestion ouvrière devenaient inclassables. Il fallut attendre la période de l'après-mai 1968 pour en reparler de nouveau. Elles suscitèrent également un regain d'intérêt à l'occasion des nationalisations du début des années 1980. Depuis, le curseur s'est déplacé. Le péan entonné sur tous les tons en faveur de l'entreprise privée n'est guère favorable à la prise en compte des aspirations des salariés en matière de contrôle de leur outil de travail. Pourtant, le film *Les réquisitions de Marseille (mesure provisoire)*, diffusé hors des circuits commerciaux, suscite toujours émotion et débats⁵³⁸.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Andrieu, Claire, Lucette Le Van, Antoine Prost (dir.) (1987), *Les nationalisations de la Libération : De l'utopie au compromis*, Paris, FNSP.
- Aubrac, Raymond (1996), *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob.
- Aubrac Lucie (1997), *Ils partiront dans l'ivresse*, Paris, Le Seuil.
- Douzou, Laurent (2009), *Lucie Aubrac*, Paris, Perrin.
- Foulon, Charles-Louis (1976), *Le pouvoir en province à la Libération*, Paris, FNSP/Armand Colin.
- Mencherini, Robert (1994), *La Libération et les entreprises sous gestion ouvrière : Marseille, 1944-1948*, Paris, L'Harmattan.
- Mouradian, Georges (dir.) (1997), *L'enfance des comités d'entreprise*, Roubaix, Centre des archives du monde du travail, (Actes du colloque tenu à Roubaix, 22-23 mai 1996).

À voir

- Jousse, Sébastien et Luc Joulé (2004), *Les réquisitions de Marseille (mesure provisoire)*, L'Œil sauvage.

⁵²⁵. L'arrêté de réquisition est signé – en l'absence provisoire de Raymond Aubrac – par le conseiller d'État Pierre Tissier, proche collaborateur du général de Gaulle.

⁵²⁶. Pour de plus amples développements, voir Mencherini (1994) ; Jousse et Joulé (2004).

⁵²⁷. On sait que Raymond Aubrac, arrêté à Calluire avec Jean Moulin, a été libéré grâce à l'intervention de son épouse Lucie Aubrac et d'un groupe armé de la Résistance et a réussi à gagner Londres avec celle-ci (Raymond Aubrac, 1996 ; Lucie Aubrac, 1997 ; Douzou, 2009).

⁵²⁸. L'ordonnance du Comité français de libération nationale (CFLN) du 10 janvier 1944 leur attribuait pratiquement les pleins pouvoirs (voir Foulon, 1976).

529. *Le Méridional*, 23 septembre 1944.

530. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

531. Ces derniers, selon l'ordonnance du 22 février 1945, devaient être mis en place dans les entreprises de plus de 100 salariés (effectif ramené à 50 par la loi du 16 mai 1946). Bien que les CE aient été créés en référence aux comités de gestion, leur rôle limité fut dénoncé par les syndicalistes. Et, en règle générale, ils furent effectivement cantonnés à un rôle consultatif, sauf en matière sociale. Sur leur filiation avec les comités de gestion, voir par exemple Mouradian (1997).

532. Il est d'ailleurs à noter que les entreprises marseillaises sont coordonnées au sein de l'association Marenteq (Marseille entreprises réquisitionnées) qui apporte une aide à la gestion et peut secourir une entreprise défaillante.

533. En témoignent, en particulier, les rapports du CRR Paul Haag qui succède à Raymond Aubrac, pourtant, au départ, peu favorable à l'expérience en cours. Il en va de même pour ceux de l'Inspecteur général aux affaires économiques de la région.

534. [[> Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants](#)].

535. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

536. [[> Comités de gestion \(1944-1945\)](#)].

537. [[> Août 1944 : du contrôle à l'autogestion](#)].

538. [[> Treize questions sur l'autogestion](#)].

France (Mai 68)

Autogestion comme mot d'ordre d'action (L')

Michel Pablo

On n'a jamais parlé autant de l'autogestion dans un pays capitaliste, qu'actuellement en France. Dans l'espace de quelques semaines l'idée de l'autogestion a tenté des milieux les plus divers, jusqu'au pouvoir, qui dans la personne de De Gaulle se fait maintenant l'avocat de la « participation ».

Certes, le contenu que chacun donne à l'autogestion n'est pas le même. Mais le dénominateur commun à tous ceux qui parlent de « participation » consiste dans le fait que tous admettent la nécessité de la participation démocratique des producteurs et des citoyens à la gestion de la vie économique, politique et sociale du pays. Ce qui les différencie, c'est naturellement l'ampleur et la forme concrète que doit prendre cette participation à la gestion.

Il serait particulièrement intéressant [...] de réunir toutes les opinions émises dans les milieux les plus divers au sujet de l'autogestion pour démontrer à quel point cette idée est devenue consciemment ou inconsciemment, de manière claire ou confuse, l'idée-force, l'idée centrale, à partir de laquelle on sent qu'il est possible et nécessaire de remodeler l'ensemble de la vie sociale.

Choses significatives, ce sont les organisations se réclamant de la classe ouvrière qui ont, à des degrés divers, le moins parlé de l'autogestion. Ainsi, par exemple, le PCF et la CGT, dont le rôle global dans les événements, jugé objectivement, mérite bien le titre de « grandes trahison », ont adopté l'attitude d'ironiser aussi au sujet du mot d'ordre « creux », « confus », etc. de l'autogestion⁵³⁹.

Pour ses directions, il ne s'agissait guère d'avancer des mots d'ordre transitoire capables de mettre en cause, par leur dynamique, le régime capitaliste, et encore moins de viser à la conquête du pouvoir et au socialisme. En tant que directions classiquement réformistes, elles ont préféré le réalisme à toute épreuve d'un programme minimum exclusivement salarial. [...]

Ce qui est important dans une situation qui se développe actuellement en France, n'est pas d'avancer des slogans généraux et abstraits, par exemple « Vive le socialisme », « Vive la révolution » [...], mais de lier la

propagande pour les buts généraux à des mots d'ordre transitoires aidant les masses à engager la lutte pour ces buts.

Le mot d'ordre de l'autogestion a la particularité d'être à la fois un mot d'ordre transitoire et un mot d'ordre carrément socialiste⁵⁴⁰. De ce point de vue, il était parfaitement juste et nécessaire d'insister [...] pour que les ouvriers et les travailleurs qui ont suivi le mouvement des étudiants, occupent les usines et les différents services sociaux, réalisent eux aussi l'essentiel du message de ce mouvement en commençant à gérer, comme les étudiants leur université⁵⁴¹, leur lieu de travail professionnel. Les étudiants sont passés de la contestation verbale de la société « néocapitaliste » à l'acte révolutionnaire de l'abolition pratique du contrôle de cette société sur leurs écoles, grâce à la gestion de ces dernières par eux-mêmes [...].

Les travailleurs devraient en faire autant en rejetant la grève passive et l'occupation passive des lieux de travail pour passer à leur autogestion⁵⁴². À partir de ce moment, on franchit automatiquement une étape pour accéder à un niveau de la lutte qualitativement supérieur qui ouvre largement la nécessité et par conséquent la perspective également du pouvoir.

C'est par l'autogestion que se pose et se réalise la lutte pour le pouvoir, car l'autogestion, même limitée au début au seul lieu du travail, signifie abolition pratique du pouvoir capitaliste.

Donc, il n'est pas du tout nécessaire de conquérir préalablement le pouvoir pour lutter pour l'autogestion. Il faut commencer par poser la question de l'autogestion des lieux de travail pour entamer la lutte pour le pouvoir tout entier.

C'est donc dans cette logique, dans ce développement dynamique, que réside le caractère du mot d'ordre transitoire par excellence de l'autogestion.

[II] n'est certes pas question de pratiquer l'autogestion en régime qui demeure capitaliste. L'autogestion, en tant que mot d'ordre transitoire n'est applicable qu'à des périodes révolutionnaires comme celle que nous venons de connaître en mai et juin en France, devant évoluer rapidement de la dualité du pouvoir vers la prise du pouvoir⁵⁴³.

C'est dans cette perspective que les questions pratiques de la gestion de telle ou telle usine, entreprise ou service trouvent leur solution concrète. Mais c'est d'autre part [dans] la réalisation immédiate de la gestion des entreprises et des services sociaux affectant directement la vie des travailleurs [...] qu'on matérialise pour eux (les travailleurs et la

population générale) la possibilité et même l'efficacité du pouvoir ouvrier.
[...]

juin 1968

Source

Sous le drapeau du socialisme, n° 45, juin-juillet 1968.

539. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

540. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

541. [[> UNEF propose \(L'\)...](#)].

542. [[> Instructions en cas de grève générale](#)].

543. [[> Demain est déjà commencé](#)].

Nantes : récit des débuts d'une gestion directe

Les Cahiers de Mai

Les phénomènes les plus profonds sont sans doute passés inaperçus au cours des dernières semaines. L'excitation ou l'angoisse ont braqué les regards sur les aspects spectaculaires au détriment des changements plus importants.

Pourtant, quelques journaux mentionnaient en passant des cas de mise en question par les travailleurs des modalités de leur travail, qu'il s'agisse de cadences, de conditions de sécurité, de productivité. Des ouvriers ont commencé à envisager des modifications de leur propre initiative, et cela à Péchiney, à Donges, à la CSF de Brest, etc. [...]

Il est essentiel maintenant de réfléchir sur les embryons d'autogestion développés par les travailleurs dans certaines usines [...]. On vit la base quitter le terrain cégétiste, ou donner un contenu radical aux formules cégétistes, en mettant en pratique la notion d'appropriation des moyens de production par les travailleurs.

Comité de grève du Port de Nantes, officiers et marins

Revendications : [...] Création au sein du Port autonome d'un comité d'entreprise ; gestion paritaire de l'entreprise par les délégués au comité d'entreprise en attendant une nationalisation démocratique de la Marine marchande [...].

Tract des travailleurs de la Sécurité sociale de Loire-Atlantique

[...] Les unions départementales CGT et CFDT ont décidé, avec leurs confédérations, de mettre en place immédiatement des comités provisoires de gestion, composés uniquement des salariés dans les diverses caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales du département. Ces comités se substituent d'autorité aux conseils mis en place par le pouvoir dans le cadre des Ordonnances. Ils œuvrent pour que des dispositions soient rapidement prises pour assurer des élections d'administrateurs salariés, seuls compétents pour gérer les fonds appartenant aux travailleurs.

À la centrale thermique EDF de Cheviré, la gestion s'est même imposée plus profondément. Le dimanche 2 juin, [les ouvriers et techniciens] venaient d'obtenir 15 000 anciens francs d'augmentation mensuelle

moyenne et... continuaient la grève ! C'est que, comme le disait l'un d'eux : « Les cadres ne sont plus là depuis deux semaines et ça tourne. On peut se passer d'eux pour fournir le courant. » [...]

On m'expliqua qu'en Loire-Atlantique, les cadres se sont solidarisés avec les travailleurs en nombre impressionnant [...]. Or, le soutien aux revendications salariales n'était pas l'essentiel : c'est le thème de la gestion qui a cimenté l'union⁵⁴⁴. [...]

Le fonctionnement de la gestion directe

[...] Dans le cas de l'usine Cheviré, l'autogestion s'est imposée aux travailleurs comme une nécessité. Lorsque les 293 agents eurent occupé les lieux, le samedi 18 mai, ils choisirent un comité de grève composé de délégués de chaque syndicat (il y a 90 % de syndiqués à l'EDF).

Or, il était nécessaire, tout en diminuant le courant (ce qui contribuait à paralyser les industries locales) de maintenir un minimum d'électricité pour assurer les services de sécurité : hôpitaux, etc. Le comité de grève demanda donc aux grévistes de « prendre leurs responsabilités » à ce sujet. Dans les faits, le comité détenait [...] toute autorité dans la centrale. Il veillait à ce qu'une permanence soit assurée par les travailleurs. Il organisait la poursuite de l'approvisionnement en combustible. [...]

Les militants [...] étaient très conscients [...] du sens politique de cette expérience, et l'un d'eux expliquait : « Nous voulions montrer notre capacité et donc notre droit, en tant que producteurs, à gérer les moyens de production que nous utilisons. La preuve est faite ! »

Si mai 1968 a été vraiment pour la France un « 1905 pacifique [...], le 1917 qui arrive devra mener les conquêtes gestionnaires à leur terme : le pouvoir aux travailleurs »⁵⁴⁵. [...]

Des polémiques ont eu lieu dans la deuxième moitié de mai entre politiciens d'appareils et « gauchistes » pour savoir si la situation française était révolutionnaire ou non. Il est certain que le débat est beaucoup plus clair à Nantes, où l'état des luttes est tel que chacun doit se démarquer sans échappatoire possible. Un exemple concret nous est donné par le tract signé par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et le syndicat des Transports Force ouvrière (FO) et qui a été diffusé le 30 mai :

[...] En accord avec le comité central de grève, seuls les camions transportant des denrées périssables et munis d'un laissez-passer du comité central de grève, ainsi que les voitures particulières étaient autorisées à passer. [...]

[...] Il existe un comité central de grève ; ce comité détient le pouvoir ; il décide le droit de circulation routière ; si les particuliers veulent un interlocuteur valable, ce n'est pas le maire ou le préfet, mais bien ce comité central. Si une telle situation n'est pas révolutionnaire, quand donc y a-t-il révolution ? [...] Ou les mots n'ont plus aucun sens.

À Nantes, en tout cas, quand les transporteurs sont entrés en grève, ils ne se sont pas posés de question subtile sur la révolution, mais ils ont vu clairement qu'il fallait contrôler les communications avec l'extérieur. C'était la seule solution.

Après le 26 mai, le syndicat FO – dominant dans les transports à Nantes – a agi en liaison avec le comité central de grève qui venait de se constituer. Le comité central de grève distribuait déjà des bons d'essence ; il fut chargé en outre de délivrer des autorisations aux camionneurs pour que seules les marchandises nécessaires aux paysans ou au strict ravitaillement des grévistes puissent passer. [...]

Les flics n'osaient pas disperser leurs forces pour attaquer. Les mairies se faisaient plus moins complices de l'organisation mise en place. [...]

Nantes aura donc vécu pendant une semaine dans une situation - d'autodéfense, que seul le démantèlement des autorités publiques a évité de se manifester violemment.

De l'auto-organisation à l'autogestion

[...] Dès les premiers jours de grève, le dépérissement de l'État se réalisait dans les faits. Pour faire face à la situation, les syndicats ouvriers et paysans prenaient en main les destinées de la ville.

Cette action exemplaire a démontré une des choses les plus importantes aux masses populaires, c'est qu'elles ont la capacité de s'auto-organiser. Un élément du socialisme se réalisait concrètement dans le Nantais et dépassait de beaucoup les réformes demandées par les partis politiques de gauche. Dimanche 27 mai, le comité central de grève, qui réunit les syndicats paysans et ouvriers, s'installait à la Mairie. Le préfet n'avait plus à sa disposition qu'un huissier.

Naissance du nouveau pouvoir : des comités de quartier au comité central de grève

Tout a commencé à la fin de la deuxième semaine de grève (24 mai) dans un quartier nantais à 95 % ouvrier, les Batignolles, où les femmes de

grévistes regroupées dans les associations de familles (ASP et APF) ont décidé d'organiser le ravitaillement elles-mêmes. [...]

Ensuite se créa un comité de ravitaillement groupant les trois associations familiales ouvrières (ASF, APF, UFF). Ce comité a pris contact directement avec les syndicats paysans du village le plus proche : La Chapelle-sur-Erdre. Une réunion comprenant quinze paysans syndiqués et une délégation d'ouvriers et d'étudiants décida d'assurer une liaison permanente pour organiser un réseau de distribution sans intermédiaire.

Le 26 mai, au même moment, au niveau syndical, était envisagée la constitution du comité central de grève [...].

Ce choix impliquait pour les syndicats de se déterminer entre le blocage total de la production ou l'utilisation de ces moyens de production par les producteurs eux-mêmes afin d'assumer la création d'un pouvoir populaire autonome⁵⁴⁶. [...]

Le comité central de grève a la même idée que les comités de quartier pour organiser le ravitaillement, mais en fait ces deux organisations vont un peu se chevaucher dans l'action.

Le comité central de grève se méfie des comités de quartier et leur reproche de ne pas être passés par [lui] au début.

En fait les comités de quartier vont se révéler beaucoup plus efficaces dans l'organisation du ravitaillement et leur action sera beaucoup plus profonde que celle des syndicats. [...]

Organisation du ravitaillement par les grévistes

[...] La chambre d'agriculture, occupée, assure la liaison entre les comités de quartier et le comité central de grève. Les comités de quartier font tache d'huile dans tous les quartiers ouvriers. Mercredi 29 mai, le comité central de grève ouvre six points de vente dans les écoles. Les syndicats agricoles lancent un appel à la solidarité ouvrière et paysanne le 23 mai pour organiser concrètement le ravitaillement. [...]

Des affiches sont délivrées dans des magasins d'alimentation autorisés à ouvrir, avec le libellé suivant : « Ayant le souci du ravitaillement de la population, les syndicats autorisent ce petit magasin à ouvrir ses portes à condition qu'il respecte les prix normaux. »

[...] Les ouvriers laissent le courant pour faire tourner spécialement les laiteries. Le fuel et l'essence nécessaires aux paysans sont délivrés normalement, ainsi que des laissez-passer aux camions de paysans qui

doivent aller chercher l'essence et le fuel. Les aliments industriels nécessaires au bétail sont fournis par les grévistes aux paysans. [...]

Généralisation de la gestion directe

[Le] comité central de grève a également pris en main, avec l'accord du comité de grève des pétroliers, la distribution de l'essence par bons délivrés, par les syndicats, aux services de santé et pour assurer le ravitaillement. Cette décision ne remet pas en cause, en aucun cas, l'action de la grève dans les secteurs concernés. Cette action est limitée à l'organisation des services prioritaires sous le contrôle des syndicats, qui ont pour fonction de renforcer le pouvoir syndical dans la ville.

Est prise en main également la garde des enfants des grévistes par les enseignants syndiqués et les moniteurs de colonies de vacances. Ce sont les établissements qui assument la responsabilité de l'accueil des enfants, évitant que les mouvements de grève des enseignants soit brisés.

En même temps, dans les facultés, un baby-sitting est organisé.

Enfin, pour les familles de grévistes qui se trouvent dans la plus mauvaise situation financière, les organisations syndicales leur distribuent des bons de denrées alimentaires. [...]

Les syndicats de commerçants détaillants et de pharmaciens groupent les bons qui seront payables aux caisses du bureau d'aide sociale. Un appel est lancé pour honorer les bons émis par solidarité à l'égard des familles de grévistes.

Cette organisation directe par ce nouveau pouvoir impliquait l'existence d'un front uni politique entre les paysans, la classe ouvrière, les étudiants et les classes moyennes. Ce front uni s'est réalisé à Nantes et a permis de passer à un deuxième stade de la lutte : la création d'un pouvoir autonome des travailleurs face à la désagrégation du pouvoir de la classe dominante.

Nantes est le seul exemple concret qui démontre la possibilité d'un gouvernement des travailleurs fondé sur la gestion directe de l'économie par les producteurs⁵⁴⁷. [...]

juin 1968

Source

Les Cahiers de Mai, n° 1, 15 juin 1968.

544. [[Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

545. [[Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].

546. Deux délégués de sept syndicats ouvriers, paysans et universitaires participaient au comité

central de grève : deux syndicats paysans.

547. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

Soviets à Saclay (Des) ?

Jacques Pesquet

En tant [...] qu'organe d'un double pouvoir, [le comité central d'action] organise l'autogestion. Ici une parenthèse s'impose. L'autogestion était considérée en général comme une forme d'organisation économique qui ne pouvait exister en système capitaliste. [...]

Peu nombreux sont ceux qui ont vu dans l'autogestion un des moyens de favoriser la lutte. C'est-à-dire que l'autogestion ne s'intègre plus du tout dans le système capitaliste, mais devient la gestion de l'économie au profit de ceux qui combattent le capitalisme. C'est en réalité un des objectifs qu'il faut donner à l'occupation des usines qui remet en cause la propriété privée des moyens de production et permet la gestion par et pour les travailleurs en lutte. Aucun doute que c'est là une forme d'intervention qui compromet très gravement le pouvoir de la bourgeoisie. Au Centre d'études nucléaires de Saclay, on ne parle pas de l'autogestion. On la pratique⁵⁴⁸.

1968

Source

Jacques Pesquet, *Des soviets à Saclay ?*, Paris, François Maspero, 1968.

548. [[> Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)].

UNEF propose (L')...

Bureau national de l'UNEF

Le bureau national de l'UNEF estime aujourd'hui de son devoir d'esquisser un premier bilan et d'apporter des propositions pour relancer les discussions et l'action dans toutes les universités de France. En tout cas, un phénomène est irréversible : la contestation radicale de l'université est inséparable de la contestation du pouvoir établi, autrement dit d'ores et déjà la lutte se place sur le terrain politique.

Au moment où de nouvelles perspectives s'ouvrent au mouvement déclenché par les étudiants (occupation d'usines par les travailleurs), il faut combattre toute tentative d'enlèvement du mouvement, soit en le limitant à de seuls objectifs universitaires, soit en n'envisageant la jonction des luttes étudiantes et ouvrières que dans la cour de la Sorbonne.

C'est pourquoi il faut participer au mouvement dynamique de contestation sociale, notamment en développant à l'université le potentiel revendicatif qui s'y est fait jour. Il est donc capital de proposer des objectifs répondant à cette analyse. Quatre objectifs essentiels peuvent être proposés dès maintenant au mouvement étudiant : 1. l'instauration immédiate d'un pouvoir étudiant réel dans les facultés avec droit de veto sur toute décision prise ; 2. subordonnée à ce premier point, l'autonomie des universités et facultés ; 3. l'extension de la lutte à l'ensemble des secteurs qui diffusent l'idéologie dominante, c'est-à-dire l'information ; 4. la jonction réelle avec les luttes ouvrières et paysannes en posant le problème du même type de contestation du pouvoir au sein de l'entreprise et dans les structures professionnelles. [...]

Le pouvoir étudiant

Que ce soit au travers de l'université critique, ou de commissions à prédominance étudiante, que ce soit par un changement total des assemblées de facultés, ce qui compte, c'est que le mouvement étudiant garde le contrôle de toutes les décisions prises dans l'Université.

Quelles que soient les structures à débattre avec la base, c'est le droit de veto pour les étudiants qui permettra de faire passer dans les faits toutes les décisions prises et qui empêchera toute intégration. Cette revendication

doit passer tout de suite dans les faits et justifie à elle seule le maintien de la grève. On sait cependant que dans un régime capitaliste un tel type de pouvoir ne peut être que temporaire⁵⁴⁹.

L'autonomie des universités

Sans pouvoir étudiant, cette autonomie est un leurre puisqu'elle revient à donner l'autorité aux mandarins qui nous gouvernent. Par contre, sans autonomie, le pouvoir étudiant est un leurre puisque le gouvernement et l'administration gardent des moyens considérables de contrôle. L'autonomie cela veut dire que toutes les décisions prises par des étudiants en liaison avec des enseignants sont immédiatement applicables.

L'extension de la lutte à tous les secteurs idéologiques

C'est par le canal de l'information que la bourgeoisie tente de noyer le mouvement, c'est donc par ce canal qu'il faut au contraire faire connaître nos actions et les faire comprendre.

Cela veut dire que toute information qui fait le jeu du pouvoir doit être combattue : que ce soit dans la presse parlée (ORTF, stations périphériques) ou la presse écrite. Pas un journal ne doit sortir s'il donne de fausses informations. Cette action doit être menée en liaison étroite avec les journalistes et les travailleurs du Livre. De même les Maisons de jeunes et de la culture, les théâtres et tout le secteur artistique doivent rentrer dans la bataille pour la création d'une culture populaire d'un type nouveau.

Les liaisons des luttes étudiantes et ouvrières

La chute du pouvoir actuel ne peut se faire que si la lutte est menée par les travailleurs eux-mêmes. Cela veut dire que la force principale des transformations sociales reste la classe ouvrière. Les travailleurs doivent prendre en main leurs propres destinées et attaquer dès maintenant le pouvoir patronal dans l'entreprise. [...] Ces quatre points ainsi explicités peuvent nous permettre d'agir sur la situation et de réaliser d'autres revendications qui nous concernent :

1. Le boycott des examens traditionnels qui ne servent qu'à éliminer les étudiants à partir d'un enseignement qui a fait faillite ; une première synthèse des débats permet de formuler les principes suivants :

- a) [...] Étant donné que la remise en cause des examens est liée à un changement total de l'enseignement, cela veut dire que toute discussion

sur le contrôle des connaissances lui est subordonnée. Ce qui compte dans les circonstances présentes, c'est : le contrôle par les étudiants de toute procédure d'examen ou d'autre moyen de délivrance des diplômes ; le changement dans un certain nombre de domaines du contenu d'éventuelles épreuves ; le contrôle de toute décision par les étudiants ;

b) Il n'est pas question de laisser faire les examens et concours nationaux dans leur forme habituelle : nous proposons la transformation du concours du CAPES en examen : cela veut dire que l'on ne tiendra pas compte du contingentement prévu des postes ; pour le baccalauréat : il n'est pas concevable que le baccalauréat ait lieu sous sa forme traditionnelle. Au minimum nous proposons que les lycéens puissent exercer un pouvoir de contrôle et que tous les candidats puissent passer l'oral. [...]

Que faire dans l'immédiat ?

Il est capital de continuer les débats sur le fond dans tous les domaines et à tous les niveaux. Mais, dès maintenant, l'UNEF appelle ses militants à arracher tout de suite le contrôle par les étudiants de l'institution universitaire. Si les débats avec les enseignants restent nécessaires, le droit de veto sur les décisions prises est la seule garantie valable.

Le contrôle à instaurer en fonction du rapport de forces ne peut être donné qu'aux comités de lutte, de grève ou d'action qui ont effectivement mené l'action pendant ces dix jours. Là où le rapport de forces n'est pas aussi favorable, c'est à des structures parallèles (université critique ou autres) qu'il faut recourir afin de maintenir une pression permettant de bloquer le fonctionnement de l'université traditionnelle. [...]

La proclamation de l'autonomie doit être revendiquée dès maintenant. Mais cette proclamation ne doit se faire que si le [droit de veto] est obtenu et avec toutes les garanties nécessaires pour que cette autonomie n'entraîne pas un renforcement de la fraction professorale conservatrice et technocratique. [...]

L'occupation des usines par les travailleurs est déjà commencée. Notre rôle est d'amplifier la campagne d'explication politique pour empêcher le gouvernement et la réaction de couper la lutte étudiante des luttes ouvrières. [...]

Cet ensemble de propositions est versé dans les débats libres qui se sont instaurés depuis quelques jours dans l'Université⁵⁵⁰.

17 mai 1968

Source

Archives du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants,
www.germe-inform.fr/.

549. [[> Oui au contrôle étudiant](#)].

550. [[> Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui \(Les\)](#)].

France (les années 68, les années Lip)

Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie

Alertés par le comité d'entreprise de possibles licenciements, les imprimeurs de Caron-Ozanne votent la grève le 5 juin 1975. L'entreprise est occupée. Le bureau du directeur dûment exploré révèle les objectifs patronaux : licenciements massifs, mise en liquidation...

Alors qu'ils sont réunis pour leur deuxième assemblée générale, les grévistes décident de s'approprier les trente tonnes de papier qu'un camion vient de livrer. Un stock de papier qui contribue à faire germer l'idée de la remise en marche des machines. « Cette idée de mettre l'outil de travail au service des ouvriers était directement inspirée de Lip », raconte Michel Launay. Les machines se remettent à tourner. D'abord au service des luttes qui ne manquent pas dans la région. « Au recto, on expliquait notre lutte : "On occupe, on imprime". Au verso, c'était la section syndicale ou l'intersyndicale de l'autre entreprise qui s'exprimait. » Puis viennent les commandes militantes : le PS, le PSU, la LCR, les comités de soldats, les groupes femmes... Affiches et tracts qui sortent des presses portent la mention : « Réalisé par les ouvriers de Caron-Ozanne en grève sur leur outil de travail ». Puis sont venus les clients habituels de l'imprimerie :

Un des premiers à se présenter a été *Combat breton*, un mensuel de 48 pages. « Pouvez-vous imprimer le journal ? Si vous êtes capables de le faire, je vous paie. » On a discuté en comité de grève et en assemblée générale et [celle-ci] a décidé d'accepter la proposition. [...] De même, la revue *Normandie Actualités* nous a demandé d'exécuter sa commande, ce qui a été voté.

Trente ans plus tard, les animateurs réaffirment que les expériences de Lip et de Caron-Ozanne « préparent les travailleurs à gérer eux-mêmes leurs affaires et donc à l'autogestion »⁵⁵¹.

avril 2010

Pour en savoir plus

Brückmann, Patrice et coll. (2009), *Caron-Ozanne : Une expérience d'autogestion en Normandie (1975-1977)*, Cabourg, Les Cahiers du temps.

551. [[> Hélio-Corbeil, c'est notre outil](#)].

Fracture

En mars 1977, paraissait le premier numéro d'une revue dont le titre, *Fracture*, et le sous-titre affichaient le programme : Santé, critique-pratique, autogestion. Au fil des numéros, la revue allait tenter de rendre compte de la dynamique autogestionnaire des luttes et des contestations qui mettaient concrètement en cause la « production capitaliste du système de la santé (et de la maladie) » et qui mettaient ses acteurs et actrices en mouvement. Au sommaire du numéro 1, des articles qui, malgré le temps passé, donnent encore à réfléchir : « Détruire l'asile, l'expérience de Franco Basaglia » ; « Medicina Democratica, un mouvement de lutte pour la santé » ; Une lutte pour la santé à l'usine, la Castellanza (Montedison) ; « Le pouvoir à l'hôpital » ; « Travail et luttes à l'hôpital » ; « Naître aux Lilas, une maternité pas comme les autres » ; « Médicaments et Sécurité sociale ».

La santé a été envahie par le capitalisme ; elle est devenue une source de profits énormes. Mais, la croissance rapide des dépenses de santé ne peut masquer ni l'inégalité suivant l'appartenance sociale devant l'accès aux soins, ni les insuffisances du système de distribution de soins. De plus, l'État et le patronat, devant les coûts socio-économiques des dépenses de santé, cherchent à les rationaliser et à les faire supporter par les travailleurs, notamment par les attaques contre la Sécurité sociale.

Toutefois, dans la situation présente, alors que la société réprime, perturbe, vieillit et use prématurément les individus, il n'est pas possible de s'en tenir à la seule lutte pour la démocratisation des structures de santé actuelles et pour l'élargissement de la consommation de soins par les travailleurs. En effet, la « croissance sauvage » du capitalisme a aggravé le caractère nuisible de la société pour la santé des gens. Le mode de vie et l'environnement du monde contemporain font qu'aux accidents et maladies du travail s'ajoutent ce que l'on nomme pudiquement « maladies de civilisation », un mal-être généralisé, qui sont le produit des conditions de travail, de transport, de logement, de la pollution, du caractère monotone, abrutissant et aliénant de la vie quotidienne⁵⁵². Ces conditions

d'existence et leurs répercussions nuisibles pour la santé des travailleurs expliquent le développement spectaculaire d'un secteur social et paramédical. On voit comment d'un secteur historiquement charitable (prise en charge des cas sociaux, orphelins, etc.), on est passé à un secteur soupape de sécurité nécessaire à la survie du capitalisme et étroitement soumis à ses exigences idéologiques et de contrôle social.

Par ailleurs, l'élévation continue de la consommation médicale va de pair avec l'accentuation de la « médicalisation » de la société, c'est-à-dire l'extension du pouvoir et des fonctions de la médecine. La médecine capitaliste a pour rôle la réparation et la réintégration au plus vite des travailleurs dans la production ; mais elle fait davantage.

Sa liaison avec les intérêts patronaux apparaît clairement dans l'existence des organismes de médecins-contrôleurs des arrêts de travail, dans le rôle de la médecine du travail. Au-delà, l'accentuation du pouvoir médical condamne le travailleur à une situation d'assisté, d'être dépendant et pris en charge par une autorité extérieure dont il ne peut ni comprendre ni contrôler les décisions le concernant.

Le médecin, le médicament sont présentés et vécus comme recours contre cette société source de multiples maladies, contre la détresse, la misère physique et psychique. Médecine et psychiatrie se présentent comme juges en apparence scientifique du comportement des individus, définissant le « normal » et l'« anormal ». Elles constituent, par le dispositif de contrôle et d'intervention directement sur les lieux de travail et de vie – « à milieu ouvert » – un moyen privilégié de contrôle social. L'idéologie médicale justifie l'ordre existant et ses valeurs. Les privilèges économiques et sociaux de corps médical sont bien le signe de son large concours dans la tâche de maintien et de défense du système.

Mais l'institution se fracture sous l'effet d'une contestation qui trouve son origine à la fois dans l'ensemble de la population et l'intérieur même du système de santé.

De plus en plus, les travailleurs refusent de perdre leur santé physique et psychique dans des conditions de travail insupportables et dangereuses, produites par la course au profit maximum.

Le mouvement des femmes, dans sa lutte pour l'avortement libre et gratuit, a permis la dénonciation sur une large échelle d'une médecine inadaptée aux besoins les plus fondamentaux et enfermée dans une morale dépassée. De plus, cette lutte a montré la possibilité d'une autre pratique

de la santé, qui tendent au maximum à une prise en charge collective des soins et des problèmes de santé en général⁵⁵³.

L'action urbaine et écologique a conduit à lutter contre les facteurs de nocivité de la société actuelle et à intégrer la question de la santé⁵⁵⁴. De façon plus générale, on assiste à une politisation de la médecine, signifiant luttes d'« usagers » comme de travailleurs de la santé, pour une remise en cause de l'institution (tant dans son rôle que dans la conception de l'acte médical), luttes de critique de la norme et de la déviance, luttes pour la définition de la santé vers l'autogestion de la santé.

Malgré l'idéologie du dévouement et de charité envers les malades, les travailleurs hospitaliers remettent en cause fondamentalement l'organisation du système de santé par les expériences de grève administrative, de contrôle des urgences et des examens prescrits, de remise en cause de la hiérarchie et de la division du travail.

Parmi les travailleurs sociaux, on assiste depuis 1968 à un développement des luttes : définition en tant que travailleur, luttes revendicatives (conditions de travail, etc.) et luttes idéologiques remettant en cause la nature de leur travail (fonction de relais des valeurs dominantes et de répression des conduites dites « asociales »).

Le corps médical a été pour la première fois sérieusement ébranlé par ces luttes et par la crise des valeurs sociales qu'il a pour mission de défendre. Des médecins ont commencé à remettre en cause le rôle idéologique et institutionnel de la corporation, à réfléchir et à tenter de mettre en œuvre une nouvelle pratique de la médecine. Ce mouvement de remise en cause s'est manifesté particulièrement dans la lutte contre l'Ordre des médecins.

Illustrer la fracture dans le domaine de la santé et les luttes qui s'y mènent en un même lieu (la revue) est notre premier but pour nous, travailleurs, travailleurs hospitaliers, travailleurs sociaux, médecins, syndicalistes CFDT et de la Confédération syndicale du cadre de vie, militants des organisations de médecins contestataires. Ces luttes (au plan international) dégagent une aspiration au contrôle et à l'autogestion de la santé⁵⁵⁵. De même, les travailleurs de la santé et les travailleurs sociaux s'engagent dans une critique-pratique de leur fonction⁵⁵⁶.

Notre revue veut être une revue ouverte, un moyen de débat et d'information sur toutes ces luttes et une aide pour leur développement. En favorisant l'échange d'expériences, l'enrichissement réciproque et la convergence de luttes aujourd'hui encore éclatées, nous essayons de tracer la perspective d'un mouvement de critique anticapitaliste du système de

santé actuel, développant par son action la revendication d'un nouveau droit à la santé pour les travailleurs. Cet objectif se situe dans le cadre plus large d'apparition dans les dernières années de mouvements contestant l'organisation sociale actuelle.

C'est pourquoi notre revue se situe dans la perspective de l'autogestion socialiste qui permettra la gestion directe des travailleurs à tous les domaines de la vie sociale, évitant ainsi le règne des spécialistes tous puissants, comme c'est le cas aujourd'hui.

1977

Source

« Éditorial », *Fracture*, n° 1, Paris, Savelli, mars 1977.

552. [[> Décret du 16 avril 1871 sur les biens vacants](#)].

553. [[> Self-Help](#)].

554. [[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)].

555. [[> Un hôpital sous contrôle ouvrier](#)].

556. [[> Centres médicaux populaires \(Les\)](#)].

Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »

Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Patrick Silberstein

« On fabrique, on vend, on se paie, c'est possible ! » En 1976, le slogan, en même temps que les montres fabriquées dans une usine aux mains de ses salariés et vendues pour continuer à verser des salaires aux grévistes, a fait le tour de la planète. Quels qu'aient été les débats de l'époque – s'agissait-il d'« autogestion », d'une « grève autogestionnaire », d'« autodéfense », de « contrôle ouvrier », d'une « grève productive », d'une « grève active » ? –, le sens de la reprise de la production par les Lip a été compris aux quatre coins du monde : il était possible, dans l'unité, de sortir de la légalité, de s'emparer de la propriété patronale, d'exproprier les actionnaires, de remettre en marche une entreprise sans patron, de se réapproprier le produit du travail et de donner ainsi une interprétation concrète à un autre slogan, imprimé en Mai 68 sur des centaines d'affiches sorties de l'Atelier populaire des Beaux-Arts : « Ton patron a besoin de toi, tu n'as pas besoin de lui. »

Pour comprendre la genèse de ce que fut Lip, il est nécessaire d'évoquer la construction lente et systématique d'une certaine conception du syndicalisme qui a abouti au conflit cardinal de 1973. Ainsi, le 20 mai 1968, alors que les principales entreprises de Besançon sont déjà bloquées, une assemblée générale des travailleurs de Lip décide massivement de la grève et met en place un comité de grève dont, selon Charles Piaget, délégué CFDT de l'entreprise, les membres sont « désignés ou élus dans chaque secteur », qu'ils soient syndiqués ou non.

Ayant contraint la direction à signer un accord très positif, les grévistes de Lip déclarent : « Cet accord n'entrera en vigueur qu'à la fin du conflit national, nous resterons en grève et en occupation jusque-là. »

Charles Piaget explique que Mai 68 a permis la redécouverte de « formes de combat qui n'étaient plus utilisées [...] : la grève avec occupation d'usine, la grève active, avec la participation effective d'un grand nombre de travailleurs, l'élaboration des revendications faite par les travailleurs

eux-mêmes. Les assemblées générales, quotidiennes, souveraines sur les prises de décision, le comité de grève actif » (Piaget, 1973). Il rappelle que le conflit du printemps 1973 a été précédé par un « long avant 73 », période au cours de laquelle la section CFDT a mis en œuvre et peaufiné une stratégie démocratique visant à impliquer, à chaque étape, l'ensemble des salariés dans la conduite des luttes : « Ce qui s'est passé était le fruit d'un travail progressif [...] pour construire un contre-pouvoir [...]. Cela a facilité la constitution de commissions autonomes » (Ravenel, 2007).

Quand le patron, Fred Lip, dénonce en 1970 les accords conclus en bloquant les salaires, une minorité d'ouvriers s'est mise en grève et a proposé d'occuper l'usine. Laissons Charles Piaget raconter la gestion de ce conflit :

Heureusement, plusieurs militants rappellent la règle établie, un mouvement minoritaire, qui de plus prendrait cette mesure, a toutes les chances de perdre et de faire beaucoup de mal à la collectivité des Lip. [...]. Une idée apparaît : le « Serpentin ». [Les grévistes] décident de respecter le choix des autres de travailler. Il organise un long défilé dans toute l'usine, le Serpentin. De passage dans leur atelier, les [grévistes] se détachent du Serpentin, vont circuler parmi les amis au travail. [...] Après discussions, certains rejoignent le Serpentin sous les applaudissements et le Serpentin continue. Trois jours après les grévistes sont très majoritaires. Mais nous sommes en juin, nous approchons des vacances [...]. Le patron attend, confiant. Alors l'idée vient d'un groupe d'horlogers : « Il faut bloquer l'expédition ! »

Quelques mois plus tard, la direction décide de repartir à l'offensive en restructurant les ateliers de mécanique afin de déstructurer les collectifs de travail et les équipes militantes. Charles Piaget décrit alors une « longue lutte, originale, sans grève » qui prépare la « désobéissance générale dans l'usine ». Une loi ayant reconnu de nouveaux droits aux comités d'entreprise, la direction ne pouvait rien entreprendre sans consulter celui-ci. Mais, ajoute Charles Piaget, Fred Lip est au-dessus des lois et ordonne de déménager les machines :

C'est nous qui devenons les défenseurs de la loi. Nous plaçons des affichettes partout « F. Lip hors-la-loi ! ». Sans grève, les mécanos, au coup de sifflet de l'un des délégués, bloquent en masse les déménageurs, empêchent physiquement le déplacement. Les

mécanos rebranchent, si nécessaire, la machine, et replacent la personne à son poste et lui donnent du travail [...]. Le comité d'entreprise votera un blâme, très officiellement, à l'encontre du directeur de production pour entrave [à] la loi.

L'effervescence est telle qu'Ébauches SA, le holding suisse qui est désormais l'actionnaire majoritaire, débarque Fred Lip. Le plan est annulé. Tout rentre dans l'ordre...

Quand l'entreprise dépose son bilan, le 17 avril 1973, la mobilisation prend immédiatement des formes « nouvelles ». L'idée de la grève sur le tas est repoussée et le choix se porte sur la réduction des cadences. Il fallait, pour Charles Piaget, « réduire la dépendance au travail pour accroître la disponibilité à la lutte ». Le 20 avril, un comité d'action, regroupant des syndiqués et des non-syndiqués, est créé. C'est cette structure, qui comptera jusqu'à cent trente personnes, qui tout au long du conflit proposera les actions à l'assemblée générale où elles seront discutées et adoptées. Jean Raguenès, un de ses animateurs, en parle comme d'une « maïeutique, au sens de Socrate » qui a permis « de faire se révéler la connaissance qui est en chacun de nous ». Le 26 avril, la baisse des cadences s'organise dans les ateliers. À partir du 10 juin, il y aura une assemblée générale quotidienne. Il y en aura environ 200 au cours du conflit. Sur un effectif de 1 150 (dont cent cadres et représentants), plus de 800 personnes participeront régulièrement aux assemblées. Il faut noter qu'il n'y a pas de comité de grève, l'organisation particulière du conflit articulant les conceptions de la section CFDT, les assemblées générales et la présence du comité d'action en est sans doute l'explication : « L'assemblée générale était le lieu où se définissaient nos objectifs généraux et la déontologie du mouvement, où nous discussions des pièges à éviter. Tout cela a permis un conflit participatif extraordinaire », raconte Charles Piaget (Ravenel, 2007).

Le 12 juin à l'occasion d'une réunion du comité d'entreprise au cours de laquelle les administrateurs provisoires n'apportent aucune réponse satisfaisante, ils sont séquestrés par les ouvriers qui « assistaient » à la réunion grâce aux haut-parleurs installés dans la cour de l'usine. Les salariés découvrent alors le plan de licenciement dans les documents que l'un de ces messieurs transportait dans sa sacoche...

Dans la nuit du 12 au 13, l'usine est occupée, et un stock de montres d'une valeur d'environ 500 millions d'anciens francs est subtilisé et mis à

l'abri dans des caches disséminées dans la région. L'assemblée générale du lendemain approuvera *post festum* cette décision prise à chaud.

L'influence du conflit des Lip de 1973 à 1976 a des répercussions sur le plan syndical. La FGM-CFDT ne ménage pas ses critiques à la section de Lip et à son union locale bisontine, heurtée qu'elle est par le rôle du comité d'action et par la place qu'occupe l'assemblée générale. Charles Piaget affirme que la fédération « était partagée entre l'admiration et l'hostilité » : « Si nous avions été une section orthodoxe, jamais nous n'aurions développé un tel conflit », ajoute-t-il... Mais Lip va bien au-delà de la production de montres. Fin 1975, l'union locale CFDT de Besançon apportera un soutien retentissant à la formation d'une section syndicale de soldats dans la caserne de la ville tandis qu'au printemps 1976, malgré l'hostilité de la confédération, la section de Lip affirmera sa volonté d'organiser une coordination des luttes.

La remise en route de la production

C'est au cours de l'assemblée générale du 18 juin qu'il est décidé de la remise en route de la chaîne de montage horlogère pour assurer « un salaire de survie ». C'était la condition indispensable pour inscrire le combat dans la durée et c'est cette décision qui va ériger la lutte des Lip comme étendard de la contestation pratique du pouvoir patronal. Le 22 juin, l'assemblée générale met en place des commissions de travail : production, vente, gestion du stock, accueil, popularisation, entretien et sécurité, restauration, etc.

Toutes les sensibilités de la gauche syndicale et de la gauche politique qui se situent à la gauche du « programme commun de gouvernement », récemment signé par le PCF, le PS et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG), défilent alors à Besançon pour acheter des montres et étancher leur immense soif de comprendre cette lutte « hors norme » qui bouscule autant les normes bourgeoises que les idées reçues de la vulgate révolutionnaire⁵⁵⁷.

Des comités de soutien pluralistes organisent partout des « 6 heures pour les Lip » au cours desquelles des ventes « sauvages » de montres Lip sont organisées. L'usine de Palente, raconte Charles Piaget, est une véritable « maison de verre » grâce notamment aux choix faits par la section CFDT et à la présence du PSU au sein de l'entreprise :

Nous avons juré de ne pas recommencer comme en 68, où la CGT nous avait incités à fermer l'entreprise au monde extérieur. Cette

fois, nous avons décidé de tout ouvrir. On pouvait venir à l'usine, assister aux assemblées générales, aux commissions. Les journalistes pouvaient circuler comme ils voulaient. Aussitôt, cela a permis une certaine popularisation locale et régionale de la lutte. Enfin, lorsque nous nous sommes emparés du stock et que nous avons relancé nous-mêmes la production, notre lutte a pris une dimension nationale (Ravenel, 2007).

La première « paye ouvrière » est versée le 3 août, après que les salariés aient rejeté le plan du ministre du développement industriel qui conduit au démantèlement et aux licenciements. Dans *Les Temps modernes* - d'octobre 1973, Claude Berger notera : « “Ils” ont osé : [...] prendre en mains leur propre sort jusqu'au scandale suprême : se payer eux-mêmes ! La première paye ouvrière a tordu de douleurs patrons et ministres. »

Alors que le 11 août ont débuté les négociations entre les représentants des syndicats, du comité d'action et le médiateur, Henri Giraud, le 15 au petit matin, les gardes mobiles investissent l'usine de Palente.

À l'annonce de la nouvelle, de nombreuses entreprises se mettent en grève et des affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre : « Qu'à cela ne tienne, explique Charles Piaget, l'usine est là où sont les travailleurs. » Une « nouvelle usine » est alors installée dans un gymnase prêté par la mairie socialiste de Besançon qui y met cependant une condition... on ne doit pas y reprendre la production⁵⁵⁸.

Le 31, une deuxième paie ouvrière est distribuée. Le 29 septembre, le rayonnement des Lip est son apogée : 100 000 personnes, venues de toute la France et de l'étranger, manifestent à Besançon sous une pluie battante, malgré les réticences de la confédération CFDT et de sa fédération de la métallurgie (FGM). Entre-temps l'usine de Palente est devenue un aimant attirant des milliers de visiteurs, suscitant des centaines de réunions au cours desquelles on achète les montres apportées par les Lip qui circulent de ville en ville pour populariser leur combat.

La trace de la lutte des Lip dans la mémoire collective se trouve dans sa capacité à subvertir le rapport salarial. De nombreux auteurs ont rapporté les témoignages de ceux et celles qui ont été impliqués dans de telles luttes et qui soulignaient que « la vie avait changé pour eux » pendant la durée du conflit. Charles Piaget témoigne de l'importance de la remise en cause du travail contraint et parcellisé :

On a vu des monteuses OS être capables d'assimiler les techniques de vente, de connaître des produits sur lesquels elles n'avaient auparavant qu'une vision très partielle en fonction de leur position dans la chaîne de montage. [...] Il est clair que des travailleurs mis en situation de responsabilité, s'intéressant à autre chose qu'aux tâches parcellisées auxquelles on les restreint, découvrent leurs compétences et acquièrent des connaissances. Déjà plus haut, nous avons dit que c'est l'action qui révèle la capacité des travailleurs, à condition que ce soit une action prenant les choses dans leur globalité.

Évoquant ces grèves, Xavier Vigna en tire une leçon « universelle » :

C'est ce destin social que les grèves productives viennent temporairement interrompre, en introduisant une organisation du travail différente. [...] Une fois de plus, on s'aperçoit ici que les grèves productives, par la libération qu'elles offrent, s'avèrent de formidables moments d'éclosion des utopies ouvrières, en même temps qu'elles nourrissent de riches réflexions sur le travail ouvrier (Vigna, 2007).

Les Lip ont frayé un chemin permettant l'association et l'articulation de la « préservation de l'emploi et de la transformation de son contenu » (Rozenblatt, 1980).

Les conditions de l'autogestion n'ont pas pu être réunies

Des tiraillements apparaissent au cours des négociations qui aboutissent au plan Giraud. D'une part entre les sections CFDT et CGT de l'entreprise, la CGT se prononçant pour l'acceptation du plan et des licenciements qui l'accompagnent, tandis que les cédétistes persistent à refuser tout licenciement. D'autre part entre la FGM-CFDT et la section de Lip, la première critiquant la seconde laquelle, selon le rapport de Jacques Chérèque, « n'a pas d'analyse politique et de pratique de négociations ». L'assemblée générale rejette le plan Giraud – qui prévoit 957 réembauches, 54 préretraites et 180 licenciements – par 626 voix pour la poursuite de la lutte contre 174 à la motion CGT et dix-sept abstentions. Les négociations sont rompues, la grève productive et les paies sauvages continuent.

C'est alors que la CFDT et le comité d'action décident de publier un journal, *Lip Unité*, pour intensifier la popularisation de la lutte. Dans le même temps, avec l'aide de la fédération CFDT de la métallurgie et des

amis de Michel Rocard, des contacts sont établis avec un secteur du patronat « moderniste » qui aboutissent, à la fin du mois de janvier 1974, à un accord qui promet le réemploi progressif de l'ensemble des salariés demeurés dans le conflit, soit un peu plus de 900 personnes. Les premiers salariés reprennent le chemin des ateliers le 11 mars 1974, après 329 jours de lutte. Roland Vittot déclare : « Camarades, Lip vit ! Nous lutterons tous ensemble jusqu'à ce que le dernier d'entre nous ait franchi cette grille ! » Raymond Burgy rentre le premier dans l'usine et les cent trente-cinq premiers réembauchés reprennent le travail. Ceux qui doivent attendre suivent des stages de formation.

Le 15 décembre 1974, les derniers Lip reçoivent leur lettre de réembauche et le 31 mars 1975, ils sont tous de retour au travail.

Entre ces deux dates, le 11 mars 1974 pour la réembauche des premiers Lip et le 15 décembre 1975 pour la réembauche du dernier, interviennent les élections présidentielles en mai 1974 à la suite du décès du président Georges Pompidou. François Mitterrand est le candidat de l'union de la gauche (PCF-PS-MRG) auquel se rallie derrière Michel Rocard la majorité du PSU.

Au plan politique, une bataille s'engage très rapidement pour faire émerger une candidature qui cristallise le courant de masse qui s'est affirmé à la gauche du carcan « réformiste » et électoraliste de l'alliance PCF-PS-MRG. Charles Piaget (qui est membre du PSU) apparaît comme le candidat « naturel » d'un tel projet à l'élection présidentielle de 1974. Cependant, la gauche du PSU (Michel Mousel, Victor Leduc, Serge Depaquit, Yvan Craipeau) et l'AMR ne parviennent pas à entraîner le PSU (qui soutiendra François Mitterrand dès le premier tour) et la gauche révolutionnaire dans le soutien à une candidature de Charles Piaget. La gauche du PSU et l'AMR fonderont les Comités du 20 mai pour l'autogestion socialiste tandis que la LCR⁵⁵⁹ soutiendra la deuxième candidature d'Alain Krivine aux présidentielles et Lutte ouvrière présentera pour la première fois Arlette Laguiller⁵⁶⁰.

La victoire aux élections présidentielles de Valéry Giscard d'Estaing qui prend comme Premier ministre, Jacques Chirac, entraîne pour les Lip l'absence de débouchés politiques qui auraient été plus féconds alors que la mobilisation sociale est prometteuse.

En effet, les Lip font des « petits ». Xavier Vigna (2007) répertorie une vingtaine de « grèves productives » survenues dans le sillage immédiat de Lip. Il rappelle opportunément que ce sont les ouvrières de Cerizay elles-

mêmes qui ont qualifié ainsi la lutte au cours de laquelle, sous la marque Pil (anagramme de Lip), elles se sont saisies de l'outil de production pour fabriquer à leur compte des chemises.

Les conflits concernent pour l'essentiel de petites unités de production : électroménager et petite métallurgie (Teppaz, Isotube, Konen-Westinghouse, Piron, Solame), habillement et textile (CIP, Everwear, Cerizay, Buda, TFR), agroalimentaire (Doux, Plémer, Unimel). Une de ces grèves productives (la fabrique de meubles Manuest) a donné naissance à une coopérative ouvrière qui a elle-même procédé, plus tard, à des licenciements...

Avec la victoire de la droite aux présidentielles de mai 1974, une autre page du conflit des Lip va alors s'ouvrir qui aboutira au démantèlement.

Ni les difficultés économiques, ni les bouleversements technologiques en cours dans l'industrie horlogère sur lesquelles nous reviendrons, ne suffisent à expliquer ce qui est advenu. Il y a un troisième paramètre, décisif, qui est celui de la revanche patronale. C'est ce que dit Christian Rouaud, le réalisateur du film *Les Lip, l'imagination au pouvoir* : « Je soutiens la thèse selon laquelle Giscard, tout nouveau Président, et Chirac, tout nouveau Premier ministre, ont eu peur de l'éclosion de dizaines de petits "Lip" partout en France. Il fallait éliminer la menace Lip. »

L'enchaînement des faits accreditte fortement ce point de vue et la « vengeance de classe » apparaît implacable et méthodique. Aux lendemains de l'élection présidentielle de 1974, les fournisseurs décident de ne pas honorer les commandes ; en violation des accords de Dôle, le tribunal de commerce de Besançon demande à la nouvelle direction de l'entreprise d'honorer ses dettes du jour au lendemain ; la Régie nationale des usines Renault retire ses commandes ; la bourgeoisie horlogère s'oppose à l'aide de l'État ; les banques refusent d'intervenir... C'est la fin de Lip. Claude Neuschwander jette l'éponge le 8 février 1976, le dépôt de bilan a lieu le 8 avril 1976 et Jean Charbonnel est victime d'un remaniement ministériel.

Le 5 mai 1976, l'usine de Palente est à nouveau occupée et les Lip reprennent à leur compte la fabrication des montres... *Libération* titre : « Lip, c'est reparti ! ». Les Lip restent encore trop isolés. Durant l'année 1976, plusieurs opérations portes ouvertes de l'usine permettent de populariser l'action auprès de la population locale. La lecture du numéro 2 de la nouvelle série de *Lip Unité* et du projet de coordination nous indique encore, quel était le possible ; la section CFDT de Lip appelait à une

« coordination entre toutes les luttes » et en faisait l'énumération : les luttes ouvrières et paysannes, celles de la jeunesse scolarisée et celles soulevant des problèmes « spécifiques » : nationalitaires, féministes, écologistes, droits démocratiques et syndicaux dans l'armée, etc. Une telle coordination avait comme objectif de désenclaver des « luttes souvent fort riches », qui « restaient relativement sectorielles » et de proposer une convergence de « tous les exploités, tous ceux qui luttent contre l'oppression capitaliste et pour la libération de l'homme ».

Les partis de l'Union de la gauche prêchent l'attente jusqu'à la conquête du pouvoir prévue pour les élections législatives de mars 1978. Les pouvoirs publics en place refuseront tout développement d'un plan industriel pour l'horlogerie et devant l'absence de repreneur la liquidation est prononcée le 12 septembre 1977.

Le dos au mur, les Lip sont contraints de constater leur isolement. Le 28 novembre 1977, à l'issue de longs débats, et face à l'absence de repreneurs, les Lip s'orientent vers la création de coopératives ouvrières, Les Industries de Palente (Lip). D'autres coopératives seront créées ultérieurement, tandis que les pouvoirs publics promettent une aide en contrepartie d'un déménagement de Palente. Au total, moins de 200 salariés sont employés dans les diverses structures créées. Hormis la coopérative de mécanique, qui fonctionne encore actuellement (sous une autre forme juridique), toutes les autres déposeront leur bilan dans les années qui suivent.

Si les conditions politiques pour l'autogestion de Lip n'étaient pas réunies entre 1974 et 1978, cette autogestion, comme cela a été le cas pour les Scop, devait s'inscrire dans le cadre d'un contre-plan industriel alternatif visant toute la branche horlogère⁵⁶¹.

Ce contre plan aurait dû se confronter aux bouleversements technologiques de l'industrie horlogère : passage d'une horlogerie mécanique à une horlogerie électronique ; mode de consommation symbolisée par le passage à « une montre pour la vie » offerte à l'occasion de grands événements familiaux, à l'utilisation de montres de faibles coûts, à durée de vie courte, interchangeables. Ces montres « kleenex » fabriquées à la chaîne par des ouvriers peu qualifiés ont mis à mal l'industrie horlogère reposant sur des produits quasi artisanaux produits par des ouvriers hautement qualifiés. Un contre-plan aurait dû essayer de dépasser les contradictions entre les besoins (même s'ils peuvent être qualifiés d'aliénés) des consommateurs qui oscillent entre montres

« Kleenex » et montres « Rollex », et les intérêts des couches les plus qualifiées des travailleurs de l'horlogerie.

Lip reste une grève autogestionnaire exemplaire qui constitue le plus haut de mobilisation atteint par la montée des luttes de la fin des années 1970. Elle devrait servir de balise aux prochains mouvements sociaux des travailleurs afin de repartir au plus haut niveau atteint par leurs prédécesseurs⁵⁶².

Les conditions politiques, économiques et technologiques n'étaient pas réunies pour dépasser la grève autogestionnaire en autogestion dans le cadre d'un plan alternatif pour l'industrie horlogère associant producteurs et consommateurs.

avril 2010

Pour en savoir plus

Lourau, René (1974), *L'analyseur Lip*, Paris, 10/18.

Piaget, Charles (1973), *Lip*, Paris, Stock.

Ravenel, Bernard (2007), « Leçons d'autogestion, entretien avec Charles Piaget », *Mouvements*.

Rozenblatt, Patrick, Francine Tabaton, Michèle Tallard (1980), *Analyse du conflit Lip et de ses répercussions sur les pratiques ouvrières et les stratégies syndicales*, thèse, Paris 9-Dauphine.

Vigna, Xavier (2007), *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

À voir

Rouaud, Christian (2007), *Lip, l'imagination au pouvoir*,
www.youtube.com/watch?v=WKQQADRsqFk.

557. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

558. [[> Treize questions sur l'autogestion](#)].

559. En fait, il s'agit du Front communiste révolutionnaire, la Ligue communiste ayant été dissoute le 21 juin 1973 à la suite des affrontements contre le meeting de l'organisation fasciste Ordre nouveau.

560. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

561. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

562. [[> Du contrôle ouvrier à l'autogestion](#)].

Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier

Entretien avec Charles Piaget

Beaucoup de personnes, une partie de l'« opinion publique », ont vu dans le conflit de Lip le côté « Robin des bois », le pot de terre résiste au pot de fer et prend des initiatives incroyables. Cependant, partout où les Lip allaient parler de leur conflit, les questions étaient plus pertinentes : « Comment faites-vous pour vous entendre si bien entre syndicats et entre vous ? », « C'est si difficile chez nous », « Comment faites-vous pour obtenir une telle participation des salariés ? »

La question de l'auto-organisation, la question de l'autogestion était posée. Certes, le contexte était différent de celui d'aujourd'hui. C'était cinq ans après Mai 68. Le chômage était encore inférieur à 500 000 personnes, et depuis peu de temps.

Cependant, les organisations syndicales étaient désarmées lors de restructurations, de fermetures d'entreprises. Elles considéraient que toute lutte pour la sauvegarde des emplois, n'avait aucune chance d'aboutir. Leur seule réponse était : « Battez-vous pour de meilleures indemnités de licenciements. »

Derrière ces questions se pose le type de syndicalisme pratiqué dans les entreprises. Pour éclairer le sujet voyons de plus près une entreprise d'un millier de salariés. Mille salariés divisés officiellement en trois collèges distincts : horlogers, mécaniciens et employés. Divisés en ouvriers spécialisés, ouvriers professionnels, techniciens, maîtrise, chercheurs, méthodes, hommes, femmes etc. Mille salariés répartis dans des ateliers ou bureaux avec une interdiction de circuler, sauf pour travail précis. Mille salariés dans les tensions provoquées par le travail. Tout cela ne prédispose pas à l'entente, à la solidarité, à des objectifs communs, à s'autogérer spontanément.

Si brusquement un énorme problème arrive, comme l'annonce d'une restructuration avec beaucoup de licenciements, ou la fermeture de l'entreprise... Comment tous ces salariés vont-ils très vite s'organiser, être solidaires, s'entendre sur les objectifs, sur les actions qui découlent de ces objectifs, etc. ? Cela n'existe pas. Ce qui se passe, le plus souvent, c'est qu'une partie des salariés suivent les propositions syndicales, les salariés

seront plus sujets qu'acteurs. Ce sera une lutte par procuration. Les délégués et le syndicat en avant, les salariés derrière, sans initiatives, dubitatifs. « On verra si le syndicat peut obtenir quelque chose ». Ce qu'ont fait les Lip n'était pas spontané. Lip 1973, c'est toute l'histoire d'un syndicalisme particulier, l'histoire de la construction d'un collectif qui s'autogère, construction sur près de quinze années. Un collectif de salariés ordinaires, faisant des actions extraordinaires.

Quelles ont été les étapes clefs de cette grève de Lip ?

Le 17 avril 1973, ce fut le dépôt de bilan et la démission du PDG.

On peut indiquer plusieurs étapes de la lutte.

La première période : la conquête de l'unité des salariés

Il faut réagir : sur le thème « C'est possible, on peut lutter et gagner », donc le refus de la fatalité, refus de se battre pour seulement de meilleures indemnités de licenciement. S'unir pour nos emplois, nos salaires. Pour cela, maintien des activités diverses de Lip, pas de démantèlement.

Cela a demandé trois semaines. Avec un tract de sept pages distribué à toutes et à tous. Tout ce que nous savions sur Ébauches SA, ses intentions et une ébauche de stratégie pour gagner. Et tous les jours, deux fois par jour, dans chaque atelier, chaque bureau, des mini-assemblées générales de dix-quinze minutes. Pour donner les dernières nouvelles, réfléchir sur les données du tract, libérer du temps pour réfléchir, dans chaque atelier ou bureau⁵⁶³.

Nous savions tous que cette lutte serait longue et difficile, la première étape est de se désaliéner du travail, libérer le cerveau pour la lutte, sans perdre le bénéfice des salaires.

La deuxième période : l'ouverture sur l'extérieur

En commençant par sortir, nous-mêmes, pour se montrer, manifester, expliquer, distribuer des tracts. Le comité d'action acquiert un vieux bus de la RATP de Paris, le décore, y place une sono et fait les entrées et sorties des entreprises (46 à Besançon, notent-ils). Constitution d'un comité de soutien à l'union locale CFDT de Besançon.

Le 18 mai : manifestation à Neuchâtel au siège d'Ébauches SA ; le 24 mai : première grande manifestation avec 5 000 personnes à Besançon ; le 28 mai : manifestation à Paris ; le 5 juin : les Lip cessent le travail, entrent en lutte totale.

La troisième période : l'imagination, l'audace pour bousculer l'adversaire

Le 12 juin : comité d'établissement extraordinaire à Lip. Le tribunal de commerce fait le point de ces tractations. Tous les Lip sont là devant le bâtiment de la direction. Nous avons sonorisé le secteur. Un délégué vient rendre compte toutes les cinq minutes. Les administrateurs expliquent que c'est perdu, aucun repreneur ne s'est manifesté.

Des Lip ont subtilisé la serviette des administrateurs et découvrent le plan de licenciements et d'autres informations.

Tous les Lip accourent dans le bâtiment, les trois administrateurs sont séquestrés. Le préfet ordonne leur libération, en vain. Il fait donner l'assaut pour les délivrer. Un peu de casse, de bousculades, et les « otages » partent. Grande réflexion du collectif présent et l'idée jaillit : « Prenons un otage matériel à la place des humains ».

25 000 montres sont embarquées dans la nuit.

Le lendemain 13 juin, l'AG approuve et décide l'occupation de l'usine avec la mise en place de nombreuses commissions. Le 15 juin : 12 000 personnes se rassemblent à Besançon, la solidarité est très forte. De violents incidents, le soir, en ville, provoqués par les CRS. Le tribunal de commerce licencie tous les salariés.

La quatrième période : le conflit est à un grand moment

Nous savions que sans argent le mouvement tiendrait un certain temps mais s'effriterait. Il n'y aurait plus la même disponibilité des cerveaux. Les multiples problèmes familiaux domineraient.

Du 15 juin au 17 juin : intense réflexion parmi les Lip. L'idée de produire, vendre et se payer est dans de nombreuses têtes, mais nous n'osons pas la formuler. Et puis, le saut a lieu, la décision est prise, soumise à l'assemblée générale et acceptée.

Les chefs sont tous partis, mais la subordination qu'est le salariat nous fait encore hésiter car la peur est présente. Nous ressemblons à ces marins en mutinerie au 18^e siècle. Aucun d'eux ne sait diriger le navire, ils sont contraints de rendre le pouvoir aux officiers.

Très inquiets, nous réunissons le groupe d'horlogères et d'horlogers et nous faisons l'appel. Toutes les ouvrières de la chaîne sont-elles là ? Oui, oui. Le régleur de chaîne ? Oui, il est là. Les contrôleurs ? Oui, oui etc.

Nous sommes rassurés... à demi. La commission vente est là, elle prépare le magasin de vente. Nous avons 32 000 montres à terminer⁵⁶⁴.

Au travail ! « Attention : pas de coupure avec la lutte, toutes et tous aux AG, et vous organisez vos temps de travail à votre idée. »

La cinquième période : le retentissement est tel que les fédérations viennent à Lip. Des difficultés d'un autre ordre commencent

À Lip, nous n'avons pas eu de grosses difficultés avec les fédéraux de la CFDT. Les prises de bec avaient lieu à la Fédération à Paris.

Il n'en était pas de même avec la Fédération CGT. La CGT ne voyait pas par quel bout prendre en main ce conflit. Qui commande ? Où sont les montres ?, etc. Il n'y avait qu'une prise, les délégués CFDT, donc des réunions pour examiner le fonctionnement en détail, ramener le conflit à quelque chose de compréhensible pour eux.

Nous avons vite compris que pour amener ce conflit à leur conception de la lutte syndicale, nous allions être soumis à une suite ininterrompue de réunions de reprise en main. C'était ce que nous appelions la réunionite, tout le contraire de notre conception de la lutte collective.

90 % du temps, de notre énergie doivent être consacrés à la construction du collectif des salariés, et c'est ce collectif qui doit exercer le pouvoir. Alors nous avons coupé court. « Non à toute réunion dans la journée, par contre la nuit, c'est quand vous voulez ». Ça a été terminé.

La sixième période : la carotte et le bâton du pouvoir

La popularité des Lip est telle que le gouvernement se décide, à contrecœur, à envoyer un médiateur : Henri Giraud. Celui-ci arrive le 7 août. Mais en même temps, le gouvernement a décidé d'affaiblir les Lip, de les évacuer de l'usine. Ce sera le 14 août au matin.

Un double piège s'amorce. Giraud se présente comme médiateur, au-dessus des parties en présence. Or, il n'en est rien, il est le porte-parole de divers intérêts : économiques, les intérêts d'Ébauches SA, politiques, les intérêts du gouvernement composé de gaullistes et de libéraux. Il ne faut surtout pas que les Lip se fassent des illusions sur le « médiateur ».

Une assemblée générale de préparation permet de démystifier Giraud. Que va-t-il nous dire ? Un Lip : « Qu'il a été chômeur lui aussi ». Un autre Lip : « Il va nous parler des sous-traitants qui souffrent à cause de nous ».

Giraud arrive, ses premières paroles : « Je vous comprends, j'ai été chômeur moi aussi ». Éclat de rire général des Lip. Giraud est désarçonné.

Un moment après : il parle de sous-traitants. Nouvel éclat de rire général.

Le 14 août : c'est le bâton. Nous sommes éjectés de l'usine au petit matin par des forces imposantes.

La commission production avait bien anticipé. Des ateliers clandestins, équipés d'établis, de machines, d'outillage et de pièces de montres à terminer. La ville de Besançon prête un gymnase pour les commissions. Le curé de Palente prête le cinéma Lux pour les assemblées générales. La commission restaurant s'installe au fort Bregille.

Néanmoins le coup est rude. Les bagarres à proximité de l'usine ont lieu tous les soirs jusqu'à la fin août, c'est un des deux pièges. Une trentaine de condamnations de un à quatre mois de prison devant le tribunal de flagrant délit. Une commission d'aide aux prisonniers et à leurs familles se crée.

De très nombreux débrayages ont lieu dans les usines de France, l'aide s'accroît. Plus de mille comités d'entreprise commandent des montres : formidable soutien ! La commission accueil enregistrera la venue de groupes ou individus de 94 pays, venus à Lip soutenir, échanger.

La septième période : rupture avec Giraud. Réussite avec Riboud-Gillet-Bidegain

C'est le deuxième piège, Giraud nous a entraînés sur le terrain d'une fastidieuse négociation économique, neuf semaines au cours desquelles, ni le public, ni tous ceux qui nous soutiennent ne pouvaient peser sur les négociations, la lassitude se profilait.

Je crois qu'il aurait fallu faire cette négociation en deux temps : 1) Arracher le principe de l'emploi assuré pour tous et exercer le soutien national pour obtenir ce principe. 2) Négocier la ou les entreprises, activités, nécessaires pour réaliser l'emploi pour toutes et tous.

12 octobre : les Lip refusent le plan Giraud, 160 licenciements et la disparition de la mécanique. C'est la cassure. La CGT qui acceptait le plan ne participe plus à aucune action Lip⁵⁶⁵.

À noter la fabuleuse marche du 29 septembre 1973 : un très grand rassemblement, un très grand soutien.

La huitième période : traversée du désert et accord de Dole, tous les Lip en lutte sont réembauchés dans la nouvelle société

Comme action majeure, dès octobre, un tour de France des villes organisant « 6 heures avec Lip ». Bien sûr : Lip Unité, les cassettes audio, la dépêche téléphonique et le réseau de soutien.

C'est en coulisse que la CFDT, une partie du PSU, contactés par le patron de BSN, Riboud, celui de Rhodiacéta, Gillet, et celui de la chaussure, Bidegain, préparent une solution. Ces patrons prônaient une autre forme de dialogue et de gouvernance après 1968. Ils avaient fondé le Club de Marseille pour défendre leurs idées en marge du CNPF. Ils se sont assurés auprès de la CFDT des conditions minimum pour obtenir un accord des salariés.

Le 29 janvier 1974 : accord de Dole.

Premiers embauchés le 11 mars 1974.

Reprise échelonnée des 830 Lip en lutte en 1974.

Quel a été le rôle des travailleuses dans cette lutte et quels changements sont intervenus ?

Je suis mal placé pour parler des femmes dans cette lutte. Je peux seulement expliquer comment nous avons perçu la question, les hommes du « collectif impulseur » du début de cette aventure. À Lip, les femmes représentent la moitié des salariés. Mais très majoritairement au bas de l'échelle hiérarchique. Peut-être 80 % des ouvrières spécialisées, les exécutantes aux machines de production. Quelques professionnelles à l'horlogerie et aussi des employées de bureau, au secrétariat surtout. Une seule femme se trouve dans le troisième collège (cadres, ingénieurs). Grande difficulté pour trouver des candidatures hommes pour les élections de DP-CE. C'était encore plus difficile pour les candidatures femmes. Le mieux qu'on ait obtenu avant 1973 c'était quatre femmes sur 17 DP-CE (une à l'horlogerie, deux en production et une employée). Les raisons sont connues : la double journée ne les rendait guère disponibles, elles étaient encore plus sensibles à la pression familiale, des parents ou conjoints. La crainte d'être « mises au placard » par le chef de service. Il a fallu plusieurs conflits pour qu'elles puissent s'affirmer.

Syndicalement, nous étions convaincus : hommes et femmes sont égaux, nous voulions plus de justice pour les femmes majoritairement OS, protection au travail, égalité des salaires, luttes contre les cadences, les chronométrages, les risques d'accidents. Nous avons réussi à obtenir des augmentations uniformes et non en pourcentage, pour réduire l'écart hiérarchique. Pour la petite histoire, il y a eu un moment de fronde parmi les OP. À la mécanique. Ils nous reprochaient de nous occuper un peu trop des OS. « À quoi cela nous a servi de faire de l'apprentissage si c'est pour gagner pas plus que les OS ? ». C'était très très exagéré, mais cela

traduisait leur agacement devant la teneur des tracts, le temps que nous passions autour de cette catégorie femmes-OS.

En 1968, nous avons obtenu qu'à 55 ans les ouvrières sur les presses puissent être affectées à des postes moins pénibles. Cela a tourné au fiasco, les ouvrières se plaignaient de leurs conditions de travail mais cela faisait trop longtemps qu'elles étaient aux presses. Elles se sentaient mal à l'aise ailleurs, elles sont retournées aux presses. Si je parle de cet incident, c'est pour montrer notre déficience majeure. Les délégués hommes parlaient pour les femmes, croyant bien faire. Progressivement, dans les conflits, les femmes ont apprécié les débats, l'écoute lorsqu'elles s'exprimaient, apprécié les propositions de prise de responsabilités dans les commissions. Elles ont découvert au bas de l'échelle que cette différence-là s'estompait dans la lutte. Des hommes OP ou techniciens montraient leurs limites humaines, leurs limites de ténacité, d'imagination. Des femmes, après le conflit, m'ont dit leur agréable surprise d'être mieux respectées qu'au travail, l'absence de propos sexistes à leur encontre. Le comportement général des hommes dans la lutte était correct et apprécié.

L'égalité n'était pas encore là, mais n'était pas non plus un vain mot. Et puis elles se sont affirmées progressivement, dans les commissions et au sein du comité d'action. Il y a eu de nombreuses révélations, des femmes ont pris leur place pleine et entière. Lors des déplacements elles s'affirmaient, cela signifiait que les quelques figures marquantes du conflit, « les leaders », étaient aussi un frein à leurs prises de responsabilités. Un encouragement et un frein.

Un encouragement, en effet, les DP-CE syndicalistes voulaient l'émancipation de tous, un frein parce que leur trop grande présence gênait cette émancipation à un moment ou à un autre. Quelques fortes personnalités femmes ont dépassé tout cela et marqué de leur présence le conflit. Dans la démarche autogestionnaire je me suis rendu compte personnellement qu'avec la meilleure volonté on pouvait être un obstacle à l'autogestion. Comment concilier le fait d'être moteur, mais savoir s'effacer assez rapidement ? La réponse, cela a été le groupe femmes. Comme il y avait eu le comité d'action, pour dépasser l'empreinte trop forte des délégués, le groupe des femmes a été indispensable pour faciliter l'émancipation, la réflexion spécifique des femmes, et promouvoir de meilleures propositions pour l'émancipation de toutes les femmes au bénéfice de tous⁵⁶⁶.

Dans cette marche vers l'autogestion, il faut savoir que nous sommes aliénés très fortement au départ, et que cela provoque de nombreux obstacles. Pour les franchir, il faut que ces diverses catégories humaines aient un creuset général : l'assemblée générale, les commissions et autres organismes de gestion de lutte. Mais aussi des cercles de réflexion propres aux diverses formes d'aliénation pour faire sauter des verrous, comme la domination masculine. Avec toujours la volonté de mieux vivre ensemble, de mieux autogérer notre lutte ou la société que nous voulons.

Que peut signifier, pour aujourd'hui, une lutte comme celle de Lip ?

Tout d'abord, des salariés ordinaires, en grand nombre, ont prouvé qu'il est possible de passer de l'individualisme au collectif, du fatalisme et de la passivité à la lutte. Des salariés ordinaires se sont transformés en militants de la lutte collective et autogérée ; ils ont interpellé un gouvernement de droite, autoritaire, et l'ont contraint à négocier. Ils ont provoqué un important courant de solidarité dans tout le pays, et même au-delà. Ils ont pris les moyens nécessaires pour gagner, des mesures souvent illégales mais populaires et sans violence. Ils ont fait rêver à une autre société bâtie sur ce mode de fonctionnement autogéré. Ainsi, la lutte des Lip remettait en cause l'économie, l'entreprise, la politique, pour aller vers un meilleur « vivre ensemble ».

La base de cette réussite, ce sont des pratiques démocratiques, qui ont modifié profondément les luttes syndicales. Les militant·es étaient convaincu·es que la seule force efficace est celle des salarié·es, sur un pied d'égalité. Nous prenions part à une organisation de lutte, incitant chacune, chacun, à prendre en charge les tâches intellectuelles et matérielles de la totalité de la lutte. Cette préoccupation est passée en premier, avant les orientations ou les injonctions des chapelles syndicales des uns et des autres.

La lutte appartient collectivement à ceux et celles qui la mènent, syndiqués ou pas. C'est leur affaire, du début à la conclusion de l'accord et à son application. Bien sûr, l'unité syndicale est à rechercher, sur ces mêmes bases.

Pour en arriver là, il faut du temps. Cela commence par un travail militant bien spécifique, de longue haleine. Des militant·es se sont convaincu·es que la qualité principale du militantisme ne réside pas dans l'art de la négociation et du compromis, ni dans la bonne connaissance des dossiers, ni dans le « faire à la place des autres » ou « pour les autres ».

L'essentiel est ailleurs : passer 90 % de son temps à constituer une force autonome des salariés, une force qui pense, agit et s'autogère. Une force dont les membres sont respectueux les uns des autres, tous à égalité de droits, syndiqués ou pas.

Pour y arriver, il faut mettre chacun·e dans le coup, progressivement, par l'écoute, le débat, la délégation de tâches, encourager à faire partie du réseau, etc. Toute l'information doit être partagée, il faut faire comprendre aux salariés que le groupe en lutte qu'ils forment a besoin d'eux, de leurs qualités. C'est sur ce lent travail que se constitue une vraie force durable et efficace. Une force avec effet d'entraînement, multiplié par le nombre. Ces pratiques changent les militant·es, changent les salarié·es en lutte, changent même leur entourage.

Vivre le collectif est un apprentissage continu, une leçon de modestie et un enrichissement. C'est un long chemin : découvrir tout ce qui peut unir, repousser ce qui divise, chercher le consensus ou pour le moins une très forte majorité ; bâtir un réseau dans l'entreprise, s'appuyer sur les lois acquises pour dénoncer ce qui ne s'y conforme pas ; combattre le harcèlement, les cadences infernales, les injustices. Chaque lutte peut et doit permettre de faire un saut qualitatif vers le collectif.

À Lip, nous en avons eu plusieurs. D'abord Mai 68, puis lors de deux conflits difficiles, en 1969 et 1971. Nous étions déjà bien rodés en 1973 pour ce conflit long d'une année. Enfin, en 1976, en pleine crise économique, un conflit de quatre années se prolongeant par la mise en place de sept coopératives, à construire ensemble.

Rappelons ici quelques règles de base nécessaires pour toute lutte collective, démocratique, autogérée.

Refus de la fatalité

Cela ne va pas de soi. Les licenciements massifs, les délocalisations, le chômage, les atteintes à l'environnement, les crises économiques ne sont pas des fatalités. Ce sont des décisions d'êtres humains qui en sont la cause. On peut, on doit s'y opposer. Dire non à une injustice, c'est déjà faire un pas. La passivité est la pire des réponses. Nous nous conduisons alors en sujet et non en homme libre.

Conquête du consensus intérieur

Le refus de la fatalité doit se concrétiser par le débat entre tous ceux qui sont concernés. C'est nécessairement long car il faut du temps pour

parvenir à un consensus étayé, crédible, afin de prendre conscience que oui, il est possible de se battre et de gagner ! À Lip, les délégués ont distribué à toutes et tous un écrit comprenant tout ce qu'ils savaient sur la multinationale qui attaquait les salariés, puis une ébauche de stratégie pour se défendre, enfin valoriser l'enjeu, cet ensemble humain de savoirs, de compétences diverses, de valeurs humaines. Tout cela pour amorcer le débat, susciter la critique, des propositions, des compléments d'information, etc. Lorsque la parole commence à se libérer, le débat s'amorce et renforce la conviction que nous avons les moyens de riposter.

Ouvrir la lutte sur l'extérieur

Ceux qui font des mauvais coups ont peur de la lumière. Ils ont tout intérêt au silence. « Restons entre nous, la discrétion peut permettre un meilleur arrangement ». Tout cela est faux, nous avons besoin de soutien et, pour cela, faire connaître ce qui se trame. Nous avons besoin de connaissances, de compétences qui s'ajoutent aux nôtres⁵⁶⁷. C'est ce que peuvent apporter tous les soutiens collectifs ou individuels. Les solidarités apportent un réconfort très important. Bien sûr, il y a une règle d'or : la lutte doit rester sous le contrôle des salariés concernés. Ce sont eux qui décident tout ce qui touche aux propositions, tant venues de l'intérieur que de l'extérieur.

Place à l'imagination et aux initiatives

Ce n'est pas seulement la parole qu'il faut libérer, mais aussi l'imagination dans la lutte. Prendre des initiatives sans attendre celles des syndicats, tellement traditionnelles et dont nous avons vite fait l'inventaire. Lors des assemblées générales, nous avons tous ensemble tracé les orientations de la lutte. Nous avons examiné les valeurs à respecter, les pièges à éviter. Alors toutes les initiatives sont les bienvenues. Nous n'avons pas été déçus, les salariés sont un réservoir à idées, c'est normal : le nombre fait la différence. Le collectif n'est pas seulement une addition des qualités de chacune, de chacun, le collectif a un effet multiplicateur qui se produit dans l'échange.

Toute lutte peut et doit devenir un forum permanent

Toute lutte un peu longue s'organise, devient un lieu de rencontres. Il est utile de prévoir une salle décorée avec des slogans de la lutte, par exemple, même si cela peut sembler secondaire. Des syndicalistes, des militants

divers, des simples individus viennent aider, s'informer : où en êtes-vous ? Que peut-on faire ? L'information se fait quasi en continu dans ce lieu. Des débats s'y déroulent tout naturellement. La lutte a besoin de diverses animations. On peut prévoir un film, un débat, un petit programme pour les jours qui suivent, etc. En tout cas, faire en sorte que le lieu de lutte devienne un lieu de vie, d'échange et finalement un forum permanent, enrichissant pour toutes et tous.

Nécessité de réseaux de solidarité avec les luttes

Rien n'est plus contre-productif que laisser les luttes dans l'isolement. Toute lutte a besoin d'aide, de solidarité, et il faut donc concrétiser cette solidarité. Bien sûr, en premier, ce sont les aides d'organisations syndicales. De plus, il est nécessaire de créer un comité de soutien composé de militant·es des syndicats, associations et autres. Enfin, comme nous l'avons ressenti à Lip, la nécessité d'un réseau particulier : un réseau pour le développement des pratiques collectives. Nous devons capitaliser les initiatives, l'imagination des pratiques collectives, afin de bénéficier de nos expériences lors de nouvelles luttes. Partir avec ce bagage et contribuer à l'enrichir pour soi, pour les autres. Ce réseau régional, voire national, n'aurait aucun rôle politique, aucun rôle conseil ; il se limiterait à collecter et à mettre à disposition les pratiques collectives expérimentées. Collecter des documents, films, vidéos, etc., issus des salariés en lutte, avec des chronologies de la lutte, ses causes, sa durée, ses résultats... Les initiatives, les faits marquants, les réussites, les échecs. En fait, l'expérience des luttes, collectée et mise à disposition des salariés⁵⁶⁸.

Lors de la crise de 1974 avec la montée du chômage, il y avait en France près de 200 entreprises occupées par les salariés, suite à des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs. La nécessité d'une solidarité intersyndicale s'est fait cruellement sentir. Les salariés de ces entreprises, qu'ils soient syndiqués à la CGT, la CFDT, FO ou la CFTC, ont mis en place une coordination des entreprises en lutte, sous l'impulsion des Lip. Près d'une centaine en ont fait partie ou ont été intéressées.

Les coordinations horizontales, c'est-à-dire qui ne passent pas par les fédérations ou confédérations, n'étaient pas tolérées, sans pour autant qu'il y ait une initiative commune des syndicats. En 1975, le PSU a lancé un Institut ouvrier pour le développement des pratiques collectives, toujours sous l'impulsion des Lip. Tout cela manque cruellement aujourd'hui, tant les salariés en lutte ont besoin de solidarité concrète, organisée,

intersyndicale et multiple ! Ils ont besoin également d'un projet de société du 21^e siècle. Projet élaboré par tous les citoyens en résistance, contre les nuisances multiples du libéralisme économique. Ce projet deviendrait un phare dans les luttes, un texte rassembleur qui finirait par s'imposer.

En France, depuis quelques années, on reparle de l'autogestion. Quel lien peut-on faire entre certaines luttes ouvrières d'aujourd'hui et la lutte des Lip ?

Parmi tous ceux qui souffrent des nuisances du libéralisme un constat s'est fait progressivement. Impossible de compter sur l'appareil politique au pouvoir, fut-il dit « de gauche ». La ligne économique est celle du libéralisme, c'est lui la cause de notre souffrance. C'est si dur que nous ne pouvons plus simplement suivre les orientations syndicales. L'encadrement syndical est, ou dans le paritarisme et ses conséquences, ou pas à la hauteur des enjeux, les fermetures d'entreprises notamment.

Le constat se fait jour : les luttes pour l'emploi sont devenues si dures que les salariés savent que seule leur implication totale peut arracher des concessions au patronat. C'est une lutte dure, loin des discussions de salon, loin des appareils syndicaux et politiques. C'est de leur action collective que dépendront les résultats. Cette implication très forte exige que chacun, chacune soit intégré dans toute la conduite de la lutte. C'est l'autogestion qui surgit au nom de l'efficacité.

D'une part, chaque salarié sait que tout seul il n'a aucune chance d'obtenir gain de cause. C'est un mur qu'il a devant lui, impossible de le franchir seul. Donc se rassembler, mais pour avoir la certitude que cette lutte ne soit pas dévoyée, ne se perde pas dans les méandres des négociations de sommet, il faut que ce conflit soit l'affaire de chacune et de chacun, sous le contrôle collectif de la base.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des militants d'Aulnay-sous-Bois et Continental en lutte. Dans chacune de ces luttes le sentiment que le syndicat est important est très fort, mais on ne peut confier, déléguer à qui que ce soit, notre lutte, nos objectifs, c'est à nous, à nous seuls de les contrôler.

Se battre aujourd'hui pour l'emploi, pour ses moyens d'existence, c'est dur, trop dur pour confier cela à d'autres. Par contre il y a un immense besoin de solidarité autour. Ces salariés font de l'autogestion d'instinct sans y attribuer de nom, mais au nom de l'efficacité. C'est le collectif de lutte autogestionnaire.

Source

ContreTemps, n° 22, Paris, Syllepse, 3^e trimestre 2014.

- 563. [[> Consolidation des entreprises récupérées](#)].
- 564. [[> Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !](#)].
- 565. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].
- 566. [[> Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?](#)].
- 567. [[> Auto-organisation, association et démocratie](#)].
- 568. [[> De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier](#)].

Pouvoirs étudiant et lycéen

Robi Morder et Jean-Luc Primon

La question de l'autogestion dans la jeunesse scolarisée se pose d'une façon spécifique. Ici, pas de production de marchandises ou de services que l'on peut vendre. Les forces politiques vont être en compétition pour qualifier d'autogestionnaires (ou non) des pratiques et des formes de lutte. Les courants politiques se réclamant de l'autogestion et les courants syndicalistes ou associatifs se référant à l'époque à la CFDT vont insister sur la dimension « autogestionnaire » des coordinations, des contre-cours, là où d'autres n'y verront que des techniques d'« auto-organisation » limitées à des formes d'action et de mobilisations collectives.

Lieu de formation des élites au début du 20^e siècle, les autorités politiques et académiques ont encouragé les associations d'étudiants à administrer un certain nombre de services. Il existe une tradition « gestionnaire » du mouvement étudiant⁵⁶⁹. C'est ainsi que les Associations générales d'étudiants (AGE), fédérées au sein de l'UNEF ont géré par le passé des restaurants, des logements, des services avant que la lourdeur de la tâche ne fasse passer dans les années 1950 lesdites « œuvres universitaires » à une semi-étatisation ou « cogestion » entre représentants étudiants et pouvoirs publics.

L'UNEF obtient en 1948 la gestion de la Sécurité sociale étudiante par l'intermédiaire d'une mutuelle entièrement administrée par des étudiants, eux-mêmes élus par les étudiants : la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) (Gau, 1962 ; Legois et coll., 2007)⁵⁷⁰. En revanche, l'obtention d'une élection de représentants étudiants dans les conseils de faculté se heurte jusqu'en 1968 à la résistance de l'administration universitaire et des professeurs eux-mêmes peu pressés de partager le pouvoir avec « leurs » étudiants et avec leurs « collègues » de niveau « inférieur » (assistants).

Pour sanctionner les prises de position de l'UNEF, contraires à celles du pouvoir pendant la guerre d'Algérie, le gouvernement favorise la scission et la création de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) et

réduit la place de l'UNEF dans les conseils des œuvres, ce qui conduit l'organisation étudiante à en démissionner (Sabot, 1994). Faisant de contrainte vertu, les nouvelles équipes étudiantes succédant à la « génération algérienne » théorisent le refus de la cogestion et transforment la conception mutualiste en une gestion au service de la « contestation du système de santé⁵⁷¹ ».

Alors qu'est parfois proclamé en mai et juin 1968 le « pouvoir étudiant », associé au « pouvoir ouvrier » et au « pouvoir paysan », la loi Faure votée après mai 1968 confie l'administration des universités à des conseils élus par les seuls personnels et usagers qui désignent en leur sein le président de l'établissement. S'agirait-il d'une sorte d'« autogestion institutionnelle » ? D'un service public sans intervention de l'État autre que budgétaire ?

Une grande partie du mouvement refuse la « participation », en rejetant également le « contrôle étudiant » et l'« autogestion », assimilés à la simple « cogestion » de l'université bourgeoise (Cluzel, 1997 ; Morder, 1997)⁵⁷². La majorité des militants étudiants de gauche et de l'UNEF dénoncent la mesure et adoptent le principe du boycott des élections universitaires et des conseils estimant ainsi conserver l'indépendance du mouvement étudiant. Malgré cette prise de position, aux premières élections mettant en place les conseils d'UER (unités d'enseignement et de recherche) en 1969 on décompte plus de 50 % de votants⁵⁷³. À la « participation », l'UNEF opposait le « contrôle du mouvement en lutte sur l'institution universitaire en fonction des luttes qu'il mène⁵⁷⁴ » ; mais pour l'imposer encore fallait-il que la mobilisation soit permanente.

Dans les lycées, en 1968, naissent les Comités d'action lycéens (CAL)⁵⁷⁵. Ils dénoncent le « lycée caserne » avec son absence de droits collectifs, de liberté d'expression, de droit de représentation. Les foyers et ciné-clubs sont toujours sous la responsabilité d'enseignants. Dans l'enseignement secondaire, la même loi Faure accorde également de nouveaux droits : les élèves élisent deux délégués par classe qui participent au conseil de classe, les délégués élisant à leur tour des lycéens au conseil d'administration. Selon le même clivage qu'à l'UNEF, les Comités d'action lycéens appellent au boycott, tandis que l'UNCAL – animée par les Jeunesses communistes, comme l'UNEF-Renouveau dans le supérieur – participe aux élections.

Seul le courant « pabliste » avec d'autres militants étudiants et lycéens propose à l'inverse du « boycott gauchiste » et de la cogestion, des

« délégués de lutte et de contrôle⁵⁷⁶ ». Au sein de l'UNEF, c'est l'orientation promue par la « tendance syndicaliste révolutionnaire » mais cette tendance ne survit pas à la scission du syndicat. Dans les lycées, après la mort des CAL, l'AMR avec la JEC et des lycéens du PSU tentent la mise en place d'un Centre de luttes lycéennes (CLL)⁵⁷⁷.

Grève active, coordinations... des pratiques transformées

La grève des jeunes scolarisés, si elle se limite à un « arrêt de travail », ne gêne personne, ne bloquant ni services ni production. C'est un des enseignements que tirent les militants de Nanterre après la grande grève « sur le tas » de l'automne 1967. Il faut donc que la grève soit « active », qu'elle soit connue à l'aide de manifestations, d'une popularisation par voie de tracts, par des prises de parole. Pour occuper les grévistes, on occupe les locaux et on organise des commissions en utilisant les moyens de l'établissement (téléphone, reprographie, bureaux) qui sont contrôlés et mis au service de la lutte.

En 1973, ce sont les « contre-cours » qui apparaissent dans des lycées en grève contre la loi Debré (Leschi, 1986 ; Vincent, 1972). Les élèves de classes supérieures donnent des cours aux élèves des classes inférieures. Au lycée Charlemagne les « prépas » donnent des cours de maths aux terminales. Les élèves peuvent ainsi, tout en restant grévistes, préparer le baccalauréat⁵⁷⁸. Au lycée Arago des étudiants viennent aider les élèves de terminale : « Les cours parallèles attirent davantage d'élèves que les cours normaux, sans toutefois accueillir tous les grévistes », écrit la presse⁵⁷⁹. Ces « cours de rattrapage » ou « contre-cours », remettant en cause la pédagogie, sont mal accueillis par les enseignants. À la rentrée 1973-1974, les « 10 % pédagogiques » sont institués par le gouvernement : un dixième du temps scolaire peut être consacré à des activités « hors programme ». Les lycéens d'extrême gauche mènent alors une campagne pour les « 10 % sauvages », contrôlés par les lycéens⁵⁸⁰.

Après Mai 68, la représentation syndicale étudiante éclate, alors qu'il n'y a encore aucune tradition « syndicale » dans le monde lycéen. Dans ces secteurs, se manifeste et s'exprime une « crise de la délégation de pouvoir » qui favorise l'émergence – à l'initiative de l'extrême gauche – de « l'auto-organisation », c'est-à-dire la mise en place d'assemblées générales, de coordinations.

Désormais, ce seront les assemblées d'étudiants et de lycéens qui éliront des délégués dans des coordinations chargées de décider des mots d'ordre

et des initiatives. L'organisation des mouvements de la jeunesse scolarisée rompt ainsi avec la conception ancienne selon laquelle il revient aux syndicats ou aux « cartels d'organisations » de diriger les luttes. Mais cette « autogestion des luttes » se limite aux conjonctures de mobilisations. Il sera reproché par les courants militants autogestionnaires – notamment au cours du mouvement contre la réforme du 2^e cycle universitaire en 1976 – l'absence de « contenu » des coordinations, les discussions portant principalement sur les lieux et dates de manifestations et autres initiatives⁵⁸¹.

Pratiques et interprétations : le travail de construction politique

S'engageant dans un travail d'interprétation des pratiques qu'elles impulsent, la plupart des forces politiques présentes dans la jeunesse scolarisée refusent de parler d'« autogestion », préférant évoquer une volonté d'autonomie des jeunes, de liberté de décider de leur vie... pour analyser les dimensions anti-autoritaires de contestation des institutions scolaire, militaire, familiale, voire militante (Morder, 1989).

Les courants qui se réclament explicitement de l'autogestion voient en revanche dans les « 10 % autogérés » et dans les contre-cours une « critique pratique de l'école ». Ces forces novatrices cherchent à mettre en œuvre des « revendications transitoires » dans le domaine de l'enseignement.

Les choix successifs de l'AMR et de la tendance politique qu'elle génère sont symptomatiques des changements survenus dans les années 1970⁵⁸². Dans l'après 68 deux périodes peuvent être distinguées dans l'histoire de ce courant : une première période au cours de laquelle le clivage « réformiste/révolutionnaire » est privilégié ; une seconde, qui prend forme entre la signature du programme commun en 1972 et l'entrée de l'AMR dans le PSU en 1974, où c'est le clivage « autogestionnaire/non autogestionnaire » qui va primer. Dans un premier temps, la signature du programme commun souligne l'absence de perspectives politiques crédibles offertes par l'extrême gauche. Par la suite, l'échec de la gauche aux législatives de 1978 enterrera la possibilité d'une dynamique comparable à celle de Juin 36 avec un mouvement gréviste fort vecteur d'une (possible) « dynamique révolutionnaire ».

L'orientation politique de l'AMR la distingue nettement de l'extrême - gauche après 1968. Comme l'AJS ou l'UEC, cette organisation est favorable au maintien d'une UNEF syndicale, s'opposant à la

transformation du syndicat étudiant en « mouvement politique de masse ». Comme le courant dit « renouveau » de l'UNEF, elle est partisane de se présenter aux élections universitaires. Mais, dans les deux cas de figure, elle défend des positions propres et originales qui la singularisent : un syndicalisme oui, mais révolutionnaire, et une tentative de structuration de « comités syndicaux » et d'une tendance syndicale révolutionnaire ; une participation aux élections, oui, mais pour le contrôle étudiant : « Oui au contrôle, non à la cogestion » sera le mot d'ordre. À l'époque, il n'est pas encore fait référence de manière explicite à une stratégie autogestionnaire.

Ces prises de position auraient dû amener l'AMR à militer syndicalement plutôt dans l'UNEF-Renouveau. Mais un tel choix, certes cohérent avec ses options syndicales, aurait sans doute coupé l'AMR de ce qu'elle considérait comme son camp naturel : l'extrême gauche. De plus, si elle n'hésitait pas à prôner le contrôle étudiant ou le contrôle lycéen, la thématique autogestionnaire restait plus timide et relevait plus de l'analyse que de la stratégie d'action. Les textes de cette période insistent sur la nécessité de « garde-fous », justifiant que – « bien sûr » – il ne peut y avoir d'autogestion locale pérennisée en système capitaliste. Enfin, refusant de choisir entre les deux UNEF lors de la scission de 1971, il lui était difficile de maintenir une tendance syndicaliste révolutionnaire (Morder, 1997).

À partir de 1973-1974, l'AMR adopte une orientation plus ouvertement autogestionnaire. Et, en entrant dans le PSU, elle entraîne son secteur étudiant vers le retour au syndicalisme étudiant. Les étudiants du PSU poussent alors au dépassement du Mouvement d'action et de recherche critique (MARC) en Mouvement d'action syndicale (MAS) (Colmou et Lieneman, 1978) ; Morder, 2000 ; Legois, 2000). Défini statutairement comme un « syndicat anticapitaliste et autogestionnaire », le MAS voit se côtoyer en son sein des « réformistes » (étudiants socialistes « rocardiens »), des militants de la JEC et du PSU. La « gauche » du PSU, où se trouvent les anciens de l'AMR, ne va pas tarder à participer à un front opposé au bureau national du syndicat considéré comme trop cédétiste, et contribuer en 1977 à donner la majorité à la LCR⁵⁸³.

Celle-ci tournant le dos à une ligne autogestionnaire, les Comités communistes pour l'autogestion (CCA) – une nouvelle organisation née en 1976-1977 de la fusion de la tendance de gauche dite « B » du PSU et d'un groupe issu de la LCR et implanté dans la jeunesse scolarisée – initieront alors à l'intérieur du MAS une tendance syndicale autogestionnaire commune avec les rocardiens, puis, en 1980, avec l'ouverture du processus

donnant naissance à l'UNEF-ID, à un projet associant CCA, rocardiens et « mitterrlandistes » autour du thème du contrôle étudiant et du salaire étudiant⁵⁸⁴.

Il s'agira alors non plus de constituer une tendance révolutionnaire dans le syndicat, mais d'allier, au sein d'une même tendance syndicale et face à un syndicalisme se contentant de dire « non » aux réformes, des partisans d'un syndicalisme de propositions – « en positif » – et du « contrôle étudiant », contrôle qui passe par l'élection de délégués dans les conseils universitaires. Peuvent donc participer à une telle tendance des « révolutionnaires » ou des « réformistes ». Une fois l'UNEF-ID créée, les CCA vont maintenir, sans les socialistes, une tendance syndicaliste autogestionnaire, avec une publication, *Les Cahiers Reconstruction syndicale* ⁵⁸⁵ et essaient de constituer une « association nationale des élus autogestionnaires » dont les statuts sont déposés en 1982.

Dans les lycées, une Coordination permanente lycéenne (CPL) est constituée en 1978. Les jeunes des CCA dirigent avec les jeunes rocardiens ce « syndicat anticapitaliste et autogestionnaire » alors que les lycéens des JCR-LCR y sont minoritaires. La direction de la CPL rencontre régulièrement Nicole Notat, alors responsable de la CFDT chargée du secteur éducation. La CPL édite un journal, *Effervescences lycéennes*, diffuse une brochure avec un texte de référence syndicaliste autogestionnaire, et projette l'édition de *Cahiers lycéens du syndicalisme autogestionnaire*. La CPL défend les « conseils de classe publics » et s'oppose aux « stages Beullac » (du nom du ministre de l'éducation), tout en admettant qu'il puisse exister d'autres formes de stages, position qui est caractérisée par des forces politiques telles que l'OCI ou la LCR comme une soumission de l'enseignement à l'entreprise.

Autogestion : la réalité ou l'utopie ?

Les militants autogestionnaires, à partir de la critique de mouvements fondés sur le simple « refus » des réformes, ont voulu donner un contenu concret à l'autogestion en défendant des programmes, des « contre-propositions », des « projets en positif », des « plans alternatifs » élaborés par les étudiants et les personnels eux-mêmes. Or, il est plus facile de réunir des centaines de personnes dans une assemblée générale pour s'opposer à des mesures qu'à les faire élaborer des contre-projets. Alors qu'à l'automne 1986 des centaines de milliers d'étudiants en grève élaient des délégués pour la coordination contre la réforme Devaquet, ils

n'étaient plus que 15 000 à préparer durant plusieurs semaines les « États généraux » étudiants de mars 1987. Les mobilisations universitaires de l'automne-hiver 1995 ont vu des assemblées discuter et se prononcer pour des propositions budgétaires alternatives, mais beaucoup émanaient déjà d'un travail préalable des élus dans des conseils d'université et de propositions adoptées non seulement par les syndicats (étudiants ou du personnel) mais aussi par les conseils.

Il y eut également d'autres exemples où des mobilisations étudiantes locales ont élaboré des contre-propositions. À Paris 8-Vincennes, lors de la grève générale contre les Deug au printemps 1973, le mouvement gréviste local obtient la ratification par les conseils institutionnels des propositions de contre-maquettes de diplôme émanant des assemblées en lutte. En 1984, dans la même université désormais appelée « Vincennes à Saint-Denis », les étudiants en droit obtiennent, après un mois de grève, la révocation du « doyen » et la mise en place d'une commission paritaire du département. Au cours de la même grève avec occupation des locaux du département, les étudiants élaborent une nouvelle maquette qui sera éditée en brochure. Plusieurs propositions seront finalement appliquées. En 1980, à Nanterre, un comité dit « KBG » (contrôle du bâtiment G), en lien avec des enseignants chargés de cours et travaux dirigés, s'appuie sur des cahiers de revendications pour proposer des maquettes de diplômes. Une « UV autogérée » (unité d'enseignement) est même formée en association loi 1901⁵⁸⁶.

Mais ces exemples sont locaux, déterminés par des configurations particulières où l'on retrouve des militants autogestionnaires. Au niveau national, on n'observe pas de concordance entre les grandes mobilisations et les plans alternatifs.

Les syndicats étudiants à partir des années 1980 ont reconnu l'« autogestion des luttes » par des coordinations, n'hésitant pas à y participer, à en prendre l'initiative, voire à s'y soumettre. Toutes les grandes forces syndicales et politiques proposent des réformes, ou des éléments de réforme, et acceptent de les défendre au sein d'instances de négociation et devant les conseils élus. Le changement politique de 1981 a ouvert de nouveaux espaces de concertation, de négociation et de reconnaissance des mouvements étudiants et lycéens par les pouvoirs publics. Toutefois, les questions posées par les processus de délégation des pouvoirs ne sont pas simples. D'autant plus que pour aborder des problèmes concrets, techniques, qui se révèlent parfois ardu, une

compétence spécialisée est nécessaire. En dehors des périodes de grandes mobilisations, la plupart des étudiants tendent plutôt à laisser faire les « spécialistes ».

Dans le cours des années 1980, l'autogestion n'est plus taboue ni dans l'extrême gauche, ni au PCF, ni au PS. Mais elle n'est pas pour autant devenue un emblème. Les termes de « contrôle étudiant » ou d'« autogestion » ne sont plus, aujourd'hui, le drapeau d'un regroupement distinct. Est-ce à dire que « l'autogestion » étudiante et lycéenne a été institutionnalisée, et donc – dans une certaine mesure – victorieuse ? Qu'elle est passée de l'utopie (mobilisatrice et subversive) à la réalité ? Rien n'est moins sûr et tout porte à croire qu'une seule dimension, celle de la participation aux décisions dans les structures d'une démocratie représentative, a occulté les autres aspects d'une stratégie visant à faire de l'autogestion le cœur d'une politique révolutionnaire, de transformation radicale de la société⁵⁸⁷.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Bérout, Sophie, Patrick Le Tréhondat, René Mouriaux et Patrick Silberstein (2003), dans Frank Georgi (dir), *Autogestion la dernière utopie ?*, Paris, Presses de la Sorbonne.
- Colmou, Yves et Pierre-Henri Lieneman (1978), « La tentative du MAS », *Esprit*, n° 23-24, novembre-décembre.
- CAL (1968), *Les lycéens prennent la parole*, Paris, Le Seuil.
- Cluzel, Fabien (1997), « Quinze ans de loi Edgar Faure », *La Revue de l'Université*, n° 10.
- Fischer Didier (2000), *L'histoire des étudiants de France, de 1945 à nos jours*, Paris, Fayard.
- Gau Jacques Antoine (1962), *Le régime de Sécurité sociale des étudiants*, LGDJ.
- Legois, Jean-Philippe (2000), « Pour un syndicalisme autogestionnaire », *La Revue de l'Université*, n° 19.
- Legois, Jean-Philippe, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.) (2007), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse.
- Leschi, Didier (1986), *Contribution à l'étude des mouvements lycéens, cinq années de contestation dans les lycées*, maîtrise d'histoire sous la dir. de René Rémond, Paris 10.
- Leschi, Didier (1989), *Les coordinations*, DEA sciences politiques sous la dir. de Michel Dobry, Université Paris 10.
- Lévy, Jean-Daniel (1997), *Les coordinations, naissance et développement : Étude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée*, DEA de sociologie politique, sous la dir. d'Isabelle Sommier, Paris 1.
- Monchablon, Alain (1982), *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF.
- Morder, Robi (1989), *Revendications, négociations, débats et pratiques dans le syndicalisme étudiant en France (1976-1989)*, DEA de sciences politiques sous la dir. de Michel Dobry, Paris 10.
- Morder, Robi (1997), « La scission de l'UNEF », *La Revue de l'Université*, n° 10.

- Morder, Robi (1997-1998), « L'UNEF et les élections », *La Revue de l'Université*, n° 13.
- Morder, Robi (2000), « Le mouvement d'action syndicale, brève histoire d'un syndicat étudiant anticapitaliste et autogestionnaire », *La Revue de l'Université*, n° 19.
- Morder, Robi (2005), « Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du 20^e siècle », dans *Lycées et lycéens en France*, Paris, Presses de la Sorbonne.
- Morder, Robi (coord) (2006), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse.
- Partisans* (1968), « Le mouvement des lycéens ».
- Sabot, Jean-Yves (1994), *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan.
- Vincent, Gérard (1972), *Le peuple lycéen*, Paris, Le Seuil.
-

569. Sur l'histoire de l'UNEF avant 1968, on se référera à Monchablon (1982) ; Fischer (2000) ; ainsi qu'aux travaux du Germe, notamment Morder (2006) et Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (2007).

570. [[Mutualité étudiante : l'autogestion expropriée \(1948-2015\)](#)].

571. Voir les compte-rendus des congrès, assemblées générales et conseils d'administration de la MNEF de 1967 à 1972, BDIC, 4° delta 1 183/1.

572. [[Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

573. « Rapport d'information sur l'application de la loi d'orientation », *AN*, n° 2765, avril 1977.

574. Résolution du congrès de Marseille de l'UNEF, décembre 1970, reproduite dans *Étudiants de France*, janvier 1969.

575. Sur les CAL, voir notamment (CAL, 1968) et *Partisans* (1968).

576. Tract reproduit dans le journal de l'AMR, *L'Internationale*, 1970.

577. Sur les mouvements lycéens, voir Robi Morder (2005).

578. Témoignage personnel.

579. « La super-vie à Arago », *Le Monde*, 31 mars 1973.

580. [[Lycée autogéré de Paris](#)].

581. Sur les coordinations, voir Leschi (1989) et Lévy (1997).

582. Sur le courant « pabliste », voir Bérout et coll. (2003).

583. Sur le débat entre tendance B du PSU et LCR, voir *Critique communiste* (n° 16), qui publie la brochure des autogestionnaires et une réponse signée par Antoine Artous, Didier Rocky et François Ollivier.

584. [[Oui au contrôle étudiant](#)].

585. Six numéros entre 1980 et 1982, avec des compte-rendus d'expériences, des analyses et propositions.

586. « L'expérience de Nanterre », *Cahiers Reconstruction syndicale*, n° 3, 1981.

587. [[Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

France (de nos jours)

Aciéries de Ploërmel : quand des métallos deviennent propriétaires de leur usine

Nolwenn Weiler

Les aciéries de Ploërmel, dans le sud de la Bretagne, font beaucoup parler d'elles. Lâchées par les actionnaires, elles ont été reprises en coopérative par les métallos en 2005. Les bénéfices de l'entreprise, spécialisée dans la production de pièces ferroviaires, vont croissant. Les aciéries embauchent et les conditions de travail se sont améliorées. Comme quoi, les salariés ne sont pas des patrons comme les autres.

Situés à deux pas de l'ancienne gare de Ploërmel, les bâtiments d'origine des aciéries locales (API), installées en 1885, abritent encore l'atelier fonderie. Sous le hangar, où pince le froid hivernal, les hommes vont et viennent, au milieu du bruit des machines et des odeurs de poussière de métal. Allumé à 4 h 30 du matin, le four, installé en 1967, crache chaque jour jusqu'à 15 tonnes de métal. Quatre fondeurs se relaient à son chevet, jusqu'à 9 heures. Pour le redémarrer à 11 heures, quand les tarifs de l'électricité, que le four consomme goulûment, redescendent.

« Faire de l'acier, c'est tout un art », sourit Rémi Garin, responsable sécurité des aciéries, entré dans la boîte il y a trente-cinq ans, à l'usage. « Ce n'est pas une science exacte. Le comportement du métal change en fonction du taux d'humidité, de la température, et de nombreux autres facteurs qui font que pour maîtriser vraiment ce métier, il faut trois bonnes années de pratique. On n'apprend pas tout ça à l'école », développe-t-il. Une fois fondu, l'acier est coulé dans des moules de sable fabriqués sur place. Puis il refroidit dans des châssis presque aussi vieux que les aciéries. Les moules sont ensuite cassés et les pièces déballées. Direction : l'ébarbage (finitions des pièces) et l'usinage. Des activités déplacées sur le nouveau site, à quelques kilomètres, sur les hauteurs de la ville.

90 % des pièces fabriquées sont destinées au secteur ferroviaire. « Quand un TGV démarre, qu'il accélère ou qu'il freine, il semble glisser sur les rails. Aucun choc n'est ressenti. Une partie des milliers de pièces qui composent le complexe système d'amortissement et de freinage qui permet ce confort sont fabriquées chez nous », explique avec une pointe de fierté

Rémi Garin. Il fait partie de la petite dizaine de salariés, très motivés, qui ont proposé et porté la reprise des aciéries en société coopérative et participative, en 2005. Alors que l'actionnaire majoritaire envisageait la fermeture⁵⁸⁸.

Salariés, « actionnaires » majoritaires

« Au départ, c'était compliqué. Comment convaincre les gens de mettre des billes, alors que plus rien ne semblait fonctionner ? On a dû faire des tas de réunions, discuter pendant des heures et des heures. » L'union régionale des Scop leur a donné un sérieux coup de main. Et leur dossier était plutôt solide. Pas de dettes, un chèque pour solde de tout compte de l'ancien patron de 1,5 million d'euros. Et de gros clients dont ils étaient sûrs.

Quarante personnes, sur les 80 qui restent alors pour faire tourner la boîte, décident de devenir « sociétaires ». Ils détiennent des « parts sociales » du capital, et peuvent s'exprimer et voter lors des assemblées générales sur le principe d'un homme = une voix, quel que soit le montant des parts détenues. Aujourd'hui, ils sont 56 sociétaires, pour 110 salariés au total, avec une moyenne d'âge de 37 ans, mais la proportion de sociétaires reste plus élevée dans les services administratifs que dans les ateliers. Les bénéfices se situent désormais aux alentours de 6 à 7 % du chiffre d'affaires, soit environ 450 000 euros par an. Ils ne servent pas à rémunérer de lointains et anonymes actionnaires : 60 % sont réinvestis dans l'entreprise, 25 % sont répartis entre tous les salariés (soit environ 1 000 euros par salarié par an) et 15 % reversés aux sociétaires. Dix nouveaux postes cherchent preneurs, alors que partout dans la sidérurgie le chômage progresse. Les aciéries de Ploërmel sont souvent citées en exemple de challenge industriel rondement mené.

Liberté et contraintes

« Ce n'est pas toujours simple, tempère Rémi Garin. Pendant les six premiers mois, par exemple, nous étions en redressement judiciaire. » Dans l'usine, la motivation n'était pas toujours optimum... « On entendait les gars dire : on bosse, on bosse et si ça se trouve, dans deux mois, tout ça, c'est terminé. » Être responsable, cela met aussi une certaine pression : « On n'a pas le droit à l'erreur. Il faut que cela marche. C'est parfois lourd. » Mais il apprécie, comme nombre de collègues, l'ambiance détendue qui règne dans l'entreprise. Ainsi que la maîtrise, par ceux qui

produisent, de l'outil et des investissements. « Je suis venu là parce que c'est une Scop », dit un commercial, ancien fondeur. « Je sais que si la boîte coule, ce ne sera pas parce que le riche actionnaire américain a décidé de changer l'eau de sa piscine... », sourit-il.

Aujourd'hui, ceux qui n'ont pas osé leur savent gré de la réussite. Et si l'on prend le temps de se parler – ce qui est devenu impossible dans bien des ateliers de production aujourd'hui –, on ne rechigne pas non plus à rester une heure de plus au boulot s'il le faut. « Cela n'arrive pas souvent, dit Rémi Garin. Mais si c'est nécessaire, on reste plus longtemps. Personne n'a jamais protesté contre ça. On sait bien qu'il faut qu'on soit tous investis pour que cela tourne. »

Des métiers rudes

« Heureusement que l'ambiance est bonne, parce que le métier est dur », ajoute Rémi Garin. Sous le hangar où subsiste l'atelier fonderie, la température est la même qu'à l'extérieur, le vent en moins. L'été, près des fours, il fait parfois plus de 40 °C. Les métiers de finitions, après le démoulage des pièces, sont aussi très pénibles. « Soudage, meulage, burinage, contrôle par magnétoscopie... tout cela est réalisé manuellement. C'est très physique », explique Jean-Louis Dupont, de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), qui accompagne les aciéries depuis quinze ans. Des estimations montrent qu'avant la reprise en Scop un salarié pouvait y manutentionner entre 4 et 5 tonnes par jour ! Les ouvriers sont en plus exposés au bruit, aux vibrations et aux poussières.

« Une réflexion de plusieurs années a été engagée à partir de 1998 sur ces postes très pénibles », précise Jean-Louis Dupont. Une étude ergonomique a été réalisée. Chaque poste de travail, chaque trajet ont été pensés par les ouvriers, en lien avec Rémi Garin, la médecine du travail et la Carsat. « Tout ce travail a porté ses fruits au moment du passage en Scop, estime Jean-Louis Dupont, parce qu'ils étaient prêts et qu'ils étaient maîtres de leurs investissements, ils ont pu prendre cette décision de miser sur l'amélioration des conditions de travail. Mais ils ont, en même temps, amélioré la qualité de ce travail, et leur productivité. Ils ont des clients très pointilleux, qui ont suivi ces améliorations avec beaucoup d'intérêt⁵⁸⁹. »

Les accidents du travail divisés par deux en six ans

Des poutres roulantes et des palans ont été aménagés pour réduire les poids soulevés. L'outillage vibre moins, et permet d'épargner les membres

supérieurs des ouvriers. Les cabines de meulage sont insonorisées : « Dans les ateliers, nous avons gagné entre 20 et 30 décibels ! », détaille Rémi Garin. « Ces cabines sont aussi équipées d'un système de captage des poussières. » Des tables élévatrices et des plateformes ont été installées pour que les ouvriers ne passent pas leur journée à monter et à descendre.

Des étuves permettent d'assurer le séchage de la peinture en deux heures, contre vingt-quatre auparavant... Dernier, et non des moindres comforts gagnés : les espaces, plus clairs, sont chauffés. « Les effets sont évidents, reprend Jean-Louis Dupont, le nombre d'accidents du travail a été divisé par deux. Les maladies professionnelles, des troubles musculosquelettiques pour l'essentiel, ont quasiment disparu. L'absentéisme n'est plus d'actualité. »

L'entreprise a profité du déménagement pour élargir son champ d'activité et récupérer des missions auparavant sous-traitées. Une chaîne de montage spéciale a ainsi été achetée pour fournir des pièces adaptées aux grands froids des pays de l'Est. « On a récupéré ça, pour maîtriser le plus de choses possible. Les clients préfèrent. Ils nous demandent aussi de réfléchir à des conceptions de pièces moins lourdes. » À chaque fois que les pièces perdent du poids, les trains peuvent gagner en vitesse. Et comme l'objectif c'est d'aller de plus en plus vite, les aciéries doivent poursuivre leurs innovations... « On ne sait pas trop où cela va s'arrêter », dit Rémi Garin dans un sourire, avant de lâcher : « Continuez à prendre le train, cela nous fait bosser, ici. »⁵⁹⁰

6 février 2012

588. [[> Deux siècles de coopération](#)].

589. [[> Automation et avenir du travail](#)].

590. [[> Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »](#)].

Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré

Christian Vaillant

À 20 ans, au lieu de changer le monde, ils décident de changer leur vie et de créer ensemble une entreprise pour y expérimenter d'autres formes d'organisation du travail. Ce sera une scierie, Ambiance Bois, qui s'installera en 1988 sur le plateau de Millevaches, en Limousin. De fil en aiguille, ce ne sont pas seulement les modalités classiques de production qui seront remises en cause, mais la place que cette dernière occupe dans nos vies. Ainsi, les associés d'Ambiance Bois découvriront que « travailler autrement », c'est consommer, agir, décider et finalement « vivre autrement⁵⁹¹ ».

À l'origine, les six jeunes gens ont pour projet de ne pas séparer vie professionnelle et vie privée et donc de vivre et travailler collectivement. Le choix d'une scierie est un peu « anecdotique » car c'est avant tout le collectif qui compte. Ils n'ont d'ailleurs aucune compétence dans le domaine du bois et feront, après leurs études initiales, les formations nécessaires. Si le collectif de vie existe dès le début des années 1980, la maturation du projet professionnel, la scierie, dure sept à huit ans. L'installation à Faux-la-Montagne se fait grâce à l'accueil et au soutien de la municipalité.

Quelle organisation ?

Pour ce qui est de l'organisation du collectif d'une part et d'Ambiance Bois d'autre part : une réunion hebdomadaire du collectif a lieu chaque vendredi toute la matinée (mais où on fait aussi état du planning de travail de la semaine suivante). Une autre est fixée, pour Ambiance Bois uniquement, un vendredi par mois. Enfin, une semaine par an, ils partent tous ensemble, sans les enfants, pour faire un bilan annuel du tout : Ambiance bois, le collectif... Cette semaine s'est mise en place depuis que chacun a maintenant des enfants, et qu'il est devenu de plus en plus difficile, au fil du temps, de se retrouver tous. Ils partent aussi occasionnellement, quelques fois dans l'année (à raison d'une journée

chaque fois) pour faire des sortes de bilans intermédiaires. S'agissant de la hiérarchie, le PDG est totalement formel. En revanche, le conseil d'administration fonctionne. Il se réunit environ trois fois par an. Leur spécificité : ils ne votent jamais et essaient toujours d'arriver à un consensus.

Comment circule l'information ?

Tout le monde ne peut évidemment pas connaître le détail de chacun de postes. Cependant, tout le monde a à sa portée la connaissance des grandes lignes de tous les travaux en cours et de leur attribution du fait d'un système de plannings consultables par tous : un planning de travail de la semaine ; un planning des présences aux repas ; un planning des activités personnelles (rendez-vous médecins, activités associatives...). Par ailleurs : tableau de gestion des commandes, états des stocks... Il y a aussi le guide de réunion de la pause de 10 heures : les points essentiels y sont balayés et qui veut/qui a quelque chose à dire arrête le clameur sur le point qui l'intéresse. S'ajoutent à cela les réunions listées plus haut. À noter aussi le fait que tous les samedis midi, ils essaient de manger vraiment tous ensemble, sans service enfant, ce qui n'est pas le cas des autres jours de la semaine. Enfin, ce qui entre également dans la circulation de l'information, dans le sens d'une compréhension globale : l'importance du fait de travailler sur différents postes qui permet de connaître les difficultés de chaque poste et donc de pouvoir échanger sur les difficultés et d'y réfléchir ensemble.

Spécialisation des postes ou pas ?

Tout le monde ne tourne pas sur tout – c'est malheureusement impossible à leur échelle, pour des raisons logiques de besoins de suivi et de spécialisation inévitable pour leur secteur d'activité ; cependant, personne ne fait qu'une seule chose. On peut schématiquement dire que tout le monde a un pied à la production et un pied dans l'administratif et tout le monde a un suivi de près ou de loin de presque chaque poste. L'idée est tout de même de lisser au maximum la dichotomie récurrente entre le manuel et le « bureaucrate ». La spécialisation des postes est inévitable : sur des travaux extrêmement techniques tels que le délignage du bois, la menuiserie, la comptabilité/gestion ou les travaux de plans d'investissements, il est évident que n'importe quel nouvel arrivant non formé ne peut pas s'y coller⁵⁹².

Égalité des salaires ou pas ?

Le salaire horaire est le même pour tous. Les temps partiels, en revanche varient totalement d'une personne à l'autre (d'une journée à 35 heures par semaine). Ceci a largement changé au fil du temps. Au départ, les temps partiels n'étaient pas effectifs ; ils ne se payaient pas toutes leurs heures, parce qu'ils ne tiraient pas suffisamment de bénéfices. Aujourd'hui, c'est une réalité : ils travaillent moins. Tout le monde est actuellement en CDI. Cependant, ce n'est pas systématique à l'embauche. Du fait du tout collectif, il est en fait nécessaire de savoir si chacun peut s'y retrouver quand de nouvelles personnes intègrent le collectif. Ainsi, tout nouvel arrivant passe par un CDD qui peut-être renouvelé, et quand tout le monde est sûr de la pérennité de la relation, on passe au CDI. Ils comptent leurs heures sur chaque boulot et ont une comptabilité analytique. Nécessaire pour établir leurs prix de revient. Depuis le début, ceux-ci ont d'ailleurs énormément baissés.

Quelle structure juridique ?

La Société anonyme à participation ouvrière (SAPO) est une forme juridique très peu utilisée. Il s'agit d'une société anonyme (au moins sept associés) dont le capital se répartit en actions de capital et actions « de travail » qui ne sont pas un apport financier des salariés mais la représentation de leur travail. Ces actions de travail sont obligatoirement détenues collectivement par l'ensemble des salariés réunis en une société coopérative de main-d'œuvre.

En aucun cas les actions de travail ne peuvent être attribuées individuellement aux salariés. Cette forme juridique permet soit de reconnaître l'apport du travail dans une entreprise, soit d'autoriser l'apport sans limite de capitaux extérieurs dans ce qui ressemble à une Scop qui, elle, limite ceux-ci à moins de la moitié du capital total. Tout l'enjeu réside donc dans la fixation du pourcentage de voix que représentent les actions de travail à l'assemblée générale.

Ce pourcentage est de 50 % plus une part à Ambiance Bois qui a ainsi un fonctionnement similaire à celui d'une Scop, mais a pu financer les importants investissements nécessaires à l'activité par des investisseurs de proximité.

Qu'est-ce qu'on fait des excédents ?

Le conseil d'administration décide de l'utilisation des excédents. Plusieurs possibilités : affectation, report à nouveau, verser des dividendes : aux actionnaires en capital d'une part ; aux actionnaires de travail d'autre part par le biais de la société coopérative de travail qui se charge de décider de leur utilisation. En fait, ce n'est que depuis quelques années que la société dégage suffisamment de richesse pour pouvoir rémunérer en dividendes les travailleurs. Cependant, les années précédentes, le conseil avait donc décidé de l'attribution de primes de travail afin de marquer une valorisation. Ceci a fait l'objet de débats animés avec les salariés. Ceux-ci voulaient, en contrepartie, de la non-rémunération de leurs parts de travail, des hausses de salaires alors que pour l'ensemble des membres du collectif, l'objectif était de travailler moins. Ce système de primes de travail a ainsi été instauré en guise de demi-mesure, mais pour cela il a fallu travailler plus afin de pouvoir dégager cet argent.

Parler du fonctionnement à l'extérieur

Ils ont au quotidien une diffusion informelle de leurs valeurs et fonctionnements. C'est une diffusion occasionnelle, en fonction de la personne en face... Pas de systématisme, mais tout de même une démarche volontariste. Ils ne refusent jamais la sollicitation de journalistes et ils ont été les premiers à publier un livre sur leur expérience. L'idée : parler eux-mêmes d'eux-mêmes. Par ailleurs, des visites régulières de la scierie débouchent souvent sur des discussions autour de leur fonctionnement. Il n'y a pas de règle, mais les discussions dérapent plus ou moins systématiquement (sur la région, le budget, le fonctionnement). Trois ou quatre points sont en général développés, séparément ou pas : le fonctionnement coopératif de l'entreprise, le développement local, la scierie *stricto sensu*, le collectif. C'est toujours très difficile pour eux de séparer les deux projets (scierie et collectif), mais souvent ils ne peuvent parler que du projet de coopératif de l'entreprise ou du développement local.

Contribuer au développement local ou à la vie de quartier ?

La notion de développement local n'était absolument pas à l'origine du projet. Mais avec le projet de bois, dans une des régions forestières les moins favorisées (en dessous du seuil de désertification), ils se sont vite sentis intégrés dans un environnement sur lequel ils pouvaient influencer et

par lequel ils étaient aussi conditionnés. Très vite, avec les engagements associatifs de chacun, avant même qu’Ambiance Bois ne voit le jour, c’est devenu une logique défendue par tous.

Développement et évolution du projet

En 2015, Ambiance Bois compte 25 salariés (17 équivalents plein-temps). Mais désormais le collectif de vie est séparé de l’entreprise. Il était de plus en plus difficile de résoudre les problèmes qui pouvaient se poser dans le cadre de l’option initiale (par exemple, que faire si quelqu’un veut quitter le collectif de vie mais veut rester dans l’entreprise). Les membres du collectif de vie qui travaillent toujours à Ambiance bois ne représentent plus qu’une petite partie du personnel.

Le fonctionnement propre d’Ambiance Bois est resté le même. S’est simplement ajouté le tirage au sort du PDG (obligatoire légalement) afin à la fois de limiter son importance symbolique et de mettre à ce poste tous les salariés à tour de rôle. Depuis 2008, Ambiance bois a connu d’importantes difficultés économiques dues à la fois à la crise et à une concurrence de plus en plus forte de la « niche » de produits dans laquelle l’entreprise exerçait. Dans toute entreprise « normale », un plan « social » aurait eu lieu. L’entreprise autogérée a su faire évoluer collectivement ses activités pour s’adapter. Enfin, les fondateurs ont passé la cinquantaine et depuis plusieurs années le recrutement de jeunes est privilégié pour assurer la transmission.

Ambiance Bois est donc une réussite économique puisqu’elle va allègrement sur ses trente ans en créant toujours en moyenne un mi-temps par an, politique puisque ses principes autogestionnaires fonctionnent très bien et restent inchangés, sociale puisqu’en termes de « bonheur au travail » les salariés sont particulièrement satisfaits de leurs conditions de travail et de leur autonomie.

octobre 2015

Source

www.autogestion.coop/spip.php?article46.

Pour en savoir plus

Lulek, Michel (2009), *Scions... travaillait autrement ? Ambiance Bois, l’aventure d’un collectif autogéré*, Valence, Repas.

591. [[> Sí se puede !](#)].

592. [[> New Era Windows](#)].

Ardelaine : une « coopérative de territoire » en Ardèche

Richard Neuville

« Ardelaine est née d'un double défi : relancer une dynamique économique autour de la revalorisation d'une ressource délaissée (la laine) en milieu rural désertifié ; et faire la démonstration qu'un groupe humain déterminé et solidaire, sans moyens financiers et sans compétences dans le domaine concerné au départ, est capable de créer une entreprise » (Barras, 2001).

L'histoire d'Ardelaine commence en 1972 avec, d'une part, la découverte d'une ancienne filature de laine située à Saint-Pierre-ville, dans le centre de l'Ardèche et, d'autre part, le constat que les producteurs ardéchois ne trouvent plus d'acheteurs pour leur laine qu'ils sont contraints de jeter. Dès lors, une véritable aventure humaine s'engage qui se prolonge encore aujourd'hui. Les promoteurs du projet sont déjà engagés sur un chantier de réhabilitation d'un hameau en ruine à Balazuc dans le sud de l'Ardèche depuis 1970 (Barras, 2014a). Mais ils prennent conscience que si la restauration du patrimoine est importante, il est nécessaire de créer des activités économiques pour faire revivre le pays. Ils décident alors de créer une coopérative pour revaloriser les laines de pays sur le site de l'ancienne filature.

Créée en 1850, la dernière filature du département a cessé son activité à la fin des années 1950, elle était en ruine et le toit s'était effondré. En 1975, après bien des hésitations car incrédule, la propriétaire accepte de vendre son établissement, ce qui va permettre de relancer l'activité. Pendant sept années, les futurs coopérateurs préparent « le projet en économisant de l'argent, en se formant au métier, en restaurant le bâtiment et en réfléchissant à la stratégie à mettre en œuvre pour réussir. La complémentarité de leurs compétences, leur détermination solidaire et la mutualisation de leurs revenus permettront de franchir maints obstacles » (Barras, 2001). Il faudra une dizaine d'années aux promoteurs du projet pour restaurer les bâtiments, apprendre à connaître les métiers et constituer une équipe pour mutualiser les compétences.

Un projet coopératif en constante évolution

En 1982, seize personnes se réunissent pour adopter les statuts de la coopérative. La Scop est baptisée Ardelaine pour la contraction « Ardèche et laine », mais aussi l'« art des laines ». L'objet est de reconstituer dans une approche globale une « filière locale de la tonte des moutons à la commercialisation des produits finis, en utilisant des procédés respectueux de l'environnement ». Pour cela, l'équipe constitue tout d'abord un réseau d'éleveurs pour revaloriser les laines de pays, pour sélectionner les toisons mais également les amener à améliorer leur travail. Il s'agit ensuite d'organiser les différentes étapes de transformation et de maîtriser la qualité technique et écologique : lavage, cardage, filature et confection. Et, enfin, créer une image et une identité à la coopérative dans le but d'assurer les débouchés commerciaux axés exclusivement sur la vente directe aux particuliers : vente sur place, vente sur les foires et salons de produits écologiques, vente par correspondance. Rapidement, la commercialisation s'étendra aux salons biologiques européens : Madrid, Bologne, Bâle, Stuttgart, Namur...

Ardelaine commence par la conception et la fabrication d'articles de literie : matelas, couettes et oreillers. En 1986, l'équipe décide de créer une gamme de vêtements en pure laine puis en coton bio, elle monte un atelier de tricotage et de confection qu'elle implante dans un quartier populaire de Valence, la ZUP de Fontbarlettes, situé à une cinquantaine de kilomètres. À l'issue d'une formation, les ouvrières deviennent coopératrices et prennent en charge la production et s'impliquent dans l'animation sociale du quartier. Un autre atelier sera créé plus tard à Roanne où le fil est tricoté sur des machines circulaires et rectilignes (www.ardelaine.fr/confection_vetements.html).

En 1990, Ardelaine, qui emploie douze salariés, s'interroge sur son projet et décide d'arrêter l'export pour recentrer ses activités sur son site. Un musée de 600 m² est créé pour faire découvrir la filière : tonte, cardage, filage, tissage, tricotage, feutrage et « transmettre aux générations futures l'histoire des savoirs et savoir-faire des métiers de la laine ». Il est conçu comme un parcours participatif avec des démonstrations et des spectacles. Des ateliers sont également proposés pour les enfants et les adultes. Ce musée obtient un certain succès puisqu'il attire plus de 20 000 visiteurs par an dans le village. En outre, il permet une augmentation notable des ventes et la capacité de production s'accroît avec la création de nouveaux bâtiments. Fin 2000, la coopérative emploie 23 salariés. En 2001, le musée

s'enrichit d'un nouveau parcours muséographique sur le thème de l'industrialisation du travail de la laine, la force hydraulique, le temps des manufactures, invention des premières machines permettant de découvrir l'évolution technologique⁵⁹³.

Au cours de la décennie, la dynamique se poursuit avec une diversification et une amélioration des produits, des conditions de travail et de la relation avec la clientèle. Ardelaine regroupe de nouveaux associés et constitue un réseau de clients solidaires. En 2007, la coopérative décide d'investir dans un grand projet pour renforcer l'attractivité de son site et développer des activités complémentaires dans une perspective de développement territorial. Un nouveau bâtiment est construit, il abrite un café-librairie, un restaurant et une conserverie. En 2010, les activités de la coopérative occupent 37 salariés (ETP). D'autres projets périphériques, conduits avec l'association de développement local Bergerades, voient le jour et visent la valorisation des productions agricoles locales et la création d'emplois. Aujourd'hui, une cinquantaine de personnes travaillent sur le site autour de la valorisation de ressources locales. Le restaurant est loué à la Scop « La Cerise sur l'agneau » et la conserverie à l'association « Les bateleurs » et à différents utilisateurs : agriculteurs, bistrots de pays, charcutiers, etc. qui viennent y faire des conserves.

Pour ses promoteurs, Ardelaine s'affirme comme une « coopérative de territoire », qui en partenariat avec des collectivités publiques a su « créer une vraie dynamique locale » permettant de proposer aux habitants des emplois et des services dans un cadre de vie très agréable. En trois décennies, sous l'impulsion du projet coopératif d'Ardelaine, la commune de Saint-Pierreville est passée de la relance d'une filière locale de la laine à une « économie dont l'objectif est de faire société ». L'activité a notamment permis le maintien d'un bureau de poste, du fait de l'activité liée à la vente par correspondance mais surtout grâce à une mobilisation citoyenne remarquable contre la restructuration postale en Ardèche⁵⁹⁴. C'est le dernier village de cette taille dans le département à avoir pu conserver un bureau de poste. Ailleurs, ils ont été substitués par des agences commerciales postales à la charge des collectivités. Après un effondrement de la population de Saint-Pierreville au cours du 20^e siècle (passée de 1 790 habitants en 1901 à 478 en 1982), la coopérative a permis d'enrayer la désertification rurale. La commune repasse la barre des 500 habitants en 1990 et retrouve sensiblement en 2012 l'effectif de 1975 avec 542 habitants.

Égalité des salaires et polyvalence dans les tâches

La Scop est administrée par un conseil d'administration de douze membres. Outre la production, il existe des services comptabilité-gestion, communication, recherche et développement. Depuis ses débuts, Ardelaine pratique l'égalité des salaires, quels que soient l'ancienneté et le niveau de responsabilité, récent embauché, responsable d'atelier ou PDG, tous les associés sont payés au Smic. Pour Béatrice Barras, membre fondatrice de l'entreprise et responsable de la communication et du développement :

Avec cette égalité, il n'y a pas de hiérarchisation des valeurs des personnes. Une personne vaut une personne. On a tous besoin de manger, dormir, être au chaud l'hiver. On a tous le même niveau de vie. Avec l'égalité des salaires, on ne se mesure pas par l'argent, et ça enlève une quantité phénoménale de tensions entre les gens (Gellot, 2014).

Pour autant, cette égalité des salaires, qui en trente ans n'avait jamais été remise en cause, a fait l'objet de discussions lors d'une récente réunion des coopérateurs. Outre la redistribution des bénéfices inhérentes aux Scop, des solutions d'entraide et de mutualisation pourraient être étudiées pour aider certains salariés-coopérateurs. En 2014, il y avait 47 salariés dont 37 associés. Les recrutements s'opèrent sur la base d'un CDD de douze mois afin de permettre à la personne de découvrir la « production, le territoire et la vie coopérative » et de lui laisser le temps de décider si elle a envie de s'intégrer dans la coopérative. « La personne recrutée fait alors un parcours dans l'entreprise à travers tous les métiers, structures et secteurs d'Ardelaine » (Mounier, 2014). Le personnel du restaurant et de la conserverie – qui sont loués – est indépendant de la coopérative.

La plupart des salariés ont une activité principale et, s'ils le souhaitent, des missions ponctuelles sur d'autres secteurs car il existe plusieurs métiers. Le tondeur travaille à la confection des matelas hors-saison, d'autres alternent la fabrication et la vente par correspondance ou au magasin et les livraisons, etc. Béatrice Barras indique que « les quatre cinquièmes de l'entreprise font du commercial au moins une fois dans l'année. La vente est le métier est le plus partagé », l'entreprise n'a jamais recruté de personne avec une formation commerciale. « La polyvalence, c'est un remède à l'ennui. Avoir cette possibilité d'évoluer et d'apprendre en faisant deux ou trois activités est capitale chez nous » (Mounier, 2014).

Si des critères de productivité existent, la coopérative continue à privilégier l'emploi.

Pour Bernard Barras, membre fondateur et PDG, l'entreprise n'échappe pas aux réalités économiques : « On est en face d'une machine énorme sur laquelle on n'a pas de prise. On a juste une petite marge de manœuvre pour faire autrement. » Il parle « d'héroïsme » à propos d'Ardelaine, qui a créé 46 emplois en trente ans dans un secteur en crise : « en fait, créer des emplois, c'est ça qui nous intéresse ». Ce que confirme, un associé, qui a dix-huit ans d'ancienneté et qui parle du miracle d'être encore là : « Ça prouve que c'est encore possible de faire les choses autrement, de manière plus humaine. » Si seuls le chiffre d'affaires et la productivité importaient, « ce sont les machines qui feraient les matelas à notre place. Ici, au contraire, c'est d'abord l'emploi. Ça permet de garder le savoir-faire. Et ce qui me plaît, c'est la confiance, on nous laisse nous responsabiliser » (Gellot, 2014).

Le chiffre d'affaires a été multiplié par quatre entre 1990 et 2013, année où il a approché les 2,2 millions d'euros (France Inter, 2014).

La coopérative a constitué un réseau de 300 éleveurs situés principalement en Ardèche, en Haute-Loire et plus marginalement en Allier, ceux-ci signent une charte qualité garantissant l'absence de traitements chimiques sur la toison. Ils ont la possibilité d'être payés en numéraire selon la qualité ou en bons d'achat. En 2012, 55 tonnes de laine ont été récoltées. Ardelaine utilise un coton issu de l'agriculture biologique en cohérence avec les exigences de sa laine. Elle a choisi un fournisseur égyptien en accord avec son éthique : les critères de transparence (visite des cultures et des ateliers), de qualité de vie au travail, de prise en compte des questions sociales ont été déterminants. En lien avec le même partenaire depuis une trentaine d'années pour les opérations de filature et de teinture, « un effort particulier de recherche a été fait ces dernières années pour développer les teintures végétales » (www.ardelaine.fr/confection_vetements.html).

Une coopérative en réseau

Outre son affiliation à l'Union régionale des Scop Rhône-Alpes et à la Confédération générale des Scop, Ardelaine est membre fondateur du Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires (Repas⁵⁹⁵) basé à Valence et s'implique dans des actions de formation et la publication d'ouvrages sur les expériences dans la collection « Pratiques utopiques »

des éditions Repas. Repas regroupe notamment des Scop comme Ambiance Bois⁵⁹⁶, des fermes collectives ou des collectifs autogérés, qui se reconnaissent dans le « champ de l'économie alternative et solidaire » et tentent d'expérimenter de « nouveaux rapports au travail, des comportements financiers plus éthiques et plus humains, de nouvelles relations producteurs – consommateurs et des présences engagées sur nos territoires ». Tout au long de son développement, Ardelaine a « recherché des partenariats avec d'autres entreprises de développement local fonctionnant dans un esprit coopératif et solidaire ». Son parcours témoigne de la « pertinence de l'approche coopérative dans le développement local ». Elle a acquis une expertise dans la « formation aux métiers de l'initiative coopérative en milieu rural » (Barras, 2001).

Ardelaine fait appel aux ressources de financements solidaires comme les clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales), Garrigue (société de capital-risque), le Crédit coopératif et la société financière la NEF. La coopérative est labellisée « Entreprise du patrimoine vivant » par l'État. Elle a obtenu la marque « Parc » du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et travaille avec plusieurs organismes de promotion du patrimoine et les acteurs touristiques de la vallée de l'Eyrieux.

La coopérative est devenue un outil au service de l'animation et de développement local, elle organise des événements festifs au printemps pour la « fête de la tonte » et l'été pour la « fête de la laine ». Ardelaine transmet sa démarche lors d'animations à destination de scolaires et universités : développement local, économie sociale, écologie, coopération et territoire, etc. et à l'occasion de conférences. Elle est également engagée dans la mobilisation pour la conférence sur le climat (CPO21).

Pour Ardelaine, la caractérisation de « coopérative de territoire » n'est pas usurpée. Depuis sa création, ses fondateurs ont eu la préoccupation de ne pas s'enfermer sur leur projet d'entreprise mais, au contraire, de s'évertuer à assumer un rôle de développement local en phase avec leur environnement immédiat mais pas seulement, en atteste leur rôle dans la création du réseau Repas. La coopérative a joué un rôle indéniable dans la dynamisation de la commune de Saint-Pierre-ville en créant de l'emploi mais également de l'activité et de l'animation. Ses valeurs de compagnonnage sont parvenues à essaimer. L'aventure entamée, il y a plus de trente ans, par un petit groupe de personnes désireuses de rompre avec

le modèle dominant est devenue une « utopie concrète »⁵⁹⁷. Béatrice Barras la résume ainsi :

Notre projet est avant tout économique. Bien sûr, nous avons mené un projet politique, tout peut être interprété de façon politique, et nos choix ont été radicaux dans ce domaine-là (Mounier : 2014).

août 2015

Pour en savoir plus

- Alternatives économiques* (2013), n° 62, « Ardelaine : coopérative de territoire ».
- Barras, Béatrice (2001), « La Scop Ardelaine, un projet coopératif de développement local », *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*, n° 281, www.recma.org/article/la-scop-ardelaine-un-projet-cooperatif-de-developpement-local.
- Barras, Béatrice (2014a), *Chantier ouvert au public, Le Viel Audon, village coopératif*, Valence, Repas.
- Barras, Béatrice (2014b), *Moutons rebelles. Ardelaine la fibre développement local : Vers une coopérative de territoire*, Valence, Repas.
- Barras, Béatrice et Gérard (2013), « Ardelaine (France), coopérative de territoire(s) en Ardèche et ailleurs... », « La Scop Ardelaine a fêté ses trente ans », Chaire internationale Habitat coopératif & coopération sociale, juillet, <http://chairecoop.hypotheses.org/2696>.
- Fontenoy, Philippe (2014), *Ardelaine d'un fil à l'autre*, Betula/France Télévision, DVD.
- France inter, (2014), « Ardelaine : ma petite entreprise ne connaît pas la crise », 13 mars.
- Gellot, Nicole (2014), « Ardelaine prospère dans l'égalité coopérative », *L'Âge de faire*, n° 83, février ; Reporterre, www.reporterre.net/Ardelaine-prospere-dans-l-egalite.
- Mounier, Alexandrine (2014), « Deux utopies réalisées », *Personnel*, n° 547, février, www.ardelaine.fr/img/divers/Revue%20Personnel%20-%20f%C3%A9vrier%202014.pdf.

593. [[> Tricofil](#)].

594. Voir le film de Christian Tran, *Poste restante* (2005), www.voiretagir.org/poste-restante.html.

595. Créé en 1994, le réseau développe notamment le compagnonnage alternatif et solidaire (www.researepas.free.fr et <http://editionsrepas.free.fr>).

596. [[> Ambiance Bois ou l'aventure d'un collectif autogéré](#)].

597. [[> Une économie au service des communautés](#)].

Céralep : le refus du diktat des actionnaires !

Richard Neuville

L'histoire de l'entreprise Céralep débute à Saint-Vallier (Drôme) en 1921. Elle se conjugue avec celle du capitalisme industriel et financier. Possédant un savoir-faire dans un secteur stratégique, l'entreprise est rachetée successivement par des groupes français, européens puis américains. Au gré des restructurations, l'effectif passe de 500 salariés dans les années 1970 à 150 en 1990. En janvier 2004, comme des milliers d'autres ces dernières années, elle est mise en liquidation pour ne pas avoir distribué suffisamment de dividendes à ses actionnaires. Mais cette fois-ci, l'entreprise ne fermera pas. Très déterminés, les travailleurs engagent la lutte pour conserver leur emploi et poursuivre la production sous la forme coopérative.

Céralep fabrique des isolants en céramique essentiels pour le transport et la distribution électrique. Pour résister à la concurrence japonaise, le secteur s'est d'abord restructuré dans les années 1970 sous l'impulsion des principales entreprises nationales (Ceraver, Merlin Gerin, Alstom Atlantique), puis de grands groupes européens comme l'autrichien CERAM, qui est lui-même acquis en 2000 par PPC Insulators, détenu par des fonds de pension américains. En moins de trois ans, l'entreprise est poussée au dépôt de bilan. Les actionnaires du groupe estimant l'entreprise insuffisamment rentable déposent le bilan en septembre 2003 et licencient cinquante-sept personnes. L'entreprise possède pourtant un solide carnet de commandes et produit pour 130 clients et non des moindres (EDF, SNCF, Areva, Sagem...). Malgré cela, la société est mise en liquidation le 31 janvier 2004 et l'administrateur ne déploie pas beaucoup d'énergie pour retrouver un repreneur. Le tribunal de commerce de Romans refuse même un projet de reprise pour un euro symbolique.

Refusant la fatalité de la fermeture de leur entreprise et convaincus de sa viabilité, les salariés engagent une forte mobilisation. Les quatre-vingt-treize salariés se réunissent chaque jour en assemblée générale et communiquent rapidement vers l'extérieur. Ils se rendent à l'évidence : la

pérennité de l'activité passe par la création d'une coopérative. Le secrétaire CGT du comité d'entreprise contacte l'Union régionale des Scop pour étudier un plan de reprise. La production est quasiment interrompue pendant la constitution du dossier, mais les actions se poursuivent. La communauté de communes des Deux-Rives, soutenue par le conseil général et le conseil régional, met un local et du matériel de communication à leur disposition, ce qui leur permet de rester en relation avec leurs clients, de traiter le courrier et d'honorer certaines commandes en produisant clandestinement la nuit. Les travailleurs découvrent ainsi que le Commissariat à l'énergie atomique vient d'homologuer un de leurs produits⁵⁹⁸.

Dans le projet de reprise, il est nécessaire de capitaliser à hauteur de 900 000 euros afin de constituer un fonds de roulement. Grâce à l'Urscoop, 800 000 euros sont rassemblés : une partie est obtenue grâce aux fonds d'investissement coopératifs Socoden et Scop, une autre grâce au Crédit coopératif, à la MNEF et à France Active qui octroient des prêts à des taux intéressants. L'Urscoop demande aux salariés de rassembler 100 000 euros pour constituer un capital social. Sur les 90 salariés, 52 s'engagent dans l'aventure et capitalisent l'entreprise, avec un apport personnel qui oscille entre 300 et 3 000 euros, en recueillant 51 000 euros. Mais le compte n'y est pas. Les salariés lancent alors un appel en direction de la population locale et au-delà. Ils installent des panneaux et des banderoles dans la ville et sur la Nationale 7. En dix jours, un vrai élan de solidarité se crée dans tout le département, 802 donateurs – dont beaucoup de retraités de l'entreprise – apportent les 49 000 euros manquants qui permettent de constituer le capital social nécessaire. Les souscripteurs se constituent en association, les Amis de la Scop, et sont représentés au conseil d'administration. L'Urscoop dépose le dossier au tribunal de commerce en mars et l'activité reprend le 14 avril 2004. L'administration accepte d'éponger une partie des indemnités de licenciement d'un million d'euros que le fonds de pension n'avait pas payée.

Parmi les 52 salariés restants, il manque uniquement un gérant et un contrôleur de gestion, celui-ci est recruté. Le conseil d'administration désigne pour le poste de directeur et pour un mandat de six ans, révocable à tout moment, le syndicaliste CGT, secrétaire du comité d'entreprise, qui s'est le plus investi dans le projet de reprise. Tous les salariés embauchés deviennent sociétaires et cotisent l'équivalent de trois mois de salaire pour renforcer le capital social de l'entreprise. La productivité augmente

rapidement de 25 % dans certains secteurs de la production. Dès la première année, l'entreprise récupère les anciens clients et dégage un résultat positif, elle parvient même à réaliser un plan d'investissement de 900 000 euros en 2007. L'effectif progresse et compte 62 salariés à la fin 2009. En cinq ans, seize jeunes ont été embauchés pour compenser des départs en retraite et pourvoir les créations nettes d'emploi.

Les salariés sont informés et consultés en permanence de la marche de l'entreprise. Le conseil d'administration se réunit tous les deux mois et prend les décisions mais les plans d'investissement sont préalablement discutés dans les ateliers. Les salaires oscillent entre 1 800 et 3 000 euros entre les ouvriers et le directeur. Depuis 2004, toutes les revendications salariales présentées par les trois syndicats ont été acceptées. Les salaires ont progressé de 4,5 % en 2007, de 2,5 % en 2008 et de 2 % en 2009 et une somme de 2 500 à 4 000 euros a été redistribuée à chaque salarié.

La récupération de l'entreprise a été rendue viable du fait de la qualité des produits reconnue au niveau mondial, grâce au soutien des principaux clients et probablement à la volonté politique de préserver ce secteur stratégique⁵⁹⁹. Aujourd'hui, l'entreprise ne peut plus être délocalisée ou rachetée, une partie des bénéfices est reversée aux producteurs, l'effectif progresse et le savoir-faire industriel a été conservé. Céralép montre clairement que les fermetures d'entreprises ne sont pas inéluctables et que les luttes des salariés pour conserver leurs emplois peuvent s'avérer victorieuses et contribuer à améliorer leurs conditions de travail et d'emploi. Comme l'indiquait Robert Nicaise, ancien syndicaliste CGT devenu PDG de l'entreprise : « Cette reprise n'a été possible que parce que les travailleurs n'ont jamais baissé les bras face à la liquidation et sont restés mobilisés durant tout ce processus. »

avril 2010

598. [[> Flaskô, dix ans d'occupation](#)].

599. [[> Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)].

Collectif pour le redémarrage de Lustucru

À la suite de la crue du Rhône, le 4 décembre 2003, les salariés de l'usine Lustucru-Riz d'Arles sont mis au chômage technique. Le couperet tombe le 26 mars 2004 : l'usine ne redémarrera pas, malgré les aides proposées par la municipalité, la région et l'État. L'usine est occupée. Le premier choc passé le personnel s'organise appelle au boycott des produits Lustucru, Taureau ailé qui sont désormais fabriqués à l'étranger. Tout en développant une inlassable activité de mobilisation et de popularisation, les Lustucru mettent à l'étude un plan de redémarrage de l'entreprise sous forme de Scop.

Un comité de lutte pour la reprise de Lustucru est créé. Y participe l'essentiel du tissu syndical, associatif et politique de la région. Les experts désignés pour l'étude du dossier présentent leurs conclusions le 22 novembre 2004.

Sur les débouchés, nos prix ventes seront les plus bas du marché, ce qui nous ouvre les portes d'un éventail large de clients. [...] Le nombre de salariés employé par cette nouvelle société sera finalement de 90 personnes. Cela veut dire qu'il sera peut-être nécessaire d'embaucher du personnel.

Le lendemain, le Collectif publie un communiqué :

La reprise de l'activité de l'usine des Lustucru, c'est l'affaire de tous. Malgré les aides promises par l'État et les collectivités territoriales afin de relancer Lustucru-Riz, Panzani a décidé d'abandonner l'entreprise et ses salariés. Pour sauver cette usine et maintenir le maximum d'emplois, les salariés occupent le site depuis huit mois. Ils ont réalisé un projet de redémarrage, avec l'aide d'experts, sous la forme d'une société coopérative ouvrière de production. Ce projet réaliste s'appuie sur des données économiques et sociales, que les « États généraux du riz », organisés par le conseil régional Provence-Côte d'Azur, ont validées en présence de tous les professionnels de la filière rizicole. 110 000 tonnes de riz camarguais attendent chaque année d'être traitées, l'usine peut repartir très rapidement. Pour permettre à

Panzani de réhabiliter l'usine, le conseil général, le conseil régional, l'Europe s'engageaient à hauteur de 5,5 millions d'euros, les assureurs avançaient 11,7 millions, auxquels s'ajoutaient 3,8 millions d'allègements fiscaux consentis par l'État : total 21 millions. Les salariés, leurs conseillers ont évalué le coût de la reprise à 12,5 millions d'euros. Panzani s'est engagé à céder l'entreprise pour un euro symbolique. Dans ces conditions, on ne comprendrait pas que ce projet ne se réalise pas⁶⁰⁰.

Des contacts sont pris avec les associations de commerce équitable, les responsables des approvisionnements des comités d'entreprise, des cantines, etc. pour assurer les débouchés. Cependant, alors que « tout est prêt », pour « mettre sous le contrôle de la population arlésienne le redémarrage de l'usine », les embûches patronales et étatiques vont se multiplier pour faire capoter le projet. « Notre exemple, dira un des Lustucru, ne peut s'appliquer dans tous les autres cas mais il ouvre tout de même une brèche dans cette muraille capitaliste réputée imprenable. »

avril 2010

600. [[> Ferme de Campêche \(La\)](#)].

De Pilpa à La Fabrique du Sud

Benoît Borrits

Pilpa, ça commence par une histoire, hélas, banale : une PME qui se fait racheter par un groupe, lui-même détenu par un fonds d'investissement. Il s'agissait pour le groupe de mettre la main sur un marché et des marques pour rationaliser la production, quitte à laisser sur le carreau des salariés. Neuf mois après le rachat, le groupe veut fermer l'usine Pilpa de Carcassonne. Les salariés résistent, obtiennent des indemnités supra légales. Mais pour certains d'entre eux, la lutte ne s'arrête pas là et la production va se poursuivre sous d'autres formes.

Pilpa était une entreprise de fabrication de crèmes glacées basée à Carcassonne, filière de la coopérative agricole 3A. Elle offrait ainsi des débouchés commerciaux aux producteurs de lait de la région. Du fait de difficultés économiques, le 11 septembre 2011, 3A cède pour 27 millions d'euros l'entreprise à R&R, un autre fabricant de crèmes glacées, lui-même fusion de deux autres sociétés. R&R appartient au fonds d'investissement américain Oaktree Capital Management, ce qui va donner une certaine tournure aux événements qui vont suivre. Pilpa, comme R&R, était spécialisé en marques de distributeur, c'est-à-dire vendue sous des noms tels que Disney, Oasis, Carrefour... En faisant l'acquisition de Pilpa, R&R était plus intéressé à mettre la main sur ces marchés que sur une usine et ses salariés. Ce qui devait arriver, arrivera... Dès novembre, la R&D est fermée car jugée obsolète, entendons par là, concentrée à Plouédern en Bretagne. En février 2012, les 17 commerciaux basés à Toulouse sont licenciés dans la mesure où Pilpa devra désormais vendre ses crèmes glacées au groupe et non plus à ses clients traditionnels. Enfin, le 5 juillet 2012, la nouvelle tombe : l'usine de Carcassonne sera fermée car non rentable. Comment expliquer cette séquence ? Pour que la société puisse mener à bien son programme d'acquisition, Oaktree Capital prête à R&R des liquidités, jusqu'à 560 millions d'euros, rémunérées à des taux supérieurs à 8 %. Habile manière d'obtenir de sa société des flux de liquidités en lieu et place de bénéfices qui eux seront taxés. Rien de mieux qu'une société en perte pour justifier des fermetures d'usine et une baisse

de la masse salariale... Travail payant puisque l'ensemble R&R sera revendu le 29 avril 2013 à PAI Partners pour une somme confidentielle.

Oui, mais voilà, les salariés ne l'entendaient pas ainsi. Avec le cabinet Progexa, ils contestent le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui leur est proposé : huit propositions de reclassement sur 119 salariés. Le 11 décembre 2012, un jugement en référé leur donne raison, le jugeant « insuffisant » sur les mesures de reclassement. La direction présentera alors un autre plan comportant 80 postes dont un seul comme agent de maîtrise alors que la majeure partie des salariés appartiennent à cette catégorie : des déménagements accompagnés de baisses de salaires en perspective. Face à ce PSE, et comme chez les Fralib, les salariés développent un projet de Scop qui permettrait de conserver les emplois. La direction s'oppose à tout projet de reprise qui maintiendrait une fabrication de crèmes glacées.

Finalement, c'est avec la direction nommée par le nouvel actionnaire PAI Partners qu'un accord sera trouvé avec les salariés. Tous obtiendront des indemnités supra légales de licenciements représentant entre quatorze et trente-sept mois de salaire brut ainsi qu'un budget de formation de 6 000 euros par salarié. Côté Scop, la nouvelle direction ne s'oppose pas à ce qu'une nouvelle entité produise de la crème glacée à la condition toutefois qu'elle n'opère pas sur le marché des marques de distributeur. La direction s'engage à laisser sur place une ligne de production, à subventionner 815 000 euros de machines et matériels divers, à financer 200 000 euros de formation ainsi qu'une étude de faisabilité confiée à un cabinet d'experts. Un peu plus tard, la communauté d'agglomération de Carcassonne fera l'acquisition des bâtiments et des terrains pour revitaliser économiquement le lieu et donc permettre, entre autres, à la Scop de démarrer.

À ce jour, seuls 21 salariés restent pour tenter l'aventure de la Scop qui s'appelle désormais La Fabrique du Sud. C'est peu, certes, mais cela se comprend aisément, car le projet n'est pas sans risque : chaque coopérateur doit apporter 5 000 euros de parts sociales et mobiliser ses allocations-chômage sous forme d'aide au chômeur créant ou reprenant une entreprise (ACCRE).

Mais le projet tourne le dos à une certaine forme d'économie globalisée qui a justement provoqué la fermeture de l'usine, celle des économies d'échelle où la production est concentrée dans un nombre d'endroits optimum pour être ensuite expédiée aux quatre coins de l'Europe en camions réfrigérés et sans aucun souci de l'environnement. Le projet de La

Fabrique du Sud consiste à produire de la crème glacée de qualité avec du lait frais en provenance de producteurs locaux qui sera pasteurisé sur place, et des fruits provenant des Pyrénées-Orientales voisines ou des environs. Cette approche s'accompagne d'une démarche de commerce équitable voulant associer à la qualité intrinsèque du produit un prix rémunérateur pour le producteur⁶⁰¹.

Le 1^{er} avril 2014, la Fabrique du Sud démarre son activité. Une gamme de crèmes glacées et de sorbets, La belle Aude, a été élaborée avec des produits naturels et, dès que possible, locaux. Il s'agit de produire au printemps pour être présent dans les rayons des supermarchés pour l'été. Certains anciens glaciers s'improvisent commerciaux : quoi de mieux que quelqu'un qui a la connaissance du métier pour vendre et faire aimer les produits ? Des contrats de distribution sont immédiatement signés avec des supermarchés de l'Aude et des départements avoisinants. À la fin de l'été, ils dépassent leur objectif annuel de 620 000 euros de chiffre d'affaires, tout en sachant que leur point de rentabilité se situe aux alentours des 2 millions d'euros. Il va donc falloir encore progresser sur les deux prochaines années. Mais le financement de cette montée en puissance est déjà effectué. Les salariés sociétaires ont apporté 400 000 euros de capital, la Socoden⁶⁰² a apporté 60 000 euros de prêt participatif et la région, 45 000 euros. Cette structure de financement a permis un emprunt complémentaire de 100 000 euros auprès du Crédit coopératif.

À côté de la Scop, une association, Les amis de la Fabrique du Sud, s'est constituée pour aider au rayonnement de la Scop, souscrire au capital de l'entreprise et diffuser l'idée qu'une autre économie, sociale et solidaire, est possible. À partir d'une simple dégustation de glace, une discussion peut s'engager avec la population sur le pourquoi de ce produit, les conditions dans lesquelles il a été réalisé. Forte de la popularité de la lutte des Pilpa sur Carcassonne, l'association a dès la première année réuni plus de 800 adhérents.

La Fabrique du Sud porte en elle-même un projet alternatif d'économie dans lequel le qualitatif prime sur le quantitatif. Il ne s'agit plus de produire pour générer des flux de trésorerie pour des actionnaires mais de produire parce que cela répond à des besoins humains de recherche de qualité de vie. Dans ce cadre, le travail trouve sa justification immédiate et se réconcilie avec lui-même. Des 23 millions de litres que réalisait annuellement Pilpa, La Fabrique du Sud n'en fera plus que 2 à 3 millions, mais destinés à être consommés localement. Dans la même veine, son

projet est de se diversifier vers d'autres produits laitiers tels que des yaourts. Sur les décombres que nous laisse la financiarisation de l'économie, la Fabrique du Sud n'est-elle pas en train de participer à l'émergence d'un autre modèle économique, plus soutenable, respectueux de l'environnement et dans lequel les individus sont réellement maîtres de leur destin ?

30 janvier 2014

601. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

602. Organisme de capital-risque du mouvement des Scop.

La Fabrique du Sud (ex-Pilpa)

Michel Mas

Voici quelques éléments tirés de l'expérience collective que nous menons sur le Carcassonnais avec les coopérateurs de La Fabrique du Sud, qui produisent les glaces artisanales La Belle Aude. Et cela, avec les 800 adhérents de l'association Les amis de la Fabrique du Sud. Ces derniers, dans une démarche d'éducation populaire, vont à la rencontre de la population pour débattre des questions du goût, de la santé, des modes de consommation, et des alternatives de développement économique, social et environnemental.

La création de la Fabrique du Sud est le fruit d'une histoire presque banale : celle d'une fabrique de crèmes glacées, Pilpa, basée à Carcassonne. Une entreprise innovante, qui tournait depuis quarante ans, quand, en 2011, un fonds de pension américain Oaktree, pesant 100 milliards de dollars, jette son dévolu dessus. L'entreprise est alors rachetée par R&R, filiale de ce fonds.

Neuf mois plus tard, l'unité de Carcassonne, la plus rentable, est sacrifiée sur l'autel du profit.

Une mécanique bien huilée se met en place en quelques mois : rachat de Pilpa, transfert et centralisation des services recherche et développement, du commercial, de la gestion au siège. Annonce d'un marché en décroissance, d'un déficit budgétaire et de la fermeture de l'entreprise.

Refus de céder l'entreprise à quiconque, malgré trois offres de reprise ! Ainsi, avec l'achat de Pilpa, le groupe R&R obtient ce qu'il voulait : il est en position dominante sur le marché français des marques distributeurs (glaces vendues sous le nom distributeur : Auchan, Carrefour, Leclerc...).

Et Oaktree aspire des masses financières ! En effet, pour racheter ses concurrents (dont Pilpa), le fonds prête à son groupe industriel à 10 %, de l'argent que, de son côté, il obtient sur le marché à 3 %. Les entreprises et filiales industrielles sont mises en déficit artificiellement. Les comptes officiels du groupe affichent un déficit de 25 millions, quand 58 millions remontent au fonds sous forme de frais financiers.

La vente des crèmes glacées dégage 33 millions d'euros de bénéfices. Mais ce n'est pas assez pour les actionnaires qui en veulent plus. Ils

vendent le groupe à PAI Partner, un autre fonds d'investissement pour 850 millions d'euros.

Face à cela, face à cette injustice, face à ce vol manifeste des savoirs faire, des licences, des richesses, face à cette casse de l'outil industriel, des femmes et des hommes vont relever la tête. Déterminés, organisés avec leur syndicat CGT, forts de leurs savoir-faire, ils ne lâchent rien. Ainsi, après des semaines d'inspections, ils obtiennent les plus hautes normes en matière sanitaire alimentaire. Conscients de la part prise dans les 33 millions d'euros de bénéfices réalisés, unis et comptant de nombreux soutiens, les 125 salariés s'engagent dans une lutte qui va durer dix-huit mois.

Alternant les actions juridiques, les mobilisations, les interpellations des politiques et des pouvoirs publics, par deux fois, ils font annuler les soi-disant plans de sauvegarde de l'emploi et exigent que le site soit laissé en capacité de produire et les machines rendues aux salariés. Ainsi ils gagnent les moyens de pouvoir s'engager dans la relance de l'activité à Carcassonne, en obtenant que les collectivités rachètent l'ensemble du site industriel (6,5 hectares, 22 000 m²). Ils obtiennent aussi que R&R cède une ligne de production, verse 815 000 euros pour les investissements matériels, et 200 000 euros pour la formation.

En quelques mois, ils montent une entreprise de A à Z, avec un nouveau process de production, de nouveaux fournisseurs et clients, un nouveau statut juridique, une Société coopérative participative : La Fabrique du Sud. Ils créent leur marque de crèmes glacées artisanales « La Belle Aude ».

L'objectif est simple : créer des emplois, maintenir et développer les savoir-faire, et fabriquer des produits en respectant les consommateurs grâce à une transparence sur la qualité et l'origine des produits ; en respectant également les producteurs de proximité pour qu'ils puissent vivre de leur travail et investir dans leurs exploitations ; les salariés coopérateurs en garantissant des salaires décents, des bénéfices redistribués à parts égales et de bonnes conditions de travail ; l'environnement en devenant des fabricants écoresponsables (déchets, énergie, emballages...)

Aujourd'hui, 27 coopérateurs (19 salariés) ont investi financièrement dans la Scop et y apportent leur savoir-faire. Depuis le 17 avril 2014, la production est lancée et les glaces artisanales La Belle Aude sont présentes dans les principales grandes surfaces de la région, chez certains

restaurateurs, et plébiscitées y compris par des chefs étoilés. On les retrouve aussi dans des restaurants d'entreprise, et des centres de vacances, notamment ceux qui sont gérés par des comités d'entreprise.

Après six mois de fonctionnement, le prévisionnel est respecté, de nouveaux investissements réalisés, trois intérimaires ont été recrutés pour la saison et la production a été multipliée par deux ! La saison d'hiver est lancée avec la production des bûches glacées.

L'association

Mais ce beau projet ne pouvait rester isolé : au-delà des salariés de la Scop, cette appropriation sociale revêt un enjeu territorial très fort.

En travaillant en partenariat avec des producteurs de lait et de fruits régionaux, des fournisseurs et prestataires de proximité, en s'adressant à la restauration collective, c'est toute une dynamique économique qui se met en place à partir de valeurs, qui, dépassant le seul cadre comptable et marchand, donnent du sens à l'acte de production.

C'est ainsi que, dès la création de la Scop, l'association Les amis de la Fabrique du Sud a été créée pour aider au rayonnement et au développement de la Fabrique du Sud, lui apporter un soutien matériel grâce à l'engagement de ses bénévoles et aux dons qu'elle récolte. Mais l'idée est aussi de promouvoir l'économie sociale et solidaire, et, dans une démarche d'éducation populaire, de la présenter comme une alternative de développement économique qui respecte les femmes et les hommes créant des richesses au bénéfice des territoires de production⁶⁰³.

L'association veut être un acteur de médiation culturelle, elle sensibilise les populations sur le bon sens et la pertinence de l'économie sociale et solidaire, sur les modes de consommation, les pratiques alimentaires et leurs conséquences en matière de santé, d'économie et de social. Elle a réalisé une exposition sur l'aventure de La Fabrique du sud, qui lui sert de support dans les débats.

En obtenant la re-municipalisation de tout le site industriel, c'est aussi un bien commun qui a été créé, et qui est maintenant à disposition de toute la population, un bien qui doit servir l'intérêt général de tout un territoire et être géré démocratiquement. C'est pourquoi les Amis de La Fabrique du Sud préconisent la création d'une SCIC associant collectivités, coopérateurs, porteurs de projets pour gérer ce site sous le contrôle direct de la population⁶⁰⁴.

De même, en proposant de devenir une association de portée nationale, en visant l'objectif de 100 000 adhérents dans les prochaines années, nous visons l'indépendance financière et l'autonomie des circuits de distribution. En effet avec une cotisation modique de 5 euros – accessible au plus grand nombre – avec 100 000 adhérents, nous nous affranchissons des banques. S'extraire des circuits traditionnels financiers nous semble essentiel pour pérenniser la Scop et les valeurs qui s'y pratiquent. C'est pour cela que nous avons choisi pour cette année de démarrage de lancer également une souscription nationale.

Mais dans le même temps, s'extirper des logiques financières dominantes exige que nous maîtrisions nos propres réseaux de distribution. Et là encore, 100 000 adhérents/bénéficiaires associés nous permettraient de développer ce réseau alternatif, citoyen et militant, maillant le territoire qui nous affranchirait de la dépendance à l'égard des multinationales de la grande distribution.

Tout cela est à notre portée. Avec ce socle de citoyens engagés, nous pourrions aussi multiplier les rencontres, les débats, les apprentissages et nous inscrire encore dans une démarche encore plus large d'éducation populaire sur les questions de consommation, de santé, d'économie, et de vivre ensemble.

Notre association est aujourd'hui, sociétaire de la Scop. À ce titre, les adhérents-bénéficiaires associés sont représentés au sein de l'assemblée générale des coopérateurs. Ils ont leur mot à dire sur le produit, les conditions d'approvisionnement, de distribution, les tarifs pratiqués...

Cent mille adhérents en mouvement : c'est une force agissante ! Autant de sentinelles éveillées soucieuses de faire vivre notre projet de transformation sociale. Mettre à la disposition de chacune, de chacun cet outil lui permettant de s'engager concrètement dans une démarche citoyenne et de devenir un des maillons essentiels de cette transformation, c'est ce que nous visons !

Ce ne sont pas les projets ni la détermination qui nous manquent. D'autant que les soutiens sont multiples, que nos produits et notre démarche rencontrent un écho de plus en plus large parmi la population, qui, de plus en plus, critique et refuse ce système aberrant, cette chape de plomb de la finance qui étouffe chacun et tue les plus fragiles.

Alors, multiplions les initiatives d'appropriation sociale et nous multiplierons le champ des possibles en produisant des valeurs peut-être sans éclat mais combien enrichissantes.

Source

OMOS (Observatoire des mouvements de la société) (2015), « Entreprise et appropriation sociale », *ContreTemps*, n° 24, Paris, Syllepse, 1^{er} trimestre.

603. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

604. [[> Automation et avenir du travail](#)].

Fralib : le chemin d'une alternative populaire

Joël Martine

Ce qui se dessine autour du projet de reprise en Scop par les travailleurs de Fralib, c'est une alliance populaire pour la relocalisation, une prise en main citoyenne de l'aménagement économique régional, et une production plus écologique. L'autogestion... mais pas que !

Fralib, à Gémenos à côté de Marseille, c'est l'usine de fabrication des sachets de thé Lipton de la marque Éléphant pour le marché français, ainsi que de tisanes de la même marque.

La maison-mère, la multinationale Unilever, a annoncé en septembre 2010 son intention de fermer le site. La production a été arrêtée en juillet 2011 et transférée aux usines de Bruxelles et Katowice (en Pologne, où les salaires sont plus bas). Depuis, les salariés, avec leurs syndicats CGT et CGC, se battent pour leur emploi, enchaînant actions spectaculaires, appel au boycott de Lipton et guérilla judiciaire : trois plans de « sauvegarde » de l'emploi présentés par Unilever ont été retoqués par les tribunaux. Les Fralib ont tiré le bilan de l'échec de nombreuses luttes récentes où les salariés n'ont obtenu au mieux qu'une augmentation des indemnités de licenciements, ou des reclassements laissant une partie d'entre eux sur le carreau. Ils ont envisagé de se porter collectivement candidats à la reprise de l'entreprise, éventuellement aux côtés d'un repreneur capitaliste, et en sont venus finalement à un projet de coopérative de production (Scop), finalisé en novembre 2012 avec l'appui de l'Union régionale des Scop de la région Provence-Côte d'Azur.

Un modèle de résistance et d'alternative au pouvoir du capital

Depuis que leur projet de Scop est au point, les Fralib demandent deux choses : qu'Unilever s'engage à leur fournir pendant cinq ans les volumes de thé nécessaires à une période de transition et leur cède la marque Éléphant. Cette marque, reconnue par les consommateurs, symbolise la légitimité de la présence de l'entreprise en Provence : créée à Marseille en 1896 par une entreprise familiale, elle fut rachetée en 1970 par la multinationale. Les dirigeants d'Unilever refusent tout compromis, il apparaît clairement qu'ils veulent casser un collectif d'ouvriers porteur

d'une solution solide et qui pourrait faire école. Face aux tentatives d'Unilever de leur faire accepter des départs individuels assortis d'un chèque, la cohésion des travailleurs est restée intacte, et les syndicats demandent une intervention décisive du gouvernement, comme l'avaient proposé le candidat Hollande puis le ministre du redressement productif Arnaud Montebourg.

Depuis des années Unilever n'a fait que concentrer ses productions en supprimant des usines en Europe. Rien que parmi les usines Fralib, l'usine de thé du Havre a été fermée en 1998, l'usine de soupes en sachet Royco à Dissay près de Poitiers a été fermée en 2000, et l'entreprise de thé Compagnie coloniale, également à Dissay, a été vendue.

Les ouvriers de Fralib-Gémenos, dans leur bras de fer avec Unilever, ne luttent donc pas seulement pour leurs emplois, mais aussi contre la délocalisation des productions alimentaires. Dans le projet de Scop il n'y a pas seulement ce qu'on souligne souvent : la prise en main de la production par les travailleurs. Il y a aussi, c'est ce que je voudrais montrer, la construction d'une alliance du peuple pour et par une prise en main citoyenne de l'économie. Le défi est à la fois riche en espérance et difficile à relever. Car une multinationale, c'est tout une organisation de la production qui non seulement dépossède les travailleurs mais court-circuite les collectivités locales et l'État.

Il faut savoir que depuis 2001 l'établissement Fralib de Gémenos, comme les autres sites de production d'Unilever, n'a plus aucune autonomie de gestion et encore moins de stratégie. De 2001 à 2007, il n'avait déjà plus de service de commercialisation : il livrait l'ensemble de ses produits à Unilever-France, qui faisait la commercialisation. Et, depuis 2007, toute la gestion de Fralib est externalisée. Fralib n'est même plus propriétaire des matières qu'elle utilise. Et plus aucune recherche-développement ne se fait sur le site. En 2006, Unilever a mis en place une entreprise de gestion financière et commerciale pour l'ensemble de ses sites de production en Europe, USCC (Unilever Supply Chain Company : la Compagnie de la chaîne d'approvisionnement Unilever), basée comme par hasard en Suisse. Toutes les marchandises entrant et sortant de Fralib et tous les flux financiers sont propriété d'USCC. Donc, dans l'organigramme d'Unilever il y a une totale centralisation du pouvoir de décision à l'échelle européenne. Un établissement comme Gémenos n'est plus qu'un atelier de transformation. Les ouvriers et l'encadrement local ont été dépossédés de tout pouvoir de décision. De par la concentration de

la propriété des marchandises et des capitaux entre les mains d'USCC, les profits qui résultent des productions faites en France sont comptés comme profits d'USCC en Suisse... où l'impôt sur les bénéfices est beaucoup plus bas. Par ce tour de passe-passe à la limite de la légalité mais toléré par les gouvernements successifs, des millions d'euros échappent chaque année au fisc français.

En passant en Scop, les travailleurs veulent fermer le robinet de cette pompe à fric internationale et relocaliser les bénéfices, y compris pour le fisc de la République. Le passage en Scop est donc un énorme défi pour les travailleurs, mais aussi pour les pouvoirs publics français : il s'agit de reconstruire de A à Z une « entreprise souveraine » avec les moyens de son autonomie. Service commercial, prévision, recherche, finances, direction, c'est tout cela qui devra être reconstitué pour que la Scop soit viable et pour que les travailleurs décident eux-mêmes de sa stratégie, dans une concertation réelle avec les collectivités locales, qui jusqu'à présent face à Unilever n'ont pas voix au chapitre.

Les Fralib ont obtenu un soutien concret des collectivités locales. Les conseils régional et général et la municipalité d'Aubagne ont financé la réalisation d'une étude qui fut une étape vers la mise au point de l'actuel projet de Scop. La communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole a préempté le terrain.

Que répondent les travailleurs à la question de la rentabilité de l'usine de Gémenos ?

La viabilité commerciale de leur projet est reconnue. Mais l'usine de Gémenos fera peut-être moins de bénéfices qu'une usine produisant pour toute l'Europe et avec des salaires polonais... Mais à quoi bon maximiser les bénéfices financiers s'ils partent en Suisse et de là dans les poches des actionnaires ? Même moindres que ceux auxquels sont habitués les actionnaires, les bénéfices de la Scop seront plus utiles non seulement pour les salariés mais pour la collectivité et pour un pilotage démocratique de l'aménagement économique local.

Le projet des travailleurs de Fralib ne se limite donc pas au passage de l'usine en propriété coopérative : il met en place une logique économique fondamentalement alternative à la logique capitaliste, mais en même temps viable dans l'environnement capitaliste existant⁶⁰⁵.

Cette démarche, et les syndicalistes de Fralib le disent clairement, s'inscrit dans une perspective de transition écologique⁶⁰⁶. Actuellement, les

feuilles de thé, cueillies et séchées dans des pays du Sud, arrivent par bateau dans quelques ports pour toute l'Europe, comme Rotterdam et Tafford Park (Manchester). Puis le mélange de feuilles qui donne la qualité du goût (le *blend*) se fait en Angleterre, de même que l'emballage pour les marchés de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le thé destiné au marché continental est acheminé vers les usines d'emballage de Bruxelles et Katowice. Et de là, les paquets de thé partent vers les magasins de toute l'Europe. Au total cela fait beaucoup de route pour les camions ! Il est clair que l'arrêt des usines Fralib au Havre puis à Gémenos, qui approvisionnaient le marché français, a alourdi ce coût environnemental. L'enjeu du maintien de l'usine à Gémenos n'est donc pas seulement l'emploi, mais la préservation d'un site de production plus proche des régions de consommation. Mieux : dans le projet des travailleurs, le thé pour le marché français arriverait par bateau à Marseille et serait mélangé puis emballé à Gémenos. Donc moins de transports !

En s'émancipant d'Unilever, l'entreprise Fralib pourrait aussi revenir à des méthodes de production plus saines sur le plan alimentaire, et plus locales. L'usine de Gémenos est équipée pour la technique de l'aromatisation humide du thé avant son emballage, par exemple pour faire du thé aromatisé citron. Autrefois, les travailleurs de l'atelier d'aromatisation de l'usine recevaient des citrons (ou des feuilles de menthe, etc.), à partir desquels ils cuisinaient les arômes. Depuis le début des années 2000, les citrons ont été remplacés par des arômes chimiques portant le logo des produits toxiques. C'est moins cher, mais on laisse se perdre des travaux qualifiés, et pour les consommateurs les arômes chimiques entrent dans le cocktail des polluants invisibles dans l'alimentation. Les aromatiseurs cégétistes demandent le retour à des arômes naturels, ils veulent retrouver la fierté de leur travail et la confiance des consommateurs. Ce serait de bon goût aussi pour les producteurs de citron de la région. C'est peut-être un détail, mais la transition écologique passe aussi par les détails ! (Certes pour la vanille il faudrait la faire venir de plus loin, mais lisez la suite.)

Il n'y a pas que le thé

Le projet de Scop-TI (Thés et Infusions) prévoit un développement de la production de tisanes locales. Là encore il s'agit d'en finir avec une absurdité écologique. Pour le tilleul vendu en France, Unilever a cessé depuis longtemps de s'approvisionner auprès des producteurs locaux : les

feuilles de tilleul sont achetées en Amérique latine et arrivent à Hambourg pour être emballées à Katowice avant d'être expédiées par camions en France ! À l'opposé, l'activité de la future Scop inclut la reconstitution d'une filière régionale pour les plantes aromatiques, selon un projet élaboré en concertation avec des organisations régionales d'agriculteurs (dont Filière paysanne) et qui pourra ensuite s'étendre à d'autres plantes aromatiques et médicinales qui ne manquent pas dans la campagne provençale. On s'orienterait donc vers une plus grande contribution de l'usine au tissu économique local⁶⁰⁷.

Peut-être qu'un jour les Français remplaceront le thé par d'autres tisanes stimulantes à base de plantes locales, demandant moins de transport. Si les Fralibs réussissent à faire leur Scop, ils sauront fabriquer ces tisanes.

Un autre volet du dossier de la Scop va dans le même sens : un accord de mutualisation des services commerciaux a été passé avec une PME de PACA qui fabrique des produits alimentaires régionaux et les commercialise dans la grande distribution : confitures, épicerie de luxe, produits de petit-déjeuner comme les biscottes et le miel, bref tous produits pour lesquels le thé et les tisanes sont complémentaires. Donc tout en conservant son identité de coopérative, la future entreprise pourrait coopérer avec une entreprise privée à enracinement régional (comme c'est souvent le cas dans les régions où des coopératives ouvrières sont nombreuses, par exemple en Émilie-Romagne, Italie).

D'autre part, cette coopération aiderait la future Scop à se reconstituer un réseau commercial. Il en va de même pour une entreprise de commerce équitable de thé, notamment bio, et autres denrées d'épicerie, basée dans la région. Elle propose à la future Scop un partenariat durable avec mise en commun des locaux et services centraux. Elle apporterait d'une part son savoir-faire de « *sourcing* » (approvisionnement en matières premières), d'autre part une grande diversité de compétences dans la transformation des produits et leur commercialisation.

Dans le cadre de la mise en place d'approvisionnements indépendants des réseaux contrôlés par Unilever, le commerce équitable fait partie du projet. Les Fralib ont déjà pris contact par le biais des structures syndicales avec des producteurs de thé vietnamiens. Ils font remarquer qu'une garantie de prix équitable est tout à fait faisable car le prix payé aux producteurs de thé ne représente qu'une faible part du coût total du produit après transport et transformation. Le partenariat avec une entreprise de commerce équitable permettra de combiner une production de masse pour

des marques de distribution et une production plus diversifiée et plus qualitative.

Le fait que plusieurs entreprises de la région, agricoles, industrielles et commerciales, sont intéressées par une association avec la future Scop, montre bien la richesse que représente pour la vitalité économique régionale le potentiel industriel de Fralib. D'autre part les partenariats qui sont envisagés donneront à la future entreprise une diversité de compétences lui permettant de choisir son évolution vers des productions plus écologiques et plus équitables, ce qui était impossible quand elle n'était qu'un maillon spécialisé dans la chaîne de production d'une multinationale commandée centralement par les financiers. En résumé le projet des travailleurs de Fralib montre comment on peut à la fois préserver le potentiel industriel et l'engager dans un processus de transition sociale et écologique.

La première condition pour cela est que la future Scop soit immédiatement viable sur le plan commercial, et ait les moyens de se financer. Cela pose la question du renforcement d'institutions publiques de crédit. Dans l'immédiat les syndicats demandent aux collectivités territoriales la caution de prêts bancaires, et une participation éventuelle au capital. Il existe également des ressources privées. Un groupe d'investisseurs privés conduit par un ancien directeur commercial d'une grande entreprise de l'alimentaire s'est proposé pour racheter la marque Éléphant (à condition qu'Unilever la cède) et créer une entreprise de marketing qui serait en quelque sort jumelée avec la Scop par un contrat pluriannuel. Cette proposition est décrite dans le projet de Scop présenté par les travailleurs. Elle montre, comme les autres projets de partenariat, qu'une partie des managers entrent en opposition plus ou moins déclarée avec la logique des financiers internationaux, et sont prêts à coopérer avec des collectifs de travailleurs sur des objectifs ayant une forte légitimité populaire.

Une éthique et des savoir-faire

L'économie sociale et solidaire, avec son éthique et ses savoir-faire, est de plain-pied avec cette démarche, comme le montre l'appui donné aux Fralib par l'Union régionale des Scop, par l'Association provençale d'économie alternative et solidaire, et jusqu'à des étudiants de l'école Euromed Management. Enfin il est envisageable que des citoyens participeront directement au financement de la future Scop.

L'issue de la lutte est aujourd'hui incertaine. Il est apparu après quelques mois de présidence Hollande que le gouvernement ne chercherait pas à faire céder Unilever. Le ministre de l'industrie a dit aux syndicalistes qu'il faudrait « faire sans Unilever ». Les Fralib ont obtenu l'ouverture de réunions de travail avec l'Élysée. Cependant, ils comptent avant tout sur la poursuite de la lutte pour renforcer leur popularité, dénoncer les diktats d'Unilever, développer le soutien mutuel entre les entreprises en lutte pour l'emploi, et aussi continuer d'enrichir leur projet et ainsi créer les meilleures conditions pour le passage en Scop.

juillet 2013

Source

Communication présentée à l'Université d'été d'Attac-France.

Pour en savoir plus

<http://cgt.fralibvivra.over-blog.com/>.

Le Cacheux, Hélène et coll. (2013), *Avec les Fralib, de la résistance à l'alternative*, Paris, Bruno Leprince.

605. [[> Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière](#)].

606. [[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)](#)].

607. [[> Une économie au service des communautés](#)].

De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux

Benoît Borrits

En septembre 2010, les 182 salariés de Fralib, entreprise de conditionnement de thés et d'infusions située à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône et filiale d'Unilever, sont informés de la décision du groupe de fermer leur usine pour délocaliser la production en Belgique et en Pologne. Dès cette annonce, Olivier Leberquier, alors élu CGT au comité d'entreprise, annonce que les salariés s'opposeront à cette fermeture et fait le serment que « pas un seul boulon ne sortira de cette usine ». Le 23 novembre 2010, les salariés lancent une campagne de boycott des thés Lipton qu'ils conditionnaient auparavant.

Il faut dire qu'ils sont échaudés par ce type d'annonce car ce n'est pas la première fois qu'Unilever ferme une unité de production. L'origine de Fralib est une PME marseillaise, Éléphant, fondée en 1896 et spécialisée dans les thés et infusions. Celle-ci passe sous le giron d'Unilever en 1972, époque où le groupe anglo-néerlandais rachetait des PME dans l'Hexagone. En 1998, l'usine Fralib du Havre est fermée, la production transférée à Bruxelles. Quelques salariés déménageront en Provence pour travailler sur l'usine de Gémenos. De même, dans les années 2000, les soupes Royco à Poitiers seront cédées à un repreneur providentiel qui déposera le bilan quelques années plus tard. L'usine de Gémenos est alors la dernière unité de Fralib en France. On comprend alors la détermination des salariés de l'entreprise à reprendre le contrôle de la production et à ne pas se laisser berner par un hypothétique investisseur industriel.

Le groupe Unilever avait, quinze ans auparavant, réorienté cette entreprise d'une PME relativement autonome en une unité entièrement tournée vers la production. Les commerciaux et l'équipe d'aromatisation ont été licenciés ; l'unité se fournira et vendra sa production auprès d'une structure du groupe basée en Suisse. Ce faisant, en décidant des prix d'achat et de vente de la production, le groupe contrôle totalement les paramètres de la rentabilité de cette unité de production. Ceci n'échappera pas à leur avocat, Amine Ghénim, qui, plutôt que d'attendre un jugement des prud'hommes une fois les licenciements effectifs, préférera contester

en amont la procédure au tribunal d'instance. Stratégie payante puisque le 4 février 2011, le plan de « sauvegarde » de l'emploi (PSE) est annulé au motif que la direction est incapable de prouver que l'usine de Gémenos n'est pas rentable.

Face à cette situation de blocage juridique, les salariés élaborent un plan de sortie de crise. Plutôt que de rechercher un repreneur comme cela s'était fait auparavant pour l'usine Royco, les salariés choisissent d'élaborer un projet de reprise de l'entreprise sous forme de Scop. Ce projet ne se résume pas seulement à préserver l'emploi. Les salariés veulent aussi rompre avec les récentes évolutions de la production de Fralib, à savoir l'introduction d'arômes de synthèse – doux euphémisme pour parler de composants chimiques – et le grammage de thé en baisse dans les sachets. En clair, ils veulent tendre vers une production qui respecte à la fois l'environnement et le consommateur. Mais les salariés exigeaient qu'Unilever prennent en charge les conséquences sociales de leur décision et posaient trois conditions : qu'Unilever laisse le site industriel à la future Scop, que la marque centenaire Éléphant leur soit cédée⁶⁰⁸ et que, pour une période de transition, Unilever assure un volume de commandes permettant aux futurs coopérateurs-salariés de se trouver de nouveaux clients.

La réponse d'Unilever ne s'est pas fait attendre. Un mois à peine après le rejet du premier PSE, la direction en représente un nouveau qui sera accepté en première instance. Le 2 septembre 2011, après avoir reçu leurs lettres de licenciement, les salariés occupent l'usine. Ce deuxième plan sera à son tour invalidé le 17 novembre 2011, ce qui *de facto* annule tous les licenciements. Retour à la case départ. Refusant de négocier, Unilever présente alors son troisième plan social le 12 janvier 2012. Comme pour le deuxième, celui-ci sera avalisé en première instance. Quelques jours après l'élection présidentielle, la direction tentera de déménager les machines. Les salariés accompagnés de nombreux soutiens locaux réoccuperont l'usine le 11 mai au matin. Le 18 juillet 2012, afin de préserver l'émergence d'une solution industrielle, la communauté urbaine de Marseille obtient d'Unilever la cession du site avec l'intégralité des machines pour un euro symbolique. La première exigence des salariés est alors réalisée⁶⁰⁹.

Le 14 novembre 2012, la coopérative est créée : Scop-TI signifiant Société coopérative ouvrière provençale de thés et d'infusions. Le 28 février 2013, le troisième PSE est annulé à son tour et la justice

demande à Fralib de présenter dans les meilleurs délais un nouveau plan social. Unilever refuse et décide unilatéralement de ne plus payer les salaires à partir d'avril 2013, invitant les salariés à aller aux prud'hommes pour demander des indemnités et se déclarant prêt à signer des transactions individuelles, ce que tous les salariés restant dans la lutte refuseront. En clair, Unilever utilise le pouvoir de l'argent pour tenter de faire céder les salariés. Des négociations s'ouvriront en coulisse au terme desquelles un accord de fin de conflit est signé le 26 mai 2014 après 1 336 jours de lutte. Au total, ce sont pas loin de 20 millions d'euros que la multinationale apporte pour favoriser le démarrage de la Scop. L'accord précise que la propriété du site ainsi que des machines a été transférée à la Scop pour une valeur comptable de 7 millions d'euros. Par ailleurs, Unilever financera une étude de marché, contribuera à la constitution du fonds de roulement, participera à la remise en état de l'outil de travail. Ajoutons à cela, le fait que tous les salariés vont recevoir des indemnités supra légales dont une partie pourra abonder le capital de la future Scop.

Le 26 mai 2015, soit un an après la fin de ce conflit, les nouveaux sociétaires de Scop-TI étaient fiers de présenter leurs deux nouvelles gammes de produits : une gamme 1 336 de seize thés et infusions destinés à la grande distribution et une gamme Scop-TI de neuf produits certifiés « Agriculture biologique » qui sera commercialisée dans les magasins spécialisés et les circuits alternatifs. Les promesses initiales de retour à des produits naturels et éthiques sont tenues : des accords ont été passés avec le syndicat du tilleul des Baronnie (Drôme) et Herbier du Diois, un groupement régional de producteurs. Pour les thés, Scop-TI a choisi de développer une démarche de coopération avec des producteurs qu'ils connaissent, notamment au Vietnam. Les 58 anciens salariés de Fralib participant à la Scop seront embauchés progressivement à la fin de leurs périodes de chômage respectives. Ils se donnent l'été 2015 pour démarrer la production et conclure des accords de distribution pour être présents dans les rayons dès l'automne.

Dans les fermetures d'entreprises, les salariés arrivent parfois à obtenir des indemnités conséquentes. Mais quels que soient leurs montants, elles s'avèrent toujours insuffisantes s'ils ne retrouvent pas d'emploi. Dans le cas présent, ces quelques salariés ont non seulement réussi à obtenir des indemnités mais également à préserver l'outil de travail et à relancer une production sur des bases sociales et écologiques.

Ils ont démontré qu'il était possible de faire céder une multinationale et d'inventer de nouvelles relations de travail.

mai 2015

608. Revendication d'autant plus pertinente qu'Unilever n'utilisait cette marque que pour les seules infusions sur le territoire français.

609. [[> Continental : une multinationale battue](#)].

Hélio-Corbeil, c'est notre outil

Benoît Borrits

Spécialisés dans l'héliogravure, marché économiquement sinistré, échaudés par les aléas des rachats et restructurations du secteur, 90 des 120 salariés d'Hélio-Corbeil ont choisi de reprendre leur entreprise en Scop en février 2012. Si la route est difficile, la démocratie au travail permet de se repenser et d'envisager d'autres futurs que le chômage et la fin d'une filière.

L'héliogravure est depuis plus d'un siècle le procédé-roi pour l'impression des magazines tant en qualité qu'en quantité. Pour chaque impression, d'immenses rouleaux de cuivre de plusieurs mètres de large sont gravés. Comme l'impression se fait en quatre couleurs – les trois primaires et le noir –, il en faut donc huit : un jeu de quatre pour le recto et un autre pour le verso. Une fois ces rouleaux gravés, ils sont installés sur une gigantesque rotative et l'impression est lancée. En bout de chaîne, le papier est découpé, puis plié pour former les cahiers qui formeront les magazines ou les catalogues.

Un métier technique et minutieux où le savoir-faire ne peut s'acquérir qu'avec des années de pratique. Mais un métier aujourd'hui sinistré comme peut l'être tout ce qui se rapporte à la presse papier. Dans le secteur très particulier de l'héliogravure, les difficultés sont apparues très tôt. En 1979, l'entreprise a connu son premier redressement judiciaire avec des effectifs qui étaient déjà passés de 6 000 à 2 100. Elle devient en 1998 une filiale du groupe Hachette pour ensuite être reprise par un poids lourd mondial de l'information, Québecor. En 2008, le groupe néerlandais Hombergh Holdings BV acquiert les activités européennes de Québecor, lesquelles deviendront ensuite Circle Printers, détenteur de trois imprimeries dont Hélio-Corbeil avec plus que 120 salariés. En février 2011, Circle Printers est mise en règlement judiciaire.

Faute de repreneurs, les salariés comprennent vite que la reprise en Scop est la seule solution. Après toutes ces années de déclin, pensent-ils, ils sont sans aucun doute les mieux à même pour envisager une solution de long terme.

La première question qui se pose est de trouver des clients capables de s'engager sur quelques années. Ayant précédemment imprimé des titres tels qu'*Elle*, *Paris Match* ou *Art et décoration*, les salariés vont réussir à contracter pour trois ans avec des magazines télé que *TV Magazine*, *Télé 7 jours* ou *Télé Star*. Ces contrats permettent alors d'envisager un montage financier. Plus de 1,7 million d'euros vont être mobilisés pour cette reprise. Les salariés mettront ensemble 694 000 euros se décomposant en 244 000 euros d'apports personnels (dont 150 000 euros proviennent d'un prêt sur l'honneur de la région Ile-de-France) et 450 000 euros de mobilisation des primes de reclassement. À ceci, se rajoute un prêt de 310 000 euros de Serge Dassault et un autre de 700 000 du Crédit coopératif. En février 2012, soit un an après le début du redressement judiciaire, le Tribunal de commerce valide la reprise.

Un des enjeux de la première année était la remise en état de l'outil de production. D'après Bruno Arasa, actuel président d'Hélio-Corbeil, la Scop a investi plus sur une année que ce que les propriétaires antérieurs ont fait en dix ans. Deux immenses rotatives sont opérationnelles et fonctionnent sur le régime des trois-huit en semaine et des deux-douze en week-end. Les bénéfices ont été au rendez-vous la première année, la deuxième année s'est finie à l'équilibre et une perte est attendue pour la troisième. Deux phénomènes expliquent cette situation. Les allègements de cotisations sociales au titre de la création d'entreprise ont facilité le bénéfice de la première année.

Mais la crise de la presse écrite se fait ressentir ici comme ailleurs. Selon Bruno Arasa, il y aurait 5 % de volumes en moins tous les cinq ans. Comme la Scop ne peut vivre qu'avec des engagements de long terme, ils ont dû renégocier rapidement pour les années suivantes, sur deux titres mais avec des baisses de prix applicables immédiatement⁶¹⁰.

Face à une telle situation, les sociétaires refusent de pratiquer les baisses de salaires. Ils ont d'ailleurs précédemment accepté des baisses de 5 % en 2006 et cela n'a pas empêché un dépôt de bilan. Selon eux, le coût d'impression d'un magazine est marginal : 10 % du prix de fabrication et de la distribution, rédactionnel exclus. Sur ces 10 %, la masse salariale de l'entreprise représente environ 42 % des coûts, les autres gros postes étant l'encre et l'énergie. Chez Hélio-Corbeil, un conducteur de machine est à 2 500 euros net pour un emploi en trois-huit alors que dans certaines entreprises ils sont obligés de travailler au Smic. Pour les salariés d'Hélio-Corbeil, la solution passe par l'investissement pour réduire les coûts. Ils

envisagent de racheter une rotative d'occasion de 3,88 mètres de large au lieu de 3 qui leur permettra de proposer des baisses de prix. Mais cela ne sera possible que s'ils obtiennent des engagements de la part des clients, ce qu'ils essaient d'obtenir un peu comme ils l'avaient fait lors du lancement de la Scop. Autre piste : se trouver une place originale dans ce marché en déclin, se diversifier sur des outils marketing à base d'héliogravure...

Les débats sont vifs au sein de la Scop. Ainsi, à l'issue de la première année, un débat a eu lieu sur l'opportunité de distribuer le résultat, discussion qui exprime un choix entre le court terme – on distribue – et le long terme – on préserve l'avenir. Deux lignes de clivage sont apparues : l'âge des sociétaires et l'adhésion au syndicat CGT. Sans généraliser, les plus jeunes et les syndiqués semblaient plus réceptifs à la mise en réserve du résultat. Il faut noter qu'une grande partie des sociétaires sont membres du Syndicat des imprimeries parisiennes CGT⁶¹¹. Une spécificité de cette Scop est que le taux de syndicalisation a remonté, traduisant sans doute le fait que pour les coopérateurs, l'existence de l'entreprise reste dépendante des rapports de forces à l'intérieur de ce secteur et qu'il n'est pas question de se désolidariser de leurs collègues. L'avenir de la Scop s'inscrit dans le devenir de la profession. Et dans ce contexte difficile, il est préférable de prendre en main son avenir avec comme objectif le maintien de son activité.

mai 2015

À voir

C'est notre outil, www.youtube.com/watch?v=ozsxKCg0yzc.

610. [[> Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie](#)].

611. [[> Red Gráfica Cooperativa, un réseau pour s'émanciper des lois du marché](#)].

De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire

Jean-Pierre Hardy

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a consacré l'expression « économie sociale et solidaire » (ESS) qui supprime l'ancienne « économie sociale ». Il est devenu une véritable doxa que l'économie sociale et solidaire soit dans la continuité de l'historique économie sociale, conséquence d'une modernisation du vocabulaire et non d'une mutation de l'objet.

Le secteur associatif avec les mutuelles et les Scop sont l'un des trois piliers de l'économie sociale, régulièrement présentée comme un « tiers-secteur » par rapport aux services et administrations publics de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises privées de l'économie marchande.

L'économie sociale, c'est 7 % du PIB et 9 % des entreprises en France dont : 1 200 000 associations en activité ; 1 000 fondations ; 22 000 coopératives ; 6 800 mutuelles. Ce qui représente 10 % des salariés en France (2 144 000 salariés) dont : plus de un emploi sur trois du secteur du social (36,8 %) ; près de un emploi sur six du secteur de l'éducation (15,8 %) ; plus de un emploi sur dix des activités financières (banques, assurances) (11,8 %).

Avec le capitalisme industriel triomphant apparaît l'économie sociale

L'économie sociale en France, c'est donc cinq fois plus d'emplois que dans le secteur automobile et deux fois plus d'emplois que dans le secteur agricole... Des activités significatives dans nombre de secteurs : 25 % de la distribution est effectuée par des entreprises de l'économie sociale ; 80 % des agriculteurs sont des coopérateurs et 30 % du marché agroalimentaire est géré en coopératives ; deux Français sur trois adhèrent à une association (22 millions d'adhérents) et plus de 14 millions de Français sont bénévoles dans une association ; 60 % des dépôts bancaires se font dans les banques rattachées à l'économie sociale ; un véhicule sur

deux et deux habitations sur trois sont couverts par une mutuelle d'assurance (il y a 16 millions de sociétaires dans les mutuelles d'assurance) ; 38 millions de personnes sont couverts par une mutuelle de santé et de prévoyance. 60 % des organismes complémentaires santé sont gérées par des mutuelles.

Selon Christophe Ramaux (2012), « l'économie sociale a historiquement été légitimée – à la fin du 19^e siècle – par la notion d'intérêt commun (ou collectif) conçu comme catégorie intermédiaire entre intérêt particulier et intérêt général⁶¹² ». Elle a la prétention d'être l'expression de la « société civile » et réclame une « démocratie participative » qui serait tout aussi légitime que la représentation politique (démocratie représentative reposant sur des délégations de pouvoirs à des élus).

L'affaiblissement de la légitimité de la démocratie représentative viendrait notamment du fait de la montée de l'abstention lors des élections politiques et d'élus sociologiquement et socialement en décalage avec la composition de la population (genres, catégories socioprofessionnelles, classes d'âge...). Pourtant, l'abstention des adhérents à la vie démocratique statutaire des associations et des mutuelles est de l'ordre de 70 à 80 % de leurs membres (soit une proportion inverse à celle de la participation aux élections politiques majeures) et la sociologie des dirigeants associatifs et mutualistes est encore plus en décalage avec la sociologie de la population (retraités âgés des classes moyennes et supérieures)⁶¹³.

L'économie sociale est donc, selon le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS), une « économie installée » à l'interface entre l'économie marchande et l'économie administrée alors que l'économie alternative et solidaire est encore trop une économie souterraine⁶¹⁴.

Avec la crise des années 1980-1990 émerge l'économie alternative et solidaire

Explosion du chômage et de la « nouvelle pauvreté », montée du précaire, dégradation urbaine, échec scolaire, financiarisation de l'économie avec le néolibéralisme..., vers le milieu des années 1980, des militants issus de diverses familles de la gauche politique et syndicale, « convertis » à l'« autogestion » prônent et essaient d'expérimenter, « aujourd'hui et maintenant », une économie alternative et solidaire. La démarche est fortement inspirée par le mouvement alternatif allemand (« penser globalement agir localement ») qui se donne comme

représentation politique les Grünen, parti « rouge et vert » qui, à l'époque, n'avait pas engagé sa mue en parti établi « écolo-libéral »...

C'est en 1985 que se constitue un réseau autour de la revue *À Faire* ⁶¹⁵, d'abord « bulletin multi-associatif » puis revue du Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS) animé par Jacques et Aline Archimbaud. Ce réseau va tenir quatre congrès : le premier en 1992 et le second en 1994 à Pantin (Seine-Saint-Denis) dans les locaux de la Maison des associations, des alternatives et de la formation (Maaform), qui était à l'époque un lieu alternatif installé dans une friche industrielle proche du canal de l'Ourcq : entreprise d'insertion par l'économie dans la restauration, insertion des Rmistes, peintures murales alternatives aux tags, outils financiers alternatifs, contre-culture des banlieues ; les troisième (1996) et quatrième congrès (1998) ont lieu à Amiens et à Marseille. Parallèlement, un réseau européen d'économie alternative et solidaire est constitué et en tant que députée européenne, Aline Archimbaud rédigera en 1993 le premier rapport parlementaire européen sur la promotion de l'économie solidaire.

Pour bien manquer sa différence avec les fédérations associatives, le REAS se constitue en tant que coopérative d'initiative économique de citoyenneté sous le statut juridique d'une Union économique et sociale (UES), compte tenu que celle-ci impose des mandats non renouvelables à durée déterminée et donc évite la « nomenklatura »... La parité des postes de direction est aussi décidée.

Lors de la deuxième rencontre du réseau européen d'économie alternative et solidaire en février 1992 à Bruxelles, Aline Archimbaud précise que « s'il est exact de dire que l'économie alternative s'inspire de certaines valeurs qui ont pu fonctionner au départ de l'économie sociale, il n'en est pas moins vrai qu'elle en renouvelle profondément la thématique et la doctrine » (*À Faire*, 1992a). À la question : « L'économie alternative s'oppose-t-elle à ou se conjugue-t-elle avec l'économie sociale », Jacques Archimbaud répond : « L'économie alternative et l'économie sociale forment en France des réalités largement différentes et aujourd'hui presque totalement séparées » (*À Faire*, 1992a). Il ajoute que, comme l'économie sociale, l'économie alternative a « par contre, tout lieu de craindre d'être ravalée au rang de danseuse des politiques dominantes ; d'alibi social des dispositifs lourds générateurs de chômage, de déréglementation et de libéralisme plus ou moins social-démocratisé » (*À Faire*, 1992b).

Bernard Ginisty, vice président du REAS, invite à « étudier les dérives des systèmes d'économie sociale et d'action sociale. Comment des organisations nées d'un authentique militantisme sont devenues des hochets pour fin de carrière pour hauts fonctionnaires, des rentes de situation de « loups » jeunes et moins jeunes pour qui le référent premier est la carrière » ; et d'insister : « beaucoup de structures militantes génèrent apparatchiks et rentes de situation » (*À Faire*, 1992b).

Aux critiques traditionnelles faites au capitalisme concernant les formes de propriété et la répartition du profit, l'économie alternative et solidaire ajoute une radicalité qui touche à la logique productiviste, à la manière de travailler, à la nature des produits, aux relations producteurs consommateurs, à la relation hommes/femmes, la volonté de faire vivre concrètement l'utilité sociale. Elle propose une « autre façon de compter ».

Lors du congrès d'Amiens (décembre 1996), il est réaffirmé que l'économie alternative et solidaire doit devenir un « véritable secteur économique de troisième type, disposant d'un statut d'entreprise, d'une fiscalité appropriée, de nouveaux moyens d'échange et de paiement » (*À Faire*, 1997a).

L'économie alternative et solidaire ne souhaite pas être fondue dans un concept trop vague d'« économie solidaire ». L'économie alternative et solidaire est un nouveau projet de société dans le champ de « l'économie autrement » (*À Faire*, 1997b).

Le REAS dénonce « l'économie caritative ou d'assistance » et « le secteur occupationnel pour chômeurs » et souhaite rénover les cadres plus anciens d'actions : syndicalisme, éducation populaire, économie sociale... Son projet phare, la création d'une « banque alternative des citoyens et des régions » échouera devant l'hostilité des pouvoirs publics et des banques, y compris celles se réclamant ou étant rattachées à l'économie sociale. Il rappelle également que l'économie alternative et solidaire ne s'élargira jamais si elle rabâche les mêmes antiennes des économies d'interstice, de sas, de publics-cibles ou de marges quelle qu'elles soient.

Le congrès d'Amiens qui s'était ouvert sur le thème central : « Jouer au centre pas sur les marges » décide de se conclure sur le mot d'ordre : « Jouer au cœur pas dans les plis ». Voulant dépasser la « culture du petit », du « local », du « refus » ou de l'« ailleurs », le REAS s'auto-invite à rompre avec un « modèle culturel d'organisation et de développement basé sur le volontarisme et la survalorisation des idées » et à la croyance dans « la croissance quantitativement liée au simple ralliement des

arrivants à une base préétablie, à un noyau constituée de principes et de fondateurs... ».

Aussi, autour de ce congrès d'Amiens, le REAS se rapproche des tenants de l'« économie solidaire » comme Jean-Louis Laville et Bernard Ème, Alain Caille du MAUSS, la Fondation Léopold Mayer... En effet, pour le REAS, l'économie alternative et solidaire doit cesser de cultiver les approches purement idéologiques, la culture du sacrifice et de la plainte, la gestion de la subvention par enfermement dans le rôle de sous-traitant dégradé du marché et du service public. Il faut « ne pas être dans l'inévitable marge qui a toujours existé et existera toujours⁶¹⁶ ».

L'économie solidaire sans l'« alternative »

Il s'agissait initialement d'« économie alternative et solidaire » et non simplement d'« économie solidaire », cette dernière ayant comme thuriféraire Bernard Ème et Jean-Louis Laville.

Le risque existe cependant que par l'économie solidaire, on entende économie de bas de gamme, hors marché, à faible capitalisation, réservée aux chômeurs et aux exclus. Une sorte d'économie d'attente, de traitement social pour les surnuméraires de la société salariale, pour les secteurs non rentables avec des statuts précaires (*À Faire*, 1995).

L'économie solidaire a théorisé le « panachage » des financements et des modes de gouvernance dans le cadre d'une économie « plurielle » dénonçant à la fois le « tout marché » et le « tout État ». Il s'agit d'obtenir des financements publics, de faire intervenir des bénévoles ou le sponsoring social des entreprises privées, pour faire en sorte que les services rendus aient des coûts plus réduits jusqu'à devenir solvables. Portée par des associations, l'économie solidaire fait des injonctions à la participation des publics auxquels ses actions sont destinées, et ce, plus dans le cadre d'une pédagogie de l'insertion que dans le cadre d'une démarche autogestionnaire. Plus qu'une économie de marché, nous sommes dans une économie avec marché dont l'économie solidaire est l'une des composantes.

L'économie solidaire doit favoriser une logique d'hybridation entre les économies marchandes, non marchande et non monétaire. Hybridation des ressources qui consiste à puiser dans les trois pôles d'activités : le marchand (secteur privé), le non-marchand (redistribution et transferts

sociaux) et le non monétaire (échanges et bénévolat, réciprocité par le don et le troc).

L'économie solidaire doit permettre une autre façon de produire de la richesse qu'une entreprise marchande classique, et une autre façon de produire de la solidarité que les pouvoirs publics.

Cette exigence de l'hybridation des financements est l'apport de l'économie solidaire à la « vieille » économie sociale qui, elle, oscille entre un financement public massif par subventions et, dans le secteur social, la tarification administrée, et, des cotisations complémentaires des « usagers-consommateurs » dans les mutuelles...

Dans le secteur du social et de l'éducation populaire, cette logique d'hybridation entre en contradiction avec la logique de professionnalisation des dernières décennies du 20^e siècle et de la première décennie du siècle présent. Par exemple, des projets innovants de garde d'enfants s'appuyant, d'une part, sur le bénévolat et l'entraide réciproque et visant, d'autre part, à prendre en compte les horaires atypiques de travail, les nouvelles structures et organisations familiales se heurtent à des organisations professionnelles « corporatistes » défendant des normes plus contraignantes pour les usagers que pour les salariés. La défense de taux d'encadrement et de conditions de travail au nom de la qualité de la prise en charge et du bien-être ont une légitimité, laquelle, se refuse à intégrer d'autres problématiques : inaccessibilité de lieux d'accueil « excellents » aux femmes isolées aux horaires de travail atypiques et donc maintien de situations plus graves qu'un « accueil allégé » (femmes dans l'agroalimentaire embauchant à 5 heures du matin, laissant endormis leurs bébés dans leurs voitures sur le parking de l'entreprise dans l'attente de la « pose », qui leur permet de l'emmener dans une structure d'accueil conforme aux normes produites par les professionnels eux-mêmes et des administrations centrales où dominant leurs pairs...).

Le congrès du REAS de Marseille de décembre 1998 accélère le rapprochement des tenants de l'économie alternative et solidaire avec ceux de l'économie solidaire. L'économie sociale et solidaire va réclamer la reconnaissance d'un droit à l'initiative économique qui doit pouvoir être financé au démarrage...

Quant à l'économie alternative et solidaire, elle se réinvestit dans - l'altermondialisme⁶¹⁷. Elle trouve son « chemin de Porto Alegre » au Brésil où la gauche du Parti des travailleurs brésilien expérimente, outre le budget participatif ⁶¹⁸, une économie alternative et solidaire à une grande

échelle. Une fois sur le continent sud-américain, elle ne pouvait que s'intéresser aux mouvements indigénistes et à leurs contre-économies⁶¹⁹, puis à la révolution bolivarienne.

Et l'insertion par l'économique dans tout cela...

S'agissant de l'insertion par l'économique, son imaginaire est l'intégration salariale dans l'économie de marché et elle est conçue comme un sas vers cette économie de marché. Quant aux structures d'insertion par l'économique, elles sont les héritières d'une part des centres de réadaptation au travail et, d'autre part, des entreprises intermédiaires.

Les centres de réadaptation au travail, comme l'atelier de promotion professionnelle de la Cité de promotion familiale d'ATD Quart-Monde à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) ont été créés par la célèbre circulaire n° 44 du 10 septembre 1974, dite circulaire Ramoff, son signataire, qui avait fait une large interprétation anticipatrice de la loi du 19 novembre 1974 relative aux CHRS (à l'époque le R de CHRS voulait dire « réadaptation » et non comme aujourd'hui « réinsertion »). Ces centres de réentrainement au travail sont devenus les centres d'adaptation à la vie active (CAVA) depuis la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Les entreprises intermédiaires dont l'existence avait été officialisée par une circulaire de 1985, ont été remises en cause par le gouvernement Chirac de cohabitation de 1986-1988 sous le président Mitterrand. Mais, sous la conduite de Martine Aubry, une loi de janvier 1991 et un décret de mai de la même année vont leur donner sous le vocable d'entreprises d'insertion une base légale.

Cependant, toutes les structures de l'insertion par l'économique (entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier, CAVA, chantiers d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) vont passer du Code la famille et de l'aide sociale (aujourd'hui Code de l'action sociale et des familles) au Code du travail et d'une impulsion DAS (direction de l'action sociale), ce qui n'a pas été sans conséquences (Hardy, 1999). L'espoir d'un fort développement de l'insertion par l'économique repose sur la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics des collectivités locales. Or, la mise en œuvre de ces clauses sociales ne concerne que 1,9 % des marchés soit environ 1 400 marchés sur 73 000...

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

Cette loi a permis d'achever l'alignement du code de la mutualité sur les exigences du droit européen, de faciliter fiscalement les fusions d'association, et d'ajuster la législation très ancienne des Scop. Cependant, de nouveaux droits des travailleurs en cas de fermeture d'entreprise, notamment celui de préemption pour une reprise sous forme de coopérative, ont été refusés par le gouvernement.

À côté des composantes historiques de l'économie sociale (mutuelles, Scop, associations et fondations), cette loi relative à l'économie sociale et solidaire y a ajouté une quatrième composante : les « entreprises sociales », qui doivent poursuivre « une finalité sociale, sociétale ou environnementale ». Elles devront avoir une « lucrativité limitée » et une « gouvernance démocratique et participative » qui seront précisées et encadrées par un décret à paraître.

Article 1

I. L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1° Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;

2° Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;

3° Une gestion conforme aux principes suivants :

a) Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ;

b) Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. Les statuts peuvent autoriser l'assemblée générale à incorporer au capital des sommes prélevées sur les réserves constituées au titre de la présente loi et à relever en conséquence la valeur des parts sociales ou à procéder à des distributions de parts gratuites. La première incorporation ne peut porter que sur la moitié, au plus, des réserves disponibles existant à la clôture de l'exercice précédant la réunion de l'assemblée générale extraordinaire ayant à se prononcer sur

l'incorporation. Les incorporations ultérieures ne peuvent porter que sur la moitié, au plus, de l'accroissement desdites réserves enregistré depuis la précédente incorporation. En cas de liquidation ou, le cas échéant, en cas de dissolution, l'ensemble du boni de liquidation est dévolu soit à une autre entreprise de l'économie sociale et solidaire au sens du présent article, soit dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires spéciales qui régissent la catégorie de personne morale de droit privé faisant l'objet de la liquidation ou de la dissolution.

II. L'économie sociale et solidaire est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services mises en œuvre :

1° Par les personnes morales de droit privé constituées sous la forme de coopératives, de mutuelles ou d'unions relevant du code de la mutualité ou de sociétés d'assurance mutuelles relevant du code des assurances, de fondations ou d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou, le cas échéant, par le Code civil local applicable aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;

2° Par les sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent les conditions suivantes :

a) Elles respectent les conditions fixées au I du présent article ;

b) Elles recherchent une utilité sociale au sens de l'article 2 de la présente loi ;

c) Elles appliquent les principes de gestion suivants :

- le prélèvement d'une fraction définie par arrêté du ministre chargé de l'économie sociale et solidaire et au moins égale à 20 % des bénéfices de l'exercice, affecté à la constitution d'une réserve statutaire obligatoire, dite « fonds de développement », tant que le montant total des diverses réserves n'atteint pas une fraction, définie par arrêté du ministre chargé de l'économie sociale et solidaire, du montant du capital social. Cette fraction ne peut excéder le montant du capital social. Les bénéfices sont diminués, le cas échéant, des pertes antérieures ;

- le prélèvement d'une fraction définie par arrêté du ministre chargé de l'économie sociale et solidaire et au moins égale à 50 % des bénéfices de l'exercice, affecté au report bénéficiaire ainsi qu'aux réserves obligatoires. Les bénéfices sont diminués, le cas échéant, des pertes antérieures ;

- l'interdiction pour la société d'amortir le capital et de procéder à une réduction du capital non motivée par des pertes, sauf lorsque cette opération assure la continuité de son activité, dans des conditions prévues par décret. Le rachat de ses actions ou parts sociales est subordonné au respect des exigences applicables aux sociétés commerciales, dont celles prévues à l'article L. 225-209-2 du Code de commerce.

III. Peuvent faire publiquement état de leur qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire et bénéficier des droits qui s'y attachent les personnes morales de droit privé qui répondent aux conditions mentionnées au présent article et qui, s'agissant des sociétés commerciales, sont immatriculées, sous réserve de la conformité de leurs statuts, au registre du commerce et des sociétés avec la mention de la qualité d'entreprise de l'économie sociale et solidaire.

IV. Un décret précise les conditions d'application du présent article, et notamment les règles applicables aux statuts des sociétés mentionnées au 2° du II.

Article 2

Sont considérées comme poursuivant une utilité sociale au sens de la présente loi les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des trois conditions suivantes :

1° Elles ont pour objectif d'apporter, à travers leur activité, un soutien à des personnes en situation de fragilité soit du fait de leur situation économique ou sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social. Ces personnes peuvent être des salariés, des usagers, des clients, des membres ou des bénéficiaires de cette entreprise ;

2° Elles ont pour objectif de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale ;

3° Elles concourent au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que leur activité soit liée à l'un des objectifs mentionnés aux 1° et 2°.

À la tête de ces « entreprises sociales » dont le modèle existant est le Groupe SOS, il y aura des « entrepreneurs sociaux » charismatiques, inventifs, pragmatiques et opportunistes, étrangers aux « calembredaines » sur l'opposition entre économie capitaliste prédatrice et économie sociale vertueuse. Ces « entrepreneurs sociaux » ont créé le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) compensés de dirigeants salariés d'associations employant plusieurs milliers de personnes. Ces « entrepreneurs sociaux » cherchent à la fois la réussite économique et l'épanouissement personnel en œuvrant pour l'utilité sociale sans prétendre changer la société. Ce sont de jeunes cadres formés à la gestion d'entreprise dans les grandes écoles de commerce. Ils ont envie de faire du « social business », c'est-à-dire construire une économie humaine non totalement soumise aux intérêts financiers.

Ces jeunes diplômés des grandes écoles, déçus par les dérives du capitalisme financier, trouvent dans ces associations – rebaptisées « entreprises sociales » – un discours et des pratiques qui restent en phase avec la culture de leur milieu social d'origine ou leur formation scolaire et sociale (Gérome, 2015).

L'entrepreneuriat social reproche à la vieille économie sociale un engagement timoré dans l'économie « réelle » d'être et de vouloir rester trop dépendant de l'État social et d'être peu soucieux d'efficacité. L'entrepreneuriat social est dans la continuité de la philanthropie des grands dirigeants industriels et financiers d'hier (Carnegie, Rockefeller, Guggenheim, Ford, John Hopkins) et d'aujourd'hui (Bill Gates). Convertis au social après leur réussite dans l'économie capitaliste, ceux-ci font du social pour contenir l'État social qui est pour eux trop expansionniste avec ses règles, ses droits sociaux et ses prélèvements obligatoires.

mai 2015

Pour en savoir plus

À Faire (1992a), n° 11, 1^{er} trimestre.

À Faire (1992b), n° 13-14, 3^e et 4^e trimestre.

À Faire (1995), n° 28, été.

À Faire (1997a), n° 39, hiver.

À Faire (1997b), n° 41-42, printemps.

Gérome, Clément (2015), « Les entrepreneurs sociaux à l'assaut du monde associatif », dans « Qui est le patron des associations », *Mouvements*, n° 81, printemps.

Hardy, Jean-Pierre (1999), *Guide de l'action sociale contre les exclusions*, Paris, Dunod.

Ramaux, Christophe (2012), *L'État social : pour sortir du chaos néolibéral*, Paris, Mille et une nuits.

612. Dans les institutions de l'Union européenne, la notion d'intérêt public tend à être remplacée par celle d'intérêt commun, lequel, ce n'est pas anodin, est défini comme la conciliation des intérêts particuliers exprimés par des lobbies.

613. Les instances de participation aujourd'hui ne reposent pas sur une expression majoritaire ni sur un vote organisé de telle sorte que tous les habitants concernés aient les moyens d'y participer ; ils s'appuient sur l'implication (indispensable au bon fonctionnement de la cité) de quelques citoyens. Reconnaître ces limites ne dévalorise en rien la démarche de ceux qui s'y engagent mais devrait permettre d'éviter les propos totalisant du genre : « les habitants ont décidé » ou, l'inverse : « comme toujours les habitants n'ont pas été écoutés, entendus... ».

614. [[> Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].

615. Le titre, *À Faire*, est la synthèse du titre de la revue théorique du PCR-ml : *Que faire aujourd'hui ?* et du titre de la revue rocardienne pour l'expérimentation sociale animée par Patrick Viveret, *Faire*.

616. [[> Multiples facettes de l'autogestion \(Les\)](#)].

617. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

618. [[> Budget participatif](#)].

619. [[> Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire](#)].

Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises

François Longérimas

Les reprises de leur entreprise par leurs salariés ont le vent en poupe depuis une bonne dizaine d'années. Les luttes victorieuses en 2013 et 2014 des Pilpa (devenus La Fabrique du Sud⁶²⁰) et des Fralib (aujourd'hui Scop-TI⁶²¹) et celle des salariés de Céralép en 2008, y sont pour beaucoup.

C'est sans compter les 70 000 PME françaises qui voient chaque année leur patron partir à la retraite et qui cherchent un « repreneur ».

L'enjeu est donc de taille à s'emparer de cette situation ou l'on connaît des milliers d'entreprises en bonne santé à la recherche d'une reprise pour promouvoir et faciliter la reprise par les salariés.

Le Front de gauche, aiguillonné par les travaux de l'association AP2E, a mis au goût du jour l'idée d'une loi instituant un « droit de préemption » par les salariés de leur entreprise en coopérative. Les états généraux de l'économie sociale et solidaire, qui avaient rassemblé plusieurs centaines de structures associatives, coopératives et mutualistes au Palais-Brongniart en juin 2011, avaient vu émerger une volonté des « acteurs » de l'économie sociale et solidaire (ESS) de mettre en œuvre une loi-cadre donnant un statut et de nouveaux moyens réglementaires au secteur très éclaté de l'économie sociale et solidaire. La campagne présidentielle de 2012 fut l'occasion de lancer le débat.

Il a été un temps réjouissant de voir l'économie sociale et solidaire, avec un projet de loi en débat dès les premiers mois de la présidence de Hollande, acquérir une telle visibilité dans la société.

Mais au fond, cette agitation éphémère aura servi sur un plateau le secteur aux tenants de l'entrepreneuriat social, qui prônent une économie au service du *social business* et du *green washing*. La meilleure illustration en est le soutien à des initiatives solidaires de la part de fondations du CAC40, en premier lieu celles de Total et de BNP-Paribas. Massacrant la planète dans les pays du Sud et asphyxiant financièrement les populations des quartiers populaires, ils se rachètent une conduite en finançant ça et là des initiatives dites « citoyennes ». Il est temps de refuser de tels

arrosages, car l'argent des multinationales a bien l'odeur du sang et de la sueur des peuples. Que penser de la campagne du groupe Unilever pour ses « plantations durables et coopératives » au Kenya, alors que ses dirigeants tuent l'emploi des salariés de Fralib à Gémenos ?

Le projet de loi préparé par Benoît Hamon ne comporte aucun dispositif destiné à combattre de telles pratiques. Pire, il les encourage en élargissant le périmètre de l'économie sociale et solidaire à tous ceux qui feront preuve de bonne volonté, affirmant la vocation « solidaire » de leur projet... Constatant « depuis quelques années un véritable engouement de la part de jeunes créateurs d'entreprise pour un modèle dont l'objectif principal n'est pas l'accumulation de bénéfices... », notre ex-ministre-délégué en déduit que ce qui n'est « pas possible d'inscrire dans la loi, dès lors qu'il s'agit d'une SA ou d'une SARL, c'est la gouvernance démocratique. » La messe est dite : la démocratie interne, pilier central de l'économie sociale vole en éclat.

Dans le cadre du débat sur le projet de loi ESS, les députés du groupe démocrate et républicain (Front de gauche) ont présenté un amendement visant à inscrire dans la loi un véritable droit de préemption pour les salariés désireux de reprendre leur entreprise en coopérative...

On retrouve dans le projet gouvernemental, défendu à l'époque par Benoît Hamon, les propositions du candidat Hollande, et, en particulier, l'instauration d'un « droit de préférence » pour les salariés souhaitant reprendre leur entreprise en coopérative. Ainsi que la création d'une nouvelle forme de coopérative pour faciliter ces reprises, en termes de financement. Mais même ce « droit de préférence » a été abandonné par les députés socialistes, qui n'induisant pourtant aucune contrainte sérieuse pour les patrons souhaitant céder leur entreprise, si ce n'est d'informer les salariés de ce projet de cession.

Le droit de « préemption » est, quant à lui, plus net sur le plan juridique : cela fait notamment référence à la loi permettant aux communes d'acquérir un patrimoine, aux dépens de tout autre candidat à l'acquisition... Ou bien à celle permettant aux locataires d'être prioritaires au rachat de leur logement, en cas de congé-vente par leur bailleur.

Dans cet esprit, le projet de loi proposé par les députés du Front de gauche, qu'ils ont présenté de nouveau en mai 2015, entend inscrire dans la loi ce nouveau droit pour les salariés. L'exposé des motifs précise leurs intentions :

Actuellement, la loi oblige le propriétaire à informer les salariés en cas de vente du fonds de commerce ou de parts représentant une participation majoritaire dans l'entreprise, ceci afin qu'ils puissent effectuer une offre d'achat. C'est incontestablement une avancée. Cependant, on imagine combien il doit être difficile aux salariés de s'organiser pour négocier et faire une offre au propriétaire. Bien souvent le temps manquera et ils rateront cette opportunité.

Nous proposons de permettre aux salariés de prendre part aux nouvelles ventes. Si l'employeur trouve un nouvel acquéreur, il informe les salariés des conditions de cette vente, cela constitue une offre de vente. De ce fait, si les salariés sont intéressés, ils pourront se substituer au nouvel acquéreur, ils auront la priorité sur lui.

Ce projet, qui avait été adoubé par le conseil national de la Confédération générale des Scop en décembre 2011, aura été rejeté par deux fois par les députés du PS. Pour l'anecdote, lors la session parlementaire 2015, les élus socialistes ont voté pour ce dispositif en commission... puis l'ont rejeté en plénière.

La pression du patronat a été très offensive à l'encontre de tout processus de reprise par les salariés. Selon le Medef, la CGPME et les autres organisations patronales, le simple droit d'information préalable « vient paralyser la cession pendant le délai d'information », « empêche la préparation de la cession dans la confidentialité » et « fragilise l'entreprise dans ses relations avec ses partenaires [...] et ses concurrents » (*L'Express*, 23 septembre 2013).

On comprend mieux pourquoi Manuel Valls et Emmanuel Macron ont commandité début 2015 une mission parlementaire, avec l'objectif d'assouplir le droit d'information préalable des salariés en cas de cession. Il n'est ainsi plus question que la vente d'une entreprise soit annulée si ce droit d'information des salariés n'a pas été respecté. Les contrevenants à ce droit se verront juste sanctionnés d'une amende en cas d'action en justice. « La sanction de nullité fait porter un trop grand risque sur l'entreprise et sur ses salariés, car elle impliquerait de revenir à la situation initiale, avant la vente, au bout d'une procédure judiciaire qui prendrait plusieurs années. L'amende elle fait porter le risque sur le vendeur et l'acheteur, pas sur l'entreprise. Et son montant, jusqu'à 3 % du prix de la vente, peut être dissuasif », précise Fanny Dombre-Coste, députée chargée de cette mission. La messe ultralibérale est dite.

La bataille n'est pas terminée et l'on peut espérer que la gauche alternative saura intégrer le droit de préemption pour les travailleurs dans son programme politique. Car il peut devenir un levier intéressant de développement des coopératives. Et celles-ci sont aujourd'hui le meilleur outil au service de la démarche autogestionnaire. On compte, à ce jour en France, 2 680 Scop, qui emploient 51 000 salariés. Ce nombre augmente de 10 % par an depuis plusieurs années.

Cependant le droit de préemption, tel qu'il est proposé aujourd'hui, ne règle pas le problème du montant de la cession pour les salariés. Celui-ci est encore évalué selon le « prix du marché ». Le minimum serait que la collectivité publique fixe elle-même ce montant, comme c'est le cas pour les patrimoines immobiliers et fonciers. Mais on en resterait encore à une mesure de la valeur d'une entreprise principalement calculée selon son capital. Ce qui est encore loin d'une démarche d'appropriation sociale généralisée⁶²².

juillet 2015

⁶²⁰. [[> De Pilpa à La Fabrique du Sud](#)].

⁶²¹. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

⁶²². [[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

Mutualité étudiante : l'autogestion expropriée (1948-2015)

Robi Morder

En 1948 la création d'une sécurité sociale étudiante autogérée par une mutuelle est un cas inédit. Avant d'être expropriée par l'État en 2015, cette gestion étudiante avait en réalité été d'abord expropriée de l'intérieur, malgré le sursaut du début du 21^e siècle.

Prévue par le Conseil national de la Résistance, la création d'une sécurité sociale généralisée s'est heurtée après la Libération à l'opposition des professions libérales et indépendantes soucieuses de ne pas être soumises aux salariés – et à leurs organisations syndicales – au sein d'un même régime. Dans la même période, la question d'une couverture sociale se posait également pour les étudiants. Au nombre encore restreint de 120 000 étudiants, alors issus des couches plutôt favorisées – la réalité reste à nuancer tant elle était déjà diversifiée – cela n'impliquait pas de bonnes conditions sanitaires, d'autant que les privations de la guerre et de l'occupation, et les conditions toujours difficiles dans l'après-guerre frappait la grande majorité de la population.

La tuberculose touchait particulièrement les étudiants déjà bien avant-guerre. La lutte contre ce fléau depuis les années 1920 fut l'une des principales préoccupations des associations étudiantes et de leur union nationale, l'UNEF. Décidé en 1923 par son congrès de Clermont-Ferrand, c'est en 1933 que le premier sanatorium étudiant s'ouvre à Saint-Hilaire du Touvet sous l'égide d'une Fondation santé des étudiants de France (Fischer et Morder, 2010). Dès l'époque, les questions d'équilibre entre les pouvoirs, « étudiant », étatique et médical, se sont posées au sein de la Fondation et de ses établissements. Au niveau national, seuls deux étudiants (le président et le trésorier de l'UNEF) siègent aux côtés de 18 représentants des ministères et du corps médical. Dans les établissements, bien que la Fondation ait été créée par l'union étudiante, les médecins-directeurs n'acceptaient pas d'admettre en tant qu'interlocuteurs organisés « leurs malades » regroupés dans les associations dans chacune des maisons de cure. La reconnaissance de ce droit à – pour le moins – participer à leur sort anticipe les combats pour les « droits des malades »

qui ne seront consacrés de manière plus généralisée qu'à la fin du 20^e siècle.

Le régime de Vichy n'avait pas dissous les mutuelles. Alors que l'organisation étudiante tentait – sans succès – de créer des organismes d'assurance, en parallèle un autre projet prend corps. Entre 1943 et 1944 des médecins de Montpellier en relation avec ceux du sanatorium de Saint-Hilaire envisagent, et engagent les démarches, pour aller vers une assurance mutuelle pour les étudiants mais sans leur participation à l'administration, et d'ailleurs les représentants de l'UNEF sont tenus dans l'ignorance (Morder, 2015). Le projet de statuts élaboré n'accorde aux assurés (les étudiants) que 50 % des sièges. La situation politique et militaire avec les combats de la Libération met le projet en sommeil, mais il n'est pas abandonné. En 1945 encore, il est envisagé que seuls un quart des sièges d'administrateurs soient confiés aux étudiants pour ce nouvel organisme national. Le ministère des finances s'opposant à ce projet trop coûteux, il est abandonné. C'est finalement l'échec de cette tentative qui laissera la place libre à une autre voie qui va être explorée par l'UNEF⁶²³.

Cette dernière se reconstruit et se refonde sur une base syndicale en avril 1946 lors de son congrès tenu à Grenoble. Elle adopte une « déclaration des droits et devoirs » que l'on considère ensuite comme la « charte de Grenoble » (Morder, 2006). L'étudiant y est défini comme un « jeune travailleur intellectuel » ayant « droit à une prévoyance sociale particulière dans les domaines physique, intellectuel et moral. » La discussion pour la Sécurité sociale bat son plein dans le pays, et les dirigeants étudiants s'y insèrent. Pour arriver à un système géré par les intéressés eux-mêmes, il a fallu à ces nouveaux syndicalistes surmonter deux types de résistances. Une résistance interne, notamment dans les filières menant aux professions indépendantes et libérales (droit, médecine), dont les étudiants – en tous les cas leurs représentants – apparaissant désireux de s'intégrer dans ce qu'ils envisageaient être leurs professions futures, préféreraient intégrer leurs régimes. Cela se combinait avec la volonté politique d'échapper au mélange dans un même régime avec les « ouvriers » (et leurs syndicats). Des réticences externes, puisqu'il n'allait pas de soi pour les administrations, et plus globalement pour le monde des adultes, de confier une telle gestion aux jeunes et à leurs associations. De 1946 à 1948, en deux années d'intense travail de persuasion sur les deux fronts, l'équipe dirigeante de l'UNEF arriva à un double résultat avec la loi du 23 septembre 1948. Cette dernière intègre les

étudiants dans le régime général avec des particularités ; « cotisation symbolique » non assise sur un salaire inexistant, non-couverture des accidents de travail, ni de la vieillesse, invalidité, décès, etc. À l'instar du régime des fonctionnaires, la loi confie ensuite la gestion de ce « régime étudiant » à une mutuelle étudiante. C'est dans ces conditions que le 25 octobre 1948 la MNEF est fondée au palais de la Mutualité par les représentants des AGE de l'UNEF. Le principal maître d'œuvre, Charles Lebert, vice-président de l'union, pouvait se réjouir : « Le législateur allait confier la gestion de la sécurité sociale étudiante qui n'existait pas encore à une mutuelle qui existait encore moins. »

L'époque des années 1950 et 1960 est celle de conquêtes rendues possibles par un fort investissement militant compensant des moyens matériels faibles : prévention étendue contre la tuberculose, deux dispensaires (Paris, Lyon), un centre de vaccination (Lille), le Comité national universitaire pour la santé mentale et des bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU), une maison de repos dans le Var, un centre de vacances en Corse, une coopérative, l'Uni-club. La MNEF – bravant les interdits – crée un centre d'orthogénie en 1972, en lien avec les mouvements sociaux⁶²⁴.

Les contraintes

La gestion étudiante va se trouver confrontée à plusieurs types de contraintes dans un contexte de massification des effectifs de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas oublier que conçue quand le nombre des étudiants atteignait à peine plus de 120 000 au plan national, avec une sociabilité effective dans des facultés – notamment en province – aux effectifs ne dépassant guère les quelques centaines d'étudiants – les vagues montantes des années 1950 et 1960 modifient le paysage tant national que local. De 120 000 en 1946 et 214 000 en 1960, ils sont devenus 661 000 en 1970, cinq fois plus qu'aux origines de la mutuelle qui, elle, n'avait pas changé de structure.

Aux difficultés matérielles de l'augmentation de la consommation de soins, des dossiers à traiter, s'ajoutent la distance entre la masse étudiante et ses représentants, et surtout les contraintes financières que les pouvoirs publics dressent. Ces contraintes sont en partie « gestionnaires », et en grande partie politiques, le gouvernement gaulliste ayant montré, depuis la guerre d'Algérie et les « années 68 », une profonde hostilité au mouvement étudiant, à son syndicat et à sa mutuelle. D'ailleurs, les

pouvoirs publics, après avoir soutenu la scission de l'UNEF en 1961, réitérèrent dans les années 1970 en favorisant la création de « mutuelles régionales », ce qui va introduire une logique de concurrence avec tous les effets pervers d'une telle situation (Boussalham, 2012).

L'affaiblissement puis l'éclatement du syndicalisme étudiant vont, dans ce contexte, approfondir les difficultés. La MNEF avait été créée par l'UNEF et, tout en ayant son autonomie, le « contrôle étudiant » s'exerçait aussi par un contrôle syndical. Les congrès des deux organismes, se suivant l'un l'autre, se tenaient dans les mêmes villes, avec souvent les mêmes délégués. Les penchants « gestionnaires » pouvaient être ainsi contrebalancés par des discussions plus politiques, la mutuelle n'apparaissant pas comme un simple « service » de type administratif, était pleinement partie prenante du « mouvement étudiant ». Les scissions qui ont affecté l'UNEF (1961, 1971), son affaiblissement numérique (d'un étudiant syndiqué sur deux, on passe à moins de 10 % en 1968), le départ de courants d'extrême gauche dans l'après 1968 « libèrent » la MNEF de ce contrôle syndical. En réalité, c'était laisser la place à un autre type de contrôle.

La gestion étudiante expropriée

C'est dans cette situation que dès les années 1970 va s'opérer une autonomisation de ce qui va constituer un appareil mutualiste. L'on s'est beaucoup intéressé à la dimension « politique » de cette histoire. (Argibay 2005, 2011, 2013). Il est vrai que l'alliance de fait, constituée entre les socialistes « mitterrandistes » et les « lambertistes », dominant une des deux UNEF, avec la bénédiction de Force ouvrière, pour limiter les ambitions en milieu étudiant du Parti communiste, amène à penser la MNEF comme « pouponnière » du PS (ou – dans d'autres formulations plus scientifiques – en tant qu'un des lieux de formation d'élites politiques). Les trajectoires de dirigeants socialistes, tels Jean-Marie Leguen, Jean-Christophe Cambadélis ou d'autres, illustrent cet aspect. Mais ce n'est qu'une dimension, la plus visible, mais pas la plus importante, d'un processus qui dépasse les quelques personnages les plus connus (Morder, 2002).

La mutuelle, c'était des administrateurs étudiants d'un côté (au total un millier d'administrateurs dans une trentaine de sections locales et au national), dirigeant un personnel de plusieurs centaines de salariés.

Les tensions classiques entre bénévoles élus et personnel salarié dans ce type de configuration – par exemple dans le milieu associatif – sont exacerbées chez les étudiants avec la succession rapide des générations étudiantes et les conflits fréquents (et incompréhensibles pour les salariés) entre tendances. Ceci engendre une instabilité là où le personnel tient pour son travail à de la continuité. Il y a donc contradiction entre cette « démocratie étudiante » quelque peu fougueuse et l'aspiration à la stabilité, avec des objectifs clairs, du côté du personnel.

Les pouvoirs publics et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), notamment dans la période Mitterrand, en réhabilitant l'« entreprise » (ère Tapie), en acceptant le libéralisme européen en matière d'assurance, ont entraîné la MNEF à diversifier ses activités et à constituer des filiales. Pour « une bonne gestion » ils ont imposé à la mutuelle étudiante la création d'une direction générale distincte du conseil élu. Bien évidemment, pour conduire au quotidien cette multitude de filiales il a fallu des modes de gestion adoptant de plus en plus les méthodes commerciales, surtout dans une concurrence avec les autres mutuelles et avec les sociétés d'assurance. De telles méthodes ont échappé au contrôle étudiant. Derrière les administrateurs, dépossédés de tout pouvoir réel, les « gestionnaires » professionnalisés ont pris le pouvoir. Puisqu'il n'y avait plus de syndicalisme étudiant digne de ce nom pour mobiliser face à l'État et aux institutions, le « réalisme » des gestionnaires a privilégié les négociations de couloir, le lobbying et la multiplication de liens en coulisse avec une diversité de soutiens possibles. La véritable équipe dirigeante de la MNEF en cette fin des années 1980 s'était professionnalisée, mêlant en une parfaite osmose des éléments issus de l'action syndicale et politique (notamment des socialistes, qu'ils soient « de souche » ou nouveaux venus après 1986), et des personnels formés dans les grandes écoles et écoles de commerce. (Argibay, 2014) Là où la mutuelle recrutait lors des « campagnes d'inscription » des militants, elle embaucha des « commerciaux » pour vendre les « produits ». Passant directement du statut d'élu (trésorier) au sein du bureau national de la MNEF à celui de directeur général (salarié), Olivier Spithakis, formé en école de commerce, a été l'incarnation personnifiée de ces deux caractéristiques. Les phénomènes de corruption étant inhérents à l'adoption d'un système plus proche de l'entreprise, du groupe de sociétés (même d'économie sociale), sans transparence, l'esprit mutualiste, démocratique, de transformation était mort depuis longtemps quand, dans

un dernier sursaut en 1999, les syndicats étudiants en ont tenté la reconquête. La MNEF fut dissoute en 2000, prix d'une « professionnalisation » d'un pouvoir gestionnaire aux antipodes de l'autogestion.

Si « l'affaire de la MNEF » avait amené à sa faillite, La Mutuelle des étudiants (LMDE) qui lui avait succédé en 2000 avait assumé la continuité du principe d'une gestion étudiante de la sécurité sociale étudiante mais dans un contexte de concurrence entre plusieurs réseaux mutualistes. Victime de cette loi du marché introduite dans ce secteur, après une période d'une année de mise sous administration provisoire, et de procédure de sauvegarde judiciaire, en juin 2015 le congrès de la LMDE prenait acte de la fin d'une période. La CNAM et les caisses primaires (CPAM) reprennent en mains le régime de Sécurité sociale, les mutuelles étudiantes n'ayant plus qu'un rôle complémentaire.

juillet 2015

Pour en savoir plus

- Argibay, Camilo (2005), *La MNEF, une école du pouvoir*, master « Sciences des sociétés et de leur environnement », IEP Lyon.
- Argibay, Camilo (2011), *De l'amphithéâtre à l'hémicycle ? Socialisation au métier politique et réseaux militants des dirigeants étudiants de la MNEF (1962-1986)*, thèse de doctorat de science politique, Université Lyon 2.
- Argibay, Camilo (2013), « De la transgression acceptée à la réprobation généralisée : Le scandale de la MNEF au prisme du temps long (années 1979-1990) », *Terrains et Travaux*, n° 22.
- Argibay, Camilo (2014), « Des militants en costume cravate : Regard socio-historique sur l'engagement des dirigeants étudiants de la MNEF (1973-1986) », *Le Mouvement social*, n° 248.
- Argibay, Camilo (2015), « La MNEF et les étudiants : de la réalisation de l'autonomie à l'autonomie de l'organisation (années 1940-années 1980) », dans Aurélien Casta et Emmanuel Porte (coord.), *L'autonomie en mouvements, revendications syndicales et mobilisations étudiantes*, Paris, Syllepse.
- Boussalham, Youcef (2012), *Culture sociale et solidaire et valeurs commerciales dans l'organisation, entre cohérences et contradictions : Le cas d'une mutuelle étudiante*, thèse en sciences de gestion, université de Lille 1.
- Fischer, Didier et Robi Morder (2010), *La Fondation santé des étudiants de France au service des jeunes malades depuis 1923*, Clermont-Ferrand, Un Deux Quatre.
- Germe, « Dossier MNEF », www.germe-inform.fr.
- Morder, Robi (2002), « Éléments pour une histoire politique de la Mutuelle nationale des étudiants de France », *Cahiers du Germe*, spécial 4.
- Morder, Robi (coord) (2006), *Naissance d'un syndicalisme étudiant : 1946, la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse.
- Morder, Robi (2007), « La Mutuelle nationale des étudiants de France : exemple d'une gestion étudiante expropriée », dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse.
- Morder, Robi (2015), « Autonomie octroyée, conquise, remise en cause », dans

Aurélien Casta et Emmanuel Porte, *L'autonomie en mouvements : Revendications syndicales et mobilisations étudiantes*. Paris, Syllepse.

623. [\[> UNEF propose \(L'\)...\]](#).

624. [\[> Fracture\]](#).

Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée

Nicolas de la Casinière

Petit aperçu de pratiques autogestionnaires dans un espace gagné provisoirement aux objectifs fonciers des promoteurs d'un nouvel aéroport en plein bocage nantais.

D'une occupation pensée comme un moyen de résistance enracinée sur le terrain, la zone à défendre (Zad) de Notre-Dame-des-Landes est progressivement devenue un espace d'expérimentation. La Zad, ce nom technocratique de zone à aménagement différé devenu « zone à défendre », est un lieu d'expériences plurielles et bénéficie de la perspective d'une durée possible, assez rare dans les luttes, et donc de temps pour penser autrement le futur proche. La « zone autonome temporaire », pour reprendre la formule d'Hakim Bey, a un peu écarté l'immédiateté des menaces d'expulsion militaire, et donc d'une présence très temporaire.

Les squats, occupations de maisons et de terrains, ont le plus souvent pour horizon une éviction par la force, inéluctable. La principale préoccupation, c'est de tenter d'en reculer l'échéance, tant par des moyens de droit que par des issues barricadées et un soutien militant. Mais pour la Zad de Notre-Dame-des-Landes, il y a eu un avant et un après l'opération César, du nom de cet essai, infructueux pour le pouvoir, d'évacuation militaire du terrain en octobre et novembre 2012. Pendant les mois qui suivirent, jusqu'en avril 2013, la zone a été quadrillée quotidiennement par des forces militaires avec des gendarmes mobiles stationnant en permanence à un carrefour stratégique. Leur départ a rendu la vie quotidienne plus sereine. L'engagement du gouvernement de ne pas faire procéder à des expulsions tant que ne seraient pas purgés tous les recours juridiques lancés contre divers aspects du projet d'aéroport a ajouté à cette extension du temps de la lutte.

Autogestion et subsistance étaient déjà les mots d'ordre de l'occupation du terrain. On a pu alors y ajouter l'avenir. Un futur toujours incertain, qui aura sans doute un terme mais sans que personne ne sache en dresser le calendrier. Ce qui vaut déjà la peine d'être vécu avec intensité, et permet en attendant d'installer des modes de vie et de décision qui ne soient pas

simplement dictés par l'urgence et la défensive. Dans les assemblées générales, les règles de distribution des tours de parole, la prise de notes, les signes d'approbation mains agitées et autres codes visuels, sont utilisés comme dans la plupart des milieux militants. S'y ajoutent parfois des innovations, comme le lancer de haricots rouges pour couper court aux orateurs et oratrices qui commenceraient à vider des rancœurs et entrer dans une logique de règlements de compte...

Clivages de classe entre zadistes

Certain·es zadistes le reconnaissent, le rituel des prises de parole en assemblée générale et les codes collectifs ne sont pas forcément partagés par toutes et tous. Tout est fonction de son histoire de vie, sa culture, son extraction sociale. Les moins à l'aise viennent de la rue, de la manche, où les conflits se règlent avec plus de rudesse. Le ton monte plus vite. Certain·es ont éventuellement un casier judiciaire garni, des peines avec sursis en cours, des interdictions de territoire... S'exprimer dans une assemblée, respecter le temps de parole de l'autre, pas évident quand on n'est pas « issu·es de classes moyennes ou intellectuelles, ayant souvent fait des études universitaires, habitué·es à s'organiser en réunions ultra-formelles, avec ordre du jour, modération, tour de parole et tout le bordel » notait un texte de juillet 2013, « À propos du mépris de classe sur la Zad » :

C'est pas par hasard si certain·es se retrouvent à définir « ce qui se fait » et « ce qui ne se fait pas » ; ce qui est « acceptable » ou non ! C'est toujours les dominant·es dans un rapport social qui ont le pouvoir de définir la morale, de séparer le bien du mal, de trier qui est « dedans » et qui est « dehors ».

Hétérogènes, les zadistes retrouvent les inégalités sociales classiques qui ont ici été nommées les « intégré·es » et les « arraché·es ».

Les chantiers collectifs et leur investissement physique et manuel permettent aux moins « beaux parleurs » de trouver plus facilement leur place. Un atelier rap a été lancé avec l'idée d'un autre mode d'expression que le très codé rapport aux assemblées générales et à sa discipline de parole. Ces assemblées rassemblent une minorité de personnes, concède un zadiste. Une partie des occupant·es préfère continuer ses activités, sans trop se sentir concerné par ce fonctionnement, ou n'y allant pas pour des raisons individualistes. Comme quoi les modes d'assemblée sont toujours à dépasser...

Zone ingouvernable mais administrée

La Zad se revendique comme « ingouvernable », notamment réfractaire aux alliances avec les partis politiques, même à gauche des sociaux-démocrates. Tout ce qui pourrait s'apparenter à une hiérarchie, fut-elle militante ou dictée par un pragmatisme sincère, est vu comme néfaste. Regroupant des lieux dits connus sur les vieilles cartes et d'autres aux noms inventés depuis leur occupation, cette zone « ingouvernable » assume pourtant parfaitement de s'administrer par bien des instances, discutant de tout, de la vie quotidienne, de la voirie et des chemins, des préparations des manifestations, des relations de voisinage, du sexisme ordinaire, du soutien aux gens arrêtés ou emprisonnés... Des assemblées générales au fonctionnement horizontal.

On y débat régulièrement de la question de ce que chacun·e entend par violence, voire « non violence active », ce qui dessine une ligne de partage mouvante mais récurrente lors des débats entre les différents groupes. Et ce depuis l'occupation du terrain par ce qu'on a appelé les « zadistes », implantés après le Camp climat de l'été 2009. Mais au-delà des clivages et *a priori*, tou·tes ont appris à se connaître, parfois à s'apprécier et à reconnaître l'utilité de modes d'actions divers.

Les premiers mardis de chaque mois à La Vache-rit, l'assemblée générale du mouvement regroupe les diverses composantes, les zadistes comme individu·es avec leurs différences, l'association citoyenniste Acipa, les collectifs de paysans Adeca et Copain, la coordination intégrant les organisations politiques, le collectif des élu·es CéDpa, les comités de soutiens voisins. On y discute le plus souvent au consensus, sans recourir au vote, des actions communes avec l'ensemble du mouvement. C'est ici que s'envisagent les chantiers d'entretien de route, des actions de solidarité avec les diverses Zad ouvertes en France – ou plus loin – contre des projets d'aménagement, les appels à soutien lors de procès de militants, l'accueil de délégations et groupes de passage, caravanes de cyclistes, marcheurs... Comme pour les cabanes, les maisons, extensions et réfections de bâtiments existants, de petites éoliennes, l'autoconstruction retrouve les principes du DIY, *Do it yourself*. Gère ton bricolage. Expérimente les possibles à portée de main, débrouille toi avec des ressources partagées, apprends des autres, le bardage, la charpente, la conservation des patates l'hiver, la cuisine vegane, la construction d'un four⁶²⁵.

Dépasser la propriété foncière

Cette enclave aborde au quotidien ses volontés d'autonomie alimentaire, l'exercice de l'autogestion généralisée, et éventuellement le dépassement de la propriété du sol, pour l'instant et peut être à moyen terme. Et plus, si jamais la lutte s'avérait victorieuse, avec l'abandon du projet et l'abrogation de la déclaration d'utilité publique de février 2008.

Tous les quinze jours, à La Chataîgne, une assemblée de « Sème ta Zad » débat du devenir des terres, de leur occupation, de leurs usages agricoles, de l'accueil des nouveaux projets. Ou lance d'ores et déjà des chantiers collectifs de plantation d'arbres fruitiers, pruniers, pommiers, poiriers, cerisiers, après défrichage de ronces et de prunelliers. En plusieurs saisons, les jardins et parcelles maraîchères ont déjà bien des récoltes à leur actif.

Entamées depuis plusieurs années, les discussions sur le devenir des terres ne sont pas les plus évidentes entre les quelques derniers paysans du cru, les zadistes branchés sobriété agricole et le collectif de paysans Copain, regroupant des agriculteurs bio et d'autres à gauche de la Confédération paysanne. Outre la collectivisation des terres et la création de boulangeries, il est question de dégager des « espaces non motorisés », sans tracteur ni cultures. Il faut de la place pour tout : « Du maraîchage pour l'autonomie, des vergers, du bio, de la traction attelée, des expérimentations et même des projets sans agriculture. Pas question d'écarter des gens qui se sont battus avec nous », souligne Marcel Thébault, producteur laitier « historique », prêt à une conversion au bio en cas de victoire contre Vinci et l'État.

La volonté de « faire du commun »

Et parmi les zadistes qui cultivent des potagers, certains, comme Jean-Jo, voient déjà « le retour des communaux revendiqués par la paysannerie brûlant les titres de propriété en 1788, la vraie base de la Révolution » :

Je ne suis pas d'accord avec l'idée « La terre aux paysans d'abord ». La logique de performance et la propriété privée : on est pour la terre à tout le monde avec une propriété d'usage. Je ne veux pas que quelqu'un me nourrisse. Je veux m'en occuper. Je milite pour une société où il n'y a pas de métier ni d'assignation sociale par le boulot. Même s'il peut y avoir du savoir-faire : mon voisin fait son jardin depuis cinquante ans ; il arrose ses tomates deux fois moins que moi parce qu'il connaît bien sa terre⁶²⁶.

Appelant à une « communisation des terres et des pratiques », le mouvement « Sème ta Zad » affirme sa filiation avec des mouvements

paysans locaux, dans un département où les paysans-travailleurs et l'influence de Bernard Lambert ont marqué les luttes, fortement liées aux comités de grève en Mai 68, lançant des actions directes contre l'industrie agroalimentaire, occupant des terres et des fermes contre les « cumulards »...

Cette communisation des champs et des pratiques relèverait d'un dépassement de la propriété foncière, pour privilégier les usages collectifs, partagés, de ces terrains souvent en friche depuis des décennies. Histoire aussi d'expérimenter autour de la question alimentaire : sur « des productions autonomes en rupture avec les logiques agro-industrielles, sur les liens possibles avec Nantes et ses habitant·es ». En somme, vivre sans attendre « la capacité de relier la question agricole à des formes de vie, d'habitat et à des luttes sociales », tout en empoignant une vieille notion de « contradiction ville-campagne⁶²⁷ ».

Droit, culture, agriculture, clowns

Chaque lieu de vie a aussi ses assemblées et ses commissions gérant autoconstruction, maraîchage, cuisine... Tout comme les collectifs féministes, ou l'équipe de soutien juridique, *legal team* désormais élargie à en un Carila, Comité antirépression issu de la lutte anti-aéroport. Un groupe d'écoute reçoit celles ou ceux qui veulent un soutien vis-à-vis d'une souffrance psychologique, y compris vis-à-vis des drogues.

La ferme de Bellevue a été occupée par le collectif de paysans Copain qui y a installé vaches, cochons, moutons et du matériel agricole, assurant la traite des vaches, le fonctionnement de la fromagerie, la coupe du bois de chauffage, la réparation des outils et tant qu'on y est, des vélos utilisés collectivement sur la Zad.

Radio Klaxon diffuse ses émissions pirates que l'on peut capter aux abords de la Zad, sur la fréquence squattée à Vinci autoroute. Des ateliers ont initié à la production d'émissions de radio. La grille de programme zappe des luttes sur place et ailleurs aux émissions sur les prisons, sur la poésie, le genre, alternant des lectures en direct et des débats. Même fonctionnement d'automédia pour le site d'informations Zad nadir, qui relaie les agendas militants, les chantiers en cours sur place, les textes et articles de presse commentés... Une équipe de facteurs diffuse une fois par semaine le journal *Zad News* dans une soixantaine de lieux différents, et relaie les demandes de matériel, bocaux à soupe, palettes de récup, et de savoir-faire, agricoles, construction, ou autres.

Le collectif Les Scotcheuses projette des films de luttes en super 8 dans les divers hameaux granges et écarts de la Zad, en plein air l'été, et envisage de tourner un western dans ce bocage en lutte. Des clowns activistes y viennent pour des stages, des ateliers s'y tiennent autour de la non-violence, l'antispécisme.

Espace d'expérimentation foisonnante

Une chambre d'hôtes, la « Black plouc kitchen », a ouvert dans une roulotte proposant une table d'hôtes vegan. Tous les vendredis de 17 heures à 19 heures au carrefour du moulin de Rohanne, le « non-marché » est un lieu de rencontres, d'information et d'échanges, gratuits ou à prix libre, des productions de la Zad. Question ressources financières, les occupant·es bricolent avec le RSA, quelques jobs à côté, des travaux agricoles de temps à autre.

Parmi les derniers chantiers ouverts, la rénovation d'une grange à la Wardine pour établir un espace enfants et une cuisine pour accueillir des familles qui souhaitent passer sur la Zad avec des enfants en bas âge, une salle multi-activités danse, acrobatie, arts martiaux, yoga, cinéma..., la réfection de la salle de bain collective de la Zad, la mise en place d'une phyto-épuration pour le lieu-dit de San-Antonio.

La Zad développe sa capacité à tenir un espace de résistance au capitalisme, avec une empreinte géographique minimaliste et un sens forcené de la sobriété énergétique, tout en mettant en œuvre une expérience mouvante de l'idée du commun, dans le cadre d'une lutte collective hétérogène.

L'occupation des terres et leurs usages ouvrent des chantiers et des débats enracinés dans du réel. Un élevage de moutons, de race Lande de Bretagne, en voie de disparition, a débuté. Un verger a été planté, des patates, des zones de maraîchage. Deux fermes, aux lieux-dits Bellevue et Saint-Jean-du-Tertre, ont été réoccupées dès le départ de leurs occupants en titre et des cultures y sont entreprises. Au lieu-dit Les Fosses noires, une boulangerie fournit le pain aux zadistes. La conquête du pain, à l'œuvre, en quelque sorte⁶²⁸.

mars 2015

625. [[> Entraide et réhabilitation urbaine](#)].

626. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

627. [[> Du champ à l'assiette](#)].

628. [\[> Quelques considérations\]](#).

Notre-Dame-des-Landes : les composantes de la lutte

Nicolas de la Casinière

Paysans, riverains, associations environnementalistes, syndicats, politiques, squatters zadistes, mais aussi naturalistes, juristes, ils et elles sont anticapitalistes, antispécistes, citoyennistes, libertaires, décroissants, etc.

Le fond politique de ce terroir de bocage, c'est la Loire-Atlantique des années 1970 où les luttes paysannes prennent un caractère d'action directe, inspirée, imprégnée par la pensée et la personnalité de Bernard Lambert, auteur des *Paysans dans la lutte de classes*, grande figure des luttes paysannes des années 1970 et député, en rupture avec un catholicisme social alors très prégnant dans l'Ouest (Lambert, 2003)⁶²⁹.

Fermement opposés au corporatisme et même à la propriété privée, considérant que la terre est nourricière, qu'elle a une valeur d'usage, pas monétaire, les Paysans-Travailleurs s'inscrivent dans la lutte de classes. Les militants du mouvement mènent des luttes contre les accapareurs et les expropriations, mais aussi contre le productivisme, les banques, la mainmise des firmes agroalimentaires⁶³⁰.

Née en 1987, la Confédération paysanne est l'héritière de ce mouvement qui a connu en Loire-Atlantique un terreau fertile, actif, puissant, engagé au Larzac, puis contre les deux projets de centrales nucléaires du Pellerin et du Carnet, ou celui de Plogoff – et tous ces projets ont finalement été abandonnés. De 2001 à 2007, le département sera le seul en France à élire une majorité d'élus de la Conf à la tête de la chambre d'agriculture. Les liens avec la lutte du Larzac datent de cette époque. Quand José Bové viendra apporter son soutien, c'est au nom de cette historique convergence des luttes et d'amitiés tenaces qu'il sera là.

Les paysans historiques

L'Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport (Adeca), créée en 1973, mène des actions et rassemblements, puis est mise en sommeil après l'abandon apparent du projet d'aéroport jusqu'en 2000. L'Adeca est alors réactivée face à la reprise du projet, et une autre structure est créée.

L'association de citoyens

L'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport (Acipa), est créée avec un nom pas très combatif, pour drainer large. Son objet majeur est l'information des populations. En 2015, l'Acipa compte plus de 3 500 adhérents. Elle a lancé une pétition qui a recueilli plus de 50 000 signatures ; une pétition photo qui a réalisé plus de 11 000 portraits et la lettre d'information hebdomadaire est envoyée à plus de 4 500 personnes. Chaque année, depuis l'année 2001, des rassemblements d'opposants ont été organisés ; ces dernières années, plusieurs dizaines de milliers de personnes y étaient présentes.

La coordination des opposants

Dite « coord », elle est née en 2004 autour de l'Acipa pour élargir et fédérer les associations, mouvements politiques, syndicats et collectifs, soit plus de 50 groupes en 2014. On y trouve notamment Solidaires, le NPA, Attac, EELV, Ensemble, les Objecteurs de croissance, le Modem... La coordination se réunit tous les mois et organise collectivement les divers rassemblements, manifestations ou réunions d'information.

Le collectif des élu·es

Créé en 2009, le Collectif d'élu·es (CéDpa) doutant de la pertinence du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, regroupe un millier d'élus locaux, régionaux. Le collectif a notamment engagé des experts indépendants pour réaliser des études et contre expertises sur les coûts/bénéfices du projet d'aéroport comparé au maintien et à l'optimisation de l'aéroport existant, mais aussi pour étudier de près le permis de construire déposé par Vinci.

Ces élu·es ont aussi joué le jeu des consultations en préfecture de la commission du dialogue mise en place par le gouvernement Ayrault pour tenter d'apaiser les tensions après l'opération César menée sur le terrain en octobre 2012.

L'inter-comités

Depuis l'opération César qui a en octobre et novembre 2012 tenté, sans succès d'évacuer *manu militari* la zone, ce collectif des comités anti-aéroport créés dans 75 départements est une autre force de mobilisation et

de réflexion, moins active quand aucune menace tangible d'expulsion ne se fait sentir mais prête à se réactiver à la moindre alerte.

Les collectifs Copain

Créé en 2011, le Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées (Copain 44), « par le projet d'aéroport », est formé de producteurs bio du Groupement de l'agriculture biologique, de l'aile gauche de la Confédération paysanne et d'autres structures (Civam 44, Terroir 44, Accueil paysan, Manger bio 44). Son rôle de rapprochement entre les zadistes et les paysans historiques et l'Acipa est remarquable. D'autres collectifs Copain sont nés depuis dans des départements proches. Ces collectifs ont montré leur engagement en encerclant avec 45 tracteurs le lieu reconstruit de La Châtaigneraie, puis la ferme de Bellevue, menacée de destruction, afin de s'opposer physiquement aux expulsions. Copain a été impliqué dans la remise en production de cette ferme de Bellevue puis de celle de Saint-Jean-du-Tertre. C'est aussi une des instances actives du débat sur le devenir agricole de la Zad en cas d'éventuelle victoire de la lutte et d'abandon du projet d'aéroport. On y discute des usages et des pratiques de culture, dans une possibilité de dépassement de la propriété foncière classique.

Le Copain est intervenu dans le processus de redistribution temporaire de terres, arbitrairement orchestré par le concessionnaire du projet, AGO-Vinci. Avec les paysans de l'Adeca, le Copain a prôné une gestion collective, œuvrant au quotidien pour démêler des conflits, faciliter l'accès des agriculteurs à leurs parcelles, améliorer la compréhension respective des pratiques des uns et des autres.

Les zadistes

Après le Camp climat de 2009, et son appel à occuper la zone, les premiers squatters précaires ont débarqué pour s'installer sur le terrain de la Zad, dans des maisons encore intactes, des cabanes, des habitats précaires souvent autoconstruits. C'est un ensemble multiple, qui ne se revendique pas toujours comme une entité homogène mais comme une somme d'individualités. On distingue parfois les zadistes historiques, présents depuis cette époque, et les autres implantés plus récemment. Le texte de juillet 2013 établit que l'origine sociale et l'histoire récente de ces zadistes composent deux catégories. Des déclassés de la petite bourgeoisie intellectuelle avec plusieurs années à l'université et une pratique des luttes,

et des gens venus de la rue, moins rompu à l'évidence de l'assemblée générale, plus rugueux, avec des bagages culturels très différents voire conflictuels.

Les paysans et associations de défense « institutionnelles » – comme dit le préfet – les ont regardés avec une certaine méfiance. Réflexe de gens de la terre, habitués à se fier aux actes plus qu'aux discours. Au début, la cohabitation n'a pas toujours été facile. Histoires de chiens se baladant librement, alors qu'il y a du bétail partout. Besoin, pour les paysans en place, de faire comprendre que des barrières, ça se referme.

Depuis, les « nouveaux venus » ont montré leur détermination, capables de passer les hivers dans les froidures de ce bocage très humide, pas manchots pour s'organiser, faire du pain, lancer des cultures vivrières, poireaux, patates, tomates et courges nourrissant pendant deux ans et demi les quelque 200 zadistes. Ils et elles l'ont fait. Des militants capables aussi de donner des coups de main à la traite journalière des vaches, quand certains paysans sont absents pour une manif en tracteur à Paris, ou lors de la grève de la faim.

À l'initiative du mouvement Reclaim the Fields, une manifestation de débroussaillage a installé, le 7 mai 2011, ce qui sera la ferme potagère du Sabot, détruite par les gendarmes mobiles à l'automne 2012 par l'opération César. Pour l'occasion, les paysans ont renoué avec les manif d'installation de jeunes agriculteurs d'il y a quarante ans, prêtant leurs tracteurs, donnant du purin et des conseils pour les cultures. Et quand les expulsions ont commencé, à la mi-novembre 2012, ils ont fourni à manger aux barricades. Certains paysans ont dormi avec les jeunes dans les maisons expulsables, présents tous les jours en première ligne de l'offensive militaire, pour éviter au moins que la répression ne soit des plus violentes, sans témoins, au coin du bois... Et les paysans savent pertinemment quelle fière chandelle ils doivent aux zadistes, la résistance aux expulsions et le formidable élan de sympathie levé spontanément dans toute la France. Malgré les dissensions tactiques, tous se souviennent de ce qui a scellé leur union⁶³¹.

« Sème ta Zad » a été le nom d'une journée de plantations et de chantiers collectifs en avril 2013, qui lance une douzaine de projets agricoles sur les terres occupées : maraîchage, céréales, légumineuses, poules, vignes, etc. « Sème ta Zad » depuis devenu une instance informelle qui réfléchit, avec Copain notamment, aux futurs agricoles et aux scénarios de cultures et de partage des espaces.

D'autres collectifs ont des angles d'analyse et de contributions spécifiques. Quelque trois cents « naturalistes en lutte », universitaires, associatifs, professionnels et amateurs, réalisent un inventaire sans précédent de la faune et la flore, contre-expertise citoyenne au rapport du cabinet chargé d'inventorier les espèces protégées. Des juristes étudient toutes les failles, les recours et les stratégies judiciaires, en s'attachant à la loi sur l'eau, au déplacement des espèces protégées, aux directives européennes, d'autres sont mobilisés sur le sujet des expropriations ou le volet pénal de la lutte... Des géographes analysent les spécificités de ce rare paysage de bocage préservé et dénoncent un aménagement du territoire trop centré sur la métropolisation des villes et l'abandon des territoires intérieurs. Des architectes et urbanistes analysent le permis de construire du projet, l'optimisation possible de l'actuel aéroport avec le collectif des pilotes de ligne en activité, liés à des chefs d'entreprise, notamment un ancien directeur d'une compagnie aérienne régionale.

Ce savoir partagé constitue une véritable intelligence collective, comme une université populaire d'experts autodidactes, formés dans le tumulte durable de la lutte.

avril 2015

Pour en savoir plus

Collectif (2013), *Zad partout, zone à défendre à Notre-Dame des Landes : Textes et images*, Paris, L'Insomniaque.

Collectif Sudav (2011), *C'est quoi c'tarmac ? Profits mensonges et résistances*, Paris, No Pasaran.

Kempf, Hervé (2014), *Notre-Dame-des-Landes*, Paris, Le Seuil.

La Casinière, Nicolas de (2013), *Les prédateurs du béton : Enquête sur la multinationale Vinci*, Paris, Libertalia.

Lambert, Bernard (2003), *Les paysans dans la lutte de classes*, Nantes, Centre d'histoire du travail.

Legge, Jean de et Roger Leguen (1976), *Dégage, on aménage*, Les Sables d'Olonnes, Le Cercle d'Or.

629. [[> Organiser la production sur une base coopérative](#)].

630. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

631. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].

Gaz de schiste : une lutte citoyenne en Ardèche méridionale

Richard Neuville

Fin décembre 2010, quand des écologistes révèlent dans la presse locale que les services du ministère de l'écologie et de l'énergie ont octroyé neuf mois plus tôt, dans la plus grande discrétion, des permis exclusifs d'exploration et d'extraction des gaz de schiste à des compagnies extractives sur le territoire national, l'émoi est à son comble en Ardèche méridionale. Des contreforts des Cévennes au Bas-Vivarais, la mobilisation va atteindre un niveau de contestation inégalé tout au long de l'année 2011 et le territoire ardéchois devenir le fer de lance de ce combat en France, jusqu'à acquérir une résonance internationale du Québec en Pologne. Quels ont été les facteurs déclencheurs de cette mobilisation ? Les préoccupations et les intérêts étaient sans aucun doute divers mais indubitablement les modalités d'organisation pour mener cette lutte de résistance ont été déterminantes.

Nous relaterons ici les aspects autogestionnaires du fonctionnement du collectif, qui a su mutualiser et fédérer démocratiquement les différents acteurs citoyens, associatifs, syndicaux et politiques, sans qu'à aucun moment ne s'instaure une quelconque hiérarchie.

Tout débute vraiment le 12 janvier 2011, quand, sous l'impulsion de citoyen·nes et d'organisations associatives, syndicales et politiques, se constitue le collectif « Stop au gaz de schiste ». Les différents acteurs définissent rapidement une charte d'objectifs et de règles de fonctionnement. Fort d'expériences unitaires précédentes (bien commun, traité constitutionnel européen, services publics, OGM...), la priorité est donnée à l'information de la population pour construire la mobilisation. Il s'agit de mutualiser les compétences scientifiques, juridiques, environnementales et politiques disponibles localement et d'utiliser des supports vidéo, tels que le film *Gazland* et de réaliser des diaporamas.

Le succès exceptionnel des premières réunions publiques d'information (1 000 personnes à Villeneuve-de-Berg, 800 à Saint-Sernin et des centaines dans d'autres villages), correctement relayées par la presse locale, va entraîner une mobilisation exponentielle.

En quelques semaines, une cinquantaine de collectifs locaux se crée dans les villages ou les chefs-lieux de cantons. Les demandes d'intervention sont si nombreuses qu'il faut en toute hâte former des intervenant-es. Parallèlement, un collectif d'élus se constitue et une cinquantaine d'arrêtés municipaux sont pris très rapidement. Le 15 février, le conseil général de l'Ardèche adopte une motion à l'unanimité.

Mi-février, la pression est si forte que le collectif décide de convoquer une manifestation à Villeneuve-de-Berg pour le 26 février 2011. Celle-ci acquiert d'emblée une résonance nationale car il s'agit de la première manifestation en France contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Elle va atteindre un niveau de contestation inégalée en Ardèche méridionale. Ce jour-là, c'est tout un peuple qui se lève contre l'arbitraire technocratique, qui se traduit par l'opacité dans la délivrance des permis et l'absence d'informations et de consultation des populations ; dans ce pays d'héritage huguenot, c'est tout un peuple qui entre en résistance active. Près de 20 000 personnes se rassemblent, des délégations de plusieurs collectifs locaux, départementaux et étrangers y participent. Le jour même, la coordination nationale des collectifs locaux est créée à Saint-Marcel-les-Valence.

Au printemps, d'autres manifestations rassemblent 4 000 personnes comme le 16 avril à Donzère (Drôme), ville dirigée par Eric Besson, ministre de l'industrie et ardent relai du puissant corps des Mines, et le 7 mai à Villeneuve-de-Berg en soutien au maire de la commune attaqué au tribunal administratif par la compagnie états-unienne, Schuepbach Energy. Le plaignant finira par retirer sa plainte.

Cette mobilisation exceptionnelle ne peut être ignorée par le gouvernement et les groupes politiques. Début avril 2011, trois propositions de loi sont déposées par les groupes parlementaires. Adoptée le 1^{er} juillet et publiée le 13 juillet, la loi déposée par le groupe UMP n'abroge pas les permis attribués aux industriels et se limite simplement à interdire le recours à la technique de la « fracturation hydraulique ». Loin de se décourager, le collectif poursuit la mobilisation au cours de l'été. Il participe également à la Convergence citoyenne pour une transition

énergétique à Lézan (Gard) fin août, qui est la première initiative d'envergure sur cette thématique en France⁶³².

Le 3 octobre 2011, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'environnement, annonce l'abrogation de trois permis sur 64. Le lendemain, Nicolas Sarkozy confirme l'abrogation des permis de Montélimar, Nant et Villeneuve-de-Berg. Ceux-ci corroborent géographiquement avec les plus forts taux de mobilisation sur le territoire national.

Pour autant, le collectif « Stop au gaz de schiste » reste plus que jamais mobilisé et ne baisse pas la garde car tous les permis du secteur ne sont pas abrogés, comme ceux du bassin et de la plaine d'Alès, qui concernent plusieurs villages ardéchois et gardois. Le 23 octobre 2011, 6 500 personnes se rassemblent à Barjac, aux confins de l'Ardèche et du Gard, lors d'une manifestation « gardéchoise » qui entend rappeler que les capacités de mobilisation restent intactes, et l'exigence du retrait des permis sur le territoire national, toujours d'actualité.

Enfin, le 20 décembre 2011, à l'occasion de la venue du président de la République, Nicolas Sarkozy, aux Vans sur le thème de la santé en milieu rural, plusieurs centaines de personnes se rassemblent à Vallon-Pont d'Arc pour lui rappeler que l'exploitation des gaz et huiles de schiste compromettrait gravement la santé de la population et pour s'opposer à la désertification médicale.

Parallèlement à ces manifestations, de multiples actions de sensibilisation et d'information ont été menées tout au long de l'année et, tout particulièrement, pendant la saison touristique avec notamment des opérations « mort subite » et des chaînes humaines aux Vans, des distributions de tracts en quatre langues sur les différents sites avec la chorale anti-gaz de schiste. Cette communication visait les touristes de l'Europe entière, voire mondiale et s'exprimait sur un mode non violent⁶³³.

Un cadre unitaire au service du combat

Le collectif se compose de 120 structures (associations, syndicats, partis politiques, des élus et une cinquantaine de collectifs locaux). Il a adopté un fonctionnement pluraliste horizontal portant un message unitaire et non partisan. Le principe de la démocratie active guide son fonctionnement. L'assemblée générale, hebdomadaire dans le feu de l'action puis mensuelle, est l'unique instance de décisions. Les réunions durent de nombreuses heures. Chaque organisation y participe sur la base de deux

délégué·es ou représentant·es. L'écoute et l'expression du plus grand nombre prévalent, la recherche du consensus est privilégiée, le recours au vote est donc limité.

D'un commun accord, le porte-parole n'appartient à aucune organisation politique, le principe de la rotation est envisagé même s'il n'est pas encore effectif. Le collectif s'est doté d'une dizaine de commissions (« Actions », « Communication », « Finances », « Fonctionnement », « Juridique », « Permanence », « Pyramide », « Réunions », « Scientifique », « Vigilance-information-alerte ») qui alimentent sa réflexion et ses travaux. Un groupe de « référents » fait office d'exécutif, de fait c'est la cheville ouvrière de l'organisation, tout en étant largement épaulé par les multiples contributions bénévoles et, depuis septembre dernier, par l'embauche d'un coordinateur technique.

Le collectif ardéchois participe activement à la coordination nationale des collectifs, qui dans leur grande majorité, ont choisi une composition exclusivement « citoyenne » ou censée l'être... Cette coordination nationale est confrontée à des difficultés importantes de fonctionnement et à des luttes intestines qui ont incontestablement eu des répercussions sur la mobilisation en France. D'un point de vue structurel, l'option adoptée en Ardèche a été un vecteur favorable pour que le département devienne le fer de lance de ce combat au niveau national.

Un système de veille et d'alerte a été mis en place, il est susceptible de mobiliser deux mille volontaires en quelques heures pour s'opposer à l'arrivée des engins et à l'installation d'équipements de forage sur le territoire. Une formation de « bloqueurs » a été organisée au printemps en partenariat avec Greenpeace et celle-ci se décline auprès des membres désignés par les différentes composantes pour intervenir en première ligne de façon non-violente. Parallèlement, les citoyen·nes sont initié·es à l'observation de leur territoire. Les engins de l'entreprise suisse MouvOIL, qui devaient arriver dans le sud du département à l'automne après les vendanges, n'ont toujours pas été repérés.

Au cours de l'année 2011, une centaine de réunions publiques s'est tenue. Elles ont été animées exclusivement par des intervenant·es locaux. Les « spécialistes » (géologues, juristes, spéléologues, militants environnementaux, etc.) ont transmis leurs connaissances à d'autres et construit des outils de communication permettant une vulgarisation des enjeux énergétiques, environnementaux, juridiques, sanitaires, etc. dans une dynamique d'éducation populaire. Si les débats étaient initialement

axés sur les risques environnementaux et sanitaires de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste, le déni démocratique et les modalités de lutte, ceux-ci ont progressivement évolué sur l'exploitation des ressources fossiles et la transition énergétique. La mobilisation a accéléré la prise de conscience sur les crises énergétique et climatique dans la population, y compris sur la nécessité d'agir pour une remise en cause radicale de la logique productiviste et capitaliste.

En termes de communication, le collectif a largement utilisé les moyens électroniques (site internet, listes de diffusion, réseaux sociaux, etc.), vidéos en réalisant de nombreux supports, diaporamas très pédagogiques, fresques, affiches, tracts, autocollants, etc. Des productions indépendantes et alternatives ont également alimenté la résistance. Plusieurs municipalités ont accepté d'apposer des panneaux ou banderoles à l'entrée des villages, certaines ornant même le fronton des mairies. Il a eu l'accès aux médias classiques (presse, radios associatives et autres). Il a créé une lettre d'info, la *GAZette*, qui est tirée à 20 000 exemplaires pour un bassin de vie d'un peu plus de 120 000 habitant·es.

Cette lutte concentre un grand répertoire d'actions, des formes classiques telles que les mobilisations de masse et les supports graphiques aux formes nouvelles telles que l'utilisation des vidéos et autres. Elle reflète la diversité du mouvement et des acteurs impliqués. La structuration adoptée permet d'exploiter au mieux la complémentarité et la mutualisation des compétences, la créativité individuelle et collective, créant ainsi une synergie au service de la cause. C'est une véritable richesse.

Si la présence des organisations politiques en tant que telles a suscité quelques appréhensions, plus ou moins exprimées, leurs apports et leur expérience ont par la suite été reconnus dès lors qu'il n'y avait pas de velléités de récupération. Pour certaines, elles ont joué un rôle effectif dans la mobilisation et le fonctionnement.

Le front « civico-écolo-politico-social », défendu par quelques-un·es au tout début de la lutte, a démontré le bien fondé de cette structuration qui a permis une mobilisation sans faille jusqu'à présent. L'articulation avec les élu·es s'est avéré un atout décisif dans le combat. Au-delà des aspects énergétiques et des conséquences environnementales et sanitaires de l'exploitation du gaz et des huiles de schiste, c'est probablement le déni de démocratie, le risque d'altération des paysages cévenols et vivarois, auxquels les habitant·es sont viscéralement attaché·es et la sauvegarde de l'économie locale très axée sur le tourisme qui auront été les facteurs

déclencheurs et les plus fédérateurs. En effet, la préservation de l'attrait des territoires impactés engage largement la responsabilité des collectivités territoriales et des maires.

janvier 2012

Pour en savoir plus

Ambroise, Jacques (2013), *Gaz de schiste : Histoire d'une imposture*, Paris, Sang de la Terre.

Favari, Danièle (2013), *Les vrais dangers du gaz de schiste*, Paris, Eyrolles/Sang de la Terre.

Jobert, Marine et François Veillerette (2011), *Le vrai scandale des gaz de schiste*, Paris, Les liens qui libèrent.

Jobert, Marine et François Veillerette (2013), *Gaz de schiste : De la catastrophe écologique au mirage énergétique*, Arles, Actes Sud.

Porcher, Thomas (2013), *Le mirage du gaz de schiste*, Paris, Max Milo.

Stop au gaz de schiste 07, www.stopaugazdeschiste07.org.

632. Voir la déclaration de la Convergence citoyenne pour une transition énergétique : <http://alterautogestion.blogspot.com/2011/09/convergence-citoyenne-pour-une.html>.

633. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier

Benoît Borrits

Du 5 au 15 janvier 2010, devant la menace de fermeture de leur usine, les salariés de Philips-EGP à Dreux imposeront à leur direction un redémarrage de la production sous contrôle ouvrier.

En 2000, Philips employait 4 000 personnes sur les trois sites de fabrication de téléviseurs de l'Eure-et-Loir et 1 200 sur le site éclairage. Dix ans plus tard, il n'y avait plus que 217 personnes à Dreux et 500 sur le site éclairage de Chartres. Le 22 octobre 2009, la direction annonce au comité central d'entreprise la fermeture du site EGP de Dreux. Cette annonce n'est guère surprenante pour les salariés dans la mesure où elle fait suite à un précédent plan de licenciement de 278 personnes en mars 2008, et que l'activité de fabrication de téléviseurs du groupe Philips a été progressivement délocalisée en Hongrie avec des travailleurs payés trois à quatre fois moins cher.

Pour les salariés de Philips comme pour la population locale, la menace est claire : moins d'emplois industriels sur ce bassin d'emplois avec en filigrane la perspective d'une augmentation du chômage dont la seule issue sera des emplois de service au rabais associant précarité des statuts et baisse de revenus. En déplaçant la production en Hongrie, le groupe Philips augmente considérablement ses profits. Cette politique du groupe Philips pose aux salariés en poste une question essentielle : quel est le droit qui permet à des groupes financiers et industriels de décider de fermer une unité de production et de basculer une population dans la précarité ? La réponse est limpide : le droit du capital. Si la mobilité géographique et professionnelle peut effectivement être une expérience ou une opportunité, celle-ci ne peut nullement être imposée, à plus forte raison lorsque les individus concernés ont des familles, des ami·es dans la région. Il en va de la notion d'une société de libertés, libertés que nos libéraux patentés sont prompts à oublier⁶³⁴.

Dans le cas présent, la direction de Philips usera de nombreux artifices pour tenter de justifier la nécessité impérieuse de cette fermeture. Elle consiste à faire volontairement baisser la production : celle-ci n'étant plus que de dix téléviseurs par jour, les coûts fixes inhérents à la structure permettent ainsi de faire valoir que l'usine de production de Dreux perd

énormément d'argent. Pourtant, selon le droit du travail, le seul périmètre valide pour supprimer des emplois est Philips « Consumer Lifestyle » qui intègre la totalité de la fabrication à destination du Grand public. Cette anomalie a d'ailleurs conduit la direction départementale du travail à rejeter le plan de fermeture de l'usine de Dreux.

Plutôt que de négocier avec la direction des indemnités de licenciement qui ne leur permettront, au mieux, que de survivre quelques mois, les salariés de Philips EGP-Dreux ont montré leur détermination à préserver les emplois et la production locale de téléviseurs. Face à cette réduction artificielle de la production voulue par la direction, les travailleurs décident le mardi 5 janvier en assemblée générale, par 147 voix pour et cinq contre, de réapprovisionner l'usine en intrants de production et de relancer la fabrication des téléviseurs. Il est, à cet égard, utile de mentionner qu'afin de prévenir tout conflit social, la direction pratique une politique de flux tendu. Les intrants de production comme les téléviseurs fabriqués ne sont pas stockés sur le site, mais sur des plateformes logistiques qui, en cas de conflit social, ne peuvent nullement être bloquées par les travailleurs. Dans une telle hypothèse, les stocks d'intrants sont acheminés vers un autre lieu de production pour que l'activité de la division du groupe ne soit pas interrompue. Dans le cas présent, les travailleurs décident donc d'approvisionner l'usine en composants à partir de plateformes situées à Dreux : l'assemblée générale a lieu à 9 heures ; à 17 h 30, grâce aux salariés chargés de gérer ces approvisionnements, l'usine disposait de composants pour un mois de production ! La production est immédiatement relancée et stockée dans l'usine loin des plateformes de réexpédition : 300 téléviseurs ont été produits pour la seule première journée !

Dans les jours qui suivront, la direction reprendra l'initiative en exigeant des caristes qu'ils déplacent les téléviseurs produits vers les lieux d'enlèvement, exigence appuyée par des injonctions d'huissiers et la présence d'une milice composée d'hommes ne parlant pas le français et ne pouvant donc communiquer avec les travailleurs : tout un programme ! Devant les risques de licenciement des caristes, les travailleurs, réunis en assemblée générale le 15 janvier, décident d'abandonner cette forme d'action tout en poursuivant le combat contre la fermeture du site.

Les 13 et 14 février la direction enverra à chacun des salariés une lettre recommandée avec accusé de réception leur informant de la fermeture du site et leur demandant de ne pas reprendre le travail lundi matin. Les

salariés assignent le groupe Philips en référé pour obtenir la réouverture du site. Ils gagneront et la relance de la production sera effective dès le lundi 22 février.

Cette lutte sociale marquerait-elle un nouveau tournant autogestionnaire ? Au moment où nous écrivons ces lignes, les salariés ne se sont jamais détournés d'un unique objectif : maintenir la production et refuser que leur région se transforme en désert industriel. L'expérience de contrôle ouvrier sur une dizaine de jours a montré aux travailleurs qu'ils sont les uniques créateurs de richesse, qu'ils sont tout à fait capables de prendre en main la production, que la direction ne crée aucune valeur ajoutée⁶³⁵. C'est ce qui explique que nombre d'entre eux s'interrogent aujourd'hui pour savoir si, face à un groupe industriel qui souhaite détruire toute production locale, la solution ne se trouve pas dans une reprise par les travailleurs eux-mêmes de l'entreprise et pourquoi pas la relance de l'ancienne marque Radiola que Philips avait en son temps rachetée et fait disparaître...

avril 2010

634. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

635. [[> Contrôle ouvrier sur la production](#)].

Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?

Danielle Montel, Daniel Vergnaud,

Danielle Sanchez, Thierry Bodin

Face à la dictature du profit sur toute la chaîne du médicament et sur la société, l'alternative est de porter une autre logique de développement qui s'appuie sur les besoins, les atouts humains, scientifiques, technologiques, déontologiques, dont sont porteurs les différents acteurs de la santé, et qui soit une logique économe en ressources naturelles, en travail humain, libérée du fardeau financier. Salariés, citoyens, usagers, peuples du monde, tous ont intérêt à conquérir le pouvoir de décider à la place des actionnaires. Le souhaitable commence à s'exprimer, comme on le voit dans les luttes actuelles.

Sanofi et toutes les grandes firmes multinationales, ce sont des salariés dans de nombreux pays, et au-delà des peuples qui subissent leurs diktats. Réalité qui invite à construire des réseaux de résistances et d'alternatives. Hier, les chercheurs de Romainville proposaient le projet Néréïs, une alternative à la destruction programmée du centre de recherche. Plus récemment, à Porcheville, les salariés ont eux aussi proposé une alternative permettant d'utiliser leurs compétences dans l'activité de développement du médicament. C'est aussi ce qui s'est exprimé à Toulouse et Montpellier dans les mots d'ordre : « Sanofi nuit gravement à la santé de ses patients », « Sanofi tue sa recherche en France. Et le patient, il devient quoi ? », « La finance doit rester un moyen utile à l'ensemble et non pas une finalité détournée par une minorité ». Et : « Innovons, licencions les patrons ! ». [...]

L'appropriation par la société de la recherche jusqu'à la production et la distribution du médicament se pose maintenant. Pourquoi en effet déconnecter l'immédiat des luttes et l'avenir ? Que ce soit pour répondre à l'urgence des revendications ou à l'avenir humain par un autre mode de développement, le qui décide ? et pour quelles finalités ? est essentiel. Peut-on concevoir, dans un pays comme le nôtre, que s'exprime une

volonté politique majoritaire des citoyens en faveur d'un tel processus d'appropriation par la société de la chaîne du médicament, pour instaurer celui-ci comme un bien public ? [...]

Nous entendons « appropriation sociale » au sens où la société se donne les moyens, y compris au sein des entreprises concernées, de maîtriser les orientations et décisions d'investissements. Il s'agit de bien davantage qu'un simple pouvoir consultatif des représentants du personnel, des usagers et de la nation, dans les conseils d'administration⁶³⁶. [...]

Un autre type de développement est maintenant nécessaire. Il exige de procéder à un autre choix politique : celui d'orienter l'économie selon les réponses diversifiées à apporter aux exigences humaines et écologiques. Ce qui pose la question de la maîtrise sociale effective des activités humaines. L'exercice de celle-ci doit viser à conquérir des espaces non marchands, par exemple pour le médicament, en fonction des besoins reconnus. Et aussi d'avoir pour ambition de transformer les conditions dominantes du marché des biens et des services.

Dans cette perspective il est nécessaire d'affronter la domination des multinationales, notamment quant au développement diversifié et croisé des forces productives. [...] L'objectif doit être de gagner idéologiquement et majoritairement la conscience de l'actualité et de la nécessité d'une autre perspective. La contestation du libéralisme est globalement majoritaire en France, mais la concrétisation des conditions du dépassement de ce système pour un véritable changement peine à se concrétiser, tant que domine le sentiment d'impuissance face à la crise.

Nous souhaitons tracer quelques pistes de réflexion pour dessiner cette faisabilité. Une réflexion qui s'appuie sur l'expérience collective de la mobilisation de salariés confrontés aux plans successifs de restructuration du groupe pharmaceutique Sanofi.

Quelles ruptures ? Quels changements ?

Ces changements doivent s'inscrire dans la remise en cause de ces rapports destructeurs de vie et d'humanité, et s'inscrire dans une perspective de coopérations entre les peuples. Il n'y aura pas d'issue positive sans s'attaquer aux fondements mêmes de cette domination. [...]

«Déprivatiser » les connaissances, les mettre au service de l'amélioration thérapeutique et de l'accès aux médicaments pour tous. [...]

[L]orsqu'elles sollicitent des financements publics, des crédits d'impôts, tout en assujettissant la recherche publique et l'innovation à des visées

financières, les firmes pharmaceutiques ne reconnaissent-elles pas *de facto* que tout le champ de la conception et de la production du médicament doit être du domaine public ? [...]

Vers une Sécurité sociale pour tous en France et mondialisée. [...] À raison la santé est considérée, au même titre que l'éducation, l'alimentation, l'eau, l'énergie, l'information, le sport et la culture, comme un bien commun pour l'humanité, porteur d'une avancée de civilisation. Par conséquent ces biens communs ne doivent pas être soumis à la loi du profit. Il s'agit donc de reconquérir la Sécurité sociale aujourd'hui menacée, et d'en faire un des moteurs essentiels pour favoriser l'accès à la santé pour tous. Ce qui implique la maîtrise par les salariés et la population de cette grande conquête sociale, et la transformation de son mode de gestion et de financement⁶³⁷. [...]

Ces axes, s'ils ne sont pas limitatifs, participent de la conquête d'une maîtrise sociale, collective de la filière médicament/santé par les différents acteurs de la santé, les chercheurs, les institutions publiques, les élus... Contester le pouvoir des actionnaires, ce n'est donc pas seulement une question de répartition des richesses. Il s'agit de mettre en cause les rapports destructeurs que ceux-ci font peser sur l'entreprise, les salariés, les êtres humains et la planète, ce qui implique de rompre vraiment avec les contraintes de la rentabilité. Ces processus d'appropriation posent la question de la propriété, de la forme d'organisation sociale nécessaire à son efficacité.

Nationaliser comme en 1981 ?

Du fait que cette expérience fut vécue comme n'ayant rien changé du point de vue des finalités et des critères de gestion de l'entreprise, peu nombreux sont ceux qui veulent la renouveler. Avec raison. Rhône-Poulenc fut nationalisé en 1982, ce qui permit de sauver financièrement le groupe qui se trouvait en difficulté. Dans le même temps, l'État prit une participation de 40 % dans l'autre groupe pharmaceutique : Roussel-Uclaf. Dans l'un et l'autre cas, les orientations des directions n'en furent pas changées. Il s'est agi pour elles, non de répondre aux besoins de santé, mais de suivre une stratégie concurrentielle et de développement financier avec l'objectif de devenir un groupe mondialisé attractif. De 1983 à 1992, les acquisitions-absorptions se sont succédées. Cette politique de recherche de la compétitivité a un coût : la destruction d'atouts industriels et scientifiques, la destruction de milliers d'emplois, la fermeture de centres

de recherche. En outre, cette stratégie a utilisé les moyens de la puissance publique. En fait la nationalisation de 1982 fut une étatisation, le temps nécessaire au groupe de se sortir des difficultés, mais en aucune manière le moyen d'imposer une vraie maîtrise par la société de l'entreprise concernée. Cette expérience montre l'importance de distinguer fondamentalement étatisation et appropriation sociale ou appropriation par la société.

Du fait du rejet de renouveler l'expérience passée, a été avancée l'idée d'un pôle public de la santé. Mais dès lors qu'un tel pôle existerait à côté des firmes privées, ne serait-on pas conduit à socialiser les pertes, tandis que le privé pourrait sélectionner ses recherches en fonction des marchés porteurs pour accroître les dividendes. La question est de savoir quelle place et quel pouvoir, dans ces instances publiques, pour les salariés et pour les acteurs de la santé. Le débat n'est pas clos.

Cette question ne se traite pas sur le mode de l'évidence. La nation n'est pas l'État, mais le peuple rassemblé. La socialisation n'est pas la propriété sans propriétaires, ou propriété d'État, mais propriété de la société. Elle ne peut être effective sans définir pour quelle visée, quels besoins, quels contenus, et par quels pouvoirs, au niveau de l'entreprise mais aussi de la nation, de ce qui concrètement ou activement la constitue : la ville, la région, le département, sans faire abstraction du rapport au monde.

Le « qui décide » est essentiel, à tous les niveaux

Quand une entreprise est menacée de fermeture, de délocalisation, on voit des salariés poser les réponses en termes d'instauration d'une coopérative des salariés. Exemples récents : Fralib⁶³⁸, Total, Goodyear⁶³⁹... Si bien qu'émerge désormais la revendication d'imposer un droit de préemption des salariés, dès lors qu'il y a menace de fermeture. Cette même question a pointé sous d'autres formes à Florange.

Mais pourquoi ce droit s'exercerait-il seulement pour les entreprises en « difficulté », donc là où c'est le plus difficile à réaliser, et pas sur les entreprises qui se portent au mieux ? *A fortiori* quand ces entreprises, comme Sanofi, sont victimes de l'avidité insatiable des actionnaires, détournant leur finalité sociale, et que de surcroît elles bénéficient de fonds publics et pillent la Sécurité sociale. Si l'argent public sert à investir, développer la recherche, alors que les profits sont toujours plus distribués en dividendes, cela signifie que ce modèle de développement a fait son temps. Pour qu'en France la politique du médicament soit au service de la

santé publique, l'intervention, la maîtrise et le contrôle par tous les acteurs sont nécessaires, ainsi que la mise en œuvre d'autres critères de gestion, porteurs d'un nouveau type de développement.

Démarche autogestionnaire, ouverte à la société, dont il s'agit moins de préciser les caractéristiques, les formes qu'elle pourrait prendre, que de s'inscrire à titre individuel et collectif dans cette visée, chaque jour, dans chaque acte. Le niveau des exigences et l'évolution des rapports des forces sociaux et politiques ne sont pas prédictibles. L'essentiel est dans la démarche et les ruptures que le mouvement se fixe.

À notre époque, l'alternative doit être réfléchie, en intégrant à la fois la dimension essentielle du territoire et celle de l'internationalisation des forces productives et de la recherche. Il s'agit de redéfinir le rôle de l'entreprise, de la propriété de l'entreprise et des pouvoirs à y exercer ; mais aussi celui de l'État et de la nation, du territoire comme lieu de savoir-faire et de production. [...]

Qu'est ce que l'entreprise ? Qu'est ce qu'un territoire ?

L'entreprise est avant tout un fait social, car productrice de société, de connaissances, de technicité, de liens sociaux, et de réponses aux besoins. Or, juridiquement, l'entreprise n'existe que comme société de capitaux et non comme communauté de production de biens et de services. De ce fait, la marchandise étant le but et le moyen de l'accumulation des capitaux, le système hypertrophie la valeur d'échange (donc le rapport au marché), au détriment de la valeur d'usage : c'est-à-dire son rapport aux besoins réels, le rapport qualité/prix, la conformité aux normes de qualité et environnementales. Se trouve, dans le cadre à la fois juridique, idéologique et économique, le statut même de l'entreprise.

L'entreprise ne peut pas être réduite à la propriété de quelques-uns et détournée de ses finalités. Cette réalité est de plus en plus appréhendée par les salariés de Sanofi et par les chercheurs des sites en lutte, comme Montpellier, Toulouse, Porcheville, ou avec le projet Neréis... Reste que les aspirations ne suffisent pas pour concrétiser le changement. Il y faut la perception et l'identification des possibles mises en cause du pouvoir des actionnaires et de la finance, dans l'entreprise comme dans la société.

Pour que l'entreprise devienne cette communauté de production de biens, de services et d'innovation, des critères autres que celui de la rentabilité actionnariale doivent impulser son activité. Des critères de progrès social, par exemple des critères permettant de lutter efficacement contre le

dumping social, qui pèse sur la rémunération du travail et les conditions de sa mise en œuvre. Il s'agit de donner toute sa place au salarié-citoyen, pour que la réalisation de soi devienne le moteur de l'efficacité, pour passer de la mise en concurrence à une coopération réelle entre salariés, entre salariés et acteurs de la santé, entre les salariés et les représentants des citoyens. Il est donc nécessaire d'impulser un autre rapport de ces groupes multinationaux aux territoires, qui ne soit pas celui de prédateurs. Le capitalisme a intérêt à dominer les territoires et empêcher que s'expriment de manière structurée les besoins et les choix de mode de vie et de consommation. Le libéralisme ne conçoit l'expression de ces besoins qu'au travers du marché. Il a créé de toutes pièces la fable du « citoyen consommateur ». En fait, une véritable citoyenneté doit pouvoir accéder à la maîtrise de la valeur d'usage des biens produits, aux conditions sociales dans lesquelles ils sont utilisés, mais aussi aux orientations de recherche et de production, en lien avec les problématiques de santé, de sécurité et d'impact sur le milieu naturel. [...]

Qui sont les experts ?

La question que l'on ne pose plus dans les médias, tant elle est réglée par la négative : les salariés, la société et ses diverses représentations syndicales, citoyennes et politiques, sont-ils capables de penser autrement l'économie et l'entreprise, l'organisation du travail et de la société ?

On ne doit pas voir derrière cette interrogation une quelconque négligence quant à l'intérêt des travaux d'experts ou de spécialistes. [...] Ce travail fait partie de la confrontation nécessaire, dont la société a besoin comme aide à l'analyse et à la définition d'un avis. L'expertise a néanmoins besoin de changer de statut. Elle doit elle-même accepter la confrontation et la critique. Car ce qui le plus souvent fait défaut est la connaissance du travail d'élaboration des salariés et des citoyens organisés comme un élément essentiel à prendre en compte dans cette confrontation.

L'irruption dans le débat économique et politique de la question, qui ne peut plus être considérée comme marginale, de la reprise d'une entreprise sous le statut de coopérative, ou le débat sur la nationalisation, sont significatifs de l'aspiration à davantage d'initiatives de la part des salariés. Est ainsi posée à juste titre la question essentielle de la propriété de l'entreprise comme communauté de travail, et des critères de sa gestion pour une finalité utile à la société. L'autogestion, terme revendiqué lors

des événements de Mai 68, et depuis banni du vocabulaire de la gauche, revient dans le débat public⁶⁴⁰.

Le projet Néréïs a ouvert une autre voie

[...] Face au projet de fermeture de l'un des premiers centres de recherche du médicament du groupe Hoechst-Marion-Roussel (aujourd'hui Sanofi), un groupe de salariés a décidé de travailler à un projet alternatif, pour le site de recherche de Romainville. [...]

Quels enseignements peut-on dégager ? Essentiellement, et en premier lieu, le fait que le projet Néréïs a ouvert une nouvelle voie : celle d'une démarche d'élaboration par les salariés, dans la diversité des catégories, avec la participation d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de cadres et de chercheurs, en lien avec leurs représentants syndicaux, mais aussi en interpellant les citoyens et les forces politiques du pays. Ce qui fit défaut pour empêcher la fermeture du centre de recherches, outre l'évidente inertie des pouvoirs publics, fut l'insuffisance du lien entre le mouvement des salariés et la population, l'importance de cet apport décisif ayant été sous-estimée. [...]

Au travers de la notion de « pharma-pôle », le projet Néréïs pose plus globalement la question du statut de l'entreprise, de la propriété et des pouvoirs de décision pour l'investissement du capital. On peut s'interroger s'il est possible de dégager un centre de recherche ou une entité de développement de la loi du marché dans laquelle est engagée la structure mère du groupe. Du point de vue juridique et économique, il existe deux statuts pour les entreprises (sans parler de celui de coopérative) : le statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC) et celui de société anonyme (SA) de caractère exclusivement privé. Le tissu industriel en France a été depuis longtemps structuré par de grands ensembles ayant un statut d'EPIC. Les privatisations depuis vingt ans n'ont pas éliminé l'empreinte laissée, ni totalement éradiqué la culture d'entreprise au service de la nation. Nous pensons aux services publics des transports ferroviaire et aérien, à EDF avant sa privatisation et changement de statut en société anonyme (même avec l'État comme actionnaire majoritaire). [...]

Mais pour réussir, à la différence des nationalisations de 1981, cette appropriation publique et ce changement de statut de l'entreprise doivent être l'aboutissement d'un processus de mobilisation des salariés et portés par une exigence majoritaire des citoyens, et non découlant d'une décision

du sommet de l'État. La stratégie financière de Sanofi, avec ses milliers de suppressions d'emplois, devrait permettre d'interroger les citoyens et mettre en débat national cette question.

Ce processus devrait s'accompagner d'une loi d'orientation qui non seulement justifie l'appropriation sociale et publique du groupe, mais définirait les orientations directrices en matière de finalités de recherche et de production, en fonction des besoins, contractualisant les obligations du groupe vis-à-vis de la collectivité nationale comme du point de vue des engagements de la France au regard des programmes internationaux.

La discussion et les décisions à l'Assemblée nationale et au Sénat devraient être l'aboutissement d'une vaste consultation citoyenne, au cours de laquelle les propositions et avis des acteurs de la chaîne de la santé seraient effectivement pris en considération. Une consultation qui ne serait donc pas une simple formalité sans suites, mais devrait résulter d'une véritable élaboration et concertation avec l'ensemble des acteurs de la santé. Les orientations étant débattues avec les citoyens, comme devrait l'être tout grand enjeu de société⁶⁴¹. [...]

Transformer la propriété, les pouvoirs et les critères d'efficacité

La transformation de la propriété de l'entreprise ou du groupe implique, de manière essentielle et concomitante, la transformation des critères d'efficacité qui régissent ledit groupe, ainsi que de réels pouvoirs de décision de tous les acteurs. Cela commence par les orientations de recherche. Celles-ci doivent être débattues et définies, en fonction des besoins réels et non du critère de rentabilité financière. Ces choix devraient alors reposer sur un bilan de l'utilité thérapeutique des médicaments disponibles, ainsi que sur le bilan des exigences ou priorités pour faire reculer les maladies et favoriser l'égalité d'accès de tous à la santé. Il semble évident qu'un tel bilan et la définition de ces choix impliquent une coopération étroite entre la recherche publique et la recherche industrielle, de même qu'une concertation réelle avec les professions médicales, les organismes de protection sociale, les associations de malades⁶⁴². [...]

novembre 2013

Source

Danielle Montel, Daniel Vergnaud, Danielle Sanchez, Thierry Bodin, *Sanofi, Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale*, Paris, Syllepse, 2013.

636. [[Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

637. [[Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne](#)].

638. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

639. [[> Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)].

640. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

641. [[> Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].

642. NDE : Dans un article publié dans le n° 24 de *Contretemps* (2015), Manu Blanco, au nom de la Fédération nationale des industries chimiques de la CGT, se prononce pour la nationalisation de la branche. Celles-ci doivent « prendre la forme de préemptions, c'est-à-dire des expropriations sans contreparties financières des grands actionnaires ». Ces secteurs, ajoutent-ils, doivent devenir des biens « inaliénables appartenant à la nation – le capital ayant déjà été payé par les milliards d'euros d'aides publiques [et] d'impôts ». Il ne s'agit pas de rééditer le précédent des nationalisations de 1981, mais de « nationaliser les moyens indispensables à la constitution d'un service public de santé [...] afin d'orienter toutes les capacités humaines au service d'une cause, celle de la santé publique ».

SeaFrance : du sauvetage au naufrage

Benoît Borrits

SeaFrance a été le gros dossier médiatique de l'hiver 2010-2011. Il s'agit ici d'une entreprise publique, filiale de la SNCF, qui assurait des traversées en ferry sur le détroit Calais-Douvres. SeaFrance a été affaiblie par un ralentissement de la demande en 2008-2009. En 2008, l'entreprise a perdu 20 millions d'euros et en perdait 3 millions tous les mois à partir de 2009. Cette situation était commune à EuroTunnel et P&O, autres sociétés opérant des traversées sur le détroit. Pour différentes raisons, ces deux dernières rebondiront après la crise de 2009 alors que SeaFrance restera dans le rouge. Ceci amènera l'actionnaire principal, la SNCF, à placer l'entreprise en redressement judiciaire en juin 2010. Dans ce cadre, la direction mettra en place un plan aboutissant à la suppression de plus de la moitié des effectifs qui étaient de 1 600 emplois.

Alors qu'une recapitalisation de l'entreprise par la SNCF était indispensable pour sortir de la procédure de redressement judiciaire, celle-ci a été repoussée par la Commission européenne pour sa non-conformité aux règles de la concurrence. Une entreprise de navigation, DFDS, a fait une offre de rachat pour une somme ridicule avec un plan de reprise incluant 420 nouvelles suppressions d'emplois – soit une moitié des effectifs restants – ainsi que l'augmentation des temps annuels de travail de 1 607 à 1 815 heures. À noter que cette compagnie opérait déjà entre Douvres et Dunkerque avec des navires où l'équipage est constitué de sept nationalités différentes. N'était-ce pas une offre dont le seul objectif était d'acquérir à bon prix trois bateaux ayant moins de dix ans ? Que serait-il advenu des personnels qui seraient alors restés à SeaFrance ?

C'est dans ce contexte que la section CFDT propose une reprise en Scop de l'entreprise pour un euro symbolique avec le maintien de l'ensemble des 870 salariés de l'entreprise⁶⁴³. Cette proposition a immédiatement reçu le soutien de 550 salariés qui ont chacun souscrit au capital de la future entité. Il reste alors à trouver les capitaux évalués aux alentours de 20 à 25 millions d'euros pour démarrer. La solution trouvée consistait à

revendre les navires à une société d'économie mixte, dans laquelle la région Nord-Pas-de-Calais et la ville de Calais auraient été parties prenantes, laquelle société aurait loué les bateaux à la Scop pour amortir leur coût. Jean-Michel Guiguet, ancien président de Brittany Ferries, s'intéresse et s'associe à ce projet. Les jeux olympiques de Londres à l'été 2012 se profilaient. Tout était réuni pour réussir une relance de l'entreprise.

Malheureusement, alors qu'il avait l'immense avantage de préserver les 870 emplois restants, ce projet a été écarté par le tribunal de commerce de Paris. Était-il envisageable que des salariés réussissent là où le management imposé par la SNCF avait préalablement échoué ? Dès le 15 novembre 2011, la direction de l'entreprise décide de laisser les bateaux à quai, faisant immédiatement perdre des parts de marché à SeaFrance et obérant ainsi une éventuelle reprise. Devant la portée médiatique de cette affaire, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, s'est emparé du dossier en proposant aux salariés des indemnités supra légales. Supra légales ? Les salariés n'en voulaient pas. Elles signifiaient la liquidation de l'entreprise alors qu'ils voulaient une continuité avec maintien des contrats de travail. Après cette gesticulation médiatique de la part du président de la République, le tribunal de commerce décidera le 9 janvier 2012 de liquider l'entreprise. On peut sincèrement se demander si tout n'a pas été fait pour saborder cette reprise en Scop, d'autant que les salariés et leurs délégués syndicaux ont littéralement été traînés dans la boue par les principaux médias et la confédération CFDT qui a exclu le Syndicat maritime Nord.

Finalement, une solution moins séduisante a vu le jour avec un partenariat entre la Scop et Eurotunnel. Ce dernier se porte acquéreur des bateaux dans le cadre de la liquidation. La Scop SeaFrance réalise désormais les traversées pour le compte de MyFerryLink, société de commercialisation contrôlée par Eurotunnel. Dans ce schéma, la Scop SeaFrance est clairement dépendante d'un partenaire privé mais plus de 600 emplois ont été temporairement sauvegardés.

Bien que les premiers résultats aient été très encourageants, ce partenariat sera menacé par l'Autorité de la concurrence britannique, qui veut interdire le port de Douvres à ses bateaux au motif qu'elle ne ferait qu'un avec Eurotunnel qui aurait alors une position dominante sur le détroit. Position difficile à tenir d'autant qu'elle n'est pas partagée du côté français. Devant cet acharnement judiciaire, EuroTunnel décide de jeter

l'éponge et de mettre en vente les bateaux. Cependant, après plusieurs jugements, la cour d'appel donne raison aux sociétés françaises le 15 mai 2015. Malgré cette victoire juridique et devant la possibilité que l'Autorité de la concurrence britannique aille à la Cour suprême, EuroTunnel maintient sa position de se désengager de la navigation sur le détroit. Elle dénonce le contrat qui la liait à la Scop jusqu'au 2 juillet et annonce le 8 juin la vente des navires à DFDS.

C'est la fin de la Scop SeaFrance qui est placée en règlement judiciaire.

juin 2015

643. [[> Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT \(Un\)](#)].

Corse

Une logique de contre-plan

Dominique Ghisoni

À l'occasion de sa première assemblée (octobre 1983), le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) avait précisé le contenu qu'il donnait à la revendication du droit à l'autodétermination : « Construire une société en rupture avec le capitalisme, un socialisme original [qui] actualise les traditions égalitaires et communautaires du peuple corse. »

Ce mouvement, parfois en lien avec des militants autogestionnaires de France, a engagé un travail d'élaboration de propositions alternatives à la domination du capitalisme français ayant pour objet de mobiliser le peuple corse. En se donnant comme objectif de donner au peuple corse les moyens de son indépendance, en construisant un nouveau tissu social à la place de celui détruit par deux siècles de présence de l'État français, en permettant au peuple corse de s'auto-organiser sur l'ensemble des terrains de la vie sociale, économique, politique, le mouvement de libération s'est implicitement inscrit dans une stratégie autogestionnaire de rupture avec le capitalisme⁶⁴⁴.

L'autodétermination n'est pas conçue comme une revendication institutionnelle mais comme un processus social [qui] se concrétise au travers de propositions et d'une démarche d'ensemble. Ses éléments sont constitués par un « contre-plan pour l'engagement du processus de décolonisation » posant concrètement sur le terrain de l'activité du mouvement des masses les questions de la rupture avec l'État [...] et de la transition au socialisme : expropriation et mise en autogestion des grands domaines agricoles, fonciers, des complexes touristiques ; plans énergétiques alternatifs à l'importation d'électricité, couverture du territoire par des transports adaptés, projets économiques (agricoles, touristiques, industriels) adaptés aux ressources naturelles et aux besoins sociaux collectifs du peuple corse.

[...] La stratégie mise en œuvre vise à doter le peuple corse des moyens de sa libération nationale et sociale. [...] C'est une démarche alternative d'ensemble, de contre-plans [...]⁶⁴⁵.

L'intention affichée du Mouvement corse pour l'autodétermination est de construire progressivement des organisations de masse luttant sur les

terrains revendicatifs quotidiens et « élaborant des contre-plans [qui] s'inscrivent ouvertement dans une stratégie d'autodétermination nationale » : syndicat des travailleurs, des enseignants, des agriculteurs, des étudiants, organisations culturelles, coopératives de production. Autrement dit, créer, ici et maintenant, « l'alternative au système colonial, tant au niveau de la proposition économique ou de l'organisation de l'activité productive que par les contre-pouvoirs complémentaires mettant progressivement en place une économie au service du peuple corse ».

1983

644. [[> Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste](#)].

645. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

Une stratégie d'autodétermination

Léo Battesti

L'autodétermination, en l'occurrence l'auto-organisation du peuple, est encore aujourd'hui en Corse et même plus encore l'idée politique la plus neuve. On mesure l'efficacité d'une stratégie non seulement au degré d'investissement militant mais plus encore à sa capacité de création d'une nouvelle forme de culture collective. C'est ce que nous appelons une démarche de société. Cette démarche tend à réhabiliter la politique prise dans le sens noble du terme. Autrement dit, mettre fin à la séparation entre le politique qui est la sphère de la décision et la politique, à savoir le quotidien et les microdécisions trop souvent l'objet de manœuvres et de manipulations.

Notre conception de l'autodétermination repose également sur la démocratie comme fondement d'une politique de l'homme. En ce qui nous concerne, nous pensons que la démocratie se construit au quotidien, elle ne se décrète pas. Elle doit faire l'objet d'une expérimentation à travers un certain nombre de moyens dont s'est doté le peuple, celles qui se créent au fur et à mesure du développement de la lutte, sont des « écoles de la vie ». La culture collective qu'elles véhiculent participe d'une volonté de transformation de la société. En effet, la politique est appelée aujourd'hui à constituer de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, de nouvelles directions communes. Ce sont les idées de la politique qui doivent donner sens au mouvement des choses et des intérêts sociaux.

L'autodétermination, cela veut dire aussi que la nouvelle politique n'est imaginable que comme processus démocratique, comme démocratisation intégrale de la société. La stratégie d'auto-organisation est la meilleure garantie à ce qu'aucun pouvoir ne soit soustrait au contrôle et à la règle démocratique. En effet, la démocratie doit se développer en profondeur et irriguer la vie économique et sociale. C'est seulement en allant dans cette direction que l'on peut éviter les effets négatifs et dévastateurs de l'individualisme capitaliste et du totalitarisme bureaucratique.

L'autodétermination en tant que processus démocratique peut être la réponse positive aux nouveaux besoins des peuples. C'est pour cette raison

que doivent s'affirmer un nouveau pluralisme et une nouvelle participation sociale. L'auto-organisation, c'est aussi mettre l'accent sur la nécessité du développement des syndicats, des associations (de jeunes notamment...), de travailleurs autonomes, les coopératives... C'est mettre l'accent sur la clarté, sur les valeurs, les idées, les programmes, dans le cadre d'une pleine affirmation de la démocratie comme méthode. [...] Il nous apparaît donc nécessaire dès à présent de poser les jalons pour la construction d'une nouvelle société.

La stratégie d'autodétermination s'appuie également sur l'analyse de la société corse. [...] Cette stratégie est seule susceptible de s'appuyer sur une dialectique intégrant les obstacles, mais également les points d'appui possibles pour la libération nationale et sociale. Une chose est certaine : le mouvement de libération nationale corse a fait le deuil de la référence à un modèle de société plus ou moins achevé. Le refus du parti unique, par exemple, ne relève pas uniquement de la simple incantation politique, mais plutôt de la recherche d'une méthode destinée dès à présent à poser les jalons pour une société démocratique.

L'autodétermination est l'antidote du parti unique en ce sens qu'elle seule peut rassembler démocratiquement les groupes sociaux nécessaires à l'alternative à travers une démarche pour un projet d'ensemble. L'activité des structures d'auto-organisation du peuple corse est seule suffisamment attractive pour assurer la convergence des groupes sociaux et forces sociales nécessaires à l'élaboration de ce que nous appelons un projet de société socialiste original. La contradiction État français/clan en l'occurrence courroie de transmission de l'État français en Corse (décideurs) et peuple (ceux qui ne décident rien) permet de situer les véritables enjeux de la spécificité de la lutte de libération nationale et sociale corse. En ce qui nous concerne, notre définition du peuple est la suivante : le peuple est constitué de groupes sociaux et forces sociales qui ont intérêt à la lutte de libération nationale et sociale dans le sens d'un socialisme original, humaniste et démocratique.

L'autodétermination permet d'aider à la construction d'une nouvelle cohérence économique, sociale, culturelle et politique. Aucune de ces forces et aucun de ces groupes n'en est capable par sa seule dynamique, moins qu'ailleurs encore en Corse, formation sociale déstructurée.

La démarche d'autodétermination ainsi conçue est seule à même de dépasser positivement non seulement l'atomisation économico-sociale

imposée par le colonialisme ; mais aussi les divisions ethniques résultant d'une colonisation de peuplement accélérée dans les années 1970-1980⁶⁴⁶.

L'autodétermination serait donc la voie juste pour affronter les problèmes de notre société dans le sens d'une transformation profonde. Développer les expériences, le projet, la culture collective qui permettront d'imposer un rapport de forces ouvrant une solution à la question corse par la voie de la libération nationale et sociale, demeure l'objectif fondamental. Car nous nous refusons à préfabriquer aujourd'hui un système que par ailleurs nous combattons.

[...] Aujourd'hui plus que jamais un projet de société doit se concevoir comme un chantier ouvert.

1990

Source

Archives du Comité de soutien à la lutte du peuple corse.

646. [[> Processus \(À propos du concept de\)](#)].

Guadeloupe

Une expérience d'autogestion en 1905

Alain Buffon

En 1905, cinquante-sept ans après l'abolition de l'esclavage, un syndicat d'ouvriers agricoles tente d'exploiter le Centre industriel et agricole de Zévallos [...]. Un projet d'exploitation [...] est présenté à la Bourse du travail par le citoyen Daubé, président du Syndicat agricole du Moule ; il est ainsi soumis à la critique de tous les travailleurs qui, directement, peuvent contribuer à l'élaboration du projet définitif. [...]

La production n'est plus exclusivement consacrée à alimenter l'échange extérieur ; elle se diversifie [vers des cultures vivrières].

[Le rapport] témoigne de la prise de conscience des remarquables « modalités éducatives de la forme sociale communautaire ou associative » : savoir-faire technique, apprentissage de la responsabilité collective, culture de la liberté et de la démocratie : le pouvoir du paysan-ouvrier ne porte plus seulement sur la matérialité du travail [...], le contrôle du rythme de travail mais aussi sur le contrôle du processus productif ; [...] il permet à chacun d'avoir une vue d'ensemble et une expérience concrète du sens de la tâche à laquelle il participe, qui a fait l'objet d'une décision d'auto-organisation collective. [...] Il est sans doute facile de relever les ambiguïtés, les erreurs, les difficultés insoupçonnées et les limites de l'expérience. [...] N'en demandons pas trop – *a posteriori* ; nous sommes en 1905, dans une société coloniale [...].

Il n'empêche que Zévallos, dans la mémoire collective, constitue une expérience fortement symbolique. Cette fois, enfin, après deux siècles et demi d'exploitation, cinquante-sept ans après l'abolition de l'esclavage, les travailleurs unis avaient soumis à leur contrôle commun le processus social de production au sein d'une usine. Il est aujourd'hui difficile de se représenter vraiment ce que cela veut dire : la possibilité de rompre avec une tradition séculaire ; l'usine symbole, l'usine-usine, pour la première fois dans l'histoire, aux mains des ouvriers. Imagine-t-on ce que cette gestion suppose, implique de connaissance, d'intelligence pratique, d'expérience ; mais également d'esprit de décision, d'organisation et de maturité politique de la part de ceux qui ont toujours obéi et exécuté⁶⁴⁷.

Source

Extrait d'un article paru dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Guadeloupe*, n° 95-98, 1993.

647. [[> Biens vacants](#)].

Ferme de Campêche (La)

Félicia Perlin

Les 32 hectares de la ferme de Campêche abritaient une importante exploitation avicole. En 2006, elle est frappée par une alerte à la salmonelle et plus de 50 000 volailles doivent être abattues, ce qui entraîne le dépôt de bilan. Après que les salariés aient pu racheter le matériel agricole, la demande de reprise du foncier a été rejetée par le tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre.

Les salariés de la ferme avicole, soutenus par l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG), ont constitué une société et déposé un dossier de reprise auprès du tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre. Ils prévoyaient de relancer la production d'œufs et la construction d'un centre de réinsertion autour d'activités agricoles.

Une résolution du 12^e congrès de l'UGTG donnait les raisons de son soutien à cette initiative. « Considérant la situation de domination coloniale imposée en Gwadeloup par la France ; considérant les dispositifs mis en place par l'État colonial français, interdisant toutes formes de productions industrielles et agricoles autres que celles imposées, destinées à le servir en qualité de « Métropole » ; considérant la disparition de 1 000 hectares de terre agricole par an et la dilapidation du patrimoine foncier Gwadeloup par les exécutifs et les élus locaux au profit de spéculateurs immobiliers ; considérant la volonté de l'État colonial français visant à décourager toute initiative permettant une quelconque production, quelle soit production agricole ou industrielle pour préserver les intérêts des importateurs et distributeurs béké ; considérant l'importation massive de produits agricoles dont les conditions de production et la qualité sanitaire sont le plus souvent condamnables et dommageables pour les travailleurs ; considérant les visées sur les 32 hectares de terres agricoles de la ferme de Campêche par des affairistes mercenaires [...] ; considérant la détermination et l'engagement des ex-salariés de la ferme de Campêche à reprendre l'activité dans l'objectif de nourrir autrement le peuple gwadeloupéen », le congrès affirmait « le droit à l'acquisition de la ferme de Campêche par ses anciens salariés tout comme l'ont exigé les travailleurs licenciés de ELF-Valkanaers, de la pâtisserie Renée, de la

SAG, de Texaco, etc. » et que « le droit de vivre, de travailler et d'entreprendre dans son pays est inaliénable tout comme le droit des agriculteurs et éleveurs à disposer du foncier nécessaire aux besoins de leur exploitation ».

L'UGTG affirmait ainsi que l'appropriation des terres de la ferme Campêche était une voie pour illustrer qu'il existe une voie où « l'action collective, non capitaliste, non latifundiaire » pour protéger les terres agricoles et que celle-ci participe à « l'émergence d'une autre idée du développement » et « crée des emplois et des compétences⁶⁴⁸ ».

avril 2008

648. [[> Décrets sur l'autogestion des entreprises industrielles et minières](#)].

Grande-Bretagne (1910-1922)

Nationalisation ou contrôle ouvrier ?

Patrick Le Tréhondat

Nationalisation ou contrôle ouvrier ? Cette question, une partie du mouvement ouvrier britannique se la pose au début du 20^e siècle. Elle parcourt le mouvement syndical, mais surtout le mouvement des délégués, élus dans les entreprises, en dehors de syndicats, voire parfois contre eux. Entre 1910 et 1922, ce mouvement de délégués pour le contrôle ouvrier connaît deux événements majeurs : la Première Guerre mondiale et la révolution russe dans laquelle il se reconnaîtra avec les soviets.

Le terme de contrôle ouvrier (*worker's control*) est parfois ambigu dans la culture politique britannique puisqu'il peut signifier tout à la fois le contrôle ouvrier ou ce que nous appelons l'autogestion qui dépasse le simple contrôle. En fait, en anglais, c'est le contexte qui en précise le contenu, avant que l'usage, peu répandu, de *self-management* apparaisse.

Les deux premières décennies du 20^e siècle sont marquées, au Royaume-Uni par une forte mobilisation sociale. Entre 1898 et 1907, si on compte en moyenne annuellement trois millions de jours de grève, entre 1910 et 1913, ce chiffre passe à 18 millions pour atteindre 82 millions journées de grève en 1922.

Dès avant 1910, le thème du contrôle ouvrier est défendu par le Socialist Labour Party (SLP), sans grande influence immédiate. D'autres regroupements défendent cette perspective dont la Guild Socialism, de façon plus modérée. À l'été 1910, Tom Mann, dirigeant syndical, publie une brochure *The Way to Win* où il défend l'unité syndicale et le contrôle ouvrier et même la gestion de toute la société par les syndicats, perspective rejetée par la Labour Party. Son influence atteint les franges les plus radicalisées du mouvement syndical. Plusieurs directions syndicales revendiquent le contrôle conjoint entre l'État et les syndicats dans les entreprises publiques ou à nationaliser. D'autres demandent que les consommateurs soient également associés à ce contrôle ou à cette gestion. Face à la demande de contrôle conjoint, le Shop Stewards and Workers Committee, mouvement spontané venu de la base, oppose un contrôle entier et unique des travailleurs sur les industries, à l'exclusion des patrons

et de l'État. Au sortir de la guerre, les syndicats des mines et des transports adoptent eux aussi la revendication de la nationalisation et le contrôle conjoint État-syndicats. Le syndicat des postes élabore un plan précis d'autogestion du service public où, dans un premier temps, la gestion est partagée entre l'État et les syndicats.

Le Labour Party, au début hostile, inclut cette revendication, de façon alambiquée, dans son programme en 1918.

Mais les années d'après-guerre connaissent des défaites ouvrières d'ampleur. Les mineurs, après treize semaines de grève, subissent un grave échec et des réductions de salaire importantes leur sont imposées. Le chômage bondit à 16 %. Dès lors, dans cette période de retraite, pour de nombreux syndicalistes, la perspective de faire accéder au pouvoir un gouvernement de gauche apparaît comme la condition nécessaire à toute transformation et polarise toutes les attentions aux dépens des revendications autogestionnaires. Le Labour Party accède au pouvoir en 1924.

Pour la nationalisation, oui mais qui gère ?

Les syndicats des transports ferroviaires demandaient la nationalisation des chemins de fer, dès 1910, comme solution aux mauvaises conditions de travail. Cependant, certains courants syndicaux ne considéraient pas que la nationalisation pouvait être la solution des problèmes ouvriers. Ils avançaient que seule la gestion des chemins de fer par les travailleurs eux-mêmes pouvait garantir l'amélioration de leurs conditions de travail. L'opposition des directions syndicales à cette mesure évolue sur ce sujet et le président d'un des syndicats des chemins de fer britanniques propose que ceux-ci soient cogérés par l'État, les travailleurs et les voyageurs-consommateurs. En 1919, un autre syndicat de ce secteur déclare qu'« aucun système de propriété étatique ne sera acceptable pour les organisations syndicales, si elle ne leur donne pas la mesure nécessaire de contrôle et de responsabilité dans la sécurité et le fonctionnement des chemins de fer ». Les demandes restaient confuses et peu détaillées, mais paradoxalement avec l'éclatement de la guerre, celles-ci se précisent⁶⁴⁹.

De façon générale, la guerre de 1914-1918 eut pour effet une gestion de la force de travail plus intensive et autoritaire tant de la part du patronat que de l'État et cette offensive rencontra au Royaume-Uni une forte résistance ouvrière. Dans les chemins de fer, un mouvement à la base, en dehors des syndicats, se forme en « comité de vigilance » et fait pression

sur les syndicats pour mettre en œuvre leur campagne pour la nationalisation et le contrôle conjoint de la gestion des transports ferroviaires, à représentation égale entre direction et syndicats. Dans le secteur minier les revendications de nationalisation et de contrôle ouvrier étaient également liées. Mouvement à la base, en dehors des syndicats, le South Wales Reform Committee est précurseur. En 1912, il récuse la nationalisation et demande que l'industrie minière soit placée sous le contrôle des syndicats. Cette proposition, détaillée dans un document *The Miners' Next Step*, est rejetée par le syndicat des mineurs, mais, en 1919, celui-ci bouge et présente au gouvernement sa revendication, adoptée un an plus tôt, de nationalisation et de contrôle conjoint, à parts égales État-syndicats. Proposition refusée.

Pour l'unification syndicale et le contrôle ouvrier

Entre 1910 et 1917, un mouvement à la base se développe dans l'industrie : l'Amalgamation Committee Movement (ACM). Ses deux principaux objectifs étaient l'abolition du salariat et le contrôle ouvrier sur l'industrie. Constatant la division de l'organisation de la classe ouvrière en syndicats séparés par métier, l'ACM revendiquait « un syndicat pour une industrie ». Lors de sa fondation, il définit son but ainsi :

Préparer les travailleurs à leur émancipation économique par leur prise en main des moyens de production et de distribution dans le cadre d'une organisation économique en dehors de tout contrôle du parlement, de parti, de secte religieuse, etc.

Pour l'un des dirigeants de l'ACM, l'unification syndicale « formera et disciplinera les travailleurs pour l'accomplissement de leur mission historique, l'établissement de la communauté coopérative ». La question de la propriété n'était pas clairement explicitée. On parle de « propriété commune » sans aller plus avant. Des comités locaux se forment mais l'éclatement de la guerre suspend quelques mois leurs activités. Cependant, très vite, les réunions reprennent et cinq conférences nationales sont organisées. Soixante-dix délégués participent à la première en 1915 et réaffirment la perspective du contrôle de l'industrie. Les autres conférences attirent plus d'une centaine de délégués. Le mouvement est alors agité par un débat : la question de la place à donner aux délégués d'atelier et aux syndicats dans le projet de contrôle. La discussion traduit également une hésitation sur la priorité à accorder à l'unification syndicale et à celle de la construction d'un mouvement autonome de délégués.

Certains avancent même la perspective de transformer l'ACM en mouvement de délégués, concurrent des syndicats sclérosés.

Lors de la conférence de Newcastle en octobre 1917, la décision de fonder un nouveau syndicat est prise par 37 000 votants (200 000 bulletins de vote avaient été distribués). Le mouvement revendiquait alors 150 000 membres. Cependant, certains militants renâclent à cette perspective et proposent la fusion avec le mouvement des délégués ouvriers. Dans quelques centres industriels, ils quittent l'ACM pour le mouvement des comités ouvriers. Rapidement, l'ACM s'étiole. De mouvement pour l'unification syndicale et pour le contrôle ouvrier, il devient un élément supplémentaire de fragmentation syndicale et n'apparaît plus comme fonctionnel aux yeux de nombreux syndicalistes qui aspirent à l'unité. Cependant, il a apporté une importante contribution à la propagation de l'idée de contrôle ouvrier dont le flambeau sera repris par le mouvement des délégués et comités ouvriers.

Délégués et comités ouvriers

La formation à l'été 1915 du comité ouvrier à la Clyde (du nom du fleuve qui baigne la région industrielle de Glasgow) marque le début d'un mouvement original dans la classe ouvrière britannique, qui disparaît en 1922. L'année 1915 avait vu se développer un fort mouvement social fait de grèves sauvages pour des hausses de salaires et au sein duquel se forme un comité ouvrier composé de 200 délégués d'entreprises. La première grève depuis le début de la guerre éclate sur les terres de la Clyde : 10 000 ouvriers sont mobilisés. Il se concentre dans l'industrie. Le mouvement se développe en dehors des syndicats même s'il exprime une volonté de réorganiser les Trade-Unions. En novembre 1916, une première réunion nationale des différents comités se tient à Manchester. Le Socialist Labour Party (SLP) était implanté dans ce mouvement ainsi que quelques autres groupes dont un lié à l'Industrial Workers of the World américaine.

Le mouvement était structuré à trois niveaux. Le premier est constitué de délégués ouvriers d'ateliers élus ; le second, le comité ouvrier, réunit les différents délégués d'une ville et enfin une organisation nationale qui rassemble toutes les structures, la National Administration Council (NAC) qui se transformera en National Workers' Committee Movement (NWCM) en 1921. Dans la construction navale, par exemple, l'organisation se présentait ainsi. Un délégué élu pour 50 travailleurs, les délégués étant coordonnés en comité de secteur. Les comités de secteur réunis formant un

comité d'entreprise puis, par construction pyramidale, la représentation nationale. Les comités ouvriers organisaient par ailleurs un travail fractionnel dans les syndicats pour propager leurs idées⁶⁵⁰.

La question du contrôle ouvrier était au centre de la politique du mouvement. En 1915, le comité des chantiers navals de la Clyde tente de négocier avec le gouvernement une part de contrôle en échange de la recherche d'un accord sur la question de la « dilution ». Cette question propre à l'industrie était liée au recours massif à une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée et/ou féminine dans l'industrie pour satisfaire aux besoins des efforts de guerre. Cette « dilution » du travail qualifié (60 % de la force de travail dans l'industrie en 1914) était vécue comme une menace contre les salaires et les réactions ouvrières étaient empreintes d'un certain corporatisme. À la Clyde, cette « dilution » massive dans les industries de munitions lancée dans tout le pays rencontrait une forte opposition⁶⁵¹.

Une loi consacrée à la production de munitions interdisait les grèves dans ce secteur de production. Une grève éclatera en 1915 sur ce sujet. Deux autres grèves sauvages surgissent à l'été de la même année. Glasgow et la région de la Clyde constituaient historiquement un centre important de la gauche révolutionnaire. Le SLP ainsi que d'autres organisations jouissait d'une influence certaine sur le mouvement ouvrier écossais. La propagande contre la guerre y était très développée. De leur côté, si les syndicats s'opposaient à la « dilution », ils disaient bien vouloir l'accepter uniquement pendant la durée de la guerre et réclamaient son annulation après celle-ci. Pendant un temps, le comité demandera en échange de l'acceptation de la « dilution » un droit de contrôle de l'industrie pour la refuser en bloc ensuite.

En décembre 1915, Lloyd Georges, alors ministre des munitions, se rend à la Clyde. Il souhaite convaincre les responsables syndicaux d'accepter la « dilution » et déclare ne pas vouloir rencontrer les délégués ouvriers. Mais il se ravise, comprenant que ceux-ci sont incontournables et une réunion avec le comité ouvrier est organisée le 24 décembre. John Muir (membre du SLP), au nom du comité, offre à Lloyd George une analyse marxiste de la crise du capitalisme et explique la « dilution » comme une manœuvre de division des rangs ouvriers. Il demande que toutes les « industries et ressources soient reprises par le gouvernement » et que le « travail organisé [dans ces entreprises] ait un droit de gestion, à parts égales avec les gestionnaires ». Lors d'une rencontre, le 25 décembre, avec 3 000 délégués, Lloyd George réitère, avec difficultés, son refus de

partager la gestion car selon la presse son discours est couvert par les huées ouvrières. En réponse aux revendications du comité, il émet de sérieux doutes sur la capacité des travailleurs à gérer les entreprises. *Forward*, proche de l'Independent Labour Party, qui rend compte en détail de la réunion est interdit par le gouvernement.

Plus tard, l'hebdomadaire *The Worker*, le journal du comité ouvrier de la Clyde, est lui aussi interdit et trois de ses responsables arrêtés. Cependant, pour Lloyd George, ce voyage en terres écossaises est un échec et les employeurs hésitent à mettre en œuvre la « dilution ». Le ministre aux munitions décide de jouer la division et de négocier de façon morcelée. La tactique est gagnante avec la première acceptation de la « dilution » par les délégués dans l'entreprise de Parkhead. Un d'entre eux expliquera, dans ses mémoires, cette volte-face par les mauvaises nouvelles du front et du manque de munitions dont souffrait l'armée. De leur côté, les travailleurs et leurs délégués, qui refusent encore la « dilution », hésitent à affronter – nous sommes en période de guerre – le gouvernement sur une question aussi sensible que la question de l'approvisionnement en munitions. L'opinion publique pourrait ne pas suivre. Des discussions s'engagent avec le gouvernement où le comité de la Clyde défend ses positions jusqu'au bout, mais au bout du compte doit reconnaître sa défaite.

Le vent d'Octobre

De nombreux comités ouvriers qui ne se créeront pas la suite s'inspireront du programme du comité de la Clyde. Des questions n'avaient pas pour autant été éclaircies. Le contrôle de l'industrie par les travailleurs était-il suffisant pour renverser le capitalisme sans s'occuper de la machine d'État ? La révolution russe d'octobre 1917 allait apporter sa réponse à cette question dont les partisans pour le contrôle ouvrier allaient s'inspirer. En 1918, le comité de la Clyde, dans un document *Direct Action* signé de deux animateurs du comité, Gallacher et J.R. Campbell, demande que les terres, les mines, les usines, etc. deviennent la « propriété communale du peuple », que les forces armées soient « démocratiquement contrôlées », les classes sociales « abolies ». Pour atteindre ces objectifs, tous les pouvoirs doivent être transférés « au congrès fédéral des conseils administratifs du peuple composés des délégués des classes laborieuses ». Ces conseils devaient être élus et assumer des fonctions industrielles et sociales. Dans une deuxième partie, les auteurs mettent en cause la stratégie des grèves traditionnelles qu'ils

qualifient de « passives » et considèrent qu'à l'organisation industrielle des travailleurs doit s'ajouter leur organisation sociale sur leur lieu de résidence : « Une machinerie sociale doit être développée pour répondre aux besoins sociaux des travailleurs lorsqu'ils sont en conflit avec leurs employeurs⁶⁵². »

Des comités sociaux, essentiellement conçus comme structure de soutien aux grévistes, seront alors créés dans certaines villes, notamment dans des centres industriels écossais, mais l'initiative tourne court. Les délégués anglais du mouvement étant opposés à cette proposition écossaise. La suspicion de copier les soviets russes planait. Murphy, un dirigeant anglais, devait clairement expliquer que la situation politique britannique n'était pas mûre pour la création de soviets et ce choix ne pouvait conduire qu'à une action minoritaire. Bien entendu, dans l'esprit des Écossais, ces comités sociaux devaient s'inscrire dans une dynamique de double pouvoir. Mais, Campbell, un des inspirateurs de cette orientation, devait reconnaître plus tard que cela était une erreur.

Le mouvement multiforme pour le contrôle ouvrier était divisé. Lorsque les mineurs luttèrent, en 1919, pour la nationalisation de leurs entreprises et le contrôle partagé, le mouvement des comités ouvriers se désintéressa de cette lutte au motif que les mineurs demandaient le contrôle conjoint avec l'« État capitaliste ». Cependant, en 1920, la conférence nationale des comités et des délégués ouvriers annonça son soutien aux mineurs, tout en précisant que « la nationalisation [...] qui laisse la classe capitaliste au pouvoir n'émancipera pas les travailleurs » et réaffirma son refus du contrôle conjoint au profit du contrôle « des soviets (*sic*) ou des comités ouvriers ».

En 1921, une involution politique sur la question du contrôle se produit. La section de l'industrie mécanique et la construction navale du mouvement national des comités ouvriers, la plus importante en termes de membres, produit un long document d'orientation, *Consolidation and Control – The police of The Egennering and Shipbuilding Section of The National Worker's Committee, Glasgow*, où la nécessité de détruire l'État bourgeois est affirmée mais surtout où il est préconisé que « les syndicats partageront avec l'État le contrôle et la gestion de larges pans de l'industrie ». Le niveau de ce contrôle « dépendra des circonstances » car les auteurs ne pensaient pas que « la masse des travailleurs qui avaient vécu [...] sous le contrôle des fonctionnaires du capitalisme soient soudainement capables de choisir ceux qui, venant d'en bas des ateliers,

seront capables ou compétents pour choisir ceux qui assumeront la gestion de leur industrie ». En conclusion, les auteurs du document reconnaissaient que le contrôle et la gestion, pour une courte ou longue durée « se feraient par le haut ». Certains dirigeants ouvriers écossais étaient désormais à l'école russe.

Le paysage que nous venons de décrire de l'émergence de la question du contrôle ouvrier au Royaume-Uni au début du 20^e siècle n'est pas complet. De nombreux autres acteurs sociaux et politiques ont participé activement à son élaboration, qu'ils soient des courants syndicaux ou politiques. Cependant, nous devons retenir de cet aperçu quelques débats stratégiques qu'affronta le mouvement ouvrier britannique et qui restent pour certains d'actualité⁶⁵³.

La question du contenu des nationalisations et leur mode de mise en œuvre, l'articulation entre la représentation ouvrière des délégués et des syndicats, leurs tâches et rôles respectifs dans un processus de transformation et enfin la place de la classe des salariés dans ce processus : agent exclusif/dominant ou élément dynamique d'une alliance sociale plus large d'un processus révolutionnaire d'abolition de la société capitaliste ? Les réponses sont certainement aussi à trouver dans les expériences passées, y compris dans celles qui ont échoué.

La question du contrôle ouvrier restera au Royaume-Uni dans les décennies suivantes un mot d'ordre pratique de lutte et un élément programmatique. Il ressurgira dans les années 1960 et 1970.

décembre 2014

Pour en savoir plus

Pribicevic, Branko (1959), *The Shop Stewards' Movement and Workers' Control (1910-1922)*, Oxford, Blackwell.

649. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

650. [[> Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].

651. [[> Contrôle ouvrier sur la production](#)].

652. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

653. [[> Grève active à la Clyde](#)].

Grande-Bretagne (les années 68)

De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier

Patrick Le Tréhondat

Le 19 février 1969, les téléspectateurs de la BBC découvraient le film de Ken Loach, *The Big Flame* (La grande flamme), consacré aux 9 000 dockers de Liverpool en conflit avec leur direction et qui refusaient de débarquer des containers aux nouvelles normes⁶⁵⁴. S'écartant du modèle traditionnel de la grève, les dockers avaient décidé alors de continuer à travailler selon leurs propres critères, de refuser de décharger certains bateaux et, de fait, de gérer eux-mêmes le port. Ce que les téléspectateurs ignoraient, c'est le rôle joué par l'Institute for Worker's Control (IWC), l'Institut pour le contrôle ouvrier, dans ce conflit.

Terre de naissance de Robert Owen et terre d'exil de Karl Marx, le Royaume-Uni est également terre d'accueil d'un puissant mouvement coopératif avec ses Pionniers de Rochdale⁶⁵⁵. Dans les années 1970, les idées autogestionnaires se développent et de nombreuses luttes s'emparent de l'arme du contrôle ouvrier, voire de la gestion ouvrière. Les luttes des chantiers navals de la Clyde et de la Lucas Aerospace⁶⁵⁶ en sont les exemples les plus impressionnants.

L'institute for Workers' Control (1973-1980)

Pendant près de vingt ans, l'IWC a défendu, au Royaume Uni, le drapeau du contrôle ouvrier et de l'autogestion dans les syndicats et les partis de gauche, notamment au sein du parti travailliste. Ses membres ont influencé de nombreuses luttes ouvrières dans ce sens. Un héritage à ne pas oublier.

L'IWC a été fondé en 1968 lors de la 6^e conférence sur le contrôle ouvrier qui s'est tenu à l'université de Nottingham à l'initiative de Michael Barratt Brown, Ken Coates et Tony Topham⁶⁵⁷. Les années précédentes, de nombreuses autres conférences, sous le label « Workers' Control », avaient eu lieu, toujours avec la participation de syndicalistes, de membres de la gauche du parti travailliste et d'universitaires. La *Voice of Unions*, mensuel animé par des syndicalistes et des membres du Parti travailliste

soutenait l'initiative. En avril 1964, une conférence à Nottingham avait attiré 80 participants, une autre à Londres, avec le soutien de la London Co-opérative Society, avait compté un public plus nombreux. L'année suivante, deux autres conférences auront lieu dont l'une avait pour sujet l'« ouverture des livres de comptes » qui sera pendant plusieurs années un thème de campagne de l'IWC. La même année, le groupe de travail de Sheffield produit un plan détaillé pour le contrôle ouvrier dans la sidérurgie et les docks. En cette période, des luttes syndicales d'ampleur se déroulaient, dont celle des sidérurgistes qui demandaient la renationalisation de leur industrie. En 1967, dans ce climat d'ébullition sociale, 500 personnes assistèrent à la conférence du Workers' Control qui se tient à Coventry. Lors de cette conférence, des réunions par branches d'industrie eurent lieu. Une des discussions porta sur la présentation sur le contrôle ouvrier qui devait être défendu lors de la conférence du Labour à Scarborough. Il est également décidé de mettre en place des activités régulières à Glasgow, Édimbourg, Cardiff, Londres, Nottingham, Manchester et Sheffield et des conférences spécifiques sur l'aéronautique, les docks, la sidérurgie et le mouvement étudiant.

Les conférences qui suivirent, en 1968 et 1969, attirèrent plus de 1 000 personnes. La discussion sur le contrôle ouvrier irrigue alors non seulement les syndicats, mais également le parti travailliste. L'IWC considérait que le contrôle ouvrier était une extension du pouvoir de négociation. Le Parti communiste s'opposait à cette orientation, considérant que celle-ci était une diversion de la résistance syndicale à l'arbitraire des patrons. Cette position contre le contrôle ouvrier et l'autogestion n'était pas partagée l'ensemble du parti puisque dans la lutte de la Clyde, modèle de lutte pour le contrôle ouvrier, comme on le verra plus bas, ses principaux animateurs étaient membres de ce parti.

Un outil de réflexion et d'action

L'IWC se définissait comme « un instrument de recherche et d'éducation pour coordonner les discussions et l'information entre les groupes pour le contrôle ouvrier et les syndicats, fournir des conférenciers et produire des publications sur la démocratie et le contrôle ouvrier⁶⁵⁸ ». En 1969, Michael Barratt Brown et Ken Coates reviennent sur les conditions de création de l'IWC dans la brochure *The « Big Flame » and What is the IWC ?* (La grande flamme et qu'est-ce que l'IWC ? La « Grande Flamme » était le nom du fameux documentaire de 1969 réalisé par Ken Loach sur

l'occupation des docks à Liverpool). Ils constatent qu'en 1968 « la revendication tant des étudiants que des travailleurs d'un contrôle sur leurs vies est à l'évidence un phénomène international ». Et citent, à l'appui de cette affirmation, outre les développements des luttes en Grande-Bretagne, le Mai 68 français et « la magnifique résistance des étudiants et travailleurs tchécoslovaques » ainsi que d'autres mouvements internationaux. Ils mentionnent également l'apparition d'un mouvement des droits civiques en Irlande et la contribution des expériences algérienne⁶⁵⁹ et yougoslave⁶⁶⁰ « où des expériences d'autogestion ont eu lieu ». « La revendication de contrôle ouvrier est une revendication pour la démocratie sur le lieu de travail contre l'autorité hiérarchique qu'elle vienne du capital privé ou étatique », analysent-ils. Ils rappellent également « que le président de l'IWC est un docker londonien et ce n'est pas pour rien que la première émission de la BBC sur l'IWC était consacrée à la grève des dockers [de Liverpool] qui avaient géré eux-mêmes les docks [pendant le conflit] jusqu'à l'arrivée de l'armée et de la police pour briser le mouvement ». Enfin, ils précisent que « l'Institut ne cherche pas à prendre la place ou à usurper le rôle des syndicats ou des partis du mouvement ouvrier dans l'élaboration de leur stratégie, mais plutôt à leur proposer un forum ouvert et utile sur une question cruciale ».

Fin 1973, l'IWC avait déjà publié 38 brochures et en publiera au total 93 au cours de son existence. La première date de 1968 et est signée Hugh Scanlon (dirigeant du syndicat Amalgamated Union of Engineering Workers et qui avait rompu avec le Parti communiste en 1954), *The Way Forward for Workers' Control* (Le chemin vers le contrôle ouvrier). Dans cette brochure, l'auteur insistait sur l'accès à l'information sur la marche de l'entreprise auquel avaient droit les travailleurs, mais aussi sur la capacité de ces derniers à la traiter afin qu'ils ne soient pas sous la coupe d'experts. Il ajoutait :

Les travailleurs ont déjà la connaissance nécessaire pour accroître les ressources matérielles du pays. Nous avons probablement la force de travail industrielle la plus expérimentée dans le monde. Mais pourquoi les travailleurs devraient apporter leurs idées constructives à l'efficacité de l'entreprise, si cela se traduit en profit pour leurs employeurs ou par leurs licenciements. L'autogestion démocratique de l'industrie par les travailleurs eux-mêmes libérera le formidable potentiel de l'expérience durement acquise des travailleurs.

Relevons également parmi les titres publiés *The New Society : Planning and Workers' Control* (La nouvelle société : planification et contrôle ouvrier) signé John Eaton de 1972 ou bien encore, en 1973, par Walter Kendall, *State Ownership, Workers' Control and Socialism* (Propriété d'État, contrôle ouvrier et socialisme). Deux brochures sont consacrées au contrôle ouvrier dans l'industrie automobile, deux également dans la sidérurgie et une dans le secteur minier et les docks et même une sur « le contrôle des fermiers » dans le domaine agricole. En 1973, Michael Barratt Brown et Stuart Holland publieront *Public Ownership and Democracy* (Propriété publique et démocratie). Seront également proposés en 1969, une contribution d'Ernest Mandel, *A Socialist Strategy for Western Europe* (Une stratégie socialiste pour l'Europe de l'Ouest) et d'Antonio Gramsci, *Soviets in Italy* (Des soviets en Italie). Un bulletin d'information de l'Institut connaîtra dix numéros entre 1968 et 1973 avant de devenir mensuel en 1973. Seront également publiés, sous forme de brochures, les actes de deux conférences qui avaient porté sur *Comment les travailleurs peuvent gérer l'industrie ?* et *Le débat sur le contrôle ouvrier*. De nombreuses autres contributions circulaient également.

L'IWC n'était pas à l'écart des luttes ouvrières. En 1969, Topham et d'autres membres de l'Institut étaient en relation avec les délégués de GEC-AEI qui s'opposaient à la fermeture de l'entreprise. D'autres membres de l'IWC étaient présents également, à différents titres dans d'autres luttes, notamment à l'Upper Clyde Shipbuilders et dans la vague de plus de 250 occupations d'entreprise qui déferla alors sur la Grande-Bretagne.

mai 2015

Pour en savoir plus

Coates, Ken (1970), *Can the Workers Run Industry ?*, Londres, Spokesman Books.

Coates, Ken (2003), *Workers Control : Another World is Possible*, Londres, Spokesman Books.

Coates, Ken et Tony Topham (1970), *Workers' Control*, Londres, Macgibbon & Kee.

Coates, Ken, Ken Fleet, Tony Benn (1976), *New Worker Cooperatives*, Londres, Spokesman Books

Topham, Tony et Ken Coates (1970), *Readings and Witnesses for Workers' Control*, Londres, Spokesman Books.

Certaines brochures de l'IWC sont disponibles en fichiers pdf sur le site de [Socialist Renewal](#).

⁶⁵⁴. En septembre 1995, Ken Loach retournera à Liverpool pour tourner un documentaire, *The Flickering Flame*, sur la lutte des dockers licenciés pour avoir refusé de forcer un piquet de grève qui s'opposait à la précarisation du statut des dockers. On y voit les directions syndicales et les

bureaucrates syndicaux tourner le dos aux travailleurs et les abandonner. L'ombre de Tony Blair plane déjà sur cette défaite ouvrière qui en annonce d'autres.

655. Voir « Les pionniers équitales de Rochdale », www.autogestion.asso.fr/?p=4038.

656. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

657. Michael Barratt Brown (1918-2013) : Auteur de nombreux travaux sur le contrôle ouvrier ; Ken Coates (1930-2010) : Ancien mineur, professeur d'université à Nottingham, et militant actif contre la guerre au Vietnam (il sera un des animateurs de la Bertrand Russell Peace Foundation) et plus tard pour le désarmement ; Tony Topham (1929-2004) : Militant syndical, il publie, en 1963, un article sur l'autogestion yougoslave dans la *New Left Review*, puis de très nombreuses contributions sur le contrôle ouvrier.

658. « Constitution of the IWC », *Bulletin* n° 1, p. 104-105.

659. [[> Une démocratie autogestionnaire en gestation](#)].

660. [[> Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

Grève active à la Clyde

Patrick Le Tréhondat

Les chantiers navals écossais de l'Upper Clyde Shipbuilders (UCS) sont nés en 1968 de la fusion de plusieurs entreprises. L'État en détenait 48,40 % des actions. En 1971, le gouvernement conservateur d'Edward Heath annonça refuser soutenir plus longtemps ce « canard boiteux ». Après le refus du gouvernement d'apporter un soutien financier à l'entreprise de Glasgow, celle-ci entra dans une procédure de liquidation, bien que son carnet de commandes soit rempli. Le même gouvernement de droite qui nationalisera Rolls-Royce pour la sauver de la faillite.

Six mille emplois sur 85 000 devaient être supprimés. En outre, 10 000 à 20 000 travailleurs employés chez des sous-traitants étaient concernés.

Du côté syndical, pour s'opposer à la fermeture des chantiers, plutôt que de s'engager dans la grève, forme traditionnelle d'action, il fut choisi d'entamer une « grève active » et de réaliser le carnet de commande. Cette stratégie audacieuse avait été initiée par un groupe de jeunes délégués dont Jimmy Reid, Jimmy Airlie, Sammy Gilmore, et Sammy Barr, et dont certains étaient membres du Parti communiste, bien, que ce dernier s'opposât à l'autogestion. L'idée était de démontrer en pratique la viabilité de l'entreprise et surtout que celle-ci pouvait continuer à fonctionner sous gestion ouvrière. La décision est prise le 13 juin 1971 au cours de la rencontre de 200 délégués. Devant une foule innombrable de travailleurs des chantiers, Jimmy Reid déclare :

Nous n'allons pas faire grève. Nous n'allons pas faire grève avec occupation. Rien ni personne ne rentrera, ni ne sortira sans notre permission. Et il n'y aura ni hooliganisme, ni vandalisme, il n'y aura pas d'ivrognerie, car le monde nous regarde. Le monde est témoin est de la nouvelle tactique des travailleurs.

Étrangement, ces paroles ressemblent à ce que devait dire, trente ans plus tard, un autre ouvrier d'un autre chantier naval situé plus de mille kilomètres à l'est. Cela se passait lors de l'occupation du chantier naval de

Gdansk (Pologne) avec Lech Walesa, futur dirigeant du syndicat Solidarnosc⁶⁶¹ promoteur d'un projet de République autogérée⁶⁶².

Prise de contrôle

Le 29 juillet 1971, le gouvernement déclare sa décision de fermeture des chantiers irréversible. Le lendemain, la prise de contrôle ouvrier des chantiers prend effet. Les gardiens des portes des chantiers sont alors informés de la nouvelle situation. Toute entrée ou sortie est désormais sous la supervision des délégués des travailleurs. La police, prudente, déclare ne pas vouloir intervenir.

Un comité de coordination réunit les délégués des chantiers qui représentent tous les métiers de l'entreprise, y compris les services administratifs. D'autres réunions de délégués avaient lieu par secteur d'activité. Les décisions concernant les orientations générales de la lutte étaient prises dans des assemblées plus larges. Ces nouveaux organes de gestion dépassaient les traditionnelles divisions syndicales selon les métiers qui existaient sur les chantiers. Les 300 travailleurs qui avaient été d'ores et déjà licenciés continuaient à travailler sous la responsabilité des délégués. Leurs salaires leur étaient versés par le comité financier de la lutte, même si le refus des licenciements était une revendication centrale. Pour soutenir cette lutte qui était devenue un enjeu national pour le mouvement ouvrier, les membres des syndicats de toute la Grande Bretagne versaient 50 pence par semaine à un fonds de soutien aux Clyde. Le comité des délégués contrôlait, par ailleurs, le bon versement des paies de ceux qui étaient encore sous contrat avec la Clyde. Les bateaux continuaient ainsi d'être construits sous le contrôle des travailleurs.

Ce choix déconcertant de lutte gagna également la sympathie de la ville de Glasgow, où étaient situés les chantiers navals, et une des manifestations de soutien rassembla 80 000 personnes. John Lennon apporta 5 000 livres à la caisse de soutien à la lutte. La stratégie mise en œuvre était d'étendre le conflit hors de l'entreprise pour construire un rapport de force avec le gouvernement et irriguer toute la société écossaise. Par exemple, lors de l'élection du recteur de l'université de Glasgow, les étudiants présentèrent la candidature de Jimmy Reid, un des animateurs de la lutte⁶⁶³ qui fut élu contre deux « personnalités universitaires distinguées » et exercera, par la suite, cette fonction universitaire.

Les liquidateurs des chantiers navals, qui étaient sur place, durent accepter l'occupation de l'entreprise. Ils devaient s'apercevoir, eux aussi,

très vite, que les chantiers navals étaient passés sous le contrôle de travailleurs qui s'exercera de juillet 1971 à novembre 1972. De fait, leur tâche était devenue impossible.

On pouvait légitimement se poser la question : qui était réellement propriétaire de l'entreprise ? Une situation de double pouvoir s'était instaurée dans l'entreprise. Une forme d'appropriation sociale rampante et partielle se construisait au fur et à mesure que les travailleurs exerçaient leur pouvoir, tout nouveau pour eux, sur l'entreprise. Une nouvelle « légalité » sur le droit de propriété des moyens de production apparaissait. Une propriété formelle du terrain et des moyens de production et une propriété réelle du droit de production des navires. Le droit de propriété subissait une forme de démembrement par lequel les travailleurs se considéraient légitimes à disposer du droit de gestion de l'outil de travail et dont les propriétaires étaient, *de facto*, dépouillés, puisqu'ils avaient fait faillite dans leur gestion. Ces derniers étaient donc, désormais, disqualifiés dans le domaine de la production aux yeux des travailleurs de la Clyde, et bien au-delà pour la population qui les soutenait. Il n'est pas question de magnifier cette expérience. Les carnets de commandes dépendaient des entreprises capitalistes et le Royaume Uni ne connaissait pas un processus de transformation sociale. Cependant, l'expérience de la Clyde constitue bien ce temps germe qui inspire et même éduque une classe dominée sur ses capacités et son pouvoir de prendre en main les postes de commande. Ce processus d'apprentissage en actes de l'exercice d'un pouvoir, aussi limité soit-il sur le périmètre d'un chantier naval, avec toutes ses contradictions, ne constitue-t-il pas ce premier point de basculement de rupture avec le capitalisme ?

Après seize mois de lutte, le gouvernement conservateur accepta de soutenir l'UCS (35 millions de livres d'aide). La liquidation est abandonnée et les emplois sauvés. Plus tard, l'entreprise fut alors restructurée et séparée en deux entités. Deux chantiers sur trois restèrent en activité. En 1977, le gouvernement travailliste d'Harold Wilson nationalisera les chantiers navals, revendication des travailleurs.

Gestion ouvrière en actes

En 1972, lorsque l'entreprise de chaussures Sexton, Son and Everard annonce sa mise en faillite, les 700 salariés décident l'occupation de l'entreprise et la prise de contrôle des machines et des stocks. Mais avant que ces décisions soient mises en œuvre, un plan de reprise est trouvé. Il

ne garantit que 500 emplois et exclut 45 travailleuses de l'unité de production de Fakenham. Celles-ci refusent ce plan qui conduit à leurs licenciements et les apaisantes consignes de l'organisation syndicale qui, de fait, les abandonnent. Parce qu'elles sont des femmes (les groupes féministes ne s'y tromperont pas et soutiendront la lutte des ouvrières de Fakenham). Les ouvrières décident d'occuper l'entreprise et la déclarent « sous contrôle ouvrier ». Elles reprennent la production grâce aux stocks et aux machines gardés sous leur contrôle. Les chaussures produites portent désormais l'étiquette « *Fakenham Occupation Workers* ». Après dix-huit semaines d'occupation et de production, elles obtiennent un soutien financier d'une fondation et fondent leur coopérative Fakenham Enterprises qui fonctionnera plusieurs années.

À la même période, l'imprimerie Briant Colour Printing (BPC), à Londres, sera occupée et autogérée plus d'une année de juin 1972 à novembre 1973. À l'origine, de la même façon qu'à Fakenham, face à la fermeture de l'entreprise, les 130 travailleurs décidèrent de l'occuper et de la remettre en route sous leur contrôle. La lutte de la Clyde inspira, selon les dires des animateurs de la lutte eux-mêmes, la décision d'autogérer l'imprimerie.

L'entreprise disposait d'un matériel relativement moderne. Selon l'analyse des travailleurs, la fermeture n'était pas due aux difficultés de l'entreprise, mais aux espoirs de spéculation que leur patron avait sur la revente du terrain sur lequel l'imprimerie était implantée. Les premières semaines d'occupation furent consacrées à la nouvelle organisation autogérée du travail ainsi qu'à l'autodéfense de l'entreprise contre toute attaque policière ou patronale. Une lettre d'information est imprimée à 80 000 exemplaires pour populariser la lutte. Plus tard, le « bulletin de victoire » des travailleurs de la Clyde sort également des presses de BCP ainsi que tracts et affiches d'autres luttes ouvrières, notamment pour la défense de cinq dockers londoniens emprisonnés qui étaient accusés d'actions illégales. Par ailleurs, des anciens clients de l'imprimerie continuaient, malgré tout, de passer des commandes aux « nouveaux » propriétaires de l'imprimerie. Ici aussi, un large soutien se développa que ce soit dans le monde syndical ou parmi des travailleurs de la presse. Cependant, au fil des mois, les difficultés financières s'accumulèrent et vers la fin 1973, 45 imprimeurs avaient quitté l'entreprise autogérée. La discussion de fonder une coopérative ne recueillit pas une adhésion majoritaire. De forts doutes persistaient sur la viabilité du projet en raison

de l'hostilité déclarée de milieux patronaux. Subitement, un nouveau repreneur se présenta. Mais l'entreprise ne survécut que quelques mois. Un patron averti en vaut deux et lorsque la cessation fut, de nouveau, annoncée, immédiatement un fort contingent de nervis occupa l'imprimerie pour éviter toute nouvelle occupation ou pire toute nouvelle récupération de l'entreprise par les travailleurs.

Au début des années 1970, de nombreuses autres luttes ouvrières contre les licenciements exprimèrent également une aspiration au contrôle ouvrier ou à la gestion ouvrière directe par les travailleurs de l'entreprise face à la faillite de la gestion capitaliste, sans que pour autant toutes ne débouchent, même temporairement, sur des expériences autogestionnaires. Cependant, durant pratiquement une décennie, la *Big Flame* enflamma le mouvement social britannique⁶⁶⁴.

En 1974, l'IWC accueillit avec espoir l'arrivée des travaillistes au pouvoir, en particulier son engagement en faveur de la « démocratie industrielle ». La présence de Tony Benn, soutien de l'IWC, au gouvernement comme secrétaire d'État à l'industrie constituait un point d'appui. Ce dernier apporta, malgré l'opposition d'autres membres du gouvernement, un soutien financier de l'État à trois coopératives de production nées d'un refus de fermeture d'entreprise. Cependant, les espoirs furent de courte durée, car la commission qui devait explorer la question de la démocratie industrielle n'alla pas plus loin que d'évoquer le modèle de la co-gestion allemande (qu'une des brochures de l'IWC dénonçait) et le dossier fut clos.

Au cours de la décennie suivante, les reculs accumulés par le mouvement social, notamment syndical, et le tournant droitier de plus en plus prononcé du Labour réduit l'espace pour les idées autogestionnaires et l'IWC disparaît au début des années 1980. Il laisse derrière lui une riche somme d'écrits et d'expériences.

mai 2015

661. [[> Autogestion et Solidarnosc \(L'\)](#)].

662. [[> République autogérée](#)].

663. Jimmy Reid (1932-2010) : Militant syndical, figure emblématique du mouvement, membre du parti communiste au moment de la lutte de la Clyde, il rejoint plus tard le Parti travailliste puis le Scottish National Party en 2005 et soutient l'indépendance écossaise.

664. [[> «Work-in» chez Harco Steel](#)]

Grande-Bretagne (les années Thatcher)

Tower Colliery : treize années de gestion ouvrière

Richard Neuville

« La mine de Tower représente la liaison entre la nécessité d'une justice sociale à l'échelle locale et la volonté de porter des idéaux à l'échelle internationale »
(Carré, 1999).

En 1979, à peine désignée Premier ministre, Margaret Thatcher entreprend sa « révolution conservatrice » en s'attaquant aux acquis sociaux, aux droits syndicaux et aux services publics. Elle entend prendre sa revanche avec les mineurs, responsables à ses yeux de la chute du gouvernement conservateur d'Edward Heath en 1974. Elle décide pour cela de remplacer l'industrie minière par le gaz et l'énergie nucléaire, beaucoup plus chers. Une longue bataille politique s'engage alors entre la Dame de fer et le syndicat des mineurs. En mars 1984, l'Union nationale des mineurs déclenche une grève illimitée. Celle-ci sera la plus longue de l'histoire du mouvement ouvrier britannique mais les mineurs reprendront le travail un an plus tard en mars 1985 sans avoir rien obtenu (Lemoine, 1985).

Le pouvoir du puissant syndicat est totalement brisé, il a été vaincu par le redoutable dispositif défensif des conservateurs : des forces de police accrues, bien payées et bien formées, ainsi qu'un important réseau d'informateurs. Les fermetures de puits se succèdent. Entre 1983 et 1990, le nombre de mineurs passe de 181 000 à 65 000 (Patzold, 1999). En octobre 1992, le gouvernement annonce la fermeture de trente et une des cinquante dernières mines de l'entreprise nationale British Coal et le licenciement de 30 000 mineurs. La mine de Tower Colliery à Aberdare, dernière en activité du sud du pays de Galles, est concernée. Il s'agit également d'un des derniers bastions ouvriers de Grande-Bretagne. Les mineurs résistent et marchent sur Londres, les femmes entrent dans la lutte. Les vallées environnantes se mobilisent pour soutenir financièrement les grévistes car les fonds syndicaux sont bloqués pour action illégale. La fermeture du puits est signée le 19 avril 1994.

Mais les mineurs ne se résignent pas. Tyrone O'Sullivan, secrétaire du syndicat, et ses camarades votent le rachat de leur entreprise en investissant leurs indemnités de licenciement (8 000 livres) afin de poursuivre l'extraction du charbon dans la Cynon Valley, dont le filon est

exploité depuis 1831. Le 2 janvier 1995, 239 mineurs reprennent la production sous la forme de coopérative autogérée⁶⁶⁵. Le directeur général est désigné pour un mandat de deux ans, renouvelable une seule fois. Un système de formation continue est mis en place afin de permettre une certaine rotation des tâches. Une des premières décisions est d'attribuer une augmentation significative des salaires et d'instaurer une véritable couverture maladie garantissant un maintien du salaire intégral pendant quinze mois. L'écart des salaires est de un à deux. Des ingénieurs et des cadres de haut niveau sont recrutés en assemblée générale et deviennent sociétaires de la coopérative après avoir payé leur quote-part. Les mineurs gestionnaires démontrent qu'ils peuvent parfaitement gérer leur entreprise et investissent pour la sécurité des travailleurs.

Préserver l'idéal socialiste

Très vite, en dépit des discours des précédents dirigeants et des représentants du gouvernement, la mine s'avère très rentable. Tower Colliery se montre exemplaire avec des taux d'accidents du travail et d'absentéisme extrêmement bas. La coopérative réalise d'importants bénéfices sans pour autant tout sacrifier à la sacro-sainte productivité. Elle forme des apprentis et son effectif atteint rapidement 400 salariés. Le rapport au travail, à la hiérarchie, à la culture se transforme de manière irréversible et les travailleurs ont le sentiment de préserver leur « idéal socialiste ». La coopérative s'engage localement en soutenant activement le tissu associatif des vallées proches et exerce sa solidarité ouvrière et internationaliste notamment par le soutien aux luttes des mineurs polonais et sud-africains, par l'envoi de charbon et de nourriture à Cuba⁶⁶⁶.

Les mineurs anticipent sur la disparition des gisements et anticipent pour les générations futures. Très tôt, il ne s'agit pas uniquement de faire fonctionner la mine mais de réfléchir à l'avenir. La coopérative exploite au mieux le filon jusqu'à son terme. Le 3 août 2009, des raisons géologiques, la mine ferme définitivement ses portes après treize années d'autogestion réussie.

Cependant, « si le filon géologique est épuisé, le filon politique est encore exploité » (Health, 2008). La mine a en effet prospéré, embauché, permis de bien assurer la retraite des mineurs et sert encore de modèle d'organisation politique et économique. Environ 70 travailleurs ont été transférés sur les mines d'Aberpergwn toutes proches, de nouveau soutenues par les pouvoirs publics et Unity Mine en a repris cinquante

autres. Entre-temps, l'État a changé de tactique. Au désengagement systématique a succédé une politique de financement public. L'Assemblée galloise verse également des subventions pour soutenir la formation de jeunes mineurs. Sur la propriété de 250 hectares, plusieurs projets sont à l'étude.

L'histoire de Tower a été popularisée dans le monde entier. Elle devrait inspirer des générations de travailleurs mis à la porte du jour au lendemain.

avril 2010

Pour en savoir plus

Carré, Jean-Michel (1999), *Charbons ardents : Construction d'une utopie*, Paris, Arte/Le Serpent à plumes, Paris.

Health, Tony (2008), « Tower Colliery : le charbon qui valait de l'or », *The Independent*, 27 janvier.

Lemoine, Maurice (1985), « La longue grève des mineurs britanniques », *Le Monde diplomatique*, janvier.

Patzold, Brigitte (1999), « Autogestion dans une mine du pays de Galles », *Le Monde diplomatique*, juillet.

À voir

www.dailymotion.com/video/x2dvej6_tower-colliery_news.

Carré, Jean-Michel (1999), *Charbons ardents*, Grain de sable.

665. [[Du contrôle ouvrier à l'autogestion](#)].

666. [[Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

Grèce (les années Troïka)

Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce

Bruno Della Sudda, Claude Kowal Arthur Leduc, Patrick Silberstein

« Les sauterelles recouvrirent la surface de toute la terre et la terre fut dans l'obscurité ; elles dévorèrent toutes les plantes de la terre et tous les fruits des arbres, tout ce que la grêle avait laissé et il ne resta aucune verdure aux arbres ni aux plantes des champs dans tout le pays. »

Alors que la Troïka et les gouvernements successifs accablaient le pays d'une nuée de cataclysmes, la victoire électorale de Syriza, en janvier 2015, avait été une première étape politique de la mobilisation du peuple grec pour secouer le joug des banques, de Bruxelles et des mémorandums.

Le « Non » retentissant au référendum, précédé de la première véritable mobilisation populaire de masse depuis la victoire de janvier, avait ouvert grandes les portes de l'après-Troïka, montrant la volonté du peuple grec de reprendre la main sur son sort malgré une campagne des classes dominantes axée sur « l'austérité ou le déluge ». Portes très vite refermées par Alexis Tsipras face aux menaces des institutions de l'Union européenne et de la zone euro de détruire l'économie grecque en cas de rupture avec l'austérité. Une défaite grave qui révèle un certain nombre d'impasses stratégiques – dont notamment l'incapacité du gouvernement à s'appuyer sur les mobilisations populaires et sur les mises en pratique autogestionnaires qui s'étaient diffusées dans la société grecque et qui avaient permis la victoire électorale de Syriza. L'Oxi avait pourtant montré la disponibilité du peuple grec – malgré les difficultés immenses – à se mobiliser pour affronter les bourgeoisies européennes.

En effet, lassée de la malfaisance des politiques de leurs gouvernements, confrontée à la défaillance de l'État, à la destruction des services publics et à la désertion d'une partie significative de la bourgeoisie, la population a dû faire face. Elle s'est donc dotée de diverses structures qui se sont substituées à ce qui avait été détruit ou qui était devenu marchandise inabordable. Il fallait remplir les vides créés par les politiques néolibérales et mettre en œuvre l'autogestion et jeter ainsi en pratique les bases d'une autre société, d'un autre pouvoir⁶⁶⁷. La Grèce fait une nouvelle fois la

démonstration que si l'autogestion est bel et bien une orientation stratégique que certains défendent, elle est surtout une réponse concrète et spontanée à des problèmes concrets et immédiats.

Dans son programme de relance et de restructuration économique adopté en 2013, Syriza accordait une place importante à ce qui était désigné sous le terme d'« économie solidaire », c'est-à-dire la mise en œuvre d'un réseau d'entreprises échappant à l'ordre capitaliste : « La reconstruction économique et écologique du pays [...] sera basée sur le secteur public, coopératif et autogéré et sur des entreprises insérées dans les communautés⁶⁶⁸. » Le programme prévoyait également que les salarié·es soient associé·es à la prise de décision, notamment dans les banques, les assurances et les entreprises d'intérêt publics. Ce programme, effacé par l'accord désastreux du 13 juillet, demeure cependant un acquis politique.

Selon Emmanuel Kosadinou, la place occupée dans l'économie grecque par les petites entreprises constitue « un élément favorable pour la coopération au sein de réseaux et le regroupement dans des unités plus importantes ». Il souligne également que l'existence d'une force de travail composée de jeunes chômeurs très qualifiés et aptes à s'investir dans les secteurs de l'économie (services, informatique...) constitue également un facteur favorable. Sans oublier, ajoute-t-il, la persistance d'une tradition ancienne faite de solidarités horizontales et d'une culture de l'entraide. Les obstacles ne sont évidemment pas négligeables, dont le moindre n'est pas l'extrême faiblesse des moyens financiers et matériels des structures d'autogestion qui reposent encore, pour l'essentiel, sur la solidarité citoyenne⁶⁶⁹. La création d'une banque d'investissement et d'économie solidaire, envisagée par Syriza, est évidemment un des éléments essentiels du soutien au développement de ces projets. La solidarité internationale, de même que la mobilisation de la diaspora, seront sans aucun doute un élément important en ce domaine.

Si la séquence ouverte en janvier 2015 s'est achevée par une défaite le 13 juillet – date de l'accord signé par Alexis Tsipras –, l'histoire n'est évidemment pas finie. Même s'il a été comme « absenté », l'Oxi n'est pas mort, tout comme n'a pas disparu l'accumulation d'expériences par les classes populaires et la jeunesse dans les mobilisations et les pratiques autogestionnaires depuis 2008. D'autant que la victoire des bourgeoisies européennes n'est qu'une victoire à la Pyrrhus : l'Union européenne comme la zone euro ne font que s'enfoncer un peu plus dans une crise contre laquelle elles n'ont aucune solution, si ce n'est de l'aggraver, pour

survivre, une contradiction explosive. La défaite du 13 juillet est donc une étape dans une longue guerre de position dans laquelle la stratégie autogestionnaire faite d'accumulation patiente d'expériences et de moments de rupture avec la capitalisme est essentielle. Les propositions soumises par Éric Toussaint⁶⁷⁰ au débat public éclairent d'ailleurs le chemin qui aurait pu être pris par le gouvernement d'Alexis Tsipras⁶⁷¹.

Retour inattendu à Bruxelles

Franchissant le temps, un autre message pourrait bien arriver de Bruxelles, aux antipodes de celui des néolibéraux et de leurs alliés, celui de l'Association internationale des travailleurs (AIT). Réunie en congrès dans la capitale de la Belgique en 1878, l'Internationale examinait alors l'articulation entre grèves, prise du pouvoir politique et sociétés de résistance⁶⁷².

La grève n'étant pas, déclarait César De Paepe, le rapporteur, « une solution, même partielle, du grand problème de l'extinction de la misère [mais] un instrument de lutte dont l'emploi conduira définitivement vers la solution de ce problème », il attribue aux sociétés de résistance un rôle qui va bien au-delà du sens commun : l'aide matérielle apportée aux grévistes. S'inscrivant dans une démarche de rupture avec l'ordre capitaliste, il en défend la nécessité, non « seulement eu égard aux nécessités du présent, mais aussi eu égard à l'ordre social de l'avenir ».

Prenant ses distances avec ceux qu'il appelle les « coopérateurs exclusifs », il explique que les sociétés de résistance ne sont pas un « remède » ni même un « *palliatif* » – bien que celui-ci, déclare-t-il, soit *nécessaire*. Pour l'Internationale, les sociétés de résistance doivent permettre « du fond de ce chaos de lutte et de misère » de porter les « regards vers une société plus harmonique et plus heureuse ».

Ce sont, dit-il encore, « les embryons de ces grandes compagnies ouvrières, qui remplaceront un jour les compagnies de capitalistes ayant sous leurs ordres des légions de salariés, au moins dans toutes les industries où la force collective est mise en jeu et où il n'y a pas de milieu entre le salariat et l'association⁶⁷³ ».

Il entrevoit dans les grèves de son temps une « tendance nouvelle » au sein de laquelle « la grève doit aboutir à la société de production ». Il indique que c'est dans la logique des idées et dans la force des choses, énonçant une esquisse de démarche transitoire où les prises de pouvoir peuvent être inscrites dans la dynamique gréviste :

Il est inévitable que les travailleurs en viennent à tenir ce petit raisonnement : « Mais pendant que nous sommes en grève, parce que les patrons refusent de faire droit à nos réclamations, les consommateurs sont là demandant à cor et à cri les produits de notre industrie ; puisque notre inoccupation ne provient pas du défaut de demande, mais seulement de l'obstination de nos patrons, pourquoi ne travaillerions-nous pas directement pour le public ? »

Chronos et Kairos contre Tina

La révolution grecque avait-elle commencé à l'issue de la première victoire électorale de Syriza ? L'absence de mise en mouvement des masses incite à répondre par la négative. On peut toutefois émettre l'hypothèse raisonnable qu'elle aurait pu s'enclencher dans la foulée et la dynamique de l'Oxi si, ne serait-ce qu'une partie seulement des mesures préconisées par Éric Toussaint et contenues dans le programme de Syriza avaient été mises en œuvre. Il est indéniable que le facteur temps va jouer un rôle considérable. En tout état de cause, c'était déjà un acte fort d'en avoir appelé à la démocratie et à l'Europe contre la dictature du capital. C'est encore un acte révolutionnaire de pratiquer l'expropriation et la gestion de telle usine ou de telle entreprise de services. C'est également un acte révolutionnaire de créer de toutes pièces les prémisses des structures d'une autre société. C'est bel et bien un autre acte révolutionnaire de mettre en mouvement la matérialisation d'un autre pouvoir, d'une autre logique, d'une autre société. L'avenir nous dira qui de ces actes ou de l'accord funeste du 13 juillet ouvrira une dynamique.

L'esprit de l'AIT devrait désormais habiter la résistance des Grecs et des Grecques aux forces qui veulent briser l'idée même de l'alternative. Il est certain aussi que son spectre commence à hanter à nouveau les possédants et leurs commis, en Grèce comme en Europe.

18 septembre 2015

667. [[Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

668. [[Une économie au service des communautés](#)].

669. Emmanuel Kosadinou évoque également l'héritage négatif du mouvement coopératif bureaucratisé qui a été utilisé et détourné jusqu'ici par les partis au pouvoir comme instrument du clientélisme politique.

670. Porte-parole du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM), Éric Toussaint est le coordonnateur de la Commission pour la vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015.

671. [[> Une alternative pour la Grèce](#)].

672. [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

673. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

Une alternative pour la Grèce

Éric Toussaint

En août-septembre 2013, j'ai rédigé un projet de programme de mesures à mettre en œuvre en Grèce en cas de victoire électorale de la gauche radicale. J'ai envoyé ce texte le 10 septembre 2013 en tant que brouillon à des militant·es en Grèce et ailleurs afin, comme je l'écrivais à l'époque, de « récolter des commentaires critiques et des propositions d'amélioration ». Quelques personnes m'ont répondu et j'ai amendé légèrement ma proposition. [...]. Jusqu'ici, cette proposition n'a jamais été publiée. En effet, j'ai considéré que je n'avais pas reçu suffisamment de réponses aux demandes répétées de commentaires et d'améliorations pour mettre cette proposition sur la place publique. J'étais également bien conscient que je ne connais pas assez la réalité grecque et qu'il est nécessaire de produire une proposition collective essentiellement élaborée par des Grecs investis dans la réalité nationale. Malgré les réserves que je viens d'émettre, suite à la capitulation de juillet 2015, je décide de rendre publique cette proposition écrite il y a déjà deux ans⁶⁷⁴.

Dans ce projet, j'avais la nécessité de sortie de la zone euro sans préjuger du moment opportun pour le faire. En effet, je suis convaincu que vu l'état de la conscience de la population grecque, une série de mesures prioritaires devaient et pouvaient être prises sans quitter la zone euro. La sortie, pour être assumée par une majorité de la population, doit résulter de la démonstration pratique que cette option est devenue une nécessité (c'est ce qui est en train de se passer clairement à partir de juillet 2015). Enfin, une sortie de la zone euro implique que les autres mesures soient prises, de manière à réaliser une sortie favorable aux intérêts de la majorité de la population. Si ce n'est pas le cas, la sortie de la zone euro se convertit en une sortie de droite qui est à éviter.

Ce qu'un gouvernement populaire devrait faire

1. Abroger les mesures antipopulaires imposées dans le cadre des mémorandums avec la Troïka qui se succèdent depuis mai 2010. Cela implique notamment la réintégration des travailleurs licenciés suite à l'imposition de ces mémorandums.

2. Suspendre le paiement de la dette, organiser un audit et imposer une réduction radicale du stock et du service de la dette y compris par un acte de répudiation (qui ne peut être qu'unilatéral), adopter des mesures discriminatoires pour protéger l'épargne populaire investie dans la dette. Prendre une mesure spécifique sur la dette bilatérale à l'égard de l'Allemagne qui s'élève à 15 milliards euros contractée à l'occasion du mémorandum de mai 2010 : la répudiation de cette dette devrait se faire en compensation partielle de la dette historique allemande à l'égard de la Grèce (Seconde Guerre mondiale).

3. Socialiser les banques et assurances. À cause des choix qu'elles ont faits, la plupart des banques font face à une situation d'insolvabilité et non à une crise passagère de liquidités. La décision de la Banque centrale européenne et de la Banque de Grèce de protéger les intérêts des grands actionnaires privés aggrave le problème.

Il faut revenir aux fondamentaux. Les banques doivent être considérées comme des services publics, du fait, précisément, de leur importance et de l'effet dévastateur que leur mauvaise gestion peut avoir sur l'économie. Le métier de la banque est trop sérieux pour être confié à des banquiers privés. Comme elle utilise de l'argent public, bénéficie de garanties de la part de l'État et rend un service de base fondamental à la société, la banque doit devenir un service public.

Les pouvoirs publics doivent retrouver leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière. Ils doivent également disposer d'instruments pour réaliser des investissements et financer les dépenses publiques en réduisant au minimum le recours à l'emprunt auprès d'institutions privées. Pour cela, il faut exproprier les banques pour les socialiser en les transférant au secteur public sous contrôle citoyen, sans indemnisation des grands actionnaires privés. Dans certains cas, malgré cette absence d'indemnisation, l'expropriation des banques privées peut représenter un coût important pour l'État en raison des dettes qu'elles ont pu accumuler et des produits toxiques qu'elles ont conservés. Le coût en question doit être récupéré autant que faire se peut sur le patrimoine

général des grands actionnaires. En effet, les sociétés privées qui sont actionnaires des banques et qui les ont menées vers l'abîme tout en faisant de juteux profits détiennent une partie de leur patrimoine dans d'autres secteurs de l'économie. Il faut donc faire une ponction sur le patrimoine global des actionnaires.

Les banques publiques avec un statut de service public (sous contrôle citoyen) peuvent coexister avec des banques coopératives de taille modérée (le caractère coopératif de ces banques doit être strictement contrôlé sous peine du retrait de la licence d'activité) [...]⁶⁷⁵.

u Les pouvoirs publics grecs constituent de loin l'actionnaire majoritaire des grandes banques grecques (représentant plus de 80 % du marché bancaire grec) et devraient donc exercer pleinement le contrôle des banques afin de protéger l'épargne des citoyens et relancer le crédit interne pour soutenir la consommation. D'une part, il conviendrait de tirer les conséquences de la participation majoritaire de l'État dans les banques en leur conférant un statut d'entreprise publique. L'État devrait organiser une faillite ordonnée de ces banques en veillant à protéger les petits actionnaires et les épargnants. Il s'agit de récupérer le coût de l'assainissement des banques sur le patrimoine global des gros actionnaires privés car ce sont eux qui ont provoqué la crise et ont ensuite abusé du soutien public. Une *bad bank* serait créée pour isoler les actifs toxiques en vue d'une gestion extinctive. Il faut une fois pour toutes faire payer les responsables de la crise bancaire, assainir en profondeur le secteur financier et le mettre au service de la population et de l'économie réelle (<http://cadtm.org/Grece-des-propositions>).

Les sociétés privées d'assurances devraient également être socialisées. Même si son état de santé est moins médiatisé, le secteur des assurances est aussi au cœur de la crise actuelle. Les grands groupes d'assurances ont mené des opérations aussi risquées que les banques privées avec lesquelles nombre d'entre eux sont étroitement liés. Une grande partie de leurs actifs est constituée de titres de la dette souveraine et de produits dérivés. À la recherche du maximum de profit immédiat, ils ont spéculé dangereusement avec les primes payées par les assurés, avec l'épargne récoltée sous la forme d'assurance vie ou de cotisations volontaires en vue d'une retraite complémentaire. L'expropriation des assurances permettra d'éviter une débâcle dans ce secteur et protégera épargnants et assurés. Cette

expropriation des assurances doit aller de pair avec une consolidation du système de retraite par répartition.

>> 4. Réquisitionner la Banque centrale. À sa tête se trouve Yannis Stournaras (placé à ce poste par le gouvernement d'Antonis Samaras) qui met toute son énergie à empêcher le changement voulu par la population. C'est un véritable cheval de Troie qui sert les intérêts des grandes banques privées et des autorités européennes néolibérales. La Banque centrale de Grèce doit être mise au service des intérêts de la population grecque.

>> 5. Créer une monnaie électronique (libellée en euro) à usage interne au pays. Les pouvoirs publics pourraient augmenter les retraites ainsi que les salaires de la fonction publique, payer les aides humanitaires aux personnes en leur ouvrant un crédit en monnaie électronique qui pourrait être utilisé pour de multiples paiements : facture d'électricité, d'eau, paiement des transports en commun, paiement des impôts, achats d'aliments et de biens de première nécessité dans les commerces, etc. Contrairement à un préjugé infondé, même les commerces privés auraient tout intérêt à accepter volontairement ce moyen de paiement électronique car cela leur permettra à la fois d'écouler leurs marchandises et de régler des paiements à l'égard des administrations publiques (paiement des impôts et de différents services publics qu'ils utilisent). La création de cette monnaie électronique complémentaire permettrait de diminuer les besoins du pays en euros. Les transactions dans cette monnaie électronique pourraient être réalisées par les téléphones portables comme c'est le cas aujourd'hui en Équateur.

>> 6. Dissoudre l'organisme chargé des privatisations, remplacé par une structure publique de gestion des biens nationaux (avec arrêt immédiat des privatisations) chargée de protéger le patrimoine public tout en générant des revenus.

7. Imposer un contrôle strict des mouvements de capitaux et un contrôle des prix à la consommation.

8. Adopter une réforme fiscale avec :

>> augmentation de la progressivité de la taxe sur les revenus ;

>> augmentation de la taxe sur les biens immobiliers (avec exonération pour la résidence principale en deçà d'un seuil à définir, lié notamment

au nombre d'occupants de la résidence) ;

>> suppression des privilèges fiscaux des armateurs, de l'Église orthodoxe et des autres secteurs capitalistes ;

>> réduction radicale ou suppression de la TVA sur les biens et services de première nécessité, levée d'un impôt exceptionnel sur le patrimoine des plus riches ;

>> répression de la grande fraude fiscale qui prive la collectivité de moyens considérables et joue contre l'emploi. Des moyens publics conséquents doivent être alloués aux services des finances pour lutter efficacement et en priorité contre la fraude organisée par les grandes entreprises et les ménages les plus riches. Les résultats doivent être rendus publics et les coupables lourdement sanctionnés.

9. Réaliser une politique d'emprunt public interne auprès de la Banque centrale via la monétisation de la dette. À cette politique d'emprunt auprès de la Banque centrale, on peut ajouter l'émission de titres de la dette publique à l'intérieur des frontières nationales.

En effet, l'État doit pouvoir emprunter afin d'améliorer les conditions de vie des populations, par exemple en réalisant des travaux d'utilité publique. Certains de ces travaux peuvent être financés par le budget courant grâce à des choix politiques affirmés, mais des emprunts publics peuvent en rendre possibles d'autres de plus grande envergure, par exemple pour passer du « tout automobile » à un développement massif des transports collectifs, développer le recours aux énergies renouvelables respectueuses de l'environnement, créer ou rouvrir des voies ferrées de proximité sur tout le territoire en commençant par le territoire urbain et semi-urbain, ou encore rénover, réhabiliter ou construire des bâtiments publics et des logements sociaux en réduisant leur consommation d'énergie et en leur adjoignant des commodités de qualité⁶⁷⁶.

Il faut définir de toute urgence une politique transparente d'emprunt public. Ce qu'il faut, c'est que la destination de l'emprunt public garantisse une amélioration des conditions de vie, rompant avec la logique de destruction environnementale, et que le recours à l'emprunt public contribue à une volonté redistributive afin de réduire les inégalités. C'est pourquoi nous proposons que les institutions financières, les grandes entreprises privées et les ménages riches soient contraints par voie légale d'acheter, pour un montant proportionnel à leur patrimoine et à leurs revenus, des obligations d'État à 0 % d'intérêt et non indexées sur l'inflation, le reste de la population pourra acquérir de manière volontaire

des obligations publiques qui garantissent un rendement réel positif (par exemple 3 %), supérieur à l'inflation. Ainsi, si l'inflation annuelle s'élève à 3 %, le taux d'intérêt effectivement payé par l'État pour l'année correspondante sera de 6 %. Une telle mesure de discrimination positive (comparable à celles adoptées pour lutter contre l'oppression raciale aux États-Unis, les castes en Inde ou les inégalités hommes-femmes) permettra d'avancer vers davantage de justice fiscale et vers une répartition moins inégalitaire des richesses.

10. Réaliser un emprunt public externe alternatif (c'est-à-dire qui exclut la Troïka et les marchés financiers étrangers) sans accepter de conditionnalités.

11. Mettre en pratique la règle d'or suivante : la somme allouée au remboursement de la dette publique ne peut excéder 5 % des recettes de l'État. Interdiction de socialiser des dettes privées, obligation d'organiser un audit permanent de la politique d'endettement public avec participation citoyenne, imprescriptibilité des délits liés à l'endettement illégitime, nullité des dettes illégitimes, adoption d'une deuxième règle d'or qui consiste à dire que les dépenses publiques qui permettent de garantir les droits humains fondamentaux sont incompressibles et l'emportent sur les dépenses relatives au remboursement de la dette...

12. Il est également important d'engager la Grèce dans un processus constituant avec participation citoyenne active afin de permettre des changements démocratiques structurels. Pour réaliser ce processus constituant, il faut convoquer, via une consultation au suffrage universel, l'élection d'une assemblée constituante chargée d'élaborer un projet de nouvelle Constitution. Une fois le projet adopté par l'assemblée constituante qui devra fonctionner en recevant les cahiers de doléances et les propositions émanant du peuple, il sera soumis au suffrage universel⁶⁷⁷.

13. Établir un cadastre des fortunes.

14. Réduire le temps de travail avec restauration du salaire d'avant 2010 et ensuite augmenter les salaires et les retraites inférieures à un seuil à déterminer (par exemple, 1 600 euros nets).

15. Augmenter le salaire minimum légal, instaurer une indexation des salaires et des allocations sociales sur le coût de la vie.

16. Lever l'immunité parlementaire des élus impliqués dans la crise et les poursuivre en justice.

17. Interdiction des organisations qui prônent en actes le racisme ou la haine raciale.

18. Mettre en œuvre un vaste programme de stimulation économique :

- soutien à la production agricole locale : création d'un service public pour la formation des agriculteurs à l'agriculture paysanne et l'agro-écologie, privilégier l'accès au marché de produits locaux, réorienter les aides PAC vers les petites fermes, développer l'offre de semences locales, soutenir des nouvelles coopératives agricoles, relocaliser l'agriculture et soutenir les installations dans le sens de la souveraineté alimentaire ;
- soutien aux petites et moyennes entreprises ;
- soutien aux petits commerces ;
- soutien à la pêche artisanale ;
- création d'emplois dans les services publics avec une priorité à la santé et à l'éducation publique et à l'environnement ;
- redonner un statut public aux entreprises privatisées et soutenir la relance d'entreprises par les travailleurs⁶⁷⁸ ;
- développer les énergies renouvelables afin de satisfaire les besoins locaux, soutenir les projets d'isolation thermique des bâtiments, développer les transports en commun, refus des grands projets inutiles et de l'extractivisme ;
- mettre en place d'ambitieuses actions de préservation de l'environnement et consolider les lois nationales en ce sens : parcs naturels, biodiversité sauvage (terrestre ou marine) ;
- soutenir le tourisme de petite échelle (contre les grands complexes touristiques) ;
- organiser la gestion publique, locale et écologique de l'eau et des déchets.

19. Sortir de la zone euro en appliquant une réforme monétaire redistributive (en réduisant le patrimoine liquide des ménages les plus aisés). [...]

Conclusion

Avec la capitulation de juillet 2015, le changement est radical, les conséquences funestes seront nombreuses. Parmi les causes de la tournure actuelle des événements, il y a bien sûr l'inflexibilité des créanciers, mais il y a également la stratégie suivie par la direction de Syriza et le gouvernement d'Alexis Tsipras : le refus de remettre en cause clairement et explicitement la légitimité et la légalité de la dette, la poursuite du remboursement de celle-ci, l'incompréhension de l'importance de la réalisation d'un audit à participation citoyenne (même si Tsipras officiellement soutenait l'audit), le refus de toucher aux intérêts des grands actionnaires des banques grecques qui sont pourtant responsables de la crise bancaire, le refus d'adopter une stratégie d'actes d'autodéfense face à l'inflexibilité et aux agressions des créanciers, le refus de préparer un plan B et de l'expliquer publiquement (qui pouvait y compris aller jusqu'à une sortie de l'euro), l'illusion que par la seule négociation les créanciers finiraient par faire des concessions suffisantes pour que Syriza et la Grèce puissent sortir des rails de l'austérité, le refus d'évoquer la nécessité d'un processus constituant (la nécessité de changer de manière démocratique la Constitution grecque), l'incompréhension du rôle central des mobilisations qu'il aurait fallu encourager... Le choix le plus urgent n'était pas entre rester ou non dans l'Eurozone. Le choix était entre négocier sans rapport de force ou bien faire cinq choses en priorité en s'appuyant sur la mobilisation populaire :

- suspendre le paiement de la dette (tout en réalisant l'audit), ce qui impliquait de rentrer directement en conflit avec les institutions de la Troïka ;
- résoudre la crise bancaire en cours (ce qui impliquait de rentrer en conflit avec les grands actionnaires privés responsables de la crise) ;
- créer une monnaie complémentaire ;
- élargir les mesures face à la crise humanitaire (des mesures importantes ont été prises par le gouvernement depuis février 2015, elles auraient dû être élargies) ;
- stopper les privatisations et faire rentrer des ressources dans les caisses publiques par des mesures fortes aux frais des secteurs privilégiés en commençant par le 1 % le plus riche, les grandes entreprises privées et les grands fraudeurs.

2 septembre 2015

Source

CADTM, www.cadtm.org.

674. J'ai inséré à quatre endroits du texte des propositions rédigées en juillet 2015. [Elles apparaissent ici en retrait et sont signalées par un >>]

675. [[> Crise économique, marché et autogestion](#)].

676. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

677. [[> République autogérée](#)].

678. [[> Crise et réponses en France](#)]

Dispensaires et pharmacies autogérés

Collectif France-Grèce solidarité pour la santé

Face à la politique de destruction des services publics grecs mise en œuvre par la Troïka, des dispensaires de santé se sont auto-organisés pour offrir des soins gratuits à la population.

Les dispensaires et pharmacies sociaux solidaires sont des structures émergentes à double mission :

- Procurer des soins médicaux gratuits et des traitements médicamenteux à toutes les personnes qui sont privées de couverture sociale ou ne disposent pas des moyens financiers pour se soigner.
- Militer pour un système de santé public de qualité, accessible à toutes et à tous et pour le respect des droits des patients dans une société qui serait libérée de la férule de l'austérité.

Pour cela les militants des dispensaires (des intervenants et des patients) en lien avec les organisations syndicales du secteur sanitaire et avec des associations citoyennes, revendiquent une santé pour tous. Ils organisent aussi des interventions auprès des administrations hospitalières pour imposer l'accès gratuit aux soins, parfois sous forme d'actions de manifestation ou d'occupation de locaux hospitaliers.

Les dispensaires et pharmacies sociaux solidaires sont une réponse militante aux mesures d'austérité et à la crise sociale présente en Grèce depuis 2009. Les plus anciens d'entre eux ont à peine plus de deux ans d'existence. Ce qui distingue ces structures des autres structures humanitaires, c'est leur engagement militant⁶⁷⁹.

Jusqu'à aujourd'hui, une cinquantaine de dispensaires solidaires sociaux fonctionnent dans toute la Grèce grâce à l'action et au travail de bénévoles. Des médecins, généralistes ou spécialistes, des dentistes, des pharmaciens et des citoyens s'y engagent. Aujourd'hui environ 700 bénévoles y participent en tant que permanents ou membres des réseaux affiliés. Des dizaines de milliers de patients sont soignés par les dispensaires sociaux. Les dispensaires sociaux fonctionnent grâce aux dons citoyens et n'acceptent pas de subventions publiques ni dons d'entreprises privées. Ils dispensent des médicaments collectés par les citoyens. Les décisions sont prises en assemblées générales. Il y a un effort pour la mise en commun de

moyens et la coordination de leurs actions. Des actions communes se font avec d'autres structures actives dans d'autres domaines de solidarité.

Les structures solidaires militent fermement pour le respect des droits pour toutes les personnes au-delà des différences, et sont hostiles à toute notion de clientélisme ou de récupération à des fins étrangères à leurs objectifs. Il s'agit aussi d'une prise de position contre la société de pauvreté et de misère, présentée au peuple grec par les gouvernants comme seule alternative de survie.

2015

Pour en savoir plus

France-Grèce solidarité pour la santé,

<https://solidaritefrancogrecque.wordpress.com/liste-des-dispensaires-sociaux-2/>.

679. [[> Centres médicaux populaires \(Les\)](#)].

Dispensaire de la rue Kannigos (Le)

Benoît Borrits

Sofia Tzitzikou et Thanasis Kourtis, bénévoles d'un dispensaire à Athènes, expliquent leur démarche. Sofia Tzitzikou est pharmacienne bénévole dans le dispensaire social de la rue Kannigos à Athènes, situé dans les quartiers Exarchia et Omonia. Thanasis Kourtis est ingénieur en génie civil. D'origine kurde et syrienne, il assure des services d'interprétariat à de nombreux migrants lors des consultations.

Pourriez-vous nous présenter votre activité et les dispensaires - sociaux ?

Sofia Tzitzikou. Notre dispensaire s'est créé en février 2013 sur le modèle de la cinquantaine existante actuellement en Grèce. Il s'agit d'offrir des soins aux personnes exclues du système public de santé. Il fonctionne avec 120 bénévoles qui sont médecins, pharmaciens, psychologues, dentistes, ou qui fournissent une aide administrative. Le principe de base est la gratuité totale des prestations et des médicaments. Nous recevons de 90 à 110 personnes par jour pour des consultations ou des médicaments qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter. S'il est possible de réaliser gratuitement des consultations, il est néanmoins indispensable de trouver des médicaments. Ce sont souvent les voisins qui apportent spontanément des boîtes non périmées et entamées. La deuxième source est la solidarité européenne qui nous permet d'acheter des médicaments plus rares. Nous avons cependant un problème de pénurie qui nous oblige parfois à faire des choix insupportables entre deux patients.

À qui vous adressez-vous ?

Sofia Tzitzikou. Avec les nouvelles règles imposées par la Troïka, un chômeur ne dispose plus d'aucun droit après un an. Le gouvernement estime que trois millions de personnes sur une population de dix millions ne disposent plus de couverture sociale. Dans la réalité, ce chiffre est sous-estimé. Dans notre dispensaire, 55 % des personnes que nous recevons sont grecques et 45 % sont étrangères.

Thanasis Kourtis. Cette majorité de nationaux dans nos consultations montre bien qu'en Grèce, la classe moyenne n'existe

plus. Cette destruction systématique des services publics constitue un laboratoire pour la classe dirigeante afin de mesurer les réactions de la population et les potentialités d'investissements privés dans le futur.

Qu'est-ce qui distingue votre activité de la philanthropie ?

Thanasis Kourtis. Le risque est en effet réel de voir le gouvernement utiliser nos services comme palliatif des carences du système public. À titre d'exemple, nous avons reçu ces derniers jours la visite de policiers qui accompagnaient un prisonnier soudanais pour qu'il reçoive des soins dentaires. Nous avons expliqué qu'il fallait plusieurs séances et que nous refusions que le patient soit menotté durant les soins. Cela était intolérable pour l'administration, mais le patient nous a indiqué que pour la première fois, il avait ressenti un peu de chaleur humaine.

Sofia Tzitzikou. Il me semble que la meilleure manière de ne pas être un palliatif des insuffisances des services publics est de communiquer. Ce gouvernement ne le veut pas car, officiellement, la Grèce va bien. Si la presse grecque, à quelques exceptions près, est sous contrôle et parle peu de notre action, des journalistes viennent de nombreux pays et constatent combien la situation sanitaire en Grèce est catastrophique.

Quel sens donnez-vous à votre démarche ?

Sofia Tzitzikou. La philosophie de notre action est qu'être soigné est un droit, et que les gens doivent résister et l'exiger de l'État. Dans la pratique, on constate qu'avec des problèmes de santé, les gens changent et que leur redonner de la dignité et de l'estime de soi est déjà une première étape. Il est difficile, voire déplacé, de parler politique avec des gens à bout de souffle. En tant que bénévoles, nous devons d'ailleurs suivre une thérapie de groupe tant les gens sont devenus agressifs.

Au-delà, quelle est votre position envers les infrastructures de santé ?

Sofia Tzitzikou. Un autre aspect de notre démarche réside dans la pression que nous exerçons sur les hôpitaux et les cliniques afin qu'ils prennent en charge des opérations que nous ne pouvons pas réaliser dans les dispensaires. Il faut savoir que sans couverture médicale, toute consultation ou tout acte vous sera facturé. À titre d'exemple, un accouchement est facturé 600 euros et 1 200 en cas de césarienne. Si vous

êtes étranger, ces tarifs sont doublés. Nous avons ainsi manifesté plusieurs fois auprès de la maternité de l'hôpital Alexandras ou du centre de traitement des cancers de l'hôpital Agios Savas pour que ceux-ci prennent en charge des patients. Certains médecins des hôpitaux ou cliniques n'acceptent plus cette situation et décident d'opérer bénévolement, contre l'avis de leur hiérarchie qui parfois les sanctionnent.

Quel avenir pour les dispensaires sociaux ?

Sofia Tzitzikou. Lors du nouvel an, nous nous sommes souhaités de ne plus exister l'année prochaine. Nous sommes là pour faire face à une situation exceptionnelle et anormale. Notre activité devra être reprise par les services publics. C'est la raison pour laquelle de nombreux dispensaires sociaux, dont le nôtre, refusent de se constituer en association déclarée et préfèrent travailler de façon informelle.

Thanasis Kourtis. Les parlementaires de Syriza soutiennent notre action même s'ils préfèrent s'afficher discrètement pour que ce mouvement conserve son autonomie. Néanmoins, je crois que les prochaines élections municipales et européennes vont permettre d'ouvrir une nouvelle séquence politique qui va changer la donne et accélérer les changements. Seul un gouvernement de gauche pourrait renégocier cette dette insoutenable au profit du peuple.

avril 2014

Source

www.regards.fr.

Du champ à l'assiette

Roxanne Mitralias

Semences locales et biodiversité, agriculture biologique, permaculture et agroécologie, réseaux de producteurs-consommateurs, jardins urbains autogérés et cuisines collectives : les Grecs s'approprient leur agriculture et leur alimentation !

C'est dans un contexte difficile pour les agriculteurs (voir en fin d'article) et les consommateurs que naissent ou se consolident des initiatives pour former et informer sur d'autres modes de production agricoles, plus écologiques mais aussi plus économes. D'une manière générale, ces initiatives visent une nouvelle population plutôt jeune qui cherche à la fois une échappatoire économique et un projet de vie. Depuis quelque temps, il semblerait qu'on assiste à un retour à la terre, et même s'il ne s'agit pas d'un phénomène social de masse (40 000 agriculteurs de plus pendant la période 2009-2010), une aspiration à un rapprochement à la vie agricole et rurale semble s'ancrer dans une majorité de la population (sondage Kappa Research, 70 % des sondés désirent s'installer à la campagne).

Ces initiatives en termes de mode de production allient les aspects écologiques (agriculture biologique, permaculture, etc.) aux avantages économiques d'un changement de techniques de culture et d'élevage, argument non négligeable dans le contexte actuel de crise. Ces formes d'agricultures apportent des premières réponses aux agriculteurs qui voient leurs systèmes économiques s'effondrer : moindres investissements, autoproduction de l'alimentation, économies énergétiques, petite échelle de production et bénéfices des apports des agro-écosystèmes. En somme, ce qui s'adressait à quelques écologistes convaincus dans la phase précédente peut potentiellement aussi bien intéresser les nouveaux arrivants des villes que les agriculteurs déjà installés qui se posent la question de comment sortir du cercle infernal dans lequel ils se trouvent (endettement, manque de débouchés pour leurs productions, saturation des possibilités naturelles de production). Évidemment, la réponse ne se situe pas uniquement sur le plan individuel mais aussi à niveau plus politique, puisqu'il s'agit également de changer de politiques agricoles (notamment

pour soutenir les petites fermes, comme le demande la gauche paysanne grecque)⁶⁸⁰.

À l'origine, la semence

Le mouvement qui se développe depuis les années 2000 autour des échanges des semences est central dans ce récent foisonnement. Peliti, véritable réseau national de préservation, recense et diffuse des variétés de semences et de races animales locales et anciennes, donne la possibilité concrète à plusieurs milliers de personnes de cultiver. Ces graines libres de droits de propriété intellectuelle, rendent indépendants les agriculteurs à l'égard des firmes semencières. C'est autour de Peliti (mais aussi de Sporos, un réseau de commerce équitable), qui apporte concrètement le savoir-faire et la mise en réseau nécessaires à l'apprentissage de l'agriculture, que se sont construites un certain nombre d'initiatives que nous recensons ici. Peliti a donné le cadre et l'impulsion au renouveau des préoccupations agricoles en Grèce, que ce soit en ville ou à la campagne. Lors de sa fête annuelle à Paranesti (niché aux pieds des montagnes du Rhodope) près de 6 000 personnes ont afflué en 2012 pour récupérer des semences et les replanter dans leurs champs, leurs terrasses, leurs terrains occupés ou pour en parler autour d'eux. Le développement d'échanges entre paysans est une condition nécessaire au développement d'une agriculture paysanne : sans semences paysannes, pas d'adaptation locale et donc de souveraineté alimentaire. Autour de ces différents réseaux et collectifs (Spori Limnou, Aegilops, Archipelagos, Helession), un véritable apprentissage des méthodes de cultures alternatives et d'intérêt pour la souveraineté alimentaire se construit qui permettra la conservation dans les champs d'un patrimoine semencier vivant.

Alliance des producteurs et des consommateurs

Le fameux désormais dénommé « mouvement des patates » a révélé un véritable besoin de la société grecque. Il a aussi mis en avant un certain nombre d'initiatives qui visent à rapprocher les consommateurs des producteurs. Quiconque se rend au supermarché en Grèce, et même dans une épicerie ordinaire s'étonne du manque de produits locaux : par exemple, les oranges proviennent souvent d'Espagne alors que la Grèce en est productrice. En comparant avec les multiples expériences françaises (AMAP, points de vente collectifs, paniers paysans, marchés de producteurs), la Grèce a été en retard sur tout ce qui est « circuit court ».

Mais la crise a remis les pendules à l'heure : comment se fait-il que les producteurs gagnent si peu quand les consommateurs payent si cher ? La logistique a été organisée d'abord par des groupes de volontaires, souvent de militants écologistes, des citoyens actifs comme on dit en Grèce. Cet effort continue actuellement et est souvent géré par les mairies qui recensent les commandes y compris dans les quartiers très peuplés d'Athènes. Le mouvement des patates a donc pris une certaine ampleur et tente, tant bien que mal, de relever le défi de l'approvisionnement de certains quartiers urbains.

Dans certains cas, ces initiatives ont pris des formes différentes, plus pérennes : sur Internet (www.xoris.gr) ou sous forme de coopératives de consommateurs à Thessalonique qui se dotent d'épiceries (Spame et Bios coop), de groupes d'achat (Omotrapezoi), de réseau de paniers à Athènes (Agronaftes pour les producteurs du Péloponnèse ou Gineagrotis qui installe des paysans en Eubée) et même une tentative de labellisation « circuit court » de l'huile crétoise (Inipirouni). Des aliments de toutes sortes échappent ainsi aux intermédiaires : patates bien sûr, légumineuses, riz, huile, fruits et légumes ou miel et même dans certains cas, des produits frais ou transformés. Il est évident que ces « courts-circuits » des intermédiaires ne permettent pas une politique aboutie de relocalisation de l'agriculture qui nécessiterait de diversifier à nouveau les productions par région et d'organiser en coopératives « alternatives » les agriculteurs pour la production et la vente de leurs produits. Mais ces expériences sont des moments d'appropriation collective de la problématique agricole et alimentaire, ainsi que des espaces de créativité et de liberté, nécessaires dans une Grèce en crise⁶⁸¹.

Auto-culture

Mais les Grecs ne se contentent pas de se rapprocher des producteurs, ils cultivent et occupent aussi des terrains et des bâtiments en friches (comme celui du jardin botanique), des parkings, l'ancien aéroport d'Elliniko, des terrains militaires...

La culture, le jardinage, l'autonomie alimentaire et la réappropriation de ces aspects de la vie vont de pair avec un projet politique radical. Assemblées générales, démocratie directe, remise en cause écologique et sociale du système économique actuel : ces initiatives traduisent un renouveau réel du mouvement social et écologiste grec sur un fond autogestionnaire indéniable. Les occupations participent aussi à la

construction d'un rapport de forces plus global, comme c'est le cas pour Elliniko ou Perka, où les habitants luttent contre les projets de construction (du gouvernement ou des investisseurs privés) qui vont détruire leur cadre de vie et leurs jardins, pour payer la dette !

Cuisines collectives

Enfin, les centres sociaux, les occupations de bâtiments ou de terrains s'accompagnent très souvent de la création de cuisines collectives. Il existe des initiatives très différentes, mais elles s'opposent toutes à l'idée de la « philanthropie ». Il s'agit d'initiatives de solidarité pour permettre collectivement à plus de personnes de s'alimenter.

L'idée de créer la Cuisine sociale « L'Autre » est venue lorsque nous avons observé, sur les marchés des fruits et légumes d'Athènes, des gens de tous âges, de toutes nationalités et classes sociales, fouillant les ordures pour trouver des aliments qu'ils ne peuvent plus s'acheter. La première réaction s'imposa d'elle-même : cuisiner des repas à la maison et de les distribuer sur les marchés. Puis, nous avons demandé aux producteurs de nous donner un produit de leur étal pour continuer le lendemain. Nous avons décidé de préparer un repas devant les gens, de manger ensemble, de se rapprocher et de briser la honte que certains peuvent ressentir en attendant de recevoir sa portion de repas distribué. L'idée de la Cuisine sociale « L'Autre » est un geste de solidarité et d'amour pour un autre être humain dans l'espoir de conscientiser les gens et d'encourager d'autres personnes et d'autres groupes à faire de même. Nous ne faisons pas de philanthropie et ne pratiquons pas la charité. Nous cuisinons sur le tas, nous mangeons tous ensemble et nous vivons tous ensemble ! Un repas avec nos semblables dans la rue. Venez bâtir avec nous un quotidien plus agréable⁶⁸² !

Une autre initiative, celle d'El chef vise à soutenir les luttes en apportant aux grévistes quelques repas (pendant les grandes manifestations de 2012, les occupations d'usines). Les références aux expériences coopératives du 20^e siècle sont tout à fait assumées : l'alimentation en temps de crise redevient une préoccupation centrale, et la gauche doit donner des perspectives d'auto-organisation pour affronter ces défis. Une autre expérience est destinée aux chômeurs : ils se regroupent et cuisinent comme dans le cas du centre social autonome à Athène.

Dans le squat de Skaramagka est aussi organisée une cuisine collective : les lundis après-midi, ceux qui le veulent cuisinent et mangent. En même temps, s'est créée une épicerie de réciprocité où chacun apporte des aliments qu'il peut échanger contre d'autres aliments ou contre de l'argent. Dans cette occupation athénienne, l'engagement anarchiste et autogestionnaire se mêle à des préoccupations écologistes : non seulement il s'agit de ne pas manger n'importe quoi mais il s'agit de le faire de manière collective et démocratique !

Pour comprendre la situation agricole grecque

L'histoire récente de l'agriculture grecque rappelle amèrement celle de l'agriculture française. Dès les années 1980, l'application de la politique agricole commune a provoqué les mêmes effets qu'en France : disparition de la petite et moyenne paysannerie au profit des grandes exploitations qui ont progressivement vu leurs subventions croître et leur propriété foncière se développer (cette tendance s'inverse avec la crise puisque le secteur voit apparaître de nouveaux acteurs). Aujourd'hui, la Grèce garde une population agricole importante en comparaison à d'autres pays européens (environ 12 % contre 3 % pour la France). Par contre, à la différence de la situation française, la Grèce a vu ses importations agroalimentaires tripler depuis le début de l'intégration européenne, phénomène qui s'est accentué avec l'entrée dans la zone euro. Dans l'espace européen où les produits agricoles voyagent sans distinction, il y a des perdants et des gagnants. Le processus d'intégration européenne de l'agriculture grecque n'a abouti ni à des territoires vivants, ni à la sécurité alimentaire du pays⁶⁸³.

Dans ce pays où les souvenirs de l'agriculture familiale restent très vifs, les paysans subissent la crise de plein fouet. Les impôts fonciers, les taxes spéciales, l'augmentation générale des prix des intrants (surtout pour l'alimentation animale), le prix de l'énergie qui a augmenté de 100 % y compris pour l'usage agricole, les menaces sur leurs possessions hypothéquées (terres, bâtiments, matériels) qui sont récemment passées de la banque agricole grecque publique aux mains d'une banque privée, les toutes petites retraites agricoles qui sont désormais en dessous du seuil de la dignité, le cartel des intermédiaires et des coopératives qui fait du profit sur le dos des producteurs en pratiquant l'entente illicite, et pour finir la vente à prix cassé de coopératives comme celle de Dodoni (produits laitiers dont la feta) très profitable, à laquelle livraient leur lait près de 7 000 éleveurs de l'Épire. C'est pour ces raisons que les agriculteurs

bloquent régulièrement les axes routiers et, depuis peu, manifestent aux côtés des artisans, des salariés et des chômeurs.

mars 2013

680. [[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)].

681. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

682. <http://oallosanthropos.blogspot.com>.

683. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

Initiatives solidaires de commerce équitable

Sylvie Hérold

Les initiatives de solidarité prenant la forme de projets autogérés ne sont pas apparues en Grèce avec la « crise », mais il est certain que le désastre social provoqué par les mesures d'« austérité » dictées par la Troïka a accéléré la prise de conscience de la nécessité de s'organiser à la base et d'agir collectivement.

Il est un peu artificiel et arbitraire de diviser le foisonnement de ces initiatives en « thèmes » distincts : intégrées à des réseaux multiformes, elles se recoupent et s'interpénètrent – ne serait-ce que parce que les mêmes collectifs et les mêmes individus se retrouvent dans nombre d'entre elles. Tel est le cas des coopératives de commerce équitable, qui ont plusieurs années d'histoire en tant qu'initiatives de solidarité concrète.

Solidarité d'abord avec les agriculteurs ou artisans des pays producteurs du Sud, afin de leur permettre de produire et de vendre autrement que sur le marché mondialisé, celui de la concurrence inégale, de la spéculation et donc de la misère pour les producteurs.

Solidarité « sur place » également, puisqu'il existe la plupart du temps une coopération avec divers collectifs, notamment des écocommunautés. En effet, le commerce équitable associe aussi des producteurs locaux, dont certains sont des communautés agricoles alternatives refusant d'entrer dans les circuits du marché mondialisé.

Solidarité « interne », la grande majorité de ces collectifs fonctionnant sur le mode de la démocratie directe, sans conseil d'administration et par assemblées générales.

Enfin, solidarité au sens plus large, puisque la plupart participent à des luttes sociales et politiques, allant du soutien aux immigrés persécutés par la police et les bandes fascistes d'Aube Dorée aux mouvements contre l'appropriation de territoires et la destruction de l'environnement par des multinationales (mines de Chalcidique).

Parmi de nombreuses initiatives en ce domaine, emblématique reste celle de la coopérative O Sporo (La Graine ou La Semence). Elle est née en 2004 de contacts avec la lutte des zapatistes : un groupe de militants a alors commencé à vendre de la main à la main du café du Chiapas. Un lieu, *Sporochoros* (« Espace de la graine/semence »), a été créé au cœur du

quartier d'Exarchia, au centre d'Athènes, pour la vente et les rencontres. Les produits sont vendus au prix d'achat augmenté des frais d'acheminement au local et de distribution en Grèce, plus un pourcentage affecté au fonctionnement du collectif. Sur le café s'ajoute un pourcentage supplémentaire qui, en fin d'année, revient au mouvement zapatiste. Les membres du collectif ne sont pas rémunérés pour leur travail. Des prix réduits sont consentis aux associations et lieux autogérés, sous réserve qu'ils ne revendent pas avec un bénéfice. Les sommes dégagées sont en partie affectées au soutien à des mouvements sociaux et à des luttes politiques.

Ce collectif a existé durant huit ans sous cette forme, avant de se scinder : les activités d'importation, transport, livraison, etc., d'une part, et d'autre part, une nouvelle coopérative à but non lucratif pour l'économie solidaire, Syn-Allis (Avec les Autres), née à l'automne 2011 et fondée sur les mêmes principes.

La coopérative Emis kai o Kosmos (Nous et le Monde), dont le nom « international » est Nuestro Mundo, a été créée en 2009 à Héraklion, en Crète, par un groupe d'amis qui souhaitent ouvrir un espace de rencontre, d'expression et de création, afin de changer leur propre vie et les mentalités.

Les principes sont là aussi ceux du commerce équitable : solidarité et justice sociale, respect de l'environnement. Mais le domaine d'action de ce collectif est plus vaste. Il organise ou s'implique dans des actions d'information, éducatives, artistiques et de promotion de la production biologique et de la consommation responsable, ainsi que des ateliers sur la gestion écologique des déchets, l'écoconstruction... Il fait partie de plusieurs réseaux, y compris internationaux (Magasins du Monde, Fairtrade Action Network...) et coopère avec la coopérative sociale italienne Libero Mondo, ainsi qu'avec de nombreux collectifs grecs, dont To Koukoutsi (« Le Noyau ») ou Terra Verde⁶⁸⁴.

La coopérative Terra Verde est active à Chania, toujours en Crète. Elle s'est inspirée de O Sporo. Elle vend des produits du Sud, mais aussi de coopératives grecques, par exemple de la coopérative d'agriculture biologique de femmes, L'Agricultrice, de Karanou (Crète). Le champ d'action de ce collectif dépasse largement celui du commerce équitable. Il associe des personnes affectées de problèmes psychiques ou sociaux, des « sans-voix » et des détenus. Il collabore avec le Steki-Steki de Chania, lieu de rencontre pour personnes sans domicile, migrants, Roms,

homosexuels... Dans ce cadre, il participe à l'organisation de cours de langue et autres, de débats ou de concerts.

À cette liste nullement exhaustive, on ajoutera une des nombreuses initiatives qui se rattachent à la fois au domaine du commerce équitable et à celui des cafés coopératifs et solidaires, le café-épicerie Lacandona (www.lacandona.gr), ouvert en 2011 en plein centre d'Athènes, qui organise par ailleurs toute sorte d'autres activités, telles que des ateliers sur la santé ou destinés aux enfants. On voit que, dans la pratique, il existe une continuité entre commerce équitable, espaces de solidarité tels que les cafés coopératifs et les cuisines collectives, initiatives pour changer le mode de production et de consommation...

mars 2013

684. [[> Sans-terre urbains \(Les\)](#)].

Un hôpital sous contrôle ouvrier

Les travailleurs hospitaliers de Kilkis, ville du nord de la Grèce, ont occupé leur hôpital et proclamé que celui-ci est désormais sous contrôle ouvrier. Les déclarations de leur Assemblée générale sont d'une grande portée politique. Dans une veine profondément autogestionnaire, elles contestent le caractère démocratique du pouvoir en place, préconisent l'autogouvernement et défendent l'utilité sociale du travail⁶⁸⁵.

L'hôpital de Kilkis en Grèce est maintenant sous contrôle ouvrier. Les travailleurs hospitaliers ont déclaré que les problèmes du système national de santé duraient depuis trop longtemps et ne pouvaient être résolus. Les travailleurs ont réagi à l'orientation fasciste du régime en occupant l'hôpital et le plaçant sous leur contrôle total et direct. Toutes les décisions seront dorénavant prises par une assemblée générale des travailleurs.

L'hôpital a considéré que « le gouvernement ne s'est pas acquitté de ses responsabilités financières. Si ses revendications n'étaient pas satisfaites, les travailleurs se retourneront vers la communauté locale et au-delà pour avoir le soutien le plus large possible afin de sauver l'hôpital, défendre la santé publique et gratuite, renverser le gouvernement et toute politique néolibérale. »

À partir du 6 février, les travailleurs hospitaliers n'assureront que les urgences tant que leurs salaires et les sommes qui leur sont dues ne seront pas payées. Ils demandent aussi un retour aux salaires antérieurs à la mise en place des mesures d'austérité. [...]

La déclaration suivante a été adoptée par les travailleurs :

1. Nous constatons que les problèmes actuels et récurrents du système national de santé et des organisations apparentées ne peuvent être résolus avec des revendications spécifiques et isolées ou réduites à nos intérêts particuliers dans la mesure où ces problèmes sont le résultat d'une politique antipopulaire de notre gouvernement et du néolibéralisme mondial.
2. De même, nous constatons qu'en insistant sur la promotion de ce type de revendications, nous faisons le jeu d'un pouvoir brutal. Ce pouvoir qui, pour faire face à son ennemi – le peuple – fragilisé et divisé, cherche à empêcher la formation d'un front unitaire des travailleurs et du peuple

à l'échelle nationale et internationale avec des intérêts communs et des revendications contre l'appauvrissement social que les politiques de ce pouvoir génèrent.

3. Pour cette raison, nous plaçons nos revendications spécifiques dans un cadre général d'exigences politiques et économiques qui sont posées par une grande proportion du peuple grec qui subit l'offensive la plus brutale du capitalisme ; pour qu'elles soient victorieuses, nos revendications doivent s'inscrire dans la coopération avec les classes moyennes et populaires de notre société.

4. La seule façon d'y parvenir est de questionner dans l'action, non seulement sa légitimité politique, mais aussi la légalité de ce pouvoir antipopulaire autocratique et arbitraire qui avance vers le totalitarisme à une vitesse accélérée.

5. Les travailleurs de l'hôpital de Kilkis répondent à ce totalitarisme par la démocratie. Nous occupons l'hôpital public et le plaçons sous notre contrôle direct et total. L'hôpital de Kilkis sera désormais autogouverné et le seul moyen légitime de prise de décisions sera l'Assemblée générale des travailleurs⁶⁸⁶.

6. Le gouvernement n'est pas affranchi de ses obligations économiques en dotation de personnel et d'approvisionnement de l'hôpital, mais s'il continue d'ignorer ces obligations, nous serons obligés d'informer la population de la situation et de s'adresser aux collectivités locales, mais surtout à la société civile pour nous soutenir pour : la survie de notre hôpital ; le soutien au droit à la santé publique et gratuite ; le renversement, à travers une lutte populaire, du gouvernement actuel et de toute politique néolibérale, d'où qu'elle vienne ; une profonde et substantielle démocratisation, qui permettra à la société et non à des tiers de prendre les décisions relative à son avenir.

7. Le syndicat de l'hôpital de Kilkis commencera, à partir du 6 février, un arrêt de travail en n'assurant que les urgences jusqu'au paiement complet des heures travaillées et le retour de nos salaires aux niveaux où ils étaient avant l'intervention de la Troïka. Pendant ce temps, comprenant parfaitement notre mission sociale et nos obligations morales, nous protégerons la santé des citoyens qui viennent à l'hôpital en fournissant des soins gratuits à ceux qui en ont besoin, appelant le gouvernement à prendre ses responsabilités en espérant qu'il renoncera, même à la dernière minute, à sa brutalité sociale.

8. Nous décidons qu'une nouvelle assemblée générale se tiendra [...] afin de décider les moyens à mettre en œuvre pour réaliser efficacement l'occupation des services administratifs et l'autogouvernance de l'hôpital qui démarrera à compter de ce jour. L'assemblée générale se tiendra quotidiennement et sera l'instance essentielle de la prise de décision concernant les employés et le fonctionnement de l'hôpital.

Nous appelons à la solidarité du peuple et des travailleurs de tous secteurs, à la coopération de tous les syndicats et organisations progressistes, au soutien des médias qui choisissent de dire la vérité. Nous sommes déterminés à poursuivre notre mouvement jusqu'à ce que les traîtres qui vendent notre pays et sa population s'en aillent. Ce sera eux ou nous ! [...]

février 2012

Traduction

Benoît Borrits

685. [[> Fracture](#)].

686. [[> Revendications communes adoptées par les plénums](#)].

Un journal en autogestion !

Moisis Litsis

Ça y est ! C'est fait ! Les travailleurs d'*Eleftherotypia*, un des plus grands et plus prestigieux quotidiens grecs, vont de l'avant dans la grande entreprise de l'édition de leur propre journal, *Les Travailleurs à Eleftherotypia* !

Depuis le mercredi 15 février, les kiosques dans tout le pays affichent à côté des journaux habituels un journal de plus, écrit par ses propres salariés. Un journal qui ne cherche pas seulement à mettre en évidence la lutte des travailleurs d'*Eleftherotypia*, mais qui veut aussi être un journal d'information complète, spécialement en cette période si critique pour la Grèce.

Les 800 travailleurs et travailleuses à l'entreprise X. K. Tegopoulos, qui édite le journal *Eleftherotypia*, des journalistes aux techniciens, des nettoyeuses aux employés et aux concierges, sont en grève reconductible depuis le 22 décembre 2011 puisque le patron ne leur verse plus leurs salaires depuis août dernier !

Les travailleurs d'*Eleftherotypia*, voyant que le patron demande l'application de l'article 99 du Code des mises en faillite, en vue de se protéger de ses créanciers, en réalité ses salariés auxquels il doit un total d'environ 7 millions d'euros en salaires impayés (!), ont décidé parallèlement aux mobilisations et aux actions en justice de faire paraître leur propre journal. Un journal distribué par les diffuseurs de presse dans tout le pays, au prix d'un euro (contre le 1,30 euro qui est le prix habituel des autres journaux), avec comme objectif de soutenir la caisse de grève.

Étant impayés depuis sept mois, les travailleurs et travailleuses d'*Eleftherotypia* sont soutenus par un mouvement de solidarité des diverses collectivités ou même des citoyens isolés qui font des dons en argent ou en espèces (nourriture, couvertures, etc.). Avec l'édition de leur propre journal et l'argent de sa vente, ils pourront soutenir financièrement leur grève sans qu'il y ait la moindre médiation de personne : en somme, ils avancent vers une sorte d'autogestion.

Le journal a été confectionné dans un atelier ami, dans une ambiance qui rappelait l'édition d'un journal clandestin, puisque la direction, dès qu'elle a appris que les journalistes vont de l'avant dans leur entreprise d'édition, a coupé d'abord le chauffage, ensuite le système employé par les

rédacteurs pour écrire leurs articles et enfin, elle a fermé l'atelier lui-même, bien que pour l'instant l'accès aux bureaux du journal reste libre. *Eleftherotypia des travailleurs* a été imprimé dans une imprimerie étrangère à l'entreprise avec l'appui des syndicats des salariés de la presse, parce que les travailleurs de sa propre imprimerie hésitaient à occuper leur lieu de travail⁶⁸⁷.

L'affichette annonçant la sortie du journal chez les marchands de journaux : « Les travailleurs d'*Eleftherotypia* sont de retour – Le journal des rédacteurs est ici ! Mercredi 15 février 2012 »

La direction, qui a peur de l'impact de l'édition autogestionnaire du journal, menace de recourir à des actions en justice, elle intimide en menaçant de licencier les membres du comité de rédaction qui ont été élus tout à fait démocratiquement par l'assemblée générale des grévistes. Cependant, le public grec, et pas seulement les lecteurs d'*Eleftherotypia*, attendait avec grand intérêt sa parution – on a été submergé par les messages encourageant les journalistes à éditer seuls le journal – puisque la dictature des marchés est couplée avec la dictature des médias qui rendent opaque la réalité grecque. S'il n'y avait pas le climat consensuel cultivé par la plupart des médias en 2010, avec l'argument qu'il n'y avait pas d'alternative quand le gouvernement Papandreou signait le premier mémorandum dont l'échec patent est reconnu maintenant par tout le monde, on aurait peut-être vu le peuple grec se révolter plus tôt pour renverser une politique catastrophique pour toute l'Europe.

Le cas d'*Eleftherotypia* n'est pas unique. Des dizaines d'entreprises du secteur privé ont cessé depuis longtemps de payer leurs salariés, et leurs actionnaires les ont virtuellement abandonnées en attendant des jours meilleurs... Dans la presse, la situation est même pire. À cause de la crise, les banques ne prêtent plus aux entreprises tandis que les patrons ne veulent pas payer de leur poche, préférant avoir recours à l'article 99 – il y a au moins cent sociétés cotées en bourse qui l'ont déjà fait – afin de gagner du temps en vue de l'éventuelle faillite grecque et de sa probable sortie de la zone euro.

Elefthrotypia a été créée en 1975 comme un « journal de ses rédacteurs » dans la période de radicalisation qui a suivi la chute de la dictature en 1974. Aujourd'hui, dans une époque marquée par la nouvelle « dictature des créanciers » internationaux, les travailleurs et les travailleuses d'*Eleftherotypia* ont l'ambition de devenir l'exemple lumineux d'une information totalement différente, en résistant à la « terreur » tant du

patronat que des barons des médias, qui ne voudraient absolument pas voir les travailleurs prendre en main le sort de l'information.

février 2012

Traduction

Giorgos Mitralias

Source

www.tlaxcala-int.org/article.asp?reference=6848.

687. [[> Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant](#)].

Relance de la télévision publique

Collectif

Le 11 juin 2013, le gouvernement grec a fermé brutalement la télévision publique ERT licenciant sans préavis 2 656 personnes. Cette mesure s'inscrit dans les plans d'austérité imposés par la Troïka exigeant immédiatement la suppression de 2000 emplois publics. Les travailleurs d'ERT ont décidé de continuer leur activité sous la forme d'une Web TV déjà largement suivie en Grèce.

Cette mesure, avant d'être économique, se veut profondément antidémocratique. ERT est un bien public, sa fermeture est une véritable atteinte à la liberté d'expression et à l'existence d'une information indépendante. « Toute modification de grande portée dans le système de médias publics ne devrait être décidée qu'après un débat ouvert et exhaustif au Parlement et non à travers un simple accord entre deux ministres », souligne dans son communiqué hier l'association de l'Union européenne de radiotélévision (UER).

L'assemblée générale des travailleurs d'ERT a décidé l'occupation du siège et des studios de l'organisme, ainsi que la poursuite du programme sous forme de Web TV afin d'en informer la population. Ils appellent au soutien et à la solidarité.

Et maintenant ?

Il est prévu de remettre en fonctionnement la chaîne de télévision publique sous l'ancien label, avec annulation des 2 500 licenciements. À partir du 1^{er} mars ERT va recommencer à émettre.

Il ne s'agit cependant pas de revenir au système antérieur. Les salariés d'ERT ont déposé un projet de loi indiquant les grandes lignes d'un nouvel espace audiovisuel. Même s'il persiste des points de désaccord, on s'achemine vers plusieurs orientations majeures : l'ancien personnel de direction et les « conseillers spéciaux » ne seront pas réembauchés ; un conseil de surveillance élu par salariés, ainsi qu'au niveau local une représentation élue des usagers, sera mis en place ; les programmes seront élaborés par les assemblées de salariés ; ERT sera majoritairement financé

par la contribution des citoyens et de la publicité (mais avec des restrictions)⁶⁸⁸.

février et juin 2015

688. [\[> Portées et limites de l'autogestion\]](#).

Thessalonique s'oppose à la privatisation de l'eau

Daniel Moss

Des syndicalistes, des citoyens et associations de Thessalonique ont formé l'Initiative 136 qui s'oppose à la privatisation de la société de traitement des eaux de l'agglomération et propose sa gestion par des coopératives locales en mobilisant les habitants pour racheter la compagnie afin qu'elle développe une véritable politique de service public.

Alors que les investisseurs internationaux lorgnent le service public de l'eau, ceux qui y travaillent luttent pour créer des coopératives. Ce n'est pas à la Grèce qu'on apprendra ce qu'est la démocratie. Dans ce pays de plus en plus aride, une gestion efficace de l'eau est essentielle à son avenir. La récente crise financière grecque a non seulement bousculé la démocratie grecque mais aussi son système de gestion de l'eau⁶⁸⁹.

« Vous pouvez dire qu'une société est démocratique si l'eau est disponible pour tous, si elle est propre et contrôlée par le public. » Voilà comment Kostas Marioglou voit les choses. Magasinier au sein du Service public d'État de l'eau de Thessalonique (EYATH), quand il ne distribue pas de compteurs d'eau ou des canalisations, il est responsable syndical et organisateur de l'Initiative 136, un rassemblement de citoyens désireux de racheter le service public de l'eau au gouvernement grec.

La Grèce est fortement incitée à privatiser son réseau d'eau. Alors que le pays croule sous les dettes, la Commission européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne (que l'on désigne fréquemment sous le nom de « Troïka ») travaillent avec les partis de gouvernement pour équilibrer le budget en privatisant le service public de l'eau. La Grèce n'est pas le premier pays à privatiser son eau à la faveur d'une crise budgétaire. Conditionner l'octroi de prêts à la privatisation partielle ou totale de l'eau est une pratique courante – et largement critiquée – des créanciers internationaux.

« Alors que le peuple avait clairement exprimé, lors des élections des 6 mai et 17 juin, sa volonté de renégocier la dette et les mesures imposées par la Troïka, nous explique Théodoros Karyotis, membre de l'Initiative 136, le nouveau gouvernement continue d'appliquer le programme de la Troïka. »

En juin 2010, le ministère des finances a annoncé que le gouvernement allait réduire la participation du Fonds de développement des actifs de la République grecque dans le service de l'eau de Thessalonique et dans celui d'Athènes (EYDAP) de 74 % à 51 %. Depuis, le ministère a réévalué son objectif en planifiant de vendre la totalité de ses participations dans les deux sociétés. À ce jour, 21 % des actions EYATH flottent à la Bourse d'Athènes.

La société française Suez possède 5 % d'EYATH et pourrait augmenter sa participation si la privatisation se réalise. George Archontopoulos, président du syndicat des travailleurs d'EYATH, indique que lors d'une visite effectuée en 2006, les dirigeants de l'entreprise se demandaient pourquoi l'eau était aussi bon marché à Thessalonique. George Archontopoulos espère que cette crise financière montrera clairement que l'eau ne peut en aucun cas être considérée comme une source de profit. « Tous les jours, des gens viennent dans les bureaux et essayent de négocier les paiements tellement l'eau est devenue chère pour eux. »

George Archontopoulos et Kostas Marioglou jugent infondées les justifications du gouvernement expliquant que la dette sera réduite par des privatisations. Un article intitulé « Racheter le public pour 136 euros », rappelle que le service de l'eau de Thessalonique « réalisait des profits annuels de 75 millions d'euros et qu'en dépit de la crise, ses profits ont atteint 12,4 millions et 20,18 millions d'euros en 2010 et 2011 ». Ses profits ont cependant diminué sur les derniers neuf mois.

Alors que les partisans de la privatisation expliquent que la vente d'EYATH va permettre à la Grèce de payer ses dettes, Theodoros Karyotis, membre de l'Initiative 136 réagit avec force en rappelant que « la valeur de l'entreprise est estimée à 50 millions d'euros alors que la dette du pays dépasse les 400 milliards ».

Mais si l'État ne veut plus du service public de l'eau, les citoyens de Thessalonique veulent le conserver. Pour s'opposer à ce que l'État grec vende des actions à des investisseurs privés, les organisateurs d'Initiative 136 frappent aux portes des voisins pour intéresser les ménages de Thessalonique à acheter une action de 136 euros, montant qui a donné son nom à cette initiative. Cela ne pourrait pas paraître cher pour un pays riche comme la Grèce, « mais avec 35 % de chômage, explique Kostas Marioglou, je ne suis pas sûr que cela marche ».

Les militants grecs ont été encouragés par un mouvement de solidarité lors de l'Assemblée européenne de l'eau à Florence en octobre : leurs amis

européens se sont proposés de lever des fonds supplémentaires pour racheter l'entreprise.

L'initiative cherche à créer un réseau de 16 coopératives à Thessalonique pour gérer une entreprise réellement publique. Parce qu'il était impensable de confier la supervision de la gestion de l'eau pour l'ensemble de la ville à un organisme unique et centralisé, Initiative 136 propose que les coopératives de quartier décident des tarifs et des investissements à réaliser. Les coopératives joueront un rôle de cogestion avec le service public et serviront d'organisme de contrôle, garants du bien commun. Le syndicat fait son possible pour arrêter la privatisation mais si celle-ci a lieu, alors les coopératives feront de leur mieux pour demander des comptes à l'entreprise.

Kostas Marioglou prend soin de distinguer « public » et « étatisé ». Initiative 136 ne cherche pas à préserver le *statu quo*. En fait, Kostas refuse le qualificatif de service public à EYATH. « Avec Initiative 136, nous voulons créer un service public », explique-t-il :

Actuellement, c'est une entreprise d'État où le management n'a aucune expérience de l'eau, n'est nommé que sur des bases politiques, dirige tant bien que mal l'entreprise avant d'aller occuper une autre place ailleurs.

Bien que le Parti communiste de Grèce soit opposé à la privatisation d'EYATH, il est en désaccord avec l'idée de coopératives de quartiers. Il demande le maintien de la propriété étatique. Les autres partis de gauche expliquent que la population n'a pas à racheter l'entreprise à l'État, puisqu'elle leur appartient déjà. Mais Kostas Marioglou et les membres de l'Initiative 136 soulignent le fait que le *statu quo* étatique ne fonctionne plus. Des contrats de complaisance avec des entreprises politiquement proches sont monnaie courante. « Pour réparer une fuite sur une canalisation, ils creusent un énorme trou pour surfacturer. Il aurait dû être de deux mètres, ils en font un de quatre. » Le fait que la compagnie d'État se soit débarrassée de la moitié de ses salariés ces dernières années, salariés qui auraient pu réparer les canalisations, reste en travers de la gorge de Kostas. Exaspéré, il demande :

Pourquoi une entreprise d'État devrait-elle faire du profit ? C'est de l'argent public. Ils devraient le rendre à la population, installer des fontaines d'eau potable ou des toilettes publiques. Pourquoi être

obligés de demander à un commerçant de pouvoir utiliser ses toilettes ? Nous devrions décider des investissements publics.

Kostas Marioglou affirme que les coopératives seront plus efficaces dans la protection des eaux de source. Thessalonique tire son eau potable des sources et de la rivière Aliakmon. L'eau de source est « absolument excellente » précise Kostas et préférable pour les consommateurs. Elle est aussi moins chère et plus facile à distribuer. Au tournant des années 1990, les sources ont été surexploitées et l'équilibre écologique est menacé. Les fermiers ont protesté et incendié un établissement de l'EYATH, demandant que la compagnie ne prenne que ce qui coulait naturellement.

En ce qui concerne les eaux usées, la Commission européenne a placé le golfe de Thessalonique sur sa liste noire. De grands rejets d'azote menacent la côte d'eutrophisation. Kostas est inquiet de l'évolution du traitement des déchets et de la gestion des eaux de source avec une société privée orientée par des profits à court terme. Il a peur que les pratiques futures soient pires que celles de l'actuelle direction étatique.

Un récent sondage a montré un large soutien à l'Initiative 136. Elle ne s'est jamais résumée à une campagne destinée à protéger des emplois de fonctionnaires. Il y a eu une grève de la faim, un référendum contre la privatisation et des manifestations. « C'est un détail important, précise George Archontopoulos, les citoyens sont solidaires de nos actions. Nous ne nous battons pas pour nos emplois mais pour notre eau, pour les gens qui ne peuvent désormais plus payer leur facture d'eau. »

L'Initiative 136 a aussi trouvé des soutiens auprès des maires et des conseils municipaux de l'agglomération de Thessalonique. Pour les gens, elle élargit le champ des possibles en s'opposant à la peur, au cynisme et à l'insécurité causés par le système politique grec et la crise de la dette⁶⁹⁰. [...]

février 2013

Pour en savoir plus

Interview de Katerina Tzanetea, membre d'Initiative 136, par la radio anglophone
« Good Afternoon Athens », <http://onthecommons.org/magazine/greeks-stand-protect-their-water-privatization>.

689. [[> Consult'action à Bobigny](#)].

690. [[> Question de l'appropriation sociale \(La\)](#)].

Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »

Les Vio.Me

Parmi les milliers d'entreprises grecques qui ont été victimes des mesures d'austérité imposées par la Troïka, le fabricant de matériaux de construction Viomijanikí Metaleftikí (Vio.Me) a été abandonné par ses propriétaires en mai 2011. Après avoir occupé l'usine et empêché les « propriétaires » de s'emparer des machines, l'assemblée des travailleurs a voté en faveur de la mise en autogestion de l'usine. Les Vio.Me ont développé et fabriqué une nouvelle gamme de produits de nettoyage écologiques, faciles à financer, produits avec des matières premières locales et naturelles et qu'ils ont pu distribuer eux-mêmes⁶⁹¹.

La direction de Viomijanikí Metaleftikí, une filiale de Filkeram-Johnson, a abandonné l'usine et ses travailleurs depuis mai 2011. En réponse, les travailleurs de l'usine ont cessé le travail depuis septembre 2011. Le syndicat de l'entreprise a organisé une équipe de 40 ouvriers, avec pour mission (un an après la fermeture de l'usine) d'empêcher l'enlèvement des machines par les administrateurs ou le vol de celles-ci. L'ensemble des travailleurs participent également à l'assemblée générale.

La proposition du syndicat pour échapper à ce statu quo (alors que les administrateurs ont clairement déclaré que l'usine ne redémarrerait pas, compte tenu de l'absence de fonds) est que l'usine passe sous contrôle direct des travailleurs. Cette proposition a été adoptée par 98 % des participants à l'Assemblée générale. Plus précisément, ils ont demandé que l'usine soit transférée aux travailleurs et que tous les membres de la direction et les travailleurs participant au conseil d'administration démissionnent sans aucune exigence vis-à-vis de la future administration ouvrière.

En ce qui concerne le capital initial, qui est indispensable pour le fonctionnement de l'usine, la proposition des travailleurs est que l'Institut national de l'emploi (OAED) leur verse par avance les allocations auxquelles ils auraient droit. Enfin, les travailleurs de Viomijanikí

Metaleftikí exigent l'introduction dans la législation d'un statut légal pour les entreprises coopératives, pour que la leur et les futures initiatives puissent disposer d'une couverture légale.

Nous, travailleurs en lutte, en dehors de l'évidente valeur que nous voyons d'être dans la lutte et les demandes exprimées par tous les travailleurs, reconnaissons également une valeur additionnelle qui se résume parfaitement dans la proposition d'autogestion. Nous pensons que l'occupation et la reprise d'activité des entreprises impulsée par les travailleurs est l'unique proposition alternative réaliste pour lutter contre l'exploitation croissante de la classe ouvrière. L'auto-organisation des usines qui ferment est l'unique proposition qui a le pouvoir de mobiliser la classe ouvrière, qui, vivant sous la menace constante du chômage, ne voit plus aucun moyen de résister.

Nous savons que les difficultés auxquelles nous sommes confrontées dans la lutte pour l'autogestion de l'usine sont nombreuses, que l'État et le Capital s'y opposeront de toutes leurs forces dans la mesure où une victoire pourrait créer un précédent et un exemple pour n'importe quelle autre lutte dans le pays. Cependant, la question de savoir dans quelles mains se retrouve la production, se transforme aujourd'hui en une question de vie ou de mort pour une classe ouvrière qui est poussée vers le dénuement. Pour cette raison, les luttes des travailleurs qui s'orientent dans cette direction, de même que les forces solidaires, doivent se préparer à affronter l'État et l'employeur pour réaliser l'occupation des moyens de production et la gestion ouvrière.

juillet 2012

Traduction

Richard Neuville.

Pour en savoir plus

Vio.Me, Occupy, Resist, Produce, www.viome.org/.

691. [[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)](#)]

Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !

Collectif

Au cœur de la crise, les travailleurs de Vio.Me visent le cœur de l'exploitation et de la propriété. Alors que le taux de chômage atteint 30 %, alors que le revenu des travailleurs est nul, fatigués et irrités par des phrases pompeuses, des promesses et de nouveaux impôts, sans salaire depuis mai 2011 et sans travail du fait de l'abandon de l'usine par leurs employeurs, les travailleurs de Vio.Me, à la suite d'une décision prise lors de leur assemblée générale, ont fait part de leur détermination à ne pas devenir les proies d'un chômage permanent mais plutôt de lutter afin de s'approprier l'usine et de la faire fonctionner eux-mêmes.

En octobre 2011, par le biais d'une proposition officielle, ils ont revendiqué la constitution d'une coopérative ouvrière, demandant une reconnaissance légale pour leur propre coopérative ainsi que pour celles qui suivront. Ils ont revendiqué, en parallèle, l'argent nécessaire pour faire fonctionner l'usine. Cet argent leur appartient quoi qu'il en soit puisque ce sont eux qui produisent la richesse de la société. Le plan qu'ils ont établi n'a rencontré qu'indifférence de la part de l'État et des bureaucraties syndicales. Il a toutefois rencontré l'enthousiasme au sein des mouvements sociaux, lesquels ont lutté au cours des derniers mois pour répandre le message de Vio.Me à l'ensemble de la société, cela par la création de l'Open Initiative of Solidarity à Thessalonique, puis par la mise sur pied d'initiatives identiques dans beaucoup d'autres villes.

Le temps du contrôle ouvrier est venu !

Les travailleurs ne peuvent attendre plus longtemps que l'État en banqueroute réalise ses promesses creuses de soutien (même l'aide d'urgence de 1 000 euros promise par le ministre du travail – actuellement Yannis Vrotsis – n'a jamais été approuvée par le ministre des finances). Il est temps que Vio.Me reprenne son activité, non pas par ses anciens patrons ou même par de nouveaux, mais par les travailleurs eux-mêmes. Cela devrait aussi bien être le cas d'autres usines qui sont en train d'être

fermées, qui se déclarent en faillite ou qui licencient des travailleurs. La lutte ne peut se limiter à Vio.Me. Pour qu'elle puisse être victorieuse, elle doit être généralisée et s'étendre à toutes les usines et à tous les commerces qui sont en train d'être fermés. C'est seulement par la constitution d'un réseau d'entreprises autogérées que Vio.Me sera capable de prospérer et d'éclairer le chemin d'une organisation différente de la production et de l'économie, sans exploitation, sans inégalité et sans hiérarchie⁶⁹².

Alors que les usines ferment les unes après les autres, alors que le nombre de chômeurs et chômeuses en Grèce approche les 2 millions et que l'immense majorité de la population est condamnée à la pauvreté et à la misère par le gouvernement de coalition du Pasok, de la Nouvelle Démocratie et des Démocrates de gauche – lequel poursuit les politiques des gouvernements précédents – la revendication de faire fonctionner les usines sous contrôle ouvrier est la seule réponse sensée au désastre auquel nous faisons face chaque jour. C'est la seule réponse au chômage. Pour cette raison, la lutte de Vio.Me est la lutte de tout le monde⁶⁹³.

Nous sollicitons toutes les travailleuses et tous les travailleurs, les chômeuses et les chômeurs, ainsi que toutes celles et ceux qui sont touchés par la crise de faire front avec les travailleurs de Vio.Me et de les soutenir dans leur volonté de mettre en pratique leur conviction que les travailleurs peuvent produire sans patrons ! [...]

Tout cela contribuera à l'établissement d'un contrôle ouvrier sur les usines et sur l'ensemble de la production ainsi que d'organiser l'économie et la société que nous voulons, une société sans patrons !

C'est le temps de Vio.Me. Mettons-nous au travail ! Pavons la voie à une autogestion générale des travailleuses et des travailleurs ! Pavons la voie d'une société sans patrons !

16 février 2013

« Nous sommes ceux qui pétrissent
et nous n'avons pourtant pas de pain,
nous sommes ceux qui extraient le charbon
et nous avons pourtant froid.

Nous sommes ceux qui ne possèdent rien
et nous arrivons pour prendre le monde »

Tassos Livaditis (poète grec, 1922-1988)

Source

À l'encontre, <http://alencontre.org/>.

692. [[> Affaire de tous les travailleurs \(L'\)](#)].

693. [[> Seisan kanri !](#)].

Italie (1919-1920)

Printemps des conseils ouvriers (Le)

Patrick Le Tréhondat

En novembre 1922, au 4^e congrès de l'Internationale communiste, Léon Trotsky déclare : « En 1920, la classe ouvrière italienne avait, en effet, pris le contrôle de l'État, de la société, des usines et des entreprises. En fait, la classe ouvrière avait déjà gagné ou quasiment gagné. » Cette appréciation, quelque peu exagérée, du mouvement des conseils italiens de 1919-1920 n'est cependant pas totalement erronée, car ce à quoi le mouvement des conseils ouvriers s'était porté candidat était tout simplement la gestion de la société pour l'intérêt du plus grand nombre. Ce qu'il a accompli, dans les faits, l'espace de quelques semaines.

Deux mille travailleurs de la Fiat de Turin se réunissent en septembre 1919, inquiets de leur situation sociale (les prix viennent d'augmenter de 20 %) et de l'incapacité du mouvement syndical à les défendre. Ils décident d'élire trente-deux commissaires (délégués) et de former un conseil ouvrier. Un mois plus tard, la première réunion du comité exécutif de conseil se tient. Un programme est adopté. On peut y lire les considérations suivantes :

1. Les commissaires d'usine sont les seuls véritables représentants sociaux (politique et économique) du prolétariat car ils ont été élus aux suffrages universels de tous les travailleurs sur leur lieu de travail. 2. les électeurs reconnaissent le rôle des syndicats et espèrent que tous les travailleurs se syndiqueront. 3. Et ils suivront, par conséquent, les syndicats dans leur rôle traditionnel seulement lorsque les commissaires soutiendront les directives syndicales. [...] 7. Ils affirment que la constitution des conseils marque la première étape de la révolution communiste en Italie⁶⁹⁴.

Un an plus tard, en septembre 1920, une nouvelle vague de grèves touche l'Italie. Les travailleurs, dans de nombreux endroits, décident de continuer la production sous leur propre contrôle.

En 1919, alors que l'opposition à la guerre qui vient de s'achever a été forte dans les milieux ouvriers (grève générale de deux jours les 17 et

18 mai 1915 contre la guerre et vote contre le budget de guerre des députés socialistes), des émeutes contre la vie chère éclatent. On prend d'assaut des magasins. Les affrontements avec la police ou la troupe se multiplient faisant de nombreuses victimes. Parfois les soldats fraternisent avec les travailleurs. Dans ce climat d'affrontement social, les effectifs de la CGL, la principale confédération syndicale liée au Parti socialiste (PSI), passent de 312 000 membres en 1914 à 1 160 000 en 1919, puis 1 930 000 en 1920. Aux élections législatives de novembre 1919, le PSI gagne 156 députés sur 508, avec 32 % des suffrages exprimés. Le gouvernement de droite propose aux dirigeants syndicaux une collaboration pour la reconstruction du pays. Pour le patronat, notamment dans l'industrie, il est nécessaire d'obtenir des concessions sur les salaires et le temps de travail. Certains dirigeants de la CGL ne sont pas hostiles à l'effort de reconstruction. Cependant, cette possible « entente cordiale » se présente mal. En février 1919, la Fédération de la métallurgie de la CGL (FIOM) obtient, suite à des fortes grèves, la journée de huit heures. Mais la base ouvrière reste mécontente. Il faut également compter l'Unione Sindacale Italiana (USI), d'inspiration anarchiste ou syndicaliste révolutionnaire. En 1914, l'USI compte 150 000 membres. Cette organisation privilégie les liens horizontaux et l'action directe des travailleurs. Elle défend la grève active où les travailleurs devaient conduire la production sous leur propre contrôle et sera très active dans l'émergence des conseils ouvriers.

À l'origine des conseils

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les lecteurs de la presse radicale pouvaient suivre le développement et les débats du mouvement des délégués britanniques. Des groupes s'étaient emparés de cette expérience et en faisaient la propagande. Le journal l'*Ordine Nuovo*, avec notamment Gramsci et Togliatti, défendait l'organisation démocratique des travailleurs à travers des délégués. Ce journal était indépendant du PSI, même si nombre de ses rédacteurs en étaient membres. Un des débats portait sur l'avenir des commissions internes. Celles-ci étaient nées d'un accord entre la direction de la FIOM et le patronat de Turin en échange de l'engagement de ne pas lancer de grèves durant les trois années à venir. Elles étaient contrôlées par les directions syndicales et sans réel pouvoir. Si les commissions avaient vocation à être une forme de représentation démocratique des travailleurs, de nombreux ouvriers les critiquaient pour leur passivité. Cependant, elles apparaissaient à leurs yeux comme des

structures qui leur appartenaient. Gramsci détecte rapidement le potentiel de ces organes. Pour lui, elles sont « des organes de démocratie ouvrière qu'il faut absolument libérer des limitations imposées par les chefs d'entreprise, et auxquels il faut infuser une énergie et une vie nouvelle ».

Si le premier conseil est formellement né en août 1919 à l'usine Fiat, ils se développent en septembre et novembre. Chaque délégué représentait entre 20 et 30 travailleurs. Les élections avaient lieu pendant les heures de travail dans l'enceinte de l'usine. Les délégués pouvaient être révoqués à tout moment. Le 20 octobre se tient une assemblée de délégués de 20 usines de l'automobile et de la métallurgie qui décide de la mise en place du « comité d'étude » pour proposer un programme au mouvement. Une autre réunion, dix jours après, réunit 30 usines représentant 50 000 travailleurs. Cette réunion adopte alors le programme du « groupe d'étude » qui prévoit des élections de délégués tous les six mois. Parmi les candidats au poste de délégué, les militants de la FIOM sont en grand nombre, mais les militants de l'USI se voient pleinement reconnaître le droit de candidater. L'assemblée du 31 octobre décide également de procéder à la réorganisation démocratique de la FIOM et Maurizio Garino, ouvrier membre du groupe libertaire de Turin, est élu secrétaire de la section des métallurgistes de la ville. L'assemblée du 31 octobre ne considérait pas la réforme démocratique des syndicats comme son objectif premier mais elle se proposait d'abord de « mettre en route en Italie l'exercice pratique de la réalisation du communisme ». Les conseils devaient, selon elle, « avoir l'objectif potentiel de préparer les hommes, l'organisation et les idées, dans une opération de contrôle prérévolutionnaire continue, afin qu'ils [les travailleurs] soient prêts à remplacer l'autorité de l'employeur dans l'entreprise et imposer une nouvelle discipline à la vie sociale ».

Même si la section de Turin du PSI est présente dans le mouvement des conseils et le soutient, la direction de ce parti lui était à mi-mot hostile. Elle considérait qu'ils minaient les syndicats. Giacinto Serrati, le principal dirigeant du PSI, pensait le pouvoir de la classe ouvrière au travers du pouvoir du parti. « La dictature du prolétariat, c'est la dictature consciente du PSI », écrivait-il⁶⁹⁵.

L'étincelle de la Romeo

Les directions syndicales ne restaient pas pour autant inactives. Face à l'inflation destructrice du revenu ouvrier, elles revendiquent, en mai 1920,

des augmentations de salaires de 40 %. Elles appellent à une grève du zèle, à partir du 21 août 1920, pour faire aboutir les revendications. Mouvement qui est largement suivi, la production de la Fiat diminue de 60 % !

Le 30 août, les 2 000 ouvriers de la Romeo trouvent les grilles de leur entreprise closes. Sa direction a décidé le lock-out de ses ouvriers. En riposte à la provocation patronale, la section de Milan de la FIOM décide alors l'occupation de 300 ateliers. Dans la nuit du 31 août, une coalition patronale de la métallurgie se jette dans la bataille et appelle à un lock-out général qui s'étend progressivement à toute l'Italie. Dès le 1^{er} septembre 1920, les occupations vont se multiplier et on compte bientôt 500 000 ouvriers qui se sont emparés d'entreprises, petites ou grandes. Les jours passant, leur nombre devient... innombrable. En Vénétie, la situation est plus difficile en raison des premiers affrontements entre les fascistes et les ouvriers. Ces occupations se concentrent dans un triangle ouvrier : Milan-Gènes-Turin. Drapeaux rouges et noirs se mêlent sur les toits des usines.

Le mouvement envoie des délégués à une conférence du PSI afin d'exiger l'appel à la grève générale. Mais le parti refuse. Ironiquement, l'un des points prévu à l'ordre du jour de la conférence portait sur les conseils ou les « soviets ». Gramsci constate que son parti « papotait sur les soviets et les conseils alors que dans le Piémont et à Turin, un demi-million de travailleurs affamés défendent les conseils qui existent déjà ».

La solidarité s'organise. Les cheminots de Pise et Florence refusent de transporter la troupe vers Turin. Des grèves éclatent sur les docks de Gènes. Des conseils apparaissent à Milan.

À Turin, les conseils gèrent l'occupation et les assemblées de grévistes décident de continuer la production. Des délégués sont élus pour assurer la coordination de la production, d'autres pour la défense du site et des milices ouvrières armées constituées. La police tentera, sans succès, de récupérer les mitrailleuses dont disposent les ouvriers organisés en gardes rouges. Gramsci s'exclame : « Les hiérarchies sociales sont brisées » et le conseil de la Fiat déclare :

La commission interne ouvrière, en accord avec la commission interne des techniciens invite tous les ouvriers à rester à leur poste en continuant leur tâche comme par le passé dans un respect mutuel. Ouvriers, montrez que même sans patron vous savez parfaitement faire fonctionner l'usine.

De son côté, le patronat s'organise et fonde la Confindustria qui tient immédiatement sa première assemblée et rassemble 72 associations patronales. Deux lignes apparaissent. La première souhaite l'affrontement frontal. Agnelli, dirigeant de la Fiat, demande au gouvernement de bombardier sa propre entreprise pour en finir avec l'occupation, Giolitti, chef du gouvernement, refuse. L'autre, toute aussi agressive, préfère, cependant, comme Giolitti, jouer l'usure du mouvement et sa division. Dans les usines, l'absence des salaires et le manque de moyens de subsistance commencent à se faire sentir. Les campagnes n'ont pas été gagnées au mouvement.

Dans de nombreux endroits, là où les conseils naissent, ils prennent en main la gestion des entreprises qui, pour certaines d'entre elles, se coordonnent. Des cheminots, par exemple, transportent les marchandises entre les entreprises pour permettre la continuité de la production sous gestion ouvrière. Les 6 et 7 septembre ce sont 35 wagons de matières premières qui sont livrés aux nouveaux gérants ouvriers des usines Fiat, ce qui permet la production quotidienne de 27 véhicules (contre 67 en temps « normal »). Le conseil envisage, dans un communiqué public du 5 septembre 1920, d'établir des relations commerciales avec la Russie soviétique et de lui vendre des voitures. Le lendemain, des ouvriers, anciens combattants, pilotent des avions et arrosent Turin de tracts. Le 8 septembre, à Livourne, les travailleurs du chantier Orlando mettent à l'eau leur bateau à vapeur. Un discours est alors prononcé appelant à « l'écroulement des sociétés anonymes, unes des plaies de l'Italie ». À Rome, les conducteurs de tramways envoient quatre voitures à un atelier occupé pour être réparées. Les ouvriers de cet atelier reçoivent en retour des cheminots des coussins de train de première classe « pour passer de meilleures nuits ».

Dresser un tableau complet de toutes ces activités autogestionnaires est difficile. Le mouvement ouvrier italien, qui connaîtra ensuite deux décennies de fascisme, n'en a pas gardé toute la mémoire et les témoins qui rapportent par écrit les événements sont souvent des journalistes rarement acquis à la cause ouvrière⁶⁹⁶.

Le 5 septembre, Gramsci saisit l'originalité de la situation :

Un fait nouveau fut aussitôt créé par la nouvelle méthode de lutter : lorsque les ouvriers luttèrent pour améliorer leur situation économique en participant à la grève, leur tâche se limitait à faire confiance à des chefs lointains [...]. Mais si les ouvriers, au cours

de la lutte, occupent les usines et veulent continuer la production, la position morale des masses revêt aussitôt un aspect et une valeur différente [...]. Les masses doivent résoudre par elles-mêmes, par leurs propres moyens, avec leurs propres troupes, les problèmes de l'usine (*Avanti*, quotidien du PSI).

La révolution mise aux voix

Le 10 septembre doit se réunir le conseil national de la CGL. Le mouvement des conseils est au plus haut. Il s'étend à l'ensemble du pays et des secteurs de production. Une des discussions qui traversent les entreprises occupées est désormais celle de la décision de vendre les marchandises produites afin de distribuer des salaires. Des Bourses du travail de certains centres industriels entreprennent cette vente.

Maurizio Garino, le secrétaire de la FIOM à Turin, est persuadé que le conseil national de la CGL va décider une nouvelle offensive du mouvement. Lors du conseil, les syndicalistes turinois, membres du PSI, poussent à la « socialisation des moyens de production et d'échange ». Une grande partie de la direction de la CGL oppose à cette perspective le « contrôle syndical » qui, en fait, se réduit à un droit à l'information sur l'état de l'industrie et des entreprises. Cette position l'emporte avec 54 % des voix contre 37,5 % pour la position des Turinois et 8,50 % d'abstention. Précisons que la motion de gauche battue proposait que la CGL charge la direction du PSI de prendre la « tête du mouvement en visant les solutions... de socialisation des moyens de production », ce qui relève d'une étrange conception du rôle du syndicat et surtout du mouvement des conseils qui agitait l'Italie. Lors de ce vote, les sections rurales de la CGL ont pesé. 60 % de la force de travail italienne restait paysanne et la CGL comptait 890 000 paysans-travailleurs dans ses rangs, pratiquement la moitié de ses effectifs. Cependant, le vote paysan n'était pas d'emblée acquis à cette position de recul. Dans la région du Piémont les relations qu'ont pu entretenir les conseils ouvriers avec les paysans de la région montrent qu'une alliance ouvriers-paysans pouvait se développer. En août 1919, les paysans pauvres avaient occupé les terres des grandes propriétés et cela jusqu'à l'été 1920, notamment en Sicile. De plus, dans ce vote, deux bastions ouvriers, les cheminots et les dockers, organisés en fédération autonome n'ont pas eu le droit de voter.

En réalité, le débat portait bien sur les perspectives à donner au mouvement. Soit celle de l'avancée par une déclaration de candidature des

conseils au pouvoir, « tout le pouvoir aux conseils » et, de fait dans des délais rapprochés, l'affrontement avec l'État et la bourgeoisie, soit une temporisation, donc un recul, en raison d'un rapport de forces, notamment social et militaire, défavorable. Si tous les termes de ce débat peuvent paraître légitimes, il n'en reste pas moins que ni les directions de la CGL ou du PSI n'ont voulu explorer sérieusement la première possibilité. Par exemple, ni un recensement des capacités militaires du mouvement (accompagné d'une politique active de neutralisation politique de l'armée – seuls quelques appels locaux « aux prolétaires en uniforme » ont été lancés), ni une agitation sérieuse des campagnes italiennes n'ont été entrepris. On notera que le choix du gouvernement, et de certaines fractions du patronat, de ne pas choisir eux non plus l'affrontement direct avec le mouvement des conseils révélait également l'incertitude qu'il existait quant à son issue. Le gouvernement retient la police et l'armée qui n'interviendront que dans de rares endroits, plus occupées à surveiller et défendre les banques.

L'USI, qui revendique désormais 800 000 adhérents (40 % des effectifs de la CGL), maintient la perspective d'expropriation. Mais elle ne pèse pas assez.

Immédiatement après le vote de la CGL, le gouvernement Giolitti est à la manœuvre. Il informe les patrons qu'il soutient la position de la CGL et dit préparer la formation d'une commission pour définir les termes d'un contrôle « syndical ».

Le 19 septembre 1920, Giolitti convoque à Rome la CGL et la Confindustria. Un accord est signé et prévoit une augmentation de 4 liras, six jours de congé supplémentaires et quelques considérations sur le contrôle syndical que la Confindustria interprète publiquement comme « une amélioration des rapports disciplinaires... et une augmentation de la production ». Un accord pas cher payé pour échapper à une révolution, murmurent les patrons. Le mouvement ouvrier, lui, vient de connaître une défaite majeure. Le prix à en payer sera lourd.

Galop d'essai pour Mussolini

Les Faisceaux italiens de combattants se sont formés en mars 1919. Une partie de ses dirigeants connaît le mouvement ouvrier de l'intérieur car ils en sont issus. Mussolini vient du parti socialiste et d'autres fascistes sont issus de la CGL ou de l'USI. Ils se sont ralliés, en 1915, à l'entrée en guerre de l'Italie et ont rejoint Mussolini. Ils fonderont l'Union italienne

du travail (UIL), syndicat nationaliste très minoritaire. Celle-ci avait organisé une grève en mars 1919 dans une entreprise métallurgique où les drapeaux tricolores italiens avaient été hissés sur les toits de l'entreprise en lieu et place des traditionnels drapeaux rouges ou noirs.

Mussolini était venu haranguer les ouvriers en grève. Son discours constituera, huit jours plus tard, l'essentiel du programme des Faisceaux italiens de combat. La politique fasciste se résume alors à écraser le mouvement ouvrier dans la rue et conquérir l'esprit prolétaire par de martiaux discours démagogiques. Ainsi, en avril 1919, les fascistes attaquent et incendient le siège de l'*Avanti*, le quotidien socialiste, en mai ils brisent la grève des balayeurs des rues de Rome... et le 10 juin, Mussolini déclare :

 Ou les possédants s'exproprient eux-mêmes, ou bien nous convions la masse des anciens combattants à marcher sur ces obstacles et à les culbuter.

Pour les chemises noires, l'année 1920 est le moment de démontrer leur utilité. Ils multiplient les agressions violentes contre le mouvement ouvrier, mais dirige leurs premiers coups contre les paysans et les organisations rurales (Bourse du travail, coopératives, ligues agraires). Le patronat les soutient y compris financièrement. En octobre 1920, la bourgeoisie les récompense en les accueillant sur les listes du bloc électoral de droite. Désormais, deux années séparent Mussolini de la prise du pouvoir.

juin 2015

Pour aller plus loin

Williams, Gwyn A. (1975), *Proletarian Order : Antonio Gramsci, Factory Councils and the Origins of Italian Communism, 1911-1921*, Londres, Pluto Press.

Spriano, Paolo (1978), *L'occupation des usines : Italie septembre 1920*, Claix, La Pensée sauvage 1978.

694. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

695. [[> Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].

696. [[> Autogestion : une question pour le 21e siècle ?](#)].

Italie (de nos jours)

Atelier Zéro est né (L')

Robi Morder

Rome, dans le quartier de Tiburtina qui accueille la nouvelle gare de TGV, projets pharaoniques et spéculation immobilière vont bon train. C'est dans ce contexte qu'un atelier de réparation de matériel ferroviaire a été fermé. Trente-trois travailleurs maintiennent le site envers et contre tous, construisent, avec l'aide des habitants du quartier, un projet de reconversion du site. Bienvenue à Officine Zéro.

Pour qui prenait régulièrement le train de nuit pour Rome, la dégradation des conditions de voyage est patente, et les privatisations, abandons, sous-traitances en cascade n'y sont pas pour rien. La priorité est donnée aux projets pharaoniques de trains à grande vitesse avec une gare à Tiburtina, à Rome. Le quartier de Tiburtina, c'était (c'est encore) un quartier populaire et industriel, avec sa petite gare qu'on pourrait qualifier de banlieue s'il y avait une banlieue à Rome. Il connaît des transformations profondes. Gare à grande vitesse, spéculation immobilière accompagnent la transformation en « Tiburtina Valley ». Voilà l'environnement d'un atelier de maintenance des wagons-lits dans lequel 33 travailleurs portent un projet alternatif à la fois social, économique et environnemental⁶⁹⁷.

L'atelier ex-RSI (« New Rest Servirail Italia »), ex-Wagons-lits, c'est deux ans de lutte de 33 travailleurs en *Cassa integrazione* depuis la fin 2011. Le 20 février 2012 ils ont occupé les lieux, avec le soutien du centre social *Strike* et des réseaux de collectifs de travailleurs et d'habitants. Face à la faillite de l'entreprise, avec le soutien d'une large coalition sociale d'ouvriers, d'étudiants, de travailleurs précaires et indépendants⁶⁹⁸, après une année et demie d'occupation, l'atelier a rouvert ses grilles, avec un projet neuf et ambitieux : « Une vie nouvelle, là où les patrons ont fait faillite, exploité et spéculé. »

Les 1^{er} et 2 juin 2013 à Rome, à l'occasion d'une rencontre avec tables rondes consacrées aux expériences alternatives, on a pu prendre connaissance d'une série de reprises par les travailleurs. Rimaflo était là, ainsi que l'Officine zéro, l'Atelier zéro, pour « zéro patron » mais aussi comme un nouveau départ.

Quels en sont les objectifs principaux ?

Assurer l'emploi des 33 travailleurs en dernière année de *Cassa integrazione*, la sauvegarde productive de la zone des locaux de via Umberto Partini, la reconversion de l'entreprise, l'organisation et le développement d'un espace de co-travail, mutualisé, sous l'autotutelle des travailleurs.

À deux pas de la gare de Tiburtina, nouveau nœud central de la Haute Vitesse qui bouleverse l'aspect urbanistique et social de la zone entière, l'Atelier est devenu rapidement un symbole du paradoxe de la crise. Quand en 2008 la société Barletta l'acquiert, ce n'est pas pour en relancer l'activité mais pour réaliser une opération spéculative immobilière. La rente immobilière se substitue à la production. Pour 33 familles, c'est une vie de compétences et de savoirs qui part en décombres. Mais l'atelier est aussi devenu le symbole de la résistance à la crise.

Après dix-huit mois d'occupation, en l'absence de réponses institutionnelles, la lutte est arrivée à un tournant : le « laboratoire de la reconversion » est né. En quelques mois, avec l'apport d'architectes, d'économistes, d'experts et de militants, le projet concret alternatif à la spéculation est élaboré. Il s'agit de relancer la production en mettant à profit tous les savoirs et toutes les compétences. Et, quand, le 3 mai 2013, la justice prononce la faillite de CSF (ex-RSI), le projet connaît une accélération inattendue, il est présenté dans la ville, avec des assemblées publiques réunissant des centaines de personnes. C'est ainsi qu'est née cette idée de l'« Atelier zéro ». Dans ce « laboratoire » se rejoignent et s'auto-organisent les travailleurs de tous statuts : précaires, indépendants (soumis à la TVA, collaborateurs, consultants) pour donner vie à un espace qui soit à la fois un espace de co-travail et une sorte de bourse du travail, un lieu de production en commun, liant savoir et compétences, avec des dispositifs de service et d'assistance, contrant la précarité et le chômage, « par un *welfare* universel » : (c'est-à-dire revenu de base, formation, santé, prévoyance). La combinaison de cette diversité fait émerger une « nouvelle figure productive ».

Au centre du projet, l'idée que les compétences des manutentionnaires des trains peuvent être en grande partie et pendant un temps, ré-employées par un service public d'utilité sociale orienté vers la formation du personnel qui travaille dans le monde du recyclage, des énergies renouvelables, de l'artisanat traditionnel ou nouveau. En effet, pour cet Atelier zéro, le recyclage et les nouvelles formes d'artisanat produisent

une nouvelle forme d'économie, où le social et l'environnemental vont de pair⁶⁹⁹.

L'Atelier zéro renoue avec les origines du mouvement ouvrier, unissant ce que les patrons veulent diviser : mutualisme et production autonome. Le produit principal est l'union, sans patron, ni chefs d'atelier, un espace où cohabitent « co-travail et autogestion, travail artisanal et autoformation ». La mutualisation peut dès lors créer du lien face à la fragmentation et à la solitude.

Les ateliers zéro sont aussi des lieux d'études et de formation autogérés, dans une ville où les services pour les universités publiques sont réduits au strict minimum. Les ateliers zéro accueillent les projets élaborés et écrits par les communautés d'habitants, pour restituer à la communauté locale la richesse sociale et la solidarité.

L'alternative que nous proposons pour rompre la solitude dans laquelle on veut nous reléguer, dans laquelle les étudiants, les précaires, les travailleurs dépourvus de garanties pourront se confronter pour construire un lieu à habiter, et non plus seulement à traverser, un espace de dignité, d'humanité et d'autonomie.

Les ateliers zéro recommencent, et pas à zéro.

avril 2014

Pour en savoir plus

Azzellini, Dario et Oliver Ressler (2015), *Occuper, résister, produire : Officine Zero*, film, www.youtube.com/watch?t=16&v=WiU6pCKj2MQ.

697. [[> ABC Coop](#)].

698. En Italie, on connaît certes les salariés subordonnés, les travailleurs indépendants mais aussi les « *para-subordonati* » aux caractéristiques juridiques particulières, contribuant à l'émiettement et à la division.

699. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

Centres sociaux : une pratique autonome et radicale

Richard Neuville

Après la défaite des mouvements d'émancipation des années de plomb, les Centres sociaux (Centri Sociali Occupati Autogestiti, CSOA) forment à partir des années 1980 des îlots de résistance et de contre-culture. Ils expérimentent des pratiques politiques non conventionnelles et des modes de vie légitimés par une critique radicale de la société capitaliste.

Historiquement, les Centres sociaux s'inscrivent dans la continuité des Circoli del Proletariato Giovanile (CPG) et des mouvements des années 1970. Si la forte mobilisation politique et la confrontation directe avec le pouvoir ont caractérisé ces années-là, les décennies suivantes sont plutôt marquées par une absence d'engagement politique, un reflux des luttes et des organisations (syndicats, Lotta Continua, Autonomia Operaia, etc.).

Dans un contexte de repli sur soi et de vide politique, la création des centres sociaux se veut la seule réponse politique radicale. Les groupes qui portent ces expériences sont composés à la fois par des militant·es historiques et des jeunes moins politisé·es. Selon les fondateurs du Centre social florentin (Centro Popolare Autogestito Firenze-Sud, CPA), l'idée est qu'après avoir perdu la bataille, il faut repartir de zéro. Dorénavant, il s'agit de lutter pour des revendications qui puissent, sans forcément aspirer à des changements radicaux, influencer au niveau local et dans la vie quotidienne (Sara, 2006). Les CSOA ne se résument donc pas à des regroupements de la gauche alternative mais se veulent au « service du peuple ».

Afin d'élaborer et de proposer une alternative réelle au modèle dominant, il est nécessaire de se réapproprier des espaces d'autogestion et d'autonomie. Les CSOA perdent le caractère strictement politique des CPG. Pour les fondateurs du CPA, il est nécessaire de rechercher un équilibre entre le caractère politique et la constitution d'espaces de rencontres socioculturels afin qu'une large partie de la population du quartier puisse s'y reconnaître. Isabelle Sommier constate que « la

cohabitation de ces deux populations a été relativement bien vécue et elle est en tout cas fructueuse » (1998 : 121).

Les CSOA deviennent des lieux de contre-culture, d'autoproduction de biens culturels et de contre-information qui recherchent une alternative non marchande à la domination en s'autofinçant intégralement. Ils organisent de nombreuses activités culturelles : laboratoires artistiques, séances de cinéma alternatif, répétitions musicales et concerts de groupes non commerciaux, débats réguliers, création de radios et de journaux indépendants, de bibliothèques et de librairies. Leur fonctionnement est autogestionnaire et autonome. Ils refusent la hiérarchie et les liens directs avec les organisations politiques, même si des militant·es de plusieurs tendances se côtoient. Les CSOA adoptent un mode de vie collectif et autonome qui se caractérise par une pratique de prise de décisions en assemblée et le refus de porte-parole. Les premières années, le dialogue avec les pouvoirs institutionnels est systématiquement refusé, cela évolue par la suite pour une partie du mouvement⁷⁰⁰.

Les centres sociaux naissent principalement à la fin des années 1980 grâce à l'occupation de bâtiments, de cinémas ou d'usines désaffectées, voire des églises abandonnées dans les centres-villes ou les périphéries industrielles de plusieurs villes d'Italie. Il s'agit de se réapproprier des biens niés ou confisqués par la société. L'occupation est également un acte politique pour dénoncer la spéculation immobilière et commerciale en récupérant illégalement l'espace urbain. Par exemple, à Florence, en 1989, le CPA est né dans les locaux d'une usine abandonnée destinée à la construction d'un centre commercial (qui s'est finalement implanté en 2004, engendrant ainsi l'expulsion et la relocalisation du Centre) ; à Milan, l'occupation de Leoncavallo a duré onze années. Parmi les activités mises en place, on trouvait un restaurant gratuit pour les immigrés.

Son évacuation en août 1989 a donné lieu à des affrontements violents et à une farouche résistance. Il sera réinvesti mais détruit par les bulldozers en janvier 1994, la Ligue du Nord ayant accédé à la mairie quelques mois plus tôt (Traïni, 2003).

En 1999, 198 lieux étaient recensés dans l'ensemble du pays, parmi lesquels 103 étaient légalisés et 95 étaient occupés par 5 000 personnes (Martinez López, 2002 : 108)

Les CSOA parviennent généralement à se maintenir grâce à d'importants réseaux de soutien car une partie de la population, notamment les jeunes, se reconnaît dans des pratiques différentes, reposant sur l'autonomie et

l'autogestion. La frange culturelle parvient à intégrer en s'inspirant des expériences underground et du mouvement punk. Par ailleurs, des collectifs autonomes existent également dans les lycées et les universités.

Depuis la fin des années 1990, pour se préserver de la répression exercée par la droite, des CSOA ont accepté la stratégie de dialogue de certaines municipalités de gauche. Ils ont ainsi pu régulariser leur situation et percevoir des subventions pour mener des actions culturelles mais cela n'est pas sans conséquence sur leur autonomie. À Milan, des membres actifs ont participé aux élections municipales sur des listes de *Rifondazione Comunista*. Pour les plus radicaux, la criminalisation n'a cessé de s'intensifier et les relations avec les municipalités de gauche sont parfois extrêmement tendues. Ainsi à Turin, en décembre 2009, la municipalité a décidé l'expulsion d'une dizaine de lieux occupés principalement par des anarchistes. Incontestablement, il y a eu un tournant après les événements de Gènes en 2001⁷⁰¹.

Alors que le Forum social de Gènes était parvenu à fédérer l'ensemble des mouvements de contestation italiens, la répression lors du contre-sommet a signifié la fin de l'innocence d'une génération entière et la fin des *Tute Bianche* (tuniques blanches). Tandis que le président du Forum social de Gènes, Vittorio Agnoletto, était élu parlementaire européen sur la liste de *Rifondazione* en 2004, cette organisation décidait de la fin des *Disobbedienti* (ex *Tute Bianche*), qu'elle avait pourtant contribué à créer. Elle optait pour la non-violence et tournait résolument le dos aux altermondialistes (Foti 2008). Toutefois, d'autres mouvements indépendants en lien avec les centres sociaux ont réussi d'importantes mobilisations ces dernières années : le 1^{er} mai des précaires et des immigrés, la *MayDay Parade*, qui a mobilisé plus de 100 000 personnes en 2003 ; la manifestation contre le coût de la vie en novembre 2004 à Rome ; les mobilisations importantes contre George W. Bush et Joseph Ratzinger respectivement en juin 2007 et en janvier 2008 ou la manifestation contre les violences exercées sur les femmes en novembre 2007.

Les centres sociaux, bien que divisés sur l'appréciation des relations à établir avec les institutions et oscillant entre rupture et intégration, continuent à exercer une réelle influence sur les mobilisations en Italie. Pour cela, ils se sont emparés des nouvelles techniques de communication. Nés de la confluence de la gauche radicale et des milieux underground, ils cherchent à créer des espaces de modes de vie alternatifs et des instruments de résistance à la domination capitaliste.

Pour en savoir plus

- Foti, Alex (2003), « Alters et politiques italiens », *Politique*, n° 54, avril.
- Lia (2003), « Les Centres sociaux entre rupture et intégration », *Alternative libertaire*, novembre.
- Martinez López, Miguel (2002), *Okupaciones de viviendas y de centros sociales*, Barcelone, Virus.
- Sara (2006), « L'expérience des Centres sociaux », *Offensive*, n° 9, février.
- Sommier, Isabelle (1998), « Un espace politique non homologué : les Centres sociaux occupés et autogérés en Italie », Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris, PUF.
- Traïni, Christophe (2003), « Les Centres sociaux occupés et les forces de l'ordre : Un répertoire d'action italien dans la polyphonie altermondialiste », colloque « Les mobilisations altermondialistes », 3-5 décembre.

700. [[> Entraide et réhabilitation urbaine](#)].

701. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron

Robi Morder

« Nous l'avons dit tant de fois, notre intention est de faire une révolution. Non parce que c'est la mode, ou pour notre propre satisfaction (du moins pas seulement), mais parce que le vieux système est terminé, et il y a besoin d'en trouver un nouveau, et nous ne voulons pas cette fois-ci que ce soient d'autres qui le décident à notre place. Une année s'est écoulée, la première année, et que dire ? D'abord, un grand merci à vous tous qui nous avez accompagnés sur notre voie et avec patience. Oui, car nous avons certainement fait des erreurs, aurions pu faire plus, autrement nous serions déjà dans un monde totalement nouveau, plus beau, plus heureux. Et il reste encore des détails à régler. Ce sera notre tâche en cette nouvelle année, qui, nous vous le promettons, ne sera pas ennuyeuse. Continuez à nous accompagner, un peu, beaucoup, comme vous le pouvez, car notre révolution est aussi la vôtre. »

Voilà les vœux que les travailleurs de Rimaflow adressent à toutes celles et tous ceux qui ont suivi, soutenu une lutte engagée il y a plusieurs années débouchant sur une expérience à caractère autogestionnaire.

À l'origine, la société Murray a été fondée en 1973 à Milan, fournissant aux entreprises du secteur automobile divers éléments : tubes pour les freins, tuyaux pour l'essence... Elle étend ensuite progressivement ses activités à la conception et à la construction d'autres composants pour l'automobile. En 1999, le groupe Manuli Ribber rachète Murray qui devient Manuli Automobile Components SpA.

En 2004, la holding se sépare de la branche automobile et cède Maflow SpA au fonds Italian Lifestyle Partner contrôlé par Hirsch and Co de Mario de Benedetti, Jean Francis Aron et Stefano Cassina et ce, pour 150 millions d'euros. Maflow est en 2007 à son plus haut degré d'expansion, elle est devenue une multinationale à capital italien implantée

avec 23 établissements en Europe, Amérique, Asie. Rien que dans la ville de Trezzano, Maflow emploie 320 travailleurs.

En dépit de son apparente bonne santé, le tribunal de Milan déclare le 11 mai 2009 la société Maflow en cessation de paiements. On évoque un déficit de 300 millions dû à des opérations financières, une gestion et une administration pour le moins douteuses, en tout cas « discutables ». Le 30 juillet 2009, elle est placée sous « administration extraordinaire » (équivalent de notre administration judiciaire). La seule possibilité de sauvetage envisagée est celle du rachat par une autre société. Après une année et demie d'administration extraordinaire, période au cours de laquelle l'établissement de Trezzano perd la quasi-totalité d'une clientèle doutant de la viabilité de l'entreprise, l'entrepreneur polonais, Boryszew rachète Maflow en ne conservant que 80 salariés.

Les 240 travailleurs non repris restant en *Cassa integrazione straordinaria*⁷⁰² continuent la lutte initiée depuis 2009. Cette fois-ci, leur objectif est de faire revenir à l'entreprise les clients perdus l'année précédente, notamment BMW qui constituait 80 % du chiffre d'affaires. Tout ceci dans l'espoir que Maflow-Boryszew, se relevant et retrouvant les marchés, puisse les réemployer.

Au début de l'été 2012, après plusieurs mois de lutte pour la relance de Maflow-Boryszew, l'échec est patent : pas de retour de clients, pas de nouvelles commandes. Une idée fait alors son chemin parmi les 240 travailleurs en *Cassa integrazione* : la constitution d'une coopérative, société de secours mutuel, qui n'irait pas tenter de trouver des commandes là où il n'y en a manifestement plus mais créerait quelque chose de nouveau en permettant à tous les salariés de trouver une place. Le secteur dans lequel la coopérative doit s'investir est celui de l'écologie, s'orientant vers le recyclage des déchets, notamment électroniques. La Maflow-Boryszew étant agonisante et sans aucun avenir, il devient possible et réaliste de reprendre le site de Trezzano (propriété de Unicredit)⁷⁰³.

L'idée devient plus concrète et crédible en septembre 2012 quand le Centre pour l'emploi AFOL Sud Milano Corsica qui avait déjà soutenu les salariés en *Cassa integrazione* par des actions de requalification professionnelle, intervient à nouveau avec un soutien qui se concrétise par une formation aux projets coopératifs. La région lombarde s'intéresse au projet des travailleurs de Maflow et l'intègre dans ses propres projets d'« entreprise sociale » et de « *rescue company* » (sauvetage d'entreprise).

En décembre 2012, s'achèvent les deux années d'engagement contractuel de Boryszew. Son bilan : aucune stratégie de relance du site et pire, détournement des clients ramenés par les travailleurs en lutte vers d'autres établissements du groupe.

En mars 2013, c'est la naissance de Rimaflow, constituée en coopérative sociale. Pourquoi « Ri » (« Re » en français) ? C'est, expliquent les salariés, « pour toutes les belles choses qui commencent par Ri : Ri-nascita (renaissance), Ri-uso (réutilisation), Ri-fiuti (Refus), Ri-appropriazione, Ri-volta, Ri-voluzione... »

13 janvier 2014

Pour en savoir plus

<http://rimaflow.it/>.

702. La *Cassa integrazione guadagni* (CIG) est une institution italienne dont le but est de soutenir financièrement des salariés mis au chômage technique. La CIGS (*Cassa integrazione guadagni straordinaria*), concerne les entreprises en restructuration ou reconversion, financée par l'État et permet aux salariés non seulement de bénéficier de formations, mais d'être réintégrés dans l'entreprise si celle-ci se redresse dans un délai qui peut aller de douze à trente-six mois. Les salariés demeurent ainsi dans un cadre collectif.

703. [[> Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].

Rimaflow, le film

Dario Azzellini et Oliver Ressler

www.youtube.com/watch?v=UyhVdoK1g10

Bien que ne souffrant pas des conséquences de la crise et ayant assez de clients pour poursuivre la production, Maflow a fermé en 2009 suite à une faillite frauduleuse. Les travailleurs de l'usine de Milan, la principale du groupe, ont alors commencé une lutte pour la réouverture de l'usine et le maintien des emplois. Ils ont occupé l'usine et organisé des manifestations spectaculaires sur le toit de l'usine. Grâce à cette lutte, Maflow a été proposée à de nouveaux investisseurs. En octobre 2010, le groupe a été vendu à l'investisseur polonais Boryszew. Sans même avoir relancé la production, le nouveau propriétaire ferme l'usine de Milan en décembre 2012 en déménageant l'essentiel des machines.

En février 2013, les anciens travailleurs de Maflow, accompagnés de travailleurs précaires et de salariés d'une usine voisine elle-même victime d'une faillite frauduleuse, ont occupé l'usine. Les 20 travailleurs qui participaient à ce projet à temps plein ont réinventé un futur pour cette usine. Ils ont commencé à recycler des ordinateurs et appareils électroniques ménagers, ouvert un bar et une cafétéria, organisé un marché aux puces et des activités culturelles en lien avec les habitants du quartier. Ils se sont alliés avec des agriculteurs bio et ont créé ensemble un espace de vente solidaire. Ils envisagent de convertir l'usine en atelier de recyclage industriel⁷⁰⁴. Comme l'explique Mariarosa Missaglia, une ancienne travailleuse de Maflow, leur objectif est de « remettre l'usine sur ses pieds sans aucun employeur et de montrer que, même sans patron, cela est faisable ». Son collègue de travail, Antonio Galliazo souligne que cela n'est pas une tâche facile :

Nous sommes en train de construire une autogestion des travailleurs, car l'autogestion ne vient pas du haut. Ainsi, il est évident que nous devons faire face à de nombreuses difficultés, de choses qui ne marchent pas.

En même temps, les travailleurs veulent rester en phase avec les autres luttes. « Nous pensons que notre expérience ne peut être un îlot joyeux où nous obtiendrons nos revenus en nous organisant nous-mêmes » explique Gigi Malabarba, travailleur participant à Rimaflow.

Nous pouvons gagner si nous sommes partie prenante d'une large lutte et multiplions par dix ou cent de telles expériences, pour entretenir l'idée qu'une autre économie est possible. Si l'économie des patrons est en crise, nous devons développer une autre idée de l'économie.

Occupy, Resist, Produce – Rimaflow suit les travailleurs dans leurs activités quotidiennes, leurs discussions et débats stratégiques comme politiques. Ce film est le premier d'une série de courts-métrages sur les occupations de lieux de travail et de production sous contrôle ouvrier en Europe.

2 mai 2015

704. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].

Portugal (la révolution des Œillets, 1974-1976)

Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise

Raquel Varela

La Révolution portugaise demeure connue pour l'histoire comme la révolution des œillets, du nom des fleurs que les femmes de Lisbonne entreprirent spontanément de glisser dans les fusils des soldats. Elle commença le 25 avril 1974 à travers un coup militaire dirigé contre le régime salazaro-marcelliste et sa guerre coloniale, et fut seulement vaincue dix-neuf mois plus tard, de nouveau par un coup militaire, le 25 novembre 1975.

Ce processus fut marqué par le rôle politique central d'un mouvement ouvrier et social puissant, qui se déploya dans tous les secteurs de la société portugaise, en particulier – mais pas seulement – dans le secteur industriel. Au-delà des travailleur·ses directement lié·es à la production de valeur, et particulièrement des ouvrier·ères industriel·les et des salarié·es agricoles, la Révolution portugaise se caractérisa par des conflits sociaux très radicaux dans le monde étudiant, les services, le secteur informel, une large participation des femmes et des secteurs subalternes et intermédiaires des forces armées. La conflictualité sociale au Portugal en 1974-1975 eut ainsi une ampleur nationale⁷⁰⁵.

Ce fut durant la Révolution portugaise que les principaux secteurs de l'économie – banques, assurances, énergie – furent nationalisés. La première nationalisation fut imposée par les travailleur·ses eux·elles-mêmes dès mai 1974, mais la majorité des nationalisations eurent lieu seulement après mars 1975, dans un contexte économique de baisse de plus de 4 % du PIB. Dans cet article, nous nous pencherons sur l'histoire de ces nationalisations durant cette période, sur la politique défendue par le Parti communiste portugais (PCP) – qui constitue alors le principal parti de la classe ouvrière organisée au Portugal, et qui fut responsable des ministères dont dépendaient les entreprises nationalisées – à l'égard de la gestion de ces entreprises, et les différentes propositions de gestion, d'autogestion ou de contrôle ouvrier qui surgirent des assemblées de travailleur·ses, organes embryonnaires de double pouvoir qui émergèrent spontanément dès la chute du régime⁷⁰⁶.

Outre l'historicisation du processus de nationalisations dans la séquence 1974-1975, nous nous demanderons dans cet article si ces nationalisations impliquèrent le contrôle ouvrier sur la production et permirent de renforcer la confiance et l'organisation des travailleurs, ou si, au contraire, elles constituèrent un moyen pour la bourgeoisie portugaise de soustraire les usines et les entreprises au contrôle des travailleurs et à les sauver de la ruine financière liée à la crise de 1973. Enfin, nous discuterons ce processus à la lumière du débat ouvert par divers théoriciens marxistes après la Révolution russe et dans les années 1970, en espérant contribuer à une discussion ambitieuse et de long terme ayant pour objet les questions de l'autogestion, de la cogestion et du contrôle ouvrier, afin d'aider à analyser ces processus dans leur double signification, économique et politique, autrement dit leur signification quant au conflit autour de la propriété des usines et des entreprises, et leur rôle dans les confrontations sociales et politiques mais aussi dans les organisations de travailleur·ses.

De l'intervention étatique à la nationalisation

Les nationalisations de banques, de compagnies d'assurances et d'autres entreprises qui ont lieu, *grosso modo*, entre mars 1975 et mai 1975, constituent une politique exigée par les travailleurs. Dans la dynamique de la révolution, ces derniers les imposent aux partis politiques et au Mouvement des forces armées (MFA), qui avait renversé le régime dans le fracas du 25 avril 1974, obligeant le Conseil de la révolution et le 4^e gouvernement provisoire à nationaliser dans un premier temps les banques et les assurances, puis diverses entreprises stratégiques appartenant aux groupes économiques portugais dominants. C'est la révolution qui place les nationalisations au centre de l'histoire du Portugal à partir de 1975. Ni le PCP, ni le PS, pas plus que le MFA, ne considéraient les nationalisations comme une option stratégique dans la séquence 1974-1975.

La conséquence des nationalisations fut le contrôle de l'État sur les entreprises, avec le double résultat de sauver économiquement ces entreprises en pleine récession et de venir au secours de la propriété, alors objectivement remise en cause par les travailleur·ses. À moyen terme, près d'une décennie plus tard, les banques et les entreprises nationalisées seront rendues au secteur privé. Mais ce processus a une histoire, un début et une fin : quand les nationalisations eurent lieu, elles représentèrent une victoire des travailleurs, une défaite du système capitaliste et un aiguisement de la lutte des classes qui remet directement en question la propriété privée²⁰⁷. Et

l'histoire de la révolution, à partir de ce moment, fut aussi celle de l'extraordinaire confiance dans leurs propres forces que les travailleur·ses et une partie des couches intermédiaires de la société conquièrent à partir du 11 mars 1975⁷⁰⁸, une confiance dans leur capacité à vaincre, à parvenir à contester la propriété privée des moyens de production. Cette confiance allait se répandre comme une traînée de poudre dans l'ensemble du pays, étant à l'origine de la crise révolutionnaire qui éclata en juillet 1975 et que l'on nomma l'« été chaud ».

La première nationalisation au Portugal après la révolution eut lieu moins d'un mois après la chute du régime. Le 21 mai 1974, les travailleur·ses de la Compagnie des eaux occupèrent le siège de l'entreprise et exigèrent sa nationalisation. Elle devint ainsi l'Entreprise publique des eaux de Lisbonne⁷⁰⁹. Mais c'est seulement suite à la victoire de la loi d'indépendance des colonies, au cours de l'été 1974, que les nationalisations furent de nouveau à l'ordre du jour. En septembre 1974, les décrets-lois n° 450, 451 et 452/74 nationalisent la Banque du Portugal, la Banque de l'Angola et la Banque nationale d'outre-mer, ce qui, selon Medeiros Ferreira, fut « la première étape dans le processus amenant l'État à être l'acteur unique, du côté portugais, dans la gestion des conséquences financières de la décolonisation qui s'engage officiellement avec la loi n° 7/74 du 26 juillet » (Ferreira, 199 : 114).

De fait, la décolonisation obligeait le capitalisme portugais à recourir à la centralisation pour sauvegarder la plus grande part possible de ses intérêts liés aux colonies. Néanmoins, il faut se garder de sous-estimer le rôle de la lutte révolutionnaire dans la métropole quant à la réalisation de ces mesures. En premier lieu, la décolonisation fut elle-même conditionnée, dans l'après-25 avril, par la dynamique révolutionnaire dans la métropole. Ensuite, les syndicats des employé·es de banque avaient été impliqués dans des luttes d'importance depuis le 25 avril 1974, et c'est dans la séquence ouverte par la défaite de la tentative de coup d'État mené par le général António de Spínola le 28 septembre 1974 que l'État accroît son pouvoir sur les institutions de crédit, par exemple avec le décret 540-A/74 du 12 octobre 1974.

La majorité des nationalisations est réalisée entre le 11 mars et mai 1975. Le 11 mars, les travailleur·ses des banques, qui occupaient les établissements, exigent la nationalisation du système bancaire. Le 12 mars, le Conseil de la révolution, qui se constitue ce même jour, annonce la nationalisation des banques (les compagnies bancaires étrangères n'étant

pas concernées) et, le 24 mars, celle des compagnies d'assurances. Le 14 avril 1975 ont lieu d'énormes manifestations de soutien à la nationalisation des banques (*Diário Popular*, 1975 : 9, 11). Le 15 avril, sont nationalisées par décision du 4^e gouvernement provisoire des dizaines d'entreprises appartenant aux groupes financiers, à présent expropriées, incluant les entreprises des secteurs fondamentaux de l'économie nationale : compagnies pétrolières, de l'électricité, du gaz, du tabac, de la bière, de la sidérurgie, des ciments, des transports maritimes, du papier, de la construction et de la réparation navales, des transports routiers, des transports collectifs urbains et périurbains, etc. Nombre de ces entreprises étaient liées aux grands groupes économiques qui s'étaient enrichis sous l'*Estado Novo* : CUF, Champalimaud, Espírito Santo, etc.

Beaucoup d'entreprises, dont certaines de dimensions raisonnables, échappèrent à la vague de nationalisations – transformation de liège, raffinage de sucre, textiles et exportation de vin –, essentiellement dans le nord du pays. Et ce fut précisément à partir de ces entreprises que se constituèrent les premiers noyaux des nouveaux groupes privés, comme celui de Américo Amorim.

La doctrine de l'*Estado Novo* consacrait l'initiative privée, mais le secteur des entreprises d'État (SEE) se développa considérablement durant la dictature, comme le signale Silva Lopes (199 : 310). Ainsi, l'État détenait des positions de commande ou d'influence dans les transports, les raffineries, l'électricité, le secteur bancaire, etc. On estime que les entreprises dominées par l'État, avant les nationalisations, représentaient près de deux tiers de la main-d'œuvre employée par le secteur des entreprises d'État (SEE) après les nationalisations. Durant les premières années postérieures aux nationalisations de 1975, le SEE employait environ 300 000 travailleur·ses, autrement dit près de 8 % de la population active, et produisait une valeur ajoutée brute estimée entre 20 % et 25 % du PIB. Selon Silva Lopes, le Portugal est resté l'un des pays en Europe où le secteur public était le plus important, sans que la situation soit très différente de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Dans ces pays, en moyenne, les entreprises d'État employaient environ 10 % de la main-d'œuvre (Lopes, 199 : 314-315).

Dans la mesure où les nationalisations furent réalisées en raison de l'impact d'une crise d'accumulation généralisée au niveau mondial, la méthode qui présida à ces nationalisations – sans contrôle ouvrier – suggère que la bourgeoisie usa des nationalisations pour protéger

l'essentiel, une fois perdu une partie de ses actifs. Autrement dit, il s'agissait d'en finir avec la conflictualité sociale dans les entreprises, afin de les sauver de la crise d'accumulation. Cela se trouve confirmé par la rhétorique des partis membres de la coalition gouvernementale qui, sans exception, appelaient à l'endiguement des luttes dans les entreprises nationalisées, au motif que celles-ci appartiendraient dorénavant au peuple portugais. Ils omettaient ainsi le fait que l'État demeurerait capitaliste, non moins que les entreprises administrées par lui. Selon Ferreira (1993 : 116), par exemple, les nationalisations permirent aux militaires d'obtenir le contrôle sur le système financier, et Lopes (1996 : 316) rappellent qu'elles eurent également pour effet d'atténuer les effets de la conjoncture économique.

L'interprétation est plausible mais nous semble téléologique, dans la mesure où elle identifie la fin – la rétrocession par l'État des entreprises nationalisées au secteur privé plus d'une décennie plus tard – avec le processus, la contestation de la propriété privée des moyens de production par les travailleurs au cours d'une révolution. L'importance des nationalisations durant la révolution ne réside pas, essentiellement, dans leur impact économique ni dans l'éventuel projet d'une économie de forme socialiste – car l'économie et l'État restèrent capitalistes, les banques et les entreprises étrangères demeurant hors de l'intervention étatique grâce à l'appui de la direction communiste, malgré son programme prévoyant la « libération de l'impérialisme étranger ». Comme nous l'avons déjà signalé, les entreprises nationalisées employaient au total, en 1975, 8 % de la population active. Cette importance est liée au fait que les nationalisations ont été faites sous la pression des travailleur·ses, souvent réunies en assemblées de base et occupant les locaux des entreprises pour exiger leur nationalisation⁷¹⁰. Les nationalisations furent aussi accompagnées d'extraordinaires victoires des travailleur·ses, notamment d'importantes augmentations des salaires réels, dans une période d'inflation élevée (20 à 30 %), et d'autres conquêtes sociales (Lopes, 199 : 320). Elles furent en outre accomplies sans indemnisation. Reflet de l'intensité de la lutte des classes : nombre de capitalistes – incluant des hommes parmi les plus riches du pays – furent emprisonnés à la suite de la tentative de coup d'État du 11 mars, ou finirent par fuir, la majorité pour le Brésil. Ils ne revinrent au Portugal qu'à partir de la fin des années 1970, quand les gouvernements initièrent un processus d'indemnisations (ou de

rétrocessions des entreprises), qui furent pour la première fois fixées par la loi 80/77 du 26 octobre 1977.

La politique du Parti communiste portugais en faveur des nationalisations

Principal parti de la classe ouvrière organisée dans cette période, le PCP fut présent dans tous les gouvernements provisoires, en alliance avec les partis démocrates et libéraux et, jusqu'en septembre 1975, il eut la responsabilité des ministères qui contrôlaient les entreprises et les usines nationalisées. Pourtant, il ne développa en rien une stratégie de nationalisations (« 7^e congrès... », 1974 : 359-362). La politique économique du PCP, dans le cadre de la révolution, tient tout entière dans la défense et la préparation d'instruments permettant à l'État d'intervenir dans les entreprises, et c'est le PCP qui défendit de la manière la plus soutenue le décret 660/74, du 25 novembre 1974, faisant accessoirement le constat, en 1977, que ce décret fut imposé aux autres membres du gouvernement par le PCP lui-même (« As empresas... », 1977 : 7). Le décret stipulait que l'État interviendrait dans les entreprises en cas d'abandon, de décapitalisation, de non-paiement délibéré des fournisseurs ou de fraude fiscale. Au total, selon les données officielles, près de 350 entreprises furent l'objet d'interventions étatiques, représentant environ 100 000 travailleur·ses dans trois secteurs d'activité (Lopes, 1997 : 309). Dans la majorité des cas, ces interventions eurent lieu en 1975 (255 entreprises), et particulièrement dans la période postérieure au 11 mars 1975. Cela illustre le fait que, même au moment le plus fort de la lutte pour les nationalisations, le gouvernement privilégiait l'intervention étatique dans le cas des entreprises caractérisées par des luttes sociales, des difficultés économiques ou du sabotage⁷¹.

La politique d'intervention se maintint durant toute la révolution

Avec l'explosion des conflits sociaux dans les premiers mois ayant suivi le 25 avril, les travailleur·ses d'un grand nombre d'entreprises expulsèrent les patrons ou leurs représentants, invoquant des arguments de sabotage économique, la collaboration avec le régime dictatorial, la répression patronale, etc. Dans le même temps, la détérioration des conditions économiques s'aggravait, nombre d'entreprises se trouvant dans des situations insoutenables liées à un manque de liquidités ou de solvabilité, ce qui conduisit beaucoup de patrons à les abandonner. Pour protéger leurs

salariés, ou pour arracher tout leur pouvoir aux propriétaires du capital, les travailleurs des entreprises ainsi en difficulté s'emparèrent de la gestion et réclamèrent l'appui de l'État pour les maintenir en activité. Le gouvernement fut pour cette raison amené à publier des titres qui donnaient une couverture légale aux situations ainsi créées. [...] Ces titres établissaient et régulaient les mécanismes d'intervention de l'État dans les sociétés privées, bien que de manière temporaire et en se gardant de retirer les moyens de production à leurs propriétaires respectifs (Lopes, 1996 : 308).

À partir de novembre 1974, mais surtout entre janvier et mars 1975, on trouve des discours de dirigeants du PCP – même s'ils sont encore vagues – défendant l'idée qu'« il est nécessaire d'approfondir une stratégie antimonopoliste et anti-latifundiste » (« Política... », 1975 : 2). Le 3 janvier 1975, une assemblée d'employé·es de banque demande la nationalisation des banques (*Avante !*, 1975a : 9). Lors de la première conférence des travailleur·ses agricoles du sud, plus d'un mois après cette assemblée, le 9 février 1975, le PCP propose officiellement la nationalisation des banques (« 1^{re} conférence... », 1975 : 156). Álvaro Cunhal, le leader charismatique du parti, affirme que les nationalisations ouvrent une perspective socialiste dans la stricte mesure où elles sont réalisées sous le contrôle des travailleur·ses. Mais ce contrôle, selon le dirigeant du PCP, doit être soumis à l'unité démocratique (*Avante !*, 1975b : 5), et être articulé avec l'État et le gouvernement :

Le « contrôle » des travailleurs, en collaboration étroite avec un État démocratique dont la démocratisation s'impose de manière croissante, est aujourd'hui possible comme forme transitoire vers d'autres formes plus évoluées. Il s'agit là d'un des aspects les plus significatifs de l'originalité du processus révolutionnaire portugais (*Avante !*, 1975b : 65).

C'est à partir du 11 mars et durant le 4^e gouvernement provisoire que les nationalisations acquièrent une place centrale dans la politique du PCP. La question du contrôle ouvrier – défini en permanence par le PCP en référence à l'organisation de l'État et non à son caractère de classe – ne surgit, pour cette raison, que dans la chaleur du conflit de gouvernement avec le PS, à partir de mai 1975.

Le PCP ne s'attendait pas à ce que les nationalisations en viennent à être conçues comme une priorité par les travailleur·ses. Comme l'explique Madeiros Ferreira, celles-ci furent réalisées avec un « fort degré

d'empirisme » (Ferreira, 1993 : 114). Cet empirisme est en réalité le produit de la dynamique révolutionnaire. Les nationalisations furent précédées de grands mouvements populaires, de janvier à mars 1975, dans lesquels la forme de lutte la plus utilisée fut l'occupation d'entreprises et la revendication d'assainissement des strates supérieures de la hiérarchie des entreprises (Ferreira, 1993 : 109). Tout indique que le PCP, comme d'autres partis, n'avait prévu en rien une telle dynamique. Comme l'affirme John Hammond, « durant les premiers mois de 1975, le PCP maintint sa politique de modération, suivie par la majorité des syndicats. Le mouvement demeura hors du contrôle communiste, dans la mesure où ses exigences excédaient largement ce que le PCP était disposé à défendre » (Hammond, 1981 : 421).

Vingt jours avant les nationalisations – et après que la majorité des commissions de travailleur·ses se soit prononcé en faveur des nationalisations lors de la Conférence unitaire des travailleurs – le PCP appuya le programme de Melo Antunes, un programme de salut national de l'économie, soutenu par l'ensemble du gouvernement et qui ne prévoyait pas de nationalisations mais une intervention de l'État dans les entreprises pouvant aller jusqu'à 51 %.

Après le 11 mars 1975, le PCP va défendre les nationalisations de certains secteurs de l'économie – il participe et mobilise pour les manifestations qui les appuient : banque, assurances, presse, transports ferroviaires –, mais cherche à les maintenir dans le strict cadre de la « bataille de la production ». Au cours de la manifestation du 14 mars, soutenant la nationalisation du secteur bancaire, le PCP distribue un communiqué où il est affirmé que :

La nationalisation du secteur bancaire permettra une augmentation du niveau de vie des travailleurs et le combat contre le chômage et l'inflation. Concernant le contrôle de l'État démocratique sur les secteurs fondamentaux de l'économie, jusqu'à maintenant dans les mains des grands monopoles, il sera enfin possible d'empêcher la fuite des capitaux et de mettre l'épargne au service du peuple (« Nacionalização... », 1975).

Le PCP exulte devant les mesures prises le 15 avril, qui nationalisent une grande partie des entreprises des grands groupes économiques, dont les banques, et les considère comme la preuve de l'irréversibilité de la révolution (« A revolução... », 1975 : 1). Mais ce facteur, en lui-même, ne distingue par le PCP d'autres partis ou directions qui, par la force des

circonstances, furent obligés de défendre les nationalisations. Ainsi, après 11 mars, et jusqu'à en juin 1975, les directions politiques du pays, sans exception, défendirent les nationalisations. Costa Gomes, au nom du Conseil de la révolution (organe militaire qui visait la défense de l'État et de la démocratie représentative), présenta la nationalisation du secteur bancaire comme la mesure « la plus révolutionnaire dans le Portugal contemporain » (*Diário Popular*, 1975 : 9). Le PPD, parti libéral, défendit publiquement la gestion des entreprises par les travailleurs (*ibid.*). Mário Soares, dirigeant socialiste, se fit l'avocat de la nationalisation des banques, des assurances et de la réforme agraire (*República*, 1975a : 11). Même la Conférence de l'industrie portugaise (CIP), organisation patronale, ne s'opposa pas aux nationalisations, prétextant que la gestion devait être partagée entre les travailleurs, les patrons et l'État (*República*, 1975b : 16). Cela rappelle d'ailleurs la solution qui fut proposée après les grèves du début des années 1980, et qui prit forme en 1984 à travers une institution de concertation sociale où se négocient les conditions de travail et où sont représentés les patrons, les travailleurs et l'État.

Quand eurent lieu les nationalisations, en mars 1975, le PCP proposa pour les entreprises nationalisées une commission administrative, dirigée par le gouvernement et par des représentants des travailleur·ses (*República*, 1975c : 1). Une question divisa partis et patrons : ces commissions administratives devaient-elles être dirigées par des membres du gouvernement, d'un parti ou d'un autre ? Plus profondément, il s'agissait d'influencer la composition des administrations des banques et des entreprises nationalisées, sous la direction de l'État.

Les nationalisations avaient été conquises par les travailleur·ses et institutionnalisées par le Conseil de la révolution. Le front gouvernemental chercha pourtant à les attribuer au Conseil de la révolution, affaiblissant ainsi la confiance des travailleur·ses dans leur capacité à obtenir des victoires, ce que signale le titre du *Diário Popular* (1975 : 9) : « Le peuple est reconnaissant pour la loi la plus révolutionnaire jamais promulguée au Portugal. » La tactique du PCP, sur le moment, fut d'ailleurs identique, puisqu'il attribua les nationalisations au MFA, au Conseil de la révolution, dans le cadre de la stratégie de renforcement du MFA comme légitimité alternative à celle accordée par les élections⁷¹² :

Ayant pris connaissance, en réunion, de la constitution du Conseil de la révolution du MFA, et de sa première mesure législative – la nationalisation des banques –, la commission politique (CP) du

comité central (CC) du Parti communiste portugais affirme son soutien complet à la consolidation et au développement du processus démocratique. La CP du CC du PCP exhorte la classe ouvrière, les masses laborieuses et le peuple en général à manifester son accord avec cette décision historique. La CP du CC du PCP propose à toutes les forces démocratiques et populaires l'organisation en commun, pour tout le pays, de réunions, de meetings et de manifestations démontrant la joie populaire et renforçant l'alliance Peuple-MFA (« O PCP... », 1975 : 9).

Quelques groupes d'extrême gauche interrogèrent, en 1975, le PCP sur la question du contrôle ouvrier, d'un côté, et sur les conséquences des nationalisations de l'autre. En réalité, les deux questions renvoyaient au même processus : les nationalisations sans contrôle ouvrier et sans abolition du secret commercial ne sont pas une mesure de transition socialiste. L'Union démocratique populaire, par exemple, publiait des textes comme celui-ci : « Nous considérons, et l'Histoire nous l'a prouvé, que dans des situations d'urgence, la bourgeoisie utilise les nationalisations pour en finir avec l'anarchie capitaliste » (*República*, 1975a : 8).

Pour le PCP, aucune de ces questions ne se posait puisqu'en accord avec la théorie diffusée par le parti durant le processus de nationalisations, l'État avait d'ores et déjà changé de nature de classe, depuis le 25 avril 1974. Yuri Rubinsky, économiste soviétique, professeur à l'université de Moscou, vint ainsi faire une conférence sur les nationalisations à la Fondation Gulbenkian [à Lisbonne], en mars 1975, au cours de laquelle celui-ci défendit le PCP :

Sur ce sujet, Yuri Rubinsky distingua la signification de la nationalisation des banques dans les pays capitalistes, où cette mesure ne produit aucune transformation dans la structure économique, de celle des nationalisations dans une société comme la nôtre, en transition vers le socialisme. Ainsi, vouloir nier toute valeur aux mesures de nationalisation des banques n'est pas autre chose qu'une tentative de tromper le peuple par des phrases grandiloquentes (« Economista... », 1974 : 7).

Sans contrôle effectif de la production et de la distribution par les travailleurs et soumises à la « bataille de la production », les nationalisations sont défendues sur un plan théorique, en tant que mesure

constituant une étape dans la construction du socialisme, une fois établi que l'État n'est plus capitaliste mais en transition vers le socialisme. De telle sorte que, dans son bilan de 1978, commentant le succès du contrôle de la gestion par les travailleur·ses, le PCP souligne que c'est dans les entreprises nationalisées que les travailleur·ses ont agi avec le plus de « réalisme » et où les « paralysies et les grèves ont été les moins fréquentes, où les revendications des travailleurs ont été les plus modestes » (« As nacionalizações... », 1978 : 52). On peut se référer au discours du PCP, en plein processus révolutionnaire, à propos de la nationalisation des chemins de fer :

Considérée à la fois comme nécessaire et urgente pour parvenir à la victoire du socialisme, proposée en motion lors de la réunion du 5 au Pavillon des Sports, la nationalisation de CP [Comboios de Portugal, compagnie ferroviaire portugaise], a fait se lever, dans une manifestation enthousiaste d'appui, des milliers de cheminots qui se trouvaient réunis dans le cadre d'une assemblée de classe. [...] Définissant ce qu'il faut entendre par nationalisation, un orateur a expliqué : nationaliser une entreprise signifie que cette entreprise n'appartient plus à un patron, à un capitaliste ou à un groupe de capitaliste mais appartient uniquement à la Nation, c'est-à-dire au peuple (« Os ferroviários... », 1975 : 7).

Cette analyse politique – selon laquelle ce qui est la propriété de l'État appartient à la Nation, et ce qui est la propriété de la Nation appartient au peuple –, à laquelle s'ajoutait le fait de rendre le Conseil de la révolution et le MFA responsables des nationalisations, rapproche le PCP de ceux qui considéraient les conquêtes de la classe ouvrière comme le fruit de ses directions et des organisations envisageant la possibilité d'une transition indolore du mode de production capitaliste au mode de production socialiste. Ainsi le PCP caresserait-il l'espoir – publiquement défendu, aussi, par le MFA et le PS – que cette transition puisse être réalisée selon les mêmes modalités qui avaient présidé au changement de régime par l'intervention du MFA, c'est-à-dire quasiment sans morts (dans la métropole du moins), sans prise du pouvoir par la classe ouvrière, et en dernière analyse sans guerre civile.

Une lecture des politiques de l'Union soviétique durant cette période et de toute l'élaboration théorique antérieure du PCP indique que cette politique ne constituait pas une originalité de la Révolution portugaise. Elle plongeait ses racines dans la stratégie de « réorganisation » du parti au

Portugal, datant de 1941 et inspirée des thèses de Dimitrov au 7^e congrès de l'Internationale communiste, consistant à construire des fronts gouvernementaux avec des secteurs de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Elle avait en outre une base internationale bien délimitée, ayant justement comme épicentre la politique de coexistence entre les pays impérialistes et l'URSS. C'est bien à l'URSS que l'on doit l'élaboration d'une stratégie fondée sur la possibilité d'une transition pacifique vers le socialisme. L'argument, défendu par le PCP en diverses occasions, se focalisait sur l'idée simple qu'une fois la majorité des pays devenus socialistes, d'autres parviendraient à cette étape sans qu'il soit nécessaire d'y prendre le pouvoir, comme cela était exposé dans la revue théorique du parti, *Paix et socialisme* (Kiernan, 1997 : 327).

Sur la base de cette politique émerge une conceptualisation hésitante de l'État, ancrée dans les nécessités tactiques du parti. Si dans *La question de l'État, question centrale de toute révolution* (2007), publié en 1967, Cunhal défendait l'idée que l'État a pour fonction d'assurer et de maintenir la domination de la bourgeoisie sur le prolétariat, ainsi que l'exploitation de ce dernier⁷¹³, en 1974-1975, toute la théorie de l'État évolue rapidement pour s'adapter à la stratégie du parti : en certaines occasions on en appelle à des *assainissements*⁷¹⁴ afin d'éliminer les éléments fascistes de l'État ; en d'autres occasions, au moment par exemple où ont lieu les nationalisations, on assimile le changement de régime politique à une transformation de la nature de l'État.

Contrôle ouvrier : un débat avec l'Histoire

Dans les années 1970, le contrôle ouvrier constituait une revendication commune aux jeunes libertaires, aux sociaux-démocrates et aux syndicalistes réformistes (Brinton, 1975 : 13). Néanmoins, ces différents secteurs usaient du même mot pour désigner des choses diverses. Le sujet, riche et polémique, fut amplement étudié et discuté dans des œuvres variées et centrales, dont seulement une partie sera évoquée ici.

Maurice Brinton (1975), par exemple, considère qu'en appeler au contrôle ouvrier est une manière de « détourner » les travailleurs de l'autogestion, seule revendication qui remet en cause le profit⁷¹⁵. Pour Ernest Mandel, aller au-delà du contrôle démocratique des entreprises capitalistes suppose que la définition du contrôle ouvrier soit étendue à l'autogestion, tout en précisant que cela n'a de sens qu'en tant que revendication transitoire (Mandel, 1973 : 18-23)⁷¹⁶. John Hammond use

quant à lui d'une définition minimale : contrôle collectif des travailleur·ses sur les entreprises, laissant ouverte la question du niveau de contrôle, pouvant aller des questions de gestion, comme celle des licenciements, jusqu'aux questions de distribution et de production (Hammond, 1981 : 415). Au Portugal, en 1974-1975, la notion de contrôle sur l'entreprise était utilisée de manière indéfinie pour désigner « participation à la gestion », « publicité des comptes » et contrôle sur la production (Santos et coll., 1976 : 49-50) ; les organisations politiques et syndicales n'établissaient pas clairement si le contrôle ouvrier signifiait le contrôle sur la gestion, la production ou la distribution, et s'il serait accompli par des assemblées démocratiques de travailleurs ou par les syndicats.

Dans cette étude, nous utilisons une définition restreinte du contrôle ouvrier – contrôle démocratique des travailleur·ses, sur la production et la distribution des entreprises gérées par des capitalistes, ce qui impliquait l'abolition du secret commercial. Cette définition s'écarte aussi bien de la cogestion que de l'autogestion, et définit le contrôle ouvrier non pas d'un point de vue littéral mais dans son acception historique, comme revendication transitoire vers la collectivisation, dans la mesure où elle concerne les entreprises, gérées par les capitalistes et non par les travailleur·ses, contrôlées au niveau de la production et de la distribution (rendant indispensable l'abolition du secret commercial ou l'ouverture des livres de compte) par des commissions de travailleur·ses ou d'autres formes de conseils à la base dans les usines et les entreprises, et non par des syndicats.

En accord avec cette définition, il n'existe pas de contrôle ouvrier hors de situations révolutionnaires ; il apparaît donc comme une expression du double pouvoir. Le contrôle ouvrier est donc moins que l'autogestion en termes de gestion, mais politiquement son application est incompatible avec le processus d'accumulation capitaliste (ce qui n'est pas le cas de l'autogestion). Il s'agit d'une revendication transitoire, qui évolue soit vers la conquête du pouvoir par les travailleur·ses, soit dégénère en cogestion. L'essence du contrôle ouvrier tient dans le fait que l'État ou les capitalistes dirigent l'entreprise/usine mais ne peuvent le faire contre les travailleur·ses, si bien qu'une compréhension historique correcte de cette forme d'expression de la dualité de pouvoir doit passer par l'analyse de cas concrets de lutte au sein des usines et des entreprises, plutôt que des institutions qui se créent à partir de ces dernières. Cette définition insiste, pour cette raison, sur deux prémices essentielles : la dynamique de lutte de

classes au niveau national et le processus d'accumulation du capital. António Gramsci et Léon Trotsky ont travaillé sur le premier aspect, Lénine sur le second.

Analysant le contrôle ouvrier durant la séquence révolutionnaire italienne de 1920-1921, lorsque le chef du gouvernement – Giovanni Giolitti – présenta à la Chambre des députés un projet de loi sur le contrôle ouvrier pour faire face à l'occupation des usines en septembre 1920, António Gramsci écrit :

Pour les communistes, mettre en avant le problème du contrôle signifie [...] mettre en avant le problème du pouvoir ouvrier sur les moyens de production, le problème de la conquête de l'État. [...] Toute la loi qui porte sur cela qui émane du pouvoir bourgeois a une signification et une valeur uniques : elle signifie que réellement, et non simplement en paroles, le terrain de la lutte de classes a évolué, dans la mesure où la bourgeoisie est contrainte, sur ce nouveau terrain, de faire des concessions et de créer de nouvelles institutions juridiques ; elle est la preuve d'une faiblesse organique de la classe dominante (Gramsci, 1921 : 1-2).

Léon Trotsky, discutant la question de la législation des conseils d'usines en Allemagne avec les anarchistes allemands, souligne le problème de la dualité de pouvoir et diminue la valeur de l'institutionnalisation de formes de contrôle ouvrier :

Je n'ai jamais parlé de conseils d'usine « légaux ». En outre, j'ai insisté sans équivoque sur le fait que les conseils d'usine sont seulement susceptibles de se muer en organes de contrôle ouvrier dans une situation de forte pression des masses, ayant mené au moins partiellement dans le pays et dans les usines à l'établissement d'une situation de double pouvoir. Il est clair qu'une telle situation a aussi peu de chance de se réaliser sous le régime légal actuel des conseils d'usine qu'il n'est possible de faire la révolution en respectant la constitution de Weimar ! (Trotsky, 1931 : 1, traduit par l'auteure)²¹⁷.

À propos de la discussion sur le contrôle ouvrier dans les entreprises nationalisées, Vladimir Lénine insiste sur la nécessité d'une nationalisation de l'intégralité du système bancaire (et non simplement d'une partie de celui-ci), ce qui impliquait la nationalisation des grands trusts industriels et commerciaux, puisque « sans abolition du secret commercial, le contrôle

de la production et de la distribution n'irait pas loin qu'une vide promesse » (Lénine, 1976 : 61-65). Il s'agirait d'une mesure bureaucratique et non d'un contrôle par les travailleurs. La question était centrale pour les révolutionnaires russes et n'était en rien théorique. Le jour suivant la prise du pouvoir, le 7 novembre 1917, un projet de décret sur le contrôle ouvrier est rédigé :

Le contrôle ouvrier sur la production, l'achat et la vente des produits et des matières premières, leur stockage, comme sur les finances de l'établissement, est institué dans toutes les entreprises de l'industrie, du commerce, de la banque, de l'agriculture, des transports, dans les coopératives et toutes autres qui emploient au moins cinq ouvriers et employés [...]. 2. Le contrôle ouvrier est exercé par tous les travailleurs de l'entreprise considérée, directement si l'entreprise est si possible que cela est possible, ou par l'intermédiaire de ses représentants, dont l'élection aura lieu immédiatement dans le cadre d'assemblées générales [...]. 4. Tous les livres de compte et les documents, sans exception, ainsi que tous les entrepôts et dépôts de matériaux, d'outils et de produits, sans exception aucune, doit être constamment à disposition des représentants élus par les travailleurs (Lénine, 1976 : 99-100).

La « bataille de la production » contre le « contrôle ouvrier »

À partir des nationalisations, la question de la gestion des entreprises et du contrôle ouvrier va se trouver à l'ordre du jour au Portugal. Cette discussion est centrale pour comprendre la politique du PCP face aux nationalisations mais aussi l'extension de la conflictualité sociale dans le pays. Le PCP se fonde sur une définition du contrôle ouvrier qui n'entre dans le cadre d'aucune des définitions énoncées plus haut, qu'il s'agisse de celles défendant une perspective en termes d'autogestion ou de celles qui insistent sur une forme d'incompatibilité avec le processus d'accumulation du capital. S'il en est ainsi, c'est que le PCP fera de sa définition du contrôle ouvrier une manière de mettre fin au contrôle ouvrier tel qu'il était en train d'être mis en place dans certaines entreprises, et que, dès ce moment, il soumettra le contrôle ouvrier à la « bataille de la production », soustrayant à ce processus toute dimension de conflictualité capital/travail.

La définition du parti est transparente (« O processo... », 1975 : 4) : organisation des travailleurs dans n'importe quels types d'organismes – syndicats, associations, coopératives, organisations de paysans,

commissions d'habitants, etc. –, ayant en vue la défense de la révolution et la réalisation de la bataille de la production, le « front principal de lutte de la classe ouvrière » (*ibid.* : 1). Il s'agit donc de participer à (et non de contrôler) la production, conjointement avec les syndicats – dans l'établissement de plans d'entreprise, des prix, la discussion des problèmes salariaux, etc. (« Não... », 1975 : 6) –, en lien étroit avec l'objectif que constitue la « bataille de la production ». Le secrétaire d'État au travail et membre du PCP, Carlos Carvalhas, éclaircit le périmètre dans lequel le PCP maintient le « contrôle ouvrier » : « Cette bataille de la restructuration de tout l'appareil productif a pour vecteurs principaux une meilleure production, et de moindres coûts » (cité dans *Avante !*, journal officiel du PCP, voir « Fazer... », 1975 : 6). Carvalhas présente deux projets de loi qui visent – même s'ils ne seront jamais véritablement mis en place – l'établissement d'un contrôle strict des travailleur·ses qui fait disparaître les formes réelles de contrôle ouvrier. Dans le premier projet de loi, en mai 1975, est proposée la constitution officielle de commissions de contrôle de la production, qui doivent participer à l'élaboration d'un plan d'entreprise et « veiller au développement normal de la production et à l'amélioration qualitative et quantitative » (« Documento », 1976 : 765-816). Dans le second projet, l'article 5 dispose que « l'activité des commissions ne pourra jamais être exercée contre les intérêts globaux de l'économie, si bien qu'elle ne pourra contribuer en aucun cas à la paralysie de l'activité productive régulière de l'entreprise ». Le projet établit également qu'il reviendrait aux commissions de contrôle de la production de « veiller à la réalisation du programme gouvernemental pour le secteur d'activité » (*ibid.*, : 765-816). Dans *Avante !* est réaffirmée cette politique : création de commissions de contrôle destinées à garantir « la victoire de la bataille de la production » (« Com o PCP... », 1975 : 4).

Le « contrôle ouvrier » était, sous cette forme, soumis à la « bataille de la production » mais aussi à une autre politique qui s'ajoutait à celle-ci, à savoir l'opposition à ce que le PCP désignait à travers l'expression de « revendications irréalistes » de la part des travailleur·ses. Cela dans un contexte où, même après les nationalisations, plus de 90 % de la main-d'œuvre travaillait pour un patron privé, et où l'État demeurerait capitaliste.

Dans un discours tenu lors d'une réunion publique du PCP, le 18 mai 1975 à Vila Franca de Xira, Álvaro Cunhal considère que la « grande tâche du moment » est bien la « bataille de la production » et qu'il doit être mis fin aux « revendications irréalistes » et aux grèves (« Discurso... », 1976 :

43-45). Dans une réunion tenue le 28 juin 1975 à Campo Pequeno, Veiga de Oliveira, le ministre communiste des transports et des télécommunications du 4^e gouvernement provisoire, rappelle la victoire de la nationalisation des chemins de fer, de la TAP, des transports maritimes et de dizaines d'entreprises ferroviaires, et condamne la vague de grèves et de revendications mises en avant dans ces entreprises, considérées comme un acte de « sabotage » de la « réaction » (« Com o PCP... », 1975 : 4). Dans le même discours, il défend l'augmentation du prix des transports. C'est lors de cette même réunion que Vítor Silva, un ouvrier communiste de Mague, défend le contrôle ouvrier (*ibid.*). Dans *Avante !*, on peut lire une note de la commission de travailleur·ses de l'usine Socol où est affirmé que la bataille de la production « est nôtre et pour nous ». Dans le même communiqué, les travailleur·ses considèrent qu'ils·elles peuvent avoir le contrôle de la production mais qu'ils ne doivent pas « travailler en dessous d'une certaine limite d'efficacité » (« A batalha... », 1975 : 6).

Cette politique bénéficie d'un ample consensus au sein de la coalition gouvernementale, du Conseil de la révolution et du MFA. Le PS et le PPD déclarent que la situation difficile exige de bloquer les revendications (« Coligação... », 1975 : 1 et 20) ; Costa Gomes affirme que le travail est « une manière de soutenir la révolution » (« O trabalho... », 1975 : 9). Le 1^{er} mai 1975, le discours de Vasco Gonçalves – alors Premier ministre proche du PCP – est en harmonie totale avec la politique défendue par le PCP :

Notre crise économique est, en ce moment, l'obstacle fondamental qu'il nous faut surmonter. [...] J'appelle ici tous les travailleurs, tous les patriotes, à s'engager dans la bataille de la production, dont le futur de la Révolution dépend. La bataille de la production est une étape nécessaire pour vaincre la crise économique et créer les conditions pour un futur développement de l'économie, pour ouvrir la voie au socialisme (Gonçalves, 2009).

De nombreux·ses travailleur·ses soutiennent cette politique, comme nous l'avons vu dans les pages du journal du PCP et selon d'autres sources (Patriarca, 1976 : 765-816). Mais une telle politique suscite de fortes résistances dans quelques secteurs, à deux niveaux : la lutte se maintient pour le contrôle ouvrier, d'un côté, et les revendications – sur les salaires, l'opposition aux licenciements, la contestation des administrations – ne se modèrent pas, de l'autre.

Fátima Patriarca, dans une étude réalisée sur le contrôle ouvrier, donne des dizaines d'exemples de communiqués et de documents issus des assemblées d'usines et d'entreprises où la « bataille de la production » est rejetée, et où l'on défend le contrôle ouvrier, compris comme une mesure de lutte contre l'exploitation capitaliste et comme un moyen pour le mouvement ouvrier de faire émerger des dirigeants et une conscience de classe afin d'abolir le système de rapports capitalistes. À la Sociedade Central de Cervejas, un groupe de travailleur·ses présente un document où il est affirmé que le contrôle ouvrier est une « expression du double pouvoir s'opposant à d'autres intérêts qui existent encore et qui ne sont pas ceux de la classe ouvrière ». Exigeant la nationalisation de l'entreprise, il déclare n'avoir de comptes à rendre que devant l'assemblée plénière de l'entreprise et rejette les mesures qui portent « uniquement sur le degré de l'exploitation et non sur le pouvoir des capitalistes » (« Sobre o controlo operário na Sociedade Central de Cervejas », 1976 : 765-816)⁷¹⁸. Le Conseil de défense des travailleurs de la Lisnave écrit, le 17 juillet 1975, que le contrôle ouvrier consiste dans le contrôle de « ce qui se produit, comment, quand et pour qui ! », et repousse les mesures « s'inscrivant dans une bataille de l'économie visant simplement à produire davantage » (« A situação política e as tarefas da classe operária », 1976 : 765-816). Les travailleurs des chantiers navals de la Margueira défendent également à cette date qu'« il n'existe pas de contrôle ouvrier quand nous prétendons administrer les affaires du patron » (« Controlo operário », 1976 : 765-816). Les travailleur·ses de Sacoor, au Nord, proposent en mai 1975 de délivrer de l'essence et du gaz aux entreprises connaissant des problèmes économiques en raison de la fuite des patrons (ce qui constitue clairement un processus de contrôle ouvrier, puisque la proposition consiste à céder une partie de la production gratuitement). Ils défendent en outre l'idée que le contrôle ouvrier n'aura de portée réelle que s'il « aboutit à un accroissement de la conscience (des travailleurs), c'est-à-dire s'il permet de leur montrer de plus en plus clairement quels sont leurs véritables intérêts, et de poser la question fondamentale : la conquête du pouvoir » (*ibid.*)⁷¹⁹.

En guise de remarque conclusive, il faut rappeler que l'expression « bataille de la production » est issue d'un parallèle historique entre les directions communistes des pays centraux. Elle renvoie à la reconstruction européenne directement postérieure à la Seconde Guerre mondiale, dont la signification historique – dans un contexte marqué par la défaite du

fascisme, le prestige acquis par la résistance communiste et la ruine des économies européennes – fut l'acceptation d'une mise au second plan de la lutte de classes, au profit d'un effort national, interclassiste, de reconstruction de l'économie capitaliste, avec de nombreuses concessions aux secteurs ouvriers qui, *grosso modo*, virent la construction de l'État-providence⁷²⁰. Autrement dit, la reconstruction capitaliste qui s'opéra après la guerre n'aurait pu être réalisée sous la forme qu'elle prit finalement sans la participation des directions communistes.

La direction du PCP présenta un scénario socio-économique selon lequel l'absence d'une stimulation de la production aurait engendré la ruine économique – et avec elle un coup d'État réactionnaire – mais aussi, comme nous l'avons écrit plus haut, que le Portugal était déjà engagé dans un processus de transition vers le socialisme. Les ouvriers ne travaillaient donc pas pour le patron mais pour la nation, ce récit étant soutenu par la nationalisation de quelques secteurs de l'économie ainsi que par la réforme agraire :

La bataille de l'économie et de la production va constituer dans la période immédiate le facteur déterminant du processus révolutionnaire. Ou les travailleurs accomplissent d'une manière nouvelle leurs tâches professionnelles ; ou tous les efforts pour élever le niveau de vie des classes laborieuses seront vains. La politique de nationalisations des secteurs fondamentaux et d'expropriation des grands domaines terriens, couplée à des formes de démocratie économique orientées vers le socialisme, devra s'accompagner d'une nouvelle morale du travail. Une action revendicative généralisée et irréaliste qui mettrait en péril la viabilité des entreprises nationalisées, le niveau d'emploi, dangereusement bas, et les exigences de la production nationale (qui visent à diminuer notre dépendance à l'égard de l'étranger), constituerait une action contraire à la consolidation du processus révolutionnaire dont ne profiterait que la réaction (« A Unidade... », 1975 : 2).

Le PCP mène ainsi durant la révolution une politique de stabilisation de l'économie portugaise qui passe par la levée des entraves à la réalisation de la production, que ces entraves s'enracinent dans des secteurs de la bourgeoisie (sabotage économique, décapitalisation d'entreprises) ou qu'elles proviennent des travailleur·ses (grèves). D'un côté, l'appel à l'intensification de la production, au travail gratuit, à l'augmentation du

temps de travail, et de l'autre, au « contrôle ouvrier », qui suppose la surveillance de la production afin d'empêcher la décapitalisation des entreprises, le sabotage économique, etc., mais aussi la limitation des grèves et des revendications salariales. De ce fait, les trois politiques apparaissent toujours de manière conjointe : « bataille de la production » ; « contrôle ouvrier » ; « limitation des grèves » et « revendications irréalistes ». La « bataille de la production » constitua ainsi une politique visant à répondre au problème fondamental de la stratégie du PCP : comment continuer à faire partie de l'organisation de l'État, sans remettre en cause la nature de classe de cet État. Dans les usines et les entreprises où une telle politique fut appliquée – de manière variable selon le rapport de forces politique, le poids de l'économie nationale dans ces usines, les traditions de lutte des travailleur·ses –, ses conséquences ne furent pas minces, puisqu'elle contribua à la gestion par l'État de ces entreprises en corsetant le contrôle ouvrier et en donnant le temps à la bourgeoisie de se réorganiser et de préparer le coup contre-révolutionnaire du 25 novembre 1975, qui mit fin au processus révolutionnaire, initié dix-neuf mois plus tôt. Comme le signale John Hammond – et en cela la Révolution portugaise fut exemplaire –, l'intervention de l'État et le contrôle des travailleur·ses sur la production étaient incompatibles : « Le rôle dirigeant de l'État dans les entreprises nationalisées limita dans ces dernières la portée du contrôle ouvrier » (Hammond, 1981 : 423).

2011

Source

Raquel Varela, « O Partido Comunista Português, as Nacionalizações, o controlo operário e a “batalha da produção”. Estudo de caso na Revolução Portuguesa (1974-1975) », publié dans la revue *Période* sous le titre « Contrôle ouvrier et nationalisations dans la révolution portugaise : réformisme ou socialisme », 27 avril 2015, traduit du portugais par Ugo Palheta.

Pour en savoir plus

« A batalha da produção : tarefa nossa e para nós » (1975), *Avante !*, série 7, 22 mai.

« A revolução é irreversível » (1975), *Avante !*, série 7, 17 avril.

« A situação política e as tarefas da classe operária » (1976), dans Fátima Patriarca, « Controle Operário em Portugal » (1), *Análise Social*, vol. 12, n° 47.

« A unidade da classe operária esteio da unidade de todo o povo » (1975), *Avante !*, série 7, 15 mai.

As nacionalizações. Defesa e Dinamização. Textos da Conferência das Organizações do PCP para a Defesa e Dinamização do Sector Nacionalizado da Economia (1978), Lisbonne, Avante !

Avante ! (1975a), série 7, 9 janvier. ; *Avante !* (1975b), série 7, 6 février.

As empresas intervencionadas (1977), Lisbonne, Avante !.

- Brinton, Maurice (1975), *Os Bolcheviques e o Controle Operário*, Porto, Afrontamento.
- « Coligação aceita unir forças contra a crise » (1975), *Diário de Lisbonne*, 12 mai.
- « Com o PCP pela Unidade Popular Rumo ao Socialismo » (1975), *Avante !*, 3 juillet.
- « Controle operário » (1976), dans Fátima Patriarca, « Controle Operário em Portugal » (1), *Análise Social*, vol. 12, nº 47.
- Cristovam, Maria Luísa (1982), *Conflitos de Trabalho em 1979 : Breve Análise Sociológica*, Lisbonne, Ministério do Trabalho.
- Cunhal, Álvaro (1976), « Discurso no comício do PCP em Vila Franca de Xira, 18 de Maio de 1975 », dans *A Crise Político Militar, Discursos Políticos*, 5, Lisbonne : Avante !.
- Cunhal, Álvaro (2001), *Rumo à Vitória : As Tarefas do Partido na Revolução Democrática e Nacional*, Lisbonne : Avante !.
- Cunhal, Álvaro (2007), *A Questão do Estado, Questão Central de Cada Revolução.*, Lisbonne, Avante !.
- Diário popular* (1975), Lisbonne, 15 mars.
- Gonçalves, Vasco (2009), *Discursos*, www1.ci.uc.pt/cd25a/wikka.php?wakka=poderpol01.
- « Documento do Ministério do Trabalho » (1976), dans Fátima Patriarca, « Controle Operário em Portugal » (1), *Análise Social*, vol. 12, nº 47.
- « Fazer do trabalho acto revolucionário » (1975), *Avante !*, série 7, 19 juin.
- Ferreira, José Medeiros (1993), « Portugal em Transe (1974-1985) », dans José Mattoso (dir), *História de Portugal*, vol. 8, Lisbonne, Círculo de Leitores.
- Gramsci, Antonio (1921), « Controle Operário », *L'Ordine Nuovo*, Turin, 10 février, www.marxists.org/portugues/gramsci/1921/02/10.htm.
- Hammond, John (1981), « Worker Control in Portugal : The Revolution and Today », dans *Economic and Industrial Democracy*, vol. 2, Londres, Sage.
- Kiernan, V. G. (1997), « Revolução », dans *Dicionário Pensamento Marxista*, Rio de Janeiro, Zahar.
- Lénine, Vladimir (1976), *O Controle Operário e a Nacionalização da Indústria*, Lisbonne, Estampa.
- Lopes, José da Silva (1996), *A Economia Portuguesa desde 1960*, Lisbonne, Gradiva.
- Mandel, Ernest (éd.) (1975), *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, Paris, Francois Maspero.
- « Nacionalização da Banca – Grande Vitória do Povo » (1975), As Comissões Concelhias da Póvoa do Varzim e Vila do Conde do PCP, 14 mars, Centro Documentação 25 de Abril, Fundo de Comunicados e Panfletos/PCP.
- « Não há meio caminho nem meias tintas » (1975), *Avante !*, série 7, 22 mai.
- « O PCP apoia a nacionalização da Banca » (1975), *Diário Popular*, 14 mars.
- « O processo revolucionário e a batalha da produção » (1975), *Avante !*, série 7, 22 mai.
- « Os ferroviários a favor da nacionalização da CP » (1975), *Avante !*, série 7, 10 avril.
- « O trabalho enquanto forma de estar com a revolução » (1975), *Avante !*, série 7, 26 juin.
- Patriarca, Fátima (1976), « Controle Operário em Portugal » (1), *Análise Social*, vol. 12, nº 47.

« Política Clara e Transparente » (1975), *Avante !*, série 7, 23 janvier.
República (1975a), 24 mars ; *República* (1975b), 22 mars ; *República* (1975c), 15 mars.
 Rosdolsky, Roman (2001), *Génese e Estrutura do Capital de Marx*, São Paulo, Contraponto.
 Rosa, Eugénio (1975), *A Economia Portuguesa em Números*, Lisbonne, Moraes.
 « Sobre o controlo operário na sociedade central de cervejas » (1976), dans Fátima Patriarca, « Controle Operário em Portugal » (1), *Análise Social*, vol. 12, n° 47.
 Trotsky, Leon (1931), « Factory Councils and Workers' Control of Production », www.marxists.org/archive/trotsky/germany/1931/310912.htm.
 « I conferência de Trabalhadores Agrícolas do Sul » (1975), 9 février, dans « O PCP e a Luta pela Reforma Agrária », *Cadernos do PCP*, n° 7, Lisbonne, Avante !.
 « 7º Congresso Extraordinário do PCP » (1974), dans *Documentos políticos para a História do PCP*, Lisbonne, Avante !.

705. [[> Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion](#)].

706. [[> Portées et limites de l'autogestion](#)].

707. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

708. Date de la défaite subie par la tentative de coup d'État de la part de la droite, qui impliqua la généralisation des organismes embryonnaires de double pouvoir.

709. En 1981, elle fut renommée Entreprise publique des eaux libres et, en 1991, Entreprise portugaise des eaux libres, nom qui est encore le sien aujourd'hui.

710. [[> Pour l'autogestion généralisée](#)].

711. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

712. NdT : Remportées largement par le PS le 25 avril 1975.

713. « La compréhension de la nature de l'État est centrale quand il s'agit de prendre le pouvoir ; on ne peut pas reprendre à son compte l'État, il est nécessaire de le détruire [...]. Il est nécessaire de défendre la dictature du prolétariat et les conseils comme organismes de double pouvoir : le mérite de Lénine et du Parti bolchevik ne fut pas d'avoir "inventé" les soviets, mais d'avoir su découvrir dans ces organismes révolutionnaires créés par les masses l'organe du pouvoir de l'État ouvrier » (Cunhal, 2007 : 23 et 32).

714. « Assainissement » fut le mot qui émergea dans la langue populaire, au début de la révolution, pour définir les processus de destitution de dirigeants liés à l'*Estado Novo* de postes de responsabilité politique aussi bien que de patrons d'entreprises occupées.

715. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)]

716. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

717. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

718. [[> Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck](#)].

719. [[> Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)].

720. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].

Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion

Bruno Della Sudda

« Promouvoir à tous les niveaux l'initiative, l'organisation démocratique unitaire de tout le peuple ; personne ne peut se substituer à l'organisation démocratique autonome des travailleurs et du peuple [...]. Il est nécessaire de défendre, de consolider et d'élargir la gestion démocratique des municipalités, des entreprises, des usines et de tous les organismes à caractère économique, social, culturel, administratif et politique. Il est nécessaire d'assurer et de développer une véritable démocratie à la base [...]. C'est ainsi qu'on arrivera à créer d'authentiques instruments démocratiques qui permettront au peuple de participer au contrôle des différents niveaux de l'activité économique, politique, sociale et culturelle du pays », Manifeste des Centres populaires du 25 avril, Lisbonne, juillet 1974.

C'est au Portugal, l'État en apparence le plus stable d'Europe, ossifié par un demi-siècle de dictature fasciste, cléricale et arriérée, qu'éclate l'extravagante révolution des Œillets, le 25 avril 1974. Comme toutes les révolutions, elle est déclenchée là où on ne l'attendait donc pas ; et ses organisateurs, les jeunes capitaines du Mouvement des forces armées (MFA)⁷²¹, prennent à contre-pied le schéma des avant-gardes - autoproclamées de l'extrême gauche classique.

Le renversement de la dictature suscite en quelques semaines une prodigieuse effervescence politico-sociale qui irradie toute la société portugaise, et ce dans un contexte international marqué par la montée des luttes ouvrières et des mouvements sociaux en Europe de l'Ouest, par l'effondrement de la dictature des colonels en Grèce et l'agonie du franquisme, mais aussi par le contrecoup de la fin tragique de l'Unité populaire au Chili⁷²².

La dictature est à peine tombée que se développe au Portugal une dynamique d'auto-organisation, dans les villes et les campagnes ; de

manière certes différenciée entre Lisbonne et le sud du pays avec le poids de la résistance antifasciste et du Parti communiste portugais (PCP), et le nord plus marqué par l'emprise fasciste et cléricale. Cette dynamique se traduit par l'éclatement multiforme et spontané des grèves ouvrières, des occupations de logements, des occupations des terres, dont le contenu revendicatif mêle inextricablement les exigences salariales et démocratiques – avec la dissolution des cadres corporatistes et répressifs du fascisme dans les entreprises –, mais aussi, dans de nombreux cas, la remise en route autogestionnaire d'usines et d'activités agricoles dans les grands domaines du sud.

La révolution des Œillets est à la fois et simultanément une révolution démocratique mettant fin au colonialisme – le ressort colonial ayant joué un rôle décisif en Angola et au Mozambique dans la politisation à gauche des capitaines du MFA – et au fascisme, et un processus de transcroissance tendancielle en révolution socialiste avec l'émergence de structures d'auto-organisation et le développement de l'autogestion ; une telle dynamique installant une situation de double pouvoir dans le pays.

C'est cette auto-organisation et le surgissement des commissions de travailleurs et d'habitants qu'on appelle *Poder popular* et qui prend forme dans les entreprises et les localités, dans une situation de vacance partielle du pouvoir. Dans une euphorie contagieuse, travailleuses et travailleurs de nombreuses entreprises élisent en assemblée générale des commissions provisoires de gestion, mettent à bas les règlements antérieurs et instaurent des règles anti-hiérarchiques et égalitaires. De manière plus durable et plus générale, ce sont des commissions de travailleurs qui sont mises en place et qui assument une fonction mi-syndicale mi-politique dans les entreprises, oscillant entre embryon de nouvelles structures syndicales démocratiques et structures d'auto-organisation ouvrière. La lame de fond touche l'ensemble des professions à travers la remise en cause du corset corporatiste du fascisme, y compris chez les avocats, les journalistes, les médecins. Dans les quartiers et les communes, la même dynamique s'exprime : partout se mettent en place des structures d'auto-organisation et en particulier des comités de locataires, dans les quartiers populaires et les bidonvilles, et des comités de villages. Les occupations de logements se multiplient et les commissions de *moradores* se développent dans tout le pays⁷²³.

Malgré un développement territorial inégal et des difficultés internes d'ordre politique, le *Poder popular*, loin de s'étioler, va au contraire se

développer, se généraliser et s'approfondir dans la deuxième partie de l'année 1974 et dans les premiers mois de l'année suivante. La pauvreté, la hantise du chômage et le processus – même partiel et limité – de nationalisations vont alimenter une dynamique généralisée de contrôle ouvrier, à la fois sur la comptabilité et la documentation administrative, sur les stocks et sur l'embauche⁷²⁴.

Du contrôle ouvrier à l'autogestion, il n'y a qu'un pas, vite franchi au cours de la révolution des Œillets, comme dans toutes les révolutions antérieures. Encore et toujours se vérifie cette constante : l'autogestion n'est en rien un présupposé idéologique, c'est une réponse concrète et spontanée à des problèmes concrets et immédiats⁷²⁵. La fuite des patrons et des grands propriétaires aboutit à ce que les salarié·es et les paysan·es remettent en route la production, et réorganisent la vie dans l'entreprise ouvrière ou agricole, abolissant les hiérarchies et les vieux règlements.

Ainsi, dans un premier temps, l'autogestion prend la forme d'une « auto-organisation des biens vacants » (Bourdet, 1976) pour, dans l'immédiat, sauvegarder l'outil de travail et les moyens de subsistance. Cependant, la dynamique enclenchée tend à transformer les objectifs originels des entreprises saisies. Ainsi, au moment où intervient la nationalisation d'une partie des cliniques privées, la gestion en est confiée aux salarié·es, permettant ainsi, par exemple, dans le cas de la clinique chic de Santa Souna (Alveiro) sa transformation en centre de repos et de soutien aux invalides. Dans le secteur de l'hôtellerie, un motel de luxe de la région de Corruios sera transformé en centre social permettant l'ouverture d'un lieu d'accueil pour personnes âgées, d'une crèche, d'une cantine populaire, d'une piscine ouverte à toute la population du quartier, d'une salle des fêtes, etc. Ailleurs encore, chez Alfa-Romeo, les travailleurs décideront la reconversion de la production et choisiront de construire des réfrigérateurs bon marché plutôt que des voitures de luxe.

Aucune de ces expériences ne ressemble aux autres, et chacune d'entre elles se développe par elle-même, sous forme coopérative ou dans une optique explicitement autogestionnaire.

Dans l'Alentejo, la région latifundiaire et politiquement rouge, l'enjeu est de taille : la paysannerie représente encore le tiers de la population active du pays. Après l'échec du putsch d'extrême droite du 11 mars 1975, 20 000 paysans se rassemblent à Beja à l'initiative du Syndicat des travailleurs agricoles. Devant les représentants des institutions et des collectivités territoriales, le vote par acclamation décrète « l'expropriation

sans aucune indemnisation des grands domaines ». Les timides mesures agraires prises par le pouvoir quelques semaines plus tôt sont balayées par la dynamique populaire. Le mois suivant, d'autres mesures sont prises sous pression de ce qui ressemble à une levée en masse, avec à la clé un premier décret de réforme agraire. Mais les occupations de terres dans l'Alentejo – multipliées depuis une nouvelle vague de fuite des grands propriétaires complices du putsch avorté du 11 avril –, ont précédé de fait l'application de ce premier décret qui légalise en les entérinant les pratiques déjà en cours. Dans les cas où des coopératives se mettent en place, formule souvent choisie par les paysans plutôt que la distribution de parcelles individuelles (y compris pour établir un rapport de forces en cas de retour à l'ordre ancien), l'échelle des salaires est écrasée, même si demeurent les inégalités salariales entre hommes et femmes.

La dynamique combinée du *Poder popular* et de l'autogestion est inséparable du caractère de double pouvoir qui s'affirme : il y a bien un pouvoir d'en bas qui se développe concurremment à celui d'en haut, malgré les problèmes et les obstacles. Ceux-ci renvoient aux orientations des forces politiques qui ont fait irruption avec la révolution des Œillets.

La principale force ouvrière et paysanne est le PCP. Après avoir joué un rôle majeur dans la résistance antifasciste, il émerge de la clandestinité auréolé d'un prestige certain, au-delà de ses zones d'influence immédiate. Considéré comme le plus stalinien des partis communistes d'Europe occidentale, sa double nature va s'exprimer tout au long du processus : tout en étant partie prenante du *Poder popular*, il est obsédé par sa domestication et n'aura de cesse de combattre toute dynamique lui échappant et toute politique jugée aventuriste par sa direction prosoviétique : condamnation des occupations ouvrières et paysannes, canalisation des mobilisations vers « la bataille de la production » (particulièrement dans les campagnes). Le but stratégique du PCP est de ne pas compromettre les alliances passées avec l'aile centriste du MFA et les positions qu'il tente d'occuper dans l'appareil d'État. C'est pourquoi le développement impétueux du *Poder popular* lui pose problème, en particulier son extension au travers des tentatives de coordination, à l'échelle locale et régionale, des commissions de travailleurs et de *moradores*.

En revanche, l'extension du *Poder popular* est appuyée par la grande majorité des organisations d'extrême gauche qui, à l'inverse du PCP, y voient l'amorce d'un double pouvoir sans lequel aucune transcroissance

vers une révolution socialiste n'est possible. Cependant, pour certaines organisations, les diverses structures d'auto-organisation doivent être délimitées sur des bases explicitement révolutionnaires, ce qui en exclut les travailleurs influencés par le PCP et le PS et va largement contribuer à en diminuer l'impact en les réduisant à des commissions d'extrême gauche, qui plus est souvent manipulées dans le cadre de batailles entre organisations politiques concurrentes pour en prendre le contrôle. Pour d'autres, plus respectueuses de la démocratie ouvrière et plus consciente des différences de maturation politique dans les couches populaires, ces structures d'auto-organisation doivent rester ouvertes à l'ensemble des travailleurs et des habitants ; cette conception est cependant minoritaire dans une extrême gauche où le sectarisme et le dogmatisme l'emportent largement.

Ces différences de conception se retrouvent dans l'appréciation des expériences autogestionnaires. Le PCP n'est pas le seul à s'en méfier : pour la plupart des organisations d'extrême gauche, c'est le contrôle ouvrier qui est à l'ordre du jour et pas l'autogestion, celle-ci étant renvoyée à l'étape ultérieure, après la prise du pouvoir. Le Mouvement de la gauche socialiste (MES) et la Ligue pour l'unité et l'action révolutionnaire (LUAR), plus radicale, font exception à la règle. Les deux organisations sont attentives aux expériences autogestionnaires. Dans leurs rangs, l'autogestion est souvent vue comme un levier stratégique et ces deux organisations appuient l'idée de coordonner ces expériences. C'est ce qu'atteste un document de la commission politique de la LUAR (mars 1975) qui assigne un objectif autogestionnaire aux commissions de *moradores* et un texte de la commission politique du MES (mai 1975)²²⁶.

Le MES souligne les avancées politiques majeures produites par les expériences autogestionnaires dans la conscience ouvrière en les comparant avec les luttes plus classiques, tout en signalant leurs limites dans un cadre encore capitaliste : « Dans beaucoup de luttes, l'autogestion, mise en pratique sous une forme provisoire, a été le seul moyen pour les travailleurs d'assurer la garantie du salaire et de l'emploi, notamment lorsque le patronat brandissait la menace du lock-out ou de la fermeture définitive de l'usine. Au lieu d'attendre l'intervention légale de l'État, en des périodes où il n'y avait pas de lois pour empêcher nettement la fermeture des usines, l'initiative ouvrière, qui s'est manifestée directement par l'occupation et la direction de l'entreprise et par le contrôle des machines et des stocks, a souvent été le meilleur moyen, compte tenu de

toutes les variables (situation financière de l'entreprise, position des syndicats, du gouvernement, etc.) d'éviter que les travailleurs ne soient jetés au chômage. » Pour la LUAR, comme pour le MES, la mise en pratique de l'autogestion est la démonstration qu'une autre société est possible.

À propos du débat opposant les partisans du contrôle ouvrier à ceux de l'autogestion, le MES note :

Dans les entreprises privées, notamment celles des secteurs fondamentaux de l'industrie, le contrôle ouvrier exercé par les comités de travailleurs doit-il s'étendre non seulement à l'organisation du travail mais aussi à l'organisation de la production. Il ne doit pas être égal aux travailleurs qu'on fasse des constructions métalliques pour l'exportation ou des produits essentiels pour la consommation interne, que les entreprises investissent dans des productions de base ou déploient leur capital sur des produits plus rentables. Aussi il est une tâche plus importante que de tracer la ligne de séparation entre le contrôle ouvrier et l'autogestion, c'est [...] celle de prendre les initiatives de la transformation socialiste [...] en sorte que le mouvement populaire de masses se porte en avant et que le processus de transformation ne soit pas récupéré par le « socialisme bureaucratique⁷²⁷ ».

Dans le contexte spécifique de la révolution des Œillets, les organisations militaires jouent évidemment un rôle important. Sans revenir dans le cadre de cet article sur leur rôle particulier, rappelons que si le Copcon et son commandant Otelo de Carvalho ont pesé sur le processus de tout leur poids « organisationnel », ils l'ont aussi fait sur le plan « politique » :

Un programme révolutionnaire pour la solution de la situation actuelle doit, avant tout, réaliser le projet d'alliance MFA-Peuple, lequel garantit aux travailleurs la direction dans la résolution de leurs problèmes. Sans cette participation, le socialisme est impossible. Il faut mettre sur pied, une structure d'organisation des masses populaires, par la constitution et la reconnaissance des conseils de village, d'usines et de quartiers qui sont les organes à travers lesquels les travailleurs peuvent prendre des décisions visant à résoudre leurs propres problèmes. Ces organismes de pouvoir des travailleurs devront être un instrument pour les solutions

économiques, pour la planification sociale (écoles, hôpitaux, logements, transports) ; ils devront être, enfin, les véritables organes du pouvoir politique (Document du Copcon, 13 août 1975).

Ces débats, ainsi que les grandes mobilisations de la révolution des Œillets, seront suivis avec la plus grande attention par l'ensemble de l'extrême gauche européenne, dont des milliers de militant·es font le voyage à Lisbonne au cours des étés de 1974 et de 1975. Pour toutes et tous, ce qui se passe au Portugal constitue une répétition générale. Pour beaucoup, et en particulier les militant·es du PSU, le *Poder popular* et le développement de l'autogestion constituent les éléments d'une stratégie autogestionnaire à mettre en œuvre bien au-delà du Portugal.

Le coup de force du 25 novembre 1975 et la dislocation du *Poder popular* donneront le signal du reflux. Mais le *Poder popular* et l'autogestion du temps de la révolution des Œillets font partie du patrimoine pratique et théorique de la révolution autogestionnaire qui trouvera quelques années plus tard un nouveau terrain d'expression dans la Pologne de Solidarnosc.

Pour en savoir plus

Autogestion et Socialisme (1976), « Mouvements de gestion directe au Portugal », n° 33-34, Paris, Anthropos ; notamment Yvon Bourdet, « Révolution et institutions ».

Bensaïd, Daniel, Carlos Rossi, Charles-André Udry (1975), *Portugal : la révolution en marche*, Paris, Christian Bourgeois, 1975.

721. [[> Consult'action à Bobigny](#)].

722. [[> Poder popular](#)].

723. Le *Poder popular*, c'est aussi l'éclosion de comités de soldats, les SUV (Soldats unis vaincront), dans les trois armes. Généralisés et coordonnés sur l'ensemble du territoire, ils se veulent un bouclier contre toute réaction fasciste dans l'armée comparable au coup d'État de Pinochet au Chili.

724. Au début de 1976, l'économie portugaise est nationalisée à 60 %, et, selon certains auteurs, il y avait 400 entreprises fonctionnant en autogestion.

725. [[> Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce](#)].

726. [[> Pour le pouvoir aux travailleurs](#)].

727. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

Portées et limites de l'autogestion

Collectif

Nous avons constaté une chose : c'est surtout dans l'industrie textile, la confection et parfois dans l'industrie du meuble ou des produits laitiers qu'apparaissent les occupations d'usines et les tentatives d'autogestion. Parmi diverses raisons, on peut avancer l'explication suivante : il s'agit d'industries plutôt « pauvres », de technologie simple comportant un apprentissage facile pour des ouvriers sans qualifications professionnelles. Ce sont des industries avec des circuits de production et de commercialisation courts ; elles n'ont pas besoin de processus de production compliqués ni d'intermédiaires : on achète le fil on tisse une pièce qui se trouve immédiatement prête pour la confection dans cette usine ou dans une autre ; ou bien on achète du bois avec d'autres matériaux et on fabrique un meuble qui peut être mis directement sur le marché.

Ces caractéristiques techniques, y compris celles concernant la main-d'œuvre, sont liées à des données d'ordre économique et financier. Ce type d'industrie suscite en effet l'intérêt des capitalistes nationaux et surtout étrangers qui dans des conditions de profit maximum peuvent se permettre d'installer des usines qui entrent en compétition avantageuse sur les marchés. Ainsi, ces entreprises sont entièrement dépendantes pour leur fonctionnement du financement des capitalistes qui trouvent une main-d'œuvre à leur souhait : par leurs conditions d'existence, les travailleurs de ces branches ont souvent le plus grand mal à prendre conscience de leur situation de dépendance et à trouver eux-mêmes leurs solutions. En effet, cette main-d'œuvre bon marché, non spécialisée, privée d'instruction, provient surtout des régions rurales et de petites villes comme Minho ou Douro Litoral, où les ouvriers peuvent améliorer leurs maigres salaires en faisant un peu de culture et d'élevage. Or, cette main-d'œuvre ne possède aucune expérience syndicale et n'a jamais mené de luttes comme en ont connues les grandes entreprises technologiquement avancées avec une

main-d'œuvre qualifiée, qui a eu un accès plus facile à l'instruction et à la culture.

Autogestion et crise économique

Comment dans ces secteurs défavorisés apparaît l'autogestion, que nous considérons comme une forme avancée de lutte et un phénomène révolutionnaire ? La mise en autogestion de l'entreprise intervient presque toujours à un moment de crise : une déclaration de faillite, la fermeture de l'usine par le patron, l'échec de revendications ouvrières. Il arrive aussi qu'une entreprise dans une situation délicate soit tout simplement (parfois pas si simplement) abandonnées aux mains des travailleurs par un patron qui s'en désintéresse. Le problème est alors de subsister, et subsister signifie conserver son emploi. Pour y arriver, on fait un saut radical : on occupe les installations et les travailleurs ou une partie d'entre eux se déclarent « en autogestion ». L'entreprise reprend comme elle peut son activité, sauvegardant plus ou moins dans l'immédiat l'emploi et le salaire correspondant. À l'euphorie ou à l'appréhension du début, succèdent rapidement des difficultés inhérentes à l'autogestion, difficultés qui dépassent de beaucoup la simple question du maintien de l'emploi. Par les potentialités nouvelles qu'elle ouvre, l'autogestion révèle alors qu'elle n'est pas seulement un moyen plus ou moins adéquat auquel on a recours pour résoudre provisoirement une situation de crise et un risque de chômage. D'où l'on voit l'importance que revêtent l'analyse des réactions des travailleurs et celle des attitudes des organes politiques⁷²⁸.

Face aux mouvements d'autogestion, quelle a été l'attitude du gouvernement provisoire et des forces, qui, directement ou indirectement, possèdent le pouvoir politique (syndicats, partis, organisations de crédit, etc.) ? On répondra d'abord à cette question par une première constatation : les processus d'autogestion prennent naissance en général dans les petites et moyennes entreprises. Quand AC-Torraltà ou d'autres entreprises de même taille se déclarent incapables de poursuivre leur activité sans le licenciement préalable de quelques milliers d'ouvriers, l'État intervient et, selon des modalités différentes, prend en charge le fonctionnement de l'entreprise, auprès de laquelle il nomme une commission administrative. Pourquoi ? Comment les nouveaux gestionnaires, l'appareil hiérarchique, les nouveaux patrons représentant l'État pourraient-ils conserver leur rôle au sein du capitalisme d'État tel qu'il se développe actuellement si c'étaient les travailleurs qui gèraient

eux-mêmes ces grandes entreprises ? Ici intervient la planification économique centrale avec tout ce qui s'y rattache. Le ministre [...] parle d'« écoles de gestionnaires ». On essaie d'intégrer les travailleurs dans les syndicats. On élabore des projets de commissions techniques, où siègent les nouveaux diplômés, qui iront mettre leurs connaissances au service des travailleurs et au profit du plan. Cela aurait l'avantage au moins d'offrir quelques débouchés aux frais émouls de l'Université, parmi lesquels sévit aussi le chômage.

Mais quand une petite ou moyenne entreprise, dans les branches industrielles déjà évoquées, connaît les mêmes difficultés et essaie de s'en sortir par l'autogestion, alors le gouvernement ou les autres centres du pouvoir se montrent ambigus, hésitants, sourds ou indifférents face au processus en cours. Mais ils ne l'empêchent pas. Pourquoi ? Manifesterait-il de l'intérêt pour le contrôle direct des travailleurs sur leurs entreprises ou pour l'appropriation collective des moyens de production ?

Les difficultés de l'autogestion

Tous les travailleurs ne réussissent pas à poursuivre leur mouvement autogestionnaire, dans la mesure où le premier obstacle qu'ils rencontrent est celui de l'approvisionnement en matières premières. Cette question revêt une plus grande gravité dans les entreprises qui utilisent des matières premières importées de l'étranger. Mais même dans les cas où les matières premières proviennent du marché national, les travailleurs ont immédiatement à lutter contre le boycott des fournisseurs capitalistes et rares sont les cas où ils réussissent. Quand les travailleurs trouvent dans leur entreprise des stocks de matières premières, ils ont la possibilité de maintenir l'usine en activité pour une période plus ou moins longue. Mais quand ces stocks n'existent pas, évidemment se pose le problème de l'approvisionnement. Celui-ci est rendu difficile non seulement à cause du boycott capitaliste, mais aussi à cause du manque de capitaux. Ainsi, les travailleurs se voient contraints de recourir aux organes du pouvoir pour obtenir des « fonds de roulement ». C'est là le premier pas vers la perte de l'autonomie, autonomie conquise par les travailleurs en occupant l'usine. Comme on le verra plus loin, c'est par le biais des capitaux que le gouvernement et les autres organes du pouvoir parviennent à encadrer et à contrôler les travailleurs. Lorsque ces obstacles sont surmontés, les travailleurs poursuivent leur apprentissage de l'autogestion. Leur lutte se

trouve conditionnée de deux façons : l'une, déjà mentionnée, concerne l'approvisionnement en matières premières et le besoin de capitaux ; l'autre, l'écoulement de la production. Ce sont là, dans tous les cas d'autogestion dont nous avons eu connaissance, les principaux problèmes, dont dépend l'issue de la lutte. Ils sont à l'origine des difficultés (grandes ou petites) que connaissent les travailleurs dans l'exercice de leur pouvoir⁷²⁹.

Pendant que les travailleurs cherchent par tous les moyens à obtenir des capitaux et à vendre leur production pour assurer le paiement des salaires, il est évident qu'ils n'ont guère le temps de se poser d'autres questions. C'est ainsi que la participation des travailleurs, jugée nécessaire par les commissions des travailleurs, n'est pas conçue comme un droit égal pour tous les travailleurs de participer à la gestion, mais vise avant tout l'augmentation de la production, c'est-à-dire la compétition sur le marché capitaliste. Cela signifie qu'au début, l'essentiel a été de trouver un ou plusieurs travailleurs capables de gérer l'usine : c'est de cette façon que se sont formées les commissions. Celles-ci apparaissent en général comme l'ensemble des plus compétents.

Il faut noter que ce n'est pas la formation « politique » qui est le critère, mais l'aptitude à gérer les affaires. Quand les travailleurs cependant s'aperçoivent que le patron a en fait disparu, qu'il est remplacé par les commissions qui tranchent de tout, sans aucune participation réelle des travailleurs, il est vrai que ces commissions commencent à être contestées. Dans quelques usines en autogestion, la première commission a été déjà remplacée, non par des « gestionnaires », mais par ceux qui ne conçoivent la gestion qu'avec la plus grande participation de tous les travailleurs. Cela est possible parce que les travailleurs, malgré leur préoccupation essentielle qui est le maintien de l'emploi et du salaire, s'aperçoivent que la participation est quelque chose qui les concerne tous. C'est en cherchant à résoudre ces problèmes que les travailleurs ont dû renforcer la solidarité existant entre les différentes usines en autogestion et ont même étendu cette solidarité (pas seulement économique) à des entreprises qui ne sont pas entrées dans ce processus.

La solidarité nécessaire

Les travailleurs en autogestion savent que la vente de leur production est limitée non seulement à cause de la crise qui existe dans leur secteur, mais aussi parce que les acheteurs capitalistes leur ferment les portes du marché.

Ils savent que c'est à travers la solidarité des travailleurs et des commissions de travailleurs des autres usines, que la vente de leurs marchandises peut être assurée. C'est ainsi qu'ils sont amenés à discuter ensemble, à entreprendre de « démonter » le système capitaliste, à le comprendre dans son ensemble et à renforcer leur conscience de classe²³⁰.

Nous avons dit précédemment comment les difficultés de trésorerie des travailleurs en autogestion, permettent au gouvernement et à d'autres organes du pouvoir de récupérer ces luttes autonomes. Les travailleurs après avoir épuisé les possibilités de solidarité économique auprès des autres travailleurs, sont obligés de se tourner vers le gouvernement. Il faut des capitaux, il faut aller les chercher, mais les commissions de travailleurs ne peuvent pas se rendre toutes seules aujourd'hui dans les ministères, qui sont des organes du pouvoir, par définition distants des travailleurs. Des lettres de créance des syndicats sont exigées et parfois même des « pots-de-vin » de l'intersyndicale. C'est à partir de là que commence le contrôle sur les travailleurs. On n'admet pas que les travailleurs exposent eux-mêmes leur situation, discutent leurs problèmes directement avec les « docteurs » du gouvernement. Il y a toujours un intermédiaire qui est le syndicat. Des questions administratives incompréhensibles sont posées aux travailleurs, dont le but est de chercher à créer leur dépendance. Le moyen le plus simple dans l'immédiat d'exercer un contrôle sur les travailleurs est de les encadrer dans les syndicats. Si le gouvernement et d'autres organes du pouvoir ont intérêt à ce que ces luttes existent, ce qui est un moyen d'éviter l'aggravation du chômage, en revanche, leur autonomie croissante n'est pas tolérable. Ces derniers temps, nous nous sommes rendus compte que le gouvernement et les autres organes politiques cherchent d'autres formes de contrôle et d'encadrement.

Quelles coopératives ?

On laissera la question des nationalisations pour une analyse plus détaillée dans un prochain article. Sur les coopératives, nous serons brefs, car il nous apparaît que ce problème devra faire l'objet d'une discussion approfondie parmi les travailleurs qui se trouvent déjà organisés en coopératives, discussion que *Combate* essaiera de susciter.

Il semble, d'après les travailleurs en autogestion, que lorsqu'ils vont dans les ministères pour demander des financements ou des prêts, on leur pose immédiatement des questions sur les contacts qu'ils peuvent avoir avec la Fédération des coopératives de production. D'un autre côté, nous assistons

aux efforts des syndicats – même ceux qui auparavant ne s’opposaient pas à l’autogestion – pour amener les entreprises autogérées et celles qui sont en train de le devenir, à se transformer en coopératives de production. Le statut de coopérative permet un encadrement plus étroit au sein de la planification économique et une meilleure subordination aux ordres des dirigeants⁷³¹.

Attaquer la logique capitaliste

Les travailleurs en autogestion savent que pour pouvoir survivre il leur faut produire et vendre, d’où leur préoccupation d’une production sans cesse accrue. De son côté, le capitalisme sait que si les travailleurs en autogestion arrivent à assurer régulièrement un salaire égal ou supérieur à celui de leurs camarades travaillant dans des entreprises dirigées par des patrons (privés ou d’État), ils pourront progresser dans le sens de leur libération. Ainsi, le capitalisme s’arrange pour dresser devant les travailleurs en autogestion des obstacles de toutes sortes et leur faire sentir qu’ils sont incapables de gérer eux-mêmes la production.

C’est seulement l’action autonome des travailleurs qui pourra les amener à dépasser la simple question de l’emploi et du salaire. Ce sera dans ce dépassement que commencera à apparaître la véritable signification de l’autogestion et que naîtront une conscience et une pratique nouvelles.

L’emploi et le salaire ne sont qu’un des aspects de la situation. L’*autogestion* ne pourra constituer une simple solution provisoire pour temps de crise. Il ne s’agira pas de se borner à des changements à l’intérieur de l’usine, l’autogestion ne pourra se réduire à n’être qu’une *autre gestion* du capital, qui permettrait une meilleure répartition des salaires, sans toucher au mode de production capitaliste, à l’organisation du travail et aux relations interpersonnelles. Ce que ces luttes apportent de nouveau, entre autres choses, c’est la possibilité et la nécessité ressentie par les travailleurs de faire des pas décisifs indépendamment des organisations syndicales et politiques. Cette indépendance signifie que les travailleurs en autogestion sont « condamnés » à marcher en dehors des limites que veulent leur assigner les organisations syndicales ou politiques.

Quand les travailleurs s’unissent et prennent conscience que c’est collectivement qu’ils ont à aborder les questions technologiques et tout ce qui les concerne, ils commencent à comprendre que leurs problèmes ne se limitent pas à ceux de leur usine, mais qu’ils sont ceux de toutes les usines,

alors ils ont publiquement démontré qu'ils n'ont plus besoin des syndicats, des partis ni de l'État⁷³².

1975

Source

Combate, n° 23, 16 mai 1975, dans *Autogestion et socialisme* (1976), n° 33-34, janvier-mars.

728. [[> Planification et autogestion](#)].

729. [[> Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)](#)].

730. [[> Document 4 : Producteurs ou marchandises ?](#)].

731. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].

732. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

Turquie

Kazova : 100 % coton, 100 % laine, 100 % produit sans patron

Patrick Le Tréhondat

« Point un : Une autogestion démocratique entre les membres », voilà ce qu'affirme fièrement le site de la toute nouvelle coopérative turque, Kazova, qui propose des « pulls sans patron ». Un aboutissement de deux années de lutte pour ces travailleurs qui se sont retrouvés à la rue en raison des malversations de deux patrons voyous.

En janvier 2013, après quatre mois de non-versement de leurs salaires, les 94 salariés de l'entreprise textile Kazova d'Istanbul, fondée en 1946, sont surpris que leurs patrons leur proposent de prendre une semaine de congé. À leur retour, promettent-ils, les salaires en retard seront versés. Cependant, la semaine de « vacances » écoulée, qui ressemble plutôt à un lock-out, ils apprennent leurs licenciements pour « absence non justifiée de plus de trois jours ».

Abasourdis et indécis, les travailleurs hésitent sur l'attitude à tenir et le découragement rôde. Aymur, une des futures animatrices de la lutte, propose alors, en vain, l'occupation de l'usine. Profitant de l'incertitude, la direction commence à vider l'usine et s'empare de 100 000 chandails, 40 tonnes de fil, de plusieurs petites machines, et en sabote d'autres. Lorsqu'ils s'en aperçoivent, les travailleurs décident alors de planter leur tente aux portes de l'entreprise pour prévenir tout nouveau vol et préserver autant que possible leur avenir⁷³³.

En mai 2013, le mouvement du parc Gezi de Taksim coïncide avec la mobilisation des Kazovas. L'idée qui germe alors dans leur esprit, fonder leur coopérative, n'est certainement pas étrangère à cette mobilisation. Sur leur site Internet, ils revendiquent aujourd'hui cette filiation : « La coopérative de textile özgür Kazova est un des plus importants héritages de la résistance du parc Gezi de Taksim, en mai-juin 2013. »

Ceylan, 56 ans, qui travaille depuis treize ans dans l'entreprise, ajoute que « les manifestations de Gezi nous ont stimulés et nous avons eu le courage d'occuper l'usine le 28 juin [2013]. Sans cette expérience, nous n'aurions jamais osé nous dresser devant la police ».

Une longue mobilisation commence, souvent violemment réprimée par la police, mais qui attire également un soutien et une sympathie de plus en plus larges. Des milliers de personnes viennent visiter l'usine occupée par les salariés. Les travailleurs, de plus en plus audacieux, décident de reprendre la production, grâce aux stocks oubliés par les patrons brigands. Plusieurs centaines de pulls sont fabriquées. Les premiers sont envoyés à des familles de prisonniers qui les ont soutenus. D'autres sont vendus à Taksim au cours de différents forums et dans différents réseaux de soutien. Les ventes permettent de se payer et d'accumuler des réserves.

Cependant, le propriétaire des lieux vend les locaux. Par chance, un autre site de production est trouvé avec l'aide du syndicat de camionneurs qui soutient la lutte. En novembre 2014, la décision de fonder une coopérative est actée et un autre volet long et épuisant de la lutte s'ouvre alors sur le terrain judiciaire afin de pouvoir récupérer les machines restantes. En février 2015, la justice décide finalement que les machines doivent être vendues pour payer les salaires dus. Mais les salariés préfèrent en devenir propriétaires en compensation des salaires non versés. Et la production repart de plus belle.

Mais la lutte a coûté cher. Ils ne sont, aujourd'hui, plus que onze qui autogèrent la coopérative. Pour Aymur, c'est une nouvelle vie qui commence. Tout en souriant, elle confie qu'« une organisation sans patron, c'est aussi une charge, car la responsabilité collective c'est aussi de prendre les décisions collectivement... et donc apprendre une vie que nous n'avons jamais connue ».

Aujourd'hui, la coopérative produit 500 pull-overs par mois, mais pour trouver son équilibre financier, elle doit atteindre les 800 pulls. Ils sont vendus dix fois moins chers que ceux que l'entreprise produisait auparavant qui occupait le segment haut de gamme du marché. Un des slogans de la lutte était « Des pulls à un prix abordable pour tous ! ». La promesse a été tenue⁷³⁴.

Le point 7 de la déclaration des Kazova affirme la nécessité de la solidarité – la coopérative est en relation avec d'autres coopératives, notamment celle de Vio.Me⁷³⁵ en Grèce – et proclame fièrement « Vive la production sans patron ! »

juin 2015

Pour en savoir plus

Interview de Ezgi Bakçay de la coopérative dans *CQFD*, <http://cqfd-journal.org/En-Turquie-Des-pulls-sans-patron>.

733. [[> Tricofil](#)].

734. [[> Ardelaine : une « coopérative de territoire » en Ardèche](#)].

735. [[> Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !](#)].

Pays de l'ancien « socialisme réel »

Introduction

Catherine Samary

Nous avons regroupé ici les pays dits du « socialisme réel », en laissant des guillemets pour évoquer à la fois une réalité historique qui recouvre l'ensemble du court « siècle soviétique » (1917-1989/1991), comme l'appelait l'historien Moshe Lewin, mais aussi l'écart entre les proclamations et les promesses socialistes de ces régimes et leur réalité. En amont, nous avons reproduit un texte global de Vladimir Fišera qui livre son interprétation des grands « mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est » et du basculement des années 1980 – ouvrant bien des débats nécessaires⁷³⁶.

Les textes présentés dans les différentes parties de ce chapitre sont datés – et donc non « actualisés ». Chacun·e peut s'en emparer dans un travail synthétique à produire : l'histoire du passé et son interprétation sont toujours « à venir », avec l'incorporation de nouveaux éclairages, notamment provenant des « sans voix » et perdants d'hier ou d'aujourd'hui. Des pays du « socialisme réel » manquent ici (Chine⁷³⁷, Cuba, Vietnam, certains pays d'Europe de l'Est...) – à l'exception d'un article sur des résistances en Chine.

C'est d'abord un manque : même sous des formes hybrides, des expériences locales d'autogestion impliquant des populations de Chine, de Cuba, du Vietnam comme des « Pays de l'est » de l'Europe dans les décennies passées auraient leur place ici, si nous avions eu des documents en attestant. L'expérience de Tchécoslovaquie ou de Pologne, comme de la Hongrie ou de la Yougoslavie montre que le contexte de parti unique n'exclue pas l'activation autonome de « cellules » ou militants de ce parti, parfois en grand nombre, dans des structures syndicales ou de « comités/soviets » officiels ou dans l'émergence de structures autonomes d'autogestion. C'est donc l'absence de processus de ce type – ou d'information sur leur existence – qui explique ces manques. Par contre, dans la section « Buts, chemins, moyens », un article discute de l'enjeu des coopératives dans différents contextes – dont celui de Cuba⁷³⁸, un pays où le capitalisme n'est pas (encore ?) dominant. Le scénario post-1989 dans

les pays dits socialistes est fort différent en Europe (entre transformations capitalistes de la Russie et pressions directes de l'Union européenne) et à Cuba ; mais il est encore plus différent en Chine (et au Vietnam) – un sujet qui n'est pas traité ici comme tel. Nous nous concentrons donc dans ce chapitre sur le continent européen avec, néanmoins, dans la partie « post-1989 » un article sur des résistances sociales en Chine débouchant sur des formes coopératives.

Quant aux parties traitant ici des pays spécifiés, aucune ne prétend à l'exhaustivité, encore moins à fournir une interprétation fermée à des enrichissements ou controverses. Il s'agit de documents de travail et de réflexions que le support électronique aidera à compléter : la dimension « processus » de l'ouvrage entrepris est déjà à l'œuvre dans le passage de la version papier d'*Autogestion* publiée en 2010 et celle-ci. Nous comptons notamment (pour l'évolution de ce travail) sur l'établissement d'équipes de jeunes chercheurs et activistes, dans les Balkans et autres anciens pays dits socialistes, intéressés à une appropriation collective, plurielle, des premières expériences se revendiquant du socialisme et des nouvelles luttes à portée autogestionnaires après 1989. Leur interprétation nécessite l'analyse concrète de la transformation capitaliste et de son scénario – mais ce sujet n'est pas traité en tant que tel dans cet ouvrage.

Sous l'angle spécifique de notre sujet, il convient d'avoir en tête deux grands ensembles de distinctions.

D'une part celle entre l'autogestion comme « utopie concrète » (projet émancipateur jamais pleinement achevé) et l'expérience « impure » et contextualisée, très diverse. La réduction de l'autogestion à un seul « modèle » (souvent assimilé au « socialisme de marché » yougoslave) est une erreur à la fois théorique et historique. Nous reviendrons plus loin sur les différentes phases de l'expérience yougoslave d'une grande richesse ; mais elles illustrent justement des enjeux et questionnements complexes sur comment concrétiser un droit (et statut) autogestionnaire remettant en cause les rapports d'exploitation capitaliste – donc le statut de salarié. Bien des combinaisons de plan, de marché et de droits autogestionnaires sont possibles. Les mots recouvrent souvent des significations implicites très différentes, des « modèles » érigés en normes, sans distinguer clairement les buts et les expériences, en les spécifiant. C'est l'analyse des écarts imprévus entre buts et réalisations pratiques (donc moyens institutionnels mis en œuvre) qui permet dans un contexte de démocratie autogestionnaire, de rectifier et d'avancer vers l'« utopie concrète »

autogestionnaire. C'est ce qui a manqué en Yougoslavie, ou plus précisément, qui fut réalisé d'« en haut » par les dirigeants du parti unique – les réformes répondant à des tensions et conflits, mais sans véritablement associer les autogestionnaires aux divers choix.

De plus, les expériences autogestionnaires relèvent de contextes très différents. Pour la clarté des débats, il importe de distinguer dans cet ouvrage quatre situations historiques distinctes : tout d'abord, celle du « contrôle ouvrier et des comités d'usine » que David Mandel analyse dans la Révolution russe⁷³⁹. Il s'agit là de puissants soulèvements révolutionnaires spontanés dans un environnement hostile, stratégiquement canalisés vers/dans la prise du pouvoir par le Parti bolchevik. Nous ne traiterons pas ici de la bureaucratisation et la stalinisation de l'URSS et de ses interprétations au-delà de l'esquisse que nous livre Daniel Guérin⁷⁴⁰. Mais ce premier cas – avec son scénario et débouché spécifique – exprime une lutte dans/contre des entreprises capitalistes dans un contexte de crise révolutionnaire.

De nouveaux cas de figure se présentent après la révolution russe et évoqués ici : dans l'expérience yougoslave, l'autogestion est introduite par en haut – mais non sans rapport avec une authentique révolution appuyée sur des Comités de libération nationale et une armée insurrectionnelle ; cette révolution, avec ses dimensions antifascistes et de libération nationale et sociale, dirigée par les partisans, fut confrontée aux accords de Yalta et aux diktats de Staline. Et c'est fondamentalement pour y résister que les dirigeants communistes yougoslaves introduisirent l'autogestion en se réclamant de la Commune de Paris⁷⁴¹ contre l'étatisme stalinien et son « excommunication » du régime titiste en 1948. Pour la première fois dans l'histoire, après l'expérience des soviets en Russie et leur bureaucratisation, l'autogestion se trouve intégrée à un système se réclamant du socialisme : nous y verrons, répondant à des conflits et déséquilibres concrets, différentes réformes, ou des droits autogestionnaires croissants (jusqu'à la dernière constitution de 1974) se confronteront à l'étatisme, puis au caractère désagrégateur du marché dit « socialiste » : quelle conception de la « propriété sociale » émerge de cette expérience ? Nous le verrons analysé par le juriste slovène Alojzija Finžgar décédé en 1994. Sa contribution sur la « propriété sociale dans le droit yougoslave⁷⁴² » introduira les documents sur les diverses constitutions yougoslaves, et des textes de leur principal théoricien, Edvard Kardelj⁷⁴³. Un texte « pour un bilan pluriel » de cette expérience, que j'ai écrit

notamment pour un débat avec des camarades anarchistes de la CNT en 2010, conclura cette sous-partie en revenant sur les contradictions principales du système titiste.

Un troisième cas de figure est traité dans ce chapitre, qui recoupe plusieurs exemples dans des pays différents du « socialisme réel » : c'est l'émergence de conseils ouvriers ou de projets autogestionnaires comme résistances aux régimes bureaucratiques du parti unique en place. Ils expriment fondamentalement l'aspiration à réduire justement l'écart entre proclamations socialistes (droits reconnus) et réalités : ce seront notamment les exemples des conseils ouvriers de Hongrie en 1956 (analysés par Ferenc Töke)⁷⁴⁴ ou ceux de Tchécoslovaquie au temps du « Printemps de Prague » en 1968 (Robi Morder)⁷⁴⁵. Mais il s'agit aussi dans la Pologne de 1980-1981, des dimensions autogestionnaires des grèves et du syndicat de masse, indépendant, Solidarnosc. Diverses analyses de Bruno Della Sudda et Jean-Pierre Hardy⁷⁴⁶, puis de Zbigniew Kowalewski⁷⁴⁷ analysent cette expérience unique dans sa profondeur démocratique, sociale et revendicative. Guy Barbin explore un exemple spécifique de « contre-plan ouvrier⁷⁴⁸ ». Mais ce sont des documents de Solidarnosc et de son congrès⁷⁴⁹ qui permettront de mesurer l'écart entre les revendications portées en 1980 et la thérapie de choc libérale en 1989, instrumentalisant ce qui restera de Solidarnosc après une décennie de répression puis de corruption.

Le quatrième contexte est associé à ce tournant de 1989 sur arrière-plan de *Perestroïka* gorbatchevienne, avant qu'Eltsine ne mette fin à l'URSS tout en introduisant la thérapie de choc néolibérale. Dans toute l'Europe de l'Est une partie substantielle des ex-communistes, sous diverses étiquettes, bascule vers les privatisations généralisées et l'insertion dans l'ordre capitaliste mondial. Dans ce processus, sans précédent historique, à dimensions internes/externes, les scénarios sont différents et opaques. Ils ne peuvent être analysés ici (cf. sur ce sujet, <http://csamary.free.fr>) – bien qu'évoqués succinctement par Vladimir Fišera dans le texte mis en introduction. Celui-ci évoque, dans ce contexte nouveau et extrêmement défavorable pour les travailleurs et travailleuses, le surgissement de nouvelles luttes dont certaines prennent une dynamique de récupération autogestionnaire des entreprises par les travailleurs comme en Serbie. Un autre exemple, dans cette partie « après 1989 » en est donné en Croatie dans l'article de Kassia Aleksic⁷⁵⁰. D'autres soulèvements, dont nous ne rendons pas compte ici, se sont produits ailleurs depuis la crise de 2009 –

en Roumanie, en Bulgarie, en Slovénie, au Monténégro, en Macédoine, en Bosnie-Herzégovine (avec l'explosion de « pléniums citoyens⁷³¹ », initiés par les travailleurs de Tuzla⁷³²)... Ils s'inscrivent en partie dans le contexte de montée de mouvements « Indignés » dans le monde, mais aussi d'un terrible brouillage des étiquettes et des alliances. La colère sociale et politique gronde en Europe de l'Est et dans les Balkans, ainsi que la défiance envers les partis corrompus. Des grèves, parfois très désespérées, ont pu faire chuter des gouvernements locaux ou nationaux, mais non pas changer le cours dominant, dans l'état actuel des rapports de forces, et en absence d'alternative crédible européenne. Des mouvements étudiants contre la privatisation de l'éducation ont également ouvert leurs forums à la société civile, notamment en Croatie. La mise en place d'un Forum des Balkans et l'établissement de liens transversaux de diverses natures, ont permis d'organiser de premiers débats.

Tout cela a nourri les réflexions présentes dans le dernier texte mis dans ce chapitre. Il s'agit d'une contribution collective de jeunes intellectuels et activistes des Balkans sur la lutte pour les « Communs » dans les Balkans⁷³³. Elle permet de conclure cette partie sur une ouverture d'une grande richesse, à la fois dans sa dimension générationnelle et collective, mais aussi en raison de son thème. Le renouvellement des débats sur les « communs » (très bien situé dans ce texte dans son contexte international et les approches diverses qu'il recoupe) peut être relié aux débats sur la « propriété sociale » tels qu'ils ont évolué en Yougoslavie. Ils impliquent l'élaboration collective de critères d'efficacité adéquats à ce qu'il s'agit de gérer en commun – au nom de droits autogestionnaires. La gestion des « communs », ou l'autogestion – et derrière, celle de la « propriété sociale » – n'est pas un rapport à des « choses ». Il s'agit du rapport des êtres humains entre eux et dans leur environnement (social, politique et naturel) dans un processus de production/gestion de biens ou services, voire de « société » tout entière. Tout un programme de réflexions...

septembre 2015

736. [[Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

737. [[Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation \(La\)](#)].

738. [[Implications de l'autogestion \(Les\)](#)]

739. [[Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)]

740. [[De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

741. [[Commune de Paris \(La\)](#)].

- 742. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].
- 743. [[> Rapport sur le projet de nouvelle Constitution \(1962\)](#)].
- 744. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].
- 745. [[> Printemps de Prague](#)].
- 746. [[> Autogestion et Solidarnosc \(L'\)](#)].
- 747. [[> Pour le pouvoir aux travailleurs](#)].
- 748. [[> Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT \(Un\)](#)].
- 749. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].
- 750. [[> Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave](#)].
- 751. [[> Revendications communes adoptées par les plénums](#)].
- 752. [[> Première proclamation du Plénum des citoyens de Tuzla](#)].
- 753. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est

Vladimir Claude Fišera

L'autogestion, l'autogouvernement sur les lieux de travail et de vie, en d'autres termes le communisme sans l'État, la tradition socialiste y fit référence d'emblée, dès les mouvements de 1844-1848 en Europe, incluant la périphérie politique de l'Empire d'Autriche, l'Italie du Nord des *carbonari* et de la Jeune Italie, la Pologne cracovienne et les Slaves de Bohême, là où l'hégémonie impériale (germanophone et viennoise) était la plus faible.

Ces mouvements interclasses produisant leurs propres intellectuels roturiers étaient influencés par le socialisme coopératif et syndical naissant en Angleterre, ainsi que par le mouvement de libération nationale des catholiques irlandais (mouvement du « Repeal », de la Jeune Irlande et des Fenians qui suivront). L'émancipation ouvrière commençait à s'inscrire à l'ordre du jour et allait s'imposer de manière explosive en juin 1848, de Paris à Prague. Le mouvement était loin d'être partidaire, et c'est pour cela même que l'aspect d'alternative de gestion de l'économie apparut plus nettement. C'est notamment quand les partis – et pas seulement l'État ou la domination patronale – sont en crise que les tendances autogestionnaires peuvent trouver un espace où s'affirmer.

C'est parce que le socialisme « scientifique » et sa primauté du partidaire ne s'étaient pas encore imposés dans le mouvement ouvrier qu'on a pu entendre davantage les projets de mise en commun du travail et de ses fruits ainsi que du logement et du mode de vie. Ce sont les socialistes dits utopiques par leurs adversaires (Engels, Lassalle) qui, loin d'être de doux rêveurs abstraits, constituèrent les premières communautés de travail, de consommation et de vie, créant concrètement des magasins coopératifs pour pallier la crise industrielle et la malnutrition. Par exemple, les communistes de l'école d'Owen, chartistes, *teatotallers* (anti-alcooliques), *swedenborgiens* (société fraternelle initiatique), socialistes chrétiens fonderont le premier magasin coopératif de consommation à Rochdale dans la région de Lancaster en Angleterre en 1844⁷⁵⁴. Car si les partis manquent, la crise économique, elle, sévit.

Là aussi, c'est une constante : l'autogestion avance à grands pas là où il y a urgence due à l'écroulement du système économique, pour le moins à une crise profonde. Magasins vides, chômage massif dans le textile et donc passage à l'action collective et à l'auto-organisation, ce qui fait des Pionniers de Rochdale, comme le dit l'auteur de l'histoire de cette première coopérative, des inventeurs sociaux (souligné par l'auteur), et ce « dans toute la force du terme ». De là se déroulera l'écheveau des ateliers de production coopératifs, des écoles ouvrières autogérées (cours du soir), du crédit mutuel... La pression du mouvement de masse (chartistes et syndicalistes radicaux) est bien sûr la précondition de l'audace des pionniers et de l'acceptation (provisoire) de cette innovation alternative par le système capitaliste privé. C'est la force du mouvement de masse y compris son armement qui, comme le notera Marx tardivement convaincu alors par l'autogestion, permettra les mesures autogestionnaires de la Commune de Paris, à savoir l'égalité des salaires (en tout cas leur sévère plafonnement là où il n'y a pas égalité) et la rotation des tâches (Bourdet, 1986).

Il en ira de même en Russie entre novembre 1917 et juin 1918 (voir là-dessus les numéros de la revue *Autogestion* et les écrits de Maurice Brinton) quand les comités de fabrique géreront les usines abandonnées par leurs propriétaires privés, exigeant une représentation directe des ouvriers par le biais de l'assemblée générale qui élit et contrôle de près les comités de gestion. Les socialistes-révolutionnaires et une minorité de mencheviks et de bolcheviks (les futurs membres de l'Opposition ouvrière décapitée en 1921) prôneront même l'institutionnalisation des comités, partenaires avec l'État en matière de planification générale.

De la même manière, les soviets de soldats élus devaient gérer l'armée, et les soviets locaux devenir des autorités municipales. Dans l'industrie, ces comités furent interdits par les mesures d'étatisation autoritaire dites « provisoires » et qu'excusait aux yeux des bolcheviks le déclenchement de la guerre civile et de l'intervention étrangère en juin 1918. Dès 1921, les syndicalistes révolutionnaires français – qui avaient pourtant promu jusque-là les pseudo-syndicats bolcheviks en publiant par exemple Lozovsky, chargé des syndicats au Komintern, mais aussi Victor Serge et Pierre Pascal, plus critiques – dénoncent la « centralisation excessive », l'« omnipotence de l'État » en matière de régulation économique et l'« inféodation » à un parti, en l'occurrence le Parti communiste qui « impose une direction particulière » aux « syndicats et leurs dépendances

(sic), les comités d'usines » (Argence et Herclet, 1921 : 22-24). Outre cette extraordinaire – et douloureuse – lucidité précoce, notons le syndicalo-centrisme excessif qui ne voit pas l'autonomie radicale des conseils de fabrique y compris envers les syndicats croupions, déjà normalisés. Ceux-ci, ou du moins leur hiérarchie fonctionnarisée, seront d'ailleurs complices de la liquidation de l'autogestion russe par les bolcheviks. De plus, les syndicalistes libertaires ne voient pas que cela fut rendu possible non pas tant du fait que les bolcheviks soient organisés en parti mais parce que ce qui les distingue ici, c'est qu'ils le soient en un parti unique, ayant instauré à son seul usage, comme l'a écrit Anton Pannekoek, « la propriété privée des moyens de décision » (Pannekoek, 1975).

De 1918 à 1960

On reverra en Europe centrale et orientale l'autogestion industrielle dès après la Seconde Guerre mondiale, après un hiatus dans l'entre-deux-guerres, quand elle apparut en Italie du Nord en 1918-1921⁷⁵⁵ et en Espagne, surtout en Catalogne dans l'agriculture, en 1936-1938⁷⁵⁶. À la Libération, des propositions de l'extrême gauche syndicale préconisèrent l'autogestion dans les « biens vacants » (comme on dira en Algérie en 1962-1965)⁷⁵⁷ ou bien expropriés des collaborateurs en Tchécoslovaquie (Bohême-Moravie, zone dite « sudète »). Ce fut aussi le cas – rarement – en France, comme en témoigne Simonne Minguet⁷⁵⁸, militante que l'on retrouvera en Algérie en 1962-1965 (Minguet, 1997).

Toutefois, la majorité écrasante du mouvement syndical tchécoslovaque en 1945-1948, alors pro-stalinienne, et une minorité conséquente social-démocrate sont toutes deux également favorables à l'étatisation, la seule différence entre staliniens et sociaux-démocrates de droite étant que ces derniers espéraient que ce seraient eux qui contrôlèrent cette étatisation. Les uns comme les autres étaient d'accord pour empêcher tout contrôle ouvrier, a fortiori toute autogestion.

Il en va tout autrement en Yougoslavie où, si la crise économique (biens vacants mais aussi pauvreté endémique de l'agriculture alors dominante) y sévissait aussi, s'y ajoutait la division du parti entre anti et prosoviétiques, puissants surtout dans la partie la moins développée, sud-orientale du pays, Serbie au sud du Danube, Bosnie, Macédoine et, en particulier au Monténégro où les partisans de Moscou l'emportèrent même pendant quelques jours fin juin 1948. Autre facteur crucial, l'étatisation totale – plus extrême même qu'en Russie après juin 1918 ou après la NEP (à partir

de fin 1929) – réalisée en Yougoslavie dès le début de 1946 et maintenue jusqu'à fin 1949, la direction yougoslave désirant faire montre, face à Moscou, d'une orthodoxie « marxiste-léniniste » irréprochable. Du coup, l'instauration de la cogestion avec l'État dans l'industrie qu'est la prétendue autogestion yougoslave, avait dès le début un sens « national » de rupture avec le marxisme-léninisme russo-soviétique étranger et imposé brutalement par le diktat de Staline et le fanatisme de ses féaux. Cette dimension nationale identitaire ne se déployait pas seulement contre l'extérieur, elle réalisait ce faisant l'unité entre les groupes ethno-linguistiques et de cultures religieuses divers et qui s'affrontaient à l'intérieur du pays. De plus, et toujours sur le plan de la question nationale, elle déconcentrait le pouvoir, y compris économique et social, renforçant notamment les autonomies locales et de chaque république fédérée, permettant ainsi à chaque identité nationalitaire (notamment non-serbe) de s'affirmer enfin. Elle exprimait aussi une défiance larvée envers l'autoritarisme de la direction centralisée du parti-(police politique)-État.

L'étatisme est ainsi en amont de l'autogestion yougoslave. Il lui préexiste, alors qu'en URSS il se déploie grâce à la liquidation de l'autogestion. L'idéologue principal du titisme, Edvard Kardelj, l'a formulé en 1972 dans une interview au journal *La Nación* de Santiago du Chili en disant qu'en Yougoslavie, l'autogestion « est née non pas pour nier le capitalisme... mais pour empêcher les déformations bureaucratico-technocratiques », comme une « réaction à la tendance à assimiler la propriété d'État, respectivement la propriété sociale, au monopole de la bureaucratie et de la technocratie » (Waiss, 1980). D'où l'insistance de la direction yougoslave sur l'absence de permanents ouvriers de l'autogestion, les ouvriers étant confinés au rôle de participants à l'assemblée de l'entreprise et d'élus temporaires au conseil de gestion. Par contre, la direction de l'entreprise, celle du syndicat et du parti au niveau de l'entreprise et surtout au-delà (branche, commune) est composée de permanents. À ceux-ci viendront s'ajouter, après la réforme de 1965, banquiers et experts tout aussi professionnels que les précédents, tous disposant du prestige que donne la « science », les « politiques » ayant quant à eux le soutien de la police secrète toute puissante. Cette élite clientéliste, claniste, népotiste et devenue héréditaire, ces « dominants » disposent non seulement de facultés d'expression orale et écrite mais aussi d'accès privilégié à l'information (d'où les délits d'initié lors de la longue privatisation rampante de l'économie à partir des années 1970), ce qui leur

donne, comme l'a écrit Yves Durrieu dans *L'héritage de Tito, l'autogestion nécessaire*, plus de facilités pour persuader la base que celle-ci de les désavouer (Durrieu 1988 : 267).

Ainsi, un autre idéologue titiste, Stane Dolanc, expliquera le 4 novembre 1978 à l'École centrale du PCF que dans le cadre de la Constitution de 1976, qui a encore renforcé la déconcentration, les délégués aux assemblées des délégations du travail associé (OUUR) qui doivent gérer l'économie locale et les services sociaux, « restent à leurs postes de travail » et donc « ne se transforment pas en représentants politiques professionnels » (Durrieu, 1988 : 267). Or, précisément, le pouvoir central – qui dispose de celui de proposer les noms des candidats aux délégations – reste entre les mains de permanents, tous membres du parti, dirigeant l'appareil du parti unique mais aussi du syndicat unique, de l'administration de l'État central et de ses relais au niveau des républiques et des communes. On voit ici les limites du pouvoir électif comme en France celles des élus municipaux face aux préfets ou des élus universitaires face aux recteurs et au ministre. On voit aussi, comme l'a noté Bruno Della Sudda dans un article récent, que l'autogestion est incompatible avec le système bureaucratique autant qu'avec le capitalisme privé et que ses progrès présupposent une forte mobilisation de la population dans une situation de crise (Della Sudda, 2009). En effet, elle ne saurait être introduite uniquement par en haut. De plus, elle entraînera nécessairement une réorganisation du travail et une réorientation/reconversion de la production.

En 1956 en Hongrie comme en 1968-1969 en Tchécoslovaquie, des éléments d'autogestion sont apparus également pour tenter de résoudre la crise du système étatiste, comme cela avait déjà été le cas en Yougoslavie en 1950. Ils émanaient localement des cadres syndicaux de base opposés à la direction syndicale nationale, simple marionnette du parti-État. Plus encore qu'en Yougoslavie où leur vivier était bien moins nombreux, ce sont les éléments qualifiés de la classe ouvrière qui en ont été les promoteurs. Jouissant de la crédibilité due à leurs compétences et à leur engagement, ils étaient appuyés par une atmosphère générale de délégitimation de la bureaucratie. En outre, comme ce sera le cas en Pologne à partir de 1970, et à la différence de la Yougoslavie, ils disposaient de conseillers intellectuels militants dont certains, contrairement au cas polonais, étaient des experts du parti dont ils représentaient désormais l'aile marchante. Ce personnel qualifié a été

massivement surreprésenté dans les conseils, ayant été élu pourtant par une majorité de travailleurs moins qualifiés. En Hongrie, comme en Tchécoslovaquie (où les conseils étaient bien mieux implantés en Bohême-Moravie qu'en Slovaquie qui était moins industrialisée et où la question nationale non réglée occupait le devant de la scène), ils ont affirmé leur vocation à cogérer l'économie en se structurant jusqu'au niveau national. En même temps, ils prévoyaient une instance parlementaire élue de type démocratie indirecte mais contrebalancée par une sorte de deuxième chambre qui serait l'instance nationale des conseils d'entreprise.

Par ailleurs, dans ces deux cas, on note un autre approfondissement par rapport au modèle yougoslave pourtant populaire dans toute cette Europe dite alors de l'Est. Outre, en Hongrie, l'assemblée nationale pluraliste, pluripartidaire et, en Tchécoslovaquie, le droit de tendance dans le Parti communiste et la présence d'autres organisations favorables au socialisme (associations non-partidaires mais aussi parti social-démocrate en cours d'établissement), dans les deux cas on insiste – et c'est nouveau par rapport à la Yougoslavie et à l'Algérie de Ben Bella – sur la liberté syndicale, la distinction entre organes syndicaux et de gestion, la signature de conventions collectives entre eux deux, et, surtout, le droit de grève. Les syndicats libres avaient déjà été réclamés dans la rue à Berlin-Est en juin 1953 comme ils le seront en Pologne et à chaque fois que la révolte grondera dans les pays du bloc soviétique.

Notons à ce propos qu'avec la création d'un « complexe d'entreprises », regroupant dès le 21 mai 1968 à Paris 34 coopératives et 18 sociétés anonymes, le projet de constitution de syndicats distincts du comité de gestion sera une des leçons que tireront les coopératives françaises de production de leur expérience de mai-juin 1968 (Communauté, 1968).

En fait, en Europe dite de l'Est, c'est bien le démontage du totalitarisme qui s'instaurait avec la dénonciation de l'État-parti propriétaire, et, partout, l'insistance sur le pluralisme et sur l'établissement de règles démocratiques, de garanties juridiques et du règne de la loi (Fišera, 1978 ; Faye et Fišera, 1978 ; *Autogestion et Socialisme*, 1970). On a assisté à des revendications similaires dans les mouvements ouvriers polonais, notamment en 1956 à Poznan, en 1970, 1976 et surtout lors des actions de Solidarnosc en 1980-1981. Il est apparu clairement à chaque fois que l'étatisation des moyens de production et l'instauration d'une planification autoritaire centralisée étaient non seulement un échec pratique et concret une fois le décollage économique assuré mais aussi que ces deux critères

ne sauraient définir le socialisme⁷⁵⁹. La délégation des pouvoirs des producteurs au parti-État, même volontaire, n'est plus acceptable. Le plus de pouvoir possible doit rester à l'échelon le plus bas et au plus grand nombre, avec le moins de délégation de pouvoir et de niveaux de représentation possibles.

Certes, après les invasions militaires soviétiques, respectivement du 4 novembre 1956 et du 21 août 1968, les conseils ont dû, surtout en Hongrie où le parti-État a très vite perdu ses réformateurs, se centraliser plus vite et assumer des fonctions de toutes sortes sauf de gestion économique. Ce fut le cas surtout en Hongrie où le Conseil central a dû prendre en charge le ravitaillement et surtout la résistance, y compris militaire, à l'armée étrangère d'occupation⁷⁶⁰.

En Tchécoslovaquie, les conseils ont aussi de fait rempli avec le mouvement étudiant le rôle d'une opposition patriotique et idéologique (contre le totalitarisme « revenant » comme on le dit des fantômes). Ainsi, tout de suite après l'invasion soviétique du 21 août 1968, ce sont les organisations syndicales et les conseils d'usine des mines d'Ostrava en Moravie-Silésie, au cœur du bassin houiller, qui organisent les premiers comités ouvriers pour la défense de la presse, et signent les premiers accords de coordination avec les organisations étudiantes (notamment de la Haute école des mines d'Ostrava) et d'écrivains et d'artistes – notamment du secteur du théâtre⁷⁶¹. Dès après le 17 avril 1969, quand le projet de loi sur l'autogestion est bloqué, c'est à Kladno, autre centre minier du pays, cette fois en Bohême, que se réunissent les représentants syndicaux des mines et de la métallurgie pour exiger d'une part l'utilisation des fonds syndicaux centraux pour soutenir les entreprises en grève et d'autre part exiger le respect des droits de l'homme (résolution déposée par le représentant des mines d'Ostrava, Stanislav Vystavel). Enfin, le 12 juin 1969, mille mineurs accueillent Václav Havel, représentant du Club des sans-parti engagés (KAN), le journaliste Laszlo Lakatoš et l'intellectuel réputé, Ludek Pachman, grand maître du jeu d'échecs. La réunion sera interdite et se tiendra quand même pendant une heure et demie dans la mine avant d'être dispersée. C'est là que, quelques jours plus tard, le normalisateur en chef, Gustav Husák viendra justifier la répression qui s'est immédiatement ensuivie. En effet, les mineurs seront les premiers parmi les 500 000 personnes privées de leur emploi au cours de la seule année 1969 dans un pays où l'État est l'employeur unique. À cela s'ajouteront les poursuites, par exemple, contre l'un de leurs leaders,

Antonín Bergr, la prison et le bannissement à l'étranger pour de nombreux autres. Václav Havel se souviendra, trente-huit ans après, que ce fut son premier discours devant tant d'auditeurs, « ouvriers radicaux et étudiants ».

Ainsi le rôle des conseils – paradoxal pour un mouvement qui voulait dépolitiser les lieux de travail – devint de plus en plus politique.

De même, pour résister et se renforcer, ils se centralisèrent alors qu'ils étaient nés d'une exigence de décentralisation (principe de subsidiarité comme on dirait aujourd'hui). Les gouvernements, désormais à nouveau soumis aux Soviétiques, ne s'y trompèrent pas. Ils réprimèrent en premier les structures nationales et régionales des conseils, rejetant d'emblée, ce faisant, leurs propositions législatives dont leur exigence de formuler la stratégie à long terme de l'entreprise et de voir s'établir, dans le cas tchécoslovaque, ainsi que l'écrivait Otakar Turek, un des artisans de la réforme économique à Prague, un « fonds de la propriété nationale », tout en acceptant d'y être eux-mêmes minoritaires (Turek, 2009). On retrouve cette autolimitation et cette recherche du compromis avec le pouvoir quand ils proposent, à l'échelon national des grands ensembles hiérarchisés, un simple contrôle ouvrier, une gestion ouvrière leur semblant impossible⁷⁶². Par contre, on ne retrouve aucun désir de faire des concessions de la part des gouvernements normalisés dont la priorité sera de liquider au plus vite les conseils. Ce n'est qu'en Pologne, après 1956, que le processus de démantèlement des conseils mettra plus de temps.

Après 1970

C'est en Pologne que la crise du système bureaucratique de type soviétique fut la plus précoce et la paupérisation qui en résulta la plus spectaculaire alors que le régime y avait perdu ses rares appuis militants et voyait son secteur industriel touché par l'obsolescence. Dès 1978, en Pologne mais aussi ailleurs à l'Est, le mouvement ouvrier et l'opposition plus généralement se situèrent en dehors du système, réclamant de sortir de la « dictature sur les besoins » pour reprendre l'expression de Denis Collin (2009). Il s'agissait de rejoindre coûte que coûte le système capitaliste développé du reste de cette Europe de l'Ouest dont ces pays se sentaient arrachés par la domination en dernière instance étrangère, « orientale », russo-soviétique. Les dissidents intellectuels, les « politiques », comme Michnik et Modzelewski qui avaient lancé le Comité de défense des ouvriers (KOR), s'attendaient de leur propre aveu jusqu'en 1989⁷⁶³ à

l'établissement d'un système économique de cogestion, voire pour certains d'autogestion, au moins pendant une période de transition. Cependant, comme les travailleurs eux-mêmes, ils furent pris de vitesse par le rapprochement entre les jeunes membres de l'élite dirigeante bureaucratique et les dirigeants de l'économie mondiale (FMI, Banque mondiale, multinationales, gouvernements des grandes puissances occidentales) qui surent par la « thérapie de choc » mettre les travailleurs devant le fait accompli de la privatisation au bénéfice de ces deux instances, devenues en un tour de main les nouveaux copropriétaires de l'économie nationale.

Ils ne laissèrent pas le temps aux travailleurs de constituer des collectifs libres et autonomes pour obtenir enfin des droits dans l'entreprise : la seule chose qui ne changea pas sur les lieux de travail, c'est la dépossession absolue de tous droits effectifs des employés face aux employeurs. Les syndicats restèrent fantomatiques, « uniques » et bureaucratisés, bien des usines fermèrent, le chômage s'installa massivement et ce qu'il y eut comme liberté nouvelle au travail ce fut trop souvent la mobilité forcée et l'émigration économique. Les parts du capital des entreprises privatisées distribuées chichement et rapidement à la population ne furent pas investies dans le secteur productif mais revendues vite et à vil prix à des fonds d'investissement privés, suite à une publicité massive et, du fait même de sa nouveauté, d'une redoutable séduction auprès d'une population financièrement démunie. Elles furent en effet englouties dans l'achat des biens de consommation, y compris indispensables, qui avaient cruellement manqué alors que la bureaucratie en disposait depuis longtemps. Le crédit resté peu cher et désormais généralisé, les principales banques d'investissement restées publiques afin d'éviter une destruction complète de la vieille économie et les explosions sociales qu'elle aurait entraînées, enfin l'emploi à l'étranger désormais librement accessible firent le reste. Le rêve de prospérité immédiate se résorba dans le fantasme du jeu d'argent et du spectacle de l'opulence (des autres) sur les images cathodiques désormais omniprésentes qui firent de l'homme un téléspectateur et un consommateur avant d'être un travailleur. Le lieu de travail perdit sa centralité et le syndicat Solidarnosc les trois quarts de ses membres. S'y ajoutèrent le nationalisme (y compris religieux) – qui prit le pas sur la simple fierté de l'indépendance nationale enfin recouvrée – et l'adhésion à des figures « spectaculaires », charismatiques, sans oublier l'individualisme consumériste et machiste qui détourna les toutes récentes

avancées émancipatrices notamment en matière de liberté d'expression, de recul du familialisme patriarcal et de répression sexuelle.

Toutefois, en plusieurs étapes, cet engouement pour le modèle - néocapitaliste « libéral » se délita. Recul des formations de droite à partir de 1995, désaveu des pseudo-sociaux démocrates en fait jeunes nomenclaturistes devenus affairistes qui les remplacèrent aux affaires publico-privées et rejet massif des institutions internationales à commencer par l'Union européenne, les institutions financières, voire l'OTAN (radars locaux et guerres au Moyen-Orient condamnées largement dans les sondages d'opinion). L'abstention aux élections y est la plus forte au monde, à commencer par les élections européennes (entre 65 et 83 % selon les pays), Europe qui pourtant avait été plébiscitée pour sa promesse de prospérité lors des référendums d'adhésion quelques années plus tôt.

Toutefois, on note ces deux dernières années une forte reprise de l'action collective, revendicatrice et autonome. Cela a commencé dans tous ces pays par des grèves très dures dans ce qui reste du secteur public (mines, santé, éducation, transport, etc.) et qui se trouve lutter pour sa survie même, contre les gouvernements de gauche ou de droite et contre les institutions financières internationales. Ceux-ci font payer la crise financière actuelle, pourtant importée (par exemple prêts en devises étrangères et épargne investie dans l'immobilier spéculatif au pays et à l'Ouest) à ces secteurs non-marchands pour réduire l'endettement et le déficit budgétaire de ces pays. S'y joignent depuis peu les travailleurs des firmes multinationales délocalisées dans ces pays et qui, notamment dans l'automobile, visent à réduire encore les salaires (Roumanie) ou à rapatrier leurs usines (Slovaquie, Pologne...). À chaque fois, ce sont des coordinations de comités *ad hoc* qui prennent en charge les mobilisations, exigeant le maintien des emplois locaux et régionaux contre les stratégies de la capitale et de l'étranger, la revalorisation des salaires et des conditions de travail pour les rendre comparables à ceux de l'Ouest, un smic européen ainsi que la reconnaissance des nouveaux syndicats en tant que partenaires structurels. Le plus souvent, l'État cède sur le plan des revendications quantitatives et Renault a dû reculer face à ses ouvriers roumains. On note que les partis dits de gauche ne parviennent pas à se faire les représentants de ces mouvements sociaux qui, du coup, prennent nécessairement en charge des revendications de politique économique à long terme et obtiennent une adhésion massive de leur base pendant les mobilisations. De plus, des liens s'établissent avec des mouvements

radicaux des pays voisins mais aussi au niveau européen, de la même branche ou de persuasion idéologique semblable (syndicats, Scop, producteurs bio et Via Campesina dans l'agriculture...). Cela ne s'était pas vu depuis le début des années 1990.

Actualisation : le cas des luttes dans la Serbie d'aujourd'hui

S'il est aujourd'hui, en Europe du centre-est, un pays marqué par les grèves, les occupations d'usines et leur remise en route sous contrôle des ouvriers, c'est la Serbie, notamment sa partie la plus développée, la Voïvodine. Cette région dont toute l'histoire fait partie de l'histoire de l'Occident – via son appartenance au Royaume de Hongrie et à l'Empire d'Autriche – a toujours été à l'avant-garde des résistances sociales et culturelles à la dictature communiste puis, après 1991, nationaliste. Depuis trois ans s'y est développé un Comité de coordination des protestations ouvrières en Serbie. Celui-ci coordonne les mouvements contre la privatisation accélérée qui mène à la fermeture d'usines. Il est lié au Mouvement pour la liberté qui s'inspire de Noam Chomsky et du syndicalisme d'action directe et qui s'est créé dans les luttes étudiantes des années 1996-2000 à Belgrade contre la dictature de Milošević et sa politique dictatoriale et raciste anti-albanaise au Kosovo. Ce mouvement est lié au mouvement syndical et étudiant d'un autre pays balkanique, souvent proche de la Serbie à travers son histoire, à savoir la Grèce. Ce mouvement radical grec est présent notamment à Salonique où il milite contre le rachat des services publics par les multinationales, notamment françaises, par exemple dans le domaine du service des eaux. Ces deux mouvements prônent l'occupation des locaux et leur remise en marche autonome.

Les grèves se développent depuis 2006, notamment en Voïvodine et en Serbie centrale, dans les industries textiles, électriques, pharmaceutiques, automobiles, sidérurgiques et minières. À chaque fois, plus encore que sous les communistes qui en Yougoslavie interdisaient les grèves sans pouvoir les empêcher, le mouvement se fait contre le syndicat officiel resté unique et contrôlé par les structures et cadres hérités du communisme. Ces grévistes viennent manifester à Belgrade devant le Parlement, l'Agence de privatisation et devant la « Maison » des syndicats officiels. Ils s'y retrouvent avec les Collectifs antifascistes étudiants. Ensemble, ils protestent contre la vie chère, les frais d'inscription et de scolarité, réclament la justice sociale. De leur côté, les étudiants dénoncent aussi la

complicité tacite du pouvoir avec une extrême droite violente en plein essor qui agresse les minorités ethniques et sexuelles et s'en prend à toutes les « influences étrangères et athées ».

À chaque fois, c'est un comité de grève d'usine qui se coordonne avec d'autres et reçoit le soutien, y compris physique, des mouvements étudiants, par exemple en bloquant ensemble les accès aux villes dont la capitale, Belgrade. Le gouvernement a créé récemment un « groupe de travail » pour négocier avec les ouvriers suite à leurs occupations des entreprises et de l'espace public, soutenues par le mouvement étudiant qui organise manifestations et concerts de solidarité pour les aider financièrement. Ces mouvements n'ont pas de membres encartés et élisent leurs représentants provisoires en assemblée générale. Comme en Russie en 1918, ils combattent ce qu'ils appellent la désindustrialisation.

La première grève en 2003, à l'usine Jugoremedija fabriquant des médicaments à Zrenjanin en Voïvodine a abouti à ce que les grévistes chassent les milices patronales. Depuis 2008, l'usine a redémarré avec un système de contrôle ouvrier⁷⁶⁴ qui a imposé la réembauche de tous les ouvriers, le paiement régulier des salaires (leur retard est une des causes principales des mouvements sociaux dans les Balkans et dans l'espace de l'ex-Union soviétique) et la remise en marche d'un mode de transport collectif par autobus alors que l'usine avait fermé pour faillite après sa privatisation. Les ouvriers de Jugoremedija ont, depuis 2007, aidé les ouvriers voisins de l'usine Sinvoz à bloquer et occuper leur entreprise pour protester contre le siphonnage du capital par le nouveau propriétaire. Avant cela, l'usine avait connu une grève de la faim et le suicide de huit employés. C'est la mort du huitième qui les a fait « monter » à Belgrade au cours de l'hiver 2008-2009 pour protester contre l'inaction du syndicat officiel devant son siège national⁷⁶⁵. Une plate-forme commune des mouvements ouvriers devait paraître sous peu afin d'appeler à « la lutte contre la désindustrialisation du pays », affirmant que « les partis politiques détruisent l'économie afin d'en prélever le capital pour se maintenir au pouvoir ». Selon cette plate-forme, la révolte en Serbie sera causée non pas par la « crise économique » mais à cause des « politiciens corrompus ⁷⁶⁶ ». Par la voix de son secrétaire Milenko Sreckovic – qui est également membre actif du Mouvement pour la liberté, plus directement politique, issu du milieu contestataire étudiant –, le comité de coordination affirme qu'il tisse peu à peu des liens avec des associations paysannes qui

se forment ici et là. De plus, depuis plus de deux ans, une grève se poursuit à l'usine Racka qui a été privatisée puis qui a fait faillite.

Par ailleurs, un Conseil de lutte contre la corruption centralise les dossiers et les révélations en la matière et n'hésite pas à dénoncer les exigences du FMI et la servilité des anciens opposants, les leaders du parti G17 aujourd'hui devenus ministres néolibéraux.

Le gouvernement a réagi récemment en interdisant désormais toutes les manifestations au centre de Belgrade et en distribuant une allocation d'urgence de 5 000 dinars aux travailleurs les plus pauvres. Un printemps et un été chauds menacent pourtant : le mouvement pour l'autogestion des luttes et leur libre coordination pourrait bien s'approfondir, là comme ailleurs.

Conclusion

La domination maintenant évidente de l'économie mondiale sur tous avait été prévue par les grands utopistes tels, par exemple, Charles Fourier. Toutefois, pour lui cela allait de pair avec une réorganisation du monde sur la base de communautés démocratiques de base (phalanstères) égales en droit et de taille humaine, économes et équilibrées dans leurs besoins, fédérées entre elles⁷⁶⁷. Sans elles, il n'y aurait pas d'« harmonie universelle », comme nous le rappelait dans un de ses derniers textes le théoricien et praticien de l'autogestion dans l'éducation et spécialiste de Fourier, Jean Christian⁷⁶⁸.

avril 2010

Pour en savoir plus

Argence, Théo et Auguste Herclet (1921), *Le contrôle ouvrier et les comités d'atelier*, Paris, Bibliothèque du Travail.

Bourdet, Yvon (1986), « Qu'est-ce que l'autogestion ? », *Critique socialiste*, n° 52.

Collin, Denis (2009), *Le cauchemar de Marx*, Paris, Max Milo.

Communauté (organe des Scop) (1968), « Notre marche vers l'autogestion », supplément au n° 4

« Conseils ouvriers en Tchécoslovaquie » (1970), n° spécial, *Autogestion et Socialisme*, n° 11-12, mars-juin.

Craipeau, Yvan (avec la collaboration de Vladimir Claude Fišera) (1982), *Ces pays que l'on dit socialistes*, Paris, EDI.

Della Sudda, Bruno (2009), « Une stratégie autogestionnaire », *Lettre des élus alternatifs*, n° 51.

Durrieu, Yves (1988), *L'héritage de Tito, l'autogestion nécessaire*, Paris, Syros.

Faye, Jean-Pierre et Vladimir Claude Fišera (1977), *Prague : la révolution des conseils ouvriers*, Paris, Seghers/Laffont.

Fišera, Vladimir Claude (1978), « Conseils ouvriers et autogestion en Europe de l'Est, 1956-1969 », dans Pierre Kende et Kristof Pomian (dir.) (1978), *1956 Varsovie Budapest*, Paris, Le Seuil.

Minguet, Simonne (1997), *Mes années Caudron*, Paris, Syllepse.
Pannekoek, Anton (1975), *Les conseils ouvriers*, Paris, Béliabaste.
Raptis, Michel (1977), « Sur l'importance internationale de la révolution hongroise », *Autogestion et Socialisme*, n° 37-38.
Sarotte, Élise (2010), *The Struggle to Create Post-Cold-War Europe*, Princeton, Princeton University Press.
Turek, Otakar, « Siková reforma po 40 letech » (« La réforme de Sik quarante ans après »), Prague, *Listy*, n° 1.
Waiss, Oscar (1980), « L'attraction actuelle de la conception de l'autogestion », Tribune internationale, « Le socialisme dans le monde », Belgrade, Cavtat.

754. Dans *L'œuvre des équitables pionniers de Rochdale*, Jules Prudhommeaux (Paris, Union - coopérative, sd [entre 1906 et 1913]) cite un des premiers coopérateurs qui ajoute qu'outre les chartistes et les owenistes – qu'il appelle, lui, socialistes et pas communistes –, d'autres « s'intitulaient réformateurs sociaux », d'autres encore « ne paraissaient pas avoir d'opinion politique ou sociale ».

755. [[> Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)].

756. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

757. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

758. [[> Août 1944 : du contrôle à l'autogestion](#)].

759. Voir Craipeau (1982) et Raptis (1977) où ce dernier radicalise son rejet du modèle soviétique qu'il définit dorénavant comme non socialiste.

760. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

761. Voir Miroslav Tyrlik, « První normalizační útok... » (« Première attaque normalisatrice... ») et les souvenirs de Václav Havel sur sa rencontre avec les mineurs le 12 juin 1969 (*Den, Ostrava*, 12 juin 1999).

762. Cette autolimitation lucide annonce la position d'André Gorz qui plaide en ce domaine pour la planification centrale nationale (on aurait tendance à dire aujourd'hui européenne) afin d'éviter une marchandisation mondialisée (cf. son interview dans *Libération*, 6 août 1990, où il s'oppose en la matière au modèle yougoslave et à la CFDT recentrée ; lire aussi son ouvrage posthume *Ecologica*, Paris, Galilée, 2008). Les dissidents est-allemands, gestionnaires provisoires du pouvoir au début de l'année 1990 avant qu'Helmut Kohl n'achète à coup de milliards de marks et la RDA et la connivence d'une URSS en faillite, proposèrent une Constitution est-allemande qui stipulait deux types de propriété, « sociale » et privée, des « formes directes de démocratie » sur les lieux de travail et un neutralisme non-aligné en matière militaire et diplomatique (voir Sarotte, 2010).

763. Voir interview d'Adam Michnik dans le numéro spécial du *Monde* « L'Europe de l'Est, vingt ans après ».

764. Voir l'hebdomadaire à grand tirage, imprimé en Serbie et en Allemagne, *Nedeljni Telegraf*, Belgrade, 16 et 23 septembre 2009, respectivement p. 13-16 et 3-6.

765. Information tirée des journaux proches du mouvement, *Pokret* (« Mouvement ») et *Glas Radnika* (« La voix des ouvriers ») ainsi que du magazine contestataire étudiant qui leur est associé, *Magazin Z* qui se réclame notamment des idées de Noam Chomsky.

766. Plate-forme publiée dans *Nedeljni Telegraf*, 23 septembre 2009, p. 5.

767. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

768. Voir ses articles dans la revue *Autogestion et Socialisme* dans les années 1970 et son dernier éditorial, « Le temps des confusions » dans *Le Messager boiteux*, Strasbourg, 1997, p. 1.

Pays de l'ancien « socialisme réel »
(avant 1989)

Hongrie (1956)

Conseils ouvriers à Budapest

Ferenc Töke

Octobre 1956 : en six jours les conseils ouvriers vont naître et chercher à se fédérer dans tous le pays. Ils n'en auront pas le temps, à l'exception du Grand Budapest où ils deviennent la représentation « légitime » des travailleurs, prenant en charge la gestion du mouvement, l'approvisionnement et l'organisation de la lutte militaire. Nous publions un document intitulé « Ce que furent les conseils ouvriers hongrois », dont l'auteur, Ferenc Töke, a été membre de la direction d'un conseil d'usine et vice-président du Conseil central ouvrier du Grand Budapest. Son témoignage permet à la fois de comprendre le déroulement de la révolution et le fonctionnement des conseils ouvriers.

21-27 octobre

À la suite de la révolte polonaise, des meetings ont lieu dans les universités hongroises où des résolutions sont votées réclamant l'égalité entre la Hongrie et la Russie, la publication des traités économiques, l'autonomie ouvrière, le retour de Nagy au gouvernement.

Plus de 100 000 personnes se rassemblent en fin de journée devant le Parlement pour réclamer la démocratie et le retour d'Imre Nagy, ancien Premier ministre, exclu du Parti communiste hongrois en juillet. Au petit matin, la statue de Staline est abattue. La police politique ouvre le feu tandis que les forces hongroises fraternisent avec les manifestants. La grève débute dans les usines et les ouvriers se saisissent des dépôts d'armes de la milice et engagent le combat contre les troupes russes.

Le comité central du Parti communiste prend plusieurs décisions : il nomme Imre Nagy président du Conseil, demande l'aide des troupes russes stationnées près de la capitale pour rétablir l'ordre, et proclame l'état de siège et la loi martiale. Les premiers conseils ouvriers sont créés.

[...] Après les événements du 23 octobre, cessant de participer aux - combats insurrectionnels, je me rendis à mon usine. C'était, je crois, le 25 octobre. Sur les 3 000 travailleurs de l'entreprise, quelque 800 étaient réunis au foyer culturel. Sur l'estrade avaient pris place le directeur, le secrétaire du parti, le président du comité d'usine et quelques autres fonctionnaires, c'est-à-dire les permanents. Dans la salle, les ouvriers. Les dirigeants essayaient de mettre sur pied un conseil ouvrier. En effet, le conseil national des syndicats venait de prendre une initiative, approuvée par le comité central du parti, en vertu de laquelle on devait former un conseil ouvrier dans chaque usine, afin que les travailleurs aient un droit de regard plus étendu sur la marche de l'entreprise. [...] Mais les conseils ouvriers ont été formés dans un temps critique où rien ne pouvait être imposé aux ouvriers. [...]

Les organes officiels tels que le secrétariat du parti, la direction de l'usine, etc., empêchèrent par tous les moyens la diffusion du contenu des débats qui animaient le pays. [Les ouvriers] protestèrent contre cette attitude.[...] Tout le monde était politiquement actif, car les ouvriers avaient l'espoir de trouver une issue à l'état intenable dans lequel était plongé le pays, pendant les dernières années.

C'est pourquoi, il était très intéressant de voir l'activité des ouvriers et leur réaction à la décision du conseil national des syndicats sur les conseils ouvriers. Ils ont donné un autre sens à cette décision, contraire aux désirs du parti et des syndicats. Bien entendu, la direction souhaitait imposer ses candidats. Mais les ouvriers ne l'entendaient pas de cette oreille et seuls furent élus les candidats présentés par eux. Ils avaient pris au sérieux la décision qui, en particulier, déclarait que les conseils doivent être fondés par les ouvriers, ces derniers doivent y jouer le rôle prépondérant. Devant la tournure des événements, les cadres dirigeants démissionnèrent de leur propre gré. Aucun d'eux, d'ailleurs, ne fut chassé de l'usine. Le directeur, arguant de sa qualification d'ajusteur-outilleur et du fait qu'il avait été employé en cette qualité, demanda à être reclassé dans sa spécialité. Les ouvriers y consentirent.

Le conseil ouvrier ainsi élu comprenait 25 membres environ. Chaque département de l'usine en avait élu deux ou trois. Ceux qui venaient des ateliers étaient tous des manuels, ceux qui représentaient les bureaux étaient des employés. Au total, 19 des membres du conseil étaient des manuels. [...]

Le conseil fut chargé d'établir un cahier de revendications qui devait être approuvé par les ouvriers, puis transmis au gouvernement. Au nombre des revendications figuraient : le retrait des troupes soviétiques de Hongrie – donc l'indépendance du pays – et le maintien au pouvoir d'un gouvernement Imre Nagy auquel seuls participeraient ceux qui jouissaient de la confiance du peuple.

Je dois préciser que 50 % environ des membres du conseil ouvrier étaient des jeunes, de 23 à 28 ans. Ils avaient participé aux diverses actions - révolutionnaires, aux manifestations, au déboulonnage de la statue de Staline, aux combats devant la Radio, etc. [...]

Les ouvriers de la capitale hongroise savaient qu'en Yougoslavie des conseils ouvriers étaient à la tête des usines. Puisque, dans ce pays, des ouvriers pouvaient se considérer comme les vrais propriétaires des usines⁷⁶⁹, pourquoi, se disaient-ils, la chose ne serait-elle pas possible en Hongrie ? D'autre part, ils souhaitaient que ces conseils ouvriers soient vraiment faits à leur image. Et la création des conseils s'étendit progressivement de Budapest à tout le pays.

26-27-28-29-30-31 octobre

L'armée hongroise passe du côté des insurgés et fait distribuer des armes. Les conseils ouvriers se multiplient et prennent le pouvoir un peu partout dans le pays. Les premières délégations sont envoyées auprès du gouvernement Nagy qui s'efforce de faire déposer les armes. Celui-ci fait appel aux anciens partis démocratiques qui se reconstituent et dément avoir fait appel à l'armée russe. Les troupes russes se retirent de Budapest. Les conseils apportent un soutien critique à Imre Nagy.

Le 1^{er} novembre, les conseils étaient partout en place et commençaient à fonctionner. En même temps, on commençait à relever de leurs fonctions les anciens dirigeants. Les ouvriers réclamaient la décentralisation industrielle, ce qui, sur le plan pratique, signifiait que l'usine deviendrait la propriété effective de ceux qui y travaillaient, mais qu'une part des bénéfices serait réservée à l'État.

Nous venions d'acquérir la conviction que le gouvernement était désormais maître de la situation. Nous décidâmes de [...] demander aux ouvriers de reprendre le travail. Nous lançâmes un appel à la radio les invitant à se retrouver devant leurs établis le 5 novembre. Cependant, dès le 2 et le 3, nombreux étaient les travailleurs qui s'étaient présentés pour

aider à réparer les dégâts, car il y en avait eu. On avait l'impression qu'ils se rendaient compte qu'ils travaillaient maintenant pour eux. Quelques-uns me dirent que jusqu'ici tous les concours d'émulation avaient été organisés sous la contrainte. Mais si les événements suivaient le cours qu'ils venaient de prendre, eux-mêmes organiseraient l'émulation au travail et obtiendraient des rendements effectifs comme on n'en avait jamais vu.

Le samedi 3 novembre, les travailleurs de l'usine prirent la décision de reprendre le travail dès le lundi suivant. Nous avons désigné l'équipe dirigeante de chaque atelier, ordonné l'organisation du travail de façon à éviter les à-coups dans la production. [...] Nous avons voulu voir comment fonctionnait le mécanisme après avoir supprimé quelques postes considérés comme importants. Nous aurions ensuite la possibilité de rectifier les fautes de détail, de supprimer les bureaux hors proportion, d'évincer les mouchards et de pourvoir l'usine de cadres techniques qualifiés. Notre but fut donc de ne pas bouleverser la vie de l'usine du jour au lendemain mais d'assurer une transition calme et graduelle.

Dans leur mémorandum adressé au gouvernement, les ouvriers ont exprimé le désir de devenir propriétaires de l'usine ; ils voulaient la diriger comme étant la leur et la maintenir en bon état. Le conseil ouvrier ne pouvait prendre aucune mesure irréfléchie, car il devait immédiatement en répondre devant les travailleurs. Le conseil fut constitué de telle manière que, sauf son président et son secrétaire, il ne comportait aucun permanent. Chacun de ses membres devait participer à la production et, après le travail, assurer le fonctionnement du conseil, tenir les réunions, etc. Les membres du conseil devaient rendre compte, chaque jour, des événements politiques, des affaires de l'usine et de leur propre travail²⁷⁰.

4 novembre

Les Russes investissent Budapest. Kádár annonce qu'il a pris la tête d'un gouvernement ouvrier et paysan soutenu par l'URSS. Reprise des combats dans tout le pays. Imre Nagy se réfugie à l'ambassade yougoslave. Grève générale.

Le 4 novembre au matin, nous fûmes réveillés par la canonnade soviétique. La deuxième intervention soviétique allait bouleverser tous nos plans. Du coup, les ouvriers des usines se mirent en grève : nous avions convenu en effet que si [besoin était], la grève serait poursuivie sans qu'on ait besoin de prendre une nouvelle décision à ce sujet. Les ouvriers se servaient maintenant de la seule arme dont ils disposaient contre le

gouvernement Kádár imposé par les Russes, comme ils avaient utilisé la grève contre le gouvernement Nagy lui-même tant qu'ils avaient eu l'impression que la situation confuse du pays le justifiait. [...]

Chez nous, à l'usine d'Appareillage téléphonique, les aspirations se sont précisées dès la première séance du conseil ouvrier. Elles s'opposaient radicalement aux intentions du gouvernement. Celui-ci voulait en effet que les conseils ouvriers se cantonnent dans des fonctions purement économiques. Alors que les conseils ouvriers, eux, réclamaient en plus un rôle politique, au moins tant que les ouvriers ne disposeraient pas d'une représentation politique proprement dite. C'est pourquoi, notre projet de programme contenait également des revendications politiques. Ce projet a pris naissance de la manière suivante : au cours des réunions, les membres du conseil se faisaient les interprètes des revendications de leurs camarades, puis s'ouvrait un débat auquel les ouvriers pouvaient prendre part. Ensuite, on votait des résolutions. L'une d'entre elles stipulait qu'aucun des anciens propriétaires ne pourrait être rappelé, et que l'usine serait la propriété exclusive des ouvriers. [...]

Le syndicat seul aurait le privilège de l'organisation, mais il devrait être indépendant des partis. L'opinion générale voulait que les syndicats se forment dès que possible afin que les ouvriers disposent d'une organisation qui défende réellement leurs intérêts. En ce qui concerne le nouveau régime, d'une manière générale, notre projet de programme stipulait que la représentation politique est l'affaire des partis, les intérêts économiques celle des syndicats ; alors que la production appartient à la classe ouvrière entière représentée comme telle dans les conseils. En aucun cas, on ne tolérerait une tendance favorable au régime du parti unique.

D'une manière générale, les ouvriers désiraient que les partis ayant participé à la coalition gouvernementale entre 1945 et 1947 – c'est-à-dire ceux qui étaient favorables à l'instauration d'une société démocratique, par opposition à la société capitaliste – puissent prendre part aux élections. Tous ces partis étaient favorables à la réforme agraire, à une certaine gestion socialiste de l'industrie, au respect de la liberté et de la dignité humaine. Personne ne suggéra que les conseils ouvriers eux-mêmes pourraient être la représentation politique des ouvriers⁷⁷¹. Ceux-ci se rendaient parfaitement compte que l'entreprise, en tant qu'employeur, ne pouvait représenter leurs intérêts politiques. Le trait le plus absurde du système qui venait d'être renversé n'était-il pas précisément que l'employeur fut en même temps le représentant des ouvriers ? Certes,

comme je viens de le dire, le conseil ouvrier devait remplir certaines fonctions politiques, car il s'opposait à un régime et les ouvriers n'avaient pas d'autre représentation, mais dans l'esprit des travailleurs, c'était à titre provisoire.

À cet égard, il convient d'apporter certaines précisions. La situation ne fut pas la même pendant la révolution et après son écrasement.

Pendant la révolution, surtout après la clarification du rôle du gouvernement Imre Nagy, il ne fut pas question d'un rôle politique pour les conseils ouvriers. Il était entendu que ce rôle incombait aux différents partis politiques. Par contre, après le 4 novembre 1956, une tendance se dessina pour suggérer une fonction politique aux conseils ouvriers, pendant un temps indéfini. En effet, il n'existait dans le pays aucune autre organisation en laquelle les ouvriers puissent avoir confiance. Quoi qu'il en soit, aucune considération de parti ne joua lors de la création des conseils, seuls comptaient l'intérêt de l'usine, l'aptitude et les connaissances professionnelles. La solution des questions politiques - résumées dans nos revendications revenait au gouvernement. Les ouvriers ne pensaient pas que cette tâche incombait aux conseils ouvriers mais ceux-ci devaient les transmettre au gouvernement et veiller à ce que les organes compétents les réalisent. [...]

12-13 novembre

Le comité d'Ujpest (banlieue de Budapest) lance un appel à la formation d'un conseil ouvrier central. Une délégation de plusieurs conseils ouvriers de Budapest est reçue par Kádár qui ne veut donner aux conseils qu'un pouvoir économique. La grève générale est totale depuis le 4 novembre.

Les ouvriers, en effet, constataient par eux-mêmes une désorganisation générale, l'état lamentable des usines que personne n'entretenait plus, sans parler de l'arrêt total de la production. On assista bientôt à des tentatives de coordination de l'activité des divers conseils. C'est ainsi que naquirent les premiers conseils d'arrondissement. [...] Comme les ouvriers étaient conscients de leur opposition au gouvernement, ils se rendaient compte que plus leur organisation serait vaste et plus elle aurait d'influence.

[...] Dans cette situation chaotique, une tâche urgente s'imposait : venir à l'aide de ceux – ils étaient des milliers et des milliers – qui étaient sans abri à la suite des destructions insensées opérées par les Russes. Un gros effort de coordination s'imposait ; les besoins se faisaient d'heure en heure

plus pressants. On envisagea de réunir dans une assemblée commune les conseils ouvriers des différents arrondissements de Budapest et ceux des plus grosses entreprises. Le conseil ouvrier d'Ujpest vota même une résolution dans ce sens.

[...] On décida de maintenir les résolutions précédemment votées, de ne pas reconnaître le gouvernement Kádár comme gouvernement légal du pays, et de poursuivre la grève tant que les troupes soviétiques stationneraient en Hongrie. Puis on a élu un délégué qui représenterait l'usine à la réunion des conseils ouvriers de l'arrondissement. [...] Je fus élu. La réunion commune des conseils de l'arrondissement eut alors lieu. Elle se déroula dans notre usine, et je fus élu, une fois de plus. [...]

Tous les délégués reconnurent la nécessité de créer un Conseil central ouvrier afin d'organiser les conseils d'arrondissement et des grandes usines [...]. Sándor Bali, délégué de l'usine Beloïannis, déclara qu'il venait du Parlement où il avait participé à un entretien avec János Kádár, entretien auquel avaient également pris part les représentants des Aciéries hongroises, du combinat sidérurgique et métallurgique de Csepel, de la Raffinerie d'huile végétale de Csepel, etc. Lecture avait été donnée à Kádár des revendications ouvrières.

Je dois préciser que ces revendications ne différaient guère d'une usine, d'un arrondissement à l'autre : retrait des troupes soviétiques, élections au scrutin secret sur la base du système multipartis, formation d'un gouvernement démocratique, propriété réellement socialiste des usines (et nullement capitaliste), maintien des conseils ouvriers, rétablissement des syndicats indépendants, suppression des syndicats dits de « transmission » et aussi, je dois le souligner, respect du droit de grève, liberté de presse, de réunion, de religion, bref tous les grands objectifs de la révolution⁷⁷².

Dans toutes les assemblées qui avaient présidé à la rédaction de ces revendications, l'unanimité était telle qu'on eût dit que les délégués s'étaient entendus d'avance. Ce fut ainsi à cette première réunion du conseil central. Il y avait également des délégués de province ; de Győr, de Miskolc qui venaient pour discuter de l'unification de nos efforts. Lorsque Bali annonça que les revendications avaient été transmises à Kádár, l'approbation fut générale. Toutefois, on regretta aussitôt qu'elles ne lui aient pas été soumises au nom d'un organisme central, ce qui leur aurait donné plus de poids. De toute façon l'organisme centralisé dont la création était décidée commencerait à agir sur la base de ces revendications et dirigerait l'organisation, la propagande, etc.

Bali rapporta aussi la réponse de Kádár : « Vous avez le droit, avait dit celui-ci, de ne pas reconnaître mon gouvernement, cela m'importe peu. Je suis soutenu par l'armée soviétique, vous êtes libres de faire ce que vous voulez. Si vous ne travaillez pas, c'est votre affaire. Ici, au Parlement, nous aurons toujours de quoi manger et de quoi nous éclairer. » Kádár avait refusé de recevoir plusieurs délégations porteuses de textes qui commençaient invariablement par ces mots : « Nous ne reconnaissons pas le gouvernement Kádár. » [...]

La résolution finale réclamait la création d'un Conseil central ouvrier du Grand Budapest. Les participants furent, pour la plupart, des anciens du mouvement ouvrier et aussi des jeunes. Plusieurs avaient participé au mouvement syndical et je les connaissais personnellement. J'avais confiance en eux et je savais leur honnêteté. Nous avons accepté ceux qui étaient proposés par eux et ainsi, mutuellement, la réunion pouvait vérifier les participants. C'est ainsi qu'une atmosphère de confiance fut créée, les interventions nous ont également aidés à nous connaître les uns et les autres. Il est vrai que chacun représentait certains arrondissements ou usines, mais dans ces occasions, la personnalité individuelle importe également. Nous avons constaté que les huit ou neuf plus grands arrondissements de la capitale étaient représentés par les délégués ouvriers dignes de confiance.

On prit la décision de descendre dans la salle de réunion d'Egyesült Izzò car beaucoup d'ouvriers groupés dans la rue s'intéressaient à la réunion et revendiquaient une information. Cette salle, grande comme un théâtre, était déjà archipleine. Une nouvelle réunion commença. Les délégués, environ quarante à cinquante, furent groupés dans une petite salle contiguë. Parmi eux, les envoyés des autres organisations, telles que l'Alliance des écrivains et le cercle Petöfi. En général, l'entente était bonne entre les organisations révolutionnaires mais ces deux dernières nous étaient les plus proches. On désignait des délégués chargés de parler à ce grand public ouvrier. [...]

La résolution finale adoptée ce jour-là reprenait la proposition [de] l'usine Beloïannis quant à la réintégration d'Imre Nagy au gouvernement. D'autre part, elle invitait toutes les usines de la capitale à se faire représenter au sein du Conseil central ouvrier du Grand Budapest, faute de quoi, on ne pourrait envisager la création d'un conseil national. [...]

15 novembre

L'armée russe multiplie les arrestations et les déportations. Árpád Balázs, président du Conseil du Grand Budapest est démis de ses fonctions pour avoir interprété le mot d'ordre de reprise du travail comme une reconnaissance du gouvernement Kádár.

Partout, ce fut l'indignation car cela donna l'impression que le conseil central était complice avec Kádár. Nous avons immédiatement pensé que Balázs était l'homme de Kádár et qu'il employait le même système que Gérő qui, au début de la révolution, voulait opposer les ouvriers au gouvernement Nagy en lui faisant endosser la responsabilité de l'appel aux troupes soviétiques. [...]

La formation du Conseil central ouvrier du Grand Budapest ne nous satisfaisait pas entièrement. Elle devait être suivie de la création d'un conseil national. Si nous voulions négocier au nom de tous les ouvriers du pays, il fallait qu'ils soient représentés au sein d'un conseil. Tandis que le travail reprenait, des négociations se déroulaient au Parlement entre les représentants du conseil et du gouvernement. Pour Kádár, le fait d'être obligé de passer par le conseil pour que la vie économique renaisse, entraînait une énorme perte de prestige. [...]

Après la reprise du travail, un ouvrier du 14^e arrondissement dit au conseil central qu'il savait bien le russe et proposa d'établir une liaison entre le Conseil central ouvrier du Grand Budapest et le commandement soviétique. Ainsi, des négociations directes seraient possibles. Nous nous décidâmes de profiter de l'occasion pour intervenir auprès des Russes en faveur de certains disparus dont nous pouvions donner les noms. Le commandement soviétique promit de faire des recherches. Désormais, la moitié du conseil allait négocier au Parlement, l'autre moitié au quartier général russe. Nous recevions régulièrement des noms de disparus, que nous transmettions aux Soviétiques ; deux ou trois jours plus tard les détenus étaient libérés.

19 novembre

Convocation des délégués des conseils de province à Budapest pour la constitution d'un conseil ouvrier national. En province, la grève est toujours totale.

C'est un lundi que nous informâmes Kádár de notre intention de former un conseil national ouvrier, et le mardi, une délégation porteuse de la même nouvelle se rendit auprès des Soviétiques. [...]

Je fus chargé de l'organisation du service d'ordre. Il était composé d'ouvriers des usines de Csepel. On indiqua à chaque usine le nombre de gars qu'elle devait fournir. Toute arme étant interdite à l'intérieur de la salle de réunion, tout le monde serait fouillé avant de pouvoir pénétrer dans le Palais des Sports. Des délégués de province devaient être présents. En raison des difficultés des communications, des étudiants des facultés s'étaient offerts à les amener en camion. Chacun devait y mettre du sien, car le temps pressait. La réunion avait été fixée au 21 novembre.

21 novembre

L'armée d'invasion empêche la réunion des délégués des conseils.

Dès six heures du matin, les organisateurs étaient sur les lieux. Le quartier était parfaitement calme, et nous espérions que tout se passerait bien. À 8 heures précises commença un formidable défilé militaire soviétique. [...] Il y avait peut-être quatre cents blindés, prêts à tirer, de l'artillerie tractée, des soldats mitraillette au poing.

Le Palais des Sports fut cerné en un instant et toutes les rues adjacentes barrées. Devant ce déploiement de forces, les membres du Conseil central ouvrier du Grand Budapest, dont moi-même, se dirigèrent vers le siège du Syndicat des ouvriers du bâtiment qui se trouvait à proximité. Des camarades, toutefois, restèrent aux abords du Palais des Sports pour attendre les délégués des mines, de la sidérurgie et entreprises venues des quatre coins du pays [...]. Des élections démocratiques s'étaient préalablement déroulées dans tous ces centres. Chacun des délégués était muni d'une attestation officielle. [...]

Force nous fut d'essayer de gagner le siège provisoire du conseil du Grand Budapest, rue Akácfa. En principe, les délégués de province n'avaient pas le droit d'y pénétrer. Mais ils insistèrent, notamment les représentants des mineurs [...]. Impossible, disaient-ils, de négocier avec des gens comme Kádár. Voilà où menaient les négociations. On mobilisait des tanks pour nous attaquer. La grève seule pouvait être une réponse à ces gens-là. Nous invitâmes donc les délégués de province à venir avec nous pour expliquer notre position. [...]

Tout le monde se mit debout et Rácz répondit à l'officier. J'ai oublié de mentionner un incident qui s'est terminé par l'élection de Rácz à la présidence. Nous avons écarté Balázs pour le remplacer par Dévényi, pensant que cet ouvrier de Csepel représenterait bien notre conseil. Or, celui-ci se comporta d'une façon curieuse : au moment où nous devions

aller négocier avec Kádár, il trouvait toujours une raison quelconque pour reculer l'entrevue [...]. Rácz, qui était très véhément, a alors bondi : « Je prie le président de démissionner. Nous n'avons pas besoin de gens veules. » Dévényi a démissionné sur-le-champ et nous avons unanimement élu Rácz, qui n'avait que 23 ans à ce moment-là, mais était très actif et combatif et d'une honnêteté sans faille. En même temps, nous avons chargé Kalocsai, un homme tempéré, et Bali d'assumer la vice-présidence.

Comme je disais, Rácz expliqua à l'officier de quoi il s'agissait en réalité et le pria de s'asseoir avec nous pour écouter nos discussions. Ce qu'il fit. Les mineurs parlèrent avec véhémence, nous traitant de canailles et de traîtres : « Si vous voulez travailler, faites-le, mais nous ne donnerons ni charbon, ni électricité, nous inonderons toutes les mines. » Les mineurs de Salgótarján, de Tatabánya, de Pécs étaient tous d'accord. La discussion continua. Brusquement l'officier sortit. Nous étions inquiets. Quelques minutes après, il revint seul, sans arme et déclara : « On m'avait dit que vous prépariez un complot fasciste. Maintenant, je suis convaincu que c'est une calomnie. J'ai renvoyé mes gars à l'Académie, mais permettez-moi d'assister à votre réunion constructive et très intéressante. » Nous l'avons applaudi spontanément. Tandis que les délégués de province nous attaquaient, nous essayions de leur faire entendre raison. [...]

Vers 21 heures, les délégués de province se rendirent à nos arguments et nous nous sentîmes en parfaite harmonie. On convint de ne pas insister pour la création d'un conseil national, afin de ne pas envenimer les choses : cette seule éventualité n'avait-elle pas suffi à mobiliser les tanks soviétiques ? Par contre, le Conseil central ouvrier du Grand Budapest, reconnu par les autorités, devait poursuivre ses activités. D'autre part, des contacts seraient établis entre la capitale et les centres de province, et toutes nos décisions leur seraient transmises par des agents de liaison ; ils pourraient ainsi décider s'ils acceptaient ou non nos résolutions. Pour chacune, d'ailleurs, on tiendrait compte de l'avis des agents de liaison. Ainsi, bien que notre organisme conservât jusqu'au bout le nom de Conseil central ouvrier du Grand Budapest, un conseil national fut tout de même créé dans la pratique, et de façon illégale. [...]

Une des revendications du Conseil central ouvrier était de disposer d'un journal. Le gouvernement la repoussa catégoriquement, préconisant à la place la diffusion radiophonique de communiqués rédigés par le conseil et supervisés par lui. [...] Nous avons donc pris la décision d'organiser [...] une commission de presse avec pour tâche la parution de notre journal.

Nous étions sur le point de sortir un journal intitulé *Munkásujság* [Gazette ouvrière] qui fut saisi à l'imprimerie. Le numéro confisqué contenait des détails précis sur les négociations entre le gouvernement et les conseils ouvriers, et certaines déclarations, fidèlement retranscrites, des dirigeants au cours de ces négociations, tels ces mots de Kádár fort désinvoltes tant à l'égard de notre conseil que du peuple hongrois tout entier : « Peu me chaud que vous me reconnaissez ou pas. 200 000 soldats soviétiques sont derrière moi. C'est moi qui commande en Hongrie. » Nous dûmes nous contenter de publier – cette fois avec l'approbation du gouvernement – une feuille ronéotypée. Chaque arrondissement en recevait un exemplaire qu'il tirait en autant d'exemplaires qu'il comptait d'usines ; à son tour, chaque usine en tirait un nombre d'exemplaires suffisant pour ses ouvriers. Mais le gouvernement trouva rapidement une réponse : les commandements soviétiques d'arrondissement saisirent, partout où c'était possible, les ronéos. Mais ce fut en vain. Nous avons distribué notre feuille par tous les moyens. Moi-même, par exemple, je suis allé à la réunion du conseil ouvrier de mon arrondissement (le 14^e) où j'ai pu lire notre bulletin. Les participants prenaient des notes, puis le bulletin passait de main en main. Ce fut, à l'époque, le journal le plus lu de Budapest. Malheureusement, il fallait une bonne semaine pour qu'il parvienne à toucher ses lecteurs. Kádár et les siens le craignaient beaucoup plus qu'un journal des Croix-fléchées⁷²³. [...]

Deux jours après l'histoire du journal, nous déclarâmes que nous ne reconnaissions ni le gouvernement Kádár, ni la légitimité de l'intervention soviétique. Nos interlocuteurs en eurent le souffle coupé. Nous les invitâmes alors à se rendre dans les usines pour demander leur opinion aux ouvriers. Ce qu'ils firent.

Dans mon usine, un officier soviétique se présenta. J'assistai à la scène. Comme préambule, il demanda aux ouvriers ce qu'ils voulaient le 23 octobre, le fascisme ou le socialisme ? « Le socialisme ! » La réponse jaillit avec une telle force et une telle ampleur que les vitres en tremblèrent. Le mot fascisme, par contre, fut accueilli par une tempête de huées. L'officier demanda ensuite aux travailleurs de préciser leurs revendications, puis, sans mot dire, il gagna le bureau du secrétaire du conseil ouvrier et demanda à celui-ci s'il était d'accord avec les travailleurs. Devant sa réponse affirmative, l'officier déclara qu'il ne comprenait pas les divergences qui se manifestaient entre les ouvriers et Kádár puisque, manifestement, on voulait la même chose des deux côtés.

23 novembre

Le Conseil central ouvrier décide que de 14 heures à 15 heures, personne ne sortira dans les rues de Budapest. Déploiement des troupes russes.

En réalité, les Russes savaient fort bien où le bât blessait, mais ils ne voulaient pas l'avouer. Nous avons proposé au commandement soviétique d'envoyer à nos réunions un officier de haut grade comme observateur afin d'étudier sur place nos revendications. Le 23 novembre, un mois après le début de la révolution, le Conseil central ouvrier tint séance. Y assistait, entre autres, un officier politique soviétique. [...] Les Russes présents dans la salle exigèrent que nous leur dévoillions le fond de notre pensée car ils subodoraient, disaient-ils, que quelque chose se préparait. Plusieurs délégués de province en profitèrent pour vider leur sac. Ils donnèrent des détails sur les débordements des soldats russes et les abus commis par les secrétaires du parti dans leur département. Ils racontèrent, par exemple, que les membres de la « poufaïka » gardaient toutes les routes du département de Borsod et que les délégués des conseils ouvriers avaient dû passer en fraude pour arriver à Budapest.

Nous avions aussi la preuve que des armes leur étaient envoyées clandestinement de Tchécoslovaquie. L'officier soviétique demanda le nom des orateurs, ceux-ci déclinerent leur identité et les choses en restèrent là. Quelques minutes avant 14 heures, notre président se leva pour rendre compte de ce qui se passait en ville. Il rassura les camarades soviétiques ; il ne s'agissait que de la commémoration d'un événement sacré de notre histoire. Puis il nous invita à nous lever, à observer une minute de silence et à chanter ensuite l'hymne national. Les Soviétiques se levèrent, saluèrent militairement pendant que s'élevait notre chant national. Ils se comportèrent d'une façon tellement correcte que nous crûmes la fin de Kádár arrivée. Et j'ose dire que si cela avait dépendu d'eux, ils auraient marché avec nous. Les instructions qu'ils avaient reçues n'avaient pas prévu pareille occurrence. Ils furent visiblement très embarrassés.

Pendant ce temps, sur les grands boulevards et les principales artères de la ville, les forces soviétiques se déployaient avec une ampleur extraordinaire. Comme le dit plus tard un officier russe, ce qui leur paraissait impressionnant et redoutable, c'était le vide complet régnant autour d'eux. S'il y avait eu du monde dans les rues, ils se seraient sentis

davantage en sécurité, car les Hongrois n'auraient pas ouvert le feu sur d'autres Hongrois.

Les officiers soviétiques nous rendirent visite quotidiennement, jusqu'aux environs du 30 novembre. Au bout de quelques jours, nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient. Ils nous répondirent que c'était différent de ce qu'ils avaient imaginé. Ils voyaient des ouvriers de bon sens s'occuper des affaires réelles du pays. Mais comme ils n'étaient pas familiers avec ces affaires et ne comprenaient pas grand-chose aux problèmes hongrois, ils ne pouvaient pas prendre position. Par contre, ils trouvaient nos réunions très intéressantes et nous demandaient de pouvoir continuer à y assister. Ce que nous leur avons accordé volontiers. Kádár et ses collègues savaient parfaitement que nous luttions sur deux fronts, contre eux et contre les Russes. Ils étaient fort ennuyés de nos contacts avec ces derniers. Ils nous demandèrent d'autoriser un délégué de leur gouvernement à assister à nos séances, comme nous le faisons pour les Russes. Kádár choisit un de ses collaborateurs immédiats, un certain Sándor, qui se montra très amical avec nous, ce qui ne l'empêcha pas de manœuvrer en sous-main.

4 décembre

Pour rendre hommage aux victimes de l'intervention russe du 4 novembre, les assemblées d'usines proposent d'organiser une manifestation dans Budapest. Le Conseil central propose que seules les femmes y participent.

[...] Nous avons aussi invité la population de Budapest à placer des bougies sur le bord des fenêtres, à la tombée de la nuit. Le 4 décembre, dès le matin, des ouvrières arrivèrent avec des fleurs à la main. Les rues adjacentes à la place des Héros furent bloquées par les détachements soviétiques. Les femmes contournèrent le bois qui se trouve derrière la place et organisèrent quand même la manifestation. Auparavant, nous nous étions rendus au Parlement pour annoncer au gouvernement notre résolution à commémorer le 4 novembre. À ce jour déjà, il y avait des policiers hongrois à côté des tanks soviétiques autour du Parlement. Il est caractéristique, cependant, que lorsque nous quittâmes le Parlement, l'un des policiers nous demanda : « Alors, qu'est-ce que vous avez pu faire ? Pourquoi négociez-vous avec ces gens ? Balayez-les ! » Tout le monde était avec nous, même parmi les forces extrêmement restreintes du gouvernement.

Évidemment, Kádár enragea en apprenant notre résolution. Le conseil central, dit-il, démontrait qu'il était à la remorque des forces contre-révolutionnaires et qu'il ne voulait pas collaborer avec le gouvernement pour le rétablissement de l'ordre. Cette attitude serait lourde de conséquences. C'est probablement à ce moment-là que Kádár décida d'organiser la pitoyable contre-manifestation du 6 décembre. Le gouvernement réagit immédiatement aussi en faisant disparaître les bougies des magasins ; on les retrouva cependant au marché noir, et le soir, toute la ville fut éclairée aux bougies, à l'exception de quelques rares appartements occupés, selon toute probabilité, par des fonctionnaires. Entre-temps, l'homme de liaison du gouvernement vint assister à la réunion du conseil. Le gouvernement voulait s'y infiltrer pour que, lentement, cet homme devienne un commissaire, transformant le conseil en un appendice du gouvernement. Mais celui-ci fut particulièrement gêné par les officiers soviétiques qui assistaient également à la réunion. Nous n'avons pas revu à notre réunion l'homme de liaison, Károly Sándor.

Peu de temps après, le commandant Grebennik fut démis de ses fonctions ; je suis persuadé que c'est à cause de l'entente que nous avons créée entre le conseil central et le commandement soviétique. Dans cette situation, de plus en plus aiguë, deux ou trois membres du conseil, qui jusque-là n'avaient pas ouvert la bouche et qui désiraient manifestement freiner notre action, intervinrent. À les entendre, nous avons créé une situation explosive, et nous n'aurions pas dû prendre ces résolutions même si les ouvriers des usines les voulaient. Nous avons eu l'impression qu'ils ne faisaient que répéter des consignes qu'on voulait faire pénétrer à l'intérieur du conseil. D'autres voix réclamèrent cependant une action plus énergique, une attitude plus ferme à l'égard du gouvernement, afin que celui-ci se sente assez menacé pour ne pas recourir aux représailles. [...]

9-11 décembre

Une grève de 48 heures est décidée pour protester contre la répression qui frappe les membres des conseils ouvriers. Le gouvernement décide la dissolution du Conseil du Grand Budapest. Grève générale. Convoqués par Kádár « pour discuter », des délégués du Conseil quittent leurs usines et sont arrêtés au Parlement.

Pour nous allécher, les partisans [du vieux système stalinien] nous offrirent la dernière page de *Népakarat*, le journal du conseil des syndicats,

pour y publier nos communiqués, sans pouvoir garantir que nos textes passeraient intégralement et sans modification. En fin de compte, aucun accord ne put être conclu : nos interlocuteurs restaient sur leurs positions, alors que nous réclamions des syndicats démocratiques et indépendants. Nous ne leur cachions pas que nous considérions les centrales existantes comme des succursales du parti, dont la tâche essentielle consistait à organiser des concours d'émulation et qui, de ce fait, ne pouvaient représenter les véritables intérêts des ouvriers. Le seul accord fut de réviser en commun la loi sur les conseils ouvriers. [...]

Nous décidâmes d'autre part de lancer un appel aux syndicats libres du monde entier pour que les travailleurs d'Occident organisent une manifestation de solidarité. Nous avons aussi décidé de ne pas procéder à la création d'un conseil national, car c'eût été fournir à Kádár un prétexte commode pour dissoudre le Conseil central ouvrier du Grand Budapest. Nous avons alors opté pour une grève de 48 heures qui serait annoncée le lundi suivant par le conseil de chaque entreprise. La grève elle-même se déroulerait mardi 10 et mercredi 11 décembre. [...]

Nous avons nettement l'impression que le gouvernement Kádár se préparait à frapper un grand coup pour nous écraser. Nous avons tenté une ultime démarche auprès des Russes car nous avons l'impression que Kádár et les siens n'essayaient pas seulement de nous duper, mais qu'ils voulaient aussi donner le change aux Soviétiques. En tant que représentants de la classe ouvrière hongroise, il était de notre devoir, pensions-nous, de mettre les occupants au courant de la véritable situation. La tension montait et les événements prenaient mauvaise tournure du fait de certaines forces conservatrices [...] qui s'opposaient à toute solution de bon sens. Une résolution fut votée qui prévoyait la visite d'une délégation auprès du commandement soviétique de Budapest avec lequel nous étions toujours en contact, pour lui demander de faire savoir que nous demandions à être entendus par le gouvernement soviétique. [...]

En dépit de notre arrestation et des manœuvres du gouvernement, la grève fut un succès. En vain fit-on lire dans les usines un communiqué gouvernemental affirmant que l'appel du Conseil central ouvrier était illégal, puisqu'il venait d'être dissous. Les ouvriers ont écouté en silence, sans faire aucun commentaire, et sont rentrés chez eux. Le lendemain, ils ne sont pas venus travailler. La grève fut totale, paralysant la vie économique jusqu'aux transports eux-mêmes. C'est à grand-peine que le gouvernement, sous la protection de forces armées, put faire partir un ou

deux tramways. Avec cette grève se terminait le chapitre le plus important, peut-être, de la révolution hongroise : l'action des conseils ouvriers cessait et le gouvernement entreprenait de mater la classe ouvrière²⁷⁴.

Je voudrais dire encore quelques mots de l'organisation, des projets et de quelques événements du Conseil central ouvrier du Grand Budapest. La grande majorité des membres de ce conseil était constituée d'ouvriers qualifiés, mais nous comptions parmi nous quatre ou cinq ingénieurs. Parmi ces derniers, deux étaient des anciens ouvriers, comme moi et Karsai. Nous avons créé au total sept sections ou commissions, dont les dirigeants étaient en même temps vice-présidents du conseil. Ces commissions avaient pour tâche d'élaborer le programme des conseils ouvriers. [...] Nous pensions que, d'une manière générale, le rôle des conseils ouvriers serait de diriger la production, de prendre possession des usines pour le compte des ouvriers et de créer des conditions dans lesquelles il pourrait fonctionner indépendamment de toute autre organisation, qu'il s'agisse de gouvernement, de parti ou de syndicat. Nous espérions que le régime, une fois consolidé, pourrait instituer un système politique basé sur deux Chambres ; la première, législative, assumerait la direction politique du pays ; la seconde s'occuperait de l'économie et des intérêts de la classe ouvrière. Les membres de la deuxième Chambre seraient élus parmi les producteurs, c'est-à-dire parmi les membres des conseils ouvriers, sur la base d'élections démocratiques.

Notre intention n'était pas de prétendre, pour les conseils ouvriers, à un rôle politique. Nous pensions généralement que, de même qu'il fallait des spécialistes à la direction de l'économie, de même la direction politique devait être assumée par des experts. Nous tenions, par contre, à contrôler nous-mêmes tout ce qui nous concernait. [...] En discutant des questions d'organisation du Conseil central du Grand Budapest, nous évoquions aussi son avenir, et, selon nous, pour qu'il puisse remplir son rôle, à savoir la direction de la production, le capitalisme d'État, sous le contrôle du Parti communiste, devait disparaître. [...]

[Pour] les questions économiques, l'Assemblée devrait consulter le conseil des producteurs et obtenir son approbation. Selon nos conceptions, le pays avait besoin d'une nouvelle Constitution qui préciserait quels seraient les partis autorisés, dans quel esprit devrait travailler le gouvernement, et comment il assurerait le maintien d'une société socialiste. Le conseil des producteurs devrait fonctionner, bien entendu, selon les principes définis dans la nouvelle Constitution. Aux termes de la

Constitution précédente, les problèmes économiques et politiques n'étaient pas séparés. [...] Selon nos conceptions, le conseil des producteurs deviendrait un organisme dirigeant la vie économique du pays, les deux Chambres jouant chacune leur rôle propre, se complétant au lieu de s'opposer.

Bien que toutes nos idées sur ces points ne fussent pas définitives, nous les consignâmes dans un projet que, par la suite, la police devait exploiter contre nous. Il y était dit que le gouvernement serait l'émanation des deux Chambres [...]. Certains postes ne pourraient être attribués qu'à des spécialistes qualifiés, de l'une ou l'autre Chambre. Chacune des deux pourrait mettre en échec le gouvernement qui serait responsable devant chacune d'entre elles. Dans la Hongrie nouvelle et démocratique que nous imaginions, le législatif et l'exécutif devaient être rigoureusement séparés. Nous discutâmes aussi de la façon dont les bénéfices des usines, travaillant enfin d'une manière rentable, seraient répartis. Nous avons envisagé trois catégories de bénéficiaires : l'État, l'entreprise elle-même (réserves, équipement, roulement) et les travailleurs. Les modalités de la distribution de cette partie de ces bénéfices seraient définies chaque année par le conseil d'usine. Certains d'entre nous émirent des idées aujourd'hui assez répandues en Occident, d'un capitalisme « populaire » octroyant des actions aux travailleurs. Je ne puis dire comment les choses auraient évolué si nous avions pu mettre nos idées en pratique. Évidemment, nous avons voulu une planification bien que différente de celle qui existait sous Rákosi.

Nous vivions en pleine révolution et nous devions combattre. Certes, nous ne savions pas avec précision comment l'avenir se présenterait, mais nous avons tous le sentiment d'être dans la bonne voie. Dans la voie que devaient suivre les travailleurs, le pays tout entier, pour que s'épanouisse la société socialiste. Ce sont ces promesses d'avenir qu'ont écrasées les Russes et Kádár.

11-12 janvier 1957

Les ouvriers de Csepel en grève sont cernés par les chars russes.

Septembre

Dissolution des derniers conseils ouvriers. Napzabadzag, le journal du parti dénonce les conseils ouvriers comme étant une « création de la contre-révolution ».

Source

Ce récit a été publié pour la première fois dans *Socialisme ou Barbarie*, n° 21, 1957. La chronologie a été établie par Claude Kowal.

769. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

770. [[> Guerre civile en France \(La\)](#)].

771. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

772. [[> Ce n'est pas seulement un printemps](#)].

773. Organisation nazie hongroise.

774. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

Pologne (1980-1981)

Affaire de tous les travailleurs (L')

Zbigniew Kowalewski

Les conquêtes de la grève nationale d'août 1980 ont ouvert une nouvelle phase de la lutte des travailleurs polonais décidés à prendre leurs affaires en main, Aujourd'hui, la contre-révolution est une réalité en Pologne. Le pouvoir bureaucratique, plongé depuis des mois dans une crise sans précédent, use de ses dernières armes. Devant l'inertie de l'administration civile de l'État, qui avait perdu toute capacité à diriger le pays, et devant la décomposition des bases du POUP⁷⁷⁵, le pouvoir a considéré que sa dernière planche de salut résidait dans son appareil militaire. L'état de guerre instauré par le général Jaruzelski contre la classe ouvrière et contre la société tout entière tente d'écraser la révolution ouvrière par des méthodes qui relèvent d'un véritable terrorisme d'État...

Ces derniers mois, l'incapacité de l'appareil d'État et du parti au pouvoir à satisfaire les besoins matériels les plus élémentaires est devenue évidente aux yeux de tous. Néanmoins, les travailleurs mettaient leurs espoirs dans la réforme économique fondée sur l'autogestion ouvrière qui devait entrer en vigueur à partir de janvier 1982, les libérant d'un strict contrôle de la bureaucratie centrale et leur permettant de prendre le pouvoir dans les entreprises. Le développement d'un contrôle social sur la politique économique et la perspective des premières élections libres aux parlements locaux, le printemps prochain, renforçaient ces espérances.

Au mois de novembre, l'abandon inattendu de la part du gouvernement de son propre projet de réforme économique et la décision de concentrer encore plus le pouvoir économique entre les mains de l'appareil bureaucratique provoqua une grande tension sociale. Dans de nombreuses entreprises et certaines régions, les travailleurs de Solidarnosc commencèrent dès lors à se préparer à la grève active afin d'exercer un contrôle sur les moyens de production et de distribution, d'instaurer une véritable autogestion ouvrière et d'imposer une réforme économique par le bas, au travers d'un vaste mouvement de masse⁷⁷⁶.

Simultanément, pour assurer l'autodéfense en vue de la prise en main des entreprises et de leur gestion par les travailleurs, Solidarnosc commença à préparer la mise en place de gardes ouvrières. La question de savoir qui devait détenir le pouvoir – une minorité privilégiée ou les masses laborieuses elles-mêmes – commença à être discutée au sein de Solidarnosc. Une situation directement révolutionnaire surgit dès lors en Pologne. C'est alors que la hiérarchie de l'armée polonaise décida de mener à terme les préparatifs du coup d'État pour imposer sa dictature. Préparatifs qui avaient commencé depuis un an mais auxquels, dirigeants de Solidarnosc, nous avons prêté une attention insuffisante⁷⁷⁷.

Aujourd'hui, le recours aux baïonnettes supprime non seulement la possibilité d'un socialisme ouvrier et autogestionnaire auquel aspirent les syndicats libres et les masses laborieuses polonaises, mais également les droits élémentaires de l'homme, du citoyen et du travailleur.

La révolution polonaise, qui constitue l'une des expériences les plus avancées et les plus audacieuses au monde du point de vue de l'émancipation des travailleurs, court le péril de se voir écrasée. La classe ouvrière et le peuple polonais sont décidés à résister, mais ils ont besoin d'un appui unitaire et déterminé de la part des travailleurs du monde entier, et en premier lieu des puissantes organisations syndicales d'Europe occidentale. La défaite de Solidarnosc représenterait leur propre défaite [...].

Source

Le Monde, 17 décembre 1981.

⁷⁷⁵. Parti ouvrier unifié plonais : parti communiste.

⁷⁷⁶. [[> Du contrôle ouvrier à l'autogestion](#)].

⁷⁷⁷. [[> Instructions en cas de grève générale](#)].

Autogestion et Solidarnosc (L')

Bruno Della Sudda et Jean-Pierre Hardy

L'expérience polonaise (1980-1981) s'avère historiquement une des plus décisives en matière d'autogestion généralisée. Il est particulièrement significatif de l'universalité des aspirations à l'autogestion, conçue à la fois comme moyen et comme but, que ce formidable mouvement social se soit déroulé dans le cadre économique non-capitaliste d'un pays de l'Est.

L'histoire des pays de l'est européen intégrés au glavis soviétique aux lendemains de la seconde guerre mondiale montre que lorsque l'« expropriation du capitalisme » se résume au transfert à l'État de la propriété des moyens de production couplé à l'instauration d'un régime de parti unique dominé par sa bureaucratie, cela ne conduit pas au socialisme, mais en bloque au contraire la voie tout en conduisant inexorablement à la prolifération d'une bureaucratie omnipotente, inefficace, prédatrice et autoritaire qui, au travers de l'État « ouvrier », gère et étouffe la société dans son ensemble.

Extraordinairement riches dans maints domaines d'ordre théorique et pratique, les événements polonais ont permis d'entrevoir que la « république autogérée » était le contenu concret et unique du socialisme, de la société alternative, et que la « grève active » était le moyen d'y accéder. Cette expérience a illustré le caractère immédiat et transitoire du mot d'ordre de l'autogestion⁷⁷⁸. Dans l'introduction à l'édition française du programme de Solidarnosc qui paraît en janvier 1982, Jean-Yves Touvais note :

Ce texte synthétise donc les idées fondamentales qui animaient le syndicat Solidarnosc et la majorité de la société polonaise. Il trace la perspective d'un système politique autogestionnaire et constitue, assurément, l'exposé le plus clair que l'on ait pu rencontrer dans une révolution depuis la Seconde Guerre mondiale.

Une longue tradition antibureaucratique

Lorsqu'éclate, en août 1980, la grève aux chantiers navals Lénine à Gdansk, conflit qui va aboutir à la création du syndicat libre et autogéré

Solidarnosc, le mouvement ouvrier et démocratique polonais a derrière lui une longue tradition de lutte antibureaucratique. Nous en rappelons ici simplement quelques moments : soulèvement des ouvriers de Poznan du 28 juin 1956 suivi de l'« octobre polonais » au cours duquel se développent des conseils ouvriers (auquel fait écho, la même année, la révolution hongroise) ; révoltes étudiantes de 1968 ; soulèvements dans les ports de la mer Baltique en 1970 ; grèves ouvrières d'Ursus et de Radom en 1976. Il n'est pas inutile non plus de rappeler qu'en 1944-1945, les travailleurs se sont emparés de nombreuses entreprises pour remettre en marche la production, « procédant à ce moment-là à une socialisation des entreprises avant leur nationalisation juridico-formelle », comme le rappelle Zbigniew Kowalewski (Kowalewski, 1982a).

Après l'échec des conseils ouvriers en 1956, les KSR (conférences d'autonomie ouvrière) sont reconnus mais deviendront vite des coquilles vides. En effet, la loi sur l'« autonomie ouvrière » de décembre 1958 neutralise les conseils ouvriers d'entreprise dans ces KSS où participent à la fois le conseil syndical d'entreprise et la section d'entreprise du parti au pouvoir.

L'adoption de l'autogestion par Solidarnosc n'allait donc pas de soi, cette notion étant utilisée par le pouvoir bureaucratique en place et figurant même dans la Constitution qui est modifiée après les événements de 1956. Pourtant, dès novembre 1980, le syndicat revendique une « autogestion authentique ».

Le KOR (Comité de défense des ouvriers), créé après les mouvements de grèves de 1976, regroupe une trentaine de membres dont d'anciens oppositionnels de gauche au sein du Parti, parmi lesquels Jacek Kuron auteur, au début de l'année 1965, avec Karol Modzelewsky de la « Lettre ouverte au POUP ». Le KOR devient un « laboratoire programmatique ». Avec son organe de presse, *Robotnik* (L'ouvrier), il organise des « universités volantes », dans un processus de type « éducation populaire ». Le KOR veut passer de la propriété d'État à la propriété sociale des moyens de production. Enfin, il insiste sur le rôle de la classe ouvrière dans la lutte antibureaucratique⁷⁷⁹ et essaie de la prémunir contre le chauvinisme et le nationalisme. Il va se dissoudre formellement le 28 septembre 1981 dans la foulée du premier congrès de Solidarnosc estimant « son œuvre accomplie ».

Avec plus de 10 millions d'adhérents sur une population forte de 35 millions d'habitants, Solidarnosc est plus qu'un syndicat : c'est un

mouvement politico-syndical et même politico-social qui organise toute la société.

Le programme autogestionnaire d'action de Solidarnosc

Les 11, 12 et 13 mai 1981, les délégués de 18 entreprises parmi les plus importantes du pays se réunissent à Nowa-Huta et adoptent un projet de « thèses pour l'autogestion des travailleurs » qui prévoient la mise en place d'une Chambre économique nationale issue des organes d'autogestion, un plan indicatif, des conseils de travailleurs élisant les dirigeants des entreprises (et non plus désignés par le parti au pouvoir et le gouvernement), la liberté pour les entreprises autogérées d'emprunter, d'investir, d'embaucher et de licencier.

Si le premier congrès de Solidarnosc adopte un programme syndical avancé (retraite après trente-cinq ans de travail avec âge de départ à 50 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes, trois ans de congés maternité, etc.)⁷⁸⁰, il se prononce pour l'autogestion des entreprises et des pouvoirs locaux comme seule réponse à la catastrophe économique. Très rapidement, dix-sept coordinations régionales du syndicat ont lancé un projet de Fédération nationale de l'autogestion afin de mettre en place les conditions « permettant la création d'un modèle autogestionnaire de l'économie et de l'État » (Kowalewski, 1982b).

Le préambule du programme donne bien le sens de l'avancée du mouvement polonais articulant au travers de l'autogestion les revendications immédiates, les objectifs, le projet et les moyens de lutte :

La situation actuelle du pays nécessite un programme différencié. D'une part, il faut un programme pour des actions immédiates, indispensables pour traverser la difficile période de l'hiver. D'autre part et simultanément, il faut un programme de réforme économique, qu'on ne peut pas différer, un programme de politique sociale et de reconstruction de la vie publique – un programme qui est le chemin vers une république autogérée.

Alors que le pays vit dans la pénurie et la désorganisation, Solidarnosc se porte candidat à l'organisation des secours, de l'entraide mais aussi à celle de la production et de la distribution des biens nécessaires à la population. Le syndicat annonce ainsi qu'il est prêt à « aider » les organismes d'État défaillants en se substituant à eux :

Dans l'état de notre économie, l'hiver qui approche peut être un danger pour la population, il est à craindre que le pouvoir ne soit pas en état de faire face à ce danger. Il faudra organiser une aide sociale. [La] direction du syndicat demandera au gouvernement la communication du programme gouvernemental pour cet hiver [...] ; c) les organisations des travailleurs et leurs commissions d'entreprise doivent : veiller à l'exploitation des produits industriels et surtout des produits alimentaires, fabriqués pendant les samedis libres, ce qui constitue une production supplémentaire ; se concerter au sujet de la répartition de ces produits et les diriger vers les endroits les plus démunis ; adapter la production aux restrictions de consommation d'énergie et s'entendre à ce sujet avec les pouvoirs régionaux du syndicat. [...] Le syndicat doit organiser des services régionaux de secours d'hiver, au plan local et dans les entreprises. Leur tâche doit être : de veiller [...] à l'approvisionnement en nourriture et charbon, des personnes particulièrement vulnérables ; d'organiser des équipes chargées de réparer les détériorations des logements de ces personnes et les protéger des effets de l'hiver ; d'utiliser les moyens de transport de l'entreprise pour le ramassage scolaire, pour faire venir le médecin, etc. ; d'aider la population urbaine à l'approvisionnement en pommes de terre, légumes et fruits. [...] Les services de secours des entreprises devront participer à la résolution des difficultés d'approvisionnement, en agissant solidairement dans le cadre du district et de la région.

Dès octobre, le syndicat met en pratique le « contrôle syndical sur le système de rationnement et sur la distribution des biens de consommation », affirmant : « C'est au syndicat que revient la tâche de contrôler les installations, le fonctionnement des machines et l'organisation du travail. »

La direction du syndicat lance un avertissement au gouvernement : « Le syndicat serait obligé de préparer et d'entreprendre une grève active dans des secteurs déterminés de l'économie », s'il se montre incapable d'améliorer l'approvisionnement de la population et s'il continue à s'opposer au contrôle social sur l'économie. Dans le même temps, alors que les coordinations régionales de l'autogestion qui se mettent en place se limitent souvent à aider les organes d'autogestion à se développer – « elles n'en sont pas encore au stade du contrôle social sur l'économie » (Kowalewski, 1982b) –, des initiatives vont dans ce sens. Par exemple, en

Haute-Silésie. Alors que les autorités veulent augmenter la production des houillères (primes, augmentation et intensification du temps de travail) pour faire face à la crise énergétique, la coordination régionale élabore un projet alternatif reposant sur d'autres critères. « La seule perspective, c'est d'imposer le contrôle social sur la production. Et le seul moyen efficace dont nous disposons aujourd'hui pour ce faire, c'est la grève active. C'est une forme d'action qui nous permet d'exercer le contrôle sur tout le processus, depuis la production dans l'entreprise jusqu'à l'arrivée du produit chez le destinataire », déclare le président de la mine Manifest Lipcowy (Kowalewski, 1982b).

Grève active pour transformer le système et briser la nomenklatura

La première thèse donne quant à elle l'objectif de transformation du système :

Nous demandons l'introduction, à tous les niveaux de direction, d'une réforme démocratique et d'autogestion qui permettra au nouveau système économique et social de réunir le plan, l'autonomie et le marché.

Réclamant la suppression de la machine politico-économique du parti unique, le congrès trace le type de propriété sociale auquel il aspire :

Il faut bâtir une nouvelle structure économique. Dans l'organisation de l'économie, l'unité de base sera une entreprise sociale, gérée par une équipe, représentée par un conseil des travailleurs et dirigée par un directeur nommé après concours par le conseil, et révocable par le même conseil. L'entreprise sociale disposera du bien national qui lui sera confié, dans l'intérêt de la société et de l'équipe elle-même. Elle appliquera dans sa gestion le calcul économique. L'État pourra influencer l'action de l'entreprise par des règlements et des moyens économiques – prix, impôts, taux du crédit, cours des monnaies étrangères, etc. Il faut abolir les barrières bureaucratiques qui rendent impossible le fonctionnement du marché. Les organes centraux de l'administration économique ne doivent pas imposer aux entreprises les limites de leur activité ni leur indiquer leurs fournisseurs et leurs acheteurs. [...] Les associations de consommateurs et la loi antimonopole devront veiller à ce que les entreprises ne se taillent pas une situation privilégiée sur le marché. Une loi doit protéger les droits des consommateurs. Le rapport entre l'offre et la demande doit déterminer les prix. La réforme doit

socialiser la planification. Le plan central doit refléter les aspirations de la société et être librement accepté. Les débats publics sont donc indispensables. Il doit être possible de présenter des plans de toute nature et aussi des plans élaborés à l'initiative des organisations sociales ou civiques. L'accès à une information économique exhaustive est donc indispensable, et exige un contrôle social sur le Bureau central de la statistique.

La république autogérée

Les thèses 20, 21 et 22 permettent au syndicat de développer sa vision de l'organisation politico-sociale de la République :

Le système qui lie le pouvoir politique au pouvoir économique, basé sur l'ingérence permanente du parti dans le fonctionnement des entreprises, constitue la raison principale de la crise actuelle de notre économie. C'est aussi la raison du manque d'égalité dans la promotion professionnelle. Le principe dit de la *nomenklatura* rend impossible toute politique rationnelle de la promotion des cadres et fait des millions de travailleurs qui ne sont pas au parti, des citoyens de deuxième catégorie. La seule solution pour changer cette situation est la création de comités autogestionnaires de travailleurs qui donneraient le vrai pouvoir de décision aux personnels des entreprises. Notre syndicat demande la restauration du principe de l'autogestion dans les coopératives. Il est indispensable de voter une nouvelle loi protégeant les coopératives contre l'ingérence de l'administration d'État⁷⁸¹.

Réfléchissant au système électoral, à l'organisation d'ensemble du pays permettant l'expression des intérêts de la population, des régions et des ensembles économiques, les délégués au congrès annoncent qu'une proposition sera rendue publique et proposée à la Diète (le Parlement) à la fin de l'année 1981 :

Les organes régionaux d'autogestion doivent avoir le droit de décider de l'ensemble des affaires régionales. Ils pourront être soumis au contrôle de l'administration de l'État [...]. Ce contrôle se limitera aux examens de l'activité menée par ces organes pour statuer si elle est conforme à la loi. [...] Les organes régionaux d'autogestion doivent avoir le droit de mener une activité économique.

Point d'orgue, Solidarnosc demande qu'une deuxième Chambre parlementaire, une « Chambre d'autogestion » soit mise en place. Celle-ci aurait pour vocation d'établir un plan stratégique de développement économique et social et serait élue par « les organes d'autogestion des travailleurs, les fédérations de consommateurs, les associations scientifico-techniques, les mouvements écologistes, les syndicats ». Après avoir formulé l'exigence du « droit d'initiative législative » pour les syndicats, la 22^e thèse affirme :

Les organismes et les structures de l'autogestion doivent être représentés auprès de la plus haute instance du pouvoir d'État. [...] Nous estimons utile d'examiner la nécessité de créer un organisme d'autogestion au plus haut niveau du pouvoir d'État. Il aura pour tâche de contrôler la réalisation du programme de réformes économiques et les activités des organismes autogestionnaires régionaux.

En conclusion, Solidarnosc encourage « toute initiative des organismes autogestionnaires tendant à résoudre les problèmes liés à la crise économique ».

« Une révolution qui ne veut pas prendre le pouvoir »

Au moment où se déroule ce premier congrès, la majorité de Solidarnosc est à la recherche d'un compromis avec le POUP afin d'éviter une intervention militaire russe qui, comme en 1968 en Tchécoslovaquie, ne pourrait être que suivie d'une période de « normalisation ». Ce compromis consiste à laisser au Parti le pouvoir politique central tout en lui retirant le pouvoir économique et les pouvoirs locaux. Il s'agit pour certains de « faire cuire le cochon sans qu'il s'en aperçoive⁷⁸² ».

Afin de prendre de vitesse le mouvement et de canaliser la révolution autogestionnaire avant la deuxième session du congrès, la Diète adopte deux lois. La première concerne les entreprises d'État et la seconde a pour objet l'autogestion de ces entreprises. Dans l'esprit du pouvoir, ce sont toujours les directeurs qui dirigent les entreprises d'État alors que Solidarnosc affirme qu'elles doivent être dirigées par les organes d'autogestion, le directeur n'étant là que pour exécuter leurs décisions. Ainsi, partout où le syndicat et le conseil ouvrier estiment que le rapport de forces rend possible l'application des textes du congrès, ce n'est pas la loi qui est mise en œuvre mais la position de Solidarnosc.

Le syndicat ayant décidé de ne pas rejeter ces lois, mais de soumettre à référendum les points de divergences entre lesdites lois et son programme, il est cependant très vite apparu que « le pouvoir entendait ignorer la résolution du congrès du syndicat exigeant que dans la quasi-totalité des entreprises les directeurs soient élus par les conseils de travailleurs » (Kowalewski 1982b). Le projet du gouvernement excluait de ce droit les entreprises clés. En clair, ajoute Zbigniew Kowalewski, « la lutte pour briser la *nomenklatura* du parti ne faisait que commencer ». À Lodz, il est décidé de « passer à l'action qui devait priver la bureaucratie de son pouvoir économique et instaurer un système d'autogestion ouvrière par des voies révolutionnaires. Il était prévu que la première grève active du pays commencerait dans notre région le 21 décembre, c'est-à-dire que la classe ouvrière prendrait en main le contrôle de la production et de la distribution. Parallèlement, des gardes ouvrières devaient être mises en place dans les entreprises », raconte Zbigniew Kowalewski, membre du présidium du comité régional de Solidarnosc de cette région⁷⁸³.

En outre, on commença à étudier la question des priorités sociales et des principes rationnels de la distribution de l'énergie pour l'industrie. Le syndicat se préparait à prendre le contrôle du système énergétique de la région. C'était un élément important de la préparation de la grève active régionale.

Le 23 octobre 1981, la commission nationale de Solidarnosc recommande à tous les syndicats de se préparer à la grève active :

La grève active, c'est la reprise en mains de la production sous le contrôle des comités de grève, selon un plan élaboré par les travailleurs eux-mêmes et en fonction des besoins sociaux (Kowalewski, 1982b).

Rappelons que la révolution polonaise est à ce moment parvenue au stade de la substitution du pouvoir autogestionnaire à celui du parti-État : la moitié des entreprises sont en autogestion à la veille du coup d'État militaire.

Le mouvement social connaît alors une différenciation des diverses formes d'organisation : affirmation des comités d'autogestion distincts des structures du syndicat, développement de clubs et d'organisations politiques commençant à élaborer des programmes alternatifs dont la plupart se basent sur l'autogestion. Ces diverses formes d'organisation ne prétendent pas imposer des relations hiérarchiques entre elles, bien au

contraire, puisque les propositions sont toutes discutées dans le cadre du véritable « front unique social et politique » réalisé de fait par Solidarnosc.

La question du pouvoir politique à l'échelle de la société tout entière, différée pendant l'été et l'automne 1981, bien qu'elle divise Solidarnosc, est pourtant bel et bien posée. Le coup d'État d'une junte militaire emmenée par le général Jaruzelski (le POUP disparaissant derrière l'armée) avec le soutien de l'URSS a pour but de briser l'élan révolutionnaire que cette dynamique autogestionnaire entraîne.

L'héritage de Solidarnosc

La courte expérience polonaise emmenée par Solidarnosc (août 1980-décembre 1981) offre aux mouvements d'émancipation à la recherche d'une alternative au capitalisme donnant les moyens de ne pas retomber dans les échecs bureaucratiques des différentes tentatives socialistes du 20^e siècle, des repères et des débats féconds.

Solidarnosc apporte, par exemple, une réflexion sur l'articulation entre plan et marché, et, en matière institutionnelle, propose d'articuler et de concilier démocratie directe, suffrage universel et démocratie représentative avec la proposition de la mise en place d'une double chambre. Le débat sur la composition et le mode d'élection des deux chambres – une chambre « politique » relevant de la démocratie représentative classique élue au suffrage universel, une chambre d'« autogestion » et des « producteurs » issue des délégués des conseils ouvriers et des associations de consommateurs – a été tué avec le coup d'État militaire du 13 décembre 1981.

Il nous faut reprendre les propositions programmatiques mises en avant : pluripartisme dans l'élection de la chambre « politique » (partis du mouvement ouvrier, comme « partis bourgeois », et aujourd'hui nouvelles forces politiques, expression des mouvements sociaux et des mobilisations citoyennes, etc.) ; suffrage universel à la proportionnelle ; révocabilité des délégués – hier des conseils ouvriers, aujourd'hui des conseils et forums citoyens ; non-cumul des mandats et durée limitée des mandats ; élection des directions des entreprises (candidatures libres, listes d'aptitude...) ; participation des conseils d'entreprise à l'élaboration du plan stratégique ; mises en œuvre du plan (appels à projets auxquels pourraient concourir des entreprises existantes, des entreprises à reconvertir où de nouvelles entreprises à créer *ex nihilo*) ; désignation des représentants des consommateurs et des écologistes (élections, désignation cooptation par

des associations dont la réelle représentativité doit pouvoir être vérifiée) ; rôle et place des conseils d'experts, à la lumière aujourd'hui d'une expertise d'un nouveau type (expertise citoyenne).

Au niveau de l'entreprise, Solidarnosc pose la question de l'efficacité économique à atteindre pour, d'une part, mettre fin à la gabegie bureaucratique et, d'autre part, supplanter la gestion capitaliste. Ceci l'amène à proposer, dans des proportions non définies, un partage de la plus-value produite par une entreprise autogérée entre les salaires directs à ses salariés, les salaires indirects (couverture sociale complémentaire), l'investissement dans l'entreprise, les versements d'impôts et taxes au profit d'autres entreprises structurellement non rentables (fonds de solidarité et fonds d'investissement) et pour le financement des besoins sociaux de tous les citoyens de la république autogérée.

Contre une vision idyllique de la gestion du pouvoir sans nouvelles contradictions après la prise du pouvoir, Solidarnosc insiste sur l'absence d'homologie d'intérêts entre les travailleurs de certaines entreprises ou de certains services publics et leurs consommateurs ou leurs usagers. Il faut donc organiser les arbitrages démocratiques des désaccords, soumettre au vote (référendum) des projets économiques et sociaux opposés (démocratie de projet).

Solidarnosc n'a pas exclu l'instillation de formes de concurrence entre entreprises pour les obliger à mieux répondre à la demande des usagers et des consommateurs. Son programme vise d'ailleurs à permettre aux entreprises autogérées de licencier en cas de besoin sans que la problématique de la reconversion des personnels et des entreprises défaillantes soit réellement et explicitement abordée dans ce même programme⁷⁸⁴.

Les abus de pouvoirs bureaucratiques amènent le syndicat à avoir des exigences en matière de formalisations juridiques des pouvoirs et des contre-pouvoirs, les thèses de son programme insistent sur la nécessaire séparation des pouvoirs et sur l'indépendance de la justice.

Le rôle et la fonction du droit avaient toujours été négligés par le mouvement ouvrier y compris son extrême gauche. Le « droit bourgeois » comme instrument de domination était dénoncé à juste titre, mais en négligeant l'importance d'une formalisation et d'une institutionnalisation des nouveaux droits conquis et des moyens de recours pour garantir leur effectivité. La négligence de l'importance du droit avait commencé à être corrigée au cours de la révolution au Nicaragua (1979). Les sandinistes

avaient surpris nombre de leurs soutiens par leur volonté de formaliser juridiquement les nouveaux pouvoirs et de ne pas laisser leur exercice et leur contrôle au seul dynamisme des nouvelles instances de pouvoir populaire (les comités de défense sandinistes conçus sur le modèle des comités de défense de la Révolution cubaine), volontarisme qui pouvait vite s'épuiser ou être monopolisé par de « nouvelles élites » non représentatives.

L'évolution droite ultérieure de Solidarnosc et la restauration capitaliste des années 1990, contribuera malheureusement à effacer l'extraordinaire acquis autogestionnaire de la Révolution polonaise dans les consciences collectives.

avril 2010

Pour en savoir plus

Solidarnosc (1982), *Programme. La république autogestionnaire*, Collectif national

« Solidarité avec Solidarnosc », supplément à *L'Alternative*, n° 14, Paris.

Kowalewski, Zbigniew (1982a), « Dialogue avec Adrien Corti et Michel Fiant »,

Mise à jour, n° 1, 4^e trimestre.

Kowalewski, Zbigniew (1982b), « Solidarnosc pour le pouvoir aux travailleurs »,

Inprecor, n° 119, 22 février.

L'Alternative, « Revue pour les droits démocratiques en Europe de l'Est », Paris,

François Maspero.

Potel, Jean-Yves (2006), *Scènes de grèves en Pologne*, Lausanne, Noir et Blanc.

778. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

779. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

780. Ce programme ne doit cependant pas être pris comme un texte sacré de la première ligne à la dernière. L'influence de l'Église polonaise est ainsi sensible dans les thèses sur la politique éducative et la famille.

781. [[> République autogérée](#)].

782. Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'exposer les discussions et les conflits qui opposent les différentes ailes de Solidarnosc.

783. [[> Pour l'autogestion généralisée](#)].

784. [[> Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT (Un)

Guy Barbin

Le syndicat Solidarnosc a été créé à LOT en septembre 1980, dans la foulée des accords de Gdansk. La première épreuve de force avec le pouvoir politique a suivi de près la création du syndicat. Les travailleurs de la LOT ont tout simplement décidé de limoger leur directeur jugé incapable (un militaire). Le premier affrontement s'est soldé par un succès, le gouvernement a tenté en vain d'imposer un nouveau directeur (toujours un militaire) auquel les travailleurs opposaient leur propre candidat, ce qui a entraîné le conflit de juillet 1981 [...].

Loin de se limiter à un simple changement de directeur, les salariés de la LOT en sont venus à tenter de prendre directement leurs affaires en main. Cela pour deux raisons : tout d'abord, en réponse aux critiques du gouvernement accusant Solidarnosc de ruiner le pays, il était nécessaire de s'approprier les données économiques afin d'étudier des solutions nouvelles capables de répondre à la crise ; ensuite, premières victimes de la mauvaise gestion, les travailleurs étaient en permanence témoins des absurdités de la gestion bureaucratique auxquelles eux seuls étaient capables de remédier⁷⁸⁵.

Ils ont donc créé une [...] sorte de commission économique et, forts de leurs analyses et de leur constat, ils ont proposé de nouvelles orientations :

Nous sommes intervenus publiquement pour dire que le personnel avait décidé que la compagnie s'oriente vers l'achat d'appareils américains ou français plus sûrs, plus fiables, plus confortables et beaucoup plus économiques que les avions soviétiques. Avec l'économie ainsi réalisée, au bout de quelques années sur l'ensemble de la flotte, nous pourrions nous payer un appareil⁷⁸⁶.

Il va de soi que ces propositions se sont heurtées au pouvoir : « Nous sommes obligés d'acheter aux Soviétiques, si nous achetons des avions américains, et qu'il y ait la guerre, les États-Unis cesseront de nous approvisionner en pièces »... a rétorqué le ministre des transports. Bien

sûr, compte tenu des « alliances » de la Pologne, il fallut renoncer à changer de fournisseur d'avions. Pourtant, ce n'est pas par antisoviétisme que les travailleurs de LOT réagissent ainsi :

Une fois, en plein vol, une porte de visite s'est détachée sur un Illyouchine. Il fallait remplacer la porte mais nous n'avions plus en stock les fixations. Nous avons envoyé un télex en URSS d'urgence. Ils n'avaient pas la pièce. Le directeur en personne s'est rendu en URSS où il a « fait » plusieurs usines pour trouver les quelques pièces ! Alors maintenant, nous préférons fabriquer les pièces quand cela est possible. Nos ateliers de révision se transforment en ateliers de fabrication.

C'est donc à partir de problèmes concrets, quotidiens, que les travailleurs de LOT en sont venus à [...] rechercher le moyen de mieux faire fonctionner l'entreprise, à la réorganiser sur de nouvelles bases.

Mise en place de structures d'autogestion

Comment réorganiser l'entreprise pour permettre aux travailleurs de prendre leurs affaires en mains, sans remettre en cause l'équilibre précaire réalisé avec le pouvoir ?

Nous avons décidé de mettre en place un directoire, qui, lui, proposait le nouveau directeur et contrôlait son action. Le directoire était composé de trois parties : la moitié élue à bulletin secret directement par les ouvriers. Le quart, désigné par le gouvernement et chargé de coordonner l'activité de l'entreprise, avec le plan national. Le dernier quart désigné par Solidarnosc chargé d'intégrer les revendications à la gestion.

De fait, les salariés disposaient de la majorité dans le directoire : le pouvoir échappait à la « *nomenklatura* » [...].

Il ne s'agissait pas seulement d'opposer son pouvoir à celui de la bureaucratie. Le pays, enfoncé dans la crise, manquait de tout. Comment faire face, satisfaire les besoins élémentaires, alors que la bureaucratie fait la « grève du plan et organise la pénurie » ?

Le 24 mai, des délégués de Solidarnosc se sont réunis à Szczecin, bien que ce ne soit pas Solidarnosc qui ait convoqué la réunion, pour mettre sur pied un système d'autogestion entre les principales entreprises du pays, pour relancer la production des biens courants.

C'est une sorte d'entente à la base entre les différentes entreprises en laissant complètement de côté les directives gouvernementales.

Une nouvelle étape est donc franchie. Partant des entreprises qu'ils contrôlent, les travailleurs tentent de répondre eux-mêmes aux besoins de la société. Il ne s'agit plus seulement d'autogérer une usine, mais le *plan* tout entier, d'organiser la planification démocratique. [...]

On comprend mieux après cette évocation rapide de la mise en place des structures d'autogestion à la LOT et de la naissance du « réseau », la dynamique révolutionnaire de l'action des travailleurs polonais. Pour franchir de nouvelles étapes, l'affrontement central avec la bureaucratie devenait inévitable. Comment relancer l'économie, réorganisée sur la base de l'autogestion, alors que l'État, aux mains de la bureaucratie, conservait le monopole des échanges internationaux ? Comment trouver les matières premières importées nécessaires à la relance ? Comment effectuer la distribution des produits quand la bureaucratie (aux plans national et local) conserve le contrôle des approvisionnements, du stockage, etc. ? Dans plusieurs régions, comme à Lodz, les travailleurs en sont venus, par la force des choses, à prendre en main le contrôle du rationnement, l'impression et la distribution des cartes, ce qui a permis effectivement une amélioration substantielle de la distribution par la suppression des passe-droits et des privilèges. De même, à Lodz, les travailleurs ont commencé à réorienter la production industrielle afin de fournir aux paysans les moyens de l'accroissement de leur production.

[...] En fait, le stade où était parvenue la révolution polonaise était celui de la substitution du pouvoir autogestionnaire, y compris au plan territorial, à celui de la bureaucratie du POUP : la question du pouvoir politique à l'échelle de la société tout entière était posée. [...]

1982

785. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

786. Les citations sont extraites d'interviews réalisées à Varsovie par Guy Barbin, alors militant CFDT à Air France, et de discussions avec Andrej Mowczan au siège de LOT à Paris en juillet 1981.

Dix conditions pour un renouveau de l'autogestion

NSZZ-Solidarnosc, Varsovie

1. Le personnel de l'entreprise est le sujet souverain des organes d'autogestion des travailleurs ; seule sa volonté pleinement définie peut constituer la base de son renouveau.

Solidarnosc est intéressé au renouveau des organes autogérés des travailleurs. Il est indispensable : a) Pour garantir la participation du personnel à la gestion, ce que ne peut faire le syndicat ; b) Pour sortir le pays de la grande crise économique ; c) Pour faire peser la société dans le sens de véritables réformes socio-économiques. Cependant, l'éventuelle création de conseils ouvriers (ou de travailleurs) ne peut être que l'œuvre du personnel, ce qui demande un important travail de préparation.

2. La liquidation immédiate des conférences d'autonomie ouvrière (KSR) est la condition indispensable au renouveau de l'autogestion authentique. Les KSR, comme l'a montré l'expérience, ont été créés pour détruire, et non pour développer, l'autogestion des travailleurs. Leur manipulation par le parti (le premier secrétaire du comité central du POUP est également le président des KSR !) et par l'administration les a compromis aux yeux des travailleurs. Le modèle des KSR n'a donc plus de valeur pour l'avenir.

3. Les membres d'un organe d'autogestion authentique sont élus par le personnel et par lui seul ; le conseil ouvrier (ou des travailleurs) doit être indépendant dans ses décisions.

L'organe autogéré des travailleurs se définit essentiellement par le fait que le personnel prend ses affaires en mains. Cela signifie que : a) il décide seul, ou par l'intermédiaire d'un organe élu par lui, à propos des affaires les plus importantes de l'entreprise, et au moyen d'un vote secret, direct et général ; b) dans ses décisions, il est indépendant. À cette définition répond uniquement la forme du conseil ouvrier en tant qu'organe représentatif de tout le personnel. Toute autre forme d'organisation, comme les comités de contrôle, peut être éventuellement créée *à côté* mais jamais *à la place* des organes autogérés⁷⁸⁷.

4. L'organe d'autogestion des travailleurs n'a pas de raison d'être si n'est pas assurée l'autonomie de l'entreprise. Les organes gérant l'entreprise autonome, c'est-à-dire possédant une pleine autonomie économique, prennent eux-mêmes toutes les décisions qui la concernent, à l'exception de celles clairement et démocratiquement (c'est-à-dire par la loi) réservées au pouvoir central. [...]

5. Le syndicat est le seul organisme apte à préparer les activités indispensables pour la mise en place d'organes d'autogestion dans les entreprises. Solidarnosc peut et devrait devenir le soutien des conseils ouvriers en cours de création. Agissant en accord avec d'autres organisations syndicales, Solidarnosc devrait précéder la formation des organes autogérés par une action explicative en direction du personnel, le faire trancher sur cette question, préparer des statuts provisoires et procéder à des élections afin que tous les groupes de travailleurs aient le droit de proposer des candidats et soient représentés dans le conseil.

6. Le personnel et le conseil ouvrier règlent la politique de l'entreprise, c'est-à-dire prennent les décisions les plus importantes au sujet de sa production et de son développement. Les compétences des organes autogérés sont les suivantes : le choix de la stratégie du développement par l'acceptation des plans et des programmes de production ; en accord avec les syndicats, la réglementation de la politique des salaires et de la politique sociale de l'entreprise ; le contrôle de l'activité de la direction.

7. La nomination et la révocation du directeur appartiennent au conseil ouvrier. Le directeur est l'organe exécutif du conseil ouvrier. Son élection se fait en principe par voie de concours. Le ministre dont dépend l'entreprise a le droit de faire appel face au choix ou à la révocation du directeur. En cas de conflit, l'affaire est dirigée sur la voie de la négociation de l'arbitrage. Ce partage des compétences entre le conseil et le directeur qui dirige en toute responsabilité le processus productif doit être respecté par les deux parties.

8. Le droit à l'information est très important pour le personnel.

La condition fondamentale d'un fonctionnement sain des conseils ouvriers et la garantie contre la bureaucratisation sont le maintien d'une liaison étroite avec le personnel, son information sur les événements qui se déroulent dans l'entreprise, sur le travail et les intentions du conseil. Solidarnosc a un rôle très important à jouer ici. Le plein d'accès du conseil des travailleurs à tous les documents concernant l'entreprise est la condition essentielle du contrôle de l'administration économique. [...]

9. Les conseils ouvriers (ou de travailleurs) ont le droit de se coordonner et de coopérer à l'échelle locale et régionale. Il ne s'agit pas ici de constituer une organisation hiérarchique des conseils ouvriers, mais d'un droit d'échanger les expériences et de coordonner ses activités lorsque le besoin s'en fait sentir.

10. La création d'une Chambre autogérée (ou « deuxième Chambre ») à la Diète est la condition pour garantir aux conseils ouvriers et autres organes d'autogestion une influence sociale directe dans les prises de décisions économiques centrales. [...]

mars 1981

Source

« Pologne : Le dossier de Solidarité (Gdansk, août 1980-Varsovie, décembre 1981) », *L'Alternative* (1982), n° spécial, janvier.

787. [[> Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

Instructions en cas de grève générale

Solidarnosc

Pour riposter aux violences policières du 19 mars 1981, la mobilisation populaire a amené le pays à se proclamer pendant une semaine « en état de préparation à la grève ». Le 27 mars, la Pologne s'arrêtera de travailler pendant quatre heures. Les « instructions » données par le syndicat indiquent la forme qu'il entendait donner à une grève générale de longue durée.

Suite à l'appel pour la grève générale à partir du mardi 31 mars 1981, nous vous rappelons ci-dessous quelques-unes des tâches organisationnelles les plus importantes :

- Il s'agit d'une grève avec occupation dans toutes les entreprises.
- Les comités de grève doivent assurer des liaisons par téléphone, télex ou courrier avec les entreprises environnantes et la direction du syndicat.
- Les entreprises possédant leurs propres moyens de transport les envoient avec chauffeur dans les entreprises dont la liste sera communiquée dans une instruction plus détaillée. Tous ceux qui possèdent des voitures sont appelés à se faire connaître auprès du comité régional du syndicat pour prendre des tours de garde au service des hôpitaux, des centres médicaux et du Samu.
- La proclamation de la grève avec occupation prive la direction de toute autorité dans l'entreprise. La direction et la responsabilité seront assumées par Solidarnosc. [...]
- Les transports en commun doivent assurer l'arrivée des grévistes dans l'entreprise.
- Le comité national de grève peut demander à telle ou telle entreprise de travailler s'il le considère comme nécessaire pour des raisons humanitaires ou sociales⁷⁸⁸. [...]
- Le comité de grève a discuté [...] avec les représentants de Solidarnosc de la coopérative Społem (qui assure l'essentiel de l'approvisionnement des villes en produits de consommation courante). Il a été décidé que, durant la grève, les entreprises produisant les aliments continueront à fonctionner, de même que le transport de leur production. [...]
- Le comité national de grève s'est entretenu [...] avec les représentants des cheminots de toutes les régions. Il a été décidé qu'aucun centre

n'arrêtera le travail mais qu'ils exerceront une surveillance accrue en renforçant les contrôles du service d'ordre de grève. Pendant la grève, les transports de nourriture, de médicaments et d'énergie ont une priorité absolue. Les comités de grève doivent contrôler toutes les directives de l'administration à tous les niveaux.

mars 1981

Source

« Pologne : Le dossier de Solidarité (Gdansk, août 1980-Varsovie, décembre 1981) », *L'Alternative* (1982),

788. [[> Nantes : récit des débuts d'une gestion directe](#)].

Pour le pouvoir aux travailleurs

Zbigniew Kowalewski

Après une longue lutte, les courants radicaux qui soutenaient l'autogestion ouvrière ont remporté un succès lors de la seconde session du 1^{er} congrès national de Solidarnosc. Ce dernier a rejeté le compromis que le présidium de la commission nationale (KK) du syndicat avait passé avec la Diète (Parlement) sur le contenu de la loi sur l'autogestion et celui de la loi sur les entreprises d'État. Le congrès n'a pourtant pas considéré que la bataille sur le terrain législatif était terminée, même si elle débouchait sur une défaite partielle de Solidarnosc, dont ce compromis était en bonne partie responsable.

Comme l'avaient proposé les délégués de Lodz, il fut décidé que les décrets d'application des deux lois – en contradiction flagrante avec les positions du syndicat et du Mouvement pour l'autogestion – devaient être soumis à un référendum dans les entreprises. C'est sur cette base que le syndicat devait lutter pour la modification des lois adoptées par la Diète. De plus, le congrès exprima clairement sa volonté de poursuivre la lutte pour une véritable autogestion ouvrière, le syndicat devant appuyer la lutte des travailleurs même si elle conduisait à enfreindre ces lois⁷⁸⁹.

Après l'adoption de cette résolution, une partie des militants partisans de l'autogestion, sans attendre la fin du congrès, entreprit les préparatifs visant à développer le mouvement pour l'autogestion, tant sur le plan de son activité que de son organisation. La coordination régionale des organes d'autogestion de Haute-Silésie, sous la présidence de Jan Huzarewicz et avec l'aide de Henryk Szlajfer comme expert, décidait de réaliser ce pour quoi le Groupe de Lublin luttait depuis déjà plusieurs mois. À son initiative – douze jours seulement après le congrès –, les délégués de 17 coordinations régionales créèrent, le 17 octobre, le Comité constitutif de la Fédération nationale de l'autogestion (KZ-KFS). Ce devait être un organe provisoire jusqu'à la tenue du « congrès national des conseils des travailleurs », dont le but était d'assurer les conditions « permettant la création d'un modèle autogestionnaire de l'économie et de l'État⁷⁹⁰ ».

Les débats sur l'autogestion

Contrairement au groupe de Lublin, le Réseau des organisations syndicales de Solidarnosc, regroupant 17 grandes entreprises, n'avait pas soutenu jusqu'alors l'idée d'un développement vertical du mouvement de l'autogestion. Il y était même passablement hostile. Néanmoins, il a cessé de s'y opposer à partir de ce moment-là. L'un de ses militants les plus connus, Hans Szyc, fut même élu président du KZ-KFS. Il faut cependant souligner que la coordination régionale de Gdansk n'avait adhéré à la Fédération qu'après bien des hésitations et que la coordination de Basse-Silésie (Wroclaw) avait refusé, quant à elle, d'y adhérer. Toutes deux étaient sous l'influence de militants du Réseau.

Lors du congrès, une partie des militants du Réseau s'était opposée à la Résolution de l'autogestion, quand bien même la majorité des entreprises appartenant au Réseau participait au combat pour l'autogestion ouvrière. Mais la plupart des experts du Réseau, et certains militants de Solidarnosc sous leur influence, étaient partisans de l'économie de marché et de la concurrence entre les entreprises. Aussi se montraient-ils souvent hostiles au développement des initiatives radicales prises par le Mouvement pour l'autogestion. Plus confiants dans la démocratie parlementaire que dans la démocratie des conseils, ils préféraient s'en remettre à l'encadrement technique plutôt qu'aux travailleurs eux-mêmes. Néanmoins, la base ouvrière du syndicat, elle, aspirait clairement à des actions radicales. Et, comme le notait la sociologue Jadwiga Staniszkis, le fossé qui existait entre cette base et de nombreux dirigeants tendait à s'approfondir dans la mesure où il exprimait une différence d'imagination politique : « Je crains que le langage des dirigeants ne soit peu convaincant pour les militants de base », disait-elle.

Même les mots d'ordre de socialisation et d'autogestion parlent peu à l'imagination des masses. Ce n'est pas un hasard s'il est plus facile d'impulser l'autogestion en parlant de la prise du pouvoir économique comme je le fais, ou en parlant de grève active, comme le fait Kowalewski à Lodz⁷⁹¹.

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il ait fallu déchanter. La commission nationale (KK) de Solidarnosc, pour commencer, ne reconnut pas formellement la Fédération comme partenaire. Sans être à proprement parler équivoque, sa position n'était en tout cas pas claire. Bien que la délégation de Lodz ait explicitement demandé que le référendum soit

organisé dans un délai maximum de six semaines après le congrès, la commission nationale tardait à prendre les décisions permettant de l'organiser. Les experts préconisaient deux tactiques possibles : reporter le référendum dans un futur indéterminé ou tenter d'en limiter au maximum la portée.

Au vu de cette situation, le groupe de Lublin décida, le 13 novembre, d'élaborer un projet de 19 questions pour le référendum⁷⁹² qu'il soumit au comité de la Fédération nationale de l'autogestion. Ce dernier les accepta. Le groupe des experts de la commission nationale (KK) de Solidarnosc, quant à lui, présenta un projet se limitant à quatre questions, ce qui témoignait de sa volonté de ne pas aller au-delà d'un certain point dans la remise en cause des lois. Il prétendait que nombre de décrets d'application controversés pouvaient être favorable à Solidarnosc, oubliant tout simplement que seul celui qui avait le pouvoir – c'est-à-dire la bureaucratie et non Solidarnosc – pourrait s'en faire l'interprète.

Sous la pression de son aile radicale, la commission nationale finit par adopter une résolution fixant la date du référendum à la première semaine de décembre. Mais elle ne trancha ni sur son contenu ni sur la manière de l'organiser. Cette date s'avéra donc une fiction et ne put être respectée.

Dans cette même résolution, la commission nationale reconnaissait néanmoins la nécessité de créer des coordinations des organes d'autogestion au niveau régional et national, engageant les instances syndicales à faciliter leur mise en place⁷⁹³. Cela représentait sans aucun doute un succès pour les militants des conseils. Mais cela ne signifiait pas encore la reconnaissance du comité consultatif de la Fédération.

Parallèlement, la situation pour les organes d'autogestion ouvrière dans les entreprises était, si ce n'est toujours difficile, du moins souvent très compliquée.

Il apparaissait en effet que le pouvoir entendait ignorer la résolution du congrès du syndicat exigeant que dans la quasi-totalité des entreprises les directeurs soient élus par les conseils ouvriers (ou conseils de travailleurs). On apprit que les autorités voulaient réserver ce droit aux organes de l'administration étatique dans le cas des 1 500 plus grandes entreprises du pays, c'est-à-dire toutes celles qui avaient une importance décisive pour l'économie nationale. En clair, la lutte pour briser la *nomenklatura* du parti ne faisait que commencer.

Mais les secteurs les plus combatifs et les plus conscients du Mouvement pour l'autogestion refusèrent de céder. Malgré les difficultés, la lutte pour

l'élection des directeurs continua. Un nombre sans cesse croissant de conseils de travailleurs reprenait, pour l'attribution du poste de directeur, la méthode du concours élaboré par des experts indépendants, membres de la section de Lodz de l'Association scientifique pour l'organisation et la gestion.

Dès le mois d'août, cette méthode avait été popularisée par le groupe de Lublin⁷⁹⁴ et, sans tenir compte de la position des autorités, les conseils ouvriers invitaient les experts en question à venir les aider à organiser le concours pour le poste de directeur⁷⁹⁵.

La politique des faits accomplis ne se limitait pas à cela. La loi sur les entreprises d'État précisait qu'il appartenait au directeur de diriger l'entreprise. La résolution du congrès de Solidarnosc affirmait pour sa part que l'entreprise devait être dirigée par les organes d'autogestion, le directeur n'étant là que pour exécuter leurs décisions. Partout où Solidarnosc et le conseil ouvrier estimaient le rapport de forces favorable, ce n'était pas la loi qui prévalait mais la position de Solidarnosc.

Néanmoins, il faut souligner que, dans la majorité des cas, les conseils ouvriers n'étaient pas encore des organes d'autogestion, mais des organes de combat pour l'autogestion et pour le contrôle sur la production :

Ce contrôle constitue l'axe principal du programme de transition vers une autogestion ouvrière authentique et, en même temps, l'une des principales formes de lutte pour l'autogestion [...] Dans les conditions qui sont les nôtres, ce contrôle ouvrier implique avant tout une connaissance approfondie de l'entreprise et le droit de veto sur les décisions de l'administration (Kowalewski, 1981a : 23).

Quoi qu'il en soit, dans un nombre croissant d'usines, les organes d'autogestion et les commissions de Solidarnosc déclaraient, au nom des travailleurs, leur volonté de rompre leurs liens de dépendance par rapport aux associations industrielles qui sont des organes intermédiaires de la gestion bureaucratique – entre les ministères et les unités de production –, dont le caractère parasitaire est particulièrement évident. Des commissions de travailleurs, créées dans les entreprises, élaboraient leurs projets visant à l'établissement, entre les entreprises, de liens démocratiques et fondés sur le libre choix, et rédigeant des projets de statuts de l'entreprise. Simultanément, les organes régionaux pour l'autogestion élaborèrent et popularisèrent des modèles de projets similaires, ce qui permettait de reprendre l'initiative des mains de l'appareil bureaucratique.

Les coordinations régionales

Le rôle des coordinations régionales de l'autogestion se limitait en général à aider les organes d'autogestion au sein des entreprises à se développer et à se renforcer. Elles n'en étaient pas encore au stade du contrôle social sur l'économie. Cependant, des premières initiatives allaient dans ce sens, notamment en Haute-Silésie, où les autorités tentaient d'obtenir une augmentation de l'extraction du charbon en corrompant les mineurs et en essayant de prolonger la durée de la semaine de travail.

Dans une situation où la crise énergétique s'aggravait, la coordination régionale des organes d'autogestion élaborait un projet d'augmentation de l'extraction fondé sur de tout autres considérations. Dans ce projet, l'augmentation de la production du charbon en termes absolus, ainsi que l'utilisation du charbon déjà extrait, étaient traitées comme « une donnée des changements du système de l'organisation du travail visant : 1) à augmenter la part du travail effectif dans le temps de travail ; 2) à limiter la consommation d'énergie électrique dans le cycle de production » (Szlaifer et coll., 1981).

Il fut démontré que l'utilisation effective du temps de travail dans les mines étaient en moyenne de 66 à 73 % du temps nominal et que la mauvaise organisation du travail entraînait un gaspillage injustifié de l'énergie équivalant à des millions de tonnes de charbon. Néanmoins, la tâche la plus importante continuait à être de créer des organes d'autogestion dans le plus grand nombre d'entreprises possible. La loi votée par la Diète avait imposé la date du 31 décembre comme date limite pour la création des organes d'autogestion dans toutes les entreprises étatiques.

Là où les travailleurs n'étaient pas encore mûrs pour l'idée d'autogestion, cette date pouvait être utilisée par la bureaucratie pour constituer des conseils, indépendamment du niveau de conscience et du développement de l'activité des masses. Objectivement, ces conseils tombaient donc sous la dépendance politique de la bureaucratie.

S'opposer à un tel danger exigeait de la part des directions de Solidarnosc et des coordinations régionales de l'autogestion qu'elles fassent un effort considérable sur le plan idéologique comme sur le plan organisationnel. Mais si des coordinations existaient déjà dans vingt-cinq régions fin novembre, il faut noter qu'en dehors des grands centres

industriels, les directions régionales de Solidarnosc étaient souvent peu actives en ce qui concerne l'autogestion.

Dans cette lutte, les grandes entreprises jouaient un rôle clef. C'est souvent là que la question de l'autogestion trouvait le plus d'appui auprès des travailleurs. Mais c'est là aussi qu'elle était le plus difficile à réaliser, d'un point de vue institutionnel, car l'application de la démocratie directe s'y avère plus compliquée. La loi imposait que le conseil des travailleurs soit élu de manière directe. Bien que le groupe de Lublin se soit prononcé antérieurement en faveur de la possibilité d'élections indirectes, par délégation⁷⁹⁶, mieux adaptées aux conditions des très grandes entreprises, cette idée n'avait pas rencontré suffisamment d'appui au sein de Solidarnosc et n'avait pas été retenue par la Diète. Le processus d'élection du conseil en était non seulement prolongé, mais d'autant plus compliqué. Cette difficulté était de plus renforcée par un autre facteur. Bien que l'idée du développement de l'autogestion par le bas – à partir des équipes, des brigades et des ateliers – ait été popularisée dès le début de l'année 1981 par divers militants et théoriciens (Kowalewski, 1981a : 25-44 ; Strzelecki, 1981 ; Bratkowski, 1981), elle ne rencontrait que peu d'écho parmi les travailleurs. Dans les grandes entreprises, cela ne facilitait pas la lutte contre la division entre travail manuel et travail intellectuel, et cela rendait d'autant plus difficile la transformation des rapports internes à l'entreprise, ainsi que l'abolition de l'autoritarisme régnant dans l'usine.

Toutefois, les courants radicaux du syndicat ne présentaient pas le référendum et la lutte pour la modification des lois comme l'unique voie pour le développement de l'autogestion ouvrière.

De la tactique de la grève active

Dès le mois d'août, la région de Lodz développa une large propagande autour de la question de la tactique de la grève active, sur la base d'un projet que j'avais moi-même élaboré (Kowalewski, 1981b). Le vice-président de la région, Grzegorz Palka, élaborait un projet relatif à la tactique et à la stratégie de la lutte pour une réforme économique fondée sur l'autogestion ouvrière, dans laquelle la grève active jouait un rôle important. En outre, Andrzej Slowik, président de Solidarnosc de la région, élaborait pour sa part un projet concernant la mise en place d'une deuxième Chambre à la Diète et dans les conseils départementaux, comme organe de pouvoir économique des travailleurs⁷⁹⁷. À quoi il faut ajouter le projet de contrôle syndical sur le système de rationnement et sur la

distribution des biens de consommation, projet mis en pratique dès octobre (Kowalewski, 1982). Ainsi se dessinait une stratégie de la lutte à mener pour le pouvoir des travailleurs.

Le 23 octobre, la grève active fut reconnue par Solidarnosc comme l'un des moyens de lutte syndicale. Dans la résolution adoptée ce jour-là, la commission nationale avertissait le gouvernement que « le syndicat serait obligé de préparer et d'entreprendre une grève active dans des secteurs déterminés de l'économie⁷⁹⁸ » si, d'ici la fin du mois d'octobre, le pouvoir se montrait incapable d'une action énergique pour améliorer l'approvisionnement de la population, s'il continuait à s'opposer au contrôle social sur l'économie et s'il ne mettait pas fin à la répression antisyndicale.

Quelques jours plus tôt, le président de l'Association des journalistes, Stefan Bratkowski, écrivait dans une lettre au 5^e plénum du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) que la société pouvait très bien répondre aux démonstrations de force du pouvoir par une grève active générale :

« Les Polonais – ne l'oubliez pas ! – ont la capacité incroyable d'auto-organisation », écrivait-il. La grève générale va créer en quelques jours un réseau d'antennes spontanées, un réseau de coordination des comités d'entraide et de coordination. Les entreprises vont travailler durant la grève, la production et les échanges vont se poursuivre, seul le pouvoir n'aura plus rien à dire⁷⁹⁹.

Les autorités furent prises de panique. Une semaine plus tard, lors d'une réunion de la Diète, le premier ministre Jaruzelski mit en garde ceux qui décideraient de passer à la grève active contre les risques qu'ils encouraient. D'autres dirigeants du POUP, dont le secrétaire du comité central Stefan Olszowski, firent des déclarations du même cru. L'organe central du POUP, *Trybuna Ludu*, publia un large commentaire sur la brochure *De la tactique de la grève active*, expliquant que celle-ci contenait un scénario de prise de pouvoir par Solidarnosc, auquel il fallait s'opposer à tout prix⁸⁰⁰.

Malgré sa décision précédente, la commission nationale de Solidarnosc ne mit pas en œuvre les préparatifs de la grève active. Une attaque en règle fut même lancée contre cette tactique dans le milieu des experts. Lors d'une discussion au Centre de recherches socioprofessionnelles de Solidarnosc à Varsovie, certains d'entre eux affirmèrent : « Il est très

difficile de réaliser la grève active alors qu'il est très facile de l'étrangler⁸⁰¹. » Parmi les techniciens favorables à l'économie de marché, certains affirmèrent leur aversion face à la perspective de la formation d'un pouvoir centralisé des conseils.

La prise du pouvoir économique durant la grève active, et par la suite l'établissement du pouvoir des conseils ouvriers, peut conduire à la substitution d'une bureaucratie centrale par une autre et d'un système autoritaire de répartition et de décision central par un autre⁸⁰².

L'un des experts les plus influents de la commission nationale devait déclarer, lors d'une réunion syndicale à Lublin, le 4 décembre, que la grève active était « une idée lancée par des gauchistes et les trotskistes, un mot qui sonne bien mais dont personne ne sait exactement ce qu'il veut dire ». Ce qui irrita de nombreux travailleurs présents, qui non seulement savaient très bien ce qu'était la grève active, mais qui travaillaient à l'élaboration de plans concrets pour sa mise en œuvre dans leurs entreprises.

Il ne s'agissait pas là d'une réaction isolée parmi les travailleurs. Au cours du mois de novembre et début décembre, l'idée d'une grève active gagna très rapidement en popularité au sein du syndicat et en particulier, mais pas exclusivement, parmi les ouvriers des entreprises industrielles.

Une enquête sociologique effectuée début novembre dans la région de Lodz indiquait que 65 % des syndicalistes étaient favorables à la grève active, contre 12 % seulement pour la grève passive classique⁸⁰³. Dans une grande entreprise moderne de Lodz, Wifama, ils avaient été 85 % à se prononcer pour la grève active. Les travailleurs voyaient là une manière efficace pour la société de lutter contre la crise et la politique économique de la bureaucratie, contraire à leurs intérêts. Le président de Solidarnosc de la mine Manifest Lipcowy expliquait :

La seule perspective, c'est d'imposer le contrôle social sur la production. Et le seul moyen efficace dont nous disposons aujourd'hui pour ce faire, c'est la grève active. C'est une forme d'action qui nous permet d'exercer le contrôle sur tout le processus, depuis la production dans l'entreprise jusqu'à l'arrivée du produit chez le destinataire⁸⁰⁴.

Dans certaines directions régionales de Solidarnosc, des préparatifs commencèrent en vue de déclarer la grève active, et des équipes spéciales

furent désignées à cet effet. C'était le cas non seulement à Lodz, mais également à Stalowa Wola et à Varsovie. Au cours de la manifestation patriotique du 11 novembre, le vice-président de Solidarnosc de Varsovie, Seweryn Jaworski, appela les travailleurs à se préparer à prendre le contrôle des usines par la grève active.

Le 6 décembre, le président de Solidarnosc de Lublin, Jan Bartczak, en fit autant. Au même moment, la direction régionale de Haute-Silésie publiait le projet de création d'une centrale syndicale de distribution des biens produits durant de futures grèves actives. Grzegorz Palka, responsable de la réforme économique au sein du présidium de la commission nationale, avait nommé à Lodz un coordinateur informel pour préparer la grève active au niveau national. De fait, il existait déjà une certaine coordination sur ce terrain entre Lodz, Varsovie et Stalowa Wola. À Varsovie, Jerzy Dynier, membre du présidium et en même temps militant du Groupe de Lublin, avait élaboré une instruction pratique pour la grève active.

La question des « gardes ouvrières »

En même temps, le mot d'ordre de création de « gardes ouvrières », c'est-à-dire de milices d'autodéfense de Solidarnosc, commençait à avoir une certaine audience. Le 2 décembre, le présidium de Lodz avait avancé une « Proposition d'action pour le syndicat : la grève active combinée à la création de gardes ouvrières », lesquelles devaient « assurer la défense des entreprises industrielles et du réseau de distribution durant la grève active ». Le lendemain, lors de la réunion du présidium de la commission nationale de Radom, Grzegorz Plaka avait exigé que le syndicat appelle à créer une garde ouvrière. Le 4 décembre, l'un des dirigeants syndicaux de Lublin expliquait :

Si Solidarnosc ne se prépare pas sur ce plan, nous serons pris par surprise et incapables de résister. Il faut non seulement que nous nous préparions à la grève active, mais que nous mettions tout en place pour nous défendre contre les attaques et les provocations des autorités.

La mise en place d'une garde ouvrière devenait d'autant plus urgente que les « groupes opérationnels territoriaux » de l'armée commençaient à faire leur apparition dans les entreprises, étayant la conviction qu'ils avaient pour objectif de rassembler des renseignements en vue de préparer les conditions d'une prise d'assaut des usines.

À ce moment-là, la crise avait déjà un caractère ouvertement révolutionnaire. En novembre, les autorités avaient explicitement abandonné l'idée d'introduire leur propre projet de réforme économique – pourtant déjà fort limité – à partir de janvier, remettant sa réalisation à 1983 au plus tôt. Le 3 décembre, le présidium de la commission nationale écrivait :

Le prétendu système économique provisoire pour 1982 (*Provizorium*) maintient en pratique l'ancien système de gestion de l'économie, tout en rejetant sur l'entreprise et sur les travailleurs la responsabilité de décisions qui restent aux mains des organes centraux. Cela revient à supprimer la réforme et les lois sur l'autogestion et sur l'entreprise déjà adoptées par la Diète tout en menaçant de nombreuses entreprises de faillite ou de licenciements. Parallèlement au *Provizorium*, le gouvernement prévoit d'introduire des hausses drastiques de prix. On exige de la société qu'elle paie pour une réforme qui n'aura pas lieu. Le syndicat ne tolérera pas d'augmentations des prix sans réforme économique. Face aux conséquences de telles augmentations – fermetures d'usines, licenciements et baisse de salaires – nous défendrons les travailleurs par tous les moyens prévus dans nos statuts, en accord avec le but légal du syndicat⁸⁰⁵.

La décision du gouvernement avait accru le mécontentement au sein de la classe ouvrière. Les travailleurs attendaient beaucoup de la réforme économique, conscients qu'il ne pouvait être question sans cela de lutte contre la crise. Aussi, la volonté de prendre soi-même les choses en mains et d'effectuer la réforme par ses propres moyens gagna-t-elle du terrain. La nouvelle phase de négociations de la commission nationale avec le gouvernement n'avait donné aucun résultat. Il devint clair pour tous que les autorités ne cherchaient qu'à gagner du temps et refusaient de céder quoi que ce soit, qu'il s'agisse de l'accès de Solidarnosc aux médias, du contrôle social sur l'approvisionnement et sur la politique économique, ou de la réforme des prix. La société commençait à se sentir menacée par cette bureaucratie préparant en secret un projet de loi sur les pouvoirs spéciaux du gouvernement et une attaque contre Solidarnosc⁸⁰⁶.

Le développement de la radicalisation des masses

La radicalisation des masses poussant à la lutte contre le pouvoir bureaucratique se développait rapidement. À côté du mot d'ordre de grève

active, la revendication d'élections libres aux conseils départementaux et à la Diète rencontrait de plus en plus d'écho. Sous la pression des travailleurs, la direction du syndicat commença à comprendre que l'affrontement devenait inévitable et qu'il n'était plus possible d'éluder la question du pouvoir, déjà mise à l'ordre du jour par la classe ouvrière. Il n'y avait plus moyen de s'y opposer.

Zbigniew Bujak, président de Solidarnosc de la région de Varsovie, faisait partie des dirigeants syndicaux conscients qu'il fallait s'opposer de manière déterminée à la tactique du pouvoir, tant en ce qui concerne la question de la réforme économique que la question des élections. Il affirmait :

Cela implique un conflit avec le pouvoir, quasiment un conflit ultime, un conflit de la dimension de celui de Bydgoszcz, mais cette fois-ci sans concession. Nous sommes sûrs que c'est la seule voie que nous pouvons choisir. Si nous perdons, la situation ne sera guère différente de ce qu'elle est aujourd'hui, mais nous serons en meilleure position que si nous faisons des concessions. Car choisir cette voie-là, cela signifierait renoncer à se défendre de manière déterminée, cela signifierait se replier sur des positions strictement syndicalistes.

Andrej Slowik analysait la situation de façon similaire. Le 9 décembre, après les meetings de masse qui eurent lieu dans les douze plus grandes entreprises de Lodz, où les travailleurs s'étaient clairement prononcés pour la grève active et pour la création des gardes ouvrières, il me dit :

En mars, après la provocation de Bydgoszcz, nous étions entrés dans une situation révolutionnaire. Nous n'avons pas su la mettre à profit. Nous avons passé un compromis, renonçant à la grève générale. La situation actuelle est à nouveau révolutionnaire. Si nous n'agissons pas en conséquence, nous trahisons la classe ouvrière qui ne peut plus attendre, car elle est consciente que le pouvoir est prêt à maintenir la société en état de crise, ne serait-ce que pour sauver ses privilèges et défendre ses propres intérêts. C'est ce que les ouvriers des usines m'ont dit aujourd'hui. J'estime qu'il s'agit là d'un mandat, et que c'est sur cette base que je dois me rendre à Gdansk. Il n'y a qu'une alternative : soit la dictature bureaucratique qui écrase la société, soit le socialisme ouvrier et autogestionnaire.

À Lodz, il fut donc décidé de passer à l'action qui devait priver la bureaucratie de son pouvoir économique et instaurer un système d'autogestion ouvrière par des voies révolutionnaires. Il était prévu que la première grève active du pays commencerait dans notre région le 21 décembre, c'est-à-dire que la classe ouvrière prendrait en main le contrôle de la production et de la distribution⁸⁰⁷. Parallèlement, des gardes ouvrières devaient être mises en place dans les entreprises.

En outre, on commença à étudier la question des priorités sociales et des principes rationnels de la distribution de l'énergie pour l'industrie. Le syndicat se préparait à prendre le contrôle du système énergétique de la région. C'était un élément important de la préparation de la grève active régionale. Le communiqué du Centre de recherches socioprofessionnelles de Lodz, publié le 8 décembre, témoignait de l'état d'esprit des travailleurs :

88,3 % des enquêtés déclarent soutenir activement la direction du syndicat – si cette dernière décide d'entreprendre des actions ayant un caractère d'affrontement avec le pouvoir, dont le but soit la réalisation des revendications d'août 1980. Parmi les formes d'affrontement qui devaient être employées, c'est la grève active qui est évoquée le plus souvent⁸⁰⁸.

Au sein de la direction régionale de Solidarnosc, la conviction était qu'un mot d'ordre de grève active ne serait pas approuvé par la majorité de la direction nationale du syndicat. Il fut donc décidé qu'Andrej Slowik, au cas où il se heurterait à une opposition, demanderait le feu vert de la commission nationale pour une action de grève active dans sa propre région. Il était prévisible que la région de Lodz entraînerait d'autres régions décidant également d'entrer en grève active et que, tôt ou tard, cela conduirait à modifier le rapport des forces au sein de la commission nationale.

La tactique de lutte et la stratégie proposées par Solidarnosc pour résoudre la question du pouvoir aurait alors pu être adoptée par tout le syndicat. Pour les masses à la recherche de formes d'action radicales, la grève active aurait permis de passer à l'offensive. L'établissement du pouvoir économique des travailleurs aurait permis l'accumulation des forces nécessaires pour résoudre la question du pouvoir politique. Le développement de l'autogestion ouvrière par des voies révolutionnaires auraient impliqué l'émergence de l'autogestion locale et territoriale, libérant ainsi l'énergie de millions de citoyens. Cela aurait donné une base

solide à la revendication des élections libres. S'il s'était avéré que le rapport de forces était insuffisant pour résoudre la question du pouvoir politique, entraînant de ce fait une prolongation de la dualité des pouvoirs, la région de Lodz considérerait qu'une grève active victorieuse devait conduire, au sein de la Diète et des conseils départementaux, à la formation d'une Chambre autogestionnaire ou Chambre socio-économique. Une telle instance devait être élue démocratiquement par tous les producteurs – salariés, paysans et artisans individuels – et concentrer entre ses mains tout le pouvoir économique d'État.

La dernière réunion de la direction de Solidarnosc

La dernière réunion de la commission nationale, le 12 décembre, montra qu'il y avait coïncidence entre la position de Lodz et celles d'autres régions⁸⁰⁹. Le représentant de la région de Cracovie présenta le programme d'action suivant pour Solidarnosc :

- a) La commission nationale, en liaison avec la Fédération nationale de l'autogestion, élaborera un ensemble de projets de lois et d'autres actes juridiques relatifs à la réforme économique. Il faudra soumettre le modèle économique proposé à un référendum dans les entreprises afin d'obtenir l'appui de la société le plus rapidement possible.
- b) Durant la grève générale, le syndicat commencera à appliquer la réforme économique, coordonnée centralement par le Conseil social de l'économie nationale, lequel sera mis en place par le syndicat par la voie du fait accompli.
- c) Le syndicat déclarera la grève terminée lorsque l'économie fonctionnera selon des principes nouveaux à tous les échelons ;
- d) La réalisation de ce qui précède ne sera possible que si le syndicat a accès aux mass media. La commission nationale déclarera la grève active à la radio et à la télévision, dans les journaux, dans les imprimeries, dans le secteur du transport et de la distribution de la presse, afin que ces moyens de diffusion soient au service de la société ;
- e) La grève générale annoncée dans la déclaration du présidium de la commission nationale du 3 décembre ne sera pas nécessaire si les autorités de la République populaire de Pologne renoncent à vouloir imposer des pouvoirs spéciaux. Quoi qu'il en soit, la commission nationale intensifiera les activités visant à réaliser la réforme et abandonnera la politique inefficace de concessions et de compromis qu'elle a menée jusqu'ici ;

f) Toutes les négociations du syndicat avec le pouvoir devront, à partir de ce moment-là, être retransmises directement à la télévision.

S. Jaworski, de Varsovie, se prononça en faveur de la grève active en tant que prolongement de la grève générale, que le syndicat ne saurait manquer de déclarer en cas d'instauration d'un état d'exception : « On ne peut pas se permettre une longue grève générale, nous le savons tous parfaitement. La grève active doit être directement préparée pendant la grève avec occupation. » De plus, convaincu que les groupes extrémistes au sein de l'appareil du pouvoir aspiraient à faire usage de la violence armée, S. Jaworski affirmait :

J'estime nécessaire de former des gardes ouvrières dans toutes les régions, particulièrement dans les grandes entreprises. Bien qu'elles ne disposent d'aucun matériel spécial, nous en aurons sûrement besoin. Elles pourront constituer une force avec laquelle ces groupes extrémistes, prêts à la confrontation, seront obligés de compter.

La délégation de Haute-Silésie adopta également une position radicale, bien que différente. Elle considérait que le syndicat devait concentrer ses activités dans la lutte pour des élections anticipées à la Diète et aux conseils départementaux et municipaux, ainsi que pour la socialisation des mass media :

Nous espérons que la Diète fera un geste positif. Et le seul geste positif qu'elle pourrait faire pour accomplir sa mission historique serait de convoquer des élections anticipées. Néanmoins, nous ne pouvons guère compter là-dessus. C'est pourquoi il faut que nous organisions ces élections nous-mêmes, sans la Diète et sans le pouvoir. Notre syndicat, ainsi que toutes les organisations et tous les citoyens n'aspirent qu'à une seule chose : que le pouvoir en Pologne passe véritablement aux mains du peuple polonais.

Le courant modéré présenta une tactique distincte. Son principal porte-parole fut Jan Rulewski, président de la région de Bydgoszcz. Il affirma que la société et le pouvoir étaient entrés dans une période de confrontation qui s'était intensifiée depuis août 1981 : « Il y a là les signes d'une confrontation générale dont le point culminant devrait être la grève générale, la grève active », dit-il. Selon lui, il fallait s'opposer à une telle perspective. La crise du pouvoir devait trouver une « solution politique » en s'appuyant sur les expériences des démocraties parlementaires :

Les sociétés occidentales, les civilisations démocratiques ont, depuis longtemps, rationalisé ces modes de confrontation politique en créant des institutions comme le Parlement ou, chez nous, la Diète.

Se réclamant des ouvriers qui revendiquaient de manière toujours plus affirmée la tenue d'élections anticipées et libres à la Diète, Jan Rulewski déclara :

La stratégie du syndicat doit permettre à des millions de personnes de s'exprimer, et c'est pourquoi je voudrais proposer, comme expression de cette confrontation, l'organisation d'un référendum au travers duquel s'exprimera non seulement la direction du syndicat, mais le syndicat tout entier, ses 10 millions de membres ou, si d'autres forces sociales s'y joignent, la société tout entière. Mais – c'est un petit jeu tactique – ce référendum ne doit pas contenir uniquement des questions portant sur l'autogestion. Ce référendum doit permettre de savoir si la société accorde un vote de confiance à ce système représentatif, à la Diète, à ce gouvernement et au système d'exercice du pouvoir en vigueur dans notre pays.

Le vote de défiance au système en vigueur qui devait s'exprimer dans le référendum devait amener Solidarnosc à déclarer la grève générale. À la suite de cette grève, au cas où le gouvernement n'accepterait pas de solution politique, il fallait selon lui former un gouvernement provisoire composé de spécialistes indépendants. Ce gouvernement aurait eu pour tâche d'organiser les élections libres à la Diète et aux organes représentatifs, assurant ainsi la suprématie du peuple.

La tactique proposée par la région de Bydgoszcz recelait de nombreuses faiblesses. Avant tout, elle ne partait pas d'une analyse de la conjoncture politique, contrairement à ce que faisaient les représentants de la région de Lodz, pour lesquels il fallait partir de l'existence d'une situation directement révolutionnaire afin de déterminer l'activité du syndicat. En ce sens, la proposition de Jan Rulewski n'impliquait pas une mobilisation immédiate des masses, dans une situation où l'affrontement entre le pouvoir et la société pouvait avoir lieu d'un moment à l'autre.

Ce qui n'était pas clair, c'était comment il serait possible d'arracher le pouvoir à la bureaucratie sans une confrontation directe, sans un saut qualitatif dans le développement du contre-pouvoir de la société civile représenté par Solidarnosc. Une grève passive, même générale, ne

permettait pas de résoudre cette question. La tactique préconisée par Jan Rulewski se fondait sur les illusions qui, depuis plusieurs mois, étaient rejetées par les masses et par un nombre croissant de dirigeants syndicaux.

Que la démocratie parlementaire soit apparue à Jan Rulewski comme la forme d'avenir du pouvoir du peuple travailleur n'était pas non plus sans importance. Les courants les plus radicaux, sans récuser la démocratie parlementaire, se prononçaient en faveur d'une combinaison de cette dernière avec une véritable démocratie des conseils⁸¹⁰.

La tactique proposée par les régions de Lodz, Cracovie et Varsovie avait un avantage évident sur celle de la région de Bydgoszcz. Néanmoins, elle recelait une faiblesse que l'on retrouvait dans toutes les tactiques mises en avant durant la révolution polonaise en 1980-1981. Dans sa lutte pour résoudre la question du pouvoir, même le courant le plus révolutionnaire au sein de Solidarnosc ne proposait aucune politique en ce qui concerne la « lutte pour gagner l'armée ». Le sentiment de puissance qui émanait du mouvement de masse était tel que les plus conscients furent victimes de l'illusion que cette force serait suffisante pour neutraliser l'armée et que le problème de l'affrontement ne se posait pas encore. Cette illusion, Solidarnosc et l'ensemble du mouvement de masse allaient le payer dans les heures qui suivaient.

La commission nationale ne se prononça en faveur d'aucune des tactiques proposées. Elle se contenta d'appeler à un référendum sur le système et le mode d'exercice du pouvoir, ce qui n'était contradictoire avec aucune des tactiques mises en avant. Le débat concernant la manière de résoudre le problème du pouvoir restait ouvert.

Cependant, c'est une attitude défensive qui prévalut face au risque d'une attaque du pouvoir contre Solidarnosc et contre la société, quand bien même il était évident que celui qui prendrait l'initiative et frapperait le premier prendrait l'avantage lors de l'affrontement.

1981

Source

Inprecor, n° 119, 22 février 1982.

Pour en savoir plus

Bratkowski, Stefan (1981), *Nowy Marsyliusz*, Varsovie.

Kowalewski, Zbigniew (1981a), *Solidarnosc i walka o samorząd załogi*, Lodz.

Kowalewski, Zbigniew (1981b), *O taktyce strajku szynnego* (De la tactique de la grève active), Lodz.

Kowalewski, Zbigniew (1982), « Solidarité à la veille du coup de force ou la bataille du pouvoir », *Le Monde*, 7 janvier.

Szlajfer, H. et coll. (1981), *Wzrost produkcji węgla kamiennego* (L'augmentation

de la production de houille), Katowice, ronéoté.

789. *Dokumenty Zjazdu*, BIPS, Gdansk, 1981, p. 124-126

790. *AS*, bulletin de Solidarnosc de la région de Varsovie, n° 45, 13-18 octobre 1981.

791. *Niezaleznosc*, n° 129, 16 septembre 1981.

792. *AS*, n° 52, 12-15 novembre 1981, p. 207

793. *AS*, n° 49, 2-4 novembre 1981, p. 302.

794. *Samorząd* (bulletin du groupe de Lublin), n° 2, p. 22-26.

795. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

796. Voir le *Projet sur l'autogestion ouvrière dans l'entreprise sociale, propriété de tout le peuple*, élaboré par la Conférence de Lublin, 14 juillet 1981. Les élections indirectes devaient se traduire par l'élection du conseil ouvrier, non pas par l'ensemble du personnel mais par l'assemblée des délégués. La délégation signifiait que le conseil ouvrier de l'entreprise était formé de représentants des conseils ouvriers d'ateliers...

797. Propositions programmatiques du présidium de la direction régionale de Solidarnosc de Lodz pour le 1^{er} congrès de délégués de Solidarnosc.

798. *AS*, n° 46, 19-25 octobre 1981, p. 301

799. *Ibid.*

800. A. Pawlowska, « Czynniki po władz », *Trybuna Ludu*, 2 novembre 1981, p. 2.

801. *AS*, n° 48, 29 octobre-1^{er} novembre 1981, p. 205.

802. A. Krajewski, « Ogłosimy strajk, będziemy pracować » (Nous nous mettons en grève et nous travaillons), *Przegląd techniczny*, n° 47, 1981, p. 8.

803. *AS*, n° 50, 5-8 novembre 1981, p. 401.

804. Déclaration du président de Solidarnosc d'une mine de Jastrzebie.

805. *Komunikat*, bulletin de la région de Lodz, n° 294, 4-5 décembre 1981.

806. [[> Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)].

807. [[> Commune de Seattle \(La\)](#)].

808. *Solidarnosc Ziemi Łódzkiej*, bulletin de la région de Lodz, supp. n° 24, 8 décembre 1981, p. 4.

809. Toutes les citations qui suivent proviennent de la bande enregistrée lors de la dernière réunion de la commission nationale de Solidarnosc, le 12 décembre 1981.

810. [[> République autogérée](#)].

République autogérée

Solidarnosc

Le programme de Solidarnosc a été approuvé par les cent délégués du premier congrès national (octobre 1981). Fruit d'un intense débat contradictoire, ce document synthétise les idées fondamentales qui animaient le syndicat qui trace ainsi les modalités d'un système politique autogestionnaire.

19^e thèse : Le pluralisme des idées, sociales, politiques et culturelles doit constituer la base de la démocratie dans la République autogérée

1. La vie publique en Pologne nécessite de profondes réformes qui devraient conduire à l'instauration définitive de l'autogestion, de la démocratie et du pluralisme. Pour cette raison, nous lutterons aussi bien pour le changement des structures d'État que pour la création et le développement des institutions indépendantes et autogérées dans tous les domaines de la vie sociale. Seule cette voie peut garantir la concordance des institutions de la vie publique avec les besoins de l'être humain, avec les aspirations sociales et nationales des Polonais. Ces changements sont également indispensables pour sortir le pays de la crise économique.

Nous considérons que le pluralisme, la démocratie et la liberté de jouir pleinement des lois constitutionnelles sont les garanties qui nous assureront que le sacrifice et l'effort des travailleurs ne seront pas une fois de plus gâchés.

2. Notre syndicat est ouvert et prêt à collaborer avec les différents mouvements sociaux, notamment avec d'autres syndicats créés après août 1980 et appartenant au grand mouvement de Solidarnosc, tels que le Syndicat des agriculteurs individuels, le Syndicat des artisans, le Syndicat des conducteurs du transport privé, et avec d'autres syndicats indépendants et autogérés auxquels les lois existantes interdisent de s'associer à notre mouvement. Ces lois, il faut les changer. Aujourd'hui, en Pologne, la liberté d'association syndicale et la liberté de choisir son syndicat ont une importance primordiale pour les travailleurs. C'est pour cette raison que nous considérons que la loi sur les syndicats est notre valeur la plus précieuse. Cette loi doit garantir les libertés ci-dessus mentionnées.

3. Notre syndicat entretient des liens particuliers avec l'Association indépendante des étudiants et avec les différents mouvements indépendants de la jeunesse, tels que le scoutisme. Ces organisations et associations se heurtent à des difficultés multiples, aussi bien dans leurs activités que dans leur enregistrement. Nous considérons qu'il est nécessaire de voter une nouvelle loi concernant les associations qui garantira aux citoyens une liberté totale d'association.

4. Nous estimons que les principes du pluralisme doivent s'appliquer à la vie politique. Notre syndicat aidera et protégera les initiatives civiques qui auront pour but de proposer à la société différents programmes sociopolitiques et économiques. Mais nous nous opposerons à toute initiative des dirigeants de notre syndicat tendant à créer des partis politiques. [...]

20^e thèse : L'autogestion authentique est la garantie d'une République autogérée

Le système qui lie le pouvoir politique au pouvoir économique, basé sur l'ingérence permanente du parti dans le fonctionnement des entreprises, constitue la raison principale de la crise actuelle de notre économie. C'est aussi la raison du manque d'égalité dans la promotion professionnelle. Le principe dit de la « *nomenklatura* » rend impossible toute politique rationnelle de la promotion des cadres et fait des millions de travailleurs qui ne sont pas au parti, des citoyens de deuxième catégorie. La seule solution pour changer cette situation est la création de comités autogestionnaires de travailleurs qui donneraient le vrai pouvoir de décision aux personnels des entreprises.

Notre syndicat demande la restauration du principe de l'autogestion dans les coopératives. Il est indispensable de voter une nouvelle loi protégeant les coopératives contre l'ingérence de l'administration d'État.

21^e thèse : Les structures autogestionnaires régionales, juridiquement et financièrement autonomes, doivent représenter réellement les intérêts de la population locale

L'authenticité de l'autogestion d'une structure régionale est fondée sur le principe des élections libres. Les listes électorales doivent être ouvertes à tous. Tous les candidats sont égaux. Une large campagne électorale doit être organisée pour permettre aux différents candidats de présenter leur

point de vue. Les prochaines élections aux conseils nationaux doivent se faire dans les mêmes conditions.

Solidarnosc insistera sur ce point. Dans ce but, notre syndicat élaborera pour la fin décembre 1981 un projet du système électoral qui sera proposé à la Diète après une consultation de nos membres.

Les organes régionaux d'autogestion doivent avoir le droit de décider de l'ensemble des affaires régionales. Ils pourront être soumis au contrôle de l'administration de l'État, conformément à la loi. Ce contrôle se limitera aux examens de l'activité menée par ces organes pour statuer si elle est conforme aux lois. En cas de litige entre un organisme autogestionnaire et l'administration, ce sont les tribunaux compétents qui statueront. Les organes régionaux d'autogestion doivent avoir le droit de mener une activité économique. Ils doivent avoir également la possibilité de collaborer avec d'autres organismes autogestionnaires. Afin de pouvoir réaliser ces tâches, les organismes autogestionnaires doivent avoir le statut d'une personne morale et le droit de s'assurer de moyens financiers (impôts locaux, etc.).

Le premier congrès de Solidarnosc recommande à la commission nationale d'élaborer le projet de loi sur l'autogestion régionale selon les principes ci-dessus mentionnés. Ce projet sera soumis à la consultation et proposé à la Diète. Solidarnosc encouragera toute initiative des organismes autogestionnaires tendant à résoudre les problèmes liés à la crise économique⁸¹¹.

22^e thèse : Les organismes et les structures de l'autogestion doivent être représentés auprès de la plus haute instance du pouvoir d'État

1. Il est indispensable d'accorder aux syndicats le droit d'initiative législative.
2. Nous lutterons pour rétablir à la Diète le pouvoir le plus élevé. Le nouveau système électoral devrait lui donner un caractère vraiment représentatif.
3. Nous estimons utile d'examiner la nécessité de créer un organisme d'autogestion au plus haut niveau du pouvoir d'État. Il aura pour tâche de contrôler la réalisation du programme de réformes économiques et les activités des organismes autogestionnaires régionaux. [...]

29^e thèse : Le syndicat patronnera et protégera toute initiative indépendante tendant à introduire l'autogestion dans la culture et

l'éducation nationale

Une des principales raisons de la crise de la culture et de l'éducation est le monopole d'État dans ces domaines. La société doit devenir maîtresse de sa propre culture et de sa propre éducation. L'État doit assurer tous les moyens nécessaires pour la réalisation des buts et des valeurs créés et reconnus par la société.

1. Le syndicat soutiendra toute initiative dans le domaine de la culture.
2. Il est indispensable de rendre les institutions culturelles autonomes ainsi que d'exercer un contrôle social de leurs activités.
3. Il est nécessaire de rehausser le niveau de la culture technique en stimulant la recherche et les inventions des ingénieurs et des techniciens. Le syndicat soutiendra la création d'associations indépendantes techniques ainsi que leurs activités.
4. L'élaboration de la politique culturelle et de d'éducation, la distribution des fonds destinés à ces fins relèveront de la compétence des organismes sociaux autonomes, acceptés par la société. L'administration doit être au service de ces organismes⁸¹².
5. Le syndicat créera ses propres institutions culturelles et scientifiques. Il créera sa propre maison d'édition en utilisant les moyens d'impression de l'ancien syndicat (CRZZ) et il entreprendra des démarches afin de créer sa propre université⁸¹³.

30^e thèse : Le syndicat soutiendra la liberté des recherches scientifiques et l'autogestion des institutions scientifiques

La subordination de la science aux intérêts politiques l'a rendue inefficace dans la lutte contre la crise sociale et économique. Le syndicat attend des milieux scientifiques une aide solide et compétente dans la réalisation de son programme. Il soutiendra donc toute initiative de ces milieux tendant à :

1. Assurer à la science l'autogestion et l'indépendance de tous les facteurs administratifs et politiques ;
2. Créer les conditions favorables à la réalisation des recherches dans la vie sociale, culturelle et économique du pays ;
3. Entreprendre des recherches concernant la sécurité du travail et de la santé publique. [...]

32^e thèse : Les médias sont la propriété de la société. Ils doivent donc

la servir et être sous son contrôle

3 octobre 1981

Source

« Pologne : Le dossier de Solidarité (Gdansk, août 1980-Varsovie, décembre 1981) », *L'Alternative* (1982), n° spécial, janvier.

811. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

812. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

813. [[> Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)].

Résolution sur l'autogestion

Solidarnosc

L'attitude de notre syndicat en ce qui concerne les lois sur l'autogestion et sur l'entreprise d'État a été présentée dans la résolution du congrès du 8 septembre 1981. Elle était donc connue de la Diète de la République populaire de Pologne qui, le 25 septembre 1981, a voté la loi sur l'entreprise d'État et la loi sur l'autogestion des travailleurs de l'entreprise d'État.

La Diète a rejeté dans son vote le compromis accepté par le présidium de la Commission nationale de coordination concernant la façon de nommer le directeur de l'entreprise. Ce compromis était pourtant une importante concession de la part du syndicat dans le but de régler le contentieux sans recourir à la lutte. La Diète n'a pas non plus pris en compte la position du syndicat sur une série d'autres points importants concernant l'autogestion et l'autonomie des entreprises.

Malgré cela, le congrès, dans un esprit de conciliation, ne rejette pas ces lois dans leur ensemble. En accord avec la résolution précédente, le congrès décide de soumettre au référendum au sein des entreprises les paragraphes de ces deux lois qui s'éloignent clairement de la position du syndicat et qui mettent en danger l'autogestion et l'autonomie des entreprises et donc remettent en cause la réforme économique.

Nous souhaitons que des changements aient lieu dans les deux lois sur les points suivants :

1. Les règles concernant la gestion de l'entreprise. Le congrès considère que c'est le personnel qui devrait gérer l'entreprise en décidant de toutes les affaires importantes.
2. La règle déterminant la composition de la commission de préparation du concours pour l'élection du directeur, qui présente les candidatures à ce poste. Nous considérons que la détermination ainsi que la constitution de cette commission devraient relever du droit légitime du conseil des travailleurs, et de lui seul.
3. Le paragraphe déterminant les entreprises dans lesquelles les directeurs doivent être nommés et révoqués par l'autorité de tutelle. Le congrès considère que cette liste ne doit comprendre que les entreprises

d'armement et celles qui dépendent du ministre des finances, du ministre de la justice et qui fonctionnent au sein des prisons.

4. Le paragraphe permettant à l'autorité de tutelle d'imposer à l'entreprise des tâches particulières. Nous pensons que cela ne peut avoir lieu que dans le cas d'une calamité naturelle ou des tâches qu'impliquent les impératifs de défense du pays. Dans tous ces cas, l'autorité de tutelle doit assurer les moyens matériels nécessaires et couvrir tous les coûts liés à l'extension de ces tâches.

5. La règle permettant d'imposer à l'entreprise son accès à une association d'entreprises. Le congrès considère qu'une telle loi ne peut concerner que les entreprises mentionnées dans le point 3.

La Commission nationale présentera à la Diète les résultats du référendum et déposera une motion demandant le changement en conséquence des lois concernant l'entreprise d'État et l'autogestion dans une entreprise d'État⁸¹⁴.

Le Congrès considère que le contenu des décrets d'application des deux lois et des lois les accompagnant devrait être décidé en commun avec les syndicats.

Dans la lutte pour l'autogestion des travailleurs et pour la socialisation des entreprises, le syndicat continuera à agir en accord avec la volonté des travailleurs. Le syndicat assure les travailleurs qu'il entreprendra toutes les démarches nécessaires à la défense de l'autogestion.

Le congrès appelle tous les travailleurs à créer d'authentiques organes d'autogestion des travailleurs sur la base des résolutions du syndicat.

3 octobre 1981

Source

« Pologne : Le dossier de Solidarité (Gdansk, août 1980-Varsovie, décembre 1981) », *L'Alternative* (1982), n° spécial, janvier.

814. [[> Charte d'Alger](#)].

Russie (1917-1918)

Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe

David Mandel

The movement for workers' control in Russia arose in the wake of the February Revolution and played a central role in the workers' subsequent radicalization leading to the soviet seizure of power in October. Workers' control had not figured in the programs of any of the socialist parties before the February Revolution. Although it was commonly held that socialism would put an end to authoritarian management, Russia's socialist parties, Bolsheviks included, had considered that the coming revolution would be « bourgeois-democratic » and not go beyond the bounds of a capitalist democracy. Although it would usher in significant social reform, including the eight-hour day and land redistribution, it would not fundamentally threaten the economic power of the bourgeoisie.

The Bolshevik party reoriented itself in late April 1917 following Lenin's return from exile, when it began calling for the transfer of power from the liberal-dominated Provisional Government to the soviets of workers', soldiers' and peasants' deputies. But the party remained vague about the social program of future soviet power. In his « April Theses » Lenin wrote : « It is not our *immediate* task to "introduce" socialism, but only to bring social production and the distribution of products at once under the *control* of the Soviets of Workers' Deputies. » The Russian word *kontrol'* implies oversight or regulation, as distinct from administration, and, as such, the formulation could well have been part of a reformist program (although a quite radical one) of state regulation of a capitalist economy. N. Sukhanov, a Menshevik-Internationalist member of the Petrograd Soviet's Economic Department, observed that, to the extent

the Bolsheviks had an economic program at all, it did not go beyond the Soviet's proposal of May 1917, when it was still dominated by the moderate socialists. In his view, what the Bolsheviks did have was « in essence far from socialism. [...] True, control was a cardinal point at all

workers' meetings. But this "socialism" was still very timid and modest. It pointed in a different direction but did not go farther than the rightwing Menshevik Groman, with his "regulation" and "organization" of the economy and labor. »

Ya. Sverdlov, a member of the Bolshevik leadership, admitted to the party's Petrograd Committee in late September that « there is insufficient clarification of the economic question, [...] and this is the cause of many complications. » He explained that everyone was too busy with current problems to work on the economic program. But the fundamental reason was that the Bolsheviks had not yet decided what that program would be. At the First All-Russian Conference of Factory Committees, just a week before the October Revolution, a Menshevik delegate from Saratov in central Russia complained : « In order to decide correctly the question of workers' control of production we have to clarify once and for all for ourselves whether the Russian Revolution is a social revolution or not. We constantly pose this fundamental question to the Bolsheviks, but they never give us a serious answer. We say that our revolution is not social but political with a social leavening, so to speak : in it, questions of enormous social significance are posed. » An anarchist delegate from the Schlusburg Powder Factory outside of Petrograd was equally definite : « We are living through a social revolution. » But N. Skrypnik, a Bolshevik member of Petrograd's Central Council of Factory Committees, would not be pinned down : « Workers' control is not socialism. It is only one of the transitional measures that bring us nearer to socialism. »

In fact, as Marxists, the Bolsheviks could not be more specific. They recognized that Russia, a poor, overwhelmingly peasant society, albeit with a concentrated and militant working class, lacked the necessary political and economic prerequisites for socialism. However, the world war had created the conditions and the need for the immediate overthrow of capitalism, not only in the developed capitalist countries, but in Russia, too. The generalized crisis meant that Russia's workers and poor peasants could realistically hope for support from socialist revolutions in the developed West. Accordingly, the social content of Russia's revolution, indeed its very survival, depended on the nature and timing of events abroad. Hence the tentative formulation.

This was the theoretical side of the matter. But in the end, it was concrete, practical exigencies that drove the revolution forward. The Bolsheviks' economic program before October amounted to a form of dual

power : the workers' and peasants' government, supported by the factory committees, would « control » (monitor, oversee, regulate) the capitalists ; and the latter would continue to manage their enterprises. But just as dual power in the political sphere, established by the February Revolution, soon proved untenable in face of the propertied classes' refusal to be « controlled » by the soviets, which they, in fact, wanted to crush under a military dictatorship, so too in the economic sphere dual power would prove illusory. After all, the economic power of the bourgeoisie was its last and most basic line of defence.

Contemporary bourgeois commentators, the moderate socialists, many trade-union leaders, including some Bolshevik trade unionists, and later Western historians have portrayed the movement for workers' control as anarchist in inspiration : a spontaneous, rather mindless, revolt aimed at group takeover of the factories. Even historians sympathetic to workers' control often portray the factory committees as an essentially libertarian movement for industrial democracy and so in conflict with central planning and regulation. The reality was, however, more complex.

Of course, it was natural for anarchists to be attracted to the factory committees. But it was, in fact, the Bolsheviks who dominated the committees from the outset almost everywhere, well before they won majorities in the soviets. Anarchist resolutions that skirted the issue of political power never gathered more than a handful of votes at the factory-committee conferences, while the Bolshevik position in favour soviet power and state economic regulation garnered large majorities.

The factory committees were about workers' economic power. But when first formed in the wake of the February Revolution, their goals, at least in private enterprises, did not go much beyond the aspirations of militant trade unions. What distinguished them, as well as analogous organizations in other countries, from trade unions, was, first of all, the fact that they were elected by all the non-managerial personnel of the given enterprise ; whereas union membership was usually individual and voluntary. But more important was their ideological orientation : in contrast to most trade unions, even those linked to socialist parties, they did not consider capital's managerial prerogatives either legitimate or inevitable. If they tolerated them, it was because the balance of forces (linked to the level of economic development and so also to workers' managerial capacities) did not yet allow them to go farther. Historically, factory councils have arisen

in periods of heightened mobilization and radicalization, very often in opposition to conservative union leadership.

In what follows, I will trace the evolution of the factory committee movement in Russia through its major stages in 1917 and the first part of 1918, with a particular focus on Petrograd, the capital and militant centre of the workers' movement. My basic argument is that the progressive radicalization of the factory committees, while fundamentally a defensive response to the threat to workers' jobs, and thereby also to the revolution, was made possible, and to some degree encouraged, by the committees' strategic view of the power of capitalist management as provisional and conditional. A final section will briefly discuss the fate of the factory committees during the civil war.

The February Revolution and the Factory Committees

The general strike in Petrograd that soon drew in the garrison to become the February Revolution was at the same time a political mobilization against the autocracy and an economic strike directed at capital. As such, it was in direct continuity with the prewar labour movement, in which economic and political demands had been inextricably intertwined. After the Tsar's abdication, the workers returned to their factories only long enough to formulate economic demands and to vote to remain on strike until they were won. Most workers ignored the appeal of the Soviet, then led by the moderate socialists (Mensheviks and Socialist Revolutionaries), to resume work on March 7, since they had not yet won the eight-hour day and wages « befitting a worker and free citizen. » The minority who did resume work on that date had already introduced the eight-hour day without consulting management.

Besides better wages and shorter hours, the workers expected the democratic revolution to usher in a « constitutional regime » to the factories. By that they meant an end to the autocratic despotism that had characterized factory administration under the Tsar. A binding convention adopted in 1912 by the St. Petersburg Society of Factory and Mill Owners had ruled out even the minimal shop-level representation allowed by law and rejected any interference by workers' organizations in matters of wages, conditions, hiring and firing, and the factories' internal regime. The outbreak of war had only added new repressive measures to the industrialists' arsenal against the workers, including the loss of military deferral.

When work finally did resume after the February Revolution, one of the workers' first actions was to purge management of its most oppressive members, sometimes carting them out of the gates in wheelbarrows with a sack over their heads, a mark of particular opprobrium. In this, as well as in the workers' independent introduction of the eight-hour day (a phenomenon limited mostly to Petrograd), one has already a glimpse of the workers' conditional attitude towards capital's managerial power, an attitude supported by the sense that they had made the revolution, not the bourgeoisie, whose fear of the masses paralyzed their opposition to the autocracy.

But the central element of the « constitutional regime » was workers' collective representation in the form of elected factory committees, whose task it was to « supervise » (*vedat'*) the « internal regime ». At the Radiotelegraph Factory, for example, the general assembly instructed its committee to work out rules and norms regarding the length of the workday, the minimum wage, the organization of medical care, management of the sick fund (based on a 1912 law), the establishment of a mutual-aid fund, the hiring and firing of workers, conflict resolution, labour discipline, rest time, the factory's physical security, the provision of food, and the establishment of a permanent, elected factory committee⁸¹⁵. This was a broad spectrum of activities, some of which were obviously meant to be negotiated with management. But there was no intention here of challenging the administration's basic prerogatives to manage the technical and economic sides of production. Nor did this occur. In the private factories, the demand for « workers' control », let alone workers' management, was not heard at this time⁸¹⁶.

All the same, the inclusion in the committees' purview of protection of the factories' physical integrity and their citing of technical incompetence (though never on its own) as justification for purging certain managers both point to the workers' new sense of responsibility toward production. Still embryonic, it would evolve into more radical positions, as workers saw their jobs and revolution come under threat. N. Kutler, a prominent industrialist and a leader of the Kadet (liberal) party, was not alone in observing a new « enthusiasm for work » in the first weeks after the revolution. Related to this was a changed attitude to the war, as most workers now felt they had something to defend – their revolution. (The workers' «revolutionary defensism » would, however, be short-lived, as

they soon realized the Provisional Government had no intention of seeking a democratic peace.)

In state-owned plants, on the other hand, workers initially adopted a more radical position, based on the view that workers in a democratic state should participate in the management of the state's enterprises. Added to this was the fact that the top administrators in state plants held military rank and many of them had fled during the revolution. Similar attitudes were in evidence on the predominantly state-owned railroads and at the post and telegraph. But this did not last long. In the state factories the workers soon retreated from claims to an active role in management. A resolution of the conference of factory committees of state plants on April 15 claimed broad rights of control (monitoring), including access to information and documents and the right to dismiss administrators « who cannot assure normal relations with the workers ». But, « not wishing to assume responsibility for the technical and administrative organization of production in the given circumstances until the full socialization of the economy, the representatives of the general factory committee have only a consultative voice in management ». The chairman of the committee of the Admiralty shipbuilding factory explained this retreat by the concern not to undermine efficiency, given the complexity of managing the factory and to the workers' inexperience. But his committee did claim the right of control, including the right to demand the removal of managerial staff through arbitration. Between February and October the committees of state factories were able to wield considerably more power than those in the private sector, where workers met strong resistance to the demand for control that arose in the late spring. There were also reports of increased productivity after February in the state sector. At a conference of factories of the Artillery Authority in March the worker delegate even accused the Authority of mismanagement and call for its abolition.

Fears of Sabotage and Emergence of the Demand for Workers' Control

The correlation of forces after February ruled out effective resistance by the industrialists to the workers' economic demands. But they considered the concessions, especially the eight-hour day and the powers of the factory committees, particularly those relating to hiring and firing, as merely temporary until better times. And the bourgeois press began to prepare those times already a few weeks after the revolution, launching a

vociferous campaign against alleged worker egoism that, so it claimed, was undermining military production. The message was clearly addressed to the soldiers in the hope of driving a wedge between them and the workers in the hope of undermining the popular coalition that had made possible the February Revolution. The campaign was a failure – workers invited soldiers to send delegations to the factories to see for themselves – but it did put an abrupt end to illusions workers had about national unity, illusions fostered by the relatively easy victory of the February Revolution. This press campaign reminded workers of the industrialists' longstanding, militant opposition to their economic and political goals, and, in particular, their penchant for concerted lockouts as an arm against the labour movement.

It was during this campaign that workers began to question the truthfulness of explanations (mainly supply difficulties) offered by management for idle productive capacity. On March 20, a delegate to the Petrograd Soviet from the Metallicheskie factory proposed the election of a commission consisting of delegates from the factories « with a view to control » : the commission would conduct inspections to verify the reasons cited by management, « to make sure there are no abuses ».

As the weeks passed, the workers' suspicions only grew. In early May, the Menshevik-Internationalist paper observed « cutbacks in production in a whole series of plants. So far this phenomenon has been limited to medium and small enterprises. But all the same it is beginning to worry workers ». The bourgeois press, on its part, did nothing to reassure the workers. « Two or three weeks will pass », wrote the Kadet (liberal) daily, « and the factories will start closing one after the other ». The paper of the Menshevik-Defencists, whose leaders were now participating in a coalition government with the liberals, wrote of an « Italian » (go-slow) strike by the industrialists, a flanking movement in preparation for an offensive. « We have before us a different means of struggle – the hidden lockout. In the Labor Department of the Soviet [...] we daily encounter facts that confirm the existence of a definite plan among the industrialists. » The word *lokaut* was laden with bitter memories. In the six months preceding the outbreak of war, Petrograd's workers had been treated to no less than three coordinated lockouts, during which a total of 300 000 had been fired. Mass lockouts in November and December 1905 had dealt fatal blows to Russia's first revolution.

As if to confirm the workers' suspicions, the industrialists rejected out of hand proposals for strengthening state regulation of the economy, a policy they themselves had promoted before the revolution in order to shore up an economy cracking under the double strain of prolonged war and tsarist mismanagement. But now they blamed industry's problems exclusively on the workers' «inordinate demands ». In mid May the Petrograd Soviet, still controlled by the moderate socialists, who had become coalition partners with the liberals in the Provisional government, approved a modest plan of state regulation. Two days later, the liberal Minister of Trade and Industry, A.I. Konovalov, an industrialist considered to be on the left flank of his class, suddenly resigned, citing the Soviet's plan for state regulation and the Left's excessive demands. And he warned ominously that « if in the near future there is not a sobering of minds, we will witness the closing of tens and hundreds of enterprises ». Opposition to state regulation was the leitmotif of the All-Russian Congress of Representatives of Trade and Industry in early June. P. P. Ryabushinskii, another « leftwing » capitalist, explained that state regulation was acceptable in the West, where the state was in full control, but it was out of the question in Russia, since the government itself was « under control » of the soviets.

On May 19 the Petrograd Committee of the Bolshevik party issued its first call to workers to set up commissions with a view to exercising control over management. The wording makes clear that the party was responding to actions that workers were already taking on their own : « In response to a series of declarations from factory committees on the need for control and its establishment, it was decided to recommend to the comrade workers to create control commission in the enterprises from representatives of the workers. » The movement for workers' control thus originated « from below » as a practical response to concrete problems that the workers faced. « When our factory committee arose », explained the committee of the Putilov factory, Russia's largest, « it was handed neither a program of action nor a charter to guide its activity. As the functions of the committee developed, its own practical measures became the basis for its guiding principles. In this way, the factory committee had the best teacher – life itself ».

The conflict at the Langezipen machine-building factory illustrates the motives behind the drive for control. On April 27 the factory committee posted guards at the gates, refusing to let managerial personnel, including the director, leave before the end of their workday. According to the

Senior Factory Inspector for the province, the workers suspected the administration of purposely holding up production. A mixed commission of representatives of the Petrograd Soviet and the employers' association failed to resolve the dispute. Then on June 2 the director announced that he was closing the factory, citing a loss of ten-million-rouble on defence contracts caused by rising costs and a two-thirds decline in output, which he attributed to the eight-hour day. He also mentioned a 50-per-cent decline in labor productivity as well as fuel and material shortages. The workers turned for help to their Central Council, recently elected at the First Conference of Factory Committees on May 30-June 3. When the Council's investigation uncovered a long and suspicious chain of stock transfers, the director announced that he had « by chance » found 450,000 roubles, loaned from an acquaintance, and that production could resume at full steam. In the meanwhile, however, the workers had decided to set up control. On June 5, the committee issued a statement to the effect that no goods or materials could leave the plant without its authorization ; that its orders were binding on factory personnel ; that management's orders required its validation ; and that no documents could be destroyed without it first reviewing them.

In claiming the power to issue binding orders, this committee went beyond the initial « passive » conception of workers' control, one that excluded participation in management. (It is not clear how successful the committee actually was in exercising its claimed powers.) But even so, the defensive character of its motives was evident in a declaration from June 5 that explained that the workers been « placed before the necessity » of adopting these measures in view of management's decision to close, its violation of an arbitration decision on the wages of office personnel, and its refusal to recognize the workers' control commission.

Izvestiya, the Soviet's daily, described this conflict as characteristic of a whole series of announcements of closure that were reaching the Central Council of factory committees, most of them citing financial losses and lack of funds. « But at the first attempt of the workers' organizations to verify the reasons offered by the entrepreneurs, they very often uncover the most complex and crafty machinations aimed at a lockout by the capitalists ». Nor was this phenomenon limited to Petrograd. In Ivanovo-Voznesensk, the « Russian Manchester », when several mills did not reopen after the Easter holidays due to claimed supply problems, the soviet

decided that the idle workers would receive full wages. And it established a control commission. The closed mills immediately reopened.

Workers' Control and Political Power

The idea to call a citywide conference of factory committees arose from the workers' realization that the balance of power in isolated plants, as well as the committees' lack of experience, did not allow them to establish effective control over management. At the same time, the spectre of generalized industrial collapse loomed ever larger. V.M. Levin, a member of the conference's organizing committee, opened the meeting with the words : « Whether they want to or not, the factory committees have to intervene in the economic life of their factories – otherwise they will close. All the factories in Petrograd are in crisis. But management has not been active in ensuring the supply of materials and fuel. The workers must become active where the industrialists are not. [...] This is an entirely new task that the revolution has placed before us. The theoretical task of the conference is to define how to accomplish that. The practical task is to create a powerful center of factory committees to lead and develop the maximum working-class influence in an economy that has been completely ruined by the imperialist war and the rapacious banditry of the big bourgeoisie. »

Choosing to ignore the fact that the industrialists' opposition to state regulation had effectively paralyzed his government, the rightwing Menshevik Minister of Labour, M.I. Skobelev, reminded the conference that Russia's was a bourgeois revolution and that regulation of industry was not the affair of any single class but of the state. But the delegate from the 1886 Electric Lighting Company replied :

To us workers it is clear that the bourgeoisie, by undermining production, is [...] very skilfully, at first glance imperceptibly, organizing a counterrevolution. [...] Sabotage in the Donbass, in the textile industry, in a whole series of Petrograd factories, requires the organized intervention of the working class in the form of the immediate establishment of workers' control. [...] Otherwise, all the workers' organizations will be destroyed. And unemployed, hungry workers don't think about organization. [...] It is naive to think the Provisional Government will set up control over its own capitalists. All the more should we strive for control with representatives of workers and workers' organizations in the

factories and locally. [...] Life itself has put forth the demand for workers' control of production but it will be realized fully not under a bourgeois government but under a government of revolutionary democracy [i.e. of workers and peasants]. Until then, the factory committees will have a great role to play in carrying out workers' control and saving the country.

The conference adopted two resolutions by overwhelming majorities. The first called for a two-thirds majority of workers' representatives in all important state economic institutions and for the right of the workers' committees, soviets and trade unions to participate in control in the factories, including full access to books and other information. This control should « gradually and carefully, but without undue delay », develop into full regulation of production and distribution by workers⁸¹⁷. The other resolution called for the transfer of state power to the soviets – the first such resolution adopted by a city-wide workers' assembly. Levin explained the relation between the two :

The factory committees will play a great role, but not without the support of truly revolutionary state power. And the government of revolutionary Russia will find itself in a hopeless situation unless it can rely on authoritative workers' organizations on the shop floor.

Where was all this leading ? « No one knows how this revolution will end up : at the least, it will deprive capital of some of its rights ; at the most, who can say whether from a Russian revolution it will not become a world revolution. » Only some of the anarchists called for the workers to take over the factories. « Control is not yet socialism, nor even taking of production into our hands », explained a young Bolshevik delegate from the « red » Vyborg district.

But it already goes beyond the bourgeois framework. [...] Having taken power into our hands, we should direct capitalism along a path such that it will outlive itself. [...] Having taken control into our hands, we will learn in a practical way to work actively in production and we will direct it toward socialist production in an organized manner.

Capital's Response

This gradualist approach to the question of power in the factories rested upon the assumption that the industrialists would agree to manage under

« control » of the workers. But this was, in fact, far from evident. Following the July Days, when the moderate socialists sanctioned repression against workers, soldiers and the political Left, the industrialists, sensing the shift in the balance of forces, became more aggressive. On the economic front, and with the government's support, they prohibited the factory committees from meeting during work hours and refused to pay their members or to allow them any say in hiring and firing. They also refused access to the factories to representatives of the committees' Central Council.

At the same time, they became more brazen in publicly brandishing the spectre of economic collapse. On August 3, Ryabushinskii, in a speech before the Congress of Commerce and Industry that subsequently became notorious, reaffirmed his rejection of economic regulation. The revolution, he declared, was « bourgeois », and those at the helm of the state should act accordingly. The soviets were driving the country into an abyss, and, « unfortunately, the long bony hand of hunger and national impoverishment will have to seize the false friends of the people by the throat, the members of the various soviets and committees, before they come to their senses ». This speech drew a « thunder of applause » from the assembled captains of industry, who leaped to their feet to hail the orator. As for the workers, they received the speech as an open admission of a hidden lockout in the making, a view supported by the increasing number of announcements, now from the larger factories, of impending cuts in production and even closures.

Parallel to this was the ominous rise to prominence of General Kornilov, newly appointed commander of the armed forces. In bourgeois circles he was being hailed as Russia's savior. Accepting his new command, this Cossack general demanded the extension of the death penalty to the rear and complete freedom of action, declaring himself responsible solely to his « own conscience and to the entire people ». At the end of August, with the tacit but barely concealed support of the liberals, Kornilov marched on Petrograd in the avowed aim of crushing the workers' organizations and establishing a military dictatorship. But his forces melted en route under the influence of worker-agitators who had rushed out from the capital to meet them.

Kornilov's defeat only increased the industrialists' aggressiveness in the factories, their last line of defense. In a note from early September, the Committee of United Industry demanded that the government guarantee

industrialists exclusive power over hiring and firing ; the right to discipline workers up to and including dismissal ; complete banning of workers' organizations from any interference in management ; elimination of any managerial obligations to the workers' organizations ; and the dismissal of workers whose productivity fell below the level of the previous year. « Without these measures to influence the worker masses », the note concluded, « industry is threatened with complete shutdown ». Given the largely defensive nature of workers' control and the employers' resistance, backed by the government, sustained struggles over control in the private did not occur in all, perhaps not even most, factories before October. They occurred usually in response to an imminent threat of mass layoffs or closure. For example, the committee at the Rozenkrantz copper-rolling mill took decisive action only in September in response to « attempts by the administration to sabotage, with the acting Ministry of Trade and Industry himself threatening to come to shut down the plant ». Even so, effective control in private factories very often remained elusive. On the eve of October, a delegate from the Putilov shipyard told the factory-committee conference that « We are aware of how often the factory committees turn out to be helpless, knowing how to prevent a stoppage of production in the factories but with no possibility of intervening. [...] Both private and state administrations are sabotaging production and refer us to [decisions of] the Society of Factory and Mill Owners. They are still strong. The conference must first of all point out the obstacles that prevent people of action from saving the country. These obstacles are being placed before us by the bourgeois government. Only a reorganization of state power can make it possible to develop our activity ».

Moving Past « Control » : the Issue of Class Collaboration

The most common form of incursion into managerial prerogatives was, in fact, not « control » but efforts by the committees to obtain fuel and raw materials, sometimes also orders and financing, for their factories. Even before their first conference of factory committees at the end of May, the committees' had organized a meeting on supply problems. Some sent delegations as far as the Donbass coalfields in eastern Ukraine. « Strangely, after the first weeks of the Revolution », observed a delegate to the conference of factory committees, « in one plant after the other there was no fuel, no raw materials, no money. More important, management took no steps to procure what was needed. Everyone saw this as an Italian

strike. The factory committees sent representatives all over in search of fuel – to other factory committees, to railroad junctions, warehouses, etc. [... and] as a result of their activity, oil, coal, money, orders were found ».

Some committees went further. At the Vulkan machine-building factory, the committee responded to an announced imminent cutback in production and possible closure by setting up a commission of inquiry. It proposed measures for reducing defective output, strengthening labor discipline, as well as technical improvements. The workers' general assembly endorsed these recommendations and decided to allow overtime when justified by the demands of production. Management accepted the first set of proposals but would hear nothing of the technical measures. And it proceeded to announce 640 layoffs, promising more to come. At the same time, it cut in half the wages of the eleven (full-time) members of the factory committee and forbade office employees from giving them information. Ignoring the advice of the factory committee, the general assembly decided to give the director 48 hours to clear out. Otherwise, it would « free the factory committee of any responsibility for actions the workers might take ». With support from the Central Council, the committee finally convinced the government to establish its own control over management. Despite the partial victory, the committee said that the workers put little store in control by a government that was not itself « democratic » (i.e. not consisting of workers' and peasants' representatives) and without workers' control on the national level. At the New Parviainen machine-building factory the committee, again with the help of the Central Council, averted 1 630 announced layoffs by proposing measures that reduced fuel consumption by 30 per cent. Even so management had agreed to implement them only under pressure. At the state-owned Sestroretsk rifle factory, when fuel began to run out in August, the committee took charge of digging a canal to a new source of water power on a nearby estate (ignoring the landowner's protests). The left Socialist-Revolutionary daily reported this under the title : « What Would Happen to the Factories without the Factory Committees ? »

These examples show that the workers were moving beyond « control », which often remained elusive, to active participation in managing production. The reason for this was obvious. As a delegate to the factory committee conference explained, « They tell us to control. But what will we control when we have nothing left but walls, bare walls ? ». Nevertheless, the goal officially remained only « control ». The rapporteur

on workers' control at the All-Russian factory committee conference in October noted that « many comrades pointed out that the executive functions of the factory committees were not been made clear in the reports. This was done on purpose, since economic functions are only an inevitable evil that should not be erected into a system ».

The committees' incursion into managerial functions in the context of a capitalist economy raised the thorny issue of class collaboration. Working-class independence from the exploiters, both in the factories and in the broader political arena, had long been a defining principle of the Russian labor movement and in particular of bolshevism. Mensheviks and moderate Bolsheviks, often people with links to the unions, used this argument against the factory committees. At the latter's national conference in October, the D. Ryazanov, a moderate Bolshevik, remarked that « the trade-union movement does not bear the stain of the entrepreneur. But it is the misfortune of the committees that they are an integral part of the administration. The trade union opposes itself directly to capital, but a member of a factory committee involuntary turns into an agent of the entrepreneur ». A. Gast'ev, a Bolshevik leader of the Petrograd Metalworkers' Union, remarked ironically on the « touching solidarity [of the committees] with management ». He recounted how committees from the provinces sent representatives to Petrograd to praise their factories in support of the owners' requests for contracts and subsidies from the government. These same people accused the committees of anarchism, of pursuing the narrow interests of their factory at the expense of the general interest, of aiming at group seizure of their plants. But underlying this criticism, which was largely unfounded, was opposition to workers' incursion into managerial functions in the context of a bourgeois-democratic revolution. In their view, the Russian revolution could not aspire to more than that, given the relative weakness of the socialist forces in an overwhelmingly peasant country.

Lenin also criticized the committees, calling on them to stop acting as « errand boys for the capitalists ». But he was doing this from a very different angle : he was pointing out that only soviet power and worker majorities in higher regulatory bodies could ensure that the factory committees' efforts would serve workers' interests, not those of capital. The vast majority of the delegates to the conference, in fact, agreed. But until the soviets took power, they had to defend workers' jobs as best they could. A delegate from the New Arsenal factory responded to Lenin :

« The factory committees had to obtain raw materials. This is not “running errands”. If we didn’t support the factories in this way, who knows what would happen ? »

Workers were, in fact, prepared to cooperate with management to save their jobs, but they wanted guarantees of good faith. That was the function of control. At the Baltic wagon factory, management announced that losses were forcing it to close the automobile department. When the factory committee questioned management’s figures, the director agreed to keep the department open if the workers maintained productivity at a profitable level. They agreed but insisted on the right of control, which management rejected as « having no precedent ».

Incursions into managerial prerogatives in the sphere of production were often made reluctantly by the factory committees, who found themselves under pressure from the workers. N. Skrypnik, a member of the Central Council of factory committees reported to the Bolshevik Central Committee on the eve of the October insurrection that « everywhere one observes the desire for practical results. Resolutions no longer satisfy. It is felt that the leaders do not entirely express the mood of the masses. The former are more conservative. One notices an increase in the influence of anarchists in the Moscow and Narva Districts ».

This « conservatism » was, in fact, the committees’ reluctance to assume responsibility for management, something they were not at all sure they could handle, especially in conditions of deepening economic dislocation. Rank-and-file workers were more distant from these problems and so were more tempted by anarchists’ proposals of direct action. But more than not being up to the task because of lack of knowledge, the committees’ feared being compromised in the eyes of the workers by taking responsibility for management without having the necessary power, economic and political, to be effective. As the economic situation deteriorated in the fall, the administration of state factories, and even some private, began to offer the committees minority participation in management. But the All-Russian conference of factory committees in October overwhelmingly rejected this, calling instead to continue the struggle for control through commissions separate from management. V. Chubar’, a member of the Central Council, explained :

The members of the factory committee would turn into pushers, whom management would use as extra help, itself remaining inactive. Such phenomena are already observed in state factories.

Besides, [...] in a critical moment [...] the workers will direct all their discontent at the factory committee.

The committees in the state factories adopted the same position, while reaffirming their right to be present at managerial meetings and to receive exhaustive answers to their questions.

A long and painful discussion took place in late September and early October within the committee of the Putilov factory, which was facing the layoff of 10,000 workers (a third of its workforce) due to a shortage of fuel. The Minister of Trade and Industry, a well-known friend of capital and opponent of workers' control, had offered the committee a minority voice in a joint commission with management. Everyone understood that the intention was to shift responsibility to the committee for the disastrous situation, without giving it real power. « The entrepreneurs are at present seeking by all means way to make the workers whip themselves. [...] When it turned out that the government could not do without us and things were in a bad way, it came to us for help. » In the end, the committee decided that it could not pass up any opportunity to defend the workers and so it should accept the offer, but solely with a view to « control » and explicitly rejecting responsibility for management.

All Power to the Soviets ! But How Much Economic Power ? Yet To Be Determined

The factory committees were, of course, not blind to these contradictions. And everyone, except the anarchists – and not all of them – saw the soviet seizure of political power from the liberals and allied moderate socialists as the only way to resolve them. « Our conference said from the start that under a bourgeois government we would not be able to realize consistent control », explained Skrypnik to the national conference in October. « To speak of a [national] controlling body under a bourgeois government is impossible. Therefore, the working class cannot bypass the question of state power, as [anarchist] comrade Renev recommends [...]. » For rank-and-file workers, the looming economic crisis was the most urgent and potent argument for a new insurrection. On October 15, a joint meeting of union leaders of Petrograd with the Central Council of factory committees discussed the food and employment situations. The consensus was that the economic dam was about to burst. The meeting subjected the Provisional government to withering criticism for its inaction and for aggravating the situation when it did act. The conference declared that

soviet power was an « indispensable condition for the successful struggle against economic dislocation and the food crisis ». Among its tasks would be to establish workers' control on a national scale, to organize the demobilization of industry, and to promote public works. Around this time, V. Schmidt, a bolshevik trade-union leader, reported to his party's central committee that « In light of the specific economic conditions, one can expect colossal unemployment in the nearest future. In connection with that, the [workers'] mood is watchful. [But] all agree that outside the struggle for power there is no way out of the situation. They demand power to the soviets ».

But where would soviet power take the factory committees ? On this question, the position had not changed. « Workers' control is not socialism », Skrypnik told the national conference of factory committees⁸¹⁸. « It is only one of the transitional measures that bring us closer to socialism. » D. Evdokymov, another Bolshevik on the Central Council of factory committees, told the anarchists that « to demand the transfer of all factories to the workers is premature. That means the transition to a socialist system. But the time for socialism in Russia has not yet arrived. Our revolution is not socialist but transitional. The most numerous class in Russia is the peasantry, and the peasantry, a petty bourgeoisie, is individualistic ». Yet already in August, Levin, also of the Central Council, had warned that « It is possible that we stand before a general strike of capitalists and industrialists. We have to be ready to take the enterprises into our hand to render harmless the hunger upon which the bourgeoisie is counting so much as a counterrevolutionary force ».

Once the soviets had taken power, the factory committees abandoned their refusal to assume responsibility for management, a refusal that, as we have seen, had been more formal than real. The Central Council's new draft guidelines on workers' control read :

Workers' control of industry, as an integral part of control of the entire productive life of the country, must not be conceived in the narrow sense of inspection [*reviziya*] but, on the contrary, in the broadest sense of *intervention* into the disposition by the entrepreneur of capital, inventory, raw materials and finished goods belonging to the enterprise ; as the *active* monitoring of the correct and rational fulfillment of [the enterprise's] orders, the utilization of energy and the labor force, and as *participation in the organization of production itself* on a rational basis, etc., etc.

This included the right to issue orders to management, which would become obligatory after three days, during which the latter could appeal to higher organs of workers' control.

But « this is not socialism », Skrypnik insisted at a conference of factory committees on November 15.

It is a first step. [...] We are linked to other countries. [...] The torch our revolution has raised will ignite the proletariat of Western Europe. [...] Socialism is not created at once but by the gradual restructuring of all economic and political life. We have entered the first period of that restructuring. [...] Our foundation is all power in the hands of the soviets of workers' and soviets' deputies. Not all power to the soviet but to the soviets, including the soviets in the factories and the villages.

The « active » interpretation of control by the factory committees met with opposition from « comrades on the right » (so designated by committee activists), who received the backing of the All-Russian Trade Union Council and subsequently of the All-Russian Trade-union Congress. They favored « passive » control. Their draft instruction on workers' control read : « The control commission does not participate in management of the enterprise and does not bear responsibility for its work and activity, which remains that of the owner. » Only government and higher trade-union bodies could countermand management's orders. And it provided for penalties – up to two years imprisonment and confiscation of property – for violations of the instruction or seizure of plants. These people argued that to give the committees broad powers to intervene in management would encourage their allegedly anarchist tendencies, as each committee pursued the interests of its plant's workers at the expense of the common interest.

This argument was, at least to a significant degree, disingenuous, since every factory committee gathering before and after October had insisted and continued to insist that workers' control could be effective only within a framework of systematic national regulation. The urgency of centralism – to combat the growing economic chaos, to distribute scarce fuel, raw materials, and contracts, and to organize conversion to peacetime production – was a leitmotif of the sixth Petrograd conference of factory committees in January 1918, where the Central Council's proposal to create regional *sovnarkhozy* (economic councils) « was met with the warmest sympathy ». This proposal stated that the decisions of the

sovnarkhozy should be binding on all local institutions, including factory committees. (The Central Council itself eventually fused into the *Sovnarkhoz* of the Northern Region.) The guidelines on workers' control adopted by the conference stated that, while factory committees execute the will of their plants' general assemblies, « at the same time they carry out all instructions, guidelines [...] and measures of higher state economic organs and are responsible to the state authority for the strictest order and rationality of management of the enterprise, in accordance with the needs of the entire toiling people, and also for the integrity the enterprise's property ». Other resolutions of the conference called for centralization of the distribution of industrial production contracts and fuel.

Both the discussion at the conference and the guidelines it adopted on workers' control (with only three dissenting votes) made clear that orders from above that might sacrifice the group interests of workers of any specific plant had to be obeyed. To the argument of an anarchist delegate that centralization would inevitably lead to « some kind of autocracy », another replied :

The factories have to coordinate their activity. Who can do that ? Only a higher organization that [...] has all the information, distributes the contracts, and knows what each plant is doing. We control directly in the factory ; we [...] inform of what we need. But distribution has to be centralized. [...] We need organization, centralization, like oxygen. [...] Otherwise we will be lost and never get out of the present mess.

Another delegate observed that the anarchists, for all their criticism, failed to explain how concretely they would organize the economy and that, to be consistent, they should also oppose the factory committees too, since they limit the freedom of individual workers. Fears of bureaucratic despotism were undoubtedly allayed by the provision for election from below of the higher economic organs, which were to function on principles of democratic centralism.

Besides that, the « comrades on the right » were ignoring the workers' reality : workers could not passively stand waiting for effective centralized economic regulation was being put in place. They had to act now to save their jobs. Already by January 1, 1918, the employed industrial work force in Petrograd had shrunk to 339 641 from 406 312 a year before, most of that decline occurring after October. (Despite heroic efforts by the factory committees, there would remain only 142 915 in May 1918.) Responding

to critics, F. Katyn', a member of the Central Council, wrote in January 1918 :

The factory committees see themselves as the basic units of the higher regulating institutions of the economy and are doing everything in their power to follow the path laid out by these organs and institutions. And it is not their fault that all these institutions do not yet exist, or that everywhere they are packed tight with the tsarist bourgeoisie and conciliators of our bourgeois revolution, so that no one can make head or tail of them and they are incapable themselves of productive action. It is not their fault that, faced with total uncertainty in this or that matter, circumstances and lack of time force them sometimes act at their own risk and on their own responsibility.

As noted earlier, the opponents of « active control » were in reality less concerned with alleged anarchist tendencies than with the prospect of the Russian revolution overflowing capitalist bounds, which they believed would doom it to defeat, since the political and material conditions for socialism were lacking. Not surprisingly, the factory owners preferred the position of the « comrades on the right ». A report to the All-Russian Society of Leather Manufacturers on January 25, 1918 noted the existence of two currents within the workers' movement : « an anarchistic current represented by the factory committees » and a « thought-out system of gradual transition to state socialism on the basis of the existing capitalist system [...], supported by all active members of the union movement ». It considered the union people the only allies of industry. The report approvingly cited an article published in a Menshevik newspaper that argued that the revolution was bourgeois and that private property, therefore, to be maintained. The meeting unanimously endorsed the « passive » guidelines, as « something we can live with ». The official position of the Petrograd Society of Factory and Mill Owners' was that its members should abandon their enterprises if faced with attempts to impose « active » control.

Not all union leaders opposed « active » control. The more leftwing unions, like the Petrograd metalworkers, had no trouble endorsing the factory committees' position. On the other hand, the Mensheviks, who opposed soviet power, argued, along with the Bolshevik « comrades on the right », that « active » control would « rivet the workers' horizon to their own enterprise ». Ignoring their own earlier reports of a disguised lockout

aimed at crushing the workers' movement, their press now termed talk of sabotage a « demagogic fantasy ».

Despite the fears of the socialist moderates, the factory committees themselves were concerned not to alienate needlessly the owners and their administrations by insisting on « active » control, so long as the latter acted in good faith. In a mid-January 1918, the Putilov factory committee reported that « in defending the workers' interests, the committee not only adhered to the principle of resolving conflicts between capital and labor but tirelessly pursued the tendency of intervening in the economic life of the factory, doing that, as far as possible, by assuming only control, not executive functions. All the results in that area, all the control positions assumed by the committee were won without open conflict with the representatives of capital, without summoning the masses to defend these positions, exclusively through verbal negotiation and similar measures ». Around this time, the committee of the Erikson telephone factory, long a Bolshevik stronghold, reported that management agreed to cooperate with it in securing fuel and materials, since it did not perceive these activities of the committee as a threat to its prerogatives. But it rejected control over finances and refused to provide the committee with information, threatening resignation of the entire administrative staff if the committee insisted. The latter, therefore, decided not to press the issue « to avoid premature complications that could lead to a temporary stoppage ». Similarly, at the Tenteleevskii chemical factory the administration accepted « passive » control in return for the committee's pledge to respect management's executive prerogatives. When the head of the control commission at the Novaya Bumagopryadil'naya cotton-spinning mill provoked the owner's departure by insisting on checking for unnecessary expenses before countersigning a check, she was immediately called to order by the factory committee and replaced. She was told : « Don't you know we can't manage without a specialist ! »

These examples argue against the view of workers' control as motivated primarily by anarchist impulses rather than the concrete interest to defend jobs. On the other hand, the guidelines for the regional sovnarkhozy drafted by the Central Council of factory committees initially provided for their election uniquely by the committees, a position that could be viewed as syndicalist. However, the Central Council easily accepted the change proposed by the Supreme *Sovnarkhoz*, which added to the regional

sovnarkhozy representatives of the soviets (local governments), cooperatives, and technical-managerial personnel.

The Call for Nationalization

However, in whichever version, workers' control was a form of dual power, and so a compromise between antagonistic interests that by its very nature was unstable and necessarily temporary, as dual power in the political sphere had already shown itself between February and October. Workers' control was premised on the industrialists' continued interest in running their factories. But the committees demanded control precisely because they could not take that for granted. And while the Petrograd Society of Factory and Mill Owners, ignoring its official position, instructed its members not to abandon their plants so long as they represented any value to them, this was less and less the case. Even if one leaves aside the owners' intentional sabotage and their fears of takeover by the workers, they could not but be pessimistic about prospects of making money in the foreseeable future, given the end of military contracts, the cost and complexity of conversion, and a transport crisis that made supplying the factories a huge problem. It was the owners' loss of interest in maintaining production (much more typical than cases of co-operation with the factory committees) that drove workers beyond control to press for nationalization and complete takeover of management⁸¹⁹.

This logic was clearly presented in a letter of March 1918 to the *sovnarkhoz* of the Northern Region by the committee of the Vulkan machine-building factory :

The entire policy of management [...] has been conducted with a definite view toward closing, [...] and] if the factory has not already been shut, the credit belongs to the factory committee, whose entire policy, in face of never-ending and insurmountable obstacles, was aimed at maintaining the life of the factory. [...] The kind of control that management is willing to accept is only a palliative, since it will continue to be the master of the enterprise, while responsibility [...] will lie entirely with the control commission, and, consequently, dual power will not be eliminated. [...] The only way out is nationalization, and with the present petition we once again affirm this.

Even the Bolshevik « comrades on the right » finally accepted this logic. Yu. Larin, a former Menshevik and co-author of the draft decree on

« passive » control in November 1917, told the congress of the Metalworkers' Union in January 1918 that « we tried in many cases to put off the moment of full management of the enterprises and to restrict ourselves to control. But all our efforts came to naught. In the present situation none of the existing forces can – and sometimes they do not even want to – manage the economy. Example : the Volga merchant fleet, where the industrialists have stopped repairing the ships and have ceased activity in general. [...] Either we move forward or we go down. Like it or not, we have to abandon the idea of workers' control and shift to a system of full management of the enterprises and direction of the country's economy ».

Nationalization was the major point on the agenda of the sixth Petrograd conference of factory committees in January 22-27, 1918. The only dispute arose over how fast it could be carried out, with anarchists demanding immediate and complete takeover. The resolution, adopted unanimously, recognized that immediate nationalization of all industry was impossible without first creating an « organized technical apparatus, corresponding to the interests of the proletariat » that would work under direction of the Supreme *Sovnarkhoz*. But it did call for immediate nationalization of those enterprises whose management refused to recognize workers' control, that openly or secretly sabotaged, or refused to pursue production.

At the same time, the conference sounded a new note in calling also for immediate nationalization of factories that were in good physical and financial shape and already suited for peacetime production, « since the proletarian Republic takes from the hands of the predators not only the ruined economy that will be a burden on the people's finances, but also enterprises that can function intensively, providing the people with economic resources and so helping to restore the health of the people's property ». This was a break with the hitherto predominantly defensive view of workers' control (secondarily portrayed also as a school for future socialism) as something forced upon workers by the threat to their jobs and to their revolution.

But this shift did not reflect a sudden chiliastic upsurge. Everyone who spoke at this conference painted a somber picture of the economic situation. (« We have heard here reports of such ruin, of such a horrible reality, which, in fact, we ourselves have already been experiencing. ») Nor did they spare the performance of their own class organizations from sharp criticism. But the task had changed. « Every one of us knows that

our industrial life is coming to a standstill and that the moment when it dies is coming soon. We are now living through its death spasms », declared a delegate. « Here the question of control is no longer relevant. You can control only when you have something to control. [...] Everyone, from the left to the right wing, agrees on one thing : we have to rebuild economic life itself on a new basis [...]. » This was echoed in the resolution on demobilization, « a tremendously difficult task [...] that only the proletariat can realize on a national scale and in a planned, organized way ».

But if the mood was somber, it was also determined. Delegates evoked the experience of 1905, defeated by mass lockouts. They were not going to let that happen again. In calling for nationalization, members of the Central Council observed that committees were increasingly coming to it with demands for the state to take over their factory. « Thus », stated the Council's paper, « unexpectedly arises the practical question of nationalizing production ».

In practice, nationalization proceeded slowly over the next months and on an individual enterprise basis, either as a punitive measure or to prevent closure, and mostly in metallurgy and metalworking. After the merchant fleet, which workers spent several months repairing without pay, the first complete sector to be nationalized was sugar. This occurred in May 1918 and was followed by oil in June, and by what was still private in the metal sector. As in the case of workers' control, nationalization was viewed primarily as a measure imposed by objective circumstances. In a pamphlet from 1918 entitled *From Workers' Control to Workers' Management*, I. Stepanov, a prominent Bolshevik, wrote :

Yes, « socialist experiments », as our opponents chuckle. [...] But] this is not a « fantastic theory » nor « free will ». *We have no choice*. And since it is done by the working class and in the course of the revolutionary struggle the capitalists are removed, it has to be socialist regulation.

As Marxists, the Bolsheviks, not less than the Mensheviks, recognized that the material and political conditions for socialism were lacking in Russia itself. « Will this be another Paris Commune or will it lead to world socialism ? » Stepanov asked. « That depends on international circumstances. But we have absolutely no choice. » In light of this, what Mensheviks, seconded later by most Western historians, portrayed as

Bolshevik voluntarism can just as easily, and with more justice, be characterized as realism.

After Nationalization

The January 1918 factory-committee conference in Petrograd called for the committees to assume management of nationalized enterprises, since « a government of workers, soldiers and peasants is strong insofar as it rests on the confidence of the toilers and their organizations. [...] The workers' committees should be at the head of these enterprises locally, working under the leadership of the *sovnarkhozy*. » To the suggestion that the committees not assume responsibility for managing the enterprises but limit themselves to delegating two or three members to management with only a consultative voice, M. Zhivotov, a Bolshevik member of the Central Council, retorted :

That is extremism ; that, it seems, is a deformed version of Bolshevism. [...] The factory committees must absolutely stand at the head of the factories, [...] subordinated, of course, to the state regulating organization, the *sovnarkhoz*, [...]since] the committees know best the situation at their factory and the workers have confidence in them.

If the factory committees found they lack expertise, nothing would stop them from inviting members of the technical staff.

But in March 1918, the Supreme *Sovnarkhoz* issued a decree that fell far short of committees' position, while not entirely excluding workers' representatives from management. It provided for the appointment by its *glavky* (industrial branch directorates) of a commissar to each of the factories under their supervision, as well as one technical and one administrative director. The technical director could be overruled only by the commissar or by the branch directorate. The administrative director, on the other hand, would work under supervision of an economic administrative council, consisting of representatives of the workers, white-collar and technical staff, the trade union, and the local soviet. But workers' and white-collar employees could constitute no more than half of the council's members. As for the factory committees, they could not issue orders on their own but had to pass through economic administrative councils.

The government's support for centralism at the expense of meaningful worker participation in management would only increase in the following

months with the outbreak of full-scale civil war and the continued economic decline that forced the Soviet state into a desperate survival mode for the next several years. These conditions strengthened the hand of supporters of authoritarian management, with people like Lenin and Trotsky, formerly on the left, rallying to their side. (The Mensheviks, as before, limited themselves to demanding trade-union autonomy.) Within the Bolshevik party, the cause of the factory committees was taken up by the Left Opposition and, at the end of the civil war, by the Workers' Opposition, which unsuccessfully defended a syndicalist platform.

There is an obvious contradiction between centralism, an essential element of planning, and, therefore, of socialism, and self-management, also an essential ingredient of socialism, since the more power is concentrated in the centre, the less there is left for workers in the enterprises to exercise⁸²⁰. This contradiction can, however, be managed and become even a positive factor if certain conditions are present, in particular if the degree and scope of central control can be limited, and if the economy can guarantee workers' their basic material needs for security and a minimally decent living standard. Without these, self-management is not meaningful and workers cannot develop the kind of class consciousness that would allow them voluntarily to sacrifice group interests for the more general good. (The experience of Soviet-type, bureaucratic planning demonstrates conclusively that no set of individual or group material incentives can compensate for an absence of genuine commitment to the common good.) But in conditions of war, industrial collapse, and severe food shortage, the Soviet state could meet none of these conditions.

Another important condition is the presence of a working class capable of defending self-management against centralizing tendencies of the state, even its own. At the January 1918 factory-committee conference, an anarchist delegate proposed amending the proposed guideline obliging factory committees to follow instructions of higher organs by adding the proviso that these instructions « not violate the interests of the proletariat ». The rapporteur for the Central Council replied that such a reservation had been considered but rejected, since « the *sovnarkhoz*, that we are ourselves organizing, will not turn against us, as it is not a bureaucratically constituted organ but one elected by us and composed of people whom we can recall. [...] Don't forget that the *sovnarkhoz* is a class organ. If we adopt an attitude of mistrust from the outset, then these

organs will scarcely be able to function correctly. [...] Only an anarchist who in general rejects and mistrusts any leadership (*verkhy*) could propose such an amendment. But we, the proletariat, [...] build leadership on the principle of complete democratism. [...] If these organs really do turn away from the masses, then, of course we will have to introduce that amendment. Indeed, we will have to overthrow those organs, and perhaps make a new revolution. But so far we feel that the Soviet of People's Commissars [the central government] is our soviet and the institutions it creates are fully in accord with us ».

This response reflected the confidence of workers who had participated in two, sometimes three, revolutions during which their class had been the leading force. But conditions were fast undermining the independent power of the working class, whose members were being dispersed by unemployment, war, and state-building and demoralized by hunger. At the same January conference, another delegate made the opposite suggestion : that the responsibility of committees to their general assembly be limited when the general assembly's decisions contradict the general interest. To this another member of the Central Council replied that « it would be out of place for us, who base ourselves on the support of these proletarian masses, to introduce such an item that places them beneath any criticism. [...] For as long as I have observed workers in the factories, I can say, comrades, that we can consider them a conscious element that will always take the right decision, and not some sort of ugly mass that does not know what it is doing, barbarians or a children, as comrade Gorky says. [...] In their decisive majority they will be conscious enough not to adopt decisions that their factory committee cannot carry out because they contradict the interests of the country ».

Yet the discussion at the conference itself brought forth several examples of that contradicted that claim. Responding to the anarchists, a delegate from the Metallicheskie factory observed that :

Some factories are not needed and have to be shut. Here you need a state apparatus that can sort this out. [...] Comrade Bleikhman [an anarchist] says : « Take [the plants] into our hands, and basta ! » [...] I'd like to ask these comrade anarchists [...] how they presently conduct themselves in the factories with their unconscious masses. Do they speak openly to them ? I don't know how to talk to masses that are demanding money. I wasn't at the conference yesterday and came late today because things aren't very good at

my plant : we are laying off a hundred people. There you have anarchy, [...] and not the kind of well-being in the ultimate sense of anarchy about which comrade Bakunin wrote. That would be heaven on earth. But until then we have to live through all these misunderstandings, [...] when each worker only wants to receive, not merely a month and a half [of severance pay], but to grab two or three months' worth [...].

Some argued that this occurred mostly when the workers in question were recent arrivals from the countryside, but the urbanized proletariat was conscious and responded reasonably when the situation was explained to them. However, discussion of the conflict that had arisen between the committee of the Treugol'nik rubber factory, which had fuel reserves beyond the three-month limit established by the Central Council, and the Putilov factory committee, preparing its plant for conversion to peace production and lacking fuel, showed that the problem went beyond wartime recruits to industry. The Treugol'nik committee only agreed to yield its surplus at an exorbitant price that included complete amortization of its fuel tanks that would be standing empty. « The factory committee was so stubborn that it openly declared that "you, the Putilov workers, failed to act in time and now you want to take fuel from our workers and leave them without work. You have to fend for yourselves ; but we won't give". This might be patriotic and very good for the workers of Treugol'nik », commented the rapporteur on the fuel crisis. « Maybe the factory committee of Treugol'nik is really trying for its workers. But it is not good for the country and not for the working class that is struggling in desperation to revive industry. »

The conference decided that all fuel beyond a two month's supply should be placed under unique control of the regional *sovnarkhoz*.

This contradiction could only become more acute as the situation deteriorated. In a June 1918 report, the metal section of the Sovnarkhoz of the Northern Region complained that « the committees, ignoring everything, defend the interests of their own parish, trying to obtain subsidies and advances, even though this money is given out only after the most careful investigation. The committees try to revive the operation of closed enterprises even when there is no objective basis. [...] The data we receive from them [...] are always one-sided. [...] They] very often besieged the authorities, snatched up contracts, obtained advances, [...] and without the approval of the *sonvarkhoz*, reopened their factories.

Unfortunately, the majority of such contracts objectively could not be fulfilled, not to mention the fact that they very much disorganize the work of our section [...which] will have to take all contracts under its control and reorganize them in the interests of the general state mechanism. This will not happen without a struggle of the workers' government against the workers' organizations ».

The Left Opposition at the First Congress of *Sovnarkhozy* in May 26-June 6, 1918 defended the cause of the factory committees. N. Osinskii, who had himself briefly headed the Supreme *Sovnarkhoz*, began by emphasizing the « absolute decline of the material productive forces that is reaching the extreme point when an economy starts to die ». They had, therefore, to shift into a basic survival mode, adopt a « miserly » economic policy, with the state monopolizing the existing productive forces and with the strictest accounting and expenditure of the scarce resources. But if this seemed to argue in favour of centrally appointed commissars to run the factories, Osinskii went on to call for worker management (at least two-thirds representation in management). He rejected the argument that this inevitably leads to the defence of group interests against those of the whole, citing his recent experience in the Donbass : « It is all a question of the general conditions of the enterprise – whether it has bread and money, whether its managerial staff is well-chosen and maintains close relations with the regulating centre. » If there is no bread and money, then the work proceeds badly even under commissars, who « are themselves forced to trade in monopolized goods or factory property ».

But in painting so bleak, if realistic, a picture and in calling to shift the economy to a strict survival mode, Osinskii inadvertently provided fuel to the advocates of management by commissar and tighter centralization. A. Rykov, the current chair of the Supreme *Sovnarkhoz* and an opponent of self-management, cited an article by Osinskii himself :

The preservation of existing productive forces [...] is possible only by means of their most systematic concentration ; the most effective utilization of the available technical forces makes completely inevitable the nationalized management of these forces from a single centre.

Osinskii again inadvertently comforted his opponents when he opposed the introduction of piece rates to raise labour discipline and labour intensity with the argument that those measures would further undermine solidarity and foster petty-bourgeois attitudes at time when « one observes

a severe degradation, a major class decomposition of the proletariat as a result of unemployment ». G. Lomov fell into the same contradiction. He argued that « the use of commissars of all kinds not only does not summon forth local energies to increase production and strengthen productive forces, but, on the contrary, it decreases and destroys local energies ». But then, practically in the same breath, he observed that « workers and peasants at present, like worms, are becoming entwined in their domestic shells and show signs of life only insofar as it is necessary to satisfy their own personal needs. Everything is broken. We have totally suppressed the vital, creative forces in the country. Everything is going underground and existing only for itself ».

In fact, the argument could be, and was, made both ways. But with the immediate survival of the revolution at stake and the social base of the advocates of democratic management increasingly dispersed and demoralized, the odds favoured the supporters of more centralization and authoritarian management. When Osinksii declared that there was really no solution for the Russian revolution except for revolutions in the West to end the world war and come to Russia's aid, he was voicing a widely shared view. For him, this was an argument against sacrificing socialist principles for the sake of survival. But others drew the opposite conclusion : since defeat of the revolution in Russia would deal a major blow to the revolutionary movements in the West, it was better temporarily to sacrifice principle. Aid from the West would permit the correction of the distortions. Very few believed the revolution in Russia would survive without that support.

However, the concrete evolution of factory management during the civil war awaits further research. A recent study, based on the archives of the committees of twelve of Petrograd's largest factories, not only confirms workers' continued attachment to participation in management but also the continued practice of such participation, in some cases even the wielding of full managerial power by the committees, as late as 1920, in spite of spite official policy. The same was true of the practice of collegial management (which normally meant a strong factory-committee presence in the administration), which also contradicted the official policy of one-person management.

Eventually, however, with the introduction of bureaucratic planning in the late 1920s, even the circumscribed trade-union rights of the New-Economic-Policy (1921-1928) era were suppressed. And yet, official

Soviet ideology never ceased to present workers' participation in management as an integral element of socialism and of Soviet reality. Near the end of the Soviet Union's existence, in an effort to win workers to his reforms and to activate « the human factor » in the economy, Gorbachev tried to breathe some life into this ideology, albeit in a limited and contradictory manner. A 1987 Law on Enterprises provided for the election of works councils and directors. However, it was only after Gorbachev annulled this law in 1989, having decided to restore capitalism, that a genuine movement for self-management arose. That movement, however, was cut short by the collapse of the Soviet Union and the ensuing « revolution from above ».

2015

815. [[> Gestion ouvrière des transports publics](#)].

816. [[> Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].

817. [[> Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].

818. [[> Contrôle ouvrier sur la production](#)].

819. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

820. [[> Implications de l'autogestion \(Les\)](#)].

De l'autogestion à la bureaucratie soviétique

Daniel Guérin

Après la révolution de février 1917, les ouvriers s'emparent des usines et s'y organisent en comités ou conseils. Ils prennent ainsi à l'improviste les professionnels de la révolution. De l'aveu même de Lénine, les masses ouvrières et paysannes sont alors « cent fois plus à gauche » que les bolcheviks.

Cependant le Parti bolchevik, bien qu'encore minoritaire, est la principale force politique révolutionnaire organisée. Il regarde avec méfiance les diverses structures qui lui portent ombrage. La tendance à la socialisation est d'abord canalisée par le contrôle ouvrier. Le décret du 14 novembre 1917 légalise l'ingérence des travailleurs dans la gestion des entreprises, dans le calcul du prix de revient, abolit le secret commercial, oblige les patrons à exhiber leur correspondance et leurs comptes. Les leaders de la révolution ne veulent pas aller au-delà. En avril 1918, ils envisagent encore la construction de sociétés mixtes par actions, auxquelles participerait, avec l'État soviétique, le capital russe et étranger. Pourtant, dès le printemps de 1917, la classe ouvrière, organisée dans ses propres institutions, les comités d'usine, a affirmé concrètement sa volonté de dépasser ces mesures transitoires et opposé souvent dans les faits au contrôle ouvrier des bolcheviks sa propre vision des tâches de l'heure : la gestion ouvrière.

Seuls les anarchistes avançaient alors des mots d'ordre d'occupation des terres et des usines, d'expropriation de la bourgeoisie et de suppression de la propriété privée.

Le 20 octobre 1917, à la première conférence pan-russe des comités d'usine, une motion demande « le contrôle de la production », en précisant :

Les commissions de contrôle ne doivent pas être seulement des commissions de vérification mais [...] les cellules de l'avenir qui, dès maintenant, préparent le transfert de la production aux mains des ouvriers⁸²¹.

Quant aux capitalistes, ils opposent la plus vive résistance à l'application du décret sur le contrôle ouvrier et continuent à refuser l'ingérence des

travailleurs dans la production. Les ouvriers répondent à ce boycott en s'emparant de l'usine et en la remettant en marche pour leur propre compte. Très vite le contrôle ouvrier doit céder la place à la socialisation.

Pendant plusieurs mois après la révolution ce mouvement, déjà engagé avant octobre, va s'amplifiant. Les travailleurs assument un rôle grandissant dans l'ensemble des problèmes de gestion de nombreuses entreprises. Dans beaucoup d'entre elles, après la fuite des anciens propriétaires ou leur expropriation, ils sont désormais les seuls maîtres.

Ce mouvement spontané de la classe ouvrière est à l'opposé de l'idéologie traditionnelle de Lénine et du Parti bolchevik. De longue date, depuis le *Que faire ?* de 1902, ce sont des autoritaires, férus des notions d'État, de dictateur, de centralisation, de parti dirigeant, de gestion de l'économie par en haut, toutes choses en contradiction avec une conception libertaire de la démocratie soviétique.

Dans la brochure *L'État et la révolution*, rédigée et non terminée à la veille de l'insurrection d'octobre, Lénine prend pour modèle le capitalisme d'État allemand, l'économie de guerre (*Kriegswirtschaft*). Il exalte le monopole des Postes : « Quel mécanisme admirablement perfectionné ! Toute la vie économique organisée comme la Poste [...] voilà l'État, voilà la base économique qu'il nous faut. » Vouloir se passer d'« autorité » et de « subordination », ce sont là, tranche-t-il, des « rêves anarchistes ». Tous les citoyens deviennent « les employés et ouvriers d'un seul trust universel d'État », toute la société est convertie en « un grand bureau et une grande fabrique ».

Seules, donc, des considérations d'ordre tactique ont poussé en 1917 les bolcheviks à soutenir des pratiques qui, telles celles des comités d'usine, heurtent de front leurs convictions les plus profondes. Mais ils vont se retourner contre eux une fois au pouvoir.

La contradiction entre le langage d'apparence libertaire et les traits autoritaires de la pensée léniniste est si flagrante qu'elle va bientôt se traduire dans les faits, Elle est accélérée par la désorganisation des transports, la pénurie de techniciens et, surtout, par les terribles circonstances de la guerre civile, de l'intervention étrangère. Les dirigeants bolcheviks sont poussés à prendre des mesures d'exception, la dictature, la centralisation, le recours à la « poigne de fer ».

Le pouvoir à la base n'aura duré en fait que quelques mois, d'octobre 1917 au printemps de 1918. Très vite, les comités d'usine sont dépouillés de leurs attributions⁸²².

Ainsi, le décret du 14 novembre 1917 déjà cité, après avoir précisé les pouvoirs des comités d'usine, s'empresse de définir les limites – étroites – de leur autonomie. Le contrôle ouvrier « instauré dans l'intérêt d'une réglementation planifiée de l'économie nationale » (article 1) est organisé sur un mode pyramidal et hiérarchisé, les comités d'usine étant soumis au strict contrôle d'un « conseil général du contrôle ouvrier », dont la composition est décidée par le parti.

En fait, les intentions des bolcheviks sont claires : il s'agit pour eux d'intégrer les comités d'usine dans l'ensemble des organisations étatiques, dans leur logique propre d'une économie centralisée et, de fait, bureaucratisée.

Deux conceptions du contrôle ouvrier s'opposent alors : celle des bolcheviks qui pensent à un contrôle exercé par l'État, et celle des comités d'usine qui exigent que le contrôle soit exercé par les ouvriers eux-mêmes, et qui affirment ainsi leur volonté autogestionnaire.

Le mouvement des comités d'usine est devenu gênant. Il est rapidement étouffé par les bolcheviks qui l'annexent aux syndicats en attendant de soumettre les syndicats eux-mêmes.

Le prétexte invoqué est que l'autogestion ne tiendrait pas compte des besoins « rationnels » de l'économie, qu'elle entretiendrait un égoïsme d'entreprise se faisant l'une à l'autre concurrence, se disputant de maigres ressources, voulant à tout prix survivre, bien que d'autres usines soient plus importantes « pour l'État » et mieux équipées.

En fait les bolcheviks s'opposent à toute tentative faite par les comités d'usine pour former leur propre organisation nationale, allant jusqu'à interdire, par le biais des syndicats, qu'ils contrôlaient déjà, la tenue d'un congrès pan-russe des comités. Telle est l'hypocrisie d'un parti qui, d'un côté, reproche aux comités d'usine leur vision soi-disant trop localiste et qui, de l'autre, leur interdit de se fédérer pour s'attaquer précisément aux problèmes de l'économie à un échelon régional et national.

Mais la centralisation n'est qu'un aspect de la conception bolchevik de l'économie de transition. Lénine ne tarde pas à marquer ses préférences pour la « volonté d'un seul » dans la gestion des usines. Les travailleurs doivent obéir « inconditionnellement » à la volonté unique des dirigeants du processus de travail. En même temps il préconise l'introduction du taylorisme et du salaire aux pièces dans les usines soviétiques.

Sous le nom de « spécialistes », d'anciens membres des classes exploiteuses sont réintégrés au sein des entreprises dans leurs fonctions et

leurs privilèges.

On a beaucoup épilogué sur ces décisions : pour beaucoup, le recours aux spécialistes bourgeois était nécessaire à la reconstruction de l'économie. Il convient de rappeler ici que le *Manuel pratique pour l'exécution du contrôle ouvrier dans l'industrie*, sorte de manifeste des comités d'usine de Petrograd, mentionnait la possibilité d'une participation des techniciens aux instances de contrôle, avec voix consultative. Ce que les ouvriers contestent donc, ce n'est pas la présence de ces spécialistes, ni l'utilité de certaines de leurs compétences, mais bien le rétablissement de leurs positions hiérarchiques et de leurs privilèges, salariaux notamment.

Au surplus l'administration est envahie par de nombreux éléments petits-bourgeois, résidus de l'ancien capitalisme russe, qui s'étant bien vite adaptés aux institutions soviétiques, se sont fait attribuer des postes de responsables dans les divers commissariats et entendent que leur soit confiée la gestion économique.

On assiste à l'immixtion croissante de la bureaucratie étatique dans l'économie. Le congrès pan-russe des conseils de l'économie (26 mai-4 juin 1918) décide la formation de directions d'entreprise dont les deux tiers des membres sont nommés par les conseils régionaux ou le Conseil supérieur de l'économie et le troisième tiers seulement élu sur place par les ouvriers. Le décret du 28 mai 1918 étend la collectivisation à l'ensemble de l'industrie, mais, du même coup, transforme les socialisations spontanées des premiers mois de la révolution en simples nationalisations. C'est le Conseil supérieur de l'économie qui est chargé d'organiser l'administration des entreprises nationalisées. Les directeurs et cadres techniques demeurent en fonction en tant qu'appointés de l'État.

Pour la façade, des élections aux comités d'usine continuent à avoir lieu, mais un membre de la cellule communiste donne lecture d'une liste de candidats élaborée à l'avance et l'on procède au vote à main levée, en présence des « gardes communistes », armés, de l'entreprise. Quiconque se déclare contre les candidats proposés se voit infliger des sanctions pécuniaires (déclassement de salaire, etc.). Les rapports entre les ouvriers et ce nouveau patron redeviennent ceux qui ont existé jadis entre le travail et le capital.

« Vous devez devenir les cellules étatiques de base », déclare Lénine le 27 juin 1918, au congrès des comités d'usine. Ceux-ci n'ont plus l'ombre d'un pouvoir.

Désormais le « contrôle ouvrier » est un organisme démocratique : l'Inspection ouvrière et paysanne.

La classe ouvrière ne réagit ni assez vite, ni assez vigoureusement. Elle est disséminée, isolée dans un immense pays arriéré et en grande majorité rural, épuisée par les privations et les luttes révolutionnaires, plus encore, démoralisée. Ses meilleurs éléments l'ont quittée pour les fronts de la guerre civile ou ont été absorbés par l'appareil du parti ou du gouvernement. Cependant assez nombreux sont les travailleurs qui se sentent frustrés de leurs conquêtes révolutionnaires, privés de leurs droits, mis en tutelle, humiliés par l'ignorance ou l'arbitraire des nouveaux maîtres, et qui commencent à prendre conscience de la véritable nature du prétendu « État prolétarien », de la toute théorique « dictature du prolétariat ».

1982

Source

Exposé au colloque Cronstadt-Gdansk, organisé le 5 avril 1981 par l'Union des travailleurs communistes libertaires. Publié dans Daniel Guérin, *Pour le communisme libertaire*, Paris, Spartacus, [1984], 2003

Pour en savoir plus

Lénine, Vladimir (1969), *Que faire ?*, Paris/Moscou, Éditions sociales/Du Progrès.
Lénine, Vladimir (1972), *L'État et la révolution*, Paris/Moscou, Éditions sociales/Du Progrès.

821. [[> Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire \(clandestin\) du Parti communiste tchécoslovaque](#)].

822. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

Tchécoslovaquie (les années «Printemps de Prague»)

Printemps de Prague

Robi Morder

Les changements intervenus au début de 1968 au sein du Parti communiste tchécoslovaque (PCT) – remplacement de Antonín Novotny par Alexander Dubcek à la tête du Parti, puis nomination de Ludvik Svoboda à la présidence de la Fédération – ne se réduisaient pas à une révolution de palais. La « société civile » mise en mouvement s'est engouffrée dans les brèches : abolition de la censure, liberté d'expression et naissance de « conseils d'entreprise » ou « conseils de travailleurs », qui vont aller se multipliant et se coordonnant, principalement après l'intervention des chars de l'URSS, le 21 août 1968, jusqu'à la fin 1969.

Au début des années 1960, les difficultés économiques du pays se traduisent tant par la baisse du revenu national brut que des salaires nominaux et réels. Le « culte du plan » est mis en cause (Radoslav Selucki) et une réforme économique est tentée : une place plus importante est donnée aux directeurs d'entreprise, les entreprises sont plus autonomes au sein d'une planification désormais indicative. Les blocages au sein du parti, des appareils de l'État et surtout des organes économiques et de planification amènent le 13^e congrès du PCT (1966) à constituer, en plus de l'équipe d'Ota Sik chargée de la réforme économique, une « commission d'État pour la gestion et l'organisation ». Il est alors question d'accorder une place plus importante à la « participation ouvrière ». Les réformateurs doivent chercher l'appui d'autres forces sociales, et certains d'entre eux n'entendent pas se contenter de remplacer les bureaucrates par des technocrates.

Parallèlement, à partir de 1963, année du 3^e congrès des écrivains qui dénonce le culte de la personnalité, une certaine libéralisation politique – limitée mais réelle – aboutit à des changements : libérations de prisonniers politiques, réhabilitations de condamnés des procès des années 1950, voyages à l'étranger plus aisés, modifications du Code du travail. Ces processus, impulsés par la direction et une partie de l'appareil du PCT, avec l'appui des intellectuels, amoindrissent la rigidité bureaucratique dans la vie quotidienne.

La civilisation au carrefour, la Tchécoslovaquie au feu rouge

La Tchécoslovaquie disposait déjà d'un prolétariat développé dans l'entre-deux-guerres. La composante ouvrière forte (53 % en 1947) augmente légèrement pour atteindre 57,6 % en 1970 ; ce sont les effectifs d'employés qui doublent dans le même temps (passant de 16 % à 31,7 %). L'industrialisation provoque d'intenses migrations vers les villes, alimentant particulièrement l'industrie lourde.

En 1970, les 3 800 000 travailleurs se trouvent en majorité dans l'industrie, l'autre (petite) moitié se partageant entre la construction (11 %), les transports (8 %), le commerce (5 %), l'agriculture et forêts (10 %), et autres (12 %). Les statistiques confirment une promotion ouvrière certaine – une part non négligeable d'anciens ouvriers a intégré l'appareil de gestion, ce qui ne signifie pas gestion ouvrière. En 1963, sur 11 941 directeurs et adjoints, seuls 2 822 ont une instruction supérieure, situation critiquée par les réformateurs qui y voient une grande faiblesse de l'encadrement.

Sous la direction de Radovan Richta, une équipe pluridisciplinaire de quarante-cinq spécialistes, constituée sur l'initiative conjointe du comité central du PCT et du président de l'Académie des sciences, rend publique en 1966 une synthèse de ses travaux, sous l'intitulé *La civilisation au carrefour*. Au cœur de cet ouvrage, la « révolution scientifique et technique » et ses conséquences sur la société. La révolution scientifique et technique inverse la tendance à la parcellisation des tâches issue de la révolution industrielle, l'automation éliminant la masse de travail simple et transformant le travail complexe. Avec la « révolution tertiaire », la transformation du travail humain en activité créatrice implique une « révolution des qualifications » et une « révolution dans l'éducation ». Une transformation radicale doit toucher les systèmes d'organisation et de commandement et réduire la dichotomie entre dirigeants et dirigés.

De manière différente de ce qui se déroule dans les pays capitalistes, la révolution scientifique et technique doit être utilisée à des fins humaines. L'équipe de Richta met l'accent sur le développement de la formation et des qualifications, pour mettre en pratique des modèles de gestion faisant appel à l'initiative humaine, ce qui concerne non seulement les entreprises, mais l'ensemble de la société⁸²³.

1968-1969 : feu vert pour les conseils de travailleurs

Tout au long de 1968 et 1969, la participation à la gestion et la place des ouvriers dans le système politique restent étroitement imbriquées. Le « processus d'en bas » prend le dessus, avec des objectifs structurels modifiant qualitativement les processus de réformes.

L'expérience de la classe ouvrière tchécoslovaque est riche. En août 1944, les syndicalistes avaient joué un grand rôle dans la mise en place des nouvelles institutions et les conseils d'entreprise étaient censés jouer un rôle dans le contrôle de la production et la gestion des usines. Toutefois, ils ont perdu rapidement toute indépendance, et après la prise du pouvoir par le PCT, la fonction revendicative des syndicats a été transformée en instrument de mobilisation des travailleurs pour la production. L'« effort du travailleur » est alors la forme prônée de la « participation des travailleurs à la gestion ». Les organes syndicaux bénéficiaient, en principe, d'attributions étendues (préparatifs du plan, conclusion des conventions collectives, avis sur les investissements) et les décisions de la direction d'entreprise étaient soumises à l'approbation syndicale (salaires, heures de travail, primes, embauches, licenciements, classifications). Mais ces droits étaient en réalité soumis aux directives émanant du gouvernement, le directeur d'usine étant choisi par l'État, c'est-à-dire par le parti au pouvoir. En vertu de son « rôle dirigeant », la cellule du parti avait supplanté la section syndicale.

Premiers vents printaniers dans les usines

Après l'appareil, après les intellectuels et les étudiants, c'est au tour des travailleurs d'intervenir dans le processus des réformes. L'autogestion est un sujet de discussion dans les usines. En avril 1968, le PCT adopte un programme d'action qui annonce le principe de l'autogestion de la propriété sociale (et non plus d'État) sans en définir les contours. Faisant pression sur les directions, la base syndicale se mobilise. Dès la mi-mai se réunissent commissions et assemblées pour préparer une loi sur l'« entreprise socialiste ». Des grèves éclatent contre l'incompétence de certains dirigeants d'entreprise et des conseils commencent à se mettre en place, dès le mois de juin, dans les forteresses ouvrières de CKD-Prague (usine Wilhelm Pieck) et à Skoda-Plzen.

Partant des problèmes matériels et économiques, le mouvement des conseils prend une dimension politique : la participation démocratique tant dans l'entreprise que dans la société. De leur côté, des économistes et des directeurs, soutenus par les organes dirigeants du parti et du gouvernement, ne pensent attribuer aux conseils que des pouvoirs limités

dans un système de cogestion, afin de créer un climat favorable à la rationalisation de la gestion et à l'augmentation de la productivité. Le parti utilise le terme de « conseils d'entreprise » plutôt que « conseils de travailleurs ». Face à cette orientation, une autre conception d'inspiration autogestionnaire s'affirme. Les conseils doivent élaborer eux-mêmes les objectifs de production. Avec une vision plus politique, les partisans de l'autogestion préconisent la coordination des conseils comme expression indépendante du mouvement ouvrier.

La position officielle évolue avec l'adoption, le 8 juin, par le gouvernement des « principes provisoires pour la constitution des conseils de travailleurs », discutée dans une réunion nationale consultative des syndicats le 20 juin, publiée le 30 juin 1968 dans le quotidien *Rude Pravo*. Les travailleurs sont considérés désormais comme « producteurs et co-entrepreneurs socialistes » associés à l'élaboration de la politique économique. Il n'est pas prévu de conseils dans les services publics. Les syndicats demandent qu'on ôte toute référence aux « organes supérieurs ». Le 30 juin, des directives autorisent la constitution « à titre expérimental » de conseils, ce qui commence à se concrétiser durant l'été.

Le mouvement des conseils s'amplifie après l'intervention soviétique

Le congrès clandestin du PCT réuni en pleine invasion se prononce en faveur d'une conception plutôt autogestionnaire. Le 23 août, une grève générale de protestation contre l'occupation mobilise les travailleurs. La dynamique unissant la « gauche politique », les structures ouvrières et les étudiants est engagée. Dans les usines, travailleurs et syndicats menacent de recourir à la grève si le comité central – qui se réunit le 14 novembre 1968 – condamne la politique d'avant août. Les étudiants, eux, font grève en novembre sur la base des « dix points », parmi lesquels : le refus de la « politique des concessions » aux Soviétiques, la poursuite des conseils. Dans les entreprises, sous diverses formes, la solidarité avec les étudiants se manifeste : tracts, sirènes, envois de motions, résolutions syndicales, collectes d'argent, et même courts arrêts de travail. Au congrès de la fédération de la métallurgie (900 000 adhérents), les 1 200 délégués ratifient un accord intervenu avec l'union étudiante.

Les conseils se multiplient : il y en a 19 en septembre, 120 à la fin 1968, malgré la prudence du gouvernement qui estime, le 24 octobre, qu'il n'est pas utile de poursuivre cette expérience. En janvier 1969, dans l'usine Skoda-Plzen, les délégations de 182 grandes entreprises représentant 890

000 salariés – soit plus du quart des travailleurs de Tchécoslovaquie – se réunissent en une rencontre consultative. Rudolf Slansky, fils d'un des condamnés des procès de Prague des années 1950, propose de constituer un comité consultatif des conseils. Le mouvement continue. Le congrès des syndicats se réunit du 4 au 7 mars 1969 et réclame la légalisation des conseils ouvriers, pressant à son tour le gouvernement d'adopter la loi sur l'entreprise socialiste et condamnant l'intervention des pays du pacte de Varsovie. En juin, plus de 300 conseils sont en place, et au cours de l'été, on compte 500 entreprises et plus d'un million de travailleurs concernés.

De la cogestion à l'autogestion

Les statuts réels des conseils dépassent souvent les préconisations des dirigeants de l'État et du parti. Les enquêtes sociologiques montrent que les représentants élus du personnel de l'entreprise forment en général entre les deux tiers et les quatre cinquièmes des membres du conseil. Il arrive parfois que les membres externes soient choisis par l'ensemble du personnel.

Les conseils sont élus au suffrage universel et à bulletins secrets. Selon les cas, pour être élu, il faut remplir des conditions de connaissance de l'entreprise et d'ancienneté, celles-ci allant de deux à cinq ans selon les cas. Le conseil doit être composé de représentants de tous les secteurs d'activité de l'entreprise. Loin de seuls attributs consultatifs, les statuts réservent au pouvoir intégral du conseil la nomination et la révocation du directeur et celle des autres membres de la direction d'entreprise. Dans certains cas, le pouvoir du conseil s'étend à d'autres questions relatives à la gestion. Beaucoup prévoient un droit de veto sur de nombreuses questions allant au-delà des grands investissements.

25 % des membres élus ont suivi un enseignement général, 50 % des études secondaires (mais la moitié seulement d'entre eux les ont achevées), et 25 % sont issus de l'enseignement supérieur. La majorité des salariés élus sont des techniciens (plus des deux tiers) ; les ouvriers ne représentent qu'un quart des élus et ce sont surtout des ouvriers qualifiés. On pourrait interpréter cette sous-représentation ouvrière comme un manque de confiance en soi. Toutefois, la présence importante de travailleurs qualifiés et de techniciens a été un argument de « compétence » opposé aux adversaires de l'autogestion qui prédisaient de grands gaspillages et des difficultés à cause du dilettantisme, voire de l'irresponsabilité attribuée à la masse des travailleurs non éduqués (comme

si la nomination des directeurs par l'appareil politique, administratif et économique de l'État avait été un gage de compétence !).

Obstacles et freins

D'après les enquêtes, les salariés de l'appareil syndical, notamment ceux qui exercent leurs fonctions depuis plus de dix ans, sont critiques vis-à-vis des conseils de travailleurs, ce qui les distingue des militants et des « jeunes fonctionnaires » syndicaux. Il faut rappeler que l'appareil des syndicats a connu un profond renouvellement. D'abord lent, il s'accélère après l'intervention soviétique. Fin 1968, 70 à 80 % des dirigeants syndicaux ont été remplacés.

À la recherche d'un compromis avec les Soviétiques, la direction dubcékienne freine. Alors que le comité central de janvier 1969 avait confirmé le programme d'action 1968, en février 1969 le projet du gouvernement ramène le processus à une forme limitée de cogestion (un tiers uniquement de représentants élus des travailleurs et droit de veto accordé à l'État et aux directeurs).

Le 3 avril, la censure est rétablie. Le 17 avril, Alexander Dubcek est contraint de quitter la direction du PCT, Gustáv Husak lui succède. Le 29 avril 1969, le Conseil national tchèque annonce le report à une date indéterminée de la discussion du projet de loi. Le 31 mai, Oldrich Cernik, Premier ministre, abandonne l'autogestion industrielle. Il n'y aura pas de loi sur les conseils.

L'Union des étudiants est dissoute en juin 1969, et les comités syndicaux subissent de véritables purges. À l'usine Skoda, le conseil décide de se dissoudre en novembre 1969. Au cours de l'année 1970, 50 000 syndicalistes sont démis de leurs fonctions. En septembre 1970, l'Union des écrivains est dissoute. Dans le PCT, la purge a atteint un demi-million de membres⁸²⁴. Fin 1969, le comité central « normalisé » du PCT, estimant trop larges les compétences des conseils, et trop élevé le nombre de travailleurs des entreprises en leur sein, considère qu'ils ont affaibli le travail et l'efficacité des directions d'entreprise. Des conseils auraient suivi des « tendances extrémistes et anarchisantes » affaiblissant le rôle du parti. Certes, le « dépérissement de l'État » et l'autogestion demeurent comme « buts », mais ce sont des « buts éloignés⁸²⁵ ». Comme l'évoque Vercors dans *Le voyage dans l'hiver*, en attendant le parti se « sacrifie » pour assumer les tâches ingrates. « L'autogestion et ses lourdes responsabilités prendraient trop de temps aux travailleurs, et trop d'énergie intellectuelle,

les privant ainsi des loisirs dont ils ont besoin. » Les conseils s'éteignent de bon ou – plus fréquemment – de mauvais gré.

Craignant une restauration du capitalisme, dans le tiers-monde de nombreux partis et gouvernements – comme Cuba – ont approuvé l'intervention soviétique au nom du refus d'affaiblir le « camp socialiste ». Un maoïste italien, Marco Maccio, dans *Les Temps modernes* (avril 1969), tout en condamnant l'intervention, critique les réformes du printemps tchécoslovaque qui risquaient de la réinsérer, comme la Yougoslavie, dans le marché mondial.

En Occident, et particulièrement en France, il sera peu question de cette expérience, si l'on excepte des courants intellectuels, politiques ou syndicaux déjà acquis aux thèses autogestionnaires. La revue *L'Homme et la société* publie dès 1968 un numéro regroupant des textes des sociologues tchécoslovaques, dont ceux de Richta. Yvon Bourdet, Pierre Naville, Victor Fay, et d'autres militants ou proches de la CFDT, du PSU, oppositionnels du PCF ou membres des courants « marxistes-révolutionnaires » publient des articles. La revue *Autogestion* y consacre des contributions, puis un numéro spécial. Dans la presse militante, comme dans *Sous le drapeau du socialisme*, *L'Internationale* ou *Commune* (journaux de l'AMR, ou des CCA) l'on (re)publie au cours des années 1970 et 1980 à titre de « document » les statuts du conseil de l'entreprise CKD-Usine W. Pieck⁸²⁶, qui est aussi publié dans la revue *Autogestion*, et dans le livre *Prague : La révolution des conseils ouvriers*, qui paraît en 1977. Au sein des dissidences du PCF, Roger Garaudy, qui avait utilisé en 1963 à l'occasion du congrès des écrivains l'expression « printemps de Prague », revient longuement, à partir de la révolution scientifique et technique et des textes de Richta, sur l'expérience tchécoslovaque dans *Le grand tournant du socialisme* publié en 1969. Mais tout cela demeure dans des cercles restreints. Sans doute l'expérience autogestionnaire de 1968-1969 a été plus « discrète », et s'est retrouvée « étouffée » entre le long temps du modèle yougoslave et la formation de Solidarnosc avec son programme pour l'autogestion dans les années 1980.

En Tchécoslovaquie même, l'expérience nourrit des réflexions telles celles de Petr Uhl dans *Le socialisme emprisonné*. En 1977, un tiers du millier de signataires de la « Charte 77 » étaient des ouvriers. La chute du mur de Berlin et la « révolution de velours », ont permis le rétablissement de libertés politiques. Mais l'arrivée des investisseurs étrangers s'est accompagnée de la liquidation des anciens droits des salariés et de leurs

représentants. Des idées du printemps 1968, le marché a bien été retenu mais amputé de la propriété sociale et de l'autogestion qui en étaient alors indissociables.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Barta, Milos (1969), « Les conseils ouvriers en tant que mouvement social », *Autogestion*, n° 9-10, septembre-décembre.
- Bartosek, Karel (1999), « Rencontre inattendue en Tchécoslovaquie (octobre 1968-juin 1969) », dans François Fejto et Jacques Rupnik (1999), *Le printemps tchécoslovaque 1968*, Bruxelles, Complexe, (notamment les contributions de Jaromir Veprek sur la réforme économique et d'André Gauron sur la politique d'Ota Sik).
- Broué, Pierre (1973), *Écrits à Prague sous la censure, août 1968-juin 1969* (chap. 5, « Conseils ouvriers et autogestion »), Paris, EDI.
- Faye, Jean-Pierre et Vladimir Claude Fišera (1977), *Prague : La révolution des conseils ouvriers (1968-1969)*, Paris, Seghers/Laffont.
- Fišera Joseph et Vladimir Fišera (1971), « Cogestion des entreprises et économie socialiste, l'expérience tchécoslovaque, 1967-1970 », *Revue de l'Est*, vol. 2, n° 1, CNRS.
- Martinet, Gilles (1974) *Les cinq communismes*, Paris, Le Seuil.
- Morder, Robi (2008), « Prague, un Printemps en hiver : Conseils de travailleurs et autogestion en Tchécoslovaquie, 1968-1969 », dans Geneviève Dreyfus-Armand (coord) (2008), *Les années 68, un monde en mouvement*, Nanterre/Paris, BDIC/Syllepse.
- « Sociologie tchécoslovaque et renouveau de la pensée marxiste » (1968), *L'Homme et la société*, n° 9, juillet-septembre.
- « Conseils ouvriers en Tchécoslovaquie » (1970), n° spécial, *Autogestion et socialisme*, n° 11-12, mars-juin.
- Pelikan, Jiri (1970), *Le congrès clandestin, protocole secret et documents du 14^e congrès extraordinaire du Parti communiste tchécoslovaque*, Paris, Le Seuil.
- Richta, Radovan (1969), *La civilisation au carrefour*, Paris, Anthropos.
- Slansky, Rudolf (1968), « Les premiers pas de l'autogestion en Tchécoslovaquie », *Autogestion*, n° 7, décembre.
- Uhl, Petr (1982), *Le socialisme emprisonné*, Paris, La Brèche.
- Uhl, Petr (1988), « Réformer d'en haut ou démocratie d'en bas », *L'Homme et la société*, n° 2-3 (nouvelle série, n° 88-89).

823. [[> Automation et avenir du travail](#)].

824. [[> Ce n'est pas seulement un printemps](#)].

825. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

826. [[> Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck](#)].

Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques (Les)

Rudolf Slansky

Dans les usines tchécoslovaques apparaissent comme des champignons après la pluie, des comités d'initiative pour la création d'organes démocratiques de la gestion des entreprises, c'est-à-dire de conseils des travailleurs.

C'est dans l'usine de W. Pieck qui fait partie du groupe CKD-Prague (constructions mécaniques) qu'apparut un des premiers comités d'initiative. Nous nous proposons dans cet article d'étudier les causes de l'apparition d'un organe d'autogestion dans notre entreprise, de montrer quels sont les problèmes auxquels il se trouve confronté et l'expérience qu'il a acquise au cours des premières semaines de son activité.

Dans nos usines, on dénote dès 1945 des tendances favorables à l'autogestion. Après la Libération [...], les comités d'entreprise de l'organisation syndicale ont exercé une grande influence sur la gestion des entreprises confisquées aux collaborateurs et aux Allemands puis, un peu plus tard, dans les entreprises des grands capitalistes, nationalisées à leur tour. Les organismes syndicaux étaient les partenaires égaux en droit de la direction des usines et remplissaient, en plus de leurs fonctions syndicales, un grand nombre d'autres tâches qui en faisaient, en quelque sorte, des organes d'autogestion *de facto*.

Dans les années qui ont suivi, les tendances centralistes ont privé les travailleurs d'une grande partie de leurs droits à la gestion des entreprises. L'influence des travailleurs était réduite à une simple participation à la direction : ils avaient la possibilité, par l'entremise des réunions portant sur la production (qui se tenaient sur les lieux de travail), par l'intermédiaire des syndicats et du parti, de discuter des questions liées à l'élaboration et à l'accomplissement des objectifs des plans de production, d'exprimer leur opinion sur l'activité des responsables économiques de l'usine et de déposer des propositions portant sur l'amélioration de l'organisation du travail et de la technologie. Mais leur compétence se bornait à cela. C'est la direction de l'usine qui décidait s'il fallait retenir ou non les propositions ou observations qui lui étaient transmises. [...].

La discussion des problèmes de la production était devenue la tâche principale du parti et des syndicats. À cet effet, les syndicats avaient même mis sur pied des comités de production qui ne devaient s'intéresser qu'à cette problématique. L'influence de l'organisation syndicale dans la défense des revendications salariales et sociales des travailleurs s'était considérablement affaiblie [...]. Il est toutefois intéressant de noter que, malgré de nombreuses limitations de sa compétence, c'est précisément l'organisation syndicale qui manifestait, lors de la discussion des problèmes de la production, des tendances que l'on peut caractériser comme favorables à l'autogestion.

Cette situation qui régnait dans notre usine a été vérifiée objectivement par une enquête sociologique effectuée en 1966-1967 [qui a permis] de constater que « les organisations des syndicats et du Parti communiste de l'entreprise [...] manifestent des tendances actives visant à dépasser le cadre de la simple participation des travailleurs à la direction [...] et à devenir en quelque sorte des organismes d'autogestion des travailleurs. Le partenaire et collaborateur de la direction économique se transforme provisoirement en un organisme d'autogestion indiquant à la direction économique, lors de la discussion des différents problèmes, l'orientation générale qu'elle doit suivre. La direction économique se transforme ainsi en un organe exécutif provisoire de l'organisme d'autogestion et, après avoir émis certains doutes et réserves, s'adapte à ce rôle qu'elle remplit consciencieusement. » Et, plus loin, l'enquête sociologique constate également que « les tendances visant à l'autogestion peuvent être considérées comme la conséquence de la pression du personnel de l'usine et en particulier de ses ouvriers [...] On peut supposer que cette tendance correspond, en grande partie, à l'introduction progressive du nouveau système de gestion économique et qu'elle se manifestera avec plus de force lors de sa mise en application intégrale ». Nous voudrions cependant insister sur le point suivant : il s'agissait là de tendances qui ne se manifestaient que sporadiquement, sous forme de tentatives et non en tant que pratique constante.

[L'enquête indique] une deuxième cause du développement des tendances d'autogestion en Tchécoslovaquie, à savoir la mise en application de la réforme économique. Un des points fondamentaux de la réforme est la constatation suivante : les travailleurs doivent être rémunérés d'après les bilans économiques de l'entreprise qui les emploie. C'est en cela que résidait, jusqu'à maintenant, une des grandes

contradictions internes de la réforme : les travailleurs n'exerçaient qu'une influence insignifiante sur la marche de leur entreprise. Il est bien connu que le montant des bénéfices des entreprises dépend, pour l'essentiel, de sa direction, de la politique qu'elle choisit et de la possibilité de créer dans l'entreprise une atmosphère qui permette son application. C'est l'État qui déterminait la politique de dizaines de milliers d'entreprises tchécoslovaques. Or l'expérience a montré que, même quand il s'agit d'un État socialiste, les intérêts des travailleurs ne s'accordent pas obligatoirement avec ceux de l'État. L'État centraliste, puissant et organisé, s'efforçait de tirer des entreprises le plus possible de moyens financiers pour pouvoir appliquer sa politique, et ceci même au détriment des salaires individuels des travailleurs. [...]

Les travailleurs de la Tchécoslovaquie socialiste, en dépit des affirmations théoriques qui proclamaient que l'industrie nationalisée leur appartient, ne se sentaient pas être les propriétaires de cette industrie⁸²⁷. [...] Ceci, ainsi que d'autres phénomènes analogues, prouvait qu'au cours de la construction de la société socialiste, on en était arrivé en Tchécoslovaquie à une contradiction entre les principes que l'on proclamait et sur lesquels devait reposer le fonctionnement de la société socialiste, et la façon dont la réalisation effective de ces principes était appréciée subjectivement par les travailleurs eux-mêmes. Il en ressortait que, sans un changement du système politique en vigueur, on ne pouvait envisager la réalisation complète de la réforme économique. [La réunion du comité central du PCT de janvier 1968] a été une tentative de transformation du modèle de fonctionnement de la société socialiste et a offert également des perspectives qui permettent d'achever la mise en place de la réforme économique. [Dans ce contexte] s'est posée la question de la direction de l'économie tchécoslovaque. Et dans cet ordre d'idées, on commença à faire allusion aux organismes chargés de la direction de la marche des entreprises. Il faut dire que la structure en vigueur était telle que l'État dirigeait les entreprises par l'entremise des directions syndicales ou générales qui contrôlaient administrativement les organismes d'État chargés de la direction des différents secteurs de la production industrielle et ne laissaient aux directions d'entreprises qu'une marge de manœuvre très limitée⁸²⁸.

Le premier projet qui ait reçu un appui officiel visait à établir dans les entreprises des conseils d'entreprise qui devaient se composer à parts égales de représentants de l'État, de spécialistes extérieurs [...] et de

représentants des travailleurs. Même s'il a été très vite dépassé, ce projet a servi tout de même de tremplin à la recherche d'une solution [...].

Il apparut clairement que de nombreux économistes qui avaient fait preuve de hardiesse et d'ingéniosité lors de l'établissement du modèle de la réforme économique, ne voyaient pas d'autre solution au problème du dépassement du faible niveau des directions d'entreprises que celle du passage à un système de direction du style « managers ». Ce système du « management », qui n'offre aux travailleurs qu'une participation à la direction, ne présentait pas d'attraits pour les travailleurs de notre usine car ils s'étaient rendu compte, par leur propre expérience, que dans ce système ils n'avaient en réalité le droit de décider de rien [...]. Un certain nombre d'économistes [...] se sont élevés contre une telle approche du problème ; ceux-ci, ainsi que certains philosophes, devaient poser la question de la gestion directe de l'entreprise par les travailleurs, la question de l'autogestion.

Ce point de vue favorable à l'autogestion a servi de base au projet de création d'un organisme d'entreprise dans notre usine. Pour pouvoir commencer à mettre en application ce projet, il fallait tout d'abord lui gagner une large adhésion. Aussi il a été soumis à la discussion dans les organisations du syndicat et du Parti ainsi qu'à la direction de l'entreprise. En fin de compte, tous se déclarèrent favorables à la mise en application de ce projet, chacun bien sûr pour des raisons différentes. L'organisation du Parti l'a fait avant tout pour la raison suivante : elle considérait la mise en application des idées d'autogestion comme une possibilité de dépassement d'une certaine passivité des travailleurs de l'usine. En fait, ces derniers et en particulier les ouvriers étaient restés pendant un certain temps assez sceptiques quant au processus de démocratisation qui se développait en Tchécoslovaquie depuis janvier. C'est très progressivement qu'ils se sont rendu compte que leur rôle dirigeant dans la société, proclamé tant de fois auparavant, n'était qu'une fiction, qu'une couche étroite d'hommes d'appareil s'était approprié le pouvoir réel dans l'État, et que les réformes entreprises, les libertés d'expression, de réunion et d'association ainsi que la correction des erreurs du passé, servaient les intérêts de la classe ouvrière au même titre que ceux des intellectuels, des paysans et des autres couches de notre société. [...]

Bien que l'on pût craindre que la direction de l'entreprise adopte une attitude négative sur cette question de l'autogestion, il en fut autrement. Il faut dire qu'auparavant un trop grand nombre de personnes pouvait

intervenir dans son travail, en commençant par les ministères et la direction du groupe CKD, sans oublier les permanents du parti et du syndicat.

Les « managers » s'aperçurent que l'autogestion, si elle limitait leurs droits théoriques en transférant la gestion de l'entreprise à l'assemblée des travailleurs, ne leur offrait pas moins de droits réels de direction de l'entreprise qu'ils n'en avaient jamais eus jusqu'à présent.

L'organisation syndicale a également soutenu la mise en place de l'autogestion. En conséquence d'une forte pression des travailleurs qui demandaient que l'organisation syndicale devienne le défenseur réel de leurs droits salariaux et sociaux ainsi que de leurs droits portant sur les conditions de travail, le syndicat comprit qu'il ne pouvait pas jouer deux rôles en même temps, celui de défenseur des employés et celui de défenseur des employeurs. La nécessité de constituer des organismes de représentation des travailleurs en tant que propriétaires de l'entreprise était ressentie avec une netteté particulière par les membres du comité de production de l'organisation syndicale qui, jusqu'à présent, était l'organisme d'étude des questions de la production du comité d'usine de l'organisation syndicale. Ceux-ci proposèrent de faire du comité de production le centre organisationnel chargé de mettre en place les organismes d'autogestion. C'était là une décision très heureuse car elle confiait la réalisation du projet d'autogestion à des gens qui pendant des années s'étaient occupés de problèmes analogues et qui avaient acquis ainsi une grande expérience. C'est pourquoi le comité d'usine, après s'être entendu avec l'organisation du Parti et la direction de l'usine, a complété le comité de production de plusieurs autres membres et lui a confié les fonctions d'un comité d'initiative (de préparation) pour la création d'une autogestion des travailleurs.

Ce comité d'initiative s'est fixé comme première tâche l'information de tous les travailleurs de l'usine sur les principes de l'autogestion et l'acquisition de leur soutien à l'autogestion. À cette fin, il fit tirer une brochure qui expliquait ce qu'était l'autogestion, les raisons de sa création, l'activité et les droits qui devaient être les siens. Le comité mit en place en même temps une commission chargée de l'élaboration des statuts de l'autogestion. Celle-ci élaborait un projet au cours de réunions publiques où tout travailleur pouvait activement participer à son travail et, après approbation du comité d'initiative, le soumit à la discussion de tous les travailleurs.

Les statuts développent dans toutes ses conséquences l'idée du droit de chaque travailleur de la société socialiste de gérer son entreprise avec tous ses camarades de travail. Ils établissent que chaque travailleur de l'usine est membre de droit de l'autogestion qui décide des questions importantes de la gestion de l'entreprise, comme celle de la nomination ou de la révocation du directeur, ainsi que des questions statutaires, comme celles de la situation de l'usine et de son éventuelle entrée dans les divers groupements d'intégration des entreprises, ou du partage des bénéfices de l'entreprise en salaires individuels des travailleurs et en financement du développement ultérieur de l'entreprise, de la ratification des projets de plans de développement à long terme de l'entreprise et des moyens mis en œuvre pour la réalisation ; les organismes d'autogestion fixent de même les principaux investissements de l'entreprise ainsi que les engagements financiers importants. Pour pouvoir rendre effectifs ces droits fondamentaux définis avec précision, les structures d'autogestion de l'entreprise doivent être souveraines et leur décision doit être obligatoirement respectée par la direction de l'entreprise⁸²⁹.

Ce projet respecte le principe fondamental selon lequel l'autogestion gère l'entreprise et le directeur la dirige. Aussi, selon ce projet, seul le directeur peut, en accord avec le plan de développement ratifié par l'organisme d'autogestion, réaliser la politique technique et commerciale de l'entreprise, nommer et révoquer les autres employés de la direction de l'entreprise. En tout ce qui concerne la direction, le directeur est donc seul responsable et ne rend compte de ses fonctions qu'aux organismes d'autogestion. Selon le projet, la plus haute instance de l'autogestion est l'assemblée des travailleurs qui, en plus de la discussion directe de certains problèmes indiqués ci-dessus, élit son organe exécutif qui est le conseil des travailleurs. Le conseil comprend une vingtaine de membres élus pour trois ans. Les fonctions de membre du conseil sont honorifiques et nul ne peut être élu deux fois de suite. Ceci, afin d'éviter que ces fonctions soient abusivement utilisées par des carriéristes. Pour pouvoir juger des problèmes techniques, le conseil peut réunir une commission technique chargée de préparer pour le conseil, au besoin avec le concours de spécialistes extérieurs à l'usine, des expertises concernant les projets que lui soumet le directeur de l'entreprise.

Lors de la formulation de ce projet, nous avons utilisé dans une large mesure des documents yougoslaves en nous efforçant de les adapter à nos conditions tchécoslovaques.

Le comité d'initiative ou comité de préparation de l'autogestion a organisé dans notre usine plus de vingt réunions au cours desquelles les travailleurs ont pu discuter des statuts proposés et de la question de la mise en place de l'autogestion. Les discussions ont été très animées et tous les problèmes ont pu être traités. Les gens se posaient surtout la question suivante : fallait-il vraiment créer l'autogestion ? Ce rôle ne pouvait-il pas être rempli par l'organisation syndicale ? On s'interrogeait également sur les rapports entre les organismes d'autogestion et l'organisation syndicale. La discussion a porté très souvent sur le statut du directeur, sur les conditions de la révocation éventuelle de ce dernier et sur les rapports entre le directeur et le conseil des travailleurs. Il y eut de larges débats sur les modalités d'élection des organismes d'autogestion, sur la durée du mandat des membres du conseil et sur le caractère honorifique des fonctions de membre du conseil. Toutes ces observations ont été réunies par le comité d'initiative qui, après les avoir prises en considération, établit le projet définitif qui doit être soumis à la ratification des travailleurs au cours d'un vote à bulletins secrets [...].

Au moment même où nous achevions notre travail d'élaboration du projet de statuts, le gouvernement publiait les principes généraux qui devaient servir de cadre lors de la constitution des conseils de travailleurs. Ce projet, qui constituait un progrès important par rapport au premier document officiel, prévoyait aussi que les conseils de travailleurs devaient être choisis, pour l'essentiel, parmi les employés de l'entreprise ; l'étendue des problèmes qui sont du ressort du conseil était même semblable à celle que définissait notre projet.

La différence essentielle réside toutefois dans le point suivant : alors que nous prévoyions que l'autogestion devait décider de tous les problèmes mentionnés, le projet du gouvernement ne laisse au conseil que la décision de nommer le directeur ainsi qu'une compétence dans les seules questions de statuts. Le conseil des travailleurs peut discuter des autres problèmes, mais la décision générale revient à la direction de l'entreprise. Dans la pratique, cela voudrait dire que les conseils de travailleurs n'auraient le droit de statuer qu'une fois tous les six ans, le directeur étant nommé pour une période de six ans, et que le reste du temps ils ne pourraient que discuter des différents problèmes. Il s'agit donc pour l'essentiel de l'application du principe de la participation des travailleurs à la direction et nullement d'autogestion réelle.

Ce qui est positif dans le projet du gouvernement, c'est qu'il a été établi réellement comme une proposition soumise à la discussion. Aussi, comme d'autres partisans des idées d'autogestion, nous profitons de la possibilité qui nous est offerte d'informer les travailleurs des autres usines et l'opinion publique en général sur nos positions et nos réserves quant au projet gouvernemental. Nous estimons qu'il y a là une possibilité réelle de faire en sorte que la loi sur les organes démocratiques de la gestion des entreprises se fonde sur les principes d'autogestion. Le développement du processus de démocratisation amène de plus en plus de gens à comprendre qu'on ne peut transformer la structure bureaucratique-étatiste du socialisme en une structure de démocratie socialiste sans un développement de l'autogestion tant dans l'économie que dans la direction de la société.

juillet 1968

Source

Autogestion et socialisme, mars-juin 1970.

827. [[> Industrie nationalisée et gestion ouvrière](#)].

828. [[> Vio.Me : « Si vous ne le pouvez pas, nous, nous le pouvons ! »](#)].

829. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

Projet de statuts de l'autogestion des travailleurs de l'usine W. Pieck

1. Les travailleurs de l'usine W. Pieck (CKD) réalisent leur droit à la gestion de leur entreprise par leur participation à l'autogestion des travailleurs.
2. Ils rendent effectif ce droit soit directement soit indirectement, par l'entremise d'organes d'autogestion élus. Le plus haut organe de l'autogestion est l'assemblée des travailleurs.
3. Tous ceux qui travaillent à plein-temps depuis plus de trois mois dans notre usine et sont âgés de plus de dix-huit ans sont membres de l'assemblée d'autogestion de l'entreprise, seul le directeur de l'usine ne bénéficie pas de ce droit.
4. Droits de l'autogestion des travailleurs : a) élaboration et ratification des statuts de l'autogestion ; [...] c) ratification de l'orientation des plans à long terme de développement de l'entreprise ; d) élection et révocation des organes d'autogestion ; e) nomination et révocation du directeur et fixation de son salaire ; f) détermination de l'union éventuelle des usines avec d'autres unités économiques afin de former une unité économique nouvelle, décision de se joindre ou de se retirer d'une unité économique supérieure ; l'usine autogérée a également le droit d'élire et de révoquer ses représentants auprès des organes d'autogestion de l'unité économique supérieure ; g) détermination du partage des bénéfices de l'entreprise en salaires individuels des travailleurs et en contributions aux fonds de l'entreprise, prenant en considération l'orientation du plan à long terme de développement de l'entreprise ; h) Détermination des investissements communs avec d'autres organismes économiques ; droit de décider des investissements de l'entreprise et d'accepter ou de fournir les crédits dans la mesure où ceux-ci dépassent le taux fixé initialement ; [...] k) discussion des rapports d'activité de l'entreprise et ratification des rapports périodiques portant sur les résultats de l'activité de l'entreprise. [...]

Le conseil des travailleurs

Le conseil des travailleurs est un organe de l'assemblée des travailleurs. Ses droits sont les suivants : [...] étude des propositions soumises par le directeur ; le conseil doit se prononcer à leur sujet, pour les transmettre,

accompagnées de l'appréciation du conseil, à l'assemblée des travailleurs ; conformément aux statuts de l'autogestion, mise au concours du poste de directeur de l'usine. Après promulgation des résultats du concours, nomination du directeur de l'entreprise et conclusion avec ce dernier d'un contrat de travail à long terme qui fixe également le montant de son salaire ; le conseil fixe les investissements communs avec d'autres organismes économiques et détermine les investissements de l'entreprise, accepte ou fournit les crédits dans la mesure où ceux-ci dépassent le taux fixé initialement ; discussion des rapports d'activité périodiques de la direction de l'entreprise.

Les membres du conseil sont élus par tous les membres de l'autogestion. Les membres du conseil sont élus pour trois ans. Chaque année on renouvelle par voie d'élection un tiers des membres du conseil. Les membres du conseil peuvent être élus pour deux périodes consécutives. Dispositions transitoires : lors de la première période d'élection, on procède à l'élection de tous les membres du conseil. L'année suivante, se fondant sur son appréciation du travail de ses membres, le conseil fixe la liste des membres qui doivent être remplacés. La même procédure se répète l'année suivante.

[...] Les membres du conseil ne peuvent recevoir, pour l'accomplissement de leurs fonctions, aucune autre rétribution que le remboursement de leur salaire précédent et une aide matérielle pour frais de déplacement et autres.

L'assemblée des travailleurs élit quinze à vingt et un membres du conseil des travailleurs et sept à neuf suppléants. On ne peut révoquer qu'un tiers des membres en fonction. [...] Les membres du conseil des travailleurs ne peuvent être licenciés de l'usine ou mutés pendant l'exercice de leurs fonctions et pendant une période de six mois suivant l'expiration de leur mandat. [...]

L'entreprise affecte des fonds prévus à cet effet au conseil des travailleurs pour lui permettre de faire face aux frais qu'entraîne son activité. Ces fonds sont fixés par le budget annuel établi par le conseil. Le contrôle de la gestion financière du conseil est effectué par la commission de contrôle du conseil des travailleurs. Pour pouvoir procéder à des études détaillées et à des expertises concernant certaines questions particulières, le conseil des travailleurs élit une commission technique. Son président assiste aux travaux du conseil avec voix consultative. [...]

La commission technique

Elle est un organe du conseil d'autogestion. Sa tâche consiste à mener des études détaillées et des expertises concernant les propositions soumises au conseil par le directeur de l'entreprise et à élaborer du point de vue technique les propositions que soumet le conseil à l'assemblée des travailleurs ou au directeur de l'entreprise. Pour que cette commission puisse accomplir sa mission, elle doit se composer des meilleurs spécialistes de l'entreprise et, si nécessaire, de spécialistes venant de l'extérieur.

La commission technique est élue par le conseil des travailleurs et doit rendre compte devant elle de son activité. La commission se compose de sept membres dont trois salariés de l'entreprise, un représentant de l'organisation syndicale de l'entreprise et trois spécialistes venant de l'extérieur. [...]

Le directeur de l'usine

[Il] est nommé par le conseil d'autogestion [et] élabore la politique économique de l'entreprise et, après son approbation par le conseil sous forme de plan d'orientation à long terme du développement de l'entreprise, il est responsable de sa réalisation. Il a l'entière responsabilité de la direction opérationnelle de l'usine, de l'organisation du travail et du processus du travail. Le directeur a le droit de choisir lui-même et de nommer le personnel des fonctions dirigeantes de l'entreprise. [...]

Le conseil des travailleurs relève le directeur de ses fonctions si les trois cinquièmes de ses membres expriment leur défiance au directeur [...].

Modalités de fonctionnement de l'autogestion

1. *Organisation du référendum des travailleurs.* Le conseil des travailleurs peut recourir au référendum. Le vote a lieu à bulletins secrets. Les questions posées par voie de référendum doivent être formulées de telle façon que les réponses puissent se faire par oui ou par non. Le référendum n'est valable que si au moins la moitié des participants au référendum s'est exprimée sur la question posée [...]⁸³⁰.
2. *La conférence des délégués des travailleurs.* Les délégués de la conférence sont élus par les assemblées des travailleurs de chaque secteur particulier. Le conseil des travailleurs fixe les modalités d'élection des délégués à la raison toutefois d'une proportion d'au moins un (délégué) pour dix (travailleurs). La conférence est statutaire si le

quorum de 50 % de délégués présents est atteint. Les votes ont lieu à bulletins secrets. Les décisions sont prises à la majorité des trois cinquièmes. Si cette majorité n'est pas obtenue, la question doit être soumise au référendum de tous les travailleurs de l'usine. Les délégués à la conférence sont proposés soit par les sections d'ateliers du [syndicat] soit directement, par les travailleurs eux-mêmes. [...]

3. *Élection des membres du conseil des travailleurs et de la commission de contrôle du conseil.* Les membres et candidats (suppléants) du conseil et de la commission de contrôle du conseil sont élus à partir d'une liste des candidatures proposées. Cette liste est établie par la commission électorale d'après les propositions écrites du [syndicat] ou d'un groupe de travailleurs qui représentent au moins 10 % des travailleurs du secteur où est employé le candidat [...].

La liste des candidatures doit [...] correspondre à la différenciation des salariés selon les lieux de travail et la qualification professionnelle. [...]

29 juin 1968

Source

Autogestion et socialisme, mars-juin 1970.

Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire (clandestin) du Parti communiste tchécoslovaque

Le sens du système politico-social du socialisme est de réaliser et de garantir ces droits et libertés qui, pris globalement, constituent le contenu réel du pouvoir des travailleurs : cela suppose, d'une part, l'utilisation des possibilités de la démocratie basée sur la représentation (en particulier le Parlement), d'autre part, la liaison de la démocratie directe et indirecte tendant à renforcer l'autogestion dans tous les secteurs de la vie sociale (sur les lieux de travail et dans les localités). où celle-ci peut dépasser les limites de la démocratie basée sur la représentation, et là où les conditions sont mûres pour l'autodétermination libre et plus profonde de l'homme et pour l'élargissement réel de sa participation aux décisions.

Toutes ces voies de la démocratie socialiste sont en même temps la préparation et le moyen d'un dépérissement progressif et à long terme de la répression institutionnelle étatique, dépérissement destiné à s'étendre à d'autres domaines qui pourront être réservés aux organes d'autogestion (c'est-à-dire hors d'atteinte des interventions politiques) ou qui seront laissés directement à la libre activité des hommes. Cette évolution tend dans son ensemble, dans sa perspective communiste, à substituer au gouvernement des hommes l'administration des choses.

Comme base d'intéressement sectoriel de cet esprit d'entreprise socialiste général, on peut utiliser divers organes adéquats d'autogestion des entreprises : les conseils de travailleurs, s'ils allient les intérêts directs des travailleurs avec les intérêts plus larges de l'entreprise et de toute la société [...].

À propos de la problématique de la démocratie basée sur la représentation

L'organe de représentation (le Parlement) aurait lui-même tous les droits législatifs et de contrôle. Cependant, il pourrait être *lié et en partie limité* par l'obligation de respecter dans l'exercice de ses compétences le point de vue des Chambres spéciales (« auxiliaires ») qui seraient créées *en fonction des principales sphères de la division sociale du travail* et dont

les députés seraient élus non pas dans des circonscriptions territoriales, mais sur les *lieux de travail* :

- Chambre industrielle, élue dans les usines et entreprises industrielles, dans le commerce, etc. ;
- Chambre agricole, élue dans les entreprises agricoles socialistes (coopératives agricoles unifiées et fermes d'État) ;
- Chambre des services sociaux élue sur les lieux de travail dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, de la culture, etc.

Ces Chambres auraient des compétences spécialisées (renvoyer à une seconde lecture les projets de loi touchant leur domaine, contrôler l'administration étatique et économique dans leur domaine, etc.). le principe des élections sur les lieux de travail y garantirait que ceux qui décideront au nom de l'État en matière de direction de telle ou telle activité de travail seront choisis parmi ceux qui exercent cette activité, seront responsables devant eux, contrôlés et révocables par eux. on introduirait ainsi dans l'activité des organes de représentation un élément alliant la démocratie à l'exigence de « diriger en connaissance de cause ». Ainsi serait fondée en même temps la jonction « embryonnaire » entre les organes étatiques de représentation et les éléments d'autogestion sur les lieux de travail (en particulier dans les entreprises).

Remarque. Notons toutefois qu'au cours des réunions de travail on a douté que l'on puisse réaliser cette idée en même temps que la fédéralisation de l'État, cette dernière constituant elle-même une tâche très délicate qui pourrait être compliquée à l'extrême par l'ajout d'un nouvel élément tout aussi peu expérimenté. On a fait également remarquer qu'avant de pouvoir expérimenter l'autogestion dans les organes suprêmes de l'État, on devrait disposer d'un système développé et bien rodé d'organes d'autogestion « à la base ». À cela, certains ont répondu qu'il était nécessaire de « tester » également cet élément, avant la formulation définitive de l'ensemble de la nouvelle Constitution, c'est-à-dire précisément au cours de ce grand processus de réorganisation fondamentale des organes fédéralisés de notre État et parallèlement à l'expérimentation de l'autogestion « à la base »⁸³¹.

22 août 1968

Source

Jean-Pierre Faye et Vladimir Claude Fišera, *Prague : La révolution des conseils ouvriers (1968-1969)*, Paris, Seghers/Laffont, 1978.

831. [\[> Utopie contre pragmatisme\]](#).

Yougoslavie

Repères yougoslaves

Catherine Samary

La présentation de la « propriété sociale en droit yougoslave », faite par le juriste slovène Alojzij Finžgar (écrit en 1989), évoque plusieurs constitutions (1950, 1963) et amendements constitutionnels débouchant sur l'ultime « loi sur le travail associé » de 1976 : l'essentiel des textes est largement reproduit ci-après.

L'autogestion est considérée comme un droit constitutionnel reconnu à tous les travailleurs : il s'agit d'un statut général (droit de gérer leur activité de production de biens ou services) qui veut explicitement rompre avec le statut de salarié dès la loi fondamentale de 1950. Mais ce droit individuel n'implique pas une « propriété » personnelle de l'outil de travail – qui est une « propriété sociale ». On peut quitter une entreprise, on ne peut la mettre en faillite et vendre ses moyens de production. Autrement dit, l'autogestion s'inscrit dans des rapports de propriété complexes, ainsi que dans la poursuite d'objectifs socialistes pour toute la société : réduction des inégalités régionales et nationales. Comment assurer à la fois les droits autogestionnaires, industrialiser les régions du pays largement agricoles au sortir de la guerre, assurer l'égalité des nations constitutives du système ?

La rupture avec le Kremlin stalinisé implique de se dissocier a) de la planification étatiste centralisée – mais non pas de renoncer à une planification qui permet une redistribution des richesses ; b) de distinguer la « propriété sociale » d'une propriété d'État – mais sans que l'État perde toutes ses fonctions... lesquelles ? Le Parti communiste lui-même va être assoupli en Ligue des communistes yougoslaves (LCY), et épousera l'évolution du système vers plus de confédéralisation dans les années 1960 (donc plus de poids aux différentes républiques et provinces dans la gestion de l'économie). Comment tout cela est-il relié aux droits d'autogestion ? Quel contenu donner à la « propriété sociale » ?

Alojzij Finžgar explique quelques-uns des débats et évolutions essentiels à ce sujet. On trouvera aussi dans les textes d'Edvard Kardelj des réflexions fondamentales sur les « contradictions de la propriété sociale ».

Retenons ici seulement, pour faciliter la lecture, plusieurs grandes phases, dont nous analyserons plus loin les contradictions principales⁸³² :

1. De 1950 à 1963 : la planification centraliste est démantelée et remplacée par de grands fonds d'investissement. L'autogestion s'applique dans chaque entreprise, compte tenu de la part des surplus qui est centralisée par le plan. La « propriété sociale » garde une dimension « étatiste » malgré l'autogestion.

2. De 1963-1965 à 1972 : tous les fonds d'investissement sont démantelés pour augmenter les droits de gestion des unités autogérées. Mais c'est alors le marché « socialiste » et le système bancaire qui assurent la coordination. Les inégalités se creusent entre entreprises et verticalement avec émergence de forme de « propriété de groupe » et éléments d'accumulation aux mains des managers et banquiers.

3. De 1972 à 1980 : des amendements constitutionnels et une « loi sur le travail associé » visent à démanteler le pouvoir des managers et banquiers. La propriété sociale « à tous et à personne » est protégée contre toute usurpation par l'État ou par des « groupes ». Les « organisations de base du travail associé » ont des droits renforcés, y compris celui de s'associer et dans le contrôle de leurs institutions bancaires. Des « communautés d'intérêt autogestionnaires » (SIZ) dans les services (santé, éducation, transport...) doivent associer usagers, producteurs et autorités publiques. Les organisations d'autogestion sont représentées dans les chambres *ad hoc* des municipalités et des Républiques.

juin 2015

832. [[Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

Propriété sociale en droit yougoslave (La)

Alojzij Finžgar

La propriété sociale s'est développée en Yougoslavie sur une double base : celle de la pratique socialiste autogestionnaire et celle de la théorie fondée sur le marxisme-léninisme. Les résultats présents de cette évolution sont inscrits dans la Constitution de 1974 et dans les prescriptions de la loi sur le travail associé de 1976⁸³³.

Remarquons pour commencer que les considérations de l'auteur, qui se rapportent aux dispositions constitutionnelles et légales, sont l'expression d'un point de vue personnel et peuvent être discutées. Remarquons ensuite que le concept de propriété sociale en tant que non-propriété, admis par la Constitution, est réfuté en premier lieu par les économistes qui proposent une révision des dispositions correspondantes. Il me semble néanmoins qu'il y a des raisons suffisamment solides de considérer ce concept comme théoriquement juste et acceptable et surtout qu'il est intéressant du point de vue du droit comparé et mérite en conséquence d'être analysé.

Après la libération de la Yougoslavie et la révolution sociale ébauchée par la nationalisation des entreprises privées en 1946 et 1948, les moyens de production, notamment dans l'industrie et le commerce, sont devenus la propriété de l'État et les entreprises ont été organisées en entreprises économiques d'État. Le 27 juin 1950, la loi fondamentale sur la gestion des entreprises économiques d'État et des associations supérieures économiques par les collectifs de travail a été adoptée (*Journal officiel de la RSFY*, n° 43-50). La gestion des entreprises économiques d'État a été confiée aux collectifs de travail, l'autogestion a été introduite et le processus de transformation de la propriété étatique en propriété sociale a été amorcé. Le système de l'autogestion s'est développé par étapes⁸³⁴.

Les travailleurs, c'est-à-dire les collectifs de travail, ont d'abord obtenu le droit d'exploiter les moyens de production mis à leur disposition et qui sont propriété sociale alors que la totalité du revenu dégagé de leur exploitation est propriété d'État.

Ultérieurement, on a reconnu aux travailleurs, en tant que producteurs directs, le droit de répartir et de redistribuer ce revenu et notamment de s'en approprier une part, proportionnelle à leur contribution, destinée à

leurs revenus personnels. Ce droit leur a été accordé à la fin de 1957 par la loi sur les moyens des organisations économiques et la loi sur les rapports de travail.

Il a été affirmé par une nouvelle loi sur les moyens des organisations économiques, édictée en 1961. Elle prescrivait que le revenu net de l'organisation économique devait être réparti selon des critères décidés par l'organisation elle-même. Mais l'État continuait à disposer de l'accumulation et des moyens destinés à la reproduction élargie.

À partir de 1961 surtout, les organisations économiques ont dû payer une charge pour l'utilisation des moyens de production dont le produit alimentait le Fonds fédéral d'investissement, créé en 1956 et les fonds équivalents des républiques et provinces autonomes. À la fin de 1963, ces fonds ont été supprimés et leurs ressources transférées aux banques spécialisées. La charge sur le capital est restée en vigueur jusqu'à la fin de 1971, date à laquelle elle a été abrogée par des dispositions spéciales en faveur du fonds de crédit des banques. Il s'agissait du capital monétaire de l'État dont les ressources, les droits et les obligations ont été transférés en 1971 aux républiques et provinces autonomes avant d'être transmis aux organisations économiques.

L'article 11 de la Constitution fédérale, par exemple, prescrivait déjà que les travailleurs devaient également disposer des ressources de l'organisation de travail destinées au renouvellement et au renforcement de sa base matérielle mais ce droit ne s'est pas concrétisé avant qu'il ne figure à nouveau dans les amendements constitutionnels de 1971⁸³⁵.

Selon les dispositions de la Constitution de 1974, le travailleur en tant que titulaire du droit d'utiliser les moyens sociaux, décide de l'ensemble des rapports de la reproduction sociale (voir par exemple l'article 14 de la Constitution fédérale). La mise en œuvre de l'autogestion a ainsi été parachevée.

Le transfert en 1950 de la gestion des entreprises d'État aux collectifs de travail a conduit à se demander ce qu'est la propriété sociale. Il était clair que la propriété socialiste d'État, introduite en Union soviétique et dans les autres pays est-européens, y compris la Yougoslavie à cette époque, avait toutes les caractéristiques du droit de propriété et que le sujet de ce droit était l'État socialiste. Mais qu'en était-il de la propriété sociale ? Les opinions divergeaient. Selon certains, l'État était propriétaire des moyens de production, l'organisation économique jouissant également de certains droits sur ces moyens mais de droits limités, de sorte que le droit de

propriété équivalait plus ou moins à un « *nudum jus* » (Rastovcan, 1951). Pour d'autres, la propriété sociale était une propriété divisée (Gams, 1954 ; 1963). D'autres encore tentaient de définir le sujet de ce droit : pour eux, ce devait être la société bien qu'elle ne soit pas une personne juridique (voir Konstantinovic, 1962). Selon une conception similaire, la propriété sociale est la propriété collective de tous les travailleurs et, en dernière instance, de tous les membres de la société⁸³⁶. L'idée a également été avancée que la propriété sociale signifiait l'appropriation des moyens de production et des revenus créés par l'ensemble de la communauté yougoslave et par les unités sociales correspondantes, qui sont des personnes juridiques (Pop-Georgiev, 1966 : 274).

Mais revenons aux dispositions légales. Parmi les textes sur l'introduction de l'autogestion, adoptés en 1953 et 1954, le Règlement sur la gestion des moyens de production des organisations économiques est l'un des plus importants (*Journal officiel de la RSFY*, n° 52-53). Il souligne la double nature de l'organisation économique qui est à la fois un collectif de travail et une personne juridique. Les moyens de production, qui ressortent à la propriété sociale et dont la gestion est confiée à l'organisation économique, sont gérés par le collectif de travail sur la base du droit socialiste démocratique de l'autogestion des producteurs de biens matériels. Mais, l'organisation économique, en tant que personne juridique, bénéficie du droit de jouissance et d'autres droits (notamment le droit de disposition) sur les biens particuliers que sont les moyens de production.

Le droit fondamental est celui de gérer les moyens sociaux appartenant au collectif de travail. Ce droit a évolué et, depuis 1963, il inclut le pouvoir d'exploiter ces moyens à des fins de production ou de toute autre activité économique, d'utiliser les produits et les revenus, de s'approprier une partie de ces revenus et, en principe, de disposer également des ressources destinées au renouvellement et au renforcement de la base matérielle du travail (voir, par exemple, l'article 11 de la Constitution fédérale de 1963 et les articles correspondants des Constitutions des républiques et provinces autonomes). La fonction économique de la propriété sociale – en tant qu'appropriation – s'exprime par ce droit tandis que le droit de jouissance et d'autres droits de l'organisation économique en tant que personne juridique contiennent certains éléments du droit de propriété au sens propre, à savoir l'usage, la jouissance et la disposition.

Le droit principal est celui du collectif de travail. Le droit de l'organisation est un droit dérivant du droit de gestion du collectif et lui est donc subordonné. À mon avis, les droits de l'organisation économique n'étaient pas des droits patrimoniaux puisqu'il n'y avait pas d'éléments d'appropriation. Ils n'étaient qu'un instrument juridique devant permettre au collectif de travail de jouir de certains biens sociaux et d'en disposer.

Cette conception a d'ailleurs été abandonnée par la suite. La loi sur les moyens des organisations économiques de 1957 (*Journal officiel de la RSFY*, n° 54-57), appliquée jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi sur le travail associé, a accordé aux organisations économiques, dénommées désormais organisations de travail, un droit particulier, le droit de jouissance qui inclut le droit de disposition. Il était considéré comme un droit patrimonial semblable au droit de propriété.

La Constitution fédérale de 1963 n'a modifié en rien ces dispositions. Elle a admis la conception de non-propriété de la propriété sociale mais, selon son article 15, l'organisation de travail est une personne juridique, titulaire de droits bien précis sur les moyens de production qu'elle gère. Ces droits pourraient être le droit de disposition et les autres droits mentionnés à l'article 8 de cette même Constitution et qui sont similaires aux droits énumérés dans le Règlement sur la gestion des moyens de production des organisations économiques de 1953. Ils pourraient également être en relation avec les droits et les obligations des travailleurs dans le cadre de l'autogestion (art. 9 de la Constitution). Après l'entrée en vigueur de la Constitution de 1963, la loi sur les moyens des organisations économiques de 1957 n'a pas été abrogée, ni même amendée. Au contraire, la loi fondamentale sur les entreprises économiques de 1965 reconnaît à l'entreprise, responsable de la gestion des moyens de production, les mêmes droits de jouissance et de disposition. Par conséquent, en théorie et en pratique, les organisations de travail ou d'autres entités sociales dotées de la personnalité juridique se sont vues reconnaître, de manière quasiment unanime, un droit patrimonial sur les moyens de production et donc toutes les prérogatives d'un propriétaire.

Cependant, cela est en contradiction avec la notion de propriété sociale en tant que non-propriété, formulée dans la section 3 des Principes fondamentaux de la Constitution de 1974. Selon ces Principes, nul ne peut s'approprier les moyens de production en vertu d'un titre légal de propriété. Par conséquent, il ne peut s'établir sur les moyens de production un droit de propriété ou un autre droit patrimonial. De ce fait, la loi sur le

travail associé ne reconnaît aucun droit de nature patrimoniale sur les moyens de production.

La question se pose à nouveau de savoir ce qu'est au juste la propriété sociale ? Il faut d'abord établir une distinction entre les sens économique et juridique de la propriété sociale, qui sont indubitablement différents.

La propriété sociale, au sens économique, constitue la propriété collective de tous les membres de la communauté sociale yougoslave (Finzgar, 1985a ; 1985b). Au cours de l'histoire et, dans la société contemporaine, différentes formes de propriété collective se sont développées. En Yougoslavie, l'autogestion ouvrière est le trait distinctif de la propriété sociale qui est l'une des variantes de la propriété collective. L'autogestion recouvre le droit des travailleurs à gérer leur activité et à jouir des fruits de leur travail, c'est-à-dire à s'approprier, en fonction de la contribution de chacun, le revenu créé par l'exploitation des moyens de production mis à leur disposition. Mais, il faut souligner que, d'après la Constitution, les travailleurs gèrent les moyens de production dans leur propre intérêt et dans celui de la communauté sociale, que la gestion des moyens de production par les producteurs directs implique l'exercice d'une fonction sociale (section 3, alinéa 2 des Principes fondamentaux) et que les travailleurs, s'ils ont le droit de jouir des fruits de leur activité, ont aussi l'obligation d'en développer la base matérielle, à leur bénéfice et à celui de la société, et de contribuer à la satisfaction des autres besoins sociaux (section 2, alinéa 3 des Principes fondamentaux).

Aussi, quand on parle du droit des travailleurs de jouir des fruits de leur travail, il s'agit à la fois d'une « appropriation individuelle » concernant les revenus personnels et d'une « appropriation sociale » concernant toutes les autres ressources tirées de l'exploitation des moyens de production.

Edvard Kardelj a défini la propriété sociale comme propriété de la classe des travailleurs, devenant progressivement propriété de tous et de chacun (tel est, dans une grande mesure, déjà le cas aujourd'hui) (Kardelj, 1978 : 24 ; 1979 : 31-32). Il s'est inspiré des théories de Marx pour qui la propriété sociale se transformerait en propriété individuelle des travailleurs dans le cadre de la coopération et de la possession en commun des terres et des moyens de production, eux-mêmes fruits du travail (Marx, sd, 1 : 646)⁸³⁷. La propriété sociale deviendrait la propriété de tous les membres de la société, d'abord au niveau de la nation puis au niveau international. Mais Edvard Kardelj a négligé les dispositions constitutionnelles qui lui

auraient permis de constater que la propriété au sens économique était déjà aujourd'hui la propriété de tous et de chacun.

L'autogestion des travailleurs est désormais constituée en tant que droit de travailler en se servant des moyens sociaux (ultérieurement droit du travail). Il s'agit d'un nouveau rapport de production socialiste impliquant que les membres des organisations de travail associé exploitent les moyens de production dont ils disposent et créent une valeur nouvelle qu'ils s'approprient en fonction de leur contribution à cette création. Le droit du travail est codifié dans les articles 14 et 15 de la Constitution fédérale de 1974 et, de manière détaillée, dans l'article 13 de la loi sur le travail associé.

Le droit du travail n'est pas seulement le droit sur les moyens de production, mais aussi sur les revenus créés. Il est donc le droit d'appropriation fondé sur le travail. Le droit du travail est un droit socio-économique d'une grande portée ; et il en est de même de la propriété sociale au sens économique, dont il est le reflet.

Un chapitre spécial de la Constitution définit les règles de la protection juridique des droits autogestionnaires et de la propriété sociale, qui sont également présentes dans la loi sur le travail associé et fixées en détail dans les dispositions légales prises au niveau des républiques et des provinces autonomes. Ces textes prévoient aussi les sanctions entraînées par l'exercice illicite du droit du travail et notamment la suspension temporaire de l'autogestion et la nomination d'un organe provisoire au sein de l'organisation de travail associé. Il peut arriver aussi que l'organisation de travail disparaisse pour des raisons de faillite.

La situation juridique est claire. Les activités économiques sont confiées aux organisations de travail associé. La société doit se limiter à définir quelques principes généraux et ne peut exercer qu'un contrôle *ex-post* rigide. Une question très complexe se pose alors : que doit-on faire pour organiser dans ce contexte une économie efficace ? Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'État joue toujours un rôle important dans l'économie yougoslave et que l'autogestion des travailleurs n'est pas encore pleinement réalisée.

La propriété sociale au sens juridique est une notion différente. La Constitution adopte, comme on l'a dit, l'idée de la propriété sociale en tant que non-propriété. Cela signifie qu'il n'y a pas de droit de propriété sur les moyens de production et donc pas de sujet d'un tel droit.

Le droit de propriété ne peut exister sans un sujet de ce droit, qui peut être un individu, une personne physique ou une personne juridique ainsi qu'un ensemble d'individus, par exemple tous les membres de la collectivité nationale prise comme une entité. Les tentatives de déterminer le sujet du droit de propriété sur les moyens de production n'ont pas abouti. Ce sujet ne peut être l'ensemble de la collectivité sociale puisqu'elle n'est pas une personne juridique. La seconde solution – tous les membres de la collectivité seraient le sujet de la propriété sociale – est également inacceptable. Juridiquement, la propriété collective suppose que toutes les mesures concernant l'objet de cette propriété soient discutées par l'ensemble des propriétaires et adoptées à l'unanimité, ce qui est impossible dans le cas des moyens de production.

Mais la propriété sociale ne peut être un droit de propriété pour une autre raison plus importante : on a déjà vu qu'il n'y a pas appropriation en vertu d'un titre légal de propriété, mais appropriation par le travail. En effet, selon les Principes fondamentaux de la Constitution, « personne ne peut détenir un droit de propriété sur les moyens sociaux de production », « nul [...] ne peut s'approprier en vertu d'un titre légal de propriété quel qu'il soit le produit du travail social » et « le travail est le seul fondement de l'appropriation du produit de l'activité sociale ». S'il n'y a pas appropriation en vertu d'un titre légal, il n'y a pas droit de propriété.

Cette définition négative est bien sûr insuffisante. Il faut également en donner une positive. La propriété sociale au sens juridique réside dans la destination des moyens de production : ils sont destinés à satisfaire les besoins sociaux. Il ne s'agit pas ici de « *pertinere ad aliquem* » mais de « *pertinere ad aliquid* », c'est-à-dire de savoir non pas à qui appartiennent les moyens donnés, mais à quoi ils sont destinés (cf. la théorie de *Zweckvermögen* sur le patrimoine de destination). Mais, de ce point de vue, les moyens de production sont protégés par le droit de la même manière que les biens qui sont l'objet du droit de propriété. Par conséquent, lorsqu'on considère la propriété sociale sous l'angle juridique, on ne peut parler de droit mais seulement de moyens sociaux de production.

Cette conception des moyens de production définis par leur destination est admise dans la Constitution de 1974 et les autres textes de loi (voir la section 3 des Principes fondamentaux, l'article 12 de la Constitution fédérale et l'article 10 de la loi sur le travail associé). Elle est parfaitement acceptable et se voit, bien sûr, préférer par certains. L'article 12 de la Constitution fédérale et les articles correspondants des Constitutions des

républiques et des provinces autonomes énumèrent plusieurs types de moyens sociaux dont chacun doit être doté d'un régime juridique spécial compte tenu de sa nature et de sa destination. Ainsi, les biens sociaux destinés au travail et à l'activité productive des organisations de travail associé sont l'objet d'une appropriation fondée sur le travail. En revanche, les moyens sociaux destinés à la satisfaction des besoins collectifs, qui sont de règle dans une communauté sociopolitique, bénéficient d'un régime juridique presque identique à celui du droit de propriété. Un régime spécial s'applique aux moyens destinés à un usage collectif, tels que les routes, les eaux, les côtes et les rives par exemple, de même qu'aux richesses naturelles (les forêts, les mines) et aux terrains à bâtir ; les terrains pour l'agriculture et l'exploitation forestière étant considérés comme des richesses naturelles au sens économique, ils bénéficient du même régime (voir l'article 248 de la loi sur le travail associé).

D'après cette loi, les moyens sociaux incluent les objets, les liquidités et les droits matériels (par exemple les brevets mais aussi les créances). Il s'agit donc de biens ayant une valeur économique.

On a déjà dit qu'il ne pouvait y avoir de droit de propriété sur les moyens sociaux. Cela s'applique également aux autres droits patrimoniaux qui contiennent des éléments d'appropriation en vertu d'un titre légal de propriété. Citons l'alinéa 2 de l'article 12 de la Constitution fédérale qui établit que personne ne peut acquérir un droit de propriété sur les moyens de production qui sont les fondements de l'activité dans les organisations de travail associé ou servent de base matérielle à l'activité des communautés autogestionnaires ou à celle des communautés sociopolitiques. Il faut interpréter cette règle dans un sens plus large qui englobe également les autres droits patrimoniaux. Telle est la position de la loi sur le travail associé.

Mais s'il n'existe aucun droit de propriété ou aucun droit patrimonial sur les moyens de production, il n'en écoule pas pour autant que ces moyens, notamment ceux qui sont mentionnés dans l'alinéa 2, article 12 de la Constitution ou l'alinéa 3, article 10 de la loi sur le travail associé, ne créent aucun autre droit, soit au bénéfice des travailleurs, soit à celui de personnes juridiques. De tels droits sont prévus dans l'article 281 de la Constitution fédérale et sont détaillés dans la loi sur le travail associé (Finzgar, 1981 ; 1982).

Il existe un droit particulier d'autogestion et socio-économique sur les moyens de production mis à la disposition des personnes juridiques civiles

(voir l'article 265 de la loi sur le travail associé). Les membres de l'organisation de travail associé, en tant que personne juridique, détiennent un droit de gestion qui implique le droit d'user et de disposer des moyens de production. Par ailleurs, les organisations de travail et les communautés jouissent également de droits spéciaux sur les moyens de production toujours en tant que personnes juridiques.

La personne juridique sociale a surtout le droit de préserver l'intégralité des moyens de production qui sont des moyens affectés dans un but précis : pour le travail ou pour la réalisation d'une tâche (voir alinéa 3 de l'article 10 de la loi sur le travail associé). Les articles 270 et 272 de la loi sur le travail associé prévoient une protection de ces moyens semblable à celle qui s'applique au droit de propriété⁸³⁸. Ajoutons que les travailleurs associés dans une organisation dotée de la personnalité juridique peuvent demander à ce que soient protégés les moyens sociaux, de même, l'avocat de l'organe autogéré ou, dans des cas particuliers, un organe de la communauté sociopolitique, peuvent effectuer la même démarche.

Le droit de disposition des moyens de production est le second droit inscrit dans l'article 243 de la loi sur le travail associé. Cet article qui a été très discuté par les juristes yougoslaves doit être, à mon avis, interprété dans le sens suivant : il s'agit d'un pouvoir spécifique de la personne juridique de participer, dans le cadre de la loi, à l'échange des biens de production bien qu'elle ne détienne pas de droit patrimonial sur ces biens. Cette conception se rapproche de la faculté de disposer du bien d'autrui⁸³⁹. La conception voulant que la personne juridique n'a aucun pouvoir légal et que le commerce des moyens de production n'est qu'une activité économique est injustifiée. Le chapitre correspondant de la loi sur le travail associé évoque expressément les droits, obligations et responsabilités des personnes juridiques sociales dans la circulation des moyens sociaux.

D'après l'article 454 de la loi sur les rapports d'obligation, le vendeur est tenu de transférer le bien vendu à l'acheteur de manière à ce qu'il puisse acquérir le droit de disposition ou le droit de propriété. Conformément à cet article, on peut accepter la conception exprimée dans le Code civil autrichien (§ 1061 en liaison avec le § 1047), à savoir que le vendeur est tenu de transmettre le bien vendu à l'acheteur pour qu'il l'ait en sa possession ou, mieux, à sa libre disposition et lui permettre ainsi d'acquérir sur ce bien le droit de propriété ou le droit de disposition prévu à l'article 243 de la loi sur le travail associé. Ajoutons enfin que la

personne juridique doit répondre de ses obligations concernant les moyens sociaux dont elle dispose (article 24 de la Constitution).

Au total, les dispositions de la loi sur le travail associé qui concernent la gestion des moyens de production créent une situation juridique bien particulière : les moyens de production en personne sociale appartiennent aux collectifs ou à l'organisation de travail associé ou à la communauté en tant que personne morale, mais ne leur appartiennent pas et ne peuvent leur appartenir en propre puisqu'ils sont des moyens sociaux. Ces moyens leur appartiennent par leur destination légale.

La gestion des moyens sociaux constitue de fait un ensemble de droits, d'obligations et de responsabilités afférant à l'utilisation, l'exploitation et la disposition de ces moyens. Elle est définie ainsi dans l'alinéa 2, article 13 de la Constitution fédérale et dans l'article 11 de la loi sur le travail associé. Remarquons que la gestion des moyens de production destinés au travail et à d'autres activités économiques relève de l'application du droit du travail alors que celle d'autres moyens sociaux est fondée sur le droit de l'autogestion en tant que droit de l'homme et du citoyen⁸⁴⁰.

Enfin, n'oublions pas que la notion de propriété n'est pas immuable. Fondamentalement, le droit de propriété privé conférerait au propriétaire le pouvoir absolu sur les biens détenus par lui. Au cours de la socialisation du droit de propriété, la théorie de l'abus de droit a joué un rôle important, établissant que l'utilisation d'un bien contraire à sa destination sociale constituait un abus du droit de propriété. La notion de propriété sociale sur des moyens destinés à satisfaire des besoins sociaux est fondée sur la même idée⁸⁴¹.

1989

Source

Revue d'études comparatives Est-Ouest, vol. 20, n° 1, 1989.

Pour en savoir plus

Bajt, A. (1976a), « Drustvena svojina u nacrtu Zakona o udruženom radu » [La propriété sociale dans le projet de loi sur le travail associé], *Ekonomist*, Zagreb.

Bajt, A. (1976b), *Pravnik*, Ljubljana.

Bajt, A. (1980), « La propriété sociale en tant que propriété de tous et de chacun », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 11, n° 4, décembre 1980.

Constitution de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (1974), publiée en français par le Secrétariat à l'information de l'Assemblée fédérale, Borba, Belgrade.

Finžgar, Alojzij (1981), « Drustvena svojina i imovinsko pravo » [La propriété sociale et le droit patrimonial], *Arhiv*, n° 2.

Finžgar, Alojzij (1982), *Pravnik*, n° 10-12.

- Finžgar, Alojzij (1985a), « Sto je drustvena svojina ? » [Qu'est-ce que la propriété sociale ?], *Socijalizam*, n° 4, Belgrade.
- Finžgar, Alojzij (1985b), « Sto je drustvena svojina ? », *Pravnik*, n° 1-2, Belgrade.
- Gams, A. (1954), « O kodifikaciji imovinskog prava » [De la codification du droit patrimonial], *Anali Pravnog fakulteta u Beogradu*, n° 54, Belgrade.
- Gams, A. (1963), « O svojini III » [De la propriété III], *Nasa stvarnost*.
- Kardelj, Edvard (1978), *Slobodni udruženi rad (brionske diskusije)* [Le travail associé libre. Les discussions de Brioni], Belgrade, Z.
- Kardelj, Edvard (1979), *Pravci razvoja političkog sistema socijalističkog samoupravljanja* [Les orientations du développement du système politique de l'autogestion socialiste].
- Konstntinovic, M. (1962), « Društvena svojina » [La propriété sociale], *Anali*, n° 3-4.
- Loi sur le travail associé (1978), publiée en français par le Secrétariat à l'information de l'Assemblée fédérale, Belgrade, DDU Univerzu Ljubljana.
- Marx, Karl (sd), *Kapital*, Belgrade, Kultura.
- Pop-Georgiev, D. (1966), *Gradjansko pravo* [Droit civil], Skopje.
- Rastovcan, P. (1951), « Prilog pitanju kodifikacije » [Une contribution à la codification], *Arciv. za pravne i društvene nauke*, n° 3-4, Belgrade.

833. La loi sur le travail associé a été publiée en français en 1978. Étant donné l'existence de ce texte, nous citerons les articles de la loi de 1976 malgré les modifications apportées en 1987 (*Journal officiel de la République fédérative socialiste de yougoslavie* [RFSY], n° 85-78).

[> [Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

834. [> [Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

835. [> [Amendements à la Constitution](#)].

836. Voir, par exemple, Bajt (1976a : 476 ; 1976b ; 1980 : 51-71).

837. [> [Marx et le marxisme](#)].

838. Article 270, alinéa 1 : « Si un bien a cessé d'être moyen social en personne juridique sociale sans fondement juridique, son organe autorisé doit présenter une demande pour que le bien soit rendu. »

Article 272, alinéa 1 : « Si le travail sur les moyens sociaux ou l'utilisation des biens ainsi obtenus [...] sont entravés, l'organe autorisé [...] peut exiger [...] que l'empêchement cesse et ne se renouvelle pas ou que le bien soit remis dans son état précédent. »

839. Article 243 de la loi sur le travail associé : « Les personnes juridiques sociales ont le droit, dans l'échange juridique des moyens sociaux, de conclure des conventions autogestionnaires et des contrats et d'effectuer d'autres affaires et acte juridiques dans le cadre de leur activité (ultérieurement : droit de disposition). L'application des droits de disposition implique que les personnes juridiques sociales transfèrent les moyens sociaux à d'autres personnes juridiques sociales, acquièrent des moyens pour la propriété sociale des titulaires du droit de propriété, aliènent les moyens sociaux de la propriété sociale, remettent les moyens sociaux en utilisation à titre provisoire, échangent les moyens sociaux et en disposent de toute autre manière. »

840. [> [Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

841. Dans les amendements 9-47 à la Constitution de la RSFY (voir le *Journal officiel de la RSFY*,

n° 70, 1988), la conception de la propriété sociale comme non-propriété, acceptée par cette Constitution, n'a pas été abandonnée. Cependant, il était nécessaire de renforcer la position juridique et économique de l'organisation de travail associé ou de toute autre personne juridique sociale. Elle est définie en tant que titulaire de droits et d'obligations dans le transfert juridique des moyens sociaux et responsable de ses obligations à l'égard des moyens sociaux mis à sa disposition.

Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures

Article 1. Factories, mines, communications, transport, commercial, agricultural, forestry, communal and other state economic enterprises, as public property, shall be managed by work collectivities on behalf of the community in accordance with the state economic plan, and pursuant to the rights and duties established under law and other legal enactments.

Work collectivities shall perform this management through workers' councils and management boards of enterprises and workers' councils and management boards of higher economic associations in which several economic enterprises are associated.

Article 2. The workers' council of an enterprise and the workers' council of a higher economic association shall be elected and discharged by the work collectivities. In small enterprises, the entire work collectivity shall make up the workers' council.

Article 3. The workers' council shall be elected for a term of one year. The workers' council and its individual members may be recalled before the end of the term for which they were elected.

Article 4. The workers' council, as the representative of the work collectivity, shall elect and discharge the management board and exercise other rights determined by law.

Article 5. The management board shall manage the economic enterprise or higher economic association and shall be accountable for its work to the workers' council and to competent government organs, while the management board of an enterprise shall also be accountable to the management board of the higher economic association. In accordance with this responsibility, the management board shall act in compliance with laws and other legal regulations, with the resolutions of its workers' council and with the orders and directives of competent government organs or of the management board of the higher economic association.

Article 6. The management board shall be elected for a term of one year.

Not more than one-third of the members of the management board from a preceding year may be elected to the new management board. No one may be a member of the management board more than two years in succession. During their tenure of office, the members of the management board shall continue to perform their regular duties and functions in the enterprise.

The members of the management board shall not receive remuneration for their work on the board.

Article 7. During his term of office a member of the management board may not have his labour contract or job terminated, nor may he be transferred to another post without his consent.

Article 8. The director of an enterprise shall direct production and the business operations of the enterprise, while the work and business operations of a higher economic association shall be directed by the director of the association.

Unless otherwise specified by law, for the purpose of ensuring properly qualified direction of the enterprise or higher economic association, the director of an enterprise shall be appointed by the management board of the higher economic association, or by the competent government body if the enterprise does not belong to an association, while the director of a higher economic association shall be appointed by the competent government body.

The workers' council or management board of an enterprise may recommend the replacement of the director of the enterprise.

Article 9. The director is ex-officio a member of the management board.

The director of an enterprise is accountable for his work to the management board of the enterprise, to the management board and director of the higher economic association, and to the competent government body, while the director of a higher economic association is responsible to the management board and competent government body.

The Workers' Council of an Enterprise

Article 10. The workers' council of an enterprise shall consist of between 15 and 20 members.

The number of members of the workers' council of each enterprise shall be specified under the by-laws of the enterprise, depending on the size and set-up of the enterprise.

Elections for the workers' council shall be held at the beginning of each year. The government of the FPRY may designate different times for election of the workers' council for various sectors of the economy.

In enterprises which have fewer than 30 workers and office personnel, the entire work collectivity shall make up workers' council.

Article 11. The workers' council of an enterprise shall be elected by secret ballot and the right to vote shall be universal, equal and direct.

The right to vote for the workers' council shall be enjoyed by the workers who, under existing regulations, have concluded labour contracts with the enterprise, as well as technicians and engineers and other employees of the enterprise.

Article 12. Elections for the workers' council of an enterprise shall be held, as a rule, on the basis of a single list of candidates for the entire enterprise. The trade union organization or a given number of workers and office personnel have the right to propose lists of candidates.

Article 13. In enterprises which have under 500 workers and office personnel, the list of candidates may be proposed by one tenth of the workers and office personnel who have the right to vote, provided this number is not less than 5 persons. In enterprises which have over 500 workers and office personnel, the list of candidates may be proposed by the number of workers and office personnel that is equal to the number of members of the workers' council which is being elected.

Separate plants and units of the enterprise must be equally represented among the sponsors.

Article 19. Candidates who have received the largest number of votes on the list of candidates voted by the majority of the workers and office personnel shall be considered elected members to the workers' council.

Article 20. The workers' council shall elect a president from among its members. The president of the workers' council may not be a member of the management board.

Article 21. The president of the council shall convene meetings of the workers' council and preside over them.

Meetings of the workers' council shall be held not less than once every six weeks. The president must call a meeting of the workers' council at the request of the management board of the enterprise, the trade union organization, one third of the members of the workers' council or the director.

Article 22. The workers' council can adopt valid decisions if more than half its members are present. The workers' council shall adopt resolutions by majority vote of members present.

Article 23. The workers' council of an enterprise shall :

- approve the basic plans and final balance sheet of the enterprise ;
- adopt decisions on the running of the enterprise and on the implementation of the business plan ;
- elect, dismiss and replace the management board of the enterprise or its individual members ;
- adopt the by-laws of the enterprise subject to the approval of the management board of the higher economic association or competent government body ;
- discuss the reports submitted by the management board and adopt resolutions approving its work ;
- consider measures taken by the management board and adopt conclusions on them ;
- distribute that part of the capital accumulation which remains at the disposal of the enterprise or work collectivity.

Article 24. The director and other members of the management board must attend the meetings of the workers' council.

Every member of the workers' council has the right to direct questions to the management board and director as regards their work.

The management board and director must supply answers at the session of the workers' council⁸⁴².

The Management Board of the Enterprise

Article 25. The management board of an enterprise shall consist of between 3 and 11 members, the director being included in this number.

The number of members of the management board of each enterprise is to be specified by the enterprise by-laws, according to the size and organizational structure of the enterprise. The management board of an enterprise shall be elected from the ranks of the workers, technicians and engineers and other employees of the enterprise who have the right to vote. Not less than three quarters of the members of the management board must be workers who are employed in direct production or in the basic economic activity of the enterprise.

Article 26. The workers' council shall elect the management board as soon as it is set up. Election of members of the management board shall be carried out on the basis of candidate list arul by secret ballot.

A number of alternates are also elected at the same time as the members of the management board.

The list of candidates may be proposed by one tenth of the members of the workers' council.

The tenure of members of the management board shall last until the election of a new management board.

The management board and its individual members may be replaced before the end of the term of which they have been elected⁸⁴³.

Article 27. The management board of an enterprise shall :

- draw up the basic plans of the enterprise ;
- approve monthly operational plans ;
- oversee the proper business operations of the enterprise ;
- prepare a plan for the internal organization of the enterprise and job-grading ;
- draft house rules in the enterprise and adopt measures to improve work discipline ;
- decide on the appointment of employees to executive positions in the enterprise ;
- rule on appeals by workers and office personnel against dismissals or internal work assignments ;
- adopt measures promoting production, more especially the rationalization of production, raising of labour productivity, lowering of production costs, improvement in quality, savings, reduction of waste and rejects ;
- rule on questions relating to production norms in the enterprise ;
- decide on conferring the title of shock worker and assess suggestions for rationalization and innovation ;
- adopt measures for the further technical training of workers and other employees of the enterprise, and for their assignment to suitable job positions ;
- oversee the proper application of regulations on labour relations in the enterprise, on salaries, wages and promotions of workers and office

personnel, on job safety and social insurance, and on improving the living conditions of the workers and office personnel in the enterprise ;

- approve the schedule of holidays for the workers and office personnel in the enterprise ;

- adopt measures to secure the protection and proper utilization of the public property managed by the enterprise and adopt measures to ensure the discovery. prevention and elimination of vandalism, wastefulness and forms of irresponsible handling of public property.

The management board of an enterprise is responsible for the implementation of the plan and for the proper business operations of the enterprise.

Article 28. The management board shall elect a chairman from among its members.

The director may not be the chairman of the management board.

The chairman of the management board shall conduct sessions of the management board and, together with the director, shall draw up the agenda for the sessions.

Article 29. The management board of an enterprise shall work collectively and adopt conclusions only at meetings. The sessions of the management board shall be convened by the chairman.

The chairman must call a meeting of the management board at the request of the director or a management board member.

Article 30. The management board of an enterprise shall adopt valid decisions if more than half its members are present at the session.

The decisions of the management board shall be adopted by majority vote of the members present.

Article 31. While serving on the management board, its members are entitled to compensation for lost earnings.

Article 32. The management board of an enterprise has the right and duty to submit to the competent government body its complaints and criticisms of the decisions, orders and instructions from the management board of the higher economic association which it feels are not in conformity with the law or are detrimental to the interests of the enterprise, but they may not suspend their enforcement until the competent government body hands down its decision.

Article 33. A member of the management board of an enterprise who does not agree with a decision of the management board may

communicate his criticisms to the management board of the higher economic association or to the workers' council of the enterprise.

A member of the management board may criticize the work of the direction only at a meeting of the management board and workers' council.

Article 34. Members of the management board have the duty to keep state and official secrets.

Members are responsible for their work in the management board in their official capacity.

Article 35. The management board of an enterprise may form special commissions from the ranks of the workers and office personnel of the enterprise for the purpose of studying and making recommendations on matters within its competence.

The Director of the Enterprise

Article 36. The director shall organize the process of work in the enterprise and exercise direct control over the implementation of the plans and business operations of the enterprise in compliance with laws and other regulations, the resolutions of the management board of the enterprise and the orders and instructions from competent government bodies as well as from the management board and director of the higher economic association. The director is directly responsible for the enforcement of laws, other legal regulations and orders of competent government bodies and shall oversee their application in the enterprise.

Article 37. The director of the enterprise, within the terms of the business plan and in accordance with the decisions of the management board of the enterprise, shall conclude contracts and decide on the disposition of working capital. A contract shall be valid as soon as it is signed by the director.

The director shall represent the enterprise before government bodies and in legal affairs with physical and artificial persons. He may authorize another person to represent the enterprise in legal matters.

Article 38. The director of an enterprise shall hire workers and appoint office personnel in the enterprise, except for the jobs which are subject to different regulations, and shall take decisions regarding their labour relations with the enterprise⁸⁴⁴.

The director of an enterprise shall issue acts of dismissal of workers and office personnel, unless this right has been delegated to other persons in the enterprise under general regulations.

Workers and office personnel have the right to appeal to the management board of the enterprise against any decision to dismiss them or transfer them to another post, and the management board shall hand down the final decision.

Article 39. The director of an enterprise shall appoint workers and office personnel to various jobs and shall specify their duties.

The workers and office personnel of an enterprise shall be accountable to the director for their work in the enterprise. The director of an enterprise shall enforce discipline in the work and business operations of the enterprise.

Article 40. If the director feels that a decision by the management board is contrary to the law, legal regulations, plans or orders of the competent government body, he has the duty forthwith to inform the management board of the higher economic association or the competent government body and temporarily suspend enforcement of the decision until such time as the management board of the higher economic association or competent government body adopts a final decision. The management board of a higher business association, or competent government body must adopt a decision immediately, or not later than within ten days.

The director of an enterprise may take measures within the competence of the management board, necessary for the implementation of the plan and a smooth running of the enterprise, if such measures have not been adopted by the management board in time. The director shall inform the management board of the enterprise at its next meeting about the measures that have been taken.

The workers' council, management board and director of a higher economic association

Article 41. The workers' council of a higher economic association shall be elected by the work collectivities of all the associated enterprises in proportion to their numerical size.

The workers' council of a higher economic association shall consist of between 30 and 200 members.

Article 42. The management board of a higher economic association shall consist of between 5 and 15 members, including the directors.

At least three quarters of the members of the management board must be workers employed in direct production or in the basic economic activity of the various enterprises.

Article 43. The director of a higher economic association shall be appointed by the Presidium of the People's Assembly of the FPRY, or by the presidium of the people's assembly of a people's republic, or by the people's committee.

Article 44. The regulations governing the manner of election, terms of reference and work of the workers' council and management board of higher economic associations and regulating the position and powers of the directors shall be set forth in a separate law.

1950

Source

Službeni list FNRJ, n° 43 (Journal officiel de la FPRY).

842. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

843. [[> Dix conditions pour un renouveau de l'autogestion](#)].

844. [[> Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion](#)].

Constitution de 1963 (La)

The socialist system in Yugoslavia is based on relations among people as free and equal producers and creators, whose labour serves exclusively to satisfy their personal and collective needs. In consequence, man's status and role are based on the following inviolate principles :

- 1) social ownership of the means of production, which precludes the return of any system of exploitation of man by man and which, as man's alienation from the means of production and other factors is abolished, provides the conditions for self-management by working people in production and in the distribution of the proceeds of labour, and for the social guidance of economic development ;
- 2) emancipation of labour, as seen in the elimination of historically caused socioeconomic inequalities and subservience of labour, which is accomplished through the removal of wage labour relations, through self-management by the working people, an all-round development of productive forces, a reduction in the socially necessary working hours, advancement of science, culture and technology, and a continuous expansion of education ;
- 3) the right of man, as an individual and as member of a work community, to enjoy the fruits of his labour and material advancement of the community according to the principle « from each according to his abilities – to each according to his work », subject to the duty to ensure the development of the material base of his own and social labour and to contribute to the satisfaction of other social needs ;
- 4) self-management of working people in work organizations ; a free association of working people, work and other organizations and socio-political communities for the purpose of meeting common needs and pursuing common interests ; self-management in the commune and other socio-political communities to ensure the direct participation of citizens in guiding social development, in performing government functions and in deciding on other public matters ;
- 5) democratic political relations, which enable man to pursue his interests, to exercise the right of self-management and other rights and to enter into mutual relations, and to develop his personality through direct

involvement in public life, particularly in organs of self-management, socio-political organizations and associations, which he creates himself and through which he helps raise social consciousness and increases the scope for his activities and for the pursuit of his interests and rights ;

6) the equality of rights, duties and responsibilities of citizens in accordance with a uniform application of constitutionality and laws ;

7) solidarity and cooperation among working people and work organizations, their interest and free initiative in developing production and other social and personal activities for the benefit of man and his social community ;

8) the economic and social welfare of man.

The socioeconomic and political system is based on this status of man and serves him and his role in society.

Any form of management of production and public services and any form of distribution displaying bureaucratic arbitrariness and privilege based on a monopolistic position, or private-property egoism and particularism, thus impairing social relations based on this status of man, is contrary to the individual and general interests of man and to the socioeconomic and political system laid down by the present Constitution.

The socially-owned means of production, as the common and inalienable foundation of social labour, serve to satisfy personal and collective needs and the interests of working people and to develop the material base of the community and socialist relationships. Socially-owned means of production shall be directly managed by the working people who work with those means in their own interest and in the interest of the community, responsible to each other and to the community.

Since no one has the right to appropriate socially-owned means of production, no one – neither a socio-political community, nor a work organization, nor an individual working man – may on any legal grounds whatever appropriate the product of social labour, nor manage and dispose of socially-owned means of production, nor arbitrarily decide on the terms of income distribution.

Man's labour is the only ground for the appropriation of the product of social labour and the basis for management of socially-owned resources.

The social product shall serve to restore and expand the material base of social labour and to directly satisfy the personal and collective needs of working people in accordance with the principle of remuneration

according to work performed. Part of the social product set aside for the replacement and enlargement of the material base of social labour shall constitute the common foundation of social reproduction which is carried on by working people exercising self-management in work organizations, in mutual cooperation among those organizations and in social communities.

Under the uniform system of income distribution, work organizations shall use the resources for reproduction in proportion to their share in their creation and in accordance with their ability to use them most efficiently within the social division of labour laid down under social plans.

In the pursuit of the individual and collective interests of the working people and of self-management, to spur their initiatives to create favourable conditions for the development of productive forces, to equalize working conditions, to share income according to work performed and to develop socialist relations, the community shall use planning to guide and coordinate the development of the economy and the material base of the public services. The planning shall be done by working people in work organizations who are responsible for production and social labour, and by socio-political communities as a part of their socioeconomic functions.

The Social Plan of Yugoslavia shall coordinate basic relations in production and income sharing. Within the context of these relations and the uniform economic system, working people in work organizations and socio-political communities shall independently plan and develop the material base of their activities.

For the purpose of equalizing material conditions of social life and labour to achieve a balanced development of the economy as a whole and to create a material basis for equality among the peoples of Yugoslavia, the community, acting in the general interest, shall devote special attention to a faster development of productive forces in economically underdeveloped republics and provinces and to this end shall set aside the necessary resources and take other measures.

Social ownership of the means of production shall be the basis for personal property acquired through personal labour, which serves to satisfy the personal needs and interests of man.

In order to develop socialist relations in agriculture and advance agricultural production, conditions shall be created for the development of production on the basis of socially-owned resources and social labour, and

for the association of farmers and their cooperation with work organizations on a voluntary basis.

Enjoying their constitutionally guaranteed right to own cultivable land, farmers shall have the right and duty to work this land in order to promote agricultural production in their own interests and in the interests of the community.

Socioeconomic organization

Article 6. The socioeconomic system of Yugoslavia shall be founded on free associated labour on the basis of socially-owned means of production and self-management by working people in production and distribution of the social product in a work organization and in the community.

Article 7. Labour and the results of labour alone shall determine the material and social status of man.

No one may directly or indirectly acquire material and other benefits by exploiting another man's labour.

Article 8. The means of production and other means of social labour, as well as mineral and other natural resources shall be social property.

The utilization of the means of production and other socially-owned property and other titles to these means and property shall be determined by law in accordance with their nature and purpose.

Article 9. Self-management in work organizations entails the special right and duty of working people :

1. to manage their work organization directly or through management organs elected by themselves ;
2. to organize production or another activity, promote the development of their work organization and lay down plans and programmes of work and development ;
3. to decide on the exchange of products and services and on other business of the work organization ;
4. to decide on the use of the socially-owned means and to use them economically in order to achieve the highest possible returns for the work organization and for the community ;
5. to distribute the income of their work organization and ensure the development of the material base of their labour ; to distribute income

among working people ; to fulfil the obligations of the work organization towards the community ;

6. to decide on the employment of working people, on the termination of their work, and on other labour relations to fix working hours in the work organization in accordance with the general terms of labour ; to regulate other questions of common interest ; to secure internal control and public insight ;

7. to regulate and improve their labour conditions ; to organize industrial safety and recreation ; to secure conditions for their own training and to improve their personal and general living standards ;

8. to decide on the break up of a work organization into separate organizations, and on the merger and amalgamation of a work organization with other work organizations.

In their exercise of self-management, working people in socio-political communities shall make decisions concerning the guidance of economic and social development, the distribution of the social product and concerning other matters of common interest.

Interested citizens and representatives of interested organizations and the community may take part in management of a work organization, when matters of a special public interest are involved.

In order to ensure a uniform socioeconomic status for the working people, the self-management rights of working people employed in a government department, socio-political organization or association, shall be regulated by laws and statutes in accordance with the nature of the activities of these organs and organizations.

Working people shall implement self-management in the uniform socioeconomic system in accordance with the Constitution, laws and statutes, and shall be accountable for their work.

Any fact impairing the self-management rights of working people shall be deemed unconstitutional.

Article 10. As members of a work community, working people in a work organization shall establish mutual labour relations and shall be equals in self-management.

Organization of labour and management in a work organization should be such as to enable working people at all levels and in all parts of a single labour process to decide directly on all questions of labour, coordination of mutual relations distribution of income and on other

questions affecting their economic status, ensuring at the same time the most favourable working conditions and promoting the business of the work organization as a whole.

Article 11. The product of social labour earned in work organizations, as the starting point of social reproduction and satisfaction of social needs and personal and collective needs of working people, shall be apportioned in accordance with a uniform system of income distribution and on the basis of uniform conditions and criteria, which will assure social reproduction, remuneration according to work input, and social self-management.

After providing for the replacement of the expended resources in labour, and after allocating a part of the created value of the product to equalize conditions of labour and of income earning, the work organization shall apportion a part of its income to the expansion of the material base of labour and another part to satisfy the personal and collective needs of working people⁸⁴⁵.

For the expansion of the material base of its labour, a work organization shall be granted a portion of the earned product proportionate to its own share in creating the resources for expanding the productive forces of society, while in non-economic activities this will be done in accordance with the tasks of the work organization and social needs. To satisfy personal and collective needs of the working people, the work organization shall appropriate a portion of the product in accordance with its productivity of labour and depending on its business results, and in non-economic activities this will be done in accordance with their success in meeting social needs.

The resources of a work organization which are designed to replace and expand the material base of labour, as the common resources for the expansion of the productive forces of society, shall be used to expand the material base of the work organization and of the community as a whole. The work organization shall make use of these resources in accordance with the uniform principles governing the utilization of resources for social reproduction, laid down by federal law, and in accordance with the conditions and standards determined by by-laws, which ensure the coordination of economic development and the implementation of other tasks envisaged under social plans.

For the expansion of the material base of its labour and in addition to the resources which it created with its' own labour, a work organization may

under equal conditions make use of other social resources, in accordance with the uniform principles of the credit system.

Article 12. Every working man in a work organization shall be given, in accordance with the principle of income sharing according to work done, a personal remuneration, proportionate to the results of his labour and the performance of the work unit and the work organization as a whole.

Article 13. A work organization may be set up, in accordance with the law, by a socio-political community, by a work or other organization and by members of the public.

A work organization may be set up as an enterprise or another type of business organization for pursuing activities in business and industry, or as an institution or similar organization for pursuing activities in the spheres of education, science, culture, health, social welfare or other social services.

Work organizations shall have an equal status irrespective of who may have founded them. Conditions for the merging of a work organization, or for its breakup into independent units may be prescribed by law.

Article 14. Self-employed working people engaging in a cultural, professional or similar activity shall have in principle the same socioeconomic position and the same rights and obligations as the working people in work organizations.

Working people who perform such activities may pool their labour and set up provisional or permanent work organizations, which shall have basically the same status as work organizations and in which working people shall have basically the same rights and duties as the working people in work organizations.

Conditions under which these working people and their communities shall exercise their rights and meet their obligations and conditions under which they may use and manage socially-owned resources in the performance of their activities shall be determined by law⁸⁴⁶.

Article 15. The work organization shall be an independent and self-managing organization. The work organization is a juristic person and holds certain rights in regard to the socially-owned resources which it manages. These rights may not be abridged from a work organization, nor restricted unless so required by the general interest as laid down by federal law and following the procedure prescribed by that law, against a suitable compensation.

The work organization has the duty to preserve the value of the social property which it manages undiminished. The work organization shall be liable for its obligations with the socially-owned resources which it manages.

Article 16. General conditions may be prescribed by law for the performance of certain activities by work organizations which are of a special public interest.

Conditions under which the exchange of products and services may be carried out in the internal commerce may only be prescribed on the basis of federal legislation. Conditions governing the exchange of products and services and conditions for carrying on business relations with foreign countries shall be laid down by federal law.

Article 17. Cooperatives shall be set up as work organizations to organize and promote social labour and cooperation with self-employed working people in agriculture and other sectors of the economy, for the purpose of linking these activities with the social sector and extending socialist relations in those spheres.

Membership in cooperatives shall be voluntary.

Provision shall be made in the law or the statute of the cooperative or similar work organization for working people to use their own instruments of labour and to permanently cooperate with a work organization in matters of their common interest.

Self-employed farmers may be required to associate or to cooperate with a certain work organization, for the purpose of carrying out land reclamation projects, cultivating the improved land, managing water resources, and enforcing flood, torrent and erosion control measures, or when it is in the special public interest to engage in the cultivation and exploitation of forests or in agricultural production on certain lands.

Article 18. Pursuant to the conditions and procedure envisaged by federal legislation, an economic organization may be dissolved if it fails to replace the means of production and other instruments of labour which it manages, or to meet other legal obligations.

Pursuant to the conditions and procedures envisaged under federal legislation, an economic organization may be temporarily placed under judicial management if it has prejudiced public interests in the course of its business.

Pursuant to the conditions and procedures envisaged by law, an institution may be closed down if it ceases to meet the conditions laid down by law or if no conditions exist for the performance of its activity.

Article 19. To promote a rational division of labour in matters of common interest, work organizations may become incorporated into business associations.

Work organizations may also associate to promote production and other activities, to cooperate with one another and to consider other matters of common interest.

Management of the associations of work organizations shall be based on the principle of self-management by working people in associated work organizations.

Work organizations may merge their resources for the purpose of promoting and developing their activities, and may enter into other agreements on joint business ventures. On the basis of federal legislation, economic chambers and business unions may be set up, and conditions may be prescribed for a mandatory incorporation of certain types of work organizations into chambers and business unions.

Article 26. In order to secure conditions for the most favourable economic and social development, to equalize general conditions for labour and income earning, to establish general criteria for the distribution of the social product, to implement the principle of remuneration according to work and to promote socialist relations, socio-political communities, within their rights and duties, shall take measures to create a uniform economic system and shall plan economic growth and the growth of the material base of public services, and for this purpose shall adopt social plans.

To facilitate the execution of the tasks laid down under the social plans, socio-political communities shall promulgate regulations and other general enactments, set up social funds and social reserves and shall undertake economic and other measures.

Socioeconomic communities shall have the status of a juristic person.

Article 27. The social reproduction resources earned on the territory of socio-political communities, being common resources for social development, shall be used in these communities in proportion to the contribution made by working people in their creation. These resources shall be used in accordance with the uniform principles of using the

resources of social reproduction and with the conditions and standards established under regulations governing the coordination of economic development and the implementation of other tasks laid down under social plan.

Other socially-owned resources can also be used for the development of the material base of the socio-political communities in accordance with the uniform principles of the credit system.

Out of personal incomes and from other sources which are to be determined under federal law, and in accordance with the principle of remuneration according to labour, socio-political communities shall collect resources for meeting social needs in their territories, and they shall autonomously fix their amounts and control them. The community shall grant the economically underdeveloped republics and areas material and other facilities for their faster economic development and for creating the material base for public services.

Article 28. The territory of Yugoslavia shall be a single economic and fiscal area.

Commerce in goods and services shall be free throughout the territory of Yugoslavia and may be restricted only on the basis of federal law.

A work organization may carry on economic and other activities in the whole territory of Yugoslavia on equal terms with others.

Article 29. The monetary and credit system shall be uniform.

Payments shall be effected according to uniform principles.

Work and other self-management organizations, socio-political communities and their organs, and anyone controlling socially-owned resources, shall have the duty to make all payments and deposit their resources in the manner laid down under federal law.

Work organizations and socio-political communities shall have the right, under equal conditions laid down under federal law, to raise credits from the banks.

Banks shall be economic organizations whose activity is of a special public interest. The status, rights and obligations and business of the banks shall be regulated by federal law.

The statute of the National Bank of Yugoslavia shall be established under federal law.

Article 30. Association or merger of work organizations and any other activities by an organization or government organ shall be prohibited if

designed to prevent or restrict a free commerce in goods and services for the purpose of acquiring material and other advantages which are not based on labour, or which impair socialist economic relations or create other inequalities in business, or are detrimental to the general interests established under federal law.

Article 31. A single service of public accountancy shall keep records and supervise the management of socially-owned resources, and control the meeting of obligations by work and other self-managing organizations and socio-political communities.

The Social Accountancy Service shall be independent in its work.

1963

Source

Sluzbeni list SFRJ, n° 14, 1 963

845. [[> Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

846. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale (1953)

Edvard Kerdelj

Clearly, the Constitutional Law is designed to protect the political system of rule by the working people, under the leadership of the working class, and their efforts to build socialist relationships. The Constitutional Law has a stronger socialist character than the previous Constitution, as is natural considering that today the socialist sector in production is undeniably dominant, whereas at the time the 1946 Constitution was promulgated it was just on the threshold of its development.

In this sense the Constitutional Law first and foremost upholds social ownership of the basic means of production, which in principle include all means of production except those that are used by private labour in agriculture and crafts are usually personally owned by the producer himself.

In principle, then, the Constitutional Law only recognizes : first, the sector of social production, on the basis of social ownership of the means of production, the so-called socialist sector, and second, the sector of individual artisan and agricultural production, on the basis of privately-owned implements of labour, known as the sector of privately-owned means of production. In the socialist state the latter sector does not lead inevitably to capitalism ; on the contrary, its gradual socialist transformation, without government coercion and without nationalization, but with the economic assistance in the socialist sector, is quite possible. There are, of course, inevitable transitional forms between the first and second sector, whose status should be resolved by by-laws on the basis of the provisions of the Constitutional Law.

The Constitutional Law also holds that the working class is the prime motive force of socialism, the historical vehicle of socialism. However, under the Constitutional Law this primacy is no longer assured primarily by giving the political vanguard of the working class a position in the

administrative apparatus, but rather through worker self-management in enterprises and other economic organizations and by giving the working masses direct control, through their self-management economic organs, over the use and allocation of the national income.

An important new constitutional institution in this respect is the Chamber of Producers in the Federal People's Assembly and in the republican assemblies. These new representative bodies are important not just because they will serve the immediate economic interests of economic organizations and their work collectivities, but also because the representatives of the working class hold their seats in them not according to proportional representation but according to the actual social role of the working class. [...] The role of the chambers of producers is exceptionally pertinent to the further building of the system of socialist democracy. In these chambers the working class acquires the political power that corresponds to its social role, and it does so in a totally democratic form. Thereby the need for state political organs to intervene in the economy and social life in general is greatly reduced, and bureaucratic tendencies are notably curbed. Furthermore, the chambers of producers provide a direct and strong representation for the working peasantry in all representative government organs, in a manner which will strengthen the alliance between workers and peasants, facilitate the assistance from socialist industry in the socialist transformation of agriculture, and halt the reactionary tendencies which still crop up in the sphere of small-scale individual production. The chambers of producers will also be able, on behalf of the community of producers, to organize successful political and economic control of the business operations and work of various work collectivities and to see that they meet their obligations to the community. Thereby the chambers of producers will become a highly important instrument of coordination in the economy, of course, to the extent that such cooperation is truly necessary in the public interest. Thanks to all their attributes, the chambers of producers are considerably enlarging the system of socialist democracy and are expediting its further development⁸⁴⁷.

It is not a matter of indifference for the advancement of socialist relationships whether the means of production are in the control of the state administrative apparatus or under the management of social self-management organs as collective democratic representatives of the working people, of the producers themselves. Of course, in the first phase of our revolution, when the state nationalized privately-owned capitalist

enterprises, it was inevitable for public property to appear first in the form of state property under the direct control of the state apparatus. This was necessary both because of the low level of socialist consciousness of the working people and because the process of socialization was not carried out at one stroke but has taken place gradually.

The historical task of the revolutionary vanguard of the working class and of the conscious socialist forces in general has not been to lead the struggle to socialize the means of production but rather to secure the transition from state management of the means of production to social forms of this management, i.e. to democratic self-management by the direct producers themselves within the framework of their rights and duties, as laid down by the social community. The working class and other working masses must be capable of spearheading further socialist progress, or they will become enslaved by the bureaucratic state apparatus, which professes to be their spokesman.

The Constitutional Law establishes social self-management as the cornerstone of the social system, in other words the right of the Yugoslav working people to manage enterprises, organizations and institutions of a general public nature in all spheres of social life, through their self-management organs. By the same token, the Constitutional Law restricts the state to its specific tasks, primarily to the protection of the socialist order, the defence of national independence, law enforcement, the safeguarding of the uniformity of the social and economic system, etc. Of course, the Constitutional Law also makes provision for state intervention in all spheres of society if required to protect the social order, to combat actions by enemies of socialism, or to facilitate the socialist transformation in backward sectors of society.

The Constitutional Law also reflects the trend toward maximum decentralization of executive functions, which in the past few years has won a definitive victory in our entire social life. Such decentralization is necessary so that : 1. administration should be commensurate as much as possible with prevailing conditions, which are not always the same ; 2. the broadest popular masses might exercise direct control over the work of the executive apparatus and that workers truly might freely pursue their socialist initiatives ; 3. the state administrative apparatus is prevented from turning into a kind of independent centralized ruling force over society.

The Constitutional Law therefore adopts the principle that executive functions are primarily the prerogative of people's

committees and various social self-management organs, while the republican and federal government organs only retain those executive functions which by their nature can only be carried out at the federal or republican level and are specified by the Constitution or constitutionally based legislation. [...]

The Constitutional Law by no means permits the weakening of the unity of government by the working people or the unity of the social and political system. On the contrary, it leads to a bold decentralization of executive functions ; it retains for the federation and for the republics all those indispensable functions and instruments that are needed to preserve the unity of the system and to give all citizens and all public organs the same conditions, the same rights and the same obligations to the community. In this way the necessary social centralization is completely secured without which contemporary society, particularly socialist society, could not provide the necessary prerequisites for the fastest possible development of productive forces. Decentralization of executive functions is possible, positive and progressive only provided that the unity of the social and political system is secured at the same time.

The unity of the system is secured by the Constitutional Law not through the autonomous functions of some centralized administrative system but :
1. through unity of government by working people, which is expressed in people's assemblies and executive councils and people's committees and through the interaction of these organs ; 2. through the principle that all government and public organs do operate independently, but in conformity with the Constitution, laws and other enactments by the Federal People's Assembly and the assemblies of the republics. The principal instrument ensuring the unity of our system is no longer the uniform administrative mechanism of the state but the law and other decisions by the People's Assembly, where general political direction and supervision of the enforcement of these regulations are assured by the organs of the people's assemblies, i.e. their executive councils. Under the new constitutional system, the Yugoslav people's assemblies will have an incomparably greater role than heretofore. The organs of state administration also operate autonomously within this system without any bureaucratic supervision by a higher organ. [...]

Of course, the full equality of the nations of Yugoslavia is guaranteed under the new Constitutional Law as well. This equality is not democratic merely in a formal sense ; it is not manifested

only in the existence of people's republics and in their independent national and cultural development, but is founded on and guaranteed by socioeconomic principles. Discrimination is precluded by the very principles underlying the socialist system, while economic assistance to the underdeveloped republics and acceleration of their development are in the direct economic interest of all workers in the country, for all progress, no matter in which part of the country, is in the economic interest of every individual [...]. While giving complete equality to the nations of Yugoslavia, the Constitutional Law at the same time guarantees their unity [...] not by administrative coercion or official regulations, but by the very nature of the social system [...].

All the socially-owned means of production are public property ; in practical terms they are the property of all workers in our country. Their maximum utilization and improvement are in the collective interest of all workers, for whom this collective property is, in a way, personal property. Here is this new factor that creates a socialist community of a new type, in which language and national culture become secondary considerations, in which no one is made to feel different from the other workers, no matter what language he might speak. This is the factor that makes the community of Yugoslav nations a community of Yugoslav working people and that enables every Yugoslav worker to call himself with pride a Yugoslav citizen, a member of the Yugoslav socialist community, while not having to deny either his national affiliation or his love for his national language and culture.

Viewed from this standpoint, the Yugoslav federation is no longer a federation of the old type. It is no longer a mere union of nations and their states, but a repository of certain public functions of the unified socialist community of Yugoslav workers.

The forms that the government of the working people take have a considerable bearing on socialist development. We have seen that many of its functions could for a time be successfully carried out by the revolutionary state through its administrative apparatus, acting in the spirit of socialist ideology. We have also seen that such a system could successfully operate only for a time after the revolution, but is liable eventually to become a source of anti-socialist tendencies. The development of worker self-management is the only successful tool for combating such tendencies. Therefore, a socialist democracy is necessary,

both as a form and as a method of work, in all spheres of social life. The principle of democratic decision-making in the new Constitutional Law has become the guiding principle applied in all areas of Yugoslav government and society. Citizens elect their representatives and may be elected to all organs of government and organs of social self-management. Decisions are taken by majority vote, and there is no bureaucratic vetting of the competences exercised by various organs within their own terms of reference. This method is in itself nothing new and nothing to boast about. However, there are innovations here of which we can justly be proud before the world and before history ; innovations in respect to which we are today carrying out pioneering work :

1. Self-management by the working people and democratic forms and methods are not applied merely in the political sphere, not just in the system of government, as is the case in the bourgeois democratic countries, but also in the sphere of production and income distribution, in the management of the economy, as well as in other areas of public life.
2. The network of basic self-management organs – from voters' assemblies, people's committees and their councils all the way to workers' councils in an enterprise or social security office in a district – is so well developed that each citizen has an opportunity at all times to state his views, to have them discussed and to exert a direct influence on the formation of public opinion.
3. Citizens elect their representatives to higher government and public organs directly, not because they are candidates of one party or another, but because they are familiar with the policies and views they advocate and are worthy of trust.

This is the way leading from a democracy of political parties to a democracy of free people, which is incomparably better suited to reflect the will of the popular masses than any political party democracy, which always implies a monopoly of power over public life held by narrow circles, regardless of whether there are two, ten or just one centre of power.

janvier 1953

Source

Edvard Kardelj, *O osnovama drutvenog i politickog uredjenja FNRJ* [Les principes du système social et politique de la FPRY], Belgrade, Kultura.

Rapport sur le projet de nouvelle Constitution (1962)

Edvard Kardelj

The entire normative part of the draft of the new Constitution has been elaborated as a legal, political and organizational concretization of the principles formulated in the preamble and developed in the Programme of the LCY, which form the basis of our socialist system. The normative part of the draft attempts to formulate as precisely as possible the principles of socioeconomic relations and of a political system that will secure their stability and their progressive development.

Changes have only been made where practical experience has required corrections or clarifications, or where the Constitution needs more adequate forms or new stimuli for progressive social development.

In the draft, self-management in production and in public services has been established as an inalienable right, guaranteed by the Constitution, which workers exercise in their work organization and in economic and other self-managing associations, as well as in the communes and other public organs, in accordance with the Constitution, laws and social plans. For the same purpose, constitutional provisions which formulate man's status in our society regulate the working man's relationship with the entire process of social reproduction and his decisive democratic influence on that process in all its stages – through a free association and similar forms of direct influence on the necessarily centralized function in this sphere of the economy, as well as through the corresponding structure of the assemblies and other social organs⁸⁴⁸.

In this manner, emancipated labour gradually becomes the fountainhead of all individual and collective interests of the socialist society and thereby also the decisive factor in its stability. Man is not just a citizen, the category of surplus labour altogether. By sanctioning in the Constitution the worker's right to manage his entire labour, past and current, we are faithfully reflecting and endorsing the class approach to the definition of the working man's status in socialist society.

The recognition of past labour is undoubtedly also a factor in accelerating technological progress. The work organization which undertakes programmes of reconstruction and modernization cannot be without a certain material obligation towards those workers who have become « technologically redundant ». These workers, with their past labour, have in fact « paid » for that reconstruction. If their rights on the basis of past labour were not acknowledged, one could not expect a worker in the workers' council to vote for new investments, thereby diminishing his income, if this modernization results in his being dismissed from the work organization.

The above-defined socioeconomic status of the workers at the same time initiates a historical process in which the working man becomes a well-rounded creative personality who is not merely interested in more consumption and more income at the cost of smaller accumulation, but who is above all a conscious creator of real material and other working conditions for his own advancement and for the advancement of society.

septembre 1962

Source

Edvard Kardelj, *Problemi naše socijalističke izgradnje* [Les problèmes de notre construction socialiste], « Rapport à la session commune de l'Assemblée populaire fédérale et du bureau fédéral de l'Alliance socialiste », Kultura, Belgrade, 1974, vol. 9.

Amendements à la Constitution

Amendment 21

1. The basis of socialist self-management relations is the socioeconomic status of the working man in social reproduction, which ensures that, by working with socially-owned means of production and deciding directly and on terms of equality with other working people in associated labour on all matters concerning social reproduction, in conditions and relations of mutual dependence, responsibility and solidarity, he can pursue his personal material and moral interests and the right to benefit from the results of his labour and the achievements of general material and social progress and on this basis satisfy as fully as possible his personal and social needs and develop his working and other creative abilities.

In order to ensure this socioeconomic status for the working man, the workers are guaranteed, as their inalienable right, on the strength of their labour in basic organizations of associated labour in which they pool their labour and work, and in all forms of association and business cooperation among these organizations, the right to earn income and manage social reproduction and the resources invested in it, and to decide on the income which, as part of total social income, they earn in different forms of associated labour and pooling of resources.

The income earned in any form of associated labour or pooling of resources shall belong in its entirety to the basic organizations of associated labour.

From the income which basic organizations of associated labour jointly earn through association and business cooperation, each of them shall be entitled to a part thereof which is proportionate to its contribution to the earning of this income, and it shall be added to the income that the basic organization of associated labour earns in its overall business and on which workers decide directly by virtue of their labour.

Total income earned in a basic organization of associated labour shall provide the material basis for the right of workers to decide on their conditions of labour and on the distribution of income, and to earn personal income in accordance with the principle of remuneration according to work done and in line with the growth of productivity of their own and social labour.

2. The basic organization of associated labour is the basic form of associated labour in which workers, by virtue of their labour, regulate directly and on an equal footing their mutual labour relations, manage the system and resources of social reproduction, decide on income and deal with other matters concerning their socioeconomic status.

Workers in part of a work organization (enterprise, institution, etc.) that operates as an autonomous entity, and in which the product of their joint labour is saleable in the market or in the work organization and on this basis can be expressed as value, shall be entitled to establish themselves as a basic organization of associated labour.

Workers in a basic organization of associated labour forming part of a work organization shall be entitled to withdraw their basic organization of associated labour and set it up as an independent organization in the manner envisaged by law.

The establishment of a basic organization of associated labour within a work organization, or the withdrawal of a basic organization of associated labour from a work organization, may not prejudice the rights of working people in other parts of that organization, nor the interests and rights of that organization in as a whole deriving from interdependent labour process or joint labour with pooled resources, nor can mutual obligations be unilaterally altered.

3. Income shall be allocated by workers in a basic organization of associated labour to meet their personal and collective needs, broaden the material base of associated labour and raise the skills of the workers. Out of the income accruing from their joint labour in the organization and from total social labour, realized in the market place or through different forms of cooperation and joint ventures, workers shall appropriate for the satisfaction of their personal and collective needs a part of the income that is proportionate to their labour and their contribution to the success and development of their organization.

In accordance with the principle of remuneration according to work done, every worker in an organization of associated labour shall be entitled to a personal remuneration commensurate with the results of his labour and his personal contribution to the success and development of the organization with his current and past labour in it.

In addition to other criteria established on the principles of reciprocity and solidarity, the results of labour and the worker's personal contribution to the success and growth of his organization of associated

labour shall be used as a criterion in deciding on the utilization of the resources set aside in organizations of associated labour for their collective needs.

4. Workers in a basic organization of associated labour shall establish the principles and criteria for the distribution of income and the allocation of resources for personal remuneration in accordance with the criteria established under self-management agreements and social compacts. If the workers fail to observe the criteria established under self-management agreements or social compacts, or if such agreements, or compacts have not been concluded, while allocation or distribution of income is done in contravention of the principle of remuneration according to work done or impedes the normal flow of social reproduction, measures may be introduced by law to restore relations conforming to those agreements or compacts, or to secure the equality of rights for workers in the application of the principle of remuneration according to work done.

5. Every worker in associated labour using socially-owned resources, shall by virtue of his labour be entitled to a personal remuneration and other benefits not below the amount necessary to ensure his social welfare and stability. The amount of personal remuneration and the scope of these benefits shall be determined by self-management agreements or social compacts or by law, depending on the general level of productivity of social labour and on the conditions prevailing in the community where he works and lives.

6. By freely exchanging their labour with the labour of workers in the spheres of education, science, culture, health and other public services, forming part of a single process of social labour, the working people shall satisfy their personal and collective needs in these spheres. This relationship will give the workers in those services the same socioeconomic position as in other organizations of associated labour.

Workers in organizations of associated labour in public services and the users of their services shall set up self-management interest unions and by means of self-management agreements and compacts shall determine mutual relations, rights and obligations.

Self-management interest unions may be set up by working people as beneficiaries for the satisfaction of their personal and collective needs and for the pursuit of their interests on the basis of reciprocity and solidarity as they determine on self-management principles their

collective and individual obligations towards those unions as well as the collective and individual rights that they can exercise in them.

Legislation may be introduced setting out the obligations of the interested unions, principles of their organization and mutual relations of the workers in those activities, as well as contributions payable to interest unions for financing their activities on the principles of solidarity, and in proportion to the personal incomes of workers or the financial standing of other contributors.

7. Resources allocated in a basic organization of associated labour for enlarging the joint resources of social reproduction, shall help to enlarge the material base of labour in that organization and in society as a whole, according to whether the workers prefer to use them with the resources of other organizations of associated labour or to pool them with the resources of other organizations in joint enterprise.

A law may be adopted provisionally restricting the utilization of a part of the social reproduction resources or requiring those resources to be pooled for the purpose of financing certain indispensable needs of social reproduction, in accordance with the Constitution or the provincial constitutional law.

8. Organizations of associated labour are expected within self-management agreements and social compacts, and socio-political communities within their constitutionally established rights and duties, in accordance with the principles of reciprocity and solidarity, to extend economic and other aid to organizations of associated labour which may run into exceptional economic difficulties and to take measures for their recovery when it is in the public interest.

Organizations of associated labour, alone or as part of self-management agreements, and in keeping with the principles of reciprocity and solidarity, shall secure resources for the employment, retraining and rehabilitation of workers, when for technological and economic reasons they become redundant in their work organizations.

Organizations of associated labour may be required by law to make contributions to create joint resources for financing the tasks in the aforementioned paragraphs.

9. In order to satisfy the constitutionally determined general social needs which are catered for through socio-political communities, workers shall pay legally established taxes for those needs out of the income of the

basic organization of associated labour or from their own personal incomes.

Taxes payable by workers and organizations of associated labour to socio-political communities shall be fixed in accordance with the economy's ability in line with, labour productivity and the needs of material and social development of the productive forces, to satisfy the personal and collective needs of working people and the needs of expanded reproduction, and in accordance with the ability of the organization of associated labour to safeguard the constitutionally established rights of workers.

This principle shall be applied in all other cases when socio-political communities, within their competences as laid down under the Constitution or provincial constitutional law, provisionally restrict the utilization of the resources which are managed by organizations of associated labour or require them to be pooled.

10. Special legally instituted provisional measures may be taken, under conditions and procedures envisaged by law, against any organization of associated labour that fails to meet its fiscal obligations, or which in the course of its business causes prejudice to social interests, or where the exercise of the self-management rights of workers is considerably impaired.

This amendment supersedes the provisions of Articles 11 and 12, Article 15 paragraph 3, and Article 18 paragraph 2, of the Constitution of the SFRY.

Amendment 22

1. Workers shall freely pool their labour and social reproduction resources in basic organizations of associated labour within enterprises, institutions and other work organizations or other forms of associated labour, including those engaged in credit, banking and insurance business, to increment income in basic organizations of associated labour, promoting their own and collective labour and business, and raising the productivity of social labour.

Workers in these organizations shall regulate their mutual relations through self-management agreements on association on the basis of equality, safeguarding throughout these relations their inalienable right of workers to manage, by virtue of their labour, the affairs and resources

of social reproduction and to decide on the income which is earned by the basic organization of associated labour in which they work.

The statutes and other enactments of the organization in which organizations of associated labour are incorporated, may not be in contradiction to the self-management agreement on association.

The basic and other organizations of associated labour shall be repositories of the rights and obligations conferred upon them under the Constitution, law and the self-management agreement on association.

2. Income accruing from interest and loans or in other ways, which basic organizations of associated labour earned by pooling their labour and resources and by entering into business cooperation with other organizations, shall be added to their total income and shall be appropriated by them in proportion to their contribution in the earning of this income.

3. The organization of associated labour using the pooled resources of other organizations of associated labour, which on this basis have a title to a share in its income, must make provision from the earned income for the personal and collective consumption of workers, as well as for the expansion of the material base of labour in accordance with its contribution to the joint results of labour.

The scale of payments for worker's personal and collective consumption and their contribution toward joint results of labour shall be determined under an agreement in accordance with the uniform principles governing the pooling of resources as established under federal law and under relevant self-management agreements and social compacts.

No title to any property or other permanent rights may be acquired through the pooling of resources. The right to a share in the income of another organization on the strength of the pooling of resources shall cease, in accordance with the uniform principles on the pooling of resources and in accordance with the agreement made, once the resources which gave rise to this rights have been repaid or amortised. Other mutual rights and obligations arising from the pooling of resources shall be implemented in accordance with the said agreement.

4. Organizations of associated labour may invest the social reproduction abroad and make use of the resources supplied by foreign persons, on conditions and within the limits laid down by federal law.

The foreign person's rights to the resources invested in an organization of associated labour in Yugoslavia may not be curtailed by law or any other enactment after the conclusion of the agreement.

5. In order to enlarge material base of labour, organizations of associated labour may borrow private savings, guaranteeing repayment as well as a compensation in the form of interest or other advantages.

6. Lending and borrowing among organizations of associated labour and their relations with other lenders or borrowers shall be regulated in accordance with the uniform principles laid down by federal law.

Agreements on lending and borrowing between organizations of associated labour and on their relations with other lenders or borrowers may not impose any obligations, other than that of repaying and services the loans within the limits laid down by law, which curtail the constitutionally established rights of workers.

7. For the purpose of securing funds to finance their business, organizations of associated labour, interest unions and socio-political communities may contract to set up credit banks as separate organizations of associated labour to engage in banking and brokerage business.

Organizations of associated labour, interest unions and socio-political communities, as well as other corporate persons which invests their resources in a bank, shall manage the affairs of the bank in accordance with its articles of incorporation and the bank's statute.

The proceeds from the bank's business, after deducting a portion for the personal and collective needs of the bank employees and for improvement of the material conditions of their labour, shall be divided up among the corporate persons which have pooled their resources in the bank, in accordance with the bank's statutes.

A reserve fund of the bank shall be set up out of the resources pooled in the bank and out of the share in its earnings.

The shares in the bank's income may be taxed only as income of the shareholders in accordance with the regulations and in favour of the socio-political community to which those shareholders pay their income tax.

The bank business in dealing with savings deposits from the members of the public, the rights and obligations of banks in connection with this business, and the title of the members of the public to an interest as well

as to other rights on the strength of their savings deposits, shall be regulated by law, in accordance with the uniform principles of the credit system.

8. Organizations of associated labour, interest unions, socio-political communities and other corporate persons investing their resources into insurance and other financial organizations shall have the same rights of sharing in the management and income of those organizations as the corporate persons investing their resources in a bank.

The rights of the insured to participate in the management, as well as their other rights, shall be provided for under the statute and in accordance with the law.

Organizations of associated labour, interest unions, socio-political communities and other corporate persons shall exercise the same rights in the organizations of associated labour whose business includes banking and similar operations, as the corporate persons, investing their resources in the bank, in respect of that part which relates to these operations.

The business of organizations of associated labour engaged in the commerce of goods and services shall be regulated in accordance with the principles of associated labour and self-management, joint shaping of business policies in their cooperation with manufacturing and other organizations, joint risk and joint responsibility for the enlargement of the material base and increasing labour productivity in production and commerce, and a corresponding share in the income earned through this cooperation.

9. This Amendment supersedes the provisions of Articles 19, paragraph 4 and Article 29, paragraphs 4 and 5, of the Constitution of the SFRY.

Amendment 23

1. Workers in basic and other organizations of associated labour and interest unions shall conclude self-management agreements to coordinate their mutual interests in the social division of labour and social reproduction, adjust their special interests to public interests, and apportion their mutual rights and responsibilities and measures for their implementation.

Self-management agreements shall be binding on organizations of associated labour and interest unions which have concluded it or acceded to it.

Basic and other organizations of associated labour and interest unions which consider that a self-management agreement concluded by other organizations of associated labour has prejudiced their interests, may institute proceedings for the revision of the said self-management agreement in the manner envisaged by law.

2. Organizations of associated labour and their associations, interests unions, socio-political communities, trade unions and other socio-political organizations and other self-managing and social organizations shall conclude social compacts to safeguard and ensure, coordination and regulation of socioeconomic and other relations of a collective or general interest along self-management lines. The social compact shall be binding on the organizations and communities which have acceded to it.

Socio-political communities, within their rights and duties, may proclaim a social compact to be generally binding by law or another enactment.

3. The procedure of concluding and implementing self-management agreements and social compacts shall be based on the principles of public insight and equality among participants in the conclusion of the said agreements and compacts.

Self-management agreements and social compacts shall provide for measures for their implementation and assign material and social responsibilities among the participants run the said self-management agreements and social compacts⁸⁴⁹.

mai 1971

Source

Službeni list, n° 29, 1971.

849. [[> Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)].

Loi sur le travail associé (La)

Basic Provisions

Article 1. In fulfilling their dominant role in associated labour and society, workers shall freely, directly and on terms of equality, under conditions of self-management and democratic cooperation, mutual dependence, accountability and solidarity, and of equality of the nations and nationalities, manage their own and overall social labour in basic and other organizations of associated labour, self-managing organizations and communities, and in society as a whole.

Socialist self-management socioeconomic relations in associated labour shall ensure that workers, on the basis of their right to work with social resources and on the basis of equal rights, obligations and responsibilities in regard to the means of production and other socially-owned means of social reproduction, shall manage their labour and the conditions and results thereof in their own, and in the collective and general social interest.

Workers shall also help regulate general conditions of labour and shall take part in social planning through their delegations and delegates in the assemblies of socio-political communities, as a part of their rights and duties laid down by the Constitution, law and statutes.

Article 2. Associated labour based on the principles of socialist self-management shall be founded on :

- the rule of the working class and all working people ;
- social ownership of the means of production, which precludes any kind of subjugation and exploitation of another man's labour and which, by putting an end to the alienation of the working class and working people from the means of production and other conditions of labour and the results thereof, ensures self-management by the working people in production and the distribution of the results of labour, guides society's development along self-management lines and enables everyone, under equal conditions, to participate in associated labour and on the basis of his labour to earn an income for the satisfaction of his personal and collective needs ;
- the right to work using socially-owned resources, which belongs to every worker in associated labour and which is the basis for the

realization of the worker's rights, obligations and responsibilities in associated labour ;

- the self-management status of the worker, which ensures that, in realizing his right to work using social resources, every worker shall, on terms of equality with other workers in associated labour, in relations of cooperation, interdependence, accountability and solidarity, manage the work and business of the organization of associated labour in which he works and of the organizations in which he pools labour and resources, freely undertake obligations in self-management agreements and compacts on the outlines of plans and through other self-management agreements and social compacts, pursue his personal, collective and social material and moral interests and make use of his right to benefit from the results of current and past labour and from overall material and social progress, safeguard and promote relations of socialist self-management, perfect his work and other capabilities and achieve all-round creative self-fulfilment.

- the social character of labour, which stems from the mutual dependence, cooperation and accountability of workers in associated labour within the framework of the social division of labour and social reproduction as a whole, founded on the attained level of productivity and the general advancement of the material base of labour, which necessitates the pooling of labour and of social instruments of labour and of other means of social reproduction in the interest of workers and society as a whole ;

- democratic self-management decision-making concerning work and social reproduction, which enables the workers, through personal expression of views in basic organizations of associated labour or through their delegates in workers' councils and through delegations and delegates in other organs of management, to decide freely and on equal terms on all matters relating to the management of work and social reproduction ;

- the functioning of the assemblies of socio-political communities on the basis of a self-management democratic system of organization of associated labour, which ensures that workers and other working people, through their delegations and delegates, decide on questions affecting the collective interests and needs of associated labour and working people, and pass laws, other enactments and plans, within the framework of the

rights and duties of socio-political communities determined by the Constitution and their statutes⁸⁵⁰.

Article 3. Any subjugation of man and any exploitation of another man's labour, and any form of the management of production and public services and distribution that impairs socialist self-management by allowing appropriation of socially-owned resources and the results of labour through the establishment of monopolies on the strength of state ownership, group ownership or private ownership, on the basis of economic or political power, or in the form of bureaucratic whims, technocratic usurpation or arbitrary decision-making, and any privilege based on a monopoly of management of the means of production and the appropriation of the results of labour shall be unlawful.

Article 4. In socialist self-management socioeconomic relations workers shall pool their labour and the socially-owned resources that they manage in various forms of association and mutual cooperation in order to :

- develop and promote socialist self-management socioeconomic relations ;
- expand and promote the material base of associated labour, improve their material and social position and satisfy their personal, collective and general social needs and interests ;
- increase their own and society's total income by raising the productivity of their own and overall social labour ;
- manage and produce using their current and past labour in a socially and economically advantageous manner ;
- coordinate and plan the work and development of economic activities and public services on a self-management basis ;
- determine the conditions of work and of earning and distributing income on a self-management basis.

Article 5. Workers shall integrate social labour and socially-owned resources into a system of associated labour based on self-management, by ;

- pooling labour in their basic organizations of associated labour and by pooling labour and the means of social production in work organizations, composite organizations of associated labour business unions and other forms of association and business cooperation, in pursuance of the collective interests of workers ;

- pooling labour and resources and fostering cooperation between manufacturing and similar organizations of associated labour and organizations engaged in the sale of goods and services ;
- pooling the financial resources of social reproduction and jointly using such resources with a view to satisfying collective interests in production and reproduction, expanding the material base of labour and pursuing other collective interests in income earning ;
- freely exchanging labour in organizations of associated labour, directly or through self-management interest unions and local communities, and by establishing cooperation between material production and public services ;
- participating in social planning, self-management agreements and social compacts ;
- fostering self-management in work and in the earning and distribution of income, and managing and earning income with current and past labour ;
- deciding in organizations of associated labour, other self-managing organizations and communities and in socio-political communities, on the conditions of their work and life and their other personal, collective and social needs and interests, on the management of society as a whole and on the exercise of government.

Agricultural workers and self-employed working people shall also become integrated in the system of self-management associated labour by pooling their labour and instruments of labour in cooperatives or other forms of association, and through cooperation, directly or through cooperatives, with organizations of associated labour on the basis of collective interests and on the principles of free will and equality.

Article 6. In terms of this Act, workers in associated labour are persons who work using socially-owned resources in organizations of associated labour, in work communities or in other forms of the pooling of labour and resources.

Article 7. Self-employed working people engaged in an artistic or cultural activity, or in a legal or other profession, shall be entitled, on the basis of their labour, to basically the same socioeconomic status and the same rights and obligations as workers in organizations of associated labour.

Article 8. Agricultural workers and other self-employed working people who, in the performance of activities using their privately-owned instruments of labour, pool their labour and instruments of labour in cooperatives or other forms of association, or who directly or through cooperatives associate in production or distribution with organizations of associated labour and cooperate with them on a long-term basis shall on the basis of their labour have the same socioeconomic status and rights, obligations and responsibilities as workers in organizations of associated labour, depending on the extent of their pooling of labour and resources and on their contribution to the earning of income and increases thereof.

Agricultural workers and other self-employed working people who work with privately-owned instruments of labour shall in principle be entitled on the basis of their labour to the same socioeconomic status and basically the same rights and obligations as workers in associated labour working with socially-owned resources.

Article 9. Part-time workers whose labour is used by self-employed working people or by other persons shall be entitled to a remuneration for the satisfaction of their personal, collective and general social needs and to other rights, which ensure their material and social welfare, and shall have corresponding obligations, in conformity with law and the collective contracts entered into between the competent trade union organization and the appropriate economic chamber or other association representing such persons.

Article 10. Socially-owned resources are the common material base for the maintenance and development of socialist society and socialist self-management relations and shall be managed by workers in basic organizations of associated labour and in all forms of the pooling of labour and resources, and by workers in work communities or other working people in self-management interest unions or other self-managing organizations and communities, and in socio-political communities.

The means of production and other resources of associated labour, products of associated labour, resources for the satisfaction of collective and general social needs, natural resources and goods in public use shall be social property.

Social resources, such as movable property, real estate and money in social ownership, shall constitute the material base for the labour of workers in basic and other organizations of associated labour and work

communities or for the functioning of self-management interest unions, other self-managing organizations and communities, and socio-political communities⁸⁵¹.

Article 11. Workers in basic and other organizations of associated labour and work communities and workers and working people in self-management interest unions in other self-managing organizations and communities and in socio-political communities, shall have rights, obligations and responsibilities regarding the use, management and disposition of social resources as determined by the Constitution and law, in accordance with their nature and purpose.

Article 12. No one may acquire the right of ownership of social resources which serve as instruments of labour in basic and other organizations of associated labour and in work communities, or which provide the material means for the functioning of self-management interest unions or other self-managing organizations and communities and of socio-political communities.

Any act or conduct contrary to the provision contained in the preceding paragraph of this Article shall have no legal effect.

Article 13. Any worker in associated labour who works with socially-owned resources shall acquire the inalienable right to work with social resources for the purpose of satisfying his personal and social needs, and to manage, as a free agent and on an equal footing with other workers in associated labour his labour and the conditions and results thereof.

Basic organizations of associated labour are the basic form of associated labour in which workers, by engaging directly and on an equal footing in economic activities or public services and by working with socially-owned resources realize their socioeconomic and other self-management rights and decide on other matters concerning their socioeconomic status. Exercising their right to work using social resources workers in basic organizations of associated labour shall together and on equal terms ;

- take part in the process of labour and production and carry out their work assignments ;
- manage the work and business of organizations of associated labour ;
- manage affairs and resources of social reproduction ;
- decide on the pooling of their labour and resources in work organizations and in other forms of the pooling of labour and resources ;

- decide on income earned through joint work in basic organizations of associated labour and in various forms of the pooling of labour and resources, according to their contribution to the realization of income and to their obligations and responsibilities towards other workers in associated labour and towards the community as a whole ;
- allocate net income for personal, collective and general consumption, for the expansion of the material base of labour and for reserves, according to criteria agreed upon on a self-management basis ;
- decide on the distribution of resources for their personal and collective consumption, in line with the criteria gauging the contribution made by their current and past labour to the generation of income, which they shall determine on a self-management basis together with workers in other organizations of associated labour ;
- earn personal income according to the results of their labour and their personal contribution through their current and past labour to the increased income of basic organizations of associated labour ;
- regulate mutual relations in labour.

In exercising their right to work with social resources, workers in associated labour shall have the right, obligation and responsibility, in their collective and general social interest, to use social resources in a socially economically advantageous manner, and constantly to renew, expand and improve such resources.

Article 14. Workers in a unit of a work organization which makes up a complete technological process, and in which the results of their joint labour can be expressed in terms of value within the work organizations or on the market, and in which they can realize their socioeconomic and other self-management rights, shall have the right and duty to organize such a unit of the work organization as a basic organization of associated labour (hereinafter : basic organization).

No basic organization may exist independently, outside a work organization.

The basic organization shall be the principal constituent element in the pooling of labour and resources in work organizations and composite organizations of associated labour, in business unions and in other forms of the pooling of labour and business cooperation and in self-management interest unions, and shall be the basic unit in social planning.

The basic organization shall also be the lowest-level self-managing community of workers in associated labour in which workers form delegations for the purpose of directly exercising their rights, obligations and responsibilities and of participating in an organized way in the work of the assemblies of socio-political communities.

Income in associated labour, whatever the form of the pooling of labour and resources in which it is generated, shall be earned solely through basic organizations and shall be mandatorily described as their income.

In adopting rules and regulations and self-management enactments, or in taking measures or performing other acts, organs of socio-political communities and organs of organizations of associated labour in all forms of the pooling of labour and resources shall observe the principle that workers in basic organizations of associated labour decide on the overall income realized through their joint labour in basic organizations and in all other forms of the pooling of labour and resources.

Workers in a work organization whose individual units cannot be organized as basic organizations shall have in such a work organization all the rights and obligations enjoyed by workers in basic organizations.

Article 15. Workers who in an organization of associated labour perform administrative, technical, auxiliary and similar activities serving several organizations within it, workers who perform such activities in an agricultural or other cooperative, in a business union, bank or insurance union, and workers who do these jobs on behalf of self-management interest unions, economic chambers or other self-managing organizations and communities and their associations, socio-political organizations and other social organizations, citizens' associations or organs of socio-political communities, shall form one or several work communities.

Workers in work communities shall exercise their right to work with social resources in accordance with the nature of the activities they perform, and in conformity with law.

Article 16. In order to promote their collective interests in the sphere of labour and income earning in mutually dependent sections of associated labour and in the totality of relations of social reproduction, workers shall freely pool their labour and the means of social reproduction of basic organizations in work organizations and other forms of the pooling of labour and resources.

A work organization shall be an independent self-managing organization of workers linked by their collective interests in the sphere of labour and organized in basic organizations within such work organizations, or directly linked in the labour process, in which they shall jointly plan development and pool labour and resource, determine mutual relations in their joint business, income earning and in the realization of other jointly determined aims and tasks in labour, production and distribution determine joint criteria for the distribution of income and' the allocation of resources for personal incomes, decide on other interests ; organize joint services, and, on the basis of reciprocity and solidarity, ensure their economic stability and social welfare.

A composite organization of associated labour is an independent self-managing organization of workers in which several work organizations are associated. Work organizations may combine in various forms of composite organizations of associated labour, depending on their mutual links in labour, production and distribution and on the duration of business relations in the process of reproduction, in which workers jointly plan development, determine mutual relations in joint business and in the earning and distribution of income, improve labour conditions and foster self-management in basic organizations and in work organizations, organize credit and banking transactions, promote scientific research, personnel training, health care and other collective activities, and attend to other matters of common concern.

Organizations of associated labour may combine into business unions with a view to realizing specific interests in work and business.

Organizations of associated labour, self-management interest unions and other corporate persons may under a self-management agreement found a bank or some other financial organization as their self-managing service for transacting credit and other banking business, and may pool in it resources, together with members of the public and other persons, with a view to securing financial resources for expanding and promoting the activities of organizations of associated labour and other self-managing organizations and communities, and pursuing other collective interests. Workers in organizations and communities which have pooled resources, and workers in organizations and communities which utilize such resources, shall decide on the purpose and utilization of resources thus pooled and on the business transactions of the bank or other financial organization.

Organizations of associated labour, self-management interest unions socio-political communities and other corporate persons may under a self-management agreement establish a life and property insurance union covering various kinds of risks or losses, and may pool in it, together with the members of the public and other persons, on the principles of reciprocity and solidarity, resources to be used for life and property insurance and to eliminate or alleviate the unfavourable effects of such losses.

Workers in organizations of associated labour and in other forms of the pooling of labour and resources may combine in higher forms of cooperation in which they specify through self-management agreements their mutual relations as regards business, coordination of production and of other activities in accordance with market requirements and the social division of labour agreed upon on a self-management basis, control market trends, participation in the international division of labour, as well as other conditions of work and business ; shall establish and regulate relations between manufacturing organizations of associated labour and those performing public services of interest for production ; and may organize credit and banking business and pursue other collective interests. On this basis, workers in organizations of associated labour and in other forms of the pooling of labour and resources shall jointly determine the outlines of plans.

In order to synchronize joint activities in incrementing value in material production, raising the productivity of social labour and promoting the development of society as a whole, and in order to provide for the organized satisfaction of personal and collective needs and interests in the sphere of public services and of certain economic activities, workers in organizations of associated labour and other working people shall, directly or through their self-managing organizations and communities, associate freely or pursuant to law, in self-management interest unions with workers in organizations of associated labour performing those services.

Workers and other working people shall also associate in self-management interest unions through which they shall provide for their social welfare and in which they shall pool their resources to promote the aims of those unions.

Workers may also combine their basic and work organizations into other forms of integration to pursue a specific collective interest as determined

by self-management agreement in conformity with law.

Article 17. Organizations of associated labour engaged in economic activities, their business unions, banking organizations and life and property insurance unions shall become members of economic chambers or other general associations in order jointly to promote work and business, coordinate particular, collective and general public interests, sponsor the adoption of laws and formulation of economic policy, and the conclusion of self-management agreements and social compacts, to provide assistance in the framing of development policy, the preparation of plans and self-management regulation of socioeconomic relations, and to seek solutions to other questions of common concern.

Agricultural cooperatives, organizations of cooperating farmers and other forms of association of farmers and their unions shall become members of economic chambers in conformity with law.

In order realize the aims referred to in paragraph 1 of this Article, organizations of associated labour which perform public services may also join associations for allied activities or sectors of work, and other general associations.

Article 18. The entire new value created by workers in associated labour through their labour shall be social property, and shall under conditions of socialist self-management socioeconomic relations be realized in the form of money as the income of basic organizations, subject to market trends and subject to conditions of income earning socially-determined on a self-management basis.

On the basis of their right to work with social resources and exercising their social function in social reproduction, workers shall earn income for their basic organizations in accordance with the attained level of productivity of their own and total social labour, the results of the management of the means of production in social ownership, success in adjusting production and other activities to the needs of the market and conditions of work determined by self-management agreement, and depending on natural conditions.

Workers in basic organizations, interdependent and associated with workers in other organizations of associated labour, shall, on the principles of solidarity and mutual accountability control the income of basic organizations in conformity with their rights, obligations and responsibilities as determined by the Constitution and the present Act ; no one may use or dispose of the income earned by them without

their consent, unless so authorized by law or a decision of the assembly of a socio-political community made within its constitutional rights and duties.

The income of a basic organization shall be the expression and material underpinning of socialist socioeconomic relations and of individual, collective and general social interests it forms the basis for the right and social responsibility of workers to ensure the uniform management of their labour and of the conditions, instruments and results of labour in social reproduction, to establish their authority and control over monetary and other material flows of social reproduction and the development of socialist self-management production, relations, and to realize their social, working, welfare, educational, cultural and other existential and creative interests. In distributing the overall income in a basic organization, workers shall ensure material and other conditions of labour and development for all sections of associated labour and such conditions for the performance of public functions as contribute to a continuous increase in the productivity of their own and overall social labour and higher earnings, promoting the development of society.

The income earned by basic organizations in the sphere of material production also reflects the results of the labour of workers in the spheres of education, science culture health social welfare and other public services, and on the basis of these results workers in these activities shall earn their income from the overall income generated, through the free exchange of labour in accordance with the contribution made with their labour to the creation of new value in material production, the rise in productivity of total social labour and the development of society as a whole, and in line with the development needs of these services as determined in self-management agreements, and on this basis shall enjoy the same socioeconomic status as workers in organizations of associated labour in the sphere of material production.

Workers in the spheres of education, science, culture, health, social welfare and other public services shall also earn income through the free exchange of labour, from the personal incomes of workers or from the income or other revenues of working people earned through labour with which they satisfy their personal and collective needs and interests in these activities.

Article 19. In exercising their right to work with social resources, workers in associated labour shall be accountable to one another and to

socialist self-managing society as a whole for the socially and economically effective utilization of these resources in their collective and general social interest, and shall have the constant duty of renewing expanding, and promoting them as the material base of their own and overall social labour of conscientiously meeting their work obligations, and of ensuring steady rise in the productivity of their own and overall social labour.

Workers in basic organizations shall bear material and other consequences should their basic organizations run into difficulties owing to mismanagement, failure to adjust business to market requirements or to the social division of labour determined by self-management agreements, poor work and business or negligent behaviour causing low labour productivity, and, as a result, fail to earn sufficient income for the performance of their social functions in social reproduction.

Article 20. Organizations of associated labour shall be free to pursue economic and other activities in the unified Yugoslav market and shall enjoy equal rights in earning income and utilizing the results of labour, subject to market trends, social guidance of economic and social development, and the coordination of relations on the market.

Mutual relations between organizations of associated labour and other economic agents on the unified Yugoslav market shall be established in line with the principles of uniform self-management socioeconomic relations, the free movement and pooling of labour and resources, the free exchange of goods, services, scientific, technical and technological achievements and know-how and the free organization and association of organizations of associated labour. Workers shall regulate their mutual relations in organizations of associated labour in conformity with the uniform system of social planning, the uniform price system, the uniform monetary, foreign exchange and customs regimes, the uniform credit system and credit policy, and a unified system and common policy of foreign economic relations.

Article 21. Organizations of associated labour and economic agents shall act in conformity with law and fair business practices and the code of ethics of socialist self-managing society and in line with socioeconomic relations in associated labour, and shall be accountable to one another and to the socialist community as a whole for their behaviour on the market.

Any association and partnership among organizations of associated labour and any other activity or practice by organizations of associated labour and government organs aimed at impeding a free movement and pooling of labour and resources and a free exchange of goods and services, or at establishing monopolistic positions in the unified Yugoslav market which yields material and other advantages that are not based on labour, create unequal relations in business or disrupt the economic and self-management relations determined by the Constitution, shall be prohibited.

Organizations of associated labour and other economic agents shall comply with adopted economic policy and shall refrain from disrupting market stability and from causing prejudice to other economic agents, consumers or the community as a whole.

Organizations of associated labour which operate in foreign markets must comply with adopted economic policy, with due regard for mutual cooperation and organized access to foreign markets, as provided under federal law.

Article 22. Workers in basic organizations performing activities in which market demand and supply are not the only criterion for evaluating labour, needs of the public and the results of labour, shall earn income in accordance with the principle of the free exchange of labour.

Conditions for earning income through the free exchange of labour shall be determined under self-management agreements.

In the free exchange of labour, the results of labour of the workers engaged in the activities referred to in paragraph 1 of this Article shall be evaluated in accordance with their contribution to the generation of new value in material production, to the increased productivity of social labour and to the development of society as a whole, as well as to the satisfaction of collective needs and interests in the sphere of these activities according to what basic organizations in material production can afford, on the basis of plans and jointly determined criteria.

Workers in basic organizations may earn income through the free exchange of labour with workers in other basic organizations whose needs they meet directly or through self-management interest unions.

Workers in work communities which perform administrative, technical, auxiliary and similar activities or otherwise minister to the common needs of organizations of associated labour, agricultural or other

cooperatives, business unions, banks or life and property insurance unions, shall earn their income through the free exchange of labour with workers in these organizations and unions, banks and cooperatives for which they perform such activities, in conformity with self-management agreements and law.

Workers in work communities which minister to the needs of self-management interest unions and other self-managing organizations and communities and their associations, socio-political organizations and other social organizations, or associations of citizens, shall earn income through the free exchange of labour, in conformity with their statutes and self-management agreements or contracts and in accordance with law.

The mode of income earning by workers in the work communities of organs of socio-political communities shall be regulated by law, and if the nature of work of these organs allows it – also by self-management agreements or by contracts between the work communities and these organs, in conformity with law.

Article 23. As consumers of goods and services, citizens shall have the right to organize themselves on a self-management basis in local and socio-political communities or in other ways with a view to influencing the development of production and service activities which cater to their needs, debarring monopolies and the misuse of monopolistic positions, and protecting their other interests.

Organizations of associated labour which produce or sell goods or perform services for direct consumption by citizens shall help to organize the consumers of goods or services in order to survey and determine their needs and interests, with a view to planning and coordinating production and consumption on a long-term basis. Management organs in organizations of associated labour in the sphere of production or sale of goods and services for direct consumption are expected, in conformity with law, and at the request of consumers' organizations, to conclude self-management agreements regulating their mutual relations, their rights and duties regarding a regular and adequate supply of products, proper performance of services, determination of prices of products and services and the consumers' share in income realized, due account being taken of the development of these activities, consumer needs, the provision of necessary reserve stocks and other matters of common concern.

Article 24. Workers in basic and other organizations of associated labour, self-management interest unions and other self-managing organizations and communities shall have the right and duty to plan the social and material development of their respective organizations and communities. By planning, workers shall coordinate relations in social reproduction, particularly relations in income earning, management of income and the use of resources, and shall provide the prerequisites for the development of the material base of labour and the satisfaction of their personal, collective and general social needs.

Workers shall exercise their rights and duties as planners by autonomously adopting plans in basic organizations and concluding self-management agreements on the outlines of plans of self-managing organizations and communities by means of which they shall determine their basic interests and objectives in social reproduction and regulate their mutual rights, duties and responsibilities by adopting joint plans in work organizations and other self-managing organizations and communities, in conformity with obligations undertaken, and by adopting measures for the fulfilment of such plans. Workers shall also carry out their planning rights and duties by participating in the conclusion of compacts on the outlines of the plans of socio-political communities.

In adopting the plans of organizations of associated labour, workers shall abide by commitments under self-management agreements and compacts on the outlines of plans and take adequate measures for their implementation. If in the adoption or implementation of plans and the enforcement of measures for their realization organizations of associated labour fail to abide by the commitments undertaken under self-management agreements and' compacts on the outlines of plans and thereby jeopardize the realization of common interests and aims, the stability of the economy or the equality of workers in labour and income earning, the assembly of the socio-political community shall take statutory sanctions against such organizations of associated labour.

Article 25. The nations and nationalities in their republics and autonomous provinces, organized in associated labour and in socio-political communities, shall be in control of their labour, the results of labour and natural resources, in conformity with their constitutional rights and duties, pursuant to the fact that the equality of the nations and nationalities or of the republics and autonomous provinces their mutual

cooperation, and mutual assistance and solidarity in pursuing collective interests and overcoming difficulties are a prerequisite for their free and all-round development⁸⁵².

Workers in associated labour and other working people in the republics and autonomous provinces shall formulate the policy of social development, direct and coordinate material and social development through planning, determine social obligations for the fulfilment of plans, regulate socioeconomic relations, in conformity with the uniform system of socialist self-management socioeconomic relations, and take part with equal responsibility in decision-making concerning common interests in the Federation and the manner of their realization.

Article 26. Workers shall exercise self-management in organizations of associated labour and in other self-managing organizations and communities, in accordance with the principles of equality, mutual responsibility and solidarity, in the manner regulated by self-management enactments and law, notably :

- by adopting decisions at workers' assemblies, in referenda and other forms of personal expression of views ;
- by making decisions through delegates in the workers' councils of organizations of associated labour and through delegations and delegates in the management of self-management interest unions and in other self-managing organizations and communities, and in the assemblies of socio-political communities ;
- by supervising the execution of decisions made by workers or their organs in the exercise of their right to manage the work and business of organizations of associated labour and other self-managing organizations and communities, and by supervising the work of the organs and services of such organizations, communities and other forms of associated labour, self-management interest unions and local communities, and of organs of socio-political communities.

Organs of basic organizations and of other self-managing organizations and communities are expected, in accordance with guidelines received from the workers, to keep workers informed of the business of the basic organization and other self-managing organizations and communities, of their material and financial standing, income earning and distribution and the use of resources, and of other matters concerning decision-making and exercise of supervision.

Organs of socio-political communities shall keep workers in basic organizations and in other self-managing organizations and communities informed of questions regarding the realization of self-management rights, obligations and responsibilities, and of other questions affecting work and decision-making in such organizations and communities and in socio-political communities.

Organs of basic organizations and other self-managing organizations and communities, and organs of socio-political communities shall ensure that workers are kept regularly, accurately and fully informed in a way understandable to them.

Article 27. Workers and other working people in organizations of associated labour and other self-managing organizations and communities shall adjust and regulate socioeconomic and other self-management relations by means of self-management agreements, statutes and other self-management enactments.

By means of self-management agreements, workers and other working people and their self-managing organizations and communities shall adjust and regulate their socioeconomic and other self-management relations and interests in the sphere of social reproduction and shall, on this basis, pool labour and resources and determine their mutual rights, obligations and responsibilities concerning the pooling of labour and resources.

By means of social compacts, organs of socio-political communities, organizations of associated labour and other self-managing organizations and communities shall provide for and adjust the self-management regulation of socioeconomic and other relations of interest to parties to such compacts or of general public interest.

Article 28. In performing their self-management social functions, workers shall be responsible for their work and decision-making to other workers in associated labour and in the community as a whole, especially with respect to the realization of common aims and tasks of organizations of associated labour, protection of social property and the development of self-management and of the constitutional socialist order based on self-management.

If as a result of the non-fulfilment of the obligations undertaken under a self-management agreement or some other self-management enactment a worker interferes with or encroaches upon the rights of other workers or common interests in a basic organization, the competent organ shall

institute proceedings for the protection of such rights and interests and, within the limits of its rights and duties, take measures provided for by law or on the authority of law.

Article 29. Economic and other activities in associated labour using socially-owned resources shall be carried out in organizations of associated labour and in other forms of the pooling of labour and resources. Under conditions specified by law, such activities may also be carried out in socio-political and other statutory social organizations and citizens' associations if they assist the realization of social functions and the tasks of such organizations.

Economic and other activities of interest for national defence may also be undertaken by the Yugoslav People's Army, in conformity with federal law.

Economic and other activities may also be carried on by self-employed persons using privately-owned instruments of labour on terms prescribed by law, unless the performance of such activities is forbidden by law.

Conditions governing self-employed labour, provided such activities are of special public interest, shall be regulated by law.

Article 30. Organizations of associated labour that pursuant to law or a decision of the assembly of the competent socio-political community made on statutory authority engage in activities of special public interest shall perform such activities under conditions and in a manner which ensure the realization of the special public interest.

Article 31. Farmers may pool their labour, land, instruments of labour and other privately owned resources with agricultural cooperatives and other forms of farmers' association, or may pool them with the labour of workers and social resources in organizations of associated labour, for a long-term business cooperation, with a view to promoting agricultural production, distributing goods, providing for and promoting their health, pension and disability insurance and other forms of social welfare and their other interests, and in order to enjoy their self-management status in socialist socioeconomic relations.

Farmers and members of their households engaged in agriculture shall on the basis of their labour enjoy in principle the same status and basically the same rights as workers in associated labour using socially-owned resources. Farmers shall freely decide on joining agricultural cooperatives and other forms of farmers associations.

Farmers shall retain the ownership title to the land and/or instruments of labour which they pool in agricultural cooperatives, unless otherwise specified by the self-management agreement on association or by a separate contract.

Socially-owned resources pooled in an agricultural cooperative and those which such a cooperative has acquired in some other way shall remain social property.

Article 32. Self-employed working people using privately-owned instruments of labour shall freely decide on the pooling of their labour and their resources in an artisan or some other cooperative or another form of association. Such working people shall have in principle the same status and basically the same rights and obligations as workers in associated labour working with social resources.

When a self-employed working man using privately-owned instruments of labour, voluntarily and on an equal footing with others, in conformity with law, with or without shared risk, directly or through his cooperative or another form of association, pools his labour and instruments of labour with workers in organizations of associated labour in various forms of business cooperation, he shall conclude with such workers a contract or self-management agreement on cooperation to regulate the management of joint affairs on terms of equality and joint decision-making concerning jointly earned income and a share in its distribution proportionate to his contribution to the creation of said income.

Article 33. A self-employed man working with his privately-owned instruments of labour may pool on a self-management basis with a contractual organization of associated labour his own labour and instruments of labour with the labour of other workers and with social resources, retaining the right of ownership over the resources he has pooled in this organization, and shall have the right to run, as manager, the business of said contractual organization and, together with other workers, to decide on its work and development.

Workers in a contractual organization of associated labour, including the manager, shall on the basis of their labour be entitled to a portion of the organizations net income for the satisfaction of their personal and collective needs, in the same way as workers in other organizations of associated labour, while the manager shall also be entitled to a portion of the income on account of the resources that he has pooled in the contractual organization. Income realized in a contractual organization of

associated labour, other than the portion accruing to the manager on account of his pooled resources shall become social property. Socially-owned resources pooled in a contractual organization of associated labour and those which the organization acquires in some other way shall remain in social ownership.

Workers in a contractual organization of associated labour on the basis of their labour, and the manager on the basis of both his labour and the right of ownership of the resources he has pooled in this organization, shall decide on equal terms on the use and management of the pooled resources over which the manager has the ownership title, in conformity with the contract on the establishment of the contractual organization of associated labour.

Article 34. Self-employed people using privately-owned instruments of labour may in certain activities which are specified by law, and in accordance with their nature and with social requirements, exceptionally and to a limited extent specified by law, make use of the additional labour of other persons whom they employ as workers.

Article 35. Organs of socio-political communities shall be vested with rights and obligations vis-a-vis organizations of associated labour or other self-managing organizations and communities as prescribed by the Constitution and law.

If in an organization of associated labour or other self-managing organization or community self-management relations are substantially impaired or public interests seriously prejudiced, or if the organization or community fails to fulfil its statutory obligations, the assembly of the socio-political community may, within the limits of its rights and duties and under the conditions and procedure prescribed by law dissolve the workers' council or similar management organ in such an organization of associated labour, or take such other measures as determined by law.

If in the distribution of income or the allocation of resources for personal incomes the principle of remuneration according to work performed is violated or the course of social reproduction disrupted, measures may be taken to safeguard the equal rights of workers in the implementation of the principle of income distribution according to work performed, or to prevent or eliminate disruptions in social reproduction, in conformity with law.

Article 36. In exercising their constitutional rights and obligations, trade unions may institute proceedings and take measures to safeguard for

workers their socioeconomic and other self-management rights and their right to decide on matters concerning their socioeconomic status.

Trade unions shall have the right to sponsor and propose the conclusion of self-management agreements and to institute proceedings for the revision of existing self-management agreements if they consider them to violate the self-management rights of workers and socioeconomic relations established by the Constitution.

Trade unions shall take part in the conclusion of self-management agreements whose purpose is to regulate mutual relations among workers in labour or to determine criteria for the distribution of income and the allocation of resources for personal remuneration, and shall sign such agreements.

If an organization of associated labour deals with matters concerning the self-management rights of workers, the material position and interests of workers and of the organization of associated labour, and if in the course of decision-making the interests and views of a section of workers have to be reconciled with the interests of the majority of workers in associated labour, organizations of associated labour shall allow the trade union to take part in the consideration of such questions, consider all its demands and take a stand thereon, and, if its demands are rejected, to inform it of the reasons therefore.

If a dispute arises in an organization of associated labour between workers in different parts of the organization, or between the workers and the management, or between the workers of the organization and an organ of a socio-political community, which cannot be settled through regular proceedings, the trade union shall have the right, at the request of the workers or on its own initiative, to institute proceedings for the settlement of the dispute.

Article 37. Basic organizations, other organizations of associated labour, business unions, work communities, banks, life and property insurance unions and other financial organizations, agricultural and other cooperatives, economic chambers and other general associations, self-management interest unions and other self-managing organizations and communities shall have the status of corporate artificial persons and shall be vested with rights, obligations and responsibilities as specified by the Constitution, law, self-management agreements on association or by their founding acts.

Article 38. Organizations of associated labour and other corporate persons shall be liable for their obligations to the extent of the social resources at their disposal.

Liability for the obligations of an organization of associated labour shall also be assumed by other organizations associated with it, under conditions and in the manner determined under the self-management agreement on incorporation in the work organization or some other organization of associated labour, and in conformity with law.

The conditions and procedure of enforcing a lien against organizations of associated labour and other corporate persons, and social resources which are exempt from attachment, shall be determined by law.

If an organization of associated labour is not able to meet its liabilities, the competent organ of the socio-political community shall, in conformity with its constitutional rights and obligations, extend to such an organization economic and other kinds of assistance and assist its financial recovery, and take other economic and administrative measures to eliminate the difficulties that have prevented the organization from fulfilling its obligations.

Article 39. Organizations of associated labour and other forms of the pooling of labour and resources, as well as their sections (sales-rooms, shops, branches, warehouses, agencies, etc.) shall be subject to the laws and other regulations which are in force in their place of business.

The method of resolving conflicts of laws and other rules governing the business relations of organizations of associated labour and jurisdictional conflicts among organs of various socio-political communities shall be regulated by law.

Article 40. Disagreements and disputes arising from socioeconomic and other self-management relations in organizations of associated labour and in other forms of the pooling of labour and resources shall be settled by conciliation mediation through arbitration and select courts, courts of associated labour and other self-management courts.

Article 41. Social protection of workers' self-management rights and of social property shall be assured by the assemblies of socio-political communities and organs responsible to them courts of associated labour and other courts, constitutional' courts, the public prosecutor, the social attorney of self-management, and the Social Accountancy Service,

within the framework of their rights and duties as determined by the Constitution and law.

The social attorney of self-management, as an independent organ of the community, shall take measures, apply legal remedies, and exercise other statutory rights and duties with a view to protection the self-management rights of working people and social property, while government agencies and organs of self-managing organizations and communities shall provide the social attorney of self-management, at his request, the data and information he needs to carry out his duties.

Article 42. Workers in organizations of associated labour and other self-managing organizations and communities shall have the right and duty within the framework of their regular activity to organize and promote total national defence and social self-protection.

In organizing, and promoting total national defence and social self-protection, workers and other working people in basic and other organizations of associated labour and in other self-managing organizations and communities shall draw up programmes of measures and activities and shall for this purpose secure the necessary material resources and adopt appropriate self-management acts and take other measures.

Article 43. Workers in organizations of associated labour and their organs shall organize their activities in a way which assures occupational safety and shall observe other measures of industrial safety and protection of the working environment.

Article 44. In performing their activities, organizations of associated labour shall safeguard environmental values and provide for the protection and improvement of the human environment, and shall prevent the causes and eliminate the harmful consequences of anything that threatens the natural and manmade values of the environment.

novembre 1976

Source

Službeni list SFRJ, n° 53, 1976.

850. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

851. [[> Une démocratie autogestionnaire en gestation](#)].

852. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

Pour une appropriation plurielle des bilans

Catherine Samary

La crise et l'éclatement sanglant du système et de la fédération yougoslaves ont conforté (à l'extérieur de la Yougoslavie) l'idée qu'il n'y avait rien à perdre, à garder ou à apprendre de ce passé-là : soit parce que l'autogestion n'y aurait été qu'un chiffon de papier bureaucratique, sans aucune réalité ; soit parce qu'il s'agissait d'un système fondamentalement inefficace, quelles qu'aient été ses généreuses intentions. Cette perception contraste avec l'importance de la « *yougonostalgie* » aujourd'hui souvent constatée parmi les populations de l'ancienne fédération face aux dénigrements arrogants de tout apport de ce passé.

Mais les mots sont brouillés autant que les bilans qui n'ont pas eu l'espace politique (et cela fait partie des causes profondes de l'échec...) et le temps pour être tirés. Les nettoyages ethniques de territoires et le démantèlement de la fédération au cours de la décennie 1990, sans émergence d'alternative internationaliste et autogestionnaire donnent du poids aux forces réactionnaires qui, au plan mondial ou local, veulent briser tout lien avec les révoltes et révolutions passées : elles veulent imposer leur monopole d'interprétation des échecs pour briser les racines encore vivaces avec ces passés et toute velléité de contestation de l'ordre existant.

Et c'est pourquoi s'emparer des bilans du passé est une tâche politique majeure dans les résistances actuelles. Elle ne pourra être assurée que par des rencontres de points de vue internes/externes par rapport à l'ancienne Yougoslavie impliquant une certaine pluralité d'expériences et de points de vue. Ces rencontres entre différentes générations, notamment, sont essentielles dans l'« espace yougoslave⁸⁵³ », avec pour enjeu immédiat non seulement de préserver ne serait-ce qu'une « mémoire » des luttes et expériences passées, mais aussi de permettre leur analyse par des jeunes qui n'ont vécu que le démantèlement et la désintégration sociale de l'ancien système et des moins jeunes, acteurs encore vivants de certaines « bifurcations » historiques où tout était encore possible...

Les débats nécessaires devraient d'abord porter sur les principes de l'autogestion, ses finalités (indépendamment des mots pour désigner les systèmes). Si l'on veut éviter les dogmatismes ou sectarismes, ces finalités doivent être explicitées et pouvoir être bien sûr contestées. Elles sont donc susceptibles d'être enrichies et actualisées, mais sont en quelque sorte la « trace » intergénérationnelle, voire à vocation universelle, d'aspirations profondes, durables, passées/présentes exprimées dans les luttes et mouvements démocratiques de masse. De ce travail d'explicitation des finalités, peut naître une grille de lecture critique des expériences et « modèles » : et c'est à la lumière des conflits associés à ces aspirations, que l'histoire de l'autogestion yougoslave et de son démantèlement peut être relue.

On assimile souvent autogestion et expérience yougoslave de « socialisme de marché » (un système où l'autogestion était atomisée, entreprise par entreprise, avec le marché comme coordination, donc sans planification). Or, ce modèle-là, ne fut qu'une phase (et extrêmement conflictuelle) de l'histoire de l'autogestion yougoslave. Celle-ci fut introduite et modifiée au cours de trois décennies de réformes, en fonction de conflits majeurs. Outre le point de départ (le conflit, durable, avec l'URSS stalinisée), ce sont les contradictions internes impliquant les « acteurs » du système qui ont produit des tensions et des réformes. Et à moins de concevoir un système « en chambre », les conflits et contradictions doivent être intégrés à la pensée, non comme « anomalies », mais comme forme d'existence de la démocratie à inventer. L'étude des conflits yougoslaves n'est donc pas celle d'un échec, mais d'une expérience vivante confrontée à ce que tout mouvement d'émancipation devra résoudre... Les acteurs en étaient les travailleurs autogestionnaires (dans leur complexité, inégalité de formation, diversité culturelle, linguistique, religieuse, rapports nationaux, de genre, etc.) ; mais aussi les « peuples » d'une fédération multinationale, aux identités subjectives évolutives, selon les relations de tensions ou au contraire de rapprochement qui se construisaient. Et l'ensemble était relié par des combinaisons évolutives de plan et de marché, mais aussi évidemment, par des institutions politiques et syndicales ou associatives qui « représentaient » ces acteurs⁸⁵⁴.

La question de l'horizon de gestion, des droits et des institutions permettant les prises de décision, la solidarité sans l'étouffement des diversités, est évidemment au cœur des questions complexes à débattre et

résoudre, par approximation, dans des contextes évolutifs – donc en distinguant principes généraux susceptibles d’être repris sous divers cieux, d’une part ; et d’autre part, réponses concrètes donc « moyens » de résoudre les questions qui se posent, en fonction des contextes, valeurs dominantes, niveaux de développement, tensions, etc.

C’est dire qu’il faut clarifier de quoi on parle, les notions utilisées. On ne pourra progresser sans distinguer les finalités (autogestionnaires) et les moyens ou « systèmes » proposés pour y répondre, de façon à permettre la prise en compte... de l’imprévu.

Les mots pour le dire... des buts et des moyens

Si la notion d’autogestion garde ou retrouve un sens, c’est en fonction de sa capacité à exprimer des finalités simples et transparentes, faciles à expliciter : autogestion ? L’avenir dira si le mot est repris, ou si d’autres sont trouvés pour exprimer ce que l’on veut... Mais autogestion à l’avantage de dire simplement quelque chose d’essentiel : gestion par soi-même, par chaque individu.

Cela ne signifie pas individualisme et égoïsme, mais responsabilité - individuelle, libre arbitre personnel. La coopération, « l’association libre des producteurs » peut être enrichie d’une optique vaste de la diversité des individus aux multiples facettes : on est producteur dans divers domaines et doté de qualifications différentes et usager ; ou encore citoyen au sens le plus large des enjeux politiques... On est membre de diverses communautés : hommes/femmes, parents, jeunes, personnes âgées, communautés professionnelles, religieuses, culturelles diverses, etc. Des associations peuvent exprimer librement des points de vue spécifiques qui ne sont pas pour autant homogènes non plus au sein de chaque « communauté », afin que soient prises en compte des questions occultées, des discriminations – sans qu’il revienne à chaque communauté de résoudre seule ces problèmes : c’est l’élargissement des horizons de tous et de toutes qui est essentiel dans ce processus combinant luttes et formes d’organisations autonomes et mixité politique, au sens le plus riche. L’individu doit rester libre de gérer l’articulation évolutive et à géométrie variable de ses propres facettes : qu’est-ce qui domine, dépend de la question posée le concernant... à un titre ou un autre.

Gestion de quoi ? Il ne faut pas être limitatif sur ce plan non plus : il n’y a aucune raison par exemple, qu’un travailleur ne soit responsable que de la gestion du produit correspondant à l’emploi où il se trouve (souvent par

hasard). Pourquoi d'ailleurs le serait-il exclusivement : pourquoi l'organisation de la poste et le prix des timbres relèveraient-ils seulement des travailleurs des postes ? Pourquoi les conditions de production dans les mines seraient-elles seulement un enjeu pour les mineurs ? Pourquoi laisser aux seuls travailleurs des services de transports publics ou de production de voitures la réponse au choix sur ce qu'il est préférable de produire ? Et en quoi les questions de distribution des revenus, d'écarts acceptables ou pas, d'organisation du temps de travail et de loisir n'appartiendraient qu'à des catégories particulières ? De façon très large, il faut donc penser « l'autogestion » comme droit/responsabilité pour chacun e de participer à la gestion de tout ce qui concerne cet individu dans la (re)production des moyens d'existence – qu'il s'agisse de l'éducation ou du travail, que celui-ci soit manuel ou intellectuel, industriel, agricole ou de services, rémunéré ou bénévole, y inclus domestique... et de ce qui est nécessaire pour vivre en général. Il s'agit donc pour chaque individu de pouvoir être responsable de tout ce qui le/la concerne.

Une telle finalité exprime un projet émancipateur radical sans même qu'il soit besoin de se dire « anticapitaliste »... Un tel droit humain général à une pleine responsabilité et aux moyens de l'assumer, peut être défendu au cœur de systèmes qui disent prôner la « liberté, égalité, fraternité » tout en étant capitalistes. C'est un formidable levier politique, social et moral pour mettre en évidence le grand écart entre ces droits proclamés et la réalité... Et c'est bien le système (capitaliste) que l'on peut mettre à nu dans ses relations d'exploitation et toutes les inégalités de classe qu'il génère face aux droits reconnus, obstacles de base pour réduire l'écart entre la réalité et ces droits. De même pouvait-on (et pourra-t-on) dans les pays se réclamant socialistes s'emparer des droits reconnus à la « propriété sociale » et responsabilité de sa gestion, dans un cadre supposé sans rapport d'exploitation et de domination, pour critiquer le bureaucratisme et les tendances au monopole de pouvoir de tous les partis et États autoproclamés socialistes, voire autogestionnaires ou même « sans partis »...

L'autogestion comme principe ou droit général est, par essence, contradictoire avec les rapports de domination et d'exploitation, quels que soient leurs mécanismes spécifiques de réalisation – capitaliste ou pas.

C'est pourquoi aussi l'autogestion, dans ses finalités, peut être associée au « socialisme » (ou « communisme »). Mais à la condition de procéder de la même façon envers des mots et notions tout autant brouillés par

l'expérience : expliciter les finalités que peuvent exprimer (aujourd'hui comme hier, et plus que jamais) ces mots-là – au-delà et en critique des « modèles ». Le but du socialisme/communisme n'est-il pas la pleine et universelle responsabilité des êtres humains, à titre individuel et collectif, sur leur travail et la façon de satisfaire les besoins et la remise en cause de tout rapport d'exploitation et de domination ?

Il faut pouvoir intégrer au bilan... l'imprévu ou ce qui a été sous-estimé dans le passé : les rapports de domination hommes/femmes que la remise en cause de la propriété privée capitaliste sont loin de supprimer ; les rapports de domination entre nations... Mais aussi les nouvelles stratifications sociales qui subsistent voire se développent y compris quand on remet en cause la bourgeoisie comme classe spécifique associée aux rapports d'exploitation marchands capitalistes. Réduire tous rapports de domination/exploitation contemporains aux rapports bourgeois/prolétaires (ou au capitalisme, en étendant la notion au-delà de ce qui lui est spécifique – la logique d'accumulation monétaire et son appropriation au travers de rapports de propriété marchands dominants) – est un appauvrissement de la pensée. C'est un aveuglement sur ce qui doit être pensé comme un enjeu non prévu par Marx, une difficulté « normale » de toute révolution, et non pas une exception, le stalinisme – même si des circonstances historiques propres à l'isolement de la Révolution d'octobre et à l'absence de recul lui ont donné une forme monstrueuse⁸⁵⁵.

Le recul de tout le siècle et l'analyse des réformes et des nouvelles révolutions surgies en conflit avec l'URSS dominante, doivent aider à penser et combattre consciemment contre de telles évolutions bureaucratiques et répressives : elles sont en germe présentes dans les partis, y compris de la gauche radicale dénonçant le stalinisme et pourtant interdisant les tendances en leur sein, ou se privant d'analyser les comportements dominateurs et bureaucratiques dans les rapports aux mouvements sociaux... Tout mouvement à projet émancipateur doit s'emparer de l'analyse et de la critique du substitutisme de parti, des inégalités de pouvoir associées aux inégalités de qualification, de genre, d'origines... Et même des comportements de passivité qui se cristallisent sur la base de relations de confiance initiales, pour devenir la base de chantage affectif et appel à la discipline et loyauté « de parti » où l'individu doit se soumettre à un « intérêt général » défini et imposé par quelques-un·es⁸⁵⁶.

La réflexion sur les moyens institutionnels, légaux, pratiques, de combattre le bureaucratisme et le « substitutisme », avant qu'ils ne se transforment en pouvoir cristallisé d'une « élite » ou d'un parti-État, est une composante essentielle de la réflexion sur l'autogestion. Et il est loin d'être prouvé que la logique anarchiste (sensible à ces enjeux plus tôt que les marxistes) de suppression des institutions, des partis, des associations, est la réponse à cette question. L'héritage doit être mis à plat de façon systématique, avec un va-et-vient analytique entre les finalités et les moyens⁸⁵⁷ tels qu'ils ont été mis en œuvre dans la grande diversité des expériences.

Si l'enjeu démocratique est généralement reconnu comme essentiel, on est très loin, pour l'instant, d'avoir des réponses satisfaisantes (parce que suffisamment testées expérimentalement) quant au mode d'organisation de l'économie et de la démocratie, sur l'utilisation de l'argent, de la planification et du marché. Il en va de même quant aux différentes formes possibles de propriété et, de façon générale, aux institutions adéquates à de telles finalités... Mais on ne part pas de rien, si l'on veut bien étudier ce qui a existé – dont l'expérience yougoslave (mais aussi toutes les expériences coopératives et associatives du passé ou du présent...).

Dans l'appropriation collective et la discussion des « modèles » et - expériences historiques, l'étude de la Yougoslavie titiste est exceptionnelle par son ampleur et son audace innovatrice, dans un contexte particulièrement difficile (« détail » souvent omis) : pour la première fois, un régime politique du 20^e siècle issu d'une révolution victorieuse après des luttes sanglantes antifascistes⁸⁵⁸ et dans un environnement capitaliste et impérialiste redoutables se confrontait à la première expérience de dégénérescence bureaucratique d'une révolution – celle de l'URSS. Et pour lui résister, il décide d'abolir le salariat... se réclamant de Marx contre Staline. Il faut d'abord souligner la genèse, la force et les limites de cette audace, puis les différents systèmes où se sont insérés les droits évolutifs de gestion reconnus aux travailleurs à partir de 1950 – en réponse à des conflits...

L'autogestion pour résister à Staline...

Si les cadres communistes yougoslaves (de toutes nationalités, autour de Josip Broz dit Tito), n'avaient pas été nourris dans leur éducation (souvent dans les geôles de la dictature yougoslave de l'entre-deux-guerres, interdisant le Parti communiste) par l'étude des soviets surgis dans les

révolutions de Russie ; s'ils n'avaient pas été formés dans le creuset de luttes internationalistes⁸⁵⁹, ils n'auraient pas eu ce souffle leur permettant de diriger jusqu'à la prise du pouvoir une puissante mobilisation populaire révolutionnaire et multinationale ; et ils n'auraient pu résister au Kremlin. Cette résistance ne surgit pas en 1948 dans un ciel serein, sans tempêtes dans les rapports avec Moscou – des rapports ambigus.

Dans le partage du monde décidé entre grandes puissances alliées (Roosevelt, Churchill, Staline...) contre le fascisme pendant la guerre, la Yougoslavie ne faisait pas partie du « glacis soviétique » (de la zone d'influence réservée à l'URSS) : elle aurait dû rester une monarchie ancrée dans la partie « occidentale » du monde. Le Parti communiste, dont les forces étaient passées de quelque 5 000 membres à plusieurs centaines de milliers de partisans armés dans le contexte de la résistance, était en mesure de rejeter la monarchie et les strapontins parlementaires qui lui étaient promis – alors qu'il avait été interdit et réprimé par la dictature dans la première Yougoslavie (dans l'entre-deux-guerres) dominée par la dynastie serbe.

Tito n'était pas un « homme de Staline ». Ayant organisé les Brigades internationales en Espagne et constaté la disparition d'anciens brigadistes et de ses proches dans les geôles de Moscou, il se défiait du Kremlin. Par ailleurs, bien des cadres du PCY dont lui-même, avaient connu les prisons de la dictature sous le règne de la royauté serbe réfugiée à Londres pendant la guerre, à la suite de l'invasion de la Yougoslavie par les troupes de l'Axe allemandes et italiennes. Ce premier régime yougoslave avait de surcroît été perçu comme « une prison des peuples » par son aspect unitariste (ne reconnaissant pas toute la diversité des peuples de la région), en même temps qu'il était resté dépendant des financements capitalistes externes incapables d'assurer l'industrialisation de la majeure partie du pays.

Les partisans, à la tête d'une Armée populaire de libération forte de quelque 500 000 combattants dont l'état-major était communiste, établirent des organes de pouvoir sur tous les territoires libérés, sur des bases préfigurant une future fédération. Cela donna à cette résistance une profonde légitimation et force contre les oustachis (fascistes) croates et face à l'autre résistance nationaliste serbe des forces « tchetniks » pro-royalistes et anticomunistes, initialement reconnue par les Alliés. Les comités de libération nationale établis sur les territoires libérés par les partisans, distribuaient la terre aux paysans. Ceux-ci, dans un pays à 80 %

encore agricole, représentaient l'immense majorité des membres de base du PC, bien que les intellectuels et les ouvriers en soient les cadres. Des Comités de libération nationale étaient établis comme organes de pouvoir locaux qui annulaient les dettes des populations paupérisées et structuraient l'armée et les territoires sur des bases fédérales (reconnaissant la diversité des nations yougoslaves). Malgré les protestations de Staline qui exigeait un « respect » des tractations diplomatiques, les communistes yougoslaves ne cachaient pas la « faucille et le marteau » qui symbolisaient leurs finalités.

L'acte fondateur de la deuxième Yougoslavie se situa en pleine guerre, sur des bases révolutionnaires et démocratiques qui assurèrent la popularité, l'efficacité et donc la victoire contre le fascisme, en même temps que la défaite des courants nationalistes et des projets royalistes : les délégués des comités de libération nationale de tous les territoires, réunis en 1943 lors de la conférence du Conseil antifasciste de libération nationale de la Yougoslavie (AVNOJ selon les initiales serbo-croates) proclamèrent la nouvelle Yougoslavie sur ces bases fédératives, en rejetant explicitement la monarchie, contre les choix des Alliés. Les représentants de la Grande-Bretagne, venus sur le terrain constater les rapports de force, durent reconnaître les partisans comme la résistance de base antifasciste largement dominante et populaire (et non pas les tchetniks royalistes)...

Parallèlement, les rencontres des dirigeants communistes de toute la région (de la Bulgarie à la Hongrie en passant par la Roumanie, l'Albanie et la Grèce) avec ceux du PCY, préparaient des projets de confédération balkanique non subordonnés aux vues et au contrôle du Kremlin...

C'est cela fondamentalement, et cela seul, que Staline voulut briser en 1948 en « excommuniant » la Yougoslavie titiste. Elle fut accusée de façon évidemment mensongère d'avoir basculé dans le camp « ennemi » (impérialiste)... Cette rupture n'était pas souhaitée par les dirigeants yougoslaves qui avaient réprimé toute critique interne de l'URSS et avaient reproduit son « modèle » centraliste jusqu'au moment de la rupture. En effet, en organisant la résistance yougoslave sur des bases indépendantes de Moscou (notamment au plan militaire, la base de leur pouvoir), ils avaient combiné deux choix politiques : d'un côté, ils n'avaient en pratique respecté aucune des limites imposées par Staline et ses alliés – et la lutte antifasciste qu'ils avaient dirigée l'avait emportée parce qu'elle était profondément populaire et efficace dans la capacité à battre le fascisme et ses alliés, sur le terrain... Mais, en même temps, ils

escomptaient l'aide soviétique dans le rapport de force international et dans la reconstruction après guerre ; et ils n'avaient pas exprimé publiquement de critiques envers Moscou – dont ils acceptèrent le choix d'établir à Belgrade le Bureau du Komintern, après-guerre, tout en sachant qu'ils étaient « sous haute surveillance », ce faisant...

Le schisme Staline-Tito fut donc (dans le monde entier) inattendu : Moscou avait vanté les mérites de Tito – alors que celui-ci se déclarait « le premier stalinien »... Derrière la cessation brutale de toute aide soviétique et les mensonges qui tentaient de légitimer cet abandon aux yeux du mouvement communiste mondial, il s'agissait d'isoler un régime dont l'indépendance risquait de faire tache d'huile, capable de contester l'hégémonie soviétique sur les partis communistes, et en premier lieu sur tous ceux de la région.

Le régime titiste fut taxé (dans la continuité avec les grands procès de Moscou) d'espion « pro-impérialiste » ; le refus de collectiviser les terres des petits paysans n'était-il pas la « preuve » de cette accusation ? Une vague de procès staliniens se répandit, assortie de purges et pendaisons ou emprisonnements impulsés par le Kremlin contre tous les « titistes » réels ou présumés des partis communistes d'Europe de l'Est et au-delà, entre 1948 et 1954 (Djilas, 1962, 1979 ; Dedijer, 1970 ; Fejtö, 1952, 1992). Tous les partis communistes occidentaux – dont le PCF – s'alignèrent sur les thèses de Moscou...

Milovan Djilas, dirigeant du PCY en 1948, fournit après la rupture avec Staline une interprétation du comportement du Kremlin, reprenant substantiellement la thèse de la dégénérescence bureaucratique de la Révolution russe que soutenait Trotsky dans *La révolution trahie*. Il soulignait comment la situation de « forteresse assiégée » et d'isolement de la Révolution d'octobre avait favorisé l'étatisation du régime et sa transformation en grande puissance essayant d'imposer son hégémonie aux partis frères. Mais il sera quelques années plus tard lui-même réprimé pour avoir critiqué en Yougoslavie même les tendances au bureaucratisme et à l'émergence d'une « nouvelle classe »...

L'introduction de l'autogestion dès 1950 visait, de façon cohérente, à se distinguer radicalement du « modèle » soviétique – mais sans remettre en cause le système de parti unique... C'est l'autonomie, la profonde popularité de la révolution yougoslave, la réalité des convictions communistes de ses dirigeants qui permettent de comprendre cette audace. Mais ce qui allait en marquer les limites demeurait l'absence de réelle

démocratie socialiste et l'ambiguïté des rapports avec l'URSS post-stalinienne (Maurer, 1991).

Ce fut le premier grand schisme du « camp soviétique », proclamant officiellement la fin du salariat comme enjeu central du projet socialiste, en même temps qu'une critique de l'URSS. Elle allait ouvrir les vannes intérieures à une réelle pensée marxiste critique et innovante, dont le dirigeant Edvard Kardelj, théoricien du régime, fut sans doute un symbole dont on ne trouve pas d'équivalent dans les autres partis communistes au pouvoir (Kardelj, 1976 ; Supek, 1973). Mais c'est surtout dans les marges ouvertes à l'intérieur de la Ligue des communistes yougoslaves et dans sa périphérie que s'exprimèrent divers courants d'analyse marxistes, notamment celui de la revue *Praxis* qui organisa pendant des années des rencontres avec la nouvelle gauche internationale, dans l'île de Korcula. Mais ces marges d'expression libre seront perçues comme de dangereux « débordements » dès lors que des mouvements autonomes du parti (dans la jeunesse, l'intelligentsia ou les syndicats) allaient prendre leur essor, à la fin de la décennie 1960 dans le contexte des tensions produites par le « socialisme de marché ».

Les tensions entre finalités autogestionnaires et droits : les différentes réformes yougoslaves...

Le bilan sur trois décennies de l'autogestion yougoslave est loin d'être unilatéralement un échec, mais il combine deux traits contradictoires : un approfondissement des droits de l'autogestion (exprimant une profonde popularité des droits reconnus, comme facteur de dignité) – c'est une des sources majeures de croissance et d'élévation du niveau de vie jusqu'à la fin des années 1970 ; l'absence de cadre politique (institutionnel) démocratique adéquat pour permettre aux autogestionnaires eux-mêmes de résoudre les tensions et difficultés surgies.

Son échec puis sa destruction est la résultante d'une combinaison de facteurs politico-économiques internes et externes – la bureaucratie des différents partis-États s'autonomisant dans les années 1970 à la fois des militants et dirigeants associés au passé révolutionnaire et des institutions fédérales pour accroître la confédéralisation du système : ce sera le creuset – comme ailleurs – d'un basculement d'une partie substantielle de ces appareils vers la mondialisation capitaliste, sous pression externe de la dette au début des années 1980⁸⁶⁰.

Revenir sur les grandes étapes de ce processus non-linaire

La première phase (1953-1965) connut les plus forts taux de croissance, appuyés sur l'introduction des conseils ouvriers. Leur gestion locale se confrontait à une planification dont les critères et choix leur échappaient. Le plan était pourtant assoupli, concentré sur les grandes priorités, et basé sur des fonds d'investissement sortant du budget de l'État.

Lors du premier congrès de l'autogestion organisé en 1957 pour résister au nouvel interventionnisme soviétique manifesté en Hongrie (en 1956), sur quelque 1 700 délégués, plus de 60 % étaient des ouvriers en poste – et 80 % étaient peu qualifiés. Dans les années 1960, l'autogestion proclamée voie universelle au socialisme (et pas seulement yougoslave) était désormais perçue comme un droit et un idéal à atteindre pour réaliser la pleine responsabilité des individus dans toutes les sphères de la société. Mais le maintien d'une planification, même assouplie, sous contrôle d'instances fédérales du parti-État était source de conflits à la fois avec les organes d'autogestion et entre les républiques. On pouvait alors socialiser, par des formes autogestionnaires de représentation, à la fois le plan et l'État en démocratisant les procédures de choix et de gestion des fonds publics – ce qui supposait aussi renoncer au monopole politique du parti unique. Mais telle ne fut pas l'orientation des dirigeants titistes. Leur privilège de pouvoir politique fut préservé, en élargissant les marges du marché...

La deuxième phase (1965-1971) est la seule qui puisse être qualifiée de socialisme de marché. Elle fut très courte, à cause des tensions produites par les réformes. Celles-ci démantelèrent les fonds d'investissement et toute planification, élargissant donc les mécanismes de formation des prix par le marché, y compris le marché international par l'abaissement des protections sur le commerce extérieur. Le système bancaire lui-même fut transformé en le tournant vers des critères d'allocation des ressources sur des bases de rentabilité. Mais il faut comprendre les enjeux sous-jacents, non réductibles à ceux du parti unique, et qui peuvent se reproduire ailleurs : ces réformes, dans un contexte de forte croissance et popularité du régime, répondaient d'une part aux pressions des républiques riches voulant augmenter au plan institutionnel la confédéralisation du système (avec des droits accrus des républiques sur le centre fédéral), mais surtout, du côté slovène et croate (les républiques les plus riches) remettant en cause les politiques de redistribution des régions riches vers les autres.

D'autre part, la décentralisation marchande répondait aussi aux demandes d'augmentation des droits d'autogestion reconnus aux

travailleurs (droits d'embauche et de licenciement, droit de gestion de divers fonds) au sein des entreprises, ce qui était perçu comme une remise en cause de tout plan au profit d'une gestion entreprise par entreprise, reliée par le marché, supposé neutre et efficace – les banques assurant l'allocation des ressources en fonction de la rentabilité.

Cette deuxième phase se traduisit rapidement par le creusement des écarts de revenus entre entreprises et régions, le développement du chômage et la montée de l'inflation. Il se produisit une multiplication de grèves ouvrières et universitaires entre 1968 et 1971 contre ces inégalités, contre « la bourgeoisie rouge », pour une « autogestion de bas en haut » (c'est-à-dire substantiellement pour une planification autogestionnaire encadrant et limitant les rapports marchands). Parallèlement, la désagrégation des solidarités entre régions s'exprimait par les revendications émanant des directions des républiques les plus riches (Slovénie et Croatie) visant à rendre plus systématique encore la décentralisation : il s'agissait pour elles d'une part de conserver l'intégralité des ressources en devises provenant de leurs échanges ; et d'autre part de remettre en cause les fonds d'aide aux régions les moins développées qui subsistaient encore – notamment en faveur du Kosovo, la région la plus pauvre de Serbie.

La gauche marxiste dénonça le socialisme de marché comme une réponse, illusoire et piégée, à l'étouffement réel de l'autogestion par le système de planification en vigueur auparavant, au lieu d'œuvrer à sa démocratisation réelle. Elle critiquait la perte de substance des droits d'autogestion dans l'horizon étroit des entreprises mises en concurrence par le marché, la pression de critères de rentabilité contraires au principe de revenus selon le travail, ainsi que l'autonomisation rampante des directions d'entreprises et des banques depuis la dissolution des fonds planifiés. La montée des grèves illustre ces processus qui se traduisaient aussi, comme dans la Tchécoslovaquie de 1968-1969 par la radicalisation des syndicats officiels.

La légitimation idéologique et légale des réformes avait été la propriété sociale autogérée, interprétée de fait comme propriété des collectifs d'entreprises coordonnées par les banques. Et cela même allait en faciliter la contestation au nom de l'autogestion et d'un approfondissement de la réflexion sur la propriété sociale, critiquant à la fois l'étatisme et le - corporatisme d'entreprise...

C'est donc sous l'influence des résistances sociales et analyses formulées par la gauche marxiste que le mouvement étudiant revendiqua en 1968 l'autogestion de bas en haut, une planification autogestionnaire et la représentation politique des organes d'autogestion à l'échelle fédérale dans des chambres *ad hoc* élargissant l'horizon de la gestion à la société tout entière et politisant ses enjeux. Les « privatisations frauduleuses » étaient dénoncées, derrière les « entreprises de groupes de citoyens », l'accroissement des inégalités et l'autonomisation des instances de gestion technocratique et financière⁸⁶¹.

Le bureaucratisme et le parti unique, y inclus le culte de Tito, suscitaient des réactions critiques et caustiques chez les jeunes – dont témoignaient les journaux, notamment en Sloénie. Mais les idéaux socialistes n'étaient pas discrédités et la solidarité avec les peuples en lutte contre l'impérialisme était réelle, notamment dans la jeunesse. Les libertés culturelles acquises, grâce à l'autogestion pratiquée dans l'édition, l'université et dans les médias, étaient certainement bien supérieures – en dépit de l'interdiction du pluralisme politique – que dans bien des « démocraties » parlementaires.

Parallèlement, au Kosovo, province de Serbie, les Albanais qui représentaient 80 % de sa population, s'emparaient des premières marges de décentralisation économique et institutionnelle du système introduites en 1965 pour revendiquer en 1968 l'égalité en droit avec les peuples slaves, constituant la fédération, assortie d'un statut de république pour la province (Roux, 1999).

Ces mouvements trouvèrent peu de relais internationaux car ils exprimaient une contestation au sein d'un régime titiste, à part dans le monde communiste : beaucoup de ceux qui critiquaient l'URSS tout en se disant socialistes se tournaient vers le régime yougoslave idéalisé, se défiant de ses contestataires...

Le Printemps de Prague⁸⁶² en 1968 avait au contraire un impact mondial parce qu'il surgissait en plein cœur du « camp soviétique », d'une part ; mais aussi parce que, catalysé par les réformes impulsées par une aile réformatrice du parti dirigeant, le mouvement avait une tout autre ampleur au plan national et international...

L'intervention soviétique en Tchécoslovaquie occulta ce qui se passait en Yougoslavie, de par son importance ; mais aussi parce que, dans un pays qui avait déjà subi les agressions staliniennes, le régime titiste s'en empara pour opérer, à sa façon, une discrète reprise en main.

La dernière phase (1971-1980), avant la crise des années 1980-1990 fut typique des réponses titistes face aux conflits : une combinaison de répression sélective et de droits accrus... des changements constitutionnels substantiels concédèrent en grande partie des droits revendiqués, tout en ayant réprimé les mouvements qui les avaient exprimés.

Tito fit l'éloge des aspirations socialistes exprimées par des jeunes Albanais. Mais les leaders furent emprisonnés. Les enseignants de *Praxis*, tenus pour responsables des débordements jeunes, furent interdits de tout enseignement (après une résistance des structures d'autogestion universitaires pendant plusieurs années). Ils conservèrent leurs emplois de chercheurs, mais la revue *Praxis* et ses conférences internationales furent interdites... Comme la gauche marxiste l'avait proposé, le système bancaire fut resocialisé, subordonné aux entreprises autogérées. Contre les pouvoirs technocratiques, les grandes entreprises furent divisées en unités de base (« organes de base du travail associé » – OBTA selon les initiales serbo-croates) aux pouvoirs consolidés et dotés du droit de s'associer dans une « planification autogestionnaire », contractuelle. Celle-ci, ainsi que la transformation des fonds bancaires subordonnés à l'autogestion des entreprises, marquait un coup d'arrêt au socialisme de marché. Un système de délégations dans des chambres de l'autogestion fut institué – mais il fut limité malheureusement au seul plan des républiques et provinces et ne fournissait donc pas de cadre multinational (interrépublicain) où les travailleurs autogestionnaires pourraient dépasser les horizons nationalistes au plan fédéral⁸⁶³.

Des communautés d'intérêt autogestionnaires (SIZ, selon les initiales serbo-croates) associèrent les usagers et travailleurs des services, dans les crèches, hôpitaux, transports (ce qui étendit considérablement les réseaux de services dans les petites municipalités)...

La nouvelle Constitution de 1974 entérina tous ces changements, désarmant doublement la gauche marxiste contestataire : par la répression sélective et par l'institutionnalisation d'une partie de ses critiques confortant l'image internationale innovatrice du régime.

De façon similaire, mais sur des bases incohérentes, la Constitution incorporait une réponse au mouvement croate qui en 1971 revendiquait contre la gauche marxiste plus de décentralisation marchande du commerce extérieur et le droit de garder les devises du commerce extérieur... Ces droits furent institutionnalisés après avoir réprimé les dirigeants du « printemps croate ».

Parallèlement, le régime titiste s'empara de la dénonciation de l'intervention soviétique faite par également par l'Albanie d'Enver Hodja pour établir des liens culturels avec ce voisin et tenter de calmer le jeu avec les Albanais du Kosovo. La nouvelle Constitution accentua l'aspect confédératif du système et donna au Kosovo un statut de quasi-république se rapprochant de ce que réclamaient les manifestations albanaises... réprimées en 1968 : le Kosovo était représenté comme les républiques et avec les mêmes droits dans les instances fédérales. La clé ethnique instituant une rotation annuelle de la présidence à chaque nation fut étendue aux Albanais. Mais ceux-ci ne devenaient pas pour autant un « peuple constituant » doté du droit d'autodétermination. Et le Kosovo restait formellement province de Serbie, bien que Belgrade n'ait pas droit de regard sur sa gestion.

Slobodan Milošević tranchera ces ambiguïtés en 1989 en réintroduisant la subordination de la province à Belgrade, avec le soutien des instances fédérales...

Mais dans l'immédiat des années 1970, l'albanisation de la province se renforça et le taux de scolarisation universitaire des jeunes Albanais fut un des plus élevés, préparant en fait un chômage jeune, de masse...

Pour tenter de maîtriser l'aspect éminemment conflictuel et fragile de la Constitution, il y fut incorporé le rôle dirigeant du parti... Celui-ci s'était vidé de sa substance la plus militante et critique ; et il perdit au tournant des années 1980 les cadres issus de la révolution qui avaient joué des rôles d'arbitres des conflits, notamment le théoricien du régime, Edvard Kardelj et Tito. Rongé par la corruption, le parti se différençia de plus en plus sur des bases nationalistes puisque la confédéralisation du système élargissait les privilèges de pouvoir et de gestion économique de chaque république et province... Il n'y avait pas non plus de cadre fédéral donnant du poids à ce qui rapprochait les travailleurs autogestionnaires – puisque les chambres *ad hoc* n'existaient qu'au plan communal et républicain/provincial – pas national.

La combinaison de droits décentralisés accrus (y compris la subordination des banques aux organes d'autogestion des entreprises) et de répression favorisa donc la montée du chacun pour soi et un endettement généralisé d'une ultime phase de croissance.

Chocs externes et facteurs endogènes de crise : l'absence de cadre politique de résistance autogestionnaire

Les chocs pétroliers puis, au tournant de 1980, la montée des taux

d'intérêt sur les crédits externes, ajoutèrent des facteurs extérieurs d'augmentation de l'endettement aux causes internes.

Les résistances (les milliers de grèves comme les frondes des républiques) qui s'opposèrent aux divers plans de remboursement de la dette nourrirent l'hyperinflation des années 1980⁸⁶⁴. Celle-ci donna du poids aux préceptes néolibéraux du Fonds monétaire international (FMI), dans ce pays comme ailleurs. Les réformes du dernier gouvernement yougoslave d'Ante Markovic en 1989 observent la doctrine libérale tant en ce qui concerne la politique dite de stabilisation (contre l'inflation) que les changements structurels touchant à la propriété. La politique d'austérité chercha à mettre fin aux droits autogestionnaires, c'est-à-dire à la propriété sociale, non étatiste. La logique des privatisations ne pouvait pas se réaliser directement, elle est passée par... l'étatisation et la conquête territoriale, ethnicisant à la fois les conflits, les droits nationaux et les droits sociaux...

Le titisme ne fut donc pas le seul responsable de l'échec : les pressions soviétiques récurrentes puis celles du FMI et du nouvel ordre mondial et européen dans les années 1980 ont pesé lourdement. Mais en 1956 comme à la fin des années 1960, une résistance réelle du régime yougoslave à l'interventionnisme soviétique, soutenant et cherchant à étendre de façon internationaliste les aspirations socialistes autogestionnaires, aurait été populaire chez les pays frères et ailleurs dans le monde⁸⁶⁵. Les dirigeants yougoslaves n'ont pas fait ce choix-là. La répression a signifié la montée de la corruption et du discrédit du régime, ainsi que son incapacité à offrir une sortie de crise sur des bases socialistes⁸⁶⁶.

L'enjeu essentiel ne porte pas d'abord sur les mesures concrètes mais sur les procédures : il n'y a jamais eu de débats publics, politiques au sens riche, sur ce que pourraient être les critères d'efficacité (les buts, donc) adéquats à la société yougoslave autogestionnaire. Il n'y a donc jamais eu non plus de débats sur les moyens pour y parvenir et de mobilisation des intéressés pour mettre en œuvre les décisions communes.

Le tournant vers le libéralisme et le nationalisme dans les années 1980-1990 ont été le prix terrifiant à payer pour cette absence de démocratie : les « valeurs » nationalistes devinrent les points d'appui des diverses bureaucraties se transformant en nouvelle bourgeoisie cherchant à contrôler l'appropriation des richesses par la formation d'États-nation sur des bases ethniques...

On peut encore trouver (dans des discussions avec des acteurs qui ont été impliqués dans les organes d'autogestion dans les années 1980) des traces d'une contradiction : d'un côté, l'autogestion restait, voire était de plus en plus populaire chez les travailleurs (parce que le temps de deux générations avait été nécessaire pour un apprentissage concret associé à un « statut » de dignité et que la décentralisation des structures d'autogestion dans les unités de base la rapprochait des intéressés)... Mais d'un autre côté, ils n'avaient aucun cadre politique ou syndical pour exprimer leurs aspirations et s'appuyer sur elles pour trouver des réponses à la crise à l'échelle de la société tout entière. La popularité de l'autogestion parmi les travailleurs se combinait à son impuissance, et se confrontait à un système incohérent au plan macroéconomique – ce qu'exprimaient l'hyperinflation et les multiples gaspillages ainsi que la paralysie d'ensemble du système. Cette crise et la répression furent ensemble les racines d'un basculement essentiel de la majeure partie des intellectuels vers le nationalisme ou le libéralisme... La place prédominante dans l'appareil des années 1980 de cadres pragmatiques attachés essentiellement à leurs privilèges de pouvoir, sous pression des grandes tendances à l'œuvre sur le plan international, allait marquer la fin de tout projet politique progressiste yougoslave, de poids.

La restauration capitaliste : le démantèlement étatiste des droits sociaux et nationaux vers les privatisations

Les transformations générales de la propriété opérées en Yougoslavie à partir de 1989 vont être introduites comme une réponse à la crise économique visant à rétablir une cohérence de marché. Or, en Yougoslavie plus que dans les autres pays socialistes, les travailleurs jouissaient de droits explicites de propriétaires collectifs. Il était impossible de les supprimer frontalement encore moins... après une consultation démocratique étant donné la popularité de l'autogestion parmi les travailleurs.

La première loi fédérale sur les privatisations sous le gouvernement du croate libéral Ante Markovic (qui fit l'objet d'adaptations dans certaines républiques en 1990-1991), privait la propriété sociale de sa prépondérance en mettant sur le même plan toutes les formes de propriété.

Les réformes d'Ante Markovic de 1989-1990 furent élaborées et acceptées par l'ensemble des représentants des républiques et provinces qui siégeaient dans les instances fédérales sur des bases égalitaires et

bénéficiaient du droit de veto, sans aucun débat constitutionnel, sans aucune consultation populaire. À cette époque, Slobodan Milošević était déjà au pouvoir en Serbie. Formé à la gestion bancaire, il joua un rôle actif dans la préparation des réformes. Selon Susan Woodward (1995), qui évoque les travaux précédant l'adoption de la loi, « les propositions avancées par la commission Milošević en mai 1988 ont été rédigées par des économistes libéraux et directement tirées du livre de recettes du FMI ». Elles avaient pour objectifs la suppression des droits autogestionnaires et l'émergence, à terme, d'un rapport de propriété capital/travail salarié. Mais, en Yougoslavie encore moins qu'ailleurs un tel objectif ne fut jamais explicité. Il fallait démanteler la propriété sociale, sans le dire. Et contourner les droits acquis, notamment dans les grandes entreprises.

La loi démantela l'aspect sociétal de la propriété en donnant aux entreprises autogérées (de façon éclatée) le statut de vrais propriétaires, en droit de privatiser « leur » entreprise. L'atomisation des entreprises, nécessaire à la compétition marchande, remet également en question la planification autogestionnaire. Mais la forme du processus engagé permit de maintenir les droits autogestionnaires là où ils étaient le plus concrets, à savoir dans l'horizon borné de l'entreprise. Chaque collectif d'entreprise devait commencer par faire évaluer « son » capital social, étape ouvrant la voie à une privatisation ultérieure. La première phase des réformes consistait donc à revenir, sans le dire et sans la moindre consultation populaire, vers la propriété de groupe, pourtant explicitement exclue par la Constitution de 1974. La « *révolution* ⁸⁶⁷ » (combinaison de révolution dans le système et de réformes par en haut, sans réelles mobilisations d'en bas définissant les objectifs) était en marche, contournant le tabou de l'autogestion.

La crise socio-économique et politique d'ensemble de la décennie 1980 affecta la crédibilité de l'État fédéral. Le nationalisme post-yougoslave fournissait une double source de légitimation à une transition en deux volets : changement de la propriété et éclatement de la Fédération. Aux anciens avantages de l'autogestion socialiste allaient se substituer ceux du communautarisme nationaliste pour les catégories les plus fragilisées (travailleurs et paysans attendant de « leur » État qu'il protège leur emploi et leur terre) et la proclamation du droit de quitter la Fédération (autodétermination) consolidant l'ethnisation/étatisation de la propriété.

Ce droit à l'autodétermination était ambigu (Samary, 1999) : s'agissait-il d'un droit des peuples constitutifs de la Yougoslavie ou d'un droit des républiques, sachant que ces dernières comportaient généralement de fortes minorités ou plusieurs communautés reconnues comme peuples ? Sans pouvoir en discuter longuement ici, disons que le droit à l'autodétermination fut interprété de façon conflictuelle et évolutive, en quelque sorte « à la carte » : droit de l'État et procédures fréquentes de consultation des citoyens par référendum là où la communauté demandant l'autodétermination était majoritaire ; droit des peuples au sens ethno-national prévalant partout où la communauté concernée était minoritaire et éclatée dans plusieurs États, chacune refusant aux autres ce qu'elle exigeait pour elle-même.

Dans la décennie 1990, l'éclatement de la fédération eut pour enjeu l'établissement de frontières par les nouveaux États-nations émergents – qui allaient pouvoir contrôler les privatisations à leur bénéfice, de façon généralement clientéliste (Kubli, 1990 ; Morokvasic, 1992 ; Masson 2002).

Ils entendaient s'approprier les richesses (et les devises tirées de l'exportation) correspondant à ces territoires et, parallèlement, assurer leur insertion en ordre dispersé dans la construction européenne et la mondialisation. Les conflits et guerres dans l'espace yougoslave, notamment en Bosnie et au Kosovo relèvent, au plan intérieur, de cette logique de contrôle des territoires, tributaire de majorités ethniques.

Cependant, toutes les communautés nationales de l'ancienne Yougoslavie n'étaient pas dotées des mêmes statuts donc des mêmes droits à l'autodétermination évoqués plus haut, ni des mêmes relais institutionnels pour faire valoir leur cause.

Les Albanais et les Hongrois de Yougoslavie n'avaient pas le statut de « nation » (*narod* au sens ethno-national) mais celui de « nationalité » – *narodnost*, qu'il vaudrait mieux traduire en français par « communauté nationale », terme visant à éviter celui de minorité – et dont l'État de référence se situait à l'extérieur : ils ne jouissaient pas du droit à l'autodétermination. Pourtant, les provinces de Voïvodine et du Kosovo où se situaient respectivement ces « communautés nationales » hongroise et albanaise, tout en faisant partie de la République de Serbie au plan juridique (art. 1^{er} de la Constitution de 1974), bénéficiaient de droits de « quasi républiques » dans les années 1970. D'une part, ces communautés nationales participaient comme les nations à la « clé ethnique » selon laquelle le président de la « présidence collégiale » (multinationale) devait

tourner chaque année. Il y eut ainsi un président albanais de la Yougoslavie. D'autre part, elles étaient représentées de la même façon que les républiques dans la Chambre des nations au plan fédéral, avec *de facto* un droit de veto sur les sujets les concernant – ce qui ôtait, en sens inverse, tout droit d'intervention autoritaire de la Serbie sur « ses » provinces. Slobodan Milošević « résoudra » les incohérences de ce statut en 1989 par la manière forte en rétablissant le pouvoir de Belgrade sur les provinces et, partant, sur les mines du Kosovo.

Autres entités fragiles, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, dont le statut de république et les droits nationaux de leurs peuples respectifs avaient été consolidés par le titisme et le cadre yougoslave, bientôt jugés « artificiels » et donc contestés, en leur sein même⁸⁶⁸ et par leurs voisins. Les représentants de ces deux républiques s'efforcèrent désespérément de maintenir un cadre yougoslave de compromis entre les projets de plus en plus confédéralistes de la Slovénie et de la Croatie et la recentralisation de la fédération au profit de la majorité serbe, préconisée par Belgrade. La sécession de la Slovénie et de la Croatie en juin 1991 les plaça devant un dilemme : l'indépendance au risque de confrontations ou le tête-à-tête avec la Serbie dans une Yougoslavie tronquée.

Le Monténégro, quant à lui, fut tiraillé entre plusieurs logiques mais il resta attaché, à défaut d'indépendance, à la consolidation titiste de son autonomie et à ses prérogatives économiques. Il renforça celles-ci après 1997 (lois de privatisation, système monétaire, régime douanier propre) comme base de négociation de son alliance avec la Serbie, résistant à toute variante d'État unitaire, puis basculant vers l'indépendance.

Slobodan Milošević s'efforça de contrôler le territoire le plus vaste possible en jouant sur tous les registres idéologiques. Il se présenta en défenseur des minorités et intérêts serbes au Kosovo, en Croatie et en Bosnie tout en négociant avec le dirigeant croate Franjo Tudjman le partage de la Bosnie et en faisant vibrer la corde « yougoslave » : celle-ci était essentielle pour conserver l'intégrité d'une Serbie multiethnique, consolider l'alliance avec le Monténégro et ne pas s'aliéner l'armée soucieuse de voir perdurer l'État yougoslave, source de ses privilèges.

Pourtant, l'abrogation en 1989-1990 des dispositions de la Constitution de 1974 sur la propriété sociale et le statut des provinces de Serbie marqua le début de son éclatement. En juin 1991 la Slovénie et la Croatie, gouvernées par des partis indépendantistes arrivés au pouvoir en 1990,

proclamèrent leur indépendance, entérinée par l'Union européenne à l'automne 1991 et, juridiquement, en janvier 1992.

La transformation de système relevait désormais des nouveaux États indépendants (Rizopoulos, 1999 ; REFCO, 2004). Ce sont incontestablement les succès de l'autogestion yougoslave en Slovénie, principale bénéficiaire du passé titiste – et la non-destruction radicale de ces acquis (les uns expliquant l'autre...) qui sont à la source de la différence notable de la Slovénie par rapport aux autres États issus du démantèlement de la fédération et du système d'autogestion (Vukadinovic, 1999 ; de Félice, 2000)... Même cette différence-là, parce qu'elle est le produit de résistances sociales encore vives, demeure intolérable et sous pression des institutions européennes et de la mondialisation, donc digne... d'être étudiée et soutenue.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Bougarel, Xavier (1996), *Bosnie : Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte.
- Dedijer, Vladimir (1970), *Le défi de Tito*, Paris, Gallimard.
- Derens, Jean-Arnaud et Catherine Samary (2000), *Les conflits yougoslaves de A à Z*, Paris, L'Atelier.
- De Félice, Micheline (2000), « Slovénie des atouts mis à profit », dans Édith Lhomel (éd.) (2000), *L'Europe centrale et orientale : Dix ans de transformations (1989-1999)*, Paris, Les études de la Documentation française.
- Djilas, Milovan (1962), *Conversations avec Staline*, Paris, Gallimard.
- Djilas, Milovan (1979), *Une guerre dans la guerre*, Paris, Robert Laffont.
- Fejtő, François (1992), *L'Histoire des démocraties populaires*, Paris, Le Seuil.
- Glamocak, Marina (2002), *La transition guerrière yougoslave*, Paris, L'Harmattan.
- Kardelj, Edvard (1976), *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*, Paris, Anthropos.
- Kubli, Olivier L. (1998), *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves*, Paris, L'Harmattan.
- Masson, Diane (2002), *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, 1989-1995*, Paris, L'Harmattan.
- Maurer, Pierre (1991), *La réconciliation soviéto-yougoslave 1954-1958 : Illusions et désillusions de Tito*, DelVal.
- Morokvasic, Mirjana (éd.) (1992), « Yougoslavie : logiques de l'exclusion », *Peuples méditerranéens*, n° 61, octobre-décembre.
- RECEO (2004), vol. 35, n° 1-2, mars-juin, sur la transition serbe, incluant notamment mon analyse comparative de la Serbie et des autres transformations en Europe de l'Est, www.europe-solidaire.org/spip.php?article7526.
- Rizopoulos, Yorgos (coord.) (1999), *Les transformations économiques dans la péninsule des Balkans*, n° spécial de la *Revue d'études comparatives Est/Ouest*, vol. 30, n° 4, décembre, Paris, CNRS.
- Roux, Michel (1999), *Le Kosovo : Dix clés pour comprendre*, Paris, La Découverte.
- Samary, Catherine (1988), *Le marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Paris, Publisud/La Brèche.

- Samary, Catherine (1992), *Plan, marché et démocratie*, Cahier de l'IIRE.
- Samary, Catherine (1998), *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Samary, Catherine (1999), « Autodétermination : le cas yougoslave », Actes du colloque international « La justice et la guerre », *Dialogue*, n° 31-32, Paris, automne-hiver.
- Samary, Catherine (2008), *Yougoslavie : de la décomposition aux enjeux européens*, Paris, Le Cygne.
- Supek, Rudi (éd.) (1973), *Bilan critique du socialisme yougoslave*, Paris, Anthropos.
- Vukadinovic, Nebojsa (1999 et suiv.), « Slovénie », *Études du CERI*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques.
- Woodward, Susan L. (1995), *Balkan Tragedy : Chaos and Dissolution after the Cold War*, Washington, The Brookings Institution. (Après 1989)
-

853. Elles ont commencé, notamment en Slovénie, lors d'une conférence internationale en octobre 2007, en résistance aux nouvelles interprétations officielles de l'histoire, criminalisant la résistance antifasciste pendant la seconde guerre mondiale et réhabilitant comme « patriotes » les forces fascistes et anticomunistes... Voir <http://uneventment.blogspot.com/>.

854. [[De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

855. [[De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

856. [[Esquisse des fondements de la démocratie directe](#)].

857. J'ai contribué sous diverses facettes à ce débat, développé dans les articles que l'on peut trouver sur <http://csamary.free.fr> dans la rubrique correspondant aux alternatives.

858. Il y a eu plus d'un million de morts dans l'espace yougoslave pendant la seconde guerre mondiale, victimes de la guerre mondiale, contre les puissances occupantes de l'Allemagne et de l'Italie fascistes, et des guerres civiles imbriquées dans ces combats, contre les forces réactionnaires intérieures prônant des projets d'État-nation qui propageaient les haines interethniques.

859. Tito était responsable de l'envoi des Brigades internationales en Espagne contre le franquisme – et cette lutte-là a marqué et formé de nombreux cadres communistes yougoslaves... Staline ne s'y est pas trompé qui a voulu dissoudre ce parti. Pour se protéger, Tito avait évité certains voyages à Moscou et soutenu un mode de fonctionnement du PCY clandestin, indépendant y compris des financements soviétiques...

860. Sur les diverses phases et mécanismes des réformes yougoslaves, voir Samary (1988) ; et avec des aspects comparatifs avec les autres pays d'Europe de l'Est (Samary, 1992) ; sur la période de crise (Samary, 1998 ; enfin, sur la phase ultime de démantèlement du système (Samary, 2008).

861. [[Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

862. [[Printemps de Prague](#)].

863. [[République autogérée](#)].

864. Les années 1980 sont celles d'une politique restrictive d'ajustement extérieur, d'une stagnation du produit social, etc. En ont résulté des tensions politiques croissantes qui permettent de mieux comprendre la suite, c'est-à-dire la montée des nationalismes et, en fin de compte, l'éclatement de la Yougoslavie.

865. Sur les grandes bifurcations et transformations en Europe de l'Est, voir

<http://semimarx.free.fr/>.

866. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

867. Le néologisme utilisé par Timoty Garton Ash (1993) pour décrire les transformations d'Europe de l'Est et par Predrag Matvejevitich auteur croato-yougoslave qui a écrit *Le monde des ex*.

868. Les Serbes de Bosnie-Herzégovine refusaient que cette République devienne indépendante et les Croates qui y vivaient revendiquaient le rattachement de l'« Herzeg-Bosna » à la Croatie (voir Bougarel, 1996 ; Derens et Samary, 2000 ; Masson, 2002 ; Glamocak, 2002).

Pays de l'ancien « socialisme réel »

(après 1989)

Bosnie-Herzégovine

Ce n'est pas seulement un printemps

Emin Eminagic

Mercredi 5 février, les manifestations populaires dans la ville de Tuzla ont mis en marche un processus auquel personne ne s'attendait. Il s'agissait de la réaction à la privatisation d'un certain nombre de grandes entreprises – telles Konjuh, Polihem, Dita, Resod-Guming – qui, dans l'ex-Yougoslavie et au cours des premières années après la guerre (1996-2000) constituaient la principale source de revenus de la ville et de ses habitants. À la suite de leur privatisation, beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi.

Ces mobilisations étaient les premières du genre en Bosnie-Herzégovine. Elles ont donné naissance à un mouvement démocratique populaire, qui s'exprime à travers les assemblées citoyennes appelées « plénums ». Ceux qui y participent ne font pas partie des élites politiques ; ce sont des ouvriers, des étudiants, des chômeurs et des retraités, bref, toutes celles et tous ceux qui sont mécontents de la situation.

Selon la presse, le premier jour des manifestations, trois mille personnes sont descendues dans les rues, occupant les deux principales rues de la ville et bloquant la circulation durant plusieurs heures. La police anti-émeute a été mobilisée pour les disperser lorsque des pierres ont été lancées sur le bâtiment du gouvernement cantonal. Les affrontements ont connu une escalade au cours des deux jours suivants, marqués par des épisodes de violence étatique contre les citoyens ; par exemple une vidéo qui circule sur internet montre un policier entrant sur le campus universitaire et aspergeant de gaz un étudiant. Le 7 février plus de 10 000 personnes se sont rassemblées devant l'immeuble du gouvernement cantonal, y ont mis le feu, puis se sont dirigées vers le siège du Tribunal cantonal y lançant des pierres et des pavés durant plusieurs heures. Ensuite ils ont été jusqu'à l'hôtel de ville et y ont mis le feu également. La situation s'est calmée dans la soirée, lorsque les policiers ont décidé de rejoindre les manifestants.

Le lendemain la mobilisation a continué et les manifestants ont commencé à nettoyer l'espace autour des bâtiments incendiés. Tuzla n'était plus la seule ville mobilisée. Les gens sont descendus dans les rues,

en solidarité avec Tuzla et pour exprimer leur colère et leur mécontentement, en brûlant les bâtiments de leurs gouvernements cantonaux respectifs, à Sarajevo, à Zenica, à Bihac et dans d'autres villes.

Les médias ont tenté de présenter les manifestants comme étant des voyous ou comme étant motivés par l'intolérance ethnique. C'est une tactique employée couramment après la guerre en Bosnie-Herzégovine pour que les citoyens croient que la seule communauté à laquelle ils peuvent s'identifier est celle offerte par l'imaginaire ethnonationaliste des élites politiques. Ces tendances étaient et continuent à être présentes dans les discours officiels, mais elles ne faisaient pas partie des exigences des travailleurs exprimées depuis le début : toucher les salaires qui leur sont dus, avoir accès aux soins de santé, toucher leurs retraites, examiner la légalité du processus de privatisation qui a détruit leurs entreprises. Ce sont ces revendications qui ont continué à dominer après l'arrêt des manifestations, lorsque les plénums ont commencé à fonctionner dans tout le pays.

Origines des mobilisations

Pour comprendre les raisons qui ont fait descendre les gens dans les rues depuis le 5 février, il faut rappeler ce que fut le processus de privatisation en Bosnie-Herzégovine. Le cas de certaines entreprises industrielles de Tuzla est un exemple typique de ce qui a eu lieu dans tout le pays.

Le taux de chômage officiel est actuellement estimé à 45 %. Il est sans doute plus élevé en réalité, car beaucoup de chômeurs ne sont pas enregistrés par les agences pour l'emploi. C'est le résultat direct du processus de privatisations et de désindustrialisation en cours depuis la fin de la guerre. Les ouvriers des entreprises Dita (détergents) et Konjuh (meubles), entre autres, luttent depuis des années pour leurs droits.

En 2002, selon l'Agence étatique de privatisation, 59 % du capital de Dita a été prétendument acheté par les salariés, transformant ainsi l'usine en une entreprise privée. La privatisation a été terminée en 2005, lorsque Dita est devenue la propriété de la compagnie nommée Lora, qui appartient à la société Beohemija de Serbie.

Selon les travailleurs, avec lesquels j'ai discuté lors de leurs manifestations en décembre 2012, l'entreprise a été ensuite détruite de manière systématique : on a donné l'ordre aux ouvriers d'augmenter les doses de produits chimiques, ce qui a endommagé les machines et nui à la production⁸⁶⁹.

La procédure de banqueroute a été commencée à la fin de l'année 2011. Début 2012, un piquet de 40 salariés a pris place devant l'usine, tentant de la protéger. Il faut remarquer que les salariés n'ont pas appelé à la grève pour arrêter la production et qu'ils ont tout fait pour que la production puisse continuer. Des salariés ont engagé dès 2002 des procédures judiciaires contre la privatisation, mais bien que dans certains cas les décisions du tribunal aient été favorables aux plaignants, aucune n'a été mise en pratique.

La longue lutte des salariés de la fabrique de meubles Konjuh, qui a été privatisée à 100 % en mai 2002, est un autre exemple. Toujours selon l'Agence étatique de privatisation, 942 salariés de Konjuh ont acquis 51 % du capital de la société détenu par l'État, tandis que les 49 % restants ont été vendus dans le cadre d'un appel d'offres public. La lutte des travailleurs de Konjuh a commencé en 2012. En 2013, 450 d'entre eux ont marché de Zivinice (où se trouve le siège de l'entreprise) à Sarajevo, pour revendiquer leurs droits auprès du Haut représentant international en Bosnie-Herzégovine⁸⁷⁰.

Auparavant, en 2012, le gouvernement fédéral avait promis aux travailleurs d'aider à la revitalisation de leur entreprise, mais cette aide n'est jamais venue et le compte bancaire de Konjuh a été bloqué. Selon les salariés, le gouvernement fédéral devait garantir un crédit de 6 millions de marka afin de leur permettre de reprendre la production, car ils ont eu des offres d'achat pour leurs produits. Mais Konjuh a subi le même sort que Dita.

Ces deux exemples ne constituent qu'un petit fragment de ce qui se passe dans tout le pays depuis vingt ans. Les privatisations et les saisies des entreprises ont provoqué un chômage massif, qui menace l'avenir des nouvelles générations.

Les plénums

Que s'est-il passé après l'incendie des bâtiments gouvernementaux en Bosnie-Herzégovine ? À Tuzla, le 8 février, les manifestants ont présenté publiquement leurs revendications et en même temps ils ont annoncé la tenue du premier plénum. En réalité, le premier plénum, pas encore officiel, avait déjà eu lieu la veille, lorsqu'un groupe de travailleurs a tenu une réunion avec des militants de diverses organisations – des anciens membres du mouvement étudiant de Tuzla, des salariés de Dita, des militants de Lijevi⁸⁷¹, des intellectuels et d'autres – pour discuter des

prochaines étapes. Au début, un des principaux objectifs, qui reste une préoccupation des forums, était d'assurer la sécurité du mouvement alors que les violences continuaient. Cependant, le 8 février, les affrontements ont cessé et dans tout le pays les manifestants ont pris part au nettoyage. Cela n'a pas empêché les médias de poursuivre la dénonciation des mobilisations, de les assimiler au vandalisme et au hooliganisme, tentant ainsi de criminaliser les manifestants.

Aujourd'hui, les plénums⁸⁷² sont des assemblées de citoyens, un espace permettant à tout le monde, sans restrictions, de discuter ouvertement des questions sociales et de rompre ainsi le silence qui a été imposé en Bosnie-Herzégovine depuis la fin de la guerre.

Le premier plénum de Tuzla s'est réuni le 9 février et n'a pas cessé de croître depuis. Commencé avec 30 personnes, le plénum en a rassemblé 700 le 11 février. D'autres villes – Sarajevo, Travnik, Bugojno, Trebinje, etc. – ont suivi le mouvement. La multiplication de ces plénums et l'augmentation de leurs participants indiquent que beaucoup de gens en Bosnie-Herzégovine veulent commencer à participer à la création d'un avenir commun, meilleur et plus juste.

Pourquoi les manifestants de Tuzla ont-ils eu l'idée de poursuivre la lutte au travers des plénums ? Pour y répondre, nous devons revenir en arrière, en 2009, lorsque le 5 juin un groupe d'étudiants de l'université de Tuzla a décidé d'organiser un plénum, en s'inspirant de l'exemple de leurs camarades de l'université de Zagreb. Les étudiants poursuivaient deux buts : obtenir enfin du gouvernement cantonal les locaux de l'ancienne caserne, pour qu'ils servent au nouveau campus universitaire, et obtenir la gratuité de l'enseignement pour tous⁸⁷³.

Cette lutte étudiante de 2009 est très importante dans le contexte des manifestations de 2014 : elle a donné naissance à une génération de jeunes qui ont commencé à penser politiquement et à se préoccuper d'un meilleur avenir du pays. Après les plénums étudiants, des artistes, des militants et des intellectuels ont commencé à animer des « classes ouvertes au public », tel le Séminaire psychanalytique de Tuzla ; Lijevi, un parti politique créé par des étudiants, utilise les plénums en tant que mécanisme de décision de ses organisations de base.

L'importance de ce mécanisme – le plénum – se manifeste quand les gens commencent à parler librement de leurs préoccupations, sans peur et sans autocensure. Les plénums ont un rôle thérapeutique : ils libèrent la parole de ceux qui depuis vingt ans n'avaient pas le droit à la parole.

D'autre part, le plénum invite tout le monde à élaborer en commun, tout en maintenant sa légitimité au travers des manifestations pacifiques qui continuent – à Tuzla elles ont lieu tous les jours à 13 heures devant le gouvernement cantonal. Dans le passé, nous avons connu plusieurs mobilisations et actions – par exemple les manifestations pour un numéro d'identification unique, pour tous⁸⁷⁴, ou des luttes de travailleurs – mais ces luttes étaient déconnectées les unes des autres. Lors de ces luttes il n'y avait pas de tentatives de montrer que la précarité ne connaît pas de frontières, il s'agissait seulement de défendre les intérêts des petits groupes concernés, chacun pour soi et ne partageant pas sa logique avec celle des autres. Ce problème indiquait le traumatisme d'atomisation que vivait la société bosniaque. Ce n'est pas seulement la conséquence de la guerre, qui a pris fin en 1995. C'est aussi le résultat de la propagande des élites politiques, qui continuent depuis vingt ans à manipuler les menaces de nouveaux conflits ethnonationalistes pour obscurcir ainsi les autres problèmes du pays.

Les citoyens de Bosnie-Herzégovine trouveront-ils maintenant assez de forces pour poursuivre leurs revendications ? Commencées le 5 février, les mobilisations ont permis un retour de la conscience que la société bosniaque est traversée par la lutte des classes, ce qui permet de rompre de manière radicale avec l'imaginaire nationaliste imposé par les élites politiques. Ce début du printemps bosniaque pourrait signifier un réveil du cauchemar qui a étouffé notre pays depuis plus de vingt ans — et un espoir de construire une nouvelle société et un meilleur avenir pour tout le monde⁸⁷⁵.

2014

Source

Article publié dans *Citizenship in Southeast Europe*, puis dans *Inprecor*, n° 603-604, mars 2014.

869. [[> Crise économique, marché et autogestion](#)].

870. Établi à la suite des accords de Dayton, le Haut Représentant international (OHR), chargé de l'application de ces accords, est le plus haut pouvoir politique en Bosnie-Herzégovine. Il peut prendre des décisions contraignantes et des mesures provisoires (annuler toute décision de l'exécutif ou du Parlement ou, au contraire, prendre des décisions même si les représentants élus s'y opposent). Il a ainsi imposé la monnaie (mark convertible KM, alignée sur le Deutsche Mark puis sur l'euro), une loi sur la citoyenneté, un drapeau et a révoqué plusieurs responsables locaux élus. De 2002 à 2011, il occupait également les fonctions de « Représentant spécial de l'Union européenne », avant qu'elles ne deviennent celles du « Délégué européen ». L'actuel OHR, Valentin Inzko (Autrichien de Carinthie), a déclaré au journal autrichien *Kurier* le 8 février :

« L'Autriche va renforcer ses troupes, mais s'il y a une escalade [des tensions] nous devrions envisager l'intervention des forces de l'Union européenne ».

[\[> Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré\].](#)

871 Lijevi (Gauche) a été fondé par des jeunes militants qui ont rompu avec le Parti social-démocrate en 2010. Ils ont d'abord fondé l'ONG Revolt, puis ont décidé, avec d'autres militants, de créer un véritable parti politique de gauche. Lijevi participe en tant qu'observateur aux réunions de la 4^e Internationale.

872. [\[> Revendications communes adoptées par les plénums\].](#)

873. Qu'entendaient les étudiants par la gratuité de l'enseignement pour tous ? À l'université de Tuzla et dans d'autres universités en Bosnie-Herzégovine, il y a trois catégories d'étudiants : les « réguliers », dont l'éducation est subventionnée par l'État, qui doivent suivre des cours pour obtenir des crédits et être en mesure de passer les examens ; les « irréguliers », qui doivent payer les frais de scolarité, mais ne sont pas obligés d'assister aux cours et d'obtenir des crédits pour passer les examens ; enfin, les étudiants « autofinancés », qui doivent suivre les cours et obtenir des crédits mais de plus doivent payer les frais de scolarité. Le problème ici, c'est que l'enseignement est déjà subventionné par l'État, qui utilise ainsi une partie des impôts, donc les étudiants « autofinancés » payent deux fois... (note de l'auteur).

874. Le 12 février 2013, la Cour constitutionnelle a suspendu la loi sur l'immatriculation des personnes physiques, en raison d'un désaccord sur la nouvelle dénomination des communes en Republika Srpska (l'entité serbe du pays). En conséquence les nouveau-nés ne pouvaient exister d'un point de vue juridique, et donc n'avaient pas droit aux papiers d'identité ni à la Sécurité sociale ! En juin et juillet 2013, des manifestations ont exigé que cette aberration cesse, protestant contre l'inefficacité et la corruption de la classe politique et obtenant finalement le vote de la loi le 17 juillet 2013.

875. [\[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire\].](#)

Première proclamation du Plénum des citoyens de Tuzla

Cette proclamation a été élaborée par les travailleurs et les citoyens du canton de Tuzla, pour le bien de tous. Aujourd'hui à Tuzla un nouvel avenir a été créé ! Le gouvernement a présenté sa démission, qui a été la première demande des manifestants et cela crée les conditions pour la poursuite de la résolution des problèmes existants et la réalisation du reste des revendications des travailleurs. La colère accumulée et la rage sont les causes du comportement violent. L'attitude des autorités a conduit au fait que la situation a dégénéré à Tuzla. Maintenant, dans cette nouvelle situation, nous devons concentrer cette colère et cette rage sur la construction d'un système de gouvernement productif et utile.

Nous invitons tous les citoyens à soutenir la réalisation des exigences suivantes :

1. Maintien de l'ordre public par la coopération des citoyens, de la police et de la protection civile, afin d'éviter toute criminalisation, politisation et manipulation des protestations.

2. Établissement d'un gouvernement technique, composé de professionnels, non-membres d'un parti politique, qui ne sont pas compromis, qui n'ont pas eu un seul mandat exécutif à quelque niveau que ce soit niveau, afin de préparer les élections de 2014 dans le canton de Tuzla. Ce gouvernement devra présenter chaque semaine les plans hebdomadaires et les rapports d'activité et réaliser les objectifs demandés. Le travail du gouvernement sera suivi par tous les citoyens intéressés.

3. Résoudre, par une procédure d'urgence, les questions de la régularité de la privatisation des sociétés suivantes : Dita, Polihem, Poliolhem, Gumara et Konjuh. Ainsi que :

- tenir compte de l'ancienneté et assurer des soins de santé pour les travailleurs ;
- poursuivre les criminels économiques et tous leurs complices ;

- saisir les avoirs acquis illégalement ;
- annuler les contrats de privatisation ;
- faire une révision de la privatisation ;
- rendre les usines aux ouvriers et les placer sous le contrôle des autorités publiques afin de protéger l'intérêt public et reprendre la production dans les usines où c'est possible.

4. Équilibrer les salaires des représentants du gouvernement avec les salaires des employés des secteurs public et privé.

5. Suppression des primes aux représentants du gouvernement, comme des revenus complémentaires qu'ils reçoivent pour la participation à des commissions, des comités et d'autres organes, ainsi que de toutes les autres compensations excessives et injustifiées qu'ils reçoivent alors que les travailleurs des secteurs public et privé n'y ont pas accès.

6. Suppression des salaires payés après l'expiration ou la résiliation de leur mandat aux ministres et éventuellement à d'autres représentants du gouvernement⁸⁷⁶.

7 février 2014

Source

Inprecor, n° 603-604, mars 2014.

876. [[> Conception communaliste \(La\)](#)].

Revendications communes adoptées par les plénums

Le 9 avril 2014, plusieurs centaines de manifestants venant de toute la Fédération ont présenté les revendications communes des plénums. Il s'agit des plénums des cantons de Mostar, Konjic, Tuzla, Srebrenik, Gracanica, Zavidovici, Maglaj, Zenica, Fojnica, Donji Vakuf, Jajce, Sarajevo et d'autres au gouvernement fédéral et à l'Assemblée parlementaire de la Fédération de Bosnie et Herzégovine.

1. Démission du gouvernement fédéral.
2. Suspension des poursuites pénales à l'encontre de tous les manifestants à partir du 5 février.
3. Suspension immédiate des privatisations et de la vente des biens publics. Révision des privatisations et poursuite des responsables.
4. Abolition des avantages pour les institutions et les administrations publiques à tous les niveaux, dont le paiement des salaires après la fin de l'exercice des fonctions publiques (le « pain blanc ») et des frais pour leurs familles et pour le logement sur le lieu du travail.
5. Suppression des honoraires versés aux membres des conseils, commissions et autres organes dans les entreprises publiques fondées par les autorités de la Fédération de Bosnie et Herzégovine sur la base du budget.
6. Introduction de l'impôt progressif sur le revenu de tous les contribuables afin qu'ils payent plus en fonction de l'augmentation du niveau de leurs revenus et de leurs profits.
7. Le Parlement de Bosnie et Herzégovine doit modifier la loi sur la TVA afin d'introduire une différenciation des taux de la TVA, avec un taux à 0 % pour les produits de base.
8. Harmonisation urgente des pensions de retraite en lien avec l'augmentation du salaire moyen dans la Fédération de manière à ce que les retraites ne diminuent pas et versement des retraites à ceux qui ont acquis les droits [lorsque les entrepreneurs n'ont pas versé les cotisations de leurs salariés].

9. Arrêt immédiat des emprunts servant à financer les dépenses publiques de la Fédération dans les banques ou fonds nationaux et étrangers.

2014

Source

Inprecor, n° 603-604, mars 2014.Chine

China

Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation (La)

Au Loong Yu

Parmi les quelques cas de résistances victorieuses aux privatisations, il y a, en 2000, la lutte des travailleurs de l'usine de fabrication de papier de Zhengzhou. Les travailleurs ont transformé avec succès le syndicat officiel en véritable syndicat et ont fait de même avec l'assemblée des délégués du personnel contrôlée par le parti.

La Fédération syndicale de Chine, que ce soit nationalement ou régionalement, n'a joué aucun rôle dans la résistance aux privatisations. Au contraire, l'organisation syndicale apportait son aide aux secrétaires du parti pour mener à bien les privatisations ou se contentait de rester l'arme au pied. Si au niveau des entreprises elles-mêmes les choses étaient plus complexes, en règle générale le syndicat ne faisait guère. Les assemblées de délégués du personnel ont eu le même destin que le syndicat : elles ont elles aussi complètement failli en tant qu'institution ouvrière. Les choses ont pu toutefois tourner dans certains cas différemment quand les travailleurs se sont organisés. Ce qui est déterminant, c'est en fin de compte le rapport de forces au sein de l'entreprise, celui-ci étant la conséquence de l'histoire locale et de la renaissance des traditions ouvrières⁸⁷⁷.

Au tournant du siècle, la papeterie d'État de Zhengzhou compte environ deux mille salariés. L'usine est relativement prospère jusqu'en 1988 quand la vieille direction est écartée et remplacée par des dirigeants corrompus qui s'emploient à la piller systématiquement jusqu'à la mettre en quasi-faillite. En avril 1995, la municipalité ayant décidé de stopper la production à cause de la pollution, les travailleurs sont déclarés *xiagang*, c'est-à-dire qu'ils sont mis en chômage technique sans salaire. En juillet 1996, le nouveau directeur, Chen Wenhui, qui n'a pas réussi à vendre les entrepôts de l'usine à cause de la mobilisation, réussit à vendre l'usine à une société d'investissement, Fenghua. En octobre 1997, Fenghua négocie avec la municipalité et s'engage entre autres à faire des investissements dans l'usine, à reprendre la production, et à payer les arriérés de salaires.

Convoquée en novembre, l'assemblée des délégués du personnel apporte un soutien enthousiasme au plan de rachat. En août de l'année suivante, la municipalité soutient à son tour la reprise des actifs de la papeterie par Fenghua. Le montant du rachat dépasse les 100 millions de yuans et Chen Wenhui est désigné comme directeur général de la nouvelle société.

Au cours de l'année 1999, le directeur hypothèque secrètement les terrains sur lesquels est bâtie l'usine auprès d'une banque et vend pour des millions de yuans d'actifs à un très bas prix. En août 1999, il dévoile son plan : transformer l'usine en zone résidentielle. Comprenant qu'ils ont été trompés, les travailleurs commencent à s'organiser au sein du syndicat de l'entreprise. Tout en menant une enquête sur la transaction, ils envoient plus de deux cents motions au ministère et aux dirigeants pour exiger l'annulation de la transaction. En octobre, la commission gouvernementale établie pour traiter le dossier soutient la vente et déclare que « la réforme du pays ne fera pas marche arrière ». À la fin octobre, Chen Wenhui convoque l'assemblée des délégués et tente de la manipuler, mais 50 des représentants du personnel contre cinq votent une résolution demandant l'arrêt immédiat de la transaction. Dix jours plus tard, les travailleurs rentrent à l'usine pour expulser la direction de la Fenghua, qui parviendra néanmoins à reprendre ultérieurement le pouvoir. Le 12 novembre, les délégués du personnel découvrent le plan de Fenghua de vendre tout le site industriel. Les travailleurs entrent alors rapidement en action. Au nom de l'assemblée des délégués, ils s'emparent du titre de propriété du terrain au registre du cadastre. Le 7 juin 2000, ils expulsent à nouveau la direction, prennent le contrôle de la papeterie et reprennent la production. Ils mettent alors en place une nouvelle direction, parmi laquelle se trouve l'assistant de l'ingénieur en chef, Li Jiaqing, et une ouvrière à la retraite, une femme très populaire, Liu Yurui.

Le gouvernement déclenche sa contre-attaque le 7 août avec l'arrestation de Li Jiaqing. Le lendemain matin, la commission gouvernementale envoie cinq cents policiers qui encerclent l'usine et y pénètrent par la force. Les quarante ouvriers présents à l'intérieur du site résistent à l'attaque, mais ils sont délogés très brutalement par les forces de l'ordre. La police procède à des arrestations donc celle de Li Jiaqing. L'usine étant occupée par la police, la commission gouvernementale convoque les délégués du personnel pour tenter de les obliger à soutenir la cession de l'entreprise. En vain ! La municipalité abandonne alors tout espoir de sauver le plan de cession de l'entreprise. Les travailleurs reprennent possession de l'usine et,

le 16 septembre, ils se dotent d'une nouvelle direction de la section syndicale dont Liu Yurui est la présidente. En janvier 2001, la municipalité cède, annule la transaction et transmet la gestion de l'entreprise au syndicat. Le 9 janvier, les travailleurs prennent officiellement en main l'entreprise et exigent que la société soit une propriété de l'État. Devant le refus du gouvernement, les travailleurs sont contraints à créer leur propre entreprise. Convoquée en 2002, l'assemblée des délégués du personnel fonde la nouvelle société. De sa prison, Li Jiaqing avait écrit à Liu Yurui :

J'ai appris que notre propriété collective, à nous les travailleurs, celle pour laquelle nous avons tant transpiré, nous a été rendue. J'ai entendu dire que les travailleurs ont pleuré en entendant la nouvelle. [...] Cette propriété a été créée au cours des quarante années passées par la sueur de centaines de travailleurs. Plusieurs d'entre eux sont morts et leurs âmes nous observent pour voir si nous pouvons sauver notre propriété. Nous ne pouvons pas les abandonner. J'ai travaillé dans cette usine pendant trente années et, alors que je suis dans la dernière étape de ma vie, j'espère que je peux encore faire quelque chose pour sauver l'entreprise [...] Je suis prêt à entrer debout en prison et à en sortir à l'horizontale. Quand on ne craint plus pour sa vie, aucun diable ne peut nous vaincre. Je suis absolument certain que ces escrocs privilégiés, ayant échoué à nous prendre notre entreprise, prendront leur revanche sur nous en me traînant devant les tribunaux, afin de piétiner l'honneur du prolétariat de cette papeterie⁸⁷⁸.

L'événement a eu d'importantes répercussions. Dans les quelques années qui ont suivi la concession du gouvernement à la lutte des travailleurs, une douzaine d'entreprises d'État du Zhengzhou ont réussi à faire annuler les plans de privatisation.

décembre 2010

Source

Les sources concernant ce mouvement proviennent principalement des articles des travailleurs ou des soutiens mis en ligne. Ces documents ont pratiquement tous disparu, à l'exception de quelques-uns.

Pour aller plus loin

Loong Yu, Au (2013), *La Chine : un capitalisme bureaucratique : Forces et faiblesses*, Paris, Syllepse.

877. [[> Aube précoce de Lyon \(L'\)](#)].

878. Li Jiaqing et quelques autres seront poursuivis pour « troubles à l'ordre social ». Les charges

contre lui seront ultérieurement abandonnées et il sera relâché.

Croatie

Une usine autogérée sur les ruines d'un géant yougoslave

Kassia Aleksic

Jedinstvo, un géant industriel de la Yougoslavie titiste (1946-1989) a été reprise en main par le gouvernement croate au moment de la guerre pour être ensuite privatisée. Après la banqueroute de l'entreprise sur fond de spéculation immobilière, quelques travailleurs occupent une partie de l'usine et fondent Jedinstvo Novo. Action désespérée de travailleurs vieillissants ou au contraire relance d'un processus autogestionnaire ? Tel est l'enjeu de cette expérience.

« Un train pouvait y circuler. Il entrait d'un côté de l'usine, et sortait de l'autre, rappelle Ivan Grosek, travailleur à Jedinstvo (Unité). Peu d'usines en Yougoslavie étaient équipées comme Jedinstvo. » Fondée à Zagreb en 1946 par les brigades de jeunes volontaires, Jedinstvo était connue comme une « usine qui produisait des usines » : que ce soit dans le secteur agroalimentaire, chimique, pharmaceutique ou pétrochimique, elle fournissait tous les équipements nécessaires à la production industrielle. « À cette époque, l'usine était sous contrôle autogestionnaire des ouvriers, se remémore Ivan Grosek. C'était garanti par la Constitution. Et les affaires marchaient bien... » Connectée aux réseaux ferroviaire et maritime, ses produits étaient distribués en ex-URSS, Pologne, Roumanie, Cuba, Irak, Iran.

Aux États-Unis, Jedinstvo a également permis de construire une raffinerie de sucre. « Nous avons travaillé au Michigan en 1965. Cela signifiait beaucoup de pouvoir faire cela », commente Ivan Grosek.

Un géant industriel, mais aussi une puissance immobilière... en possession de 59 immeubles, dont 545 appartements à Zagreb et 72 sur la côte de la mer Adriatique, ainsi que d'un hôtel avec bowling club. Des activités culturelles et sportives étaient aussi sponsorisées par Jedinstvo. « C'était une usine construite par la jeunesse », une propriété sociale pour laquelle 1 667 personnes travaillaient en 1990, et que la transition capitaliste a détruite en quelques années.

Dès 1990, Jedinstvo, endettée de 36 millions de marks envers la Banque de Zagreb, est soumise à une politique de « restructuration » qui, pour commencer, met fin au modèle autogestionnaire yougoslave. Dès 1991, 350 travailleurs sont soumis à un plan de licenciement ; et en 1992, l'usine est privatisée (avec ses biens immobiliers).

La destruction systématique de l'usine (1990-2002)

La privatisation se fait pendant la guerre (1991-1995) à travers une étatisation de l'usine, facilitée par l'absence d'une partie des travailleurs, partis au front. Jedinstvo passe sous le contrôle du ministère de la défense, qui convertit plus de la moitié de la production vers l'industrie militaire, et accueille dans l'usine une brigade croate... un stationnement temporaire qui devient, à la fin de la guerre, permanent, tandis que la dette s'est creusée, et que la moitié des actifs sont transférés au ministère de la défense. Celui-ci était alors dirigé par le général Vladimir Zagorec, un proche de Tudjman, chargé de l'approvisionnement en armes de l'armée croate pendant la guerre, et arrêté en 2008 pour détournement de fonds (trafic d'armes, vol de diamants) (Chiclet, 2012). Sachant que Jedinstvo était reliée à un puissant réseau de transports maritimes et ferroviaires, l'usine aurait-elle joué un rôle de plaque tournante dans ces trafics ? Une question sans aucune preuve, mais qui se pose⁸⁷⁹.

« Nous sommes partis au front, nous avons libéré notre pays, et ils nous ont tout pris », affirme Grosek, pour qui le directeur n'avait pas le droit de donner l'usine au ministre de la défense. « 5 % ou 6 % oui, mais pas la moitié. C'était un tour de double passe : donner l'usine à l'État, pour que Todoric – l'un des « hommes d'affaires » les plus puissants en Croatie – investisse ensuite ».

En outre, la politique de « restructuration » se fait par un processus d'étatisation... où l'État est lié par une forte dépendance mutuelle à de puissants « hommes d'affaires » (*tycoons*). En 1998, l'autre moitié des actifs, d'une valeur de 37,6 millions de marks, est transférée au Fonds d'investissement de privatisation Sunce, sous forme de « privatisation par coupon ». Selon l'étude de Vojimir Franicevic et Boris Sisek (2001), ce mode de privatisation « autorisait une forte proportion de comportements discrétionnaires ».

Cette même année, en 1998, les travailleurs de Jedinstvo forment une « cellule de défense de l'usine », un mode de résistance ouvrière qui se développe, à la même époque, pour défendre plusieurs usines croates en

voie d'extinction (Franicevic et Sisek, 2001). Malgré ces efforts, l'usine fait banqueroute en 2002. « Nous voulions sauver la compagnie : nous avons obtenu un prêt et mis en place un partenariat avec une usine d'électricité allemande », rappelle Grosek, président du comité de défense. Mais le premier ministre Ivica Racan (SDP, Parti social-démocrate) a annulé les contrats. « C'est à ce moment que le gouvernement a détruit l'usine ». Et pour cause. Celui-ci n'était plus tant intéressé par la production industrielle que par la valeur immobilière du terrain.

Dès 2002, les syndicats de faillite tentent d'acquérir l'usine pour un projet de centre commercial... Dans les anciens locaux administratifs de Jedinstvo, on trouve aujourd'hui un bureau de la Banque de Zagreb, et dans ses anciens dépôts, la renommée salle de concert « Jedinstvo-Mocvar ». L'usine Jedinstvo survit encore maintenant sous le nom de Jedinstvo Novo (Unité nouvelle), fondée en 2005 sous le contrôle des travailleurs. Ces derniers avaient compris que « s'ils voulaient continuer à produire, ils ne pourraient compter ni sur le directeur de l'usine, ni sur le gouvernement, et encore moins sur les banques », affirme Mario Ivekovic, président du Syndicat nouveau⁸⁸⁰.

Les travailleurs reprennent l'initiative (2002-2014)

Au moment de la banqueroute, en 2002, deux syndicats organisaient le mouvement ouvrier : le Syndicat des travailleurs de la métallurgie (SMH-IS), affilié à l'Union des syndicats autonomes de Croatie (SSSH, Savez Samostalnih Sindikata Hrvatske, la première confédération syndicale en Croatie), dont presque tous les travailleurs de Jedinstvo étaient membres ; et l'Association des syndicats croates (HUS), qui regroupait une trentaine de travailleurs. Mais les syndicats, au service des intérêts des partis politiques, « bloquaient les initiatives positives des travailleurs » explique Ivekovic. Le syndicat Nouveau naît cette même année, dans l'objectif d'apporter un soutien réel aux travailleurs.

« Nous les avons convaincus de mettre en œuvre leurs compétences habituelles, tout en sachant qu'ils ne seraient peut-être jamais payés ». Dans des conditions d'extrême précarité, et malgré l'hostilité du gouvernement, les travailleurs continuent à produire dans l'usine en ruines. Ils ne touchent plus aucun salaire – et depuis 1998, sur des bases très irrégulières. En 2002, ils étaient 360, bientôt plus que 250, et une quarantaine au moment où Jedinstvo Novo se crée (en 2005). Au moment où les autorités décident de mettre fin à la production, les travailleurs

décident de monter leur propre entreprise, « la gérer nous-même, en être responsables, affirme Grosek. Et puis finalement, ça a marché. »

Un succès relatif. Aujourd'hui, Jedinstvo Novo fait de la prestation de services (traitement de métal) ce qui lui permet de tout juste fonctionner : elle remplit chaque mois ses obligations envers l'État (taxes, factures, etc.) et surtout, les travailleurs sont désormais payés. Des salaires qui ne sont pas élevés, entre 4 000 et 5 000 HRK par mois (l'équivalent de 520 et 650 euros), mais avec l'avantage d'être réguliers, depuis le premier jour. « Tous les travailleurs ne reçoivent pas les mêmes salaires selon leurs différentes qualifications, mais les écarts restent minimes en comparaison avec d'autres entreprises, explique Ivekovic. C'est la preuve que lorsque les gens s'organisent et commencent une action, ils réussissent ». Mais comment jugent-ils de leur « réussite » ?

Ils ne sont maintenant plus que vingt. Ils vieillissent. Certains ont pris leur retraite, d'autres sont partis sous trop de pression. « Nous coopérons avec presque cent compagnies, malheureusement nous n'avons pas nos propres produits, affirme Grosek. Cela devient de plus en plus difficile ». Selon Ivekovic, Jedinstvo Novo est incapable d'assurer sa production pour deux raisons principales : le manque du capital nécessaire et le conflit permanent avec le gouvernement. Celui-ci concerne le droit de propriété de l'usine, qu'il refuse aux travailleurs. « Tant que ce problème de propriété ne sera pas réglé, aucun contrat ne pourra être conclu sur le long terme », affirme le président du syndicat⁸⁸¹.

Récemment, des contrats avec des clients allemand et indien ont été annulés, pour cause d'un « avenir incertain ». Les travailleurs syndiqués se sont à nouveau tournés vers l'État, proposant une nationalisation de l'usine sous contrôle ouvrier. « Cela aurait été gagnant gagnant », affirme Ivekovic. Mais le gouvernement a refusé, car « il fait tout pour que nous abandonnions », ajoute Grosek.

Occuper l'usine, réussir l'autogestion ?

Leur « réussite » dépend surtout des machines qui assurent la survie de Jedinstvo Novo, et que les autorités avaient voulu saisir lorsque l'usine s'était créée. « C'était sans doute l'un des moments clefs de notre lutte, rappelle Ivekovic. Le jour où l'homme censé acheter les machines est venu... et qu'il était tout simplement impossible de les prendre. Un groupe de travailleurs avait passé la nuit à cimenter les machines au sol. C'était

beau à voir, évoque Grosek. Les autorités détruisaient les machines pour les prendre, tandis que les travailleurs faisaient tout pour les sauver. »

Suite à sa visite dans l'usine occupée, Igor Lasic (journaliste à l'édition croate du *Monde diplomatique*) remarque que les travailleurs ont développé un « rapport intime » avec leurs machines esthétisées en forme de pin-up⁸⁸². Au-delà de leur valeur marchande et de leur utilité, ces machines symbolisent l'attachement des travailleurs à un lieu portant la charge d'une vie. Pour Draho Stiperksi comme pour d'autres, c'est « le seul endroit où je n'ai jamais travaillé ». Cette lutte a probablement été renforcée par les mémoires... non seulement individuelles, mais aussi de l'autogestion yougoslave. Toutefois, le titisme restait malgré tout un système bureaucratique et hiérarchique, et ne garantit pas la portée progressive de cette expérience.

L'un des problèmes actuels dans les mouvements ouvriers, en Croatie mais aussi dans l'ancien espace yougoslave, concerne le besoin de « leader ». Ivekovic constate que dans « beaucoup de cas les travailleurs attendent que quelqu'un fasse tout pour eux ». Cela contribue non seulement à mettre les syndicats en position de force (particulièrement problématique dans une partitocratie telle que la Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine), mais aussi à reproduire des rapports inégalitaires au sein de l'usine : « Par souci de simplicité, explique Ivekovic, ils avaient convenu que l'usine serait au nom de deux personnes », dont Ivan Grosek. « Ce n'était qu'une modalité administrative, mais les travailleurs ont commencé à les voir comme des patrons. » Cet article n'étant pas basé sur une observation directe, difficile de se prononcer là dessus, si ce n'est que le film *Jedinstvo* (2013), duquel sont extraites la plupart des citations, positionne Grosek en « porte-parole » et Ivekovic en analyste... donc aussi en hommes de pouvoir.

Enjeux et perspectives

Il semble évident que l'un des enjeux majeurs pour Jedinstvo Novo est d'intégrer de nouvelles générations, afin que cette expérience ne se limite pas à une dernière poignée de travailleurs qui défendent leurs « machines » comme leur peau – mais qu'elle devienne un lieu de propositions et d'alternatives nouvelles. Car si, selon Ivekovic, Jedinstvo Novo dispose d'un important potentiel économique, l'usine n'aura aucune chance de se développer si rien ne se passe dans les prochaines années. Alors, quelles perspectives ? Quelles solidarités possibles ?

D'abord, nous répond Mario Ivekovic, exposer l'hypocrisie du gouvernement croate qui affiche publiquement une politique pour la création des emplois mais qui, dans les faits, ne soutient pas des projets tels que Jedinstvo Novo, où se créent pourtant des emplois, et cela sans l'aide du gouvernement... mais qui, plus encore, œuvre systématiquement à la fermeture de l'usine. Ensuite, « il est toujours bon pour l'économie de diffuser des informations sur le travail d'une entreprise, car peut-être que cela pourrait intéresser quelqu'un pour une future coopération... Même si je n'attends pas vraiment de résultats de ce côté », ajoute Mario Ivekovic.

Tout dépend de quel type de coopération, voudrions-nous ajouter. Car en effet, cette usine nous « intéresse », dans la volonté de briser l'atomisation entreprise par entreprise, et de mettre à plat la logique guerrière des privatisations dans l'ancien espace yougoslave, qui détruisent, depuis le début de la « transition capitaliste », les droits des travailleurs – tant sur le plan local, républicain, que balkanique. C'est ainsi le besoin de repenser une « unité balkanique », non seulement au niveau des mesures d'austérités économiques qui alimentent des systèmes politiques d'étroites connivences antidémocratiques, mais aussi pour « créer l'unité du mouvement ouvrier » (Zivkovic, 2014). Une « unité nouvelle », plurielle et contradictoire, dans laquelle se confrontent les expériences de récupérations d'usine... et de toutes autres formes de luttes qui réclament un besoin de droits garantis, y compris pour les travailleurs sans emplois, ou dont les expériences autogestionnaires sont mises en échec.

4 avril 2014

Pour en savoir plus

Chiclet, Christophe (2012), « Trafics d'armes dans les Balkans : nouvelles révélations », *Confluences Méditerranées*, 6 août.

Franicevic, Vojimir et Boris Sisek (2001), « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des *stakeholders* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 3.

Zivkovic, Andreja (2014), « Le soulèvement du peuple : une rupture avec la Bosnie de Dayton ? », *Contretemps*, 17 février.

879. [[Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

880. [[Contrôle ouvrier sur la production](#)].

881. [[Flaskô, dix ans d'occupation](#)].

882. « *Sve rade samo da odustanemo* », *Novosti*, 22 octobre 2012.

Espace balkanique

Lutte pour les communs dans les Balkans (La)

**Danijela Majstorovic, Georgi Medarov, Dubravka Sekulic,
Vladimir Simovic, Tomislav Tomašević et Danijela Dolenec**

This paper was prepared for the 2nd Balkan Forum that took place on May 12-14, 2013 at the Subversive Forum in Zagreb. The forum aimed to open space for social movements in the region to discuss common strategies of resistance and viable alternatives to the current social, political and economic model. Our Working Group analysed the potential of the commons both as discourse and as praxis in forwarding these alternatives. In this paper we first offer a brief theoretical introduction into the concept of the commons, advancing a critical political approach to their understanding. In the second part of the paper we relate the concept of the commons to an outline of key features of the political economy of post-socialism in the Balkans, while in the third part we present some existing social movements and examples of popular resistance in the region that could be related to the concept of the commons. We conclude by suggesting ways in which the commons could be advanced as a political project for the Left in the Balkans. the balkan forum : situations, struggles, strategies

The commons is becoming a key theoretical concept used by the Left as many authors recognise its unifying potential for many ongoing struggles that challenge the current political and economic system. The term « commons » has historically been used to denote natural commons like land and pastures that were used in common. This was the case in England until around the 16th century when the process of enclosure started. Linked to Marx's concept of primitive accumulation, enclosure was fundamental in the formation of capitalist relations because it concomitantly secured the landless labour class and the initial accumulation of capital. However, Harvey (2003) argues that this process of enclosure happens continuously in capitalism, describing it as « accumulation by dispossession », essentially capturing an ongoing

process in which the logic of capital extends to ever new domains of society.

This can take the form of land grabs and enclosures of previously community owned resources or privatization of formerly public services such as health and education. In the Balkans, as a European periphery, it may be argued that accumulation by dispossession has been the driving force of expanding capitalist relations, pushing struggles for the commons to the centre of political mobilisation.

The current politics of austerity and the accompanying drive for privatization and commodification are jeopardizing public governance both of natural resources such as water and land, and of publicly managed services such as education, healthcare or the media. Today, across the Balkans many social spheres are exposed to demands for privatization and pressured into demonstrating their short-term economic value, while private ownership is invariably presented as a superior solution. It is against these circumstances that various social movements have emerged across the region, and it is in this context that we aim to develop the commons movement as a political force which questions the fundamentals of current economic relations and proposes progressive alternatives to the status quo.

The concept of commons was introduced to mainstream social science by Elinor Ostrom. From the early 1970s she studied hundreds of cases where local communities managed natural common pool resources, like forests and fisheries, without the interference of either market or state. She wanted to contest Hardin's (1968) infamous concept of the « tragedy of the commons » which claimed that the only way to avoid the destruction of natural commons was through government regulation or privatisation. Ostrom (1990) showed that there were many cases where communities succeeded in sustainably managing commons without state regulation or private property regime. However, her work only entered the mainstream when she was awarded the Nobel Prize in Economic Sciences in 2009, for challenging « the conventional wisdom that common property is poorly managed and should be either regulated by central authorities or privatised » (Nobel Prize Committee, 2009). More recently, she expanded her theory from natural to social commons, like knowledge, providing social movements with new arguments that oppose privatisation and experiment with social innovations.

Notwithstanding that, it needs to be noted that Ostrom envisioned the commons as complementary to the existence of markets and states, and that she did not take on a structural critique of capitalist relations. She relied on rational choice institutionalism, analysing individual agency and successful overcoming of dilemmas of collective action, which is an approach incapable of recognising macro-structural drivers like accumulation by dispossession, which systematically encroach on the commons all over the world. In that sense, we need to build on the legacy of Ostrom's work, but in the direction which will affirm the values of radical democracy, material sustainability and egalitarianism without forgetting to critically examine capitalism as a site of exploitation and domination.

We propose to develop the theory of the commons by securing its link with the Marxian insistence that capitalism be analysed as a mode of production (Dolenec and Žitko, 2013). The commons have been defined in many ways, but for us it is important to define them as a political concept. Following Harvey (2013), the commons are « about how we develop a common purpose ». Contemporary debates have found it useful to distinguish between environmental commons, natural physical wealth that humans inherited, and social commons, knowledge, culture and other immaterial wealth that humans created (Ostrom and Hess, 2007 ; Hardt, 2012 ; Harvey, 2012 and others). While the struggles around natural commons are based in the deep awareness of material constraints to human life on this planet, the digital commons movement tends to disregard these constraints, and is often less critical of the underlying structural fundamentals of capitalist relations. Similarly, Hardt (2012) notices the different logic between social movements that fight for environmental and those that fight for social justice. The anti-capitalist movements for social justice, which put forward claims that do not have scarcity constraints are as a result more autonomist and long-term oriented to radically change the system. Conversely, environmental movements are engaged in commons which are limited, which makes them more state-oriented in order to regulate their use and more short-term oriented because of urgency of environmental threats like climate change⁸⁸³.

A commonality among all these movements is that they oppose property relations, since both material and immaterial commons are destroyed by capitalist property relations. The potential for uniting these types of movements seem particularly fruitful in the Balkans, where currently both

types of social movements are growing and there is a need to establish a common platform for action.

A minimal common denominator around current commons movements is that they are critical of neoliberal capitalism and representative democracy. Localising this to our region, new democracies in the Balkans were seen as inept and prejudiced, having « remarkably few legal, political, and civic skills » and there was an almost « evangelic belief » in imposing democracy from above (Knaus and Martin, 2003), as a much needed « noble experiment » (Denitch, 1996 : 60). In effect the political transformation was accompanied with the restoration of capitalist relations which has not been subjected to serious criticism.

No government to our knowledge has been held responsible for the toxic recipe of liberalisation and privatization that contributed to de-industrialisation, high unemployment rates and increasing poverty across the region.

A thorough analysis of the political economy of post-communist societies in the Balkans must subject the economic policies of the last two decades to serious criticism, which is why this platform is all the more important.

A radical critical conception of the commons

Sometimes the commons are defined as a new sphere that will supplement market and state to buffer both market and state failures. Many initiatives in the commons movement look towards reducing the reach of markets into various social domains, but they are not proposing to transform the underlying logic of capitalism (Dolenec, 2012). We propose to advance those strands in the commons movement that reject this conception of the commons as a kind of « third way » (Mattei, 2012 ; De Angelis, 2012), refusing to blunt « their revolutionary potential and legitimate claims for a radical egalitarian redistribution of resources » (Mattei, 2012 : 42). Similarly, while sometimes commons are seen as leading to autonomist efforts far removed from the state, for us the transformation of the state is part of the solution ; its power must be grasped to be used in the socialist project of expanding the commons.

It is in direct confrontation with the state that we transform public goods to commons. For Helfrich and Bollier (2012) the distinction between these concepts is not in the property regime, but in the fact of effective social control. According to them, public goods are those resources which are effectively controlled by the state and not by the people which means that

they are usually for the benefit of state elites and not for the people. Harvey (2012) distinguishes between public goods and commons, similarly but differently, through the medium of political action. For example, public space is the space of political power exercised by the state and not necessarily accessible to all, like homeless people for example. It becomes a common space through political action that contests this space like in Varšavska street in Zagreb, Picin Park in Banja Luka, Peti Park in Belgrade, or Syntagma Square. For Harvey, the commons are inherently political and they are always contested.

De Angelis (2012) warns that capitalism can use the « commons fix » for its further growth, focusing our attention on the need to use the commons to create a social basis for alternative ways of articulating social production. Commons are, in this conception, a vehicle for claiming ownership over conditions needed for life (social and biological) and its reproduction. Therefore, we have two tasks : to defend commons from new enclosures and to create new commons as they become a crucial terrain of struggle. According to De Angelis, « whether the avenue ahead is one of commons cooptation or emancipation is not a given ». Therefore, one should always take a critical position towards the commons and not romanticise them. Communities as commons can be non-democratic and oppressive so we should not use the commons universally as normative, but rather as an analytical, critical and political concept. Harvey (2012), for example, warns how sometimes enclosure of commons by the state could be in common interest, like in the cases of enclosure of Amazonian rainforest by the state to protect it. It is always the question of who will benefit from commons.

We should examine commons critically case by case and use it as concept for uniting common struggles but not as a panacea⁸⁸⁴.

Balkans as the European periphery

The post-socialist Balkan states share a common trajectory from socialist to capitalist societies on the European periphery. In the late 1980s socialist countries began the transformation to capitalism and, unlike the ongoing attack on the public sector in Western European countries, in our region capital started to spread to all spheres of society, permeating at the same time both productive and public service sector.

The last decade of the 20th century in Balkans was marked by the dismantling of the socialist heritage, privatisation and implementation of

market reforms. The immediate effects have been a dramatic fall in production, rise of unemployment, rapid impoverishment of a large part of population and the enormous enrichment of a small privileged elite. After a steep decline the level of GDP Slovenia was the first to reach a level of GDP achieved in 1989 (in 1998). However, some countries such as Serbia and Macedonia are still way below the 1989 level and there is no indication that they will be able to reach this level in near future. Slovenia's more favourable position is influenced by stronger trade unions, gradual privatization and slower deindustrialization in comparison to other post-socialist countries – banks, public service sector and some parts of infrastructure in this country were not privatised and a low rate of local currency allowed competitiveness of domestic goods in the international market. In the period between 1991 and 2004. Slovenia was not in a better position in comparison to the other post-socialist countries because of its skills in adopting to capitalism but because it has preserved some socialist elements (Krašovec, 2013).

The process of restoration of capitalism was almost always followed by lowering taxes, such as taxes on corporate profits, or the introduction of a flat tax rate, under the pretext of liberalizing the economy and attracting foreign investors. But even when investors came, it was often because of cheap labour, low taxes and low environmental standards, as well as subsidies that post-socialist countries offered to these foreign investors. Foreign direct investment almost never enabled serious development of the real sector ; usually investments were oriented towards services, agriculture, light industry, production of semi-finished goods or assembly lines.

The devastation of local industry during last two decades further burdened state budgets. As productivity was falling, unemployment and the proportion of socially vulnerable people was rising. This tendency means both lower budget revenues from taxation of wages and the increasing pressure on social welfare which is on the verge of collapse. The transformation from a socialist to a capitalist mode of production means that the profit stands as the centre of the economy and the measure of economic success is GDP growth. However, neither of these two measures tells us much about wellbeing of the population – a high percentage of the GDP growth can be accompanied with an increase in inequality, unemployment, degradation of social and environmental standards.

Similarly, high profitability can come at the expense of a drastic reduction in wages and taxes and thus an erosion of social services. In a situation where industry is almost destroyed, the public sector is still relatively large and the credit debt constantly grows, neoliberal-oriented governments are again turning to privatization in order to reduce budget deficits. Different natural resources such as mines, forests, water springs or parts of urban areas are being put up for sale. Exploitation of natural resources often lacks appropriate ecological standards. That is why the costs of remediation of environmental damage may exceed budget revenue. At the same time, in the context of the dominance of neoliberal ideology, the public sector is under constant pressure. It is usually emphasized that this sector of the economy is parasitic in the sense that it only spends budget money. The solution proposed is that the public services should be exposed to market relations in order to be more efficient. The state is, therefore, withdrawing from its role as provider of goods and services and, guided by neoliberal instructions, it appears only as a framework for the establishment of « a favourable economic climate », in which the market would decide on production and distribution.

Apart from privatization of public services utilities, we are also witnessing commodification of non-privatized goods. Here it is useful to recall Marx's emphasis according to which commodity production can never be production for human needs. In other words, the whole logic on which our societies are based today prevents a truly socially-oriented production. Through the imperative of economic efficiency ever new segments of the public sector are being commodified and exposed to market exchanges. The fact that companies which remain state-owned – both those engaged in the production of services and those engaged in the production of goods – are often misused by political parties further complicates the problem. This form of exploitation of public property is not rare, but is, in a manner of self-imposed orientalism, usually attributed to some variant of Balkan backwardness⁸⁸⁵.

Actually it is capitalism that legitimates greed and creates « institutionalised cynicism » (Streeck, 2010) whereby we are all disposed to apply, avoid or circumvent rules for individual benefit. This is why capitalist relations are blind to ideas of the public good or the public interest, and why the claim that further advancement of market relations will reduce corruption is a fable myth.

In the Balkans, natural commons were dispossessed mostly through physical space in cities and in attractive real-estate locations where financial capital was invested to maintain the profit rate acquired from primitive accumulation. Cities became the physical space both for the accumulation of new capital and its rent, and for the materialisation of surplus capital in the real-estate market. The global financial crisis hit hard on this region that was deindustrialised and dependant on financial services and real-estate market. There is strong pressure for further privatisation of public services like health, education, social services, water supply, waste disposal, and even some conventional core state services like defence and police. These measures are intended to reduce budgetary deficits and since monetary policy is impotent, economic growth can be only be assured by new dispossession, mostly through lowering of workers' wages and through destruction and privatisation of natural commons which in the Balkans are now under unprecedented pressure. Harvey (2011) explains how capitalism in crises needs a « spatial fix » so surplus capital can finally be invested in physical space where it can secure a satisfying profit rate so surplus labour (the unemployed) can be put back in the production process. These structural problems cannot be solved from the European periphery. Nevertheless, we can still contest austerity measures which are a self-destructing social mechanism. We can advocate redistribution from rich to poor, demand change in monetary policy, progressive taxation, economic regionalisation, socialisation of rents from natural resources and Green-Keynesian industrialisation together with democratic economies that are labour-intensive, capital-saving, create big social value and reduce ecological footprint.

A common struggle in the Balkans is possible if we focus on the common ground in existing struggles. It is necessary to connect struggles in the region that oppose privatisation of commons and public goods like water, forests, agricultural land, factories, healthcare, education, urban public spaces, public transport and other infrastructure⁸⁸⁶.

Existing commons struggles in the Balkans

Since 2006 social movements for free higher education have appeared in several countries in the Balkans : from Slovenia and Croatia to Serbia. Initiatives like the protest movement « Independent Student Initiative » that emerged in Zagreb in 2008 had an impact not only in Croatia but in the region more broadly. In Fraser's (2003) terms, the movement did not

focus narrowly on furthering particular interests and rights, but advanced a transformative approach, offering a scourging critique both of the capitalist economy and of the limits of representative democracy (Dolenec et Doolan, 2012). Though this movement did not explicitly couch itself in the language of the commons, it initiated a radical critique of the political economy of capitalism, and affirmed principles of direct democracy, participation and solidarity which lie at the heart of commons struggles.

In Serbia the largest mobilizations on the topic of commons happened at Belgrade University. Insufficient budget funds and exposing faculties to market competition caused a drastic increase in tuition fees that prevented members of poorer strata of society access to higher education. However, the problem is not only in the direct charging for education, but also in the whole process of commodification in which knowledge is standardized and directed towards the needs of the market. In this situation education loses emancipatory potential and it is being used only for creating an army of qualified and highly adaptive labour power i.e. for producing a highly qualified workforce that is fully subordinated to the demands of capital (Stojanovic, Vesic and Simovic, 2013).

Unfortunately, the student movement in Serbia predominantly questioned high tuition fees and demanded reform framed within the Bologna process. What was often left unremarked upon in these students' struggles was, on the one hand, the structure that determines the commodification of education and, on the other, that this process is not an isolated phenomenon, but a rule which is being implemented at all levels of society. In the fall of 2011, for the first time after a long period of internal conflicts, major trade unions in Serbia gathered in a protest where workers demanded withdrawal of two legislative proposals concerning public utilities and the introduction of public-private partnership. Though these proposals were soon adopted by the Serbian Parliament, tens of thousands of protesting workers indicate an awareness about the negative effects of these laws.

The « Right to the City » Initiative in Zagreb, which started in mid-2006, was an important engine of civic resistance in the city for over five years. Its activities were directed against the usurpation of public space by private interests, most notably in the fight for Varšavska Street in downtown Zagreb. Though that particular struggle was lost to the cosy liaison between Zagreb's mayor and a private investor, this protest movement has successfully advanced the agenda of the urban commons in

Croatia. It introduced several critical issues into the public agenda such as citizen participation in urban planning and sustainable urbanisation, while at the same time exposing narrow economic interests and crony deals that jeopardize the public interest.

A similar initiative centred around defending the urban commons emerged in Belgrade, called the « Initiative for the Protection of Peti Park ». It emerged in the summer of 2005 after citizens of a Belgrade neighbourhood organised to resist a development project that would have replaced a city park with a multi-storey building. This resistance lasted for three years and it was successful in forcing the city government to protect the city park.

Furthermore, while the most obvious connection between recent struggles for the hill Srd (in Dubrovnik, Croatia) and the space of « Beko » factory (Belgrade, Serbia) are the architects doing the development projects, closer inspection unfolds not only more similarities, but focuses analysis on ways in which urban struggles for commons take place in the region. Beko (Belgrade Confection) used to be the largest textile factory in Belgrade, with one of the production complexes situated in the historical centre of the city at the foot of Kalemegdan fortress.

Since the mid-1960s it was planned for the factory to be removed and for the park to be extended. The project aimed at connecting the foot of the fortress and the bank of the river Danube. However, the factory stayed where it was, and after the 2000s it went into bankruptcy after which the property of the factory in the city centre was sold to a Greek developer in 2007. The Greek developer started changing the urban plan in order to build a closed mix-use complex consisting of a hotel, shopping mall, housing and sport facilities. It was only in 2011 that this transformation reached the media, thanks to a group of, mostly retired, professionals who protested mainly on the grounds of the height allowed by the new plan and the fact that it would ruin the landmark view of Belgrade fortress. The initiative also stressed that the proposed location should be a park as it was planned and that planning of such an important site should be done in a more participatory manner.

Although this issue carry the potential for uniting a broader coalition of actors who would address issues related to the future of the city and public/common space, little had actually happened. In the next step, one of the most famous architecture bureaus in the world – Zaha Hadid Architects – was hired to design a new master plan. The plan was passed

by the City, but it also successfully diverted the public debate from the questions of spatial justice and program planned for the site to the questions of aesthetics of the proposed project. The public debate showed the inability of both officials, but also of society to define the public interest for the site, and the future development of the City more broadly. An even more controversial Emirati-funded development project called « Belgrade Waterfront », that would completely alter the urban landscape of the Sava riverbank, has been aggressively promoted by the Serbian government.

Srd is a plateau on a hill above Dubrovnik, overlooking the Old Town, and it became the focus of a civic initiative « Srd is Ours ». While not entirely owned by the city, the plateau in question is almost the only free space where Dubrovnik can spread and build the much-needed public amenities. Regardless of that, the city has been not so quietly, supporting the plans for a Golf Resort that would enclose most of Srd. Golf is here, following the common practices in the world, just an excuse for extensive real-estate development – in this specific case of luxurious residential villas. Although the County had rejected the master plan for development in 2010, the support for the project by the political strata has been increasing, often stressing the fact that this project will open many possibilities for employment for the local population, while undermining the investment the city needs to make in order to extend the infrastructure to the sites in question. Like in the case of Beko, in order to try to divert attention from the nature of this investment to aesthetics, Zaha Hadid Architects were hired to design concept villas for the resort. However, the project never managed to stir the discussion away from the true nature of this project – enclosure of potential commons for Dubrovnik⁸⁸⁷.

The well-organized initiative « Srd is Ours », supported by a national alliance of other activist alliances, successfully communicated what the Golf on Srd would do to the city and the importance of getting involved, even managing to secure a local referendum. While the vast majority of people voted against the project, the problematic Croatian Law on Referendum does not make the vote binding for the Municipality. Although it seemed that the battle for Srd had been lost, the transformation of the part of activist initiative « Srd is Ours » into the independent list « Srd is the City » for the local elections in 2013 shows how it is possible to build the political platform by using the concept of the commons.

The actors that produce and reproduce the urban built environment are the most likely agents for social change today. The circumstances surrounding Srd, and struggles focused on social and spatial justice more generally, show the possibility of the struggle for commons to become a platform for larger political articulation. In order for that to happen, it was necessary for those involved to use the commons paradigm as a critical tool in order to understand both national and transnational forces driving privatization of Srd and to position their struggle into a broader narrative. The Platform « Srd is Ours » built its strength upon the work and articulation developed in the Right to the City initiative in Zagreb, and more specifically on issues surrounding Cvjetni trg and Varšavska street, and pushed the struggle against the enclosure of commons, not only for Dubrovnik, but also for the whole Croatia a step further into the political sphere.

A larger coalition in which the struggles against privatization of the public/common goods are connected to unions on the one side, and environmental struggles on the other – thus forming a broad network of allies – in the longer run has the potential to redefine the political scene in Croatia. Unfortunately, in Serbia such tendencies are still weak. While the scale of the land grab, especially in Belgrade, had been disclosed by media on various occasions, this has not produced strong public reactions. Activism is isolated to issues of labour addressing the dispossession of workers due to privatizations and deindustrialization that followed. The struggle against enclosure of public space, such as various struggles for public green open spaces (Peti Park and Zvezdara Forest in Belgrade, Aerodrom in Kragujevac) did not address the political arena beyond their particular demands, but only on the grounds of reclaiming the space to its immediate users.

A true understanding of deep connections among the various anti-privatization struggles still needs to happen. When discussing the potential of the commons, the case of Bosnia and Herzegovina is particularly perplexing since it is a de facto divided society where ethno-nationalist politics, assisted by fear, uncertainty and neo-colonial international community politics (Majstorovic, 2007 ; 2013), have resulted in little consensus over who did what in the past to maintain the state of negative peace (Galtung, 1996)⁸⁸⁸. The country lives in a kind of perpetual transition and state of emergency (Agamben, 2005 ; Pandolfi, 2010) while the lack of commonality and understanding of the commons in the aforementioned

sense have greatly impeded the processes of anti-capitalist struggle and similar movements in the region. However, non-traditional models such as informal classrooms, like The Public Classroom-The Commons in June 2012, organized by the non-governmental organization « Centar Grad » in Tuzla, and the series of lectures organized by the Language, Ideology and Power group of intellectuals, students and activists at the Banja Luka University (Majstorovic, 2013) offer hope. These initiatives became a way of regionally and transnationally connecting intellectuals, students and activists protecting the commons by insisting on politics of memory, antifascism, commonality and solidarity under galloping capitalism. The protests that erupted across Bosnia-Herzegovina in February 2014, as well as the establishment of the plénums, citizens' assemblies, in many cities show a huge political potential of the struggles centred around the questions of social justice and solidarity⁸⁸⁹.

Direct democracy and the creation of social resistance on the street by grassroots citizens' associations or no-leadership movements in the last year in major Bosnian and Herzegovinian cities have also given way to expressing the political in non-traditional ways, going beyond nationalist options on offer by parliamentary parties in the country. Citizens' protest walks in Banja Luka under the slogan « (the ?) Park is ours » between May and September 2012 became the first act of collective will against the authorities triggered by the destruction of the Picin park, a favorite hangout of Banjalukans, after the developer Milo Radišić received permits to demolish it in order to build a complex containing businesses and residences without public notice. At the first demonstration, in late May, a thousand people marched and although the number of « walkers » dissipated in the following months, it was the largest protest to take place in Banja Luka after the 1992-1995 war. Activists from a dozen local organizations gathered 6,000 signatures on a petition against the construction project asking for evidence about the procedure that led to the sale of the park land, and for documentation of the official decision-making process that led to it and delivered them to the city government. In July 2012, once again proving the links between repressive state apparatus and capital, police brutally reacted against Željko Vulic who was beaten for protecting his own property against the planned development. In July 2013, the construction company ordered the destruction of a part of the road that Vulic family uses as the only access to their home and he practically lost the battle against the President of the Republika Srpska

entity, Milorad Dodik, his oligarchy and family-friends' network. The city authorities did nothing to help his case while state owned media either barely reported on it or constantly held the official side, claiming its apparent legality.

Finally, triggered by the death of the three-month old Belmina Ibrišević from Gracanica, a baby that needed to travel abroad for urgent medical treatment, but couldn't leave the state because she was not allocated an ID number and could therefore not get a passport, showed that citizens protests in front of state institutions of BiH in Sarajevo were more than the sum of its parts. Starting as protests demanding that the Parliament immediately adopt the law on citizen IDs on the national level, it became an act of collective criticism of the dysfunctionality of the Dayton peace accords and ethnic-based violence it legitimated.

All of these struggles, and especially mass protests in Winter and Spring 2014 linked up in the struggle for the common good, are good examples of debunking and openly challenging the power of dominant political elites in the country and their accumulated wealth and a good sign that, almost twenty years after the war, the situation in Bosnia and Herzegovina is changing.

In Bulgaria, the first serious resistance against commodification of the commons happened in 2007, when the so-called Socialist party introduced principles of new public management into the public high school system. Teachers and schools were forced to compete with each other. There was a massive strike against the reform which lasted over a month, but in the end it was not successful. Currently, these reforms are being deepened through new legislative amendments that enable the redistribution of public money to private schools, legitimated, once again, with the rhetoric of competition, efficiency, individual choice and « money follows the student » arguments, as funding is made dependent on the number of pupils.

At the same time, an identical regime is being introduced in the media sector where the government is designing ways of transferring funding from public to private media. Principles of new public management have also been imposed in the healthcare sector, pushing it into a serious crisis. All this has lead to the closing down of tens of schools and hospitals in rural regions. Currently, there are attempts to privatize the public railroad company, but this was met with strong workers' resistance, leading to a wave of strikes in 2011. Similarly, there has been strong resistance against

the commodification of digital commons. Attempts to close down torrent sites and to limit file sharing were met with a series of protests. ACTA was opposed by thousands of people marching in the streets in early 2012, forcing the government to back down on its support for the trade agreement. In the protests of early 2013, tens of thousands of people marched around the country against high electricity bills and demanded the nationalization of utility companies. Over time, however, the protests became wider and rather ambivalent and the spontaneous movement against the political system did not bring tangible results.

In Bulgaria, social mobilizations around the commons were strongest within the environmental movement. There have been a few attempts to liberalize genetically-modified (GM) food production, but all were met with nation-wide resistance and mobilization, forcing the government to back down and effectively limiting the attempted commercialization of the genetic heritage of humanity. Mobilization against the privatization of nature parks has been going on since 2006 and it succeeded in protecting them as commons. Moreover, since 2012 the movements were not only maintaining a reactive stance against commodification, but articulating positive proposals and initiatives for new progressive management of the commons. This has taken the form of a new food cooperative movement, inspired by the ideas of community-supported agriculture and Via Campesina's concept of food sovereignty. After 1999 state land was transferred to municipalities, which in turn often engaged in lucrative sales to private investors. After 2005 regulation regarding buying land was liberalised, further incentivising enclosures of rural and urban space. Environmental groups mobilized against the destruction of protected land in 2007, and again more recently, in 2012, when demonstrations were organised against the Forestry Act. The legislation had been amended in favour of a private investor who wanted to enclose parts of what used to be publicly accessible land in Pirin. As a result of the protests, the Act was vetoed and amended.

In conclusion, like elsewhere in the region, in Bulgaria processes of accumulation by dispossession in the 1990s were not met with serious opposition. Only after 2006 there have been wider mobilizations. The ones that were more successful were against the enclosures of digital commons, against GM, and against privatization of natural parks. Effective workers' mobilizations proved to be more difficult to organize.

The protests in early 2013 against high electricity bills were not able to articulate clear demands. A serious challenge faced by all of those movements is that they find it hard to articulate an adequate language for understanding the political economy of enclosures of the commons since 1989. Instead they often became caught up within liberal ideological clichés of fighting against corruption, against monopolies, for more transparency and so on.

Commoning the struggle

Today the public sector is probably the most important field of our struggle, though this struggle is not without contradictions. The public sector employs a large number of workers who can lose jobs if reforms driven by the logic of austerity measures continue. However, the capacity for mobilization is even greater, because privatization and reduction of the public sector affects much wider population. Bonding the interests of workers with those of beneficiaries of services seems to be a key to building a broader and more efficient movement for the defence of the public sector. This potential movement should not forget that a political strategy based only on « fighting the cuts » risks giving the impression that it is simply the scale of state expenditure that is in contest, rendering invisible the underlying logic of commodification and the new reality that public services themselves have become a site of accumulation that is crucial for the continuing expansion of international capital (Huws, 2012). Therefore we must extend our demand to the issue of how and by whom public sector should be managed.

With all its flaws, the trade union movement in the public sector, student mobilizations, struggles for urban commons and natural resources like the ones we described should be seen as sparks that could trigger a broader struggle. Awareness of the need to protect the commons across the region is currently low, so any attempt of shaking these sleepy societies into action are more than welcome. However, the creation of a broader movement that will truly be able to shake the foundations of the dominant system is hard. In an impoverished society with high unemployment and rising poverty people are focused on short-term survival. Privatization and the creation of a « favourable business climate » which attracts foreign capital as opposed to reproduction of the current situation then, at best, seems as the lesser of two evils. Therefore the need for systemic change in

society is probably the most important argument in which left-wing groups and individuals have to convince the wider part of the population.

The movement established on a line of defence and taking over of commons could have considerable potential. It could encompass and articulate the issues which currently fail to initiate mobilizations, even though they attract public attention. Here we can include the issue of privatization of agriculture, mineral resources, forests and water, a range of environmental issues, as well as the privatization and commercialization of public services – from kindergartens to universities, from water supply systems to garbage and electricity. A true understanding of the deep connections among these various struggles for the commons still needs to happen in the region of the Balkans, which is where the political conception of the commons comes into play – as a demand for developing alternative ways of social production, taking effective social control over resources and conditions needed for life and human emancipation. Our political action should be directed at defending the commons from new enclosures and creating new commons, while always being reminded that they should foster human emancipation⁸⁹⁰.

In building effective political alliances, it is important to link regional struggles with global struggles for global commons like the Internet, genetic resources, science, atmosphere, oceans, biodiversity and others. It is also tactically important to join forces with Keynesians and oppose austerity measures which are destroying the welfare state and social reproduction, and which could lead to authoritarian reversals. This includes policy advocacy that tries to stop current trends imposed by the state through legislation and policy making from health to education and urban planning. It is not wise to dogmatically give up on state power so social movements should when possible directly engage into or support democratic progressive and radical left political organisations that compete for state power. Also, it is important to be aware of neoliberal attempts to solve the current multiple crises with what had caused them in the first place, namely more market solutions. This happens for instance in proposing to impose carbon trading schemes as a policy for climate change mitigation, which effectively means privatizing the atmosphere to protect it from pollution.

We need to demonstrate how the Left is not just good at criticising structural forces but that it can offer proposals for an alternative political and economic system.

We should directly encourage collective production and consumption on the local level through workers cooperatives, community gardens, communal energy production and consumption systems, consumer/food and agricultural cooperatives, digital and material tools and resources libraries. This social experimentation on the local level and in cyberspace should include experimentation with radical democratic practices that could be reproduced on a larger scale⁸⁹¹. Finally, the commons seem a more productive concept for common struggle in the Balkans than public goods. Public goods are a narrower concept than the commons and they rely on the state. The commons imply real social control over state-owned resources by the people rather than relying on representational democracy.

We need to engage both in an act of commoning between green and left movements, and across national borders. Common tactics as commons themselves should be diverse to be successful. Sometimes we have to construct new commons as autonomous zones of physical and social reproduction which will logistically strengthen our struggles. Sometimes we have to experiment and innovate commons in order to demonstrate alternatives to the current system. Sometimes we have to directly defend existing commons that are under threat of privatisation and commodification because it will be difficult to re-communise them later. Sometimes we have to expand existing commons in order to enlarge the commons sphere towards the state and market. Sometimes we have to transform current public goods into commons through expanding social control to ensure that they are for the benefit of people. Sometimes we have to lobby the state to support new and existing commons practices through policy and legal changes. Sometimes we have to engage in a battle for state power to make at least part of the political sphere a commons. In other words, what we need are diverse and innovative tactics by social movements which are coordinated within a common platform.

2013

Source

6th Subversive Festival : The Utopia of Democracy, The Second Balkan Forum (Zagreb), *Forum situations, struggles, strategies*, 2014.

Pour en savoir plus

Agamben, G. (2005), *The State of Exception*, Chicago, University of Chicago Press.

Bollier, D. et S. Helfrich (éd.) (2012), *The Wealth of the Commons : A World Beyond Market and State*, Amherst, The Commons Strategies Group.

De Angelis, M. (2012), « Crisis, capitalism and cooperation : Does capital need a commons fix ? », dans D. Bollier et S. Helfrich (éd), *The Wealth of the*

- Commons : A World Beyond Market and State*, Amherst, The Commons Strategies Group.
- Denitsch, B. (1996), *Ethnic Nationalism : The Tragic Death of Yugoslavia*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Dolenec, D. (2012), « The commons as a radical democratic project », communication à la conférence MAMA « Economy of Crisis », « Capitalism and Economy of the Commons », 22-24 novembre, Zagreb.
- Dolenec, D. et Doolan, K. (2013), « Reclaiming the role of higher education in Croatia : Dominant and oppositional framings », dans Zgaga, Treichler et Brennan (éd.), *The Globalisation Challenge for European Higher Education*, Frankfurt/M., Peter Lang.
- Dolenec, D. et Žitko, M. (2013), « Ostrom and Horvat : Identifying principles of a socialist governmentality », Group 22 Working Paper, www.grupa22.hr/wp-content/uploads/2013/07/Dolenec-Zitko-Working-Paper-2013.pdf.
- Fraser, N. (2003), « Social justice in the age of identity politics : redistribution, recognition and participation », dans N. Fraser et A. Honneth (éd.), *Redistribution or Recognition : A Political-Philosophical Exchange*, Londres, Verso.
- Galtung, J. (1996), *Peaceful Means : Peace and Conflict, Development and Civilization*, Londres, Sage.
- Hardin, G. (1968), « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162.
- Hardt, M. (2012), « Dva lica apokalipse : Pismo iz Copenhagena », *Up & Underground : critical theory dossier*, n° 21-22 Zagreb, Bijeli Val.
- Harvey, D. (2012), *Rebel Cities : From the Right to the City to the Urban Revolution*, Londres, Verso.
- Harvey, D. (2003), *The New Imperialism*, Oxford, Oxford University Press.
- Harvey, D. (2013), « An interview with David Harvey : Practice of commoning », <http://tanpelin.blogspot.fr/2013/03/an-interview-with-david-harvey-practice.html>.
- Huws, U. (2013), « Kriza kao kapitalistička prilika : Nova akumulacija kroz komodifikaciju javnih usluga », dans Darko Vesic et coll. (éd.), *U borbi za javno dobro : analize, strategije i perspektive*, Belgrade, Centar za politike emancipacije, str. 23-59.
- Knaus, G. et Martin, F. (2003), « Lessons from Bosnia and Herzegovina : Travails of the European Raj », *Journal of Democracy*, vol. 14 (3), 3 juillet.
- Krašovec, P. (2013), « Intervju : Zaglavljani na periferiji », dans *Vreme*, 7. 3.
- Majstorovic, D. (2007), *Diskurs, moc i meunarodna zajednica*, Banja Luka, Filozofski Fakultet.
- Majstorovic, D. (2013), *Diskursi periferije*, Belgrade, Biblioteka XX Vek.
- Mattei, U. (2012), « First thoughts for a phenomenology of the commons », dans D. Bollier et S. Helfrich (éd.), *The Wealth of the Commons : A World Beyond Market and State*, Amherst, The Commons Strategies Group.
- Ostrom, E. (1990), *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ostrom, E. et Hess, C. (2007), « Introduction : An overview of the knowledge commons », dans E. Ostrom et C. Hess (éd.), *Understanding Knowledge as a Commons : From Theory to Practice*, Cambridge, The MIT Press.
- Pandolfi, M. (2010), « From paradox to paradigm : The permanent state of emergency in the Balkans », dans D. Fassin et M. Pandolfi (éd.), *Contemporary States of Emergency : The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, Cambridge, The MIT Press.
- Stanojevic, A., D. Vesic et V. Simovic (2013), « Kome je odgovorno naše

društveno odgovorno visoko obrazovanje ? », dans Maja Solar et coll. (éd.),
Stvar : casopis za teorijske prakse, Novi Sad, KSF Gerusija.

- 883. [[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)](#)].
- 884. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].
- 885. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].
- 886. [[> Question de l'appropriation sociale \(La\)](#)].
- 887. [[> Pour une autre ville](#)].
- 888. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].
- 889. [[> Revendications communes adoptées par les plénums](#)].
- 890. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].
- 891. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

Asie et Océanie

Japon

Seisan kanri !

Patrick Le Tréhondat

En 1945, le Japon impérial est écrasé. Les États-Unis ont largué sur Hiroshima une bombe atomique le 6 août 1945 et sur Nagasaki le 9. Le pays est mis sous la coupe réglée des États-Unis et un semblant de démocratie se reconstruit. Le peuple japonais vient de sortir de plusieurs décennies d'un régime autoritaire et militariste. Un puissant désir de libération politique et sociale soulève le pays. Signe de la polarisation sociale, si les syndicats comptent, en septembre 1945, à peine 2 000 membres, en février 1947 ils sont 5 030 574. Entre avril et mai de la même année, on recense 110 luttes pour le contrôle de la production (*seisan kanri*) par les travailleurs.

À l'hiver 1945-1946, la situation économique est catastrophique. Sur une force de travail de 32 millions de personnes dont 18 hors agriculteurs, 10-12 millions sont au chômage. Des conflits sociaux éclatent dans tout le pays. Les travailleurs doivent alors affronter en plus de leur propre patron, un gouvernement hostile aux intérêts ouvriers et surtout un commandement et une armée américaine dirigés par le général Douglas MacArthur et le SCAP (Commandant suprême des forces alliées, en fait les États-Unis). Les conflits portent autant sur des revendications économiques que sur le contrôle de la production.

Le premier quotidien japonais autogéré

Le quotidien *Yomuri* était dans les années 1930, l'un des trois plus importants quotidiens japonais. Ce journal était dirigé par Skoriki, farouche ultranationaliste. Pendant la guerre, le quotidien avait activement collaboré avec le régime fasciste nippon. En 1945, les employés du journal demandent la poursuite de Skoriki pour sa responsabilité dans la guerre et la démocratisation interne du journal. En octobre, 1 000 employés sur les 1 875 que compte le quotidien forment un syndicat. Outre les revendications démocratiques, ceux-ci exigent des augmentations de salaires, le respect des droits humains des employés et la démission collective des

responsables de la rédaction. Le SCAP reste circonspect face à ce mouvement.

En ce début d'occupation du pays, les autorités états-uniennes entendent organiser la reconstruction du pays, mais elles ne peuvent pas totalement s'appuyer sur les couches dirigeantes issues de l'ancien régime. Aussi, le plus habilement possible, elle gère les contradictions sociales, veillant à ce qu'elles n'aillent pas trop loin. Si la légalisation des syndicats est acquise, pour autant le SCAP entend maintenir dans les limites raisonnables le mouvement de la lutte de classes. Ainsi, lorsque celles-ci sont dépassées, le général MacArthur intervient publiquement pour stopper des développements inquiétants. En mai 1946, il menace publiquement le mouvement populaire et ses manifestations et, plus tard, il interdit la grève générale de février 1947. La direction américaine flaire, à juste titre, un réel danger subversif dans cette ébullition nipponne.

Face au refus attendu de la direction du *Yomuri* de satisfaire les revendications des employés, un « comité de lutte » est élu dans tous les services du journal, et l'ensemble des comités sont coordonnés par instance dite « suprême ». Le journal est alors occupé et le 25 octobre les salariés en prennent le contrôle. Un nouveau journal, qui porte toujours le nom de *Yomuri*, aux positions progressistes sort des presses. Son tirage atteint 170 000 exemplaires. L'ensemble de la gauche (PS, PC et syndicats) le soutient. L'ancien directeur Shoriki démissionne. Un nouveau conseil de gestion (*keiei kyogikai*) est élu où les salariés sont représentés pour moitié. Le 12 décembre 1945, l'éditorial du *Yomuri* annonce à ses lecteurs :

Jusqu'ici le journal a été l'organe des capitalistes, il a opprimé le peuple [...]. Maintenant, *Yomuri* a été libéré du joug du capital [...]. Nous proclamons qu'à partir de maintenant, *Yomuri* deviendra le réel ami du peuple et un organe du peuple pour l'éternité.

Le *Yomuri* était devenu le premier journal autogéré japonais⁸⁹².

Des productions en réseau

En janvier 1946, une autre lutte pour le contrôle ouvrier éclate dans les mines Mitsubishi. Ses 5 000 mineurs présentent, par l'intermédiaire de leur syndicat, une liste de revendications principalement économiques qui ne sont pas acceptées par la direction. Face à ce refus, le syndicat ajoute à sa plate-forme revendicative la participation à la gestion des mines. Mieux, le 7 février, les mineurs votent le début du contrôle de la production puisque

les revendications ne sont pas satisfaites. Le 8 février, à 7 heures du matin, le contrôle devient effectif. Le syndicat déploie dans tous les secteurs de la mine (extraction et secteur administratif) des comités de contrôle. Pendant dix jours, aucune opération ne peut s'effectuer sans l'accord de ces comités. Le 17 février, plusieurs centaines de mineurs séquestrent deux dirigeants de la mine. Des négociations s'ouvrent de nouveau, en présence des mineurs et de leurs familles, qui ont fait des kilomètres à pied dans la neige pour y assister. Elles vont durer trente-six heures. Ce moment restera dans la mémoire populaire sous le nom de « Tribunal du peuple ». Désespérée, la direction appelle au secours le SCAP qui, prudent, préfère ne pas intervenir. Au fil des interventions des mineurs, la direction des mines, isolée, subit un procès social en règle. Elle abdique devant les revendications économiques, reconnaît le syndicat et accepte un conseil de gestion.

Joe Moore a recensé 110 luttes pour le contrôle de la production en avril et mai 1947 menées par 75 000 travailleurs (Moore, 1983).

Dans les mines de Takahagi, du 6 avril au 14 juin 1947, les mineurs prennent, eux aussi, le contrôle de l'extraction de charbon et c'est le syndicat qui perçoit le produit des ventes. À la même période les ouvriers de la chimie, les mineurs et les fermiers vivent une expérience étonnante⁸⁹³.

Tokyo Gosei était une petite entreprise chimique qui devait fermer. Immédiatement, ses 190 salariés fondent un syndicat et décident de poursuivre la production sous leur propre gestion. Ils apprennent alors que les salariés d'une autre entreprise chimique de Tokyo, Edogawa Manufacturing (500 employés), ont pris la même décision et vendent leur production au nom de leur syndicat. Des contacts sont noués et il apparaît que Edogawa Manufacturing a besoin de la matière première produite par Tokyo Gosei. Aussi les ouvriers de Tokyo Gosei passent un accord avec les salariés de Edogawa Manufacturing pour leur vendre les produits dont ils ont besoin et encaissent ainsi 300 000 yens. Le même type d'accord commercial est passé avec une association de coopératives agricoles de Niigata forte de 15 000 membres pour lui vendre des fertilisants⁸⁹⁴.

Des coopérations ouvriers-paysans se tissent rapidement. Ainsi l'association des coopératives agricoles échange du riz contre du charbon avec des mineurs, mais leurs achats de fertilisants avec Tokyo Gosei se paient en espèce. Tokyo Gosei vend également du méthanol à Edogawa Manufacturing qui achète en espèce du charbon aux mineurs.

En 1947, les usines de Nippo Kokan (NKK, sidérurgie) à Kawasaki et Tsurumi connaissent une forte mobilisation. Les travailleurs considéraient tout simplement que si les revendications n'étaient pas satisfaites, ils devaient expulser les directions d'entreprise et assurer eux-mêmes la production. Le conflit s'ouvre sur une revendication salariale. Le syndicat, reconstitué dès 1946, contestait les grilles salariales inégalitaires entre ouvriers, techniciens et « cols blancs ». La question de la division entre « cols-bleus » et « cols-blancs » avait été débattue lors de la création du syndicat. Elle avait porté sur la question de savoir si l'on devait accepter dans les rangs du syndicat ouvrier les techniciens et d'autres cols blancs. Nombre de salariés poussaient à l'unité. Il fut donc décidé de créer des sous-sections par catégorie dans le syndicat.

Des négociations sur les grilles de salaires s'ouvrent à l'automne 1947. Un « comité de lutte » composé de quinze jeunes salariés est élu pour diriger la lutte. Certains sont membres du Parti communiste. Les négociations se déroulent dans l'entreprise où les électriciens de l'entreprise ont sonorisé la salle de négociation afin que tous puissent les suivre. Fin novembre, la direction du syndicat accepte les propositions patronales, ce que conteste, en vain, le « comité de lutte ».

En 1946, le Japon connaissant une grave crise d'approvisionnement, le syndicat de NKK obtint le droit de fabriquer du sel dans l'entreprise en utilisant son infrastructure industrielle, pour ensuite, le distribuer aux ouvriers qui pouvaient ainsi l'échanger au marché noir contre de la nourriture. Le syndicat met également en place « un comité de crise contre le ravitaillement » qui gère cette production et sa distribution. Ce comité négocie aussi avec la compagnie des « congés d'approvisionnement » qui devaient permettre aux ouvriers d'aller dans les campagnes faire leurs opérations de troc. Ces opérations d'échange avaient lieu avec des coopératives qui allaient apporter des pommes de terre, plus tard, en solidarité avec les grévistes de NKK. Des terrains de la société laissés en friche sont également récupérés par le syndicat qui les cultive. Enfin des quantités de charbon sont allouées et distribuées par le syndicat. Cette appropriation syndicale des moyens de l'entreprise dans l'intérêt des salariés renforçait la culture syndicale autogestionnaire. Dès 1946, le syndicat avait exigé un droit de veto sur les licenciements et le monopole de l'embauche. De son côté, la direction acceptait au mieux de consulter les représentants des travailleurs sur ces sujets. Le 4 octobre 1946, la grève éclate. Le 9 octobre, la direction concède un droit de veto sur les principes

de la politique d'embauche et les sanctions. Le syndicat accepte le compromis.

Dans l'immédiat après-guerre, il existait des « conseils de reconstruction » au niveau national et dans les entreprises qui associaient les syndicats à la gestion des entreprises. Ceux-ci organisaient en réalité une collaboration entre patronat et syndicats et dévoyaient la profonde aspiration qui se manifestait dans les entreprises au contrôle ouvrier. Mais, à l'usine Tsurumi, cela ne se passa pas comme prévu. Alors qu'en janvier 1948, la direction refuse une augmentation salariale, le syndicat se met à examiner les livres de comptes de l'entreprise et attire l'attention de tous sur les dépenses somptuaires de la direction. Il donne consigne à ses sections d'atelier de contrôler le matériel et de signaler tout gaspillage. Le résultat de cet « audit » syndical connu, la direction de l'entreprise concède le 6 mars la prime réclamée par le syndicat. Porté par cette dynamique, le syndicat présente, le 15 mars, « Un projet pour un mouvement de relance de la production [...] par et pour les travailleurs ». Cette initiative visait à quasiment confier aux travailleurs la gestion de l'entreprise. Elle n'était pas acceptable pour les propriétaires de l'entreprise et échoua⁸⁹⁵.

L'échec de la gauche

Légalisé le 1^{er} décembre 1945, le Parti communiste japonais (PCJ) tient son 4^e congrès en février 1946 (son organe, *Drapeau rouge*, est imprimé à 65 000 exemplaires et on estime ses militants à 45 000). Il défend alors explicitement le contrôle de la production par les travailleurs mais, lors de son 6^e congrès, cette perspective devient le droit à la participation à la gestion, une simple aspiration à la démocratisation de l'économie. La « voie parlementaire » au socialisme n'est pas conciliable avec les luttes pour le contrôle ouvrier. Il lui faut également, sous la tutelle de Moscou, respecter les accords de Yalta qui répartit les zones d'influence entre les États-Unis et l'URSS.

Mais sous la pression populaire, en janvier 1947, le syndicat Sanbetsu (proche du PCJ) lance un appel à la grève générale dans la fonction publique pour le 1^{er} février. Un comité unitaire national de grève est créé auquel participent le Parti socialiste et le Parti communiste ainsi que le syndicat Sodomei (proches du PSJ). La situation politique se tend. Le président du Sanbetsu échappe de peu à un attentat en février. Le SCAP ne peut plus accepter cette situation et, le 31 janvier, interdit la grève

générale. Les syndicats divisés reculent et l'élan social est brisé. La perspective d'une réunification syndicale disparaît. La mise au pas du mouvement social japonais est désormais à l'ordre du jour.

Certaines analyses concluent, à raison, que dans les années 1945-1947, le Japon connaissait une situation prérévolutionnaire. Cependant, ni dans les directions syndicales nationales ni dans celles du Parti socialiste et du Parti communiste, les travailleurs en lutte pour le contrôle de leur entreprise ne trouveront des relais politiques et une perspective d'ensemble. De plus, la proximité de la victoire de la Révolution chinoise en 1949 allait ajouter à la grande peur tant dans la direction américaine que dans la bourgeoisie japonaise. Une sévère répression anticomuniste s'ensuit et on estime que 12 000 salariés accusés d'appartenir au Parti communiste ont été licenciés. Ce qui allait être connu sous le nom « grande purge rouge » est déclenchée. 95 000 cheminots et 25 000 postiers, par exemple, sont licenciés et leurs syndicats interdits. Le rapport de force social s'est inversé.

Le mouvement social a-t-il une mémoire cachée ?

Nous avons retrouvé la trace de deux expériences qui s'inscrivent dans la continuité des événements que nous venons de décrire. Certes, la situation est différente. Nous sommes à la fin des années 1970 et en pleine offensive néolibérale. Le Japon connaît sa première récession. Le « miracle japonais » est en crise. Les travailleurs sont sur la défensive.

En juin 1980, *Asahi*, l'un des plus importants quotidiens japonais (centre gauche, 8 millions d'exemplaires) titre « Lip à l'est » et rapporte à ses lecteurs l'histoire de la lutte des travailleurs de Besançon⁸⁹⁶. Cet intérêt inattendu pour les Lip introduit un article sur la coopérative autogérée des travailleurs d'Unikon. L'article poursuit « Un chaud printemps s'est emparé d'Unikon Camera après sa faillite en pleine récession. L'accord a été signé le 27 juin et le président du syndicat va devenir en août de cette année le président de la nouvelle société ».

Le 17 juillet 1980, les travailleurs d'Unikon Camera Company fêtaient leur victoire, après trois années de lutte. Sur les banderoles qui ornaient la salle des festivités on pouvait lire « Nous l'avons fait, Unikon va recouvrir ! ». Des représentants du parti socialiste et du parti communiste étaient présents parmi les invités ainsi que des dirigeants syndicaux.

Unikon fondée en 1907 était une entreprise familiale qui employait à ses débuts 20 personnes. Elle fabriquait des caméras et se développa

rapidement dans les années d'après-guerre avec 1 500 salariés. Ses principaux marchés étaient en Europe et l'armée américaine. Mais en octobre 1977, après le second choc pétrolier, elle fait faillite. L'entreprise est immédiatement occupée par les travailleurs qui redémarrent la production sous leur propre contrôle et engagent des poursuites contre leurs patrons.

Dans la même région, près de Tokyo, la même mésaventure se produit pour les salariés d'Universal Shoes. Cette entreprise a été créée en 1946 et était spécialisée dans la chaussure pour femmes. Plus tard, elle élargira sa gamme de produits. Elle devient sous-traitante de Custom Shoes, la troisième entreprise de chaussures au Japon pour être ensuite toute simplement une de ses filiales. En 1977, la maison mère entreprend une rationalisation de sa production et une automatisation de sa production. Et la faillite d'Universal Shoes. Les travailleurs d'Universal décident alors de suivre la même voie que celle d'Unikon. Dans les deux entreprises, Unikon et Universal, un tiers de la force de travail était des femmes. Le taux de syndicalisation avoisinait les 100 %. Les syndicats des deux entreprises se connaissent car ils appartiennent au même réseau syndical. Face au défaut social de leur direction, ils revendiquent la propriété des moyens de production et leur objectif est de rouvrir l'entreprise. Ils entendent que la nouvelle direction de l'entreprise soit nommée par les syndicats. Un point d'appui de la lutte sera la législation sociale japonaise qui octroie au syndicat le droit temporaire, sous réserve d'un accord signé avec l'employeur, d'utiliser le terrain, les constructions, les machines dans l'attente de la résolution d'un conflit salarial. Dans les deux entreprises, à force de mobilisation et de harcèlement des directions, les syndicats obtinrent la signature d'un accord d'usage de ce type. Les syndicats nationaux auxquels appartenaient les deux sections syndicales leur apportent tout leur soutien, juridique et matériel, dans cette lutte⁸⁹⁷.

Selon un jeune salarié d'Unikon, « avant la gestion syndicale, nous faisions juste notre job et retournions chez nous, en nous préoccupant uniquement de nos problèmes personnels. Maintenant, nous nous soucions tous des ventes, de la productivité, des contrôles de qualités et faire que les objectifs soient atteints ». Des nouvelles pratiques s'instaurent avec des réunions collectives à tous les niveaux. Pour Christena L. Turner, « les travailleurs devaient désormais non seulement penser quel type d'organisation du travail était souhaitable et comment se battre le plus

efficacement, mais ils vivaient également dans des nouvelles conditions qu'ils avaient choisies » :

Les questions sur le capitalisme, la démocratie, le pouvoir, l'égalité, la productivité et la création de lieu de production vivant relevaient de l'expérience quotidienne et de la lutte politique. Les mots inscrits sur les banderoles des manifestations se transformaient en vie concrète (Turner, 1999)⁸⁹⁸.

Deux évolutions divergentes

Les travailleurs d'Universal doivent alors trouver des clients et assurer la production de nouveaux modèles de chaussures. Ils achètent une camionnette et utilisent les réseaux des fédérations syndicales pour vendre leurs chaussures. Le syndicat de Custom, l'ancien propriétaire, envoie des ouvriers syndiqués aider à la production des travailleurs d'Universal.

Le 18 novembre 1986, après dix années de lutte, un accord est signé avec Custom Shoes qui donnent les moyens matériels et financiers aux travailleurs d'Universal Shoes de continuer leur activité en coopérative. Le syndicat reste alors indépendant de la nouvelle direction et le président abandonne son ancien mandat syndical, une fois devenu le représentant de la coopérative (et non son « président »). La nouvelle association productive des salariés se lie au réseau coopératif japonais par lequel elle vend ses chaussures. L'organisation se veut démocratique et les salariés disent vouloir construire la coopérative sur le triptyque « partenariat, indépendance, confiance ». Ils déclarent vouloir également construire « un socialisme à petite échelle ». Vingt-huit personnes travaillent à la coopérative et toutes sont membres du syndicat. Leur groupe de soutien compte 500 personnes.

L'évolution d'Unikon sera différente voire contraire à celle d'Universal. Depuis sa reprise par les salariés, Unikon s'est depuis développé et gagné de nouveaux clients dont Canon et Keystone. Elle a désormais seize employés à temps plein et 74 à temps partiel. Si les premiers sont syndiqués, le nouveau syndicat n'a pas permis aux travailleurs précaires d'adhérer au syndicat. Par ailleurs, afin d'abaisser les coûts du travail, Unikon a ouvert deux petites filiales : un site de production de caméras à Taïwan et une chaîne d'assemblage en Chine. On peut s'interroger sur ces développements. Il est douteux que les nouveaux salariés chinois d'Unikon bénéficient de conditions de travail satisfaisantes et de la liberté syndicale. De plus, au sein d'Unikon elle-même, la ségrégation syndicale entre

employés à temps plein et temps partiel paraît surprenante et il est à craindre que cette société n'ait plus de l'esprit coopératif que le nom.

Le mouvement social est un tout qui ne se découpe pas et l'on ne peut pas jeter aux oubliettes ses échecs ou même, on vient de le voir, ses involutions. Il reste de ce court aperçu, partiel et incomplet, que lorsque l'entreprise fait faillite et devient synonyme de la faillite d'un système, le capitalisme, les exploités doivent se résoudre à organiser par eux-mêmes la production pour la satisfaction de leurs besoins. Ils franchissent alors les portes d'une nouvelle école, celle de leur émancipation.

janvier 2015

Pour aller plus loin

Turner, Christena L. (1999), *Japanese Workers in Protest : An Ethnography of Consciousness and Experience*, Oakland, University of California Press.

Moore, Joe (1983), *Japanese Workers and the Struggle for Power, 1945-1947*, Wisconsin, University of Wisconsin Press.

-
- 892. [[> Un journal en autogestion !](#)].
 - 893. [[> De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier](#)].
 - 894. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].
 - 895. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].
 - 896. [[> Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier](#)].
 - 897. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].
 - 898. [[> Autogestion : une question pour le 21e siècle ?](#)].

Australie (les années 68)

«Work-in» chez Harco Steel

Patrick Silberstein

Ce n'est plus aujourd'hui qu'une friche industrielle dans la banlieue de Sydney et la mémoire du lieu semble avoir été perdue, indiquent Drew Cottle et Angela Keys (2003). En 1971, Harco est une petite entreprise métallurgique, filiale d'un groupe sidérurgiste anglo-japonais, où travaillent une cinquantaine d'ouvriers. L'activité de l'usine est rythmée par les commandes de l'État australien et la direction embauche, licencie et réembauche en fonction des besoins.

Le 16 novembre 1971, la direction annonce le licenciement d'une demi-douzaine d'ouvriers, dont un délégué, Lloyd Caldwell. Le travail cesse immédiatement. La discussion qui s'engage parmi les ouvriers débouche sur la conclusion suivante : une grève classique ne mettra pas fin à la maîtrise de la direction sur l'incessant au cycle embauche/licenciement. Il fallait en finir avec ce pouvoir discrétionnaire et pour cela mettre en œuvre d'autres méthodes d'action. Jack Sponberg (membre de la Boilermakers and Blacksmiths' Society et militant « trotskiste ») et Lloyd Caldwell (membre du Parti communiste d'Australie⁸⁹⁹) évoquent alors la grève active des chantiers navals de la Clyde en Écosse⁹⁰⁰ et les luttes dans l'industrie automobile au cours du Mai 68 français.

La prise en main de l'outil de travail

« La prise de contrôle de leur lieu de travail était désormais un impératif, il fallait frapper au cœur de la relation salariale capitaliste », notent Drew Cottle et Angela Keys. Le mode de lutte choisi sera donc le *work-in*, que l'on peut traduire par « prise en main », « remise en route », « reprise de la production ».

Les ouvriers reprennent donc le travail et l'usine en même temps. Ils la remettent en marche après avoir adopté en assemblée générale la motion suivante : « Nous avons pris le contrôle et nous sommes capables de produire plus et nous n'avons aucunement le désir de revenir à l'ancien système patronal de direction » (Caldwell et Tubbs, 1973 : 8).

Drew Cottle et Angela Keys racontent que la direction, « perplexe et furieuse, » observe « son » usine qui tourne sans elle, observant « la discipline et la créativité » de ceux qui s'affranchissent du travail contraint.

Pendant les quatre semaines que durera le *work-in*, l'organisation et les objectifs du travail seront décidés collectivement et on appliquera la revendication syndicale des 35 heures par semaine, laquelle n'avait jamais été mise en œuvre dans la sidérurgie. Sur le plan salarial, la question est évidemment beaucoup plus difficile : les salaires n'étant plus versés par la compagnie, les ouvriers dépendent des dons des syndicats et des travailleurs.

La mobilisation solidaire fait échouer les recours policiers et judiciaires pour « viol de la propriété privée » lancés par la direction de l'entreprise. Il lui était en effet difficile, notent Drew Cottle et Angela Keys, de faire expulser les ouvriers « alors que le droit légal de propriété était battu en brèche avec succès par l'économie morale des ouvriers ». Tout en marchant sur des œufs dans un contexte général difficile pour elle⁹⁰¹, la direction ne reste toutefois pas inactive. Elle organise le sabotage habituel de l'outil de travail (retrait de machines, coupures des approvisionnements...) et... demande à un syndicat, la Federated Ironworkers' Association, de déclencher la grève chez Harco dans le but de « détruire l'utilisation de l'outil de production ». Le mot d'ordre de grève ne sera pas suivi...

La machine judiciaire se met néanmoins en branle pour défendre la propriété privée des moyens de production : la Cour suprême de l'État de Nouvelle-Galles du Sud ordonne l'évacuation du site et condamne chacun des occupants à 1 000 livres d'amende par jour s'ils restent dans l'entreprise et les menace de saisir leurs biens.

Harcelés par la justice, lâchés par la direction de leur syndicat et en l'absence de nouvelles commandes, les « rebelles » cessent le travail et rendent les clés de l'usine à ses « légitimes » propriétaires.

Les annales ouvrières australiennes révèlent d'autres trésors cachés ayant emboîté le pas de ceux de Harco. Toujours selon Andrew Cottle et Angela Keys, ces mouvements constituent autant d'« éléments clés du programme et de la stratégie socialistes⁹⁰² ». Les charbonnages (South Clifton), la métallurgie (Pillar Narco, Evan Deaken) les centrales électriques, le bâtiment (le chantier de construction de l'Opéra de Sydney) et les docks ont été le théâtre de la mise en œuvre du contrôle ouvrier, tandis que les

travailleurs des raffineries organisaient la distribution de l'essence alors qu'ils étaient en grève (Freney, 1973).

Denis Freney signale également que le contrôle ouvrier a permis au Syndicat du bâtiment de mettre son veto sur certains projets d'aménagement ou immobilier mettant en péril l'environnement⁹⁰³.

En 2003, dans leur communication à la Workers' Control Conference organisée à l'Université de Sydney, Drew Cottle et Angela Keys tirent les enseignements de l'action menée par un « petit groupe de prolos dans une petite usine isolée ». Malgré leur échec, la leçon de Harco résonne d'une brûlante actualité :

Comment se souvenir du *work-in* des ouvriers de Harco ? Comment le comprendre ? Qu'ont-ils réussi à mettre en œuvre ? Si cette mémoire ne doit pas être mythifiée, elle doit au contraire [...] être prise en compte de manière critique. Confrontés aux licenciements, ils ont choisi la « remise en route ». Cette décision leur a donné, pour un temps, le pouvoir dans l'entreprise. Malgré les incursions de l'État, de leur employeur et de leur syndicat, les ouvriers ont occupé l'usine et décidé de leur travail. Une telle liberté [...], même s'ils ne se sont pas saisis de la compagnie [leur] a permis de dépasser, ne serait-ce que momentanément, l'esclavage salarié et de donner à leur vie de travail un sens et un objectif. [...] Les travailleurs de Harco ont brisé les très anciennes pratiques syndicales hiérarchiques où les décisions sont prises de manière fort peu démocratiques. Pendant le *work-in*, des formes d'autogestion et de démocratie participative ont fleuri.

août 2015

Pour en savoir plus

Caldwell, Lloyd et Mike Tubbs, *The Harco Work-in : An Experience of Workers' Control*, National Workers's Control Conference Publication, Sydney, 1973.

Cottle, Drew et Angela Keys (2003), « Workers control Harco style », *Workers online*.

Freney, Denis (1973), « Workers' control perspectives », *Australian Left Review*, mars.

⁸⁹⁹. En rompant avec le stalinisme, le Parti communiste d'Australie avait fait du contrôle ouvrier un élément de sa stratégie à l'occasion de sa conférence nationale de janvier 1969).

⁹⁰⁰. [[> Grève active à la Clyde](#)].

⁹⁰¹. Comme presque partout dans le monde capitaliste, à la fin des années 1960, les pavés

affleurent sous les pages australiennes : montée des revendications ouvrières qui réclament une meilleure redistribution des fruits de la croissance, contestation de la jeunesse scolarisée, notamment contre la guerre du Vietnam dans laquelle le pays est engagé (la campagne nationale contre la guerre avait alors pour mot d'ordre « Cessons le travail pour mettre fin à la guerre »). En avril 1969 : un million d'Australiens avaient cessé le travail pour exiger la libération de Clarrie O'Shea, un des permanents du Syndicat des tramways emprisonné pour avoir refusé de livrer les avoirs du syndicat au tribunal. (Depuis le milieu des années 1950, de lourdes amendes étaient infligées en cas de grève et le gouvernement s'était arrogé le droit de confisquer les biens des syndicats, notamment les caisses de solidarité.) En 1967, si le pays avait compté 705 000 journées de travail perdues, le chiffre s'élève à près de 2,5 millions en 1970.

902. Une conférence pour le contrôle ouvrier a eu lieu en 1969, tandis que la Left Action Conference et le parti communiste font du contrôle ouvrier et de l'autogestion des éléments centraux de leur activité (Freney, 1973).

903. [[> Société de consommation, écologie et autogestion](#)].

Prendre les commandes au patron

Pete Thomas

An ABC TV Monday Conference interview in 1972, in which Jack Munday elaborated on some of the ideas of the Builders Laborers Federation brought a flurry of congratulatory phone calls and letters. A lot of these were particularly enthused about the concepts of new forms of strikes ; for instance, keeping trains and buses running but not collecting fares, or workers keeping factories producing food and other necessities but distributing the goods to pensioners and others in need. The idea of workers using that sort of radical initiative appealed to people's imagination.

Later in that year, workers and others were jubilant about actions of workers at South Clifton coalmine (on the NSW southern field). With the US-controlled mineowner pronouncing the mine closed and the workers sacked, some 90 of them worked the mine for three days, producing coal without a boss.

Earlier, at the Harco Steel plant in outer Sydney, boilermakers who had been sacked by the boss continued working there in a defiant four-week work-in.

In the construction industry, too, the idea of taking over rights and authority from the boss has been catching on in recent years. There have been cases of workers electing foremen, leading hands and safety officers ; refusal to acknowledge the boss's right to fire ; work-ins and other forms of treading on the bosses' toes.

All these fit in with the pattern of early stages of what has been rising higher in workers' priorities in country after country : the movement for workers' control, on which Britain (for example) has had an Institute for Workers' Control functioning for many years.

Two of the members of the council of that institute, Ken Coates and Tory Topham, have defined workers' control as :

A struggle by workers and their organisations to encroach upon the prerogatives of management and to cut back the managerial authority in the enterprise, and the powers of capital in the

economy. It begins with simple trade union demands for control of hiring and firing, tea-breaks, hours, speed of work, allocation of jobs, and so on. It mounts through a whole series of demands (open the books, for example) to a point where, ultimately, over the whole society capitalist authority meets impasse.

At this point, they said, there would be a « dual power ». From this, there are two alternatives : either the old establishment enforces its order, if it can, or the workers move to take over the full powers « on the truly social, political front » and place them entirely within the hands of the workers.

Here in Australia, Building Workers Industrial Union Queensland president, Hugh Hamilton, told his union's rank-and-file state convention :

The demand for workers' control, for the right for a say in industry – indeed, ultimately the final say – on many of the major issues will in the next decade rise to No 1 in any union's log of claims. It could be to our peril if it doesn't.[...] The « god-given right » of the boss to make all decisions on how you and I and our children are to live must be challenged, and the only effective challenge is by the united strength of the working class and its allies. The trade union movement can and should be the most effective part in that alliance to control our lives.

The fact is, whether it be in the construction industry in Australia or any other industry anywhere, the boss has no sacred rights of authority, even though he always acts as if he had. Growing numbers of workers are coming to recognise this and to assert their own rights.

Elected own foreman

In the NSW construction industry, the first instance of builders labourers electing their own foreman, and taking instructions only from him, took place on an office-block project in Kent Street, Sydney, undertaken by Fletchers from New Zealand. Fletchers, seemingly anxious to get rid of some militants, had called police to the job over an empty allegation of what it called « industrial sabotage ». The employer's aim, according to one of the militants was believed to be « to get us scared so that we'd hit the toe and save them from going out on a limb by sacking us ».

It backfired, of course. Not one of the workers left. Instead, the builders labourers (there were about 20) decided that, in the first place, they would put in the next month doing only safety work and no production work

(« we thought a month about the right period, because of the seriousness of what the boss had done in calling the police »). More than that, they elected their own foreman (Peter Barton) and a full-time safety officer (Jim Graham) – both of them riggers – and leading hands for the various sections. The management was told that it could map out what it wanted done from day to day but it was the unionists' elected foreman and leading hands who would decide what would, in fact, be done. As for the safety officer, his work would be exclusively to watch over safety matters and direct crews on anything that needed to be done on this.

The elected foreman, Peter Barton (a 39-year-old ex-Navy man and a member of the union's NSW executive committee) said later :

It worked very well. Each morning, I'd go to see the site manager. He'd have lists of what he wanted each crew to do. I'd take these to the leading hands ; we'd go over them and work out ourselves what would be the production for the day. Then I'd take the lists back to the site manager and tell him : « Here's what production for today will be. What we've left out from your lists today you can try for tomorrow and we'll have a look at it then. »

And that's how things went for the remaining months before the project was finished. How did it all work out ?

Fine, said Peter Barton. We were able to get on with the work in our own way, not having to take orders from any staff men. The workers were all happier in their work. They were saved from exasperations and needling and they knew that, with their own full-time safety officer, everything humanly possible was being done at all times to avoid accidents – and the safety record was first-class, no accidents.

Production was, if anything, greater than it had been when the management had the say. Not that improving production for the boss was the purpose of it all. « What we were doing, said Peter Barton, was proving that workers could run industry and do it better than when a boss was telling us what to do. »

Did he find that any tasks or responsibilities as foreman were beyond his capacity ? Peter Barton is a quiet and modest bloke. But his reply was emphatic : « No », he said.

Tribune, the communist weekly, gave the Fletcher affair prominence from a report by union organiser Joe Owens. Other papers ignored it ; they

didn't want to publicise that sort of thing and give ideas to other workers⁹⁰⁴.
[...]

Contrôle sur le chantier de construction de l'Opéra

Probably the most spectacular example in the construction industry so far was at the Opera House, dubbed – because of its soaring costs and protracted delays under government mishandling – the F111 of the industry. John Wallace (who had been Amalgamated Metal Workers Union steward on the Opera House's mechanical stages site) told the story in an article published before the 1973 Easter Workers' Control Conference, and reprinted in *Tribune*.

John Wallace, a 6ft lin 35-year-old fitter has had construction experience in both Britain (he came from there) and Australia. Under the leadership of John Wallace and others on the job itself, with unity of workers and backed by union organisers Stewart Maurice (AMWU) and Joe Owens (Builders Laborers), fitters and builders labourers on the Sydney Opera House mechanical stages site in 1972 won 48 hours pay for a regular 35-hour week ; the right to elect their foremen and regulate production ; big redundancy payments ranging from \$1 000 to \$3000 ; four weeks annual leave with a 25 per cent loading ; and other gains. Wages for builders laborers averaged \$124 a week, with \$175 for chargehands — for a 35-hour week. Here's how it happened, as recalled in John Wallace's article :

Work on the contract for the installation of the mechanical stages in the opera and drama theatres at the Opera House began early in 1971. The main contractor and supplier of the stages was Wagner Biro, an Australian company, while the construction work was subcontracted to McNamee Industries, an Australian subsidiary of the international Simon Engineering group. The workforce was composed of Amalgamated Metal Workers Union fitters, and riggers and laborers (members of the Builders Laborers Federation).

With stupid and inefficient management there were from the start many disputes, with traditional (strike) tactics being used for workers' rights. However, there was little unity of action between the fitters and the builders labourers, little co-operation in strikes and often considerable antagonism.

One Friday in April 1972, however, the engineer decided to cut out Saturday overtime (a six-day week is normal on most construction sites),

after three days of non-co-operation by fitters who were claiming an increased wage margin over the riggers.

The fitters then decided to forget their margin claim and seek joint action with the builders labourers to win back Saturday overtime. The workers took the important decision to report for work and to work on the Saturday, regardless of instructions from the engineer.

As they came in the gate the next morning, each worker was told by the engineer to go home, as they would not be paid for any work they did that day. Nevertheless, there was a large turn-out, and at a meeting held then and there, the workers decided to take over the job and not give it back to the management until Saturday work had been restored.

Now the serious work of organising the job began. A foreman was elected to co-ordinate between the two theatres and the different gangs. A safety officer was also elected. This was considered very important as the position in relation to workers' compensation was unclear and the workers felt they needed a good safety officer.

Enthusiasm was tremendous, as was the solidarity between the different trades – the old antagonism had disappeared. Even menial tasks were performed enthusiastically. The workers were determined to show how the job could be run efficiently without the management's foremen. The first day of the work-in was a great success.

The work-in continued on the Monday – and was again a big success. Erection materials were, however, becoming scarce, and with no engineers (who had run the technical side) and no drawings (which were locked in the office), it began to become difficult to find enough work to go on with. This didn't last long, however. It was decided the work done in the work-in period would be dismantled until payment was forthcoming. (To have no work to do and nothing to organise would have been demoralising).

However, these plans proved unnecessary. On the Tuesday afternoon, the management agreed to restore Saturday work and pay for the work done in the work-in. The workers had just before handed back the job to the company, knowing that the company didn't want it back, that it wanted to pull out of the contract and was only looking for an excuse to do so. The job was given back on condition that the conference with the management was successful.

By this time, McNamee (the subcontractor) had had enough. One week after the work-in, they sacked everyone and withdrew from the contract. In the three weeks before another contractor took over, the workers occupied

the job. Meetings were held daily on the site and the workers turned up every day. Hours were spent in debating the tactics. Continual pressure was put on Wagner Biro and the state government to reopen the project. The workers not only demanded to be rehired, but to be paid for the time lost due to the closure after the McNamee walkout⁹⁰⁵.

The workers were receiving enormous backing from other jobs, including financial support. Finally, a new contractor was found and the workers virtually dictated terms : all to be rehired, payment for the whole period of unemployment and an S8 a week increase for everyone...

This was a decisive victory. It was quite clear that nothing now could break the unity of the workers. Meetings from now on were always joint meetings of the 30 to 40 fitters, riggers and labourers on the site.

The contractors also learnt the lesson. Not one hour was lost in dispute from that point on, although very substantial gains were made.

On the first day back, and before work started, there was a lengthy meeting to discuss future tactics. First, the foremen, who had in the main stuck with the workers in the occupation of the site, had been taken on by the management as chargehands. But the workers insisted first of all on a vote as to whether they should be allowed back in that position. The workers voted in favor of them coming on.

Two stewards were elected – one from the AMWU and one from the BLF – by all workers, regardless of union, voting together.

When work started, the stewards, on the decision of the meeting, immediately lodged claims for redundancy payments and a further wage rise (in addition to the S8 a week already won). In a short time, and without any threatened action, these gains were also won.

It is true that the battleground began to shift from the job to the conference room, between the stewards and the top management. But nothing is won by negotiation in isolation. The workers on the job were now in complete control of production, the chargehands had no disciplinary powers, and decisions on questions which were normally the prerogative of management were increasingly being made at meetings.

Spectacular gains were made — the most significant being 48 hours pay for a 35-hour week.

Before this was won, the absentee rate was about 15 per cent. The stewards proposed that in a month this could be dropped to 5 per cent if, as an incentive, the workers were given Friday afternoon off. This was agreed to by the management. Absenteeism fell — although not to 5 per cent.

This meant 36.5 hours' work for a 40-hour week. The company was worried, but more because of possible state government reaction than anything else. A subsequent conference with the management decided on a 35-hour week, if possible to be hidden within overtime.

The workers accepted this, and decided to incorporate the normal Saturday overtime in a five-day-week — four days of nine hours and one day of seven hours, provided they were paid as though they had worked the Saturday overtime.

However, this was soon seen as not completely satisfactory — a 35-hour week had to mean a five-day week, seven hours a day. The workers had won, in fact, 48 hours' pay for a 35-hour week. They had to keep the 48 hours pay to maintain their living standards. So the workers decided to go for 48 hours pay for a 35-hour week.

The workers set out to convince the management that, if they could completely organise their job, they would produce as much in a 35-hour week as the engineer had planned in a 48-hour week. Payment for 48 hours for a 35-hour week was not demanded but, if the production schedule was kept, they would expect it.

The engineer, although extremely unhappy with the proposal felt trapped and agreed to pay if the work was done. After the first 35-hour week under their control, the workers produced to schedule and, to the credit of the company, the paypacket was for 48 hours. The second week produced the same results and, although later there was pressure for a return to a 40-hour week, the 35-hour week remained until the job was completed.

There can be little doubt that what workers achieved on the Opera House stage contract was unique for its time. The 35-hour week on 48 hours' pay was achieved not only as well as, but because of, the gradual takeover of control from the management.

Complete control was not achieved. The management remained in control of the financial aspects of the day-to-day running of the job — wages were also paid by them on the regular pay day. Calls were made to open the books but, with other encroachments being made at the time and the extreme difficulty in getting more than verbal information, this call was held in abeyance, and no further progress was made on it.

Some problems that arose were not resolved. The stewards, because of the continual negotiations with the management made necessary by increasing demands from the workers, were seldom working on production. Although all decisions were made at meetings, alienation

between the stewards and other workers did occur, arising from the pattern of events.

The other major problem was discipline on the job. During the work-in, self-discipline did arise out of the need to win.

Once control of the job was won, however, and imposed discipline removed, the problem of maintaining production with an equal contribution from all became difficult. The question was played by ear on a day-to-day basis, with the problem being discussed when necessary at meetings⁹⁰⁶.

The financial carrot of very high wages for a 35-hour week proved successful, but the questions of “working for what ?” and “working for whom ?” were still there.

Without workers in command of all the financial aspects in the running of a job, the enthusiasm for working on “their” job was unfortunately missing.

Building on experiences

John Wallace concluded his account of the Opera House events by saying :

The construction of the stages was completed in January 1973, with workers leaving with up to \$3 000 redundancy payments (after two years work or less). They are scattered now throughout the Sydney work scene. But no doubt they will remember their experiences and hopefully, as demands for workers’ control grow, they will contribute to the solving of these and many other problems that will result from what can only be a big step forward for all workers who undertake such actions.

While the whole thing was going on at the Opera House, during a lunchtime talk it was put by a *Tribune* reporter to John Wallace and others : these conditions are fine for the workers here, but could it be said that it is things like this that are to blame for some of the enormous cost of the Opera House ? No, they said emphatically. One of them, Mike Caulfield (a fitter), was scornful : « What we might get is nothing to what those on top, the employers, are getting. What must they up there be making for themselves ? »

John Wallace said that, on the basis which they had won, productivity had increased. So, while their gains might superficially appear to have

increased costs, the workers were only getting some of the benefit of the increased productivity that came from running the job themselves. [...] The new styles of workers being in charge can, in initial stages, create new problems. John Wallace said :

There are some workers who find it difficult to adjust after having, all their working lives, been under control of a foreman, whom they have obeyed because he represents authority. Then the foreman is taken away and they find that in his place is a fellow-worker with whom they've been on familiar terms, and so they feel that they can do as they like, and this causes problems. Delegates can't be expected to be disciplinarians over their fellow unionists in cases like that. It's only a temporary problem, though it may take time to develop the consciousness of workers' own collective authority. But then things can develop quickly, given the right conditions. At the beginning of 1972, the workers here would have laughed at you if you'd suggested working in without the boss and in defiance of the boss. But then in April, that's just what we did. It shows how ideas grow.

Union organiser Joe Owens said :

Everyone here has learnt important lessons. Their experience can encourage others to do the same sort of thing. Some people may be apprehensive about ideas of workers moving into control. They might cling to the idea that it is employers and the authorities behind them – and not workers – who know best : they have been in control for so long, is it sensible to talk of drastic change, of removing control from their experienced hands ? Employers and governments certainly have been in control. And what a mess they've made of it. A building industry mis-shapen for crudest motives of profit, haphazard and planless ; housing shortages that are chronic, and other social needs neglected ; city skylines that climb monstrously skyward ; the rash of towering buildings that are turning Australian cities into blotchy carbon copies of the ugliness of the worst of big overseas cities. We'll look at these things in some more detail later.

With this mindless stampede of « development » for the sake of the dollar has gone vandalism on the grossest scale. Considerations of history, beauty and quality ; preservation of what is natural, good and healthy in

the environment – these have been swept aside by the onslaught of the developers.

Nor have public indignation and the traditional forms of petition and protest been able, by themselves, to secure a halt. But to these worthy public movements there has been added in recent years a decisive new element. This has been the force which trade unionists, including builders labourers in particular but others too, have been able to exert by applying their industrial strength at the nerve points.

It is this intervention by trade unionists that has given the causes of preservation and conservation such an effective reinforcement. It's time to turn to this part of the story.

juillet 1973

Source

Fédération australienne des travailleurs de la construction et du bâtiment, Nouvelle-Galles du Sud.

904. [[> Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].

905. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].

906. [[> Genèse d'une mobilisation ouvrière inédite](#)].

Buts, chemins et moyens

Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs

Karl Marx

[II] était réservé à l'économie politique du travail de remporter bientôt un triomphe plus complet encore sur l'économie politique de la propriété. Nous voulons parler du mouvement coopératif et surtout des manufactures coopératives créées par l'initiative isolée de quelques « bras » entrepreneurs.

La valeur de ces grandes expériences sociales ne saurait être surfaite. Elles ont montré par des faits, non plus par de simples arguments, que la production sur une grande échelle et au niveau des exigences de la science moderne pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de salariés ; elles ont montré qu'il n'était pas nécessaire pour le succès de la production que l'instrument de travail fût monopolisé et servît d'instrument de domination et d'extorsion contre le travailleur lui-même ; elles ont montré que comme le travail esclave, comme le travail serf, le travail salarié n'était qu'une forme transitoire et inférieure, destinée à disparaître devant le travail associé exécuté avec entrain, dans la joie et le bon vouloir.

En Angleterre, c'est Robert Owen qui jeta les germes du système coopératif ; les entreprises des ouvriers, tentées sur le continent, ne furent en fait que la réalisation pratique des théories non découvertes, mais hautement proclamées en 1848⁹⁰⁷.

En même temps, l'expérience de cette période (1848-1864) a prouvé jusqu'à l'évidence que, si excellent qu'il fût en principe, si utile qu'il se montrât dans l'application, le travail coopératif, limité étroitement aux efforts accidentels et particuliers des ouvriers, ne pourra jamais arrêter le développement, en proportion géométrique, du monopole, ni affranchir les masses, ni même alléger un tant soit peu le fardeau de leurs misères. C'est peut-être précisément le motif qui a décidé de grands seigneurs bien intentionnés, des hâbleurs philanthropes bourgeois et même des économistes pointus à accabler tout à coup d'éloges affadissants ce système coopératif qu'ils avaient en vain essayé d'écraser, lorsqu'il venait à peine d'éclore, ce système coopératif qu'ils représentaient alors d'un ton

railleur comme une utopie de rêveur, ou qu'ils anathématisaient comme un sacrilège de socialiste. Pour affranchir les masses travailleuses, la coopération doit atteindre un développement national et, par conséquent, être soutenue et propagée par des moyens nationaux.

Mais les seigneurs de la terre et les seigneurs du capital se serviront toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs privilèges économiques. Bien loin de pousser à l'émancipation du travail, ils continueront à y opposer le plus d'obstacles possible. [...] La conquête du pouvoir politique est donc devenue le premier devoir de la classe ouvrière. Elle semble l'avoir compris, car en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, on a vu renaître en même temps ces aspirations communes, et en même temps aussi des efforts ont été faits pour réorganiser politiquement le parti des travailleurs⁹⁰⁸.

1864

907. [[> Marx et l'autogestion](#)].

908. [[> Commune de Paris \(La\)](#)].

Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation (L')

Bruno Della Sudda et Guy Giani

Au tournant du siècle, les conditions d'émergence de l'altermondialisme, ce mouvement des mouvements, sont décisives pour en saisir l'importance et la dynamique. Trois concomitances peuvent être relevées.

En premier lieu, le mouvement surgit dans une phase d'internationalisation-globalisation du capital aussi importante que la première grande internationalisation du début du 20^e siècle. La première appellation de mouvement, « antimondialisation » – à l'occasion de la manifestation de Seattle en 1999 – reflète bien ce lien. Le mouvement se construit d'abord en s'opposant. En second lieu, le mouvement se structure dans une phase de profonde transformation des sociétés capitalistes. Au centre, le capitalisme libéral se réfère de plus en plus à l'autonomie des salarié·es, fait appel à leur initiative, à leur créativité et à leur capacité de coopération (Boltanski et Chiapello, 1999). Les multinationales se structurent en réseaux planétaires. Le pouvoir politique de l'État-nation est assez largement supplanté par celui des grandes organisations internationales, des structures régionales de type Union européenne et des réseaux économiques transnationaux.

Les vieilles structures de lien et de contrôle social résistent ou s'adaptent difficilement au désir d'individuation qui se manifeste maintenant au sein de différents groupes sociaux (Corcuff, 2002). Le sentiment d'appartenance qui passait auparavant essentiellement par la médiation de classe est devenu multiple : la classe entre en résonance avec le genre, l'orientation sexuelle, le mode de vie, l'origine culturelle...

Enfin, à la périphérie, de nouvelles puissances régionales émergent dans lesquelles la valorisation croissante du capital va de pair avec l'extension de la classe ouvrière de même que la constitution de véritables groupes sociaux intermédiaires. Dans le même mouvement, les guerres impériales entraînent paupérisation, bidonvillisation, migrations de masse et nouvel élan des contestations populaires.

Ces dernières se traduisent parfois par l'arrivée au pouvoir de gouvernements ouvertement antilibéraux et anti-impérialistes, en

particulier en Amérique indo-afro-latine pour reprendre l'expression de Franck Gaudichaud (2013)⁹⁰⁹.

Enfin, le mouvement prend son envol en ce début de 21^e siècle dans une phase de crise de la représentation politique et de décomposition avancée des forces politiques antisystème, tout au moins au centre de celui-ci. Le mouvement communiste a été laminé par le repoussoir qu'a constitué l'URSS puis par l'effondrement des sociétés bureaucratiques de l'est de l'Europe. La vieille social-démocratie et la majorité des partis verts sont engluées dans le social-libéralisme plus ou moins teinté d'écologie, la notabilisation et la carriérisation. Ces organisations se sont transformées en une sorte de « marché politique » imparfait où les différentes entreprises concurrentes cherchent à accumuler le maximum de ressources pour occuper les positions les plus prestigieuses. Le modèle partidaire traditionnel lui-même, de type pyramidal, toujours en vigueur, y compris dans la gauche antilibérale et dans l'extrême gauche, s'accommode mal des aspirations plus égalitaires des nouvelles couches salariées et se situe presque à l'opposé des pratiques d'auto-organisation et des modes d'organisation autogestionnaires d'une partie significative du mouvement altermondialiste.

Un kaléidoscope des contestations du capitalisme

Le mouvement altermondialiste est multiforme et d'une très grande diversité politique et idéologique : cette double caractéristique originelle s'est encore accentuée au fur et à mesure de son élargissement et de son extension géographique dans de nouvelles régions du monde depuis 1999. Il exprime cependant l'émergence d'une sorte de conscience politique mondialisée partiellement homogène et embrasse l'essentiel des questions aujourd'hui posées à l'échelle planétaire par le capitalisme globalisé et en ébauche une nouvelle synthèse. Cherchant le plus souvent à être actif plutôt que réactif, le mouvement parvient parfois à dévoiler la mise en œuvre de projets élaborés dans la plus grande discrétion, jouant alors un rôle de veille citoyenne grâce à sa capacité d'expertise et la rapidité de sa mise en mouvement. C'est ce qui s'est produit, il y a quelques années avec l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI), élaboré dans le secret des cercles de pouvoir et première tentative de libéralisation internationale des services, mort-née à la suite de la mobilisation de réseaux altermondialistes et de l'émotion qu'elle a entraînée (1998).

On retrouvera aujourd'hui, quinze ans plus tard, une mobilisation citoyenne et altermondialiste, porteuse de critiques similaires contre les traités de libre-échange TAFTA (Union européenne/États-Unis), TISA (services), TPP (transpacifique) et CETA (Union européenne/Canada).

Il est difficile de déterminer avec précision les contours du mouvement altermondialiste. Eddy Fougier (2004)⁹¹⁰ propose une catégorisation du mouvement altermondialiste qui s'appuie sur des critères objectifs.

Seraient altermondialistes les organisations membres du conseil international du Forum social mondial (FSM), celles qui ont fait partie du comité d'organisation d'un contre-sommet ou encore celles qui participent à des forums sociaux ou à une campagne internationale.

Lui-même relativise cette proposition. En effet, Amnesty International, par exemple, a participé à plusieurs forums sociaux et a fait partie du comité d'organisation du contre-G8 d'Évian (2003). La Confédération internationale des syndicats libres, la Confédération européenne des syndicats ou la Fédération internationale des droits de l'homme sont membres du conseil international du FSM. Mais les diverses organisations à l'échelle nationale, régionale ou locale, de ces confédérations et fédérations syndicales ou associatives internationales se vivent-elles véritablement comme altermondialistes ? On pourrait multiplier les exemples justifiant une telle interrogation.

L'objectivisme dans le choix des critères de classification aboutit à faire de l'altermondialisme un vaste fourre-tout œcuménique et à relativiser sa portée émancipatrice. Il permet cependant d'avoir à l'esprit que certaines mobilisations altermondialistes sont des succès parce qu'elles sont appuyées par de grandes centrales syndicales institutionnalisées qui souhaitent ou ont intérêt à s'inscrire dans cet espace.

Il semble plus pertinent de retenir un critère plus subjectif comme outil de délimitation. Peuvent être considérées comme altermondialistes, les organisations qui se considèrent elles-mêmes comme telles et qui font explicitement référence aux slogans « Le monde n'est pas une marchandise » et « Un autre monde est possible », symboles clés du mouvement qui expriment en positif l'articulation contestation/proposition au-delà du simple rejet de l'ordre du monde tel qu'il est aujourd'hui. Traduction pratique : ces organisations doivent intégrer régulièrement l'agenda altermondialiste à leur propre agenda politique.

Il y a bien cependant une difficulté réelle à tracer les frontières de l'altermondialisme. Cela traduit sans doute une organisation diffuse du

mouvement, plus souple que celle des précédents mouvements de contestation du capitalisme, notamment le mouvement ouvrier. Une organisation en réseau qui est sans doute à la fois une force dans la guerre de mouvement et une faiblesse dans les affrontements de position.

Par souci de compréhension de la configuration du mouvement et de ses domaines d'intervention, on peut esquisser trois grands types de structures participantes : 1) les mouvements sociaux du type mouvements paysans, mouvements indigènes, syndicats de salariés les plus radicaux, mouvements pour les droits des femmes et contre les stéréotypes de genre, organisations de lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion (les sans droits et les No Vox) ou encore les organisations de défense des consommateurs ou d'alterconsommation ; 2) les ONG et associations dont le domaine d'intervention se situe d'emblée fréquemment à l'échelle internationale : défense de l'environnement, lutte contre le réchauffement climatique ou contre les gaz de schiste²¹¹ et promotion de l'alterdéveloppement, droits humains et lutte contre le racisme et la xénophobie, solidarité internationale et luttes pour les réparations, commerce équitable ; 3) les organisations de vigilance citoyenne qui avaient joué un rôle essentiel sur l'AMI et prolongent cet engagement contre le TAFTA et qui interviennent notamment sur la dette, les institutions financières internationales, l'OMC, les compagnies pétrolières, les producteurs d'OGM, de jouets, d'habillement, mais aussi sur la critique des médias de masse ; 4) il faut ajouter, pour compléter et enrichir cette typologie, les structures politiques.

La charte du FSM leur en ferme formellement la porte, mais dans presque tous les pays, et de manière diverse et parfois conflictuelle, des partis écologistes à la gauche radicale en passant par une partie de la social-démocratie et des partis communistes, la gauche au sens le plus large est présente. Quand celle-ci occupe d'importantes positions institutionnelles – et c'est surtout cette caractéristique qui est visée dans la dite charte –, une mise à distance formelle salutaire s'effectue. Mais sa présence est bien visible comme on l'a vu dans toute l'histoire des FSM.

Une dialectique féconde peut en résulter, malgré les problèmes posés : le mouvement altermondialiste n'est pas étranger à l'arrivée de la gauche au pouvoir et au basculement politique en Amérique du Sud. Dans cinq pays de cette région du monde emblématique, il existe un lien direct ou indirect entre celui qui est à la tête de l'État et le mouvement altermondialiste, les cinq étant présents au meeting de Belém aux côtés de composantes

altermondialistes (2009). De plus, Evo Morales était un militant syndicaliste et altermondialiste avant son élection en Bolivie.

Enfin, les manifestations d'ouverture du FSM donnent toujours à voir le prodigieux kaléidoscope de l'altermondialisme : l'extraordinaire diversité des cortèges, banderoles et drapeaux témoigne de la participation au mouvement altermondialiste de toutes celles et tous ceux qui font vivre l'ensemble des contestations globales ou sectorielles du capitalisme.

Nouvelles formes et nouvelle culture politique

Le mouvement altermondialiste est à la fois un réseau de réseaux, un mouvement des mouvements ou encore une mobilisation de mobilisations dont le fonctionnement rompt avec celui de la démocratie représentative. On voit d'ailleurs mal comment le conseil international du FSM par exemple, pourrait fonctionner sur ce mode alors que certaines organisations syndicales représentent des dizaines de millions d'adhérents, Via Campesina environ 60 millions et les Amis de la Terre quelques milliers tout au plus.

Le fonctionnement adopté est celui du consensus, c'est-à-dire une démocratie de palabre visant à dépasser les positions antérieures, avec l'implication de toutes les organisations, petites et grandes, dans une relative égalité. Un mode de fonctionnement qui s'apparente donc à la démocratie délibérative directe.

Christophe Aguiton (2003), figure française du mouvement, précise cependant que ce consensus se construit d'abord en tenant compte des composantes les plus importantes du réseau. Ce fonctionnement, exigeant pour les individus et qui donne du poids aux plus impliqués, rompt aussi partiellement avec la démocratie délégative des porte-parole. En cela, il est porteur d'auto-émancipation pour les participant·es qui renouvellent en permanence des éléments de leur culture politique et renforcent leur qualité de sujet agissant.

Le mouvement altermondialiste remet en cause, par sa pratique, le primat des partis et les relations autoritaires ou manipulatrices entretenues par le mouvement communiste, la social-démocratie et l'extrême gauche avec le mouvement syndical et associatif ainsi qu'avec les mouvements féministes et jeunes ; ce type de relations est encore entretenu aujourd'hui, dans une moindre mesure, par les partis Verts avec les associations de défense de l'environnement.

Les formations politiques constituées, présentes comme on l'a vu, ne sont d'ailleurs pas associées aux structures décisionnaires du mouvement des mouvements. Attitude de défiance largement compréhensible et justifiée, mais aussi expression d'une volonté d'autonomie et de reconstruction par le bas d'oppositions à la domination du capitalisme.

Cette volonté d'initiative autonome et immédiate comme force en mouvement est particulièrement présente dans les franges les plus radicales du mouvement, fortes consommatrices de fonctionnement en réseau affinitaire et pratiquant parfois le « *do it yourself* » : villages alternatifs d'Annemasse lors du contre-sommet du G8 d'Évian, zones autonomes temporaires durant les contre-sommets en général et surtout zones libérées permanentes au Chiapas, contrôlées par l'EZLN, une « armée différente des autres car elle se propose de cesser d'être une armée », dit le sous-commandant Marcos. Si l'EZLN et son leader charismatique sont très populaires dans une partie importante du mouvement altermondialiste, ce n'est pas seulement comme symbole politique mais aussi parce que leur lutte a permis la construction de nouveaux espaces de contre-pouvoirs⁹¹².

En proposant d'autres formes d'organisation sociale, ici et maintenant, la frange radicale du mouvement altermondialiste reproduit en partie ce qui avait déjà existé au sein du mouvement alternatif allemand dans les années 1980. Mais elle donne un caractère plus dynamique à ces expériences, plus susceptibles de s'incruster dans la mémoire collective car elles s'inscrivent dans des moments de lutte et d'effervescence sociale.

Autre élément important, le fait que le mouvement, prenant en compte le statut nouveau de l'individu soucieux de s'autonomiser, s'inscrit en rupture avec la figure imposée du « nous contraint », du collectif envers et contre tout propre aux organisations du vieux mouvement ouvrier. Il est porteur d'un *nous* choisi, moins mécanique, capable de frapper fort mais qui, sollicitant plus fortement l'implication personnelle, est plus tributaire des variations de cette implication et susceptible d'entraîner une certaine fragilité collective.

Enfin, le fonctionnement en réseau déjà évoqué, est renforcé par le rôle d'un réseau particulier. On sait en effet qu'Internet pèse considérablement sur les modes d'action mais aussi sur les modes de décision de tout ou partie du mouvement. Les critiques de la démocratie électronique sont d'ailleurs très présentes et souvent plus rudes à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement. Il est vrai que l'opacité dans les processus qui conduisent à

la prise de décision est favorisée par l'utilisation d'Internet : les groupes impliqués ne sont pas toujours clairement identifiés et le risque de prise de décision parallèle, par quelques individus court-circuitant l'ensemble d'un groupe, est bien réel.

Y a-t-il un projet et une stratégie altermondialistes ?

La remise en cause de toutes les oppressions et de toutes les dominations irrigue les différentes composantes du mouvement qui s'enrichissent mutuellement et peuvent ainsi s'approprier des angles de vision de la lutte contre le capitalisme qui n'étaient pas nécessairement présents dans leur réflexion et leurs pratiques initiales. On assiste ainsi à un tourbillon universalisant qui renforce le mouvement. Cela suffit-il pour que l'altermondialisme soit en mesure d'ébaucher un projet politique alternatif à la domination du capital ?

Au travers de son « Manifeste altermondialiste », les propositions faites par Attac dès 2007 qui couvrent tout le champ politique et s'apparentent à un programme ainsi que les « Trente propositions pour un modèle global alternatif » du Centre pour l'innovation sociale en Catalogne, semblent en exprimer la volonté. La même année, Bernard Cassen, ex-président d'Attac, encore influent au sein du mouvement altermondialiste souhaitait « l'élaboration progressive, au niveau mondial, d'un corpus d'analyses et de propositions de plus en plus largement partagé par les acteurs sociaux ».

Le manifeste d'Attac, les propositions des altermondialistes catalans, les souhaits de Bernard Cassen, ainsi que d'autres tentatives issues du mouvement, actuelles ou plus anciennes, vont alors dans le même sens : se substituer de fait au travail collectif d'élaboration que devraient mener les organisations politiques favorables au changement politique et social mais que, trop sclérosées pour la plupart, elles ne parviennent plus à mener, en particulier en Europe.

Cependant, l'élaboration d'un projet politique implique « une synthèse généraliste » qui ne peut être la préoccupation première d'une structure associative ou syndicale et qui est qualitativement différente d'une simple juxtaposition de diverses revendications ; elle exige des perspectives globalisantes, une colonne vertébrale et doit constituer une perspective pour l'humanité, à l'image de ce qu'a produit le mouvement communiste dans une phase de l'histoire aujourd'hui close.

La maturation altermondialiste qui s'affine dans les moments de confrontation, dans les combats qui modifient la conscience collective du

mouvement et la perception qu'il a de lui-même, a atteint un certain niveau. Concernant Attac, cette maturation s'est précisée depuis 2007 : au *Manifeste altermondialiste* se sont ajoutées diverses prises de position plus récentes sur la justice sociale et écologique, la démocratie réelle, la promotion des alternatives et des biens communs, au-delà des thèmes plus classiques que sont le refus des politiques d'austérité ou la solidarité internationale. Mais cette maturation n'est sans doute pas encore suffisante pour que ce projet puisse prendre corps et soit porté par des forces sociales capables de l'imposer comme projet alternatif. Cela doit être mis en relation avec le fait que la majorité du mouvement altermondialiste se méfie, dès la naissance de l'altermondialisme, de l'idée de projet global, voire s'y oppose. Cette même majorité ne souhaite pas une transcroissance du mouvement en une nouvelle internationale tant le modèle des précédentes apparaît comme un repoussoir⁹¹³. De nombreux réseaux, des figures altermondialistes, modérées ou radicales, se montrent en effet sensibles à l'idée qu'il est possible de « changer le monde sans prendre le pouvoir », selon le titre du livre de John Holloway (2008). C'est en effet une question essentielle en rapport étroit avec les choix stratégiques de l'EZLN, mentionnés plus haut. À cette étape, deux conceptions différentes traversent le mouvement altermondialiste. La crise d'Attac-France en 2005-2006 est alors en partie liée à l'affrontement entre ces deux conceptions⁹¹⁴.

D'une part, une conception horizontaliste, porteuse d'une logique de contre-pouvoirs qui, majoritairement, n'envisage pas de poser le problème du pouvoir tout en mettant en question la légitimité du capitalisme à orienter le présent et l'à-venir de nos sociétés. Chico Whitaker, Candido Grzybowski, initiateurs du FSM et surtout le zapatisme, de même que plusieurs mouvements radicaux d'inspiration libertaire sont alors partisans de cette orientation. Selon Naomi Klein, ces « espaces libres » – en fait des territoires autogérés – deviendront « un contrepoids efficace à l'État du simple fait de leur existence »⁹¹⁵.

Cette perspective – qui n'est pas partagée par l'ensemble de celles et de ceux qui sont favorables à une conception horizontaliste de l'altermondialisme – a le mérite de reconsidérer les moyens et les fins de l'action révolutionnaire. Au-delà de la question du projet, elle préfigure une réflexion stratégique qui, à ce stade, n'est cependant pas encore assumée ou réellement organisée dans le mouvement. On est loin, à ce moment-là, d'une véritable stratégie autogestionnaire car cette perspective

n'intègre pas la logique des contre-pouvoirs au sein d'un processus de « révolution longue » dans lequel, à des rythmes et sous des formes nécessairement variés, se construit l'hégémonie politique de la majorité contre la dictature de la minorité possédante, des États bourgeois et des nouveaux instruments planétaires de domination.

Il existe d'autre part une conception visant à reconstituer une opposition partidaria à gauche en s'appuyant sur les expériences gouvernementales sud-américaines menées notamment en Bolivie et surtout, dans le contexte des années 2000, au Venezuela « chaviste »⁹¹⁶.

Bernard Cassen et, d'une autre manière, Walden Bello en sont alors les individualités les plus représentatives⁹¹⁷, ensuite rejoints par une partie des écologistes radicaux, convaincus de l'existence d'une relation étroite, voire d'une causalité, entre le productivisme capitaliste et l'accélération du développement transnational des échanges de biens et de services. L'International Forum on Globalization, un des réseaux les plus importants, s'inscrit dans cette perspective. Mais, si on ne peut que comprendre – et dans certains cas approuver – le protectionnisme agricole et industriel des pays de la périphérie, nécessaire pour élever le pouvoir d'achat des classes populaires et faire face à la densité du tissu industriel des pays riches, on ne peut en faire une stratégie politique, sous peine de généralisation des oppositions entre prolétariats nationaux et de concurrence écologique entre espaces régionaux.

La mondialisation des possibilités de mise en relation des êtres humains, produit de la mondialisation des échanges, est une potentialité d'émancipation humaine, sans équivalent historique, car elle ouvre de nouveaux horizons et accélère la mise en commun des savoir-faire et des univers culturels. Elle ne doit pas être freinée sous prétexte de sauvegarde des territoires, comme le voudrait le souverainisme d'inspiration populiste et écologiste parfois présent au sein du mouvement altermondialiste.

Cette sauvegarde, dont la nécessité est souvent bien réelle, passe d'abord par une appropriation sociale de ces territoires, une mise en relation des luttes, en rupture avec les logiques de privatisation et de mise en concurrence des régions et espaces régionaux. Mais si la mise en cause de la logique actuelle des rapports sociaux capitalistes peut passer par des luttes où s'impose la préservation des territoires, elle ne peut se réduire à une logique de préservation.

Des éléments substantiels de projet, qui s'agrègent les uns aux autres en lien avec l'élargissement continu du FSM sur le plan géographique et

thématique, existent bel et bien, renforcés par de nouvelles interrogations à partir des effets de la crise de 2008. Mais nul n'a la prétention, au sein du mouvement altermondialiste, de considérer qu'il s'agit d'un projet achevé. Et ces nouvelles interrogations, à la faveur de la crise systémique et multidimensionnelle ouverte en 2008, porteront, comme on va le voir, sur la stratégie du mouvement : une évolution importante de l'altermondialisme en perspective.

Un nouveau mouvement d'émancipation...

C'est l'ambition implicite ou explicite de certaines des composantes du mouvement altermondialiste. Le mouvement des mouvements pose d'abord, en actes, une critique des formes d'organisation traditionnelles du mouvement ouvrier, une critique de sa structure pyramidale qui est aussi celle de nombreux mouvements ayant inscrit leur action dans le sillage de celle du mouvement ouvrier⁹¹⁸.

Avec sa forme réseau dominante et son fonctionnement au consensus, l'altermondialisme s'est partiellement transformé en forme alternative à l'ancien modèle du parti guide, à l'échelle nationale comme internationale, dans lequel domine encore, lorsqu'il subsiste, une élite de professionnels, souvent à fort capital culturel et peu « trempés » dans la culture de la classe ouvrière dont ils prétendent pourtant être les porte-parole.

Le mouvement altermondialiste indique pour les forces politiques attachées à l'émancipation une voie nouvelle : celle du parti-mouvement⁹¹⁹, dé-hiérarchisé, plus égalitaire et pluraliste. Mais cette forme n'est qu'embryonnaire : elle n'est pas encore inscrite dans une réalité de masse.

En ce sens, l'altermondialisme est bien porteur d'une nouvelle culture politique : horizontalité, refus des hiérarchies entre ses diverses composantes comme entre les terrains de lutte, limitation de la délégation de pouvoir et de la personnalisation, fonctionnement en réseau, coopération. S'ajoutent à cela, de manière explicite l'auto-organisation et, plus ou moins explicite, la référence à l'autogestion.

On peut aussi penser, cette fois en négatif, que le mouvement n'est pas encore parvenu à dépasser certaines limites sociologiques et politiques qui constituent un véritable handicap pour la construction d'un nouveau projet. En effet, l'altermondialisme, malgré une situation plus contrastée avec l'entrée en scène de l'Afrique et de l'Asie, est encore principalement porté par des hommes – et non des femmes – majoritairement « blancs » et éduqués. Cela ne facilite pas la reconnaissance de l'action des groupes

dont l'action se situe en Afrique, en Asie, voire en Amérique du Sud – et notamment des groupes composés de femmes – ni celle des membres des groupes opprimés issus de la colonisation et de l'immigration dans les pays riches. Il est encore dominé par des individus qui occupent une position sociale médiane, voire supérieure et qui s'imposent souvent dans les assemblées pour des raisons de maniement du langage légitime. Cela ne facilite pas l'intégration des milieux les plus populaires au Nord comme au Sud.

Néanmoins, ces limites reculent, en particulier depuis l'évolution polycentrique du FSM et la tenue des FSM de Mumbai (2004) et Nairobi (2007), avec l'extension géographique et thématique des forums sociaux et leur enracinement dans le tissu social à travers les forums locaux. Elles reculent d'autant plus que la tenue du FSM à Tunis – épiscentre des révolutions du Printemps arabe – en 2013 et 2015 a permis la jonction avec de nouvelles mobilisations et un processus révolutionnaire, et, en même temps une ouverture, un élargissement supplémentaire et un rajeunissement des réseaux altermondialistes. Il dépend du mouvement lui-même que ces limites reculent encore car les raisons objectives d'une telle domination masculine et d'un tel poids du Nord s'amenuisent : le niveau général de formation, notamment celui des femmes, augmente, y compris dans la grande majorité des pays du Sud⁹²⁰. C'est un atout pour s'opposer aux mécanismes de domination à l'intérieur du mouvement mais aussi pour renforcer les stratégies collectives de lutte contre toutes les oppressions. D'autres limites sont prises en compte par certains des animateurs du mouvement altermondialiste.

Pierre Khalfa (2008), met en évidence un des problèmes du fonctionnement en réseau : la faible perméabilité des uns par rapport aux autres qui complique la constitution d'une culture commune. Il en conclut que « la construction d'alternatives ne concernera qu'une partie des forces engagées dans les Forums » et propose des « coopérations renforcées » entre telle ou telle composante du mouvement, composantes qui varieront selon les thèmes.

Ces propositions sont stimulantes. Mais peuvent-elles permettre de relancer la dynamique des Forums et, au-delà, du mouvement altermondialiste dont la capacité de mobilisation est affaiblie en Europe, et notamment en France ? Elles témoignent d'un constat assez largement partagé : la nécessité, pour le mouvement de retrouver un second souffle en Europe, où il est en panne depuis l'échec du Forum social européen

(FSE) d'Istanbul (2010). Mais ce second souffle passe-t-il d'abord par un aménagement des formes institutionnelles de l'altermondialisme ? Pierre Khalfa use d'une analogie qui prête à discussion. En effet, on pourrait croire que, comme l'Union européenne, le mouvement altermondialiste se fourvoie faute de « coopérations renforcées ». Autrement dit, il faudrait dégager des majorités opérationnelles pour mettre en œuvre la politique du mouvement altermondialiste. Or, c'est d'abord l'orientation néolibérale de refondation du capitalisme, mise en œuvre depuis le début des années 1980, qui cimente l'opposition de la gauche antilibérale à l'actuelle construction européenne. C'est la panne du projet de la gauche qui ouvre des boulevards au projet de reformulation libérale et autoritaire du capitalisme en Europe continentale, après les États-Unis et le Royaume-Uni. Pierre Khalfa conclut que le problème actuel de l'altermondialisme est « de parvenir à être effectivement un mouvement qui aide à une transformation du monde ».

Nous sommes bien là dans le domaine du projet. Les aménagements organisationnels nécessaires, ne suffisent pas. Il ne peut y avoir de mouvement d'émancipation sans construction d'un nouveau projet⁹²¹ car le mouvement n'est pas spontanément porteur d'un projet. Si des « coopérations renforcées » sont nécessaires, elles doivent d'abord viser à dégager le sens des expériences les plus significatives du mouvement et, plus généralement des oppositions au capitalisme libéral et autoritaire, en tenant largement compte des conditions concrètes dans lesquelles ont lieu ces expériences et ces oppositions.

De ce point de vue – celui du sens –, un premier élément doit être souligné. Au Sud comme au Nord, parmi les mouvements paysans comme parmi les étudiants, au sein des organisations syndicales ouvrières comme parmi les mouvements de femmes, dans les services publics comme dans le secteur privé, s'exprime une volonté d'appropriation et de maîtrise des luttes par celles et ceux qui sont les premiers concerné-es, parfois contre les petits appareils politiques de représentation et les porte-parole autoproclamés.

Cette volonté a un sens du point de vue de l'organisation sociale future souhaitée en filigrane. Celui de l'autogestion contre l'étatisation⁹²².

Celui de la libre organisation des producteurs et des productrices contre la planification bureaucratique. Celui de l'auto-organisation permanente des groupes dominés. Et celui de la maîtrise entière des services publics

par les usager·es et les salarié·es, comme l'ont montré les luttes pour l'appropriation publique de l'eau en Amérique du Sud⁹²³.

L'altermondialisme a déjà marqué les esprits. C'est le mouvement d'émancipation le plus important depuis la fin des années 1960 et les grandes contestations politiques, sociales et culturelles qui leur sont associées. En même temps, c'est pour partie un produit/prolongement de ces années, contenu dans la crise du mouvement ouvrier et qui peut permettre d'en sortir par le haut. Pourra-t-il et saura-t-il se constituer en alternative globale au capitalisme du 21^e siècle ?

Le mouvement ouvrier s'est constitué en alternative globale lorsque la question du renversement du capitalisme est apparue comme faisant partie du champ des possibles, de la Commune⁹²⁴ à la Révolution russe⁹²⁵. C'est donc de sa propre expérience – malgré celles et ceux qui veulent l'écrire *a priori* – que le mouvement altermondialiste tirera – ou ne tirera pas – la force et le degré de son inscription dans l'histoire. Et c'est bien de lui que devrait renaître, dans la conscience des peuples, sous des formes entièrement renouvelées, la question du pouvoir d'orientation de la société par et sur elle-même.

... et déjà quelques enseignements majeurs

La toute jeune histoire du mouvement altermondialiste incite à une certaine prudence d'analyse. Pour autant, et indépendamment de son évolution ultérieure, son apport est d'ores et déjà considérable, en particulier pour les autogestionnaires dont il valide, confirme ou approfondit plusieurs propositions et intuitions anciennes.

D'abord, au travers des pratiques multiformes où se mêlent contestation – parfois radicale – de l'ordre établi et propositions alternatives, il affirme que le changement commence dès maintenant, sans attendre le « grand soir » mythique de la révolution telle que l'a conçu en grande partie l'extrême gauche de l'après 68 en France, en Europe et dans le monde. Dans la nouvelle phase ouverte par la crise de 2008 et ses effets, le mouvement altermondialiste va plus loin : il élabore/revisite le concept de transition en le raccordant à la notion de rupture amorcée avec le capitalisme. Au travers des luttes, des mobilisations et des expérimentations menées aujourd'hui, les réseaux altermondialistes donnent à voir ce que peut être un monde postcapitaliste (avant même d'en finir avec le capitalisme). Cette rupture, c'est ce que l'altermondialisme

appelle la transition démocratique, sociale, écologique, amorcée dès aujourd'hui dans un monde fini²²⁶.

Ensuite, avec la fin de la hiérarchisation des mouvements de contestation – aucun mouvement, aucune structure ne peut prétendre dicter sa loi ou sa conduite aux autres, la coopération horizontale devient la règle, la délégation de pouvoir recule au profit des initiatives et de la mise en mouvement autonome des structures locales – l'altermondialisme entérine la fin du « paradigme rouge », cher à la tradition révolutionnaire du mouvement ouvrier, qui n'attribuait qu'un rôle secondaire aux autres contestations, notamment le féminisme et l'écologie.

Simultanément et de manière symétrique, il donne un brusque coup de vieux à la prétention des partis verts, en particulier dans les années 1990, à substituer au vieux « paradigme rouge » un nouveau « paradigme vert » faisant de l'écologie ou de l'« écologie profonde » à la fois la base explicative des dérives du monde tel qu'il est et le projet alternatif à elle seule, subordonnant à son tour les autres questions, économiques, sociales et démocratiques notamment, à l'écologie.

Ces éléments sont bien constitutifs d'une nouvelle culture politique qui ne peut qu'interpeller et bousculer en particulier les forces politiques existantes, et contribuer à renouveler conceptions, pratiques et programmes.

Le mouvement altermondialiste, enfin, trace les contours d'un mouvement d'émancipation de type nouveau pour une double raison.

En premier lieu, il croise, rassemble et fait s'entremêler les différents mouvements de contestation du capitalisme, alors que l'affirmation des nouveaux mouvements politico-sociaux, depuis la seconde partie du 20^e siècle, est passée par une logique de cloisonnement de fait, entre eux d'une part et de séparation d'avec le mouvement ouvrier d'autre part. En ce sens, c'est bien un nouveau sujet politique qui se construit.

En second lieu, parce qu'il situe d'emblée les problèmes politiques majeurs à l'échelle pertinente : celle de la planète. Il fait ainsi preuve d'une certaine maturité et permet un dépassement partiel des antagonismes nationaux qui ont marqué les luttes de classe dans la période précédente. Cette qualité, à laquelle il faut ajouter une plasticité qui facilite la réactivité, lui avait permis d'organiser, sur proposition faite à l'issue du FSE de Florence, une journée mondiale le 15 février 2003 contre la guerre impérialiste en Irak. Une première dans l'histoire, qui s'était traduite par

de grandes manifestations sur tous les continents, même si cette mobilisation n'a pas suffi à empêcher l'irréparable.

Ainsi, et sans théorisation excessive, l'altermondialisme réussit à la fois à prolonger, mettre à jour et élargir l'internationalisme prolétarien du mouvement ouvrier.

Sur le plan géographique, il lui est déjà qualitativement supérieur en ce sens qu'il rassemble, malgré bien des limites, des réseaux citoyens et militants du Nord et du Sud alors que le mouvement ouvrier était essentiellement limité au Nord pour des raisons à la fois objectives : faiblesse de la classe ouvrière dans les pays du sud – et subjectives ; importance de l'idéologie coloniale au sein du mouvement ouvrier des pays riches.

Sur le plan politique, il marque aussi une avancée majeure, car il refuse de fait l'existence d'un centre et d'une périphérie, d'un noyau dirigeant et d'une avant-garde autoproclamée et d'une hiérarchisation des rapports de domination, rompant ainsi avec la part sombre de l'héritage du mouvement ouvrier.

On ne saurait sous-estimer par ailleurs la capacité du mouvement altermondialiste à apporter lui-même des réponses encore partielles, mais positives, aux problèmes posés par ses difficultés de fonctionnement, bien réelles, et aux critiques fondées qui lui sont faites – en particulier l'opacité des procédures de décision – au niveau mondial.

C'est ce qu'indique la tentative de formule polycentrique et d'alternance dans le calendrier entre polycentrisme et lieu unique du FSM. C'est aussi ce que montrent avec éclat tant la multiplicité de forums thématiques que la déclinaison territoriale, essentielle, de l'altermondialisme au travers des Forums organisés à d'autres échelles que celle de la planète : locale, départementale, régionale, nationale ou continentale selon les cas. L'enjeu est de taille : c'est cette déclinaison qui permet l'ancrage au sein des populations et rend possible – sans le garantir – l'élargissement à la fois géographique, social et politique de l'altermondialisme²²⁷. Ainsi se complètent et se stimulent réciproquement les rendez-vous des contre-sommets (à l'occasion des réunions du G8, de l'OMC, etc.), fondamentaux dans les premières années de l'altermondialisme et qui restent essentiels, et les réunions du FSM et des Forums sociaux territorialisés. C'est encore ce que nous dit le nouvel équilibre organisationnel trouvé depuis le 5^e FSM (2006) et confirmé lors des éditions suivantes du FSM jusqu'en 2015 : les grandes conférences – marquées par le gigantisme, le caractère

institutionnel et le caractère passif du public, ont cessé de prendre le pas de manière excessive sur les ateliers plus restreints dans lesquels, à l'inverse, priment à la fois la réflexion collective sur les pratiques et les expériences, et la circulation de la parole, ce qui est décisif pour asseoir la dimension de « démocratie active et autogestionnaire » des Forums sociaux. Du reste, ces ateliers sont explicitement présentés comme autogérés, après le processus d'enregistrement des structures participantes et leur agrégation thématique et géographique organisée par les équipes de préparation du FSM.

À l'intersection des dimensions organisationnelle et politique, deux éléments apparaissent aujourd'hui comme des acquis du FSM et des Forums sociaux locaux en général : la volonté largement majoritaire de maintenir la conception horizontaliste de ces forums comme des espaces ouverts et inclusifs les plus larges possible, fonctionnant au consensus et sans caractère délibératif, refusant une mutation de l'altermondialisme en nouvelle force politique constitutive d'une nouvelle internationale ; la participation toujours plus importante des mouvements féministes – et une dimension féministe transversale forte en général –, et davantage encore des organisations écologistes dans leur grande diversité, présentes dès la manifestation initiale de Seattle et celle des forces représentant la diversité culturelle du mouvement altermondialiste – et en particulier sa dimension « indigène » (enjeu majeur en Amérique indo-afro-latine par exemple)⁹²⁸.

Le mouvement altermondialiste n'a pas seulement contribué – avant même la crise ouverte en 2008 – à délégitimer fortement, sur le plan politique et idéologique, le néolibéralisme et les institutions internationales qui organisent le capitalisme mondialisé.

Il a aussi obligé celles-ci comme les gouvernements des riches de ce monde à intégrer dans leurs agendas, même si c'est de manière formelle et sans remise en cause réelle du capitalisme, des thèmes mis en avant par l'altermondialisme.

On peut penser – sans pouvoir en donner la garantie – que les premiers enseignements tirés de l'activité du mouvement altermondialiste, rapidement évoqués dans les lignes qui précèdent, vont au-delà du statut de meilleur opposant au capitalisme mondialisé. Les prémices d'une construction alternative – projet et formes d'organisation – sont présentes. Comme l'a montré Geoffrey Pleyers (2008), l'altermondialisme a mis l'accent sur la nécessité de développer un espace public et une citoyenneté

au niveau mondial, alternatifs à la mondialisation libérale, et essentiels pour les mouvements contestataires de ce début de 21^e siècle.

De nouveaux défis

En Europe, après l'échec d'Istanbul, le mouvement altermondialiste est en panne et aucune édition du FSE n'a été organisée depuis 2010. Cette panne – même si elle a aussi des causes politiques – n'est pas sans lien avec le caractère spécifique dominant de la crise en Europe, focalisée sur la question des dettes souveraines et qui a suscité une très forte mobilisation des élites économiques et du personnel politique européens, bien plus importante que celle dont les forces antisystèmes, en premier lieu le mouvement altermondialiste, ont mise en œuvre. Cette dégradation des rapports de forces sociaux et politiques a été particulièrement perceptible à l'occasion des premiers mois de l'expérience Syriza en Grèce⁹²⁹.

Cette panne européenne a largement alimenté l'idée dans le vieux continent en général et en France en particulier selon laquelle l'altermondialisme serait en recul à l'échelle de l'ensemble de la planète. Cette idée est assez largement répandue au sein même des réseaux altermondialistes en Europe et des forces politiques, notamment de France, jusque-là plus ou moins partie prenante du mouvement. À Tunis, tant en 2013 qu'en 2015, plusieurs de ces forces n'étaient présentes que de manière limitée.

Il n'y a pourtant aucun déclin réel de l'altermondialisme, comme le montrent avec éclat la multiplicité des forums sociaux – qu'ils soient généralistes ou thématiques – de par le monde, le succès quantitatif et qualitatif des deux éditions organisées à Tunis dans des conditions pourtant particulièrement difficiles et la naissance de nouvelles organisations politiques à la suite de mobilisations directement ou indirectement liés à l'altermondialisme. On pense principalement à Podemos, né à la suite du Mouvement des Indignés et dont la figure la plus connue, Pablo Iglesias, est issue du mouvement altermondialiste – dont il n'a pas forcément retenu les principes de fonctionnement horizontal.

Néanmoins, le mouvement altermondialiste a été percuté de plein fouet, comme l'ensemble des forces associatives et syndicales, des ONG ou des courants politiques qui en sont partie prenante, par la crise de 2008. Cette crise est perçue au sein du mouvement comme systémique et multidimensionnelle : économique-sociale et financière, écologique, démocratique et géostratégique.

À ce jour, aucune sortie de crise n'est palpable nulle part dans le monde. Le capitalisme est certes délégitimé comme jamais : si la crise s'aggrave et s'approfondit, aucune alternative n'émerge encore. La situation chaotique au Proche-Orient et la montée des conservatismes et des droites extrêmes notamment en Europe pèsent lourd dans le paysage.

Les réseaux altermondialistes, pris séparément et ensemble au sein du Forum social mondial, sont parfaitement conscients de ces difficultés. De nouvelles questions surgissent : comment passer à la vitesse supérieure pour l'élaboration d'un projet et d'une stratégie permettant de mettre fin au capitalisme ? La rhétorique anticapitaliste est parfois exprimée au sein même des grandes institutions internationales ou même des gouvernements ou des états-majors politiques et donc bien au-delà des acteurs et actrices de la contestation altermondialiste. Mais cette rhétorique ne s'accompagne d'aucune réelle remise en cause des politiques publiques à l'échelle des États : l'offensive capitaliste néolibérale, sous la forme des politiques d'austérité, continue dans ce qui ressemble à une course folle et une déconnexion de plus en plus grande entre les sociétés et leur représentation politique.

Pour le mouvement altermondialiste, l'enjeu est donc de combiner, comme le propose Gus Massiah, les mesures immédiates et les propositions de rupture, celles de la transition :

Les nouveaux rapports sociaux se construisent à partir des résistances et de la contestation, par les luttes contre les rapports dominants, la critique intellectuelle et théorique, les pratiques nouvelles qui préfigurent des dépassements des rapports existants (2011).

Pour le dire autrement, en montrant que d'autres rapports sociaux, plus égalitaires et coopératifs sont possibles, on prépare la transition entre le monde dominé par la rationalité marchande et celui auquel aspire l'altermondialisme.

Pour Gus Massiah, cette stratégie met au cœur, au-delà des résistances, la bataille principielle pour l'égalité des droits de toutes et tous, et la conquête de nouveaux droits, et ce à l'échelle mondiale. Cette visée stratégique est de plus en plus présente au sein du mouvement altermondialiste²³⁰.

Cette nécessité de la réflexion stratégique est ressentie et partagée aujourd'hui par des animateurs historiques du mouvement. C'est par

exemple le cas de Chico Whitaker, autrefois partisan de l'orientation hostile à la transformation de l'altermondialisme en nouvelle force politique de type 5^e Internationale. Pour lui, une telle réflexion est d'autant plus à l'ordre du jour qu'il constate, dans le compte rendu d'une rencontre à Tunis à l'occasion du FSM en mars 2015, « le pouvoir grandissant du système capitaliste globalisé, dans sa guerre contre les êtres humains la vie dans la planète et la démocratie » et le besoin de « renforcer nos luttes contre le système et les rendre plus efficaces ».

Si le rapport de forces face aux oligarchies du capitalisme mondialisé est très défavorable, les points d'appui existent cependant sur le plan des perspectives. Ces points d'appui, ce sont les processus révolutionnaires, qualifiés aussi de « révolution longue⁹³¹ » amorcés fin 2010-début 2011 à travers les printemps arabes – même au creux de la vague aujourd'hui comme en Tunisie ou menacés de grave régression en Égypte – et le nouveau cycle de luttes et de mobilisations dites d'« occupation des places » provoqué en partie par ce processus, en Europe méditerranéenne puis ailleurs dans le monde à partir de 2011.

Dans ces luttes et ces mobilisations, on retrouve tous les éléments de la nouvelle culture politique déjà à l'œuvre dans l'altermondialisme.

Mais cette proximité sur le terrain de la culture politique, aussi essentielle soit-elle, ne permet pas mécaniquement l'existence d'un lien organique entre l'altermondialisme et ces nouveaux mouvements de contestation. La nature même des réseaux, hétérogènes et organisés sans hiérarchie, contribue à la difficulté de créer ces liens. Or, la jonction entre les générations qui ont mis en place les réseaux altermondialistes au tournant du siècle et les nouvelles générations qui ont animé ces luttes et ces mobilisations à partir de 2011, est une impérieuse nécessité, ressentie comme telle par les équipes d'animation du mouvement altermondialiste.

C'est cette jonction qui peut donner des perspectives en termes de projet comme de stratégie aux un·es comme aux autres. Tout n'est pas à faire : cette jonction, encore modeste, a commencé à s'établir à Tunis dès le FSM de 2013. Elle s'est consolidée à l'occasion du FSM de 2015 et la tenue du FSM 2016 à Montréal y contribuera fortement aussi, le Québec ayant été concerné par le nouveau cycle de luttes et de mobilisations amorcé en 2011.

Dans une période de crise profonde du capitalisme, qui ne semble entraîner ni réforme significative venue de l'intérieur du système – le paradigme néolibéral n'est pas remis en cause – ni inversion des rapports

de forces politico-idéologiques, le mouvement altermondialiste entretient le principe d'espérance en parvenant à nous faire imaginer et construire d'autres voies et d'autres vies que celles qui nous sont dictées par la loi d'airain du capital.

C'est bien à partir de lui, au travers de processus en construction et de sa capacité de jonction avec les processus révolutionnaires et le nouveau cycle de luttes et de mobilisations ouvert en 2010-2011, que devrait renaître, dans la conscience des peuples, sous des formes entièrement renouvelées, la possibilité d'une appropriation sociale des productions de la société par elle-même et pour elle-même. Autrement dit, rien de moins qu'un projet d'émancipation autogestionnaire.

août 2015

Pour en savoir plus

- Aguiton, Christophe (2003) *Critique communiste*, n° 169-170, été-automne.
Attac (2007), *Le manifeste altermondialiste*, janvier.
Boltanski, Luc et Ève Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
Corcuff, Philippe (2002), *La société de verre*, Paris, Armand Colin.
Dardot, Pierre et Christian Laval (2014), *Commun : Essai sur la révolution au 21^e siècle*, Paris, La Découverte.
Fougier, Eddy (2004), *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?*, Paris, Lignes de repère.
Holloway, John (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Paris/Québec, Syllepse/Lux.
Khalfa, Pierre (2008), « Problèmes dans (et de) l'altermondialisme ».
Massiah, Gus (2011), *Pour une stratégie altermondialiste*, Paris, La Découverte.
Pleyers, Geoffrey (2008), « Altermondialisme : essoufflement ou reconfiguration ? », réponse à Eddy Fougier, 21 mars, www.laviedesidees.fr.

909. [[> Un volcan d'émancipations en construction](#)].

910. Précisons que nous ne partageons pas les spéculations finales de l'auteur. Il pronostique en effet un assagissement rapide du mouvement des mouvements et son positionnement comme « vigie éthique » de la mondialisation. Or, rien ne permet de pointer, dans les actuelles évolutions, une telle tendance à la modération. De nouveaux enjeux se précisent, mais ils ne relèvent pas principalement du clivage entre modérés et radicaux, les premiers ayant vocation à l'emporter sur les seconds. Tant le contenu que le lieu choisi des deux dernières éditions du FSM (Tunis 2013 et 2015) confirment que ce pronostic est erroné.

911. [[> Gaz de schiste : une lutte citoyenne en Ardèche méridionale](#)].

912. Cette stratégie de constitution de contre-pouvoirs se combine avec une logique d'autolimitation de la confrontation avec le pouvoir. Elle est au cœur des débats du mouvement altermondialiste depuis 2003. Mais de nouvelles interrogations se font jour à ce sujet, comme nous allons le voir. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

913. La 4^e Internationale – tout au moins les forces du secrétariat unifié – n'appartient pas

complètement au passé. Elle a toujours une activité dans quelques pays et une présence dans d'autres. Néanmoins, elle n'est jamais parvenue à assurer son décollage, n'a pas rompu explicitement avec le verticalisme de l'Internationale communiste et rencontre encore des difficultés à intégrer dans ses analyses les transformations du capitalisme, à faire toute sa place à l'autogestion et à renouveler le vieux projet communiste. La TMRI (Tendance marxiste révolutionnaire internationale), issue de la 4^e Internationale, et à laquelle les auteurs de ces lignes ont appartenu, n'a jamais dépassé le stade confidentiel, malgré son intelligence de l'évolution du capitalisme, son choix originel de l'autogestion et sa critique pertinente de la forme parti.

914. En France et plus généralement dans les lieux de coordination du mouvement altermondialiste, ce débat, très important, reste cantonné aux « têtes de réseaux », aux petits appareils et aux intellectuel·les militant·es. C'est une des limites du mouvement.

915. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

916. [[> Essai de caractérisation du processus bolivarien](#)].

917. Bernard Cassen, en tant que représentant de l'association Mémoire des luttes est signataire en 2008 d'un texte intitulé « Vers un manifeste pour un socialisme du 21^e siècle ». À connotation républicaine et sociale-démocrate de gauche, ce texte fait explicitement référence aux expériences boliviennes. Mais si l'utilité de la résistance des gouvernements vénézuélien, bolivien, équatorien ne fait aucun doute et contribue à freiner la domination de l'hyperpuissance américaine, on voit mal comment ces expériences, dont la dimension nationale et nationaliste est un ressort important pourraient être transposées en Europe.

918. On pense ici, par exemple, à certains mouvements d'éducation populaire et mouvements antiracistes en France, encore très marqués par une logique pyramidale.

919. [[> Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)](#)].

920. Depuis près de vingt ans, le programme des Nations unies pour le développement calcule un indice du développement humain (IDH) par pays dont un tiers dépend du niveau de scolarisation. Les résultats montrent que la plupart des pays d'Afrique, pourtant les plus mal placés, progressent quand même, y compris parmi les femmes dont l'amélioration des conditions de vie est essentielle pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

921. Il va de soi que le projet communiste, même s'il est utile comme point de repère, doit être, selon nous, entièrement renouvelé.

922. Depuis vingt-cinq ans, l'offensive du capital a fait oublier à beaucoup d'entre nous que l'accomplissement du projet marxiste suppose le dépérissement de l'État. Nous tenons ici à le rappeler. [[> Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

923. Les débats sur les biens publics mondiaux, dans les revues ou parmi les intellectuels militants qui se reconnaissent dans le mouvement altermondialiste ont un inconvénient majeur : il est rare qu'ils évoquent la gestion de ces services par les usager·es et les travailleur·travailleuses, même si la coopération entre les premier·es et les second·es peut être conflictuelle.

924. [[> Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)].

925. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

926. [[> Demain est déjà commencé](#)].

927. Ainsi, en France, l'émergence du Forum social des quartiers populaires (FSQP) à la fin des années 2000 et, aujourd'hui du Front uni des immigrations et quartiers populaires, a permis, certes

de manière encore partielle, d'intégrer des groupes marginalisés, victimes à la fois de discriminations sociales et de discriminations « raciales » liées à leur statut d'ex-colonisé. De les intégrer aux mouvements de contestation, mais aussi de reconnaître une forme politique qui leur appartient en propre.

928. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

929. La mobilisation du mouvement social en Grèce, de même que celle des réseaux européens de solidarité, est restée limitée et bien en deçà des nécessités. [[> Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce](#)].

930. La contribution de Gus Massiah (« FSM 2015 à Tunis, éléments de bilan », avril 2015) est particulièrement éclairante à ce sujet : « Y ont participé 4 398 organisations de 119 pays qui ont proposé 1 079 activités. Le nombre total de participants inscrits a été de 48 600 personnes, sans compter 1 300 journalistes et 1 000 personnes engagées dans l'organisation [...]. Le FSM 2015 a été le plus important espace démocratique de la région Maghreb-Machrek. Pour le Maghreb, il a réuni 2 568 associations maghrébines, dont 1 142 associations tunisiennes, 828 algériennes (dont plusieurs centaines plutôt gouvernementales), 512 marocaines, 66 mauritaniennes, 20 libyennes et 6 sahraouies. Pour le Machrek, il a réuni 524 associations, dont 136 palestiniennes, 133 égyptiennes, 47 irakiennes, 41 iraniennes, 32 libanaises, 29 yéménites, 24 jordaniennes, 16 turques, 7 syriennes, 7 soudanaises, 4 du Bahrain, 2 de Oman, 2 d'Arabie saoudite, 1 du Koweït, 1 du Qatar [...]. La situation dans la région a aussi été abordée à partir des rapports entre la région et le reste du monde. Particulièrement la Méditerranée et les rapports entre la région et l'Europe dans les nombreuses activités sur les migrations et sur les accords économiques, ainsi que dans les débats sur les matières premières et sur l'extractivisme [...]. Les thèmes des ateliers ont recoupé toutes les mobilisations et les réflexions qui caractérisent le mouvement altermondialiste. [...] Les débats ont [...] bénéficié des forums thématiques et des rencontres des réseaux internationaux qui, depuis plusieurs années, approfondissent les réflexions et organisent les mobilisations. L'espace du FSM de Tunis 2015 a été organisé en six espaces : la citoyenneté (mobilisation citoyennes, transition démocratique, alternatives d'organisation politique, avenir des Forums...) [...] ; l'économie et les alternatives (finance, multinationales, dette, corruption, alternatives économiques et sociales, économie sociale et solidaire...) [...] ; l'égalité (lutttes contre les discriminations, égalité de genre, droits des femmes, des minorités, des peuples autochtones...) [...] ; la planète (environnement, écologie, changement climatique, ressources naturelles, extractivisme...) [...] ; l'outre-frontière (territoires, colonialisme, conflits et guerres, liberté de circulation, migrations...) [...] ; la justice social. » Gus Massiah qu'en dehors des activités autogérées, un très grand nombre d'activités ont trouvé leur place dans le FSM 2015 tels le Forum mondial des médias libres, le Forum mondial sciences et démocratie et une rencontre sur le climat pour préparer les mobilisations à l'occasion de la COP 2. Il y a eu aussi une rencontre sur les accords économiques et un Forum des parlementaires. Des « tables de controverses », ont également permis des discussions entre animateurs de mouvements, représentants d'institutions et responsables politiques. Le Forum a été précédé par une Assemblée mondiale des femmes – a réuni plusieurs milliers de femmes – et par une Assemblée mondiale des jeunes. Les nombreux forums ont permis l'approfondissement de l'orientation stratégique, celle de l'égalité des droits et des mobilisations contre la logique du capitalisme. Ils portent et anticipent une nouvelle génération de droits (« droits de la Nature », liberté de circulation, souveraineté alimentaire, protection sociale universelle...) et mettent en avant des propositions pour les politiques publiques : « Ils permettent les échanges sur les pratiques d'émancipation concrètes et peuvent être des espaces de préfiguration de nouvelles pratiques. Il s'agit dès maintenant de construire un autre monde à partir des alternatives et des ruptures nécessaires pour y arriver. »

931. La notion de « révolution longue », proposée par Michel Fiant, a fait l'objet, à la lumière des Printemps arabes, d'un atelier organisé par le journal *Rouge et Vert* à l'occasion du FSM de Tunis en 2013. Cette notion stratégique rend compte de la révolution non pas comme une rupture, mais

comme un processus, non-linéaire, basé sur les mobilisations populaires et les pratiques autogestionnaires et alternatives, et sur une série de ruptures et de paliers, l'une de ces ruptures étant constituée de l'expropriation des capitalistes.

Appropriation sociale, autogestion, commun

Guy Giani et Romain Testoris

L'idée d'appropriation enferme une redoutable ambiguïté : « approprier », ce peut être rendre quelque chose propre à un usage, comme on approprie un champ à une culture ; ce peut être aussi faire sien un bien, en faire sa propriété, se l'attribuer, s'en emparer. En quel sens faut-il ici prendre ce terme ?

Les systèmes d'exploitation sont liés à la propriété privée des grands moyens de production et d'échange, les classes dominantes se les étant appropriés (au second sens du terme, que nous nommerons « appropriation privative ») pour monopoliser le surtravail qu'elles en tirent. Marx a montré comment la propriété privée des terres en Angleterre s'est mise en place aux débuts du capitalisme sur les ruines des communs, par la mise en clôture (« *enclosures* ») ; comment le capitalisme est né en expropriant les travailleurs de leurs moyens de travail et ne se reproduit qu'en reproduisant cette expropriation. Le contenu de cette appropriation privative, c'est la recherche du profit, et sa forme, le totalitarisme de la rentabilité privée devenue avec l'ultralibéralisme, norme universelle de civilisation, valeur marchande absorbant toute valeur éthique. Est social, pour les grands groupes financiers, non ce qui satisfait les besoins sociaux, mais ce qui est rentable. Depuis la contre-réforme ultralibérale des années 1980, la propriété des titres étant devenue aussi « liquide » que la monnaie, les actionnaires considèrent les salariés et le capital physique comme devant avoir la même « liquidité ». L'appropriation privative de l'ultralibéralisme se réalise dans les privatisations, déréglementations, fusions-acquisitions, concentrations, dans la maîtrise et l'interconnexion des marchés ; dans les textes du traité de Maastricht et son « économie ouverte où la concurrence est libre » et du Traité constitutionnel européen, avec sa « concurrence libre et non faussée » ; aujourd'hui dans les accords internationaux où loin de tout débat démocratique se mettent au point des dispositions qui soumettent toutes les activités humaines à la marchandisation : Grand marché transatlantique (TAFTA), entre l'Union européenne et les États-Unis, et Accord commercial global entre l'Union européenne et le Canada.

Exproprier les expropriateurs

L'ouvrier voit ainsi se dresser face à lui de manière crûment tangible l'appropriation du travail par le capital, le capital absorbant en lui le travail vivant (Marx, 1980, 2 : 192).

C'est dans cette dépossession que Marx voit, dans ses œuvres de la maturité, la source de l'aliénation, cette diminution de la puissance d'agir, de vivre et d'être que salariés et salariées vivent dans leur esprit et dans leur chair, et qui va aujourd'hui jusqu'au suicide dans certains cas extrêmes. À cette appropriation capitaliste doit s'opposer l'appropriation des travailleurs, qui suppose l'expropriation des expropriateurs, fondement de la désaliénation non seulement de l'économie mais de toute la société, c'est-à-dire des individus.

Ce fait est essentiel : ce que vise Marx n'est pas une simple rationalisation de l'économie, la suppression des crises, une production ajustée aux besoins sociaux, c'est bien plus : le libre développement des individus, dont il fait la définition même du communisme :

Tandis que sont un produit non de la nature mais de l'histoire les individus universellement développés qui ont fait passer sous leur contrôle commun leurs rapports sociaux devenus leurs propres rapports communautaires (Marx, 2011 : 120).

Pour lui, l'appropriation par les salariés n'est pas un simple fait économique, mais un fait de civilisation, un fait anthropologique⁹³².

Pouvons-nous aujourd'hui penser cette appropriation par les travailleurs comme le simple symétrique de « l'appropriation du travail par le capital » ? L'expérience de la propriété collective bureaucratisée des pays dits socialistes montre que non. Avec l'appropriation par les producteurs, c'est la société dans son ensemble qui fait fonctionner l'économie en la rendant propre à l'usage de tous et de toutes, en l'accordant aux besoins sociaux. Il ne s'agit donc pas d'un changement juridique de propriétaire, mais d'un basculement dans une réalité sociale et historique nouvelle, du passage du deuxième sens, l'appropriation privative, au premier, l'usage commun des capacités de production de la société, au service de tous et toutes. Les garanties juridiques sanctionneront cette évolution. Marx considère que dans cette société, qu'il nomme communiste, la propriété privée de l'appareil productif sera supprimée, mais que la propriété individuelle sera rétablie sur une base supérieure. Cette parole, qui parut si souvent énigmatique, ne signifie-t-elle pas que l'usage commun des

moyens de production, suppose de mettre un terme à l'appropriation privative capitaliste, véritable barrage au libre accès de chacune et de chacun à la satisfaction de ses besoins, qui sont des besoins sociaux ? La double négation de l'expropriation des expropriateurs nous fait alors accéder à une réalité humaine supérieure, celle du libre développement des individualités.

Les diverses formes historiques d'appropriation collective sont restées bien en dessous de ces exigences. En France les nationalisations ont marqué l'histoire au point qu'elles représentent parfois, devant les dévastations de l'ultralibéralisme, les « jours heureux » de la lutte de classe. Les réalisations issues du programme du Conseil national de la Résistance, à la Libération, sont une haute époque de ces luttes portées par une intense mobilisation populaire. Elles ont apporté une amélioration parfois considérable aux conditions de vie des travailleurs. Cependant ces nationalisations, justifiées alors autant pour des raisons patriotiques que par le souci du bien commun, n'ont pas menacé le capitalisme ; ainsi les banques d'affaires ont été soigneusement laissées de côté. Et la Sécurité sociale, qui reste aujourd'hui une conquête populaire capitale, s'est bureaucratisée en éloignant les salariés et leurs représentants de toute gestion, alors qu'elle aurait pu être un terrain de choix pour l'appropriation, au premier sens du terme, de ce bien commun qu'est la santé⁹³³.

Nationalisation et permanence de la subordination

L'ampleur des nationalisations de 1981 est, sur le papier, impressionnante ; en réalité, si peu de choses ont changé ! Ni la gestion, toujours soumise au profit, ni le haut personnel, ni les rapports avec la société civile ; l'État a remplacé les actionnaires privés ; les travailleurs et travailleuses sont resté·es des salarié·es subordonné·es à une hiérarchie censée représenter l'intérêt général et décidant de tout ; elles n'ont donné lieu à aucune appropriation sociale. Une fois la productivité rétablie, elles sont retournées en partie au privé ! En 1985, Jean Peyrelevade, conseiller économique du Premier ministre Pierre Mauroy, explique gentiment aux naïfs le tour de passe-passe : « Socialisation des pertes ? Certes ! Et alors ? Le passage total ou partiel par le secteur public est donc transitoire. Le principe est le retour total ou partiel au privé, toutes restructurations faites et la rentabilité restaurée. »

Les faits conduisent donc à distinguer l'appropriation, au premier sens (que nous nommerons désormais appropriation par l'usage commun), de l'étatisation, sous forme notamment de nationalisations. L'appropriation par l'usage commun assure aux citoyens et citoyennes, aux salariés et salariées, une maîtrise réelle dans la gestion ; elle est synonyme de socialisation de la production ; elle sera l'aboutissement d'une révolution longue, série de luttes occupant toute une période historique et assurant l'hégémonie aux idées et pratiques autogestionnaires. L'étatisation, elle, ne touche que la forme juridique, elle n'est qu'une « déprivatisation », et peut être accomplie d'un coup, par simple décret⁹³⁴. Étatisation porteuse de nouvelles aliénations liées à la coupure maintenue entre dirigeants et exécutants ; l'exemple des pays dits socialistes est parlant.

Cette distinction peut nous permettre d'éclairer les formes actuelles de la propriété non capitaliste : tiers-secteur de l'économie sociale et solidaire, secteur public. Quel pouvoir de gestion et d'intervention donnent-ils aux citoyens et citoyennes, aux salariés et salariées ? De ce point de vue, si le secteur public doit être fermement défendu comme un des derniers remparts à la violence de la mondialisation capitaliste, il ne peut, dans son état actuel, pas plus que les grandes mutuelles ou les banques coopératives servir de modèle à l'appropriation par l'usage commun.

Il convient de s'appuyer ici sur le livre important de Dardot et Laval, *Commun. Essai sur la révolution du 21^e siècle* :

Le commun, écrivent-ils, est à penser comme co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété, co-possession. [...] C'est seulement l'activité pratique des hommes qui peut rendre les choses communes [...]. Le commun n'est pas un bien [...]. Il est le principe politique à partir duquel nous devons construire les communs.

Est commun ce qui est institué comme tel par les individus qui agissent ensemble et définissent les règles qui permettront l'usage sans exclusion de ce commun. Ainsi défini, « le commun est le principe de l'émancipation du travail ». Le bien commun est « institué », insistent-ils, et non « géré », terme aujourd'hui envahissant. En effet la gestion ne porte que sur ce qui a déjà été institué démocratiquement ; elle est l'après-démocratie, elle est hors démocratie. L'ultralibéralisme multiplie les injonctions à gérer ce qui a été institué sous son hégémonie ; on comprend pourquoi : la simple gestion, parce qu'elle élimine les conflits sociaux et politiques, qui au contraire marquent si fort le moment instituant, n'ouvre aucune

perspective d'émancipation. La démocratie pleine et entière, elle, est ce qui institue, elle est la décision collective en actes, la praxis délibérative, l'agir instituant ; agir instituant qui doit se relancer en permanence pour empêcher l'institution de se bureaucratiser et de se hiérarchiser, comme « un commencement toujours commençant ». Dans la dialectique entre instituant, institué et institution, le premier terme a la primauté et ne doit jamais la perdre.

Le travail de Dardot et Laval vient à son heure⁹³⁵. Il ne répond pas à toutes les questions, bien évidemment. Mais en mettant en lumière que le commun est tel par institution et non par nature, qu'il n'est pas défini par les experts ni attribué d'en haut par l'État, mais qu'il est le fruit d'un agir collectif, il nous donne un critère rigoureux pour distinguer les véritables appropriations sociales du commun de leurs caricatures bureaucratisées et hiérarchisées et nous met en garde contre les assouplissements qui menacent toute innovation sociale. Il retrouve l'inspiration de Marx définissant la société communiste comme régie par les travailleurs librement associés. En même temps, par sa critique de la gestion, il nous invite non pas à abandonner le terme d'« autogestion » mais à approfondir son contenu : les pratiques autogestionnaires sont marquées par la volonté initiale des travailleurs, volonté instituante, de reprendre en main l'outil de travail ; les expériences réussies sont celles qui savent pratiquer une gestion démocratique sans perdre la fraîcheur du commencement.

Ce critère est d'autant plus précieux qu'un double glissement, dans l'histoire du mouvement ouvrier, a progressivement restreint la perspective de l'émancipation sociale, le « libre épanouissement des individus », à la seule réforme de l'économie. Premier glissement : le socialisme prend la place du communisme désormais conçu comme simple maturation du socialisme ; c'est pour le socialisme qu'il faut lutter, le communisme viendra tout seul. Deuxième glissement : le socialisme est conçu comme réduit à l'économie, elle-même synonyme de planification centralisée. La grande idée de Marx de l'économie déterminante en dernière analyse, idée fructueuse si la détermination est comprise comme une logique à l'œuvre dans la société et non comme une fatalité pesant sur la société et venue de l'économie conçue comme son extérieur, se trouve appauvrie en simple réorganisation de l'économie. Quelque chose s'est perdu, et quelque chose d'essentiel, dans cette vision purement technique ; vision qui n'était pas seulement celle du courant majoritaire du mouvement ouvrier, organisé autour des partis communistes, mais, très souvent, s'est imposée dans

l'extrême gauche et dans les courants de gauche dissidents⁹³⁶. Apparaissent frappées de ce vice les formules telles que : l'« usine aux ouvriers », proche du corporatisme ; la « gestion ouvrière », qui ne se hisse pas à la hauteur de la société, le « contrôle ouvrier », bien timide par rapport à la maîtrise. Visions étroites : en effet, si l'appropriation privative de la plus-value s'accomplit à l'intérieur du procès de travail, elle se réalise dans la circulation, par la vente des marchandises, à l'échelle de la société. La loi de la valeur traverse la société : le harcèlement publicitaire est là pour nous le rappeler. Ce à quoi s'oppose le mot d'ordre de l'altermondialisme : « Le monde n'est pas une marchandise ». La véritable question est donc : « Dans quelle société, dans quel monde, voulons-nous vivre ? », ce qui rend la réorganisation de l'économie, la propriété collective des moyens de production, nécessaire mais non suffisante.

La réponse est alors celle de l'autogestion généralisée, dans une perspective écologique libérée de tout fétichisme des forces productives et de tout fantasme de maîtrise sur la nature, assurant la pleine égalité entre hommes et femmes⁹³⁷. L'appropriation sociale autogestionnaire déborde la seule définition juridique de la propriété ; elle englobe l'auto-organisation du travail ; elle ne peut se définir comme un ensemble de revendications ou un programme, mais comme une logique, une chaîne, ou plutôt un réseau dont les mailles seraient la réduction du temps de travail et la réorganisation des temps sociaux, la rupture avec la logique du profit, la subordination du marché aux besoins sociaux, la mise en place et le respect de la volonté populaire s'exprimant notamment par la planification démocratique, le renforcement des droits des travailleurs, l'intervention citoyenne à tous les niveaux de la société civile, le salaire socialisé, du moins en partie... avec les luttes populaires comme moteur. Serait alors atteint un point où la loi de la valeur serait brisée pour laisser place à une économie subordonnée aux besoins sociaux démocratiquement définis. Ainsi comprise, et éclairée par la perspective du commun, l'autogestion sera l'autogouvernement de la société. Elle ouvrira la voie à un état de choses où les richesses sociales seront « inappropriables », au sens de Dardot et Laval, c'est-à-dire hors propriété.

En cette époque où le pire peut advenir, mais où les possibilités d'émancipation humaine n'ont jamais été aussi grandes, ce qui se joue, ce n'est pas seulement la fin de l'exploitation capitaliste mais la désaliénation de toute la société, devenue condition de possibilité du vivre ensemble si l'on songe au réchauffement climatique et aux dévastations de la planète.

L'enjeu est donc immense. Une autogestion imposée d'en haut, même par « l'État des travailleurs », ne serait qu'une caricature. Il ne s'agit plus seulement de réaliser la propriété collective des moyens de production, mais de transformer moyens et fins de la production. Il faut penser l'appareil de production comme Marx a pensé l'État : la société ne peut pas seulement s'en emparer et le faire tourner tel quel, elle doit le modifier profondément en tenant compte de ses besoins, des conditions de travail, des contraintes écologiques... Sans cette transformation, l'appareil de production risquerait d'échapper aux producteurs et productrices, aux citoyennes et citoyens en développant ses tendances au gigantisme, comme tout État a tendance à développer sa logique et à se bureaucratiser. Cette perspective d'émancipation, de dépassement du capitalisme est à l'œuvre dans les réappropriations partielles qui se multiplient dans le monde, en Amérique du Sud, notamment, mais aussi en France, dans les Scop, chez les Fralib entre autres⁹³⁸. Notre responsabilité est d'élargir cette perspective à toute la société.

juin 2015

Pour en savoir plus

- Collectif (2014), « Le retour des solidarités », *Politis*, novembre-décembre.
- Collonges, Lucien (2010), *Autogestion : Hier aujourd'hui demain*, Paris, Syllepse.
- Dardot, Pierre et Christian Laval (2014), *Commun : Essai sur la révolution du 21^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Fondation Copernic (2002), *L'appropriation sociale*, Paris Syllepse.
- Gorz, André (1973), *Critique de la division du travail*, Paris, Le Seuil.
- Collectif (2013), *Les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie*, « Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste », Paris, Bruno Leprince.
- Lebrun, Catherine et Christian Maheux (2013), « Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion. Le droit de propriété en question » *Les Cahiers d'alter*, août.
- Marx, Karl (1971), *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl (1980), *Grundrisse*, Paris, Éditions sociale.
- Marx, Karl (2011), « *Manuscrits de 1857-1858* », Paris Éditions sociales.
- Marx, Karl (2013), *Propriété et expropriation. Des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes présentés et annotés par Pierre Cours-Salies, Pierre Zarka, Paris/Québec, Syllepse/M. Éditeur.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1972), *Critique du programme de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales.
- Sève, Lucien (2012), *Aliénation et émancipation*, Paris, La Dispute.

⁹³². Insistons-y : pour Marx et Engels, l'appropriation des forces productives est au cœur du projet d'émancipation sociale et du libre développement des individus. Ils écrivent dans « *L'idéologie allemande* » : « L'appropriation de ces forces, n'est elle-même pas autre chose que le développement des facultés individuelles correspondant aux instruments matériels de production. Par là même l'appropriation d'une totalité d'instruments de production est déjà le développement d'une totalité de facultés dans les individus eux-mêmes. »

933. [[> Budget participatif](#)].

934. [[> Document 1 : À propos du congrès des travailleurs de la terre](#)].

935. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

936. « Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste » ont réédité en 2013 un débat de 1962 entre Claude Lefort, Serge Mallet, Pierre Mendès France et Pierre Naville sur le thème « Les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie ? », suivi des appréciations d'Annick Coupé, Thomas Coutrot, Jacques Rigaudiat, qui remarquent tous trois que le « socialisme », comme le nomment les quatre intervenants, enfermé dans l'entreprise laisse peu de place, dans leurs interventions, à l'émancipation de la société. Annick Coupé note que la question n'est peut-être pas tant « les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie ? » mais « dans quelle société voulons-nous vivre ? » Cette réduction a empêché la gauche de voir ce qui naissait de neuf après Mai 68 : le féminisme, l'écologie, les luttes antinucléaires...

937. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

938. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

Associations ouvrières (Les)

Karl Marx

Un des thèmes de la théorie de la population était de vouloir diminuer la concurrence parmi les ouvriers. Les associations ont pour but de la supprimer et de la remplacer par l'union entre les ouvriers.

Ce que font remarquer les économistes contre les associations est juste. Les frais qu'elles causent aux ouvriers sont, le plus souvent, plus grands que l'augmentation du gain qu'elles veulent obtenir. À la longue, elles ne peuvent résister aux lois de la concurrence. Ces coalitions entraînent de nouvelles machines, une nouvelle division du travail, le transfert d'un lieu de production dans un autre. En conséquence de tout cela : diminution du salaire.

Si les coalitions réussissaient à maintenir dans un pays le prix du travail, de façon que le profit baisse considérablement par rapport au profit moyen dans d'autres pays, ou que le capital fût arrêté dans sa croissance, la stagnation et le recul de l'industrie en seraient la conséquence et les ouvriers seraient ruinés ainsi que leurs maîtres, car telle est, comme nous l'avons vu, la situation de l'ouvrier. Sa situation s'aggrave par bonds lorsque le capital producteur s'accroît, et il est ruiné à l'avance lorsque le capital diminue ou reste stationnaire.

Toutes ces objections des économistes bourgeois sont, comme nous l'avons dit, justes, mais justes seulement de leur point de vue. S'il ne s'agissait vraiment dans les associations que de ce dont il s'agit en apparence, notamment de la détermination du salaire, si les rapports entre le capital et le travail étaient éternels, ces coalitions échoueraient, impuissantes devant la nécessité des choses⁹³⁹. Mais elles servent à l'unification de la classe ouvrière, à la préparation du renversement de toute l'ancienne société avec ses antagonismes de classes. Et de ce point de vue, les ouvriers se moquent avec raison des malins pédants bourgeois qui leur font le compte du coût de cette guerre civile en morts, blessés et sacrifices d'argent.

Celui qui veut battre son adversaire ne va pas discuter avec lui les frais de la guerre. Et ce qui prouve aux économistes mêmes combien les ouvriers ont le cœur généreux, c'est que ce sont les ouvriers de fabriques les mieux payés qui forment le plus de coalitions et que les ouvriers

emploient tout ce qu'ils peuvent économiser, en se privant, de leur salaire pour créer des associations politiques et industrielles et couvrir les frais de ce mouvement. Et si Messieurs les bourgeois et leurs économistes les prestidigitateurs philanthropes sont assez bons pour consentir à ajouter au minimum de salaire, c'est-à-dire au minimum vital un peu de thé ou de rhum, de sucre et de viande, il doit, par contre, leur sembler aussi honteux qu'incompréhensible de voir les ouvriers comprendre dans ce minimum un peu des frais de la guerre contre la bourgeoisie, et trouver dans leur activité révolutionnaire même le maximum des jouissances de leur vie.

1847

Source

« Salaire ». Extrait des conférences données par Karl Marx en 1847 à l'Association des ouvriers allemands de Bruxelles.

939. [[> Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps](#)].

Autogestion dans la lutte pour le socialisme (L')

Michel Raptis

Depuis le *Manifeste communiste*, les luttes pour le socialisme dans le monde ont pris les formes les plus variées, avec un contenu diversifié dans chaque cas. Nulle part encore on n'est parvenu au type de société de transition du capitalisme au socialisme que prévoyait Marx dans la *Critique du programme de Gotha* et Lénine dans *L'État et la révolution*.

De très importants problèmes concernant le contenu économique, politique, culturel, moral même, de la société évoluant vers le socialisme ont surgi et sur lesquels l'accord est loin d'être unanime entre marxistes-révolutionnaires et socialistes de toutes nuances.

Dans notre essai, nous nous efforcerons de développer une série d'idées concernant plus particulièrement la manière dont se pose dans nos conditions historiques actuelles la lutte pour la victoire de la révolution socialiste et, pour la construction d'une société socialiste succédant à une telle victoire.

Dans la « lutte pour le socialisme », il s'agit, tout d'abord de distinguer la phase de la « lutte pour la prise du pouvoir de celle de la lutte pour construire le socialisme ». La lutte pour la prise du pouvoir est la lutte pour la « révolution », c'est-à-dire un moment de changement qualitatif brusque dans le processus évolutionniste, plus ou moins long, qui caractérise une situation objectivement révolutionnaire.

Une telle situation met à l'ordre du jour le changement du régime social existant et son remplacement par de *nouveaux rapports de propriété* et de *nouveaux rapports sociaux*.

Une situation « objectivement révolutionnaire », peut surgir sous des formes diverses, et sans qu'un « parti révolutionnaire » préexiste et soit le catalyseur essentiel d'un ensemble de conditions objectives qui, dans leur interaction complexe, créent une telle situation.

Dans les conditions historiques concrètes, actuelles, une situation objectivement révolutionnaire peut surgir par exemple à la suite d'une guerre nationale contre l'intervention ou, l'occupation, impérialiste, à la suite d'une grave crise sociale, à la suite de la victoire électorale, d'une

alliance des partis se réclamant du socialisme et luttant sur la base d'un programme anticapitaliste ou anti-impérialiste avancé.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et immédiatement après, nous avons assisté à des mouvements qui ont mobilisé des masses très importantes en vue d'objectifs initiaux de caractère national, comme ceux de la résistance en Europe occupée (Yougoslavie, Grèce, Albanie, etc.) par les nazis, comme, en Afrique et en Asie, les mouvements luttant contre l'occupation ou l'intervention impérialiste ouverte (FLN algérien, Vietminh, puis Vietcong, en Indochine, etc.)

Par la logique et la dynamique de la situation ainsi créée, ces mouvements ont rapidement évolué vers des objectifs également sociaux, déclenchant un processus authentiquement révolutionnaire.

De la « résistance » et de la « guerre », il y a transcendance en révolution sociale. Mais ces conditions « exceptionnelles » ne sont pas les seules à provoquer une situation « objectivement révolutionnaire » ou à créer une « ouverture révolutionnaire », c'est-à-dire une évolution rapide vers une telle situation.

Depuis quelques années déjà, nous observons dans nombre de pays européens des situations conduisant rapidement à des *crises nationales révolutionnaires majeures* qui mettent à l'ordre du jour la « lutte pour le pouvoir » et la victoire donc, possible, de la « révolution ».

Mai 1968 en France, l'« automne chaud » de 1969 en Italie, la situation en Angleterre en 1971 lors de la grande grève des mineurs, sont des cas qui s'apparentent, à des degrés divers, à de telles situations.

Le trait commun de ces cas est le suivant : il s'agit de pays capitalistes avancés, où malgré l'absence encore à l'époque d'une crise économique majeure, nous avons assisté à la conjonction d'un nombre de facteurs qui, dans leur interaction, avaient créé une situation « objectivement révolutionnaire » ou susceptible d'évoluer rapidement vers une telle situation.

Quels étaient ces facteurs ?

Il y a eu, d'une part, le mouvement « contestataire » de la jeunesse et d'autres couches sociales *nouvelles* (scientifiques, techniciens, intellectuels, etc.) et, d'autre part, la mobilisation des larges masses de la classe ouvrière traditionnelle.

Dans le cas de l'Angleterre, il y avait, en plus, la guerre civile en Irlande et les difficultés de l'impérialisme anglais en Rhodésie en particulier, le

tout dans le cadre d'une conjoncture économique marquée par plus d'un million de chômeurs, et une inflation considérable. Mais même dans le cas particulier de l'Angleterre, la crise nationale révolutionnaire majeure qui grossissait pendant la grande grève des mineurs et qui a mis le gouvernement conservateur à un doigt de sa perte n'était pas le résultat avant tout d'une crise économique majeure, mais celui de l'interaction d'un ensemble de facteurs caractéristiques d'une *crise sociale* et non simplement d'une *crise économique*.

Mais une situation « objectivement révolutionnaire » peut surgir également dans certains pays à la suite d'une victoire électorale des partis se réclamant du socialisme, comme c'est le cas actuellement au Chili⁹⁴⁰ et comme cela pourrait être demain le cas dans un pays comme la France ou l'Italie. Certes, une telle situation est à la fois le *résultat* d'une « montée révolutionnaire » préexistante, d'un long processus marqué par les luttes multiformes des masses, et la cause d'une accélération du mûrissement révolutionnaire. Nous y reviendrons.

D'autres formes sont encore possibles, tant la réalité est complexe, riche et donne constamment lieu à des combinaisons inédites. Par exemple, ou Pérou existe actuellement un gouvernement militaire *sui generis* – parvenu au pouvoir à la suite de la neutralisation réciproque des forces de l'extrême droite et de la gauche révolutionnaire en tant que solution « bonapartiste » – ayant entamé des réformes profondes qui comportent une dynamique révolutionnaire indéniable et qui ont créé une « ouverture révolutionnaire » non moins indéniable⁹⁴¹. C'est aux forces révolutionnaires authentiques du pays d'exploiter cette conjoncture et d'empêcher soit la sclérose bureaucratique et la régression réactionnaire du régime, soit sa chute à droite à la suite d'une contre-offensive de l'oligarchie et des autres forces réactionnaires alliées de l'impérialisme.

Ainsi, des conditions objectives, indépendamment de l'existence ou non d'un facteur subjectif révolutionnaire ayant une véritable base de masse, peuvent créer une « situation révolutionnaire » ou, tout d'abord, une « ouverture révolutionnaire ». Mais cela ne suffit pas encore pour que cette situation évolue quasi automatiquement vers la « victoire », c'est-à-dire pour parachever le processus commencé et provoquer, à un moment donné de son évolution, le saut qualitatif absolument indispensable, qui caractérise la véritable révolution.

Pour que ce saut soit accompli, il sera nécessaire que les masses parviennent à structurer entre-temps leur propre pouvoir de façon à être en

mesure de faire victorieusement face au retour inéluctable de l'offensive, sous une forme ou une autre, des forces sociales réactionnaires.

Dans cette phase, donc, la « lutte pour le socialisme » se résume à la lutte pour la « révolution » et le « pouvoir », en partant de la conception fondamentale vérifiée jusqu'ici par l'Histoire, que la révolution n'est pas un processus entièrement évolutionniste, et que le « pouvoir » n'est pas la somme arithmétique des conquêtes partielles.

À un moment donné du processus, il s'agira de passer d'une *qualité* à une *autre*, de la « partie » au « tout », de l'*évolution* à la *révolution* par un « saut », un changement brusque.

Mais quelles sont les conditions qui permettraient l'issue victorieuse d'une « ouverture révolutionnaire » conduisant rapidement à une véritable « situation objectivement révolutionnaire » ?

C'est dans ce domaine que se place l'importance du facteur subjectif, du point de vue du programme, de la tactique, de l'organisation.

La révolution, en tant que changement qualitatif de la réalité sociale dans un *but donné*, est un projet volontariste, accompli par des hommes acquis à ce but. La révolution n'est pas un ensemble de mesures économico-sociales, conçues et appliquées par la techno-bureaucratie de l'État.

La révolution, c'est-à-dire la conclusion victorieuse d'un processus révolutionnaire commencé exige la mobilisation et l'organisation des masses, afin d'assurer la plus large participation consciente de celles-ci à toutes les mesures qui réalisent le contenu de la révolution.

Assurer cette participation réelle des masses doit être le but de tout gouvernement, parti ou syndicat se réclamant du socialisme. La participation des masses n'est pas effective quand elle est assumée essentiellement à travers des médiations diverses se réclamant d'elles. Elle doit se manifester par la structuration et par le fonctionnement du pouvoir propre des masses dans tous les domaines.

C'est dans le cadre d'un tel processus que les masses réalisent l'existence d'une situation révolutionnaire et se mobilisent pour la défendre, l'approfondir et la porter à sa conclusion victorieuse.

Mais que signifie exactement cette participation des masses ?

Prenons tout d'abord l'exemple au niveau élémentaire où se déroulent les luttes revendicatives des travailleurs. Formuler les revendications de ces luttes et diriger ces dernières exclusivement ou essentiellement à travers les syndicats et les partis n'est plus suffisant. L'expérience

s'accumulant ces dernières années de ce qui se passe dans le mouvement ouvrier et autres mouvements sociaux (jeunes, femmes, etc.) démontre que les nouvelles générations aspirent un peu partout à pouvoir contribuer directement aussi bien à la formulation des revendications qu'à la gestion de leurs luttes.

Cette aspiration profonde conduit non pas à nier la nécessité absolue des syndicats et des partis, mais à modifier leur fonction.

Il s'agit désormais de concevoir leur rôle comme résidant avant tout dans l'*aide* qu'ils peuvent et doivent apporter aux travailleurs, à la jeunesse, aux femmes, pour que ces couches sociales participent ou maximum à l'élaboration de leurs revendications, et à la gestion de leurs luttes, ensemble avec les représentants des syndicats et des partis.

C'est le sens, par exemple, du mouvement des délégués d'atelier travaillant étroitement avec l'assemblée générale des travailleurs qui marque tant d'expériences faites maintenant en Italie, en Angleterre, en France et ailleurs.

C'est le sens également du « contrôle étudiant » que la jeunesse scolarisée veut voir appliquer dans, les universités, les lycées, les écoles, en vue d'une cogestion de ces établissements par les élèves et les enseignants dans le cadre d'une réforme radicale de l'enseignement⁹⁴².

C'est le sens plus général du « contrôle social » auquel aspirent des couches sociales diverses sur les conditions de leur travail et sur ses répercussions sociales et, qui, naturellement, ne saurait s'instaurer adéquatement dans le cadre d'une société restée essentiellement capitaliste, donc hiérarchisée, autoritaire, oppressive.

Mais la *tendance* est déjà esquissée dans le cadre même des sociétés encore typiquement capitalistes, qui sont de plus en plus aux prises avec les problèmes découlant de la résistance des travailleurs et de la jeunesse aux conditions de travail, et de vie en général, que ces sociétés leur imposent.

Dans le cas plus particulier des pays engagés, sous une forme ou sous une autre, dans un processus révolutionnaire la question de la participation des masses est cruciale.

Distinguons deux éventualités dont nous pouvons aisément trouver l'équivalent dans des expériences contemporaines : celle d'une crise nationale majeure ; celle où un gouvernement se réclamant des travailleurs crée une « ouverture révolutionnaire ».

Une crise nationale majeure surgit – nous l’avons déjà signalé – à la suite, par exemple, d’une jonction de la mobilisation des diverses couches sociales, comme au moment de mai 1968 en France.

Écoles, services publics et entreprises furent occupés par la jeunesse scolarisée, les fonctionnaires et autres travailleurs, les ouvriers. En l’espace de quelques jours, un grand pays capitaliste avancé s’est trouvé paralysé sous l’effet des grèves suivies d’occupations. Dans certains de ces lieux, on a assisté alors à des expériences limitées « d’autogestion », mais le cas général fut dominé par l’*occupation passive*. Un état de « double pouvoir » s’est ainsi installé.

Du point de vue révolutionnaire, il s’agissait de passer du « pouvoir partiel » détenu par les masses au « pouvoir total »⁹⁴³.

Ce passage aurait pu se trouver énormément facilité si les masses avaient été préparées à combiner l’*occupation* des entreprises avec un commencement de *gestion* de celles-ci par elles-mêmes, cela sous leur *protection*, y compris armée, grâce à la création de milices des travailleurs et des citoyens.

Mais cette préparation idéologique, nécessaire pour élever le processus révolutionnaire à un niveau supérieur, manquait. De surcroît, les organisations ouvrières de masse, politiques et syndicales, prises à l’improviste par la crise révolutionnaire, n’ont nullement contribué à faciliter une telle prise de conscience. Au contraire.

L’éventualité de la formation d’un « gouvernement des travailleurs », ou qui se réclame des travailleurs ou du « peuple », est à la fois plus compliquée et intéressante. Elle permet d’utiliser pour l’« ouverture révolutionnaire » le succès « légal » de formations politiques qui jouissent de la confiance des larges masses, ce qui, de ce fait, peut éviter – pour toute une période – de recourir à l’épreuve de force directe, avec les adversaires sociaux de ces formations. Mais pour qu’une telle éventualité se présente, il est nécessaire qu’elle soit l’émanation non pas d’une simple victoire électorale, mais le résultat d’une véritable montée du mouvement radical, des masses obligeant, en quelque sorte les formations politiques traditionnelles de celles-ci à se battre sur la base d’un programme anticapitaliste avancé et à se considérer liées par la fidélité jurée à ce programme.

Par exemple, une victoire électorale du Labour Party anglais survenant lors d’une conjoncture plus ou moins « normale » et portant ce parti au gouvernement n’équivaut pas nécessairement à la naissance d’une

« ouverture révolutionnaire » dans le pays et peut signifier pratiquement la continuation de la gestion pure et simple des « affaires du capitalisme » par une formation politique ayant un programme socialiste et une base ouvrière. Mais l'accès du Labour Party au gouvernement à la suite d'une crise nationale comme celle que l'Angleterre a connue lors de la grève des mineurs en 1971, dans l'éventualité où le Parti conservateur serait obligé de démissionner sous la pression de cette crise, signifierait la naissance d'une conjoncture objective différente et pourrait obliger le Labour Party d'entamer de profondes réformes anticapitalistes⁹⁴⁴.

De toute façon, nous n'examinerons ici que le cas de la formation d'un « gouvernement des travailleurs » à constituer à la suite d'une conjoncture exceptionnelle qui s'apparente à celle d'une situation objectivement très radicale, c'est-à-dire dotée d'une véritable dynamique révolutionnaire.

Dans ce cas-là se poseraient les questions relatives au problème capital suivant : comment passer d'une telle situation à une véritable fin victorieuse du processus révolutionnaire entamé ? Comment, en d'autres termes, ne pas seulement « commencer » la révolution, mais la « parachever » ? Nous examinerons cette question par rapport au rôle que peut jouer à cette fin la participation démocratique des masses, aux rapports qui seront établis entre le gouvernement se réclamant du « peuple », des travailleurs, et ces derniers.

En général, de tels gouvernements commencent à appliquer les « réformes de structure » incluses dans leur programme. Parmi ces réformes, les plus importantes sont celles qui concernent les « nationalisations » et la question agraire (dans tous les cas où nous avons affaire à des pays où cette dernière question n'est pas encore résolue).

Les nationalisations visent à enlever la propriété des principaux moyens de production du pays (banques, industries, commerce) aux grands capitalistes étrangers ou indigènes et à la transférer à la « nation » tout entière. Ce transfert de propriété se fait à travers l'État, qui est supposé représenter les intérêts de la communauté nationale. Mais l'État n'est qu'une *abstraction* dont la réalité sociale ne peut être saisie que si elle devient *concrète* ⁹⁴⁵.

L'État ne plane pas comme une structure autonome, autodéterminée, au-dessus des rapports de propriété et des rapports sociaux d'un régime donné, mais il est l'expression la plus consciente des intérêts collectifs de la classe dominante d'une société donnée, matérialisée dans un ensemble articulé d'institutions. « Étatiser » ne signifie donc pas nécessairement

« nationaliser » si ce dernier terme est pris comme équivalent du terme « socialiser », c'est-à-dire transférer le droit de propriété à la « nation », à la « société » tout entière. Pour qu'un nouveau *rapport de propriété* soit équivalent d'un nouveau *rapport social*, il doit s'exprimer dans de nouvelles formes de *gestion de la propriété*.

« Étatiser », simplement en transformant les travailleurs de salariés du patronat en salariés de l'État, ne suffit pas pour une véritable transformation des *rapports sociaux* dans un sens socialiste. Il faut encore que les travailleurs des entreprises « étatisées » aient le droit de gérer eux-mêmes ces entreprises à travers l'organisation démocratique de leur collectif de travail, incluant tout le personnel, productif de l'entreprise.

Seule une telle mesure peut vraiment intéresser les travailleurs, les aider à comprendre la véritable révolution intervenue dans leur statut social, les inciter à organiser mieux la productivité de leur travail devenu effectivement libre, et à défendre avec une extrême énergie cette conquête capitale contre toute tentative des forces sociales rétrogrades de revenir au « modèle » de l'entreprise privée, hiérarchisée, autoritaire, « napoléonienne ».

Le cas de la transformation réelle des rapports sociaux dans le domaine de l'économie agricole est analogue. Dans tous les pays où nous avons affaire à l'existence d'une véritable « question agraire », c'est-à-dire où une grande partie des terres productives appartient à une oligarchie terrienne restreinte, avec une immense masse de paysans soit « pauvres », soit complètement sans terre, il est urgent de procéder à une réforme agraire radicale.

Le but de la réforme agraire est multiple : élever le niveau de vie de cette catégorie de la population, qui constitue parfois la majorité de celle-ci ; agrandir le marché intérieur ; procurer à l'industrie légère, en particulier, les matières nécessaires pour son développement ; éviter des importations de produits qui pourraient être fournis par l'économie du pays ; nourrir mieux la population. Sans l'existence d'une économie agricole dynamique, aucun pays en voie de développement ne saurait accélérer son véritable « décollage » économique équilibré.

Il y a donc dans l'entreprise nécessaire de la réforme agraire radicale des aspects à la fois sociaux et économiques très importants à atteindre.

Mais quelle réforme agraire ?

Si l'on procède à l'expropriation des grands domaines et à leur division en petits lots accordés (avec paiement ou non) aux paysans sans terres, sans que l'État n'aide ces derniers à se regrouper en *coopératives* de production et de commercialisation de leurs produits, on risque de créer une masse de petits paysans ayant une faible productivité de travail et qui, inexorablement, tomberont sous l'exploitation conjointe des banques, des commerçants, des industriels et de l'État.

D'autre part, si l'on crée de grandes exploitations agricoles étatisées, on risque également de voir baisser la productivité du travail, les paysans ne trouvant aucun stimulant matériel ou moral dans un tel genre d'exploitation de la terre. Dans ce domaine, l'expérience est déjà extrêmement riche et concluante aussi bien du côté des pays capitalistes que du côté des pays qui se sont engagés dans la voie de la construction du socialisme.

Pour que la réforme agraire réussisse, elle doit se faire avec la coopération volontaire, consciente de ceux qui travaillent la terre. Dans le cas où l'on crée – comme cela est absolument nécessaire – de grandes exploitations agricoles collectivement travaillées, il est nécessaire que leur gestion effective soit assumée par le collectif démocratique de leurs travailleurs. Cette forme de gestion sera soit l'autogestion, soit la coopérative de production autogérée : dans un cas la terre appartient à la nation tout entière ; dans l'autre, elle appartient aux paysans individuels et elle est collectivement travaillée par la coopérative de production⁹⁴⁶.

Mais dans les deux cas, la gestion devrait être confiée au collectif démocratiquement organisé des travailleurs, qui devrait bénéficier de toute l'aide possible de la part de l'État.

La pire erreur consisterait à transformer les grandes exploitations qui dominent l'économie agricole en des exploitations étatisées dont les travailleurs seraient de simples salariés de l'État.

Pour que les paysans trouvent un intérêt à bien travailler la terre et à augmenter sa productivité, ils doivent se sentir directement liés à la gestion de celle-ci, aussi bien sur le plan *matériel* que *moral*.

Le même principe est aussi valable pour la meilleure organisation des différents services sociaux et pour l'éducation.

Investir dans cette dernière afin d'assurer l'éducation permanente de la population, générale, professionnelle, politique, doit aller de pair avec les efforts accomplis dans l'économie proprement dite, afin de permettre le

développement rapide, équilibré de celle-ci, ainsi que de la vie sociale dans son ensemble.

Une tendance fondamentale de notre époque est de voir la science, la culture s'incorporer de plus en plus dans les forces productives de la société. La qualification devient de plus en plus nécessaire, ainsi que le recyclage permanent des connaissances. D'où la nécessité d'une éducation permanente, d'une formation continue, mais qui ne saurait être seulement professionnelle, spécialisée, mais également générale.

Une telle révolution dans le système éducationnel ne saurait prendre l'aspect d'une réforme octroyée d'en haut, mais doit être le résultat d'une participation effective des enseignés, des enseignants et des représentants de la collectivité sociale.

Certes, nationalisations, réforme agraire, réforme éducationnelle, ne suffisent pas encore pour assurer la victoire de la révolution et la transition vers le socialisme. Ces mesures, aussi fondamentales soient-elles dans leur interaction, doivent se trouver insérées dans un programme plus global. Mais elles peuvent énormément dynamiser le processus révolutionnaire déclenché en permettant la participation démocratique des larges masses, participation qui deviendra le facteur subjectif le plus important pour la véritable victoire de la révolution.

Inutile de rappeler que celle-ci ne saurait être le résultat d'un processus simplement évolutionniste et pacifique, s'accomplissant intégralement dans le cadre de la démocratie bourgeoise traditionnelle, de l'ancien État et de ses institutions. À un moment donné se produira un affrontement décisif, sous une forme ou sous une autre, avec les forces sociales conservatrices alliées de l'impérialisme, qui obligera à transgresser le cadre traditionnel, provoquant une *mutation sociale*, un changement qualitatif.

Nous entrerons ainsi dans une nouvelle phase, celle où le « gouvernement des travailleurs » est réellement établi, et où il est possible d'entreprendre plus librement la lutte pour la « construction du socialisme ».

La période préexistante du « double pouvoir » est finie, la résistance des forces sociales hostiles est vaincue et le pouvoir propre des travailleurs commence à se réaliser non seulement sous la forme d'un gouvernement se réclamant d'eux, mais également et surtout par l'existence d'institutions et d'organismes directement représentatifs des travailleurs.

L'avenir d'un tel régime dépendrait désormais du rapport qui s'établirait entre les formes *indirectes* et les formes *directes* du « pouvoir des travailleurs ».

Les formes indirectes sont celles de l'État, des partis, des syndicats, qui assument par *délégation* le pouvoir des travailleurs et des citoyens. Les formes directes sont celles avec lesquelles ces derniers gèrent directement la vie sociale, dans les entreprises, les services sociaux, les écoles, à tous les niveaux de la nation.

Les formes indirectes ne s'identifient pas nécessairement avec le véritable pouvoir des travailleurs et des citoyens, car il s'agit d'institutions gérées par des éléments et des couches sociales acquérant, insensiblement, par leur fonction, un statut spécial par rapport aux masses.

Il s'agit, inévitablement, du point de vue matériel et fonctionnel, d'un statut privilégié propice à la bureaucratisation et à la formation de la bureaucratie, véritable couche sociale nouvelle. Ce sont là les dangers les plus graves qui guettent la naissance des États transitoires évoluant vers le socialisme.

Certes, les raisons fondamentales de ces phénomènes doivent être recherchées dans le relatif bas niveau économique et culturel et dans le confinement prolongé de ces expériences dans un cadre national étroit.

Ce sont ces conditions *objectives* qui favorisent avant tout la bureaucratisation et la bureaucratie.

Mais, sur la base d'une expérience maintenant très riche provenant des pays qui se sont engagés dans la voie de la construction du socialisme, il faut y ajouter un facteur *subjectif* très important : l'absence d'une critique des conceptions traditionnelles de l'État, des partis, des syndicats, par rapport au pouvoir des travailleurs et des citoyens, et d'une réflexion théorique adéquate sur ces questions.

La conception la plus répandue du régime appelé « socialisme » est celle d'un régime caractérisé par l'étatisation et la planification de l'économie, dirigé par un parti « révolutionnaire ». À la limite de cette conception nous trouvons la fusion pratique de l'État et du parti, les syndicats se réduisant à un rôle de « courroie de transmission » des desiderata de l'État par rapport aux travailleurs. L'État étant axiomatiquement désigné comme « socialiste » et le parti comme « révolutionnaire », on conclut sommairement et schématiquement à l'identification de ces institutions avec le pouvoir des travailleurs et des citoyens.

Certes, cette conception ne fut jamais celle de Marx ou de Rosa Luxemburg, de Lénine ou de Trotsky. Les bolcheviks, par exemple, avaient initialement envisagé un régime multipartis, un gouvernement multipartis même, et l'existence d'un système de « soviets », de « conseils », assumant directement une partie du pouvoir. Mais rapidement les circonstances les ont amenés à gouverner pratiquement seuls, à travers leur parti qui, insensiblement, a fusionné en réalité avec l'appareil d'État et a cantonné les soviets dans un rôle subalterne et de plus en plus formel.

Les épigones de Lénine ont théorisé cet état de fait et l'ont présenté comme le « modèle » de régime « construisant le socialisme ». Or, si le marxisme est, entre autres, la méthode scientifique la plus apte à saisir la réalité sociologique du capitalisme et à démystifier toutes ses catégories, valeurs et institutions, il doit s'appliquer avec le même bonheur, avec la même pénétration critique, à analyser et à démystifier la réalité sociologique des régimes surgissant de la victoire de la révolution et s'engageant dans la construction du socialisme.

La vérité étant concrète, on ne saurait retenir les généralisations schématiques qui identifient les structures spécifiques de l'État, des partis, des syndicats, après la révolution, au pouvoir réel, direct, des travailleurs. Car en procédant ainsi on abandonne le terrain de la sociologie scientifique pour s'engager dans les aberrations idéologiques et escamoter, par exemple, des « bagatelles » comme les nouvelles stratifications sociologiques et les nouveaux antagonismes et les nouvelles contradictions qui subsisteront pendant toute une période historique.

Il faut être pour l'analyse et la critique marxistes permanentes du processus permanent de la révolution socialiste.

L'État de la période de transition du capitalisme au socialisme est une institution qui risque, en se bureaucratisant, de défendre en dernière analyse les intérêts spécifiques propres de la nouvelle caste bureaucratique, dans le cadre de la défense des intérêts généraux du nouveau régime social. De ce dernier point de vue, il est en partie l'État des travailleurs, mais par délégation, médiation, et par conséquent de manière déformée et limitée.

Le parti « révolutionnaire » lui-même, en accédant au pouvoir, en s'identifiant avec l'administration de l'État, risque de subir une transformation qualitative et de jouer le même rôle que l'État par rapport aux travailleurs.

Quant aux syndicats, dans la mesure où ils abandonnent leur autonomie complète par rapport à l'État et aux partis et leur rôle primordial de défenseurs des intérêts propres des travailleurs, y compris par rapport à l'État appelé « ouvrier » ou « socialiste », ils risquent de devenir, pratiquement, les porte-parole d'une bureaucratie, appendice de celle de l'État et des partis.

Tout cela ne veut pas dire qu'il faut se déclarer contre l'État, les partis, les syndicats et se réfugier dans la mythologie dite « anarchiste » qui construit arbitrairement, c'est-à-dire quand les conditions historiques appropriées n'existent pas encore, des « modèles » de société « parfaite ». Cela veut dire simplement qu'il ne faut pas *systématiquement* ou encore *exclusivement* favoriser les formes indirectes du « pouvoir des travailleurs » au détriment des formes directes de ce dernier. Les formes directes sont celles qui favorisent systématiquement la gestion progressive directe de la vie sociale, dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les travailleurs eux-mêmes et les citoyens en général.

C'est le système du « socialisme d'autogestion »

Dans le domaine économique, l'autogestion signifie la gestion progressive des entreprises et des exploitations qui appartiennent à la nation tout entière, directement par le collectif démocratiquement organisé de leurs travailleurs.

Ceux-ci, manuels et intellectuels, s'organisent de manière à gérer eux-mêmes les unités de production.

Leur forme d'organisation dépend du type d'entreprise, du niveau de leur qualification et des conditions générales d'évolution et d'organisation de l'ensemble de la société, du niveau matériel et culturel atteint par la « construction du socialisme ».

Ce qui signifie également que l'autogestion ne surgit pas d'emblée « parfaite », mais qu'elle est un processus s'étalant sur toute une période historique.

Les travailleurs commencent à *gérer* des fonctions qui n'exigent pas un très haut degré de spécialisation scientifique et technique, et en ce qui concerne ces dernières ils se contenteront, pour tout un temps, simplement de les *contrôler*.

L'autogestion ne peut pas éliminer d'emblée les distinctions séculaires entre qualifiés et non qualifiés, manuels et intellectuels, ni se passer du jour au lendemain de certains spécialistes exigeant pour leurs services une

rémunération exceptionnelle et hors de proportion avec leur travail effectif ⁹⁴⁷. Mais ces spécialistes nécessaires à la marche d'une grande entreprise moderne seront placés sous le contrôle du collectif des travailleurs et travailleront pour le compte du collectif comme ils travaillent actuellement sous le contrôle du patronat et pour son compte.

Ce dont il s'agit, tout d'abord, c'est de placer le véritable pouvoir dans l'entreprise entre les mains du collectif démocratique des travailleurs.

À la base d'un tel collectif se trouverait l'assemblée des travailleurs qui élirait un Conseil des travailleurs avec un bureau exécutif de ce conseil, organes destinés à assumer la gestion quotidienne de l'entreprise dans le cadre fixé par l'Assemblée des travailleurs et sous le contrôle suprême de celle-ci.

Il ne s'agit là que d'un schéma d'organisation initiale de l'autogestion sur le plan d'une entreprise. Ce qu'il faut retenir, c'est que le collectif des travailleurs englobe tous les éléments productifs de l'entreprise qui acceptent ce mode d'organisation, à l'exception éventuelle de quelques spécialistes nécessaires, mais qui ne feront pas partie du collectif, car ils s'excluent eux-mêmes de ce cadre en exigeant, par exemple, une rémunération exceptionnelle. On louera donc leurs services à ce prix « fort », mais ils travailleront sous le contrôle du collectif comme sous un patron.

Afin que le collectif du travail – le « travailleur collectif » dont parlait déjà Marx en se référant à la fusion progressive entre travail manuel et travail intellectuel, entre technique et science, vers laquelle il voyait tendre l'évolution de l'économie capitaliste – devienne de plus en plus homogène par une qualification supérieure continue de l'ensemble de ses membres, il serait nécessaire d'envisager *dès le début* l'application progressive des deux mesures suivantes : un mode de rémunération des travailleurs basé sur le « travail fourni » ; une éducation permanente des travailleurs à la fois professionnelle, générale et politique.

Le mode de rémunération est un élément très important dans une société qui s'engage dans la construction du socialisme et qui ne saurait se passer, pour toute une période, de l'emploi des méthodes d'économie marchande et monétaire.

Le mode de rémunération, pour qu'il soit « juste », doit être basé sur le « travail fourni » par chacun, c'est-à-dire sur la richesse créée par le travail. Ce qui n'est pas le cas avec le salaire dans le régime capitaliste, qui ne représente qu'une partie de la richesse produite, ni avec la rémunération

que les travailleurs reçoivent dans les États dans lesquels le capitalisme a été aboli, mais qui est arbitrairement fixée, sans rapport direct avec le critère de la richesse produite.

Certes, on objectera qu'il est difficile d'employer ce critère – indiqué pourtant par Marx dans *La Critique du programme de Gotha* comme le plus approprié pour cette période transition, car la richesse est actuellement produite par l'ensemble du « travailleur collectif » d'une entreprise, avec la participation aussi bien des travailleurs manuels que des travailleurs intellectuels (ingénieurs, savants, chercheurs)⁹⁴⁸.

En effet, depuis les progrès réalisés par la mécanisation et l'automatisation poussées du travail et par l'incorporation de plus en plus organique de la science dans le processus productif, *valeur* et *plus-value* cristallisent un *travail social* de plus en plus complexe.

Mais ce qui reste toujours valable, c'est que la richesse est le produit du travail social et que la rémunération de chacun doit être basée sur le critère du travail fourni.

C'est aux travailleurs eux-mêmes de déterminer démocratiquement non seulement l'organisation du travail au sein des entreprises et son fonctionnement, mais également le montant de leur rémunération sur la base de conventions conclues par entreprise et dans le cadre général des conventions nationales.

C'est aux travailleurs également de décider quelles devraient être les défalcons nécessaires faites sur leurs rémunérations en vue de subvenir aux besoins de l'entretien de la société tout entière.

Afin que le salariat soit effectivement aboli il est nécessaire d'établir le critère du « travail fourni » et de laisser les travailleurs eux-mêmes et les citoyens dénouer la complexité du « travail social » dans lequel s'intègre le travail fourni individuellement par chacun, grâce à leurs décisions démocratiques depuis l'entreprise jusqu'aux plus hauts niveaux de l'administration de la nation.

Un tel mode de rémunération n'abolit pas d'emblée les différenciations, mais contribue à les atténuer, à refermer leur éventail, et à répartir de manière « juste » les gains résultant de l'augmentation de la productivité du travail.

Le meilleur « stimulant » pour cette dernière s'avérerait ce mode de rémunération, chaque travailleur ayant le sentiment d'être rémunéré selon sa contribution au travail social, et de bénéficier automatiquement de la productivité accrue de ce dernier.

Tout mode de rémunération arbitrairement fixé, sans rapport évident, clair avec le travail fourni et sa productivité, aboutit à maintenir le sentiment de l'« injustice » et à stériliser l'effort productif des travailleurs.

Les apologistes des systèmes qui astreignent les travailleurs au travail accru, en invoquant l'« idéal » du socialisme et des motifs d'ordre moral, sans donner aux travailleurs la possibilité de participer réellement à la gestion et aux richesses résultant de leur travail, deviennent insensiblement les porte-parole des couches bureaucratiques privilégiées et perpétuent la condition prolétarienne d'une très grande masse de travailleurs.

L'autre réforme dans laquelle il faut s'engager, également dès le début, et qui va dans le même sens de l'abolition effective de la condition prolétarienne est celle de la réforme éducationnelle radicale⁹⁴⁹. Elle vise à abolir, progressivement, l'« inculture » de la grande masse des travailleurs, à mettre fin à la division actuelle entre « qualifiés » et « non qualifiés », entre « intellectuels » et « manuels », entre soi-disant « aptes à diriger » et simples « exécutants ». Elle s'inscrit non seulement dans le sens que doit avoir une véritable transformation socialiste de la société, qui doit atteindre non seulement les *formes* de la propriété, mais la *qualité* des rapports sociaux, mais également dans le sens de l'évolution des forces productives et des répercussions de cette évolution sur la composition qualitative de la classe ouvrière et des travailleurs en général.

En effet, nous avons déjà insisté sur le trait dominant de l'évolution de l'économie moderne qui incorpore de plus en plus la science, en tant que recherche fondamentale, recherche appliquée et technologique supérieure, dans le processus productif.

D'où la nécessité d'une qualification supérieure et continue d'un nombre accru de travailleurs, au détriment du nombre, et surtout de l'importance dans la production, des simples, manœuvres.

Ce sont ces nouvelles nécessités du processus productif qui amènent y compris les pays capitalistes avancés à mettre un accent grandissant sur la notion de l'éducation permanente et de la formation continue, en vue d'obtenir un nombre de travailleurs qualifiés de plus en plus grand.

Mais dans le cadre du régime capitaliste, cette nécessité risque, de rester une simple *tendance*, qui ne saurait jamais se parachever, sans détruire, ce système, basé sur les principes de l'autorité, de la hiérarchie, de la subordination, du dualisme, maintenant le contrôle du capital sur les travailleurs.

Dans le cadre, par contre, d'un régime évoluant vers le socialisme, l'éducation permanente pourrait s'épanouir pleinement pour des motifs à la fois fondamentaux et conjoncturels, qui tiennent à l'essence même du socialisme et à la façon de promouvoir et de développer un tel régime.

Afin que les travailleurs deviennent progressivement aptes à gérer la vie sociale dans tous les domaines et à tous les niveaux – ce qui reste le but du socialisme –, il est nécessaire de les aider grâce à l'éducation permanente.

D'autre part, seule leur qualification continue, supérieure, est, capable de dynamiser économiquement le système, de moderniser l'économie et d'accroître sa productivité.

L'éducation permanente des travailleurs doit être conçue dans son essence globale : à la fois générale, professionnelle et politique, afin de former non pas de simples spécialistes mais des sujets polyvalents, des citoyens développés de manière équilibrée, aptes à contrôler et à gérer leur vie sociale. Elle doit être considérée comme faisant partie intégrante du travail social de chaque membre de la société, travail qui se trouverait divisé entre travail productif direct et travail éducationnel, le tout rémunéré par la société.

C'est-à-dire qu'on aménagera dans le temps de travail social un temps consacré au travail productif direct et un temps consacré au travail éducationnel, grâce à une réforme éducationnelle radicale. C'est là la véritable « révolution culturelle » à accomplir, et dont le déroulement, l'ampleur, les formes dépendront, à chaque étape, du contexte concret de chaque cas.

Mais ce qui compte, c'est de s'engager, dès le début, dans cette direction et entamer, sur ce plan également, le processus de la véritable abolition de la condition prolétarienne.

L'autogestion est un système global qu'on ne saurait limiter au seul plan économique et au niveau des entreprises, agissant chacune de manière essentiellement autonome.

À la limite une économie socialiste pourrait être composée de quelques grandes entreprises ultramodernes dans chaque branche économique, dans le cadre d'une planification démocratique sociale sur le plan national. Mais, pour toute une période, nous aurons affaire à une multitude d'entreprises dans chaque branche, travaillant dans des conditions différentes et c'est cette disparité extrême, entre autres facteurs, qui perpétue la nécessité d'emploi de méthodes d'économie marchande et

monétaire, et entrave une véritable planification, c'est-à-dire une administration quasi automatique du développement social équilibré.

Seule une telle planification supprimerait réellement, économiquement, et non pas de manière administrative et arbitraire, les séquelles de la société capitaliste dans le domaine du marché, de l'argent, de la rémunération selon le travail fourni de la valeur et de la plus-value, c'est-à-dire les séquelles d'une économie qui a toujours besoin de mesurer ses progrès, d'équilibrer son développement et de stimuler sa productivité, par le marché, l'argent, le travail.

Pendant cette période de transition, la ligne directrice en matière économique doit être de *socialiser* ⁹⁵⁰ dans chaque branche économique un *secteur dominant* grâce à sa concentration, sa modernisation, sa productivité, et de favoriser la coopération volontaire des autres petites entreprises avec l'aide multiforme de l'État.

L'autogestion ne se résume pas à la gestion économique d'entreprises agissant chacune pour elle-même et en concurrence incontrôlée entre elles. L'autogestion, sur le plan économique, s'insère dans le plan social national, démocratiquement élaboré et appliqué. Ce qui présuppose une conception radicalement différente de la planification centralisée, rigide, d'une économie étatisée⁹⁵¹.

Le but du plan dans le domaine économique est de fixer les conditions générales dans lesquelles auront à agir les entreprises autogérées, en vue d'atteindre des finalités d'intérêt social général, en coordonnant leurs efforts. Nous employons le terme « plan social » et non simplement plan économique pour souligner le fait que le plan vise le développement équilibré global de la société évoluant vers le socialisme et que ses buts proprement dits économiques sont déterminés par rapport à cette conception et visent à satisfaire des véritables besoins sociaux démocratiquement décidés par les travailleurs et les citoyens de bas en haut et vice versa, dans un jeu d'interaction constante qui ajuste mieux les objectifs à atteindre au cours même de l'exécution du plan.

Il n'y a donc pas incompatibilité absolue entre autogestion, plan et emploi nécessaire, pour toute une période, non pas exactement du « marché » dans son sens capitaliste, mais des méthodes d'économie marchande et monétaire.

Le but du plan est de rétablir l'équilibre entre le fonctionnement de l'autogestion et l'emploi de telles méthodes et de veiller à ce que la direction générale du développement favorise le développement plus

rapide et important du secteur socialisé de l'économie. Dans cette conception du plan la décentralisation administrative et économique du pays jouera un rôle très important.

Le pays doit être conçu comme un ensemble de communes et des régions découpées non pas simplement sur la base des considérations de contrôle administratif, mais en tant qu'unités économico-administratives plus homogènes et cohérentes, capables de favoriser le développement équilibré du pays.

Communes et régions seront également autogérées, autogouvernées, par leurs travailleurs et citoyens et posséderont des moyens financiers adéquats pour promouvoir leur développement planifié dans le cadre général du plan social national.

Une réforme communale radicale entreprise dans ce sens serait une mesure très importante aussi bien pour les pays développés que pour ceux en voie de développement. Elle serait à la base d'une véritable démocratisation du nouvel État, avec des incidences économiques et sociales heureuses, favorisant le développement plus rapide et équilibré de l'ensemble du pays.

Dans le cas plus particulier des pays sous-développés, la réforme communale, jointe à la réforme agraire et à l'autogestion, peut s'avérer un très puissant levier pour faire participer l'énorme masse inemployée de la paysannerie au travail productif stimulé par des objectifs démocratiquement désignés sur le plan de la commune et dont la réalisation se répercute de manière directe, palpable, sur le niveau de vie de la population.

Ainsi prend forme l'articulation globale de la société basée sur l'autogestion et évoluant vers un régime socialiste authentique. Socialisation et pas simplement étatisation des entreprises et des exploitations, réforme agraire, réforme communale, réforme éducationnelle, planification démocratique, constituent les éléments d'une structure dont le parachèvement exigera toute une période mais qu'on doit aborder dès le début en partant de la conception globale de celle-ci.

À la lumière de ce qui précède, la lutte pour le socialisme apparaît inséparable de la lutte pour l'autogestion. Elle s'inscrit dans la stratégie de l'autogestion avant et après la prise du pouvoir, seule capable de mobiliser les larges masses des travailleurs et des citoyens en assurant leur participation effective dans le processus révolutionnaire pendant toutes ses phases.

Partis, syndicats, gouvernements se réclamant de la classe ouvrière, du « peuple », du socialisme, doivent se consacrer à rendre cette participation effective, afin d'assurer la victoire de la révolution « commencée » et, par la suite, l'édification d'un nouveau régime social évitant la sclérose bureaucratique et ses conséquences désastreuses sur tous les plans.

Les masses, tout en aspirant à réaliser la « démocratie directe », à supprimer l'aliénation multiforme qu'elles subissent dans leur vie sociale – du fait de l'existence de rapports sociaux basés non seulement sur l'*avoir*, mais également sur le *pouvoir* et le *savoir* accaparés par des minorités sociales restreintes, sur les concepts séculaires de la hiérarchie, de l'autorité, du dualisme entre « dirigés » et « dirigeants » – ne sont pas immédiatement capables, par elles-mêmes, de s'élever à la construction de l'autogestion sociale, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale. Pour toute une période, elles auront besoin de la *médiation* des partis, des syndicats, d'autres institutions, comme la société tout entière aura besoin, pour toute une période, d'un pouvoir central, d'un « État ».

Mais c'est la fonction de toutes ces formes de délégation du pouvoir des masses qui doit changer, à la lumière de la conception de l'autogestion, afin que celles-ci n'abusent pas de ce privilège pour cristalliser une nouvelle couche sociale, celle de la bureaucratie, mais œuvrent au contraire à aider les masses à jouer pleinement leur rôle, à gérer, progressivement, elles-mêmes, la vie sociale entière.

Ainsi, si le véritable objectif de la révolution sociale n'est pas simplement de changer les rapports de propriété, mais la qualité des rapports sociaux, le statut réel de l'homme producteur et du citoyen dans la société, il est nécessaire d'entreprendre dès le début des mesures effectives allant vers cet objectif. Ces mesures sont celles de l'application progressive de l'autogestion sociale, c'est-à-dire de l'autogestion dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale. C'est dans ce processus que se fera l'apprentissage du socialisme, conçu en tant que gestion progressive directe de la vie sociale par les travailleurs et les citoyens.

L'autogestion est la pédagogie du socialisme et la pédagogie d'elle-même, elle s'apprend, et se perfectionne dans son application.

On ne saurait ajourner l'application de l'autogestion sous prétexte que les travailleurs et les citoyens ne sont pas encore aptes à gérer leur vie sociale et qu'il faut procéder par étapes : une première phase sous le signe de l'État, des partis, des syndicats, assumant par délégation l'essentiel du

pouvoir des masses et pendant laquelle ces dernières se contentent d'un certain contrôle ; une deuxième phase pendant laquelle les masses « instruites » seront associées à la gestion.

Ce raisonnement est propre à la déformation bureaucratique du pouvoir conquis au nom des masses et du socialisme, et aboutit, inexorablement, à la stratification d'une bureaucratie, capable de devenir, insensiblement, omnipotente.

En favorisant la bureaucratisation et la formation d'une bureaucratie, on bloque la voie d'une évolution pacifique, rapide de l'État où les masses simplement contrôlent à l'État ou les masses gèrent. Le risque est grand, sinon inévitable, de déboucher sur un régime politique qui, ayant pris l'habitude d'écarter les masses du pouvoir direct et de l'assumer à travers les médiations de l'État, des partis, des syndicats, devienne un obstacle majeur à l'instauration de l'autogestion.

Car l'autogestion est l'ennemi le plus direct, le plus redoutable de la bureaucratie, la négation de celle-ci par excellence.

Tout le passé barbare de l'humanité basé sur l'exploitation et la subordination des uns par les autres continue à conditionner, consciemment ou inconsciemment, notre comportement, indépendamment de notre adhésion à telle ou telle idéologie.

La résistance à l'éclosion de nouveaux rapports sociaux abolissant l'autoritarisme, la hiérarchisation, les subordinations, les dualismes, est quasi irrésistible, y compris chez les éléments se réclamant de la révolution et du socialisme.

Pour cette raison la lutte en vue du « socialisme d'autogestion » sera une « marche longue », mais absolument nécessaire.

Ceux qui se réclament de l'avant-garde ont la tâche d'œuvrer à ce que le nouveau « pouvoir » ne soit pas centralisé entre les mains d'une « élite » de l'État, des partis, des syndicats, mais soit le plus amplement diffusé parmi les masses des travailleurs et des citoyens, d'encourager systématiquement toutes les initiatives, toutes les créations émanant des masses dans lesquelles s'exprime, d'une manière plus ou moins consciente et claire, leur aspiration profonde à devenir les véritables sujets de leur propre histoire, à gérer elles-mêmes directement leur vie sociale.

L'avenir du socialisme à « visage humain », le seul qui mérite la lutte persévérante, longue, pleine de sacrifices pour y parvenir, est à ce prix.

Annexe : la conception actuelle de l'autogestion socialiste

L'autogestion est un thème de réflexion théorique et politique et de pratique révolutionnaire relativement neuf, qui dans un pays comme la France, par exemple, date essentiellement de mai 1968.

On retrouve maintenant ce thème, plus ou moins explicité de telle ou telle manière, dans les innombrables ouvrages de critique sociale surgis depuis cet historique mois de mai 1968, ainsi que dans les textes politiques de nombre de tendances se réclamant du prolétariat et du socialisme, y compris dans le programme de certains partis et syndicats et encore dans la pratique du mouvement ouvrier, à l'occasion, de nombre de grèves et de mobilisations mettant en avant des mots d'ordre et des formes de lutte à caractère plus ou moins clairement « autogestionnaire »⁹⁵².

Certes, le thème de l'autogestion, si on le rattache à l'idée plus générale de la « démocratie directe », de la gestion directe de la vie sociale par les producteurs et les citoyens, est un thème ancien qui a stimulé et même animé nombre de révoltes et de révolutions du passé.

Mais le contenu qu'acquiert actuellement l'autogestion pour ceux qui luttent pour le socialisme est nouveau et ne se rattache directement à aucune conception et pratique du passé.

Il suffit, pour étayer cette affirmation, de rappeler que même l'expérience des soviets de la Révolution d'octobre, à laquelle nombre de marxistes-révolutionnaires se réfèrent toujours comme à une expérience exemplaire, fut extrêmement limitée aussi bien dans le temps que dans l'ampleur acquise par la démocratie socialiste à l'époque.

Les soviets ont vécu peu de temps et n'arrivèrent pas à s'articuler dans un système de gestion démocratique de la vie sociale, pas seulement dans les entreprises et les localités, mais dans tous les domaines et à tous les niveaux. En réalité, ils n'ont joué qu'un rôle de cogestion, dans certains domaines, avec les représentants de l'État « ouvrier » et du parti, qui assumaient par délégation le vrai pouvoir de la classe et des travailleurs.

L'autogestion dont nous parlons aujourd'hui correspond à un contexte historique fort différent, caractérisé essentiellement : par les nouveaux besoins et aspirations surtout des jeunes générations, particulièrement dans les sociétés évoluées capitalistes ou appelées « socialistes » ; par le développement des forces productives à la suite de l'incorporation de la science dans celles-ci. Ces deux facteurs sont d'ailleurs en interaction incessante. C'est sur la base d'un niveau matériel, et surtout culturel, de plus en plus élevé, que les masses des nouvelles générations ressentent, encore plus profondément que par le passé, les multiples effets de

l'aliénation dans les conditions actuelles où se déroule leur vie sociale globale.

Mais l'élévation du niveau culturel des masses, de la jeunesse et des travailleurs, est d'autre part favorisée par l'évolution des forces productives qui imposent la qualification, le recyclage des connaissances, l'éducation permanente. Nous avons donc affaire, de plus en plus, avec un nombre accru de jeunes et de travailleurs qui acquièrent une culture professionnelle, générale et même politique plus poussée et qui, de ce fait, entrent en opposition avec les rapports sociaux caractéristiques de la société capitaliste hiérarchisée, dualiste dans tous les domaines, autoritaire et oppressive.

Le même phénomène, pour des raisons analogues, est caractéristique de la situation dans les États appelés « ouvriers » ou « socialistes » et qui ne sont en réalité que préparatoires, à des degrés divers, à une évolution possible vers le socialisme.

De ce point de vue, mai 1968 en France et le Printemps de Prague ⁹⁵³ sont des phénomènes symétriques qui ont illustré la même aspiration fondamentale, de très larges masses de la jeunesse et de travailleurs, à la société démocratique de demain, au socialisme d'autogestion.

Comprendre à fond cette nouvelle tendance historique et en tirer toutes les conclusions, dans tous les domaines, c'est le devoir de toute tendance politique qui se réclame du prolétariat et du socialisme.

Certes, ces conclusions sont véritablement « révolutionnaires » par rapport à nombre de conceptions et de pratiques du passé. Sur le plan des organisations et des institutions qui prétendent assumer par délégation le pouvoir de la classe et des travailleurs (partis, syndicats, États « ouvriers » ou « socialistes »), l'autogestion signifie, non pas, certes, leur suppression, mais leur transformation en instances aidant la classe ouvrière, les travailleurs, à gérer, progressivement, directement eux-mêmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux, la vie sociale.

Cela veut dire que dès maintenant on doit s'attacher avant tout à préparer la classe et les travailleurs pour un tel rôle, en les aidant dans l'immédiat à structurer leur pouvoir, aussi partiel qu'il soit encore, dans les entreprises, les services, les écoles, à participer réellement à la formulation de leurs revendications et à l'organisation de leurs luttes ; à apprendre à transformer les moments inévitables de crise nationale révolutionnaire majeure qui peut surgir dans un pays capitaliste avancé, à la suite de l'occupation des entreprises, des services, des écoles et à travers un

commencement de gestion de ces lieux et de leur production, en des situations capables de déclencher la dynamique de la lutte effective pour le pouvoir total.

C'est dans le cadre d'une telle conception de son rôle qu'une formation politique qui se réclame de l'avant-garde fera sa propre rééducation, en élargissant le cadre de sa démocratie interne, et surtout en « révolutionnant » son style de travail parmi les masses et ses rapports avec les formes propres, autonomes, du mouvement des masses.

Respecter ces formes, les aider à s'épanouir librement et à évoluer par leur propre expérience vers des positions idéologiques plus avancées, cesser de vouloir les domestiquer au « profit » du « parti révolutionnaire », éviter de créer des fractions du « Parti », dans les syndicats, les mouvements des jeunes, des femmes, des minorités ethniques, visant des buts étroits, sectaires, destructeurs de l'autonomie nécessaire de tous ces organismes et mouvements par rapport aux partis et, demain, par rapport également à l'État « ouvrier », c'est inciter les organisations politiques à repenser leur rôle dans le cadre du projet révolutionnaire du socialisme d'autogestion.

Les directions syndicales elles-mêmes se doivent de reconsidérer leur rôle en associant de plus en plus étroitement, organiquement, leur base à la formulation des revendications et à la gestion de leurs luttes. Tel est le sens du mouvement des délégués d'atelier, opérant étroitement avec l'Assemblée des travailleurs et les représentants des syndicats, que nous voyons surgir, sous des formes diverses, d'un nombre d'expériences d'une importance capitale pour le renouvellement du syndicalisme en Italie, en France, en Angleterre.

Quant au rôle des avant-gardes après la victoire de la révolution socialiste et l'établissement d'un État « ouvrier », elles doivent se préoccuper avant tout du danger extrême de la bureaucratisation rapide de ce pouvoir et de l'apparition d'une couche bureaucratique omnipotente, capable des pires erreurs et crimes.

Plusieurs d'entre nous ont été amenés à réfléchir sur les raisons profondes de ce phénomène et c'est par ce cheminement, entre autres, que nous sommes parvenus à la conception que nous avons actuellement de l'autogestion.

Car on ne saurait attribuer le phénomène de la bureaucratisation et de la bureaucratie aux seules raisons « objectives » : bas niveau économique et culturel, confinement national de la révolution socialiste. Il faut y ajouter

un facteur subjectif : faute d'expérience historique suffisante de ces phénomènes qui suivent la prise du pouvoir, il y a eu tendance à favoriser systématiquement la délégation de la gestion de la société à l'État, aux partis, aux syndicats qui se réclament du prolétariat et du socialisme, mais qui ne s'identifient pas nécessairement aux ouvriers, aux travailleurs, aux citoyens.

Il faut donc penser, et cela *dès le début*, à structurer le pouvoir propre de la classe et des travailleurs et à les rendre capables de gérer, eux-mêmes, directement la vie sociale entière. D'où l'importance des conseils de travailleurs (et pas seulement des ouvriers) dans les entreprises, les services, et des institutions de gestion directe dans les écoles, les universités, les communes, les régions, la nation entière.

Certes, nous savons tous que l'autogestion est un processus historique, et ne se crée pas d'emblée « parfaite ». Mais ce qui compte, c'est de s'engager dès le début dans cette voie, grâce à, une préparation idéologique adéquate desdites avant-gardes, et à une révision radicale de leur façon d'envisager le « modèle » du socialisme et leur propre rôle.

août 1972

Source

Document présenté au 10^e congrès latino-américain de sociologie (Santiago du Chili).

-
940. [[Impact et incidences des politiques publiques dans le développement coopératif](#)].
941. [[Consult'action à Bobigny](#)].
942. [[Pouvoirs étudiant et lycéen](#)].
943. [[Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion](#)].
944. [[De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier](#)].
945. [[Regarder là-bas pour construire ici...](#)].
946. [[Un volcan d'émancipations en construction](#)].
947. [[Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].
948. [[Commune du 17 avril \(La\)](#)].
949. [[Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].
950. Nous entendons toujours sous ce terme propriété collective, mais sous gestion par les travailleurs.
951. [[Flaskô, dix ans d'occupation](#)].
952. [[Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

953. [[> Ce n'est pas seulement un printemps](#)].

Autogestion et pouvoir(s)

Catherine Samary

Cette contribution sur les questions de l'autogestion comme mode de résistance et projet de société veut partir d'une tension qui traverse bien des débats passés/présents : celle qui semble opposer droits individuels et approches d'ensemble – donc enjeux de pouvoirs. Je partirai d'une conception de l'autogestion comme principe ou droit de base accordé à tous ses citoyens, hommes et femmes dans leur diversité : le droit de participer de façon autonome au processus de production et distribution des richesses (biens et services) avec les moyens de le contrôler pleinement, en cherchant dans les différentes parties abordées à dépasser certains faux dilemmes. Je proposerai d'abord quelques principes généraux, puis une façon d'intégrer le « passé/présent », enfin je mettrai l'accent sur la centralité d'une reformation stratégique actuelle des luttes autogestionnaires à partir des « biens communs »⁹⁵⁴.

Remarques générales et principes de base

Pouvoir individuel et collectif

a) Il s'agit d'un « pouvoir » de décision en amont et aval du processus productif, concernant d'une part quoi produire et comment – selon quelles priorités, quels rapports humains, quelles conditions sociales et écologiques de production ; mais aussi comment est « appropriée » cette production – les conditions de sa distribution.

L'évocation ici de l'amont et de l'aval du processus productif indique qu'il y a vérification des résultats et qu'il peut y avoir des rectifications nécessaires, des insatisfactions, tant dans les conditions de production qu'eût égard à la satisfaction des besoins au sens le plus large et inclusif. Il s'agit donc d'ouvrir les débats sur le « comment » répondre à des déséquilibres et insatisfactions de tous ordres (matériels ou plus qualitatifs) sans modèles dogmatiques sur les moyens. Les buts émancipateurs, autogestionnaires, doivent être explicites. Mais il est essentiel d'emblée de

reconnaître comme « normaux » des écarts, des tensions et conflits, en cherchant les moyens de les exprimer et de les résorber, sans illusions sur une société sans conflits.

b) Le « pouvoir » autogestionnaire – conçu comme droit de contrôle et décision sur tout ce qui concerne l'individu, de tout genre – est « autonome » : il est d'*abord individuel*. L'émancipation n'a pas de sens sans libertés et moyens individuels de peser sur tous les choix combinés qui concernent l'individu en question.

Mais chaque individu à *diverses facettes* : outre son « genre », son âge, sa culture, sa nation d'origine ; il-elle est impliqué-e dans la société dans des activités d'apprentissage, de production, de consommation, de démocratie citoyenne à divers niveaux, etc.

Cette implication dans la société n'est pas « atomisée » et purement égoïste – contrairement à ce que « représente » l'*homo œconomicus* individuel des modèles néoclassiques, même s'il est juste de réfléchir de façon « concrète » aux « intérêts » individuels qui forgent les comportements. Mais ne pas les idéaliser (dans leur générosité) est aussi important que de ne pas sous-estimer les transformations profondes de comportements associées à la « praxis » sociale, à la fois aux solidarités ressenties envers les communautés diverses dans lesquelles on s'insère, mais aussi à *l'élargissement des horizons de pensée* et d'aspiration associé à l'expérience, aux débats pluralistes, à la rencontre des « autres » – aux luttes autonomes.

c) La transformation (imprévisible, complexe, mais souhaitable) des comportements dans un sens altruiste soulève la question des « stimulants » (matériels et immatériels) adéquats à un projet de société socialiste, respectant à la fois pleinement l'autonomie individuelle et la satisfaction solidaire des besoins : j'ai souligné plus haut la nécessité de penser une telle société avec des conflits ; cela signifie que la solution fondamentale de ces conflits, cohérente avec les finalités émancipatrices d'une telle société, doit articuler « buts et moyens » de façon que les buts eux-mêmes deviennent des moyens. Autrement dit, les mécanismes d'expression et de dépassement (provisoire) des conflits, doivent être basés sur les droits autogestionnaires, les libertés : la *liberté d'exprimer* de façon individuelle et collective des besoins non satisfaits, des critiques sur des rapports de dominations sous-estimés ou imprévus, cette liberté est un « moyen » qui influe sur la perception des enjeux, modifie la conscience individuelle et collective ; elle doit déboucher sur des *procédures*

démocratiques de gestion des problèmes rencontrés. Les conflits exprimés et les débats donnent évidemment un poids essentiel (voire des droits de veto) aux catégories sociales insatisfaites ou qui se sentent opprimées – mais il revient à l'ensemble de la société concernée de trouver à tâtons (et par rectification), les réponses.

Le pouvoir autogestionnaire est donc à la fois individuel et collectif – l'émancipation de chacun·e sera la condition de l'émancipation de tous·tes, dirions-nous pour prolonger le *Manifeste communiste*.

Pas de « hiérarchie » et de rapports de domination, mais responsabilités mutualisées

a) Dès qu'on s'éloigne de l'individu (et du local ?) on prend le risque de tomber dans une hiérarchie au sens d'un rapport de domination, rapport d'exploitation ou encore bureaucratisme : il y a alors, dans divers domaines, ceux et celles qui exécutent et ceux et celles qui décident ; mais aussi ceux et celles qui sont cantonné·es dans des tâches ingrates, et les autres. Ces rapports-là, sous leurs diverses formes (exploitation de classe, rapports d'oppression nationale, de genre, ou autres rapports de domination bureaucratiques), doivent être évidemment explicitement combattus comme contradictoires avec des finalités et droits autogestionnaires. L'analyse concrète de l'apparition, du maintien de tels rapports renvoie au point évoqué précédemment : la société ne sera jamais « parfaite » et sans conflits. Il n'y a pas d'autres moyens de « garantir » un « sens » (direction et finalité) émancipateur de l'organisation sociale qu'en garantissant le droit d'organisation et d'expression pluraliste des conflits, d'une part ; mais aussi en explicitant – de façon « constitutionnelle » – ces finalités, ces droits, pour mettre au cœur des réflexions, les moyens de « surveiller » et combattre toute résurgence ou apparition de rapports de domination.

Mais *toute « division du travail » si elle est cristallisée durablement, toute spécialisation excessive, toute inégalité culturelle durable, peut s'apparenter, voire s'identifier, à une hiérarchie ; elle peut être même valorisée sur le plan matériel ou relationnel de diverses manières possibles. La rotation et le partage des tâches (y compris au foyer), la révocabilité des élus, la formation permanente pour réduire les distinctions entre travail manuel et intellectuel – la baisse massive du temps de travail dégageant aussi du temps pour la participation aux activités de gestion démocratique, mais aussi un contrôle collectif des critères de rémunération valorisant/compensant plutôt les tâches ingrates : ce sont là autant de*

mesures qui peuvent être consciemment adoptées pour satisfaire les buts émancipateurs et donc démocratiques évoqués⁹⁵⁵.

Les écarts de revenus et leurs critères doivent faire partie de l'analyse publique et de choix concertés. Au sein même des entreprises de biens et de services ; l'organisation du travail doit refléter ces objectifs – avec élection des responsables, sur la base à la fois de compétences acquises et de relations de confiance, révocabilité et contrôle : les mandats déterminés en assemblés doivent faire l'objet de bilans et rectifications.

b) Mais il faut *distinguer* donc « *hiérarchie* » et « *responsabilité* » dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation du travail et les stimulants. Tout le monde n'a pas envie d'être « responsable » de façon directe, de tout. On peut avoir envie de concentrer son énergie créatrice dans des activités ludiques et hors « emploi » – et se contenter d'un contrôle des responsables sous des formes et selon des périodicités à déterminer collectivement en fonction des domaines à gérer. La prise de responsabilité est, en elle-même, une source de difficultés, certes, mais aussi de valorisation et d'intérêt personnel pour un travail créatif.

La rémunération « selon le travail » n'implique pas de payer moins un « travail simple » sans grande qualification que celui d'une personne qualifiée assurant une activité responsable de direction d'une entreprise ou d'un service. On peut même justifier au contraire des compensations pour un travail ingrat qu'on ne peut immédiatement faire disparaître.

Là encore l'analyse concrète et collective – évolutive – est nécessaire : si la formation permanente, les études, sont assumées financièrement par la collectivité, d'une part et si d'autre part on ne manque pas de personnel qualifié, les écarts de rémunération devraient être réduits. La stimulation de la responsabilité peut être la responsabilité elle-même, son prestige social et convivial acquis. Les stimulants matériels devraient être associés à des efforts collectifs, poussant au partage des connaissances et compétences, à l'entraide solidaire et à la coopération – et non pas à la compétition individuelle : les gains de productivité ainsi acquis devraient être associés à une meilleure satisfaction des besoins et organisation du travail : la baisse et réorganisation du temps de travail/loisir peut être pleinement intégrée dans la réflexion sur les stimulants ayant de telles finalités⁹⁵⁶.

c) Des « *observatoires* » des *inégalités*, avec dimensions de genre, de race, et autres possibles sources d'inégalités, peuvent être établis à divers

échelons et mis au service des associations et des institutions démocratiques.

Ils doivent permettre non pas un « aplatissement » des différences entre individus ou une uniformisation dogmatique et normative des choix, mais au contraire une grande diversité et souplesse. Le but des observatoires des inégalités et des débats publics est d'empêcher que des différences ne se transforment en inégalités et rapports d'oppression – généralement soulignés par des déséquilibres matériels (dans l'accès aux droits reconnus) et des mouvements protestataires.

Des enquêtes réalisées périodiquement, l'analyse pluridimensionnelle (quantitative et qualitative) des inégalités, appuyées sur des indicateurs et sondages, doivent être publiques. De même les observatoires doivent pouvoir être sollicités ou contestés par des associations ou institutions pour examiner un problème spécifique.

Démocratie directe ou/et représentative – institutions démocratiques socialisées

Il ne faut exclure aucune forme de représentation, mais encadrer chacune d'objectifs, de critères explicites et de bilans périodiques. La critique concrète du parlementarisme dans les sociétés capitalistes ne peut être séparée de l'analyse des rapports de classe et des inégalités ainsi que de l'analyse des rapports de production/distribution qui conditionnent et limitent la démocratie politique représentative.

Une démocratie autogestionnaire socialiste ne s'arrête jamais aux portes des entreprises et intègre tous les aspects de base de la vie sociale. Les formes de contrôle direct ou sociaux spécifiques (chambres ad hoc dotées de droits spécifiques de veto, par exemple) peuvent être articulées à des formes « parlementaires » de représentation des citoyens « en général ».

« La politique » doit prendre un sens plus large – associé aux grands choix de société et aux moyens pour les satisfaire – et ne plus être l'apanage de « partis » ou d'un appareil d'État séparé de la société ; elle doit pénétrer toutes ses sphères publiques (et l'arrivée sur la scène publique d'un enjeu « privé » dépend de l'émergence d'une insatisfaction majeure et partagée, ou/et d'un rapport d'oppression, dénoncés par les intéressé·es).

Mais il faut mettre à plat – notamment avec les courants anarchistes, les débats sur les institutions. La critique du parlementarisme n'implique pas forcément qu'il faille supprimer les parlements ; pas plus que la critique du

rôle de la monnaie et des rapports marchands dominants dans le capitalisme ne signifie qu'on puisse se passer de toute monnaie et de tout marché. Il en va de même des partis, syndicats, associations et autres institutions qui n'échappent à la bureaucratisation : la remise en cause de cette dernière passe-t-elle par la suppression de ces institutions ? Les réseaux et la démocratie directe ne connaissent-ils pas eux aussi des rapports de dominations (non codifiés et non contrôlables), alors qu'il n'est pas impossible de les combattre consciemment dans les partis, syndicats et associations. Finalement, peut-on traiter de la même façon des institutions organiquement associées à la défense répressive de l'ordre bourgeois (son armée, sa police, l'OTAN...) ou de ses rapports de domination financiers (FMI, etc.) et des institutions du type parlements ou encore ONU ? La nécessaire analyse critique de ces dernières dans le contexte capitaliste n'implique pas que l'avenir soit à leur suppression.

Bref il faut distinguer les institutions qui devront disparaître avec l'ordre capitaliste, celles qui seront radicalement recomposées et celles qui pourront être inventées et mises au service de la démocratie directe – qui doit primer en dernier ressort. En mettant à plat le débat sur « les buts et les moyens » de façon non dogmatique mais appuyée sur l'expérience, il faudra aussi penser un « dépérissement de l'État »⁹⁵⁷ en tant qu'organe répressif de classe, ou au-dessus des sociétés ; mais avec une combinaison de transformations radicales et de « socialisation » accompagnant la suppression de certaines institutions d'État actuelles : le contrôle social de toutes les institutions – y compris plan, marché et monnaie, autant que diverses formes de propriété et d'associations – doit permettre de décider de ce qu'il advient des institutions en sélectionnant celles qu'il faut supprimer, transformer ou créer – au service de la démocratie autogestionnaire.

Dépasser les faux dilemmes, incorporer les acquis de l'expérience

Synthétiquement ici, il faut distinguer ce qui doit l'être mais rompre avec des oppositions qui demandent à être dépassées sous une forme à débattre.

Luttes autogestionnaires dans/contre le capitalisme et système autogestionnaire global

Faut-il opposer les unes à l'autre ? Oui, et non.

Oui, parce que l'oubli (ou la sous-estimation) du pouvoir capitaliste réel dans ses déclinaisons institutionnelles et socio-économiques, comme contrainte fondamentale limitant les droits et rapports autogestionnaires,

conduit à des impasses contre-productives. L'enlissement dans le capitalisme, la perte de substance de l'« esprit » initial de certaines coopératives, l'auto-exploitation des travailleurs – et parallèlement l'approche négative des résistances non autogestionnaires considérées comme non subversives : ce sont des défauts ou des risques réels. On les retrouverait aussi dans l'absence d'analyse critique des financements dirigés vers les micro-entreprises et ménages défavorisés, éventuellement présentés par la Banque mondiale comme « solution à la pauvreté » tournées vers le « *workfare* » et auto-entrepreneuriat, mais qui sont des pièges : taux d'intérêt qui deviennent usuraires et enfoncement dans une pauvreté et une dépendance sans fin.

L'autogestion dans le capitalisme est si difficile à appliquer qu'il peut être plus pertinent (comme des travailleurs argentins le suggéraient) de revendiquer des nationalisations sous contrôle ouvrier⁹⁵⁸. On risque sinon de se concentrer sur des cas très marginaux ou exceptionnels et de renoncer à des luttes essentielles à la défense des travailleurs et de leurs droits mais qui ne peuvent pas prendre des formes « autogestionnaires » ou coopératives au sein d'une entreprise données (je reviendrai plus loin sur d'autres potentiels à ne pas négliger). Le capitalisme impose sa cohérence de « droit de propriété » et il exige de pouvoir « vendre » des produits – ou d'être autosuffisant ou « assisté » pour survivre : l'autogestion de territoires et communes agricoles, les petites productions marchandes, les produits finis ayant une clientèle populaire sont des exemples plus favorables à des luttes coopératives/autogestionnaires. Mais les firmes multinationales ont appris à compartimenter leur production et à délocaliser des « ateliers » ou sous-traitances, à briser la cohérence du processus de production local : vendre une pièce de moteur n'a pas de « sens » autogestionnaire...

Non, parce que l'attente du « Grand Soir » de la révolution pour expérimenter des alternatives ébauchées dans/contre le capitalisme serait un autre suicide ; parce qu'aussi des cas même partiels peuvent devenir populaires et démontrer d'autres possibles ; parce qu'enfin la lutte contre la bureaucratisation des expériences révolutionnaires sera d'autant plus efficace que le nouveau pouvoir s'enracinera dans des expériences d'auto-organisations/autogestion les plus longues et poussées possibles.

Il s'agit aussi d'une composante du rapport de force social et idéologique contre le capitalisme, une base d'une contre-hégémonie contestataire des critères dominants.

Mais la *conscience des limites* imposées par le capitalisme peut être un facteur de radicalité de l'expérience : elle doit être en permanence explicitée et développée – pour radicaliser les exigences, ne pas accepter comme « idéaux » des rapports sociaux très imprégnés des rapports d'argent et de concurrence marchande, chercher à tout prix les liens externes – territoriaux, sociaux, de branche, internationaux – qui aident à résister et à penser autrement.

Le passé/présent

Il faut certes réinventer le langage des luttes dans l'horizon des expériences actuelles – et il n'est heureusement pas nécessaire de connaître et partager le bilan des expériences passées pour remettre en cause le système capitaliste et s'engager vers d'autres possibles.

Pourtant, *loin de dénigrer l'expérience passée globalement présentée comme « échec »*, il est essentiel d'en incorporer les leçons comme « nôtres » : l'attitude de bien des militants et intellectuels antistaliniens, rejetant en bloc le « socialisme réel » a le danger paradoxal de faire le jeu du rejet en bloc « anticomuniste » qui fait du capitalisme le seul horizon de pensée et d'expérience possible.

L'écart entre le « socialisme réel » et les idéaux émancipateurs socialistes et autogestionnaires ne doit pas être pensé comme « extérieur » à l'expérience anticapitaliste, mais interne : la cristallisation bureaucratique stalinienne est certes « exceptionnelle » dans sa dimension totalitaire et le rôle international du stalinisme au sein du mouvement ouvrier ; mais le bureaucratisme est un problème « organique » du mouvement ouvrier (politique, syndical, associatif) au cœur même du capitalisme et après la prise de pouvoir. Ne pas le comprendre revient à ériger en « nouvelle classe » ou en simple « bourgeoisie » (donc externe au mouvement ouvrier) un *problème d'abord endogène*, que « nous » devons maîtriser dans nos propres rangs... Il menace toute organisation révolutionnaire, si antistalinienne et anar soit-elle.

Dire cela n'empêche pas d'analyser le fait que ce processus bureaucratique peut certes tendre dans cette phase vers la cristallisation d'une nouvelle classe ou bourgeoisie et qu'il recouvre des relations de conflits ET d'intérêts communs avec la « bourgeoisie réellement existante » et son système. Mais cela impose d'une part une plus grande profondeur autocritique du mouvement révolutionnaire (y compris de la phase préstalinienne de la Révolution russe), et surtout d'analyser toute

une série de conflits et de contradictions comme « nos » problèmes, ceux que toute expérience révolutionnaire devra résoudre.

Cette approche/appropriation de l'expérience passée est particulièrement importante pour la révolution yougoslave : une révolution sociale et politique où un parti communiste (après la stalinisation de l'URSS) est une force dirigeante qui introduit l'autogestion généralisée pour la première fois dans le monde. L'approche dogmatique de cette expérience renvoyée au « capitalisme d'État » (ou à une « nouvelle classe ») conduit à ne pas analyser comme « nos problèmes » la difficulté d'organisation d'un système d'autogestion – et à rejeter comme sans intérêt les élaborations des courants marxistes yougoslaves autogestionnaires⁹⁵⁹ et critiques : il n'y a rien à apprendre de tout cela puisque c'est le capitalisme (un capitalisme stalinien), et les critiques internes sont au mieux des couvertures réformistes d'un système qu'il faut globalement rejeter ?

Contre ces comportements intellectuels et politiques, on ne peut bien sûr croire que l'expérience yougoslave pourrait jouer aujourd'hui un rôle direct dans la conscience large des nouveaux mouvements sociaux de résistance au capitalisme – pas plus d'ailleurs que la Révolution d'octobre ou la Commune de Paris⁹⁶⁰ : ce sont désormais des expériences d'un passé révolu. Mais elles comptent pour l'éducation et la réflexion politique.

Quelques apports de l'expérience yougoslave

On peut résumer ici les principaux apports de la réflexion de l'École de *Praxis* (courant marxiste menant la lutte dans le cadre du système autogestionnaire mais en le critiquant au nom des idéaux communistes) mis en avant contre les réformes marchandes des années 1960.

a) *Propriété sociale*. Contre le dilemme propriété nationale étatisée ou autogestion entreprise par entreprise (reliée par le marché et les banques gérant le surplus), la socialisation de la propriété affirmée dans les années 1970, veut résister à la fois à l'aliénation de l'autogestion (et de la propriété) par l'État et par le marché. Elle transforme l'autogestion en droit de gestion de cette propriété à une échelle sociétale – et pas seulement d'entreprise. Certes, elle est « à tous et à personne » dit-on parfois pour critiquer l'absence de critères et mécanismes précis de gestion) divers niveaux articulés – mais c'est un sujet ouvert à l'expérience, à la réflexion et au débat sur lequel je reviendrai à propos de la notion de « communs » (ou « biens communs »), plus loin. Les propositions exprimées par le courant *Praxis* et en partie reprises dans les amendements à la Constitution de 1974⁹⁶¹ rédigée par Edvard Kardelj,

sont des avancées dans la réponse à cette question. Elles se concrétisent dans les points suivants.

b) Les « *SIZ* » (selon les initiales serbo-croates) ou « *communautés d'intérêt autogestionnaires* » associant notamment producteurs, usagers d'un service/produit donné : établis pour la gestion des services de santé, d'éducation, de crèches, de transport notamment et à diverses échelles territoriales, ces « communautés d'intérêt » autogèrent donc un budget commun et la façon de produire un bien commun – notamment un service. C'est le dépassement nécessaire d'une approche purement centrée sur la production et qui permet une pression des usagers sur la qualité et l'organisation du service, en dialogue avec les travailleurs de ce service. Le *SIZ* peut intégrer aussi des représentants des pouvoirs publics de l'échelon considéré et des associations ou syndicats.

c) Les *Chambres de l'autogestion* à divers niveaux territoriaux. Ces Chambres *ad hoc* en pratique introduites dans la Constitution de 1974 seulement au niveau des communes et des républiques, auraient eu une pertinence importante au plan fédéral pour élargir l'horizon de gestion dans une approche articulée des besoins d'un territoire donné. La composition de ces Chambres doit permettre des liens avec les divers centres de production autogérés de biens et services sur le territoire concerné ; elle peut combiner des formes de délégation des travailleurs, usagers, syndicats, associations diverses socio-économiques : on peut imaginer l'intérêt d'une approche écologique, féministe, etc. Ces Chambres sont évidemment articulées sur le dernier aspect de la « mutualisation » des droits autogestionnaires : la planification⁹⁶².

d) La *planification autogestionnaire* ; elle peut se concevoir à divers niveaux territoriaux avec des modalités de coordination. Par essence, elle vise à réaliser plusieurs dimensions évoquées concernant la nature du statut des droits autogestionnaires.

- Les droits individuels de décision et contrôle autogestionnaires ne doivent pas être tributaires du hasard d'un emploi dans une entreprise ou service donné : tous ceux et celles qui sont concerné·es par la production et la gestion d'un bien et service ont leur mot à dire (priorités, répartition des financements, critères, etc.) : tous les membres de la société peuvent être impliqués dans les procédures de discussion de la planification autogestionnaire – et l'on peut concevoir un creuset spécifique de réflexion et élaboration dans le cadre des Chambres basées sur des

représentations de collectifs, même si les grands choix sont ensuite soumis à tous les citoyens.

- Réciproquement, il n'est pas juste que les problèmes rencontrés dans une entreprise ou un secteur donné ne soient de la responsabilité ou à la charge que des travailleurs et des travailleuses de cette entreprise : ces dernier·es ont une responsabilité première dans les choix de gestion de leur entreprise. Mais ceux-ci peuvent être dépendants de choix sociétaux (produire ou pas du nucléaire, assurer un équilibre d'emplois et d'activités sur un plan régional, assurer la conversion écologique des transports, etc.) et d'un principe de refus du chômage.
- Aujourd'hui il va de soi que la planification autogestionnaire doit à la fois incorporer des droits sociaux et des objectifs de reconversion radicale des productions en fonction de finalités écologiques⁹⁶³.

Les droits sociaux doivent être dissociés en partie de l'emploi

Ceci peut être pris en compte dans le cadre d'une démarche transitoire anticapitaliste vers une société autogestionnaire.

L'expérience yougoslave autogestionnaire s'est heurtée à une contradiction et un échec majeurs : *l'incompatibilité d'un système de droits autogestionnaires liés à l'emploi avec les exigences de restructuration de l'emploi et de plein-emploi* ⁹⁶⁴.

Le « chômage socialiste » qu'a connu la Yougoslavie, doit être analysé comme tel et non pas avec les concepts et critères d'une société capitaliste. C'est à nouveau « notre problème », un des problèmes essentiels à résoudre dans une société socialiste, et non pas la preuve que la Yougoslavie titiste était capitaliste.

Pour résoudre ces problèmes, il faut affirmer simultanément : le droit au travail (distingué d'un emploi spécifique) et la remise en cause radicale du rapport de domination (donc du statut) de salarié : donc des droits associés au statut d'autogestionnaire donc au contrôle des moyens de production par les travailleurs/usagers eux-mêmes.

La remise en cause du rapport salarial comme rapport de domination de la propriété capitaliste, ne signifie pas la fin d'un « revenu » monétaire (appelé ainsi pour le distinguer du « salaire ») associé au travail ; elle ne signifie pas non plus le rejet d'une souplesse nécessaire dans l'emploi (à la condition qu'elle soit recherchée par les travailleurs) : on peut vouloir changer de poste et d'organisation du travail ; mais on peut aussi souhaiter

la permanence d'un poste de travail. Ceci relève à la fois de choix individuels et collectifs : la réorganisation du travail peut être socialement fondée ou contestée comme un gaspillage ou en fonction de tel ou tel aspect négatif impliquant des reconversions.

La compatibilité de ces objectifs simultanés implique que les reconversions sont assumées socialement, collectivement (donc organisées) et que les revenus et droits sociaux de base (protection de la santé, droits à l'éducation permanente sur toute la durée de vie, protections familiales, etc.) ne sont pas perdus quand on change d'activité. On peut d'ailleurs envisager la notion d'emploi (social) ou d'activité sociale au sens large reconnu par la société intégrant le temps de formation (qui peut être étalé sur toute la durée de vie), le temps nécessaire aux activités démocratiques de gestion, le temps imparti aux tâches domestiques et de prise en charge des enfants, etc. Le revenu de base et les droits sociaux peuvent être associés à cette « activité sociale » qui peut passer d'un emploi à un autre – ou à une formation, ou encore une autre tâche collectivement reconnue.

Ces enjeux se posent aussi dans les luttes anticapitalistes, contre la précarité imposée qui vise (du point de vue capitaliste) à diminuer les avantages sociaux versés. Il faut au contraire (avec les juristes du travail) élaborer un Code du travail qui supprime le « stimulant » capitaliste de la précarité : celle-ci doit coûter (en termes de protection sociale) à l'employeur autant qu'un emploi non précaire...

La lutte anticapitaliste au plan social et idéologique doit remettre en cause le traitement inhumain des travailleurs comme marchandises « jetables » (pour comprimer les coûts) : un « droit » de propriété et un statut social alternatif doit être ébauché contre le droit bourgeois, pour le délégitimer. Mais il s'agit d'une lutte d'ensemble qui se heurte aux pleins pouvoirs institutionnels, militaires, juridiques, économiques du capital à divers échelon. Le « contrat » de travail est évidemment profondément biaisé et inégal face à ces droits de propriété juridiques et réels du capital. Il faut contester ces droits. Des avancées sont possibles.

Mais il est clair qu'une des transformations radicales que vise et permet la prise de pouvoir révolutionnaire est d'établir une nouvelle Constitution par une assemblée constituante : celle-ci doit changer « les règles du jeu », les droits sociaux de base, les statuts des êtres humains. C'est là que doivent être concrétisées et défendues les finalités autogestionnaires, telles que des expériences partielles les auront ébauchées.

Les « biens communs » enjeu stratégique

Chaque période historique doit trouver ses références et ses « mots » pour dire de nouveaux projets qui se dissocient des échecs passés sans briser les liens de continuité des grandes luttes émancipatrices et des utopies concrètes. L'enjeu principal est celui du rapport de force en mesure d'établir une contre-hégémonie à celle qui domine, en l'appuyant sur des « blocs historiques » de résistance.

On ne peut penser une alternative et stratégie autogestionnaires, de fait « communiste », au monde actuel en s'appuyant sur ce que fut le « communisme réel » qui n'est pas un « modèle » ; mais la simple accumulation d'expériences partielles profondément contraintes et étouffées par un environnement redoutable est également une impasse, une voie peu crédible où les efforts militants risquent de s'essouffler rapidement.

Il ne faut pas y renoncer pour autant. Mais il faut ne pas opposer des cheminements multiples et apparemment contradictoires (pratiquement difficiles à concilier quand on n'a guère de forces). Quelle que soit la difficulté, nous devons « penser » le passé/présent, l'individuel/collectif, le local/planétaire et agir en cohérence avec la nécessité de maîtriser ces tensions.

L'enjeu des « biens communs » aide à cela – et à reformuler, avec des mots « nouveaux » d'anciennes et durables utopies « communistes » – y compris à comprendre les échecs passés. Il permet d'élargir les terrains et thèmes de mobilisations, dans une optique autogestionnaire au sens large défini plus haut : usagers et producteurs, à diverses échelles territoriales, et articulant explicitement une remise en cause de statuts sociaux inhumains. Il exprime l'exigence du 21^e siècle de droits sociaux universels fondamentaux en y intégrant l'exigence d'être copropriétaire, pleinement responsable des richesses humaines produites, co-solidaires dans la protection de l'environnement. Il ne s'agit pas d'abstractions mais d'enjeux concrets⁹⁶⁵.

La notion de « *commons* » (en anglais), ou de « biens communs » émerge de plus en plus à la fois des recherches théoriques – comme celles d'Elinor Ostrom sur les communautés indigènes – et des expériences tournées vers la gestion démocratique de biens naturels – comme l'eau ou les terres – ou de biens (matériels ou immatériels comme les services) créés par l'activité humaine. Ces réflexions qui se répandent actuellement sous tous les continents dans les mouvements de résistance, se dressent

contre les interprétations néolibérales qui ont cherché à « démontrer » que seule la propriété privée des biens génère une gestion efficace. La « tragédie des biens communs », article écrit par Garrett Hardin en 1968, associait ainsi à toute propriété collective une supposée inefficacité organique. Cette « tragédie » serait due à la « déresponsabilisation » qu'impliquerait toute propriété sociale (« à tous et à personne » comme on disait en Yougoslavie) – chacun se renvoyant à d'autres la charge de prendre soin de la propriété commune. Bien des critiques libérales de l'expérience yougoslave, et plus largement du « socialisme réel », ont mis l'accent sur des comportements réels de gaspillage ou absence d'entretien des biens publics illustrant en effet cette « tragédie ». Elle n'est pourtant pas fatale et ses causes sont au cœur de la réappropriation nécessaire du bilan critique de ce passé : l'absence de responsabilité des autogestionnaires, des travailleurs et usagers de la propriété collective, théoriquement « propriétaires », mais pratiquement subordonnés à la gestion appartenant au parti/État régnant au nom des travailleurs, sur leur dos.

Mais il n'y a là rien de fatal, et les expériences étudiées notamment par Elinor Ostrom permettent de dégager des critères qui entrent en résonance avec les remarques faites précédemment : les comportements irresponsables peuvent être maîtrisés si émergent ce que l'on pourrait appeler en reprenant le vocabulaire yougoslave évoqué plus haut, les « communautés d'intérêt autogestionnaires » qui déterminent les critères mêmes de la gestion et en contrôlent l'application. Cette idée générale peut s'étendre à divers niveaux d'application. Elle implique que toutes les personnes concernées par la gestion d'un bien donné soient responsabilisées dans la détermination des choix, leur contrôle, leur ajustement à diverses échelles territoriales.

Certes, il faut une analyse concrète des situations concrètes. Les problèmes de gestion ne sont pas les mêmes si le bien à gérer est « partageable » et matériel (comme une terre ou des ressources naturelles d'eau ou d'énergie) – et épuisable ; ou s'il est d'autant moins coûteux à produire qu'il est approprié par tous·tes sans que l'usage individuel empêche l'usage collectif : la satisfaction de chacun·e augmente au contraire avec un logiciel libre collectivement géré par exemple. Les caractéristiques de la « propriété intellectuelle » sur les connaissances scientifiques et médicales, ou culturelles, soulignent que la privatisation est contre-productive pour l'intérêt collectif. Mais on peut aussi montrer

des articulations positives entre intérêts individuels et collectifs en trouvant les stimulants et modes de gestion adéquats des entreprises autogérées, des services publics, voire d'une « communauté sociétale » tout entière (dans une région, avant de pouvoir s'emparer d'un pouvoir plus large...). Autrement dit la « gestion des communs » permet aussi d'articuler la réflexion et l'action des luttes dans/contre le système capitaliste, inventant concrètement d'autres possibles qui ne peuvent trouver leur cohérence et efficacité sans « prendre », déterminer, « le pouvoir ».

Cerner l'enjeu stratégique des privatisations généralisées du 21^e siècle

L'expérience du capitalisme actuel montre que rien, aucun bien naturel, aucun produit voire aucun être humain voire morceau d'être humain, n'est en soi (ou « par nature ») protégé des menaces de l'appropriation prédatrice, individuelle du « brevetage » capitaliste. La privatisation par « dépossession » a été dénoncée par David Harvey comme nouvelle phase et multiplication de nouvelles « *enclosures* » (évoquant les clôtures associées à la privatisation des terres, en Angleterre aux 16^e-17^e siècles). Cette nouvelle vague prédatrice marquant la phase néolibérale du capitalisme financier depuis les années 1980 s'est étendue dans toutes les sphères et régions du monde en s'articulant sur les caractéristiques de base de la « reproduction élargie » du capital pour plus de profit.

Cette logique s'est imposée d'abord au cœur même des pays impérialistes, sous le slogan « Tina » (*There Is No Alternative*) de Margaret Thatcher, avec la destruction de l'État social et les vagues de privatisations : celles-ci se poursuivent contre les protections collectives du Code du travail et tout ce qui n'a pas été encore privatisé, « à la faveur » des diverses phases de crise, notamment en Europe. Cette destruction sociale s'appuie sur ce continent sur la destruction de l'ancien système de « socialisme réel » par des privatisations forcées d'industries entières et de coopératives agricoles accompagnant la transformation du rôle de la monnaie et des marchés. Parallèlement, toutes les ressources naturelles des pays du Sud qui avaient été nationalisées avec la décolonisation, sont devenues la proie des multinationales sous pression du FMI et de l'OMC. Il y a donc bien un enjeu spécifique et historique des « privatisations » au 21^e siècle – avec ses dimensions dogmatiques néolibérales appuyées par des institutions puissantes, dont les dimensions antisociales sont combinées avec une crise environnementale majeure : les

« dépossessions » combinées à la destruction de toute forme de protection sociale collective des travailleurs sont la réalité de ce capitalisme globalisé depuis le tournant néolibéral du dernier quart du siècle précédent. Répondant à une crise de profit et de l'ordre mondial capitaliste, ce cours néolibéral a été accentué radicalement par le basculement de 1989-1991 de l'unification allemande et de démantèlement de l'URSS. Ses acteurs (politiques, financiers, idéologiques) assument aujourd'hui plus explicitement les caractéristiques dogmatiques de l'« ordo-libéralisme » imposant ses règles par des institutions fortes radicalement contradictoires avec toute démocratie, tant les effets de ces politiques sont destructeurs de droits sociaux et de l'environnement. La mondialisation de ces logiques antisociales, anti-environnementales et antidémocratiques s'accompagne de révolutions technologiques qui transforment les relations mondiales de production et de distribution, ce qui rend souvent impuissantes les résistances purement locales.

Réponses autogestionnaires en défense des communs, du local au planétaire

Mais ces transformations créent aussi une mondialisation de liens et de résistances. Certains enjeux fondamentaux sont devenus réellement planétaires – la crise écologique en premier lieu ; mais aussi les enjeux de la faim ; de la pauvreté, de l'accès à l'eau ou à l'éducation comme à la santé ou au logement – des droits fondamentaux acquis dans les luttes du 20^e siècle sont remis en cause. C'est pourquoi il faut s'emparer de la lutte pour la délégitimation politico-morale de ce processus de « dépossession », transformer les révoltes en luttes collectives ancrées sur des « biens communs » associés à des droits : le droit à l'eau, le droit au logement, à la culture, à la santé, à l'éducation – à un revenu et un statut « digne ».

Ces droits se heurtent à la destruction des ressources fiscales des États – un autre « bien commun » comme l'est aussi la monnaie en tant que bien public : la transparence des comptes et la subordination des financements au contrôle public, social, doivent s'imposer aussi dans la lutte contre le sauvetage des banques privées par les États sur le dos des contribuables, et dans celle contre les crédits toxiques des banques qui piègent les municipalités appauvries ou les ménages précarisés. Les droits de base se heurtent aussi aux spéculations financières sur les matières premières, l'eau, l'immobilier, des produits agricoles ; ils se heurtent aux

comportements et discours supposés « responsables » de firmes multinationales hypocrites et tentaculaires comme Videndi ou Nestlé, protégées par de puissantes institutions et accords de « libre-échange » quand elles privent des millions de paysans pauvres ou d'habitants des quartiers pauvres de l'accès à l'eau.

Le sentiment d'urgence de la crise sociale et environnementale, la révolte contre l'injustice, la perception croissante d'intérêts sociaux conflictuels en jeu du local au planétaire, se sont exprimés notamment lors de la conférence Rio+20 durant laquelle le terme de « communs » est devenu un point de ralliement, exprimé dans le titre même du « Sommet des peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs ». Les articulations entre luttes locales, nationales, continentales et planétaires existent aussi dans les combats en cours contre les accords de libre-échange transatlantiques. Une même logique est présente dans les combats qui veulent imposer la subordination du droit de la concurrence défendu par l'OMC, le FMI (ou la Commission européenne...) à des droits éthiques supérieurs reconnus dans la Déclaration universelle des droits humains que l'ONU est supposée défendre. Certaines batailles ont été victorieuses contre le droit de la concurrence dans l'Unesco en défense des biens culturels, ou encore avec l'OMS en défense de la santé contre l'OMC. Les subventions en défense de droits sociaux et environnementaux s'opposent à celles qui soutiennent les firmes agro-exportatrices, ces conflits sont exprimés par les Sans Terre brésiliens et relayés par Via Campesina dans les luttes mondialisées qui mettent aujourd'hui l'OMC en crise – mais avec le danger immédiat des accords bilatéraux destructeurs.

Séparer le local de ces enjeux internationaux est une impasse alors que de tels accords conditionnent étroitement ce que peuvent être les droits sociaux des entreprises, les critères de subventions et les moyens de résistance à la prédation des firmes multinationales. Réciproquement, les luttes « globales » n'auront de portée et de poids qu'en s'appuyant sur des rapports de forces ancrés dans des mobilisations de masse des populations locales, nationales – stimulées par des victoires partielles, des résistances multiformes qui se relient entre elles. De nouveaux « espaces publics » de contre-pouvoirs, de contre-hégémonie, d'invention de nouveaux droits et de nouveaux possibles doivent émerger dans/contre le capitalisme globalisé, reliés du local au planétaire, par le biais d'internet et des rencontres solidaires.

La (re)conquête des « biens communs » se fera à la fois contre les nouveaux prédateurs et contre la gestion technocratique ou étatique passée ; la défense de la « dignité » comme un de ces « biens communs », associée à des droits de base, doit impliquer une pluralité d'acteurs notamment les « exclus » ou précaires du monde du travail. Cet enjeu-là, associé à la recomposition d'un tissu associatif et de vie commune (travail, consommation, loisirs, formation...), passe par la défense de droits humains et d'un statut des êtres humains de cogestionnaire des richesses existantes aujourd'hui appropriées par le 1 % qui gère la planète.

juin 2014

Source

Texte présenté à l'occasion du séminaire « Appropriation sociale, coopératives et communs », 24 juin 2014.

-
- 954. [[Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].
 - 955. [[Automation et avenir du travail](#)].
 - 956. [[Document 4 : Producteurs ou marchandises ?](#)].
 - 957. [[De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].
 - 958. [[Démocratisation, crise économique et récupérations d'entreprises](#)].
 - 959. [[Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale \(1953\)](#)].
 - 960. [[Ateliers coopératifs de la Commune de Paris](#)].
 - 961. [[Loi sur le travail associé \(La\)](#)].
 - 962. [[Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].
 - 963. [[Écosocialisme et planification démocratique](#)].
 - 964. [[Déclaration des droits sociaux](#)].
 - 965. [[Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?

Annick Coupé

Poser cette question, c'est reprendre la thématique de l'autogestion, alors même que celle-ci semble avoir disparu de nos « radars » de pensée, alors même que c'était une question importante débattue dans une partie du mouvement syndical et social dans les années 1960 et 1970, qu'elle faisait partie de la réflexion sur la transformation sociale à mettre en œuvre pour en finir avec le système capitaliste et ses mécanismes d'exploitation et de domination ! Il s'agissait aussi de poser la question du pouvoir des travailleurs, dans les entreprises, les bureaux et au-delà de qui fait les choix économiques. C'est sans nul doute un chantier à réouvrir pour les mouvements sociaux qui font toujours du dépassement du capitalisme et de l'émancipation individuelle et collective un objectif, à défaut d'être un idéal !

Les termes du débat doivent prendre en compte le contexte économique, social, et politique auquel nous sommes confrontés aujourd'hui mais aussi des questions à affronter qui étaient peu mises en avant à ce moment-là : comme le genre, les discriminations ou l'écologie (même si certaines réflexions existaient mais de façon assez marginale). Aujourd'hui, avec la crise systémique que nous connaissons (financière, sociale, écologique mais aussi démocratique), le capitalisme financier, le néolibéralisme a perdu de sa crédibilité et de sa légitimité. Mais il n'a pas pour autant perdu la partie !

Un contexte contradictoire et paradoxal

Les crises économiques et financières successives et leurs conséquences sociales dévastatrices ont mis à jour l'impasse du capitalisme financier et re-légitimé la nécessité d'une utopie transformatrice. Mais les effets du néolibéralisme en termes de chômage de masse, de précarisation, d'individualisation de la relation salariale handicapent toute velléité de dynamique d'émancipation et le bilan des expériences passées du

socialisme réel pèse encore négativement dans l'inconscient collectif. La référence au « socialisme », réel ou rêvé, ne fait plus recette.

Nous sommes en quelque sorte dans « un entre-deux » où les processus de transformation et les réponses alternatives prendront du temps pour s'imposer. Est-ce à dire qu'il faut attendre « des lendemains qui chantent »... qui ne chanteront jamais ? Ou est-il possible de reprendre ces questions à la fois en termes de réflexion mais aussi en termes d'expérimentation sociale, de pratiques novatrices dans les luttes ou dans le quotidien, que ce soit dans le travail ou dans la Cité ?

Les défis

L'internationalisation du capital, la domination des multinationales sur l'ensemble des filières et des PME des pays nous obligent à repenser la perspective autogestionnaire, et dans ce cadre la question du pouvoir des salarié-es dans l'entreprise. Nous ne sommes plus dans les années 1970 où nous étions face à un capitalisme patrimonial, familial, de production nationale, avec un pouvoir de décision unique et identifié. En un mot, les expériences autogestionnaires se trouvent et se trouveront confronter à un enchevêtrement d'interdépendance économique qui suppose de les repenser au-delà des murs d'une seule entreprise. C'est sans doute une des raisons qui explique que l'« aventure » autogestionnaire ne surgisse pas, en France, des luttes d'entreprises récentes et que cette question ne vienne pas en débat parmi les travailleurs et les travailleuses confrontés à des restructurations et à des plans de licenciement. Cela n'est pas non plus proposé par les syndicats partie prenante de ces conflits : l'usine Fralib de Géménos⁹⁶⁶ étant l'exception où un projet de reprise de l'usine en coopérative est porté par la CGT et la CGC [...].

De son côté, l'économie sociale et solidaire peut montrer qu'il est possible de faire fonctionner l'économie sans mettre au centre la « valorisation pour l'actionnaire ». Ce secteur est parfois dénaturé, il reste limité et peut se heurter au fonctionnement du capitalisme mondialisé : il ne peut donc pas être la « voie royale » pour une perspective autogestionnaire⁹⁶⁷.

Des alliances nécessaires au-delà des seuls travailleurs et travailleuses

On ne peut plus penser les forces dynamiques de la transformation sociale uniquement à partir des « producteurs », du lieu clos de l'entreprise. Ce point doit être appréhendé de manière transversale,

interprofessionnelle mais aussi par l'articulation usagers/salarié·es/citoyens et citoyennes. La cohérence de choix économiques, des finalités de production de biens communs, nécessite une vision globale qui va bien au-delà des intérêts d'une seule communauté de production ou de service, en y intégrant le défi écologique⁹⁶⁸.

L'éclatement du salariat sous l'effet du chômage de masse et de la précarisation, pose également la question de la représentation et de la convergence des intérêts communs de l'ensemble du monde du travail, salarié·es ou privés d'emploi. Aucune des expériences syndicales ou associatives d'organisation des chômeurs et des précaires n'a su résoudre le problème majeur de l'atomisation qui caractérise ces situations sociales. Faut-il renouer avec l'expérience et l'idée des Bourses du travail, comme lieu de mutualisation et d'organisation, pour enrayer cette fracture sociale ? La question peut se poser.

L'enjeu des pratiques dans les luttes sociales

Les pratiques syndicales au sein des organisations et dans les luttes révèlent une conception encore trop pyramidale des prises de décisions, aux antipodes d'une conception autogestionnaire. Nombre d'organisations syndicales se considèrent encore trop comme les « états-majors » des mouvements sociaux. Rompre avec cette conception et favoriser les formes de démocratie directe (comités de grèves, assemblées générales interprofessionnelles, coordinations, consultation des salariées...), c'est œuvrer à l'apprentissage de pratiques autogestionnaires.

Au-delà du syndicalisme, c'est une question qui se pose dans les mouvements sociaux apparus ces dernières années. Le besoin de démocratie directe, transversale s'est exprimé dans des mouvements comme les Indignés ou Occupy Wall Street...

Des enjeux à travailler dès maintenant

Personne ne peut prétendre avoir un modèle clé en main d'un processus de transformation sociale, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire. Néanmoins, plusieurs questions sont à mettre en chantier dès maintenant. Il est nécessaire de porter des revendications qui cassent la logique de la concurrence de « tous contre tous » et donc de défendre les droits collectifs ou le système de protection sociale qui garantit chacun et chacune contre les « aléas de la vie »... tout ce qui est mis en cause aujourd'hui dans les politiques néolibérales.

Le droit à l'emploi doit s'accompagner de la réduction du temps de travail et du partage des richesses pour permettre à chacun/chacune d'exercer son droit fondamental à un travail et à un revenu lui garantissant un niveau de vie décent. Il faut en finir avec l'inégal partage du travail et des richesses qui est en cours actuellement et qui produit de la désagrégation sociale !

Il faut repenser aussi le temps de travail (dans ses multiples dimensions : durée hebdomadaire, possibilité d'années « sabbatiques », retraites) et sa réduction en fonction des besoins de temps disponible pour se former et s'informer, se cultiver, participer à la vie sociale, bref participer à la (re)construction de liens sociaux qui font tant défaut aujourd'hui. Comment envisager de prendre la main sur l'économie dans l'entreprise ou plus globalement sans poser cette question du temps et de sa maîtrise ? Sans oublier la question de la séparation de plus en plus importante entre le lieu de travail et le lieu de vie, qui est un obstacle important au lien social dans les grandes métropoles...

Il faut reprendre la réflexion sur la division du travail et des revenus : comment mettre en œuvre la rotation des tâches, la polyvalence... tout cela supposant des politiques de formation dans ce sens. La division du travail pose aussi la question de la hiérarchie des salaires, mais également la remise en cause de tout ce qui a contribué à l'individualisation (intéressement, participation, stock-options...) et à affaiblir le financement de la protection sociale. Cette question du niveau et de la hiérarchie des salaires doit aussi être comprise comme un élément pour freiner la consommation des plus favorisés et des actionnaires, avec un mode de vie qui tire la société toute entière vers un consumérisme exacerbé (et toutes les frustrations qui vont avec).

La question de l'information est un enjeu important pour connaître et maîtriser ce qui se passe dans les entreprises, les multinationales, les donneurs d'ordre et les sous-traitants. Les multinationales se donnent les moyens de rendre opaques leurs comptes, leurs choix d'investissement, de stratégie financière, de restructuration... afin d'empêcher les salarié·es de regarder tout cela de près. Les droits existants (comités d'entreprise, comités centraux d'entreprise, comité de groupe) sont insuffisants pour faire face à cette stratégie de la dissimulation : il faut donc les renforcer et en créer de nouveaux⁹⁶⁹. Là aussi, cet enjeu de l'information ne se joue pas uniquement dans l'entreprise mais bien aussi d'un point de vue général : c'est un enjeu démocratique en tant que tel pour toute la société [...].

La réappropriation du travail et de son organisation doivent être à l'ordre du jour²⁷⁰. Les horaires décalés, l'éclatement des collectifs de travail et des statuts au sein d'une même entreprise, les restructurations permanentes des entreprises, la production à flux tendu, la perte de sens y compris dans les services publics... tout cela engendre stress, désintérêt, souffrance au travail. Cela doit devenir un enjeu de luttes collectives pour sortir du mal-être au travail et pour se réappropriier ensemble les enjeux d'organisation du travail en lien avec les finalités de la production. Les conditions de travail doivent être favorables à l'exercice de l'intelligence critique des individus. Plus les travailleurs et les travailleuses sont autonomes dans le choix des buts et des moyens de leur travail, plus ils et elles peuvent participer à une vraie démocratie, à la délibération dans tous les aspects des choix politiques, économiques et citoyens.

Autogestion, socialisation, planification...

Les grandes questions ouvertes dans les années 1960 autour des idées d'autogestion, de contrôle ouvrier... restent d'actualité pour ceux et celles qui ont toujours comme objectif l'émancipation individuelle et collective et la réappropriation par les travailleurs et les travailleuses de leur destin.

Les richesses produites n'ont jamais été aussi grandes : mais cela s'inscrit dans une logique productiviste, consumériste totalement contradictoire avec les besoins de transition écologique. Il faut donc repenser la production de richesses en fonction des besoins sociaux, mais en articulant cela avec la nécessaire transition écologique.

La question du niveau de décision reste ouverte : comment reprendre la question du plan, de la planification, en la liant avec la question démocratique, ce qu'on appelait la « planification démocratique ». Celle-ci ne peut pas reposer sur les seuls salarié·es au sein des entreprises et des services publics : il faut imaginer des espaces (assemblées de citoyen·nes par exemple) où s'élaborent les besoins (en tenant compte des impératifs écologiques) de la population dans sa diversité et au plus près d'elle. Et il faut construire les outils d'une articulation régionale, nationale, européenne (sur certaines grandes questions).

Les nouvelles technologies et leur fonctionnement horizontal sont des outils utiles pour les mobilisations et peuvent favoriser la démocratie, à condition que cela aide à la confrontation des points de vue pour bâtir du collectif et non pour conforter l'addition de points de vue individuels...

Reste bien sûr la question centrale de la propriété des moyens de production : nationalisation, socialisation, appropriation des moyens de production et d'échanges... Tous ces termes apparaissent aujourd'hui d'« un autre temps » et pourtant au vu de l'impasse dans laquelle nous met et nous mène le capitalisme financier, il faut sans nul doute les reprendre, les retravailler dans le sens d'une utopie transformatrice même si nous n'avons pas (plus) de schéma global prédéterminé⁹⁷¹.

Comment faire ce chemin ? Incrire ces idées dans les combats d'aujourd'hui et notamment autour de l'idée de ne plus laisser la finance, le marché décider de nos vies. Il nous faut appuyer toutes les expérimentations sociales concrètes qui montrent qu'il est possible de fonctionner autrement.

Finalement, la question n'est peut-être pas tant « les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie » mais « dans quelle société voulons-nous vivre » ? Qui décide de la production, de la répartition des richesses, de ce qui est utile, des besoins collectifs à un moment donné (en intégrant la question de la solidarité et de la coopération avec les peuples du monde entier) : une minorité, une oligarchie qui concentre richesse financière et pouvoir politique ou le reste de la population ? Cela pourrait s'appeler le socialisme autogestionnaire...

août 2013

Source

Collectif, *Les travailleurs peuvent-ils générer l'économie ?*, «Les Cahiers de l'Institut Tribune socialiste », Paris, Bruno Leprince, 2013.

966. [[> De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux](#)].

967. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

968. [[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)].

969. [[> Sans-terre urbains \(Les\)](#)].

970. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

971. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

Automation et avenir du travail

Pierre Naville

Dans *Vers l'automatisation de la société ?* (1963), Pierre Naville indiquait que la productivité s'élevait prodigieusement avec l'automation selon un coefficient un multiplicateur moyen de 12 à 20 avec des pointes à 50, 80 ou même 100 dans des ateliers spécifiques. Il dégagait ainsi des perspectives plus larges que la nécessaire réduction du temps de travail à 35 heures. Le rapport au temps de travail changeait : « De nouveaux horaires de travail s'échelonnent par roulement, se logent à des moments variables de la journée et de la semaine. » Avec l'automation et la réduction massive du temps de travail, devenaient possibles le développement de « formes nouvelles » de « la vie en société », de « relations entre sexes » : « Les individus doivent devenir les véritables souverains du système de fabrication. » L'occasion d'une véritable avancée d'une exigence d'autogestion généralisée n'a pas été saisie, malgré Mai 68... Cet entretien, réalisé par Jean-Marie Vincent en 1977, est le jalon d'une réflexion alternative qui implique un objectif, refusé par le programme commun de la gauche : « Il faudrait arriver à une situation où les hommes, qui ont la tâche de produire la subsistance à la société, pourront effectuer de façon quasi expérimentale cette production dans un laps de temps de travail assez limité, pour chaque individu. Il faudrait, en outre, que les conditions techniques de travail ne soient pas soumises à des exigences de rendement, de profit, etc. » (Naville, 1963 : 207).

Qu'en est-il de l'automation aujourd'hui ? N'a-t-elle pas déçu beaucoup d'espairs mis en elle au début des années 1960 ?

Bien entendu, l'automation n'est pas la panacée destinée à faire disparaître les maux du capitalisme (pas plus que ceux du socialisme d'État des pays de l'Est). Tant que les activités productives sont réglées

par les échanges de valeur entre capitaux et force de travail, le progrès technique lui-même est réglé par l'accumulation du capital et ses rythmes heurtés. Les dirigeants d'entreprise n'investissent pas dans l'automatisation pour rendre le travail moins pénible, mais pour mieux utiliser le travail, accroître rendement et produire de la plus-value. Il n'est donc pas étonnant que l'introduction des innovations techniques dépende des hauts et des bas de la conjoncture, de l'évolution à moyen et à long terme de la rentabilité du capital et du prix des capacités de travail. On ne doit pas se représenter le développement de l'automation comme un développement linéaire. Il est au contraire très inégal dans l'espace et dans le temps, comme l'accumulation du capital elle-même.

Mais cela n'est qu'un aspect général des problèmes posés par l'automation. Au niveau de la production et de la technologie apparaît aussi toute une série de contraintes et contradictions que l'on perçoit maintenant beaucoup mieux. Certains développements technologiques de pointe sont difficilement compatibles avec la stagnation de certains procédés de production dans les branches mêmes où on veut les mettre en œuvre. Autrement dit, il est de plus en plus difficile d'accorder entre eux des systèmes de machines de complexité croissante. Des matériels travaillent trop vite, d'autres trop lentement. Il peut y avoir des difficultés à adapter les uns aux autres des chaînes de montage ayant des caractéristiques très différentes. On peut ajouter qu'il se produit aussi des défaillances de l'automation. Ainsi, certaines commandes automatiques à très grande distance – pour des barrages, des raffineries, etc. – se révèlent souvent défectueuses. Dans l'état actuel de nos connaissances, il ne peut y avoir d'automatisation absolue. On se heurte un peu partout à un seuil optimum des techniques de l'automatisation qui renvoie dans le domaine de l'utopie l'image d'une production qui fonctionnerait par simple pression de boutons. La technique n'est pas maîtresse complète des processus naturels ni des processus dérivés créés par le milieu technologique et industriel. Elle ne permet que des contrôles très relatifs, sous certains aspects et dans des conditions données, des activités de production. C'est ce qui justifie l'extension des services de contrôle et d'entretien.

Il faut en outre tenir compte du fait que des collisions graves peuvent se produire au niveau de l'organisation du travail entre les systèmes technologiques mis en œuvre et les réactions des travailleurs, entre les rythmes mécaniques et les rythmes humains dont la plasticité et la

malléabilité sont beaucoup moins grandes qu'on ne veut bien le dire au vu de certaines performances exceptionnelles. La technologie progresse essentiellement en fonction des impératifs de l'extraction de la plus-value, ce qui veut dire que d'une certaine façon, elle fait violence aux hommes auxquels elle s'impose et qu'elle est développée pour tirer le maximum des collectifs de travail comme des travailleurs pris individuellement (en les laissant dans une situation d'impuissance). En d'autres termes, le développement de la technologie n'a pas pour but de renforcer le contrôle des travailleurs sur la production, mais celui du capital⁹⁷².

Il ne faut donc pas tomber dans le piège de considérations mythiques sur la révolution scientifique et technique comme moyen privilégié de transformer les rapports sociaux. La technique n'est pas une malédiction, pas plus qu'elle n'est une perversion : mais elle ne se présente jamais dans un état chimiquement pur, abstraction faite des rapports économiques et sociaux qui lui donnent la possibilité de se manifester et de se déployer. Comme le dit Marx dans *Le Capital*, il y a un emploi capitaliste des machines qui oblige à se poser la question d'un autre mode de production et d'utilisation de la technologie.

Cela dit, on peut se demander si l'on atteindra un nouveau seuil d'automatisation dans les années qui viennent en la liant à l'informatique. Bien des indices montrent que des vagues d'innovation technologique sont possibles, dans l'électronique notamment (il suffit de songer aux microprocesseurs), dans le secteur des machines-outils (les machines à commande numérique qui maîtrisent 30 à 50 postes de travail). Tout cela est largement aiguillonné par les nouveaux développements de l'informatique, caractérisés par les possibilités de centralisation des systèmes d'information et en même temps par leur ubiquité.

Mais, bien évidemment, le passage à un nouveau seuil dépend concrètement de beaucoup de facteurs socio-économiques, entre autres des transformations de la division internationale du travail. Les multinationales recourent de plus en plus au montage et à l'assemblage de pièces fabriquées dans le monde entier (y compris dans les pays de l'Est). Elles centralisent, grâce à une véritable révolution des transports, des structures de production qui peuvent être très distantes les unes des autres, voire éparpillées sur toute la planète. Cela permet de conjuguer des bas salaires avec une haute technologie (par exemple dans le domaine du textile), voire de changer rapidement la localisation des principales opérations. Mais il faut se garder de conclure trop rapidement. Certaines technologies

« lourdes » exigent des investissements massifs, des localisations relativement durables et des appuis constants d'États puissants. Or elles sont souvent appelées à jouer un rôle déterminant dans la dynamique d'ensemble et dans le développement plus ou moins inégal du progrès technique. Il faut donc faire entrer en ligne de compte, au-delà des rapports de forces économiques immédiats, des rapports de forces stratégico-militaires qui expriment la capacité des États et des plus grandes firmes multinationales à contrôler les conditions d'exploitation de la force de travail (et des ressources naturelles) sur des zones entières du monde. Le progrès technologique, en ce sens, n'est pas indépendant des aléas de la politique internationale et des rapports de forces entre la bourgeoisie et le prolétariat à l'échelle internationale⁹⁷³.

Que devient le travail humain dans ce contexte ?

Il est bien évident qu'on s'éloigne de plus en plus des vieilles activités de métier, pour ne pas dire de l'artisanat, modèle qui continue à hanter bien des opposants au capitalisme. La recomposition du travail que certains attendaient du progrès technique a fait long feu. On décompose de moins en moins le travail à la façon de Taylor. Pour autant, il n'est pas moins parcellisé et exploité, et on voit mal comment on pourrait retourner à des modalités de travail où chaque poste maîtriserait une séquence bien déterminée d'un processus de production. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'il faille le regretter, car l'évolution actuelle contient en germe de grandes possibilités de libération. Curieusement il se crée une situation où les hommes – le travailleur collectif – et les systèmes de machines sont de plus en plus distants les uns des autres, où la symbiose précapitaliste entre l'homme et ses instruments de travail, fait place à une véritable séparation. Il y a une autonomie relative du système des machines qui a pour conséquence une autonomie au moins potentielle des collectifs de travail. Lorsque les ouvriers ou les opérateurs ne sont plus les servants directs d'une machine qui leur impose des rythmes très contraignants, mais sont au contraire des surveillants ou des réparateurs de processus automatisés, ils ont des possibilités plus grandes de réflexion. Ils peuvent plus facilement se poser des questions sur la gestion de l'entreprise et ses modalités, sur ses finalités et sur son insertion dans le système économique global. Cela tient notamment au fait qu'un nombre d'hommes relativement limité peut mettre en branle des ensembles productifs de grandes dimensions et peut donc les paralyser, ce qui entraîne des conséquences en cascade qui débordent largement domaine d'une seule entreprise ou d'une

seule région (voir les grèves thromboses). Tous les travailleurs ne sont évidemment pas des surveillants de chaînes automatisées, beaucoup accomplissent toujours des tâches directes, pénibles et salissantes dans des environnements techniques peu avancés. Mais la tendance générale est indéniablement à la disparition du rapport individualisé entre l'ouvrier et « sa » machine. La situation de travail est de plus en plus marquée par des formes nouvelles de coopération au travail – imbrication et intégration très poussées de processus de production interdépendants, contraintes structurelles et technologiques se substituant à l'expression directe du despotisme patronal. Dans ce cadre, l'initiative individuelle, ou plutôt le fantôme de l'initiative individuelle, perd beaucoup de sa portée. La mesure de l'effort personnel n'a plus grand sens et l'on s'explique assez bien qu'il y ait une crise récurrente des salaires au rendement. Tous les efforts des capitalistes visent précisément à recréer plus ou moins les conditions d'un rapport individualisé entre le capital et le travailleur en imposant des mesures plus ou moins arbitraires de l'effort personnel ou de la contribution présumée de chaque individu à la production globale.

Les formes actuelles de rémunération – du salariat – constituent un mélange savant de salaires de base, de primes collectives et individuelles, établis selon des normes hiérarchisées très compliquées qui tendent à reproduire l'isolement et du travailleur face à un capital impersonnel qui incarne la force des choses. Dans ce cadre, la technologie joue un très grand rôle ; elle permet de bouleverser constamment l'organisation du travail au nom de l'efficacité et de l'objectivité du progrès, c'est-à-dire en occultant les rapports de classes et la violence qui s'exerce dans la production. Il faut donc bien voir qu'il y a brassage et rebrassage incessants de la classe ouvrière et qu'on ne saurait la réduire à des schémas simplificateurs – une classe d'OS ou de techniciens – en oubliant les différences et les discontinuités, suscitées et utilisées par les capitalistes pour l'empêcher de s'organiser et de s'unifier.

Justement, que peut-on penser de l'évolution des qualifications ces dernières années ?

Je crois qu'aujourd'hui il faut largement se débarrasser des idées communément admises sur la qualification du travail, encore très marquées par les références à l'habileté, aux tours de mains et aux connaissances nécessaires dans les vieux métiers. Je n'entends naturellement pas nier que le savoir joue un très grand rôle dans la division sociale du travail, particulièrement dans l'accès aux fonctions dirigeantes

dans la production. Ce que je voudrais mettre en lumière, c'est le fait que, pour les travailleurs, la qualification se présente de plus en plus comme une qualification des postes de travail et de moins en moins comme une qualification des individus. Il y a des secteurs qui sont plus ou moins importants – stratégiquement ou tactiquement – pour les dirigeants d'une grande entreprise moderne, et c'est en fonction de leur importance pour la continuité de la production qu'il y a valorisation par une échelle des postes de travail. La qualification paraît aussi s'attacher au niveau de responsabilité par rapport à la production, c'est-à-dire paraît déterminée en fonction des effets négatifs que peuvent avoir les ratés du comportement sur les installations et la production. La qualification est en quelque sorte une norme, un ensemble de règles de comportement exigé et imposé par une combinaison de machines. Mais ce n'est encore qu'un aspect du problème. Il faut voir aussi que la disparition tendancielle de l'objet du travail, ce qu'on pourrait appeler la fluidité des matières ouvrées, transforme considérablement les données les plus concrètes du travail. Il n'y a plus homologie entre le travail des machines et les gestes ou les dépenses d'énergie des ouvriers. Ces derniers touchent de moins en moins la matière, ils ont essentiellement à contrôler des signaux ou à interpréter des systèmes de signes qui s'interposent entre la matière et eux. Cela veut dire dans le procès et de travail, les communications, les échanges de signes prennent une importance primordiale, accentuant encore un peu plus le caractère collectif et impersonnel de la production. Il s'établit une sorte de qualification collective, d'équipe, à laquelle chacun doit contribuer. C'est-à-dire que, dans un tel cadre, le temps et la difficulté de l'apprentissage ne peuvent plus être les seuls critères pour apprécier un individu ou un groupe d'individus. Il devient au contraire tout à fait décisif de tenir compte de la capacité d'adaptation des travailleurs à des environnements techniques complexes et à des données changeantes (variations de la production, défaillances de certaines installations, etc.). Au niveau microtechnique, il faut une assez grande souplesse des travailleurs ainsi qu'une grande mobilité de leurs réseaux de communication et d'échanges, ce qui entre inévitablement en contradiction avec la rigidité des structures de production. Il y a donc crise de la qualification et des qualifications, parce que la réalité des activités de production se heurte à des contraintes économiques ou technologiques globales qui traduisent les impératifs de la reproduction du capital. Les hommes comme force productive sont étroitement corsetés dans le rapport

social de production, alors que les possibilités de diminuer la pénibilité du travail sont techniquement plus grandes que jamais.

Quelle distinction peut-on faire aujourd'hui entre travail intellectuel et travail manuel ?

Il ne me semble pas que l'opposition radicale, pour ne pas dire métaphysique, que certains font entre le travail intellectuel et le travail manuel soit très pertinente. On peut, bien sûr, repérer facilement des travaux manuels pénibles et mal rémunérés, mais tous ceux qui travaillent manuellement ne sont pas réduits à ce genre de pratique, et, comme on l'a déjà vu, beaucoup d'ouvriers interprètent ou manipulent des systèmes de signes. Il faut voir en outre que le travail dit traditionnellement lui-même n'est pas un bloc. Qu'y a-t-il de commun entre un PDG et un employé de banque, même si tous deux ont fait des études supérieures ? Qu'y a-t-il de commun entre un informaticien hautement qualifié et une dactylo dans une grande société d'assurances ? Je crois qu'il vaut beaucoup mieux s'interroger sur les différentes formes de séparation entre les travaux de commandement et d'élaboration, d'une part, et les travaux soumis et subordonnés au commandement du capital (public ou privé) d'autre part. Pour cela, il faut suivre avec beaucoup d'attention les différences qui peuvent se faire jour entre le travail prédominant dans les principaux secteurs de la production, ceux où on trouve les travailleurs exploités, et le travail accompli à la périphérie de la production ou dans les centres de commandement de la société. Il faut comprendre quels sont les plus ou moins grands privilèges dont jouit telle ou telle couche, quelle place elle occupe dans la production sociale. Il faut arriver à saisir les situations ambiguës, celles que Marx analyse déjà dans les *Théories sur la plus-value*, tout cela pour mettre en lumière les rapports étroits qui existent entre la division sociale du travail et la division technique du travail, les deux ayant tendance à se confondre dans une situation où plus de 80 % de la population active est salariée et intégrée dans des ensembles productifs et administratifs très hiérarchisés.

Je sais bien que ces considérations vont à l'encontre des certitudes trop vite acquises, mais, si l'on veut agir à bon escient, il faut procéder scrupuleusement à ces analyses. En simplifiant, je dirais que la différence s'établit entre deux pôles : celui qui suppose une soumission directe à l'appareil matériel de production et celui qui implique une disponibilité par rapport aux systèmes matériels.

Que devient dans ce contexte la perspective de l'autogestion ?

Dans ce domaine, il faut se garder des visions simplistes. L'autogestion n'est pas une formule magique, le « sésame ouvre-toi » du socialisme, mais un ensemble d'objectifs à réaliser – auto-organisation des travailleurs, autogouvernement de la société, etc. Or, pour mettre tout cela en pratique il ne suffit pas d'introduire des changements formels dans les entreprises, il faut bouleverser toutes les structures de travail et toute la hiérarchie sociale. Cela ne sera pas si facile. Il faut dire d'abord que l'autogestion ne peut véritablement se développer et prospérer que s'il y a une diminution substantielle de la durée du travail. Quand on travaille 40 heures ou plus par semaine, il est difficile, pour ne pas dire impossible de se former de façon permanente, de façon à pouvoir occuper des fonctions multiples dans la production et dans la vie sociale. Or il ne peut y avoir de victoire définitive de l'autogestion si les hommes et les femmes au travail ne deviennent pas polyvalents, s'ils ne peuvent pas circuler dans les systèmes de production, s'ils ne peuvent pas changer d'emploi plusieurs fois au cours de leur vie. La rotation des tâches est aujourd'hui combattue par les syndicats, parce qu'elle est une arme entre les mains du patronat pour mieux contrôler les travailleurs et parce qu'elle s'effectue dans des sphères très restreintes (chez les ouvriers et les employés). Dans le cadre de l'autogestion, au contraire, il faut la mettre progressivement en œuvre pour empêcher qu'à partir de la division des tâches et des fonctions se reconstitue une division sociale du travail. On voit par là les changements considérables qu'il faudra introduire dans les systèmes d'enseignements et de formation⁹⁷⁴.

Cela dit, les problèmes de la gestion économiques ne seront pas moins redoutables. Il ne faut pas s'imaginer qu'il y aura une sorte de transparence immédiate du fonctionnement des systèmes productifs et que l'activité spontanée des autogestionnaires sera en mesure d'éliminer toutes les difficultés à partir des problèmes posés à leurs cellules de base. Il ne faut pas s'imaginer non plus qu'il pourra y avoir des plans parfaits aux différents échelons de la pyramide économique, particulièrement au sommet. Il importe avant tout de rendre les systèmes productifs perfectibles, en éliminant autant que possible les facteurs de rigidité, en laissant la porte ouverte à des modifications institutionnelles. Cela implique que l'on repère soigneusement les contraintes inévitables, les obstacles incontournables pour atteindre les grands objectifs stratégiques. Cela implique aussi que l'on détermine avec précision les niveaux où les

décisions doivent être prises. Il ne peut plus être question de réserver les décisions aux échelons les plus élevés. En même temps, il faut réaliser la meilleure intégration possible des systèmes productifs, c'est-à-dire la meilleure articulation possible des systèmes de décision, compte tenu d'une articulation satisfaisante de l'activité des groupes humains.

Tout le monde sait qu'il faut coordonner les plans partiels, mais cela ne peut être une pure question de rentabilité économique, il faut faire entrer en ligne de compte bien d'autres facteurs. Si l'on veut rendre compatibles les activités des groupes humains, il faut respecter leurs rythmes vitaux, leurs diversités, en sachant précisément que la libération des forces productives exige un meilleur ajustement des activités dites extra-économiques sous leurs différentes formes. Les gaspillages que l'on déplore aujourd'hui sont très souvent dus à sous l'optique étroite sous laquelle on considère les intérêts de la société et en fonction de laquelle on sélectionne les objectifs à poursuivre. La maximisation de la production, qui, dans certaines circonstances, peut être tout à fait primordiale, peut et doit être subordonnée à d'autres objectifs ; par exemple, des rapports plus équilibrés avec l'environnement naturel ou encore la diminution de la peine des hommes. Est-il besoin de le rappeler ? Marx s'est opposé aux conceptions qui identifient ou confondent la richesse des échanges humains à une accumulation sans fin de marchandises ou de produits. Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas une civilisation du travail et de la production, c'est société libérée dans ses échanges et dans ses communications. De toute façon, la régulation de la production restera un problème qu'il est impossible d'ignorer et qu'il faudra résoudre, mais la réussite de l'évolution autogestionnaire se mesurera au fait que l'on attribuera de plus en plus d'importance à des activités non productives au sens traditionnel du mot⁴⁹⁵.

La crise des rapports de travail en ce moment annonce-t-elle la société autogestionnaire dont tu parles ?

Il faut faire attention à ne pas rassembler, sous les termes d'allergie au travail, des phénomènes hétérogènes. Il y a d'abord la fuite des travailleurs exploités devant la dureté des conditions de travail, par exemple, les tentatives d'évasion des ouvriers à la chaîne. C'est une manifestation très importante de la lutte des classes. Mais il y a aussi des phénomènes beaucoup plus ambigus qui trouvent leur origine dans certaines couches dites tertiaires. Au nom la créativité, on refuse toutes les contraintes de la vie productive et on recherche toutes les formes possibles d'échappatoires.

Cela peut être sympathique, voire honorable, mais ce n'est pas sur cette base qu'on peut s'attaquer aux rapports de production actuels. Soyons clair : ce n'est pas avec les idéologies de la création spontanée qu'on pourra affronter les problèmes les plus brûlants du mouvement ouvrier, pas plus que lorsqu'on développait le même genre d'idées sous l'expression de joie au travail, etc. Il faut s'attaquer à des objectifs concrets de façon ordonnée. Le premier, je le répète, c'est la réduction du temps de travail salarié, ramené à 30 heures hebdomadaires. C'est à partir de là que peuvent se greffer de nouvelles formes de travail et de modalités de vie hors travail, et de nouveaux rapports entre la consommation par salaire et par services gratuits.

1977

Source

Critiques de l'économie politique, n° 1 (nouvelle série), « Entretien avec Jean-Marie Vincent », *Travail et force de travail*, octobre-décembre 1977.

Pour en savoir plus

Naville, Pierre (1963), *Vers l'automatisme social*, Paris, Gallimard ; réédition à paraître chez Syllepse avec une introduction de Pierre Cours-Salies.

972. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

973. [[> Crise et réponses en France](#)].

974. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

975. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

Auto-organisation, association et démocratie

Jean-Pierre Hardy

Comités de grève, de quartier, de contrôle, de gestion, d'action, conseils d'atelier, assemblées générales, coordination des comités de grève, conseils de surveillance... les structures d'auto-organisation émergent lors des luttes, mais refluent ensuite, faute de se transformer en structures de « double pouvoir » puis du nouveau pouvoir que nous souhaitons fonder sur l'autogestion de tous les domaines de la vie sociale.

Pour ses partisans, l'autogestion « de et dans » les luttes impose que les organisations syndicales soutiennent et encouragent l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des étudiants ou des lycéens. Non seulement parce que ces organisations sont elles-mêmes trop divisées et qu'elles n'organisent qu'une petite fraction des travailleurs, des habitants ou des jeunes scolarisés, mais parce que c'est une condition du succès de la lutte menée qui, pour être en mesure de l'emporter et de se dépasser, doit associer une majorité d'acteurs mobilisés.

Si l'intersyndicale est une avancée pour animer une lutte ou une grève, des syndicats ayant un fonctionnement démocratique irréprochable à l'égard de leurs adhérents, et l'auto-organisation « de et dans » des luttes constituent un stade supérieur qui permet à la majorité de sortir de la passivité et de faire la preuve d'une capacité d'initiative et d'imagination insoupçonnée. Dans les luttes auto-organisées, le niveau de conscience fait des pas de géant, les intéressé-es s'impliquent et se surpassent, la « classe en soi » s'approche de la « classe pour soi ». Il faut donc éviter que la fin de la lutte n'entraîne un recul en matière de conscience et d'organisation du fait des désillusions et encore plus des défaites. Même la victoire n'est souvent pas à la hauteur des espoirs et des perspectives ouverts par la mobilisation auto-organisée.

L'élaboration des revendications, le choix des modes d'action, la capacité de désigner et de contrôler ses propres représentants, le contrôle des assemblées générales, sont des garanties du caractère majoritaire de la lutte.

Une fois la lutte terminée, les syndicats qui l'ont soutenue dans ses formes, ses moyens et ses actions peuvent voir arriver dans leurs rangs une

nouvelle génération d'adhérents, de militants et de cadres actifs. Ainsi, les militants de l'auto-organisation des mouvements de la jeunesse des années 1970 ont été, une fois entrés dans la vie active, des animateurs syndicaux défendant les coordinations des comités de grève. L'expérience acquise a bien été capitalisée et réinvestie...

L'auto-organisation des luttes ne peut pas éviter des tensions avec les syndicats, surtout lorsqu'ils ont subi d'importantes déformations bureaucratiques et ont des intérêts particuliers et des prébendes à défendre. Mais l'auto-organisation doit également éviter les dérives minoritaires et activistes, surtout lorsque la lutte s'étiole. Le comité de grève doit être représentatif des différentes sensibilités ; les militants d'extrême gauche qui sont comme « un poisson dans l'eau » dans ces luttes ne doivent pas confondre la confiance qui leur est accordée comme représentants avec une conversion rapide et soudaine à leurs idées. La construction de l'hégémonie politique et culturelle, au sens « gramscien » du terme, est un long processus ; ce n'est ni la révélation subite de la « vraie » nature des « directions traîtres » des syndicats et des partis, ni la reconnaissance - soudaine de l'« avant-garde éclairée ».

Dans les années 1970, certains courants d'extrême gauche ayant conquis des positions hégémoniques dans les mouvements sociaux et les grèves étudiantes et lycéennes en ont profité pour faire adopter par des assemblées générales des mots d'ordre antisyndicaux, gauchistes ou propagandistes ne correspondant ni aux tâches de l'heure ni à la nécessité de tenir compte du niveau de conscience et de mobilisation de l'ensemble du mouvement en question. Pour avoir participé à ces mouvements de la jeunesse lycéenne et étudiante, tout en défendant son auto-organisation dans la lutte et sa syndicalisation dans la durée, nous avons été confrontés à des comités de lutte minoritaires et antisyndicaux qui, par exemple, n'hésitaient pas à faire adopter par des assemblées générales des motions dénonçant le « révisionnisme du P^cF » ou le programme commun de la gauche⁹⁷⁶.

Afin de ne pas discréditer les formes d'auto-organisation, le maximum de personnes doit être associé aux tâches et aux débats. La rotation des dirigeants et leur révocabilité sont indispensables. Les militants les plus actifs doivent accepter d'être mis en minorité plutôt que de multiplier des assemblées générales de plus en plus squelettiques et des actions ne pouvant être suivies que par des activistes chevronnés. Il convient donc de ne pas faire délibérer les structures d'auto-organisation sur « n'importe

quoi » sous prétexte qu'on y est majoritaire, et donc savoir « autolimiter » les délibérations aux problématiques qui font l'objet d'une appropriation collective et sur lesquelles les mobilisés ont la maîtrise.

Il y a eu trop de luttes dans le mouvement de la jeunesse dont l'auto-organisation s'est coupée de la base qui avait été mise en mouvement, ce qui a entraîné, une fois la lutte terminée, le plus souvent par délitement, un « champ de ruines » en termes de niveau de conscience et d'organisation. L'auto-organisation ne doit pas rejeter une plus grande formalisation de son fonctionnement démocratique : convocation d'assemblée générale à des rythmes soutenable (éviter à la fois la délégation totale des pouvoirs sur une trop longue période et l'activisme effréné), droit au vote à bulletin secret, référendums sur certains choix cruciaux à certaines étapes de la lutte...

À titre d'exemple, un comité de quartier représentatif animé par des militants associatifs de gauche peut, dans le cadre d'un référendum sur les équipements de sécurité dans un quartier ou un immeuble, voir ses préconisations non retenues. La démocratie dans l'auto-organisation, c'est accepter d'être mis en minorité, même si la majorité n'a pas forcément raison et s'il faut veiller à préserver les droits des minorités et le droit à l'expérimentation sociale.

Auto-organisation et « double pouvoir »

Pour nombre de courants d'extrême gauche, l'auto-organisation des luttes couplée à la perspective de la généralisation et de la coordination des luttes dans différents secteurs, sans parler de la grève générale, doit permettre de transformer rapidement dans la foulée les structures d'auto-organisation des luttes en organes de « double pouvoir ». Cependant, ce « double pouvoir » ne peut perdurer longtemps, l'alternative est simple : contre-révolution *a priori* violente (comme en Espagne en 1936 et au Chili en 1973) ou prise du pouvoir.

Dans des mouvements politico-sociaux d'ampleur comme juin 1936 ou mai 1968, les structures d'auto-organisation des luttes peuvent potentiellement devenir rapidement des structures de « double pouvoir » puis celles du nouveau pouvoir.

Les expériences de la Commune de Paris, des soviets des villes industrielles de Russie⁹⁷⁷, de Bavière et d'Autriche (1917-1919), de Catalogne (1936), des conseils ouvriers de Hongrie (1956)⁹⁷⁸, des cordons industriels du Chili (1970-1973)⁹⁷⁹, du *Poder popular* de la révolution des

Çeillets au Portugal (1974-1976)⁹⁸⁰, de Solidarnosc (1980)⁹⁸¹ montrent la nécessité de formaliser juridiquement les pouvoirs et les missions de ces nouveaux organes d'expression démocratique et leurs articulations avec les assemblées issues du suffrage universel. La convocation d'une assemblée constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution et une représentation des travailleurs et des citoyens reposant sur la double chambre furent notamment proposées par le programme autogestionnaire du premier congrès de Solidarnosc en 1981.

La formalisation juridique de la démocratie autogestionnaire dans les entreprises, les quartiers, les administrations, les services publics, les collectivités territoriales, au niveau national comme supranational, s'impose pour éviter les dérives, tantôt bureaucratiques faisant suite à la démobilisation relative, tantôt « avant-gardistes ». Un code de la démocratie autogestionnaire devra voir le jour. L'utile critique marxiste du « droit bourgeois » a trop souvent dérapé sur la négation de la nécessité d'un droit formalisé et d'un nouvel « État de droit ».

Auto-organisation et associations

Le secteur associatif avec les mutuelles et les Scop est l'un des trois piliers de l'économie sociale présentée comme un « tiers-secteur » par rapport aux services et administrations publics de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises privées de l'économie marchande.

L'économie sociale ne doit pas être confondue avec l'économie solidaire. En effet, l'économie solidaire a théorisé le « panachage » des financements et des modes de gouvernance dans le cadre d'une économie « plurielle » dénonçant à la fois le « tout marché » et le « tout État ». Il s'agit presque toujours d'obtenir des financements publics, de faire intervenir des bénévoles ou le sponsoring social des entreprises privées, pour faire en sorte que les services rendus aient des coûts plus réduits jusqu'à devenir rentables. Portée par des associations, l'économie solidaire fait des injonctions à la participation des publics auxquels ses actions sont destinées, et ce, plus dans le cadre d'une pédagogie de l'insertion que dans le cadre d'une démarche autogestionnaire.

L'importance du phénomène associatif a entraîné une certaine idéalisation, voire une mythification pouvant aller jusqu'à la mystification. Les associations sont présumées être l'expression pure et parfaite de la société civile, ce qui les mettrait à égalité en termes démocratiques avec la

démocratie représentative et ce serait une des formes essentielles et les plus abouties de la démocratie participative.

Les études sociologiques sur les dirigeants des associations ont mis en évidence que ces derniers n'étaient pas à l'image de la société civile dont ils prétendent être l'expression, voire la seule représentation. Ils sont en effet issus très largement des classes supérieures et moyennes supérieures (professions libérales, cadres supérieurs du secteur public...), les classes populaires étant nettement sous-représentées. Ces dirigeants sont surtout des hommes à la retraite, les jeunes et les femmes étant très minoritaires. Enfin, ils cumulent les mandats sur des décennies dans plusieurs associations « sœurs » et leur renouvellement se fait, très souvent, par cooptation, voire endogamie.

Ces phénomènes s'aggravent d'ailleurs au niveau des fédérations et confédérations associatives et dans les instances de la vie associative que l'État a concédées : conseil national de la vie associative, conseils économiques et sociaux régionaux, conférences permanentes des coordinations associatives... Les bureaucraties et technocraties des fédérations associatives sont les « sœurs jumelles » des bureaucraties administratives. Et ce, même si les premières sont plus cooptées qu'issues, comme les secondes, de la « méritocratie républicaine » des concours, point culminant d'une sélection autant sociale que scolaire. Force est de constater que les associations dégagent de moins en moins en leur sein leurs propres « intellectuels organiques ».

Que les associations puissent être une école de démocratie active ou de démocratie participative ne fait pas de doute. Mais évitons en la matière une vision unilatéralement angélique et vite mystificatrice. La loi de 1901 sur le droit d'association oblige uniquement les associations à être « non lucratives », c'est-à-dire à ne pas partager de bénéfices entre les associés, ce qui n'empêche pas que les résultats puissent être excédentaires et réaffectés à l'objet social de l'association. Mais, sans partager de façon éhontée des bénéfices, il y a la possibilité de « vivre sur la bête », selon l'expression du Service central de prévention de la corruption dans son rapport 2002 consacré aux associations.

La loi de 1901 n'oblige pas (et cet aspect est occulté) les associations à avoir un fonctionnement démocratique, participatif et encore moins autogestionnaire. Lorsque l'on prend connaissance des statuts de certaines associations, fondations et fédérations associatives, on est plus proche de la monarchie absolue autour de « pères fondateurs » (il y a peu de « mères

fondatrices », ce qui ne relève pas du hasard) que de l'autogestion. Le mode censitaire et la cooptation de membres de droit ou des fondateurs l'emportent souvent sur la démocratie directe.

Si les Scop sont obligées de respecter le principe « un homme, une voix », ce n'est pas le cas dans les associations dont les statuts consacrent souvent des inégalités entre les membres relevant de différents collèges⁹⁸².

Pour pallier ces carences de la représentativité et de la démocratie associatives dans le secteur de l'éducation populaire, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports de 1997 à 2002, avait légiféré pour conditionner les aides financières des pouvoirs publics à un fonctionnement démocratique avec une parité hommes/femmes :

Les associations, fédérations ou unions d'associations régulièrement déclarées ayant une activité dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse peuvent faire l'objet d'un agrément par le ministre chargé de la jeunesse ou par l'autorité administrative compétente. L'agrément est notamment subordonné à l'existence et au respect de dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, leur fonctionnement démocratique, la transparence de leur gestion, et permettant, sauf dans les cas où le respect de cette dernière condition est incompatible avec l'objet de l'association et la qualité de ses membres ou usagers, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes à leurs instances dirigeantes. Les conditions de l'agrément et du retrait de l'agrément sont déterminées par décret [...].

Seules les associations, fédérations ou unions d'associations agréées d'éducation populaire et de jeunesse peuvent recevoir une aide financière du ministre chargé de la jeunesse. Toutefois, les associations non agréées peuvent recevoir une aide pour un montant et pendant une durée limitée. Les conditions de l'octroi d'une aide financière aux associations non agréées sont déterminées par décret en Conseil d'État⁹⁸³.

Si un projet autogestionnaire doit évidemment s'attacher à la démocratisation radicale des associations, celle des mutuelles s'impose aussi. Ainsi, des millions de salariés mutualistes reçoivent chaque année une convocation à l'assemblée générale et la possibilité de donner leur « pouvoir ». Force est de constater que ces assemblées générales sont

convoquées dans des salles pouvant à peine contenir 1 % des adhérents. Ces assemblées générales marathon votent à la chaîne des résolutions, des motions et des quitus lourds de sens. La réintroduction d'une démocratie de projet mutualiste, de vote par correspondance et par Internet, de référendum récusatoire des décisions des instances impose de revoir le Code de la mutualité...

Les associations naissent dans l'enthousiasme d'un projet collectif porté par des militants fondateurs. Avec la reconnaissance et le succès – et pour répondre plus efficacement aux besoins –, certains fondateurs et militants sont « permanentisés ». Ils sont souvent choisis sur des critères professionnels et non plus strictement militants d'adhésion au projet initial. Avec les années, vient le temps de la gestion qui transforme les bénévoles-militants en chefs d'entreprise. Le pouvoir se concentre dans les faits entre les membres du bureau de l'association et quelques techniciens. Aussi, les autres membres de l'association et les autres salariés se sentent de moins en moins concernés par le projet dont on perd la mémoire des motivations premières. Le caractère militant et collectif de l'association disparaît, des conflits de travail employeurs-salariés apparaissent...

Il y a donc deux phases dans la vie d'une association : une phase tournée vers l'extérieur, c'est la satisfaction de besoins sociaux négligés notamment par les logiques marchandes, c'est le temps des militants et des bénévoles autour d'un projet collectif ; une phase d'intériorisation, c'est-à-dire de salarisation des bénévoles et des militants, et de conflits avec un pouvoir de moins en moins partagé pour un projet de plus en plus lointain.

Le projet autogestionnaire devrait aussi encourager la transformation en Scop de nombreuses associations produisant des services, notamment dans le secteur sanitaire, médico-social et social. Dans le cadre de cette démocratisation des associations gestionnaires ayant des missions d'intérêt général et produisant des services sociaux, la création d'organes d'autogestion avec un collège pour les salariés et un collège pour les bénéficiaires faux adhérents libres mais vrais usagers consommateurs, s'impose.

Enfin, si l'autogestion des entreprises et des branches de l'économie doit intégrer des représentants des usagers, des consommateurs et des écologistes, il convient d'avoir la garantie d'une réelle représentativité démocratique desdites associations d'usagers, de consommateurs et d'écologistes...

La société autogestionnaire ne peut que s'appuyer sur un riche tissu associatif autogéré pour élargir la prise en charge de besoins sociaux, l'expérimentation et l'innovation, le droit à l'initiative économique et sociale... Comme l'écrit Tony Andréani, il faut s'inscrire dans la perspective d'un « socialisme associatif et autogestionnaire » susceptible d'être une réponse au dépassement du capitalisme libéral et à l'échec des modèles de socialisme mis en œuvre au 20^e siècle (Andréani, 2004a ; 2004b). Selon lui, ce socialisme associatif et autogestionnaire reposerait sur une planification qui serait d'une part démocratique en prenant l'aspect d'une supervision associant notamment les « utilisateurs » et les personnels et, d'autre part, indicative au niveau macroéconomique et - macrosocial ; des services publics forts ; un secteur associatif reprenant la fonction entrepreneuriale fondée sur l'initiative et l'innovation qui a fait la force du système capitaliste.

Il s'agit de produire un système « non naïf » qui prenne en charge les comportements opportunistes des agents économiques, de façon à respecter les trois critères d'efficacité économique : satisfaire les besoins réels en minimisant les ressources utilisées à cet effet, corriger les erreurs d'investissement et de production, accepter les innovations.

avril 2010

Pour en savoir plus

Andréani, Tony et Marc Féray (1993), *Discours sur l'égalité parmi les hommes : penser l'alternative*, Paris, L'Harmattan.

Andréani, Tony (dir.) (2004a), *Le socialisme de marché à la croisée des chemins*, Pantin, Le Temps des cerises.

Andréani, Tony (dir.) (2004b), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.

976. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

977. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

978. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

979. [[> Poder popular](#)].

980. [[> Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion](#)].

981. [[> Pour le pouvoir aux travailleurs](#)].

982. [[> ABC Coop](#)].

983. Article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel.

Avènement des conseils d'usine (L')

Georges Gurvitch

Georges Gurvitch a conçu la possibilité de l'autogestion comme une subversion du « droit des conseils d'usine », nés de diverses politiques patronales de stabilisation des relations sociales après 1914. Dans les usines de guerre pour commencer... Ces concessions prenaient en compte un fait : les travailleurs ont une conscience de plus en plus claire de la valeur du travail manuel et intellectuel dans la production. Entre la collaboration de classe et la procédure exigée dans une convention collective, il y a une palette d'avancées et de reculs. Gurvitch espérait qu'un mouvement se développe « en faveur du droit positif extra-législatif et libre et s'affirme comme le fondement des doctrines modernes du droit ouvrier et du droit international ». Salubre rappel de la dimension de l'autogestion dans l'espérance d'après 1939-1945.

[Les] « conseils d'usine », effectuant le « contrôle ouvrier » et établissant le régime constitutionnel dans l'usine, sont des créations toutes récentes, ne datant que d'après 1914. Pour mieux faire comprendre les théories actuelles du « droit constitutionnel des entreprises » qui, tout en étant préparées par le développement antérieur de la doctrine, tiennent directement compte des réalités du contrôle ouvrier, nous commencerons par décrire la genèse et le fonctionnement des conseils d'usine, faisant ainsi une digression du domaine des idées, qui nous occupe ici exclusivement, au domaine des faits.

Un grand fait domine la vie sociale moderne : les travailleurs ont une conscience de plus en plus claire de la valeur du travail manuel et intellectuel dans la production. C'est pour cette raison qu'il importe de reconnaître comme légitime et de garantir dans l'organisation de la paix sociale le droit de représentation de tous les intérêts [...]. En conséquence, le congrès salue avec joie l'institution de conseils d'entreprise dans plusieurs pays d'Europe, institution déjà assurée de succès.

Le mouvement tendant à l'établissement des conseils d'usine a commencé en pleine guerre. Les conseils d'usine, proposés déjà par le

premier rapport Whitley en 1916, comme partie intégrante du projet d'organisation paritaire de l'industrie, avaient été instaurés en partie en Angleterre en 1918 dans les entreprises municipales et en 1921 dans les chemins de fer [...].

D'autre part, en 1918, le National War Labour Board des États-Unis a, par mesure administrative, introduit les conseils d'entreprise dans les usines de guerre. Le gouvernement provisoire de Lvov-Kerensky, par décret du 23 avril 1917, a institué des conseils d'usine obligatoires dans toute l'industrie russe⁹⁸⁴.

La poussée vers la « fabrique constitutionnelle » s'est accentuée en Europe et en Amérique depuis la révolution allemande. [La] Constitution de Weimar a garanti aux travailleurs la participation à la gestion des entreprises ; en exécution de cette garantie, la loi du 4 février 1920, depuis lors devenue classique, a ordonné l'organisation obligatoire des conseils d'usine dans toutes les entreprises employant plus de vingt ouvriers. Une loi analogue avait déjà été promulguée en Autriche le 15 mai 1919. En 1921, une loi semblable a été adoptée en Tchécoslovaquie, où les conseils d'usine ont été, en fait, organisés dès 1920. Dans le Luxembourg, les conseils d'usine ont été introduits par la loi du 26 avril 1919, mais supprimés par l'arrêté du 11 mars 1921. En Norvège, la loi du 23 juillet 1921 a ordonné l'organisation obligatoire des conseils d'usine, mais leur a seulement accordé des attributions facultatives. En Suède, un projet de loi instituant obligatoirement les conseils d'entreprise, a été élaboré par une commission gouvernementale d'enquête en 1920-1921, mais ce projet n'a pas été adopté.

Il en fut de même en Italie en 1921, avant l'avènement du régime fasciste⁹⁸⁵. En France, l'Association nationale pour la protection légale des travailleurs a voté (en 1919 et en 1921) deux vœux concernant l'institution de comités d'usine mixtes, dans les établissements industriels employant plus de cent ouvriers, mais obligatoires seulement pour les entreprises subventionnées, ou données en concession par l'État ou travaillant pour le compte de celui-ci.

Les conseils d'usine n'ont pas été seulement organisés par l'État, par voie législative ou administrative ; ils l'ont été aussi ou par octroi patronal, ou par conventions collectives de travail comptant parmi leurs clauses l'institution du contrôle ouvrier.

C'est surtout en Angleterre que les conventions collectives de travail ont contribué, d'une façon suivie et sans aucune intervention de l'État, à

réaliser, dans une mesure assez large, l'idée de la « fabrique constitutionnelle ». D'autre part, en France, en Amérique (particulièrement dans l'industrie du vêtement et dans les arsenaux), enfin en Italie, avant l'avènement du fascisme, on peut également citer quelques exemples de l'institution de conseils d'usine par la voie de conventions collectives. Le conflit est ici dès le début éliminé entre les conseils d'usine et les vieilles organisations syndicales, les premiers étant placés sous la dépendance des secondes, qui agissent précisément comme parties des conventions collectives. C'est le côté positif de cette façon d'instituer le contrôle ouvrier. Ce n'est pas sans raison que l'American Federation of Labor [...], dans sa lutte contre les conseils d'usine octroyés par la volonté patronale, a déclaré (résolution de 1921) que la seule forme de conseils d'usine qu'elle admette est celle qui doit son existence aux conventions collectives.

De plus, l'introduction des conseils d'usine par voie de conventions collectives fait apparaître avec une netteté particulière l'absence totale de rapport entre les institutions de la démocratie industrielle et l'étatisation de l'économie et la nécessité pour les problèmes qu'ils posent d'être résolus dans les catégories du droit social pur (droit de la société opposée à l'État), ce qu'on met quelquefois en doute, d'ailleurs tout à fait à tort, lorsqu'il s'agit de l'aménagement du « contrôle ouvrier » par voie législative.

Mais, d'autre part, l'expérience atteste que les conseils d'usine introduits par convention collective se montrent plus que fragiles. C'est le côté négatif de cette méthode. Il suffit d'une légère modification des rapports de forces entre les syndicats ouvriers et les associations patronales, il suffit d'une dépression économique, pour que les syndicats soient contraints de sacrifier le « contrôle ouvrier ». La force donnée aux patrons par le droit de propriété est trop grande pour que les conseils d'usine, qui entament dans une certaine mesure les prérogatives mêmes découlant de ce droit, puissent subsister d'une façon suffisamment stable, sur la seule base des conventions collectives de travail. Ainsi, dans ces dernières années, la plupart des conseils établis de cette façon ont-ils été balayés à la première offensive du capital.

La troisième manière d'établir dans l'usine la représentation ouvrière, l'octroi d'une constitution de l'usine par la volonté unilatérale du patron et sur sa propre initiative, s'est assez largement répandue aux États-Unis, depuis la fin de la guerre, à la suite de la suppression des conseils organisés par l'intervention du National Board of Labor. Les magnats industriels américains [...], sous l'influence des événements, se sont

persuadé que la meilleure méthode pour éviter les secousses sociales et pour intensifier la production, c'était la démocratisation de l'usine par en haut, en faisant collaborer à la gestion de l'entreprise tous ses facteurs essentiels : travail, compétence technique et capital. En 1924, on comptait aux États-Unis 1 777 000 ouvriers représentés dans des conseils d'usine octroyés par le patronat.

La structure de ces conseils est de deux espèces : a) la plupart d'entre eux [...] organisés comme des comités mixtes, comprennent à la fois des représentants des patrons, du personnel technique et des ouvriers ; b) d'autres conseils d'usine, moins nombreux [...], sont composés uniquement d'ouvriers et siègent à côté d'un « sénat », composé, lui, par le personnel technique ; le patron occupe la place du chef de l'État. Cet aménagement de l'entreprise rappelle la Constitution des États-Unis ou celle d'une monarchie constitutionnelle.

Le premier système est fondé sur les idées de collaboration des classes et d'harmonie sociale, le second est trop compliqué, aussi les conseils d'usine établis par le patronat comportent-ils dans leur structure même des désavantages essentiels, qui affaiblissent grandement leur portée : a) bien qu'ils soient appelés à participer à la gestion de l'entreprise, au pouvoir normatif et disciplinaire du patron, ces conseils n'ont que des attributions consultatives, et peuvent être supprimés par la même volonté unilatérale du propriétaire qui les a constitués ; b) encore plus grave est le fait que la représentation ouvrière dans l'usine a été constituée par le patronat des États-Unis, non seulement en marge de l'action syndicale, mais encore avec le dessein manifeste d'opposer la « fabrique constitutionnelle » aux syndicats professionnels, que les patrons se refusaient à reconnaître. [...]

S'étant engagé, sous la pression d'événements, et non sans une certaine hypocrisie, dans la voie de la « fabrique constitutionnelle », le capitalisme ne pourra empêcher que, tôt ou tard, les conseils d'usine octroyés ne se lient aux *trade-unions* et ne fassent échec au pouvoir patronal. D'ailleurs, les nécessités techniques dictées par la « rationalisation » et la « standardisation » poussent souvent dans la même direction. [...]

La tendance vers l'union organique des conseils d'usine et des syndicats est un phénomène qui devra être pris en considération par la doctrine occupée de justifier juridiquement les institutions de la démocratie industrielle : ce phénomène dénote clairement que c'est dans le droit social pur, droit de la société opposé à celui de l'État, et non dans le droit social

annexé par l'ordre étatique et élevé au rang de droit public, qu'il faut rechercher le fondement juridique véritable de ces institutions.

Pour résumer les traits caractéristiques de la mise en pratique de l'idée de l'usine constitutionnelle que nous venons de décrire, nous pouvons constater qu'il s'agit ici uniquement de la délimitation du pouvoir normatif et disciplinaire du patron sur la personne des ouvriers. Ce qui est en cause, c'est le pouvoir social du patron, considéré dans une partie de ses attributions et non dans toutes. On pourrait envisager encore d'autres modes de participation des ouvriers à l'organisation des entreprises ; les formes de la « fabrique constitutionnelle » peuvent en général être réduites aux trois formes suivantes :

1. La participation à la propriété même de l'entreprise, à son capital, par l'intermédiaire des actions de travail [...], donnant aux possesseurs le droit de prendre part à la direction et à la gestion de l'usine. Nous nous abstenons de toute appréciation sur cette forme de participation qui, par suite d'une série de malentendus, n'a trouvé que peu de partisans dans les milieux ouvriers. Elle ne pourrait d'ailleurs être jugée que si elle était introduite (en bloc et obligatoirement) dans toutes les branches d'industrie. Nous noterons cependant ceci : cette forme de participation pose avant tout des problèmes juridiques infiniment plus larges que ceux de la simple cogestion non intéressée. Elle cherche à réduire complètement le pouvoir social du patronat par la transformation de la propriété individuelle de l'entreprise en une « propriété fédéraliste ». D'autre part, les formes de participation à l'exercice du pouvoir social qu'elle suppose, et qui comportent le droit de prendre part à la direction économique, commerciale et technique de l'entreprise, ne peuvent être regardées comme rendant inutiles les conseils d'usine. Ceux-ci étant spécialement chargés de participer à l'élaboration de l'ordre intérieur de l'entreprise sont distincts par leurs fonctions des conseils de direction et d'administration des sociétés anonymes.

2. Une autre forme de participation est celle où les travailleurs sont appelés à prendre part à la direction économique et commerciale de l'entreprise, sans en devenir en même temps copropriétaires. On a pu l'observer en Allemagne, dans certaines industries alors qu'elles étaient partiellement nationalisées, comme les mines, les entreprises électriques et les entreprises de kaolin ; on la retrouve également en France, dans certaines entreprises concédées par l'État, par exemple la régie du Rhône, etc. Ici encore le problème des conseils d'usine occupés

uniquement de la réglementation de l'ordre intérieur des entreprises, se pose dans toute son ampleur, comme une question séparée. Car, alors que toutes les parties intéressées – consommateurs, producteurs, État, propriétaires, etc. – sont appelées à prendre part à la direction générale de l'entreprise, qui revêt la forme de la « nationalisation industrialisée », l'ordre intérieur de l'usine est seulement l'affaire des producteurs, et les consommateurs, par exemple, n'y ont aucun droit de regard.

3. La troisième voie de participation est justement celle dont il s'agit dans toutes les expériences récentes [...]. C'est la participation ouvrière, à la fois désintéressée et restreinte uniquement aux attributions normatives et disciplinaires du pouvoir patronal. Les fonctions des conseils d'usines sont détachées plus ou moins complètement ici des attributions de direction économique, commerciale et administrative, qui restent entièrement entre les mains du patron⁹⁸⁶. [...]

Conclusion

Dans trois ordres de recherches juridiques, à première vue tout à fait différents, se pose, sous la pression de la réalité des faits, un seul et même problème essentiel, inconcevable dans les catégories traditionnelles de l'individualisme juridique : c'est le problème du droit autonome des totalités extra-étatiques, qui les intègre dans des ordres anti-hiérarchiques, dans des associations de collaboration et de coopération.

Le développement de la doctrine du droit ouvrier et celui de la doctrine du droit international sont absolument parallèles. Il s'agit de deux aspects du droit d'une même structure, obligeant positivement tantôt les individus et les groupes professionnels ou industriels, tantôt les États, contre leur volonté, sans cependant les subordonner à des entités supérieures ou même les soumettre à une contrainte inconditionnée, et sans détruire leur autonomie relative, mais irréductible. Il s'agit de la même limitation de l'État par la société, qui vient lui faire contrepoids, à l'intérieur de l'État comme « société économique », à l'extérieur de celui-ci comme « société internationale ». Il s'agit de la même révolte contre la suprématie juridique de l'État du dedans et du dehors, du même avènement, sous deux aspects, d'ordres de droit équivalents au droit étatique, lui faisant concurrence et réalisant le principe du pluralisme juridique. Il s'agit de la même décadence du contrat, non pas en faveur de la loi, mais en faveur des manifestations juridiques spontanées des totalités extra-étatiques qui préexistent aux parties contractantes et donnent autorité aux actes de

celles-ci. Il s'agit de la même prépondérance de la couche inorganisée de la vie juridique sur les superstructures organisées qui doivent y prendre racine, des mêmes tensions et conflits entre ces deux étages de la vie des groupes.

L'approfondissement des doctrines du droit ouvrier et du droit international conduit inéluctablement au même problème de l'élargissement de la notion du droit positif, de sa libération à l'égard de la volonté étatique, de la multiplication de ses sources formelles. Seule une révision fondamentale de la théorie des sources du droit positif peut donner une solution satisfaisante aux problèmes posés par le développement actuel du droit ouvrier et du droit international.

Si la tendance à une pluralisation des sphères juridiques conduit à la nécessité de concevoir, à côté de la loi étatique, une multiplicité d'autres sources formelles du droit positif, reconnues équivalentes à la loi, le dynamisme essentiel de la couche inorganisée du droit social, qui joue un rôle si important dans le droit ouvrier et international actuel, pose avec une particulière vigueur le problème du « droit intuitif », constaté d'une façon immédiate sans l'intervention de procédés techniques arrêtés. Tant que le « fétichisme de la loi », sous tous les aspects dans lesquels il s'affirmait, ne sera pas définitivement battu en brèche, l'idée du droit social, si puissamment imposée par les réalités de la vie actuelle du droit, se présentera comme une « monstruosité juridique ».

Ainsi les acquisitions du mouvement en faveur du droit positif extra-législatif et libre s'affirment comme le fondement indispensable des doctrines modernes du droit ouvrier et du droit international, comme leur base commune, qui seule peut fournir leur justification⁹⁸⁷.

La discussion sur les sources du droit positif, après avoir commencé par une simple interprétation plus souple des textes législatifs, a bientôt dépassé ce cadre étroit, non seulement en faisant ressortir l'importance du droit spontané et intuitif qui vient concurrencer le droit formel arrêté d'avance, mais encore en concentrant particulièrement l'attention sur le droit formel des corps extra-étatiques, constaté par une multiplicité de procédés techniques autres que la loi. En conséquence, les théoriciens du « droit libre » et de l'« impuissance de la loi », se sont de plus en plus rendu compte que la réalité du droit vivant était avant tout la réalité du droit social, qui se libère de la tutelle du droit étatique, comme inversement les théoriciens du droit social ont souligné le dynamisme

essentiel de ce droit en l'opposant au statisme relatif du droit individuel.
[...]

1966

Source

Article paru dans *Autogestion*, n° 1, décembre 1966.

984. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

985. [[> Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)].

986. [[> Nationalisation ou contrôle ouvrier ?](#)].

987. [[> Crise et réponses en France](#)].

Citoyen-producteur (Le)

Jacques Texier

La question démocratique est au cœur du projet d'émancipation de Marx. Mais quelles sont les conditions d'une pratique démocratique touchant l'ensemble de la vie sociale ? Auteur de *Révolution et démocratie chez Marx et Engels* (PUF), Jacques Texier revient sur la question de la démocratie politique et sur l'apport de la problématique autogestionnaire.

De quel type de démocratie politique avons-nous besoin pour que devienne effectif le passage au socialisme ? Sur ce point, la pensée marxiste n'est pas démunie. Elle a constamment revendiqué le suffrage universel et les institutions de la souveraineté populaire, défendant au minimum l'idée que c'est seulement sur le terrain de la république démocratique qu'aura lieu le combat décisif entre les classes de la société moderne. Elle a identifié le type d'institution qui fait obstacle à la souveraineté populaire effective et elle lui a donné un nom : celui d'appareil bureaucratique de l'État. Est bureaucratique ce qui dessaisit le peuple de sa souveraineté politique. Ces obstacles doivent être brisés. Il doit être mis un terme à la monopolisation des pouvoirs politiques qu'implique l'existence d'appareils bureaucratiques.

La démocratie participative

Le principe fondamental affirmé par cette tradition est celui d'une démocratie participative. Si l'on considère deux moments essentiels de la réflexion de Marx et d'Engels (*La guerre civile en France* de Marx et la « Critique du projet de programme d'Erfurt » d'Engels), on peut affirmer qu'ils n'étaient pas hostiles à la démocratie représentative en tant que telle, mais soucieux de multiplier les instances de décision à tous les niveaux de la vie sociale, et tout particulièrement à la base. Le principe de l'auto-administration locale, sur lequel insiste Engels, caractérisait selon lui la 1^{re} République française et fait de ce type de république démocratique « la forme spécifique de la dictature du prolétariat ».

Marx et Engels combattent donc les formes diverses de la monopolisation du pouvoir politique par les classes qui possèdent un véritable « privilège politique » (*La guerre civile en France*) et les

mécanismes multiples qui aboutissent à dessaisir les classes populaires de tout pouvoir de décision effectif. Ce dessaisissement concret les conduit à utiliser le schème de l'aliénation pour penser l'appareil d'État. Selon Engels, lors de la dissolution de la société gentilice, les organismes publics chargés de la gestion des intérêts communs s'élèvent au-dessus de la société et lui deviennent toujours plus étrangers. La démocratie participative implique qu'il soit mis fin à la transformation des organismes publics en entités étrangères à la société et qui la dominent.

Se pose enfin la question de savoir si le développement de la démocratie participative met fin aux organes de pouvoir et au caractère politique du pouvoir. Je ne le crois pas. L'idée de remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses a donné lieu à des interprétations redoutables. En fait, la gestion de la production devient socialiste lorsque le gouvernement des hommes devient autogouvernement des femmes et des hommes. Le socialisme n'abolit pas les rapports de pouvoir, même s'il vise la fin de toute domination. Il est radicalisation de la démocratie, pouvoir du *demos*, de la multitude. Le pouvoir de la cuisinière me paraît un programme suffisamment ambitieux. Je ne vois pas ce que pourrait être un au-delà de l'autogouvernement effectif des hommes et des femmes.

L'apport autogestionnaire

Nous devons réfléchir maintenant à l'apport éventuel du concept d'autogestion. Si elle figure ici, c'est pour préciser que l'approfondissement de la démocratie politique ne suffit pas et que, limité à lui-même, il ne saurait même s'autoreproduire.

L'idée fondamentale du socialisme, c'est de mettre fin à la séparation du politique et de l'économique. L'autogestion est le franchissement de cette limite. L'autogestion qui donne le pouvoir aux travailleurs dans l'entreprise est l'extension du principe de la démocratie participative au domaine de la production. Le socialisme n'est pas seulement une démocratie politique, c'est aussi et nécessairement la démocratie économique, la fin du pouvoir despotique du patron dans l'entreprise. Une entreprise autogérée est dirigée par ses personnels. Il faut donc qu'ils possèdent les savoirs et savoir-faire techniques et économiques qui permettent à un collectif de la faire tourner.

L'autogestion renvoie également à un autre problème : celui du passage d'une simple appropriation publique des entreprises à une véritable appropriation sociale. Le concept est apparu dans des expériences visant à

dépasser les limites d'un « socialisme » étatiste et bureaucratique, il a une donc une dimension anti-étatiste et antibureaucratique⁹⁸⁸.

Mais il suscite d'autres interrogations, sur la forme de la propriété de l'entreprise autogérée tout d'abord. Les formes coopératives ont été analysées par Marx ou par Lénine. Mais l'un comme l'autre ne s'arrêtaient pas à cette propriété coopérative. Penseurs communistes, ils proposaient l'appropriation des moyens de production et d'échange par la société, c'est-à-dire une propriété commune. L'appropriation par l'État au nom de la société joue son rôle dans ce processus. Mais Marx était conscient de la nécessité de mettre réellement fin à la séparation entre les travailleurs et les moyens de production et d'échange. Lui et Engels ont critiqué le « socialisme » d'État comme s'ils avaient entrevu le péril d'une appropriation collective par une bureaucratie qui ne met pas fin au dessaisissement des travailleurs.

Quelle planification ?

On en vient enfin à la question de la planification. Elle peut être envisagée de façon aussi intelligente qu'on voudra, avec de la souplesse, de l'incitation, en combinaison avec des formes de marché anciennes ou nouvelles. Mais il reste que l'idée de socialisme est amputée d'une dimension essentielle si on ne pose pas qu'il tend à faire prédominer la coordination consciente et méthodique de la planification sur celle « inconsciente » et « aveugle » du marché. C'est en fonction d'une économie fonctionnant comme un tout qu'il faut examiner la question de l'autogestion et les formes de propriété adéquates. La planification est le type de coordination propre au socialisme qui implique la considération de ce tout et de ses équilibres. De ce point de vue, l'idée de propriété commune et celle de planification imposent nécessairement des abandons de souveraineté de la part des collectifs d'entreprise. Ce n'est pas au niveau de la seule entreprise individuelle que peuvent être réglés tous les problèmes que pose sa gestion. Il s'agit donc de savoir s'il y a un concept marxiste d'autogestion⁹⁸⁹.

À ce point du raisonnement, il est nécessaire de revenir à la question de la démocratie participative et au point de vue de la totalité sociale. Ce sont les citoyens-travailleurs qui choisissent dans les différentes instances de décision les grandes orientations de la production, et ce qu'ils décident dans ces instances politiques concerne l'ensemble de l'économie et s'impose aux différentes branches, et donc à chaque entreprise autogérée.

Source

Article publié dans *Rouge*, janvier 2002.

988. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

989. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

Commune et forme révolutionnaire

Sophie Wahnich

Qu'est ce que l'autogestion en temps révolutionnaire ? La question mérite qu'on s'y arrête car elle engage en fait l'interprétation, d'une part de la dynamique révolutionnaire, d'autre part des compétences populaires à s'auto-organiser sur différents plans, politiques mais aussi au sens strict gestionnaires. Sur cette question, l'imaginaire politique radical a surtout retenu l'épisode de la Commune de 1871. Mais cette dernière s'appuie sur l'expérience de la Révolution de 1789-1794 et sur ses traces.

Il me semble important de revenir sur ce qui peut malgré tout, c'est-à-dire malgré les régressions démocratiques engagées par Thermidor et le Directoire, être considéré comme une des rares expériences historiques, victorieuse et effective. Il y a bien eu une révolution, elle a duré plusieurs années et les phénomènes d'autogestion y ont été nombreux même si, à l'évidence on ne parlait pas encore dans ces termes-là. Le mot consacré était plutôt celui de « souveraineté », souveraineté aujourd'hui souvent confondue avec le « souverainisme », néologisme qui a au moins le mérite de pouvoir rappeler le *distinguo*, quand il en est encore temps. Qu'est-ce alors que « vivre libre, l'égal de tous et membre du souverain » ? Qu'est-ce qu'être autogestionnaire en révolution ?

Le souverainisme caractérise la revendication d'une souveraineté étatique, qui fait parler le peuple en ventriloque. La souveraineté populaire invente les dispositifs qui donnent à chaque citoyen les moyens d'être, non seulement des êtres parlants et délibérants mais les acteurs de la production de la loi. Être souverain, c'est n'obéir qu'aux lois qu'on s'est soi-même données, et contrôler leur application du niveau le plus local au niveau le plus universel. C'est ainsi, entre autres, être maître de la distribution des moyens alloués à la vie de la cité et même à la vie des citoyens. Cette maîtrise existe avant la Révolution française dans certaines communautés villageoises qui décident en commun, dans les assemblées communales, des usages des biens communaux. Mais la commune comme division de la population et non comme division du territoire, acquiert pendant la Révolution française une place fondatrice. Dès 1789 et avant

même la révolution municipale, les assemblées d'habitants font la révolution. De 1790 à 1792, elles inventent des formes nouvelles pour mettre en œuvre une politique souveraine fondée sur la délibération. En 1792, elles sont au fondement de l'insurrection. Au plus fort de la Terreur, cette conception délibérative de la politique reste la base du gouvernement révolutionnaire. La commune est ainsi avant tout une sorte de cellule sociale et politique dans laquelle réside la souveraineté du peuple. Saint-Just l'affirme avec clarté le 15 mai 1793 :

La population des villes et des campagnes que renferme un arrondissement est divisée en communes de six à huit cents votants. [...] La souveraineté de la nation réside dans les communes (Bosc et Wahnich, 1990 : 101).

1789, communes, districts et électeurs

Cette souveraineté populaire existe à Paris dès les premiers jours de la Révolution dans les districts qui se sont institués depuis l'ouverture des États généraux en mai 1789 sur la base des assemblées primaires qui avaient débattu des Cahiers de doléances, puis élu les électeurs qui élirent eux, les députés. Ces districts sont en fait des quartiers organisés en petites assemblées délibérantes et maîtresses de leur décision. Sortes de clubs publics, ils sont ouverts à tous et toutes et permettent de faire très concrètement l'apprentissage immédiat de la citoyenneté. Ces assemblées de quartier élues fonctionnent comme des sortes de mini-parlements avec leurs bureaux, leurs commissaires, leurs rapporteurs élus. Toutes les questions fondamentales de la vie quotidienne des citoyens sont débattues et décidées. Les questions de l'armement, des subsistances, de la bienfaisance et même une sorte de justice de paix et de police, font l'objet de séances prisées, car tout un chacun peut y assister. Les décisions sont placardées et lues avec avidité⁹⁹⁰.

C'est donc dans les districts que le peuple de Paris opine et décide, qu'il a donc pris l'habitude de débattre, ce qui ne plaît pas à tous. Or ces districts jouent un rôle fondamental dans l'organisation des Parisiens à la veille de la prise de la Bastille. C'est dans les districts que se prennent les décisions comme celle de tenter de détacher les soldats de métier de l'obéissance au roi pour les attacher à la cause de la Révolution, celle de manifester le 12 juillet contre le renvoi de Necker, le 13 juillet d'enfoncer les boutiques des armuriers. Lorsqu'il s'agit de distribuer les armes, nombreux sont les districts qui proposent que ce soit par quartier et à tous

les citoyens capables de les porter. Les districts proposent également que chaque quartier élise son chef. Le citoyen Jean Rossignol qui propose de mettre en œuvre ce dispositif dans le quartier Saint-Paul se heurte au curé qui veut le faire incarcérer à Bicêtre. Mais le quartier habitué à débattre dans l'assemblée de district avec Jean Rossignol, le soutient, et résiste victorieusement au curé. Le petit peuple qui s'attroupe devant la Bastille, symbole du despotisme et de l'arbitraire monarchique, est d'ailleurs convaincu qu'il ne peut compter pour se défendre que sur ses propres forces. On n'attend pas les ordres de la garde municipale bourgeoise mise en place dès le 10 juillet par les délégués des assemblées primaires ou électeurs, c'est-à-dire ceux qui dans le vote à deux degrés ont pu élire les députés aux États généraux. Si le 13 juillet, ces électeurs se sont emparés des pouvoirs municipaux, sans les districts, il aurait été plus que difficile d'enrôler et d'armer 48 000 hommes.

Lorsque la Bastille est prise, « le dissentiment le plus marqué s'établit entre le district et les électeurs » selon les termes de Mirabeau le 23 juillet 1789. Les districts refusent que soit entérinée l'appropriation par les électeurs d'un pouvoir municipal sans le consentement de la commune, c'est-à-dire de tous les habitants. Les districts refusent de perdre leur pouvoir délibérant et souverain au profit des plus riches. Mirabeau soutient alors les districts et réclame effectivement que le pouvoir municipal soit « élevé sur les vrais principes d'une élection libre faite dans la commune » (Bosc et Wahnich, 1990 : 96). Face à cette autonomie communale proposée par Mirabeau, Mounier affirme que « la municipalisation est du ressort de l'Assemblée nationale, et qu'il serait trop dangereux de créer des États dans l'État, et de multiplier les souverainetés ». Autour de ce débat se joue l'autonomie communale dans le choix des municipalités. Mirabeau continue de défendre les districts et réclame qu'on envoie « un député par district pour établir un centre de correspondance entre toutes les assemblées de districts afin de les accorder », et demande qu'on « déclare formellement que les fonctions d'électeurs sont finies, et que toute assemblée revêtue des fonctions municipales doit être établie au consentement de tous ». Les districts avaient gagné cette partie, mais le suffrage censitaire même s'il réunissait les trois ordres ce qui est alors proprement révolutionnaire, ne mettrait pas au pouvoir municipal les gens du peuple qui avaient pris la Bastille.

Fin septembre, début octobre, une nouvelle offensive contre le pouvoir délibérant populaire met en alarme ces districts. On souhaite empêcher le

peuple de se rassembler et de débattre au palais royal. Or, les débats portent alors sur la nécessité de ramener le roi à Paris pour l'obliger à ratifier les décrets d'août, c'est-à-dire l'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les assemblées de district font alors mûrir l'idée d'aller chercher le roi pour l'obliger à faire le bien. La dimension d'émeute de subsistance des journées des 5 et 6 octobre est retenue le plus souvent dans l'image d'Épinal. Sont ramenés « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Cette question des subsistances constitue bien un facteur de déclenchement de l'émeute, ce sont les assemblées populaires qui en ont décidé en amont pour obtenir que la Révolution ne puisse pas régresser en deçà de la déclaration des droits. L'historiographie a souvent présenté les journées d'octobre comme une manipulation des députés du club Breton, Barnave, Lameth, Duport, Chapelier qui utilisent le peuple et sa capacité combative pour soumettre le roi et l'Assemblée, soutenus en cela par tous les plumitifs de Paris. Ce type d'interprétation nie la capacité politique du peuple à opiner librement dans l'espace public démocratique qui a surgi l'été 1789. On choisit de décrire un peuple manipulable et manipulé au gré des stratégies des lettrés qui seuls font l'opinion. L'analyse des journées d'octobre en amont et en aval, offre pourtant la possibilité de saisir la spécificité des mouvements populaires urbains comme conjonction décisive des différents enjeux politiques du moment. C'est en articulant la culture lettrée des journaux et des pamphlets, et l'espace des émotions et des opinions populaires que les gens du peuple se déclarent souverains. C'est cette articulation qui caractérise le mode populaire de faire de la politique. La presse patriotique, les pétitions et les porte-parole députés auprès des autorités constituées sont les outils fondateurs d'une telle articulation.

Lorsque le cortège s'ébranle à la suite des 6 000 femmes parties pour Versailles en portant drapeau et frappant tambours, 15 000 hommes de troupe additionnés de 15 000 porteurs de piques et d'armes dérobées à la municipalité savent pourquoi ils marchent sans attendre l'autorisation de la municipalité et de la garde nationale. La Fayette est menacé de la corde pour l'obliger à faire son devoir. Enfin 12 000 hommes des districts restent pour garder Paris et éviter tout pillage. L'auto-organisation concerne aussi cette question de sécurisation des biens et des personnes restées à Paris.

La ratification de l'abolition des privilèges et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est enfin obtenue suite à ces journées d'octobre 1789.

1790-1792 : communes, sections, sociétés fraternelles et politiques

L'activité des districts produit une expérience démocratique fondatrice en cette année 1789, ce qui déplaît majoritairement aux Constituants qui les suppriment le 21 mai 1790 craignant l'« anarchie », et les remplacent par quarante-huit sections aux pouvoirs beaucoup plus limités mais où les citoyens continuèrent à se réunir et à délibérer. Désormais, le métier de citoyen allait également se faire au sein des sociétés politiques qui se créent puis se multiplient de 1789 à 1791. L'instituteur Dansart crée le 2 février 1790 la Société fraternelle des deux sexes ouverte à tous les citoyens sans distinction de sexe ni de fortune. Les plus connues sont celles des amis de la Constitution ou sociétés affiliées aux Jacobins, l'ancien club Breton qui s'est ouvert d'abord aux bourgeois puis à des citoyens plus modestes ; celle des droits de l'homme et du citoyen ou Cordeliers fondée en avril 1790 où les cotisations demandées sont moins élevées qu'aux Jacobins et où le public est d'emblée plus populaire. Marat, Desmoulins, Bonneville, Robert encouragent la création de sociétés fraternelles souvent sous l'égide des Cordeliers de décembre 1790 à mars 1791. Bonneville du Cercle social explicite ainsi la nécessité de ces sociétés délibérantes :

Il faut qu'un peuple dont la liberté n'est pas imperturbablement affermie, soit toujours sur le qui-vive ; il doit craindre le repos comme l'avant-coureur de son indifférence pour le bien public et se faire une habitude de contredire et de disputer pour n'être pas la dupe de tant de vertus vraies ou affectées par lesquelles on pourrait le tromper (Monnier, 1994 : 35).

Les étrangers présents à Paris se mêlent aux sociétés qui se créent ou créent leurs propres sociétés politiques en soutien à la Révolution qu'ils voient s'accomplir⁹⁹¹.

Les sociétés politiques, les sections, les sociétés fraternelles assurent de fait une fonction d'information et d'éducation en diffusant le contenu des lois avant d'en délibérer. L'activité politique est ainsi conçue comme continue et ne peut être confinée au seul exercice du droit de vote, ou à la seule réception des décrets votés par l'Assemblée. Elle reste d'abord une activité délibérante et communicative. Sur le plan horizontal, elle établit l'échange entre citoyens et entre sociétés, en délibérant sur les décisions juridiques, la formation de la loi, et en correspondant entre elles. En mai 1791 un comité central des sociétés fraternelles unifie l'opinion

publique qu'elles produisent. Louise Robert explique très clairement dans le *Mercur national* du 23 avril 1791, la fonction politique des sociétés fraternelles :

Chaque homme étant partie intégrante du souverain, ne pouvant remplir le devoir d'être soumis à la loi qu'autant qu'il a usé du droit de la faire ou de la consentir, toute société devait être de droit société délibérante sur la nature et sur les effets de la loi. La société fraternelle a également senti que le but ne serait pas rempli, si, après avoir établi une opinion dans son sein, elle ne la communiquait pas à ses concitoyens et si l'opinion publique ne se formait point du concours des différents principes qu'ils auraient adoptés avec elle ou d'après elle (Guilhaumou, 1998 : 156).

Ces sociétés politiques qui s'écrivent et se rencontrent entre elles produisent une opinion publique unifiée qui doit agir et contrôler les travaux de l'Assemblée nationale. Leur fonction première est alors de contrôler l'adéquation des décrets pris avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de donner ainsi à chacun la possibilité de répondre de ses devoirs de membre du « peuple souverain ». Sur le plan vertical, les sociétés entretiennent ainsi un échange constant avec l'Assemblée par la voie des adresses et des pétitions. Lorsque l'Assemblée adopte le principe du cens électoral, 27 pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine envoient une pétition à l'Assemblée pour protester. Ils demandent « respectueusement à payer une contribution directe, afin de ne plus être des ilotes » (Monnier, 1994 : 50).

Lorsque les 9 et 10 mai 1791, les libres droits de pétition et d'affichage sont attaqués, les sociétés politiques organisent des débats publics pour répondre à la question de l'adéquation entre une telle restriction et les principes de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Débattre du droit de pétition c'est alors débattre de l'effectivité de la souveraineté populaire. Le Cercle social met à l'ordre du jour le 13 mai 1791 la question suivante :

Peut-on sans porter atteinte à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, poser en principe que le droit de pétition ne peut s'exercer qu'individuellement, qu'il ne saurait jamais être délégué, et qu'enfin il ne soit permis d'en user à aucun rassemblement de citoyens ? (Monnier, 1994 : 43).

Le débat dure quatre jours et aboutit à déclarer le décret contraire à la déclaration des droits et appelle à en demander la révocation. Le citoyen Nicoleau de la section de la Croix-Rouge, avait défendu l'idée d'un peuple « véritable souverain et législateur suprême », « qu'aucune autorité ne pouvait priver du droit d'opiner, de délibérer, de voter et par conséquent de faire connaître par des pétitions le résultat de leurs délibérations, les objets et motifs de leurs vœux ». Il espère « que les Français ne se trouvent pas dans la fâcheuse nécessité de suivre l'exemple des Romains, et d'user contre les mandataires, non du droit humble et modeste de pétition, qu'on a cherché à leur ravir, mais du droit imposant et terrible de résistance à l'oppression, conformément à l'article 2 de la déclaration des droits » (Monnier, 1994 : 45).

C'est fort de cette conception de la résistance à l'oppression que ces sociétés fraternelles et les sections s'organisent quand le roi fuit et réclament que justice soit faite dans la pétition du 17 juillet 1791. Ils sont violemment réprimés dans la fusillade commandée par La Fayette qui répond alors au maire Bailly qui a déclaré la loi martiale contre ce peuple venu demander justice sans arme et sans bâton. L'intelligence politique s'affine alors dans l'art pétitionnaire. Les sections ne cessent de délibérer sur l'évolution de la loi, réclament contre la loi martiale, contre le suffrage censitaire, contre l'incurie royale, contre sa trahison et demandent à porter les armes pour sauver une « patrie en danger ».

Face au veto posé par le roi sur les décrets protecteurs de la Révolution, les délibérations se font plus vives et les sections réclament la déchéance du roi, puis la déclarent sans plus attendre que l'Assemblée se décide à le faire. Ainsi la section Mauconseil inaugure ce geste le 31 juillet 1792 et déclare qu'elle ne reconnaît plus Louis XVI pour roi des Français. Elle supprime son nom de la formule du serment. L'Assemblée voulut casser cette décision et arrêter ce mouvement pour la déchéance. Elle fut tenue en échec, on pétitionne à nouveau au champ de mars, le 6 août. En situation insurrectionnelle, le souverain populaire reprend, selon l'expression consacrée, « le glaive de la loi », c'est-à-dire qu'il concentre l'ensemble des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire dans l'action souveraine⁹⁹².

La Commune insurrectionnelle

C'est dans ce contexte que s'est mis en place un directoire secret des sections parisiennes pour préparer l'insurrection du 10 août 1792 à front découvert puisqu'un ultimatum réclamant la déchéance a été envoyé à

l'Assemblée pour le 9 au soir. Les fédérés venus à Paris sont désormais incorporés dans les sections qui sont amenées à prendre les décisions politiques et militaires. Les sections figurent alors la Commune, la population de Paris, elles renferment les citoyens actifs et passifs de la constitution de 1790 et les fédérés⁹⁹³.

Le 9 août, l'Assemblée nationale des législateurs se sépare sans avoir répondu à l'ultimatum. Les sections révoquent alors l'ancien commandement de la garde nationale Mandat et son état-major. Elles brisent, quand c'est nécessaire, les autres forces légales qui pourraient entraver le mouvement : juge de paix, directeurs de jurés. Chaque section avait eu le projet d'élire six commissaires qui par leur réunion formeraient un « point central à l'Hôtel de ville » pour surveiller les pouvoirs établis. Finalement, trois commissaires sont élus par section pour se réunir aux pouvoirs établis et pour sauver la Révolution. Mais les sections décident de ne recevoir d'ordre que de tous les commissaires des sections réunis. L'assemblée n'est plus de surveillance, mais d'exécution de la loi dans un va-et-vient du centre aux sections. Vers trois heures du matin, alors que le conseil général de la commune légale siège dans sa salle habituelle, cette assemblée des commissaires réunie à l'Hôtel de ville, s'entourne d'une force armée fournie par les sections, vingt-cinq hommes environ par section. Le tocsin sonne et les gardes nationaux se rassemblent aux points de réunion prévus. Mandat est convoqué à l'hôtel de ville par la commune légale, mais il est jugé par cette commune insurrectionnelle qui s'institue par là même. Lorsque la commune légale lui dit qu'elle n'a pas le droit de juger et de faire emprisonner Mandat, car ce type de décision revient au juge de paix, les commissaires répondent que le peuple en insurrection leur a confié tous ses pouvoirs, qu'ils portent donc toute l'autorité et que les anciens pouvoirs doivent disparaître devant cette nouvelle délégation de souveraineté populaire. Le conseil général de la commune est alors suspendu. Mandat et Pétion avaient prévu de faire tirer sur le peuple insurgé même par derrière pour défendre le château. Mandat est tué par la foule avant d'atteindre la prison de l'Abbaye. Santerre est nommé commandant de la garde nationale à sa place. Pétion est encore maire mais plus pour longtemps. De l'ancienne commune légale, il ne reste que ce maire, le procureur et les dix administrateurs de police.

C'est cette commune insurrectionnelle qui organise la victoire ce 10 août et obtient que les assemblées primaires électorales soient à nouveau réunies cette fois au suffrage universel masculin pour élire une Convention

qui aura à nouveau des pouvoirs constituants. C'est cette commune insurrectionnelle qui demande que la déchéance soit prononcée sans régence et fait ainsi advenir la République⁹⁹⁴.

La Commune comme instance souveraine en République

L'histoire de la commune insurrectionnelle ne peut être réduite à celle de cette insurrection, elle poursuit son travail politique et social et désormais elle incarne la souveraineté populaire dans le lien permanent qu'elle entretient avec les sections qui sont depuis juillet permanentes à Paris. La souveraineté populaire délibérante ne connaît plus de vacances et la gestion quotidienne de la vie de la cité passe par là à Paris comme en province, dans les villes comme dans les communautés villageoises. Ce sont les communes et les sections qui vont mettre en application les nouvelles législations économiques et sociales portant sur la suppression des droits féodaux, les partages des biens communaux ou leur usage commun, la mise en vente des biens d'émigrés, l'organisation de la bienfaisance, des ateliers nationaux. La restitution des biens communaux usurpés pouvait se faire par simple arbitrage, procédure efficace et rapide : chaque partie choisissait ses arbitres qui se rencontraient et appliquaient la loi. La sentence arbitrale était sans appel.

C'est la logique même de la République telle que pouvaient l'entendre Robespierre ou Saint-Just. Le 10 mai 1793, Robespierre demande qu'on « laisse dans les départements, et sous la main du peuple, la portion de tributs publics qu'il ne sera pas nécessaire de verser dans la caisse générale et que les dépenses soient acquittées sur les lieux, autant qu'il sera possible ». Il déclare encore :

Fuyez cette manie ancienne des gouvernements de vouloir trop gouverner ; laissez aux individus laissez aux familles le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui ; laissez aux communes le pouvoir de régler leurs propres affaires, en tout ce qui ne tient pas essentiellement à l'administration générale de la République. En un mot rendez à la liberté individuelle tout ce qui n'appartient pas naturellement à l'autorité publique, et vous aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambition et à l'arbitraire. Respectez surtout la liberté du souverain dans les assemblées primaires. Par exemple en supprimant ce code énorme qui entrave et qui anéantit le droit de voter sous prétexte de le régler, vous ôterez des armes infiniment

dangereuses à l'intrigue et au despotisme des directoires ou des législatures (Bosc et Wahnich, 1990 : 100).

Les communes demeurent ainsi des assemblées délibérantes et disposant de pouvoirs qu'on peut, je crois, qualifier non seulement de décentralisés mais d'autogestionnaires. Lorsque les thermidoriens feront le procès à la terreur, ils souligneront ce caractère insupportable de voir des assemblées « constamment délibérantes ».

Ce sont ces modèles de communes incarnant la souveraineté populaire ordinaire dans des décisions qui organisent et gèrent la vie locale, mais incarnant également la souveraineté populaire extraordinaire comme instance de résistance à l'oppression par le pouvoir de décider de la nécessité de l'insurrection, qui permettront de nourrir l'imaginaire politique de la Commune de Paris de 1870. La dynamique révolutionnaire réside dans cette souveraineté effective d'assemblées délibérantes qui sans attendre des ordres ou des autorisations venues de plus haut savent, quand c'est nécessaire, se ressaisir de la totalité des pouvoirs souverains et s'auto-organiser en vue de la reconquête d'une liberté entamée par la trahison des pouvoirs exécutifs, la défaillance des pouvoirs législatif et judiciaire. À ce titre, la dynamique révolutionnaire ne peut être qu'autogestionnaire et populaire.

avril 2010

Pour en savoir plus

Bosc, Yannick et Sophie Wahnich (1990), *Les voix de la Révolution, projets pour la démocratie*, La Documentation française.

Guilhaumou, Jacques (1998), *L'avènement des porte-parole de la république, 1789-1792*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion.

Mathiez, Albert (1918), *Les étrangers pendant la Révolution française*, Paris.

Mathiez, Albert (1989), *Le dix août*, Paris, 1934, Paris, La Passion.

Monnier, Raymonde (1994), *L'espace public démocratique*, Paris Kimé.

Wahnich, Sophie (1997), *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris Albin Michel.

Wahnich, Sophie (2008), *La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République*, Paris, Payot.

990. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

991. Sur les étrangers en France pendant la période révolutionnaire, je renvoie à Albert Mathiez (1918) et à Sophie Wahnich (1997).

992. [[> Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps](#)].

993. Sur le 10 août, on consultera, Albert Mathiez (1934, 1989). Sur cette compétence politique propre à l'année 1792, je renvoie à Sophie Wahnich (2008).

994. [[> Commune de Paris \(La\)](#)].

Commune : un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) (La)

René Lourau

On ne va pas passer en revue toutes les décisions et toutes les réalisations de la Commune. On se contentera de mettre l'accent sur l'apparition des forces *instituanes*, sur leur originalité et sur leurs limites (circonstanciennes, historiques).

Au lendemain de la prise de pouvoir, le premier acte *instituant* consiste à convoquer des élections afin d'élire la Commune, Mais sans attendre, certaines mesures sont prises, qui rompent avec l'ordre *institué* : abolition de l'armée permanente, amnistie et libération des détenus politiques, suspension des mesures répressives concernant les loyers, les échéances et effets de commerce, les objets déposés au Mont-de-Piété. Ces premières décisions caractérisent la révolution *sociale* autant que le changement du pouvoir *politique*.

Ce dernier est vacant. Il n'y a donc pas transmission, négociation, compromis avec l'ancienne classe dirigeante. Tout le personnel des administrations a rejoint Versailles. Paris est vidé de sa classe politique. Comme on l'a vu, la classe intellectuelle a, elle aussi, déserté. Même Monsieur Littré, en pleine fabrication du *Dictionnaire* qui allait lui assurer la célébrité, a fait transporter ses fiches dans sa maison de banlieue et s'est remis au travail, loin des canons. Au moment où une « certaine idée de la France » est en train de vaciller, il s'agit de sauver au moins la langue française...

Que font les révolutionnaires ? Ils proclament et *appliquent* immédiatement les principes du droit que la bourgeoisie n'utilisait que pour mieux camoufler la réalité de sa domination.

Conformément au droit républicain, vous vous convoquez vous-mêmes, par l'organe de votre comité, pour donner aux hommes que vous-mêmes aurez élus un mandat que vous-mêmes aurez défini.

Votre souveraineté vous est rendue pleine et entière ; vous vous appartenez complètement ; profitez de cette heure précieuse, unique peut-être, pour ressaisir les libertés communales dont jouissent

ailleurs les plus humbles villages, et dont vous êtes depuis si longtemps privés.

En donnant à votre ville une forte organisation communale, vous y jetterez les assises de votre droit, *indestructible base de vos institutions républicaines* (souligné par moi, R. L.). [...]

Cette assemblée fonde l'ordre véritable, le seul durable, en l'appuyant sur le consentement renouvelé d'une majorité souvent consultée.

Ces phrases magnifiques du comité central posent la théorie et la pratique (éphémère) des contre-institutions *de lutte* de la classe exploitée. Alors que les institutions de la société bourgeoise se servent du parlementarisme pour assurer la délégation de pouvoir et son abandon aux mains de la classe politique, les contre-institutions sont fondées sur l'autogestion sociale des affaires publiques. Le principe des assemblées renouvelables et révocables en permanence, issu de l'expérience du mouvement révolutionnaire et de ses théorisations les plus « utopiques », est, remarquons-le, le principe même des conseils ouvriers qui apparaîtront en Europe au 20^e siècle (Russie⁹⁹⁵, Allemagne, Hongrie⁹⁹⁶, Italie⁹⁹⁷, Espagne, etc.).

Une autre caractéristique des contre-institutions contribue à mettre à jour et à analyser en permanence la *négativité* contenue dans toute forme de régulation sociale, c'est-à-dire dans toute source du pouvoir : il s'agit de la suppression de l'armée permanente et de son remplacement par une milice populaire directement contrôlée par les assemblées communales. Ainsi l'armée, pas plus que la bureaucratie, n'est plus la base objective, matérielle, de l'ordre établi et des institutions.

La rupture avec les grandes forces dominantes de la bourgeoisie s'opère aussi, pendant la Commune, quand l'enseignement est séparé de l'Église et devient gratuit. Mais cette rupture se manifeste de mille manières, par exemple lorsque les artistes, sous la conduite du peintre Courbet, s'organisent afin de combattre les institutions culturelles qui font de l'artiste un domestique « doré » de la bourgeoisie.

Le passage de l'autogestion sociale de crise à l'autogestion économique de crise n'est pas aisé à franchir. Dans une économie de siège, sous le signe de la rareté, de l'autarcie, de la lutte politique et militaire permanente, il n'est pas facile d'innover radicalement. L'autogestion des unités de production pendant la Commune n'est exemplaire que dans la

mesure où elle aussi préfigure, annonce, un ordre économique et social que les conseils ouvriers actualiseront plus tard dans des circonstances révolutionnaires moins limitées⁹⁹⁸. Il n'en reste pas moins que la question actuellement débattue de l'autogestion comme forme sociale liée à un développement moyen de l'industrie ou à des pays moyennement industrialisés ne peut être posée correctement si l'on oublie la référence aux laboratoires historiques que sont les crises sociales.

À ce sujet, on peut dire, avec Albert Meister, que l'autogestion est liée à une phase du développement des forces productives, comme l'exemple de la Yougoslavie⁹⁹⁹ le montre bien. Mais est-ce suffisant ? Enterrer l'autogestion au nom de cette analyse est peut-être un peu hâtif. Un autre paramètre est à considérer, le paramètre de la crise. Car tous les pays moyennement industrialisés, ou tous les secteurs de la moyenne industrie, ne vont pas vers l'autogestion comme vers une « bonne forme » de gestion. En Yougoslavie, en Algérie, c'est un facteur historique – politique et militaire – qui est à l'origine de l'expérience autogestionnaire. Il en va de même – mais pour deux mois seulement – avec la Commune de Paris¹⁰⁰⁰.

Plutôt que de considérer seulement l'autogestion comme une phase sociale du développement industriel, il serait plus exact de dire que l'autogestion (en dehors de toute fétichisation comme de tout dédain « théorique ») est un *analyseur* des contradictions entre le développement des forces productives et la reproduction des rapports sociaux. Les institutions sont analysées *in vivo* par l'autogestion, même si cette dernière ne constitue absolument pas un modèle idéal du socialisme. Comme *instrument analytique et de lutte* contre l'ordre institué, elle agit bien à la manière de ce qu'on nomme en physique ou en biologie un *analyseur* : elle produit une information, un savoir (social) sur le fonctionnement et les contradictions du système.

Pour finir, un rappel est nécessaire. Les contre-institutions éphémères de la Commune de 1871 ne sont pas réductibles à des événements sans lendemain, à un dérangement insignifiant des structures sociales. Si l'on veut la preuve qu'elles s'inscrivaient dans une dialectique historique, et non dans un pur fantasme proudhonien et utopique¹⁰⁰¹, il suffit de considérer que la plupart : des grandes innovations institutionnelles de la 3^e République ne font que reprendre, en les récupérant et en les canalisant au profit de la nouvelle classe (moyenne) au pouvoir, les innovations de la Commune.

C'est ainsi que la liberté d'association et de réunion, qui sous la Commune a connu une extension inouïe, finira par être institutionnalisée par la loi de 1901 sur la liberté d'association.

Le droit pour les travailleurs de s'unir dans des syndicats sera, lui, reconnu et organisé encore plus tôt, en 1884, par la loi Waldeck-Rousseau.

L'enseignement gratuit et laïque, proclamé par la Commune, deviendra la loi la plus célèbre de la 3^e République : entre 1881 et 1885, Jules Ferry attachera son nom à cette transformation institutionnelle radicale.

La séparation de l'État et des Églises, liée à l'institution de la laïcité dans l'enseignement, comme on l'a vu sous la Commune, sera effective après des luttes parlementaires homériques, en 1905.

Quant au contrôle ouvrier dans l'économie, on sait de reste qu'il est toujours d'actualité dans l'idéologie et la législation du néocapitalisme. C'est dire qu'après la Commune, nombreuses ont été les lois (jamais appliquées ou de façon toujours restrictive) prônant la « participation » des travailleurs à la gestion ou aux bénéfices de l'entreprise... Dans ce domaine, les « leçons de la Commune » sont toujours actuelles. Le laboratoire historique n'en finit pas de nous apprendre ou de nous rappeler le sens du mouvement ouvrier et du « changement social ».

Reconnaissons donc que la Commune est une révolution de la première époque industrielle : ni l'aviation ni l'automobile ni le téléphone n'étaient inventés. C'est sur un fond de ballons, de voitures à chevaux, de chandelles et de gaz, de pigeons voyageurs et de télégraphe optique que le peuple de Paris s'est révolté.

C'est aussi sur un fond social et organisationnel qui n'a pas grand-chose à voir avec la théorie classique du prolétariat et de l'organisation révolutionnaire. Comme on l'a vu, les marginaux, et les catégories sociales d'âge et de sexe marginalisés, ont joué un plus grand rôle que le prolétariat industriel au sens actuel du terme. La théorie de l'organisation au sens de Lénine n'est pas tendre pour ces *analyseurs sociaux*...

Pourtant, si la Commune est la dernière révolution de la société moyennement industrialisée, elle est la première révolution urbaine. La Ville insurgée contre ce qui la nie, contre ce qui nie la pratique urbaine et les formes sociales nouvelles liées à la révolution industrielle et démographique, un bourgeois comme Monsieur Thiers en avait peut-être vaguement conscience, lorsqu'il tirait des révolutions de 1830 et 1848 l'idée d'ouvrir la cité aux canons et aux manœuvres de l'armée : l'urbaniste Haussmann, sous Napoléon III, allait appliquer sur le terrain la

prémonition de l'homme politique contre-révolutionnaire. Mais la guérilla urbaine, comme Engels l'avait senti dès juin 1848, n'allait pas moins s'emparer de la capitale et fournir sa forme militaire privilégiée à certaines révolutions modernes.

Enfin, il est un élément du décor politique de la Commune qui apparaît non seulement moderne mais futuriste. La lutte contre les Versaillais s'allume, pour reprendre les paroles que Marx appliquait à la philosophie du droit de Hegel, « sur le sombre fond naturel [...] de l'État ». Maintenue dans l'ombre par la tradition marxiste, sabordée par le marxisme légal de Lassalle et de ses actuels continuateurs, la stratégie de lutte pour le dépérissement et la disparition de l'État est, depuis la Commune, à l'ordre du jour de la révolution¹⁰⁰².

mars 1971

Source

Extrait de l'article publié par René Lourau dans *Autogestion et socialisme*, n° 15, mars 1971.

995. [[Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

996. [[Conseils ouvriers à Budapest](#)].

997. [[Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)].

998. [[Portées et limites de l'autogestion](#)].

999. [[Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale \(1953\)](#)].

1000. [[Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

1001. [[Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

1002. [[Marx et le marxisme](#)].

Contre-plans ouvriers alternatifs

Jean-Pierre Hardy

À partir de la seconde moitié des années 1970 et tout au long des années 1980, le tissu industriel européen connaît une profonde restructuration, notamment dans le textile, la sidérurgie, les chantiers navals... Des collectifs de travailleurs ayant une forte tradition de lutte et d'organisation, des savoir-faire sont détruits en même temps que des sites industriels. Comment dans ces conditions ne pas en rester à une lutte défensive pour le maintien des emplois ? Comment éviter que les fermetures et les réductions d'effectifs se succèdent ?

Les contre-plans ouvriers pour des productions alternatives socialement utiles, à la fois moyen de lutte immédiatement mobilisateur et condition d'une généralisation autogestionnaire ont du mal à émerger. Ils sont en effet prisonniers d'une culture politique hégémonique à gauche et à l'extrême gauche oscillant entre « défenses des acquis » sans remise en cause de la propriété privée des moyens de production et des institutions de domination capitaliste et renvoi des transformations aux lendemains du « Grand Soir ».

Le mouvement d'émancipation devant reprendre sa marche en avant en partant du niveau le plus haut atteint par ses prédécesseurs, il convient de raviver la mémoire de ces expériences passées. Il est aussi nécessaire de réexaminer les conditions dans lesquelles ces contre-plans alternatifs ont été élaborés, ainsi que les problèmes et les contradictions qui ont émergé.

Lorsque le contre-plan ouvrier alternatif de la Lucas Aerospace est rendu public, le journal de la City britannique, le *Financial Times*, déclare : « Ce plan est un des plus radicalement alternatif qui ait jamais été dessiné par un groupe d'ouvriers. » Un retour sur cette expérience de la Lucas Aerospace s'impose donc.

Lucas Aerospace : une démarche opposable au pouvoir patronal

La Lucas Aerospace est, à l'époque, la première firme européenne d'équipements de haute précision. Principale entreprise d'armement britannique, elle participe aussi au projet franco-britannique du Concorde. De 1970 à 1975, l'entreprise passe de 18 000 salariés répartis sur quinze

sites à 13 000. La Lucas, ce sont treize syndicats professionnels et... 100 % de syndiqués chez les ouvriers (la plupart hautement qualifiés) et 80 % chez les cadres et techniciens.

Au milieu des années 1970, confrontée à la chute des commandes d'armement au profit de ses concurrents internationaux, la Lucas Aerospace envisage de supprimer 4 000 emplois. À cette époque, partout en Europe de l'Ouest, le tissu industriel de l'après seconde guerre mondiale connaît une profonde restructuration : sidérurgie, automobile, construction navale, textile...

La défense du *statu quo* et des structures industrielles telles qu'elles existaient ne pouvait donc suffire à défendre l'emploi. Aussi, le comité central des délégués d'atelier de la Lucas Aerospace (Combine Shop-Steward Committee) impulse-t-il, avec le soutien du Centre pour des systèmes industriels et technologiques alternatifs (CAITS), une démarche de contre-plan alternatif basée sur la production de biens socialement utiles. « Il faut élaborer un plan sans la direction, déclare Mike Reynolds, délégué d'atelier. Montrons leur notre capacité à traiter de toutes les questions. »

Le Combine Committee est alors arrivé à la conclusion qu'il n'était pas possible de se cantonner à l'aérospatiale militaire à l'abri des commandes de l'État. En effet, la manne des contrats avec le secteur de la défense a détourné la Lucas Aerospace de la recherche d'autres marchés. Le contre-plan devait donc lutter contre l'inertie bureaucratique propre à l'industrie militaire tout en relevant le défi de l'innovation et du « socialement utile ».

Pour le Combine Committee, les travailleurs ne pouvaient se limiter à - défendre « le prix de vente de la force de travail » en appelant de leurs vœux la reprise des exportations d'armes, sans être regardant sur les acheteurs ; ainsi, à l'époque, l'un des acheteurs les plus importants était la junte militaire chilienne au pouvoir depuis le coup d'État du 11 septembre 1973. Alors, plutôt que de déplorer la réduction des dépenses d'armement et de défendre cette production pour l'exportation, il a fallu, selon Mike Cooley, un des responsables du Combine Committee, mettre en avant « le droit à l'emploi et le droit d'utiliser l'outil de travail et les qualifications des travailleurs pour produire des biens qui bénéficieront à la communauté tout entière ».

Pour impliquer l'ensemble des salariés, un questionnaire est adressé aux 13 000 salariés, toutes catégories confondues. Il s'agit de faire l'inventaire des qualifications, des savoir-faire, des équipements et des machines

disponibles, ainsi que des propositions de transformation de la production. Un document de synthèse est ensuite soumis aux comités d'atelier et la discussion élargie aux organisations ouvrières locales, aux organisations féministes¹⁰⁰³ et au mouvement écologique¹⁰⁰⁴ : des choix technologiques, de production, d'investissement, d'organisation du travail, de qualification et de formation sont mis en avant et articulés entre eux.

Valeur d'usage et valeur marchande

En janvier 1976, le contre-plan ouvrier alternatif – sans aucune perte d'emploi – est prêt à servir de « base offensive et préventive » opposable aux projets de restructuration de la direction. Il s'agit d'un document de 1 200 pages divisé en six chapitres et se concluant par 150 propositions de productions alternatives : énergie (éoliennes, pompes à chaleurs, solaire, carburants alternatifs...), santé (reins artificiels, instruments d'optique, véhicules pour la mobilité des personnes handicapées...), transports collectifs (bus hybrides pétrole-électricité, véhicule route-rail¹⁰⁰⁵).

Ces produits socialement utiles sont destinés à remplacer la production traditionnelle de la Lucas, qualifiée « de mort et de luxe ». Mike George, - coordonnateur du CAITS, précise :

Pour nous, des produits socialement utiles sont des produits accessibles à tous et pas seulement à une élite, des produits qui développent la santé et la sécurité dans le travail, des produits qui défendent l'environnement et préservent les ressources.

Critique pratique du progrès technologique, le contre-plan remet aussi en cause la division sociale du travail et veut contrecarrer « la tendance historique à la déqualification du travailleur, à la perte de son autonomie, à l'intégration de ses connaissances dans la machine ».

Les choix productifs soustraits aux logiques patronales traduisent bien les préoccupations écologiques émergentes de cette seconde moitié des années 1970. C'est la concrétisation de l'unité d'intérêt entre le mouvement ouvrier et les « nouveaux mouvements sociaux » (mouvement de la jeunesse, mouvement féministe, mouvement écologiste...). Ces choix ont été majoritairement faits en fonction de la valeur d'usage et non de la valeur d'échange des produits. Cependant, comme l'admet le Combine Committee, il a fallu inclure des propositions rentables à court terme. Les négociations avec la direction de la firme et le gouvernement ne s'engagent d'ailleurs que sur la base de douze propositions de fabrication,

les autres n'étant pas dans un premier temps révélées afin d'éviter que la direction ne s'approprie les projets les plus rentabilisables.

Pour rendre le contre-plan ouvrier alternatif crédible dans l'environnement capitaliste, le Combine Committee est contraint de s'assurer que les propositions mises en avant sont, pour l'essentiel, des produits alternatifs économiquement viables et commercialisables, même si les relations économiques avec des collectivités publiques (promesses d'achat de bus hybrides par les communes dirigées par la gauche du Parti travailliste) sont privilégiées.

Comment concilier critères d'efficacité et de rentabilité et critères sociaux ? C'est une des questions majeures à laquelle doit répondre le contre-plan. Les propositions de productions alternatives posent en effet la question des choix de société¹⁰⁰⁶. Ainsi, les propositions en matière de technologies médicales ne remettent pas en cause la marginalisation de la médecine préventive au profit d'une médecine curative qui agit sur les effets en laissant les causes prospérer. Autre question, la production de pompes à chaleur doit-elle miser sur les besoins solvables des particuliers ou privilégier les collectivités ?

À la question du « quoi produire ? » se superpose celle du « comment produire ? ». Il est ainsi prévu que la production des pompes à chaleur se fera par des « équipes intégrées » plutôt que sur des chaînes de montage traditionnelles à flux continu.

N'en restant pas à des propositions, le Combine Committee décide de la production « en perruque » (c'est-à-dire clandestinement dans l'entreprise et sur le temps de travail) des prototypes de ces productions alternatives, notamment un véhicule mixte rail-route.

Avec la démarche de contre-plan industriel alternatif, les acteurs s'opposent aux logiques patronales et se posent en candidat au pouvoir et à la gestion des entreprises. Le patronat britannique, le gouvernement et la bureaucratie syndicale des trade-unions ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et se sont ligüés contre le combat des Lucas. Les plans sociaux successifs comportant des conditions globalement intéressantes ont permis de désamorcer la dynamique alternative du contre-plan et entraîné l'isolement politique du Combine Committee. Enfin, la relance de la course aux armements, au début des années 1980, permet à la Lucas Aerospace de retrouver ses marchés habituels. Tous ces éléments permettront d'étouffer la démarche.

Réception et essaimage

Au Royaume-Uni, l'extrême gauche semble avoir été unanime à faire part de ses réserves et des risques d'adaptation au capitalisme et de « collaboration de classe ».

En France, ce sont essentiellement les Comités communistes pour l'autogestion (CCA) qui populariseront l'expérience, alors même qu'elle est encore *in vivo*. Maurice Najman, membre des CCA et journaliste à *Libération*, publie trois longs articles dans ce quotidien (Najman, 1979). *Sous le drapeau du socialisme*, revue de la Tendance marxiste révolutionnaire internationale (dont les CCA sont la section française), publie des articles de Michel Nallard (Maurice Najman), les documents les plus importants du Combine Committee et de la CAITS et donne la parole aux principaux animateurs de l'expérience (Nallard, 1983a ; 1983b ; 1988). De leur côté, les CCA de Nantes publieront une brochure sur les contre-plans (CCA, 1980). Tout ce capital sera repris par la Fédération de la gauche alternative (FGA) dans une brochure¹⁰⁰⁷.

En 1982, dans une usine du groupe Rhône-Poulenc, près du Havre, la CFDT élaborera un contre-plan pour sauver le site en mettant en avant la production alternative d'engrais. Rhône-Poulenc désamorçera le mouvement en assurant le reclassement des personnels dans ses usines de la région.

La construction navale en Europe passe de 210 000 emplois en 1975 à 122 000 emplois en 1983 dont 22 000 en France. Au début des années 1980, force est de constater une surcapacité des flottes mondiales et une surcapacité de tous les chantiers de construction dont ceux du Japon et surtout ceux de Corée du Sud qui « cassent les prix ». Cette crise mondiale de la construction navale touche aussi les chantiers navals Lénine à Gdansk en Pologne qui seront le berceau de Solidarnosc et de la révolution antibureaucratique et autogestionnaire polonaise de 1981-1982¹⁰⁰⁸.

Aux chantiers navals Blohm-Voss de Hambourg, dont l'activité repose à 70 % sur l'armement (frégates, chars), le syndicat IG-Metal et une centaine de salariés particulièrement mobilisés sur un effectif de 5 000 travailleurs proposent de produire des éoliennes flottantes, des unités de chauffage à technologie atomique et de dessalement de l'eau de mer. En liaison avec les travailleurs de la navale, les Grünen font des propositions précises allant dans le sens de la diversification des chantiers de la mer du Nord. Ainsi, Rolf Fücks cite dans un texte (« Chantiers navals, production alternative et collectivisation »), les 26 propositions faites par une

commission du personnel de l'entreprise de construction navale A.G. Weser. Allant dans le même sens, Heiner Heseler et Hans Jurgen Kroger soulignent :

Il n'y a pas que des bateaux que l'on puisse construire dans les chantiers navals. Ceux-ci sont capables aussi de concevoir des machines et de faire des projets, d'usiner, de travailler l'acier, la tôle et le bois, de monter des conduites de tuyaux, des installations sanitaires et électriques, d'installer des protections contre les incendies, des climatisations, des systèmes d'isolation contre le bruit et d'isolation thermique, de construire des containers et des citernes.

Ils citent des exemples de productions alternatives possibles : 1) pour la protection de la nature : installations d'épuration, de filtrage des eaux usées, des centrales électriques, élimination des déchets, navires de pompage des carburants ; 2) pour les économies d'énergie et la protection de l'environnement : turbines et chaudières, échangeurs de chaleur, amortisseurs de bruits, centrales marémotrices, utilisant l'énergie des vagues et éoliennes ; 3) pour les techniques marines et les industries minières marines : offshore, usines flottantes, dessalage de l'eau de mer... Enfin ils ajoutent :

Les différents exemples de production alternative, tels qu'ils ont été proposés par les délégués de chez Blohm et Voss ou alors dans le Mémoire « Garantie à long terme de l'emploi » font apparaître que par ces produits, il ne s'agit pas seulement de créer du travail dans la navale, mais aussi que l'élaboration de tels produits contribue notablement à la solution de problèmes centraux de notre société.

La puissance du mouvement antiguerre en Allemagne qui s'oppose à la relance de la course aux armements imposée par Ronald Reagan (« guerre des étoiles », installation de missiles Pershing américains), fait que les syndicats allemands, et l'IG-Metal en particulier, ne se lancent pas dans la demande de nouveaux contrats militaires, mais mettent au contraire l'accent sur des productions alternatives orientées vers les économies d'énergie et la protection de l'environnement.

En mai 1985, une brochure, La navale coulera-t-elle ? Propositions pour une démarche alternative, est publiée par la commission nationale emploi et la commission emploi de Nantes de la FGA. Les chantiers navals en

France travaillent à 70 % pour l'exportation et dans le cadre d'une surcapacité mondiale, le maintien de la construction navale en Loire-Atlantique est menacé. Il faut donc que les travailleurs de la navale fassent des propositions alternatives pour la préservation des potentiels humains et des « savoir-faire » accumulés. Alors que l'utilité sociale de nombreux échanges maritimes doit être mise en cause, il convient de ne pas produire n'importe quoi pour maintenir à tout prix une activité. La FGA fait donc connaître les propositions des travailleurs de la navale allemande et lance des pistes pour la production de matériel portuaire et la construction de mini-paquebots de croisières populaires en lien avec les associations de tourisme social. Les Chantiers navals de l'Atlantique subiront finalement une importante restructuration et seront relancés par la construction de bateaux de croisières de luxe en confiant une grande partie des travaux à des entreprises sous-traitantes originaires du monde entier.

De son côté, dans les années 1975-1981, le PSU-Bretagne élabore un contre-plan alternatif dans le domaine de l'énergie. La Bretagne produisait en effet moins d'électricité qu'elle n'en consommait, et le programme électronucléaire visait à y implanter de nouvelles centrales nucléaires, notamment à Plogoff à la pointe du Finistère et au Pellerin dans l'estuaire de la Loire. Un mouvement antinucléaire puissant fera échec à ces projets. Le PSU-Bretagne souhaite alors ne pas en rester aux slogans antinucléaires, et élabore un contre-plan dont l'objectif est d'assurer l'autonomie énergétique de la Bretagne grâce à la production d'énergie renouvelable et l'utilisation de la biomasse, que l'agriculture et l'élevage génèrent massivement, même si par ailleurs, avec le mouvement des Paysans-Travailleurs et le mouvement écologiste naissant (les Amis de la Terre), le PSU-Bretagne dénonce cette agriculture productiviste et l'élevage intensif¹⁰⁰⁹.

Enfin, des syndiqués CFDT de la firme automobile Talbot ont, « tout en menant le combat contre les licenciements [...] réfléchi à une autre politique pour l'entreprise. Au discours patronal, qui se fondait sur le simple et indéniable constat de la mévente des produits maison, ils ont tenté d'opposer une finalité différente de la production vers les besoins d'équipements collectifs, vers les demandes des pays en voie de développement » (FGA 1987)¹⁰¹⁰.

Les questions posées par les contre-plans ouvriers alternatifs

Il n'apparaît évidemment pas possible de reconnaître une filiation entre cette démarche de contre-plans et la revendication d'un « droit à l'initiative économique » qui permet à des personnes en chômage de longue durée, soutenues par des associations se réclamant de l'économie solidaire, de créer leur propre petite entreprise grâce au microcrédit et à l'épargne solidaire. On peut même regretter que l'économie sociale traditionnelle constituée par le dense tissu associatif, les mutuelles et les Scop ne se soit pas emparée de la démarche de contre-plans pour opérer les recompositions nécessaires afin de s'adapter aux mutations des besoins non-marchands auxquels elle ambitionne de répondre¹⁰¹¹.

Alors qu'ils devraient faire partie de la démarche systématique du mouvement syndical, afin de contester le pouvoir patronal sur les entreprises et les choix de société, les contre-plans n'apparaissent que lorsqu'un lieu de production est menacé par une restructuration importante, voire par une fermeture.

D'outil pour « défendre l'emploi autrement », ils deviennent alors des instruments de mobilisation mettant en cause les pouvoirs, dans l'entreprise comme dans la société. Très vite, ils ne se contentent pas de proposer le simple maintien du lieu de production et de ses marchandises, mais proposent de produire des biens ayant une utilité sociale.

Cependant, les contre-plans peuvent difficilement éviter l'ambiguïté de certaines de leurs propositions, comme la reconquête du marché intérieur et la prise en compte des contraintes de la compétitivité immédiate. Comme ils se proposent de produire des biens socialement utiles, ceci les conduit à se poser les questions : que produire ? (ne faut-il aller vers plus de gratuité, la jouissance de produits plus utiles, plus solides et plus fonctionnels) ; pour quoi faire ? (produire pour vendre et échanger, produire pour donner et mieux vivre) ; comment produire ? (temps de travail, remise en cause de la vision du travail, qualification, formation permanente et continue).

Aussi, les contre-plans ne peuvent pas s'autocentrer sur leur entreprise stricto sensu, mais doivent au contraire éviter l'enfermement et s'élargir à l'échelle d'une industrie et du bassin d'emploi. C'est bien au niveau de l'industrie qu'il est possible de définir une politique générale et cohérente de produits liée à des perspectives d'usage de ces produits en rapport avec les utilisateurs, les usagers et les consommateurs. L'entreprise ne peut être le seul lieu d'arbitrage dans l'affectation des moyens financiers et

productifs en fonction des choix opérés entre différentes stratégies industrielles.

La dynamique des contre-plans pousse à dépasser les corporatismes d'entreprise ou de branche pour arriver à une coordination des propositions pour les diverses entreprises qui soient logiques du point de vue des conditions de production réciproques et des volumes nécessaires. Par exemple, des propositions sur la sidérurgie ne peuvent pas être faites sans liens étroits avec les travailleurs de l'automobile et du BTP en tant qu'utilisateurs d'un acier qui est leur objet et leur instrument de travail.

Les contre-plans doivent accepter et prévoir que les produits et services offerts aux publics, aux usagers, aux bénéficiaires, aux consommateurs, voire aux clients, soient de qualité et compatible avec un développement durable. Comment les contre-plans doivent-ils prendre en compte la demande sociale hors mécanismes de marché ? En effet, ce n'est pas le délégué d'atelier à lui tout seul, et quel que soit son degré de représentativité, qui peut déterminer à quels besoins sociaux, les qualifications et les ressources de production disponibles peuvent être employées. Il faut donc sortir de l'entreprise et aller à la recherche de la demande sociale. Et, sans doute, ne pas écarter certains mécanismes de concurrence économique pour réaliser l'adéquation des ressources aux besoins sociaux ?

Les contre-plans ne peuvent pas éluder longtemps les questions comme : le développement et la faisabilité technologique de l'évolution des produits proposés ; la recherche de l'innovation pour une plus grande utilité sociale des produits ; la redéfinition des rapports sociaux dans l'entreprise, la firme et la branche ; l'organisation du travail qui doit valoriser les savoir-faire en remettant en cause les « savoirs en morceaux », les savoirs morcelés entre différentes fonctions (production, achat, vente...) ; les processus sociaux de recomposition du salariat compte tenu des clivages concurrentiels entre salariés au sein de l'entreprise et entre entreprises, et des contradictions entre ouvriers de fabrication, et cadres, ingénieurs et techniciens ; le contrôle et l'évaluation (interne mais aussi externe) de la qualité des produits.

Les contre-plans posent la question de la démocratie autogestionnaire autour de l'entreprise : démocratie comme révélatrice des conflictualités dans l'édification d'un projet commun ; accès à l'information ce qui veut dire *a minima* l'ouverture des livres de comptes et le contrôle des investissements ; les nouvelles formes d'organisation et d'expression des

travailleurs des conseils d'atelier au conseil de firme ; le rôle des experts et contre-experts (associations de chercheurs, économistes, syndicalistes) ; intervention de la population concernée, du mouvement écologiste, des mouvements de contestation dans le domaine de la santé, puisque la définition d'une production socialement utile ne peut être obtenue que par un processus d'échange « avec nous-même en tant que consommateur » (faut-il produire des voitures design ou des voitures capables de rouler 500 000 km, sans qu'elles soient pour autant sur le modèle de la Trabant de l'ex-RDA ?). Au niveau d'une entité nationale, la création – comme cela avait été proposé par le premier congrès de Solidarnosc – d'une chambre économique et sociale représentant les producteurs et les consommateurs paraît constituer la meilleure réponse¹⁰¹².

La démarche de contre-plans a vocation à se généraliser à tous les espaces de vie et de travail qui sont autant de territoires à autogérer (crèches autogérées, centres d'orthogénie autogérés, etc.). Elle appelle à un changement radical de la propriété des moyens de production et des infrastructures, ainsi que du contrôle des institutions financières.

Avec les « grèves actives », les contre-plans permettent dans une stratégie autogestionnaire de gagner l'hégémonie politico-sociale nécessaire pour remporter la guerre de positions que sera la révolution autogestionnaire en tant que « révolution prolongée ».

avril 2010

Pour en savoir plus

CCA (1980), *Contre les restructurations capitalistes, contre-plans ouvriers : les travailleurs de la Lucas Aerospace montrent la voie*, brochure ronéotypée, Nantes.

FGA (1985), *Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers*, brochure, Paris.

FGA (1987), *Le renouveau des luttes. L'autogestion et l'alternative*.

Najman, Maurice (1979), « Lucas Aerospace : ces ouvriers écolos qui dessinent les plans de leur futur », « Un deux trois, plusieurs Lucas », « Lucas Aerospace : entre les patrons et les stars du syndicat », *Libération*, 10, 11 et 12 décembre.

Nallard, Michel (1983a), « Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Une interview de Mike Cooley », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 92-93, février.

Nallard, Michel (1983b), « Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Les limites de la négociation collective », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 94, juillet.

Nallard, Michel (1988), « Lucas Aerospace : les conditions d'une alternative autogestionnaire », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 107, avril-mai.

Wainwright, Hilary et Dave Elliott (1982), *The Lucas Plan : A New Trade Unionism in the Making ?*, Londres, Allison and Busby.

1003. [[> Féminisme et autogestion](#)].

1004. [[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)](#)].

1005. Il s'agissait de développer des prototypes de véhicules hybrides (trente ans avant leur apparition sur le marché !) et capables d'être utilisés en ville et d'emprunter les voies ferrées...

1006. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

1007. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

1008. [[> Autogestion et Solidarnosc \(L'\)](#)].

1009. [[> Écosocialisme et planification démocratique](#)].

1010. [[> Contre-plan ouvrier à la Compagnie aérienne polonaise LOT \(Un\)](#)].

1011. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1012. [[> République autogérée](#)].

Contrôler aujourd'hui pour décider demain

Manifeste du Parti socialiste unifié

Sans l'autogestion, la collectivisation des moyens de production n'entraîne pas nécessairement la maîtrise des finalités et de l'organisation du travail productif par les producteurs eux-mêmes. [...]

Il s'agit de libérer le développement des forces productives en le soumettant à des fins qui ne soient plus ni celles du profit, ni celles de l'accumulation, même d'un capitalisme d'État qui se baptiserait socialisme. [...]

Il est nécessaire de [...] faire la liaison avec le mot d'ordre du contrôle ouvrier qui en même temps qu'il sape l'organisation capitaliste crée les conditions de l'apprentissage de la démocratie ouvrière et prépare les formes naissantes de l'autogestion. [Celle-ci] ne se résume pas à une forme d'organisation de la production. Les collectifs de travailleurs, au même titre que ceux d'utilisateurs de tel équipement ou service public, ou que ceux d'habitants [...] de ceux de consommateurs, sont les cellules de base de la vie sociale. C'est à travers eux que la collectivité territoriale provoquera l'expression des besoins collectifs. C'est à travers eux que s'exprimera la pression des utilisateurs sur les producteurs pour un autre modèle de consommation¹⁰¹³. [...]

Dans la France actuelle, de très nombreuses luttes illustrent la volonté et la capacité de décision collective des travailleurs. [...] La liaison doit être recherchée entre la lutte au niveau de l'entreprise par le mot d'ordre de contrôle ouvrier et les luttes remettant en cause l'idéologie bourgeoise. Les luttes, mêmes dures, [...] ne rendent pas directement crédible la possibilité de prendre le pouvoir pour substituer à l'État bourgeois le pouvoir des travailleurs. [Le mot d'ordre de contrôle ouvrier] est inséré dans les luttes [...] Chaque fois que les travailleurs s'organiseront collectivement et librement pour régler les cadences du travail, pour refuser la hiérarchie et désigner leurs propres responsables, pour exiger un contrôle de la qualité sur un produit que, consommateurs, ils utiliseront, ils saperont les fondations du pouvoir capitaliste. [...]

À travers l'autogestion peuvent se réconcilier le travailleur et le citoyen, dissociés l'un de l'autre par la bourgeoisie¹⁰¹⁴.

PSU, *Manifeste du Parti socialiste unifié : Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Paris, Téma, 1973.

1013. [[> Associations ouvrières \(Les\)](#)].

1014. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion

Ernest Mandel

Ce texte constituait l'introduction de *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, livre publié à Paris par les éditions François Maspero en 1973. L'anthologie s'efforçait de présenter une vue d'ensemble du mouvement d'idées et d'actions qui incitait les travailleurs à enlever au Capital le pouvoir sur les entreprises et à leur substituer l'organisation de la classe ouvrière, sur les lieux de travail, en tant que maîtresse du processus de production.

Cette anthologie est donc éclectique, puisqu'elle rassemble à la fois des analyses théoriques et des récits d'actions révolutionnaires des travailleurs. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Les origines historiques de l'idée de l'organisation de l'économie fondée sur des conseils ouvriers (les « producteurs associés », comme le disait Marx) n'ont pas été retracées. Si nous débutons avec des citations de Marx et d'Engels, cela ne signifie point qu'il n'y ait pas eu d'ancêtres bien plus anciens de l'idée de l'autodétermination et de l'autogestion de tous les producteurs¹⁰¹⁵. Quant aux syndicalistes révolutionnaires, s'ils sont absents de cette anthologie, ce n'est pas que leur contribution à l'idée des conseils ouvriers ait été nulle. C'est que ces contributions antérieures à la révolution russe sont rarement généralisées sur le plan théorique, au-delà de l'idée de l'organisation de la production socialiste par les syndicats d'industrie, exprimée sous la forme la plus succincte par Daniel De Leon. Après 1917, elles se confondent avec l'idée d'un système de conseils « construit à partir d'en bas », qu'on retrouve largement – et mieux – exprimée par les *Radenkommunisten* de l'école de Pannekoek et de Gorter, présents dans ce livre¹⁰¹⁶.

Dans le choix des morceaux de cette anthologie, nous nous sommes laissé guider par deux considérations. D'abord démontrer le caractère universel de la tendance des travailleurs à s'emparer des entreprises et à réorganiser l'économie et la société sur la base des principes qui correspondent à leurs besoins d'autodétermination. Ensuite tracer l'évolution de la théorie des conseils ouvriers – selon une logique interne, mue par des contradictions internes de la théorie et déterminée en dernière

analyse par l'évolution du système capitaliste lui-même, ainsi que par une autocritique des expériences pratiques pour surmonter ce système.

Pour souligner le caractère universel du mouvement, nous avons délibérément introduit dans l'anthologie des récits – quelquefois peu connus du mouvement ouvrier en Europe – d'expériences de conseils ouvriers et de contrôle ouvrier dans divers pays extra-européens. En fait, ces expériences se sont déjà produites sur les cinq continents ; et au moment où nous rédigeons cette préface, des informations nous parviennent quant au lancement du mouvement du contrôle ouvrier en Australie et au Canada. À Ceylan, les ouvriers et employés de la Société nationale des pêches, après une grève victorieuse, expulsent les directeurs, et gèrent l'entreprise eux-mêmes pendant de longues semaines. Faut-il rappeler aussi qu'au cours de la grève générale la plus vaste jusqu'ici qu'a connue l'Argentine, celle de 1964, quelque trois millions d'ouvriers avaient occupé 4 000 entreprises, et avaient commencé à organiser la production eux-mêmes ? Un film émouvant, *L'Heure des brasiers*, a été consacré à ce sommet de la lutte de classe en Amérique du Sud¹⁰¹⁷.

Nous avons donc préféré citer de tels exemples, plutôt que d'énumérer toutes les expériences européennes qui, quelquefois, ne sont que l'imitation de ce qui s'est produit dans les pays voisins. Ainsi, l'anthologie comporte des récits d'expériences de conseils ouvriers et de contrôle ouvrier au Canada, aux États-Unis¹⁰¹⁸, en Chine, en Bolivie et en Indonésie, mais ne reprend pas des expériences autrichiennes, polonaises ou finlandaises, qui étaient étroitement conformes aux modèles allemands et russes dans la période 1918-1919.

Quant à l'évolution de la doctrine sur le contrôle ouvrier, la gestion ouvrière et le pouvoir ouvrier, elle éclate dans toute sa plénitude et dans toutes ses contradictions dans les pages mêmes des principaux théoriciens que nous citons amplement. C'est à une revue critique de cette évolution que nous consacrons cette introduction.

1

Toute lutte d'ensemble de travailleurs, qui déborde des objectifs immédiats et étroitement corporatistes, soulève le problème de formes d'organisation de la lutte qui contiennent en germe une contestation du pouvoir capitaliste.

Le ministre prussien von Puttkammer n'avait pas tort quand il prononça la fameuse phrase : « Chaque grève recèle l'hydre de la révolution. » Une grève purement professionnelle vise seulement une répartition plus

favorable, du point de vue des vendeurs de la force de travail, de la valeur nouvelle qu'ils ont créée entre eux-mêmes et le patronat qui s'en approprie une partie. Mais même pareille grève, si elle est menée avec énergie et combativité, conteste des parcelles du pouvoir capitaliste. Elle veut empêcher le patron d'acheter « librement » la force de travail, c'est-à-dire d'imposer aux travailleurs une concurrence mutuelle, alors qu'ils ne peuvent se défendre contre la toute-puissance financière du Capital qu'en transcendant la concurrence au sein de leur classe. Elle veut empêcher le patron d'introduire dans « son » entreprise qui bon lui semble ; c'est la condition de réussite de toute grève. Elle conteste du même fait le droit de la bourgeoisie collective – de l'État bourgeois – de contrôler les routes et la circulation ; c'est la fonction des piquets de grève, qui font « la police de circulation des grévistes » autour de l'entreprise en grève, au lieu et à la place de la police bourgeoise.

Elle conteste de même l'idéologie bourgeoise régnante (y compris le droit bourgeois) en révélant que même l'État bourgeois le plus « libéral », en défendant des principes abstraits comme « la liberté du travail » ou « le droit de circuler librement » sur les routes (d'accès des usines), loin de proclamer sa « neutralité » ou son rôle conciliateur dans la lutte des classes, intervient activement dans celle-ci, du côté du Capital et contre le Travail, car la grève, c'est l'affirmation par les travailleurs de leur droit de lutte contre « la liberté d'exploitation » et de combattre pour le contrôle sur la main-d'œuvre par la collectivité des travailleurs eux-mêmes.

L'idéologie dominante n'est d'ailleurs pas seulement bourgeoise ; elle est aussi contradictoire. En proclamant la « liberté du travail », elle interdit à la majorité des travailleurs en grève l'exercice du droit de ne pas travailler dans des conditions qui ne leur conviennent pas, sans leur garantir en même temps la possibilité de travailler en permanence (le plein-emploi). La « liberté du travail » n'est donc que la liberté du Capital d'acheter la force de travail quand bon lui semble et aux conditions qui lui conviennent, ainsi que l'ensemble des conditions sociales, juridiques et idéologiques qui obligent le travailleur à vendre sa force de travail à ces conditions-là. Tous leurs droits véritables sont foulés aux pieds, et le seul « droit » qui subsiste, est celui de ne pas mourir de faim... en se pliant aux conditions du Capital !

Mais ce qui n'est que potentiel, présent en germe, dans une simple grève professionnelle, a tendance à s'exprimer plus nettement dès que la grève s'amplifie. Qu'on passe d'une grève dans une seule entreprise à une grève

dans toute une branche industrielle d'importance vitale ; qu'on passe de celle-ci à une grève générale locale, régionale et surtout nationale ; qu'on transforme une grève au cours de laquelle les travailleurs quittent l'entreprise en une grève avec occupation des usines, des ateliers et des bureaux ; et que la grève avec occupation passive évolue finalement vers la grève avec occupation active (dans laquelle les travailleurs commencent à reprendre le travail sous leur propre direction) : et tout le potentiel contestataire du simple « conflit de travail » se développe jusqu'à ses ultimes conséquences : une épreuve de force pour déterminer qui doit être le maître à l'usine, dans l'économie et dans l'État : la classe ouvrière ou la classe bourgeoise.

C'est dans l'organisation que se donnent les travailleurs pour mener le combat avec le maximum de chances de succès qu'éclate le plus nettement ce « contre-pouvoir » embryonnaire produit par la grève. Un comité de grève efficace, pour peu que la grève soit suffisamment large et longue et conduite avec suffisamment de combativité, sera forcé de créer en son sein et parmi les grévistes des commissions responsables pour la collecte et la distribution des fonds de soutien ; pour la distribution de vivres et de vêtements aux grévistes et à leurs familles ; pour l'interdiction des accès de l'entreprise ; pour l'organisation des loisirs des grévistes ; pour la défense de la cause des grévistes dans l'opinion publique ouvrière ; pour la recherche d'information sur les intentions de l'adversaire, etc.

Nous voyons là les germes d'un pouvoir ouvrier qui organise des départements des finances, du ravitaillement, des milices armées, de l'information, des loisirs et même de services confidentiels. Pour peu que la grève devienne active, un département de la production industrielle, de la planification, voire du commerce extérieur, s'articule logiquement avec les départements susmentionnés.

Et même lorsqu'il n'existe que de manière embryonnaire, le futur pouvoir ouvrier manifeste déjà la tendance qui lui est particulière, à savoir chercher à associer le maximum de participants à l'exercice du pouvoir, surmonter dans la mesure du possible la division sociale du travail entre administrés et administrateurs, qui est le propre de l'État bourgeois et de tous les États défendant les intérêts des classes exploiteuses dans l'histoire.

À partir du moment où nous nous trouvons devant une grève générale locale, régionale et nationale, ces germes de pouvoir ouvrier se mettent à éclore et à se développer dans toutes les directions. Même sous la conduite de dirigeants relativement modérés, et de toute manière non-

révolutionnaires, des comités centraux de grève d'une grande ville prolétarienne sont obligés de commencer à prendre en main l'organisation du ravitaillement et des services publics. À Liège, en Belgique, au cours des grèves générales de 1950 et de 1960-1961, la direction de la grève réglementait la circulation automobile dans la ville et en interdisait l'accès à tout camion qui n'était pas muni d'un laissez-passer du comité de grève. La population, y compris la bourgeoisie, reconnaissant le pouvoir de fait, s'inclina et se rendit au siège des syndicats pour obtenir ces autorisations, de même qu'en temps normal, on se rend à la Municipalité. On n'en est plus au stade du germe ; l'embryon s'est développé au point où la naissance devient possible.

Une grève peut être dirigée par un syndicat bureaucratiquement, c'est-à-dire par des fonctionnaires fort éloignés des lieux de travail, qui ne s'y rendent que de temps en temps, afin de prendre le pouls de leurs troupes. Elle peut être dirigée par un syndicat démocratiquement, c'est-à-dire sur la base d'assemblées de syndiqués grévistes, qui gardent en main la décision sur le développement de leur lutte. Mais la forme la plus démocratique qu'on puisse donner à la direction de la lutte est évidemment elle d'un comité de grève élu par l'ensemble des grévistes, qu'ils soient syndiqués ou non, et qui se soumet démocratiquement aux décisions des assemblées générales de grévistes convoquées régulièrement.

C'est dans ce dernier cas que la grève commence à déborder ses fonctions immédiates. Car une organisation aussi démocratique du combat fait plus qu'assurer la victoire de la grève et la réalisation des objectifs librement choisis. Elle commence à libérer l'ouvrier individuel d'une longue habitude de passivité, de soumission et d'obéissance dans la vie économique. Elle commence à lever le poids des différentes « autorités » qui l'écrasent dans la vie quotidienne. Elle commence donc un processus de désaliénation, d'émancipation au sens réel du terme, d'un être déterminé par le régime économique et social, par le Capital, les « lois du marché », les machines, les contremaîtres et cent autres « fatalités ». Il commence à devenir un être qui se détermine lui-même. C'est pourquoi tous les observateurs attentifs ont toujours constaté les explosions de liberté et de véritable « joie de vivre » qui accompagnent les grandes grèves dans l'histoire contemporaine.

Lorsqu'on se trouve en présence d'une grève générale au moins locale ; lorsque des comités de grève démocratiquement élus et appuyés par des assemblées générales de grévistes se constituent non seulement dans une

entreprise mais dans toutes entreprises de la ville (et *a fortiori* de la région, du pays) ; lorsque ces comités se fédèrent et se centralisent et créent un organe qui rassemble régulièrement leurs délégués, alors naissent des conseils ouvriers territoriaux, cellule de base du futur État ouvrier. Le premier « soviet » de Petrograd n'était que cela : un conseil de délégués de comités de grève des principales entreprises de la ville.

2

Si toute grève large, longue et combative contient en germe la création de pareil pouvoir de contestation au pouvoir du Capital, il s'en faut évidemment de beaucoup pour que ce germe se développe chaque fois.

Soyons plus précis : normalement il ne se développera pas du tout ! C'est qu'entre une contestation potentielle du régime capitaliste et sa mise en question effective, il n'y a pas seulement une différence de degré, d'ampleur du mouvement, de nombre de grévistes, d'impact de la grève sur l'économie capitaliste nationale, etc. Ce qui sépare l'une de l'autre, c'est un niveau de conscience déterminé des travailleurs. Sans une série de décisions conscientes, aucune grève ne peut remettre en question le régime, aucun comité de grève ne peut se transformer en soviet¹⁰¹⁹.

On touche là du doigt une des caractéristiques fondamentales des révolutions socialistes et prolétariennes. Toutes les révolutions sociales du passé ont porté au pouvoir des classes sociales qui avaient déjà réuni entre leurs mains les principales richesses du pays. Elles ne faisaient donc qu'enregistrer une situation de fait. La classe ouvrière, par contre, est la première classe dans l'histoire qui ne peut prendre en main les moyens de production et les richesses nationales qu'au moment où elle s'émancipe politiquement et conquiert le pouvoir. Sans renverser le pouvoir d'État de la bourgeoisie, elle ne peut pas plus durablement se rendre maîtresse des entreprises, qu'elle ne peut éliminer durablement le pouvoir d'État du Capital sans lui arracher la domination sur les moyens de production matérielle.

Or, le renversement du pouvoir d'État de la bourgeoisie exige une action politique délibérée et centralisée ; l'organisation d'une économie socialisée et planifiée réclame à son tour des mesures conscientes, articulées, cohérentes. Bref, la révolution socialiste, loin de pouvoir se limiter à un mouvement torrentiel, élémentaire et spontané – mouvement qui est évidemment présent dans chaque révolution populaire et sans lequel une véritable révolution socialiste serait inconcevable – constitue un ensemble

de bouleversements conscients, s'agencant les uns les autres, où l'absence ne fût-ce que d'un seul chaînon condamne toute l'entreprise à la défaite.

Plus généralement, la révolution socialiste qui a fonction de transformer l'immense majorité des travailleurs, des exploités et des opprimés, d'objets en sujets de l'histoire, d'êtres aliénés en êtres qui forgent leur propre destin, ne peut se concevoir sans une participation consciente de la masse à l'entreprise ainsi engagée. Pareille révolution ne peut pas plus se réaliser derrière le dos des intéressés qu'un plan économique ne peut être appliqué « derrière le dos » de ceux qui gèrent l'économie.

Or, pour que le germe de la dualité du pouvoir, qui est présent dans chaque grève importante, longue et combative, se transforme en réalité pleinement développée, il faut tout un complexe de conditions favorables qui permettent à la conscience de classe du prolétariat de connaître une brusque mutation, de faire un « grand saut en avant¹⁰²⁰ ».

Ces conditions sont bien connues. Ce sont celles qui créent des situations prérévolutionnaires : crise objective du mode de production renforcée ou non par des crises conjoncturelles de surproduction, aujourd'hui appelées « récessions » ; crise du pouvoir d'État, et crise dans tous les principaux domaines de la superstructure ; désunion et flottements au sein de la classe gouvernante et du gouvernement ; mécontentement massif parmi les couches intermédiaires ; longue accumulation de mécontentement et d'aspirations non satisfaites chez la classe révolutionnaire ; confiance croissante des travailleurs dans leurs propres forces, et, de ce fait, combativité croissante de leur part, ce qui modifie les rapports de forces sociaux en leur faveur, et aux dépens des classes dominantes ; escarmouches préalables se terminant sans défaites dans une série de cas ; raffermissement d'une avant-garde (qui, pour cette étape d'une situation prérévolutionnaire, ne doit pas nécessairement prendre la forme d'un parti révolutionnaire jouissant déjà d'une influence au sein des masses)¹⁰²¹.

Lorsque la plupart ou toutes ces conditions sont réunies, une étincelle quelconque peut brusquement provoquer l'explosion. Des grèves, au lieu de se limiter à des formes traditionnelles de lutte et à des objectifs immédiats et purement professionnels, sont conduites jusqu'au bord d'une dualité de pouvoir. Que ce bord soit traversé ou non dépend essentiellement de la conscience des ouvriers d'avant-garde – elle-même fonction de plusieurs facteurs, mais parmi lesquels la manipulation de la conscience (et même de l'inconscient) des travailleurs par les capitalistes et l'État qui contrôlent les médias est décidément un thème à la mode.

Mais les marxistes n'ont pas attendu les révélations d'Herbert Marcuse pour s'apercevoir que l'idéologie dominante de chaque époque, c'est l'idéologie de la classe dominante. Il en fut ainsi hier, comme il en est ainsi aujourd'hui.

Le régime capitaliste ne survivrait pas une semaine si l'ensemble des travailleurs était globalement libéré de l'influence de l'idéologie bourgeoise et petite-bourgeoise. Ce serait précisément embellir le capitalisme de manière absurde que de proclamer la capacité des travailleurs de s'émanciper intégralement de l'influence de cette idéologie sous le règne du Capital, qui ne signifie pas seulement le règne de l'école, de la presse, de la radiotélévision et du cinéma bourgeois, mais encore et surtout le règne de l'économie de marché, de la réification universelle, de l'asservissement par le travail salarié, qui est un travail forcé et aliéné, et par le travail parcellaire qui ne peut pas ne pas produire une « fausse conscience » de la réalité sociale dans la grande masse.

Ce qui est le propre de la domination du Capital, c'est qu'elle ne s'exerce normalement pas par le truchement des rapports de domination extérieurs à la vie de tous les jours, rapports de domination politiques et violents. Ce n'est qu'en périodes de crise aiguë du régime que la bourgeoisie doit avoir recours à ces moyens de répression massive pour maintenir son règne. Normalement, cette domination s'exerce par le truchement des rapports marchands quotidiens, acceptés par tous (y compris les prolétaires) comme évidents et inévitables. Chacun « achète » du pain et des souliers, « paye » son loyer et ses impôts, et est de ce fait amené à « vendre » sa force de travail (sauf s'il est propriétaire d'un capital).

Même les travailleurs qui ont compris, par l'étude, la réflexion, l'éducation politique reçue, leur capacité à tirer des conclusions générales d'expériences de luttes partielles, que ces rapports marchands capitalistes ne sont nullement « évidents » et « naturels », qu'ils sont la source de tous les malheurs dans la société bourgeoise, qu'on peut et qu'on doit les remplacer par d'autres rapports de production ; même ces travailleurs-là sont obligés, dans la pratique de tous les jours, de tolérer, de subir et reproduire des rapports capitalistes s'ils ne veulent pas se condamner à vivre en marge de la société.

Ce n'est donc qu'à des moments relativement rares qu'une lente accumulation de ressentiments, de préoccupations, de soucis, d'indignation, d'expériences partielles et d'idées nouvelles peut provoquer de brusques conflagrations dans la conscience des masses laborieuses (ou

du moins d'une avant-garde en leur sein, suffisamment large et influente pour entraîner leurs couches déterminantes).

Brusquement, les masses sentent d'instinct qu'il n'est ni « normal » ni « inévitable » que le patron commande, que les machines et les usines appartiennent à d'autres qu'à ceux qui les mettent quotidiennement en mouvement ; que la force de travail, source de toutes les richesses, soit ravalée au niveau d'une simple marchandise qui s'achète comme on achète un quelconque objet inanimé ; que des travailleurs perdent périodiquement revenus et emplois, non pas parce que la société produit trop peu mais parce qu'elle produit trop.

Alors elles cherchent, instinctivement à modifier le fond des choses, c'est-à-dire la structure de la société, le mode de production. Et quand elles s'aperçoivent de la puissance immense qui est la leur, non seulement du fait de leur nombre, de leur cohésion, de la force collective qui se dégage de leur rassemblement, mais surtout de la puissance qu'elles ressentent lorsqu'elles sont seules à l'usine, lorsque le pouvoir économique tout entier est à leur portée, alors ce qui est potentiellement présent dans chaque grève large et combative s'affirme soudainement de manière consciente.

Les travailleurs constituent en fait un contre-pouvoir. Leurs conseils s'arrogent en fait des prérogatives de pouvoir. Ils s'intègrent en fait dans tous les problèmes politiques, économiques, militaires, culturels, internationaux du pays. Ils opposent en fait leurs solutions de classe à toutes les solutions de la bourgeoisie. Alors une véritable dualité de pouvoir paraît à la surface, comme en Russie entre la révolution de Février et la révolution d'octobre 1917. Alors les conseils ouvriers agissent comme les organes d'un pouvoir d'État nouveau en train de naître. Et alors un affrontement final – insurrection au sens politique du terme, dont le degré de violence dépend de la résistance de l'ennemi – décidera de la question de savoir qui l'emportera : le vieil État bourgeois condamné par l'histoire à mourir (mais qui peut encore survivre si l'énergie et la lucidité des travailleurs défaillent au moment décisif, s'ils ne possèdent pas une direction révolutionnaire adéquate), ou le jeune État ouvrier déjà en train de naître.

3

Toute grève importante contient en germe la lutte de classe poussée jusqu'à sa plus extrême conséquence, à savoir la remise en question du

pouvoir du capitaliste dans l'entreprise, et de la classe capitaliste dans la société et dans l'État.

Pour que cette lutte puisse déployer toute sa logique, il faut des rapports de forces favorables. Mais les marxistes ne sont pas de simples commentateurs de la vie sociopolitique. Ils ne se contentent pas d'enregistrer les rapports de forces comme quelque chose de donné et d'immuable, ou de supputer simplement les chances de modifications futures. Ils agissent dans un sens précis : ils cherchent à modifier les rapports de forces entre le Capital et le Travail en augmentant la confiance des travailleurs dans leurs propres forces, en élevant leur conscience de classe, en élargissant leur horizon politique, en renforçant leur degré d'organisation et de cohésion, en forgeant une avant-garde révolutionnaire capable de les conduire à des combats victorieux.

Cela ne signifie évidemment pas que les marxistes méconnaissent les limites imposées par les conditions objectives défavorables à la transformation d'organismes d'auto-organisation et d'autodéfense des travailleurs en organismes de dualité de pouvoir, dans des circonstances déterminées. Il était émouvant de constater que les travailleurs espagnols, après plus de vingt-cinq ans de fascisme et de dictature militaire sénile, ont pu retrouver d'instinct des formes d'organisation sur les lieux de travail qui renouent avec les meilleures traditions de la révolution espagnole : les *comisiones obreras* (commissions ouvrières)¹⁰²².

Les directions modérées et opportunistes du mouvement ouvrier espagnol clandestin (y compris celle du Parti communiste espagnol) ont cherché à transformer et à légaliser ces commissions en simples syndicats – ce qui correspondait d'ailleurs aux visées et aux préoccupations du patronat espagnol. Les travailleurs espagnols ont compris d'instinct que dans des conditions de dictature directe du Capital, la limitation des activités de ces commissions à des revendications et des actions purement économiques était inopérante. Les *comisiones obreras* cherchaient, par la logique de la situation, à devenir des organismes représentatifs d'autodéfense des travailleurs dans tous les domaines. Elles se battaient pour des revendications démocratiques autant que pour des revendications matérielles, pour la défense des victimes de la répression et de la justice de classe autant que pour la reconnaissance de leur droit à négocier au nom de tous leurs camarades de travail. Mais elles ne pouvaient pas devenir des organes de dualité de pouvoir, aussi longtemps

que la dictature n'était pas sur le point d'être renversée par une puissante poussée révolutionnaire des masses.

L'avant-garde marxiste révolutionnaire ne peut pas « provoquer » des situations prérévolutionnaires et encore moins des révolutions. Celles-ci résultent d'une concordance d'un grand nombre de changements « moléculaires », « souterrains », dont certains seulement peuvent être directement influencés par l'action consciente, dont d'autres peuvent tout au plus être prévus, tandis que d'autres encore échappent à toute prédiction précise, du moins dans l'état actuel de nos connaissances par contre ce que l'avant-garde révolutionnaire peut et doit réussir : c'est préparer les conditions propices pour que les travailleurs puissent opérer une percée vers le socialisme.

Cette préparation porte sur quatre facteurs principaux. D'abord la diffusion au sein de la classe ouvrière¹⁰²³ de thèmes programmatiques qui la rendront apte à réagir dans un sens déterminé, objectivement révolutionnaire, lorsqu'une lutte généralisée éclatera. Puis l'éducation de militants d'avant-garde dans les entreprises, qui incarnent ce programme, qui conquièrent suffisamment d'audience et d'autorité auprès de leurs camarades de travail pour pouvoir engager la lutte pour la direction des masses lorsqu'un combat généralisé éclate.

Ensuite le rassemblement de ces militants dans une organisation nationale et internationale dans laquelle ils se fondent avec des travailleurs manuels et intellectuels, des étudiants, des paysans pauvres révolutionnaires, d'autres usines, régions et pays, surmontant, ainsi l'étroitesse d'horizon inévitable pour tout ouvrier qui ne connaît qu'une expérience de lutte limitée, neutralisant les effets de la parcellisation du travail et de la conscience incomplète et donc fausse qui lui correspond, accédant, grâce à une praxis révolutionnaire universelle, à une théorie qui saisit les problèmes de l'impérialisme et de la révolution socialiste dans leur ensemble et qui peut, de ce fait, perfectionner la pratique et l'amener à un niveau de coordination et d'efficacité beaucoup plus élevé.

Enfin, la capacité de cette organisation d'avant-garde (ou du moins de certains de ses secteurs) de dépasser le stade de la propagande et de la critique littéraire, pour devenir capable de déclencher des actions exemplaires, qui montrent en pratique aux travailleurs quel est le sens de la stratégie socialiste révolutionnaire que les marxistes opposent au réformisme et au néoréformisme des organisations traditionnelles bureaucratisées du mouvement ouvrier.

Cette stratégie des revendications transitoires – connue en Belgique sous le nom de « réformes de structure anticapitalistes » – vise à sortir les actions des travailleurs d'une contradiction inhérente au mouvement ouvrier, du moins dans les pays impérialistes, depuis l'existence des organisations de masse. Par la force des choses, les actions des travailleurs visent toujours des buts immédiats (revendications matérielles ; législation sociale ; conquête des droits politiques ; lutte contre des répressions ou des coups d'État réactionnaires, etc.). L'activité des organisations se réclamant du mouvement ouvrier a donc toujours été centrée autour de ces buts immédiats auxquels s'est jointe ou non une propagande abstraite pour « le socialisme » (ou la « révolution socialiste », ou « la dictature du prolétariat », etc.).

Ainsi, le but historique à atteindre par le mouvement ouvrier a toujours été détaché des luttes pratiques quotidiennes, et ceci aussi bien pour tous les réformistes d'ancienne ou de nouvelle mouture (pour lesquels, pour paraphraser un mot célèbre de Bernstein, les objectifs immédiats étaient tout et le but final n'était rien), que pour les « extrémistes de gauche » les plus radicaux, qui rejetaient avec mépris toute lutte pour des objectifs immédiats, et n'acceptaient comme valable que la lutte ayant pour but « la conquête du pouvoir » (ou « la conquête des entreprises », ou « la destruction de l'État », etc.). En pratique d'ailleurs, ces deux attitudes se rejoignent, puisqu'elles ont pour conséquence de séparer radicalement la lutte quotidienne réelle des travailleurs et l'objectif de renversement du capitalisme.

La stratégie des revendications transitoires cherche à dépasser ce dualisme. Et à cette fin, elle part d'une constatation. Ce qui a facilité jusqu'ici la survie du régime capitaliste, c'est le fait que les revendications immédiates, même les plus radicales, étaient parfaitement intégrables dans ce régime, étaient réalisables sans « contestation globale » de ce mode de production dans la mesure où elles n'en remettaient pas en cause la base même : la domination du Capital sur les machines et le travail.

Certes, savoir jusqu'à quel point le capitaliste résistera plutôt que d'accorder telle ou telle augmentation des salaires, de permettre de nouveau le libre exercice du droit de grève ou la libre négociation des salaires dépend essentiellement de la conjoncture économique, de la gravité de la crise structurelle qui secoue le capitalisme en déclin. Mais quelle que soit la gravité de ses contradictions internes, aucune de ces revendications n'est à la longue inassimilable et mortelle pour le régime,

qui préférera les accorder s'il est confronté avec un mouvement d'une ampleur telle que son pouvoir même risque de lui être arraché. Il dispose en effet de mille moyens pour désamorcer le contenu (explosif pour son économie) de ces conquêtes, précisément s'il conserve le pouvoir.

Mais si, en partant de préoccupations immédiates des travailleurs, on formule des revendications qui ne sont pas intégrables dans le régime, si les travailleurs sont pleinement persuadés de la nécessité de lutter pour ces revendications, alors une fusion se produit entre la lutte pour des objectifs immédiats et la lutte pour le renversement du Capital. Car dans ces conditions, la lutte pour les revendications transitoires devient par sa propre logique une lutte qui remet en question les fondements mêmes du Capital, à laquelle le Capital ne peut pas ne pas opposer une résistance farouche. Et la lutte pour le contrôle ouvrier est l'exemple le plus typique de lutte pour une revendication transitoire.

4

Jadis, la lutte de classe quotidienne était centrée sur les problèmes de répartition, entre le Capital et le Travail, de la valeur nouvelle créée par le Travail.

Les revendications politiques qui s'y ajoutaient (telle la lutte pour le suffrage universel) avaient pour fonction de fournir des instruments de lutte supplémentaires en vue d'améliorer cette répartition pour les travailleurs (en arrachant une « législation sociale », etc.). Ce n'est qu'en période de crises aiguës que le problème de la « socialisation » de branches d'industrie était posé (par exemple au lendemain de la Première Guerre mondiale), moins d'ailleurs pour des raisons qui résultaient de l'expérience des travailleurs en ce qui concerne le fonctionnement ou le non-fonctionnement de ces branches d'industrie, qu'en fonction de considérations politiques générales.

Au cours des dernières décennies, l'axe de la lutte de classe s'est progressivement déplacé dans une autre direction, non pas du fait d'une agitation ou d'une conspiration maligne des marxistes, mais par révolution du mode de production capitaliste lui-même. D'une part, la troisième révolution industrielle implique un raccourcissement du cycle de reproduction du capital fixe, une accélération du rythme d'innovation technologique¹⁰²⁴. Cela entraîne la nécessité, pour les trusts monopolistes, de planifier de manière précise ramortissement du capital fixe et l'accumulation des nouveaux capitaux, c'est-à-dire d'effectuer une

planification des coûts (y compris des coûts salariaux), et de tendre vers une « programmation économique » nationale et même internationale.

D'autre part, le régime capitaliste, encore plus affaibli à l'échelle mondiale au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale qu'il ne l'était au lendemain de la première, ne peut plus se permettre le luxe d'assister passif à des crises catastrophiques de surproduction du genre de celle de 1929-1932. Il est donc obligé de faire jouer tout un registre de techniques anticrise, se fondant pour l'essentiel sur l'inflation de la monnaie de papier et du crédit.

Ces deux tendances modifient profondément les conditions dans lesquelles se déroulent les escarmouches traditionnelles entre le Capital et le Travail dans le cadre de la démocratie bourgeoise parlementaire. Les trusts monopolistes cherchent à éviter presque à tout prix les grèves et à intégrer à cette fin les appareils syndicaux dans des organismes étatiques qui ont pour fonction de « planifier » les salaires comme ils « planifient » la « croissance économique » (politique des revenus, programmation sociale, politique « dirigiste » en matière de salaires, etc.). Lorsque l'autorité des appareils syndicaux est ébranlée du fait d'une application à long terme de ces pratiques, la pénalisation des « grèves sauvages » est indispensable pour maintenir l'efficacité momentanée du système.

Par ailleurs, lorsqu'il y a un climat économique général d'inflation coïncidant avec des transformations technologiques rapides, l'attention des travailleurs se déplace inévitablement vers des questions d'organisation du travail, de formes de rémunération, de cadences de la chaîne, de sécurité d'emploi, d'orientation des investissements, d'autant plus que l'impression se crée (pas toujours de façon justifiée d'ailleurs) que, dans des conditions de plein-emploi ou de quasi-plein emploi, les revendications salariales seront de toute façon satisfaites.

Ce déplacement est d'autant plus frappant que la troisième révolution industrielle fait éclater une autre contradiction supplémentaire du capitalisme, dans le domaine social. Elle tend à réduire de plus en plus la place des manœuvres, du travail non qualifié et purement répétitif, dans le processus de production. Elle réclame donc une force de travail plus qualifiée, plus éduquée, ayant suivi un enseignement à un niveau plus élevé que jadis (fût-ce un enseignement fort parcellisé et inférieur aux possibilités et aux besoins objectifs de la science contemporaine). Mais les travailleurs produits par cette formation supérieure se trouvent brusquement précipités dans une entreprise où toutes les techniques

raffinées de « relations humaines », de « délégations de pouvoir », et de « formation de liens de communication informels » ne peuvent point camoufler le fait que les rapports Capital-Travail sont des rapports hiérarchisés à l'extrême, des rapports entre ceux qui commandent et ceux qui n'ont qu'à obéir.

Ainsi, le centre de gravité de la lutte de classe se déplace des problèmes de répartition du revenu national vers les problèmes d'organisation du travail et de la production, c'est-à-dire vers le problème des rapports de production capitalistes eux-mêmes. Qu'il s'agisse en effet de disputer au patron le droit de fixer le rythme de la chaîne ou de lui disputer le droit de choisir l'emplacement où il créera une nouvelle usine ; qu'il s'agisse de contester le type des produits fabriqués dans une entreprise ou de vouloir opposer aux contremaîtres ou aux « chefs » désignés des compagnons élus par leurs camarades de travail ; qu'il s'agisse pour les travailleurs d'empêcher tout licenciement ou toute réduction du volume de emploi dans une région, ou de calculer eux-mêmes les fluctuations du coût de la vie ; tous ces efforts reviennent en dernière analyse à une seule et unique conclusion¹⁰²⁵ : le Travail n'accepte plus que le Capital soit le maître des usines et de l'économie. Il n'accepte plus la logique de l'économie capitaliste qui est celle du profit. Il cherche à réorganiser l'économie sur la base d'autres principes – les principes socialistes qui correspondent à ses propres intérêts.

Les couches les plus intelligentes du capitalisme sont parfaitement conscientes du danger que recèle, pour le régime dans son ensemble, cette révolte instinctive des travailleurs contre les rapports de production capitalistes¹⁰²⁶. Elles comprennent aussi que cette révolte risque de fusionner avec la propagande, l'agitation et l'action de l'avant-garde révolutionnaire en faveur du contrôle ouvrier et que cette fusion risque de faire sauter le régime. Aussi s'efforcent-elles de canaliser et de détourner cette révolte (avec l'aide des appareils syndicaux) dans une direction de collaboration et non de contestation de classe. C'est le sens de toute la propagande pour les idées de « participation », de la « *Mitbestimmung* », de la « cogestion », qui sont aujourd'hui mises en avant par d'importantes fractions de la bourgeoisie européenne (et demain japonaise et nord-américaine).

En général, les formules utilisées sont déjà suffisamment claires pour permettre la distinction avec les revendications transitoires. La confusion ne naît que lorsque l'aile gauche des appareils syndicaux s'empare à son

tour du mot d'ordre de contrôle ouvrier, pour lui donner un contenu tout à fait différent de celui que lui donnent les marxistes-révolutionnaires.

La différence fondamentale entre les idées de « participation » et de « cogestion » d'une part, et le concept du contrôle ouvrier d'autre part, se laisse résumer ainsi. Le contrôle ouvrier refuse toute responsabilité des syndicats ou (et) des représentants des travailleurs dans la gestion des entreprises ; il réclame un droit de veto pour les travailleurs dans toute une série de domaines qui concernent leur existence quotidienne dans l'entreprise ou la durée de leur emploi. Le contrôle ouvrier refuse tout secret, toute « ouverture des livres de compte » devant seulement une poignée de bureaucrates syndicaux triés sur le volet ; il réclame au contraire la publicité la plus large, la plus intégrale, sur tous les secrets que les travailleurs peuvent découvrir, non seulement en examinant la comptabilité patronale et les opérations bancaires des entreprises, mais aussi et surtout en les confrontant, sur le tas, avec la réalité économique qu'elles recouvrent. Le contrôle ouvrier refuse toute institutionnalisation¹⁰²⁷ et toute idée de devenir, fût-ce pendant une période transitoire, une partie intégrante de la manière dont fonctionne le système car ses protagonistes comprennent que son intégration implique nécessairement sa dégénérescence en un instrument de conciliation entre les classes.

Il ne s'agit pas là d'une prise de position dogmatique, relevant de partis pris passionnels et irrationnels. Il s'agit au contraire d'une conclusion logique qui se dégage de l'analyse des tendances profondes du capitalisme contemporain, examinées d'un point de vue de lutte de classe.

Le capitalisme contemporain cherche avant tout à contrôler tous les éléments indispensables à une reproduction élargie ininterrompue du capital. C'est là le sens profond de la formule programmation économique, « le plan ou l'anti-hasard », ou d'autres slogans exprimant à leur façon les servitudes nouvelles qui découlent, pour le Capital, du raccourcissement du cycle de reproduction du capital axe. Peu lui importe, par conséquent, que certains groupes d'ouvriers voient leurs « droits » augmenter à telle ou telle phase particulière du processus de production, pourvu que le contrôle du Capital sur « le processus » de reproduction dans son ensemble se maintienne, se consolide, et se renforce.

Mieux : pour autant que des secteurs déterminés de la classe ouvrière acceptent d'être associés à la gestion de « leur » usine particulière, y compris à parité de voix, y compris par le biais de la « participation aux bénéfices », ils ne pourront qu'assumer les intérêts de l'entreprise en face

de ses concurrents, c'est-à-dire accepter que la concurrence capitaliste soit réintroduite au sein de la classe ouvrière, et donc aussi accepter de se désarmer devant les effets objectifs de cette concurrence lorsqu'elle frappe cette entreprise particulière.

Tout cela ne peut que servir les intérêts de la lutte de classe capitaliste, à l'étape présente du capitalisme, même si cela implique un abandon de « principes » que la bourgeoisie n'était point prête à abandonner jadis quand la solidité générale de son système, et des rapports de forces globaux plus favorables, ne rendaient pas nécessaires et utiles de tels « sacrifices ». La classe ouvrière, au contraire, ne peut accepter, au risque d'une démission croissante menant vite à la paralysie totale, que le principe de concurrence soit transporté du marché capitaliste et de la société bourgeoise au sein de sa propre organisation et conscience de classe. Elle cherche à infléchir l'évolution économique dans le sens inverse : transposer au sein de l'organisation économique les principes d'association, de coopération et de solidarité, qu'elle a d'abord expérimentés dans ses propres organisations. Bien loin d'accepter la « cogestion » qui la condamne à cette fragmentation de ses forces, les ouvriers de chaque entreprise devant être solidaires de l'« entreprise », c'est-à-dire du patron, elle lui oppose le principe du « contrôle ouvrier » où l'argument de la rentabilité individuelle des entreprises est nié au nom du principe de la solidarité collective.

Indépendamment de la « rentabilité » de telle ou telle usine, nous refusons les licenciements et le chômage. Indépendamment des « intérêts de la rationalisation », nous refusons l'accélération des cadences. Indépendamment de la « nécessité d'accroître la productivité », nous refusons l'atomisation des travailleurs au sein de l'entreprise qui découlerait de l'introduction de « nouveaux systèmes de rémunération » : tel est l'esprit du contrôle ouvrier qu'il faut répandre au sein des masses ouvrières. C'est dans ce sens bien précis qu'il faut opposer la propagande pour le contrôle ouvrier aux pièges et aux chants de sirène de la « cogestion ».

Est-ce une attitude « irrationnelle » du point de vue économique ? Point du tout : la base matérialiste de cette attitude, c'est la conviction – confirmée par la théorie économique – que la rentabilité globale de l'économie nationale (ou internationale) est supérieure à la somme des « rentabilités individuelles », pour peu qu'un système de planification démocratiquement centralisé fonctionne avec un minimum d'efficacité.

Est-ce une attitude utopique que d'espérer voir adopter pareille orientation par des masses ouvrières de plus en plus larges, « en dehors de crises révolutionnaires » ? Cette objection recouvre une conception non dialectique du développement inégal de la conscience de classe ouvrière. Elle présuppose une correspondance mécanique entre les convictions et les actions des masses laborieuses.

En réalité, pour que de larges masses ouvrières soient capables de se battre immédiatement pour le contrôle ouvrier, lors d'une grande explosion de lutte, il faut qu'elles aient été familiarisées au préalable avec ce mot d'ordre, et toute la logique qu'il recèle, pendant toute la phase antérieure à cette explosion. Et pareille préparation ne sera jamais adéquate si elle se limite à la propagande littéraire, et si elle ne s'efforce pas, du moins occasionnellement, à passer de la propagande à l'agitation, et à la tentative de transmettre ce mot d'ordre dans le corps des objectifs poursuivis par des combats partiels, déclenchés par des secteurs d'avant-garde. L'expérience pratique qui se dégage de ces combats, leur effet pédagogique sur des masses plus larges, l'entraînement dans le maniement de cette orientation entièrement nouvelle qu'ils impliquent, tout cela constitue une étape indispensable du mûrissement de la conscience de classe révolutionnaire.

Cela ne signifie évidemment pas qu'en période « calme », l'agitation et l'action puissent être déclenchées à la légère autour de ce mot d'ordre explosif. Cela signifie simplement qu'une avant-garde révolutionnaire digne de ce nom doit suivre avec la plus grande attention l'impact de sa propagande pour le contrôle ouvrier sur des secteurs avancés de la classe ouvrière et, dès qu'elle constate que le pli est pris et que des travailleurs en plus grand nombre commencent à réagir d'eux-mêmes dans ce sens, il est de son devoir de ne plus écarter mais de rechercher au contraire une expérience partielle d'agitation et d'action. Après tout, la « différence » entre une période « calme » et une phase prérévolutionnaire, ne pourrait-elle pas se surmonter précisément à travers l'écho que provoque la lutte pour le contrôle ouvrier dans une usine importante, une ville ou une région ?

5

Les réformistes ont longtemps cru sincèrement que les gouvernements de coalition avec la bourgeoisie étaient « une étape » vers des gouvernements « purement socialistes ».

L'expérience a démontré que ces gouvernements « ouvriers », fonctionnant dans le cadre de l'État bourgeois et ne remettant pas en cause

les fondements mêmes du régime capitaliste, ne pouvaient pas ne pas défendre les intérêts de classe fondamentaux du Capital. En réalité, les gouvernements de coalition étaient des étapes vers une intégration des « partis ouvriers » dans l'État bourgeois, loin d'être des étapes vers la « conquête de l'État bourgeois » par la classe ouvrière.

Mais ce qui est vrai de l'État l'est encore mille fois plus nettement de l'économie. L'économie capitaliste ne peut pas fonctionner autrement que sur la base de la recherche du profit maximum. Toute « participation » des représentants des travailleurs à la gestion de l'économie dans ce cadre-là les oblige à « participer » à l'effort continu de rationalisation, ce qui implique notamment la réduction périodique du volume de l'emploi. Loin d'être une étape vers la « conquête des entreprises », cette participation représenterait simplement une étape ultime d'intégration des syndicats dans l'État bourgeois, de leur transformation d'un instrument de défense des intérêts des travailleurs contre la bourgeoisie en un instrument de défense des intérêts de la société bourgeoise contre les travailleurs.

L'idée d'une conquête graduelle de la « démocratie économique », sans renversement préalable du pouvoir d'État bourgeois et sans expropriation préalable du grand capital, est aussi vieille que le réformisme social-démocrate lui-même. On en trouve les racines chez Bernstein, dès la fin du siècle dernier. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le même Bernstein peut se vanter que la pratique de la social-démocratie internationale s'inspire de sa théorie et non de celle de Kautsky et Bebel qui s'opposaient à lui dans la grande controverse contre le « révisionnisme¹⁰²⁸ ».

Il est un fait que la transformation des conseils d'entreprises d'un embryon de pouvoir ouvrier en instruments de la collaboration de classe au sein de l'entreprise capitaliste, constitue une des « réussites » majeures de la social-démocratie internationale au cours des années 1920. Là encore, il s'agissait d'abord, comme le croyait sincèrement Otto Bauer, d'effectuer « un premier pas vers la forme socialiste de production » (Bauer 1923 : 171) (16). Mais les rapports de forces s'étant détériorés, ces conseils ouvriers ne pouvaient plus jouer qu'un rôle défensif. Sous l'effet de la crise économique de 1929-1932, leur intégration dans la « communauté d'entreprise » devint de plus en plus nette. D'un instrument de lutte de classe, ils étaient devenus des instruments de division de la classe ouvrière.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les rapports de forces s'étant de nouveau modifiés au détriment de la bourgeoisie, l'idée de la

« cogestion » pouvait renaître de ses cendres et aboutir à accroître l'influence du mouvement ouvrier au sein du capitalisme monopoliste d'État grâce aux « nationalisations démocratiques » (Varga, 1967 : 73-76). En fait, les pratiques de collaboration de classes imposées cette fois-ci non seulement par la bureaucratie social-démocrate mais encore par celle des partis communistes joua une fois de plus en faveur du grand Capital, dont le pouvoir chancelant put se consolider et dont les profits se trouvèrent garantis.

L'idée d'un « contrôle public » exercé sur l'économie capitaliste par le gouvernement, le Parlement, les municipalités, les organismes « paritaires », etc., n'est qu'un leurre aussi longtemps que le pouvoir d'État et le pouvoir économique réel restent entre les mains de la classe bourgeoise. Pour les réformistes et néoréformistes, la participation gouvernementale à des coalitions avec la bourgeoisie s'excuse par ces « victoires » qui, à l'examen attentif, se révèlent encore plus limitées et misérables que celles obtenues par la social-démocratie allemande au début de la République de Weimar.

Un social-démocrate de gauche autrichien, Eduard Marz, qui se réclame de Marx et continue à défendre le marxisme, représente aujourd'hui le dernier survivant de la tradition centriste austro-marxiste de l'époque des années 1920 et 1930. Pour lui, la « cogestion » n'est qu'une étape vers la gestion ouvrière, exactement comme la participation ministérielle n'est qu'une étape vers la conquête du pouvoir. Pour passer dans la bonne direction, il suffit de ne pas se limiter à une « cogestion au sommet », mais de pousser aussi à une « cogestion à la base », donc de « revaloriser l'assemblée générale des syndiqués sur les lieux de travail », ou l'« assemblée générale du personnel », et de la pousser à exécuter une série croissante de fonctions de contrôle et de cogestion (Marz, 1969 : 606-608). L'aile gauche des syndicats ouest-allemands et de la social-démocratie s'efforce d'amener dans un sens analogue les projets actuellement en discussion dans la République fédérale sur la cogestion généralisée dans l'industrie.

Les marxistes révolutionnaires n'ont, de toute évidence, aucun intérêt à se laisser absorber par des querelles sémantiques. Si l'on donne à la formule « cogestion à la base » (« *Mitbestimmung am Arbeitsplatz* ») exactement le même contenu que nous donnons plus haut au contrôle ouvrier, sans y ajouter aucun élément de coresponsabilité pour la gestion

d'entreprises capitalistes ou de l'économie capitaliste dans son ensemble, alors la dispute devient absurde.

Mais son objet reste fort réel lorsqu'on combine cette « cogestion à la base » avec le fonctionnement de toutes sortes d'organismes et de mécanismes de « représentation » des travailleurs conjointement avec les représentants du grand capital. Toute la logique du régime capitaliste transforme inévitablement de tels organismes en organes de collaboration de classe, c'est-à-dire de renforcement du Capital et d'affaiblissement et de division des travailleurs. Or, même les représentants les plus avancés des sociaux-démocrates de gauche ou centristes n'excluent point une telle combinaison. Nous sommes donc en présence d'une reproduction pure et simple des illusions gradualistes du passé, et non d'une lutte pour un « contrôle ouvrier nouvelle mouture ».

Une des formes astucieuses – encore que fort ancienne – de la dénaturation réformiste du mot d'ordre du contrôle ouvrier a été récemment remise à l'honneur au sein du Parti socialiste unifié (PSU) français, notamment par Gilles Martinet dans un livre qui porte comme titre le concept même du réformisme : *La conquête des pouvoirs*. Partant de la constatation indéniable que tout pouvoir de la classe dominante, et forcément celui de la classe capitaliste, est toujours un fait social s'étendant à tous les domaines de la société, les néoréformistes en tirent la conclusion que c'est dans tous ces domaines qu'il faut conquérir le pouvoir.

C'est oublier que ces « pouvoirs » sont articulés de manière précise autour de deux structures privilégiées : le mode de production (c'est-à-dire le droit du grand Capital à disposer des principales forces productives grâce aux institutions qui perpétuent l'économie capitaliste : propriété privée, salariat, économie de marché généralisée, intégration dans le marché capitaliste international, etc.) et l'État bourgeois. L'illusion gradualiste d'un effritement progressif des « pouvoirs » capitalistes est tout aussi infondée que l'illusion de changer la nature d'une armée en la « conquérant » bataillon par bataillon.

On rencontre la même conception gradualiste et irréaliste dans l'élaboration de la CFDT, nourrie par quelques-unes des expériences les plus avancées de « grève active » pendant Mai 68¹⁰²⁹. (C'est la majorité de la CFDT que nous avons en vue, et non la tendance minoritaire de Krumnov, qui défend des positions plus proches des nôtres¹⁰³⁰.) Il y est question d'une « autogestion des entreprises » qui présuppose la

disparition de la propriété privée, mais nullement dans « toutes les entreprises ». L'« autogestion » est présentée comme « le meilleur modèle de démocratisation de l'entreprise », comme « possibilité » pour les travailleurs d'accéder « au pouvoir de décision économique ».

Mais la question du « pouvoir de décision » est détachée de la question du pouvoir tout court, c'est-à-dire du pouvoir d'État et du pouvoir économique. Le « plan démocratique » apparaît (ou subsiste) comme quelque chose d'extérieur à l'autogestion ; le Parlement subsiste lui aussi, comme quelque chose de différent du congrès des conseils ouvriers. L'autogestion elle-même n'est pas exercée par un conseil ouvrier, mais par une « instance de direction élue par les travailleurs ».

On ne semble pas comprendre qu'une telle « autogestion » sans renversement préalable du pouvoir d'État bourgeois est une utopie totale. En cas de renversement de ce pouvoir d'État, la dualité entre des « instances de direction » économiques jouant au niveau des entreprises, et des « dirigeants politiques » fonctionnant dans le cadre d'une démocratie représentative qui perpétue la séparation des citoyens en mandants et mandataires, ne peut qu'accélérer tous les processus de bureaucratisation que les militants de la CFDT déclarent par ailleurs vouloir éviter.

Bref, la confusion entre « contrôle ouvrier » à réclamer au sein du régime capitaliste, « autogestion ouvrière » à réaliser après le renversement du règne du capital, et pouvoir ouvrier qui doit être un pouvoir tout autant politique qu'économique et s'articuler politiquement sur des conseils (des soviets) de même qu'il le fait dans les entreprises, aboutit à une conception bâtarde qui laisse subsister la plupart des illusions réformistes, avant tout celle d'une conquête graduelle de l'autogestion au sein même du régime capitaliste¹⁰³¹.

6

C'est au sein de l'entreprise que la concurrence universelle entre les individus, la « guerre de tous contre tous », qui est le propre de la société capitaliste, commence d'abord à être surmontée parmi les travailleurs.

C'est au sein de l'entreprise que s'affirment la coopération et la solidarité entre tous les compagnons de travail, qui permettent aux travailleurs de surmonter leur sentiment d'impuissance en face d'un patron infiniment plus riche et plus cultivé. L'entreprise a toujours été la cellule de base d'un « pouvoir ouvrier¹⁰³² ». En s'éloignant de l'entreprise, les organisations ouvrières, devenant plus larges, plus complexes, moins transparentes, semblent toujours se hiérarchiser, donner naissance à des délégations de

pouvoir de plus en plus multiples, pour finir par échapper à l'emprise de leurs fondateurs et de leurs mandants, et même par se retourner contre eux.

Ainsi, les données immédiates de l'existence ouvrière ont été renforcées par l'expérience amère des organisations de masse bureaucratisées pour donner naissance à l'idée qu'un « pouvoir ouvrier » ne peut s'exercer que sur la base de l'entreprise. Le syndicalisme révolutionnaire et les conceptions des *Radenkommunisten* rejoignent ainsi des idées d'origine proudhonienne, que Marx avait combattues avec vigueur et dont l'histoire a maintes fois confirmé le caractère utopique.

Les anarchistes les plus clairvoyants avaient compris où le bât blesse : dans la tendance inévitable des forces productives contemporaines à se centraliser, à devenir de plus en plus complexes, à se « socialiser » au sens objectif du terme, c'est-à-dire à impliquer simultanément dans leur devenir des masses énormes de producteurs et de travailleurs non productifs (au sens de production de la valeur et non de travail socialement utile). Aussi avaient-ils projeté un monde imaginaire dans lequel la technique irait au contraire dans le sens d'un morcellement à l'infini des entreprises et des producteurs (Kropotkine, 1921). Ceci reflète bien un aspect fondamentalement petit-bourgeois de l'anarchisme, qui mêle à des objectifs communs avec les marxistes et à la défense de tendances historiques du prolétariat, la poursuite d'un idéal calqué sur des communautés artisanales et paysannes du passé.

La réalité a en tout cas démontré que la tendance fondamentale de la technique (qui est, bien sûr, constamment accompagnée d'une tendance contraire qui la nie, mais qui n'en reste pas moins la réalité dominante) va dans le sens de la centralisation et de la socialisation du travail, et non dans le sens d'un morcellement de plus en plus prononcé des entreprises et d'une dispersion de plus en plus grande des producteurs.

Le caractère utopique de l'idée de réduire l'émancipation des travailleurs à la prise en mains des entreprises individuelles par des conseils ouvriers se situe à de multiples niveaux. L'aspect le plus éclatant – celui sur lequel s'est toujours concentrée jusqu'ici la critique marxiste du syndicalisme – c'est qu'en niant l'État, on ne l'a encore nullement renversé. Ce renversement ne peut être attendu comme résultat « automatique » d'une grève, y compris d'une grève générale avec occupation active des usines¹⁰³³. Poussée dans ses derniers retranchements, la bourgeoisie utilise tous les ressorts de son pouvoir pour défendre la propriété privée. Elle dispose d'un

puissant appareil de répression, policier et militaire, et d'un réseau de communications non moins complexes.

Tout cela ne fond pas comme neige au soleil, sous le seul effet d'une grève générale. Pareille grève a d'ailleurs l'effet de disperser partiellement la puissance des travailleurs, non seulement entre usines différentes, mais encore entre ceux qui occupent les entreprises et ceux qui, pour des raisons multiples, restent à la maison. Des forteresses ouvrières dispersées peuvent être attaquées et réduites séparément par la puissance concentrée de la bourgeoisie, si elles ne sont pas reliées entre elles et si elles n'opposent pas une centralisation de forces ouvrières à l'appareil d'État centralisé du Capital. L'histoire a pleinement confirmé cet enseignement : les travailleurs ne peuvent conquérir leur émancipation du Capital sans renverser l'État bourgeois par une action politique centralisée, et sans remplacer cet appareil d'État bourgeois par un État d'un type nouveau, un État ouvrier¹⁰³⁴.

La coordination de toutes les activités économiques est une exigence absolue au niveau actuel de développement des forces productives. Il n'y a au fond que deux formes possibles de coordination : la coordination consciente et la coordination spontanée, par le truchement du marché. En rejetant la coordination consciente sous prétexte qu'elle aboutirait fatalement à la « centralisation administrative » et à la bureaucratisation, les partisans d'un « pouvoir ouvrier » fractionné et décentralisé par entreprise œuvrent en pratique pour la renaissance généralisée de l'économie de marché, dont les effets aliénants ne sont pas moins nocifs que ceux d'une bureaucratie centrale¹⁰³⁵.

L'émancipation des travailleurs ne nécessite pas seulement la suppression de la propriété privée, de la domination du Capital sur le Travail, et le dépérissement des rapports marchands, source de réification et d'aliénation. Elle exige aussi le dépérissement graduel de la division sociale du travail, de la parcellisation des tâches, du détachement des fonctions administratives et des fonctions productives. Elle réclame donc, non pas des travailleurs attachés à « leur » entreprise et défendant jalousement « leur emploi » (sinon, ce qui est encore pis, « leur » part des « profits » réalisés par « leur » entreprise), mais plutôt des travailleurs auxquels, sur la base d'un niveau de consommation annuel garanti, la multiplicité des tâches devient familière, et, avec elle, une énorme extension de l'horizon, des informations et de la culture. Tout cela est

assez loin d'une activité « émancipatrice » exclusivement centrée sur une entreprise, ou, pis encore, sur le « rendement » de celle-ci.

Si l'idée syndicaliste ou proudhonienne d'une appropriation des moyens de production par les travailleurs de chaque usine est déjà utopique, celle d'une telle appropriation par des entreprises isolées « coopératives » ou « autogérées » au sein de la société capitaliste – selon le modèle des coopératives de production ou des kibboutz israéliens – l'est encore davantage. Dans la mesure où ces expériences ne sont pas condamnées à l'échec (comme la plupart des colonies « communistes » aux États-Unis au 19^e siècle), elles se transforment inévitablement en entreprises qui établissent des rapports capitalistes d'exploitation avec le monde extérieur.

Ce n'est qu'à un moment de crise révolutionnaire, lorsque l'expérience du contrôle ouvrier commence déjà à se généraliser et qu'elle ne risque donc point de rester isolée, que des entreprises occupées par les travailleurs peuvent connaître un début de gestion ouvrière, accélérant ainsi le mûrissement de la crise et la rapprochant de la lutte décisive pour la prise du pouvoir au niveau national.

Pour la même raison, il est contre-indiqué de remplacer aujourd'hui dans l'agitation le mot d'ordre de « contrôle ouvrier » par celui d'« autogestion » comme mot d'ordre central du programme de transition. La fonction essentielle du programme de transition est de permettre d'élever le niveau de conscience des masses, à travers des mobilisations de masse, vers le point où elles commencent à renverser dans les actes le régime capitaliste. Faire de l'agitation sous le mot d'ordre d'autogestion, c'est supposer résolu le problème clé qu'il reste à résoudre. Croire que les masses laborieuses des pays impérialistes sont déjà prêtes à prendre tout de suite en main la gestion de l'économie, sans être passées préalablement par l'école du contrôle ouvrier, c'est se berner soi-même et répandre des illusions pernicieuses quant au niveau de conscience réel des masses.

L'agitation pour le contrôle ouvrier a précisément pour fonction d'amener celles-ci, à travers leur propre expérience, et partant de leurs préoccupations immédiates, à apprendre la nécessité de chasser le capitaliste de l'entreprise et la classe capitaliste du pouvoir. En substituant à cette agitation pédagogique celle pour l'« autogestion », on empêche la grande masse de faire cette expérience, on l'encourage en pratique à se confiner dans les revendications immédiates et on risque de provoquer quelques expériences isolées d'« autogestion » d'entreprises d'avant-garde, condamnées à dégénérer dans l'entourage capitaliste¹⁰³⁶.

Un autre méfait d'un début d'application pratique de l'autogestion ouvrière au sein du mode de production capitaliste, en dehors d'une situation révolutionnaire, réside dans sa tendance à transformer l'énergie de l'avant-garde ouvrière, disponible à des fins d'agitation, en énergie productive. Au lieu de s'organiser dans l'usine occupée en vue d'étendre la lutte à d'autres usines de la même ville, de la région, de la branche d'industrie, voire du pays, les travailleurs qui reprennent la production à leur compte doivent concentrer tous leurs efforts sur l'organisation d'une production d'autant plus menacée que l'usine occupée reste isolée. Au lieu de se placer sur le terrain où ils sont les plus forts – celui de la lutte de classe qui se généralise – ils se placent sur celui où leur infériorité est manifeste : la concurrence sur le marché capitaliste.

7

Les conseils ouvriers issus d'une grève ou d'un grand combat révolutionnaire, créés dans le cadre de la lutte pour le contrôle ouvrier ou d'un affrontement des travailleurs avec un pouvoir d'État répressif, sont les organes naturels de l'exercice du pouvoir par le prolétariat.

Des « comités ouvriers » dont parle Marx en 1850 sur base de l'expérience de la révolution de 1848, de la Commune de Paris¹⁰³⁷ et du soviet de Petrograd de 1905, jusqu'aux soviets qui ont pris le pouvoir dans la révolution d'Octobre¹⁰³⁸ et aux conseils ouvriers créés au cours des révolutions allemande, autrichienne, hongroise, espagnole¹⁰³⁹, de la deuxième révolution hongroise et ailleurs, cette forme d'organisation du pouvoir prolétarien s'est imposée encore et toujours à la pratique révolutionnaire pour des raisons évidentes.

Elle est d'une très grande souplesse, permettant des articulations alternatives sur le plan territorial et fonctionnel (soviets d'ouvriers, de soldats, de paysans pauvres, d'étudiants, de matelots, d'enseignants, etc.). Elle permet d'associer au maximum la masse des combattants à l'exercice du pouvoir. Elle permet de dépasser dans une large mesure la séparation des fonctions législatives et exécutives. Elle facilite le contrôle des masses, la transparence des opérations, l'éligibilité et la révocabilité des élus. Elle crée surtout un cadre idéal pour la démocratie prolétarienne et socialiste. Car elle constitue à la fois une arène où les diverses tendances et partis ouvriers peuvent se combattre idéologiquement et politiquement, et une limite rationnelle de cette lutte : le pacte d'unité d'action, le minimum de discipline acceptée, face à l'ennemi commun, qui est la condition pour participer à la vie des conseils (on ne peut participer à un comité de grève

sans être gréviste) et sur lequel les masses elles-mêmes veillent aussi jalousement que sur le respect de la démocratie ouvrière.

Il est peu probable que dans les révolutions futures, des formes d'organisation entièrement nouvelles du pouvoir ouvrier soient inventées, comme il est peu probable que ces formes soient de simples décalques de ce que furent les soviets russes à différentes étapes de la Révolution dans l'ancien empire des tsars.

Nous connaissons ainsi de nombreuses variantes du type d'organisation modelé sur l'expérience particulière de la déformation, puis de la dégénérescence bureaucratique de l'État ouvrier en URSS, et surtout l'expérience de la dictature stalinienne, ont créé une immense confusion quant aux potentialités démocratiques d'un État créé sur le pouvoir des conseils ouvriers. Des expériences ultérieures, tels l'étouffement par la violence des conseils ouvriers en Hongrie en 1956¹⁰⁴⁰, et l'étouffement, moins violent mais non moins pernicieux, des débuts de démocratie socialiste en République socialiste tchécoslovaque¹⁰⁴¹ après août 1968, ont du moins confirmé aux yeux des observateurs les plus objectifs l'antinomie entre dictature stalinienne et État fondé sur les conseils ouvriers, plutôt que leur prétendue identité.

Néanmoins, une grande confusion subsiste à ce propos. Les mythes défendus avec acharnement par les dirigeants soviétiques et leurs satellites quant à la doctrine léniniste de l'État ne font qu'apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui contestent qu'une forme supérieure et réelle de démocratie soit possible en dehors des cadres de la démocratie parlementaire bourgeoise.

Rappelons donc à ce propos quelques vérités élémentaires. Jamais Marx ni Lénine n'ont proclamé le principe absurde selon lequel il n'y aurait place que pour un seul parti dans le cadre de la dictature du prolétariat, ou selon lequel la classe ouvrière elle-même ne serait représentée que par un seul parti. Toute l'expérience du mouvement ouvrier enseigne au contraire que la multiplicité des tendances et des partis se réclamant de la classe ouvrière correspond aussi bien à une différenciation sociale qu'à des différenciations idéologiques inévitables au sein du prolétariat¹⁰⁴².

Le droit de tendance et la liberté de constituer de nouveaux partis – dans le respect de la légalité socialiste – ne relèvent pas seulement de cette réalité ; ils répondent aussi à des exigences d'efficacité manifestes. Beaucoup de problèmes avec lesquels le pouvoir ouvrier est confronté sont des problèmes nouveaux, pour lesquels seule la pratique (et une pratique à

long terme) permettra en définitive de départager les partisans de solutions différentes. En supprimant le droit de constituer de nouveaux partis, le parti au pouvoir étouffe inévitablement la démocratie en son propre sein. Cette démocratie réclame en effet le droit de tendance, et comment ne pas accuser une tendance qui mène un combat acharné, sur des questions de principe, d'être un nouveau parti en puissance ? Or, en étouffant la démocratie interne, tout parti réduit automatiquement la possibilité d'éviter des erreurs politiques et recule leurs chances d'être corrigées.

La démocratie des conseils implique le libre accès aux moyens de diffusion massive (presse, radiotélévision), au matériel de propagande, aux salles de réunion, etc., pour tout groupe de travailleurs qui respecte la légalité socialiste. Toute l'argumentation de Lénine arguant de la supériorité de la démocratie soviétique sur la démocratie bourgeoise, du point de vue de l'exercice effectif des libertés démocratiques par la masse des travailleurs, était fondée sur de telles jouissances. L'idée que seul le parti au pouvoir puisse disposer de la presse et des moyens de diffusion massive, qu'il ait seul le droit de désigner les directeurs de tous les journaux, d'établir la censure sur les informations (idée que Brejnev et ses acolytes dans divers pays – y compris en URSS – défendent avec acharnement depuis le « printemps de Prague ») est une déformation flagrante des principes léninistes de la démocratie soviétique, tels qu'ils sont développés dans *L'État et la révolution*. Faut-il rappeler que Lénine l'a souligné à de multiples reprises que même la question de savoir si les droits démocratiques sont octroyés ou non aux bourgeois ne constitue pas une question de principe, mais simplement une question de rapports de forces et d'efficacité (Lénine, 1947, 2 : 450-451) ? L'idée d'exclure du bénéfice de ce droit la majorité des travailleurs, parce qu'ils n'approuvent pas la ligne momentanée du Parti communiste, ne lui serait jamais venue à l'esprit.

L'application pratique et fidèle des principes de démocratie socialiste est évidemment fonction de la lutte de classe réelle et non de désirs abstraits et de vœux pieux. Quand son régime est en danger, la bourgeoisie, même la plus libérale a, à d'innombrables occasions, suspendu les libertés démocratiques qu'elle accorde chichement au peuple, établi des dictatures, fait régner la terreur sanglante contre les opprimés. Animés de la volonté de conserver leur liberté nouvellement acquise, les travailleurs se défendront avec acharnement contre les tentatives du Capital de rétablir son pouvoir renversé.

Moins cette lutte sera violente, plus l'État ouvrier sera stable, plus les relations sociales se détendront, et plus les restrictions imposées à l'exercice des libertés démocratiques pour tous les adversaires du nouveau régime pourront être levées. L'État ouvrier, au service de la grande majorité et répressif seulement pour une petite poignée d'exploiteurs devra de toute manière être un État d'un genre particulier, un État qui commence à dépérir pour ainsi dire dès sa naissance. Que la lutte de classe puisse périodiquement s'exacerber même pendant la période de transition du capitalisme au socialisme, on peut l'accorder à Mao Tsé-toung. Mais qu'après le parachèvement victorieux de la construction du socialisme – c'est-à-dire la naissance d'une société sans classes – il faille encore un État, ou qu'il faille même envisager une aggravation de la lutte de classe (une lutte de classes... sans l'existence de classes !), voilà une absurdité théorique que seul un Staline pouvait produire.

8

Si la doctrine marxiste est assez nette en matière d'organisation de l'État ouvrier, elle est loin de présenter des vues claires en ce qui concerne l'organisation de l'économie à l'époque de transition.

La manière concrète dont la planification de l'économie – qui a été proclamée à maintes reprises par Marx comme le principe de base de l'économie socialisée – doit s'articuler avec l'exercice du pouvoir par la classe ouvrière (sous le régime des « producteurs associés ») reste sujette à controverse. Les expériences multiples accumulées aux divers stades d'évolution de l'économie soviétique d'abord, de l'économie des différents pays qui ont aboli le capitalisme ensuite, présentent un kaléidoscope de solutions disparates, allant d'une extrême centralisation bureaucratique au régime yougoslave fondé sur la combinaison de l'autogestion des entreprises et de l'économie socialiste de marché.

Il faut reconnaître que la théorie elle-même ne fournit pas beaucoup d'indications. Marx a fait une brève allusion aux coopératives de production dont les associés nomment eux-mêmes les directeurs-gérants¹⁰⁴³. De Leon avait une théorie vague des « syndicats d'industrie », qui organiseraient la production après la prise du pouvoir. Le Parti bolchevik s'en inspira largement et confia, pendant les premières années qui suivirent Octobre, la gestion de l'économie aux organisations syndicales. Les résultats ne furent guère brillants, et on passa insensiblement d'un système de gestion mixte (directeurs + syndicats), au système de la « direction unique », qui fut officiellement proclamé par Staline en 1930.

Par ailleurs, l'idée de faire des soviets d'usine (conseils ouvriers) des organes de direction de l'économie fut défendue par plusieurs communistes de gauche au cours des premières années consécutives à la révolution d'Octobre. Elle fut largement reprise par les communistes de gauche en Europe, surtout en Allemagne et aux Pays-Bas.

La discussion actuelle sur cette question est incontestablement polarisée par les deux expériences extrêmes ; l'expérience stalinienne et l'expérience yougoslave. Des deux côtés on cherche à enfermer les variantes possibles de gestion des entreprises dans le dilemme : ou bien large autonomie des entreprises et jugement de la performance de celles-ci d'après un critère global, celui de la rentabilité financière (du profit) par le truchement du marché ; ou bien centralisation administrative des décisions stratégiques, ce qui implique l'impossibilité d'une autogestion ouvrière.

L'argument selon lequel l'autogestion implique nécessairement une forte décentralisation économique et un recours croissant à l'« économie de marché socialiste » n'est pas convaincant. Pourquoi l'autogestion ouvrière serait-elle incompatible avec une délégation démocratique de pouvoirs de décision, non pas à des instances administratives, mais à des instances représentatives de l'ensemble des travailleurs concernés (congrès national, régional, local des conseils ouvriers, demain sans doute également congrès internationaux) ? En réalité, toute une série de décisions économiques ne peuvent être prises valablement au niveau de l'entreprise individuelle.

Quand on affirme que les « autogestionnaires » sont « libres » de prendre ces décisions, on cache la moitié de la vérité ; ces décisions seront par la suite « corrigées » par le marché, et peuvent aboutir au résultat opposé à celui que les « autogestionnaires » avaient visé. Quelle est donc la différence entre une obligation économique, agissant derrière le dos des « autogestionnaires », et un décret administratif pris à leur insu ? Les deux procédés ne sont-ils pas en fait équivalents et également aliénants ? Et la véritable solution socialiste et démocratique ne consiste-t-elle pas à faire prendre ces décisions-là consciemment, par des congrès de conseils ouvriers, à tous les niveaux où elles peuvent être prises valablement (il va de soi que toute une série de ces décisions peuvent l'être au sein d'une entreprise, et même au sein d'ateliers et de départements individuels) ?

Il n'est pas vrai non plus que la source unique ou principale de la bureaucratisation, de la toute-puissance de la bureaucratie, serait le contrôle central sur le surproduit social dont celle-ci dispose dans le cadre du système de planification bureaucratique. La source dernière de la

bureaucratisation réside dans la division sociale du travail, c'est-à-dire dans le manque de connaissances, de compétences, d'initiatives, de culture et d'activité sociale de la part des travailleurs.

C'est sans doute avant tout un produit du passé et de l'entourage capitaliste, un produit du degré de développement insuffisant des forces productives. Mais tous les facteurs qui tendent à décourager les travailleurs, et à abaisser leur conscience de classe risquent d'accroître leur passivité et d'accentuer ainsi l'emprise de la bureaucratie sur la gestion de l'économie et sur le surproduit social. Cette emprise peut s'effectuer par l'intermédiaire du marché, dans un système de gestion décentralisée, tout aussi efficacement que dans un système de centralisation administrative.

Et parmi les facteurs qui accentuent le découragement des travailleurs, il ne faut pas seulement citer l'absence de participation réelle à la gestion des entreprises (qui est évidemment un facteur réel d'aliénation), mais encore la croissance de l'inégalité sociale, la commercialisation universelle de la vie sociale et la réification de tous les rapports humains qui en résultent, l'accentuation de la concurrence entre différents groupes d'ouvriers, la désintégration de la solidarité collective, la réapparition du chômage et beaucoup d'autres conséquences inévitables de l'« économie socialiste de marché », telle qu'elle se développe actuellement en Yougoslavie.

Les marxistes sont résolument partisans de l'autogestion ouvrière de l'économie. Mais ils sont convaincus que les dirigeants yougoslaves ont rendu le plus mauvais service possible à la cause de l'autogestion en combinant abusivement le concept d'autogestion et celui « d'économie socialiste de marché ». La véritable déprolétarianisation du Travail n'exige pas seulement la suppression de la propriété privée des moyens de production et de la gestion bureaucratique de l'économie mais encore le dépérissement des relations marchandes et de la division sociale du travail. Il s'agit de processus qui ne peuvent se réaliser du jour au lendemain, pas plus d'ailleurs que le dépérissement de l'État. Mais de même que la durée de ce processus de dépérissement de l'État ne peut être un prétexte pour remettre aux calendes grecques son début, de même il n'est point logique de prétendre vouloir retarder le début du dépérissement des rapports marchands sous prétexte que ce processus ne s'achèvera que lorsque l'abondance des biens et des services essentiels pourra être garantie à tous.

En réalité, l'autogestion ouvrière en tant que processus de désaliénation des rapports de production doit s'exercer simultanément à tous les niveaux où le producteur continue à subir des rapports économiques alarmants. Elle

implique donc que soient prises au niveau de l'usine, avec participation consciente de tous par des conseils ouvriers démocratiquement élus, toutes les décisions de gestion qui sont applicables à l'usine, indépendamment des interférences externes.

Elle implique que pour tous les rapports entre l'entreprise et l'extérieur où des décisions de coordination s'imposent ces décisions soient prises consciemment par des congrès élus par les conseils ouvriers. Elle implique le dépérissement de la structure hiérarchique de l'entreprise et le dépérissement des rapports marchands, une série croissante de biens et de services étant distribués d'après le principe de satisfaction des besoins (sans intervention d'argent), selon des priorités établies démocratiquement par les masses laborieuses elles-mêmes. Elle implique que dans toute une série de domaines (enseignement, culture, loisirs, santé, urbanisme), on abandonne délibérément des critères de « rentabilité » en faveur des critères de service public, d'utilité sociale. La capacité d'une économie d'époque de transition du capitalisme au socialisme à réaliser pleinement ces principes dépend évidemment de sa richesse relative. Mais sa capacité de s'engager dans cette voie est partout présente.

9

Une des variantes néomarxistes de la doctrine des conseils ouvriers défendue actuellement par des théoriciens yougoslaves est celle qui constitue une justification à peine voilée de la réalité contradictoire en Yougoslavie : les travailleurs ne seraient ou ne devraient être capables d'exercer le pouvoir directement que dans le seul domaine économique, par le truchement de l'autogestion des entreprises.

Dans l'État, le pouvoir devrait appartenir aux « forces conscientes » de la société, c'est-à-dire à la Ligue des communistes de Yougoslavie. Les plus hypocrites des défenseurs de cette théorie affirment que même dans la société dans son ensemble, il n'y a pas lieu de créer de nouvelles structures politiques puisque « l'État se meurt ». Il est pourtant difficile de contester qu'il est encore loin d'être périmé. Pourquoi, dans ces conditions, les conseils ouvriers ne disposeraient-ils pas du pouvoir politique que la théorie marxiste-léniniste a toujours prévu pour des soviets ? Cela n'a jamais été expliqué de manière satisfaisante par les théoriciens yougoslaves officiels¹⁰⁴⁴.

En fait, la contradiction la plus apparente du système yougoslave est celle qui existe entre l'autogestion, proclamée principe de base de l'économie, et des structures politiques qui sont loin d'être fondées sur

l'exercice direct du pouvoir par les travailleurs. Nous avons déjà vu que dans des conditions de décentralisation économique excessive, de recours abusifs aux mécanismes de l'« économie socialiste de marché », d'intégration croissante de l'économie Yougoslave dans l'économie capitaliste internationale, l'« autogestion » des producteurs au niveau de l'entreprise risque d'être vidée de sa substance. En outre, nous avons souligné qu'une véritable autogestion économique n'est possible qu'au niveau de l'économie dans son ensemble (par un congrès des conseils ouvriers)¹⁰⁴⁵.

Mais une autre notion mérite maintenant d'être soulignée : aucune autogestion ne peut être réelle si elle se cantonne exclusivement dans le domaine de la « vie des entreprises » (autant prises séparément que réunies dans un ensemble cohérent). Les interférences entre « économie » et « politique » sont innombrables à l'époque de transition du capitalisme au socialisme (elles vont d'ailleurs croissant à l'époque du néocapitalisme également). Le terme « politique économique » les exprime de manière assez nette. Les conseils ouvriers ont beau disposer d'une partie du surproduit social créé au sein des entreprises ; la politique économique du gouvernement (sa politique fiscale, sa politique de crédit, sa politique monétaire, sa politique commerciale, sa politique étrangère, etc.) peut modifier du jour au lendemain les conditions dans lesquelles ce surproduit est « réalisé », et donc aussi bien sa quantité que sa qualité. Une fois de plus, l'opération ressemble davantage à un camouflage qu'à une véritable « désaliénation ».

Par ailleurs, un congrès de conseils ouvriers ne peut valablement prendre en main le droit de décision en matière du plan, de répartition du revenu national et des investissements (de la croissance économique), sans revendiquer également le droit de décision dans tous les domaines qui influencent de manière appréciable les tendances du développement économique, et que nous venons d'énumérer dans le paragraphe précédent. S'il ne l'obtient pas, une véritable et dangereuse (dualité de pouvoir) s'instaure au sein de la société. S'il l'obtient, qu'elles restent les fonctions d'autres organismes représentatifs centraux, sinon celles de se cantonner dans des domaines spécifiques (questions culturelles, problèmes d'enseignement et de santé publique, etc.) où ils peuvent faire un travail utile ? Mais ce travail est en contradiction avec des prétentions de type parlementaire, et justifierait d'ailleurs une représentation privilégiée de

certaines groupes sociaux, afin d'y favoriser au maximum la fusion de fonctions législatives et exécutives.

Comme les décisions économiques clés concernent des problèmes économiques fondamentaux, une véritable autogestion, même au niveau de l'entreprise, réclame le droit des « autogestionnaires » à s'occuper activement de « politique économique » au niveau national, c'est-à-dire de politique tout court. Elle présuppose le droit pour chaque conseil ouvrier d'opposer des contre-propositions aux projets gouvernementaux en matière de politique économique, de chercher des alliés dans tout le pays sur cette base, d'informer l'opinion publique de l'alternative avec laquelle elle est confrontée, etc. Une véritable autogestion réclame donc le respect des principes de démocratie socialiste dans le domaine politique, ce qui est loin d'être assuré en Yougoslavie.

En l'absence de cette démocratie socialiste, l'autogestion est largement bureaucratisée et vidée de sa substance émancipatrice. Et comme aucun débat public ne peut produire une information claire s'il n'y a pas des tendances organisées, l'absence du droit à l'organisation d'autres partis respectant la constitution socialiste (ainsi que l'absence du droit de tendance au sein de la Ligue communiste yougoslave) contribue à vider encore davantage l'autogestion d'une partie de sa substance.

Le couronnement théorique de toutes ces contradictions et déformations du système d'autogestion en Yougoslavie réside en la thèse selon laquelle les rapports de production qu'il s'agirait de modifier se réduisent en dernière analyse... à la répartition du revenu au sein de l'entreprise¹⁰⁴⁶. L'autogestion serait fondamentalement le droit des travailleurs à voter sur cette répartition ; le reste serait l'affaire des techniciens et du marché.

Inutile d'insister sur le fait qu'il s'agit là d'une idéologie typiquement technocratique qui n'a pas grand-chose de commun avec le marxisme. Les rapports de production ne concernent pas avant tout la répartition du revenu mais la manière dont la production est organisée. La répartition du revenu en tant que phénomène économique « essentiel » présuppose le maintien du salariat et de l'économie de marché, et présuppose que l'organisation du travail, la valeur d'usage produite, le but de la production sont largement soustraits à la détermination des travailleurs. L'aliénation toujours persistante de ceux-ci n'en est que plus frappante.

Poussée jusqu'à ses conclusions ultimes, l'« économie socialiste de marché » risque de saper l'autogestion ouvrière même sous sa forme limitée, telle qu'elle est pratiquée en Yougoslavie depuis 1950. La pression

des technocrates, des directeurs et des éléments bureaucratisés au sein des entreprises joue nettement dans ce sens. Ils s'efforcent de déplacer tout pouvoir de décision en matière d'organisation du travail et de la production à des instances extérieures aux conseils ouvriers, sous prétexte que les travailleurs ne sont pas des « experts », seuls « compétents », semble-t-il, pour trancher ces questions.

La suppression de fait du conseil de gestion, la proposition de contrats à long terme entre le conseil ouvrier et le directeur, qui donnent les pleins pouvoirs à ce directeur en matière de gestion quotidienne pendant toute cette période, voire la tentative de réduire le conseil ouvrier à un simple organe de répartition du revenu de l'entreprise, sont les étapes déjà concrètes d'une tendance au démantèlement de l'autogestion ouvrière qui surgit comme conséquence logique de la « concurrence socialiste », pierre angulaire de l'« économie socialiste de marché ».

La critique très affirmée des déviations yougoslaves du marxisme que nous avons développée ne doit guère détourner l'attention du fait que l'introduction du système d'autogestion des entreprises en Yougoslavie y a créé des conditions beaucoup plus propices à l'avènement d'un véritable pouvoir des travailleurs que dans tous les autres pays ayant aboli le capitalisme. C'est une critique qui doit permettre aux travailleurs révolutionnaires à avant-garde de se libérer du dilemme « ou bien hypercentralisation stalinienne », ou bien économie « socialiste » de marché à la yougoslave, tout en appréciant à leur juste valeur les expériences yougoslaves d'autogestion, fondements sur lesquels de nouvelles révolutions et d'autres États ouvriers poursuivront la recherche d'un modèle valable d'organisation économique à l'époque de transition du capitalisme au socialisme.

10

Les transformations opérées dans la société bourgeoise par la troisième révolution industrielle ont été multiples.

Le poids spécifique de la paysannerie et des anciennes classes moyennes a été à nouveau réduit, au point de devenir insignifiant dans plusieurs pays. L'importance des professions libérales et des « nouvelles classes moyennes » n'a guère débordé la marge déjà acquise à la veille de la grande crise économique de 1929-1932. Le nombre des salariés et appointés, forcés de vendre leur force de travail, n'a cessé d'augmenter.

Contrairement à une légende répandue avec ténacité, la cohésion interne de cette masse énorme – entre 70 et 85 % de la population active dans la

plupart des pays industriellement en pointe – s’est accrue et non pas réduite. Aussi bien les différences de rémunération que les différences de statut social entre ouvriers manuels, employés de bureau, techniciens salariés et fonctionnaires petits et moyens, ont diminué par rapport à ce qu’elles étaient au début du siècle ou au début des années 1930, Et les transformations technologiques imposées par la troisième révolution industrielle impliquent que même la nature des tâches exécutées dans l’usine semi-automatisée par une équipe volante d’ouvriers d’entretien polyvalents, par un comptable opérant à l’aide de computers, et par un technicien installant une nouvelle machine, tend singulièrement à s’uniformiser.

Les résultats de cette homogénéisation croissante du travail salarié ont été visibles dans l’explosion de mai 1968 en France et dans les grèves générales de 24 heures qui ont secoué l’Italie dans l’année qui s’est écoulée depuis lors. Le nombre de grévistes a dépassé tout ce qu’on avait connu dans le passé (10 millions en France ; 15 millions en Italie), La participation des employés, des fonctionnaires, des enseignants, voire des cadres, a été très importante. Cette participation ne s’est point limitée à réclamer, avec les ouvriers, des améliorations des conditions de rémunération et de travail. Elle s’est étendue à la revendication qui donne à ces luttes un sens profond de contestation, de remise en question des rapports de production capitalistes eux-mêmes : la contestation de la structure autoritaire des usines, des bureaux, des ateliers, des entreprises de service, la contestation du droit du Capital et de son État à disposer des hommes et des machines.

On avait déjà remarqué que les étudiants avaient repris de la tradition marxiste révolutionnaire des revendications comme celles de l’introduction du « contrôle étudiant », du « pouvoir étudiant », de l’« autogestion » des écoles et des universités. Ce qui a été frappant, au cours du Mai révolutionnaire en France, c’est le fait que des revendications analogues se sont répandues dans des milieux « périphériques » de la vie économique proprement dite, mais dont l’importance ne peut que croître au stade actuel du développement des forces productives : chercheurs et savants, médecins et personnel des hôpitaux, journalistes de la presse écrite et radiotélévisée, acteurs et personnel du spectacle, etc.

Il s’agit là du résultat de plusieurs tendances historiques profondes dont il faut saisir toute l’importance pour la lutte pour le socialisme. La troisième révolution industrielle implique une réintégration massive du

travail intellectuel dans le processus de production sous forme de travail salarié. C'est la base objective de l'alliance entre les ouvriers d'une part et les étudiants et intellectuels d'autre part. Ceux-ci cessent de plus en plus d'être des petits-bourgeois ; ceux-là se transforment de plus en plus d'apprentis-bourgeois en apprentis travailleurs intellectuels salariés.

Mais cette réintégration du travail intellectuel dans le processus de production, dans une société dans laquelle la force de travail reste plus que jamais une marchandise, implique que le travail intellectuel subit toutes les conséquences objectives et subjectives de cette prolétarianisation : division du travail, hyper-spécialisation et parcellarisation des tâches de plus en plus poussées, subordination brutale des talents et besoins individuels aux « besoins sociaux » qui se confondent avec les besoins de profit du Capital (présélection et souvent disqualification), aliénation croissante du travail intellectuel, etc. C'est là la base objective de la révolte universelle des étudiants, à laquelle peuvent se joindre des couches entières d'intellectuels, et qui apporte au mouvement ouvrier révolutionnaire des alliés d'une valeur considérable, non seulement dans la lutte pour renverser le capitalisme, mais encore dans celle de construire une société socialiste fondée sur l'autogestion planifiée des producteurs associés.

Cependant, la nature différente du travail qui crée la base matérielle de l'existence des hommes, et l'activité qui se cantonne pour l'essentiel dans des domaines extérieurs à celui de la production matérielle, impliquent des différences substantielles dans l'organisation de la gestion, aussi longtemps que l'abondance n'est pas acquise et que la distribution des biens et des services selon les besoins de tous les individus ne peut pas encore être généralisée.

L'autogestion signifie en dernière analyse que les producteurs décideront eux-mêmes de l'ampleur de leur effort et des sacrifices de consommation qu'ils sont prêts à consentir, aussi longtemps que des choix pour l'emploi de ressources rares restent posés. Mais lorsqu'on veut étendre ce principe à des domaines tels que l'enseignement, les hôpitaux ou les instruments de diffusion massive, on ne doit pas oublier qu'il s'agit là non pas d'un emploi de ressources matérielles par ceux qui les ont créées, mais d'emploi de ressources matérielles mises à la disposition de ces secteurs par le reste de la société. Il est évident que la collectivité doit conserver un droit de regard et de contrôle sur l'emploi de ces ressources, bien au-delà de celui qu'elle s'arrogera sur l'emploi des ressources mises à la disposition des usines individuelles.

Le cas de la presse et de la radiotélévision est le plus clair à ce propos. Face à des patrons capitalistes ou à un État qui « manipule » cyniquement les informations, les journalistes ont pleinement raison de réclamer des droits de contrôle et de défendre leur autonomie ; encore faudrait-il ne pas oublier que les travailleurs des imprimeries ont, eux aussi, des intérêts et des droits qui méritent d'autant d'attention que ceux des journalistes. Mais dans une société capitaliste fondée sur une large démocratie socialiste, il serait évidemment absurde de faire des journalistes les arbitres de ce qui est et de ce qui n'est pas diffusé. La logique de la démocratie socialiste réclame dans ce cas l'extension à l'ensemble de la société (à tout groupe de citoyens travailleurs dépassant des seuils numériques successifs) de l'accès aux différents moyens d'information, et non un monopole d'accès ou de gestion de ceux-ci entre les mains d'une seule profession.

C'est pourquoi l'extension des mots d'ordre de « contrôle » et d'« autogestion » à ces différents domaines doit être opérée avec prudence, en tenant compte des différences de situations structurelles que nous venons d'esquisser. Il n'en reste pas moins vrai que le renversement des structures autoritaires se justifie pleinement dans tous ces domaines, et que partout le remplacement de cette hiérarchie imposée par des formes d'organisation qui s'inspirent du principe des conseils – élection, révocabilité, contrôle permanent du sommet par la base, association la plus large possible de la masse des intéressés à l'exercice de fonctions dirigeantes, épanouissement de l'initiative créatrice des masses, etc. – peut être considéré comme un objectif révolutionnaire socialiste parfaitement légitime. L'idée de la société socialiste constituant un vaste ensemble planifié et consciemment dirigé de producteurs et de citoyens qui s'administrent eux-mêmes représente l'essence même du marxisme¹⁰⁴⁷.

11

Il nous faut finalement élucider une dernière question controversée : quels sont les rapports entre les activités des masses laborieuses cherchant à prendre en leurs mains l'organisation de leur propre sort – par le truchement de la lutte pour le contrôle ouvrier et l'autogestion ouvrière, par la création de conseils ouvriers – et l'effort de construire des partis révolutionnaires d'avant-garde ?

L'expérience de l'étouffement de la démocratie des conseils par la bureaucratie en URSS et dans les pays sous son influence a rendu du crédit dans certains milieux d'avant-garde, à des thèses que l'expérience historique avait pourtant à maintes reprises permis de réfuter¹⁰⁴⁸. Il nous

importe donc de réaffirmer avec force ce qui constitue l'acquis de la théorie marxiste-léniniste dans ce domaine.

Les racines objectives de la nécessité de partis révolutionnaires d'avant-garde sont triples : le caractère partiel et parcellaire de l'expérience qui peut être acquise, tant de la société bourgeoise que de la lutte de classe, par des collectifs d'ouvriers d'entreprise ou de localité (caractère qui résulte en définitive de la division capitaliste du travail et de ses conséquences, quant à la conscience élémentaire à laquelle peut accéder le travailleur qui lui reste soumis) ; la différenciation idéologique inévitable de la classe ouvrière, qui résulte tant des différences de tâches et des origines sociales, que de facteurs qui relèvent de la superstructure (influence familiale, formation à l'école, diverses influences idéologiques subies, etc.) ; le caractère discontinu de l'activité politique des masses, la périodicité des montées révolutionnaires.

Pour ces trois raisons-là, une avant-garde se dégage inévitablement de la classe. Elle est constituée par des éléments qui, par un effort individuel, réussissent à surmonter le caractère partiel et fragmentaire de la conscience de classe à laquelle accèdent les larges masses. Elle permet de fondre en une expérience unique infiniment plus riche des expériences partielles de luttes révolutionnaires réalisées à diverses époques et dans divers pays, généralisant ainsi ces expériences dans une conception théorique d'ensemble scientifique, le programme marxiste révolutionnaire. Elle rassemble enfin les individus qui, par conscience, tempérament, capacité de dévouement, auto-identification avec la cause de leur classe, maintiennent un haut niveau d'activité même dans les phases de déclin de la lutte des masses.

Rien que pour cette dernière raison, l'existence de l'organisation révolutionnaire d'avant-garde se justifie amplement afin de favoriser la future montée révolutionnaire de masse. Dans les phases de déclin, cette organisation conserve l'acquis théorique, empêche que l'idée des conseils ouvriers ne soit noyée dans l'oubli et la démoralisation, éduque une nouvelle génération dans l'acquis du passé, répand le programme contre vents et marées dans des couches plus larges.

Il ne faut guère insister sur le fait que la possibilité de voir se généraliser des conseils ouvriers est accrue grâce à cette activité. L'organisation révolutionnaire d'avant-garde est indispensable pour assurer une victoire de la révolution. Celle-ci réclame une concentration des efforts, une conscience de la maturité de conditions spécifiques, une analyse

minutieuse des préparatifs et des intentions de l'adversaire, l'élaboration d'une véritable science de la révolution, à laquelle les masses dans leur ensemble ne peuvent guère accéder. On a vu un grand nombre de révolutions éclater spontanément ; on n'en a pas vu une seule qui ait pu spontanément triompher.

L'organisation révolutionnaire d'avant-garde constitue finalement aussi un instrument indispensable pour combattre les risques de déformation bureaucratique du nouveau pouvoir. Croire que l'autogestion constitue à elle seule est une garantie suffisante contre de telles déformations, ce n'est pas comprendre leur source profonde, à savoir la survivance de la division sociale du travail et de l'économie marchande à l'époque de transition du capitalisme au socialisme. Des conflits d'intérêts sectoriels, professionnels, régionaux, entre différents groupes de producteurs, sont absolument inévitables à cette époque.

C'est une illusion que de supposer que le simple processus démocratique (le vote) donnera automatiquement la majorité aux thèses qui reflètent le mieux les intérêts de la classe dans son ensemble. Le triomphe de ces thèmes n'est possible que par une lutte politique et idéologique constante, par une élaboration politique qu'une telle lutte ne peut que favoriser. La structuration organique des tendances en organisations et partis permet de clarifier le débat ; la confrontation confuse d'un grand nombre d'individus non groupés ne peut que faciliter l'emprise des ou de groupements privilégiés.

Il n'y a aucune contradiction entre la nécessaire spontanéité des masses et la fonction d'une organisation révolutionnaire d'avant-garde. La deuxième guide la première dans les périodes de montée et la prolonge dans les périodes de reflux. Encore moins y a-t-il de contradiction entre la démocratie socialiste des conseils, le plein exercice de souveraineté par les conseils ouvriers et leurs congrès, et l'activité d'une organisation révolutionnaire d'avant-garde. La deuxième permet d'articuler la première et facilite en définitive l'exercice du pouvoir par le prolétariat en précisant les options sur lesquelles doit porter cet exercice. De même l'existence d'une Internationale révolutionnaire permet-elle d'intégrer dans un tout cohérent l'élaboration théorique et la pratique de mouvements d'avant-garde nationaux, intégration irréalisable sans organisation et absolument indispensable à une époque d'internationalisation de plus en plus accentuée de tous les aspects de la vie sociale.

Ce qu'il faut combattre, ce sont les dogmes selon lesquels tout groupe d'avant-garde autoproclamé acquiert des privilèges matériels et politiques quelconques du fait de cette autoproclamation. Les privilèges matériels sont de toute manière à bannir. Quant aux « privilèges » politiques, le seul que les militants d'un parti révolutionnaire sont en droit de réclamer, c'est celui de se battre au premier rang pour les intérêts de leur classe, c'est celui de consacrer à l'activité sociale une fraction de leur temps de vie beaucoup plus élevée que celle des autres travailleurs.

Cela ne donne aucun droit supplémentaire ; mais cela leur donne incontestablement la possibilité d'influencer et de convaincre leurs compagnons et leurs concitoyens mieux que d'autres. Dans une démocratie socialiste, cette possibilité est ouverte à tout le monde. Et si le mot de sélection s'est prononcé à ce propos, c'est bien d'une sélection par la praxis qu'il s'agit. Ce n'est en tout cas que dans la mesure où les masses finissent par accepter l'orientation de l'organisation révolutionnaire que celle-ci se transforme d'une avant-garde autoproclamée en une avant-garde véritable.

Ceux qui réfutent la nécessité d'un parti révolutionnaire d'avant-garde au nom de la spontanéité des masses, ou qui désirent même en interdire la création au nom de la souveraineté des conseils, imitent en réalité l'erreur des partisans staliniens du parti unique, qui rejettent la souveraineté des conseils ouvriers au nom d'une prétendue sagesse universelle que le parti incarnerait automatiquement. Pour les deux, il existe une antinomie entre le devoir de persuasion et de direction politique de l'avant-garde et l'activité des masses organisées. Pour le marxisme-léninisme au contraire, cette antinomie est non démontrée.

La nécessité d'un parti d'avant-garde est conçue comme un complément nécessaire et indispensable de l'organisation des masses elles-mêmes dans les conseils ouvriers. Marx et Engels l'avaient déjà exprimé de manière suffisante à l'époque du *Manifeste communiste*, et il n'y a rien à ajouter à leur doctrine :

Les communistes n'ont point d'intérêts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat. Ils n'établissent pas de principes sectaires sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier. Les communistes ne se distinguent des autres partis ouvriers que sur deux points : 1) Dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs à tout le prolétariat. 2)

Dans les différentes phases que traverse la lutte entre prolétaires et bourgeois, ils représentent toujours les intérêts du mouvement dans sa totalité. Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, la fraction qui stimule toutes les autres ; théoriquement, ils ont sur le reste du prolétariat l'avantage d'une intelligence claire des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien (Marx et Engels, 1955 : 34-35)¹⁰⁴⁹.

mai 1970

Pour en savoir plus

- Albert, Charles et Jean Duchène, *Le socialisme révolutionnaire*, Paris, La Guerre sociale.
- Arango, M. E. et coll. (1967), *Las Tomas de Fabricas*, Bogota, Centro Columbiano de Investigaciones Marxistas, Suramerica.
- Bauer, Otto (1923), *Die Österreichische Revolution*, Vienne.
- Bernstein, Eduard (1921), *Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie*, Stuttgart, Dietz.
- Bloch-Lainé, François (1963), *Pour une réforme de l'entreprise*, Paris, Le Seuil.
- Charlier, Fernand (1968), « The roots of bureaucracy and ways to fight it », dans Ernest Mandel (dir.) *Fifty Years of World Revolution*, New York, Merlt Publishers.
- Flechtheim, Ossip K. (1969), *Die KPD in der Weimarer Republik*, Francfort, Europäische Verlagsanstalt.
- Gorz, André (1964), *Strategie ouvrière et néocapitalisme*, Paris, Le Seuil.
- Guérin, Daniel (1965), *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1965.
- Guillaume, James (1876), *Idée sur l'organisation sociale*.
- Guin, Yannick (1969), *La Commune de Nantes*, Paris, François Maspero.
- Kropotkine, Pierre (1921), *Landwirtschaft, Industrie und Handwerk*, Berlin, Verlag Der Syndikalist.
- Lénine, Vladimir (1947), « La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky » dans *Œuvres choisies*, Moscou, Éditions de Moscou.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1955), *Le Manifeste communiste*, dans *Œuvres choisies*, Moscou, Le Progrès.
- Marz, Eduard (1969), « La prospettiva storica della cogestione », *Critica Sociale*, n° 20.
- Proudhon, Pierre-Joseph (1923-1939), *Œuvres complètes*, Paris, Rivière.
- Thompson, Edward P., (1968), *The Making of the English Working Class*, Pelican Book.
- Varga, Eugène (1967), *Essais sur l'économie politique du capitalisme*, Moscou, Le Progrès.

¹⁰¹⁵. Daniel Guérin (1965 : 521 et suiv.) se trompe lorsqu'il voit en Proudhon le père de l'idée d'autogestion. Owen et ses disciples avaient développé cette idée bien avant Proudhon, et nous ne croyons pas qu'ils aient été les premiers. En février 1819, des ouvriers anglais du tabac, après onze semaines de grève, commençaient à organiser eux-mêmes la production pour leur propre compte ! (Thompson, 1968 : 869.) Il faut ajouter un exemple – sans doute même pas le premier – d'ouvriers français tailleurs qui, en 1833, avaient établi le principe de ne plus travailler qu'en association, en

éliminant les patrons. Cet exemple indique nettement comment l'idée d'autogestion ouvrière peut être d'origine précapitaliste et corporatiste.

[> [Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes](#)].

1016. Voir par exemple Rudolf Rocker, « Die Prinzipienklärung des Syndikalismus » (1919). Il existe une littérature française assez ample, d'avant 1914, sur l'organisation de la production par les syndicats après la révolution sociale (voir, par exemple, Charles et Duchène). On ne se rappelle plus aujourd'hui que même Jean Jaurès a jadis prôné (dans la *Revue socialiste* d'août 1895) une idée analogue d'autogestion des branches d'industries, organisées en syndicats élisant leurs propres chefs, contremaîtres, conseils, etc. Mais Jaurès tempère cette idée d'autogestion syndicale par la création d'un organisme économique suprême, qu'il appelle « conseil central de l'économie » et où siègeraient à la fois des représentants élus par les syndicats (conseils fédéraux) de toutes les industries, et des représentants directs de la nation tout entière, élus au suffrage universel.

1017. Sur des expériences d'occupation d'usines dans un autre pays d'Amérique du Sud, voir Arango et coll. (1967). [[Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

1018. [[Commune de Seattle \(La\)](#)].

1019. Voir l'absence de désarmement de l'ancienne *Reichswehr* en novembre-décembre 1918 en Allemagne ; l'absence de la distribution des terres aux paysans dans la révolution hongroise de 1919 ; l'absence de constitution d'un gouvernement central fondé exclusivement sur des organismes révolutionnaires de pouvoir, localement établis et articulés, en Espagne en 1936, etc.

1020. [[Un processus historique de récupération d'entreprises](#)].

1021. Voir le rôle joué par les *révolutionäre Obleute* (hommes de confiance révolutionnaires) des métallurgistes berlinois dans la préparation de la révolution de novembre 1918 en Allemagne, l'existence d'une organisation révolutionnaire et l'éducation systématique qu'elle a pu effectuer au sein des masses pendant la période préalable, jouent évidemment un rôle important. Il le fut en Russie en 1905 et en Espagne en 1936 ; il ne le fut pas en Italie en 1948 et en France en 1968.

1022. Pour les commissions ouvrières, voir notamment *Le Commissioni Operaie Spagnole*, Turin, Musolini, 1969, en conquérant la dualité du pouvoir au bout d'une période prérévolutionnaire, et en faisant aboutir la période révolutionnaire à la conquête du pouvoir.

1023. Précisons que nous utilisons dans ce contexte le terme « classe ouvrière » comme s'appliquant à tous ceux qui vendent leur force de travail, et dont l'activité est indispensable pour la production et la réalisation de la plus-value.

1024. [[Automation et avenir du travail](#)].

1025. Aux usines Pirelli (Milan), les travailleurs ont unilatéralement modifié les cadences de production. Aux usines Fiat (Turin), des tentatives ont été entreprises pour empêcher la modification de types de production par le patron (substitution de voitures de luxe à des voitures populaires). Un conseil ouvrier y a d'ailleurs surgi au début de 1970. La question du droit de veto contre des réductions du volume de l'emploi a été largement propagée en Belgique, etc. [[Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l'entreprise sans patron](#)].

1026. Un capitaliste intelligent comme Bloch-Lainé l'avait compris dès 1963, en signalant que l'insatisfaction des travailleurs, du fait de leur aliénation en tant que producteurs, pouvait aboutir à de véritables révoltes, au premier fléchissement de la conjoncture (Bloch-Lainé, 1963 : 25).

1027. C'est sur ce point que nous différons d'André Gorz (1964 : 115-117), qui a défendu une conception gradualiste du contrôle ouvrier, avec objectifs « échelonnés » et l'idée d'une succession de revendications intermédiaires réalisables, qui ouvriraient une « voie praticable » vers le

socialisme. Cette conception sous-estime la nécessité d'une mobilisation révolutionnaire des masses du type de celle de mai 1968 pour rendre possible la conquête du contrôle ouvrier, les liens étroits entre une pareille mobilisation et la question du pouvoir politique qu'elle pose inévitablement et l'impossibilité de maintenir durablement l'« équilibre », comme le dit Gorz, entre le mouvement ouvrier et le capitalisme, qui n'est en réalité point un équilibre mais une situation de dualité de pouvoir extrêmement instable et fragile.

1028. Pour les origines bernsteiniennes du concept de « démocratie économique », voir le texte de Bernstein (1921 : 170 et suiv ; 186-190, etc.).

1029. Il est vrai qu'à l'époque de la première et de la deuxième révolution industrielle, une concentration dans les quartiers ouvriers et les villes prolétariennes appuyait et renforçait la cohésion et les liens de solidarité et de coopération de la classe, tissés foncièrement sur les lieux de travail. À ce propos, deux éléments contemporains de la civilisation capitaliste, l'auto et la télévision, tendent à substituer des loisirs et même des habitats décentralisés à cette centralisation d'antan. Au lieu de passer leurs loisirs ensemble, dans les Maisons du peuple et les salles de réunion, les travailleurs tendent à les passer individuellement, ce qui affaiblit la cohésion de la classe et rend encore plus vitaux les liens établis à l'entreprise même.

1030. [[> Treize questions sur l'autogestion](#)].

1031. [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

1032. Voir Proudhon (1923-1939), Guillaume (1876), et un bon résumé dans Guérin (1965). La réponse classique de Marx est contenue dans *Misère de la philosophie*.

1033. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

1034. Sur le problème général de la bureaucratie dans l'État ouvrier, ses origines, et les moyens de la combattre, voir Charlier (1968 : 253-274).

1035. Voir l'expérience douloureuse de la Yougoslavie, surtout depuis la réforme économique de 1965 [...].

[[> Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

1036. [[> Pipinas, un hôtel abandonné puis récupéré](#)].

1037. [[> Ateliers coopératifs de la Commune de Paris](#)].

1038. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1039. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

1040. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

1041. [[> Projet de thèses du 14e congrès extraordinaire \(clandestin\) du Parti communiste tchécoslovaque](#)].

1042. Voir à ce sujet l'intéressante étude d'Ossip K. Flechtheim sur la sociologie de la division du mouvement ouvrier allemand entre SPD et KPD (1920-1933). Cette étude révèle notamment qu'au moment où il a la plus forte implantation ouvrière – la période 1921-1928 – le KPD conquiert la prépondérance des branches industrielles où les salaires sont les plus élevés et la concentration industrielle la plus forte, tandis que le SPD conserve l'hégémonie sur les couches ouvrières les moins bien rétribuées et les plus dispersées (Flechtheim, 1969 : 311-321).

1043. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1044. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

1045. [[> Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

1046. C'est ce que s'obstinent à nier les apologistes les plus fanatiques de la bureaucratie yougoslave, qui en arrivent ainsi à des formulations véritablement grotesques. Ainsi, écrivant dans le journal *Student* (18 mars 1969), un partisan de l'économie de marché socialiste s'oppose à l'application stricte du principe de la rétribution selon la quantité de travail fournie à la société, en affirmant que ce principe « ignore les différences de talent » (sic) et de contributions. Pareille revendication conduit à la formation d'une force administrative et bureaucratique toute puissante, au-dessus de la production et au-dessus de la société, une force qui instaure une égalité artificielle (re-sic) et superficielle, et dont le pouvoir conduit au besoin à l'inégalité et au privilège, La bureaucratie née de l'instauration de l'égalité, c'est vraiment un comble pour quelqu'un qui prétend s'inspirer du marxisme.

1047. [[> Demain est déjà commencé](#)]

1048. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

1049. [[> Guerre civile en France \(La\)](#)].

Contrôle ouvrier sur la production

Pierre Naville

Les patrons [du textile]¹⁰⁵⁰ déclarent qu'ils ne « peuvent » pas accorder des augmentations de salaire, la semaine de quarante heures, etc. Ils mentent. En réalité ils ne veulent pas réduire d'un sou leurs immenses profits [...]. Une seule solution : *contrôle ouvrier sur la production !*

Comment l'organiser ? Les délégués d'atelier et les comités d'usine exigeront d'examiner eux-mêmes la situation. *À bas le secret commercial !* C'est eux qui contrôleront l'embauche, les renvois et les mutations. C'est eux qui imposeront le rythme du travail. C'est eux qui examineront les conditions de la production et l'établissement des prix.

Si les patrons ne cèdent pas, alors, dans les usines occupées, en liaison avec la population, les ouvriers reprendront la production¹⁰⁵¹.

Cette question doit être résolue à l'échelle nationale pour vaincre l'anarchie capitaliste profitable aux deux cents familles.

C'est pourquoi nous proposons à nouveau l'organisation d'un *congrès national des délégués d'entreprises et comités d'usines*, qui examinerait dans son ensemble le problème du contrôle ouvrier. [...]

septembre 1936

Source

La Lutte ouvrière, 19 septembre 1936.

Pour en savoir plus

Naville, Pierre (1976), *L'entre-deux-guerres : La lutte des classes en France (1926-1939)*, Paris, EDI.

¹⁰⁵⁰. Devant la résistance du patronat à appliquer les accords de Matignon signés le 7 juin, de nouveaux conflits ont surgi dès septembre.

¹⁰⁵¹. [[> Une tentative d'exploitation directe](#)].

Coopératives et transformation de la société

Friedrich Engels

Tous les mouvements sociaux, tous les progrès réels qui furent menés à bien en Angleterre dans l'intérêt des travailleurs se rattachent au nom d'Owen. [...]

C'est ainsi qu'il présida le premier congrès au cours duquel les *trades-unions* de toute l'Angleterre s'unirent en une seule grande association syndicale. C'est ainsi qu'il introduisit, comme mesure de transition menant à une organisation entièrement communiste de la société, d'une part, les sociétés coopératives (coopératives de consommation et de production) qui, depuis, ont au moins fourni la preuve pratique que le marchand ainsi que le fabricant sont des personnages dont on peut très bien se passer ; d'autre part, les bazars du travail, établissements pour l'échange de produits du travail au moyen d'une monnaie-papier du travail, dont l'unité était constituée par l'heure de travail. Ces établissements, nécessairement voués à l'échec, étaient une anticipation complète de la banque d'échange que Proudhon devait instituer bien plus tard, et ne s'en distinguaient que par le fait qu'ils ne représentaient pas la panacée des maux sociaux, mais seulement un premier pas vers une transformation bien plus radicale de la société¹⁰⁵².

1878

Source

Friedrich Engels, *L'anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales, 1977.

¹⁰⁵². [[> Une alternative pour la Grèce](#)].

Coopératives contre Vichy (Les)

[...] Au plan d'asservissement de Vichy, nous opposons un plan de redressement économique de la France, premier pas vers sa libération. Nous proposons :

La création dans les usines travaillant partiellement de comités de réorganisation industrielle composés de représentants des ouvriers et es techniciens et ayant pour tâches : a) de répartir immédiatement le travail disponible [...] sous condition d'un salaire minimum ; b) de faire le recensement de la main-d'œuvre, de l'outillage, des matières premières, des capitaux, des possibilités de commande, etc.

La réouverture des usines fermées sous forme de coopératives ouvrières de production : a) élection par le personnel employé dans l'usine au 10 juin d'un comité de direction choisi parmi les ouvriers et les techniciens qualifiés, acceptés par le syndicat ; ce comité sera chargé du recensement du matériel et des commandes, de l'établissement d'un plan de production, l'organisation du travail et de la conclusion de conventions collectives avec les syndicats ; b) avance par l'État des fonds nécessaires à la remise en marche de l'usine et la saisie des capitaux immobilisés ; c) répartition des bénéfices réalisés (remboursement des avances de l'État, versement aux caisses de chômage de la corporation, versement à une caisse central de production et du chômage chargée de la réorganisation de la production [...] ; d) contrôle de la gestion par l'ensemble des ouvriers travaillant dans l'usine¹⁰⁵³.

septembre 1940

Source

La Vérité, n° 2, 15 septembre 1940.

¹⁰⁵³. [[> Comités de gestion \(1944-1945\)](#)].

Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire

Guillermo Almeyra

Une crise provoque non seulement désordre et destruction, mais ouvre aussi la possibilité d'une reconstruction, de la création d'une alternative, de la recherche de nouvelles solutions pour des problèmes anciens et nouveaux qu'elle met à l'ordre du jour. Elle secoue les incertitudes mais aussi les routines et les fatalismes, le conservatisme de la pensée et de la pratique quotidienne de ceux qu'elle entraîne.

[...] Le chômage structurel provoqué par la mondialisation ressemble à une catastrophe semblable aux sécheresses ou à d'autres calamités naturelles pour les paysans. Ceux-ci se mettent volontairement « au chômage » de leurs tâches rurales pour chercher en ville une occupation qu'elles n'ont plus à la campagne fuyant individuellement les zones rurales où elles ne peuvent plus vivre. Mais pour ceux qui ont été ouvriers salariés ou pour les enfants des travailleurs, le chômage permanent a une origine et des caractéristiques sociales. Ces chômeurs-là écriront des graffitis dans les rues de Buenos Aires : « Les patrons sont un luxe que nous ne pouvons pas nous offrir : nous sommes trop pauvres. »

Ainsi, le chômage aura un effet sur ceux qui n'ont jamais été « employés » (c'est-à-dire salariés), et prendra une autre forme chez ceux qui se concentrent depuis des générations dans les zones urbaines et sont passés par les ateliers d'artisans, les industries, le commerce ou les services publics, profondément transformés par la crise.

Il y aura différentes perceptions du chômage et différentes manières de s'en protéger. Le nouveau pauvre [en français dans le texte] en France dispose d'une préparation culturelle et d'habitudes de confort qui ne disparaissent pas avec la crise. En même temps, il n'a pas la vieille capacité d'adaptation à la misère du paysan mexicain démuné, par exemple, qui pourra toujours survivre tant bien que mal grâce au réseau de la famille élargie ou du *compadrazgo*¹⁰⁵⁴, car il n'est pas seul. Le petit-bourgeois argentin appauvri qui doit emménager dans une baraque d'un bidonville sans eau chaude, ni services municipaux, ni sécurité, réagira en

fonction de son bagage culturel et politique (avec, aussi, son passé syndical ou celui de son milieu). Sa réaction sera d'autant plus rapide et violente qu'il aura plus perdu, comme c'était le cas des travailleurs du pétrole, des privilégiés à Cutral-Có, dans le sud du pays, ou à General Mosconi¹⁰⁵⁵, dans le nord. Voilà pourquoi les grandes luttes contre le chômage ont commencé à Paris en novembre 1995 et pas au Brésil ou à Mexico, par exemple, où la situation était bien pire.

La crise représente aussi la destruction de capitaux et des capitalistes. Elle provoque l'affaiblissement des relations d'ordre et soumission, nécessaires au capital, s'appuyant sur la supériorité apparente du capitalisme aux yeux de beaucoup de ses victimes – cet individu « est riche parce qu'il est plus capable et organisé ». Au moment où les patrons en faillite, frauduleuse ou non, perdent tout prestige, l'idée selon laquelle le capital est indispensable et que connaissances et propriété sont des synonymes perd du terrain. Le fossé entre travailleurs et patrons semble grandir. Il est donc possible d'oser, d'avoir le courage de sauter la barrière et de prendre, de manière collective, la conduite ou la propriété de l'entreprise en crise.

[...] La mondialisation actuelle ouvre des espaces à la régionalisation, affaiblit le centralisme d'État et ouvre des brèches à l'autonomie en réponse au désengagement de l'État de ses fonctions d'assistance. Elle facilite le remplacement de la dépendance vis-à-vis de l'État par l'auto-organisation des gens qui deviennent de vrais citoyens de leur propre territoire. L'idée d'autonomie surgit alors en même temps en Italie et en Espagne, au Mexique, au Brésil, au Venezuela, en Uruguay et en Argentine (avec, certes, une force différente et pas toujours dans les mêmes secteurs sociaux)¹⁰⁵⁶. La célèbre occupation et l'autogestion sous la direction des ouvriers de Lip¹⁰⁵⁷, la grande usine française de montres, dont on discuta tant Europe, se reproduira, des années plus tard, en Argentine avec les usines et entreprises récupérées remises en activité sous direction ouvrière ou dans celles occupées par les travailleurs et transformées en coopératives [...].

La lutte pour l'autonomie, comme la lutte pour l'auto-organisation, est à l'ordre du jour, mais elle appartient à un long processus d'apprentissage et de consolidation de la pratique collective, qui est loin d'être terminé car ni l'autonomie ni l'auto-organisation ne se sont imposées nulle part. [...] Sans remonter à la corruption et la dissolution des phalanstères fouriéristes installés sur le sol américain ou à l'échec des colonies anarchistes du sud

du Brésil, il faut au moins comprendre pourquoi si ces expériences pionnières d'auto-organisation et celles tentées après la Seconde Guerre mondiale, au moment du boom capitaliste, n'ont pas fonctionné. Il faudra se demander si elles pourraient réussir aujourd'hui, en pleine récession prolongée, dans une crise économique, sociale, politique et culturelle sans précédent historique, alors que des tentatives brutales pour effacer un siècle de conquêtes des travailleurs et pour revenir au 19^e siècle affrontent la résistance active de ceux qui gardent un grand patrimoine de luttes dans leur mémoire historique.

L'autogestion, ses bases et ses conditions préalables

Qu'est-ce que l'autogestion ? C'est la gestion directe de la production par les producteurs eux-mêmes, organisés librement et démocratiquement pour être à la fois dirigeants et dirigés. Les décisions sont prises collectivement et la hiérarchie n'est pas imposée mais signifie une acceptation volontaire et raisonnée des recommandations de ceux qui montrent qu'ils ont plus de connaissances dans une situation donnée. L'autogestion n'élimine pas les différences entre les individus, de niveaux d'intelligence, de connaissances ou de préparation technique à certaines tâches. En revanche, elle réduit au minimum les rapports de pouvoir induits par la suprématie du travail « intellectuel » sur le travail « manuel » de celui qui n'est, en principe, qu'un simple d'exécutant.

L'autogestion ne se limite pas à la production. Elle signifie aussi le pouvoir démocratique organisé horizontalement au niveau du territoire ; la planification et l'organisation en commun sans hiérarchie de la reproduction sociale (santé, éducation, services...). Autrement dit, elle est synonyme de démocratie complète, politique et sociale. L'autogestion ne peut se cantonner à une seule entreprise ou à un seul lieu, comme la démocratie ne peut pas exister dans une seule circonscription ou une seule municipalité alors que le reste du pays en est privé.

Il faut donc faire la différence entre ce qui n'est qu'une expérience d'autogestion, étape importante dans la construction de l'autogestion sociale généralisée, et ce que l'on cherche à créer au niveau de l'organisation sociale elle-même. L'autogestion sociale généralisée, par son caractère socialiste – elle bannit la recherche du profit privé qu'elle remplace par l'intérêt collectif de l'entreprise et de tous les travailleurs, qu'elle tente d'organiser politiquement ensemble – ne peut rester isolée ni essayer d'administrer la misère ou simplement la survie.

Il ne peut donc pas y avoir d'autogestion dans un seul lieu ou une seule entreprise comme le socialisme ne peut pas exister dans un seul pays. L'autogestion sociale généralisée ne sera possible que lorsque le pouvoir capitaliste sera éliminé à l'échelle mondiale ou, au moins, dans les pays qui ont un poids décisif dans l'économie et la production de la technologie et la culture. L'autogestion est donc un objectif subversif : c'est la recherche d'une société de producteurs libres et associés, conscients de leurs devoirs et de leurs droits et qui construisent un destin commun sans exploiteurs, ni bureaucrates, ni leaders providentiels¹⁰⁵⁸.

En conséquence, l'autogestion sociale généralisée reste encore une utopie, un horizon lointain. Elle implique non seulement un changement politique et social profond, mais aussi une transformation culturelle radicale de ses acteurs. Ceux-ci doivent être capables d'éliminer l'égoïsme, l'individualisme, l'insouciance, le « j'm'en-foutisme », la paresse, la délégation de responsabilités ou le désir de commander. Ils doivent modifier fondamentalement leur subjectivité pour être conscients de leurs limites individuelles et collectives et avoir la patience et la ténacité de les surmonter. Ils pourront alors lutter en faveur de nouvelles relations entre les sexes et les générations, qui les feront mûrir et qui contrôleront les tendances à s'imposer (dans la famille, la société ou le travail) de celui qui « sait » sur celui qui ne « sait pas », de l'homme sur la femme, du vieux sur le jeune, rendant les leaders inutiles.

Même si l'autogestion sociale généralisée est une utopie pas encore réalisable, car elle exige un changement profond au niveau mondial de la société et des individus ainsi qu'une transformation de la subjectivité, de la culture populaire, de la consommation, des relations entre les gens et entre l'humanité et l'environnement, la lutte concrète pour qu'elle devienne réalité est, elle, urgente, possible et forcément locale et territoriale. Elle commence dans une usine ou un quartier, à partir de la résistance non seulement au capitalisme mais à l'État dans toutes ses manifestations, non seulement à l'appareil étatique ou à la société politique. Elle commence par la transformation de la résistance cachée en une résistance ouverte et organisée prenant la forme de l'autonomie. Bien que celle-ci n'implique pas toujours l'existence de relations autogestionnaires ou la conscience du besoin de construire une société basée sur l'autogestion sociale généralisée, l'autogestion, en revanche, est impossible sans la pratique de l'autonomie. Cette dernière apparaît, au début, de façon limitée, confuse mélangeant de vieux et de nouveaux éléments ou devenant même

institutionnelle voire intégrée dans le système politique capitaliste, c'est le cas des régions autonomes d'Espagne, de France, d'Italie et de Belgique, c'est-à-dire à travers la pratique d'une autonomie qui n'est pas autonome.

L'autogestion sociale généralisée est synonyme d'anti-autoritarisme et de socialisme démocratique (Marx lui-même a défini le socialisme en tant que fédération de communes libres associées et non comme produit d'un État hypercentralisé et bureaucratique). En conséquence, c'est une unité de diversités, c'est-à-dire une multiplicité d'opinions, de personnes réunies autour d'idées ou de « partis », de courants ou de tendances et non d'un régime paternaliste basé sur un parti unique, la prétendue avant-garde. Ce n'est pas simplement un système administratif productif qui pourrait s'intégrer à un État où existerait encore le capitalisme et qui serait dirigé par un front formé par les travailleurs et les exploités « nationaux », unis dans un front patriotique unitaire et nationaliste. Il ne peut pas y avoir d'autogestion sociale généralisée qu'après avoir éliminé le pouvoir des exploités, sans que soient créées les bases pour l'égalité sociale. Et on ne peut pas lutter pour une société autogestionnaire si à l'intérieur de l'entreprise, où l'on commence à construire les éléments de base de l'autogestion, les relations de pouvoir existent encore et si on ne construit pas une nouvelle subjectivité.

On ne peut pas concevoir l'organisation d'unités de production ou d'expériences autonomes comme les petites îles d'un archipel. Pour obtenir l'autonomie politique, il faut faire de la politique et généraliser les expériences ; pour obtenir l'autonomie face à l'État, il faut construire des fonctions relevant précédemment de l'État, tout en écoulant la production et en créant, d'une certaine manière, un marché parallèle non capitaliste. On modifie ainsi la production, qui n'était qu'au service de la recherche des gains pour le patron et on l'oriente selon les besoins sociaux. Pour appuyer l'autonomie, même dans une entreprise ou un territoire limité, il faut consolider le front interne en instaurant la solidarité, la participation, l'égalité, en discutant de tout jusqu'à convaincre la minorité, en préférant le consensus plutôt que décider et trancher une question par la majorité.

L'idée d'autogestion, comme celle d'autonomie, surgit toujours dans les moments de grande commotion sociale : comme lors de la Commune de Paris ou lorsque sont apparus les conseils ouvriers en Allemagne, en Autriche et en Italie¹⁰⁵⁹ après la Première Guerre mondiale. Ce fut également le cas en 1905 et 1917, des soviets russes, de vieille tradition paysanne, de la Commune d'Aragon et la Columna Durruti, pendant la

Révolution espagnole¹⁰⁶⁰, de la république autonome des partisans italiens dans le Val d'Ossola, des autonomies yougoslaves, des conseils ouvriers polonais à l'époque de Gomulka, qui réapparurent avec force en 1952, 1956, 1980 ou des conseils ouvriers en 1956 en Hongrie¹⁰⁶¹, de la lutte pour l'autogestion en Yougoslavie¹⁰⁶², en Algérie¹⁰⁶³, en Pologne¹⁰⁶⁴ – où l'on proposait en 1981 de créer une deuxième chambre du Parlement d'auto-organisation. Il s'agit, dans tous les cas, de faire progresser le désir de liberté et de reconstruction du pays à partir des travailleurs et, en même temps, d'articuler la l'élán spontanéité pour éviter que la poussée sociale ne se dilue et ne se réduise à des explosions locales.

La répétition de ces processus montre d'elle-même que, lors des crises sociales, les travailleurs refusent autant la manière de fonctionner de l'État que celle les partis de gauche traditionnels, toutes nuances confondues, qui s'y adaptent. En effet, la tradition sociale-démocrate et communiste, dans leurs versions stalinienne ou trotskiste, est étatique et insiste sur le fait que le socialisme commence à se construire à partir du pouvoir de l'État. Cette tradition est synonyme d'étatisation des moyens de production et du développement économique.

Lénine disait, par exemple, dans une de ses formules résumées pour être plus claires et frappantes dans un monde soviétique composé surtout de paysans analphabètes, que le socialisme, c'était « les soviets plus l'électricité ». Mais les soviets, les conseils ouvriers et paysans pluralistes et indépendants du Parti communiste qui auraient dû gouverner avaient déjà disparu lorsqu'il prononçait cette phrase. Il restait l'électrification, qui, par définition et dans un pays aussi grand que l'Union soviétique, était une tâche technique revenant à un État centralisé. Quant au prétendu contrôle ouvrier, bien qu'il y eut des commissions spéciales du Parti et du gouvernement censées en assurer le fonctionnement, il perdait tout son sens parce que la vie démocratique agonisait et que s'établissait une dépendance des usines sans patrons vis-à-vis de la bureaucratie du parti et de l'État. Dans le cas de la social-démocratie autrichienne ou allemande, la dépendance s'établit vis-à-vis du le marché capitaliste.

Marx était partisan, comme les anarchistes, du dépérissement de l'État, qui devait commencer à se dissoudre dès que le pouvoir du capital serait éliminé. Engels, lui, parlait de passer « de l'administration des personnes à l'administration des choses », comme expression de l'État non-capitaliste. En revanche, aussi bien la social-démocratie que le stalinisme ont éduqué les ouvriers pendant des dizaines d'années pour qu'ils partent à la

conquête du pouvoir étatique afin de réformer le capitalisme d'en haut ou de l'intérieur du système (la social-démocratie) ou bien pour créer de meilleures conditions politiques pour conserver le pouvoir de la bureaucratie en URSS, en négociant avec l'impérialisme dans des relations de force plus favorables au niveau mondial (le stalinisme). Le trotskisme, quant à lui, recherchait, à partir du pouvoir de l'État, une transformation du pays dont on aurait pris le pouvoir avec une politique internationale d'extension de la révolution anticapitaliste dont le triomphe dans le monde entier serait la condition *sine qua non* du socialisme. Ces trois tendances insistaient sur l'idée que le parti est le dépositaire du programme du socialisme et l'avant-garde qui dirigera les opprimés vers le but historique qu'ils auront déterminé ; une phalange dont la direction prendra toutes les décisions.

Cette déformation de presque un siècle a coïncidé avec les idées de hiérarchie et de parti de la bourgeoisie, qui impose une discipline et des relations de commandement-obéissance dans l'économie, la production, la culture, l'éducation, son armée, sa politique. La gauche socialiste, réformiste ou révolutionnaire, en conséquence, ne représentait pas une alternative et n'a même pas été capable de préserver la mémoire historique des conseils, des expériences d'autonomie et d'autogestion de masse dans différents pays, ni d'enseigner de tels exemples aux travailleurs de ces mêmes pays parce que pour elle, « le parti, c'est tout ».

La lutte pour l'autogestion risque de s'étouffer dans des expériences corporatives limitées localement ou dans des succès très restreints touchant des secteurs particuliers. En effet, la pression du marché, de l'État et de la tendance politique et syndicale à la centralisation et à la verticalité pour disputer ces espaces de pouvoir finissent par effacer l'auto-organisation sans qu'elle laisse un enseignement positif. Surtout quand les travailleurs doivent entrer en concurrence sans moyens et dans des conditions techniques et de salaires inférieurs pour soutenir ce type de propriété sociale face aux propriétés étatiques et privées, toutes deux capitalistes, puisque le marché capitaliste persiste et donc reste aussi le marché des facteurs de production, de la force de travail et de l'approvisionnement capitaliste d'énergie. Bien que, dans le cas de l'autogestion, la propriété soit sociale, le secteur qui tente une telle expérience doit subir la concurrence du marché et doit aussi affronter la bureaucratie étatique, qui va essayer de la subordonner et de le coopter. C'est pour cette raison qu'on ne peut se limiter à s'organiser et à produire dans des conditions

concurrentielles ; il faut avant toute chose élever le niveau de conscience de ceux qui entreprennent des projets d'autogestion, les transformer en militants sociaux, en propagandistes. Sans cette politisation de ces protagonistes, non seulement il est impossible d'en faire des administrateurs, des planificateurs, des producteurs, des créateurs, mais on manque en plus de l'appui social nécessaire, en élargissant le foyer d'action, pour résister aux forces économiques et sociales hostiles.

Les chômeurs qui tentent de lancer un projet de production avec peu de moyens pour obtenir une source de revenus ou ceux qui, après la fermeture d'une entreprise, l'occupent pour garder cette source de travail et de survie ne sont pas préparés, en plus, à une aventure politique et sociale dont l'importance dépasse leur niveau de compréhension initiale. Ils apprendront au cours de la pratique autogestionnaire, à travers les expériences, les succès et les échecs. Habituellement, une façon élémentaire de résister, chez les travailleurs salariés, est d'éviter l'auto-exploitation : ne pas se donner à fond, économiser ses efforts, faire son travail mais sans y mettre son imagination créative, éviter de penser à des innovations techniques parce qu'il sait que cela augmentera la productivité et les gains du capitaliste entraînant une diminution de la main-d'œuvre ou l'intensification du travail. Le travailleur doit trouver du temps pour lui, et finalement considérer que l'entretien des instruments de travail, l'organisation du travail et les économies de matières premières ne sont pas de son ressort car l'entreprise appartient au capitaliste. Une autre forme de résistance est l'absentéisme, lorsque c'est possible. Le travailleur peut aussi réaliser des travaux pour des particuliers avec du matériel de l'entreprise pendant le temps où, en principe, il doit produire ou encore emporter ce dont on a besoin pour travailler à son compte ou bricoler chez lui. Les impératifs de la production l'obligent à collaborer avec ses camarades de travail, mais l'organisation du travail par le capital favorise, en même temps, la concurrence avec les autres salariés ; elle conduit à dissimuler jalousement tout ce qui peut constituer un avantage dans les temps de production ou les temps de repos ou, pour certains, à chercher des privilèges à travers une relation personnelle avec celui qui commande.

Le travail en autogestion dans une société où règne l'autogestion sociale généralisée, au contraire, n'exigera que des qualités, un être humain altruiste, noble, disposé à tout donner ; qui ne comptera pas son temps, qui partagera ses connaissances généreusement, qui cherchera à économiser le matériel, l'énergie, les efforts mais pour le bien de tous. Cet individu

prendra soin des biens collectifs ; sera ponctuel et respectueux des résolutions, créatif, il essayera d'innover car cela servira son intérêt et l'intérêt commun.

Les anges n'existent pas, pas plus que les démons, ces anges déchus : nous avons tous quelque chose de démoniaque et quelque chose d'angélique en nous ; ces deux aspects de notre personnalité se battent et l'un prend le dessus dans certaines conditions sociales et non sans conflits. Nul n'est fait que de qualités et l'environnement social, au contraire, nous oblige à nous protéger contre les menaces, les agressions continues et la tendance à développer des aspects négatifs, résultat d'une formation entre conflits permanents et individualisme. L'être humain, dans un processus d'autogestion, aura traversé un long processus d'influences et de rectifications collectives. Au début, même, les vieux vices prendront le dessus sur les nouvelles vertus parce qu'il y en aura certains qui travailleront moins ou qui prendront moins soin du matériel que d'autres ou qui seront moins ponctuels ; cela provoquera discussions et reproches. Certains ne seront motivés que par le salaire et ne seront pas satisfaits d'un salaire égalitaire mais moins important qu'auparavant, obtenu avec beaucoup plus d'efforts ; ils regretteront leur condition de salariés dépendants et les vieilles structures hiérarchiques où ils tenaient un rôle subordonné mais clair et défini en tant que simples exécutants des décisions d'autrui.

La conséquence logique de tout cela est que, alors que le capitalisme se reproduit « naturellement » sur le marché, dans les relations sociales marquées par le fétichisme, les relations de pouvoir de la famille, entre les sexes ou, en politique, dans les valeurs et les idées imposées par une société de classes, l'autogestion, c'est-à-dire les relations non capitalistes, doit s'apprendre et se construire dans un long processus, à contre-courant. Cet apprentissage commence par le travail didactique du collectif, de l'assemblée, sur les lieux de travail, où l'on essaie de mettre l'autogestion en pratique, de façon isolée, comme dans une éprouvette de laboratoire. Ce contrôle collectif est plus facile dans les petits groupes et beaucoup plus difficile dans les grandes entreprises, où les assemblées où tout le monde intervient sur tout ne sont techniquement pas réalisables. C'est encore plus difficile à l'échelle territoriale ou nationale, si l'on manque de moyens techniques.

D'où la nécessité de construire un État de transition autogestionnaire et démocratique qui forme les individus à l'auto-organisation et qui facilite le

long processus d'apprentissage à l'altruisme, la fraternité, la coopération et la solidarité. En effet, la condition préalable d'un État qui administre seulement « les choses », celui où la cuisinière sera une femme d'État, comme l'écrivait Lénine, est que la cuisinière ne soit pas seulement cuisinière mais qu'elle connaisse autre chose à part la cuisine. C'est-à-dire qu'elle ait la formation et l'information nécessaires pour prendre les grandes décisions – non pour apporter des solutions techniques, mais pour connaître les données essentielles du problème et les solutions possibles – pour la technique, il y a les techniciens et les spécialistes, qui sont aujourd'hui au service des capitalistes et qui demain mettront leur savoir au service de la collectivité, avec plus de stabilité et de dignité. La diffusion de l'information pourrait se généraliser, se démocratiser, à condition de supprimer le monopole des classes dominantes sur les moyens techniques actuels. Mais pour comprendre et analyser correctement les données, il faut une formation préalable que tous acquerront dans un futur autogestionnaire, mais qui reste aujourd'hui le privilège de quelques-uns.

Pour instaurer, même dans quelques entreprises ou de petits territoires, les conditions préalables à l'autogestion sociale généralisée, il faut créer dans les mouvements sociaux une couche de militants, dont l'intelligence, l'engagement, l'esprit démocratique et la solidarité pourront construire, au moyen d'alliances et de cooptations avec les intellectuels et les professionnels ayant une sensibilité populaire, l'intellectuel organique collectif dans le sens de Gramsci. Ce n'est pas l'intellectuel qui s'organisera en un corps séparé mais celui qui, au contraire, sera issu d'un effort collectif des travailleurs, devenus philosophes et penseurs ; des penseurs professionnels qui parviendront à s'élever avec la pratique.

Voilà la condition pour la construction d'un État non capitaliste, de transition, capable de former les travailleurs à l'auto-organisation sociale généralisée. L'auto-organisation a besoin aujourd'hui pour triompher de l'autonomie face à toutes les formes de l'appareil d'État actuel ; elle aura besoin, dans l'avenir, de la disparition des fonctions étatiques de répression, d'« administration des personnes ». On n'obtiendra cette disparition qu'après une période de transition où tous apprendront et réaliseront les tâches politiques et administratives, comme les Athéniens, qui étaient un jour juges, le lendemain dirigeants politiques ou généraux par roulement et par élection de leurs concitoyens à l'Agora, aussi bien sur les problèmes municipaux que sur les relations internationales.

L'autonomie

Quand nous parlons d'autonomie, nous faisons aussi bien référence à celle qui s'exerce ou que l'on essaie d'exercer dans le territoire déterminé d'un État, avec ses privilèges et droits particuliers administratifs, juridiques, politiques et culturels, qu'à la relation entre un secteur politique ou une expérience d'organisation sociale et les diverses composantes du pouvoir d'État (pouvoir politique, Église, parti), dans le cadre juridique et l'unité politique de l'État-nation.

Le premier type d'autonomie naît de la crainte de l'appareil d'État face à l'éventuelle sécession ou indépendance d'une région. L'autonomie est alors perçue comme un moindre mal par le gouvernement national, qui fait tout pour ne pas appliquer les accords ou pour reconquérir le terrain politique qu'il a été obligé de céder.

C'est le cas de l'autonomie sicilienne, concédée pour éviter le séparatisme indépendantiste d'après-guerre, ou de celles du Tyrol, de la Sardaigne, du Val-d'Aoste, en Italie, ou plus récemment, de la Corse¹⁰⁶⁵, en France. Quant à l'État espagnol, il ne faut pas oublier que les représentants de Charles V, en guerre contre la France, ont également combattu les communes ou les villes autonomes fédérées qui rejetaient le centralisme mais pas la monarchie, qu'elles souhaitaient bâtir sur un pacte égalitaire entre les bourgeois et les milices citoyennes. Tandis que Franco punissait de la peine de mort ceux qui parlaient basque (comme le nazisme autrichien punissait les Slovénes), après avoir écrasé les républicains basques ou catalans, la transition ouverte par le pacte de la Moncloa a cherché à éviter une explosion sociale et une explosion des nationalismes catalan, galicien, et basque.

L'autonomie des régions qui ne supportaient plus le joug autoritaire de Madrid est, comme en Italie, une concession préventive. C'est la réponse aux menaces de séparatisme, mais aussi le résultat d'une forte pression sociale qui a été canalisée vers le nationalisme alors que le vieil État franquiste ou celui de Mussolini se décomposait et qu'il fallait reconstruire l'État et le centralisme autrement. L'autonomie yougoslave, sous Tito, comme le modèle d'auto-organisation imaginé par le Slovène Edouard Kardelj, était ancrés dans la réalité de la révolution qui, en Yougoslavie, avait chassé les nazis par la guerre de libération nationale ou liquidé les monarchies bourgeoises serbe et croate, les Tchetniks ou les Oustachis, par la guerre de libération sociale. Mais cette autonomie visait aussi à gagner l'appui populaire pour affronter la rupture avec le Kominform stalinien,

dont Tito avait relayé la politique dans les Balkans avec son centralisme dictatorial jusqu'en 1948¹⁰⁶⁶.

L'autonomie n'a donc jamais été une concession gracieuse ni un pacte du pouvoir central avec les classes dominantes et leurs forces politiques locales. Cela a toujours été le résultat d'un rapport de force entre les classes dominées et les classes dominantes, au niveau local et national, plus favorable aux classes dominées, qui arrachaient des espaces politiques par la pression, la lutte ou la menace.

La mondialisation, après avoir infligé une défaite aux travailleurs, favorise les efforts des gouvernements centraux pour réduire les autonomies. Elle établit de nouvelles relations internationales de dépendance autour de nouveaux pôles (Madrid ou Rome sont remplacés par Bruxelles ou par l'axe franco-allemand, en Europe, et les capitales des États-nations tiennent ce rôle en raison de la présence des capitaux) et développe de nouvelles relations économiques centrifuges¹⁰⁶⁷. Elle pose les bases de régionalismes qui sont, en partie, les fiefs de forces locales qui vont alors réclamer plus d'autonomie, comme les secteurs économiques dominants du Pays basque ou de Catalogne, qui s'appuient sur le nationalisme culturel linguistique des classes moyennes et de secteurs populaires importants.

De nouveaux pactes avec le pouvoir central sont ainsi établis qui découlent du nouveau rapport de force au sein de la bourgeoisie, divisée sous la pression du capital financier international et des peuples de sa région. Cependant, cette autonomie n'est jamais totale face à l'appareil d'État central, elle découle d'un pacte avec celui-ci, d'une redistribution du pouvoir entre les différentes forces bourgeoises du pays. Certaines de ces forces bourgeoises s'appuient, à leur tour, sur de vieilles revendications nationalistes des paysans et de la petite bourgeoisie majoritaires au niveau local, mais minoritaires au niveau national. La menace des indépendantistes ne vise pas à obtenir une indépendance réelle pour les Basques ou les Catalans mais à faire pression pour arracher plus de fonds et quelques concessions culturelles et juridiques.

Le deuxième type d'autonomie, l'autonomie politique de mouvements ou d'acteurs sociaux vis-à-vis de l'appareil d'État, central ou local, de l'Église et des partis, est aussi le résultat des effets de la mondialisation. Comme nous l'avons déjà signalé, ces effets affaiblissent l'action de l'appareil central, qui, impuissant, abandonne ses fonctions « polyclassistes » (c'est-à-dire s'occupant non seulement des classes dominantes), qui génèrent le

consensus. Dans le même temps, en raison de la grande offensive en cours contre les acquis politiques et sociaux des travailleurs, les effets de la mondialisation provoquent leur résistance la transformant localement en défi politique.

C'était le cas en Équateur, lorsque les Indiens se sont organisés en dehors des forces politiques, dès 1990, même s'ils ont établi des alliances ponctuelles avec elles et avec des secteurs de l'Église catholique¹⁰⁶⁸. Ou avec le soulèvement zapatiste, au Chiapas, en 1994, dirigé par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN)¹⁰⁶⁹. Ou encore avec des Indiens de la Montaña, dans l'État mexicain de Guerrero, avec leurs instances de double pouvoir créées en 2002, comme la police communautaire. Ou, enfin, les Aymaras, les travailleurs d'El Alto ou ceux de la coca, en Bolivie, qui ont réussi à renverser le président Gonzalo Sánchez de Lozada en octobre 2003 provoquant une dualité de pouvoir qui persiste face à l'actuel président Carlos Mesa, dont on ignore combien durera le mandat. Certains groupes de *piqueteros* argentins qui, dans leurs quartiers, avec leurs projets de production, veulent également créer des espaces d'autonomie. Nous reviendrons plus loin sur les points forts et les limites de ce type d'autonomie.

Les pratiques autogestionnaires et leurs défaites

Les différentes tentatives modernes d'appliquer la théorie de l'autogestion à l'échelle d'un pays ont échoué. C'est le cas de [l'Algérie, de la Yougoslavie et de Tchécoslovaquie]. Toutes ces expériences se sont produites pendant la période du boom mondial du capitalisme et, à part l'Algérie où l'autogestion est née et a disparu avec le gouvernement de Ben Bella (1963-1965)¹⁰⁷⁰, elles sont entrées en crise à la fin des années 1970 avec le début de la récession économique lorsque la mondialisation s'est imposée avec sa politique néolibérale.

La Yougoslavie a connu la tentative la plus importante et la plus longue d'autogestion. La République fédérale yougoslave a imité la politique soviétique jusqu'à son expulsion du Kominform, Tito faisant ombre à Staline dans les Balkans. En effet, le dirigeant croate voulait organiser une fédération socialiste des Balkans, avec l'appui du Bulgare George Dimitrov, ce qui aurait réduit la dépendance de la région vis-à-vis de Moscou. À l'époque, le plan économique de la loi de 1946 était rigide et bridait les unités de production, dirigées par des directeurs nommés par l'appareil d'État central, qui les contrôlaient de manière bureaucratique.

Mais la rupture avec le Kominform, en 1948, a poussé le Parti communiste yougoslave hypercentralisé à se transformer devenant la Ligue des communistes yougoslaves, décentralisée. Cette évolution a aussi modifié le fonctionnement de l'État, devenu une sorte d'alliance entre les différentes bureaucraties des républiques et régions autonomes, ce qui a modifié le plan économique, devenu indicatif alors qu'avant il était obligatoire, ainsi que la centralisation totale des moyens financiers.

Les « collectifs de travail » (les unités de production) sont devenus dès lors la base de l'autogestion¹⁰⁷¹. Ils devaient gérer et diriger leur travail, disposer de leurs résultats, décider des investissements ou de la distribution en augmentations de salaires. Ces collectifs comptaient sur l'appui technique de l'État pour la production et sur ses orientations économiques. Les travailleurs élaient le directeur de l'entreprise ou du bureau et contrôlaient le fonctionnement de l'administration à travers leurs syndicats et leurs assemblées. Si l'entreprise subissait des pertes, la municipalité devait en assumer le contrôle et la réorganiser parce qu'elle était considérée comme un bien commun, une propriété sociale basée sur la propriété collective des ressources et moyens de production. Tous les travailleurs, et éventuellement les usagers et les clients, participaient à l'assemblée générale ; un conseil de direction, qui élaient le directeur et les administrateurs, était nommé au sein du conseil de surveillance élu par l'assemblée ; il devait, à son tour, contrôler la direction. Le syndicat et le parti étaient représentés et avaient aussi voix au chapitre.

La Constitution de 1963, réformée en 1968, 1971 et 1974, a décrété que l'autogestion était la base de la structure économique et politique du pays. « L'unité de base du travail associé » pouvait faire des bénéfices et des investissements ; elle avait une existence juridique et était associée au reste de l'entreprise au moyen d'un contrat d'association révocable à tout moment. Elle pouvait organiser librement les conditions de travail des ouvriers et décider de la distribution des éventuelles recettes. Malgré tout cela, l'autogestion yougoslave connut différents problèmes¹⁰⁷².

Le plus grave découlait de la nature du régime de parti unique ; la décentralisation régionale devenait une fragmentation de la bureaucratie sur des bases ethniques (croates, serbes, slovènes et autres nationalités). Le parti intervenait partout, donnait son avis sur l'élection du directeur de chaque entreprise et exerçait pression sur celui-ci. En même temps, le plan économique avait une fonction indicative tout en déterminant ce qu'il fallait produire et dans quelles quantités ; les entreprises étaient mises en

concurrence les unes avec les autres pour l'obtention de ressources, de financements. Elles arrivaient même à exporter ou à établir des liens avec l'étranger ; elles géraient les devises et les contrats et avaient un poids politique sur les différentes républiques. La nature ethnique de ces républiques aggravait la bureaucratie et le gaspillage, provoquant des problèmes techniques et politiques¹⁰⁷³, malgré des tentatives de concéder des droits culturels et juridiques aux minorités nationales.

À cause du caractère social de la propriété il existait plusieurs centres de décision : au niveau national, au niveau des républiques (ou local), au niveau de la direction politique régionale, élue par le vote général mais qui appartenait au parti (dans le cas yougoslave), au niveau de la direction municipale, de l'entreprise, où pouvaient s'affronter l'assemblée générale, le conseil de surveillance et la direction. Cela favorisait l'apparition d'une couche politique de « spécialistes » qui tournaient et s'éternisaient ; le conseil de surveillance pouvait se mettre d'accord avec la direction et assumer des dettes au nom de l'entreprise ou distribuer les fonds au bénéfice de quelques-uns ou encore prendre des décisions techniques difficiles à comprendre par l'assemblée. La corruption, le gaspillage et l'endettement ont ainsi pu s'introduire dans les fissures de la bureaucratie et de l'absence d'autonomie politique du parti et de l'État (qui s'identifiaient l'un à l'autre), au sein duquel les différences et les discussions étaient essentiellement ethniques et non idéologiques.

Tant que les appareils institutionnels pouvaient limiter l'exercice du pouvoir de l'assemblée des travailleurs à l'entreprise et influencer l'élection ou la révocation des dirigeants, le type d'élection des dirigeants favorisait les technocrates. En effet, non seulement les hiérarchies, bien que contrôlables, persistaient, mais c'étaient les techniciens qui déterminaient l'organisation du travail, de la production ; le travail s'organisait selon le modèle tayloriste au nom de l'efficacité, ôtant toute créativité aux travailleurs. Par ailleurs, le directeur luttait contre la dualité de pouvoir dans l'entreprise, c'est-à-dire aussi bien le contrôle du comité de surveillance que celui de l'assemblée ou même du syndicat ; il essayait d'avoir des relais dans les organismes ouvriers de contrôle, surtout jusqu'à la réforme constitutionnelle de 1968.

La difficulté la plus grave de la vie interne des entreprises, c'était le présupposé bureaucratique, semblable à celui des capitalistes, selon lequel la motivation fondamentale des ouvriers est le salaire. Il est évident que sans un salaire pour pouvoir vivre dignement, les travailleurs de quelque

pays que ce soit ne s'intéressent guère aux initiatives visant à augmenter la productivité. Mais l'être humain n'est pas seulement *œconomicus*, malgré le discours de l'idéologie officielle, et la Yougoslavie sous-estimait les motivations politiques et morales des travailleurs car il supposait que les institutions « socialistes » (parti, État, syndicats) y répondaient. C'est pour cela, entre autres, qu'il existait une concurrence entre les entreprises ou entre les républiques « socialistes », et pas seulement entre ces forces et les organismes de direction, techniques ou politiques mais aussi entre les travailleurs eux-mêmes.

L'État, par ailleurs, ne poussait pas le peuple yougoslave à l'autogestion car il limitait la critique et la vie politique, et en conséquence, le rôle assigné aux travailleurs se limitait à l'application des décisions adoptées « en haut », aussi bien sur le plan technique dans l'entreprise que politique et économique. Les travailleurs devenaient de simples exécutants. La nécessaire déprolétarianisation ne se produisait pas. Il n'y avait aucune rupture avec la vision corporative que les ouvriers avaient d'eux-mêmes au moyen de l'auto-éducation et de l'autogestion, ce qui aurait pu contribuer à réduire le rôle politique de l'État, les marges de la démocratie dans la production et la vie quotidienne devenant alors plus importantes. L'égoïsme, la tendance à travailler au ralenti, le gaspillage, l'augmentation constante de la part des salaires en comparaison avec celle des investissements sociaux subsistaient dans le collectif des travailleurs, tout comme l'affrontement avec les dirigeants. Tout cela provoquait la désaffection et une attitude passive dans la vie du parti ou du syndicat, des grèves ou encore l'absentéisme, voire l'émigration vers les pays capitalistes voisins où les salaires étaient plus élevés et les conditions de travail meilleures.

La liberté et une totale participation politique, conditions essentielles de l'autogestion, n'existaient pas car l'État, avec son armée et son parti, veillait à les étouffer. Il n'y avait pas le changement nécessaire dans la subjectivité permettant d'éliminer la division entre « moi » et les « autres », et entre « nous » et « eux ». En effet, pour créer un sujet collectif, l'ouvrier métallurgique doit cesser de se voir de manière corporatiste et ne chercher des solutions que pour son secteur ; il doit trouver une solution à ses problèmes de producteur, qui sont en même temps ceux du consommateur, du citoyen, d'ordre intellectuel et politique, dans la collectivité et en tant que collectivité.

L'égoïsme corporatiste ou d'entreprise s'est allié au contrôle bureaucratique pour cacher les coûts réels de la production et réduire l'épargne, le renouveau technologique, les investissements de l'unité de production. Il n'y a pas eu d'éducation politique collective solidaire ce qui a provoqué, par la suite, à la mort de Tito et en pleine récession économique mondiale, l'éclatement de la Fédération en autant de républiques indépendantes d'avant 1945.

L'autogestion n'est pas seulement une revendication du rôle des travailleurs dans l'entreprise ; elle doit représenter aussi une autre manière de construire l'État et le gouvernement. Son but ne peut pas être le profit, ni le maintien d'une structure hiérarchique dans l'organisation du travail, ni la séparation entre le producteur, le planificateur de la production, et le contrôleur de qualité. L'entreprise ne doit pas fonctionner comme sous le régime capitaliste de concurrence et ne peut pas dépendre non plus du contrôle administratif centralisé et bureaucratique, comme dans le système soviétique. Dans une société d'autogestion sociale généralisée le plan doit faire reculer la logique mercantile, développer les services collectifs (services, éducation), organiser la coopération et non la concurrence entre les entreprises au moyen de la discussion. Le producteur est à la fois consommateur et créateur de nouvelles relations et cela doit se refléter du processus de travail dans l'entreprise jusqu'à sa participation dans la vie municipale et territoriale.

Tout cela est un objectif, le résultat de la construction d'une relation autogestionnaire. Au début de ce processus, tous les individus concernés n'ont pas la même culture, les mêmes possibilités, le même pouvoir de décision. Ils ne participent pas tous aux assemblées, où c'est une minorité qui prend la parole. Cette minorité est presque toujours composée par les mêmes personnes qui sont également élues à différents postes. Si elles sont réélues, elles risquent de s'éloigner peu à peu des travailleurs et de monopoliser les connaissances. Le roulement dans les postes de responsabilité et la lutte pour élever le niveau culturel général et la circulation de l'information sont essentiels, de même que le contrôle de la commune ou la municipalité, où vivent les voisins de l'entreprise et ses usagers, sur le fonctionnement et la vie interne de l'entreprise collective.

Dans un système capitaliste, les expériences visant à établir des relations autogestionnaires nagent à contre-courant ; ce sont des exceptions, au contraire de ce qui arrive dans une société – comme en Yougoslavie – où les moyens de production appartiennent à la nation même si les petits

commerçants et les artisans privés existent encore. Dans le système capitaliste, de telles expériences ne peuvent aboutir que si le secteur pratiquant l'autogestion s'étend ; si elles sont enfermées entre les murs de l'entreprise non seulement ces tentatives risquent de disparaître mais même de mettre sur le banc de touche de la lutte pour la transformation sociale, pour une alternative anticapitaliste un contingent de travailleurs.

En Algérie, l'expérience autogestionnaire a échoué rapidement. Elle a commencé en mars 1963 lorsque le gouvernement d'Ahmed Ben Bella a instauré l'autogestion dans les « biens vacants¹⁰⁷⁴ » (en général, des entreprises agricoles abandonnées par les colons français partis après l'indépendance algérienne). 92 % des travailleurs algériens étaient analphabètes et n'avaient pas pu apprendre à diriger une entreprise car ceux qui possédaient le savoir et ceux qui dirigeaient le travail étaient français, parlaient une autre langue, considérant les autochtones comme de simples ouvriers agricoles. Le nouvel État algérien indépendant a alors nommé les directeurs des entreprises autogérées, mais ces directeurs n'étaient pas nommés par les travailleurs, qu'ils ne respectaient guère, et avaient un droit de veto sur les décisions des assemblées si elles ne correspondaient pas avec celles du gouvernement. Même si le système d'assemblées ne garantissait pas automatiquement la bonne prise de décisions démocratique, ce centralisme, ce système vertical a entravé l'apprentissage collectif et a démobilisé les travailleurs des entreprises autogérées, qui ont commencé à se considérer comme des ouvriers de l'État. Deux ans plus tard, quand Ben Bella a été renversé par un coup d'État conservateur, le système d'autogestion a agonisé pendant une brève période puis a fini par disparaître.

En Pologne, l'État « communiste » a étouffé l'auto-organisation surgie en 1956 de l'insurrection ouvrière. En Hongrie, l'intervention armée soviétique a écrasé en 1956 les conseils ouvriers dans les usines et l'expérience de renouveau socialiste démocratique. En Tchécoslovaquie, en 1968, les tanks soviétiques ont joué le même rôle ; l'autogestion polonaise de 1980-1981 n'a pas pu perdurer parce que la droite de Solidarnosc, avec l'appui de l'Église catholique et du capitalisme international, a conduit le processus vers la conquête du gouvernement au moyen d'un compromis avec la bureaucratie « communiste ». [...]

2004

Source

Guillermo Almeyra, *Rébellions d'Argentine : Tiers-état, luttes sociales et autogestion (1990-2004)*, Paris, Syllepse, 2006.

1054. Relations entre les parrains et les parents de leur filleul ou de la filleule qui sont fortes et enracinées au Mexique. L'aide et la solidarité sont dues dans tous les domaines de la vie sociale, politique, religieuse.

1055. Villes centrées sur l'exploitation du pétrole où ont commencé les explosions populaires dans les années 1990.

1056. [[> Genre et entreprises récupérées en Argentine](#)].

1057. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1058. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

1059. [[> Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)].

1060. [[> Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)](#)].

1061. [[> Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est](#)].

1062. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

1063. [[> Travailleurs prennent les choses en main \(Les\)](#)].

1064. [[> Résolution sur l'autogestion](#)].

1065. [[> Une stratégie d'autodétermination](#)].

1066. [[> Repères yougoslaves](#)].

1067. L'invention du mouvement en faveur de l'autonomie dans la région de la vallée du Pô (Lombardie et Vénétie) et la menace de se séparer du reste de l'Italie est une expression très claire de ce processus, de même que le nationalisme flamand.

1068. [[> Communautés et autonomie](#)].

1069. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

1070. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1071. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].

1072. [[> Rapport sur le projet de Constitution à la 6^e session ordinaire de l'Assemblée populaire fédérale \(1953\)](#)].

1073. Pour des raisons de clientélisme et de pouvoir, par exemple, le personnel qui conduisait les moyens de transport changeait aux frontières entre les différentes républiques de la Fédération.

1074. [[> Décrets instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes](#)].

Crise économique, marché et autogestion

Nicolas Bédiès et Claude Kowal

« L'analyse de la marchandise ne porte pas sur un produit auquel il arrive d'être échangé, sans tenir compte de la société dans laquelle cela se produit ; elle ne porte pas sur la marchandise coupée de son contexte social ou telle qu'elle peut exister de façon contingente dans nombre de sociétés. Bien au contraire, l'analyse de Marx est celle de la "marchandise [...] lorsqu'elle est devenue forme générale et élémentaire du produit" et "forme élémentaire générale de la richesse". Et, selon Marx, la marchandise n'est la forme générale du produit que sous le capitalisme » (Postone, 2009).

Dans le monde globalisé les marchés financiers dépassent largement en valeur les autres marchés (transactions sur biens et services). Ces marchés financiers prennent des formes diverses et contrôlent, au travers des banques et les institutions financières ou d'autres formes, l'essentiel des autres secteurs. [...]

Alors qu'en 2002, les opérations de couverture des risques (marchés dérivés), à haut caractère spéculatif, représentent environ 18 fois les - sommes consacrées à l'achat d'actions ou d'obligations déjà émises (marchés financiers), en 2007 ce rapport a grimpé à plus de 29. Plus le capitalisme dérégule et accroît les risques, plus les opérateurs financiers cherchent à se couvrir contre ces mêmes risques. Ils y parviennent puisqu'ils ont réalisé un taux de profit supérieur à 15 % ces dernières années, faisant ainsi pression sur l'industrie et les services avec les conséquences désastreuses que l'on connaît sur l'emploi, la précarisation et les conditions de travail des salarié·es.

D'une façon plus générale, l'hypertrophie de la sphère financière apparaît dès qu'on compare les PIB mondiaux d'une part, c'est-à-dire la richesse réellement produite, aux transactions réalisées sur le marché monétaire (marché des changes) ou à l'ensemble des transactions enregistrés sur le marché interbancaire. Le rapport entre PIB mondial et montants échangés sur le marché des changes a été multiplié par deux en cinq ans de 2002 à 2007.

Enfin, si on compare la valeur des sommes consacrées aux exportations mondiales en 2004 par rapport aux sommes échangées pour la même année sur le marché des changes, le rapport est de un à cent cinq. Cela signifie que seul un peu moins d'un centième des échanges entre devises sont justifiés par le commerce international de biens et services.

Selon Thomas Coutrot, la réflexion sur les alternatives, qui doivent s'appuyer sur les pratiques de contre-pouvoirs pour devenir une force, s'articule autour de trois « familles de modèles » : les socialismes « de marché », les socialismes de « démocratie participative » avec une dimension « électronique » et les socialismes « autogestionnaires » avec le marché des produits mais sans marché du travail ni marché des capitaux, et avec un contrôle social de l'investissement.

Marx décrit dans *Les Fondements de la critique de l'économie politique* et dans *Le Capital* le procès de la réalisation du capital. Dans la société capitaliste moderne c'est au travers des divers marchés que le capitalisme financier s'approprie une part de la plus-value. Si l'accaparement d'une part de la plus-value par le capitalisme financier existe depuis les débuts du capitalisme¹⁰⁷⁵, la déréglementation des années 1980 a installé le renard financier dans le poulailler industriel. Il a pris une telle ampleur que toute analyse sur le marché passe obligatoirement par des analyses des conséquences sur les marchés financiers.

Dès lors, deux groupes de questions se posent. Si les marchés financiers ont l'importance stratégique que l'on vient de montrer, comment les producteurs et consommateurs peuvent-ils construire une stratégie qui leur permet de renverser le rapport de forces et de rééquilibrer le partage des richesses ? Au-delà, comment une stratégie de conquête de pouvoir des producteurs associés peut renverser l'ordre des choses et proposer une alternative autogestionnaire de contre-pouvoirs à la domination des marchés financiers ? N'y a-t-il pas un lien entre les luttes à court et moyen terme visant à modifier le rapport des forces et celles qui, à plus long terme, permettent d'envisager un autre devenir politique et social pour l'humanité ?

Le marché est une institution

« Le marché est incapable de prévoir l'avenir, il faut donc planifier y compris dans le cadre du capitalisme », remarque James K. Galbraith à partir de l'analyse de la politique économique suivie aux États-Unis depuis Ronald Reagan (Galbraith, 2009). Cette démonstration devrait servir à la

gauche française et européenne engoncée trop souvent dans l'idéologie libérale qui lui impose l'idée du marché libre, de la « concurrence libre et non faussée ». Les mécanismes du marché réalisent, dit cette idéologie libérale, l'équilibre général, l'allocation optimum des ressources sans s'interroger sur les conditions d'existence de ce marché. Le prix étant posé comme un indicateur non seulement des préférences des consommateurs mais aussi du coût réel des productions. Or, il n'en est rien. Le futur, de même que les stratégies pour y parvenir, doivent être pensés au travers des idées de coopération et de coordination négociée, forme autogestionnaire de la planification¹⁰⁷⁶, c'est-à-dire un projet politique et des décisions politiques supposant la démocratie la plus vaste pour permettre des choix collectifs. C'est le mérite de la thèse de Galbraith de nous rappeler que l'État structure ce marché, que les politiques économiques – même celles qualifiées de « libérales » – sont des formes d'intervention de l'État. Par voie de conséquence, l'État est toujours intervenu, même lorsqu'on parle de « désengagement ». En orientant notre regard vers l'ensemble de l'économie et de la société et non plus vers l'illusion d'un marché « libre », la réalité de l'intervention de l'État est évidente, et ce bien avant l'entrée dans la crise systémique actuelle (Béniès, 2009).

Ce rappel est nécessaire pour appréhender la place du marché dans une économie en transition vers d'autres modalités de fonctionnement que la valorisation du capital et pour permettre de définir une stratégie politique transitoire autogestionnaire.

La stratégie autogestionnaire inscrit le futur dans le présent

Comment une société autogérée peut permettre que se réalise l'échange des produits et des services ? Quel serait le système permettant de trouver l'équivalence et quel rôle jouerait la monnaie (si tant est qu'elle soit présente) ? La question ainsi posée a-t-elle un sens ou deviendra-t-elle caduque quand l'autogestion généralisée s'imposera ? Au travers de quelle transition et quels processus le marché disparaîtrait ?

Il s'agit de construire les outils et le savoir-faire pour permettre les prises de conscience nécessaires à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle logique sociale, économique et politique. La stratégie autogestionnaire inscrit le futur dans le présent pour œuvrer à des transformations immédiates inscrivant le processus autogestionnaire dans la réalité.

La crise systémique actuelle, qui démarre en août 2007, oblige l'ensemble des forces qui se réclament de la transformation sociale à cette

révolution culturelle. Le capitalisme financier pose en effet directement ces questions. Pour construire un projet de transformation sociale, il est nécessaire d'inscrire les formes de pouvoirs décisionnels des salariés à la fois dans l'entreprise et dans la société. Il faut à la fois construire la démocratie sociale et politique – l'autogestion dans l'entreprise, dans la cité et dans un ensemble transnational.

Cette crise systémique indique la faillite des modalités du capitalisme dit « libéral » qui se sont mises en place dans les années 1980. Une faillite profonde qui obligera – oblige déjà – le capitalisme, si aucune force n'est capable d'infléchir cette marche, à se restructurer de fond en comble, avec comme objectif premier l'augmentation de l'exploitation pour hausser le taux de profit du capital investi, condition première – mais non suffisante – pour permettre la sortie de crise.

La nécessité de détruire l'État est la conséquence de son caractère d'État bourgeois au service de la classe dominante. Cet état de faits nécessite certes une logique de construction d'affrontements partiels, mais aussi la mise en œuvre dès aujourd'hui de pratiques donnant à voir ce que pourrait être une planification autogestionnaire où les décisions sont prises et mises en œuvre par les producteurs, les consommateurs et les citoyens¹⁰⁷⁷ !

Les marchés existaient bien avant le capitalisme et le capitalisme marchand de plus en plus élargi n'a pas pour autant donné naissance partout à un capitalisme industriel. Il a fallu les conditions spécifiques des pays d'Europe et, paradoxalement, l'économie domaniale fermée, pour assister à la naissance du capitalisme industriel généralisé avec sa loi de l'accumulation du capital et l'exploitation de la main-d'œuvre salariée (Bihl, 2006).

Le marché, dans le capitalisme, permet la confrontation des biens en métamorphosant en marchandises. L'échange permet la socialisation. La -marchandise se dévoile. Elle synthétise toutes les contradictions du mode de production capitaliste. Marx explique que la marchandise est valeur – d'où la loi de la valeur – et se manifeste comme valeur d'usage et possède une valeur d'échange liée à la quantité de travail abstrait traduit immédiatement en termes de monnaie. Si Marx parle d'équivalent général, il sous-entend l'équivalent général de la totalité de ce travail abstrait généré par les travailleurs productifs – « productifs de plus-value », ajoute-t-il¹⁰⁷⁸.

Le marché permet aussi la répartition de la plus-value entre les différents capitalistes suivant leur place et les rapports de forces. Il est structuré par

le processus d'accumulation et par l'État. État et marché ne s'opposent pas et le marché sans l'État n'a aucune existence. Il apparaît clairement que c'est au travers des marchés sous toutes ses formes (et elles sont nombreuses) et des institutions financières qui les contrôlent que se réalise la répartition de la plus-value entre les capitalistes financiers et industriels¹⁰⁷⁹.

Dans un cadre où les principales modalités de l'accumulation sont déterminées par le plan autogestionnaire, le marché peut servir d'expression aux préférences des consommateurs pour éviter les imbécillités et les dangers d'une planification bureaucratique, une sorte de sanction des décisions de production dans les domaines de la production de biens de consommation. Les grands choix de production étant pris de manière démocratique à la fois par le processus de la décision citoyenne et par celui de la représentation sociale.

Les propositions formulées par Nicolas Bénéès (2009) constituent l'ébauche d'un programme de transition à contenu autogestionnaire insistant sur le rôle de l'État et de l'intervention citoyenne. Nous rappelons ici quelques-unes de ces propositions.

Socialiser le système bancaire

La crise actuelle a une dimension financière et bancaire due à la déréglementation des années 1980 et au visage même de la mondialisation. L'internationalisation des marchés financiers en a été l'élément essentiel¹⁰⁸⁰.

Un des aspects de la situation, et non des moindres, est que le capitalisme domine l'ensemble de la planète, sans toute fois imposer ses modalités de fonctionnement partout (cf. la petite paysannerie en Chine qui ne fonctionne pas encore suivant les modalités de l'accumulation du capital). Pour aller plus loin encore, le capital cherche à marchandiser tous les secteurs de la vie sociale qui avaient échappé, pour des raisons diverses, à son emprise. En particulier les services publics sous toutes leurs formes, notamment en Europe.

Le capitalisme est donc une machine à « pomper » (à « fabriquer et à réaliser ») la plus-value dans le procès de production des biens. Le capitalisme financier s'approprie cette plus-value – ce surtravail pour parler comme Marx – via le processus de circulation du capital, et en étant devenu leader, il impose à tout le capitalisme un approfondissement-perfectionnement de la machine à pomper.

Aujourd'hui, les nécessités de l'accumulation du capital entrent en contradiction directe avec les impératifs des marchés financiers, notamment avec l'impératif du profit à court terme. La crise a permis de prendre conscience des temps différents de l'industrie et de la finance. Cependant, la différenciation entre capitalisme « industriel » et « financier » n'exprime en rien une différenciation de classe, au contraire ils sont l'un et l'autre consubstantiellement liés. Les besoins du développement du capitalisme ont généré une machinerie financière qui a déterminé les critères de fonctionnement de ce capitalisme, à commencer par le « courtermisme » remettant en cause les conditions mêmes de la possibilité de l'investissement productif qui suppose une vision à moyen terme.

L'entrée à reculons de l'État dans le capital des banques vise à redresser le système pour le rendre aux actionnaires privés. Il faut au contraire que les pouvoirs publics – au niveau régional, national ou européen, selon les cas – assument la propriété des banques et associent à leur gestion les salariés, les associations d'usagers et de défense de l'environnement, c'est-à-dire les producteurs-citoyens.

Il doit s'agir non pas d'une étatisation mais d'une appropriation sociale, d'une « socialisation ». Le même principe devra d'ailleurs être appliqué à l'ensemble des services publics et aux entreprises faillies¹⁰⁸¹.

Les banques centrales doivent revenir sous contrôle politique et pouvoir prêter aux pouvoirs publics pour financer les investissements publics. Il s'agit de constituer ainsi un « pôle financier » public fonctionnant comme un service public. Le but étant de construire une économie reposant sur d'autres valeurs que celles de la valorisation du capital¹⁰⁸².

Réorienter les investissements, redistribuer les richesses

Il faut définir une politique du crédit : les taux d'intérêt doivent être modulés en fonction de l'utilité sociale et écologique des productions. La crise actuelle a plusieurs dimensions, dont celle écologique. On parle beaucoup aujourd'hui de « capitalisme vert » qui ne pourrait se réaliser que par une intervention massive des États, faute de quoi aucun capitaliste n'ira investir dans ce domaine n'étant pas assuré du retour sur investissement. On doit orienter ces capitaux vers un service public qui pourrait déterminer les besoins collectifs en matière de protection de l'environnement.

Il faut promouvoir une réforme fiscale – afin, notamment de financer les services publics – qui fasse de l'impôt sur le revenu l'impôt principal en frappant les hauts revenus et les patrimoines, en instaurant un revenu garanti de haut niveau et en décrétant un revenu maximum (rappelons que le président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, avait augmenté le taux maximum d'imposition jusqu'à 94 % en 1945).

Une des dimensions paradoxales des politiques économiques actuelles est de favoriser les riches pour qu'ils deviennent plus riches. Le « bouclier fiscal » est une manière d'afficher la volonté de s'attaquer à l'ensemble des droits, aux solidarités collectives pour favoriser la privatisation de la société.

Il est nécessaire de réduire la liquidité des marchés financiers (réglementation, taxes globales sur les transactions financières), réserver le droit de vote aux actionnaires stables, réduire le financement sur les marchés, voire fermer les Bourses, facteur majeur d'instabilité, qui prélèvent plus de ressources qu'elles n'en apportent aux entreprises.

La taxe Tobin qui n'est pas autre chose qu'une taxe sur les spéculations financières devrait être un outil permettant de dégager des fonds pour réduire le retard des économies des pays en retard économique.

Démocratiser le pouvoir dans l'entreprise

Quelques mesures s'imposent. Nous en énumérerons certaines : droit de veto des comités d'entreprise sur les décisions en matière d'emploi et d'investissement ; élargissement de leurs compétences aux sous-traitants ; aide à la reprise d'entreprises par leurs salariés ; développement de services publics démocratiques et décentralisés dans le domaine du crédit, du logement, des transports, etc. pour étendre l'accès aux droits sociaux et élargir la sphère de la gratuité ; instauration d'une sécurité sociale professionnelle ; promotion d'une consommation responsable par le développement d'un système public d'information sur la qualité sociale et environnementale des productions ; obligation de transparence de la part des entreprises sous contrôle des comités d'entreprise élargis ; refondation de la construction européenne en harmonisant vers le haut les conditions sociales et environnementales ; mise en place d'une fiscalité européenne sur le capital et les émissions de GES et d'un programme européen d'investissements dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables, à hauteur de 5 % du PIB (actuellement de 1 %) ; transformation de la Banque centrale européenne pour permettre son

contrôle ; restructuration du commerce international, en donnant la priorité aux cultures vivrières, contre le tout à l'exportation pour faire rentrer des devises dans le pays pour faire face à la dette ; développement des procédures de démocratie directes : budgets participatifs¹⁰⁸³, référendums d'initiative populaire, etc. ; développement de réseaux économiques solidaires, de « zones libres », affranchies de l'emprise du capital : commerce équitable, réseaux de production et d'échanges locaux, coopératives, entreprises sociales, etc. (ce que Diane Elson, appelle la « socialisation du marché »)¹⁰⁸⁴ ; développement de réseaux gratuits, à l'image de la communauté du logiciel libre sur Internet.

Aucune des avancées démocratiques évoquées n'est en elle-même une rupture de l'ordre capitaliste. La démocratisation et la socialisation de l'économie résulteront d'abord d'une série d'avancées démocratiques partielles combinées qui sapent le pouvoir du capital. Grâce à ces avancées, la société civile fera son apprentissage collectif de la gestion de l'économie et de l'État.

La stratégie ici ébauchée amène une remise en cause des institutions centrales du capitalisme. Elle s'attaque tout autant aux mécanismes de la domination étatique et à l'accumulation privative de capital. C'est donc une stratégie révolutionnaire. La structure du marché en sera transformée.

Jusqu'où les élites économiques supporteront-elles de voir leur pouvoir désarticulé, encerclé, contrôlé de l'intérieur et de l'extérieur, par des mouvements sociaux et des acteurs politiques déterminés à faire valoir le principe démocratique dans toutes les sphères de la société ?

avril 2010

Pour en savoir plus

- Béniès, Nicolas (2009), *Petit manuel de la crise financière et des autres*, Paris, Syllepse.
- Bihr, Alain (2006) *La préhistoire du capital*, t. 1, *Le devenir-monde du capitalisme*, Lausanne, Page deux.
- Braudel, Fernand (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (17e-18e siècles)*, Paris, Armand Colin.
- Coutrot, Thomas (2005), *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute.
- Coutrot, Thomas (2008), « Comment sortir du capitalisme ? Vers un socialisme civil », www.france.attac.org/spip.php?article9274.
- Galbraith, James K. (2009), *L'État prédateur*, Paris, Le Seuil.
- Marx, Karl (1994), *Économie*, t. 1, Paris, Gallimard, La Pléiade.
- Postone, Michael (2009), *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits.

¹⁰⁷⁵. Fernand Braudel (1979) décrit des spécialisations dans les pratiques financières ; ainsi Gènes était spécialisée dans le financement des États.

1076. Il ne s'agit pas ici de la planification bureaucratique (Gosplan) comme on l'a connu en URSS jusqu'en 1989, mais d'une planification démocratique assurée par les producteurs organisés en - comités de gestion, les consommateurs et les citoyens et échangeant entre eux et publiquement pour arbitrer entre les divers choix.

1077. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

1078. On oubliera souvent ces trois derniers mots chez les marxistes dogmatiques, pourtant c'est le sens même de la réalité du procès de production, de circulation et de réalisation qui est contenue dans la marchandise.

1079. [[> Flaskô, dix ans d'occupation](#)].

1080. Le capitalisme, c'est une des grandes leçons de Marx, cherche toujours à élargir sa sphère d'accumulation.

1081. [[> Une alternative pour la Grèce](#)].

1082. [[> Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire](#)].

1083. [[> Budget participatif](#)].

1084. [[> Travailleurs et autogestion](#)].

Crise et réponses en France

Benoît Borrits et Richard Neuville

La crisis financiera de 2007 tuvo repercusiones económicas muy importantes en el mundo y tocó particularmente Europa. La crisis de 2008 fue la más violenta desde el 1929 y se caracteriza por su duración. Afectó en primer lugar las clases laboriosas y populares con despidos masivos que engendran una desocupación de masa y un desarrollo inédito de la precariedad y la flexibilidad. Esa crisis fue instrumentalizada para justificar la ofensiva de las clases dominantes en un centro del capitalismo y en la periferia próxima (algunos países de Europa del Sur y del Este).

En Francia, las multinacionales persiguieron su movimiento de concentración y se aprovecharon de la situación para aumentar las deslocalizaciones y los planes de destrucción de puestos de trabajo. Los trabajadores reaccionaron y lucharon para preservar sus empleos. Después de un proceso de luchas defensivas, ciertos equipos sindicales y de trabajadores pusieron en debate la cuestión de la recuperación de las empresas. Hoy, Francia se caracteriza como el país europeo en el cual se encuentra el mayor número de empresas recuperadas por los trabajadores.

Algunos elementos de análisis de la crisis y sus efectos desastrosos en Europa

Desde el año 1980, el capitalismo en su versión neo-liberal está en la ofensiva, se caracteriza por una tasa de desocupación de masa y la complejidad de la globalización financiera. Para remediar la baja tendencial de la tasa de provecho y aumentar las tasas de explotación y de reproducción del capital, las multinacionales atizan la competencia capitalista gracias a la financiarización universalizada. Esta ofensiva se traduce particularmente por nuevas formas de esclavitud asalariada en las empresas, una « acumulación por des-posesión » en las economías dominadas, y una penetración de las sociedades más periféricas para el acaparamiento de las tierras.

La presión fuerte sobre los salarios tuvo un impacto negativo sobre el consumo, que afectó las salidas de la producción que solamente la economía de crédito sofisticado y la extensión del espacio capitalista pudieron compensar durante cierto tiempo.

A finales de 2007, la economía de crédito y la especulación generalizada alcanzaron sus límites y se produjo la explosión de la burbuja financiera a partir de los famosos « créditos tóxicos ». Después, la transferencia de las pérdidas de los bancos sobre las finanzas públicas, justificada por los gobiernos para « salvar la economía », le permitió a la burguesía reactivar el asalto contra los déficit públicos. Esta orientación alimentó planes de austeridad muy duros por todas partes, pero particularmente en Europa. Las reformas de la regulación bancaria contra la especulación fueron extremadamente limitadas, mientras que la concentración bancaria aumentó.

La zona euro es la más amenazada por la fragilidad porque reúne capitalismos heterogéneos, y una política monetaria y de crédito que amplió la crisis de una duración inédita. Las diferencias de evolución de los PIB alcanzan un nivel récord : Europa del norte : + 3 %, Europa del sur : – 9 % entre 2007 y 2013. Aunque no se redujeron desde el 2007, las deudas públicas y privadas están contenidas por el Banco Central Europeo y los nuevos instrumentos de regulación : Fondo europeo de estabilidad financiera, Mecanismo europeo de estabilidad.

Los países de Europa del sur e Irlanda se vieron imponer « purgas » drásticas. Alemania y Europa del norte no están tocadas, pero Francia conoce ataques sociales sin precedente desde el medio del siglo XX y la presión de la competencia fiscal se refuerza por todas partes.

La crisis económica en cada país está instrumentalizada para justificar la ofensiva de las clases dominantes. Las batallas para la competitividad, contra los derechos y las experiencias sociales, para el *merchandising* del medio ambiente sirven cada vez más la desregulación liberal.

La competencia para las inversiones internacionales y las deslocalizaciones, entre continentes, entre país y en el interior mismo de cada país están utilizadas cada vez más visiblemente para reforzar la esclavitud asalariada. El trabajador está cada vez más precarizado, con una articulación de trabajadores seguros y de trabajadores pobres precarizados dentro de las mismas empresas.

Las multinacionales persiguen su movimiento de concentración y refuerzan sus poderes frente a los Estados. Por lo tanto, los provechos

continúan orientándose hacia la distribución de la renta a los accionistas, más que hacia las inversiones productivas. En Francia, la parte de los sueldos socializados bajó de 10 puntos en 30 años.

El despliegue de la crisis económica actual fue mundial, pero desigual según los continentes. Por el momento, global-mente no podemos hablar todavía de salida de crisis, 7 años después de su explosión : los provechos no están consolidados, la “recuperación” económica aún es frágil y los elementos de desestabilización son muy importantes.

La negociación final – y secreta – de un nuevo tratado de libre cambio para un gran mercado transatlántico (dicho “TTIP” o “TAFTA”), que dará lugar a una competencia sin freno de los sectores enteros de las economías europeas (servicios y mercados públicos, protecciones sociales, culturales y medioambientales), daría así a los grandes grupos privados derechos extravagantes para explotar a los pueblos y la naturaleza. Conviene añadir que las negociaciones prosiguieron entre la UE y el Mercosur con vistas a un acuerdo de libre comercio.

En Europa, hubo que esperar el año 2013 para ver una recuperación pero fue un año de crecimiento económico débil o de recesión más o menos fuerte según los países. Esta situación se confirmó en 2014 con un casi estancamiento de las economías y un ligero crecimiento al principio de 2015.

En Francia, después de un año de casi-estancamiento (0,4 %) en 2013, la situación en 2014 (0,4 %) no mejoró e incluso el riesgo de deflación apareció con la baja de los precios y de los salarios a causa de la compresión de la economía. En el primer trimestre 2015, la tasa de crecimiento progresó en el 0,6 % y las previsiones son del 1,2 % para este año con una progresión del poder adquisitivo de los hogares y la tasa de margen de las empresas. Por ahora, podemos hablar sólo de una recuperación económica frágil y la tasa de desocupación sigue siendo muy alta.

Una desocupación de masa y formas atípicas de empleo

Esta ofensiva se apoya sobre una tasa de desocupación de masa, que pasó de 6,8 % en enero de 2008 a 10,9 % en junio de 2013 de la población activa en la Unión europea (9,0 % en diciembre de 2014 pero alcanza el 11,4 % en la zona euro). En la UE, el número de desempleados culminó a 26 millones en 2013, o sea un aumento de 10 millones con relación a 2008. Sin embargo, existen unas diferencias importantes dentro de la UE : 5 %

en Alemania y 20 % en los países del sur del continente (26 % en España, 27 % en Grecia). En diciembre de 2014, la tasa de desempleo de jóvenes se estableció en el 21,4 % en el UE28 y en el 23,0 % en la zona euro, respectivamente contra el 23,1 % y el 23,9 % en diciembre de 2013. Las tasas más bajas en diciembre de 2014 han sido observadas en Alemania (7,2 %), en Austria (9,0 %) así como en Países Bajos (9,6 %) y las más elevadas en España (51,4 %), en Grecia (el 50,6 % en octubre de 2014), en Croacia (el 44,8 % por cuarto trimestre 2014) y en Italia (42,0 %).

También conviene apuntar la subida general de la precariedad laboral y la flexibilidad del empleo. Las mujeres son las primeras víctimas, así como los jóvenes, porque se experimentan primero las técnicas de precarización con estas dos categorías. Según la quinta encuesta europea sobre las condiciones de trabajo, a finales de 2013, el 80 % de los asalariados gozaban de un contrato indefinido en el seno de la Unión. El tiempo parcial representa hoy el 19,2 % de los empleos.

Estas « formas atípicas » de trabajo reagrupan un conjunto muy heterogéneo de situaciones : contrato temporal, interinidad, trabajo estacional, el tiempo parcial, trabajo independiente. El conjunto de las formas de contratos temporales, interinidad y representan hoy el 15,7 % del empleo asalariado total. Además, el empleo atípico evoluciona hacia unas formas muy atípicas, tales como los contratos temporales y los tiempos parciales muy cortos, incluso el contrato de cero horas que se desarrolla particularmente en el Reino unido.

Otra forma de empleo atípico : el tiempo parcial está considerado como impuesto por el 27,6 % de los asalariados concernidos según los datos de Eurostat. Allí también se observan niveles espectaculares al sur de la Unión : el 65 % en Grecia, el 60,9 % en España. O sea cerca de dos veces más que en Francia (31,5 %) y casi cuatro veces más que en Alemania (16,6 %).

Las formas atípicas de empleo tocan sobre todo dos categorías de la población : los jóvenes y las mujeres. A los primeros particularmente les toca el trabajo temporal y el corte es muy neto con las generaciones precedentes, como lo muestra la encuesta europea sobre las condiciones de trabajo. Si el 85 % de los asalariados entre 45 o 54 años gozan de un contrato de trabajo a duración indeterminada, y si todavía es el caso del 76 % de los 25-34 años, sólo 50 % de los nuevos asalariados dependen de este estatuto de empleo. Para los más cualificados de los jóvenes, se trata sin duda de un tamiz, mucho más largo que el de las generaciones

anteriores, hacia el contrato indefinido. Para los menos cualificados, a menudo significa una alternancia entre contratos cortos y desocupación.

En cuanto al tiempo parcial, el desequilibrio de género, esta vez, es neto en la UE : si el 7 % de los hombres tienen el tiempo de trabajo inferior a las 20 horas a la semana, es el caso del 19 % de las mujeres.

Los jóvenes son las primeras víctimas de la crisis en Europa. En marzo de 2014, 5,340 millones de jóvenes europeos (fuera de estudiantes) no tenían empleo en Europa. Por todas partes en la Unión Europea, desde Portugal hasta Europa del Este, las tasas de desempleo entre los menos de 25 años permanecen muy elevadas. El 22,8 % de los jóvenes están buscando un empleo en la UE, lo que deja presagiar una generación « perdida » (el 23,7 % en la zona euro).

España y Grecia son particularmente tocadas por esta plaga, y registran una tasa catastrófica del 53,9 % y el 56,8 % (julio de 2013) respectivamente, mientras que Alemania se saca de este aprieto con 7,8 % de jóvenes desocupados en el país. Croacia (49 %), Portugal (35,4 %), Italia (42,7 %), Eslovaquia (32,5 %) y Chipre (43,2 %) sobrepasan la barra fatídica del 30 %. A la inversa, Austria (9,5 %) y Países Bajos (11,3 %) figuran entre los alumnos buenos con Alemania. Francia (23,4 %) se sitúa en un nivel próximo de la media europea (22,8 %).

Una conflictividad elevada pero dispersa y desigual

En este contexto, observamos una multiplicación de movimientos de masa con dimensiones económicas, sociales, institucionales y ecológicas. Pero no existe un movimiento de amplitud a la escala europea.

En Europa del sur y en los Balcanes, frente a una degradación sin precedente de las condiciones de vida, frente a los retrocesos sociales, las rebeliones y las movilizaciones de masa son estructurales y se reactivan pero las victorias son raras y no llegan a obtener una ruptura con la austeridad. Hubo huelgas generales importantes en España, Grecia y Portugal, movilizaciones interprofesionales en Francia pero no prorrogables. Las centrales sindicales divididas aparecen como paralizadas y no quieren entrar en un enfrentamiento con la clase capitalista. La Confederación europea de sindicatos (CES), que agrupa la gran mayoría de los sindicatos de los distintos países de la UE, sigue colaborando vergonzosamente con la Comisión europea¹⁰⁸⁵.

En este panorama, las mareas ciudadanas de educación, salud, cultura, etc. en España en contra de los recortes y privatizaciones aparecen como

movimientos originales y emergieron después de décadas de atonía social en este país. En Francia, existen movimientos ciudadanos por la defensa de los servicios públicos pero muy débiles y locales, aquellos en contra de los grandes proyectos cualificados de “impuestos e inútiles” son más importantes a causa de las consecuencias ecológicas desastrosas. Esas luchas actualizan el repertorio de acciones desarrollando nuevas formas de luchas, como las ocupaciones permanentes de « zonas que hay que defender¹⁰⁸⁶ ».

Esas nuevas acciones se quedan en niveles locales o nacionales y sólo hubo un día de huelga el mismo día a escala europea en noviembre de 2012 en contra la austeridad pero con participación desigual según los países. Existen también acciones simbólicas como Blockcupy en Fráncfort cada año delante de la Banca europea o por iniciativa del Altersummit pero esas movilizaciones no se sitúan a la altura de las circunstancias.

Con la crisis económica, las tendencias contrarrevolucionarias reaparecen y observamos una subida de corrientes ultrareaccionarias en toda Europa, ultra-derechistas en Francia y neo-fascistas como en Grecia. También existe un fortalecimiento de la represión y de la penalización de los movimientos sociales por parte de los Estados, como lo demuestra la ley de seguridad ciudadana en España. En este contexto, es urgente construir alternativas para abrir nuevas perspectivas de transformación social en el viejo continente. En este panorama, las recuperaciones de empresas por los trabajadores ni siquiera aparecen como la preservación de los empleos sino completamente como una reconquista del aparato de producción y del papel de productor asociado y de actor en una perspectiva de apropiación social más global.

Alternativas y respuestas desde la economía de los trabajadores y las trabajadoras

En el primer encuentro europeo de « La economía de los trabajadores » en enero de 2014, tuvimos una visión de las resistencias en países diversos y sobre todo en el Sur de Europa, países más tocados por la crisis, el cierre de empresas y la desocupación : el estado español, Francia, Grecia, Italia, Serbia. En estos países, los trabajadores se organizan para construir alternativas. Si estas experiencias quedan todavía marginales, revelan sin embargo una evolución reciente pero notable en la conciencia de los trabajadores en Europa.

En Francia, la crisis provocó el cierre de 900 fábricas pero también 1 170 anuncios de reducción de efectivos, lo que provocó la destrucción de 269 000 empleos industriales en 2008-2009 (Duval, 2010). Son cerca de 900 000 empleos industriales que desaparecieron en doce años. Durante esos dos años hubo conflictos sociales muy fuertes con ocupaciones, en los cuales los asalariados reivindicaban indemnizaciones de despido más importantes por parte de grupos que habían amontonado provechos enormes durante los años 2000. La mayoría de las luchas fueron esencialmente defensivas y limitadas a resistir a los « planes sociales » dictados por la lógica accionaria.

En este contexto, la experiencia limitada de Philips Electronique¹⁰⁸⁷ en Dreux tuvo el mérito de reactualizar la noción de « control obrero » empezando de nuevo la producción del día 5 al día 15 de enero de 2010 cuando la dirección quería abandonar la planta. Su objetivo era mostrar a la dirección y a los medios de comunicación que eran capaces de producir solos.

Ya en 2009, los 283 trabajadores de Molex – empresa de conexión automóvil – intentaron recuperar la empresa de capital norte-americano, que quería trasladar la tecnología y cerrar la planta. El asunto será juzgado sólo en marzo de 2014 en el tribunal (Consejo de Prud’hommes) y dará la razón, pero demasiado tarde, a los trabajadores.

Durante el invierno 2010-2011, SeaFrance¹⁰⁸⁸, quien pertenecía a una empresa pública (La SNCF) y aseguraba la travesía del mar de la Manche entre Calais y Douvres se declaró en quiebra. La UE negó una capitalización del Estado. Los 870 trabajadores crearon una cooperativa, en alianza con Euro Túnel que adquirió los buques. Eso permitió salvar 500 puestos de trabajo hasta que en julio de 2015, Euro Túnel decidió romper el contrato y vender los buques, lo que provocó una puesta en observación judicial de la cooperativa. A menudo, los trabajadores bloquean el puerto para obtener satisfacción y apelaron a la justicia para discutir la decisión de la empresa Euro Túnel. La situación es crítica pero los trabajadores siguen luchando.

A partir del año 2011, hubo una evolución en la conciencia de la clase trabajadora. Si los cierres de empresas prosiguieron a un ritmo más lento, los trabajadores se dieron cuenta de sus capacidades y pusieron en debate cada vez más la posibilidad de recuperación de las empresas.

Estos últimos años, varias empresas se recuperaron, entre las cuales las más conocidas : la compañía de ferry-boats SeaFrance, las acerías de

Ploërmel, la SDAB (Marisqueros bretones), la imprenta Helio-Corbeil¹⁰⁸⁹, la fábrica de mueble Arfeo, los tejidos Fontanille, la oficina de proyectos en la electrónica SET, la fundición Gillet (Tarn), el periódico Nice-Matin (Niza), la “Fábrica del Sur” ex Pilpa (Helados)¹⁰⁹⁰, la librería de los Volcanes, la carpintería Labat y Sierra y recientemente, la Compañía Alpina de aluminio (Saboya) y Fralib¹⁰⁹¹ (acondicionamiento de té e infusiones) que acaba de reactivar la producción en cooperativa después de una lucha ejemplar con ocupación de la fábrica de 1 336 días en contra de la multinacional Unilever.

La lucha de los trabajadores de la fábrica Fralib en Gémenos (cerca de Marsella) empezó en septiembre de 2010 para acabar en mayo de 2014 en resistencia al traslado de la producción en Polonia. Tuvo un impacto muy importante en toda Francia con una cobertura de los medios de comunicación inédita y la solidaridad del movimiento obrero. Un acuerdo fue concluido previendo el pago de 20 millones de euros de indemnización y para crear la cooperativa. Los trabajadores decidieron rechazar las indemnizaciones propuestas para preferir un proyecto de recuperación en cooperativa, en vez de un nuevo dueño que se hace cargo de una empresa. Desde el principio del conflicto, los trabajadores eran conscientes que su empleo estaría mejor protegido si estaba entre sus manos. A esta voluntad de conservar el empleo, se añade un deseo de volver la página de una producción poco respetuosa en el plano ecológico. Su proyecto de cooperativa integra la necesidad de reactivar sectores locales de aromas naturales y de anudar relaciones de comercio justo con proveedores de té, como lo demuestra el acuerdo con una cooperativa del Vietnam. Después de 1 336 días de conflicto, un convenio fue firmado con Unilever en el cual este grupo pagará al final 20 millones de euros en calidad de indemnizaciones y en calidad de ayudas al lanzamiento del Scop. El 26 de mayo de 2015, los 50 nuevos socios de la empresa nueva Scop-TI estaban muy orgullosos de presentar sus dos nuevas gamas de productos. La producción volverá a empezar el verano de 2015 para estar presente en los rayos de supermercados desde el otoño. Además, la cooperativa pudo obtener una certificación orgánica.

Otro conflicto parecido de manera extraña a Fralib : el de Pilpa que dará origen a la Fábrica del Sur, otra cooperativa de producción (Scop). Se trata de una fábrica de helados basada en Carcasona que recientemente había sido comprada por un grupo de inversiones, R'R, número uno europeo de helados vendidos bajo marca de distribuidores. Nueve meses después del

rescate, el cierre fue anunciado el 5 de julio de 2011. Los trabajadores lucharon contra éste con, allí también, la perspectiva del mantenimiento de la actividad en el mismo lugar. Nueve meses más tarde, un acuerdo fue encontrado con el grupo que autorizó que una cooperativa mantuviera la actividad de helados con la sola condición de que ésta no vendiera bajo las marcas de distribuidores.

Allí también, la nueva entidad, la Fábrica del Sur privilegia una producción de calidad con productos naturales y de preferentemente locales. La producción se inició en la primavera de 2014 y los primeros resultados están alentadores. La movilización de la población local durante el conflicto desembocó en la creación de una asociación de apoyo al proyecto, Les Amis de la Fabrique du Sud (los Amigos de la Fábrica del Sur). Con la afiliación y la contribución de un millar de ciudadanos, pudo participar en la capitalización de la cooperativa y contribuye a dar a conocer los productos y asegurar ventas militantes en distintas manifestaciones.

Último ejemplo de lucha en contra de una multinacional : desde hace dos años, en el este del país, 161 trabajadores de la papelería más antigua de Francia en Docelles (creada en 1478 en el Este del país) luchan contra la multinacional finlandesa UPM que cerró definitivamente la empresa en enero de 2014 y se negó a ceder el sitio para seguir produciendo en cooperativa. Los trabajadores tienen el apoyo de los cargos políticos locales pero de momento ninguna solución ha sido encontrada.

Estos casos de recuperaciones de empresas demuestran una tendencia en la actitud de los trabajadores frente a los cierres de fábricas y el inicio de un proceso que deberá ser medido sobre un período más largo para saber si es simplemente coyuntural o más estructural, a la imagen de la situación argentina.

La evaluación compleja del proceso de recuperación

No existen estudios que permiten evaluar la amplitud del proceso de recuperación de empresas por los trabajadores en Francia. Es pues imposible contabilizar el número de casos desde el principio de la crisis o las precedentes porque hubo algunas recuperaciones antes, como lo ilustran las empresas aisladores eléctricos Ceralep¹⁰⁹² (2004) o las acerías de Ploërmel¹⁰⁹³ (2005).

Por lo que sabemos, los datos únicos y disponibles son los que emanan de la federación nacional de las Scop. En el año 2014, 277 sociedades

cooperativas de trabajo y participativas (Scop et SCIC) fueron creadas, con lo que el total ascendió a 2 680 empresas cooperativas (2 222 Scop y 408 SCIC) afiliadas a la federación nacional de las Scop, que agrupan 51 000 asalariados, es decir el 0,2 % del empleo total en Francia (FNSCOP, 2015). En el año 2014, el 13 % de las cooperativas creadas fueron unas recuperaciones de empresas en dificultad y el 20 % de transmisión de empresas, cuando el dueño se jubila y prefiere dejarles la empresa a sus trabajadores en vez de venderla al capital extranjero, lo que es presentado como una particularidad francesa. Pero los datos de 2013 indicaban que las recuperaciones fueron proporcionalmente más importantes respecto de las transmisiones por los fundadores. La media del conjunto de las cooperativas corresponde a 19 trabajadores.

El mantenimiento del empleo es la principal motivación de estas recuperaciones. Pero éstas provocan una baja significativa del empleo : 181 trabajadores en Fralib y ahora 50 en la cooperativa ; una centena en Pilpa y ahora una veintena en la Fabrique du Sud. Pero estas experiencias permiten desarrollar una nueva relación en el trabajo en la cual la forma de explotación desaparece. Es un principio de des-alineación que se caracteriza particularmente por unas interrogaciones sobre el sentido de la producción y el contenido social y ecológico de la producción.

Si estas cooperativas no son una receta milagrosa que permitiría burlar la crisis – las quiebras de Scop existen también – estas empresas son más perennes sin embargo que otras. Su tasa de fracaso a cinco años es del 36 % contra el 50 % del conjunto de las empresas.

Frente a los cierres de sus empresas, cada día más los trabajadores no vacilan para preconizar la recuperación de su empresa en cooperativa como solución única para preservar el empleo. Por eso, estas recuperaciones se hacen actualmente sobre un modo defensivo – la protección del empleo – y muy a menudo, los efectivos bajan entre el anuncio del cierre y la reactivación en cooperativa de trabajo.

Las transformaciones en cooperativas permiten efectivamente conservar una actividad en el mismo lugar y asegurar que no estará des-localizada, a pesar de una erosión significativa de los empleos. Cuando el trabajador es próximo de la jubilación o cualificado hasta el punto de encontrar un trabajo muy rápidamente, no participa siempre en la recuperación propiamente dicha. Pero estas recuperaciones de empresas nos enseñan algo muy importante. Les permiten a los trabajadores contemplar una nueva relación en el trabajo en la cual la sujeción ya no es la regla, en la

cual las decisiones se toman entre pares, en la cual la integridad de los frutos de su trabajo vuelve a los trabajadores. En todas estas experiencias un principio de desalineación se produce como lo demuestra el hecho de que casi siempre los nuevos asalariados-socios se interrogan sobre el sentido de lo que ellos producen y procuran dar un contenido social y ecológico en su trabajo.

La Asociación para la autogestión trata modestamente de apoyar a los equipos de trabajadores, de federarlos, de popularizar sus experiencias difundiendo a partir de su página Web y la organización de conferencias y debates con los trabajadores implicados en esas recuperaciones.

Los datos necesitarían un análisis más detallado, pero demuestran que varias empresas están recuperadas por los trabajadores en Francia. La ausencia de trabajos académicos es perjudicial. De momento, no hay interés de parte de los universitarios e investigadores.

Con la concentración del capital y la dominación de las multinacionales, los trabajadores están confrontados con cierres de empresas rentables, cerradas por razones de competencia entre los trabajadores dentro de la UE para aumentar los provechos. Esas empresas se oponen a la continuación de la producción. Por eso, no quieren vender o ceder las fábricas, lo que complica a menudo las tentativas de recuperaciones.

En Francia, las recuperaciones múltiples de empresas por los trabajadores atestiguan que otra economía, una economía de los trabajadores es posible. Dar a conocer esa otra economía es el medio más seguro de reactivar las luchas sociales ofreciendo un horizonte a éstas, un horizonte por una apropiación social más global.

juillet 2015

Source

Association Autogestion, communication présentée aux 5^e Rencontres de « L'économie des travailleurs » (Venezuela, Falcón, Península de Paraguaná, 22-26 juillet 2015).

Pour en savoir plus

Duval, Guillaume (2010), *Alternatives économiques*, n° 288, janvier.

Fédération nationale des Scop, (2015), *Les chiffres-clés 2014*, www.les-scop.coop/sites/fr/les-chiffres-cles.

1085. [[> Revendications communes adoptées par les plénums](#)].

1086. [[> Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée](#)].

1087. [[> Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier](#)].

1088. [[> SeaFrance : du sauvetage au naufrage](#)].

1089. [[> Héliocorbeil, c'est notre outil](#)].
1090. [[> De Pilpa à La Fabrique du Sud](#)].
1091. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].
1092. [[> Céralép : le refus du diktat des actionnaires !](#)].
1093. [[> Aciéries de Ploërmel : quand des métallos deviennent propriétaires de leur usine](#)].

Déclaration des droits sociaux

Georges Gurvitch

Georges Gurvitch a eu une longue existence avec une continuité : un intérêt majeur pour les possibilités d'auto-organisation permettant que les potentialités humaines se développent. Il adhéraient fortement à toutes les manifestations d'autogestion des premières années après 1917. Il choisit l'exil devant les signes de ce qui ensuite fut une bureaucratie. Il dut ensuite s'exiler de France pour gagner les États-Unis devant la menace nazie, puis revint en 1945 avec les mêmes options politiques, comme en témoigne sa signature du Manifeste des 121 contre la torture en Algérie. Après sa mort en 1965, ses proches ont tenu à ce que des textes de lui fassent partie du n° 1 de la revue *Autogestion*. Durant tout l'entre-deux-guerres, il fut attentif aux potentialités de transformation des rapports sociaux : si le patronat essayait de capter une dynamique, c'est qu'il était possible que celle-ci aille bien au-delà et que surgisse une force sociale hors du filet dans lequel les « managements » modernes veulent enserrer l'autonomie des syndicats et du contrôle ouvrier...

Les conseils de contrôle et les conseils de gestion

La subdivision de notre projet de Déclaration, consacrée au droit du travail, mentionne une série d'institutions nouvelles ou entièrement transformées qui demandent à être précisées et commentées en détail. Il s'agit surtout des conseils de contrôle, des conseils de gestion et du Conseil national économique.

Les « conseils d'usine et d'entreprise » servant de base à la « fabrique constitutionnelle » ont été expérimentés dans la période d'entre les deux guerres sous des formes diverses dans différents pays. Seuls les conseils d'usine rendus obligatoires, soit par la loi, soit en tant que clauses indispensables des conventions collectives, peuvent être cités ici comme entrant dans le cadre de cette expérience [...].

On sait [que cette loi] n'a pas été très heureuse et n'a pas eu beaucoup de succès, parce que les conseils d'usine, même rendus obligatoires, se sont révélés comme infiniment trop faibles pour limiter effectivement l'autocratie patronale. Pour que les conseils d'usine puissent devenir les véritables organes de base de la démocratie industrielle et s'affirmer comme expression « du droit constitutionnel des entreprises », plusieurs conditions indispensables sont requises :

1. Il faut d'abord nettement distinguer entre les conseils de contrôle et les conseils de gestion, en rendant les deux obligatoires. Les conseils de contrôle qui furent au fond seuls expérimentés sous le nom de « conseils d'usine et d'entreprise » ne peuvent effectivement ni surveiller le pouvoir disciplinaire qui s'y exerce, ni participer avec une autorité suffisante à l'élaboration des « règlements intérieurs des ateliers », sans que les ouvriers participent également aux conseils de gestion appelés à diriger la marche générale des entreprises et des industries au point de vue économique et technique. On a parlé parfois « du droit de regard » des conseils d'usine, c'est-à-dire de leur droit de demander compte de la gestion, mais ce droit n'a jamais pu être réalisé, étant donné que la gestion restait entièrement clans les mains des patrons et des directeurs nommés par eux. Pour que le « contrôle ouvrier » fonctionne effectivement, il faut que les ouvriers aient le droit de participer à la gestion même des entreprises et des industries. Or, cela est impossible sans des conseils de gestion obligatoires.

Cependant, il est évident que les conseils de gestion ne peuvent pas avoir la même composition que les conseils de contrôle. Ces derniers doivent être, et ont été presque toujours, des représentations exclusivement ouvrières. Au contraire, pour les conseils de gestion, il ne peut s'agir que de représentations paritaires, la contrepartie des ouvriers étant soit les usagers et les consommateurs (dans le secteur nationalisé de l'économie), soit les patrons (dans le secteur de l'économie privée), soit l'État, le département ou la commune (dans les services publics). D'autre part, tandis que les conseils de contrôle ont pour champ d'action l'usine, l'entreprise (qui peut comprendre plusieurs mines) et l'industrie (comprenant toutes les entreprises de la même branche), les conseils de gestion ne peuvent fonctionner que par rapport aux entreprises entières et aux industries entières.

2. Les « conseils d'usine » expérimentés entre les deux guerres ont échoué, en second lieu, parce qu'ils n'étaient pas inclus dans une chaîne, intégrés dans un ensemble d'organes de démocratie industrielle, remontant des cellules de base aux conseils des industries et aux conseils économiques régionaux et aboutissant par là au Conseil national économique et, plus loin encore, au Conseil économique international. Les conseils d'usine sont restés fragiles parce qu'ils sont restés des tronçons détachés de toute liaison vivifiante avec le corps entier des organismes économiques représentatifs. Leur intégration dans un ensemble de ce genre leur donnera dans l'avenir une force véritable.

3. En troisième lieu, le problème des relations entre les conseils d'usine et les organisations syndicales ne fut jamais résolu. Les syndicats professionnels, depuis longtemps formés, craignaient souvent l'indiscipline syndicale des conseils d'usine ; de multiples frictions entre les deux modes d'organisation ouvrière ont pu être observées, ce qui certainement ne servait pas à renforcer la position des conseils, déjà très faible pour d'autres causes.

L'introduction au sein des conseils de contrôle et des conseils de gestion des représentants des syndicats (un quart des membres) nous paraît la solution qui s'impose pour garantir le contact et la collaboration efficace entre les conseils et les syndicats.

Cette solution est complétée par l'attribution aux conventions collectives, conclues par les syndicats professionnels, d'une compétence en vue de préciser les fonctions des conseils de contrôle dans les usines, les entreprises et les industries. Cela exclut toute possibilité de conflits entre des ententes conclues par les conseils de contrôle et les conventions collectives conclues par les syndicats ; ces dernières gardent la primauté. Ainsi un équilibre nécessaire entre les syndicats et les représentations ouvrières fondées sur les lieux du travail est introduit par notre projet.

4. La quatrième et dernière raison de l'échec des conseils d'usine d'ancien modèle est la plus importante de toutes, Ni les conseils de contrôle, ni les conseils de gestion ne peuvent fonctionner effectivement sans que l'économie nationale soit planifiée et partiellement nationalisée. Les différents organes de la démocratie industrielle sans l'économie planifiée ne sont que des ombres sans réalité. Et l'économie planifiée sans la démocratie industrielle n'est qu'un renforcement de la domination et de l'oppression.

Il faut donc que l'économie planifiée et la démocratie industrielle s'unissent et s'interpénètrent, ne devenant qu'une seule et même chose. C'est alors, mais alors seulement, que les conseils de contrôle et de gestion [...], ainsi que les conseils économiques régionaux, national et international, deviendraient une réalité pleine et travailleraient avec une efficacité entière. Les conseils de contrôle, sous condition qu'une partie au moins de l'économie soit nationalisée, recevront une force considérable, même dans le secteur de l'économie restant privée, car en participant par les délégués à l'Organisation nationale économique, ils jouiront de l'appui de cette dernière. [...]

Il nous faut [...] répondre à une objection qui doit être faite au sujet des conseils de gestion : ne serait-il pas bien dangereux d'appeler les ouvriers, vu leur incompetence, à participer à la gestion technique et économique des industries et des entreprises ? Notre réponse sera que la difficulté ici n'est qu'imaginaire, car la gestion consiste dans la direction de la marche générale des entreprises et des industries, qui ne se substitue en aucune façon aux fonctions du personnel technique. Celui-ci n'est que nommé par les conseils de gestion et ne fait que recevoir les directives générales de ce dernier. Dans des questions de direction générale, les ouvriers d'une part, les usagers de l'autre, étant directement intéressés au bon fonctionnement de la production, sont plus compétents et non pas moins compétents que les membres des conseils de sociétés anonymes par actions, les patrons et les directeurs nommés par eux. Le personnel technique, par exemple un ingénieur, sera choisi par les conseils de gestion parmi les personnes ayant les diplômes correspondants ; pour juger des qualités personnelles et de l'expérience des candidats, les ouvriers sont plus compétents que quiconque. Il serait peut-être même justifié de soumettre le personnel technique, après sa première nomination par les conseils de gestion, à des réélections périodiques par les ouvriers : moyen très efficace de combattre la pente technocratique, sans toucher à la « compétence technique ». En effet, un ingénieur ou un autre technicien ne perdrait rien de sa compétence en étant soumis à une réélection périodique ; sans les diplômes nécessaires il ne pourrait être ni nommé, ni réélu...¹⁰⁹⁴

On pourrait peut-être nous chercher querelle également au sujet de la composition compliquée des conseils de gestion, prévue dans notre projet ; pour les constituer ne serait-il pas plus simple en effet d'adjoindre simplement aux conseils de contrôle respectifs les représentants des usagers et des consommateurs ? Nous répondrons à cette objection comme

suit : a) les qualités requises des délégués ouvriers pour exercer le contrôle du pouvoir disciplinaire et pour participer à la gestion sont nettement différentes ; b) étant donné que les conseils de contrôle et les conseils de gestion devront souvent agir comme parties adverses, il est préférable que leur personnel soit différent ; c) les élections directes dans tout organisme représentatif, sont, comme principe général, toujours préférables aux élections indirectes par des représentations de second ou de troisième degré. C'est pourquoi là même où il est indispensable d'introduire, pour le bon fonctionnement de la représentation, un certain nombre de délégués élus par des corps intermédiaires, la prédominance doit être donnée aux représentants élus directement par les intéressés de base.

1944

Source

Article paru dans *Autogestion*, n° 1, décembre 1966.

1094. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

De la citoyenneté au dépérissement de l'État

Catherine Samary

Dans le cadre des « mises à plat » nécessaires à la refondation d'un projet socialiste, Antoine Artous (1999) nous propose de nous approprier – et non de rejeter, comme une certaine tradition révolutionnaire le suggérait – la notion de citoyenneté issue de la société bourgeoise. Je voudrais relier ce débat à la double critique que Nicos Poulantzas exprimait dans *L'État, le pouvoir, le socialisme* (1978 : 280) et que l'on peut aujourd'hui préciser davantage en évitant le manichéisme réformiste ou révolutionnaire. Celle d'une vision simplificatrice de l'État bourgeois (et de son droit) comme seul instrument de la bourgeoisie, d'une part ; et d'autre part celle réduisant la démocratie socialiste à celle des seuls conseils.

Poulantzas soulignait que dans cette dernière vision, la dualité de pouvoir de la période révolutionnaire débouchait sur une destruction radicale de l'État bourgeois intégralement remplacé par le système conseilliste. Et, il soutenait à juste titre Rosa Luxemburg qui, sans remettre en cause cette approche conseilliste, avait critiqué la dissolution de l'Assemblée constituante par les bolcheviks dans la Révolution russe « en niant les corps représentatifs surgis des élections populaires générales, Lénine et Trotsky ont installé les soviets comme l'unique représentation authentique des masses laborieuses¹⁰⁹⁵. Mais avec l'étouffement de la vie politique dans tout le pays, la vie des soviets eux-mêmes ne pourra pas échapper à une paralysie étendue. Sans élections générales, liberté de presse et de réunion illimitée, lutte libre des diverses opinions, la vie s'éteint de toute institution politiques et seule triomphe la bureaucratie »... Cela aussi fait partie de notre « patrimoine politique¹⁰⁹⁶ » sans qu'on en ait tiré toutes les conséquences.

Les « incertitudes » fécondes de Marx (Bensaïd, 1995a ; 1995b) et d'Engels, notamment analysées par Jacques Texier (1998) quant à la place de la démocratie parlementaire dans la stratégie révolutionnaire ne pouvaient être « pensés » pleinement sans recul suffisant. On sait aussi que Marx et Engels se refusaient à « trop » prévoir l'après-capitalisme sans

expérience. Nous avons l'avantage d'un recul qui permet d'incorporer à l'analyse marxienne plusieurs apports essentiels.

D'une part, la « démarche transitoire » proposée par Trotsky, faisant le pont entre réformes et révolution : dans cette logique, toute victoire partielle par des luttes permettant des réformes qui améliorent les droits et conditions d'existence et de travail est un mieux-être qui stimule la confiance dans la possibilité de résistance et un apprentissage. La fragilité et les limites de ces gains dans le capitalisme font avancer l'idée qu'il faut aller plus loin, changer de système, avoir le plein soutien d'un autre pouvoir contre celui du capital. Cette démarche peut être appliquée pleinement sur les questions de la citoyenneté – donc de la démocratie « bourgeoise »...

Parallèlement, ceux des marxistes révolutionnaires qui ont incorporé (et non pas rejeté comme « petits-bourgeois ») la richesse des mouvements transclassistes féministes, nationaux, environnementalistes peuvent aujourd'hui combattre toute vision mythique d'un prolétariat homogène et non conflictuel. Mais il s'agit aussi ce faisant d'un retour au projet communiste émancipateur en fait appauvri par les visions ouvriéristes étroites imposant aussi une réflexion sur les médiations institutionnelles permettant l'affirmation convergente d'un projet « politique ».

Enfin, il est également possible de repenser l'articulation démocratie directe/institutions dans la réalisation des tâches de transformation socialiste contre toute vision fatale de la cristallisation bureaucratique et à partir d'un bilan critique de l'expérience des pays dits socialiste et des impasses du substitutisme (parti-État ou... « marché socialiste » orientant l'économie en place et lieu des travailleurs)

Une telle actualisation doit permettre de repenser la question du dépérissement de l'État « utopie réaliste » (Maler, 1995) qui impose un retour sur la notion de dictature du prolétariat. Je voudrais donc articuler cette contribution en quatre points : 1) de la critique de la démocratie « bourgeoise » ; 2) à la défense de la citoyenneté contre le capitalisme ; 3) d'une discussion nécessaire de la dictature du prolétariat... ; 4) au dépérissement de l'État

De la critique de la démocratie « bourgeoise »...

Le capitalisme est le premier système qui proclame à son ordre du jour l'émancipation de l'individu (« liberté, égalité, fraternité » – suffrage universel). Il le proclame sans le réaliser vraiment. Il prétend à

l'universalité – tout en restant capitaliste. C'est une contradiction majeure, non réductible à une « idéologie » sans réalité, sans contrainte. Car il y a de la légitimation même de cette société-là qui ne se dit pas bourgeoise. De même, les fonctionnaires de son appareil d'État (de toutes ses institutions) sont supposés nommés pour remplir des tâches, sur la base de compétences et de concours, et non pour défendre les seuls intérêts de la bourgeoisie. L'émergence de ce corps de bureaucrates modernes, auquel Max Weber prête sans doute abusivement une rationalité trop largement « technique » basée sur le savoir, distingue en tout cas l'État « bourgeois » de tous les pouvoirs de classe antérieurs en le séparant de la sphère productive (*Actuel Marx*, 1992). Jacques Texier (1998) a montré de façon convaincante combien Marx et Engels ont dû rectifier et affiner leurs approches et hypothèses initiales sur les formes politiques adéquates au règne du capital¹⁰⁹⁷ – non pas le suffrage censitaire (comme cela aurait pu être la forme directe du règne de la bourgeoisie), mais la citoyenneté universelle associée à l'individu salarié, « libre »¹⁰⁹⁸.

En même temps on sait combien cette « liberté » est prise au piège du « despotisme d'usine » – et combien ce despotisme-là ne se desserre que pour laisser jouer, tout aussi despotique, la « main invisible » du marché (Coutrot, 1998). On sait aussi combien ces institutions « au-dessus des classes » sont en même temps insérées dans (bornées par) des réalités de classe : les changements du haut personnel d'État accompagnant les modifications de majorité politique en témoignent ; de même que les inégalités colossales d'accès à l'enseignement supérieur et donc à ces fameux concours d'où sont formés les « corps » de l'État. Mais les enseignants ne sont pas pour autant « au service » de la bourgeoisie. Et les droits universels reconnus ne sont pas de simples chiffons de papier camouflant la réalité de classe. Il y a là derrière l'espace de luttes politiques, de contradictions et de conquêtes (le droit social par exemple, le suffrage universel lui-même, notamment pour les femmes) tributaires des rapports de forces et des réalités économiques, donc susceptibles de multiples limites et régressions tant que le capitalisme n'est pas remis en cause comme système dominant...

On peut mettre en évidence d'un point de vue analytique et empirique (évolutif, différencié dans le temps et l'espace) dans la société capitaliste plusieurs mécanismes exprimant l'écart entre les principes démocratiques de la république « universelle » et la réalité :

1° La « citoyenneté » est universelle... pour qui « mérite » d'être citoyen. Celui-ci a pu être défini à certaines époques par la propriété (ou par un principe censitaire), par le sexe, et par la nationalité – excluant de la citoyenneté les pauvres, les femmes et les nations colonisées voire soumis à l'esclavage. Mais les luttes ont tendu à imposer le suffrage universel comme une composante essentielle d'une démocratie qui considère l'être humain, quel que soit son statut social, son genre et sa nationalité, comme doté de raison pour décider souverainement de son sort et ne s'en remettre ni à Dieu, ni à un État absolutiste.

2° Mais si le droit s'est étendu, la réalité de classe et celle du marché capitaliste marginalise de fait dans la vie politique ceux qui « ont d'autres chats à fouetter » ou qui se sentent bien loin des débats politiques tels qu'ils se mènent – les pauvres, les analphabètes, les « exclus »... C'est en fait une autre façon de revenir à une « ploutocratie » ou un suffrage censitaire impur et non déclaré : le lauréat du prix Nobel d'économie de 1998, l'Indien Amartya Sen souligne combien la faim dans le monde d'aujourd'hui est un signe de non-démocratie (et non plus un problème matériel). On peut en réalité étendre sa réflexion (portant à ce sujet principalement sur le tiers-monde) vers les pays les plus développés où l'abstentionnisme est croissant. Si les pauvres (et notamment les travailleurs pauvres des États-Unis) votaient – ou, ce qui revient au même, avaient le sentiment qu'en votant ils pourraient changer leur situation –, la société serait tout autre. Et c'est d'ailleurs pourquoi les « libéraux » les plus radicaux au plan économique préfèrent en matière économique s'appuyer sur le marché plutôt que sur la démocratie...

3° Enfin, si la bourgeoisie a préféré ne pas régner « directement », c'est que l'économie et le social se sont, comme le dit Polanyi analysant la grande transformation capitaliste, « désencastrés » du politique – y compris dans la mise en place d'un appareil moderne de fonctionnaires promus par voie de concours. Car en fait, l'essentiel des grands choix de société échappe au vote politique : l'économie présentée comme affaire d'experts, ou comme régie par des « lois naturelles », les statuts sociaux, la propriété privée des moyens de production sont eux-mêmes présentés comme « normalité incontournable ».

... À la défense de la citoyenneté contre le capitalisme

On doit retourner contre le capitalisme les droits qu'il a reconnus Certes, sous pression de la guerre froide et des luttes sociales, le droit a pu reconnaître des limitations nécessaires à la propriété privée, au nom de l'« intérêt général », de l'état d'urgence ou de la cohésion sociale. Même le traité de Rome ne fait pas de la propriété privée un critère absolu ou un préalable à l'adhésion au projet communautaire. Le Préambule de la Constitution française, comme la Déclaration universelle des droits humains ont intégré des droits sociaux de base, voire ceux de revenu « digne »... L'interventionnisme d'inspiration keynésienne a élargi les domaines économiques de l'action publique.

Mais l'État-providence est depuis l'offensive néolibérale des années 1980 remis en cause. Quoi qu'en dise le discours « libéral », il ne s'agit pas de moins d'État, mais d'un État davantage gendarme, imposant plus de marché et plus de domination impérialiste, relayé par de puissantes institutions mondiales – très interventionnistes dès qu'il y a risque de système (selon le principe « *too big to fall* » – disons, trop gros pour être mis en faillite...). Les budgets des États et leur mode de financement se sont modifiés dans leurs structures sur la base des intérêts des classes et États dominants, sans se réduire.

Le retour à un État « libéral » (par opposition à un État d'inspiration keynésienne) renforce donc ce grand écart entre démocratie représentative et pouvoir de décision enraciné « ailleurs », dans la domination du capital sur le travail et dans la dictature des relations marchandes, de la propriété privée et du droit de la concurrence. Mais cette évolution, cause de régressions sociales considérables, fait aussi émerger une « exigence citoyenne » de contrôle mondialisé sur l'économie associée à une puissante délégitimation des institutions et critères de cet ordre barbare... On peut plus que jamais montrer comment, dans les pays les plus « démocratiques » (au sens très étroit en fait d'un pluralisme de partis et d'élections), la « république » est de fait « bourgeoise », largement censitaire, masculine et raciste en substance. Il faut analyser (au plan national, régional et supranational où s'articule la domination actuelle du capital) quelles institutions doivent/peuvent jaillir comme contre-pouvoir, celles qui sont directement achetées par les classes dominantes, ces « bandes d'hommes armés » qui sont leurs mercenaires directs et devront être dissoutes comme l'OTAN ; celles enfin qui sont susceptibles d'être plus ou moins traversées par les conflits de classe – justement celles qui

prétendent ouvertement le plus à la démocratie universelle. Des décisions réactionnaires sont régulièrement prises dans un cadre parlementaire – ou dans celui de l'ONU. Mais on peut les dénoncer comme telles. En même temps, la structure parlementaire ou onusienne (dont on doit analyser de façon critique le fonctionnement et les limites) permettent de rendre publique le vote des partis politiques, des élus – et de faire progresser l'idée qu'ils ont des comptes à rendre devant leurs populations sur les effets de leurs politiques...

Le crétinisme parlementaire serait de ne pas tirer les leçons du Chili d'Allende... Le principal enjeu est de protéger par une puissante mobilisation et auto-organisation extraparlamentaire les décisions audacieuses d'un Parlement susceptible de refléter, dans les pays où la démocratie existe, la radicalisation d'une crise révolutionnaire¹⁰⁹⁹ : appel à une nouvelle constituante, pleine légitimation politique d'un élargissement radical de la sphère politique s'emparant de l'économie, des questions de la propriété ; droits sociaux et politiques nouveaux reconnus...

Les mobilisations contre l'OMC et les institutions financières internationales ou les critiques de la construction européenne libérale débouchent sur des exigences de contrôle, de transparence, de subordination de l'économie à des droits universels, de défense dans ce cadre des services publics...

Tout cela relève aussi d'une nouvelle « citoyenneté universelle » en formation... Car une source essentielle de mobilisation radicalement contestataire de l'ordre mondial existant est/sera l'exigence de réduire les écarts entre d'un côté les droits proclamés et, de l'autre les obstacles sociaux, économiques et culturels à la pleine réalisation de ces droits. Ou encore l'écart entre les fonctions officielles des institutions dites d'intérêt général ou démocratiques et l'étroitesse des intérêts réellement défendus. Ces intérêts étroits sont en même temps puissants, capables littéralement de « se payer » certaines institutions pour défendre bec et ongle leurs privilèges : le capital (la propriété privée des moyens de production comme forme dominante) dispose et mobilisera de puissants moyens pour borner ou remettre en cause violemment les acquis démocratiques fragiles que les luttes peuvent imposer. Il est important de repérer où sont ces bornes, les formes qu'elles prennent, leurs instruments répressifs – mais de mettre la légitimité démocratique du côté de la contestation de l'ordre existant contestable parce que capitaliste alors qu'il prétend à la défense d'intérêts et de libertés universels.

Mais à partir de cette critique cohérente, une première démarche oppose à la « démocratie bourgeoise » une « démocratie ouvrière » – supprimant les institutions « formelles » de la première.

D'une discussion nécessaire de la « dictature du prolétariat »... au dépérissement de l'État

Certes, le projet postcapitaliste de « dictature du prolétariat » n'était pas spécifié « politiquement » chez Marx et ne peut pas être réduit à la triste expérience des partis-États prétendant incarner la forme politique du prolétariat (Samary, 1999). On peut aussi rejoindre Jacques Texier quand il souligne l'essence démocratique et autogestionnaire du projet marxien communiste. Mais la notion de « dictature du prolétariat » n'est pas seulement problématique à cause de ce qu'en a fait le stalinisme.

Dans *La Révolution trahie*, Trotsky revient de façon critique sur plusieurs erreurs des années 1920. D'une part, la suppression du pluralisme politique qu'il admet comme erronée, mais en se référant exclusivement à l'hétérogénéité du seul prolétariat dont aucun parti ne pouvait prétendre représenter tout seul « les intérêts », historiques et immédiats : on reste donc dans le cadre d'une approche « sociale » de la citoyenneté.

Parallèlement, la NEP n'est plus présentée comme un simple « recul » temporaire. Trotsky souligne les illusions qu'avait véhiculées le communisme de guerre : celui-ci, au-delà de sa caractéristique de « réglementation de la consommation dans une forteresse assiégée » avait eu des « intentions premières plus larges » : la suppression durable de la monnaie et du marché. Il évoque certes les espoirs de révolution prochaine victorieuse en Occident nourrissant, dit-il, « ces espérances utopiques » de passage « du communisme de guerre au vrai communisme ». Mais il ajoute « on peut néanmoins dire en toute assurance que, même dans cette heureuse hypothèse, il aurait fallu renoncer à la répartition des produits par l'État et revenir aux méthodes commerciales » (Trotsky, 1953 : 458). La critique que Trotsky fait de la planification stalinisée portait dès lors non pas seulement sur l'étouffement de toute démocratie dans ses procédures, mais aussi sur la suppression d'instruments monétaires et marchands à incorporer au projet de prise en compte et de satisfaction de besoins complexes. Mais Trotsky ne revient pas explicitement sur Cronstadt¹⁰⁰.

Les situations de guerre civile et de résistance isolée contre un ordre mondialement oppresseur ne sont pas favorables à la démocratie, bien sûr.

La violence des affrontements de classe, l'importance des enjeux, le poids de l'environnement hostile et de la guerre civile – tout cela pesait dramatiquement et impose de ne pas se comporter en « donneurs de leçons ». Mais si l'on prend au sérieux l'idée que la dégénérescence bureaucratique stalinienne n'était pas fatale, alors il faut accorder la plus grande attention aux « bifurcations » de l'histoire tant soulignées par Daniel Bensaïd¹¹⁰¹. Or, le début des années 1920 – le 10^e congrès (où seront interdites les fractions dans le parti) et Cronstadt, à la veille de la NEP – est encore une de ces bifurcations – justement parce que le bolchevisme n'était pas le stalinisme. Paradoxalement (du moins pour ceux qui ont de Lénine une vision stéréotypée et caricaturale antidémocratique), c'est Lénine qui au 10^e congrès et, dans son testament, a sans doute le mieux perçu ces questions. Il a le mieux distingué les déformations bureaucratiques de l'État, mais aussi les dangers de l'approche proposée par Trotsky (la militarisation des syndicats), voire de l'Opposition ouvrière dirigée par Kollontaï (s'appuyant plutôt sur la direction des syndicats) : parce que les travailleurs se confrontaient à « leur » État bureaucratisé, les syndicats devaient rester des organes de défense indépendants de la gestion de l'économie. Mais la répression du pluralisme (donc des élections libres) allait étouffer l'auto-organisation et faciliter la bureaucratisation des soviets eux-mêmes – selon la logique anticipée par Rosa Luxemburg.

Si les finalités du projet communiste sont l'émancipation – celle de chacun·e étant la condition de l'émancipation de toutes, pour paraphraser le *Manifeste* – la citoyenneté universelle est un des garants de sa réalisation. Sa mise en œuvre dans une économie qui supprime la domination du capital peut donner au Parlement un tout autre contenu socio-économique qui doit s'enraciner dans un nouveau statut d'autogestionnaire des travailleurs/citoyens, hommes et femmes de toutes nationalités – donc permettre d'articuler démocratie représentative (et directement « politique » au sens des confrontations entre grands choix de société) et auto-organisation (subordonnant la gestion de l'économie à la satisfaction de besoins)¹¹⁰².

La question institutionnelle et politique (qui décide quoi, comment ?) est alors ramenée au-devant des enjeux majeurs d'un projet socialiste. La démocratie apparaît alors non comme une recette simpliste, mais comme l'ensemble des moyens qui permet de satisfaire les buts socialistes : satisfaction des besoins au sens le plus riche, émancipation universelle impliquant un statut d'autogestionnaire.

On peut s'appuyer aujourd'hui encore plus qu'hier sur les bilans des expériences réalisées au nom du socialisme, de leurs réussites¹¹⁰³ et de leurs échecs – de l'URSS à la Yougoslavie¹¹⁰⁴.

2002

Source

Article publié dans *Contretemps*, février 2002.

Pour en savoir plus

Actuel Marx (1992), *Weber et Marx*, Paris, PUF.

Actuel Marx (2000), *Le marxisme d'Ernest Mandel*, Paris, PUF.

Andréani, Tony (2001), *Le socialisme est (a)venir*, t. 1, *L'inventaire*, Paris, Syllepse.

Artous, Antoine (1999), *Marx, l'État et la politique*, Paris, Syllepse.

Bensaïd, Daniel (1995a), *La discordance des temps*, Paris, La Passion.

Bensaïd, Daniel (1995b), *Marx l'intempestif*, Paris, Fayard.

Coutrot, Thomas (1998), *L'entreprise néolibérale, nouvelle utopie capitaliste ?*, Paris, La Découverte.

Maler, Henri (1995), *Convoiter l'impossible*, Paris, Albin Michel.

Poulantzas, Nicos (1978), *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF.

Samary, Catherine (1988a), *Le marché contre l'autogestion : L'expérience yougoslave*, Paris, Publisud/La Brèche, 1988a

Samary, Catherine (1988b), *Plan, marché, démocratie : L'expérience des pays dits socialistes*, Amsterdam, IIRE.

Samary, Catherine (1999), « Propriété, État, démocratie », *La Pensée*, n° 317.

Samary, Catherine (2000), « Des buts et des moyens, quel projet autogestionnaire socialiste ? », *La Pensée*, n° 321, janvier-mars.

Texier, Jacques (1998), *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, Actuel Marx, PUF.

Trotsky, Léon (1963), *La révolution trahie*, dans *De la Révolution*, Paris, Minuit.

1095. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1096. Cette critique de Rosa Luxemburg a, depuis longtemps, eu bonne presse dans la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et, plus largement la 4^e Internationale. Et, bien avant la chute du Mur de Berlin et la crise de l'URSS, l'accent a été mis sur une démocratie socialiste et autogestionnaire – mais la vision exclusivement conseilliste et « ouvrière » de la démocratie a persisté.

1097. [[> Marx et l'autogestion](#)].

1098. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1099. [[> Poder popular](#)].

1100. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

1101. [[> Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps](#)].

1102. [[> Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].

1103. Tony Andréani (2001) a raison de résister à un « air du temps » qui, y compris chez les révolutionnaires, balaie les réussites passées dans les pays se réclamant du socialisme – ce qui ne

permet pas de mesurer l'ampleur des dégradations produites par la restauration capitaliste en cours et de répondre aux « nostalgies » ambiguës qui s'expriment pour le régime passé.

1104. De nombreux débats, selon des approches multiples ont porté depuis des décennies sur des « modèles » de socialisme distincts de celui de l'URSS, intégrant notamment l'autogestion. Ernest Mandel fut un des protagonistes majeurs de cette réflexion (voir *Actuel Marx*, 2000). Sur le bilan de l'expérience, voir notamment Samary (1988a ; 1988b ; 2000). Dans tous ces ouvrages on trouvera de nombreuses références aux débats passés. Certains d'entre eux et la plupart des articles sont peuvent être retrouvés sur le site <http://csamary.free.fr>.

De la coopération

Vladimir Lénine

« Ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste. [...] Le régime de coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c'est le régime socialiste. »

1. Il me semble que nous ne prêtons pas une attention suffisante à la coopération. Je ne pense pas que tous comprennent que, depuis la révolution d'Octobre et indépendamment de la NEP (au contraire, sous ce rapport il faut dire : précisément grâce à la NEP), la coopération acquiert chez nous une importance tout à fait exceptionnelle. Les rêves des vieux coopérateurs renferment beaucoup de chimères. Ils sont souvent ridicules parce que fantastiques. Mais en quoi le sont-ils ? En ce qu'on ne comprend pas la signification fondamentale, essentielle, de la lutte politique de la classe ouvrière pour le renversement de la domination des exploiters.

Aujourd'hui, ce renversement s'est fait chez nous, et bien des rêves fantastiques, voire romantiques, voire vulgaires, des anciens coopérateurs deviennent une réalité dépourvue de tout artifice.

En effet, chez nous, le pouvoir d'État étant exercé par la classe ouvrière, et l'État détenant tous les moyens de production, il ne nous reste effectivement qu'à grouper la population dans des coopératives. Lorsque la population est groupée au maximum dans les coopératives, le socialisme se réalise de lui-même, ce socialisme qui provoquait auparavant des railleries légitimes, des sourires, le dédain des gens convaincus avec juste raison de la nécessité de la lutte de classes, de la lutte pour le pouvoir politique, etc. Eh bien, tous les camarades ne se rendent pas compte de l'importance énorme, illimitée, que la coopération acquiert pour nous aujourd'hui en Russie.

Par la NEP nous avons fait une concession au paysan considéré comme marchand, au principe du commerce privé ; de là, précisément (à l'encontre de ce que certains s'imaginent), la portée immense de la coopération. En somme, tout ce qu'il nous faut, sous le régime de la NEP,

c'est grouper dans des coopératives des couches suffisamment larges et profondes de la population russe ; car nous avons trouvé aujourd'hui le moyen de combiner l'intérêt privé, l'intérêt commercial privé, d'une part, et son contrôle par l'État, d'autre part, le moyen de subordonner l'intérêt privé à l'intérêt général, ce qui autrefois était la pierre d'achoppement pour un grand nombre de socialistes.

En effet, le pouvoir d'État sur les principaux moyens de production, le pouvoir d'État aux mains du prolétariat, l'alliance de ce prolétariat avec les millions de petits et tout petits paysans, la direction de la paysannerie assurée à ce prolétariat, etc., – n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour construire à partir de la coopération, de la coopération à elle seule, que nous traitions auparavant de mercantile, et qu'à certains égards nous avons le droit de traiter aujourd'hui, sous la NEP, de la même façon, n'est-ce pas tout ce qui est nécessaire pour édifier une société socialiste intégrale ? Ce n'est pas encore la construction de la société socialiste, mais c'est tout ce qui est nécessaire et suffisant à cet effet.

Or, c'est ce que sous-estiment beaucoup de nos militants praticiens. On regarde la coopération avec dédain, on ne comprend pas l'importance exceptionnelle qu'elle a d'abord dans son principe (les moyens de production appartiennent à l'État), ensuite du point de vue de la transition à un nouvel état de choses par la voie la plus simple, la plus facile, la plus accessible au paysan¹¹⁰⁵.

Or, c'est là, encore une fois, l'essentiel. Imaginer toutes sortes de projets d'associations ouvrières pour construire le socialisme, est une chose ; autre chose est d'apprendre à construire ce socialisme pratiquement, de façon que tout petit paysan puisse participer à cette œuvre. C'est à ce stade que nous sommes parvenus aujourd'hui. Ceci étant, il est certain que nous en profitons très insuffisamment.

En adoptant la NEP nous avons forcé la note non pas en ce sens que nous avons réservé trop de place au principe de l'industrie et du commerce libres, mais en ce sens que nous avons oublié la coopération, que nous la sous-estimons aujourd'hui, que nous avons déjà commencé à oublier la portée gigantesque de la coopération, des deux points de vue indiqués plus haut.

J'ai l'intention à présent de m'entretenir avec le lecteur de ce que l'on peut et de ce que l'on doit pratiquement accomplir tout de suite, en partant de ce principe « coopératif ». Par quels moyens peut-on et doit-on, dès

maintenant, développer ce principe « coopératif », de façon que chacun se rende nettement compte de sa portée socialiste ?

Du point de vue politique, il faut faire en sorte que non seulement les coopératives bénéficient, en général et toujours, de certains avantages, mais que ceux-ci soient d'ordre purement matériel (taux d'intérêt bancaire, etc.).

Il faut que l'État avance aux coopératives des fonds dépassant au moins légèrement les crédits que nous avançons aux entreprises privées, en les portant même au niveau des crédits consentis à l'industrie lourde, etc. Un régime social ne surgit qu'avec l'appui financier d'une classe déterminée. Inutile de rappeler les centaines et les centaines de millions de roubles que coûta la naissance du capitalisme « libre ».

Aujourd'hui, nous devons comprendre et mettre en pratique cette vérité qu'au moment actuel le régime social que nous devons soutenir par-dessus tout, c'est le régime coopératif. Mais il faut le soutenir dans le vrai sens du mot ; c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quels échanges coopératifs ; on doit entendre par là l'appui en faveur des échanges coopératifs auxquels participent réellement les masses véritables de la population.

Accorder une prime au paysan qui prend part aux échanges coopératifs, c'est là un procédé absolument juste ; mais vérifier cette participation, voir à quel point elle est consciente et de bon aloi, voilà le nœud de la question. Lorsqu'un coopérateur arrive dans un village pour y ouvrir une boutique coopérative, la population, à parler strictement, ne prend aucune part à cette fondation. Mais guidée par son intérêt propre, elle cherchera à s'y associer au plus vite.

Cette question offre encore un autre aspect. Du point de vue de l'Européen « civilisé » (instruit avant tout), il nous reste à faire bien peu pour que la population tout entière participe activement, et non passivement, aux opérations des coopératives. À proprement parler, il nous reste « seulement » à rendre notre population « civilisée » au point qu'elle comprenne tous les avantages qu'offre un ralliement généralisé aux coopératives, et qu'elle l'organise. « Seulement » cela. Là est toute la sagesse qu'il nous faut à présent pour passer au socialisme. Mais ce « seulement » nécessite toute une révolution, toute une époque de développement culturel de la masse populaire.

Voilà pourquoi nous devons avoir pour règle de raffiner et de ratiociner le moins possible. Sous ce rapport, la NEP marque un progrès en ce sens

qu'elle s'adapte au niveau du paysan le plus ordinaire, qu'elle ne lui demande rien au-delà. Mais pour obtenir, au moyen de la NEP, que l'ensemble de la population prenne part aux coopératives, il faut toute une époque historique. En mettant les choses au mieux, nous pouvons la franchir en dix ou vingt ans. Ce n'en sera pas moins une période historique particulière, et sans passer par là, sans généraliser l'instruction, sans une intelligence suffisante des affaires, sans apprendre dans une mesure suffisante à la population à se servir des livres, sans une base matérielle pour cela, sans certaines garanties, disons, contre la mauvaise récolte, la famine, etc. – sans tout cela nous n'atteindrons pas notre but.

Le tout maintenant est de savoir allier cet élan révolutionnaire, cet enthousiasme révolutionnaire, – dont nous avons déjà fait preuve dans une mesure suffisante, et qui a été couronné d'un succès total – de savoir l'allier (dirais-je) à l'habileté d'un marchand intelligent et instruit, ce qui est tout à fait suffisant pour faire un bon coopérateur. J'entends par là un marchand civilisé. Voilà ce que devraient bien se mettre dans la tête les Russes ou simplement les paysans qui pensent : du moment qu'il fait du commerce, c'est qu'il sait le faire. C'est absolument faux. Il fait du commerce, mais de là au savoir-faire d'un marchand civilisé, il y a très loin. Il fait du commerce à la manière asiatique ; tandis que pour être un vrai marchand, il faut faire du commerce à l'européenne. Or, il en est éloigné de toute une époque.

Je termine : il faut accorder à la coopération une série de privilèges d'ordre économique, financier et bancaire ; c'est en cela que doit consister l'appui accordé par notre État socialiste au nouveau principe d'organisation de la population. Mais ce ne sont là que les lignes générales du problème ; car il reste encore à préciser et à décrire en détail le côté pratique, c'est-à-dire qu'il faudra encore déterminer les modalités des « primes » (ainsi que les conditions dans lesquelles elles seront attribuées) offertes à la coopération, et qui nous permettraient d'aider efficacement les coopératives, de former des coopérateurs civilisés. Or, le régime de coopérateurs civilisés, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat comme classe a triomphé de la bourgeoisie, c'est le régime socialiste.

2. Chaque fois que j'ai traité de la nouvelle politique économique, j'ai cité mon article de 1918 sur le capitalisme d'État. Cela a suscité plus d'une fois des doutes dans l'esprit de certains jeunes camarades. Mais leurs doutes visaient surtout des questions

abstraites d'ordre politique. Ils pensaient qu'on ne devait pas appeler capitalisme d'État un régime où les moyens de production appartiennent à la classe ouvrière, et où celle-ci détient le pouvoir de l'État. Mais ils n'ont pas remarqué que je me servais de ce terme, premièrement, pour indiquer la liaison historique entre notre position actuelle et ma position dans la polémique contre les communistes dits de gauche ; déjà à ce moment, j'ai montré que le capitalisme d'État serait supérieur au régime économique existant actuellement chez nous ; l'important pour moi était d'établir la filiation entre le capitalisme d'État ordinaire et le capitalisme d'État non ordinaire, et même extraordinaire, dont je parlais en exposant au lecteur la nouvelle politique économique.

Deuxièmement, ce qui m'a toujours préoccupé, c'était le but pratique. Or, le but pratique de notre nouvelle politique économique était d'accorder des concessions : celles-ci, dans nos conditions, allaient être évidemment une forme pure de capitalisme d'État. Voilà comment il faut entendre mes considérations sur ce sujet¹¹⁰⁶.

Mais il est encore un aspect du problème où nous pouvons avoir besoin de recourir au capitalisme d'État ou, du moins, à une confrontation avec lui. Je veux parler de la coopération.

Il est certain que dans un État capitaliste les coopératives sont des institutions capitalistes collectives. Il est également certain que dans notre situation économique actuelle, alors que nous joignons les entreprises capitalistes privées (uniquement sur la terre appartenant à la société, et sous le contrôle du pouvoir d'État appartenant à la classe ouvrière) aux entreprises de type socialiste proprement dit (les moyens de production appartiennent à l'État ; de même la terre où se trouve l'entreprise et toute l'entreprise dans son ensemble) –, la question se pose d'un troisième type d'entreprises qui, au point de vue du principe, ne formaient pas auparavant une catégorie à part, à savoir : les coopératives. Sous le capitalisme privé, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes comme les entreprises collectives se distinguent de celles qui sont privées. Sous le capitalisme d'État, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes d'État, d'abord comme entreprises privées, ensuite comme entreprises collectives. Dans notre régime actuel, les coopératives se distinguent des entreprises capitalistes privées, comme entreprises collectives, mais elles ne se distinguent pas des entreprises socialistes, si la

terre où elles sont établies et les moyens de production appartiennent à l'État, c'est-à-dire à la classe ouvrière.

Voilà un point dont on ne tient pas suffisamment compte chez nous lorsqu'on traite des coopératives. On oublie que grâce au caractère particulier de notre régime politique, les coopératives acquièrent chez nous une importance tout à fait exceptionnelle. Si l'on fait abstraction des concessions qui, soit dit à propos, n'ont pas pris chez nous un développement tant soit peu considérable, très souvent, dans nos conditions, la coopération coïncide entièrement avec le socialisme.

Je m'explique. En quoi les plans des anciens coopérateurs, à commencer par Robert Owen, sont-ils chimériques ? C'est qu'on rêvait de transformer pacifiquement la société moderne par le socialisme, sans tenir compte de ces questions essentielles que sont la lutte de classes, la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière, le renversement de la domination de la classe des exploiters. Voilà pourquoi nous avons raison de dire que ce socialisme « coopératif » est une chose purement fantastique, romantique et même vulgaire, puisqu'on rêve de transformer les ennemis de classe en collaborateurs de classe, et la lutte de classes en une paix de classes (paix sociale, comme on dit), par le simple groupement de la population dans les coopératives¹¹⁰⁷.

Il est certain que du point de vue de la tâche majeure de notre époque, nous avons raison, car sans une lutte de classes pour le pouvoir politique dans l'État, il est impossible de réaliser le socialisme.

Mais voyez comme les choses ont changé maintenant que le pouvoir d'État appartient à la classe ouvrière, que le pouvoir politique des exploiters est renversé, et que tous les moyens de production (excepté ceux que l'État ouvrier accorde volontairement aux exploiters, à titre de concessions, pour un temps et à certaines conditions) se trouvent entre les mains de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, nous sommes en droit de dire que le simple développement de la coopération s'identifie pour nous (compte tenu de la « petite » exception signalée plus haut) avec celui du socialisme. Force nous est de reconnaître en même temps que tout notre point de vue sur le socialisme a radicalement changé. Ce changement radical consiste en ceci : autrefois nous faisions porter le centre de gravité, et nous devions le faire, sur la lutte politique, la révolution, la conquête du pouvoir, etc. Aujourd'hui, le centre de gravité se déplace : il porte sur le travail pacifique d'organisation « culturelle ». Je dirais bien que pour nous, le centre de gravité se déplace

vers l'action éducative, n'étaient les relations internationales, le devoir que nous avons de défendre notre position à l'échelle internationale. Mais si l'on fait abstraction de ce point pour se borner à nos rapports économiques intérieurs, il est bien vrai qu'à présent le centre de gravité de notre travail porte sur l'action éducative.

Deux tâches essentielles s'offrent à nous, qui font époque. C'est d'abord de refondre notre appareil administratif qui ne vaut absolument rien et que nous avons hérité entièrement du passé ; en cinq années de lutte, nous n'avons pas eu le temps de le modifier sérieusement, et nous ne pouvons le faire. Notre seconde tâche est d'engager une action culturelle pour la paysannerie. Or, ce travail parmi les paysans a pour objectif économique la coopération. Si nous pouvions les grouper tous dans des coopératives, nous nous tiendrions des deux pieds sur le terrain socialiste. Mais cette condition implique un tel degré de culture de la paysannerie (je dis bien de la paysannerie, puisqu'elle forme une masse immense), que cette organisation généralisée dans les coopératives est impossible sans une véritable révolution culturelle.

Nos adversaires nous ont dit maintes fois que nous entreprenions une œuvre insensée, en voulant implanter le socialisme dans un pays insuffisamment cultivé. Mais ils se sont trompés : nous n'avons pas commencé par où il aurait fallu le faire selon la théorie (des pédants de toutes sortes) ; la révolution politique et sociale chez nous a précédé la révolution culturelle qui maintenant s'impose à nous.

Aujourd'hui, il suffit que nous accomplissions cette révolution culturelle pour devenir un pays pleinement socialiste. Mais elle présente pour nous des difficultés incroyables, d'ordre purement culturel (nous sommes illettrés), aussi bien que d'ordre matériel (car pour pouvoir devenir des hommes cultivés, il faut que les moyens matériels de la production aient acquis un certain développement, il faut posséder une certaine base matérielle).

1923

Source

La Pravda, n° 115 et 116, 26 et 27 mai 1923.

1105. [[> Coopératives et transformation de la société](#)]

1106. [[> Implications de l'autogestion \(Les\)](#)].

1107. [[> Un volcan d'émancipations en construction](#)].

Demain est déjà commencé

Lucien Collonges

Nous ne partons pas de rien. L'autogestion, même si le mot est relativement récent, court comme un fil rouge à travers l'histoire de l'émancipation humaine, notamment au cours de moments paroxystiques particuliers où différentes formes d'autogouvernement – la Commune, les soviets, Lip et bien d'autres – ont esquissé un monde postcapitaliste où l'innovation a suscité des transformations de la conscience collective et des réflexions entièrement nouvelles.

Notre projet, notre projet commun, est de changer la société ou plutôt de changer de société. C'est donc toujours d'un « changement révolutionnaire » dont il s'agit, même si à notre époque, après un siècle et demi d'expérience du mouvement ouvrier et d'échec des révolutions anticapitalistes, il faut impérativement repenser et préciser les modalités de ce changement. C'est à cette fin que nous soulignons l'actualité de l'autogestion : dans les crises et les béances que provoquent les transformations de la production et des institutions capitalistes, sont apparues des aspirations et des ouvertures qui rendent l'autogestion concevable et nécessaire. Nous espérons montrer que l'autogestion généralisée, la république autogérée, peuvent définir et structurer un nouveau projet de société, lequel apparaît plus que jamais souhaitable en cette période de décomposition et d'aporie patentes des forces de transformation sociale dans une grande partie du monde.

Nous avons la prétention d'y contribuer, de fournir des pistes de réflexion à un moment donné mais nous ne voulons ni ne pouvons nous substituer aux expériences issues du mouvement réel des masses qui, pas à pas, nous donnent de nouvelles indications politiques. C'est pourquoi nous devons constamment souligner ce qui dans les pratiques et les revendications des mouvements de contestation – qu'elles soient sociales, politiques, écologiques, nationales ou culturelles – exprime les aspirations à l'autodétermination et à l'autogestion. Cela est en effet un trait constant, et peut-être pour cela constamment minoré. Cette aspiration profonde et

multiforme est plus que jamais une condition de l'émancipation du plus grand nombre.

Mondialisation, altermondialisme, autogestion

Notre temps est celui de la mondialisation des activités humaines, de la mise en place d'un système planétaire sous la domination du capitalisme – mais d'un capitalisme tardif, perclus de contradictions qui le minent et donc de potentialités qui permettent et nécessitent une autre société.

Notre époque est aussi celle d'un retour critique sur les révolutions - antérieures, notamment l'Octobre russe qui a été un facteur majeur de - transformation de la société capitaliste, tant du procès de travail que des institutions politiques. Si les bourgeoisies des pays du centre ont dû consentir à une certaine forme de démocratie – certes limitée et manipulée mais réelle –, c'est aussi le produit de cette révolution et de la dynamique d'espoir qu'elle a engendrée parmi les classes ouvrières.

Développée sur les marges du capitalisme, elle s'est attaquée au pouvoir politique et économique, elle n'a cependant pas su réaliser, ni même concevoir, des rapports sociaux proprement novateurs. Marquée par des conditions historiques très défavorables qui en ont freiné puis dévoyé les potentialités, elle n'a pas su ou n'est pas parvenue à les dépasser. Perpétuant les modes de dominations antérieurs, elle a très rapidement dévoyé les idées, les mots et les symboles dont les peuples exploités s'étaient emparés, les vidant ainsi de la charge émancipatrice dont ils étaient porteurs.

C'est donc pour répondre aux errements du passé, mais aussi pour s'inscrire dans les potentialités du présent, que nous faisons de la démocratie l'axe du mouvement d'émancipation sociale et politique. Une démocratie étendue à tous les lieux sociaux et à toutes les institutions, une démocratie différente et approfondie : la démocratie d'autogestion.

À la fois fin et moyen du changement social radical, la démocratie d'autogestion est également nécessaire aussi pour répondre aux urgences écologiques et à la paupérisation aggravée du Sud. Ainsi, la démocratie d'autogestion est aujourd'hui plus que jamais inséparable de l'écologie¹¹⁰⁸ et du partage des richesses. De même, elle est inséparable du féminisme, compris à la fois comme mouvement émancipateur du genre humain et comme mouvement militant pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Un féminisme radical, dont les racines historiques sont celles de l'irruption massive des femmes dans le monde du salariat au Nord comme

au Sud et dans les révolutions modernes et contemporaines, avec toutes les exigences nouvelles qu'entraîne cette dynamique¹¹⁰⁹.

Écologie, partage des richesses – ce à quoi renvoie fondamentalement la terminologie socialiste et communiste –, féminisme, ces exigences, comme l'autogestion, évoquent à la fois, l'objectif les moyens, une culture politique et les pratiques immédiates.

Si l'on voit la démocratie d'autogestion se déployer en Amérique latine¹¹¹⁰, en Europe même elle paraît « évanescence » aujourd'hui car nulle force n'est capable de dessiner les contours d'une nouvelle société et pas davantage les moyens d'y parvenir.

Le mouvement altermondialiste explore toutefois des voies nouvelles¹¹¹¹. À la fois symbole et forme de la confrontation entre le capitalisme mondialisé et les peuples, il conteste, avec des contenus et dans des formes variées, le monde où nous vivons. Face au capitalisme global, c'est une opposition planétaire, à la fois multiple et globale, qui se dresse et qui se cherche. Ce mouvement rassemble l'ensemble des questions soulevées et des difficultés rencontrées par ceux et celles qui veulent « changer le monde ». S'y retrouvent combinées les contestations sociales, sociétales, féministes, écologistes, démocratiques, humanistes et donc politiques, mais aussi celles des peuples autochtones et des peuples et nations dominés. Il tend aussi par sa propre dynamique à concevoir, construire et expérimenter de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles institutions. Dans les grandes turbulences en cours, il préfigure ce que peut-être un nouveau bloc social pour la révolution du 21^e siècle. Cependant, ce mouvement a besoin de temps et d'expériences collectives accumulées pour découvrir les conditions de sa propre existence et pour organiser les réponses communes. Des réponses diverses surgissent, qui si elles restent à ce jour partielles et sectorielles, sont pourtant essentielles pour rebâtir un projet d'émancipation. À partir de la myriade d'alternatives dont les Forums sociaux mondiaux se font l'écho, il faut chercher à tracer les contours d'une alternative globale, d'une cohérence qui devienne le bien commun et dont l'évidence s'impose à tous et toutes.

La globalisation marchande, financière, politique et culturelle étend et aggrave les exploitations, les dominations et la crise écologique, aujourd'hui d'une profondeur sans précédent. L'épuisement des ressources naturelles, l'aggravation des pollutions, la disparition accélérée d'un nombre grandissant d'espèces végétales et animales, l'altération de beaucoup d'écosystèmes et, pour une part notable, le réchauffement

climatique, constituent une composante majeure de cette globalisation. La crise écologique, majeure, exige donc des réponses anticapitalistes radicales et globales : c'est pourquoi elle ne peut trouver de solutions, que ce soit dans le « capitalisme vert », réponse commune à l'aile dite éclairée de la bourgeoisie et aux écologistes modérés, ou dans la « décroissance » dont la radicalité apparente masque à la fois les insuffisances de la démarche collective et les impasses. Ce qui est en jeu, c'est l'émergence d'un autre type de développement et la reconversion massive de la production, à la fois écologique et autogestionnaire¹¹¹².

Cependant, la globalisation n'est pas univoque : elle développe aussi, et dans le même temps, les contradictions et fait, bien malgré elle, apparaître une série d'autres possibles. Ceux-ci ne sont pas seulement une musique de l'avenir, mais s'entrevoient déjà au cœur même de la société telle qu'elle est et telle que la combattent des groupes et des mouvements sociaux qui tentent de modifier les conditions qui leur sont faites. Ainsi des luttes, des expériences, des avancées, des conquêtes mais aussi, paradoxalement, certaines défaites manifestent non seulement la permanence, mais le renouveau des aspirations à l'autogestion.

C'est ce que nous montrerons au fil de ces pages. Il ne s'agit nullement d'une nostalgie passéiste, mais au contraire d'une analyse de la situation créée par la globalisation et la crise capitalistes qui « remettent à l'ordre du jour » la problématique autogestionnaire. Il nous semble que le monde est tel que, pour sortir de la défensive, il faut, entre autres nécessités, s'aventurer à imaginer les avènements possibles en s'appuyant sur les expériences politiques et sociales qui combinent résistance à l'ordre dominant et esquisses d'autres rapports sociaux.

Nous n'avons nullement ici la prétention de mener à bien une telle tâche, celle-ci ne pouvant que résulter d'une confrontation d'idées et de pratiques à grande échelle et d'une confrontation majeure du mouvement des masses avec le système. Nous pouvons néanmoins tenter d'y contribuer sur la base de notre expérience politique et de notre réflexion autogestionnaire. C'est à notre sens une condition *sine qua non* pour sortir de la nasse où l'échec des révolutions du 20^e siècle et la déroute du « socialisme » réellement existant ont plongé le mouvement d'émancipation. Si ce livre donne un cadre de références pour le débat et pour l'initiative autogestionnaire au sein des mouvements de contestation actuels de la mondialisation capitaliste, alors nous aurons posé un jalon sur la longue route vers une démocratie authentique.

« Mouvement des mouvements », l'altermondialisme est la première manifestation massive qui exprime à l'échelle planétaire alors que le vieux mouvement ouvrier, tant dans ses formes que dans son projet, a épuisé sa trajectoire historique –, cette volonté populaire d'autodétermination. Ce mouvement témoigne de la diversité et de l'imbrication des problèmes et des oppositions que soulève le capitalisme globalisé. À l'origine de formes novatrices de contestation, d'expériences alternatives (même limitées) et d'une remise en cause radicale des vieilles conceptions léninistes du rapport aux mouvements des masses, l'altermondialisme hésite parfois sur les concepts et les stratégies, sans doute parce qu'il n'irrigue pas encore suffisamment le tissu social. Néanmoins, il est aujourd'hui devenu un acteur incontournable du mouvement d'émancipation, capable de mettre en évidence la parenté essentielle des différents champs de lutte (exploitation des ressources humaines et naturelles, domination de classe, de genre et de « race », défense des droits contre le capitalisme autoritaire et sécuritaire, implication dans les luttes paysannes et soutien à une autre agriculture, etc.) et d'organiser la synergie entre les forces sociales et politiques susceptibles de construire une *conscience hégémonique de rupture* avec le capitalisme¹¹¹³.

De nombreux auteurs croient pouvoir reléguer l'autogestion au rang des illusions perdues, en la considérant au mieux comme une technique de réintégration sociale pour des chômeurs et des exclus, voire pour quelques marginaux et des métiers artisanaux. Ce serait au mieux le domaine de l'économie sociale et des coopératives de production. Nous défendons, on le verra, les expériences qui ont cours dans ces deux domaines, notamment la reprise en autogestion des entreprises qui ferment ou qui licencient.

Mais la stratégie autogestionnaire ne peut se réduire à la constitution d'enclaves auto-administrées qui, par une extension progressive, feraient tomber le capitalisme comme un fruit mûr, sans qu'il soit besoin de poser la question du pouvoir politique. En réalité, l'autogestion ne se conçoit pas sans initiative politique des salariés et des citoyens. Elle ne peut pas faire l'impasse sur une intervention massive dans l'économie, la politique et la culture. Elle ne peut pas s'imposer sans un rapport de forces à construire dans chacun de ces domaines. En elles-mêmes, ces enclaves, comme les coopératives ouvrières de production, ne permettent pas de faire émerger une conscience sociale de masse permettant de dépasser le capitalisme.

Si comme beaucoup nous voulons un autre monde, ce que nous avons de plus spécifique, c'est l'importance que nous attachons, comme moyen et

comme fin, à l'autodétermination du plus grand nombre, à l'autogouvernement, à l'autogestion généralisée. Ce « point de vue » autogestionnaire se veut une esquisse d'orientation qui se confronte à d'autres « points de vue » qui, en France du moins, semblent dominants dans le cadre de la crise politique et culturelle du projet d'émancipation : « républicain étatiste », « social-démocrate de gauche », « révolutionnariste » et « protestataire ». Pour nous, ces orientations constituent autant d'impasses. En effet, elles se contentent de reproduire des conceptions datées, issues de l'histoire du mouvement ouvrier, certes souvent utiles d'un point de vue défensif, mais qui ont échoué à changer le rapport des forces sociales et à faire apparaître un autre possible. Méconnaissent les transformations profondes du capitalisme, ces « points de vue » ne perçoivent pas les nécessités qui en découlent : une refondation complète du projet d'émancipation et un renouvellement profond des formes d'organisation des forces antisystème.

Nous avons la conviction que seule une orientation autogestionnaire, à condition de devenir hégémonique, au sens de Gramsci, parmi les salariés, peut ouvrir les voies d'une transformation anticapitaliste profonde évitant les dérives et les trahisons des régimes autoritaires ou bureaucratiques.

Notre « point de vue », *à la fois* autogestionnaire et révolutionnaire, vise d'autre part à arracher la « gauche de la gauche » au front du refus – où elle se cantonne trop souvent – pour qu'elle se constitue en force d'actions et de propositions politiques et sociales alternatives (contre-plans¹¹¹⁴, lois, mesures concrètes, mise en autogestion, coopératives, propositions constituantes et institutionnelles, etc.) qui appuie et formalise au plan politique ce qui se lit dans les combats sociaux et sociétaux et afin qu'elle apporte une contribution aux questions brûlantes (énergie, éducation, justice, agriculture, transports, santé, aménagement du territoire, choix industriels et scientifiques, etc.).

Il faut, bien entendu, défendre l'emploi, refuser les plans dits sociaux, interdire les licenciements, c'est le minimum. Mais ce faisant, nous devons nous appuyer sur les potentialités de ces luttes pour faire émerger une autre logique qui tout en répondant à des situations immédiates, doit aussi ébaucher les voies d'une alternative au capitalisme. Pour redonner espoir et lisibilité à un projet de société, il faut tenter à chaque moment politique d'articuler résistances et alternatives, le possible et le projet, l'exigence immédiate et la dynamique transformatrice, le présent et le futur. Irréaliste ? Utopique ? La vieille taupe de l'« économie politique du

travail » (pour reprendre une formule de l'Adresse inaugurale de la 1^{re} Internationale) doit montrer le bout de son museau dès que l'occasion est propice :

Ce n'est pas par des arguments, mais par des actions, que les travailleurs ont prouvé que la production sur une grande échelle et en accord avec les exigences de la science moderne peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres [...] ; que les moyens du travail, pour porter fruit, n'ont pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation¹¹¹⁵.

Les processus de transformation sociale et politique en cours en Amérique latine (Bolivie, Équateur, Venezuela) sont là pour nous rappeler cette « leçon de choses ». Dans ces pays et d'autres comme en Argentine et au Brésil, des dizaines de milliers de salariés licenciés ont inversé la logique dominante en expropriant et en licenciant leurs patrons. Là, c'est une « économie solidaire et populaire » qui est à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'un « tiers-secteur » confiné à la réinsertion des exclus, ainsi privés de leur qualité de sujets capable d'autogénérer les conditions du dépassement de leur situation sociale. Il ne s'agit pas non plus de se contenter d'investir ce dont la marchandisation ne peut encore s'emparer ; il s'agit de rien moins que de mettre en pratique « l'apprentissage qui permet à des fractions de la classe travailleuse d'assumer collectivement la gestion de l'économie », un « implant socialiste dans l'économie capitaliste » (Paul Singer et Joao Machado, *Economia socialista*, cité par Thomas Coutrot), ou encore une « brèche dans le système » (Karl Marx, *Le Capital*, livre III)¹¹¹⁶. « Les biens de production représentent un patrimoine commun qui appartient à tous [...]. La propriété des moyens de production doit devenir sociale, elle doit faire partie et constituer le tronc même de ce qu'on appelle le bien commun », écrivait Frédo Krumnow, dirigeant la Fédération Hacuitex de la CFDT, en 1966¹¹¹⁷.

Au-delà des formes que cela peut prendre ponctuellement, les salariés qui s'emparent de leur outil de production, peuvent dès lors fabriquer, vendre, se payer et faire la démonstration pratique qu'il est possible de mettre en place une autre logique économique qui tienne compte des besoins sociaux. Ils peuvent ainsi se percevoir comme sujets en voie d'émancipation, c'est-à-dire se débarrassant des vieux oripeaux de l'aliénation et devenus capables de s'approprier la maîtrise de leur vie. La remise en cause du « dogme » de la propriété privée n'est alors plus une

exigence abstraite portée par quelques cercles « utopistes » ou « extrémistes » ; en construisant des « brèches », elle devient subversion et se situe à la « gauche du possible ». Elle devient alors une réalité.

Pour ne prendre qu'un seul exemple français, Lu autogéré aurait pu produire pour les cantines scolaires, les restaurants d'entreprises, les municipalités, les comités d'entreprise, les collectivités locales. Lu autogéré aurait pu aussi passer des accords avec des fournisseurs respectant les normes sociales et écologiques, avec des coopératives agricoles labellisées, etc. Le tissu social et institutionnel dont dispose la gauche au sens large aurait alors été mis à contribution et valorisé. Les salarié·es des sites concernés, les comités d'entreprises et les collectivités locales auraient alors pu entrer en synergie pour produire et consommer autrement. Quelle démonstration cela aurait été d'une utopie authentiquement créatrice¹¹¹⁸ !

La longue crise structurelle du capitalisme, les contradictions nouvelles nées de la crise financière, les transformations du procès de travail et l'émergence de nouveaux points d'appui – l'altermondialisme et de nouvelles configurations politiques et sociales en Amérique latine – ne vont-elles pas entraîner la résurgence d'espaces où l'autonomie des travailleurs et les processus de réappropriation collective d'entreprises peuvent s'engouffrer, comme ce fut le cas à de nombreuses reprises dans l'histoire : en Algérie aux lendemains de l'indépendance, dans une Argentine à l'économie sinistrée après les crises de 2001 et 2008, au Pays de Galles, en France quand Lionel Jospin et son gouvernement de « gauche plurielle » se refusaient à envisager des solutions coopératives et autogestionnaires à la fermeture de Lu-Danone ?

Les salariés de Lu ne se sont pas engagés sur cette voie. Ce n'est pas par manque de combativité ni par défaut de conscience ouvrière. Bien au contraire, puisque la stratégie qu'ils ont proposée – le boycott des produits Danone – nécessitait un haut degré d'implication et d'organisation. Deux éléments combinés peuvent permettre de comprendre pourquoi les Lu – et bien d'autres avec eux, y compris depuis 2008 avec l'accélération de la crise économique du capitalisme – n'ont pas remis en route l'outil de production. Mentionnons d'abord la posture défensive que les luttes des salarié·es ont prise dès le début des années 1980 dans un contexte de renversement du rapport de forces entre capital et travail à l'échelle planétaire ; mentionnons ensuite le poids des structures pyramidales et de la délégation de pouvoir au sein du mouvement populaire et syndical,

l'absence de relais politiques institutionnels avec la droitisation de la social-démocratie, toutes choses peu favorables à la transformation de l'inventivité ouvrière en formes organisées, alors même que l'effacement des courants favorables à l'autogestion concourait elle aussi, toutes proportions gardées, à la limitation de l'expression des pratiques autogestionnaires dans les luttes de classe. Ces deux éléments interagissent entre eux pour faire régresser ce qui apparaissait possible dans les années 1970. Et si l'essai n'a pu être transformé, pas plus qu'il ne l'a été chez Lustucru-Riz¹¹¹⁹, la vieille taupe autogestionnaire a de nouveau montré son museau chez Philips¹¹²⁰ à Dreux et chez Mollex à Villemur.

A contrario, les expériences de reprise de l'outil de production dans plusieurs pays d'Amérique latine, témoignent à la fois d'un début d'inversion du rapport de forces, cette fois plus favorable au travail, et du surgissement de nouvelles formes politiques qui permettent à ces expériences autogestionnaires d'entrer dans le jeu des possibles, y compris en Europe.

Si l'actuelle crise du capitalisme peut potentiellement donner naissance à des pratiques autogestionnaires, elles prendront néanmoins des formes diverses : occupation avec reprise de la production¹¹²¹, rachat et formation de Scop, etc. La gauche alternative doit se nourrir de ces pratiques et, en retour, en irriguer les mouvements de contestation.

Esquisser un projet et une stratégie autogestionnaires

La mondialisation, tendance inhérente au capitalisme, atteint un nouveau stade. Sont à l'œuvre des transformations fondamentales et largement irréversibles du procès de travail et de valorisation, des institutions politiques, des formations sociales. La persistance et même l'extension de certaines formes antérieures d'exploitation et de domination ne doivent pas nous dissimuler que prennent forme et force de nouvelles contradictions. La globalisation capitaliste – comprise non seulement comme mondialisation mais comme nouvelle phase de « socialisation » (au sens de Marx) – pose de redoutables problèmes mais ouvre en même temps de nouveaux possibles.

Nous n'irons pas jusqu'à dire comme André Gorz (2003) que déjà « plusieurs modes de production coexistent », mais les prémisses d'une nouvelle société semblent rassemblées, le dépassement de l'ancienne est concevable car il est inscrit dans les pores de la société. Ce sont ces

conditions concrètes qui donnent toute son actualité au projet autogestionnaire.

Toute réflexion sur le système complexe et contradictoire de rapports sociaux et d'institutions à l'échelle de la planète, suppose de reprendre les analyses, de retravailler les concepts, d'examiner les expériences. La marchandisation, la financiarisation, la mondialisation, le procès de travail et celui de la valorisation, les trames politiques et les structures sociales, tout fait question. Tout exige une remise en perspective. Les matériaux pour cette reconstruction critique ne manquent pas, loin s'en faut, mais les synthèses restent à construire. Elles sont très largement conditionnées par le développement des conflits et des luttes, par l'expérience collective.

L'autogestion, c'est, pour le dire comme Marx, le produit de la « praxis historique » des travailleurs et des travailleuses, c'est-à-dire d'une expérience collective raisonnée, dans la succession des luttes et des représentations. Progressivement théorisé, le projet est constamment soumis à l'épreuve des combats sociaux et politiques. À chaque crise politique et sociale se développent des pratiques d'autonomie et d'auto-organisation dont les contenus et les formes sont suscités par les rapports sociaux capitalistes en pleine transformation ; contenus et formes qui peuvent dans un second temps, et en général très vite, entrer en opposition avec la logique capitaliste qui a provoqué leur apparition, et devenir alors des points d'appui pour une lutte anticapitaliste.

Nous pouvons donc reprendre à notre compte la remarque de Jacques Bidet :

On ne peut se proposer un projet raisonnable de transformation sociale qu'à partir de la représentation de la forme de la société juste, ultimement concevable à un moment donné. On peut appeler « modèle de socialisme » de telles représentations d'un terme, par essence mobile et relatif à ce que nous savons à chaque moment. Ce n'est qu'à partir d'elles que nous pouvons penser des voies, des transitions, des étapes, compter les défaites et si possible les victoires^{[1122](#)}.

Il faut en effet rebâtir une espérance qui éclaire les luttes quotidiennes et les conflits régionaux. Il faut dégager expérience après expérience, les grandes lignes d'un projet de société qui dépasse le capitalisme et redonne vie et chair à l'idée d'un autre monde possible et nécessaire.

Il nous semble indispensable d'analyser et vérifier la résonance et la pertinence des objectifs de telle lutte sociale, de telle proposition émanant d'un mouvement social, d'une force syndicale ou politique. Notre projet comme notre réflexion sont largement dépendants des luttes et des rapports sociaux.

Le présent, c'est notamment la crise généralisée de la démocratie - représentative. La domination des intérêts capitalistes, souhaitée ou tolérée par les pouvoirs en place, réduit les fonctions des Parlements et des États au maintien de l'ordre public essentiellement soumis aux intérêts de la classe dominante. C'est dans les limites où ces intérêts ne sont pas menacés, où la logique du profit n'est pas remise en cause, que des aménagements sont tolérés en forme de concessions aux attentes du plus grand nombre.

Au présidentielisme et au bipartisme qui pendant longtemps apparaissaient comme les moyens les plus appropriés pour maintenir l'état des choses existant s'ajoute maintenant la *gouvernance* qui, sous prétexte de s'adresser directement aux intéressés, tend en fait à réduire encore le rôle des assemblées élues, des partis et des syndicats. La bureaucratie étatique formée et sélectionnée pour son adaptation et sa compréhension des besoins du capital deviendrait bientôt seule habilitée à décider des politiques et des lois.

Pourtant, la complexité croissante des rapports sociaux mais aussi la prise en compte des dépendances réciproques de la société et de la nature rendent indispensable une implication active du plus grand nombre, dans les règles et les pratiques régissant les activités humaines. Mais l'initiative locale ou sectorielle, si elle ne s'appuie pas sur un mouvement d'ensemble et un rapport de forces suffisant, peut retomber sous la domination idéologique du capitalisme. Ainsi, la Banque mondiale s'est intéressée de près à l'expérience de démocratie participative de Porto Alegre¹¹²³ en tentant d'en réduire les enjeux immédiats, d'écarter les instances capables d'analyser les initiatives ponctuelles et de les replacer dans une perspective générale. Ce qui est en cause ici ce n'est pas la « démocratie participative » – pour notre part nous préférons le terme de démocratie active –, mais le fait qu'elle puisse être pensée ou appliquée en la déconnectant d'une stratégie de transition anticapitaliste d'ensemble.

À l'inverse de certains courants de l'antilibéralisme (en particulier ceux qui se réfèrent à la « République laïque »), nous ne rêvons pas du rétablissement de la démocratie parlementaire classique du siècle

bourgeois passé mais nous réfléchissons à de nouvelles institutions. Pour nous, partisans de la république autogérée, il est nécessaire d'articuler la démocratie représentative avec l'exercice d'une démocratie directe effective et progressivement renforcée. Pour Tarso Genero, ancien maire de Porto Alegre, il faut remettre en chantier le concept de démocratie :

Un concept dans lequel la conquête du gouvernement par le vote populaire n'épuise pas la participation de la société mais, au contraire, permet d'initier un autre processus créant deux pôles de pouvoir démocratique : l'un issu du vote, l'autre issu des institutions directes de participation (Genero, 1998)¹¹²⁴.

Mais ces projets ne pourront prendre vie qu'après maintes remises en causes collectives nourries par l'expérience et la réflexion. Une phase de maturation s'avère indispensable. Il faut un *projet* qui fasse consensus dans de très larges cercles, comme y parvenaient autrefois le socialisme ou le communisme. Il s'agit de construire un *acteur politique* autour d'une stratégie ; celle-ci partira précisément du conditionnement réciproque de l'identité sociale et de l'identité politique, pour aboutir à l'émergence d'un bloc social et à l'affirmation de son projet.

Ce processus s'inscrit nécessairement dans les luttes et les problèmes immédiats. La première démarche doit dès lors tendre à l'élaboration d'un *programme de transition*, c'est-à-dire d'un ensemble de revendications et exigences immédiates ou plus lointaines, économiques, politiques, écologiques, culturelles. Certaines revendications et exigences ne mettant pas en cause le système peuvent être satisfaites à court ou moyen terme, mais quand elles conduisent au rassemblement de forces sociales significatives le succès ouvre de nouvelles perspectives voire une organisation pérenne. Ce qui auparavant paraissait souvent impossible souvent s'avère alors très réaliste. Il faut donc entendre « programme de transition » non comme définissant des objectifs intermédiaires correspondant à une étape mais comme initiant et prolongeant un mouvement de mobilisation, de radicalisation aux effets durables.

Rupture, hégémonie, autogestion

Il n'est sans doute pas inutile de le rappeler ici, pour éviter tout faux débat, notre problème n'est pas de ressasser la nécessité de la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste, mais d'en tracer certaines voies et modalités de préparation. La rupture étant ce cumul de sauts qualitatifs, de moments accélérateurs qui permettent de passer des pouvoirs en

construction au pouvoir qu'il faut « conquérir », des pouvoirs au double pouvoir, des « parties » au « tout ». En effet, si le mouvement peut se percevoir, se prévoir, l'événement lui est toujours imprévisible. Il faut donc le préparer et il nous semble que la stratégie d'autogestion permet de préparer cet « événement » et de l'assumer dans les meilleures conditions quand il se produit.

Après l'échec des révolutions du 20^e siècle, il semble indispensable pour que se déploient des mouvements sociaux de grande ampleur capables de renverser l'État capitaliste que préalablement ils aient perçu et vérifié la possibilité d'une gestion autonome des institutions sociales. La dualité de pouvoir constituée par la prise en main des moyens de production, des services, de la ville, de certaines institutions amènera d'emblée les organisations populaires à articuler tâches politiques, sociales et économiques.

On a trop souvent tendance à oublier les réalités d'une autre époque du mouvement ouvrier où celui-ci s'identifiait à un projet pour demain mais aussi (et surtout) à une contre-société vivant au sein même de l'actuelle société dont la « destruction » était l'objectif. Le fait que confrontée à des échéances cruciales (le fascisme, la guerre...), ce mouvement ouvrier et cette contre-société n'aient pas pu ou voulu rompre avec l'ancienne société pour des raisons politiques et stratégiques qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, ne doit pas nous conduire à oublier ce qui devrait constituer une constante pour la reconstruction d'une stratégie révolutionnaire : le projet sociétal doit d'ores et déjà vivre comme une alternative concrète dessinant les contours du possible au sein même du vieux monde.

Lucien Sfez dans un article intitulé « Autogestion et pierre philosophale » parlait de l'autogestion comme d'un « *temps germe* » (Sfez, 1978). Il désignait par là les processus de construction de l'identité collective de divers groupes sociaux au travers de leurs expériences au cours desquelles ces groupes s'auto-organisaient et s'appropriaient, qui un droit, qui une parcelle de pouvoir. L'après-68 a été le théâtre d'une multitude de « temps germe » qui éclairent, quarante ans après, d'une lumière crue l'urgence du réarmement culturel et stratégique de ceux qui entendent agir pour changer le monde. Ces « temps germes » sont, bien évidemment, non exempts de contradictions et de questions non résolues, ils permettent néanmoins de penser un nouvel horizon révolutionnaire. Moments d'affrontements avec la logique du système ils sont aussi des éléments d'une critique pratique du capitalisme et de ses rapports sociaux.

Ce sont à l'évidence des moments et des lieux de « rupture partielle », de véritables « autogouvernements limités », qui permettent la constitution d'espaces échappant provisoirement et partiellement au système.

Ces espaces d'expérience collective, porteurs de mémoire, d'auto-organisation, de nouvelles cultures, de futurs possibles, de positions conquises dans la société sont des conditions préparatoires à la rupture révolutionnaire, au dépassement du capitaliste et au franchissement décisif d'un pas au-delà de la société bourgeoise. En effet, pour reprendre les mots de Rosa Luxemburg, « l'organisation, les progrès de la conscience et le combat ne sont pas des phases particulières, séparées dans le temps et mécaniquement [...] mais au contraire des aspects divers d'un seul et même processus¹¹²⁵ ».

Ainsi peut s'élaborer, en pratique et en théorie, l'hégémonie des producteurs·trices, c'est-à-dire leur capacité, reconnue par des secteurs majoritaires de la société, à faire triompher le bien public, à réorganiser la société de manière à prendre en compte les intérêts de toutes et de tous et non plus ceux d'une minorité exploiteuse. L'hégémonie est indispensable pour que la transformation anticapitaliste ne retombe pas dans une gestion corporatiste de la société où un nouveau groupe social s'érige en groupe dominant et fait passer ses intérêts avant ceux de la société. Le programme de transition doit se fixer parmi ses objectifs la constitution d'une conscience et d'une culture hégémoniques, au sens gramscien, parmi les salariés.

La conquête de nouveaux droits économiques, sociaux, démocratiques et culturels permet de faire progresser largement la conscience de la possibilité du dépassement du capitalisme. Elle montre *dans les faits*, aux yeux du plus grand nombre, tout l'écart qu'il peut y avoir entre l'étouffement de l'individualité sociale dans la société bourgeoise et les promesses de libération des potentialités humaines dans une société postcapitaliste¹¹²⁶.

Contre-pouvoirs et démarche transitoire permettent de construire certaines des conditions matérielles, organisationnelles et politiques du *dépassement-rupture*. Ils permettent non pas de réconcilier l'eau et le feu, le « réformisme » (entendu ici comme une « fin en soi ») et la « révolution » (entendu ici comme mythe), mais de concevoir une articulation dynamique permanente entre les réformes, les transformations structurelles obtenues dans la lutte, la stabilisation de mouvements sociaux et la perspective révolutionnaire.

C'est sur cette dynamique autogestionnaire qu'il faut miser, sans préalables idéologiques. La distinction classique entre réforme et révolution n'est pas opératoire pour qualifier un processus de transition qui partant de luttes sectorielles, mettant en cause des pouvoirs patronaux ou étatiques, peut se généraliser. Même des luttes n'entraînant pas de radicalisation et de généralisation immédiates peuvent devenir exemplaires par leurs objectifs, leurs formes d'action et d'organisation. Avec Henri Lefebvre (1966), il faut « *étudier [l'autogestion] de deux façons différentes : en tant que moyen de luttes, frayant le chemin ; en tant que moyen de réorganisation de la société, la transformant de bas en haut, de la vie quotidienne à l'État* ¹¹²⁷ ». Elle mérite aussi une attention en tant que « culture » irriguant la conscience collective, construisant des réflexes démocratiques et favorisant les conditions de l'hégémonie politique. Contrairement aux tentatives révolutionnaires du 20^e siècle, l'autogestion se veut une approche débarrassée de toute projection mythologique sur l'avenir de l'humanité : c'est une construction sociale, même si – comme nous dans ce livre – certains en font une hypothèse forte, une théorie générale pour guider l'action et la réflexion.

La construction d'un rapport de forces « à un haut niveau » de mobilisation et de conscience ne peut évidemment résulter ni de la simple juxtaposition de revendications politiques ou sociales ni de la multiplication pure et simple des « contre-pouvoirs ». Seule une activité insérée dans une démarche d'ensemble se concrétisant dans les luttes quotidiennes et esquissant d'ores et déjà les structures économiques et sociales de l'« après » permettra le rassemblement autour d'un projet de société.

La société autogestionnaire n'est pas un état qui surgira fin prêt comme par enchantement au lendemain de la victoire de la « révolution », c'est un processus actif d'élargissement constant des aires d'autodétermination sociale, économique, culturelle et donc politique et institutionnelle. Nul doute que ce processus d'élargissement n'ira pas sans difficultés et obstacles de toutes sortes. C'est dans ces moments sans aucun doute que les ruptures attendues se produiront et permettront d'aller plus loin ou, dans le cas contraire, entraîneront une régression si l'hostilité organisée de certaines couches ou fractions sociales parvient à « casser » le processus.

Selon nous, la *praxis autogestionnaire* a pour effet de produire une culture de contestation/construction. Elle donne vie à une nouvelle conscience sociale plus aiguë de sa propre capacité à combattre la

domination et à ériger d'autres rapports sociaux. C'est à partir d'elle qu'il devient possible de déstabiliser les fonctionnements sociaux liés aux forces dominantes et d'inverser les formes de domination. Cet agir autogestionnaire permet de faire apparaître une volonté stratégique de lier les luttes politiques et revendicatives en dégagant une conception particulière de l'intérêt collectif. Il permet l'élaboration d'autres modes de régulation prenant en compte les équilibres géographiques, culturels, écologiques, les différenciations sexuées, les différenciations nationales, linguistiques et culturelles. La réflexion contre-planificatrice se développe alors comme partie du projet d'ensemble.

Coopératives, émancipation, autogestion

Dans son introduction au livre 3 du *Capital*, Maximilien Rubel indique que « la réalité de la praxis prolétarienne se présente dans l'œuvre de Marx par référence à plusieurs modes d'émancipation partielle et provisoire adoptées par les classes laborieuses au cours de leurs combats ». Il cite « *les coopératives, les syndicats, les partis, les communes ouvrières* ». Au début des années 1960, dans les *Cahiers de l'ISEA*, Thomas Lowit précise cette idée en affirmant que Marx voyait dans la coopération « *le nouveau mode de production surgissant au milieu de la société capitaliste et comme négation de celle-ci* »¹¹²⁸. Il est vrai que dans son Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs (septembre 1864), Marx prend un parti positif sur la question de l'efficacité des tentatives de coopératives comme moyen révolutionnaire, tout en en soulignant les limites et en les réinsérant dans le cadre du combat général pour l'émancipation :

Il y avait en réserve une victoire bien plus grande de l'économie politique du travail sur l'économie politique de la propriété. Nous voulons parler du mouvement coopératif et, spécialement, des manufactures coopératives érigées par les forces spontanées de quelques mains hardies. La valeur de ces grandes expériences ne saurait être surfaite. Ce n'est pas par des arguments, mais par des actions, que les travailleurs ont prouvé que la production [...] peut être exercée sans l'existence de la classe des maîtres employant celle des manœuvres ; que les moyens du travail, pour porter fruit, n'ont pas besoin d'être monopolisés ni d'être détournés en moyens de domination et d'exploitation contre le travailleur ; et que le travail salarié, tout aussi bien que le travail des esclaves, que le

travail des serfs, n'est qu'une forme transitoire et inférieure qui est destinée à disparaître devant le travail associé¹¹²⁹.

Il rend aussi hommage et justice à Robert Owen, théoricien utopiste et praticien coopérativiste qui avait semé en Angleterre et dans le monde la graine du mouvement coopératif au grand effroi des bourgeois. Il faut se souvenir que dans les dix années qui ont précédé la révolution de 1848, l'Angleterre a été le théâtre du développement de près de cinq cents sociétés coopératives. Plus loin, Marx souligne les limites d'un mouvement coopératif qui pour « sauver les masses ouvrières doit être développé aux dimensions nationales », sa dynamique propre ne suffisant pas et précise que cela nécessite évidemment la conquête du pouvoir politique. Cette remarque critique a conduit nombre de lecteurs superficiels de Marx à inverser la problématique en subordonnant tout projet émancipateur partiel à la prise du pouvoir préalable.

Dans l'après 68, cela conduisait Roger Dangeville qui commentait Marx à affirmer qu'il s'agissait « avant tout de conquérir par des victoires politiques un terrain sur lequel cela pouvait être réalisé à long terme ». Il s'agit là d'un travers commun à ceux qui en voulant à juste titre réaffirmer la nécessité d'une révolution réduisaient l'activité révolutionnaire autonome des masses au travers d'un prisme déformant : le primat du « politique », c'est ici celui du « parti », sur toute autre forme d'organisation et d'activité du mouvement social.

En septembre 1866, le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs reconnaissait à nouveau « le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, fondée sur l'antagonisme des classes » :

Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux. [...] Mais le système coopératif restreint aux formes minuscules issues des efforts individuels des esclaves salarié, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements sociaux généraux sont indispensables.

Cela n'empêche pas le congrès de préconiser le développement des coopératives et de proposer des mesures pour lutter contre leur échec. Et

on a trop souvent mis en avant la critique acerbe faite par Marx aux utopistes qui opposaient à la lutte des classes et aux processus historiques leurs constructions (phalanstères, Icarie, villages coopératifs, *home colonies*, etc.) et négligé sa compréhension du phénomène coopérativiste qu'il comprenait en réalité comme un produit même de ces luttes de classes. D'ailleurs, dans le tome 3 du *Capital*, Marx revient sur les coopératives en ces termes :

Pour ce qui est des coopératives ouvrières, elles représentent, à *l'intérieur de l'ancien système* [souligné par nous], la première brèche faite dans celui-ci, bien qu'elles reproduisent nécessairement et partout, dans leur organisation réelle, tous les défauts du système existant. Toutefois, dans les coopératives, l'antagonisme entre le capital et le travail se trouve surmonté, même si c'est encore sous une forme imparfaite : en tant qu'association, les travailleurs sont leur propre capitaliste, c'est-à-dire qu'ils utilisent les moyens de production à la mise en valeur de leur propre travail. Elles montrent comment, à un certain niveau du développement des forces productives matérielles et des formes sociales de production qui lui correspondent, un nouveau mode de production prend forme et se dégage tout naturellement de l'ancien [...]. À titre égal, les sociétés capitalistes par actions et les entreprises coopératives sont à considérer comme des formes de transition entre le mode de production capitaliste et le système d'association, avec cette seule différence que, dans les premières, l'antagonisme est surmonté de manière négative, et, dans les secondes, de manière positive.

Maximilien Rubel note à propos de la Société des pionniers de Rochdale fondée en 1844 par des partisans d'Owen, que « la coopération ouvrière peut être considérée comme le premier modèle de cette praxis économique qui, avec le mouvement politique (chartiste) marquera la volonté d'émancipation ». Encore en 1880, dans une « enquête ouvrière », Marx revient sur la question en posant deux questions, consacrée l'une à l'existence des sociétés de résistance l'autre aux sociétés coopératives alors qu'elles sont de plus en plus à cette époque intégrées au système capitaliste. Il faut noter qu'il n'aborde jamais la question des coopératives en elle-même, il la traite toujours dans la perspective de l'émancipation générale des travailleurs. Citons à nouveau Thomas Lowit :

En s'en remettant à la spontanéité ouvrière, Marx n'en est que plus libre pour proclamer constamment la nécessité de maintenir un

point de vue plus large qui tienne compte du processus historique en plein développement. Aussi, à une appréciation des éléments intrinsèques d'un mouvement coopératif isolé – qui varie suivant le type d'expérience envisagée – se superpose toujours une considération de sa valeur dans la perspective de l'abolition du salariat à l'échelle de la société.

En effet dès l'époque de Marx se développaient des initiatives coopératives ne s'inscrivant pas dans la dynamique du mouvement émancipateur de la classe ouvrière, notamment sous l'influence du christianisme social. Ces considérations restent sans aucun doute très actuelles, alors que nous sommes à la recherche d'une redéfinition du projet émancipateur et que la crise capitaliste semble remettre l'association libre des producteurs au cœur des préoccupations de ceux et celles que le capital jette à la rue.

En 1906, dans sa polémique avec Eduard Bernstein au sujet des sociétés coopératives anglaises, Rosa Luxemburg insiste sur les risques d'auto-exploitation des travailleurs coopérateurs et la concurrence à laquelle les coopératives sont soumises dans le système capitaliste :

Les coopératives, et d'abord les coopératives de production sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature, qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie - capitaliste l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. Pratiquement, cela se traduit par la nécessité d'intensifier le travail, d'en raccourcir ou d'en prolonger la durée selon la conjoncture, d'embaucher ou de licencier la force de travail selon les besoins du marché, en un mot de pratiquer toutes méthodes bien connues qui permettent à une entreprise capitaliste de soutenir la concurrence des autres entreprises.

Elle en conclut que les coopératives ne peuvent survivre au sein de l'économie capitaliste « qu'en supprimant un détour, la contradiction qu'elle recèle entre le mode de production et le mode d'échange, en se soustrayant artificiellement aux lois de la libre concurrence. Elle ne peut le faire qu'en s'assurant par avance un marché, un cercle constant de

consommateurs, la coopérative de consommation lui en fournit le moyen » (Luxemburg, 1969)¹¹³⁰.

Un projet coopératif, de « contre-société », ne peut être apprécié que dans son articulation-dépendance avec le mouvement d'ensemble. Que ce projet résulte d'une démarche volontaire ou qu'il marque à un moment donné le rapport des forces dans un conflit. Et à l'inverse, ce mouvement d'ensemble nécessite l'émergence de ce « *temps germe* » comme forme transitoire découlant des transformations en cours. Ce qui est bien entendu le cas des projets coopératifs et des contre-pouvoirs qui nous intéressent, même si à l'évidence des pressions spécifiques s'exercent sur eux.

Une autre des préoccupations de Marx est son insistance sur l'indépendance complète du mouvement coopératif vis-à-vis des aides de l'État. Il polémiquera à ce sujet contre les partisans de Lassalle en 1875 qui voyaient dans l'aide de l'État allemand une perspective de développement ; les associations ouvrières, dit Marx, « n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont des créations indépendantes aux mains des travailleurs et qu'elles ne sont protégées ni par les gouvernants ni par les bourgeois ». Il est intéressant de noter que, quelques décennies plus tard, l'Internationale communiste qui aux yeux d'observateurs superficiels se situe aux antipodes de cette préoccupation coopérative, s'est elle aussi penchée sur la question. À son troisième congrès, en 1921, elle s'est dotée de thèses sur l'action des coopératives alors dominées par les partis ouvriers réformistes¹¹³¹.

Au-delà des considérants généraux sur la lutte d'influence en leur sein, il est fixé comme tâche à ces coopératives une « participation aux échanges commerciaux avec la Russie révolutionnaire, une participation à l'exploitation des richesses naturelles de l'URSS sous forme de concessions ». Au-delà des aléas des relations à l'URSS, l'idée de la contre-société ouvrière capable d'autonomie économique et politique vis-à-vis de l'État bourgeois est ici implicitement présente. Elle nous renvoie sans détours aux solidarités à construire avec les pays engagés dans un processus de transformation radicale pour affirmer l'internationalisme altermondialiste comme une entreprise concrète. La brèche ouverte au cours du 19^e siècle par le mouvement coopératif comme forme de contre-pouvoir s'est effectivement refermée. Il n'en reste pas moins que ce mouvement constitue à la fois un pan de l'histoire ouvrière et, surtout, sous des formes renouvelées, un élément contemporain de la lutte pour l'émancipation des travailleurs et des travailleuses et des peuples. Encore

une fois, les transformations réalisées en Amérique latine en soulignent l'actualité et la modernité.

Radicaliser la démocratie

Le suffrage universel des hommes a été à la fin du 19^e siècle une grande conquête pour le mouvement ouvrier. C'est à partir de là que se sont constitués ou reconstitués les partis ouvriers et que le prolétariat est devenu une classe pour soi. Mais nous ne sommes pas naïfs, ce fut également pour la bourgeoisie qui accédait enfin au pouvoir politique un renfort dans sa lutte contre les vestiges de l'Ancien Régime et un moyen d'intégrer la classe ouvrière dans le nouveau régime et de légitimer à ses yeux la domination de la classe capitaliste. Avec le temps, l'institutionnalisation de la démocratie conduisit cependant à de nouvelles concessions à la classe ouvrière survenant lors de grandes mobilisations populaires ou de façon préventive à l'occasion de débats parlementaires.

La crise de la démocratie parlementaire ne fait aujourd'hui qu'exprimer une modification de la posture, mais aussi de la structure de la classe dominante. C'est en partant des contradictions et des conflits que cela provoque que nous pouvons concevoir les propositions et les luttes nécessaires pour construire une nouvelle démocratie. C'est en effet d'une nouvelle démocratie qu'il s'agit car non seulement l'expérience de plus d'un siècle a mis en évidence les limites de la démocratie de représentation, mais de surcroît les transformations en cours dans la production, le niveau d'éducation et le mode de vie appellent une autre démocratie, d'autres institutions.

Champion de la « démocratie » quand son ordre n'est pas menacé, le capital est en réalité organiquement hostile à la démocratie, à la décision libre des communautés humaines, à la délibération, à l'information et à l'intérêt collectif. Plus que jamais, la lutte contre la domination du capital est indissolublement liée à la défense intransigeante et à l'extension de la démocratie politique, de la démocratie sociale et de leur transformation qualitative.

La mondialisation du commerce, de la production et des investissements donne au grand capital la possibilité de mettre en concurrence les travailleurs et les travailleuses du monde entier, qu'ils ou elles soient ouvriers, techniciens ou même ingénieurs. Le degré d'accumulation du capital et la diffusion des techniques et des savoir-faire liée à la globalisation entraînent une nouvelle vague de prolétarianisation dans les

pays dominés, mais aussi d'une façon différente dans les pays dominants. En même temps, nous assistons au début d'une déprolétarianisation qui ne fait qu'accroître les contradictions sociales¹¹³².

C'est dans cette évolution que l'on voit d'une part une classe capitaliste mondiale s'organiser autour de quelques magnats et d'autre part une large partie des couches moyennes, réduite au salariat et soumise aux impératifs patronaux, se retrouve avec les ouvriers et employés. On a pu voir en France cette évolution dans la lutte contre le traité constitutionnel européen (TCE), puis *contre* le contrat première embauche (CPE). Mais cette alliance populaire qui se dessine ne pourra prendre corps que si elle s'organise pour de nouvelles institutions, pour de nouveaux rapports sociaux. Alors que la classe dominante s'efforce de mettre au point de nouvelles formes politiques de domination, c'est sans doute autour de la maîtrise de la société par elle-même et de la démocratie, que l'alliance peut se structurer, car toutes les contestations peuvent s'y retrouver.

Il ne s'agit pas de proposer ici un modèle intangible pour les institutions politiques. Les mouvements sociaux ont néanmoins besoin d'esquisses pour s'orienter et avoir une perspective. Nous ne pouvons ignorer l'extrême diversité des champs sociaux et des contestations propres à notre temps. Toutes sortes d'innovations s'avèrent indispensables, d'autant plus que nombre de suggestions faites aujourd'hui sont partiellement compatibles avec la gouvernance de la classe dominante. Nos contributions peuvent donc être nécessaires, mais c'est dans les expériences collectives que se dégageront de nouvelles formes politiques répondant aux attentes et aux besoins du plus grand nombre. Au stade actuel de réflexion, de débats et d'expériences, nous nous en tiendrons donc à quelques remarques qui nous semblent essentielles.

Ce qu'il nous faut concevoir, expérimenter et construire, c'est une *démocratie active*, une démocratie où chacun et chacune puissent non seulement débattre mais aussi décider, contrôler et réaliser. Alors que la production des biens, des services et des savoirs fait de plus en plus appel à la fois à l'autonomie individuelle et à la coopération et que bien des savoirs se construisent et se diffusent au quotidien, les nouvelles institutions devront élargir encore les capacités individuelles et collectives d'analyses, de propositions, d'initiatives.

S'il faut dans notre pratique et dans nos perspectives privilégier les instances de base, on ne peut ignorer que nombre de questions supposent des réponses collectives plus larges, certaines au niveau mondial comme

celles concernant les *biens universels* (l'air, l'eau, la biodiversité, le patrimoine des civilisations passées, etc.)¹¹³³, et d'autres au niveau continental ou national, les *biens publics*.

Il faut aussi envisager des instances qui ne relèvent pas *stricto sensu* de la géographie mais qui permettent l'expression des appartenances linguistiques et culturelles¹¹³⁴.

Le problème posé est donc celui de l'articulation entre démocratie directe et démocratie de délégation. Celle-ci ne peut disparaître d'autant que les divers niveaux de scrutins sont aussi des moments où se perçoivent et se construisent des solidarités et des représentations partagées. Si la délégation reste nécessaire, elle doit contribuer à une vie politique constante et non la réduire aux joutes électorales. Cela suppose sans doute : des assemblées populaires locales de démocratie directe, ayant une existence permanente – ce qui incidemment suppose qu'elles soient dotées de pouvoirs effectifs à l'exemple de Porto Alegre¹¹³⁵ avec en particulier l'exercice du budget participatif ; des scrutins à la proportionnelle ; un nombre élevé de circonscriptions électorales et donc d'élu·es, afin que députés et conseillers puissent établir un dialogue effectif et fréquent avec les diverses instances politiques, économiques, associatives ; des mandats courts – un ou deux ans – à la fois pour que les élections répondent à des questions concrètes et que le plus grand nombre possible de citoyens et citoyennes puissent être élus une fois au moins durant leur vie ; la représentation politique ne peut être un métier réservé à une certaine catégorie, les députés et conseillers ne doivent avoir qu'un unique mandat, sans cumul et avec un renouvellement limité, à une fois par exemple ; enfin, tant que l'égalité politiques des femmes et des minorités visibles n'est pas effective, il est indispensable d'établir la parité dans les assemblées élues en recourant avec deux collèges genrées et en réfléchissant aux modalités de représentations de ces minorités.

Plus généralement, c'est au travers des pratiques et des représentations de démocratie directe dans les diverses activités sociales que l'on peut généraliser une culture autogestionnaire. Il est nécessaire que dans un conflit social majeur se multiplient les initiatives et les foyers de lutte dispersant et neutralisant les forces hostiles. Pour ce faire, nous avons beaucoup à apprendre du passé, ancien et récent, des succès et des échecs. Nous savons aussi que les conquêtes partielles peuvent être déformées et digérées, que les forces réactionnaires de longue date ont appris à s'attaquer aux secteurs les plus faibles pour isoler les plus avancés.

Une révolution est évidemment indispensable. Mais celles du 21^e siècle seront différentes et longues (ce qui ne veut pas dire graduelles et insensibles) car il est nécessaire que les mobilisations populaires débouchent sur des succès, même partiels et provisoires. On le mesure à la lumière de ce qui se passe en Bolivie, en Équateur¹¹³⁶ et au Venezuela¹¹³⁷. Mais aux succès partiels doivent répondre un projet politique global, un projet de société, produits de l'expérience et des débats partagés. Il va de soi que les avancées majeures, les ruptures, ne se feront pas dans le respect des formes existantes de la démocratie représentative. Mais il serait tout aussi erroné de prétendre à la reproduction des formes révolutionnaires antérieures. L'expérience du 20^e siècle nous l'a cruellement montré : l'accommodement aux normes du capitalisme englu la transformation sociale dans l'ordre existant, mais la fuite en avant vers l'abolition pure et simple conduit aussi à l'impasse.

Ce qu'il convient donc de penser et de construire, c'est une dynamique de dépassement où la problématique autogestionnaire joue un rôle nodal.

Pour une activité de production autogérée

Nous voudrions ici d'abord considérer le *mouvement* et non l'*événement*, c'est-à-dire les conditions concrètes de réalisation de l'autogestion¹¹³⁸. On pourra considérer cette approche insolite. Mais ne sommes-nous pas tributaires pour concevoir et préparer le projet autogestionnaire non seulement de la situation présente mais surtout des contradictions en œuvre et des crises à venir, politiques, économiques ou écologiques ? Nous ne pouvons certes répondre avec certitude aux multiples interrogations que pose cette perspective. En fait c'est à différentes alternatives que nous devons nous préparer et donc envisager différents « modèles » ou plutôt différentes hypothèses. Cette nécessité est d'autant plus forte que nous ignorons dans quel pays et quel continent peuvent éclater les crises majeures, comme nous sommes ignorants du moment et donc aussi du contexte mondial de ces crises. D'autant que d'autres développements sont inéluctables dans les prochaines années et décennies. La crise actuelle, profonde et de longue durée, doit nous conduire à envisager ces hypothèses.

Lorsque nous disons qu'il faut une société d'autogestion, nous disons en fait qu'il faut d'autres rapports sociaux, d'autres institutions, une autre civilisation. D'autres l'ont dit dans le passé, au cours de la lente agonie de l'ultime forme de la société seigneuriale. Mais ce qu'ils évoquaient était

bien autre chose. Cela revêt aujourd'hui une importance historique nouvelle pour trois raisons :

1. Les conditions de production des biens, des services et des savoirs changent, dépassant les formes antérieures de socialisation. Ce qui se - développe de façon contradictoire, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est un mouvement de prolétarianisation sans précédent notamment en Chine, en Inde, au Brésil, au Mexique et en même temps une transformation du procès de travail, une élévation du niveau de compétences et de coopération entre de multiples acteurs.

2. Cette mutation ne peut avoir d'issue progressiste qu'à la condition que le plus grand nombre la comprenne et se l'approprie en lui donnant les formes nécessaires. Or, le lourd bilan de l'échec dramatique des deux grandes révolutions du 20^e siècle, la russe et la chinoise, pèse sur nous. Peu s'engageront maintenant sans voir clairement comment éviter les erreurs et les régressions qui les ont marquées. Ce qui est possible et nécessaire doit être pour cela précisément défini. À défaut c'est une autre forme de chaos que nous devrions alors redouter, tant au plan politique qu'écologique. Cette nécessité d'un projet clair, mis à l'épreuve et enrichi par l'expérience, est d'autant plus forte par rapport aux épisodes précédents de l'humanité, qu'il faut agir au sein d'une société complexe tant dans ses rapports présents que dans son histoire.

3. Le chaos qui nous menace est très largement déterminé par le capitalisme, moteur essentiel de la surexploitation des humains et de la nature. Si l'humanité n'arrête pas la fuite en avant de la consommation, ce sont ses propres conditions de vie qu'elle va détruire. Or, arrêter cette fuite, c'est adopter des formes de régulation débarrassées des exigences du profit, c'est par exemple engager des urbanisations réfléchies, privilégier les transports collectifs et vivre le plus possible sur des produits locaux, plutôt que de se plier aux initiatives désordonnées du capital. C'est aussi donner aux hommes et aux femmes des raisons de vivre et d'agir, donc de se réaliser, étrangères aux pulsions et habitudes marchandes. La démocratie autogestionnaire peut y contribuer largement.

La contestation écologiste met en évidence les atteintes aux biens communs. Elle est aussi une critique du mode de vie consumériste indispensable au capital. Elle contribue à la conscience de la solidarité de l'espèce humaine. Les catastrophes ont obligé les États et les firmes mondiales à prendre quelques mesures immédiates. Mais il n'y a nulle part de politiques s'attaquant aux raisons fondamentales.

L'autogestion est là aussi un élément essentiel de la réponse à la problématique écologiste comme moyen et comme fin. Comme moyen elle permet dans la confrontation avec les autres mouvements sociaux une appropriation collective des nécessités écologiques. Comme fin elle débouche sur une autre civilisation dans laquelle les rapports humains, la création, les savoirs donnent d'autres satisfactions que la consommation.

Ce que nous voulons évoquer ici, ce sont donc les « modèles » possibles d'une production non capitaliste. Le terme de *modèle* peut être rejeté s'il désigne un schéma à prétention définitive, mais il peut cependant être employé comme le fait Tony Andréani :

Ces modèles doivent être pris pour ce qu'ils sont des épures, des maquettes simplifiées, définissant des structures de base, avec leurs articulations, ainsi que des principes de fonctionnement, et non des propositions concrètes, valables pour tel contexte particulier (Andréani, 2004).

Mais compte tenu des ambiguïtés qu'il comportera néanmoins pour beaucoup d'interlocuteurs nous aurons tendance à lui préférer « esquisse » ou « hypothèse ».

Ce qui fonde aujourd'hui le retour à l'autogestion c'est, pour le dire avec les mots de Hannah Arendt, une nouvelle rencontre entre le travail et l'œuvre. Dissociés dès le 19^e siècle, ils furent complètement déconnectés par le développement du taylorisme. Sur sa chaîne ou devant sa machine l'ouvrier·e, voire l'employé·e, devait s'en tenir à des gestes simples, analysés et chronométrés, sans aucunement s'occuper de l'usage, de l'agrément en quelque sorte de l'usager. Désormais, il s'agit de répondre à un « client » hors ou dans l'entreprise, il s'agit que toute machine, toute organisation, toute production soit conçue en fonction de besoins identifiés, mais en outre diversifiés et changeants. La mise en algorithmes des indications ainsi rassemblées conduit à une formalisation détaillée de ces attentes qu'il est alors facile de transmettre à une machine.

Chaque ingénieur, technicien·ne, ouvrier·e, employé·e devient pour cette démarche un interlocuteur nécessaire. Le « savoir-être », c'est-à-dire la capacité d'interpréter ce que l'on entend, d'exprimer ce que l'on sait, de proposer et de débattre, voilà qui fait que le travail peut redevenir une création, une œuvre. Ce dépassement en cours de l'opposition entre le travail et l'œuvre est l'un des facteurs dynamiques des mutations actuelles d'autant qu'au travers de ces nouvelles pratiques de travail et de ces nouveaux rapports sociaux, nous construisons sans le savoir clairement

une nouvelle culture. Cela ne signifie nullement une disparition du travail mais une très profonde transformation de ses formes et de ses contenus actuels, c'est-à-dire une véritable révolution. Elle prendra sûrement des formes inattendues dont la révolution bourgeoise – ou plutôt ce processus qui dura plus d'un siècle – ne peut constituer la référence.

L'aggravation de la crise de la démocratie de délégation, conséquence ultime de la mondialisation financière pose également la nécessité d'une autre société, d'autres institutions. Tout au long du 19^e siècle les bourgeoisies « occidentales » ont cherché les formes politiques leur permettant d'écarter les anciennes couches dirigeantes, sans recourir aux services de rois ou de bonapartes. La démocratie représentative leur apparut à juste titre le moyen de remplir une double fonction. D'une part se constituer en classe dominante, donc aussi en « classe pour soi », et d'autre part obtenir le soutien d'une part croissante de la classe ouvrière, de l'intégrer au système. Cela a bien fonctionné durant la majeure partie du 20^e siècle. Ce sont les progrès de la mondialisation et de la financiarisation, évolutions nécessaires au capitalisme, qui mettent maintenant en question ce régime politique. Les groupes financiers mondiaux qui se sont constitués dans les dernières décennies ont encore recours à l'État pour quelques missions et en premier lieu celle du maintien de l'ordre. Mais une série d'autres fonctions précédemment assumées par les parlements et les appareils d'État leur sont apparues superflues : elles sont autant d'obstacles réels ou potentiels aux profits et spéculations financières.

Les États pourraient certes résister, mais ils ne le souhaitent pas, car cette résistance est susceptible de mettre en mouvement des forces qu'ils ne contrôlent pas et qui pourraient les mettre en cause. En effet, seules des mobilisations sociales massives, comme celles que nous connaissons aujourd'hui en Amérique latine, pourraient éventuellement amener les principaux groupes financiers à composer, à s'efforcer de trouver de nouveaux compromis. Cela est aujourd'hui très incertain tant pour les intentions que pour les résultats.

Il y a cependant dans certains milieux se voulant à gauche l'illusion d'un retour de l'« État social » et d'une rénovation de la démocratie de représentation. C'est ignorer ce qu'est cette démocratie, ce qu'est cet appareil d'État et même tout appareil d'État. La démocratie représentative est un régime conçu et peaufiné par la bourgeoisie pour établir et maintenir sa domination. La classe ouvrière y trouva certes les conditions d'une

représentation et d'une organisation politique, mais sans jamais avoir la possibilité de transformer sa majorité sociale en majorité politique. La Révolution française et l'Empire furent un champ d'expérience pour toute la bourgeoisie « occidentale ». Or, aucune des nombreuses Constitutions que connut notre pays n'oublia de mettre le droit de propriété¹¹³⁹ – c'est-à-dire celui des moyens de production, d'échange et de communication – dans les premières obligations. Ces Constitutions au travers de leurs textes successifs s'efforcèrent avec succès de donner lors des élections la primauté aux candidats bourgeois ou à ceux qui en fait sinon en paroles défendaient le régime et au-delà le système existant. Les hauts fonctionnaires qui sous diverses institutions élaborèrent les lois et les décrets furent formés et sélectionnés pour maintenir et conforter le contrôle de l'appareil d'État sur les milieux populaires. Il faut ajouter que tout État, quelles que soient ses origines et celles de ses fonctionnaires, tend à renforcer les pouvoirs des institutions en place. Si des représentations et des institutions politiques sont certes nécessaires, la logique et la dynamique d'une république autogérée doivent être déterminées par la volonté et l'initiative du plus grand nombre.

La perspective transnationale et altermondialiste défendue ici n'est qu'une conclusion tirée des profondes transformations qu'ont connues les rapports de production, les formations sociales et les institutions. Toutes les perspectives révolutionnaires antérieures se plaçaient dans un cadre national faisant référence à l'internationalisme mais sans que celui-ci dépasse l'exemple et la solidarité. La nation et l'État étaient le cadre indépassable des actes et des tentatives révolutionnaires. Ces sociétés étaient fortement structurées par l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat d'autant que celui-ci était de plus en plus réduit à ne vendre qu'une force de travail brute. Avec la mondialisation et l'informatisation, les évolutions antérieures ont abouti à des transformations encore plus profondes. Le cadre n'est plus national, mais mondial. La classe ouvrière est plus que jamais présente et même dans une phase de croissance prodigieuse notamment en Asie et en Amérique latine, mais c'est une *classe en soi* qui se développe alors qu'elle régresse comme *classe pour soi* ; les désastres de Russie et de Chine ne sont pas dépassés. De nouvelles contradictions émergent : aux côtés du mouvement ouvrier se sont déployés de nouveaux mouvements de contestation. La diversité de l'histoire des peuples, mais aussi la nécessité d'assumer la nouvelle

complexité des sociétés, font que la révolution est plus que jamais un processus.

Sous cet aspect, nous ne pouvons donc que partager l'opinion de Catherine Samary lorsqu'elle écrit en conclusion de son article intitulé « Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste ? » :

L'aspiration à subordonner l'économie à des choix humains, éthiques, s'exprimait en 1968 en Yougoslavie dans la revendication d'une « autogestion de bas en haut », pour une planification autogestionnaire. Elle s'exprime aujourd'hui dans la diversité des mouvements qui veulent affirmer les exigences de remise en cause de la tyrannie des marchés financiers ou de l'Organisation mondiale du commerce ; ou encore ceux qui résistent à la privatisation des services publics et dénoncent les critères d'« efficacité » portés par les intérêts des actionnaires. Mais l'extrême difficulté d'un projet autogestionnaire est qu'il ne suffit pas de « nationaliser » la propriété et de « prendre le pouvoir » pour qu'il se réalise. Parce qu'il combat le substitutisme du parti ou de l'État, il a besoin plus que tout autre d'expériences de masse, d'apprentissage de la démocratie. Comment s'y préparer dans le capitalisme sans tomber dans les ornières d'une adaptation aux règles du jeu capitaliste ? Les expériences de « budget participatif » dans la gestion de municipalités comme celle de Porto Alegre au Brésil montrent comment les choix d'avenir marquent de possibles résistances actuelles, et leurs limites : résistances, mais non pas îlots de socialisme. Car le poids des institutions nationales (leurs lois, leur fiscalité), les possibles menaces de leurs appareils répressifs (si l'on va « trop loin » dans la contestation de l'ordre existant, même par des moyens démocratiques, comme ce fut aussi le cas dans le Chili d'Allende), les rapports de production et de propriété dominants, bref l'environnement capitaliste fait qu'il faudra pour garantir les acquis de Porto Alegre « remonter » au pouvoir central (un pouvoir qu'il faudrait à son tour redéfinir, révolutionner par les mêmes exigences de démocratie, de responsabilité humaine, de contrôle social). Mais, une telle révolution pourrait-elle « tenir » sans trouver des soutiens régionaux et internationaux (Samary, 2000) ?

Il faut sans doute aller un peu plus loin avec Thomas Coutrot qui dans un article intitulé « Néolibération du travail et autogestion » écrit :

L'approfondissement radical de la démocratie que représente la pratique de la démocratie participative dans la sphère publique ne peut se soutenir à terme qu'avec un approfondissement parallèle de la démocratie économique. Or la maturation de ces conditions ne peut être renvoyée au lendemain de la révolution, coup de tonnerre dans un ciel serein : *la démocratie productive, pour pouvoir fonder la perspective d'une économie démocratique, devra naître, au cours d'un long processus, des contradictions actuelles de l'organisation capitaliste de la production et de la société* [souligné par nous]. À cet égard, le développement de ce qu'on appelle maintenant l'« économie solidaire » est ambigu. D'un côté il témoigne d'une aspiration réelle de nombre de citoyens à nouer entre eux des rapports économiques différents, non capitalistes. En ce sens, il est un signe extrêmement positif, qu'il faut soutenir et encourager, plus activement que par la création symbolique de structures publiques aux objectifs limités et dénuées de moyens. Mais il reste pour l'essentiel confiné aux marges du système économique.

En d'autres termes, la révolution nécessaire ne peut se résumer à un court événement, c'est d'un processus qu'il s'agit. Nous avancerons à ce stade trois propositions : 1) des hypothèses explicites sur les modalités d'appropriation et de gestion des moyens de production dans une société autogérée sont indispensables ; 2) les conditions politiques, économiques, écologiques sont trop incertaines notamment à moyen et long terme pour s'enfermer dans des hypothèses uniques (il faut au contraire travailler sur des hypothèses concurrentes pour les enrichir de l'expérience et la réflexion collectives) ; 3) Il faut pourtant que les autogestionnaires se mettent constamment en situation d'avancer des esquisses clairement formulées, pour le débat et la décision¹¹⁴⁰.

Quels « modèles » pour l'autogestion ?

Revenons maintenant sur le sujet principal : quels « modèles » pouvons-nous proposer pour les structures et le fonctionnement des moyens de production de la nouvelle société que nous pensons possible et nécessaire ? Pour répondre à cette question nous proposons de distinguer cinq sphères de production, qui appellent des réponses différentes sous certains angles au moins¹¹⁴¹ :

1. La sphère affectée à la conservation, la gestion et la distribution des *biens universels* vitaux pour l'humanité, tels que l'air, l'eau, la biodiversité et le climat ne doit pas être différenciée de celles de biens sociaux à dimension universelle, comme la santé, l'éducation, la recherche, la culture ou la protection sociale. Même si certains d'entre eux appellent des réponses spécifiques – l'eau suppose une affectation en volume qui priorise les lieux où les pénuries sont fréquentes –, ils doivent tous être mis à l'abri d'une pure logique de marché au nom de leur statut de « biens publics mondiaux¹¹⁴² ». Une partie d'entre eux ne peut être gérée que par des institutions fédérées affichant des objectifs mondiaux, continentaux, nationaux et régionaux, le plus souvent à partir de la collecte des besoins à court terme et des objectifs à moyen et long terme exprimés par les communautés locales. Pour l'essentiel, les financements doivent être publics et leur affectation doit tenir compte de la nécessité d'effacer progressivement les déséquilibres entre pays riches, grands pays du Sud et pays pauvres.

Certains de ces biens, comme la santé, l'éducation ou la culture supposent à la fois une répartition planétaire des investissements – et donc des institutions qui correspondent à cette nécessité – mais aussi une adaptation aux particularismes des pratiques sociales qui ont sédimenté durant des siècles à l'échelon national, régional ou local et qu'il serait dangereux de vouloir « universaliser ». Des structures décentralisées, regroupant représentants des pouvoirs publics, usagers et salariés impliqués dans la production de ces biens publics et dotées d'une large autonomie décisionnelle quant aux conditions d'affectation et d'organisation des ressources, doivent être mises en place aux différents échelons pertinents.

2. Puis viennent dans cette hiérarchie les biens publics qui ne peuvent fonctionner que pour de larges ensembles de population ou de territoires. Ce sont pour la plupart des activités en réseau pour lesquelles la pertinence d'une gestion impliquant les pouvoirs publics doit être appréciée non seulement en mesurant l'efficacité et le coût d'entreprises privées vouées à la concurrence mais aussi l'incidence économique et écologique de l'activité de celles-ci sur les conditions de vie du plus grand nombre. À titre d'exemple, nous évoquerons la socialisation des terres et des logements. À titre d'exemple, nous évoquerons la création de services publics municipaux du logement (rappelons que la ville de Vienne gère depuis pratiquement un siècle le logement locatif) et de coopératives de

logements¹¹⁴³. En ce qui concerne la terre, il est ainsi envisageable de mettre en place une structure agraire comprenant des terres municipales louées à des paysans, afin de permettre la mise à disposition de terres à ceux qui n'y ont pas accès.

Cette question concerne aussi, évidemment, les transports, les communications et l'énergie.

3. Ensuite, novation importante à l'échelle envisagée, les *biens collectifs*, c'est-à-dire ceux appropriés et gérés sous des formes coopératives, mutualistes, associatives, reprenant comme usufruitières l'essentiel des actuels biens privés à fonction économique.

4. Enfin, les *biens privés* qui doivent subsister pour le petit commerce et l'artisanat ainsi que pour les biens d'usage individuel ou familial.

Cette différenciation, aux frontières évidemment soumises aux délibérations et décisions démocratiques, devrait entraîner des approches différentes dans la construction d'une société d'autogestion en ce qui concerne : la propriété ; les modes de gestion ; la composition des instances de gestion ; les dispositifs de financement ; et l'articulation entre plan et le marché.

Ce sont ces cinq questions qu'il s'agit d'approfondir, non par des propositions supposées achevées, mais par des propositions servant de point d'appui à de larges débats.

La propriété privée ne peut avoir dans une telle société autogérée qu'un espace et des droits nettement plus restreints qu'aujourd'hui.

Les biens universels par définition échappent à toute propriété individuelle, ils ne peuvent être vendus ou cédés ; autre chose étant l'accès à leur usage qui peut (mais non nécessairement), comme dans le cas de l'eau justifier une contribution des utilisateurs et des utilisatrices. Dans une large mesure il en va de même pour les biens sociaux, le recours éventuel à des prêts d'entités privées ou collectives n'ouvrant pas de droits de propriété mais au plus l'existence de procédures et de fonds de garantie. Les biens publics appartiennent aux communautés territoriales de l'aire d'activités. Celles-ci peuvent concéder la propriété et la gestion à d'autres communautés publiques, mais sans que cela suppose un prix. Il s'agit en effet d'une propriété publique dont l'acquisition peut poser problème comme pour tous les biens antérieurement privés. Par contre on peut d'ores et déjà retenir qu'un service venant en substitution totale ou partielle de celui cédé peut justifier une indemnisation par l'organisme bénéficiaire ou les pouvoirs publics.

Il reste maintenant à envisager la prise en possession par un organisme public ou par une entreprise collective c'est-à-dire rappelons-le, une coopérative, une mutuelle ou une association. Autrefois la chose pouvait s'exprimer simplement, on pouvait préconiser l'expropriation des patrons sans indemnité, ni rachat, sous réserve bien entendu de fournir une pension à celles et ceux y ayant droit ou un travail salarié à qui le réclamerait. La chose est aujourd'hui plus compliquée. Car un nombre croissant d'entreprises, grandes ou moyennes, sont en tout ou en partie propriété de fonds de retraites, de prévoyance, d'épargne. Sans même le savoir la plupart d'entre nous sommes dans un ou plusieurs de ces cas, pour une quotité sans doute modeste mais nullement négligeable. C'est *a fortiori* la situation d'une forte proportion des salarié·es des pays où ces fonctions sont rejetées vers la sphère privée. Il y aura donc à faire un tri distinguant les travailleurs des capitalistes rentiers et des spéculateurs.

Poursuivre cette réflexion sur les *modes de gestion*, c'est se replacer dans le *mouvement*, dans les mutations en cours et dans les contradictions qu'elles soulèvent. Or celles-ci ont toutes chances d'être une des causes de ruptures majeures. Dans l'ensemble de la production se sont en effet développées des relations de coopération au départ de façon plus pragmatique que prévue. Elles se sont avérées de fait indispensables pour atteindre la qualité et l'efficacité qu'appellent les nouvelles technologies. Elles ont conduit à élever le niveau de compétence collectif et individuel. Ainsi une contradiction nouvelle se développe. Le savoir-faire et par la suite le savoir scientifique tendent à se diffuser dans de larges couches sociales. Le monopole du savoir échappe de plus en plus aux dirigeants. Ils tentent bien de maintenir les contrôles anciens, de faire en sorte que le temps de travail soit bien rempli. Mais dans une mesure croissante, c'est dans le temps libre que le savoir et notamment le savoir-être se nourrit.

Cela crée en premier chez les salariés toutes les conditions de l'autonomie, d'un appétit croissant pour l'autonomie et cet esprit ne s'arrête pas bien sûr aux portes de l'entreprise. De surcroît, cette coopération est d'autant plus importante que dans ce lieu de socialisation déterminant qu'est l'entreprise, elle contribue à renouer des liens et reconstruire des représentations que l'évolution de nos sociétés tend à dissocier. Toutes les structures, toutes les pratiques, toutes les revendications que nous suggérons doivent donc intégrer ces préoccupations. Ainsi nous soutiendrons la constitution d'équipes autonomes, la rotation des tâches et notamment celles vouées à la

coordination des équipes, la formation permanente particulièrement lorsqu'elle concerne les plus démunis.

Il faut ici dire quelques mots sur l'appropriation sociale. Certains supposent que celle-ci peut coexister avec la propriété privée. Or, dans le projet de société que nous explorons la propriété privée n'a plus qu'une place très réduite, des biens qui ne peuvent être vendus ni même cédés sans une décision démocratique ne sont plus des « propriétés » privées au sens usuel. Lorsque nous disons appropriation, nous visons en général toute autre chose que la mutation d'un bien, celle d'une connaissance, d'un savoir. Et lorsque ce savoir, par sa genèse et son usage, est déjà collectif, on peut à bon droit parler d'appropriation sociale. Mais ne sommes-nous pas alors déjà entrés dans une phase de transition où la notion de propriété privée a perdu de sa substance tant elle est socialisée ?

Cette exigence d'une socialisation des savoirs dans une société construisant l'autogestion se retrouve nécessairement dans notre conception des instances de gestion. Dans la classification avancée plus haut l'on trouvera comme sur les autres thèmes des situations qui appellent des réponses spécifiques, c'est le cas des biens universels et des biens privés. Dans le premier cas, ce sont une instance internationale (une ONU radicalement « démocratisée » ?) et ses organismes spécialisés qui devrait exercer les responsabilités principales assistée de représentants d'ONG compétentes et suffisamment représentatives et de délégués des personnels des dits organismes. À l'autre extrême celui des biens privés, il doit y avoir matière à représentation du personnel dans le collectif de gestion d'une PME tant qu'il en subsistera. Mais à ce niveau c'est plutôt au travers de syndicats et de structures citoyennes locales que les salariés pourront peser sur les artisans et petits commerçants les employant.

Par contre dans les structures en charge de la gestion des biens sociaux, publics ou collectifs il devrait y avoir représentation des pouvoirs politiques, des personnels et des usagers ; mais les délégués politiques, majoritaires dans les organismes gérant des biens sociaux, ne seraient présents que pour une information réciproque dans les assemblées des coopératives. Dans les services publics, ce sont les élus du personnel qui devraient assurer l'essentiel de la gestion mais d'une part comme exécutants des décisions des assemblées du personnel et d'autre part dans le respect des décisions et des orientations arrêtées par les assemblées citoyennes compétentes après les confrontations indispensables avec les diverses instances représentatives¹¹⁴⁴.

Les biens universels réclament essentiellement des financements publics. Les biens sociaux et publics peuvent faire appel aux contributions des usagers, il faudra alors en soumettre l'opportunité et l'importance au débat et à la décision des citoyens et citoyennes. Les entreprises privées auront recours comme maintenant à des banques spécialisées avec toutefois des aides possibles pour des activités ayant un intérêt social. Pour maintenir ouverts une épicerie, un café, une boulangerie une aide des collectivités locales peut se concevoir.

Par contre le financement des établissements collectifs, coopératives mutuelles et associations, destinés à se substituer à la plus grande part des entreprises privées pose problème. Faire appel aux coopérateurs pour constituer un « capital », pour racheter une entreprise ne peut se concevoir, comme certains auteurs le font, que si le développement de l'autogestion se faisait dans un cadre capitaliste ! Autre chose est le soutien ou le développement des coopératives de production dans un contexte de crise économique. Ceux-ci sont ici souhaitables car démontrant que d'autres formes économiques sont possibles et aussi pour mettre en évidence des problèmes qu'elles peuvent poser y compris pour ceux et celles qui y sont favorables, dans leur fonctionnement interne ou leur insertion dans le tissu social et politique. Certains, dont Tony Andréani, par souci de réalisme sans doute, voient des difficultés pour un développement des coopératives dans les conditions réglementaires actuelles¹¹⁴⁵. Il est de fait que la constitution de la quote-part individuelle d'un coopérateur comme son remboursement peuvent poser des problèmes difficiles à surmonter. Mais ce sont les règlements qu'il faut changer et pour l'instant « bricoler », il y aurait peut-être à ce propos le moyen de faire plus en France que ne font les coopératives ouvrières. Dès l'instant que l'on récuse et l'apport individualisé et donc sa compensation sous quelque forme que ce soit le problème change pour les coopératives existantes et disparaît pour celles à venir. Par contre, la mutation du privé au coopératif pose problème.

Les programmes radicaux anciens, tel le « programme de transition » rédigé par Léon Trotsky en 1938 et adopté par la 4e Internationale à sa fondation, avaient résolu ce problème. Il suffisait d'exproprier sans indemnité ni rachat les grands groupes financiers, ces véritables « féodaux capitalistes ». Soulignons ici que notre critique ne porte pas sur un prétendu irréalisme des propositions de Trotsky qui les formulait à une époque aujourd'hui terminée et dans le cadre d'une stratégie de transition élaborée par un parti se posant comme conscience extérieure à la classe,

conception qui est elle aussi dépassée. D'ailleurs, dans une actualité plus récente, on observe que l'expérience vénézuélienne se distingue des expropriations sans contrepartie des révolutions socialistes puisque l'État indemnise les propriétaires. Il s'agit certes d'une stratégie combinant des mobilisations permettant des conquêtes réelles – mais partielles – et des perspectives plus radicales trouvant leur justification et leur faisabilité dans ces premiers succès, mais cette stratégie n'a pas les liens avec les forces sociales aujourd'hui indispensables.

Ce qui ici nous semble poser problème, c'est que les groupes financiers actuels ne se réduisent pas à quelques milliers ou dizaines de milliers de riches propriétaires. Ceux-là, on sait, ou l'on peut rapidement savoir, de qui il s'agit et effectivement les exproprier. Mais comme il a déjà été souligné plus avant, le problème est qu'une part croissante du capital est la propriété de fonds de pension ou de fonds de placements d'origines multiples. Même si le procédé n'atteint pas en France la dimension qu'il a dans les pays anglo-saxons, il est certain qu'au travers de telle mutuelle ou de telle caisse de retraite nous sommes tous ou presque, sans le savoir ni le vouloir des actionnaires indirects de ces fonds. Il est donc nécessaire d'examiner minutieusement l'origine des fonds, d'exproprier ceux provenant de grosses fortunes et de convertir en rente viagère ceux couvrant des assurances et retraites, les impôts sur les revenus étant toujours appelé à réguler ces derniers.

L'articulation du plan et du marché nous semble pour tout un temps nécessaire, et même inévitable¹¹⁴⁶. S'il était encore nécessaire dans les temps prochains de revenir sur ce principe, nous devrions le faire, cependant évitons si possible les débats superflus. Mesurons d'abord le périmètre actuel du marché ou plus exactement la réalité de son autonomie par rapport aux pouvoirs publics. Quels que soient les efforts des gouvernements acceptant en réalité la concentration croissante qui résulte de ce « libéralisme » économique, la part des revenus socialisés croît sans cesse parce que la socialisation des activités humaines s'étend. Précisons que la « socialisation » ici évoquée n'est pas une forme quelconque de socialisme mais le fait que dans ses multiples activités l'espèce humaine est amenée à des dépendances multiples ou mieux des collaborations croisées entre tous ses membres ; sans doute cette socialité tend au socialisme mais ne saurait se confondre avec lui. Pour en revenir aux tendances à la socialisation, elles sont parfaitement démontrées *a contrario*

par le fiasco auquel aboutit la privatisation du chemin de fer britannique ou celle des réseaux électriques aux États-Unis.

On ne peut en tirer la conclusion que le socialisme est obligatoire pour assurer une gestion acceptable mais au moins que certains services ne sont viables que par une gestion collective sous le contrôle des institutions démocratiques et des pouvoirs publics.

On pourrait faire une démonstration encore plus percutante en abordant les problèmes écologiques, car là l'activité humaine paraît très souvent - individuelle et n'apparaît comme un fait global de société qu'au travers de ses conséquences. C'est pourquoi s'il est un domaine où la propriété capitaliste provoque, en s'opposant aux socialisations nécessaires de l'activité économique, des conséquences désastreuses, c'est bien l'écologie. Dès à présent donc, c'est près de 50 % du revenu d'un pays qui, par le biais de l'impôt, est maîtrisé par les services des principaux États. Leur poids dans et sur le marché est donc considérable même lorsqu'il n'est pas utilisé pour socialiser celui-ci au sens ou nous l'entendons. Il faudrait sans doute ajouter ici quelques développements sur la monnaie avant d'aborder le plan. N'ignorons pas cependant les mutations majeures que connaît la monnaie, qui n'a plus dans le monde aucun référent ni à une marchandise ni à la valeur de cette marchandise, comme cela était le cas avec l'or. Par ailleurs l'informatisation des différents moments des échanges tend à réduire la monnaie au signe. Les pièces et les billets n'auront bientôt plus que le rôle des piécettes de bronze qui dans la Rome antique servaient à acheter quelques victuailles ou quelques tissus voire à faire l'aumône. Au-delà de cette référence archaïque, la création et les fonctions de la monnaie dans le système devant nous sont sans doute à reprendre d'un point de vue théorique, puis pratique. Mais cela dépasse largement les objectifs que nous nous sommes donnés ici.

Ce qui en tout cas va subsister, ce sont les échanges et donc le recours à la valeur c'est-à-dire au temps de travail intégré dans la conception, la fabrication et la valorisation de chaque marchandise. Certes des aides ou des taxes peuvent corriger ces prix pour tenir compte de l'intérêt général. Nous ne croyons pas par contre que les prix doivent être décidés de manière bureaucratique ni même démocratique. La manipulation des termes d'échange ne pourrait que temporairement être camouflée par un plan très directif. De quel plan avons-nous cependant besoin et comment faudrait-il l'élaborer ?

C'est le plus grand nombre qui doit s'approprier le plan dans les différentes phases de sa préparation, de son adoption, de sa réalisation. Il faut sans doute pour préparer ces diverses phases l'intervention d'un *Conseil économique* élu par les salarié·es et dont les différentes propositions seraient soumises en retour au débat dans les branches industrielles, les services, les administrations publiques et sanctionnées par les assemblées élues par l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Ce plan devrait prévoir pour son élaboration de nombreux allers et retours entre les salarié·es des grandes entreprises, les associations constituées sur la base des petites et moyennes entreprises. Les consultations des assemblées et délégations citoyennes permettraient aux moments clés de l'élaboration de s'assurer de la cohérence entre les instances représentant les intérêts communs sous différents angles. C'est ainsi pour le bilan des développements antérieurs, la détermination des objectifs qualitatifs puis quantitatifs et leur hiérarchisation, la mise en regard des moyens de réalisation, la définition des démarches spécifiques tels que les financements, les incitations, les dispositions juridiques favorisant, limitant ou interdisant telle ou telle pratique... que pourrait être arrêté le plan par l'Assemblée nationale et l'Assemblée européenne en fonction de leurs compétences propres. Ceci s'entend sous réserve des précisions et des aménagements auxquels l'expérience et la délibération devraient conduire par la suite.

On voit alors apparaître la nécessité de concevoir et d'expérimenter les institutions politiques d'une *république autogérée*, ce qui pose le problème de l'articulation entre la démocratie directe et la démocratie de délégation, car elles sont complémentaires à condition que la démocratie directe ait une fonction dynamique et structurante. Mais l'autogestion, la culture autogestionnaire, comme le souligne Thomas Coutrot dans l'article précédemment cité, c'est une expérience, une culture collective et individuelle qui se construit dès maintenant.

L'autogestion d'hier à aujourd'hui

Nous sommes aujourd'hui contraints à un bilan. Celui-ci est manifestement incertain. Depuis plus d'un siècle, les tentatives d'autogestion ouvrière naissent et renaissent dans des entreprises isolées ou dans l'industrie de pays entiers ; elles annoncent ou accompagnent les tentatives d'autodétermination politique. Mais, aussi régulièrement, la

pression du profit, la répression des États capitalistes ou la bureaucratisation des régimes circonscrivent ou annihilent les avancées.

L'autogestion ne serait-elle alors qu'une forme fugace, propre aux transitions et limitée à la production ? C'est ce que laisse entendre un ouvrage paru en 2003 (Georgi, 2003) qui, au-delà de contributions intéressantes rapportant des événements, des débats dont le souvenir s'est largement estompé, comporte néanmoins quatre défauts majeurs. Il ne sort guère des frontières françaises tout en en passant rapidement sur les conditions particulières qui firent que dans les années 1960 et 1970 il y eut dans ce pays nombre de grèves et de mobilisations dont c'était le thème principal. Il ne s'intéresse pas aux raisons qui font qu'au paroxysme des crises sociales, locales ou générales, dans ce pays et dans bien d'autres, de façon récurrente, resurgissent les aspirations et les luttes autogestionnaires. Aussi ces mouvements sont-ils réduits à une mode sans lendemain.

C'est d'une posture opposée que nous avons voulu partir dans cet ouvrage. Nous voulons montrer qu'il y a des contradictions, des rapports sociaux et des idéologies, propres à la société capitaliste qui nourrissent et renouvellent ces manifestations ouvrières et populaires pour l'autogestion. Partis et syndicats peuvent les reprendre, les amplifier, les canaliser, mais elles sont le plus souvent spontanées.

Ne faut-il pas voir dans les constantes résurgences du mot et du fait, des tentatives récurrentes d'autodétermination des travailleurs et des peuples ? Si le mouvement des Lip, en France, en 1973, a eu un écho mondial considérable¹¹⁴⁷ (dont témoigne encore le succès du film, *Les Lips, l'imagination au pouvoir*), celui que trouvent, en Amérique latine notamment, les processus de Porto Alegre, du Venezuela, de Bolivie ou d'Équateur témoigne de déterminations profondes et durables.

Pour ne laisser d'aucune façon croire que l'autogestion est une idéologie, voire une doctrine, nous n'avons pas voulu ouvrir cet ouvrage par des références ou des commentaires théoriques (d'une littérature, d'une théorisation imposantes : pourtant le moment est venu d'un retour en arrière). Il est pourtant nécessaire de faire retour sur le passé pour que d'autres avenir puissent surgir des luttes sociales et des confrontations politiques.

Nous ne tenterons pas ici une nouvelle confrontation entre Marx et Proudhon, même si elle a aujourd'hui de nouvelles justifications¹¹⁴⁸. C'est vers les années 1960-1970 qu'il faut se tourner, celles au cours desquelles se manifesta, en France, notamment dans l'Alliance marxiste

révolutionnaire (AMR), le Parti socialiste unifié (PSU) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la réflexion sur la stratégie autogestionnaire, notamment au travers de la revue *Autogestion* rebaptisée *Autogestion et socialisme*, revue qu'il faut exhumer et relire aujourd'hui pour nourrir les réflexions collectives d'aujourd'hui, non seulement à la lumière des débats d'hier mais surtout des expériences d'un temps à la fois révolu et toujours présent¹¹⁴⁹. La confrontation provoquée par les expériences yougoslaves et algériennes, relancée par les tentatives péruviennes¹¹⁵⁰, tchécoslovaques¹¹⁵¹, puis polonaises¹¹⁵² ne peut que nous éclairer, non seulement sur les causes de leurs échecs mais surtout sur les questions posées aujourd'hui par la crise majeure du système.

Il faut aussi relire l'autogestion à la lumière des désillusions provoquées par cette gauche française qui s'y était « convertie » juste avant d'être portée au gouvernement (où elle oubliera les « convictions » affichées la veille !)¹¹⁵³. Il fut en effet un temps – en France – où les principales organisations de gauche, politiques ou syndicales, ont affirmé l'une après l'autre la nécessité de l'autogestion, même si le PCF ne l'affirmait que par intermittence. C'était avant le succès électoral de la gauche en 1981 ! Cependant, durant les nombreuses années où la gauche fut au gouvernement l'idée disparut de leurs discours et plus encore de leur pratique. Déjà marqués par l'adaptation à la logique du capital ou incapables de s'ouvrir aux aspirations nouvelles, ces organisations ont vite réduit l'autogestion à un supplément d'âme ou un gadget. Les plus radicales d'entre elles insistant plus sur les dangers qu'elle recelait que sur ses potentialités d'émancipation.

La CFDT elle-même, celle qui s'était engagée aux côtés des expériences d'auto-organisation ouvrière et qui les a parfois suscitées, ne déclarait-elle pas en 1973 sous la plume de Pierre Rosanvallon :

L'autogestion n'est donc ni une utopie lointaine, ni un retour en arrière, ni un mode anarchique d'organisation, elle est la seule façon réaliste et satisfaisante de concevoir aujourd'hui un socialisme intégrant liberté et responsabilité. Cette autogestion qui définit le socialisme, est aujourd'hui possible et nécessaire. L'autogestion est ainsi triplement révolutionnaire : elle est révolutionnaire parce que nécessitant la propriété sociale, elle remet en cause le fondement économique du capitalisme ; elle est révolutionnaire, car elle modifie les rapports sociaux de domination capitaliste dans l'ensemble de la société, sans se limiter à

l'entreprise ; elle est révolutionnaire, car elle est la seule réponse viable aux problèmes que pose aujourd'hui la gestion d'une économie complexe. L'autogestion est révolutionnaire, car elle ne s'arrête pas au changement des structures de la société ; elle a pour but de changer la vie quotidienne dans tous ses aspects.

Dans le cadre de ce texte, parmi l'abondante production des autogestionnaires de ces années-là, nous avons retenu un document. Il s'agit d'un texte rédigé en 1972 par Victor Leduc dans le cadre du Comité de liaison pour l'autogestion socialiste¹¹⁵⁴. Il s'agit de « Quatorze thèses pour l'autogestion ».

Nous ne nous livrerons pas à une critique point par point de ces thèses qui s'inscrivent alors dans une perspective révolutionnaire. Mais il peut paraître surprenant qu'après avoir dénoncé les effets du capitalisme (thèse 1), montré que l'autogestion était souhaitable (thèse 3) et possible (thèse 4), pris ses distances avec le « programme commun de la gauche » (thèse 7), en abordant les conditions de mise en œuvre de l'autogestion, la thèse 9 nous propose une perspective largement marquée de réminiscences léninistes, celles qui ont précisément contribué aux apories du mouvement ouvrier durant les trois premiers quarts du 20^e siècle :

La destruction de l'appareil d'État de la bourgeoisie et de tous les pouvoirs sur lesquels il s'appuie... est le préalable à l'instauration du socialisme autogestionnaire. C'est donc un problème politique qu'affronte nécessairement le mouvement pour l'autogestion. Celui-ci doit élaborer et appliquer une stratégie adaptée aux conditions actuelles de la lutte des classes, stratégie dans laquelle les luttes pour le contrôle des travailleurs sur les entreprises et les services et pour le contrôle populaire sur l'habitat et le cadre de vie, l'éducation, la santé, etc. peuvent constituer des objectifs intermédiaires préparant la crise révolutionnaire. Au cours de cette crise, l'instauration d'un réseau de bases d'autogestion peut être une arme essentielle dans la bataille pour abattre le pouvoir de la bourgeoisie.

Les aspirations à l'autodétermination des mouvements sociaux, les expériences ponctuelles ou même sectorielles d'autogestion qui peuvent les concrétiser sont le produit de contradictions sociales et institutionnelles. Ce sont elles qui suscitent de nouvelles initiatives autogestionnaires. Cette dynamique peut à la fois permettre de construire

un nouveau rapport de forces et proposer des exemples concrets de rapports sociaux et politiques répondants aux aspirations du plus grand nombre. Toute stratégie s'efforçant de contrôler la spontanéité des mouvements, au pire brisera leur dynamique, au mieux sera rejetée. Il n'y a pas à proposer, et moins encore à imposer, d'autolimiter cette dynamique au « contrôle ouvrier et populaire » tant que le pouvoir bourgeois subsistera. Car c'est précisément le contrôle de cette dynamique par les appareils politiques institutionnalisés qui rend impossible le mouvement de dépassement du pouvoir bourgeois. Se préparer à la destruction des pouvoirs et des dominations de la société capitaliste suppose que dans le développement et la conjonction des contestations soient conçus, expérimentés, théorisés, des formes et des rapports sociaux pouvant se substituer à ceux de l'ancienne société.

Durant près de vingt ans en tout cas, beaucoup de choses ont été dites, souvent bien vues et bien dites. C'est le legs d'une génération, legs qu'il nous faut reprendre et enrichir. Car aujourd'hui, en liaison avec la crise économique, écologique et sociale, se profilent de nouvelles et graves crises politiques. La mondialisation financière et une complexité sociale croissante se combinent pour délégitimer l'État et la démocratie de délégation. Les nouvelles contestations qui se nourrissent des conséquences contradictoires des transformations du travail, du gaspillage et de la destruction du patrimoine naturel et humain appellent à une transformation radicale de la société.

Nous faisons le pari raisonné que l'autogestion, loin de n'être qu'un supplément d'âme ou une consolation pour les forces d'adaptation, loin de se limiter à colmater les défauts d'un système indépassable, est au cœur de cette transformation. Comme culture de l'émancipation, elle est à la fois la clé stratégique de cette transformation et celle d'autres rapports sociaux postcapitalistes.

Alternative radicale et globale qu'il faut construire et opposer pied à pied à l'ordre établi, sa réactualisation est à l'ordre du jour. Chacun·e l'aura compris, nous nous inscrivons dans ce mouvement qui, en revisitant les expériences passées et en déchiffrant les potentialités du présent, cherche à dessiner un tout autre avenir.

avril 2010

Source

Ce texte formait l'introduction de *L'autogestion : Hier, aujourd'hui, demain*, paru en 2010 aux éditions Syllepse et qui a constitué en quelque sorte l'ébauche de cette encyclopédie. Il avait été rédigé à plusieurs mains à partir de notes et de

fragments d'articles laissés Michel Fiant, disparu en septembre 2007. Il avait, de longue date, mis en chantier un ouvrage sur l'autogestion, mais, la maladie et la mort ne lui ont pas laissé le temps d'aboutir au projet qui était le sien. Pour le mener à bien, nous avons donc constitué un « collectif Lucien Collonges », un des pseudonymes qu'il utilisait, auquel ont appartenu Gilbert Dalgalian, Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Guy Giani, Claude Kowal, Patrick Le Tréhondat, Richard Neuville et Patrick Silberstein.

Pour en savoir plus

- Andréani, Tony (2004), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.
- Genro, Tarso (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville*, Paris, Charles Léopold Mayer.
- Georgi, Frank (dir.) (2003), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Gorz, André (2003), *L'immatériel*, Paris, Galilée.
- Lefebvre, Henri (1966), « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.
- Luxemburg, Rosa (1969), *Œuvres*, t. 1, *Réforme ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, Paris, François Maspero.
- Luxemburg, Rosa (1974), « Centralisme et démocratie », dans *Marxisme contre dictature*, Paris, Spartacus.
- Samary, Catherine (2000), « Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste ? ».
- Sfez, Lucien (1978), « Autogestion et pierre philosophale », dans *Cause commune, Qui a peu de l'autogestion ?*, Paris, 10/18.

1108. [\[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)\]](#).

1109. [\[> Féminisme et autogestion\]](#).

1110. [\[> Un volcan d'émancipations en construction\]](#).

1111. [\[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)\]](#).

1112. [\[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)\]](#).

1113. [\[> Ébauches pour un projet autogestionnaire\]](#).

1114. [\[> Contre-plans ouvriers alternatifs\]](#).

1115. [\[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs\]](#).

1116. [\[> Ouvrir une brèche dans la vieille société\]](#).

1117. [\[> Treize questions sur l'autogestion\]](#).

1118. [\[> Utopie contre pragmatisme\]](#).

1119. [\[> Collectif pour le redémarrage de Lustucru\]](#).

1120. [\[> Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier\]](#).

1121. [\[> Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)\]](#).

1122. « À une réserve près », écrivait Michel Fiant, la réserve, c'est le « modèle ». Les possibles ne peuvent se réduire au certain. C'est pourquoi nous préférons « projet » à « modèle », terme discrédité par l'expérience bureaucratique et désastreuse des pays de l'Est. Mais ce projet doit être

suffisamment mis en forme pour être autre chose qu'une vague aspiration au changement ou une simple énumération de revendications, sans prétendre fournir clé en main un programme qu'il ne resterait qu'à appliquer. Il faisait la même remarque dans le débat qu'il avait avec Tony Andréani.

1123. [[> Budget participatif](#)].

1124. [[> Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme](#)].

1125. Rosa Luxemburg (1974), extrait d'un article paru en 1904 dans l'*Iskra*, organe de la social-démocratie russe et dans *Neue Zeit*, revue théorique de la social-démocratie allemande. Elle y répond aux conceptions d'organisation du parti développées par Lénine dans *Un pas en avant, deux pas en arrière*.

1126. [[> Tout n'a pas été essayé](#)].

1127. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

1128. [[> Marx et l'autogestion](#)].

1129. [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

1130. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

1131. [[> Internationale communiste et les coopératives \(L'\)](#)].

1132. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1133. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

1134. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

1135. [[> Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].

1136. [[> Communautés et autonomie](#)].

1137. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

1138. [[> Processus \(À propos du concept de\)](#)].

1139. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

1140. [[> Pour l'autogestion généralisée](#)].

1141. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].

1142. L'association « Biens publics à l'échelle mondiale » propose la définition suivante pour ce type de biens : « Les biens publics mondiaux sont des choses auxquelles les gens et les peuples ont droit, produites et réparties dans les conditions d'équité et de liberté qui sont la définition même du service public, quels que soient les statuts des entreprises qui assurent cette mission. Les droits universels humains et écologiques en sont la règle, les institutions internationales légitimes le garant, la démocratie l'exigence permanente, et le mouvement social la source. »

1143. [[> Une coopérative d'habitants](#)].

1144. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1145. [[> Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

1146. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

1147. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1148. [[> Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes](#)].

1149. [[> Regarder là-bas pour construire ici...](#)].

1150. [[> Travailleurs et autogestion](#)].

1151. [[> Printemps de Prague](#)].

1152. [[> Pour le pouvoir aux travailleurs](#)].

1153. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

1154. Le CLAS a réuni le Parti socialiste unifié (PSU), l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), le Centre d'initiative communiste (CIC), groupe issu du Parti communiste français et animé par Victor Leduc, et Objectif socialiste.

Démocratie d'entreprise et coopératives

Tony Andréani

L'entreprise autogérée a fait l'objet d'une considérable littérature, qu'il s'agisse de sa forme actuelle (les coopératives), ou que l'on cherche à en faire la base d'un socialisme autogestionnaire. Antithèse de l'entreprise capitaliste, puisqu'elle repose sur la démocratie d'entreprise (un individu/une voix), différente de l'entreprise d'État, qui n'admet au mieux qu'une représentation limitée des travailleurs dans les conseils d'administration, elle semble seule être porteuse d'une véritable alternative économique. Or, dans la réalité, elle ne parvient que rarement à se développer. Pourtant les problèmes qui bloquent son développement sont aujourd'hui bien identifiés, mais on peine à trouver leur solution.

On ne se propose pas ici d'inventorier tous ces problèmes, mais seulement de s'attacher à deux d'entre eux, ceux qui font le plus difficulté : le problème de la démocratie dans une grande organisation, et le problème du financement, de telle sorte que ce financement ne vienne pas contredire les principes de base de l'autogestion. En outre, ces questions se posent de manière différente selon que l'entreprise autogérée est pensée comme autonome et se situant dans un environnement capitaliste, ou bien comme partie d'un projet socialiste, dans un contexte où les grands choix collectifs (se matérialisant dans une planification, fût-elle seulement incitative) orientent les choix privés et où il existe une très large socialisation de l'investissement. Dans cette communication on en restera à la première perspective, la plus modeste, mais la plus à portée de la main : comment créer un secteur d'entreprises autogérées qui marche¹¹⁵⁵, à côté des services publics (qui relèvent d'une manière ou d'une autre de la collectivité, donc de l'État), et du secteur capitaliste, et de telle sorte qu'il soit susceptible de conquérir du terrain sur ce dernier ?

Le problème de la démocratie dans une grande organisation

Un des arguments en faveur de l'entreprise capitaliste est qu'elle n'est pas contrainte par un problème de taille. D'une part le pouvoir, y étant

concentré dans le haut management, plus ou moins contrôlé par un conseil d'administration ou de surveillance (c'est tout le problème de la « gouvernance d'entreprise »), peut y prendre des décisions sans s'embarrasser de beaucoup de procédures et rapidement, quand l'urgence ou les opportunités l'imposent. D'autre part le montage capitalistique en sociétés mères (qui peuvent être des holdings) et en filiales ou sous-filiales permet, avec une détention du capital limitée, de contrôler un grand nombre d'entreprises en cascade, et ainsi de mettre en œuvre des stratégies pour tout un groupe (une sorte de planification interne, des prix de transfert, etc.). Cette concentration serait toujours favorable à des gains de productivité, réalisés essentiellement sous forme d'économie d'échelle et de synergies. En outre, s'agissant de multinationales, on peut optimiser les implantations en fonction des différences de salaires, de coûts sociaux, de fiscalité, donc gagner en compétitivité. La réalité est bien loin de cette présentation idéale, mais peu nous importe ici.

Dans une entreprise autogérée, les processus de décision sont plus lourds et plus lents, du fait de la complexité des procédures démocratiques. Il est cependant facile de rétorquer que ce handicap peut être largement compensé, sur le plan motivationnel, par l'engagement des travailleurs, sur le plan de l'efficacité allocative (du travail, du capital) par un contrôle exercé par eux sur leurs dirigeants, sur le plan de l'efficacité dynamique, par la révélation de tout un savoir caché ou retenu et par la qualité de l'innovation. Mais la question la plus sensible est celle de l'effectivité des procédures démocratiques elles-mêmes. Comment, passé un certain seuil (quelques dizaines ou, au mieux, quelques centaines de travailleurs), aller au-delà d'une démocratie représentative des plus formelles ? Et comment en même temps laisser à des sous-unités assez d'autonomie pour que la participation y soit effective et que l'on ne tombe pas dans un lourd système bureaucratique¹¹⁵⁶ ?

Une première voie serait de conserver des entreprises relativement petites nouant entre elles des partenariats ou passant divers contrats d'association. C'est possible dans certains cas, mais cela fait perdre toute vue d'ensemble, toute unité stratégique, et cela ne permet guère de réaliser des économies d'échelle. Or, il existe une autre solution, c'est la structure en réseau, qui existe déjà dans de grands groupes coopératifs, tels que les Caisses d'épargne ou les caisses du Crédit agricole. Plutôt que d'entrer dans le détail de la structure et du fonctionnement de ces groupes, je

prendrai l'exemple, à mon avis le plus novateur et le plus réussi, du groupe des coopératives de Mondragón.

Pour aller à l'essentiel, ce sont ici une centaine de coopératives, dans un grand nombre de métiers, qui se fédèrent en sous-groupes de branche (chacun d'entre eux a aussi une assemblée générale, un organisme de direction et un directeur général). Les sous-groupes eux-mêmes sont organisés en divisions (il y a une division financière, une division dans la distribution et sept divisions dans la production). Enfin les divisions sont chapeautées par un organisme central au niveau du groupe dans son ensemble. Tout ceci ressemble fort à une pyramide de conseils ouvriers (une délégation d'étage en étage), et pourtant il n'en est rien. Le sommet est sous le contrôle d'un congrès des coopératives, constitué de représentants, au nombre de six cent cinquante, des coopératives de base, représentants qui ont en charge la planification et la coordination de l'ensemble du groupe. Il y a donc une réelle démocratie, tant au niveau des coopératives qu'à celui du groupe tout entier. Je passe ici sur bien d'autres dispositions originales (existence de plusieurs fonds centraux, d'un conseil social doublant le conseil de surveillance dans chaque entreprise, etc.). Le fait est que cette structure en réseau, qui donne de solides assises à la démocratie représentative, fonctionne bien. Après une période de construction et de tâtonnements qui a duré plusieurs décennies, le groupe des coopératives de Mondragón, devenu le huitième groupe espagnol (avec un effectif de 66 500 salariés en 2002, deux fois plus que toutes les coopératives de production françaises réunies), connaît depuis cinq ans un essor remarquable, pour ne pas dire foudroyant. La preuve est ainsi faite que la démocratie d'entreprise n'est pas seulement faite pour de petites structures¹¹⁵⁷.

Le problème du financement

C'est le talon d'Achille des coopératives de production (et même des coopératives avec un très vaste sociétariat, comme les coopératives de crédit). L'autofinancement y est insuffisant. D'abord parce que les coopérateurs répugnent, au-delà des réserves impartageables, à mettre leurs économies dans l'entreprise, pour diverses raisons, dont la principale est qu'ils prendraient trop de risques, et ceci pour une rémunération de leurs parts sociales inférieure à la plupart des placements sur le marché. D'où une tendance générale, relevée dans les études empiriques, au sous-investissement. Ensuite parce que, même dans le meilleur des cas,

l'autofinancement ne suffit pas à financer des investissements de grande taille et à long terme, pour créer de nouveaux établissements, ou pour fusionner avec d'autres entreprises.

Plusieurs modèles d'économie autogérée ont cherché à apporter des réponses à ce problème crucial. Bowles et Gintis (1998 : 3-71, 361-397) ont ainsi proposé de favoriser la prise de risque par les travailleurs associés en imaginant un système d'assurances sociales perfectionné, mettant largement les travailleurs à l'abri des autres risques, une politique redistributrice de grande ampleur leur offrant plus de ressources, un système de crédit amélioré permettant à chacun d'emprunter plus facilement l'argent nécessaire pour acquérir des parts sociales. Cela suppose un changement social de grande envergure, impliquant une forte intervention de l'État. Et cela limite quand même les possibilités de financement aux apports des coopérateurs. Sertel et Dow (1982) ont proposé un modèle un peu différent : pour intégrer une firme autogérée, les travailleurs devraient acquitter un droit d'entrée proportionnel à la valeur actualisée du capital (comme lorsque de nouveaux actionnaires des entreprises capitalistes paient, en sus de la valeur nominale de leur action, un droit de souscription). Les parts sociales pourraient ensuite être échangées sur un marché des droits d'association. Et l'accès au crédit pour disposer de l'argent nécessaire à l'acquisition de ces droits d'entrée serait également facilité par l'État. Cette proposition peut être utile, mais elle se heurte aux mêmes objections. Dès lors, quelles autres solutions¹¹⁵⁸ ?

Une première possibilité est de faire appel à des capitaux extérieurs, mais sans leur conférer un droit de vote. Elle est déjà en usage (par exemple, les parts B du Crédit agricole), mais elle est de faible portée. Les détenteurs de tels titres participatifs, ne touchant pas de dividendes et n'ayant pas de droit sur les réserves, seraient rémunérés par un intérêt, qui devrait être à un niveau au moins égal à celui des obligations sur le marché. Mais ils n'auraient pas les mêmes fortes garanties de remboursement. Et surtout, les investisseurs institutionnels ne seraient nullement intéressés par des placements sur lesquels ils ne peuvent peser et qui ne seraient pas susceptibles de maximiser une valeur actionnariale (dividende plus plus-values à la cession). Cette première possibilité n'est pas à écarter. Certaines pratiques de financement solidaire (on ne parle pas ici des « fonds éthiques » qui proposent des placements dans des entreprises capitalistes supposées avoir des préoccupations éthiques, mais des fonds qui financent effectivement des entreprises alternatives) montrent

qu'elle est praticable, mais à toute petite échelle. L'autre solution est l'appel massif au crédit bancaire.

L'objectif serait de parvenir à terme à un financement uniquement par le crédit, autrement dit de faire disparaître peu à peu les capitaux propres, ceux apportés par les coopérateurs comme ceux venant d'apporteurs extérieurs. Pourquoi ? D'une part pour contourner la répugnance au risque des travailleurs associés. D'autre part pour empêcher l'accumulation privée des capitaux, comme dans le capitalisme, qui entraîne une inégalité entre les entreprises, celles qui sont mieux dotées en capital ayant de meilleures possibilités d'autofinancement et un accès plus facile au crédit. Il faut que les entreprises qui ont des projets viables puissent trouver l'argent dont elles ont besoin pour l'investissement, sans avoir à compter sur leurs propres ressources financières, qu'elles soient donc à armes égales face au marché. Il faut également que ceux qui veulent créer une entreprise autogérée puissent le faire sans disposer d'importantes ressources personnelles (ce problème a trouvé un début de solution, en économie capitaliste, avec le capital-risque).

Un financement largement ou uniquement par le crédit – ce qui va - complètement à rebours du financement actuel des entreprises capitalistes, qui passe de plus en plus par les marchés financiers, surtout via les OPA et les OPE – suppose, pour être crédible et opérationnel, de profonds changements institutionnels, qui semblent pourtant réalisables dans une optique réformiste résolue :

1. Du côté des entreprises autogérées, il conviendrait qu'elles maintiennent un certain pourcentage de ressources longues (des crédits de long terme), qui constitueraient leur assise financière et apporteraient la garantie qu'elles ne sont pas à la merci des remboursements en cas de difficultés passagères.
2. Du côté des banques, il faudrait des banques assez puissantes pour pouvoir faire largement appel à l'épargne à destination du secteur autogéré. Ce pourrait être le cas de banques publiques ou de banques - coopératives, ou du moins de filiales spécialisées de ces banques (dans le cas français on pourrait penser à la Caisse des dépôts et consignations, aux Caisses d'épargne-L'Écureuil, voire à La Poste). Les ressources pourraient par exemple être collectées sous forme de souscriptions à un livret « Économie autogérée », comparable au livret A, et sous forme de bons d'épargne à échéances et à intérêts divers.

3. La relation entre les banques et les entreprises s'inspirerait des méthodes mises au point par les organismes de financement solidaires. Les entreprises s'adresseraient, pour formuler leurs demandes de crédit, à des bureaux d'accueil et de conseil, financés par l'ensemble du secteur autogéré, sous forme d'une contribution (les Scop ont mis en place une institution de ce genre). Il existerait des comités de crédit, sortes de - cabinets d'audit, comprenant des comptables et des professionnels, pour examiner et finaliser ces demandes. Ils seraient financés également par des contributions des entreprises et par les banques (qui y auraient tout intérêt). Un fonds de garantie mutuel serait créé, à partir d'une troisième contribution des entreprises, pour apporter sa caution à une partie des prêts fournis par les banques. Dans ces conditions, les banques, qui assument le risque de financement, le feraient dans de bien meilleures conditions qu'aujourd'hui. En outre les relations entre les banques et les entreprises devraient être beaucoup plus suivies.

On n'entrera pas plus avant dans cette esquisse. Mais on va voir qu'elle ouvrirait un espace qui permettrait de constituer assez rapidement un secteur d'entreprises autogérées assez vaste pour marcher sur ses propres jambes.

Qui a intérêt aujourd'hui à l'autogestion ?

On pourrait répondre : presque tous les salariés. Mais plaçons-nous dans une optique plus réaliste – si nous ne voulons pas attendre que les conditions d'un changement social à grande échelle soient réunies. Un grand nombre d'entrepreneurs individuels ou collectifs désireux de créer leur entreprise, ou d'accroître la taille de leur entreprise, sans se voir contraints de se faire racheter par une plus grande, demanderaient certainement à déposer des dossiers. De nombreuses coopératives de production qui manquent de capitaux en feraient autant, en changeant de statut, plutôt que de se mettre sous la coupe d'actionnaires extérieurs. Les salariés des établissements ou filiales que les entreprises capitalistes s'apprêtent à fermer, parce qu'elles ne sont pas assez rentables de leur point de vue, pourraient les racheter en obtenant, par les voies indiquées, les financements nécessaires (il faudrait que la procédure soit assez rapide, respectant un délai légal) – alors que les rachats d'entreprises par les salariés sont aujourd'hui en général le fait des seuls cadres¹¹⁵⁹. Cela concerne des milliers de travailleurs chaque année, et nombre de ces entreprises ou de ces établissements seraient viables, dès lors qu'il n'y

aurait plus à rémunérer des propriétaires, en dehors des travailleurs eux-mêmes (pour la part des capitaux que, dans un premier temps, ils apporteraient). Enfin les syndicats pourraient prendre l'initiative, quand les travailleurs le souhaitent, de faire étudier la transformation d'entreprises capitalistes en entreprises autogérées, de faire valider le projet par un cabinet d'audit public, et de demander un référendum. L'expropriation se ferait alors par décret, si une législation avait prévu le cas, et en indemnisant les anciens propriétaires. On le voit, les chemins seraient multiples et l'expérience pourrait se construire pas à pas. Il faudrait pour cela une volonté politique, susceptible d'engendrer aussi un fort soutien populaire.

2010

Pour en savoir plus

Bowles, Samuel et Herbert Gintis (1998), « A proposal for egalitarian markets », « Reconsiderations », dans Samuel Bowles et Herbert Gintis (dir.) (1998), *Recasting egalitarianism*, Londres/New York, Verso.
Sertel, Murat (1982), *Workers and incentives*, New York, North Holland.

1155. [[> Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)].

1156. [[> Premiers pas de l'autogestion dans une usine de constructions mécaniques \(Les\)](#)].

1157. [[> Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].

1158. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].

1159. [[> Projet de loi sur le système national d'autogestion](#)].

Description de colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes

Friedrich Engels

Lorsqu'on parle avec les gens de socialisme ou de communisme, il arrive très souvent qu'ils nous donnent tout à fait raison en substance et déclarent même que le communisme est une très bonne chose, « mais », disent-ils ensuite, « il sera toujours impossible de mettre quelque chose de semblable en pratique ». Cette objection est si souvent faite qu'il a semblé utile et nécessaire à l'auteur de cet article de répliquer avec quelques données de fait, encore assez peu connues en Allemagne, afin d'ôter tout fondement à cette objection. En effet, le communisme – la vie et l'activité sociales en communauté de biens – n'est pas seulement possible, mais est déjà traduit en pratique dans de nombreuses colonies d'Amérique et en un lieu - d'Angleterre – et ce avec le plus grand succès, comme nous allons le voir.

Au reste, si l'on considère cette objection d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'elle se décompose en deux objections ultérieures : premièrement, qu'on ne trouvera pas d'ouvriers pour effectuer les travaux manuels les plus humbles et les plus désagréables, et deuxièmement : à partir du moment où il y aurait un même droit sur la propriété commune, les gens se disputeraient pour entrer en possession d'un bien à eux, et la communauté se dissoudrait.

La première objection se résout tout simplement comme suit : s'ils sont effectués en communauté, ces travaux cessent d'être bas, et puis on peut pratiquement les éliminer complètement en perfectionnant les installations améliorées, les machines, etc. Par exemple, dans un grand hôtel de New York, on nettoie les chaussures à la vapeur ; et dans la communauté communiste de Harmony en Angleterre (dont nous parlerons plus loin), les toilettes (*water closets*), non seulement sont balayées automatiquement – selon les traditions anglaises de confort –, mais sont encore pourvues de tuyaux qui transportent directement les excréments dans un grand réservoir d'engrais.

En ce qui concerne la seconde objection, il se trouve que jusqu'ici toutes les colonies communistes sont devenues si riches au bout de dix ou quinze ans, qu'elles ont de tout au-delà de ce que l'on peut désirer consommer, autrement dit, elles n'ont pas le moindre motif de dispute.

Le lecteur découvrira que la plupart des communautés que nous allons décrire plus loin ont été établies par toutes sortes de sectes religieuses, qui généralement nourrissent les conceptions les plus déraisonnables et les plus absurdes sur les divers sujets. Aussi me bornerai-je à faire observer simplement que leurs idées n'ont absolument rien à voir avec le communisme. Au reste, il est parfaitement indifférent que ceux qui démontrent dans la pratique que ces communautés sont réalisables croient à un seul Dieu, à vingt ou à aucun. S'ils ont une religion déraisonnable, c'est un obstacle qui embarrasse la voie de la communauté, et si néanmoins celle-ci se maintient en vie, cela démontre qu'elle a encore bien d'autres possibilités chez ceux qui sont entièrement libres de telles folies.

Au demeurant, les colonies les plus récentes sont presque toutes libres de sornettes religieuses quoiqu'elles soient très tolérantes ; il n'y a pratiquement personne chez les socialistes anglais qui ait de la religion et c'est ce qui fait aussi qu'elles soient si décriées et calomniées dans l'Angleterre bigote. Mais que tous ces méchants racontars ne signifient rien, c'est ce que nos adversaires eux-mêmes doivent reconnaître lorsqu'il s'agit d'apporter des preuves.

Ceux que l'on appelle les shakers furent les premiers qui, en Amérique et dans le monde, ont mis en œuvre une association sur la base de la communauté de biens. Ils forment une secte particulière et ont des idées religieuses très curieuses : ils ne se marient pas et en général ne tolèrent pas de commerce entre les sexes, etc. Mais cela ne nous intéresse pas. La secte des shakers est née il y a quelque soixante-dix ans. Ses fondateurs étaient de pauvres hères qui s'associaient pour vivre dans un amour fraternel et la communauté de biens, et honoraient leur Dieu à leur manière. Bien que leurs conceptions religieuses et plus encore la prohibition du mariage rebutassent beaucoup de gens, ils trouvèrent tout de même des partisans, et ils ont maintenant dix grandes communautés dont chacune est forte de 300 à 800 membres. Chacune de ces communautés forme une belle cité, construite dans les règles de l'art, avec des maisons d'habitation, des fabriques, des ateliers, des édifices pour les assemblées et des greniers ; ils ont des jardins fleuristes, des potagers, des vergers, des forêts, des vignes, des prairies et des terres cultivées en surabondance ; en

outre, ils ont du bétail de toutes sortes, chevaux et bœufs, moutons et cochons, de la volaille, et ce plus qu'ils n'en ont besoin et des meilleures sélections d'élevage. Leurs greniers regorgent toujours de céréales, leurs magasins sont pleins de vêtements, au point qu'un voyageur anglais qui leur rendit visite, a dit qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi ces gens continuaient de travailler alors qu'ils possédaient tout en surabondance ; à moins qu'ils ne travaillent que pour tuer le temps, car sinon ils n'auraient rien à faire. Parmi eux, il n'y a personne qui travaillerait contre son gré, et personne non plus qui se dépense vainement pour trouver du travail. Ils n'ont ni maisons de pauvres, ni hôpitaux, parce qu'ils n'ont pas un seul pauvre ni de malade, pas de veuves abandonnées ni d'orphelins ; ils ne connaissent pas la pénurie et n'ont pas lieu de la redouter. Dans leurs dix cités, il n'y a pas un seul gendarme, policier, juge, avocat ou soldat, pas de prison ou de bagne, et tout marche cependant bien. Les lois en vigueur dans le pays ne sont pas faites pour eux, et on pourrait tout aussi bien les abolir pour ce qui les concerne, sans créer le moindre inconvénient. En effet, ce sont les citoyens les plus paisibles, et ils n'ont jamais fourni aux prisons le moindre délinquant. Ils vivent – comme nous l'avons dit – dans la plus complète communauté de biens, et il n'existe pas d'argent ni de commerce entre eux. L'une de ces cités – Pleasant Hill près de Lexington dans l'État du Kentucky – a été visité l'an dernier par un voyageur anglais du nom de Finch. Celui-ci en fait la description suivante :

Pleasant Hill se compose de nombreuses grandes et coquettes maisons d'ardoises et de pierres de construction, avec des fabriques, des ateliers, des écuries et des granges, le tout disposé dans le plus bel ordre ; c'est ce qu'il y a de mieux dans tout le Kentucky ; la terre cultivée par les shakers est facilement reconnaissable : de beaux murs de pierre l'entourent et elle est parfaitement travaillée. Dans les prés, un grand nombre de vaches et de moutons bien nourris paissent, et dans les vergers de nombreux cochons gras consomment les fruits tombés. Les shakers possèdent ici près de quatre mille arpents américains de terre, dont les trois quarts environ sont cultivés. Cette colonie fut établie en 1806 par une seule famille ; plus tard, d'autres vinrent la rejoindre et c'est ainsi qu'ils se multiplièrent ; certains apportèrent quelque argent avec eux, d'autres rien du tout. Ils ont eu à lutter contre de nombreuses difficultés, et, comme ils étaient le plus souvent très pauvres, ils durent subir de grandes privations au début. Mais, avec le zèle,

l'épargne et la tempérance ils ont tout surmonté ; ils ont maintenant de tout en abondance, et ne doivent un sou à personne. Cette communauté se compose pour le moment de quelque trois mille membres, dont cinquante ou soixante enfants de moins de seize ans. Ils ne connaissent ni maîtres ni domestiques, et moins encore d'esclaves ; ils sont libres, riches et heureux. Ils ont deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, dans lesquelles on enseigne la lecture, l'écriture et le calcul, ainsi que l'anglais et les principes de leur religion. On n'apprend pas les sciences aux enfants, parce qu'ils croient qu'elles ne sont pas nécessaires à la félicité. Comme ils n'admettent pas le mariage, ces communautés finiraient par dépérir si de nouveaux membres ne venaient pas les rejoindre ; mais quoique la prohibition du mariage rebute des milliers de personnes et que beaucoup de leurs meilleurs membres les quittent aussi pour cette raison, il en arrive sans cesse de nouveaux, au point que leur nombre augmente sans cesse. Ils pratiquent l'élevage du bétail, la culture des jardins et des champs ; ils produisent eux-mêmes du lin, de la laine et de la soie qu'ils filent et tissent dans leurs propres fabriques. Ce qu'ils produisent au-delà de ce qu'ils peuvent consommer, ils le vendent ou l'échangent avec leurs voisins. Ils travaillent habituellement tant qu'il fait jour. Le conseil d'administration a un bureau public, dans lequel on tient les livres et les comptes, et tout membre a le droit de vérifier ces comptes aussi souvent qu'il le désire. Ils ignorent eux-mêmes à combien se monte leur richesse, étant donné qu'ils ne tiennent pas de comptabilité de leurs biens ; il leur suffit de savoir que tout ce qu'ils ont leur appartient, puisqu'ils n'ont de dette vis-à-vis de personne. Une seule fois dans l'année, ils font les comptes de ce que leurs voisins leur doivent.

La communauté est divisée en cinq familles (sections) de 40 à 80 membres ; chaque famille a une gestion distincte et occupe une grande et belle maison chacun reçoit ce dont il a besoin du dépôt général de la communauté sans avoir à payer quoi que ce soit, et ce dans la quantité qui lui est nécessaire. Dans chaque famille il y a un diacre qui se préoccupe de lui procurer tout ce qu'il faut et qui prévient autant que possible les désirs de chacun. Leur habillement est dans la manière quaker, simple, net et propre ; leur nourriture est très variée et absolument de la meilleure qualité. Lorsqu'un

nouveau membre se présente pour être admis, il doit – d’après les règlements – remettre à la communauté tout ce qu’il a, et il ne peut plus le réclamer, même s’il la quitte. Néanmoins, ils donnent à celui qui les quitte autant en retour que ce qu’il a apporté. Si un membre qui n’a rien apporté s’en va, il ne peut, d’après les lois, réclamer aucun dédommagement pour son travail, étant donné qu’il a été nourri et vêtu aux frais de tous dans la période où il a travaillé ; toutefois, même dans ce cas, il est d’usage de lui donner un viatique, s’il les quitte en paix.

Leur gouvernement est établi selon la coutume propre aux premiers chrétiens. Chaque communauté a deux pasteurs – une femme et un homme – qui sont pourvus de deux vicaires. Ces quatre prêtres sont à la tête de l’ensemble et décident dans tous les litiges. À son tour, chaque famille de la communauté a deux présidents, pourvus de deux vicaires, et un diacre ou administrateur. Les biens de la communauté sont gérés par un comité d’administration composé de trois membres : il surveille tout l’établissement, dirige les travaux, et entretient le commerce avec les voisins. Il ne peut vendre ni acheter un fonds de terre sans l’accord de la communauté. En plus, il y a naturellement des régisseurs et surveillants dans les diverses branches d’activité ; mais ils ont pour règle de ne jamais donner d’ordre à quiconque, tous devant être convaincus par la bonté¹¹⁶⁰.

Une autre colonie de shakers, à New Libanon dans l’État de New York, a été visitée en 1842 par un second voyageur anglais du nom de Pitkeithley. Ce monsieur Pitkeithley observa en détail toute la ville, qui compte près de huit cents habitants et à laquelle appartiennent de sept à huit mille arpents de terre ; il fit le tour de leurs ateliers, fabriques, tanneries, scieries, etc., et déclara que tous ces établissements étaient parfaits. Il s’émerveilla lui aussi de la richesse de ces gens, qui commencent avec rien et deviennent chaque année plus riches, et de dire : « Ils sont heureux et joyeux ; chez eux, il n’y a pas de discorde, mais, au contraire, l’amitié et l’amour règnent dans leur demeure, et dans toutes les parties de celle-ci, on trouve un ordre et une régularité sans égal. »

Cela pour les shakers. Comme nous l’avons dit, ils vivent en complète communauté de biens et ont dix communautés semblables aux États-Unis d’Amérique.

Outre les shakers, il existe encore en Amérique d’autres colonies fondées sur la communauté de biens. Avant tout il faut mentionner ici les rappites.

Rapp était un pasteur du Wurtemberg qui, en 1790, s'est séparé en même temps que toute sa communauté de l'Église luthérienne pour aller en Amérique en 1802, parce que le gouvernement le persécutait. Ses partisans le suivirent en 1804, et c'est ainsi qu'avec une centaine de familles il fonda une colonie en Pennsylvanie. Pour toute fortune ils avaient au total 25 000 thalers, grâce auxquels ils achetèrent de la terre et des instruments. Ils s'installèrent dans des terres vierges et dépensèrent toute leur fortune ; ils payèrent le reste au fur et à mesure. Ils se groupèrent en communauté de biens, et conclurent le pacte suivant :

Chacun met en commun ce qu'il a, sans prétendre à aucun avantage en retour. Dans la communauté tous sont égaux.

Les lois et prescriptions de l'association engagent tout le monde au même degré.

Chacun travaille uniquement pour le bien-être de toute l'association et non pour soi.

Quiconque abandonne la communauté n'a aucun droit à l'indemnisation de son travail, mais il reçoit en retour tout ce qu'il y a apporté ; et quiconque n'a rien apporté et part en paix et dans l'amitié reçoit un libre viatique.

En retour, la communauté s'engage à fournir à chaque membre et sa famille les denrées nécessaires à la vie, et à apporter les soins adéquats aux malades et aux vieillards ; si les parents meurent ou s'en vont en laissant les enfants, c'est la communauté qui pourvoira à leur éducation.

Dans les premières années, lorsqu'ils défrichèrent une terre inculte et durent en outre rembourser 7 000 thalers pour les terrains, ils connurent bien sûr de durs moments. Cela rebuta certains – les plus riches – qui s'en allèrent après avoir repris leur argent, ce qui accrut considérablement les difficultés des colons. Mais la plupart supportèrent dignement ces conditions, si bien qu'en 1810, au bout de cinq ans à peine, ils réussirent à payer toutes leurs dettes. En 1815, pour diverses raisons, ils vendirent tout leur établissement et achetèrent de nouveau 20 000 arpents de terres vierges dans l'État de l'Indiana. Au bout de quelques années, ils y avaient déjà établi la charmante cité New Harmony, après avoir défriché la plupart des terres, mis en culture des vignes, des champs de céréales, ouvert une fabrique de laine et de coton, et ils devenaient chaque jour plus riches. En 1825, ils vendirent toute leur colonie pour 200 000 thalers à Monsieur Robert Owen et partirent pour la troisième fois dans des terres vierges. Cette fois, ils s'installèrent sur la rive du grand fleuve de l'Ohio et

construisirent la cité Economy, qui est plus grande et plus belle que toutes celles qu'ils habitèrent jusque-là. En 1831, le comte Leon arriva en Amérique avec environ 30 Allemands afin de se joindre à eux. Ils accueillirent ces nouveaux arrivants avec joie ; mais le comte excita une partie des membres contre Rapp, à la suite de quoi il fut décidé dans une assemblée de tous les membres que Leon et les siens devaient s'en aller. Ceux qui restèrent payèrent aux mécontents plus de cent mille thalers, et avec cet argent Leon fonda une seconde colonie qui échoua cependant par suite d'une gestion malheureuse ; ses membres se dispersèrent, et le comte Leon, réduit au vagabondage, mourut peu de temps après au Texas. En revanche, la colonie de Rapp fleurit jusqu'à aujourd'hui. Le voyageur Finch nous rapporte sur sa situation actuelle :

La ville Economy se compose de trois longues et larges rues, qui sont traversées par quatre rues tout aussi larges ; elle a une église, un restaurant, une fabrique de laine, de coton et de soie, un établissement pour l'élevage des vers à soie, des magasins publics de denrées à l'usage des membres et pour la vente à des étrangers, un cabinet d'histoire naturelle, des ateliers pour les métiers les plus divers, un économat et de belles et grandes maisons d'habitation pourvues d'un grand jardin pour les diverses familles. La terre cultivable, longue de deux heures de marche et large d'un quart d'heure, renferme de grands vignobles, un verger de sept cent trente arpents, outre de la terre arable et des prairies. Le nombre des colons se monte à environ quatre cent cinquante, qui tous sont bien vêtus et bien nourris, magnifiquement logés ; les gens sont joyeux, satisfaits, heureux et vertueux et depuis de longues années ils ne souffrent plus d'aucun manque.

Ils étaient eux aussi pendant une certaine période très opposés au mariage ; cependant ils se marient aujourd'hui, ont une famille et sont très désireux d'accroître le nombre de leurs membres, si des gens en accord avec eux se présentent. Leur religion est le Nouveau Testament, mais ils n'ont pas de confession particulière et laissent chacun libre de ses opinions, tant qu'il laisse les autres en paix et ne provoque pas de dispute à cause de ses croyances. Ils s'appellent harmonistes. Ils n'ont pas de pasteur appointé. Monsieur Rapp, qui a plus de quatre-vingts ans, est à la fois pasteur, régisseur et arbitre. Ils s'adonnent au plaisir de la musique ; ils donnent parfois des concerts et des soirées musicales. La récolte a été précédée d'un

grand concert donné dans les champs, le jour avant mon arrivée. Dans leurs écoles, on enseigne la lecture, l'écriture, le calcul et les langues ; mais on n'enseigne pas les sciences, exactement comme chez les shakers. Ils travaillent bien plus longtemps qu'il ne le faut, surtout l'hiver et l'été, du lever au coucher du soleil. Tout le monde travaille, et ceux qui ne trouvent pas à s'occuper dans les fabriques en hiver, s'occupent du battage et de l'élevage, etc. Ils ont 75 vaches à lait, de grands troupeaux de moutons, de nombreux chevaux, cochons et volailles ; leurs importantes épargnes sont déposées chez les commerçants et agents de change, et bien qu'ils en aient perdu une partie considérable à la suite de banqueroutes à l'extérieur, ils ont encore une masse de cet argent inutile qui s'accroît chaque année.

Dès le début, ils s'efforcèrent de fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils avaient besoin, afin d'acheter le moins possible chez les autres, si bien qu'ils fabriquèrent plus qu'il ne leur fallait, plus tard, ils acquirent un troupeau de cent moutons espagnols afin d'améliorer leur propre élevage, et ils le payèrent cinq cents thalers. Ils furent parmi les premiers en Amérique à confectionner des produits lainiers. Ils se mirent ensuite à planter des vignes, à cultiver le lin, à édifier une fabrique de coton et à pratiquer l'élevage des vers à soie et la fabrication de la soie. Mais en toutes choses, ils se préoccupèrent de se fournir eux-mêmes en abondance, avant de vendre quelque chose.

Ils vivent en familles de 20 à 40 personnes, dont chacune a sa propre gestion. Tout ce dont elle a besoin la famille le reçoit des dépôts communs d'approvisionnement. Il y a abondance pour tous, et ils reçoivent tout ce qu'ils désirent sans avoir à payer un sou. S'ils ont besoin de vêtements ou de chaussures, ils vont chez le maître-tailleur, chez la couturière ou chez le cordonnier, et on leur fait ce qui est à leur goût. On distribue la viande et les autres denrées alimentaires à chaque famille selon le nombre de leurs membres, et ils ont tout en abondance, voire en surabondance.

Une autre colonie vivant en communauté de biens s'est établie à Zoar dans l'État de l'Ohio. Ces gens sont également des séparatistes wurtembergeois qui ont quitté l'Église luthérienne en même temps que Rapp et, après avoir été persécutés durant dix années par tel puis tel gouvernement, ont émigré à leur tour. Ils étaient très pauvres et ce ne fut

qu'avec le secours de quakers philanthropiques de Londres et d'Amérique qu'ils purent parvenir à leurs fins. Ils arrivèrent en automne 1817 à Philadelphie sous la direction de leur pasteur Bäumlér et achetèrent à un quaker le terrain de sept mille arpents qu'ils possèdent aujourd'hui encore. Le prix qui se monta à près de six mille thalers devait en être remboursé progressivement. Lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux et comptèrent leur argent, ils trouvèrent qu'ils avaient tout juste six thalers par tête. C'était tout ; pas un sou n'était encore payé pour l'acquisition de la terre, et avec ces quelques thalers ils devaient encore acheter du blé pour les semailles, de l'outillage agricole et des denrées alimentaires jusqu'à la prochaine récolte. Ils trouvaient devant eux une forêt avec quelques maisons en bois, et ils durent commencer par défricher ; mais ils se mirent au travail avec tant d'entrain qu'ils en firent bientôt un champ cultivable, et ils construisirent dès l'année suivante un moulin à blé. Au commencement, ils divisèrent leurs terres en petits lopins, dont chacun était cultivé par une famille pour son propre compte et comme sa propriété privée. Mais ils s'aperçurent bientôt que cela ne convenait pas, car comme chacun ne travaillait que pour soi, on ne pouvait défricher assez rapidement les forêts et les rendre cultivables, ni en général s'entraider comme il fallait, si bien que nombre d'entre eux s'endettèrent et furent en danger de devenir tout à fait pauvres. Au bout d'un an et demi, en avril 1819, ils s'associèrent donc en une communauté de biens, rédigèrent une constitution et à l'unanimité choisirent le pasteur Bäumlér comme directeur. À présent, ils remboursèrent toutes les dettes de leurs membres, obtinrent un délai de deux ans pour le paiement du prix de la terre et redoublèrent d'ardeur au travail après avoir combiné leurs forces. Ils s'en trouvèrent si bien que, quatre ans déjà avant le terme fixé, ils eurent payé tout le prix de la terre, et pour ce qui est du reste rapportons-nous-en au récit de deux témoins oculaires.

Un marchand américain qui se rend très fréquemment à Zoar décrit ce lieu comme un modèle parfait de propreté, d'ordre et de beauté, avec un magnifique restaurant, un palais dans lequel habite le vieux Bäumlér, un joli jardin public de deux arpents avec une grande serre et de belles maisons d'élégante facture architecturale entourées de jardins. Il rapporte que les habitants s'y trouvent heureux et satisfaits, et sont zélés au travail et fort convenables. Sa description a été reproduite dans le journal de Pittsburg (Ohio), le *Pittsburg Daily Advocate and Advertiser* du 17 juillet 1843.

Finch, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises, déclare que cette communauté est la mieux aménagée de toutes les colonies qui en Amérique ont instauré la communauté de biens. Il dresse une longue liste de ses richesses et rapporte qu'ils ont une filature de lin et une fabrique de laine une tannerie, des fonderies, deux moulins de blé, deux scieries deux batteuses et quantité d'ateliers pour tous les métiers possibles. Et d'ajouter qu'il n'a pas vu de champs mieux cultivés dans toute l'Amérique.

Le *Penny-Magazin* estime la fortune des séparatistes à 170 000-180 000 thalers, qui ont été intégralement gagnés en vingt-cinq ans, car pour commencer, ils n'avaient rien d'autre que leurs six thalers par tête. Ils sont quelque deux cents. Ils avaient eux aussi interdit les mariages pendant une période, mais comme les rappistes, ils sont revenus sur leurs décision et se marient à présent. Finch reproduit la constitution de ces séparatistes. Voici quelle en est la substance :

- Tous les fonctionnaires de l'association sont élus par tous les membres ayant vingt et un ans révolus ; ils doivent être choisis au sein même de l'association, les fonctionnaires en sont :
- Trois administrateurs, dont l'un est nouvellement élu chaque année. Ils sont révocables à tout moment par l'association. Ils gèrent tous les biens de la communauté et pourvoient les membres du nécessaire en produits vitaux, logement, habillement et nourriture, selon les possibilités données par les conditions existantes et sans considération privée. Ils nomment des sous-régisseurs pour les diverses branches d'activité, arbitrent les petits conflits qui sont susceptibles de se produire et peuvent, en collaboration avec le conseil de la communauté, édicter de nouvelles prescriptions qui ne doivent cependant jamais contredire la constitution.
- Un directeur qui demeure aussi longtemps en fonction qu'il possède la confiance de la communauté et dirige toutes les affaires comme fonctionnaire suprême. Il a le droit d'acheter et de vendre, de conclure les contrats, mais ne peut agir dans toutes les circonstances importantes qu'en accord avec les trois administrateurs.
- Le conseil de la communauté, composé de cinq membres dont l'un quitte chaque année le conseil. Il représente le pouvoir suprême dans la communauté et édicte les lois avec le directeur et les administrateurs, surveille les autres fonctionnaires et règle les différends lorsque les parties ne sont pas satisfaites de la décision des administrateurs.
- Le trésorier, élu pour quatre ans, qui est le seul parmi tous les membres et fonctionnaires à avoir le droit de garder de l'argent en dépôt.

Au reste, la constitution ordonne qu'un établissement d'éducation soit érigé, que tous les membres transfèrent pour toujours leur propriété à la communauté et ne peuvent plus la lui réclamer en retour, que les nouveaux membres ne peuvent être reçus que s'ils ont vécu un an dans la communauté et ont obtenu les voix de tous les membres en leur faveur, et que la constitution ne peut être modifiée que si les trois quarts des membres le demandent.

Ces descriptions peuvent très facilement être plus détaillées encore, car presque tous les voyageurs qui vont à l'intérieur de l'Amérique, visitent l'une ou l'autre des colonies dont nous venons de parler, et presque tous les récits de voyage en parlent. Or, jamais personne n'a été en mesure de dire du mal de ces gens, au contraire, tous n'ont pu que leur adresser des éloges ; à la rigueur ont-ils pu critiquer leurs préjugés religieux, notamment chez les shakers ; mais il est manifeste que la religion n'a rien à voir avec la doctrine de la communauté des biens. Ainsi pourrais-je mentionner les ouvrages de Miss Martineau, de Messieurs Melish et Buckingham et de nombreux autres. Mais tout est déjà dit à suffisance, et ce n'est pas nécessaire.

Les succès dont jouissent les shakers, les harmonistes et les séparatistes, ainsi que le besoin universel d'une organisation nouvelle de la société humaine et les efforts correspondants des socialistes et des communistes ont conduit beaucoup de gens en Amérique à s'attaquer à des tentatives analogues au cours de ces dernières années. Par exemple, Monsieur Ginal, un prédicateur allemand de Philadelphie, a fondé une association qui a acheté 37 000 arpents de forêts dans l'État de Pennsylvanie et y a édifié 80 maisons afin d'y installer quelque cinq cents colons, pour la plupart allemands. Ils ont une grande tannerie et une poterie, de nombreux ateliers et des magasins de provisions, et leur sort est excellent. Il saute aux yeux qu'ils vivent en communautés de biens, comme c'est le cas dans tous les exemples précédents. Un certain Monsieur Hizby, sidérurgiste à Pittsburg (Ohio) a édifié une communauté semblable dans sa ville natale. L'an dernier, il a acheté quelque 4 000 arpents de terre non loin de la ville et il a l'intention d'y fixer une colonie en communauté de biens.

En outre, il existe une telle colonie dans l'État de New York à Skaneateles qui fut créée au printemps 1813 avec 30 membres par J. A. Collins, un socialiste anglais ; à Minden dans l'État du Massachusetts il existe depuis 1842 une colonie d'environ 100 personnes ; il en est deux, nouvellement édifiées à Pike Country dans l'État de Pennsylvanie, une

autre à Brook Farm, Massachusetts, où cinquante membres et quelque 30 écoliers vivent sur environ 200 arpents et ont ouvert une excellente école sous la direction du pasteur unioniste G. Ripley ; depuis 1842, il subsiste une communauté à Northampton : sur 500 arpents de terre, 120 membres y pratiquent l'agriculture, l'élevage, le travail artisanal et l'industrie dans des scieries, des fabriques de soie et une teinturerie ; enfin, une colonie de socialistes anglais, émigrés à Equality près de Milwaukee dans l'État du Wisconsin, fut fondée l'an dernier par Thomas Hunt et elle progressa rapidement. À part cela, on a fondé tout récemment encore plusieurs communautés, mais nous manquons encore d'informations à leur sujet.

Une chose est néanmoins certaine, les Américains et surtout les travailleurs pauvres des grandes villes, New York, Philadelphie, Boston, etc., ont pris l'affaire à cœur et ont formé de nombreuses associations en vue de fonder de semblables colonies, et de nouvelles communautés sont inaugurées à tout moment. Les Américains sont lassés d'être encore les valets de quelques riches qui s'engraissent avec le travail du peuple. Du fait de l'intense activité et de la ténacité de cette nation, il est clair que la communauté de biens sera bientôt introduite dans une partie importante de leur pays.

Mais non seulement en Amérique, mais encore en Angleterre, on assiste à des tentatives de mettre en pratique la communauté des biens. Dans ce dernier pays, le philanthrope Robert Owen a prêché cette doctrine depuis une trentaine d'années ; il a donné toute sa grande fortune et s'est dépensé lui-même jusqu'au bout pour créer la colonie qui existe maintenant à Harmony dans le Hampshire. Après avoir fondé une société dans ce but, celle-ci a acheté un terrain de 1 200 arpents et y a édifié une communauté sur la base des propositions d'Owen. Elle compte maintenant plus de cent membres, qui vivent tous dans un grand bâtiment et jusqu'ici s'occupent essentiellement de travaux des champs. Comme elle a été organisée d'emblée sur un modèle parfait du nouvel ordre social, il lui a fallu un capital important, et jusqu'à présent 200 000 thalers y ont déjà été placés. Une partie de cet argent a été empruntée et doit être remboursée à terme, et il en dérive de multiples difficultés. De nombreuses installations n'ont pas été achevées, faute d'argent, et n'ont donc pu devenir productives. En outre, comme les membres de la communauté ne sont pas les seuls propriétaires de l'établissement, mais sont gouvernés par la direction de la Société des socialistes à laquelle appartient l'établissement, il s'ensuit parfois des malentendus et de l'insatisfaction. Mais malgré tout, l'affaire

suit son chemin, les membres vivent ensemble en bonne intelligence et, d'après le témoignage de tous les visiteurs, ils s'entraident mutuellement et, face à toutes les difficultés, l'existence de l'établissement est tout de même assurée.

L'essentiel est que les difficultés ne naissent pas de la communauté, mais du fait que la communauté n'est pas encore entièrement réalisée. Car s'il en était ainsi, les membres n'auraient pas à utiliser tout leur gain pour payer les intérêts et rembourser les sommes empruntées, mais ils pourraient au contraire parfaire leurs installations et pratiquer une meilleure gestion et alors ils choisiraient aussi eux-mêmes leur propre administration, sans dépendre toujours de la direction de la Société.

Cette communauté a été décrite récemment par un praticien économiste qui a voyagé à travers toute l'Angleterre, afin de s'informer de l'état de l'agriculture et a publié son compte rendu sous la signature de « Quelqu'un qui a sifflé derrière la charrue » dans le *Morning Chronicle* de Londres (13 décembre 1843).

Après avoir traversé une région fort mal cultivée, couverte de champs où les mauvaises herbes l'emportaient sur le blé, il entendit parler des socialistes de Harmony pour la première fois de sa vie dans un village voisin. Une personne aisée lui raconta qu'ils cultivaient un grand domaine, et ce excellemment ; que toutes les rumeurs qui avaient été répandues étaient mensongères – qu'il serait un grand honneur pour la paroisse si la moitié seulement de ses habitants se comportaient aussi convenablement que ces socialistes et qu'il serait souhaitable enfin que les propriétaires de domaine de la région donnent aux pauvres du travail dans la même quantité et avec les mêmes avantages qu'à ces gens. Ils avaient certes leurs conceptions propres sur la propriété, mais néanmoins ils se conduisaient fort bien et étaient un bon exemple pour toute la région. Et d'ajouter que leurs conceptions religieuses étaient différentes : les uns vont dans telle Église, les autres dans telle autre, et ils ne parlent jamais de religion ou de politique avec les gens du pays. Deux personnes que j'interrogeais ensuite me répondirent qu'il n'y avait pas d'opinion religieuse déterminée parmi eux et que chacun pouvait croire en ce qu'il voulait.

Nous fûmes tous consternés lorsque nous apprîmes qu'ils venaient s'installer ici, mais nous trouvons maintenant que ce sont d'excellents voisins, qu'ils donnent un bon exemple de moralité à nos gens, occupent beaucoup de pauvres, et comme ils n'essayent jamais de nous persuader de leurs idées, nous n'avons pas de raison

d'être mécontents d'eux. Ils se distinguent tous par un comportement décent et ils sont bien élevés ; nul dans cette région n'a quelque chose à redire à leur conduite.

Notre journaliste a entendu la même chose d'autres sources encore, et il se rendit à Harmony. Après avoir traversé encore des champs mal cultivés, il tomba sur un champ de betteraves fort bien tenu avec une riche et belle récolte, et il dit à l'un de ses amis, un fermier des environs : si ce sont là des betteraves socialistes, cela s'annonce bien. Aussitôt après ils rencontrèrent sept cents moutons socialistes, également magnifiques, et ils arrivèrent alors devant un grand édifice, solide et de bon goût. Mais toutes les constructions n'étaient pas encore achevées : tuiles et bois de construction, murs à demi édifiés, terrain non encore creusé. Ils entrèrent, et furent accueillis avec courtoisie et amitié, et on leur fit visiter toutes les installations. Au rez-de-chaussée, il y avait un grand réfectoire et la cuisine, d'où les casseroles pleines étaient transportées par une machine dans le réfectoire, tandis que les vides étaient rapportées par le même moyen dans la cuisine. Quelques enfants montrèrent cette machine aux visiteurs : ils se distinguaient par leurs vêtements propres et nets, leur belle santé et leurs manières convenables. Les femmes de la cuisine étaient également d'un aspect très propre et convenable, et le visiteur s'ébahissait beaucoup de ce qu'elles pouvaient encore avoir une apparence aussi nette et propre parmi toutes ces casseroles encore sales, car le repas de midi venait tout juste de s'achever. La cuisine elle-même était aménagée avec un bon goût au-dessus de tout éloge, et l'architecte londonien qui l'avait faite déclara qu'à Londres même très peu de cuisines étaient aménagées aussi complètement et aussi dispendieusement, et notre visiteur se déclara qu'il partageait entièrement cet avis. Près de la cuisine, il y avait de confortables buanderies, des salles de bain, des chambres de rangement et des pièces dans lesquelles il y avait de quoi se laver au retour du travail.

Au premier étage, il y avait une grande salle de bal, et au-dessus les chambres à coucher, le tout installé très confortablement. Le jardin, de vingt-sept arpents, était tenu dans l'ordre le meilleur, et partout on pouvait observer une grande activité. Ici on faisait des tuiles, plus loin on préparait de la chaux, et là on construisait et on ouvrait des routes. Cent arpents de blé étaient déjà semés, et on s'apprêtait à cultiver encore d'autres champs de céréales ; on aménageait un bassin pour recevoir de l'engrais liquide, tandis que l'on ramassait du terreau dans un petit bois jouxtant le domaine

pour l'utiliser comme engrais ; bref, on faisait tout pour accroître le rendement de la terre.

Et notre visiteur de conclure :

Je pense que leur terre vaut en moyenne un loyer annuel de trois livres (vingt-cinq thalers) alors qu'ils ne paient que quinze shillings (cinq thalers). Ils ont fait une excellente affaire, à condition seulement de la gérer raisonnablement, et quoi que l'on pense de ces maisons sociales, il faut reconnaître qu'ils cultivent leur domaine d'une manière remarquable.

Ajoutons encore quelques mots sur l'aménagement intérieur de cette communauté. Les membres vivent ensemble dans un grand édifice, et chacun a sa chambre à coucher particulière, qui est aménagée avec le plus grand confort ; les travaux de la maison sont effectués en commun par une partie des femmes, ce qui économise naturellement beaucoup de frais, de temps et de peine que l'on perdrait s'il y avait de nombreux foyers plus petits, et ce grâce à quoi on se procure nombre de commodités qui ne sont même pas imaginables dans les petites économies privées. Ainsi le feu des cuisines chauffe en même temps toutes les pièces de la maison avec de l'air chaud et, au moyen d'un réseau de tuyaux, de l'eau chaude et froide est conduite dans chaque chambre ; bref, on y trouve toutes sortes de commodités et d'avantages qui ne sont possibles que dans une organisation communautaire. Les enfants sont envoyés à l'école qui est rattachée à l'établissement, et ils y reçoivent une éducation à compte commun. Les parents peuvent les voir quand ils veulent, et l'éducation est conçue pour la formation corporelle aussi bien qu'intellectuelle et même pour la vie communautaire. On ne tracasse pas les enfants avec des diatribes religieuses et théologiques, ni avec le grec et le latin ; en revanche, ils n'apprennent que mieux la nature, leur propre corps et leurs capacités intellectuelles et, entre les quelques heures de classe qu'on leur réclame ils passent leurs récréations dans les champs, la classe a lieu en plein air, comme dans les locaux clos, et le travail fait partie intégrante de l'éducation. L'enseignement de la morale se limite à l'application de ce principe : ne pas faire aux autres, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse, bref, c'est la mise en pratique de l'égalité la plus parfaite et de l'amour fraternel.

L'établissement est gouverné, comme nous l'avons dit par un président sous la direction de la Société des socialistes ; cette direction est élue chaque année par un congrès auquel chaque section de la société envoie

l'un de ses membres, elle a des pleins pouvoirs illimités dans le cadre des statuts de la Société et est responsable devant le congrès. La communauté est donc gérée par des personnes qui vivent en dehors d'elle, et dans ces conditions il ne peut manquer de surgir des malentendus et des accrocs ; cependant même si l'expérience de Harmony devait échouer pour cette raison et les difficultés suscitées par l'argent – ce que rien ne laisse cependant présager – cela ne pourrait être qu'un argument de plus en faveur de la communauté de biens, étant donné que ces deux difficultés proviennent de ce que la communauté n'est pas encore réalisée de manière complète. Mais malgré tout cela, l'existence de l'établissement est assurée, et même si l'on n'y progresse pas aussi rapidement et aussi parfaitement, les adversaires de la communauté n'auront certainement pas la satisfaction de la voir périr.

En somme, nous voyons que la communauté des biens n'est pas du tout une impossibilité, mais au contraire que toutes ses expériences ont parfaitement réussi. Nous voyons aussi que les gens qui habitent en communauté vivent mieux en travaillant moins, qu'ils ont plus de loisir pour développer leur esprit, et sont des hommes meilleurs et plus moraux que leurs voisins qui ont conservé la propriété. Tout cela les Américains, les Anglais, les Français et les Belges, ainsi que quantité d'Allemands l'ont déjà reconnu. Dans tous les pays, il existe un certain nombre de personnes qui se préoccupent de répandre cette doctrine et ont pris parti pour la communauté.

Si cette affaire est importante pour tous, elle l'est de manière spéciale pour les travailleurs pauvres, qui ne possèdent rien, dépensent demain le salaire qu'ils gagnent aujourd'hui et peuvent à tout instant être privés de pain par des coups du sort imprévisibles et inévitables. Ils y trouvent la perspective d'une existence indépendante, assurée et libre des angoisses, d'une égalité de droits complète avec ceux qui peuvent aujourd'hui, grâce à leur richesse, faire des travailleurs leurs esclaves. Les travailleurs sont les plus concernés par cette question. Dans d'autres pays, les ouvriers forment le noyau du parti qui réclame la communauté des biens, et il est du devoir des ouvriers allemands aussi de prendre cette question très à cœur.

Si les ouvriers s'unissent entre eux, s'ils font preuve de solidarité et poursuivent un même but, ils seront infiniment plus forts que les riches. Et s'ils ont tous en vue un but aussi raisonnable et recherchent le meilleur pour tous les hommes – comme c'est le cas de la communauté de biens –, il va de soi que les meilleurs et les plus raisonnables parmi les riches se

déclareront d'accord avec les ouvriers et se rangeront à leurs côtés. Il y a déjà un grand nombre de personnes aisées et cultivées dans toutes les parties de l'Allemagne qui se sont déclarées ouvertement en faveur de la communauté de biens et soutiennent les revendications du peuple sur les biens de cette terre que les riches ont confisqués à leur profit.

1845

Source

Karl Marx et Friedrich Engels, *Propriété privées et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, Paris Syllepse, 2013.

Pour en savoir plus

Engels, Friedrich (2005), *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Bruxelles, Aden, 2005.

1160. [[> Utopie aux commandes \(L'\)](#)].

Deux siècles de coopération

Benoît Borrits

Comme on le sait, Karl Marx autant que Friedrich Engels, se refusaient à « faire bouillir les marmites de l'histoire », à décrire comment la société future sera organisée, le communisme n'étant que « le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses » (Marx, 2008). Nous ne disposons donc que de peu d'indications sur la façon dont ils envisageaient l'organisation de cette société. Cependant, Karl Marx voyait dans les coopératives, une forme concrète de ce que pourrait être le communisme (Marx et Engels, 2013). Les principes de base de la coopération, la démocratie dans les prises de décisions ainsi que la formation de réserves impartageables auraient pu préfigurer une appropriation collective et autogérée des moyens de production. Pourtant, le mouvement ouvrier s'en est détourné pendant de nombreuses années.

Avec l'approfondissement de la crise économique et ses cohortes de licenciements, la coopérative réapparaît comme une solution pour protéger l'emploi. Après deux siècles d'expériences, quelles sont les conditions qui feront de celle-ci un élément d'un projet d'émancipation ?

Les deux grandes familles de la coopération

En 1831, un médecin philanthrope, Philippe Buchez, initiera des associations de travailleurs entre différents menuisiers, puis bijoutiers. En 1840, celui-ci fonde un journal, *L'Atelier*, qui prône une réforme de la société basée sur l'association ouvrière. Ces associations, disposant d'un capital indissoluble et inaliénable, devaient permettre, en se généralisant, de rassembler un « capital ouvrier » global sur lequel la classe ouvrière aurait pu établir son émancipation. Ce processus est resté marginal et cette revue a cessé d'exister une dizaine d'années plus tard. D'autres expériences du même type se créeront ici et là, néanmoins freinées par la loi Le Chapelier de 1791, proscrivant les associations ouvrières. Nous avons ici l'origine des futures coopératives de travail qui, en France, se sont d'abord appelées Associations ouvrières de production (AOP) puis

Sociétés coopératives ouvrières de production (Scop) et aujourd'hui Sociétés coopératives et participatives.

Dans cette forme coopérative, les membres sont les travailleurs de l'entreprise. Ils dirigent ainsi celle-ci et élisent leur direction sur la base d'une voix par personne. Dans le cas de cette structure, les travailleurs deviennent « leurs propres patrons » abolissant ainsi *de facto* l'exploitation. De même, en se rendant maîtres de leur travail, cette forme ouvre la voie à la désaliénation du travail. Si cette forme a été plébiscitée par le mouvement ouvrier au début du 19^e siècle, elle restera marginale et n'intéressera que des ouvriers fortement qualifiés. La nécessité pour ces associations ouvrières de trouver un marché et des clients, de maintenir un outil de production capable de rivaliser avec la concurrence explique sans doute cela.

En Angleterre, les Pionniers équitables de Rochdale (The Rochdale Society of Equitable Pioneers) vont expérimenter une autre voie que l'associationnisme ouvrier. En 1844, dans la région de Manchester, 28 tisserands se regroupent et forment une association d'un type radicalement nouveau : plutôt que de s'organiser comme une association de travailleurs qui ne cherche qu'à vendre sa propre production, ils commencent un regroupement de consommateurs qui va accumuler un capital dans l'unique objectif d'apporter « des avantages financiers et l'amélioration des conditions sociales et domestiques de ses membres » (Rochdale Society, 1844). Leur première action sera l'établissement d'un magasin d'alimentation et d'habillement permettant, entre autres, d'écouler la production des tisserands. Cette action est immédiatement suivie d'autres objectifs tels que la construction de logements, la mise en place d'unités de fabrication de biens manufacturés, la location de bâtiments ou de terres agricoles. Le fonctionnement de cette association est innovant : elle part des besoins de ses membres pour déterminer ce qu'il faut produire en associant prioritairement les personnes dépourvues de travail. La question-clé du capital sera abordée d'une façon originale : chaque consommateur entrant dans l'association doit souscrire des parts sociales, lesquelles sont rémunérées à un taux annuel fixe, le reste du surplus de l'association devant être réparti au prorata des achats de chacun^{[1161](#)}. D'une quarantaine de souscripteurs à ses débuts, ceux-ci seront 390 en 1849 et plus de 10 000 en 1880. L'expérience des pionniers de Rochdale est à l'origine du puissant mouvement coopératif britannique d'aujourd'hui et peut être vue comme

le précurseur des coopératives d'usagers, c'est-à-dire de coopératives dont les membres sont les utilisateurs des services proposés.

Ces expériences ouvrières sont à l'origine des deux grands courants de la coopération contemporaine : la coopérative de travail et la coopérative d'usagers¹¹⁶². Toutes les coopératives opèrent sur les mêmes principes de décisions prises sur la base d'une voix par personne et d'une rémunération limitée du capital. Mais la question de la nature des membres reste ouverte. Dans la première forme, ce sont ceux qui travaillent qui sont membres alors que dans la seconde, ce sont les usagers. Ceci a une incidence directe sur les rapports de travail. Dans la première forme, les travailleurs sortent de la subordination salariale alors que dans la coopérative d'usagers, les travailleurs ont été embauchés pour répondre à un besoin social et ceux-ci conservent un statut salarial classique et ce, même si les finalités d'une coopérative d'usagers sont différentes de celles d'une société de capitaux. On pourrait donc penser que le mouvement ouvrier aurait toujours privilégié la coopérative de travail. Pas si simple.

L'omniprésence des rapports marchands

L'Association internationale des travailleurs, dans son premier congrès de 1866, a été explicite quant à ses options :

Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopérative de production¹¹⁶³ plutôt que la coopérative de consommation¹¹⁶⁴, celle-ci touchant seulement à la surface du système actuel, l'autre l'attaquant dans sa base.

Ce choix n'était toutefois pas sans réserve : « Le système coopératif restreint aux forces minuscules issues des efforts individuels des esclaves salariés, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. » Afin de lever toute ambiguïté la résolution précise : « Le pouvoir d'État, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les producteurs eux-mêmes » (Marx et Engels, 2013)¹¹⁶⁵. En clair, la coopérative permet d'expérimenter, de donner un avant-goût de la société future mais la conquête du pouvoir d'État permettra de généraliser. Pourtant, très vite, un véritable divorce va s'établir entre le mouvement ouvrier et les coopératives de travail. Alors qu'elles étaient un élément clé de l'organisation économique de la Commune de Paris en 1871, le congrès ouvrier de Marseille en 1879, qui consacre la prépondérance des idées de Jules Guesde, rejette l'expérimentation coopérative.

Pourtant le mouvement ouvrier renouera avec la coopération mais dans sa version « coopérative de consommation ». Alors que, pour diverses raisons, les coopératives de travail peinent à s'inscrire dans le paysage économique français, le mouvement coopératif britannique, inspiré par l'expérience de Pionniers équitables de Rochdale, est florissant. Ce sont deux protestants nîmois, Auguste Fabre et Édouard de Boyve, dont la mère était anglaise et en contact avec les Christian Socialists, qui vont initier la formation de coopératives dans cette ville. L'économiste Charles Gide (Pénin, 1998) les rejoindra et théoriserà ces expériences à travers un bulletin *L'Émancipation*. Rejetant tout à la fois le socialisme et le libéralisme, Charles Gide développe alors un projet de « République coopérative » destiné à transformer la société tout entière dans lequel le pouvoir des usagers dans les coopératives de consommation est déterminant :

Qu'est-ce que le consommateur, disent-ils ? Rien. Que doit-il être ? Tout... l'ordre social actuel est organisé en vue de la production et nullement en vue de la consommation ou si vous aimez mieux, en vue du gain individuel et nullement en vue des besoins sociaux [...]. La pyramide qui était posée sur la pointe, ce qui donnait un équilibre instable, sera retournée sens dessus dessous et assise désormais, sur sa base, ce qui donnera un équilibre stable. La production au lieu d'être maîtresse du marché, reviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, servante, obéissant docilement aux ordres de la consommation¹¹⁶⁶.

Dès 1889, il détaille son programme en trois étapes : regrouper le plus possible de coopératives pour créer de grands magasins à même d'opérer des achats à grande échelle, puis constituer des unités de production pour enfin acquérir des domaines et des terres.

Comme en Angleterre, ces coopératives de consommation vont s'inscrire dans le temps au point que le mouvement ouvrier s'y intéressera et créera ses propres structures telles que la Bellevilloise, l'Égalitaire¹¹⁶⁷ ou encore l'Avenir de Plaisance. Deux fédérations s'opposeront alors : l'Union coopérative, d'inspiration gidienne, et la Bourse des coopératives, organisée par les socialistes. Sous la double volonté de Jean Jaurès et de Charles Gide, ces deux organisations fusionneront en 1912 pour créer la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC). Cette structure, indépendante des partis politiques comme des syndicats, sera profondément investie par le mouvement ouvrier, toutes tendances

confondues, qui y voyait un moyen pratique pour la classe ouvrière d'accéder à la consommation de masse.

Comment expliquer ce revirement du mouvement ouvrier favorable aux coopératives d'usagers ? On en retrouve une explication assez limpide chez Rosa Luxemburg dans *Réforme sociale ou révolution ?*, écrit contre le révisionnisme d'Eduard Bernstein :

Les coopératives, et d'abord les coopératives de production sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production ; à cause de la concurrence il exige pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. [...] D'où pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes (Luxemburg, 2001).

Elle envisage ensuite envisager la coopérative de consommation comme un début de solution :

D'où il résulte que la coopérative ne peut assurer son existence au sein de l'économie capitaliste qu'en supprimant, par un détour, la contradiction qu'elle recèle entre le mode de production et le mode d'échange, en se soustrayant artificiellement aux lois de la libre concurrence. Elle ne peut le faire qu'en s'assurant par avance un marché, un cercle constant de consommateurs, la coopérative de consommation lui en fournit le moyen.

On le voit, Rosa Luxemburg comme Eduard Bernstein semblent d'accord sur la nécessité de développer les coopératives de consommation. Cependant, alors qu'Eduard Bernstein voit dans le développement des coopératives le moyen de transformer la société dans une approche réformiste, Rosa Luxemburg en voit les limites :

Toutes les branches les plus importantes de la production capitaliste : l'industrie textile, minière, métallurgique, pétrolière ainsi que l'industrie de construction de machines, des locomotives

et des navires sont exclues d'avance de la coopérative de consommation.

Ce qui l'amène à conclure que :

La réforme socialiste basée sur le système des coopératives abandonne la lutte contre le capital de production c'est-à-dire contre la branche maîtresse de l'économie capitaliste et se contente de diriger ses coups contre un capital commercial et plus exactement le petit et le moyen capital commercial ; elle ne s'attaque plus qu'aux branches secondaires du tronc capitaliste.

Ce choix des coopératives de consommation contre celles de travail influencera les vues de Lénine quant à la conception de la future société : « La société socialiste est une immense coopérative de consommation dont la production est rationnellement organisée en vue de la consommation » (Lénine, 1972 : 383). Cette vision exproprie *de facto* les travailleurs de la conduite des unités de production. Comment va alors s'exprimer le pouvoir des usagers ? On mesure la vision centralisatrice d'une telle ambition... et le substitutisme potentiel d'une avant-garde censée définir le bonheur de la population¹¹⁶⁸.

En France, en dépit des succès de la FNCC, la coopérative de consommation ne va pas tarder à décevoir. Charles Gide comprendra quelques années avant sa mort que l'avènement de sa « République coopérative » n'aura pas lieu. Ses successeurs enterreront ce projet au profit d'un « tiers-secteur » qui cohabitera avec l'économie marchande et le secteur public. Le coup de boutoir final viendra au tournant des années 1960 et 1970 lorsque la grande distribution s'imposera en France. La mobilisation des capitaux privés n'aura guère de mal à imposer le modèle des grandes surfaces face à celui des coopératives de proximité. L'adhésion du consommateur à la coopérative, censée assurer à l'entreprise un marché captif, n'aura été qu'un frêle barrage contre les forces du capital. Aujourd'hui, la FNCC ne représente plus que l'ombre d'elle-même avec quatre coopératives régionales employant moins de 10 000 salariés.

En Angleterre, à la fin des années 1950, le mouvement coopératif ne parviendra pas à imposer sa vision face à la volonté du parti travailliste de favoriser une société de consommation dont la concurrence est le ressort principal (Gurney, 2010). Néanmoins, ce mouvement réussira à se maintenir en fusionnant ses principales coopératives dans le Co-operative

Group, lequel s'est diversifié dans plusieurs secteurs tels que le funéraire, l'agriculture, les agences de voyage, les services légaux ou encore la banque. Cependant, le développement de ce groupe ne s'est nullement fait dans une logique coopérative associant pour chaque domaine des usagers mais en développant des filiales. Récemment, ce groupe a fait l'acquisition de la chaîne de supermarchés Summerfield. Il emploie aujourd'hui 100 000 salariés, réalise 10 milliards de livres sterling de chiffre d'affaires et traverse une crise sans précédent. L'année 2013 s'est soldée par une perte de 2,5 milliards de livres. Son ex-filiale, la Co-operative Bank, n'a dû son salut qu'à son rachat *in extremis* par un fonds d'investissement. Son ancien PDG, Peter Marks, qui touchait un salaire annuel d'un million de livres, a été remercié. Un nouveau a été désigné : Euan Sutherland qui s'est vu attribué un salaire de 1,5 million auquel il faut ajouter un autre 1,5 million au titre de « cadeau de bienvenue »... Des pratiques qui rappellent furieusement celles des grands groupes capitalistiques : les sociétaires de grosses coopératives de consommation comme les actionnaires n'ont d'autres solutions que de s'en remettre à des hommes providentiels...

Les exemples français comme britannique nous montrent l'impasse des coopératives d'usagers. Contrairement à ce que l'on avait imaginé au 19^e siècle, elles ne permettent pas de s'affranchir des contraintes du marché. Elles résistent difficilement aux assauts de concurrents plus puissants et si elles survivent, elles tendent à reproduire en leur sein les mêmes dérives que celles de leurs homologues capitalistes, dérives qui s'expliquent par le fait que les travailleurs ont un statut de subordination salariale de même nature que dans les entreprises capitalistes.

Le mouvement coopératif aujourd'hui

Le mouvement coopératif est structuré autour de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui a été fondée en 1895. Aujourd'hui, l'ACI indique que plus de 800 millions de personnes sont membres d'une coopérative dans le monde, que ces coopératives fournissent plus de 100 millions d'emplois, c'est-à-dire environ 20 % de plus que l'ensemble des entreprises multinationales. Ce mouvement est particulièrement développé dans certains grands pays dont le Canada (un tiers des individus sont membres d'au moins une coopérative), les États-Unis (un quart le sont), l'Inde (236 millions de membres) ou la Chine (180 millions de membres)¹¹⁶⁹.

L'expansion et l'hétérogénéité de ce mouvement aboutira à définir de façon précise les principes qui fondent l'adhésion des entreprises à la coopération. Ces principes sont au nombre de sept et portent sur : l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; le pouvoir démocratique exercé par les membres ; la participation économique des membres ; l'autonomie et l'indépendance des coopératives ; l'éducation, la formation et l'information ; la coopération entre les coopératives ; l'engagement envers la communauté.

La coopération affiche des objectifs pluriels de développement humain et d'émancipation de l'individu qui vont bien au-delà du seul revenu de ses membres. De ces principes, nous devons souligner l'accent porté sur l'adhésion volontaire, la gestion de l'entreprise sur le critère d'une voix par individu quels que soient ses apports financiers, la rémunération limitée du capital qui engendre la formation de réserves impartageables, l'autonomie des coopératives, une fonction d'éducation populaire pour ses membres, le primat de la coopération entre coopératives plutôt que le règne de la concurrence et enfin la nécessité d'un engagement positif de la coopérative à l'égard de la communauté dans laquelle elle exerce. L'ensemble de ces principes constituent un programme dense et en rupture totale avec l'entreprise capitaliste dont l'unique finalité est le profit.

Ceci étant, le profil des membres des coopératives reste une question totalement ouverte qui, nous l'avons vu, est loin d'être anecdotique car elle détermine la nature de la relation de travail. Or, dans cet ensemble, les coopératives de travail, organisées internationalement au sein de l'ACI dans la Cicopa, occupent une place marginale. Si les phases de croissance de cette forme coopérative sont souvent associées à des processus politiques forts (Argentine, Venezuela...) ¹¹⁷⁰, cette forme reste néanmoins minoritaire.

Les critiques qui ont été adressées à cette forme dès le 19^e siècle restent donc profondément valides. Or, la coopération de travail préfigure une appropriation sociale qui n'est pas basée sur l'assujettissement salarial à l'image de ce qu'on pu être la nationalisation ou la coopérative d'utilisateurs. Essayons de broser quelques pistes de réflexion quant au dépassement de cette forme.

Quelle place pour les utilisateurs ?

La nature du sociétariat, travailleurs ou utilisateurs, est une question qui a toujours traversé le mouvement coopératif sans qu'aucune réponse

définitive n'ait été apportée, en témoigne l'actuelle diversité du mouvement. Comme nous l'avons vu, le mouvement ouvrier a lui même constamment oscillé entre les deux positions. Si la coopérative de travail est un moyen concret de commencer à abolir l'exploitation comme l'aliénation, la portée transformatrice de cette forme est limitée par sa nécessité de survivre dans le marché. Au lendemain de la Commune de Paris, Karl Marx voyait les coopératives de travail comme une forme concrète de ce que pourrait être le communisme à la condition qu'elles sachent se coordonner :

Si la production coopérative ne doit pas rester une feinte et un piège ; si elle doit remplacer le système capitaliste ; si des coopératives unies doivent régler la production nationale sur un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont les fatalités de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ? (Marx, 2007)^{[1171](#)}.

Malheureusement, la mise en œuvre concrète de la planification n'a pas pris la forme d'une coordination de coopératives de travail mais d'une étatisation de l'économie dirigée par une bureaucratie autoritaire.

S'inspirant des coopératives de consommation, Dominique Pelbois a proposé une implémentation fort originale et décentralisée de la planification (Pelbois, 2005). Il prône une imbrication des entreprises entre elles, le pouvoir devant échoir en majorité aux clients de l'entreprise et secondairement aux travailleurs. Au niveau des ménages, nous retrouvons donc les actuelles coopératives d'usagers (avec participation des travailleurs), lesquelles deviendraient, avec ce système, décisionnaires dans les entreprises auprès desquelles elles achètent et ainsi de suite. C'est le principe déjà existant des coopératives de second niveau, coopératives dont les membres sont d'autres coopératives. Ainsi, la volonté des ménages se propagerait progressivement dans la chaîne de production réalisant ainsi ce qu'il appelle la « planification spontanée ». Si nous ne pouvons qu'être réticents à un modèle dans lequel les travailleurs auraient un pouvoir de décision minoritaire par rapport aux usagers, il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit d'une proposition organisationnelle fort intéressante pour soumettre le plan de production aux besoins des usagers et de réduire par là même la prégnance des rapports marchands et concurrentiels. Parce que l'objectif des entreprises n'est plus de gagner des

parts de marché (ce qui, potentiellement, pourrait être la tendance des coopératives de production), mais de satisfaire les besoins des clients, les entreprises auront naturellement tendance à coopérer entre elles. De même, dans le cadre de l'entreprise capitaliste, les clients n'ont aucun accès aux instances de décisions. En cas d'insatisfaction, ils n'ont d'autres ressources que de s'adresser à la concurrence (ce qui n'est possible que si les entreprises ne sont pas en position de monopole ou d'oligopole). Dans le cadre de ce nouveau type d'entreprise, la qualité et les objectifs de la production sont une affaire de dialogue permanent entre clients et travailleurs.

La solution passerait donc par une forme coopérative dans laquelle producteurs comme usagers partageraient le contrôle de l'entreprise. Ces formes commencent à exister au sein du mouvement coopératif. Il s'agit des coopératives sociales italiennes, des coopératives de solidarité du Québec ou encore, en France, de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Dans ces formes, le pouvoir est partagé entre différents collèges (travailleurs, usagers, financeurs, etc.) qui se répartissent le pouvoir sur la base d'un pourcentage prédéfini, chacun d'entre eux fonctionnant sur la base d'une voix par personne. Pour autant, ces formules peinent à se généraliser et restent essentiellement utilisées dans des secteurs à vocation sociale ou écologique (dispensaires de santé, aide à l'insertion, énergies alternatives...) ¹¹⁷². Diverses explications de cette marginalité peuvent être données parmi lesquelles la complexité de constitution ou encore la difficulté de gérer le multisociétariat : des statuts qui fixent arbitrairement des pourcentages de décision pour chacun des collèges peuvent être à l'origine de certains blocages.

La solution à cette question du pouvoir dans l'entreprise ne devrait-elle pas s'affranchir de cette contrainte qui consiste à définir des rapports de forces dans l'entreprise entre usagers et travailleurs par le jeu d'un pourcentage dans les prises de décisions ? Il convient en effet de noter que le lien à l'entreprise est largement différent selon que l'on est travailleur ou consommateur. Dans le premier cas, nous allons passer un temps significatif de notre vie dans cette entreprise, dans le second cas, nous n'y sommes en relation que le temps d'un achat ou de l'utilisation des biens et services proposés. Ce sont donc deux relations fondamentalement différentes, la première appelant le contrôle et la gestion de ses conditions de travail, la seconde portant plutôt sur la qualité et la disponibilité des produits. Que la classe ouvrière, que nous appellerions salariat

aujourd'hui, prenne le contrôle de ses propres conditions de travail, implique qu'elle amoindrisse les relations marchandes, ce qui signifie qu'elle consente aux consommateurs et aux citoyens un droit de regard sur la production, faute de quoi les entreprises rentreront à nouveau en concurrence, ce qui recréera la renaissance d'une nouvelle exploitation. La solution pratique à cette question n'est-elle pas de concevoir des entreprises dirigées par leurs propres travailleurs mais autorisant les consommateurs ou les citoyens à s'organiser en assemblées pouvant élire éventuellement des organes de surveillance devant lesquels les travailleurs seraient responsables ?

La question ouverte de la propriété publique

Les réserves impartageables sont un trait caractéristique fort du mouvement coopératif. Dans l'entreprise capitaliste, les propriétaires ont un droit sur l'ensemble des fonds propres¹¹⁷³. Comme il n'y a potentiellement aucune limite à la valeur des fonds propres, une telle définition ouvre la porte à une valorisation infinie du capital mis à disposition. Dans la coopérative, la rémunération du capital est limitée (généralement au maintien de la valeur ou à la rémunération du marché monétaire). La valeur comptable non distribuée aux parts est alors consignée en « réserves impartageables », qui ne peuvent être revendiquées par aucun coopérateur pris individuellement mais qui restent à la disposition de la coopérative pour son fonctionnement futur. Si les parts sociales de coopératives restent des titres de propriété privée¹¹⁷⁴, les réserves impartageables constituent indiscutablement une forme de propriété collective qui pourrait préfigurer un mode d'appropriation collective des moyens de production.

Cependant, si cette propriété est collective vis-à-vis des membres de la coopérative, elle n'en reste pas moins privée à l'égard des non-membres. À cet égard, il convient de rappeler que l'investissement constitue un effort, une privation immédiate au profit d'une consommation future. Voilà pourquoi, même si les réserves impartageables représentent une propriété socialisée pour les membres de la coopérative, celles-ci restent une « propriété » et les membres de la coopérative souhaitent naturellement les défendre et deviennent, souvent à leur insu, des capitalistes agissant de façon collective. C'est cette dérive que l'on a clairement retrouvée dans le Co-operative Group britannique où les sociétaires finissent par singer les actionnaires de groupes privés. Mais

c'est aussi, hélas, un phénomène que l'on retrouve dans certaines grosses coopératives de travail, l'exemple le plus emblématique étant le groupe Mondragón¹¹⁷⁵. Pour faire face à la concurrence mondiale, ce groupe a développé une politique de développement à l'international passant par la constitution de filiales : les fonds propres des coopératives, résultat de l'épargne économique des sociétaires, ont servi à racheter des entreprises et il devenait alors hors de question d'accorder le sociétariat aux salariés de ces entreprises. Les travailleurs sociétaires de Mondragón devenaient alors *de facto* de nouveaux patrons pour les salariés des filiales.

On peut donc légitimement interroger la pertinence de l'épargne sous forme de parts coopératives ou de réserves impartageables pour les travailleurs. Très souvent dans les reprises d'entreprises par les salariés sous forme coopérative, on s'aperçoit que les banques et le mouvement coopératif financent la quasi-intégralité des besoins. Alors que l'on exige de l'actionnaire, par nature extérieur à l'entreprise, un apport significatif en fonds propres pour envisager un endettement¹¹⁷⁶, on s'aperçoit que cette exigence est moindre dans les coopératives de travail dans la mesure où la motivation de conserver son poste de travail est supérieure aux quelques parts sociales que le sociétaire pourrait souscrire¹¹⁷⁷. On pourrait même se demander s'il n'est pas possible d'envisager une entreprise sans fonds propres, intégralement financée par endettement. Dans un tel cas, les travailleurs auraient une rémunération qui correspondrait exactement à la valorisation marchande de leur travail et n'auraient alors plus besoin d'épargner.

Sans aller jusque-là, on pourrait au moins envisager que les actifs de long terme soient tous financés par endettement. Ces actifs de longue durée se définissent comme étant tout objet ou savoir-faire d'une certaine valeur et dont l'utilisation par l'entreprise dépasse l'année : il peut aussi bien s'agir d'immobilier que de machines ou encore de programmes de recherche et développement. Dans ce cadre, les entreprises n'auront plus qu'à financer les actifs de courte durée, c'est-à-dire les stocks (d'intrants de production ou de production finie), les créances sur les clients et les travaux en cours de courte durée. Dans *Les fondements de l'entreprise*, Daniel Bachet introduit un distinguo entre l'entreprise proprement dite dans laquelle des individus travaillent et la société de capitaux qui la finance (Bachet, 2007). Dans la vision comptable qu'il propose, les actifs de long terme sont propriétés de la société de capitaux alors que les actifs de court terme sont

détenus directement par l'entreprise. Nous ne faisons que reprendre cette division à ceci près que les sociétés de capitaux seront alors socialisées.

Il est donc nécessaire qu'un relais externe permette l'investissement de long terme et ce relais est naturellement le secteur bancaire et financier. La violente crise bancaire de l'automne 2008 nous a démontré les dangers d'un secteur financier laissé aux forces destructrices du marché. Elle a nécessité des nationalisations opérées dans l'urgence par des forces politiques opposées à un tel processus. Cette crise a réactualisé la revendication d'une socialisation du secteur bancaire et financier, revendication qui pourrait alors devenir le dispositif central de l'appropriation collective des moyens de production pour peu que l'on pose comme règle l'obligation de financement public des actifs de long terme. Les libéraux ne manqueront pas de critiquer la nationalisation au motif qu'elle réduirait la diversité des opinions quant aux investissements, ce qui est un comble quand on assiste, impuissant, à ce terrible blocage du crédit depuis l'automne 2008. Dans *La crise de trop*, Frédéric Lordon détaille un système socialisé du crédit, système dans lequel les agences seraient sous le contrôle des parties prenantes que seraient les travailleurs, les entreprises, les associations, les collectivités locales, les représentants locaux de l'État (Lordon, 2009). Un tel système garantirait une pluralité totale d'opinions qui permettra aux entreprises d'avoir des sources de financement autrement plus diversifiées que celles existant actuellement.

Un point essentiel que n'intègre cependant pas Frédéric Lordon est la possibilité d'un pilotage citoyen de l'économie. À partir du moment où le système financier est totalement public, les objectifs de celui-ci ne sont plus exclusivement la stabilité de la monnaie ou le niveau d'emploi mais aussi des paramètres de budget : quel est le niveau d'investissement que les citoyens souhaitent réaliser ainsi que sa répartition entre zone géographique ou thème (immobilier, machines, recherche et développement, énergies nouvelles...). Nous aurons ainsi un système économique parfaitement autogéré du niveau macro au niveau micro. Par voie de consultations multiples, la population est appelée à définir son niveau global d'investissement ainsi que la nature de celui-ci. Par son action locale au niveau des coopératives, celle-ci met en œuvre de façon pratique ses décisions au plus près de ses besoins.

De la coopération à l'appropriation sociale

Après presque deux siècles d'existence, le mouvement coopératif a prouvé la viabilité d'une économie basée sur d'autres principes que la valorisation du capital. Malheureusement, la perte de l'esprit coopératif, souvent favorisée par des acquisitions et la gestion de filiales selon des modalités intégralement capitalistes, est souvent la rançon du succès économique. Cette tendance est, bien entendu, moins présente dans les coopératives de production qui connaissent une expansion économique plus limitée. Celles-ci auraient fort à gagner à intégrer dans leur mode de gestion une intervention des usagers à l'image de certaines coopératives multicollèges. Cependant, une troisième composante reste absente dans cette alliance des travailleurs et des consommateurs : celle des citoyens qui décident démocratiquement de l'orientation donnée à l'économie. Un levier essentiel de cette orientation pourrait être impulsé par un système public de financement qui détiendrait les actifs à long terme des entreprises et résoudrait par là même les difficultés de financement des coopératives. Mais cela suppose de sortir du cadre strictement économique que s'impose le mouvement coopératif pour défendre des perspectives éminemment politiques...

juillet 2014

Pour en savoir plus

- Argouse, Anne et Hugues Peyret (2007), *Les Fagor et les Brandt*, Paris, DVD Antoine Martin.
- Bachet, Daniel (2007), *Les fondements de l'entreprise : Construire une alternative à la domination financière*, Paris, L'Atelier.
- Ferreira, Nathalie (2004), *Économie sociale et autogestion, entre utopie et réalité*, Paris, L'Harmattan.
- Gurney, Peter (2010), « Une remise en question de l'opulence : le mouvement coopératif britannique après la Seconde Guerre mondiale », *Recma*, n° 318, octobre.
- Lénine, Vladimir Illich (1972), *Œuvres*, vol. 9, Paris, Éditions sociales.
- Lordon, Frédéric (2009), *La crise de trop : Reconstruction d'un monde failli*, Paris, Fayard.
- Luxemburg, Rosa (2001), *Réforme sociale ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, Paris, La Découverte.
- Marx, Karl (2007), *La guerre civile en France*, Paris, Les Mille et une nuits.
- Marx, Karl (2008), *L'idéologie allemande*, Paris, Nathan.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (2013), *Propriété et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes présentés par Pierre Cours-Salies et Pierre Zarka, Paris, Syllepse.
- Pelbois, Dominique (2005), *Pour un communisme libéral : Projet de démocratie économique*, Paris, L'Harmattan.
- Pénin, Marc, *Charles Gide 1847-1932 : L'esprit critique* (1998), Paris, L'Harmattan.
- Robert, Virginie (2007), *L'irrésistible montée de l'économie sociale*, Paris,

Autrement.
Rochdale Society (1844), Laws and Objects of the Rochdale Society of Equitable
Pioneers, Rochdale, Jesse Hall.

1161. C'est l'origine de la « ristourne coopérative » calculée sur des vignettes de fidélité qui existe dans bien des coopératives de consommation.

1162. On n'évoquera pas les coopératives de commerçants qui, comme leur dénomination l'indique, ne puisent pas leur origine dans le mouvement ouvrier. Néanmoins, le fait que des commerçants adoptent la forme coopérative est un témoin des limites du modèle capitaliste dans lequel la décision est conditionnée par le montant de l'investissement.

1163. Autre appellation courante de la coopérative de travail. Nous lui préférons néanmoins ce dernier terme qui évite toute confusion, certains auteurs classant aussi les coopératives agricoles dans cette catégorie : en effet, ceux-ci sont aussi des producteurs.

1164. La coopérative de consommation n'est qu'une des formes de la coopérative d'usagers. La coopérative bancaire ou d'habitation sont aussi d'autres formes de coopératives d'usagers qui n'existaient pas encore en 1866.

1165. [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

1166. Extraits de « La coopération : Des transformations que la coopération est appelée à réaliser dans l'ordre économique » de Charles Gide (Ferreira, 2004 : 34).

1167. [[> Extraordinaire histoire de la coopérative l'Égalitaire, 1876-1914 \(L'\)](#)].

1168. [[> De la coopération](#)].

1169. [[> Papeterie de Zhengzhou contre la privatisation \(La\)](#)].

1170. [[> Multiples facettes de l'autogestion \(Les\)](#)].

1171. [[> Association internationale des travailleurs et le travail coopératif \(L'\)](#)].

1172. En France, pour exister, une SCIC doit obligatoirement avoir un objet « social » qui doit être validé par la préfecture.

1173. Qui correspondent à l'ensemble de ce que l'entreprise possède (ses actifs) moins ses dettes.

1174. Et ce, même si le champ de cette propriété est limité de par sa rémunération et l'application de la règle démocratique d'une voix par individu quels que soient ses apports.

1175. [[> Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].

1176. Pour les PME, de l'ordre d'un euro de fonds propres pour un euro d'endettement, voire seulement 50 centimes...

1177. La reprise de Ceralep par ses salariés en 2004 est typique de cette situation. Le fonctionnement de l'entreprise nécessitait 900 000 euros de fond de roulement. Les banques et le mouvement coopératif a financé 800 000 euros et ont demandé aux salariés d'apporter les 100 000 euros restants. Devant l'impossibilité de rassembler une telle somme, ils ont réalisé une collecte parmi les habitants de Saint-Vallier qui a rapporté 49 000 euros et ont apporté les 51 000 euros restants. Au final, les salariés n'auront apporté que 5,7 % du fond de roulement, ratio inacceptable selon les standards de la finance. Cela n'a pas empêché cette reprise d'être un succès, l'engagement financier des travailleurs étant marginal par rapport à leur motivation de conserver l'emploi. [[> Céralep : le refus du diktat des actionnaires !](#)].

Droit du travail et droits des travailleurs

Robi Morder

En s'en tenant à une société capitaliste développée comme la France, le lien entre autogestion et droit du travail n'est guère facile à établir. En effet, si l'on a le plus souvent évoqué comme nous allons le voir des notions telles que celles de « contrôle » (réduit au seul droit à l'information), « citoyenneté », « participation », voire « cogestion » c'est que l'on demeure dans le cadre d'un droit de propriété (capitaliste) ou l'entreprise appartient non à ceux qui y travaillent, mais à ses propriétaires privés (actionnaires, sociétaires, associés) ou publics (État, collectivités locales, établissements publics), et ce même si parfois on a – de façon marginale – une participation financière des salariés. La question des sociétés coopératives.

C'est dans ce droit de propriété que le droit du travail existe : « Le travail développant le capital, le droit du travail participe en réalité du droit du capital mais il a pour objet spécifique de régler l'exploitation sur lequel le système économique repose », le droit reconnaît l'existence du travail « sans en modifier fondamentalement la condition » (Collin et coll., 1980 : 28-29). Toutefois sans abolir le pouvoir patronal, en tant que codification à un moment donné de rapports de forces, il peut aussi être un point d'appui pour le monde du travail – ou pour la classe dominante, selon justement l'état des rapports de forces.

Le droit du travail est d'abord le droit du travail subordonné

Là où la Révolution française attendait l'avènement d'un peuple de travailleurs indépendants, la subordination s'est affirmée comme le critère du contrat de travail. [...] La subordination apparaît comme le substitut de la dépossession (Supiot, 2004 : 67).

Le droit du travail est « un droit du pouvoir », pouvoir d'abord de fait, issu de la domination économique, reconnu comme pouvoir de droit en tant que « moyen d'assurer l'autorité patronale sur les ouvriers réputés indisciplinés ». L'employeur reçut la force du droit, mais son pouvoir put

aussi être limité et encadré (Auzero et Dockès, 2014 : 3, 631-632). Ce droit ordonne les rapports entre employeurs et salariés octroie des « moyens d'une domination douce, plus rationnels et efficaces que la coercition » contribue au maintien d'un ordre inégalitaire mais ces normes pouvant procurer « quelques tangibles protections aux travailleurs » (Lyon-Caen et Jeammaud, 1986 : 9).

Si dans ce contexte le droit du travail peut difficilement instaurer ou légaliser l'autogestion généralisée qui nécessite des transformations et bouleversements politiques, économiques, sociaux, et juridiques profonds et radicaux, il n'est pas inutile de considérer des dispositions légales et conventionnelles accordant des droits aux travailleurs comme des exercices de « gymnastique autogestionnaire » dans lesquels les travailleuses et travailleurs peuvent prendre confiance en eux, en leurs savoirs, leurs compétences. C'est une manière de rendre concrète la contradiction entre le développement des forces productives et le frein que constituent les rapports capitalistes de production, surtout à une époque où la formation et l'information économique et sociale se sont développées de manière considérable au sein d'une main-d'œuvre de plus en plus diplômée et qualifiée¹⁷⁸.

L'ambition de ce chapitre avec quelques textes publiés dans le site de l'association Autogestion (www.autogestion.asso.fr), est de donner des éléments d'information, en vue de poursuivre un chantier qui devra – puisque nous nous sommes limités à la France – obligatoirement prendre en compte les expériences internationales, et notamment comment les expériences dans certains pays de l'Est (Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne) ou dans la révolution coloniale (Algérie) ont pu avoir des traductions en termes de normes juridiques tant sur le droit de propriété que sur les droits collectifs d'intervention des travailleurs.

Capacités des travailleurs à la gestion

Le droit du travail ne régit pas l'ensemble des situations de travail. Si près de 90 % de la population active n'est pas propriétaire de ses moyens de production, et s'avèrent des subordonnés, 20 % sont soumis non au Code du travail mais au statut de la fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière). Toutefois, en matière de relations collectives, les droits reconnus par le préambule de la Constitution de 1946, qui demeure celui de la Constitution de 1958, s'appliquent sous des formes adéquates. Il s'agit notamment des droits syndicaux, de grève, de « participation des

salariés à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises » (alinéa 8 du Préambule de la Constitution).

La domination patronale est certes d'abord une domination économique et politique. Elle est aussi idéologique en ce qu'elle cherche – et réussit par les moyens dont elle dispose en tant que classe dominante consciente de ses intérêts – à convaincre les autres classes, groupes, catégories qu'ils n'ont pas les compétences, les connaissances requises pour gérer les entreprises comme la société. Bref, si les décideurs décident à votre place (et bien entendu dans l'« intérêt général » qui n'est que leur intérêt particulier), c'est que, eux, ils savent et pas vous ! D'ailleurs, il en va de même dans le mouvement ouvrier ou social quand les représentants estiment qu'ils ont l'expérience, les connaissances, les informations qui leur permettent de décider seuls et que les représentés n'ont qu'à leur faire confiance. Toutefois, comment considérer, et faire considérer que leurs subordonnés sont des incompetents ? En 1968, la moyenne d'âge de fin d'études pour les actifs se situait à 15 ans, avec 9,2 années d'études ; seuls 10 % avaient poursuivi des études après 18 ans. En 2013, si l'on compte dans la population active encore 25 % de sans diplôme (ce qui ne signifie pas absence d'expérience ni de qualification) 40 % ont le bac ou plus (24 % sont diplômés de l'enseignement).

Le patronat a profité de ces compétences étendues pour accentuer au nom de la « responsabilisation » l'individualisation. Les techniques nouvelles autorisent une plus grande surveillance, mordent sur les libertés individuelles, elles sont utilisées également pour le recrutement et l'embauche qui demeure du pouvoir de l'employeur, sans que – sauf quelques informations globales – les salariés et leurs représentants puissent exercer un contrôle (Lyon-Caen, 1992).

Pourtant ces transformations permettent de développer une plus grande démocratie et prise en charge de leurs affaires par toutes et tous. Certes cela n'immunise pas contre d'autres formes d'expropriation par certaines des fractions les plus diplômées, ou dont les fonctions leur ont donné des expériences plus développées de la gestion – l'exemple de la Yougoslavie¹¹⁷⁹ est une des manifestations de ces délégations de pouvoir devenues autodélégations – mais jamais les bases matérielles et culturelles n'ont été aussi favorables à l'exercice du pouvoir par la classe travailleuse.

Un retour historique : les comités d'entreprise ou la Libération confisquée ?

La participation des travailleurs à la vie économique quand elle existe se fait jusqu'en 1936 hors de l'entreprise. C'était le prix à payer pour que le syndicalisme participe à la « paix sociale » et à l'effort de guerre en 1914-1918.

Mais les salariés ignorent à peu près tout de l'entreprise dans laquelle ils travaillent (Virton, 1968 : 268) quand après la Libération le comité d'entreprise fait son entrée dans le droit (ordonnance du 22 février 1945, modifiée par la loi du 16 mai 1946). De la « citoyenneté interdite » (1830 aux années 1880) puis « esquissée » jusqu'en 1936, la période qui va du Front populaire à 1980 est-elle vraiment celle d'une « citoyenneté reconnue » (Le Goff, 2004) ? Le « pacte social » qui s'impose à la sortie de guerre est « caractéristique de l'ambiguïté [et de] la volonté, pour les apporteurs en capital de ne pas perdre leur pouvoir et l'intention d'associer les salariés [en sollicitant leur adhésion] à l'impératif de productivité » (Ferrerias, 2013).

Il convient d'abord de rappeler que la Libération voit dans nombre d'entreprises désorganisées, souvent abandonnées par leurs propriétaires¹¹⁸⁰ craignant que leur attitude sous l'Occupation ne leur attire pour le moins des ennuis et des représailles, se mettre en place de véritables comités de gestion (Minguet, 1997)¹¹⁸¹ qui assurent « la remise en fonctionnement par les salariés et les syndicats. [...] Il y avait là incontestablement des expériences de gestion associative et collective » (Desseigne, 1995). Maurice Cohen (2002 : 55) en évoque « trois types » : les comités patriotiques d'entreprise, les comités à la production et les comités de gestion¹¹⁸². Le programme du Conseil national de la résistance prévoit « la participation des travailleurs à la direction de l'économie ». Le 22 mai 1944, les institutions provisoires de la France libre décident d'instaurer – toujours l'effort de guerre – des comités mixtes à la production dans l'aéronautique, avec de véritables prérogatives de cogestion dans les domaines de la fabrication et de l'embauche.

En légalisant les comités d'entreprise, le gouvernement tripartite limite leur compétence. C'est d'abord l'ordonnance de 1945 qui écarte toute ingérence dans la gestion en réduisant la mission du comité d'entreprise à la simple « coopération avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de travail et de vie de son personnel ». L'exposé des motifs de l'ordonnance insiste bien que les comités ne sont pas des organismes de décision dans le domaine économique, ne « sauraient avoir de caractère revendicatif ». Ils sont, y compris pour la CGT « au service de la bataille

de la production » jusqu'au grand tournant de 1947 avec la grève Renault et la sortie du Parti communiste français du gouvernement (Le Crom, 2005 : 60).

Critiquée par les syndicats, l'ordonnance de février 1945 est complétée, après la démission de De Gaulle, par la loi du 16 mai 1946 qui fait passer le seuil de 100 à 50 salariés nécessaire à la création d'un comité d'entreprise, oblige à des consultations, permet son assistance par un expert-comptable, « autorise » la désignation de deux de ses membres avec voix consultative aux conseils d'administration des seules sociétés anonymes¹¹⁸³. La résistance du Conseil national du patronat français (CNPF) a été bien évidemment forte et – comme aujourd'hui – préfère orienter le comité d'entreprise vers les activités sociales et culturelles que vers ses compétences économiques. Certes, avec le transfert au comité d'entreprise de toutes les « œuvres » et activités sociales auparavant gérées par l'employeur (colonies de vacances, cantines, aides...) permet « l'abandon du paternalisme » en la matière (Lyon-Caen, 1992) au point que Marcel Paul estime que les comités d'entreprise deviennent des « instruments de collaboration de classe », alors qu'ils devraient être des « instruments de combat contre le capitalisme sous tous ses camouflages » (cité par Le Goff, 2002 : 40). Après une période où la question du ravitaillement est prioritaire, les années 1950 voient l'accent mis en premier sur les aides sociales et la prévoyance, et se développent les services à l'enfance et en quatrième la culture (Le Crom, 2005 : 67).

Malgré ces limites, le patronat n'entend pas faciliter la tâche. Fin 1947, à peine plus de la moitié des entreprises assujetties sont pourvues d'un comité ; en 1950 Marcel David fait le constat d'un échec partiel. En 1962, seules 25 % des entreprises disposent d'un comité d'entreprise. Sans changer fondamentalement la donne, la réforme du 18 juin 1966 donne au comité d'entreprise quelques pouvoirs supplémentaires en matière d'information économique et instaure un collège « cadres ». Mais pour le ministre Capitant et les rédacteurs de la loi, il n'en demeure pas moins que les comités d'entreprise ne sont pas faits « pour diriger l'entreprise ni même pour partager cette direction » (Hemar et coll., 1972). Ils peuvent être consultés, présenter des suggestions, mais « la liberté du chef d'entreprise demeure entière » (Roblot, 1980 : 370).

Dans les cinq années qui suivent la grève générale de mai et juin 1968, le nombre des comités d'entreprise triple, phénomène qui va de pair avec la légalisation de la présence syndicale dans l'entreprise (loi instaurant la

section syndicale d'entreprise du 27 décembre 1968) et l'augmentation de la syndicalisation comme de la conflictualité sociale¹¹⁸⁴. Si dans le rapport de forces des années 1968 le droit évolue, sans même parler de cogestion, la « participation » ne concerne certainement pas l'« association à la gestion », mais simple « intéressement aux bénéfices » (Lyon-Caen, 1995 : 13).

La gauche au pouvoir, la citoyenneté proclamée, mais l'autogestion non !

L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai et juin 1981 augmente les droits individuels et collectifs des salariés, sans pour autant que la situation soit fondamentalement transformée. Quelques innovations juridiques abritent cette volonté proclamée d'étendre la démocratie au-delà de l'organisation des pouvoirs publics (Lyon-Caen et Jeammaud, 1986 : 13), c'est-à-dire dans l'entreprise. L'on pourrait dire qu'en matière de pouvoir patronal, on passe de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle, mais que l'on reste dans le monarchisme.

Les lois « Auroux » (du nom du ministre socialiste du travail) sont précédées d'un rapport qui insiste à juste titre sur la nécessité d'une stabilité garantie de l'emploi aux travailleurs comme condition d'exercice de droits. C'est ce qui motivait les dispositifs limitant le recours aux contrats précaires. La promesse des 35 heures non seulement pour partager le travail entre toutes les mains disponibles, mais pour libérer du temps afin que les salariés puissent débattre et discuter collectivement, se cultiver, se documenter... n'a pas été tenue. En ne prenant pas une offensive globale sur tous les aspects, les lois ont pu être contournées, le patronat profitant d'autres dispositifs : le temps partiel, la flexibilité, les contrats d'insertion pour les jeunes, sans oublier l'armée de réserve toujours augmentée des chômeurs ont accentué la précarité réelle.

Paradoxalement, les années 1980 sont « le temps des incertitudes, [de] la citoyenneté ébranlée » (Le Goff, 2004), la décennie qui précède avec la crise voit ainsi des stratégies patronales de satisfaisant à certaines revendications qualitatives (horaires libres, travail à domicile), individualisant en cassant ou limitant l'expression collective (Bron, 1982)

Ce qui a été développé, ce sont d'abord des pouvoirs supplémentaires aux institutions représentatives du personnel, avec de nouveaux moyens pour les comités d'entreprise. Les dispositifs juridiques ont effectivement permis de freiner certains plans de licenciements, les expertises à

permettre aux comités d'entreprise, aux syndicats, aux personnels de proposer des solutions alternatives dans bon nombre de conflits, et cela n'est pas négligeable. Revers de la médaille, l'institutionnalisation poussée des syndicats et des institutions représentatives du personnel a un effet pervers : la coupure entre les titulaires d'un mandat, se réunissant pendant leurs heures de délégation (c'est-à-dire pendant le temps de travail), de plus en plus pris par les réunions de négociations, de comités, de commissions, et les syndiqués, les salariés sans mandat (Labbé, 1995) qui ne peuvent participer aux réunions syndicales puisque celles-ci se déroulent pendant leurs heures de travail.

La gauche au pouvoir à nouveau, entre 1997 et 2002 (gouvernement de Lionel Jospin), fait le réforme des 35 heures, mais dans des conditions telles que loin de permettre une amélioration des conditions collectives d'exercice de droits, le dispositif renforce l'individualisation et l'éclatement des collectifs de travail.

Enfin, sous la présidence de François Hollande, les quelques timides avancées après 2012 (information des salariés en cas de cession d'entreprises, extension des possibilités de reprises par les salariés¹¹⁸⁵, de la présence de représentants du personnel dans les conseils d'administrations d'entreprises privées...) (Jeansen, 2014) du début du quinquennat ont été l'objet de reculs et restrictions.

L'accord et la loi de 2008 qui ont modifié les règles de la représentativité syndicale ont rompu avec le modèle essentialiste des origines. C'est désormais un système inspiré du parlementarisme politique plus que du social qui est adopté. Seuls comptent désormais les résultats électoraux du premier tour des élections des comités d'entreprise et délégués du personnel. Les salariés sont appelés à voter tous les quatre ans, cela fixe la représentativité, y compris pour les conseils de prud'hommes puisque la gauche au pouvoir a supprimé les élections des conseillers. Venant après l'abandon définitif des élections à la Sécurité sociale, les différents dispositifs de la loi Macron, contribuent à forger une « démocratie sociale » bien éloignée de formes authentiquement démocratiques de contrôle, sans parler d'autogestion.

juillet 2015

Pour en savoir plus

Auzéro, Gilles et Emmanuel Dockès (2014), *Droit du travail*, Paris, Dalloz.

Bron, Jean (1982), *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières.

Cohen, Maurice (2002), « Les attributions économiques des comités d'entreprise

depuis la loi sur les nouvelles régulations économiques », *Droit ouvrier*.
 Collin Francis et coll. (1980), *Le droit capitaliste du travail*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
 Desseigne, Gérard (1995), *L'évolution du comité d'entreprise*, Paris, PUF.
 Ferreras, Isabelle (2013), « Entre gestion et gouvernement. De la place des investisseurs en travail dans le gouvernement de l'entreprise capitaliste », *Cahiers du droit de l'entreprise*, n° 2, mars-avril.
 Hémard, Jean et coll. (1972), *Sociétés commerciales*, Paris, Dalloz.
 Jeansen, Émeric (2014), « Participation des salariés à la gestion des entreprises du secteur public », *Jurisclasseur travail*, fascicule 15-88.
 Labbé, Dominique (1995), *Syndicats et syndiqués en France*, Paris, L'Harmattan.
 Le Crom, Jean-Pierre (2005), « La CGT et les comités d'entreprise dans les années 1950 », dans Élyane Bressol et coll., *La CGT dans les années 1950*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
 Le Goff, Jacques (2002), *Droit du travail et société*, t. 2, *Les relations collectives de travail*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
 Le Goff, Jacques (2004), *Du silence à la parole : Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
 Lyon-Caen, Gérard, (1992), *Les libertés publiques et l'emploi : Rapport au ministre du travail*, Paris, La Documentation française.
 Lyon-Caen, Gérard (1995), *Le droit du travail, une technique réversible*, Paris, Dalloz.
 Lyon-Caen, Antoine et Antoine Jeammaud (dir.) (1986), *Droit du travail, démocratie et crise*, Arles, Actes Sud.
 Minguet, Simonne (1997), *Mes années Caudron : Une usine autogérée à la Libération*, Paris, Syllepse.
 Roblot, René (1980), *Traité élémentaire de droit commercial*, Paris, LGDJ.
 Supiot, Alain (2004), *Le droit du travail*, Paris, PUF.
 Virton, Pol (1969), *Histoire politique du droit du travail*, Paris, Éditions ouvrières.

-
- 1178. [[Automation et avenir du travail](#)].
 - 1179. [[Ce n'est pas seulement un printemps](#)].
 - 1180. [[Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].
 - 1181. [[Août 1944 : du contrôle à l'autogestion](#)].
 - 1182. [[Comités de gestion \(1944-1945\)](#)].
 - 1183. [[Contrôle ouvrier et État bolivarien](#)].
 - 1184. [[Sans-terre urbains \(Les\)](#)].
 - 1185. [[Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].

Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?

Robi Morder

Dans la dynamique de Mai 68, les aspirations au contrôle et à l'autogestion se reflètent au sein même du mouvement syndical. La CFDT puis la CGT revendiquent des « conseils d'atelier et de bureau ». Après la victoire de François Mitterrand à la présidentielle de mai 1981, une majorité de gauche (socialistes, communistes et radicaux de gauche) arrive à l'Assemblée nationale et au gouvernement. Deux ministres sont concernés par ces questions : le ministère du travail avec Jean Auroux, dont le nom sera associé aux lois « Auroux », et le ministère de la fonction publique avec Anicet Le Pors et sa loi de « démocratisation du secteur public ».

Parmi les quatre lois Auroux, un droit à « l'expression directe et collective » des salariés « sur le contenu et l'organisation de leur travail » est proposé à titre expérimental – donc temporaire – dans la loi du 4 août 1982. Il y eut dès l'abord résistance du patronat qui n'avait, pas plus hier qu'aujourd'hui, nulle envie de voir son pouvoir ne serait-ce que légèrement grignoté¹¹⁸⁶. Le patron des patrons, Yvon Chotard, dénonçait l'« instauration de soviets » (Aléazard, 2008). En 2014, Jean Auroux expliquera que « dès juin 1981, ni les syndicats ni évidemment le patronat ne se montrèrent favorables ni à la cogestion ni l'autogestion » et qu'en conséquence, il ne lui restait qu'à « bâtir un ensemble cohérent allant le plus possible dans cette perspective de démocratie économique en faisant des salariés des “citoyens” et des “acteurs du changement dans l'entreprise” » (Auroux, 2014).

Pourtant, c'est d'abord au patronat que Jean Auroux cède avec une loi dont le contenu s'éloigne d'une citoyenneté plénière et démocratique d'inspiration autogestionnaire : « Il en écarte le spectre pour les chefs d'entreprise » (Le Goff, 2004 : 468-469) ; « Il n'est pas question de remettre en cause dans le secteur privé le pouvoir de direction et de décision dans l'entreprise » (Auroux, 2014). La loi expérimentale de 1982 prévoyait un rapport avant juin 1985 précédant un nouveau débat

parlementaire. Cette loi sera finalement confirmée avec quelques modifications par celle du 3 janvier 1986, toujours officiellement en vigueur aujourd'hui. Sous une forme particulière faisant explicitement mention de conseils d'atelier et de bureau, la loi de démocratisation du secteur public (1983) a également consacré ce droit dans la Fonction publique.

Contrairement au secteur public où des règles minimales étaient définies (une réunion au moins tous les deux mois, six heures de réunion par an), dans les entreprises privées, la loi renvoie les modalités d'application du droit d'expression à la négociation entre patronat et syndicats.

Dans le rapport soumis au Parlement pour tirer le bilan de la « loi expérimentale », celui-ci apparaît bien modeste : « Une connotation statistique avantageusement présentée » maintient mal les difficultés multiples mises pourtant mises en exergue par l'inspection du travail (Frachon, 1985).

L'échec des négociations est dû au refus du patronat et à sa volonté de reproduire dans les groupes les rapports hiérarchiques, d'absence de transparence et de suivi, de mise à l'écart volontaire des institutions représentatives du personnel et des organisations syndicales et de promotion commerciale sans précédent des cercles de qualité et autres formules patronales dotées de moyens sans commune mesure avec ceux concédés aux groupes d'expression (Rennes, 1986). Il est vrai que « la liberté concédée au salarié n'a pas vocation à nourrir une opposition à l'autorité patronale », mais bien au contraire « contribuer à un exercice plus mesuré, et plus pertinent » de cette dernière (Supiot, 2007 : 158-159).

Dix ans après, le bilan n'apparaît guère meilleur avec « un usage insuffisant du droit d'expression » (Coffinneau, 1993). Selon l'analyse des accords, le nombre des réunions est de une à deux par an dans 58 % des cas et de trois à quatre dans 26 %. Dans les PME apparaît une convergence entre syndicats et employeurs pour qu'il n'y ait pas d'accord, les syndicats privilégiant les institutions représentatives du personnel. Il est vrai que la gestion de l'information est marquée par le taylorisme, et que le droit d'expression s'apparente au management participatif et aux formes traditionnelles de l'amélioration de la productivité et de l'efficacité managériale.

Avec les lois Auroux, « l'expression, c'est un peu l'invention du pauvre, du salarié ordinaire dont l'œuvre ne s'inscrit pas dans un brevet ou une création, où le droit reconnaîtrait l'expression de la personne. Alors on lui

donne la parole sur ce qu'il fait et la manière dont il le fait, avec l'intention affirmée de consacrer ainsi sa valeur de sujet, et l'espoir secret de faire profiter l'entreprise de son savoir empirique. À la lisière du droit et des techniques de gestion du personnel qui investissent dans la personne du salarié pour que le salarié s'investisse dans l'entreprise, et qui prétendent réconcilier ainsi humanisme et productivité [...] promouvoir un nouveau type de salarié, non plus travailleur anonyme mais professionnel engagé dans la réussite de son entreprise » (Supiot, 2007 : 102).

Force est de constater que plus de « deux siècles révolus après la Révolution française, la démocratie qui prévaut dans la cité demeure bannie de l'entreprise [...] organisée de manière féodale [...] concentration entre mains du chef d'entreprise de tous les pouvoirs législatifs (organisation souveraine de l'entreprise), exécutif (commandement) et disciplinaire (application des sanctions) » (Saint-Jours, 1993). Ce que confirme Alezard (2008) : « On peut s'interroger sur leur réalité aujourd'hui. Sans noircir le tableau, il y a bien désuétude de l'exercice du droit d'expression. » Les directions ont cherché à le mettre sous tutelle et les cercles de qualité ont suscité beaucoup de méfiance des salariés, ce qui explique le désengagement.

Le mouvement syndical a lui aussi hésité et fait preuve d'une certaine frilosité en la matière. Peu habitué à passer d'une forme traditionnelle de la délégation de pouvoir à d'autres modes d'expression des salariés, il n'a pu être capable de saisir l'occasion pour aller au-delà des limites légales, et notamment d'imposer – au moins dans les entreprises à forte implantation syndicale – que l'ordre du jour des discussions des groupes porte sur des sujets touchant à l'ensemble de la vie de l'entreprise, du groupe d'entreprises, de la branche. Bien évidemment, à défaut, c'est le patronat qui a transformé la situation en sa faveur. Les rapports de forces et l'implantation syndicale plus faibles d'aujourd'hui ne rendent pas la situation facile. Mais si le droit d'expression est tombé en désuétude, il n'en existe pas moins dans la loi¹¹⁸⁷. Le comité d'entreprise doit être informé, voire consulté, à ce sujet. Et il n'est pas inimaginable que, dans certaines situations, des batailles pour son application ne permettent d'une part de mettre le patronat en demeure, de mobiliser pour ce faire, et d'autre part d'investir les « groupes d'expression » d'un contenu remettant en cause le pouvoir patronal à l'occasion de ces conflits et mobilisations. Les salariés peuvent encore se revendiquer des textes du Code du travail dans

leurs stratégies et tactiques de lutte, à la condition que ceci favorise l'autonomie et non la subordination.

Entre démocratie directe embryonnaire et renforcement de la délégation de pouvoir en faveur des institutions représentatives du personnel, il faut penser des moyens nouveaux pour l'expression et la décision collective des salariés organisés.

janvier 2015

Pour en savoir plus

Alézard, Gérard (2008), « Les lois Auroux 25 ans après », colloque de l'IHS CGT, www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_Gerard_Alezard_-_G2_-_Lois_Auroux.pdf.

Auroux, Jean (1981), « Introduction », *Les droits des travailleurs, rapport au Premier ministre et au président de la République*, Paris, La Documentation française.

Auroux, Jean (2014), « Témoignage de Jean Auroux », *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, n° 24, <http://rt30.free.fr/Aurouxdroitstravailleurs.pdf>.

Coffinneau, Michel (1993), *Les lois Auroux dix ans après*, Paris, La Documentation française.

Frachon, Martine (1985), *Rapport d'information sur la mise en œuvre des droits nouveaux des travailleurs*, Paris, Imprimerie de l'Assemblée nationale.

Le Goff, Jacques (2004), *Du silence à la parole : Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Rennes, Pascal (1986), revue *Droit ouvrier*.

Saint-Jours, Yves (1993), « L'entreprise et la démocratie », *Dalloz, chronique 4*.

Supiot, Alain (2007), *Critique du droit du travail*, Paris, PUF.

1186. [[> Droit du travail et droits des travailleurs](#)].

1187. Toujours en vigueur dans le texte du Code de travail (L 2281-1 et suivants).

Du contrôle ouvrier à l'autogestion

Victor Fay

La propagande en faveur du socialisme autogestionnaire a déjà rencontré, dans le milieu des travailleurs syndiqués et politisés, un écho considérable. Ce qui était implicite dans cette aspiration est subitement devenu explicite. Un nouveau clivage, se superposant à celui qui séparait les réformistes des révolutionnaires, s'est fait jour, opposant les partisans de la démocratie ouvrière à ceux d'une structure étatique autoritaire. Hélas, les deux clivages ne se recouvrent pas !

Il existe, parmi les réformistes, un courant se réclamant de l'autogestion, sans renoncer pour autant au passage pacifique et graduel du capitalisme au socialisme. On trouve parmi eux des gens pour qui l'autogestion est conciliable avec la propriété privée des moyens de production, parce qu'ils confondent, le plus souvent de bonne foi, la cogestion avec l'autogestion ouvrière et avec le contrôle des travailleurs sur la gestion.

Il existe d'autre part, parmi les révolutionnaires, des gens qui n'admettent l'autogestion et la démocratie conseilliste que du bout des lèvres et qui, en fait, restent attachés à la tradition du socialisme autoritaire et au rôle dirigeant d'un parti unique. Nombre d'entre eux ont été surpris par l'accueil favorable qu'a rencontré ce projet dans les rangs de l'élite et de l'avant-garde ouvrière ; ce qui les fait réfléchir et les incline à prendre en charge ce nouvel aspect de la lutte pour le socialisme, sans qu'ils renoncent pour autant, sous prétexte de la cohésion et de la vigilance nécessaires pour empêcher la contre-révolution, à la structure autoritaire de la société de transition.

Il existe, enfin, une troisième catégorie de militants qui, partisans de l'autogestion et de l'action révolutionnaire, répudient d'emblée toute forme d'autorité centrale, toute coordination de la lutte pour le pouvoir et pour l'édification du socialisme. Ils se fient, sans restriction, à l'instinct créateur des masses populaires à leur aspiration révolutionnaire spontanée, ne voient dans les partis et les syndicats ouvriers que des obstacles à ces aspirations. Ils ignorent, de propos délibéré, les expériences passées prouvant que les actions spontanées, si elles peuvent déclencher une

révolution, doivent, pour vaincre, trouver une organisation et une direction capables d'encadrer et d'orienter le mouvement révolutionnaire.

Tels sont, avec des variantes diverses, les trois courants qui s'affirment à l'égard de l'autogestion. Tout cela est encore confus et mouvant. Les attitudes très tranchées au début, s'assouplissent et se nuancent, au fur et à mesure que le projet autogestionnaire pénètre peu à peu dans les masses, qu'il s'annonce comme une force politique en devenir. Comme toujours quand le mouvement ouvrier franchit une étape nouvelle, nombreux sont les travailleurs qui se méfient de cette « nouveauté », dont ils ignorent la portée réelle, et qui hésitent à l'adopter. Ce qui surprend, ce ne sont pas ces réserves inévitables, mais au contraire, la facilité et la rapidité relatives avec laquelle ce projet soulève l'intérêt de différentes catégories de travailleurs. Qui sont-ils ? On a cru tout d'abord que les couches supérieures des travailleurs, dont le niveau de vie est en gros satisfaisant, étaient celles qui accordaient la priorité à la revendication autogestionnaire. On a cru ensuite que les ouvriers spécialisés, en raison du caractère parcellaire et répétitif de leurs tâches, cherchaient à s'en affranchir en voulant obtenir la réforme du processus de production. On s'est aperçu enfin que ces aspirations ne sont limitées ni aux techniciens, ni aux OS, qu'elles concernent l'ensemble du prolétariat, qu'elles expriment d'une façon encore imprécise mais déjà impérieuse, le besoin profond d'un changement fondamental des conditions de travail et d'existence.

Cette popularisation du projet autogestionnaire, ignoré il y a quelques années à peine, témoigne de ce que les travailleurs ne peuvent plus, en leur majorité, vivre comme auparavant et qu'une minorité d'entre eux ne veut plus supporter le genre de vie qu'on leur impose. Ce sentiment est à tel point impérieux que le patronat lui-même s'en rend compte et admet la nécessité de modifier les aspects les plus intolérables du système de production, en particulier le travail à la chaîne.

Bien entendu, cette ouverture ne résulte pas d'une propagande plus ou moins adroite. Elle correspond à l'état actuel de la technologie, et notamment au développement de l'automation¹¹⁸⁸. L'ouvrier ressent instinctivement qu'on lui impose un effort épuisant et dégradant que la technique actuelle rend superflu. D'où la volonté de maîtriser cette technique, de la mettre au service du travailleur, au lieu de lui asservir le travailleur. Cette volonté de comprendre, ce refus d'un travail dont le comment et le pourquoi lui échappe, expriment la maturation du prolétariat

en tant que future classe dominante, devant prendre en charge le processus global de la production en société socialiste.

C'est, pourrait-on dire, voir loin bien au-delà des prémisses qui apparaissent à peine. C'est vrai ! Mais le rôle d'un marxiste est de déceler ce qui devient, et d'en déduire une stratégie qui corresponde à ce processus objectif, qui permette de développer la conscience de classe du prolétariat, en faisant converger les revendications immédiates vers un but qui les réalise et les dépasse.

Ce but, dans l'état actuel du mouvement socialiste, c'est le contrôle ouvrier et populaire de la production, de la répartition et du mode de vie en général. Cet objectif, dont il importe de préciser les différents aspects et contours, offre l'occasion d'un passage concret à l'autogestion et permet de mettre fin à la confusion qui règne entre les notions de cogestion, d'autogestion et de contrôle ouvrier. Cette confusion est due à l'existence des zones de transition entre ces trois modes de l'intervention prolétarienne ; elle exprime la tendance à l'intégration de certaines revendications dans le système capitaliste, adapté aux nouveaux impératifs technique et sociaux. On ne peut pas, grâce à une analyse abstraite, dissocier ce qui est associé dans la vie. On peut cependant, dans une certaine mesure, dégager sous la confusion apparente les tendances profondes et les intérêts qu'elles expriment.

Ainsi, toute tentative d'appliquer l'autogestion en régime capitaliste aboutit inévitablement à la cogestion de type allemand ou à la « participation » de type français, où la réalité du pouvoir est détenue par le capital et où la représentation ouvrière ne fait qu'éviter les affrontements et permet d'associer étroitement les travailleurs au fonctionnement du mode actuel de production. Cela ne signifie pas que, dans certaines conditions, les ouvriers doivent refuser les places qu'on leur offre dans les conseils d'administration ou de surveillance.

Cela veut dire qu'au lieu de partager les responsabilités de la gestion patronale, ils doivent utiliser leur présence pour contrôler cette gestion, pour la critiquer, pour la faire connaître aux travailleurs, pour dénoncer comme une duperie la cogestion qu'on leur offre ; en un mot pour transformer la cogestion en contrôle ouvrier.

L'autogestion ouvrière, ce n'est pas le socialisme qui ne pourrait être réalisé qu'après une longue période de transition, après la disparition des classes et de l'État. C'est une forme d'organisation sociale qui permet de construire le socialisme dans la liberté, en assurant aux travailleurs la

possession et la gestion des moyens de production, et, partant de cette conquête, la direction de la société tout entière. Elle ne peut être appliquée qu'après la conquête du pouvoir par les travailleurs, après l'expropriation des capitalistes, après l'instauration d'une démocratie directe, celle des conseils. Toute autre conception de l'autogestion, et notamment le projet d'implanter des îlots autogestionnaires en plein océan capitaliste, se réduit aux coopératives ouvrières de production soumises aux lois du marché¹¹⁸⁹.

La tâche des partisans du socialisme autogestionnaire est double. Il s'agit, en premier lieu, de dissiper les illusions sur les possibilités de faire l'économie d'une révolution en réalisant progressivement l'autogestion dans les usines capitalistes, en s'emparant de ces usines, en y établissant un pouvoir ouvrier à la base. Certes, c'est ainsi que le processus doit être engagé. Il ne peut se maintenir à ce niveau. La dynamique de la lutte aboutit inévitablement à la conquête du pouvoir, à la destruction de l'État bourgeois, à la création d'une démocratie des conseils ou à l'échec de l'entreprise. Le pouvoir ouvrier est un ou il n'est pas. L'autogestion n'est possible qu'après la conquête du pouvoir par les travailleurs.

Il s'agit en second lieu d'enlever à la propagande en faveur de l'autogestion son caractère abstrait. Il ne suffit pas d'expliquer les bienfaits de l'autogestion comme Jules Guesde, ce commis-voyageur du premier parti ouvrier français, annonçait dans tous les coins du pays, y compris à la Chambre des députés, l'avènement du socialisme. Ce genre de prophétisme révolutionnaire n'est plus de mise. L'immense majorité de travailleurs ressent intimement la nocivité du capitalisme et la nécessité de son renversement. Ce qui la retient de s'engager dans la lutte pour le socialisme, ce sont les inquiétudes que soulèvent les résultats décevants du socialisme en Europe de l'Est et en Chine¹¹⁹⁰. Ce qui les préoccupe c'est à la fois quel socialisme il importe de réaliser et surtout par quelles voies ?

Les voies qui mènent au socialisme sont multiples, selon le terrain qu'elles traversent. Mais les conditions essentielles sont toujours les mêmes. On ne peut entreprendre l'édification du socialisme avant la conquête du pouvoir par les travailleurs et l'expropriation des capitalistes, sans la transformation fondamentale des structures de la société. L'autogestion et la démocratie des travailleurs organisés en conseils, tels sont les objectifs après la conquête du pouvoir. Oui, mais avant ? Comment parvenir à ce stade élevé de la lutte de classe, comment établir la jonction entre les revendications immédiates, pouvant être satisfaites dans le cadre du régime existant, et la conquête du pouvoir ? Quel est le moyen

de passage des unes à l'autre ? C'est le contrôle ouvrier qui doit, dès avant la lutte pour le pouvoir, permettre de circonscrire la toute-puissance patronale, de la soumettre à l'investigation vigilante des travailleurs, de donner à ceux-ci le sens de responsabilité et la conscience de leur force. C'est pourquoi l'action pour le contrôle ouvrier peut s'étendre à une période relativement longue, prendre des aspects et viser des objectifs très divers. Il s'agit de partir toujours d'une situation concrète, d'une revendication ressentie comme immédiate et urgente.

Parler du contrôle ouvrier en général c'est encore une fois se tromper de cible. Les ouvriers ne se battent jamais pour le contrôle ouvrier en soi. Pour eux, ce n'est pas un but, mais un moyen. Ils se battent pour une meilleure aération de l'atelier, pour une meilleure cantine, pour de meilleures conditions d'hygiène, contre le pointage, le chronométrage, contre les rythmes excessifs et la monotonie abrutissante du travail parcellisé, contre la hiérarchie des salaires, les pénalités et les licenciements arbitraires. Tel est le plus souvent le point de départ, cependant, les ouvriers désirent, de plus en plus souvent, connaître et comprendre non seulement le comment mais aussi le pourquoi du plan de production, afin de pouvoir contrôler son exécution. Ils le réclament surtout en cas de mauvaise gestion de l'entreprise, qui risque de compromettre leur gagne-pain. Pour obtenir satisfaction et pour éviter qu'on leur enlève d'une main ce qu'on leur a cédé de l'autre, ils cherchent à contrôler l'application et le respect des avantages obtenus. Il leur faut, pour y parvenir, imposer l'existence et les droits des délégués d'atelier, des comités d'usine, des sections syndicales. [...]

Pour déjouer [les] manœuvres patronales [...], il faut unifier la représentation ouvrière dans un seul organisme auquel tous les autres seront à la fois intégrés et subordonnés et qui sera le porte-parole de la communauté ouvrière de l'entreprise. Un tel organisme, c'est le comité d'usine élu par tous les travailleurs qui doit jouir de leur confiance et être renouvelé assez souvent pour ne pas se couper de ses mandants. Certes, le danger d'intégration et de manipulation d'un tel organisme est constant. Quand il ne peut pas le briser par la répression, le patronat s'efforce de le neutraliser. Pour l'empêcher, il importe de ne jamais se contenter des avantages acquis ; tout en cherchant à les défendre et consolider, le comité d'usine doit saisir chaque occasion pour mettre en avant une revendication plus exigeante, plus difficile à admettre par le patron, nécessitant la mobilisation des énergies ouvrières.

Le contrôle ouvrier possède sa dynamique propre ; s'il n'avance pas, s'il n'étend pas son champ d'intervention, il recule. En revanche, s'il se développe, s'il franchit les murs de l'usine, s'il passe progressivement, selon des rythmes à déterminer, du contrôle encore anodin des œuvres sociales à celui, bien plus important, des rythmes du travail et des licenciements, jusqu'à celui de la gestion technique, économique et financière de l'entreprise, sans tenir compte des secrets de fabrication et de la répartition des bénéfices, on peut arriver, par paliers successifs, si le rapport des forces l'autorise, et sans dessaisir le patronat de ses responsabilités, au seuil de l'expropriation et de l'autogestion ouvrière¹¹⁹¹.

À l'examiner de l'extérieur, le contrôle ouvrier n'est qu'un pont provisoire menant à l'autogestion. Dès qu'on l'examine de l'intérieur on se rend compte de ses immenses possibilités de promouvoir le pouvoir ouvrier à l'usine, de restreindre progressivement la puissance patronale jusqu'à la limite où elle ne gardera que les apparences, la réalité du pouvoir passant entre les mains des représentants ouvriers. Cette limite ne sera que rarement atteinte, car les patrons, dès qu'ils seront dépouillés de la plupart de leurs profits, refuseront d'assumer des responsabilités sans contrepartie suffisante et préféreront soit quitter la place, comme ce fut le cas lors de la Révolution d'octobre en Russie, soit se reconvertir en cadres supérieurs salariés comme ils l'ont fait pour la plupart en Chine communiste dans les premières années après la révolution.

De leur côté, les ouvriers ayant atteint un niveau élevé du contrôle tendent, surtout après la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, à dépasser le stade du contrôle et à prendre en main la direction de l'entreprise.

« Contrôler aujourd'hui pour décider demain », ce slogan du PSU exprime les étapes successives de la lutte pour le pouvoir au niveau de l'entreprise¹¹⁹². Il est certain que le passage du contrôle à la décision implique la conquête, simultanée ou préalable, du pouvoir politique au niveau du pays. Elle peut être préparée par les congrès des comités de contrôle ouvrier au niveau local, régional et national, formant des embryons du pouvoir révolutionnaire.

Le contrôle ouvrier peut, dans certains cas, retarder sur la conquête du pouvoir, ce qui s'est produit en Russie, après la Révolution d'octobre¹¹⁹³. Le décalage ne saurait être de longue durée. Le contrôle ne peut en aucun cas se muer en autogestion avant que cette conquête ne soit accomplie ou, pour le moins, en voie d'accomplissement.

En Russie, les ouvriers, malgré les conseils de modération de Lénine, qui redoutait la catastrophe économique, qu'il n'a pu éviter, se sont emparés des usines et ont essayé, tant bien que mal, de les faire marcher. À de très rares exceptions près, le contrôle ouvrier, même étendu à toutes les formes de gestion, n'a été qu'une brève étape sur le chemin de l'expropriation. Hélas, les tentatives maladroites de gestion ouvrière ont été vite abandonnées sous la pression du pouvoir central qui, après en avoir écarté les comités d'usine et les syndicats, a établi d'abord une direction tripartite (parti, syndicat, direction technique), puis unipersonnel, en réduisant les représentants ouvriers au rôle purement consultatif et en supprimant leurs prérogatives gestionnaires. L'expérience de la gestion étatique centraliste a abouti en URSS à dessaisir les travailleurs de tout pouvoir à l'usine.

Par contre, l'autogestion appliquée en Yougoslavie au niveau des unités primaires, territoriales et économiques, a permis d'assurer aux travailleurs la possession des moyens de production et de les protéger contre les ingérences autoritaires et souvent arbitraires des bureaucrates centralistes. Elle n'a pas permis cependant d'instaurer un système cohérent d'autogestion à tous les niveaux et dans tous les domaines. En effet, les technocrates se sont taillés la part du lion de la direction et des revenus des entreprises¹¹⁹⁴, et la Ligue communiste, soutenue par l'armée, domine toujours les organismes autogestionnaires et maintient un double pouvoir de fait, au sein duquel elle se réserve le dernier mot.

Nulle part au monde l'autogestion ouvrière n'a été instaurée en tant que pouvoir unique souverain, sauf à quelques rares et brefs moments. Aucun modèle n'existe qui permettrait de s'y référer. Nous savons, tout au plus, que l'autogestion implique, après la conquête du pouvoir et la collectivisation de principaux moyens de production et d'échange, la coexistence d'une démocratie directe et d'une planification économique globale. Nous ne pouvons qu'esquisser les contours de telles institutions et laisser aux événements futurs le soin de leur élaboration concrète.

mai 1973

Source

Critique socialiste, n° 13-14, mai-septembre 1973.

1188. [[Automation et avenir du travail](#)].

1189. [[Coopératives et transformation de la société](#)].

1190. [[Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

1191. [[Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

1192. [[> Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].

1193. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1194. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

Du parti-État au parti-mouvement

Bruno Della Sudda et Romain Testoris

Les autogestionnaires peuvent-ils soutenir la forme parti ? Outil de synthèse et d'action, le parti pris des autogestionnaires de ne plus faire de la conquête de l'État le but unique et ultime les conduit à privilégier une nouvelle forme d'organisation politique qui favorise l'auto-organisation et ne prétend pas à un rôle de direction. Une manière de renoncer aussi à la hiérarchisation partis, syndicats, associations. Si le parti-mouvement reste à être inventé, il se dessine déjà dans les coulisses des mouvements sociaux de notre époque et dans nos bilans du siècle dernier.

La crise de la forme parti est un élément de la crise politique contemporaine. Elle en révèle la profondeur et la complexité. Le discrédit et la désaffection qui frappent les partis politiques sont d'une ampleur sans précédent. Tout ce qui surgit de neuf et qui renouvelle les contestations anticapitalistes sectorielles ou globales depuis Mai 68 en posant la question d'un projet alternatif de société s'est produit en extériorité des partis politiques, y compris de ceux se réclamant du mouvement ouvrier.

Les réponses que tentent d'apporter ces derniers à la crise de la forme parti sont dérisoires : abandon de telle notion, nouveau nom donné à telle instance, voire au parti lui-même, personnalisation accentuée... Il est vrai que toute leur ambition est de participer à la vie politique telle qu'elle est et aux institutions telles qu'elles sont, sans en remettre en cause les cadres, et de maintenir la cohérence d'un appareil qui prend en charge la représentation des intérêts sociaux légitimant l'existence de ce parti. Pour les autogestionnaires que nous sommes, il s'agit de penser cette crise au-delà de la conjoncture : pour cela un bref retour historique s'impose.

Les labyrinthes de la mémoire

Pour le Marx du *Manifeste communiste*, « les communistes ne forment pas un parti distinct des autres partis ouvriers, ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux du prolétariat dans son ensemble. Ils ne présentent pas de principes particuliers d'après lesquels ils prétendent modeler le mouvement prolétarien. Voici ce qui distingue les communistes des autres

partis prolétariens : d'une part dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils mettent en avant et font valoir les intérêts indépendants de la nationalité et communs au prolétariat tout entier ; d'autre part dans les diverses phases que traverse la lutte entre prolétariat et bourgeoisie, ils représentent toujours l'intérêt du mouvement dans son ensemble. Pratiquement, les communistes sont donc la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, celle qui pousse toujours plus avant toutes les autres. Théoriquement, ils ont sur le reste de la masse prolétarienne l'avantage de comprendre clairement les conditions, le cours et les fins générales du mouvement prolétarien ».

Cette citation dans son intégralité, replacée dans le contexte du jeune mouvement ouvrier, permet de mieux saisir les deux caractéristiques majeures justifiant, aux yeux de Marx, à la fois la constitution de l'aile la plus éclairée du mouvement ouvrier en organisation politique distincte, et le lien que cette aile marchante doit constamment entretenir sans sectarisme avec les autres structures organisées et avec l'ensemble du mouvement ouvrier. Cette seconde caractéristique a été le plus souvent oubliée dans l'histoire du mouvement ouvrier dans ses phases ultérieures et tout au long du 20^e siècle par quasiment toutes les variantes se réclamant de la tradition communiste.

Pour le Lénine de *Que faire ?*, la conscience spontanée est synonyme - d'illusion idéologique et d'inorganisation. La conscience révolutionnaire ne peut être développée que par un parti révolutionnaire rassemblant intellectuels et ouvriers conscients et jouant un rôle d'avant-garde, parti construit de haut en bas à partir d'un noyau organisateur. Le « centralisme démocratique » assure la subordination de la base au sommet, celui-ci étant à ses yeux le congrès et non le sommet d'un appareil, congrès où ont lieu les discussions, où se prennent les décisions, où s'en vérifie l'application. Lénine veut construire un parti sérieux, honnête, démocratique, et sa critique du spontanéisme doit être entendue comme celle d'une conscience spontanée livrée à elle-même et laissée sans travail d'élucidation théorique visant à dégager une orientation. Cette critique n'implique de la part de Lénine aucun mépris à l'égard du mouvement spontané et des initiatives prises par les masses elles-mêmes. C'est ainsi qu'il comprendra l'importance des soviets en Russie¹¹⁹⁵. De fait, le Parti bolchevik fera la Révolution d'octobre en étroite relation avec le mouvement des masses, et, notons-le, sans secrétaire général ni bureau

politique, seulement avec un comité central où Lénine est mis en minorité à plusieurs reprises.

Dès 1904, ce modèle suscite la perplexité et l'inquiétude de Rosa Luxemburg qui insiste sur la nécessité de respecter la démocratie interne et pointe des risques de bureaucratisation. Rosa Luxemburg critique ce qu'elle appelle l'ultracentralisme de Lénine ; elle craint que doter le comité central de pouvoirs absolus n'aboutisse à renforcer le conservatisme qu'elle juge inhérent à tout organe institutionnalisé. Elle vise non seulement le Parti bolchevik mais aussi la social-démocratie allemande. Pour elle, « les erreurs commises par un mouvement ouvrier vraiment révolutionnaire sont historiquement infiniment plus fécondes et plus précieuses que l'infailibilité du meilleur comité central ». Malgré ses désaccords avec les bolcheviks, elle soutiendra avec enthousiasme la Révolution d'octobre 1917.

Dans un premier temps, Trotsky s'oppose lui aussi aux conceptions de Lénine qui supposeraient selon lui le contrôle de tous les membres du parti par un comité central omniprésent. Il y voit une conception abstraite et bureaucratique et préconise un parti constitué d'organisations ouvrières autonomes reconnaissant l'influence et les vues générales du parti. En octobre 1917, il se rallie aux conceptions de Lénine et adhère au Parti bolchevik. Dès lors, il considérera que l'existence d'un parti révolutionnaire est la condition indispensable de la révolution socialiste et se fait le champion du parti comme instrument de la conquête du pouvoir, parti incarnant la dictature du prolétariat en cumulant l'unité de volonté, l'unité d'organisation et l'unité d'action.

Chez Lénine, le rôle d'avant-garde, la subordination de la base au sommet, la verticalité, sont cohérents avec une stratégie qui tout en admettant comme possible sur le plan de la théorie une révolution pacifique et démocratique, prépare de fait la conquête de l'État et la dictature du prolétariat par des voies insurrectionnelles. Le Parti bolchevik a pu abattre le tsarisme et remporter la guerre civile. Mais construire l'alternative, comme on dit aujourd'hui, a tout de suite fait problème. Fonctionnant comme un parti-État, centralisant toute vie politique, concentrant la science de la vie sociale et l'apportant de l'extérieur aux masses, le Parti bolchevik n'a pu tenir les promesses des soviets qu'il a immédiatement instrumentalisés : les masses ne pouvaient plus s'approprier les conditions de leur vie sociale, de leur propre transformation ; le parti-État se chargeait de fait de faire la révolution à

leur place. Non seulement ce modèle est contradictoire avec une stratégie visant à assurer l'hégémonie des pratiques autogestionnaires dans la société civile, mais le bolchevisme, pratique, culture et organisation, est caduc du tout au tout.

La bureaucratisation quasi immédiate de la Révolution d'octobre 1917 pour des raisons objectives (situation d'arriération combinée aux effets de la double guerre mondiale et civile) et subjectives (limites propres et conceptions du Parti bolchevik) va créer le terrain où se développe la contre-révolution stalinienne, à la fois en continuité et en rupture avec le bolchevisme¹¹⁹⁶. Le centralisme démocratique devient un centralisme autocratique, établissant par la terreur le pouvoir absolu du secrétaire général sur le parti et le peuple entier. Les directions prennent un rôle fondamental et exercent leur pouvoir sur les membres privés de toute autonomie. C'est ce modèle, frauduleusement donné comme fidèle au modèle bolchevik, qui va régir la vie des quelques partis communistes de masse d'Europe occidentale jusqu'aux années 1980-1990. En France, ce stalinisme ordinaire va laisser la place à une institutionnalisation grandissante et à des réflexes de survie de la part de l'appareil procédant à des réformettes dans une ambiance de sauve-qui-peut théorique, laissant plus de jeu aux structures locales défendant chacune ses intérêts matériels immédiats autour d'un réseau d'élus locaux de plus en plus réduit.

Au début des années 1920, Gramsci, aux prises avec les premiers signes du stalinisme, voit les limites du modèle bolchevique pour les pays capitalistes développés. Pour pouvoir mener la guerre de position, pour que les classes subalternes puissent devenir hégémoniques, c'est-à-dire accéder à l'intérêt universel, le parti révolutionnaire doit réintégrer les tâches politiques dans la société civile et ne peut plus être le seul centre de médiation politique, le seul lieu de concentration de la vie politique. Le parti révolutionnaire doit être autre chose qu'un anti-État. De fait, Gramsci renoue avec les meilleures théorisations de Lénine mais il ne définit pas un modèle différent. Il ne pose pas la question des relations avec les autres partis politiques et ne s'interroge pas sur l'identification du parti et de l'État pendant la période de transition.

N'en déplaisent aux « nouveaux philosophes » des années 1980, il faut rappeler que la bureaucratisation n'est pas l'apanage des partis révolutionnaires. L'autoritarisme bureaucratique remonte au Parti social-démocrate allemand (SPD), à la charnière des 19^e et 20^e siècles. Trahissant les idées de Marx et d'Engels en matière d'organisation, ce parti, qui

conjugue l'autocratie et le réformisme le plus plat, va fonctionner le premier comme un appareil d'État où les directions toutes puissantes et infaillibles règlent les affaires du parti à l'insu de ses membres et imposent l'unanimité autour de sa ligne, où tout se passe en haut, où la participation aux institutions et aux élections est conçue comme une fin en soi, où le syndical et le social est subordonné à l'intérêt du parti. C'est d'ailleurs Kautsky, tête pensante du SPD, qui avance la thèse de la conscience révolutionnaire apportée de l'extérieur aux masses, thèse reprise par Lénine dans *Que faire ?*, lequel Lénine essaiera, tardivement mais en vain, de corriger le tir. De fait toutes les organisations ouvrières qui vont s'installer dans les institutions bourgeoises tout en évoquant de loin en loin la révolution vont se bureaucratiser.

Les tâches du présent

La mémoire mise à jour, restent à accomplir les tâches du présent. Ces tâches ne sont plus exactement celles que Marx proposait à l'aile marchante du mouvement ouvrier, appelée communiste, au milieu du 19^e siècle. Il s'agissait alors d'un jeune mouvement ouvrier dispersé dans une nébuleuse de structures très diverses, sans représentation politique significative.

Un siècle et demi d'expériences du mouvement ouvrier et un capitalisme largement renouvelé et mondialisé sont passés par là : prolongement des révolutions industrielles, extraordinaire développement des forces productives avec des effets profondément contradictoires, révolution scientifique et technique, élévation massive du niveau éducatif et culturel des populations au Nord comme au Sud, mais aussi expérience des échecs tragiques des révolutions anticapitalistes du 20^e siècle comme des tentatives réformistes, anciennes de couleur rose, et plus récentes de couleur verte, visant à humaniser le capitalisme en prétendant faire l'économie d'une transformation radicale.

La crise de la représentation politique et plus profondément de la politique elle-même est aussi le produit de cette histoire tragique et de ces tentatives inabouties. Ce n'est pas la politique comprise comme « chose publique » et comme « les affaires de toutes et de tous » qui est aujourd'hui rejetée, en particulier dans les milieux populaires, mais la distance grandissante qui s'est instaurée entre la société, ses besoins et ses exigences, d'une part, et d'autre part la représentation « professionnalisée » et le système politique ; le tout sur fond d'absence de

perspectives politiques émancipatrices et de projet alternatif consécutives aux échecs de toutes les composantes du mouvement ouvrier, comme de l'écologie politique. Cette crise renforce également dans les réseaux associatifs et syndicalistes une méfiance tenace vis-à-vis du politique, déjà alimentée par l'héritage négatif d'un siècle qui a vu la grande majorité des partis – petits et grands – du mouvement ouvrier s'efforcer de manipuler associations et syndicats, et y parvenir dans bien des cas. La remarque vaut aussi pour les partis écologistes, historiquement beaucoup plus jeunes et de dimension plus modeste, mais qui ont tenté à leur tour de manipuler les associations de défense de l'environnement à partir des années 1980. Dans ce dernier cas, l'héritage est moins lourd. Mais le tableau d'ensemble favorise pour nombre de syndicalistes et d'associatifs l'illusion que l'activité politique est superflue et que toute structure politique est *a priori* suspecte, alors que son caractère généraliste – à la différence des associations et des syndicats dont le champ d'activité est sectoriel – lui donne une fonction de synthèse irremplaçable¹¹⁹⁷.

C'est donc au présent, et non en prétendant corriger les erreurs du passé, que se joue la définition de la forme parti. Notre thèse sera qu'il ne faut pas tout abandonner de la forme parti – la fonction de mémoire, de socialisation et sa vocation d'ancrage populaire demeurent nécessaires – mais qu'il faut la transformer en parti-mouvement. À la fois parti et mouvement, celui-ci sera souple et agile, capable de se dépasser lui-même, ne niant point la spontanéité mais l'aidant à s'organiser elle-même, organisateur permanent de prise de conscience et d'initiative politiques, bannissant toute forme de politique professionnelle et tout pouvoir des directions sur ses membres.

Ce qui est décisif, c'est la fonction politique à assumer. Pour une stratégie autogestionnaire qui ne fait pas de la conquête de l'État un préalable, pour qui la participation aux élections n'est pas l'activité principale, il s'agit de favoriser sans attendre toutes les formes d'appropriation sociale et de désaliénation et toutes les capacités à s'organiser, débattre, décider, à développer dans la société civile l'hégémonie des idées et des pratiques autogestionnaires. Quelles sont dans cette perspective les fonctions de la forme parti ? Il s'agit de porter la mémoire des luttes indispensable à leur pérennité, d'assurer la synthèse entre l'expérience, la pratique et le projet ; de socialiser et mettre en cohérence les luttes ; d'organiser l'expression des mouvements sociaux et des mobilisations citoyennes dans les formes politiques générales qui leur

évitent de s'émietter en régressions de type catégoriel ou corporatiste ; d'intégrer en théorie et en pratique les luttes dans un projet d'émancipation global sans lequel ne seront pas mises en cause sur le fond les -déterminations essentielles du capitalisme, projet que les mouvements sociaux et les mobilisations citoyennes ne développent pas spontanément, tout au moins d'un point de vue global et avec une vision d'ensemble. Ce travail de synthèse est d'autant plus crucial à notre époque où reste à réaliser la convergence des luttes féministes, écologistes, ouvrières et démocratiques.

Autogestionnaire dans ses objectifs, le parti-mouvement doit l'être aussi dans son fonctionnement. Les pratiques autogestionnaires doivent être non pas institutionnelles, ce qui est une forme de bureaucratisation, mais institutantes ; c'est-à-dire que les institutions auxquelles elles donnent naissance doivent être soumises au contrôle de la société, évoluer en fonction des besoins, s'enrichir, donc rester vivante. Et cela aussi bien pour la vie interne que pour la vie publique.

L'organisation interne du parti-mouvement donne à voir la sincérité de ses convictions et la réalité de son projet. Il s'agira de rompre avec la verticalité et le centralisme, et non pas avec toute forme de centralité, lieu où les pratiques se socialisent, où les propositions se confrontent, où les décisions se prennent et se confirment après débat. Priorité sera donnée aux formes de décision les plus démocratiques. Le développement des réseaux est à la fois une caractéristique majeure et extrêmement positive et l'une des conditions des mobilisations citoyennes et de l'altermondialisme dans la dernière décennie du 20^e siècle. Cependant, le principe du réseau ne peut se substituer au parti-mouvement : leurs fonctions ne sont pas identiques, elles sont complémentaires et la forme réseau peut aussi se déployer au sein du parti-mouvement sans être sa forme d'organisation dominante. Le réseau ne peut assumer l'héritage de ce qu'il convient de conserver des fonctions antérieures de la forme parti, et il ne peut être paré de toutes les vertus démocratiques : parfois, il est déjà lui aussi à travers l'utilisation d'un outil comme Internet le lieu à travers lequel se construisent de nouvelles inégalités au sein même des organisations associatives, syndicales et politiques, tendant à favoriser les individus maîtrisant le mieux l'écrit et l'accès aux sources d'information, et disposant de plus de temps libre que d'autres. Mais la culture en gestation dans le mouvement altermondialiste pourra apporter beaucoup pour favoriser les initiatives individuelles et locales, dans la mesure notamment

où elle met l'accent sur l'« ici et maintenant » des actions à entreprendre et laisse une grande initiative aux groupes et aux individus.

Bannissant tout autoritarisme et toute unanimité imposée, la centralité ainsi conçue pourrait alors assurer sans coercition la cohérence de l'organisation et sa pérennité, l'essentiel étant la participation de tous et de toutes aux initiatives communes, à l'élaboration de la stratégie, du projet et du programme, à la critique permanente. La rotation des responsabilités, et la parité dans tous les lieux d'animation collective – prenant la place des anciennes « directions d'organisations » – sont impératives. Le droit de tendance, lié au pluralisme fondateur indispensable du parti-mouvement, doit être garanti, même s'il ne suffit pas à assurer la démocratie. Priorité sera donnée aux droits et aux initiatives des adhérentes et adhérents et à leur formation critique qui doit tendre à devenir une autoformation permanente. Parce que l'activité politique s'inscrit dans le cadre d'une citoyenneté active, et qu'elle doit devenir l'affaire de toutes et de tous, le « parti-mouvement » combattra sans concession la professionnalisation de la politique, qui est la réponse de la bourgeoisie et de ses partis à la crise de la politique et de sa représentation.

Le parti-mouvement reconnaîtra sans exception et sans restriction l'autonomie des mouvements sociaux. Il ne dirigera ni les syndicats, ni les associations, ni les mouvements de masse et ne s'y substituera pas ; il ne créera pas de tendances politiques dans les syndicats et les associations. Avançons l'idée sans doute paradoxale de « coopération conflictuelle » pour exprimer l'idée que les luttes du politique et du social contre leurs adversaires communs n'excluent nullement contradictions et désaccord et exigent une critique réciproque et menée au grand jour, un débat public et citoyen, dont les Forums sociaux sont déjà une expression¹¹⁹⁸. Dans les mobilisations citoyennes comme dans les mouvements sociaux, le parti-mouvement n'aura nulle prétention à un rôle de direction : il agira dans l'optique la plus unitaire et la plus respectueuse des structures d'auto-organisation dont se dotent mobilisations citoyennes et mouvements sociaux, en étant attentif aux nouvelles formes du « front unique politico-social » telles que celles qu'ont mises en place et expérimenté associations, syndicats et forces politiques en Guadeloupe dans le cadre du Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP) en 2008, et de la mobilisation qu'il a rendue possible et déployée en 2009.

Le parti-mouvement prolongera sur le terrain politique les nouvelles pratiques expérimentées avec succès au sein du mouvement

altermondialiste et esquissées d'un point de vue pratique et théorique par les courants autogestionnaires de l'après-68 (Parti socialiste unifié, Alliance marxiste révolutionnaire, courants libertaires) à contre-courant du PCF et des groupes trotskistes et maoïstes d'alors : le refus des pratiques autoritaires, la rupture avec les rapports « parti/avant-garde/masses » dans lesquels le parti domine et manipule les structures associatives et syndicales, et la construction de nouvelles et fructueuses relations égalitaires, sans hiérarchie ni chef d'orchestre et sans aucune domination de telle ou telle structure sur les autres : les coopérations horizontales du mouvement altermondialiste et des Forums sociaux dessinent la voie à suivre¹¹⁹⁹.

Le projet du parti-mouvement doit prendre pour fil rouge l'anticapitalisme. Le féminisme et l'écologie ne sont pas les contradictions secondaires du capitalisme qui serait la contradiction principale, ils ne sont ni des contradictions secondes ni des contradictions secondaires. Simplement, si les dégâts dans la nature sont vieux comme l'humanité, ils deviennent sous le capitalisme mondialisé une catastrophe permanente ; et si la domination subie par les femmes a sa logique et son contenu propres, elle recoupe en des points essentiels l'organisation capitaliste du travail où les femmes occupent pour le plus grand nombre une place subalterne.

Le féminisme, en tant que revendication à l'égalité des droits, et en tant qu'expression d'une émancipation spécifique, doit être intégré à la définition même d'une société émancipée au même titre que l'appropriation collective des moyens de production. Pour l'essentiel les victimes de la catastrophe écologique sont les victimes de la crise économique. La synthèse du rouge et du vert est possible ; elle n'est assurée aujourd'hui par aucune force politique à une échelle de masse. Le parti-mouvement devra en faire une de ses tâches prioritaires : ni vieux paradigme rouge, ni nouveau paradigme vert, mais contribution à une nouvelle synthèse et nouveau projet alternatif¹²⁰⁰.

Le parti-mouvement doit voir grand. Au cœur de la crise qui secoue le capitalisme mondialisé, une forte poussée d'individuation travaille la société. Dévoyée en individualisme consumériste par la marchandisation, elle s'exprime avec une force particulière dans la jeunesse. Les formes actuelles de citoyenneté craquent de toute part. La socialisation sous domination capitaliste impose de cruelles souffrances aux salariés et sont souvent remises en cause. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes s'interrogent, commencent à tirer les leçons des expériences

passées et des drames qui ont marqué le mouvement ouvrier. On les retrouve dans les mobilisations féministes, écologistes, antiracistes, sociales et dans les Forums sociaux de l'altermondialisme. Les hommes et les femmes qui se retrouvent dans ces mobilisations ont très souvent une méfiance profonde et justifiée vis-à-vis des structures politiques, y compris des structures qui se réclament de la gauche radicale, de l'écologie politique et parfois encore du communisme, comme en France. Leur culture, leur expérience, leurs aspirations, tout alimente cette méfiance qui ne doit pas être assimilée à une méfiance vis-à-vis du politique en tant que tel, et qui peut être dépassée si, ainsi que nous en émettons l'hypothèse et comme nous en formons le souhait, le parti-mouvement voit le jour comme une construction politique commune dont ils et elles maîtriseront entièrement le processus, construction politique commune qui ne peut se réduire à la transcroissance d'une force politique déjà existante, mais qui requiert un pluralisme politique constitutif.

Marx se fixait comme objectif une société où le libre développement de chacune et de chacun est la condition du libre développement collectif. Aujourd'hui plus qu'à son époque lourds sont les périls, mais mieux qu'à son époque existent les possibilités d'une action émancipatrice. Telle est la raison d'être de l'autogestion, comme pratique et comme éthique, avec les conséquences qui en découlent sur le type d'organisation politique nécessaire. S'organiser sur le plan politique demeure indispensable car les fonctions du parti-mouvement ne peuvent être assumées par aucune des autres structures par ailleurs nécessaires, encore faut-il en redéfinir les modalités, en tenant compte du mouvement réel, de la crise de la forme parti et du projet autogestionnaire.

avril 2010

Pour en savoir plus

Actuel Marx (2009), « Partis Mouvements », n° 46, octobre.

Aguiton, Christophe (2001), *Le monde nous appartient*, Paris, Plon.

Althusser, Louis (1978), *Ce qui ne peut plus durer dans le Parti communiste*, Paris, François Maspero.

Bauby, Pierre et Thierry Gerber (1996), *Singulière jeunesse plurielle. Les jeunes des années 1990 et leurs mobilisations*, Paris, Publisud.

Collectif (2008), *Vers un parti-mouvement demain*, Les Alternatifs.

Cours-Salies, Pierre et Michel Vakaloulis (dir.) (2003), *Les mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, PUF.

Critique Communiste (2003), n° 169-170, été-automne, dossier « Mouvement social et politique : inventer de nouveaux liens ? » : « Entretiens avec Claire Villiers et Christophe Aguiton » ; François Castaing, « Une remise en cause de la culture du partage des tâches » ; Gilbert Dalgalian, « La mobilisation des

volontés » ; Bruno Della Sudda, « Ce que nous dit le mouvement altermondialisation » ; Michel Lequenne, « Du mouvement social ».

Guérin, Daniel (1971), *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Paris, Flammarion.

Labica, Georges (dir.) (1982), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, articles : « Bureaucratie » ; « Centralisme démocratique » ; « Conseils » ; « Esprit de parti » ; « Léninisme » ; « Luxemburgisme » ; « Parti » ; « Trotskisme ».

Leneveu, Claude et Michel Vakaloulis (dir.) (1998), « *Faire mouvement. Novembre-décembre 1995* », Actuel Marx Confrontation, Paris, PUF.

Lénine, Vladimir (1977), *L'État et la révolution*, Paris, Éditions sociales.

Luxemburg, Rosa (1969), *Grève de masses, parti et révolution*, dans *Œuvres*, t. 1, Paris, François Maspero.

Mendel, Gérard (2003), *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte.

Neveu, Erik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.

Sève, Lucien (1999), *Commencer par les fins : La nouvelle question communiste*, Paris, La Dispute.

Trotsky, Léon (1970), *Nos tâches politiques*, Paris, Denoël.

1195. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1196. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

1197. [[> Associations ouvrières \(Les\)](#)]

1198. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

1199. C'est d'ailleurs là où le bât blesse dans la contribution dite « du 22 mars 2010 » de Daniel Cohn-Bendit (*Libération*, 22 mars 2010). S'il est particulièrement pertinent en ce qui concerne la nécessaire transformation de la nature et des formes de la politique, on peut craindre que la radicalité salutaire de la forme politique nouvelle à construire se substitue chez lui à la nature du projet d'émancipation et soit mise en avant au détriment du dépassement du capitalisme. [[> Auto-organisation, association et démocratie](#)].

1200. [[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)].

Ébauches pour un projet autogestionnaire

Michel Fiant

À nouveau l'autogestion apparaît dans les pratiques et dans les mots. Ainsi sont balayées les affirmations selon lesquelles il ne s'agissait que d'une mode passagère, propre aux années 1970. En fait, les mouvements d'émancipation se développent au travers de périodes successives d'avancées et d'attente, au travers de moments de larges mobilisations et d'autres de replis.

Après la Révolution française, c'est dans la succession des révoltes et révolutions que la classe ouvrière s'organise, se construit, au travers des mutuelles, des coopératives, des syndicats plus ou moins tolérés. C'est dans le quartier, dans le métier que s'affirme cette autonomie. Jusqu'au jour où la nécessité s'imposa pour elle d'une représentation spécifique dans les institutions politiques. Ce mouvement avait en héritage certaines critiques de la République jacobine ; il trouva appui sur quelques idéologues et bienfaiteurs bourgeois, mais il fut très largement spontané^{[1201](#)}.

On retrouvera ensuite le même balancement. Ce sont les mobilisations et les luttes populaires qui permettent les avancées, non sans échecs, non sans défaites. Mais ce sont les syndicats, les partis, voire les associations qui en conservent la mémoire, qui s'efforcent de tirer les enseignements de celles-ci et de celles-là et souvent alors prétendent à la direction des mouvements sociaux. Cette tendance va être considérablement renforcée, institutionnalisée, par la généralisation dans les pays « occidentaux » de la démocratie représentative et du suffrage universel – réduit aux hommes le plus souvent. Cette réelle avancée est la conséquence des mobilisations politiques et sociales du 19^e siècle. Mais en même temps on ne peut ignorer les intentions explicites des gouvernements de l'époque ; ils y voyaient le moyen d'intégrer au système la classe ouvrière, et d'en faire de surcroît un contrepoids aux reliquats des anciennes classes dominantes. Les guerres, les conquêtes coloniales et l'exaltation de la nation firent le reste.

Les prémisses de l'autogestion

Aujourd'hui la démocratie représentative ne fonctionne plus. Le capital mondialisé en réduit constamment les compétences ; il n'y voit plus qu'un moyen utile de manipulation. Dans le même temps il s'avère qu'elle ne peut efficacement gérer une société complexe. Une nouvelle démocratie est à construire, pour nous c'est celle résultant d'une généralisation de l'autogestion, celle de la *république autogérée*.

Mais il ne suffit pas de se référer aux multiples expériences et tentatives ouvrières, d'autodétermination, d'autogestion qui marquèrent les deux siècles écoulés pour justifier une stratégie et un projet autogestionnaires pour le siècle qui commence. On pourrait au contraire tirer comme leçon des échecs du passé, comme Jospin le fit, que « le capitalisme est un horizon indépassable ». Certes, ces échecs obligent tous les courants qui militent pour des transformations radicales de la société, à analyser finement et concrètement l'histoire des mouvements d'émancipation. Alors que sous la fêrle du capital mondialisé l'humanité entre dans une nouvelle zone de tempête cela devient même impératif ; le système capitaliste, les institutions – nationales et mondiales – qui le structurent, nourrissent de nouvelles contradictions. Celles-ci engendrent de nouvelles dynamiques, de nouvelles contestations, appelant de nouvelles réponses, politiques, sociales, écologiques, culturelles.

Pour l'analyse, on peut distinguer cinq espaces sociaux où se développent et se développeront des contestations majeures : l'entreprise, la cité, la civilité, l'écosystème, la mondialité. Mais il ne faut jamais oublier leurs interpénétrations, leurs conditionnements réciproques, leur totalité.

1- La production des biens, des services et des savoirs présente des transformations contradictoires. De graves régressions des rapports sociaux coexistent avec le développement du travail intellectuel, avec une « banalisation », une « socialisation » de la connaissance.

En Asie et, à un moindre degré, en Amérique latine s'est engagé un processus massif d'industrialisation et prolétarianisation. Des pans entiers de la population ne peuvent échapper à une misère extrême qu'en acceptant des conditions de travail inhumaines rappelant le début du 19^e siècle européen. En même temps, la délocalisation concerne déjà certaines productions réclamant un bagage et un travail intellectuels comparables aux exigences des entreprises des métropoles capitalistes. Il y a là des distorsions du tissu social et des institutions grosses de crises politiques majeures.

Dans les principaux centres du capitalisme globalisé se produit un phénomène similaire mais aux proportions inverses. Les entreprises se trouvent dans l'obligation de dépasser le taylorisme. Les luttes sociales et les modalités techniques n'autorisaient plus de nouvelles avancées de la productivité et donc des marges bénéficiaires. Faute de bénéficier d'une formation initiale ou permanente adaptée, 25 ou 30 % des travailleurs sont jugés inaptes aux nouvelles conditions de la production et rejetés aux lisières de la société, par le travail à temps et revenu partiels, par le chômage, par l'exclusion. Les immigrés, les femmes sont les plus touchés.

Dans les services, l'administration et la production manufacturière, le travail intellectuel tend à se substituer au travail manuel par le recours entre autres aux formalisations et aux simulations informatiques. Des couches nouvelles de salariés se développent ainsi qui doivent faire preuve d'un niveau certain de connaissance mais aussi de capacités de communication, de coopération. Il leur faut associer le savoir, le savoir-faire, le savoir être. Relativement privilégiés par le contenu et la rémunération de leur travail, ils sont eux aussi soumis aux contraintes de la flexibilité, aux risques de délocalisation boursière. Mais la généralisation du travail intellectuel instaure un autre partage du savoir dans l'entreprise. Les patrons et leurs collaborateurs directs – qui lorsqu'ils ne sont pas déjà des capitalistes le deviennent grâce à des rétributions faramineuses – s'occupent essentiellement du contrôle des finances et du personnel. Le savoir technique est de plus en plus délégué à des sous-ordres. Dans la coopération qui s'instaure se construit un nouveau travailleur collectif. Ce n'est plus celui auguré par Marx au 19^e siècle, qui se réduisait à une succession linéaire de tâches parcellaires, organisées et distribuées par le patron ou le contremaître. De la conception à la valorisation, il s'installe maintenant un dialogue critique entre un ensemble d'acteurs, de spécialités bien différentes au départ ; ces spécialistes finissent par construire et partager un savoir collectif que la direction peut encourager ou sanctionner mais pas réellement pénétrer. Ce savoir ne peut que très partiellement se traduire en algorithmes et donc devenir une marchandise. Le taylorisme – assisté par l'ordinateur – se survit, il s'efforce de maintenir les cadences. Mais il ne peut ainsi maîtriser une productivité qui dépend beaucoup plus des échanges, de la coopération, entre les différents partenaires que du temps que chacun consacre au travail. À cela s'ajoute que la productivité et les compétences, se nourrissent d'une culture acquise en dehors des

heures et des lieux de travail. La hiérarchie de l'entreprise perd de sa légitimité, la domination du capital est menacée¹²⁰².

2- Les institutions politiques qui gèrent la « cité », la société, ne peuvent plus fonctionner comme par le passé. La démocratie représentative qui permet l'intégration, l'inclusion du plus grand nombre au système, est remise en cause. Dans le couple indissoluble que constituent le Capital et l'État, la prééminence s'est inversé. La mondialisation financière et industrielle, la concentration extrême qui en résulte dans les principales activités économiques, réduisent la capacité des États à réguler les rapports sociaux et les obligent même à déléguer certaines fonctions souveraines. Le droit, la justice, la monnaie sont de plus en plus largement gérés par des institutions internationales à l'abri de toutes sanctions électorales, voire par des conventions entre firmes privées. Le maintien de l'ordre national et international tend à être l'ultime fonction des États jusqu'à redonner une surprenante actualité à la formule de Engels « l'État, c'est un groupe d'hommes armés ». La prétention des États-Unis à s'imposer comme gendarmes du monde entier en est la plus dramatique démonstration. Mais l'hégémonie mondiale des États-Unis n'est possible que par l'étroite alliance, l'intrication, du capital, de l'État et de l'armée, c'est maintenant dans un système mondial hiérarchisé une exception.

De façon générale, le dépérissement de la démocratie représentative conduit à la mise en place d'États autoritaires. Les assemblées élues, malgré des modes d'élections limitant la représentation des contestations populaires, en sont quand même tributaires. Aussi, leurs fonctions législatives sont de plus en plus restreintes au profit des exécutifs. Le maintien de l'ordre peut nécessiter dans tel ou tel pays quelques concessions face aux mobilisations populaires mais sans remettre en cause les libertés du capital. La crédibilité des institutions politiques, partis compris, est de plus en plus affectée par cette régression générale de la démocratie. Or, ceci survient au moment même où la complexité des rapports sociaux exigerait des procédures démocratiques faisant apparaître la diversité des aspirations et des besoins du plus grand nombre et la nécessité tout à la fois de les hiérarchiser et de les concilier. La démocratie n'est pas à rénover mais à réinventer¹²⁰³.

3- La société civile, pour employer la désignation actuelle du champ sociétal, c'est le lieu où s'expriment et se confrontent les multiples déterminations et contradictions de notre époque. Mais c'est particulièrement l'espace où ont émergés et se développent des contestations mineures, voire absentes, dans les époques antérieures, le féminisme¹²⁰⁴, l'écologisme¹²⁰⁵, l'altermondialisme. Dans la sphère de la production ou celle du politique, du fait des rapports sociaux qui leur sont spécifiques et plus encore des institutions qui les encadrent, ils ne sont pris en compte que de façon subsidiaire, voire ignorés ou combattus.

C'est l'espace de l'association, du réseau relationnel plus ou moins formalisé, des nouveaux mouvements sociaux et donc du mouvement des mouvements. C'est aussi celui de la *quotidienneté*, des échanges de voisinage et ceux du fortuit.

C'est l'espace où peuvent le mieux se construire et en tout cas se diffuser les représentations, tant idéologiques et mythiques que théoriques. C'est le lieu du débat c'est l'agora informelle. C'est maintenant l'espace de la négation globale d'une société globalisée, de l'utopie, voire de la subversion. L'entreprise qui antérieurement, pouvait prétendre à ce rôle, n'intègre plus l'ensemble des contradictions, des dynamiques tendant à la transformation radicale de nos sociétés. Le prolétariat n'est plus l'émancipateur universel.

C'est enfin l'espace où l'individu prend conscience de son unicité, de son individualité, de sa sensibilité particulière à telle oppression, de son affinité propre pour telle activité, tel mode d'expression. Alors que dans le même temps, son appartenance à l'espèce humaine, à l'humanité, s'affirme tant dans les travaux quotidiens que dans les enjeux planétaires, il est déjà un *individu social*, demain il le saura.

4- L'écosystème est en question. Les évolutions actuelles obligent un nombre croissant de personnes, de groupes sociaux à se poser une question effectivement vitale ; combien de temps l'espèce humaine pourra-t-elle survivre si de semblables formes de développement doivent persister.

Les catastrophes mettant en cause nombre de personnes et au-delà des *biens communs* ¹²⁰⁶, suscitent des interventions des États, plus rarement en l'absence d'obligations légales, voire juridiques, des firmes en cause. Mais les causes réelles des catastrophes écologiques, celles qui font événement comme celles qui cheminent sourdement, ne sont jamais mises en évidence

par les pouvoirs politiques et économiques. La logique du profit devant laquelle ceux-ci s'inclinent n'y trouverait pas son compte.

Face à cela la contestation écologiste si elle demeure isolée, recourt aux manifestations d'opinion – non sans certains succès immédiats –, au dispositif légal lorsqu'il l'autorise. Elle s'organise aussi en partis présents dans les diverses élections. En privilégiant la présence institutionnelle, ces partis se coupent d'une partie de leur mouvance, alors même que leur positionnement univoque les condamne à être minoritaire dans le jeu d'une démocratie de représentation aux capacités passablement réduites.

La contestation écologiste ne peut s'attaquer aux causes fondamentales du « productivisme » qu'en s'attaquant au système capitaliste, qu'en établissant une alliance organique avec les autres mouvements sociaux et avec les peuples les plus touchés par les désastres écologiques.

L'écologisme, comme critique et comme action est une condition nécessaire d'un socialisme d'autogestion. Mais l'autogestion est nécessaire à la contestation écologiste, comme moyen et comme fin. Comme moyen car elle permet dans les structures d'initiatives et de luttes de concilier voire de conforter dans la pratique et dans le fond les diverses contestations en présence. L'enjeu est une réelle *appropriation collective* des nécessités écologiques par le mouvement général. Comme fin, car la généralisation de l'autogestion – et donc la disparition des dominations et des aliénations capitalistes – déboucherait, sur une autre civilisation dans laquelle les rapports humains, la création, les savoirs apporteraient d'autres satisfactions que la consommation compensatoire ou ostentatoire.

5- Le capitalisme est en survie. Ce système et la société qu'il structure, sont en effet confrontés au développement de trois contradictions majeures articulées : entre la propriété privée et un savoir qui se socialise ; entre la tyrannie réelle du capital et la démocratie formelle ; entre l'exploitation du patrimoine naturel et culturel et la pérennité de l'humanité.

Une crise de civilisation paraît donc inéluctable. Le principal foyer de ce processus révolutionnaire est aujourd'hui en Amérique latine. Il pourrait demain être étouffé, mais son expérience, ses avancées, sont déjà acquises. Ni répressions, ni concessions mineures ne peuvent arrêter la dynamique globale en mouvement mais au pire la retarder. La longue transition dans laquelle l'humanité s'est déjà engagée ne peut s'accomplir sans ruptures, sans que l'exploitation capitaliste de l'espèce humaine et de la nature fasse place à d'autres

rapports sociaux, sans que l'État s'efface au profit d'autres formes politiques. Si le choix ultime est toujours entre la barbarie et le socialisme, le socialisme ne peut plus être qu'autogestionnaire.

Cette révolution réclame un acteur, une stratégie, un projet de société. L'autodétermination, les pratiques et les formes autogestionnaires, conditionnent leur construction et leur appropriation par de larges masses populaires, elles ne suffisent pas. Le moyen et la fin doivent se développer concurremment.

Une utopie concrète

Pour aller plus avant il y a nécessité de synthèses, de représentations théoriques, d'une utopie.

1- Les mouvements sociaux organisent et plus ou moins représentent la contestation par les individus de rapports sociaux différenciés, qu'ils subissent concurremment ou successivement. L'exploitation salariale ne subsume pas les dominations ou les contraintes du « genre », de l'habitat, de la culture, etc. Si les travailleurs et travailleuses constituent une classe en soi, ils ne deviennent classe pour soi que par construction, au travers des luttes et des représentations communes. C'est cette construction que le marché et les institutions capitalistes tendent à limiter ou empêcher.

L'aliénation marchande, c'est aussi l'occultation des acteurs de l'échange, c'est le face à face entre le consommateur et des entreprises, des marques, tentaculaires, omniprésentes, paradoxalement perçues comme des institutions quasiment anonymes. C'est la réduction idéologique des rapports sociaux à une confrontation – écrasante – entre l'individu et une société massifiée par le marché.

Les institutions de la démocratie représentative, présentent d'un pays à l'autre des différences liées à des contextes historiques et sociaux spécifiques. Mais toutes sont conçues pour éviter et s'il y a lieu contenir, les débordements populaires. L'alternance au gouvernement entre une droite et une gauche également modérées, était jusqu'à présent au moins, le meilleur moyen d'y parvenir.

Dans ce cadre, les contestations sociales, politiques, écologiques, si elles restent sectorielles et partielles – ce qui est très généralement le cas – débouchent souvent sur des concessions et des aménagements ne mettant

pas en cause l'ordre existant. Indépendamment de leurs intentions, elles deviennent alors un facteur de régulation du système.

L'utopie, les utopies, sont une condition nécessaire d'un changement de système, d'un changement de civilisation. Ces utopies naissent de la critique, de la confusion, des modes de production vieillissants. Certaines restent confinées à un cercle étroit, d'autres trouvent un large écho. Dès lors, réduites à une vision idéologique ou fondées en théorie, elles témoignent d'aspirations partagées par un grand nombre et donc de conflits, de contradictions profondes de la société.

L'utopie prenant corps, devenant mouvement, va être l'*analyseur*, le *révélateur* de possibles qui ne se réduisent jamais à l'apparence, à l'immédiat. Mais c'est seulement lorsque s'engagent des forces sociales puissantes, lorsque sont mises en évidence les contradictions fondamentales, lorsque des réponses effectives, pratiques, sont apportées aux dysfonctionnements qui les ont suscités que cette utopie s'affirme comme *utopie concrète* ¹²⁰⁷.

Les partis « ouvriers » – réformistes ou révolutionnaires – ont dans les périodes antérieures produit de telles utopies, de tels projets. Il apparaît à l'expérience que même les plus radicaux n'ont réagi qu'à des conditions spécifiques, voire à des contingences, sans jamais répondre aux besoins universels qu'ils prétendaient satisfaire. Aujourd'hui intégrés dans l'appareil d'État ou campant sur des analyses passéistes, plus ou moins privés de leurs anciennes bases ouvrières, sans être parvenus à faire leur jonction avec les nouvelles couches de travailleurs, ces partis seraient bien en peine de jouer le rôle d'intellectuel collectif qui était une de leur justification essentielle. Leur expérience fait partie du patrimoine commun des mouvements d'émancipation, pour le bon comme pour le mauvais, mais dans la nouvelle étape que ceux-ci ont entreprise ils s'avèrent globalement obsolètes.

L'intellectuel collectif qui nous est maintenant nécessaire s'esquisse. Il se tisse des réseaux informels entre des intellectuels des divers continents qui réfléchissent et dialoguent sur les rapports sociaux et institutionnels entre les individus, entre les peuples, sur des rapports qui ne détruisent pas la planète. Les Forums sociaux mondiaux et continentaux sont des lieux qui plus que d'autres, favorisent leurs débats et confortent leurs interrogations. Donner

une forme stable, une problématique explicite à ces réseaux devient indispensable. Encore faut-il qu'à ces chercheurs qui militent s'adjoignent des militants qui cherchent. La multitude des expériences et des luttes, dans les différents contextes, doivent constamment nourrir nos problématiques. Cela suppose de nombreux relais nationaux, régionaux et locaux. Les Forums sociaux locaux, les centres sociaux autogérés et toutes les formes d'association que suscite la résistance à la marginalisation peuvent ici jouer un rôle qui dépasse les problèmes immédiats, tout en obligeant les différents partenaires à des propositions concrètes et intelligibles pour le plus grand nombre.

Cette refondation théorique et politique des mouvements d'émancipation ne dispense pas d'envisager et d'avancer dans la construction de nouveaux partis. Bien plus, ces deux démarches doivent aller de concert. La présence dans le champ institutionnel de partis militants pour des changements sociaux et institutionnels radicaux reste indispensable. Elle les oblige à une posture cohérente, intégrant l'ensemble des problèmes sociaux, politiques, écologiques et à tendre, en principe au moins, à la même exigence chez leurs partenaires, dont les mouvements sociaux. Cette présence leur permet aussi d'apprécier les vices et les vertus de la démocratie de délégation et de se positionner dans l'opinion publique. La fonction tribunicienne des Parlements subsiste. C'est d'ailleurs presque l'ultime attribut de ceux-ci.

Cela étant, un parti autogestionnaire ne peut concevoir ses relations avec les autres composantes du mouvement d'émancipation sur le mode de l'hégémonie, pas plus que ses rapports internes ne peuvent être façonnés par le centralisme, même s'il se dit démocratique. Pour les Alternatifs c'est d'un *parti-mouvement* dont il maintenant question.

5- Le modèle est une des formes que prennent maintenant les propositions de transformation sociale et politique. Certains auteurs se réclamant de l'autogestion ont cette démarche. Il est de fait que l'antagonisme originel entre les diverses chapelles du socialisme utopique et le socialisme scientifique de Marx a – dans une large mesure – perdu de sa pertinence. Le bilan des révolutions du siècle dernier incite à dire explicitement ce que pourraient être les alternatives au capitalisme. Ces expériences ont mis en évidence les impasses et les situations inacceptables de certaines politiques. Il y a donc un souci légitime de ne pas s'engager, ni engager autrui, dans des perspectives aventureuses voire désastreuses.

Nous sommes par ailleurs dans une situation comparable à celle du 18^e siècle, la critique nourrit des contradictions et des possibles d'un système en survie, se transforme en revendications, en propositions. Ainsi les développements du capitalisme engendrent des attentes et des aptitudes qui plus que jamais rendent possible le projet socialiste ; au travers de multiples débats l'épure d'une république autogérée peut être dessinée. Nul n'est en état de dresser un catalogue des politiques et des institutions d'une nouvelle société, mais le débat autour de modèles plus ou moins contrastés devrait permettre d'enrichir et de préciser le projet, de favoriser les convergences entre les mouvements sociaux, de construire l'acteur social indispensable pour un changement radical, pour les ruptures qu'il suppose¹²⁰⁸.

Les modèles ne sont donc qu'une représentation partielle ou globale des devenir possibles. Mais comme toute démarche *hypothético-déductive* celle-ci réclame une vérification concrète. Elle doit alors se transformer en *praxis* au sens qu'Henri Lefebvre donnait à ce concept :

La praxis au plus haut degré (créatrice, révolutionnaire) inclut la théorie qu'elle vivifie et vérifie. Elle comprend la décision théorique comme la décision d'action. Elle suppose tactique et stratégie. Pas d'activité sans projet ; pas d'acte sans programme ; pas de praxis politique sans exploration du possible¹²⁰⁹.

Cette praxis nécessaire pour comprendre le *système de contradictions* que génère une société complexe, suppose la mise en évidence de la dialectique ternaire entre le vécu, le perçu et le conçu, la *systémique matérialiste* est toujours en chantier.

Pour un projet autogestionnaire

1- *Une trame essentielle* se dessine, nous semble-t-il, à partir de l'évolution/révolution dans laquelle l'humanité est engagée. La construction d'un projet autogestionnaire doit se faire en partant des contradictions du capitalisme et en intégrant les enseignements des initiatives et des luttes populaires, dans chacun des pays mais aussi des continents, de la planète. Trois axes majeurs semblent s'imposer.

- L'extension du travail salarié dans les pays dominants ou dominés, une exploitation et une concentration du capital sans précédents, accentuent fortement la *polarisation sociale*. En haut, les richesses de quelques millions de capitalistes, affairistes, managers ou rentiers s'accroissent. En bas, la concurrence entre les milliards de travailleurs et travailleuses

rendue possible par la mondialisation tend à un alignement des salaires sur les plus défavorisés, à une réduction des impôts, donc des services publics, d'enseignement, de santé, de protection sociale. L'unité des travailleurs et des travailleuses comme salariés, habitants et citoyens est impérative. Elle réclame de nouvelles structures de débats et d'initiatives.

- Les nouvelles techniques d'information et de communication appellent au développement du *travail intellectuel*, à l'implication individuelle. Elles autorisent aussi un contrôle permanent des salariés de tout niveau. Les coopérations indispensables entre des techniques et des responsabilités multiples, la construction d'un *savoir collectif, socialisé*, font non seulement perdre sa « légitimité » au pouvoir patronal, mais posent les prémisses d'un *changement qualitatif des rapports de production et de reproduction*.

- La démocratie, conquête des siècles antérieurs, régresse. Il n'empêche que les pouvoirs en place ne cessent de brandir les droits démocratiques comme justification de leur domination tant à l'échelle nationale que mondiale. L'élévation du niveau de connaissance, l'aspiration qui se généralise à une intervention personnelle dans les affaires collectives soulignent les contradictions entre le discours et la réalité. Or, les diverses contestations se retrouvent pour exiger un dialogue et des structures démocratiques. Il est donc fort possible que les *lignes de rupture* du système apparaissent sur ce terrain et non sur celui de l'entreprise.

Le développement d'une *démocratie active* dans les organisations populaires, dans les communes voire les entreprises et la nouvelle *culture démocratique* en résultant conditionnent un large rassemblement populaire et la minorisation des classes dirigeantes. L'appropriation par de larges masses d'un projet et d'une stratégie autogestionnaires – donc leur participation à son élaboration – sans garantir que les *ruptures institutionnelles* indispensables soient *pacifiques* rendrait cette espérance plus plausible.

Du passé au présent

Une des raisons de l'échec de l'expérience soviétique, c'est le refus par les bolcheviks de l'autonomie de la gestion ouvrière. Les conseils ouvriers réduisent la démocratie à une représentation politique ; la pyramide des conseils limite l'expression des aspirations et des expériences. On peut y

voir une des causes de l'exaspération du débat politique qui aboutit à l'interdiction des autres partis et à la suppression de fait du droit de tendances dans le Parti bolchevik. Tout en n'oubliant pas la guerre civile, les interventions de corps expéditionnaires et la dispersion du prolétariat de Moscou et de Petrograd, la transformation de la dictature du prolétariat en dictature du parti contribua fortement à la bureaucratisation du régime.

Durant la guerre d'Espagne qui vit s'affronter les républicains et les forces putschistes de Franco, les coopératives rurales et urbaines, en Catalogue notamment, construisirent une autogestion de résistance sans parvenir à réguler les échanges et moins encore à instaurer d'autres formes démocratiques au niveau des Espagnes^{[1210](#)}. Les espoirs d'émancipation s'évanouirent, mais la création en 1941, par un prêtre, des coopératives de Mondragón peut être interprétée comme une réponse partielle aux attentes ouvrières, tendant à les intégrer au régime franquiste^{[1211](#)}.

La dernière expérience autogestionnaire, massive et durable fut celle de la Yougoslavie^{[1212](#)}. Elle achoppa d'abord sur la limitation de l'autogestion aux entreprises, sous un contrôle étroit de la Ligue communiste, pour finalement être complètement soumise aux règles du marché national et mondial. Cette double limitation aboutit à la résurgence de nationalismes exacerbés. Les carences du régime titiste conduisirent à l'explosion très dommageable de la fédération yougoslave.

Ces précédents et la complexité des rapports sociaux qui s'est développée depuis lors incitent d'une part à la généralisation de l'autogestion, mais aussi à son adaptation. On ne peut imaginer que la multiplication de coopératives suffise à réguler la production et les échanges. Pas plus que l'autonomie des communes ne pourrait répondre aux problèmes continentaux et mondiaux. Il faut sans doute concevoir et construire de nouvelles combinaisons de la démocratie directe et de la démocratie représentative. Il ne s'agit pas de revenir à la *démocratie mixte* prônée par Aristote, mais d'aller vers une *démocratie active* où le plus grand nombre soit tour à tour impliqué dans la gestion des communes, des entreprises mais aussi des associations, des syndicats, des partis. L'enjeu c'est la généralisation d'une *culture autogestionnaire* au travers de *pratiques apprenantes*, politiques, sociales, économiques, écologiques. Les exemples de cet apprentissage collectif se multiplient dans de nombreux pays, en réponse au désengagement étatique, mais aussi à l'autonomie que construisent aussi bien des communautés marginalisées depuis des siècles comme les Amérindiens d'Amérique latine que des métiers confrontés à

l'incapacité des États à répondre à des problèmes qui ne peuvent trouver de réponse que par une large participation et une véritable implication des acteurs de terrains.

Cette culture autogestionnaire est sans doute une condition nécessaire, une *condition première*, de la révolution au 21^e siècle même si sa généralisation suppose d'autres rapports de propriété, d'autres institutions politiques.

Quelles institutions ?

Les délibérations, les décisions et la gestion concernant les diverses activités sociales, économiques, politiques, culturelles doivent être chaque fois que possible, prises par les intéressés eux-mêmes. La discrimination entre les différents niveaux de responsabilité doit faire l'objet de débats entre ceux-ci et recourir à des procédures d'arbitrage ou si nécessaire de votes par des majorités qualifiées. Il faut récuser la *subsidiarité* qui confère ce choix aux instances supérieures¹²¹³.

Seules des *assemblées populaires*, larges sont habilitées à prendre les décisions majeures : plan, budget, lois-cadres, etc. Au niveau des communautés ou de fractions de communautés, des assemblées annuelles ayant délibéré sur les questions essentielles il est procédé ensuite à un scrutin uninominal ou binominal tant que l'égalité homme-femme ne sera pas effective. Tout parti, syndicat, association, comité peut soutenir telle ou telle candidature mais ce parrainage n'est nullement obligatoire. Ces délégués ayant un mandat explicite peuvent être récusés par l'assemblée populaire correspondante et leur siège soumis à un nouveau scrutin. Nul ne peut prétendre à plus de deux ou trois délégations espacées, au cours de sa vie.

Il s'agit, on l'aura compris, de faire en sorte que ces assemblées s'inscrivent dans un véritable processus de débat, que les préoccupations du plus grand nombre soient directement prises en compte et que les choix essentiels ne soient pas délégués à une « élite » de politiques professionnels. Avec 10 000 membres une telle assemblée aurait à peu près le même effectif que la centaine de conseils généraux actuels.

Un *conseil législatif* est élu pour cinq ans à la proportionnelle intégrale, sur liste nationale. Il a pour mission d'élaborer les projets de lois et les décrets d'application, sur saisine de l'assemblée correspondante ou de son propre chef. Il prépare conjointement avec le conseil économique et social, le cas échéant avec des propositions alternatives issues des différents courants politiques ou organisations sociales, présents dans ces conseils,

les avant-projets des plans et budget pour la session suivante de l'assemblée ; ces avant-projets sont soumis aux débats des assemblées et conseils des divers niveaux. La rédaction finale des textes incombant aux Assemblées. Le mandat des membres d'un conseil, ne peut être renouvelé qu'une fois.

Des *conseils régionaux* sont élus avec des responsabilités et des modalités correspondantes. À ces divers niveaux la constitution de listes est libre, mais la nature des travaux des conseils devrait donner une place essentielle aux partis dont les propositions sont ou devraient être nourries par la mémoire et la critique de l'évolution des rapports sociaux et des institutions, dans leur propre pays mais aussi dans ceux proches ou lointains. Dans ce dispositif ces acquis politiques et théoriques, indispensables par ailleurs, ne devraient pas entraver les décisions et l'expérience collectives.

Des *conseils économiques et sociaux* sont élus pour cinq ans, au niveau national et régional, par les travailleurs et travailleuses de toutes professions, par des collèges correspondants aux diverses branches de production des biens, des services et des savoirs ; les artisans et les professionnels indépendants bénéficiant également d'une représentation.

Ces conseils ont pour vocation de préparer les documents nécessaires au plan et aux financements de diverses origines et de suivre leur mise en œuvre. Ils peuvent proposer au conseil législatif et aux assemblées les aménagements et les novations qui leur paraîtraient utiles. Pour ces différentes responsabilités, ils sont en relation constante avec les diverses branches et les principaux établissements. Le nombre de mandats possibles dans ces conseils est également limité à deux.

C'est la nécessité que les travailleurs et les travailleuses assument pleinement et collectivement la responsabilité de leur travail et de leur œuvre qui rend nécessaire, pour tout un temps au moins d'instances spécifiques qui fasse émerger les différents besoins et les régulent. L'appropriation, la socialisation des savoirs sont aussi conditionnées par une organisation et une représentation spécifiques.

Les *procédures de l'autogestion* ne peuvent être celles de la démocratie de délégation. La démocratie autogestionnaire devrait être un régime qui reconnaisse l'individu et en même temps conforte la sociabilité et la socialisation. C'est la démocratie d'une société complexe où des impulsions, des demandes et des réponses proviennent de centaines de milliers – voire davantage – de « foyers » autonomes mais

interdépendants. À cette démocratie de réseaux il faut des procédures particulières, bien distinctes de celles de la démocratie de représentation. Il n'y a plus ici d'Assemblée et moins encore de gouvernement, censé représenter, constituer, le peuple souverain.

Nul ne peut aujourd'hui prétendre définir de façon certaine la nature et les rapports des instances d'autogestion, mais cela n'empêche pas d'y réfléchir. D'autant que l'organisation réticulaire de certaines entreprises ou certaines industries autorise quelques propositions.

- Nécessité de constants aller et retour, d'un dialogue, entre les différents « sites » concernés.
- Droit et presque obligation de chaque instance de s'exprimer sur les sujets en discussion. En corollaire nécessité d'un certain laps de temps et d'incitations pour chaque débat.
- Ouverture de ces débats, notamment lorsqu'ils ont lieu dans une institution de délégation, aux organisations militantes, d'activités ou d'affinités (syndicats, associations, « forums », etc.) concernés de près ou de loin.
- Période probatoire de deux ou trois ans pour les lois et décrets, autorisant l'évaluation de leurs effets. Contrôle des modalités et des résultats des dispositions légales ou réglementaires par les instances locales, municipalités, comités de quartier, etc.
- Droit d'appel à un nouveau débat, assorti d'un moratoire, sur des dispositions légales ou politiques pour des instances de rang égal ou proche de celle ayant eu à décider.
- Recours au référendum, sur décision du conseil législatif, dans le cas de modifications constitutionnelles, d'absence de majorité qualifiée dans une assemblée populaire sur une décision urgente, d'une pétition rassemblant un nombre significatif de signatures, sous réserve toutefois que les propositions alternatives soumises au vote soient rédigées par chacune des parties et qu'un large débat public précède le scrutin¹²¹⁴.

Un gouvernement ?

Les fonctions législatives étant assurées par l'assemblée populaire et les conseils, le contrôle par les instances locales, le « gouvernement » se réduit à l'administration. Les actuels ministères peuvent plus modestement devenir des administrations centrales. En lieu et place du ministre, un secrétariat collégial constitué de délégués de l'assemblée et des conseils,

de représentants du personnel peuvent assurer la représentation de l'administration, la répartition des tâches et le suivi des missions.

De même au niveau national, une présidence collégiale peut assurer la représentation de la République autogérée et s'il en est besoin faire tourner cette responsabilité. C'est déjà la pratique de la Confédération helvétique...

Et en matière de contrôle, les collectivités locales et les associations citoyennes, sous réserve de quelques moyens supplémentaires pourraient se substituer sur la base du volontarisme et pourquoi pas du tirage au sort, à la prolifération actuelle d'organismes confiés à quelques hauts fonctionnaires plus ou moins retraités, qui ont une activité et une efficacité pratiquement nulles.

Fonction publique et fonctionnaires

Le temps est encore loin où les tâches d'administration et d'expertise, indispensables pour le fonctionnement de la société pourront être assurées bénévolement par les citoyens. Gardons à l'esprit cette utopie lointaine, mais préparons la longue époque de transition qui peut y conduire.

La première tâche est sans doute de « désétatiser » la fonction publique, de démanteler cet appareil qui génération après génération s'emploie – indépendamment des critiques et des réticences individuelles – à reproduire la domination matérielle et idéologique du capitalisme. Mettre en cause la prééminence des exécutifs c'est donner aux instances délibératives et législatives les moyens humains indispensables, c'est établir dans tous les domaines un dialogue entre des postures fonctionnellement différentes. C'est aussi ne pas contraindre les fonctionnaires à endosser systématiquement les options explicites ou implicites de ceux qui les dirigent. Cela au contraire leur reconnaître des responsabilités majeures dans la définition et l'organisation des travaux qui leur incombent. Il faut par exemple, une très surprenante cécité pour prétendre que quelques douzaines de hauts fonctionnaires peuvent, dans le moindre détail commander un million d'enseignants. Il s'agit pourtant d'un des groupes sociaux les plus impliqués dans son travail. Il est de surcroît décisif dans la construction d'une nouvelle sociabilité. L'éducation aujourd'hui suppose l'autogestion, dans les méthodes et les structures, pour que les nouvelles générations s'approprient le savoir, le savoir-faire, le savoir-vivre. Et l'éducation, bien sûr, ne se limite pas à l'école.

Dès lors que les fonctionnaires voient leurs responsabilités s'enrichir,

qu'ils se détachent de corps étroits dont ils devaient péniblement gravir les échelons, la fonction publique non seulement rend possible mais favorise les permutations d'une spécialité à l'autre, condition d'une polyvalence, d'une culture, d'un accomplissement de la citoyenneté. Si la garantie d'emploi, de revenu et de formation est accordée à tous et toutes, les frontières entre l'administration publique et l'activité des entreprises sous autogestion deviendraient elles-mêmes plus perméables.

Et pourtant l'Europe

Il semble assez évident que nulle transformation radicale ne pourra avoir lieu sans la construction d'un rapport de force, face notamment aux pouvoirs militaires et économiques des États-Unis. Il y a donc un enjeu majeur, c'est celui de substituer à l'Europe des concurrences entre les travailleurs une *Europe des solidarités*. On ne sait pas encore ce qu'il adviendra de la prétendue Constitution concoctée par Giscard d'Estaing et ses invités. Il est tout cas vraisemblable que la faille apparue en France notamment, entre les « élites » – dirigeants politiques et notables de tous ordres – et un peuple depuis l'origine laissé à l'écart des tractations et des accords qui ont présidé à la construction européenne, ne se refermera pas, ne doit pas se refermer. La conjonction et la construction des forces sociales et des courants politiques européens luttant pour une autre Europe devient urgente. Une des conditions de ce rassemblement est d'opposer aux institutions fondées sur le profit, les principes et les méthodes pouvant déboucher sur l'*Europe des peuples*.

Démocratiser la production

Il faut des structures démocratiques spécifiques pour la production des biens, des services, des savoirs. Trois raisons principales le justifient.

L'entreprise est le lieu où sévit l'exploitation capitaliste. C'est là que prioritairement les travailleurs construisent leur solidarité, où ils s'organisent comme classe. Or, c'est là maintenant où il est fait appel, dans un nombre grandissant de cas, à l'implication individuelle, à la polyvalence et à la coopération. L'autonomie et simultanément des formes indirectes de contrôle se développent. Le conflit entre le pouvoir patronal et le savoir collectif des travailleurs est latent voire évident. L'appropriation par les travailleurs de l'ensemble des modalités de la production est une condition majeure de dépassement des diverses formes de l'aliénation capitaliste. Il n'est pas possible, au moins pour tout un temps, de réduire la démocratie des travailleurs à sa seule dimension

citoyenne même si celle-ci est indispensable pour la mise en cohérence des attentes et des nécessités sociales. D'autant plus que l'autogestion de la production est aussi une condition de la culture politique autogestionnaire. La remarque de Thomas Coutrot à ce propos, nous paraît parfaitement pertinente :

Les personnes auxquelles l'organisation du travail refuse l'opportunité d'utiliser et de développer leur initiative et leur jugement critique sont beaucoup moins enclines à s'intéresser aux enjeux politiques et sociaux généraux (Coutrot, 2005 : 189).

Construire un modèle de référence pour l'autogestion de la production des biens, des services et des savoirs est à la fois plus compliqué et plus simple que lorsqu'il s'agit d'envisager les structures politiques de l'autogestion. Plus difficile car le nombre de critères qu'il faut intégrer, supposent des propositions beaucoup plus diversifiées et des interactions plus complexes que dans le champ politique. Plus simple car deux ouvrages, celui de Tony Andréani, *Le socialisme est (à)venir* (2004) et celui de Thomas Coutrot, précédemment cité, analysent nombre de travaux pionniers et notamment ceux de Diane Elson et plus tard de Pat Devine, mais aussi ceux du brésilien Paul Singer, l'économiste de référence de la gauche « pétiste¹²¹⁵ ».

On doit prendre en considération les trois critères énoncés par Thomas Coutrot pour la mise en œuvre du socialisme d'autogestion, dans la sphère économique : la propriété sociale des entreprises ; la socialisation des décisions d'investissement ; la politisation du marché¹²¹⁶. Mais il faut en ajouter un quatrième : l'organisation systématique de la coopération.

La citation antérieure, comme d'autres que l'on peut trouver dans ses écrits, permet de penser qu'il n'y verrait aucune objection. On ne peut de fait omettre ces transformations qualitatives indispensables du procès de travail, d'autant qu'elles pointent déjà sous le capitalisme globalisé et constituent l'un des termes des contradictions qui le mettent en question. C'est de surcroît l'une des conditions pour qu'une bureaucratie ne puisse s'approprier d'un même mouvement pouvoirs et savoirs et ainsi substitue sa domination à celle de la bourgeoisie.

Si l'autogestion est nécessaire partout ou presque, ces modalités devraient être différentes selon le statut des établissements considérés, selon l'importance qu'a leur activité pour la société, pour l'humanité. On propose de retenir comme hypothèse de travail, une typologie sommaire permettant d'y réfléchir : les *biens communs inaliénables* que sont ou

devraient être l'air, l'eau, la biodiversité, etc. ; les *biens publics*, services assurant sans but lucratif, l'enseignement, la santé, la protection sociale, la recherche, les réseaux de transport, de télécommunications, etc. ; les *biens sociaux* constitués par la grande majorité des entreprises dépendant du marché, mais encadré, qui peuvent être scindées, fusionnées, cédées, fermées mais dont le « capital » ne peut être privatisé ; les biens privés dont la propriété et la jouissance sont individualisés, qui maison, commerce ou entreprise artisanale peuvent être librement vendus.

En fait la définition de ces catégories comme leurs conditions de gestion ressortent d'un choix politique. Ils doivent faire l'objet de délibérations tant pour les premiers actes que dans le cours de l'expérience et de l'évolution sociale et politique. D'autant que pour ces différentes catégories nous avons des contraires dialectiquement liés :

- *Le patrimoine et l'appropriation*. Dans la grande majorité des cas, cette « propriété » n'est plus que virtuelle, la société tout entière est le propriétaire éminent^{[1217](#)}. Mais ses représentants vont se trouver confrontés à la nécessité d'une pleine implication des personnels, donc à une définition commune des objectifs et des moyens. Pour les biens inaliénables comme pour les biens publics ce sont les instances de la démocratie citoyenne, qui aux divers niveaux, après les délibérations nécessaires, déciderons s'il y lieu de modifier les structures, de les scinder, de les unifier, de les dissoudre. Mais les collectifs de gestion ont leur mot à dire, leurs propositions à faire et donc le personnel aussi, lors de ses assemblées et par ses représentants dans les organes de gestion.

Les biens sociaux réclament des modalités particulières de contrôle du patrimoine. C'est à une ou plusieurs, union des coopératives de production que devrait revenir cette tutelle. Chaque coopérative ayant la responsabilité de proposer les aménagements qui lui sembleraient nécessaires. L'union ayant droit de décision et pouvant aussi prendre en charge la gestion en cas de défaillance. Des procédures et des instances d'arbitrages s'avéreront donc sans doute nécessaires.

- *Le patrimoine et sa gestion* : en matière de gestion il y a une différence essentielle entre d'une part les biens inaliénables et les biens publics et d'autre part les biens sociaux. Dans le premier cas ce sont les instances politiques représentatives qui désignent la majorité des administrateurs, dans le second cas c'est au collectif des travailleurs qu'il revient de l'élire. En tout état de cause même minoritaire les travailleurs doivent avoir une représentation dans les conseils de gestion, ainsi que les associations. Cette

dernière délégation pose, quant à elle, un problème particulier. Il risque d'y avoir peu de sièges pour un grand nombre d'associations. Il convient alors que les associations qui se sentent concernées se retrouvent dans une assemblée *ad hoc* pouvant élire ses représentants et dans le cas d'organismes d'une certaine importance, qu'elle mette en place un observatoire permanent. La communauté d'implantation et s'il y a lieu la région peuvent aussi prétendre à une représentation permanente dans les conseils des entreprises gérant des biens sociaux.

Sur la stratégie et les revendications transitoires

Les contradictions du capitalisme provoqueront nécessairement, à court ou moyen terme, des crises, mais nul n'en peut prévoir le moment, le lieu, les causes immédiates. Il faut donc, dans cette phase de maturation, rassembler, construire, les acteurs sociaux, le projet, la stratégie, permettant d'affronter le système capitaliste. Il faut une mobilisation populaire large et durable, touchant au départ au moins un continent, pour concrètement mettre en question le capitalisme mondial. Cela suppose, pour réunir ces conditions, une expérience et une réflexion d'une durée non négligeable. La tâche première est de favoriser toutes les initiatives, toutes les luttes, tous les débats, qui peuvent contribuer à cette autoconstruction.

Dans cette phase, la dénonciation, la délégitimation de la domination et de l'exploitation, des pouvoirs capitalistes sont indispensables. Cela ne suffira pas à créer les conditions d'un affrontement frontal et moins encore d'un succès populaire.

D'une part, le capital désormais est mondial, quelquefois encore continental, mais ce qui n'est que national est devenu subsidiaire. Face à des menaces mettant en cause ses biens ou ses positions dans des pays mineurs, l'Empire n'hésite à faire donner les troupes des États dominants, mais si les troubles atteignent ceux-ci, il lui sera difficile de détruire ses biens et ses amis. La sanction sera alors économique, le retrait des capitaux flottants, le transfert des activités financières et industrielles dans des zones plus sûres. Il y a plusieurs façons de ramener un peuple à la « raison », capitaliste s'entend. Il faut donc préalablement que le plus grand nombre soit, par expérience, convaincu de la possibilité de ruptures et de l'existence d'alternatives concrètes. C'est, tout au moins en Europe, une *stratégie de contournement* qu'il faut alors envisager ; stratégie dans laquelle des avancées partielles, sur des terrains ne paraissant pas vitaux

pour le système, devraient renforcer l'autonomie et la solidarité des forces populaires et accroître les contradictions endogènes du capitalisme¹²¹⁸.

Il faut mettre sous une pression constante les oligopoles, en se souvenant de l'importance qu'ils attachent aujourd'hui à leur image. Leurs implantations, leur politique commerciale et industrielle, leurs pratiques financières, les conditions de travail de leurs salarié-es ou celles des entreprises sous-traitantes, les atteintes éventuelles à la sécurité des populations, à la biosphère, leur « empreinte » écologique ; tout doit être mis en évidence, passé au crible. Il y a quelque 500 groupes qui, directement et indirectement, dominent l'économie mondiale. Il doit bien y avoir 5 000 ou 10 000 syndicalistes qui détiennent l'essentiel des informations nécessaires et sans doute autant internautes qui seraient ravis de traquer l'information cachée. Qui prendra l'initiative dans les prochains forums sociaux mondiaux de tisser méthodiquement ce réseau ?

La solidarité des forces populaires semble pouvoir se construire autour de quatre thèmes essentiels : la démocratie, les services publics, les solidarités internationales, l'écosystème. D'évidence, sur ces terrains des aspirations, des volontés se font jour. Mais il faut là aussi s'interroger sur les pratiques, sur nos pratiques. Les comités de quartier, les municipalités, les partis – de gauche s'entend car nous n'allons pas exiger de la droite qu'elle se convertisse à la démocratie participative... –, les syndicats, les associations doivent être interrogés sur leur mode de fonctionnement. Certains, très connus et importants dans le mouvement altermondialiste, ne sont pas sur ce plan à l'abri de critiques.

Les services publics peuvent être défendus s'ils sont considérés d'abord comme condition de citoyenneté et non pas comme s'adressant uniquement à des clients ni même à des usagers. C'est pour défendre les liens sociaux, la sociabilité de leurs villages que tant de maires se sont récemment mobilisés en France pour défendre la Poste. C'est comme citoyens, et non comme usagers, que nous pouvons convaincre les salariés EDF qu'il faut miser sur les énergies renouvelables et battre retraite sur le nucléaire. Car un problème nous est posé à tous ; comment faire en sorte que les citoyens soient convaincus que ces services sont encore ou peuvent redevenir « publics », ce n'est sans doute pas d'abord un problème de statut mais de respect des attentes citoyennes et de construction de liens effectifs avec le mouvement associatif.

Développer les dynamiques contradictoires de la propriété privée et de la généralisation des savoirs ne va pas de soi. C'est faire reconnaître le savoir

comme un *bien public* et la *coopération* comme une forme indispensable de rapports sociaux. C'est faire des luttes des chercheurs une vraie cause populaire, c'est donner un contenu sans ambiguïté à une *sécurité sociale de l'emploi*, garantissant le travail, le revenu et la formation, c'est développer les coopérations dans les diverses activités sociales, c'est favoriser le redéploiement des coopératives de production entre autres dans les services de proximité et l'artisanat. Il serait d'ailleurs utile de disposer d'un dossier sur le montage de Scop permettant de proposer rapidement des solutions réalistes aux salariés d'entreprises menacées de délocalisation, de faillite ou en déshérence.

Les partis écologistes se sont maintenant – pour la plupart – installés dans les assemblées élues, en fait dans le régime capitaliste. Ils ont cru que les causes du désastre écologique étaient idéologiques, l'accusé était le « productivisme ». Ils ont privilégié la dénonciation plutôt que les mobilisations de masse et imaginé qu'ils pouvaient ignorer les autres mouvements sociaux. Leur échec est maintenant évident. Il faut redonner une expression politique à l'écologisme « social ». La défense et le développement du réseau ferroviaire en Europe donne la possibilité de faire converger les syndicats de cheminots, les défenseurs des services publics et les écologistes. Un tel rassemblement ouvrirait d'autres possibilités de convergences et de luttes. Il y a là une carte majeure à jouer pour la gauche radicale [...].

juin 2005

Pour en savoir plus

Andréani, Toni (2004), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris, Syllepse.
Coutrot, Thomas (2005), *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute.

-
- 1201. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].
 - 1202. [[> Automation et avenir du travail](#)].
 - 1203. [[> Regarder là-bas pour construire ici...](#)].
 - 1204. [[> Féminisme et autogestion](#)].
 - 1205. [[> Société de consommation, écologie et autogestion](#)].
 - 1206. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].
 - 1207. [[> Travailleurs prennent les choses en main \(Les\)](#)].
 - 1208. [[> Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »](#)].
 - 1209. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].
 - 1210. [[> Vers l'autogestion](#)].

- 1211. [[> Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].
- 1212. [[> Repères yougoslaves](#)].
- 1213. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].
- 1214. [[> République autogérée](#)].
- 1215. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].
- 1216. [[> Document 2 : Instructions générales aux organes de presse écrite et orale](#)].
- 1217. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].
- 1218. [[> Autogestion : une question pour le 21e siècle ?](#)].

Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste

Sérgio Kapron

Introduction¹²¹⁹

Au cours des deux dernières décennies, l'économie populaire solidaire a connu un essor important au Brésil et, tout particulièrement dans l'État du Rio Grande do Sul, plus connu par sa capitale Porto Alegre, pour avoir innové avec le budget participatif à partir de 1990 et pour avoir été le lieu d'accueil de premiers Forums sociaux mondiaux (FSM). À partir du milieu des années 1990, en réponse à la politique menée sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso – qui entreprend une grande vague de privatisation d'entreprises publiques et l'ouverture au capital étranger qui se traduit par la fermeture de milliers d'entreprises et une augmentation importante du chômage –, les travailleurs brésiliens engagent des processus de récupérations d'entreprises et organisent de grandes mobilisations. Ils sont accompagnés par l'Association nationale des travailleurs des entreprises autogérées (Anteag), créée en 1994 à São Paulo et par des syndicalistes. Ils sont également soutenus par des politiques publiques impulsées par certains états, à travers l'accès au crédit et le soutien à certains secteurs d'activité, c'est le cas notamment du gouvernement du Rio Grande do Sul, présidé par Olivio Dutra (1998-2002)¹²²⁰ qui apporte une aide spécifique aux coopératives et préserve la filière de la chaussure. Parallèlement, sous l'influence notamment de Paul Singer, l'économie populaire solidaire s'y développe.

À partir de ces expériences de la fin du siècle passé, la gauche du Parti des travailleurs (PT) et notamment sa tendance publique, Démocratie socialiste, alors affiliée à la 4^e Internationale, entreprend de mener des débats stratégiques sur la manière d'intégrer l'économie populaire solidaire et l'autogestion dans un projet socialiste. Elle considère comme

fondamental que les marxistes révolutionnaires – dans un contexte de crise de l'hégémonie néolibérale – réfléchissent à la définition d'un « nouvel internationalisme anticapitaliste et l'affirmation d'un projet alternatif ».

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'article de Sérgio Kapron, militant de l'économie solidaire et membre de cette tendance, il l'a rédigé en 2001. Dans sa contribution, il tente de définir ce que pourrait être une « perspective de développement national alternatif au capitalisme » reposant sur une « économie composée par des producteurs-travailleurs associés et autogestionnaires ». Il considère comme nécessaire la nécessité d'« affronter le débat sur l'organisation de l'économie sous le socialisme » et de réfléchir « sur l'organisation de la production, y compris dans le mode de production capitaliste » sans le repousser à la « période post-révolutionnaire ». Il confronte sa réflexion à celle d'Ernest Mandel qui considérait comme « réformiste, la recherche de la démocratie économique sans le renversement de l'État bourgeois » (Mandel, 1973) ou celles des marxistes révolutionnaires défendant la « centralité de la rupture politique dans la prise de pouvoir ». Ou bien encore à celle de Rosa Luxemburg dans *Réforme ou Révolution* concernant le rôle des coopératives dans une économie capitaliste qui ne feraient qu'« accroître l'exploitation des travailleurs » (Luxemburg, 1969).

Sans renier ces « contributions essentielles à la lutte des travailleurs », l'auteur juge indispensable d'intégrer la « sphère économique, déterminante pour les formes de domination dans n'importe quel mode de production et les organisations sociales que cela a engendré » car elles peuvent « constituer un espace important d'accumulation de forces des travailleurs ». Il estime que planter « les graines de l'économie socialiste » peut servir à approfondir les contradictions du mode de production actuel. En effet, il ne faut pas se bercer d'illusions sur la « simple augmentation du nombre d'entreprises autogérées » dans un système capitaliste hégémonique mais les entreprises autogérées « peuvent jouer un rôle de cohésion pour les travailleurs » et « jeter les bases de la démocratie économique des travailleurs ».

Sérgio Kapron n'élude pas les limites économiques des gouvernements de gauche, confrontés au risque « réformiste simple » et susceptibles d'être prisonniers des « contradictions et des limites économiques du capitalisme », dont on sait qu'elles allaient se confirmer ultérieurement avec l'accès au pouvoir de Lula en 2003 mais avec des axes stratégiques bien différents.

Il poursuit en insistant sur la nécessité de « radicaliser la démocratie » et de faire émerger un « nouveau sujet révolutionnaire » reposant sur les « travailleurs-producteurs de l'économie solidaire » et s'appuyant sur la « lutte altermondialiste » pour façonner une « unité anticapitaliste ». Il conclut en déclinant des éléments pour un programme politique autour de l'autogestion et de l'économie populaire solidaire permettant de « construire, à partir de la base économique, des espaces de pouvoir pour renforcer la lutte politique des travailleurs dans la construction d'une alternative au capitalisme ».

En conclusion, si l'accès au pouvoir du PT – sur d'autres bases idéologiques – notamment au niveau fédéral a amplement démontré toutes ses limites, la gauche de ce parti continue néanmoins d'expérimenter localement en développant un tiers-secteur, ce qui permet le débat sur l'organisation et le contrôle de la production par les travailleurs.

Une définition

L'économie populaire solidaire et l'environnement qu'il implique occupent une place croissante chez les militants de gauche. En réponse à la montée croissante du chômage au cours de la dernière décennie, les initiatives des travailleuses et des travailleurs se sont souvent multipliées pour gérer ou maintenir des emplois, accéder à des revenus ou à la consommation à travers la création d'entreprises associatives ou coopératives. Parallèlement, les entités se sont également multipliées à l'initiative des associations religieuses et des ONG, du mouvement syndical (Centrale unitaire des travailleurs et Agence mondiale de solidarité développement) et des sphères de gouvernement (comme celui d'avant-garde dans le Rio Grande do Sul^{[1221](#)}), qui sous une forme ou une autre ont cherché à soutenir et à encourager ces alternatives pour lutter contre l'exclusion du droit au travail. Dans cet article, nous essayons de partager des réflexions stratégiques pour l'économie populaire solidaire, notamment pour l'autogestion, se situant dans la lutte pour construire une société socialiste. Par conséquent, nous considérons comme fondamental que soit intégré dans la discussion des marxistes révolutionnaires, en particulier en ce début de siècle marqué des éléments de la crise de l'hégémonie néolibérale, par la recomposition de la gauche mondiale, un nouvel internationalisme anticapitaliste et la nécessité de l'affirmation d'un projet alternatif.

Une conceptualisation précise de l'économie solidaire est encore en construction. Un des théoriciens brésiliens qui a beaucoup réfléchi sur le sujet, Paul Singer¹²²², se réfère à diverses initiatives « non-capitalistes », à savoir celles de personnes qui possèdent « les moyens individuels de production et de distribution [...] ou qui ne disposent que de leur capacité à travailler », mais les deux dépendent de la vente du produit ou du travail pour survivre. Les hommes et les femmes organisés en tant que producteurs associés, les petits producteurs organisés collectivement pour vendre avec des économies d'échelle, des salariés achetant des produits en commun pour réduire les coûts et améliorer leur qualité de vie, les petits producteurs et des travailleurs regroupant leurs économies pour former des fonds mutuels et financer leurs activités, des coopératives d'assurance et de logement et des entreprises collectives sont des initiatives non-capitalistes décrites par Singer qui démontrent un grand potentiel dans l'organisation de la solidarité parmi les secteurs marginalisés du capitalisme¹²²³. Singer se réfère à l'économie sociale comme une pratique des travailleurs qui, à travers le monde, a été étudiée et propagée par les penseurs socialistes. Déjà, Orlando Nuñez¹²²⁴ entendait par économie populaire « une économie orientée vers la valorisation de la force de travail et de la valeur d'usage, la valeur d'usage des biens et la valeur d'utilisation de sa propre force de travail » qui conduit à la réduction de la journée de travail. Il se réfère également à l'économie composée par des producteurs-travailleurs, associés et autogestionnaires qui construisent une perspective de développement national alternatif au capitalisme.

Un débat à affronter

Un des défis majeurs de la gauche révolutionnaire a été de savoir comment affronter le débat sur l'organisation de l'économie sous le socialisme, ou comment mettre l'accent – se concentrer ou non – sur l'organisation de la production, y compris dans le mode de production capitaliste. Cependant, tout au long du 20^e siècle, ce débat a été repoussé (ou circonscrit) à la période post-révolutionnaire, c'est-à-dire, à ceux qui parviennent à prendre le pouvoir, depuis les révolutions en Europe de l'Est dans la première moitié du siècle jusqu'aux révolutions méso-américaines de la seconde moitié. En dehors de cela, tout le débat économique, en particulier sur la façon d'agir, même sous l'hégémonie capitaliste, revêtait un caractère réformiste et il est ainsi devenu un fruit défendu pour les véritables révolutionnaires.

La centralité de la rupture politique dans la prise du pouvoir, illustrée par la révolution russe et les conceptions de certains de ses principaux dirigeants, ont constitué la base de la pensée des marxistes révolutionnaires du 20^e siècle. Ernest Mandel, un penseur socialiste de premier plan du siècle, a explicitement défini comme « réformiste » la recherche de la démocratie économique sans le renversement de l'État bourgeois. Pour Mandel, l'autogestion n'acquiert une importance qu'au cours d'une période de crise révolutionnaire¹²²⁵. Déjà, Rosa Luxemburg, dans son classique *Réforme ou révolution*, dans son analyse du rôle des coopératives, construit l'idée qu'elles ne feraient qu'« accroître l'exploitation des travailleurs », parce que dans l'économie capitaliste, l'échange domine la production, le revenu des travailleurs se dégraderait parce que leurs coopératives devraient survivre à la concurrence. Rosa reconnaît que c'est seulement à petite échelle, coordonnées au niveau régional à partir des coopératives de consommation que ces initiatives pourraient survivre. Mais alors, elles seraient donc limitées aux biens de consommation et n'auraient pas la capacité de lutter contre le capital commercial et pourraient signifier un retour à l'économie de marché précapitaliste.

Certes, ces critiques sont cohérentes et leurs auteurs ont apporté des contributions essentielles à la lutte des travailleurs. Toutefois, nous pensons que de nouvelles idées adaptées à la réalité d'aujourd'hui en ce qui concerne les limites du pouvoir politique dans la domination capitaliste ou les possibilités que la technologie et la mondialisation de l'économie permettent de rendre viables un système d'échanges, la coopération productive et technologique et le financement des initiatives autogestionnaires des travailleurs à travers le monde entier. Ou, tout simplement, ce qui convient pour des millions de chômeurs pour lesquels le mouvement syndical ne parvient pas à offrir des alternatives pour la survie, ou tout au moins, d'organisation et de lutte.

Se soustraire à ce débat et se limiter seulement à la centralité de la lutte politique de l'organisation des travailleurs par la contestation du capitalisme, la gauche ne parvient pas à reconnaître que la sphère économique, déterminante pour les formes de domination dans n'importe quel mode de production et les organisations sociales que cela a engendrées, peut constituer un espace important d'accumulation de force des travailleurs. Mandel, dans sa critique, met en évidence l'aspect politique, mais relativise l'importance que les soviets, comme espaces

autogérés dans de nombreuses usines auraient pour l'accumulation de forces des travailleurs, à travers le contrôle direct de la production, ce qui a conduit à une rupture de pouvoir en Russie en 1917¹²²⁶.

La contribution apportée par Orlando Nuñez Soto à l'économie populaire associative et autogérée reflétant l'expérience sandiniste au Nicaragua, nous paraît cruciale pour ce débat. Même après avoir perdu le gouvernement central, le Front sandiniste de libération nationale continue à occuper des espaces importants – la majeure partie de l'économie reste sous le contrôle des travailleurs – qui limiteront les réformes du gouvernement de droite. Nuñez souligne que « le pouvoir ne s'exprime pas seulement dans les appareils institutionnels, mais aussi dans l'exercice et le contrôle direct des moyens économiques et idéologiques » et « dans notre stratégie, les espaces politiques et économiques se conquièrent simultanément », parce que « le contrôle de l'État passe par le contrôle de l'économie [...] par le contrôle direct du marché et le système d'accumulation et de la consommation ». Ces éléments nous obligent à réfléchir à l'importance que peut avoir le contrôle de la base économique par l'accumulation du pouvoir des travailleurs.

Planter « les graines de l'économie socialiste » peut servir à approfondir les contradictions du mode de production actuel, peut être le germe du neuf, ou tout simplement créer de nouveaux espaces d'organisation populaire, former une nouvelle culture chez les travailleurs, ou même avancer des propositions pour une négation du capitalisme. Ne pas reconnaître cette dimension, nous semble très identique au fait de renvoyer la résolution des conflits entre les sexes après la révolution¹²²⁷.

Poser les contradictions

D'abord, pour éviter les malentendus ou les préjugés sur le débat, il est important de ne pas nourrir l'illusion que la simple augmentation du nombre d'entreprises autogérées peut réduire l'hégémonie du capitalisme. La lutte politique dans toutes les sphères, la construction d'une dualité des pouvoirs et une rupture avec le système sont essentielles à la construction du socialisme. Les entreprises autogérées et l'organisation des sphères économiques fondées sur la solidarité peuvent jouer un rôle de cohésion pour les travailleurs et faire de la propagande pour la fin de l'exploitation du travail par le capital mais également jeter les bases de la démocratie économique des travailleurs. La croissance de l'autogestion et de

l'économie solidaire n'aura de sens révolutionnaire que pour contribuer à l'intensification révolutionnaire des contradictions capitalistes.

Les limites économiques des gouvernements de gauche

Une des grandes questions pour nos gouvernements (municipalités, états et même à l'échelle du pays) est de savoir comment élargir l'hégémonie et ne pas tomber dans le réformisme simple (serons-nous encore à l'abri des méfaits de la social-démocratie ?), ou pire, ne pas être prisonnier des contradictions et des limites économiques du capitalisme (comme la viabilité financière pour gouverner) qui peuvent vaincre nos gouvernements. Même au niveau de l'État, l'ordre du jour sur le projet de développement est devenu une priorité. D'une part, les instruments de politique économique sont limités, et d'autre part, ce débat devrait nous intéresser car il exprime l'incapacité du capitalisme et des politiques libérales à assurer les conditions matérielles d'une vie digne à toute l'humanité. Mais, pour cela, nous avons besoin d'avoir une proposition supérieure, qui soit reconnue et acceptée par la population. C'est probablement l'une des limites de notre travail dans les institutions. Comme c'est un point central de notre stratégie, il est essentiel que ces actions ne se limitent pas à une adaptation au capitalisme institutionnel. La tâche des révolutionnaires est de conférer un caractère profondément transformateur à la sphère économique.

Le gouvernement du Rio Grande do Sul a mis en œuvre une stratégie de développement économique axée sur le renforcement de l'économie locale, à travers l'appui aux micros, petites et moyennes entreprises (au-delà des politiques d'inclusion, de réforme agraire et du soutien à l'agriculture familiale). D'une part, cela signifie apporter une réponse à la recherche de développement d'une base sociale encore résistante à notre projet, que nous avons jugé essentiel pour la gouvernabilité immédiate et l'évolution de notre hégémonie.

D'autre part, cette stratégie est un contrepoint politique fort à l'opposition libérale conservatrice dans l'État, qui en application de la doctrine libérale, a favorisé les multinationales tout en se détournant des producteurs locaux. Par ailleurs, elle cherche à tracer un chemin vers un développement qui intègre notre identité, telles que la participation populaire, la création d'emploi, la répartition des revenus, les garanties sociales et autres. Si nous croyons que notre stratégie de développement économique est susceptible de remplir ces fonctions, nous ne pouvons pas

nous bercer d'illusions sur le fait qu'il s'agirait d'une stratégie à caractère socialiste. Au contraire, elle est clairement délimitée au cadre capitaliste. Cela ne signifie pas que ce soit un grand progrès par rapport à l'hégémonie des politiques néolibérales. La question posée est de savoir si cette stratégie est suffisante pour un programme anticapitaliste. Beaucoup diront que c'est une possibilité pour ce moment historique. Peut-être, mais nous ne devrions pas nous limiter à cela¹²²⁸. Dans ce contexte, nous soulignons le potentiel réel de transformation de l'économie populaire solidaire, présent dans la stratégie du gouvernement *gaúcho*¹²²⁹ – même si elle ne concerne pas cet aspect idéologique, mais seulement son aspect de politique de création d'emplois et de revenus. Même la réforme agraire, largement considérée comme la plus révolutionnaire de nos politiques, peut être limitée à un réformisme si elle ne contribue pas à un modèle de gestion et de production supérieur au modèle capitaliste.

C'est ce que les socialistes devraient viser avant la gestion de l'économie : organiser la production démocratiquement, éliminer l'exploitation par le biais du salaire, éliminer la rémunération reposant sur le facteur capital et attribuer individuellement dans le secteur privé, privilégier la production de valeurs d'usage et non de valeurs d'échange. Ce sont les valeurs de l'autogestion dans les entreprises. Aujourd'hui, ces valeurs existent seulement de manière spécifique dans le secteur de l'économie solidaire mais ne sont pas intégrées dans toutes les expériences actuelles dans ces fondements.

Faire émerger le neuf, le courage de construire l'avenir...

Radicaliser la démocratie : cela devient un objectif de lutte majeur pour la gauche mondiale, pour lesquels les expériences de nos gouvernements comme le budget participatif ont été décisives. Toutefois, nous devons aller plus loin dans la démocratisation des finances publiques (budgets formés à travers les impôts). Avancer dans la démocratisation des finances privées pour imposer un nouveau coup aux libéraux et à leur fausse démocratie. Montrer qu'il est possible de mettre fin au profit capitaliste et transformer l'ensemble du résultat de la production en revenu collectif, démocratiquement distribué ou réinvesti, peut être en plus une grande stimulation pour notre lutte.

Un nouveau sujet révolutionnaire

Si les capitalistes, qui se sont approprié les moyens de production, se comportent en parasites et contribuent efficacement à la reproduction sociale, et, si le prolétariat, exproprié de l'accumulation du travail, a besoin de quitter la condition d'exploité, quelles seront les relations et qui seront les protagonistes d'une véritable démocratie économique ?

Marx, dans les lois du mouvement dialectique, a noté que « le germe du nouveau émerge de l'ancien. Si les capitalistes et les prolétaires sont l'ancien, sujets de relations décadentes, quelles relations et sujets devront émerger ? »

De nouveau, référons-nous à la contribution de Nuñez, qui souligne que « les secteurs opprimés peuvent être les sujets de libération, mais pas les protagonistes du nouveau système ». Il observe que, comme avec le renversement de la féodalité, c'est la bourgeoisie qui a émergé, les changements vers d'autres modes de production également, une troisième force politique et sociale a émergé : une « nouvelle classe ou un secteur se convertit en la nouvelle force qui organise, dirige et exécute l'orientation de la nouvelle société. »

Les relations autogestionnaires, qui radicalisent la démocratie productive au sein de l'économie solidaire populaire, nous présentent un sujet qui va au-delà de la propre force de travail et de la gestion des moyens de production. L'appropriation des moyens de production et l'autogestion génèrent des relations supérieures que celles construites dans l'ex-URSS, qui fonda sa production dans la relation entre les travailleurs et des moyens de production appartenant à l'État (non démocratisés et distincts des travailleurs).

C'est avec ces nouvelles relations que nous nous approchons le plus des travailleurs-producteurs librement associés de Marx ou tout simplement, des travailleurs-producteurs de l'économie solidaire^{[1230](#)}.

L'actualité historique

Ce caractère stratégique pour l'économie populaire solidaire acquiert une grande actualité dans l'agenda internationaliste qui a émergé dans la lutte altermondialiste. L'économie solidaire interroge à la fois la rémunération du capital, le profit et l'intérêt, par conséquent, interroge la spéculation financière internationale qui affecte les travailleurs dans le monde entier. Le libre-échange ne peut pas être au service d'un rendement plus élevé des capitaux qui monopolisent les nouvelles technologies, à travers le transfert de revenus des travailleurs de la périphérie vers le capital des pays du

centre. La production de transgéniques prétend devenir le brevet – ou l'appropriation privée – des produits naturels. Le mouvement de logiciel libre n'est rien de plus que la lutte contre l'appropriation privée des connaissances et des technologies.

Par conséquent, toutes ces luttes qui façonnent une unité anticapitaliste, probablement jamais vue dans l'histoire, apportent quelque chose de très semblable à ce que propose l'économie solidaire, en particulier lorsqu'elle se concentre sur l'autogestion. Nous croyons que la combinaison de ces éléments de lutte est ce qui peut amener un programme de propositions pour la gauche internationale. Donc, faire émerger un projet de société socialiste définitivement supérieur au capitaliste.

Éléments pour un programme politique de l'économie populaire solidaire

L'ensemble des travailleurs et des militants qui agissent et qui construisent l'économie sociale, que ce soit à partir des entreprises, des organisations, des ONG, ou des politiques publiques, sont en train de construire un mouvement social ayant la capacité et la responsabilité de participer aux luttes des travailleurs du mouvement syndical, communautaire, des paysans sans terre, antiraciste, féministe, de la jeunesse et beaucoup d'autres qui contribuent au programme anticapitaliste internationaliste. Dans toutes les sphères d'intervention, certains éléments peuvent être envisagés pour renforcer la lutte sociale :

- La lutte contre l'exclusion : les politiques publiques d'inclusion, pas d'assistance ; des politiques actives pour le développement.
- La solidarité de classe : l'organisation collective des travailleurs, la coopération face à la concurrence du marché capitaliste ; des valeurs opposées à la nature égoïste de capitalisme.
- L'expérience productive : la domination des moyens directs de production, la désaliénation du travail, l'élaboration de techniques de production qui permettent la satisfaction du sujet ; la compréhension de l'inutilité du capitalisme.
- La référence pour la lutte syndicale : les conditions de travail et de rémunération seront des références pour les négociations des autres travailleurs avec les patrons.
- Renforcer la dualité des pouvoirs : la sphère de l'économie sociale peut conférer une référence pour un véritable projet politique des travailleurs.

Enfin, le programme autour de l'autogestion et de l'économie populaire solidaire doit construire, à partir de la base économique, des espaces de pouvoir pour renforcer la lutte politique des travailleurs dans la construction d'une alternative au capitalisme. Ceci, sans l'illusion d'acquérir l'hégémonie – de forme linéaire – sur l'économie capitaliste, mais avec l'objectif de constituer une force et d'accumuler pour construire une rupture politique, former la base culturelle et sociale d'un nouveau mode de production, contester la conception de l'économie et finalement proposer un programme au projet anticapitaliste.

2001

Pour en savoir plus

Mandel, Ernest (1973), *Autogestion, occupations d'usines et contrôle ouvrier*, Paris, François Maspero.

Luxemburg, Rosa (1969), *Réformes ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, t. 1, Paris, François Maspero.

1219. L'introduction a été rédigée par Richard Neuville.

1220. Olivio Dutra est l'un des fondateurs du PT. Ancien syndicaliste dans la banque, il est également l'un des fondateurs de la Centrale unique des travailleurs (CUT). Après avoir été le premier maire de Porto Alegre en 1988, il devient gouverneur de l'État du Rio Grande do Sul en 1998.

1221. [[> Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].

1222. Paul Singer a été électrotechnicien, enseignant puis économiste à l'université catholique de São Paulo, il fut l'un des fondateurs du Parti des travailleurs en 1980. Travaillant sur l'économie solidaire, il créa l'Incubateur technologique de coopératives populaires à São Paulo en 1998. En 2003, il est devenu secrétaire d'État à l'économie solidaire, rattaché au ministère du travail et de l'emploi.

1223. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

1224. Orlando Nuñez Soto, militant sandiniste, il est directeur du Centre pour la promotion, la recherche et le développement rural et social, Managua. Il est notamment l'auteur de *La Economía Social Solidaria en las naciones proletarizadas y el proletariado por cuenta propia en la transformación del sistema – Primer Manifiesto de los trabajadores por cuenta propia CTCP-FNT*, Managua, Clacso/Cielac, 2011.

1225. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

1226. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1227. [[> Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)].

1228. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1229. Le terme *gaúcho* désigne en Argentine, au Paraguay, à Tarija (Bolivie) et en Uruguay le peuple de gardiens de troupeaux de la pampa sud-américaine. Au sud du Brésil, les *gaúchos* gardiens de troupeaux sont à l'origine du *gentilé gaúcho*, qui sert à désigner les habitants de l'État de Rio Grande do Sul.

1230. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne

Robi Morder

Alors qu'en guise de « démocratie sociale », on vient de supprimer l'élection des conseillers prud'homaux au profit d'un système de désignation, il n'est pas inutile de rappeler que l'élection fut le principe retenu pour l'administration de la Sécurité sociale, avant d'être supprimé, puis rétabli pour enfin être achevé sans retour. Et pourtant, il s'agit de gérer les cotisations sociales au nom des assurés !

L'organisation de la sécurité sociale a été, à la Libération, le fruit combiné des rapports de forces plutôt favorables aux travailleurs et d'un processus qui dû essuyer le refus d'une sécurité sociale généralisée (à l'anglaise) de la part des professions libérales, indépendantes et agricoles. Ces derniers ayant construit leurs propres systèmes, le régime général de sécurité sociale est alors un compromis entre intervention de l'État et l'autonomie puisée dans les traditions mutualistes du mouvement ouvrier français. À la puissance publique de fixer les règles générales (barèmes, taux de cotisations) et le contrôle *a posteriori*, mais aux organismes autonomes, les caisses, personnes morales de droit privé (comme les associations, les mutuelles), l'immatriculation des assurés et la gestion¹²³¹.

De l'élection... à la désignation

Dans chaque caisse, primaire, régionale, un conseil d'administration désigne le directeur et adopte un budget. À l'origine, jusqu'aux ordonnances de 1967, ces conseils d'administration étaient composés pour les trois quarts de salariés élus, et pour un quart de représentants des employeurs¹²³². Ces caisses, bien qu'organismes de droit privé, bénéficiaient des prérogatives de la puissance publique.

Les élections qui ont eu lieu se sont étalées au fur et à mesure dans le temps, avec des mandats de plus en plus longs : trois ans pour les élus 1947, puis cinq pour les élus 1950, sept ans pour les élus de 1955. Les dernières élections se déroulent en 1962. La participation demeure stable, entre : 71,4 % et 68,8 %. Aux caisses d'allocation familiale, la même stabilité : entre 66,7 % et 68,8 % (Adam, 1967). Aux premières élections,

la Confédération générale du travail (CGT) récolte près de 60 % des suffrages, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) 26,5 %. Après la scission entre CGT et CGT-Force ouvrière (CGT-FO) (1948) les résultats se stabilisent à un peu plus de 40 % pour la CGT, 20 % pour la CFTC¹²³³ et 16 % pour FO.

De manière tendancielle, l'État va prendre du pouvoir. C'est sous de Gaulle que deux réformes ôtent de la légitimité au suffrage. La première est encore timide : les directeurs des caisses ne seront plus élus par les conseils d'administration, mais proposés à l'agrément ministériel. C'est surtout la réforme de 1967 qui, s'inspirant des préconisations du Confédération nationale du patronat français (CNPF), sépare en plusieurs caisses les risques, passant « d'une gestion humaine à une gestion technocratique » (Saint-Jours, 1980), et impose le paritarisme de désignation à la légitimité de l'élection. Sur 18 administrateurs par caisse, Il y aura neuf patrons (avec monopole du CNPF) et neuf salariés sur la base de trois CGT, deux Confédération française démocratique du travail (CFDT), deux FO, un CFTC, un Confédération générale des cadres (CGC). Quasiment toutes les caisses vont ensuite être présidées par des alliances CNPF/FO, CFTC, CGC. Ce fut « une machine de guerre anti-CFDT et CGT » (Dupèrrent, 1980).

« Que tu votes ou pas, le pouvoir est ailleurs... »

L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai-juin 1981 rétablit le principe des élections sociales. Ainsi, en octobre 1983, pour la première fois depuis vingt et un ans (et la dernière – mais on ne le savait pas à l'époque), les assurés sociaux désignent directement leurs représentants dans les caisses. Le nombre d'inscrits était bien plus élevé (28 millions) qu'en 1962 (11,7 millions), mais les taux de participation furent moins importants : 52 % chez les salariés, encore plus faibles chez les industriels et commerçants (32,26 %) et chez les artisans (32,44 %). Le paysage syndical avait lui-même évolué avec la transformation de la CFTC en CFDT, et la disparition des listes « mutualistes » et « familiales » des années 1950 et 1960. Les résultats permettaient néanmoins de confirmer sur le long terme la progression de FO et de la CGC et le recul de la CGT (Aujard et Volkoff, 1986). Le mandat de six ans allait se prolonger au point qu'en 1996 un sénateur de droite questionnait le ministre des affaires sociales en ces termes :

Se pose un problème de légitimité du paritarisme actuel qui s'apparente à un partage territorial. La CGC gère l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), la CFTC les allocations familiales, la CFDT partage le chômage, la maladie est l'empire de FO. Et les dernières élections aux caisses d'assurance maladie remontent à 1983. Aussi, pour donner un élan à la nouvelle sécurité sociale, pour faire en sorte que la réforme ne soit pas technocratique mais démocratique, il serait souhaitable d'organiser des élections en 1996 et de revenir, pourquoi pas, à des élections libres comme avant 1967.

Mais la décision fut prise d'officialiser la désignation plutôt que l'élection. La réforme de 1996 renforce le pouvoir administratif puisqu'elle élargit les conseils d'administration à des personnalités qualifiées nommées par l'État. Les conseils des caisses nationales comprennent treize représentants des employeurs et treize représentants des assurés sociaux, quatre personnalités qualifiées. S'y ajoutent des représentants de la mutualité (Fédération nationale de la mutualité française) pour la CNAM et des associations familiales pour la CNAF (les représentants des familles n'ont que voix consultative dans les autres caisses nationales). Les personnels ont trois représentants, avec voix consultative. Au niveau local et régional, ce sont les mêmes principes sauf que le nombre de représentants patronaux et des assurés est de huit et huit¹²³⁴.

Le retour au suffrage : une nécessité démocratique

Beaucoup d'arguments ont été développés contre les élections : le scrutin coûte cher, de toute façon il y a une faible participation, les syndicats représentatifs sont assez responsables et compétents pour participer à la gestion. Avec de tels arguments, l'on pourrait supprimer bon nombre d'élections qui ont connu un nombre supérieur d'abstentions et confier le pouvoir aux seules élites autoproclamées. Certes, l'élection ne résout pas toutes les questions et ne garantit pas à elle seule un fonctionnement démocratique des conseils, mais elle permet au moins un débat public régulier pour peu que la durée des mandats permette des renouvellements rapprochés. Mais des élections pour élire qui, et quels pouvoirs ? Car là est le véritable enjeu : la cotisation est salariale avant tout, les représentants des salariés doivent donc avoir la majorité dans les caisses, comme aux origines ! Et ensuite, la gestion doit être l'affaire de toutes et tous, les

questions discutées au-delà des conseils d'administration, publiquement et pas uniquement tous les cinq ou six ans lors des renouvellements. Il s'agit aussi d'éviter les alliances confinant parfois aux « petits arrangements » dans la « discrétion » plutôt opaque. L'on pourrait déjà rendre les réunions des conseils et commissions accessibles à tous par télévision ou internet à l'instar du Sénat et de l'Assemblée nationale.

La Sécurité sociale fut une conquête, elle est devenue aux yeux de la majorité de la population une administration qui lui paraît étrangère. D'où l'importance de sa réappropriation directe.

avril 2015

Pour en savoir plus

Adam, Gérard (1967), *Atlas des élections sociales en France*, Paris, FNSP.

Dupèrent, Jean-Jacques (1980), *Droit de la Sécurité sociale*, Paris, Dalloz.

Saint-Jours, Yves (1980), *Traité de Sécurité sociale*, Paris, LGDJ, 1980.

Aujard, Jean-Pierre et Serge Volkoff, (1986), « Une analyse chiffrée des audiences syndicales », *Travail et emploi*, n° 30.

1231. Caisses primaires et caisses régionales, ces dernières s'occupant particulièrement de la vieillesse et des prestations familiales.

1232. Dans les caisses d'allocation familiale les salariés sont la moitié, les employeurs toujours un quart et les indépendants un quart.

1233. Le processus de déconfessionnalisation de la CFTC aboutit en 1964 à sa transformation en CFDT. Seule une minorité conservera la dénomination de CFTC.

1234. Au niveau national : trois voix pour CGT, FO et CFDT et deux pour CFTC et CGC. Aux niveaux locaux : deux voix pour CGT, FO, CFDT et une pour CFTC et CGC. Les sièges des employeurs sont répartis entre Medef, CGPME et UPA – l'Union patronale artisanale – (de fait seulement l'UPA depuis le départ du Medef et de la CGPME en 2001).

[> [Droit du travail et droits des travailleurs](#)].

Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion

Gilbert Dalgalian

L'autogestion n'a jamais été l'application d'un modèle préconçu. Elle a toujours été la réponse à une crise. Tantôt crise de l'entreprise : Lip, Fralib, les entreprises autogérées d'Argentine après 2001. Tantôt crise de l'État ou urgence politique : en Yougoslavie avec la nécessité pour Tito de se donner dès 1950 un surcroît de légitimité face aux pressions usurpatrices de Staline ; en Algérie au lendemain de l'indépendance, lorsqu'il fallut trouver une solution urgente pour la gestion des « biens vacants » après le départ des gros propriétaires terriens pieds-noirs. Il n'y a pas de modèle clés en mains.

Cependant quelques finalités et une démarche s'imposent : cela s'appelle l'utopie créatrice. L'autogestion s'invente et se définit en marchant. Dans l'urgence, dans la crise et dans le tâtonnement. Mais toujours son essor et sa réussite dépendent d'un environnement favorable. Aux deux niveaux : économique et politique.

Lorsqu'elle reste isolée à une seule entreprise ou un seul secteur économique, l'autogestion soit dépérit, soit risque le sabotage. L'exemple de l'usine des montres Lip¹²³⁵ à Besançon en 1973 est l'illustration d'un tel sabotage : d'un côté les salariés, en majorité des femmes, « produisent, vendent et se paient » et tout fonctionne, de l'autre le gouvernement sous Giscard, avec l'aide du grand patronat, bloque la bonne marche de l'usine. Pour ce faire, il n'a plus besoin d'envoyer les CRS, il lui suffit de provoquer la perte d'un gigantesque marché : celui des pendulettes de tableaux de bord de tous les véhicules Renault ; ainsi que la « grève des fournitures », notamment des quartz, dont la production des montres dépend absolument. L'entreprise autogérée a toujours besoin d'un amont et d'un aval industriel et commercial favorables.

Dans un environnement autogestionnaire élargi, les entreprises sont dans une interdépendance solidaire, aux antipodes des compétitions et des surenchères libérales au seul bénéfice de l'actionnariat. L'économie est

alors repensée en fonction de critères d'utilité sociale et d'harmonisation, non de compétitivité et de rendements financiers à court terme.

L'environnement économique favorable ne se conçoit pas sans un soutien politique. En l'absence d'une conception et d'un engagement politiques, l'extension de l'autogestion à plusieurs secteurs de l'économie ne se réalise pas. Les entreprises autogérées ont besoin d'un établissement de crédit qui ne doit pas dépendre du bon vouloir de banques privées. Le crédit ne peut venir que d'une banque publique : il y faut un choix au niveau de l'État. En outre le secteur autogéré a besoin d'atteindre une certaine masse pour générer sa propre dynamique. L'autogestion n'est donc pas une simple structure économique, elle est *d'abord* une conception politique. On ne peut parler que d'une autogestion généralisée.

Ce qui aura manqué à l'autogestion yougoslave, c'est précisément sa généralisation aux structures politiques : comment concevoir la gestion éminemment démocratique que suppose l'autogestion sans un pluralisme syndical et sous le régime du parti unique ? Sans un débat ouvert et permanent concernant les salaires, les conditions de travail, mais aussi les choix et les méthodes de production, l'autogestion ne peut être qu'un affichage purement idéologique. Elle peut dès lors se dissoudre dans un processus de bureaucratisation qui aggrave les inégalités et empêche le contrôle citoyen. Or, l'autogestion a pour finalités de faire reculer les inégalités et de permettre justement ce contrôle citoyen en le généralisant. Autogestion et pluralisme politique sont indissociables. Ce ne fut pas le cas sous Tito, malgré un pas en avant inédit pour l'époque.

Une riposte à la mainmise financière sur la politique

Avec la mondialisation, la politique est soumise aux marchés financiers comme jamais dans le passé. Les États ont abandonné des pans entiers de souveraineté, tantôt à des structures supranationales comme la Commission européenne, tantôt aux instances internationales du commerce (OMC) et du crédit (FMI et BCE) – et désormais du traité commercial transatlantique (TAFTA) – qui échappent à tout contrôle démocratique.

Les abandons de souveraineté, notamment depuis Maastricht et plus encore avec le traité de Lisbonne, n'ont jamais été compensés par une démocratie accrue. La perte de souveraineté nationale fut à chaque fois une perte de souveraineté des peuples européens. De cette réalité la Banque centrale européenne, est l'exemple le plus révélateur : par les règlements de l'Union, elle est « légalement » dispensée de tenir compte des

demandes et des besoins des États, de leurs économies, de leurs choix politiques. Quand par exception, son directeur prend quelques libertés avec ce règlement, il se fait rappeler à l'ordre par les vigies de l'ultralibéralisme. Dans une autogestion généralisée, la finance (publique) sera remise au service de l'économie : en tournant le dos aux objectifs financiers, elle permet une organisation nouvelle de toute l'économie dans l'esprit d'une planification souple et solidaire¹²³⁶.

Une revendication centrale des autogestionnaires sera le retour sous contrôle démocratique des grandes orientations de politique économique. Cela peut provisoirement passer par un regain de souveraineté nationale, même si cette voie n'est pas la seule, et ne peut être définitive. Un contrôle démocratique véritable des institutions européennes est tout à fait pensable. Reste à en inventer les modalités : listes électorales uniques pour toute l'Union européenne ? Mandats impératifs et révocables ? Comptes rendus annuels de mandats ? Révocation et remplacement des élus défaillants ?

Cependant ces pistes ne sauraient suffire et il faudra concevoir des changements plus fondamentaux : redéfinir les finalités de l'Union européenne en prenant pour priorités une harmonisation sur les meilleurs critères sociaux, sanitaires et éducatifs, ainsi que de protection de l'environnement ; renégocier avec l'OMC les règles du commerce international selon ces mêmes critères ; imposer au FMI des règles beaucoup plus souples de crédits aux pays du Sud. Seul cet ensemble de réorientations peut stopper un engrenage planétaire aberrant par lequel on fait payer aux peuples les crises financières et les destructions de l'environnement dans lesquelles ils n'ont eu aucune part de responsabilité. L'Union européenne ainsi réorientée peut alors représenter un modèle de référence et de contagion politique. Ce serait mettre en œuvre un véritable internationalisme. Tout le contraire du traité transatlantique en gestation !

Une alternative à l'impasse de la démocratie représentative

À bien des niveaux et dans la plupart des domaines, la démocratie représentative a été vidée de tout contenu. Ainsi, la décentralisation française n'est pour l'essentiel qu'une délocalisation de l'État central, avec quelques délégations de pouvoirs aux régions, mais sans véritable autonomie de décision dans quelque domaine important comme la culture et les médias, l'éducation ou la santé. En outre, pèsent sur les régions et les

pouvoirs locaux les mêmes pressions financières que celles dont l'État central reste le garant et le relais servile.

En l'absence de pouvoirs plus étendus et de ressources accrues, la réduction programmée du nombre de régions en France équivaut à un renforcement du pouvoir central et des préfets. Cette perspective est encore aggravée par la création en cours de « grandes métropoles » annexant leur arrière-pays : si ce type d'aménagement du territoire devait se poursuivre, les tendances actuelles au productivisme et à la compétition, au saccage de l'environnement et au bétonnage, au délaissement des pays ruraux et de leurs infrastructures seraient décuplées. Tout le contraire d'une avancée démocratique.

Il faut comparer ce centralisme français au gain démocratique (relatif, mais réel) qui caractérise la décentralisation chez la plupart de nos voisins (Länder allemands, cantons suisses, régions espagnoles, la « dévolution » britannique au Pays de Galles, à l'Écosse et à l'Ulster, et les quatre régions autonomes d'Italie). La décentralisation française est un alibi et une piste d'évitement.

Comment décentraliser selon des principes autogestionnaires ? Sans prétendre à une méthode unique ou définitive, on peut suggérer un esprit et une démarche : d'abord consulter les régions et leurs citoyens sur les attributions politiques et administratives souhaitées, en exclusivité ou en partage avec le centre ; établir ensuite une charte de la décentralisation acceptable par une majorité de pouvoirs locaux et incorporer cette charte à la Constitution ; enfin appeler l'électorat à se prononcer par référendum sur cette nouvelle Constitution. Ce serait un premier grand pas vers une refondation de la démocratie et une 6^e République.

Par ailleurs l'industrie, le commerce et les services publics sont actuellement gérés – ou démantelés – selon ces mêmes critères financiers que les gouvernements ont arbitrairement érigés en « science exacte ». De leur côté, une majorité de journalistes, chroniqueurs et économistes, parfois pointus, sont prisonniers d'une science totalement idéologisée ; ils ne raisonnent, souvent de façon « savante », que selon les critères et dans les strictes limites du capitalisme libéral mondialisé. On peut dire qu'ils ont « le nez dans le guidon » et ne perçoivent plus l'essentiel : les impasses et les contradictions mortelles du système. Leurs nuances et leurs « divergences » éventuelles restent dans le cadre strict d'une idéologie libérale-capitaliste.

Ce cadre est en outre consolidé par une triple manipulation idéologique : mainmise du capital sur les médias, l'édition et les courants culturels dominants ; auto-aliénation notamment de l'intelligentsia qui a majoritairement renoncé à penser les urgences et les enjeux d'aujourd'hui ; l'énorme mystification autour de la dette ; d'où enfin la démission des citoyens qui se traduit par des abstentions massives aux échéances électorales. Et désormais le refuge illusoire et empoisonné de nombre d'électeurs dans les bras du Front national.

Les facteurs objectifs porteurs de l'autogestion

Sur le plan politique le système délégataire manipule l'opinion, domestique les élus et transforme les parlements en chambres d'enregistrement. Ce n'est pas par hasard que le Parlement français est « courtoisement informé » des interventions militaires à l'étranger. Le pouvoir de ce Parlement est devenu une farce depuis que les élections législatives ont lieu dans la foulée des présidentielles, conférant ainsi au Président une hégémonie totale sans contre-pouvoirs. Pourtant cette incohérence de la démocratie représentative – devenue « monarchie élective » – est aussi à terme un terreau favorable à toute pensée et sursaut autogestionnaires.

Sur le plan sociologique, l'économie dite « cognitive » – soit une plus-value due à de hauts niveaux de formation et de savoir-faire presque partout – est une réalité qui aurait dû se traduire par un contrôle et une participation accrue des salariés à la définition du travail, de ses conditions et de ses objectifs, à un meilleur partage des responsabilités. En réalité, elle a presque partout conduit à une *prolétarianisation généralisée, y compris des couches intermédiaires* (ingénieurs, techniciens, cadres, chercheurs, médecins et enseignants). Cette contradiction est à terme fatale au système capitaliste dans sa phase libérale exacerbée actuelle : celui-ci a formé les hommes et les femmes qui sont en capacité de le détruire et de le remplacer.

L'autogestion est une réponse au quotidien à hauteur de ces dérives usurpatrices dans les entreprises et les services. Tout ce qui accroît la part de responsabilité des salariés dans le travail et la production contribue effectivement à leur désaliénation et prépare une sortie organisée du salariat. Toute prise de responsabilité est un contre-pouvoir potentiel.

L'autogestion n'est pas une disposition économique au seul service des salariés, elle remet l'économie au service de la société, de l'intérêt

général : c'est une politique globale ; elle n'est pas confinée à l'entreprise et n'est donc pas le contraire de la citoyenneté, mais au contraire *la condition même de l'exercice de la citoyenneté*. Ainsi l'autogestion est le fondement de l'autogouvernement : elle ne se substitue pas à - l'autogouvernement elle n'est pas le règne du chacun pour soi, mais la naissance d'une République enfin solidaire.

Sur le plan démocratique, l'autogestion permet une expression contradictoire d'une large palette de forces productives et citoyennes ; la sortie du capitalisme ne peut pas être vue comme la « mission » exclusive d'une seule classe (comme ce fut le cas à d'autres époques et dans un autre rapport des forces sociales avec le concept de « dictature du prolétariat »), mais la résultante d'un large consensus populaire, d'un bloc sociopolitique organisé en réseaux.

L'autogestion et l'autogouvernement ouvrent une voie politique à un large ensemble de forces sociales. Ils mettent en œuvre une responsabilité collective, aux antipodes de l'actuel « tout le pouvoir au Président » : le savoir n'est jamais le fait d'un seul, même s'il est élu.

L'autogestion généralisée organise la consultation et le consensus des citoyens à tous les niveaux : là où la gestion directe n'est pas possible pour les questions qui ne relèvent pas de l'intérêt local ou d'entreprise, la délégation de pouvoirs sera assortie de *mandats impératifs et révocables* et de contrôles des mandants sur leurs élus. Les citoyen·nes, les producteur·trices, les parents d'élèves, les consommateur·trices retrouveront toutes leurs responsabilités dans la gestion de la cité. La pratique des contre-pouvoirs peut aboutir à des situations de double pouvoir, en cas de réactions conservatrices ou totalitaires toujours possibles. La violence n'est pas dans la démocratie accrue, mais dans l'opposition à celle-ci.

Dans les luttes écologiques, l'illusion d'un « capitalisme vert » (qui est le mirage de certains écologistes) se dissipera vite avec le constat que les intérêts financiers n'investiront jamais massivement dans la préservation de l'environnement (pas assez de retours sur investissements) et qu'une écologie véritable exige des fonds publics et doit être confiée à une agence publique de l'environnement : seul le contrôle citoyen garantira l'activité de ce dernier en fonction de l'intérêt général. L'autogestion est le seul garde-fou écologique¹²³⁷.

Par le changement de finalités et de méthode qu'elle enclenche, l'autogestion déverrouille une culture démocratique bloquée et ouvre de

nouveaux horizons à l'intelligentsia et aux couches populaires, aujourd'hui enkystées dans des routines idéologiques ou dans le désespoir politique.

Les démocraties capitalistes laissent de moins en moins de place aux contre-pouvoirs ; la séparation des pouvoirs est en régression partout. La force des autogestionnaires, c'est de proposer ce qui répond non seulement aux urgences et aux besoins fondamentaux, mais aussi aux possibilités scientifiques, technologiques et humaines contemporaines. Tout en remettant à l'ordre du jour une réflexion nouvelle sur vrais et faux progrès : ainsi les technologies de l'avenir – les multiples applications du numérique, du génie génétique, de la robotique et des nanotechnologies – sont à promouvoir sous la double condition d'un contrôle éthique et d'une approbation démocratique stricts.

La pire dérive contemporaine tient aux investissements astronomiques dans les armements (de plus en plus sophistiqués), y compris dans les pays émergents ! Sans oublier les pays exportateurs traditionnels d'armes qui alimentent toutes les zones de guerre et font supporter à leurs peuples ces investissements. En France, par exemple, plus d'un million de familles sont abonnées aux Restos du cœur. Ces énormités sont l'expression même de l'impasse démocratique partout.

En un mot la *démocratie représentative*, c'est *aujourd'hui* l'organisation minutieuse de la *démission généralisée*. La riposte ne peut être qu'une refondation radicale de la démocratie pour modifier les rapports de forces locaux, nationaux et internationaux. Autogestion et autogouvernement sont appelés à devenir des références internationales, sinon exportables, du moins adaptables.

Féminisme et autogestion

Une révolution culturelle majeure est en gestation quant au statut des femmes, mais elle est loin d'être achevée. Les résistances sont considérables. La place des femmes dans la société est à la fois un marqueur démocratique majeur et un des moteurs intrinsèques des processus autogestionnaires¹²³⁸. La libération des femmes ne peut se contenter d'une parité à la marge, limitée à quelques sphères de l'État ou de cadres d'entreprises. Elle devra se déployer sur tous les plans : économique, professionnel, familial, civique, culturel et sexuel...

La critique de l'État n'est pas la même pour tous

Projet et pratiques autogestionnaires amènent à repenser l'État, les souverainetés, le rôle et le statut des élus et des dirigeants en général.

La critique libérale du « tout-État » est un *trompe-l'œil* : elle se limite au démantèlement des services publics, des prestations sociales, du droit du travail et du droit des affaires dans le sens des intérêts privés. *Ce discours anti-État est le camouflage d'un accaparement programmé de nouveaux champs d'investissement* : retraites par capitalisation, baisse et privatisation des prestations sociales ; pressions sur les salaires, ainsi que sur les salariés pour en faire des actionnaires ; prise en charge de la dépendance par des assurances privées.

Aujourd'hui, en Europe et ailleurs, l'État en est réduit à des fonctions de contrôle et de maintien de l'ordre social, globalement au service des directives supranationales de l'Union européenne, du FMI, de l'OMC, de la BCE – et bientôt du nouveau Traité transatlantique concocté loin des parlements et des médias – au service des multinationales et de la finance mondialisée. Le projet de « gouvernement économique de l'Union », le Pacte de stabilité, la règle d'or – et avant cela le traité de Lisbonne qui a dépossédé le peuple de sa victoire au référendum de 2005 – en sont les principales traductions politiques. [...]

Il importe de souligner combien la démission des politiques devant la finance est un *choix délibéré, idéologique* : le dogme que « l'État ne peut pas tout faire » et ne peut intervenir qu'à la marge doit être réfuté. C'est toujours le contraire qui se passe : l'État privatise ou nationalise, régule ou dérégule, renfloue ou laisse couler telle banque ou tel institut de crédit. *L'État décide toujours du périmètre de son emprise économique* et de celle qu'il concède aux institutions financières.

En outre, la critique anti-État ne va pas jusqu'à se passer de lois : impunité pénale du président, impunité des agences de notation et des nombreux conflits d'intérêts associés, impunité de la spéculation, démantèlement des lois sociales. Tout est possible à l'abri des lois. Le dépérissement de l'État, toujours souhaité, jamais réalisé, doit passer par de nouvelles instances de contrôle et de gestion démocratiques et ce, pour une longue période. Seule un régime d'autogouvernement peut décider quelles prérogatives l'État doit conserver, sous quelles formes et à quels niveaux. Si cela est possible au niveau national, ça l'est aussi au niveau européen, certes non sans conflits et non sans mobilisations.

Toute construction européenne n'est pas *a priori* synonyme de dépossession de souveraineté populaire : on peut sortir de l'actuelle

dépendance des institutions financières, abroger le traité de Lisbonne et emprunter auprès de la BCE en la transformant en un « Institut européen de crédit solidaire » ; donner au Parlement de Strasbourg un rôle législatif décisif avec droit de veto. Bref, une autre Union européenne ! [...].

Il est une dimension de l'autogestion trop rarement mentionnée, pas assez perçue de tous : la démarche autogestionnaire met à l'ordre du jour l'accès du plus grand nombre aux outils et aux concepts économiques. *L'information et la formation sont le fondement de pratiques nouvelles et de toute citoyenneté.* Oui, une société d'autogestion généralisée doit se construire sur une économie cognitive, mais à condition que celle-ci soit fondée sur une responsabilité largement partagée. La liberté qu'apporte l'autogestion n'est pas séparable de la maîtrise des contraintes économiques, sociopolitiques et technologiques. Que peut être une autogestion qui serait privée des savoir-faire et applications du numérique, notamment dans l'information et la gestion ? L'autogestion est une autoformation, individuelle et collective.

Cette dimension d'autoformation est à mettre en relation avec la réduction du temps de travail : il n'est pas vrai que l'actuelle RTT soit la principale réduction du temps de travail ; le très haut niveau de chômage presque partout est une réduction beaucoup plus drastique du temps consacré à produire. Le chômage est la preuve tangible que l'actuel système de production capitaliste peut se passer d'une très grande partie de la main-d'œuvre et des savoir-faire disponibles : les avancées technologiques le permettent. Il est tout à fait possible et légitime de répartir autrement le temps de travail. Et 30 heures/semaine maximum permettraient un triple pas en avant : un meilleur partage du travail ; du temps dégagé pour l'autogestion et l'autoformation ; enfin une sortie bien amorcée de l'aliénation du salarié, aujourd'hui sans responsabilité (autre que d'exécution), dans son entreprise.

L'autogestion implique une redéfinition des souverainetés

Tant qu'elle n'est conçue que comme nationale, la souveraineté souffre d'un double défaut historique : tantôt en raison de frontières imposées sous domination coloniale ou étrangère, tantôt en raison de nations construites sur l'éradication des langues et cultures des peuples que ces nations rassemblent. Sans aucune issue hors de cette impasse dans le cadre traditionnel de la démocratie représentative où s'impose toujours une

majorité dite nationale au détriment de toutes les minorités. *Une majorité peut aussi être oppressive.*

C'est le cas, avec des différences de degrés, au détriment de nombreuses minorités : Kurdes de Turquie ou d'Irak, Indiens d'Amérique latine, Tamouls du Sri Lanka, Arméniens du Haut-Karabakh ; et c'est le cas d'une certaine façon pour les Basques d'Espagne, les Corses, les Basques et les Bretons de France. Et aussi de beaucoup d'autres minorités dans un monde où les frontières n'ont jamais été décidées en tenant compte des peuples et où des ethnies – et pas seulement en Afrique – se trouvent souvent à cheval sur deux ou trois frontières¹²³⁹.

L'ethnocentrisme en question

Il faut ici rappeler combien ces souverainetés nationales oppressives ont été le résultat d'ethnocides dans l'histoire des nations : par l'éradication massive des langues et des cultures. Certes toutes les cultures ont une composante plus ou moins ethnocentrique. Mais toutes ne vont pas jusqu'au génocide, ni ne pratiquent l'ethnocide. Génocide et ethnocide ont en commun cette caractéristique : « Dans les deux, l'Autre c'est d'abord la différence, mais la mauvaise différence » (Clastres, 1980). Mais, contrairement au génocide qui extermine, dans l'ethnocide, « les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer en les transformant jusqu'à les rendre identiques au modèle qu'on leur impose » (Clastres, 1980 : 52). Telle fut l'œuvre des conquistadors, des missionnaires, des conquérants de l'ouest nord-américain et d'Australie, ainsi que des différents colonialismes à divers degrés.

Cependant, nous dit l'ethnologue Pierre Clastres en 1974, si l'ethnocentrisme est présent dans toutes les cultures, seule l'occidentale a été ethnocidaire : pourquoi ? C'est ici qu'il faut se tourner vers l'Histoire : c'est parce que la civilisation occidentale « est ethnocidaire à l'intérieur d'elle-même qu'elle peut l'être ensuite à l'extérieur » :

On ne peut pas penser la vocation ethnocidaire de la société occidentale sans l'articuler... à ce critère classique de distinction entre les Sauvages et les Civilisés, entre le monde primitif et le monde occidental : le premier regroupe l'ensemble des sociétés sans État, le second se compose de sociétés à État (Clastres, 1980 : 52).

Il ajoute que si l'État « se proclame le centre de la société, le tout du corps social », il ne peut avoir qu'une vocation :

Le refus du multiple [...] l'horreur de la différence [...]. La pratique ethnocidaire et la machine étatique fonctionnent de la même façon et produisent les mêmes effets : volonté de réduction de la différence et de l'altérité. À chaque développement du pouvoir central correspond un développement accru du monde culturel. [...] L'expansion de l'autorité de l'État se traduit dans l'expansionnisme de la langue de l'État (Clastres, 1980 : 53).

La machine étatique procède alors, écrit-il, « par uniformisation du rapport qui la lie aux individus : l'État ne connaît que des citoyens égaux devant la loi » (Clastres, 1980 : 54). Donc acquis ou soumis à la culture et, si possible, à la langue dominante !

Pourtant l'ethnologue a dû tenir compte d'un cas particulier, celui des pratiques ethnocidaires de l'État des Incas. Pour en arriver à la constatation que « toute organisation étatique est ethnocidaire [...] pas seulement [le fait] d'un vague “monde blanc”, mais d'un ensemble de sociétés à État » (Clastres, 1980 : 55). Sauf que chez les Incas, « la pratique ethnocidaire cesse dès que l'État ne court plus aucun risque ». Tandis que ce qui « rend la civilisation occidentale infiniment plus ethnocidaire, c'est son régime de production économique [...], espace infini de fuite en avant permanente » :

Ce qui différencie l'Occident, c'est le capitalisme, en tant qu'impossibilité de demeurer dans l'en deçà d'une frontière [...]. La plus formidable machine à produire est pour cela même la plus formidable machine à détruire. Races, sociétés, individus, espace, nature, mers, forêts, sous-sols, tout doit être productif... à son maximum d'intensité.

Le capitalisme a donc érigé l'ethnocide et parfois le génocide en nécessité et en système¹²⁴⁰.

L'internationalisme

Dans une perspective autogestionnaire l'internationalisme n'est jamais la négation des langues et des cultures, des spécificités et des racines des peuples. Un internationalisme qui voudrait « dépasser » les différences en se substituant aux peuples serait un affichage cosmétique ignorant toute solidarité entre les peuples, toute considération pour eux. Cette dimension fut profondément ressentie et comprise par les révolutionnaires qui soutinrent les soulèvements coloniaux, notamment pendant la guerre d'Algérie.

Mais elle fut insuffisamment théorisée. Ce soutien internationaliste était certes dominé par l'obligation de combattre l'exploitation impérialiste, mais également par le rejet de la domination culturelle multiforme des peuples soumis. Or, ces révolutions coloniales étaient toujours nationalistes. Il est donc important de penser clairement le rapport entre ces nationalismes de libération et l'internationalisme qui conduisit quelques milliers de militants à les soutenir matériellement et politiquement. Le fondement du nationalisme fut imparfaitement analysé : le nationalisme commence toujours par une forme d'amour (pour les siens, pour son ethnie, sa culture, son sol) et jusque-là se justifie pleinement. Le problème surgit lorsque ce même nationalisme se prolonge en haine de l'Autre, ce qui fut régulièrement le cas : nos « grandes guerres », les guerres coloniales, les exactions interethniques et les génocides jalonnent l'histoire récente et restent partout des menaces.

Le nationalisme et la défense d'une communauté ne sont légitimes que dans les limites de l'autodéfense et des luttes de libération. Elles menacent souvent de dégénérer en domination d'un peuple ou d'une ethnie sur l'autre. Le sentiment national devient très vite une haine destructrice qui peut se nommer chauvinisme, racisme, antisémitisme, communautarismes ou intégrismes.

Le communautarisme qui s'ignore, celui des dominants, n'est pas le moins pernicieux : combien y a-t-il d'élus et de politiques conscients que le fait de refuser le droit aux langues (des régions, des migrants, des voisins), au nom du monolinguisme centralisateur, constitue un déni des droits humains ? Combien sont conscients d'ériger ainsi des murs communautaristes là où les nombreux bilingues et plurilingues (en France notamment) sont de véritables ponts entre les peuples ?

Les autogestionnaires devront être vigilants sur les limites du patriotisme partout. Sans pour autant sombrer dans une dérive éradicatrice. Comme c'est le cas des néojacobins de notre temps, dont le principe de départ se présente comme l'unité et la solidarité entre les peuples de France, mais qu'une logique trop formelle conduit à la négation des peuples, des langues, des cultures et des régions. Historiquement, le combat contre la féodalité dériva inexorablement en ethnocide niant cette richesse et cette diversité. Il convient de se poser la question : l'idéal jacobin fut-il le point culminant de la Révolution française ou un coup d'arrêt face à des forces plébéiennes trop exigeantes ? Il fut notoirement la première substitution d'une avant-garde autoproclamée aux masses révolutionnaires. Or, le

fondement et la raison d'être des autogestionnaires, c'est de préserver la politique des toute dérive substitutiste.

Les limites d'une approche marxiste de l'ethnocentrisme.

La démonstration de Pierre Clastres sur les dérives historiques de l'ethnocentrisme est incontestable dans leur contexte. Elle ne dispense pas d'examiner plus à fond quelques tragédies plus récentes qui ne se laissent pas réduire aux deux seuls facteurs mis en avant par Clastres : les sociétés à État et l'expansion capitaliste.

Ces tragédies sont les génocides arménien, juif, khmer, rwandais, ainsi que la montée des fièvres antisémites, anti-roms, anti-arabes et antimusulmanes. N'y a-t-il pas eu là, n'y a-t-il pas encore bien d'autres facteurs à l'œuvre ? Et ce, dans des combinaisons toujours uniques ?

Examinons-les tour à tour. Les génocides arménien et juif, pour l'essentiel, ne doivent rien à un quelconque expansionnisme capitaliste ; du moins pour ce qui est des Jeunes-Turcs dans l'extermination des Arméniens ; en revanche l'implication de l'État-major allemand dans la planification du génocide arménien est avérée et répondait à ses propres objectifs : stratégiques dans le soutien à son allié ottoman dans la guerre totale, et parfaitement impérialiste dans l'entreprise allemande de pénétration économique et territoriale en terre arabe (la construction du chemin de fer Istanbul-Bagdad à cette fin).

Pourtant, dans ces deux génocides, intervient un autre facteur bien plus terre à terre qui n'a pas un caractère impérialiste, mais une motivation basement économique : la déportation et l'extermination de 1,5 million d'Arméniens et de 6 millions de Juifs ont servi à une spoliation de très grande ampleur de capitaux, de commerces et de biens au profit le plus souvent des cadres les mieux placés dans la machine étatique, ottomane dans un cas, nazie dans l'autre. C'est même là une motivation très réelle de l'État turc de 2015 pour s'agripper à son négationnisme : cent ans après, la reconnaissance du génocide arménien pourrait entraîner une cascade de réparations (car le cadastre de 1915 existe encore et révélerait la totalité des biens spoliés).

Voilà une forme d'« accumulation primitive » du capital que Marx n'avait décidément pas imaginée. La spoliation des biens juifs, notamment, fut aussi une réalité française et européenne dans toutes les parties occupées par le Reich nazi. Le rôle de l'État est ici indéniable, sous des formes hypercentralisées.

Cependant il faut s'interroger sur d'autres aspects que le seul facteur étatique. Dans les deux génocides qui jalonnent la première moitié du 20^e siècle, une très large adhésion idéologique des armées, des administrations et même de secteurs entiers de la population a permis le crime et facilité la terreur, en Turquie comme plus tard en Allemagne et en Europe.

Quelle est la nature profonde de cette idéologie ? Nous revoilà face aux perversions de l'ethnocentrisme qui prend toujours la couleur du mépris de l'Autre. Comme autrefois dans le comportement des Conquistadores, des esclavagistes, puis des colonialistes, le mépris permet de justifier la domination, culturelle, économique ou politique. Lorsqu'enfin le mépris raciste est institutionnalisé par un État – jeune-turc ou nazi –, il se transforme en haine et autorise les répressions les plus sanglantes.

Il y a bien lieu d'identifier – en appui des facteurs économiques et étatiques – un élément proprement irrationnel qui ouvre la voie aux manipulations les plus extrêmes et, le plus souvent, à la recherche d'un bouc émissaire susceptible de fixer et d'instrumentaliser politiquement les phobies.

Les nouvelles dérives de l'ethnocentrisme

Désormais cet engrenage irrationnel et aliénant se retrouve partout : dans la chasse aux Roms, dans les attentats antisémites, les comportements anti-arabes et antimusulmans. Partout est à l'œuvre l'amalgame qui se nourrit des phobies. La décolonisation n'a été nulle part une décolonisation des esprits ; une critique institutionnelle du colonialisme fut méthodiquement évitée, ce qui donne lieu désormais – en retour – à une revendication de la mémoire que certains qualifient de « repentance ». Il ne s'agit pas de repentance ; il est ici question d'autre chose, de l'absolue nécessité d'en finir avec les mystifications sur de prétendues supériorités ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques. C'est l'absence d'une telle décolonisation des esprits qui ouvre la voie aux nouvelles phobies anti-immigrés. Le droit à la différence est imprescriptible, mais la différence ne donne pas le droit à une quelconque domination.

Les révolutionnaires d'aujourd'hui doivent faire front face à la montée de multiples irrationnels ethnocentrés. Dans ce combat ils ne disposent que d'une seule arme théorique et pratique, la défense des cultures et des ethnies contre les nivellements centralisateurs des États ou les instrumentalisation identitaires par des sectes ou des partis, lorsqu'ils sont

intégristes. Cette arme, c'est l'autogestion de la société dans toutes ses composantes. L'autogestion généralisée est le seul garant du droit des autres, du respect de l'Autre.

Le cas des Khmers rouges est spécifique : leur auto-aliénation se fonde sur une interprétation raciste de la lutte des classes : celle-ci devait chez Marx et les marxistes permettre au prolétariat de libérer la société tout entière ; les Khmers rouges ont fait de la lutte des classes – ou de son ersatz raciste – une arme contre la société elle-même. Cas unique d'un auto-génocide, stade suprême de l'irrationnel, où toute référence à l'ethnie est évacuée : ils restèrent « internationalistes » dans une perspective d'extermination de toutes les couches supposées hostiles « par nature »... Ce fut le cas de substitutisme le plus féroce d'une avant-garde autoproclamée. Enfin, le Rwanda présente une situation exceptionnelle de communautés imbriquées, avec un taux de mariages mixtes et de métissages très élevé, vivant dans les mêmes villages et quartiers, qu'aucune différence culturelle, religieuse ou linguistique ne sépare. Seule l'origine sociohistorique lointaine les distingue – ethnie aristocratique tutsie d'un côté, paysans hutus de l'autre – et imprègne encore les mémoires. Ce résidu de l'histoire a été exploité et transformé en phobies et en génocide par des politiciens avides de pouvoir et peu soucieux de faire cohabiter et s'unir les deux souches de leur peuple. Gros déficit de démocratie ! La décolonisation s'est limitée au remplacement des colons blancs par une oligarchie noire.

Quel statut pour le dirigeant et l'élu ?

Dans une conception autogestionnaire de l'État il faut aussi aborder le statut de l'élu, du dirigeant. Là encore les observations de l'ethnologue Pierre Clastres sont pertinentes : « Tout pouvoir doit être considéré comme s'opposant à la culture » du peuple, en instaurant « une autorité extérieure à la société et créatrice de sa propre légalité. » La fonction politique unificatrice s'exerce en quelque sorte non à partir de « la société et conformément à elle, mais à partir d'un au-delà incontrôlable et contre elle ». Ainsi, les sociétés indiennes ont su « inventer un moyen de neutraliser la virulence de l'autorité politique » :

Le chef ne traduit pas autre chose que sa dépendance par rapport au groupe et l'obligation dans laquelle il se trouve de manifester à chaque instant l'innocence de sa fonction. [...] Cela apparaît nettement dans la relation du pouvoir à la parole : [...] il est si peu

nécessaire au discours du chef d'être écouté que les Indiens ne lui prêtent souvent aucune attention.

Belle leçon de philosophie politique pour nos sociétés de démission démocratique généralisée ! Ainsi, à condition d'éviter les anachronismes, les attributs du pouvoir peuvent donc être retournés en instruments de dépendance des dirigeants par rapport au groupe, à la société. Ce que nous, en démocratie représentative, faisons aussi : une fois tous les cinq ans... ! Pour quelques heures de démocratie délégataire et largement fantasmée.

Nos élus en régime d'autogestion seront choisis pour leur capacité d'écoute et de synthèse. Lorsque cette capacité s'avérera défailante, on élira un meilleur écouteur de ses mandants sans attendre cinq ans.

Retour sur la question démocratique

La question de la démocratie n'a pas été épuisée par l'analyse traditionnelle des marxistes qui s'est concentrée sur la critique de la démocratie bourgeoise : la critique était fondée, car la démocratie capitaliste a été essentiellement un trompe-l'œil. Mais ils allaient trop vite en besogne en jetant le bébé avec l'eau du bain. Compte tenu de la difficulté d'improviser un changement révolutionnaire du jour au lendemain, les principes démocratiques auraient dû être exploités par les révolutionnaires pour modifier les rapports de forces ; ce qui d'ailleurs a été en partie le cas avec les nouveaux droits des travailleurs, des femmes, de la sécurité sociale, des retraites, etc. Mais sans jamais se traduire en théorie chez la plupart des marxistes, par crainte certainement de tomber dans les impasses réformistes.

D'où l'éternel refrain que certains opposent encore aux autogestionnaires : « Vous mettez la charrue avant les bœufs », ce qui revient à dire que « l'autogestion ne peut surgir qu'après la révolution » (et ils s'appuient d'ailleurs sur les précédents historiques de la Commune de Paris, des exemples yougoslave et algérien). Ce faisant, ils renvoient l'éducation des masses travailleuses à plus tard, ils renvoient la préparation même du processus révolutionnaire à plus tard. Or, les moyens mêmes de la transformation sociale préfigurent la société qu'on cherche à instaurer. *Les moyens préfigurent toujours la fin.* C'est dans les pratiques d'aujourd'hui qu'on esquisse les institutions et les comportements de demain, certes imparfaitement, mais c'est un processus auto-éducatif collectif. Les contre-pouvoirs préparent et anticipent l'autogestion généralisée.

On doit également remarquer combien les impasses et les dérives totalitaires ou bureaucratiques des révolutions passées ont été largement le résultat d'un état d'arriération socio-économique et éducatif des sociétés. Rappelons encore que les dirigeants bolcheviks ne croyaient pas possible de développer une société socialiste dans un seul pays, à tel point que Lénine et Trotsky attendaient impatiemment l'appui de la révolution, notamment allemande. Ils étaient conscients que *la transformation sociale exige un niveau de développement culturel et économique*. Or ce niveau est largement atteint aujourd'hui dans les pays du Nord et déjà en partie dans les pays émergents.

Du modèle bolchevik au projet autogestionnaire

Le modèle bolchevique – fondé sur la discipline, un fort centralisme et, pour une très courte période, le pouvoir des soviets – était une réponse pratique et institutionnelle à cette arriération de la Russie tsariste. Mais il faut rappeler aussi que ce pouvoir concédé aux soviets ne fut qu'un passage en force de Lénine qui imposa les « Thèses d'avril » contre une majorité bolchevique opposée : celle-ci était encore notoirement hostile à toute dépossession politique de l'« avant-garde ». Ainsi le pouvoir aux soviets qui aurait dû être un acquis définitif, n'étant pas relayé par cette « avant-garde », perdit très vite sa vitalité face à une bureaucratisation difficilement évitable de ce pays encore féodal et sous-développé. Staline fut en quelque sorte un produit indirect du sous-développement de la Russie révolutionnaire.

Le système des conseils, les soviets, aurait-il pu évoluer en autogestion ? Au départ, en février et en octobre 1917, c'est bien d'un processus autogestionnaire que naquirent les soviets (déjà expérimentés brièvement en 1905). Cette évolution eût été possible, mais elle ne correspondait ni à l'état du pays, ni à la conception dominante chez les bolcheviks. Très vite le pouvoir des soviets a tourné en contrôle des soviets par le parti, devenu parti unique. Puis la suppression des tendances et le contrôle des syndicats ont fait le reste^{[1241](#)}.

Pourtant un régime d'introduction graduelle d'autogestion aurait pu être une vaste entreprise d'éducation des masses et de parade aux dérives bureaucratiques ; pour cela il aurait fallu une réflexion théorique plus aboutie et c'est probablement l'état d'arriération du pays qui a rendu cette réflexion impensable et inactuelle. Ce n'est plus le cas dans notre monde d'aujourd'hui, où l'expérience sociale et le niveau de formation autorisent une refondation de la théorie et de la pratique démocratiques.

Bref, *les soviets étaient une matrice potentielle d'autogestion socialiste*, mais dans un pays héritier du régime des tsars, paralysé par la guerre, la guerre civile et l'intervention étrangère, les potentialités ont très vite reflué et la pensée politique avec elles.

En ce 21^e siècle de capitalisme mondialisé et d'environnement gravement menacé, seule une démocratie autogestionnaire est susceptible de rassembler de larges couches dans un processus de transformation sociale radicale, de mettre toutes les compétences au service de ce mouvement, de ne léser aucun groupe, aucune minorité, sans retomber dans les dérives substitutistes (ignorant les peuples) qui ont conduit partout aux échecs.

La pulsion démocratique et ses composantes

Arrivé à ce point de l'exposé, il convient de souligner pourquoi la démocratie n'est pas seulement une invention de la Grèce antique ou des grandes révolutions américaine et française. Elle n'est pas née dans l'esprit de quelque philosophe inventif, ni issue du seul rapport des forces sociales dans les sociétés antiques. Elle a aussi ses racines dans la nécessité – finalement assumée au fil des âges – d'accepter que l'Autre soit autre et qu'une vie commune s'organise au-delà des conflits et des guerres. Il faut donc en rechercher les racines profondes dans l'évolution millénaire d'*Homo Sapiens*. On ne peut comprendre la profondeur de *la pulsion démocratique que comme composante du très long cheminement de l'hominisation*.

Deux aspects dominant ce cheminement et ont été très largement sous-estimés : la prolifération inouïe des types humains et l'invention de la solidarité organisée. La diversité croissante des humains crée l'obligation – souvent contrariée par des conflits et des massacres, mais inévitable sur la longue durée – sinon de respecter l'Autre, du moins d'accepter les différences. Quant à la solidarité organisée – qui n'est pas réductible à l'instinct grégaire – elle surgit de la faiblesse physique des humains, faiblesse compensée par son développement neuronal qui trouve cette traduction concrète : la supériorité d'*Homo Sapiens* ne se manifeste pas par les seules avancées techniques, mais avant tout par sa capacité de coopération, d'organisation solidaire. Reprenons ces deux facteurs de l'hominisation.

La biodiversité – qui à partir d'une certaine ère se saisit d'abord d'*Habilis* et d'*Erectus*, puis de *Sapiens*, et les modifie de mille façons – se prolonge naturellement et inévitablement en une *nouvelle diversité*

proliférante : profils humains uniques et innombrables, modes de vie, coutumes et civilisations, lesquels s'expriment toujours dans des langues et des mythes époustouflants de créativité et d'imagination. Cette richesse inédite s'exprimant toujours dans les langues et les cultures, nous la nommerons par ce néologisme : la glossodiversité (Dalgalian, 2012). Il apparaît aujourd'hui évident que, la biodiversité ayant proliféré dans toutes les directions du vivant, elle n'allait pas s'arrêter au moment où Homo y ajoutait mille nouvelles dimensions de savoir-faire et d'adaptations. Ce, dans un processus de coévolution permanente avec un environnement toujours changeant.

Enfin il existe un lien organique – qui semble avoir été insuffisamment perçu ou souligné – entre d'une part le foisonnement des profils, des ethnies, des langues et des cultures et, d'autre part, tout ce que les neurobiologistes nous révèlent sur nos capacités d'autostimulation, de renouvellement et d'autonomie. *Notre diversité est bien le fruit de notre créativité neuronale, comme toujours sous pression de notre environnement.* Ainsi qu'à la faveur de métissages de plus en plus nombreux à travers les âges.

Comment ce foisonnement et cette profusion auraient-ils pu se développer sans ces *réserves d'inventivité* au plus profond de nos sillons de matière grise ? Et comment, chemin faisant – en trois millions d'années ou plus – cette diversification et cette complexification auraient-elles pu ne pas s'incruster profondément dans nos structures cérébrales qui ont ouvert à chaque étape les voies du dépassement et de la survie ? On pressentait depuis Darwin ces évolutions et ces interactions ? Certes ! Mais en a-t-on tiré toutes les implications ?

Notre immaturité à la naissance, unique dans le règne du vivant – à partir d'Homo – s'est traduite chez le nouveau-né humain par sa très grande vulnérabilité et sa dépendance par rapport à la famille ou au groupe qui le prend en charge pour une longue période, l'épigenèse. C'est cette immaturité de départ qui nous a ouvert le plus vaste *champ de potentialités* d'acquisitions, d'apprentissages et d'inventions, que seule la combinaison unique d'un cerveau inachevé – mais bien doté : cent milliards de neurones ! – avec une très longue épigenèse/éducabilité aura fait surgir au bénéfice de l'hominisation. Parce que la vulnérabilité du nouveau-né humain est compensée par une très longue prise en charge par un clan lui assurant la survie et surtout la transmission des savoirs indispensables à son autonomie. *Notre éducabilité, unique par sa durée et exclusive dans le*

monde vivant, est le bénéfice induit de notre naissance en tant qu'êtres immatures et éducatibles.

Le langage, mais aussi les nouveaux outils, les mythes, les musiques, les techniques, les croyances et les religions ne sont pas le premier grand saut qualitatif, ils sont la conséquence et les retombées de cette éducatibilité inédite du bébé humain. Si *Homo* n'a jamais cessé de naître au fil de ses inventions, c'est bien à partir de cette immaturité initiale qu'il va connaître sa véritable accélération en *Sapiens Sapiens*. Ce, toujours dans une diversité humaine s'accroissant de plus en plus.

L'humanisation fut donc inséparable de la diversification. Or, la glossodiversité, cette profusion de langues et de cultures, est à la fois source et condition de notre richesse intellectuelle et donc de toute liberté de pensée. Elle est même partie intégrante de notre créativité et de nos capacités d'adaptation futures. Le saut qualitatif vers une civilisation alternative n'est pas à rechercher du côté d'un nivellement culturel et d'une uniformisation linguistique (dont rêvent certains), mais de nos enrichissements mutuels et du respect de l'Autre. *Le respect de cette diversité péniblement acquise et enrichie au cours des âges est une composante de notre humanisation encore fragile.*

Pourtant ce facteur de diversité n'est pas seul à l'œuvre : la reconnaissance et le respect de nos diversités ont pour corollaire une solidarité organisée. Aux origines de l'humain, celle-ci fut une nécessité pour la survie face aux prédateurs, aux cataclysmes naturels, aux ennemis, mais aussi pour une plus grande efficacité dans la chasse, la pêche, la cueillette, la conquête de nouveaux territoires, la conservation du feu. Au fil des âges la solidarité s'est transformée, effilochée et réduite à des cercles de plus en plus restreints. Cela, sur fond de différenciation en classes sociales de plus en plus antagonistes. Désormais, elle est menacée d'extinction jusque dans nos vies quotidiennes et notre mémoire collective.

L'invention millénaire de la solidarité et son organisation politique sont à remettre au centre de nos combats et de notre réflexion : à l'ère de la mondialisation, la solidarité ne peut plus se confiner au clan, à l'ethnie, à la nation ; elle n'est pas non plus compatible avec une culture unique mondialisée. (N'est-ce pas le mépris colonial et postcolonial qui ont mis l'Afrique et le Sud en général dans l'état d'exploitation et de délaissement qui sévit depuis près de trois cents ans ?)

Diversification et solidarité organisée ayant été – bien plus que les progrès techniques – *les vrais moteurs de l'humanisation*, ce sont encore

ces deux moteurs qui permettront les avancées démocratiques à inventer pour l'avenir des humains et de leur environnement : c'est là une définition anthropologique de la société autogestionnaire. Elle est inscrite dans notre longue préhistoire et dans nos sillons de matière grise.

La perspective stratégique

Il semble évident que les finalités et les principes ci-dessus appellent de nouvelles formes d'organisation sociopolitique : le parti du changement et des transformations sociales radicales ne peut plus se concevoir comme parti centralisé et hiérarchisé. Le « parti » de l'autogestion solidaire est nécessairement *un parti-mouvement, un parti-réseau*, composé de militants politiques, associatifs et syndicaux, représentant en son sein les couches sociales mais aussi les intérêts de défense de l'environnement, des services publics, notamment du logement, de la santé et de l'éducation, ainsi que de structures propres aux femmes.

Le régime interne de ce parti-mouvement ne sera pas un régime de courants et de tendances figées, mais une confrontation mouvante d'objectifs et de points de vue, avec le but de dégager sur chaque question le meilleur consensus possible : que des alliances se nouent est inévitable et probablement indispensable, mais aucune alliance n'y sera un affrontement cartel contre cartel. La qualité première de ce parti-mouvement sera son aptitude à faire passer l'intérêt le plus large avant les intérêts catégoriels, une sorte de « *nouveau civisme autogestionnaire* » en somme¹²⁴².

Pourtant cet esprit de synthèse n'est pas issu de quelque esprit béatement optimiste : l'autogestion généralisée, telle que nous venons de l'esquisser à grands traits, est une base de rassemblement possible – et en partie déjà réelle dans les luttes et les textes – de plusieurs courants politiques constitués : l'autogestion est d'ores et déjà un point de rencontre entre libertaires et marxistes ; elle peut aussi attirer les écologistes les plus avancés dans la rupture avec le capitalisme, les « décroissants » et les féministes.

Ce premier noyau devra également fédérer autour de lui toutes sortes de groupes et d'associations dont le point d'ancrage initial n'est pas forcément partidaire, mais axé sur des engagements aussi divers que la promotion des pays du Sud, la défense des sans-papiers, l'aide aux migrants, l'agriculture paysanne équitable et biologique, la promotion d'initiatives de production et de consommation citoyennes, les

mouvements pédagogiques, les droits des femmes et les droits humains en général. Parallèlement ce courant autogestionnaire aura pour priorité l'organisation de formations tous azimuts, liées à la pratique de l'autogestion et de l'autogouvernement. L'objectif est de produire un basculement de l'opinion publique – comme cela a déjà commencé avec les critères écologiques désormais largement repris – et de créer une nouvelle culture démocratique et socioculturelle favorable aux initiatives de base sur tous les sujets d'intérêt général. Ce, sur fond de contre-pouvoirs institutionnels modifiant les rapports de pouvoir dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Pourtant cette révolution – qui se conçoit comme un processus progressif et démocratique – ne se fera pas sans heurts. Ceux-ci peuvent se révéler violents, tant peut être extrême la réaction (dans tous les sens du terme) des nantis et de leurs soutiens idéologiques : l'ultralibéralisme peut devenir ultra-violent et il en a les moyens. Les formes de la résistance et de la riposte ne sont ni prévisibles, ni uniformes ; en aucun cas il ne faudrait nourrir l'illusion qu'un approfondissement de la démocratie pourra se passer de mobilisations et de luttes.

Nous avons dit que l'autogestion n'était pas une réponse clés en main à tous les problèmes. Alors, qu'on ne vienne pas dire : à quoi sert-elle ? Car la vraie question est : y a-t-il une autre solution démocratique pour renverser un système capitaliste à l'agonie ?

2013

Pour en savoir plus

Clastres, Pierre (1980), *Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Le Seuil.

Dalgalian, Gilbert (2012), *Capitalisme à l'agonie : Quel avenir pour Homo Sapiens ?* Paris, L'Harmattan.

1235. [[> Commune : un laboratoire historique \(contre-culture, contre-société, contre-institution\) \(La\)](#)].

1236. [[> Une alternative pour la Grèce](#)].

1237. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

1238. [[> Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire \(L'\)](#)].

1239. [[> Une logique de contre-plan](#)].

1240. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

1241. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

1242. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].

Esquisse des fondements de la démocratie directe

Michel Raptis

L'autogestion est devenue synonyme de la démocratie socialiste, c'est-à-dire du régime qui caractérise la société de transition succédant au capitalisme. On ne peut pas extrapoler abusivement sur l'avenir de cette société qui, selon Marx, s'acheminerait vers le communisme, société sans classes, et sans État.

Le devenir de la société des hommes est fonction de leur libre volonté qui, mue par une conscience plus approfondie des conditions qui la déterminent en dernière analyse, trouvera la force de faire agir les hommes en conséquence et transformer la société, selon un projet conscient. Nous sommes encore loin d'une société d'hommes conscients, et surtout décidés d'agir en conséquence.

L'ampleur de la mystification de la vie sociale des hommes, d'eux-mêmes, de la manière également de concevoir la nature, le monde extérieur dans lequel ils vivent, est toujours grande.

L'écrasante majorité de l'humanité charrie dans son présent les survivances tenaces de son passé biologique et social, sans que la capacité critique et créatrice du cerveau humain puisse encore les dominer. La préhistoire de l'humanité n'est donc pas finie. Mais le progrès accompli est également indéniable, aussi bien dans le domaine des sciences de la nature que de l'homme, ouvrant la voie pour libérer en l'homme son propre génie spécifique, sa pleine capacité critique et créatrice, démystifiant complètement la société, lui-même, le monde extérieur.

La science, cependant, n'est pas le seul moyen pour parvenir à ce but. L'homme social a besoin d'inclure dans son éducation l'exercice actif de la gestion de la société dans laquelle il vit. Sans cette pratique quotidienne, son développement global, critique, créateur, reste mutilé d'une dimension essentielle qui perpétue son aliénation.

Pratiquer la gestion de la société dans laquelle nous vivons, activement, quotidiennement, directement, est la condition essentielle pour franchir le seuil séparant la préhistoire et l'histoire proprement dite de l'humanité. Cette pratique libératrice s'appelle la démocratie directe comme régime de la cité, de la société.

L'autogestion est un terme actuellement follement en vogue, mais dont très peu se référaient en Europe et dans le monde entier avant Mai 68. Il exprime essentiellement un désir profond des larges masses d'hommes élevés, depuis cet après-guerre, dans les sociétés développées, d'accéder à la gestion directe de leur travail et de toute leur vie sociale, de devenir enfin des citoyens adultes assumant pleinement leurs droits et responsabilités. Cette aspiration est le résultat du développement global de la société qui, aussi bien par son niveau matériel que par son niveau culturel, accentue, exaspère l'opposition contre les structures traditionnelles, répressives, autoritaires, hiérarchiques¹²⁴³.

De ce point de vue, l'autogestion est une aspiration nouvelle, correspondant à un haut niveau de développement social. Et ceci aussi bien par l'ampleur du mouvement qu'elle embrasse, qu'elle intéresse, que par les possibilités subjectives et objectives actuellement existantes pour qu'elle puisse être pratiquée. C'est la preuve que l'autogestion n'est plus une aspiration de quelques minorités avant-gardistes, mais le reflet d'une nécessité largement ressentie, mûrie par le développement social global d'une grande partie de l'humanité. Pour cette raison, il est erroné de présenter l'autogestion comme une réactualisation des thèmes esquissés dans le passé par des hommes comme Proudhon, Bakounine, ou même Marx, et ne pas insister avant tout sur le contenu nouveau du terme, déterminé par des conditions objectives et subjectives nouvelles d'un stade supérieur de l'évolution sociale sans précédent dans le passé¹²⁴⁴. Les hommes ne s'orientent en masse vers un projet social, aussi vague que reste encore, nécessairement, son esquisse, par réminiscence des schémas théoriques énoncés sommairement au passé mais par le besoin qu'ils ressentent d'exprimer des aspirations découlant de leur expérience sociale contemporaine.

Ce sont les conditions sociales concrètes dans l'usine, l'entreprise, les bureaux, les écoles, la famille, la ville, la commune, la nation, qui déterminent l'aspiration actuelle à l'autogestion, c'est-à-dire à l'organisation et gestion libres, démocratiques de la vie sociale dans tous les domaines et à tous les niveaux. L'autogestion est donc synonyme de l'organisation et de la gestion démocratiques de la vie sociale moderne, dans sa richesse et complexité. Il ne s'agit pas de revenir à des formes primaires, précapitalistes, de vie sociale, mais en partant de tout l'acquis irréversible du développement historique, d'aller vers une société supérieure.

L'autogestion socialiste doit correspondre à cet impératif de l'histoire. L'autogestion socialiste est la forme de la démocratie directe dans les conditions historiques nouvelles qui, en se réalisant pleinement, signifie l'abolition de tout pouvoir politique spécifique aux mains des groupes sociaux privilégiés qui l'utiliseraient pour perpétuer leur domination sur d'autres. Par le fait que l'autogestion socialiste, conçue comme un processus historique et non pas comme une création parfaite d'emblée, se rattache à la notion de la démocratie directe, elle implique des références à des théories et pratiques qui, dans le passé historique de l'humanité, allaient dans ce sens.

Mais la forme d'exercice de l'autogestion socialiste, de la démocratie socialiste, dans les sociétés complexes contemporaines, ne saurait se calquer sur aucune expérience du passé. La démocratie directe fut et reste l'aspiration de tout grand mouvement révolutionnaire qui aspire à changer radicalement la société et à assurer la gestion de celle-ci par la majorité écrasante de ses membres, sinon par sa totalité.

Cette aspiration n'a trouvé dans toute l'évolution séculaire de l'Humanité, à notre avis, que trois moments à retentissement historique de début de réalisation, qui gardent toujours un intérêt universel : il s'agit de la démocratie athénienne aux 5^e et 4^e siècles avant notre ère, de la Commune de Paris au 19^e siècle¹²⁴⁵ et de la toute première période de la Révolution russe, entre environ octobre 1917 et la fin du printemps 1918¹²⁴⁶.

Nous nous proposons d'examiner ces moments et les théories qui, soit les ont éclairés et ont contribué à leur développement, soit ont surgi de leur expérience. On saura ainsi mieux préciser l'esquisse de la théorie de l'autogestion socialiste et ses perspectives.

La démocratie directe à Athènes

Entre le 5^e et 4^e siècles avant notre ère, le peuple athénien, à l'exception, certes, des femmes et des « métèques », sur la base du travail des esclaves et profitant de son vaste empire maritime, avait établi pour lui-même une véritable démocratie directe. Les citoyens constituant ce peuple jouissaient de droits qui « ne sont même plus pensables dans le monde moderne » (Romilly, 1975).

Il s'agissait en effet d'une véritable démocratie directe, le système représentatif n'ayant existé en Grèce que dans les fédérations ou confédérations groupant diverses cités, surtout « dans les petites

fédérations de villes vivant en symbiose – par exemple dans la fédération béotienne » (Romilly, 1975).

Tout autre est le régime d'Athènes, où le pouvoir n'est pas exercé par des délégués, mais directement par la masse des citoyens. Voici une description résumée, très objective, de ce régime :

L'Assemblée du peuple – l'*Ekklesia* – réunissait en effet tous les citoyens jouissant des droits politiques, tous pouvaient y prendre la parole. Or, bien que les délibérations fussent préparées par le Conseil – ou *Boulé* – l'assemblée du peuple – était le véritable organe de décision. Elle décidait de la guerre et de la paix, nommait les ambassadeurs, tranchait des expéditions et de leurs effectifs, elle examinait la gestion des magistrats, avait tout le pouvoir d'émettre des décrets et de ratifier des lois ; elle jugeait tous les procès d'ordre politique qui engageaient ou semblaient engager la sécurité de l'État, et elle pouvait seule accorder le droit de cité. La seule réserve était que les votes relatifs au statut des personnes ne pouvaient être émis que par des assemblées plénières, c'est-à-dire groupant au moins 6 000 personnes. Ce chiffre, évidemment exceptionnel, suffit pourtant à rendre sensible l'énorme différence existant entre un tel régime et n'importe quel système représentatif. Une assemblée normale groupait en général 2 000 à 3 000 personnes, et se réunissait de dix à quarante fois par an. Pour lutter contre la désaffection et permettre aux travailleurs, en particulier aux paysans, de prendre part aux assemblées, on institua au début du 4^e siècle une indemnité de séance (le *misthos ekklesiastikos*) Le peuple exerçait aussi, sous une autre forme, les fonctions judiciaires. Le tribunal des héliastes était formé, en droit, de tous les citoyens âgés de plus de 30 ans. En fait, leur nombre était fixé au 5^e siècle à 6000, 600 par tribu : ils étaient tirés au sort, pour l'année, sur une liste de candidats établie par les dèmes. Ces 6 000 juges étaient répartis en groupes où les diverses tribus étaient représentées à égalité. Les groupes variaient d'importance en fonction de l'affaire à juger : il y eut des tribunaux de 201 juges ou bien de 501 ; dans certains cas, leur nombre pouvait monter à 2 500 ou même plus. Cette justice populaire, qui ne comportait, après l'instruction préliminaire, ni juges professionnels, ni avocats, ne ressemble évidemment à aucun système moderne ; elle implique une souveraineté populaire plus directe et plus effective. Enfin, là

ou entraient en jeu des assemblées limitées ou des magistratures, celles-ci étaient largement ouvertes à la masse. Le Conseil, qui préparait des délibérations de l'assemblée et veillait à leur exécution, était, dans la démocratie normale, formé de 500 personnes tirées au sort pour un an dans les dèmes ; tout citoyen âgé de plus de 30 ans pouvait accéder à ces fonctions. De même, les magistrats, étaient, pour la plupart, tirés au sort pour un an (quelques-uns l'étaient pour quatre ans, d'autres enfin étaient élus, s'il s'agissait de fonctions militaires ou financières) ; tous les citoyens pouvaient ici encore accéder presque sans exception, à ces fonctions. Qui plus est, pour assurer un roulement, la réélection et le cumul étaient le plus souvent interdits ; la notion moderne de « hauts fonctionnaires » était ainsi exclue. Enfin, le double principe de la collégialité et de la reddition de comptes régulières devant le peuple atténuait encore l'importance qu'auraient pu acquérir les magistrats au détriment du peuple, collectivité souveraine. Le peuple gouvernait, au lieu de simplement élire les hommes chargés de gouverner (Romilly, 1975).

Cette démocratie directe concernait 40 000 à 50 000 citoyens adultes, constituant une société « face à face », comme dans une communauté universitaire moderne, mais qui se formaient dans la vie publique et la politique quotidienne de manière particulière, propre aux conditions historiques de l'époque, ainsi que l'écrit Moses Finley :

Le monde grec était fondamentalement un monde de la parole et non de l'écriture. L'information en matière d'affaires publiques était principalement diffusée par le héraut, le tableau d'affichage, les bavardages et les rumeurs, les rapports oraux et les discussions dans les diverses commissions et assemblées qui constituaient les rouages gouvernementaux. C'était un monde non seulement sans mass media, mais sans média du tout, au sens que nous donnons à ce mot (Finley, 1976).

La validité toujours actuelle et universelle de l'exemple athénien réside au fait que le corps de citoyens, indépendamment des restrictions à l'époque concernant les femmes, les jeunes (au-dessous de 30 ans), les résidents étrangers, les esclaves¹²⁴⁷ et de l'avantage d'un empire maritime qui assurait la base matérielle de la démocratie, est parvenu à pratiquer réellement et durant deux siècles une véritable démocratie directe, unique jusqu'ici dans les annales de l'histoire. Les apologistes de l'élitisme,

anciens et nouveaux, n'ont pas cessé de souligner à l'excès les « défauts » de cette démocratie : ignorance et incompetence des foules qui deviennent « dangereuses » dans leur rassemblement et leurs passions, avec l'ascension des flatteurs et des démagogues, etc.

Dans un ouvrage récent, aussi savant par ailleurs que celui de Jacqueline de Romilly [...] on peut trouver exposés tous les griefs que les anciens philosophes et auteurs élitistes, Héraclite, Platon, Isocrate, même Aristote, en passant par Aristophane et tant d'autres, ont formulés contre la démocratie directe, et les remèdes qu'ils en proposaient. Le cas d'Aristote est pourtant particulier, comme nous le verrons plus loin. Moses Finley, dans son ouvrage, déjà cité fait par ailleurs justice des arguments analogues avancés par les écrivains contemporains comme Seymour-Martin Lipset (1960), Robert Michels (1971) et d'autres.

Le trait commun des anciens et nouveaux adversaires de la démocratie directe, est leur opposition commune à la participation active du corps des citoyens dans l'exercice du pouvoir, et non pas seulement d'une délégation d'eux, composée d'hommes imbus de la vérité, ou du savoir spécifique de la politique (savants ou experts). La démocratie directe d'Athènes aux 5^e et 4^e siècles n'a pas seulement fourni la preuve pratique qu'elle peut très bien être exercée au niveau d'une population groupant quelque 50 000 citoyens au plein sens du terme, mais également : l'esquisse d'une théorie expliquant ce phénomène.

De tous les philosophes de l'Antiquité, c'est très probablement Protagoras, ami et conseiller de Périclès, qui s'est efforcé d'élaborer une telle théorie, d'importance encore universelle. En nous basant sur le dialogue bien connu de Platon, qui porte son nom (Protagoras), seul ouvrage contenant les vues politiques de Protagoras, exposées selon Platon, nous pouvons conclure que celles-ci se résumaient dans quelques principes, qui nous paraissent fondamentaux.

Que tout citoyen adulte, bien formé et informé est capable d'acquérir l'« art politique » (la *politiké techné*), c'est-à-dire la possibilité d'avoir un jugement correct sur les affaires de la cité, et donc faire partie du corps qui en décide ; que la formation de tels citoyens n'est pas seulement le résultat de leur éducation familiale, scolaire, littéraire, et de leur information adéquate, par tous les moyens disponibles à chaque époque, mais également, et peut-être avant tout, par l'exercice quotidien de la politique, c'est-à-dire de la gestion directe des affaires de la cité, l'exercice quotidien de la démocratie directe. Protagoras soutient que le don de l'art politique

est réparti entre tous les citoyens que tous peuvent y accéder, bien formés, bien éduqués, dans le sens indiqué. Il élabore donc une doctrine anti-élitiste par excellence, contre la vertu innée, contre l'accès privilégié à la vérité platonique guidant la politique, par quelques-uns seulement, prédisposés en quelque sorte à sa révélation, doctrine qui est celle de la démocratie directe.

L'importance qu'il accorde à la formation et à l'éducation globale des citoyens, est rehaussée par l'importance qu'il accorde dans ce contexte à l'information des citoyens, et surtout à l'exercice, la pratique quotidienne de la politique, de la gestion directe par eux-mêmes du régime de la cité. Protagoras théorise effectivement dans ces domaines les pratiques de la démocratie athénienne, telle qu'elle était en effet, et telle que le concevait par exemple Périclès dans son oraison funèbre, que cite Thucydide, et dans laquelle il souligne bien que les citoyens ne participent pas à la vie politique active, les citoyens passifs, étaient déconsidérés, n'ayant aucune excuse pour se démettre pratiquement de leurs droits et devoirs envers la cité.

Il a fallu attendre par la suite plusieurs siècles pour trouver des penseurs mettant de nouveau à l'honneur les idées fondamentales esquissées par Protagoras propres à toute théorie de la démocratie directe qui sont celles de la formation des citoyens par l'information (dans son sens global) et par leur participation réelle dans l'exercice quotidien du pouvoir. Un tel penseur est par exemple incontestablement John Stuart Mill, que cite avec raison Moses Finley qui, dans ses *Considérations sur le gouvernement représentatif* a écrit ceci :

On ne considère pas suffisamment combien il y a peu de chose dans la vie ordinaire de la plupart des hommes qui puissent donner quelque grandeur soit à leurs conceptions, soit à leurs sentiments. Donner (à l'individu) quelque chose à faire pour le public, supplée jusqu'à un certain point à toutes ces lacunes. Si les circonstances permettent que la somme de devoir public qui lui est confiée soit considérable, il en résulte pour lui une éducation. Malgré les défauts du système social et des idées morales de l'Antiquité, la pratique des *dicasteria* (jury) et des *Ekklesia* (assemblées) élevait le niveau intellectuel d'un simple citoyen d'Athènes bien au-dessus de ce qu'on a jamais atteint dans aucune agglomération d'hommes antique ou moderne.

La Commune de Paris et l'idée du dépérissement de l'État

La deuxième grande expérience à retentissement international de démocratie directe fut au 19^e siècle la Commune de Paris. C'est encore Karl Marx qui a donné la meilleure description de ce régime, éclairant ses aspects fondamentaux et soulignant leur valeur exemplaire. On connaît ce qu'il a écrit à ce propos dans *La guerre civile en France* :

La Commune fut composée de conseillers municipaux élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville, responsables et révocables à court terme. La majorité de ses membres étaient naturellement des ouvriers ou des représentants connus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organe parlementaire mais un organisme de travail exécutif et législatif à la fois. La police, jusqu'alors instrument du gouvernement central, fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un agent de la Commune, responsable et, à tout moment, révocable. Il en fut de même des fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'en bas, ce service public devait être assuré par des salaires d'ouvriers. Les privilèges d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec les dignitaires eux-mêmes. Les fonctions publiques cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut déposée entre les mains de la Commune. Les fonctions peu nombreuses mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devraient pas être supprimées, comme on a intentionnellement voulu le faire croire, mais devaient être remplies par des agents communaux strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire, elle devait être organisée par la constitution communale et devait devenir une réalité pour la destruction du pouvoir d'État, qui prétendait être l'incarnation de cette unité et restait indépendant de la nation et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis que les organes purement répressifs, de l'ancien pouvoir devraient être amputés, ses fonctions légitimes seraient rattachées à une autorité qui usurpait une prééminence au-dessus de la société elle-même et rendues aux agents responsables de la société. D'autre part, rien ne

pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par des investitures hiérarchiques. La Commune a fait de ce mot d'ordre des révolutions bourgeoises, le « gouvernement à bon marché », une réalité, en détruisant ces deux grandes sources de dépenses, l'armée permanente et le fonctionnarisme d'État. Mais ni le gouvernement à bon marché, ni la « vraie république » n'étaient son but dernier ; ils n'étaient que ses corollaires. C'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le produit de la lutte des classes des producteurs contre la classe des accapareurs, la forme politique enfin découverte sous laquelle on pouvait réaliser l'émancipation économique du travail. Sans cette dernière condition, la constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la prolongation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour détruire les fondements économiques sur lesquels repose l'existence des classes, et donc la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur et le travail productif cesse d'être un attribut de classe¹²⁴⁸.

La Commune n'était pas seulement un système de pleine démocratie pour ses citoyens, mais également un système qui prévoyait des mesures radicales contre sa bureaucratisation, un système décentralisé, déhiérarchisé, mais sans nuire pour autant – comme le note Karl Marx – à « l'unité nationale », qui, au contraire devait surgir de « la destruction du pouvoir de l'État ».

Frédéric Engels, dans sa préface de 1891 de ce même ouvrage de Karl Marx, insistait également sur les précautions prises par la Commune « contre ses propres délégués et fonctionnaires, en les déclarant sans exception aucune, révocables à tout moment ». Il ajoutera :

Pour éviter cette transformation de l'État et de ses organismes de serviteurs de la société en maîtres de la société – transformation inéluctable jusque-là dans tous les États – la Commune usa de deux moyens infaillibles. D'abord, elle fit occuper tous les postes dans l'administration, la justice et l'enseignement par voie d'élection au suffrage universel, avec le droit pour les électeurs de rappeler leurs élus à tout moment. En second lieu, elle ne rétribua les fonctionnaires supérieurs comme subalternes que par un salaire égal à celui que recevaient les autres ouvriers.

La Commune de Paris représente une forme de démocratie directe appliquée à une : société beaucoup plus compliquée que celle d'Athènes. Selon Karl Marx, cette organisation pouvait servir d'exemple à l'ensemble de l'État allemand de l'époque, peuplé par 40 millions d'habitants, réfutant les arguments de Bakounine, pour qui le suffrage universel n'était « qu'un mensonge sous lequel se cache le despotisme de la minorité gouvernementale ».

Karl Marx remarquait que l'élection, remplaçant le mode beaucoup plus démocratique du tirage au sort utilisé à Athènes, n'était cependant pas une simple forme politique. Il fallait tenir compte qu'elle survenait à la suite du changement des rapports économiques et sociaux introduit par la Commune. Aussitôt donc que ces fonctions ont cessé d'être politiques, concluait Karl Marx : 1) il n'existe plus de fonctions gouvernementales ; 2) la répartition des fonctions générales est devenue une chose de métier et ne donne aucun pouvoir ; 3) l'élection n'a rien du caractère politique actuel et cesse donc d'être un attribut d'une démocratie simplement formelle¹²⁴⁹.

La Commune de Paris, forme de démocratie directe, dans une société plus compliquée, plus nombreuse également que celle d'Athènes, est vue par Karl Marx comme la clé du passage du capitalisme au socialisme pour parvenir au communisme. Elle a servi comme expérience pratique grâce à laquelle il fut possible de compléter la théorie de la démocratie directe dans les conditions historiques des temps modernes, en abordant concrètement les rapports entre le pouvoir politique, l'État et la démocratie directe.

Karl Marx a envisagé la Commune dans son triple aspect dialectique : comme la démocratie la plus ample pour les travailleurs, comme la forme politique transitoire de leur pouvoir, forme cependant qui se confond d'emblée avec le dépérissement immédiatement commencé de ce dernier, « supprimant aussi vite que possible les pires côtés de l'État¹²⁵⁰ ».

Certes, l'État, même provisoire, même le plus démocratique, est un mal dont hérite obligatoirement le prolétariat victorieux dans « la lutte pour sa domination de classe », jusqu'au jour où une génération, élevée dans une société nouvelle d'hommes libres, pourra se débarrasser de tout le « fatras qu'est l'État¹²⁵¹ »

Entre Athènes du 5^e et 4^e siècles avant notre ère, et la Commune de Paris, l'État a connu un développement considérable, et a posé dans des termes autrement plus complexes la question capitale de son incompatibilité avec

l'exercice de la démocratie directe. C'est après tout les fondateurs du marxisme qui, en partant de l'expérience de la Commune, élaborent la théorie de la démocratie directe moderne en insistant sur la notion capitale du dépérissement de l'État.

Ce qui est propre à Marx (et à Engels également) n'est pas la trouvaille de « l'État de la dictature du prolétariat », en tant qu'État du « prolétariat victorieux », mais son caractère spécifique en tant qu'État qui dépérit et qui, dès qu'il devient « effectivement le représentant de toute la société, il se rend lui-même superflu », s'éteint complètement.

Par quels moyens on assistera à tel processus ? Par l'introduction immédiate de la démocratie directe, comme l'a fait la Commune, son exercice amplifié étant à la fois le commencement du dépérissement effectif de l'État et la garantie de son abolition complète. Il serait donc erroné d'insister simplement sur l'étatisation des moyens de production, sans insister simultanément sur les structures, les rapports sociaux, permettant dès le début l'exercice sans cesse amplifié de la démocratie directe, conduisant à l'abolition de l'État.

L'existence de l'État seul est incompatible avec la démocratie directe et son développement orienté vers ce que Frédéric Engels appelait simple « administration des choses et direction des opérations de production » remplaçant « le gouvernement des personnes. » C'est donc au marxisme de ses fondateurs que nous devons le développement de la théorie moderne de la démocratie directe, en établissant son incompatibilité avec l'existence d'un pouvoir politique qui ne commence immédiatement à dépérir que pour s'éteindre à la longue complètement.

La Commune a soulevé la question nouvelle de l'État par rapport à la démocratie directe, la question du pouvoir politique centralisé par rapport à celui de la « société civile » des citoyens.

Les fondateurs du marxisme avaient conclu à la fois sur la nécessité d'un pouvoir politique transitoire et sur celle d'entamer immédiatement son dépérissement, grâce, précisément, à la transformation des rapports économiques et sociaux propres au mode de production capitaliste. La manifestation d'un tel réel changement devait être le fonctionnement de la démocratie directe qui à la fois refléterait et déterminerait le dépérissement du pouvoir politique de l'État.

Dans l'expérience de la Commune, brève certes et limitée, mais non moins exemplaire et significative, l'État et la démocratie directe s'imbriquent dans une structure sociale unique qui déclenche la dynamique

du dépérissement du premier au profit grandissant de la seconde, jusqu'à englober dans cette dernière l'ensemble des citoyens de la société. Les fondateurs du marxisme croyaient qu'ils avaient ainsi enfin trouvé la forme sociale assurant un tel processus. D'où l'importance capitale qu'ils ont accordée non seulement à l'expérience pratique de la Commune, mais aux développements théoriques que cette expérience permettait, imposait.

On peut multiplier à l'infini les efforts de donner telle ou telle explication à la pensée des fondateurs du marxisme, concernant l'idée exacte qu'ils avaient de la formule de la « dictature du prolétariat » et des termes de la démocratie, du socialisme. Quiconque parcourt objectivement leur œuvre dans son évolution inévitable, dans son approfondissement, ne trouve aucune coupure « épistémologique » ou autre dans la recherche patiente, passionnée, du dépérissement de l'État, à la fois résultat et condition fondamentale, d'après eux, de la démocratie directe élargie à tous les travailleurs et progressivement amplifiée à tous les citoyens. Et telle fut également la conception qu'avaient les marxistes, fidèles à la véritable pensée de Marx et de Engels, jusqu'aux débuts de la Révolution russe. *L'État et la révolution* de Lénine en est la preuve¹²⁵².

L'expérience de la Révolution russe

Entre octobre 1917 et environ fin du printemps 1918, se réalise en Russie une expérience de démocratie directe sur une échelle infiniment plus vaste que celle de la démocratie athénienne ou de la Commune de Paris. Son importance internationale, du point de vue pratique et théorique, reste toujours immense. C'est l'expérience des « conseils » (des « soviets ») et des « comités » de toutes sortes, qui surgissaient spontanément sur le vaste territoire du pays. Partout proliféraient de tels organismes à caractère nettement « autogestionnaire ». Comités d'usines et de quartiers, comités de soldats, de cosaques, de matelots. Les « conseils » (les « soviets ») apparaissaient également partout parce que « toute fraction de la population qui se considérait comme défavorisée se constituait en soviet indépendant. »

De manière générale, « chaque communauté, chaque groupe, chaque minorité, avait tendance à se constituer en organe autonome et à négocier d'égal à égal avec le gouvernement et les autres institutions révolutionnaires ».

C'est à travers ces organes que les masses réalisent la révolution et l'imposent aussi bien aux partis qu'au gouvernement. Les mesures de la

réforme agraire, des nationalisations, du « contrôle ouvrier » sur la production, les tribunaux populaires, etc. sont des créations spontanées des masses avant qu'elles ne s'institutionnalisent par le gouvernement. Par lui-même, le peuple se lance dans la plus vaste entreprise de démocratie directe, de pouvoir directe, jamais réalisée jusqu'ici sur une telle échelle. C'est cette ambiance qui influence Lénine et les idées à accent carrément libertaire que nombre d'historiens de toutes tendances lui reconnaissent, aussi bien dans ses discours et ouvrages de l'époque. En réalité, Lénine, jusqu'à cette date, a voulu rester avant tout fidèle à la pensée de Marx et Engels concernant la démocratie, l'État, le socialisme, et à l'exemple pratique de la Commune de Paris. Les subtiles divergences que certains découvrent entre lui et les fondateurs du marxisme sur ces questions, sont, certes, inévitables, portent parfois sur des nuances, mais il est peu sérieux de fonder sur elles une pensée, une orientation essentiellement différente entre eux. On peut taxer *a posteriori* de simpliste, « utopienne » même, la conception que développe Lénine sur le rôle de l'État et la façon de l'administrer durant la période de transition du capitalisme au socialisme, dans son ouvrage, *L'État et la révolution*, mais on ne saurait nier son attachement profond à l'idée essentielle du marxisme, du dépérissement de l'État à travers l'amplification de la démocratie directe.

Peut-on oublier qu'avant déjà cet ouvrage, en 1916, Lénine considérait que même la démocratie la plus large reste une « forme d'État », basée sur la soumission de la minorité à la majorité, et que le but ultime n'est pas à perpétuer la démocratie, donc l'État, mais la faire elle aussi disparaître « quand l'État disparaîtra lui-même [...] lors du passage du socialisme définitivement victorieux et affermi, au communisme intégral¹²⁵³ » ?

La vraie dialectique selon Lénine n'est pas l'opposition de la démocratie à l'État, mais celle qui, à travers l'amplification de la démocratie socialiste, de la démocratie directe, fait disparaître complètement l'État, et donc la démocratie également, synonyme de l'État d'une majorité.

L'application de la démocratie réelle, de la démocratie directe, est conçue par Lénine comme le moyen pour introduire le dépérissement de l'État, de déclencher le dynamisme qui conduirait à son extinction complète. Nous trouvons cette idée maintenue par Lénine dans ses fameuses « Thèses sur la démocratie bourgeoise et la dictature prolétarienne », adoptées par le premier congrès de l'Internationale communiste (mars 1919) et formulée ainsi :

L'anéantissement du pouvoir gouvernemental est le but que se sont proposés tous les socialistes, Marx le premier. Sans réalisation de ce but, la vraie démocratie, c'est-à-dire l'égalité et la liberté, est irréalisable. Or, le seul moyen pratique d'y arriver est la démocratie soviétique ou prolétarienne, puisque, appelant les organisations des masses laborieuses à prendre une part réelle et obligatoire au gouvernement, elle commence dès maintenant à préparer le dépérissement complet de tout gouvernement.

Durant cette phase ascendante de la Révolution russe, quand les masses réalisent elles-mêmes la transformation radicale de la société et assument un réel pouvoir direct dans nombre de domaines, Lénine, contre la majorité de son propre parti, exalte le rôle avant-gardiste des masses par rapport à ce dernier, et leur initiative créatrice multiforme « qui est le facteur fondamental de la nouvelle société¹²⁵⁴ ».

Le socialisme « n'est pas le résultat de décrets venus d'en haut. L'automatisme administratif et bureaucratique est étranger à son esprit : le socialisme vivant, créateur, est l'œuvre des masses elles-mêmes. » Lénine invite les « camarades travailleurs » à se rappeler « qu'à présent c'est vous-mêmes qui dirigez l'État. Nul ne vous aidera si vous ne prenez pas toutes les affaires de l'État entre vos mains. Mettez-vous vous-mêmes à l'œuvre, à la base, sans attendre personne ». On peut multiplier ces exemples qui montrent bien qu'à cette époque, Lénine envisage la révolution comme se réalisant essentiellement par l'activité spontanée des masses et l'État comme se construisant sur la base des conseils et des comités, organismes autogestionnaires autonomes des masses qui s'érigent en nouvelle direction sociale de la nation. Le parti, élément coordinateur des activités dispersées des masses, s'insère dans le processus révolutionnaire comme composante intégrante de ce dernier, impulsé par les masses, à l'écoute attentive de ces dernières, afin d'être capable de formuler, dans le langage spécifique de la théorie et de la politique, ainsi que dans l'action gouvernementale, la ligne exprimant leurs réelles revendications et aspirations.

Lénine croyait sincèrement qu'en partant de l'expérience pratique des soviets, on construirait un État à l'image de la Commune de Paris, pleinement démocratique pour l'écrasante majorité de la population et, de ce fait, incluant la possibilité de dépérir rapidement en cessant d'être un État politique au service d'une majorité contre une minorité. Il reprend donc les idées des fondateurs du marxisme dans ce domaine, complétées,

élaborées, à l'occasion de l'expérience de la Commune, sur la démocratie directe en tant que facteur qui conditionne le dépérissement de l'État, sans être encore en mesure de réaliser les différences essentielles entre les deux circonstances historiques.

La Commune de Paris représente une expérience de démocratie directe circonscrite dans une ville habitée par une majorité de prolétaires, sans paysans et sans la présence d'un parti politique structuré qui centralise d'importantes fonctions étatiques.

L'expérience soviétique qui commence par le pouvoir autonome des conseils et des comités de toutes sortes, se développe à l'échelle d'un vaste pays à majorité paysanne et dans lequel agit un parti insensiblement impliqué dans la construction d'un centre étatique, accumulant des fonctions de plus en plus importantes.

La démocratie directe entre en opposition avec l'État centralisateur qui se renforce à son détriment. Le dynamisme de cette nouvelle dialectique échappe à la compréhension de Lénine qui, prisonnier des circonstances nationales et internationales adverses, temporise, recule, élabore des compromis et compte sur le parti pour renverser, à temps opportun, le courant. Il s'agit d'une situation essentiellement nouvelle par rapport à celle de la Commune de Paris qui pose, dans d'autres termes, la relation entre démocratie directe (conseils, comités) et l'État dans lequel se confond le parti qui l'administre. Nous n'avons pas l'intention dans cet écrit, de nous étendre sur les raisons objectives et subjectives qui expliquent le comportement pratique et théorique différent de Lénine et des bolcheviks en général (sauf quelques rares exceptions) après le printemps de 1918 et qui, *a posteriori*, apparaît comme la négation de *L'État et la révolution*, et de toute l'élaboration théorique de Lénine entre 1917 et cette date.

Nous disons seulement que l'expérience de la Révolution russe à l'époque est à la fois le troisième grand moment à retentissement international de l'esquisse d'un régime de démocratie directe à la base et l'amorce de la contradiction flagrante entre celle-ci et l'existence d'un pouvoir politique centralisé, assumé par un seul parti qui gère insensiblement à travers l'État, la société tout entière¹²⁵⁵.

À partir du moment où s'établit une telle dualité de pouvoir, il s'ensuit un processus inexorable vers l'étatisation complète de la société de transition, où l'État, loin de dépérir, assumant des fonctions de plus en plus envahissantes sur l'ensemble de la vie sociale, devient tout-puissant,

comme jamais dans toute l'histoire. Il s'agit donc d'une évolution fondamentalement différente de celle prévue aussi bien par les fondateurs du marxisme que par Lénine qui pose un problème nouveau.

Autogestion et socialisme

C'est le développement du capitalisme qui entraîne la tendance vers le rôle accru de l'État dans la production et l'ensemble de la société civile. Insensiblement, l'État pénètre toute la société par rapport à laquelle il acquiert une indépendance relative qui masque son caractère de classe et donne lieu aux diverses théories modernes qui aboutissent à l'ériger à une structure spécifique par rapport à laquelle on pourrait redéfinir les classes, leurs luttes, leur idéologie, les rapports sociaux, le mode de production.

L'évolution du capitalisme renforce constamment le rôle multiforme de l'État à l'échelle nationale et internationale, non seulement en tant qu'expression de la socialisation continue de la production, mais surtout en tant que moyen d'assurer la concentration monopoliste du capital, sa reproduction élargie et l'hégémonie de ce mode de production sur l'ensemble de la société.

La croissance sous sa forme capitaliste ne peut être assurée que par la concentration du capital et le développement du rôle multiforme de l'État, instrument maintenant suprême du dynamisme, de l'équilibre et de la survie du système. Sa complexité extrême qui accompagne son développement sur le plan national et international, dominé par des entreprises gigantesques et des agglomérations tentaculaires, déclenche automatiquement le recours à une hypercentralisation du pouvoir de gestion, d'intervention, de décision, de ce type de civilisation, assumé par l'État. Ces fonctions se doublent de celles du « maintien de l'ordre et de la sécurité » qui contribuent également puissamment à l'équilibre économique du système. On ne saurait nier l'énorme développement du rôle de l'État qui accompagne l'évolution du capitalisme de l'après-guerre, caractéristique d'une nouvelle phase de son évolution historique, encore insuffisamment analysée dans son fonctionnement global.

Cette tendance va naturellement à l'encontre du développement de la démocratie directe et nourrit les arguments contre celle-ci. Elle renforce par contre les diverses théories qui prennent appui sur le développement de l'État pour envisager, à travers sa conquête, réalisée de manière « révolutionnaire ou réformiste », la transition au socialisme. La question cependant n'est pas de conquérir, de telle ou telle manière, la machine

mythique de l'État, à fonctions maintenant amplifiées, multiples, économiques, sociales, politiques, ni même de la « briser » et la restructurer, mais briser plutôt les fondements d'un développement basé sur le dynamisme et la logique développée par le capitalisme.

C'est-à-dire basée sur le développement des forces productives, mesuré de manière quantitative, sans tenir compte des conditions sociales et générales dans lesquelles continuerait ce développement sans tenir compte de la grandeur des unités économiques et urbaines, de l'outillage, du climat biologique, de la division sociale du travail et de ses conséquences.

Si à la place de l'État capitaliste moderne, conséquence et cause du développement moderne du capitalisme qui cherche désespérément à produire plus, mais par forcément mieux, c'est-à-dire de manière plus adaptée aux réels besoins des hommes, aux ressources de la terre et aux exigences biologiques, on met l'État « socialiste » gérant de manière encore plus totale la société entière, on conduit non pas au socialisme, mais au bureaucratisme d'État, à l'État bureaucratique. Or, cet État peut s'avérer historiquement à la fois un nouveau mode de production et une nouvelle civilisation, fondamentalement contraire l'un et l'autre à la société libre, dé-hiérarchisée, décentralisée, qui voit l'État dépérir constamment au profit de l'épanouissement de la société civile et de l'individu.

Sous le capitalisme, la toute-puissance de l'État reste une tendance qui se renforce mais qui ne saurait se parachever sans que le capitalisme disparaisse et devienne autre, une autre forme de société. L'État capitaliste coexiste avec la multitude des unités économiques, grandes, mais surtout moyennes et petites, dans une symbiose dialectique unique traversée par un processus incessant d'équilibre et de déséquilibre, de destruction et restructuration, sans que la tendance à l'étatisation complète se parachève de manière linéaire, progressive et « pacifique », « à froid », par la logique et le dynamisme propres du système. Le système est en réalité grandement contradictoire et ne saurait abolir complètement ni la propriété privée ni la société civile, sans se détruire en tant que tel.

Mais quand intervient la « révolution » anticapitaliste ou anti-impérialiste et qu'on arrive à la conquête de l'État par des forces sociales qui ont un programme, un intérêt, ou qui se voient obligées de parachever l'étatisation de l'économie et de la société, on entre insensiblement dans la formation et la stabilisation d'un nouveau mode de production, un nouveau système social, propre à ce nouveau rôle de l'État et des forces sociales qui

le gèrent et le développent. Le point crucial est donc le moment du changement révolutionnaire, où, du point de vue socialiste, il ne s'agit pas seulement de conquérir ou même de « briser » l'ancienne machine de l'État, mais bien plus globalement de casser les rapports sociaux sur lesquels reposent le développement économique du capitalisme et la tendance au renforcement et à la toute-puissance de l'État. Ce dernier n'est pas une superstructure essentiellement distincte de ses fondements économiques et sociaux sur lesquels, certes, elle agit, et dont elle reçoit les pulsions, mais une structure imbriquée de manière beaucoup plus déterminante dans ces fondements. L'État pénètre toute la société civile, toute la société et ne saurait être « brisé » sans restructuration de l'ensemble de cette dernière.

L'expérience acquise à la fois par l'évolution du capitalisme et l'évolution des révolutions anticapitalistes et anti-impérialistes depuis celle d'Octobre 1917 en Russie doit nous conduire à réviser une certaine façon d'envisager le vrai rapport existant entre « structures » et « superstructures », entre « économique » et « politique », façon qui comporte le véritable danger d'une interprétation mécanique, « économiste » de la réalité dialectique profonde dans ces domaines.

Ce danger est particulièrement grave concernant la « superstructure » de l'État en relation avec les rapports de production. On ne saurait définir l'État comme « socialiste » au cas où à travers une révolution on rend possible le parachèvement de la tendance à l'étatisation complète de l'économie et de la vie sociale, le socialisme acquérant son véritable contenu par le dépérissement de tout pouvoir étatique au profit de l'autogestion de la société tout entière.

Croire qu'on peut aboutir à ce dernier résultat à travers une phase intermédiaire d'étatisation totale, est un leurre évident, une telle phase engendrant inexorablement des nouvelles structures sociales mortellement hostiles au projet socialiste. Quand l'État gère la société tout entière, cela signifie la création irrésistible, inévitable, nécessaire par rapport à cette fonction de l'État, d'une nouvelle catégorie sociale, la bureaucratie d'État, dont l'État devient à la fois la cause et l'instrument de la domination privilégiée sur l'ensemble de la société. La bureaucratie est une création inexorable du nouveau rôle de l'État.

On assiste ainsi au développement d'un nouveau système social qui a besoin pour survivre d'abolir non seulement toute conquête de démocratie directe, ou même formelle, mais toute tendance vers la démocratie, et cela

de manière plus décidée et efficace, que n'importe quel régime totalitaire du passé.

Le capitalisme, régime d'exploitation, basé sur la permanence de la lutte des classes, pourrait affermir sa supériorité économique sur le féodalisme, et survivre à travers toute une gamme de régimes politiques, y compris des dictatures ouvertes. Mais le socialisme qui a besoin d'un délai historique pour affermir sa supériorité économique sur le capitalisme, ne saurait évoluer dans cette direction que grâce à sa supériorité politique d'emblée sur le capitalisme, par l'élargissement et l'approfondissement constants de la démocratie, qui devient progressivement directe, entraînant le dépérissement accéléré de l'État. D'autre part, des nouvelles données historiques nous obligent à repenser la notion du développement économique. S'insérer dans la logique capitaliste de ce dernier, et surtout dans le cadre matériel créé par lui dans ce but, les machines, les forces, la technologie, les agglomérations, la division du travail, les genres de production et de consommation, hérités du capitalisme, signifierait inéluctablement sur le plan de l'État, perpétuer et aggraver le rôle de ce dernier au détriment de toute possibilité d'évolution vraiment socialiste de la société.

La controverse actuelle sur l'énergie atomique est, à ce propos, significative. Le capitalisme s'avère condamné à développer l'énergie atomique aussi bien pour des raisons économiques que pour des raisons militaires. Il développera donc cette nouvelle force productive qui risque de s'imposer aussi à la société de transition à travers son État¹²⁵⁶. Or, il est fort douteux qu'à l'étape actuelle de la science et de la technologie, la force nucléaire soit un « développement économique » positif, un « progrès » véritable. Faut-il s'engager dans cette voie, ou rompre avec cette manière d'envisager le « progrès matériel », en recourant à d'autres formes d'énergie (comme l'énergie solaire par exemple), à d'autres techniques, productions, consommations, etc. ?

Dans ce cas-là, il serait nécessaire de concevoir le changement, la « voie vers le socialisme », de manière plus radicale, et non pas par la simple conquête et gestion différente de la superstructure de l'État et de ses fondements économiques et sociaux créés par le développement capitaliste. C'est-à-dire parvenir à une révolution plus profonde qui brise la logique et le dynamisme de l'ancienne société réorientant dans un autre sens ses tendances actuelles. Certes, il est exclu qu'on puisse rompre radicalement d'emblée avec celles-ci et restructurer la société sans une

certaine période de transition plus ou moins selon les circonstances historiques générales.

Le seul fait d'être obligé de circonscrire le changement dans des limites tout d'abord nationales, tandis que toute véritable solution exige une base internationale développée rapidement sinon planétaire, impose une période de transition. À celle-ci correspond nécessairement un État de transition, mais qui doit constamment dépérir au lieu de se renforcer davantage. Les conditions d'un tel dépérissement, qui détermine l'évolution vers le socialisme, ou non, sont celles de l'introduction d'emblée de l'autogestion, de la démocratie directe, et de la démocratie en général, permettant de décentraliser le pouvoir, le transférer à la société civile et réorienter l'économie et le genre de vie, selon d'autres critères de civilisation dégagés par la réflexion et la décision libres d'une société démocratique composée de citoyens bien formés et informés comme l'avait sommairement mais correctement esquissé le philosophe de la démocratie athénienne, Protagoras.

La révolution ne consiste pas, à conquérir le pouvoir politique par un parti se réclamant le représentant des travailleurs, et l'exerçant par le contrôle de l'État sur l'économie et la société tout entière, mais à la structuration d'emblée d'un système de pouvoir politique exercé directement par la majorité et rapidement par la totalité des citoyens dans tous les domaines et à tous les niveaux.

C'est le système de la généralisation progressive de l'autogestion, c'est-à-dire de l'organisation de l'administration démocratique de la vie sociale tout entière qui éliminerait rapidement les fonctions centrales de l'État politique de transition et l'abolirait complètement. Un tel projet signifie une préparation idéologique adéquate des travailleurs et des citoyens pour imposer un changement qui va au-delà de la conquête et gestion de l'ancienne machine de l'État, des entreprises monopolistes gigantesques, et de leur technologie, des agglomérations tentaculaires, de la division du travail nationale et internationale imposée par le développement du capitalisme, etc.

L'autogestion est impossible sans remodeler la société héritée du capitalisme dans tous les domaines, afin qu'elle puisse redevenir contrôlable par la société civile, les collectifs de travail, les quartiers, les communes et toutes les cellules. Seulement dans ces conditions, il sera possible de réorienter l'évolution sociale vers de nouveaux buts, vers une

nouvelle civilisation rompant radicalement avec les tendances et les critères engendrés par l'évolution du capitalisme.

Gigantisme et complexité extrême de la vie moderne sont le résultat de la logique du développement capitaliste à sa phase actuelle, contrôlé par des groupes restreints, de techniciens, d'affairistes, de politiciens, de bureaucrates, dans des centres de décision en dehors de tout regard indiscret des travailleurs, et de l'écrasante majorité des citoyens. Gérer un tel monde signifierait le perpétuer. Dans ce cas, l'autogestion n'a aucun sens, elle se limiterait à des activités marginales sous l'égide de l'État centralisateur, tout puissant. L'autogestion s'insère comme projet d'une nouvelle société qui démantèle les structures économiques, sociales, politiques actuelles, engendrant l'hypertrophie de l'État moderne. L'autogestion est incompatible avec la tendance au renforcement de l'État, étant la condition qui détermine au contraire le processus de son dépérissement jusqu'à son extinction complète.

Le contenu du socialisme n'est pas autre. Il ne saurait exister plusieurs genres de « socialisme » définis par exemple exclusivement ou essentiellement sur la base des « rapports de production », des « rapports de propriété », sans poser simultanément la question de la gestion de ces rapports, de la gestion de l'État, des structures introduites d'emblée qui déclenchent le dépérissement de ce dernier¹²⁵⁷.

En partant essentiellement du critère d'une économie étatisée et planifiée et d'un pouvoir politique assumé par le « parti révolutionnaire », on ne déclenche pas l'évolution vers le socialisme, mais au contraire celle vers l'État bureaucratique, la bureaucratie d'État, et leur mode de production particulier. La déviation devient totale, parvenant à des résultats diamétralement contraires à ceux voulus, projetés initialement. De tels régimes, dans des pays peu développés, leur serviront à résoudre les problèmes de l'accumulation primitive, de l'industrialisation, du « progrès économique », dans le sens qui lui a donné le capitalisme contemporain. Mais dans les pays avancés, ces régimes entreraient vite en contradiction avec les aspirations profondes des vastes masses des travailleurs et des citoyens pour une véritable réorganisation démocratique de la société, actuellement à la fois nécessaires et possible. Il est normal que le socialisme acquière son contenu là où le progrès matériel et culturel de la société a atteint un haut niveau. Mais en réalité, partant des pays avancés, le socialisme peut devenir la force de civilisation universelle sur la base

des nouveaux rapports de coopération et de solidarité entre toutes les parties du monde.

Partout, les hommes bien formés, bien informés, possèdent la capacité de décider sur les affaires de leur société et perfectionner leur aptitude dans ce sens en exerçant la gestion directe de cette société. Les principes édictés par Protagoras gardent leur pleine actualité et restent toujours la base de toute théorie de la démocratie directe.

Depuis la première expérience de démocratie directe d'importance historique que fut celle d'Athènes, la société des hommes est devenue certes infiniment plus compliquée, aboutissant à la civilisation d'aujourd'hui dominée par l'État-Léviathan. Cependant, les conditions existent également actuellement pour que non seulement les individus, mais surtout leur masse, leur association multiforme, investie des fonctions de gestion de leur société, soit capable d'être au moins égale à l'éloge que faisait d'elle Aristote pensant à l'expérience d'Athènes. Il écrivait en effet dans *La politique*, les lignes qui suivent et qui ne laissent pas sans étonner par leur inhabituelle audace et leur clairvoyance pour l'époque :

Attribuer la souveraineté à la masse, plutôt qu'aux meilleurs, qui sont en petit nombre, pourrait paraître comporter certaines difficultés, mais qui peuvent, en termes de vérité, être résolues. [...] La masse en effet, quoique formée d'individus qui, pris isolément, sont sans grand mérite, peut, une fois réunie, se montrer supérieure à ceux qui en ont – cela non pas de façon individuelle, mais en tant que collectivité. Car, comme ils sont nombreux, chacun a sa part de vertu et de sagesse, et leur réunion fait de la masse comme un être unique, ayant de multiples pieds, de multiples mains, de nombreuses sensations et également riche en formes de caractère et d'intelligence. C'est bien pourquoi la multitude juge mieux les œuvres musicales et poétiques : si chacun juge bien d'une partie, tous jugent bien du tout. Le sens collectif est supérieur à celui des gens qui exercent de hautes fonctions, soit individuellement, soit en collègue restreint.

Sans cette confiance en l'homme en tant qu'individu et citoyen, il est naturellement impossible de militer pour le socialisme basé sur l'autogestion, la vraie *politeia* qui visait déjà au 4^e siècle avant notre ère le philosophe de la politique. Toute théorie de la démocratie directe est fondée, en dernière analyse, sur cette confiance en l'homme social, qui, bien formé, bien informé, et s'exerçant dans la gestion quotidienne de la

société dans laquelle il vit, est parfaitement capable d'assumer cette fonction suprême.

1977

Source

Texte présenté à la 2^e conférence internationale sur l'autogestion (Paris, septembre 1977).

Pour en savoir plus

Finley, Moses (1976), *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot.
Liebman, Marcel (1973), *Le léninisme sous Lénine*, Paris, Le Seuil.
Lipset, Seymour Martin (1960), *Political Man*, New York, Garden City.
Michel, Robert (1971), *Les partis politiques*, Paris, Flammarion.
Romilly, Jacqueline de (1975), *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Hermann.

1243. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1244. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

1245. [[> Conception communaliste \(La\)](#)].

1246. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1247. Il faut considérer ces restrictions dont souffrait la démocratie athénienne comme l'équivalent à l'époque des conditions matérielles permettant l'exercice de la démocratie directe par le corps plus restreint des citoyens, parmi lesquels paysans et artisans, donc les « pauvres » de l'époque, formaient l'écrasante majorité. Nous disposons actuellement de conditions matérielles permettant de passer complètement outre les restrictions de la démocratie athénienne.

1248. [[> Commune de Paris \(La\)](#)].

1249. Voir les notes de Karl Marx sur l'État et l'anarchie de Bakounine. [[> Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes](#)].

1250. [[> Guerre civile en France \(La\)](#)].

1251. Friedrich Engels, préface à *La guerre civile en France*.

1252. La plupart des citations proviennent de l'ouvrage de Marcel Liebman, *Le léninisme sous Lénine* (1973). Les chapitres : « Le léninisme et la démocratie révolutionnaire » (t. 1) et « Réalités et limites de la démocratie soviétique » (t. 2) de cet ouvrage sont en réalité à citer en entier. Et ceci pour illustrer entre autres dans quel esprit profondément démocratique Lénine a écrit son ouvrage inachevé, passablement bâclé (à cause des circonstances qui l'appelaient à l'action pour la révolution), *L'État et la révolution*. Pour expliquer également les multiples et significatifs accents « libertaires » qui fourmillent dans ses discours et écrits de la période allant de la veille de la Révolution d'octobre jusqu'au printemps 1918, quand Lénine est amené à reconnaître que « les briques qui serviront à bâtir le socialisme ne sont pas encore faites », et s'amorce le tournant de Brest-Litovsk.

1253. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

1254. Les citations tirées de l'ouvrage de Marcel Liebman (1973).

1255. [[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique](#)].

1256. [[> Société de consommation, écologie et autogestion](#)].

1257. [\[> Faire dépérir l'État\]](#).

Faire dépérir l'État

Jean-Pierre Lefèbvre

L'autogestion est-elle ignorante de la question de l'État ? Pas moins en tout cas qu'une gauche de gauche qui, se réclamant de la destruction de l'État, reste muette, le plus souvent, sur les chemins de cette disparition. Dans cette attente, celle-ci s'attache, le plus souvent, à la défense du *statu quo* plutôt qu'à mettre en pratique les nouveaux dispositifs autogestionnaires de l'exercice d'une nouvelle souveraineté sociale et politique qui, sans attendre un « Grand Soir » à venir, dispute à l'État la gestion des affaires publiques.

La crise financière de septembre 2008 a ébranlé le monde capitaliste, mais l'échec des expériences « socialistes » du 20^e siècle pèse encore lourdement. En effet, les États bureaucratICO-capitalistes ont spolié les citoyens, ce qui a pour conséquence de redonner sa crédibilité au système financier effondré.

Pourtant, l'intervention directe des salariés et des citoyens dans les décisions économiques et politiques est la seule voie rationnelle capable - d'empêcher le renouvellement de telles crises. L'autogestion, jointe à l'automatisation et à un protectionnisme nuancé, constitue sans doute la voie pour maintenir à moyen terme un tissu industriel et scientifique équilibré au service d'une bonne vie. Des entreprises autogérées deviendraient le bras armé de la résistance aux délocalisations.

Autre question dirimante qui se superpose à la crise financière et économique, celle de la survie de la biosphère. La religion de la croissance quantitative, du mode de développement technologique aveugle, mène à l'épuisement des ressources et au réchauffement catastrophique de la planète qui vont rendre définitivement invivable le séjour des hommes à son bord. Le capitalisme peut bien bavarder sur des remèdes partiels, mais l'industrialisation galopante, qui ne cesse de faire décroître le taux de profit, oppose la rage exploiteuse multidirectionnelle à une réorientation du système productif qui inscrirait dans ses prix de revient la dégradation environnementale et le respect de la nature quand les conditions de survie humaine exigent l'économie des moyens et une frugalité confortable,

cultivée, ouverte à tous, qui se substitue à la compétition forcenée pour l'avoir et le paraître.

Pour empêcher cette chute irrémédiable dans l'agonie du monde, le citoyen de base ne peut plus faire confiance à l'État bureaucratique qui fonctionne comme le corollaire de l'économie capitaliste, son épine dorsale, son moteur. Polanyi, complétant Marx, a établi en 1944 que, dès sa formation, loin d'une éclosion spontanée, le capitalisme sauvage a recouru à une action étatique sauvage sans laquelle son système hyperlibéral, soi-disant autorégulé, n'aurait jamais pu s'instaurer (Polanyi, 1983).

L'État, fut-il dépendant d'élections démocratiques, est séparé, hors de portée du peuple citoyen par les mécanismes savants de la délégation de pouvoir et de la manipulation médiatique.

Le citoyen doit donc prendre en main ces affaires, certes épouvantablement complexes, et apprendre à contrôler lui-même les systèmes bancaire et productif. Il doit mettre en place les éléments d'un nouveau logiciel qui réduise la délégation de pouvoir à son strict minimum d'opacité dans les conditions contemporaines, lesquelles, techniquement et rationnellement, ouvrent de nouveaux possibles par rapport aux institutions, héritées du 19^e siècle qui, en dépit de quelques greffons, portent toujours l'empreinte en creux du système d'exploitation, sous les oripeaux d'un intérêt général largement abusif.

Radicalisant une tendance à l'œuvre dans de nombreuses luttes mais jusqu'ici toujours dévoyée, la démocratie doit passer à un stade supérieur, devenir participative grâce à des droits nouveaux consentis aux salariés dans tous les secteurs de l'économie et de la politique. À la source de la décision, des milliers de délégués citoyens contrôleurs interviendront et élimineront les activités et les produits frauduleux, ils défendront une juste répartition à la source des produits entre salariat et actionnariat, jusqu'au dépérissement de ce dernier. Ils dissoudront les formations bureaucratiques qui obstruent les artères démocratiques et nourrissent le capital, dans une réciprocité perverse. C'est l'autogestion. Le socialisme par le bas. Par opposition au socialisme étatique, par le haut, expérimenté au 20^e siècle et qui a échoué dramatiquement sur le globe entier.

Les partis de gauche, pour redevenir crédible, doivent revenir à leur tâche fondamentale : imaginer une société de substitution au capitalisme obsolète – une utopie crédible – et la stratégie de passage de l'une à l'autre¹²⁵⁸. Ils doivent abandonner le lassallisme hégélien qui ne voit le salut

que dans le rôle miraculeux d'un État séparé du peuple et tout-puissant. Regagner la confiance des masses dans ces solutions autogestionnaires grâce à une praxis politique qui formule des réponses concrètes et radicales à chacune des manifestations concrètes de la malfaisance capitaliste, tel est l'objectif.

La gauche de la gauche devrait proposer des mesures concrètes de contrôle populaire répondant à chacun des problèmes et marquant une étape vers l'autogestion socialiste.

Ainsi des banques, il faut instituer un conseil de surveillance élu par les titulaires de compte et les salariés qui sont les vrais propriétaires de la banque : sans eux, elle n'existe pas. Une longue période de lutte de classe intense s'ouvrira ensuite vers la lente évaporation de l'actionnariat grâce à une fiscalité bien comprise. Ainsi des délocalisations qui ne pourraient être tolérées par un comité d'entreprise aux compétences élargies à la stratégie, au contrôle des bilans, à la répartition de la plus-value, aux effectifs, aux méthodes managériales¹²⁵⁹. Ce ne serait pas encore la coopérative de production mais un pas vers elle. Ainsi de la cause première des désordres qui se situe dans la répartition inégalitaire des revenus. L'État politique peut intervenir par la fiscalité mais la solution la plus pérenne serait le choix à la source par les salariés eux-mêmes, des termes du partage de la plus-value produite grâce à l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise. Ainsi de l'écologie qui aurait enfin un socle stable : le salarié est aussi un citoyen (90 % des actifs !), nul ne pourra mieux veiller aux problèmes environnementaux créés par son activité productive. La solution réformiste qui consiste à confier à l'État bureaucratique ce rôle, ne fonctionne pas.

À l'échelle historique, à la crise de 1929 avait succédé – avec Keynes et Roosevelt – l'intervention des États pour sauver le système économique mondial (ils avaient compris qu'il fallait des acheteurs pour consommer la production). Cela n'a pu toutefois empêcher la guerre mondiale. Mais, en 1975, au keynésianisme a succédé la vague délirante d'une rechute hyperlibérale qui a généré la crise actuelle ! Il faut sortir de ce cercle vicieux, ce d'autant que les cycles de l'éternel retour ne sont pas égaux : il y a une progression fatale vers l'apocalypse. En cas de nouvelle crise des liquidités, on ne voit pas comment la recette des fonds publics pour payer les dettes du privé pourrait resservir une nouvelle fois : la confiance disparaîtrait pour de bon.

Que faire de l'État ?

Magnifiquement anticapitaliste, la gauche de gauche n'a su jusqu'à présent s'unir que sur des batailles défensives contre les empiétements libéraux sur les avantages sociaux acquis et la défense des fonctionnaires, attitude légitime mais non exempte d'ambiguïté. Ainsi, défendant le service public sans plus de précision, ne se fait-on pas en même temps le rempart de l'État bourgeois ? Les salariés doivent être défendus, mais l'institution en elle-même ? Question. Qui pose entièrement une réflexion théorique, historique sur l'État, son utilité, son parasitisme, son intrication intime dans les mécanismes d'édification, puis de défense du capitalisme sous couvert d'intérêt général. Cependant, on ne voit guère poindre le moindre projet innovant et crédible de transformation socialiste de la société. Ainsi, quand Daniel Bensaïd et Olivier Besancenot (2009) exposent longuement des thèses autogestionnaires, participatives dans leur livre, les mots d'ordre immédiats avancés par la gauche antilibérale pour répondre à la crise ne vont guère dans ce sens et ressemblent furieusement au programme commun de 1981.

L'histoire a montré expérimentalement que l'appropriation collective des moyens de production au travers d'un État centralisé n'induit pas mécaniquement un socialisme démocratique. La démocratie a sa propre histoire autonome, liée au succès de la culture rationnelle sur les sous-développements obscurantistes et médiévaux, avec des régressions toujours possibles.

Au contraire, la fonctionnarisation totale substitue à une forme capitaliste une autre forme d'exploitation, la caste bureaucratique remplaçant le patronat. Le nouveau système (en fait aussi ancien que le mode de production asiatique) perd le dynamisme du marché et engendre l'impéritie, le laxisme, la sclérose bureaucratique, l'oppression policière, la misère, l'obscurantisme, *in fine*, l'effondrement.

Ce qui est exorbitant, deux cents ans après la prise de la Bastille, c'est que la moindre entreprise demeure une Bastille où le patron gouverneur est de droit divin et décide tout seul du sort des autres, de la répartition du travail des autres, en s'appropriant la partie la plus juteuse de la plus-value. L'étatisation n'est qu'une autre forme d'exploitation, encore plus mauvaise que celle qu'elle prétend soigner même quand elle peut offrir une solution partielle et plus douce à une minorité, puisque son extension entraînerait la mort de l'organisme tout entier. Il n'y a pas d'autre solution que de passer à l'autogestion généralisée de l'économie. Prolonger l'effort

millénaire et contrecarré de l'humanité sur le long chemin de son invention démocratique contre les despotismes, depuis Solon et Périclès, jusqu'aux encyclopédistes des Lumières et la révolution de 1789, la Commune de Paris¹²⁶⁰, les conquêtes politiques partielles mais précieuses du salariat en Europe (1936, 1945, etc.), remises en question, truquées, viciées mais toujours se relevant des pires régressions totalitaires et reprenant inlassablement le sourd cheminement de la taupe.

Ce qui n'est pas supportable, c'est que l'État, depuis les villes jusqu'à son sommet, a calqué son fonctionnement sur celui de l'entreprise en rasant avec la démocratie, en la vidant de son contenu, en manipulant par les médias l'opinion publique de la même façon que la publicité manipule les consommateurs en leur fabriquant des besoins artificiels, en dévoyant les progrès techniques de l'informatique et de l'audiovisuel qui pourraient être de formidables leviers pour étendre les potentialités de culture, de l'autonomie et du bonheur humains, en leur inverse, en abrutissement, aliénation, asservissement à la pensée unique, abêtissement télévisuel. L'État, forme d'exploitation, corollaire du capitalisme... Hobbes, obsédé par les violences des guerres civiles anglaises, a formulé le premier une théorie de l'État en justifiant l'édification d'un État puissant par la méchanceté répressive des hommes et la nécessité de la contenir par la force. Les Lumières ont esquissé les bases d'une théorie démocratique de l'État du peuple souverain, jusqu'à l'inversion napoléonienne qui instaura, sur le modèle colbertiste des royaumes antérieurs, le premier État moderne séparé du peuple par une bureaucratie forte d'un million de membres.

Hegel, idéaliste s'il en fut, épouse le rationalisme mais tourne le dos à ses bases matérialistes et françaises et édifie une grande théorie philosophique de l'État bureaucratique, comme essentialisation de l'Idée, laquelle serait antérieure à l'apparition de la réalité empirique qui la masquerait depuis. L'État seul pourrait à terme restituer l'Idée initiale contre l'empirie. Il fournit la matrice de tous les abus ultérieurs menant aux illusions réformistes de Lassalle comme aux totalitarismes, en hypostasiant la tradition aristocratique prussienne. Dans le même esprit, Kant promeut l'obéissance – à l'État – comme vertu cardinale et impératif catégorique. Marx, jeune hégélien, critique son maître et remet sa dialectique pénétrante sur des pieds matérialistes. Analysant le capitalisme qui s'effectue sous ses yeux, il pressent très tôt le rôle décisif joué par l'État dans la genèse de la nouvelle société par actions. Mais il consacra

toute sa vie à l'étude de l'économie capitaliste sans prendre le temps de développer ses premières intuitions fulgurantes sur l'État :

Les bureaucrates sont les jésuites, les théologiens de l'État. La bureaucratie est la république prêtre. L'autorité est le principe de son savoir et l'idolâtrie de l'autorité son sentiment. La bureaucratie doit donc se comporter en jésuite vis-à-vis de l'État, que ce jésuite soit conscient ou non... Dès que la vie de l'État s'éveille et que la société civile, poussée par son propre instinct naturel, s'affranchit des corporations, la bureaucratie essaye de les rétablir. [...]. Le même esprit qui dans la société civile crée la corporation, crée dans l'État la bureaucratie [...], corporation achevée, remporte la victoire sur la corporation, bureaucratie inachevée... La bureaucratie est un formalisme politique qui se constitue comme puissance réelle et se change lui-même en un contenu matériel propre, il va sans dire que la bureaucratie est un tissu d'illusions pratiques. Par l'examen, qui est une manière de baptême bureaucratique du savoir, le citoyen a la possibilité de devenir prêtre de la bureaucratie pour entrer dans la hiérarchie du savoir mais si la fonction de cordonnier nécessite un examen, celle de fonctionnaire d'exécution ne présente pas la même exigence. La bureaucratie n'est pas le produit inévitable de la complexification de la société moderne mais la séparation de l'État d'avec la société civile bourgeoise [...]. L'esprit de la bureaucratie est le secret, le mystère, gardé à l'intérieur de la bureaucratie par la hiérarchie, et à l'extérieur de la bureaucratie par sa nature de corporation fermée. Toute manifestation de l'esprit politique comme aussi de l'esprit civique apparaissent donc comme une trahison envers son mystère (Marx, 2007).

Dans son introduction à ce texte, Costa Papaioannou ajoute :

Face au matérialisme, c'est-à-dire à l'inconscience qui est censée régner dans la société civile, la bureaucratie se présente comme l'unique dépositaire du savoir et de la compétence et son organisation hiérarchique se définit comme hiérarchie du savoir. Or son savoir est purement formel et vide et son esprit est le contraire de l'esprit. Le principe de la science est le libre examen, tandis que le principe de la science bureaucratique est l'autorité. L'esprit est liberté et spontanéité tandis que l'esprit de la bureaucratie est la routine mécanique, l'idolâtrie de l'autorité et l'obéissance passive. [...] La science de la bureaucratie exige le maintien de la société

dans un état d'inconscience et d'ignorance. [...] Le savoir imaginaire dont se targue la bureaucratie ne peut s'affirmer que par le maintien forcé de la société dans un état d'ignorance et de léthargie... Enfin, le spiritualisme de la bureaucratie se manifeste dans son jésuitisme, dans sa tendance à traiter la société comme une matière inerte, comme un simple objet de manipulation. [...] Comme la bureaucratie croit tout savoir, elle veut aussi tout faire, tout réglementer [...] elle érige la volonté au rang d'une cause première... L'État n'existe plus que par une multitude d'esprits bureaucratiques rigides, dont le lien est la subordination et l'obéissance passive... Aussi bien la suppression de la bureaucratie n'est possible que si l'intérêt général devient réellement l'intérêt particulier, ce qui ne peut se faire que si l'intérêt particulier devient réellement l'intérêt général. Ce sera la tâche de la démocratie qui représente, elle, la vraie unité de l'universel et du particulier.

À la fin de sa vie, dans *La guerre civile en France*, Marx revient sur la question de l'État, secoué par le formidable événement de la Commune de Paris de 1871 où il voit la première réalisation d'un pouvoir autogestionnaire, préalable à la révolution sociale, qui puisse démanteler l'État bourgeois, remplacer les fonctionnaires par des délégués élus et révocables ne gagnant que le salaire d'un ouvrier, et la machine despotique par un exécutif élu délibérant en permanence :

L'appareil d'État centralisé qui, avec ses organes militaires, bureaucratiques, cléricaux et judiciaires, omniprésents et compliqués, enserrant (enveloppent) le corps vivant de la société civile, comme un boa constrictor, fut d'abord forgé aux temps de la monarchie absolue comme arme de la société moderne dans sa lutte pour s'émanciper du féodalisme. [L'État] substitua à l'anarchie bariolée des puissances médiévales en conflit, la structure ordonnée d'un pouvoir d'État, avec une division systématique et hiérarchique du travail [...].

La première révolution française fut donc contrainte de développer la centralisation et l'organisation du pouvoir d'État, d'en agrandir le cercle et les attributions, d'augmenter le nombre de ses instruments, d'accroître son indépendance et son emprise surnaturelle sur la société réelle – emprise qui, en fait, remplaça le ciel surnaturel du Moyen âge avec ses saints. Tout intérêt mineur et isolé, engendré par les rapports des groupes sociaux, fut séparé de la société même,

déterminé, rendu indépendant de celle-ci et mis en opposition avec elle, au nom de la raison d'État, que défendaient les prêtres du pouvoir d'État aux fonctions hiérarchiques exactement définies [...].

Sa fonction essentielle était de créer d'immenses armées permanentes, un grouillement de vermines d'État et d'énormes dettes publiques [...]. L'État devint non seulement un instrument de la domination de classe de la bourgeoisie par la violence mais aussi le moyen d'ajouter à l'exploitation économique directe une deuxième exploitation du peuple en assurant aux familles bourgeoises toutes les riches prébendes du train de l'État [...]. La Commune ne fut pas une révolution contre telle ou telle forme du pouvoir d'État [...]. Ce fut une révolution contre l'État lui-même, cet avorton surnaturel de la société ; ce fut la révolution par le peuple et pour le peuple de sa propre vie sociale.

Ce ne fut pas une révolution faite pour transférer ce pouvoir d'une fraction des classes dominantes à une autre, mais une révolution pour briser cet horrible appareil même de la domination de classe. [...] L'illusion, c'était bien que l'administration et le gouvernement politique fussent des mystères, des fonctions transcendantes qu'on ne pouvait confier qu'aux mains d'une caste exercée de parasites d'État, des sycophantes grasement payés et de prébendiers qui, placés aux postes supérieurs, absorbent l'intelligence des masses et les retournent contre elles-mêmes aux rangs inférieurs de la hiérarchie. La Commune se débarrasse totalement de la hiérarchie politique et remplace les maîtres hautains du peuple par des serviteurs révocables, remplace une responsabilité illusoire par une responsabilité véritable, puisque ces mandataires agissent sous le contrôle du peuple¹²⁶¹.

Quelques années plus tard, Jean Jaurès lui fait écho :

Que le patron s'appelle État ou Schneider, c'est toujours la même dépendance et la même misère, et, si l'organisation socialiste devait être l'extension du patronat actuel de l'État, des services publics de travaux tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, elle serait une immense duperie.

La leçon de Marx a été oubliée par les bolcheviks puis trahie par la contre-révolution stalinienne. Dans *L'État et la révolution* – écrit en 1917 –, Lénine fait encore référence à l'insoluble oxymoron marxien :

assurer la dictature de la classe ouvrière en armes sur l'État, pour tout aussitôt, dès la victoire assurée, entreprendre son démantèlement, son obsession est de ne pas se laisser vaincre comme la Commune de 1871 (Lénine, 1954). Ses indications sur le dépérissement de l'État restent très partielles, parfois contradictoires – *La révolution et le renégat Kautsky* (Lénine, 1954) –, surtout marquées par la violence des affrontements militaires avec la réaction tsariste. Il reporte à plus tard, après que les relations sociales soient complètement transformées, la bourgeoisie définitivement vaincue, les citoyens convaincus des nouvelles règles, la perspective d'une disparition spontanée, progressive de l'État et de la démocratie : quand chacun recevra selon ses besoins. Pis, il suit Engels qui avait commis la bétise d'affirmer légèrement, contrairement à Marx que « la propriété d'État sur les forces productives n'est pas la solution du conflit. Mais elle renferme en elle le moyen formel, la façon d'accrocher la solution. En poussant de plus en plus à la transformation des grands moyens de production socialisés en propriété d'État, il montre lui-même la voie à suivre pour accomplir ce bouleversement. Le prolétariat s'empare de l'État et transforme les moyens de production en propriété d'État » (Lénine, 1954). Lénine aura beau se convaincre que les nécessités de la répression seront faibles (!) et que la démocratie prolétarienne sera dès la première étape aussi large que possible, la prédiction de Bakounine se réalisera : le peuple est réduit au parti et le parti à un petit groupe, le groupe à un dictateur unique !

Les méthodes et les structures du tsarisme vaincu ont été réinvesties. En 1913, 800 000 fonctionnaires tsaristes ; en 1920, 7 365 000 fonctionnaires soviétiques. Lénine affaibli s'inquiète de la montée bureaucratique et, après avoir écrasé l'insurrection ouvrière de Cronstadt, reprend dans la NEP la partie économique de ses revendications, malheureusement sans leur contenu politique sur les libertés individuelles, la presse, le pluralisme, l'*habeas corpus*... En 1927, après la NEP, il ne reste que 3 327 000 fonctionnaires, mais Staline, après avoir liquidé ses contradicteurs, bolcheviks ou non, va pousser sa paranoïa bureaucratique jusqu'aux 150 millions de fonctionnaires (la totalité des salariés soviétiques), ce qui engendrera la stagnation économique, la pénurie répressive, la régression intellectuelle, l'effondrement et Tchernobyl. Rosa Luxemburg avait vu clair dès 1917 quand elle critiquait Lénine de n'avoir pas immédiatement procédé, comme la Commune, aux élections libres d'une nouvelle Constituante :

Le côté négatif, la destruction, on peut la régler par décrets, la construction, les mesures positives, non. Terre inconnue. Mille problèmes. Seule l'expérience est en mesure d'apporter les corrections et d'ouvrir des voies nouvelles. Seule une vie sans entraves, effervescente, suscitera mille formes nouvelles, des improvisations, maintiendra l'énergie créatrice, corrigeant d'elle-même tous les faux pas. Si la vie publique des États à liberté restreinte est si pauvre, si misérable, si schématique, si peu féconde, c'est qu'en excluant la démocratie, elle tarit les sources vivantes de toute richesse et de tout progrès intellectuel (Luxemburg, 1982).

Stupéfiant le fait qu'aujourd'hui la leçon de Rosa, en dépit de ses sanglantes confirmations sur le globe entier, puisse être totalement ignorée par nombre de ses successeurs mêmes ! Pourtant l'embrasement de Mai 68 était orienté, dans son tumulte idéologique, dans deux grandes directions : contre le capitalisme, contre la bureaucratie, pour renouer avec la pensée d'un socialisme par en bas. Ainsi chez Henri Lefebvre, dont les idées ont nourri ce mouvement, dans son *De l'État* :

La bureaucratie a ses intérêts, elle opère pour se manifester, pour accroître son influence sociale et son poids politique, au nom de l'intérêt général... dont elle s'empare. Elle mène sa lutte à elle, dans la société civile et l'État politique, se battant sur les deux fronts. [...] La bureaucratie n'a qu'une rationalité bornée qui se détruit elle-même, loin d'incarner le savoir absolu et son identité avec le politique. Le savoir bureaucratique se contredit en renvoyant au secret des bureaux, au mystère des décisions, alors que la société civile a besoin de savoir pour que se forme une opinion publique. Elle développe l'autoritarisme, l'arrivisme et la corruption en son sein (Lefebvre, 1976).

La délégation de pouvoir

L'état du monde exige une analyse philosophico-historique de la délégation de pouvoir sur laquelle repose toute démocratie puisque la démocratie directe athénienne (très imparfaite) est irréalisable dans des États comportant des dizaines, voire des centaines de millions d'habitants.

Il faudrait consacrer des pages au dévoiement de la démocratie dans les institutions occidentales héritées du 19^e siècle, par ailleurs les meilleures dont la planète dispose jusqu'ici, faute de mieux. Les moyens de la publicité moderne ont décuplé la manipulation étatique décrite jadis par

Stendhal dans *Lucien Leuwen*. Une cinquantaine d'élus municipaux ignorent pour la plupart ce que les quelques adjoints et hauts bureaucrates concoctent dans le secret et l'enfermement conformiste. L'essentiel est de défendre la forteresse et de maîtriser les techniques de réélection tous les six ans. Rémy Lefebvre, sociologue (*Le Monde*, 27 septembre 2009) peut écrire :

Avec la décentralisation, on a assisté à la montée en puissance d'une haute fonction publique territoriale et de collaborateurs d'élus, membres des cabinets ou salariés des collectivités locales qui se retrouvent militants semi-professionnels. Ce système endogamique fonctionne en vase clos, dans un milieu social fermé, entre personnes liées par des intérêts professionnels et politique qui se confondent. Loin en tout cas des groupes sociaux que le Parti socialiste est censé représenter ou défendre.

Rien ne peut remplacer l'analyse fine des mécanismes de délégation de pouvoir, de leur lente et nécessaire évolution vers une transparence jamais atteinte, sans cesse améliorée par une effervescence de proximité. En premier lieu la distance délégataire avec l' élu de base, pour n'être pas excessive, ne devrait émaner que de deux cents citoyens environ, afin que l'un et les autres restent mutuellement connus et intimement contrôlables, comme dans un village. Ces grands électeurs désigneraient à leur tour leurs représentants au sein d'une pyramide irriguée en information dans les deux sens, suivant le même ratio des délégués, jusqu'au gouvernement (voire un jour radieux l'Europe et l'ONU). Les élections générales de députés (candidats choisis parmi les délégués de base) par circonscription, pourraient corriger les éventuels défauts restrictifs d'un système qui sera forcément évolutif. Des institutions nouvelles : formation accélérée des élus (méthode Testard), mise au point de tests psychologiques décelant les éventuels manipulateurs égotiques (à l'image des tests d'embauche patronaux mais en inversant les critères mesurés, empathie plutôt que discipline militaire, désintéressement plutôt que bonus, etc.), outre l'institution de l'ostracisme des Anciens Grecs, définitif en cas de faute grave. L'autogestion pourrait aujourd'hui s'appuyer sur cet encadrement potentiel de salariés cultivés, capable de remplir les tâches d'une direction démocratique. Certains cadres supérieurs sont issus des couches modestes et tous n'ont pas abandonné leurs convictions familiales de gauche. La multiplication de l'engagement dans les ONG, les associations, montre la déperdition en bras de la démocratie active, encouragée par la pression

hostile des médias, la course boulimique à la consommation éberluée et l'effet dissuasif des corruptions et manipulations habituelles de la classe politique bureaucratisée. Une rotation plus fréquente des élus devrait limiter les déviations.

Une critique libertaire précieuse mais irréaliste

L'échec des tentatives autogestionnaires tient également à certaines illusions anarchistes, proudhoniennes, sur une révolution par contagion, - épidémique, seulement d'en bas. Cette dérive émane d'une hostilité irrédentiste à tout État parce qu'oppresseur par définition qui, par son excès même, en vient à négliger la réalité formidable de l'intrication du pouvoir d'État avec celui de la bourgeoisie. Elle aboutit à abandonner en fait à ses adversaires le terrain de la lutte politique. La transformation de l'idée autogestionnaire en une force opérationnelle implique l'étape incontournable de l'hégémonie politique du salariat (objectivement proche avec 90 % des actifs) et de la prise de pouvoir étatique par les tenants d'un socialisme radical ou par une alliance dont ils soient le levain (1936, 1945...).

L'hypostase de l'État en un ennemi global et unique conduit paradoxalement à ignorer son existence au profit d'une autogestion graduelle, sectorielle, au rêve d'une contre-société chimérique, ce qui a pour conséquence de désertir le terrain de la politique réelle, ce d'autant plus qu'elle est aujourd'hui peu ragoûtante. Se superposant, le thème confus d'un morcellement de la propriété de l'entreprise autogérée (absolument non viable), décrédibilise l'espoir de fonder une autogestion fonctionnelle, rentable. Ces sophismes, en vogue en 1968, laissaient un boulevard au réformisme et à la droite. Même chez Henri Lefebvre : la subversion est l'accumulation de petits changements dans l'ordre des pratiques, des idées et des valeurs qui parviennent à renverser l'ordre établi... au niveau quotidien, imperceptibles mais cumulatifs... ils s'ajoutent et se superposent¹²⁶².

Donc ils finissent par engendrer des modifications irréversibles et décisives. C'est rejeter naïvement la lutte politique ingrate et cette difficulté majeure : la conquête du pouvoir d'État en vue de son démantèlement. Ce qui ne signifie naturellement pas l'interdiction d'expériences partielles de ce type qui peuvent être riches d'enseignements. Des formes intermédiaires constitueront des étapes nécessaires : l'autogestion pure tout de suite est un rêve, par contre il est

possible de réveiller et d'étendre des dispositifs actuels comme les comités d'entreprise, en sommeil, vers des cogestions conflictuelles préparant la phase ultérieure, avec l'appui indispensable d'un État politique maîtrisé.

La tentative réformiste (lassallienne) dure depuis le 19^e siècle : elle se fonde sur l'équilibre relatif des forces entre la bourgeoisie dominante en proie à des contradictions aggravées et les forces du salariat, encore insuffisantes, minées par le travail de sape du capital, divisées entre les mille solutions qui s'affrontent face à l'incertitude déterministe de l'avenir socialiste. À ce palier métastable, sous la bannière frauduleuse de l'intérêt général, les exactions bourgeoises sont censées être compensées par les mesures sociales et la péréquation des revenus, mais c'est alors la fonction bureaucratique qui prolifère, aggravant globalement l'exploitation par l'accentuation de la pression fiscale sur les salariés du privé.

Édouard Orban (2004), pour analyser les rapports entre le marché capitaliste et les « services publics », s'en tient à l'échelle individuelle et utilise de façon récurrente les termes d'ambivalence, d'ambiguïté et d'hybridation. Sa solution est le juste milieu entre ces deux modes de travail coexistants et interdépendants. S'accrochant à un intérêt général édénique, épuré de tout conflit de classe, il élimine d'emblée le recours à la solution viable d'un dépassement de la contradiction entre marché et bureaucratie qui puisse éliminer les défauts des deux systèmes, assoupissement et sauvagerie destructrice, plutôt que les cumuler : le recours à la décision de la base productive sur l'ensemble de la gestion et au dépérissement corrélatif des bureaucraties étatiques. Le statut du fonctionnaire de 1946 est issu d'une situation d'équilibre entre un gaullisme respectueux du capitalisme mais soucieux d'adaptation sociale et un communisme, à la fois inventeur du programme du Conseil national de la Résistance, mais imbibé du modèle stalinien, peu confiant dans un succès révolutionnaire, et qui se confine dans la défensive en constituant pour voir venir des forteresses ouvrières (EDF, Renault, SNCF, etc.), en refusant d'envisager des solutions mieux adaptées, l'autogestion, à l'image des réquisitions de Marseille¹²⁶³ puis de Lip¹²⁶⁴ qui ont correctement fonctionné, avant leur éradication par l'État bourgeois. Seule la loi sur les comités d'entreprise de 1947 ouvrait cette perspective, vite démonétisée par la bourgeoisie qui en dissipera tout levain transformateur.

Conserver un marché mais autogestionnaire, y compris pour les services de l'État.

L'autogestion pour être crédible doit être rigoureusement gestionnaire, rentable, efficiente. Tout comme les « services publics » de demain dont le fonctionnement nécessiterait une subvention étatique. L'excellence de la gouvernance autogestionnaire est la question décisive. Elle doit conserver tout organisme, tout mécanisme, tout dispositif capitaliste qui, après analyse, pourrait donner satisfaction dans le cadre nouveau de l'autogestion, une fois corrigées, canalisées ses tendances néfastes, liées à la course aveugle au profit privé, non plus à coup de réglementation et de bureaucratisation qui aggravent le mal mais par l'intervention directe des délégués de base au niveau décisionnel. La péréquation sociale devrait s'effectuer, chaque fois que c'est possible, directement à la source de la valeur, dans l'entreprise. Celle-ci doit maîtriser sa propre gouvernance, autonome, imbibée d'éthique mais tout autant d'efficacité productive, de rentabilité, de productivité, d'autodiscipline industrielle. Les exemples disponibles d'autogestion montrent que cet objectif n'est pas hors de portée.

La rationalité sensible doit s'emparer des masses. Parmi les compétences actuelles des directions d'entreprise, la conviction du personnel prendra une importance accrue, à l'opposé de la propagande visant à faire avaler les couleuvres de l'exploitation ! La dimension de complexité des rouages inventés au cours de deux siècles pour régler les problèmes posés par la croissance industrielle et l'insertion dans les échanges est incontournable. La rigueur productive résultant de la science technologisée s'appuie sur la coopération mais aussi sur la contrainte de l'appât du gain et de la discipline militaire de l'usine, du bureau, issue elle-même de la propriété privée, de droit divin, des moyens de production¹²⁶⁵.

La question cruciale de l'autogestion est de trouver le vecteur de force, la source énergétique suffisamment puissants pour animer l'économie et qui soient capables de relayer l'énergie potentielle du divin droit de propriété du patron. L'évidence est donc de conserver l'aiguillon de la concurrence au sein du marché, en jugulant seulement la pression excessive de l'accumulation aveugle de profit privé et la manipulation publicitaire. Des banques concurrentielles – gérées démocratiquement par leurs usagers et leurs personnels – seront longtemps indispensables quand la Bourse n'a d'autre fonction que la course aveugle au profit spéculatif : pour elle, la conclusion s'impose, il faut la fermer. Un réseau de banques autogérées peut tout aussi bien gérer la compétition et aider au choix des investissements féconds.

L'avenir de la gauche : l'autogestion ou rien

La France a montré dans le passé qu'elle fut souvent disposée à faire avancer le mouvement progressiste mondial. Il lui manque à l'évidence un projet de gauche qui engage la nation dans un processus crédible de libération de ses tares capitalistes : Un nouveau logiciel socialiste forcément autogestionnaire. La droite extrême – et extrêmement intelligente – veut liquider l'empâtement du corps bureaucratique de l'État qui, particulièrement en France, dispute aux profits privés une part importante de la richesse nationale (environ sept points de PIB de plus que la moyenne des nations développées). Les exemples des pays nordiques montrent que cette tâche n'est pas insurmontable et qu'à terme, portée par des objectifs éthiques, une autre organisation des services publics est viable qui laisse la place à l'initiative et à l'aiguillon du marché.

Les services publics vendent des produits, tout comme dans le secteur privé, ce sont le plus souvent des services mais ils ont eux aussi une valeur calculable – si un marché existe pour les y faire tendre – et qui émane du temps de travail socialement nécessaire à leur « production ». En Suède, des organismes d'État sont remplacés par des organes mixtes, passant contrat avec lui dans la concurrence. Les personnels sont représentés dans leur direction. Imaginons que l'économie privée tout entière se rallie un jour à l'autogestion : la disparité entre les deux secteurs économiques, fonctionnaires d'État et salariés autogérés ne saurait perdurer longtemps : l'unification du salariat s'imposerait, dans l'intérêt même des fonctionnaires qui pourraient enfin fonctionner comme des êtres humains à part entière disposant comme les autres autogérants de leur initiative et de leur liberté dans l'entreprise. Ajoutons que l'avantage exclusif de la fonction publique : la protection contre le chômage deviendrait sans objet puisque l'ensemble des salariés autogérés bénéficieraient de la même assurance. Nos syndicats de fonctionnaires sont absolument fondés à agir pied à pied contre l'offensive réactionnaire de la droite avide. Les partis de gauche ont raison de se solidariser avec ces luttes acharnées pour la défense d'avantages sociaux acquis de haute lutte. Les fonctionnaires, en tant qu'individus salariés, n'ont aucune part dans les lourdeurs hiérarchiques, les traditions d'apathie, l'éloignement du réel, l'inertie du mammoth, l'usine à gaz improductive ni dans la protection des puissants. Ils ont été embauchés dans un cadre préparé, vieux de plusieurs siècles, celui d'une armée au service de la classe dominante.

Elle a depuis bien évolué, dans une osmose croissante avec le salariat privé. Les fonctionnaires aimeraient qu'on leur donne de l'initiative, qu'on libère leur créativité des normes imbéciles, qu'on fasse disparaître le psittacisme stérile des directions et l'irresponsabilité des commandeurs suprêmes et intéressés, les mandarins élus à tous les niveaux de l'État.

L'ENA formate désormais indifféremment la haute fonction publique et les éléphants du Parti socialiste (PS), qui agissent parfois en délégués de la classe exploiteuse. En un mot, dans la nouvelle société, les fonctionnaires devraient devenir des salariés comme les autres, gagnant leur autonomie de citoyens autogestionnaires, capables de prendre leur part, rien que leur part mais toute leur part, des décisions qui les concernent. L'ironie de l'histoire veut qu'une longue bataille ait été menée depuis 1945 par la fraction la plus révolutionnaire du mouvement ouvrier pour arracher les syndicats enseignants à la tutelle réformiste. Elle y est parvenue après trente ans d'efforts mais avec ce retournement incroyable qu'entre-temps, les bases révolutionnaires de cette entreprise historique avaient disparu. Trop longtemps stalinien, le Parti communiste français (PCF) s'effondrait avec le mur de Berlin. Les nouvelles directions syndicales ont été digérées par l'idéologie réformiste qu'elles combattaient.

D'où ce paradoxe : les enseignants ont comme salariés une place imprenable dans les processus de production. Pour parler marxiste, ils sont les seuls « prolétaires » à vendre leur force de travail pour produire des producteurs de plus value, à qui ils confèrent toute la valeur de leur force de travail, qu'elle soit purement intellectuelle ou partiellement manuelle. Leur rôle, dans un temps où la connaissance devient la principale richesse productive, est multiplicateur, exponentiel, stratégique. Il succède à celui de l'ajusteur hautement spécialisé de l'ancienne classe ouvrière. C'est sans doute ce qui explique la vigueur de leurs luttes, l'engagement de nombre des leurs dans la meilleure politique, gauche de la gauche, altermondialisme, combat syndical, ONG, etc. Il leur manque, comme eut dit Lukács, une conscience de classe, la compréhension achevée d'un rôle historique possible : celui de porter avec d'autres la culture et l'énergie nécessaires à l'immense enjeu de la construction autogestionnaire, notamment dans leur pratique professionnelle même où ils devraient – les meilleurs le font déjà individuellement – s'opposer au vieux carcan de Jules Ferry, apte à la formation de petits prolétaires infatigables, strictement ajustés à leur tâche répétitive, pour au contraire ouvrir les consciences des futurs salariés à leur autonomie possible, aux contenus

nouveaux du progrès, au développement durable, à la consommation - économe et cultivée, aux techniques et à l'éthique autogestionnaires¹²⁶⁶ ! Ainsi, quatre-vingt-dix ans après, il n'y a encore que 5 000 élèves qui suivent les principes pédagogiques du grand Freinet¹²⁶⁷. L'administration les freine quand leurs résultats sont absolument probants. Dangereux : l'axe pédagogique est la gestion démocratique de l'école par les enfants eux-mêmes, déplorable apprentissage ! Il faut donc, transformer les services publics pour les défendre, défendre les services publics pour les transformer ! Visages probables de l'autogestion.

Nul ne peut planifier les formes précises que prendra l'autogestion. Elles sont de l'ordre de l'incertitude déterministe au sein de la construction historique. Seules des probabilités tirées de l'expérience des deux derniers siècles peuvent esquisser de grands axes, issus du mouvement historique vers la liberté. L'énergie créatrice du peuple en mouvement définira, en détruisant l'ancien mode d'exploitation et son État inséparable, la réalité institutionnelle précise des nouveaux rapports. Il ne devrait y avoir à long terme que deux modes autogestionnaires.

En premier lieu pour ce qui peut être régulé directement par le marché, la forme de la Scop. Celle-ci regroupe déjà, dans les conditions défavorables du capitalisme, 2 000 entreprises qui ont accru leur valeur ajoutée de 88 % en dix ans ! Leurs salariés y possèdent 51 % du capital et partagent la plus value en 45 % pour les salaires et 15 % pour le capital commun des associés¹²⁶⁸. Ceux qui abandonnent la Scop sont indemnisés et l'ensemble des coopérateurs supporte à long terme, avec des prêts relais, ou sur les réserves de l'entreprise, le complément en capital.

En second lieu, les entreprises d'intérêt général ou de position stratégique dont l'utilité vitale n'est encore reconnue que par quelques-uns, celles, donc, qui ne peuvent vivre que de subventions publiques. Elles devraient avoir un conseil d'administration majoritairement composé de représentants des usagers, les salariés ayant une participation réduite d'autant. Plus le niveau culturel général progressera, mieux la reconnaissance de ces nouveaux besoins de survie collective sera largement intériorisée, plus la délégation de pouvoir et l'État perdront en importance et opacité. Le corps des experts-comptables, autogéré et soumis à la surveillance de la banque centrale, veillerait partout à la clarté des comptes, à la bonne information des délégués élus et distribuerait des mises en garde en cas de dérapage. La fonction publique évoluerait vers des autogestions de ce type, concurrentielles et gérées par les usagers et les

personnels dont le statut serait banalisé. La question du rachat ou non à terme de la part des actionnaires privés tiendra au rapport de force. Une lourde fiscalité sur les successions des moyens de production pourrait la régler à long terme, des formules transitoires permettant d'éviter les oppositions trop violentes. Bien entendu, dans la transition historique, il pourra y avoir nombre de formes intermédiaires, de la cogestion aux participations communale, régionale, étatique, à l'économie mixte, etc.

Des dispositifs de correction des dérives possibles devront agir efficacement : Cour des comptes, Conseil d'État débureaucratisés... Les doublons entre strates régionales, départementales, locales, devront être éliminés sans phrase. Des pistes comme l'élection des juges et des commissaires de police (comme aux États-Unis les shérifs) sans naturellement tomber dans l'autodéfense, l'extension du rôle des conseils de parents d'élèves dans l'enseignement, assorti d'une formation des parents par la télévision à des normes d'éducation vivante et solidaire, à l'utilisation massive des moyens audiovisuels, l'extension des pouvoirs des locataires dans les offices HLM, assortie d'une formation adéquate, sont à prospecter. Cette autogestion, conservant ceux des aspects techniques du mécanisme capitaliste qui se révéleront positifs mais amputée de la propriété privée de l'outil, de l'exploitation et de la spéculation, sera appuyée sur, encadrée par, la politique d'un État politique dégraissé, responsable devant l'assemblée nationale unique désignée à la proportionnelle. L'entreprise autogérée, à l'image de son aïeule privée, aura une pleine autonomie et jouera à fond le jeu du marché concurrentiel, la publicité en moins, remplacée par les avis pertinents des ONG spécialisées. Les salariés-électeurs assureront le maintien d'une éthique collective soutenue par l'État politique de transition et les grands moyens d'information, eux-mêmes autogérés.

L'édifice municipal, est la base de tout l'édifice démocratique actuel. Vieux de deux siècles, il doit être repensé de fond en comble pour que les citoyens puissent exercer directement leur pouvoir décisionnel en réduisant l'inévitable délégation de pouvoir à une dimension asymptotique. Le budget municipal ne peut plus être décidé par deux ou trois personnes chaque année mais il doit devenir participatif comme à Porto Alegre¹²⁶⁹. Des comités de quartiers institutionnalisés, élus et contrôlés chaque année par tous les citoyens, détiendraient la réalité de chacun des pouvoirs municipaux. Ils recréeraient une utile échelle intermédiaire de socialité entre la famille affaiblie et l'échelon municipal trop distant. Sur la base de

quartiers comprenant chacun 2 000 à 3 000 électeurs (qui recouperaient les actuels bureaux de vote urbains), ils respecteraient un même quotient électoral sur tout le territoire national (par exemple un élu pour deux cents électeurs). Ils constitueraient l'armée de conventionnels dont disposait la révolution de 1793 ou la Garde nationale de la Commune de 1870, une pyramide de plusieurs centaines de milliers de grands électeurs, disposant des moyens d'une formation civique permanente. Ils interviendraient non seulement dans la gestion de leur quartier et la désignation chaque année d'un maire tournant mais les meilleurs d'entre eux remplaceraient - progressivement les administrations dans le contrôle actif et l'impulsion de services publics contractuels, concurrentiels, autogérés conjointement par les salariés et les usagers, selon des procédures institutionnelles à définir et des normes révisables en permanence pour s'adapter aux évolutions.

Cette nouvelle organisation impliquerait à terme dans les quartiers la refonte progressive de l'urbanisme traditionnel. Pour un temps au moins, la pyramide vivante des grands électeurs, irriguée de bas en haut et de haut en bas par une information rationnelle (utilisant une université rénovée et un Internet), serait recoupée au nom de la division des pouvoirs, qui sera longtemps utile, par l'élection directe de députés à la proportionnelle qui constitueraient la souveraineté nationale suprême. Les ONG fourniraient nombre d'entre eux, il serait cependant décisif de préserver leur existence autonome, gage d'une critique des déviations toujours possibles. Le président, élu par les Chambres, veillerait au respect de la Constitution et à son évolution, au fur et à mesure des progrès du socialisme autogestionnaire. Le Sénat serait transformé en chambre économique, représentant les actifs, second derrière l'assemblée nationale, avec un système de navette, sur les questions qui le concernent (par exemple une échelle des revenus de un à cinq, la RTT continûment croissante, les choix énergétiques, les échanges économiques). Les appareils administratifs permanents dépériront donc au profit de ces entités spécialisées, autogérées, concurrentes. Les situations ubuesques où pour faire subventionner une idée créative intéressante par une collectivité, il faille obligatoirement préfinancer une étude d'impact, traitée par des cabinets spécialisés coûteux, nécessitant à leur tour une subvention, paralysent toute initiative intéressante¹²⁷⁰. Etc.

Autogestion : pour une meilleure gouvernance économique

L'image actuelle de l'autogestion est un épouvantail : c'est celle du laxisme, de l'impossibilité d'obtenir des rendements comparables à ceux de l'entreprise privée, de son manque de souplesse en cas de nécessité d'adaptation au marché. Cette crainte doit être prise au sérieux bien que nombre d'exemples partiels dans le terrain hostile du capitalisme, aient prouvé la viabilité de cette forme de gestion. Des dispositions devront permettre que la direction dirige, sans perpétuelle remise en cause, grâce à des mandats du directeur élu suffisamment longs (cinq ans). Un fonds national de péréquation permettrait de remédier aux difficultés momentanées de l'entreprise. La garantie du salaire social par l'État devra alléger les craintes de blocage de la majorité des salariés devant des propositions trop hardies d'investissement ou des contraintes issues d'une restriction du marché. Il s'agit là non d'une promenade de santé mais d'une entreprise longue, extrêmement difficile et promise à de nombreux aléas. Mais c'est la seule voie pour éviter un dépérissement fatal de l'humanité.

Il ne saurait être question d'un plan national bureaucratique, quelles que soient les garanties de transparence invoquées par Tony Andréani (2004) : la crainte de ressusciter le Gosplan soviétique est par trop évidente. Le dépérissement de la publicité, son remplacement par les avis pondérés des ONG spécialisée, libéreraient le système d'une partie de ses dérives marchandes possibles. Une politique économique définie par les assemblées nationale et régionale traiterait des grandes questions d'expansion de secteurs particuliers, des reconversions, des formations continues, des rythmes de la RTT, etc. Le contrôle actif des salariés devrait prévenir les dérives, rendre les échéances moins douloureuses et limiter le cas des licenciements collectifs ou de faillites, toujours possibles. Le débat national sur Internet, dans la presse écrite et parlée, elles-mêmes autogérées, allégées du fardeau obscurantiste de la publicité, devrait aider à ce que la gestion devienne mieux éthique, en limitant les inévitables dérives égoïstes^{[1271](#)}.

En 1971, j'ai dirigé deux ans durant une prise de pouvoir électorale, de justesse, dans une ville moyenne par les communistes, à l'époque sur le mot d'ordre d'une gestion sociale moderne, démocratique ! Une double orientation anima la nouvelle équipe : la parole au peuple, la lutte contre la bureaucratie. Première décision, que faire des hauts cadres fonctionnaires proches de l'ancienne équipe de droite ? Un verrou symbolique, posé entre le bureau du maire et celui, contigu, du secrétaire général, crée les

conditions de l'autonomie de la décision politique qui s'élabore chaque jour par le débat libre une demi-douzaine d'élus les plus actifs dans le bureau du maire toujours ouvert puis chaque semaine au bureau municipal, entre élus. L'appui de cadres ouverts à la nouvelle donne est recherché. Malgré la création de six services nouveaux : culture, communication, développement économique, urbanisme, jeunes, personnes âgées, aucune embauche ne viendra alourdir l'effectif de 400 salariés pour 30 000 habitants, chaque départ est remplacé par des mutations internes (en 1990, ils seront 600, en 2009, 1 000 !). Les premières commissions extra-municipales sont créées. La pratique de conseils municipaux ouverts instaurée, la parole est donnée au public, la presse locale fait un large écho aux débats parfois vifs avec la droite. La tentative de création de comités de quartiers échouera cependant, faute d'encadrement disponible dans les quartiers populaires. L'enseignement de cette expérience, certes limitée, est d'avoir utilisé concrètement des éléments de l'appareil d'État conquis lors d'élections pour travailler à leur dépérissement au profit d'esquisses de solutions à caractère autogestionnaire. Il suffit donc de vouloir¹²⁷².

Seconde remarque : l'imagination d'appareillages étatiques ultralégers, à géométrie variable, opératifs, réactifs, excluant toute usine à gaz productrice de sclérose et d'ossification. Des états-majors de campagne, des cabinets ministériels peu nombreux, composés de politiques dominant suffisamment l'essentiel de la technique pour dégager rapidement les issues aux problèmes du quotidien et, les concepts étant clairement établis, sous-traiter leur affinement et leur mise en œuvre concrète à des services autogérés, contractuels, concurrentiels, souples, interchangeables...

Réforme ou révolution ? La grande question qui sépare la gauche en deux depuis un siècle et demi, pourrait s'effacer quelque peu devant la - perspective autogestionnaire. La révolution armée n'est plus de mise, sauf aberration toujours possible des possédants affolés. La meilleure réponse serait alors apportée par une majorité politique massive qui contraindrait le bras régalien au moins à la neutralité. La lutte politique visant à conquérir l'hégémonie politique sur un projet d'avenir démocratique crédible est donc une ardente obligation. Reste la question importante de la cadence des changements, liée aux moyens de conviction pour gagner les salariés majoritaires à ces perspectives. Ensuite, la mobilisation, jusqu'à l'effervescence démocratique et populaire dont parlait Rosa Luxemburg et sans doute la démarche parallèle et non contradictoire des actions de masse (grève politique) et des processus électoraux où l'alliance avec des

mouvements plus faibles, des secteurs retardataires, sera nécessaire. Si le but lointain est partagé, la patience et l'impatience historique peuvent cliver des camps. La majorité citoyenne aurait alors le dernier mot. Le mouvement est bien loin d'en être là encore ! La tâche la plus urgente n'est-elle pas de remettre l'autogestion au centre de la problématique transformatrice et de créer pour cela un lieu de débats sans exclusion entre toutes les fractions de la gauche, pourvu qu'elles veuillent sincèrement en finir avec le capitalisme obsolète en sa crise finale, pour échafauder le logiciel sociétal de remplacement ? Des radicaux de gauche aux anarchistes ! Une manière de forum politique et social où toutes les opinions s'affrontent et apprennent à dialoguer, à laver chacun son vieux linge sale historique, à négocier l'avenir, en dehors de l'affligeant piège de l'élection présidentielle, machine à prolonger le Capital jusqu'au trou ! On discuterait sans fin des désaccords, mais on ferait échec ensemble à la droite, en fourbissant les étapes de l'autogestion nécessaire¹²⁷³. Un candidat de toute la gauche mais seulement s'il s'engage à mettre fin au régime présidentiel pour engager une démarche autogestionnaire.

Quand la gauche radicale parvient au pouvoir par des élections, son signe de reconnaissance est le fait qu'elle commence par changer les règles – non seulement les mécanismes électoraux et étatiques, mais la logique tout entière de l'espace politique, en s'appuyant directement sur les mouvements de mobilisation, en imposant de nouvelles formes d'auto-organisation locale, etc., pour garantir l'hégémonie de la base... (Zizek, 2009).

La foi, « c'est la contradiction de la démocratie avec le théologico-politique... Sa certitude est sans histoire. Pure comme les dogmes. Elle peut se passer de l'éthique dans la politique. Elle est fondamentalement dualiste. Elle accepte la séparation. Elle s'en renforce... L'utopie refuse, risque, construit, recommence. Son mythe aussi est unificateur. Elle avance, elle n'attend pas qu'il y ait un sol sous ses pieds. Si le sol vient, c'est après. Parfois il vient. Et les difficultés. Alors où se mettre ? » (Meschonnic, 2001).

L'écoute du sujet est autant l'écoute du social que l'écoute de l'histoire. Tout se passe comme si, à l'inverse des rapports de forces, les politiques et les théoriciens de la politique avaient peur à la fois du poète et de l'individu unique – le poète étant le représentant, le symbole de ce dernier – alors que le poète n'a pas peur du social, qui justement l'écrase. Car il ne peut être sujet que

s'il est une écoute, il ne peut être une écoute que s'il est le sens le plus fin du social (Meschonnic, 2009).

avril 2010

Pour en savoir plus

- Andréani, Tony (2004), *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, Paris, Syllepse.
- Bensaïd Daniel et Olivier Besancenot (2009), *Prenons parti*, Paris, Mille et une nuits.
- Lefebvre, Henri (1976), *De l'État*, Paris, 10/18.
- Lénine, Vladimir (1954a), *L'État et la révolution*, Moscou, Éditions de Moscou.
- Lénine, Vladimir (1954b), *La révolution et le renégat Kautsky*, Moscou, Éditions de Moscou.
- Luxemburg, Rosa (1982), *Textes*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl (2007), *Critique de l'économie politique*, Paris, Allia.
- Meschonnic, Henri (2001), *L'utopie du Juif*, Paris, Désolée de Brouwer.
- Meschonnic, Henri (2009), *Critique du rythme*, Lagrasse, Verdier.
- Orban, Édouard (2004), *Service public*, Paris, Syllepse.
- Polanyi, Karl (1983), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- Zizek, Slavoj (2009), *Démocratie dans quel état ?*, Paris, La Fabrique.

-
1258. [[> Demain est déjà commencé](#)].
1259. [[> Contrôle ouvrier et État bolivarien](#)].
1260. [[> Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)].
1261. [[> Marx et l'autogestion](#)].
1262. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].
1263. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].
1264. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].
1265. [[> Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].
1266. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].
1267. [[> Pédagogie Freinet et autogestion](#)].
1268. [[> Deux siècles de coopération](#)].
1269. [[> Budget participatif](#)].
1270. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].
1271. [[> Flaskô, dix ans d'occupation](#)].
1272. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].
1273. [[> De Londres à Glasgow : la flamme du contrôle ouvrier](#)].

Figures de l'appropriation sociale chez Marx (Les)

Henri Maler

La perspective de l'abolition de la propriété privée des moyens de production et d'échange (auxquels il convient d'ajouter les moyens de communication)¹²⁷⁴ est la pierre de touche qui permet de distinguer, aujourd'hui plus que jamais, le socialisme et le communisme de tous les avatars qui parfois en gardent encore les noms. Mais la perspective de cette abolition qui, dans sa forme positive, implique l'appropriation sociale de ces mêmes moyens par les producteurs-citoyens est aussi le trajet où se sont égarés tous les projets d'émancipation depuis plus de 150 ans. Jusqu'à leur inversion monstrueuse par la contre-révolution stalinienne : l'appropriation étatique des moyens de production et d'échange, au lieu d'ouvrir une voie de passage vers l'appropriation sociale, devient alors un des instruments majeurs d'une exploitation sans frein et d'une domination politique sans partage, dont le Goulag est à la fois le symbole et l'accomplissement.

La conception de Marx n'est pas sortie indemne de ce retournement désastreux. Rendue solidaire des effets qu'on lui impute, elle est devenue la proie de tous les contresens intéressés. Pourtant, même si l'expérience historique ne diffuse pas par elle-même une lumière suffisante, elle invite à explorer les recoins d'une œuvre indéfiniment ouverte à celles et ceux qui n'ont pas renoncé à la perspective de l'émancipation sociale. Non pour retrouver la fraîcheur des commencements ou pour se plonger dans une eau lustrale, mais pour l'interpeller à partir de problèmes qui se posent à nous. Cette contribution pourtant, parce qu'elle se tient dans les limites des textes de Marx et d'Engels, assume tous les risques d'un commentaire qui ne fait place que par allusion aux élaborations théoriques ultérieures ainsi qu'aux leçons théoriques que l'on pourrait extraire de l'histoire ou, plutôt, d'une réflexion sur l'histoire. Mais, pour inscrire la perspective de l'appropriation sociale dans une analyse contemporaine de la dynamique

du capitalisme et réévaluer ce qui la rend souhaitable et réalisable, il n'est pas inutile de sonder les fondations.

Perspective et enjeux

Pour doter cette contribution d'un commencement qui permette de prendre d'emblée la mesure de la place que Marx accorde à la perspective de l'appropriation sociale, c'est au moment où il se déclare ouvertement communiste, que l'on peut se référer.

Des perfections imaginaires ?

En 1846, dans *L'idéologie allemande*, comme dans nombre de textes antérieurs, Marx trace la perspective d'une émancipation totale¹²⁷⁵ (Marx et Engels, 1976). Dans la mesure où l'aliénation est complète (elle affecte la totalité des aspects de l'existence humaine), universelle (elle concerne la totalité des êtres humains), intégrale (elle mutile la totalité des manifestations de la vie individuelle), elle exige une émancipation complète, universelle et intégrale.

L'émancipation, tout d'abord, doit être *universelle*, puisqu'elle concerne la *totalité* des forces productives et des individus qui se les approprient. Le développement des forces productives, soutient Marx, a engendré le comble de l'aliénation et l'a rendue insupportable, au point que les « individus de l'époque actuelle sont contraints d'abolir la propriété privée » (Marx et Engels, 1976 : 445) par une appropriation des forces productives qui ne peut être qu'universelle : « Les individus sont obligés de s'approprier la *totalité* des forces productives existantes non seulement pour parvenir à manifester leur moi mais avant tout pour assurer leur existence » (Marx et Engels, 1976 : 71). Le même texte envisage cette appropriation sous toutes ses faces. Dans la mesure où cette appropriation est déterminée par son objet, c'est *une appropriation de forces productives universelles* :

Cette appropriation est conditionnée, en premier lieu, par l'objet qu'il s'agit de s'approprier, ici donc les forces productives développées jusqu'au stade de la totalité et existant uniquement dans le cadre d'échanges universels. Déjà sous cet angle cette appropriation doit nécessairement présenter un caractère universel correspondant aux forces productives et aux échanges (Marx et Engels, 1976 : 71).

Dans la mesure où elle est déterminée par son sujet, c'est une appropriation universelle des forces productives, qui la subordonne à tous les individus : mais « les échanges universels modernes ne peuvent être subordonnés aux individus qu'en étant *subordonné à tous* ». Cette appropriation, « conditionnée par la façon particulière dont elle doit s'accomplir », suppose, enfin, un *processus universel d'appropriation* qui repose nécessairement sur l'union universelle du prolétariat : elle suppose « une union obligatoirement universelle à son tour, de par le caractère du prolétariat lui-même » et une « révolution qui [...] développera le caractère *universel* du prolétariat » (Marx et Engels, 1976 : 71-72)¹²⁷⁶.

Selon Marx, cette appropriation universelle est, en même temps et du même coup, nécessairement *intégrale*, puisqu'elle suppose et entraîne le développement *total* des individus. C'est l'objet même de l'appropriation qui l'implique :

L'appropriation de ces forces n'est elle-même pas autre chose que le développement des facultés individuelles correspondant aux instruments matériels de production. Par là même, l'appropriation d'une totalité d'instruments de production est déjà *le développement d'une totalité de facultés des individus eux-mêmes* (Marx et Engels, 1976 : 71).

L'appropriation d'une totalité de forces productives et le développement d'une totalité de facultés individuelles se conditionnent réciproquement. Seul le développement des facultés rend possible l'appropriation qui rend possible à son tour ce développement. C'est ce second aspect que Marx développe, en faisant sans doute référence au passage précédemment cité, quand il écrit :

Nous avons montré en outre que la propriété privée ne peut être abolie qu'à la condition que soit réalisé *un développement complet des individus* ; ceux-ci se trouvent en effet en présence de forces productives et de formes d'échange de caractère multiforme et seuls des individus dont le développement sera *complet* pourront se les assimiler, c'est-à-dire en faire l'activité *libre* de leur existence (Marx et Engels, 1976 : 445).

Enfin, comme toutes les sphères de l'aliénation sont interdépendantes, l'émancipation ne peut être que *complète* (puisque'elle surmonte la *totalité* des aliénations humaines). De même que la division du travail engendre une aliénation universelle et intégrale qui requiert une appropriation

universelle et intégrale, elle engendre toutes les formes de l'aliénation humaine (de la domination des hommes par les produits de leur propre activité). Dès lors la suppression de la division du travail doit engendrer une émancipation globale, qui doit mettre un terme à la subordination des hommes à la division du travail (Marx et Engels, 1976 : 31-34), dépasser l'antithèse entre travail et plaisir (Marx et Engels, 1976 : 210-212), déjouer la fixité des désirs. Elle doit, en particulier, affranchir les hommes de l'existence des institutions politiques. L'existence de l'État résulte de la division du travail qui engendre « la contradiction entre intérêts particuliers et intérêt collectif qui amène l'intérêt collectif à prendre en qualité d'État, une forme indépendante » (Marx et Engels, 1976 : 31). La suppression de la division du travail doit donc entraîner celle de l'État.

De ce que nous avons dit plus haut contre Feuerbach, il ressort que les révolutions qui ont eu lieu jusqu'à présent, dans le cadre de la division du travail, ont nécessairement conduit à de nouvelles institutions politiques ; il en ressort également que *la révolution communiste qui abolit la division du travail aboutit en fin de compte à la disparition des institutions politiques* (Marx et Engels, 1976 : 381).

L'appropriation sociale apparaît bien ici comme la condition d'une émancipation totale dans toutes ses dimensions. Et avec une telle perspective, qui se présente comme historiquement fondée, le dépassement des formes partielles et dogmatiques du socialisme et du communisme, qui seront en 1847-1848 présentées comme des formes *utopiques* du socialisme et du communisme, est donné pour accompli. Mais quelle est cette nécessité qui « contraint » et « oblige » les individus à s'émanciper ou qui « ne peut que » ou « doit nécessairement » prendre les formes envisagées par Marx ? Quelle est cette nécessité qui conjugue ce qui est indispensable si... et ce qui est inéluctable finalement ? Quelle est cette promesse et que promet-elle, si ce n'est le comble de l'utopie ? Celle-là même qui se distingue des prescriptions doctrinaires (et, pour Marx et Engels, proprement utopiques), mais se confond pourtant avec la poursuite de perfections imaginaires ? Ces questions méritent d'être posées, car, présentés ainsi, le contenu du projet (qui se défend d'en être un) ainsi que la nécessité historique (qui, semble-t-il, en garantit par avance la réalisation) menacent en permanence de miner la validité de la perspective communiste. Surtout quand le refus légitime de prescrire les formes et le

trajet de l'émancipation sociale neutralise les tentatives d'esquisser ces formes et d'en inscrire la visée dans une stratégie.

Sans doute la dimension critique de cette utopie promise est-elle proprement explosive. Mais Marx, dans la suite de son œuvre ne cessera de se débattre avec le dispositif initial de ce communisme-là et de tenter d'en contenir les embardées, en s'efforçant de fonder sur une analyse du mode production capitaliste la nécessaire possibilité de l'appropriation sociale et d'en mettre à l'épreuve les effets escomptés, les modalités et les formes. Comment ? Quel contenu et quelle forme donner à la perspective de l'appropriation sociale – aux perspectives nécessaires à l'émancipation sociale¹²⁷⁷ ?

Des perspectives nécessaires

Deux questions méritent donc une courte clarification préalable : quelle émancipation communiste ? Quelle transition au communisme ?

La question de l'émancipation. La critique de Marx vise, dans le monde capitaliste qu'il voit se renforcer sous ses yeux, une double séparation où s'inscrivent la domination et l'exploitation : la séparation entre la société civile et l'État ; la séparation entre les travailleurs et les moyens de production.

La séparation entre la société civile et l'État implique la séparation entre les individus concrètement socialisés et les citoyens abstraits. Dans cette séparation sont inscrits les mérites et les limites de l'émancipation politique. Les mérites, car cette séparation met un terme à l'unité de la domination politique et de l'oppression sociale, caractéristique de la relation féodale. Les limites, car l'émancipation politique, y compris dans ses formes les plus démocratiques, sépare l'homme de lui-même. Elle confie le citoyen abstrait à une communauté réelle, mais illusoire qui garantit des droits effectifs, mais dont le contenu est mutilé. Et elle abandonne l'individu réel à une société déchirée, dans laquelle il ne peut réaliser ses potentialités, son « libre développement » (Marx et Engels, 1972a). L'émancipation politique n'est donc pas le dernier mot de l'émancipation humaine. La « vraie démocratie » suppose de surmonter la séparation : telle est la première conclusion de Marx.

Précisons un peu. La séparation entre la société civile et l'État s'enracine dans le déchirement de la société civile. Marx pense d'abord ce déchirement comme le règne de l'homme égoïste qui culmine dans la guerre de chacun contre tous (Marx, 1971). On sait que ce déchirement est pour lui, en vérité, dominé par l'existence de classes non seulement

distinctes ou inégales, mais antagonistes. Autant dire que cette première séparation s'enracine dans la seconde : la séparation entre les travailleurs et les moyens de production.

La séparation entre les travailleurs et les moyens de production est synonyme d'appropriation privée des moyens de production : privée, c'est-à-dire non pas (ou pas seulement) individuelle, mais privative. Elle est privée parce que les autres en sont exclus (privée, c'est-à-dire exclusive), non seulement juridiquement, mais effectivement exclusive. La propriété ou l'appropriation privée, ce n'est pas seulement une propriété ou une appropriation individuelle, purement juridique ou marchande, mais une propriété ou une appropriation dont les producteurs sont exclus : parce qu'il n'exerce aucun pouvoir sur la finalité de la production, la répartition des produits, l'organisation de la production. Voilà pourquoi appropriation exclusive et exploitation sont synonymes.

Dans la double séparation entre la société civile et l'État et entre les travailleurs et les moyens de production sont inscrites la domination et l'exploitation que Marx, dans le *Manifeste* présente comme un double esclavage (Marx et Engels, 1972a). Surmonter ces séparations – les dépasser comme on le dit souvent, les abolir comme on le dit parfois – implique de les résorber autant qu'il est possible, faute de pouvoir totalement les supprimer.

Malgré nombre d'hésitations et d'ambiguïtés, Marx ne propose pas de réaliser la liberté de tous par la pure et simple absorption du politique par le social. Il pense l'existence d'un pouvoir public, débarrassé de toutes les fonctions oppressives et répressives qui résultent inévitablement de la division de la société en classes. Voilà ce que signifie très exactement le dépérissement de l'État : le dépérissement de l'État de classe et non la disparition de toutes les institutions politiques et donc de toute forme d'État¹²⁷⁸.

Malgré quelques hésitations et ambiguïtés, Marx ne propose pas de réaliser la liberté de tous par la pure et simple réunification entre le travailleur et ses propres moyens de production. Il pense l'existence d'une appropriation collective et non exclusive des moyens de production, placés directement sous le contrôle des producteurs. Voilà ce que peut signifier très exactement l'abolition de la propriété privée.

Quelles sont, pour Marx, les conditions de cette double émancipation ? La conquête du pouvoir politique par le prolétariat et l'exercice de sa

suprémie politique – de sa dictature – durant toute la période de transition au communisme proprement dit.

La question de la transition. La transition au communisme se présente d'abord comme transition d'une société dominée par une organisation sociale échappant à la volonté des hommes à une société où les hommes en maîtrisant les conditions de la production, maîtrisent leur propre socialisation. Ce passage peut être présenté en des termes variables : d'une version faible qui évoque un contrôle conscient à une version forte qui culmine dans une maîtrise intégrale. Dans tous les cas, le ressort de ce contrôle et de cette maîtrise est constitué par la planification. À supposer qu'une telle planification ne comporte pas des traits intrinsèquement illusoires ou désastreux, son contenu est indissociable de ses formes sur lesquelles Marx est pour le moins discret. Cette planification repose sur des conditions juridiques et politiques : l'instauration d'une propriété et d'une délibération publiques.

La transition au communisme se présente ensuite comme transition d'une société fondée sur la séparation entre les producteurs et les moyens de production à une société fondée sur la résorption aussi complète que possible de cette séparation. Ce passage peut être présenté, en termes faibles, comme contrôle du travailleur collectif sur le procès de travail et l'organisation de la production ou, en termes forts, comme réappropriation individuelle des moyens de production. Dans tous les cas, le ressort de ce contrôle collectif et de cette réappropriation individuelle est constitué par une forme de coopération. À supposer que cette coopération ne comporte pas des traits intrinsèquement illusoires ou désastreux, son contenu est indissociable de ses formes. Cette coopération repose sur des conditions juridiques et politiques : l'attribution d'un pouvoir de décision et de gestion exercé par les travailleurs eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, même si l'on envisage qu'au terme de la transition le pouvoir public puisse n'être qu'un moment particulier de l'association des producteurs, force est d'admettre qu'il ne peut exister immédiatement de fusion entre les formes politiques d'exercice du pouvoir public et les formes sociales de l'association des producteurs. Quoi qu'il en soit également, force est d'admettre qu'il n'existe pas de convergence spontanée entre la coordination de la production dans son ensemble et la coopération productive dans l'entreprise. La suite de ce texte n'a d'autre ambition que de parcourir les détours et d'examiner les recoins de l'argumentation de Marx et d'Engels sur ce sujet.

Figures de l'appropriation sociale

Il me semble que l'on peut soutenir qu'il existe chez Marx et Engels deux présentations différentes des formes de l'appropriation sociale, en partie successives, en partie contemporaines. Ces formes, généralement distinctes, sont parfois données comme convergentes ; mais elles ne sont pas véritablement pensées jusqu'au bout¹²⁷⁹.

La figure étatique de l'appropriation

La première figure de l'appropriation sociale – la forme sous laquelle peut et doit s'effectuer le processus de l'appropriation sociale – est *la figure étatique de l'appropriation*. Elle apparaît dans toute sa netteté dans le *Manifeste* qui préconise, parmi les mesures immédiates prises par le prolétariat au pouvoir, la centralisation et l'appropriation étatiques : l'appropriation proprement dite se traduisant à la fois par l'intervention despotique dans le droit de propriété et les rapports de production et par la planification. Extrait :

Le premier pas dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie. Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu à la bourgeoisie tout capital, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'État, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante, et pour augmenter au plus vite la masse des forces productives. Cela ne pourra se faire, naturellement, au début, que par une intervention despotique dans le droit de propriété et les rapports bourgeois de production, c'est-à-dire par des mesures qui économiquement paraissent insuffisantes, mais qui, au cours du développement, se dépassent elles-mêmes et sont inévitables, comme moyens de bouleverser le mode de production tout entier (Marx et Engels, 1972a : 85-87).

Parmi les dix mesures que mentionne le *Manifeste*, retenons celles-ci qui concernent plus directement notre propos : « 5. Centralisation du crédit entre les mains de l'État, par une banque nationale, dont le capital appartiendra à l'État et qui jouira d'un monopole exclusif. 6. Multiplication des usines nationales et des instruments de production [...]. 7. Travail obligatoire pour tous ; organisation d'armées industrielles, et particulièrement pour l'agriculture » (Marx et Engels, 1972a : 89).

La centralisation des moyens de production, la propriété étatique de ces moyens, la planification de leur usage, l'intervention étatique dans le droit

de propriété et les rapports de production suffisent alors, aux yeux de Marx et Engels, à ouvrir la transition au communisme. Et cette figure d'une socialisation par étatisation dominée par le prolétariat persistera bien au-delà, notamment dans *L'Anti-Düring*, rédigé en 1877-1878. Nous y reviendrons.

Pourtant rien n'autorise à confondre cette étatisation forcenée avec un quelconque étatisme ou à voir dans cette intervention despotique dans le droit de propriété, la marque d'un quelconque despotisme politique :

- L'appropriation étatique des moyens de production est d'emblée conçue comme une appropriation démocratique, dans la mesure où Marx et Engels affirment alors que la conquête de la démocratie se confond pour le prolétariat avec la conquête de sa propre suprématie politique : l'État démocratique (fondé sur le suffrage universel qui, même exclusivement masculin, est alors une exception en Europe) est à leurs yeux la forme d'État adéquate à l'exercice de cette suprématie.

- L'appropriation étatique des moyens de production est d'emblée conçue comme un moment transitoire de l'appropriation publique : elle est précisément destinée à ouvrir une phase de transition au terme de laquelle l'État de classe ayant dé péri, le pouvoir public cesse d'être un instrument de domination politique. C'est ainsi qu'il faut comprendre, me semble-t-il cette phrase apparemment énigmatique : « Les différences de classes une fois disparues dans le cours du développement, toute production étant concentrée dans les mains des individus associés, le pouvoir public perd alors son caractère politique » (Marx et Engels, 1972a : 87). « Politique » étant ici, avec tous les risques de confusions qui en découlent, synonyme de « domination ». Et Marx de conclure : « À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » (Marx et Engels, 1972a : 89).

Il n'en demeure pas moins que les conditions du passage de l'appropriation étatique, fût-elle « prolétarienne », à l'appropriation sociale par les individus associés, censément « communiste », sont à peine esquissées. Le *Manifeste*, en effet, comporte encore de nombreux points aveugles :

- Le premier concerne la forme même de l'État démocratique appelé à étatiser les moyens de production : quelle est la forme politique adéquate à l'appropriation sociale, si cet État de transition ne doit pas reconduire

la domination des gouvernés par des gouvernants et la séparation des travailleurs d'avec les moyens de production ?

- Le deuxième concerne la formule même de l'appropriation sociale : que signifie « la concentration de la production dans les mains des individus associés », si la « concentration » ne doit pas s'opposer à l'« association » ?

- Le troisième point aveugle concerne le mouvement même de dépassement de l'étatisation : comment s'effectue le dépassement de la propriété étatique à l'association de producteurs, dès lors que l'on ne peut se contenter de s'en remettre au secours protecteur de l'histoire et aux bienfaits certifiés de la dialectique, auxquels Marx semble, quand il évoque par exemple des « mesures [...] *qui, au cours du développement, se dépassent elles-mêmes* » (Marx et Engels, 1972a : 85-87) ?

Ces questions, ici adressées au texte de Marx, sont, bien sûr, les questions centrales qui nous sont posées par l'expérience historique : est-il possible d'éviter que le moment de la propriété étatique, loin d'ouvrir la voie à une transition au communisme, serve de base à de nouvelles formes de domination et d'exploitation ? Et si oui, comment ?

Un pas décisif sera franchi quand Marx, en liant la conquête de la domination politique du prolétariat à la destruction de la machine d'État léguée par l'État de classe, soulignera, dans *La guerre civile en France*, que la forme étatique de la socialisation est indissociable de la forme démocratique *spécifique* de cet État : une forme démocratique débarrassée de la bureaucratie et de la représentation proprement politiques. Telle est la principale leçon de la Commune de Paris (Marx, 1968a).

Mais il ne suffit pas que l'État de transition résorbe la bureaucratie et transgresse les modalités de représentation inscrites dans la séparation entre la société civile et l'État pour que cet État ne reconduise pas la séparation entre les producteurs et les moyens de production et, ce faisant, l'ensemble des rapports de production capitalistes qui s'inscrivent dans cette séparation. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Marx, dans *La guerre civile en France* met en avant les coopératives et leur coordination.

On doit alors se tourner vers la seconde forme de l'appropriation sociale : la figure coopérative de l'appropriation.

La figure coopérative de l'appropriation

Dans l'œuvre de Marx et Engels, les coopératives de production et de consommation ne font qu'assez tardivement l'objet d'un examen critique spécifique¹²⁸⁰. Pour des raisons indissolublement historiques et théoriques : avant 1850, les expériences coopératives sont balbutiantes ou prises dans des expérimentations plus globales et la critique de Marx se focalise sur les théories et les expériences doctrinaires en général, qu'ils disqualifient comme des formes utopiques du socialisme et du communisme.

C'est le cas dans le *Manifeste* (1848), où Marx prend pour cible « la réalisation expérimentale » des « utopies sociales », sans référence particulière à l'organisation de la production proprement dite (Marx, 1972a : 113). C'est encore le cas dans *Les luttes de classes en France* (1848-1850), rédigé en 1850 (Marx, 1974 : 47-48 ; 107 ; 146-147), et surtout, en 1852, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Au moment où les associations de producteurs commencent à se multiplier, Marx présente ainsi l'une des conséquences de la défaite de l'insurrection de juin 1848 :

Pour une part, il se jette dans des expériences doctrinaires, *banques d'échange et associations ouvrières*, c'est-à-dire dans un mouvement où il renonce à transformer le vieux monde à l'aide des grands moyens qui lui sont propres, mais cherche, tout au contraire, à réaliser son affranchissement, pour ainsi dire, dans le dos de la société, de façon privée, dans les limites de ses conditions d'existence, et, par conséquent, échoue nécessairement (Marx et Engels, 1968b : 113).

La plupart des critiques formulées alors seront reprises lorsque Marx abordera de front la question des coopératives proprement dites : sans changements des conditions générales, qu'il s'agisse du maintien de domination politique de la bourgeoisie ou des rapports marchands, les formes coopératives de production et de consommation sont vouées à l'échec et menacent de détourner le prolétariat de la perspective centrale de la prise du pouvoir¹²⁸¹.

Pourtant, le rôle des coopératives ouvrières dans le mouvement d'émancipation fait l'objet dans les textes de Marx postérieurs à 1850 d'une réévaluation. Et cela pour deux ordres de raisons. Des raisons théoriques, sur lesquelles on reviendra plus loin : les progrès de la critique de l'économie politique dans les écrits préparatoires à la rédaction du *Capital*. Et des raisons historiques : l'essor du mouvement coopératif après 1850 (ainsi que l'adhésion de certaines sociétés coopératives à l'Association internationale des travailleurs).

Mais il faut attendre 1864 pour que Marx, dans l'« Adresse » de l'Association internationale des travailleurs (AIT), expose de façon synthétique une position précise sur le mouvement coopératif que confirme, deux ans plus tard, l'une des résolutions du 1^{er} congrès l'AIT, consacrée au « travail coopératif ¹²⁸² ». Or, ces textes politiques et publics confirment, on le verra, les écrits théoriques alors non encore publiés. Que faut-il en retenir ?

- Dans l'« Adresse », Marx présente le « bill des dix heures » (la réduction de la durée quotidienne du travail), comme une défaite de l'économie politique de la bourgeoisie devant l'économie de la classe ouvrière et enchaîne :

Mais il y avait en réserve une victoire plus grande encore de l'économie politique du travail sur l'économie politique de capital. Nous voulons parler du mouvement coopératif et surtout des manufactures coopératives, montées, avec bien des efforts et sans aide aucune, par quelques bras audacieux. La valeur de ces expériences sociales ne saurait être surfaite. Par des actions et non par des raisonnements, elles ont prouvé que la production sur une grande échelle, et en accord avec les exigences de la science moderne, peut marcher sans qu'une classe de maîtres emploie une classe de « bras » ; que les moyens de travail pour porter fruit n'ont pas besoin d'être monopolisés pour la domination et l'exploitation du travailleur ; et que le travail salarié, comme l'esclavage, comme le servage, n'est qu'une forme transitoire destinée à disparaître devant les travailleurs associés qui, eux, apporteront à leur tâche des bras biens disposés, un esprit alerte, un cœur réjoui. En Angleterre la graine du système coopératif a été semée par Robert Owen. Les travailleurs du continent ont tenté des expériences qui donnaient une conclusion pratique à des théories qu'on n'a pas inventées en 1848, mais qu'on a alors préconisées bien haut (Marx, 1965, 1 : 466).

- Dans la résolution sur le « travail coopératif », même évaluation :

Nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, fondée sur l'antagonisme de classes. Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le

système républicain de l'association des producteurs libres et égaux (Marx, 1965, 1 : 1469 ; Marx et Engels, 1972b, 1 : 98).

Présenté comme une victoire de l'économie politique de la classe ouvrière contre l'économie politique de la bourgeoisie, le mouvement coopératif se voit donc reconnaître une portée essentiellement *démonstrative* (qui en relativise le rôle avant la prise du pouvoir politique) et, en même temps, *anticipatrice* (puisqu'il annonce le « système républicain de l'association des producteurs libres et égaux »).

Cette évaluation ambivalente, dans les textes qu'on vient de citer, est confortée par les réserves qui la suivent. Ainsi dans l'« Adresse » :

Il y a une autre chose que ces expériences faites entre 1848 et 1864 ont établie sans doute possible : pour excellente qu'elle soit dans ses principes, et si utile qu'elle apparaisse dans la pratique, la coopération des travailleurs, si elle reste circonscrite dans un cercle étroit, si quelques ouvriers seulement font des efforts au petit bonheur et en leur particulier, alors cette coopération ne sera jamais capable d'arrêter les monopoles qui croissent en progression géométrique ; elle ne sera pas capable de libérer les masses, ni même d'alléger de façon perceptible le fardeau de leur misère.

Donc, la grande tâche des classes travailleuses, « c'est de conquérir le pouvoir politique » (Marx, 1965, 1 : 467 ; Marx et Engels, 1972b, 1 : 96-97). Même critique, même conclusion dans la résolution de 1866 :

Mais le système coopératif restreint aux formes minuscules issues des efforts individuels des esclaves salariés est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements généraux sont indispensables. Ces changements ne seront jamais obtenus sans emploi des forces organisées de la société. Donc, le pouvoir d'État, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les producteurs eux-mêmes (Marx, 1965, 1 : 1469 ; Marx et Engels, 1972b, 1 : 98).

La perspective de la socialisation coopérative généralisée est renvoyée à la transition ouverte par la conquête du pouvoir politique par le prolétariat : la critique de la forme coopérative comme forme directe de l'appropriation qui s'effectuerait sans changements des conditions

générales (qu'il s'agisse du maintien de la domination politique de la bourgeoisie ou de celui des rapports marchands) est reconduite.

Deux conditions préalables, étroitement liées, sont donc requises : la conquête du pouvoir politique par le prolétariat et l'étatisation de la propriété.

Première condition préalable : la forme coopérative de l'appropriation sociale est indissociable de la conquête du pouvoir politique par le prolétariat qui seule peut créer les conditions d'une appropriation effective. Tel est le fondement de la polémique conduite par Marx et Engels dans plusieurs directions : contre Proudhon, contre Buchez (et le journal *L'Atelier*) et contre Lassalle notamment¹²⁸³. L'opposition aux revendications de Lassalle et des lassalliens est constante. Dès 1865, Marx réplique :

L'aide aux sociétés coopératives de la part du gouvernement royal prussien – et quiconque est au courant des conditions de la Prusse en sait d'avance l'insignifiance – est égale à zéro en tant que mesure économique, cependant qu'elle *aggrave le régime de tutelle, corrompt une fraction de la classe ouvrière et émascule le mouvement ouvrier*.

De là cette leçon : « *L'honneur du parti ouvrier exige qu'il repousse de telles chimères, avant que l'expérience n'en ait démontré l'inanité. La classe ouvrière est révolutionnaire ou elle n'est rien...* »¹²⁸⁴ » Marx s'oppose ainsi à la revendication de « crédits d'État pour la création de d'association de producteurs » dans laquelle il voit, écrit-il en 1868, une « copie littérale du programme du socialisme *catholique* français, exposé par Buchez dans *L'Atelier* à l'époque de Louis-Philippe¹²⁸⁵ ». Ou encore, plus radicalement : une reprise de « la formule que Buchez, chef du socialisme français *catholique*, avait lancée dès 1843 *contre le mouvement ouvrier réel en France* »¹²⁸⁶ ». Et pour donner toute la mesure de cette opposition au mouvement réel, Marx reprend, quant à lui, la critique des recettes doctrinaires qui constitue le fond constant de sa critique des formes utopiques du socialisme et de communisme depuis *Misère de la philosophie* et le *Manifeste du parti communiste*.

En 1871, Marx revient une fois encore sur les effets corrupteurs de la « solution » lassallienne¹²⁸⁷. Et, en 1875, dans la « Critique du programme de Gotha », il récapitule l'essentiel de sa critique :

Il est superflu de faire ici la critique de la recette que Buchez prescrivait sous Louis-Philippe par opposition aux socialistes français et que les ouvriers réactionnaires de *L'Atelier* reprirent à leur compte. Aussi bien, le plus scandaleux n'est-il pas que l'on ait inscrit au programme cette cure miraculeuse et spécifique, mais que l'on fasse un recul général de la position d'un mouvement de classe à un mouvement de secte¹²⁸⁸. [...]

Les ouvriers veulent instaurer les conditions de la production coopérative à l'échelle de la société et tout d'abord à l'échelle nationale. Ce fait ne signifie qu'une chose : les ouvriers travaillent au bouleversement des conditions de production actuelles. Cela n'a rien à voir avec la création de sociétés coopératives avec l'aide de l'État. Pour ce qui est des sociétés coopératives actuelles, elles n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont des créations autonomes des travailleurs et ne sont protégées ni par le gouvernement ni par les bourgeois¹²⁸⁹.

La leçon est claire : il ne suffit pas de créer des coopératives, voire de demander à l'État de les soutenir pour franchir les limites de l'ordre social existant. Livrées à elles-mêmes, les coopératives sont vouées à l'échec. Aidées par l'État, elles ne peuvent pas attendre de cet accouplement que celui-ci jette les bases d'un dépassement du capitalisme¹²⁹⁰.

Deuxième condition préalable : le passage par l'étatisation de la propriété sous domination du prolétariat est indispensable au dépassement de la propriété et de l'appropriation privée.

Les coopératives relèvent d'une forme de propriété, non pas commune mais exclusive, dans la mesure où elles sont conçues ou pratiquées comme des entreprises qui appartiennent exclusivement aux travailleurs associés en coopérative. Marx et Engels ne cesseront de contester que la propriété coopérative puisse être la forme générale de l'appropriation sociale. En effet, la généralisation des coopératives, la transformation de l'association des producteurs en une mosaïque d'entreprises autogérées est une généralisation d'une forme exclusive de propriété ne connaissant entre elles d'autres médiations que celles de l'échange, de la concurrence, bref du marché. Ainsi :

Transférer la terre à des travailleurs agricoles associés, ce serait livrer toute la société à une classe particulière de producteurs. La nationalisation de la terre (c'est-à-dire la propriété du sol et son

affermage aux coopératives) opérera une transformation complète des rapports entre le travail et le capital, et elle éliminera enfin la production capitaliste dans l'industrie, aussi bien que dans l'agriculture. C'est alors que seulement que les différences entre les privilèges de classe disparaîtront, en même temps que la base économique sur laquelle ils reposent, et la société se transformera alors en une association de « producteurs »¹²⁹¹.

En revanche, sous la domination du prolétariat et sous réserve de prendre place dans un processus plus large incluant l'appropriation publique, les coopératives (« un large et harmonieux système de travail coopératif ») sont indispensables pour instaurer le « système républicain de l'association des producteurs libres et égaux ».

C'est ce que Marx retiendra, dans *La guerre civile en France*, comme l'une des leçons majeures de la Commune (Marx, 1968a). Certes, « ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de production coopérative ». Mais, poursuit Marx, « si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous sa propre direction et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme du très “possible” communisme ? » (Marx, 1968a : 46). C'est ce qu'Engels – parfois plus « oublieux », comme on le verra – soutiendra encore en 1886 :

Marx et moi, nous n'avons jamais douté que, pour passer à l'économie pleinement communiste, la gestion coopérative à une grande échelle constituait une étape intermédiaire. Or, il faudra en prévoir l'organisation de sorte que la société – donc tout d'abord l'État – conserve la propriété des moyens de production et que les intérêts particuliers des coopératives ne puissent pas se consolider vis-à-vis de la société dans son ensemble¹²⁹².

Ainsi, tout semble indiquer alors que Marx et Engels proposent de distinguer deux niveaux de socialisation, revêtant des formes spécifiques, mais rigoureusement articulés entre eux. Ce serait ne tenir aucun compte des ambiguïtés persistantes.

Ambiguïtés et dérives

Pour le saisir, c'est vers les écrits proprement théoriques de la même période qu'il convient de se tourner. La réévaluation du mouvement coopératif se fonde partiellement sur les progrès de la critique de l'économie politique. Quelle est la place du mouvement coopératif dans le processus d'émancipation ?

Des ambiguïtés persistantes

Retour unilatéral de l'étatisation ? Marx distingue, dans *Le Capital*, deux formes de négation de l'appropriation privée : les sociétés par action et les coopératives¹²⁹³. Les sociétés par action et les usines coopératives apparaissent ainsi comme des formes de transition vers un nouveau mode de production. Mais Marx souligne que ces deux formes sont essentiellement différentes, voire contradictoires.

Les sociétés par action s'opposent au mode de production capitaliste dans les limites du mode de production capitaliste : elles s'opposent à lui, mais la transformation en sociétés par action reste « prisonnière des lisières capitalistes » :

C'est là la suppression [*Aufhebung*] du capital en tant que propriété privée à l'intérieur du mode de production capitaliste lui-même. [...] Ce résultat du développement suprême de la production capitaliste est le point où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs, non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés, propriété directement sociale. Par ailleurs, c'est le point par où passe la transformation du procès de reproduction encore rattachée à la propriété du capital en simple fonction des producteurs associés. [...] C'est la suppression [*Aufhebung*] du mode de production capitaliste à l'intérieur du mode de production capitaliste lui-même, donc une contradiction qui se détruit elle-même et qui, de toute évidence, se présente comme simple phase transitoire vers une forme nouvelle de production. [...] Dans le système des actions existe déjà l'opposition à l'ancienne forme, dans laquelle le moyen social de production apparaît comme propriété privée ; mais la transformation en actions reste elle-même prisonnière des lisières capitalistes.

En revanche, les usines coopératives, certes encore prisonnières du mode de production capitaliste, en préfigurent le dépassement : « À l'intérieur de la vieille forme, les usines coopératives des ouvriers elles-mêmes représentent la première *rupture* de cette forme. »

L'évolution de Marx qui, dans le *Manifeste*, préconise l'étatisation des moyens de production et néglige les solutions coopératives, et finit, dans *Le Capital*, par les présenter comme une forme positive de dépassement de l'appropriation privée laisse penser que l'étatisation des moyens de production, si elle doit être un moment transitoire, ne peut être dissociée de l'appropriation coopérative. Mais Marx ne tire pas toutes les conséquences de son diagnostic. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à écrire ceci : « Il faut considérer les entreprises capitalistes par actions, et, *au même titre*, les usines coopératives comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode collectiviste » (Marx, 1967a : 106, c'est moi qui souligne). Cette mise en équivalence ouvre la voie au retour de la figure de l'appropriation sociale sous la forme exclusive de l'étatisation¹²⁹⁴. Comment ?

Pour le comprendre, il faut s'arrêter un instant sur le rôle reconnu aux sociétés par actions. « Résultat du développement suprême de la production capitaliste », elles constituent un point de transition nécessaire pour deux raisons convergentes mais différentes puisqu'elles forment selon Marx, « *le point par où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs* non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés » ainsi que « *le point par où passe la transformation de toutes les fonctions du procès de reproduction encore attachées à la propriété du capital en simples fonctions des producteurs associés, propriété directement sociale* » (Marx, 1967a : 102-103, c'est moi qui souligne).

Conséquence : de ces deux négations de la propriété privée, Engels ne retiendra parfois que la dynamique d'étatisation, au point de négliger le rôle des coopératives. Précisément, le retour de l'étatisation coupée de la coopération apparaît quand prévaut la perspective d'une transformation des sociétés par action en propriété d'État, notamment dans *L'Anti-Dühring* qu'Engels achève de rédiger en 1878 (Engels, 1973 : 316-317, 319) – et dont *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, en 1880, reprend les principaux passages (Engels, 1977 : 167-175).

Certes, Engels, dans son éloge de l'activité de Robert Owen ne manque pas de souligner la portée des sociétés coopératives :

C'est ainsi qu'il [Owen] introduisit comme mesure de transition menant à une organisation entièrement communiste de la société, d'une part, les sociétés coopératives (coopératives de consommation et de production) qui, depuis, ont au moins fourni la preuve pratique que le marchand ainsi que le fabricant sont des personnages dont on peut très bien se passer (Engels, 1973 : 300-301).

Mais lorsqu'il en vient à l'examen des conditions du passage au communisme, c'est la perspective de l'étatisation qui occupe tout le devant de la scène, rendue possible et nécessaire, notamment, par l'existence même des trusts : « Quoi qu'il en soit, avec trusts ou sans trusts, il faut finalement que le représentant officiel de la société capitaliste, l'État, en prenne la direction » (Engels, 1973 : 314). Nulle illusion cependant sur un quelconque capitalisme d'État :

Ni la transformation en sociétés par action, ni la transformation en propriété d'État ne supprime la qualité de capital des forces productives. [...]. Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est au contraire poussé à son comble¹²⁹⁵.

Que va-t-il alors se passer ? C'est ce qu'annonce ce fragment de dialectique : « Mais arrivé à ce comble, il se renverse. » Que ce renversement puisse ne pas s'effectuer n'est pas encore enseigné par la théorie et par l'histoire. Engels glisse alors insensiblement d'une formule qui suggère un renversement inévitable à des formulations qui indiquent qu'il est possible, simplement possible : « La propriété d'État sur les forces productives n'est pas la solution du conflit mais elle renferme le moyen formel, la façon d'approcher la solution. Cette solution peut consister seulement dans le fait que la nature sociale des forces productives modernes est effectivement reconnue, que le mode de production d'appropriation et d'échange est mis en harmonie avec le caractère social des moyens de production. ». Comment ? La réponse suit : « Et cela ne peut se produire que si la société prend possession ouvertement et sans détours des forces productives qui sont devenues trop grandes pour toute autre direction que la sienne » (Engels, 1973 : 315-316). Comment s'opère cette « prise de possession des moyens de production par la société » (Engels, 1973 : 319) ? Rien ne le dit. Quant à l'absence de détours, elle signifie que l'État s'est éteint : au point d'être absorbé par la société ?

Quoi qu'il en soit, les coopératives, dans ce texte, ne semblent plus occuper aucune place dans le processus d'appropriation sociale. L'étatisation prépare la socialisation, comprise comme prise en charge directe et sans détour des forces productives par la société elle-même.

Dans la « Critique du programme d'Erfurt » (1891), Engels réitère et surenchérit au point de voir dans les trusts un point de passage vers la planification :

La production capitaliste des sociétés par actions n'est déjà plus une production privée, mais une production pour le compte d'un grand nombre d'associés. Et si nous passons des sociétés par actions aux trusts qui se soumettent et monopolisent des branches entières de l'industrie, alors *ce n'est pas seulement la fin de la production privée, mais encore la cessation de l'absence de plan* (Marx et Engels, 1966 : 96).

À suivre cette pente, l'étatisation menace d'absorber la socialisation ou la socialisation se réduire au couplage entre l'étatisation (certes prolétarienne...) et la planification (sans doute démocratique...). On sait quelles politiques tenteront de se doter de titres de noblesse théorique en se fondant sur cette présentation unilatérale que tant d'autres (d'Engels lui-même) contredisent.

Maintien du despotisme ? Les coopératives sont à la fois une forme de propriété et une forme d'appropriation : ces deux dimensions (que l'inflation des discours sur l'autogestion incite souvent à confondre) doivent être nettement distinguées. Les coopératives, répétons-le, relèvent d'une forme de propriété, non pas commune mais exclusive, dans la mesure où elles sont conçues ou pratiquées comme des entreprises qui appartiennent exclusivement aux travailleurs associés en coopérative. Mais les coopératives mettent en œuvre en même temps une forme d'appropriation sociale dans la mesure où elles placent la coopération des travailleurs dans le travail sous leur propre contrôle. Dans cette perspective, les coopératives de production sont avant tout une réponse au despotisme d'entreprise. Il convient donc de revenir sur les analyses de Marx sur le sujet, dans les écrits de critiques de l'économie politique qui s'étendent de 1857 à 1865¹²⁹⁶.

Le point de départ de l'analyse de Marx est constitué par l'analyse de la coopération dans le travail, et d'abord de la coopération simple. Marx présente la coopération simple comme la forme simple de la soumission formelle du travail au capital qui – c'est décisif – demeure sous-jacente

aux formes de la soumission réelle (Marx, 1967c : 20, 27 ; 1983 : 377 ; 1980b : 264, 377). Par soumission formelle, Marx entend le simple passage du travail sous les ordres du capital, sans transformation du procès de travail. Par soumission réelle, Marx entend la soumission qui engendre une transformation du procès de travail lui-même. Plus exactement, c'est avec la coopération que s'effectue le passage la subsumption simplement formelle à la subsumption réelle (Marx, 1980b : 272-273).

La direction de la coopération capitaliste revêt une forme spécifique : au lieu d'être une « fonction particulière du travail à côté d'autres fonctions particulières » elle est la puissance qui réalise l'unité de travailleurs « comme une unité qui leur est étrangère » (Marx, 1980b : 273). Placée « sous le commandement du même capitaliste », la coopération prend la forme d'un travail planifié (Marx, 1983 : 362, 366, 371 ; 1967c : 16¹²⁹⁷). D'abord « conséquence formelle » du travail aux ordres du capitaliste, ce commandement devient une exigence fonctionnelle de l'exécution du procès de travail proprement dit. Mieux : « en tant que fonction spécifique du capital, la fonction de direction acquiert des caractères spécifiques » et revêt une forme despotique (Marx, 1983 : 372 ; 1967c : 23-25). Ou, comparaison décisive : la coopération revêt la forme d'une armée qui repose sur une hiérarchie militaire¹²⁹⁸ (Marx, 1983 : 374 ; 1967c : 24).

Ainsi, la direction du procès de travail, au lieu d'être une simple fonction particulière au sein de ce procès, devient fonction exclusive et despotique du capital (Marx, 1983 : 374 ; 1967c : 24). Plus exactement, ce sont à la fois l'association des producteurs et la direction du procès de travail qui deviennent – aliénation – des fonctions du capital (Marx, 1980a : 75-77 ; 1980b : 27)¹²⁹⁹.

Le passage de la dépossession impliquée dans le procès de travail capitaliste à la réappropriation collective de ce procès – la restitution au travailleur collectif des conditions de sa coopération – suppose « la propriété commune des moyens de production » (Marx, 1983 : 376). Tout semble indiquer alors que cette propriété commune ne peut pas être exclusivement publique. Plus exactement la propriété commune doit reposer sur l'articulation entre l'appropriation publique et l'appropriation coopérative.

Nécessité renforcée par cette autre difficulté – qui mériterait qu'on lui consacre un développement plus ample : les rapports entre la planification et la division du travail. Une société émancipée – le communisme – serait une « une association d'hommes libres, travaillant avec des moyens de

production collectifs et dépensant *consciemment* leurs nombreuses forces de travail individuelles comme une seule force de travail sociale ». Or, cette conscience, précise le même passage du *Capital*, s'incarne dans la planification. Celle-ci consiste en une double répartition, réglée par le temps : répartition du travail et répartition des produits du travail ; la « répartition socialement planifiée » du travail consiste en une répartition planifiée des facteurs de la production – la force de travail et les moyens de production – et donc à une répartition planifiée des tâches productives.

Autrement dit, la « suppression de la division du travail » (Marx, 1976 : 445), « l'abolition de l'ancienne division du travail » (Marx, 1983 : 549) ou la fin de « l'asservissante subordination des individus à la division du travail » (Marx et Engels, 1966 : 32) implique l'instauration d'une division volontaire du travail qui n'est plus dès lors division du travail à proprement parler, mais répartition des tâches. Or, cette division volontaire n'est autre que la répartition planifiée. Mais, qu'il s'agisse de la répartition des facteurs de production entre les diverses branches de la production et de leur ajustement aux besoins (et par conséquent de la détermination de la diversité des produits), ou de la répartition des produits entre ceux qui sont destinés à la consommation individuelle et ceux qui sont destinés aux divers fonds sociaux, la maîtrise de la répartition suppose la maîtrise de la socialisation. Or, celle-ci dépend, pour une large part, des modalités de la planification : qui décide et selon quelles procédures, selon quels critères et avec quels moyens ? *L'objet de la planification ne peut être dissocié de ses modalités, le contenu ne peut être dissocié de la forme* : la planification autoritaire s'oppose à la planification démocratique. Mieux : une planification étatique menace de soustraire le procès social de production au « contrôle conscient » des individus associés ; elle réintroduit la scission que la planification prétend combattre, elle la porte à son comble, et les leçons de la dialectique n'y peuvent rien : ce comble ne se renverse pas. Le contrôle de la société sur elle-même renvoie nécessairement aux formes de l'appropriation sociale (et aux formes politiques qui la sanctionnent et la favorisent.). On mesure, une fois de plus, les enjeux d'une articulation entre l'appropriation publique et l'appropriation coopérative.

On a déjà évoqué la relative « instabilité » des formulations de Marx et surtout d'Engels à ce propos. Il faut encore souligner que même dans les éloges des coopératives les plus appuyés, la question du despotisme d'entreprise est à peine évoquée. La question est pourtant cruciale : la

négligence, voire l'omission, de l'importance des coopératives (de l'autogestion) menace gravement l'ensemble du projet d'émancipation, notamment parce qu'en laissant au second plan (voire en faisant disparaître) la question du despotisme d'entreprise, c'est l'ensemble des rapports de pouvoir qui soutiennent les rapports d'exploitation et de domination qui sont soustraits à la transformation sociale. Toutes les dérives sont alors possibles.

Des dérives insistantes

C'est surtout dans les textes d'Engels (sauf erreur ou omission de ma part) que l'on peut relever une présentation de plus en plus périlleuse. Marx souligne fortement le contraste entre le despotisme de l'organisation du travail et l'anarchie de la production. Que l'on puisse présenter ce contraste comme une contradiction fait problème (en quoi consiste précisément la « contradiction » ?), surtout si cette contradiction, systématiquement soulignée par Engels, doit être résolue par la suppression d'un seul de ses termes : l'anarchie de la production. À suivre cette pente, on mesure où elle risque de conduire : le transfert de l'armée industrielle placée sous le commandement du capital dans l'entreprise à l'ensemble de la société.

- Un premier glissement engage sur cette pente : la présentation du despotisme comme une forme de direction indépendante de tout état social ;

- Un second glissement – que l'on ne trouve pas directement chez Engels, me semble-t-il – menace de s'ensuivre aussitôt : la présentation de la planification comme transfert de l'organisation du travail dans l'entreprise à l'organisation d'ensemble de la société.

La métaphore militaire (du commandement des hommes) cesse alors d'être une simple métaphore et la métaphore administrative (de l'administration des choses) devient l'enveloppe d'une militarisation généralisée des forces de travail.

En l'absence de toute reprise sous le contrôle des producteurs de leur propre association dans la coopération et de la direction du procès de travail, la socialisation se transforme en généralisation de l'entreprise capitaliste ; l'association des producteurs se résume dans la formation d'une seule entreprise d'État ; la socialisation se confond avec la généralisation du despotisme d'usine.

Il n'existe aucune raison sérieuse d'imputer à Marx et Engels une telle dérive. Mais, dans la mesure où ils suggèrent que deux formes de d'appropriation opposées (sociétés par action et coopératives) indiquent la même tendance, l'on a pu conclure qu'elles préparaient au même titre l'appropriation sociale. Or, leur nature et leur destin divergent. Dans les limites mêmes du mode de production capitaliste, les coopératives tendent à réduire la disjonction entre le travail et le capital que les sociétés par action tendent à amplifier. De là deux dépassements possibles de l'appropriation privée : par accélération des monopoles transférés à l'État ou par généralisation des coopératives confiées aux producteurs eux-mêmes. Autrement dit, la contradiction entre socialisation des forces productives et appropriation privée peut se résoudre de deux façons distinctes voire opposées. Or, non seulement ces deux modalités de reconnaissance de la socialisation des forces productives ne s'additionnent pas, mais elles s'opposent, comme les capitaux associés par étatisation et les producteurs associés par coopération. Tant que leurs rapports ne sont pas pensés et établis, ces deux négations de la propriété privée ne font pas une solution.

Après Marx et Engels, s'autorisant des textes, mais ne s'expliquant nullement par eux seuls, les régressions se sont multipliées. En effet, la logique de l'étatisation, non seulement menace de se replier vers des formes de propriété et d'appropriation proprement capitalistes (capitalisme d'État, nationalisations), mais livrée à elle-même elle menace de laisser subsister les effets de la séparation entre les travailleurs et les moyens de production dans l'entreprise. Soit très précisément le despotisme d'usine.

La première régression commence quand l'appropriation publique est effectuée par un État politique séparé qui confie à des gouvernants dominant les gouvernés les fonctions de direction et de gestion des entreprises « socialisées » : on aura reconnu là le destin de l'URSS sous Staline, quand la déformation bureaucratique, prémisse d'une contre-révolution sociale, est parachevée et devient la structure bureaucratique d'une dictature. La seconde régression – il n'est pas besoin d'argumenter longuement – commence quand, sous la domination politique de la bourgeoisie, les nationalisations (le cas échéant assortie d'une gestion démocratique) sont présentées comme une forme de socialisation : on aura reconnu les avatars de la démocratie avancée et autres bimbéloterie du PCF sous Georges Marchais.

Quant aux impasses de l'autogestion, souvent tributaires des impasses de l'étatisation, elles ont trop souvent invité à renoncer à sa perspective. Mais à quel prix ?

Tout en admettant qu'un programme ne saurait être qu'une esquisse, une esquisse des formes politiques et des formes sociales de la transition au communisme – stratégiquement nécessaires à la transition au communisme – est indispensable. Il faut rompre radicalement avec la sous-estimation marxienne de cette question (quels que soient les rectificatifs apportés par Marx et Engels dans le cours de leur cheminement) et avec les présupposés théoriques de cette sous-estimation.

S'en remettre au mariage aléatoire entre une tendance immanente à l'histoire et des circonstances historiques particulières est théoriquement douteux et peut devenir politiquement désastreux. En l'absence d'un projet fondé sur l'esquisse des formes, il devient difficile de démêler en théorie et en pratique ce que sont les formes imposées par les circonstances et les formes adéquates à l'histoire : et notamment entre les reculs tactiques et les retraites stratégiques, voire les reniements ou les retournements catastrophiques. Mais les « lacunes » ou les « erreurs » ne sont pas totalement indépendantes de l'héritage : Marx et Engels éprouvent des difficultés à penser ensemble les formes de l'appropriation publique et les formes de l'appropriation coopérative et à penser ensemble les formes de la domination politique et les formes de l'émancipation sociale.

Il convient donc d'avoir pour objectif de trouver des ébauches de réponse à cette double question : Comment penser les rapports (énigmatiques) entre une forme de domination (politique) et les formes (sociales) d'émancipation ? Quelle forme de domination politique peut être une forme d'émancipation sociale ? Quelles formes d'émancipation sociale peuvent être mises en œuvre sous la domination du prolétariat ?

Esquisses et problèmes

L'appropriation sociale des forces productives – forces de travail et des moyens de production – consiste, dans un même mouvement, dans l'abolition de l'appropriation privée des moyens de production (c'est-à-dire dans la pleine reconnaissance de leur caractère social) et dans l'abolition de l'appropriation privée des forces de travail et de leur coopération (c'est-à-dire dans la pleine reconnaissance à du caractère social du procès de production). Autrement dit, la socialisation des forces productives implique, dans un même mouvement, la socialisation des

moyens de production et la socialisation des forces de travail : l'abolition de la propriété privée et l'abolition du salariat.

Vers une double appropriation sociale

La dissociation des deux figures de la socialisation est de manière tendancielle une dissociation de cette double socialisation. L'appropriation par l'étatisation tend à privilégier la socialisation des moyens de production : leur appropriation étatique ou publique. L'appropriation par la coopérative tend à privilégier l'appropriation collective et autogérée des moyens et du procès de travail.

Plus précisément, l'étatisation est une forme de socialisation des moyens de production qui a comme corrélat la militarisation des forces de travail : ainsi, la métaphore de l'armée du travail n'est pas seulement une métaphore. La coopération sous la forme des coopératives, au contraire, met en jeu la socialisation des moyens de production (qui défait leur appropriation privée) et celle de la force de travail (qui défait le despotisme d'entreprise). Mais elle a pour corrélat le maintien d'entreprises indépendantes (et à ce titre privées) soumise à la loi du marché ou, plus exactement, à la valorisation de la valeur, du moins tant qu'il s'agit de coopératives ouvrières institutionnelles, constituées sous la tutelle de l'État, voire avec son aide, dans les limites de l'ordre capitaliste existant. Toute autre serait, même si les premières peuvent partiellement leur ouvrir la voie, une organisation coopérative de la production placée sous le contrôle d'une démocratie de citoyens-producteurs. C'est pourquoi l'appropriation sociale devrait revêtir une double forme.

Qu'en est-il exactement selon Marx et Engels ? La résorption de la séparation entre les travailleurs et les moyens de production passe par l'abolition de l'appropriation privée et exclusive. Mais l'appropriation collective et commune revêt nécessairement deux formes distinctes, du moins initialement : l'appropriation publique par l'État et l'appropriation collective par les travailleurs. Telle est du moins la leçon la plus sûre que l'on peut retenir, malgré tout, des arguments successifs et parfois dissociés de Marx et Engels.

C'est notamment le cas de *La guerre civile en France* où Marx s'efforce de penser ensemble les formes de la domination politique et les formes de l'émancipation sociale et, particulièrement les formes de la socialisation. Mais force est de constater que le résultat est inachevé. La transition au communisme coïncide donc avec le processus d'abolition du capitalisme et d'appropriation commune des moyens de production. En quoi consiste

cette appropriation commune ? Marx propose deux formulations successives.

Selon la première (premier essai de rédaction), Marx invite le prolétariat à réaliser « la libération des formes sociales de production telles qu'elles existent dans l'organisation actuelle du travail (engendrées par l'industrie moderne) » et à « réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international » (Marx, 1968a : 216 ; Marx, 1967a). Mais quelles sont ces formes sociales qu'il s'agit de libérer et de coordonner ? Marx n'en dit rien, mais on peut légitimement penser qu'il s'agit des formes de production qui ont pour base la coopération et qui se déploient avec le machinisme et la grande industrie. S'agit-il des formes de la grande industrie privée transformée en sociétés par action ou les formes coopératives ? S'agit-il de libérer les formes capitalistes de leur détermination sociale capitalistes ou de donner à la coopération et à l'appropriation une nouvelle forme sociale – celle des coopératives précisément ? Ces questions restent ouvertes.

Selon la seconde formulation (rédaction définitive, que nous avons déjà citée), il s'agit de parvenir à la régulation planifiée de la production nationale par l'ensemble des coopératives :

Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; *si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous sa propre direction* et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme du très « possible » communisme ? (Marx, 1968a : 46 ; 1967a, souligné par moi)¹³⁰⁰.

Ainsi se trouve esquissée une solution cohérente. Jusqu'alors, la tendance des textes de Marx consiste, quand ces deux formes de l'appropriation sociale ne sont pas dissociées (ou la coopérative purement et simplement « oubliée »), à répartir entre elles deux fonctions différentes : la planification centralisée et la gestion coopérative. Mais les conditions et les formes de la combinaison de l'appropriation publique (ou indirecte) et de l'appropriation coopérative (et directe) ne sont pas clairement exposées.

Quel est donc le rapport entre les deux formes de l'appropriation sociale ? Les problèmes soulevés peuvent être présentés sous forme de questions distinctes.

Première série de questions : Quelle forme revêt cet « ensemble des associations coopératives », évoqué par Marx dans *La guerre civile en France* ? Quelle est la forme de coordination de cet ensemble ? Une fédération ? À ces questions, Engels (qui, comme on l'a vu, est souvent tenté par la perspective unilatérale de l'étatisation) répond très clairement en 1891. Présentant Proudhon comme « le socialiste de la petite paysannerie et de l'artisanat », qui « haïssait positivement l'association », Engels soutient que les proudhoniens (comme les blanquistes) furent amenés à faire, pendant la Commune, « le contraire de ce que leur prescrivait leur doctrine d'école ». Et Engels d'écrire :

En 1871, même à Paris, ce centre de l'artisanat d'art, la grande industrie avait tellement cessé d'être une exception que le décret de loin le plus important de la Commune instituait *une organisation de la grande industrie et même de la manufacture qui devait, non seulement reposer sur l'association des travailleurs dans chaque fabrique, mais aussi réunir toutes ses associations dans une grande fédération* ; bref, une organisation, qui, comme le dit Marx très justement dans *La guerre civile en France*, devait aboutir finalement au communisme, c'est-à-dire à l'exact opposé de la doctrine de Proudhon¹³⁰¹ (Engels, 1968 : 299, souligné par moi).

Deuxième série de questions : Quelle est la forme que revêt la régulation planifiée qui permettrait à « l'ensemble des associations coopératives » de « régler la production nationale selon un plan commun, et de la prendre ainsi, comme le dit Marx, sous sa propre direction » ? Dépend-elle directement de l'ensemble des coopératives (leur fédération) ou de l'ensemble des Communes (leur fédération), c'est-à-dire de l'État ?

À ces questions, on peut, il est vrai, tenter de répondre que, placée sous la domination politique du prolétariat, c'est l'État, puis le « pouvoir public » qui succède à l'État de classe qui prend en charge la planification, dont il confie l'exécution à l'ensemble des coopératives, et non à une fantomatique « société ». C'est donc à la perspective du dépérissement de l'État que nous sommes renvoyés.

Vers une démocratie sans domination

Les formes démocratiques de transition – les formes démocratiques de la transformation sociale – sont ou doivent être des formes de *domination* (politique) et d'*émancipation* (sociale). Toutes les contradictions d'une période de transition se concentrent dans l'opposition entre ces deux

termes. Comment une forme de domination peut-elle être une forme d'émancipation ? Comment une forme de domination peut-elle œuvrer à son dépassement ? On connaît l'embarras – le terme est faible – où nous laisse l'héritage. Tout semble tenir, entre dépérissement de l'État et dictature du prolétariat, dans ce dédoublement insurmontable : à l'horizon, une démocratie sans domination ; en transition, une domination sans démocratie. Trou noir qui menace d'engloutir toute tentative d'émancipation.

Si la Commune est « la forme enfin trouvée » de l'émancipation du prolétariat, c'est que cette forme de la domination politique du prolétariat n'est pas une fin, mais un moyen. Elle doit en effet remplir deux fonctions, en principe, indissociables, dont Marx souligne fortement la nécessité et l'articulation dans le premier essai de rédaction de *La guerre civile en France* (Marx, 1968a : 215-216 notamment).

- En tant que forme de domination politique – en tant qu'État politique ajusté à la domination du prolétariat – elle doit permettre de poursuivre la lutte des classes jusqu'à leur abolition. Et cela sur deux fronts : la lutte contre les tentatives violentes de contre-révolution et la lutte pour l'accomplissement de la révolution sociale, qui suppose une intervention proprement politique dans les rapports de propriété et les rapports de production capitalistes.

- Mais en même temps cette forme de domination politique doit être une forme politique de l'émancipation sociale, non seulement par ce qu'elle intervient dans l'expropriation des expropriateurs, mais par ce qu'elle doit favoriser l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange et la maîtrise du processus de production et de distribution.

Ainsi, la domination du prolétariat comporte nécessairement deux faces : une face destructive et répressive et une face constructive et expansive. La lutte des classes et ses conditions décident des rythmes et des modalités particulières, des avancées et des reculs : c'est ce dont Marx est parfaitement conscient. C'est encore ce que souligne fortement le premier essai de rédaction de *La guerre civile en France* (Marx, 1968a : 216 notamment). Les circonstances historiques en contraignant à privilégier la première fonction peuvent conduire à reculer, voire à abandonner l'accomplissement de la seconde. Dans ce dernier cas, la défaite serait déjà consommée. Telle est la leçon théorique et stratégique que l'on peut tirer de l'expérience historique.

En tout cas, la Commune en fournissant « à la République la base d'institutions démocratiques » n'atteint pas ainsi « son but dernier ». C'est en poursuivant son but qu'elle assure vraiment la domination politique du prolétariat. En effet, si la Commune la « forme politique enfin trouvée qui permettrait de réaliser l'émancipation économique du travail », c'est à condition de poursuivre cet objectif : « Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du prolétariat ne peut coexister avec l'éternisation de son esclavage social » (Marx, 1968a : 45).

Mais l'appropriation sociale, condition du « libre développement de chacun comme condition du libre développement de tous » est incompatible avec le maintien d'une forme quelconque de *domination* politique. L'expansion de la démocratie des citoyens producteurs est la condition de leur émancipation.

2003

Source

Paru dans *Marx et l'appropriation sociale*, « Les Cahiers de critique communiste », Paris, Syllepse, 2003.

Pour en savoir plus

Artous, Antoine (1999), *Marx, l'État et la politique*, Paris, Syllepse.

Engels, Friedrich (1968), « Introduction à l'édition allemande de 1891 » de Karl Marx, *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.

Engels, Friedrich (1973) *Anti-Düring (M. E. bouleverse la science)*, Paris, Éditions sociales.

Engels, Friedrich (1977) *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Éditions sociales, bilingue.

Maler, Henri (1995), *Convoiter l'impossible : L'utopie avec Marx, malgré Marx*, Paris, Albin Michel.

Maler, mon Henri (2002), « Pour une démocratie sans domination : Retour critique sur le dépérissement de l'État », *Contretemps*, n° 3, février.

Marx, Karl (1965), *Œuvres, Économie 1*, Paris, La Pléiade.

Marx, Karl (1967a), *Le Capital*, Livre III, t. 2, Paris, Éditions sociales.

Karl Marx (1967b), *Le Capital*, Livre I, t. 2, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1968a), *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1968b) *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1968c), *Œuvres, Économie 2*, Paris, La Pléiade.

Marx, Karl (1971), *La question juive*, éd. bilingue, Paris, Aubier.

Marx, Karl (1974), *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1980a), *Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »)*, 2 vol. Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1980b), *Manuscrits de 1861-1863 (Cahiers I à V)*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1983) *Le Capital*, Livre 1, 4^e éd. allemande (1890), trad. sous la resp. de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Éditions sociales.

- Marx, Karl et Friedrich Engels (1966), *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1972a), *Manifeste du Parti communiste*, éd. bilingue, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl et Friedrich Engels, (1972b) *Le syndicalisme*, t. 1 : *Théorie, organisation activité*, textes traduits et réunis par Roger Dangeville, Paris, François Maspero.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1976), *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales.
- Robelin, Jean (1989), *Marxisme et socialisation*, Paris, Méridiens Klincksieck.
-

1274. Dans la suite de ce texte, je n'évoquerai, pour l'essentiel, que les moyens de production.

1275. Je reprends ici, légèrement modifié, un passage de mon livre *Convoiter l'impossible : L'utopie avec Marx, malgré Marx* (1995 : 98-110).

1276. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1277. [[> Associations ouvrières \(Les\)](#)].

1278. Voir sur ce sujet, Maler (2002 : 117-129).

1279. Je m'inspire (très) librement de l'analyse de Jean Robelin dans *Marxisme et socialisation* (1989, Première partie : « Figures de la socialisation »).

1280. À l'exception des critiques très précises formulées dans *Misère de la philosophie* (1847) contre les fondements théoriques et les effets pratiques des conceptions de Proudhon.

1281. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

1282. « Adresse inaugurale » de l'AIT, 28 septembre 1864 (Marx, 1965 : 453-472 ; Marx et Engels, 1972b, 1 : 97). Résolutions du 1er congrès l'AIT (réuni à Genève en septembre 1866), dans Marx (1965, 1 : 1463-1472), voir la résolution intitulée « Travail coopératif » (1965, 1 : 1469-1470). [[> Seisan kanri !](#)].

1283. Philippe Buchez (1796-1865), saint-simonien dissident, fondateur du journal en 1825, inspirateur d'une forme de socialisme chrétien ; Ferdinand Lassalle (1825-1864), président de l'« Association générale des travailleurs allemands » fondée en mai 1863, partisans d'une forme de socialisme d'État.

1284. « Marx à J.-B. von Schweitzer », 13 février 1865 (Marx et Engels, 1972b, 1 : 93-94). Marx souligne « l'honneur », je souligne le reste.

1285. « Marx à Engels », 19 septembre 1868 (Marx et Engels, 1972b, 1 : 87-88). C'est Marx qui souligne.

1286. « Marx à J.-B. von Schweitzer », 13 octobre 1868, (Marx et Engels, 1972b, 1 : 89-93). Marx souligne « catholique » ; je souligne le reste.

1287. « Marx à F. Bolte », 23 novembre 1871 (Marx et Engels, 1972b, 1 : 99-101).

1288. Karl Marx, « Gloses critiques sur le projet de programme du parti ouvrier allemand » (1875), plus connue sous le titre de « Critique du programme de Gotha » (1965, 1 : 1409-1428 ; Marx, Engels, 1966 : 15 et suiv.). [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1289. *Ibid.* Ce qui n'exclut nullement la revendication de « la création de coopératives de production sur les domaines de l'État » qu'Engels préconisera en 1884-1886 (« Engels à Bebel »,

30 décembre 1884 [Marx et Engels, 1972b, 1 : 101-103] et 20-23 janvier 1886 [Marx et Engels, 1972b, 1 : 103-105]).

1290. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1291. « La nationalisation de la terre » (1872) (Marx, 1965, 1 : 1473-1479 ; voir aussi Marx et Engels, 1 : 105, note 48).

1292. « Engels à Bebel », 20-23 janvier 1886 (Marx et Engels, 1972b, 1 : 103-105). [[> Propositions positives \(Des\)](#)].

1293. Marx (1967a, 2, chap. 27, « Le rôle du crédit dans la production capitaliste » : 101-107) ; Marx (1968c : 173-180).

1294. [[> Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].

1295. [[> Utopie contre pragmatisme](#)].

1296. Marx, 1967a, 2, chap. 27, « Le rôle du crédit dans la production capitaliste » : 101-107 ; 1967b : 16-27 ; 1968c : 173-1180 ; 1980a, 2 : 75-76 ; 1980b : 264-274 ; 1983 : 362-377. Voir également, sur cette question, Artous, 1999 : 124-127.

1297. « Planifié » disparaît p. 18, mais apparaît p. 22.

1298. L'organisation militaire du travail sera plus nettement analysée comme effet de la soumission réelle du travail au capital dans le *Chapitre inédit* et dans les *Grundrisse*, puis comme despotisme d'usine dans *Le Capital*.

1299. De ces deux aspects, le premier – sur lequel insistent les *Grundrisse* – est effacé dans *Le Capital*.

1300. Le deuxième essai de rédaction ne dit rien à ce propos.

1301. Sauf erreur, le décret auquel fait allusion Engels ne dit rien de la fédération des coopératives. Il est mentionné par Marx dans ses « Extraits de presse » (1968a : 129-130) et dans son « Premier essai de rédaction » (1968a : 199).

Guerre civile en France (La)

Karl Marx

Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement des ateliers fermés par les fabricants et l'élaboration de plans pour donner la gestion de ces entreprises aux ouvriers qui y travaillaient jusque-là et devaient être réunis en associations coopératives, ainsi que pour organiser ces associations en une seule grande fédération. [...]

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qu'elle a exprimés montre que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la pérennisation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe¹³⁰².

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents, et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plutôt pris, où que ce soit, leur propre cause en main, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, capital et esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité.

La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, Messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'« impossible » communisme ! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel – et ils sont nombreux – sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie ; si elle doit évincer le système capitaliste¹³⁰² ; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ?

1871

Source

Karl Marx, *La guerre civile en France*, Paris, Savelli, 1976.

1302. [[> Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?](#)].

1303. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

Implications de l'autogestion (Les)

Sam Farber

Much of the emerging critical Cuban left is advocating workers' self-management as a keystone of a truly democratic socialism. This is a welcome proposal that cannot be taken for granted in a country with a long history of labor militancy and struggle but lacking in traditions of class and group autonomy, the legacy of centralized top-down caudillismo and the rule of Communism – in its Cuban version – for over fifty years. Worker self-management has important implications that need to be fully explored. The worker self-management model adopted in Argentina and elsewhere in Latin America has been a courageous and self-confident response to prolonged strikes, employer lockouts and bankruptcies, which has led to the formation of democratically administered cooperatives.

But they are a local and defensive tactic. These coops exist and are part of a capitalist economy that they do not control. Consequently, the workers' self-directed activity remains fundamentally constrained by capitalist competition and the market.

This model is not relevant to a Cuba where worker self-management is being proposed for the whole economy, or, at least, for its dominant sectors. However, it is important to realize that what happens in each self-managed factory or work center is directly and closely interdependent with what happens in other economic units.

Poor coordination among economic units and sectors is already a major problem that the Cuban economy faces under the existing bureaucratic one-party state, which results in a great waste of resources.

In 2009, Marino Murillo Jorge, the minister of Economy and Planning, complained that new electrical equipment acquired to save precious energy had been kept in storage instead of being installed promptly and properly^{[1304](#)}.

The official press has also reported on the serious impact that the lack of coordination among state enterprises – such as the various agencies responsible for the repair of water leaks – is having on the quality of work

performance, which has fostered a climate where nobody takes responsibility for a project as a whole.

Conceived as the separate and uncoordinated administration of each work center, a system of worker self-management could not address the serious coordinating deficiencies of the existing system.

Moreover, inequalities would arise among workers in different plants and industrial branches due to the vast differences in the modernization, capitalization, and productivities among industries as well as different units within a given economic sector.

Such differences, for which the affected workers cannot be held responsible, would inevitably lead to large wage differentials and vastly different rates of investment that would perpetuate those inequalities.

A system of worker self-management would also have to face the task of economic innovation, particularly to lighten the burden of labor for as many people as possible.

Following this logic of innovation and economic progress, the economy may need to open new productive facilities and close obsolete ones without treating the workforce in the capitalist fashion, as objects to be dumped on the garbage heap, but rather as subjects, as human beings and workers worthy of equitable treatment, alternative equivalent employment and full compensation for the costs of their displacement.

By definition, a new productive facility has no previous body of workers to bring it into being and would logically need to be created by some kind of democratic planning body. Besides, it is undemocratic to leave the decision to close an obsolete facility, which often draws resources from the rest of society to stay in operation, only to the people who work there.

By the same token, all democratically run industries and work centers have to reconcile the decisions of those who work in each them with society-wide democratic priorities. To take an extreme example, it would be undemocratic for large media organizations to broadcast only the views of the people who happen to work in those enterprise¹³⁰⁵s.

The Yugoslavia model

In Yugoslavia, the system of worker self-management acquired a major economic and social weight from the 1950s until the 1970s. Being a part of a system that combined « market socialism » with political authoritarianism, self-management was limited to the operation of individual work centers ; the political and economic power for the various

regions and the country as a whole was monopolized by the one-party state embodied in Marshall Tito's League of Communists of Yugoslavia.

While this locally self-managed but regionally and nationally authoritarian « market socialism » did increase worker input, decision-making and productivity at the local level, it also created unemployment, sharp trade cycles, pay inequality and increased managerial usurpation of decision-making authority (Estrin, 1991 : 189).

Local self-management combined with the workers' lack of political and economic power outside their work place understandably fostered in them a parochial outlook.

As the Yugoslav scholar Mitja Kamusic pointed out, this model of self-management encouraged workers to be interested in investments that could ensure an immediate increase in their earnings, stable employment, and better working conditions, but not in investments over the long-term and in other parts of the enterprise, or in the types of investment that would require reduction of manpower or its re-qualification. Workers were least interested in investments – however viable – in other enterprises, particularly those situated far away (Kamusi, 1975 : 222).

Some of the attitudes that Tito's Yugoslav system fostered lead anew to the questions raised by Karl Marx in his polemic against the German socialist leader Ferdinand Lassalle in the *Critique of the Gotha Program*¹³⁰⁶. For Lassalle, every member of a socialist society should receive the « undiminished proceeds of labor ».

But Marx insisted that deductions would have to be made from the « total social product » to replace the means of production that had been used up, and to expand production (an ecologically sound economic expansion is indispensable to improve the living standards of the great majority of the population), and to build a reserve or insurance fund to provide against accidents and natural calamities.

Deductions also would have to be made from the means of consumption to pay for the general costs of administration not belonging to production, and for those expenses that are intended for the common satisfaction of needs such as schools and health services, as well as for those unable to work¹³⁰⁷.

The importance of coordination

All of this underscores that a democratic, self-managed economic system needs a coordinated decision making process for the economy as a whole

that is fully transparent. For this decision process to be democratic, purposes and demands coming from numerous and diverse social sectors must be integrated into internally coherent programs that are bound to provoke disagreement.

That is what political parties should be about : forums to debate alternative socio-economic priorities for society as a whole. This requires the abolition of « monolithic unity » and the constitutionally mandated single party system that enforces it.

One of the most important questions to be addressed in such a democracy would concern the amount and kinds of accumulation that the society requires ; in other words, whether to reduce savings to improve present living standards, or to increase savings, in spite of current scarcities, out of concern for the standard of living of future generations.

Decisions would also need to be taken about where or in which sectors of the economy to realize the savings. Market mechanisms always favor the elimination of « unprofitable » economic units or sectors of the economy, but they may need to be kept and subsidized for otherwise sound social reasons.

This does not mean that every economic enterprise can be subsidized because the economy would in short order become severely inflationary and undercapitalized. But a rational economy policy can include a calculated and measured use of subsidies for specific and thought out purposes.

It is conceivable, although very unlikely, that the Cuban Communist Party might be compelled to allow for worker self-management of factories. But if that happens, self-management will be limited to the operation of discrete, separate units while the single ruling party retains its control over the coordination of sectors of production and the economy as a whole¹³⁰⁸.

Cornelius Castoriadis, perhaps still reflecting the anti-Stalinist Marxist tradition in which he was trained, described this state of affairs as akin to the « specialists of the universal », that is, the ruling party, saying : « You go manage your little corner, that's fine ; as for us, we are going to take care of the general coordination of activities. »

Obviously, if that were to occur, local « management » would very quickly be emptied of all meaning, since the question of the integration of the various « social units » cannot be miraculously be resolved all by itself, and it does not constitute some sort of secondary and external aspect

whose repercussions on each unit might remain strictly circumscribed and of limited importance.

It is absurd to think of socialist factories or simply self-managed ones within the context of a bureaucratic « coordination » of the economy and society (Curtis, 1997 : 7-8).

Some will argue that a democratic socialist economy would be best managed through one or another form of market socialism. This is not the place to argue an issue about which hundreds of books and articles have been written.

In any case, that would be a matter to be decided by the Cuban people once they are free to debate on the issue in all its enormous implications. That is when others, myself included, can make the case for a democratically planned economy as the only way in which people are able to control their destiny, both political and economic.

juillet 2012

Source

Havana Times, 9 juillet 2012.

Pour en savoir plus

Curtis, David Ames (1997), « “The Only Way to Find Out if You Can Swim is to Get into the Water” : An Introductory Interview (1974) » dans David Ames Curtis (éd.), *The Castoriadis Reader*, Oxford, Blackwell Publishers.

Estrin, Saul (1991), « Yugoslavia : The case of self-managing market socialism », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 5, n° 4, automne.

Farber, Samuel (2011), *Cuba Since the Revolution of 1959 : A Critical Assessment*, New York, Haymarket Books.

Kamusi, Mitja (1975), « Economic efficiency and workers’ self-management », dans Branko Horvat, Mihailo Markovic et Rudi Supek (éd.), *A Reader. Self-Governing Socialism*, vol. 2, *Sociology and Politics. Economics.*, White Plains, International Arts and Sciences Press.

1304. [[> Question de l’appropriation sociale \(La\)](#)].

1305. [[> Relance de la télévision publique](#)].

1306. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1307. [[> Repères yougoslaves](#)].

1308. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

Internationale communiste et les coopératives (L')

Internationale communiste

[Le congrès] charge le comité exécutif de créer une section coopérative qui devra préparer selon les besoins la convocation de consultations, conférences et congrès coopératifs internationaux, pour réaliser dans l'Internationale les buts déterminés dans les thèses. La section devra, en outre, se proposer les buts pratiques suivants :

1. Renforcer l'activité coopérative des travailleurs des campagnes et de l'industrie en constituant des coopératives d'artisans demi-prolétaires, en amenant les travailleurs à rechercher la direction et l'amélioration en commun de leur exploitation¹³⁰⁹.
2. Mener la lutte pour la remise aux coopératives de la répartition des vivres et des objets de consommation dans tout l'État.
3. Mener la propagande pour les principes et les méthodes de la coopération révolutionnaire et diriger l'activité de la coopération prolétarienne vers l'appui matériel de la classe ouvrière combattante¹³¹⁰.
4. Favoriser l'établissement de rapports commerciaux et financiers internationaux entre coopératives ouvrières et organiser leur production commune.

juin 1921

Source

Internationale communiste (1971), « 3^e congrès », *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès de l'Internationale communiste 1919-1923*, Paris, François Maspero.

1309. [[> De la coopération](#)].

1310. [[> 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)].

Industrie nationalisée et gestion ouvrière

Léon Trotsky

En 1938, quand le gouvernement mexicain exproprie l'industrie pétrolière accaparée par les compagnies anglo-américaines, Léon Trotsky, alors en exil dans ce pays, exprime son appréciation de cette mesure dans un article publié aux États-Unis. Ce texte sera publié en français pour la première fois en 1946 dans la revue *Quatrième Internationale*. L'introduction (non signée) cache mal la surprise du rédacteur à la lecture de l'article : « On ignorait que Trotsky s'était prononcé plus complètement sur un autre aspect de l'expropriation à savoir sur la mise sous gestion ouvrière de l'industrie pétrolière. »

Dans les pays industriellement arriérés, le capital étranger joue un rôle décisif. D'où la faiblesse relative de la bourgeoisie nationale par rapport au prolétariat national. Ceci crée des conditions particulières de pouvoir étatique. Le gouvernement louvoie entre le capital étranger et le capital indigène, entre la faible bourgeoisie nationale et le prolétariat relativement puissant. Ceci confère au gouvernement un caractère bonapartiste *sui generis* [...]. Il s'élève, pour ainsi dire, au-dessus des classes. En fait, il peut gouverner soit en se faisant l'instrument du capital étranger et en maintenant le prolétariat dans les chaînes d'une dictature policière, soit en manœuvrant avec le prolétariat et en allant même si loin jusqu'à lui faire des concessions, acquérant ainsi la possibilité d'une certaine liberté vis-à-vis des capitalistes étrangers. La politique actuelle [du gouvernement mexicain] en est au second stade ; ses plus grandes conquêtes sont l'expropriation des chemins de fer et des industries pétrolières.

Ces mesures se situent entièrement dans le domaine du capitalisme d'État. Toutefois, dans un pays semi-colonial, le capitalisme d'État se trouve sous la lourde pression du capital privé étranger et de ses gouvernements, et il ne peut se maintenir sans le soutien actif des travailleurs. C'est pourquoi, sans laisser échapper de ses mains le pouvoir réel, il tente de placer sur les organisations ouvrières une part considérable de la responsabilité pour la marche de la production dans les branches nationalisées de l'industrie.

Que doit être la politique du parti ouvrier dans ce cas ? Ce serait évidemment une erreur désastreuse [...] que d'affirmer que la voie vers le socialisme ne passe pas par la révolution prolétarienne, mais par la nationalisation opérée par l'État bourgeois de diverses branches de l'industrie et par leur transfert dans les mains des organisations ouvrières. Mais il n'est pas question de cela. Le gouvernement bourgeois lui-même a effectué la nationalisation et a été contraint de demander la participation des ouvriers dans la gestion de l'industrie nationalisée. On peut, bien entendu, esquiver la question en mentionnant le fait qu'à moins que le prolétariat s'empare du pouvoir, la participation des syndicats dans la gestion des entreprises de capitalisme d'État ne peut pas donner des résultats socialistes. Toutefois, une telle politique négative de la part de l'aile révolutionnaire ne serait pas comprise des masses et renforcerait les positions opportunistes. Pour les marxistes, il n'est pas question de construire le socialisme avec les mains de la bourgeoisie, mais d'utiliser les situations qui se présentent dans le capitalisme d'État et de faire avancer le mouvement révolutionnaire des ouvriers¹³¹¹.

La participation à des parlements bourgeois ne peut plus donner d'importants résultats positifs ; dans certaines conditions, elle peut même mener à la démoralisation des députés ouvriers. Mais ceci n'est pas, pour les révolutionnaires, un argument en faveur de l'antiparlementarisme.

Il serait inexact d'identifier la politique de participation des ouvriers dans la gestion de l'industrie nationalisée à la participation de socialistes dans un gouvernement bourgeois [...]. La participation à la gestion d'une certaine branche de l'industrie accorde la possibilité complète d'une opposition politique. Dans le cas où les représentants ouvriers sont en minorité dans la direction, ils ont toute possibilité de faire connaître et de publier leurs propositions qui ont été rejetées par la majorité, de les porter à la connaissance des ouvriers, etc., etc.

La participation des syndicats à la gestion de l'industrie nationalisée peut être comparée à la participation des socialistes aux municipalités, où les socialistes obtiennent quelquefois une majorité et se trouvent obligés de diriger une importante administration municipale, tandis que la bourgeoisie continue de dominer l'État et que subsistent les lois de la propriété bourgeoise. Les réformistes, dans les municipalités, s'adaptent passivement au régime bourgeois. Les révolutionnaires dans ce domaine font tout ce qu'ils peuvent dans l'intérêt des ouvriers et en même temps enseignent aux travailleurs à chaque pas qu'une politique municipale est

impuissante sans la conquête du pouvoir étatique. À vrai dire, la différence réside en ce que, dans le domaine des municipalités, les ouvriers occupent certaines positions au moyen d'élections démocratiques, tandis que dans le domaine de l'industrie nationalisée, le gouvernement lui-même les invite à prendre certains postes. Mais cette différence a un caractère purement formel. Dans les deux cas, la bourgeoisie est obligée de céder aux ouvriers certaines sphères d'activité. Les travailleurs les utilisent dans leurs propres intérêts.

Ce serait légèreté d'esprit que de fermer les yeux aux dangers provenant d'une situation dans laquelle les syndicats jouent un rôle dirigeant dans l'industrie nationalisée [...].

Un danger d'une autre sorte réside dans le fait que les banques et les autres entreprises capitalistes [...] peuvent utiliser et utiliseront des méthodes spéciales de sabotage pour placer des obstacles sur la voie de la gestion ouvrière, pour la discréditer et pour la mener au désastre. Les dirigeants réformistes essayeront d'esquiver ce danger par une adaptation servile aux exigences de leurs fournisseurs capitalistes, en particulier des banques. Les dirigeants révolutionnaires, au contraire, tireront du sabotage des banques la conclusion qu'il est nécessaire d'exproprier les banques et d'établir une seule banque nationale qui serait le centre comptable de toute l'économie. Bien entendu, cette question doit être indissolublement liée à la question de la conquête du pouvoir par la classe ouvrière.

Les diverses entreprises capitalistes, nationales et étrangères, comploteront inévitablement avec les institutions étatiques en vue de placer dès obstacles sur la voie de la gestion ouvrière de l'industrie nationalisée. D'autre part, les organisations ouvrières qui participent à la gestion des diverses branches de l'industrie nationalisée doivent s'unir pour échanger leurs expériences, elles doivent se soutenir économiquement, elles doivent agir en unissant leurs forces sur le gouvernement, sur les conditions de crédit, etc. Évidemment, un tel bureau central de la gestion ouvrière des branches nationalisées de l'industrie doit être en contact étroit avec les syndicats¹³¹².

En résumé, on peut dire que ce nouveau domaine de travail renferme à la fois les plus grandes possibilités et les plus grands dangers. Les dangers consistent dans le fait que, par l'intermédiaire de syndicats contrôlés, le capitalisme d'État peut tenir en échec les ouvriers, les exploiter cruellement et paralyser leur résistance. Les possibilités révolutionnaires consistent dans le fait que, se basant sur leurs positions dans des branches

exceptionnellement importantes de l'industrie, les ouvriers peuvent mener l'attaque contre toutes les forces du capital et contre l'État bourgeois. Laquelle de ces possibilités l'emportera ? Et dans combien de temps ? Il est naturellement impossible de faire des prédictions. Cela dépend entièrement de la lutte des diverses tendances au sein de la classe ouvrière, de l'expérience des ouvriers eux-mêmes, de la situation mondiale.

En tout cas, pour utiliser cette nouvelle forme d'activité dans les intérêts de la classe ouvrière et non de l'aristocratie et de la bourgeoisie ouvrières, il ne faut qu'une condition : l'existence d'un parti révolutionnaire qui étudie soigneusement chaque forme d'activité ouvrière, critique toute déviation, éduque et organise les ouvriers, gagne de l'influence dans les syndicats et assure une représentation ouvrière révolutionnaire dans l'industrie nationalisée.

1938

Source

Léon Trotsky, *Œuvres*, t. 18, *juin -septembre 1938*, Saint-Martin d'Hères, Institut
Léon Trotsky, 1984.

1311. [[> Oxi avait conjuré les « dix plaies » de la Grèce](#)].

1312. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

Liberté, émancipation, autogestion... le fil du temps

Pierre Cours-Salies

Nous sommes loin du moment où Henri Lefebvre écrivait que l'autogestion c'était « l'ouverture vers le possible ». Consacrer du temps à ce sujet part d'une conviction, de principes à défendre afin de consolider et préciser le sens d'une nécessaire révolution démocratique. Cet assemblage de mots fait question. Certes. Mais les luttes de classe conservent une dimension dont les racines dans les Lumières et 1789 demandent un prolongement et une nouvelle floraison. D'où cet essai de mise en perspective en six tableaux et une ouverture en guise de conclusion.

On ne peut parler de « démocratie » sans travailler à nouveau le sens que ce mot peut avoir. Ni sans définir à nouveau des instruments d'analyse. Deux types de démocratie sont « réellement existantes » actuellement, et toutes les deux sont à dépasser, à nos yeux ! Nous devons les affronter et montrer comment les dépasser pour que soit possible une perspective d'autogestion.

L'une des deux a gagné son extension au cours du 20^e siècle : la démocratie élitiste traditionnelle, accompagnée par le consensus politique et un plein-emploi relatif sur le plan économique. Elle a assumé ses contradictions, plus ou moins régulées avec la présence de conflits sociaux. Mais, voyons celle qui a pris sa place aujourd'hui. En effet, un modèle néolibéral a gagné, depuis le milieu des années 1970 et le « compromis de Washington » de 1980 : pour que la démocratie soit « gouvernable », une partie de la population est exclue et pèse sur l'autre partie. La sélection et la légitimation des « élites », propres aux pseudo-démocraties du temps de Raymond Aron, d'inspiration wébérienne, ont laissé place à des formes qui ont du mal à se légitimer.

Pour les dirigeants du G8, voire du G20, la « démocratie » devient très réduite : dominée par le pouvoir des exécutifs, pariant sur les effets de manipulations médiatiques et sur l'incapacité de ses opposants à proposer une alternative, au vu de ce que fut le « siècle soviétique » (Lewin, 2004).

Il nous faut donc reprendre un effort ordonné, sans pouvoir développer, dans cette contribution, l'analyse critique de l'imbrication entre les rapports sociaux quotidiens, les institutions, les formes de propriété et les rapports sociaux de travail. Or, la lutte contre toutes les dominations (sexistes, racistes, élitistes) est présente dès avant 1789, mais écartée des préoccupations principales ; il en sera de même en 1848... L'organisation autogestionnaire, selon des auteurs comme Proudhon, suppose des réponses niant l'autonomie des femmes, et ceux qui défendent l'inverse seront minorés longtemps. Comment imaginer que machisme et patriarcat puissent cohabiter avec des structures de travail et de vie quotidienne de démocratie active dans la perspective ou sur le chemin de développement de l'autogestion ? Ce bilan critique reste malheureusement hors du champ de cet article, même si les racines des défaites sont pour beaucoup dans la façon dont les institutions acceptent des formes de partage de pouvoir.

Notre effort, déjà trop vaste, se bornera à rappeler des continuités qui tracent une place actuelle et à venir pour l'« autogestion ». Nous esquisserons une tentative de redéfinition, sous la forme de quelques tableaux d'expériences et de réflexions toujours actuelles, pour dégager quel est l'apport de la perspective de l'autogestion, plus centrale pour les luttes d'émancipation qu'on ne veut bien le dire. Mais à reconstituer. Avec une méthode, celle de Walter Benjamin : brosser l'histoire à rebrousse-poil.

Premier tableau : « Cette lumière de 1789 persiste totalement » (Bloch, 1976 : 74)

Le débat sur la démocratie s'est mal terminé au moment fondateur qu'a représenté la Révolution française. Thermidor, défaite assez dénaturée pour que l'image même de Robespierre et de Saint-Just en reste encore dans le côté sombre des excès : tel est d'ailleurs le destin des vaincus quand la classe dirigeante parvient à les lier étroitement à la faillite politique de la bureaucratie russe. Pour démêler ces obstacles à tout effort de projet historique, prenons donc ce tableau^{[1313](#)}.

Pour Sieyès, auteur du célèbre « Qu'est-ce que le tiers-état ? », la politique a ses bornes, sa réalité : les gens capables d'en faire s'en chargent et se soucient de la satisfaction des besoins courants du reste de la population. Il survivra à Thermidor et sera un des fondateurs de l'Empire. Mais il vaut mieux savoir que, bon an mal an, il défendait déjà une conception de type élitiste avant que ne commence « la découverte de la

politique » (Vovelle, 1992). Certes, tous sont des êtres humains « actifs » et « passifs » : ils ont des besoins semblables ; mais, de ces « malheureux voués aux travaux pénibles, producteurs de la jouissance d'autrui [...] ne possédant que des mains peu gagnantes et une âme absorbée [...], y en a-t-il un seul qui fût capable d'entrer en société ? » (Sieyès, 1981) ; « De là, poursuit-il, vient la séparation des travaux, effet et cause de l'accroissement des richesses [...] parfaitement développée dans l'ouvrage du Docteur Smith : il vaudra mieux détacher le métier de gouvernement et le laisser exercer par une classe d'hommes qui s'en occupent exclusivement. »

Condorcet, dans une option de fait opposée, cherche une synthèse entre les principes de Rousseau, opposés à la délégation des pouvoirs pour leur effet de soumission renouvelée, et la nécessité de trouver des solutions adaptées à de grandes unités politiques, tels les États-Unis¹³¹⁴. Il juge donc que les institutions doivent développer la capacité de participer à la vie politique. Le système électif est « aristocratique par nature » et doit être, selon lui, compensé par des droits généraux pour toute la population, hommes et femmes, tels le droit à des prises de positions locales, à des interventions permettant de s'opposer aux lois votées à l'Assemblée nationale afin qu'elles soient à nouveau soumises à débat public (projet de Constitution de 1793). Nous ne reprendrons pas ici les précisions de ces dispositifs et de leur discussion. Thomas Paine, l'*alter ego* de Condorcet sur ce terrain en a écrit une assez bonne synthèse :

On a souvent fait remarquer que les révolutions sont créatrices de génie et de talents ; mais elles ne font en réalité que les mettre en évidence. Dans l'homme sommeille un grand volume d'intelligence qui, si rien ne vient le mettre en branle, l'accompagnera tel quel jusqu'à la tombe.

Il poursuit avec cette option qui pourrait être un refrain commun des défenseurs de l'autogestion :

Comme il est de l'intérêt de la société que l'ensemble des facultés qui s'y trouvent soient utilisées, la structure politique doit être telle qu'elle fasse émerger, dans le cadre d'un fonctionnement normal et paisible, toute l'étendue des talents qui se manifestent d'ordinaire dans les révolutions (Paine, 1991 : 171).

Les inséparables questions de la propriété et des droits individuels feront éclater l'illusion du « contenu sans classe » (Bloch, 1976 : 170) de la

révolution. Dans un ouvrage remarquable de rigueur sur le plan des enjeux de théorie inscrits dans les phases de cette histoire, Florence Gauthier montre comment se constitue la conscience politique de classe bourgeoise dans les liens entre les organisateurs de Thermidor et, par exemple, le parti colonial de Corse et de Saint-Domingue. On y voit comment Robespierre, en fait, ne se situe pas dans le cadre d'un mode de production précis, mais « refuse l'autonomie de l'économie » (Gauthier, 2013). C'est en ce sens qu'on peut lire l'énoncé, en 1789, des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». Bien des textes furent des compromis en lien avec les mouvements populaires des « sans-culottes ». La définition du droit de propriété oppose ceux qui critiquent le libéralisme économique et défendent le « droit à l'existence » à ceux qui défendent le droit de propriété sans limite. Pour ceux-ci, il fallait dépasser les limites ressortant du « droit naturel » et reconnaître « le droit de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux... ». Cette rédaction révolte un Gracchus Babeuf : « Déclaration des droits, non de l'Homme, mais des agioteurs, des usuriers, des accapareurs [...] des spéculateurs cupides de tous les genres. » Elle est repoussée par Robespierre qui en conclut à la nécessité d'une clarification politique plus nette :

En définissant la liberté le premier des biens de l'homme [...] vous avez dit avec raison qu'elle avait pour bornes les droits d'autrui. Pourquoi n'avez-vous pas appliqué ce principe à la propriété qui est une institution sociale ?

On sait trop comment cela finit, avec le soutien des libéraux anglais : après Thermidor, la Constitution du Directoire (1795) ne comporte plus de déclaration des droits naturels. On sait bien la formule de l'ex-jacobin Boissy d'Anglas présentant la Constitution de 1795 : « Un pays gouverné par les riches est dans l'ordre social. » On sait comment Sieyès boucla le tout dans les plébiscites et la mise en place de l'Empire. On sait aussi comment Babeuf en radicalisa le sens de classe et voulut relancer la dynamique par la Conjuration des Égaux et en périt. On sait enfin comment répondit Paine, à qui, une fois libéré de prison, on demanda son avis sur cette Constitution de l'an III : celle-ci n'était pas, pour lui, républicaine : « Elle donne pour base à la société le bonheur d'une partie seulement », alors que « l'égalité des droits de tous les individus est la racine d'où tout doit partir ».

Retenons que le projet de 1789 comportait la reconnaissance des droits humains et des garanties pour le plus grand nombre, jusqu'à pouvoir contrôler les lois et décrets des élus du peuple. Selon ce qu'Ernst Bloch appelait si bien le « principe espérance », le souvenir vivant du souhaitable, les foules parisiennes de la révolution de 1848 « saluent [leurs] frères de 1792 », ceux de la République de la fraternité. Voyageant à Paris en 1837, le poète allemand Henri Heine avait décrit, sur les établis, dans les échoppes d'artisans, les brochures de Buonarroti dans la continuité de Babeuf et des discours de Saint-Just et de Robespierre, « une littérature qui sent la poudre ».

Deuxième tableau : « Nos frères de 1792 », comme disaient ceux de 1848

Comment démembrer les dimensions de pouvoir, de production et de propriété ? Toute poussée autogestionnaire comporte-t-elle une réorganisation de celles-ci ? Pendant la révolution de 1848, une brochure de large diffusion, *L'organisation du travail*, nous donne un repère, avec en contrepoint le discours d'Alexis de Tocqueville contre le droit au travail à l'Assemblée nationale. L'auteur, Louis Blanc, est aujourd'hui peu et mal connu. Journaliste célèbre, il était l'auteur d'une *Histoire des dix ans. 1830-1840* et d'un premier volume de *La Révolution française* qui le situait dans une continuité avec les jacobins. Sa brochure¹³¹⁵ reprenait pour l'essentiel les positions communes des animateurs du « compagnonnage » (Agulhon, 1973 ; Sewell, 1983). Son succès vient de ce qu'il transcrit avec force des idées « liées aux différentes tentatives du prolétariat de s'affranchir » (Faure et Rancière, 1976 : 284). Résumons les thèmes principaux. Chaque citoyen doit avoir droit au travail, ainsi que l'avait fort bien expliqué Flora Tristan : ceux qui ne possèdent que leurs bras doivent au moins se voir reconnaître cette propriété-là sous peine de ne pouvoir être citoyens ou citoyennes. Le travail sera organisé, selon Louis Blanc, dans les branches les plus importantes de l'économie nationale « par des ateliers sociaux », formés par les structures du compagnonnage par et pour les ouvriers non-propriétaires. Ces ateliers produiront en fonction des besoins connus, par branches et régions, et ainsi éviteront autant qu'il est possible les pics de travail et les périodes de chômage ; les ouvriers seront d'autant plus efficaces qu'ils travaillent pour eux et non pour un patron, c'est pourquoi des semaines de cinq jours de travail pendant sept heures devraient suffire !

Ces paroles et pensées datent d'avant 1848, quand même ! Il faut en redire les contours pour mesurer comment l'histoire bégaie, et aussi comment les racines des exigences contemporaines ont de longues et de solides racines. Cela supposait, dès 1848, de répondre à quelques questions politiques car, à l'opposé des conceptions de Proudhon et de changements par la seule organisation du travail, ce courant a une lucidité :

L'émancipation du prolétariat [...] contredit trop d'intérêts pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se puisse accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. [...] Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail : c'est au gouvernement de les leur fournir. [...] Prenez-le comme instrument sous peine de le rencontrer comme obstacle (Blanc, 1847 : 67-68)¹³¹⁶.

Louis Blanc se refuse à « commencer par conquérir le pouvoir » et à renvoyer « la discussion des questions sociales au lendemain de la révolution politique » : « C'est au gouvernement de fournir des instruments de travail », par le crédit garanti aux ateliers sociaux, un mode de gestion permettant la prise en charge des malades, infirmes, vieillards, et une péréquation des risques entre les industries. Ces fonctions attribuées au gouvernement sont, à son avis, très temporaires, une ou deux années. « À l'inverse des saint-simoniens, l'État ne doit pas tout faire par lui-même », mais créer les conditions permettant aux producteurs associés de ne pas subir la concurrence. Il y a aussi, dans les conceptions de l'auteur, ne l'oublions pas, une vision internationale, une perspective d'Europe mettant fin aux guerres et « un système d'alliance fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs dans toutes les parties du monde » (Blanc, 1847 : 85)¹³¹⁷.

Certes, on peut trouver une maîtrise de l'exposé amplement supérieure à celle des textes rassemblés dans *La parole ouvrière* ; mais, indépendamment des questions de tactique et du déroulement de février à juin 1848, il reste que Louis Blanc fut porté par une manifestation ouvrière le 28 février au nom des idées de l'« organisation du travail ».

À chaud, ses adversaires dévièrent la montée des exigences et transformèrent l'auteur en une sorte de ministre du travail sans pouvoir qui présidait la « commission du Luxembourg » ; le gouvernement, quant à lui, « donnait » du travail sans utilité sociale définie à des masses de chômeurs. Puis il fut procédé à des mises à la rue qui aboutirent au soulèvement et à la répression de juin et à une franche division des partis favorables à la

République et à la démocratie. Une défaite qui en prépare d'autres, même si les débats politiques se poursuivent. On peut donc mesurer l'ampleur du refus fondamental des thèses sur l'« organisation du travail » parmi les démocrates élitistes opposés à l'émancipation ouvrière en lisant le discours de Tocqueville en octobre 1848. Il s'opposait à un amendement prévoyant le « droit au travail » : « La Révolution française a consacré la propriété individuelle » ; face à la pauvreté, il faut « une révolution chrétienne et démocratique », « la charité dans la politique [...] afin de venir au secours de ceux qui seraient réduits à la misère si l'État ne leur tendait pas la main ». « Le droit au travail [...] cela amène l'État, une fois arrivé à de telles responsabilités [...] au communisme » (Tocqueville, 1990 : 167-197). Cela fit sensation à l'Assemblée, mais après la répression des journées de juin¹³¹⁸ !

Marx, inversement, polémique avec le « droit au travail » : « C'est seulement du droit bourgeois retourné contre lui-même. » Il y voit les illusions philosophiques du droit naturel et aussi la fragilité de ce qui peut passer pour une alliance porteuse de défaite entre les travailleurs disposant d'alternatives et les bourgeois progressistes désireux de formules étatiques de simple pacification républicaine. Louis Blanc déclara lui-même, en 1851, en réponse aux arguments de Thiers au sujet de l'échec des ateliers nationaux : « Avec la moitié de ce qui a été dépensé dans les Ateliers nationaux (lesquels ont été organisés sans moi et contre moi), il m'eût été facile de fermer la bouche à ceux qui disent [...] c'est impossible. »

Il nous reste, pour la réflexion sur l'actualité de l'autogestion, la présence, dans le mouvement socialiste débutant, d'une réflexion liant réorganisation de la production sous une forme associée, dimensions de planification de celle-ci et définition d'exigences sur le rôle de l'État et de sa transformation.

Troisième tableau : la proclamation de la Commune : l'événement, la postérité

Référence controversée, événement révélateur des mûrissements des vingt années de l'Empire et des options stratégiques et politiques de tout le début de 20^e siècle, elle forme une sorte de pivot : « événement » (Lefebvre, 1965), dont l'origine appelle une analyse au-delà du cadre événementiel ; dont les postérités demeurent sujettes de conflits politiques et polémiques.

Quelle différence avec 1848 ! La première révolution industrielle s'est affirmée. Des patrons donnent des conseils en modernisation et participent aux tentatives de mesures de l'Empire libéral¹³¹⁹. Dans les rangs des travailleurs, très fortement marqués par les représentations proudhoniennes, la discussion politique a lieu. Des courants se confrontent, malgré la répression et les interdits policiers veillant à ce que les revendications soient strictement internes aux entreprises, malgré la présence policière dans les réunions publiques. Alors qu'une grande vague de grèves se développe en 1864-1865, les lois courent après la volonté de cantonner et de contrôler le mouvement. L'espoir des « modernisateurs » et des « modérés » est de voir advenir une évolution :

Les trade-unions sont destinées, qu'elles le veuillent ou non, à devenir de simples intermédiaires faisant le « commerce du travail » [...]. Après avoir été organisées comme des conspirations, elles ont senti la nécessité de se faire reconnaître par la loi [...]. Le gouvernement a accueilli favorablement leur requête, et le parlement a accordé à ces ci-devant sociétés secrètes la protection de la loi (Molinari, 1872 : 172).

Avec ses diverses sensibilités politiques et culturelles, l'Internationale est présente ; son évolution, à l'époque était connue :

La fondation de l'Association internationale des travailleurs a changé la situation en réunissant ce qui avait été jusqu'alors séparé : la théorie du socialisme et la pratique des grèves (Molinari 1872 : 175).

Molinari souligne comment, dès 1869, est scellé un accord entre L'Internationale et les Amis de la paix et de la liberté, dont Victor Hugo proclame qu'il se produit ainsi « l'embrassement de la République et du socialisme » (Molinari, 1872 : 206). « À dater de ce moment, l'Internationale s'est jeté tête baissée dans la vie révolutionnaire », écrit notre auteur pour le regretter et prôner la poursuite des débats publics contre ces idées. Il critique la perspective de la « suppression du salariat », dont il souligne la continuité avec « l'idéal, de M. Louis Blanc, dans son petit livre *L'organisation du travail* : “Le gouvernement de l'entreprise devrait être élu par les travailleurs”, une association collectivement propriétaire de ses outillages et matériaux, se gouvernant elle-même. [...] Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital » (Molinari 1872 : 219)¹³²⁰.

Pour la discussion d'aujourd'hui sur l'autogestion, il est frappant de voir cette « réponse » dans un livre contemporain de la Commune :

Le gouvernement des entreprises peut-il appartenir aux travailleurs ? Le capital peut-il être réduit à la condition de salarié du travail [...] ? En renversant ainsi les rôles qu'ont joués de tout temps les éléments qui la constituent, les socialistes ne méconnaissent-ils pas la nature des choses ? (Molinari, 1872 : 220).

Retenons, cependant, que cette discussion porte sur l'apparition au grand jour d'un « parti socialiste ». Avec ses sensibilités et ses cultures politiques différentes, l'Internationale avait affirmé une option : être une organisation de combat qui cherche en permanence à unifier luttes corporatives et luttes politiques. Elle ne sépare pas les syndicats ouvriers tolérés des sections de quartiers discutant d'une République socialiste et prolétarienne. Les multiples réunions, thématiques ou liées à la phase de préparation de votes, amènent à s'exprimer, devant des dizaines de milliers de personnes, quelques centaines d'orateurs, blanquistes, « jacobins », membres de l'Internationale, eux-mêmes divisés entre ceux qui défendent la perspective communiste et ceux qui la combattent. Les « économistes » modérés sont assez vite rejetés. Quant à la question des femmes, de leurs droits et de l'oppression, elle restera très controversée. Les droits du travail et le contrôle sur l'industrie, en revanche, s'affirment avec netteté. Depuis le congrès de Bâle, en septembre 1869, l'influence des proudhoniens a reculé.

Une radicalisation a eu lieu. Des militants comme Eugène Varlin^{[1321](#)}, voient les progrès de conscience et d'organisation :

Dans nos réunions, écrit-il toutefois, nous avons été presque unanimes à reconnaître que nous n'étions pas prêts pour la révolution ; qu'il nous fallait encore un an, deux ans peut-être, de propagande active par le journal, les réunions publiques et privées, et l'organisation de sociétés ouvrières, pour arriver à être maîtres de la situation et être assurés que la révolution ne nous échappera pas au profit des républicains non socialistes.

Ces militants craignent les républicains modérés, libéraux. Et on verra comment, à chaud, les communards furent désarmés idéologiquement devant la possibilité, et la nécessité sans doute, de confisquer l'or de la Banque de France qui resta comme une enclave versaillaise dans Paris.

Cela crée cependant le contexte dans lequel mûrit la Commune, une sorte de république autogérée. Des études au sujet des réunions publiques à Paris de 1868 à 1870 l'ont amplement montré. « La Commune est née sous l'Empire » (Dalotel et coll.), mais elle n'a pu se développer, avant les combats décisifs, comme le souhaitaient ses militants socialistes révolutionnaires et communistes les plus lucides et déterminés.

Après d'autres provocations, Thiers, père du coup d'État du 2 décembre 1851, et encore chef du gouvernement après le renversement de l'Empire, fait enlever les canons que les Parisiens avaient mis sur les hauteurs afin de tenir un siège et de ne pas dépendre de l'armée. La réponse du comité central de la Commune est de résister à cette opération et de l'empêcher. Il est des « provocations » auxquelles une riposte forte et directe est inévitable pour qui veut protéger vraiment la mobilisation collective !

La Commune est proclamée le 28 mars, malgré son isolement relatif dans le pays. Soixante-douze jours de pouvoir et d'écrasement, jusqu'aux derniers fusillés du 28 mai. Cependant, on pourra dire, quelques années plus tard, « la Commune est par terre mais l'idée est debout ». Marx lui-même a écrit : « Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat »... Une phrase qui soulève bien les problèmes¹³²². Quelle idée, quelle continuité, quelle postérité ?

Quatrième tableau : l'échec oublié des syndicalistes révolutionnaires

Dans la suite de la Commune, tous les projets s'affermissent. Celui de la bourgeoisie qui veut tirer parti de la situation pour obtenir une République modérée, celui du Parti socialiste sur le modèle allemand, dont Jules Guesde sera le héraut en France, celui des syndicalistes révolutionnaires avec leurs contacts en Europe et au-delà¹³²³.

Dans les mois et années qui suivent le printemps de 1871, une partie des couches dirigeantes pense à la seule répression. Le droit de grève accordé en 1864 est supprimé en 1872. D'autres fractions de ces couches savent bien que « l'idée reste debout » et déploient leurs efforts pour éradiquer le mouvement en faveur de l'émancipation des ateliers et de la transformation de l'État.

Les auteurs que nous avons cités publient et rééditent leurs livres préparés avant et pendant la Commune. Ils défendent l'« unionisme », vantent la réussite du modèle anglais des trade-unions, prônent une modernisation des relations de travail et la reconnaissance des syndicats.

Molinari, dont l'ouvrage paraît en 1872, polémique contre l'AIT et le « socialisme continental » écrit :

Les événements en ont empêché la publication [...]. Si cette étude n'a point la vertu de convertir les socialistes et de désarmer les révolutionnaires, elle pourra contribuer du moins à rassurer les classes conservatrices et à les convaincre qu'une nouvelle dictature, impériale ou autre, n'est pas nécessaire pour sauver la société.

Denis Poulot veut des syndicats reconnus afin d'opposer les « ouvriers vrais » et les meneurs « rouges » : « Le peuple est un grand enfant qui bégaie ses besoins » (Poulot, 1980 :353). Il préconise le développement des formes de négociation : « Ce sont les syndicats qui tueront les grèves [...]. Nous félicitons les courageux citoyens qui travaillent hardiment à leur développement », écrira-t-il encore en 1887 dans la préface à la troisième édition de son livre (Poulot, 1980 : 108). Nommé maire (par le Président) du 11^e arrondissement de Paris et président de la Chambre patronale de la métallurgie, l'auteur de ces propos organisera des concours annuels pour récompenser les inventions techniques pouvant remplacer des savoir-faire ouvriers trop difficiles par des machines, créera une banque pour aider les salariés méritants à équiper leur logement en donnant ainsi à leur « bourgeoisie » la possibilité de s'occuper de leur « intérieur » sans travailler à l'extérieur. Le débat de la loi sur les syndicats, en 1884, sera d'ailleurs mené avec l'idée de pérenniser ce trade-unionisme-là.

Au sein de la CGT, le courant idéologique de Poulot, animé par Jean Barberet, deviendra majoritaire à la direction en 1876, avant d'être renversé par des syndicalistes se réclamant du socialisme et par l'activité militante des anarchistes. Une histoire du redéploiement des courants socialistes serait à évoquer, avant et après 1880. Des « possibilistes » à Paul Lafargue et Jules Guesde. Ce dernier, républicain rentré d'un exil en Suisse en 1876, découvre le marxisme et son accord avec le Parti socialiste allemand. Nous ne pouvons pas non plus suivre ici, étroitement imbriquée, le changement du syndicalisme : de la fusion entre des fédérations syndicales et les Bourses du travail. Il faut renvoyer au rôle tenu par Fernand Pelloutier, qui assura l'animation de la CGT avec une forte conception de son autonomie.

Même si le souvenir de ce processus semble perdu dans les limbes du mouvement ouvrier, cet épisode fondateur et loin d'être négligeable : le syndicalisme de lutte a été gagné par des militants, anarchistes, socialistes

révolutionnaires, communistes, contre une direction en partie bourgeoise¹³²⁴.

Au sein de la CGT, après la fusion officielle en 1895 entre les Bourses et les fédérations syndicales, les courants se confrontent. Et des anarchistes avec des blanquistes et certains courants socialistes produisent cette convergence « syndicaliste révolutionnaire ». L'un des personnages emblématiques en est Émile Pouget, revenu d'un exil à Londres où il a appris l'expérience des *trade-unions*, défend la nécessité pour les anarchistes de militer dans les syndicats afin que les prolétaires puissent se défendre tous les jours en construisant une mentalité de dépassement de la société capitaliste.

La perspective de la grève générale traduit, finalement, le souci ne pas finir comme la Commune : unir ceux et celles qui peuvent faire vivre un réseau d'entreprises reprises à leurs patrons et autodirigées, avec des coopératives utiles localement, afin de préparer l'émancipation, consciemment¹³²⁵. Au Parti selon Guesde qui fera changer la société en prenant la majorité à l'Assemblée nationale et qui laisse un rôle minoré aux syndicats, ils opposent la conception de l'action directe qui peut négocier des réformes tout en visant à reconstituer dans la lutte une autre forme d'État par une socialisation de la production (Pataud et Pouget, 1995). Une brochure présente d'ailleurs la CGT comme « le parti du travail », en compétition avec le Parti socialiste de type parlementaire.

Au cours des mêmes années, légitimant la perspective de la grève générale afin de donner un horizon, une véritable crise de confiance entoure les partis politiques. Ils sont stigmatisés pour leur rôle non démocratique au service d'une oligarchie. Significatif est le livre de Moïsei Ostrogroski, exilé puis membre du parti russe Cadet, un réformateur, qui est publié en 1902, puis en 1912. Il fournit une analyse ravageuse des partis de Grande-Bretagne et des États-Unis : la machine des partis empêche une véritable vie politique à partir des réalités sociales, car les candidats, puis les élus, doivent obéir aux exécutifs ou aux groupes dirigeants capables d'accéder aux responsabilités de gouvernement. Dans la première édition, il fait une exception pour le Labour qui vient d'être créé, en 1898, par les *trade-unions* et devrait donc permettre un autre type de parti. Mais dès la deuxième édition, il corrige son chapitre et montre comment, très vite, c'est au contraire une forme de bureaucratie équivalente qui se met en place en mélangeant celle des syndicats et celle des candidats au Parlement.

Tout aussi critiques, au sujet du Parti socialiste allemand, les articles de Roberto Michels paraissent dans la revue *Le Mouvement socialiste* (Michels 1993). L'auteur suit les congrès, les luttes sociales et politiques, et fait des comptes rendus au public militant français. Son orientation correspond à celle de la gauche socialiste allemande et il crée des liens avec les syndicalistes révolutionnaires. Face à cette crise de confiance, Max Weber construira une sociologie politique démontrant que les règles de la démocratie contribuent à une régulation du capitalisme et qu'on doit considérer celle-ci comme une « pseudo-démocratie », pas une démocratie comme un idéal : cette réalité est, selon lui, indépassable même si elle est partiellement réformable (Weber, 1959 : 98 ; 2004 : 229, 457).

Dans ce contexte, il faut bien comprendre les tentatives de Jean Jaurès afin de se rapprocher des syndicalistes révolutionnaires, notamment en leur ouvrant les colonnes de *L'Humanité*, mais aussi en reconnaissant le rôle de la grève générale pour créer des droits nouveaux et pour pouvoir s'opposer à la guerre (Jaurès, 1976). Cette option fut rejetée au congrès socialiste de Stuttgart et, par la logique des États, les forces organisées du mouvement ouvrier finirent par jouer un rôle d'agents de mobilisation pour la guerre et ses massacres de masse.

Sans pouvoir poursuivre cette histoire ici, les résultats contradictoires de cette boucherie comportent un fait auquel il nous faut reconnaître sa portée et son sens : en janvier 1919, le dirigeant allemand qui orchestre la répression contre les spartakistes et l'assassinat de Karl Liebknecht, de Rosa Luxemburg, de Kurt Eisner et de Gustav Landauer sera le même qui, en 1907, dans les congrès socialistes, s'était opposé aux positions antimilitaristes... Max Weber faisait ainsi remarquer comment, du fait de la guerre de 1914, une partie de la social-démocratie avait acquis la confiance de la bourgeoisie en participant à la cohésion nationale. Ne sous-estimons pas comment l'échec du courant de l'auto-organisation à partir de la base, en Europe, s'est traduit par la mobilisation générale pour la guerre. Et n'oublions donc pas comment cela pèsera ensuite¹³²⁶.

Cinquième tableau : une « démocratie avancée » et la Restauration

Les possibilités de 1945, multiples, sont trop souvent oubliées, parce qu'elles furent détournées par les principales forces avant d'être suivies par les drames des guerres coloniales contemporaines de l'essor capitaliste des années 1950 et 1960. Toutefois, ce moment mérite attention pour les références essentielles à une perspective de république autogérée.

Un texte, après une offensive idéologique de la droite présidentielle, permet de mesurer la radicalité des objectifs du programme du Conseil national de la Résistance (CNR) : « L'éviction des grandes féodalités - économiques et financières [...] et la participation des travailleurs à la - direction de l'économie. » Sans oublier « un plan complet de sécurité sociale, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État », pour la santé, les retraites et le droit au travail (Citoyens... 2010 : 23-26)¹³²⁷. Voilà qui donne une pleine légitimité aux prises d'usines décrites par Robert Mencherini à Marseille. Et voilà poindre une contradiction terrible, dont parlaient les militants de l'époque : l'impression d'un abandon, sinon d'une trahison, des projets de la « libération sociale » (Cours-Salies, 1988 : 30)¹³²⁸. Cette réalité se comprend parfaitement à la lecture de l'analyse d'André Ferrat :

À des millions d'hommes il est apparu que la 3e République n'était pas une véritable démocratie mais une institution réactionnaire, recouverte de décors démocratiques, et qui comptait bien pouvoir pactiser d'égale à égale avec la contre-révolution hitlérienne aux dépens de son propre peuple, en abolissant tout ce qui restait des conquêtes démocratiques du passé (Ferrat, 1945 : 13-14).

L'auteur montre « la continuité des administrations depuis l'an VIII, décembre 1799, et la Constitution du Consulat ». La composition des organismes dirigeants fait que l'« oligarchie financière » contrôle l'exercice réel du pouvoir :

« Liens de familles, de camaraderie, de services rendus, de fréquentation », avec déjà « le passage de la quasi-totalité des membres des hautes administrations par l'École libre des sciences politiques¹³²⁹ » (Ferrat, 1945 : 29, 161, 180).

Ses propositions furent écartées et les ruptures qu'il délimitait n'eurent pas lieu :

Remplacement du corps préfectoral, de la Cour des comptes, de l'Inspection des finances, etc. par un système d'institutions démocratiques, des assemblées élues et des fonctionnaires élus, tous responsables devant leurs électeurs (Ferrat, 1945 : 233).

On doit examiner les possibilités qu'offrait la protection sociale, qui pèse à l'époque au moins deux fois le budget de l'État, si elle avait été gérée directement par ceux et celles qui en paient les cotisations. Élément de la masse salariale, la « part patronale » ne devrait-elle donc pas être contrôlée

et gérée uniquement les propriétaires directs de cette valeur ? 75 % des pouvoirs de gestion appartiennent, dans un premier temps aux salariés contre 25 % aux employeurs. Cette position est usurpée, car toutes les cotisations sont de la masse salariale ; mais elle est imposée politiquement afin de montrer à ces messieurs qu'ils seront respectés. Ils intrigueront afin que les votes soient à la proportionnelle dès qu'ils auront aidé à la scission du mouvement syndical ; puis en 1967, il y sera mis une dose de « paritarisme » : 50/50, on se demande pourquoi, hormis la volonté, après l'avoir restauré en 1945-1947, de garantir le rapport entre les classes et de donner la majorité aux syndicats choisis par les représentants patronaux¹³³⁰.

Peut-on imaginer deux fois le budget de l'État géré par des représentant·es des salarié·es, officiellement en charge de la santé (y compris avec des moyens préventifs sur les lieux de travail ou d'habitation) et du financement des médicaments... Quelle immense place pour une gestion de l'amélioration de la vie quotidienne ! Ou quelle immense gabegie en confinant les moyens de la démocratie entre salarié·es au profit de la « gestion » entre responsables ! La question n'aura pas été posée. Mais la confiscation par une élite, à la place du pouvoir à reconnaître aux salariés, montre à quel point les forces principales se réclamant de la « classe ouvrière » ont tourné le dos à une perspective d'autogestion.

Il en est de même du Préambule de la Constitution¹³³¹, toujours en place, et qui devrait permettre des poursuites devant le Conseil constitutionnel depuis les dernières réformes. Celui-ci comporte tous les droits refusés lors de la révolution de 1848, dont celui de gérer directement et démocratiquement les entreprises, plus les droits des femmes et la libre détermination de leur avenir par les peuples colonisés. Cela n'a pas empêché de faire le contraire avec les guerres coloniales, ni de bafouer le droit à l'égalité pour les femmes ou le droit à l'emploi et aux revenus. La présence de ces contradictions traduit ce qui aurait été possible, sans l'accord entre de Gaulle et l'URSS contribuant à la stabilité des deux piliers de l'ordre bourgeois, pour reprendre les mots d'Henri Lefebvre (1968).

Toutefois, le souci de l'autogestion resurgit si souvent ! Dans les options en Yougoslavie¹³³², dans des controverses à Cuba¹³³³, en Algérie¹³³⁴, dans les « cordons » au Chili¹³³⁵, dans les conseils ouvriers en Hongrie ou en Pologne¹³³⁶ (Naville, 1978 : 108), à propos de la Chine... ou dans les « années 68 ». Parfois la discussion est posée avec ampleur : comment les

opprimé·es s'émancipent en prenant leurs affaires en mains ? Parfois, cependant, l'illusion colportée par le terme de « gestion » enferme dans des voies de garage et d'échec. Cela se traduit par de grands débats du mouvement ouvrier français et européen (Cours-Salies, 1998 : 426-435 ; 2008 : 162-176).

Quand Nicolas Sarkozy veut éradiquer l'idée même d'un Mai 68 – - tellement déformé par certains de ses protagonistes, comme dans tous les ralliements aux vainqueurs –, il nous incite à en rappeler, avec Henri Lefebvre, les options historiques réelles : l'autogestion généralisée peut permettre d'éviter les pièges de la gestion, car « le désir de création ou de créativité surgit comme besoin social » (Lefebvre, 1998).

Sixième tableau : voyons un peu le présent et l'horizon...

Essayons de faire jouer les éclairages précédents. Et relevons ce défi : marquer l'actualité de la perspective autogestionnaire située dans le fil du temps. Pour être compris dans les enjeux du local au global, sans gommer les dimensions mondiales et politiques, nous reviendrons en fait du global au local : sans mise en perspective, celui-ci reste trop objet de controverses.

Quelques réalités interrogent toute proposition de perspective autogestionnaire : l'ampleur de la centralisation réelle des pouvoirs et des richesses et l'atomisation extrême des situations laissent interrogatif. Ce monde brille par ses incohérences et sans doute ainsi reste enfoncé dans des discours inquiets accompagnés de passivité. Ainsi, des mois durant, le président du GIEC, Rajendra Pachauri, a déclaré : « Il nous reste sept ans pour inverser la courbe des émissions de CO₂. » À cet égard, la conférence de Copenhague aurait dû être décisive, avec pour tâche d'orienter l'action des gouvernements du monde entier pour l'après Kyoto, c'est-à-dire pour 2012. Au vu de ses résultats, il paraît qu'il « faut agir avant dix ans » et renforcer les votes écologistes pour être mieux entendus... Nous parlons sans doute de l'urgence dans un sens plus immédiat¹³³⁷.

Changer le monde ne sépare pas cette injonction environnementale, plus largement écologiste, des dimensions sociales et économiques du capitalisme contemporain. En contrepoint de ces médiatisations, au rang des urgences on doit évidemment ajouter celle mise en avant par la FAO, témoignant, avec quinze minutes de télévision par an, du milliard d'êtres humains souffrants de sous-nutrition.

Puisqu'on peut actuellement parler du capitalisme sans paraître fou, reprenons le fil du temps, la réalité du pouvoir et des moyens pour changer le système. Propriété et pouvoir en temps de mondialisation, cela peut paraître source de désorientation, mais...

Comment ne pas annoncer et expliquer la nécessaire disparition du pouvoir des multinationales ? 125 000 personnes dirigent et possèdent les pouvoirs économiques et financiers sur le quart des richesses du monde... Donnée à la fois statistique et de sociologie politique, le pouvoir ne s'exerce pas par des relations directes entre êtres humains, il est médié par les rapports sociaux, le capital accumulé, ses règles de circulation et les institutions qui stabilisent le tout. Par exemple, les états-majors des cinq multinationales qui possèdent et dirigent 90 % des grandes surfaces contrôlent la circulation et la distribution des produits de millions de sous-traitants, artisans, salariés, paysans... Avec quelques millions de personnes cette « classe » mondialisée, plus ou moins en cours de formation, contrôle une grande moitié des moyens de production et d'échange. On peut appeler cela d'un terme plus ébouriffant et donner dans le « nouveau » sous le nom de globalisation ou mondialisation.

Ces phénomènes ne sont en rien neutres et quasi « naturels » : le pouvoir et ses possesseurs se réorganisent. Sans expropriation de ces couches sociales, de quoi parle-t-on ? Peut-on vouloir une transformation radicale des institutions internationales sans nommer clairement ceux qui doivent perdre pouvoir et privilèges afin d'être remplacés par des formes de socialisation et de démocratie donnant toute leur place aux mouvements populaires (paysans, syndicalistes, chercheurs, mouvements de femmes, etc.)¹³³⁸.

La plupart des entreprises peuvent fonctionner avec les savoir-faire de leurs ouvriers, employés et techniciens et elles pourraient produire tout autre chose si les besoins étaient débattus démocratiquement. Mais, pour exercer un pouvoir réel, développer une socialisation des richesses à la place de l'« ordre » actuel, il faut quelques conditions, celles-là même dont auraient discutées les socialistes de 1848, avec quelques moyens modernes en plus.

Il faudrait sûrement inventer des formes de préparation et de déroulements de « Forums » internationaux à la place des groupes de directions des multinationales plus ou moins dirigés et en tout cas disciplinés par le FMI, l'OMC, les G8 ou G20. Les Forums sociaux,

mondiaux ou régionaux, ne donnent qu'une image de ce qui pourrait être¹³³⁹.

Il faut aussi travailler à imposer des critères de travail et de sécurité, de santé, de conditions de travail, de niveau de vie, sans lesquels les conditions de contrôle sur la qualité des produits sont illusoires. Les trade-unions avaient repris le souci d'instaurer un « label ouvrier » qui avait aussi été présent avec les « corporations » du compagnonnage français (Sewell). Des Forums sociaux mondiaux, différenciés par activités quand cela est utile, seraient seuls à même de donner de telles garanties. Qui y participeraient sans que cela soit une bureaucratie syndicale ou gouvernementale relookée ? Des délégués mandatés par des assemblées populaires, en usant enfin des moyens de communication et d'information directe des télévisions comme d'Internet. Mais il est vrai que ces moyens ne devraient plus relever de propriétés privées.

Cela vaut aussi pour les options de production qui soient soucieuses de l'avenir de la planète : la masse de biens à produire pour utiliser au mieux le solaire et les autres formes d'énergie non polluante appellent un immense effort de diffusion d'information. Nous sommes loin derrière ce qui est possible, parce que la majeure partie de celles et ceux qui en seraient les premiers intéressés n'ont ni les moyens de s'informer ni les moyens de décider.

Quelles sont les potentialités de production, les innovations déjà sans doute utilisables ? Pourquoi ne sont-elles pas connues par la masse de la population afin d'en organiser une vérification préalable des risques et des avantages ? Cela appelle, il est vrai, que les chercheurs et la plupart des intellectuels ne soient plus dans des sphères confinées, dépendant des pressions et des réseaux d'influence sans grand droit aux discussions publiques et contradictoires. Autre question : quelles sont les ressources plus ou moins rares dans divers pays ? Pourquoi cela devrait-il rester un objet de guerres ? Les biens du sous-sol, en s'assurant que les peuples n'en soient pas lésés, ne devraient-ils pas être sous le contrôle d'une institution démocratique mondiale, évaluant les risques sanitaires et environnementaux, les possibilités et les rythmes d'utilisation ?

Quelles sont les possibilités de réorganiser le travail, de dégager du temps non contraint ? Pour la seule question du temps de travail, cependant, nous devrions reprendre un fil inspiré d'une approche de Keynes en 1930, réactualisée. Dans un texte qui mérite d'être cité, où il se présente comme un défenseur du capitalisme libéral, il démontre comment

les gains de productivité des investissements capitalistes doivent mener, en quelques dizaines d'années, à de semaines de travail de quinze ou vingt heures seulement, avec ainsi un enrichissement social dû à la pluriactivité et au dynamisme dans la société (Keynes, 2002). Il est vrai qu'à cette époque les revendications syndicales aux États-Unis ont comporté celle de trente-six heures payées quarante avec embauches... assorties de la démonstration que les gains de productivité devaient permettre ces concessions. Quand Pierre Naville reprit cette perspective, dans les années 1950, au nom de la réorganisation possible du travail, il se fit rejeter de belle façon (Naville, 1963 ; 1964)¹³⁴⁰ ! Oubliées, alors, les éclairages de 1848, de 1871, voire de 1945 !

Tant pour les droits des hommes et femmes qui circulent sur cette planète mondialisée que pour avoir les moyens de changer les rapports sociaux au quotidien, il faut cesser d'avoir peur de s'emparer autrement des moyens de production. Nous ne pouvons pas reprendre ici un débat auquel, par exemple André Gorz a participé dès avant 1968 (Gorz, 1964). On ne détruira le capitalisme qu'en le remplaçant. Une révolution démocratique est donc bien nécessaire. Dans le fil du temps, que cet article a retracé trop sommairement, s'impose une question :

Le processus de l'autogestion, pratique sociale et théorie de cette pratique, implique la mise en place d'un réseau complexe d'organismes ; la pratique et la théorie modifient le concept classique – dans la démocratie formelle – de représentation et de représentativité. [...] Automatisation à la base dans les forces productives – utilisation des moyens électroniques [...], ces nouvelles techniques fondent des possibilités nouvelles. À condition qu'on les utilise pour assurer le dépérissement de l'État et de la bureaucratie (Lefebvre, 1998 : 79).

avril 2010

Pour en savoir plus

Agulhon, Maurice (1973), *1848 ou l'apprentissage de la République*, Paris, Le Seuil.

Bloch, Ernst (1976), *Droit naturel et dignité humaine*, Paris, Payot.

Citoyens et résistants d'hier et d'aujourd'hui (2010), *Les jours heureux. Le programme du CNR de mars 1944 : comment il a été écrit et mis en œuvre, et comment Sarkozy accélère la démolition*, Paris, La Découverte.

Cours-Salies Pierre (1988), *La CFDT. Un passé porteur d'avenir*, Montreuil, La Brèche.

Cours-Salies Pierre (1991), « Louis Blanc et le socialisme autogestionnaire », *Économies et Sociétés*, n° 28-29.

Cours-Salies Pierre (1998), « Travail et autogestion », dans Jacques Kergoat *et al.*,

- Le monde du travail*, Paris, La Découverte.
- Cours-Salies Pierre (2008), « CFDT », dans Antoine Artous, Didier Epsztajn, Patrick Silberstein (2008), *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Crozier, Michel, Samuel Huntington, Joji Watanuki (1975), *The crisis of democracy*, New York, New York University Press.
- Dalotel, Alain, Alain Faure, Jean-Claude Freiermuth (1980), *Aux origines de la Commune*, Paris, François Maspero.
- Faure, Alain et Jacques Rancière (textes rassemblés et présentés par) (1976), *La parole ouvrière, 1830-1851*, Paris, UGE.
- Ferrat, André (1946), *La République à refaire*, Paris, Minuit.
- Gauthier, Florence (2013), *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution, 1789-1795-1802*, Paris, Syllepse.
- Goblot, Jean-Jacques (2003), *Le droit au travail. Passé, présent, avenir*, Paris, Syllepse.
- Gorz, André (1964), *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Paris, Le Seuil.
- Jaurès, Jean (1976), *La classe ouvrière*, textes présentés par Madeleine Rebérioux, Paris, François Maspero.
- Keynes, John M. (2002), « Perspectives économiques pour nos petits enfants », dans John M. Keynes (2002), *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard.
- Lefebvre, Henri (1965), *La proclamation de la Commune*, Paris, Gallimard.
- Lefebvre, Henri (1966), *Autogestion*, n° 1.
- Lefebvre, Henri (1998), *Mai 68. L'irruption...*, Paris, Syllepse.
- Leroy, Maxime (1913), *La coutume ouvrière : Syndicats, Bourse du travail, Fédérations professionnelles, coopératives doctrines et institutions*, Paris, Giard et Brière.
- Lewin, Moshe (2004), *Le siècle soviétique*, Paris, Fayard.
- Marx, Karl (2008), *Critique du programme de Gotha*, Paris, La Dispute/Éditions sociales.
- Michels, Roberto (1993), *Critique du socialisme*, présentation et introduction par Pierre Cours-Salies et Jean-Marie Vincent, Paris, Kimé.
- Molinari, Gustave de (1872), *Journal des débats* du 27 juillet 1869, repris dans son livre *Le mouvement socialiste et les réunions publiques avant la Révolution du 4 septembre 1870*, suivi de *La pacification du capital et du travail*, Paris, Garnier.
- Naville, Pierre (1963), *Vers l'automatisme social ? Problèmes du travail et de l'automation*, Paris, Gallimard.
- Naville, Pierre (1964), *Questions du socialisme. La classe ouvrière et le régime gaulliste*, Paris, EDI, Paris.
- Naville, Pierre (1978), « Notes sur l'histoire des conseils ouvriers », *Arguments*, n° 4, Paris, UGE.
- Ostrogorski, Moïsei (1912), *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Calmann-Lévy.
- Paine, Thomas (1991), *Les Droits de l'Homme*, Nancy, Presses de l'université de Nancy.
- Pataud, Émile et Émile Pouget (1995), *Comment nous ferons la révolution*, Paris, Syllepse.
- Poulot, Denis (1980), *Le sublime, ou le travailleur comme il est en 1870, et ce qu'il peut être*, Paris, François Maspero.
- Rancière, Jacques (1981), *La nuit des prolétaires*, Paris, Fayard.
- Rancière, Jacques (2005), *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique.
- Sewell, William H. (1983), *Gens de métier et révolutions : Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier.

Sieyès, Emmanuel (2008), *Textes choisis*, Montreux, Archives contemporaines.
Tocqueville, Alexis de (1990), *Œuvres*, t. 3, Paris, Gallimard.
Tristan, Flora (1986), *Union ouvrière*, Paris, Des femmes.
Vovelle, Michel (1992), *La découverte de la politique : Géopolitique de la Révolution française*, Paris, La Découverte
Weber, Max (1959), *Le savant et le politique*, Paris, UGE.
Weber, Max (2004), *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel.

1313. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].

1314. Condorcet : « Or, les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées. Ainsi, les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes, et celui qui vit contre le droit d'un autre, quels que soient, sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens » (*Essai sur la Constitution et les fonctions des assemblées provinciales*, 1788).

1315. *L'organisation du travail* : cette grosse brochure, éditée cinq fois de 1839 à 1845 a été publiée à 45 000 exemplaires. La dernière édition, 1847, a pris la forme d'un livre où il reprend des éléments d'une polémique avec des adversaires « libéraux ». Le texte cité est l'édition de 1847, consultable à la Bibliothèque nationale.

1316. [[> Aube précoce de Lyon \(L'\)](#)].

1317. [[> Vers une révolution autogestionnaire](#)]

1318. [[> Ateliers coopératifs de la Commune de Paris](#)].

1319. Nombre d'interventions violentes de la troupe, nombre d'emprisonnements de militants, font douter de l'expression « Empire libéral ». Mais il s'agit d'une évolution des politiques dans les - rapports sociaux au travail, imitées de celles de l'Angleterre, au moment où Bismark lui-même cherche les moyens d'un consensus social. Signalons deux livres qui finalement illustrent ces volontés de modernisation de l'Empire. Celui de Denis Poulot, *Le sublime*, paru en 1869, dans lequel un patron paternaliste mais « modernisateur » se demande pourquoi les ouvriers n'obéissent plus ; et celui de Gustave de Molinari, qui reprend des articles publiés dans *Le Journal des débats* en 1869 avec d'autres écrits d'intervention politique. Il a aussi publié, en 1870, son étude sur *Les clubs rouges* pendant le siège de Paris.

1320. [[> Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)].

1321. Eugène Varlin, fusillé le 28 mai 1871, fut secrétaire de la section française de l'Association internationale des travailleurs (AIT). [[> Appel pour la formation d'une cuisine coopérative](#)].

1322. [[> Guerre civile en France \(La\)](#)].

1323. Notamment les Industrial Workers of the World (IWW) fondés en 1905. [[> Utopie aux commandes \(L'\)](#)].

1324. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

1325. [[> Travail coopératif](#)].

1326. Il n'est pas question de traiter ici d'autres phénomènes qui marquent, durant les années 1920 et les années 1930, les effets de ce partage du monde après la guerre de 1914. Avec, par ailleurs l'essor de la puissance des États-Unis, tirant un énorme parti de la guerre et menant une campagne interne pour faire disparaître leurs courants socialistes et syndicalistes révolutionnaires. Avec aussi

ce que devint la révolution des conseils ouvriers, en Russie. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1327. Citoyens et résistants d'hier et d'aujourd'hui, *Les jours heureux. Le programme du CNR de mars 1944 : comment il a été écrit et mis en œuvre, et comment Sarkozy accélère la démolition.*

1328. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].

1329. Ancêtre de l'ENA créé au lendemain de la Commune.

1330. [[> Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne](#)].

1331. Le Préambule de la Constitution de 1946, resté dans sa fonction pour celle de la 5^e République en 1958 énonce des principes qu'il faudra aussi affirmer, avec des moyens pour qu'ils soient actifs, dans une prochaine possible 6^e République ! Contradictions de l'idéologie...

1332. [[> Loi sur le travail associé \(La\)](#)].

1333. [[> Implications de l'autogestion \(Les\)](#)].

1334. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1335. [[> Poder popular](#)].

1336. [[> Mouvements pour l'autogestion en Europe du centre et de l'est](#)].

1337. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

1338. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1339. [[> 1^{res} Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)].

1340. [[> Automation et avenir du travail](#)].

Lutte pour l'autogestion et la révolution (La)

Tendance marxiste révolutionnaire internationale

La société, sa finalité, son fonctionnement jusque dans les aspects les plus concrets de la vie quotidienne deviennent le point de mire d'une critique globale [...] engendrée par le développement même de la société capitaliste [...] et par la conséquence des possibilités de la révolution scientifique et technologique. [...] Les premières esquisses d'autodétermination ont pris la forme concrète de l'autogestion. La pensée autogestionnaire [...] est sortie du domaine des idées pour devenir un programme d'action. C'est sur des bases entièrement renouvelées qu'[elle] s'est imposée [...] comme forme de lutte et comme stratégie révolutionnaire, d'une part, et comme modèle de socialisme, d'autre part. [...]

La stratégie de l'autogestion suppose l'existence de mots d'ordre et de formes d'organisation adaptés à la fois à chaque moment de la lutte de classes aux aspirations générales des travailleurs à l'autodétermination [...].

Dès lors qu'il prend un caractère de masse, le contrôle ouvrier sort très rapidement de ses limites et se transforme en une expression de la capacité des travailleurs à gérer leur propre vie professionnelle et sociale. Comme son nom l'indique, l'application du contrôle ouvrier ne se limite qu'à la surveillance et à la vérification de la marche d'une entreprise dont la direction effective reste entre les mains des capitalistes ou des représentants de l'État : l'autogestion et le contrôle ouvrier, malgré la confusion intéressée entretenue par certains, sont de nature fondamentalement différente¹³⁴¹. Mais le contrôle ouvrier, qui ne peut être réalisé que par la lutte, enclenche un processus dynamique impliquant la négation progressive des prérogatives de la direction patronale ou étatique. Le contrôle ouvrier, ou les tentatives de l'exercer, constitue pour les travailleurs un exercice de préparation, en quelque sorte, qui leur rend sensible la nécessité de passer à une phase supérieure de l'action. Le rôle des révolutionnaires consiste à placer toutes les luttes partielles pour le contrôle ouvrier dans la perspective de l'autogestion. L'autogestion représente le dépassement des perspectives réformistes sous quelque forme qu'elles se présentent. Du développement de la lutte des classes dans la perspective de l'autogestion dépend non seulement l'extension du

mouvement révolutionnaire, mais aussi son incidence et son intensité. La stratégie de l'autogestion intègre et développe la revendication du contrôle ouvrier.

Si le contrôle ouvrier est, par conséquent, une sorte de banc d'épreuve rendant perceptible la nécessité de l'autogestion, l'autogestion d'une usine ou d'un service isolé, ou même d'un ensemble s'élevant à plusieurs unités, est, en règle générale, une entreprise utopique en régime capitaliste. L'environnement hostile aura tôt fait d'en paralyser le fonctionnement en tarissant l'approvisionnement en matières premières et en sabotant la commercialisation et l'écoulement de la production¹³⁴².

[...] L'instauration de l'autogestion dans quelques entreprises crée un double pouvoir qui, pour des raisons à la fois économiques et politiques, ne peut que s'étendre ou disparaître, aboutir à la prise du pouvoir par les travailleurs ou à leur défaite. Ainsi, la réussite de l'autogestion réclame son extension à des branches entières de l'activité économique. En partant des revendications immédiates, en préfigurant l'organisation sociale de la société de transition par l'organisation des masses en lutte, la stratégie de l'autogestion pose de façon concrète la destruction de l'appareil d'État bourgeois et le renversement de la bureaucratie. [...]

La société autogérée est fondamentalement un ensemble, un réseau d'unités de base : communes, régions, services sociaux, entreprises industrielles et agricoles, qui fonctionnent sous la direction des travailleurs et des habitants groupés dans des assemblées générales ou des conseils. Ces unités de base ne sont pas simplement juxtaposées : elles forment un tout composé de parties dont l'autonomie ne peut être que relative. Cette totalité est une réalité économique et sociale. C'est pour cela que la planification reste une règle générale que l'on ne peut transgresser. Mais à la différence du plan hypercentralisé, imposé d'en haut et que les zéloteurs du stalinisme se sont évertués à faire passer pour l'essence même du socialisme, la pièce maîtresse de l'établissement du plan sont les propositions et les initiatives de la base. Et ce n'est qu'après la consultation des travailleurs et des habitants des communes que le plan central est fixé dans ses grandes lignes et sous leur contrôle. Il se présente alors sous la forme d'une synthèse globale et optimale où sont conciliés les intérêts généraux de la société et les intérêts légitimes des unités de base, dans le but de faire fonctionner l'ensemble le plus harmonieusement possible. L'articulation entre le plan central, les entreprises, les communes et les régions est, à la fois, la question la plus importante et la plus

épineuse des problèmes économiques de la construction du socialisme. [...]

Le pouvoir des travailleurs n'est pas la somme de pouvoirs locaux dans l'entreprise ou la commune (c'est l'erreur des nouvelles formes de réformisme d'interpréter l'autogestion en ce sens) ; il traduit au contraire un renversement dans la domination de classe qui rend possible et effectif l'exercice des responsabilités à tous les échelons. D'un autre point de vue, l'erreur des anarchistes [...] est de croire à la possibilité d'une harmonie préétablie entre les groupements sociaux de base [...]. Leur position est au fond la négation de la nécessité d'une période de transition¹³⁴³.

L'autogestion et sa généralisation à tous les aspects de la vie sociale, qui n'est pas autre chose que le socialisme lui-même, c'est-à-dire l'association libre des travailleurs, ne peut être qu'une conquête, le résultat d'un combat plus ou moins prolongé, permanent, aux multiples péripéties. L'issue du combat, il est vrai, sera grandement facilitée par les applications de la révolution scientifique et technologique. En permettant la multiplication des centres d'information et de décision, et la décentralisation des responsabilités, l'informatique et la cybernétique sont des alliées du socialisme autogestionnaire contre les hiérarchies et les effets sociaux de la division du travail et, à terme, contre la division du travail elle-même.

1972

Source

TMRI, *La lutte pour l'autogestion et la révolution*, Paris, François Maspero, 1972.

1341. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

1342. [[> Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].

1343. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

Marx et l'autogestion

Yvon Bourdet

Le mot *autogestion* n'est guère d'usage courant que depuis une dizaine d'années et il paraît bien anachronique de le juxtaposer au nom de Marx¹³⁴⁴. Toutefois – pour que ceux qui l'ignoreraient n'aillent pas imaginer que nous allons nous livrer à je ne sais quel exercice scolastique de rapprochement artificiel du genre : « Que penserait aujourd'hui Platon de la télévision ? » – précisons d'emblée que si Marx n'emploie pas le mot autogestion il s'intéresse (nous le prouverons par de nombreux textes) à ce que ce mot désigne et qu'on appelait alors « les coopératives de production ».

Certes, le fait que ce terme (autogestion) n'ait apparu que récemment ne manque pas de signification. Il témoigne, bien sûr, pour une part, de l'ignorance du passé et on peut comprendre que certains anarchistes, fouriéristes ou proudhoniens, par exemple, s'irritent de ce que beaucoup de « conseillistes » ou d'« autogestionnaires » croient avoir trouvé *quelque chose de nouveau avec un nouveau mot*. Il n'en reste pas moins, en revanche que le besoin d'une nouvelle terminologie marque au moins le souhait d'une démarcation d'avec les doctrines existantes. Même si, maintenant, la plupart des anarchistes se montrent soucieux d'action de masse et des moyens économiques de transition pour beaucoup, à tort ou à raison, le terme d'anarchisme évoque davantage la volonté de détruire les pouvoirs en place que l'essai de construire, au niveau national ou international, une organisation d'un type nouveau. Au plan politique, leur action apparaît surtout négative et leurs tentatives de réalisations positives semblent se borner au rassemblement libre de petits groupes qui cherchent à réaliser, d'une façon marginale, « une hausse immédiate du jour ». Il ne s'agit pas là, pour autant, toujours, de la quête d'un salut égoïste ; ils croient être des ferments ou les « détonateurs » de la révolution universelle ; mais leur démarche, fût-elle « exemplaire », demeure l'activité de quelques pionniers.

Le terme d'autogestion, au contraire, semble désigner une organisation plus large, plus technique et qui, en tout cas, est liée plus à la *production*

qu'à la *jouissance*. Ainsi, la revendication de l'autogestion paraît plus proche du projet des marxistes bien que se creuse entre eux, aux yeux de presque tous, un abîme quasi infini, car on entend ordinairement par « autogestion » la concertation des autonomies, et par « marxisme » le trop fameux centralisme démocratique de Lénine que ses dysfonctions, depuis plus de cinquante ans, ne mettent aucunement en question puisque tous les vices du système sont inlassablement expliqués par les prétendus défauts de la personnalité des dirigeants. Même ceux qui acceptent de dissocier le marxisme du stalinisme, du léninisme ou du trotskisme n'en persistent pas moins à estimer que les appels que fait Marx à la « violence accoucheuse de l'histoire » et à la « dictature du prolétariat » sont incompatibles avec les méthodes et les buts des partisans de l'autogestion.

Pour y voir clair, il est donc nécessaire de décaper les textes de Marx de l'épaisse crasse accumulée non point tant par les gloses des théoriciens que par l'effet des « retombées » – un demi-siècle durant – de la *praxis* des partis communistes prétendant incarner la théorie de Marx. Ce que nous proposons est donc bien, comme d'autres, une *re-lecture*, mais non pas pour projeter, entre les lignes, ce que Marx n'a pas écrit. C'est au contraire, pour donner ou redonner à voir les textes oubliés, négligés, rejetés ou simplement jamais lus.

Les moyens de la révolution selon Marx

L'œuvre de Marx est une critique de la société capitaliste et sa vie une lutte pour hâter l'heure de l'expropriation des expropriateurs. Toutefois, pour beaucoup le passage de la critique théorique à l'action politique fait problème : dans le chapitre 32 du livre premier du *Capital*, on peut lire : « La production capitaliste engendre elle-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature » (Marx, 1950). Par là, d'ailleurs, il ne faisait que reprendre la conclusion de la première partie du *Manifeste communiste* qui donnait pour « inévitable l'élimination de la bourgeoisie et le triomphe du prolétariat » (Marx, 1963). Dès lors le « Que faire ? » semble dénué de sens comme on l'a souvent noté : « Les marxistes qui annoncent l'avènement inéluctable du régime postcapitaliste font penser à un parti qui lutterait pour provoquer une éclipse de lune¹³⁴⁵ » (Boukharine, 1971). De même, Lénine mettait dans la bouche des populistes des années 1894-1895 cette réflexion : « Si les marxistes considèrent le capitalisme en Russie comme un phénomène inévitable [...], il leur faut ouvrir un débit de boissons » (Lénine, 1961a, 22 : 291).

Cette « objection » n'avait pas échappé à Marx qui l'avait lui-même introduite à titre de canular¹³⁴⁶ dans un brouillon d'article sur *Le Capital* qu'Engels devait se charger de faire publier, sous un nom d'emprunt, dans un journal dirigé par Karl Mayer :

Quand il [Marx] démontre que la société actuelle [...] porte en elle les germes d'une forme sociale nouvelle supérieure, il ne fait que montrer sur le plan social le même procès de transformation que Darwin a établi dans les sciences de la nature [...]. L'auteur a, du même coup, [...] peut-être malgré lui (souligné par Marx) sonné le glas de tout le socialisme professionnel¹³⁴⁷.

La « réfutation » de cette « objection » se trouvait déjà dans la préface du *Capital* lorsque Marx expliquait qu'une société qui était arrivée « à découvrir la piste de la loi naturelle qui préside à son mouvement (souligné par Marx) [...] ne peut ni dépasser d'un saut ni abolir par des décrets les phases de son développement naturel, mais peut abréger la période de la gestation et adoucir les maux de leur enfantement » (Marx, 1963). On trouve là le thème célèbre de la violence conçue comme la force « accoucheuse de toute vieille société en travail » (Marx, 1963), ou, comme dit la vulgate de la violence accoucheuse de l'histoire. De ce fait, précise Marx, « la force est un agent économique ». C'est donc aplatir « le marxisme » que de le réduire soit à une action politique qui ignorerait les phases du développement naturel, soit à l'économisme béat du laisser-faire. Certes la force ne peut « faire tourner à l'envers la roue de l'histoire » (Marx, 1963)¹³⁴⁸, mais les communistes n'en déclarent pas moins « ouvertement qu'ils ne peuvent atteindre leurs objectifs qu'en détruisant part la violence l'ancien ordre social¹³⁴⁹ ». On retrouve ainsi la question fameuse et controversée de la « dictature du prolétariat ». On sait que Kautsky, pour critiquer les bolcheviks, affirma que Marx n'avait, pour ainsi dire jamais préconisé une telle dictature, qu'il s'agissait là d'un « petit mot », écrit, « en passant », dans une lettre¹³⁵⁰.

En fait, Marx a parlé plusieurs fois du rôle et de la nécessité d'une telle dictature¹³⁵¹, mais la simple recension et comptabilité des textes ne sert pas à grand-chose si on ne s'entend pas sur le sens, chez Marx, du mot « dictature ». Dans une note du 20 octobre 1920, Lénine caractérise la dictature comme un pouvoir qui ne reconnaît « *aucun* autre pouvoir, *aucune* loi, *aucune* norme, d'où qu'ils viennent [...] le pouvoir illimité, extralégal, s'appuyant sur la force, au sens le plus strict du mot, c'est cela la dictature » (Lénine, 1961b, 31 : 363)¹³⁵². Et c'est une telle dictature que

doit exercer le prolétariat, qu'il soit minoritaire ou majoritaire dans la nation. Max Adler, au contraire, distingue soigneusement entre « dictature majoritaire » et « dictature minoritaire » (Adler, 1970 : 140) : lorsqu'une *minorité opprime une majorité*, on est en présence du despotisme que Marx a toujours combattu, sous toutes ses formes ; si Marx préconise la dictature du prolétariat c'est parce qu'elle ne peut pas être autre chose que la force de la majorité :

Tous les mouvements du passé ont été le fait de minorités ou ont profité à des minorités. Le mouvement prolétarien est le mouvement autonome de l'*immense majorité* dans l'intérêt de l'immense majorité (Marx, 1963).

Pour Marx, la révolution prolétarienne sera la dernière possible ; en effet, lorsque le prolétariat, classe universelle, aura pris le pouvoir, il n'y aura bientôt plus de classes et par conséquent plus de luttes entre elles :

L'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses conflits de classes, fait place à une association où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous.

Notons, en passant, que Marx donne ainsi la définition exacte d'une société autogérée. Quant aux voies et moyens du passage à cette domination immensément majoritaire du prolétariat, ils seront variables selon les circonstances ; la violence, nous l'avons vu, sera souvent nécessaire mais pas toujours ; dans son discours du 8 septembre 1872 aux ouvriers d'Amsterdam, Marx déclara que « l'Amérique et l'Angleterre [pouvaient] arriver au socialisme par des moyens pacifiques¹³⁵³ ».

Dans la préface à l'édition anglaise du *Capital*, en 1886, Engels assure que ce ne fut pas là une déclaration de circonstance et que Marx avait exprimé sa véritable pensée. D'ailleurs, Engels écrivit lui-même, un peu plus tard (1891), que l'on « peut concevoir que la vieille société pourra évoluer pacifiquement vers la nouvelle dans les pays où la représentation populaire concentre en elle tous les pouvoirs » et même, plus explicitement, que « la république démocratique [...] est la forme spécifique de la dictature du prolétariat ». Précisant sa pensée, dans l'introduction, écrite en 1895, aux *Luttes de classes en France*, Engels affirmait que l'usage illégal de la force armée n'était plus un bon moyen pour le prolétariat de s'emparer du pouvoir et que même « la bourgeoisie et le gouvernement » en étaient un peu arrivés « à avoir plus peur de l'action légale que de l'action illégale du parti ouvrier ».

Ce disant, Engels avait sans doute donné trop d'importance à la déclaration célèbre d'Odilon Barrot : « La légalité nous tue ! » et à l'expérience de la Commune de Paris qui s'était terminée par une catastrophique saignée du prolétariat. Son point de vue fut ensuite assez généralement contesté par les marxistes¹³⁵⁴.

Quoi qu'il en soit, il reste de la lecture de tous ces textes que Marx et Engels n'ont pas toujours maintenu la même théorie en ce qui concerne les moyens de passage au socialisme et mieux qu'ils ont soutenu explicitement qu'il fallait s'adapter aux circonstances.

Cela ne veut point dire qu'il suffise pour eux d'*attendre*, comme nous l'avons déjà rappelé et comme la polémique de Marx contre Bakounine l'a bien montré. Il ne s'agit pas ici de traiter à fond de la comparaison entre marxisme et anarchisme, mais seulement dans la perspective de la présente mise au point. Ce qui nous occupe, en effet, est de préciser comment Marx conçoit la société, une fois brisée l'oppression capitaliste, et par quels moyens on peut hâter cette libération. Or, les notes écrites en 1874 par Marx, en marge du livre de Bakounine : *Étatisme et anarchie* sont, à ce propos, très éclairantes¹³⁵⁵. À partir de ces notes, on peut restituer le dialogue suivant (sans changer un mot, naturellement, au texte de l'un et de l'autre) :

Bakounine. – Les Allemands sont environ 40 millions. Tous les 40 millions, par exemple, seront-ils membres du gouvernement ?

Marx. – Certainly ! Car la chose commence par le self-gouvernement de la Commune.

Bakounine. – Alors, il n'y aura pas de gouvernement, pas d'État, mais, s'il y a un État, il y aura des gouvernants et des esclaves [...] Ce dilemme dans la théorie marxiste se résout facilement. Par gouvernement du peuple ils (les marxistes – non ! interrompt Marx, c'est Bakounine qui le prétend) entendent le gouvernement du peuple à l'aide d'un petit nombre de dirigeants élus par le peuple.

Marx. – Âne ! c'est du verbiage démocratique, du radotage politique ! L'élection est une forme politique [...] qui dépend [...] des rapports économiques entre les électeurs ; aussitôt que les fonctions ont cessé d'être politiques : 1- il n'existe *plus de fonction gouvernementale* ; 2- la répartition des fonctions générales est devenue une chose de métier et ne confère aucun pouvoir ; 3- l'élection n'a rien du caractère politique actuel.

Bakounine. – Le suffrage universel par tout peuple.

Marx. – Tout le peuple au sens actuel du mot est une pure chimère.

Bakounine. – La notion de « représentants du peuple » constitue « un mensonge sous lequel se cache le despotisme de la minorité gouvernante » (souligné par Bakounine) d'autant plus dangereuse qu'elle apparaît comme l'expression de la soi-disant volonté du peuple.

Marx. – Sous la propriété collective, la soi-disant volonté du peuple fait place à la volonté réelle du coopératif.

On voit bien, par ce dialogue, que, s'agissant des *buts ultimes*, Bakounine fait une mauvaise querelle à Marx ; ce dernier admet fort bien que l'organisation sociale par des techniques d'autogestion (coopératives) relève d'un *métier* mais ne confère *aucun pouvoir*. Il faut cependant reconnaître à Bakounine une vision prophétique, car malgré les dénégations de Marx, les marxistes-léninistes ont – par le centralisme démocratique – réalisé exactement les funestes prédictions de Bakounine : « Despotisme d'une minorité d'autant plus dangereuse qu'elle apparaît comme l'expression de la soi-disant volonté du peuple. » D'autre part, Marx reste indirectement la cause de la déformation bolchevique par sa théorie de l'étape de transition. Si, en effet, ce qu'il faut viser, c'est l'autogouvernement de la société dans son ensemble et si de ce fait, comme écrit Marx dans la même note sur Bakounine : « L'État populaire de Liebknecht [...] est une ineptie », il n'en reste pas moins que le prolétariat selon Marx, « durant la période de la lutte pour le renversement de l'ancienne société, agit encore sur la base de cette ancienne société et, par conséquent [...] durant cette période de lutte, *il emploie pour son affranchissement des moyens qui disparaîtront après cet affranchissement* ». Ce sont ces moyens – imposés par la société de classe et prétendument provisoires – que Bakounine refuse prudemment, car sous prétexte de libérer le prolétariat de la domination bourgeoise, on institue une nouvelle domination politique, en un sens, pire que la précédente. Alors que faire ? Selon Marx, voici la réponse de Bakounine : « De là, M. Bakounine conclut qu'il doit plutôt ne rien faire du tout..., qu'il doit *attendre* le jour de la *liquidation générale* (souligné par Marx), le jugement dernier. » Il va sans dire que Bakounine, à son tour, crierait au scandale devant cette « déduction » de Marx¹³⁵⁶. Ce sont là les lois de la polémique. Ce qui nous intéresse seulement ici, c'est la contradiction soulignée par Bakounine entre le but ultime de Marx (société homogène sans classe) et les moyens impurs qu'il croit indispensables d'utiliser pour

briser la machine oppressive de la bourgeoisie. Les colombes ne peuvent ni convaincre ni vaincre les vautours, si, dans un premier temps, elles n'attaquent les vautours avec la violence des vautours. Celui qui garde ses mains blanches n'a pas de mains. Marx se place ainsi à l'opposé de l'axiome évangélique : *les doux posséderont la terre* qui a été repris par les partisans actuels de la non-violence, ceux qui n'ont d'armes que de fleurs (amour et paix) ou qui, réunis autour du Pentagone, espéraient le faire sortir de terre par leurs pensées associées dans la foi qui soulève les montagnes. Ce sont là, dira-t-on, de gentils rêveurs, mais il reste que Marx n'était pas, non plus, satisfait par l'obligation politique de lutter contre les bourgeois avec des armes semblables aux leurs. C'est pourquoi, d'ailleurs, il ne préconisait pas exactement une telle imitation. Il ne voulait pas que son « parti » fût un parti comme les autres, ni son action un ensemble de petites ruses mijotées dans le secret des appareils « directeurs ». Les travailleurs devaient, selon Marx, autogérer leurs luttes. C'est un thème constant qui affleure, à intervalles, dans ses écrits et dans ses actes. Qu'on en juge par ces brefs rappels : en 1848, « le mouvement prolétarien est le mouvement autonome de l'immense majorité » ; en 1864, « l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ; en 1866 « l'œuvre de l'Association internationale est de généraliser et d'unifier les mouvements spontanés de la classe ouvrière, mais non de leur prescrire ou de leur imposer un système doctrinaire quel qu'il soit » ; en 1868, « l'Association internationale des travailleurs [...] n'est fille ni d'une secte ni d'une théorie. Elle est le produit *spontané* de la classe prolétaire » ; en 1871, après la Commune¹³⁵⁷, « ce serait méconnaître complètement la nature de l'Internationale que de parler d'instructions secrètes venant de Londres [...] de quelque centre pontifical de domination et d'intrigue [...]. De fait, l'Internationale n'est nullement le gouvernement de la classe ouvrière, c'est un lien, ce n'est pas un pouvoir ». Le 17 septembre 1879 :

Nous avons formulé, lors de la création de l'Internationale, la devise de notre combat : l'émancipation de la classe ouvrière sera l'œuvre de la classe ouvrière elle-même. Nous ne pouvons, par conséquent, faire route commune avec des gens qui déclarent ouvertement que les ouvriers sont trop incultes pour se libérer eux-mêmes, et qu'ils doivent être libérés par en haut, c'est-à-dire par de grands et petits bourgeois philanthropes¹³⁵⁸.

Marx n'a jamais voulu être à la tête d'un parti partisan qui ne représenterait qu'une partie de la classe ouvrière ; dès 1848, il précisait : « Les communistes ne forment pas un parti distinct en face des autres partis ouvriers. Ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux du prolétariat dans son ensemble » (Marx, 1963). Dans une lettre à Freiligrath, Marx ajoute : « sous le vocable *parti*, j'entends parti dans le grand sens historique », c'est-à-dire la cause de l'ensemble du prolétariat. Il s'agit non de parader sur des estrades ou dans des meetings, mais de comprendre, de faire comprendre, et, par là, de hâter le mouvement historique de la société de classe vers son dépassement. Les parlottes et les petites intrigues de la vie politique des partis ont toujours déplu à Marx ; comme il l'écrivait à Engels, le 11 février 1851, il était irrité d'être ainsi amené à avaliser indirectement des prises de position, à se sentir lié par des déclarations « d'ânes » et à en porter le ridicule. Deux jours plus tard, le 13 février 1851, Engels répond :

Nous avons l'occasion de montrer que nous n'avons besoin ni de popularité ni du « support » d'un parti quelconque [...]. Comment des gens comme nous, qui fuyons comme la peste des situations officielles, pourrions-nous être d'un parti ? Que nous chaut un parti, à nous qui crachons sur la popularité ?

On ne veut souvent voir, dans ces lettres, que le signe d'une irritation passagère. La preuve dit-on, que ce ne sont là qu'accès de mauvaise humeur, c'est que Marx a adhéré ensuite, en 1864, à l'Association internationale des travailleurs. Justement, voici ce qu'en pense Marx, dans une lettre à Engels, du 26 décembre 1865 : « Quant à l'Association internationale, elle me pèse tel un incubé et je serais content de pouvoir m'en débarrasser. » Marx n'assiste pas au congrès de Bruxelles de 1868, pensant être plus utile à la classe ouvrière en continuant son œuvre théorique. Il appliquait ainsi la consigne donnée par Engels, dix-sept ans plus tôt : « L'essentiel est de nous faire imprimer¹³⁵⁹ ». Il ne viendra à l'esprit de personne que, ce disant, Marx ou Engels visaient une gloire littéraire quelconque. Mais le mouvement autonome de l'émancipation prolétarienne est, en même temps, une prise de conscience et cette dernière devient aussitôt un facteur complémentaire du mouvement d'émancipation. Certes, « l'arme de la critique ne saurait remplacer la critique par les armes, la force matérielle doit être renversée par la force matérielle. Mais la théorie se change, elle aussi, en force matérielle, dès qu'elle saisit les masses ». C'est donc sur les lieux de travail mêmes que

les ouvriers doivent comprendre concrètement les modalités de l'exploitation de leur force de travail par la classe dominante. Le rôle du théoricien est de leur rendre visible cet invisible quotidien comme Galilée a expliqué le mouvement apparent du soleil, ébranlant du même coup, à jamais, la mythologie religieuse antérieure. Qui ne comprend, dès lors, que pour Marx, militer n'est pas jouer au stratège dans les états-majors du comité fédéral ou du comité central, avec la prétention de commander, de l'extérieur, la manœuvre. Ce sont les travailleurs qui sont seuls capables non seulement d'organiser, d'autogérer leurs luttes, mais aussi d'instaurer, au sein même de l'ancienne société, les structures nouvelles d'une coopération égalitaire et fraternelle qui n'a que faire de chefs ni de dirigeants¹³⁶⁰. Dans son *Speech on the Anniversary of the People's Paper*, le 19 avril 1856, Marx faisait remarquer que les révolutions résultent davantage de causes économiques et des découvertes scientifiques et techniques que de l'action de soi-disant « meneurs » ; il disait, en effet : « Vapeur, électricité et machine à tisser avaient un caractère autrement dangereux que les citoyens Barbès, Raspail et Blanqui eux-mêmes. »

Quinze ans plus tard, à Kugelmann qui contestait, dans une lettre du 15 avril 1871, l'opportunité de l'insurrection de la Commune parce que la défaite priverait « de nouveau les ouvriers de leurs chefs », Marx répondit, le 17 du même mois : « La démobilisation de la classe ouvrière aurait été un malheur bien plus grand que la perte d'un nombre quelconque de "chefs". » (Marx met lui-même entre guillemets le mot chef.) Ainsi on ne peut insister davantage que Marx ne le fait sur les capacités d'auto-émancipation de la classe ouvrière qui peut, non seulement autogérer son combat, mais autogérer la production, ce qui est de surcroît le moyen le plus radical de supprimer l'aliénation et l'exploitation. Ainsi, dans cette dialectique, la réalisation du *but* final ne se sépare pas de la mise en œuvre de moyens spécifiques de l'atteindre. L'autogestion des luttes est une condition de l'autogestion de la production et réciproquement. Certes cette conquête de l'autonomie active ne peut être que progressive et impure comme Marx l'expliquait à Bakounine, mais la tâche du révolutionnaire est d'éclairer cette entreprise, d'y « coller » et de s'y coller. Aussitôt que l'organisation à prétention libératrice devient une sorte d'institution extérieure, qui fonctionne en tant qu'instrument de lutte pour les ouvriers au lieu d'être une ébauche d'organisation nouvelle de la production elle-même, Marx s'en désintéresse et souffre d'en faire partie. Il n'y a même

pas à distinguer entre autogestion des luttes et autogestion de la production car ces deux formes d'émancipation se conditionnent réciproquement.

Mais on dira, peut-être, que ce ne sont là que déductions à partir du « montage habile » de quelques textes. Il faut donc voir, plus précisément ce que Marx dit lui-même du fond du débat puisque aussi bien il l'a abordé dans un assez grand nombre de textes que les interprétations des divers appareils des partis politiques marxistes ont laissés dans l'ombre.

1971

Source

Première partie d'un article paru dans *Autogestion et socialisme*, n° 15, mars 1971.

Pour en savoir plus

À noter de nombreuses notes et références bibliographiques absentes ou imprécises dans la source utilisée.

Adler, Max (1970), *Démocratie politique et démocratie sociale*, Paris, Anthropos, 1970.

Boukharine, Nikolaï (1971), *L'Économie mondiale et l'impérialisme*, Paris, Anthropos.

Lénine, Vladimir, (1961a), *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, dans *Œuvres complètes*, t. 22, Moscou, Éditions de Moscou.

Lénine, Vladimir (1961b), « Contribution à l'histoire de la question de la dictature », *Œuvres complètes*, t. 31, Moscou, Éditions de Moscou.

Marx, Karl (1950), *Le Capital*, Livre 1, t. 3, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1963), *Économie*, 1, *Le manifeste communiste*, Paris, La Pléiade.

1344. Pourtant, Pero Damjanovic a déjà publié dans la revue *Praxis* (1962) un article intitulé : « Les conceptions de Marx sur l'autogestion sociale. » L'auteur soutient que « l'autogestion est immanente à la classe ouvrière et à son mouvement de libération ». Il se réfère à Marx qui lui semble – depuis ses écrits de jeunesse où il dénonce l'individu abstrait laminé par l'État – avoir toujours pensé que seules les associations autonomes des producteurs pourront réaliser la vraie liberté. Malheureusement, dans son article, Pero Damjanovic reste allusif et ne donne pas les références précises des textes sur lesquels il s'appuie. Il nous paraît également avoir laissé de côté des aspects importants.

1345. Il va sans dire que Boukharine présente cet « argument » comme un « sophisme ».

1346. « Pour ce qui est du « canard » souabe, ce serait un coup amusant que de duper l'ami de Vogt, ce Mayer souabe » (lettre de Marx à Engels du 7 décembre 1867).

1347. Lettre de Marx à Engels du 7 décembre 1867.

1348. De ce fait les forces, dites réactionnaires, ne peuvent jouer qu'un rôle de frein.

1349. Dernier paragraphe du *Manifeste communiste*. Voir également la lettre d'Engels à Marx du 23 octobre 1846.

1350. Karl Kautsky, *Die Diktatur des des Proletariats*, Vienne, 1918, p. 20. La « lettre » dont parle Kautsky désigne les « Gloses marginales au programme du Parti ouvrier allemand », dit Programme de Gotha, envoyées à W. Bracke le 5 mai 1875.

1351. H. Draper a rassemblé onze textes – et même quatorze si on compte à part les variantes – qui

se rapportent à cette question (« Marx and the dictatorship of the proletariat », *Cahiers de l'ISEA*, série S (6), septembre 1962, p. 5-73).

1352. [[> Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].

1353. Lénine fait allusion à ce texte dans sa polémique contre Kautsky et il essaye de l'expliquer par l'absence « du militarisme et de la bureaucratie », dans les années 1870, en Angleterre et en Amérique.

1354. Voir Rosa Luxemburg, dans *Le programme de la Ligue Spartacus* ; Karl Kautsky, dans *Le chemin du pouvoir* (Anthropos, 1969 : 162) ; Otto Bauer (1976) divers textes, dans *Otto Bauer et la Révolution* (Paris, EDI).

1355. Konspekt von Bakunin Buch, « Staatlichkeit und Anarchie », dans *Marx, Engels Werke*, Berlin, Dietz, Berlin, t. 18, p. 634 et suiv., partiellement traduit par Rubel dans *Pages de Karl Marx...*, Paris, Payot, 1970, t. 2.

1356. Zola met dans la bouche de Souvarine une des « réponses » possibles des anarchistes, « Votre Karl Marx en est encore à vouloir laisser agir les forces naturelles. Pas de politique, pas de conspiration, n'est-ce pas ? Tout au grand jour, et uniquement pour la hausse des salaires... Fichez-moi la paix avec votre évolution ! Allumez le feu aux quatre coins des villes », Émile Zola, *Germinal*.

1357. [[> Associations ouvrières \(Les\)](#)].

1358. Lettre circulaire adressée par Marx et Engels aux chefs de la social-démocratie allemande (citée par Maximilien Rubel, *Cahiers de l'ISEA.*, novembre 1970, p. 2013).

1359. Lettre du 13 février 1851.

1360. [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

Marx et le marxisme

Romain Testoris

« Tout ce que je sais, disait Marx à la fin de sa vie, c'est que je ne suis pas marxiste. » La pensée de Marx, pensée critique sans cesse en travail, est devenue tout autre chose en devenant « marxisme », corps d'idées et de pratiques où Marx n'aurait pas reconnu ses petits. Les exemples abondent. Ainsi, le « marxisme » fait une large place au « sens de l'histoire » et au « socialisme », pour ne rien dire du « socialisme scientifique », toutes notions introuvables chez Marx qui a pensé le communisme et sa première étape, ainsi que ses conditions historiques de possibilité, et non le « socialisme ». Malgré certaines formules, Marx ne pensait pas du tout que le simple développement des forces productives suffirait à assurer l'avènement du communisme. Cet « économisme » lui était étranger.

En introduisant son œuvre en France, les guesdistes avaient déjà simplifié outrageusement sa pensée dans le sens de l'« économisme ». Puis vint le caricatural « marxisme-léninisme » mis en avant par les partis communistes stalinisés et plus tard leurs épigones maoïstes. Le « marxisme-léninisme » n'avait rien à voir avec Marx et fort peu avec Lénine : il n'était qu'un bricolage hâtivement monté par Staline et ses idéologues pour légitimer leur pouvoir. La bureaucratie l'invoqua pour justifier les répressions contre les peuples des pays de l'Est, les pires dogmatismes comme l'affaire Lyssenko, et les atteintes permanentes aux libertés individuelles et collectives, comme le refus du droit de grève.

Censé enfermer la réponse définitive à toutes les questions, le « marxisme-léninisme » a stérilisé toute recherche théorique pendant un demi-siècle, tout en jouant un rôle de référence abstraite dans l'élan et l'espoir révolutionnaires dans le monde durant ce demi-siècle.

Déjà Gramsci, après l'irruption des conseils ouvriers à Turin^{[1361](#)} et la fondation du Parti communiste italien, avait protesté du fond de sa prison fasciste contre l'économisme qu'il relevait en URSS dès la mort de Lénine, et donc avant la mise en place du stalinisme. Gramsci voyait dans l'économisme la mise à l'écart de l'initiative populaire au profit d'une

conception prétendument « scientifique », en fait positiviste, où l'histoire réelle était évacuée au profit d'une histoire idéologique faite par le parti-État et non par les masses.

Il y eut d'autres réactions dans le mouvement communiste. En opposition avec le « marxisme-léninisme », certaines de ces réactions peuvent être regroupées sous la dénomination de « marxisme-révolutionnaire » que plusieurs courants politiques ont revendiquée dès les années 1930 et de manière plus significative trente ans plus tard. Se réclamant de Marx et d'Engels, de Lénine et de Trotsky, parfois de Rosa Luxemburg, ce - marxisme-révolutionnaire – souvent confondu avec le trotskisme alors qu'il ne s'y réduit pas – s'est battu contre la bureaucratisation du parti révolutionnaire, contre la répression exercée sur les masses par la bureaucratie et le parti-État¹³⁶², et pour certaines de ses variantes, contre l'étatisme. Il a aussi tenté de réintroduire en pratique et de théoriser l'initiative populaire sous la forme de la grève générale, de la démocratie directe et des conseils ouvriers et populaires.

Sans se situer au départ ouvertement en opposition au « marxisme-léninisme », d'autres courants issus du mouvement communiste et de sa crise des années 1960, parfois influencés par la révolution chinoise et le maoïsme, se rapprocheront de la critique marxiste révolutionnaire et tenteront de redéfinir un projet et une stratégie révolutionnaires : le cas le plus emblématique est celui d'*Il Manifesto* en Italie et de la « nouvelle gauche » italienne des années 1970. Avec des effectifs très réduits et une influence plus limitée, la Tendance marxiste révolutionnaire internationale (TMRI)¹³⁶³, après sa rupture militante et politique avec la 4^e Internationale et le choix de l'autogestion comme référence en lieu et place du trotskisme, a tenté dans les années 1970 de faire vivre « un marxisme vivant et non fossilisé ».

Mais aucun de ces efforts n'a réussi à bousculer la domination du « marxisme-léninisme » appuyé sur la violence d'État des partis communistes au pouvoir, imitée à leur échelle par les partis communistes des pays capitalistes à base de masse dans les pays de l'Europe méditerranéenne, où ils ne laissaient qu'un espace très réduit au marxisme-révolutionnaire.

Ces efforts relèvent d'un combat politique qui n'aura pas été inutile par ses avancées politiques et théoriques, et qui était en phase avec les révoltes et les révolutions – en particulier hongroise, tchèque et polonaise – qui ont jalonné l'histoire des pays de l'Est sous le stalinisme ; ils ont redonné

vigueur aux aspirations démocratiques et autogestionnaires exprimées à travers la réapparition des conseils ouvriers, les exigences de démocratie directe et d'autogestion. En ayant à l'esprit que jamais, de surcroît, ne fut demandé au cours de ces révoltes et ces révolutions le rétablissement du capitalisme, n'étaient-elles pas plus proches de l'idée que se faisait Marx du communisme que ne l'était le « marxisme-léninisme » ?

Les militantes et les militants de la TMRI – mais aussi du Parti socialiste unifié (PSU)¹³⁶⁴ – ont su pour leur part détecter en mai 1968, et dans les années qui ont suivi, la réapparition des aspirations autogestionnaires et les nouveaux terrains de lutte que les partis communistes officiels, mais aussi les organisations d'extrême gauche se réclamant du trotskisme et du maoïsme, ont dans un premier temps, au mieux superbement ignoré, au pire combattu : autogestion et féminisme en particulier. Dans cette extrême gauche, seul le courant de la 4^e Internationale – et donc en France la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) – a manifesté un réel intérêt pour l'autogestion – non pas comme pratique immédiate mais comme perspective après la révolution – et le féminisme, mais avec retard et sans en tirer de conséquence théorique et pratique¹³⁶⁵.

Globalement, ces réactions au « marxisme-léninisme » n'ont donc eu qu'une portée limitée, et leur référence centrale à un marxisme vivant, non-fossilisé, outil de la réflexion pour comprendre le monde et le changer, n'aura pas suffi à éviter le discrédit jeté par le « marxisme-léninisme » sur les conceptions de Marx.

Pourtant, on parle à nouveau de Marx en ce début du 21^e siècle. Après avoir été jugé horizon indépassable de notre temps, puis après avoir subi une longue éclipse, il y aurait aujourd'hui un retour de Marx, un retour à Marx ; des colloques lui sont consacrés, une activité éditoriale non négligeable se développe, des revues voire des quotidiens ouvrent leurs colonnes à ses idées. Mais, dans le même temps qui, dans les milieux militants, lit encore Marx ? Situation paradoxale donc.

Comment douter de l'actualité de la pensée de celui qui écrivait : « C'est seulement par le gaspillage le plus énorme du développement d'individus particuliers qu'est assuré et réalisé le développement de l'humanité en général, au cours de l'époque historique qui précède immédiatement la reconstitution consciente de la société humaine » (Marx, 1977), lignes qu'on croirait écrites aujourd'hui, alors que toutes les contradictions du capitalisme qu'il avait analysées sont exacerbées par la crise globale et que de tous côtés monte dans le monde la conscience qu'il est urgent

d'intervenir pour sauver la civilisation et la planète. « Le monde n'est pas une marchandise ! » Ce mot d'ordre de l'altermondialisme aurait parfaitement convenu à celui qui avait diagnostiqué avec perspicacité la marchandisation du monde alors qu'elle n'en était qu'à ses débuts en Europe occidentale.

Il y a deux éléments d'explication à ce regain d'intérêt pour l'œuvre de Marx. La phase historique de l'ultralibéralisme triomphant, marquée à l'Ouest par une vague de privatisations, de destructions systématiques des conquêtes ouvrières, de montée de la nouvelle pauvreté, le tout sur fond de défaites ouvrières, et à l'Est par l'effondrement des bureaucraties d'État, la chute du Mur et le rétablissement du capitalisme, est en train de se clore. Nous entrons dans une nouvelle phase où l'ultralibéralisme perd sa légitimité : la naissance et le développement mondial de la crise, d'abord financière puis globale, la mise à nu de toutes les contradictions capitalistes, l'impuissance désormais évidente pour toutes et tous de ses dirigeants et idéologues à ouvrir une issue à cette crise, la faillite du « tout marché », conduisent à s'interroger à nouveau : comment empêcher le capitalisme d'entraîner la société vers la catastrophe ?

L'intervention cynique des États des grands pays volant au secours des grandes banques et des grands groupes financiers en totale contradiction avec les dogmes ultralibéraux, au moment même où le chômage généralisé est présenté comme inévitable, remet en lumière leur caractère de classe, au service des classes dominantes.

Né à Seattle en 1999, l'altermondialisme témoignait, dès avant la crise actuelle, d'un renouveau de la pensée critique et du militantisme dans une optique d'emblée internationaliste¹³⁶⁶. Dans ces conditions, l'œuvre de Marx, du moins son versant critique et analytique, apparaît – même dans une perspective modérée – comme apportant des éléments indispensables de réflexion et de compréhension. Et cela d'autant, deuxième élément d'explication, que la référence à Marx est désormais libérée de la lourde hypothèque que constituaient les pays du « socialisme irréal » ; on peut aujourd'hui se plonger dans Marx pour son œuvre même, et non pour y chercher des arguments pour ou contre les États qui se réclamaient de lui, pour ou contre telle ligne politique.

Mais dans le même temps est-il possible, est-il souhaitable de redonner vie à ce « marxisme » historique fossilisé, dont les représentants ont ignoré, quand ils ne l'ont pas combattu, tout ce qui naissait de neuf au 20^e siècle, écologie, féminisme, autogestion, alors que nous ressentons le

besoin de nous débarrasser des modèles mentaux périmés ? Paradoxe ou, peut-être, contradiction dialectique ? D'un côté, Marx et Engels indispensables pour penser le monde en sa perspective historique et le transformer dans une visée d'émancipation sociale et humaine ; de l'autre, le fait incontestable que l'histoire a été influencée par le « marxisme » plus que par leur pensée réelle. Comment en sortir ?

Quel nouveau rapport à Marx ?

Appelons « marxisme étatiste » ou « marxisme » tout court l'ensemble de pratiques et d'idées historiquement datées qui s'est effondré en même temps que l'URSS¹³⁶⁷. Ce marxisme de parti, étatisé et centré sur la prise de l'État, articulé sur le « sens de l'histoire », profondément marqué par la vision de la révolution comme guerre civile, devenu idéologie légitimante, est mort. C'est désormais un phénomène historique. Il appartient à la connaissance du passé. Et le bilan de ce marxisme-là et du socialisme prétendu réel est assez lourd pour n'alimenter aucune nostalgie chez les autogestionnaires.

Il s'agit donc plutôt que de faire retour à Marx de repartir de Marx d'avant le « marxisme ». Pour cela s'impose un important travail visant à libérer sa pensée de toutes les strates qui se sont accumulées sur elle.

Le libérer des falsifications de la 2^e Internationale et des falsifications staliniennes, qui, est-ce vraiment surprenant, se rejoignent dans l'économisme, ainsi que dans la sujétion des masses par l'électoratisme pour la social-démocratie, et pire par la terreur d'État pour le stalinisme ; le libérer des prolongements qui, dans un tout autre esprit, l'ont infléchi au gré des besoins révolutionnaires du moment, comme la centralisation bolchevique qui apparaît aujourd'hui comme un véritable artefact par rapport à la pensée profonde de Marx ; le libérer du poison de l'étatisme qui très tôt, sous l'influence de Lassalle et au grand dam de Marx, imprégna le mouvement ouvrier organisé ; le libérer de certaines lectures qui tout en lui posant des questions de fond, se sont éloignées de son âme critique et révolutionnaire. On pense ici surtout à Althusser et ses disciples : si leur œuvre a témoigné d'une réaction contre l'éclectisme de la direction du Parti communiste français (PCF) des années 1960 et 1970, conséquence de son opportunisme, si elle a conduit à poser un regard plus exigeant que celui de la direction du PCF sur les classiques du « marxisme », elle ne s'en est pas moins enfermée dans une vision structuraliste qui a rejeté des concepts cruciaux tels que l'aliénation ou la

dialectique. À côté d'indications fructueuses comme les appareils idéologiques d'État, quel silence sur tout ce qui naissait de neuf à l'époque ! L'extrême gauche maoïste influencée par ces travaux s'est assez vite mise hors-jeu par son dogmatisme.

Ce n'est là que la moitié du chemin. Ainsi décapé, Marx doit aussi être dialectiquement dépassé : la pensée critique dont nous avons besoin ne peut être la simple reprise de ses travaux, marqués d'erreurs et de silences que nous apercevons mieux aujourd'hui. Marx a, par exemple, confondu la fin de l'État et la fin de la politique, bloquant ainsi une réflexion sur la démocratie dans les sociétés de classes qu'il avait pourtant inaugurée. De même, sa légitime insistance sur le développement des forces productives ne s'est pas accompagnée d'une réflexion critique à l'égard de ce que nous appelons, depuis le dernier quart du 20^e siècle, productivisme, même si certaines indications chez Engels, surtout, pointent le danger. La dégradation considérable de l'état de la planète, depuis leur époque, exige une réflexion nouvelle.

Ce dépassement dialectique exige un double mouvement : étudier le - capitalisme mondialisé d'aujourd'hui à la lumière de la pensée de Marx, et interroger la pensée de Marx, la mettre en pratique, en fonction de nos questions et besoins de militants. Plus facile à dire qu'à faire ? C'est au travail collectif d'y répondre.

La pure rébellion est en effet insuffisante, la révolte est certes indispensable mais n'est pas encore la révolution : elle est subalterne à ce qu'elle combat, alors que la révolution supprime l'exploitation et la domination et commence à établir les fondements d'une société libre et émancipée. Pour cela il est nécessaire de comprendre les causes et les conditions du système d'exploitation et d'élaborer le projet capable d'assurer l'hégémonie des exploités ainsi que la stratégie permettant à ce projet de triompher. La pensée critique est indispensable. Cette pensée critique sera une pensée de l'intérieur, de l'intérieur des pratiques sociales, des mouvements sociaux, du savoir, du travail, de l'altermondialisme, et non plus une pensée de l'extérieur, délivrée aux masses par le parti-État. Elle s'inscrira explicitement dans la perspective d'une société autogestionnaire.

Une pensée critique de l'intérieur, enjeu majeur de notre temps

Le mouvement ouvrier à ses débuts avait pris pour drapeau la formule de la 1^{re} Internationale qui devait beaucoup à Marx et Engels :

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ! »

La Commune de Paris en 1871 faisait une large place à la démocratie directe et à l'intervention populaire. Marx dans *La guerre civile en France* s'est appuyé sur la Commune pour avancer l'idée que la révolution ouvrière doit briser la machine de l'État bourgeois si elle veut assurer une véritable démocratie. Lénine, dans *L'État et la révolution*, va remettre en lumière cet objectif soigneusement oublié par la social-démocratie allemande réformiste et électoraliste. Mais enfermés dans la théorie non dialectique de la conscience révolutionnaire venant à la classe ouvrière de l'extérieur, théorie empruntée à Kautsky, aux prises avec des difficultés inouïes causées par les ravages de la guerre impérialiste et de la guerre civile, ainsi qu'avec le retard considérable de la Russie tsariste, les bolcheviks ont eu, une fois au pouvoir, une pratique de plus en plus centraliste et autoritaire, dont le sommet fut la répression de la révolte de Cronstadt.

Qu'il y ait eu dans l'Octobre de 1917 d'autres virtualités, le développement des soviets par exemple, est incontestable. Elles ne se sont pas accomplies. Dès avant la contre-révolution stalinienne, le « communisme de guerre » est devenu synonyme de commandement venu du parti-État et adressé aux masses. Nous ne saurons jamais si la « nouvelle politique économique » (NEP) aurait pu redresser la situation.

Toujours est-il que l'imaginaire révolutionnaire s'est construit autour du militant, rarement de la militante, qui va aux masses, et non pas qui vient des masses. Le rapport ainsi institué était un rapport pédagogique d'explication plus qu'un rapport politique de prise de décision commune, un rapport hiérarchique entre celui – et bien rarement celle – qui sait, qui a été formé, qui a de l'expérience, et les autres, les travailleurs qui ont besoin d'être informés, mobilisés – terme révélateur – et qui constituent une masse inerte qui doit être mise en mouvement.

On sait avec quelles difficultés ont été prises en compte les initiatives spontanées telles que les grèves avec occupation en juin 1936¹³⁶⁸ et le mouvement de Mai 68¹³⁶⁹, étudiant mais aussi ouvrier, et avec quelle inquiétude elles ont été considérées, jusqu'au moment où elles ont été contrôlées de l'extérieur ; et avec quels procédés les bureaucraties politiques et syndicales les ont combattues quand elles s'avéraient irrécupérables.

Bien entendu, les actions menées en commun et la pratique militante ont conduit à assouplir ce modèle. Mais le modèle en tant que tel était bien l'extériorité de l'organisation par rapport aux travailleurs. A-t-on fait mieux depuis ? Les tensions permanentes entre, d'une part les organisations politiques et syndicales, et d'autre part les organes de lutte nés hors d'elles, comités de grèves, coordinations et autres éléments d'auto-organisation, permettent d'en douter.

Pour l'organisation instituée, l'extérieur c'est toujours l'inconnu. Bien entendu il ne s'agit pas de tordre le bâton dans l'autre sens et d'ouvrir le feu sur tout ce qui est organisé. Le spontanéisme a lui aussi son bilan d'échec. Il s'agit de redonner à l'idée d'organisation son sens fort, son sens vivant, où l'élément actif, ce qui organise, a le primat sur le résultat, ce qui est organisé, élément qui n'est nullement négligeable mais second. Et ce qui organise ne peut que venir de l'intérieur des organisés·es, des salarié·es, des masses. C'est là que la pensée critique se lie aux pratiques spontanées de résistance et de lutte qu'elle aide à passer à un plan supérieur de cohérence et d'efficacité. C'est là que naissent les pratiques autogestionnaires, dans les périodes où les crises ouvrent des interstices dans l'organisation capitaliste du travail, pratiques qui risquent de rester minoritaires ou de dépérir rapidement si elles n'atteignent pas un degré suffisant d'organisation.

Pensée critique et pratiques autogestionnaires sont ainsi liées et forment cercle, ou plutôt spirale ascendante née du mouvement social lui-même animé d'un auto-mouvement. L'autogestion ainsi conçue est à la fois l'objectif du mouvement social et son mode de développement¹³⁷⁰. Elle constitue le terrain où se développe l'indispensable pensée critique qui pourra s'alimenter en même temps aux pratiques nées du mouvement en cours et à l'acquis théorique du mouvement ouvrier, en particulier à l'œuvre de Marx.

Marx autogestionnaire ? Faut-il rappeler que Marx a sous-titré *Le Capital* non pas « Traité d'économie politique », manuel que la classe ouvrière n'aurait eu qu'à assimiler et appliquer, mais « Critique de l'économie politique », de toute économie politique, ouvrant de ce fait l'interminable chantier d'une pensée critique qui milite pour l'organisation de la production par la société elle-même, libérée de toute domination, de toute exploitation.

Quelques questions brûlantes

Il ne peut être question l'espace d'un article de faire le tour de toutes les questions à reprendre. En fait tout est à remettre en chantier, qui a été tenu jusqu'ici pour assuré. Quelques grandes questions peuvent servir à aimer le champ théorique, questions de fond présentant un caractère d'urgence.

L'autogestion, bien sûr, et ce livre tente d'y contribuer, dans l'esprit de Marx qui écrivait « si dans la société telle qu'elle est, nous ne trouvons pas masquées les conditions matérielles de production d'une société sans classe et les rapports d'échanges qui leur correspondent, toutes les tentatives de la faire exploser ne seraient que donquichottisme » (Marx, 1980). L'autogestion appelle le dépassement des régulations par le marché, la démocratie active, le dépérissement de l'État¹³⁷¹, de la bureaucratie et de la division capitaliste du travail, la désaliénation de la conscience sociale et le libre développement de chacune et chacun.

L'écologie, car nous avons appris à nos dépens que les forces productives sont en fait à la fois des forces productives et destructrices et que se libérer du capitalisme et de son productivisme est indispensable pour développer une économie sobre, une économie économe pour reprendre les termes de Jean-Marie Harribey¹³⁷².

Le féminisme, si négligé par le mouvement ouvrier, et qui doit être intégré à la définition même d'une société émancipée, au même titre que l'appropriation sociale des moyens de production et d'échange. Revendiquant l'égalité des droits sans s'y réduire, le féminisme est une figure de l'universalité sans laquelle aucune société ne peut se dire une société juste¹³⁷³.

La pensée dialectique a été discréditée par un certain « marxisme » qui en avait fait une pensée de légitimation. En effet, comment prendre en compte les violentes contradictions qui travaillent notre époque, avec leurs périls et leurs promesses, sans penser ces contradictions comme appartenant au contenu concret de cette époque ?

La démocratie, pensée ni comme pur rapport de forces ni comme pure procédure, mais comme unité du dialogue et du conflit, de l'universel et des intérêts de classe. Opposer les libertés « réelles » aux libertés « formelles » s'est révélé une impasse. L'articulation de la démocratie représentative à la démocratie directe avec primat à la démocratie directe est « la question des questions » pour une révolution qui veut se faire par les masses et non d'en haut¹³⁷⁴.

L'aliénation, concept qui parcourt toute l'œuvre de Marx même là où le mot est absent. Conçu non comme la perte d'une essence humaine mais comme la souffrance et la diminution des pouvoirs du sujet exploité, comme dessaisissement général d'une société écrasée par le profit, comme l'affolement d'une production non réglée par les producteurs, le concept d'aliénation permet de comprendre la catastrophe anthropologique aujourd'hui en cours, et aussi grave que la catastrophe écologique.

Il y a donc urgence pratique et théorique à se réapproprier la pensée de Marx à partir du niveau mondial où elle avait su se hisser. C'est en effet à partir du mondial que doit se penser la reprise révolutionnaire, que doit se tenter la synthèse du rouge ravivé par la démocratie et le féminisme, avec sa couleur complémentaire le vert, car c'est à cette échelle et par cette synthèse que se joue la possibilité d'une société « où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous » (Marx, 1976). Or, sur toutes ces questions, l'œuvre de Marx apporte les acquis d'une réflexion qui n'a jamais séparé la rigueur de l'analyse du point de vue militant.

Ainsi, Marx est le grand penseur de l'aliénation, quoi qu'en aient dit Althusser et ses disciples (Sève, 2012). C'est aussi le penseur qui avec la 6^e thèse sur Feuerbach¹³⁷⁵ jette les bases d'une anthropologie matérialiste qui permet d'en finir avec l'idéologie réactionnaire de la « nature humaine » et ouvre la voie à une science de l'individualité et de la biographie. C'est encore le penseur qui, partant de la philosophie de Hegel, met en œuvre du point de vue matérialiste, notamment dans *Le Capital*, une dialectique des contradictions, qui bien que non conceptualisée, est d'un apport irremplaçable. Sa volonté de sortir de la philosophie et de rencontrer le monde réel, non seulement pour l'interpréter, mais pour le transformer, a conduit Henri Lefebvre à qualifier sa pensée de « pensée devenue monde », au double sens de pensée devenue universelle et pensée devenue force matérielle dans les combats qu'elle inspire pour l'émancipation.

Telle est la stature de Marx : penseur de l'aliénation, de l'individualité, de la dialectique, de l'émancipation universelle ; nous sommes bien loin de l'image convenue d'un Marx penseur du travail, de l'économie, du Marx positiviste indifférent aux peines des hommes et des femmes, de cette caricature qui sous la responsabilité conjointe de la 2^e Internationale et du stalinisme s'est répandue sous le nom de « marxisme ». Si loin qu'un philosophe comme Lucien Sève propose aujourd'hui de remplacer ce terme par la formule « pensée-Marx » :

Je lui vois deux avantages majeurs : elle se désolidarise de ce -isme maléfique pour inviter à reprendre inspiration dans Marx même ; et en rompant avec le vocabulaire traditionnel elle invite à un renouveau de pensée véritablement majeur (Sève, 2015).

Ce renouvellement ne saurait être une simple mise à jour : alors que le capitalisme vraisemblablement entré dans sa phase finale risque d'entraîner l'humanité dans la catastrophe, la possibilité de sortir de sa crise par le haut exige de recommencer par les commencements et en allant cette fois jusqu'au bout du chemin

juin 2015

Pour en savoir plus

Marx, Karl (1976), *Le Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1977), *Le Capital*, t. 3, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl (1980), *Grundrisse*, t. 1, Paris, Éditions sociales.

Sève, Lucien (2008), *Penser avec Marx*, t. 2, « L'Homme » ?, Paris, La Dispute.

Sève, Lucien (2012), *Aliénation et émancipation*, Paris, La Dispute.

Sève, Lucien (2015), « Avec Marx, placer haut le travail philosophique », entretien, *ContreTemps*, n° 24, 1^{er} trimestre.

1361. [[▷ Printemps des conseils ouvriers \(Le\)](#)].

1362. [[▷ Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].

1363. [[▷ Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)].

1364. [[▷ Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].

1365. [[▷ Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

1366. [[▷ Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

1367. [[▷ Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

1368. [[▷ Une tentative d'exploitation directe](#)].

1369. [[▷ UNEF propose \(L'\)...](#)].

1370. [[▷ Typologie des coopératives](#)].

1371. [[▷ De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

1372. [[▷ Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

1373. [[▷ Féminisme et autogestion](#)].

1374. [[▷ Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1375. « L'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, c'est l'ensemble des rapports sociaux », Marx, « 6^e thèse sur Feuerbach » (Sève, 2008, 2 : 64).

Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France

Bruno Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Silberstein

Au cours des années 1960 et 1970, la problématique autogestionnaire se répand sur la planète et s'insinue, bon gré mal gré, dans les discours de la quasi-totalité des organisations de la gauche parlementaire et extraparlémentaire. Référence centrale pour la CFDT et pour nombre d'associations de ce qu'on appellerait aujourd'hui le « mouvement social », l'idée autogestionnaire est progressivement intégrée, récupérée, détournée, déformée, « coupée en rondelles », absorbée... pour être abandonnée au premier retournement de conjoncture ou encore dès que commence l'exercice du pouvoir dans le cadre des institutions de la 5^e République.

La problématique autogestionnaire émerge réellement en France à l'occasion de la rupture de la Yougoslavie avec l'URSS de Staline en 1948. Il s'agit alors pour la Ligue des communistes yougoslaves de consolider sa base au sein de la classe ouvrière en l'associant à la gestion des entreprises. Bien qu'elle ait été restreinte au plan économique local, et en réalité sous le contrôle de l'État dirigé par un parti unique, l'hérésie autogestionnaire yougoslave ouvrait à la fois une brèche dans le partage du monde de Yalta et dans ce que le stalinisme avait érigé comme le modèle unique de « socialisme ». À Belgrade¹³⁷⁶, le socialisme retrouvait ainsi un visage « humain » qu'il était désormais possible d'opposer à celui, « monstrueux », de Moscou. Une décennie plus tard, l'autogestion algérienne (1962-1965)¹³⁷⁷ constituera une nouvelle tentative d'orienter un processus de libération nationale vers une perspective socialiste.

La décennie 1967-1977 est le théâtre d'une floraison de pratiques sociales et de « nouveaux mouvements sociaux » pratiquant le « fait accompli » (*on revendique, on prend, on fait*), la transgression de l'ordre établi (« changer la vie, ici et maintenant ») et la critique-pratique des institutions et des normes de la société bourgeoise (comités de quartier, crèches autogérées, Lip et « mini-Lips », pratique « sauvage » des IVG,

expériences pédagogiques et contre-cours, « contre-culture », etc.) qui mettent l'autogestion – explicitement ou implicitement – au cœur des dynamiques émancipatrices embrasant l'ensemble des sphères de la société¹³⁷⁸.

Les expériences internationales se multipliant – Mai 68 français, Mai rampant italien, Printemps de Prague¹³⁷⁹, Pérou¹³⁸⁰ et Chili¹³⁸¹, révolution portugaise –, l'idée autogestionnaire fait florès. Elle est désormais incontournable. Elle doit être intégrée ou combattue, voire détournée, déformée et « coupée en rondelles ».

Signe des temps et du rapport de forces, elle s'introduit, bon gré mal gré, dans les discours et les programmes de la quasi-totalité des partis et des organisations de la gauche parlementaire et extraparlémentaire. Des structures de toutes natures (politiques, syndicales, associatives, municipales, pédagogiques, culturelles, du cadre de vie, nationalitaires...) se déclarent alors en faveur de l'autogestion, laquelle connaît son apogée avec le programme de la République autogérée formulé au début des années 1980 par Solidarnosc en Pologne¹³⁸².

En 1973, la revue *Autogestion et Socialisme* publie un dossier intitulé « La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion » qui fait l'inventaire des positionnements autogestionnaires d'une trentaine d'organisations politiques et syndicales. Huit d'entre elles, selon la revue, sont favorables à l'autogestion : la CFDT, le Parti socialiste unifié (PSU), l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), le Cercle socialisme, l'Alliance syndicaliste, le groupe de *La Révolution prolétarienne*, la Fédération anarchiste (FA) et le Groupe Hispano-Suiza. Deux contributions s'y opposent frontalement, celle des stalino-maoïstes de *L'Humanité rouge* et celle de *Lutte ouvrière* (LO). Les autres organisations sollicitées n'ont pas donné suite.

Une revue pluraliste : «Autogestion» puis «Autogestion et Socialisme»

C'est en décembre 1966 que paraît à Paris le premier numéro d'*Autogestion*. L'autogestion, écrit Henri Lefebvre, « doit s'étudier de deux façons différentes : en tant que moyen de lutte, frayant le chemin » et « en tant que moyen de réorganisation de la société ». Le comité de rédaction reflète à la fois la pluralité des approches et celle des parcours, on y trouve notamment Yvon Bourdet, Jean Duvignaud, Joseph Fišera, Daniel Guérin, Serge Jonas, Henri Lefebvre, Catherine Lévy, Pierre Naville et Michel Raptis¹³⁸³.

Henri Lefebvre y dresse un portrait théorique de l'autogestion¹³⁸⁴, résumant pour l'essentiel la problématique : en tant que stratégie politique, elle permet l'« ouverture vers le possible ». Elle est la fois la voie et l'issue, elle « montre le chemin pratique pour changer la vie », ce qui est, rappelle-t-il, le but et le sens d'une révolution. Il s'agit donc d'une utopie concrète et d'une stratégie qui tentent d'éclairer les voies révolutionnaires de la fin du 20^e siècle, que ce soit dans les pays capitalistes avancés, dans les sociétés bureaucratiques de l'Est ou encore dans les pays coloniaux. Si elle naît spontanément, écrit encore Henri Lefebvre, l'autogestion « n'apparaît pas n'importe où n'importe quand », elle se manifeste « dans les points faibles de la société existante¹³⁸⁵ ». À l'appui de sa démonstration, il revient sur l'exemple algérien :

Où s'installe l'autogestion ? Dans les domaines abandonnés par les colons. Elle met en question la société entière, et les appareils hérités de l'ère coloniale ou constitués lors de l'indépendance.

La problématique autogestionnaire porte donc en elle « sa généralisation et sa radicalisation possibles », mettant ainsi à nu les contradictions de la société. Pour Henri Lefebvre, l'autogestion contient à la fois les ferments du dépérissement de l'État¹³⁸⁶ (fût-il issu d'une révolution) et ceux de la mise en cause de la bureaucratisation naissante :

La contradiction principale que l'autogestion introduit et suscite, c'est sa propre contradiction avec l'État. Par essence, elle met en question l'État, en tant que puissance contraignante, érigée au-dessus de la société entière, captant et accaparant la rationalité inhérente aux rapports sociaux (à la pratique sociale). Dès que pointe au ras du sol, dans une fissure, cette humble plante, l'énorme édifice étatique est menacé. Les hommes de l'État le savent, l'autogestion tend à remanier en fonction de son développement, l'État, c'est-à-dire à le mener vers le dépérissement. Elle avive toutes les contradictions au sein de l'État.

L'autogestion doit donc « se constituer en pouvoir qui ne soit pas étatique », ce qui nécessite, bien entendu, l'établissement des besoins sociaux « formulés, contrôlés, gérés par les intéressés », sous la forme d'une planification démocratique.

La CFDT : un mouvement politico-syndical pour le « socialisme démocratique et autogestionnaire »

Le positionnement de la CFDT est à la fois le révélateur et l'accélérateur de cette nouvelle donne dont le mouvement de Mai-juin 1968 est l'accoucheur. Déconfessionnalisée sous l'impulsion d'Eugène Descamps, la centrale évolue rapidement vers l'autogestion et joue donc de ce point de vue un rôle essentiel dans la période qui nous intéresse. Deux ans auparavant Mai 68, Frédo Krumnow, secrétaire général de la fédération Hacuitex CFDT, propose une articulation entre les revendications immédiates et la perspective de transformation sociale :

C'est dans les manifestations publiques à l'occasion des grèves largement suivies que la classe ouvrière doit crier son droit à l'autogestion des entreprises et de l'économie tout autant et peut être plus que la semaine de 40 heures payées 48 ou la retraite à 60 ans.

Il réclame la mise en œuvre du « suffrage universel en économie ». Sa fédération prend ainsi position pour la planification démocratique, l'expropriation de la propriété privée capitaliste et manifeste ouvertement sa volonté de rupture avec le capitalisme tout en se gardant de ce qui se fait en Europe de l'Est. En 1965, la fédération de la chimie, dirigée par Edmond Maire, se prononce elle aussi en faveur de l'autogestion, bien que de manière autrement plus ambiguë : « Un socialisme autogestionnaire qui peut exister avant que la propriété capitaliste soit abolie, une autogestion qui ne présuppose pas l'appropriation collective des moyens de production. »

Le 16 mai 1968, un communiqué de la CFDT appelle à « substituer des structures démocratiques à base d'autogestion » au pouvoir patronal et politique. C'était la première fois que la centrale syndicale mettait publiquement en avant la perspective de l'autogestion. Notons que ce n'est pas un moment anodin et que dans le feu de l'action révolutionnaire, l'autogestion trouve sa « vérité », elle est à la fois un moyen et une fin¹³⁸⁷.

Dans un document interne daté d'avril 1969, Albert Détraz, responsable du secteur politique de la confédération, précise les conditions d'une issue autogestionnaire : « L'appropriation sociale des moyens privés de production est la condition nécessaire de l'autogestion. » Quant à Eugène Descamps, il évoquera en 1971 une des faiblesses du mouvement de Mai : « Ni les occupations ni la mise en place de services auto-organisés [...] ne sont consciemment développées comme des structures de base [pour exiger] une solution politique. »

Ce constat est à rapprocher de la lecture très prudente que fait Jacques Kergoat dans « Sous la plage, la grève » de l'usage de l'autogestion dans la grève générale (Kergoat, 2008) et de l'expérience du comité central de grève de Nantes décrite par *Les Cahiers de Mai* :

La ville de Nantes s'est organisée elle-même sans passer par les corps intermédiaires de l'État. Dès les premiers jours de grève, le dépérissement de l'État se réalisait dans les faits. [...] Un élément du socialisme se réalisait concrètement [...]. Ce front uni [les trois syndicats ouvriers, des associations familiales, des syndicats paysans, l'UNEF, la FEN [enseignants] a permis [...] la création d'un pouvoir autonome des travailleurs face à la désagrégation du pouvoir de la classe dominante¹³⁸⁸.

« Ceux qui ne croient pas à l'autogestion sont ceux qui hier ne croyaient pas en la République », affirmait à l'époque une affiche de la CFDT de La Roche-sur-Yon¹³⁸⁹. Le congrès de 1970 de la CFDT confirme l'option stratégique, André Jeanson indiquant dans son rapport introductif que la confédération cherche à créer un rapport de forces pour l'utiliser « jusqu'au débouché dans la société socialiste ». Pour briser les piliers de la société capitaliste (« propriété des capitaux, propriété des moyens de production, pouvoir »), il pose les « trois piliers du socialisme autogestionnaire : propriété sociale des moyens de production, autogestion, planification démocratique ». Il définit au passage quelques éléments qui donnent un éclairage particulier au clivage entre partisans et adversaires de l'autogestion :

Les militants de la CFDT refusent de se laisser enfermer dans l'alternative entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Les perspectives de la confédération sont définies comme « révolutionnaires » et les combats de classe quotidiens sont conçus comme inscrits dans un but ultime (« la réalisation totale de notre projet de société »). Le passage d'une société à l'autre impliquant qu'il y ait à un moment donné « un passage décisif, qualitatif, une rupture », laquelle sera progressivement atteinte.

Avec la signature du programme commun de la gauche (1972), la question de la transition au socialisme – et donc de l'autogestion – fait à nouveau l'objet d'un débat au sein de la CFDT :

La conquête du pouvoir politique et économique est une condition nécessaire, mais elle est insuffisante. La construction du socialisme

démocratique et autogestionnaire exigera des transformations radicales visant à la propriété sociale [...], la transformation des rapports de production, le développement économique fondé sur la satisfaction des besoins, la remise en cause puis la disparition de la division sociale du travail [...] ; le passage des rapports sociaux hiérarchiques à des rapports égalitaires ; la répartition plus égalitaire des revenus, etc.

En décembre 1973, au cours du conflit de Lip, Frédo Krumnow met en débat ses réflexions sur les liens entre l'action syndicale et la question du pouvoir :

En cas de victoire électorale, il est indispensable d'avoir une classe ouvrière prête à une prise de pouvoir aux divers niveaux, capable immédiatement de mettre en cause les formes de la légalité capitaliste bourgeoise pour y substituer sa propre légalité. [...] La classe ouvrière a déjà une expérience de la sortie de la légalité, non seulement chez Lip mais dans beaucoup d'autres occasions. [Elle] doit être prête à aller le plus loin possible dans la rupture de la légalité, créant ses formes de pouvoir, même partielles, fondées sur des alliances sociales les plus larges possibles (Krumnow, 1975).

Lors du « recentrage » de la CFDT, à la suite de la rupture de l'union de la gauche en 1977, Pierre Rosanvallon, « chargé de mission » d'Edmond Maire, fait de l'autogestion avant tout « une stratégie d'expérimentation » qui permettra, selon lui, de « dépasser de façon concrète l'alternative réforme ou révolution » (Rosanvallon, 1976). Critiquant, souvent d'ailleurs avec pertinence, les conceptions téléologiques d'un certain marxisme, il n'en évacue pas moins la rupture qui permet de passer des parties au tout. Autrement dit, il se contente d'installer des bribes de d'expérimentation autogestionnaire dans les espaces que le despotisme d'entreprise ou le pouvoir d'État voudront bien consentir et laisser agir les contradictions du système¹³⁹⁰.

Cependant, un large courant de la confédération reste insensible aux sirènes des « recentreurs » : en témoigne la contribution déposée au congrès où l'autogestion est réaffirmée comme processus d'expropriation, « à la fois un processus qui tend à déposséder les capitalistes de leur pouvoir et de leurs moyens de production et un processus de conquête du pouvoir par les travailleurs ». Le texte ajoute :

Parce que le pouvoir politique permet aux capitalistes de se maintenir [...], c'est bien le pouvoir politique qui doit être conquis le premier par les travailleurs et leurs organisations politiques, ce qui ne veut pas dire que nous lions notre action à des échéances électorales.[...] Cette première conquête par les forces politiques de gauche, si elle est indispensable ne saurait être suffisante.

Frédo Krumnow réaffirme que « Lip ne peut donc rester un accident de parcours. Il doit être intégré comme élément essentiel et probablement déterminant d'une stratégie syndicale révolutionnaire. La réflexion et l'examen des possibilités d'action de masse mettant en échec la légalité bourgeoise devraient se faire dans chaque branche et dans chaque entreprise » (Krumnow, 1975)¹³⁹¹.

Le Parti socialiste unifié (PSU)

Le PSU adopte en 1972 à son congrès de Toulouse un document, *Contrôler aujourd'hui pour décider demain* (PSU, 1973) – précisant ainsi son choix en faveur d'une stratégie révolutionnaire pour l'autogestion en affirmant l'incompatibilité des « organes populaires de base » avec l'État bourgeois et leur rôle « dans la dissolution du pouvoir jusqu'à l'échelon central ». Il souligne dans ce manifeste que « les luttes, même dures, [...] ne rendent pas directement crédible la possibilité de prendre le pouvoir » et qu'il faut donc mettre en avant des « revendications qualitatives difficilement assimilables par le capitalisme et remettant en cause la réalité de son pouvoir ¹³⁹² ».

Dans ses « Quatorze thèses pour l'autogestion », le Comité de liaison pour l'autogestion socialiste (CLAS), qui regroupe de 1972 à 1974, notamment l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), les Centres d'initiative communiste (CIC) et le PSU, critique le contenu du programme commun de gouvernement de la gauche sous deux aspects. D'abord parce qu'il entretient l'illusion d'une possible avance vers le socialisme en restant dans le cadre du système et en « laissant subsister les formes institutionnelles de son appareil d'État ». Ensuite, parce qu'il s'inscrit dans une logique de « capitalisme d'État assorti d'une gestion dite démocratique, mais dans laquelle ce sont les appareils des partis et de syndicats qui, dans le cadre de la propriété étatique des moyens de production, assumeront le rôle dirigeant ». Dans son livre, *Autogestion*, paru en 1970, Daniel Chauvey avait parfaitement cerné la question en

articulant les divers éléments contenus dans l'idée d'expropriation du capital :

L'abolition du régime de propriété privée des entreprises n'offre par elle-même aucune garantie d'abolition de l'exploitation des activités de travail. C'est le mode social de production qu'il faut transformer, c'est le salariat qu'il faut abolir, et ceci ne résulte pas automatiquement du changement de forme juridique de la propriété des moyens de production (Chauvey, 1970).

Le CLAS voit aussi un « second clivage » séparant les partisans des adversaires de l'autogestion se superposer à celui, classique, séparant les révolutionnaires des réformistes.

La réduction par les « rocardiens » du PSU, qui vont passer au PS à la suite des « Assises du socialisme » en 1974, de l'autogestion à l'expérimentation sociale et à la décentralisation des pouvoirs, est évidemment aux antipodes de la démarche d'un Pierre Naville, ancien dirigeant trotskiste de l'avant-guerre qui milite au PSU, qui, s'il insistait sur la notion d'expérimentation sociale, ne la concevait que comme un outil de la planification démocratique, permettant à un pouvoir socialiste de « procéder par la “méthode des essais et des erreurs” », d'émettre des hypothèses et de faire des choix, de les vérifier, les corriger, les abandonner ou les améliorer, pour éviter de répéter les « expériences brutales [et] étatiques » (Naville, 1980)¹³⁹³.

Il s'agit donc désormais pour ceux qui réduisent l'autogestion à des « fioritures », selon le mot d'Yvan Craipeau du courant marxiste révolutionnaire du PSU, opposant à la dérive « droitière » de Michel Rocard au sein du PSU, de diluer la question des « pouvoirs » et du « double pouvoir » dans une perspective intégratrice où « peuvent coexister l'État, “démocratisé”, mais tel qu'il a été construit par la bourgeoisie, et des structures “autogestionnaires” disposant de [...] pouvoirs. »

Le courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion

L'autogestion constitue pour ce courant une des réponses mises en avant par l'activité spontanée du mouvement des masses : « Lorsque le développement de la lutte de classe ouvrira une période révolutionnaire, les travailleurs tendront à assurer eux-mêmes le fonctionnement de leur entreprise. L'instauration de l'autogestion dans quelques entreprises crée un double pouvoir qui, [...] ne peut que s'étendre ou disparaître. [...] La

stratégie de l'autogestion pose de façon concrète la destruction de l'appareil d'État bourgeois et le renversement de la bureaucratie », écrit en 1972 la TMRI¹³⁹⁴. Il va de soi que d'autres propositions politiques (front unique et bloc social, gouvernement des partis ouvriers, etc.) accompagnent indissolublement une telle perspective.

À l'inverse de la Ligue communiste, l'autogestion n'est pas pour l'organisation, une nouvelle formulation des thèmes classiques de la démocratie ouvrière des conseils : c'est pour le développement même des forces productives qui a placé l'autogouvernement au centre de la stratégie révolutionnaire :

L'autodétermination [et] la démocratie sont devenues la condition d'une large mobilisation révolutionnaire des masses, aussi bien pour fixer les objectifs revendicatifs, les moyens de lutte que pour définir le contenu du socialisme (TMRI, 1972).

Il n'est donc pas nécessaire de conquérir préalablement le pouvoir pour lutter en faveur de l'autogestion, mais il faut au contraire « commencer par poser la question de l'autogestion des lieux du travail, pour entamer la lutte pour le pouvoir tout entier » (*Sous le drapeau du socialisme*, 21 juin 1968).

La société autogérée est alors envisagée fondamentalement comme un ensemble, un réseau d'unités de base : communes, régions, services sociaux, entreprises industrielles et agricoles, qui fonctionnent sous la direction des travailleurs et des habitants groupés dans des assemblées générales ou des conseils.

Ces unités de base ne sont pas simplement juxtaposées : elles forment un tout composé de parties dont l'autonomie ne peut être que relative. Cette totalité est une réalité économique et sociale. C'est pour cela que la planification reste une règle générale que l'on ne peut transgresser. Mais à la différence du plan hypercentralisé, imposé d'en haut – et que les zéloteurs du stalinisme se sont évertués à faire passer pour l'essence même du socialisme –, la pièce maîtresse de l'établissement du plan est constituée par les propositions et les initiatives de la base. Et ce n'est qu'après la consultation des travailleurs et des habitants des communes que le plan central est fixé dans ses grandes lignes et sous leur contrôle. Il se présente alors sous la forme d'une synthèse globale et optimale où sont conciliés les intérêts généraux de la société et les intérêts légitimes des unités de base, dans le but de faire fonctionner l'ensemble le plus harmonieusement possible. L'articulation entre le plan central, les

entreprises, les communes et les régions est à la fois la question la plus importante et la plus épineuse des problèmes économiques de la construction du socialisme¹³⁹⁵.

Pour l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), qui regroupe en France les militants de la TMRI, l'autogestion constitue l'axe stratégique du nouveau programme de transition en ceci qu'elle s'attaque à l'ensemble des éléments qui permettent l'exploitation capitaliste et les contraintes sociales qu'elle nécessite :

[L'autogestion] trouve ses fondements dans les conditions nouvelles de la socialisation capitaliste de la production, de la consommation, de l'espace, du temps, et des relations sociales. [...] La pratique autogestionnaire peut être définie comme la pratique qui questionne en termes d'action directe la finalité des institutions et des valeurs.

La stratégie révolutionnaire pour l'autogestion implique évidemment pour ses partisans que les révolutionnaires du dernier tiers du 20^e siècle révisent en profondeur leurs modes d'intervention et leurs conceptions des rapports « parti(s)-masses » afin de favoriser systématiquement « l'autodétermination, l'auto-organisation, l'autonomie des mouvements de masse ». Les conditions nouvelles de la lutte des classes supposent « la reconnaissance de multiples déterminations dans la conscience de la lutte anticapitaliste, qui peuvent donner naissance à des mouvements spécifiques et autonomes » (AMR, 1973).

À l'occasion d'un colloque sur l'autogestion organisé par la CFDT (février 1974), Michel Raptis, principal animateur de la TMRI, synthétise la pensée stratégique du marxisme-révolutionnaire autogestionnaire :

Il ne s'agit pas d'appliquer d'emblée l'autogestion « parfaite », mais de la concevoir comme un processus de perfectionnement incessant. [...] Les conditions de l'autogestion conçue comme un processus global, historique (s'étalant sur toute une période historique) sont d'ordres objectif et subjectif. Ordre objectif tout d'abord : c'est le nouveau niveau atteint par les forces productives, leur nouvelle qualité, qui rend l'autogestion socialiste à la fois nécessaire et possible : il est donc limitatif de se référer à l'autogestion comme étant essentiellement l'aspiration séculaire des travailleurs à la démocratie directe. Ce qui est nouveau, déterminant, c'est que cette aspiration est actuellement nécessaire et

possible, découlant du nouveau niveau atteint par les forces productives [...] et permet une autre organisation de la société. Ordre subjectif également : [...] il sera nécessaire d'accomplir une véritable « révolution culturelle » afin que les partis et les syndicats se réclamant du socialisme, abandonnent leurs conceptions élitistes, cessent de concevoir le socialisme comme le régime où la classe et les travailleurs gouvernent essentiellement à travers les médiations de l'État [...]. Il faut [faire] dès maintenant un immense effort de formation et d'éducation des travailleurs et des citoyens, diffusant, explicitant par tous les moyens possibles la conception du processus global de l'autogestion socialiste. Pas seulement d'ailleurs la conception, mais également la pratique de l'autogestion, aussi limitée qu'elle soit à l'étape actuelle. [...] Une expérience « à la Lip » constitue une étape supérieure. Une expérience à la « Mai 68 » de nouveau possible, dans le contexte de la longue et profonde crise inédite qui s'empare du système capitaliste pose la question sur un niveau encore plus élevé. Il s'agit là d'une crise nationale révolutionnaire majeure où des millions de travailleurs et de citoyens se mobilisent activement, occupant entreprises, services sociaux divers, écoles... et les gérant eux-mêmes. En agissant ainsi, ils posent objectivement la question de la prise du pouvoir total, du passage du pouvoir partiel qu'ils détiennent ainsi au pouvoir total. Ainsi s'éclaire mieux la conception globale de la stratégie de l'autogestion, pédagogie de la lutte révolutionnaire pour le pouvoir et base du socialisme de demain (Raptis, 1974).

L'extrême gauche libertaire

Les différentes composantes libertaires se réclament ouvertement de l'autogestion. Il s'agit pour eux d'une référence historique, largement alimentée par les expériences conseillistes et les éléments de dynamique autogestionnaire présents dans les révolutions russe de 1917 et allemande de 1918-1919, ainsi que par l'expérience de la révolution espagnole de 1936, en particulier en Catalogne¹³⁹⁶. Dans le numéro de la revue *Autogestion* consacré au positionnement de la gauche française sur l'autogestion, Maurice Joyeux, au nom de la Fédération anarchiste (FA), livre une contribution intitulée : « Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière ». Celle-ci sera reprise et complétée dans la revue *Volonté anarchiste* (n° 9) à l'occasion du congrès d'Anthony de la FA

(novembre 1979) sous le titre « Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière, la FA et l'autogestion ». Il s'agit de « reformuler une position précise face à la récupération et à la déformation du thème de l'autogestion par nombre de parti et syndicats ». Pourtant, en 1979 comme en 1973, Maurice Joyeux affirme qu'il serait préférable, au lieu d'« ânonner un terme [autogestion], qui pour l'instant ne contient strictement rien d'autre que du vent », d'utiliser la formule de « gestion ouvrière » ; « ce qui paraît plus propre que celle d'autogestion [...] on peut penser que seule la mode à substituer le premier terme au second. » Il précise :

Nous sommes pour l'autogestion, encore qu'on puisse se servir d'un terme moins équivoque, celui de gestion ouvrière, nourri théoriquement par tous les grands congrès de l'histoire de notre mouvement ouvrier, depuis celui de l'Internationale qui se tint à Bâle en 1869 jusqu'à celui qui, à Amiens en 1906, résuma dans un document concis et solide les moyens de lutte et les aspirations gestionnaires des travailleurs. Mais enfin soyons dans le vent et va pour l'autogestion.

La gestion ouvrière d'une entreprise autogérée ne peut se baser que, soit sur les « conseils » comme le propose les « conseillistes » et les principaux courants trotskistes, soit sur les « syndicats » comme le proposent les anarcho-syndicalistes.

S'il fallait conclure ce problème, écrit encore Maurice Joyeux, que le déroulement des événements et l'expérience se chargeront de définir en dernier ressort, on peut dire que le conseil est un élément révolutionnaire. Il anime la révolution, il en maintient la flamme ; le syndicat lui organise la production et la distribution. De toute manière, c'est d'un équilibre entre ces deux propositions gestionnaires que peut naître l'harmonisation indispensable à la santé économique de l'entreprise. [...] Pour que l'autogestion fasse ses preuves, soit crédible, il faut non pas construire pour un instant exceptionnel où l'exaltation révolutionnaire rend tout momentanément possible, mais pour qu'elle fonctionne dans les temps normaux, lorsque la fièvre est tombée.

Quant à l'Organisation révolutionnaire anarchiste (ORA), son positionnement sur l'autogestion se lit dans les brochures que l'organisation publie en 1974 et 1975. Ce courant libertaire défend ainsi l'autogestion au sein de la CFDT en insistant sur le fait que l'autogestion

doit être « anti-autoritaire, anti-hiérarchique et anti-étatique », sans aller toutefois plus loin que cette proclamation en déclinant son modèle de société autogérée dans des thèses plus élaborées. À son congrès de Nantes de mars 1986, l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL), issue d'une scission de l'ORA, adopte des thèses sur le projet communiste libertaire qui met l'autogestion au centre : socialisme autogestionnaire, socialisme anti-autoritaire, production autogérée, démocratie autogestionnaire (UTCL, 1988). Dans son *Manifeste* (1991), l'Alternative libertaire – qui succède aux organisations précédentes – reprend le flambeau autogestionnaire qui est au centre de sa problématique et de sa pratique revendiquées.

L'extrême gauche trotskiste (LO, LC-LCR, OCI)

Dans une brochure publiée en 1972, *Autogestion et dictature du prolétariat*, la Ligue communiste estime pour sa part que les propagandistes de l'autogestion « esquivent la question clé de la conquête du pouvoir d'État » et qu'il s'agit dès lors d'une perspective « confusionniste » et « réformiste ». Pierre Frank, dirigeant de la 4^e Internationale, qu'on ne peut soupçonner d'esquiver une telle question, n'avait pourtant pas hésité à proclamer en mai 1968 que la Sorbonne était le « premier territoire socialiste de France ».

Pour la Ligue, contrairement à la TMRI, l'autogestion n'est pas un mot d'ordre transitoire. Dans l'introduction à *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion*, l'anthologie qu'il publie en 1970 aux éditions François Maspero, Ernest Mandel principal dirigeant et théoricien de la 4^e Internationale rappelle fermement que l'autogestion n'est applicable que si on évolue vite vers la prise totale du pouvoir¹³⁹⁷. Michel Pablo (Raptis) rétorque que « la prise du pouvoir total serait énormément facilitée par l'“autogestion” des entreprises et services occupés en ouvrant la possibilité d'un “bond qualitatif” ».

Le premier Manifeste de la Ligue communiste, *Ce que veut la Ligue communiste ?* (1972), ne fait encore aucune mention de la thématique autogestionnaire. Et à lire les documents de l'époque, on a l'impression qu'Ernest Mandel – qui évoque « le caractère universel de la tendance des travailleurs à s'emparer des entreprises et à réorganiser l'économie et la société sur la base des principes qui correspondent à leurs besoins d'autodétermination » – semble réduire l'autogestion à une nouvelle

formulation des thèmes classiques de la démocratie ouvrière des conseils (Mandel, 1970).

Tout au long des années 1970, la Ligue rechigne à faire de l'autogestion un axe stratégique. Dans *Oui le socialisme !*, son manifeste de 1978 bien plus détaillé que celui de 1972, la référence à l'autogestion n'est pas centrale, mais la formule est cette fois employée. Si la perspective générale reste celle de la « démocratie des conseils », le document distingue la bataille pour des nationalisations, non « sous gestion ouvrière » – comme le revendiquent les Comités communistes pour l'autogestion qui feront les campagnes des élections législatives de 1978 et de 1981 sur ce thème – mais sous contrôle ouvrier, comme perspective transitoire d'une « planification démocratique et autogérée » qui supposerait l'existence d'un gouvernement des travailleurs. La référence à la « centralisation autogestionnaire » sert surtout à critiquer le courant rocardien. La LCR refuse l'idée de soutenir la proposition d'autogestion des entreprises nationalisables par le programme commun au prétexte que celui-ci ne remet pas en cause l'économie capitaliste (1979).

À propos de Lip, la LCR préfère parler de « contrôle ouvrier ». Citant Charles Piaget qui a déclaré que « Lip, n'est pas de l'autogestion, mais de l'autodéfense », elle met en garde contre des tentations de gestion ouvrière dans le cadre du système capitaliste qui, à Manuest, par exemple, ont conduit les nouveaux patrons, anciens délégués CFDT, à proposer le licenciement des délégués syndicaux (Yvetot, 1979)¹³⁹⁸. Ailleurs, Charles Piaget évoque la dynamique du conflit qui a bouleversé l'ordre social dans l'entreprise et qui a fait toucher du doigt aux salariés « ce que pourrait être concrètement une forme d'autogestion » :

Si au départ cela n'a pas été voulu comme ça, on a vu qu'il pouvait y avoir une autre forme d'organisation, une autre forme de travail [et] l'imbécillité d'une certaine forme de production, des produits, du système de consommation (Piaget, 1974).

À Cerizay, dans les Deux-Sèvres, en 1973, une grève a fait sensation. Pendant trois mois, 95 des 300 ouvrières de l'usine de confection CSV tiennent tête à un patron rétrograde pour la réintégration de leur déléguée syndicale. Une « grève productive », au cours de laquelle les jeunes femmes fabriquent elles-mêmes des chemisiers dans des ateliers de fortune baptisés « Pil » (« Populaire inventé localement »), en hommage aux Lip. On nage en pleine autogestion. Les filles chantent dans le car qui les

amène à la manifestation parisienne pour les Lip : « Sans chef et sans patron/Vive les ouvrières/Sans chef et sans patron/Vive l'autogestion ! »¹³⁹⁹

Dans un livre publié en 1976, un collectif de travailleurs de Lip donne son analyse :

Les Lips ont donné du « contrôle ouvrier » l'illustration la plus - accomplie, si accomplie qu'elle a dépassé le simple stade du contrôle, notamment avec la reprise de la production (Collectif, 1976).

Quant à Lutte ouvrière, invitée à fournir un texte de positionnement par la revue *Autogestion et Socialisme*, l'organisation d'Arlette Laguiller s'oppose à l'autogestion en invitant à se limiter aux écrits de Lénine et de Trotsky et donc d'en rester aux concepts de contrôle ouvrier, conseils ouvriers, centralisation et « pyramide des conseils ».

Pour l'Organisation communiste internationaliste (OCI), qui regroupe les trotskistes « lambertistes », le développement de la problématique autogestionnaire dans le mouvement ouvrier est un complot de l'Église catholique dont la CFDT – qui ne serait que formellement déconfectionnalisée – est le cheval de Troie. En 1973, dans une brochure intitulée *Les marxistes contre l'autogestion*, le dirigeant « lambertiste » Stéphane Just – qui la préface – dénonce l'autogestion comme une « machine de guerre contre le prolétariat ». Il faut donc combattre l'« intoxication autogestionnaire » grâce à laquelle la réaction cléricale veut « pulvériser » la classe ouvrière... Quant à Jean-Luc Dallemagne, il reprend dans un ouvrage paru aux éditions 10/18 en 1976, le titre précité de la brochure de 1972 de la LC – *Autogestion et dictature du prolétariat* – en remplaçant le « et » par un « ou » pour faire une dénonciation en règle de l'autogestion.

L'OCI, dont les militants sont influents à Force ouvrière (FO), n'est pas pour rien dans l'hostilité persistante de la confédération syndicale FO à l'égard de l'autogestion. Michèle Biaggi, actuelle secrétaire confédérale de FO en charge des comités d'entreprise et de la négociation collective, campe sur ses positions :

On n'a jamais été partisan de la cogestion. Et l'autogestion encore moins. Parce que quand on est cogestionnaire, on ne peut plus être revendicatif. Si on élit le patron, comment négocier avec lui, après ?

Alors que pour la LCR, l'autogestion n'est acceptable qu'en tant que perspective pour l'après-révolution, pour l'OCI comme pour LO, elle doit

être combattue sans réserve.

La CGT et le PCF

Dans les années 1960-1970, la CGT reste une fidèle « courroie de transmission » du Parti communiste français qui ne s'est pas « déstalinisé » et refuse de se « social-démocratiser » dans le cadre de l'eurocommunisme, comme le fera le Parti communiste italien et la majorité du Parti communiste espagnol. C'est pourquoi il est difficile de ne pas examiner de concert l'évolution de la CGT et du PCF.

L'autogestion ? Une « formule creuse », c'est ainsi qu'en Mai 68, Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, qualifiait un des thèmes majeurs qui avait émergé au plan international au cours des années 1960. Pourtant, dans sa charte d'Amiens (1906), la CGT, tout en préconisant la grève générale comme moyen d'action, considérait aussi que le syndicat « aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale¹⁴⁰⁰ ». Ainsi, au lendemain de l'armistice de 1918, le comité confédéral national déclarait :

La réorganisation économique ne pourra produire tous ses effets utiles que si la Nation reprend, maintient ou rétablit son droit social sur la propriété des richesses collectives et des moyens de les produire ou de les échanger, et si elle confie, de plus en plus, la gestion autonome mais contrôlée aux départements, communes, coopératives et surtout à des organes collectifs nouveaux, dotés de la personnalité civile et administrés par des représentants qualifiés des producteurs et des consommateurs.

René Mouriaux signale que si la Libération a été propice à la relance « sans le patronat officiel » d'entreprises occupées ou mises sous séquestre¹⁴⁰¹, « la guerre froide et l'expansion refoulent la revendication d'un autre type de pouvoir dans l'entreprise » (Mouriaux, 1982 : 184).

Dans les années du « programme commun de la gauche » – réponse politique aux années 68 (Artous et coll., 2008), la CGT « souligne la nécessité de la prise du pouvoir d'État et d'une planification démocratique appuyée sur un large secteur public » (Mouriaux, 1982 : 185) et réaffirme son intérêt pour le mouvement coopératif.

Ces prises de positions aussi positives et intéressantes soient-elles ne sont pas pour rappeler le bilan de Mai 68 que tirait le secrétaire général du PCF, Waldeck Rochet, dans l'introduction au *Manifeste* paru en

décembre 1968, qui n'hésitait pas à écrire que les « gauchistes » et les « opportunistes » ont pour projet d'« instituer l'autogestion dans l'entreprise [...] sans toucher à la propriété privée des moyens de production et sans changer l'État bourgeois par un État socialiste. [...] De tels mots d'ordre ne représentent qu'un néant, un cri en l'air, un vain bavardage. »

Et, Waldeck Rochet d'interroger : comment peut-on en effet préconiser la conquête d'« un pouvoir à l'usine », d'un « pouvoir à l'Université » sans jamais poser la question du pouvoir politique ? La question posée s'apparente évidemment à un tour de passe-passe venant d'un parti qui, six mois auparavant, avait lourdement contribué à l'échec politique de la crise révolutionnaire de mai-juin 1968. Elle mérite cependant d'être prise en considération, car si le mot d'ordre de « prise des pouvoirs étudiant, ouvrier et paysan » pouvait revêtir une certaine dose d'ambiguïté, il était cependant l'expression de l'aspiration de certains secteurs à la prise en main immédiate de leurs affaires à un moment où le pouvoir, qu'il soit patronal ou gouvernemental, se délitait¹⁴⁰².

Si la critique de l'illusion gradualiste d'un certain néoréformisme de l'époque revendiquant la « conquête des pouvoirs » est justifiée, elle n'évacue pas pour autant la question essentielle qu'avait posée la conjonction de la grève générale, des occupations, de la Commune étudiante et de la vacance gouvernementale : comment peut-on passer des « pouvoirs » qui commencent à tomber dans l'escarcelle du mouvement des masses au pouvoir ? Dans un texte publié à la fin de l'été 1968, Henri Lefebvre revient sur ce qui aurait pu être et anticipe sur ce qui sera dans les années 1970 en affirmant que le mouvement « esquisse un projet d'autogestion généralisée et dans ce sens engage une pratique sociale » :

Les grèves actives vont jusqu'à tenter la constitution d'une sorte d'économie parallèle [...] (liens directs entre producteurs et consommateurs, entre paysans et ouvriers dans certaines régions). On envisage de soustraire à l'État des secteurs clés [...]. L'esquisse de l'autogestion généralisée s'étend à tous les niveaux de la société [...]. Un peu partout [...] cette pratique sociale cherche sa voie (Lefebvre, 1998).

L'autogestion est donc conçue comme un mot d'ordre transitoire permettant de passer, dans les circonstances d'une crise majeure comme celle de mai-juin 68, d'une phase « négative » – la contestation radicale du

pouvoir – à une phase « positive » : l’affirmation par les masses de leur propre pouvoir.

Le programme commun de la gauche, signé en juin 1972, enregistre le désaccord sur l’autogestion entre le PS – qui l’accepte formellement – et le PCF qui la rejette au profit de la « gestion démocratique » dans le cadre d’une « démocratie avancée ». La gauche prévoit que les entreprises nationalisées seront « gérées démocratiquement », c’est-à-dire avec une participation des travailleurs et dans le cadre d’une autonomie de gestion.

Dans le débat entre la CFDT et la CGT, cette dernière écarte d’un revers de main les questions relatives à l’autogestion comme moyen et but pour s’en remettre aux seules solutions apportées par le programme commun. Pour Henri Krasucki, le risque bureaucratique fait partie de l’héritage du capitalisme, et ce n’est qu’après la prise du pouvoir que la participation des travailleurs peut devenir un élément de pouvoir. Henri Krasucki proclame avec dérision que l’autogestion était un mot « magique ».

Si le PCF a longtemps considéré l’autogestion comme un mot vide de sens, il finit cependant par l’adopter du bout des lèvres à partir de 1978. Son programme électoral de 2007 y fait néanmoins encore allusion : « Fonder une 6^e République solidaire, démocratique, laïque et autogestionnaire. Le programme des communistes : donner le pouvoir aux citoyens et aux salariés, dans la cité et l’entreprise. » Il se prononce officiellement pour l’autogestion en 1979 lors de son 23^e congrès.

Cette mue autogestionnaire a été soutenue par un livre signé par deux de ses dirigeants de l’époque, Félix Damette et Jacques Scheibling, *Pour un socialisme autogestionnaire*. Les deux auteurs reconnaissant à l’occasion que le PCF n’avait « pas su prendre en compte, en 1968, tout ce qui germait de positif et dont l’autogestion faisait partie ». Avec l’autogestion, le PCF veut se dissocier du modèle de l’URSS et des pays de l’Est qu’il vient pourtant d’apprécier comme « globalement positif ».

Le PCF utilise aussi l’autogestion afin d’étayer sa stratégie d’« union à la base » qui se veut une tentative de substitution et de justification de la rupture de l’union de la gauche dont il porte la principale responsabilité.

Le Parti socialiste et ses différents courants

Alors que le foisonnement des luttes et l’émergence de nouvelles couches sociales en lutte l’obligent à adopter un « profil » autogestionnaire, l’absorption de l’autogestion par le Parti socialiste (PS)

lui permet de se dégager d'une filiation trop visible avec la SFIO discréditée et de se rapprocher du mouvement syndical et associatif.

Le « nouveau » Parti socialiste qui naît à Épinay (1971) s'emparera bientôt de l'autogestion et de l'aspiration à « changer la vie » pour les assécher. L'autogestion, considérée seulement comme un « modèle » d'un socialisme plus ou moins lointain se révélera alors, notamment pour le PS en voie de régénération, n'être qu'un leurre destiné à drainer les voix de couches sociales à la recherche d'un débouché politique et d'un « changer la vie ». Dans les années 1970, les exigences de renouvellement des formes de la démocratie s'expriment de façon aiguë et très diversifiée à travers des exigences de « participation citoyenne » et de « démocratie économique ».

En affirmant vouloir donner le « pouvoir aux citoyens », le PS naissant associe deux thèmes. La nécessité de décentraliser les pouvoirs est traduite par des propositions de changements institutionnels tels que la suppression de la tutelle sur les communes ou l'élection de l'exécutif du conseil général (fonction alors assurée par le préfet). Il développe aussi l'idée de « démocratiser » les institutions, en particulier les entreprises : elle se traduit par l'élection de collèges chargés de la direction générale des entreprises du secteur public et, partout, par une représentation accrue des syndicats dans les conseils d'administration et autres organismes de décision. Cette conception de la démocratisation qui renforce la représentation et le poids des syndicats, très proche de celle qui est défendue par le parti communiste, figure dans le programme commun de la gauche. En outre, dans ses programmes et autres textes officiels, le PS prend bien soin de distinguer sa position de toute apparence de démocratie directe. Le programme de 1972 comporte cependant cette petite phrase formulée par le Centre d'études et de recherches socialistes (CÉRES) qui, à l'époque, put être interprétée comme une concession à une forme de démocratie directe :

Dans de telles circonstances [offensive du capitalisme contre le gouvernement de gauche], et avec l'accord ou à la demande des travailleurs intéressés – car la collectivisation, elle-même liée à l'autogestion, est l'affaire des travailleurs autant que du pouvoir d'État – le gouvernement d'Union de la gauche pourrait être conduit à proposer des mesures de nationalisation supplémentaires à l'Assemblée nationale.

Créé en 1966, le Cérés, la tendance animée par Jean-Pierre Chevènement dans la SFIO puis dans le PS, accompagne la CFDT dans son évolution autogestionnaire. Le CÉRES publie entre 1967 et 1972, onze *Cahiers du CÉRES* et crée en 1972 la revue *Frontière* avec le renfort de Gilles Martinet venu du PSU. Le numéro 18 de cette revue consacrée au colloque « Autogestion et programme commun » est publié en commun avec *Critique socialiste*, la revue théorique du PSU, signe avant coureur du ralliement des rocardiens qui dirigent alors le PSU, au PS.

Le CÉRES associe l'autogestion au contrôle. Son mot d'ordre est : « Lutter aujourd'hui pour contrôler demain », alors que celui du PSU est « Contrôler aujourd'hui pour décider demain ». Pour le CÉRES, il ne peut y avoir de contrôle avant la prise du pouvoir. Il y a aussi une grande proximité entre le CÉRES et le PCF sur le rôle de l'État, la planification, la « gestion démocratique » des entreprises nationalisées et du secteur public.

Or, à l'occasion du conflit phare de Lip, ni le PCF ni le PS ne précisent si les nationalisations qu'ils préconisent s'étendraient à telle ou telle entreprise si les travailleurs en faisaient la demande ? Telle était pourtant bien la réponse d'un gouvernement de gauche (« Nationalisation et autogestion ») qu'auraient attendue les Lips et quelques autres, en même temps que l'engagement d'en avoir le contrôle et la gestion, seule garantie que la nationalisation soit comprise comme une véritable socialisation.

En 1974, les Assises du socialisme sont l'occasion pour les rocardiens (la « deuxième » gauche) de quitter le PSU pour le PS avec la ferme intention d'influer et de transformer celui-ci. Mais ils se heurtent à la personnalité de François Mitterrand qui se dit « agacé » par la référence constante des rocardiens à l'autogestion. La convention nationale du PS sur l'autogestion des 3 et 4 mai 1975 adopte à l'unanimité les « Quinze thèses pour l'autogestion », élaborées au sein d'une commission de travail et mises en forme par Gilles Martinet. La convention ne reprend pas l'amendement additionnel (seizième thèse) présenté par le CÉRES sur « l'initiative autonome des masses ». Cette seizième thèse est refusée avec la justification qu'elle introduit l'idée d'un « double pouvoir ». Ces « Quinze thèses » tournent autour de l'articulation du « mouvement d'en haut » et du « mouvement d'en bas » et elles ne constituent pas un texte de référence. L'autogestion a pour enjeu la transformation d'attitudes et de modes de pensée, des rapports au travail, à la consommation, au savoir notamment technique. Elle devient alors un projet de société. Mais le document n'a pas statut de programme. L'autogestion correspond pour le

PS à la phase du socialisme accompli, horizon qui ne sera atteint que longtemps après la prise du pouvoir.

Mettre l'autogestion au cœur du PS, c'est pourtant le but affiché de Michel Rocard, leader du PSU et de la « deuxième gauche », lorsqu'il adhère au PS en 1974. Et lorsqu'il accède à Matignon, de 1988 à 1991, Rocard n'a pas pu et pas voulu avancer sur le pouvoir dans l'entreprise. « La France étant ce qu'elle est, culturellement, on ne peut pas favoriser la cogestion par la loi. Et en plus, à ce moment-là, il y avait trop à faire avec la protection sociale, le budget. Je me suis donc concentré sur l'application des lois Auroux », déclare-t-il aujourd'hui. Bref, en 1988, c'est trop tard. Rocard a gagné, mais l'autogestion a déjà perdu¹⁴⁰³.

Après l'échec de sa seizième thèse lors de la convention nationale du PS sur l'autogestion, le CÉRES lance la revue *Repère* qui remplace *Frontière*. Cette revue dénonce les rocardiens et la « deuxième gauche » qualifiée de « gauche américaine ». *Repère* sera publiée de 1975 à 1979, remplacée par la revue *Non !* de 1980 à 1983, puis *Enjeu* à partir d'avril 1983. Les positions nationalistes et étatistes du CÉRES – proches du PCF – entraînent la scission d'un courant emmené par Christian Pierret. *Enjeu* a pour sous-titre « Pour la république et le socialisme », c'est la revue de la « gauche républicaine », le CÉRES devenant au sein du PS « Socialisme et République ».

Les rocardiens publient d'octobre 1975 à mars 1978, la revue *Faire* qui a pour sous-titre « Pour le socialisme et l'autogestion » animée par Gilles Martinet et Patrick Viveret. Cette revue promeut l'expérimentation sociale (« entrepreneurs sociaux plutôt que soldats de la révolution »), la décentralisation, la régionalisation, l'autonomie de gestion... Elle veut promouvoir la « culture décentralisatrice autogestionnaire » en opposition avec la « culture social-étatique ». De nombreux jeunes cadres rocardiens réinvestiront par la suite leur « capital militant » en tant qu'élus locaux ou consultants thuriféraires de l'économie sociale et solidaire.

Le congrès du PS de Metz en avril 1979 voit l'affrontement entre Michel Rocard et François Mitterrand, ce dernier étant soutenu par le CÉRES. L'autogestion est instrumentalisée par les uns et les autres. Et, c'est à l'occasion de ce congrès que le *Projet socialiste pour la France des années 1980*, dont la rédaction a été confiée au CÉRES, fait référence pour la première fois à la formule du « socialisme autogestionnaire ».

Pour le CNPF hier comme pour le Medef aujourd'hui, on ne touche pas à « l'indispensable unité de gestion de l'entreprise », « le patron reste le

patron, maître de ses décisions » C'est d'ailleurs le même argument qu'un Dominique Strauss-Kahn oppose alors à la cogestion, et à plus forte raison à l'autogestion : « Le commandement d'une organisation humaine ne se fractionne pas »...

Encore en décembre 2003, le PS a organisé un séminaire sur la démocratie dans l'entreprise. Il reste quelques courants minoritaires qui revendiquent encore la représentation des salariés dans les instances de direction des entreprises. Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire nationale aux entreprises pour le PS reconnaît : « C'est vrai que c'est une question sur laquelle on n'a pas réussi à avancer sous Jospin. Mais maintenant, avec la CGT, on a envie d'aller vers la cogestion. » Et le contre-projet de démocratie sociale avancé lors de ce séminaire comporte un tiers des droits de vote pour les représentants des salariés dans les conseils d'administration, et la moitié dans les conseils de surveillance.

Il est évidemment inutile d'épiloguer dans le cadre de cet article sur ce qu'il est advenu de tout cela dans PS d'aujourd'hui et dans l'action gouvernementale qu'il conduit régulièrement depuis 1981.

Le reflux des années 1980 : l'autogestion aux oubliettes

Le profond reflux politico-social des années 1980, prolongé jusque dans la première partie de la décennie suivante, et la nouvelle conjoncture ouverte par la victoire électorale de l'Union de la gauche en 1981 vont correspondre de manière générale si ce n'est à la disparition, tout au moins à la réduction de l'autogestion, dans la plupart des forces qui s'y étaient ralliées, à une sorte de coquille vide. Quand la référence est maintenue, c'est de manière formelle, déconnectée de tout objectif programmatique ou stratégique.

Ce sera le cas pour le PS. L'évolution à droite du courant « rocardien » et sa conversion sans barguigner au libéralisme le plus plat (« la concurrence est dans les gênes », Michel Rocard) relèguent aux oubliettes l'autogestion comme erreur de jeunesse et lointaine turbulence. Il en sera de même pour le CÉRES, dont la matrice nationaliste-républicaine prendra aisément le dessus sur la référence autogestionnaire, réalisme gouvernemental oblige, avant même la rupture de sa direction historique autour de Jean-Pierre Chevènement en 1992 et la création du Mouvement des citoyens qui s'en suivra.

Ce sera parallèlement le cas pour la CFDT à partir du « recentrage » imposé par Edmond Maire et son équipe (congrès de Brest, 1979), avant

l'approbation du tournant gouvernemental de l'Union de la gauche par la centrale cédétiste (1982-1983), lui-même annonciateur de son cours néolibéral malgré une opposition vivace qui, elle, continue peu ou prou de se réclamer de l'autogestion jusqu'à son départ par vagues successives de la CFDT.

Le cas de la CGT et du PCF est particulier : l'autogestion n'y a été adoptée que de manière relativement marginale et tardive, sans marquer en profondeur leur histoire, leurs organisations et la culture militante, contrairement à ce qu'il s'est produit au PS dans la première partie des années 1970 et bien davantage encore à la CFDT, dont la référence autogestionnaire a fait d'elle, un temps, une sorte de modèle de « syndicalisme alternatif » au syndicalisme traditionnel après 68, d'autant plus que cette référence s'accompagnait d'une ouverture modeste – mais réelle – à l'écologie, à la solidarité des luttes avec les travailleurs immigrés, aux droits des femmes, au syndicalisme des comités de soldats, au refus du nucléaire et à la question du Larzac, questions alors complètement ignorées (voire pire) par la CGT et par FO (Artous et coll., 2008).

Pour les autogestionnaires, la décennie des années 1980 et la première partie de la décennie suivante ressemblent à une traversée du désert. Dans le champ syndical, la référence à l'autogestion n'est maintenue que par des secteurs minoritaires de la CFDT. Dans le champ politique, elle n'est plus exprimée que par les libertaires, par un PSU fortement diminué, et par le courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion, lui-même divisé. Le regroupement, en 1984, au sein de la Fédération pour une gauche alternative (FGA) verra encore la référence autogestionnaire s'estomper du fait de la présence au sein de cette fédération de courants peu réceptifs à la thématique autogestionnaire.

On verra réapparaître de manière fugace une trace programmatique de la référence autogestionnaire au moment de la campagne présidentielle de l'ex-dirigeant communiste rénovateur Pierre Juquin en 1988, de par la présence de plusieurs militants issus du courant marxiste révolutionnaire comme Maurice Najman dans l'équipe de campagne des comités Juquin. La référence à l'autogestion paraît alors résiduelle dans le champ politique.

Dans un processus similaire à celui qui a frappé le « courant des Assises » en 1974, les succès électoraux des Verts au cours de ces mêmes années verront nombre de militants issus des divers courants autogestionnaires des décennies précédentes qui s'y étaient inscrits être

« aspirés » par les institutions européennes, régionales et municipales et abandonner toute velléité de politique autogestionnaire.

À l'occasion de son 10^e congrès (février 1992), la LCR adopte un nouveau programme : *À gauche du possible : pour un projet socialiste autogestionnaire, écologiste et féministe*. Celui-ci, marqué par « l'effondrement sur la droite du stalinisme en URSS et dans les pays de l'Est » met en avant la planification autogestionnaire opposée à la planification bureaucratiquement centralisée. L'autogestion n'en reste pas moins ici la forme accomplie du socialisme (le but) et toujours pas le moyen d'y parvenir (le chemin). C'est aussi à ce congrès que la LCR se prononce pour la constitution d'un « nouveau parti pour une époque nouvelle ».

Nouveau cycle et retour de l'autogestion

Le nouveau cycle politico-social ouvert par le renouveau des mobilisations sociales en Europe dans la deuxième partie des années 1990, l'émergence et l'affirmation de l'altermondialisme et les changements politiques majeurs survenus dans l'ensemble de la partie indo-afro-latine du continent américain, voilà ce qui va permettre la lente réapparition de l'autogestion dans le champ politique en France. Ce retour de l'autogestion se confirme et s'amplifie depuis.

Dans un premier temps, ce retour s'effectue par le détour des pratiques vivaces et revivifiées d'un mouvement coopératif, dans la dynamique d'essor – malgré son caractère éminemment ambigu – de l'économie sociale et solidaire.

Ces pratiques prennent de l'ampleur et sont d'autant plus légitimées que ce secteur de l'économie est maintenant reconnu de manière officielle comme celui qui licencie le moins et crée le plus d'emplois, ce qui n'est pas mineur dans un contexte de chômage de masse. S'ajoute à cela le fait que les pratiques coopératives apparaissent comme une réponse possible aux problèmes posés par la dégradation combinée de l'emploi et des conditions de travail. Leur impact fait écho à celui que rencontre dans de nombreux réseaux militants – particulièrement ceux de l'altermondialisme – le thème de la démocratie participative et les succès du budget participatif expérimenté à Porto Alegre¹⁴⁰⁴. C'est le constat que fait Florian Rochat :

Malgré ou à cause de l'application des politiques néolibérales, avec les conséquences que l'on sait pour les classes populaires, des

collectifs d'individus et des mouvements sociaux s'organisent un peu partout dans le monde pour produire autrement et pouvoir ainsi améliorer leurs conditions de vie. Poussés par la nécessité, ils agissent sans nécessairement attendre une situation politique favorable. Dans bien des cas, ils n'en développent pas moins une critique aiguisée du système néolibéral et s'opposent, tant en actes qu'en paroles, à la logique du capital. Au travers d'expériences partielles, ils montrent ainsi qu'il est possible de produire de la richesse autrement, tout en nourrissant la réflexion sur le développement et en prenant une part active au combat pour « changer le monde » (Duchatel et Rochat, 2008)¹⁴⁰⁵.

Enfin, la crise de la politique et de sa représentation, élément qui, combiné au refus grandissant des phénomènes de corruption qui lui sont associés, est l'un des ingrédients de la crise globale et systémique, vont contribuer au succès du thème de la démocratie participative, indépendamment des avatars d'une terminologie déjà galvaudée.

Si le terme n'est pas toujours mis en avant de manière explicite, c'est bien la question de l'autogestion qui est de nouveau à l'ordre du jour dans plusieurs projets de remise en route de la production par les salarié·es, dans plusieurs mobilisations, des « P'tits Lus » à Philips¹⁴⁰⁶ (Dreux), et de manière plus récente et plus emblématique encore, des ex-Pilpa/La Fabrique du Sud¹⁴⁰⁷ et des ex-Fralib/Scop-TI¹⁴⁰⁸. Et c'est bien la question de l'autogestion qui transparaît au travers du processus du budget participatif pratiqué à Porto Alegre, puis ailleurs au Brésil et dans l'ensemble de l'Amérique indo-afro-latine, et plus généralement de la démocratie participative comprise comme démocratie active dans les différentes échelles territoriales¹⁴⁰⁹.

Les pratiques et les expériences autogestionnaires, dans la cité comme dans l'entreprise, ont commencé à être traitées dès 2002 en tant que telles dans les Forums sociaux en Europe et dans le monde, y compris au Forum social mondial. L'existence du réseau Démocratiser la démocratie, qui a largement contribué à diffuser en France les enseignements et les questionnements de l'expérience de Porto Alegre, est aussi un révélateur des aspirations autogestionnaires et un signe annonciateur du retour de l'autogestion, de même que la persistance dans les thématiques de la CGT et plus nettement encore de Solidaires des exigences de nouveaux droits pour les salarié·es sur leurs lieux de travail.

Si la question des pratiques et des luttes autogestionnaires dans les entreprises n'est certes pas théorisée au sein de la CGT, deux éléments laissent à penser que des évolutions dans ce sens sont possibles. Il y a d'abord le fait que ce sont souvent des équipes syndicales cégétistes qui sont en première ligne, comme chez les ex-Fralib ; et il y a enfin, plus récemment, l'offensive toute nouvelle pour la CGT depuis plusieurs décennies : sa conversion franche et offensive en 2015 à la thématique de la réduction massive du temps de travail. Cette conversion, récente et largement passée inaperçue, recèle un potentiel émancipateur dont on ne mesure pas encore les conséquences et qui pourrait renforcer les poussées coopératives et donc autogestionnaires dans la culture commune interne à cette centrale syndicale.

Dans la résolution de son 4^e congrès (2008), l'Union syndicale Solidaires évoque le pouvoir des salarié·es dans l'entreprise en posant, même de manière générale, la question de la propriété des entreprises. Depuis, l'approfondissement de la thématique autogestionnaire ne cesse de se développer au sein de Solidaires, à la fois dans ses textes de congrès, par l'engagement réaffirmé dans le mouvement altermondialiste – et en particulier dans le Forum social mondial –, par la participation de plusieurs de ses responsables nationaux à l'Association Autogestion (www.autogestion.asso.fr) et enfin par les sessions de formation interne consacrées à l'autogestion. Cela s'est traduit lors de son 6^e congrès de juin 2014 par l'organisation d'une table ronde sur le thème de l'autogestion introduit par une intervention conjointe de Catherine Lebrun et Christian Mahieux du secrétariat national de Solidaires autour de leur texte « Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion : le droit de propriété en question » (2013)¹⁴¹⁰, complétée par une présentation du processus de récupération des entreprises en Argentine par Richard Neuville de l'association Autogestion¹⁴¹¹.

Le cas de la Fédération syndicale unitaire (FSU), dont la forte représentativité se limite pour l'essentiel à l'Éducation nationale est particulier : si elle est indifférente à l'autogestion, y compris dans son approche éducative, ses tendances minoritaires, l'École émancipée et Émancipation, sont de longue date plus coutumières d'un soutien aux luttes et pratiques autogestionnaires¹⁴¹².

Dans le champ politique, au-delà de la fidélité des libertaires à l'autogestion, une évolution générale « à gauche de la gauche » donne aussi le sentiment d'un retour de balancier. Il est, du reste, symptomatique

du chemin parcouru d'observer les évolutions au sein même du Front de gauche depuis sa création en 2012 – dont le PCF, le Parti de gauche (PG) et Ensemble ! sont les principales composantes. Autodissous pour intégrer Ensemble ! à l'issue de leurs congrès de 2014 et 2015, les Alternatifs faisaient depuis 1998 de l'autogestion leur référence centrale, articulée à l'écologie, au féminisme, aux solidarités et à l'altermondialisme, réaffirmant des exigences autogestionnaires dans la cité comme dans l'entreprise.

D'autres composantes de la gauche alternative – dont les contours sont en mouvement perpétuel – doivent être mentionnées à propos de l'autogestion, telles que la Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE) et, en son sein, l'Association des communistes unitaires. En 2011, la FASE adopte un manifeste, *Osons la révolution démocratique !* dans lequel, malgré l'absence du terme, l'autogestion affleure à travers l'exigence de la socialisation des moyens de production et d'échanges et de la nécessité de « décider démocratiquement quoi et comment produire ». Cette sensibilité à l'autogestion est aussi présente dans les écrits des communistes unitaires¹⁴¹³.

En 2013, après sa sortie du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), la Gauche anticapitaliste se présente avec ses références politiques où l'autogestion figure explicitement et en bonne place.

Fondée en 2014-2015, la nouvelle force politique, qui fédère en particulier les composantes précédemment citées, prend le nom d'Ensemble ! (Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire), fait elle aussi référence dans ses textes fondateurs à l'autogestion, à l'appropriation sociale et aux « communs ».

Le PG a lui aussi fait sienne la thématique du soutien aux projets d'entreprises coopératives et autogérées dans différents textes et avec la mise en place d'un secrétariat national à l'économie sociale et solidaire. Dans la campagne présidentielle de 2012, le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, avait mis en avant ce soutien de manière claire et offensive en s'appuyant sur le contenu de la plateforme commune du Front de gauche, *L'humain d'abord*. La publication de deux ouvrages signés François Longéras, secrétaire national du PG à l'économie sociale et solidaire (Longéras, 2012 ; 2013) en témoigne¹⁴¹⁴. Cette commission s'est impliquée dans l'organisation en décembre 2012 d'un « séminaire ouvrier de l'économie sociale et solidaire » à Gémenos en soutien aux ex-Fralib ; une contribution écrite mettant en avant l'importance des « alternatives

concrètes » et des reprises d'entreprises par les salarié·es, en Argentine comme en France, comme point d'appui pour une véritable rupture avec le capitalisme.

Du côté du PCF, des évolutions positives se confirment de manière générale. Le soutien à l'économie sociale et solidaire et aux projets de reprise des entreprises par leur salarié·es est affirmé de manière plus nette qu'autrefois. Ce n'est pas seulement le produit du lien existant entre de nombreuses équipes syndicales concernées par de tels projets et ce parti. C'est aussi la prise en compte pragmatique par ce parti des aspirations à prendre ses affaires en mains et de la recherche d'autres voies que celle de l'impasse néolibérale sur le plan économique. On retiendra aussi que ce sont souvent des élu·es de ce parti qui ont joué un rôle particulièrement actif dans les institutions locales, pour soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire, les luttes pour la défense de l'emploi corrélées aux projets coopératifs, comme dans le cas des ex-Fralib. À cela s'ajoute le travail législatif des députés communistes sur le terrain de la préemption donnant la possibilité aux salarié·es de mener à bien de tels projets. Enfin, la couverture de *L'Humanité* et de *L'Humanité-Dimanche* de l'ensemble de ce qui touche à l'économie sociale et solidaire et aux luttes comme celle des ex-Fralib est unique et donc exceptionnelle dans le paysage sinistré de la presse quotidienne nationale¹⁴¹⁵.

Dès la publication de *L'humain d'abord*, document programmatique du Front de gauche à l'occasion de la campagne présidentielle de 2012, la dimension autogestionnaire perçait implicitement au travers de plusieurs éléments combinés : la volonté affichée de mettre en avant la question de l'appropriation sociale, la promotion de l'économie sociale et solidaire dans sa dimension de coopération et le soutien clair aux projets coopératifs de reprise des entreprises par leurs salarié·es. Ainsi, du côté du Front de gauche, la petite musique de l'autogestion se fait entendre de plus en plus nettement.

Du côté de l'extrême gauche, au-delà du soutien général « classique » aux luttes ouvrières, le retour de l'autogestion ne se traduit pas par des éléments de nouveauté majeurs. Les libertaires d'Alternative libertaire et de la Confédération nationale du travail (CNT) entretiennent toutefois un lien fidèle à la référence autogestionnaire, patrimonial et historique, sans mise à jour significative – sauf exception –, malgré la progression des pratiques coopératives se réclamant peu ou prou de l'autogestion¹⁴¹⁶. Une brochure d'Alternative libertaire, parue en 2005, *L'autogestion, une idée*

toujours neuve, ajoute cependant des textes consacrés au Chiapas (1994), à l'Argentine (2001) et au Québec (2003) à des contributions plus anciennes, justifiant l'actualité de l'autogestion. Dans le domaine éducatif, la revue *N'autre école*, publiée par la CNT, se réclame de l'autogestion, y compris en s'appuyant sur des pratiques actuelles significatives¹⁴¹⁷.

Quant au NPA, il avait, lors des débats préparatoires de son second congrès en 2012-2013, accordé à l'autogestion une importance nouvelle en ce sens qu'il s'est dit désormais favorable au déploiement d'expériences autogestionnaires avant la révolution¹⁴¹⁸.

Chez les écologistes, Europe Écologie-Les Verts (EELV) défend de longue date l'économie sociale et solidaire, y compris par ses élu·es. Mais l'expérience gouvernementale et ministérielle des ex-ministres Verts en la matière est faible : elle réduit le tiers-secteur à un élément relativement marginal de l'économie capitaliste et ne favorise pas dans l'économie sociale et solidaire ce qui a à voir avec une véritable dynamique autogestionnaire¹⁴¹⁹. Son soutien aux projets coopératifs de reprise des entreprises par leurs salarié·es reste discret et peu offensif à l'exception des secteurs d'EELV qui se sont retrouvés lors de son université d'été de 2014 autour du *Manifeste participatif* et de ses « 21 thèses pour l'écologie sociale » qui considère que « l'écologie populaire repose sur l'initiative populaire, l'autogestion des luttes, la construction de la démocratie par en bas, le rapport au commun ».

Ce manifeste entend participer au renouveau de la réflexion sur des questions qui intéressent tout particulièrement les autogestionnaires : la forme parti, la place des expérimentations sociales ou de la démocratie active, c'est-à-dire la question de la stratégie de transformation de la société. C'est ainsi que selon ce manifeste, la stratégie de l'écologie sociale ou populaire – on retrouve les deux expressions dans le texte – « n'exclut pas la question de l'État de sa réflexion mais considère que la transition doit faire émerger un système d'autogouvernement où les citoyens instituent eux-mêmes leur pouvoir dans les communes, les régions, les entreprises. L'organisation politique doit aider à mettre en place ces pratiques d'autogouvernement et ne pas s'y substituer. »

La dynamique néolibérale globale des politiques publiques menées depuis 2012 par les gouvernements successifs déporte vers la droite le Parti socialiste lui-même. Elle ne laisse aucune place à une stimulation réelle de l'économie sociale et solidaire dans le sens de la coopération et de l'autogestion, malgré l'affichage spectaculaire de la visite du président

de la République aux ex-Fralib lancés dans leur nouveau projet coopératif au printemps 2015. Le contenu très modeste de la loi Hamon de 2013 en témoigne, s'il en était besoin : ce contenu est même particulièrement faible sur l'aide aux démarches de reprise des entreprises par leur salarié·es : celle-ci est envisagée seulement, de fait, en cas d'absence de projet de la direction de l'entreprise concernée et donc selon le bon vouloir patronal.

En termes de référence à l'autogestion dans le champ syndical et politique, malgré les évolutions positives, nous sommes encore bien en deçà des nécessités de la période. Au-delà des principes généraux et du soutien aux luttes et aux projets coopératifs à dynamique autogestionnaire qui leur sont associés, un véritable travail de réflexion et d'élaboration est nécessaire. Or, il fait encore largement défaut aujourd'hui.

Toutefois, la tendance régressive des années 1980 est maintenant loin derrière nous. Le mouvement est inversé. Et il y a fort à parier que le déclenchement d'une expérience autogestionnaire significative pourrait avoir un retentissement analogue à l'extraordinaire aventure des Lip de 1974, surtout si une telle expérience s'élargit, en termes de reconversion de la production à une dimension écologique plus que jamais essentielle et si elle revêtait une dimension européenne d'affrontement avec les logiques de la Bourse et de Bruxelles.

juillet 2015

Pour en savoir plus

- Artous, Antoine, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (2008), *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Bérout, Sophie et coll. (2003), « Éléments pour l'étude du courant "pabliste" : Discours et pratiques autogestionnaires », dans Georgi (Frank) (dir.) (2003), *Autogestion. La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Chauvey, Daniel (1970), *Autogestion*, Paris, Le Seuil.
- Collectif (1976), *Lip : affaire non classée*, Paris, Syros.
- Dallemagne, Jean-Luc (1976), *Autogestion et dictature du prolétariat*, Paris, 10/18.
- Damette, Félix et Jacques Scheibling (1979), *Pour un socialisme autogestionnaire*, Paris, Éditions sociales.
- Duchatel, Julie et Florian Rochat (2008), *Produire de la richesse autrement : Usines récupérées, coopératives, micro-finance... les révolutions silencieuses*, Lausanne, Cétim.
- Hardy, Jean-Pierre (2015), « Histoire du courant marxiste révolutionnaire pour l'autogestion dit "pabliste" », <https://cmrasite.wordpress.com/>.
- Kergoat, Jacques (2008), « Sous la plage, la grève », dans Artous, Antoine, Didier Epszajn, Patrick Silberstein, *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Krumnow, Frédo (1975), *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Cerf.
- Lefebvre, Henri (1998), *L'irruption ?*, Paris, Syllepse.
- Lebrun, Catherine et Christian Mahieux (2013), « Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion : le droit de propriété en question », *Les Cahiers d'Alter*, n° 44, août.

Ligue communiste (1969), *Le contrôle ouvrier*, supplément à *Rouge*, n° 38.
 Ligue communiste (1972), *Autogestion et dictature du prolétariat*.
 Ligue communiste (1972), *Ce que veut la ligue communiste ?*, Paris, François Maspero.
 Ligue communiste révolutionnaire (1978), *Oui le socialisme !*, Paris, François Maspero.
 Longéras, François (2012), *Prenons le pouvoir*, Paris, Bruno Leprince.
 Longéras, François (2013), *Avec les Fralib de la résistance à l'alternative*, Paris, Bruno Leprince.
 Mouriaux, René (1982), *La CGT*, Paris, Le Seuil.
 ORA (1974), *Dialogue avec l'organisation révolutionnaire anarchiste*.
 ORA (1975), *À propos de l'autogestion*, Groupe de Boulogne-sur-Mer.
 PSU (1973), *Manifeste du parti socialiste unifié : Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Paris, Téma.
 Raptis, Michel (1974), « Sur le concept global de l'autogestion », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 62.
 Rosanvallon, Pierre (1976), *L'âge de l'autogestion*, Paris, Le Seuil.
 UTCL (1988), *Pour l'alternative : le projet communiste libertaire*, 2^e éd., Paris, Le Fil du temps.

-
1376. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].
1377. [[> Une démocratie autogestionnaire en gestation](#)].
1378. [[> Demain est déjà commencé](#)].
1379. [[> Projet de thèses du 14^e congrès extraordinaire \(clandestin\) du Parti communiste tchécoslovaque](#)].
1380. [[> Consult'action à Bobigny](#)].
1381. [[> Poder popular](#)].
1382. [[> La république autogérée](#)].
1383. Georges Gurvitch, un des initiateurs du projet, est décédé avant la parution du premier numéro. [[> Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].
1384. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].
1385. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].
1386. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].
1387. [[> Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)].
1388. [[> Nantes : récit des débuts d'une gestion directe](#)].
1389. [[> Communautés et autonomie](#)].
1390. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].
1391. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].
1392. [[> Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].
1393. [[> Contrôle ouvrier sur la production](#)].

1394. Formée d'abord au sein de la 4^e Internationale puis, à partir de 1965, à l'extérieur de celle-ci, la Tendance marxiste révolutionnaire de la 4^e Internationale prendra en 1972 le nom de Tendance marxiste révolutionnaire internationale (TMRI). C'est d'abord au travers du soutien à l'expérience yougoslave et plus encore de la participation à l'autogestion algérienne que ceux et celles qui formeront l'AMR en France à partir de 1969 forgeront leur conception de l'autogestion. Les transformations du capitalisme, la « révolution scientifique et technique », Mai 68, le Printemps de Prague et l'émergence des « nouveaux mouvements sociaux » qui accompagne la crise « généralisée » de la société dans les années 1970 leur permettront de préciser leur conception de l'autogestion « comme programme fondamental d'action socialiste ». Sur la genèse de la TMRI, les différents regroupements auxquels participent ses membres et sur ses évolutions, voir Jean-Pierre Hardy (2015) et Bérout et coll. (2003).

1395. [[Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)].

1396. [[Collectivisations industrielles](#)].

1397. [[Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

1398. [[Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1399. [[Caron-Ozanne : une expérience d'autogestion en Normandie](#)].

1400. [[CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

1401. En juin 1945, des comités mixtes à la production sont instaurées dans l'aéronautique et une conférence nationale des comités d'entreprise de la métallurgie (février 1946) propose d'élargir leur champ d'action (Mouriaux, 1982 : 184).

[[Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].

1402. [[Pouvoirs étudiant et lycéen](#)].

1403. [[Droit du travail et droits des travailleurs](#)].

1404. [[Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].

1405. [[Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville](#)].

1406. [[Philips-EGP Dreux sous contrôle ouvrier](#)].

1407. [[La Fabrique du Sud \(ex-Pilpa\)](#)].

1408. [[Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

1409. [[Un volcan d'émancipations en construction](#)].

1410. [[Document 1 : À propos du congrès des travailleurs de la terre](#)].

1411. [[Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)](#)].

1412. [[Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

1413. [[Flaskô, le manifeste](#)].

1414. [[Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].

1415. Dans *La France en commun* (2015), tout en n'employant jamais le terme d'« autogestion » et sans préciser ce qu'il entend par « planification renouée et démocratisée » ni le périmètre de « l'extension du pouvoir d'intervention des salariés » qu'il revendique, le PCF se prononce néanmoins pour l'institution d'un « droit de reprise des salariés » et pour une « aide à la création et

au développement » des Scops. Sur la question de l'appropriation sociale, l'entreprise n'étant pas « la propriété des apporteurs de capitaux », le PCF revendique un « statut juridique » de l'entreprise afin de « partager le pouvoir en son sein ».

1416. [[> Alternative et reprises d'entreprises](#)].

1417. [[> Résistance pédagogique](#)].

1418. La tendance « Claire » a ainsi déposé une contribution pour le congrès de 2015 du NPA intitulée « Pour le communisme autogestionnaire ».

1419. [[> De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire](#)].

multiples facettes de l'autogestion (Les)

Frank Mintz

L'important est ce que recouvre concrètement ce mot. Notre idéal politique est connu : l'union libre de communes autonomes, de groupes de producteurs et d'autres, des associations, des fédérations. Cela entraîne une certaine forme d'organisation, qui développe chez les gens une grande solidarité, le rôle de la pleine identification de leurs intérêts avec ceux de la société, quelle qu'elle soit.

C'est une organisation libre, volontaire, fondée sur le libre accord¹⁴²⁰. Avant cette position, à propos des coopératives un camarade avait écrit :

La coopération sous tous ses aspects est incontestablement une forme équitable et rationnelle du futur système de production. Mais pour qu'elle puisse atteindre ses buts qui sont l'émancipation des masses laborieuses [il faut la] propriété collective. Aussi longtemps que cela n'aura pas été fait, la coopération, dans la plupart des cas, sera écrasée par la concurrence toute-puissante du grand capital [...]. Ainsi, dans les conditions actuelles de l'économie sociale, la coopération ne peut apporter l'émancipation aux masses ouvrières ; néanmoins, elle offre cet avantage que, même dans le présent, elle habitue les travailleurs à s'unir, à s'organiser et à conduire eux-mêmes leurs propres affaires (Bakounine, 1976 : 356-366).

Ces deux points de vue sont complémentaires car ils visent un futur hors du capitalisme. Il existe, cependant, une pratique qui désire s'inscrire dans la société hiérarchique – thèse 1 : Nous revendiquons la mise en place d'une réforme autogestionnaire et démocratique à tous les niveaux du pouvoir de décision, d'un nouvel ordre économique qui conciliera le plan, l'autogestion et le marché ; thèse 20 : Une autogestion authentique des travailleurs sera le fondement de la République autogestionnaire¹⁴²¹. On peut ajouter l'autogestion proposée aux détenus dans les années 1960 dans des prisons étatsuniennes à Terre Haute (Indiana) et Leavenworth (Kansas) (Blumberg, 1975 : 334-337). Dans ces deux cas, mon commentaire est que les partisans de l'autogestion ont été écartés parce que les états-majors capitalistes ne supportent pas la discussion avec des subordonnés.

On a eu aussi deux pratiques léninistes. Lénine lui-même a affirmé : « L'organisation de l'autogestion révolutionnaire, le choix par le peuple de ses représentants n'est pas le prologue, mais c'est l'épilogue de l'insurrection. » Lénine s'est répété en précisant : « Tant qu'il n'y a pas encore de forces pour un soulèvement armé victorieux, jusqu'à ce moment il est ridicule de parler d'autogestion révolutionnaire du peuple¹⁴²² » (Meister, 1981 : 255). Les successeurs de Lénine n'ont même pas appliqué l'« épilogue ». La seconde expérimentation a été plus sérieuse, c'était celle de Tito en Yougoslavie, étudiée avec intérêt par Albert Meister, puis avec davantage d'informations, définie comme « les seules manifestations vivantes de l'autogestion dans les entreprises yougoslaves sont les grèves »¹⁴²³.

On pourrait être tenté de rejeter à chaque fois toute revendication autogestionnaire se limitant à aménager la société actuelle. Ce serait une erreur car des luttes réelles ont été autogérées (comme la grève avec occupation et production de plusieurs mois chez Lip en 1973)¹⁴²⁴. Des cadres psychologiques sont parfois proposés pour réguler les assemblées, y résoudre les conflits et les indignés espagnols cherchent à en appliquer en ce moment¹⁴²⁵.

L'élément qui pourrait permettre de conjuguer les deux approches contradictoires sur l'autogestion est justement l'assemblée, comprise comme un groupe dont les décisions sont portées par des délégués, contrôlées et révocables¹⁴²⁶. Dans ce lieu, les rapports hiérarchiques et capitalistes de gagnants et de perdants, de machisme, d'informations mensongères ou fragmentaires sont proscrits. Et en cela, les rapports humains le deviennent réellement. Et c'est cette oasis non autoritaire qui est susceptible de porter le projet libertaire.

Du reste, les pratiques qui devraient collectives et qui étaient démenties par la réalité, ont été dénoncées avec justesse par des non anarchistes. Nous sommes contre le fait que seule la classe ouvrière supporte le poids des réformes économiques. Nous sommes pour l'autogestion de haut en bas, mais cela est impossible si les organismes autogestionnaires et parlementaires n'ont pas de représentants directs des producteurs (« Lettre d'étudiants à Tito », juin 1968).

En Argentine les pratiques horizontalistes « entraînent des changements psychologiques quand nous voyons des femmes qui auparavant restaient chez elles, sans autre destin que de travailler comme domestiques, dirigeant une bibliothèque populaire, rangeant des livres et faisant des

fiches ; quand nous voyons des jeunes qui étaient dans le gang du coin de la rue et qui maintenant produisent sans patron, luttant contre leurs propres habitudes pour s'efforcer d'arriver à l'heure [...] pour produire pour leurs voisins, nous constatons que, effectivement, ils sont en train de créer un monde nouveau » (Zibechi, 2003 : 268).

L'autogestion des luttes et des organisations forment un tout anti-hiérarchique, chez des personnes qui ne connaissent pas les idées anarchistes. C'est sa richesse, elle se passe de dieu et de maître. En effet, d'un point de vue libertaire, pour une vision strictement anarchiste, il n'existe pas de pouvoir authentiquement socialiste, de pouvoir populaire s'il ne se fonde pas, ne se confond pas dans l'autogestion.

C'est le collectif local, l'assemblée générale des habitants qui décide, de même que les travailleurs de telle et telle entreprises du même secteur géographique, qui gèrent leur vie dans tous ses aspects. Les problèmes d'ordre général (des langues de communication, des vaccinations, et de l'éducation jusqu'à l'adoption de nouvelles techniques administratives, les regroupements économiques) sont étudiés au cas par cas par les collectifs locaux, selon leur rythme adapté aux leurs urgences. C'est du local que des séries de liaisons partent au niveau horizontal (régional, provincial, national et international) et de façon concentrique vers un dôme (réseau sanitaire, éducatif, scientifique, etc.) dont les fondements s'écroulent si les ententes et les accords locaux viennent à disparaître. Et je propose cette conclusion encore actuelle :

Une ligne, pas du tout droite, mais une ligne quand même, qui relie les plus grands événements révolutionnaires de notre histoire contemporaine : la Commune de Paris, la Révolution russe et sa suite, les révolutions chinoise, espagnole, la vague révolutionnaire de 1956 dans les démocraties populaires et surtout la révolution hongroise (Nagy, 1961 : 120).

février 2013

Source

« Autogestion » (2013), *Le Monde libertaire*, n° spécial.

Pour en savoir plus

Bakounine, Michel (1976), *Étatisme et anarchie*, « Appendice A », Paris, Champ libre.

Blumberg, Paul (1975), *Self-Management : Economic Liberation of Man*, Hammondsworth, Penguin.

Meister, Albert (1981), « Pour en finir avec l'autogestion yougoslave », *Autogestions*, n° 6.

Nagy, Belasz (1961), *Études*, n° 10, Bruxelles.

1420. *Rousskaïa revolioutsia i anarkhizm (dokladi tchitanie na sezde Kommunistov-Anarkhistov, v oktobr 1906 goda)* [La révolution russe et l'anarchisme (rapports lus au congrès des anarcho-communistes, en octobre 1906), Londres, 1907, p. 58-59.

1421. [[> République autogérée](#)].

1422. *Proletari*, n° 12, 16 (3) août 1905, « Boïkot bulguinski doumi i vosstanie » [Le boycott de la douma de Boulguine et l'insurrection] ; *Proletari*, n° 14, 29 (16) août 1905, « Edinenie tzara s narodom i naroda s tzarem » [L'union du tsar avec le peuple et du peuple avec le tsar].

1423. [[> Pour une appropriation plurielle des bilans](#)].

1424. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1425. Je vois cela avec scepticisme car on risque de tomber sur des « gourous » maniant la psychologie au détriment de la lutte de classes.

1426. Une assemblée a ses règles comme des tours de paroles limités, des horaires précis, la recherche du consensus plus que le vote majoritaire, etc.

Nationalisation, autogestion et droit de propriété

Catherine Lebrun et Christian Mahieux

Le syndicalisme ne peut pas faire l'économie d'approfondir ces questions car elles sont au cœur de tout projet de transformation sociale radicale. Au-delà des positions de principe de lutte contre le système capitaliste, les réponses et les stratégies alternatives à construire doivent prendre la mesure de l'évolution du capitalisme et des conditions concrètes dans lesquelles se mène la lutte des classes. Elles reposent sur la nécessaire articulation entre revendications immédiates et changements structurels, entre revendications et construction du rapport de force pour les faire aboutir, entre projet alternatif et formes d'action (démocratie ouvrière, démocratie dans les luttes, grèves de masse, grèves reconductibles, autonomie des mouvements sociaux, conséquences politiques concrètes des luttes, etc.)

Le présent texte ne prétend à nulle exhaustivité, il n'entend pas fixer une quelconque ligne politique en dehors des cadres de débats et décisions de notre organisation syndicale. C'est une contribution, dont l'objectif est de relancer la réflexion et les échanges sur ces sujets. Elle est basée sur les acquis historiques¹⁴²⁷ du mouvement ouvrier, l'analyse de la société dans laquelle nous vivons, la prise en compte des rapports de forces nécessaires à une organisation différente de la société qui passe par une rupture avec le capitalisme. C'est un, très partiel et modeste, outil pour les militant·es qui veulent renouer avec ce nécessaire travail, individuel et collectif, d'élaboration d'une stratégie émancipatrice.

Nationalisation, socialisation, autogestion, ces concepts ont imprégné des années de débats au sein du mouvement syndical¹⁴²⁸. Ce ne sont pas des discussions « dans le vide » ; des expériences ont été menées, des bilans ont été tirés. La gestion des outils de production¹⁴²⁹ directement par celles et ceux qui travaillent est possible. C'est un premier point important car il rappelle avec force que des alternatives sont possibles, en vrai, pas seulement sous forme de slogans¹⁴³⁰. Réapproprions-nous notre histoire, ne nous laissons pas imposer la vision de la classe dominante dont un des

objectifs est de nous conduire à accepter comme fait acquis que « le capitalisme est la fin de l'histoire¹⁴³¹ » !

Dans le cadre du système capitaliste, cette gestion directe des entreprises et services n'est pas possible. Car il s'agit là d'un projet de transformation sociale de la société dans son ensemble, avec des modifications fondamentales en termes de pouvoir de décision, de rapports entre classes sociales, de notions de hiérarchie et de responsabilité, etc. Il nous faut donc construire notre réflexion en intégrant cette nécessaire rupture avec le système capitaliste. Là encore, pour que ce soit utile, nous devons retrouver et inventer des revendications, des formes d'action, des organisations, des slogans, des exemples de luttes, qui rendent crédibles aux yeux de nos collègues ces changements fondamentaux.

À travers certaines résistances et luttes sociales actuelles est parfois posée la question de l'organisation du travail dans toutes ses dimensions : qui décide dans l'entreprise et dans chaque collectif de travail ? Que produire ? Dans quelles conditions ? Quelle utilité sociale ?... Ce ne sont que des interrogations, rarement des tentatives concrètes, nullement un mouvement de fond. Mais n'est-ce pas à nous de créer les conditions pour que celui-ci existe ?

Réponses alternatives, mouvement de masse, changements concrets

Le bilan des politiques de nationalisation et de privatisation menées depuis cinquante ans et les leçons à tirer des luttes pour une appropriation sociale collective, sont autant de repères pour ébaucher des réponses alternatives destinées à construire un mouvement de masse permettant la rupture avec le système capitaliste. Les crises économiques et financières successives et leurs conséquences sociales dévastatrices ont mis à jour l'impasse du capitalisme financier, phase actuelle de ce système économique. Elles renforcent la nécessité d'une utopie transformatrice. Mais les effets du néolibéralisme en termes de chômage de masse, de précarisation, d'individualisation de la relation salariale handicapent toute velléité de dynamique d'émancipation, sans oublier le bilan désastreux des expériences du « socialisme » dit réel, par exemple dans les ex-pays de l'est qui pèse encore dans l'inconscient collectif.

Dans ce contexte contradictoire et paradoxal, le syndicalisme ne peut pas se limiter à la défense des intérêts immédiats des travailleur·euses mais se doit d'élaborer un projet de transformation sociale à la hauteur des

bouleversements du capitalisme contemporain et conforme à notre volonté d'émancipation des travailleurs et des travailleuses.

Trop de forces syndicales, hexagonales et mondiales, ont abandonné cette tâche essentielle et ne visent plus qu'à aménager, voire à accompagner les effets du libéralisme. Rien d'étonnant par conséquent que leurs stratégies et leurs revendications ne visent plus à remettre en cause le système ni à esquisser les contours d'une autre organisation sociale. Créer les conditions de nouveaux rapports de forces idéologiques et sociaux implique de se battre sur des orientations syndicales inversant la logique même du système d'exploitation capitaliste et faisant le lien avec la situation et les revendications quotidiennes des salarié·es, chômeur·ses, jeunes en formation et retraité·es.

Entre autres problématiques auxquelles travaille, encore insuffisamment, l'Union syndicale Solidaires, citons la répartition des richesses, la socialisation des moyens de production, la transition écologique, les formes d'organisation sociales et les processus de décision sur les choix économiques et sociaux que porte notamment la thématique de l'autogestion.

Du passé, avant de faire table rase, tirons les enseignements !

La question de la propriété est toujours révélatrice de l'état des rapports de forces entre les classes sociales, de l'état du débat social et politique du moment. Sans retracer des siècles de débat sur cette question, reprenons quelques périodes charnières, parmi les plus récentes.

Suite à la crise de 1929, le débat sur les nationalisations refait surface en Europe entre les partisans d'une politique de nationalisation des infrastructures et des secteurs clés de l'économie et ceux préconisant un régime d'économie mixte où le régime de propriété capitaliste reste dominant. En France, un clivage existe dans le mouvement syndical (notamment entre CGT et CGT-U puis dans la CGT réunifiée) entre les « réformistes » et les « syndicalistes révolutionnaires », ces derniers considérant qu'étatiser une partie de l'économie sans rompre avec le régime du profit et les inégalités de classe, est un leurre. La nationalisation des chemins de fer par la création de la SNCF en 1937 illustre cette situation, puisqu'il s'agit avant tout d'éponger les dettes des grands actionnaires des compagnies privées, sans toucher aux profits accumulés depuis des dizaines d'années, et en les indemnisant très généreusement :

« socialiser les pertes, privatiser les profits », est une revendication patronale ancienne...

À l'échelle internationale, les collectivisations en Espagne, entre 1936 et 1938, sont une expérience particulièrement intéressantes. Sans les mythifier, elles montrent que « c'est possible » à grande échelle, sans recours aux nationalisations étatiques, mais en fédérant des initiatives mises en œuvre à la base. Plusieurs millions de personnes participèrent à des réalisations sans précédent : les collectivités agricoles d'Aragon et la socialisation d'entreprises et des services publics en Catalogne¹⁴³², par exemple, se sont faites sans recours à l'État. Celles et ceux qui produisaient se sont emparé·es des usines, des bureaux, des champs. Ils et elles ont géré directement la production¹⁴³³, sa répartition, les échanges, mais aussi les moyens à mettre en commun pour l'éducation, la santé, etc. Dans certaines collectivités, un salaire unique a été mis en place, dans d'autres l'argent était aboli au profit de bons d'échange, non capitalisables et utiles pour la seule satisfaction des besoins familiaux... Bien entendu, le contexte politique, économique et social¹⁴³⁴ de l'Espagne de 1936 n'est pas celui de notre monde contemporain, mais ces expériences méritent toute notre attention¹⁴³⁵.

Le débat sur le pouvoir, et en fait sur l'autogestion, a traversé le mouvement ouvrier dans tous les pays et dans des périodes bien différentes. On sait ce qu'il advint de la Révolution russe de 1917 et ce que furent les régimes autoritaires des pays dits « communistes ». Mais, en Russie, de 1917 au début des années 1920, la remise en cause du pouvoir des conseils ouvriers (les soviets¹⁴³⁶) a été contestée, y compris au sein du Parti bolchevik au pouvoir¹⁴³⁷.

En 1945, après la Seconde Guerre mondiale, où tout est à reconstruire et afin d'écarter toute velléité de remise en cause du système, nombre de gouvernements européens mettent en place des politiques dites keynésiennes¹⁴³⁸ fondées sur un interventionnisme étatique fort. En France, dans le cadre du Conseil national de la résistance (CNR) regroupant les courants politiques de droite et de gauche, le projet était « le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisée, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques » ; le préambule de la constitution de 1946 reprend ces principes. Une grande partie du patronat ne s'y oppose pas, non seulement parce que les actionnaires indemnisé·es pourront investir dans des secteurs plus juteux à court terme, mais aussi

parce que les lourds investissements assumés par l'État seront profitables à terme au développement du capitalisme. De surcroît, en exigeant que la gestion des secteurs nationalisés ne soit pas sous contrôle ouvrier, le simple changement juridique de la propriété ne remet en cause ni la logique de rentabilité ni le pouvoir de décision et de gestion des cadres dirigeants. Rien d'étonnant, comme le dit le sociologue Pierre Bourdieu, tant la porosité entre « la noblesse d'État » technocratique¹⁴³⁹ et les pouvoirs économiques, contredit la notion d'État garant de l'intérêt général.

L'important travail de recherches, de confrontation d'idées, mené au cours des années 1960 dans des organisations ouvrières (y compris syndicales, notamment dans la CFTC-CFDT) et la dynamique de Mai 68, mettent l'autogestion au centre de nombreux débats. Avec le recul, certains « exemples » d'alors méritent d'être considérablement rediscutés¹⁴⁴⁰.

C'est dans ce contexte où se mêlent débats théoriques et forte volonté de « changer les choses dès maintenant » que naît le conflit des Lip en 1973 à Besançon... Contre les licenciements, les salarié·es, massivement syndiqué·es, réquisitionnent le stock de montres et s'emparent des plans de fabrication. S'ensuit une période novatrice, qui cristallise espoirs et soutien populaire, au cours de laquelle est mis en œuvre le slogan « C'est possible, on produit, on vend, on se paie »¹⁴⁴¹.

Les nationalisations de 1982, sous Mitterrand, représenteront 17 % du PIB, et toucheront plusieurs dizaines de sociétés industrielles (Compagnie générale d'électricité, Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt) et financières, mais elles suivront la même logique que les processus antérieurs, avec 47 milliards de francs d'indemnisations pour les actionnaires. Il n'y avait aucune volonté politique de permettre une remise en cause des choix stratégiques de production, du pouvoir de décision et de gestion des salarié·es dans les entreprises. Les équipes dirigeantes resteront les mêmes notamment dans le secteur bancaire où la course à la spéculation aboutira à une facture salée pour les contribuables (cf. les 100 milliards de dette du Crédit lyonnais). Le gouvernement PS-PCF est loin même du programme commun de la gauche des années 1970 qui préconisait la mise en place de conseils d'ateliers et de services pour un contrôle ouvrier des entreprises. Les libéraux comme les sociaux-démocrates utilisent la socialisation des pertes comme une transition avant un retour fructueux au secteur privé. À l'instar des politiques ultralibérales anglo-américaines de Thatcher et Reagan dont la doctrine est la

restauration de « l'ordre spontané du marché », le gouvernement « socialiste » opérera le tournant libéral en 1983.

Les privatisations ne vont pas cesser de s'enchaîner sous les gouvernements de droite comme de gauche, notamment sous le gouvernement Jospin (PS-PCF-Verts : 1997 à 2002). Le drame de la sidérurgie française privatisée en 1996 est un des symboles. D'autres secteurs verront la participation de l'État baisser sans cesse et en bout de course circonscrite à l'énergie, les transports, l'audiovisuel public, les télécommunications, la Poste... souvent de plus en plus partiellement d'ailleurs.

Cette contre-révolution conservatrice amorcée dans les années 1980, prendra dans les années 1990 des formes nouvelles de domination de la finance sur l'ensemble de la sphère économique dont la recherche de rentabilité maximum et à court terme, conjuguée avec une concentration croissante des entreprises, abouti à l'extension des privatisations et à une offensive brutale contre les services publics.

Force est de constater que le bilan des privatisations est marqué par un coût social élevé. Les États ont souvent bradé les entreprises publiques au secteur privé. Ce dernier, guidé par la recherche du profit immédiat, n'a cure des productions nocives écologiquement et désastreuse socialement pour les salarié·es. Et quand, celui-ci est en faillite, les États renflouent, sans contreparties, et font payer la note aux populations, détruisent le secteur public, comme c'est le cas aujourd'hui avec les politiques d'austérité instaurées en Europe dans la foulée de la crise économique et financière de 2008. Ce ne sont pas les quelques mesures de Benoît Hamon sur l'économie social et solidaire, ni le projet de François Hollande sur la possibilité de reprise par les salarié·es d'entreprises bénéficiaires, qui modifieront la domination de la loi du marché et la captation des pouvoirs de décision par une oligarchie minoritaire¹⁴⁴².

Socialisation, autogestion : une autre voie possible

Les questions que nous devons poser sont celles de la répartition des fruits des richesses produites et de l'organisation de la production (ce qui implique celles sur son contenu, son utilité sociale, ses implications écologiques, etc.)

La nationalisation de tel ou tel secteur, où seule la forme juridique de la propriété change en devenant étatique, ne bouleverse pas la logique du système dans son ensemble. À certains moments, elles peuvent permettre

de sauvegarder les intérêts des salarié·es ; mais une véritable transformation sociale du système suppose la socialisation de l'ensemble des moyens de production et d'échange, donc la remise en cause de la propriété privée, et du pouvoir par les travailleur·ses, au sein des entreprises, mais aussi plus largement pour l'« administration de la société ». Cela implique également un cadre national de planification des besoins sociaux futurs, des ressources allouées pour les satisfaire, en tenant compte des impératifs écologiques. L'articulation de ces orientations, à l'échelle nationale et internationale, avec les besoins locaux, ceux des entreprises et des branches, pose la question de l'ensemble de la « chaîne démocratique » pour assurer des choix cohérents au profit de la collectivité dans son ensemble¹⁴⁴³.

Au-delà des mots différents (autogestion, collectivisation, socialisation...), ce que nous entendons par autogestion c'est que les classes sociales¹⁴⁴⁴ qui produisent la richesse collective, aujourd'hui sans pouvoir, peuvent gérer l'économie (donc les entreprises, les services, etc.) et plus généralement la société. Ceci suppose l'appropriation collective directe des outils de production et des moyens d'échanges. Nous ne voulons par là décrire un modèle idéal pour « après la révolution », mais d'une part « construire par nos luttes d'aujourd'hui la société de demain », d'autre part créer les conditions pour que des luttes faisant bouger réellement les choses se développent¹⁴⁴⁵.

Ces principes posés, l'évolution du capitalisme et ses effets sur la structuration du salariat, nous obligent à repenser les termes du débat sur ces thématiques. Nous ne sommes plus dans les années 1970 où nous étions face à un capitalisme encore largement patrimonial, familial, avec un pouvoir de décision unique et identifié. L'internationalisation du capital, les centres de pouvoir opaques et insaisissables, l'interdépendance économique à l'échelle planétaire, la domination des multinationales sur l'ensemble des filières, des petites et moyennes entreprises (PME) et du marché des matières premières, impliquent de redéfinir le contenu des réponses alternatives et les stratégies syndicales et politiques¹⁴⁴⁶.

La perspective de socialisation des secteurs clefs de l'économie et autogérés par les salarié·es suppose d'anticiper la chaîne de conditions économiques de production et de la repenser au-delà des murs d'une seule entreprise. En d'autres termes, l'autogestion n'est pas concevable en l'organisant entreprise par entreprise, sans prendre en compte les interactions entre de nombreuses entités tout au long de la production d'un

produit ou d'un service. C'est sans doute une des raisons qui explique que l'« aventure » autogestionnaire surgisse rarement des luttes d'entreprises, les salarié·es évaluant eux-mêmes les conditions nécessaires à sa réussite. Le caractère outrageusement réformiste de la majorité du mouvement syndical contemporain, que nous évoquions plus haut, est aussi une des explications.

Cela ne veut pas dire que des espaces d'expériences autogestionnaires sont impossibles, même sous des formes inachevées comme les Scop¹⁴⁴⁷ en France ou plus abouties et plus nombreuses comme en Argentine (les entreprises « récupérées ») ou la coopérative ouvrière Mondragón¹⁴⁴⁸ au Pays basque espagnol, mais dans tous les cas ce sont dans des secteurs et des créneaux restreints. Quant à « l'économie sociale et solidaire », appelée aussi « tiers-secteur », si elle traduit parfois une aspiration à sortir des lois du marché, elle n'est pas exempte de contradictions¹⁴⁴⁹ ; la gestion de ces entités, à l'exemple de nombre de comités d'entreprise ou d'associations, étant loin d'être en rupture avec le modèle dominant ! Elle se situe aux marges du système et sans vue d'ensemble, perméable à l'instrumentalisation dans un processus de privatisation des services publics et à la récupération marchande, comme le commerce équitable par les grandes chaînes de distribution¹⁴⁵⁰.

Dans un autre registre, mais avec la même aspiration, le développement des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) pose la question des circuits courts entre paysans et consommateurs, posant la question de mettre de côté les grands groupes prédateurs de la distribution, mais aussi la qualité de la nourriture produite et le soutien à une agriculture non productiviste¹⁴⁵¹...

De toute manière, les expériences qui peuvent être menées à travers des comités d'entreprise (bien peu !) ou des Scop aussi utiles et intéressantes soient-elles, ne sont pas l'autogestion au sens d'un projet d'ensemble qui a des conséquences sur toute la société, et remet en cause les rapports entre classes sociales que nous connaissons. Le projet autogestionnaire dont nous nous revendiquons est nécessairement en rupture avec le système capitaliste.

Le syndicalisme autogestionnaire

Le défi pour le syndicalisme est global : imposer un changement systémique, à l'échelle nationale et internationale. À cet égard, la construction de luttes conjointes entre salarié·es des grands groupes

opérant dans plusieurs pays, notamment au niveau européen, doit devenir un objectif prioritaire ; le développement de réseaux syndicaux « lutte de classes » à l'échelle internationale, ou encore la pérennité des forums sociaux européens et mondiaux, sont eux aussi décisifs. Des outils existent, comme le Réseau syndical international de solidarité et de luttes et les réseaux qui s'organisent dans plusieurs secteurs professionnels ; mais ils ne nous seront utiles pour construire les ruptures politiques et sociales que nous voulons, que si nos collectifs syndicaux de base (syndicats, sections syndicales) se les approprient, les font vivre, les banalisent auprès de la masse des salarié·es. Sinon, ils ne servent qu'à donner une bonne conscience internationaliste, sans effet réel sur la lutte des classes, donc sans conséquence sur les rapports sociaux et le système capitaliste !

Un autre défi posé au syndicalisme est celui de la conception du sujet social, acteur de cette perspective de transformation sociale : est-ce la classe ouvrière dans sa vision la plus restrictive ? Est-ce les salarié·es (qu'ils et elles aient un emploi, soient au chômage, en formation ou en retraite) ? Quel est le rapport avec les paysan·es ? Avec les artisan·es ? La grande majorité du syndicalisme est encore imprégnée d'une conception restrictive des bases sociales de la démocratie économique et sociale.

Le syndicalisme ne doit plus penser les forces dynamiques de la transformation sociale uniquement à partir du seul rôle de producteur·trices et du lieu clos de l'entreprise, mais bien appréhender cette question de manière transversale, à la fois dans toute sa dimension interprofessionnelle mais aussi par l'articulation et la jonction entre les moments où nous sommes usagers, salarié·es, citoyen·es ; ce dernier terme caractérisant ici la place des travailleur·ses dans « la cité », sans renvoyer à une définition le limitant aux contours de la république bourgeoise héritée de 1789.

La cohérence de choix économiques, des finalités de production de biens communs, nécessite une vision globale qui dépasse les intérêts d'une seule communauté de production ou de service. Transformer l'ensemble des rapports sociaux suppose d'aller au-delà de la question de l'appropriation sociale des moyens de production et de développer une réflexion sur les sujets de la démocratie sociale, la citoyenneté et l'égalité pour sortir de la figure unique du producteur émancipé. De manière, certes modeste et avec toutes leurs insuffisances, les campagnes de boycott des produits (comme

Danone en 2001¹⁴⁵²), de « votation citoyenne » contre la privatisation de la Poste, ou encore les luttes syndicales internationales pour le droit à la santé, pour la défense du service public ferroviaire, sont autant d'illustrations d'alliances nécessaires de forces sociales complémentaires.

Plus récemment, la pertinence de la propriété des entreprises a de nouveau été posée. Les syndicats CGT et CGC de Fralib¹⁴⁵³, à Géménos, ont un projet de reprise de la production du thé Éléphant-Lipton. La multinationale Unilever bloque, refusant de céder la marque Éléphant... À Florange, c'est une autre multinationale, Arcelor-Mittal, qui a bafoué ses engagements et fait renoncer le gouvernement aussitôt après une timide annonce de possible nationalisation partielle et temporaire... Concernant le groupe Peugeot-Citroën (PSA), nous écrivions en août 2012 dans un tract national de Solidaires :

Un débat doit s'ouvrir avec les salarié·es concernés mais aussi avec l'ensemble de la population sur les questions de la socialisation, du contrôle des salarié·es sur ce qu'ils et elles produisent, sur l'utilisation de la plus-value dégagée, sur les investissements utiles à la société [...]. Ces questions se posent pour la filière automobile comme dans les autres secteurs productifs.

En réalité, les grévistes de PSA n'ont jamais envisagé collectivement une reprise de la production, fut-elle accompagnée d'une reconversion ; une telle démarche suppose un travail syndical préalable, dans la durée¹⁴⁵⁴.

L'absence de réflexion collective sur une gestion autre, et plus précisément sur une possible autogestion, a affaibli les perspectives émancipatrices des mouvements.

La question des contre-pouvoirs dans l'entreprise, mais pas seulement dans l'entreprise, est essentielle. C'est un des exercices de « gymnastique révolutionnaire » dont parlaient les syndicalistes révolutionnaires du début du 20^e siècle¹⁴⁵⁵. Car il ne s'agit pas de se limiter aux contre-pouvoirs mais bien de construire par là, notamment, une dynamique aboutissant à poser concrètement la question du pouvoir, de sa forme, de son exercice, de sa réalité, de son utilité... et nous en revenons au débat sur l'autogestion.

Nos mots d'ordre et nos revendications de redistribution des richesses produites, de diminution massive du temps de travail, de droit de veto des représentant·es des travailleur·ses dans les comités d'entreprise, de réquisition des emplois, d'appropriation collectives des entreprises qui ferment, etc., s'articulent pleinement avec ces réflexions. Applicables à la

situation présente, donc dans le cadre du système capitaliste, tout ceci peut être taxé de « réformisme ». Mais c'est le rapport dialectique¹⁴⁵⁶ avec les luttes qui peut leur donner un caractère révolutionnaire. La construction du rapport de forces et de mouvements de masse qui s'opposent frontalement au système en place, donc le renforcement des outils syndicaux qui portent cette dynamique, sont incontournables pour passer des débats abstraits à la pratique concrète.

De même, l'autogestion ne doit pas être une notion qui demeurerait abstraite aux yeux de la majorité des travailleur·ses. Dans un processus de crédibilisation de nos aspirations autogestionnaires, il serait utile que les collectifs syndicaux travaillent sur ce que ceci pourrait signifier dans leur secteur (comme indiqué par ailleurs, en intégrant qu'il n'est pas question d'autarcie). Ceci peut se concevoir relativement facilement pour une entreprise mono-activité, même si cela amène à poser des questions importantes comme l'utilité ou non de la hiérarchie, les modalités de décision collective, les rapports entre services, la non-opposition entre autogestion et parfois « commandement » technique, etc. Mais dans des entreprises plus importantes, dans des services en réseau (transports, énergie, etc.), c'est incontestablement plus complexe ; raison de plus pour y travailler dès maintenant. Là encore, pas pour construire « un schéma idéal coupé de toutes réalités » mais pour apprendre ensemble, construire ensemble, rendre crédible la perspective d'autogestion, donc de changement fondamental de l'organisation de la société.

Nous l'avons dit : l'autogestion telle que nous l'entendons ne se résume pas à la gestion directe par les salarié·es de chacun de leur lieu de travail. *A contrario*, elle doit s'ancrer à ce niveau. Nous sommes « chez nous » dans nos entreprises, nos services, nos lieux de travail ! Cette affirmation peut paraître naïve et apolitique ; elle est loin de l'être. C'est en prenant confiance dans leur « bon droit » (pas au sens du droit légal bourgeois) à décider ensemble de ce qu'ils et elles font au boulot que les travailleur·ses oseront des actions plus radicales au sens où elles remettront en cause des principes présentés jusque-là comme des évidences : la hiérarchie, les différences de rémunération, les directives qui ne correspondent pas au travail réel, etc. Se réappropriier collectivement nos lieux de travail est une action syndicale à première vue réformiste qui a une portée radicale et révolutionnaire¹⁴⁵⁷.

La mise en pratique d'une conception autogestionnaire de la société concerne aussi les pratiques syndicales au sein des syndicats et dans les

luttons. Toute conception pyramidale des prises de décisions est aux antipodes d'une conception autogestionnaire. Nombre d'organisations syndicales se considèrent comme les états-majors, les têtes pensantes, auxquelles les acteurs et actrices des mouvements sociaux doivent se soumettre. Rompre avec cette conception et favoriser les formes de démocratie directe (assemblées générales décisionnaires au plus près des collectifs de travail, comités de grèves, assemblées générales interprofessionnelles, coordinations...), c'est œuvrer à l'apprentissage de l'autogestion dans une perspective plus globale, c'est aussi choisir la démocratie dans les luttes, favorisant ainsi leur autonomie vis-à-vis de toutes forces extérieures (politiques, étatiques, gouvernementales...) prétendant les diriger. L'autogestion des luttes est exigeante : pour que les revendications, les formes et la durée d'une grève, la coordination éventuelle avec d'autres secteurs, le contrôle des négociations, etc., s'inscrivent réellement dans la démocratie ouvrière dont nous nous revendiquons, il faut par exemple que les assemblées générales (ou comités de grève, etc.) soient réellement représentatives des salarié·es en lutte.

En conclusion, si personne ne peut prétendre avoir un modèle clé en main d'un processus de transformation sociale, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire, commencer à se poser quelques questions fondamentales c'est tenter d'y répondre. Et surtout, l'histoire nous enseigne que les mouvements sociaux produisent eux-mêmes les outils nouveaux de la transformation sociale. Être attentifs aux nouvelles formes d'organisation collectives et disponibles à l'inattendu, c'est être fidèle au combat de l'émancipation sociale.

août 2013

Source

Paru dans *Les Cahiers d'Alter*, n° 44, août 2013 et *Les Utopiques, Cahiers de réflexions de l'Union syndicale Solidaires*, n° 1, mai 2015.

Pour en savoir plus

Bourdieu, Pierre (1989), *La noblesse d'État : Grandes écoles et esprit de corps*, Paris.

Collonges, Lucien (coord.) (2010), *Autogestion, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.

ContreTemps (2002), « Propriété et pouvoirs », Paris, Textuel.

Coutrot, Thomas (2005), *Démocratie contre capitalisme*, Paris, La Dispute.

Fondation Copernic (2001), *L'appropriation sociale*, Paris, Syllepse.

Kollontaï, Aleksandra (1974), *L'opposition ouvrière*, Paris, Le Seuil.

Mintz, Franck (1976), *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Paris, François Maspero.

1427. Il s'agit ici des acquis en matière d'enseignements des luttes et expériences passées ; non pas des « acquis sociaux », dont la défense est par ailleurs nécessaire car articulant la double tâche de défense des intérêts immédiats des travailleurs et des travailleuses et de construction du mouvement émancipateur.

1428. [[> Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier](#)].

1429. C'est-à-dire la gestion directe des entreprises et des services. Nous n'aborderons pas ici la question de la gestion directe dans le monde agricole, faute de pratiques et de réflexions.

1430. [[> Alternative et reprises d'entreprises](#)].

1431. « *There is no alternative* » est un slogan attribué à Margaret Thatcher, qui fut Premier ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990, chantre de l'ultralibéralisme qui mena une guerre sociale intense contre les syndicats. Il symbolise le combat idéologique mené pour nous faire croire que le capitalisme, le marché, la mondialisation sont, non pas des choix politiques d'organisation de la société et son économie, mais en quelque sorte des phénomènes naturels.

1432. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

1433. [[> Gestion ouvrière des transports publics](#)].

1434. Cette page d'histoire sociale s'écrit entre le coup d'État militaire et fasciste de Franco (19 juillet 1936) et la seconde guerre mondiale. Il y avait deux organisations syndicales en Espagne, rassemblant chacune des millions de syndiqués : la CNT anarcho-syndicaliste, l'UGT socialiste ; hormis en Catalogne où l'UGT, sous influence du Parti communiste combattit les collectivisations, les deux organisations participèrent au processus autogestionnaire.

1435. [[> Autogestion et usines récupérées dans la nouvelle réalité espagnole](#)].

1436. Paradoxalement, c'est en 1922 qu'est officiellement créée l'Union des républiques socialistes soviétiques, à un moment où le pouvoir qu'exerçaient directement les travailleurs et les travailleuses dans les usines, à travers les soviets, a été définitivement confisqué par le Parti communiste. [[> Contrôle ouvrier et comités d'usine dans la Révolution russe](#)].

1437. C'est le cas notamment des « communistes de gauche », puis de l'« Opposition ouvrière », voir notamment Smolny (2011) ; et Kollontaï (1974).

1438. Keynes est un économiste britannique. Sa théorie, largement mise en œuvre au cours de la seconde moitié du 20^e siècle est que les marchés ont besoin d'une intervention étatique forte pour trouver leur équilibre. Il ne remet nullement en cause l'exploitation capitaliste.

1439. L'École nationale d'administration (ENA) est l'archétype de l'institution formant ce type de « serviteurs de l'État », qui sont avant tout serviteurs d'eux-mêmes et de leur classe sociale.

1440. Nombre de textes de la CFDT de l'époque, mais aussi d'organisations politiques (PSU, trotskistes, libertaires), portent sur ce qui est présenté alors comme « des expériences autogestionnaires » en Yougoslavie ou en Algérie. Certes, les critiques pointent, fort justement, bien des insuffisances. [[> Communautés et autonomie](#)].

1441. Voir le film de Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, www.filmsduparadoxe.com/les-lip.html.

1442. [[> Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].

1443. [[> Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?](#)].

1444. Comme indiqué précédemment, nous ne traitons pas ici de la question paysanne.
1445. [[> Nationalisations et contrôle ouvrier dans la révolution portugaise](#)].
1446. [[> Regarder là-bas pour construire ici...](#)].
1447. Scop : Sociétés coopératives et participatives. La dénomination officielle jusqu'en 2010 était « Société coopérative ouvrière de production ».
1448. [[> Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].
1449. [[> De l'économie sociale à l'économie sociale et solidaire en passant par l'économie alternative et solidaire](#)].
1450. [[> Initiatives solidaires de commerce équitable](#)].
1451. [[> Du champ à l'assiette](#)].
1452. Action menée en soutien aux salarié·es de Lu-Danone luttant contre des licenciements.
1453. [[> De Fralib à la Scop-Ti, état des lieux](#)].
1454. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].
1455. Redressement et liquidation judiciaire sont la source de licenciements plus nombreux encore que les « plans sociaux ». Le syndicalisme interprofessionnel ne devrait-il pas s'interroger sur la latitude qu'il laisse aux seuls patrons, à travers les tribunaux de commerce, de décider ainsi du sort des travailleurs et travailleuses ?
1456. Les revendications ont leur propre portée. Les luttes ont leur dynamique. Mais les deux s'influencent réciproquement et créent une situation nouvelle qu'il convient à nouveau d'analyser pour agir le plus efficacement possible.
1457. [[> Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?](#)]

Organiser la production sur une base coopérative

Friedrich Engels

On dira par conséquent : le parti ouvrier allemand tend à supprimer le travail salarié, et par là même les différences de classes, en organisant la production industrielle et agricole sur une base coopérative¹⁴⁵⁸ et sur une échelle nationale ; il appuie toute mesure qui permet d'atteindre ce but !

28 mars 1875

Source

Lettre à August Bebel, 28 mars 1875.

1458. [[> 1res Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » \(2014\)](#)].

Ouvrir une brèche dans la vieille société

Karl Marx

La production capitaliste en est arrivée à un point où le travail de direction, entièrement séparé de la propriété capitaliste, court les rues. Ce travail de direction n'a donc plus besoin d'être exercé par le capitaliste. Un chef d'orchestre n'a pas du tout besoin d'être le propriétaire des instruments et le « salaire » des autres musiciens n'a rien à voir avec sa fonction de dirigeant. Les entreprises coopératives démontrent que le capitaliste, comme fonctionnaire de la production, est devenu superflu [...]. Pour autant que le travail du capitaliste ne découle pas de la nature strictement capitaliste du processus de production et ne cesse donc pas avec le capital ; pour autant qu'il ne se limite pas à la fonction d'exploiter du travail d'autrui ; pour autant qu'il résulte de la forme sociale du travail, de la combinaison et de la coopération d'un grand nombre d'individus en vue d'un résultat commun, ce travail est aussi indépendant du capital que cette forme même, dès qu'elle s'est libérée de son enveloppe capitaliste [...].

La rémunération des fonctions administratives [...] est complètement séparée du profit d'entreprise, que ce soit dans les ateliers coopératifs [...] ou dans les entreprises capitalistes par actions. La séparation entre le salaire d'administrateur et le profit d'entreprise, qui n'est ailleurs que fortuite, est ici constante. Le caractère antagonique du travail de surveillance disparaît dans l'atelier coopératif, le directeur étant payé par les ouvriers au lieu de représenter le capital face aux ouvriers. En général, les sociétés par actions – développées grâce au système du crédit – ont tendance à séparer de plus en plus la fonction du travail administratif de la propriété du capital, qu'il soit emprunté ou non ; tout comme le développement de la société bourgeoise entraîne la séparation entre les fonctions judiciaires et administratives et la propriété foncière dont elles étaient les attributs pendant l'époque féodale [...]

Les bilans officiels des entreprises coopératives en Angleterre montrent que le profit, déduction faite du salaire du directeur qui constitue, tout comme le salaire des autres ouvriers, une partie de la dépense en capital variable, était supérieur au profit moyen, bien que ces entreprises aient dû payer, dans certains cas, un intérêt bien plus élevé que les fabricants privés. La cause d'un profit plus élevé était toujours une plus grande

économie dans l'emploi du capital constant. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que le profit moyen (intérêt + bénéfice d'entreprise) représente en fait, et de façon tangible, une donnée qui est absolument indépendante du salaire d'administrateur. Puisque le profit était ici plus grand que le profit moyen, le profit d'entreprise y était également plus élevé qu'ailleurs [...]¹⁴⁵⁹.

La confusion entre le bénéfice d'entreprise et le salaire de surveillance et d'administration a son origine dans l'opposition dans laquelle l'excédent du profit se trouve vis-à-vis de l'intérêt. Cette confusion fut entretenue avec l'arrière-pensée apologétique de présenter le profit non comme de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé, mais comme le salaire du capitaliste lui-même pour un travail fourni. À cette attitude, les socialistes opposèrent la revendication, tendant à réduire le profit à ce que, théoriquement, il prétendait être : un simple salaire de surveillance [...]. Avec l'extension des coopératives [...] et des entreprises par actions [...], le dernier prétexte pour confondre le profit d'entreprise et la rémunération des fonctions administratives du directeur s'évanouit ; le profit se montra alors pratiquement ce qu'il était indéniablement en théorie : de la plus-value pure et simple, une valeur pour laquelle aucun équivalent n'est payé, du travail obtenu sans paiement [...].

Au sein de la vieille société, les fabriques coopératives des ouvriers représentent la première brèche dans le système, bien qu'elles reproduisent naturellement et nécessairement partout, dans leur organisation effective, tous les défauts du système existant. Et pourtant, dans ces coopératives, l'antagonisme entre le capital et le travail est supprimé, même si les travailleurs ne sont d'abord, en tant qu'association, que leur propre capitaliste, c'est-à-dire s'ils utilisent les moyens de production à exploiter leur propre travail. Elles montrent comment, à un certain degré de développement des forces productives matérielles et de leurs formes sociales, un nouveau mode de production surgit et se développe tout naturellement à partir de tel mode de production. Sans le système des fabriques issu du mode de production capitaliste, l'atelier coopératif ne pourrait pas se développer, pas plus qu'il ne le pourrait sans le système de crédit issu du même mode de production. Ce système de crédit qui constitue la base principale de la transformation progressive des entreprises capitalistes privées en sociétés capitalistes par actions offre également les moyens d'une extension progressive des entreprises coopératives à une échelle plus ou moins nationale. Il faut considérer les

entreprises capitalistes par actions et, au même titre, les ateliers coopératifs comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode de l'association productrice avec cette différence que, dans les premières l'antagonisme est aboli négativement et dans les secondes, positivement.

1864-1875

Source

Karl Marx, *Le Capital*, livre 3,
www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-III.

Pour en savoir plus

Marx, Karl et Friedrich Engels (2013), *Propriété et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes présentés par Pierre Cours-Salies et Pierre Zarka, Paris, Syllepse.

1459. [[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste

Michel Fiant

Si construire une organisation est d'abord affaire de programme, c'est aussi, simultanément, affaire d'orientation politique. Particulièrement dans la conjoncture actuelle. L'organisation communiste pour l'autogestion ne peut concevoir son rôle comme une association de propagande pour le programme autogestionnaire. Celui-ci se précisera et s'élaborera en grande partie à travers l'expérience même de la lutte. Les conditions conjoncturelles de ce combat sont donc un élément déterminant du débat sur la constitution d'une organisation.

Les récentes élections municipales [de 1977] ont mis en évidence les grandes tendances de la situation française. L'incapacité persistante des partis bourgeois à maîtriser la crise du capitalisme a accentué leur recul et leur division. Cette crise atteint certes l'ensemble des pays capitalistes, mais elle révèle les faiblesses particulières à certains d'entre eux, dont la France. Les inquiétudes de la grande bourgeoisie sur la capacité respective des Indépendants de Giscard et du Rassemblement pour la République (RPR) de Jacques Chirac à maintenir l'intégralité du pouvoir bourgeois, exacerbe les conflits entre ces politiciens.

Face aux partis bourgeois en plein désarroi, les partis de l'Union de la gauche¹⁴⁶⁰ s'affirment comme capables d'accomplir des réformes. Ils rassemblent donc les suffrages de la grande majorité des travailleurs qui aspirent à un changement profond, mais aussi ceux d'une partie des couches moyennes qui, sachant des réformes inéluctables, souhaitent qu'elles ne remettent pas en cause le système capitaliste. Les partis de l'Union de la gauche multiplient donc les assurances. Les nationalisations seront limitées à ce qui est indispensable à la survie du système et en tout cas seront indemnisées. Les travailleurs ne peuvent espérer que les difficultés économiques seront rapidement surmontées et leurs revendications ne pourront être immédiatement satisfaites.

En tout cas, les cadres et les échéances constitutionnels seront respectés. Les radicaux de gauche (MRG)¹⁴⁶¹ s'avérant être des garants insuffisants pour la bourgeoisie, c'est avec satisfaction que les partis de l'Union de la gauche voient certains gaullistes s'associer à eux.

Cette attitude de l'Union de la gauche a d'autres conséquences, d'autant qu'elle se concrétise dans le comportement des directions syndicales. En effet, la CGT et la CFDT, en riposte aux licenciements et au chômage ne s'engagent pas dans une mobilisation unitaire, préférant des manifestations symboliques comme les journées nationales d'action. Or, une proportion croissante de travailleurs sait que ces formes d'action servent principalement de soupape de sécurité au mécontentement. Ils s'inquiètent donc de la résolution effective du mouvement ouvrier traditionnel à s'attaquer à la bourgeoisie et à son régime. D'autres courants sociaux sont sensibles au fait que l'Union de la gauche ne s'attaque pas aux hiérarchies du capitalisme et à son mode de vie. Les votes ouvriers de défiance qui se sont portés sur les candidats révolutionnaires et les bulletins contestataires des écologistes témoignent de l'existence de secteurs critiques par rapport à la politique de l'Union de la gauche¹⁴⁶².

C'est donc sur trois tendances fondamentales – crise accentuée du capitalisme, montée de l'Union de la gauche, développement d'une opposition non parlementariste – que doivent se baser les révolutionnaires pour définir leurs interventions dans les prochains mois.

La crise du capitalisme français

Une des raisons essentielles de la déroute des partis bourgeois aux élections municipales est leur incapacité à maîtriser la crise du capitalisme dans ses diverses formes.

La crise économique

L'économie française ne se redresse pas. La production industrielle stagne depuis plusieurs mois autour de l'indice 127. L'inflation continue, même si son rythme s'est ralenti depuis quelques mois. Les prix de détail ont augmenté de 11,9 % depuis un an (février) déclare la CGT, alors que l'Insee ne reconnaît que 9 %. Le chômage continue à croître. Selon les estimations gouvernementales, il serait à la fin février de plus de 1 000 000 de personnes, soit 5,3 % de la population active. [...]. Et il ne semble même pas que le taux de profit ait augmenté, ce qui était pourtant l'objectif réel du plan Barre. En fait, l'économie française est soumise à la crise générale de l'économie capitaliste qui traverse une crise cyclique sans

précédent depuis quarante ans. La production industrielle n'a retrouvé qu'à peine le niveau atteint en 1973 ou 1974.

Le chômage progresse constamment dans les pays capitalistes. L'inflation n'est nullement jugulée, même si elle est ralentie. La moindre remontée économique s'accompagne inéluctablement d'une poussée des prix, comme les exemples récents des États-Unis et de l'Allemagne tendent à le montrer, même en faisant la part des incidences climatiques. Les experts bourgeois s'accordent à penser que la légère reprise du premier semestre 1977 ne se prolongera pas dans la seconde moitié de l'année. Or, depuis quelque temps, leurs prévisions ont plutôt été trop optimistes.

Seul un rétablissement des taux de profit pourrait permettre une relance franche. La réduction du pouvoir d'achat des travailleurs aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans une moindre mesure en France et en Allemagne est encore bien insuffisante pour y parvenir. En fait, il faudrait non seulement une réduction sensible des revenus des ouvriers, mais également une prolétarianisation massive des couches techniciennes, qui ont jusqu'alors bénéficié d'une part de la plus-value extorquée au prolétariat. Dans aucun pays, les conditions politiques ne permettent immédiatement d'atteindre ces objectifs. Cette dépression accentue certaines faiblesses relatives que le capitalisme français n'a pas réussi à surmonter.

La force du mouvement ouvrier n'a pas permis aux capitalistes une diminution suffisante des revenus. La redistribution des revenus obtenus par les travailleurs en 1968 n'a pu être entièrement résorbée.

La concentration des entreprises techniques et surtout financières reste insuffisante sauf dans quelques domaines limités (pneumatiques, verre, ciment). Parmi les 500 premières entreprises européennes, il n'y en a encore que 78 françaises. Le capital français n'a pas encore l'assise internationale des capitaux américains, britanniques, allemands, qui leur permet de jouer sur les taux d'exploitation et la fiscalité, pour assurer une masse de profit croissante malgré les aléas économiques¹⁴⁶³.

Or, il n'y a pas de solution à court terme pour le capitalisme français. Si les signes de reprise qui se manifestent aux États-Unis venaient à se confirmer et s'amplifier, il faudrait au moins six mois pour que les effets de la reprise se fassent sentir en France. Pour résorber le chômage conjoncturel et limiter le volant de chômeurs à 600 000 ouvriers, il faudrait une croissance annuelle de la production dépassant 5 %. Or, les experts n'envisagent pas plus de 2,75 % en rythme annuel au cours du second

semestre 1977. Il n'y aura donc pas d'amélioration des conditions économiques dans l'année, mais plutôt une dégradation.

La crise politique

Depuis le départ de De Gaulle¹⁴⁶⁴, la bourgeoisie française a essayé divers types de gouvernement sans trouver de solution stable. La crise de la démocratie bourgeoise n'est pas possible à surmonter. Les petite et moyenne bourgeoisies qui donnaient une base sociale au régime de démocratie bourgeoise se sont réduites et le statut de ce qui en subsiste est menacé.

Le grand capital s'efforce de concentrer les activités commerciales et l'agriculture. Ces intérêts économiques, nationaux et internationaux ne peuvent plus dépendre de couches conservatrices.

Les nouvelles couches moyennes ne sont pas attachées à la propriété privée, elles sont sensibles aux contraintes du mode de vie capitaliste. Elles ne constituent pas une base sociale de rechange.

Le prolétariat se développe dans les usines, les bureaux, les services, il s'homogénéise politiquement. Les partis ouvriers, même réformistes, ne sont pas les meilleurs gérants du capitalisme.

Le recours au suffrage universel ne permet donc plus d'utiliser la Chambre des députés comme conseil d'administration de la société capitaliste. Les décisions importantes ne sont plus élaborées au Parlement, mais dans les relations bilatérales entre le gouvernement et les puissances capitalistes.

Le bonapartisme institutionnalisé par de Gaulle n'est possible qu'avec un dirigeant ayant un ascendant personnel longuement acquis. La période antérieure n'a pas été propice à la fabrication de ce type de personnage. La tentative de Pompidou a montré qu'en l'absence d'un bonaparte, l'autorité d'un tel gouvernement ne pouvait s'établir que par un recours généralisé à la répression. Dans ces conditions, tout conflit devient un affrontement et s'accumulent les conditions d'une véritable guerre civile, que le grand capital n'a aucune certitude de gagner.

Le présidentialisme, auquel s'essaie Giscard, suppose une société qu'aucun conflit majeur ne traverse. Il s'avère inapplicable lorsqu'au contraire apparaissent les divisions sociales profondes. La gestion des affaires courantes à laquelle est réduit le gouvernement Barre n'est qu'une des manifestations de l'incapacité du grand capital à établir actuellement une forme de gouvernement efficace et stable.

La crise sociale

Les institutions bourgeoises sont successivement frappées par de graves conflits ; ils semblent se résorber, ils réapparaissent avec une ampleur nouvelle. En fait, ces institutions ne peuvent plus assurer les mêmes fonctions que dans le passé. L'armée ne sait plus ce qu'est la « défense nationale ». L'école ne sait plus ce qu'il faut apprendre, à qui et comment. La famille ne sait plus à quoi elle sert.

Ce qui atteint ces institutions, c'est en réalité la remise en cause des relations sociales (les rapports de production et de reproduction) par la révolution scientifique et technique commencée (les forces productives)¹⁴⁶⁵.

Quelle défense nationale est possible lorsque les pays capitalistes ne constituent plus seulement un marché unique, mais tendent à se constituer comme entité unique de production ? La guerre ne peut plus être qu'une guerre contre la révolution, une guerre civile. Quel enseignement de classe est possible lorsque le niveau général de connaissance devient une condition nécessaire de l'activité quotidienne. Lorsque l'ouvrier et le paysan ont besoin de savoir ce qui se passe dans la société entière pour assurer correctement leur travail de production, quel « savoir » réserver à la bourgeoisie ?

Quelle famille est nécessaire quand le nombre d'enfantements se réduit, que la nature du travail se transforme et que la femme s'avère aussi compétente que l'homme. Comment les femmes pourraient-elles admettre d'être confinées aux travaux ménagers, au travail gratuit et pour cela à un statut mineur¹⁴⁶⁶ ?

Les idéologies qui voulaient donner une apparence raisonnable aux hiérarchies bourgeoises se dissolvent et les institutions, de l'État à la famille, apparaissent pour ce qu'elles sont : des instruments de domination de la bourgeoisie.

Ainsi, la crise de chaque institution révèle les contradictions des mêmes relations sociales dans d'autres institutions. La remise en cause de l'autorité, de la hiérarchie par les étudiants en Mai 68, a trouvé un écho rapide chez les jeunes ouvriers dans les entreprises et, plus tard, parmi les appelés dans l'armée. La crise d'une institution fait apparaître les contradictions latentes dans d'autres institutions. L'école, la famille, la justice, l'armée, la ville sont ainsi atteintes de proche en proche.

Mais l'ensemble de ces révoltes montre, en négatif, qu'une autre société est nécessaire. Elle ne permet plus aux réformistes de réduire les revendications ouvrières au niveau de salaires, elle pose dans des termes

nouveaux le vieux problème de la libération du prolétariat. La crise des rapports sociaux bourgeois montre qu'une révolution sociale est nécessaire et possible.

Un choix impossible

La bourgeoisie française est donc dans une situation grave. Ses politiciens semblent incapables de lui proposer un moyen de gouverner. Giscard a voulu regagner une assise sociale par des réformes. Mais faute de s'attaquer aux couches bourgeoises qui dominent chacune des institutions, ces réformes ont échoué. La libéralisation de l'avortement, pour laquelle il a dû user de tous les moyens politiques à sa disposition, s'est heurtée au corps médical et n'a eu que des résultats très limités.

Ainsi, faute d'accomplir les réformes utiles au maintien de la stabilité sociale, il a cherché à transformer à petits pas l'orientation politique de l'État. Il a échoué et aujourd'hui son gouvernement n'a plus aucune politique évidente, compréhensible. La diplomatie, la défense nationale, le chômage, les prix peuvent donner matière à des discours, le gouvernement s'avère par contre incapable de définir une orientation et de s'y tenir. Il ne maîtrise ni la situation économique ni la situation sociale.

Chirac et le RPR offrent de revenir à la politique de Pompidou, c'est-à-dire d'utiliser la répression pour contenir les effets de la crise. Il parviendra certes à constituer un rassemblement de la peur et de la réaction. Mais le grand capital sait où cette politique conduit, il n'est pas prêt aujourd'hui à la guerre civile. Ainsi le choix proposé par les politiciens bourgeois entre un réformisme sans réforme et un bonapartisme sans bonaparte est impossible. Les partis bourgeois vont connaître d'autres reculs, il n'est plus possible de gouverner comme auparavant.

La montée des. travailleurs

Un succès ambigu

Les élections municipales ont donc été une nouvelle étape des luttes politiques en France. Elles ont été marquées par un recul généralisé des candidats bourgeois. Sur les 221 communes de plus de 30 000 habitants, l'Union de la gauche dirige désormais 158 municipalités. Ce gain de 58 mairies fait que maintenant plus des deux tiers des grandes villes sont dirigées par des conseils municipaux se réclamant de la gauche. Au second tour, les voix qui s'étaient portées au premier tour sur les listes d'extrême gauche ou écologistes se retrouvent dans une large proportion sur les candidats de l'Union de la gauche.

Mais les résultats obtenus au premier tour par ces listes anti-électoralistes surprennent.

Paris-Écologie obtient 10,13 % des suffrages exprimés dans la capitale. Ces résultats sont confirmés dans d'autres grandes villes, alors même que ne se sont pas posés des problèmes graves d'environnement, dans ces communes. À Strasbourg, 10,4 % des voix, à Mulhouse 13,09 %, à Boulogne-Billancourt 11,5 %. Les résultats sont plus médiocres à Lille (6,4 %) et à Dunkerque (6,7 %). Cet électorat apparaît sociologiquement composite, mêlant des intellectuels, des employés et aussi certains électeurs bourgeois. Les listes présentées par LCR-LO-OCT¹⁴⁶⁷ obtiennent des résultats significatifs d'un courant critique de l'Union de la gauche parmi les travailleurs. Ces listes unitaires obtiennent des résultats sensiblement supérieurs à ceux d'Alain Krivine et d'Arlette Laguillier à l'élection présidentielle de 1974. Dans les cas les plus favorables, ces écarts sont considérables. Ainsi, entre 1974 et 1977, les révolutionnaires passent de 2,9 % à 8,3 % à Caen, de 1,67 % à 8,3 % à Nancy, de 2,2 % à 9,5 % à Montbéliard, de 2,8 % à 9,5 % à Saint-Ouen, et atteignent 9,8 % à Vénissieux. Le PSU, parti caméléon, ne semble avoir que 2,2 % de voix dans les communes où un choix précis a dû être fait.

Ces résultats ont suscité de nombreux commentaires. Mais il ne s'agit nullement de s'en tenir à des considérations journalistiques, car ces phénomènes expriment un mouvement profond.

La stratégie réformiste du programme commun

Ce qui provoque ce courant critique à l'égard des partis de l'Union de la gauche n'est pas essentiellement un désaccord avec tel ou tel objectif retenu par le programme commun. C'est la pratique des partis de l'Union de la gauche qui de forums en confrontations négocient en fait avec le patronat les réformes en les présentant comme politiquement et économiquement indispensables au maintien du système capitaliste. Ce qui suscite ces désaccords, c'est donc une stratégie réformiste et électorale qui rappelle les défaites de 1938 et de 1947.

Le débat sur les nationalisations a illustré dans ces derniers mois le projet de l'Union de la gauche. Le MRG, garant des intérêts bourgeois, avait depuis longtemps réclamé la suppression dans le programme commun d'une petite phrase donnant la possibilité d'une extension des nationalisations. Le PS et le PCF ont souligné que les députés trancheraient et ils ont indiqué ce que serait leur comportement dans un tel cas.

Le PS s'en tient aux nationalisations prévues par le programme commun : neuf groupes industriels plus le crédit. Et Mitterrand précise :

Les signataires du programme commun se sont refusés consciemment à confisquer les entreprises. Nous ne voulons pas spolier. La classe ouvrière ne va pas devenir propriétaire des entreprises. On ne bougera pas là-dessus. La seule question est de savoir comment on indemniserait et qui on indemniserait. Le débat reste ouvert.

Ainsi, les travailleurs sont prévenus, l'Union de la gauche n'établira pas leur pouvoir. Elle limitera les nationalisations à ce qui est indispensable pour « créer un pôle dominant assez puissant pour exercer un effet d'entraînement ». Elle indemniserait les capitalistes pour leur permettre de créer d'autres entreprises. Bien plus, la nationalisation des banques d'affaires n'entraînerait pas celle de leurs nombreuses filiales. Ainsi, Michel Rocard¹⁴⁶⁸ déclare :

Dans le cas des filiales et des participations diverses, en particulier celui des quatorze banques d'affaires, il va de soi que, après les restructurations industrielles nécessaires, la puissance publique n'entendra pas se rendre automatiquement maîtresse de tout le bric-à-brac de leurs participations, qui est souvent le produit des circonstances.

La position du PCF, plus à gauche, n'apparaît que comme un discours destiné à sa clientèle électorale. Le PCF propose certes d'étendre les nationalisations à l'ensemble de la sidérurgie, au groupe CPF-Total et à Citroën-Peugeot. Mais en n'entamant aucune campagne de masse, en ne proposant pas aux travailleurs de décider eux-mêmes, il montre bien qu'il accepterait la politique de restructuration industrielle défendue par le PS. Les modalités d'indemnisation, de gestion font de la même façon l'objet d'un débat technocratique dont sont exclus les principaux intéressés. Mais, en tout cas, il n'est pas question de renoncer à la logique du profit et au gaspillage capitaliste.

Car, oubliant l'extraordinaire anarchie du capitalisme, les partis se réclamant du socialisme prétendent continuer à accroître la production de marchandises¹⁴⁶⁹. Le PCF et la CGT persistent à présenter comme nécessaire l'énergie nucléaire, le Concorde et la croissance de la production automobile, qui n'ont d'autre intérêt que de développer la production marchande et d'accélérer la concentration industrielle,

financière et urbaine. Le Parti socialiste s'en tient à protester localement contre des décisions contraires au niveau de vie et aux conditions de vie des travailleurs en évitant soigneusement de s'engager sur le fond. Ainsi, ces partis démontrent qu'ils n'ont pas l'intention de changer la vie, mais seulement d'apporter quelques aménagements aux tares les plus criantes de la société bourgeoise.

Une dialectique complexe

Il apparaît donc que la grande majorité des travailleurs appuie le PCF et le PS et qu'en même temps se développent dans de larges secteurs de la classe ouvrière une méfiance envers les objectifs et la stratégie du programme commun. Il est fort vraisemblable que parmi les milliers de travailleurs qui ont voté pour le PS et le PCF, à Aubervilliers, à Saint-Ouen, à Montbéliard, il y a une proportion notable partageant les doutes exprimés par les suffrages obtenus par les listes révolutionnaires.

Il faut donc comprendre la dynamique qui porte ces partis à la direction d'une mobilisation des masses que déjà ils ne représentent plus que partiellement.

La transformation du PS, commencée à la fin des années 1960, a été la plus significative des développements du mouvement ouvrier. La vieille SFIO¹⁴⁷⁰, abandonnée par sa base sociale en raison d'une politique outrancière de collaboration de classe, a dû se rénover. Le processus commencé avant 1968 s'est largement amplifié et enrichi ensuite. Ainsi, le nouveau PS a affirmé une politique d'unité de la gauche. Il a intégré l'autogestion dans ses objectifs socialistes et ses moyens réformistes¹⁴⁷¹. Il s'est assuré une base sociale nouvelle à la fois en donnant un instrument politique aux couches « techniciennes » et en amenant à l'expérience politique un mouvement syndicaliste échappant à l'action catholique.

La perspective d'une Union de la gauche, agitée sporadiquement par le PCF depuis la fin de la guerre froide, devient ainsi concrète.

En montrant la possibilité d'un débouché politique, la perspective d'un gouvernement d'Union de la gauche favorise les luttes. Dans ces luttes, tendent à s'exprimer les aspirations des travailleurs. Elles sont souvent très différentes de celles des auteurs du programme commun, notamment lorsqu'elles n'émanent pas des professionnels qualifiés constituant l'ancien noyau du mouvement ouvrier. La première grève Lip¹⁴⁷², la grève des OS¹⁴⁷³ de Renault ont cristallisé les espoirs de larges couches de travailleurs. Elles ont ainsi permis une nouvelle amélioration du rapport de forces, au profit de la classe ouvrière. Le problème du gouvernement s'est

objectivement posé. Les seuls partis immédiatement capables de constituer un nouveau gouvernement étaient le PS et le PCF. Par un paradoxe apparent, ils ont été les principaux bénéficiaires politiques de conflits sociaux qu'ils n'ont cessé d'ignorer que pour les combattre. Mais ce succès a des conséquences contradictoires. D'une part, la possibilité sans cesse plus grande de voir disparaître le gouvernement bourgeois incite les travailleurs à tout subordonner au succès électoral.

Mais en même temps, la politisation accentuée fait apparaître plus explicitement les aspirations des travailleurs. Comme le PS et le PCF sont amenés à multiplier les assurances prodiguées aux bourgeois, les expériences anciennes reviennent en mémoire. Il y a donc coexistence parmi les travailleurs d'un appui au PS et au PCF contre le gouvernement bourgeois et expression de doutes sur la résolution anticapitaliste de ces partis. Ces tendances ne semblent d'ailleurs nullement s'affronter dans la classe ouvrière, mais bien plutôt se recouvrir, c'est-à-dire coexister dans les mêmes secteurs, parmi les mêmes travailleurs.

En fait, la surprise provoquée par cet aspect des résultats des élections municipales vient à la fois d'une théorisation abusive de moments particuliers de l'histoire du mouvement ouvrier et aussi du décalage entre les organisations révolutionnaires et certaines manifestations des contradictions du capitalisme. Le raisonnement par analogie avec la période d'avant-guerre, qui vit la classe ouvrière se constituer en bloc monolithique derrière le Front populaire, tient pour négligeable les conclusions tirées par le prolétariat des échecs des tentatives électoralistes. *A fortiori*, les idéologues, qui ont essayé de figer ces phénomènes dans la pseudo-théorie du bloc social et politique, sont impuissants à comprendre la dialectique permanente entre le contenu et les formes, entre les aspirations des travailleurs et les organisations qu'ils peuvent utiliser pour les réaliser.

L'indication majeure que les révolutionnaires doivent tirer de ces résultats électoraux concerne la dynamique du débordement. Elle est inéluctable lorsqu'une direction réformiste se trouve temporairement à la tête d'une mobilisation du prolétariat et des couches alliées. Mais dans la situation concrète, en France comme dans les pays capitalistes très avancés, elle ne s'accomplira pas principalement par un dépassement linéaire des objectifs proposés par les directions traditionnelles, mais davantage par un détournement à partir des problèmes concrets posés par la lutte de classe.

Par exemple, ce n'est pas le catalogue des nationalisations à effectuer qui nourrira la lutte des travailleurs, mais bien davantage les moyens de prendre le contrôle des entreprises¹⁴⁷⁴.

Les formes provisoires de la radicalisation

Les voix obtenues par les listes révolutionnaires, autogestionnaires ou écologistes ne répondent donc pas à une coupure parmi les travailleurs. Elles ne peuvent, non plus, être comprises principalement comme le résultat d'un travail d'explication des militants révolutionnaires ou écologistes. Elles sont la manifestation encore sectorielle d'une expérience collective des travailleurs qui recherchent pragmatiquement les voies du socialisme effectif, c'est-à-dire du socialisme autogéré. Ces travailleurs – qui participent à l'aile la plus avancée de la classe ouvrière – empruntent pour s'exprimer les moyens qui leur paraissent les plus adaptés à l'expression de leurs aspirations. Partant, ils font aussi l'expérience des orientations proposées, des formes d'organisation et d'actions qu'elles permettent.

De ce point de vue, aucun des organismes au travers desquels se sont exprimées les voix contestataires ne peut trouver là de garantie pour l'avenir. Bien plus, il semble qu'elles ne soient toutes que des formes provisoires correspondant seulement à un moment de la construction d'un nouveau mouvement des travailleurs.

Comme cela a déjà été mentionné, les listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » ont enregistré dans plusieurs communes des résultats surprenants. Passer de 1 à 2 % des voix à 8 ou 10 % pourrait signifier qu'après une existence marginale, le courant révolutionnaire est devenu une réalité sociale. Il est très vraisemblable que l'alliance des trois groupes révolutionnaires a fait sortir de l'expectative des travailleurs radicalisés se refusant jusqu'alors à choisir entre des chapelles occupées à des discussions byzantines ou paraissant comme telles. Cependant, ces listes n'ouvraient aucune perspective, elles n'ont pas été le résultat d'une lutte commune dans les entreprises et les quartiers de la municipalité concernée pour imposer le contrôle des travailleurs. Elles ne proposaient même pas d'engager de telles actions. Elles s'en tenaient à une affirmation propagandiste :

Il ne s'agit pas de se leurrer, ni se laisser leurrer : si les résultats de ces élections peuvent manifester notre volonté d'en finir avec ce régime, nous ne pouvons pas changer notre sort en glissant un bout

de papier dans l'urne. [...] Il nous faudra surtout compter sur nos capacités à prendre en main en tant que travailleurs l'économie et la vie sociale à tous les niveaux de la société.

Dans des cas significatifs, les groupes révolutionnaires n'eurent pratiquement pas d'apparition, même propagandiste, au cours de la campagne en dehors de la diffusion de la profession de foi par les moyens légaux. Aucun d'ailleurs ne s'est aventuré à déclarer avant qu'ils obtiendraient des résultats supérieurs – ni même égaux aux voix Krivine-Laguillier en 1974.

Il s'agit donc bien d'une manifestation de mécontentement, de critique à l'égard de l'Union de la gauche. Elle ne peut évidemment se contenter d'une affirmation symbolique. Il appartient aux révolutionnaires de comprendre les motifs et les aspirations qui ont suscité ce mouvement pour lui offrir les moyens d'agir.

Les écologistes n'ont souvent guère fait plus que les révolutionnaires pour avoir les résultats obtenus. Il est vrai qu'ils étaient en tout cas plus gais. Leurs voix ne sont pas généralement obtenues parmi les ouvriers, mais plutôt dans les couches de population frappées par le mode de vie capitaliste, par la concentration urbaine et industrielle¹⁴⁷⁵. Cette protestation ne se limite nullement à l'exigence de quelques squares ou à des inquiétudes sur la prolifération des centrales nucléaires. De droite ou de gauche, les partis avaient pris soin de mettre en avant quelques écologistes et d'assurer de leurs bonnes volontés. Les voix écologistes sont donc dans une large mesure l'expression d'une défiance à l'égard d'un système politique et économique. Le report au second tour d'une majorité représentant environ les deux tiers sur les listes de l'Union de la gauche, et malgré les équivoques des candidats écologistes eux-mêmes, confirme cette coloration anticapitaliste.

Une des raisons de succès de ces listes a été leur caractère anti-parti et non pas apolitique. Elles expriment le refus de la démocratie de délégation, c'est-à-dire en fait de la démocratie capitaliste. Elles sont donc critiques par rapport aux partis « ouvriers » qui s'en réclament, mais aussi par rapport aux groupes révolutionnaires qui ne voient pas l'utilité de se différencier dans la pratique de cette pseudo-démocratie.

Cet électorat est certes très composite. Mais, dans sa majorité, il est constitué par ces couches techniciennes de plus en plus sensibles aux aliénations que le capitalisme leur fait subir. Cette sensibilité s'accroît avec la prolétarianisation qui les frappe. Il ne s'agit donc nullement de petits-

bourgeois attachés à la propriété privée, mais de couches dont le développement est lié aux débuts de la révolution scientifique et technique. Ces couches, dans leur majorité, peuvent être associées aux luttes révolutionnaires à venir ou neutralisées. Mais cela dans la mesure où ces luttes partent de l'ensemble des rapports sociaux pour les transformer fondamentalement.

Encore faut-il que ces couches s'organisent pour participer à ces luttes anticapitalistes. C'est ainsi qu'elles peuvent prendre conscience, dans une pratique collective et sociale, du caractère nécessairement anticapitaliste de ces luttes. Il est d'ailleurs remarquable dans la vallée du Rhin, où il y a eu de véritables luttes de masses, non seulement les listes écologiques ont obtenu de très bons résultats dans les grandes villes, mais ont eu dans de nombreux bourgs la majorité ou de très substantielles minorités.

Les animateurs du mouvement écologique ne paraissent pas partager une telle analyse. Ils paraissent plus attirés par des gadgets publicitaires, par la libération du discours, que par l'organisation collective pour des actions concrètes. Il ne s'agit nullement d'une tendance ressortant de l'origine sociale actuelle de ce courant d'opinion, puisqu'un nombre notable de ces animateurs ont été des militants révolutionnaires. Cela n'est pas une garantie pour l'avenir. Si ce courant ne s'organise pas, ne développe pas la logique anticapitaliste de ces actions, n'établit pas des convergences avec l'ensemble des courants contestataires y compris les groupes révolutionnaires, il tombera dans les pires mythifications¹⁴⁷⁶. Dans ce cas, la contestation du mode de vie empruntera pour la majorité des travailleurs d'autres moyens d'expression, de luttes et d'organisation.

Les partis se réclamant du socialisme se refusent évidemment à prendre en charge les luttes qui, dans les diverses institutions, remettent objectivement en question le capitalisme. Les groupes d'extrême gauche transformant en doctrine l'héritage politique de la période antérieure des luttes de classe, sont incapables d'assurer une fonction de synthèse. Cela ne serait d'ailleurs totalement possible qu'avec une nouvelle avancée dans la construction du nouveau mouvement des travailleurs. Il faudrait qu'à l'instar des syndicats, dans les entreprises, des organismes permanents puissent assurer les luttes des travailleurs dans la ville, mais aussi celles des femmes, des jeunes. Cependant, actuellement les groupes révolutionnaires ne précèdent pas la mutation qui s'opère, ils la suivent péniblement. Ils ne voient dans ces mouvements qu'un vivier de militants pouvant seuls ou en groupes accéder à la politique révolutionnaire.

Il est donc compréhensible que la révolte s'exprime sous de formes variées et changeantes, qu'elle conteste aux organisations politiques, réformistes et révolutionnaires, le monopole du champ politique. C'est au contraire en faisant l'expérience des luttes politiques que, dans les conditions concrètes, certains de ces courants aboutiront à une conscience révolutionnaire.

Il ne s'agit donc pas de rejeter ces mouvements écologiques ou autres parce qu'ils ne sont pas immédiatement compréhensibles par des travailleurs dont l'expérience collective a lieu dans le mouvement traditionnel. Mais il n'est pas non plus possible de prétendre à la théorisation de mouvements qui ne répondent qu'à un moment d'un processus général, à une mutation des objectifs, des moyens de lutte et des formes d'organisation du mouvement des travailleurs.

Les perspectives

Si l'on considère que l'installation d'un gouvernement de l'Union de la gauche est maintenant la perspective la plus vraisemblable à moyen terme, on doit s'interroger sur les résultats aux divers moments du jeu entre les aspirations des travailleurs et les orientations des partis de l'Union de la gauche.

Vers un gouvernement d'Union de la gauche

La bourgeoisie ne peut espérer d'ici 1978 un redressement de la situation économique permettant que le chômage se résorbe et que l'inflation soit supportable. L'Insee envisage même un ralentissement pour la deuxième moitié de l'année. La croissance du produit national brut, qui augmente de 3 % en taux annuel durant ce premier semestre, serait ramenée à 2,75 % au cours du second semestre. L'OCDE considère que le taux de chômage en France va atteindre 5 %. Le second plan Barre, pas plus que le premier, ne modifiera la situation des travailleurs. Les 4 milliards de francs annoncés sont dérisoires par rapport à un produit intérieur brut qui devrait atteindre 1 600 milliards environ en 1977. Ce plan constitue un véritable défi, il a pour objet de rendre supportable pour certaines catégories de vieillards particulièrement défavorisés une politique systématique de diminution du pouvoir d'achat.

La reprise que manifeste l'économie américaine dans ces dernières semaines ne suffira pas non plus à entraîner l'ensemble des économies capitalistes, même si elle se poursuit. En tout cas, les effets d'une telle reprise ne pourraient commencer à se faire sentir en France avant la fin de

l'année 1977. La conjoncture économique ne permettra pas de résorber le chômage avant de longs mois et n'empêchera pas un développement de l'inflation. Le gouvernement Giscard ne peut donc espérer une situation économique meilleure pour affronter l'Union de la gauche.

La crise entre partis bourgeois ne va pas se résorber, bien au contraire. Le RPR presque unanime dénonce l'attitude de Giscard réduisant l'initiative gouvernementale à une gestion au jour le jour, mais se refusant à affirmer des options précises sur aucun des sujets placés au centre des préoccupations politiques : emploi, prix, politique internationale, défense nationale, etc. Mais en fait, il n'y a pas de politique de rechange. Une politique de tension imitée de celle de l'Italie supposerait des appuis sérieux dans la police et l'armée. Or, ces deux corps sont actuellement en France trop divisés pour qu'ils puissent assurer une politique semblable.

Le recours tactique à une loi électorale permettant une représentation proportionnelle a peu de chance d'aboutir. L'opposition du RPR à cette proposition rendrait plus flagrante les divisions de la majorité bourgeoise et, partant, les chances de l'Union de la gauche d'obtenir la majorité parlementaire. Ces divisions rendent donc illusoire d'empêcher ainsi une majorité de gauche. En fait, chacun prépare l'avenir. La décision d'un Edgar Faure ralliant le Parti radical est très significative. Un certain nombre de politiciens bourgeois se mettent en position de monnayer leur appui ou leur neutralité à l'égard d'un gouvernement d'Union de la gauche. C'est la fin d'une période politique ouverte par la prise du pouvoir par de Gaulle en 1958.

Les organisations constituant ou soutenant l'Union de la gauche poursuivront la politique menée depuis plusieurs mois. Les centrales syndicales vont relayer les partis pour quelque temps sur le devant de la scène. Elles développent des mouvements sectoriels dans les régions ou industries particulièrement frappées par la dépression capitaliste et la politique déflationniste. Faute de s'étendre, ces luttes seront longues et n'aboutiront qu'à des compromis d'intérêt limité. Le comportement de la CGT et de la CFDT dans la crise de la sidérurgie lorraine est exemplaire de cette politique.

Des journées nationales de lutte, comme celles du 28 avril, permettront aux travailleurs de manifester leur mécontentement sans mettre en cause la stratégie électoraliste des partis du programme commun ni malheureusement la politique de chômage et de concentration du gouvernement Barre. En refusant d'engager une campagne de lutte pour

contraindre Giscard à la démission, les centrales syndicales acceptent en fait que cette politique se prolonge. Mais dès que se préciseront les échéances électorales, les partis tendront à canaliser la combativité dans les campagnes électorales. Cela ne signifie nullement que des différences n'apparaîtront pas entre PS et PCF d'une part et CFDT, FEN et CGT d'autre part. Notamment alors que les deux partis conjuguent leurs efforts pour rassurer la bourgeoisie, ainsi qu'en témoignent les prises de position de Georges Marchais¹⁴⁷⁷ devant les représentants du CNPF¹⁴⁷⁸. Le PCF peut s'engager dans une certaine surenchère, mais elle ne portera que sur des propositions et ne se traduira pas dans la mobilisation des travailleurs. Les améliorations que le PCF voudrait voir apporter au programme commun sont de cette nature. Elles sont défendues avec d'autant plus d'énergie que le PCF sait que Mitterrand ne peut revenir sur les garanties accordées au grand capital. Le refus du PS de « gauchir » le programme commun n'amènera cependant aucune rupture du PCF, même au niveau tactique. Il permettra simplement celui-ci de maintenir, voire d'élargir sa clientèle électorale. L'acceptation prudente du Parlement européen par le PCF illustre bien sa tactique : se présenter comme l'aile marchante de l'Union de la gauche, mais ne rien faire qui mette en cause son existence et sa stratégie et finalement accepter un compromis avec la politique du PS et de Mitterrand.

Le PSU à son échelle aura le même comportement. Il proposera l'amélioration dans un sens autogestionnaire des mesures envisagées par le Programme commun. Il soutiendra les luttes de masse, même non traditionnelles, mais ne prendra pas l'initiative d'actions pouvant remettre en cause la stratégie du programme commun et pouvant le contraindre à la rupture avec ses partenaires, notamment avec la CFDT.

Les luttes de masse seront donc déterminées à la fois par les contradictions du capitalisme et la politique des organisations ouvrières. Les travailleurs frappés par les licenciements et l'inflation s'en tiendront vraisemblablement dans leur majorité aux actions défensives proposées par les organisations réformistes. Mais cela n'ira pas sans doutes ni critiques. Plus particulièrement, les OS des usines et des bureaux, qui ne se satisfont pas de quelques augmentations modérées, peuvent aller au-delà des intentions syndicales. Ce milieu serait particulièrement sensible à des manifestations dans l'armée ou l'université, témoignant de la faiblesse du pouvoir bourgeois à répondre à des attaques portées contre ses hiérarchies.

L'organisation effective des luttes de chômeurs pourrait également modifier les conditions de la lutte politique dans les prochains mois. Or, dans chacun de ces secteurs des luttes paraissent possibles.

L'enjeu est d'importance. Si l'Union de la gauche parvient à mettre en place un nouveau gouvernement grâce à la faillite des partis bourgeois et aux pesanteurs sociales, la mobilisation qui en résultera sera modérée, la marge de compromis de ce gouvernement avec la bourgeoisie sera plus grande et donc également les risques de défaite ultérieure. [...]

Le maintien d'un gouvernement minoritaire dans le pays, incapable de maîtriser le chômage et l'inflation, incapable d'autre chose qu'une mauvaise gestion des affaires courantes, va créer une situation de plus en plus tendue. Giscard voudrait apparemment attendre la première éclaircie dans la conjoncture économique pour aller aux élections. Il paraît difficile qu'il puisse attendre jusque-là. Les différends entre politiciens bourgeois et l'impatience des travailleurs vont se combiner pour rendre cette situation sans cesse plus intenable. L'hypothèse d'élections législatives anticipées durant le second semestre 1977, voire avant la période de vacances, n'est nullement à exclure.

Il serait très positif que la dissolution de la Chambre des députés apparaisse comme un résultat de ces manifestations plutôt qu'octroyées par le gouvernement dans une affirmation démagogique de démocratie. Des manifestations de mécontentement peuvent survenir malgré le freinage du PS et du PCF. Les révolutionnaires ont la possibilité de mener une campagne commune sur le mot d'ordre « Dehors Giscard ! ». Des comités peuvent être construits dans les entreprises et les quartiers, un comité national mis en place. Simultanément, et sans doute seulement avec la LCR, une campagne propagandiste devrait être conduite sur le thème « Pour un gouvernement des travailleurs demain, gouvernement PS-PC maintenant ».

Du gouvernement de gauche au gouvernement des travailleurs.

L'installation d'un gouvernement d'Union de la gauche n'entraînera pas immédiatement une mobilisation des travailleurs pour le socialisme. Il n'y a plus dans le prolétariat et les couches alliées la confiance naïve à l'égard du PCF et du PS qu'il y avait en 1936. Les désillusions de 1936-1938, celles de la Libération ne sont pas oubliées. Le « paradis socialiste » d'Union soviétique est devenu pour le plus grand nombre un État policier entravant avec ses tanks la démocratie des travailleurs des pays voisins.

Pour autant, ce prolétariat a vécu dans les années 1920 l'expérience collective de rupture avec la social-démocratie. Des pans entiers de la classe ouvrière rejettent le réformisme, même s'ils n'ont pas réussi à construire d'alternative aux orientations du PS et du PCF. L'installation d'un gouvernement de gauche marquera une rupture avec vingt ans de domination sans partage des partis bourgeois. Elle libérera les espoirs des travailleurs au travers du mouvement ouvrier organisé et en dehors. La situation sera plus tendue que celle créée par la mise en place de gouvernements sociaux-démocrates ou travaillistes dans le Nord de l'Europe.

La mobilisation des travailleurs, des femmes, des jeunes, c'est donc lorsque apparaîtront les difficultés entre le gouvernement d'Union de la gauche et la bourgeoisie qu'elle se manifestera. Mais, plus qu'une mobilisation de défense de l'Union de la gauche, elle donnera déjà des réponses concrètes aux difficultés rencontrées. La logique du front unique des travailleurs va se développer dans des conditions différentes de 1936 ou même de celles du Chili¹⁴⁷⁹. C'est dans l'organisation du double pouvoir dans l'entreprise et la commune que va s'esquisser une réponse alternative au gouvernement des partis se réclamant du socialisme. C'est alors que le gouvernement des conseils apparaîtra comme une possibilité et comme une nécessité.

Il n'y a évidemment aucune certitude à cette évolution, la capacité des secteurs les plus conscients à aider les travailleurs à chaque moment, à s'organiser, à établir leur contrôle, à s'attaquer aux pouvoirs dans chaque institution, détermine largement les choix, les décisions que les exploités, les aliénés du capitalisme devront collectivement prendre.

La conquête de la majorité parlementaire par l'Union de la gauche ne provoquera certainement pas de conflit institutionnel grave. Giscard n'aura plus les moyens de renverser la situation par une dissolution de la Chambre ou par le recours à des forces extraparlémentaires. Il doit par contre s'efforcer de préparer la rupture de l'Union de la gauche et pour cela accepter une collaboration avec un gouvernement Mitterrand. Celui-ci ne recherchera pas non plus d'affrontement. D'une part, il s'efforcera de réaliser les ajustements constitutionnels dans les formes arrêtées par la constitution gaulliste et tentera d'éviter l'intervention des masses. L'appel à une Assemblée constituante sera nécessaire pour les révolutionnaires.

Mais, d'autre part, le maintien de Giscard sera pour Mitterrand une bonne justification pour retarder et limiter l'application des dispositions du

programme commun qui paraissent dangereuses à la bourgeoisie. Le PCF protestera devant ces attermoissements, mais ne peut être conduit à rompre avec ses alliés que si un mouvement puissant se manifeste à sa gauche. C'est de cet attentisme que va naître la crise du gouvernement de l'Union de la gauche. Les incertitudes politiques seront telles que s'amplifieront les mesures qui déjà sont prises par les groupes capitalistes multinationaux ou plus étroitement français.

Les mouvements de capitaux et d'actions, la chute de la monnaie, la réduction des investissements et des commandes extérieures risquent sous quelques mois de créer une situation très difficile. L'intégration du système économique français, non seulement au marché mondial mais au système de production international, rend impossible tout développement autarcique. Les faillites, les fermetures d'usines risquent de se multiplier. La situation politique et les conditions économiques joueront en multiplicateur réciproque. Les brillantes inventions des jeunes technocrates du PS seront réduites au statut de jeu de société mais n'auront plus aucune réalité sociale. Dans le contexte général de dépression économique, ces avatars peuvent survenir avec une relative rapidité.

Il serait alors au moins nécessaire que s'opère un complet retournement d'orientation et que s'établissent des relations économiques et politiques privilégiées avec les États de l'Europe de l'Est et les pays ayant rejeté la tutelle directe de l'impérialisme. Dans tous les cas, cette hypothèse imposerait une difficile période de transformation, une extension de la collectivisation à l'ensemble des entreprises du grand capital français et étranger, une remise en cause des structures de l'État bourgeois. Elle permettrait de retarder les échéances révolutionnaires, elle ne les écarterait nullement. Les révolutionnaires devront faire des campagnes pour une telle réorientation économique¹⁴⁸⁰.

Mais l'hypothèse de loin la plus vraisemblable est que voulant s'en tenir à ses intentions premières, un gouvernement d'Union de la gauche se trouvera confronté à des difficultés économiques sans autre issue possible que la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs.

Le gouvernement d'Union de la gauche ne tentera à aucun moment d'organiser la masse des travailleurs, confiant le soin aux appareils politiques et surtout syndicaux d'être les médiateurs entre lui et les masses. Les craintes que les partis du programme commun ont devant l'éventualité d'assemblées des travailleurs dans les entreprises et les quartiers, est évidemment liée à leur hantise du débordement. Il ne faut donc pas

s'attendre à ce que naissent des organes de défense du programme commun et du gouvernement et que par évolutions successives ils se transforment en instruments de mobilisation des travailleurs. Les comités unitaires se développeront en fait pour répondre à des problèmes concrets, non pas en opposition mais indépendamment des partis de l'Union de la gauche. Ils apparaîtront donc comme des ruptures tactiques.

Le problème posé sera donc de constituer l'ensemble du mouvement anticapitaliste en un réseau de comités d'action préfigurant la constitution de conseils des travailleurs dans les diverses institutions, de l'entreprise à la ville. Dans cette dynamique, la prise de contrôle, c'est-à-dire la prise de pouvoirs restreints, sectoriels, sera un élément décisif pour la préparation de la prise du pouvoir. La subversion autogestionnaire sera un élément décisif de la période prérévolutionnaire.

La déstructuration interne de l'armée et même de certaines forces de police va se poser avec de plus en plus d'acuité. Il ne s'agit nullement de placer quelques petits noyaux de révolutionnaires dans une position ennemie. Il faut que la masse des soldats, des secteurs importants des sous-officiers et même de certains officiers remettent en question le rôle de l'armée et les conditions d'une possible « défense nationale ». Le développement de l'organisation autonome des soldats et sous-officiers est donc un élément stratégiquement décisif. L'instauration d'un gouvernement d'Union de la gauche doit signifier une extension de cette syndicalisation des soldats et non sa mise en sommeil. Des mesures d'améliorations de l'ordinaire et du régime des permissions seront bien sûr prises par ce gouvernement, il faut donc de plus en plus poser le problème de la fonction et donc de la structure de cette armée.

Les tâches des communistes pour l'autogestion

La tâche majeure, en cette période, des révolutionnaires partisans du socialisme d'autogestion est la construction simultanée de l'unité des travailleurs et d'une alternative politique et organisationnelle au réformisme.

Pour l'unité des travailleurs

De toutes leurs expériences de luttes, de la naissance du mouvement ouvrier en France aux plus récents affrontements de l'après-guerre ou de Mai 68, les travailleurs ont appris que l'unité d'action était une condition indispensable des succès contre la bourgeoisie. De plus, cette histoire montre également que c'est au cours de ces mobilisations, dans les succès

obtenus, que les travailleurs développent leur combativité et leur conscience collectives. L'action unie des travailleurs est donc une condition impérative de tout développement révolutionnaire.

Dans les prochains mois, cette action se développera à la fois dans les orientations proposées par le programme commun et en dehors.

Une majorité de travailleurs, suivant l'Union de la gauche, tendra à réduire son action aux démarches électorales. Sans accepter la stratégie réformiste du programme commun, il faut apporter à ces démarches un soutien critique lorsqu'elles aboutissent à un affrontement avec la bourgeoisie. C'est la signification reconnue par de larges secteurs ouvriers du désistement des candidats révolutionnaires devant les candidats ouvriers placés en tête du premier tour. C'est aussi ce qui doit déterminer l'attitude face à un gouvernement de l'Union de la gauche. Placés devant le choix entre un gouvernement d'Union de la gauche et la reconduction du gouvernement bourgeois, nous ne sommes pas neutres.

Nous soutiendrons toutes les mesures anticapitalistes qu'un tel gouvernement pourrait être amené à prendre, mais, dès maintenant, comme après une éventuelle victoire électorale, nous agissons la perspective d'un gouvernement PC-PS, sans ministres bourgeois, sur un programme anticapitaliste, comme seule réponse de classe immédiate à la crise du régime. Le soutien critique à un tel gouvernement ne serait qu'une position tactique, la mobilisation des travailleurs amenant à préciser une autre perspective : le gouvernement des conseils des travailleurs.

Dans sa campagne électorale, l'Union de la gauche peut être amenée à développer certains de ses mots d'ordre et à organiser certaines manifestations de masse. La lutte contre les licenciements, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, peuvent donner lieu à de semblables actions. Nous soutiendrons ces actions en nous efforçant d'améliorer leur contenu et leurs formes dans le sens de la prise de contrôle et de l'autogestion : occupation active, utilisation de l'outil de travail, augmentation des bas salaires, 35 heures, assemblée générale, comité de grève élu composé de syndicalistes et de non syndicalistes, etc.

Dans cette orientation, il serait positif de parvenir à des accords avec les partis réformistes. Mais il ne peut s'agir que d'accords favorisant les luttes de masse contre la bourgeoisie et donc en dehors de la logique électoraliste. De semblables accords ne peuvent être espérés que s'ils répondent à la mobilisation de secteurs d'une certaine signification dans les luttes sociales.

La participation et l'animation, par des militants révolutionnaires, de luttes et d'actions autonomes par rapport aux directions du mouvement ouvrier traditionnel sont donc indispensables pour l'élargissement et l'approfondissement de l'unité d'action des travailleurs. Ces actions auront pour base privilégiée les couches qui expriment le plus directement les aspirations autogestionnaires et qui sont difficilement organisées par le PCF et le PS, c'est-à-dire les OS des entreprises et des bureaux, les femmes et les jeunes. Le développement des revendications et des actions dans ces secteurs doit d'abord répondre aux besoins des travailleurs concernés, mais il faut aussi proposer l'extension à d'autres entreprises, à d'autres branches.

Les secteurs militants dans les entreprises, la ville, le milieu rural, l'école, l'armée expliciteront nos interventions en analysant : 1) les revendications du programme commun pouvant favoriser des luttes ; 2) les aspirations immédiates des travailleurs concernés. Trois campagnes nationales permettront de concrétiser cette orientation :

- Contre le chômage, qui frappe un nombre croissant de travailleurs et notamment de jeunes et de femmes. À la lumière des échecs antérieurs, il faut proposer des objectifs et des moyens permettant de mobiliser la lutte des chômeurs.
- Pour des nationalisations sous contrôle ouvrier. Sans attendre 1978 le problème d'une extension des nationalisations et d'une transformation de leur mode de gestion doit être posé, dans les entreprises déjà nationalisées, dans celles qui devraient l'être, dans celles qui sont en faillite ou dont les travailleurs le désirent. Des prises de contrôle devraient déjà se développer dans ces entreprises sans attendre que les patrons aient vidé les caisses et transférées les commandes à l'étranger¹⁴⁸¹.
- Dehors Giscard ! Dans chaque lutte pouvant modifier, même de façon légère, le rapport de forces en faveur des travailleurs, il faut comme un leitmotiv appeler à la démission de Giscard. Une campagne nationale devrait être entreprise sur ce thème et renforcée dans la préparation des législatives.

Pour la construction du mouvement pour l'autogestion

Dans chaque lutte un tant soit peu généralisée, y compris dans les affrontements électoraux, se manifestent les aspirations à l'autogestion. Des organismes plus ou moins durables selon les secteurs et les revendications prennent en charge ces aspirations dans leur expression

concrète : la gauche syndicale CFDT¹⁴⁸², la CSCV¹⁴⁸³, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), les groupes femmes¹⁴⁸⁴, le Mouvement d'action syndicale (MAS¹⁴⁸⁵), les comités de soldats, les régionalistes, les groupes écologistes et antinucléaires, etc.

Bien qu'elles naissent souvent à la marge de la classe ouvrière, ces formations expriment dans une situation de transformation du mouvement des travailleurs, les effets sociaux de la crise généralisée du capitalisme. Elles révèlent les contradictions en jeu dans l'ensemble des institutions bourgeoises et par là donnent une dynamique nouvelle aux luttes sociales et notamment à celles de la classe ouvrière.

Elles constituent donc un élément essentiel à la construction de l'alternative politique et organisationnelle aux politiques réformistes acceptant la production marchande, l'État bourgeois et les modes de vie qu'ils déterminent. Partant d'aspirations immédiates, ces organismes n'ont pas nécessairement d'expérience collective et sociale les rattachant à la lutte de classe, ils s'en tiennent aux attitudes immédiates des partis. Certains peuvent aller, comme les Amis de la Terre à Paris, jusqu'à cautionner des entreprises démagogiques des partis bourgeois. D'autres considèrent les partis de l'Union de la gauche comme interlocuteurs possibles. Mais indépendamment des illusions immédiates qui peuvent exister dans ces organisations, elles reflètent un courant et des aspirations qui s'éloignent de la logique électoraliste et réformiste dès que s'ouvrent des luttes de masse. C'est dans une expérience sociale et collective que ces courants peuvent trouver une conscience véritable des rapports sociaux et non pas principalement par le discours révolutionnaire. Notre tâche est donc de favoriser l'organisation autonome de ces mouvements, d'en développer l'action à partir de leurs revendications, de leur proposer des prises de contrôle et partant de s'engager dans des affrontements avec le pouvoir bourgeois¹⁴⁸⁶.

L'ambiguïté sociale et politique des courants contestataires ne peut être surmontée que par des actions à caractère de masse et la structuration réclamée par ces actions. Ces courants pourront ensuite être amenés dans leurs actions à prendre en compte l'ensemble des contestations sociales et notamment celle du prolétariat. Cette convergence ne peut s'établir que par l'action collective de groupes sociaux et non principalement par une démarche idéologique et individuelle. Les bases matérielles de ces convergences seront aussi bien l'information (journaux d'entreprises ou

locaux, cinéma militant) que les moyens pratiques (locaux de réunion, de permanence, tracts, affiches, journaux).

La tâche particulière des communistes pour l'autogestion est de rechercher, dans les formes adaptées aux problèmes locaux, à faire converger le plus grand nombre de courants radicalisés et contestataires. Cela devrait tendre à transformer les courants d'opinion existants en force sociale. Une formation communiste pour l'autogestion trouverait dans cette tâche sa justification par rapport aux courants radicaux qui se développent en opposition à l'électoratisme des partis « ouvriers » traditionnels.

Au plan national, la campagne contre le programme électronucléaire est toujours la meilleure expression possible des aspirations à un autre mode de vie¹⁴⁸⁷. Après les élections municipales, elle ne permet certes plus les démonstrations pratiques sur la nature de la démocratie bourgeoise qui auraient été possibles. De plus, il semble se confirmer que le PS tient à récupérer la clientèle électorale des écologistes et fera des promesses de modération qui désarmeront une partie de l'opposition au programme électronucléaire.

Néanmoins, il est vraisemblable que la contestation écologique peut se cristalliser sur ce thème. Pour aller plus avant, il serait donc nécessaire de développer, animer, construire des comités d'information et d'action contre le programme électronucléaire ; aider à la mise en place d'une coordination nationale permanente du mouvement antinucléaire (cette coordination devrait associer aux comités de base les organismes écologistes, syndicaux, politiques, culturels qui le souhaiteraient).

Construire le parti pour l'autogestion

Le socialisme sera autogéré par les travailleurs, c'est la conséquence des expériences antérieures du mouvement ouvrier et d'un développement scientifique et technique qui réclame la concertation des producteurs dans tous les domaines. L'autogestion apparaît ainsi comme la condition nécessaire pour que le socialisme aboutisse à la destruction de l'ensemble des rapports sociaux bourgeois. Dans la révolution puis la construction d'une nouvelle société, l'ensemble des travailleurs ou presque, prendra le parti de l'autogestion.

La lutte pour le socialisme ne se déroule plus seulement pour l'amélioration du niveau de vie, mais aussi pour un autre mode de vie. La volonté des travailleurs de détruire la hiérarchie des salaires et des fonctions s'exprime dans la lutte contre le capitalisme à travers l'ensemble

des institutions : l'entreprise, la ville, l'école, l'armée, l'État. Dans la montée révolutionnaire, la stratégie de l'autogestion mobilisera la grande majorité des travailleurs, des femmes, des jeunes. Une restructuration d'ensemble du mouvement des travailleurs interviendra, qui verra entre autres de larges secteurs militants influencés aujourd'hui par la direction du PCF et du PS se regrouper dans le parti de l'autogestion.

Actuellement, les communistes partisans d'une stratégie de l'autogestion ne présentent pas une alternative politique et organisationnelle. Ils ne sont qu'une faible minorité parmi les travailleurs. Mais précisément pour construire cette alternative, il faut qu'ils se regroupent, qu'ils se constituent comme force ayant une action, une expérience, une réflexion collective. Cette organisation ne peut avoir qu'un caractère provisoire, car il s'agit pour ce courant de fusionner avec l'expérience de secteurs militants plus larges. Mais en même temps l'orientation politique du courant communiste pour l'autogestion suppose qu'il se donne les structures permettant de lutter contre la société capitaliste et donc de couvrir les luttes survenant dans un nombre croissant d'institutions. Une organisation nationale du courant tel qu'il existe aujourd'hui s'avère donc nécessaire¹⁴⁸⁸.

Les groupes révolutionnaires se sont affirmés en opposition à la pratique réformiste, voire contre-révolutionnaire, des prétendus partis communistes. Pour autant, ils se cantonnent trop souvent à une approche idéologique des contradictions de la société capitaliste. Il faut des démonstrations répétées du mouvement des masses pour les contraindre à surmonter les crispations dogmatiques ou à défaut s'effacer. Certains groupes comme la LCR ou l'OCT se montrent plus sensibles aux aspirations apparaissant dans les luttes des travailleurs, notamment à leur paroxysme. Dans les récentes élections municipales, ils ont été amenés à se présenter de façon unifiée avec LO. Leur succès a montré qu'une cause de l'isolement relatif des groupes révolutionnaires est leur extrême dispersion. De la même façon qu'il est indispensable de défendre constamment la nécessité de l'unité des travailleurs comme force sociale, il faut défendre celle de l'unité des révolutionnaires comme force politique, indépendamment des possibilités immédiates de réussite : *a fortiori* aujourd'hui alors que de nouvelles avancées paraissent possibles des campagnes communes doivent être engagées. C'est ainsi dans un développement de luttes de masse que les révolutionnaires se placeront sur la perspective du socialisme autogestionnaire.

La création d'un comité permanent de liaison pour le contrôle et la démocratie des travailleurs doit donc être proposée. Des actions unies à la base et au sommet doivent être engagées. L'élaboration d'un programme d'action commune des révolutionnaires doit être entreprise. La préparation des élections législatives peut être l'occasion de rassembler pour l'action autour d'un front des révolutionnaires, des travailleurs, des femmes, des jeunes. Mais la condition d'efficacité est que l'ensemble des courants puissent s'exprimer, que les revendications et les candidats ne soient pas arrêtés par les états-majors, mais avec une large participation des assemblées de base.

Construire l'internationale

L'ancien mot d'ordre communiste, « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » est encore d'une brûlante actualité.

Les avances et les reculs de la classe ouvrière en Espagne, en Italie ou en Pologne influent, en France par exemple, sur la combativité des travailleurs et donc sur le rapport de forces entre les classes. Lip ne peut se comprendre sans Mai 68, mais aussi sans le Mai rampant italien, sans les grèves de la Clyde¹⁴⁸⁹ ou de Kiruna¹⁴⁹⁰. La crise du capitalisme resterait totalement incompréhensible si on prétendait l'aborder avec les seuls phénomènes nationaux. Et non seulement la théorie et la politique révolutionnaires ne peuvent s'élaborer en dehors d'une confrontation de militants de plusieurs pays, mais de surcroît sur le continent européen au moins, il n'y aura pas de succès de la révolution sans montée révolutionnaire dans les pays voisins.

Les illusions de la 3^e Internationale sur la possibilité d'un parti mondial de la révolution n'ont pas résisté aux avatars du bolchevisme. Il n'y a plus aujourd'hui d'orientation ou d'expérience politique qui soit une référence incontestée pour les militants révolutionnaires. Une nouvelle génération révolutionnaire est apparue en Europe qui est en train d'acquérir sa maturité politique. Elle l'acquiert dans la confrontation entre les idéologies nées du « trotskisme » et du « maoïsme » et des événements qui ne trouvent pas d'explication satisfaisante dans ces orientations doctrinaires.

Le ralliement à une quelconque organisation internationale d'un nombre significatif d'organisations européennes n'est donc pas concevable. La confusion actuelle a cependant des conséquences graves, comme au Portugal¹⁴⁹¹ et en Italie, et des conséquences qui touchent l'ensemble du mouvement révolutionnaire des pays européens. Le dépassement de cette confusion est une nécessité.

La convocation d'une conférence européenne des révolutionnaires est toujours aussi importante. Certes, il serait sans intérêt de rassembler des courants politiques trop disparates, même si cela était possible. Ce sont les organisations et courants qui se battent pour le contrôle et la démocratie des travailleurs qui doivent d'abord se confronter. Les échéances en Espagne, en Italie, au Portugal, en France, voire en Grande-Bretagne, rendent urgente une telle conférence. Ce comité d'organisations devrait être suffisamment ouvert pour témoigner des intentions poursuivies.

1977

Source

Mise à jour, « Revue de débat des communistes pour l'autogestion », n° 1, 2^e trimestre 1977.

1460. En 1972, les partis communiste, socialiste et radical de gauche signent un « programme commun de gouvernement » en vue des élections législatives de 1973, formant ainsi les partis de l'« Union de la gauche ». Les confédérations syndicales CGT et FEN (enseignement) appuient l'union de la gauche, la CFDT s'en tient éloignée au nom de l'indépendance syndicale, ce qui recouvre deux orientations : une plutôt contestataire de gauche et autogestionnaire, l'autre plus cogestionnaire.

1461. Mouvement des radicaux de gauche, troisième composante (bourgeoise) de l'Union de la gauche.

1462. Aux élections municipales de 1977, dans de nombreuses localités, les listes indépendantes de l'Union de la gauche (extrême gauche, PSU, régionalistes et surtout écologistes) dépassent les 10 % des voix.

1463. [[> Crise économique, marché et autogestion](#)].

1464. Un an après la grève générale de mai et juin 1968, le président de Gaulle quitte le pouvoir, le référendum qu'il avait organisé en avril 1969 s'étant avéré un échec avec une majorité de non, dont les voix d'une partie de la droite non gaulliste. Pompidou succède à de Gaulle de 1969 à 1974, puis c'est Giscard d'Estaing, non gaulliste, qui devient président de 1974 à 1981.

1465. [[> Automatisation et avenir du travail](#)].

1466. [[> Féminisme et autogestion](#)].

1467. Il s'agit des listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » associant la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière et l'Organisation communiste des travailleurs, organisation ayant existé dans la décennie 1970, aujourd'hui disparue. Alain Krivine a été candidat de la LCR à la présidentielle de 1974 et Arlette Laguillier, celle de Lutte ouvrière.

1468. Michel Rocard, qui avait été secrétaire national du PSU et son candidat à l'élection présidentielle de 1969, soutient François Mitterrand dès le premier tour en 1974 et rejoint le Parti socialiste à l'occasion des « Assises du socialisme » cette même année.

1469. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

1470. Section française de l'Internationale ouvrière. En 1969, le congrès d'Issy-les-Moulineaux intègre plusieurs clubs et reprend le nom de Nouveau Parti socialiste. Au congrès d'Epinay (1971), François Mitterrand y adhère et en devient le premier secrétaire.

1471. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].
1472. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].
1473. Ouvriers spécialisés, en fait main-d'œuvre souvent immigrée, ils constituent les travailleurs à la chaîne des usines automobiles.
1474. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].
1475. [[> Société de consommation, écologie et autogestion](#)].
1476. [[> Écosocialisme et planification démocratique](#)].
1477. Georges Marchais, secrétaire général adjoint du PCF en 1970, puis secrétaire général de 1972 à 1994.
1478. Confédération nationale du patronat français (Medef depuis 1998).
1479. [[> Poder popular](#)].
1480. [[> Une alternative pour la Grèce](#)].
1481. [[> Demain est déjà commencé](#)].
1482. [[> Communautés et autonomie](#)].
1483. Confédération syndicale du cadre de vie. Confédération nationale des associations populaires familiale (CNAPF) jusqu'en 1976-1977, elle devient CSCV, puis après 1998, Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV).
1484. [[> Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?](#)].
1485. Mouvement d'action syndicale, syndicat étudiant anticapitaliste et autogestionnaire (1976-1980).
1486. [[> Autogestion comme mot d'ordre d'action \(L'\)](#)].
1487. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].
1488. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].
1489. [[> Grève active à la Clyde](#)].
1490. Référence aux « grèves sauvages » des mineurs de Kiruna en Suède.
1491. [[> Révolution des Œillets, Poder popular et autogestion](#)].

Planification et autogestion

Pierre Naville

Qu'est-ce que planifier ? Aujourd'hui, je dois introduire une discussion portant sur les rapports de la planification avec l'autogestion, et les problèmes que cela pose à l'autogestion. [...] En tout cas je crois qu'en abordant le problème des relations de ce que nous appelons une politique autogestionnaire, ou programme autogestionnaire (car il y a plusieurs qualificatifs qu'on peut donner à ce terme d'autogestion) et les processus de planification, on aborde un problème qu'il n'est pas facile de traiter de façon littéraire.

Les questions relatives à la planification sont traitées surtout par des économistes et je n'en dirai pas autant des problèmes relatifs à l'autogestion, qui ont été traités surtout par des politiques, des militants, quelquefois des gens neutres, mais assez rarement, sauf en Yougoslavie, comme vous le savez, par l'économie politique. Cela suggère qu'il peut y avoir plusieurs méthodes, plusieurs façons d'aborder ce problème des rapports entre des modes de planification et des modes autogestionnaires de régulation de la vie sociale.

Il n'est pas facile de faire un choix parmi ces différentes façons d'aborder le problème, et je n'essaierai pas de trancher la question maintenant, mais j'essaierai de montrer sous tel ou tel aspect quelle est la technique ou la méthode qui paraît la plus adéquate. La première question qui se pose, c'est la désignation des processus de planification. Comment faut-il les appeler ? Les termes de planification et de méthode de planification désignent quelque chose qui existe partout, y compris dans l'économie capitaliste, y compris dans les entreprises. On planifie, autrement dit on programme, des projets et à différents niveaux on essaie de tenir les prévisions qu'on a faites, d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Donc, planifier, c'est quelque chose qui se fait dans toutes les économies modernes, aussi bien dans le monde capitaliste que dans le socialisme d'État, et ce qui varie c'est autre chose. C'est le contenu et les méthodes utilisées pour satisfaire à des principes qu'on appelle de planification.

Dans le mouvement socialiste, depuis la dernière guerre, on parlait de planification « démocratique » pour l'opposer à une planification « autoritaire ». C'est un thème qui a été commun au Parti socialiste, au Parti communiste dans une certaine mesure, et aux autres partis de gauche ou d'extrême gauche qui admettaient que débarrassés de l'emprise de l'entrepreneur privé, des grandes affaires privées, l'État et d'autres collectivités publiques seraient bien obligés de passer à un système planifié de régulation de l'économie où l'on trouve les thèmes de la programmation, des objectifs fixés à l'avance, des prévisions plus ou moins aléatoires de la façon dont les choses se dérouleraient, bref de tout ce qui constitue les mécanismes primaires d'un processus de planification. Mais comment obliger les instances intéressées, les instances de production des entreprises, les instances de consommation, les instances intermédiaires, par exemple celles des loisirs, des sports, de l'éducation, à réaliser des objectifs planifiés ? Il y a le système dit autoritaire qui en principe est le système soviétique. Le système russe est appliqué avec des variantes dans d'autres pays de l'Est ou en Asie, en Chine, etc. Il y a une autre variante, celle que nous appelons encore souvent « planification démocratique » ; mais comment appliquer ce qualificatif, que signifie exactement une planification démocratique, cela reste assez vague. Quand on consulte les projets, les programmes, les textes, les livres des partis, même des syndicats, on n'est pas toujours beaucoup plus avancé. Nos propres documents, au Parti socialiste unifié (PSU), en particulier ceux du fameux manifeste *Contrôler d'abord pour décider ensuite*, écrit dans une large mesure sous l'influence de Michel Rocard qui a transporté maintenant ses espoirs ailleurs, on s'aperçoit que tout le monde est partisan d'une démocratisation des processus de planification.

La planification et le marché

Disons un mot de certaines conceptions qui ont eu cours pendant très longtemps et d'ailleurs sont encore répandues : la première est d'opposer la planification et les mécanismes de marché¹⁴⁹². Certains croient encore qu'en Union soviétique par exemple il n'existe plus de marché, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'échange de valeurs dans cette économie, que tout est réglé par les instances bureaucratiques qui planifient à l'avance qui produira quoi, qui échangera ceci avec tel autre produit, et comment les consommateurs consommeront ce qui est produit. Le tout soi-disant sans avoir recours à des principes de marché. C'est une supposition qui pendant

un temps a pu passer pour caractéristique de ces États, et directement opposée à ce qui se passe chez nous.

Dans la vie capitaliste, disait-on alors, il y a impossibilité de planifier parce qu'on se fie au mouvement du marché, à l'équilibre spontané de l'offre et de la demande, qui implique aussi une action des prix, et par conséquent il n'y a pas moyen de planifier car on ne sait pas ce qui deviendra à la mode, ce qui sera trop rare pour qu'on puisse avoir des prix faibles à la consommation, etc.

Mais lorsqu'on passe aux aspects concrets, on retombe toujours dans deux types de préoccupations : la première, pour être fidèle au terme démocratique, c'est qu'il faut consulter les organismes de base de la société, qui sont d'abord les organismes de production des entreprises, et aussi les organismes de consommation. Car il y a un certain ajustement entre les deux et les organismes intermédiaires qu'il n'est pas toujours facile de situer entre les deux (par exemple, certains types de transports, ou maintenant le système d'informatique et des choses semblables). Il faut alors déterminer des unités de base à partir desquelles on va examiner : qu'est-ce qu'il faut produire ? Qu'est-ce qu'il faut consommer ? Et qu'est-ce qu'on voudrait consommer ? Et comment ajuster tout cela ? C'est la préoccupation de faire intervenir les préférences des gens, des groupes, des collectivités, à la base. Mais il y a une préoccupation au sommet aussi. Pourquoi ? Parce que toutes les unités de base existantes ou à former, constituent un total, une somme, un ensemble qui pourrait être plus ou moins incoordonné. Les organismes de sommet se revendiquent alors du pouvoir, de la volonté de concentrer toutes ces données provenant de la base, pour en tirer des objectifs d'ordre général. C'est là un dilemme que toutes les organisations connaissent et que finalement les États dits socialistes connaissent aussi. On appelle souvent l'organisation qui est conçue et dessinée au sommet une planification autoritaire, centralisée, etc. Celle d'en bas, qui ne partirait que d'en bas, elle n'existe pratiquement pas sauf au niveau de petites entreprises, des petits organismes, où en effet on planifie même à court terme pour six mois ou un an. Mais cela reste des décisions isolées, qu'on exécute si on le peut et qui n'entrent pas toujours dans le cadre de décisions prises à une échelle plus vaste, par exemple à l'échelle nationale. On pourrait dire que les discussions actuelles sur les fonctions de la planification oscillent entre ces deux pôles. Or, le pôle qui nous intéresse le plus, c'est celui que j'appelais celui de la base qu'on peut appeler aujourd'hui le pôle autogestionnaire, c'est-à-dire les unités, les

niveaux si vous voulez, à partir desquels on peut essayer de prévoir ce qu'il faudra faire, comment le faire, comment l'exécuter, et ensuite comment contrôler ce qui a été prévu. C'est pour cela que ce problème nous intéresse plus particulièrement dans une perspective dite autogestionnaire.

Ces deux attitudes, celle qui concerne la soi-disant planification rigoureuse, centralisée et autoritaire en URSS, et celle qui concerne le jeu libre des lois de marché chez nous, sont une opposition assez factice à l'heure actuelle. D'un point de vue abstrait, schématique, on peut dire qu'il en est ainsi, mais dans les faits ce n'est pas comme cela. Il y a longtemps que les grandes entreprises capitalistes ne connaissent plus une concurrence libre, absolue, sur le marché, que les ententes, les grands groupements de trusts d'entreprises, même à l'échelle multinationale, règlent les marchés. Donc le marché n'est plus libre. Les prix sont fixés par des mécanismes d'entente plus ou moins monopolistes qui n'ont pas grand-chose à faire avec les lois ordinaires d'un marché entièrement libre. De plus, l'État lui-même étant devenu un participant de la production, et même un grand producteur dans nos pays, il est évident par exemple que la façon dont il fixera les prix de certaines productions de services ne sera pas adaptée aux lois du marché libre. Comme tout le monde sait, la RATP dans la région parisienne ne recueille de la vente des billets de métro et de RER que 20 % de son prix de revient. Les 80 % qui restent, c'est l'État qui les verse comme subventions. Vous avez pu lire dans les journaux ces temps derniers, que l'EDF elle-même va être obligée de recourir à une subvention de l'État cette année. L'année dernière et les années précédentes, elle équilibrait à peu près ses dépenses et ses recettes, mais cette année elle n'y est pas arrivée. Renault est la seule entreprise publique qui fasse des bénéfices nets importants, alors que les Charbonnages de France et tous les autres, Air France même je crois cette année, sont obligés de recourir à des subventions de l'État, ce qu'on appelle parfois aussi des transferts. Cela veut dire qu'il n'y a pas de marché qui joue pour ces produits-là. Or, les services sont des produits comme les autres, ils coûtent une certaine somme et il faut les vendre ; mais on s'aperçoit qu'on ne peut pas les vendre au prix marchand. On voit ainsi que nos économies sont déjà des économies qui dans une large mesure échappent aux notions traditionnelles de ce qui est le marché ; autrement dit, celui-ci fonctionne dans une large mesure sous l'égide de certains types de planification. C'est là que se pose pour nous le problème de ce que sont ces intrusions de

quelques mécanismes de planification dans nos économies. Je vais y revenir.

Réformes à l'Est ?

Voyons maintenant un peu ce qui se passe dans les pays de l'Est. Dans ces pays la déformation des structures rigides de la planification se fait plutôt dans l'autre sens, c'est-à-dire que dans les règles impératives du plan ou des plans qui sont élaborés là-bas, s'introduisent des jeux semi-libres, à différents niveaux, et notamment sur le plan des relations, c'est-à-dire des échanges entre entreprises, qui modifient les principes autoritaires de la planification. Certains économistes soviétiques, par exemple, ou bien en Hongrie, en Pologne, de façon encore plus accentuée, essayent de pousser dans ce sens en disant : notre système manque de souplesse, notre planification ne tient pas assez compte des besoins de la base, des besoins intermédiaires des entreprises, de la nécessité des contacts directs entre entreprises. Il faut donc adoucir les règles, laisser un jeu plus grand, introduire des modalités qui ressemblent en quelque sorte à celles qui existent en Occident. Il y a eu des économistes en Hongrie, en Tchécoslovaquie, notamment pendant le Printemps de Prague¹⁴⁹³, comme Ota Sik, qui ont développé ce genre d'idées. Il y en a aussi en Union soviétique.

Ces idées vont jusqu'à poser la question de savoir s'il ne serait pas temps de rendre une certaine souplesse aux revendications portant sur le travail, car dans le cas d'une planification autoritaire, les contingents de travailleurs affectés à telle entreprise, ou groupe d'entreprises, et les masses de salaires affectées à ces entreprises pour ces travailleurs sont aussi décidés à l'avance. On assiste à ce phénomène curieux où dans une entreprise soviétique où il y a par exemple 1 000 ouvriers, cette entreprise reçoit une dotation, en salaires, pour 1 000 ouvriers, évaluée en heures de travail, ni plus ni moins. Cela n'empêche pas que la main-d'œuvre elle-même, les hommes, peut changer énormément, la rotation de la main-d'œuvre en URSS est prodigieuse. On cite des exemples d'entreprises où la rotation de la main-d'œuvre, le *turn-over*, est de 100 %, c'est-à-dire que la totalité du personnel est renouvelée en cours d'année. Les travailleurs s'en vont, on en embauche d'autres, chose absolument impensable ici. Ici, on lutte même contre l'absentéisme de façon beaucoup plus serrée. Autrement dit, on voit que même dans ces régimes, malgré un ensemble de décisions planifiées et théoriquement autoritaires, s'introduisent des

facteurs de souplesse entraînés par la nature des choses. On voit que les mécanismes ne sont pas aussi purs qu'on le dit. Ces derniers temps les choses vont même un peu plus loin. J'ai eu l'occasion de voir des documents réunis par des économistes yougoslaves qui étudient des documents de provenance soviétique. On y discute précisément de problèmes d'autogestion, au sens propre du mot, et on voit qu'il y a des ingénieurs d'entreprises, même des petits fonctionnaires des syndicats soviétiques dans les entreprises qui posent ces questions : ne pourrait-on pas trouver, par exemple à propos de l'absentéisme et de la rotation de la main-d'œuvre dont je parlais à l'instant, des moyens de donner une liberté aux ouvriers de discuter eux-mêmes les modes de représentation, d'intervention, sur la marche des choses, de façon à les fixer un peu mieux à l'entreprise ? Vous voyez comment des idées de ce genre s'introduisent par le biais des défauts mêmes du système.

J'ai eu aussi l'occasion de voir un document extrêmement intéressant rédigé par un jeune Soviétique journaliste, rédacteur aux *Isvetzia*. Il avait comme tâche d'examiner les lettres de lecteurs au journal, presque toujours pour se plaindre. Et quand il y avait quelque chose qui paraissait intéressant aux dirigeants soviétiques des entreprises, on l'envoyait pour examiner l'affaire pour laquelle les gens écrivent, parlent, etc. Il allait dans les entreprises pour voir qui étaient les gens qui écrivaient, pourquoi, etc. Il a écrit un article où il compile tout cela, et qu'est-ce qu'il révèle ? Il révèle premièrement qu'il y a partout des grèves, des petites grèves qui surgissent localement, au niveau d'ateliers, au niveau de départements entiers d'entreprises. Alors tout de suite on cherche, on discute. Il y a des comités spontanés, dit-il, en dehors des syndicats, qui existent partout. Les gens se réunissent, parmi eux ils trouvent des camarades, des délégués qui comprennent mieux, etc. Il y a une certaine vie que nous ne connaissons pas parce que dans cette société il y a quelque chose qui est bien planifié de façon autoritaire c'est l'information, la diffusion d'informations.

Ici ce n'est rien à côté de ce que c'est là-bas. De telle sorte que des intellectuels disposant de certains moyens d'expression peuvent arriver à faire le *samizdat*, ou publier et sortir même à l'étranger des documents. Mais les travailleurs, dans les entreprises souvent loin des grandes capitales comme Moscou ou Leningrad, n'ont pas ces moyens. Tout cela reste alors confiné et soigneusement coupé du reste de la vie dans le pays et vis-à-vis de l'étranger. C'est pourquoi on est si mal renseigné sur ce qui s'y passe. Ce que je dis là, c'est pour montrer que les problèmes liés à la

planification et aux revendications autogestionnaires sont une préoccupation très générale dans le monde entier aujourd'hui. Ce n'est pas un petit problème propre par exemple à la Yougoslavie. Les Yougoslaves ont été les pionniers parce qu'ils ont les premiers élaboré un système qui tient compte d'une certaine formule autogestionnaire, et qui est maintenant inscrite dans la Constitution adoptée en Yougoslavie il y a deux ans de façon extrêmement détaillée et qui comporte un système fondé sur certains types de rapports économiques et sur certains types de droits des travailleurs de tous les échelons dans les entreprises autogérées¹⁴⁹⁴.

La perspective autogestionnaire dans la planification

Voyons maintenant comment on pourrait situer, par rapport au processus de planification, les différents problèmes que cela suscite dans la perspective autogestionnaire.

Premièrement, nous parlons couramment d'autogestion, mais nous savons que désormais dans les pays du socialisme d'État bien implanté la planification est une combinaison, un enchevêtrement de plans. Il y a eu l'époque des plans quinquennaux du temps de Staline jusqu'à la dernière guerre, et peu à peu, dans ces facteurs d'assouplissement dont je parlais, s'introduit la question : pourquoi un seul plan quinquennal ? Pourquoi tous les cinq ans ? Qu'est-ce qui détermine que ce soit cinq ans qui soit un délai valable ? On n'en sait rien. C'était une idée de début. J'ai entendu moi-même, dans une conférence internationale, le vice-président du *Gosplan* russe demander à Claude Gruson, qui était à l'époque au Commissariat au plan à Paris : plan à cinq ans ? Gruson a dit : au fait, je ne sais pas, on a fait comme cela au début, c'est peut-être parce que l'on parlait toujours du plan quinquennal. Eh bien, a répondu l'expert soviétique, cela ne veut rien dire, chez nous cela n'existe plus, et l'on n'a jamais su pourquoi c'était un délai de cinq ans qui était prévu pour la planification. Nous avons des plans à un an, à deux ans et même mensuels dans certaines branches de production, puis nous avons des plans à dix ans, des plans à long terme à quinze ans. Tout cela s'enchevêtre et c'était devenu nécessaire pour toutes sortes de raisons.

Les plus immédiates sont des raisons de type technologique.

Par exemple, quand on entreprend de reboiser, ou de planter du blé d'hiver en Sibérie, vous ne pouvez pas faire un plan à un an en fixant des objectifs, parce que pour faire pousser des arbres il faut pas mal d'années. Quand on creuse des canaux, ou des entreprises à très grand spectacle, on a

des perspectives sur de nombreuses années. Donc le problème des délais est un problème fondamental. Cela veut dire qu'il y a du jeu possible. Même les entreprises isolées, quand elles font leurs propres plans, en font elles aussi à plusieurs niveaux. Une entreprise comme Renault a des plans mensuels, des plans hebdomadaires, des plans annuels, et puis de grands projets pour l'avenir, et tout cela doit fonctionner au maximum de telle façon que la réalisation ou la non-réalisation de chaque niveau de plan n'empêche pas l'exécution des plans suivants. Ce n'est pas une petite affaire, et c'est pour cela qu'on fait travailler des ordinateurs très complexes, dont en particulier ceux que les Américains devaient fournir maintenant aux Russes, et que, paraît-il, ils ne vont plus leur fournir.

Le problème des durées est donc un problème très important.

Il est difficile à résoudre parce que les problèmes du recours à la base, à l'opinion de la base dans une perspective autogestionnaire sont justement très difficiles à régler. Quand vous ne savez pas, vous demandez l'opinion des gens. Quand on vote dans une institution classique comme les Conseils municipaux ou le Parlement en France, il y a une périodicité connue. On vote une fois, et puis cela suffit pour cinq ou sept ans pour le président de la République. Mais dans la production on travaille tous les jours. On consomme aussi tous les jours et si vous avez des plans à échéances différentielles et multiples, allez-vous être obligés de recourir à l'opinion de tout le monde d'une façon quasi-permanente ? Par exemple, si on fait un plan sur la base de certains projets pour un an, et que les résultats atteints ne soient pas conformes à ce qu'on prévoyait, ou au contraire soient excessifs, que faut-il faire ? Faut-il recourir de nouveau à l'opinion de ceux qui avaient prévalu, ou bien quoi ? Autrement dit, le recours à l'opinion, c'est-à-dire juste ment un mode démocratique de gestion, pose un problème comme celui-ci de façon très difficile.

On peut dire : comme nous n'avons pas beaucoup l'expérience de ce genre de gestion, il faudra la tenter, et on verra bien comment on trouvera des modes d'ajustement. Je suis tout à fait partisan de considérer la planification dans cette perspective, comme une sorte d'expérimentation et non comme quelque chose de dogmatique et d'imposé à l'avance, sans qu'on discute des résultats. Mais même à titre d'expérimentation, cela n'est pas facile.

Autre niveau : la diversité des produits et des consommations dans un plan. Si un plan est fait d'en haut, il est relativement facile de fixer des objectifs en quantité. Dans certains cas, cela peut être en poids, on peut

dire par exemple on va extraire tant de kilos de charbon pour l'année qui vient, ou pour tant d'années qui viennent. Mais tout ne se résout pas en kilos, il y a beaucoup d'autres unités de mesures en nature, et cela complique les choses. Il n'y a pas que les évaluations en nature, il y a aussi les évaluations en valeur, en coût, en prix, et là aussi cela pose des problèmes difficiles qui sont ceux de la fixation de prix. C'est un des terrains sur lesquels en Union soviétique il y a l'arbitraire le plus arbitraire ! Donc, cette diversité dans les moyens de définir ce que sont les produits est liée à la diversité des produits. Prenons par exemple un secteur où tout le monde observe très facilement les fluctuations, c'est le domaine agricole, celui de l'alimentation. Il ne dépend pas seulement du travail industriel, mais aussi du travail de la nature. S'il y a une sécheresse ou s'il n'y a pas de sécheresse, s'il y a des tempêtes, s'il y a des pluies au moment où il n'en faudrait pas, bref tout ce qu'on appelle le climat joue énormément et varie. Il n'est donc pas facile de faire des prévisions dans ce domaine. Il suffit d'observer les prévisions [météo] pour s'apercevoir que ce n'est pas toujours facile de savoir le temps qu'il fera même le lendemain. Mais ce sont des paramètres dont on est obligé de tenir compte. Or, il n'y a pas que dans l'industrie agricole avec sa finalité dans l'alimentation, il y a toute une série d'autres circonstances où il n'est pas facile de contrôler les quantités, les variétés de produits qui seront disponibles ou qui pourront être travaillés. C'est vrai pour certaines ressources minières, et cela se produit aussi au niveau de l'habitat, du vêtement, toutes ces choses qui ont une incidence dans la vie quotidienne où agissent des facteurs comme la mode qui ne sont pas minces dans nos sociétés. De nos jours où il y a une certaine uniformisation du vêtement, ce sont des problèmes de masse. Tout d'un coup, un certain type d'habillement a la faveur du public, d'où des fluctuations très grandes. Bref, ce facteur des diversités joue dans la matière des choses à planifier.

Il y a un troisième type de problèmes qui se pose, c'est ce qui concerne le marché intérieur et le marché extérieur. On planifie, c'est-à-dire qu'on fait des programmes de ce qu'il faut produire et de ce qu'il faut consommer, mais tout d'abord en fonction du marché intérieur, c'est-à-dire pour nous en France. Qu'est-ce qui sera nécessaire en France ? Les gens qui y vivent et y travaillent, et même qui n'y travaillent pas, les enfants, les vieux et les gens qui n'ont rien à faire, ont besoin d'objets liés à du commerce extérieur. Cela pose des problèmes déjà plus compliqués. C'est déjà difficile de planifier en tenant compte réellement des besoins de

la masse populaire dans un pays, mais s'il faut en même temps tenir compte de ce qui se passe ailleurs, alors cela complique extraordinairement les choses sur tous les terrains dont j'ai parlé. Or il y a des pays qui vivent, pourrait-on dire, presque entièrement de leurs relations avec l'extérieur, pour toutes sortes de raisons. Les uns parce qu'ils n'ont pas de ressources primaires chez eux, par exemple les pays qui n'ont pas de pétrole, les pays qui ont très peu de terrain cultivable, par exemple les Suisses qui ont beaucoup de montagnes très élevées et guère de plaines cultivables. Vous avez des pays qui ont des côtes énormes, comme la Norvège, et presque pas de terrains cultivables quoiqu'ils aient quelques mines.

La division internationale des productions

Cela signifie aussi que la planification dépend aussi de la division internationale du travail et des productions. Cette expression n'est pas très bonne, car ce n'est pas une division au sens propre, c'est une répartition des ressources et des moyens qui est diverse, inégale si l'on calcule en valeur, par exemple entre différents procédés, des différents moyens ; ce terme de division internationale du travail est très inadapté. Une chose qui est divisée, c'est une chose qu'on a partagée. Au point de vue du capital et des ressources financières, on peut parler d'une division quand un capital se fragmente entre différentes entreprises ou différents pays, mais en ce qui concerne les ressources fondamentales d'un pays par rapport à un autre, ce n'est pas un problème de division, c'est un problème de répartition.

Ce problème du commerce extérieur est capital dans notre perspective. Qu'est-ce qu'il signifie ? Il signifie qu'une politique de planification démocratique, mais que nous prenons dans le sens autogestionnaire, est indissociable des conséquences qu'elle peut avoir pour d'autres pays, et inversement de l'influence que ces autres pays peuvent avoir sur le nôtre ou sur un pays quelconque qui est engagé dans ce domaine. Voyez précisément le cas de la Yougoslavie. La Yougoslavie a beaucoup développé son industrie, et même son agriculture qui est exportatrice depuis plus de trente ans que ce pays existe dans sa forme non-capitaliste. Ce problème est lié, malgré le régime autogestionnaire qui y existe depuis 1950, à une certaine dépendance de l'étranger, des marchés étrangers et pas seulement des marchés pour acheter leurs produits, mais pour acheter à l'extérieur de l'outillage ou faire construire des navires, et aussi pour

obtenir des capitaux, des financements. Le même problème se pose pour la Pologne, la Hongrie, et dans une certaine mesure, mais d'une manière beaucoup plus faible pour l'Union soviétique qui a recours à l'étranger.

Il n'y a pas d'autonomie absolue. J'entends tous les jours parler de l'indépendance nationale : Achetez français ! Produisez français ! Très bien, mais ni Marchais ni Mitterrand ni Giscard n'ignorent qu'aujourd'hui il n'y a pas de pays qui puisse être totalement indépendant. Avant-guerre, pendant la grande crise de 1930-1936, on parlait d'autarcie, et certains pays se sont repliés sur l'autarcie. L'Allemagne nazie a développé prodigieusement sa production d'ersatz, de produits artificiels (le caoutchouc artificiel a été créé dans cette période pour ne pas recourir aux achats à l'étranger), mais le résultat, joint à beaucoup d'autres raisons, bien sûr, a conduit à la guerre qui était la seule issue pour le nazisme allemand. Dans cette situation il lui fallait un beau jour éclater d'où l'idée qu'il lui fallait aller conquérir les marchés du monde entier, ceux de l'URSS entre autres, et ceux du Moyen-Orient.

Le problème de l'indépendance est avant tout un problème politique. Tout est politique si l'on veut, mais dans la mesure où on peut séparer l'attitude politique, c'est-à-dire la maîtrise des conditions du pouvoir, le problème n° 1 est politique, et le problème n° 2 c'est d'ajuster autant que possible les besoins des marchés extérieurs aux besoins de la planification démocratique dans le pays. Tâche très difficile. Je suis convaincu que si ici on avait eu des élections en 1978 qui auraient amené au pouvoir la coalition du mouvement de gauche, c'est à ce genre de problèmes là que les difficultés les plus grandes seraient apparues.

Il y a vraisemblablement des solutions auxquelles il faudra revenir et qu'il faudra étudier dans le cadre de ce que je viens d'indiquer. Ce sont les solutions du Marché commun et du Comecon. Autrement dit, il faut essayer de trouver des partenaires avec lesquels on puisse opérer une certaine convergence d'intérêts. Bien sûr, il y a souvent des heurts et des difficultés, et certainement autant sinon plus dans le Comecon soviétique que dans le Marché commun européen. C'est néanmoins une formule intermédiaire qui permet de répondre aux besoins indiscutables du commerce extérieur et des relations avec l'extérieur. Autrement dit, la planification va dans le sens, je ne dirai pas d'une intégration, mais de types d'agencements internationaux sans lesquels elle n'est pas envisageable. C'est aussi par ce biais que certains problèmes liés à l'autogestion peuvent être posés internationalement, et nous le voyons en

Europe en ce moment par la campagne dans le cadre européen sur la durée du travail¹⁴⁹⁵.

Je parlerai tout à l'heure sur la durée du travail, mais vous avez vu que la Confédération européenne des syndicats, à laquelle la CGT voudrait bien adhérer maintenant, a entrepris au moins de mettre à l'ordre du jour au niveau des pays du Marché commun le problème d'une réduction générale à partir de la base hebdomadaire des 35 heures dans tous les pays. Les gouvernements et les organisations patronales des différents pays sont gênés par le cadre international donné à cette revendication, parce qu'ils avaient l'habitude de répondre aux revendications sur le plan national par les problèmes de la concurrence. Comment voulez-vous que chez nous on réduise la durée du travail à 35 heures hebdomadaires, disent-ils, chez nous on travaille beaucoup plus qu'en Italie, etc. Et cet argument peut en partie être bloqué si des luttes communes se développent à travers plusieurs pays du Marché commun. Mais évidemment, il y en a beaucoup d'autres dans lesquels ce type de revendications peut être impulsé, précisément par les besoins concertés, par une planification à un échelon au-delà du national.

Planification et déplanification

Maintenant il faudrait dire quelque chose au sujet de la façon dont on juge actuellement en France ce qui est tendance vers la planification et ce qui est tendance contraire à la planification. Il y a une opinion assez répandue dans les milieux de gauche, qui a d'ailleurs été popularisée par Mendès France à plusieurs reprises et que je crois assez dangereuse, qui est la suivante : après la guerre, sous l'influence de De Gaulle et des socialistes, a été créé un commissariat général au Plan, qui existe toujours et qui avait une certaine autorité, qui prévoyait, qui faisait des plans et des programmes et qui avait certains pouvoirs. Mais depuis assez longtemps cette politique a été contrebattue à la fois au niveau gouvernemental et par le patronat, au travers du CNPF et de beaucoup d'autres associations patronales, au nom du libéralisme. On assiste alors à un démantèlement des pouvoirs du Commissariat au Plan. Le 8^e Plan qui est actuellement déposé devant le Parlement ne présente même plus un plan en valeurs et avec des objectifs chiffrés, mais simplement des tendances, ce qu'il faudrait faire. Nous assistons à une sorte de processus de déplanification.

Je dis qu'il faut faire attention quand on dit cela, parce qu'on idéalise beaucoup ce qui existait jusqu'aux années 1970, jusqu'au 6^e Plan. J'ai

participé à des sous-commissions du Commissariat au plan en matière de formation professionnelle, de mobilité de la main-d'œuvre et de choses comme cela. J'ai bien vu comment fonctionnaient ces commissions. On faisait souvent des études intéressantes parce que tous les syndicats étaient représentés, et y venaient des gens souvent très qualifiés pour connaître ces problèmes. Bref, on faisait de la documentation. Les vraies décisions se prenaient à des niveaux très élevés, au ministère des finances, toujours, et le Commissariat au plan était chargé de suivre un peu le développement de tout cela et rien de plus. Je n'ai jamais très bien compris comment à partir de là on pouvait parler de déplanification. Je dirai même que la politique de Giscard est une sorte de politique de sincérité, de vérité, de ce qu'était la planification en France. Pourquoi bluffer en donnant des chiffres de prévisions alors qu'en réalité on ne sait pas à quoi on aboutira, et que les expériences ont montré dans le passé que les situations ne correspondaient pas du tout à ce qu'on avait prévu ?

Un exemple : à la fin de la guerre d'Algérie le Commissariat au plan avait étudié le problème des Pieds-Noirs, des Français qui allaient revenir d'Algérie. On disait : ils rentreront à un rythme peut-être de 40 000 à 50 000 par mois, on a du temps devant nous, cela se fera tranquillement comme ça. Or, comme vous le savez, 800 000 personnes sont revenues d'un seul coup.

Il n'est pas facile de prévoir et de planifier les mouvements internes à la population active, chez les travailleurs, et même chez les petits patrons. Le seul changement à espérer, c'est celui qui permettrait d'élaborer un nouveau type de planification, qui comporterait certains objectifs qu'on pourrait appeler obligatoires. C'est-à-dire des objectifs fixés, que l'entreprise serait chargée d'exécuter. Il y a un secteur qui s'y prête mieux que les autres à l'heure actuelle, c'est précisément le secteur public qui est important en France. Je regrette que dans la gauche on n'ait pas retenu des idées de ce genre, à savoir qu'on pourrait présenter des modalités de planification réelle dans le secteur public qui se trouve débarrassé de l'hypothèse des nationalisations. On nous répond souvent, en matière de planification, que pour planifier il faut d'abord être maître du terrain ; et que pour que le terrain soit obéissant il faut qu'il appartienne à l'État ou au public, qu'il devienne en tout cas un service public. Or, en France, il y a un service public considérable et dans certaines branches comme l'énergie et les transports, l'État est vraiment le maître. Et par conséquent, on n'a plus à poser la nécessité d'une nationalisation. Dans une certaine mesure, il

faudrait aussi dénationaliser, je veux dire par là désétatiser. Précisément pour introduire des modalités autogestionnaires¹⁴⁹⁶. Or, cela on ne le fait pas à l'heure qu'il est. Je crois que plutôt que de s'échiner sur une bataille à retardement au sujet d'une soi-disant déplanification par le régime Giscard, il vaudrait mieux se préoccuper de savoir quel type de planification on pourrait envisager maintenant.

Comment évaluer les besoins ?

Un dernier mot sur une question qui est peut-être la question fondamentale. C'est celle qui touche en particulier ce que nous appelons une perspective autogestionnaire : la théorie des besoins. En effet, si on planifie, ce n'est pas pour produire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment ; et à n'importe quelles fins. C'est pour produire des biens et des services qui procurent certains types de satisfactions de besoins, de besoins plus ou moins utiles, et plus ou moins urgents. Nous entrons là dans un domaine très compliqué. Bien entendu, le capitalisme sait aussi ce que c'est que la théorie des besoins. On a raison de dire d'un point de vue théorique que le capitalisme produit n'importe quoi pourvu que cela lui profite, que cela rapporte. C'est vrai du point de vue de la mécanique financière. Mais pour savoir ce qui rapporte, il faut aussi connaître les besoins. Et les capitalistes savent l'étudier, car tout ce qu'on appelle le marketing qu'est-ce que c'est ? De la publicité pour ceci plutôt que pour cela, mais aussi l'étude des marchés, les sondages sur les besoins, les préférences des consommateurs. Cela consiste à chercher où sont les besoins les plus rentables pour les capitalistes, et dans une certaine mesure concordant avec des besoins réellement éprouvés par les gens, en les poussant dans tel ou tel sens et en travaillant par échelons. Quand certains besoins sont satisfaits, on en suscite d'autres, et l'habileté consiste à mettre en avant les besoins primaires qui engendreront les besoins secondaires. Par exemple, si on fait de la propagande pour les stations d'hiver, pour les vacances d'hiver des enfants, etc., ensuite viendront les marchands de skis, puis les marchands de ceci et cela, etc.

Autrement dit, rie soyons pas naïfs, ne croyons pas que le grand capital ou l'État dans les entreprises qui lui appartiennent, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires, ne s'intéressent pas du tout aux besoins et ne s'occupent que du profit, car je le répète, pour faire du profit, il ne faut pas le faire n'importe où et n'importe comment, il ne faut pas investir, développer, faire travailler, exploiter n'importe où et n'importe comment. Il y a aussi

des entreprises qui font faillite ! Par conséquent, la question est de trouver une nouvelle façon de satisfaire les besoins et non seulement de les satisfaire, mais de détecter tous les niveaux auxquels se présentent les besoins. Quand nous parlons de cela, nous disons : il y a les besoins alimentaires, d'éducation, de logement, de culture, etc. Mais ce sont des exigences qui n'ont pas toutes la même nature, le même caractère, et il ne faut pas perdre de vue un phénomène essentiel qui est que pour satisfaire certains besoins en produisant certains objets ou certains services, il faut aussi satisfaire les besoins des entreprises qui fabriquent ces produits. En effet, les machines qu'on fabrique et qui servent à fabriquer les produits sont elles-mêmes un besoin ; mais c'est un besoin qui n'intéresse pas ce qu'on appelle le consommateur final, c'est-à-dire nous tous. Il intéresse par contre l'industriel qui produit autre chose avec ces machines. Or, c'est une grande question chez les économistes et chez les planificateurs de savoir s'il faut donner priorité aux produits intermédiaires ou aux produits finaux, autrement dit : quel est l'équilibre des satisfactions de besoins qui doivent être prioritaires ? S'il arrive que vous avez installé trop d'usines, c'est-à-dire produit trop de machines pour certains produits, tout d'un coup on s'aperçoit que le marché ou les besoins, même légitimes, n'ont pas besoin de ce produit. Alors voilà un déséquilibre. Ou bien, dans d'autres cas, c'est l'inverse qui se produit. Tout à coup il y a une possibilité de satisfaction de certains besoins qu'on n'a pas moyen de produire. Alors on achète à l'étranger.

Ainsi la théorie des besoins est pour nous une question absolument prioritaire, car on ne peut pas étudier les problèmes de la planification sans étudier les problèmes des besoins. Et ce que les organismes sociaux (pas seulement les associations de consommateurs, des groupements spontanés, d'associations culturelles, ou même des syndicats) doivent avoir pour tâche, c'est précisément d'élaborer des méthodes d'évaluation des besoins. On a fait pas mal d'essais dans ce genre, mais toujours en fonction de considérations de rentabilité. Cela pose tous les problèmes de ce qui doit être gratuit, semi-gratuit, ou payant. Il faudra bien inventer des formules intermédiaires. On ne supprimera pas la monnaie du jour au lendemain, il faudra trouver des formes intermédiaires, et dont certaines existent déjà, et l'évaluation des besoins, des désirs, disons même des souhaits, des préférences, c'est la clé de ce qu'on appelle l'autogestion¹⁴⁹⁷.

Les industriels le savent bien, parce que dans leur système, une fois que les productions ont été faites et qu'elles sont vendues à l'extérieur à

d'autres entreprises ou aux consommateurs privés, on procède au partage du bénéfice brut. Il y a ce qui est payé en impôts à l'État, puis ce qui est mis en réserve comme amortissement, nécessité de renouvellement d'outillage, etc. ; il y a ce qui est distribué en salaires, et ce qui est distribué en primes en plus de salaires, ce qui est distribué en facteurs culturels, congés, clubs sportifs, etc., etc. Et c'est là que s'élabore la politique autogestionnaire à partir de la base, car les travailleurs sont amenés dans l'entreprise à prendre des décisions, où tout le monde doit avoir une voix sur la répartition de ces fonds. Il se produit fatalement des divergences d'intérêts, pas seulement entre les cadres ou la direction de l'entreprise et la masse des travailleurs, mais souvent entre des groupes de travailleurs eux-mêmes, certains préférant que ce soit du côté des salaires individuels, que la fraction la plus importante soit l'élévation de leur niveau. D'autres jouent plutôt sur les primes, d'autres estiment qu'on devrait investir dans les activités périphériques, culturelles, etc., puisque cela peut compenser des dépenses de salaire personnel qu'on ne fera pas si c'est l'entreprise qui les paye. Bref, c'est cela le début de l'autogestion. Les Yougoslaves la connaissent, avec ses avantages et aussi ses dangers, ou les soucis qu'elle suscite et qui sont parfois inévitables.

J'ai peut-être touché de trop nombreux problèmes, mais c'était pour vous dire que selon moi les problèmes de la planification dans une perspective autogestionnaire sont parmi les plus importants qui nous sont posés dans l'époque qui vient.

1980

Source

Cahiers du Centre populaire de formation socialiste, n° 7-8, supplément à *Critique socialiste*, 3^e trimestre 1980.

1492. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

1493. [[> Printemps de Prague](#)].

1494. [[> Constitution de 1963 \(La\)](#)].

1495. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1496. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

1497. [[> Tout n'a pas été essayé](#)].

Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?

Guy Giani

Dans l'« air du temps », il y a les prémices d'un regain d'intérêt pour les formes d'organisation sociale alternatives au capitalisme. C'est au cœur des expériences politiques de masse, au Venezuela, en Bolivie et en Argentine, que s'exprime le plus nettement le foisonnement des initiatives. Mais, on peut aussi les percevoir dans les expériences partielles et limitées de reprise, de fonctionnement différent de la production et des règles de propriété, dans la progression des coopératives et de l'économie sociale et solidaire, dans les pratiques de l'altermondialisme, ainsi que dans les initiatives de réseaux militants alternatifs ici et ailleurs.

L'une des caractéristiques communes à cette recherche d'alternatives est d'intégrer, dans l'expérimentation, la mise en œuvre politique ou la réflexion comme une donnée frappée d'évidence, la critique des impasses dans lesquelles les précédentes expériences historiques se sont fourvoyées, privant ainsi du principe d'espérance l'ensemble du mouvement d'émancipation et l'affaiblissant dans la nouvelle phase de globalisation du capital. C'est là un signe positif et encourageant. Il semble indiquer que, dans la nouvelle période historique ouverte par cette globalisation, par l'épuisement des vieilles organisations du mouvement ouvrier et par l'apparition d'une conscience planétaire, les bilans sont enfin tirés, ouvrant des perspectives réellement nouvelles, nourrissant les combats à venir et leur permettant parfois de s'inscrire, implicitement ou explicitement, dans une perspective de renouvellement radical du vieux projet communiste.

Une autre de ces caractéristiques communes en germe semble être de vouloir redonner du sens aux finalités de la transformation révolutionnaire et à la nécessité d'une participation citoyenne active. En effet, ces expériences, tentatives partielles, pratiques et théoriques, se hissent au niveau de la redéfinition du projet, si souvent noyé dans les luttes politiques dont l'objectif premier semble être d'accaparer des ressources institutionnelles ou de multiplier les opérations visant à obtenir le titre de

parti des luttes plus qu'à conquérir de nouveaux droits élargissant la démocratie sociale et politique et enrichissant la conscience collective des opprimé·es. Si le terme d'autogestion est peu utilisé – au fond, peu importe qu'il le soit ou que d'autres termes s'y substituent, pourvu qu'ils intègrent la richesse historique de ce qu'il a signifié et qu'ils indiquent clairement la nécessité d'un devenir d'auto-émancipation – ces expériences nouvelles mettent au premier plan, chacune à sa manière, la mobilisation collective des potentialités humaines de chacun·e, le respect de son libre arbitre, l'implication citoyenne active et la coopération comme « valeur » se substituant à la concurrence et la compétition. C'est en fait la reconnaissance par des secteurs encore limités et le plus souvent de façon implicite, de l'intérêt d'une dynamique d'auto-organisation et d'automobilisation à la fois comme finalité historique, comme modalité efficace de lutte et de conquête de droits et comme nécessité stratégique de conquête de l'hégémonie culturelle.

La troisième de ces caractéristiques communes, la plus problématique car elle peine à s'appuyer sur des expériences d'ampleur suffisante¹⁴⁹⁸, concerne les modalités d'organisation de la production économique, les techniques d'allocation des ressources produites et celles qui doivent être mises en œuvre pour que s'expriment et soient recueillis les besoins sociaux. Elle émerge notamment au travers des structures de participation mises en place par les gouvernements boliviariens¹⁴⁹⁹ en Amérique du Sud, mais aussi en Europe et aux États-Unis, se limite encore aux recherches et tentatives théoriques d'intellectuel·les engagé·es dans les luttes d'émancipation¹⁵⁰⁰. Dans un tout autre contexte que celui de l'opposition entre le socialisme réellement existant organisé autour de la planification centralisée et le capitalisme des pays du centre, structuré par les forces du libre marché, elle essaie de revisiter l'articulation/opposition entre plan et marché, en y adjoignant l'élément décisif de la nécessité d'une élaboration et d'un contrôle citoyen ou, mieux encore, d'une véritable participation autogestionnaire des producteurs/consommateurs/citoyens à tout le processus de choix, de création et de distribution des richesses produites.

Sur ce plan comme sur d'autres, la réflexion doit nécessairement - s'appuyer sur le « mouvement réel » de contestation, de plus ou moins grande ampleur, qui s'exprime à l'échelle de la planète, au travers de l'altermondialisme, des expériences de budget participatif ¹⁵⁰¹ et de l'affirmation de la nécessité d'un « socialisme du 21^e siècle ». Mais en même temps, plus encore que sur d'autres plans, elle est bornée par

l'horizon actuel des rapports sociaux et ne peut se projeter au-delà qu'avec prudence, en évitant le travers de l'élaboration de modèles théoriques qui ne s'enracinent pas dans l'expérience sociale. Il faut donc faire preuve de modestie dans la réactualisation des débats sur l'organisation de la production, les modalités d'échange des richesses produites¹⁵⁰² et le type de richesses qu'il faut produire, dans une perspective alternative à la logique de marchandisation du capitalisme financiarisé. Sans perdre de vue à aucun moment que c'est à la société tout entière, à travers des formes d'expression individuelle mais aussi grâce à la médiation collective, qu'il revient de décider des activités dans lesquelles il faut investir, de ce que l'on produit et échange et du temps consacré au travail productif.

Marché, plan et optimum social

Des pères fondateurs classiques, Smith et Ricardo, à l'École libérale autrichienne – l'efficiencia des « forces du marché » de von Mises et Hayek – en passant par Walras et sa théorie de l'équilibre général, malgré la différence de leurs approches et des contextes historiques, le marché apparaît comme un ordre spontané (Hayek, 2002), la forme naturelle et supérieure de coordination des échanges. Il est progressivement devenu une sorte de « fin de l'histoire » qui, adossé à la démocratie libérale (de marché), borne l'horizon de l'humanité. Aujourd'hui, les « forces du marché » pénètrent la sphère du vivant, s'emparent de la diffusion de l'information et régissent partiellement les émissions de gaz à effet de serre : des quotas de droits à polluer sont échangés entre entreprises et un marché individualisé des gaz à effet de serre se prépare.

Parmi les théoriciens du marché, Hayek est plus particulièrement intéressant parce qu'il a produit une solide critique de la planification soviétique, mais aussi des théories du « socialisme de marché » (Lange, 1936) qui, en réaction à l'ordre bureaucratique soviétique, ont cherché à concilier coordination par le marché, idéal démocratique, égalité et justice sociale. Sa critique, qui vise aussi la théorie de l'équilibre général walrasien, cœur de la théorie néoclassique et bible actuelle de l'enseignement bourgeois dans les universités de sciences économiques, s'appuie sur l'idée qu'entre le niveau microéconomique décentralisé qui implique les acteurs économiques locaux et le niveau macroéconomique qui implique les « structures » du marché ou celles de l'État, il y a une perte décisive d'information. Le commissaire-priseur qui symbolise le processus de tâtonnement walrasien jusqu'à obtention de l'équilibre de

marché comme le planificateur d'État ne peut accéder à toute l'information car les agents économiques, outre le fait qu'ils n'ont pas intérêt à la divulguer, ont accumulé des connaissances issues de l'expérience, tacites et implicites, non formalisables par le planificateur ou l'organisateur des enchères¹⁵⁰³. Autrement dit, personne n'a pu et ne pourra jamais parvenir à une compréhension détaillée de l'ensemble des mécanismes qui font passer d'une somme de comportements individuels – les acteurs économiques locaux – à un effet collectif, parce que ce mécanisme ne peut être rationnellement formalisé.

Joseph Stiglitz, prolongeant la critique de Hayek sur les imperfections de l'information, introduit la variable de l'incertitude et approfondit la critique de l'omniscience du marché¹⁵⁰⁴. Il met à mal le mythe de son efficacité en mettant l'accent sur l'incomplétude des marchés et l'opacité des prix : pour que l'efficacité soit établie, il faut que chaque décision prise aujourd'hui, par exemple celle de l'entrepreneur capitaliste à la tête d'une grande entreprise qui cherche à évaluer la rentabilité de l'investissement qu'il veut proposer à ses actionnaires, intègre l'ensemble des paramètres exogènes inscrits dans les évolutions du futur. Ce qui est rationnellement impossible. Intégrant l'apport keynésien, Stiglitz montre que l'incertitude est au cœur des mécanismes de choix et que l'intuition et le pari tiennent lieu de rationalité aux « forces du marché ».

Sur un autre registre, il s'en prend à la supériorité supposée des mécanismes incitatifs de marché. S'appuyant sur les effets de l'attribution des stock-options au-delà du court terme, il montre que les incitations monétaires, qui ont pour objectif d'accroître la motivation des dirigeants, peuvent être contre-productives quant à la position future de l'entreprise sur le marché. Il n'y a d'ailleurs pas de raison de réduire ce raisonnement aux seuls dirigeants. Les incitations, par exemple sous forme de primes, dont « bénéficient », à court terme, de nombreux salariés peuvent avoir le même effet, même si son amplitude est moindre. Mais si Hayek propose de laisser jouer à plein le pouvoir de coordination des « forces du marché » décentralisées car le marché est le lieu efficace de socialisation de l'information détenue par les acteurs économiques et si Stiglitz, insiste sur la nécessité d'encadrer le marché par des politiques publiques car il ne peut s'autoréguler, tous deux insèrent leur raisonnement dans une vision utilitariste plus globale selon laquelle la « nature humaine » est guidée par des comportements égoïstes et opportunistes.

Ils s'appuient sur une vision anthropologique intemporelle et pessimiste, qui était déjà celle de Smith et des tout premiers libéraux – tels Hobbes (1651 [2005]) et Mandeville (1714), selon laquelle la supériorité de la « main invisible » résultait de la nécessité de contenir au mieux les passions individualistes, appropriatrices et guerrières de l'humanité. Nous ne nous inscrivons évidemment pas dans cette perspective à la fois naturaliste et utilitariste. Dans le sillage des conceptions matérialistes, nous considérons qu'il n'y a pas une nature humaine donnée une fois pour toutes mais une humanité définie par les conditions historiques qui structurent son existence. Il est donc probable que l'évolution à long terme des rapports sociaux de production, des rapports de forces politiques entre classes, puisse entraîner une transformation des comportements humains et des relations que les êtres humains entretiennent avec leur environnement pour qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une plus grande coopération. Les transformations qualitatives de la conscience que provoquent à court terme les luttes et résistances sociales renforcent les possibilités de transformation à plus long terme des rapports sociaux.

C'est pourquoi nous défendons l'idée que le débat entre coordination par le marché ou planification publique, de la base au sommet, ne doit pas seulement être déterminé par des critères relatifs à leur efficacité respective dans l'allocation optimale des ressources. La logique utilitariste doit être prise en compte mais dépassée si la coopération négociée est envisagée comme devenir de l'humanité.

Pourquoi une société visant au dépassement du capitalisme devrait-elle nécessairement fonctionner en adhérant à la conception selon laquelle l'augmentation constante des volumes de production et l'accroissement incessant de l'efficacité des processus productifs seraient une loi positive de l'histoire ? C'est l'apport des écosocialistes que d'avoir remis en cause de façon convaincante les conceptions dominantes au sein du mouvement ouvrier selon lesquelles le développement illimité des forces productives a nécessairement un caractère progressiste (Löwy, 2005)¹⁵⁰⁵.

Rien n'interdit que le débat démocratique entre forces sociales et politiques fasse surgir la nécessité d'autolimiter la quantité d'énergie ou de travail nécessaire à la réalisation d'une infrastructure choisie pour son utilité sociale. Potentiellement, à travers la critique de l'écologie radicale, ces questions sont déjà présentes dans le débat public même si ce dernier peine à intégrer/réintégrer la critique de la rationalité marchande et

notamment la nécessité de réduire radicalement le temps de travail contraint¹⁵⁰⁶.

La « supériorité » de la planification participative et autogestionnaire, nous y reviendrons, c'est qu'elle permet aux citoyen·nes d'être - créateurs·trices du monde dans lequel ils et elles vivent en ajustant les moyens aux fins tout en s'interrogeant sur les fins elles-mêmes. Là où précisément la coordination marchande est aveugle et le socialisme de marché sans effet de remise en cause de la logique utilitaire des rapports sociaux dominants¹⁵⁰⁷.

Mais avant d'aller au-delà, un bref détour par l'histoire est nécessaire. Il vise à montrer que les économies marchandes, comme forme de coordination de la production et des échanges ne sont pas animées par des « forces invisibles ». Elles se sont structurées grâce aux institutions dont les classes dominantes ont besoin, à un moment donné du processus historique : structures d'organisation du capitalisme, elles permettent de dépasser les contradictions des « forces du marché ».

Bourgeoisie, capitalisme et institutionnalisation du marché

La généralisation du marché et sa transformation en support de la domination du capital suppose un travail d'institutionnalisation, d'instauration de règles de droit et d'infléchissement de la conscience sociale accompli par les grandes structures socialisatrices de l'État bourgeois ; son maintien comme force de coordination et condition de l'appropriation du surplus social par la bourgeoisie aujourd'hui internationalisée suppose l'intervention d'institutions supra-économiques : grands États nationaux, structures inter-étatiques de gestion et de valorisation du capital, institutions internationales « gendarmes » du capitalisme.

Ce que dit Alain Caillé à propos des dernières décennies de domination du capital : « À défaut de l'achat d'une paix sociale par l'État-providence, l'ordre de marché aurait été balayé depuis longtemps » (Caillé, 1986) est sans doute applicable aux décennies antérieures et ne se limite pas à l'institution d'un système de protection sociale, lui-même fruit des luttes sociales menées par les classes ouvrières. Sans nier la dynamique propre à l'économie de marché dans sa transformation progressive en économie capitaliste, par exemple au travers de l'extension et la monétisation des échanges, l'augmentation de la productivité agricole favorisant la constitution d'un capital privé disponible pour d'autres emplois, il faut

rappeler que la bourgeoisie a accompagné cette dynamique en investissant les structures de l'État monarchique et en poussant à l'adoption de mesures « révolutionnaires » : elle a « libéré » la terre en organisant le mouvement des enclosures, d'abord en Grande-Bretagne puis sur le continent ; elle a interdit les coalitions pour briser les tentatives de monopole de métiers, organiser la concurrence, valoriser l'individualisme et se protéger du mouvement ouvrier naissant ; elle a structuré et formalisé les droits de propriété, adaptant le droit à l'évolution des techniques et aux transformations de ce qui est appropriable et susceptible de devenir valeur d'échange¹⁵⁰⁸ ; elle a lutté et lutte toujours contre les tendances à la -monopolisation qui ruinent les bases de sa domination par la mise en place de lois antitrust et l'adoption de règles préservant la concurrence ; elle a organisé l'extension des marchés par la suppression des droits de douane, d'abord internes aux territoires nationaux, puis à l'échelle de regroupements nationaux et bientôt à l'échelle de la planète entière.

Elle a accompagné l'encadrement de la production et des échanges par un encadrement politique des formes de l'expression démocratique. Certes, elle a combattu, dans un premier temps, l'universalisation du droit de vote¹⁵⁰⁹ masculin acquis sous la pression populaire. Mais, dès le début du 20^e siècle, les effets contradictoires du suffrage universel sont apparus : à la fois outil de réforme sociale et politique et facteur d'intégration à l'ordre existant des forces sociales et politiques qui le combattaient. Il a canalisé l'expression populaire dans une logique de choix individuel, détachée des appartenances, des solidarités de classe et des périodes d'incandescence sociale. L'actuelle crise des institutions de la démocratie représentative révèle les limites de l'exercice aux yeux de fractions croissantes de la population. Lorsque les principales décisions sont prises au sein d'exécutifs restreints ou au cœur des structures dirigeantes des grandes entreprises transnationales, les formes qui assuraient hier un équilibre relatif entre les classes, perdent progressivement toute légitimité.

C'est aussi la bourgeoisie marchande naissante qui a organisé l'aventure coloniale. L'afflux d'or, portugais puis espagnol, issu du pillage des territoires domestiqués, a largement contribué à l'accumulation du capital. Faut-il enfin rappeler la constitution progressive d'appareils répressifs spécifiques dont le rôle n'est plus la rapine ou l'accaparement des terres mais l'exercice de la violence contre-révolutionnaire organisée contre les mouvements populaires qui menacent la stabilité ou la domination de l'ordre bourgeois ?

Autrement dit, la transformation des économies de marché en économies capitalistes est d'abord liée à l'émergence de la bourgeoisie comme « classe pour soi » et à son poids croissant dans le rapport des forces sociales. Le détournement à son profit d'appareils institutionnels existants ou la création de formes institutionnelles nouvelles ajustées à ses objectifs a permis à la bourgeoisie d'« embourgeoiser » les rapports sociaux et de se glisser dans les habits du marché, taillés à sa mesure.

Il est d'ailleurs significatif que dans les régions où la différenciation sociale est plus lente et où la bourgeoisie peine à se constituer en classe, les rapports sociaux capitalistes s'imposent difficilement. La Bretagne connaît très peu d'échanges avec l'extérieur jusqu'à la fin du 19^e siècle et la Corse est encore une économie majoritairement non monétaire à la fin de la Première Guerre mondiale. Ainsi, le passage de marchés désarticulés à une économie de marché articulée et structurée, c'est-à-dire ces moments particuliers où la bourgeoisie prend l'initiative comme classe, s'est accompli « sous la protection » et à l'initiative de l'État capitaliste naissant. Il est le reflet de rapports de classe et contribue à les modifier.

Aujourd'hui, l'extension du domaine du capital à de nouveaux champs sociaux transformés en marché s'effectue certes sous la pression des « forces du marché » mais aussi grâce à l'action des grands états capitalistes européens et des institutions internationales qui, en même temps qu'ils démantèlent l'État social, redéploient les forces de contrôle social et de répression et organisent l'état de guerre permanente pour conquérir de nouveaux marchés. L'avènement d'une société de marché, extension à l'infini de l'économie de marché et transformation des individus eux-mêmes en marchandises, requiert la suppression des règles du capitalisme keynésien mais aussi un tour de vis autoritaire pris en charge par les États. Le marché d'une part, le capitalisme d'autre part sont des créations historiques et non des invariants universels. Il n'y a pas de raison pour que l'un et l'autre, maintenant étroitement imbriqués, soient la fin de l'histoire.

Ce sont les forces sociales et politiques qui créeront ou non les conditions du dépassement du marché comme élément central de coordination des échanges. Ce sont elles également qui pourront donner à la planification un contenu radicalement différent de celui qui a prévalu en Union soviétique et dans ses satellites. L'expérience de ces impasses, directe ou non, le fait d'avoir éprouvé, au moins indirectement, le pouvoir oppressif des sociétés bureaucratiques à planification centralisée

pourraient éviter aux générations actuelles et à venir, les erreurs accomplies par les précédentes.

Dépasser la domination des « forces du marché »

Nous ne vivons plus au sein de sociétés encastrées¹⁵¹⁰ dans lesquelles la clé des échanges était sociale et renvoyait à des règles de réciprocité peu affectées par la règle de maximisation du profit liée à une économie de marché déjà pénétrée de part en part par le capital. La généralisation des rapports marchands a façonné nos comportements sociaux, nos représentations et jusqu'à notre imaginaire. Dans les premières phrases du Manifeste, Marx et Engels évoquent les liens complexes qui unissaient les hommes entre eux, brisés par la bourgeoisie qui n'a laissé subsister « d'autre lien entre l'homme et l'homme que le froid intérêt », noyant les valeurs féodales « dans les eaux glacées du calcul égoïste ». Les solidarités internes à la classe ouvrière, les luttes et les explosions sociales paroxystiques, moments de socialisation de la coopération, ont contrebalancé la rationalité économique du capitalisme. L'offensive entamée dans les années 1970 contre l'État social et poursuivi sans relâche, l'« hétérogénéisation » croissante que la classe ouvrière subit dans les pays du centre, les inégalités internes au salariat ont marqué les consciences et les identités collectives. Elles ont fait progresser les logiques individuelles au détriment des stratégies collectives¹⁵¹¹.

Mais plus encore que la crise du sujet, c'est la crise du projet qui atomise les résistances et les prive de perspectives. La conquête d'espaces démocratiquement planifiés, c'est-à-dire où la logique de marché ne domine pas (coopératives de production ou de consommation, entreprises de l'économie solidaire réellement engagées dans une autre logique, structures et lieux de vie alternatifs liés à l'altermondialisme) est une condition nécessaire – mais non suffisante – de la conquête de l'hégémonie politique et culturelle¹⁵¹². Elle prépare les moments où l'exaspération de masse peut se transformer en explosion et donne à voir d'autres possibles. C'est un travail de « démarchandisation » et de désaliénation des pratiques sociales et des représentations. Un renouveau du potentiel subversif des imaginaires. Dit autrement, la substitution de la « coordination négociée » au marché comme forme dominante n'est pas seulement une tentative de réponse aux nécessités d'efficacité économique. Elle ne peut être adoptée seulement parce qu'elle est socialement plus efficace mais aussi et surtout parce qu'elle est

socialement et politiquement souhaitable. Elle trace une voie pour la reconstruction d'un projet révolutionnaire et introduit une perspective nouvelle pour penser les problèmes de la transition du capitalisme au socialisme autogestionnaire¹⁵¹³.

On ne peut en effet se contenter d'une reprise du projet communiste débarrassé de sa gangue bureaucratique. Une synthèse nouvelle, construite dans un aller-retour constant avec ce que révèlent les luttes, les résistances et les propositions des mouvements sociaux, doit prendre en considération tous les champs de l'oppression et toutes les appartenances qu'hommes et femmes se reconnaissent. Elle doit aussi repenser les formes et les rythmes de l'activité et de la transformation révolutionnaire. Le mouvement altermondialiste apporte une première réponse en ce qui concerne le renouvellement des formes de la contestation et de la résistance en action¹⁵¹⁴. La question des rythmes est plus complexe. Dans le moment actuel du rapport de forces entre les classes et des rapports des pays du sud avec l'impérialisme, la réflexion peut s'appuyer sur les expériences bolivariennes mais ne peut s'appuyer que sur elles. Elles donnent à voir un processus de révolution longue qui s'appuie sur la permanence de la mobilisation populaire et qui doit à la fois ménager l'adversaire, par exemple sur la lenteur de l'appropriation publique des biens privés, et faire face à de brusques poussées réactionnaires ou au contraire initier des mesures d'accélération du processus.

Il serait sans doute assez vain de chercher à approfondir la question des rythmes de production du changement social dans les pays du centre et de se demander dans quelle mesure ils reproduiraient la séquence bolivarienne.

Les moments de rupture avec l'ordre du monde et d'incandescence sociale demeurent nécessaires mais ne peuvent plus avoir le même statut d'évidence que par le passé. En Amérique du Sud, l'effervescence a précédé la victoire électorale. Les nouveaux pouvoirs se sont installés dans le cadre des institutions bourgeoises, mais pouvaient s'appuyer sur la mobilisation populaire pour transformer ces institutions. L'auto-organisation, la mobilisation et l'implication citoyenne semblent donc être à la fois une condition de réussite et en même temps un élément essentiel du nouveau projet évoqué plus haut. La planification participative est à la fois l'aboutissement de ce processus d'auto-organisation qui conteste et remet en cause la domination du capital et un élément du socialisme

autogestionnaire dont nous souhaitons qu'il s'impose comme avenir possible de l'humanité.

Planification participative et société autogestionnaire

Le capitalisme a mûri. Il produit des éléments nouveaux susceptibles de favoriser des conduites de coopération. Les institutions d'intégration et de contrôle social qui lui préexistent – la famille et l'école notamment – comme les lieux de production qu'il a façonnés s'accommodent de plus en plus difficilement d'un fonctionnement strictement hiérarchisé et de codifications, normes, règlements et programmes rigides. La réactivité est devenue une des conditions de la compétitivité des grandes firmes transnationales et l'organisation en réseaux une des conditions de cette réactivité. Les nécessités internes de la production capitaliste – la valorisation du capital – rendent nécessaires une formation et une qualification croissante de la main-d'œuvre et une socialisation des savoir-faire productifs¹⁵¹⁵.

Le modèle de la compétence qui se substitue à celui de la qualification individuelle suppose une prise d'initiative et la responsabilité de cette prise d'initiative par les salarié·es. Il s'agit de moins en moins d'effectuer une tâche routinière, prise en charge par les systèmes automatisés, et de plus en plus de faire face à des événements particuliers contenant une part d'imprévisibilité : une panne, une dérive de la qualité du produit, la diversité des relations-clients. Ce modèle suppose à la fois un engagement fort de l'individu, générateur de stress et une activité de travail de plus en plus collective, en interdépendance étroite et en coopération, souvent interprofessionnelle, avec les activités d'autres salarié·es¹⁵¹⁶.

Ces transformations de l'organisation sociale, de l'organisation de la production, des conditions de la reproduction de la force de travail et du procès de travail lui-même sont objectivement favorables à des conduites de coopération négociée – à la contestation et au dépassement du capitalisme par des formes sociales librement administrées. Il ne faut cependant pas en exagérer l'importance car le travers qui consiste à faire crouler et s'écrouler le capitalisme sous le poids de ses contradictions néglige l'importance de l'action consciente et organisée des forces sociales qui ne se satisfont pas de leur situation dans le système actuel de production et de reproduction.

Sur ce plan-là précisément, de nouvelles pratiques se sont développées. Nous avons mentionné les plus récentes au tout début de cet article. Elles

ont été précédées, à partir des années 1970 par des tentatives de réorientation de la production – les contre-plans ouvriers¹⁵¹⁷ mis en œuvre pour répondre à la perte de débouchés de certaines productions ou pour valoriser des productions socialement ou écologiquement utiles – et d'appropriation sociale de l'outil de production – l'expérience de Lip. Si le reflux amorcé au début des années 1980, a été un obstacle à leur développement, la mémoire et l'expérience sociale les ont enregistrées et ont permis qu'elles resurgissent sous d'autres formes, moins radicales, mais où la dynamique d'initiative et de contrôle citoyen est toujours présente : campagnes de boycott envers les produits des transnationales (Nike, Danone, Shell), pression citoyenne pour le respect de normes décentes de travail (campagne « L'éthique dans l'étiquette »), développement du commerce équitable qui favorise les lieux de production coopératifs, notamment au Sudès combinant avec les pressions citoyennes exercées sur les gouvernements et les grandes organisations internationales pour changer les règles du commerce mondial¹⁵¹⁸.

C'est dans ce contexte de crise du projet, d'interrogations sur les contours du sujet et de multiplication d'expériences nouvelles de démocratie économique, notamment dans le cadre de la donne nouvelle ouverte par la victoire des partisans du socialisme du 21^e siècle en Amérique du Sud, que la réflexion sur les alternatives de société s'est accélérée. Ces dernières années, cette réflexion s'est développée aux États-Unis, puis en France autour de ce que Thomas Coutrot qualifie de « modèles de socialisme ».

Nous avons dit plus haut pourquoi les modèles de « socialisme de marché » ne nous paraissent pas pertinents sur le plan de la transformation des comportements culturels. À cela, il faut ajouter des raisons politiques : la perspective d'un capitalisme encadré, sans pouvoir de classe semble contradictoire dans les termes. C'est un pari hasardeux qui pourrait aboutir à la reconstitution rapide des formes actuelles de la domination, échec signifiant alors pour des décennies l'inactualité de tout nouveau projet de transformation sociale et politique. Et enfin, des raisons économiques : le maintien de prix de marché, y compris pour les biens d'équipement, masque les inconvénients et avantages de tel ou tel choix du fait des effets externes négatifs ou positifs produits sur la société dans son ensemble et non sur les seuls participants à l'échange : il suffit de penser aux OGM pour s'en persuader. D'autre part, les prix ne donnent pas d'indication sur les conditions de travail des producteurs des différentes unités de

production et ne favorisent pas la prise en compte du bien-être d'autrui dans les décisions prises à l'échelle d'une seule unité de production. Ce qui est susceptible de favoriser le maintien d'une logique de concurrence et complique les tentatives de coopération.

Les deux autres catégories de modèles ont en commun une critique - radicale des rapports marchands mais divergent sur la place qu'il faut accorder aux mécanismes de marché. Les socialismes de démocratie directe à dimension « électronique¹⁵¹⁹ », dont Ernest Mandel est le représentant le plus connu, s'accordent pour considérer l'abolition des mécanismes de marché comme nécessaires. L'évolution vers la planification serait facilitée par les transformations technologiques du capitalisme et par la socialisation du procès de travail qui réduiraient le rôle des marchés et renforceraient les processus de coopération. Le facteur décisif est ici la transformation des rapports sociaux et des modèles de comportement, vers le dépérissement de l'opportunisme et de l'individualisme marchand. Un des problèmes posés par cette approche est qu'elle prend peu en compte les critiques hayékiennes sur les mécanismes d'incitation et la prise en compte de toutes les possibilités de production et de consommation alternatives à celles qui auront été initialement choisies (les coûts d'opportunité). Elle maintient l'idée d'un bureau central de fixation des prix dont la tâche serait facilitée par l'évolution des technologies numériques et elle n'explicite pas, en dehors des arguments sur les transformations internes au capitalisme, comment des comportements égoïstes et calculateurs pourraient être transformés en attitudes empathiques et coopératrices. C'est un élément d'autant plus important que, dans ces modèles, la démocratie directe nécessitant un haut degré d'implication personnelle et de prise en compte d'autrui joue un rôle central dans la détection et la vérification des besoins.

Les socialismes autogestionnaires : ce troisième courant, représenté notamment par Diane Elson et Pat Devine, vise à domestiquer ou « socialiser » les mécanismes marchands dans le cadre d'un projet autogestionnaire. L'allocation du travail et du capital doit être soustraite au marché et régulée par des procédures démocratiques. Ce courant défend donc un socialisme autogestionnaire avec marchés des produits mais sans marché du travail ni marché des capitaux. Les travailleur·euses ne sont pas salarié·es. Ils et elles peuvent changer de postes de travail en s'associant à des coopératives différentes. Les capitaux pour investir doivent être empruntés à des organismes de crédit sous contrôle public. Les salarié·es

décident des orientations de l'entreprise et des productions mises en œuvre en lien avec des « réseaux publics d'information à l'accès libre » (Elson, 2002). Les échanges marchands peuvent se déployer, mais les « forces du marché » ne dominent pas le développement social car l'investissement est socialisé. C'est là un point essentiel car il signifie que la société peut démocratiquement décider, de la base au sommet, d'orienter les gains économiques réalisés vers telle ou telle production ou, si la collectivité le décide, de les affecter, par exemple à la réduction du temps de travail.

Les incitations, monétaires ou non monétaires, ne sont pas supprimées. Elles favorisent l'efficacité productive. De même, les marqueurs de la reconnaissance sociale ne peuvent être négligés car ils accroissent l'identification entre les buts de l'individu et ceux de l'entreprise. Néanmoins, le rôle de ces incitations doit s'amenuiser progressivement en même temps que d'autres valeurs se substituent à la logique utilitariste. Mais on ne peut décréter leur disparition. En effet, le dépassement du capitalisme est un processus long, marqué par des accélérations, des périodes de régression ou de stagnation et la « libération » des structures mentales et culturelles ne peut se décréter. Elle doit être un processus maîtrisé et progressif qui s'appuie sur l'extension des droits humains.

Conclusion

Le débat doit se poursuivre et se nourrir des expériences à venir, qu'elles proviennent du mouvement ouvrier et du syndicalisme, de l'altermondialisme et des mouvements sociaux radicaux ou de la contestation dans les pays du Sud et en particulier au Brésil, en Argentine et dans les pays « bolivariens¹⁵²⁰ ». Autrement dit, en intégrant tout ce qui nous vient du « mouvement réel des masses ». Si le modèle des socialismes autogestionnaires semble le plus pertinent et le plus fécond de notre point de vue, les réflexions qui ne s'inscrivent pas explicitement dans ce champ ne doivent pas être négligées pour autant. En Europe, la parenthèse ouverte par le mouvement de décembre 1995 en France, première grande contestation du néolibéralisme et poursuivie au début des années 2000 par les résistances à la dérégulation du marché du travail en Allemagne, la poussée altermondialiste et le refus du traité constitutionnel européen en France, aux Pays-Bas et en Irlande, semble s'être provisoirement refermée. Souvent dos au mur, miné-es par la précarité et les conséquences de la crise financière, les salarié-s mènent des luttes défensives de préservation de l'emploi.

Cette situation paraît peu propice à l'émergence de « contestations positives » à une échelle de masse. Néanmoins, la crise actuelle du capitalisme – crise majeure – peut tout aussi bien sécréter, notamment en Europe où la mémoire du vieux mouvement ouvrier a cristallisé des tentatives d'alternatives de sortie de crise incite à l'humilité¹⁴⁹¹. Même si la première hypothèse est la plus probable, même si l'émiettement des résistances et des luttes n'incite pas à l'optimisme et rend plus difficile l'émergence d'expériences à contenu autogestionnaire, nous devons rester particulièrement attentifs à ce qui surgit de ces résistances et à ce que produisent les mouvements sociaux dans d'autres zones géographiques que la vieille Europe. C'est une condition essentielle pour enrichir notre réflexion collective, questionner et confronter les projets et alimenter le débat autour d'un « nouveau projet communiste ».

2010

Pour en savoir plus

- Andréani, Tony (2001), « Le socialisme de marché : problèmes et modélisations », dans Jacques Bidet et Eustache Kouvélakis (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF.
- Caillé, Alain (1986), *Splendeurs et misères des sciences sociales : Esquisse d'une mythologie*, Paris, Droz.
- Coutrot, Thomas (2002), « Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat », 18 octobre.
- Coutrot, Thomas (2008), « Une stratégie de transition à l'économie solidaire », dans Stathis Kouvélakis (dir.), *Y a-t-il une vie après le capitalisme ?*, Pantin, Le Temps des cerises.
- Hayek, Friedrich von (2002), *La route de la servitude*, Paris, PUF.
- Hobbes, Thomas (2005), *Le Léviathan*, Paris, Vrin.
- Lange, Oskar (1936), « Sur la théorie économique du socialisme », *Review of Economic Studies*, vol. 4, n° 1.
- Löwy, Michael (dir.) (2005), *Écologie et socialisme*, Paris, Syllepse.
- Polanyi, Karl (1983), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.
- Stiglitz, Joseph (1996), *Whither Socialism ?*, Cambridge, MIT Press.
- Stiglitz, Joseph (2004), *Principes d'économie moderne*, Paris, De Boeck.
- Zarifian, Philippe (2001), *Le modèle de la compétence*, Paris, Liaisons.
- Zarifian, Philippe (2009), *Le travail et la compétence : entre puissance et contrôle*, Paris, PUF.

1498. À une notable exception près : la Yougoslavie des années 1950 à 1980. [[> Repères yougoslaves](#)].

1499. [[> Contrôle ouvrier et État bolivarien](#)].

1500. [[> Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)].

1501. [[> Budget participatif](#)].

1502. Cette dimension de notre contribution, notamment la typologie des « modèles » de

socialisme, emprunte beaucoup au travail de Thomas Coutrot (2002).

1503. Pour une démonstration plus complète, voir Coutrot (2002).

1504. Voir notamment Stiglitz (1996), cité par Coutrot (2002) ; voir également Stiglitz (2004).

1505. [[> Écosocialisme et planification démocratique](#)].

1506. Une des raisons pour lesquelles ce débat n'est que potentiel est sans doute que l'espace politique est encore structuré par des formations qui peinent à dépasser le keynésianisme de gauche qui a marqué la phase antérieure de conquêtes sociales et de développement du mouvement ouvrier.

1507. Alors qu'il semble être tout à fait conscient de ce problème, Tony Andréani, partisan de la recherche d'un modèle de socialisme intégrant la coordination par le marché (« la seule véritable alternative au nouveau capitalisme, au tournant de ce siècle, se situe du côté d'une forme quelconque de socialisme de marché ») le laisse curieusement en marge de sa réflexion (Andréani, 2001).

1508. La formidable offensive sur la propriété intellectuelle des brevets, sur l'appropriation du vivant et sur les droits d'auteur dans le numérique et la résistance qu'elle suscite dans les paysanneries du sud et dans le mouvement altermondialiste doit être interprétée comme la matérialisation d'un nouveau terrain d'affrontement entre la bourgeoisie (cosmopolite) transnationale et une fraction des classes dominées.

1509. Universalisation qui, on le notera, ne concerne pas encore, du moins en France, les résidents étrangers, même européens. Il y a fort à parier que la transnationalisation du capital viendra à bout de cette anomalie. Cela ne signifie pas qu'il suffit d'attendre. Ce qui est obtenu, voire arraché, à la bourgeoisie se traduit en droits nouveaux et enrichit la conscience collective des peuples.

1510. Karl Polanyi utilise ce terme pour désigner une situation où le système économique n'est pas autonome et dépend de règles sociales de réciprocité et de redistribution. Ce serait le cas de la société anglaise avant qu'elle ne se soumette complètement au marché au début du 19^e siècle. La périodisation choisie, sur laquelle on peut s'interroger, s'éclaire si on prend en compte le fait que, pour Polanyi, le capitalisme se confond avec l'économie de marché. Les intérêts de classe qui jouent un rôle majeur dans la distinction que nous proposons entre économie de marché et capitalisme n'interviennent pas, selon lui, dans les processus sociaux de long terme (Polanyi, 1983).

1511. En Amérique du Sud, dans un tout autre cadre historique, on assiste au mouvement inverse. Les minorités noires, les peuples autochtones et, plus généralement les classes populaires reprennent espoir, entraînant un effet de déplacement des espoirs de révolution.

1512. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1513. [[> Flaskô, le manifeste](#)].

1514. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

1515. [[> Planification et autogestion](#)].

1516. Pour plus de détails, voir Zarifian (2001, 2009).

1517. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

1518. [[> CGT 1900 : poussées autogestionnaires](#)].

1519. Ces termes, recomposés, sont empruntés à Thomas Coutrot (2008).

1520. [[> Un volcan d'émancipations en construction](#)].

1521. [[> Crise économique, marché et autogestion](#)].

Problèmes théoriques de l'autogestion

Henri Lefebvre

Henri Lefebvre, dans le n° 1 de la revue *Autogestion*, présente un tableau où « la tendance dite révolutionnaire et la tendance dite réformiste, en fait, ne sont plus que des variantes du socialisme d'État », c'est-à-dire du lassallisme. Il montre le combat de Marx, de 1860 à sa mort contre ce socialisme d'État. L'autogestion naît et renaît au sein d'une société contradictoire : elle est à la fois un moyen de lutte, frayant le chemin ; et le moyen de réorganisation de la société, de bas en haut, de la vie quotidienne à l'État : l'autogestion radicalisée et généralisée doit le soumettre au contrôle démocratique « de la base ».

Sur l'unité du mouvement ouvrier et révolutionnaire

Que le problème de l'unité, c'est-à-dire de la réunification du mouvement soit essentiel, qui le contestera ? À ce mot, « mouvement », il n'est pas utile d'ajouter à chaque reprise les mots : « ouvrier », « révolutionnaire ». En effet, sans intervention active de la classe ouvrière révolutionnaire, il n'y a pas de mouvement. L'expérience contemporaine nous montre trop bien qu'il peut y avoir croissance économique et technologique sans véritable développement social, sans enrichissement des rapports sociaux. Ce qui ne donne dans la pratique sociale qu'un mouvement mutilé, qui laisse stagnants de nombreux secteurs de la réalité sociale : la vie politique, idéologique, culturelle, esthétique. La croissance quantitative de la production et de l'outillage technique peut se séparer jusqu'à un certain point du développement qualitatif. Le décalage entre les deux aspects du mouvement sera-t-il comblé lors d'une nouvelle période historique ? On peut l'espérer. Cette interrogation fait partie de la problématique de l'unité¹⁵²².

Ce problème fondamental est généralement posé d'une façon étroite par les organismes et par les théoriciens officiels, ce qui le rend insoluble. Il se traite entre institutions et appareils, au sommet, par la voie de pourparlers qui se terminent par des compromis ou font ressortir les divergences. Les spécialistes de l'idéologie s'érigent en spécialistes de l'unité, toujours prêts

à la confisquer. Supports de la bureaucratie politique, ils la justifient, ils l'entretiennent. Ils transportent dans la recherche de l'unité les conditions et les circonstances de la division, ses thèmes, que par essence ils ne peuvent soumettre à une critique radicale. [...]

Sur le plan théorique, lorsque se firent jour les divergences, du temps où Marx et Lénine élaboraient leurs positions doctrinales, [elles] portaient essentiellement sur la fameuse *période de transition*. Pour Marx et pour Lénine, trois aspects indissolubles et indissociables devaient marquer ou plutôt constituer le mouvement de cette période ; l'élargissement et l'approfondissement de la démocratie, le dépérissement de l'État, la dictature du prolétariat.

Pour Marx, son objectif ne s'opposait pas à celui des anarchisants : fin de l'État, fin des hiérarchies et instances politiques, accompagnant l'abolition de la propriété privée des moyens de production. Pourtant les anarchisants (bakouniniens) pensaient abréger la période de transition et même sauter par-dessus elle. Par la suite, les révolutionnaires mirent l'accent sur la dictature du prolétariat en la séparant de la démocratie approfondie et du dépérissement de l'État. Les réformistes, eux, ont mis l'accent sur la démocratie en laissant de côté la dictature du prolétariat et bien entendu le dépérissement de l'État¹⁵²³. [...] Dans un accord tacite sur le non-dépérissement de l'État, les uns admettaient la permanence de l'État national constitué, les autres prônant énergiquement la transformation de l'État bourgeois en État dit ouvrier (ou bien « ouvrier et paysan »). [...]

Le réformisme s'érigea en idéologie réaliste et en stratégie au nom de l'évolution contre la transformation radicale des rapports sociaux. Qu'il ait eu tort, cela ne fait aucun doute. Le réformisme n'a obtenu aucune « réforme de structure », sa pression, appuyée dans les grands pays industriels par la classe ouvrière organisée en syndicats, n'a obtenu que des mesures compatibles avec la conservation des rapports de production capitalistes, ainsi que de la propriété et de la gestion par la bourgeoisie des moyens de production. Réformisme sans réformes, il a laissé s'accroître la plus-value relative, même quand la classe ouvrière a quelque peu bénéficié de l'accroissement de la productivité.

Et cependant, le réformisme n'a pas eu complètement tort. S'il n'avait aucun sens, il aurait disparu. Sa permanence ne peut pas ne pas avoir une raison. Une coupure absolue, un bond de la nécessité dans la liberté, une révolution totale, une fin simultanée de toutes les aliénations humaines, cette image sans doute naïve, mais qui fut longtemps forte, ne peut plus se

maintenir. La transformation de la société se définit d'abord comme un ensemble de réformes, allant des réformes agraires à la planification impliquant le contrôle des investissements ; mais cette somme de réformes, nécessaire, ne suffit pas ; il faut y ajouter quelque chose d'essentiel. La transformation de la société, c'est une série de réformes, plus l'élimination de la bourgeoisie comme classe gestionnaire des moyens de production.

Le « courant » révolutionnaire a-t-il eu raison ? Plus précisément a-t-il eu pour lui la raison dans l'histoire ? Oui. Il fallait prendre le pouvoir en utilisant les lacunes et les trous dans le système impérialiste. Il fallait livrer l'assaut en suscitant la plus grande discontinuité possible. Ceci dit, il est trop évident que notre époque subit les conséquences d'un certain échec de la révolution mondiale. Elle a ébranlé et même fait reculer le capitalisme et son expression politique, l'impérialisme. Elle ne les a pas abolis, et même elle a stimulé la bourgeoisie, apportant un sursaut de vitalité au capitalisme. Un mouvement dialectique – le conflit des deux « systèmes », [...] – s'est substitué au processus qui aurait pu suivre l'un ou l'autre « système » considéré en soi. L'extension du mouvement révolutionnaire aux pays où prédominent les questions agraires et les problèmes de croissance industrielle ne peut passer que pour une demi-victoire de la révolution. Le mouvement qui visait la transformation sociale s'est lui-même transformé d'une façon qui n'est pas toujours « positive », comme on dit. [...]

Il faut se rendre à l'évidence. Entre 1860 et sa mort, Marx combattit âprement la tendance au socialisme d'État, incarnée par Lassalle. Un texte particulièrement important et mal compris, la *Critique du programme de Gotha* (1875), est éloquent à cet égard. Il se formait une idéologie précise, peu étudiée comme telle : le lassallisme. On peut affirmer qu'aujourd'hui pendant un siècle de lutte acharnée, le lassallisme l'a emporté sur le marxisme. La tendance dite révolutionnaire et la tendance dite réformiste, en fait, ne sont plus que des variantes du socialisme d'État, c'est-à-dire du lassallisme¹⁵²⁴. [...]

Éléments pour une sociologie de l'autogestion

[D']après Proudhon, une société économique se constitue spontanément, qui peut et doit devenir la société entière. Opposée par essence à la société politique, à l'État, elle a « *sa réalité, son individualité, son essence, sa vie, sa raison propre* » [...]. Le producteur et l'atelier nient le gouvernant.

L'État n'est que le représentant abstrait des consommateurs, alors que la société réelle est un ensemble concret de travaux et de productions. Au-dessus de l'appareil étatique, à l'ombre des institutions politiques, la société produit lentement et en silence son propre organisme, la constitution économique ou plutôt socio-économique. Il y a donc deux constitutions incompatibles par nature. La constitution socio-économique tend à se subordonner et à absorber le système politique.

Sur ce point de première importance, la pensée de Proudhon a hésité. Georges Gurvitch a mis en lumière ces fluctuations [...] :

L'État, comme la propriété sont en pleine métamorphose ; la démocratie industrielle n'exclut guère mais complète et renforce la démocratie politique. [...] La démocratie industrielle a pour éléments constitutifs [...] les associations d'ouvriers, foyer de la constitution sociale. Cette démocratie industrielle éliminera le patronat dans les usines et dans l'État. Elle fera de tous les ouvriers les copropriétaires, en confiant le pouvoir à leurs représentants. Elle organisera une propriété mutualiste, ou fédérative, des moyens de production. [...] Il y aura donc équilibre entre l'État politique et la société économique organisée.

Il n'entre pas dans notre propos de reprendre la discussion sur Proudhon et le proudhonisme. Justice leur a été rendue il y a peu d'années par Georges Gurvitch, plus récemment par Daniel Guérin. [...] Certains textes de [Proudhon] ont l'audace révolutionnaire de Marx, avant lui¹⁵²⁵. D'autres glissent vers ce qui sera le réformisme. La question de l'État est fondamentale. L'attitude devant l'État et le problème de l'État départagent les thèses. C'est le critère. Lorsque Proudhon prévoit, sans le désigner ainsi, un dépérissement de l'État, il se rapproche singulièrement de la pensée marxiste. C'est d'ailleurs une erreur théorique et méthodologique que poser à Proudhon des questions qui n'ont de sens que dans un contexte postérieur.[...] La critique qui met Proudhon en contradiction avec lui-même risque d'éclipser, en prenant pour prétexte l'absence d'une cohérence qu'il ne cherchait pas, la richesse de ses propositions et la complexité de sa pensée.

Sans doute n'a-t-il conçu les associations gestionnaires qu'installées dans les points privilégiés, donc forts, de la société existante, dans les secteurs [...] bien placés au sens du marché et de la concurrence. Les banques par exemple. Sur ce point l'expérience, c'est-à-dire la pratique sociale, n'a pas confirmé les vues de Proudhon. Les associations gestionnaires constituées

par des travailleurs et qui tentèrent de s'instituer dans les « points forts » de la société bourgeoise, ont mal tourné. Ou bien elles firent faillite ; ou bien [...] elles ont été absorbées par le capitalisme ; elles ont fonctionné comme des entreprises capitalistes, sous une étiquette « communautaire », ou « coopérative ».

[...] L'expérience (la pratique sociale) montre, à notre avis, que les associations gestionnaires – sous leur forme la plus nette et la plus intéressante, à savoir l'autogestion – apparaissent dans les points faibles de la société existante. En toute société on peut percevoir des points forts [...]. L'État existant repose sur ces points forts. Les hommes de l'État s'occupent de colmater les fissures par tous les moyens dont ils disposent. Autour des lieux renforcés, rien ne se passe, dès qu'ils sont consolidés. Entre eux se trouvent des zones faibles, ou même des lacunes. C'est là qu'il se passe quelque chose. Des initiatives, des forces sociales agissent, interviennent dans ces lacunes, les occupent, les transforment en points forts ou au contraire en « autre chose » que ce qui existe de façon consolidée. Les parties faibles, les vides, ne se révèlent que dans la pratique, à l'initiative des individus capables d'une telle initiative, ou aux investigations tâtonnantes des groupes capables d'intervenir. Si des points faibles peuvent ainsi se changer en points forts dans l'ensemble de la structure sociale, ils peuvent réciproquement résulter d'un fléchissement ou d'un effondrement de l'ensemble (déstructuration) [...].

En 1870, Paris est le point faible de l'empire bonapartiste. Au début de 1871, la capitale est le point faible de la France. À cause de l'industrialisation, de la croissance du prolétariat, en raison de l'activité politique, de l'opposition à Badinguet. À cause de la guerre, de la défaite, de la proclamation de la République, du siège, de l'armistice. Certes. Mais aussi à cause de la ségrégation sociale opérée par Haussmann, de la répartition des ouvriers dans les quartiers périphériques, de l'embourgeoisement et de la détérioration commençante du centre de la ville. Après le 18 mars, le peuple prend en main la gestion de ses affaires dans les quartiers ainsi qu'à l'Hôtel de Ville. Sous la Commune, les ouvriers entendent mettre en autogestion les entreprises abandonnées par la bourgeoisie versaillaise, projet qui n'aura pas le temps d'aboutir. Dans les PTT, Theisz prévoit une autogestion ou cogestion, encore peu distinctes. Par malheur, la bourgeoisie et son État et les rapports de production capitalistes restent forts en dehors de Paris, Thiers peut reconstituer rapidement à Versailles l'appareil d'État et l'armée [...].

En 1917, pendant l'effondrement du tsarisme, d'anciens points forts de son armature sociopolitique, à savoir l'armée et le village, se changent en points faibles. Ils rejoignent dans cette situation les entreprises capitalistes qu'une bourgeoisie mal établie n'avait pas réussi à consolider. Les secteurs faibles se rejoignent. Les soviets de soldats, de paysans, d'ouvriers, s'unissent en un immense mouvement, celui de la révolution. Faut-il rappeler que Lénine, en proclamant le mot d'ordre : « Tout le pouvoir aux soviets », ne voyait pas en eux des organes représentatifs ou destinés à élire des représentants, mais des groupes de travailleurs associés, gérant librement et directement leurs intérêts ? Surprenante conjoncture. Jamais l'autogestion généralisée ne fut à ce point possible. Jamais elle ne sera aussi difficile à réaliser. Nous savons à peu près aujourd'hui pour quelles causes et raisons historiques.

L'exemple récent de l'Algérie confirme cet essai d'analyse. Où s'installe l'autogestion ? Dans les domaines abandonnés par les colons. Elle met en question la société entière, et les appareils hérités de l'ère coloniale ou constitués lors de l'indépendance¹⁵²⁶.

Il serait d'un grand intérêt théorique et pratique de déceler les points faibles de la société et de l'État français actuels. Où se situent-ils ? Dans l'Université, chez les étudiants ? Dans la vie rurale des régions situées au sud de la Loire ? Dans les nouveaux ensembles urbains ? Dans le secteur public (étatisé) de l'économie ? De telles affirmations ne peuvent s'émettre qu'avec une extrême prudence. Une double analyse est nécessaire : celle des tentatives d'autogestion qui se font jour ici et là, celle de la société française dans sa globalité.

[...] Comment surgissent les tentatives d'autogestion ? [...] D'un effort des hommes, là où c'est objectivement possible, pour prendre en main l'organisation de la quotidienneté, pour *s'approprier* leur propre vie sociale, en mettant fin au décalage entre la maîtrise technique du monde extérieur et la stagnation des rapports pratiques entre la puissance sur la nature matérielle et la misère de la « nature humaine » ? [...]

La problématique de l'autogestion

Nous savons qu'elle naît spontanément, mais qu'elle ne naît pas n'importe où, n'importe comment. Au contraire. [...] Or, il ne lui suffit pas d'apparaître pour que surgisse devant elle une voie royale, un chemin tracé d'avance. En quelque lieu et instant que l'autogestion se manifeste spontanément, elle porte en elle sa généralisation et sa radicalisation

possibles ; mais du même coup elle révèle et cristallise devant elle les contradictions de la société. La perspective optimale et maximale aussitôt ouverte, c'est le bouleversement de la société entière, la métamorphose de la vie. Mais pour que l'autogestion se raffermisse et s'étende, il lui faut occuper les points forts de la structure sociale qui se raidissent aussitôt contre elle. De secteur privilégié, il lui faut devenir ensemble, globalité, « système ». Dur cheminement le long duquel il peut arriver que l'autogestion entre en conflit avec elle-même. N'est-il pas besoin, pour gérer un domaine ou une entreprise, à plus forte raison une branche industrielle, de compétences, d'experts, de comptables, de techniciens ? Ainsi tend à se constituer, à l'intérieur de l'autogestion, une bureaucratie qui la nie par essence, qu'elle doit résorber sous peine de se démentir.

La contradiction principale que l'autogestion introduit et suscite, c'est sa propre contradiction avec l'État. Par essence, elle met en question l'État, en tant que puissance contraignante, érigée au-dessus de la société entière [...] Dès que pointe au ras du sol, dans une fissure, cette humble plante, l'énorme édifice étatique est menacé. Les hommes de l'État le savent, l'autogestion tend à remanier en fonction de son développement l'État, c'est-à-dire à le mener vers le dépérissement. [...]

Pour se généraliser, pour se changer en « système », à l'échelle de la société entière [...] l'autogestion ne peut éviter le heurt avec le « système étato-politique ». [Elle] ne peut éluder cette dure obligation : se constituer en pouvoir qui ne soit pas étatique. [...] Par essence, le principe étatique tend à limiter le principe de l'autogestion, à réduire ses applications. Ne serait-ce pas une des principales contradictions de notre histoire, un moment dialectique nouveau, à peine commencé ? L'autogestion doit aussi affronter et résoudre les problèmes de l'organisation du marché. Il n'entre pas dans son principe ni dans sa pratique de nier la loi de la valeur. On ne prétendra pas en son nom « transcender » le marché, la rentabilité des entreprises, les lois de la valeur d'échange¹⁵²⁷. [...]

L'autogestion ne tend que dans une conception étroite et condamnée à dissoudre la société en unités distinctes [...]. Dans une conception élargie, il convient de proposer et d'imposer des modalités de l'autogestion à tous les niveaux de la pratique sociale, y compris les organisations de coordination. Le principe de l'autogestion ravive la contradiction entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Il tend à rendre la primauté à la valeur d'usage. Il « est » valeur d'usage des êtres humains dans leurs rapports pratiques. Il les valorise contre le monde de la marchandise. Il met

en question le monde de la marchandise, sans pour autant nier ce que ce monde eut des lois qu'il faut maîtriser et non pas négliger. Limiter le monde des marchandises ne signifie pas que l'on prétende s'en affranchir par magie. Ce qui permettrait de donner un contenu aux projets de planification démocratique, mettant au premier plan les besoins sociaux formulés, contrôlés, gérés par les intéressés.

L'organisation du marché et la planification démocratique ne peuvent aller sans risques. Le principe de l'autogestion implique le refus d'une « cogestion » avec un appareil économique, avec une bureaucratie simplificatrice. [...]

- L'autogestion naît et renaît au sein d'une société contradictoire. [Elle] introduit et réintroduit la seule forme de mouvement, de contestation efficace, de développement effectif, dans une telle société. Sans elle il n'y a que croissance sans développement (accroissement quantitatif de la production, stagnation qualitative de la pratique et des rapports sociaux). En ce sens, l'idée de l'autogestion coïncide avec celle de la liberté. Elle est son essence théorique, concentrée aujourd'hui et identifiée avec une notion pratique et politique.

- L'autogestion naît de ces contradictions, comme tendance à les résoudre et à les surmonter. [...]. Elle ajoute aux contradictions de la société où elle naît une contradiction nouvelle – essentielle, principale, supérieure – avec l'appareil d'État existant [...].

- L'autogestion tend donc à résoudre la totalité des contradictions diverses en les surmontant dans une totalité nouvelle, mais au cours d'un paroxysme théorique et pratique, en poussant à bout et jusqu'à son terme dialectique l'ensemble de ces contradictions. Ce qui suppose un moment historique, une conjoncture favorable.

- L'autogestion doit s'étudier de deux façons différentes : en tant que moyen de lutte, frayant le chemin – en tant que moyen de réorganisation de la société, la transformant de bas en haut, de la vie quotidienne à l'État. Son principe implique son extension à tous les échelons de la société. À ce processus s'opposeront des difficultés et des obstacles d'autant plus grands qu'il mettra en question les échelons supérieurs de la société, les instances.

Il ne faut jamais oublier que la société constitue un tout et ne consiste pas en une somme d'unités élémentaires. Une autogestion, même radicalisée, qui ne s'instaurerait que dans des unités partielles sans atteindre le global, se vouerait à l'échec. [...].

L'État ne pouvant coexister pacifiquement avec l'autogestion radicalisée et généralisée, celle-ci doit le soumettre au contrôle démocratique « de la base ». L'État de l'autogestion, c'est-à-dire l'État au sein duquel l'autogestion s'élève au pouvoir, ne peut être qu'un État dépérissant. Par conséquent, le parti de l'autogestion ne peut être que le parti qui mène la politique vers le terme et la fin de la politique, par-delà la démocratie politique. [...]

[Le projet de l'autogestion] serait-[il] une utopie ? Non, pour autant que cette conception n'évoque pas l'image d'une explosion spontanée, d'une effervescence enflammant la société entière, mais plutôt d'une longue suite, d'un long processus. L'autogestion pourra n'être qu'un élément d'une stratégie politique, mais ce sera l'élément essentiel sans lequel le reste ne vaudrait rien et qui valorisera le reste. Le concept de l'autogestion, aujourd'hui, c'est *l'ouverture vers le possible*. C'est la voie et l'issue, la force qui peut soulever les poids colossaux qui pèsent sur la société et l'accablent. Elle montre le chemin pratique pour *changer la vie*, ce qui reste le mot d'ordre et le but et le sens d'une révolution.

1966

Source

Article paru dans *Autogestion*, n° 1, décembre 1966.

1522. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1523. [[> Faire dépérir l'État](#)].

1524. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1525. [[> Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes](#)].

1526. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1527. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

Processus (À propos du concept de)

Josiane Zarka

Beaucoup de monde s'accorde désormais sur l'idée que la transformation de la société doit passer par un processus. Ce dernier s'appuie sur des expérimentations et des représentations déjà présentes dans la réalité et qui peuvent faire système en se généralisant à l'échelle de la société. Mais la mise en œuvre de cette conception se heurte à plusieurs obstacles : ce qui reste du « Grand Soir » et une conception parfois spontanéiste des *petits pas*.

La stratégie du « Grand Soir » contenait une cohérence liée à une conception messianique de l'histoire : C'est seulement l'aboutissement qui fait sens et non le cheminement. Il existe alors une tension entre le présent et l'« avènement final » du communisme. Cette tension crée un entre-deux qui vide le temps intermédiaire de toute substance. Dans cette conception, l'idée du processus est pour l'essentiel un impensé, alors même que le mot est largement utilisé. Quand le concept de processus émerge dans la pensée politique entre les années 1960 et 1980, le reliquat de la stratégie du « Grand Soir » va continuer à peser sur les représentations et les comportements politiques, notamment le caractère messianique de l'État et de l'organisation.

Le concept de processus est réduit à l'idée d'un temps de transition flou pendant lequel on accumule des forces avant le moment décisif, le plus souvent électoral. En conséquence, on dénie toute portée stratégique au *déjà là* et on continue à penser le peuple comme une force de protestation et de soutien et non comme la force motrice principale¹⁵²⁸.

Or, à mes yeux, la notion de processus contient aussi une cohérence interne. Dans cette démarche, ce n'est plus une intervention extérieure et soudaine qui réalise le but, c'est le mouvement de la réalité lui-même. Dans ce mouvement, le *déjà là* prend une importance stratégique et le centre de gravité de la stratégie se déplace vers ceux qui agissent. La nature autogestionnaire du « *cheminement vers* » importe autant que son résultat parce qu'elle conditionne la réussite du projet final. Inversement, la pensée du projet final va influencer les pratiques et la pensée au présent. De nombreux mouvements partagent cette conception. Mais, pour certains,

le *déjà là* tend à devenir une force autonome et spontanée qui, par sa dynamique propre finirait par imposer le changement. À propos de la lutte pour la gratuité des transports à Aubagne, certains militants pensaient qu'en s'étendant et en se multipliant de proche en proche, la gratuité finirait par s'imposer ne serait-ce que par contagion et devenir aussi « naturelle que l'éclairage public ». C'est ce qu'ils appellent « attraper le capitalisme par la queue ». La force de l'exemplarité ne semble pas suffire aujourd'hui.

Depuis la faillite du soviétisme, le mouvement populaire pense plus prudent de ne pas donner à voir une autre conception de la société. Certes, l'idée d'un changement global par le haut a échoué. Mais en voulant prendre le contre-pied du « Grand Soir », n'a-t-on pas jeté le bébé avec l'eau du bain et abandonner la visée d'un changement de mode de production et des rapports sociaux à l'échelle de la société ? Ne verse-t-on pas aujourd'hui dans le défaut inverse du « Grand Soir » en pensant que l'addition de luttes revendicatives ou locales finirait par imposer des changements ? Pour Hardt et Negri, le concept de commun (ne pas confondre avec « le commun » chez Dardot et Laval¹⁵²⁹) est la production relativement autonome des forces sociales à l'échelle du monde. Il y a, chez eux, un recentrage stratégique sur le rôle du mouvement populaire et du *déjà là*. Mais le problème, c'est que le peuple et la nature sont considérés comme des forces productives spontanées. Le commun existerait indépendamment de son exploitation par le capital. L'exploitation est réduite à un vol effectué par le capital financier, qui se détachant de la production n'est plus qu'une puissance rentière et parasite qui devient extérieure au développement des forces productives. En pensant ainsi, on sous-estime que l'organisation par le capital de la production, de la connaissance et de la vie n'a jamais été aussi directe et profonde et on sous-estime la nature du combat à mener pour s'en émanciper. À la limite, il y a là un contournement de la question du pouvoir.

Un exemple : les mutations du travail. Il est vrai que l'autonomie des personnes et leur implication subjective et intellectuelle sont devenues parties prenantes du processus de travail. Mais elles sont aussi devenues partie intégrante du processus de valorisation du capital. Il est vrai aussi comme le dit Yves Schwartz (2013) que « les salariés ne sont jamais de purs exécutants, mais des êtres d'activité, de pensée et d'arbitrage ». Mais cela ne suffit pas à soi seul pour sortir de la condition d'exploité. Certains

semblent confondre les mutations des forces productives, dont il ne s'agit pas de sous-estimer le potentiel d'émancipation, avec une autonomie accrue du travail, comme si ce dernier était devenu une force autonome¹⁵³⁰. De ce fait, de nombreux militants dans les entreprises ont tendance à sous-estimer les luttes à mener contre les nouvelles formes d'exploitation capitaliste comme certaines formes du management.

Comment peut-on contribuer à l'émergence d'un processus de transformation sociale ?

Aider le mouvement déjà là à devenir force de transformation de la société

Depuis plusieurs décennies, émergent et se développent dans le monde des luttes et des expérimentations d'un nouveau type¹⁵³¹. Ce qui est frappant, c'est que ces réalisations alternatives ont beaucoup de points communs, malgré la diversité des cultures et des situations. Ces citoyens sortent des gens de la misère, sauvent des entreprises, créent des coopératives de travail ou d'habitat, ouvrent des cliniques gratuites¹⁵³², des microbanques, des ateliers de réparations citoyens, des banques de semences. Ils échangent des biens sans argent, des services et des savoirs, redynamisent les économies locales, rendent leur village autonome grâce aux énergies renouvelables¹⁵³³. Enfin, ils mettent en œuvre des formes nouvelles de pouvoir populaire¹⁵³⁴. Ceux qui agissent ainsi ne sont pas des marginaux, mais des gens des couches moyennes, des ouvriers et des paysans. Après avoir intégré la fin du soviétisme, ces acteurs tirent un trait sur les « promesses » du libéralisme, sur la capacité des politiques à représenter leurs idéaux mais aussi pour une part, sur l'État et les institutions.

Ces luttes ont aussi un sens en termes de projet de société : la plupart traduisent la fin de l'aveuglement consumériste, une responsabilité écologique et la promotion d'une économie socialement juste, ancrée dans le local. Elles misent sur la coopération, la mutualisation des moyens matériels et humains et non sur la mise en concurrence. Sur l'échange et non sur le commerce. Sur le collectif et non sur l'individualisme. Elles redonnent vie à la valeur d'usage et non marchande ; aux valeurs de partage, de dons et de gratuité et aussi à la notion de maîtrise collective.

Ces démarches s'inscrivent dans le rejet grandissant du système capitaliste. Ces mouvements ne cherchent pas pour l'instant à modifier radicalement le système capitaliste, c'est d'ailleurs souvent revendiqué.

C'est une limite forte, voire un obstacle, sur lequel je reviendrai. Pour l'instant, je retiens qu'ils ont abandonné la seule protestation pour chercher à modifier la réalité à leur échelle. Ils sont dans le *faire*. Isabelle Frémeaux dans *Les sentiers de l'utopie* dit à propos de ces expériences qu'« elles n'exigent pas le changement, elles le créent directement ». Elle poursuit en écrivant qu'« au regard de la crise économique écologique et sociale, la question n'est plus seulement de savoir comment résister au capitalisme mais comment survivre au déclin de la civilisation et simultanément créer de la résilience face à l'effondrement » (Frémeaux et Jordan, 2012). Pour eux, l'action est tout à la fois adaptation pour survivre et transformation effective des rapports sociaux. Un changement radical de vie devient possible quand les déséquilibres sociaux en appellent la nécessité.

Des historiens évoquent « l'émergence, dans le contexte de la déroute esclavagiste de l'Empire romain, des formes de retour à - l'autodéveloppement, à travers les abbayes puis les seigneuries. Ou l'apparition, à la fin du Moyen Âge, des sites marchands dispersés aux marges des sociétés féodales, qui sont les ancêtres des mouvements qui conduiront au capitalisme généralisé » (Decaillot, 2012). Tout se passe comme si la société au plus fort de sa crise cherchait à produire ses propres antidotes¹⁵³⁵.

Le rôle des organisations et du politique n'est-il pas de repérer l'émergence de ces nouvelles formes de vie et de pensée, de les aider à se développer, à se fédérer, afin qu'elles constituent de véritables ruptures avec le capitalisme et fassent émerger une alternative au système actuel ?

J'en viens aux limites. Pour se pérenniser, ce processus des luttes *déjà là* doit prendre une taille critique et élaborer ses propres dispositifs instituant à l'échelle de la société. C'est la condition pour passer au « ensemble ». Pour l'instant, ces expériences sont éparpillées, isolées les unes des autres et essentiellement défensives. Leur caractère marginal fait que les gens n'en retiennent que leur exemplarité auquel ils adhèrent le plus souvent. Mais ils pensent, à commencer par les intéressés eux-mêmes, que ces expériences ne peuvent pas devenir le principe de fonctionnement de l'économie à grande échelle. De ce point de vue, ils nourrissent l'indifférence des politiques et du mouvement syndical à leur égard.

Pour convaincre sur la crédibilité économique et sociale de ces expériences et sur le fait qu'elles peuvent se fédérer et devenir pouvoir instituant à grande échelle, nous ne pouvons pas faire l'économie de stimuler l'émergence d'un

imaginaire commun, d'une autre conception de la propriété et de la démocratie

Une des raisons fondamentales de nos échecs à rassembler les luttes en cours tient dans le recul de la capacité à créer de l'imaginaire commun. L'imaginaire et la symbolique en politique ne sont pas la cerise sur le gâteau, c'est la capacité de voir dans une chose ce qu'elle n'est pas encore. Dans l'Histoire, la capacité du peuple à créer un imaginaire politique a été une des clefs des dynamiques de transformation. Cet imaginaire contribue à construire l'action et l'action crée à son tour de la symbolique dont elle se nourrit.

Paul Ricœur (1991) précise que « l'imagination est la manière privilégiée d'accéder au réel, parce qu'elle permet de dévoiler dans celui-ci ses différents sens possibles en laissant de côté l'aspect circonstanciel de leur mode d'apparition ». Elle n'est pas une représentation comme image de quelque chose, elle est création de significations politiques, c'est-à-dire invention de manières d'être et de penser radicalement nouvelles. Ces créations de l'imaginaire politique ne se confondent pas avec une conception fonctionnaliste des institutions qui ne fait que répondre aux besoins. La Sécurité sociale, avant d'être une institution qui administre des services a d'abord été une idée mutualiste considérée au départ comme utopique : *De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins*. Cette idée a cheminé à travers l'histoire des luttes populaires des 19^e et 20^e siècles avant de devenir institution avec le programme du CNR. Ricœur ajoute : « Pour accueillir des événements qui apportent avec eux un sens innovant, l'individu doit faire sien le sens profond de ces événements » (Ricœur, 1991). C'est pourquoi le récit quand il apparaît sous une forme trop explicite et exhaustive, risque d'anéantir l'émergence du sens. C'est le cas, par exemple des programmes ou des projets trop ficelés fait sans le concours des intéressés. Dans le cas de la Sécurité sociale, la dimension institutionnelle et l'*administration des choses* a tué la dynamique instituante et le sens politique sous-jacent¹⁵³⁶.

Stimuler l'imaginaire politique, c'est le sens de la démarche de Christian Laval et Pierre Dardot (2014) dans leur ouvrage *Commun*. Ils partent d'un examen précis des mouvements en cours et constatent que la thématique des *communs* comme conception alternative de la propriété et de la démocratie, grandit dans ces luttes. Pour les altermondialistes, le paradigme de commun en ce qu'il assure une « *chaîne d'équivalence* » entre des luttes dans des champs différents possède une valeur stratégique

de prise de conscience de l'interdépendance des questions écologiques, sociales et économiques et par conséquent de rassemblement de ce qui est dispersé : « En évoquant le commun, nous pouvons commencer à construire un vocabulaire partagé pour désigner l'ennemi commun, ce qui nous appartient collectivement et qu'il nous faut gérer ensemble » (Bollier, 2011 : 307).

À partir de ces expériences et de ces luttes, Dardot et Laval proposent le concept de « commun » tout à la fois comme nouvelle conception de l'appropriation sociale et comme praxis instituante par les intéressés eux-mêmes¹⁵³⁷. Le commun comme principe politique est à penser comme co-activité et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession des biens communs. « *C'est seulement l'activité pratique des hommes qui rend les choses communes.* »

De même que « c'est seulement cette activité pratique qui peut produire un nouveau sujet collectif ». Cette conception brise la fausse alternative de l'état ou du marché. Les auteurs entendent par *révolution* « ce moment d'accélération, d'intensification et de collectivisation des luttes, où la praxis instituante devient institution de la société par elle-même ou auto institution ».

Le nouveau sujet collectif de la transformation sociale n'est pas une donnée sociologique. Il se construit dans l'activité commune des humains et à la lumière d'autres possibles

Ce qu'il y a de commun à toutes les luttes et mouvements aujourd'hui, c'est la volonté de sortir du sentiment d'impuissance et le désir de constituer une force de pouvoir au sens de pouvoir faire collectivement (Yes we can, Podemos...). Comment celles et ceux qui subissent les dominations et discriminations peuvent-ils devenir force de transformation de la société ? Exploités et dominés sont sociologiquement extrêmement divers. Se constituer en sujet collectif, c'est-à-dire se rassembler en ayant conscience de ce qu'il y a de commun quant à sa place dans la société est un enjeu décisif.

Le terme de collectif ne veut pas seulement dire faire des choses ensemble ; il a aussi une signification de représentation commune. C'est l'espace commun d'intelligibilité dans lequel des êtres humains déploient leur activité et la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et du monde. Dans ce processus, la vision d'autres possibles est déterminante. Pour une part ce qu'on appelle la conscience de classe ou l'« identité d'un peuple » sont des déclinaisons de ce processus¹⁵³⁸.

Mais le passage du moi individuel au mouvement collectif est complexe dans la mesure où il ne met pas seulement en jeu des idées et des raisonnements. Le désir, les affects, la relation aux autres y jouent un rôle déterminant. Le désir individuel de changement, pour se réaliser dans le champ social, a besoin des autres. Ce passage au collectif ne peut se réaliser qu'à certaines conditions.

- Un collectif peut faire écho aux désirs individuels quand un individu retrouve chez les autres, ses propres désirs et volontés. Cette découverte a pour effet de les « légitimer » à ses propres yeux, de les transformer en valeur sociale.
- Dans le mouvement collectif, la partie opaque de l'« autre » peut être abolie au profit de la reconnaissance que la moitié de moi-même est dans mon semblable. Le philosophe Gérard Bras analyse la nature de ce phénomène dans son livre : les ambiguïtés du peuple : « Quand nous disons : nous sommes tous des Juifs allemands, des sans-papiers, des jeunes de banlieue » (Bras, 2008), ce *nous* ne désigne pas une souche ou une identité ; à ce moment-là, *nous* sommes tous ce que nous ne sommes pas ; il y a un processus de dés-identification ; et j'ajoute de ré-identification grâce à l'agir commun.
- Quelqu'un doit parler et agir en rupture avec le rôle que la société lui avait assigné. La portée symbolique de ces comportements de dé-liaison précipite (au sens chimique) les phénomènes de prise de conscience. C'est ce qu'ont fait, par exemple, les femmes et les médecins qui pratiquaient l'IVG avant qu'il ne soit légalisé. Le « faire tout de suite » ne se limite pas à l'action en elle-même. L'imagination d'une autre vie possible que contient cet acte décuple sa force d'entraînement.

Dans le processus de transformation sociale, les luttes doivent changer de nature. Elles doivent disputer au capitalisme la capacité d'organiser la société et montrer que les citoyens sont capables de gouverner les entreprises et la société

Dans la culture traditionnelle, les luttes servent à accumuler des forces dans la perspective des élections comme seules échéances politiques envisageables ; la perspective étant de prendre le pouvoir pour le « restituer ensuite aux intéressés ». Cette démarche délégataire est illusoire, puisque les citoyens n'intervenant pas directement dans le champ politique, il n'y a pas de processus. Dans un processus de transformation sociale, les luttes et le suffrage universel doivent être conjointement

appropriation de pouvoir par le mouvement populaire. Ce qui change en profondeur le sens et l'enjeu d'une élection : il ne s'agit plus d'être bien représentés mais d'instituer directement les objectifs populaires. Dans ce cas, le cheminement importe autant que son résultat final puisque c'est déjà lui qui dès l'affichage de son intention commence à sortir ses acteurs de l'aliénation.

Dans l'Histoire, des mouvements ont cherché à faire vivre l'alternative dans les luttes elles-mêmes. Je voudrais m'arrêter sur le *mouvement pour l'autonomie et le communisme* qui a marqué l'Italie dans le milieu des années 1970. Il est injustement méconnu et ne se réduit pas à ses aspects -aventuristes ni à sa fin tragique. Il me semble, sur certains aspects, précurseur de ce que pourraient être les luttes politiques aujourd'hui. Ces militants italiens cherchaient à produire directement la perspective dans les luttes elles-mêmes. Ils considéraient que les luttes ouvrières traditionnelles en se limitant à résister à l'exploitation capitaliste tendaient à maintenir les ouvriers dans une identité d'exploités. Ils ont tenté de mettre en œuvre des pratiques à travers lesquelles les exploités refusent concrètement et en actes l'exploitation du travail salarié et le fonctionnement de l'État. Ces expériences locales se veulent à la fois expérience de désobéissance à l'ordre établi et mise en œuvre du communisme. Lutter pour le pouvoir ne veut pas dire lutter pour s'emparer de la machine étatique, mais extension de zones libérées où pouvaient naître de nouvelles formes de vie communistes. Dans les usines, ils décident, entre autres choses, de réduire eux-mêmes leur temps de travail. Des territoires entiers furent arrachés au contrôle étatique : les provinces de Venise, de Bologne et de Turin autoréduisent les charges qui pèsent sur le logement et sur les impôts. À Milan et à Rome, des centaines de familles ouvrières occupent des immeubles où elles mettent en place des crèches, des dispensaires. La gratuité dans les transports et dans l'accès aux spectacles sont mis en place. On organise des « marchés rouges » où on achète des marchandises à des prix plus bas que dans la grande distribution. La mobilisation populaire fait émerger des pratiques et des institutions d'autogouvernement qui ont laissé des traces dans les luttes actuelles en Italie.

Une nouvelle stratégie de la transformation sociale et de l'organisation aurait pu émerger si le Parti communiste italien et les syndicats n'avaient pas préféré combattre ces tentatives en prenant la défense de l'État. Ce que je voudrais retenir ici, c'est une nouvelle idée des luttes et des

expérimentations qui ne sont plus moyen de pression, mais cherchent à transformer directement la réalité¹⁵³⁹.

Les expériences de mise en coopérative se développent. Elles donnent à voir une autre manière d'envisager la propriété et la démocratie. Il en est de même pour la proposition de Bernard Friot de généraliser le *déjà là* que représente la mutualisation de la valeur ajoutée par la Sécurité sociale et de mettre en place la cotisation-investissement à la place du profit. C'est à ces conditions, me semble-t-il, que le *déjà là* peut devenir un point d'appui pour proposer tout de suite une réelle perspective de changement. C'est ainsi que le concept de processus perd toute ambiguïté et annonce d'emblée ce qu'il veut être.

juin 2015

Source

Communication au séminaire organisé par l'Association des communistes unitaires sur le thème « Comment transformer la société ? ».

Pour en savoir plus

Bollier, David (2011), « Les communs : ADN d'un renouveau de la culture politique ».

Bras Gérard (2008), *Les ambiguïtés du peuple*, Paris, Pleins Feux.

Dardot, Pierre et Christian Laval (2014), *Commun : Essai sur la révolution au 21^e siècle*, Paris, La Découverte.

Decaillot, Maurice (2012), communication, Observatoire des mouvements de la société.

Frémeaux, Isabelle et John Jordan (2012), *Les sentiers de l'utopie*, Paris, La Découverte.

Ricœur, Paul (1991), *Temps et récit*, t. 3, *Le temps raconté*, Paris, Le Seuil.

Schwartz, Yves (2013), « Séminaire d'ergologie », Paris, CNAM.

1528. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1529. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

1530. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1531. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

1532. [[> Centres médicaux populaires \(Les\)](#)].

1533. [[> Une économie au service des communautés](#)].

1534. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

1535. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

1536. [[> Élections à la Sécurité sociale : une histoire ancienne](#)].

1537. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

1538. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].

1539. [[> Zapatisme : singularités autogestionnaires dans la pluralité des résistances mondiales](#)].

Programme de Gotha (Critique du)

Karl Marx et Friedrich Engels

Le Parti ouvrier allemand réclame, pour *préparer les voies à la solution de la question sociale*, l'établissement de sociétés de production avec *l'aide de l'État, sous le contrôle démocratique du peuple des travailleurs*. Les sociétés de production doivent être suscitées dans l'industrie et l'agriculture avec une telle ampleur que l'organisation socialiste de l'ensemble du travail en résulte.

Après la « loi d'airain du salaire » de Lassalle, la panacée du prophète. D'une manière digne on « prépare les voies ». On remplace la lutte des classes existante par une formule creuse de journaliste : la « question sociale », à la « solution » de laquelle on « prépare les voies ».

Au lieu de découler du processus de transformation révolutionnaire de la société, « l'organisation socialiste de l'ensemble du travail résulte » de l'« aide de l'État », aide que l'État fournit aux coopératives de production que lui-même (et non le travailleur) a « suscitées ». Croire qu'on peut construire une société nouvelle au moyen de subventions de l'État aussi facilement qu'on construit un nouveau chemin de fer, voilà qui est bien digne de la présomption de Lassalle !

Par un reste de pudeur, on place l'« aide de l'État »... sous le contrôle démocratique du « peuple des travailleurs ». Tout d'abord, le « peuple des travailleurs », en Allemagne, est composé en majorité de paysans et non de prolétaires. Ensuite, *demokratisch* est mis pour l'allemand *volksherrschaftlich*. Mais alors que signifie le « contrôle populaire et souverain (*volksherrschaftliche Kontrolle*) du peuple des travailleurs » ? Et cela, plus précisément pour un peuple de travailleurs qui, en sollicitant l'État de la sorte, manifeste sa pleine conscience qu'il n'est ni au pouvoir, ni mûr pour le pouvoir !

Quant à faire la critique de la recette que prescrivait Buchez¹⁵⁴⁰ sous Louis-Philippe par opposition aux socialistes français et que reprirent les ouvriers réactionnaires de *L'Atelier*, il est superflu de s'y arrêter. Aussi bien, le pire scandale n'est-il pas que cette cure miraculeusement spécifique figure dans le programme, mais que, somme toute, on

abandonne le point de vue de l'action de classe pour retourner à celui de l'action de secte.

Dire que les travailleurs veulent établir les conditions de la production collective à l'échelle de la société et, chez eux, pour commencer, à l'échelle nationale, cela signifie seulement qu'ils travaillent au renversement des conditions de production d'aujourd'hui ; et cela n'a rien à voir avec la création de sociétés coopératives subventionnées par l'État¹⁵⁴¹. Et pour ce qui est des sociétés coopératives actuelles, elles n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont des créations indépendantes aux mains des travailleurs et qu'elles ne sont protégées ni par les gouvernements, ni par les bourgeois¹⁵⁴².

1875

Source

Karl Marx et Friedrich Engels, *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales, 1972.

¹⁵⁴⁰. Buchez préconisait l'instauration de coopératives avec le soutien de l'État.

¹⁵⁴¹. [[> 5e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » \(2015\)](#)].

¹⁵⁴². [[> Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

Propositions positives (Des)

Friedrich Engels

Comme vous nous demandez des propositions positives [...], nous répondons : soit, placez donc les travailleurs et la bourgeoisie sur un pied d'égalité. Pour chaque million que vous tirez directement ou indirectement de la poche du travailleur pour le fourrer dans celle du bourgeois, vous donnerez un million aux travailleurs ; de même pour le crédit de l'État. Donc quelque chose du genre suivant [...] :

1. Octroi de subventions et d'avances aux coopératives ouvrières, non pas tant pour créer de nouvelles affaires (car ce ne serait qu'un projet à la Lassalle avec tous ses défauts), mais plus particulièrement : a) prendre à bail des domaines et les gérer en coopération (ou aussi d'autres biens-fonds) ; b) acheter et gérer en coopération des fabriques, etc., dont les propriétaires ont fermé les portes en temps de crise ou en raison de faillites, et commencer ainsi le passage graduel de toute la production aux entreprises coopératives. 2. Donner la priorité aux coopératives plutôt qu'aux capitalistes et à leurs associations lors des adjudications de travaux à conditions égales ; par conséquent, en principe, adjuger aux coopératives autant que possible tous les travaux publics. 3. Éliminer tous les obstacles légaux qui continuent à entraver le développement des coopératives libres, donc avant tout rétablir pour la classe ouvrière le droit commun – si misérable soit il – par l'abolition de la loi antisocialiste, qui ruine les syndicats et les coopératives. [...]

En demandant cela, vous exigez simplement que l'on considère le travailleur à l'égal du bourgeois ; et si les cadeaux offerts aux bourgeois doivent accroître le niveau de l'industrie, ceux que l'on accorde aux travailleurs le feront encore bien plus¹⁵⁴³.

30 décembre 1884

Source

Lettre de Friedrich Engels à August Bebel, cité par Tom Lowitt, « Marx et le mouvement coopératif », *Cahiers de l'ISEA*, n° 6, septembre 1962.

1543. [[> Utopie aux commandes \(L'\)](#)].

Pour l'autogestion généralisée

Michel Fiant

Si on regarde ce qui se passe en Amérique latine depuis l'insurrection zapatiste au Chiapas en 1994, on se rend compte que c'est un mouvement continu – une « chaîne de révolutions » aurait pu dire Jacques Godechot – qui est en train de s'y développer. L'originalité de ce mouvement, c'est un fonctionnement, une référence à l'autogestion qui n'est d'ailleurs pas toujours explicite. Ce mouvement se heurte néanmoins à un problème qu'on va retrouver certainement encore plus fortement sur notre continent, celui du passage à une transformation globale.

Même les initiatives les plus radicales ne sont pas encore arrivées à poser ce problème, encore qu'une des premières initiatives de Hugo Chávez avait été d'organiser un référendum pour convoquer ensuite une assemblée constituante. Ainsi, au Venezuela¹⁵⁴⁴, alors que l'appareil d'État originel subsiste, pour arriver à le contourner le gouvernement a créé des « Missions » qui assument certaines des tâches qui normalement reviennent à des structures plus permanentes, plus formalisées.

C'est l'Amérique latine, me direz-vous, mais est-ce transposable ? Je crois que nous devons réfléchir au mouvement qui a abouti au succès du 29 mai 2005 contre le traité constitutionnel européen (TCE) et qui nous a permis de battre la bourgeoisie sur le terrain politique, il y a eu une structuration qui n'a pas – cela a été amplement signalé – été dirigée par le mouvement ouvrier traditionnel. Nous avons eu une organisation qui, au travers de centaines de comités, a effectivement rassemblé toute une série de couches sociales. La configuration politique et sociale était très diversifiée selon les localités et, globalement, il y a eu une modification des lignes et du panorama politique, et c'est sans doute ce qui a permis la victoire.

À quoi a-t-on assisté si ce n'est à l'émergence d'un bloc social ? Non pas que les anciennes classes sociales aient disparu, évidemment, mais j'ai le sentiment que nous sommes dans un processus de long terme de transformation et de constitution d'un nouvel acteur social. Et on va achopper, maintenant, ici en France, sur un problème : il faut désormais

envisager à la fois une modification complète des institutions politiques existantes et, tout en utilisant celles réellement existantes, il nous faut dire immédiatement ce que nous voudrions pour la suite. Il faut forger une utopie, une utopie concrète s'entend.

Il est donc nécessaire que les mouvements politiques se développent à partir des dysfonctionnements des institutions politiques pour contester l'actuel et expérimenter le possible, et que dans le cours de ces actions ils élaborent des contre-propositions institutionnelles. De façon générale, les larges mobilisations indispensables au changement réclament un projet de société, donc un projet politique.

En France, nombreux – y compris parmi nos amis proches – sont ceux qui ont cru devoir reléguer l'autogestion au rang des illusions perdues. Ce serait désormais le domaine bien délimité de l'économie sociale et des coopératives isolées, installées dans les interstices de la société telle qu'elle est. En ce qui nous concerne, nous ne rejetons pas cette réalité, bien au contraire, nous la défendons comme expérience et comme recours¹⁵⁴⁵. Les mineurs gallois, les récupérations d'entreprise en Argentine, et, bien entendu, ce qui semble pouvoir se passer ici, en France, sont des exemples de ce qui est possible et nécessaire. Même si cela n'est pas généralisable partout et si les « enclaves » autogérées que nous entrevoyons ne sont pas à l'échelle des espoirs et des luttes du passé, ni des possibilités et des nécessités du présent.

Il y a cependant une objection que nous ne pouvons ignorer : comment se fait-il que tant de tentatives aient finalement échoué ? Mon vieux fond marxiste et quelque peu trotskiste pourrait faire taxer ma réponse de partielle. Aussi j'appelle en témoignage un auteur, un sociologue, se réclamant de Proudhon, Georges Gurvitch, qui fut à l'origine de la revue *Autogestion* en 1966. Dans un cours donné en 1958 à la Sorbonne, il déclarait :

L'histoire des conseils ouvriers dans les pays capitalistes depuis les Whibley Councils de 1916 en Angleterre, les conseils d'usine prévus et réalisés par la Constitution de Weimar, et dans plusieurs pays européens (Autriche, Norvège, Suède, dans les années 1920, France et Grande-Bretagne après la libération en 1945) a montré l'impossibilité de leur succès sans des nationalisations et des planifications totales. L'échec des expériences jusqu'à présent dans les pays non collectivistes n'est que la défaite du réformisme qui,

en s'appuyant sur les conseils d'usine, a espéré transformer pacifiquement le capitalisme en socialisme (Gurvitch, 1966).

J'ai peu de choses à ajouter à ce jugement. Lorsqu'elle n'est pas généralisée l'autogestion est condamnée. Je ferai toutefois des réserves sur les « *nationalisations et [les] planifications totales* » auxquelles Gurvitch fait référence¹⁵⁴⁶. La dramatique expérience du peuple russe montre qu'une étatisation généralisée de la propriété et de la planification est complètement antagonique à l'autogestion. Ces formes, en limitant, voire en interdisant l'autonomie et l'initiative des salariés, pérennisent leur aliénation. Elles empêchent la déprolétarianisation du prolétariat.

L'autogestion, c'est non seulement un projet et une stratégie, c'est aussi une culture politique, et si nous devons chercher une des origines de l'échec de la Révolution d'octobre, on peut penser qu'une des erreurs des bolcheviks fut de croire que la mutation culturelle et idéologique pouvait s'opérer *a posteriori*, après la révolution.

Pour moi, c'est dans les luttes et les pratiques autogestionnaires, avant et dans le cours même du processus révolutionnaire, qu'une nouvelle culture se construit. Elle se construit dans tous les espaces sociaux, dans l'école, dans l'entreprise, dans la cité, etc. On ne peut comprendre les dynamiques, les enjeux, les contradictions que révèlent ou recèlent les manifestations et les expériences autogestionnaires sans cette vision globale.

Un bilan incertain

Depuis plus d'un siècle, les tentatives d'autogestion ouvrière naissent et renaissent dans des entreprises isolées ou dans des pays entiers ; elles annoncent ou accompagnent les tentatives d'autodétermination politique. Mais, aussi régulièrement, la pression du profit ou la répression du politique limite ou annihile les avancées.

Les formes et les représentations politiques accentuent ou modèrent, confortent ou infirment les évolutions, les contradictions des rapports de production. La construction de nouveaux rapports sociaux et la transition vers une nouvelle civilisation commencent dans les anciennes formes politiques, mais elles ne peuvent s'y accomplir, s'y achever. Les États écartent, ou tentent d'écarter, toute possibilité d'innovation aux producteurs et aux citoyens associés. Concevoir, construire, expérimenter des formes politiques différentes c'est déjà une rupture. L'État, comme corps social différencié ayant ses règles, ses modes de sélection, de hiérarchisation, de valorisation, est voué à la reproduction ou au mieux à

l'aménagement des rapports sociaux existants qu'ils soient stables ou « provisoires¹⁵⁴⁷ ».

Les révolutions des époques précédentes du capitalisme se sont avérées incapables de concevoir et de construire des institutions politiques stables permettant un dépérissement effectif des séquelles étatiques. Si elles ont su abolir les formes de propriété et d'exploitation, reliques de modes de production antérieurs, elles n'ont pas su mettre en marche le dépérissement de l'État¹⁵⁴⁸. Les transformations sociales et les crises politiques qui aux 17^e et 18^e siècles ont bouleversé la société seigneuriale européenne doivent nous faire réfléchir. Le capitalisme peut-il être à la fois abattu et dépassé sans que préalablement ses logiques internes entraînent des transformations qualitatives, multipliant les contradictions qui affectent la société ? Dire cela n'est pas vraiment original, d'autres l'ont dit avant nous, dont Karl Marx lui-même, en 1847 :

Si donc le prolétariat renverse la domination politique de la bourgeoisie, son triomphe ne sera que passager [...] tant que dans le cours de l'histoire, dans son "mouvement" ne sont pas créées les conditions matérielles qui rendent nécessaire l'abolition du mode de production bourgeois et, par conséquent, la chute définitive de la domination politique bourgeoise (Marx, 1952).

Ainsi considérées, les transformations actuelles du capitalisme semblent précisément conduire à une telle situation. La globalisation capitaliste est immédiatement la résultante d'une série d'événements et d'évolutions (mise au point de l'informatique pour le nucléaire et le spatial, implosion du bloc dit soviétique, etc.). Elle concrétise la tendance générale du capitalisme à faire de la production des biens, des services, des savoirs, une activité planétaire et « socialisée », c'est-à-dire supposant non seulement la coopération de multiples acteurs, mais aussi une certaine capacité des institutions et des rapports sociaux à permettre et à favoriser cette coopération.

Or, l'informatisation réclame la formalisation des savoirs et des savoir-faire, donc une possibilité de contrôle des techniques et des techniciens, source d'amélioration des technologies et d'accumulation des savoirs, mais aussi de saturation et finalement de sclérose. Entre l'outil informatique et l'utilisateur tend à s'installer un rapport ambigu masquant l'origine sociale du savoir, nouvelle forme des relations paradoxales qui s'établissent entre le maître et le serviteur. Ce traitement des informations et des savoirs fait du travail immatériel la fonction structurante du procès

de travail. Le savoir ne peut plus être l'apanage de la classe dominante mais devient une exigence et un produit social.

Le mouvement de l'autogestion

Par une dialectique inattendue, c'est le « mouvement des mouvements » qui, se construisant à l'échelle planétaire, ouvre un nouvel espoir et rend concevable une reconstruction du mouvement ouvrier. Cependant, alors que la radicalité des contestations s'affronte aux États, le pragmatisme de leur démarche – condition de leurs succès – les empêche en même temps de définir un débouché politique commun. La reconstruction d'un mouvement ouvrier, donnant à l'ensemble de la contestation une permanence et une mémoire qui souvent lui font défaut, peut ouvrir de nouvelles perspectives. Le « mouvement des mouvements » et le mouvement ouvrier se présenteraient ainsi en conditions réciproques. Encore faut-il qu'ils trouvent des convergences, des dynamiques communes. La perspective de l'autogestion généralisée semble pouvoir leur en donner.

Même si elles répondent aux aspirations du plus grand nombre, les propositions autogestionnaires ne pourront se développer et se généraliser que si les institutions politiques existantes sont délégitimées. Aujourd'hui, plusieurs facteurs jouent dans ce sens. En Europe, la très grande majorité des forces de la gauche établie, faute de vouloir ou de pouvoir susciter de larges mobilisations populaires, ont été conduites à accepter la primauté des intérêts du capital mondialisé. L'ajustement aux besoins du capital mondial fait que nombre de décisions politiques, de normes, de procédures qui incombait aux États sont déléguées, explicitement ou implicitement, à des organismes supranationaux d'origine étatique ou privée.

Dans le couple inséparable que constituent le capital et son État, c'est maintenant le premier qui donne le la, qui donne à l'autre la possibilité de gouverner, voire d'exister. Les décisions majeures sont négociées avec les principaux groupes capitalistes concernés ; les syndicats ouvriers sont consultés pour lisser si nécessaire les dispositions envisagées ; le passage devant les assemblées élues ne constitue plus alors qu'une ultime étape vérifiant la faisabilité politique. Alors même que la complexité des rapports sociaux et les contraintes territoriales ou écologiques, réclameraient un processus de débat et de décisions dans lequel soient impliqués les acteurs sociaux concernés, c'est au contraire la dissimulation et le secret qui sont privilégiés par les gouvernements, de droite comme de

gauche. Les partis de gauche – instrumentalisés par l'État – n'expriment plus les aspirations populaires qu'en les modérant et les canalisant.

C'est dans ce contexte que la crise et la critique des instances politiques et des faux-semblants de la démocratie de délégation, peuvent se traduire dans un avenir relativement proche, par des luttes politiques à dynamique autogestionnaire. C'est sur cette dynamique autogestionnaire qu'il faut miser, sans trop de préalables idéologiques. La nécessaire distinction classique entre réforme et révolution ne peut résumer une dialectique de transition qui partant de luttes sectorielles, mettant en cause des pouvoirs patronaux ou étatiques, peut se généraliser. Même des luttes n'entraînant pas de radicalisation et de généralisation immédiates peuvent devenir exemplaires par leurs objectifs, leurs formes d'action et d'organisation. Avec Henri Lefebvre il faut « étudier [l'autogestion] de deux façons différentes : en tant que moyen de luttes, frayant le chemin ; en tant que moyen de réorganisation de la société, la transformant de bas en haut, de la vie quotidienne à l'État » (Lefebvre, 1966)¹⁵⁴⁹.

Le temps de la construction de contre-pouvoirs, dans lequel globalement nous sommes encore, ne serait-il pas un temps de maturation - indépassable ? C'est, en effet une culture qu'il faut développer, dans tous les espaces sociaux. D'autant que nul ne peut plus prédire, après Mai 68, dans quelle sphère sociale les politiques et les dominations bourgeoises peuvent apparaître si inacceptables qu'un conflit, qu'une crise surgisse. Chacun·e dans son parcours, de l'école à l'entreprise, en passant par la cité peut – devrait – être confronté à une expérience autogestionnaire. Cela ne vaut pas seulement pour la « société civile », mais aussi pour les institutions politiques, pour certaines au moins, nous y reviendrons.

Le mouvement autogestionnaire se construira en identifiant les problèmes spécifiques à chaque espace social – tant quantitatifs que qualitatifs – en prenant, si nécessaire, de la hauteur par rapport à l'approche syndicale souvent attachée à l'évidence et à l'urgence plus qu'à ce qui chemine souterrainement et n'émerge qu'en temps de crise. Ce qui suppose que le mouvement autogestionnaire ait une mémoire, une pérennité, une capacité critique mettant en question les représentations, les idéologies et les théories. Sa justification est de mettre les larges couches populaires en situation de réaliser leurs aspirations à une effective démocratie, à l'autogestion. Or, il y a des enseignements, des propositions à tirer des esquisses et des tentatives d'autogestion de la production, aussi

partielles qu'elles sont ou qu'elles furent, dans les pays capitalistes ou sous des régimes d'État-parti.

Cette fonction d'analyse et de mémoire critiques s'avère indispensable, particulièrement lorsque surviennent les frémissements avant-coureurs des grandes perturbations politiques. Souvent alors il apparaît que les expériences, les débats, les élaborations des générations antérieures ont disparu sous la poussière des bibliothèques. Qui connaît encore la production des autogestionnaires de la génération précédente qui, dans les années 1960 et 1970, à la lumière des nouvelles luttes et des nouvelles contradictions, ont repris et enrichi le patrimoine commun ? C'est dire la nécessité d'un « mouvement », de structures autogestionnaires... Cette mouvance par définition est ouverte et il appartient aux organisations, aux associations, à tel groupe, à tel forum de s'y reconnaître. Toutefois la reconstitution d'un lieu de débat autour d'une publication, comme le fut la revue *Autogestion* paraît aujourd'hui nécessaire et urgente.

Dans le climat de désarroi actuel, bien des initiatives se sont étiolées parce qu'elles sont restées isolées. Combien de fois dans ces dernières années n'avons-nous pas soutenu ou suscité – sans grand succès – la rencontre de groupes locaux qui, en se rassemblant, auraient pu faire éclore des initiatives comparables et constituer ainsi un réseau, une organisation ayant une influence réelle ? Il y a donc également urgence d'une construction volontaire. Les circonstances sont plus favorables que précédemment¹⁵⁵⁰. Ce n'est pas le lieu d'examiner concrètement les ouvertures qui se présentent à nous. Par contre, il est temps de réfléchir aux formes d'organisation politique répondant à des objectifs et à des pratiques autogestionnaires, à un parti-mouvement¹⁵⁵¹.

Les institutions et la politique

Si des autogestionnaires, craignant que l'imaginaire collectif soit trop immature ou trop lent dans l'événement, se tournent vers les acquis pratiques ou théoriques de leurs familles politiques d'origine, les réponses qu'ils trouveront s'avéreront – je le crains – trop abstraites, trop générales ou, expériences faites, dépassées ou erronées. La dénonciation de l'État bourgeois, plus que jamais justifiée dans son fond, ne suffit pas face à un mode de gouvernement où la violence, les menaces de répression massives restent le plus souvent immanentes mais peuvent toujours se concrétiser en dernière extrémité. Dans le chaos, ce sont alors des solutions fortes, de droite ou de gauche, qui semblent devoir s'imposer. Faut-il favoriser un

nouveau développement d'un appareil étatique « républicain » qui conduit à défendre et reproduire les logiques capitalistes ? Car, avec l'État fort, tout est à recommencer ! C'est donc avant qu'il faut y penser, et c'est notre rôle, à nous, les organisations, les mouvements qui nous prononçons contre l'ordre existant, et c'est aussi celui de tous ceux et celles qui se sentent concernés.

Comme alternative à la privatisation des entreprises et des services publics, ne faut-il pas réclamer des établissements publics, autogérés et sous contrat avec les instances politiques qui assurent tout ou partie de leur financement ? Bien sûr, cela suppose une remise en question de la hiérarchie des tâches et des salaires au profit de structures autonomes, responsables, pratiquant l'auto-évaluation des résultats qualitatifs et quantitatifs¹⁵⁵².

Dans certains moments politiques particuliers, la campagne pour une Constituante prendrait une grande portée. Quelles institutions précisément envisager ? Faut-il concevoir une forme monolithique de représentation assumant tous les pouvoirs à partir de « conseils ouvriers » ou de « communes populaires » constitués « naturellement » d'ouvriers, comme disait Marx à propos de la Commune de Paris ? Faut-il envisager un empilement fédératif, au risque d'oublier de vrais problèmes, de rejeter les minorités, et d'en faire apparaître de fausses, de sélectionner de nouveaux notables ? Faut-il donc privilégier un projet ou peaufiner un modèle ? Faut-il s'en tenir à quelques principes – ce ne serait déjà pas si mal – ou entrer dans les détails, où gît le diable comme chacun sait ?

Nous participons à une société complexe, multiple, qui ne peut se réduire et se développer sans reconnaître et associer les différences et les cultures, les techniques et les disciplines. Une prospective ouverte permet de concevoir, de critiquer voire de tester des hypothèses, des modèles différents, contrastés. En dessinant ainsi un champ des possibles nous pouvons en retour privilégier certaines options. En prolongeant les critiques sommaires antérieures, on peut formuler quelques propositions, quelques « principes ».

L'autogestion suppose que, non seulement le plus grand nombre possible de problèmes et de décisions soient de la responsabilité des collectifs directement intéressés, mais que ceux-ci en contrôlent l'exécution et mieux encore participent directement à leur mise en œuvre. Ce n'est pas exactement la subsidiarité dont nous rabattent les oreilles les instances européennes, c'est même l'inverse. La délimitation des responsabilités des

instances élémentaires ne peut être le fait de celles qui les surplombent. Cette délimitation réclame des débats, des procédures et puis des révisions périodiques, car l'expérience et les réseaux de communications aidant la compétence et l'esprit de responsabilité des acteurs locaux se développeront.

Les principales décisions nécessaires à la cohérence des structures et des politiques d'une communauté, d'une région, d'un pays, d'un continent peuvent parfaitement être mises simultanément en débat aux divers niveaux et par approximations successives aboutir à quelques propositions contrastées, d'autant que l'informatique autorise aujourd'hui une expression rapide des opinions et des votes. Des assemblées de délégués peuvent être utiles pour mettre en forme des matériaux foisonnants, proposer des synthèses, apporter par leurs débats des éclairages nouveaux sur la portée de telle ou telle décision, voter des textes d'application et désigner des exécutifs se limitant à l'exécution. Mais en quoi serait-il besoin de politiciens professionnels dans une société où un très grand nombre d'hommes et de femmes auraient dès l'enfance et dans tous les espaces sociaux des responsabilités effectives. L'évaluation systématique des politiques précédemment mises en œuvre, la consultation de praticiens expérimentés vaudraient tout autant et bien plus que les visions technocratiques des énarques et polytechniciens.

L'activité sociale – pour l'individu comme pour les collectivités – se déploie dans des « espaces » distincts, ayant des logiques, des contraintes spécifiques, parfois même contradictoires. Le Toulousain veut, à juste titre, éloigner les usines chimiques. L'ouvrier toulousain, même s'il n'est pas employé dans celles-ci, ne veut pas accroître le chômage ou obliger ses collègues à déménager. Il y a la logique de l'habitat, il y a la logique de l'emploi. Confier le choix à la municipalité ou aux syndicats, et la réponse risque fort de privilégier une des optiques. Et dans un même espace comme l'entreprise, les délégués syndicaux pourront-ils simultanément gérer et contester ? Il faut donc distinguer les fonctions et les structures qui les assument. Il faut sans doute en premier lieu différencier ce qui ressort de la cité et ce qui concerne la production des biens, des services, et des savoirs.

Des assemblées aux divers niveaux territoriaux occupées aux orientations générales et d'autres attachées à la production, cela à nouveau pose des problèmes de cohérence, de choix, qui pour beaucoup devraient se régler dans l'échange et le débat, d'autre part les arbitrages de « sages »

ou des assemblées nationales. Le référendum peut être le dernier recours dès lors qu'il y a eu un large débat public où les parties et partis se sont exprimés. En d'autres termes ce n'est pas à des députés élus de loin en loin qu'il faut confier les décisions majeures pour lesquelles ils n'ont en règle générale reçu aucun mandat particulier mais directement aux citoyens et aux citoyennes.

Il ne s'agit pas de réinventer la démocratie des *landsgemeinde*, ces assemblées annuelles des citoyens de certains cantons ruraux suisses, dont le vote est public et sans débat, mais s'il faut absolument donner une référence historique et française à la fois, s'inspirer plutôt des assemblées sectionnaires et des sociétés fraternelles de la Révolution française¹⁵⁵³. Il s'agit que les débats essentiels de politique générale ou de développement économique aient lieu dans des assemblées citoyennes ou des assemblées économiques qui débattent, proposent et préparent les votes de tous et toutes, sur des orientations, sur des politiques et après seulement sur les individus qui vont les défendre, les négocier, les mettre en forme avec et dans d'autres instances. Paraphrasant Engels, je dirais volontiers : « Vous voulez savoir de quoi l'autogestion à l'air, regardez Porto Alegre ! » Nul ne peut ignorer que les institutions mises en place dans cette ville et dans d'autres, sont encore partielles et fragiles. Le capitalisme et les capitalistes, l'État et l'armée, les tentations du « réalisme » réformiste, subsistent. Tôt ou tard, il y aura des affrontements, de nouvelles avancées ou des répressions, mais l'exemple est donné¹⁵⁵⁴.

Si maintenant ceci ne suffit pas à nous convaincre ou à convaincre nos amis et nos collègues du réalisme de nos propositions, il faut sans doute les détailler en précisant toutefois qu'elles supposent le débat et l'expérience collective ; qu'elles ne peuvent prendre leur plein effet que si l'autogestion est généralisée ou en cours de généralisation et donc que la propriété capitaliste est supprimée pour les plus grandes sociétés et contrôlée pour les plus petites. Il y a donc beaucoup de « si » auxquels seul le « comment » peut répondre. Les recompositions sociales esquissées depuis Seattle et les propositions politiques qui mûrissent dans les confrontations plurielles comme celles de Porto Alegre et de Florence montrent que de nouvelles forces se construisent, de nouvelles perspectives s'ouvrent. Dans quelles confrontations politiques et sociales, dans quel continent, dans quel pays vont-elles se concrétiser ? Nul ne peut le dire avec certitude, même si l'Amérique latino-indienne paraît aujourd'hui être à l'initiative. C'est donc comme projet, comme schéma provisoire que nous pouvons concevoir

l'autogestion des activités de production, dire comment nous voyons l'autogestion des usines, des ateliers, des laboratoires, des administrations publiques, des établissements d'enseignement, de la vie sociale.

Dans une production de biens, de services, de savoirs conditionnée par la maîtrise et le développement du travail immatériel, c'est dans un collectif associant sans hiérarchie formelle, des compétences, différentes et complémentaires, qu'est obtenue la meilleure efficience.

Les équipes ont besoin d'une cohérence, des modalités et du déroulement du procès de travail ; cette coordination doit être assurée à tour de rôle par l'un des membres de chaque équipe désigné par ses collègues.

L'ensemble des salarié·es d'un atelier, d'une usine, d'un bureau, d'un service, d'un établissement se réunit chaque fois que nécessaire pour débattre des objectifs, des méthodes et des moyens de son travail. Cette assemblée seule ou avec celles des entités voisines élit un conseil de gestion. Ce conseil peut inclure des représentants des instances politiques, mais aussi comporter des usagers notamment dans le cas des établissements d'enseignement. Une délégation syndicale élue par les salariés sur listes syndicales est chargée de la défense des conditions de travail et de rémunération.

Le conseil de gestion soumet à l'assemblée générale les orientations et le budget qui lui paraissent les mieux adaptés à la commande des instances politiques s'il s'agit d'une entreprise, d'une administration ou d'un service assurant une production ou une mission d'intérêt public ; à la demande privée, exprimée ou prévisible si la production lui est destinée. Le bien-fondé des évaluations et prévisions des institutions ou des services extérieurs peut être contesté ; des interventions de conciliation et des arbitrages peuvent être demandés selon le cas, aux conseils départementaux, régionaux ou nationaux tant politiques qu'économiques. Le conseil propose également à l'assemblée la désignation d'un directoire constitué d'un directeur général – ou équivalent – et d'adjoints pour les divers services ou départements. Le directeur et la majorité de ses adjoints doivent être – sauf rare exception – choisis parmi les salariés de l'entreprise, une certaine faculté étant laissée au directeur pour quelques embauches élargissant ou renouvelant les compétences du directoire.

L'expérience acquise dans le travail collectif doit être formalisée et sanctionnée par la formation permanente assurée pendant les heures de travail. La nomination à des fonctions de plus grande compétence se faisant en collaboration entre les équipes et les responsables.

Sans doute, je le rappelle, il s'agit d'un schéma contestable et perfectible, mais il faut aussi montrer que l'autogestion c'est non seulement souhaitable mais c'est concret, c'est possible.

En forme de conclusion

L'enjeu majeur de toute stratégie de changement de société est la constitution d'un *bloc social majoritaire*. La convergence des mouvements de contestation sociale et politique est la condition nécessaire à l'émergence d'un tel bloc. On peut adopter, comme hypothèse de travail soumise à l'expérience, que quatre types de démarches doivent pour y contribuer être menés de manière concomitante : le développement autonome de chacun des mouvements de contestation ; l'élaboration d'un nouveau projet de société, d'une nouvelle utopie concrète ; la construction d'une nouvelle force politique aux formes adaptées aux diverses étapes du processus mais aussi aux rapports sociaux alternatifs qui déjà s'esquissent dans l'ancienne société, une refondation et une alliance. L'approfondissement de la crise du capitalisme suppose qu'à chaque défi de la crise, les travailleurs soient en mesure d'opposer leur contre-plan¹⁵⁵⁵, dont l'application ne saurait être renvoyée à un hypothétique « meilleur gouvernement ». Tout contre-plan suppose que les perspectives avancées ne soient subordonnées qu'à la volonté des travailleurs de prendre leurs affaires en main, donc à se mobiliser pour s'opposer à la fermeture de leurs entreprises, mais aussi pour en prendre la direction. La dynamique qu'induit cette stratégie pose elle-même la question du pouvoir. Mais cette stratégie, pour être opératoire, suppose un projet dessinant l'amorce d'un nouveau mode de vie.

2005

Pour en savoir plus

Gurvitch, Georges (1966), « Les conseils ouvriers », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.

Lefebvre, Henri (1966), « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.

Marx, Karl (1952), *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.

1544. [[Essai de caractérisation du processus bolivarien](#)].

1545. [[Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

1546. [[Avènement des conseils d'usine \(L'\)](#)].

1547. [[De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

1548. [[Faire dépérir l'État](#)].

- 1549. [[> Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].
- 1550. [[> Demain est déjà commencé](#)].
- 1551. [[> Du parti-État au parti-mouvement](#)].
- 1552. [[> Autogestion et le mouvement du 15 mai \(L'\)](#)].
- 1553. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].
- 1554. [[> Budget participatif](#)].
- 1555. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

Proudhon, l'autogestion ouvrière et les anarchistes

Daniel Guérin

Le sujet est, je crois, d'une certaine actualité. Il tourne, en effet, autour de la question, déjà abordée par les réformateurs sociaux du 19^e siècle et que se posent avec encore plus de perplexité, les hommes d'aujourd'hui : qui doit gérer l'économie ? Est-ce le capitalisme privé ? Est-ce l'État ? Sont-ce les travailleurs associés ? En d'autres termes, trois options se présentaient, et se présentent encore : libre entreprise, nationalisation, socialisation – c'est-à-dire autogestion.

Pierre-Joseph Proudhon a été, dès 1848, l'ardent promoteur de la troisième solution. Il se séparait ainsi de la plupart des socialistes de son temps, partisans, au moins à titre transitoire, de la gestion par l'État. Leur porte-parole avait été Louis Blanc, dans sa brochure sur l'*Organisation du travail* (1840). Louis Blanc était la bête noire de Proudhon, à défaut de Marx et d'Engels, dont le *Manifeste communiste*, rédigé en allemand à la fin de 1847, n'était pas parvenu à sa connaissance. Dans ce *Manifeste* où d'ailleurs se faisait sentir l'influence de Louis Blanc¹⁵⁵⁶, il était question de « centraliser tous les instruments de production dans les mains de l'État ». La centralisation étatique revenait comme une litanie : « Centralisation du crédit dans les mains de l'État, au moyen d'une banque nationale avec capital de l'État et monopole exclusif. » « Centralisation, dans les mains de l'État, de tous les moyens de transport. » « Organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture. »

Il est vrai que les rédacteurs du *Manifeste*, toujours dans le sillage de Louis Blanc, envisageaient une étape ultérieure, non plus étatique, mais nettement libertaire, à partir de laquelle le prolétariat, ayant détruit les classes, donc les antagonismes de classes, le pouvoir politique cesserait d'exister, l'État disparaîtrait et la production serait – enfin – gérée par les travailleurs¹⁵⁵⁷.

Mais la fin de la période étatique transitoire était reléguée dans un futur lointain, plus ou moins considéré comme utopique et, de ce fait, l'on

s'estimait dispensé d'avoir à creuser, avant terme, les problèmes de l'autogestion ouvrière. Lorsqu'on lit l'œuvre de Marx, on est surpris de la rareté, de la brièveté, du caractère sommaire des passages concernant la libre association des producteurs. En revanche Proudhon, qui, parce que d'origine et de formation ouvrières, considérait l'autogestion comme un problème concret, immédiat, en a étudié, très à fond, dans le détail, le fonctionnement. C'est pourquoi ceux de nos contemporains qui se penchent sur le problème de l'autogestion ou qui s'efforcent de la mettre en pratique tirent, sur ce point, davantage parti des travaux de Proudhon que de ceux de Marx.

Avant d'essayer d'exposer la conception proudhonienne de l'autogestion ouvrière, il est nécessaire de rappeler brièvement, par contraste, son refus d'une gestion « autoritaire » de l'économie. Comme il n'avait pu lire le *Manifeste communiste* et qu'il ne pouvait connaître que très imparfaitement (notamment par *Misère de la philosophie*, rédigé en français) la pensée marxiste, c'est principalement contre Louis Blanc, son compatriote et son adversaire direct, qu'il multiplia les attaques :

L'État, c'est le patrimoine, c'est le sang et la vie de Louis Blanc.
Soufflez sur l'État, Louis Blanc est un homme mort.

La révolution économique accomplie, le gouvernement, l'État, peut-il, doit-il subsister encore ? Avec la révolution économique [...], l'État doit entièrement disparaître (Proudhon, 2013c).

Les instruments de production et d'échange ne doivent pas être confiés à l'État. Étant aux ouvriers qu'ils occupent « ce que la ruche est aux abeilles », leur gestion est à confier à des associations ouvrières (Proudhon, 2013c).

Ainsi seulement « la grande industrie qui, par l'aliénation de la force collective, avait ravalé le salarié à une condition pire que l'esclavage, devient un des principaux organes de la liberté et de la félicité publique¹⁵⁵⁸ ». « Nous, producteurs associés ou en voie d'association », proclame Proudhon dans un style de manifeste, « nous n'avons pas besoin de l'État. [...] L'exploitation par l'État, c'est toujours de la monarchie, toujours du salariat. [...] Nous ne voulons pas plus de gouvernement de l'homme par l'homme que de l'exploitation de l'homme par l'homme. Le socialisme est le contraire du gouvernementalisme. [...] Nous voulons que ces associations soient [...] le premier noyau de cette vaste fédération de

compagnies et de sociétés, réunies dans le commun lien de la république démocratique et sociale¹⁵⁵⁹. »

Voyons, maintenant, en quoi consistait cette autogestion ouvrière que Proudhon opposait à la gestion étatique transitoire chère à Louis Blanc comme à Karl Marx.

La Révolution de février 1848 avait vu naître à Paris, à Lyon, une floraison spontanée d'associations ouvrières de production. Cette autogestion naissante était, pour le Proudhon de 1848, beaucoup plus que la révolution politique, le « fait révolutionnaire ». Elle n'avait pas été inventée par un théoricien, prêchée par des doctrinaires. Ce n'était pas l'État qui avait donné la première impulsion. C'était le peuple. Et Proudhon pressait les travailleurs de s'organiser pareillement sur tous les points de la République, d'attirer à eux, d'abord la petite propriété, le petit commerce et la petite industrie, puis la grande propriété et les grandes entreprises, puis les exploitations les plus vastes (mines, canaux, chemins de fer, etc.) et, ainsi, de « devenir maîtres de tout¹⁵⁶⁰ ».

On a tendance, aujourd'hui, à ne retenir de Proudhon que ses velléités, naïves certes, anti-économiques sans aucun doute, de faire survivre la petite entreprise artisanale et commerciale. Assurément, il ne manque pas de textes où Proudhon prend le parti des petits producteurs. Georges Gurvitch a observé dans le riche petit livre qu'il lui a consacré (Gurvitch, 1965) que l'écrivain avait donné pour titre à un post-scriptum aux *Confessions d'un révolutionnaire* (1851) : « Apothéose de la classe moyenne » et qu'il avait « rêvé d'une réconciliation du prolétariat et de la classe moyenne. » Dans son livre posthume, *Théorie de la propriété*, Proudhon devait faire la mise au point suivante :

Les associations ouvrières ont pour objet non pas de remplacer l'action individuelle par l'action sociétaire, comme on l'a cru follement en 1848, mais d'assurer à tous les entrepreneurs de petite et moyenne industrie, ainsi qu'aux petits propriétaires, le bénéfice des découvertes, machines, améliorations et procédés inaccessibles autrement aux entreprises et aux fortunes médiocres. (Proudhon, 1997).

Mais la pensée proudhonienne est ambivalente sur ce point. Proudhon était une contradiction vivante. Il fustigeait la propriété, source d'injustice et d'exploitation, et il la célébrait dans la mesure où il voyait en elle un gage d'indépendance personnelle. Au surplus, on a trop souvent tendance à confondre Proudhon avec la petite coterie « soi-disant proudhonienne »

qui, au dire de Bakounine, s'était formée autour de lui dans les dernières années de sa vie. Cette coterie passablement réactionnaire était, disait-il, une « mort-née » (Bakounine, 1973). Elle tenta vainement, dans la Première Internationale, d'opposer la propriété privée des moyens de production au collectivisme. Et, si elle n'eut pas la vie longue, ce fut surtout parce que la majorité de ses adeptes, aisément convaincus par les arguments de Bakounine, ne tardèrent pas à abandonner leurs conceptions prétendument proudhoniennes pour le collectivisme.

D'ailleurs, le dernier carré des « mutuellistes », comme ils s'intitulaient, ne rejetait que partiellement la propriété collective : ils ne la combattaient que dans l'agriculture, eu égard à l'individualisme du paysan français ; mais ils l'acceptaient dans les transports et, en matière d'autogestion industrielle, ils réclamaient la chose tout en repoussant le nom (Guillaume, 1904 : 12). S'ils avaient si peur du nom, c'était, surtout, parce que le front unique temporaire formé contre eux par les collectivistes disciples de Bakounine et certains marxistes « autoritaires », partisans à peine déguisés de la gestion étatique de l'économie – tel Lucraft au congrès de Bâle – n'était pas pour les rassurer. La diffamation marxiste a fait le reste, en attribuant à Proudhon les vues quelque peu rétrogrades de ses épigones.

En fait, Proudhon marche avec son temps. Comme le souligne Pierre Haubtmann, dans sa thèse magistrale¹⁵⁶¹ :

On l'a souvent présenté comme hostile au principe même de la grande industrie. Bien à tort. Sans doute, à la vue de l'usine Moloch – comme de l'État tentaculaire – il esquisse un réflexe de peur qui le fait pencher, par réaction, du côté de la petite exploitation et de la décentralisation. Mais, en ce qui concerne la vie économique, on se tromperait fort en s'imaginant qu'il est hostile au principe de la grande production. Tout au contraire, il nous parlera longuement, et parfois en termes enthousiastes, de la nécessité de puissantes associations ouvrières de production, de leur rôle et de leur avenir grandiose. La grande industrie, il l'admet donc, il la veut même. [...] Mais son propos est de l'humaniser, d'exorciser sa puissance maléfique, de la socialiser en en remettant les destinées à une communauté de travailleurs, égaux, libres et responsables (Haubtmann, sd).

Proudhon comprend qu'il est impossible de revenir en arrière¹⁵⁶². Il est assez réaliste pour apercevoir, comme il le confie dans ses *Carnets*, que « la petite industrie est aussi sotte chose que la petite culture ».

Pour la grande industrie moderne, exigeant une importante main-d'œuvre, une mécanisation poussée, il est délibérément collectiviste : « La grande industrie et la grande culture, il faut à l'avenir les faire naître de l'association » (Proudhon, 2009a). Dans l'*Idée générale de la révolution au 19e siècle* (1851), Proudhon est revenu, à maintes reprises, sur cette conception moderniste et, si je puis dire, futuriste :

Les compagnies ouvrières, protestation contre le salariat, sont appelées à jouer un rôle considérable dans notre prochain avenir. Ce rôle consistera surtout dans la gestion des grands instruments du travail et dans certains labeurs, qui demandent à la fois une grande division des fonctions, une grande force de collectivité.

Dans sa *Justice* (1858), Proudhon s'indigne qu'on ait osé le faire passer pour un adversaire du progrès technique (Proudhon, 2013a)¹⁵⁶³. Dans son dernier ouvrage, paru peu après sa mort, *De la capacité politique des classes ouvrières*, il confirme encore une fois :

L'exécution des chemins de fer aurait dû être confiée à des compagnies de travailleurs. S'agit-il de la grande production manufacturière, extractive, métallurgique, maritime, il est clair que là il y a lieu à association : personne ne le conteste plus (Proudhon, 2013b).

J'ai déjà eu l'occasion d'énumérer, dans mon petit livre sur *L'anarchisme* (Guérin, 2001), les conditions essentielles (Proudhon, 2013c) de l'autogestion ouvrière. Je les rappelle ici : tout individu associé a un droit indivis dans l'actif de la compagnie ; chaque ouvrier doit assumer sa part des corvées répugnantes et pénibles ; il doit passer par une série de travaux et de connaissances, de grades et d'emplois qui lui assurent une formation encyclopédique.

Proudhon tient absolument à « faire parcourir à l'ouvrier la série des opérations de l'industrie à laquelle il est attaché. Ainsi la division du travail ne peut plus être pour l'ouvrier une cause de dégradation ; elle est au contraire l'instrument de son éducation et le gage de sa sécurité » (Proudhon, 2013c)¹⁵⁶⁴.

Ici, Pierre Haubtmann, commentant Proudhon, a fait remarquer que pour Marx c'est l'« atelier automatique » – on dirait aujourd'hui l'automation – qui, par la division du travail et la réduction des heures de travail toutes deux poussées à l'extrême, permettra à chaque homme d'atteindre son « développement intégral ». La machine relayant l'homme, la

désaliénation s'opérera, non dans le travail, mais dans le loisir. Proudhon n'est guère séduit par une telle perspective. Pour lui, l'homme est essentiellement un producteur. Il voudrait qu'il soit constamment au travail. Nous sommes aux antipodes du pétulant *Droit à la paresse* de Paul Lafargue (1990). Pour le puritain farouche, pour le « saint Paul du socialisme » qu'était Proudhon, loisir n'était pas loin d'être synonyme de luxure (Guérin, 1963). La « désaliénation », il l'attend d'un mode de production qui donnerait à l'ouvrier une vue synthétique du processus de travail¹⁵⁶⁵.

Gurvitch, confrontant Marx et Proudhon, a souligné le passage que voici de la *Justice* : « L'esprit n'est plus dans l'ouvrier, il est passé dans la machine¹⁵⁶⁶. Ce qui devrait faire le mérite des travailleurs est devenu leur abêtissement. » Ces maux ne pourraient être corrigés que « si les forces collectives aliénées au profit de quelques exploitants revenaient au travail dans son ensemble » (Proudhon, 2013a ; Gurvitch, 1964).

Proudhon compte sur un accroissement de la productivité dans l'autogestion, grâce à la joie du travail désaliéné. Après cette digression, les conditions essentielles de l'autogestion sont selon Proudhon :

- Les fonctions sont électives et les règlements soumis à l'approbation des associés.
- Les rémunérations sont proportionnées à la nature de la fonction, à l'importance du talent, à l'étendue de la responsabilité. Tout associé participe aux bénéfices dans la proportion de ses services.
- Chacun est libre de quitter à volonté l'association, de faire régler son temps et liquider ses droits.
- Les travailleurs associés choisissent leurs conducteurs, leurs ingénieurs, leurs architectes, leurs comptables. Proudhon insiste sur le fait que le prolétariat manque encore de capacités. Il faut le reconnaître, « la classe travailleuse est encore, par l'insuffisance de ses vues et son inexpérience des affaires, incapable de gérer d'aussi grands intérêts que ceux du commerce et de la haute industrie, et conséquemment au-dessous de sa propre destinée. Les hommes manquent dans le prolétariat » (Proudhon, 2013a)

D'où nécessité d'associer à l'autogestion ouvrière des « notabilités industrielles et commerciales » qui initieraient les ouvriers à la discipline des affaires et seraient rémunérées par un traitement fixe : « Il y a place pour tout le monde au soleil de la révolution » (Proudhon, 2013c).

Remarquons, en passant, que cette conception libertaire de l'autogestion est aux antipodes de l'« autogestion » paternaliste et étatique telle que l'avait exposée Louis Blanc dans un projet de décret du 15 septembre 1849 (Proudhon, 1929 : 257-260). L'auteur de l'*Organisation du travail* voulait créer des associations ouvrières sous l'égide de l'État, commanditées par l'État. Il prévoyait pour elles une répartition autoritaire des bénéfices, ainsi ventilés : 25 % à un fonds d'amortissement du capital ; 25 % à un fonds de secours social ; 25 % à un fonds de réserve ; 25 % à partager entre les travailleurs.

Proudhon ne voulait rien entendre d'une « autogestion » de ce genre. Pour l'intransigeant qu'il était, pas de compromis possible. Les travailleurs associés ne devaient pas « se soumettre à l'État », mais « être l'État lui-même¹⁵⁶⁷ » : « L'association [...] peut tout faire, tout réformer sans l'assistance du pouvoir, envahir et se soumettre le pouvoir lui-même. »

Proudhon voulait « marcher au gouvernement par l'association, non à l'association par le gouvernement » (Proudhon, 2009a). Il mettait en garde contre l'illusion que l'État, tel que le rêvent les socialistes « autoritaires », pourrait tolérer une autogestion libre. Comment, en effet, supporterait-il « à côté d'un pouvoir centralisé la formation de foyers ennemis » ? D'où cette mise en garde où l'intransigeance devient prophétique :

Rien n'est faisable par l'initiative, par la spontanéité, par l'action indépendante des individus et des collectivités tant qu'elles seront en présence de cette force colossale dont l'État est investi par la centralisation (Proudhon, 2013b).

Proudhon, en effet, anticipe ici le drame de l'autogestion contemporaine, expérimentée que ce soit en Yougoslavie ou en Algérie, dans le cadre d'un État dictatorial.

C'est en fait la conception libertaire, et non la conception étatique, de l'autogestion qui prévalut dans les congrès de la 1^{re} Internationale¹⁵⁶⁸. Au congrès de Lausanne (1867), le rapporteur, le Belge César De Paepe, ayant proposé de rendre l'État propriétaire des entreprises à nationaliser, Charles Longuet, alors libertaire, spécifia :

D'accord, à la condition qu'il soit bien entendu que nous définissons l'État comme la collectivité des citoyens [...], aussi que ces services ne seront pas administrés par des fonctionnaires de l'État [...] mais par des compagnies ouvrières.

Le débat reprit l'année suivante (1868) au congrès de Bruxelles et le même rapporteur, cette fois, eut soin d'apporter la précision réclamée : « La propriété collective appartiendrait à la société entière, mais elle serait concédée à des associations de travailleurs. L'État ne serait plus que la fédération des divers groupes de travailleurs. » La proposition, ainsi explicitée, fut adoptée (Freymond, 1962, 1 : 151, 365-465).

L'optimisme dont Proudhon avait fait preuve en 1848 à l'égard de l'autogestion devait être quelque peu démenti par la leçon des faits. Quelques années plus tard, en 1857, il soumit les associations ouvrières encore existantes à une sévère critique. Leur inspiration avait été naïve, illusoire, utopique. Elles avaient payé le tribut de l'inexpérience. Elles étaient tombées dans le particularisme de l'exclusivisme. Elles avaient fonctionné comme un patronat collectif, subi l'entraînement des idées de hiérarchie et de suprématie. Tous les abus des sociétés capitalistes « furent exagérés encore dans ces compagnies soi-disant fraternelles ». Elles avaient été déchirées par la discorde, les rivalités, les défections, les trahisons. Leurs gérants, une fois initiés aux affaires, s'étaient retirés « pour s'établir à leur compte en patrons et bourgeois ». Ailleurs, ce furent les associés qui avaient réclamé le partage des produits. De plusieurs centaines d'associations ouvrières créées en 1848, il en restait, neuf ans plus tard, tout juste une vingtaine. Et Proudhon opposait à cette mentalité étroite et particulariste une conception de l'autogestion « universelle » et « synthétique ». Car la tâche de l'avenir, c'était beaucoup plus que « la réunion en sociétés de quelques centaines d'ouvriers », ce n'était rien de moins que « la reconstitution économique d'une nation de 36 millions d'âmes ». Les associations ouvrières futures devraient, « au lieu d'agir au profit de quelques-uns », travailler pour tous (Proudhon, 2009b). L'autogestion exigeait donc « une certaine éducation » des autogestionnaires. « On ne naît point associé, on le devient. » La tâche la plus difficile des associations c'était « de civiliser les associés ». Ce qui leur avait manqué – ici Proudhon renouvelait sa mise en garde de 1851 –, c'était « des hommes sortis du sein des masses travailleuses qui avaient appris à l'école des exploiters à se passer d'eux ». Il s'agissait moins de former une « masse de capitaux » qu'un « fonds d'hommes ».

Sur le plan juridique, Proudhon avait d'abord envisagé de confier aux associations ouvrières la propriété de leurs entreprises. Maintenant, comme l'a souligné Georges Gurvitch, il rejetait sa conception initiale « de la possession appartenant aux groupes de producteurs » (Gurvitch 1964 : 46,

108). Pour ce faire, il distingua, dans un écrit posthume (Proudhon, 1997), entre possession et propriété. La propriété est absolutiste, aristocratique, féodale, despotique ; la possession est démocratique, républicaine, égalitaire : elle consiste en la jouissance usufruitière d'une concession incessible et inaliénable. Les producteurs recevraient, à titre d'« alleu », tout comme les anciens Germains, leurs instruments de production. Ils n'en seraient pas les propriétaires. Cette « formule supérieure » de possession réunirait tous les avantages de la propriété et de l'association sans aucun de leurs inconvénients. Ce qui succéderait à la propriété, ce serait, comme le commente Gurvitch, une copropriété fédérative attribuée non certes à un État, mais à l'ensemble des producteurs réunis en une vaste fédération agricole et industrielle. La fédération économique serait amenée à « contrebalancer » l'État, un État non plus rayé, cette fois, de la carte proudhonienne, mais transformé de fond en comble¹⁵⁶⁹.

Et Proudhon de lire dans l'avenir d'une autogestion ainsi revue et corrigée :

Ce n'est pas une vaine rhétorique qui le déclare, c'est la nécessité économique et sociale. Le moment approche où nous ne pourrons plus marcher qu'à ces conditions nouvelles. [...] Les classes [...] doivent se résoudre dans une seule et même association de producteurs (Proudhon, 1997).

Sur quelles bases assurer les échanges entre les diverses associations ouvrières ? Proudhon a, d'abord, soutenu que la valeur d'échange de toutes les marchandises pouvait être mesurée par la quantité de travail nécessaire pour les produire. Les diverses associations de production céderaient leurs produits au prix de revient. Les travailleurs rétribués en « bons de travail » achèteraient dans les comptoirs d'échange ou magasins sociaux les marchandises au prix de revient estimé en heures de travail.

Cette conception dite mutuelliste était quelque peu utopique, en tout cas plutôt malaisée à mettre en application en régime capitaliste. La Banque du peuple, fondée par Proudhon au début de 1849, réussit à obtenir, en six semaines, quelque 20 000 adhésions, mais son existence devait être brève. Certes l'ascension foudroyante du prince-président Louis Bonaparte y fut pour quelque chose. Mais il était chimérique de croire que le mutuellisme ferait tache d'huile, de s'exclamer, comme le Proudhon d'alors : « C'était vraiment le nouveau monde, la société de "promission" qui, se greffant sur l'ancienne, la transformait peu à peu ! »

Pierre Haubtmann a eu raison, semble-t-il, de souligner, dans sa thèse, le caractère illusoire de ce mutuellisme des années 1846-1848. Mais il a peut-être accablé un peu trop lourdement Proudhon par l'insistance avec laquelle il évoque ses péchés de jeunesse qui devaient assez être vite corrigés par des vues concrètes et plus positives sur l'autogestion ouvrière.

Quant à la rémunération basée sur l'évaluation de l'heure de travail, elle était, à divers titres, contestable. Aux alentours de 1880, les anarchistes communistes (ou « communistes libertaires ») de l'école de Kropotkine, Malatesta, Elisée Reclus, Carlo Cafiero..., ne se firent pas faute de la critiquer. Tout d'abord, à leurs yeux, elle était injuste. « Trois heures de travail de Pierre, objecte Cafiero, peuvent souvent valoir cinq heures de travail de Paul. » D'autres facteurs que la seule durée interviennent dans la détermination de la valeur du travail : l'intensité, la formation professionnelle et intellectuelle, etc. Il faudrait aussi tenir compte des charges de famille de l'ouvrier. On retrouve les mêmes objections dans la « Critique du programme de Gotha », rédigée par Karl Marx en 1875, mais mise sous le boisseau par la social-démocratie allemande jusqu'en 1891 et que les « communistes libertaires » ne connaissaient donc pas quand ils argumentaient contre Proudhon¹⁵⁷⁰.

En outre, soutint l'école de Kropotkine, le travailleur demeure, en régime collectiviste, un salarié, esclave de la communauté qui achète et surveille sa force de travail. La rémunération proportionnelle aux heures de travail fournies par chacun ne peut être un idéal, tout au plus un pis-aller temporaire. Il faudrait en finir avec la morale puisée dans les livres de comptabilité, avec la philosophie du « doit et avoir ».

Ce mode de rétribution procède d'un individualisme mitigé en contradiction avec la propriété collective des moyens de production. Il est incapable d'opérer une transformation de l'homme, profonde et révolutionnaire. Il est incompatible avec l'« anarchie ». Une forme nouvelle de possession exige une forme nouvelle de rétribution. Les services rendus à la société ne peuvent être évalués en unités monétaires. Il faudrait placer les besoins au-dessus des services. Tous les produits créés par le travail de tous devraient appartenir à tous et chacun en prendre librement sa part. À chacun selon ses besoins, telle devrait être la devise du communisme libertaire (Malatesta, 1884 ; Kropotkine, 2011, 2013, 2015).

Mais Malatesta, Kropotkine et leurs amis semblent avoir ignoré que Proudhon lui-même avait prévu, au moins en partie, leurs objections et,

finalement, révisé sa conception première. Sa *Théorie de la propriété*, publiée après sa mort, expliquait que c'était seulement dans son *Premier Mémoire*, celui de 1840, qu'il avait soutenu l'égalité de salaire à égalité de travail :

J'avais oublié de dire deux choses : la première, que le travail se mesure en raison composée de sa durée et de son intensité ; la seconde, qu'il ne faut comprendre dans le salaire du travailleur ni l'amortissement de ses frais d'éducation et du travail qu'il a fait sur lui-même comme apprenti non payé, ni la prime d'assurance contre les risques qu'il court, et qui sont loin d'être les mêmes dans chaque profession.

Cet « oubli », Proudhon affirmait l'avoir « réparé » dans ses écrits suivants, où il faisait compenser par des sociétés coopératives d'assurances mutuelles les frais et risques inégaux (Proudhon, 1997). Remarquons ici que Proudhon ne considérait nullement la rétribution des membres de l'association ouvrière comme un salaire, mais bien plutôt comme une répartition des bénéfices, librement décidée entre travailleurs associés et coresponsables. Sinon, comme le remarque, à ce propos, Pierre Haubtmann, l'autogestion n'aurait aucun sens¹⁵⁷¹.

Les « communistes libertaires » crurent aussi devoir reprocher au mutuellisme de Proudhon et au collectivisme, plus conséquent, de Bakounine, de n'avoir pas voulu préjuger la forme que prendrait, en régime socialiste, la rétribution du travail. Ces censeurs semblent perdre de vue que les deux fondateurs de l'anarchisme avaient eu le souci de ne pas enfermer, prématurément, la société dans des cadres rigides. Ils voulaient, sur ce point, réserver aux associations ouvrières la plus grande latitude. Pour Bakounine, le collectivisme devait être mis en pratique « sous des formes et des conditions diverses, qui seront déterminées dans chaque localité, dans chaque région et dans chaque commune par le degré de civilisation et par la volonté des populations » (Bakounine, 1973).

Mais la justification de cette souplesse, de ce refus des solutions précipitées, les « communistes libertaires » la fournirent eux-mêmes, à l'encontre de leurs impatientes anticipations, lorsqu'ils soulignèrent que, dans le régime idéal de leur choix, « le travail produirait beaucoup plus qu'il ne faut pour tous ». Ce n'est, en effet, que lorsque s'ouvrirait l'ère de l'abondance que les normes « bourgeoises » de rémunération pourraient faire place à des normes spécifiquement « communistes ». Mais pas avant,

comme l'ont aperçu Marx (1972) et Lénine (1977), avec une certaine lucidité, mais non sans un préjugé étatiste.

Rédigeant, en 1884, le programme d'une Internationale anarchiste encore dans les limbes, Malatesta convint que le communisme ne serait immédiatement réalisable que dans des secteurs très restreints et que, « pour le reste », il faudrait accepter « à titre transitoire » le collectivisme :

Le communisme, pour être réalisable, a besoin d'un grand développement moral des membres de la société, d'un sentiment élevé et profond de solidarité que l'élan révolutionnaire ne suffira peut-être pas à produire, d'autant plus que manqueront, dans les débuts, les conditions matérielles favorisant un tel développement (Malatesta, 1884).

Après Malatesta, l'anarchiste Fernand Pelloutier, devenu syndicaliste révolutionnaire, sera encore plus catégorique :

Personne ne croit [...] que la prochaine révolution réalise le communisme pur. Par le fait qu'elle éclatera sans doute, avant que soit achevée l'éducation anarchiste, les hommes ne seront point assez mûrs pour pouvoir s'ordonner absolument eux-mêmes. Nous devons prendre les hommes tels qu'ils sont, tels que nous les léguera l'ancienne société (Pelloutier, 1895).

Parmi les normes héritées de l'économie bourgeoise, il en est une dont le maintien, en économie collectiviste ou autogestionnaire, soulève d'épineux problèmes, à savoir la concurrence. De même qu'aux yeux de Proudhon la propriété individuelle des produits du travail constitue pour le producteur la garantie de son indépendance personnelle, la concurrence est « l'expression de la spontanéité sociale », le gage de la « liberté » des associations. En outre, elle constitue, pour longtemps encore, un stimulant irremplaçable, sans lequel une « immense relâche succéderait à la tension ardente de l'industrie ». « Otez la concurrence [...], la société, privée de force motrice, s'arrête comme une pendule dont le ressort est détendu » (Proudhon, 2015). Et Proudhon proposait des recettes pratiques :

Vis-à-vis de la société, la compagnie ouvrière s'engage à fournir toujours au prix le plus près du prix de revient les produits et services qui lui sont demandés. [...] À cet effet la compagnie ouvrière s'interdit toute coalition [monopolistique], se soumet à la loi de la concurrence, tient ses livres et ses archives à la disposition

de la société qui conserve à son égard, comme sanction de son droit de contrôle, la faculté de la dissoudre (Proudhon, 2013c).

La concurrence et l'association s'appuient l'une sur l'autre. [...] La plus déplorable erreur du socialisme est de l'avoir regardée [la concurrence] comme le renversement de la société. Il ne saurait [...] être [...] question de détruire la concurrence [...] Il s'agit d'en trouver l'équilibre, je dirais volontiers la police (Proudhon, 1867, 1 : 208).

Cet attachement au principe de la concurrence valut à Proudhon les sarcasmes de Louis Blanc :

Nous ne saurions comprendre ceux qui ont imaginé je ne sais quel mystérieux accouplement des deux principes opposés. Greffer l'association sur la concurrence est une pauvre idée : c'est remplacer les eunuques par les hermaphrodites (Proudhon, 1867, 1 : 210).

Louis Blanc voulait « arriver à un prix uniforme », fixé par l'État, et empêcher toute concurrence entre les ateliers d'une même industrie. Proudhon lui rétorqua que le prix « ne se règle que par la concurrence », c'est-à-dire par la faculté que le consommateur trouve « de se passer des services de celui qui les surfait » (Proudhon, 1867, 1 : 210).

Proudhon, certes, ne se dissimulait pas les méfaits de la concurrence qu'il avait, au surplus, surabondamment décrits dans sa *Philosophie de la misère*. Il savait qu'elle est source d'inégalité. Il admettait que « dans la concurrence la victoire est assurée aux plus gros bataillons ». Tant qu'elle est « anarchique » (au sens péjoratif du terme), qu'elle ne s'exerce qu'au profit d'intérêts privés, elle engendre nécessairement la guerre civile, et, en fin de compte, l'oligarchie. « La concurrence tue la concurrence » (Proudhon, 1867, 1 : 209, 211, 234)

Mais de l'avis de Proudhon, l'absence de concurrence ne serait pas moins pernicieuse. Il citait l'exemple de la Régie des tabacs. Ce monopole, du fait même qu'il est soustrait à la concurrence, est un service trop cher, sa productivité est insuffisante. Si toutes les industries étaient soumises à un tel régime, la nation, selon lui, ne pourrait plus équilibrer ses recettes et ses dépenses (Proudhon, 2015).

Mais la concurrence telle que la rêvait Proudhon n'est pas la concurrence abandonnée à elle-même de l'économie capitaliste, mais une concurrence dotée d'un principe supérieur qui la « socialise », une concurrence qui

opère sur la base d'un échange loyal, dans un esprit de solidarité, une concurrence qui, tout en sauvegardant l'initiative individuelle, ramènerait à la collectivité les richesses qu'actuellement l'appropriation capitaliste détourne (Proudhon, 2015).

De toute évidence, il y a dans cette conception une part d'utopie. La concurrence, l'économie dite de marché produisent fatalement l'inégalité et l'exploitation, même si l'on partait d'une situation d'égalité parfaite. Elles ne sauraient être accouplées à l'autogestion ouvrière qu'à titre transitoire, comme un moindre mal nécessaire, en attendant qu'une mentalité de « sincérité de l'échange », comme disait Proudhon (Proudhon, 2015), se soit développée chez les autogestionnaires ; et, surtout, que la société ait passé du stade de la pénurie à celui de l'abondance, à partir duquel la concurrence perdrait sa raison d'être¹⁵⁷².

Mais, dans cette période transitoire, il paraît souhaitable que la concurrence soit limitée, comme c'est le cas, d'ailleurs, aujourd'hui, en Yougoslavie, à la sphère des moyens de consommation, où elle a, au moins, l'avantage de défendre les intérêts du consommateur (Meister, 1964 : 334). Toutefois, la concurrence, en Yougoslavie, conduit, trop souvent, à des excès et à des irrationalités que se plaisent à dénoncer les adversaires autoritaires de l'économie de marché. Utile, à la fois, comme stimulant à l'esprit d'entreprise et comme moyen de lutte contre la vie chère, elle entretient trop souvent chez les autogestionnaires yougoslaves une mentalité égoïste et quasi capitaliste, d'où le souci de l'intérêt général est absent.

Il est à noter que l'autogestion ouvrière en Yougoslavie est critiquée, aujourd'hui, par les Cubains et les Chinois, à cause, précisément, de son incapacité à concilier concurrence et socialisme.

Bien avant que les « communistes » autoritaires d'aujourd'hui ne dénoncent l'accouplement de l'autogestion et de la concurrence, les « communistes libertaires » des années 1880 s'en étaient pris à une économie collectiviste de type proudhonien, fondée sur le principe de la lutte, où l'on ne ferait que rétablir parmi les compétiteurs l'égalité du point de départ pour les jeter ensuite dans une bataille comportant nécessairement des vainqueurs et des vaincus, où l'échange des produits finirait par se faire selon le principe de l'offre et de la demande, « ce qui serait tomber en pleine concurrence, en plein monde bourgeois ». Ce langage ressemble fort à celui que tiennent aujourd'hui, contre l'expérience yougoslave, certains de ses détracteurs du monde

« communiste ». Ils croient devoir faire retomber sur l'autogestion l'hostilité que leur inspire l'économie de marché concurrentielle : comme si les deux notions étaient inséparables l'une de l'autre. Tel était – je parle de lui au passé – le cas, par exemple, de Che Guevara, qui se méfiait de l'autogestion parce qu'il la croyait synonyme de concurrence¹⁵⁷³.

Proudhon pour en revenir à lui, aperçoit fort bien que la gestion par les associations ouvrières ne peut être qu'unitaire. Il insiste sur le « besoin de centralisation et d'unité ». Je ne trouve pas en lui « ce provincialisme fermé au vaste monde » qu'ont cru voir certains. Il pose la question :

Est-ce que les compagnies ouvrières pour l'exploitation des grandes industries n'expriment pas l'unité ? Ce que nous mettons à la place du gouvernement, c'est l'organisation industrielle. Ce que nous mettons à la place de la centralisation politique, c'est la centralisation économique.

L'autogestion, c'est pour Proudhon la société enfin « vivante, organisée », « le plus haut degré de liberté et d'ordre auquel l'humanité puisse parvenir ». Et, dans une envolée, il s'écrie :

Nous voilà libres, émancipés de notre coque embryonnaire. Tous les rapports sont intervertis. Hier nous marchions la tête en bas. Nous changeons d'existence. Telle est au 19^e siècle la Révolution (- Proudhon, 2013c).

Toutefois Proudhon, en dépit de son souci d'unité, appréhende une planification autoritaire et c'est pourquoi il lui préfère, d'instinct, une concurrence d'inspiration solidariste. Mais l'anarchisme s'est fait, depuis, d'une façon plus conséquente, l'avocat d'une planification démocratique et libertaire, élaborée de bas en haut, par la confédération syndicale des entreprises autogérées.

C'est ainsi que Bakounine entrevoyait les perspectives de planification à l'échelle mondiale qui s'ouvrent à l'autogestion :

Les associations coopératives ouvrières sont un fait nouveau dans l'Histoire ; nous assistons aujourd'hui à leur naissance, et nous pouvons seulement pressentir, mais non déterminer à cette heure l'immense développement que, sans aucun doute, elles prendront et les nouvelles conditions politiques et sociales qui en surgiront dans l'avenir. Il est possible et même fort probable que, dépassant un jour les limites des communes, des provinces et même des États actuels, elles donnent une nouvelle constitution à la société

humaine entière, partagée non plus en nations, mais en groupes industriels.

Ainsi elles formeront « une immense fédération économique », avec, au sommet, une assemblée suprême. À la lumière des « données, aussi larges que précises et détaillées, d'une statistique mondiale », elles combineront l'offre avec la demande pour diriger, déterminer et répartir entre les différents pays la production de l'industrie mondiale, de sorte qu'il n'y aura plus, ou presque plus, de crises commerciales ou industrielles, de stagnation forcée, de désastres, plus de peines ni capitaux perdus¹⁵⁷⁴.

La conception proudhonienne de la gestion par les associations ouvrières comportait une équivoque. Il n'était pas toujours précisé si les groupes autogestionnaires demeureraient en compétition avec des entreprises capitalistes, en un mot si, comme on dit aujourd'hui en Algérie, le secteur socialiste coexisterait avec un secteur privé ou si, au contraire, la production dans son ensemble serait socialisée et mise en autogestion.

Bakounine, à la différence de son maître Proudhon, dont la pensée est encore hésitante sur ce point, est un collectiviste logique avec lui-même. Il aperçoit clairement les dangers d'une coexistence des deux secteurs. Les ouvriers, même associés, ne peuvent rassembler des capitaux capables de lutter contre les grands capitaux bourgeois. Et, d'autre part, le danger existe qu'au sein des associations ouvrières, ne surgisse, par la contagion de l'environnement capitaliste, « une nouvelle classe d'exploiteurs des travaux du prolétariat ».

L'autogestion contient en elle tous les germes de l'émancipation économique des masses ouvrières, mais elle ne pourra développer réellement tous ces germes que lorsque « les capitaux, les établissements d'industrie, les matières premières et les instruments [...] deviendront la propriété collective des associations ouvrières productives, tant industrielles qu'agricoles, librement organisées et fédérées entre elles ». « La transformation sociale ne pourra s'opérer de façon radicale et définitive que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société », c'est-à-dire par une révolution sociale transformant la propriété individuelle en propriété collective. Dans une telle organisation sociale, les ouvriers seraient collectivement leurs propres capitalistes, leurs propres patrons. Ne seraient laissées à la propriété individuelle « que les choses qui servent réellement à l'usage personnel » (Bakounine, 1973).

Tant que la révolution sociale n'est pas accomplie, Bakounine, tout en admettant que les coopératives de production ont l'avantage d'habituer les

ouvriers à s'organiser, à diriger leurs affaires eux-mêmes, qu'elles créent les premiers germes d'une action ouvrière collective, estimait que ces îlots au sein de la société capitaliste ne peuvent avoir qu'une efficacité limitée, et il incitait les travailleurs à « s'occuper moins de coopération que de grèves » (Bakounine, 1973). C'est, comme l'a fait remarquer Gurvitch, la position inverse de celle de Proudhon qui, nourrissant des illusions sur la rapide absorption de l'économie capitaliste par l'autogestion ouvrière, sous-estimait l'importance du syndicalisme ouvrier et faisait trop peu de cas du droit de grève (Gurvitch, 1964 : 113).

En guise de conclusion

Les vues de Proudhon sur l'autogestion ne forment, certes, pas un corps de doctrine homogène, parfaitement ajusté, pur de toute hésitation et de toute ambiguïté. Loin de là. Les contradictions y abondent.

Il y a un Proudhon mutuelliste qui défend, exalte, essaie de préserver de la roue implacable du progrès le petit producteur indépendant, et il y a un Proudhon résolument collectiviste qui n'hésite pas à marcher avec son temps, avec le progrès technique, avec le machinisme, avec la grande industrie.

Il y a un Proudhon optimiste qui, en 1848, couvre de fleurs les associations ouvrières nées spontanément, et il y a un Proudhon pessimiste qui, quelques années plus tard, en 1857, dressera sévèrement le bilan de l'échec ces associations.

Il y a un Proudhon chimérique qui imagine le mutuellisme susceptible d'une application partielle au sein même du régime capitaliste et qui se persuade que le secteur socialiste, par son dynamisme propre, ferait tache d'huile, et il y a un Proudhon beaucoup plus réaliste et donc réticent sur ce point.

Il y a, en ce qui concerne le régime juridique de la propriété dans l'autogestion, un Proudhon désintégrateur qui, d'abord, envisage de la confier aux associations ouvrières elles-mêmes, selon le principe « l'usine aux ouvriers », et il y a un Proudhon intégrationniste qui, plus tard, préférera la remettre à l'ensemble des producteurs réunis en une vaste fédération agricole et industrielle.

Il y a un Proudhon simpliste, qui propose une définition fort contestable de la valeur du travail, et il y a un Proudhon plus subtil qui, ensuite, admet que la durée du travail ne saurait être la seule base du calcul et qui s'efforce de réparer ce qu'il appelle ses « oublis ».

Il y a un Proudhon qui fait le procès de la propriété privée, et il y a un Proudhon qui l'exalte, de même qu'il y a un Proudhon qui célèbre les vertus de la concurrence et il y a un Proudhon qui insiste sur ses méfaits. Ce n'est que bien rarement qu'il parvient à opérer une véritable synthèse de notions contradictoires, et c'est pourquoi il dissimule ses échecs en se flattant seulement d'« équilibrer » les antinomies.

Il y a un Proudhon décentralisateur et fédéraliste, qui se méfie de toute planification, par crainte de ressusciter l'autorité, et il y a un Proudhon qui n'hésite pas préconiser la centralisation économique et qui souligne le caractère unitaire de la production.

Il y a un Proudhon qui, en affirmant la capacité de la classe ouvrière et le devoir qu'elle a de se séparer radicalement des institutions bourgeoises, ouvre la voie au syndicalisme ouvrier moderne et il y a un Proudhon qui sous-estime les luttes revendicatives, hanté qu'il est par la formation de coopératives ouvrières de production.

Ici, nous touchons peut-être à la lacune la plus sérieuse de la conception proudhonienne de l'autogestion. Il lui manque d'être articulée, coordonnée, par un anarcho-syndicalisme ou un syndicalisme révolutionnaire du type de celui grâce auquel sera possible l'admirable expérience des collectivisations espagnoles de 1936¹⁵⁷⁵. Quand Proudhon fait allusion à une « vaste fédération agricole et industrielle », il s'abstient d'approfondir, à la manière syndicaliste, cette notion qui, sous sa plume, demeure inarticulée et vague.

Il y a un Proudhon qui, dans la première partie de sa vie militante, est uniquement préoccupé d'organisation économique, qui se méfie de tout ce qui touche au politique et il y a un second Proudhon qui cessera de négliger le problème de l'administration territoriale, qui la fondera sur la commune autonome (Proudhon, 2013a ; 1952), toutefois sans lier de façon suffisamment précise et cohérente le pouvoir communal, d'une part, les associations ouvrières de production, d'autre part.

Enfin, il y a un Proudhon qui refuse catégoriquement toute forme d'État – au point d'opposer un refus sectaire à une commandite des associations ouvrières par un État socialisant – et il y a aussi un Proudhon qui ne se veut plus anarchiste mais fédéraliste et qui fait la part de l'État.

Telles sont, brièvement rappelées, quelques-unes des lacunes et déficiences de la pensée proudhonienne en ce qui concerne l'autogestion ouvrière.

Mais, à côté de ses faiblesses, que de vues lucides, que d'anticipations prophétiques ! Le lecteur de Proudhon, s'il est au courant des problèmes concrets que pose la pratique de l'autogestion en Yougoslavie [des années 1950 et du début des années 1960]¹⁵⁷⁶ et en Algérie [de l'indépendance jusqu'au coup d'État de Boumediene, 1962-1965]¹⁵⁷⁷, se trouve, à tout instant, avec lui, en pays familier. Presque toutes les difficultés qui forment le drame de l'autogestion contemporaine se trouvent annoncées, décrites, dans l'œuvre proudhonienne, elles y font l'objet de pathétiques mises en garde : qu'il s'agisse de l'incompatibilité de l'État tentaculaire et de l'autogestion libre ; qu'il soit question de la pénurie d'hommes préparés à l'autogestion, du manque de cadres techniques ; qu'il s'agisse, au moins pendant une période transitoire, de l'inéluctabilité d'une économie de marché comportant un certain degré de concurrence ; qu'il s'agisse, enfin, de la difficulté d'instaurer, prématurément, un communisme intégral, lequel serait praticable seulement le jour où régnerait l'abondance et où le consommateur n'aurait plus qu'à « puiser au tas » – sur tous ces points, Proudhon éclaire l'avenir d'un projecteur puissant. Mais, là même où il hésite, où il se contredit, où il se reprend, il donne à son lecteur une leçon combien précieuse de relativisme.

Il est passionnant d'assister à l'épanouissement d'une pensée créatrice toujours en mouvement, toujours en pleine recherche, jamais figée, jamais dogmatique, tumultueuse certes, se laissant parfois emporter par la boutade, l'improvisation, l'irréflexion, mais capable de se corriger, de se réviser, d'accepter l'enseignement des faits, d'évoluer à la lumière des expériences. D'ailleurs, Proudhon avait des excuses. La première : il abordait, en jetant les fondements de l'autogestion ouvrière, un domaine si neuf et si vierge que personne ne pouvait lui servir de guide ; la seconde : la contradiction était moins dans sa pensée que dans l'objet même qu'elle reflétait. L'autogestion ouvrière, en effet, par sa nature même, est contradictoire. Elle est condamnée à osciller entre deux pôles : d'une part, l'autonomie des groupes de production, nécessaire pour que chacun d'eux se sente réellement libre et « désaliéné » ; d'autre part, la nécessité de la coordination en vue de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts égoïstes.

Cette coordination, je le crois, peut être assurée dans les conditions optimales par le syndicalisme ouvrier révolutionnaire, qui est le mieux qualifié pour jouer un tel rôle, puisqu'il est l'émanation directe et authentique des travailleurs. Mais là où il fait défaut, où il est dégénéré et

bureaucratisé, là aussi où il est insuffisamment structuré, où il est sous-estimé, domestiqué, regardé comme un « parent pauvre », comme une « cinquième roue du carrosse », inévitablement c'est à l'État qu'échoit le rôle de coordinateur : un État qui, par la force des choses, songe surtout à se perpétuer, à étendre sans cesse ses attributions, à empiéter sur toutes les autonomies, à rogner toutes les libertés.

En dernière analyse, la contradiction la plus profonde qui déchire l'autogestion ouvrière prend sa source dans le retard historique de la formation du prolétariat. Le régime capitaliste, de même que le syndicalisme exclusivement revendicatif qui en est le corollaire, n'a pas préparé les travailleurs, ou les a fort mal préparés, à leur fonction autogestionnaire.

Pendant toute une période, ils sont donc obligés d'aller chercher au-dehors les compétences, les cadres techniques, les comptables, etc. Là où, comme en Algérie, ces cadres n'existent qu'à peine, le fonctionnement de l'autogestion est sérieusement entravé : quelqu'un observait récemment qu'il eût fallu à l'autogestion algérienne 200 000 comptables, et le gouvernement de ce pays envisage la formation annuelle accélérée de 20 000 comptables. Mais là où ces compétences existent, au moins partiellement, leur intrusion de l'extérieur vassalise l'autogestion. Des « organes de tutelle », sous couleur de fournir aux autogestionnaires une assistance technique et comptable désintéressée, ont tendance à se substituer à eux et à devenir, à leur place, gestionnaires.

Ces graves inconvénients ne pourront être éliminés que le jour où la fusion rêvée par Ferdinand Lassalle et, après lui, par Rosa Luxemburg, « de la science avec la classe ouvrière » permettra l'abolition des tutelles. Au fur et à mesure que la masse s'éduquera, la base sociale sur laquelle reposaient les tuteurs s'évanouira. Ils ne seront plus que les « organes exécutifs », constamment contrôlables et révocables, de l'« action consciente » des travailleurs¹⁵⁷⁸ (Luxemburg, 1974 : 36-37 1997 : 140-141).

Le socialisme est destiné à demeurer un vain mot, une option démagogique et creuse, tant que les travailleurs ne seront pas aptes à gérer eux-mêmes la production, tant qu'ils seront assujettis ou se laisseront assujettir à une bureaucratie parasitaire singeant le patronat dont elle s'empresse de prendre la succession.

Dans des pays comme la Yougoslavie et l'Algérie, où l'autogestion est encore atteinte de multiples vices de fonctionnement, elle s'avère avoir, pour le moins, l'avantage de permettre aux masses de faire leur

apprentissage à la fois de la démocratie et de la gestion, de stimuler leur ardeur au travail (à condition, bien entendu, de leur assurer, ce qui n'est pas toujours le cas, une rémunération équitable) ; elle leur inculque le sens de leurs responsabilités, au lieu d'entretenir chez elles, comme c'est le cas sous le joug de l'État omnipotent, les habitudes séculaires de passivité, de soumission, le complexe d'infériorité légué par un passé esclavagiste.

Au terme de cet apprentissage, l'autogestion est, en quelque sorte, condamnée à réussir. Car, s'il n'en était pas ainsi, le socialisme aurait failli à sa mission historique. Comme l'a fait observer Proudhon :

De la réponse qui sera faite [...] dépend tout l'avenir des travailleurs. Si cette réponse est affirmative, un nouveau monde s'ouvre à l'humanité. Si elle est négative, le prolétariat peut se le tenir pour dit [...] : il n'y a pour lui, dans ce bas monde, point d'espérance (Proudhon, 1857).

1965

Source

Texte paru dans *Pour un marxisme libertaire*, Paris, Robert Laffont, 1969, et Paris, Spartacus, 2003.

Pour en savoir plus

Bakounine, Mikhaïl (1973), *Œuvres complètes*, Paris, Champ libre.

Freymond, Jacques (1962), *La Première Internationale*, Genève, Librairie Droz.

Germain, Ernest (1964), « La loi de la valeur, l'autogestion et les investissements dans l'économie des États ouvriers », *Quatrième Internationale*, février-mars.

Guérin, Daniel (1963), « Proudhon et l'amour unisexe » dans *Essai sur la révolution sexuelle après Reich et Kinsey*, Paris, Belfond.

Guérin, Daniel (2001), *L'anarchisme*, Paris, Gallimard.

Guillaume, James (1904), *Le collectivisme de l'Internationale*, Neuchâtel.

Gurvitch, Georges (1964), *Proudhon et Marx : une confrontation*, Paris, Centre de documentation universitaire.

Gurvitch, Georges (1965), *Proudhon*, Paris, PUF.

Haubtmann, Pierre (sd), *P. -J. Proudhon, genèse d'un antithéiste*, thèse principale de doctorat sur Proudhon (non publiée).

Haubtmann, Pierre (1980), *La philosophie sociale de Proudhon*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Haubtmann, Pierre (1981), *Proudhon, Marx et la pensée allemande*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Haubtmann, Pierre (1982), *Proudhon, sa vie, sa pensée (1809-1849)*, Paris, Beauchesne.

Haubtmann, Pierre (1988), *Proudhon, sa vie, sa pensée (1849-1865)*, Desclée de Brouwer.

Kropotkine, Pierre (2011), *L'anarchie, sa philosophie, son idéal*, [1896], Paris, De Londres.

Kropotkine, Pierre (2013), *La conquête du pain*, Stock [1890], Paris, Dialectics.

Kropotkine, Pierre (2015), *La science moderne et l'anarchie* [1913], Paris, H. Trinquier.

- Lafargue, Paul (1990), *Le droit à la paresse* [1880], Paris, Spartacus.
- Lénine, Vladimir (1977), *L'État et la révolution*, Paris, Éditions sociales.
- Luxemburg, Rosa (1974), *Marxisme contre dictature*, Paris, Spartacus.
- Luxemburg, Rosa (1997), *Réforme sociale ou révolution*, Paris, Spartacus.
- Malatesta, Enrico (1884), *Programme et organisation de l'Association internationale des travailleurs*, Florence.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (1972), *Critique du programme de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Éditions sociales.
- Meister, Albert (1964), *Socialisme et autogestion : L'expérience yougoslave*, Paris, Le Seuil, 1964.
- Nettlau, Max (1896), *Michel Bakounine*, 1896, Londres.
- Pelloutier, Fernand (1895), « L'anarchisme et les syndicats ouvriers », *Les Temps nouveaux*, 2 novembre.
- Proudhon, Pierre-Joseph (1857), *Manuel d'un spéculateur à la Bourse*, « Conclusion ».
- Proudhon, Pierre-Joseph (1867), « Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère » [1846], ch. 4, « La concurrence », dans *Œuvres complètes*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie.
- Proudhon, Pierre-Joseph (1929), *Les confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la révolution de février (1848)* [1849], Paris, Librairie Marcel Rivière & Cie ; [1849].
- Proudhon, Pierre-Joseph (1952), « Contradictions politiques » [1862], *Œuvres complètes*, Paris, Marcel Rivière.
- Proudhon, Pierre-Joseph (1997), *Théorie de la propriété*, Paris, L'Harmattan [1866, A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie].
- Proudhon, Pierre-Joseph (2009a), *Carnets*, Paris, CNRS.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2009b), « Conclusion », dans *Manuel d'un spéculateur à la Bourse*, [1853], Paris. È®e.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2013a), *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* [1858], Nabu Press
- Proudhon, Pierre-Joseph (2013b), *De la capacité politique des classes ouvrières* [1865], Paris, BNF/Hachette.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2013c), *Idée générale de la Révolution au 19e siècle*, [1851], Paris, BNF/Hachette.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2015), *Philosophie de la misère*, Paris, FB.

1556. [\[> Vers une révolution autogestionnaire\]](#)

1557. [\[> Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)\]](#).

1558. « Manifeste électoral », *Le Peuple*, n° 4, 8-15 novembre 1848, dans *Mélanges 1848-1852*, 1868, 1.

1559. *Ibid.*, un passage presque identique est à relever dans *Idée générale...* (Proudhon, 2013c).

1560. « Manifeste électoral », *op. cit.*

1561. Haubtmann (1980 ; 1981 ; 1982 ; 1988).

1562. Haubtmann (sd : 994-995, d'après les notes inédites du « Cours d'économie » de Proudhon).

1563. Cité par Gurvitch (1964 : 93).

1564. Notes pour « Cours d'économie », citées par Pierre Haubtmann (sd : 996).

1565. Marx, *Misère de la philosophie*, p. 136 et suiv. de l'édition originale ; Pierre Hautmann, (sd : 998-999).

1566. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1567. « Manifeste de la démocratie anarchiste », dans *Le Peuple*, 22, 26 et 31 mars 1848, reproduit dans *Solution du problème social*, 1868.

1568. [[> Associations ouvrières \(Les\)](#)].

1569. [[> Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].

1570. [[> Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1571. [[> Vers une révolution autogestionnaire](#)].

1572. [[> Plan, marché, autogestion : une nouvelle dynamique ?](#)].

1573. Voir à ce sujet Ernest Germain [Ernest Mandel] (1964).

1574. « Programme et statuts de la Fraternité révolutionnaire » (1865), dans Max Nettlau (1896, 1 : 224 et suiv.).

1575. [[> Autogestion dans l'Espagne révolutionnaire \(L'\)](#)].

1576. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

1577. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1578. Rosa Luxemburg, « Masse et chefs », dans *Œuvres complètes* (en allemand, n'existent pas en français), vol. 3, p. 199-206 (article paru sous le titre « Espoirs déçus » dans *la Neue Zeit* n° 2, 12^e année, 1903-1904).

Question de l'appropriation sociale (La)

Jacques Texier

Quel est le problème que je cherche à élucider ? Il s'agit de savoir à quelles conditions il est légitime de parler d'une véritable appropriation sociale. C'est un problème qui n'est pas nouveau : nous savons tous que l'étatisation et la socialisation sont deux choses différentes.

Pour les gens de ma génération, au début des années 1970, lors de l'élaboration du programme commun de gouvernement, nous ne cessions de répéter ou de nous entendre répéter que la socialisation et l'étatisation n'étaient pas choses identiques, et en vérité, à l'époque, nous ne parlions le plus souvent, ni de socialisation, ni d'étatisation, mais de nationalisation. Simple changement de mot qui ne changeait rien au problème de fond, car la nation s'incarnait dans l'État et la nationalisation était par conséquent l'instauration d'une propriété de l'État. La conscience de la distance existant entre socialisation et étatisation se manifestait par l'idée de démocratisation du secteur et des services publics. Comme le concept de nationalisation, celui de propriété publique remplissait un rôle important pour rassurer les esprits inquiets. Propriété publique s'oppose à propriété privée et l'idée du « public » ne produit pas le même effet sur les esprits que l'idée d'État. L'idéologie anti-étatiste est en effet très répandue et connaît des formes diverses, voire opposées. L'anarchisme est évidemment anti-étatiste, mais on peut en dire autant du libéralisme et même du marxisme. L'idée de « pouvoirs publics » et de propriété publique ne rencontre pas la même hostilité : elle est en effet liée à celle d'intérêt général et il n'y a pas si grand monde pour prétendre que le concept d'intérêt général est une pure mystification.

Mais il y a encore d'autres complications conceptuelles qui se manifestent aujourd'hui mais qui existaient également au siècle dernier. La propriété sociale étant commune a été appelée collective et pendant tout un temps cette désignation était revendiquée par ses partisans qui parlaient de « collectivisme ». Aujourd'hui, « collectif » fait problème, parce que dorénavant le collectif est opposé à l'individuel. Il semble bien qu'une véritable socialisation ou appropriation sociale implique l'individu. Marx est intervenu en ce sens dans le livre 1 du *Capital* et d'une façon générale,

il définit le communisme comme la propriété des individus associés (Marx, 1950 : 3, chap 32). La question est importante par rapport au libéralisme et à l'anarchisme, mais de façon plus générale, par rapport aux valeurs de notre temps.

Notre question est donc celle-ci : comment parvenir à une véritable appropriation sociale ?

On peut déjà préciser que le problème se pose en termes de transition, celle du capitalisme au communisme (ou au socialisme). Essayons d'identifier les principaux problèmes. Le premier qui se présente est celui du rôle de l'État dans ce processus de transition. À ce sujet, Engels a exprimé une opinion dont on peut partir : « La propriété d'État sur les forces productives n'est pas la solution du conflit, mais elle renferme en elle le moyen formel, la façon d'accrocher la solution » (Engels 1977 : 315).

Le conflit dont il est question ici oppose le caractère de plus en plus social de la production et le caractère toujours privé de l'appropriation. L'idée d'Engels est que la propriété de l'État, de même que les sociétés par actions et les trusts qui apparaissent à la fin du siècle sont une façon de tenir compte, dans les limites du capitalisme, du caractère social de la production. Pour Engels, lorsque l'étatisation intervient pour des raisons économiques, elle signifie un progrès économique. Pour autant, Engels ne confond pas le capitalisme d'État, dont on va beaucoup parler au cours du 20^e siècle, et le socialisme. Dans l'*Anti-Dühring*, il critique radicalement les théories du socialisme d'État qui ont fleuri en Europe et en Allemagne à la fin du siècle dernier.

Si Engels ne les confond pas, il souligne néanmoins que le capitalisme d'État prépare l'avènement du socialisme et c'est une formule dialectique à la Hegel qui est chargée de nous faire comprendre comment on passe du capitalisme d'État au socialisme. Le capitalisme d'État est le comble du capitalisme comme forme d'exploitation, mais il organise la production sociale, comme le faisaient déjà les sociétés par actions et les trusts, si bien qu'on arrive au socialisme par un « renversement en son contraire » du capitalisme d'État. Mais Engels prend bien soin de souligner que « ni la transformation en sociétés par actions, ni la transformation en propriété d'État ne supprime la qualité de capital des forces productives ».

Bref, si l'étatisation tient compte du caractère de plus en plus social de la production, le capitalisme d'État n'en est pas moins toujours du

capitalisme : le capital est toujours présent et donc le rapport capital/travail. Mais c'est un fait que l'idée de capitalisme d'État est considérée favorablement par une partie de ceux qui attendent du socialisme l'émancipation des producteurs. Cela n'a pas toujours été le cas. En particulier, des courants radicaux du mouvement ouvrier ont souvent expliqué – en opposition aux courants réformistes du socialisme d'État – qu'on ne voyait pas ce que les salariés avaient à gagner à l'étatisation des forces productives.

Il faut me semble-t-il prendre en considération, non seulement les nationalisations, mais surtout la création des services publics dont certains comme l'éducation échappent très largement au secteur marchand, pour comprendre que les partisans du socialisme et du communisme regardent les nationalisations avec les yeux de Chimène. C'est qu'avec les services publics, nous pouvons nous croire en présence, non d'un État ayant un caractère de classe, qui exerce des fonctions politiques répressives et des fonctions économiques au service du capital et de son accumulation, mais d'un pouvoir public dont la fonction est de servir l'intérêt général. À partir de cette expérience des services publics sur laquelle l'offensive néolibérale voudrait bien revenir, on assiste à une évolution philologique qui a son importance : on parlera de propriété publique et non simplement de propriété étatique ou d'étatisation.

Le premier problème que nous rencontrons lorsque nous abordons théoriquement la question de la transition est de savoir quel peut être le rôle de la propriété publique dans la transition du capitalisme au socialisme. On peut aussi formuler le problème de façon un peu différente. Si l'on accepte l'idée formulée par Engels dans l'*Anti-Dühring* sur le rôle joué par l'État pour accrocher la solution, la question pourrait se formuler ainsi : soit le mode d'appropriation communiste qui caractérisera la société communiste. Cette appropriation communiste ou cette propriété communiste conservera-t-elle, au moins à titre de dimension nécessaire et peut-être non suffisante, quelque chose de la propriété publique ? Si la propriété publique reste une dimension nécessaire de la propriété communiste, quelle sera exactement sa fonction ? Est-ce que la propriété publique sera là pour exprimer la dimension sociale ou collective de la production et de sa maîtrise commune, en opposition avec les autres dimensions que nous pouvons imaginer qui sont celles des collectifs de base, voire celle de l'individu ?

Le deuxième problème de la transition se pose à partir des élaborations nouvelles que nous trouvons dans l'œuvre de Marx dans les années soixante du 19^e siècle, à l'époque de l'Association internationale des travailleurs et de l'élaboration de l'ensemble des livres du *Capital*. Elles portent sur le rôle que peuvent jouer les coopératives ouvrières de production dans la transition d'une société à l'autre. Dans le livre 3 du *Capital* en particulier, Marx affirme très nettement que les coopératives ouvrières, de même que d'une autre façon, les sociétés par actions, sont caractéristiques de la période de transition du capitalisme au communisme. Si donc nous acceptons la thèse de Marx sur le rôle décisif que pourrait jouer la multiplication des coopératives ouvrières de production dans la transition au communisme, la question que nous pouvons nous poser est celle-ci : si nous acceptons l'idée présente dans les textes de Marx selon laquelle le communisme ne saurait se réduire à la simple propriété coopérative, notre question est alors celle-ci : est-ce que la propriété coopérative disparaît purement et simplement dans l'appropriation communiste ? Ou bien au contraire n'en est-il pas ainsi et ne faut-il pas plutôt affirmer que si la propriété coopérative joue son rôle dans la transition au communisme, c'est parce que, d'une certaine façon, elle a des affinités mêmes limitées avec l'appropriation communiste et que bien loin de disparaître sans laisser de traces, il en reste quelque chose dans l'appropriation communiste. En sorte que nous pourrions dire pour nous servir des facilités du vocabulaire hégélien qu'il s'agit d'une *Aufhebung* de la propriété coopérative et non d'une simple abolition. Il reste quelque chose de l'appropriation coopérative dans l'appropriation communiste : elle est supprimée sans doute, mais aussi conservée au sens où l'entendait Hegel.

Si l'on accepte de considérer qu'il y a une sorte d'équivalence entre les coopératives du 19^e dont parlait Marx et les usines autogérées du 20^e siècle, et si on nous autorise à faire une audacieuse opération sémantique, nous poserions la question de la façon suivante dont nous espérons qu'elle apporte plus de lumières que de confusion : ne faut-il pas conserver le mot d'autogestion malgré les risques qu'il comporte et l'utiliser pour désigner une dimension de l'appropriation communiste sans laquelle elle ne serait pas ce qu'elle doit être, c'est-à-dire quelque chose de plus riche que la simple propriété publique ? Nous autorisera-t-on à dire qu'il n'y a pas de dépassement communiste du capitalisme si le communisme lui-même ne

comporte pas ce que nous pourrions appeler le *moment* autogestionnaire¹⁵⁷⁹ ?

Si nous nous efforçons maintenant de prendre ensemble les deux questions que nous venons de poser sur la propriété publique (du type service public) et sur la propriété coopérative, nous parvenons à la dernière question que nous voulons poser sur la nature de la propriété communiste.

La propriété communiste n'est-elle pas nécessairement une forme complexe de propriété qui articule d'une certaine façon un moment de propriété commune d'ensemble que nous pouvons appeler « publique » et un moment d'appropriation par les collectifs de base que je propose d'appeler provisoirement autogestionnaire, toute la difficulté étant de savoir comment s'articulent concrètement ces deux moments de l'appropriation communiste.

Je ne voudrais pas terminer cette introduction sans souligner un point décisif : il est impossible de traiter la question de l'appropriation sociale sans poser simultanément la question de l'État, du pouvoir et de la domination. Nous l'avons trouvée sous nos pas en parlant de l'étatisation qui n'est pas la socialisation et des pouvoirs publics qui peuvent s'exercer démocratiquement et, faisons cette hypothèse, sans domination. Au 19^e siècle la question s'appelle dans la pensée sociale, celle de l'abolition ou de l'extinction de l'État. Ce n'est pas une question dont on peut se débarrasser. À défaut de la traiter systématiquement, je voudrais indiquer l'orientation que j'aimerais pouvoir défendre à son propos. Conformément aux textes de Marx et d'Engels, je soutiendrai que ce qu'ils visent lorsqu'ils parlent de l'État et de son dépérissement, c'est le caractère de classe de l'État : il s'agit presque d'une tautologie puisque le socialisme ou le communisme sont des sociétés sans classes. Ce sont donc en particulier les fonctions répressives de l'État qui doivent disparaître. Mais l'État a bien d'autres fonctions fort utiles et il est à prévoir que de nouvelles fonctions feront leur apparition. Nous pouvons exprimer ceci dans le jargon de Marx et d'Engels en disant que l'« État politique » au sens propre du terme disparaît et que subsistent des « pouvoirs publics » dont aucune société ne peut se passer. Cette première proposition est tout à fait fidèle aux textes de Marx et d'Engels.

Je n'en dirai pas autant pour la distinction que je propose d'introduire dans la théorie marxiste. Je ne l'ai pas inventée : je la rencontre constamment dans mes lectures. Elle consiste à distinguer pouvoir et domination et à affirmer que la fin des sociétés de classe sera aussi la fin

de toute domination d'une classe sur une autre ou d'une fraction de la population sur une autre (tendanciellement). Mais à affirmer également que domination et pouvoir ne sont pas identiques et que les phénomènes de pouvoir ne disparaîtront pas avec l'exploitation et les formes multiples de la domination. L'autogestion généralisée des sociétés libérées de l'exploitation et de la domination n'implique pas des sociétés sans pouvoirs, mais bien plutôt des sociétés dans lesquelles le pouvoir est autogéré.

Dans la suite de cet exposé, je me propose d'étudier deux moments distincts de la réflexion de Marx et d'Engels sur l'appropriation sociale ou communiste. Le premier moment est celui du *Manifeste* et des textes qui n'en sont pas séparables comme les *Principes du communisme* d'Engels. Le deuxième moment est ultérieur et correspond à la fois à la rédaction du *Capital* et à la direction de l'Association internationale des travailleurs. La grande nouveauté consiste à prendre en considération les fabriques coopératives ouvrières pour penser la transition du capitalisme au communisme.

Le moment du Manifeste ou le passage des moyens de production des « mains de l'État » aux « mains des individus associés ».

Je citerai trois passages du *Manifeste* pour mettre en évidence deux points essentiels à mes yeux. Premier point : la conquête du pouvoir par le prolétariat et la centralisation de la production dans les mains de l'État jouent évidemment un rôle essentiel dans la conception de Marx et d'Engels. Néanmoins et ce sera mon deuxième point, ce premier moment qui doit caractériser la transition du capitalisme au communisme ne définit pas le communisme et donc le but à atteindre. Ce but est « la concentration de la production dans les mains des individus associés ».

La considération de cette différence entre le point de départ et le point d'arrivée de la transformation révolutionnaire me permettra de répondre à des auteurs d'orientation libertaire comme Pierre Ansart et Daniel Guérin qui voient dans le *Manifeste* un texte proposant un communisme étatiste (Ansart, 1984 : 154 et suiv. ; Guérin, 327-328).

Voici maintenant mes citations :

Le premier pas dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie (Marx et Engels, 1972 : 85).

Le prolétariat se servira de sa domination politique pour arracher peu à peu à la bourgeoisie tout le capital, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'État (*in den Händen des Staats*), c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante... (Marx et Engels, 1972 : 85).

Les différences de classes une fois disparues dans le cours du développement, toute production étant concentrée dans les mains des individus associés (*in den Händen der assoziierten Individuen konzentriert*), le pouvoir public (*die öffentliche Gewalt*) perd alors son caractère politique (Marx et Engels, 1972 : 87)¹⁵⁸⁰.

Ajoutons quelques commentaires à ces textes. Il n'est pas trop compliqué de comprendre comment se fait la concentration des instruments de production dans les mains de l'État. Depuis la fin du 19^e siècle, nous sommes habitués à ce que l'on a appelé le capitalisme d'État dont Lénine disait qu'il était l'antichambre du socialisme. Plus encore, nous sommes habitués à l'organisation de services publics, auxquels nous sommes attachés et qu'on est en train de démanteler. Ils reposent sur la propriété publique des moyens de production ou des infrastructures nécessaires à leur fonctionnement.

Il faut observer qu'il est un peu plus compliqué de comprendre ce que peut signifier la concentration de toute la production dans les mains des individus associés.

Est-ce qu'il y a dans le *Manifeste* des éléments qui peuvent nous aider à mieux comprendre comment cela peut advenir ? Il me semble que oui. Selon Marx et Engels, au terme du processus de transition, les classes n'existent plus et par conséquent ce que Marx appelle l'« État politique » cesse également d'exister. Par contre, ce que Marx appelle les « pouvoirs publics » (*die öffentliche Gewalt*) continuent à exister. De plus, nous savons que lors de la première phase de la révolution, les révolutionnaires donnent à l'État une forme démocratique. Le *Manifeste* parle de « conquête de la démocratie » et les *Principes du communisme* de l'établissement d'une « constitution démocratique » (Engels, 1972 : 205, 217).

Nous pouvons donc penser que l'appropriation sociale par les individus associés se fait à l'aide de ces pouvoirs publics démocratiques. « L'autogouvernement des producteurs » dont parlera Marx dans *La guerre civile en France* ou pour employer le vocabulaire du 20^e siècle, l'autogestion de l'ensemble de la vie économique fait nécessairement

intervenir le niveau politique, en entendant par là, l'instance de coordination des activités multiples des citoyens-producteurs.

Il faut noter que dans le *Manifeste* (et déjà antérieurement dans *Misère de la philosophie* qui date de 1847), Marx signale deux changements simultanés. Au terme du processus de transition : la société civile bourgeoise disparaît ainsi que l'État dit politique. À la place de la société civile s'instaure un autre type de société que Marx appelle l'« association » : elle est caractérisée par la solidarité et par le développement réciproque des individus.

L'association est le nom de la société communiste et dans les *Principes du communisme*, Engels oppose frontalement association et concurrence.

Avant d'en finir avec le *Manifeste*, il est nécessaire d'élucider deux points. Le premier concerne la définition de la politique que Marx identifie avec la domination. Avec une semblable définition, on est conduit à penser que le communisme coïncide avec la disparition du politique et de la politique. Pourtant, nous l'avons vu, c'est l'État au sens politique du terme qui doit disparaître selon Marx. Subsistent ce qu'il appelle des pouvoirs publics qui n'ont plus un caractère de classe et qui n'ont plus de fonction de domination. Par ailleurs, Marx et Engels n'ont pas cessé d'enseigner au prolétariat la nécessité de la politique. Pour éviter toute confusion, je propose donc de mettre en place une définition plus large de la politique et d'en finir avec cette définition trop étroite qui identifie politique et domination. Certes, dans la société communiste la domination de classe et l'exploitation de l'homme par l'homme disparaissent. Mais, nous pouvons affirmer que subsisteront d'autres conflits – ceux par exemple entre les diverses conceptions du développement social qui s'affronteront au niveau global de l'autogouvernement démocratique et peut-être également des conflits d'intérêts qui n'opposeront plus des classes entre elles, mais d'autres regroupements sociaux. D'autre part, il nous semble que la politique n'a pas seulement affaire avec les conflits quelle qu'en soit la nature. Elle désigne un niveau de la vie sociale qui a sa spécificité et cette spécificité se rapporte aux fonctions de coordination générale. Ces fonctions ne sont pas appelées à disparaître mais à prendre de l'ampleur dans une société communiste, étant donné que les coordinations assumées par le marché dans la société capitaliste de manière *ex post*, le seront *ex ante*, consciemment, méthodiquement et *a priori* dans la société communiste. Ces fonctions coordinatrices sont politiques au sens le plus

haut du mot. Sur ce point, il faut donc faire retour à la *polis* et à la définition aristotélicienne de l'homme comme animal politique.

Le deuxième point à élucider concerne le rapport de Marx et d'Engels avec Saint-Simon et certaines de ses thèses. Il s'agit encore du politique et de la politique comme nous allons le voir.

Dans le chapitre 3 du *Manifeste*, Marx parle des utopistes et des éléments critiques qu'on trouve dans leurs conceptions. Dans ce contexte et donc d'une façon positive, Marx parle de « la transformation de l'État en une simple administration de la production » (Marx et Engels, 1972 : 113). L'idée est reprise par Engels dans l'*Anti-Dühring* avec plus de précisions dans un lieu où il expose sa conception du dépérissement de l'État :

L'intervention d'un pouvoir d'État dans des rapports sociaux devient superflue dans un domaine après l'autre, et entre alors naturellement en sommeil. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production (Engels, 1977 : 317).

Si on la lie à celle de fin de la politique, cette idée d'une administration des choses qui prend la place du gouvernement des personnes peut être interprétée de façon technocratique. Il faut évidemment éliminer radicalement tout risque d'interprétation technocratique, quelle que soit la sympathie qu'on éprouve pour le génie de Saint-Simon. Il n'est pas inutile pour comprendre pourquoi Marx et Engels ont repris certaines des thèses de Saint-Simon à leur compte de relire de temps en temps ses œuvres. On y verra qu'il n'élimine pas la politique, mais qu'il oppose deux façons de faire de la politique : la première consiste à gouverner les hommes, c'est-à-dire à les commander et à s'en faire obéir. La deuxième est celle qu'il préconise de mettre en œuvre désormais et elle consiste à bien administrer les choses et la production sans commander les hommes. Il n'est pas trop difficile de comprendre qu'une des cibles de Saint-Simon est la domination politique et que c'est pour cela que Marx et Engels ont repris cette idée. L'idée de mettre fin à la domination doit être conservée. Mais comme je l'ai dit à la fin de l'introduction, cette élimination ne règle pas tout. La question posée est celle du pouvoir et elle consiste à demander si l'élimination de la domination est aussi celle du pouvoir. Je propose de répondre négativement à cette question. Domination et pouvoir ne se confondent pas. Les « pouvoirs publics » dont Marx continue à parler après la fin de ce qu'il appelle l'État politique sont bien des institutions grâce auxquelles le pouvoir s'exerce. Ce que nous pouvons concevoir,

c'est qu'avec la fin de ce que Marx appelait la préhistoire de l'humanité, il y ait un pouvoir sans domination. L'autogouvernement démocratique généralisé est toujours un pouvoir, mais étant donné la fin de l'exploitation et de la domination économique, on peut penser qu'il s'agit d'un pouvoir sans domination. Obéir à des lois qu'on a librement déterminées n'est pas subir une contrainte venant d'une instance externe, c'est être autonome (Maler, 2002).

Concluons cette première partie avec quelques observations sur le vocabulaire du communisme. Avant 1848, ce vocabulaire est celui de la communauté. Par exemple, dans la Ligue des Justes, les mots d'ordre sont la « communauté des biens » et la fraternité : « Tous les hommes sont frères ». Proudhon, qui sera un adversaire du communisme tout au long de sa vie, parle des communistes comme des partisans de la communauté, de la fraternité et de l'État (ce qu'il appelle le « gouvernementalisme »). Avec la Ligue des communistes et le *Manifeste*, il faut noter un changement important. Sans doute le vocabulaire de la communauté ne disparaît-il pas mais il semble bien qu'on puisse dire qu'avec l'entrée en scène de Marx et d'Engels, le vocabulaire de l'association devient dominant¹⁵⁸¹.

Il serait intéressant de pouvoir répondre à la question : pourquoi ce changement intervient-il ? Il est un peu trop tôt pour que je puisse répondre avec assurance à cette question. Il me semble que la réponse est à chercher en relation avec ce qui advient dans l'expérience, la conscience et le langage des masses ouvrières.

L'expérience du monde ouvrier converge vers diverses formes d'unité économique et politique de la classe. En ce qui concerne Marx et Engels, n'oublions pas leur théorie très significative selon laquelle la classe se constitue en classe en s'unissant. N'oublions pas que le *Manifeste* tout d'abord et l'« Adresse inaugurale » de l'AIT ensuite se terminent par le célèbre : « Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! »

Parmi les formes économiques d'association, les coopératives ouvrières font leur apparition. En un premier temps, Marx et Engels n'en parlent pas ou très peu. Pourtant, les coopératives de production apparaissent très tôt en Europe et en Angleterre en particulier avec l'appui de Robert Owen. Or, ces coopératives ouvrières sont le plus souvent appelées « associations ».

Ainsi le mot association a deux significations. Au singulier, il désigne la société future où le principe de l'association s'oppose au principe de la concurrence et la solidarité à la lutte de tous contre tous. Au pluriel, le mot désigne une entreprise industrielle ou autre dans laquelle les travailleurs

sont les propriétaires et assurent le bon déroulement de la production sans le concours des capitalistes.

Ainsi le langage que nous trouvons dans les discours ouvriers et dans celui des théoriciens semble poser le problème du rapport de l'unité et de la pluralité.

L'hypothèse de Lénine dans *L'État et la révolution* où, traitant du socialisme, il parle d'une seule usine et d'un seul bureau, d'un « cartel » unique de tous les ouvriers et de tous les employés semble peu convaincante. Elle indique tout au plus unilatéralement, le moment de l'unité à laquelle correspondent l'appropriation publique et la planification.

Mais il y a aussi l'autre moment : celui de la pluralité des unités particulières que nous appelons usines et bureaux. Notre problème est précisément de savoir comment peuvent s'articuler l'unité d'ensemble et les unités particulières. Le mot *autogestion* – l'autogestion politique de l'ensemble de la société et l'autogestion économique des usines particulières – évoque ce type de problème. C'est de la réponse que nous donnerons à cette question que dépend le sens que nous donnerons à l'appropriation sociale¹⁵⁸².

Au 19^e siècle, il n'est pas question d'autogestion. Pourtant, Marx parle de l'autogouvernement des producteurs dans ce texte capital qu'est *La guerre civile en France*. D'autre part, si dans un premier temps, celui de la révolution de 1848, Marx et Engels ne parlent pas des coopératives ouvrières, il en va tout autrement au cours des années 1860 et au-delà. La question du jugement que l'on donne au sujet des diverses expériences de coopératives s'impose absolument. C'est ce qui arrive à Marx et à Engels de diverses façons, soit dans le cadre de l'AIT, soit dans le cadre de leur rapport avec le mouvement ouvrier organisé de leur pays d'origine. *Le Capital* de Marx, principalement le livre 3 qu'Engels publiera en 1894 en traite abondamment. Il en est également question dans *La guerre civile en France* qui est le texte décisif de cette nouvelle période du mouvement ouvrier. La thèse que je voudrais avancer à cet égard, c'est que l'idée que se fait Marx de l'appropriation sociale et de la société communiste ne peut pas être comprise indépendamment des jugements qu'il porte sur les diverses expériences de coopératives ouvrières¹⁵⁸³.

Avant d'aller plus loin dans cet exposé, je voudrais en quelque sorte établir cette thèse en considérant avec une grande attention philologique, le vocabulaire qu'utilise Marx pour parler de la société socialiste ou

communiste dans un texte d'une grande importance théorique qui date de 1875 : je veux parler des « Gloses critiques sur le projet de programme du Parti ouvrier allemand » dit de Gotha.

Dans ce texte, Marx est en quelque sorte contraint de parler des coopératives ouvrières parce qu'il rejette le programme de Lassalle à ce sujet et qu'il doit préciser une nouvelle fois à quelles conditions les coopératives ouvrières sont une bonne chose. Ce point est assez bien connu, et je n'y insisterai pas pour l'instant. Ce qui m'intéresse c'est de montrer, à propos de ce texte, à quel point le principe coopératif est déterminant théoriquement.

Demandons-nous en effet comment Marx appelle la société socialiste ou communiste qu'il propose comme objectif au prolétariat. Il l'appelle, je cite « société coopérative fondée sur la propriété collective des moyens de production » (Marx, 1965 : 1418). Il faut pour s'en apercevoir aller voir le texte allemand et chercher une bonne traduction. Le texte allemand dit : « *Innerhalb der genossenschaftlichen, auf Gemeingut an den Produktionsmitteln gegründeten Gesellschaft...* » (MEW). Il est donc sans équivoque et l'expression est utilisée deux fois dans la même page. Quant à la bonne traduction, elle existe en français, c'est celle qu'on trouve dans l'édition des *Œuvres* de Marx par Maximilien Rubel à La Pléiade.

L'emploi de ce vocabulaire coopératif est massif. Il est question de « richesse coopérative » (Marx, 1965, 1 : 1420), de « propriété coopérative » (Marx, 1965, 1 : 1421), et de « production coopérative » (Marx, 1965, 1 : 1427). Par contre, la traduction des Éditions sociales gomme totalement ce rapport intime de la société socialiste ou communiste avec la coopération et remplace « société coopérative » par « ordre social communautaire ». Nous sommes dans l'arbitraire¹⁵⁸⁴.

Ce coup d'œil rapide aux « Gloses critiques sur le projet de programme de Gotha » constitue une transition toute naturelle à la deuxième partie de mon exposé.

La position de Marx à l'égard du mouvement coopératif dans les années 1860 et au-delà

Nous pouvons parler d'un second moment de la réflexion de Marx sur l'appropriation sociale et le communisme qui est caractérisé par la prise en compte dans cette réflexion du mouvement coopératif. Il s'agit d'un phénomène massif et c'est d'abord ce que je voudrais établir ne serait-ce qu'extérieurement, en donnant les références des principaux textes dans

lesquels Marx et Engels décrivent le mouvement coopératif et portent un jugement sur lui.

1. « L'Adresse inaugurale » de l'Association internationale des travailleurs (1864) (Marx, 1965, 1 : 453-472).
2. Les résolutions du congrès de Genève de l'AIT (1866) (Marx, 1965, 1 : 1463-1472).
3. *Le Capital*. Le livre 1 publié par Marx en 1867 parle de la célèbre coopérative de Rochdale. Mais les choses décisives se trouvent dans le livre 3 rédigé pour l'essentiel en 1863-1865 et qu'Engels publiera en 1894. Dans l'édition d'Engels, c'est le chapitre 27 (« Le rôle du crédit dans la production capitaliste ») qui a une importance décisive (Marx, 1950). On dispose désormais en allemand du manuscrit original de Marx datant de 1863-1865 (MEGA 2).
4. Autre texte capital rattaché à l'activité de Marx à la tête de l'AIT, puisqu'il s'agit d'une « Adresse » du conseil général de l'Association : La guerre civile en France (1871) (Marx, 1972).
5. Le texte intitulé « La nationalisation de la terre » dans lequel Marx discute avec César de Paepe des coopératives agricoles et des formes de propriété qu'il faut leur donner (1872) (Marx, 1965, 1 : 1473-1479).
6. « Gloses critiques sur le projet de programme du parti ouvrier allemand » (Gotha) dans lesquelles Marx critique la conception lassallienne des coopératives financées par l'État bismarckien et revient rétrospectivement sur la conception de Buchez et du journal *L'Atelier* qu'il traite de réactionnaire (Marx, 1965, 1 : 1409-1428).
7. L'introduction d'Engels à une nouvelle édition de *La guerre civile en France* dans laquelle il revient sur les positions de Proudhon et sur le principe de l'association (1891) (Engels, 1972b).
8. Enfin le grand article d'Engels intitulé « La question paysanne en France et en Allemagne » (Marx et Engels, 1978, 3 : 478 et suiv.), où il développe le principe de la création des coopératives agricoles comme la seule façon de venir en aide aux petits paysans menacés par la concurrence de la grande exploitation. Il est à mettre à côté de l'article de Marx sur « La nationalisation de la terre » qui ne traitait pas des usines coopératives ouvrières, mais des coopératives agricoles et de la forme de propriété qui leur convient.

Après cette énumération rapide qui avait pour but de démontrer que la réflexion sur les usines coopératives et sur les coopératives agricoles

n'occupe pas une place subalterne dans l'œuvre de Marx et d'Engels, nous chercherons à décrire la position de Marx en particulier, à l'égard des usines coopératives.

Nous pouvons résumer sommairement la position de Marx en parlant d'une attitude ouverte et foncièrement positive à l'égard des usines coopératives ouvrières, en ajoutant toutefois qu'elle comporte une dimension critique constante à l'égard de certaines conceptions et illusions et plus généralement la thèse que les usines coopératives ouvrières ne peuvent jouer un rôle positif dans la transition au socialisme qu'à certaines conditions.

Il s'agit donc d'un contenu complexe et c'est sans doute la raison qui explique que l'on rencontre quelques fois des jugements sur la position de Marx qui mettent unilatéralement l'accent sur les réserves critiques. Lorsque Marx dans le « programme de Gotha » s'en prend au programme lassallien de création de coopératives ouvrières sous le patronage et avec le financement de l'État bismarckien, on peut facilement s'en tenir à ce seul texte et généraliser cette critique très particulière, en oubliant tous les autres textes. Face à ces déformations, je maintiens ma thèse d'une attitude foncièrement positive de Marx à l'égard des usines coopératives ouvrières.

Pourquoi Marx a-t-il cette attitude largement positive ? Parce que les usines coopératives ouvrières démontrent que les ouvriers peuvent faire fonctionner de grandes entreprises modernes en se passant des services des patrons capitalistes. En ce sens, les coopératives ouvrières ne sont pas seulement comme les sociétés par actions, les trusts ou le capitalisme d'État un symptôme éclatant du phénomène de socialisation de la production dont ces formes économiques nouvelles cherchent à tenir compte en s'y adaptant, elles sont quelque chose de plus qui a une grande signification : elles représentent une première rupture avec le système capitaliste à l'intérieur du système lui-même.

Néanmoins, Marx souligne immédiatement dans la plupart des textes que j'ai cités le point décisif à ses yeux. Il n'est pas possible d'oublier la question du pouvoir politique. Les ouvriers doivent conquérir le pouvoir politique et alors les coopératives ouvrières pourront jouer un rôle important dans la transition du capitalisme au socialisme.

Le chapitre 27 du livre 3 du *Capital* confirme l'idée que les usines coopératives ouvrières peuvent jouer un rôle important dans la transition au communisme. Le manuscrit de Marx considère les sociétés par actions

et les usines coopératives comme des formes économiques transitoires annonciatrices d'un nouveau mode de production.

Cependant, je dois préciser au passage que la thèse soutenue par un certain nombre d'intellectuels communistes sur l'actionnariat salarié ne peut trouver aucun appui dans le chapitre 27. Il est vrai que Marx y parle à la fois des sociétés par actions et des coopératives ouvrières. Mais il ne les traite pas du tout de la même façon et surtout il ne recommande à aucun moment aux ouvriers d'acheter des actions de leurs entreprises pour pouvoir changer leurs critères de gestion.

Si on a des doutes sur les idées de Marx à ce sujet, il faut lire la résolution sur le travail coopératif adoptée en 1866, lors du premier congrès de l'AIT. Le point (e) de cette résolution précise :

Dans le but d'empêcher les sociétés coopératives de dégénérer dans les sociétés ordinaires bourgeoises (sociétés par actions), tout ouvrier employé doit recevoir le même salaire, associé ou non. Comme compromis purement temporaire, nous consentons à admettre un bénéfice très minime aux sociétaires (Marx, 1 : 1469-1470).

La guerre civile en France nous donne des précisions importantes sur la façon dont les usines coopératives ouvrières peuvent conduire au communisme. C'est la fédération nationale des coopératives qui leur permet de sortir de l'isolement qui les menace et d'envisager concrètement, à travers cette forme d'organisation, une planification de l'ensemble de la production¹⁵⁸⁵.

Le texte de Marx intitulé « La nationalisation de la terre », de même que l'article tardif d'Engels sur « La question paysanne en France et en Allemagne » permet d'élucider un autre point qui concerne la forme de la propriété. Les marxistes qui refusent toute référence à l'autogestion peuvent prendre appui sur ce texte et son argumentation. Nous venons de voir également, il y a un instant, que le principe de la planification conduisait à distinguer nettement le communisme de la simple existence de ce que l'on appelle quelquefois un secteur d'économie sociale à l'intérieur du capitalisme.

Dans la discussion entre Marx et César de Paepe, nous pouvons voir que Marx choisit sans équivoque l'appropriation nationale de la terre contre le principe d'une simple propriété coopérative. Quel argument fait-il valoir pour motiver son choix ? Je cite d'après la traduction de La Pléiade :

Le sol – dit Marx – ne peut être que la propriété nationale. Abandonner le sol à des travailleurs ruraux associés, ce serait exclusivement remettre la société entre les mains d'une seule classe de producteurs (Marx, 1965, 1 : 1476).

L'argument peut être généralisé par les adversaires de l'autogestion au sens où on l'entend souvent. Pourquoi faudrait-il que les salariés qui travaillent à EDF soient les seuls habilités à prendre des décisions concernant la production de l'électricité ? Il paraît évident que c'est à l'ensemble des citoyens que revient la décision en cette matière.

Étant donné des arguments comme celui-là ou d'autres qui concernent la nécessité de coordonner au niveau politique l'activité économique globale de la société, je suis amené à faire une observation et à proposer une distinction pour permettre à la discussion d'avancer.

Mon observation porte sur les formes de la propriété. Selon moi, le principe valable d'une propriété nationale de la terre ou des usines (je dis nationale, mais l'instance publique qui s'approprie pourrait être d'un autre niveau, local, régional, continental ou planétaire) n'exclut pas son articulation avec un principe subordonné d'appropriation ou de possession par des collectifs de base.

Ma préoccupation est en effet de mettre fin au divorce entre les producteurs et leurs moyens de production. Et j'ai peur qu'un certain nombre de propositions qui nous sont faites aujourd'hui ne nous conduisent pas au-delà de la simple forme de l'appropriation publique. Je constate qu'un certain nombre d'auteurs renoncent un peu trop facilement à l'idée de résorber ce divorce qui est à la base du mode de production capitaliste.

Après mon observation, voici la distinction que je propose. Il existe une conception de l'autogestion que j'appellerai « libertaire » dans laquelle les entreprises restent isolées et où les collectifs de base sont les uniques propriétaires de l'usine et les uniques maîtres de ce qui advient dans cette usine. De plus, ces modèles d'autogestion libertaire sont souvent aussi des modèles de socialisme de marché qui donnent l'impression qu'en dehors de la propriété de l'entreprise, il n'y a pas grand-chose de changé par rapport au capitalisme.

À cette conception libertaire de l'autogestion, j'opposerai ce que l'on pourrait appeler une conception marxiste de l'autogestion (Samary, 1988 ; Coutrot, 2002). J'aurai plaisir à me référer à un philosophe français qui n'a cessé de nous apprendre ce qu'est la créativité : il s'agit d'Henri Lefebvre.

Et je voudrais donner maintenant deux citations empruntées à deux ouvrages de Lefebvre que j'ai lue récemment. La première est une définition un peu générale de l'autogestion qui pour être générale n'en perd pourtant pas sa valeur :

Chaque fois qu'un groupe social refuse d'accepter passivement ses conditions d'existence, de vie ou de survie, chaque fois qu'un tel groupe s'efforce non seulement de connaître, mais de maîtriser ses conditions d'existence, il y a autogestion (Lefebvre, 1990 : 13).

La deuxième citation est empruntée à un livre qui date de 1968, mais qui a été réédité récemment et où je trouve exprimées avec force l'ensemble des préoccupations qui m'habitent lorsque j'essaye de réutiliser le concept d'autogestion.

Qu'apporte l'autogestion ? a) une brèche dans le système existant, celui de décisions qui gèrent la production [...] sans [...] la moindre participation [des intéressés]. b) un risque [...]. Dans l'autogestion, des intérêts partiels ou locaux peuvent l'emporter sur les intérêts généraux de la société. c) l'annonce d'un processus passant par la brèche ouverte et qui s'étendrait à la société entière (Lefebvre, 1998 : 78).

Personnellement, il me semble que l'esprit de cette utopie critique qu'est l'autogestion est présent dans l'œuvre de Marx et tout particulièrement dans *La guerre civile en France*. Il n'y est question, il est vrai, que de l'autogouvernement des producteurs et cela pourrait donner à penser qu'il n'y est question que de la production et des producteurs. Mais, je ne le crois pas : l'autogouvernement est tout autant celui des citoyens et les deux formes d'autogouvernement, celle des producteurs et celle des citoyens ne peuvent être séparées. C'est ce que l'on appelle dans la mouvance des disciples d'Henri Lefebvre, avec une expression qu'on lui doit peut-être, l'« autogestion généralisée »¹⁵⁸⁶.

Et voici maintenant la conclusion à laquelle je suis conduit après cette observation et cette distinction. S'il n'est pas possible de liquider toutes les erreurs et les illusions du modèle libertaire de l'autogestion et de définir à grands traits mais rigoureusement le modèle marxiste de l'autogestion sur lequel il faudra encore beaucoup travailler, je suis tout disposé à renoncer à la dénomination de socialisme autogestionnaire que j'ai essayé de défendre depuis plusieurs années. Mais, je dois ajouter que si j'y étais contraint, je me trouverais dans une situation inconfortable, car pour le

moment, je ne vois pas quel autre mot pourrait remplacer celui d'autogestion, avec la détermination sémantique que je lui donne.

La guerre civile en France, Marx et Proudhon

Au cours de cette recherche sur l'appropriation sociale, où j'ai eu à m'occuper, ne serait-ce que sommairement, du principe de l'association, mais plus encore de l'attitude des penseurs socialistes à l'égard du mouvement coopératif, je me suis trouvé en présence d'auteurs dont l'affirmation constante était que Proudhon était le père du socialisme autogestionnaire. Je dois confesser que cette thèse est soutenue avec tant d'assurance et de conviction, que dans un premier temps, il ne me serait pas venu à l'esprit de douter de la véracité de cette affirmation. Je m'attendais donc, en lisant les œuvres de Proudhon que je n'avais pas lues antérieurement, à trouver des éléments justifiant cette thèse. Je m'attendais, en particulier, à trouver chez Proudhon une justification et une théorisation du mouvement coopératif. Je dois dire que ma recherche sur ce point a été déçue. Le socialisme de Proudhon est qualifié souvent de socialisme mutuelliste. Cette appellation me paraît bien venue. Elle correspond aux idées que Proudhon a développées dans ce qui est sans doute son œuvre principale : *La philosophie de la misère* qui date de 1846 et à laquelle Marx a donné la réponse que l'on sait, tant dans *Misère de la philosophie*, qu'à la veille de la révolution de 1848 dans le chapitre du *Manifeste* consacré aux différentes formes de socialisme et de communisme. Le but de Proudhon est bien de créer une forme nouvelle de société en introduisant sa réforme qui consiste à échanger les marchandises sur la base de l'égalité ou de la « valeur constituée ». Quand on lit les carnets de 1843-1846 (Proudhon, 2000), on voit bien apparaître l'ensemble d'idées qui va aboutir à *Philosophie de la misère*. Il s'agit de créer une « Société progressive » appelée aussi « Association » qui va s'étendre à toute la France et à toute l'Europe. On peut noter que le mot « association » est une rubrique qui revient constamment chaque fois que Proudhon veut préciser ses idées sur sa réforme. Cet usage du mot nous confirme dans l'idée que le mot association est utilisé par tous les réformateurs socialistes. Ni Proudhon ni Marx et Engels n'échappent à la règle. Reste ensuite à voir ce que recouvre l'expression. De ce point de vue, rien n'est plus distant de l'association communiste dont parlent Marx et Engels que l'association qu'envisage le réformisme proudhonien. Dans un cas, il s'agit de bouleverser les rapports de production et de propriété ;

dans l'autre, il s'agit d'une réforme de la circulation des marchandises qui doit aboutir au règne du travail. Pendant la période de la révolution de 1848, les propositions de Proudhon prennent la forme de la création d'une Banque du peuple qui échoue assez lamentablement, mais qui est bien dans la logique de ce réformisme qui entend transformer la société en modifiant la circulation des marchandises et le rôle de l'argent et du crédit. Bien que Proudhon soit haï par la bourgeoisie comme un dangereux révolutionnaire, ces projets paraissent d'une grande modération et on ne voit même pas en quoi il pourrait menacer la propriété bourgeoise qui a été sa première cible lors de ses premiers travaux sur la propriété. Dans le *Manifeste*, Marx qualifie ce socialisme de socialisme bourgeois et lui reproche de laisser le système de l'économie bourgeoise sans changement réel. J'avoue que le jugement qui peut paraître sévère me paraît tout à fait juste. Je reviendrai sur la propriété selon Proudhon dans un instant, parce que je veux préalablement m'occuper de l'attitude de Proudhon à l'égard du mouvement coopératif. Je suis en effet parti de l'idée que l'on devait rencontrer chez Proudhon une attitude très positive, mais peut-être aussi insuffisamment critique à l'égard du mouvement de la coopération et que c'était cette attitude qui était à l'origine de la thèse qui fait de Proudhon le père spirituel du socialisme autogestionnaire. À ma grande surprise, il n'en est rien. C'est Owen, qui finira par adhérer au communisme, qui est le grand fauteur du mouvement coopératif et il a certainement exercé une forte influence à cet égard sur Marx et Engels qui l'admiraient beaucoup. Dans l'« Adresse inaugurale » de l'AIT où Marx définit sa position face au mouvement coopératif, le nom d'Owen est justement cité, pas celui de Proudhon et cela n'a rien d'arbitraire¹⁵⁸⁷.

Quelle a été la position de Proudhon à l'égard du mouvement coopératif ? Nous avons vu que pendant assez longtemps Marx et Engels ne parlent pas des usines coopératives et qu'il faut attendre les années soixante pour qu'ils se prononcent très clairement à ce sujet. Qu'en est-il de Proudhon ? Il est plus rapide que Marx et Engels puisqu'il est question pour la première fois, sauf erreur de ma part, des coopératives ouvrières dans un livre de 1851 intitulé *Idée générale de la révolution au 19e siècle*. Proudhon se fait-il l'ardent défenseur du mouvement coopératif ? Pas du tout. Il est extrêmement réticent, même s'il finit par accepter le principe des coopératives ouvrières dans le cas où elles interviennent sur la base de la grande industrie, c'est-à-dire là où la coopération joue un rôle essentiel dans la productivité du travail. Cette puissance du travail coopératif,

Proudhon l'appelle la « force collective » et là où elle est présente, il accepte le principe des coopératives ouvrières. Il l'accepte, mais sans enthousiasme. Engels, qui a étudié très attentivement ce nouveau livre dès sa parution, se souviendra longtemps de cette position et il y reviendra en 1891 dans l'introduction qu'il écrit pour une nouvelle édition de *La guerre civile en France* (Marx et Engels, 1972b, 2 : 271-278 ; 281-288 ; 297-299 ; 310 ; 315 ; 325 ; 344 ; 347 ; 355-365 ; 391)¹⁵⁸⁸. Il y parle correctement de cette acceptation prudente du principe de la coopérative ouvrière, et on peut comprendre qu'il présente aussi Proudhon comme un ennemi de l'association. On peut discuter la formule qui n'est peut-être pas absolument exacte : Proudhon lui aussi parle d'association. Mais d'une part, il est un ennemi acharné et constant du communisme et d'autre part, il s'est rendu célèbre dès 1846 en prenant position contre les coalitions ouvrières autant d'ailleurs que contre les coalitions patronales. Son principe fondamental semble plus celui de la libre concurrence que celui de l'association telle qu'elle est le plus souvent entendue dans le mouvement ouvrier. On pourrait dire aussi plus exactement, qu'en vertu de son principe de la « balance » des termes antinomiques, il veut l'association avec la concurrence. Ce n'est donc pas la position de Proudhon à l'égard des usines coopératives qui peut justifier de le considérer comme le père spirituel de l'autogestion.

Voyons maintenant l'évolution de sa position à l'égard de la propriété. Après tout, Proudhon s'est rendu célèbre en 1840, dans son premier Mémoire sur la propriété, en proclamant que la propriété c'est le vol. Et cette première apparition de Proudhon sur la scène publique a été saluée élogieusement par Marx et Engels, en 1845, dans *La Sainte Famille*. Comme il ne cesse par ailleurs de se proclamer « révolutionnaire » (Proudhon, 1977), qu'il est incontestablement animé par le pathos de la révolution et qu'il se dresse contre le parti de l'Ordre pendant son mandat électoral, attitude courageuse que Marx et Engels salueront dans un article de *La Nouvelle Gazette rhénane*, on se dit que ses idées sur la propriété doivent représenter un danger pour l'ordre établi. C'est donc avec curiosité qu'on aborde la lecture de son dernier livre, publié immédiatement après sa mort en 1865 et dans lequel il revient sur la question de la propriété (Proudhon, 2001). C'est une lecture très décevante pour qui attend encore de Proudhon une attitude révolutionnaire sur le problème de la propriété. Si l'on considère l'arc parcouru par Proudhon en 1840 et 1865, il faut bien constater qu'on assiste à une véritable régression. « Je prends le parti de la

propriété », déclare désormais Proudhon (2001 : 201). Pour quel motif lié à quelque aspect fondamental de l'ensemble de ses conceptions ? Parce que face au danger principal que représente l'État comme force hostile à la liberté, Proudhon considère que la propriété privée bourgeoise est le meilleur des remparts. Je précise bien propriété privée bourgeoise, car un des aspects frappants de ce dernier livre, c'est que Proudhon y liquide par exemple, la distinction entre la propriété absolue et la possession qui n'est que relative, qui était présente dans son premier Mémoire.

Il y a pourtant un domaine dans lequel Proudhon apporte quelque chose que Marx va intégrer dans sa propre élaboration sans reconnaître ses dettes. Il s'agit de la théorie politique. Je ne parle pas ici de la théorie anarchiste qu'on retrouve aussi chez Marx et Engels sous une forme particulière, car je pense que, sur ce point, il faudrait peut-être leur trouver des ancêtres communs comme Saint-Simon, sans parler de Stirner qui a été un des interlocuteurs de Marx et d'Engels en 1845-1846. Je ne pense pas à l'anarchisme en général, mais à la théorie fédéraliste élaborée par Proudhon en 1863 (Proudhon, 1999). Marx a fait l'éloge que l'on sait des innovations politiques de la Commune de Paris. Or, politiquement parlant, les idées de Proudhon semblent bien avoir joué un rôle décisif dans l'expérience de la Commune : deux idées en particulier, celle de commune et celle de fédération des communes. Politiquement parlant, le Marx de 1871 n'a plus grand-chose à voir avec celui qui s'exprime avec Engels, en mars 1850 dans une circulaire très centraliste de la Ligue des communistes. Cette évolution résulte de l'expérience de la Commune, mais celle-ci doit beaucoup à la participation des proudhoniens. Or, cette dette n'a jamais été reconnue et il vaut la peine de raconter à quelle ruse recourt Engels en 1891 pour escamoter le problème. Dans son introduction à la nouvelle édition de *La guerre civile en France*, il s'agit pour lui de démontrer que tant les blanquistes que les proudhoniens ont été infidèles à leurs théories lorsqu'il a été question d'agir. Engels procède alors à un découpage bien pratique. Les blanquistes sont les spécialistes de la politique, les théoriciens de la dictature et du gouvernement révolutionnaire centralisé. Or, les communards ont tourné le dos à cette théorie et les blanquistes aussi. Quant aux proudhoniens, leur doctrine est essentiellement économique selon Engels. Or, dans la pratique, ils ont abandonné leurs idées et commencé à mettre en œuvre un programme communiste. De cette façon, ce que Marx et Engels recueillent de l'héritage politique de Proudhon est proprement évacué. Il vaudrait mieux

en finir avec ces petites ruses par lesquelles Engels entend nous démontrer qu'il n'y a que les autres qui changent, ce dont il n'y aurait pas à se réjouir. En fait Marx et Engels changent eux aussi et lorsqu'il arrive à Engels de le montrer, la force de leur pensée n'y perd rien, bien au contraire (Texier, 1998).

Pour en finir avec cet ensemble de réflexions qui tournent autour de Proudhon et de l'autogestion, je dirai que si Proudhon est le père de l'autogestion, c'est au plan politique que l'affirmation est fondée. Les idées économiques de Proudhon n'ont pas exercé une grande influence sur l'action de la Commune de Paris qui d'ailleurs n'a guère eu le temps d'agir dans ce domaine. Il semble par contre que ses idées politiques fédéralistes aient joué un grand rôle et Marx a consacré les formes politiques alors mises en place comme étant « la forme politique enfin trouvée » pour l'émancipation économique du travail. C'est le mérite de Marx d'avoir écrit son ouvrage sur *La guerre civile en France* qui a immortalisé les idées politiques autogestionnaires de la Commune.

Quant aux coopératives ouvrières, si c'est un peu tardivement que Marx les a prises en compte, il l'a fait avec éclat, tant dans les textes liés à l'AIT et à la Commune que dans le livre 3 du *Capital*. Peut-être serait-il exagéré d'affirmer que Marx est un théoricien de l'autogestion des entreprises. Marx est communiste et il prend les formes de propriété coopératives comme des formes transitoires qui conduisent à la propriété commune. Néanmoins, je ne peux m'empêcher de penser que ce que l'on dit des formes de la transition conditionne ce que sera le résultat auquel on aboutit à son terme. La pensée de Marx est une pensée vivante qui ne se laisse jamais enfermer dans un système. Il lui a fallu attendre les années soixante pour reconnaître tout ce qu'on pouvait apprendre du mouvement coopératif et cela tant dans des textes essentiels du point de vue politique (*La guerre civile en France*) que dans *Le Capital* qui est son œuvre maîtresse. Est-il possible que cela n'ait aucune conséquence sur la façon dont il faut interpréter sa conception de l'appropriation sociale ? Je n'en crois rien. Et je voudrais justifier cette position en revenant sur le texte intitulé « La nationalisation de la terre » dans lequel Marx prend clairement position contre la simple propriété coopérative de la terre au profit de son appropriation nationale¹⁵⁸⁹.

Dans la suite de ce texte Marx décrit à grands traits la société communiste et voici ce qu'il écrit : « C'est alors que les distinctions et privilèges de classes disparaîtront, en même temps que la base économique

sur laquelle ils reposent, et *la société sera transformée en association de libres “producteurs”* ¹⁵⁹⁰.» Un peu plus loin il ajoute :

La centralisation nationale des moyens de production deviendra la base naturelle d’une société formée par *des associations de producteurs libres et égaux*, qui feront avancer les affaires sociales selon un plan commun et rationnel¹⁵⁹¹.

Notons deux choses : d’une part la société communiste est définie ici, comme elle l’est constamment depuis le *Manifeste*, comme une association de libres producteurs. Mais, d’autre part, la nationalisation de la terre n’interdit pas à Marx de parler d’une société communiste formée par « des associations de producteurs libres et égaux ». Il s’agit des collectifs de base.

Un des intérêts de ce texte du point de vue philologique, c’est que Marx y passe tout naturellement du pluriel au singulier et inversement, c’est-à-dire des « travailleurs ruraux associés » à la société communiste définie comme « association de libres producteurs », avant de revenir aux « associations de producteurs libres et égaux ».

Nous pouvons donc nous risquer à parler du rôle que jouent « les associations de producteurs libres et égaux » dans la conception que Marx se fait du communisme. Ne faut-il pas aller plus loin et ajouter que s’il n’était pas question de ses « associations de producteurs libres et égaux » au pluriel, comme éléments de base de la société communiste, il ne serait pas non plus légitime de parler de la société communiste comme « libre association de producteurs¹⁵⁹² » ?

Conclusion

Il ne s’agit que d’une conclusion toute provisoire. J’ai tout à fait conscience que bien des points restent à élucider et à élaborer. Je rappelle avant tout que si je revendique un socialisme autogestionnaire, c’est dans un sens bien particulier qui n’a rien à voir avec le modèle que j’ai cru pouvoir appeler « libertaire ». La question est de savoir si nous pouvons élaborer dans le détail cette conception marxiste de l’autogestion. Ce que je peux en dire pour conclure c’est qu’elle doit selon moi répondre à des exigences très fortes.

Tout d’abord, il s’agit de mettre fin à une double séparation qui caractérise la société bourgeoise capitaliste : celle des producteurs d’avec leurs conditions de production et celle des pouvoirs publics et donc des citoyens d’avec la société et ses structures économiques. Comme l’a bien

montré Henri Maler, on ne saurait se contenter d'une résorption de ces scissions qui n'impliquerait que les producteurs (Maler, 2002)¹⁵⁹³. L'autogestion doit être généralisée, c'est-à-dire que l'on ne saurait faire l'économie de l'autogestion politique.

L'autogestion généralisée doit donner des pouvoirs réels de gestion aux producteurs-citoyens à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la vie sociale. La difficulté commence lorsque l'on essaye de penser l'articulation des différents pouvoirs. Dans tous les cas, il s'agit d'une démocratie en expansion dans tous les sens : ceci est un point acquis. Mais, il faut dire clairement que si cette expansion de la démocratie a bien pour finalité d'abolir la domination (les dominations), elle n'abolit nullement le pouvoir (les pouvoirs). Les problèmes que nous avons à résoudre consistent à articuler entre eux de multiples pouvoirs et donc il s'agit d'inventer des institutions dans un cadre constitutionnel nouveau. La plus grosse question semble être celle des rapports entre les instances politiques multiples et les instances économiques. Nous sommes relativement familiarisés avec le problème de l'articulation des différents pouvoirs politiques entre eux. Mais il semble bien que nous ayons le souffle un peu court lorsqu'il s'agit d'articuler les pouvoirs des citoyens avec ceux des producteurs. Quelle doit être l'étendue et quelles doivent être les limites des pouvoirs des travailleurs sur leurs lieux de travail ?

L'appropriation sociale implique incontestablement la propriété commune et donc la propriété publique qui intervient au niveau des différentes instances des pouvoirs publics. L'instance nationale est la plus familière, mais il y a d'autres formes du « public », au niveau communal, départemental, régional, continental et mondial. Leur articulation n'est pas simple à imaginer. Mais il y a aussi des instances économiques dont la spécificité ne semble pas pouvoir être évacuée. Il y a des ateliers, des usines, des firmes, des branches, une économie nationale, continentale, mondiale. Là aussi, se posent les problèmes d'articulation de ces multiples niveaux de la vie économique.

S'agissant de la propriété, la question qui se pose est de savoir si la seule forme de la propriété publique peut suffire à garantir que nous aurons bien affaire à une appropriation sociale, qui mette fin réellement à la séparation du producteur d'avec ses moyens et conditions de travail. J'en doute fortement et c'est ce qui motive mes réticences par rapport à des propositions d'appropriation sociale qui mériteraient davantage selon moi

d'être appelées appropriation publique, mais qu'en tant que telle je défends (Andréani et coll., 2002 ; Salesse, 2001)

Il me semble qu'en matière de formes de propriété, nous devrions nous débarrasser des préjugés qui naissent du caractère unique et absolu de la propriété bourgeoise. Pendant des siècles, il a existé des systèmes complexes de formes de propriété qui s'articulaient entre elles et d'où résultaient des systèmes de droits d'accès et d'usage très complexes. Dans le système féodal, la propriété éminente du seigneur (qui était en vérité toujours une hiérarchie seigneuriale) s'articulait à la possession du paysan sur son lopin de terre qui lui garantissait une certaine autonomie, en même temps qu'elle impliquait une dépendance et des redevances à l'égard du seigneur (Marx, 1960, 8).

D'une façon approximativement semblable, il me semble qu'on pourrait concevoir une articulation entre les formes de la propriété publique et au minimum une possession des collectifs de base sur leur outil de travail. Cette propriété subordonnée, cette possession, pourrait me semble-t-il garantir les pouvoirs de gestion réels des collectifs de base.

Il me semble en tout cas que si dans la pensée de Marx l'appropriation sociale implique toujours la propriété publique, elle ne s'y réduit pas. C'est cette tension qui permet de comprendre qu'il ait pu penser la fonction des formes de propriété coopératives et c'est dans l'ouverture que crée cette tension qu'il nous faut penser concrètement un socialisme autogestionnaire.

Discussion annexe

La libre association renvoie-t-elle à une vision artisanale ?

Une manifestation intéressante de la méfiance à l'égard du concept d'association mérite d'être discutée. Elle se trouve dans le livre d'Antoine Artous, *Marx, l'État et la politique* (1998). Il n'est pas facile d'exposer les vues d'Antoine Artous sur les difficultés ou les « apories » de Marx et d'Engels à propos de leur conception de la socialisation et l'esquisse de solution qu'il nous propose, en s'inspirant de vues qu'on trouve chez Jean-Marie Vincent. La difficulté tient en particulier à son mode d'écriture qui consiste à avancer à travers l'examen souvent critique d'un grand nombre d'auteurs. Dans les pages que j'ai citées, outre Jean-Marie Vincent, il est question d'autres auteurs comme André Gorz, Hannah Arendt, Heidegger, Georg Lukács, Max Weber, Jacques Rancière et quelques autres. (Je fais également partie des auteurs cités à propos des transformations du procès

de travail analysées dans les *Grundrisse*.) Mais on devrait pouvoir exposer la thèse d'Antoine Artous en ne mentionnant que deux auteurs qui sont Jacques Rancière et Jean-Marie Vincent.

Commençons par Jacques Rancière et par le rôle qu'il joue dans l'argumentation. Le développement d'Artous commence en effet par une longue citation empruntée à un livre de 1976 intitulé *Parole ouvrière (1830-1851)*. J'en retiendrai ce passage :

Marx a pu ridiculiser la quincaillerie théorique de Proudhon ou le syncrétisme des militants parisiens. Il n'a pas pu penser le but à atteindre dans d'autres termes que ceux des « artisans » : communisme, émancipation des travailleurs, abolition du salariat, libre association des travailleurs (Rancière, 1976).

Deux points sont à retenir pour comprendre l'argumentation d'Antoine Artous : le concept de libre association des travailleurs est présent dans le mouvement ouvrier d'avant 1848 et Marx l'emprunte (avec d'autres concepts voisins) aux artisans qui s'en servent dans leur lutte contre la dépossession produite par la grande industrie. Il s'agit donc en fait d'un concept (la libre association des travailleurs) qui est encore présent chez Marx, mais qui est originellement lié à la défense du travail artisanal contre la grande industrie. De là viendraient les difficultés de Marx et d'Engels pour théoriser une émancipation qui doit partir de la grande industrie, mais qu'ils pensent avec un concept d'origine artisanale.

Or, enchaîne l'auteur, *Le Capital* et encore plus spectaculairement les *Grundrisse* montrent que le travail immédiat du producteur individuel est dorénavant remplacé par un travail qui n'a plus rien d'immédiat puisque l'outil est remplacé par la machine-outil et par le système automatique des machines et que comme le dit Marx dans les *Grundrisse*, le producteur est dorénavant « la combinaison de l'activité sociale », c'est-à-dire le travailleur collectif (Artous, 1998 : 330).

Et voici maintenant la conclusion qu'Antoine Artous en tire et qui nous intéresse particulièrement ici : « Dans ces conditions, la problématique de la libre association des travailleurs comme instrument de réappropriation du procès de travail et de son produit par l'individu n'a plus de sens » (Artous, 1998 : 330).

Cette problématique de la réappropriation du procès de travail s'opérant d'après le modèle du travail artisanal se trouverait chez différents auteurs du 19^e et du 20^e siècles : Proudhon au 19^e (critiqué par Marx) et André

Gorz au 20^e (critiqué à juste titre par Antoine Artous). Mais alors la question qui se pose à propos de Marx est celle-ci : puisque dès 1847, il critique le modèle artisanal omniprésent chez Proudhon, est-ce qu'il arrive pleinement à se dégager de ce modèle artisanal de réappropriation ? Antoine Artous en doute et c'est sur ce doute que se termine cet ultime chapitre consacré à la socialisation ; ce doute est exprimé à différentes reprises dans les pages que je commente.

On pourrait dire, pour résumer la pensée de l'auteur, que Marx et Engels cherchent bien à se libérer de cette culture artisanale de leur siècle, mais que les marques en subsistent dans bien des passages de leur œuvre. Avant la critique de Proudhon en 1847, on trouverait dans les *Manuscripts de 1844* un concept « anthropologique » du travail marqué par l'idée que le travail est le modèle de toute activité téléologique. L'auteur a l'air de trouver cette idée totalement aberrante et c'est, semble-t-il, l'idée même d'activité téléologique qui l'irrite. En fait, il ne s'agit là que d'une des nombreuses manifestations de l'hostilité de l'auteur à l'égard de ce que l'on appela un temps l'humanisme abstrait de Feuerbach. Le mieux, à mon sens, est de considérer ce refus de la problématique feuerbachienne du jeune Marx, comme une affaire privée au même titre que la croyance religieuse. Personne ne conteste que l'influence de Feuerbach soit encore très présente dans le manuscrit de 1844. Mais cela ne démontre en rien qu'un modèle artisanal y est présent.

Mais, il y a plus grave selon l'auteur, car les mêmes traces se trouvent également dans le livre 1 du *Capital* dans le chapitre fameux sur « La tendance historique de l'accumulation capitaliste ». Là en effet, la non moins fameuse négation de la négation fait réapparaître au niveau de la deuxième négation (l'expropriation des expropriateurs), la propriété individuelle du producteur sur les moyens sociaux de production.

C'est bien ce que dit Marx dans ce passage un peu mystérieux qui donne lieu à des lectures diverses. Il y a celle d'Engels dans l'*Anti-Dühring* pour qui cette appropriation individuelle ne peut être que celle des moyens de subsistance, ou celle de Rubel qui ne s'explique ce passage qu'en remontant aux *Manuscripts de 1844* dont il donne une citation. Pour Antoine Artous, c'est dans cette dernière direction qu'il faut chercher, et par conséquent, le chapitre s'achève sur une nouvelle évocation du « modèle de l'activité téléologique de l'homme, fortement marqué par une vision artisanale, c'est-à-dire individuelle, du rapport de l'homme à la production et à l'objet de cette dernière » (Artous, 1998 : 340).

Sur cette vision artisanale dont il resterait quelque chose chez Marx et Engels, mon sentiment est qu'il s'agit d'une idée sans aucun fondement historique, même en ce qui concerne les *Manuscrits de 1844*. Marx et Engels sont d'emblée attachés à penser le développement du capitalisme à partir de l'Angleterre, de la réalité objective de « la révolution industrielle » qu'Engels étudie très tôt et de la théorie de cette réalité que les deux amis vont chercher chez les économistes classiques. S'ils pensent le communisme comme libre association des producteurs, c'est à partir de la présence du travailleur collectif dans la grande industrie et ils vont même jusqu'à préciser que sans la grande industrie et le prolétariat moderne, il ne faudrait même pas songer au communisme (Engels, 1972 : 213). L'appropriation sociale est une appropriation qui est réalisée par les producteurs associés, c'est une libre association, et cette idée qu'ils se font du communisme est aussi celle qu'on trouve dans la plupart des courants du mouvement ouvrier et de la pensée socialiste. En ce sens, ils pensent en effet à partir d'un patrimoine commun à beaucoup d'auteurs.

La séparation du producteur d'avec ses moyens de production et la question de sa résorption

Voyons maintenant les conséquences ultimes qu'Antoine Artous tire de ces prémisses. C'est dans cette ultime partie de son raisonnement qu'il met à contribution certains textes de Jean-Marie Vincent. La thèse fondamentale d'Artous, c'est qu'on se trouve chez Marx en présence de deux approches de l'émancipation sociale. La première est celle que tout le monde connaît, où nous avons « une socialisation du travail, via l'appropriation collective des moyens de production ». La deuxième est conçue comme « un mouvement de va-et-vient des individus entre deux niveaux de la pratique sociale : l'activité de production proprement dite et l'activité hors production, dans le temps libre dégagé par le développement des forces productives » (Artous, 1998 : 329). L'idée est reprise dans le sous-titre du paragraphe intitulé « Deux approches de la socialisation de la production », où il est question de « deux niveaux de la pratique sociale entre lesquels les individus circulent » et encore plus loin où l'auteur oppose une approche dans laquelle « la société est enfin devenue homogène et transparente » : ce serait la vision classique, celle qu'expose ce pauvre Engels, et celle que nous propose Artous, après ou à partir de Jean-Marie Vincent, où l'émancipation se réalise « à travers la circulation des individus entre les niveaux de la pratique sociale dont parle Marx dans les *Grundrisse* : celui du temps libre et celui de la production, comme

système automatisé dans lequel l'individu s'insère à travers "une activité de surveillance et de direction" » (Artous, 1998 : 338-339).

En fait, il faut bien dire qu'au-delà de la méfiance à l'égard du concept d'association qui serait lié à une vision artisanale, nous découvrons une méfiance plus radicale à l'égard de la conception classique de l'appropriation sociale des moyens de production dont on se demande si Antoine Artous n'entend pas lui tourner le dos. Cette interrogation peut se justifier, d'une part par la façon dont l'auteur accueille la critique de Max Weber à l'égard du socialisme dans le chapitre 1 de sa quatrième partie (Artous, 1998 : 302) et d'autre part par l'insistance avec laquelle il reproduit une citation de Jean-Marie Vincent dans laquelle celui-ci nous explique que la conception originale vers laquelle Marx se dirigeait à partir des *Grundrisse* n'a pas pu aboutir tout à fait, à cause d'un obstacle épistémologique de taille : la hantise qu'avait Marx de mettre fin à la séparation des travailleurs d'avec leurs moyens de production (Artous, 1998 : 359, 353).

On est alors légitimement inquiet pour Antoine Artous, étant donné que par ailleurs Jean-Marie Vincent nous rapporte dans un article sur Weber et Marx¹⁵⁹⁴, que Weber considérait que cette séparation était une donnée sur laquelle il n'était pas possible de revenir, sans revenir sur les acquis du développement scientifique.

Marx était hanté par la séparation des producteurs et des moyens de production et cela constituait un véritable handicap. Weber la considérait comme définitive et il pensait aussi que la socialisation ne pouvait que généraliser le mouvement de bureaucratisation du monde. Que nous reste-t-il ? La circulation entre deux niveaux de la pratique sociale, celui de la production dans un système automatisé et informatisé et celui du temps libre où l'individu se développe multilatéralement.

Que devient l'idée du socialisme ? Il se pourrait bien qu'elle disparaisse largement, mais pas complètement néanmoins, car subsiste la possibilité d'un contrôle démocratique. Jean-Marie Vincent précise en effet que l'autonomisation des systèmes modernes de production n'est pas incompatible avec un contrôle social. Je suis au moins d'accord avec lui sur cette dernière proposition, mais je reste personnellement hanté, comme Marx, par la séparation des producteurs d'avec leurs moyens de production. Et cette hantise découle simplement du fait que cette séparation est le fondement même du capitalisme. Aussi demanderai-je simplement à Jean-Marie Vincent s'il voit un inconvénient à ce qu'on

affirme que ce contrôle social des systèmes automatisés suppose pour être efficace, leur appropriation sociale selon des modalités qu'on peut discuter¹⁵⁹⁵.

Pour le cas où nous renoncerions à l'appropriation par les producteurs associés, qui met fin au divorce des travailleurs d'avec leurs moyens de production, nous devrions nous replier sur une solution inspirée de la position de Weber à propos des moyens de gestion et d'administration de l'État moderne : ils ne sont plus propriété privée d'une personne ou propriété d'un ordre, mais propriété publique.

Mais nous pourrions réfléchir, avant d'aller plus loin, sur notre expérience en matière de services publics, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé ou de la recherche. Dans tous ces cas, nous avons affaire non à la propriété des producteurs associés, mais à la propriété publique et nous y sommes tellement habitués qu'il ne nous vient pas souvent à l'idée que nous pourrions parvenir à une forme d'appropriation supérieure que nous pourrions tenter de définir.

Quelles sont les revendications du mouvement social à cet égard ? Quelles sont les exigences de la pensée radicale lorsqu'elle s'exprime comme c'est le cas dans le dernier livre d'Yves Salesse ? Est-il possible et est-il souhaitable d'aller plus loin que ces exigences et n'arriverons-nous pas à une socialisation supérieure en introduisant l'exigence d'un moment autogestionnaire dans les services comme dans les entreprises publiques ?

Je propose donc de ne pas se replier trop vite sur l'idée d'une appropriation des moyens de production conçue sur le modèle de l'appropriation publique des moyens de gestion et d'administration de l'État bien décrit par Weber. Dans ce cas, n'aurons-nous pas encore affaire à une existence des pouvoirs publics placés au-dessus de la société et la dominant ? C'est le moment de l'aliénation dans l'analyse marxiste de l'État. On se demande si une débureaucratization ayant recours à toutes les ressources du contrôle démocratique sera suffisante pour effacer le sentiment que nous conservons lorsque nous sommes dans les lieux qu'occupe un service public, (hôpital, université, laboratoires de recherche, service de sécurité sociale, etc.) d'être encore dans un espace social qui ne nous appartient pas ?

Qu'en sera-t-il des usines, des lieux de production de toutes sortes ? Ne faut-il pas qu'il y ait un moment de la lutte qui donne aux producteurs le sentiment d'une appropriation dont ils sont les sujets ? La France par exemple a une tradition de grève avec occupation des usines. Ne peut-on

réfléchir à une forme d'occupation des usines ayant des finalités expropriatrices ? Après quoi, même si l'appropriation est collective, c'est-à-dire nationale, ou municipale, etc., les producteurs auront quelques chances de se sentir chez eux. Et pour qu'il en soit ainsi, ne faut-il pas qu'en plus de l'appropriation par la nation, par la commune ou par quelque autre entité, il y ait aussi une appropriation réalisée par les premiers intéressés ? Il me semble que c'est cette nécessité d'une appropriation par des collectifs d'entreprises ou d'administration qui nous rende sympathique l'idée d'appropriation coopérative ou plus généralement l'idée d'autogestion.

2003

Source

Paru dans Antoine Artous (dir.), *L'appropriation sociale*, Paris, Syllepse, « Les Cahiers de critique communiste », 2003.

Pour en savoir plus

Andréani, Tony et coll. (2002), *L'appropriation sociale*, Paris, Syllepse, « Notes de la Fondation Copernic ».

Ansart, Pierre (1984), *Proudhon : Textes et débats*, Paris, Livre de Poche.

Artous, Antoine (1998), *Marx, l'État et la politique*, Paris, Syllepse, 1998.

Coutrot, Thomas (2002), « Néolibération du travail et autogestion » *La Pensée*, n° 330, avril-juin.

Engels, Friedrich (1972), *Principes du communisme*, dans Marx, Karl et Friedrich Engels (1972), *Manifeste du parti communiste*, éd. bilingue, Paris, Éditions sociales.

Engels, Friedrich (1972b), « Introduction » à Karl Marx, *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.

Engels, Friedrich (1977), *L'Anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales.

Lefebvre, Henri (1990), *Du Contrat de citoyenneté*, Paris, Syllepse.

Lefebvre, Henri (1998), *Mai 68, l'irruption*, Paris, Syllepse 1998.

Guérin, Daniel (1984), dans Pierre Ansart, *Proudhon : Textes et débats*, Paris, Livre de Poche.

Maler, Henri (2002), « Pour une démocratie sans domination », *ContreTemps*, n° 3 février.

Marx, Karl (1950), *Le Capital*, livre 1, Paris, Éditions sociales 1950.

Marx, Karl (1960), *Le Capital*, Paris, Éditions sociales, livre 3, t. 8, chap. 47, « Genèse de la rente foncière capitaliste », § 2, « La rente en travail ».

Marx, Karl (1965), « Critique du programme du parti ouvrier allemand dit programme de Gotha », dans Karl Marx, *Œuvres, Économie*, t. 1, Paris, La Pléiade.

Marx, Karl (1972), *La Guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl et Friedrich Engels (1972), *Manifeste du parti communiste*, éd. bilingue, Paris, Éditions sociales.

Marx, Karl et Friedrich Engels (1972b), *Correspondance*, t. 2, Paris, Éditions sociales

Marx, Karl et Friedrich Engels (1978), *Œuvres choisies*, Moscou, Le Progrès.

Proudhon, Pierre-Joseph (1997), *Les confessions d'un révolutionnaire*, Paris, Tops/H. Trinquier.

- Proudhon, Pierre-Joseph (1999), *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*, Paris, Romillat.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2000), *Carnets (1843-1846)*, t. 1, Paris, Tops/H. Trinquier.
- Proudhon, Pierre-Joseph (2001), *Théorie de la propriété*, Paris, L'Harmattan.
- Rancière, Jacques et A. Faure (textes rassemblés et présentés par) (1976), *Parole ouvrière (1830-1851)*, Paris, 10/18.
- Salesse, Yves (2001), *Réformes et révolution : propositions pour une gauche de gauche*, Marseille, Agone.
- Samary, Catherine (1988), *Le marché contre l'autogestion : L'expérience yougoslave*, Paris, La Brèche.
- Texier, Jacques (1998), *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, PUF.
-

1579. [[Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].

1580. [[Figures de l'appropriation sociale chez Marx \(Les\)](#)].

1581. [[Associations ouvrières \(Les\)](#)].

1582. [[Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

1583. [[Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs](#)].

1584. [[Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].

1585. [[Guerre civile en France \(La\)](#)].

1586. [[Problèmes théoriques de l'autogestion](#)].

1587. [[Alternative et reprises d'entreprises](#)].

1588. L'étude qu'Engels rédige à la demande de Marx est publiée dans Marx Engels, *Opere Complete* (MEOC), t. 11, p. 565-601.

1589. [[Commune de Paris : entre autogestion et projet souverain](#)].

1590. Le texte de Maximilien Rubel étant manifestement défectueux, je prends le risque de le rectifier d'après la traduction allemande qu'on trouve dans *MEW*, 18, p. 59-62. Mais le texte original publié dans l'*International Herald* est en anglais. (Je souligne, J. T.)

1591. *Ibid.* (Je souligne.)

1592. [[Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1593. Il faut donc préciser que le texte sur « La nationalisation de la terre » comporte des expressions que nous ne pouvons pas assumer. Ainsi lorsque Marx écrit : « Il n'y aura plus de gouvernement ni de pouvoir d'État distinct de la société elle-même » (Marx, 1965, 1 : 1479), on peut penser qu'il glisse dans une conception mythologique de la résorption totale des « pouvoirs publics » dans la société.

1594. Cet article a d'abord été publié dans la revue *Actuel Marx* sous le titre « Max Weber et la constellation du matérialisme historique », *Actuel Marx*, n° 11, *Weber et Marx*. Il a été repris avec un titre légèrement différent dans Jean-Marie Vincent, *Max Weber ou la démocratie inachevée* (Paris, Le Félin, 1998).

1595. En ce qui concerne Antoine Artous, je considère que le dernier texte qu'il a écrit pour *La Pensée* (« Marx, l'État et la politique, n° 326, avril-juin 2001 ») donne une réponse satisfaisante aux questions que l'on pouvait lui poser à partir de son seul livre. Il y réaffirme nettement son accord

avec la résorption du divorce entre les producteurs et les moyens de production et la nécessité d'un moment d'appropriation publique de ces moyens.

Quelques considérations

Frank Mintz

Le mot est déjà ambigu dans la langue d'origine (serbo-croate, même emploi en russe, etc.) puisqu'il peut s'appliquer à une gestion hiérarchique (capitaliste ou non) au niveau, municipal, régional et provincial, qu'à une organisation horizontale à différents niveaux (entreprise, propriété agricole, municipalité, région, etc.).

On retrouve la même confusion dans ce qui est désigné comme « *self-management* » et coopérativisme (de la Banque populaire aux coopératives ouvrières, Scop). Un exemple est celui d'un universitaire, ex-économiste marxiste tchèque, devenu nord-américain, Jaroslav Vanek, avec son anthologie de 1975, *Education, Self-management (Economic Liberation of Man)*¹⁵⁹⁶. On trouve les entreprises de Mondragón¹⁵⁹⁷ (expérience catholique dans l'Espagne franquiste) et « le système des conseils des prisons de Haute-Terre (Indiana) et Leavenworth (Kansas) ». Ma (notre) vision anticapitaliste est la suivante... C'est un palliatif, un paravent, pour faire avaler l'exploitation comme « autrefois » les cercles de qualité, le travail en équipe réduite de Volvo. C'est fut le but de la loi de cogestion des entreprises en Allemagne de l'Ouest (1951), des tentatives au Pérou¹⁵⁹⁸, etc. Pour certains autogestionnaires, l'arrivée du président Mitterrand en 1981 annonçait un regain d'autogestion ! C'est la loi d'autogestion des entreprises subitement annoncée et imposée par le général, premier secrétaire du Parti communiste devenu Ligue des communistes, Yosip Broz Tito en 1950. Le pilier de la loi est que le directeur a plus de pouvoir que le conseil ouvrier. « Les seules manifestations vivantes de l'autogestion dans les entreprises yougoslaves sont les grèves » (Meister, 1981 : 255-258)¹⁵⁹⁹.

En juillet 1936, la réponse au putsch d'un conglomérat fasciste catholique (de l'armée aux capitalistes, avec la droite traditionnelle et les petits groupes fascistes mussoliniens) fut une prise en main spontanée et autogestionnaire des lieux de travail qui s'étendit progressivement dans la majorité de l'Espagne restée dans le cadre républicain¹⁶⁰⁰. Cette édification sociale par les travailleurs eux-mêmes réunissaient majoritairement des anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail (CNT), de

l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste), des membres de partis politiques (gauche républicaine) et des ouvriers sans étiquette.

La guerre antifasciste fut accompagnée et sabotée dès le départ par l'incapacité de la bourgeoisie républicaine obsédée par des pourparlers avec les factieux et la récupération de son pouvoir économique. Ce problème se heurta rapidement au développement de l'autogestion.

Une réaction venue de la base apparut dans le soulèvement hongrois de 1956 l'établissement des conseils représentait « le premier pas dans la pratique pour restaurer l'ordre et réorganise l'économie hongroise sur une base socialiste, mais sans le contrôle rigide du Parti ou l'appareil de terreur » (rapport de l'ONU)¹⁶⁰¹. Les conseils étaient donc chargé de deux tâches, l'une politique, l'autre économique (Arendt, 1958).

Autogestion antiautoritaire actuel sur le plan social et économique

Dans le Chiapas au Mexique, en partie au Brésil avec le mouvement hétérogène des Sans terres, surtout en Argentine¹⁶⁰², chez les *piqueteros* non corrompus et payés par la présidence Kirchner, on trouve des expériences pratiques à la base.

Poussés par le chômage (troisième génération maintenant), la survie alimentaire et solidaire, en Argentine, on trouve des expériences des boulangeries, briqueteries, potagers collectifs aux ateliers de coutures, d'apprentissage de soudures des métaux, écoles gratuites pour un baccalauréat populaires.

Le travail quotidien se fait en cherchant des rapports non hiérarchiques, pour repousser l'esprit capitalistes des cerveaux formatés.

juin 2012

Pour en savoir plus

Arendt, Hannah (1958), « Totalitarian imperialism : reflections on the Hungarian revolution », Cambridge, *The Journal of Politics*, vol. 20, n° 1, février.

Meister, Albert (1981), *Autogestion*, n° 6, 1981.

Vanek, Jaroslav (1975), *Education, Self-management (Economic Liberation of Man)*, Londres, Penguin.

1596. [[> Projet d'un secteur industriel entièrement autogéré](#)].

1597. [[> Mondragón : un groupe coopératif unique au monde](#)].

1598. [[> Consult'action à Bobigny](#)].

1599. [[> Loi fondamentale de 1950 sur la gestion par les collectifs de travail des entreprises d'État et des associations économiques supérieures](#)].

1600. [[> Décret de collectivisation de la Généralité \(Le\)](#)].

1601. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)].

1602. [[> Entreprises récupérées par les travailleurs \(Les\)](#)].

Représentants des salariés dans les conseils d'administration : « Des plénipotentiaires envoyés en pays ennemi »

Robi Morder

Les dispositions sur le « secret des affaires » viennent d'être finalement retirées du projet de loi Macron. Elles auraient grandement handicapé, voir rendu impossible, les investigations des journalistes comme les précieuses révélations des « lanceurs d'alerte ». Ce secret des affaires concerne également les salariés, car – et c'est l'occasion d'y revenir – leurs représentants sont, dans certains cas, présents dans les conseils d'administration ou de surveillance d'entreprises.

Prévue par la loi de nationalisations du 11 février 1982, c'est d'abord la loi du 26 juillet 1983, dite « loi de démocratisation du secteur public » sous le ministère d'Anicet Le Pors qui ouvre la porte des conseils d'administration aux salariés, un tiers des sièges étant élus par ces derniers (Saint-Jours, 1986).

Ces conseils tripartites (État, salariés, usagers) concernent les entreprises de service public (transports, énergie, poste et télécommunications) ainsi que les entreprises nationalisées. Quand la droite reprend le pouvoir à l'Assemblée nationale en 1986, elle entreprend un programme de privatisations : banques, assurances, etc. Dès lors, quel sera le devenir de la présence des salariés dans les conseils ? Les ordonnances de privatisation vont d'abord en réduire le nombre¹⁶⁰³. La loi du 25 juillet 1994 (« loi relative à l'amélioration de la participation des salariés dans l'entreprise ») permet aux actionnaires de supprimer purement et simplement cette représentation (Savatier, 1995 : 33).

Les privatisations de 1986 s'accompagnent toutefois d'une modification du droit des sociétés. Le Code de commerce permet aux sociétés de droit privé de prévoir dans leurs statuts l'élection de salariés, représentant en tant que tels les salariés, dans les instances dirigeantes, mais rien d'obligatoire... Et d'ailleurs il y a peu d'exemples dans lesquels les

actionnaires d'entreprises privées aient utilisé cette faculté (Savatier, 1989 : 641).

Un rebond au début du 21^e siècle

La loi du 15 mai 2001 (loi « relative aux régulations économiques ») va rendre obligatoire la présence de délégués du comité d'entreprise aux assemblées générales, comme aux réunions des conseils d'administration. Bien sûr, cela va s'appliquer (ou non) de manière différenciée suivant le type d'entreprises, et la forme juridique.

Enfin, suite à l'accord national interprofessionnel du 10 janvier 2013, la loi sur « la sécurisation de l'emploi » du 14 juin 2013 (Auzero, 2013 : 740) rend obligatoire la participation de représentants des salariés dans les conseils d'administration, en tant qu'administrateurs, pour les entreprises de plus de 5 000 salariés dont le siège social est en France, ou plus de 10 000 salariés dont le siège social est en France ou à l'étranger. Une filiale ne sera pas tenue à cette obligation si la société mère y est soumise. Ce sont les statuts (donc les actionnaires) qui décident des modalités de désignation. L'on pense immédiatement à l'élection, mais d'autres possibilités existent : désignation soit par les syndicats, soit par un comité d'entreprise, soit de manière mixte. L'élection n'est donc pas la seule modalité de désignation et l'on imagine bien que les actionnaires choisiront la solution la moins « perturbante »...

Signalons également que les représentants du comité d'entreprise doivent être convoqués à toutes les séances des conseils d'administration ou de surveillance, en recevant les mêmes documents que les administrateurs. Dans cette configuration, les représentants du comité d'entreprise sont des observateurs sans droit de vote, mais pouvant formuler des observations et transmettre des vœux. Le comité d'entreprise est également appelé à être représenté dans les assemblées générales des actionnaires et, depuis 2001, à proposer des projets de résolution.

Des limites certes, mais des possibilités à saisir

Si le projet Macron sur le secret n'est plus à l'ordre du jour, « l'obligation de discrétion » demeure, puisque les salariés – qu'ils soient membres de plein droit ou observateurs au titre du comité d'entreprise – sont tenus de respecter le « caractère confidentiel » des données ; ils peuvent même être qualifiés « d'initiés », encourant ainsi une peine de un

an de prison et de 150 000 euros d'amende s'ils communiquent à l'extérieur des informations.

On voit bien les limites, les contraintes et les contradictions d'une présence et d'une participation à des instances décisionnaires dans lesquelles le pouvoir demeure économiquement et juridiquement aux mains des propriétaires. Si dans les services publics, salariés comme usagers peuvent agir et proposer dans le sens des intérêts collectifs, les contradictions sont plus importantes dans le secteur privé à but lucratif puisque les dispositifs ci-dessus indiqués ne concernent que les entreprises ayant la forme d'une société de capitaux, SA avec conseil d'administration ou surveillance. La participation ne peut alors être que « déloyale » vis-à-vis de la logique du profit, avec les risques encourus. Comment demeurer « discrets » si des informations « confidentielles » – touchant par exemple à des projets de fusion de sociétés – risquent d'avoir des répercussions sur les salariés, avec des menaces sur leur emploi ?

Cette présence de salariés est vécue comme incongrue par les actionnaires. Dans *La violence des riches*, les auteurs décrivent dans le chapitre « la mécanique de la domination » l'exemple du conseil d'administration de GDF-Suez où les administrateurs salariés apparaissent comme des « plénipotentiaires envoyés en pays ennemi » (Pinçon et Pinçon, 2014).

Comment utiliser positivement les possibilités offertes par l'obligation (dans le secteur public) de listes syndicales pour proposer un programme de gestion au moment des élections au conseil d'administration ? Comment associer les salariés *et* les usagers à l'élaboration de ces programmes en amont, comme à la préparation des réunions des conseils ? On peut imaginer ce que de telles convergences entre syndicats, associations, collectivités territoriales même, donneraient pour la SNCF (propositions de réouvertures de ligne), à La Poste, dans l'énergie, etc. Dans le secteur privé aussi, par exemple pour des industries dangereuses pour leurs salariés comme polluantes pour l'environnement, ou en matière de reconversions industrielles, on peut envisager de telles convergences qui ne soient pas que défensives.

Ce sont des questions que le mouvement syndical, et bien au-delà, doit réaborder à la fois en termes de propositions pour étendre les droits des travailleurs au détriment du pouvoir du capital, et de pratiques concrètes... qu'il faut valoriser et faire connaître¹⁶⁰⁴.

Pour en savoir plus

Auzero, Gilles (2013), *La représentation obligatoire des salariés dans les conseils d'administration et de surveillance*, Paris, Droit social.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (2014), *La violence des riches*, Paris, La Découverte.

Savatier, Jean (1989), *L'élection d'administrateurs salariés dans les sociétés anonymes*, Paris, Droit social.

Saint-Jours, Yves (1986), *Manuel de droit du travail dans le secteur public*, Paris, LGDJ.

Savatier, Jean (1995), *La représentation des salariés dans les organes de la société anonyme après la loi du 25 juillet 1994*, Paris, Droit social.

1603. Par exemple aujourd'hui, GDF-Suez, privatisée, est administré par un conseil d'administration composé de 17 membres : neuf administrateurs désignés par l'assemblée générale des actionnaires, quatre administrateurs représentants de l'État nommés conformément aux dispositions légales en vigueur, trois administrateurs représentants des salariés du groupe et de ses filiales, et un administrateur représentant des salariés actionnaires. Un censeur ainsi qu'un commissaire du gouvernement français, disposant chacun d'une voix consultative, assistent également aux réunions du conseil.

1604. [[> Droit d'expression des salariés : une histoire encore d'actualité ?](#)].

Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme

Tarso Genro

1. La difficulté la plus visible rencontrée par une stratégie socialiste démocratique pour répartir proportionnellement le travail et la richesse et pour assurer le respect des droits de l'homme est qu'elle doit se confronter au fait que l'être social, contrairement à la Nature, est conditionné par une articulation particulière et unique entre causalité et téléologie, entre déterminisme et liberté.
2. Cette articulation entre causalité et téléologie, entre déterminisme et liberté, entre force des facteurs externes et choix personnel, ne se répartit jamais de manière uniforme entre les sujets qui font partie d'une formation sociale déterminée. S'il est vrai qu'il y a une maîtrise croissante des éléments extérieurs (un affaissement des barrières naturelles, comme l'a dit Lukács), les groupes, les classes ou les nations ont une puissance constitutive de faire l'histoire plus ou moins grande selon le pouvoir qu'ils accumulent, face à la répartition inégale de la richesse, de l'information et de la culture. Le pouvoir qui est aliéné dans le capital financier à l'échelle globale et qui met aujourd'hui en tutelle l'histoire mondiale subvertit les États-nations, réduit l'efficacité de l'action politique traditionnelle, redéfinit les intérêts immédiats des groupes et des classes et fait émerger un nouveau type d'intellectuels « organiques » du capital financier, qui maquillent en théorie (l'idéologie néolibérale) ce qui n'est que la nécessité d'un nouveau modèle d'accumulation.
3. La praxis affirme l'homme comme un être social. Son travail, dont les formes varient au cours de l'histoire, oblige l'homme à prendre en compte une certaine imprévisibilité relative à ses projets. Cette indétermination est aujourd'hui très accentuée et le futur immédiat diffère presque toujours de ce qui était escompté. Les stratégies et les programmes vieillissent toujours plus rapidement. Car les transformations du monde social sont sans cesse plus fluides et moins prévisibles.

4. Quand l'essor du capitalisme industriel laissait les classes dans un repos relatif, une projection dans le futur des dichotomies du présent était moins aléatoire. La téléologie du travail ouvrier, qui s'articulait organiquement au sein de l'entreprise moderne, et la téléologie du capital, tournée vers un processus d'accumulation fondé principalement sur la production de biens corporels, offraient des paramètres assez solides pour envisager le monde. Les programmes, les stratégies, les formes de répartition du produit social pouvaient être alors intégralement planifiés avec une plus grande sécurité. Cette période dans le développement de l'humanité a été dépassée et la mobilité, la fragmentation, l'émergence de nouveaux processus de travail et des nouveaux modèles d'accumulation font du futur un moment toujours plus proche et de moins en moins prévisible.

5. Cette confrontation entre cette nouvelle réalité spatiale (de globalisation radicalisée) et temporelle (nouveaux rythmes de mutation du monde social) et la culture socialiste engendrée par les deux révolutions industrielles a produit ce que l'on appelle la crise du marxisme.

6. L'émergence de nouvelles classes travailleuses et de nouvelles formes d'acquisition de la force de travail et de connaissance par le capital va à l'encontre de ce qu'avait prévu le *Manifeste communiste*. On n'assiste pas à une simplification croissante de la société de classes. Le vieux modèle de développement industriel persiste, mais aux côtés d'autres plus dynamiques, qui alimentent l'exclusion et développent d'autres formes d'oppression. À côté de la classe laborieuse traditionnelle se forment des classes laborieuses composées par des groupes dispersés ou articulés en réseaux de service, travaillant isolément ou en petits groupes. Il y a désormais des millions de travailleurs précaires ou autonomes, en fonction de la nature de la demande, il y a aussi des ex-travailleurs, dispensés de produire dans la « société informatique », sans autre perspective qu'une précarité structurelle.

7. Les travailleurs du monde du travail classique sont désormais porteurs d'une culture politique et d'une subjectivité en déclin. La crise d'impuissance du syndicalisme s'exprime dans une crise de stratégie et de programme politique. Seul un saut vers une politisation radicale de ses combats peut le réintroduire dans les luttes sociales : luttes pour une nouvelle manière de produire, pour un nouveau mode de vie et pour une culture de solidarité qui dépasse les limites de l'usine.

8. L'émergence de fractions ou de mouvements plus consistants luttant pour la défense des droits correspond à une impuissance (à s'attaquer aux causes concrètes des violations des droits) et à une force (la volonté de résister à la violence du monde postmoderne). Cette impuissance et cette force font émerger une énorme constellation d'organisations civiles qui couvrent les questions de la consommation, de la santé, de la sexualité, du droit à un monde habitable (environnement naturel), de l'affirmation des cultures opprimées ou minoritaires, du droit à la terre, à un habitat décent, à l'emploi et à une intégration à la société passant par autre chose que les activités informelles.

9. Les conditions de base d'une offensive de la gauche contemporaine se développent déjà dans la résistance fragmentaire de groupes sociaux dispersés. Elles se marquent par la légitimité croissante des préoccupations écologistes, des demandes des communautés pauvres à participer aux marchés publics, des demandes portant sur le genre ou la culture ; Par la relégitimation de l'État face à la crise de cohésion sociale que provoque le néolibéralisme ; par la légitimité croissante qu'acquiert la lutte pour la socialisation du travail (ou de l'activité) afin de bénéficier d'une vie digne ; par la relégitimation d'une intelligentsia critique à l'échelle mondiale¹⁶⁰⁵.

10. L'État, dans ce contexte, réalise un keynésianisme à l'envers. Dans la mesure où sa capacité de régulation est tournée principalement vers le compromis avec les intérêts de ceux qui manipulent le déplacement des milliards de dollars virtuels qui circulent dans le monde, l'État devient une institution macrorégulatrice visant à viabiliser ce mouvement. Il porte, contrairement à ce que prétendent les néolibéraux, une forte charge normative qui contraint non seulement la totalité de l'ordre juridique, mais également le quotidien des individus. L'État actuel est aussi interventionniste que l'État keynésien, mais son pouvoir régulateur acquiert sa force dans la soumission totale aux impératifs d'un capital financier volatil, en fonction des nécessités duquel il ajuste les relations socio-économiques.

11. De ce fait, la capacité de résistance de la politique dans ses relations avec l'économie est beaucoup plus faible qu'il y a trente ans, et il est plus difficile de comprendre l'économie elle-même comme étant le résultat de la praxis. L'aliénation de la vie quotidienne s'hypertrophie dans une succession de ripostes fragmentées et dépolitisées, car l'État est occupé et n'a apparemment pas la capacité de créer des alternatives

crédibles. Son moment de création positive serait de rompre avec l'ordre mondial actuel car les pouvoirs que le commun des mortels ne peut localiser transforment les dirigeants de l'État en gérants d'une sarabande toujours plus rapide et plus irrationnelle.

12. Le localisme devient de cette manière le refuge de la politique sans transcendance, mais aussi l'amorce d'une dynamique qui ne nie pas le processus d'universalisation de la citoyenneté. Le localisme peut représenter l'émergence d'un nouveau type d'impuissance (la justice sociale comme vertu circonscrite géographiquement) mais il peut également porter une nouvelle possibilité, celle de l'expérimentation locale. Celle-ci peut représenter un moment dans la fondation de nouvelles institutions publiques capables de favoriser une nouvelle politique, elle peut servir de référence dans la lutte pour un « nouveau » type d'État, pour une nouvelle solidarité et une nouvelle socialité.

13. Une autre conséquence de cette nouvelle complexité est le fait que le langage politique n'est plus restreint à la seule politique. La reproduction du sens commun est, aujourd'hui, beaucoup plus dissociée de l'histoire (en tant que processus général qui résulte de l'articulation de volontés stratégiques réalistes) et plus proche de l'immédiat (en tant que processus fluide de changements incessants qui exigent des réponses immédiates). L'accumulation des stimulations locales régionales et globales (qui trouvent leur origine dans la mondialisation des processus économiques et dans le mode de vie induit par le consumérisme prédateur) génère plus d'individualisation, plus d'individualisme, plus de conflits entre les gens, qui recherchent alors une protection dans les trop rares lieux solides et stables de la nouvelle « société informatique ». Même le salaire minimum en vient à être considéré comme un privilège. Le « localisme » devient de cette manière le refuge de la politique sans transcendance mais aussi l'amorce d'une dynamique qui ne nie pas le processus d'universalisation de la citoyenneté.

14. La riposte doit consister dans la recherche d'une stratégie visant à unir action politique et mode de vie. Il faut combiner le droit d'exercer une influence en fonction des droits sectoriels de chaque groupe et des demandes tournées vers l'universel l'action stratégique avec la recherche de réponses immédiates ; les demandes légitimes à caractère privé et les demandes d'intérêt public l'éducation par la pratique sociale et l'expérimentation politique étatique. Les mouvements ne peuvent que faire référence à l'État, avec lui, au-dessus de lui ou contre lui pour gérer

les conflits et les consensus sur la scène publique où les demandes peuvent être confrontées ouvertement et déboucher sur de nouveaux consensus à travers une démarche démocratique populaire.

15. Habermas parle d'un espace public citoyen d'un espace d'organisation et de dialogue pour la défense des droits, sans prendre en compte que l'État peut et doit être radicalement transformé et que sa transformation structurelle est le « moteur » de la transformation démocratique de la société. Oskar Negt a réfléchi à un « espace public prolétarien » sans envisager que, vingt ans plus tard, le prolétariat ne serait que l'une des composantes du monde du travail de la nouvelle « société informatique ». Dans le cadre d'une stratégie socialiste démocratique pour un futur ouvert il est nécessaire de réduire le pouvoir régulateur de l'autre forme de pouvoir qui est presque absolu à l'époque actuelle ; le capital financier mondialisé. Augmenter peu à peu le pouvoir de la société consiste à rechercher une démocratie qui ne soit pas un concept fermé mais une recherche permanente de contrôle sur l'État et ses institutions par les individus. (E. Pacheco)

16, Faire un État qui soit soumis à la société n'est plus possible par la seule voie de la représentation politique. Il est nécessaire de créer un nouvel espace public non-étatique qui se verrait proposer par les représentants du pouvoir exécutif un nouveau contrat politique par lequel l'État décide programmatiquement et en conformité avec les options idéologiques de ceux qui le gèrent, d'ouvrir un nouvel espace de décision. Cet espace émerge du dialogue, de décisions prises sous tension, de confrontations successives, de consensus hégémoniques dans lesquels les organisations citoyennes, prolétariennes ou non, préparent en collaboration avec les représentants politiques des ripostes immédiates et des projets à long terme. L'espace public non-étatique est un système et un processus fondé sur la démocratie représentative combinée à la participation directe et volontaire des citoyens ; un espace où s'intègrent les représentants du monde du travail et les organisations surgies de l'autonomie populaire, qui contestent l'« abdication » des fonctions publiques de l'État qu'implique l'ordre néolibéral.

17. Le projet est de démocratiser radicalement l'État actuel, pour créer un autre État avec deux espaces de décision combinés et contradictoires un espace décisionnel issu de la représentation politique, qui existe déjà ; et un autre espace de décision, issu d'un nouvel espace public et fondé sur la présence directe des organisations de la société civile, combinée à

des mécanismes de consultation universels comme le référendum et le plébiscite. Dans ces conditions, l'État représentatif en vient à concevoir et à mettre en œuvre sa politique à l'aide d'une dynamique démocratique novatrice qui accueille dans la vie publique tous ceux qui désirent y participer, et tout spécialement les secteurs de la société qui n'ont pas autrement les moyens de faire valoir leurs droits¹⁶⁰⁶.

18. Dans le cadre de cette stratégie, les pouvoirs exécutifs, à tous les niveaux, acquièrent une importance fondamentale pour l'élaboration d'un projet socialiste démocratique qui se base sur la démocratisation croissante de l'État, que ce soit par rupture ou par évolution graduelle. C'est en effet du pouvoir exécutif que peut partir l'engagement pour un nouveau compromis entre l'État et la société ; un compromis qui combatte la causalité et le déterminisme de l'économie exprimés de manière condensée dans le capital financier mondialisé. La représentation politique sera relégitimée en permanence sous la pression démocratique et prendra ses décisions avec une plus grande authenticité, en accord avec les aspirations sociales qui se manifestent majoritairement.

19. Pour que cela soit possible, le processus électoral, pour les partis socialistes démocratiques, doit être compris comme une affirmation de la représentation politique mais également comme une négation de ses limites. Celles-ci sont claires quand les représentants élus acceptent le fonctionnement autoritaire de l'État actuel, qui impose ses principales décisions sous la dictée de la logique des intérêts économiques hégémoniques et se coupe de la base de la société, qui n'a ni le pouvoir ni l'influence pour rendre publics ses demandes et ses besoins.

20. Une vision appuyée uniquement sur les luttes sociales (qu'elles soient menées par les associations ou les syndicats) est absolument incapable de réformer l'État et de le démocratiser effectivement. À l'autre extrême, une vision purement électorale se base seulement sur une représentation politique au moment où celle-ci est délégitimée et donc incapable de s'opposer à l'ordre du capital flottant qui contraint l'État. Dans une stratégie démocratique, seul le pouvoir exécutif en tant que pouvoir macrorégulateur de l'ordre social, peut s'il est à l'écoute de la société civile affirmer l'autonomie de celle-ci et se soumettre à elle pour en tirer la force de mener des politiques démocratiques et populaires.

21. Le postulat de base dont doit partir un parti socialiste démocratique, qui doit jouer un rôle moteur dans ce processus, est la défense d'un projet économique et social de développement de la société comme un tout. Le parti du socialisme moderne ne sera plus un parti dont l'épine dorsale repose principalement dans les usines. Il sera le parti qui organise, dans la société civile, les conditions pour que les classes laborieuses ; nouvelles et anciennes ; dispersées ou regroupées, deviennent l'avant-garde d'une nouvelle citoyenneté. Son objectif sera à la fois de promouvoir la démocratisation et le contrôle social de l'État et d'engager la construction d'institutions publiques autonomes qui commencent à dessiner un nouvel État démocratique.

2001

Source

Tarso Genro, « Vers une nouvelle citoyenneté. Thèses pour une théorie démocratique de l'État et du socialisme », *Mouvements*, n° 8, novembre-décembre 2001.

1605. [[> Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].

1606. [[> Budget participatif](#)].

Tout n'a pas été essayé

Pierre Zarka

[...] Depuis plusieurs années des salariés de Sanofi emploient toute leur énergie à défendre leur travail, en outre ils vivent l'utilité sociale de ce travail et donc d'eux-mêmes à travers la nécessaire promotion du médicament pour répondre aux besoins de santé. En une phrase se dit à la fois le rôle et l'utilité sociale des travailleurs, le sens de leur entreprise et le fait que leur combat regarde toute la société et le monde.

En plusieurs années de luttes, ils ont fait l'expérience que réclamer ne suffisait pas, que proposer des solutions se heurtait frontalement aux intérêts des actionnaires. Que faire d'autre qui n'ait pas été tenté ? [...]

Regardons la multiplication des mouvements, des tentatives et expériences de type coopératif, modes de vie alternatif sur l'habitat... Tous viennent s'échouer plus ou moins vite sur un cadre intouché et souvent présenté comme intouchable : la macroéconomie appartiendrait « naturellement » aux détenteurs de capitaux. Il y a alors deux approches fondamentalement opposées de la politique : l'une revient aux opérations qui permettent la conquête du pouvoir sur les autres, « naturellement » toujours en leur nom, l'autre caractérise des mouvements collectifs qui ne se limitent plus à la protestation mais ont l'ambition de définir eux-mêmes leurs nécessités et la maîtrise de la mise en œuvre de la réponse.

L'intérêt d'affronter délibérément l'obstacle en termes de système dépasse les dimensions immédiatement économiques et sociales. Les rapports sociaux qui découlent de la domination des actionnaires sont faussés et emprisonnés par la mise en concurrence et plus largement par la marchandisation. Le fait que sa créativité et sa vie dépendent d'une autorité au-dessus de soi fausse les rapports entre soi et ses semblables, et les rapports de soi à soi. La reproduction et le gonflement du capital sont un mouvement totalisant, englobant jusqu'au temps des individus. Les tensions au sein des entreprises traduisent souvent des processus d'auto-exploitation, de renoncement à soi, à ce pourquoi on voulait exercer ce métier.

Il n'y a pas de rassemblement et de processus transformateurs sans conscience d'un antagonisme et sans pouvoir le situer. [...] Aborder la

nécessité d'appropriation collective est un levier pour toute prétention à poser en termes immédiats la question du pouvoir.

Il ne s'agit donc pas d'idées qui seraient sans effet sur l'immédiat. Il y a toujours des logiques à l'œuvre. Lorsqu'on croit mener ses luttes de manière pragmatique, c'est qu'inconsciemment on est enfermé dans les logiques de la pensée dominante. De plus, entrevoir un autre demain permet d'être plus efficaces aujourd'hui. C'est-à-dire ne pas nous limiter à réagir aux menées réactionnaires ni à un catalogue de demandes ou de mesures mais nous permet de prendre l'initiative et ainsi mettre l'obsolescence du système actuel en lumière. L'émancipation est à la fois une visée et un chemin¹⁶⁰⁷, tant il est vrai qu'on ne peut être émancipé que par soi-même si on ne veut pas qu'un sentiment de dette envers un maître aliène ensuite ce qui a commencé à être obtenu.

Ne nous le cachons pas, la protestation populaire connaît une crise de l'efficacité : l'usure des solutions dites « réalistes ». Nous ne manquons pas d'exemples pour y réfléchir : les années entre 1981 et 1984, puis de la « gauche plurielle », et maintenant la gestion des affaires par François Hollande et le Parti socialiste, alors que le capitalisme est jugé inamendable par une majorité de Français. En revanche une question taraude cette majorité : peut-on penser un autre système que le capitalisme ?

Lors d'un entretien télévisé, à propos du devenir d'Arcelor-Mittal, Arnaud Montebourg déclarait à propos d'une demande de nationalisation que l'État n'était pas un bon gestionnaire. Mais qui parle de l'État ? Disons-le d'emblée, le bilan historique des nationalisations mérite de ne pas faire du mot un slogan¹⁶⁰⁸. En France, elles laissent la trace d'un bilan qui, hormis les années qui ont suivi la Libération, et la question du statut des salariés, laisse les usagers actuels dans l'indifférence¹⁶⁰⁹. Au fond, publiques ou privées, ces entreprises paraissent aux yeux des usagers ne différer pour l'essentiel que par le nom du propriétaire.

Quel citoyen se sent copropriétaire de la SNCF ou d'EDF ? Jusque dans les années 1960, ces entreprises apparaissaient comme jouant un rôle moteur, et depuis que s'est-il passé ? Elles ont de plus en plus été gérées comme des entreprises privées, animées par les mêmes critères de rentabilité financière, ou devant assumer les dépenses que le secteur privé ne voulait pas couvrir. Le 20^e siècle laisse dans le non-dit le bilan des nationalisations effectuées. Cela se transmet comme une évidence dont il n'est plus nécessaire de discuter. Mais n'est-ce pas dû à une assimilation

abusive des nationalisations à une étatisation ? La désillusion qui en a découlé conduit à un abandon hâtif des mots et, à travers des mots, de l'idée.

L'appropriation collective, au sens où les individus ensemble sont propriétaires des moyens d'édification de leur société, n'a jamais été tentée¹⁶¹⁰. Toutes les tentatives sont parties du principe que les individus concernés ne pouvaient qu'être seulement les bénéficiaires des transformations. Considérer les individus ensemble comme capables de produire leur propre devenir commun est un fait innovant. S'agit-il d'une utopie ou d'une nécessité qui frappe à la porte d'aujourd'hui ? Toute activité est par définition une coopération. On ne travaille jamais seul. Même les artisans sont interdépendants avec des fournisseurs. Alors *a fortiori* dans les domaines de la recherche et de l'industrie. Cet inévitable côtoiement d'acteurs multiples que j'appelle socialisation ne cesse de s'étendre, d'où le fait que le patronat pousse chaque unité de production à s'identifier à un service rendu à une autre unité de production considérée comme cliente. Des notions devenues banales comme celles de « compétences », d'« employabilité » sont la reconnaissance très implicite bien sûr, que le travail, bien au-delà de la seule technicité, cristallise tout ce que le salarié concentre en lui de toutes ses pratiques sociales. Comment alors accepter que l'entreprise et la société reconnaissent des compétences techniques et ignorent que les pratiques qui découlent de ces « compétences » conduisent à en dégager d'autres qui concernent l'organisation du travail, sa finalité et la gestion de ce qu'il implique ? Autant de questions qui devraient se trouver en amont des décisions financières. Penser l'unité du sujet et de son activité aide à mettre les salariés en situation de revendiquer en épousant le devenir société et leur place au sein de celle-ci.

L'opinion la plus courante accepte qu'un agriculteur gère sa ferme – pour autant qu'il en ait la liberté –, qu'un artisan ou une auto-entreprise soit gérée par l'intéressé, mais que des salariés, ensemble, maîtrisent le devenir de centres de productions ou de service cela rencontre le scepticisme. Est-ce à cause de la complexité de la tâche ou parce que nous avons intégré un rapport de dépendance lié au salariat ? Il s'agit de mettre en harmonie un élargissement croissant du collectif de travail avec les besoins, les pratiques sociales les plus actuelles et la responsabilité des salariés de l'entreprise. Cela suppose de concevoir celle-ci comme étant le

lieu de rencontre entre acteurs et usagers individuels ou collectifs. La nation ce n'est pas l'État, c'est le peuple rassemblé. [...]

Évidemment, poser la question de l'appropriation collective des leviers de l'économie induit un autre mode de développement¹⁶¹¹. [...]

[L]a situation actuelle se caractérise par une organisation sociale bancal : alors que le caractère social de la production et des services s'affirme de plus en plus, que les pratiques ont de plus en plus de conséquences sur l'espèce humaine, l'appropriation des richesses et de tous les pouvoirs sur la vie des individus et des sociétés est, elle, de plus en plus concentrée entre les mains d'une frange de dominants. Si l'on regarde de près toutes les luttes sociales sur la planète, au-delà de leurs disparités et des spécificités des situations, c'est à ce point commun qu'elles se heurtent. Ces luttes ne font qu'exprimer que les sociétés ne peuvent plus fonctionner sur ce mode obsolète. Toute prétention à une autre politique qui n'ose s'affronter à ce problème est vouée à l'échec.

Les pouvoirs, de qui ? sur quoi ?

La question du pouvoir des intéressés est d'autant plus importante qu'avec Sanofi il ne s'agit pas d'une PME, mais d'un géant de l'industrie pharmaceutique¹⁶¹². Que devient la propriété lorsqu'elle est collective ? Interrogeons-nous sur comment la propriété collective peut ne pas être synonyme de propriété anonyme, et comment les individus peuvent se sentir ensemble propriétaires. On est propriétaire si l'on a le pouvoir de décider. Ce dernier aspect est fondamental. Il ne se limite pas à de la possession. Il conditionne toute efficacité sociale dans la mesure où le moteur de toute motivation est pour chacun dans une tension vers ce que l'on voudrait être. Idéal jamais atteint mais vers lequel on tente toujours de se rapprocher. Cela nous renvoie au désir, à l'accomplissement de soi.

Une telle visée suppose une autre définition de la démocratie. L'élection toujours utile ne suffit pas à la définir. La « *démo-cratie* », la loi du peuple, suppose le règne de Monsieur et Madame tout le monde plutôt que celui des experts. Cela n'ignore pas l'apport de ces derniers, mais comme documentant, jamais comme pouvoir décisionnaire. Donc arracher le pouvoir à qui ? Les capitalistes. Mais pas seulement. À plusieurs reprises Marx évoque le « dépérissement de l'État ». Il considère qu'il n'y a émancipation des individus que par leur « libre association » et celle-ci remet en cause tout pouvoir surplombant le commun des mortels, y compris celui de l'État¹⁶¹³. [...]

Ne pas confondre processus et homéopathie

Il ne s'agit pas de flatter l'ignorance, pour que la citoyenneté s'approprie des prérogatives jusque-là réservées à l'État, cela suppose que les luttes incluent en elles la production de connaissance nécessaire. Déjà des moments d'analyse des enjeux et d'élaboration de solutions caractérisent la lutte des salariés de Sanofi. Ils démontrent combien l'approche traditionnelle ne les voit que comme des mouvements dits sociaux, qui en fait seulement des moments de protestations, est une image toute faite, qui ne correspond pas à la réalité. [...]

Cela débouche sur une conception de l'autogestion qui ne se limite ni au « local » ni aux petites exploitations, mais englobe tous les niveaux nécessaires de socialisation y compris l'infiniment grand. Ce qui implique d'élargir son horizon culturel à l'espace que recouvre la production que l'on gère¹⁶¹⁴. Paradoxalement, la mondialisation est contradictoire avec un pouvoir concentré entre un nombre réduit de mains. Plus l'espace s'élargit et plus nombreux sont celles et ceux qui sont tributaires des décisions. De ce fait, l'implication des acteurs devrait être indispensable à la règle commune.

Évidemment, on peut dire que, lorsqu'il s'agit d'un géant de l'industrie qui s'est enraciné dans plusieurs pays, c'est plus facile à dire qu'à faire. Mais tout commence ainsi : par faire grandir l'idée. Sanofi n'est pas un cas à part : la course aux dividendes par les actionnaires pousse dans nombre d'endroits à s'interroger sur comment dégager l'économie d'un système parasite. La maîtrise collective des moyens de production et des grands services est de fait posée, reste à en faire une question politique rassembleuse. Quant à la mondialisation, celle-ci est aussi faite de salariés qui cherchent à se rendre maîtres de leur sort. Rarement la planète aura été autant secouée par une telle aspiration à se libérer des tutelles. Que cette idée commence à émerger, qu'elle soit discutée, même controversée, et le monde du travail quitte sa place de victime pour devenir acteur de son devenir. Tout le rapport des forces s'en trouvera changé.

Ainsi, la réponse aux besoins et l'appropriation sociale ne sont pas des thématiques abstraites, intemporelles, elles sont mobilisatrices, elles donnent à chacun la possibilité de projeter ce qu'elles peuvent transformer tant du point de vue de ses besoins matériels que du point de vue de son devenir, de ses pratiques sociales. L'appropriation collective n'a donc pas qu'une fonction économique, mais un rôle politique, au sens où une

collectivité – le peuple – se forme autour de nouveaux rapports entraînant une nouvelle identité collective.

Si, à juste titre, on ne veut pas renouveler les expériences qui ont échoué, nous avons besoin de répondre à cette question : qui doit être le sujet de l’agir révolutionnaire – car c’est bien de cela dont il s’agit – si ce ne sont les intéressés eux-mêmes ? [...]

novembre 2013

Source

Extrait de la préface à Danielle Montel et coll., *Sanofi, Big Pharma : L’urgence de la maîtrise sociale*, Paris, Syllepse, 2013.

- 1607. [[> Autogestion comme mot d’ordre d’action \(L’\)](#)].
- 1608. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].
- 1609. [[> Réquisitions marseillaises, entre autogestion et cogestion](#)].
- 1610. [[> Droit de préemption, une première étape vers la socialisation des entreprises](#)].
- 1611. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].
- 1612. [[> Sanofi : bien public ou marchandise ? Qui décide ?](#)].
- 1613. [[> Faire dépérir l’État](#)].
- 1614. [[> Demain est déjà commencé](#)]

Travail coopératif

Association internationale des travailleurs

L'œuvre de l'Association internationale est de généraliser et d'unifier les mouvements spontanés de la classe ouvrière, mais non de leur prescrire ou de leur imposer un système doctrinal quel qu'il soit. Par conséquent, le congrès ne doit pas proclamer un système spécial de coopération, mais doit se limiter à l'énonciation de quelques principes généraux.

1. Nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de la société présente, fondée sur l'antagonisme des classes. Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le système républicain de l'association de producteurs libres et égaux. 2. Mais le système coopératif restreint aux formes minuscules issues des efforts individuels des esclaves salariés, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste. Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, des changements généraux sont indispensables. Ces changements ne seront jamais obtenus sans l'emploi des forces organisées de la société. Donc, le pouvoir d'État, arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, doit être manié par les producteurs eux-mêmes. 3. Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopérative de production plutôt que la coopérative de consommation, celle-ci touchant seulement la surface du système économique actuel, l'autre l'attaquant dans sa base¹⁶¹⁵. 4. Nous demandons à toutes les sociétés coopératives de consacrer une partie de leurs fonds sur la propagande de leurs principes, de prendre l'initiative de nouvelles sociétés coopératives de production et de faire cette propagande aussi bien par la parole que par la presse. 5. Dans le but d'empêcher les sociétés coopératives de dégénérer dans les sociétés ordinaires bourgeoises (sociétés par actions), tout ouvrier employé doit recevoir le même salaire, associé ou non. Comme compromis purement temporaire, nous consentons à admettre un bénéfice très minime aux sociétaires.

septembre 1866

Source

Rapport du conseil central de l'Internationale sur les différentes questions mises à l'étude au congrès de Genève (septembre 1866).

1615. [[> Alternative et reprises d'entreprises](#)].

Treize questions sur l'autogestion

Confédération française démocratique du travail

Ce texte marque une synthèse entre trois éléments différents : l'implication de la CFDT dans une série de luttes locales dures qui ont donné lieu à des discussions sur la place des comités de grève et des assemblées générales ; les débats du congrès de 1970 où la CFDT a adopté l'option pour le socialisme autogestionnaire ; et une discussion avec la CGT sur la stratégie des syndicats devant le Programme commun et la transition au socialisme. On voit comment se posaient avec acuité les relations entre l'appropriation sociale des moyens de production et l'autogestion pour qu'une planification démocratique puisse se développer. Dès que l'échéance électorale s'est précisée, du fait de la mort du président de la République, Georges Pompidou, la lutte d'orientation s'est durcie et – sans en reprendre ici l'histoire – le courant Edmond Maire lié à Michel Rocard, hostile à une rupture autogestionnaire, s'est concentré dans une compétition contre la CGT (Henri Krasucki déclarant que l'autogestion, c'est une « formule magique ») et un refus de relations positives avec le PCF. Ce dernier aura beau écrire « Autogestion, les bases d'un accord existent » (*L'Humanité*, 15 février 1974), le rejet d'une convergence deviendra la ligne de la direction confédérale de la CFDT.

1. La CFDT se réfère sans cesse à l'« autogestion ». Par exemple, tout récemment encore, dans l'appréciation qu'elle a portée sur le programme commun de gouvernement du Parti socialiste et du Parti communiste, elle conclut en disant qu'elle agira pour « orienter le mouvement unitaire dans le sens du socialisme démocratique et autogestionnaire ». Mais ce mot « autogestion » n'est pas toujours bien compris. Qu'est-ce que l'autogestion pour la CFDT ?

« L'autogestion est un changement radical dans la situation des travailleurs. Ils ne sont plus subordonnés à un pouvoir extérieur puisque de

simples vendeurs de leur force de travail à un employeur, ils deviennent collectivement leur propre employeur, maîtres du produit de leur travail et de son utilisation dans le cadre de la planification démocratique. »

Pour dire les choses encore plus simplement, *l'autogestion, c'est le fait pour les travailleurs de s'administrer eux-mêmes, de se diriger eux-mêmes*. Pas besoin de longues explications pour comprendre que ça change leur situation du tout au tout !

La CFDT, à son congrès de 1970, a expliqué quel type de société elle voulait construire : un socialisme démocratique fondé sur trois « piliers », l'autogestion, la *propriété sociale des moyens de production et d'échange* et la *planification démocratique*. Ces trois éléments, dit-elle, ne peuvent pas être séparés. [...]

[L]es lois et [les] conventions collectives apportent des garanties aux travailleurs. Mais tant qu'on reste dans le cadre d'ensemble du système capitaliste, elles ne changent pas fondamentalement les rapports entre patrons et salariés : ces derniers continuent à être exploités et dominés [...]. *Les salariés sont avant tout, pour le patron, une force de travail que l'on achète et qui n'a aucun droit, aucun pouvoir, sur le produit de son travail.*

[...] Le pouvoir aux travailleurs, qu'est-ce que cela signifie ?

Il ne s'agit pas de mettre des technocrates ou des dirigeants politiques à la place des patrons capitalistes, sans que rien d'autre soit changé. Par exemple, les entreprises nationalisées en France n'appartiennent déjà plus à des propriétaires capitalistes privés. Est-ce que la situation des travailleurs y a été fondamentalement changée ? Certainement pas. Les travailleurs du secteur public et nationalisé se battent comme les autres contre l'exploitation et la domination¹⁶¹⁶. Dans quelques domaines (pas dans tous), leurs droits sont peut-être mieux respectés, mais ces droits ont, en fin de compte, les mêmes limites. Eux aussi aspirent à être les maîtres de leur travail.

Dans l'autogestion : ce sont les travailleurs qui éliront les responsables de l'entreprise aux différents niveaux (de l'atelier à l'ensemble de l'entreprise)¹⁶¹⁷ ; ce sont les travailleurs qui décideront collectivement de l'organisation du travail et des conditions de travail ; ce sont les travailleurs qui détermineront, dans le cadre du plan démocratique, la politique de l'entreprise en matière de fabrication, de répartition des investissements, de rémunérations.

Ils deviendront ainsi collectivement maîtres de leur travail, ils décideront de la répartition du produit du travail collectif.

Bien entendu [...] la décision de fabriquer tel ou tel produit ne concerne pas seulement les travailleurs de l'entreprise¹⁶¹⁸.

[...] Le socialisme autogestionnaire ne vise donc pas seulement à modifier la situation des travailleurs dans l'entreprise. Il renverse la logique du profit dans toute la société : dans la consommation individuelle, la façon dont on construit les villes, les transports, la santé, les loisirs et la culture, etc. Dans tous les domaines, il s'agit de rechercher d'abord à satisfaire les besoins des hommes.

Bien entendu, cela ne peut pas se faire sans une nouvelle organisation d'ensemble de la société. [...] La société moderne est extrêmement complexe. Un plan est donc nécessaire pour qu'elle fonctionne. Mais un plan élaboré démocratiquement, un plan qui ne soit pas décidé par quelques-uns seulement. [...]

L'autogestion n'a pas de sens sans la planification démocratique et la propriété sociale des moyens de production. Mais inversement, la propriété sociale et la planification ne changent rien de fondamental dans l'autogestion. Si l'on veut une société socialiste, on ne peut pas séparer les choses.

2. La CFDT est-elle la seule à parler de l'autogestion ? Est-ce une idée nouvelle ? Qu'en disent les autres organisations de travailleurs en France, par exemple la CGT ?

Le terme *autogestion* est relativement nouveau. Mais si le terme est récent, l'idée, elle, est aussi vieille que le mouvement ouvrier. Dès le début du 19^e siècle, le mouvement socialiste a cherché à dépasser la simple amélioration matérielle du sort des ouvriers en se fixant pour but l'émancipation des travailleurs. Lorsque Karl Marx et d'autres parlaient de dépérissement de l'État¹⁶¹⁹, ils se rattachaient à cette tradition qu'on retrouve sous une forme ou une autre chez la plupart des théoriciens et des meneurs du mouvement ouvrier d'alors. Ce n'est pas un hasard : c'est parce que cette aspiration montait, plus ou moins consciente, des masses ouvrières elles-mêmes.

La Commune de Paris s'était fixée comme tâche d'organiser des « associations coopératives de travailleurs » dans les ateliers abandonnés par leurs patrons¹⁶²⁰. La charte d'Amiens (1906) qui exprima l'orientation majoritaire du syndicalisme français au début du 20^e siècle, parlait de

« groupements de production et d'échange ». Plus tard, naîtra l'expression de « conseils ouvriers ».

Sous des mots différents et dans des doctrines différentes, on retrouve toujours la même aspiration – dans laquelle s'insère le projet d'autogestion. Mais on a eu tendance à oublier cet héritage au profit d'une autre tendance, centralisatrice et autoritaire, qui accordait à la discipline la première place devant l'initiative, et qui confiait la responsabilité du changement de société à l'action d'une organisation de « révolutionnaires professionnels » plutôt qu'à celle des travailleurs eux-mêmes. Cette tendance s'est renforcée en fonction de l'attachement des partis communistes (et des syndicats qui étaient proches d'eux) à défendre sans réserve l'expérience centralisée qui s'est développée en Union soviétique et dans d'autres pays.

Mais on a bien vu, en mai 1968, que l'aspiration de la masse des travailleurs à se diriger eux-mêmes était intacte.

C'est donc à une puissante tradition du mouvement ouvrier que se rattache la CFDT. Elle ne prétend d'ailleurs pas en avoir l'exclusivité. [...] On doit cependant souligner, ce qui est capital, que *cette aspiration toujours vivante est devenue, aujourd'hui, beaucoup plus réalisable qu'elle ne l'était au 19e siècle ou au début du 20e siècle.*

Ceci pour deux raisons :

- *Techniquement* d'abord, des progrès considérables ont été accomplis pour faciliter la prise des décisions. L'informatique donne des moyens accrus de rassembler les informations et de calculer à l'avance les conséquences des divers choix possibles, avec une marge d'erreur beaucoup moins grande qu'autrefois. Ces moyens, si on veut les utiliser dans ce sens, faciliteront la prise de décisions par la collectivité, par l'ensemble des personnes concernées. En outre, le progrès des moyens d'éducation, de formation, fait que dès maintenant le niveau culturel des travailleurs est supérieur, globalement, à ce que le travail exige d'eux. Ce potentiel, qui est aujourd'hui gaspillé, sera utilisé et développé dans l'autogestion¹⁶²¹.

- *Socialement* aussi, l'autogestion est la meilleure réponse. Dans la société moderne, la production a un caractère beaucoup plus collectif qu'autrefois : dans une grande entreprise, par exemple, le travail de chacun dépend toujours davantage du travail des autres. Le travailleur n'est plus isolé comme l'était le compagnon autrefois. On pourrait dire qu'il existe une sorte de grand « travailleur collectif », groupant de

nombreux hommes dont les tâches sont inséparables. Aussi, la maîtrise de chacun sur son travail ne peut avoir de sens que si tous le maîtrisent collectivement. [...]

Seule une conception autogérée du socialisme constitue une alternative réelle au capitalisme actuel, permettant de prendre en charge un développement de plus en plus aveugle.

[...] Nos camarades de la CGT ont ironisé sur le terme *autogestion*. « On en trouve presque autant de versions que de partisans déclarés, sans pour autant savoir en quoi ça consiste », disent-ils. Ils rapportent, par exemple, que certains journalistes ont parlé d'autogestion à propos de méthodes nouvelles d'organisation du travail expérimentées chez Fiat. Ou bien que certains patrons [...] prétendent instaurer une sorte de mini-autogestion par services. « Le moins qu'on puisse dire d'une idée qui permet une telle confusion, c'est qu'elle ne doit pas être très au point », écrivent nos camarades de la CGT.

Mais que diront-ils des multiples utilisations du mot « socialisme » ? [...]

C'est vrai que le mot *autogestion*, comme le mot *socialisme*, est parfois détourné de son sens¹⁶²². [...].

3. Est-ce qu'il y a quelque part un modèle d'autogestion ? Est-ce que le socialisme autogestionnaire dont parle la CFDT ressemblera à un système existant déjà dans certains pays ?

Certains pays, et notamment la Yougoslavie¹⁶²³, se sont engagés dans la voie de l'autogestion. La CFDT étudie ces expériences avec attention. Mais il n'est pas question pour elle de proposer un modèle. [...]

L'autogestion ne se décrète pas. On ne va pas dire, un beau jour : « À partir de maintenant c'est l'autogestion. Alors, vous ferez de telle et telle façon, et pas autrement ! » Ce serait tout le contraire de l'autogestion. La mise en place d'un système d'autogestion, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui la feront. [...].

Ce que fait la CFDT c'est tracer une perspective globale, définir les grands axes d'un projet d'ensemble en partant de l'expérience de ceux qui la composent. Ce que dit la CFDT, c'est qu'il est *nécessaire* de s'engager dans cette voie. Et aussi que c'est *possible* techniquement et socialement. Dans sa stratégie, elle précise les *conditions* nécessaires pour y arriver¹⁶²⁴.

Une constatation fondamentale doit cependant être faite : l'autogestion dans l'entreprise n'a de sens que si l'ensemble de la société est autogéré.

L'autogestion, c'est un mode d'exercice du pouvoir dans l'entreprise, mais aussi dans le quartier ou dans la commune, dans une Maison de la culture comme dans une association sportive. Il ne peut pas y avoir d'îlots autogérés durables dans une société qui ne l'est pas.

4. Est-ce qu'il est possible de commencer dès maintenant l'autogestion ? Peut-on imaginer que les travailleurs commencent à mettre en autogestion une entreprise, puis deux, puis un nombre de plus en plus grand, provoquant ainsi une transformation sociale ? Cela serait-il réalisable ?

Non, l'autogestion n'a pas de sens, elle n'est pas réalisable dans le capitalisme. Elle constitue un système opposé au capitalisme. Dans une société où, globalement, le pouvoir appartient au capital, il est absolument impossible que les travailleurs disposent de petits bouts de ce pouvoir ici ou là. Il ne faut pas se nourrir d'illusions dangereuses sur ce point.

Certains, avec des intentions généreuses, ont parlé par exemple d'autogestion à propos des sociétés coopératives de production. Mais comment fonctionnent les coopératives qui existent ici ou là dans notre pays ? Ou bien elles se développent de façon très marginale, ou bien elles deviennent de véritables caricatures par rapport aux projets de leurs fondateurs. Si elles veulent survivre économiquement, les coopératives de production sont obligées, bon gré mal gré, de se plier aux lois du système capitaliste¹⁶²⁵. La bonne volonté éventuelle de leurs animateurs n'y change rien. [...]

Dans une perspective de socialisme autogestionnaire, c'est de tout autre chose qu'on se préoccupe : il s'agit de substituer le pouvoir des travailleurs à celui des capitalistes, puis de le renforcer et de le développer.

L'autogestion n'est pas compatible avec la propriété privée des moyens de production et d'échange. C'est ce que la CFDT exprime en liant son projet d'autogestion à la *propriété sociale*.

5. Dans l'autogestion, qui sera propriétaire des entreprises ? Est-ce que ce sera l'État ? Est-ce que l'autogestion marquera la fin de toute espèce de propriété privée ?

L'autogestion suppose que soit abolie la propriété privée des moyens de production et d'échange. [...] Pour réaliser l'autogestion, il faut d'abord exproprier les capitalistes, ce qui suppose au moins la prise du pouvoir central. Mais cela ne suffit pas : il faut aussi préciser comment les travailleurs s'approprient les moyens de production et d'échange.

La CFDT emploie le terme de propriété sociale. Elle ne veut pas d'une propriété étatique qui prive les travailleurs du pouvoir réel sur les moyens de production qu'ils utilisent.

Quand, dans une société socialiste (ou qui se prétend telle) les travailleurs n'ont pas le pouvoir direct sur leurs moyens et leurs conditions de travail, ils sont à la veille de perdre tout pouvoir réel.

La suppression de la propriété privée des moyens de production doit donc s'accompagner, dès le début, de transformations qui mèneront vers l'autogestion.

En fait, dans un système autogestionnaire, les attributs de la propriété, les différents pouvoirs qu'elle donne au propriétaire, seront répartis entre différents centres de décision : le plan, la région, l'entreprise. La notion même de propriété, telle que nous la connaissons actuellement, sera profondément transformée.

Le principe de base, c'est que ceux qui sont le plus proche des activités concernées doivent pouvoir, dans le cadre de la planification démocratique, décider, faire les choix, prendre les responsabilités : travailleurs pour une entreprise, association d'habitants pour un quartier, collectif d'usagers pour certains équipements collectifs, etc. [...]

6. Si les travailleurs de l'entreprise doivent tenir compte de ce qui les entoure, si l'autogestion s'étend à toute la société, comment donc seront prises les décisions aux différents échelons ? Comment tout cela sera-t-il coordonné ?

Le premier principe de l'autogestion, c'est que toute décision est prise au niveau le plus centralisé qu'il est possible de le faire en respectant l'intérêt général. Le deuxième principe, c'est que les organes responsables sont élus et contrôlés à tous les niveaux. Ils exécutent la politique définie collectivement. Le troisième principe, c'est qu'une confrontation est organisée entre les différentes instances (quartier, commune, entreprise, etc.) qui sont concernées par une même décision¹⁶²⁶.

Répetons que la CFDT n'a pas pour but de présenter à l'avance un modèle définitif de société autogérée. On peut cependant donner quelques exemples indicatifs :

- Une décision concernant la mise en place d'équipements collectifs légers (dispensaire, piscine, centre de jeux, etc.) peut être prise au niveau d'un conseil communal ou d'un conseil de quartier en fonction des

besoins prioritaires qui sont définis et des ressources qui sont disponibles.

- Les choix en matière d'équipements collectifs lourds (autoroutes, chemin de fer, grands ponts par exemple) sont par contre davantage du ressort d'une instance nationale (le plan démocratique). Mais comme ces décisions peuvent concerner plus précisément une branche industrielle particulière ou une région, une confrontation doit être organisée entre l'échelon national et les échelons régionaux ou sectoriels.

- Dans l'entreprise, les choix concernant l'organisation du travail peuvent être pris au niveau du conseil d'atelier. Les objectifs de production et de répartition devront en revanche être déterminés au niveau de l'entreprise, par le conseil d'entreprise élu. Celui-ci pourra être contrôlé, dans les entreprises moyennes, par l'assemblée générale des travailleurs. Dans les grandes entreprises, certains aspects de la gestion devront être décentralisés, et des moyens trouvés pour permettre un contrôle régulier par l'ensemble des travailleurs : élection de délégués, canaux permanents d'information et de communication entre les différents établissements, etc.

- Le lancement d'un nouveau produit, ou d'un service, concerne l'entreprise qui le lance. Il concerne aussi d'autres personnes et catégories de personnes, qui sont consommateurs, usagers. C'est dans le cadre du plan (régional, national) que les confrontations pourront se faire.

- Pour les rapports avec les pays étrangers, on peut très bien concevoir que les régions frontalières (le Nord pour la Belgique par exemple), participent d'une façon plus particulière à l'élaboration de certains aspects de la politique étrangère (économique, culturelle...) en direction de ces pays.

Ces exemples ne sont qu'indicatifs. C'est dans l'action que se construira l'autogestion.

[...] Chaque unité économique ou territoriale (atelier, entreprise, commune, région) est liée aux autres à des degrés différents. Il faut que les travailleurs, les habitants, les usagers, les citoyens se parlent et se confrontent pour l'intérêt général. C'est en comprenant cela que se développeront progressivement la conscience sociale et une vie démocratique de plus en plus riche¹⁶²⁷.

7. La CFDT est pour l'autogestion, mais aussi pour un plan démocratique, qui s'imposerait à tous. Comment fait-elle le lien entre ces deux exigences ?

[...] *Quand la CFDT parle de la planification démocratique comme de l'un des trois piliers du socialisme, elle donne au contraire au terme de plan toute sa dimension : il s'agira bien d'une orientation globale de l'économie.* Le type de croissance de la société sera défini volontairement, et non plus livré aux lois sauvages de la rentabilité immédiate.

[D]ans une société socialiste autogérée, de multiples confrontations seront nécessaires à tous les niveaux : entre les entreprises et les communes, les régions et le gouvernement central, etc. Le plan démocratique en sera le moyen. Il coordonnera l'ensemble des activités économiques dans le sens de l'intérêt général.

Pour la CFDT, l'autogestion et le plan ne s'opposent nullement. Ce ne sont pas deux idées contradictoires entre lesquelles il faudrait trouver un compromis, ou un dosage – « une pincée d'autogestion, une cuillerée de planification pour corriger le goût, etc. ». Non. Au contraire, l'autogestion et le plan sont complémentaires. [...].

Le Parti communiste, dans son *Manifeste pour une démocratie avancée*, explique que le plan, tel qu'il le conçoit, sera démocratique parce qu'il répondra mieux aux besoins de la population. On ne peut pas se contenter de dire cela. On ne peut pas concevoir un plan qui serait démocratique uniquement dans ses objectifs (au service des besoins de la majorité du peuple) sans qu'il le soit dans la façon dont il est établi. Qui est capable de désigner les besoins prioritaires de la majorité du peuple, sinon le peuple lui-même, à travers de larges confrontations, de larges débats ?

Des représentants des différents niveaux seront élus dans les commissions qui les concerneront, et qui feront les études préparatoires aux choix. Globalement, les choix fondamentaux du développement devront faire l'objet d'une décision démocratique nationale. [...]

Comme les problèmes se posent à plusieurs niveaux (commune, région, pays, etc.), *le plan doit lui aussi être décentralisé* ; il comportera au moins un échelon régional. [...].

Le socialisme autogéré permet [...] de multiplier les centres d'exercice réel du pouvoir qui se corrigent, s'affrontent, se contrôlent mutuellement, garantissant ainsi la réalité et la vitalité du processus de démocratisation de la vie économique et sociale.

C'est aussi dans le cadre du plan que se régleront les conflits qui pourront se produire. En effet, les intérêts de tel ou tel individu, de telle ou telle catégorie particulière, ne coïncideront pas toujours forcément avec ceux de l'entreprise dans laquelle il travaille, ou avec ceux de la majorité des habitants de sa commune. Les intérêts d'une entreprise ou d'une commune ne seront pas toujours les mêmes que ceux de l'entreprise ou de la commune voisine, et que ceux de la société prise dans son ensemble.

L'élaboration démocratique du plan et son caractère décentralisé permettront à la fois que chacun s'exprime, que les décisions de la majorité s'imposent, et que chacun garde toute l'autonomie dont il peut disposer sans nuire à autrui. [...]

9. Les entreprises autogérées pourront-elles faire du profit ? Quels seront les stimulants qui pousseront les entreprises à améliorer leur production ?

[...] L'efficacité capitaliste, mesurée par le profit, ne cherche pas ce qui est bon pour les travailleurs, ni pour la collectivité. Elle cherche ce qui rapporte de l'argent. [...] Par exemple, les équipements collectifs les plus nécessaires sont gravement négligés s'ils ne rapportent pas de profit. Ou encore : une nouvelle machine peut faire plus de bruit et endommager la santé des ouvriers, peu importe au capitaliste si les rendements sont meilleurs. La rentabilité est liée à l'exploitation.

Plus grave encore : on gaspille des ressources naturelles (matières premières, eau, etc.) sans se préoccuper de ce qui se passera pour nos descendants. Les pays capitalistes développés pillent les pays du tiers-monde en refusant de payer les matières premières à leur juste prix ; ce sont les riches qui volent les pauvres. Au nom de la rentabilité.

L'entreprise capitaliste se refuse à mesurer le coût, pour la collectivité, des décisions qu'elle prend : un constructeur d'automobiles, par exemple, ne fait pas entrer dans ses calculs les dépenses imposées à la collectivité par la pollution, l'essence brûlée dans les embouteillages, le coût des accidents. Le fabricant de produits pharmaceutiques ne se préoccupe guère des conséquences de ses prix sur la Sécurité sociale. Aucune entreprise n'intègre dans ses prix de revient l'usure physique et intellectuelle des travailleurs.

L'efficacité socialiste, au contraire, permet de poser ces problèmes, d'en débattre largement. Le mot « rentable » change de sens. Une innovation technique susceptible d'augmenter la productivité peut ne pas être rentable

socialement si elle aggrave les conditions de travail. À l'inverse, un hôpital où les soins seront gratuits et qui ne rapportera donc pas un sou, des recherches scientifiques qui ne porteront leurs fruits que dans vingt ou trente ans, des dépenses d'aide technique à un pays pauvre, apparemment improductives, tout cela pourra très bien être considéré comme rentable socialement.

Cela dit, il reste évident que chaque entreprise devra dégager des surplus : une partie des revenus de la production doit être économisée pour moderniser le matériel, agrandir l'entreprise si cela est nécessaire. Une autre partie, importante, contribuera aux dépenses de la collectivité. Mais dans le socialisme, ce surplus sera un moyen et non plus une finalité. Aucun groupe restreint, aucun individu particulier n'aura de droit privilégié sur lui. Il appartiendra d'abord au collectif des travailleurs qui l'aura réalisé : c'est lui qui décidera de son utilisation dans les limites des contraintes collectives (principalement, impôts à payer aux différents niveaux, local et national).

Dans l'entreprise autogérée, la possibilité d'accroître les rémunérations reste un stimulant important. Mais aussi le but du travail – satisfaire les besoins – deviendra plus clair. Dans la mesure où chacun aura participé aux choix, il saura l'importance respective de la consommation individuelle (acquise grâce au salaire) et de la consommation collective (satisfaite gratuitement ou à bas prix par la collectivité). Il n'aura plus tendance, comme dans le capitalisme, à privilégier systématiquement la première au détriment de la seconde. [...]

11. Peut-on arriver d'un seul coup à l'autogestion ? Faut-il prévoir des étapes ?

L'autogestion est inséparable de la propriété sociale des moyens de production et d'échange. Comme il n'y a aucune chance que les propriétaires capitalistes en fassent cadeau d'eux-mêmes aux travailleurs, cela exige que ceux-ci s'emparent du pouvoir d'État¹⁶²⁸.

Comment se passera cette prise du pouvoir ? Sans exclure l'éventualité d'un changement électoral, la CFDT dit que de toute façon les luttes sociales et l'action des masses populaires seront décisives. En effet, il ne suffit pas de remplacer un gouvernement par un autre ; il faut que le pouvoir des travailleurs et de la majorité de la population s'exerce sur tout le fonctionnement de la société et de l'État.

Pour réaliser des changements profonds, il faut une action consciente des travailleurs et de la majorité de la population.

Cependant, une fois pris l'appareil d'État, la société autogérée ne se mettra pas en place d'un seul coup, à un claquement de doigts. Le poids des structures capitalistes, les habitudes acquises, et notamment des comportements hiérarchiques millénaires, les manières de penser liées à la société du profit, tout cela ne peut se renverser que peu à peu. L'action des travailleurs pour imposer le socialisme sera longue, même si la rupture politique introduite par la prise de l'appareil d'État permet certains changements immédiats¹⁶²⁹.

La CFDT ne pense pas que tout peut changer en un jour, mais elle croit aussi qu'il est malsain de renvoyer tous les problèmes à demain ou après-demain.

C'est pourquoi certains objectifs significatifs doivent être atteints dès la conquête de l'appareil d'État par une majorité consciente réunie autour d'un projet socialiste :

1. *Socialisation des principaux moyens de production et d'échange*, en particulier des secteurs clés : établissements de crédit ; groupes dominants dans chaque branche ; secteurs stratégiques.
2. *Mise en place de la gestion par les intéressés eux-mêmes aux échelons décentralisés des entreprises déjà socialisées, dans les institutions sociales* (Sécurité sociale...), etc.

L'importance du secteur socialisé doit être suffisante pour assurer le renversement global du rapport des forces et permettre d'engager un nouveau mode de développement.

3. *Mise en propriété sociale immédiate, et autogestion, des grands moyens de culture, d'information et de formation*, mesures essentielles pour le renforcement démocratique du pouvoir des travailleurs.
4. *Décentralisation des pouvoirs économiques et politiques, notamment au niveau des régions.*

Pour développer concrètement le pouvoir des travailleurs et mettre l'appareil productif au service de l'intérêt général, on peut envisager un système de confrontations, organisé au niveau des plans régionaux ou des instances locales, entre les entreprises, les communes, les services collectifs, institutions sociales, etc.

5. *Maîtrise des investissements (même pour les entreprises encore privées)* afin d'amener concrètement une nouvelle orientation du

développement économique et social.

6. *Réformes importantes dans le domaine de l'enseignement*, qui doit promouvoir une éducation de la liberté, du jugement critique à travers les confrontations d'idées, de théories et de pratiques différentes¹⁶³⁰.

7. *Remplacement des structures hiérarchiques actuelles par de nouveaux modes d'organisation* qui feront progresser vers l'autogestion. Par exemple : institution de conseils d'atelier, qui ont pouvoir sur les conditions et l'organisation du travail dans les ateliers ; réduction de la hiérarchie des revenus (statut unique, abolition du secret des revenus) ; rotation de certaines tâches d'encadrement, ne nécessitant pas de compétences techniques ; revalorisation générale du travail manuel et rotation pour certaines tâches très pénibles ou dégradantes.

[...] La majorité des travailleurs, mise dans une situation de pouvoir plus grande, pourra progressivement critiquer ces conditionnements pour instaurer le socialisme démocratique. C'est en exerçant le pouvoir dans l'entreprise socialisée que l'on transformera les comportements collectifs, permettant une nouvelle avancée dans l'autogestion.

12. Dans une société socialiste autogestionnaire, y aura-t-il encore un gouvernement central ? Comment seront organisées les institutions politiques ?

[...] Bien sûr, la conquête du pouvoir politique est une condition nécessaire du passage au socialisme. [...]. Mais il ne suffit pas de changer de gouvernement. Il faut changer aussi la façon dont il fonctionne, la façon dont fonctionne le pouvoir central, leurs rapports avec les autres échelons. La perspective de l'autogestion transforme radicalement la question du pouvoir d'État.

Malgré le fait qu'on héritera d'un appareil d'État centralisé, il est possible et nécessaire d'entamer, dès la prise du pouvoir, une remise en cause progressive de cette centralisation.

Il faudra notamment redéfinir les pouvoirs respectifs du gouvernement central et des institutions politiques décentralisées, au niveau des régions, des communes, des entreprises, etc. Il faudra définir les systèmes de confrontation entre ces différentes instances décentralisées, de façon à établir un pouvoir politique qui puisse être le promoteur et le soutien de l'autogestion, qui permette à chacun d'assurer ses responsabilités, qui favorise le pouvoir réel des travailleurs et de la population sur tous les aspects de la vie sociale. [...]

13. Quel est le lien entre la pratique de la CFDT, dans son action d'aujourd'hui, et ses positions sur l'autogestion ?

Pour la CFDT, l'autogestion n'est pas seulement un idéal lointain. Ce n'est pas une question qu'on aurait bien le temps de se poser, pour laquelle on pourrait attendre que le socialisme soit déjà en place.

L'autogestion est un des éléments du socialisme, qui ne peut pas être séparé des autres.

Pour la CFDT, l'action vise deux buts inséparables : on agit, seuls ou avec d'autres, pour défendre les intérêts immédiats des travailleurs et, plus fondamentalement, permettre le renversement du capitalisme ; on agit pour créer les conditions de démarrage d'une société socialiste démocratique.

On ne peut pas, d'un côté, proclamer comme objectif final l'autogestion, et d'un autre côté décider des formes de lutte syndicale et politique sans en tenir compte. Si la CFDT déclarait qu'elle veut l'exercice du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes, et en même temps si elle menait l'action en prenant toutes les décisions au sommet, sans laisser d'initiative à la base, elle ne serait pas sérieuse.

La CFDT ne conçoit pas le passage au socialisme comme un miracle du « Grand Soir », le résultat instantané de la prise du pouvoir d'État, mais plutôt comme un processus progressant dans le temps, un ensemble de transformations politiques, économiques, sociales, idéologiques, dans lequel la prise du pouvoir est un moment essentiel.

Cette prise du pouvoir ne permettra un pas décisif dans le sens du socialisme que si les travailleurs sont prêts.

En faisant le lien entre l'action d'aujourd'hui et la perspective du socialisme autogestionnaire, la stratégie de la CFDT marche donc simplement sur ses deux pieds.

La CFDT emploie parfois le terme d'*autogestion des luttes*. C'est pour signifier que les travailleurs avec leurs organisations ont le rôle déterminant pour décider des *formes d'action*, après avoir analysé collectivement les situations et les rapports de forces. L'action décentralisée – qui n'est pas contradictoire avec la coordination et qui n'exclut pas les luttes d'ensemble – et la démocratie syndicale rendent les travailleurs plus aptes à prendre en main leur situation.

Dans le *contenu des revendications*, la CFDT met l'accent sur l'ensemble des aspects de la condition salariale actuelle. Les revendications mises en avant par les militants CFDT s'attaquent aussi

bien : à *l'exploitation capitaliste* : salaires, conditions de travail ; à *la domination* : remise en cause des rapports hiérarchiques, lutte contre l'arbitraire patronal ; à *l'aliénation* : contestation du modèle de développement capitaliste. [...]

1972

Source

Paru dans *Syndicalisme Magazine* (novembre 1972) et dans Edmond Maire, Frédo Krumnow, Albert Détraz et CFDT, *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Le Cerf, 1973.

- 1616. [[Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].
- 1617. [[Représentants des salariés dans les conseils d'administration : « Des plénipotentiaires envoyés en pays ennemi »](#)].
- 1618. [[Autogestion et pouvoir\(s\)](#)].
- 1619. [[Programme de Gotha \(Critique du\)](#)].
- 1620. [[Biens vacants](#)].
- 1621. [[Automation et avenir du travail](#)].
- 1622. [[Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].
- 1623. [[Propriété sociale en droit yougoslave \(La\)](#)].
- 1624. [[Ouvrir une brèche dans la vieille société](#)].
- 1625. [[Occuper, résister, produire](#)].
- 1626. [[Participation populaire et citoyenne dans l'État du Rio Grande do Sul](#)].
- 1627. [[Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].
- 1628. [[Lutte pour l'autogestion et la révolution \(La\)](#)]. [[Contrôler aujourd'hui pour décider demain](#)].
- 1629. [[Processus \(À propos du concept de\)](#)].
- 1630. [[Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)]

Utopie contre pragmatisme

Georges Labica

De nos jours, l'utopie doit être complètement différenciée de ce qu'on appelait ainsi autrefois. Quand on regarde, par exemple, ce qui s'est passé dans l'histoire du mouvement ouvrier, il est bien certain qu'il y a eu deux étapes.

Une étape qui a été des cités idéales dont le modèle est donné par More¹⁶³¹. À partir d'un diagnostic de la société existante, on peut élaborer l'alternative d'une autre cité, qui s'offrirait comme un contre-modèle. [...] Par la suite, à l'approche du développement capitaliste, on a vu des utopies – notamment les utopies socialisantes – proposer à la fois des sociétés idéales mais aussi, à l'intérieur de ces cités idéales des procédures, des projets, qui en fin de compte, n'exprimaient pas autre chose qu'une des tendances possibles du réel. [...] En ce sens, il est vrai que le contraire de l'utopie, ce n'est pas la réalité, c'est le pragmatisme, c'est le jour le jour, c'est-à-dire l'absence de toute perspective.

Or, l'humanité ne peut absolument pas vivre sans perspective, c'est-à-dire, au sens de Bloch, sans espérance. [...] C'est dans ce sens-là qu'il faut reprendre l'idée d'une utopie concrète, d'une utopie rationnelle. L'utopie n'est pas un placage idéalisé ou imaginaire sur le réel, c'est une des tendances qui sont inscrites dans ce réel. Pensons au Marx de *L'idéologie allemande*, déclarant que le communisme était le mouvement réel qui abolissait l'état actuel, donc l'un des possibles du capitalisme. Mais naturellement, cette perspective suppose un travail interne, un rapport de forces et des acteurs qui la fassent advenir. L'utopie est en ce sens une possibilité fondée.

[...] Dans le second volume du *Principe espérance*, Ernst Bloch analyse les formes utopiques, latentes dans pratiques historiques ou construites dans les discours classiques, comme le « *non encore advenu* » présent dans l'advenu et ce qu'il le « *paysage du souhait* ». [...] Il peut ainsi, dans sa conclusion, avant bien d'autres, aborder, sur des bases largement ignorées des débats actuels, les questions de la réduction de la journée de travail (il parle de la « journée de huit heures »), de « la paix dans le monde, du temps libre et des loisirs ». Voilà qui répond à l'épure d'un monde meilleur au sein du capitalisme lui-même. Autre chose, par contre, est

l'idée de savoir si le mouvement social, malgré son atonie actuelle, est producteur d'éléments d'utopie. Je crois que ce sont deux choses différentes.

Dans la résistance au système capitaliste, incontestablement des tendances se font jour, dont celle du dépassement du capitalisme. De même qu'il existait de forts éléments de capitalisme dans les pays du « socialisme réel », des *joint-ventures* au marché parallèle et au productivisme, qui avait pour corollaire le sacrifice de l'environnement et des hommes. Ces éléments s'inscrivaient dans une politique que l'on peut dire bourgeoise. La conception que les dirigeants avaient de l'État, par exemple, n'était pas très différente de ce qui se passait dans les démocraties occidentales... De même, il existe dans la société capitaliste des éléments de communisme, qu'il n'est pas illégitime de rattacher à la notion d'autogestion. Si nous pensons au phénomène d'abstention aux élections, qui va s'aggravant dans les pays dit « développés », il est passible d'une interprétation par le « retrait du politique », ainsi qu'on l'a dit, qui traduit un véritable déficit démocratique, mais il peut également s'entendre comme le refus des procédures bourgeoises et, en ce sens positif, comme la volonté, élaborée ou non de répliques alternatives. Tel est le cas du surgissement de ces formes nouvelles et créatrices que sont les mouvements associatifs, le féminisme ou les luttes pour la défense de l'environnement. Les mouvements spontanés de protestation (le nucléaire, l'immigration, le racisme) qu'on a connus ont été des surprises pour les organisations qu'elles soient syndicales ou politiques, dans la mesure où ils étaient le produit des pratiques sociales. Notamment chez les jeunes. En ce sens, il y a effectivement des éléments d'utopie dans le mouvement social, mais il faut les concevoir sous la forme de forces nouvelles qui montent. Le fait qu'aujourd'hui ces forces ne convergent pas n'est pas très surprenant parce qu'il n'y a pas, si l'on peut dire, de structures d'accueil pour elles. Ces structures sont à inventer ! Ce que cherchent à faire, avec des bonheurs inégaux, ceux qui ont pour réelle ambition de regrouper le potentiel de « gauche » et de le doter d'une matrice qui lui permette d'être efficace. On ne peut pas se contenter de répondre au coup par coup. [...]

On ne peut pas poser la question de l'utopie sans faire référence à Marx. Simplement parce que le fait même que le retour de l'utopie s'opère sur des bases nouvelles nous amène nécessairement à interroger Marx. Dans la mesure où on est obligé de se poser la question de savoir si Marx a été un producteur d'utopie, si le marxisme a un caractère utopique au sens de

Bloch – au sens donc d’utopie réelle et concrète ou bien si le marxisme a été la récusation de toute utopie. La seule réponse qu’on peut donner consiste à interroger de nouveau l’œuvre de Marx et les positions des marxistes.

Or, force est bien de constater que la conclusion selon laquelle le marxisme était de l’anti-utopisme est une remarque de Marx lui-même. C’est aussi ce qu’Engels disait, et que répéteront, en termes encore beaucoup plus abrupts, un Kautsky ou un Lénine. Ce qui caractérise le marxisme, c’est la volonté d’une démarche scientifique qui romprait avec les formes utopiques antérieures¹⁶³². On sait très bien ce que cela a donné. Chez Marx, il y a l’idée que pour triompher et imposer le communisme dans une transition adéquate au développement même du capitalisme, il fallait que les travailleurs disposent d’éléments de connaissance scientifique. C’est la raison pour laquelle il a écrit *Le Capital* « du point de vue de la classe ouvrière », comme il le disait. Sur la base de ces éléments, il devenait possible de constituer, de l’intérieur même du capitalisme, une force qui le mette en question, qui l’élimine et qui ouvre la voie à une autre société. Cette voie-là a été conduite à la caricature avec la constitution du marxisme-léninisme, c’est-à-dire le stalinisme [...].

Tel était le courant dominant. Mais sous ce courant dominant, il faut se rappeler qu’il y a sans aucun doute chez Marx et Engels, le respect et le sentiment d’une dette vis-à-vis des penseurs utopiques, en particulier Fourier, Owen et Saint-Simon. Le regard qu’ils portent sur ces personnages est tout à fait intéressant. D’une part, l’idée qu’ils ne pouvaient pas faire mieux que ce qu’ils faisaient, c’est-à-dire d’être utopistes, tout simplement parce que les conditions réelles n’étaient pas mûres. Et d’autre part, l’idée qu’à l’intérieur de chacune de ces utopies, se rencontraient des éléments tout à fait novateurs. Par exemple, si on prend Fourier, c’est sa critique du capitalisme à laquelle, selon Marx, il n’y avait pratiquement rien à ajouter. Si on prend Saint-Simon, Marx voit chez lui la préfiguration de ce qu’il appellera par la suite la dictature du prolétariat. Chez Fourier, c’est encore l’idée que la libération de la femme est la condition de la libération de l’homme. Si l’on regarde du côté d’Owen qui était, lui, un homme engagé dans des pratiques sociales et politiques, Marx en retient la nécessité de l’éducation, le rôle des coopératives, la socialisation par le travail, etc. Tous ces éléments passent dans le marxisme, à telle enseigne que le marxisme se trouve en effet entre la science et l’utopie [...].

Ainsi quand dans *Le Capital*, il dénonce les malfaisances du capitalisme, il discerne, dans le même temps, pour les travailleurs, la possibilité – inscrite dans ces mêmes pratiques – de rencontrer déjà des germes de socialisme. Même s’il sait très bien que ce n’est pas avec des coopératives qu’on renversera le capitalisme, il ne nie pas pour autant la nécessité du mouvement coopératif¹⁶³³. Le mouvement ouvrier a retenu cela qu’on ne peut pas qualifier d’utopique (ici irréel). On pourrait citer nombre d’exemples de ce type. Donc [...] la conviction que des formes utopiques du socialisme à la forme, disons scientifique, à la forme du communisme critique, il n’est pas de solution de continuité.

[...] Lorsque [Lafargue] traduit le recueil des textes auquel Engels avait donné le titre *Le développement du socialisme de l’utopie à la science*, dans l’intention de marquer précisément une continuité, par *Socialisme scientifique et socialisme utopique*, il fait choix délibérément de l’alternative en allant même jusqu’à inverser l’ordre des termes. C’est tout à fait intéressant, parce que même si Lafargue était un marxiste incertain, Engels a accepté la traduction. On le sait par sa correspondance, Engels n’avait pas protesté alors qu’il était très rigoureux. Pourquoi ne proteste-t-il pas ? Vraisemblablement pour la même raison qui avait conduit Marx à ne pas rectifier la traduction du livre 1 du *Capital* faite par Roy. Marx pensait en effet que les Français n’avaient pas la tête théorique et Engels a souvent relevé qu’ils ne comprenaient rien à la dialectique. Opposer utopie à socialisme, c’est l’attitude de Proudhon. C’est penser en termes de « ou bien, ou bien », le contraire de la dialectique. Ce n’est pas seulement anecdotique. On retrouve l’idée que la nécessité de former le mouvement ouvrier entretenait l’illusion de la scientificité du marxisme, d’une doctrine harmonieuse et achevée. De telle sorte que le paradoxe auquel nous avons affaire aujourd’hui, quand on assure que l’utopie marxienne s’est effondrée, c’est que l’utopie marxienne en question, n’est autre que le marxisme comme science ! L’utopique, c’était la croyance que le socialisme pouvait être une science. [...] Il est temps de se remettre à l’écoute du réel. Marx n’avait rien fait d’autre quand il observait la Commune de Paris¹⁶³⁴. Or, aujourd’hui, nous avons plein de Communes à regarder, afin, comme lui, d’en tirer enseignements et rectifications. Voilà la voie qui nous est ouverte. [...]

À la fin de sa vie Lénine lui-même dit que les dispositions que doit prendre la révolution, une fois celle-ci accomplie, ne sont inscrites dans aucun ouvrage de Marx. Il faut inventer. Et même carrément transgresser.

D'où son retour aux vertus des coopératives, d'où la NEP et ce monstre théorique qu'est le « capitalisme d'État ». D'où sa question : « *qui l'emportera* », à l'intérieur de la révolution, du capitalisme ou du socialisme ? Et l'on a toutes les raisons de penser qu'à sa mort, il est convaincu que ce ne sera pas le socialisme. Car ni les acteurs ni les conditions n'en sont donnés. On voit alors se constituer un État et une politique qui ne sont pas fondamentalement différents de la politique bourgeoise avec le dénominateur commun entre capitalisme et socialisme qui est celui d'un productivisme effréné. C'est l'idée de « rattraper », rattraper en produisant des marchandises et en détruisant les hommes et le milieu.

[...] La question de la révolution reste posée. Qu'on jette un voile pudique dessus ou qu'on n'en parle plus, sa présence s'entête, vieille et jeune à la fois, comme l'oppression. Et ce n'est pas une utopie, sauf à préciser [...], que ce rêve-là est inscrit dans le quotidien des rapports capitalistes de production, à la fois sous la forme de nécessité de leur dépassement et contre les régressions dont ils sont porteurs. L'idée de révolution n'est pas plus inactuelle qu'elle ne l'était au temps de Marx. Au contraire. Il convient même de tirer parti des illusions qui étaient les siennes. Il n'était guère éloigné de penser que le capitalisme pouvait sombrer du jour au lendemain. Lui et Engels se sont trompés sur 1848 et ils en ont convenu. À leur différence, nous, nous avons une longue expérience des révolutions rouges, roses, blanches ou noires... Cette expérience nous épargne dans sa richesse de tendances et contre-tendances, autrement dit de contradictions et surdéterminations, d'avoir recours à quelque vade-mecum que ce soit. Et c'est tant mieux.

[...] Mais sans prise du pouvoir politique, quelle que soit la manière dont ce pouvoir est pris, on ne peut engager le processus de la transition – notion évidemment inconnue des vieux utopistes. Aujourd'hui, précisément à cause de la maturation des aspirations démocratiques, à cause des mutations qui se sont opérées dans le procès de production, des possibilités neuves se font jour. D'autre part, l'autoritarisme dans le mouvement ouvrier doit laisser la place à la « créativité de masse » – comme disait Lénine – qui est un élément clé. Cela renvoie à l'invention spontanée des soviets en 1904-1905 et à leur indépendance qui doit être préservée, contrairement à ce qu'a fait le même Lénine¹⁶³⁵. Partant, la question du pouvoir se pose à nouveaux frais. Il s'agit encore et toujours de lutter pour l'égalité, indissociable de la liberté – nous l'avons appris –

dont l'horizon demeure la fin des classes. À se déclarer non-idéologique, l'idéologie dominante se couvre et tente de se légitimer, plus que jamais, par le discours du droit [...], mais la finalité est inchangée : préserver et maintenir le pouvoir des propriétaires du capital et la maximisation des profits. La difficile transition des pays ex-socialistes vers le capitalisme réellement existant a le mérite, en ce sens, de faire voir, sous fort grossissement, combien nos démocraties sont limitées et malades, combien la conquête des droits est lourde de reculs. Dans les conditions de la mondialisation, s'il est vrai que le capitalisme n'a plus de concurrent, disons officiel, il ne l'est pas moins qu'il représente désormais le seul adversaire et l'unique cible des mouvements d'opposition qu'il suscite constamment contre lui, comme l'avait vu Gramsci. La montée de l'exigence démocratique et sa radicalisation est donc enjeu et champ de bataille, face à la politique bourgeoise dans l'appui à toutes les formes de contestation, si diverses soient-elles, aussi bien qu'au-delà, en faveur d'une cité autre – de l'utopie [...].

1993

Source

Georges Labica, « Entretien avec Hugo Moreno et Patrick Silberstein », *Utopie Critique*, n° 1, automne, 1993.

1631. [\[> Esquisse des fondements de la démocratie directe\]](#).

1632. [\[> Marx et le marxisme\]](#).

1633. [\[> Associations ouvrières \(Les\)\]](#).

1634. [\[> Guerre civile en France \(La\)\]](#).

1635. [\[> De l'autogestion à la bureaucratie soviétique\]](#).

Vers une révolution autogestionnaire

Louis Blanc

Publié en 1839, *L'organisation du travail*, le livre de Louis Blanc a été diffusé et réédité, à plus de 60 000 exemplaires avant la révolution de 1848¹⁶³⁶. Journaliste, historien, intellectuel engagé aux côtés de militants œuvrant au mouvement du compagnonnage, il est somme toute peu connu. Ses propositions le situent à la charnière d'une discussion inséparable de la question des coopératives et de l'autogestion généralisée : « Sans réforme politique, pas de réforme sociale possible, car, si la seconde est le *but*, la première est le *moyen*. » Polémiste et élu, puis exilé, il a exposé une option de suppression du système de la « concurrence » et des principes nets : « D'un bout à l'autre de l'histoire a retenti la protestation contre ce principe “à *chacun selon sa capacité*” ; la protestation du genre humain en faveur de ce principe : “à *chacun selon ses besoins*”. » Traité de dangereux communiste par les réactionnaires « libéraux », nous reprenons quelques éléments de cette polémique après avoir donné à lire un texte présentant le projet de l'« association universelle ». Il avait fait figurer en « appendice » un texte intitulé « Ce qui pourrait être tenté dès maintenant ». Rappelons, pour cerner le contexte, que Louis Blanc appartenait au Parti démocrate et socialiste, auquel « les communistes se rallient », comme l'écrivent Marx et Engels dans le *Manifeste* (Cours-Salies, 1991).

Nécessité d'une double réforme (chapitre 6)

Il est aujourd'hui beaucoup de penseurs audacieux qui ne songent qu'à l'organisation du travail. « Que nous importent, disent-ils, toutes vos disputes parlementaires, [...] et toutes vos révolutions de palais ? [...] Que la société soit régénérée : le pouvoir qui cesserait d'être en rapport avec une civilisation nouvelle tomberait de lui-même et par sa propre faiblesse. »

Sophismes que tout cela ! Oui, sans doute, une société renouvelée appellerait un pouvoir nouveau ; mais l'existence du pouvoir est-elle si indépendante de celle de la société, que, sans toucher à celui-là, on puisse métamorphoser celle-ci ? Quand vous aurez trouvé le moyen d'inaugurer le principe d'association et d'organiser le travail suivant les règles de la raison, de la justice et de l'humanité, comment espérez-vous arriver à la réalisation de vos doctrines ? Le pouvoir, c'est la force organisée¹⁶³⁷. Le pouvoir s'appuie sur des intérêts aveugles, mais entêtés dans leur aveuglement, sur des passions ennemies de tout ce qui est nouveau. Le pouvoir a des chambres qui vous menaceront de leurs lois, des tribunaux qui vous atteindront de leurs arrêts, des soldats qui vous frapperont de leurs baïonnettes. Emparez-vous donc du pouvoir si vous ne voulez pas qu'il vous accable. Prenez-le pour instrument, sous peine de le rencontrer comme obstacle.

Il y a plus : l'émancipation du prolétariat est une œuvre trop compliquée ; elle se lie à trop de réformes, elle dérange trop d'habitudes, elle heurte trop de préjugés, elle contrarie, non pas en réalité, mais en apparence, trop d'intérêts pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se puisse accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. Il y faut appliquer toute la puissance de l'État, et ce n'est pas trop assurément pour une pareille besogne. Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail : c'est au gouvernement à les leur fournir.

Non ; sans réforme politique, pas de réforme sociale possible ; car si la seconde est le *but*, la première est le *moyen*. Mais faut-il conclure de là que la discussion des questions sociales est oiseuse, dangereuse même, et qu'il faut commencer par conquérir le pouvoir, sauf à voir ensuite ce qu'on en fera ? Autant vaudrait dire : commençons par nous mettre en route : nous verrons ensuite où nous devons aller.

Cette erreur est pourtant assez commune aujourd'hui, et il faut bien avouer qu'elle est partagée par quelques esprits éminents. On ne nie pas la nécessité de résoudre les questions sociales ; on reconnaît même que c'est pour en venir à une réforme sociale que la réforme politique doit être accomplie ; mais on croit que la discussion de ces graves difficultés doit être renvoyée au lendemain de la révolution politique. Tel n'est pas notre avis. Les révolutions qui n'avortent pas sont celles dont le but est précis et a été défini d'avance.

Voyez la révolution bourgeoise de 89 ! Quand elle a éclaté, chacun aurait pu en dresser le programme. Sortie vivante de l'*Encyclopédie*, ce grand laboratoire des idées du 18^e siècle, elle n'avait plus, en 89, qu'à prendre matériellement possession d'un domaine déjà conquis moralement [...] Les mandats impératifs !, criait-on de toutes parts, les mandats impératifs ! Et pourquoi ? Parce que, dans la pensée de tous, le but de la révolution était parfaitement défini.

[...] Voyez maintenant la révolution de 93 ! Combien a-t-elle duré ? Qu'en reste-t-il ? Et pourtant, de quelle puissance, de quelle audace, de quel génie n'étaient pas doués ceux qui s'étaient chargés de la faire triompher ? [...] Mais le but de la révolution, dont les conventionnels devaient donner le catéchisme, n'avait pas été défini d'avance¹⁶³⁸. Aucune des théories lancées un peu au hasard par Robespierre et Saint-Just n'avait été élaborée au sein de la nation. Jean-Jacques avait bien écrit son *Contrat social* ; mais comment la voix d'un seul homme ne se serait-elle pas perdue dans l'immense clameur dont les publicistes bourgeois remplirent le 18^e siècle ? [...]

Souvenons-nous de ces luttes terribles, et méditons les enseignements qu'elles renferment. Ne perdons jamais de vue ni le moyen ni le but, et loin d'éviter la discussion des théories sociales, provoquons la autant qu'il sera en nous, afin de n'être pas pris au dépourvu, et de savoir diriger la force quand nous nous en serons emparés [...]

Le passage suivant est repris du texte revu par Louis Blanc en 1850, pour la 9^e édition.

Jusqu'ici tous les pouvoirs se sont appelés la *résistance* ; tout pouvoir devra s'appeler le *mouvement*... ou n'être pas. Car, le monde est invinciblement poussé dans des routes nouvelles : aveugle qui l'ignore !, insensé qui le nie ! C'est pourquoi la logique même de l'histoire commande la création d'un ministère du progrès ayant pour mission spéciale de mettre la Révolution en mouvement et d'ouvrir la voie qui mène aux horizons lumineux. Supposons que ce ministère soit créé, et qu'on lui constitue un budget :

- en remplaçant la Banque de France par une banque nationale et en mettant les bénéfices qui aujourd'hui ne font que grossir la fortune de quelques opulents actionnaires, au service du prolétariat à affranchir ;
- en faisant rentrer dans le domaine de l'État les chemins de fer et les mines ;

- en centralisant les assurances ;
- en ouvrant des bazars et entrepôts, au nom de l'État ;
- en appelant, pour tout dire, à l'œuvre de la Révolution, les puissances réunies du crédit, de l'industrie et du commerce...

On se trouverait avoir en quelque sorte sacré et armé la Révolution. Et voilà ce qu'il y aurait à faire. Le budget du travail, formé comme il vient d'être dit, serait affecté, en ce qui concerne le travail des villes, à l'établissement d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie¹⁶³⁹. [...]

La rédaction des *Statuts* destinés aux ateliers sociaux serait délibérée et votée par la représentation nationale. Ils auraient forme et puissance de loi¹⁶⁴⁰. [...]

Dans la première année qui suivrait l'établissement des ateliers sociaux, l'État réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, comme on va en juger, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois et participant aux mêmes avantages. [...]

Mais quelle serait, quant aux fruits du travail, dans chaque atelier social, la clé de la répartition¹⁶⁴¹ ? Dans les précédentes éditions de ce livre j'ai proposé le système de l'égalité des salaires, ou, tout au moins, l'égal partage des bénéfices, sans dissimuler toutefois que ce n'était là qu'un cheminement vers une conception supérieure.

Tous les hommes ne sont pas égaux en force physique, en intelligence [...] mais il est conforme au principe de solidarité posé plus haut que chacun soit mis en état de tirer parti, aussi complètement que possible, en vue du bonheur d'autrui, des facultés qu'il a reçu de la nature [...]. L'égalité n'est donc que la proportionnalité, et elle n'existera d'une manière véritable que lorsque chacun [...] *produira selon ses facultés et consommera selon ses besoins*.

Conclusion (reprise des éléments énoncés dans l'édition de 1841)

Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la

production [...] lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale [...] Il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée [...] Sans secousses, et de manière seulement à atteindre son but, se ferait l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. [...] Nous aurions, comme résultat du succès, obtenu la défaite de la concurrence : l'association¹⁶⁴².

[...] Il y aurait lieu d'établir, entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier [...] Chaque industrie aurait un siège principal et des succursales. Dès lors, pas de concurrence.

[...] Pour compléter le système, il faudrait consacrer la solidarité des industries diverses¹⁶⁴³. C'est pour cela que nous avons déduit de la quotité des bénéfices réalisés par chaque industrie une somme au moyen de laquelle l'État pourrait venir en aide à toute industrie que des circonstances imprévues et extraordinaires mettraient en souffrance [...].

Que l'État se mette résolument à la tête de l'industrie ; qu'il fasse converger tous les efforts [...]

Dans le système d'association et de solidarité, plus de brevets d'invention, plus d'exploitation exclusive. L'inventeur serait récompensé par l'État et sa découverte mise à l'instant même au service de tous. Ainsi, ce qui est aujourd'hui un moyen d'extermination deviendrait l'instrument du progrès universel ; ce qui réduit l'ouvrier à la faim, au désespoir, et le pousse à la révolte, ne servirait plus qu'à rendre sa tâche moins lourde, et à lui procurer assez de loisir pour exercer son intelligence. [...]

Fourier, qui a si vigoureusement attaqué l'ordre social actuel, et, après lui, Victor Considérant, son disciple, ont mis à nu cette grande plaie de la société qu'on appelle le commerce, avec une logique irrésistible. Le commerçant doit être un agent de la production.[...]

Que doit être le crédit ? Un moyen de fournir des instruments de travail au travailleur [...].

La réforme industrielle ici serait donc en réalité une profonde révolution morale

Quelques objections et des réponses

Michel Chevalier¹⁶⁴⁴, rejette la volonté de l'égalité exprimée par Louis Blanc :

Ce ne serait pas de l'égalité, ce serait de l'inégalité brutale, de la

tyrannie la plus odieuse. Imaginez-vous [...] les chefs des travaux de la société, ceux dont la pensée coordonne et règle les efforts de leurs semblables, mangeant à la gamelle de tout le monde la pitance universelle [...] pareille à celle du dernier des citoyens, ayant pour s'inspirer autour d'eux, de même que lui, les ustensiles du ménage et les cris des enfants. Cela n'est pas sérieux [...]. Le principe de la concurrence sera longtemps encore, sinon toujours, la loi de l'industrie. Tout ce que les hommes de notre âge ont à faire, c'est dans l'application d'aller jusqu'aux dernières conséquences (*Journal des débats*, 21 août 1844).

Louis Blanc lui répond dans le même journal, le 17 février 1845 :

On m'accordera bien que l'intérêt personnel doit, pour ne pas agir sur la société d'une manière subversive, se concilier avec les sentiments du devoir [...] Le régime de la concurrence donne à l'intérêt personnel une direction antisociale [...] L'anarchie industrielle, qu'on ose décorer du beau nom de liberté [...] falsifications, baisse systématique des prix, calomnies, ruses de toute espèce...

La science, en mettant au jour des procédés nouveaux, ne fait que livrer à quelques-uns une massue avec laquelle ils écrasent leurs rivaux. Est-il une fortune qui, sous le régime de la concurrence, ne soit bâtie en quelque sorte avec des ruines ? [...]

Modifier un régime social [...] avec l'association, l'émulation n'est pas détruite, elle est purifiée. [...] Nous ne prétendons pas le moins du monde qu'on immole à l'émancipation du peuple la personnalité humaine, les droits de l'individu ; mais nous demandons que, par une application à la fois prudente et large du principe d'association, l'individu se trouve naturellement amené à associer au bien de ses semblables son espérance et ses désirs.

Une autre revue, *Le Commerce* (3 août 1841) exprime une critique au sujet du rôle de l'État : « Comment fonctionnerait le gouvernement devenu entrepreneur d'industrie ? » Louis Blanc saisit cette occasion de réaffirmer ses positions :

Ce qu'on risquerait de trouver au bout d'un pareil système, ce serait la tyrannie, la violence exercée sur l'individu sous le masque du bien public, la perte de liberté, une sorte d'étouffement universel enfin. [...] Mais qu'y a-t-il de commun entre notre système et les

doctrines saint-simoniennes ? Nous avons dit que l'État devait être le régulateur : cela veut-il dire qu'il doit en exercer le monopole ? [...] Cela veut-il dire que l'État doit se faire spéculateur, entrepreneur d'industrie ? [...] On verra que nous n'accordons aucune part au gouvernement dans la répartition des bénéfices obtenus par les ateliers sociaux ; le gouvernement n'est donc pas, dans notre système, ni monopoleur, ni spéculateur. [...] Pourquoi confondre la base d'un système avec ce qui n'est qu'un moyen de le mettre en mouvement ?

François Guizot, ministre, avait exprimé le fond de l'attitude opposée à celle du mouvement ouvrier (*Revue française* de 1838) : « Notre nature porte en elle-même un mal qui échappe à tout effort humain. Le désordre est en nous. La souffrance inégalement répartie est dans les lois providentielles de notre destinée. »

Eh bien !, répond Louis Blanc, voilà le problème à résoudre dans un pareil régime. [...] Quelle barrière opposer à l'ardeur des désirs inassouvis qui s'élèvent en son sein ? [...] M. Guizot sentait bien toute l'importance de cette question lorsqu'il s'écriait à la tribune : « *Le travail est un frein.* » L'esclavage détruit, que fit le catholicisme ? Pour forcer le peuple, qu'il ne voulait pas émanciper, à se contenter de son sort, il remplaça le fatalisme antique par le dogme fameux de la souffrance méritoire ; il cria aux malheureux : souffrez sans vous plaindre car la souffrance est sainte ; souffrez avec joie, car Dieu garde à vos douleurs de célestes et ineffables dédommagements. [...] J'entends : forçons le peuple à travailler pour vivre, depuis le commencement du jour jusqu'à son déclin [...]. Pour que le travail fût un frein, au moins faudrait-il que le travail ne fût jamais défaut [...]. Un jour la seconde ville du royaume vit des milliers d'ouvriers sortir de leurs ateliers, l'œil ardent et le fusil à la main : un drapeau fut déployé sur la place publique, et sur ce drapeau on lisait : vivre en travaillant ou mourir en combattant. [...] Plaider la cause des malheureux, c'est plaider la cause de la société tout entière.

Pour souligner la portée historique revendiquée par Louis Blanc, citons quelques lignes de l'introduction de son livre.

Dans les sociétés modernes, l'ordre public repose principalement sur deux hommes, dont l'un a pour mission de parader, et l'autre de

couper des têtes. La hiérarchie des conservateurs commence au roi ; elle finit au bourreau. Quand les ouvriers de Lyon se sont levés, disant : « *Qu'on nous donne de quoi vivre ou qu'on nous tue* », on s'est trouvé fort embarrassé par cette demande ; et comme les faire vivre semblait trop difficile, on les a égorgés.

L'ordre s'est trouvé rétabli de la sorte, en attendant !

Appendice : Ce qui pourrait être tenté dès à présent

Nous avons exposé la marche qu'aurait à suivre, pour amener progressivement une équitable et saine organisation du travail, un gouvernement ami du peuple et issu des suffrages populaires. Le plan proposé suppose, par conséquent, comme moyen d'arriver à une révolution sociale, l'accomplissement d'une révolution politique.

Or, il est possible qu'elle soit éloignée encore cette heure attendue où l'État ne sera plus qu'un résumé vivant du peuple [...] Jusqu'à ce qu'une révolution politique se puisse faire, n'y a-t-il pas, pour les ouvriers, aucun essai à tenter ? [...] Ce n'est pas nous qui conseillerons au peuple l'immobilité dans le mal et la douleur.

Naguère il est arrivé que, sous l'inspiration d'un sentiment honorable, quelques membres du parti démocratique pour discuter cette question [...]. Le parti qui a rassemblé la majorité des suffrages consisterait à former une association de crédit qui présidât à la naissance de diverses associations de travailleurs leur fournit [...] mais en laissant la concurrence s'exercer entre elles, et sans leur demander d'asseoir leur existence sur l'établissement d'un capital collectif, sujet à s'accroître indéfiniment, inaliénable enfin.

Pour nous, nous ne saurions nous associer à un projet semblable :

1°) Parce que toute association d'ouvriers qui ne s'impose pas la loi de s'étendre indéfiniment au moyen d'un capital collectif et inaliénable se trouve avoir des intérêts distincts de ceux de la masse des prolétaires, lesquels n'arriveront à s'affranchir qu'en se considérant comme une même famille ; [...]

4°) Parce que, dans l'état de concurrence, ajouter de la force aux uns, c'est augmenter la faiblesse des autres. De sorte que, si la concurrence était maintenue systématiquement, tout appui prêté à une association particulière deviendrait funeste à ceux qui, en dehors de cette association, resteraient abandonnés à eux-mêmes.

En résumé, de quoi s'agit-il ? D'aboutir pratiquement, progressivement, à la réalisation du dogme : Liberté, égalité, fraternité ? Ah bien, il faut

alors viser droit à la concurrence. Car : avec la concurrence, pas de liberté, puisque la concurrence arrête les plus faibles dans le développement de leurs facultés et les livre en proie aux plus forts ; avec la concurrence, pas d'égalité, puisque la concurrence n'est que l'inégalité même mise en mouvement ; avec la concurrence, pas de fraternité, puisque la concurrence est un combat.

Que ce principe meurtrier ne puisse être détruit immédiatement et d'un seul coup, sans doute. Mais c'est à rendre sa destruction complète, inévitable, que doit tendre tout système dont le but est l'*émancipation humaine*.

Voilà, quant à nous, ce que nous proposons.

Un comité serait créé dans le parti socialiste et démocratique.

Ce comité ouvrirait, en vue de l'affranchissement des prolétaires, une souscription semblable à celles qui ont été ouvertes [...] ou venir en aide à un peuple ami et opprimé¹⁶⁴⁵. Les fonds recueillis de cette sorte seraient mis à la disposition d'une association d'ouvriers, laquelle ne serait considérée, bien entendu, que comme le premier noyau de l'association universelle des travailleurs¹⁶⁴⁶.

1839

Source

Louis Blanc, *L'organisation du travail* (1839), Paris, Bibliothèque nationale.

Pour en savoir plus

Cours-Salies, Pierre (1991), « Louis Blanc et le socialisme autogestionnaire », dans *Économies et sociétés*, « Études de marxologie », n° 28-29.

¹⁶³⁶. Extraits présentés et annotés par Pierre Cours-Salies. Après une publication dans *La revue du progrès* (1839), ce texte est publié en 1841 (le texte, ici utilisé, se trouve à la Bibliothèque nationale) ; il connaîtra cinq rééditions jusqu'en 1847, soit plus de 60 000 exemplaires. Après 1848, il y aura une 9^e édition, qu'on peut trouver au Centre de sociologie historique, BP 12, 03120 Lapalisse, lecsch.org.

¹⁶³⁷. [[> Travail coopératif](#)].

¹⁶³⁸. [[> Commune et forme révolutionnaire](#)].

¹⁶³⁹. [[> Aube précoce de Lyon \(L'\)](#)].

¹⁶⁴⁰. [[> Ateliers coopératifs de la Commune de Paris](#)].

¹⁶⁴¹. [[> Décrets sur les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion](#)].

¹⁶⁴². [[> Affaire de tous les travailleurs \(L'\)](#)].

¹⁶⁴³. [[> Planification et autogestion](#)].

¹⁶⁴⁴. Tout d'abord saint-simonien, Michel Chevalier, économiste, se rallia après 1830 à Thiers,

puis devint un conseiller écouté de Napoléon III.

1645. [[> Une alternative pour la Grèce](#)].

1646. Louis Blanc signale avoir reçu « d'un ouvrier, connu par son livre sur le compagnonnage », Louis Perdiguier, en date du 18 mars 1847, une lettre avec un projet de projet de règlement pour l'association, qu'il reproduit.

École, éducation, formation et culture

Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école

Florence Ciaravola, Gilbert Dalgalian, Bruno Della Sudda, Guy Giani, Christophe Lemasson

L'autogestion comme projet, comme méthode et comme culture est nécessaire et souhaitable dans toutes les sphères de la vie sociale. À l'école, la perspective autogestionnaire s'oppose aux actuelles mutations néolibérales ainsi qu'aux conceptions républicaines-bourgeoises héritées du 19^e siècle. Ce « modèle républicain » – certes laïque¹⁶⁴⁷, mais aussi autoritaire, sélectif, élitiste, colonialiste et sexiste – n'est d'ailleurs plus en mesure de s'opposer au projet actuel porté par les élites mondialisées pour qui l'essentiel est que le système éducatif, y compris dans son organisation, consacre la supériorité du marché sur toute autre forme d'organisation sociale, pratique le culte de la compétence et exacerbe la concurrence entre tous et toutes.

La démarche autogestionnaire est d'une tout autre nature. Elle substitue la coopération à la compétition, le sujet-apprenti à l'objet-élève, le plaisir à la contrainte, la démocratie à l'autorité imposée, l'expérimentation et l'innovation à la performance, la construction de l'autonomie individuelle et collective à la contrainte hiérarchique, le partage du savoir à son appropriation individuelle et concurrentielle.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi qui allait devenir la loi de refondation de l'école votée par le Parlement en juillet 2013, on peut lire que « la loi [...] s'inscrit dans les engagements européens [de la France] » et quelques lignes plus bas que « le niveau global des compétences de l'élève doit être amélioré pour parvenir à davantage de justice dans la réussite scolaire et pour inscrire le pays sur une trajectoire de croissance structurelle forte dans une économie de connaissance internationale ». C'est la dernière affirmation qui donne tout son sens à ces deux phrases. On chercherait en vain dans cet exposé des motifs et plus loin dans les articles de la loi, une quelconque proposition en faveur d'une école pensée pour l'émancipation individuelle et collective, ou même à minima,

l'engagement véritable d'efforts résolus pour lutter contre l'échec scolaire qui frappe en premier lieu les enfants des milieux populaires. Ce projet et cette politique éducative s'inscrivent dans la continuité des politiques précédentes apparues à la fin des années 1980. Il s'agit en fait de subordonner plus efficacement le système scolaire aux exigences d'une société de compétition mondialisée dans laquelle le culte de la performance économique devient la norme de tout comportement social¹⁶⁴⁸. Pour y parvenir, du primaire à l'université, le système éducatif doit organiser la rentabilité des savoirs, valoriser la compétence et la performance individuelle grâce à la concurrence des talents et des mérites.

Cette école néolibérale qui se met en place à marche forcée rompt avec le compromis politique et social élaboré à la Libération qui reposait sur l'association suivante : une structure – l'école unique –, des contenus d'enseignement tournés vers l'apprentissage de savoirs savants, une pédagogie introduisant les méthodes actives (en réalité, vite étouffées par l'institution). À ce compromis viable dans le cadre d'un capitalisme national et résultant d'un rapport de forces favorable au mouvement ouvrier et aux pédagogies nouvelles, le projet néolibéral piloté à l'échelle européenne substitue une autre logique : l'autonomie locale des chefs d'établissement, des contenus d'enseignement transformés en compétences transférables dans l'univers productif, une pédagogie reposant sur l'individualisation et la différenciation c'est-à-dire sur la prise en considération des enfants et des jeunes uniquement sous la forme de « capital humain ».

Ainsi, les chefs d'établissement sont transformés en managers aux pouvoirs confortés, non par des procédures hiérarchiques supplémentaires, mais par l'omniprésence et l'omnipotence de la pédagogie de projet¹⁶⁴⁹ dont ils et elles sont de plus en plus les pilotes (alors que les enseignant·es conçoivent et exécutent). Et ces nouveaux managers sont eux-mêmes dépendants de ces projets et de ces contrats d'objectifs auxquels sont subordonnés la fois leurs primes et l'accès à un établissement plus rémunérateur.

Ainsi, le futur adulte réduit à l'état de capital humain, c'est-à-dire en individu qui compare l'ensemble des coûts liés à son investissement scolaire au rendement social de cet investissement (son niveau de rémunération), est transformé en adepte de la rationalité économique¹⁶⁵⁰.

Ainsi, enfin, la compétence¹⁶⁵¹ qui n'est ni un savoir, ni un savoir-faire, ni un savoir-être mais une mesure de l'utilité et de la capacité à produire de la

valeur. Elle transforme l'acte d'apprentissage en une acquisition performative et l'enfant en petit propriétaire individuel soucieux de faire fructifier son bien. (ou en incompetent dont le capital scolaire déficient ne lui promet qu'un avenir de surnuméraire sur le marché du travail)

L'école adaptée au « rythme » et aux « individualités » de chacune, la différenciation et l'individualisation deviennent les pièces maîtresses de dispositifs pédagogiques qui s'inscrivent dans un socle commun de connaissances et de compétences (dans son actuelle version comme celle de 2005) et qui permettent la distribution inégale des jeunes au sein des différents niveaux de formation, ouvrant soit aux métiers les plus déqualifiés pour la plus grande partie des jeunes de milieu populaire, soit aux métiers les plus qualifiés et internationalisés pour les jeunes issus des classes dominantes.

C'est pourquoi l'école néolibérale prolonge en les exacerbant les logiques ségrégatives et élitistes de l'école bourgeoise-républicaine. Elle les adapte à la domination du capitalisme mondialisé et doit aussi pour cela imposer une transformation de l'identité professionnelle des enseignants¹⁶⁵².

Dans le système éducatif, l'autogestion s'impose, d'une part comme mode de gestion des structures éducatives et d'autre part comme alternative innovante en termes de méthodes d'apprentissage, de contenus d'enseignement et d'évaluation des résultats et des pratiques. La perspective autogestionnaire intègre certes les acquis démocratiques (laïcité non autoritaire, gratuité, obligation scolaire, prolongation de la scolarité...) obtenus dans le cadre de l'école de Jules Ferry et parfois amplifiés par les luttes ouvrières, au-delà de ce que la bourgeoisie aurait souhaité.

Pourtant, elle indique aussi une tout autre voie : c'est la colonne vertébrale à partir de laquelle un nouveau projet d'école doit être pensé, lequel sera nécessairement relié aux luttes sociales et politiques et aux expériences alternatives qui se mènent, ici et ailleurs, dans le domaine scolaire et éducatif.

Dans une période de crise marquée par des résistances à caractère défensif, nous avons moins encore que dans les périodes passées, la prétention de porter un projet achevé.

Nous proposons une esquisse argumentée que nous souhaitons voir largement débattue, notamment par toutes celles et ceux, forces politiques, organisations syndicales, mouvements de jeunes, associations de parents,

groupes pédagogiques, qui interviennent dans le champ éducatif et qui cherchent à le transformer.

Refonder l'architecture générale du système scolaire

La finalité même de l'autogestion institutionnelle et pédagogique est de créer les conditions d'une pratique et d'un apprentissage de la démocratie au quotidien et à tous les niveaux.

Une école commune de 2 à 18 ans doit être mise en place sans aucune sélection ni filière, permettant de délivrer une culture commune à tous les élèves avec un parcours scolaire commun, polyvalent mais non uniforme, des axes thématiques différenciés permettant de prendre en compte la diversité des motivations, des expériences individuelles. (voir *infra*) :

- Au plan des structures, l'élection de responsables administratifs parmi les salarié·es, avec une parité femmes/hommes, pour une période déterminée et leur révocation en cas de rupture du consensus doit se substituer à la nomination par le haut de « patrons » d'établissement dont les pouvoirs hiérarchiques brident les initiatives et la créativité des personnels et des jeunes.
- Les jeunes doivent obtenir de nouveaux droits car ceux qui leur ont été concédés sont le plus souvent dérisoires, voire caricaturaux. Cette aspiration des jeunes à obtenir des droits, reste largement ignorée de l'institution mais aussi des adultes, y compris des enseignant·es et des syndicalistes favorables à une transformation du système éducatif. Les jeunes doivent progressivement acquérir parmi les usager·es une place prépondérante dans les établissements scolaires, disposer du droit effectif de regroupement, d'auto-organisation et de syndicalisation et enfin, en tant qu'apprenant·es, disposer de tous les moyens leur permettant d'être véritablement auteur·es de leur formation¹⁶⁵³.

Au cœur de la démocratie autogérée, l'organisation des locaux et des horaires, l'articulation des apprentissages disciplinaires et interdisciplinaires, les contenus, les méthodes et activités relèvent d'un débat approfondi dans chaque établissement, impliquant l'ensemble de la communauté éducative et permettant d'adopter des solutions qui font consensus¹⁶⁵⁴. La mise en commun avec d'autres établissements, facilitée par les nouvelles technologies de diffusion de l'information, permettra d'enrichir ce débat et de confronter les solutions retenues.

Les contenus d'apprentissage doivent susciter le débat au sein de l'établissement, et ne peuvent dépendre de décisions prises uniquement au

niveau le plus centralisé. L'établissement peut ainsi légitimement et démocratiquement, par exemple, décider de mettre sur pied une initiation à la psychanalyse ou à la plomberie dans le cadre d'un volant d'autonomie.

Néanmoins, dans nos sociétés structurées par différentes formes de domination de classes, le choix de la culture légitime – et donc des contenus d'apprentissage qui le seraient aussi –, des contenus et méthodes d'enseignement valorisent le rapport au savoir des classes dominantes. De plus, ce savoir dit légitime est aussi largement marqué par la domination de genre et une intense racialisation des rapports sociaux¹⁶⁵⁵.

Or, les différents types de rapports de domination ne s'effaceront pas comme par magie dans une société postcapitaliste et plus encore dans le processus permettant d'atteindre ce niveau supérieur d'organisation sociale (ce serait d'ailleurs inquiétant). C'est pourquoi il semble souhaitable de maintenir un cadre de validation large, régional et national représentatif de la diversité des acteur·trices de l'école, notamment les jeunes, et qui soit en mesure de garantir la pluralité et la scientificité des contenus enseignés, des approches et des méthodes utilisées.

On peut en effet imaginer différentes situations problématiques qui rendent nécessaire la mise en place d'une structure élue, renouvelable et composée de jeunes, de personnels de l'éducation, notamment des enseignant·es, de représentants des parents, des syndicats de salarié·es, de chercheur·euses, de représentant·es de l'administration, d'expert·es... siégeant à l'échelon local/régional et national et ayant un rôle de proposition, de validation et, éventuellement de sanction des choix effectués par un ou plusieurs établissements.

En l'absence de tels garants institutionnels, il est possible d'imaginer que l'astrologie, par exemple, soit proposée par un ou plusieurs établissements comme contenu d'enseignement. Or, si rien ne doit faire obstacle à la pratique de l'astrologie dans la société, sa non-scientificité invalide le principe de son enseignement dans un cadre scolaire. On peut aussi penser que ces mêmes garants sont nécessaires pour codifier les approches liées aux contenus enseignés. On voit mal une indication de programme qui proposerait de prendre en compte les soi-disant différences de constitution du cerveau pour rendre compte des inégalités entre hommes et femmes ; ou encore les particularités génétiques comme cadre explicatif d'une orientation sexuelle minoritaire ou une orientation philosophique pour s'opposer au mariage gay ou aux études de genre¹⁶⁵⁶.

Enfin, et ce n'est pas le plus anodin, l'absence de ces instances de contrôle pourrait favoriser la perpétuation de ce que nous voulons dépasser. En effet, les classes dominantes, privilégiant le rapport au savoir qui leur permet de reproduire leur situation de domination investiront les contenus socialement rentables tandis que les enfants des classes populaires, plus à l'aise dans la culture technique ou, pour les filles, dans la gestion du ménage et des enfants prolongeront leur habitus par le choix plus fréquent de contenus scolaires correspondants.

Quant aux moyens matériels, aux effectifs de classe, à ceux des enseignant·es et personnels éducatifs, ils ne relèvent pas d'un gouvernement d'établissement aussi démocratique soit-il. Ils doivent constituer une priorité dans la mobilisation des ressources publiques ; leur distribution doit s'appuyer sur une logique égalitaire et inclure des choix de discrimination positive pour s'approcher dans les faits de l'objectif égalitaire.

Cela suppose, pendant une longue phase transitoire, un processus de révolution longue, une planification des ressources et des principaux choix éducatifs du bas vers le haut, impliquant à chaque niveau, un conseil d'usager·es, d'enseignant·es, de personnels non-enseignants, de représentant·es administratif·ves et d'élue·es locaux et régionaux.

Cette planification démocratique servira de cadre aux prises de décisions mais aussi aux nécessaires arbitrages dans les différents domaines de la vie de l'établissement. L'autogestion institutionnelle et pédagogique est une prise en charge – à un degré qualitativement bien supérieur à celui de la situation actuelle – d'intérêts contradictoires, parfois conflictuels, qu'une décision hiérarchique peut difficilement assurer, alors que l'implication de la majorité garantit une plus grande légitimité à cette décision. Elle permet la mise en place d'une organisation socialement bien supérieure à l'organisation hiérarchisée qui vise essentiellement à la conservation des pouvoirs et des structures et ne se préoccupe ni de la participation des usager·es et personnels de l'éducation à l'élaboration des projets, des innovations pédagogiques et des réformes ni de l'appropriation de ces mêmes projets et innovations par les acteur·trices concerné·es. Cela nécessite un temps de débat et coopération au sein des équipes pédagogiques et éducatives, inclus dans le temps de travail en tant que service des enseignant·es, mais distinct du temps de travail pédagogique¹⁶⁵⁷.

L'autogestion des structures est, de plus, le seul moyen de faire évoluer celles-ci dans le sens d'une meilleure prise en compte des besoins des

élèves, des enseignant·es et de l'évolution des apprentissages.

Ce sont ces différents aspects que cette contribution s'efforce de débattre, considérant l'autogestion non seulement comme une technique de gestion plus démocratique et participative mais aussi comme une stratégie d'innovation sociale. Méthode, moyens et fins sont ici inséparables. Parler d'innovation en éducation, c'est tout naturellement repenser les finalités, les façons d'apprendre et d'enseigner, les moyens, les méthodes, le statut de l'élève, les options et filières et l'évaluation. Tous ces leviers doivent être actionnés.

Aucune innovation importante du système éducatif ne peut faire l'économie d'un engagement des enseignant·es, d'une participation motivée des jeunes et d'une adhésion minimale des parents. C'est pourquoi, répétons-le, les pistes de transformation autogestionnaire tracées ici ne sont que des esquisses que nous souhaitons enrichir par la mise en relation avec les expériences alternatives les plus avancées et par le débat avec les partisan·es d'une transformation radicale du système éducatif.

Transformer l'offre éducative

Il y a un paradoxe à être passé en l'espace de quarante ans d'une école d'élite (30 % d'une classe d'âge au baccalauréat) à une école de masse (près de 65 % de bacheliers) sans avoir modifié en profondeur l'offre éducative. Cette dernière ne correspond ni à la diversité actuelle des parcours individuels confrontés à un environnement social qui a radicalement changé ni aux objectifs d'une autre école, rompant avec l'utilitarisme capitaliste et sa vision étroite et figée de l'humanité.

En privilégiant les critères budgétaires, sans vision transformatrice, en imposant aux élèves de s'adapter au système, les gouvernements, qu'ils soient dominés par l'UMP/Les Républicains ou même le PS, s'opposent à ces objectifs. Au contraire, dans une perspective démocratique et autogestionnaire, le système peut et doit s'adapter à la diversité des profils individuels en transformant et enrichissant l'offre éducative.

Dans quel sens faut-il transformer les cursus scolaires et le travail enseignant pour ouvrir cette perspective ? Un certain nombre de pistes, soumises à discussion, peuvent être avancées. Elles supposent une modification profonde des structures et des objectifs :

- Les décisions de transformation des parcours et des filières doivent associer systématiquement, avec voix délibérative, l'ensemble des partenaires éducatifs – travailleur·euses de l'éducation, syndicats de

salarié·es, associations de parents, organisations de jeunes, mouvements pédagogiques, etc.

- Il est nécessaire de réinjecter de l'égalité, du brassage social et de la discrimination positive avec le retour de la carte scolaire et celui de véritables zones d'éducation prioritaire sur critères sociaux.

- Il importe aussi de mettre fin à la logique méritocratique individuelle en lui substituant la coopération scolaire dès le plus jeune âge. Cet objectif doit être retenu comme un des fondamentaux dans la formation des enseignant·es.

- La multiplication des passerelles entre les différents cursus permettra de ne pas figer trop rapidement les parcours de formation.

- La mise en œuvre des projets transdisciplinaires permettra de croiser les savoirs, ce qui est propice à une compréhension multicausale qui autorise une appréhension du réel dans toute sa complexité¹⁶⁵⁸.

- Il faut également sortir de la logique de l'école sanctuaire – sans pour autant vouloir la fondre complètement dans la société – en liant école et lieux de production par des coopérations construites avec des responsables associatifs, des syndicalistes, et des entrepreneurs, notamment celles et ceux du secteur de l'économie sociale et solidaire.

- L'organisation actuelle du travail enseignant, centrée sur le champ disciplinaire doit être repensée en donnant la priorité au travail en équipe et en organisant le lien avec l'environnement social immédiat.

- L'inspection des enseignant·es, infantilisante, organisant la soumission et privée de toute dimension formative doit être remplacée par une véritable évaluation formative, collégiale et non hiérarchique¹⁶⁵⁹.

- Enfin, l'autogestion scolaire doit remettre en cause un des éléments clés du capitalisme : la division sociale du travail qui s'appuie en partie sur la division technique. C'est pourquoi l'éclatement de la séparation entre le technique-professionnel et le général-intellectuel est un objectif primordial. Au-delà même d'une réorganisation complète des filières d'enseignement, cela suppose leur dépassement pour aller vers des contenus de formation librement déterminés, alliant des savoir-faire techniques, des savoirs savants, des pratiques artistiques ou physiques, etc.

Voyons maintenant comment prendre en compte la diversité des situations individuelles et des motivations, si on veut réellement adapter le

système aux jeunes issues de la démocratisation des effectifs et de la diversité des origines culturelles.

Prendre en compte la diversité des expériences individuelles et des motivations

Le système scolaire continue de fonctionner pour une minorité d'élèves : les jeunes les plus « conceptuels », presque tous issus de milieux sociaux favorisés. Il marginalise de nombreux enfants et jeunes issus d'autres milieux sociaux dans lesquels la socialisation familiale met l'accent sur l'apprentissage du « concret », la nécessité de maîtriser la manipulation d'objets matériels et donne du sens aux savoirs quand ces derniers peuvent être reliés aux conditions d'existence.

Or, l'école autogérée doit respecter la pluralité des expériences sociales et des modes d'accès au savoir. C'est pourquoi elle doit cesser d'être le véhicule de la « culture légitime » des groupes socialement dominants. Elle doit lever le voile sur la réalité des rapports sociaux de production et organiser le lien avec le monde social pour que les apprentissages ne se réduisent pas à l'accumulation de savoirs désincarnés.

La curiosité intellectuelle, la satisfaction d'apprendre, la motivation pour un effort ciblé, l'anticipation du résultat espéré supposent la mise en œuvre d'un désir. D'ailleurs la question rebondit, comme en écho, au niveau des enseignant·es eux-mêmes : peut-on innover sans désir ? La réflexion et les pratiques collectives doivent permettre de valoriser la coopération, le partage des connaissances, leur confrontation au réel et l'autonomie individuelle dans une pratique solidaire, favorisant ainsi la construction d'un sujet désaliéné. En s'appuyant sur les méthodes actives qui font de l'apprenant·e l'auteur de sa propre formation, l'organisation pédagogique autogérée est à la fois un outil de contestation de l'« esprit du capitalisme » et une arme pour l'épanouissement individuel et collectif.

En ce qui concerne les jeunes scolarisés aujourd'hui, plus divers et très souvent désorientés par un système aveugle à leurs besoins, sourd à leurs motivations, indifférent à leurs profils, il faut commencer par diversifier l'offre pédagogique, comme nous l'avons vu.

Cela ne consiste pas, comme c'est la tendance ultralibérale actuelle, à créer des filières élitistes. Tout au contraire il s'agit de préserver l'école pour tous, le collège unique, le lycée démocratique, de fonder une école commune pour tous et toutes, tout en autorisant le choix d'axes

thématiques différenciés selon les aires géographiques, les types d'environnements et les choix des élèves¹⁶⁶⁰.

Des axes thématiques – par exemple : sports, musique, arts de la scène, techniques du son et de l'image, arts plastiques, activités maritimes ou de montagne, ferme-nature-environnement, etc. – ne sont pas des filières figées : la culture commune reste la même dans tous les axes ; un élève peut donc changer d'axe durant sa scolarité. Aucun axe thématique n'est élitiste, aucun n'est définitif, aucun ne fait l'impasse sur les savoirs et savoir-faire définis par les programmes nationaux, même si ces derniers peuvent être utilement amendés.

Les idéologues libéraux ont utilisé la notion de diversité des profils pour créer à tous les niveaux des filières élitistes : une véritable éducation de classe, à deux ou trois vitesses. La nouvelle dynamique scolaire que nous proposons, structurée par la perspective autogestionnaire, vise à créer des conditions radicalement différentes pour qu'émerge une vraie prise en compte de tous les profils, condition pour retrouver ce désir d'apprendre.

C'est ainsi qu'une « école de la seconde chance » doit être proposée aux jeunes déscolarisés ou sans diplôme à l'issue des cursus scolaires initiaux. Elle devra être accessible sans limite d'âge et sans lien de dépendance avec le monde des entreprises. Son caractère généraliste et polyvalent sera préservé car elle n'est pas une formation professionnelle bis même si elle peut en être le complément. De telles innovations structurelles ne peuvent venir d'en haut. Elles supposent d'associer systématiquement, l'ensemble des partenaires éducatifs à toutes les décisions. Elles supposent un temps d'expérimentation « à la base » et selon les rythmes adaptés à chaque contexte.

L'innovation sera autogérée – avant d'être entérinée par une quelconque hiérarchie – ou ne sera pas.

Reconstruire l'organisation et les contenus

Une organisation pédagogique autogérée, c'est le droit à l'expérimentation des enseignant·es et une incitation à une démarche active de recherche pour les jeunes. Recherche, autonomie, productions et démarches actives entrent en contradiction avec les horaires et la forme prise traditionnellement par les locaux scolaires, les premiers trop rigides et les seconds peu propices à la mise en activité. Les équipes pédagogiques et éducatives, les associations de parents, les organisations de jeunes, les élu·es locaux, réuni·es en conseil d'établissement, doivent disposer du

pouvoir de décision pour la planification du temps scolaire et l'organisation des locaux, en fonction des besoins exprimés. Des investissements seront nécessaires pour satisfaire cette nouvelle dynamique des apprentissages (espaces informatisés, vidéos, médiathèques, matériels techniques...). Ils doivent être planifiés au terme d'un débat – navette entre les conseils d'établissements, les conseils académiques (si l'académie reste l'échelon géographique pertinent) et des structures nationales de démocratie représentative dont l'approbation ne sera pas plus déterminante que celle des conseils des échelons géographiquement inférieurs¹⁶⁶¹.

Les programmes scolaires actuels sont marqués par une logique de l'empilement qui reflète la légitimité toute relative de chaque discipline, l'utilitarisme lié à la montée des conceptions néolibérales et à une conception élitiste du savoir qui produit des effets de division – entre apprentissages manuels et intellectuels – et de hiérarchisation entre les différents parcours scolaires.

Le choix et l'organisation des apprentissages et des contenus doivent relever de l'autogestion aux différents échelons, dans le cadre de principes généraux communs : insistance sur des connaissances bien assimilées, égalité de toutes les filières et axes thématiques, polyvalence (intellectuelle et manuelle, théorique et pratique) des formations. Le pari que nous faisons ici est que les potentialités des différents acteur-trices sont stimulées quand une structure leur donne des instruments pour maîtriser leurs choix personnels et leur environnement immédiat. Ce pari conduit aussi à faire l'hypothèse que les acteur-trices de l'école voudront se rapprocher de la société en construisant des projets à finalité productive – au sens de création – en mobilisant de façon croisée tel ou tel champ du savoir¹⁶⁶².

D'une façon générale, le refus de tenir compte, dans l'éducation, des langues et cultures présentes en France (langues de l'immigration, langues régionales) équivaut à une déstabilisation cognitive des apprenants, à une dépréciation symbolique souvent traumatisante, à une perte de la glossodiversité inhérente au développement des cultures du monde. Les idéologues du nivellement culturel et linguistique sont des communautaristes qui s'ignorent. Une décentralisation autogestionnaire sera forcément respectueuse de cette glossodiversité¹⁶⁶³.

Reste une question cruciale : qui élabore – et selon quelle méthode ? – les programmes nationaux, la culture commune ?

L'autogestion éducative est fondée sur un double principe : le droit à l'expérimentation et la remontée des innovations du bas vers le haut, du local vers le national. C'est cette méthode qui doit permettre l'élaboration de « programmes » nationaux¹⁶⁶⁴. Néanmoins, les besoins de chaque contexte, environnement local ou régional doivent être pris en compte, par exemple au travers d'un droit à l'expérimentation dérogatoire aux programmes nationaux. C'est ainsi qu'on répondra plus justement aux besoins et aspirations d'une part et à la nécessité d'une certaine homogénéité d'autre part¹⁶⁶⁵.

Du magistral et directif aux méthodes actives.

Une dominante magistrale et directive¹⁶⁶⁶ dans la transmission des savoirs représente une triple erreur : elle favorise une minorité de jeunes ; elle tourne le dos à ce que nous disent les recherches scientifiques les plus récentes concernant les processus d'apprentissage ; elle dévalorise la parole magistrale par inflation verbale. Il y a là un sujet de réflexion individuelle et collective essentiel pour les enseignant·es.

Les recherches les plus récentes sur les processus d'apprentissage montrent que les phases de compréhension/reproduction/applications simples ne sont pas l'essentiel de ces processus : comprendre n'est pas apprendre et apprendre n'est pas comprendre. L'assimilation n'est réelle que dans les travaux de production complexe où l'apprenant est amené à combiner des savoirs acquis et des notions nouvelles, puisés dans plusieurs disciplines. Le propre du cerveau humain n'est pas de recevoir « passivement » des informations et de se contenter d'y réagir. C'est d'abord et en permanence de projeter du sens sur le monde extérieur. Un individu se fait, dans tous les domaines, des représentations, construit des hypothèses et des anticipations qui s'avèrent plus ou moins fausses et qu'il ou elle rectifie progressivement. Recherche, erreurs et rectifications sont des modalités essentielles du fonctionnement de notre cerveau qui n'est pas qu'un réceptacle de stimuli externes, mais un « outil » de projection de sens. Cela vaut pour les apprentissages des élèves, mais aussi à une échelle collective pour toute innovation par les enseignant·es eux-mêmes qui n'atteindront leurs objectifs qu'après nombre de tentatives plus ou moins abouties. Le magistral, c'est en quelque sorte l'équivalent dans la classe des réformes pilotées d'en haut qui ignorent les conditions d'appropriation réelle de leur contenu.

Dans une pédagogie renouvelée qui met les apprentissages – et non l'enseignement – au centre du processus, la parole magistrale ne disparaît pas pour autant. Elle est, au contraire, revalorisée soit parce qu'elle répond à une demande des élèves, soit parce qu'elle apporte, au terme d'une phase de recherche, la conceptualisation finale et sa mise en forme indispensable. C'est dans l'acquisition du langage que le processus de construction progressive par tâtonnements est le plus évident : c'est à l'issue d'une longue série d'« approximations optimisantes » (sons, lexique, morphosyntaxe) que l'enfant acquiert, dans l'imitation de son entourage, les régularités de la langue et ses exceptions. Il n'arrête pas de faire des hypothèses et de les améliorer pendant cinq à sept ans. Même si tous les savoirs ne sont pas aussi longs à construire, ils relèvent tous de ce type de parcours : partir du connu et des représentations (le plus souvent erronées) pour construire du « nouveau » et le valider à l'épreuve du réel¹⁶⁶⁷. L'histoire des sciences elle-même ne s'est pas déroulée autrement : elle a dû suivre les voies d'une épistémologie fonctionnant selon le modèle de nos processus neuronaux et intellectuels, c'est-à-dire par hypothèses, essais et optimisations.

Un nouveau statut de l'apprenant

L'école de masse est un phénomène historique récent, à la fois nécessité pour le capitalisme et conquête pour les salarié·es et leurs enfants.

Les vieilles structures éducatives sont progressivement entrées en contradiction, d'une part avec les transformations sociales et techniques de la société capitaliste et, d'autre part, avec la culture spécifique des milieux populaires, culture dominée qui génère des résistances au sein de l'institution. Ces résistances prennent différentes formes : de l'absentéisme à la déscolarisation, en passant par la contestation individuelle ou collective du cadre scolaire. La gestion répétitive de ces symptômes de souffrance sociale entraîne un accroissement de la souffrance enseignante. Ignorée par les gouvernements de gauche comme de droite, cette dernière aggrave la crise du système éducatif.

L'ennui à l'école, le chahut, l'opposition, l'agressivité, la violence, les comportements déviants sont donc le plus souvent la conséquence d'un appareil scolaire qui tourne à vide, éloigné de l'expérience sociale qui structure la vie des jeunes, notamment ceux issus des classes populaires. Cette déconnexion entre école et société explique pour une grande part la

perte de sens dont souffrent beaucoup de jeunes scolarisés (Dalgalian, 2012).

Face à cette situation les gouvernements successifs proposent des réponses qui accentuent la logique antérieure sans la modifier : davantage de surveillance, de contrôle hiérarchique et de contrôle social de la jeunesse, de stigmatisation, de discrimination et de répression dans un contexte de restructuration néolibérale des politiques publiques.

C'est d'une tout autre conception dont la société a besoin. Une implication nouvelle des jeunes dans le choix, l'organisation et la gestion des tâches et des apprentissages, des productions et travaux de groupe et dans l'organisation de l'établissement renverserait la perspective actuelle et donnerait vie au désir d'apprendre. Le temps « perdu » à associer les jeunes aux décisions, non seulement a une valeur formatrice intrinsèque, mais surtout lui fait passer le message qu'il est coauteur de ses apprentissages

L'indiscipline et l'ennui sont donc solubles dans un nouveau statut de l'apprenant·e où chacun·e est considéré·e comme auteur·e de sa propre formation¹⁶⁶⁸. La focalisation sur des activités qu'on a décidées et coorganisées permet de substituer la coopération critique à l'impasse d'une rébellion individuelle sans perspective. Quelle meilleure éducation citoyenne que de redonner à l'élève une part d'initiative dans les choix, les parcours, les modalités d'évaluation ! À l'enseignement de la démocratie comme un savoir formel confiné aux programmes d'éducation civique et morale, nous opposons l'apprentissage de la démocratie en actes, dans tous les domaines, à commencer par l'instauration d'un statut démocratique de l'élève, pièce maîtresse de l'autogestion éducative. Ce statut se fonde sur l'idée que l'inégalité entre maîtres et élèves devant les savoirs ne doit pas se transformer en inégalité dans la communication et la prise de décisions.

En conséquence, doivent être prévus des temps de négociation des tâches et des procédures, et de définition collective des modalités d'évaluation. L'apprenant sera dans ce nouveau statut un protagoniste central de ses apprentissages.

Nous avons mentionné l'expérience de l'« école unique du travail », mais il faut aussi rappeler que l'aspiration autogestionnaire s'exprime au travers de l'histoire récente de la pédagogie qui s'est construite sur l'idée d'une plus grande prise en charge des apprentissages par les élèves (Montessori), voire d'une véritable autogestion pédagogique (Freinet¹⁶⁶⁹,

O'Neill et, bien avant eux, le pionnier polonais Janusz Korczak¹⁶⁷⁰) remettant en cause les procédures traditionnelles de l'évaluation.

L'évaluation comme levier pour apprendre, non comme couperet

Pour commencer, il est indispensable de créer le cadre permettant aux enseignant·es de travailler en équipe et de s'interroger collectivement sur l'efficacité d'une certaine culture docimologique, devenue une véritable routine de l'évaluation, laquelle n'est ni encourageante, ni formatrice et dont la généralisation accroît à la fois l'anxiété et la concurrence.

Il faut, pour nous, réexaminer de fond en comble l'évaluation, sa fonction, ses méthodes, ses objectifs. Premier champ d'action pour l'autogestion pédagogique, les techniques d'évaluation actuelles expriment leur cohérence parfaite avec les objectifs officiels ou cachés de sélection scolaire et sociale. Changer l'évaluation, c'est s'attaquer aux finalités éducatives. Or, aujourd'hui les luttes sociales et politiques au sein du système éducatif, les expériences menées dans ou hors l'Éducation nationale, avec des générations moins dociles face à l'autorité « tombée du ciel », ont largement créé les conditions d'une remise en cause de l'école hiérarchisée et des formes dominantes, traditionnelles ou plus récentes, d'évaluation qui confortent la mise en concurrence des jeunes, ainsi que des enseignant·es, et constituent de graves obstacles à la mise sur pied de logiques coopératives.

Une nouvelle culture de l'évaluation créera un climat propice à la recherche et aux apprentissages. Pour que l'évaluation soit encourageante, il importe que l'élève puisse ressentir et mesurer ses propres progrès, plus que de mesurer son niveau en fonction des programmes. Pour que l'évaluation soit formative, il faut qu'elle soit transparente (discussion préalable avec les apprenant·es des critères) et qu'elle valorise l'autonomie et la créativité des apprenant·es, ainsi que leur aptitude à travailler en groupe et à les faire progresser : on ne valide les savoirs qu'en les partageant. Cela n'exclut pas les évaluations institutionnelles, mais en réduit la fréquence et l'importance au strict nécessaire.

Pour qu'enfin l'évaluation mène au résultat souhaité, il semble indispensable qu'un apprenant soit autorisé à reprendre un travail inabouti (sous une forme adaptée). Il arrive trop souvent qu'un apprenant reste définitivement sur un apprentissage inachevé ou totalement raté, qu'il faut éviter, dans la mesure du possible. Parvenir au résultat attendu dénote au

contraire qu'aux yeux de l'apprenant comme de l'enseignant le processus a été mené pour l'essentiel à son terme.

Cela signifie qu'on préférera, dans une école rénovée, l'assimilation la plus complète à l'habituelle course pour « boucler le programme », qui se termine toujours en saupoudrage.

La concertation et le travail en équipe, la réflexion sur de nouvelles pratiques d'évaluation des élèves c'est aussi pour les personnels et particulièrement les enseignant·es, un chemin pour élaborer une évaluation de leur propre pratique, construite sur des critères connus, transparente et formative, respectueuse de professionnels adultes, et donc débarrassée des notations arbitraires, opaques et infantilisantes pratiquées par leurs hiérarchies. De ce point de vue, Il est possible et nécessaire de s'appuyer sur la critique et les débats des années 1970 et 1980, période où ont été élaborées des pratiques collectives de remise en cause de l'inspection individuelle des enseignant·es, parfois soutenues par des organisations syndicales minoritaires. Il y a quelques années, les enseignant·es - désobéissant·es ont prolongé, à leur manière et dans une certaine mesure, ces pratiques interpellant ainsi les organisations syndicales majoritaires du monde enseignant.

Des finalités pour une école de l'émancipation

Penser l'école, c'est penser l'avenir. C'est établir le lien avec la société que l'on veut construire.

Le contexte actuel est celui d'une crise globale et systémique du capitalisme mondialisé faite d'une crise économique et sociale, d'une crise écologique inédite, d'une crise grandissante de la démocratie représentative, d'une crise géostratégique au travers du déclin des puissances impériales historiques. Combinée au fossé croissant entre pays du Sud et du Nord et à la montée des inégalités à toutes les échelles, au Nord comme au Sud, cette crise rend la reproduction à l'infini du système éducatif illusoire et lourde de contradictions multiples qui ne la conduisent qu'au chaos et à l'impasse. Le monde qui émerge met à l'ordre du jour une éducation qui prenne en compte la complexité des paramètres et des menaces, mais aussi les possibilités nouvelles ouvertes par l'amélioration générale, au Nord comme au Sud, du niveau des connaissances humaines et de leur diffusion. Le choix est désormais entre la réaction conservatrice – illusoire et autoritaire – et le « chercheur collectif » dans l'action et l'expérimentation, créatives mais truffées de contraintes.

Un milliard d'affamés dans un monde plus riche, tandis que « le savoir et l'éducation sont devenus des enjeux déterminants des rapports de force mondiaux » (Collectif, 2006 : 131) et que « le programme Éducation pour tous [sommet de Dakar, 2001] est un échec [...] par manque de moyens [...] puisqu'il nécessiterait la mobilisation de 5,6 milliards de dollars par an d'aides internationales, soit 0,7 % (!) des dépenses militaires mondiales » (Collectif, 2006 : 131) : voilà le monde dans lequel nous vivons et au dépassement duquel les jeunes générations doivent se préparer. À tous les niveaux, il devient urgent d'« apprendre pour transformer le monde » et faire face aux enjeux nouveaux de façon solidaire.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de retrouver la voie d'un humanisme radical par la radicalité de l'autogestion généralisée. Dans cette perspective, les structures éducatives pourraient intégrer un certain nombre de priorités, liées à l'émergence de préoccupations nouvelles :

- Les formations liées à la protection de l'environnement et du vivant, aux énergies nouvelles, à la biodiversité, à la connaissance des écosystèmes, des technologies scientifiques en y incluant une réflexion sur la définition même du progrès scientifique et technique dans une optique d'alterdéveloppement et non pas de capitalisme vert¹⁶⁷¹.
- Les formations relatives au développement humain : santé et médecine, éducation, logement et urbanisme, transports, sports et activités corporelles, loisirs, langues et cultures.
- Les formations aux activités et métiers relatifs à une réelle coopération Nord-Sud et au commerce équitable, débarrassés des logiques d'exploitation et d'aliénation.
- Les formations liées à l'exigence d'égalité des droits, de citoyenneté et de lutte contre les discriminations.
- Les formations relatives aux rapports sociaux de genre visant à déconstruire les causes supposées des inégalités entre hommes et femmes pour mettre l'accent sur les causes réelles mises en avant par les chercheuses (la préservation de la domination masculine et de l'ordre établi)¹⁶⁷². Ces formations concerneraient tant les élèves que les équipes pédagogiques et porteraient aussi sur la construction de ces inégalités dans la société et au sein même du système éducatif, notamment dans la conduite de classe, l'organisation de la prise de parole, etc.
- Les formations liées à la reconnaissance de la diversité des orientations sexuelle.

- Les formations liées à l'interculturalité qui supposent un apprentissage géo-historique, sociologique, anthropologique et philosophique.
- Les formations liées à l'activité économique, au travail, aux conflits sociaux, à la vie associative, à l'économie solidaire.

Aucun de ces chantiers, aucune de ces innovations ne peut faire l'impasse sur une implication active de toute la société, même si les enseignant·es et les jeunes, premiers concerné·es, sont en position de promouvoir ou d'amorcer cette réflexion. Cette démocratie créative a pour nom autogestion. La méthode contient ses propres garde-fous : l'expérimentation et le contrôle collectif. Ainsi, l'innovation devient une autoformation de la société tout entière.

Cela commence par une éducation à la solidarité dans une responsabilité partagée, aux antipodes de la compétition, de la sélection et l'uniformisation. Il faut inventer pour vivre, et expérimenter pour évaluer et valider, surtout dans le domaine de la formation.

Les pistes de travail proposées ici – refondation de l'architecture générale du système scolaire, transformation de l'offre éducative, prise en compte de la diversité des profils et motivations, reconstruction de l'organisation et des contenus, valorisation des méthodes actives, statut démocratique pour l'apprenant, évaluation formative et finalités nouvelles – sont autant d'axes dont nous pensons qu'ils sont à la fois moyens et fins d'une école émancipatrice. Elles prendront tout leur sens si elles peuvent servir de point d'appui au débat entre toutes celles et tous ceux qui, engagé·es dans les luttes pour la défense de l'école publique, considèrent qu'elles n'ont d'impact que dans la perspective de sa transformation par ses acteurs et actrices eux-mêmes.

juillet 2015

Pour en savoir plus

- Baudelot, Christian et Roger Establet (1971), *L'école capitaliste en France*, Paris, François Maspero.
- Bizieau, Nicole (1998), *Célestin Freinet, l'ICEM un choix pédagogique, un engagement social et politique*, Paris, ICEM-Pédagogie Freinet.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron (1964), *Les héritiers*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, Pierre (1970), *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.
- Charlot, Bernard (1980), *La mystification pédagogique*, Paris, Payot.
- Charlot, Bernard (1987), *Du rapport au savoir*, Paris, Economica.
- Charlot, Bernard et Madeleine Figeat (1985), *Histoire de la formation des ouvriers (1789-1984)*, Paris, Minerve.
- Ciaravola, Florence, Bruno, Della Sudda et Christophe Lemasson (2013),

« l'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire »
Contretemps, n° 19, octobre, Paris, Syllepse.
 Collectif, *L'atlas du Monde diplomatique*, Paris, Armand Colin.
Contretemps (2013), n° 17, « Dossier école : penser l'émancipation scolaire », avril, Paris, Syllepse.
 Dalgalian, Gilbert (2000), *Enfances plurilingues*, Paris, L'Harmattan.
 Dalgalian, Gilbert (2012), *Reconstruire l'éducation*, Paris, Syllepse.
 Illitch, Ivan (1971), *Une société sans école*, Paris, Le Seuil.
 Joshua, Samy (2008), « Demande éducation émancipatrice pour société nouvelle », dans Stathis Kouvelakis (dir.) (2008), *Y a-t-il une vie après le capitalisme*, Pantin, Le Temps des cerises.
 Laval Christian et coll. (2010), *La grande mutation : Néolibéralisme et éducation en Europe*, Paris, Syllepse.
 Laval Christian et coll. (2011), *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte.
Mise à jour, revue de débat des communistes pour l'autogestion (1986), n° 5-6, « L'école dans les crises, un enjeu pour l'alternative ».
 Terrail, Jean-Pierre (2004), *école : l'enjeu démocratique*, Paris, La Dispute.
 Terrail, Jean-Pierre et coll. (2005), *L'école en France : crise, pratiques, perspectives*, Paris, La Dispute.

1647. La laïcité a toujours un potentiel émancipateur en ce qu'elle valorise la liberté des croyances et des cultes, sur la terre comme au ciel et qu'elle organise la distinction/séparation entre le temporel et le spirituel. Mais, aujourd'hui, l'imposition sexiste, mais légale, d'une tenue normalisée pour les jeunes musulmanes scolarisées et l'adoption de la « charte de la laïcité pour l'école », obligatoirement affichée dans tous les établissements et qui réaffirme l'interdiction du « port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse », rompt avec la laïcité historique. Il s'agit de « libérer » et d'« émanciper » les jeunes musulmanes victimes supposées de l'obscurantisme islamique de la même manière que l'école républicaine avait pour mission de libérer les populations colonisées de l'obscurantisme. Nous sommes à mille lieues d'une conception autogestionnaire de l'école dans laquelle des outils pédagogiques et une organisation institutionnelle démocratique sont mis à disposition de l'enfant et du jeune pour qu'ils construisent aussi librement que possible leur parcours de vie et leur rapport au monde.

1648. « L'économie du Net est une économie de superstars. Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires », propose Emmanuel Macron, jeune ministre libéral de l'économie au sein du gouvernement du Parti socialiste, dans le quotidien *Les Échos* (6 janvier 2015). Ici, l'école n'a pas pour vocation le plaisir de découvrir, la solidarité et le lien social, la construction de l'égalité, l'apprentissage de la liberté mais la perpétuation de la domination sociale.

1649. La critique de la pédagogie de projet comme cadre adéquat d'évaluation des compétences du capital humain, au sens que nous donnons à ces deux termes dans le passage qui suit, ne disqualifie évidemment pas toute idée de projet éducatif, bien au contraire. Ainsi, pour citer un exemple emprunté au travail de Gilbert Dalgalian (2012), la mise sur pied d'un atelier d'apprentissage du bois en relation avec la découverte de la géométrie relève bien d'un projet qui donne du sens aux apprentissages et au savoir. Comme sur d'autres aspects, les partisans d'une politique scolaire autogestionnaire, et au-delà, toutes celles et ceux qui sont favorables à une transformation radicale du système éducatif, se heurtent ici à une difficulté : l'utilisation de termes qui peuvent à la fois être dévoyés dans une perspective néolibérale – et qui le sont ! – mais qui ont aussi par les pratiques et dans l'histoire du mouvement pédagogique une signification, radicalement différente dans une perspective émancipatrice.

1650. Gary Becker, prix Nobel d'économie ultralibéral en 1992, est à l'origine de la notion de

capital humain. Il considère que les différences de rémunération dépendent de différences d'investissement individuel – et donc de choix personnel – dans le parcours de formation. Les partisans du mérite et de l'effort personnel reçoivent ici un renfort de choix

1651. Dès la grande section de maternelle – qu'il faudrait bien sûr nommer école préélémentaire ou toute autre appellation faisant disparaître la connotation sexiste – jusqu'à la fin du collège, il existe maintenant un « livret de compétences » – acquis, en cours d'acquisition, non-acquis – qui s'appuie sur des moments spécifiques d'évaluation et non plus sur un processus continu d'apprentissage avec des tâtonnements, des erreurs, des réussites. Malgré l'opposition d'un grand nombre

d'enseignant·es, l'institution exige de mesurer, non plus les un·es par rapport aux autres, mais par rapport à une « norme productive » où les appréciations relatives au comportement social ne sont pas oubliées. Il est clair que, dans une perspective de transformation autogestionnaire de l'école, ce type d'évaluation ne doit pas être transformé ou amélioré mais être purement et simplement supprimé.

1652. Nous savons que dans une perspective autogestionnaire, l'identité professionnelle aujourd'hui dominante parmi les enseignant·es doit être transformée/dépassée. Mais elle ne peut l'être qu'au travers d'un processus de concertation et de négociation, en lien avec des propositions de transformation du système éducatif et sur la base d'une amélioration du statut des personnels de l'Éducation.

1653. [[> Oui au contrôle étudiant](#)].

1654. Il y a là une certaine complexité qui existe aussi pour la prise de décision dans d'autres institutions et à une autre échelle. En effet, une minorité peut être heurtée par la recherche du consensus, si, après débat, une différence d'appréciation demeurerait sur une question qu'elle considère comme importante. Dans ce cas, elle devrait sans doute disposer d'un droit de veto, à titre provisoire, jusqu'à ce que la question soit à nouveau traitée.

1655. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

1656. On a pu voir au moment des mobilisations contre le mariage pour toutes et tous que la réalité pouvait dépasser l'imagination. On a ainsi assisté à un boycott, certes minoritaire mais réel, de certaines écoles supposées pratiquer une pédagogie de l'effacement des sexes et des genres. Quelques mois auparavant, on a pu assister à l'effort théorique de certain·es intellectuel·les issu·es des trois religions du Livre, particulièrement le Grand rabbin de France, pour justifier l'inégalité des droits entre homosexuel·les et hétérosexuel·les.

1657. En ce qui concerne le temps de travail des enseignant·es, il conviendrait de le dissocier du temps de travail des élèves et de le répartir en temps de travail avec élèves, temps de recherche, temps de travail en équipe, temps de rencontres avec les autres partenaires, notamment les parents.

1658. Dans le prolongement de cette perspective, un processus de débat impliquant travailleur·euses de l'éducation, jeunes et parents, peut conduire à un décloisonnement total d'une partie de l'enseignement. Dans ce nouvel espace, il n'y aurait plus alors de champ disciplinaire à proprement parler.

1659. Cela suppose la suppression des corps d'inspection actuels et un vrai statut égalitaire entre évalué·es et évaluateur·trices.

1660. [[> Berkeley Gets Rolling](#)].

1661. Cette architecture institutionnelle, sommairement décrite, est évidemment objet de discussion et pourra trouver des formes plus pertinentes dans les débats qui accompagnent fréquemment les grandes luttes sur les enjeux du système éducatif.

1662. Cette organisation des contenus, sommairement brossée, n'est pas sans lien avec les « formules d'école » issues des expériences révolutionnaires. « L'école unique du travail », mise en place au sein de la République des soviets en 1918, qui refusait l'endoctrinement et fonctionnait sans punition ni examen, s'appuyait sur une logique de « projet à finalité productive » (Joshua, 2008).

1663. [[> Une stratégie d'autodétermination](#)].

1664. Les guillemets renvoient ici au fait que, dans notre perspective, la notion de programme appelle un regard critique. En effet, quel sens a la notion de programme dans le domaine de l'expérimentation scientifique durant les deux ou trois premières années de l'école primaire ? Quel sens a-t-elle s'il s'agit de familiariser un groupe d'adolescent·es souhaitant maîtriser les rudiments de l'architecture en lien avec un professionnel ? De plus, dans certains domaines, les programmes peuvent être l'objet de débats et d'enjeux. En sciences économiques et sociales, discipline enseignée au lycée, l'approche keynésienne a perdu du poids par rapport à la vulgate libérale et les conceptions liées au marxisme ont été réduites à la portion congrue. Si la seule référence est celle de programmes nationaux formatés, l'évaluation ne peut porter que sur l'assimilation de la doxa libérale. Si un établissement ou un groupe d'établissement dispose d'une marge d'autonomie, les enseignant·es peuvent ouvrir le champ de l'évaluation. Et, par la même occasion, contribuer à faire évoluer positivement le rapport de forces sociales sur cette question.

1665. [[> Ébauches pour un projet autogestionnaire](#)].

1666. Le cours magistral concerne surtout l'enseignement secondaire ; dans l'enseignement primaire il s'est largement effacé derrière ce qui est souvent une fausse alternative au magistral : une activité des élèves basée sur des ateliers ou des moments de vie de classe très dirigés qui ne leur permettent pas réellement d'être acteurs ou actrices de leurs apprentissages.

1667. C'est la raison pour laquelle le refus de tout lien entre école et entreprise parce que celle-ci, porteuse d'une logique de rentabilité, ne pourrait que « contaminer » l'école ne nous paraît pas porteuse d'une logique d'émancipation. Le réel, c'est la production capitaliste et s'en préserver ne signifie pas s'en émanciper. Rencontrer et interroger des chefs d'entreprise, des syndicalistes, des salarié·es de la conception et de l'exécution, c'est être en relation avec la réalité des rapports sociaux capitalistes. Rencontrer les Fralib qui ont créé une coopérative autogérée, c'est se frotter aux conflits sociaux et à la question d'un nouveau type de société. [[> Fralib : le chemin d'une alternative populaire](#)].

1668. La formation des enseignant·es doit être abordée dans le même esprit de démocratie participative et de « mise en situation » en lien avec le monde social. L'existence bien réelle d'une différence de rapport au savoir entre formateur·trices et apprenant·es ne doit pas se traduire par le maintien d'une pédagogie du déversoir, incompatible avec l'autogestion comme processus et comme objectif.

1669. [[> Pédagogie Freinet et autogestion](#)].

1670. [[> Démocratie autogestionnaire algérienne à l'épreuve \(La\)](#)].

1671. Le capitalisme vert est l'horizon réel de l'usage maintenant généralisé du terme de « développement durable » soigneusement dissocié de toute critique du capitalisme dans les programmes scolaires actuels.

1672. [[> Sí se puede !](#)].

Pédagogie Freinet et autogestion

Jean-Michel Mansillon

Ni dans son émergence historique, ni dans sa pratique quotidienne et dans son évolution, ce qu'on appelle « Pédagogie Freinet » ne se définit à partir d'un corpus théorique pensé comme une réponse globale et fermée qui serait à appliquer ; mais comme des réponses pratiques dont la cohérence est assurée par quelques orientations directrices, d'abord implicites. Sa dimension autogestionnaire n'apparaît elle-même qu'en cours de route, comme une conséquence qui s'impose.

Au départ, un constat, à la fois d'ordre psychologique et d'ordre politique (nous sommes au début des années 1920 – presque un siècle !) : d'une part les élèves s'ennuient à l'école, le plus souvent ils y apprennent peu ou mal, oubliant très vite ce qui semblait « appris » ; à l'opposé, constat que « dans la vie », les jeunes enfants sont spontanément curieux, qu'ils désirent apprendre, et que certains apprentissages, pourtant fort complexes, se font sans problème, profondément et durablement, mais de manière non scolaire (marche, langage, apprentissages divers par expérience) ; d'autre part l'école telle qu'elle fonctionne le plus généralement (sur l'essentiel, rien n'a changé depuis les débuts de Célestin Freinet) est inefficace et productrice d'échec, qu'elle normalise et sélectionne.

Par rapport à ces constats, Freinet, pas à pas, expérimente, modifie ses pratiques jusqu'à renverser complètement les perspectives habituelles : place de l'enfant dans la classe, rôle de l'enseignant, rapports au savoir, à l'autorité, approche des apprentissages.

Concrètement, il s'agit de remplacer peu à peu des activités « scolaires » (leçons/exercices programmés et uniformément imposés par l'institution et l'enseignant) par des activités dotées de sens pour les enfants, parce que fondées sur leur vécu, et porteuses d'une dimension sociale (activités d'expression et de communication : journal, imprimerie, enquêtes, correspondance, conférences d'enfants... ; sorties dans le milieu social et naturel ; activités de création, de production, de bricolage, de jardinage...). Il s'agit aussi d'individualiser les apprentissages, non seulement en tant

qu'ils résultent d'activités vivantes, mais en tant qu'ils sont respectueux des possibilités présentes, des rythmes et des démarches propres à chacun.

De ces expériences, certains fondamentaux de la pédagogie Freinet ressortent clairement : importance de l'expression, par laquelle chacun, dans le groupe, existe, prend sa place, peut être reconnu et prendre peu à peu conscience de lui et confiance en lui ; importance du groupe et de la coopération, groupe qui donne sens et valeur, enrichit par ses richesses individuelles et les questionnements qu'il introduit. C'est « naturellement », dans un groupe où l'état d'esprit a changé (où, peu à peu, on s'est habitué à s'exprimer vraiment et à écouter, où chacun est et se sent respecté, où l'on travaille au lieu d'obéir), que la coopération remplace la compétition.

Freinet, théorisant cela *a posteriori*, introduit alors les notions de tâtonnement expérimental et de méthodes naturelles. Ce dernier concept est quelque peu ambigu, puisque ce qu'il appelle « méthode naturelle » est en fait une non-méthode (une méthode s'impose de l'extérieur et s'applique uniformément à tous) ; il s'agit surtout, comme avec le concept de « tâtonnement expérimental », d'opposer à l'approche scolaire traditionnelle qui prétend « faire apprendre » en isolant (en isolant les savoirs constitués de leur genèse, les savoirs les uns des autres, les savoirs de la vie réelle) et en simplifiant (les démarches d'apprentissage), une démarche respectueuse du réel dans sa complexité (c'est-à-dire de l'enfant concret et singulier, construit dans une histoire, qui « apprend » avec la totalité de son être cognitif, affectif, social). Et cela vaut pour tout apprentissage : savoirs, savoir-faire, savoir-être, seul et avec autrui.

Par ailleurs, alors que la pédagogie Freinet est par nature en constante évolution et construction, Freinet fonde un mouvement, l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), lieu d'échanges, de concertation, d'autoformation, de production (d'outils pédagogiques et théoriques), et une coopérative, la Coopérative de l'enseignement laïc (CEL), outil de production et de diffusion assurant l'indépendance du mouvement.

Dans ce contexte, l'autogestion n'est pas un point de départ, une forme d'organisation décidée *a priori*. Elle est plutôt un résultat, une réponse. Certains préféreront parler d'auto-organisation, non pas qu'il s'agisse de processus spontanés, qui se feraient tout seuls, mais en tant qu'il s'agit de processus quasi nécessaires, dépendants des conditions dont ils émergent. Elle n'est pas un décret de l'enseignant qui l'imposerait plus ou moins, mais c'est plutôt elle qui s'impose, quand le groupe classe s'est

progressivement modifié ; elle apparaît comme un fait : il y a dans la classe des activités multiples, des activités individuelles et de groupes, qui se décident, se présentent au groupe... et cela nécessite organisation, planification, responsabilités... Il y a aussi des divergences, parfois des conflits. La réunion coopérative, ou le « conseil », quel que soit son nom, alors, fonctionne, parce qu'il intervient en situation, qu'il est nécessaire.

On peut noter ici une nuance significative entre le mouvement Freinet et la pédagogie institutionnelle (née du mouvement Freinet) portant sur deux conceptions de l'autogestion, quant à l'introduction, la place et la fonction des « institutions » : une conception que l'on pourrait qualifier de formelle (pédagogie institutionnelle) ; l'autorité de départ (ici l'enseignant) institue un cadre (le « conseil ») au sein duquel le pouvoir va se déplacer, au moins en droit, et la vie coopérative se développer ; une conception plus souple et plus vivante, où le cadre institutionnel est un moyen permettant concrètement la plus grande autonomie de chacun et la plus grande richesse du groupe, fonctionnant et se transformant en fonction des besoins¹⁶⁷³.

Les pratiques de la pédagogie Freinet, ou proches de ses perspectives, témoignent de la possibilité de l'autogestion à l'école. Au niveau de la conception des activités, à celui de leur mise en œuvre, à celui de l'organisation de la vie commune. Elles s'inscrivent dans le réel, avec ses contraintes extérieures, ses difficultés internes. Les processus engagés se développent et évoluent fondamentalement dans un contexte de respect (des personnes singulières, du réel et du possible) ; et c'est quand certaines conditions préalables sont présentes (notamment : engagement chargé de sens) que des pratiques autogestionnaires semblent s'installer de manière durable. C'est en cela, sans doute, que ce vécu dans des classes alternatives nous instruit aussi sur les conditions de possibilité de l'autogestion à un niveau plus général¹⁶⁷⁴.

avril 2010

1673. [[> Lycée autogéré de Paris](#)].

1674. [[> Éducation émancipatrice \(L'\)](#)].

Lycée autogéré de Paris

Notre établissement porte le nom de Lycée autogéré de Paris. Cet établissement est un lieu de formation et d'éducation. [...] Ce qui est recherché, c'est la participation de tous aux actions et aux décisions qui se rapportent à la vie de l'établissement : c'est en cela que nous disons que notre établissement est un lycée autogéré. [...] L'équipe éducative est garante du cadre. Ce cadre consiste en principes éthiques, philosophiques et pratiques que l'on pourrait résumer en parlant de recherche organisationnelle et institutionnelle permettant la construction et le maintien d'un véritable « régime démocratique ».

Nous souhaitons donc que chaque élève soit citoyen de l'établissement. Les membres de l'équipe sont convaincus que la citoyenneté s'apprend en la vivant au sein d'une communauté de petite taille. Vivre et agir parmi d'autres de manière réfléchie est une condition préalable à la compréhension de la citoyenneté à l'échelle d'une nation ou à l'échelle de la planète, de la citoyenneté « abstraite ». La citoyenneté considérée comme savoir vivre ensemble est à la fois le fondement indispensable de cette expérience et l'objet d'un apprentissage continu. Car à travers la « citoyenneté » c'est la question des liens qui est posée. [...] Il est important de comprendre que c'est l'esprit de cette expérience qui nous pousse à établir des relations interpersonnelles, à construire des réseaux d'obligations, d'échange et de solidarité¹⁶⁷⁵.

[...] Les membres de l'équipe souhaitent que les élèves fassent l'expérience d'une sorte de contrat social, à petite échelle bien entendu. La taille de notre établissement nous permet d'allier démocratie directe et démocratie indirecte. C'est pour ces raisons qu'il est fondamental de garantir la liberté-participation de tous les membres de la communauté éducative. Un élève est libre parce qu'il peut participer aux choix « politiques » de l'établissement. Il s'agit là, en quelque sorte, d'une liberté politique qui correspond aux orientations de recherche sur la « démocratie ». C'est dans ce sens-là qu'on peut dire que l'élève est citoyen, avec toutes les difficultés que cela soulève chez les adeptes des définitions strictes. Ces difficultés sont certainement héritées d'une

conception « jacobine » de la société qui ne voit de citoyenneté que par rapport à l'État, et qui ne voit de liberté qu'individuelle.

À travers ce fonctionnement sont reconnus ou mis en place des dispositifs et des hiérarchies variés. [...] Il y a [...] des groupes qui se forment autour d'un projet qui devient leur projet. Il est possible pour tout individu ou groupe de participer à des activités déjà là ou d'en créer de nouvelles. La mobilité, l'ouverture sont souhaitées, et les recours prévus. Tout individu, tout groupe peut en appeler à la réunion générale de gestion, dont la fonction de régulation est importante, en appeler à l'assemblée générale qui – à condition de respecter le quorum requis – est souveraine.

Même si notre établissement n'est pas un État miniature, les questions des libertés, des droits et des devoirs y sont posées, et il nous faut donner des réponses dont certaines sont formalisées. Un certain nombre de lois et de règles ont été formulées au cours des années. Comme cela se passe dans la société « réelle », elles l'ont d'abord été sur les sujets problématiques. Les énoncer par écrit, les répéter fait partie de notre travail. La connaissance de grands principes, la conscience individuelle et collective font le reste [...].

L'établissement s'est doté de structures repérables qui font partie de la « loi fondamentale », autrement dit de sa Constitution. [...]

L'organisation du lycée est en quelque sorte scindée en deux parties. L'une d'elle correspond à l'acquisition « classique » des savoirs, on l'appelle structure pédagogique. Elle a connu et connaît encore des variantes, elle correspond aux groupes pédagogiques, ateliers, projets, UV et autres cours. L'autre partie correspond à l'organisation politique – au sens large – on l'appelle structure de gestion, et on l'espère tout aussi pédagogique que la première. Formée de commissions et d'instances diverses, cette structure manifeste l'originalité du lycée. L'équipe éducative se réunit une fois par semaine. Le collectif se réunit soit en assemblée générale, soit en groupes de base, [qui] forment une partition de l'ensemble en huit groupes qui se réunissent une fois par semaine.

Les commissions sont mixtes, composées de professeurs et d'élèves. Elles sont plus particulièrement chargées des aspects « techniques » du fonctionnement. Ce sont les commissions qui sont chargées de la gestion au sens le plus strict de ce terme. Toute commission est au service du collectif et responsable devant le collectif. Les commissions sont au nombre de huit, leurs attributions ayant pu changer au fil du temps : administration, budget, évaluation, entretien, accueil et relations

extérieures, bibliothèque-CDI, affichage, informatique, cafétéria. Il faut ajouter à ces commissions permanentes deux commissions ponctuelles : planning, inscription des nouveaux élèves. Lors de sa réunion hebdomadaire qui a lieu en même temps que les commissions, le conseil s'occupe plus précisément de coordination pédagogique. Au cours de l'année scolaire 1997-1998 a été instituée une nouvelle commission : la commission justice. Cette commission se réunit à la demande de ses membres pour travailler sur son propre fonctionnement. Bien évidemment elle se réunit lorsqu'elle doit statuer sur un cas qui lui est soumis.

La réunion générale de gestion est constituée de deux représentants élèves élus au sein de chaque groupe de base et de deux délégués élus de l'équipe éducative. Elle se renouvelle à chaque séquence et se réunit deux heures, une fois par semaine. Elle centralise les informations transmises par les groupes de base, les commissions et la réunion de l'équipe. Elle est chargée de redistribuer les informations dans les diverses instances, d'organiser les votes et de convoquer l'assemblée générale. La réunion générale de gestion a une fonction de régulation. Elle organise les votes en groupes de base, collecte les résultats et les publie. La réunion générale de gestion convoque et anime la réunion avec les parents en collaboration avec la commission « accueil ». Tout membre ou tout groupe constitué du lycée peut saisir la réunion générale de gestion sur tout sujet qu'il juge utile à la bonne marche de l'établissement. Elle convoque l'assemblée générale et l'anime sur tout sujet qu'elle estime devoir être discuté par l'ensemble du lycée, éventuellement avec le ou les membres du lycée qui en ont fait la demande. Ce n'est pas un gouvernement. Elle a pour mission d'informer le lycée des débats en cours et elle doit l'informer si elle a dû prendre une décision. Dans ce cas, la décision de la réunion générale de gestion ne peut être remise en cause que par l'assemblée générale réunie en groupes de base. La réunion générale de gestion s'organise de façon autonome. Ses décisions sont prises à la majorité simple. Un délégué égale une voix. [...] La réunion générale de gestion ne décide pas des grandes orientations du lycée. Elle ne peut pas modifier les principes fondamentaux de l'établissement.

Les groupes de base sont au nombre de huit. Ils sont constitués de trois professeurs et d'une trentaine d'élèves. Les membres de l'équipe sont associés par tirage au sort « régulé » et ils se retrouvent en groupe de base avec les élèves dont ils sont les tuteurs. Tout membre du lycée est obligatoirement membre d'un groupe de base. Les groupes de base

désignent en leur sein deux délégués élèves à la réunion générale de gestion, renouvelés à chaque séquence. Chaque délégué est responsable devant son groupe de base. Il serait souhaitable que chaque groupe de base ait au moins un représentant dans chacune des commissions, ce qui n'est pas toujours le cas. Le groupe de base est un lieu de discussion et d'échanges, il organise ses débats de façon autonome¹⁶⁷⁶.

Les délégués, représentants des autres instances, informent de leurs travaux, des propositions de débats et de leurs décisions. Les groupes de base, après information et discussion, votent le budget et les modalités d'inscription de nouveaux élèves et plus généralement toute proposition soumise au vote, à l'exclusion des domaines réservés à l'équipe enseignante. Tout membre ou tout groupe constitué du lycée peut proposer à la réunion générale de gestion un débat et un vote sur toute question jugée utile. La réunion générale de gestion organise les votes en groupe de base, collecte les résultats et les publie. Une décision est prise à la majorité simple. Une personne égale une voix. Le quorum requis est de 45 % des électeurs inscrits. Toute décision prise en dehors de cette procédure peut être contestée après réexamen par la réunion générale de gestion, les groupes de base jugent alors en dernière instance. Chaque groupe de base prend en charge le ménage d'une partie du lycée.

L'assemblée générale est constituée par l'ensemble des membres du lycée. Les sujets abordés y sont variés : présentation des projets, des UV thématiques, des stages, modifications à apporter à l'organisation pédagogique ou administrative, modalités d'inscriptions des nouveaux élèves...

Il y a quatre sortes d'assemblées générales : l'assemblée générale programmée : par exemple présentation du budget ; l'assemblée générale forum : par exemple présentation des projets ; l'assemblée générale recours : par exemple remise en cause d'une décision ; l'assemblée générale d'urgence : par exemple réponse à une situation imprévue¹⁶⁷⁷.

2010

1675. [[> Utopie contre pragmatisme](#)].

1676. [[> Une coopérative d'habitants](#)].

1677. [[> Processus \(À propos du concept de\)](#)].

Résistance pédagogique

Christophe Lemasson

Au cours de l'automne 2008, de nombreux·ses professeur·es des écoles font connaître publiquement leur refus d'effectuer la demi-heure quotidienne de pseudo-aide personnalisée mise en place par Xavier Darcos alors que le gouvernement supprime les 8 000 postes d'enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en grande difficulté. Très vite ce mouvement se répand comme une traînée de poudre, les lettres de désobéissance individuelle et collective se multiplient et en quelques mois ce sont plusieurs milliers d'enseignant·es qui se déclarent publiquement « désobéisseurs » et « désobéisseuses ».

Le mouvement de résistance pédagogique est né, se constitue en réseau, tient sa première université d'été fin août 2009 au cours de laquelle est élaborée une charte de résistance pédagogique. Très vite, alors que le mouvement commence à s'affirmer, la répression tombe de façon totalement arbitraire contre plusieurs centaines d'enseignants : retraits de salaires pour services non faits, tracasseries administratives, retrait de la fonction de directeur·trice d'école, comparution devant des commissions disciplinaires pour refus d'obéissance, manquement au devoir de réserve, incitation à la désobéissance collective, ou encore pour « faute professionnelle »

Mais les soutiens sont nombreux : des collectifs locaux de parents, de parents-enseignants affichent leur soutien explicite à la démarche des désobéisseurs et des désobéisseuses et interviennent en direction des inspections académiques, refusant parfois d'envoyer leurs enfants à l'aide personnalisée. De nombreuses sections syndicales locales et des élus locaux, comme le conseil municipal de Toulouse, apportent également leur soutien ainsi que des universitaires de renom, tels Hubert Montagner ou Philippe Meirieu.

En effet, l'aide personnalisée mise en place par le ministère s'inscrit dans un contexte d'ensemble, la mise en place d'un nouveau système éducatif néolibéral qui supprime de fait l'école républicaine. Sur fond de désengagement de l'État qui supprime des dizaines de milliers de postes de

personnels, une école de la compétition se met en place : programmes recentrés sur des fondamentaux dont l'acquisition s'acquiert par le recours à des méthodes pédagogiques archaïques privilégiant la parole magistrale et les exercices purement répétitifs, contenus des programmes aux relents passéistes (comme la bonne vieille leçon d'instruction civique et morale remise au goût du jour) et mise en concurrence, à travers des évaluations en CE 1 et CM 2, des élèves, des enseignants, des écoles.

La logique libérale qui généralise la concurrence est impitoyable. En dressant chacun contre tous, elle crée chez celui ou celle qui échoue une dévalorisation de soi, une sorte d'intériorisation de l'échec scolaire vécu comme un échec personnel, profond ressort pour l'acceptation plus tard de la « domination quotidienne ordinaire ».

Et dans cette école néolibérale, l'enseignant·e devient le technicien ou la technicienne chargé·e de produire les compétences attendues, le régulateur qui isole les récalcitrant·es dans des dispositifs personnalisés aux effets pervers ; l'évaluation est tout autant celle de l'élève que celle de l'enseignant lui aussi placé en concurrence avec ses collègues et dont l'école sera jaugée à l'aune de ses résultats.

C'est parce que l'acte d'enseignement est profondément transformé par la mise en place du nouvel ordre éducatif néolibéral que cette opposition radicale prend la forme d'une objection de conscience professionnelle, personnelle et collective. C'est parce que cette opposition, surtout lorsqu'elle parvient à se lier aux autres oppositions pédagogiques et syndicales, menace le projet néolibéral que la répression s'abat sur ses partisans.

La charte de la résistance pédagogique entend « contribuer à la pensée de l'enfant en privilégiant la coopération et le raisonnement » et de fait sur le site du réseau ou dans le livre d'Alain Réfalo (2010), on peut découvrir comment, de façon très concrète, les désobeisseurs et les désobéisseuses cherchent dans la pratique à promouvoir d'autres méthodes d'enseignement et d'apprentissage. En se plaçant explicitement dans le sillage des pédagogies coopératives, ils montrent par leurs pratiques qu'il est possible de rendre les élèves acteurs de leur formation, de les aider à construire à travers leurs activités, le savoir. Ils confirment en tant qu'experts-praticiens que la transformation des méthodes d'enseignement est un enjeu essentiel tout comme la refonte des contenus d'enseignement.

S'ébauchent ainsi selon nous dans la construction d'une opposition pratique au nouvel ordre éducatif néolibéral, des éléments pour une

alternative autogestionnaire à l'école. L'un des apports du réseau de résistance pédagogique est de repolitiser à sa manière le débat sur l'école en affirmant que la pédagogie n'est pas neutre et que le débat « Quelle école pour quelle société ? » est intrinsèquement lié au débat « Quelle pédagogie pour quelle école ? ». Alain Réfalo appelle à des états généraux de l'école pour envisager « une révolution éducative et pédagogique et reconstruire un projet de société solidaire ». La clarté de l'objectif devrait interpeller toutes celles et tous ceux qui, à gauche, considèrent que les enjeux éducatifs sont des enjeux de société et qu'il importe, face au rouleau compresseur néolibéral, de travailler à l'émergence d'un projet politique alternatif dans le domaine de la formation¹⁶⁷⁸.

juillet 2015

Pour en savoir plus

Réfalo, Alain (2010), *En conscience je refuse d'obéir. Résistance pédagogique pour l'avenir de l'école*, Nanterre, Des îlots de résistance.

1678. [[Oui au contrôle étudiant](#)].

Samosz

Claude Kowal

Citons parmi les noms les plus connus des pédagogues du 20^e siècle ceux de Freinet, Montessori, Neil et aussi celui beaucoup moins connu en France de Janusz Korczak, sans oublier des structures comme celle des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA), nées du Front populaire, qui ont touché un très grand nombre de jeunes, mais étaient réservés aux activités de loisirs ou de sports.

Ces différents noms ne sont pas identiques dans les méthodes et les pratiques, mais s'inscrivent tous dans une volonté de rendre au sujet en formation un rôle actif et une finalité d'autonomie, voire une pratique autogestionnaire dans le cas de Janusz Korczak. Si Maria Montessori représente surtout une pratique des « méthodes d'éducation active » misant sur l'expression et la communication prises en charge par les élèves eux-mêmes, Célestin Freinet illustre une conception de la prise en charge par les élèves eux-mêmes de leur activité éducative. Neil, quant à lui, a pratiqué en Angleterre une méthode où les rythmes d'apprentissage étaient subordonnés au seul désir des élèves. Son expérience est décrite dans le célèbre *Libres enfants de Summerhill* (Neil, 1971).

Janusz Korczak constitue un cas particulier, à la fois par ses méthodes, son antériorité historique puisqu'il date du début du 20^e siècle, par sa pratique laïque dans un pays où l'éducation était dans les mains de l'Église ou du rabbinat, et surtout sa référence explicite à l'autogestion que l'on peut lire dans la préface de 1929 de l'édition de son livre référence, *Comment aimer un enfant*, préfacé par Bruno Bettelheim et Stanislas Tomkiewicz (Korczak, 1978).

C'est le mot polonais *samosz* qui est utilisé par Korczak pour désigner cette autogestion. C'est le même mot que Solidarnosc a utilisé plus tard pour se dénommer et se définir à sa naissance : « syndicat autogestionnaire et indépendant »¹⁶⁷⁹. Dans son livre, Korczak décrit très clairement, et en termes simples, une organisation scolaire qui permettait aux enfants de son orphelinat de prendre des décisions de « justice » ou de pédagogie ou tout simplement sur la qualité de vie. Et il la met en pratique dans son institution qui est un orphelinat d'enfants juifs au milieu de Varsovie. Lui-

même ne se posait pas au-dessus de ces structures de décision et, à plusieurs reprises, a « comparu » devant ces collectifs et en a respecté les verdicts. Il ne s'agissait pas de postures ou d'affectations pour la galerie, mais d'un fonctionnement ordinaire de l'orphelinat, même si on imagine bien que Janusz Korczak était dans une position particulière.

Dans son pays, la Pologne, la notoriété de Janusz Korczak est au moins aussi grande que celle de Victor Hugo en France et il est devenu une véritable gloire nationale, nonobstant le fait qu'il soit Juif et connu comme tel, ce qui n'est pas la moindre des surprises. Cette notoriété ne date pas de l'après-guerre, c'est-à-dire après sa mort lorsqu'il accompagna jusqu'au bout les enfants de son orphelinat : du ghetto au camp d'extermination de Treblinka. Car même avant guerre il était déjà très connu en raison du succès d'une émission de radio très populaire, comparable à celle de Françoise Dolto dans les années 1970.

Son discours, débarrassé de tout verbiage scientifique, lui permettait un succès populaire large, alors même que le gouvernement autoritaire de Józef Klemens Pilsudski faisait des ravages. Si la hiérarchie catholique ne goûtait guère ce pédagogue juif laïque qui venait sur ses terres, le rabbinat ne l'aimait guère non plus, lui reprochant sévèrement de former les élèves juifs de son orphelinat en langue polonaise alors que partout ailleurs c'était le yiddish qui prévalait pour les Juifs très reconnaissables à leur accent.

Une institution laïque, en plein cœur de Varsovie était perçue comme un scandale par les curés et les rabbins¹⁶⁸⁰.

avril 2010

Pour en savoir plus

Korczak, Janusz (1978), *Comment aimer un enfant*, Paris, Robert Laffont.

Neil, Alexander S. (1971), *Libres enfants de Summerhill*, Paris, François Maspero.

<http://korczak.fr>.

1679. [[> Autogestion et Solidarnosc \(L'\)](#)].

1680. [[> Pédagogie Freinet et autogestion](#)].

Oui au contrôle étudiant

Bureau national de l'UNEF

[...] La perspective d'un changement de régime s'éloigne. Il ne s'agit plus pour l'instant d'exercer le pouvoir étudiant, car il est impossible d'établir une université socialiste autogérée dans un contexte capitaliste. La voie est donc aujourd'hui celle du contrôle étudiant sur tout ce qui nous concerne, contrôle qui nous donne les moyens de la contestation et de la revendication.

La bataille des examens n'est pas terminée. Autour des inscriptions et des équivalences, la lutte doit être menée contre toute tentative de sélection non avouée. En juin, en septembre et en octobre, les étudiants ont imposé des modalités d'examens plus intelligentes et moins sélectives. En certains endroits, cependant, les résultats ont prouvé une attitude sélective du jury (20 à 40 % de reçus) et parfois des cas de répression individuelle. Des commissions étudiantes de contrôle doivent donc faire le bilan des examens et pourront proposer des actions pour une nouvelle session.

De plus, les formalités d'inscription, le problème des équivalences donnent lieu à des tentatives de pression pour décourager les candidats (étudiants salariés, ceux qui ont déjà trois années de premier cycle, par exemple). [...] Il faut donc encore mettre sur pied des commissions de contrôle étudiantes chargées d'informer les étudiants pour des actions éventuelles.

Les étudiants ont leur mot à dire sur la nomination des enseignants. Les mécanismes actuels permettent aux minorités résolument bourgeoises de perpétuer leur pouvoir contre les aspirations de la majorité. C'est pourquoi l'UNEF a dénoncé le noyau d'enseignants du Centre expérimental de Vincennes, constitué par cooptation. C'est pourquoi il faut lutter pour que les critères de nomination soient rendus publics, pour que les candidats-professeurs présentent aux assemblées générales étudiantes leur projet, leurs conceptions de l'enseignement¹⁶⁸¹.

novembre 1968

Source

L'Étudiant de France, n° 3, novembre 1968.

1681. [[> UNEF propose \(L'\)...](#)].

Berkeley Gets Rolling

Rebecca Tarlau

Au printemps 2010, les étudiants de Californie ont organisé des journées d'action pour préparer la grève du 4 mars pour enrayer la diminution des crédits et pour que l'université reste un bien public.

Though Berkeley campus unions have not called a strike, they'll join other actions while many student groups including the Graduate Student Organizing Committee and the General Assembly have called a student strike. There are major actions planned at every state school and UC campus, and many community colleges. The call for action has also been picked up around the country and internationally.

Students at Berkeley developed the Rolling University taking over four campus buildings in four days last week. After coordinating with supportive building managers, students reclaimed public spaces to build for March 4. Professor Nelson Maldonado-Torres spoke about the need to « decolonize » the university – our struggle, he pointed out, is not merely to « save » the university, but to transform it.

That's what the *Rolling University* set out to do. Organizers got together to imagine what a cooperative, non-privatized university might look like. The solidarity-building exercise drew many who had not been deeply involved into discussions of our movement [...].

In an effort to create more critical awareness around gender, race, and sexuality, four students presented a feminist response to the current student movement, generating a discussion of how to conduct organizing meetings so that less dominant voices can be expressed and heard¹⁶⁸².

2010

Source

Labor Notes, 1^{er} mars 2010.

1682. [[> Self-Help](#)].

Éducation émancipatrice (L')

Françoise Garibay et Michel Séguier

L'éducation émancipatrice peut viser différents buts en termes d'émancipation et d'abord éviter que le système éducatif lui-même soit générateur d'exclusion ou d'oppression. Au-delà, l'éducation peut prétendre récupérer sa vocation émancipatrice en orientant et accompagnant les individus vers la libération des diverses dépendances et aliénations qui les accablent. Elle peut enfin chercher à concevoir des pédagogies susceptibles d'engendrer les désirs et les capacités pour s'émanciper ou se proposer d'aller au-delà de l'émancipation personnelle en visant les transformations sociales¹⁶⁸³.

Quel rôle pour les savoirs, quelles approches méthodologiques, quelles formes et outils d'apprentissages pour une éducation émancipatrice ? L'étude des expériences a montré que les approches sont diverses, très liées à l'expérience et aux références des porteurs de ces expériences ; les formes et outils d'apprentissage sont et doivent être en perpétuelle construction comme nous le verrons dans la troisième partie de ce chapitre. Nous approfondirons ici la notion de *capacitation* qui, peu connue en France, a montré ailleurs tout son potentiel. Elle propose et met en œuvre des pédagogies susceptibles de faciliter le développement des capacités pour l'action et la transformation sociale en cherchant à respecter les caractéristiques et conditions nécessaires d'une éducation émancipatrice.

Les savoirs et leur transmission : oppression ou émancipation ?

Une éducation qui se veut émancipatrice va prendre le contre-pied de types d'éducation où les institutions et pratiques, consciemment ou non, engendrent l'exclusion, la déqualification et l'humiliation, autrement dit, les systèmes éducatifs que Freire nomme « bancaires ». Elle va chercher à ce que les savoirs relèvent au lieu d'exclure, valorisent au lieu d'humilier, deviennent source de coopération et de reconnaissance plutôt qu'objet de compétition ou d'exclusion. Elle va éclaircir et enrichir les connaissances, fournir des repères pour comprendre, rendre créatif, ouvert à l'inattendu, curieux de l'autre, plutôt que dogmatiques et pétris de certitudes.

L'éducation émancipatrice renie les processus éducatifs qui dominent, marginalisent et monétisent d'autres cultures et tuent d'autres savoirs et modes de vie. Elle va lutter contre une culture de la déqualification, en particulier la déqualification des savoirs les uns par les autres, le « savoir scientifique » reniant les « savoirs populaires » ; mais aussi contre une conception selon laquelle seuls des chercheurs professionnels seraient susceptibles de produire des savoirs et de les qualifier en tant que tels. Elle va refuser la captation de l'héritage culturel par la société de production-consommation, la privatisation et la « marchandisation » des savoirs et de la formation¹⁶⁸⁴.

Une éducation libératrice des oppressions

L'éducation émancipatrice est une éducation d'ouverture, ayant comme finalité la libération des dépendances et des oppressions de tous types. Elle cherche à ouvrir à l'homme les possibilités de reconnaître, valoriser et renforcer son identité culturelle dans sa dimension individuelle comme dans les rapports avec ses proches ; elle lui donne des éléments pour intervenir consciemment dans l'histoire comme constructeur actif, tout le long de la vie, du patrimoine culturel universel et ceci dans un dialogue multiculturel où les cultures se laissent interroger les unes les autres plutôt que de laisser se construire entre elles des barrières incontournables. Elle doit lutter contre cette oppression intériorisée : « Je ne sais rien », « je ne suis pas capable », « Je n'en suis pas digne » et développer les curiosités, la conscience que les savoirs peuvent devenir accessibles, qu'ils nous appartiennent de droit, que ceux dont on est porteur sont eux-mêmes intéressants, utiles, essentiels pour construire une autre façon d'être dans le monde, condition première à toute émancipation¹⁶⁸⁵.

Comment définir et valoriser les savoirs libérateurs ? Quels sont les apprentissages nécessaires si nous voulons relever les défis de notre vie individuelle, culturelle et sociale ? Apprendre à développer notre lucidité, à coopérer, à créer du lien entre les personnes, à toujours relier transformations personnelles et transformations collectives, mais aussi apprendre à affronter l'incertitude, à combattre les oppressions sans risquer d'en produire de nouvelles... ? Apprendre à développer et mettre en œuvre des savoirs, mais aussi et surtout des savoir-faire et savoir-être, savoirs formels et savoirs existentiels, savoirs d'expérience et d'action. Quand on apprend, on apprend aussi les systèmes par lesquels et dans lesquels on apprend. Toute pédagogie qui se veut émancipatrice doit viser la relation

paritaire, la curiosité vis-à-vis d'autres points de vue, le développement de la responsabilité et le pouvoir de décider.

Les savoirs d'une citoyenneté active

Comment identifier et faire circuler les savoirs nécessaires à tous pour que chacun puisse véritablement participer aux débats et aux activités démocratiques de notre époque (débats concernant les dimensions politique, économique, écologique, biologique, éthique des problèmes actuels) ? La vitesse du développement des sciences et technologies ouvre le débat sur des questions fondamentales : l'adoption des politiques globales et locales, leur impact dans l'environnement, la modification des rapports sociaux. La plupart des citoyens restent en dehors de leur réelle compréhension, quel que soit leur niveau d'études. L'accès au débat est donc nié à la grande majorité d'entre nous. Cette exclusion met en danger le processus de développement démocratique des peuples. Construire des réponses à nos questions de société implique la mise en œuvre des savoirs, expériences, points de vue, projections... de tous ceux qui sont concernés. Comment les intégrer ? ou au moins, comment les mettre en relation ?

Les savoirs ne valent que par ce qu'ils produisent comme possibilité en chaque humain de construction de soi et d'un « nous ensemble » et comme ouverture et capacité d'agir face aux dépendances et aux oppressions.

Des pédagogies de l'interaction besoin-vouloir-savoir-pouvoir

Une éducation émancipatrice doit proposer et se baser sur des pédagogies qui contribuent à développer et renforcer l'interaction besoin-vouloir-savoir-pouvoir, mécanisme fondamental de l'émancipation, et à impulser une responsabilité sociale, une participation active, compétente et engagée aux actions menant à la transformation sociale.

L'émancipation implique un pouvoir agir que les pédagogies émancipatrices vont devoir contribuer à construire, un pouvoir individuel et collectif : un « je peux », un « nous pouvons » en termes de capacités, de compétences, d'aptitude, de possibilités. Elle fait appel à la liberté – prise et octroyée – et au droit, en termes de puissance, de force et en termes de décision, en lien avec la responsabilité, la maîtrise, le choix. « Cette réappropriation du pouvoir par ceux qui en sont exclus est l'enjeu des années à venir. »

Savoir et pouvoir sont intimement liés, non seulement parce que, dans nos sociétés, le pouvoir passe par le savoir, que la rétention des savoirs ou

leur diffusion opportune sont mécanismes de domination, mais aussi parce que les modes de construction des savoirs et leurs modes de transmission sont liés à la construction du pouvoir agir.

En anglais, on parle d'*empowerment*, un terme qui unit directement les deux notions, puisqu'il sous-entend l'acquisition et l'utilisation d'outils et de connaissances, la prise de conscience de sa valeur et la capacité de changer les choses ; le tout en passant par l'action concrète et conduisant à l'exercice d'une influence significative sur son environnement et sa condition.

Les changements de modes de transmission, de mise en commun et de circulation des savoirs ont pour conséquence une transformation de la définition et de la production des savoirs, de leur valorisation, de leur appropriation et donc de leur possible utilisation.

La recherche-action a posé, d'emblée, la relation savoir-pouvoir comme moteur de l'action transformatrice en proposant que face à un problème, une situation de crise réelle et vécue, ceux qui vivent et subissent ce problème – et non des chercheurs externes – entreprennent eux-mêmes la recherche qui permettra de connaître plus à fond les tenants et aboutissants du problème. Elle leur permettra d'envisager des solutions. L'hypothèse méthodologique de base est que cette connaissance, en plus d'éclairer les solutions possibles, aura un effet de conscientisation en mettant à jour, peu à peu, les conditions objectives qui déterminent les personnes affectées et les aliènent socialement et culturellement. Elle sera un déclencheur d'action transformatrice de la réalité avec des changements significatifs quant à une prise de pouvoir des gens sur leur propre vie¹⁶⁸⁶.

2009

Source

Françoise Garibay et Michel Séguier (coord.), *Pratiques émancipatrices : Actualités de Paulo Freire*, Paris, Syllepse, 2009.

1683. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

1684. [[> Esquisse d'un programme autogestionnaire pour l'école](#)].

1685. [[> Autogestion dans la lutte pour le socialisme \(L'\)](#)].

1686. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

Politisation et autogestion du marché du livre en Allemagne

Le 1^{er} avril 1969 au mitan de l'opposition extraparlamentaire et de la contestation, un groupe d'auteurs fonde à Francfort une maison d'édition coopérative, la Verlag der Autoren.

Pour en savoir plus

Claus Kröger, « La fin qui fut un commencement : histoire d'une contre-institution », dans Bernard Lacroix, Xavier Landrin, Anne-Marie Pailhès, Caroline Rolland-Diamond (dir.), *Les contre-cultures : Genèses, circulations, pratiques* Paris, Syllepse, 2015.

Pratiques culturelles et autogestion

Magali Braconnot et Jean-Michel Mansillon

Culture et autogestion : voilà deux domaines apparemment séparés, d'ordre différent, que l'on pourrait même opposer. La culture n'est-elle pas, au moins pour partie, considérée comme un ensemble d'habitus, de pratiques sociales apprises dans un milieu particulier, qui déterminent nos conduites et nos pensées ? N'est-elle pas par ailleurs consommation de produits dits culturels, livres, spectacles divers, qui nous sont plus ou moins imposés de l'extérieur, selon les normes du moment, quand ce n'est pas selon des intérêts marchands ? Quel rapport avec l'autogestion ? On pourrait même se demander quel rapport avec la culture, selon une tout autre conception de celle-ci. Car si la consommation de produits présentés et ressentis comme exprimant notre intégration sociale, comme modèles normalisateurs, contribue à notre aliénation et à notre asservissement, la culture peut être tout autre chose. Il suffirait de se souvenir du sens premier de « cultiver » : non pas la culture, instituée, déjà faite, établie, qui ne serait qu'à atteindre ou posséder, mais l'action de cultiver, c'est-à-dire de faire advenir, d'aider à venir au jour, de transformer, de créer des possibles.

En ce sens, et bien à l'opposé du sens précédent, la culture peut être dite émancipatrice : car en elle et par elle, nous nous construisons et nous nous transformons, en modifiant notre rapport au monde, à nous-mêmes, aux autres. C'est, qu'ainsi considérée, elle n'est plus un corpus constitué qu'il ne s'agirait que d'avoir, mais une manière d'être, être en étant relié ; et cette manière d'être requiert ce qu'on pourrait appeler un certain état d'esprit, une disposition (au sens propre), faits de curiosité, de disponibilité, d'ouverture : ce dont il s'agit, c'est de vivre, de s'agrandir, et ce ne peut être dans la passivité, par laquelle je suis réduit à une chose inerte, plus ou moins remplie de l'extérieur, mais dans l'activité d'un sujet qui s'enrichit de ses rencontres et pour qui les œuvres vivent de la vie des

autres, puis en lui-même. Cette manière d'être, d'être « cultivé », c'est-à-dire donc de se cultiver, de cultiver ses possibles, requiert, de manière fondamentale, l'échange, par lequel nous nous humanisons. Échange qui implique expression de soi et reconnaissance de l'autre, sujet comme moi, différent de moi.

Cet état d'esprit n'est-il pas celui de l'autogestion, qui la rend désirable et qui est nécessaire à sa mise en œuvre ? Car passer de modes de vie subis, hiérarchisés, aux formes et contenus prédéfinis, à des modes où nous coopérons et construisons en commun, aussi bien nos projets que nos réalisations, ne saurait se faire sans la disponibilité et l'ouverture qui permettent à chacun de sortir un peu de lui-même, de reconnaître l'autre dans sa singularité et de l'écouter, sans donc cette dimension culturelle partagée, qui rend possible nos évolutions.

Le lien entre culture et autogestion apparaît encore plus clairement si nous considérons la mise en œuvre de notre dimension culturelle, ainsi comprise, comme contribuant à former et développer cet état d'esprit : l'ouverture d'esprit, le désir et la capacité de changer de point de vue pour essayer de pénétrer celui de l'autre (en entrant dans une œuvre, en coopérant pour en créer...) se développent en s'exerçant ; l'attitude qui est nôtre dans notre vie culturelle ne fait que se généraliser à d'autres domaines (de la vie commune, de l'activité économique...).

Si la culture, par sa nature même, nous prépare en quelque sorte à des pratiques autogestionnaires, il faut encore remarquer que réciproquement ces dernières, en tant que telles, ont une dimension culturelle. En effet, à l'occasion de pratiques autogestionnaires, nous sommes nécessairement amenés à prendre autrui en compte, à écouter, à développer un esprit critique et surtout autocritique, bref à sortir de soi et à penser au-delà de nos besoins et habits. Et l'on voit bien que les conditions intérieures qui ouvraient à notre possible dimension culturelle (émancipatrice) sont les mêmes que celles requises pour les pratiques autogestionnaires. En elles-mêmes, celles-ci appartiennent déjà au monde de la culture : penser et agir dans la perspective de l'autogestion, c'est opérer et coopérer le même renversement que lorsqu'il s'agit de se cultiver au lieu de se soumettre ; dans ces deux situations, il s'agit de vivre en acteur responsable plutôt qu'en consommateur, d'accroître notre puissance d'être et de créer, de vivre notre rapport aux autres sur le mode de l'échange et non de l'opposition.

Ainsi, nous aurions tort de nous étonner du lien entre culture et autogestion : c'est dès leur fondement, et dans un mouvement semblable, qu'elles sont associées. Pour illustrer ce propos, nous allons maintenant tenter un recensement d'expériences qui nous ont semblé intéressantes d'un point de vue autogestionnaire. Les exemples concrets d'expériences d'autogestion dans le milieu de la culture ne sont pas légion. Pourtant on peut observer ces dernières années différentes pratiques qui pourraient s'en revendiquer. Le mot « autogestion » n'est pas forcément utilisé, mais les moyens mis en place et les objectifs visés correspondent aux contenus que nous y mettons. Parfois ces pratiques ne sont pas vraiment choisies et résultent plutôt d'un contexte économique contraignant, parfois au contraire, elles correspondent à un choix politique revendiqué.

Ces expériences sont pour la plupart peu connues, relativement récentes et/ou minoritaires, car peu médiatisées dans une société où les domaines culturel et artistique restent élitistes et éloignés de la vie de tous les jours. On ne peut pourtant pas dire qu'il s'agit de phénomènes à la marge, ou anecdotiques, puisqu'ils semblent au contraire s'organiser, se pérenniser, se développer.

Quelques rapports et travaux de sociologues s'intéressent, par exemple, aux anciennes friches devenues « nouveaux territoires de l'art ». Le fait qu'il s'agisse d'une émergence en parallèle au niveau international, et non une particularité française ou européenne, n'en montre que plus l'intérêt. L'exemple des friches industrielles « reconverties » est particulièrement significatif de ces pratiques alternatives. Voici ce qu'en dit le sociologue Fabrice Raffin dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 2001 :

Dans de nombreuses villes d'Europe, quadrillées par les aménageurs, de petits groupes d'individus avides d'innovation culturelle entendent échapper au formatage des industries comme des institutions. S'étant emparés des seuls espaces laissés vacants, les friches industrielles ou marchandes, les casernes et les hôpitaux désaffectés, ils substituent des logiques de participation et d'engagement aux logiques de consommation et de contemplation culturelle, toutes deux marquées par une certaine passivité. Les œuvres et les spectacles révèlent préoccupations sociales, intentions politiques et dimension festive.

En instituant une proximité géographique entre les œuvres d'art et la population, il s'agit de refuser la séparation entre l'art et la société en construisant des « projets culturels pour agir » et une « continuité de pratiques » avec les populations avoisinantes. Avec cette démarche de

« reconversion », selon Fabrice Raffin, les acteurs des lieux « créent des brèches » dans les conceptions héritées du ministère d'André Malraux qui prétendait à la « neutralité » de la culture : « Au Confort moderne et à la Belle de Mai, comme à l'Ateneu Popular, à la KulturFabrik, au City Arts Centre, à l'Usine, il semblerait que l'on ait mis entre parenthèses, sans les abandonner complètement, les prétentions démesurées de cette conception de l'art tout en complexifiant son approche¹⁶⁸⁷. Ce serait une approche parallèle pour laquelle les segmentations entre les pratiques et les disciplines, entre l'art, les cultures et la vie, de fait, ne sont plus de mise. Ces pratiques artistiques et culturelles recouvrent autant des prétentions universalistes que des sens immédiats et expressifs. Avec elles, la neutralité culturelle prend un tour revendicatif pour exprimer l'altérité, les différences. » En occupant des lieux abandonnés ou promis à la spéculation, les acteurs culturels veulent ainsi être parties prenantes de la vie de la cité, à la fois « espace de vie » et « territoire de lutte », et se tenir aux côtés de la population pour contester l'hégémonie des pouvoirs divers¹⁶⁸⁸.

Un foisonnement d'initiatives

Ce réseau, qui associe 27 lieux répartis dans seize pays européens, correspond à une volonté de mutualisation des expériences de ce type. La plaquette de présentation du réseau explicite la démarche :

Les centres, membres du réseau, partagent une similitude de démarche : l'initiative est privée et citoyenne [...] ; réappropriation d'architectures témoins d'une époque marchande ou industrielle ; structuration en association professionnelle sans but lucratif ; non-interventionnisme des pouvoirs publics tant dans l'administration que dans la programmation ; ouverture à toutes les formes d'expressions artistiques et transversales, ainsi qu'aux projets de proximité qui accentue l'insertion de chaque centre dans son environnement sociopolitique ; importance du soutien aux jeunes créateurs tant locaux qu'internationaux ; prise en compte des minorités et des communications intergénérationnelles ; convivialité des modes de fonctionnement et de communication.

Cependant, ainsi que le note Fabrice Raffin dans *Passages* (2002), le réseau Trans Europe Halles est guidé par une forme de pragmatisme où c'est « l'épreuve du faire » qui sert de boussole : « Manque de moyens financiers et de compétences, improvisations et inventions organisationnelles, sont deux des éléments qui donnent un premier niveau

de l'originalité irréductible de chacune des initiatives du réseau TEH. » Il est notable, ajoute-t-il que « ce pragmatisme est distinctif par rapport à des initiatives similaires des années septante. La part d'idéologie politique [...] a quasiment disparu. Contrairement à de nombreuses expériences culturelles "post-soixante-huitardes", s'il existe un positionnement politique dans le monde, il n'a plus de caractère révolutionnaire au sens strict du terme, fondé sur une théorie politique. La posture révolutionnaire qui impliquait non seulement la critique mais aussi la destruction du "système social et politique" laisse la place à une volonté de participation aux affaires de la cité, et révèle une démarche citoyenne. L'idéologie cède la place au pragmatisme, ce qui n'empêche pas la critique sociale. »

Dans une démarche différente, les squats artistiques sont apparus en nombre dans les grandes villes dès les années 1980. Occupant des lieux, plus ou moins en accord les propriétaires, les protagonistes se sont approprié des espaces pour créer, accueillir des concerts (notamment de rock alternatif), des expositions, des fêtes et parfois des lieux de vie. Les squats sont autogérés et parfois réhabilités par les artistes dont certains peuvent habiter sur place. On peut citer quelques-uns d'entre eux (dont la plupart n'existent plus) : l'Hôpital éphémère, le Collectif de la Grange aux Belles, Électron libre, La Forge à Paris, L'Usine à Montreuil, Mix-Art Myris à Toulouse, les Diables Bleus à Nice... Certains se sont parfois transformés en lieu officiel dédié à la culture, ce qui entre en contradiction avec la démarche originelle du squat.

Les Associations pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique (Amacca) – dont la première a été créée en 2009 – se situent dans les mêmes perspectives. Elles préfigurent une organisation sociale alternative dans le secteur culturel et constituent une « AMAP culturelle ». Le fonctionnement est basé sur le micro-mécénat de « citoyens-spectateurs-producteurs », une pratique collective, permettant à un groupe de particuliers de s'allier autour d'un projet culturel commun et de porter sa création, sa diffusion. Le micro-mécénat, comme le mécénat individuel, peut ainsi représenter l'amorce d'une nouvelle approche du financement qui s'inscrit dans une logique d'économie sociale permettant aux individus de ne plus être seulement consommateurs mais d'être aussi co-créateurs de projets culturels. Ces associations, régies par la loi de 1901, peuvent aussi solliciter des entreprises locales ou les collectivités territoriales à partir du moment où leur totale indépendance est respectée.

Lieux de vie autogérés, lieux de convivialité, d'art, de culture, de politique, d'expérimentation, ouverts à tous, sans hiérarchie, les centres sociaux et culturels autogérés se définissent par leur autonomie face à l'État, leur refus de hiérarchie et de toute autorité illégitime¹⁶⁸⁹. Les principes de fonctionnement sont élaborés et décidés collectivement, et les activités proposées sont autofinancées afin de permettre à tous de pouvoir y participer¹⁶⁹⁰. Ils sont ancrés dans un quartier ; on y organise des spectacles, des conférences, des cours, des débats, des rencontres, des expositions. Ils participent activement à la vie locale et tentent de maintenir des liens et de la convivialité entre les habitants : soutien scolaire, repas collectifs, éducation populaire, théâtre de quartier... S'ils ne sont pas gratuits, les centres culturels pratiquent le « prix libre », chacun choisissant la somme qu'il veut donner pour tel service.

Parmi les nombreux centres, mentionnons le Centre culturel libertaire de Lille, le Centre social autogéré de Lyon-Croix-Rousse, le Local autogéré de Grenoble, le Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles de Montréal. Au Centre social autogéré de Liège, l'objectif est clair : « Tous ces projets, nous les avons menés dans une optique anticapitaliste, en remettant en cause l'argent-roi et en essayant que chacun·e puis s'y sentir à l'aise et libre dans ses différences. »

Il importe enfin d'évoquer les pratiques collectives et coopératives dans le spectacle vivant. S'il existe depuis longtemps des pratiques plus ou moins collectives de création et ou de fonctionnement coopératif dans le spectacle vivant (compagnies de danse, de théâtre, troupes de musique), avec l'émergence de nouveaux genres artistiques tels que le « théâtre de rue » et le « nouveau cirque » (ou cirque contemporain), cette tendance apparaît plus nettement, en relation avec le renouvellement proposé.

Le théâtre de rue, en sortant des lieux institutionnels classiques a établi à partir des années 1980 un autre rapport au public, un espace de jeu différent, une autre idée de l'art. Au lieu d'être donnés dans des lieux spécialisés et parfois élitistes, les spectacles ont lieu dans des espaces publics, extérieurs ou intérieurs (rues, places, centres commerciaux, friches, gares, fixes ou déambulants...) C'est à la fois un choix de démocratiser le spectacle vivant (les artistes vont au-devant du public au lieu d'attendre les spectateurs dans des théâtres, les spectacles sont souvent gratuits...) et une démarche artistique qui renouvelle le spectacle et désacralise l'« art » (mises en scène, rapport au public, costumes, utilisation de l'espace, mélange des genres...).

De son côté le nouveau cirque apparaît au moment où la popularité du cirque traditionnel décline : le public est plus sensible aux droits des animaux et en recherche de nouvelles formes alternatives. Il propose des spectacles mêlant différentes disciplines (musique, acrobaties, théâtre, danse) où il est moins question de performance que de réalisation artistique.

Ces deux genres remportent un succès croissant depuis trente ans et vont s'organiser et s'institutionnaliser. Il existe aujourd'hui des écoles nationales de formation aux arts du cirque, un centre des arts de la rue, des publications, de nombreux festivals et nous pouvons observer dans de nombreuses troupes de cirque ou de théâtre de rue une recherche de pratiques collectives et coopératives.

Les artistes se regroupent en troupes pour créer, en mutualisant compétences, besoins administratifs, lieux de travail, matériel, salaires... Ils refusent la hiérarchie des fonctions, la prise du pouvoir par un metteur en scène ou un directeur·trice de compagnie, expérimentent un fonctionnement horizontal, prennent les décisions en commun qu'elles concernent l'artistique ou l'économique, partagent les tâches, revendiquent une certaine polyvalence.

Les difficultés rencontrées suite aux réformes successives du régime des Intermittents du spectacle ont pu aussi favoriser ce genre de pratiques. Dans un contexte difficile économiquement, le collectif peut représenter une forme de résistance pour continuer d'exercer son métier.

La lutte des Intermittents s'inscrit également dans le refus d'une culture marchande : réseaux commerciaux « artistiques » qui vendent des spectacles en série (comédies musicales, shows divers...) comme ils vendraient n'importe quel autre produit rentable.

La manière de créer de ces troupes ou groupements d'artistes entre en cohérence avec l'idée qu'ils défendent de l'art et de la culture : moins élitiste, plus démocratique, ancrée dans le quotidien, non marchande.

Les différentes expériences rapidement évoquées ci-dessus ont en commun de mettre en œuvre d'autres pratiques et d'autres perspectives relatives à la vie culturelle. S'y retrouvent des personnes qui s'investissent, s'organisent, créent, dans une démarche qui tend vers l'auto-organisation. Le contraire donc de ce que notre société produit et dont la culture est un aspect, nécessairement à son image : marchandisation, consommation, élitisme... D'autres pratiques qui ouvrent sur une autre société, en même temps qu'elles la nécessitent ; qui participent donc, dans leur domaine, aux

avancées vers une société autogestionnaire. Ainsi, la culture, autrement pensée et vécue, peut être un levier pour l'émancipation.

2010

1687. [[> Athénées libertaires... d'hier à aujourd'hui \(Les\)](#)].

1688. [[> Pour une autre ville](#)].

1689. [[> Centres sociaux : une pratique autonome et radicale](#)].

1690. [[> Multiples facettes de l'autogestion \(Les\)](#)].

Écologie et transition énergétique

Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique (Les)

Richard Neuville

Dans sa critique du déficit démocratique du système parlementaire, André Gorz pointait avec clairvoyance l'écueil du bureaucratisme qui ne pourra être évité que par un éco-socialisme efficace et réaliste reposant sur des réformes révolutionnaires graduelles. Il mettait également en exergue les limites de la démocratie parlementaire et estimait que si « le suffrage donne le droit de gouverner, il n'en donne pas le pouvoir » (Gorz, 1975 : 72). Pourtant, la mystification du concept de démocratie indirecte tend à se perpétuer en déniaient tout exercice de pouvoir populaire sur l'organisation de la société, en ne laissant aux citoyen·nes que la possibilité de désigner leurs représentant·es tous les cinq ans. Ainsi, les intérêts suprêmes de l'État capitaliste sont bien préservés (Munster, 2008).

Avec l'ampleur de la contestation du mode de représentation et la demande croissante de participation de la part des citoyen·nes, ce *statu quo* apparaît de plus en plus paradoxal. C'est précisément ce qui ressort de l'analyse des mouvements de révolte citoyens, qui ont surgi à partir de 2010 aux quatre coins de la planète (de l'Islande à l'État espagnol, du Chili au Québec, du Brésil à la Turquie). Certains s'élèvent contre la corruption politique, l'arrogance des élites et revendiquent la dignité ; d'autres rejettent les élites financières et la connivence entre le monde politique et financier et le capitalisme mais l'objectif est le même (Castells, 2012).

Ces mouvements posent la question de la légitimité politique qui touche la quasi-totalité de la planète. Un nombre croissant de citoyen·nes estiment ne plus être représenté·es. La France, qui n'a pas été touchée directement par ces mouvements, n'est pourtant pas exempte de ces constats parfaitement perceptibles dans les luttes ou lors des consultations électorales. Le pays traverse une véritable crise de la démocratie représentative que la « classe politique » s'évertue à ignorer. S'agissant de la politique énergétique, la souveraineté du pouvoir constituant ne s'est

jamais exercée et la délégation de pouvoir a même été largement obstruée par la technocratie.

Historiquement, la politique énergétique n'a donné lieu à aucun débat public et citoyen d'ampleur. Le choix de l'accélération du programme du nucléaire civil, décidé dans le cadre du plan Messmer en 1974 et dans la plus grande opacité, est intimement lié à celui du nucléaire militaire résultant des orientations géostratégiques de l'après-guerre et de la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1945. Dès lors, le débat a été largement confisqué par l'État et les ministères de la défense et de l'industrie. De plus, cette orientation a été mise en œuvre par l'entreprise nationalisée EDF sous l'égide étroite de la technostructure et avec le consentement de la fédération CGT de l'énergie dans le cadre du compromis historique. Le choix du nucléaire est donc lié à celui d'un État fort, autoritaire et centraliste, comme on peut l'observer dans les États les plus nucléarisés du monde. Le primat du tout nucléaire a donc annihilé tout développement à grande échelle des énergies renouvelables, il a pérennisé inexorablement le rôle tout puissant de l'État et donc généré l'absence de tout débat démocratique et citoyen sur l'avenir énergétique.

L'attribution des permis d'exploration et d'exploitation des huiles et gaz de schiste en 2010 a résulté de la même logique, celle d'une centralisation excessive de la décision, cantonnée à quelques services ministériels et corps d'État et à la signature apposée par un ministre servile. En France, les choix énergétiques ont toujours ignoré les principes élémentaires de la démocratie, y compris ceux très insuffisants de la démocratie représentative, comme le Parlement.

Aujourd'hui encore, la politique énergétique n'est toujours pas réellement débattue à une échelle de masse. Le Grenelle de l'environnement (2007), même s'il s'agissait de la première opération de concertation à grande échelle du monde associatif, a volontairement occulté certains sujets (comme le nucléaire) et l'on sait ce qu'il est advenu de nombre de décisions. Ce simulacre de concertation n'a, à aucun moment, associé les citoyen·nes, il s'est limité à associer les « experts » et les professionnels du secteur associatif largement subventionné par des subsides publics.

Sous le gouvernement Ayrault, la feuille de route de la Conférence environnementale (2013) et du débat national sur la politique énergétique n'a guère dépassé le stade des bonnes intentions de la convention - d'Aarhus¹⁶⁹¹ et s'est cantonnée à « améliorer la gouvernance

environnementale » en préconisant une rationalisation des procédures environnementales qu'il s'agit d'engager « sans diminution des exigences ». La loi-cadre sur la décentralisation, au demeurant fort critiquable, a néanmoins pris en compte les « questions de la biodiversité et de l'énergie » afin de rendre les collectivités territoriales acteurs majeurs de la transition écologique. Au-delà de certaines intentions louables, la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015 se maintient dans le carcan libéral et austéritaire, elle privilégie la croissance verte, « génératrice de surconsommation et n'intégrant pas la finitude des ressources » ; sous la pression des lobbies industriels, elle renonce à la socialisation du secteur de l'énergie ; le scénario énergétique ne remet pas en cause le nucléaire et les modes de transport actuels ; elle néglige la mise en œuvre d'une véritable politique de recherche ; l'absence de transparence sur les décisions, la mise en place et le suivi des politiques s'inscrivent dans la continuité et l'opacité qui ont toujours prévalu dans le secteur de l'énergie (Sud-Énergie, 2015). À la veille de la 21^e conférence climatique (COP21), qui se déroulera en décembre 2015 à Paris, il s'agit là d'une vraie occasion manquée mais pouvait-il en être autrement avec le pouvoir en place qui conduit une véritable politique de classe ?

Alors que les crises climatique et énergétique vont avoir des conséquences incommensurables pour l'avenir de la planète, les décisions pour demain doivent sortir impérativement du giron de la technocratie et être transférées provisoirement aux différentes instances élues. Mais, ce ne sera pas suffisant car la démocratie représentative est totalement discréditée et se trouve de plus en plus sous l'influence des lobbies. Il y a donc urgence à construire une articulation entre démocratie représentative et démocratie directe, cela passe par la mise en place de réelles instances de décision citoyenne, que nous définissons comme « démocratie active ».

Des expérimentations de démocratie active ailleurs

Depuis une vingtaine d'années, des expériences de participation et de décision citoyennes ont été expérimentées sur d'autres continents : le budget participatif à Porto Alegre repris par plus d'un millier de collectivités dans une trentaine de pays (Della Sudda et Neuville, 2010 : 83)¹⁶⁹², des Conseils locaux de planification publique aux conseils communaux au Venezuela (Neuville, 2010 : 196)¹⁶⁹³, des formes de participation active au Kerala en Inde (Borrits, 2010), etc., sans être directement transposables, celles-ci peuvent servir de référence.

Plus près de nous, en Europe, la « planification énergétique » mise en œuvre dans la municipalité de Kolding au Danemark dès 1994, a décidé de réduire de 75 % les émissions de CO2 d'ici 2021 ; les programmes d'autosuffisance énergétique de Marinaleda et Matarredonda en Andalousie (Belaali, 2011) basés sur l'éolien et le solaire démontrent qu'il est possible d'agir à différents niveaux. Ces exemples ne sont pas exhaustifs, de nombreux écoquartiers Vauban à Freiburg et Kronsberg à Hanovre (Allemagne), BedZED à Londres, Vesterbro à Copenhague, Hammarby à Stockholm, Eva Lanxmeer à Culemborg, etc.¹⁶⁹⁴ ont largement innové et réussi à réduire de manière conséquente les consommations d'énergie, voire passer en énergie positive (Habitacoop)¹⁶⁹⁵.

Ce qui est possible dans plusieurs états et collectivités dans le monde pourrait être instauré en France dans des formes à définir démocratiquement. Cela passerait par la mise en œuvre d'une planification démocratique écologique, reposant sur des assemblées populaires élues à différents échelons pour définir une nouvelle politique énergétique. Aujourd'hui, le savoir n'est plus l'apanage des classes dominantes et les citoyen·nes sont parfaitement en capacité d'opérer des choix pour l'intérêt général. L'expérimentation des forums citoyens l'a démontrée amplement (par exemple les OGM).

Pour une transition énergétique socialisée et démocratisée

Dans la société de demain que nous souhaitons autogestionnaire, les biens communs universels (l'eau, l'air, la biodiversité) et les biens publics (énergie, transports, télécommunications) devront échapper à toutes formes de marchandisation et être socialisés, ce qui n'impliquera pas nécessairement la nationalisation. Quels que soient les échelons de compétences (national, régional ou local), les citoyen·nes, les associations, les syndicats devront être associés pleinement aux décisions et à la gestion des entreprises ou des régies publiques. L'essentiel des services publics de proximité pourrait être géré par des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), tels que l'eau, les déchets, les énergies renouvelables, l'éolien, le solaire, etc. Il est à relever que par la volonté de collectifs de citoyen·nes et de collectivités locales, le processus est engagé puisque le nombre de SCIC s'est accru très rapidement ces cinq dernières années et qu'il existe actuellement 442 SCIC, dont près d'un quart oriente ses activités vers l'environnement (préservation, gestion des déchets, autopartage et énergies renouvelables...).

Rappelons l'histoire de l'électrification rurale en France, non pas pour en faire un modèle mais pour méditer sur les capacités citoyennes et municipales capables de pallier les carences de l'État. À la fin du 19^e siècle, celui-ci ne souhaitait pas la développer sur l'ensemble du territoire et les entreprises privées ne l'estimaient pas suffisamment rentable. Des fermiers et des municipalités s'organisèrent et créèrent des coopératives pour produire et acheminer l'électricité dans les campagnes. *A posteriori*, l'État admit les régies municipales d'électricité (1900), il fit adopter une loi qui créa les sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité (SICAE) pour donner un statut aux coopératives créées spontanément par les fermiers. En 1937, 96 % des communes et 90 % de la population bénéficiaient de l'électricité (Massé, 2005).

La transformation sociale et politique de la société implique de rompre radicalement avec les pratiques actuelles qui consistent à déléguer la gestion de l'énergie aux intérêts privés capitalistes (une des conséquences de la loi de 2000)¹⁶⁹⁶ et à confisquer le pouvoir de décision. Le discrédit de la démocratie représentative s'explique en partie par l'opacité de la gestion publique, le refus d'entendre les mobilisations populaires (eau, huiles et gaz de schiste, nucléaire, etc.) et l'absence de concertation des usager·ères et des travailleur·ses à tous les niveaux¹⁶⁹⁷.

La perspective autogestionnaire pose donc les questions de la propriété, du financement, des modes de gestion et de la composition des instances de gestion des services publics, ce qui peut se résumer par la nécessité impérieuse de « démocratiser radicalement la démocratie ».

La définition d'une nouvelle politique énergétique implique évidemment la remise en cause des modes de production, la sortie de la logique productiviste et la relocalisation d'une partie de l'économie pour réduire de manière substantielle le transport de marchandises, extrêmement énergivore, ainsi qu'une reconversion écologique de l'industrie.

Pour ce faire, il ne s'agit pas tant de « reprendre un contrôle citoyen » que de créer les conditions d'un véritable pouvoir de décision citoyen, tout en multipliant les expérimentations citoyennes, dont il faudra tirer les enseignements. Il est aujourd'hui nécessaire de dépasser la seule référence aux contre-pouvoirs pour élargir le contrôle citoyen et construire des espaces d'autonomie populaire réconciliant ainsi la vie quotidienne et l'action politique. Donc de passer à des formes collectives de résistance à des formes collectives d'organisation et d'expérimentations.

Engager une transition postcapitaliste

Une véritable transition impliquerait de prendre la décision d'arrêter le nucléaire en France. Pendant la phase transitoire, le pays aurait besoin d'énergies fossiles (gaz, charbon), qui représenteraient 30 % de la production d'électricité si on souhaitait arrêter le nucléaire en dix ans. C'est pourquoi parallèlement des mesures radicales devraient être prises dans les secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre : les transports, le bâtiment et l'agriculture intensive.

La transition énergétique doit s'insérer dans la transition écologique globale pour permettre une réduction substantielle de la consommation d'énergie. Il s'agit aussi d'engager cette transition tout en évitant deux écueils, d'une part, la mutation du système vers un capitalisme vert et une économie verte (d'ailleurs déjà engagée) et, d'autre part, le choix d'une évolution de type réformiste comme celle préconisée par certaines organisations de gauche (Tanuro, 2010). De ce point de vue, le « Manifeste écosocialiste » du Parti de gauche, tout au moins dans sa version initiale, ne se montrait pas à la hauteur des enjeux et fut notamment critiqué par Daniel Tanuro qui considérait qu'il se situait dans une perspective « davantage étatiste et centralisatrice qu'autogestionnaire et décentralisée », faisant « l'impasse sur la nature de classe de l'État », parant « la République française de vertus qu'elle n'a pas » et présentant « pour ainsi dire une conception « *top-down* » de l'émancipation socialiste » (Tanuro, 2013). Si le concept d'écosocialisme a suscité des débats, il convient de relever que celui-ci est en constante évolution. En effet, depuis la rédaction du « Manifeste écosocialiste international » en 2001 ou même la « Déclaration écosocialiste de Belém » en 2009, il s'est affiné¹⁶⁹⁸. Les travaux de Daniel Tanuro le démontrent avec la redéfinition du rôle des sciences, des technologies et du progrès, qui est appréhendée différemment dans une prise de distance claire avec le scientisme, tout comme l'articulation entre la centralisation et la décentralisation avec la préconisation de l'interconnexion de réseaux énergétiques décentralisés :

Leur gestion démocratique par les communautés et dans l'intérêt collectif des habitant·es est une possibilité réelle dont les écosocialistes doivent se saisir en posant des revendications locales concrètes de contrôle et de participation plutôt que de se cramponner au modèle obsolète de la grande entreprise nationalisée (Tanuro, 2015).

Si pour la reconversion de l'industrie, nous suggérons plutôt la co-élaboration de contre-plans alternatifs¹⁶⁹⁹ à l'exercice du contrôle ouvrier¹⁷⁰⁰ par les seuls syndicats, les points de vue tendent à converger.

La transition souhaitable implique que le système productif, donc les choix politiques (propriété sociale, système financier...), soient en cohérence avec les changements économiques, en mutation rapide dans un processus cohérent, bien qu'en adaptation semi-permanente. Cette transition est d'autant plus nécessaire à penser et à engager que l'énergie, encore plus que d'autres questions écologiques, est au cœur du système et un de ses déterminants principaux aussi bien pour la production et la distribution que pour la consommation.

Des objectifs structurels et des mesures de court terme

Il s'agit de réaliser une reconversion écologique de l'économie dans sa globalité et dans chaque secteur de production et d'échange : énergie, industrie, agriculture, distribution, aménagement et urbanisme. Dans ses trois composantes (production, consommation et échange), le système économique à construire devrait répondre aux objectifs suivants :

- la satisfaction prioritaire et totale des besoins humains fondamentaux : alimentation, formation, logement, santé, culture ;
- la limitation des autres productions avec priorité pour les biens et services améliorant les conditions de vie et de travail, la recherche d'un usage collectif et économe des biens durables (transport, logement, équipements culturels et touristiques...) et l'accès le plus équitable possible de tous aux biens et aux services ;
- la répartition harmonieuse de la production sur tout le territoire ;
- la recherche (avec les pays voisins et amis) de formes de coopération et d'échange répondant aux critères ci-dessus pour chaque pays concerné.

Ces orientations permettraient de répondre à la question de l'évolution de la production et de la répartition des biens et de la richesse en dépassant les débats entre décroissance, objection et type de croissance, tout en s'inscrivant dans une recherche de sobriété. C'est dans le cadre de cette transition que des mesures de court terme devraient être adoptées :

- engager des crédits importants dans la recherche sur les énergies renouvelables en commençant par réaffecter ceux consacrés au nucléaire et à ITER ;

- développer un mixte énergétique (hydraulique, solaire, éolien, biomasse, géothermie, etc.) à grande échelle qui permettrait de produire autant que 25 réacteurs nucléaires en dix ans ;
- renoncer aux projets d'exploration et d'exploitation des gaz et huiles de schiste et d'annuler tous les permis qui ont été attribués ;
- économiser l'énergie en mettant un frein aux gaspillages. Grâce aux seules économies d'énergie, 23 réacteurs nucléaires pourraient être arrêtés sur dix ans.

Mais l'efficacité (réduction des gaspillages, meilleures technologies, etc.) ne suffira pas. Selon Daniel Tanuro (2013), il faudra la conjuguer avec la sobriété en réduisant la demande finale d'énergie de moitié environ dans l'Union européenne.

Conjuguer la démocratie « réelle » et la justice sociale

L'enjeu de la transition dépasse largement nos frontières et concerne l'ensemble de la planète. Il nous faut donc raisonner à cette échelle. L'exploitation fossile a explosé avec le développement du capitalisme (elle représente 90 % des sources d'énergie) et l'accaparement des ressources génèrent de nombreux conflits. Le nucléaire ne représente que 2 % de la production mondiale.

Les enjeux géostratégiques sont énormes. Ils supposent de repenser les rapports entre les États et d'engager une redistribution mondiale en revoyant les échanges et en premier lieu en réduisant les transports. Pour répondre aux enjeux climatiques en 2050, un changement radical de notre système énergétique s'impose, il devra respecter un équilibre Nord-Sud et garantir la justice sociale. Ce changement implique :

- Une réduction importante de la consommation en énergie des pays du Nord et l'arrêt du nucléaire en France. Ce postulat remet en cause les logiques capitaliste et productiviste.
- Une critique radicale de la croissance capitaliste et la décroissance d'une partie de la production matérielle (en particulier ce qui a trait à l'armement et la publicité) et des transports routiers, individuels et aériens, par la relocalisation et le développement d'une autonomie alimentaire à une échelle des territoires – échelle qui doit être déterminée par la démocratie active –, ainsi qu'un renforcement des luttes contre les grands projets inutiles et imposés (GPII).
- Une contestation de la logique du « capitalisme vert », qui n'est pas en mesure de répondre aux enjeux énergétiques et écologiques. Les mesures

techniques – dites d’efficacité – qui représentent 70 % dans le Scénario négaWatt 2011¹⁷⁰¹ favorisent notamment les profits des multinationales. L’urgence écologique impose la mise en œuvre de solutions reposant sur le choix de techniques appropriables, renouvelables et durables, de même qu’une production décentralisée et diversifiée.

- Une articulation entre une démocratie économique et sociale – qui exclut la production et la distribution de l’énergie de la sphère du marché et du profit – et une démocratie active articulant une forme représentative et des processus de démocratie directe (budgets participatifs, instances de décisions citoyennes ayant pour objet l’élaboration des projets, le suivi de leur mise en œuvre et l’évaluation de leur réalisation, avec éventuellement reconsidération de ceux-ci), qui pourrait se concrétiser dans le cadre d’une « planification démocratique écologique¹⁷⁰² ».

Le défi est donc bien de conjuguer la « démocratie réelle » et la justice sociale, ce qui implique :

- Une articulation entre les niveaux national et local en termes de production et de distribution d’énergie : entre un service public national (pôle public de l’énergie) et des instances locales : régies publiques contrôlées par les citoyen·nes et les travailleur·ses et des coopératives (SCIC). La loi « Énergie » de 2000, dite loi Cochet, a dérégulé la production de l’électricité et favorisé les profits, elle doit être révisée.
- Des campagnes pour valoriser les gisements d’emplois que représente la transition écologique, articulées avec une réduction du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire et réduction des rythmes de travail. Selon une étude conduite par Philippe Quirion, sur l’effet sur l’emploi de la mise en œuvre du scénario négaWatt, les créations d’emplois nettes iraient de 220 000 à 330 000 en 2020 et de 570 000 à 820 000 en 2030 (Quirion, 2013). Seulement sept ans après avoir décidé de sortir du nucléaire, l’Allemagne comptait 235 000 emplois permanents dans le secteur des énergies renouvelables.
- Une reconversion écologique de l’industrie (automobile, agroalimentaire, sortie du nucléaire, etc.) et une relocalisation des activités avec de petites unités de production.
- Un développement important des transports collectifs respectueux de l’environnement (trains, tramways, etc.).
- L’élaboration de contre-plans alternatifs associant les travailleur·ses, les syndicats les associations et les citoyen·nes afin de garantir les droits

sociaux et le respect de la nature tout intégrant de nouveaux rapports de production et de nouvelles organisations du travail.

- Une prise en compte des besoins sociaux (accès à l'eau et à l'énergie pour toutes et tous) et la mise en œuvre d'une péréquation indispensable entre les niveaux national et local incluant la gratuité des premières tranches et des tarifications progressives par un véritable programme d'éradication de la précarité énergétique.
- Un plan de lutte contre les pollutions aux particules fines.
- Une convergence des luttes sociales et écologiques pour peser sur les orientations politiques à un niveau macro, les luttes accélèrent la prise de conscience.
- Une valorisation des terrains d'expérimentations (agriculture, autoconstruction, productions coopératives d'énergie renouvelables, etc.).
- Des réflexions citoyennes au niveau des territoires permettant de mutualiser les « intelligences » et de développer des alternatives concrètes innovantes. Des coordinations locales entre les coopératives de production et des instances politiques participatives permettraient d'y parvenir.

Le chemin sera long et pourtant il y a urgence à engager des mesures radicales face à l'ampleur croissante des dégâts engendrés par les crises climatique et écologique. D'ores et déjà, ici et là, des « sentiers de l'utopie » se dessinent qui peuvent contribuer à construire des chemins de l'émancipation et des germes de pouvoir populaire pour une transition écologique et énergétique (Frémeaux et Jordan, 2012). Ces expériences s'inscrivent en rupture avec la logique productiviste, le modèle de développement capitaliste et le primat des intérêts privés. Mais une rupture totale impliquera assurément un affrontement à grande échelle avec la classe dominante.

juin 2015

Pour en savoir plus

Belaali, Mohamed (2011), « Nouvelles de Marinaleda », *Le Grand Soir*, août.

Borrits, Benoît (2010), « Le Kérala : vers une démocratie pleine et entière... », <http://alterautogestion.blogspot.com/2010/07/le-kerala-vers-une-democratie-pleine-et.html>.

Della Sudda, Bruno et Richard Neuville (2010), « Budget participatif » dans Lucien Collonges, *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.

Castells, Manuel (2012), *Redes de Indignación y Esperanza*, Madrid, Alianza.

- Frémeaux, Isabelle et John Jordan (2012), *Les sentiers de l'utopie*, Paris, La Découverte.
- Gorz, André (Michel Bosquet) (1975), *Écologie et politique*, Paris, Galilée.
- Habitatcoop, « Les écoquartiers », www.habicoop.fr/spip.php?article305.
- Hardy, Jean-Pierre (2010), « Contre-plans alternatifs », dans Lucien Collonges (2010), *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.
- Löwy Michaël (2010), « Écosocialisme et planification démocratique », dans Lucien Collonges, *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.
- Löwy, Michael (2011), *Écosocialisme*, Paris, Mille et une nuits.
- Massé, René (2005), « Histoire de l'électrification rurale en France », dans GRET, Études et travaux en ligne, n° 3. 2005, www.riaed.net/IMG/pdf/Histoire-electrification-rurale-France.pdf.
- Munster, Arno (2008), *André Gorz ou le socialisme difficile*, Paris, Lignes.
- Neuville, Richard (2010) « Conseils communaux et double pouvoir au Venezuela » dans Lucien Collonges (2010), *Autogestion hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.
- Quirion, Philippe (2013), *L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France*, Paris, CIRED/CNRS.
- Sud-Énergie Solidaires (2015), « Une loi de transition énergétique soumise au marché », janvier, www.sudenergie.org/site/2015/01/une-loi-de-transition-energetique-soumise-au-marche/.
- Tanuro, Daniel (2010), *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte.
- Tanuro, Daniel (2013), « À propos du « Manifeste écosocialiste » du Parti de Gauche », *Contre Temps*, mars, www.contretemps.eu/interventions/propos-%C2%AB-manifeste-%C3%A9cosocialiste-%C2%BB-parti-gauche.
- Tanuro, Daniel (2015), « Les chantiers de l'écosocialisme révolutionnaire », intervention lors du week-end de mobilisation sur le climat 10-12 avril 2015 à Cologne, www.academia.edu/12095608/Les_chantiers_de_l%C3%A9cosocialisme_r%C3%A9volution

1691. Adoptée en juin 1998 par 39 États, elle définit des principes sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

1692. [[> Budget participatif](#)].

1693. [[> Conseils communaux et double pouvoir](#)].

1694. [[> Une coopérative d'habitants](#)].

1695. [[> Pour une autre ville](#)].

1696. Loi n° 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

1697. [[> Notre-Dame-des-Landes, zone à autogestion déterminée](#)].

1698. [[> Charte d'Alger](#)].

1699. [[> Contre-plans ouvriers alternatifs](#)].

1700. [[> Planification et autogestion](#)].

1701. www.negawatt.org/scenario-negawatt-2011-p46.html.

1702. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire

Catherine Samary

On peut estimer que dénoncer le « productivisme » permettrait de désigner un mal commun derrière la diversité des systèmes. Pourtant « trop produire » reste quantitatif et ne met en évidence ni le contenu de la croissance en termes de valeurs d'usage, ni les mécanismes socio-économiques orientant les investissements – essentiels dans l'analyse de la crise environnementale. La nécessité d'une planification écosocialiste doit se démontrer en allant aux racines du « productivisme » – dans les rapports de production capitaliste en premier lieu (ce sera notre point de départ). Mais l'expérience prouve que la remise en cause du capitalisme n'est pas suffisante et l'arbre du stalinisme ne doit pas cacher la forêt des méfaits possibles de projets socialistes (point 2). La planification écosocialiste (point 3) doit donc consciemment incorporer ces deux bilans ainsi que les apports de l'écologie politique et de tous les mouvements d'émancipation.

L'accumulation capitaliste n'est pas explicable par du « productivisme », mais par l'anatomie du système, son moteur : la maximisation du profit monétaire, qui imprime sa logique, ses « valeurs » et ses « droits » aux sociétés dominées par le capital. En faire l'anatomie appauvrit forcément la réalité, les résistances aux logiques dominantes selon les contextes et rapports de force. Je n'évoque ici que l'anatomie, pour aller à l'essence du système, camouflée par son idéologie, mais vérifiable tous les jours – pour fonder notre positionnement « anticapitaliste », dans la lutte pour l'écosocialisme.

Un peu d'anatomie

Le capitalisme n'a pas introduit le marché et donc la monnaie qui facilitait les échanges de valeurs d'usage différentes, dans des sociétés précapitalistes. Il a réalisé la généralisation des marchés et la domination

de rapports marchands. Toutes les catégories économiques du capitalisme (prix, offre et demande, coûts, productivité...) cachent un contenu social en même temps que l'idéologie dominante « naturalise » l'économie supposée « efficace » : la « main invisible du marché » assure la convergence de l'intérêt individuel égoïste et de l'intérêt général. Et c'est pourquoi la Commission européenne en défendant le « droit de la concurrence » est supposée (dans les traités) incarner « l'intérêt général » européen en faisant respecter une concurrence « libre et non faussée ». Les doctrines néoclassiques (après Smith et Ricardo qui reconnaissaient les classes et leurs conflits) ont « chosifié » la force de travail, la terre et le capital, marchandises particulières dénommées « facteurs de production » qu'il s'agit de « combiner aux moindres coûts¹⁷⁰³ ».

Analyser l'anatomie du système, c'est expliciter les critères et mécanismes camouflés par les prix

La monnaie n'est pas un simple intermédiaire aux échanges dans le capitalisme. Elle est devenue « capital-argent » : argent A investi pour « faire de l'argent » (un profit monétaire). Ce que Marx a appelé le « cycle du capital » A-M-A' synthétise sa logique profonde : A est le capital-argent initial investi, A' celui qui est réalisé en fin de cycle (s'il n'y a pas mévente par surproduction) ; et M est n'importe quelle marchandise : le capitalisme est indifférent à ce qu'est M, en terme social et/ou écologique, s'il permet de rapporter A' supérieur à A. Le capitalisme commerçant s'est emparé des marchandises M des colonies. Le capitalisme industriel et financier a décuplé la capacité d'accumulation monétaire et de « croissance » annuelle mesurée par un PIB (produit intérieur brut), indicateur qui ne dit rien sur les conditions de production, au plan social et écologique, ni sur les valeurs d'usage produites et encore moins sur leur distribution¹⁷⁰⁴ : il peut y avoir « croissance » avec chômage, augmentation des inégalités et destruction environnementale.

Les moyens d'accroître l'accumulation capitaliste ont été multiples et renouvelés de phases en phases selon les rapports de force et contextes. Le capitalisme industriel a « libéré » la force de travail de toutes les protections sociales précapitalistes, tout en interdisant initialement (et chaque fois qu'il le peut) tout droit syndical qui l'empêchait de fonctionner comme une marchandise « jetable » tout en étant capable de produire plus de valeur qu'elle n'en coûte : là est la source productive de plus-value transformable en profit monétaire. Le « coût » salarial est comprimé en faisant jouer la pression du chômage. Le capitalisme a également privatisé

les terres communales (par les « enclosures » nécessaires à l'agriculture capitaliste en Angleterre) – une « dépossession » analogue à celle qui prive aujourd'hui encore les populations indigènes de leurs ressources. Globalement, il cherche à privatiser et marchandiser tous les biens et services qui ont pu échapper au règne du profit¹⁷⁰⁵.

Parallèlement, les innovations financières, depuis le 19^e siècle, ont cherché à sécuriser et accroître la rapidité et l'ampleur du cycle du capital, créant des marchandises « M » bien spécifiques – les titres financiers, dont la monnaie internationale (les devises). Leur prix dépend de l'offre et de la demande sur les marchés financiers souvent associés aux bulles financières (spéculant par exemple sur l'immobilier, les matières premières ou les nouvelles technologies) créant des « valeurs » fictives – dont les dégâts sont, quant à eux, bien réels.

Globalement donc, dans le cycle A-M-A', M peut être n'importe quel service privatisé, énergie polluante, OGM, semence non reproductible, savoir, être humain ou parcelle de corps humain, ou valeur fictive purement financière – transformés en « marchandises ».

Les notions économiques associées à cette anatomie en camouflent les traits et critères de classe dominants : les prix de marché capitalistes, supposés orienter efficacement les investissements, incorporent sur le court terme des indications purement monétaires (seuls comptent les coûts et besoins exprimés avec de l'argent) et composites : derrière le prix de marché des matières premières, il y a à la fois les conditions hétérogènes de production et de demande mondialisées, de la Chine à l'Afrique et au reste du monde et l'effet des marchés financiers spéculant sur les matières premières.

De même, l'efficacité supposée associée aux « gains de productivité » (produire plus avec le même temps de travail) assurant une bonne « compétitivité » dans les échanges mondialisés, incorpore des critères capitalistes non explicités qu'il faut mettre à nu et critiquer¹⁷⁰⁶ : en font partie l'intensification des cadences au travail, l'utilisation de technologies polluantes et l'exploitation désastreuse des ressources naturelles, à commencer par les ressources énergétiques fossiles, les terres arables, l'eau... Les baisses de « coûts » sont « efficaces » pour un tel système, même si elles sont associées au chômage, à la précarité, ou à l'utilisation du gaz de schiste : les « effets externes » sociaux et écologiques de la « bonne gouvernance » des entreprises ne sont pas « évalués » par le marché. L'espoir que celui-ci pourrait produire un « bon capitalisme vert »

(Garrouste, 2011 ; Tanuro, article 25315) est illusoire en raison de la force de cette « anatomie ».

La pauvreté est un produit du capitalisme du 21^e siècle – avec sa composante de plus en plus large de « travailleurs pauvres », salariés, précaires (jeunes, femmes, immigrés) et paysans qui se voient privés des terres fertiles, des cultures vivrières et de l'eau – par les « politiques d'ajustement structurelles » impulsées par les institutions financières mondiales. Et les pauvres sont aussi les premières victimes des catastrophes écologiques, comme on le sait.

Un système-monde capitaliste marqué par ses crises et ses rapports de domination

Mais l'anatomie du système permet aussi de comprendre l'histoire et la diversité du « système-monde » capitaliste, de ses rapports de domination entre « centres » impérialistes et périphéries coloniales ou, de façon politiquement moins directe, semi-périphéries (dépendantes bien que n'étant pas des colonies). Cette internationalisation était une réponse aux crises de profit (ou « crises de l'offre ») et de surproduction marchande (ou « crises de débouchés ») des pays du centre : pour que le cycle A-M-A' se poursuive, il faut vendre M donc réaliser A', avec un profit suffisant. Or les prix fluctuent en fonction des rapports de force sociaux et de l'épuisement des ressources naturelles dans la croissance. Rien ne garantit A' souhaité.

Les puissances impérialistes se légitimant idéologiquement des Lumières et d'une pseudo « mission civilisatrice » raciste ont répondu à ces crises par une nouvelle expansion coloniale. Elles ont exploité la supériorité bien matérielle de l'industrie d'armement et de l'industrie navale, pour imposer le prétendu « libre-échange », au 19^e siècle comme dans la nouvelle offensive néolibérale des années 1980. Les pays dominants y camouflent leurs protections d'États puissants et cherchent à imposer dans les semi-périphéries la suppression des protections – aujourd'hui sociales et environnementales.

La structuration de l'espace par les transports, s'est faite en fonction des besoins de la « division mondiale du travail » obéissant aux critères des puissances du centre, rivales ou alliées pour le partage du monde et des ressources. Les firmes multinationales étasuniennes ont imposé aux pays producteurs de pétrole au début du 20^e siècle un prix de distribution mondial qui a structuré les conditions de production et de consommation de cette énergie pendant les « Trente glorieuses »... Les nouvelles guerres

civilisatrices camouflent mal les enjeux du pétrole. Et la quête illimitée de profits et de nouveaux marchés s'exprime dans un « droit de la concurrence » érigé aujourd'hui en « valeur suprême » par les institutions financières internationales (IFI) ou européennes. Les chômeurs sont coupables du chômage et les résistances sont criminalisées ou contournées par les moyens les plus opaques – allant des privatisations sans capital en Europe de l'Est aux négociations secrètes des accords de libre-échange. Les « privatisations » – directes ou sous couvert de « partenariats public privé » (PPP) supposés de surcroît écologiques, prônées par les grandes firmes françaises de gestion de l'eau – sont au cœur de ce dispositif.

Les penseurs néolibéraux analysant la rationalité des comportements de gestion selon les « droits de propriété », ont prétendu « démontrer » la supériorité de « la propriété privée » en réponse à ce qu'ils ont analysé comme la « tragédie des communs¹⁷⁰⁷ » et des formes de propriété collective ou du bureaucratisme des États socialement protecteurs : les privatisations forcées, généralisées ont donc été leur réponse (à caractère universel, prétendant apporter efficacité économique et libertés) aux contradictions du capitalisme régulé par des États d'inspiration keynésienne face à la crise de profit et à la « stagflation » des années 1970, puis à celles du « socialisme réel » après le tournant de 1989. La difficulté des résistances est aggravée par l'opacité et la confusion des notions et étiquettes.

Quel « socialisme réel » ?

Les dégâts écologiques et sociaux du « socialisme réel » ne sont pas identiques à ceux du capitalisme. L'affirmer ne vise nullement à minimiser ce qu'ils furent (sans parler des dégâts idéologiques). On connaît ce qu'étaient le Goulag, la dictature du parti unique et les besoins mal ou non satisfaits – d'autant plus que les besoins de base étaient assurés et les attentes plus élevées. Au plan environnemental, on connaît aussi ce que fut le déplacement volontariste des fleuves produisant la catastrophe écologique de la mer d'Aral. La blague sur « les quatre maux de l'agriculture soviétique : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver... » synthétise aussi, à sa façon, un résultat désastreux.

Il s'agit de souligner qu'il s'agit de « nos » problèmes – ceux d'un projet socialiste, qu'il faut penser avec le danger bureaucratique comme enjeu « organique » du mouvement ouvrier, de toute association et projet se revendiquant de la lutte contre l'exploitation et les oppressions : il ne s'agit

pas, sous cet angle, d'un mal externe ou seulement « bourgeois ». Et être marxiste ne donne pas une science infuse. Il est contre-productif d'ignorer l'expérience du « socialisme réel » en l'assimilant à une variante de capitalisme, sans rapport avec les questions et difficultés du socialisme.

Il n'y a pas d'identité entre le capitalisme et le « socialisme réel » en dépit des ressemblances entre le totalitarisme stalinien et fasciste et même s'il y a eu des interactions profondes dans leur confrontation.

La notion de « productivisme » qui pourrait sembler à première vue rendre compte d'une croissance matérielle « à tout prix » (en pratique indifférente aux prix...) dans le « socialisme réel » n'explique pourtant pas davantage les causes de ces dégâts qu'elle ne le permet pour le capitalisme. Elles relèvent de plusieurs ordres de causes.

- L'ignorance très largement partagée des effets d'un irrespect des équilibres écologiques, sous tous les cieux. Cette ignorance relève en partie de l'absence de recul expérimental permettant des analyses scientifiques sur les effets des politiques d'exploitation intensive des ressources naturelles ou de détournement des fleuves, par exemple.

- Il faut également noter, comme des camarades l'ont fait, tout en refusant une approche anachronique, le rôle paradoxal et négatif de l'anticapitalisme au sein de courants se revendiquant du marxisme, dont nous-mêmes à une certaine époque¹⁷⁰⁸ : outre un mépris sectaire envers les courants écolo qui ont joué un rôle d'éclaireur à saluer, il faut prendre conscience que le marxisme pouvait être porteur du volontarisme des projets d'irrigation et de planification insoutenables, permis par l'appropriation sociale des terres et des ressources s'émancipant de tout critère de profit marchand et de son court-termisme.

- La caricature de ce volontarisme a basculé vers l'aberration du lyssenkisme (même s'il s'avère que certaines hypothèses lamarkienne sont fondées) supposant qu'un environnement progressiste est en mesure de s'affranchir de tout déterminisme naturel. Avec la subordination de tous les domaines de la société à la dictature du parti dans la phase stalinienne, cela s'est accompagné de l'affirmation relativiste d'une « science prolétarienne » distincte et supérieure de la « science bourgeoise » et capable de décupler la production agricole par ses mutations. Cette approche a été critiquée par les marxistes antistaliniens défenseurs de la « science » tout court.

- Enfin, la répression stalinienne et les rapports d'oppression bureaucratiques ont déresponsabilisé les travailleurs de tous genres – ce

qui, dans le cas de l'agriculture a signifié se priver des savoirs paysans particulièrement essentiels, aggravant les méfaits d'une défiance des marxistes bolcheviks envers la paysannerie¹⁷⁰⁹.

Mais il est intéressant de souligner qu'en partie pendant et surtout après la phase stalinienne, la recherche et la science ont été protégées du bureaucratisme en bénéficiant de ressources considérables – notamment dans l'éducation, en amont. Khrouchtchev escomptait en 1956 « dépasser » le capitalisme d'ici 1980 sur tous les terrains, non sans succès dans la compétition scientifique, sportive, artistique avec le capitalisme.

Cela n'a pas supprimé l'absence de libertés individuelles et collectives dans les rapports de production nourrissant le conservatisme bureaucratique. Là est la cause fondamentale – et non pas la logique du profit – d'un obstacle absolu pour passer d'une croissance (très rapide) extensive à une phase de production économe en ressources humaines et naturelles : l'écart avec le capitalisme qui s'était restreint jusqu'aux années 1970, s'est considérablement creusé dans les années 1980, alors que commençaient à se déployer les attaques sociales de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, sous pression pour l'URSS de l'ultime course aux armements, et dans plusieurs pays d'Europe de l'Est d'un endettement extérieur¹⁷¹⁰.

C'est face à leur crise que se révèle le mieux la différence d'anatomie de ces sociétés. Dans le « socialisme réel », la monnaie ne fonctionnait pas « de façon active » comme le disait l'économiste polonais W. Brus, les entreprises n'étaient pas soumises à « une contrainte budgétaire dure », comme le formulait l'économiste hongrois Kornai ; les prix étaient « administrés » en fonction des objectifs de besoins à satisfaire même s'ils étaient déterminés par le parti-État, non démocratiquement. Ces prix ne reflétaient ni les coûts (mal ou pas évalués), ni la demande : et c'est ce que les réformes marchandes des années 1960 cherchaient en partie à remettre en cause dans le secteur des biens de consommation – produisant des protestations sociales.

Les rapports de propriété (juridiques et réels) n'étaient pas basés sur une « propriété d'État », contrairement à ce qu'on dit fréquemment : l'État, les membres de l'appareil, n'étaient pas actionnaires, ni dotés du « droit » de vendre les entreprises ou de les mettre en faillite – encore moins de les transmettre. Et c'est pourquoi, la condition d'existence d'une réelle marchandisation et de rapports marchands (l'absence de lien social direct) évoquée par Marx n'était justement pas réalisée, même s'il existait des

catégories économiques marchandes partielles (prix, certains marchés) et utilisation partielle de monnaie – sans pouvoir d’achat de biens de production et sans que la monnaie fonctionne comme capital, accumulable. Il régnait une prédominance d’évaluations et protections sociales en nature combinant extrême protection et stabilité sociales et rapports de domination bureaucratiques.

On peut mettre en évidence, dans les diverses phases et expériences, ces rapports sociaux, les conflits, les contradictions et crises qu’ils induisaient ainsi que leur mode de gestion – au nom du socialisme et des travailleurs (Samary, 1992). Il s’agissait d’une « économie politique » ayant ses contraintes propres, dans le cadre de ce que Michael Lebowicz appelle le « contrat social » (Lebowicz, 2012) – aliéné et imposé par le parti : il intégrait notamment une radicale stabilité de l’emploi et de l’accès constitutionnel aux biens de base. Les conflits du « socialisme réel » exprimaient l’insatisfaction dans la production de valeurs d’usage et dans les rapports sociaux et de domination spécifiques, tant au plan national que dans les rapports entre « pays frères » : explosions des conseils ouvriers de Pologne et de Hongrie en 1956¹⁷¹¹, et ceux de Tchécoslovaquie à l’ombre du Printemps de Prague en 1968¹⁷¹², ou encore la lutte contre « la bourgeoisie rouge » de Yougoslavie en 1968 et pour une « autogestion de bas en haut » du juin 1968 yougoslave¹⁷¹³ – ou encore le programme d’une « république autogérée » à tous les niveaux, en Pologne¹⁷¹⁴.

Tant que le « contrat social » (les bases de légitimation du pouvoir) se maintenait, les crises n’ont jamais été des crises de surproduction de marchandises ou de profit. Elles étaient socio-politiques. La propriété juridique (des travailleurs) était préservée dans les réformes et conditionnait aussi les droits de gestion du parti-État au nom des travailleurs (donc leurs droits de « propriété réelle », comme les théoriciens libéraux le font remarquer à juste titre) : ils étaient dotés de privilèges de pouvoirs et de consommation, pas d’accumulation capitaliste.

D’où le grand écart entre ces aspirations et la restauration capitaliste réalisée dans l’opacité des « privatisations de masse » des années 1990, sans capital (car sans monnaie accumulée comme capital) : en Russie, on expliquait aux travailleurs, en leur distribuant gratuitement des bons (*vouchers*) donnant droit à des parts de « leurs » entreprises, qu’on leur « rendait » ce qui leur était dû.

Mais les résistances sociales à la restauration capitaliste ont été piégées de deux manières¹⁷¹⁵ : d’une part, les droits sociaux – dont celui de ne pas

être licenciable – ont été de fait ancrés sur l’entreprise. L’ultime phase du « socialisme réel » après le blocage des réformes partielles de marché (sans privatisations) dans les années 1970, a été marquée par le niveau maximum de protections et de « revenu social », hors « salaire » monétaire – soit sur la base des entreprises autogérées, soit distribué par les syndicats, comme en URSS. Logements, services de santé, de vacances, voire distribution de biens souvent introuvables dans les magasins étaient associés à l’emploi, stabilisant des comportements « corporatistes » d’entreprises. Cette réalité a rendu plus difficile l’expression de choix alternatifs des travailleurs et de défense de leurs intérêts à une échelle globale – en l’absence de syndicats, de partis ou de toute forme d’auto-organisation donnant une crédibilité à une telle alternative à cette échelle, politique. La difficulté des résistances ne doit en rien être assimilée à un rejet par les populations concernées des droits et valeurs prônées par ces systèmes. On perçoit au contraire massivement la nostalgie de ces valeurs et droits aujourd’hui (évidemment pas le regret du goulag et de la censure) : les luttes notamment les conseils ouvriers, exprimaient l’aspiration à une démocratie dans la vie quotidienne et le travail, l’espoir d’une amélioration des avantages sociaux – et non pas le chômage de masse et le creusement des inégalités avec la destruction des droits sociaux produits par vingt ans de restauration capitaliste. Elles voulaient la chute du Mur de Berlin – non pas l’érection de nouveaux murs créés par l’argent-roi.

Pour une planification écosocialiste autogestionnaire

La planification écosocialiste doit s’appuyer sur les aspirations populaires exprimées à l’échelle planétaire – et sur le plus haut niveau de savoirs accumulés par l’expérience et les sciences. Les enjeux écologiques, de même que la satisfaction des besoins considérés comme des droits à satisfaire pour tous et toutes (par différence avec ceux qui peuvent être choisis de façon décentralisée avec de l’argent comme pouvoir d’achat), imposent la primauté des jugements directs, donc portant d’abord sur les valeurs d’usage et les droits – permettant de reformuler les contraintes de coûts. On doit pouvoir se tromper, mais il faut au moins échapper à l’obscurantisme des rapports marchands capitalistes et du bureaucratisme dictatorial. Les financements de ce qui aura été considéré comme finalités à satisfaire doivent être assurés donc publics et transparents – contrôlables dans le cadre d’une démocratie radicale à inventer, de gestion des

« communs¹⁷¹⁶ ». On peut rejeter le pouvoir et le bureaucratisme des partis, de l'État, des experts et du marché – mais peut-on se passer d'institutions (pouvoirs publics, associations, observatoires d'experts et contre experts, partis...) au service des choix directs ? Ceux-ci doivent être éclairés par les confrontations et débats pluralistes, à l'échelle de gestion « efficace » (principe de subsidiarité) selon les besoins à satisfaire. La gestion collective des « communs » n'est pas condamnée à la « tragédie » et aux fausses alternatives étatistes ou privées – mais la détermination des règles adéquates acceptées par les collectifs directement concernés, fait partie de l'enjeu démocratique écosocialiste autogestionnaire¹⁷¹⁷.

Quel horizon de droits et de gestion – et de luttes ?

Comment assurer la reconversion des entreprises polluantes ou des productions inutiles ou non soutenables tout en assurant les droits sociaux et en premier lieu le droit au travail essentiel au projet socialiste ? Quels stimulants et mécanismes peuvent assurer sinon la convergence, au moins la compatibilité d'intérêts conflictuels – une fois remis en cause le règne du capital ?

Bien des réflexions en cours dans/contre le capitalisme indiquent des pistes de réponses¹⁷¹⁸ qui rejoignent celles liées aux principales impasses du « socialisme réel » : elles portent sur l'horizon borné des entreprises, qui laisse les grands choix macroéconomiques et de long terme à l'arbitraire du parti-État ou aux critères du marché capitaliste.

Dans le « grand débat » entre Che Guevara, Charles Bettelheim et Ernest Mandel à la fin des années 1960, si le Che et Mandel s'opposaient aux réformes marchandes pour leurs effets désagrégateurs¹⁷¹⁹, Ernest Mandel dépassait le faux dilemme planification centraliste ou « socialisme de marché », en étant inspiré par les débats de la gauche marxiste yougoslave à l'époque¹⁷²⁰. Il prônait des stimulants qui pouvaient être « matériels » mais adéquats aux finalités socialistes : donc poussant à l'association, à la réduction des rapports marchands et des inégalités, au partage des améliorations dans l'organisation du travail et non à la compétition marchande.

Les intellectuels de Praxis avançaient des propositions que l'on peut reprendre : ils réclamaient une « planification autogestionnaire » ; l'introduction de Chambres de l'autogestion (à côté des parlements et des chambres représentant les nations) à différents niveaux territoriaux (municipal, républicain, national – on pourrait ajouter européen...) pour préparer et contrôler les choix planifiés ; la mise en place de

« communautés d'intérêt autogestionnaires » associant travailleurs, usagers et représentants des pouvoirs publics par exemple pour la gestion des services publics – là aussi à différents niveaux territoriaux (éducation, santé, transports...) – outre les possibilités locales « d'échange direct de travail », sans monnaie¹⁷²¹.

Dans cette conception la « propriété sociale » n'était ni étatiste ni « de groupe » (au plan de l'entreprise seulement) ; le statut de salarié était aboli par le statut d'autogestionnaire associé aux droits sociaux, à différents niveaux, et selon diverses facettes des individus (producteurs/usagers/élus de tous genres) dans le cadre de la planification autogestionnaire.

On ne peut « tout régler » ici et par avance. Mais l'essentiel est que les droits associés au statut autogestionnaire s'appliquent évidemment dans tout emploi occupé mais ne lui soient pas attachés. L'emploi doit pouvoir être interrompu, soit en fonction de choix individuels, soit en fonction de reconversions nécessaires, justifiées selon des procédures et critères spécifiés. Les droits devraient être liés à un statut quel que soit l'emploi ou l'activité en cours : les travailleurs/citoyens autogestionnaires de tous genres sont responsables de l'organisation et des finalités de leur emploi particulier ou provisoire ; mais aussi de participer aux grands choix planifiés (à divers échelons). L'interdiction des licenciements doit signifier l'obligation de procédures collectives et acceptées pour les reconversions proposées, recouvrant de possibles périodes de formation ou d'autres activités, la prise en compte et le partage des tâches domestiques (la prise en charge des enfants et des personnes âgées pouvant être effectuée dans des cadres familiaux ou collectifs), le droit à la retraite et aux loisirs... La question d'un revenu de base garanti associé au statut autogestionnaire, à ses droits et devoirs, est une composante essentielle des débats nécessaires¹⁷²².

L'autogestion comme statut n'est pas seulement applicable aux petites entreprises et aux coopératives mais aussi aux grandes entreprises se dotant de modalités efficaces de fonctionnement (ateliers et collectifs de divers types). Les services publics autogérés peuvent être reliés aux fonds d'investissement *ad hoc* à différents niveaux territoriaux (selon les priorités et financements planifiés) et gérés par les « communautés d'intérêt » correspondantes (travailleurs/usagers de tous genres, et représentant·es des pouvoirs publics). Et la planification autogestionnaire doit pouvoir associer toutes les formes de propriété (individuelle, coopérative, publique autogérée) aux différents niveaux territoriaux et de

branche. De même que doivent être déterminés collectivement les critères de rémunération des tâches ingrates ou qualifiées, les écarts acceptables.

L'idée qu'on ne pourra mettre en œuvre de tels droits qu'après un changement radical de pouvoir est à la fois vraie et fausse :

- *Vraie*. Ces droits sont contradictoires au capitalisme. Toute illusion ou sous-estimation des résistances qu'opposera la classe dominante à la remise en cause de ses privilèges et institutions de pouvoirs serait suicidaire. Les risques d'enlisement des coopératives autogérées et autres formes de résistances au capitalisme sont considérables s'il n'y a pas extension et remise en cause de l'environnement capitaliste ; de même sont illusoires les îlots « d'économie solidaire » qui laisseraient subsister les ravages de l'océan capitaliste.

- *Fausse*. L'attente du Grand Soir est également suicidaire : les « écoles du communisme » dans/contre le système sont indispensables à la consolidation des victoires de demain – outre le fait que la crédibilité d'une alternative socialiste mobilisatrice implique qu'elle ait été partiellement appliquée¹⁷²³. La mise en avant de critères alternatifs et de droits opposables à ceux du capital et l'expérimentation partielle de ces alternatives sont essentielles pour modifier les rapports de force, constituer un bloc hégémonique alternatif préparant les ruptures¹⁷²⁴.

Mais la réalité de la crise environnementale impose de rejeter tout renvoi aux « lendemains qui chantent » de la sensibilisation à ces enjeux et des luttes par tous les moyens, à tous les niveaux possibles, contre la destruction de l'environnement planétaire.

Un « programme de transition » actualisé doit établir un pont entre réformes et exigences de remettre en cause le système pour consolider et étendre les acquis. Il faut pouvoir mettre en avant des projets perçus comme urgents et légitimes au plan social et écologique, potentiellement contradictoires avec le droit existant, en combinant auto-organisation, luttes parlementaires et extraparlémentaires. Les Manifestes mondiaux ou les actions locales mobilisant des populations directement concernées en défense de « communs », comme l'eau contre les FMN comme Véolia, combinent dimensions sociales et écologiques.

Ce n'est pas la « propriété privée » qu'il faut remettre en cause dans ces luttes mais le rapport d'exploitation et l'argent-roi de la propriété capitaliste : la propriété privée du petit producteur ou entrepreneur individuel n'exploite personne. L'importance mondiale des réseaux indigènes et paysans dans Via Campesina et les dimensions écologiques,

sociales, anti-impérialistes et religieuses des résistances contre l'appropriation des ressources naturelles par les grandes firmes agro-exportatrices, ne devraient plus être à démontrer. On ne peut ignorer non plus les traditions ancestrales d'attachement paysan à la terre comme « communs » ou à des formes coopératives collectives volontaires¹⁷²⁵. Les différenciations sociales traversent aussi les « entrepreneurs indépendants », souvent sous-prolétariés. L'exploitation capitaliste est directe (rapports salariaux) et de plus en plus également indirecte : rapports de domination subis par les petits paysans, artisans, travailleurs indépendants et précaires souvent des femmes, sous-traitants sans protections... Les luttes anticapitalistes, devraient chercher à associer de façon solidaire ces populations précarisées ou dotées d'un emploi, en préfigurant des projets de planification autogestionnaires liés à de grands choix collectifs.

La mondialisation de la crise capitaliste et environnementale, impose l'articulation des résistances du local au planétaire, dans une optique solidaire antixénophobe. Le relais continental – pour nous, Européen – donne(ra) aux luttes nationales cohérence et crédibilité écologique et sociale. Il faut aussi se battre pour une nouvelle architecture de droits universels et d'institutions thématiques de nations unies à l'échelle planétaire pour protéger le patrimoine – naturel ou produit – de l'humanité contre ses prédateurs.

mai 2013

Source

Contribution aux Journées d'étude de la Gauche anticapitaliste : « L'écossocialisme, projet socialiste du 21^e siècle », mai 2013.

Pour en savoir plus

Artous, Antoine (coord.) (2011), *Pour le droit à l'emploi*, Paris, Syllepse.

Garrouste, Laurent (2011), « Droit à l'emploi et écologie », dans Antoine Artous (coord.) (2011), *Pour le droit à l'emploi*, Paris, Syllepse.

Hardin, Garrett (1968), « The tragedy of commons », *Science*.

Johsua, Isaac (2013), *La révolution selon Karl Marx*. Lausanne, Page Deux.

Le Crosnier, Hervé, « Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs », *ESSF*, article 29444.

Lebowicz, Michael (2012), *The Contradictions of « Real Socialism » : The Conductor and the Conducted*, New York, Monthly Review Press.

Löwy, Michael (2005), *Sociologie et religions*, Paris, PUF.

Tanuro, Daniel, « À l'ordre du jour : la relance... de la destruction sociale et écologique ! », *ESSF*, article 25315.

Samary, Catherine, « En défense du communisme », *ESSF*, article 27840.

Samary, Catherine (1988), *Plan, marché et démocratie, l'expérience des pays dits socialistes*, Amsterdam, Institut international de recherche et de formation, *Cahiers d'étude et de recherches*, n° 7-8.

1703. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

1704. Lire les différentes notions de « valeur », l'indicateur de croissance (le PIB) utilisé par le système, et les commentaires du « rapport Stiglitz » sur ce PIB et les propositions de « PIB Vert » exprimées par Jean-Marie Harribey en 2010, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/stiglitz.pdf>.

1705. [[> Lutte pour les communs dans les Balkans \(La\)](#)].

1706. <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2013/06/22/la-gauche-et-la-productivite/>.

1707. Voir Hardin (1968). Sur les « communs », lire Le Crosnier (ESSF, article 29444).

1708. Voir Tanuro, Löwy et les résolutions de la 4^e Internationale.

1709. Je partage la critique exprimée par Isaac Johsua (2013) sur ce plan.

1710. On peut trouver sur mon site (csamary.free.fr) des mises en perspective et analyses concrètes du tournant des années 1980 et de la restauration capitaliste.

1711. [[> Conseils ouvriers à Budapest](#)]

1712. [[> Printemps de Prague](#)].

1713. [[> Loi sur le travail associé \(La\)](#)]

1714. [[> République autogérée](#)].

1715. En se concentrant ici sur l'Europe de l'Est. Il faudrait traiter le cas de la Chine avec ses différences.

1716. [[> Appropriation sociale, autogestion, commun](#)].

1717. Outre Crosnier (note 4), écouter la vidéoconférence de Pierre Dardot : « La construction du commun », www.dailymotion.com/video/x1y3znj_entretien-avec-pierre-dardot-et-christian-laval_webcam.

1718. Je m'appuie notamment sur le recueil coordonné par Antoine Artous (2011), et en particulier sur les textes de Laurent Garrouste.

1719. Dans son ouvrage cité en note 7, Issac Johsua ignore ces aspects du « Grand débat ». Les marxistes yougoslaves de la revue Praxis qui organisait les rencontres internationales de la gauche alternative dans l'île de Korcula, critiquaient le « socialisme de marché » (1965-1971) : celui-ci attribuait au marché et aux banques la tâche de coordination entre entreprises autogérées dont les droits accrus étaient enfermés dans l'horizon de l'entreprise.

1720. Il n'est pas possible ici d'explicitier l'évolution puis la crise du système yougoslave. On peut trouver de nombreux articles à ce sujet sur mon site csamary.free.fr et ESSF.

1721. [[> Ce n'est pas seulement un printemps](#)].

1722. [[> Déclaration des droits sociaux](#)].

1723. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1724. [[> Processus \(À propos du concept de\)](#)].

1725. Marx s'intéressait au Mir paysan en Russie, tradition collective étudiée en critique des défiances bolcheviques puis de la collectivisation forcée stalinienne par Moshe Lewin et Teodor

Shanin. Sur les approches marxistes concernant les luttes paysannes à portée « communiste », voir Löwy (2005) et Samary (*ESSF*, article 27840).

Écologie et socialisme : travail, production et valeur

Jean-Marie Harribey

La longue quête (conquête) de l'émancipation humaine, qui s'est depuis deux siècles incarnée dans le projet d'un socialisme autogestionnaire, croise désormais l'ambition d'insérer l'activité humaine dans une biosphère terrestre préservée de toute dégradation irréversible. Nous savions que le socialisme sans la démocratie ne pouvait exister véritablement. Nous apprenons aujourd'hui que le socialisme sans l'écologie serait un échec.

Pour le dire autrement, changer les rapports de production ne peut plus aller sans changer la production elle-même, c'est-à-dire ce que le marxisme a appelé les forces productives, qu'on ne peut développer à l'infini. De la même façon, vouloir protéger l'environnement en acceptant la dégradation sociale et la montée des inégalités dans le monde conduirait à une impasse. La mise en cohérence des aspirations sociales et des contraintes écologiques est donc devenue un impératif auquel le capitalisme est incapable de répondre parce que sa logique de marchandisation et d'accumulation le pousse à sacrifier les humains et la nature sur l'autel du profit.

Parmi les conditions pour réussir cette articulation entre le social et l'écologie, figurent la définition de la place du travail, en tant qu'activité humaine tendue vers la production de biens et services propres à satisfaire des besoins, et la redéfinition de la richesse hors du cadre exclusif de la valeur marchande qu'impose le capitalisme. À la charnière de ces deux questions se trouve la construction démocratique d'un mode de développement qualitatif, soutenable au sens propre du terme (Harribey, 1997 ; 2009a). Or, il n'existe pas encore aujourd'hui un consensus, ou du moins un accord majoritaire, parmi les forces sociales aspirant au changement de paradigme productif, sur cette problématique, et cela même au sein des courants théoriques et politiques se réclamant d'une gauche anticapitaliste et antiproduktiviste.

Essayons de faire le point sur quelques-uns des obstacles qui se dressent devant une telle avancée. Nous les regroupons ici autour de l'ambivalence du travail et de la dualité richesse/valeur. Nous verrons qu'il s'agit peut-être d'une seule et même question, centrale pour sortir de la crise globale imposée par le capitalisme (Attac, 2009)¹⁷²⁶.

L'ambivalence et la dialectique du travail

L'homme répartit son temps de vie éveillée entre la production de ses moyens de subsistance et d'autres activités sociales, culturelles, ludiques, relationnelles. Si l'on appelle travail la fraction de son activité consacrée à la production, cette catégorie peut être considérée comme anthropologique, quelle que soit sa forme sociale et historique. C'est le procès de travail en général analysé par Karl Marx par opposition au procès de travail capitaliste. Le travail sous sa forme moderne du salariat a été apporté par le capitalisme industriel et, devenu la forme dominante de l'activité nécessaire, il est une catégorie historique. Bien qu'il ait pris ses distances avec la vision marxiste, nous interprétons ainsi ce que dit André Gorz (1991 : 113) : « Le *moderne* [souligné par nous] concept de travail représente [...] une catégorie socio-historique, non une catégorie anthropologique. » En effet, ce travail-là a été inventé par le capitalisme à partir du moment où l'activité productive a cessé d'être privée et soumise aux nécessités naturelles. En même temps que le travail salarié, le capitalisme instaure cette activité productive coupée des capacités d'expression, de décision, de maîtrise des individus sur elle, de même qu'il impose des représentations de ce travail et lui confère l'exclusivité de pouvoir décerner une identité sociale. Pour cela, la nécessité de produire toujours plus a été inventée, mais pas la nécessité de produire. En distinguant l'activité productive elle-même et le rapport social dans lequel elle s'exerce, nous nous éloignons d'Hannah Arendt (1961) et nous rejoignons plutôt Karl Polanyi (1983) pour qui le capitalisme a inventé le marché du travail et non le travail : le fait de considérer le travail comme une marchandise est une fiction qui a permis justement d'organiser le marché du travail.

La critique radicale de la marchandise et de son fétichisme, par laquelle Marx ouvre *Le Capital*, contient, en germe, la critique antiproductiviste qui naîtra véritablement un siècle plus tard. L'aliénation à la marchandise fétichisée, à l'argent, prend corps dans la séparation du producteur du produit de son travail et dans la séparation de l'être humain de sa vie : la

reconnaissance sociale est alors exclusivement médiatisée par l'accès à la marchandise fétiche. À l'inverse, la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, irréductibles l'une à l'autre, ouvre un espace théorique et politique pour fonder la prééminence future de la première sur la seconde.

Anselm Jappe a radicalisé la critique du travail en soi pour en faire la face inversée du capital (2003). À ses yeux, la critique de la marchandise ne peut se faire sans la critique du travail. Mais ne court-on pas le risque de réduire le travail en général au travail dont la forme est dialectiquement liée au capital ? Une difficulté du même ordre se retrouve lorsqu'on veut interpréter la crise du capitalisme contemporain. Est-elle une crise classique de sur-accumulation et de surproduction ? Ou est-elle une crise qui va toucher non seulement la réalisation de la valeur mais aussi la production de celle-ci puisque le capital met en danger les conditions mêmes de la reproduction de la vie ?

La distinction entre procès de production capitaliste (de travail productif de capital) et procès de production en général (de travail productif en général) est permanente chez Marx et elle s'oppose à notre sens au refus de Moishe Postone d'attribuer au travail une quelconque dimension anthropologique. Position extrême que celui-ci est obligé de plus ou moins abandonner pour dire que « le socialisme permettrait donc de nouveaux modes de travail et d'activités individuels, plus riches et plus satisfaisants, et une relation nouvelle du travail aux autres domaines de la vie », et que « le travail, libéré de son rôle social historiquement spécifique, [se transforme] de telle manière qu'il enrichisse les hommes au lieu de les appauvrir » (Postone, 2009 : 545).

De cette discussion théorique découle un choix entre deux options qui pourraient bien être les deux termes d'une alternative pour aller vers l'émancipation des travailleurs : faut-il verser un revenu d'existence ou réduire le temps de travail de tous, c'est-à-dire faut-il se satisfaire de l'exclusion d'une partie de la population de l'une des sphères de la vie sociale, celle du travail, ou bien faut-il partager celui-ci, et ce d'autant plus qu'il reste contraint ? On connaît le revirement d'André Gorz sur cette question (Gorz, 1994, 2005). Nous continuons de penser que le versement d'un revenu d'existence ne pourrait provenir que d'une fraction du revenu global engendré par le travail social. Il ne viendrait pas d'un ailleurs, ni ne serait prélevé sur un stock accumulé, car tout revenu est un flux courant. C'est en ce sens que le dépassement du salariat ne viendra pas de la

distribution de revenus dont on se demande bien où et par qui ils seraient engendrés, mais il viendra surtout de la diminution du temps de travail soumis à une logique d'accumulation et donc source d'hétéronomie et d'aliénation pour le travailleur. La substitution du revenu d'existence au partage du travail est fondée sur une illusion d'optique. On peut justifier, politiquement et philosophiquement, la garantie d'un revenu décent à tout individu, mais on ne peut l'asseoir sur l'idée que le travail social – qu'il soit manuel ou intellectuel ne change rien à l'affaire¹⁷²⁷ – ne serait plus à l'origine de tout revenu monétaire distribué dans la société. Ce serait réintroduire le mythe de la fécondité (en termes de valeur économique) des machines, du capital, de la finance.

Depuis une vingtaine d'années, quelques économistes critiques avancent l'idée que la réduction du temps de travail est une manière d'utiliser les gains de productivité afin de vaincre le chômage sans recourir à une croissance économique démesurée et, simultanément, d'engager la société vers une autre conception du bien-être, en somme d'articuler le social et l'écologie (Husson, 1996 ; Harribey, 1997 ; Coutrot et Husson, 2001). Dans ce cadre, un plein-emploi de qualité, permis notamment par une réduction des inégalités des revenus, est concevable. Au contraire, la question du plein-emploi en tant qu'objectif n'entre pas dans les schémas de pensée de beaucoup de théoriciens de la décroissance. L'idéologie de la « fin du travail », qui fit des ravages durant la décennie 1990, au moment où le chômage explosait partout, reste peu ou prou présente chez eux (Ariès, 2007a : 6, 15). Ils adhèrent parfois à l'idée de réduire le temps de travail, sans se rendre compte que cette réduction est permise par l'amélioration de la productivité¹⁷²⁸. Plus grave, le « travailler plus pour gagner plus » de Sarkozy est fondé sur la confusion entre productivité du travail par tête et productivité horaire. En effet, travailler davantage permet de produire davantage, pour une productivité horaire et un nombre d'emplois donnés. Mais, d'une part, l'augmentation de la quantité de travail peut venir de la hausse de la durée individuelle du travail (c'est le projet du patronat et de la droite européenne) ou bien de la hausse du nombre de travailleurs (si, par exemple, le chômage diminue)¹⁷²⁹, d'autre part, on peut concevoir un maintien, voire une hausse de la productivité horaire, tout en réduisant la productivité individuelle.

Ce n'est pas sacraliser le travail que de situer l'origine de toute valeur monétaire créée et distribuable dans le travail. Encore une incompréhension majeure de la plupart de ceux qui ont adopté la

proposition du revenu d'existence et qui continuent de propager l'idée qu'un revenu monétaire distribué à ceux qui n'ont pas d'emploi (salarié ou non) pourrait jaillir d'une autre source que le travail social. Ariès interprète notre opposition à ce non-sens comme une adhésion à « l'obligation de travailler » ou au « mythe du travail libérateur » (Ariès 2007b : 213, 343). Non, c'est tout simplement la critique radicale de l'imaginaire bourgeois autour de la fécondité du capital, largement répandu jusque chez les penseurs affichant une posture critique, mais qui persévèrent à penser que « le travail est de moins en moins la source principale du profit » ou que la valeur jaillit de l'« économie immatérielle » sans travail ou de la spéculation (Ariès, 2007a : 13, 72). C'est également la critique de la croyance qu'il est possible de distribuer un revenu « préalablement » au travail collectif, laquelle croyance confond les notions de flux et de stock, ou bien de revenu et de patrimoine : « Nous proposons [...] de reconnaître un droit à un revenu d'existence véritable contrepartie de la reconnaissance du droit de chacun à l'existence puisque nous héritons tous de la civilisation¹⁷³⁰ », dit Ariès (2007b : 201, 356). Or, aucun revenu monétaire ne provient d'un prélèvement sur le patrimoine, car tous les revenus monétaires sont engendrés par l'activité courante. André Gorz, pourtant rallié à l'idée de « revenu social à vie », prend soin de préciser que celui-ci est « assuré à chacun en échange de vingt mille heures de travail socialement utile que chaque citoyen serait libre de répartir en autant de fractions qu'il le désire, de façon continue ou discontinue, dans un seul ou dans une multiplicité de domaines d'activité » (Gorz, 2005 : 104 ; Gorz, 1980 : 177-178). La question de la validation sociale du travail reste donc essentielle¹⁷³¹.

La dualité richesse/valeur

Tout ce que compte l'économie comme sommités académiques se penche au chevet de la richesse et de la mesure de celle-ci. Rapports de la Banque mondiale, de l'OCDE (2009), du Conseil économique, social et environnemental (CESE, 2009) et, dernier en date, de la commission Stiglitz (2009) se succèdent à un rythme effréné. La société civile n'est pas en reste puisque les recherches indépendantes pour construire de nouveaux indicateurs se multiplient dans le monde, et, en France, le Forum pour d'autres indicateurs de richesse (2009), dans le sillage des travaux de Dominique Méda (1999) et de Patrick Viveret (2003), force les portes des cercles officiels. Mais, la plupart de ces tentatives sont menées sur la base

d'une négation de l'économie politique et de la critique marxienne de celle-ci, et bien que se situant le plus souvent dans une perspective sociale et écologique, elles sont de faible portée (Harribey, 2008a). On peut répertorier deux séries de failles : sur la distinction entre richesse et valeur et sur leur mesure.

Depuis que la crise écologique est avérée, un certain nombre de publications ont accrédité l'idée que son origine profonde se trouverait dans une conception erronée de la richesse qui nous viendrait de l'économie politique. Au contraire, la thèse que nous soutenons est que la conception de la richesse qui prévaut aujourd'hui n'est pas imputable à l'économie politique classique mais au système économique dont la raison d'être est de produire de la valeur pour le capital, et qui trouve dans la théorie économique néoclassique la caution idéologique dont il a besoin pour imposer sa légitimité. En effet, la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange est fondatrice de l'économie politique et fut récusée ensuite par la théorie néoclassique. Le premier concept définit la richesse, le second désigne la forme que revêt la valeur qui, dans le cadre du capitalisme, va grossir le capital. Cette distinction dont l'intuition remonte à Aristote est pour nous, qui nous positionnons de manière critique, cruciale à plus d'un titre.

Elle permet de considérer que la valeur d'usage est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la valeur d'échange. Ainsi se trouve posée, dès l'Antiquité, et réaffirmée par Smith, Ricardo et Marx, l'irréductibilité de l'une à l'autre. C'est ce qui permettra à Marx de dire que les deux sources de la richesse (et non de la valeur) sont la terre et le travail. Radicalement contraire est l'affirmation, qui courra de Say jusqu'aux néoclassiques, selon laquelle il y a identité entre utilité et valeur, c'est-à-dire que l'une est la condition nécessaire et suffisante de l'autre et réciproquement. On ne peut plus tergiverser et renvoyer dos à dos l'économie politique (la critique de Marx incluse) et la théorie néoclassique : il est parfaitement possible de trancher entre les deux visions. Il suffit d'un contre-exemple et l'affaire est jouée : le lait bu par le nourrisson au sein de sa mère a une valeur d'usage mais n'a pas de valeur d'échange. Le champ de la richesse ne se réduit donc pas à celui de la valeur. Et, les multiples bienfaits fournis par la nature ressortissent à la même distinction : la lumière du soleil n'a pas de valeur d'échange. Cela, nous le devons à l'économie politique.

La distinction entre richesse et valeur laisse possible la création et l'extension d'un espace pour la richesse non marchande – quoique monétaire – et même pour la richesse non monétaire. Ainsi, trop de critiques sommaires du PIB oublient que celui-ci contient le produit non marchand qui est offert par les administrations publiques et dont le paiement est socialisé grâce à l'impôt. Inversement, si l'on monétisait certaines activités humaines actuellement non monétaires, comme le travail domestique ou le travail bénévole dans les associations, toutes choses égales par ailleurs, la richesse en termes de valeurs d'usage et le bien-être resteraient les mêmes, tandis que le PIB s'en trouverait accru. Cela montre bien le caractère conventionnel et donc arbitraire du périmètre des activités monétaires recensées dans le PIB, mais cela n'a strictement rien à voir avec une prétendue faille de l'économie politique.

Un contresens très fréquent, et sans doute source de plusieurs autres, porte sur le travail productif. *A contrario* de maintes affirmations, il faut dire qu'il n'y a pas de travail productif en soi. Le travail productif se définit en regard du rapport social en vigueur : productif de valeur pour le capital ou bien productif de valeur monétaire non marchande ou bien productif de simple valeur d'usage. Malheureusement, toute une tradition marxiste, postérieure à Marx, a véhiculé des conceptions totalement erronées sur le caractère productif du travail, attaché à la seule production matérielle, ou bien sur le caractère improductif des travailleurs des services non marchands. Nous avons montré à quelles contradictions ces restrictions menaient et comment asseoir logiquement le caractère productif de valeur d'usage et de valeur monétaire non marchande du produit du travail effectué dans la sphère non marchande (Harribey, 2004b ; 2008b). Contradictions dont n'est pas à l'abri un théoricien aussi éminent et critique qu'André Gorz qui perpétue cette croyance aux « faux frais dont le financement doit provenir des prélèvements sur la survaleur produite par l'industrie » et qui confond le fait que les gains de productivité soient généralement plus faibles dans les services, marchands ou non, particulièrement les services aux personnes, que dans l'industrie avec le caractère productif du travail (Gorz, 2005 : 127, 149).

Combien d'ouvrages et d'articles confondent le sens économique que l'on trouve dans la théorie dite de la « valeur-travail » et le sens philosophico-politique – et donc normatif – qui est sous-jacent à la « valeur travail » (sans trait d'union cette fois-ci) ! La théorie de la « valeur-travail » est la seule théorie susceptible de décrypter l'exploitation

de la force de travail. Et nous n'avons qu'elle pour dissoudre, entre autres, les propositions absurdes de financement macroéconomique des retraites par la capitalisation. Qu'on se le dise une bonne fois pour toutes : le capital est stérile en termes de valeur.

Économiquement parlant, la notion de « valeur du travail » n'a aucun sens car elle entretient la confusion entre le salaire (valeur que reçoit le travailleur, dite « valeur de la force de travail ») et la valeur de la marchandise produite par la force de travail. Entre les deux, il y a la plus-value capitaliste.

De ce non-sens sur « valeur du travail », il n'y a qu'un pas pour glisser vers le registre normatif quand on parle à gauche et aussi à droite de « valeur travail ». On comprend facilement quel intérêt avait Nicolas Sarkozy de prôner l'idéologie du mérite à la place de la solidarité et l'augmentation du temps de travail pour gagner davantage. Mais pourquoi autant de confusions et d'atermoiements de la part d'une certaine gauche ? Au cours des deux dernières décennies, il était de bon ton de jeter aux orties les fondamentaux de la critique de l'économie capitaliste, sous prétexte « d'échec du marxisme » ou d'« économisme ». Or, la critique du rapport social salarial reste entière : la force de travail manuelle et intellectuelle, répétons-le, est seule productrice de valeur économique. Et cette force de travail est exploitée et aliénée, de plus en plus à l'époque du néolibéralisme, d'où l'extraordinaire enrichissement des riches, via les revenus financiers. Au lieu de cela, quel bric-à-brac idéologique nous a servi l'orthodoxie ayant gagné les rivages de la gauche ? En vrac : le travail n'est plus la source de la valeur (économique) et, sur cette base prétendument objective, sa « valeur » disparaît, entendue au sens économique et philosophique. Dans ces conditions, l'objectif du plein-emploi devient une vieille lune.

Agir pour le plein-emploi à l'encontre du mythe de la « fin du travail » n'équivaut pas à sacraliser le travail ni, pire, à ne voir dans le travail productif de marchandises que l'unique source de richesse, de bien-être et d'épanouissement de soi. C'est la raison pour laquelle, la réduction du temps de travail peut être le moyen de rapprocher des problématiques au départ différentes. Le temps de travail est, depuis deux siècles, l'un des principaux enjeux de la lutte des classes pour le partage du produit du travail. À l'ère du chômage de masse et de la crise écologique, il faut accepter une modération de la productivité par tête et utiliser tout gain de productivité horaire pour le répartir sur tous : travailler plus n'est

admissible que si cela signifie travailler tous, pour ceux qui le peuvent et le veulent, mais chacun de moins en moins. Deux écueils, miroirs l'un de l'autre, sont donc à éviter. Celui de croire (à gauche) que le travail n'est plus le centre où se nouent les rapports de classes et la socialité. Et celui de prôner (à droite et parfois à gauche) la « valorisation du travail » tout en le précarisant. L'émancipation humaine sera fonction de la distance prise par rapport au travail contraint grâce à la RTT et non d'un retour à l'esprit bourgeois fondateur du capitalisme.

On pourra alors enfin ouvrir une voie vers un modèle de développement non productiviste. C'est à partir du moment où l'on fait en sorte qu'il n'y ait plus de « surnuméraires » sur le bord du chemin que l'on peut sérieusement repenser les finalités du travail et de la production, et, au-delà, les finalités de l'activité humaine.

Ainsi, les malentendus au sujet de la théorie dite de la « valeur-travail » pourront commencer à être gommés : il serait paradoxal qu'une théorie qui fut pensée dès son origine pour être une théorie critique des rapports sociaux soit récusée au nom d'un anti-économisme (Harribey, 2008c).

Nombre de malentendus ou de nouveaux contresens sur la mesure de la richesse découlent des précédents. La commission Stiglitz et le CESE entretiennent une ambiguïté sur le loisir en regrettant que le PIB ne tienne « aucun compte du “loisir”, c'est-à-dire des activités non monétarisées » (CESE, 2009 : 9 et 62)¹⁷³². Et, bien que rien ne serait changé, avec cet ajout, en termes de bien-être (de valeurs d'usage), Jean Gadrey semble aller dans le même sens :

Une autre recommandation est de prendre en compte à titre expérimental le travail bénévole et domestique. On peut l'estimer en temps, ce qui ne serait déjà pas mal, mais on peut aussi trouver des conventions pour lui donner une valeur monétaire. Intégré au PIB, cela réduirait l'écart entre les États-Unis et la France par exemple (Gadrey, 2009a)¹⁷³³.

Parmi les discussions au sein du courant écologiste, celle concernant l'évolution souhaitable du PIB reste vive. D'une part, l'amélioration de la qualité de la production pourrait bien se traduire par une augmentation du PIB, celui-ci étant un indicateur monétaire, parce qu'il faudra davantage de travail global pour produire¹⁷³⁴. D'autre part, la réduction des inégalités passera par l'accès de tous à des services non marchands de qualité, notamment l'éducation et les services de santé. Certes, l'empreinte écologique de l'éducation, de la santé publique, des transports collectifs, etc., n'est pas nulle, mais si la décroissance de la production et de la

consommation ou même leur plafonnement à court terme s'appliquaient à ce type d'activités, on condamnerait les pauvres à devenir encore plus pauvres. L'amélioration de la qualité des services non marchands impliquera pendant longtemps une augmentation des moyens mis en œuvre et non une réduction, vu l'état de délabrement dans lequel les aura laissés le capitalisme¹⁷³⁵.

Une conclusion provisoire peut alors être formulée : le dépassement du capitalisme impliquera aussi bien la transformation des rapports sociaux que l'émergence d'un nouveau modèle de développement pour l'humanité. Dans cette perspective, l'élargissement de la sphère non marchande et la préservation du caractère inaliénable des biens communs, qui signifient une socialisation croissante de la richesse, l'utilisation des gains de productivité pour réduire le temps de travail et les inégalités, et la soumission de tous les choix importants à des processus démocratiques peuvent être des chemins vers lesquels convergent les préoccupations sociales et écologistes. En termes théoriques, cela suppose le relâchement de l'emprise de la loi de la valeur imposée par le capital qui ne reconnaît pas d'autre richesse que celle qu'il peut s'approprier et accumuler. En termes politiques, cela suppose de renouer avec la plus vieille aspiration du mouvement ouvrier, l'autogestion.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Arendt, Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Ariès, Paul (2007a), *Le mésusage : Essai sur l'hypercapitalisme*, Lyon, Parangon.
- Ariès, Paul (2007b), *La décroissance : Un nouveau projet politique*, Lyon, Golias.
- Attac (Jean-Marie Harribey et Dominique Plihon, dir.) (2009), *Sortir de la crise globale, Vers un monde solidaire et écologique*, Paris, La Découverte.
- CESE (2009), « Les indicateurs de développement durable et l'empreinte écologique », rapport de P. Le Clézio, www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/2-3based/frame_rech_avis.htm.
- Commission Stiglitz (2009), www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm.
- Coutrot, Thomas et Michel Husson (2001), *Avenue du plein-emploi*, Paris, Mille et une nuits.
- Gadrey, Jean (2009a), « Tout convertir en monnaie est un rêve d'économiste », *Terraeco*, 15 juin.
- Gadrey, Jean (2009b), « La prospérité sans la croissance : vivre mieux avec moins ou avec plus ? », <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>.
- Gadrey, Jean (2009c), « Un futur désirable sans croissance est possible, mais il faut réduire fortement les inégalités », *Entropia*, « L'effondrement : et après ? », n° 7, automne.
- Gorz, André (1980), *Adieux au prolétariat, Au-delà du socialisme*, Paris, Galilée.
- Gorz, André (1991), *Capitalisme, socialisme, écologie, désorientations, orientations*, Paris, Galilée.
- Gorz, André (1994), « Revenu minimum et citoyenneté », *Futuribles*, n° 184,

février.

André Gorz (2003), *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, Paris, Galilée, 2003.

Gorz, André (2005), « Richesse sans valeur, valeur sans richesse », *Ecologica*, Paris, Galilée.

Harribey, Jean-Marie (1997), *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.

Harribey, Jean-Marie (2004a), « Le cognitivisme, nouvelle société ou impasse théorique et politique ? », *Actuel Marx*, n° 36, septembre.

Harribey, Jean-Marie (2004b), « Le travail productif dans les services non marchands : un enjeu théorique et politique », *Économie appliquée, An International Journal of Economic Analysis*, t. 57, n° 4, décembre.

Harribey, Jean-Marie (2008a), « Quand le sage montre la lune, le fou regarde le doigt », <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/lune.pdf>.

Harribey, Jean-Marie (2008b), « Les vertus oubliées de l'économie non marchande », *Le Monde diplomatique*, novembre.

Harribey, Jean-Marie (2008c), « Valeur-travail, transformations du capitalisme et primat de l'économie : controverses, malentendus et contresens », dans Ivan Sainsaulieu (dir.), *Par-delà l'économisme, La querelle du primat en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/economisme.pdf>.

Harribey, Jean-Marie (2009a), « Comprendre la crise globale pour en sortir », *Entropia*, « L'effondrement : et après ? », n° 7, automne.

Harribey, Jean-Marie (2009b), « Le temps libre et la nature n'ont pas de prix », *Raconte-moi la crise*, Bordeaux, Le Bord de l'eau.

Husson, Michel (1996), *Misère du capital, Une critique du néolibéralisme*, Paris, Syros.

Idies (2009), www.idies.org/index.php?category/FAIR.

Jappe, Anselm (2003), *Les aventures de la marchandise : Pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël.

Latouche, Serge (2007), *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits.

Méda, Dominique (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.

OCDE (2009), « Mesurer le progrès des sociétés ».

Polanyi, Karl (1983), *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

Postone, Moishe (2009), *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits.

Viveret, Patrick (2003), *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

1726. [[> Écologie, le rouge et le vert \(L'\)](#)].

1727. Sur ce plan, les théoriciens du capitalisme cognitif se trompent, y compris André Gorz (2003), voir Harribey (2004a).

1728. Paul Ariès écrit : « Nous ne travaillerons plus, mais nous aurons beaucoup d'activités » (2007b : 201). Serge Latouche reprend à son compte (2007 : 108) les calculs que nous avons effectués, à partir des données de base de l'Insee sur la répartition des gains de productivité depuis deux siècles entre accroissement de la production, hausse de l'emploi et réduction du temps de travail. Mais, comment interprète-t-il la portée de cette mise en perspective historique ? Il attribue à une « alchimie marchande » l'enrichissement de la croissance en emplois, alors que la croissance

s'enrichit en emplois uniquement lorsque la productivité par tête diminue, cette dernière étant l'inverse mathématique du contenu de la production en emplois (2007 : 132).

1729. Cette confusion entre temps de travail global et temps de travail individuel est également faite par Jean Gadrey (2009b) qui conteste en partie la RTT au motif qu'il faudra plus de travail pour obtenir une production de qualité. Il faudra peut-être plus de travail global mais pas nécessairement plus de travail individuel si le nombre de personnes employées croît plus vite que la masse de travail nécessaire.

1730. Souligné par nous.

1731. [[> Automation et avenir du travail](#)].

1732. Pour une critique de l'intégration du loisir dans la comptabilité nationale, voir Harribey (2009b).

1733. Curieusement, Jean Gadrey s'abandonne à ce rêve avec cette proposition. Par ailleurs, ce « rêve » est celui des économistes néoclassiques et non de l'« économiste » en général.

1734. Jean Gadrey (2009c : 147-148), écrit : « Supposons alors qu'on remplace progressivement l'agriculture industrielle, avec ses innombrables dommages collatéraux sur l'environnement et sur la santé, par de l'agriculture biologique de proximité. À production identique en quantité, il faudrait peut-être 50 % d'emplois en plus. Les comptes nationaux actuels nous diront alors que la croissance est nulle (même quantité produite) et que la productivité du travail baisse fortement. Pourtant on aura créé de nombreux emplois, il y aura plus de valeur ajoutée agricole, et surtout la qualité et la durabilité de la production auront été bouleversées positivement ; avec des effets d'accroissement du bien-être individuel et collectif. [...] La liste est longue des productions et des secteurs où une stratégie de montée en qualité, en durabilité et en bien-être correspondant, restera invisible dans « les comptes de la croissance ». » Il y a trois erreurs dans cette citation. 1) Si la valeur ajoutée augmente, le PIB augmentera, cela tient à la définition même du PIB. 2) L'augmentation des prix correspondra à la quantité d'efforts supplémentaires nécessaires pour l'amélioration de la qualité et cela n'a rien à voir avec l'inflation. 3) Dans le cas présenté, il y aura baisse de la productivité du travail par tête, mesurée en volume physique (si on mesure celui-ci pour chaque produit séparément), mais pas nécessairement en valeur monétaire (*a fortiori* si on raisonne sur toute l'économie).

1735. [[> Pour une autre ville](#)].

Écologie, le rouge et le vert (L')

Bruno Della Sudda, Guy Giani, Romain Testoris

Réchauffement climatique, pollutions, déforestation, recul de la biodiversité, épuisement des ressources : nous vivons une crise écologique majeure. Une crise dont le réchauffement climatique est le symbole, mais de Rio 1992 à Copenhague 2009 en passant par Kyoto en 1997 qui instaure le principe d'un marché des droits à polluer, les objectifs fixés par les États et les institutions internationales, pourtant très limités ne sont pas atteints : ils portaient une exigence de remise en cause – même modeste – des politiques néolibérales, de la dérégulation économique généralisée et de la rétraction de l'espace des politiques publiques.

Cette crise écologique majeure était annoncée depuis plusieurs décennies par les écologistes, elle ne pouvait être entrevue plus tôt au 20^e siècle et moins encore du temps du mouvement ouvrier naissant au 19^e siècle.

Les intuitions fécondes et les inquiétudes de Marx et Engels¹⁷³⁶, les préoccupations environnementalistes d'Élisée Reclus et d'une partie des anarchistes qui, déjà, ne séparaient pas la question sociale de la question écologique n'auront eu aucun écho ultérieur au sein du mouvement ouvrier du temps de son apogée au siècle suivant. La vision dominante dans le mouvement ouvrier a consisté à reprendre à son compte le thème du développement des forces productives pour mieux les libérer des entraves capitalistes par l'étatisation plus que la socialisation de l'économie, dans le contexte du stalinisme triomphant, du scientisme dominant et des extraordinaires avancées scientifiques, médicales et techniques qui contribuaient à donner un fondement rationnel à la croyance aux vertus illimitées des progrès de la techno-science.

La croissance économique est alors vue de manière généralement acritique, si ce n'est sous l'angle du pacifisme et de la critique faite par une aile du mouvement ouvrier de la production militaire, en particulier au moment et à l'issue de la Première Guerre mondiale.

Apports et limites de l'écologie politique

Si la crise écologique majeure actuelle est inédite, elle a été annoncée de longue date par le mouvement écologiste, né dans la grande vague des mouvements de contestation culturelle, sociale et politique des années 1960¹⁷³⁷. Il s'agit de la conjonction d'un mouvement social et culturel, né des dégâts du développement des forces productives, et d'un mouvement d'opinion grandissant à la fin du 20^e siècle au point de devenir un mouvement d'opinion probablement majoritaire, du moins dans les sociétés du Nord au début du 21^e siècle. C'est à la jonction des années 1960 et 1970, d'abord sous des formes associatives et citoyennes, que se déploie le mouvement écologiste, à travers la défense de l'environnement, parfois en lien avec la contre-culture et les modes de vie communautaires, et la contestation radicale du nucléaire civil et militaire.

Les échecs successifs et répétés de Rio, Kyoto et de Copenhague sont d'autant plus vécus comme tels qu'il existe aujourd'hui, en lien avec un mouvement d'opinion majoritaire, une conscience écologique mondiale, renforcée par l'altermondialisme dont l'écologie est une composante majeure. Le décalage entre les attentes et le piteux résultat de Copenhague reflète cette contradiction entre conscience écologique planétaire et incapacité politique globale à apporter la moindre réponse sérieuse à la crise écologique.

C'est ce mouvement d'opinion désormais majoritaire, cette conscience écologique planétaire, qui expliquent pour l'essentiel l'infléchissement des politiques publiques en faveur de la croissance verte, en particulier au Nord – à l'exception notable des États-Unis sous George W. Bush mais l'élection de Barak Obama permet l'ajustement états-unien – et la prise en compte, même superficielle et incohérente, de l'écologie par l'ensemble du spectre politique.

Dans les années 1970 et 1980, le mouvement écologiste va créer ses propres partis politiques, jouant le rôle d'accélérateur du mouvement d'opinion, de la conscience écologique planétaire, indépendamment des orientations politiques et des succès électoraux – dans l'ensemble restés modestes – des partis écologistes. Ces partis, de manière générale, se réfèrent à un nouveau paradigme explicatif unique, le paradigme vert, en miroir du paradigme rouge des vieux partis du mouvement ouvrier. Ainsi, la référence à l'écologie devient à la fois l'histoire, l'explication du présent et le projet politique à elle seule : tout découle de l'écologie et tout s'y réduit.

Ce qui relève de la démocratie et du social est rarement ignoré, mais passe au second plan ; le lien n'est pas fait entre les dégâts et leur cause, la recherche du profit capitaliste ; tout au plus incrimine-t-on le « productivisme » attribué aussi bien au capitalisme qu'aux pays dits socialistes où la situation n'est en effet pas meilleure. Les partis écologistes s'adressent donc aux partis de gauche et d'extrême gauche ainsi qu'aux syndicats ouvriers plus pour les accuser de complicité ou d'inertie que pour chercher les voies d'une action commune possible sur des objectifs précis, ce qui ne les empêchera pas de chercher l'alliance électorale avec les partis sociaux-démocrates. Il est vrai que la culture productiviste de la gauche, ainsi que le ralliement des syndicats ouvriers au nucléaire, à l'exception notable de la CFDT, ne rendaient pas le débat facile¹⁷³⁸.

La seconde caractéristique de ces partis Verts est leur rapide institutionnalisation, particulièrement en Europe, en général dans le cadre d'une alliance avec la social-démocratie ayant accepté et pratiqué des politiques néolibérales. Aujourd'hui, le ralliement de la majorité des droites à la croissance verte autorise également des alliances avec des courants de la droite. Cette institutionnalisation se traduit non seulement par l'insertion dans le jeu électoral traditionnel et l'adoption des mœurs politiques de la bourgeoisie et de la social-démocratie mais aussi par la désertion progressive du terrain des luttes multiformes menées contre la domination du capital.

Le bilan de cette référence et de cette institutionnalisation est celui d'une sorte de partage des tâches – l'environnement aux écologistes, et le reste aux partenaires politiques – et plus largement une incapacité générale à aller au-delà d'un infléchissement des politiques néolibérales et de leurs dégâts sur l'environnement et la santé publique.

Nulle part, les partis écologistes associés au pouvoir n'ont fondamentalement remis en cause ce qu'ils appellent « le productivisme », et dans aucun de ces partis les courants écosocialistes ou rouges-verts n'ont réussi à obtenir une majorité et une réorientation politique de leur parti.

Trois réponses distinctes à la crise écologique

Le « capitalisme vert » vise à écologiser les politiques publiques et à moraliser le capitalisme en combattant ses excès, sans remise en cause du capitalisme lui-même. Vert, le capitalisme réduit l'écologie pour

l'essentiel à la défense de l'environnement, il escamote les causes et limite les conséquences de la crise écologique, par exemple le volume des émissions de gaz à effet de serre. Il accepte le principe non pas d'une régulation mondiale, sans doute hors de portée du capitalisme mondialisé, mais tout au plus d'objectifs politiques communs aux États, extrêmement modestes comme on l'a vu à Rio, pour ne pas dire insignifiants comme on l'a vu à Copenhague.

Le marché des droits à polluer et plus récemment la taxe carbone sont les mesures emblématiques les plus significatives de ce « capitalisme vert », au-delà du piteux échec du premier et des incertitudes qui pèsent sur le second.

C'est que le capitalisme est incapable d'imaginer de lui-même d'autres mesures que celles qui donnent au marché et aux incitations monétaires une place centrale, nouvel avatar du « fétichisme du marché » et de sa « main invisible » qui après avoir procédé à l'allocation optimale des ressources, résoudrait maintenant la crise écologique ! Aucune de ces mesures n'a le moindre effet sérieux et durable sur la crise écologique majeure que nous vivons, parce qu'elle n'a pas la moindre dimension anticapitaliste.

Il n'est pas anodin de relever que ce « capitalisme vert » s'accommode sans problème du maintien et même du développement, pour une partie des États comme la France, du nucléaire, sous prétexte du combat contre le réchauffement climatique et d'une énergie propre. Volontiers moralisateur, il invite chacun et chacune à faire un geste pour la planète en évitant soigneusement de pointer la responsabilité des grandes entreprises capitalistes dans la dégradation des écosystèmes, particulièrement au Sud, où certains pays sont devenus en une vingtaine d'années les principaux lieux d'implantation des industries polluantes du Nord et de véritables décharges à ciel ouvert.

Ce « capitalisme vert » est promu par l'aile éclairée de la bourgeoisie et de grandes entreprises capitalistes. Il a fini par rallier de fait la plupart des partis Verts, devenus une représentation politique partielle et modérée du mouvement écologiste, la social-démocratie européenne et les partis démocrates des États-Unis et du Japon notamment.

La décroissance comme réaction au « capitalisme vert »

Cette option a le mérite d'exprimer le maintien d'aspirations écologistes radicales et, dans une certaine mesure, anticapitalistes, et de continuer à

porter une critique radicale contre la croissance capitaliste visée sous le terme de « productivisme ».

Mais, elle est aussi le dernier avatar du paradigme vert : si elle met souvent l'accent sur la sphère de la consommation dans une optique de transformation des pratiques individuelles pas complètement, quand elle s'intéresse à celle de la production, c'est pour se démarquer de l'économie politique en général et non du capitalisme en particulier¹⁷³⁹. Et si la critique du développement, tel qu'il a été théorisé par Rostow¹⁷⁴⁰ et implicitement repris à son compte par la plus grande partie du mouvement ouvrier, est légitime, on peut se demander pourquoi la production en elle-même de richesses économiques serait un obstacle à l'épanouissement et à l'indépendance des peuples¹⁷⁴¹.

En réalité, les partisans de la décroissance confondent volontairement croissance et développement humain, rapports sociaux de production capitaliste et travail productif en général. Ils ignorent – ou font semblant d'ignorer – la distinction entre la valeur d'échange d'une marchandise et l'utilité sociale d'une production.

Leur critique du développement fait comme si les immenses besoins non satisfaits au Sud étaient justement le fait de la logique « développementiste » alors que cette dernière n'a constitué qu'une modalité de la domination du capital à un moment donné.

L'alternative à la domination du capital, ce ne serait pas les centres de santé, les écoles ou les réseaux d'assainissement¹⁷⁴² qui nécessitent une certaine quantité de croissance, même si son contenu n'est pas nécessairement la copie conforme de celle qu'ont connue les pays du Nord. Selon Serge Latouche, précédemment cité en note, c'est l'inventivité sociale :

On peut parier sur toute la richesse de l'invention sociale pour le relever [le défi], une fois la créativité et l'ingéniosité libérées du carcan économiciste et développementiste.

Encore une fois, le véritable obstacle, le mode de production capitaliste, l'exploitation et l'aliénation qui lui sont consubstantielles, ne sont pas identifiés. De plus, se contenter de patienter jusqu'à la libération des forces créatrices, c'est à la fois ne pas tenir compte des besoins élémentaires des plus pauvres – qui renvoient précisément à la croissance et à une meilleure répartition des fruits de la production – et en même temps faire l'impasse sur les conditions politico-sociales d'émergence de cette énergie créatrice.

Il est logique que la décroissance connaisse un impact non négligeable dans les pays du Nord au fur et à mesure que s'aggrave la crise écologique majeure actuelle, il n'est pas surprenant que la décroissance soit largement ignorée au Sud, y compris dans le mouvement altermondialiste. Elle constitue donc une fausse alternative à la fuite en avant d'une production ignorant le caractère fini de notre monde, et une mauvaise réponse à la crise écologique, malgré sa radicalité apparente.

On voit mal comment cette idéologie de la décroissance qui, dans ses versions dominantes, s'intéresse si peu aux revendications liées aux conditions de vie des milieux populaires, quand elle ne les ignore pas, pourrait faciliter la jonction du rouge et du vert.

D'autres pistes plus fécondes peuvent être empruntées, qui n'ignorent pas pour autant les avancées mêmes très faibles concédées au capitalisme vert, et qui prennent en compte la critique de la mouvance décroissante dans sa dimension « antiproductiviste ». Ces pistes sont celles du croisement des aspirations écologistes radicales, des exigences de la démocratie active et du partage des richesses, ce croisement qui est l'essence de l'altermondialisme dans lequel se retrouvent les réseaux et les organisations qui contestent au Nord et au Sud le capitalisme, comme cela s'est exprimé avec éclat à travers le contre-sommet de Copenhague en 2009.

L'écologie n'est pas coupée des autres terrains de contestation et de contre-propositions, elle est au cœur de la recherche d'un projet alternatif de société. Le développement n'y est pas conçu comme un simple prolongement de la croissance. Il est l'objet à la fois d'une critique anticapitaliste et d'une recherche, d'une réflexion alternative à l'actuel mode de développement à laquelle se joint une autre critique, d'un point de vue démocratique et autogestionnaire.

Il faut d'ailleurs noter que la prise en compte au début des années 1990, des éléments relatifs au niveau d'éducation et de santé, au même titre que le niveau du revenu par habitant, pour formaliser l'Indicateur de développement humain (IDH) est une avancée notable dans la conception même du contenu de la croissance et du développement. Mais cet indicateur – comme la notion de développement elle-même – doit à son tour être interrogé. En effet, la prise en compte de l'IDH par le PNUD et les institutions internationales reste inscrite dans un cadre qui demeure inchangé, celui de rapports Nord-Sud marqués par l'échange inégal et par

l'offensive néolibérale du capitalisme mondialisé qui entrave les progrès éducatifs et sanitaires au Sud.

Des propositions visent à compléter la notion de développement en adjoignant à l'actuel IDH de nouveaux éléments tels que le niveau de pauvreté, l'intensité de la vie démocratique, l'absence de discriminations, l'égalité hommes-femmes et des critères relatifs à l'empreinte écologique. La mesure même de la croissance économique est parfois remise partiellement en cause. Ainsi, en France, le récent rapport Stiglitz visait à inclure des critères non monétaires dans le calcul de la richesse produite¹⁷⁴³.

Ces propositions doivent être soutenues car elles traduiraient la prise en compte de préoccupations portées par les mouvements sociaux au Sud comme au Nord et notamment celles du mouvement altermondialiste. Mais elles ne changent pas en elles-mêmes la réalité de la domination impériale qui s'accommode de l'existence d'indicateurs critiques, pourvu que ses intérêts fondamentaux – qui épuisent pourtant les ressources naturelles et produisent des dégâts écologiques majeurs – ne soient pas remis en cause.

Ces propositions peuvent être un point d'appui pour les mobilisations sociales et écologiques et ouvrent la voie à une nouvelle perspective émancipatrice, celle d'un tout autre développement économique, dépassant la loi d'airain du capital et, pour nous, indissociable de la construction d'une société de démocratie active et autogestionnaire. C'est ce que nous appelons l'alterdéveloppement et, dans cette perspective, ce sont les peuples eux-mêmes qui définissent les critères appropriés au développement humain. Plus généralement, l'alterdéveloppement se situe à la fois sur le terrain de la consommation et sur celui de la production puisqu'il interroge la nature de celle-ci, les conditions de sa mise en œuvre, et son utilité sociale. L'alterdéveloppement apporte enfin une réponse à la question complexe des besoins et plus précisément à la question de savoir qui décide du caractère social et écologique du bien-fondé de telle ou de telle production.

Cette réponse est celle de la démocratie autogestionnaire : aucune minorité, aussi éclairée ou écologiste soit-elle, ne peut prétendre décider au nom d'une majorité ce qui est bon ou pas pour l'humanité. Seuls le débat citoyen et l'autogestion généralisée peuvent permettre de faire des choix, toujours discutables et réversibles, et d'orienter la production, de décider de sa croissance, de sa décroissance ou même de son arrêt, dans tel ou tel domaine d'activité.

Ainsi retrouve-t-on là encore certaines intuitions de la 1^{re} Internationale ouvrière qui militait pour que la production soit déterminée et réglée par les producteurs eux-mêmes, pour que la production soit au service de la société et non le contraire. L'enjeu crucial aujourd'hui est de donner un contenu « alterdéveloppementiste » à cette planification autogestionnaire, c'est-à-dire un contenu rompant avec la logique mortifère de la production capitaliste et de l'hyperconsommation uniformisée, sources d'aliénation de l'humanité.

avril 2010

Pour en savoir plus

Attac (2004), *Le développement a-t-il un avenir ?*, Paris, Mille et une nuits.

Berger, André (1986), « L'écologie et ses représentations politiques » dans textes de la 8e conférence de la TMRI, n° spécial de *Sous le drapeau du socialisme*.

Collectif (2003), *L'écologie, ce matérialisme historique*, Actuel Marx, n° 12 Paris, PUF.

Deléage, Jean-Paul (1991), *Histoire de l'écologie*, Paris, La Découverte.

Di Meo, Cyril (2006), *La face cachée de la décroissance*, Paris, L'Harmattan.

Engels, Friedrich (1968), *Dialectique de la nature*, Paris, Éditions sociales.

Gorz, André (1978), *Écologie et politique*, Paris, Le Seuil.

Harribey, Jean-Marie (1997), *L'économie économe. Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.

Harribey, Jean-Marie et Michael Löwy (dir.) (2003), *Capital contre nature*, Paris, Actuel Marx Confrontations/PUF.

1736. On lit dans *Dialectique de la nature*, livre écrit par Friedrich Engels dans les années 1880, resté inachevé et publié seulement en 1925 : « Cependant ne nous flattons pas trop de nos victoires sur la nature. Elle se venge sur nous de chacune d'elles. Chaque victoire a certes en premier lieu les conséquences que nous avons escomptées, mais en second et troisième lieux, elle a des effets tout différents, qui ne détruisent que trop souvent ces premières conséquences. [...] Et ainsi les faits nous rappellent à chaque instant que nous ne régnons nullement sur la nature comme un conquérant règne sur un peuple étranger, comme quelqu'un qui serait en dehors de la nature, mais que nous lui appartenons avec notre chair, notre sang, notre cerveau, que nous sommes dans son sein et que toute notre domination sur elle réside dans l'avantage que nous avons sur l'ensemble des autres créatures de connaître ses lois et de pouvoir nous en servir judicieusement. » Salutaire avertissement, hélas bien vite oublié par le mouvement ouvrier.

1737. [[> Thèse et l'antithèse \(La\)](#)].

1738. [[> Société de consommation, écologie et autogestion](#)].

1739. Dans un article intitulé « Et la décroissance sauvera le Sud » paru dans *Le Monde diplomatique* en novembre 2004, Serge Latouche, un des principaux théoriciens de la décroissance, ne mentionne le terme de capitalisme qu'une seule fois, uniquement pour préciser que la perspective « développementiste » de l'Algérie de Boumediène et de la Tanzanie de Nyerere ne s'inscrivait pas dans un cadre capitaliste. Autrement dit, ce n'est pas le capitalisme qui est en cause mais le « productivisme ». Ce qui revient à ignorer que le « productivisme » trouve justement ses racines dans le capitalisme.

1740. Écrit en 1960, l'ouvrage de Walt Whitman Rostow, *Les étapes de la croissance économique*,

est vite devenu un hymne à la croissance et au capitalisme. L'auteur y défend une vision étapiste et linéaire de la croissance qui va de la société traditionnelle aux sociétés où domine la consommation de masse.

1741. C'est pourtant ce que semble penser Serge Latouche lorsqu'il écrit dans l'article déjà cité : « Maintenir ou, pire encore, introduire la logique de la croissance au Sud sous prétexte de le sortir de la misère créée par cette même croissance ne peut que l'occidentaliser un peu plus. »

1742. Ces derniers sont considérés comme le fruit du paternalisme occidental « développementiste » ou comme le dernier avatar d'un « ethnocentrisme ordinaire qui est précisément celui du développement ». Si le lien entre l'idéologie du développement et le néocolonialisme ne saurait être nié, il s'est d'abord cristallisé dans la volonté de transmettre le savoir-faire technique occidental et dans le maintien d'un rapport social de dominant à dominé. L'éducation et la santé ne sont pas, en tant que telles, des instruments de domination. C'est la transposition au Sud des institutions de santé et d'éducation, telles qu'elles existent dans le capitalisme occidental, qui renforce cette domination.

1743. [[> Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

Écosocialisme et planification démocratique

Michael Löwy

« S'il est impossible d'appliquer des réformes au capitalisme afin de mettre les bénéfices au service de la survie humaine, quelle alternative existe-t-il si ce n'est d'opter pour un genre d'économie planifiée au niveau national et international ? Des problèmes tels que le changement climatique nécessitent "la main visible" de la planification directe [...]. Au sein du capitalisme, nos dirigeants corporatistes ne peuvent absolument pas s'empêcher de prendre systématiquement des décisions sur l'environnement et l'économie qui sont erronées, irrationnelles et, en fin de compte, suicidaires au niveau mondial [...]. Alors, quel autre choix avons-nous si ce n'est d'envisager une véritable alternative écosocialiste ? » (Smith, 2005 : 35)

L'écosocialisme a pour objet de fournir une alternative de civilisation radicale à ce que Marx appelait « le progrès destructif » du capitalisme (Marx, 1960 : 529-530). C'est un choix qui propose une politique économique visant les besoins sociaux et l'équilibre écologique, et donc fondée sur des critères non monétaires et extra-économiques. Les arguments essentiels qui le soutiennent ont leurs origines dans le mouvement écologique ainsi que dans la critique marxiste de l'économie politique. Cette synthèse dialectique – envisagée par un large spectre d'auteurs, d'André Gorz à Elmar Altvater, James O'Connor, Joel Kovel et John Bellamy Foster – est à la fois une critique de l'« écologie de marché » qui s'adapte au système capitaliste et du « socialisme productiviste » qui reste indifférent à la question des limites de la nature.

Selon O'Connor (1998 : 278, 331), le but du socialisme écologique est une nouvelle société fondée sur la rationalité écologique, le contrôle démocratique, l'égalité sociale et la suprématie de la valeur d'usage sur la valeur d'échange. J'ajouterais les conditions suivantes afin d'atteindre ces objectifs : a) la propriété collective des moyens de production (le terme « collectif » ici signifie propriété publique, communautaire ou coopérative) ; b) une planification démocratique qui puisse permettre à la société de définir ses objectifs concernant l'investissement et la

production ; et c) une nouvelle structure technologique des forces productives. Autrement dit, une transformation révolutionnaire au niveau social et économique¹⁷⁴⁴.

Selon les écosocialistes, le problème des principaux courants de l'écologie politique, dont les représentants sont les partis Verts, est qu'ils ne semblent pas prendre en considération la contradiction intrinsèque qui existe entre la dynamique capitaliste – fondée sur l'expansion illimitée du capital et l'accumulation des profits – et la préservation de l'environnement. Il en découle une critique du productivisme souvent pertinente, mais qui ne mène pas pour autant plus loin que les réformes écologiques dérivées de « l'économie de marché ». Par conséquent, les gouvernements de centre gauche privilégiant des politiques sociolibérales se justifient en matière d'écologie grâce aux partis Verts¹⁷⁴⁵.

D'autre part, le problème des tendances dominantes de la gauche pendant le 20^e siècle – la social-démocratie et le mouvement communiste - d'inspiration soviétique – est qu'elles acceptaient le modèle de production existant. Alors que la première se limitait à une version reformée – tout au mieux keynésienne – du système capitaliste, le deuxième développa une forme de productivisme autoritaire et collectiviste – ou capitalisme d'État. Dans les deux cas, les enjeux environnementaux étaient négligés ou, du moins, marginalisés.

Marx et Engels eux-mêmes avaient conscience des conséquences destructrices du mode de production capitaliste sur l'environnement. Plusieurs extraits du *Capital* ainsi que d'autres écrits nous l'indiquent (Foster, 2000). De plus, ils estimaient que le but du socialisme n'était pas de produire de plus en plus de biens, mais de donner aux êtres humains du temps libre pour qu'ils puissent développer pleinement leur potentiel. À ce niveau, ils partagent peu l'idée de « productivisme », c'est-à-dire l'idée que l'expansion illimitée de la production est un but en soi. Cependant, certains de leurs écrits, où il est question de la capacité du socialisme à permettre le développement des forces productives au-delà des limites imposées par le système capitaliste, suggèrent que la transformation socialiste ne concerne que les relations capitalistes de la production, lesquelles seraient devenues un obstacle (le terme employé plus souvent est « chaînes ») au libre développement des forces productives. Socialisme voudrait surtout dire appropriation sociale de ces capacités productives en les mettant au service des travailleurs. Voici par exemple un passage de l'*Anti-Dühring* de Friedrich Engels (1950 : 318), un texte « canonique »

pour nombre de générations marxistes : sous le régime socialiste, « la société prend possession ouvertement et sans détour des forces productives qui sont devenues trop grandes » dans le système existant.

Le cas de l'Union soviétique illustre les problèmes qui découlent d'une appropriation collectiviste de l'appareil productif capitaliste. La thèse de la socialisation des forces productives existantes a prédominé dès le début. Certes, le mouvement écologique a pu s'étendre pendant les premières années qui ont suivi la Révolution d'octobre et le gouvernement soviétique a adopté quelques mesures de protection environnementale, mais avec le processus de bureaucratisation stalinien, l'application des méthodes productivistes, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie, a été imposée par des moyens totalitaires, pendant que les écologistes étaient marginalisés ou éliminés. La catastrophe de Tchernobyl est l'exemple ultime des conséquences désastreuses de l'imitation des technologies occidentales de production. Si le changement des formes de propriété n'est pas suivi d'une gestion démocratique et d'une réorganisation écologique du système de production, tout cela mènera à une impasse.

Dans les écrits de quelques dissidents marxistes des années 1930, tels que Walter Benjamin, apparaît déjà une critique de l'idéologie productiviste du « progrès » ainsi que de l'idée d'une exploitation « socialiste » de la nature. Toutefois, c'est surtout au cours des dernières décennies que l'écosocialisme proprement dit s'est développé comme un défi à la thèse de neutralité des forces productives qui avait prédominé au sein des principales tendances de gauche durant le 20^e siècle.

Les écosocialistes devraient s'inspirer des observations faites par Marx au sujet de la Commune de Paris : les travailleurs ne peuvent pas prendre possession de l'appareil capitaliste de l'État et le mettre à leur service. Ils sont contraints de « le briser » et de le remplacer par une forme de pouvoir politique radicalement différente, démocratique et non étatique. La même idée s'applique, *mutatis mutandis*, à l'appareil productif, lequel loin d'être « neutre », porte dans sa structure l'empreinte d'un développement qui favorise l'accumulation du capital et l'expansion illimitée du marché. Ce qui le met en contradiction avec le besoin de protéger l'environnement et la santé de la population. C'est pourquoi nous devons mener à bien une « révolution » de l'appareil productif dans le cadre d'un processus de transformation radicale¹⁷⁴⁶.

La grande valeur des avancées scientifiques et technologiques de l'ère moderne est indéniable, mais le système productif doit être transformé

dans son ensemble et cela est seulement possible grâce à des procédés écosocialistes, c'est-à-dire grâce à la mise en place d'une planification démocratique de l'économie¹⁷⁴⁷ qui prenne en compte la préservation des équilibres écologiques. Ce qui peut entraîner la suppression de certaines branches de production comme les centrales nucléaires, certaines techniques de pêche intensive et industrielle (responsables de la quasi-extinction de nombreuses espèces marines), les coupes à blanc dans les forêts tropicales, etc. La liste est très longue. Toutefois, la priorité reste la révolution du système énergétique qui devrait conduire au remplacement des ressources actuelles (surtout l'énergie fossile), responsables du changement climatique et de l'empoisonnement de l'environnement, par des ressources énergétiques renouvelables : l'eau, le vent et le soleil. La question de l'énergie est capitale car l'énergie fossile est responsable de la majeure partie de la pollution de la planète ainsi que du désastre que représente le réchauffement global. L'énergie nucléaire est une fausse alternative, non seulement en raison du risque de nouveaux Tchernobyl, mais aussi parce que personne ne sait quoi faire des milliers de tonnes de déchets radioactifs – lesquels restent toxiques pendant des centaines, des milliers voire des millions d'années – et d'une quantité de centrales polluées devenues inutiles. Négligée depuis toujours par les sociétés capitalistes (pour son manque de « rentabilité » ou de « compétitivité »), l'énergie solaire doit devenir l'objet de recherches et de développements poussés. Elle doit jouer un rôle central dans la construction d'un système énergétique alternatif.

La condition sociale nécessaire pour atteindre ces objectifs est le plein-emploi équitable. Cette condition est indispensable non seulement pour répondre aux exigences de justice sociale, mais aussi pour s'assurer du soutien de la classe ouvrière, sans lequel le processus de transformation structurale des forces productives ne peut pas être effectué. Le contrôle public des moyens de production et une planification démocratique sont également indispensables, c'est-à-dire que les décisions d'ordre public concernant l'investissement et le changement technologique doivent être retirées aux banques et aux entreprises capitalistes, si l'on veut qu'elles servent le bien commun de la société.

Pourtant, il ne suffit pas de mettre ces décisions entre les mains des travailleurs. Dans le livre 3 du *Capital*, Marx définit le socialisme comme une société dans laquelle « les producteurs associés règlent rationnellement leurs échanges [*stoffwechsel*] avec la nature ».

Cependant, dans le livre premier du *Capital*, on trouve une approche plus large : le socialisme est conçu comme « une association d'êtres humains [*menschen*] libres qui travaillent avec des moyens communs [*gemeinschaftlichen*] de production » (Marx, 1960 : 92 et 1968 : 828)¹⁷⁴⁸. Il s'agit d'une conception beaucoup plus appropriée : la production et la consommation doivent être organisées rationnellement non seulement par les « producteurs » mais aussi par les consommateurs et, de fait, par l'ensemble de la société, soit la population productive et « non productive » : étudiants, jeunesse, femmes (et hommes) au foyer, retraités, etc.

En ce sens, l'ensemble de la société sera libre de choisir démocratiquement les lignes productives à privilégier et le niveau des ressources qui doivent être investies dans l'éducation, la santé ou la culture¹⁷⁴⁹. Les prix des biens eux-mêmes ne répondraient plus aux lois de l'offre et de la demande mais seraient déterminés autant que possible selon des critères sociaux, politiques et écologiques. Au début, seuls les impôts sur certains produits et des subventions pour d'autres seraient appliqués, mais idéalement, de plus en plus de produits et de services seraient distribués gratuitement selon la volonté des citoyens.

Loin d'être « despotique » en soi, la planification démocratique est l'exercice de la liberté de décision de l'ensemble de la société ; un exercice nécessaire pour se libérer des « lois économiques » et des « cages de fer » aliénantes et réifiées au sein des structures capitalistes et bureaucratiques. La planification démocratique associée à la réduction du temps de travail serait un progrès considérable de l'humanité vers ce que Marx appelait « le royaume de la liberté » : l'augmentation du temps libre est en fait une condition de la participation des travailleurs à la discussion démocratique et à la gestion de l'économie comme de la société.

Les partisans du libre marché font référence à l'échec de la planification soviétique pour justifier leur opposition catégorique à toute forme d'économie organisée. On sait, sans engager une discussion sur les réussites et les échecs de l'exemple soviétique, qu'il s'agissait de toute évidence d'une forme de « dictature sur les besoins », pour citer l'expression employée par György Markus et ses collègues de l'École de Budapest : un système non démocratique et autoritaire qui donnait le monopole des décisions à une oligarchie restreinte de techno-bureaucrates. Ce n'est pas la planification qui a mené à la dictature. Ce sont la limitation croissante de la démocratie au sein de l'État soviétique et l'instauration

d'un pouvoir bureaucratique totalitaire après la mort de Lénine qui ont donné lieu à un système de planification de plus en plus autoritaire et non démocratique. S'il est vrai que le socialisme est défini comme le contrôle des processus de production par les travailleurs et la population en général, l'Union soviétique sous Staline et ses successeurs était très loin de correspondre à cette définition.

L'échec de l'URSS illustre les limites et les contradictions d'une planification bureaucratique dont l'inefficacité et le caractère arbitraire sont flagrants : il ne peut pas servir d'argument contre l'application d'une planification réellement démocratique¹⁷⁵⁰. La conception socialiste de la planification n'est rien d'autre que la démocratisation radicale de l'économie : s'il est certain que les décisions politiques ne doivent pas revenir à une petite élite de dirigeants, pourquoi ne pas appliquer le même principe aux décisions d'ordre économique ? La question de l'équilibre entre les mécanismes du marché et ceux de la planification est sans doute un enjeu complexe : pendant les premières phases de la nouvelle société, les marchés occuperont certainement encore une place importante, mais à mesure que la transition vers le socialisme progressera, la planification deviendra de plus en plus importante parce qu'opposée aux lois de la valeur d'échange¹⁷⁵¹. Engels insistait sur le fait qu'une société socialiste « aura à dresser le plan de production d'après les moyens de production, dont font tout spécialement partie les forces de travail. Ce sont, en fin de compte, les effets utiles de divers objets d'usage, pesés entre eux et par rapport aux quantités de travail nécessaires à leur production, qui détermineront le plan » (Engels, 1950 : 349). Dans le système capitaliste, la valeur d'usage n'est qu'un moyen – et souvent une astuce – subordonné à la valeur d'échange et à la rentabilité (cela explique en fait pourquoi il y a tant de produits dans notre société sans aucune utilité). Dans une économie socialiste planifiée, la production des biens et des services ne répond qu'au seul critère de la valeur d'usage, ce qui entraîne des conséquences au niveau économique, social et écologique dont l'ampleur est spectaculaire. Comme Joel Kovel (2002 : 215) l'a observé : « Le renforcement de la valeur d'usage et les restructurations subséquentes des besoins deviennent le paramètre social de la technologie au lieu de la transformation du temps en plus-value et en argent. »

Le genre de système de planification démocratique envisagée dans le présent essai concerne les principaux choix économiques et non pas l'administration des restaurants locaux, des épiceries, des boulangeries,

des petits magasins, des entreprises artisanales ou des services. De même, il est important de souligner que la planification n'est pas en contradiction avec l'autogestion des travailleurs dans leurs unités de production. Alors que la décision de transformer, par exemple, une usine de voitures en unité de production de bus ou de tramways reviendrait à l'ensemble de la société, l'organisation et le fonctionnement internes de l'usine seraient gérés démocratiquement par les travailleurs eux-mêmes. On a débattu longuement sur le caractère « centralisé » ou « décentralisé » de la planification, mais l'important reste le contrôle démocratique du plan à tous les niveaux, local, régional, national, continental – et, espérons-le, planétaire, puisque les thèmes de l'écologie tels que le réchauffement climatique sont mondiaux et ne peuvent être traités qu'à ce niveau. Cette proposition pourrait être appelée « planification démocratique globale ». Même à un tel niveau, il s'agit d'une planification qui s'oppose à ce qui est souvent décrit comme « planification centrale », car les décisions - économiques et sociales ne sont pas prises par un « centre » quelconque mais déterminées démocratiquement par les populations concernées.

Il y aurait, bien entendu, des tensions et des contradictions entre les établissements autogérés et les administrations démocratiques locales, et d'autres groupes sociaux plus larges. Les mécanismes de négociation peuvent aider à résoudre de nombreux conflits de ce genre, mais en dernière analyse, il reviendra aux groupes concernés les plus larges, et seulement s'ils sont majoritaires, d'exercer leur droit à imposer leurs opinions. Pour donner un exemple : une usine autogérée décide de décharger ses déchets toxiques dans un fleuve. La population de toute une région est menacée par cette pollution. Elle peut à ce moment-là, suite à un débat démocratique, décider que la production de cette unité doit être arrêtée jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante pour contrôler ces déchets soit trouvée. Idéalement, dans une société écosocialiste, les travailleurs de l'usine eux-mêmes auront une conscience écologique suffisante pour éviter de prendre des décisions dangereuses pour l'environnement et pour la santé de la population locale. Néanmoins, le fait d'introduire des moyens garantissant le pouvoir de décision de la population pour défendre des intérêts les plus généraux, comme dans l'exemple précédent, ne signifie pas que les questions concernant la gestion interne ne soient pas à soumettre aux citoyens au niveau de l'usine, de l'école, du quartier, de l'hôpital ou du village¹⁷⁵².

La planification socialiste doit être fondée sur un débat démocratique et pluraliste, à chaque niveau de décision. Organisés sous la forme de partis, de plates-formes ou de tout autre mouvement politique, les délégués des organismes de planification sont élus et les diverses propositions sont présentées à tous ceux qu'elles concernent. Autrement dit, la démocratie représentative doit être enrichie – et améliorée – par la démocratie directe qui permet aux gens de choisir directement – au niveau local, national et, en dernier lieu, international – entre différentes propositions. L'ensemble de la population s'interrogerait alors sur la gratuité du transport public, sur un impôt spécial payé par les propriétaires de voitures pour subventionner le transport public, sur le soutien apporté à l'énergie solaire afin de la rendre compétitive par rapport à l'énergie fossile, sur la réduction du temps de travail à 30 heures hebdomadaires, 25 ou moins encore, même si cela entraîne une réduction de la production. Le caractère démocratique de la planification ne la rend pas incompatible avec la participation des experts dont le rôle n'est pas de décider, mais de présenter leurs arguments – souvent différents voire opposés – au cours du processus démocratique de prise des décisions. Comme Ernest Mandel l'a écrit :

Les gouvernements, les partis politiques, les conseils de planification, les scientifiques, les technocrates ou quiconque peut faire des propositions, présenter des initiatives et essayer d'influencer les gens... Cependant, dans un système multipartite, de telles propositions ne seront jamais unanimes : les gens feront leur choix entre les alternatives cohérentes. Ainsi le droit et le pouvoir effectifs de prendre les décisions devraient être aux mains de la majorité des producteurs/consommateurs/citoyens et de personne d'autre. Y a-t-il quelque chose de paternaliste ou de despotique dans cette posture ? (Mandel, 1991 : 209).

Une question se pose : quelle garantie a-t-on que les gens feront les bons choix, ceux qui protègent l'environnement, même si le prix à payer est de changer une partie de leurs habitudes de consommation ? Une telle « garantie » n'existe pas, en dehors de la perspective raisonnable que la rationalité des décisions démocratiques triomphera une fois aboli le fétichisme des biens de consommation. Il est certain que le peuple fera des erreurs en faisant de mauvais choix, mais les experts, ne font-ils pas eux-mêmes des erreurs ? Il est impossible de concevoir la construction d'une nouvelle société sans que la majorité du peuple ait atteint une grande prise de conscience socialiste et écologique grâce à ses luttes, à son auto-éducation et à son expérience sociale. Alors il est raisonnable d'estimer

que les erreurs graves – y compris les décisions incompatibles avec les besoins en matière d’environnement – seront corrigées¹⁷⁵³. En tout cas, on peut se demander si les alternatives – le marché impitoyable, une dictature écologique des « experts » – ne sont pas beaucoup plus dangereuses que le processus démocratique, avec toutes ses limites...

Certes, pour que la planification fonctionne, il faut des corps exécutifs et techniques qui puissent mettre en œuvre les décisions, mais leur autorité serait limitée par le contrôle permanent et démocratique exercé par les niveaux inférieurs, là où l’autogestion des travailleurs a lieu dans le processus d’administration démocratique. On ne peut pas s’attendre, bien entendu, à ce que la majorité de la population emploie l’intégralité de son temps libre à l’autogestion ou à des réunions participatives. Comme Ernest Mandel (1991 : 204) l’a remarqué, « l’autogestion n’a pas pour effet la suppression de la délégation, mais elle est une combinaison entre la prise des décisions par les citoyens et un contrôle plus strict des délégués par leurs électeurs respectifs¹⁷⁵⁴ ».

L’« économie participaliste » (ou *parecon*) conçue par Michael Albert a été l’objet de débats au sein du mouvement altermondialiste ou du « *global justice movement* » (mouvement pour la justice globale). Malgré ses sérieuses limitations, comme l’ignorance de l’écologie ou l’opposition entre « *parecon* » et « socialisme », réduit au modèle bureaucratique et centraliste de l’Union soviétique, *parecon* a quelques caractéristiques communes avec le genre de planification écosocialiste proposée dans le présent document : l’opposition au marché capitaliste et à la planification bureaucratique, la confiance accordée à l’auto-organisation des travailleurs et l’anti-autoritarisme. Le modèle de planification participative d’Albert est fondé sur une construction institutionnelle complexe :

Les travailleurs et les consommateurs déterminent en commun la production en évaluant de façon approfondie toutes les conséquences. Les instances d’assistance décisionnelle annoncent ensuite les indices des prix pour tous les produits, les facteurs de production, dont la main-d’œuvre et le capital fixe. Ces indices sont calculés en fonction de l’année précédente et les changements survenus. Les consommateurs (individus, conseils, fédération de conseils) répondent par des propositions en utilisant ces prix comme une évaluation réaliste de l’ensemble des ressources, du matériel, de la main-d’œuvre, des effets indésirables (tels que la pollution) et des avantages sociaux inhérents à chaque bien ou service. Simultanément, les travailleurs individuels, ainsi que leurs conseils et fédérations, font leurs

propres propositions, en annonçant ce qu'ils prévoient de produire et les facteurs de production nécessaires, en se basant eux aussi sur les prix comme estimation de la valeur sociale de la production et des coûts qu'elle implique. Sur la base de propositions rendues publiques par les travailleurs et les consommateurs, les conseils décisionnels peuvent calculer les excès d'offre ou de demande pour chaque produit et réviser l'indice des prix selon une méthode qui fait l'objet d'un accord social. Les conseils révisent alors à leur tour leurs propositions [...]. Dans la mesure où aucun acteur n'a plus d'influence qu'un autre dans le processus de planification, où chacun évalue les coûts et les bénéfices sociaux avec un poids qui correspond à son degré d'implication dans la production et la consommation, ce processus génère simultanément équité, efficacité et autogestion (Albert, 2003 : 121-122).

Le principal problème avec cette conception – qui, en fait, n'est pas « très simple » comme l'affirme Michael Albert, mais extrêmement élaborée et parfois assez obscure – est qu'elle semble réduire la « planification » à une sorte de négociation entre producteurs et consommateurs sur les prix, les ressources, les produits finis, l'offre et la demande. Par exemple, la branche de l'industrie de l'automobile du conseil de travailleurs se réunirait avec le conseil de consommateurs pour discuter des prix et adapter l'offre à la demande. Ce qui est omis ici est justement le sujet principal de la planification écosocialiste : la réorganisation du système de transport en réduisant radicalement la place de la voiture personnelle. Puisque l'écosocialisme nécessite la suppression totale de certains secteurs industriels – les centrales nucléaires par exemple – et l'investissement massif dans des secteurs de taille réduite ou presque inexistants (comme l'énergie solaire), comment tout cela peut-il être géré par des « négociations coopératives » entre les unités de production existantes et les conseils de consommateurs au sujet des « ressources » et des « prix indicatifs » ?

Le modèle d'Albert renvoie aux structures technologiques et productives actuelles, et il est trop « économiste » pour prendre en compte les intérêts sociopolitiques et socio-écologiques de la population – ceux des individus en tant qu'êtres humains et citoyens, vivant dans un environnement naturel menacé, et qui ne peuvent pas se réduire à leurs intérêts économiques en tant que producteurs et consommateurs. Dans sa conception, non seulement l'État en tant qu'institution est mis à l'écart – ce qui est un choix respectable – mais aussi la politique en tant que confrontation des

différents choix, qu'ils soient d'ordre économique, social, politique, écologique, culturel ou civilisationnel, au niveau local, national ou international.

Ce point est très important, parce que le passage du « progrès destructif » du capitalisme au socialisme est un processus historique, une transformation révolutionnaire et constante de la société, de la culture et des mentalités – et la politique, telle qu'elle a été définie ci-dessus, est indéniablement au cœur de ce processus. Il est important de préciser qu'une telle évolution ne peut naître sans un changement révolutionnaire des structures sociales et politiques, et sans le soutien actif d'une large majorité de la population au programme écosocialiste. La prise de conscience socialiste et écologique est un processus dont les facteurs décisifs sont l'expérience et les luttes des populations, lesquelles, à partir de confrontations partielles au niveau local, progressent vers la perspective d'un changement radical de la société. Cette transition ne déboucherait pas seulement sur un nouveau mode de production et une société démocratique et égalitaire, mais aussi sur un mode de vie alternatif, une véritable civilisation écosocialiste, au-delà de l'empire de l'argent avec ses habitudes de consommation artificiellement induites par la publicité et sa production illimitée de biens inutiles et/ou nuisibles à l'environnement.

Certains écologistes estiment que la seule alternative au productivisme est d'arrêter la croissance dans son ensemble, ou de la remplacer par la croissance négative – appelée en France « décroissance ». Pour ce faire, il faut réduire drastiquement le niveau excessif de consommation de la population et renoncer aux maisons individuelles, au chauffage central et aux machines à laver, entre autres, pour baisser la consommation d'énergie de moitié. Comme ces mesures d'austérité draconienne et d'autres semblables risquent d'être très impopulaires, certains avocats de la décroissance jouent avec l'idée d'une sorte de « dictature écologique¹⁷⁵⁵ ». Contre des points de vue aussi pessimistes, certains socialistes déploient un optimisme qui les amène à penser que le progrès technique et l'utilisation des sources renouvelables d'énergie permettront une croissance illimitée et la prospérité de façon à ce que chacun reçoive « selon ses besoins ».

Il me paraît que ces deux écoles partagent une conception purement quantitative de la « croissance » – positive ou négative – et du développement des forces productives. Je pense qu'il existe une troisième posture qui me semble plus appropriée : une véritable transformation

qualitative du développement. Cela implique de mettre un terme au gaspillage monstrueux des ressources que provoque le capitalisme, lequel est fondé sur la production à grande échelle de produits inutiles et/ou nuisibles. L'industrie de l'armement est un bon exemple, de même que tous ces « produits » fabriqués dans le système capitaliste – avec leur obsolescence programmée – qui n'ont d'autre utilité que de créer des bénéfices pour les grandes entreprises. La question n'est pas la « consommation excessive » dans l'abstrait, mais plutôt le type de consommation dominant dont les caractéristiques principales sont : la propriété ostensible, le gaspillage massif, l'accumulation obsessionnelle des biens et l'acquisition compulsive de pseudo-nouveautés imposées par la « mode ». Une nouvelle société orienterait la production vers la satisfaction des besoins authentiques, à commencer par ceux qu'on pourrait qualifier de « bibliques » – l'eau, la nourriture, les vêtements et le logement – mais en incluant les services essentiels : la santé, l'éducation, la culture et le transport.

Il est évident que les pays où ces besoins sont loin d'être satisfaits, c'est-à-dire les pays de l'hémisphère sud, devront « se développer » beaucoup plus – construire des chemins de fer, des hôpitaux, des égouts et d'autres infrastructures – que les pays industrialisés, mais cela devrait être compatible avec un système de production fondé sur les énergies renouvelables et donc non nuisibles à l'environnement. Ces pays auront besoin de produire de grandes quantités de nourriture pour leurs populations déjà frappées par la famine, mais – comme le soutiennent depuis des années les mouvements paysans organisés au niveau international par le réseau *Via Campesina* – il s'agit d'un objectif bien plus facile à atteindre par l'intermédiaire de l'agriculture biologique paysanne organisée par unités familiales, coopératives ou fermes collectives, que par les méthodes destructrices et antisociales de l'industrie de l'agro-business dont le principe est l'utilisation intensive de pesticides, de substances chimiques et d'OGM. L'odieuse système de la dette actuel et d'exploitation impérialiste des ressources du Sud par les pays capitalistes et industrialisés laisserait la place à un élan de soutien technique et économique du Nord vers le Sud. Il n'y aurait nullement besoin – comme semblent le croire certains écologistes puritains et ascétiques – de réduire, en termes absolus, le niveau de vie des populations européenne ou nord-américaine. Il faudrait simplement que ces populations se débarrassent des produits inutiles, ceux qui ne satisfont aucun besoin réel et dont la consommation

obsessionnelle est soutenue par le système capitaliste. Tout en réduisant leur consommation, elles redéfiniraient la notion de niveau de vie pour faire place à un mode de vie qui est en réalité plus riche.

Comment distinguer les besoins authentiques des besoins artificiels ? L'industrie de la publicité – qui exerce son influence sur les besoins par la manipulation mentale – a pénétré dans toutes les sphères de la vie humaine des sociétés capitalistes modernes. Tout est façonné selon ses règles, non seulement la nourriture et les vêtements, mais aussi des domaines aussi divers que le sport, la culture, la religion et la politique. La publicité a envahi nos rues, nos boîtes aux lettres, nos écrans de télévision, nos journaux et nos paysages d'une manière insidieuse, permanente et agressive. Ce secteur contribue directement aux habitudes de consommation ostensible et compulsive. De plus, il entraîne un gaspillage phénoménal de pétrole, d'électricité, de temps de travail, de papier et de substances chimiques, parmi d'autres matières premières – le tout payé par les consommateurs. Il s'agit d'une branche de « production » qui n'est pas seulement inutile du point de vue humain, mais qui est aussi en contradiction avec les besoins sociaux réels. Alors que la publicité est une dimension indispensable dans une économie de marché capitaliste, elle n'aurait pas sa place dans une société en transition vers le socialisme. Elle serait remplacée par des informations sur les produits et services, fournies par des associations de consommateurs. Le critère, pour distinguer un besoin authentique d'un besoin artificiel, serait sa permanence après la suppression de la publicité. Il est clair que pendant un certain temps les anciennes habitudes de consommation persisteront car personne n'a le droit de dire aux gens ce dont ils ont besoin. Le changement des modèles de consommation est un processus historique et un défi éducationnel.

Certains produits, tels que la voiture individuelle, soulèvent des problèmes plus complexes. Elles sont une nuisance publique et, à l'échelle planétaire, elles tuent ou mutilent des centaines de milliers de personnes chaque année. Elles polluent l'air des grandes villes – avec des conséquences néfastes sur la santé des enfants et des personnes âgées – et elles contribuent considérablement au changement climatique. Par ailleurs, la voiture satisfait des besoins réels dans les conditions actuelles du capitalisme. Dans les villes européennes où les autorités se sont préoccupées de l'environnement, des expériences locales – approuvées par la majorité de la population – montrent qu'il est possible de limiter progressivement la place de la voiture particulière pour privilégier les bus

et les tramways. Dans un processus de transition vers l'écosocialisme, le transport public serait largement répandu et gratuit – sur terre comme sous terre –, tandis que des voies seraient protégées pour les piétons et les cyclistes. Par conséquent, la voiture individuelle jouerait un rôle beaucoup moins important que dans la société bourgeoise où elle est devenue un produit fétiche promu par une publicité insistante et agressive. La voiture est un symbole de prestige, un signe d'identité (aux États-Unis, le permis de conduire est la carte d'identité reconnue). Elle est au cœur de la vie personnelle, sociale et érotique¹⁷⁵⁶. Dans cette transition vers une nouvelle société, il sera beaucoup plus facile de réduire drastiquement le transport routier de marchandises – responsable d'accidents tragiques et du niveau de pollution trop élevé – pour le remplacer par le transport ferroviaire, ou le ferroutage : seule la logique absurde de la « compétitivité » capitaliste explique le développement du transport par camion.

À ces propositions, les pessimistes répondront : oui, mais les individus sont motivés par des aspirations et des désirs infinis qui doivent être contrôlés, analysés, refoulés et même réprimés si nécessaire. La démocratie pourrait alors subir certaines restrictions. Or, l'écosocialisme est fondé sur une hypothèse raisonnable, déjà soutenue par Marx : la prédominance de « l'être » sur « l'avoir » dans une société sans classes sociales ni aliénation capitaliste, c'est-à-dire la primauté du temps libre sur le désir de posséder d'innombrables objets : la réalisation personnelle par le biais de véritables activités, culturelles, sportives, ludiques, scientifiques, érotiques, artistiques et politiques. Le fétichisme de la marchandise incite à l'achat compulsif à travers l'idéologie et la publicité propres au système capitaliste. Rien ne prouve que cela fait partie de « l'éternelle nature humaine ». Comme Ernest Mandel l'a souligné (1991 : 206) :

L'accumulation permanente de biens de plus en plus nombreux (dont « l'utilité marginale » est en baisse) n'est nullement un trait universel ni permanent du comportement humain. Une fois les besoins de base satisfaits, les motivations principales évoluent : développement des talents et des penchants gratifiants pour soi-même, préservation de la santé et de la vie, protection des enfants, développement de relations sociales enrichissantes.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, cela ne signifie pas, surtout pendant la période de transition, que les conflits seront inexistants : entre les besoins de protection environnementale et les besoins sociaux, entre les

obligations en matière d'écologie et la nécessité de développer les infrastructures de base, notamment dans les pays pauvres, entre des habitudes populaires de consommation et le manque de ressources. Une société sans classes sociales n'est pas une société sans contradictions ni conflits. Ces derniers sont inévitables : ce sera le rôle de la planification démocratique, dans une perspective écosocialiste libérée des contraintes du capital et du profit, de les résoudre grâce à des discussions ouvertes et pluralistes conduisant la société elle-même à prendre les décisions. Une telle démocratie, commune et participative, est le seul moyen, non pas d'éviter de faire des erreurs, mais de les corriger par la collectivité sociale elle-même.

S'agit-il d'une utopie ? Au sens étymologique – « quelque chose qui n'existe nulle part » –, certainement. Pourtant, les utopies, c'est-à-dire les visions d'un monde alternatif, les images idéales d'une société différente, ne sont-elles pas une caractéristique nécessaire à tout mouvement visant à défier l'ordre établi ? Comme l'explique Daniel Singer dans son testament littéraire et politique, *À qui appartient l'avenir ?*, dans un puissant chapitre intitulé « Une utopie réaliste » :

Si l'establishment semble si solide en dépit des circonstances, et si le mouvement des travailleurs – ou la gauche en général – est à ce point handicapé et paralysé, c'est que nulle part ne se présente de projet alternatif radical [...]. La règle du jeu consiste à ne mettre en question ni les principes de raisonnement ni les fondements de la société. Seule une alternative globale, brisant cette résignation et cette capitulation pourra donner au mouvement d'émancipation une réelle envergure (Singer, 2004 : 304-305).

L'utopie socialiste et écologique n'est qu'une possibilité objective. Elle n'est pas le résultat inévitable des contradictions du capitalisme ni des « lois de fer de l'histoire ». On ne peut prédire le futur que sous forme conditionnelle : la logique capitaliste mènera à des désastres écologiques dramatiques menaçant la santé et la vie de millions d'êtres humains, voire la survie de notre espèce, si l'on n'assiste pas à un changement radical du paradigme civilisationnel et à une transformation écosocialiste.

Rêver d'un socialisme vert ou même, dans les mots de certains, d'un « communisme solaire », et lutter pour ce rêve, ne veut pas dire qu'on ne s'efforce pas d'appliquer des réformes concrètes et urgentes. S'il ne faut pas se faire d'illusions sur un « capitalisme propre », on doit néanmoins essayer de gagner du temps et d'imposer aux pouvoirs publics quelques

changements élémentaires : l'interdiction des HCFC qui sont en train de détruire la couche d'ozone, un moratoire général sur les OGM, une réduction drastique de l'émission des gaz à effet de serre, une régulation stricte de la pêche industrielle et de l'utilisation de pesticides comme des substances chimiques dans la production agro-industrielle, une taxe sur les voitures polluantes, un développement beaucoup plus important du transport public, le remplacement progressif des camions par les trains. Ces questions, parmi tant d'autres, sont au cœur de l'ordre du jour du mouvement altermondialiste et du Forum social mondial. Il s'agit d'un progrès en matière de politique qui a permis, depuis les manifestations de Seattle en 1999, la convergence des mouvements sociaux et écologiques dans un combat commun contre le système.

Ces demandes écosociales urgentes peuvent conduire à un processus de radicalisation à condition qu'elles ne soient pas adaptées aux exigences de la « compétitivité ». Selon la logique de ce que les marxistes appellent un « programme de transition », chaque petite victoire, chaque avancée partielle aboutit immédiatement à une demande plus importante, à un objectif plus radical. Ces luttes autour de questions concrètes sont importantes, non seulement parce que les victoires partielles sont utiles en elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles contribuent à une prise de conscience écologique et socialiste. De plus, ces victoires favorisent l'activité et l'auto-organisation par en bas : ce sont deux préconditions nécessaires et décisives pour atteindre une transformation radicale, c'est-à-dire révolutionnaire, du monde.

Les expériences au niveau local, telles que les zones sans voitures dans plusieurs villes européennes, les coopératives d'agriculture organique lancées par le Mouvement des sans-terre au Brésil (MST), ou le budget participatif de Porto Alegre, sont des exemples limités mais pas inintéressants du changement social et écologique. Avec ses assemblées locales qui décidaient des priorités du budget, Porto Alegre était peut-être, malgré ses limites et jusqu'à l'échec de la gauche aux élections municipales en 2002, l'exemple le plus intéressant d'une « planification par en bas » (Baierle, 2003)¹⁷⁵⁷. On doit néanmoins admettre que même si certains gouvernements ont pris quelques mesures progressistes, les coalitions de centre gauche ou « rouges-vertes » en Europe et en Amérique latine ont été plutôt décevantes car conformes aux limites des politiques - sociolibérales d'adaptation à la globalisation capitaliste.

Il n'y aura pas de transformation radicale tant que les forces engagées dans un programme radical, socialiste et écologique ne seront pas hégémoniques, au sens où l'entendait Antonio Gramsci. Dans un sens, le temps est notre allié, car nous travaillons pour le seul changement capable de résoudre les problèmes de l'environnement, dont la situation ne fait que s'aggraver avec des menaces – telles que le changement climatique – qui sont de plus en plus proches. D'un autre côté, le temps nous est compté, et dans quelques années – personne ne saurait dire combien – les dégâts pourraient être irréversibles. Il n'y a pas de raison pour l'optimisme : le pouvoir des élites actuelles à la tête du système est immense et les forces d'opposition radicale sont encore modestes. Pourtant, elles sont le seul espoir que nous avons pour mettre un frein au « progrès destructif » du capitalisme. Walter Benjamin (1980 : 1232) proposait de définir la révolution, non comme une « locomotive de l'histoire », mais comme l'action salvatrice de l'humanité qui tire sur les freins d'urgence avant que le train ne sombre dans les abysses...

2004

Pour en savoir plus

- Albert, Michael (2003), *Après le capitalisme : Éléments d'économie participaliste*, Marseille, Agone.
- Baierle, S. (2003), « The Porto Alegre Thermidor : Brazil's "participatory budget" at the crossroads », dans L. Panitch et C. Leys (dir.), *Fighting identities. Race, religion and ethno-nationalism*, Socialist Register, Londres, The Merlin Press.
- Bellamy Foster, John (2000), *Marx's Ecology. Materialism and Nature*, New York, Monthly Review Press.
- Bellamy Foster, John (2005), « Organizing ecological revolution », *Monthly Review*, vol. 57, n° 5.
- Benjamin, Walter (1980), *Gesammelte Schriften*, vol. 1-3, Francfort, Suhrkamp.
- Bernard, Michel (dir.) (2004), *Objectif décroissance. Vers une société harmonieuse*, Parangon, Lyon.
- Engels, Friedrich (1950), *Anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales.
- Katz, Claudio (2004), *El porvenir del Socialismo*, Buenos Aires, Herramienta/Imago Mundi.
- Kovel, Joel (2002), *The Enemy of Nature : The End of Capitalism or the End of the World ?*, New York, Zed Books, 2002.
- Latouche, Serge (1991) *La planète des naufragés : Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte.
- Mandel, Ernest (1971), « Economics of transition period », dans Ernest Mandel (dir.), *50 Years of World Revolution*, New York, Pathfinder Press.
- Mandel, Ernest (1986), « In defense of socialist planning », *New Left Review*, vol. 159, n° 1.
- Mandel, Ernest (1991), *Power and Money*, Londres, Verso.
- Marx, Karl (1960, 1968), *Das Kapital*, t. 1 et 3, Berlin, Dietz Verlag.
- Smith, Robert (2005), « The engine of ecocollapse », *Capitalism Nature Socialism*, vol. 16, n° 4.

O'Connor, James (1998), *Natural Causes : Essays in Ecological Marxism*, New York, The Guilford Press.

Rahnema, M. (avec V. Bawtree) (dir.) (1997), *The Post-Development Reader*, Atlantic Highlands, Zed Books, 1997.

Singer, Daniel (2004), *À qui appartient l'avenir ? Pour une utopie réaliste*, Bruxelles, Complexe.

1744. John Bellamy Foster emploie le concept de « révolution écologique », mais il explique : « Une révolution écologique à l'échelle planétaire digne de ce nom ne peut avoir lieu que dans le cadre d'une révolution sociale – et je réitère, socialiste – plus large. Une telle révolution [...] nécessiterait, comme Marx le soulignait, que l'association des producteurs puisse réguler rationnellement la relation métabolique entre l'homme et la nature [...]. Elle doit être inspirée des idées de William Morris, un des héritiers de Karl Marx les plus originaux et écologistes, de Gandhi et d'autres figures radicales, révolutionnaires et matérialistes, dont Marx lui-même, en allant jusqu'à Épicure » (Foster, 2005 : 9-10). [[> Citoyen-producteur \(Le\)](#)].

1745. Pour une critique écosocialiste de l'« écopolitique réellement existante » – l'économie verte, l'écologie radicale, le biorégionalisme, etc., voir Kovel (2002).

1746. [[> Ouvrir le débat sur les perspectives pour le contrôle et l'autogestion socialiste](#)].

1747. [[> Des dégâts du « productivisme » à la planification écosocialiste autogestionnaire](#)].

1748. On retrouve une problématique semblable dans le marxisme contemporain. Ernest Mandel, par exemple, défendait une « planification centraliste mais démocratique sous l'autorité d'un congrès national constitué par plusieurs conseils de travailleurs dont les membres seraient en grande partie des travailleurs réels » (Mandel, 1971 : 286). Dans des écrits plus récents, il fait plutôt référence aux « producteurs et consommateurs ». On va être amené à citer quelques extraits des écrits d'Ernest Mandel, car il est le théoricien socialiste de la planification démocratique le plus éclairé. Toutefois, on se doit de mentionner qu'il n'avait pas inclus le sujet de l'écologie comme un aspect central de ses arguments concernant l'économie.

1749. Ernest Mandel définissait la planification de la façon suivante : « Une économie planifiée signifie [...] pour les ressources relativement rares de la société, qu'elles ne soient pas réparties aveuglément ("à l'insu du producteur-consommateur") par l'action de la loi de la valeur, mais qu'elles soient consciemment attribuées selon des priorités établies au préalable. Dans une économie de transition où la démocratie socialiste règne, l'ensemble des travailleurs détermine démocratiquement le choix de ces priorités » (Mandel, 1971 : 282).

1750. « Du point de vue de la masse salariale, les sacrifices imposés par la bureaucratie arbitraire ne sont ni plus ni moins "acceptables" que ceux qui sont imposés par les mécanismes du marché. Les deux types de sacrifice ne sont que deux formes différentes d'aliénation » (Mandel, 1971 : 285).

1751. Dans son remarquable livre paru récemment sur le socialisme, l'économiste marxiste argentin Claudio Katz (2004 : 47-48) souligne que la planification démocratique, supervisée depuis les niveaux locaux par la majorité de la population, « diffère selon qu'il s'agisse d'une centralisation absolue, d'une étatisation absolue, d'un communisme de guerre ou d'une économie planifiée. La primauté de la planification sur le marché est nécessaire pour la transition, mais il ne faudrait pas supprimer les variables du marché. L'association des deux instances devrait être adaptée à chaque situation et à chaque pays ». Toutefois, « le but du processus socialiste n'est pas de maintenir un équilibre figé entre le plan et le marché, mais de promouvoir une suppression progressive de la place du marché ».

1752. [[> Défis démocratiques de la transition écologique et énergétique \(Les\)](#)].

1753. Mandel a observé : « Nous ne pensons pas que “la majorité ait toujours raison” [...]. Tout le monde fait des erreurs. Cela est vrai pour la majorité des citoyens, pour la majorité des producteurs et pour la majorité des consommateurs tous confondus. Cependant, il y aura une différence essentielle entre eux et leurs prédécesseurs. Dans tout système où le pouvoir est inégal [...], ceux qui prennent les mauvaises décisions sur l’attribution des ressources sont rarement ceux qui paient les conséquences de leurs erreurs [...]. Compte tenu du fait qu’il existe une réelle démocratie politique, des choix culturels réels et de l’information, il est difficile de croire que la majorité préférerait voir ses forêts disparaître [...] ou ses hôpitaux en sous-effectif plutôt que de corriger les erreurs d’attribution » (Mandel, 1986 : 31).

1754. [[> Contrôle ouvrier, conseils ouvriers et autogestion](#)].

1755. Voir cette sélection de textes sur la « décroissance » : Rahnema (1997) ; Bernard (2004). Le principal théoricien français de la décroissance est Serge Latouche (1991).

1756. Ernest Mandel (1986 : 30) se montrait sceptique sur la rapidité des changements dans les habitudes de consommation : « Si, malgré les arguments de poids tels que la défense de l’environnement parmi tant d’autres, ils (les producteurs et les consommateurs) voulaient perpétuer la domination de la voiture individuelle à carburant et continuer à polluer leurs villes, ce serait leur droit. Quant aux orientations de consommation enracinées, les changements sont souvent assez lents. Peu sont ceux qui pensent que les travailleurs américains renonceraient à leurs autos le lendemain d’une révolution socialiste. » Certes, Mandel a raison d’insister sur l’idée que le changement des modèles de consommation ne doit pas être imposé, mais il sous-estime l’impact qu’aurait un système de transport public généralisé et gratuit, ainsi que l’approbation de la majorité des citoyens – c’est déjà le cas dans de nombreuses grandes villes européennes – pour l’application de mesures susceptibles de restreindre la circulation automobile.

1757. [[> Budget participatif](#)].

Société de consommation, écologie et autogestion

Alan Roberts

Les dangers écologiques, dont on sait maintenant qu'ils menacent l'humanité, naissent donc du caractère particulier que prend la production dans une société de consommation : sa technologie irresponsable, d'une part, et de l'autre, sa tendance immanente à se développer sans tenir compte des limites rationnelles. La question décisive pour l'avenir de l'humanité est de savoir quelle société libre de ces dangers on peut imaginer et comment on peut la construire.

Si nous bornons notre examen au domaine purement économique, nous trouvons aisément une réponse. Il faut remplacer la planification capitaliste pour le profit, qui implique une adaptation massive de la demande des consommateurs aux voies mêmes qui sont les plus nuisibles à l'avenir prochain des hommes, par une planification qui adopte des principes de production plus rationnels et clairvoyants, qui tienne pleinement compte du coût social global et véritable d'une marchandise, y compris l'usage de ressources non illimitées et la détérioration d'un environnement borné, non illimité lui aussi.

Jusque-là, cette réponse peut sembler suffisante, mais en fait elle ne va pas assez loin. Certes, il faut que le capitalisme soit éliminé pour que le « consommationisme¹⁷⁵⁸ » disparaisse et que la production soit réglée par une planification rationnelle. Mais décrire, comme on vient de le faire, une société de remplacement, c'est céder à l'illusion d'une abstraction.

Une telle description est abstraite, parce qu'elle est incomplète et qu'elle ne décrit pas en fait une société humaine dans toute son intégrité. Le domaine de la production, comprenant sous ce terme des institutions auxiliaires telles que des corps régulateurs (que ce soit des groupes commerciaux, des associations professionnelles ou des commissions étatiques de planification), n'existe jamais en soi, mais comme le côté abstrait d'une totalité sociale.

Les institutions et les valeurs d'une telle totalité vivante ne seraient certainement pas compréhensibles si nous négligions le sens à donner au domaine de la production, qui en constitue le squelette et fixe pour ainsi dire les constantes métaboliques de l'organisme social. Mais nous ne

devons pas, malgré tout, nous laisser abuser par un usage fallacieux des concepts de « base » et de « superstructure », qui aboutirait à assigner un degré de réalité et de nécessité moindre à cette partie de la société qui est extérieure au domaine de la production.

C'est ici ou jamais que la vérité est un tout et le tout – une société humaine – ne peut subsister sans les institutions politiques et sociales qui donnent validité et stabilité au mode de production reçu.

Le « consommationisme » n'est pas simplement une étape déterminée des dispositifs de production et de commerce propres au système de l'économie capitaliste. Il implique de plus toute une pénombre de conséquences politiques et sociales qui définissent une totalité sociale. Sa stabilité relative, sur toute une période, ne s'est avérée possible qu'en tant que résultat final d'un processus de croissance historique au cours duquel se sont développées des institutions et des valeurs compatibles avec sa base productive. Imaginer une société au-delà de la précédente – et nous avons vu que la survie de l'humanité implique précisément un tel effort – ne signifie donc pas simplement que l'on propose une autre base de production. L'exigence est plus grande. Il s'agit de trouver par quoi remplacer *la société de consommation comme un tout*.

Nous pouvons naturellement esquiver cette, tâche de plusieurs manières. Nous pouvons simplement refuser de prévoir l'avenir d'une façon aussi détaillée et le laisser émerger comme il pourra après la déroute du capitalisme. Ou bien nous pouvons, de façon apparemment plus scientifique, faire confiance à un changement de la base productive créant ses propres institutions et valeurs afin de stabiliser une base ainsi transformée. Mais un tel « marxisme » mécanique devrait peu à Marx et beaucoup à Kautsky ou à Staline.

De quelque manière que nous nous y prenions, notre omission n'en entraînerait pas moins les mêmes conséquences fâcheuses. Nous proposerions ainsi une société à venir dont nous ne pourrions démontrer la stabilité, procédé beaucoup moins « scientifique » qu'« utopique ». Étant donné l'écrasante probabilité d'une production socialisée, telle qu'elle existe actuellement dans les faits, un tel défaut ne devrait pas nous préoccuper outre mesure. Beaucoup plus sérieuse est son implication en termes de pratique politique.

Dans la mesure où les institutions et valeurs qui stabiliseront la société à venir nous sont inconnues, nous sommes impuissants à voir comment elles naîtront de la lutte de masse entreprise pour y parvenir. Mais ce n'est que

dans cette lutte que de telles valeurs peuvent apparaître et se développer – à moins que nous n'ayons foi en quelque force extérieure qui pourrait les implanter : Dieu, Robert Owen ou un Comité pour la révolution culturelle doté de pouvoirs de propagande omnipotents.

Faute d'une telle connaissance, nous sommes également limités dans notre évaluation du sens de la lutte. Une partie importante de sa signification historique nous échappera nécessairement, à savoir la manière dont elle construira de nouveaux hommes pour une société nouvelle, et nous pourrions ainsi facilement négliger les éléments les plus essentiels au dénouement ou même nous y opposer.

Aussi la stabilité de la société nouvelle, les institutions et les valeurs qu'en partie elle présuppose et qu'elle développe en partie, sont une question vitale que nous ne pouvons esquiver impunément. Il ne s'agit pas d'une question pédante ou académique que l'on pourrait tranquillement abandonner à l'obscurité des temps. C'est une question dont le sens est immédiat en ce qu'elle fournit une perspective aux campagnes actuelles, un lien décisif entre la lutte d'aujourd'hui et l'objectif à venir.

Les valeurs de consommation comme compensation

Cet objectif à venir consiste à mettre fin à la société de consommation. Nous devons donc commencer à en examiner la stabilité. Il importe à notre analyse d'en examiner un aspect en particulier, à savoir les valeurs sociales qui lui garantissent l'accueil favorable des masses.

Dans l'ensemble, ces valeurs sont bien connues et presque universellement acceptées comme « naturelles ». Elles sont le désir de posséder des articles utiles, de s'objectiver dans les biens que l'on « possède », de parvenir à obtenir un statut, de l'admiration sociale, etc. Pour en comprendre le pouvoir et l'influence, il n'est que de voir les valeurs concurrentes que l'on déprécie en comparaison.

Commençons par une remarque banale : on n'agit librement que lorsqu'on a du temps à soi. Si nous nous engageons à nous soumettre à une direction extérieure pendant un certain temps, nous limitons sévèrement notre liberté en proportion. Or, la condition prolétarienne a historiquement exigé un tel abandon de liberté pour la masse des heures disponibles des salariés. C'est une exigence imposée par le besoin de vivre, interprétée dans un sens quasi animal, besoin de se nourrir, de se vêtir et de s'abriter. Mais, comme nous l'avons déjà vu, ce qui est remarquable dans l'attitude des masses envers la liberté, dans la société de consommation, c'est que ce

sacrifice est consenti pour obtenir des biens dont on pourrait facilement se passer tout en survivant. Environ vingt heures par semaine de vie active, dans une société aussi hautement développée que les États-Unis, s'échangent pour satisfaire une *demande provoquée*.

Et l'on ne peut pas dire, non plus, que les contraintes qu'impose le lieu de travail ordinaire, accordent beaucoup de satisfaction dans le temps ainsi troqué. Aux yeux de l'ouvrier, le travail est aussi monotone, banal et dépourvu de sens qu'il l'a toujours été du point de vue de l'accomplissement de l'individu. L'usine reste une parfaite expression de dictature ouverte dans ses relations strictement hiérarchiques. L'employé aux qualifications inférieures se trouve dans des conditions strictement comparables ; et les frustrations que subissent ceux qui ont des qualifications supérieures par suite d'un travail « semi-créateur » sont, à bien des égards, encore plus nuisibles.

Cette description reste essentiellement la même si l'on tient compte des rares privilégiés dont le travail comporte quelque créativité authentique et la réalisation d'eux-mêmes, quelles que soient en pratique les limitations imposées par les conditions négatives de la production pour le profit. C'est donc un tableau de *répression* massive, d'étouffement des aspirations à l'autoréalisation de l'individu pendant la plus grande partie de sa vie, d'usure des énergies vitales à des tâches qu'on ne rêverait jamais de choisir soi-même.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi des hommes choisissent ainsi de troquer une bonne partie de leur vie, puisqu'ils ne peuvent obtenir autrement ce qui leur est strictement nécessaire. Mais ce qui est un grand tribut au succès de la structure de consommation et de ses valeurs dominantes, c'est que des millions d'êtres sont disposés à sacrifier *deux fois* le temps nécessaire à gagner raisonnablement leur vie, alors que ce temps supplémentaire se voit récompensé par des marchandises et des services dont l'utilité est purement psychologique.

S'affirmer soi-même au cours du travail est donc l'une des « marchandises » qui sont avilies par la société de consommation. Mais ce n'est que l'une des voies où l'on s'accomplit soi-même que bloque ainsi le fonctionnement de cette société. De même que son industrie dépend du maintien et de la formation d'un consommateur « de masse », sa structure politique s'appuie sur l'électeur et le citoyen « de masse ». Des réseaux de domination institutionnalisés et bureaucratiques enserrant cet individu dans toute sa vie sociale, écrasant toute initiative individuelle ou

communautaire et prêts à infliger à ceux qui n'obéissent pas des châtiments qui les intimideront. En tant que consommateur, cet individu est absolument libre d'acheter ce qu'il veut dans l'étalage de marchandise qu'on l'a conditionné à « désirer ». Dans tout autre domaine social, il se traîne en bas d'une pyramide hiérarchique dont il ne connaît même pas, à l'ordinaire, le sommet et dont il ne peut nullement influencer les décisions.

Naturellement, on n'est jamais en fait entièrement parvenu à remodeler l'homme en « parfait consommateur ». Les agences de publicité n'ont jamais créé le marché parfaitement plastique dont elles aimeraient disposer. Une résistance de masse a continuellement tracé une ligne qui sépare l'homme du robot. De nouveaux milieux de révolte apparaissent continuellement. Mais il reste vrai que, pour la majorité, s'accomplir soi-même en quelque sens réel est exclu par les structures où l'on vit. Les institutions destinées à réprimer se trouvent partout. Et ce dans un temps où les justifications rationnelles d'une telle répression – traditionnellement fondée sur les lois « naturelles » inviolables de la production et de ses nécessités – sont réduites à presque rien.

Il vaut la peine d'insister sur les satisfactions qui font défaut, sans raison valable, à la société de consommation, afin de pouvoir pleinement apprécier le rôle important que jouent les valeurs qui la régissent. Car, de plus en plus, le droit de « choisir », l'affirmation de la personnalité propre, l'expérience du nouveau se restreignent au marché, à l'acte d'achat pur et simple. C'est ce « pouvoir » qui doit compenser la perte de tous les autres.

Illich considère cet étouffement de la créativité ou même du simple fait de s'affirmer soi-même comme un défaut de « milieux d'activité », d'occasions de se réaliser soi-même activement. Mais ce défaut n'est pas une simple imperfection de superstructure que l'on pourrait guérir par un changement de méthodes pédagogiques. C'est la marque nécessaire et partout présente de l'universelle tendance à la répression du capitalisme avancé. Une société fondée sur l'administration et la gestion des besoins ne tolère pas la rivalité d'autres besoins, tels que ceux qui découlent de l'accomplissement de soi-même, besoins que ne saurait satisfaire une marchandise toute faite. Il ne s'agit pas d'évoquer ici une conspiration consciente. Certaines choses ont l'air d'être de bonnes affaires et d'autres pas¹⁷⁵⁹.

Les valeurs de consommation comme justification

Dans cette esquisse de la fonction propre aux valeurs de consommation, nous avons délibérément insisté sur leur nature compensatrice. Il est vrai que les « biens » dont elles devraient compenser l'absence ne furent jamais un élément important de la vie des masses, même dans les sociétés de classe précédentes. Mais le contexte de justification sociale était alors décisivement différent.

Comme Marcuse l'a justement fait remarquer, l'écart entre le degré de répression exigé par la discipline de la production et le degré de « sur-répression » qui existe en fait n'a jamais été aussi manifeste. Pourtant, les idéologies jadis si importantes pour « justifier » le besoin de réprimer ont beaucoup perdu de leur ancienne emprise, que ce soit les croyances religieuses ou les contes de fées fondés sur le mythe de la « libre entreprise » (tout le monde peut devenir riche, s'il travaille aussi durement qu'il le faut ; les gros patrons sont des hommes d'exception que l'on a récompensés pour leur courage et leur activité clairvoyante...).

La « solution » qu'apporte le capitalisme au besoin de justifier une répression irrationnelle est faussement simple. Elle découle directement de la production de consommation elle-même. L'économie se justifie d'elle-même. Elle produit des biens, jamais auparavant accessibles aux masses, nouveaux et sensationnels, une année après l'autre. On ne se pose pas de question sur la qualité des satisfactions qu'ils procurent. On peut douter, il est vrai, que cet ensemble de biens produits exprime un choix rationnel des ressources et que les conditions propres à leur production n'interdisent pas définitivement aux masses des sphères vitales de satisfaction. Mais de tels doutes supposent une comparaison, la considération d'autres aménagements, économiques ou sociaux, comme réellement possibles, le fait de poser une alternative. Or, la structure actuelle affirme sa propre « rationalité » immanente en excluant de telles alternatives, en les réduisant à d'irréelles ombres comparées à la réalité dominante des installations énormes et de l'activité colossale qui sont les siennes.

Tel est le service décisif rendu aux propriétaires capitalistes par les valeurs de consommation qui « stabilisent » l'économie correspondante. Elles parent aux dangers d'une révolte contre l'actuelle répression que ne justifient ni les faits ni les idéologies jadis utiles. Elles fournissent aux masses des ombres de satisfaction dont la quasi-vanité est protégée contre toute critique par la mobilisation de toute une gamme de répression prévenant l'apparition d'alternatives plus riches.

Gintis a raison d'insister sur le fait que, dans le contexte social actuel, il faut admettre que les valeurs de consommation ont un certain degré de rationalité contrainte :

La réaction individuelle raisonnable est donc : a) de négliger le développement de capacités personnelles qui seraient humainement satisfaisantes dans une activité qui n'est pas accessible et par conséquent, d'éviter d'exiger des milieux d'activité modifiés ; b) de mettre l'accent sur la consommation et de développer les capacités qui correspondent le plus à la consommation en soi [...]. La « promotion des ventes » caractéristique de Madison Avenue¹⁷⁶⁰ est admise parce que, dans le contexte donné, elle est réelle. Ce n'est peut-être pas beaucoup, mais c'est tout ce que nous avons¹⁷⁶¹.

Dans cette perspective plus ample, on peut voir combien est insuffisante la proposition qui se bornerait à remplacer la machine productive du « consommationisme » simplement en modifiant la poussée de la technologie et en imposant un plan socialement motivé. Si les valeurs de consommation sont vitales pour les capitalistes, afin de parer la simple menace d'une alternative qui n'est pas encore réelle, c'est à leur propre péril que ceux qui proposent une société dépassant le « consommationisme » négligent d'examiner comment remplacer une institution aussi profondément retranchée et prédominante que le sont les valeurs de consommation.

Pourtant, faute de dépasser l'étape du « consommationisme », l'humanité court un véritable danger, comme nous l'avons vu ci-dessus, à savoir de tomber dans une condition de faillite et d'appauvrissement que l'on ne pourrait considérer que comme une défaite historique sans précédent. [...]

Société de consommation, ou société autogérée

Par rapport aux exigences de la crise écologique, nous voyons donc qu'une certaine forme « traditionnelle » de projet socialiste se trouve fort en défaut et qu'il faut le dire. Éliminer la propriété capitaliste et introduire un plan central, ce n'est pas *en soi* résoudre le problème. C'est ce que montre bien clairement la pratique de l'URSS et des pays qui l'ont imitée.

Bien qu'il soit vrai qu'une grande partie de la pensée et de la pratique marxistes se soit concentrée sur ce point de vue étroitement « productiviste », il serait injuste d'attribuer cela à Marx lui-même. Non seulement dans ses premiers écrits, mais même dans d'importants travaux tels que les *Grundrisse*, Marx a porté l'accent sur le besoin de mettre fin à

l'aliénation, un concept que des écoles marxistes plus tardives ont négligé à leur grand préjudice. L'analyse ci-dessus peut être considérée comme l'examen de certains des supports culturels à cette forme extrême de vie *aliénée* que mène l'homme « consommationniste ».

Aujourd'hui que, les crises de l'environnement sont si bien connues de nous dans tant de domaines, nous pouvons en effet sévèrement critiquer tout projet social qui néglige une telle aliénation, qui n'affronte pas carrément la tâche nécessaire : remplacer les valeurs de consommation. L'objection qu'on peut faire, c'est qu'une telle tâche est tout simplement *irréalisable*.

Pour éviter une telle accusation, le projet socialiste doit prévoir et intégrer le réseau social des satisfactions qui sont nécessaires pour remplacer celles du « consommationnisme ». En tâchant de les remplacer, il faut reconnaître certaines contraintes qui s'imposent au libre jeu de l'imagination. Il faut faire l'histoire de notre temps d'après les conditions que nous y trouvons. Aujourd'hui, dans les pays que nous examinons, de telles conditions comprennent un niveau sans précédent de technologie productive que nous ne pourrions imaginer de rejeter sans tomber dans le genre de crise même que nous cherchons à éviter.

Cette technologie implique d'autres faits sociaux dont il faut tenir compte. Son rythme de développement et l'impact massif de ses effets sur l'environnement (qui ne se limitent nullement à l'aspect négatif qui provoque les diverses crises) entraînent une intervention continuelle dans les types de vie sociale tels qu'ils sont, banlieues résidentielles, modes de relations sociales, dimension même du monde de chacun. Ses formes les plus hautement développées, dans l'industrie soumise à l'automation et à l'ordinateur, exigent un niveau d'éducation de masse et de responsabilité des producteurs qui ne cesse de s'élever. En retour, le processus d'éducation lui-même doit occuper une proportion toujours plus grande de la vie moyenne de l'homme, et il faut lui allouer une fraction croissante des ressources sociales¹⁷⁶².

À ne considérer que l'inévitabilité et l'importance de ces quelques éléments, il devient difficile sinon impossible de voir comment on pourrait suggérer quelque mesure sensible de réalisation de soi-même qui n'aurait pas un impact sur ces différents domaines.

Si les hommes continuent à travailler dans des structures hiérarchiques et qu'on les pousse à prendre de plus en plus d'engagements pour créer les moyens tout en leur interdisant strictement de contribuer à décider des

fins ; s'ils voyagent dans des conditions chaotiques, qui s'aggravent indépendamment de leurs désirs ; s'ils doivent voir leur quartier se dégrader par suite des décisions qu'ils ne peuvent vraiment influencer ; si on continue à les former à une vie d'impuissance et de subordination par le « programme secret » de toutes les institutions d'éducation, de l'école primaire à l'université ; si l'on maintient toute cette répression institutionnalisée, quelles satisfactions susceptibles de rivaliser avec les attraits passifs de la société de consommation peut-on concevoir ?

L'homme qui s'adapte à de telles conditions de vie et de travail, génératrices d'impuissance, est par nécessité un homme de consommation, semi-paralysé et souffrant d'un sentiment de privation. Il est difficile d'échapper à une telle conclusion. Mais elle, nous permet d'indiquer certaines sources possibles de réalisation de soi-même, dont on a besoin, comme nous l'avons vu, pour remplacer les pseudo-satisfactions de la culture de consommation.

Le domaine des décisions dans les entreprises économiques, domaine très vaste, même là où le travail n'a pas un caractère créateur, doit appartenir aux ouvriers dans l'entreprise individuelle, au moins autant qu'il appartient aujourd'hui à ses propriétaires juridiques. Des projets de « cogestion », de « participation » qui, à cet égard, pèchent par défaut, tentent de donner l'ombre pour la réalité, et c'est précisément la réalité qui est décisive. On en peut trouver des exemples, témoignages de faillite, dans le cas où on a alloué aux ouvriers des actions de l'entreprise, soit comme gratification soit à des conditions favorables. Le résultat typique en a été en un temps remarquablement court, la vente de telles actions, c'est-à-dire l'échange de moyens de contrôle fictifs pour des satisfactions de consommateur moins fictives. Seules des mesures de véritable fonction gestionnaire peuvent rivaliser avec des valeurs de consommation bien établies.

Au niveau du quartier, les autorités locales ne sont douées que de pouvoirs minimes et n'ont même pas les ressources financières qui leur permettraient de les exercer. Leur fonction est ainsi viciée, avant même d'avoir à considérer le réseau plus vaste des diverses institutions bureaucratiques, appareils de parti, agences gouvernementales, sociétés industrielles et commerciales ou corps constitués, qui adaptent au système lesdites fonctions. Le résultat en est l'impuissance générale de ceux-là mêmes qui se trouvent le plus affectés par les décisions prises quant aux autoroutes, à la construction d'usines ou de centrales d'énergie, à la

décharge des collecteurs d'égout ; c'est-à-dire des gens qui doivent vivre et subir les effets, bons ou mauvais, de telles décisions.

Le degré d'autonomie communautaire nécessaire et les dimensions maximales du quartier doivent naturellement varier d'une région à l'autre. Ce qui doit être constant, c'est l'objectif que cette autonomie doit atteindre : un contrôle réel et effectif des habitants sur leur environnement immédiat¹⁷⁶³.

Les valeurs de la société de consommation sont implantées tôt dans la vie par tout un milieu environnant. Un rôle particulièrement important y est joué par les institutions d'éducation. La répression des intérêts majeurs de l'individu (dans le domaine sexuel en particulier), la déférence envers l'autorité, l'assimilation passive d'une sagesse conventionnelle sont les sujets principaux de ce « programme secret ». On ne peut dépasser la société de consommation sans libérer radicalement les écoles et les universités ; une libération qui constitue immédiatement une source importante d'accomplissement de soi-même, à une étape importante de l'existence, aussi bien qu'elle nourrit les espoirs et l'exigence d'un processus de réalisation continué dans la vie ultérieure¹⁷⁶⁴.

On a choisi ces exemples parce qu'ils ont pour objet des institutions qui sont universelles et qu'on ne peut éliminer. On pourrait évidemment donner un grand nombre d'autres exemples. Il est plus simple de nous résumer. Ce qu'on a ici esquissé, c'est un type de satisfactions donnant la possibilité de remplacer les satisfactions du consommateur. Ce type découle de l'« autogestion » appliquée comme principe à toute la vie sociale.

Les lecteurs de *Sous le drapeau du socialisme* ne trouveront rien de très nouveau à cette notion d'autogestion. Ce qui n'est peut-être pas aussi familier, c'est le rapport de cette notion à la crise de l'environnement. À notre connaissance, aucun autre projet socialiste n'a été proposé qui réponde mieux à l'impératif que pose l'écologie ; à savoir qu'il faut rejeter les valeurs de consommation, en fin de compte suicidaires. On ne peut considérer aucun projet en vue de cette nécessaire élimination sans concevoir le réseau des satisfactions qui remplaceront celles qu'on rejette.

En conclusion, on peut faire une brève remarque sur l'inaptitude de la science à résoudre les crises de l'environnement dans le cadre de la société de consommation.

Une maxime familière de Hegel enseigne que, quand la Raison a placé l'homme dans une situation difficile, la Raison, et elle seule, peut l'en faire

sortir. Une idée semblable est sans doute à la base de l'opinion qu'on a mentionnée ci-dessus ; c'est-à-dire que si le progrès scientifique a rendu possible les crises de l'environnement, nous devons demander au progrès ultérieur de les résoudre.

Il n'est pas inutile et il est instructif de faire remarquer ici, que, pour Hegel, la « science », au sens que nous lui donnons, n'illustre pas l'usage de la Raison (*Vernunft*) mais l'usage de l'Entendement (*Verstand*). L'entendement fait usage de catégories définies avec précision et d'opposés qui s'excluent mutuellement. Dans les propositions qu'il avance, le sujet et le prédicat sont en rapport externe et ne s'interpénètrent pas.

Telle est, en effet, la manière de procéder des « sciences de la nature », et si Hegel en pouvait admirer les exploits un siècle et demi avant nous, nous avons bien plus de raison de les trouver aujourd'hui imposants.

Mais les limitations de l'« entendement », même dans son propre domaine des sciences de la nature, apparaissent aujourd'hui nettement. Ce n'est même plus une bonne approximation que d'adopter désormais le point de vue de l'homme qui « manipule » toute une série de domaines de faits naturels sans rapports mutuels, tout en ignorant les réactions qu'ils ont les uns les autres ainsi que sur l'homme lui-même.

Les crises de l'environnement nous « enfoncent la dialectique » dans la tête. En un sens très réel, la science de l'écologie humaine n'est nullement une « science », au sens que nous lui avons précédemment donné. Nous ne pouvons ni ne devons nous attendre à ce qu'elle se développe en une discipline bien ordonnée à partir d'un ensemble régulateur de « lois objectives », comme la physique ou la chimie. La compréhension qu'elle a de la situation de l'homme dans la biosphère doit être dialectique ou elle ne sera rien. Ses analyses doivent être nécessairement pénétrées du concept de choix humain, c'est-à-dire d'un sujet dont chaque action « sur » l'environnement réagit pour modifier sa propre nature.

Une telle compréhension de la situation humaine doit être radicalement différente de celle des sciences que nous connaissons. Alors que l'une adopte un point de vue qui rejette les questions d'organisation sociale comme « politiques », l'autre ne peut parvenir à rien si elle ne considère pas comme fondamentales les constantes politiques qui déterminent la portée et la nature de l'intervention humaine dans la biosphère. Tandis que l'une de ces stratégies s'appuie sur une simplification puissante, sur une seule loi prédominante, sur l'intuition universelle, l'autre doit

« descendre » jusqu'à la situation unique, concrète, jusqu'à la problématique qui circonscrit le choix d'une culture dans une région donnée, jusqu'au processus de la vie sociale dans une ville particulière. Alors que l'une peut être la tâche de savants détachés de l'ensemble qu'ils essaient d'expliquer, l'autre est nécessairement une étude à partir du dedans et se trouve fatalement paralysée par manque d'engagement intime et de souci personnel.

Rien de tout cela n'implique naturellement la mort des sciences que nous connaissons. Leur utilité doit se poursuivre, quoique sous une forme modifiée. Mais les problèmes principaux qui sont maintenant à l'ordre du jour pour l'humanité réclament impérativement un nouveau type de compréhension dont on peut découvrir les contours dans les luttes écologiques que nous menons aujourd'hui. Un épanouissement plus entier d'une telle compréhension ne peut se faire qu'à la prochaine étape de l'histoire humaine, celle d'une société socialiste autogérée.

1972

Source

Sous le drapeau du socialisme, n° 58, 1972.

Pour en savoir plus

Roberts, Alan (1979), *The Self-Managing Environment*, Londres, Allison & Busby.

1758. NdT : L'auteur emploie le terme anglais de « *consumerism* », que nous avons traduit soit dans son objet par « société de consommation », soit dans son système par « consommationisme ».

1759. [[Écologie et socialisme : travail, production et valeur](#)].

1760. Centre des entreprises publicitaires de New York.

1761. Cité à partir d'une critique d'Illich par H. Gintie, dans *Harvard Economic Review* (1972.)

1762. [[Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

1763. [[Pour l'autogestion](#)].

1764. [[Berkeley Gets Rolling](#)].

Thèse et l'antithèse (La)

Victor Leduc

La thèse du productivisme suscite l'antithèse de l'« antiproduktivisme » [...]. Il est bien vrai, que pour préserver les équilibres naturels et l'avenir de l'humanité et, nous pouvons ajouter, construire un socialisme qui ne soit pas une caricature, il faut s'attaquer à la politique de croissance, aux structures de production et de consommation qui caractérisent tant les sociétés capitalistes que les sociétés de type soviétique.

Le communiste allemand oppositionnel Rudolf Bahro, dans son livre *L'Alternative* (1979) – pour lequel il a été condamné à huit ans de prisons par les autorités de la RDA –, en donne les raisons fondamentales. En même temps qu'il critique fortement un type de reproduction élargie qui prend des dimensions d'avalanche sous des aspects matériels et techniques, un gaspillage des ressources qui empêche les peuples non développés de se libérer des vieilles contraintes historiques, il dénonce « la politique de croissance qui se révèle plutôt un agent stabilisateur pour les rapports de domination existants ».

Les ravages de la croissance

[...] Lutter pour un type de production et de croissance qui ne se traduira pas par une aliénation et une soumission des besoins de la majorité des hommes aux intérêts d'une minorité, c'est le véritable fondement de notre lutte pour des rapports différents entre l'homme et la nature. Et comment ces rapports nouveaux pourraient-ils être établis sans un changement de société comportant la socialisation de l'ensemble des moyens de dominer la nature et leur autogestion à tous les niveaux par les collectivités concernées ?

Intégrer au socialisme autogestionnaire, dont seule l'instauration rendrait possible de la satisfaire, l'exigence écologique, ce n'est pas une opération « récupératrice ». Ce n'est pas, pour le Parti socialiste unifié (PSU), tenter de s'annexer un mouvement social extérieur. Il pourrait d'ailleurs, du point de vue de l'histoire des luttes écologiques et notamment des luttes contre le nucléaire, revendiquer des priorités. Mais là n'est pas l'important¹⁷⁶⁵. Ce

qui compte, c'est l'enrichissement réciproque, l'approfondissement du contenu du socialisme autogestionnaire et la plus forte cohérence donnée à notre projet politique et à l'ensemble de notre action.

1979

Source

« Actualité de l'autogestion », *Tribune socialiste* (7 novembre 1979) et Victor Leduc, *Aliénation ou autogestion*, Paris, La Brèche, 1989.

Pour en savoir plus

Bahro, Rudolf (1979), *L'Alternative*, Paris, Stock 2.

1765. [[> Mouvement syndical, forces politiques et autogestion en France](#)].

Féminisme

Autodéfense féministe en Italie : une pratique autogestionnaire (L')

Nicoletta Poidimani

Questo intervento è frutto della mia esperienza personale e delle tracce di memoria – scritta e orale – che il movimento delle donne degli anni '70 ha lasciato in Italia. Cercherò di mettere in luce le principali linee genealogiche su cui si sono sviluppate, all'interno del movimento delle donne italiano, tanto l'autogestione quanto l'autodifesa come pratica autogestita.

Non mi soffermerò sulle differenze specifiche che sono intercorse tra il nord, il centro e il sud Italia ; tra le diverse città e, nell'ambito di una stessa città, tra i differenti gruppi ; e, all'interno del medesimo gruppo o di gruppi differenti, tra donne eterosessuali e lesbiche. Ciascuno di questi aspetti richiederebbe, infatti, una trattazione approfondita, e limitarsi a farvi cenno rischierebbe di schematizzare in maniera riduzionista la ricchezza e la complessità di una storia che è ancora, in gran parte, da scrivere.

Genealogia sintetica dell'autogestione femminista in Italia

Quadro storico

Sono nata nel 1965, quando si formava a Milano il primo gruppo di donne autonomo dai partiti e separato dal movimento misto : il Demau – Demistificazione autoritarismo patriarcale.

In quello stesso anno, per la prima volta nella storia italiana, una donna siciliana di 18 anni, Franca Viola, dopo esser stata rapita e violentata aveva rifiutato il « matrimonio riparatore » con il suo violentatore e aveva denunciato lui e i suoi complici.

Era ancora in vigore il codice fascista che in un articolo, abrogato solo nel 1981, ammetteva che in caso di violenza carnale, anche su una minorenne, lo stupratore potesse estinguere il reato sposando la vittima. Per non essere considerate « disonorate » – perché non più vergini – le donne, anche minorenni, erano quindi costrette dalla famiglia a sposare il proprio violentatore.

Franca Viola ruppe con coraggio quella terribile consuetudine, malgrado le intimidazioni e le difficoltà opposte dall'ambiente circostante. Si trattava di due segnali forti che, a posteriori, ci fanno capire quanto nel nord e nel sud di questo paese – caratterizzati da storie, economie e, a quel tempo, culture differenti – le donne stessero aprendo delle brecce nel monolitico dominio patriarcale.

Alla fine degli anni '70 ho incominciato a frequentare il movimento delle donne, sollecitata da un « crimine di pace¹⁷⁶⁶ » che ha profondamente segnato quel periodo in Italia : il 10 luglio del 1976, ci fu una fuga di diossina da una fabbrica di Seveso¹⁷⁶⁷ – piccolo paese densamente popolato del Nord Italia, a circa 30 km dalla Svizzera e confinante col paese in cui abitavo io. La fabbrica si chiamava Icmesa ed era del gruppo Roche.

I medici erano totalmente impreparati, non sapevano di cosa si trattasse, sospettavano e attendevano istruzioni. Poi arrivò la notizia a confermare i peggiori sospetti : era diossina – e la diossina è un veleno invisibile e duraturo, senza antidoto. Ci furono confusione e ipotesi terrificanti : sarebbero potuti nascere bambini deformi, gli adulti avrebbero potuto sviluppare forme tumorali. Di nuovo le istituzioni risposero con piani d'emergenza : astenersi dalla procreazione, abbandonare le proprie case, lasciare tutto proprio tutto, sottoporsi al monitoraggio medico previsto. [...] E le donne incinte ? Si parlò di aborto, si scatenò una guerra d'opinione e il gioco divenne politico. [...] Dal punto di vista sociale, all'epoca i meccanismi di coesione si arenarono su due atteggiamenti opposti : l'uno che leggeva il disastro di Seveso come crimine del capitalismo – la sinistra e le femministe – l'altro che lo leggeva come disgrazia – CL¹⁷⁶⁸ e i cattolici, che arrivarono a parlare di « diossina politica » [...]. Ma la vera posta in gioco erano le donne e la loro autodeterminazione. [...] ancora oggi, se si va nei siti web degli antiabortisti italiani – dunque nei siti contigui dell'estrema destra neofascista e degli integralisti cattolici – si trova questo teorema dell'uso politico del disastro di Seveso per far approvare, due anni più tardi, nel 1978, la legge 194 sull'interruzione volontaria di gravidanza¹⁷⁶⁹.

In questo contesto politico e sociale divenne urgente, per il movimento delle donne, occuparsi di salute e non semplicemente di interruzione di gravidanza.

Le donne avevano già cominciato ad uscire dai gruppi misti, dicendo apertamente che non intendevano diventare « angeli del ciclostile » dopo aver rifiutato di essere degli « angeli del focolare » (definizione mussoliniana per indicare la « brava » donna di casa, che incarnava alla perfezione il ruolo imposto dal fascismo). La denuncia del ruolo marginale delle donne all'interno dei gruppi aveva scatenato le reazioni di molti uomini nelle formazioni extraparlamentari. Eclatante fu il caso dell'incontro separato su l'occupazione femminile, che si sarebbe dovuto tenere il 7 luglio 1972 all'università di Roma. In quell'occasione, « Uomini genericamente autodefinitesi *compagni*, non tollerando che le donne pretendessero di definire autonomamente il proprio sfruttamento e le proprie forme di lotta, hanno materialmente impedito che il seminario si svolgesse. L'assurdità dello scontro, nei termini in cui è avvenuto, tra femministe ed esponenti della sinistra di classe, ci conferma quanto anche gli uomini della sinistra sono compromessi in una relazione di potere con le donne », come scrissero le organizzatrici in una lettera inviata alle redazioni dei tre giornali più diffusi della sinistra extraparlamentare – Lotta Continua, Potere Operaio, il Manifesto¹⁷⁷⁰.

Se il movimento delle donne si era concentrato, negli anni '60, soprattutto sulla pratica dell'autocoscienza, negli anni '70 l'autogestione della salute diventò una pratica diffusa e condivisa, che si affiancava all'analisi dello sfruttamento lavorativo delle donne in famiglia e nei luoghi di lavoro.

Autogestire la propria salute significava non soltanto separare la sessualità dalla riproduzione, ma anche sottrarsi al controllo patriarcale – in cui la chiesa cattolica giocava un importante ruolo – e al potere medico. Significava prendere in mano la propria vita.

Nel 1974, *Our bodies, Ourselves* venne tradotto e pubblicato in italiano con il titolo *Noi e il nostro corpo*, fornendo ulteriori strumenti ai gruppi di donne che già praticavano l'autogestione della salute¹⁷⁷¹.

Quando poi, a metà degli anni '70, una legge istituì i consultori familiari e fu conseguentemente soppressa l'Opera Nazionale Maternità e Infanzia –

Onmi – fondata da Mussolini, gran parte del movimento delle donne criticò aspramente tanto il fatto che fosse centrata sulla coppia eterosessuale e sulla famiglia più che non sulla donna, quanto la medicalizzazione che la legge introduceva, a fronte dell'autogestione della salute che, già dal 1973, si andava promuovendo attraverso collettivi e

luoghi aperti a tutte le donne e nati sul modello dei gruppi americani di *self-help* :

Il *self-help* è stata una pratica fondamentale non solo per la riappropriazione del proprio corpo, della propria sessualità e della propria salute, ma, fondato sul principio e sulla pratica dell'autodeterminazione, ha fornito a chi lo ha praticato uno sguardo e un posizionamento diverso rispetto alla vita e, quindi, una capacità notevole di superare gli ostacoli e di affrontare le oppressioni, oltre alla consapevolezza da trasmettere alle donne più giovani, che non hanno attraversato quegli anni, che l'autodeterminazione e il decidere della propria vita non è desiderio, sogno o utopia ma sì, è possibile, si può fare¹⁷⁷² !

Anche per l'interruzione di gravidanza, autodeterminazione ed autogestione erano considerate pilastri fondamentali e questo portò ad uno scontro con la parte riformista del femminismo, legata ai partiti della sinistra parlamentare, che chiedeva una legge per regolamentare la pratica dell'aborto nelle strutture pubbliche, anziché rivendicarne la depenalizzazione e, dunque, la possibilità che diventasse una pratica che le donne potevano gestire fra di loro – come già facevano, clandestinamente – nei propri consultori, completamente autofinanziati, - autogestiti e sganciati dal controllo dello Stato e del potere medico¹⁷⁷³.

L'AED Femminismo, nato a Bergamo nel 1973 e a Roma nel 1975, così definisce che cos'è un consultorio :

Non è un centro medico [...] è informativo, femminista, alternativo, autogestito, autofinanziato [...] perché siamo convinte che le donne devono essere più informate e agguerrite politicamente per stroncare le speculazioni e perché la libertà di scelta per cui noi lottiamo può esistere solo se c'è una preventiva conoscenza delle cose [...] perché è gestito dalle donne e ha come obiettivo la difesa delle donne e della loro salute [...] perché è una struttura che non fa parte di quella miriade di istituzioni che ruotano intorno agli interessi dello Stato o agli interessi privati della classe dirigente [...] questa è la ragione per cui all'interno [...] vengono rifiutati gli « specialisti del comportamento » psicologi, psicanalisti, sessuologi, sociologi e assistenti sociali ecc [...] che altri non sono che nuovi agenti della nostra oppressione. Li rifiutiamo siano essi uomini o donne. Infatti, oggi, la borghesia, consapevole di suscitare

una minore diffidenza, « spinge » le donne nei consultori di Stato come « specialiste del comportamento » (AED, 1975a ; 1976).

I consultori AED non prevedevano personale medico all'interno, ma lo sceglievano accuratamente all'esterno con rapporto di collaborazione che poteva quindi essere rotto in qualsiasi momento si presentassero incompatibilità di qualsiasi tipo e, quindi, erano consultori informativi, politico-culturali, mai consultori medici¹⁷⁷⁴. Come spiegava il *Manuale femminista* :

Strutturare il consultorio in questo modo significa permettere a qualsiasi donna, casalinga o operaia, laureata o no, di agire all'interno del consultorio senza il confronto diretto e costante con personaggi, medici o psicologi ecc. che, per via della laurea specifica nel settore, tendono sempre a rendere esclusivamente « scientifico » e quindi « loro », quanto è invece « politico » e quindi « nostro », di noi donne (AED, 1977).

Nell'opuscolo *Potere e Consultori. Analisi della legge sui consultori familiari*, i consultori di Stato vengono definiti « organismi al servizio del potere, finalizzati al controllo del numero della popolazione, canale di trasmissione dei valori dominanti, strumento di manipolazione delle coscienze, baluardo contro le soluzioni alternative e diverse » (AED, 1975b).

Una compagna che ha fatto parte dell'esperienza dell'AED di Roma, racconta :

Poco dopo l'approvazione della legge 405/75 che istituisce i « Consultori familiari », alcuni collettivi femministi occupano la sede dell'Istituto di Medicina Preventiva a Bologna e il loro documento ne spiega le ragioni [...]. Uno degli obiettivi del movimento femminista era la pratica del *self-help* e dell'autogestione, ma dopo l'entrata in vigore della legge sui consultori familiari le compagne che vi si trovano all'interno fanno solo volontariato e non hanno nessun potere decisionale rispetto alla struttura e perciò nessuna incidenza politica. Noi rifiutiamo i consultori perché, lungi dall'essere una struttura realmente ed efficientemente al servizio delle donne, si configura sempre più come controllo capillare su di noi e sul sociale (Teghil, 2013).

In un intervento del gennaio 1980 le compagne dell'AED Femminismo scrivono :

Il *femminismo autonomo e antagonista* deve opporsi a queste leggi e ostacolare le nuove leggi e prassi in divenire [...] anticipandone i pericoli e impedendo che nuovi organi di controllo e di comando si strutturino e si consolidino per agire contro le donne [...] la prova che questa tattica è servita a scomporre il movimento delle donne data dal 1975, con la proposta di legge, varata nel 1976, sui consultori pubblici : è infatti da questa data che il movimento femminista si deteriora. Larghe fasce di femminismo, dimentiche dell'anima originaria – *l'autonomia* – hanno plaudito alla struttura pubblica [...] scavando subdolamente nel movimento femminista al fine di spezzare l'unità fra teoria e pratica e sbandierando demagogicamente la priorità del gratuito, il potere si è riappropriato dell'umanità femminile proponendo per la soluzione dei nostri problemi concreti i suoi specialisti [...] *dobbiamo concretamente difenderci costruendo le nostre strutture* dove sviluppare una resistenza collettiva [...] *lo dobbiamo fare* per non ingenerare il dubbio di una nostra corresponsabilità nella oppressione che subiamo o che verremmo a subire e per ribadire con chiarezza la nostra contrapposizione al potere del capitale che vorrebbe trasformare la società in una gigantesca galera dove tutto è condizionato, condotto, controllato, numerato, schedato, omologato, oppure violentemente represso (*controinformazione*, n° 17, janvier 1980).

Differenti aspetti della politica autonoma ed autogestionaria del movimento delle donne venivano, così, ad intersecarsi : come le pratiche di autocoscienza avevano fatto emergere il bisogno di liberazione a partire dall'oppressione familiare, sessuale e lavorativa delle donne, l'autogestione della salute diventava uno strumento per liberarsi, almeno in parte, da quella stessa oppressione patriarcale.

Il « partire da sé » – metodologia fondamentale del movimento delle donne – nell'autogestione della salute era diventato « facciamo da noi » :

Lo Stato non è e non può essere dalla nostra parte [...] La - conoscenza è autonomia dal potere [...]. Il processo di sfiducia in se stesse e di disistima viene a svilupparsi a mano a mano che prende piede il fenomeno della proliferazione di autorità sia privata che di Stato. L'accettazione di queste autorità è la tomba delle nostre libertà reali o potenziali. Quindi « Facciamo da noi » deve essere esteso a tutte le espressioni della vita e alimentato da un

sentimento di profonda sicurezza dei nostri diritti e delle nostre capacità analitiche e organizzative (AED Femminismo, 15 février 1979).

Verso l'autogestione della propria sicurezza

Negli anni '70, il moltiplicarsi delle occupazioni di spazi sociali e abitativi da parte del movimento antagonista vide anche il moltiplicarsi di questa pratica da parte dei gruppi separati di donne : avere un luogo in cui incontrarsi o dove sperimentare una vita comunitaria tra donne divenne una pratica sempre più diffusa. In questi luoghi autogestiti la critica della famiglia si trasformava in sperimentazione di altre forme di convivenza, di socialità e di relazioni affettive.

La sempre più ampia circolazione di riviste e libri, spesso autoprodotti, facilitava, poi, la circolazione di idee, facendole arrivare anche in piccoli paesi, come quello in cui vivevo a quell'epoca.

Nei gruppi separati le donne raccontavano anche i propri vissuti di violenza. Si nominavano anche le complicità, spesso inconsce, col sistema maschile dominante, che aveva mantenuto in vigore leggi fasciste, come il « Codice Rocco », che ammettevano il « matrimonio riparatore » dopo uno stupro e il « delitto d'onore » – ossia, in caso di uccisione di una donna da parte del padre/fratello/marito, la difesa dell'« onor suo o della famiglia » era considerata un'attenuante in sede processuale.

Attraverso l'autocoscienza e la crescente volontà di autodeterminare la propria salute, cominciava ad emergere la necessità di autogestire anche la propria sicurezza, senza più delegarla a figure maschili parentali o istituzionali, in un'epoca in cui la violenza sessuale era ancora annoverata fra i « Delitti contro la moralità pubblica e il buon costume » e non come delitto contro la persona, e tale sarebbe rimasta fino al 1996.

Negli anni '70, tra l'altro, lo stupro in Italia era usato di frequente anche come arma politica, da parte dei neofascisti, contro le femministe. Neofascisti erano anche i cinque uomini che, il 9 marzo del 1973, avevano sequestrato su un furgone, per poi torturarla e violentarla, l'attrice teatrale e drammaturga Franca Rame, femminista molto impegnata politicamente. Anni dopo divenne di pubblico dominio che l'ordine di « punire » Franca con lo stupro era venuto dall'Arma dei Carabinieri e, probabilmente, da altre alte cariche dello Stato.

L'autodifesa femminista e le sue implicazioni etiche e politiche

La messa a fuoco della violenza maschile

Alla fine del settembre 1975, due giovani amiche romane di 17 e 19 anni, Donatella Colasanti e Rosaria Lopez, furono invitate da tre figli di famiglie benestanti ad una festa in una villa a 100 km da Roma e lì, dopo esser state drogate, vennero violentate, seviziate e massaccrate per un giorno e mezzo.

Rosaria venne infine annegata nella vasca da bagno, mentre Donatella si salvò fingendosi morta. Credendole entrambe morte, i tre le chiusero nel bagagliaio di un'auto e andarono a cenare in un ristorante. Donatella, se pure gravemente ferita e sotto choc, riuscì a richiamare l'attenzione gridando e così si salvò.

Questo terribile massacro, che aveva anche dei forti connotati politici e di classe, scosse profondamente le donne.

All'interno dei gruppi femministi già erano emersi i vissuti di violenza di molte in famiglia, nei luoghi di lavoro e di studio, per strada e sempre più donne violentate chiedevano supporto ai collettivi femministi durante i processi.

Nel 1976, la presenza dei collettivi ai processi per stupro era diventata costante.

In quello stesso anno cominciarono anche le manifestazioni contro la violenza sessuale.

Il 27 novembre del 1976, migliaia di donne occuparono le strade di Roma con lo slogan « Riprendiamoci la notte ». I volantini distribuiti denunciavano la ricorrenza degli stupri e invitavano alla mobilitazione : « Creiamo un movimento che ci veda organizzate contro le violenze carnali di una società maschile e violenta », « La solidarietà delle donne è la risposta politica alla violenza maschile », « Le donne si riprendono la notte, le donne si riprendono la vita, le donne si riprendono l'amore. Non solo per le strade ma anche nelle case, anche nei letti dove si consumano violenze sui corpi martoriati dagli aborti, dalle pillole, dalle spirali, dai diaframmi, dalle creme spermicide » – questi alcuni degli slogan che si possono leggere nei volantini dell'epoca¹⁷⁷⁵.

Nel 1979, poi, ebbe un forte impatto la proiezione televisiva del processo per lo stupro di una giovane donna – sequestrata e violentata a 18 anni da quattro uomini adulti che l'avevano portata con l'inganno in una villa, col pretesto di discutere una proposta di lavoro.

In quell'occasione, come d'altra parte accade non di rado ancora oggi in Italia, il vero processo venne intentato contro la ragazza.

Le parole dell'avvocato degli stupratori resero evidente che, con lei, venivano messe sotto processo tutte le donne che intendevano rompere coi ruoli loro imposti :

La violenza c'è sempre stata [...] Non la subiamo noi uomini ? Non la subiamo noi anche da parte delle nostre mogli ? E come non la subiamo ? [...] Che cosa avete voluto ? La parità dei diritti. Avete cominciato a scimmiettare l'uomo. Voi portavate la veste, perché avete voluto mettere i pantaloni ? Avete cominciato con il dire « Abbiamo parità di diritto, perché io alle nove di sera debbo stare a casa, mentre mio marito il mio fidanzato mio cugino mio fratello mio nonno mio bisnonno vanno in giro ? ». Vi siete messe voi in questa situazione. E allora ognuno purtroppo raccoglie i frutti che ha seminato. Se questa ragazza si fosse stata a casa, se l'avessero tenuta presso il caminetto, non si sarebbe verificato niente (Avvocato Giorgio Zeppieri)¹⁷⁷⁶.

Dunque, se i tribunali fanno delle vittime le principali responsabili delle violenze subite e se lo Stato dimostra non solo di essere dalla parte degli stupratori, ma addirittura di utilizzare a sua volta lo stupro come arma di terrore nel conflitto sociale, come non prendere in mano la propria sicurezza ed autogestirla tra donne ?

Era ormai chiaro che rompere col dominio patriarcale significava anche liberarsi dalla paura.

Negli anni '80 cominciarono a formarsi in Italia i gruppi autogestiti di autodifesa, in particolare di wen-do – autodifesa basata su semplici ed efficaci tecniche miste, sviluppata negli anni '70 in Canada e presto arrivata anche in Europa.

Ai gruppi di wen-do si sarebbero poi affiancati, dalla metà degli anni '90, i gruppi autogestiti di autodifesa femminista, che riprendono l'impostazione di base del wen-do ma con un'attenzione maggiore alle tecniche di autodifesa.

Al di là del fatto che, in Italia, i gruppi di wen-do siano ancora oggi rivolti soltanto a donne « biologiche », mentre i gruppi di autodifesa sono talvolta aperti anche a donne trans, le altre differenze sono soltanto delle sfumature, quindi nelle pagine che seguono parlerò di autodifesa includendo in essa anche il wen-do.

Autodifesa : uno strumento etico e politico

Imparare insieme l'autodifesa femminista in un gruppo autogestito significa, prima di tutto, condividere un'etica di fondo e garantire a tutte le partecipanti di trovarsi in uno spazio « protetto ».

Il rispetto reciproco, la solidarietà e la segretezza fanno sentire a proprio agio ogni donna e, al contempo, consentono l'emergere di vissuti, anche dolorosi, che vengono accolti e rielaborati dal gruppo.

L'autodifesa femminista facilita la partecipazione delle donne con difficoltà economiche, perché la condizione sociale non sia un fattore escludente e, d'altra parte, si rivolge a donne di tutte le età, culture e abilità, perché la violenza contro le donne può colpire tutte, indistintamente.

In una società in cui le differenze di classe, livello di istruzione, provenienza geografica, età e abilità producono gerarchie e rapporti di potere, l'autodifesa femminista dà forza alle donne anche attraverso uno scambio orizzontale e non competitivo. I saperi e le esperienze di ciascuna sono valorizzati all'interno del gruppo, così come tutte vengono messe in grado di preparare un allenamento.

L'autodifesa femminista non si basa soltanto sulle tecniche, ma anche sul far sì che ogni donna possa trovare in se stessa, insieme alle altre, la propria forza di reagire. Attraverso modalità giocose, ciascuna arriva a comprendere che quella che ritiene essere la propria « naturale » debolezza è, in realtà, frutto di una pressione sociale che, dall'infanzia, ha mirato ad indebolirla per renderla dipendente da altri.

Si impara, inoltre a non aver paura della propria rabbia ed a « trasformare la rabbia in liberazione », come diceva un vecchio slogan femminista. Per questo non si lavora soltanto sulla violenza fisica, ma su tutte le forme di violenza che ciascuna donna sperimenta nella propria vita : dal non coraggio di parlare o di rispondere alle offese e alle umiliazioni, alle diverse forme di pressione e violenza psicologica, ecc.

In breve, l'autodifesa femminista decostruisce l'immagine interiorizzata di debolezza e passività, che sta alla base della vittimizzazione delle donne. E questa è una rivoluzione per ciascuna e per tutte.

Quando, alla fine del secolo scorso, le Nazioni Unite hanno stabilito il 25 novembre come giornata di sensibilizzazione sulla violenza maschile contro le donne, i gruppi di autodifesa femminista hanno assunto una posizione prevalentemente critica.

Pur partecipando alle annuali manifestazioni, vengono messi in discussione sia il fatto che di violenza e femminicidio si parli

pubblicamente soltanto un giorno all'anno, sia la ricorrente vittimizzazione delle donne, anche nelle campagne antiviolenza.

L'approccio vittimista viene considerato pericoloso, perché toglie forza alle donne anziché darla.

Personalmente, dopo quasi due decenni di pratica nell'autodifesa femminista, ritengo che soltanto con un approccio postvittimistico si possano valorizzare le pratiche e le strategie con cui le donne hanno, nei secoli e in ogni angolo della terra, opposto resistenza all'oppressione patriarcale.

Una potente dimostrazione è venuta, di recente, dalle donne – kurde, ma non solo – che in Rojava combattono tanto i fondamentalisti di Daesh, quanto tutte le declinazioni del patriarcato, a partire dal modo in cui noi stesse interiorizziamo il dominio maschile.

Dal cuore della Mesopotamia, sorgente di tutte le culture successive, è come se la forza di dee come Inanna/Ishtar avesse ritrovato parole e pratiche per portare le donne verso la propria liberazione.

Nell'ultimo decennio in Italia la violenza maschile contro le donne è stata trattata, dal pensiero mainstream, come un'emergenza e non come un prodotto della cultura dominante. Inoltre, viene sempre nominata la vittima della violenza e mai l'autore : l'uomo. Questo ha creato la percezione che i rischi per le donne siano in strada e non nell'ambiente domestico, veicolando un discorso razzista sulla pericolosità degli immigrati, in modo da conquistare la complicità delle donne in appoggio alle politiche razziste e securitarie.

I gruppi femministi e, con ancora maggiore radicalità, i gruppi di autodifesa, si sono opposti a questa operazione. Nel novembre 2007, a Roma abbiamo manifestato in più di 100mila per dire che « La violenza contro le donne comincia nelle case e non ha confini ».

In particolare, ci opponevamo alla militarizzazione dei territori che lo Stato voleva imporre – sotto il nome di « Operazione strade sicure » – con il pretesto di garantire la sicurezza delle donne contro « gli stranieri ».

Secondo noi, la presenza di militari nelle strade avrebbe in realtà aumentato i pericoli per le donne. Cosa che si è puntualmente dimostrata esatta : all'Aquila – città del centro Italia militarizzata in seguito al terremoto del 2009 – un militare ha ferocemente violentato, nel 2012, una giovane donna, abbandonandola poi svenuta, seminuda e con un'emorragia di notte in mezzo alla neve. La ragazza è sopravvissuta soltanto perché qualcuno l'ha casualmente vista.

Non è questo l'unico caso di violenza da parte di un uomo in divisa : diverse donne – soprattutto straniere, vittime di tratta o donne disagiate – sono state ricattate sessualmente o violentate all'interno di caserme dalle forze dell'ordine.

I gruppi di autodifesa hanno sempre denunciato politicamente questi fatti, mentre il femminismo riformista ha preferito tacere.

Oltre a vittimizzare le donne, questi discorsi securitari, hanno anche fatto sì che in molte palestre si siano moltiplicati i corsi di autodifesa per donne, tenuti prevalentemente da uomini, spesso ex militari. Un *business* maschile costruito sulla paura delle donne.

Anche i gruppi di autodifesa femminista hanno, però, dei limiti e delle contraddizioni con cui devono fare i conti. Questi gruppi, che vanno talvolta sotto i tribunali quando si svolgono i processi per stupro, devono ancora interrogarsi su come sostenere le donne che si ribellano e arrivano ad uccidere il marito o il partner, dopo anni di umiliazioni e sevizie.

Questa comprensibile e condivisibile reazione – uccidere l'aggressore quando è messa in pericolo la loro propria vita – non ha ancora trovato un adeguato supporto, mentre i tribunali continuano a condannare queste donne al carcere, nella più totale solitudine, dopo anni di prigionia all'interno di una relazione violenta.

Attualmente, in Italia siamo ancora in poche a sottolineare questa necessità.

Questo lavoro, che ci impegnerà nei prossimi anni, non potrà che essere la continuazione di un percorso di autogestione e solidarietà cominciato dalle nostre « sorelle » maggiori negli anni '60.

été 2015

Source

« Autodifesa femminista in Italia : una pratica autogestita », 2015.

Pour en savoir plus

AED (1975a et 1976), *Manuale di contraccezione*, autoproduzione AED Bergame/AED Rome, Savelli.

AED (1975b), *Potere e Consultori. Analisi della legge sui consultori familiari*, Autoproduzione AED.

AED (1977), *Manuale femminista*, autoproduzione AED Bergame/AED Rome Savelli.

Teghil, Elisabetta (2013), *Coscienza illusoria di sé*, Rome, Bordeaux.

1766. Seveso, *un crimine di pace*, numero monografico della rivista *Sapere*, novembre-décembre 1976.

1767. [[> Fracture](#)].

1768. Comunione e Liberazione, un gruppo cattolico integralista che, nei decenni successivi, avrebbe poi acquisito molto potere politico ed economico, arrivando a governare per vent'anni, tramite il suo rappresentante, Roberto Formigoni, la ricca regione Lombardia

1769. *Topo Seveso. Produzioni di morte, nocività e difesa ipocrita della vita*, autoproduzione a cura del collettivo femminista Maistat@zitt@ di Milano (avril 2007), www.nicolettapoidimani.it/wp-content/uploads/2013/06/Atti_TOPO.pdf. [[> Centres sociaux : une pratique autonome et radicale](#)].

1770. Cité dans *Quaderni di Lotta Femminista*, n° 1, décembre 1972.

1771. [[> Crise et réponses en France](#)].

1772. Comunicazione personale di Elisabetta Teghil, che ringrazio di cuore per le preziose informazioni sull'esperienza dei consultori autogestiti dell'AED.

1773. [[> Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et co-production de services dans un bidonville](#)].

1774. Comunicazione personale di Elisabetta Teghil.

1775. www.femminismoruggente.it/femminismo/violenza.html.

1776. *Scheda tematica : Processo per stupro*, <http://timeforequality.org/dossier-la-giudice/scheda-tematica-processo-per-stupro/>

Féminisme « décolonial » et économie sociale et populaire

Natalia Quiroga Díaz

L'économie féministe a redéfini le concept de travail pour y inclure les activités à finalité non marchande sans lesquelles la vie humaine ne serait pas possible. Aborder l'économie populaire et sociale dans une optique de reproduction permet de rompre avec l'encastrement de l'économie dans le marché et de revaloriser la production de valeur d'usage. En Colombie notamment, nombre d'initiatives populaires matérialisent cette approche.

La crise du rapport entre le bien-être humain et l'économie capitaliste est manifeste. Les sociétés des pays du centre – Europe et États-Unis – voient leurs conditions de vie se détériorer en permanence, tandis que le capital créé par les grandes entreprises et le système financier poursuit sa concentration. Le chômage, la vulnérabilité et la pauvreté qui touchent une grande partie des sociétés des pays considérés jusqu'alors comme les gagnants du système mondial révèlent les limites de la théorie de l'économie de marché. L'approche néolibérale de ces dernières décennies, selon laquelle la satisfaction des besoins relève de l'individu – ce qui permettrait le bon fonctionnement du marché –, a négligé le bien-être des êtres humains et l'intégration sociale.

En Amérique latine, la perspective des économies populaire et sociale a ébranlé le paradigme individualiste et s'est fixé pour objectif principal la satisfaction des besoins collectifs. Leurs élaborations conceptuelles sont le fruit de l'histoire et du contexte particulier de la région, c'est pourquoi elles rompent avec la prétention universaliste de l'économie orthodoxe, en soulignant le caractère historique des processus économiques et l'hétérogénéité des pratiques qui les caractérisent. Ainsi, l'approche féministe de l'économie critique la constitution d'une rationalité économique profondément « androcentrique, qui privilégie les comportements concurrentiels et individualistes, des valeurs qui, au sein du patriarcat, ont été attribuées aux hommes, alors que les comportements de solidarité, de soins et de réciprocité sont considérés comme extra-économiques et féminins » (Beneria, 1999).

Les économies féministes, sociales et populaires soulignent l'importance des activités non marchandes ainsi que la prise en compte des différents besoins et contributions des femmes et des hommes. Ces activités comprennent par exemple les espaces liés aux services domestiques et aux activités de reproduction et révèlent l'existence d'une pluralité de pratiques économiques inscrites dans des savoirs fondés sur des dimensions ethnique, territoriale et de genre. Par conséquent, ces économies élargissent le champ et les possibilités d'action des politiques publiques en revalorisant les pratiques existantes¹⁷⁷⁷.

Économie populaire : l'apport théorique de l'Amérique latine

En Amérique latine, l'économie hégémonique est ancrée dans le paradigme de la modernisation. C'est ainsi que les pratiques non capitalistes ont été abordées à partir de concepts liés au sous-développement et à l'informalité, qui ont souligné la nécessité de « dépasser » les formes économiques ancrées dans l'expérience historique et la culture des peuples, ainsi que dans l'hybridation du milieu urbain et rural. Face à cette diversité, des programmes de développement ont été formulés dans le sens d'une généralisation de l'éthique capitaliste.

Les concepts d'économie populaire et d'économie sociale s'inscrivent dans les processus politiques et dans la reconnaissance des pratiques existantes. Bien qu'il existe différentes approches, toutes mettent en avant l'existence d'une rationalité reproductive (au lieu d'une rationalité instrumentale) orientant diverses formes de travail, qu'il s'agisse de la production de valeur d'usage ou de valeur d'échange, par opposition aux activités dont la finalité est purement lucrative.

La notion d'économie populaire a plusieurs significations. Razeto (1983) la définit comme l'économie des pauvres qui, face à leur exclusion par l'État, développent des initiatives associatives pour résoudre leurs problèmes les plus urgents. De son côté, Núñez (2007) la relie au travail associatif et coopératif. Il considère que tous les travailleurs sont producteurs et que leurs activités n'ont pas pour but l'accumulation capitaliste, mais de répondre aux besoins individuels et sociaux. Dans la mesure où le système capitaliste est incapable d'inclure de nombreux secteurs sociaux, ceux-ci ont recours à l'association et à l'autogestion pour résoudre leurs problèmes quotidiens, mais aussi pour développer des expressions culturelles qui remettent en cause les pratiques et valeurs du capitalisme¹⁷⁷⁸.

Dans une autre optique, Coraggio définit l'économie populaire comme un secteur hétérogène et fragmenté, qui ne peut être compris dans toute sa complexité à partir des concepts traditionnels d'informalité ou de pauvreté, et qui diffère également du concept d'économie sociale et solidaire (ESS). L'auteur met l'accent sur les capacités de travail de ses membres, indépendamment de leur situation professionnelle, et souligne la finalité reproductive de ces processus, ainsi que les formes d'organisation qui vont au-delà des liens de parenté. Il adopte un point de vue critique sur l'économie populaire qui souligne les rapports de subordination liés au genre et aux générations, ainsi que les disparités de revenus. Il considère que des processus d'autogestion, d'association et des formes d'administration autonomes peuvent aider à consolider les pratiques d'ESS, visant à la reproduction sociale et proposant d'autres modèles que celui impulsé par le capitalisme¹⁷⁷⁹.

Gaiger (2007), à l'instar de Coraggio, affirme que la « solidarité populaire communautaire » ne présente pas les caractéristiques que lui prêtent Núñez et Razeto, dans le sens où le développement économique est caractérisé par la survie et l'immédiateté. Il considère que nombre d'activités de l'économie populaire (activités indépendantes, micro-entreprises, agriculture familiale, etc.) sont caractérisées par les rapports de subordination et la vulnérabilité, d'où la nécessité de développer les pratiques associatives caractéristiques de l'ESS.

Malgré ces difficultés, certains éléments de la dynamique de l'économie populaire peuvent être mis à profit afin de construire un secteur centré sur le travail librement associé et autogéré, avec une production d'excédents en phase avec les conditions de vie des personnes. La reconnaissance par l'économie populaire des Unités domestiques, au croisement avec certains thèmes abordés par l'économie féministe, obéit à l'approche de l'action économique dans le cadre des rapports de réciprocité (qui n'impliquent pas forcément un rapport altruiste) et non pas d'un point de vue individualiste.

Les membres des Unités domestiques ont recours à diverses stratégies de mixité des ressources, combinant travail salarié et travail domestique de reproduction (activités liées aux services domestiques et à la production pour la consommation personnelle) ou production marchande, notamment. L'une des autres caractéristiques principales de l'économie populaire est que l'accumulation n'est pas illimitée, et son objectif est la reproduction intergénérationnelle de ses membres. Les rapports sont créés pour satisfaire les besoins communs (matériels ou immatériels) et sont d'autant

plus complexes que les conditions plus formelles de travail se raréfient et que les communautés ont recours à quantité de pratiques pour maintenir leur style de vie.

Toutefois, l'Unité domestique, contrairement à la conception économique néoclassique de la famille – largement critiquée par le féminisme –, n'est pas considérée comme un espace exempt de conflits, mais plutôt comme un espace régi par des règles de distribution et de réciprocité en vue de la reproduction de tous ses membres. En témoigne la manière dont les femmes se chargent majoritairement des tâches liées aux soins domestiques (*el cuidado*) et à la production de valeurs d'usage, en toute gratuité. L'objectif conjoint de reproduction de tous ses membres coexiste donc avec les inégalités fondées sur le genre, l'âge, les revenus, etc., au sein de chaque Unité domestique et de l'économie populaire dans son ensemble.

De la fragmentation à l'association

Les analyses de l'économie populaire s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui critique l'idée selon laquelle la consommation est la seule manière de satisfaire les besoins humains. Cette limitation résulte de l'absolutisation de la propriété privée et de l'institutionnalisation du marché autorégulateur, qui exclut une grande partie de la population pourtant apte au travail, mais incapable de trouver un emploi rémunéré et donc d'accéder aux biens et services marchandisés. Pour les néoclassiques, le marché est la seule institution capable de coordonner les initiatives économiques et de satisfaire les besoins des individus, toute intervention d'institution externe étant considérée comme « extra-économique ». Dans l'optique de l'ESS, il s'agit par contre de consolider et de développer une multitude d'institutions économiques pour que le marché soit considéré comme l'une d'entre elles, mais pas la seule.

La fragmentation de l'économie populaire pose un défi, celui d'élaborer des processus collectifs qui viennent à bout des conditions de concurrence sauvage et de monopole auxquelles doivent s'adapter, respectivement, les petits et moyens producteurs et les grandes entreprises. L'action du marché libre donne inévitablement lieu à des configurations qui aggravent les inégalités en tout genre. Recouvrer la souveraineté sur l'économie implique un changement d'axe : s'intéresser principalement aux conditions matérielles et sociales qui rendent la vie possible et aux transformations sociales nécessaires pour permettre l'accès à celles-ci.

L'intégration d'une rationalité reproductive implique de relier les sphères publique et privée, ainsi que productive et reproductive. Surmonter ces distinctions artificiellement instituées par le marché autorégulateur suppose de se dégager de l'égoïsme en tant que valeur suprême et ligne directrice de l'économie afin d'incorporer des valeurs et rationalités fondées sur la solidarité et les processus d'association. L'option pour la vie d'autrui est constitutive de l'option pour sa propre vie, et le processus d'association est une solution alternative à la compulsion destructive et à l'anomie qu'implique la concurrence individualiste dans l'économie de marché (Quiroga, 2009). Le principe d'interdépendance avec autrui crée un cadre commun pour les économies populaires, sociales et féministes, en fonction de la critique du paradigme utilitariste et de la redéfinition de la rationalité de l'action économique.

Nécessité de parler d'une économie féministe

L'économie féministe, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas l'étude de l'économie et de la femme, mais celle de la manière dont l'économie et les rapports entre les genres sont imbriqués en théorie comme en pratique. Elle s'intéresse donc en particulier au marché du travail, l'une des principales institutions économiques, et à la division sexuelle du travail qui le caractérise. Ce courant s'interroge sur l'institutionnalisation de la participation différenciée des hommes et des femmes à l'économie.

Considérer l'économie féministe comme une réflexion des femmes pour les femmes a permis d'ignorer ses critiques envers les fondements théoriques de l'économie hégémonique et de dissimuler la pertinence de ses apports pour le développement d'une économie autre pour une société autre. Cette approche a émergé en réponse aux limitations conceptuelles d'une discipline qui s'approprie les hypothèses d'universalité et de neutralité propres au paradigme scientifique.

La théorie économique s'est montrée neutre vis-à-vis du genre, bien que son agent type, l'*homo œconomicus*, ait été doté de caractéristiques plutôt masculines : il est autosuffisant, compétitif, égoïste et calculateur. En outre, il opère dans la sphère publique du marché, tandis que la sphère non économique de la famille est associée à la générosité, la solidarité et l'égalité. Cette vision dichotomique de la théorie néoclassique a encore été radicalisée au point de prétendre que la situation de la femme par rapport aux tâches reproductives résulterait d'un problème d'efficacité et de

maximisation des ressources. L'économie féministe a suffisamment discuté cette approche et mis en évidence son caractère androcentrique et hétérosexuel.

L'hypothèse de l'*homo œconomicus* rationnel a été l'un des piliers de la théorie économique néoclassique, qui la considère comme une norme de comportement humain et un mécanisme assurant le bon fonctionnement du marché concurrentiel. L'adoption de cet idéal de comportement ne reconnaît aucune autre attitude basée sur d'autres rapports, comme la réciprocité, la solidarité ou l'altruisme, qui sont associés au féminin dans la culture patriarcale du capitalisme (Beneria, 1999). C'est ainsi qu'est instaurée une séparation fictive entre les logiques qui régissent le comportement sur le marché, considéré comme relevant de la sphère publique, et le foyer, relégué au domaine privé.

La prétention à l'universalité et à la rationalité instrumentale, attribuées à l'*homo œconomicus*, censé représenter l'être humain dans ses rapports avec l'économie, nie la présence d'autres types de comportements qui font pourtant partie du marché, comme la solidarité, la réciprocité et la préoccupation pour autrui (Beneria, 1999). Ces conduites se retrouvent dans nombre d'économies populaires. En montrant que la reproduction est inhérente au processus, l'économie féministe a approfondi l'analyse des conséquences du confinement de l'économie au marché. La conception de l'*homo œconomicus* et de sa rationalité instrumentale illustre la manière dont la théorie économique a intériorisé les valeurs patriarcales pour considérer que la dépendance des êtres humains aux soins domestiques et à la protection est extra-économique et ne relève pas de ses institutions.

L'hégémonie du capitalisme sur l'organisation de la production, de la distribution, de la circulation et de la reproduction, dans et hors de la famille, est intimement liée à l'attribution des genres¹⁷⁸⁰. Le patriarcat a hiérarchisé la valeur sociale des genres, c'est pourquoi l'accès aux ressources pour la production et la reproduction est déterminé par la place qui est attribuée à chacun et chacune au sein de la culture patriarcale. En attestent les différentes activités et rémunérations auxquelles femmes et hommes ont accès sur le marché du travail. L'inégalité de genre ne se réduit évidemment pas à un déterminisme économique, mais les tendances du marché informent les rapports sociaux, y compris des rapports non structurellement économiques, aggravant ou améliorant de ce fait la situation.

De ce fait l'une des contributions majeures de l'économie féministe est la redéfinition du concept de travail, puisque la conception du « reproductif » et des « soins domestiques » (*el cuidado*), dans ses diverses dimensions, permet d'inclure dans la sphère économique les activités à finalité non marchande, sans lesquelles la vie humaine ne serait pas possible. Ainsi, l'un des objectifs de ce courant consiste à donner de la visibilité à la valeur produite par les activités liées à la sphère domestique, en les quantifiant en termes de création de richesse (Beneria, 2005 ; Picchio, 2001 ; Carrasco, 1999). La CEPAL a montré dans plusieurs rapports que, sans le travail domestique des femmes, la pauvreté dans la région augmenterait d'environ dix points. Elle a en outre estimé que le travail domestique non rémunéré représentait 30 % du PIB de la région (CEPAL, 2009).

Dans cette perspective, l'économie féministe approfondit l'analyse des rapports contradictoires et complexes entre le capitalisme et le travail de reproduction. Elle met en évidence le fait que les femmes se chargent de la vie humaine, rendant ainsi possible la production de marchandises. Ce travail, non rémunéré, permet au salaire versé par les capitalistes et aux dépenses publiques de l'État de ne pas avoir à couvrir les coûts de la reproduction de la force de travail. Par conséquent, une partie de l'activité domestique ne correspondrait pas à l'étape finale de la consommation, mais à une condition d'existence du système économique lui-même (Picchio, 2001 ; Carrasco, 1999).

Les économies populaire et féministe montrent que la naturalisation de la responsabilité féminine de la reproduction ainsi que la séparation entre la production et la reproduction constituent des vulnérabilités structurelles. La reconnaissance et la consolidation des conditions nécessaires aux tâches domestiques est dès lors un facteur majeur de durabilité. Aborder l'économie populaire et sociale dans une optique de reproduction permet de rompre avec l'enclavement de l'économie dans le marché et d'élargir les possibilités d'action des acteurs organisés et de ceux qui élaborent des politiques publiques tournées vers la promotion de la vie et non du capital.

Apports de l'économie féministe « décoloniale »

Nous avons tracé les contours des approches des économies populaire, sociale, solidaire et féministe et montré qu'elles s'accordent à critiquer l'absolutisation du marché. Le féminisme avance qu'il est fondamental de reconnaître l'importance du travail domestique et des soins généralement réalisés par les femmes afin de résorber la séparation artificielle que le

capitalisme impose entre la production et la reproduction. De même, l'économie sociale souligne l'importance, d'une part, de la rationalité reproductive par opposition à l'idéal de concurrence et de calcul et, d'autre part, des valeurs d'usage dans la satisfaction des besoins sociaux.

Le passé de l'Amérique latine en général et de Bogota en particulier rend l'approche « décoloniale » nécessaire, car elle montre explicitement la nécessité de questionner les processus politiques et économiques de subordination. Nous nous intéressons en particulier aux expériences économiques des femmes indigènes ou d'ascendance africaine, paysannes et issues des secteurs populaires, afin d'engager la réflexion sur les modalités d'ancrage de leurs économies dans des savoirs basés sur des rapports de classe, de race et de territoire¹⁷⁸¹. Dans ces économies, la participation des hommes diffère aussi de celle des femmes. La théorie hégémonique a naturalisé la place de l'homme, du Blanc, sur laquelle repose notre perception. C'est pourquoi cette diversité a été abordée à partir des concepts de « retard » et d'« informalité », tout en promouvant un idéal de modernisation qui a dévalorisé ces expériences de vie, et ainsi nié leur importance et leur pertinence théorique dans l'économie.

La composition sociale et culturelle de Bogota est particulièrement hétérogène. L'économie populaire se voit enrichie par la capacité d'attraction de cette ville, qui dispose d'une infrastructure économique et sociale offrant comparativement de meilleures conditions de vie, tout en accueillant de grands groupes de population déplacés par la guerre et des secteurs appauvris par l'exclusion sociale après plusieurs décennies de néolibéralisme. L'ampleur des problématiques sociales auxquelles la ville est confrontée montre la pertinence de l'expérience de nombreux groupes pour assurer la reproduction collective, la « démarchandisation » de certains aspects essentiels de leurs conditions de vie et la défense du territoire dans lequel ils vivent¹⁷⁸².

La perspective radicale

En Colombie, la guerre la plus longue est celle des élites colombiennes contre les multitudes paysannes pour l'appropriation de leurs ressources foncières. En témoigne notamment l'urbanisation/prolétarianisation de ce pays à l'identité rurale forte. En 1938, 31 % de la population colombienne résidait en milieu urbain ; en 1973, ce pourcentage atteignait 73 %. Cette prolétarianisation a été permise par l'usage de la terreur et les déplacements forcés : entre 1946 et 1965, 300 000 personnes ont été assassinées et trois millions de paysans déplacés.

Les secteurs à faible revenu et les populations rurales, indigène et noire sont les principales victimes de cette guerre. Il est nécessaire d'adopter cette perspective à plus long terme pour comprendre à la fois la concentration foncière en Colombie – l'un des coefficients de Gini (0,87) les plus élevés du continent –, la force de ces économies et ce que signifie se maintenir en tant que communauté sur son propre territoire, dans un contexte d'urbanisation forcée. L'appropriation des terres des populations rurales est toujours d'actualité : depuis 1980, on estime que cinq millions de personnes, autour de 10 % de la population totale du pays, ont été déplacées par la guerre.

Pour préserver leur vie, les populations déplacées se dirigent en général vers les grandes villes, à commencer par Bogota. D'où la composition sociale et culturelle hétérogène de cette ville, où l'économie populaire regroupe des populations aux trajectoires diverses. L'ampleur des problématiques sociales auxquelles la ville est confrontée montre que le vécu de nombreux groupes est déterminant pour leur capacité à garantir la reproduction collective, la démarchandisation de certains aspects essentiels de leurs conditions de vie et la défense du territoire sur lequel ils vivent.

Consolidation des configurations non marchandes

La réflexion concernant les actions à mener dans le domaine économique a été exclusivement articulée autour de la relation avec le marché. La majeure partie des politiques de soutien à l'économie populaire ont principalement visé à faciliter le processus d'insertion sur le marché, sans chercher à rectifier le fait que, dans le système de privilèges capitaliste, les conditions de concurrence sont plus strictes pour ceux qui ne sont pas en position dominante, tandis que les acteurs qui ont accumulé davantage de capital fixent les conditions d'échange de leurs produits.

En tant qu'organisations économiques de l'économie populaire, les Unités domestiques sont censées garantir et améliorer les conditions matérielles de reproduction et de développement de leurs membres. Ainsi, la voie marchande (dégager un profit de la vente pour acheter des biens et des services utiles à la satisfaction de ses besoins) n'est pas l'unique possibilité à prendre en compte. Les besoins peuvent être satisfaits sans l'intermédiaire du marché.

L'analyse de la valeur d'usage aborde le processus économique sous l'angle des conditions nécessaires à la vie. Elle soulève par conséquent la question du « comment produire, distribuer et

consommer le produit pour que l'être humain puisse vivre », c'est-à-dire comment mener à bien le processus de reproduction en termes de reproduction de la vie humaine. Cela n'implique pas que l'être humain est réduit à un produit (« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es »), mais signifie qu'aucune valeur humaine ne peut être produite sans entrer en symbiose avec les valeurs d'usage (Hinkelammert et Mora, 2005).

Refaire de la production de valeur d'usage, dont la consommation n'implique pas le marché, un objectif pour consolider les unités microsociales ainsi que l'ensemble de l'économie populaire, aide à reconnaître qu'il existe, dans la société, des capacités de travail actuellement non valorisées en termes monétaires. En effet, de vastes secteurs sont incapables de contribuer par leur travail, ni de percevoir les revenus leur permettant de satisfaire leurs besoins. Une habitation protège, bien qu'elle n'ait pas été produite comme une marchandise, et les vêtements tiennent chaud, même s'ils n'ont pas été commercialisés. Les biens peuvent être produits pour la fonction sociale qu'ils remplissent et non pour le profit.

Dans les cas extrêmes, la marchandisation de la vie implique que l'absence de revenu ou de rente empêche de vivre. En outre, le capitalisme actuel considère qu'une bonne partie des capacités de travail sont en surplus et inutiles, c'est pourquoi l'action du libre marché néolibéral ne peut pas générer le bien-être, d'autant que l'accumulation des profits est de plus en plus le fruit de la spéculation. Cette tendance de l'économie exacerbe l'injustice subie par les secteurs qui sont également, d'un point de vue historique, les plus touchés par les inégalités. Pour les femmes, par exemple, la production de valeurs d'usage revêt une importance capitale, étant donné qu'en Colombie, 33,1 % d'entre elles ne perçoivent pas de revenus, contre 12,6 % des hommes. Les chiffres sont similaires en Amérique latine : 34,4 % des femmes et 13,3 % des hommes sont dans ce cas, d'après les estimations de 2010 de l'Observatoire de l'égalité de genre de la CEPAL.

La défense des économies productrices de valeurs d'usage peut être l'une des clés d'une société plus juste, notamment parce que nombre d'économies associées à la terre et aux ressources naturelles ont subi la pression constante des politiques de modernisation capitalistes, ainsi que la violence propre à l'accumulation primitive ou extractiviste. Cette pression a entraîné la sous-représentation des populations noires et indigènes, des

secteurs populaires et plus particulièrement des femmes les plus défavorisées¹⁷⁸³.

Sur base des travaux de Karl Polanyi (1944), développés par Coraggio (2011) dans le cadre de l'ESS, analysant l'accroissement des taux de profit du capital et la dépossession de groupes entiers des conditions de leur reproduction matérielle et immatérielle, nous mentionnons ici quelques cas illustratifs de politiques de stimulation de la production de valeurs d'usage.

- *Autarcie/souveraineté* : favoriser l'autoproduction de biens et services au sein des Unités domestiques. Exemples : les initiatives d'agriculture urbaine, de jardins collectifs, d'échanges de semences ; les processus d'appropriation de connaissances dans le domaine de la médecine naturelle, de la prévention et des soins allopathiques ; l'amélioration et/ou la construction de l'habitat.

- *Réciprocité et échange* : un facteur clé de circulation des biens et services. L'élaboration de règles consensuelles relatives à la distribution de biens et de services est fondamentale dans une société où la division sociale du travail est très marquée. Les caractéristiques que prend le marché impersonnel dévalorisent le rôle des points de vente en tant que lieu de rencontre et d'interaction au-delà de l'aspect monétaire. Par un recours à la tradition ou à la résistance face à la crise de la reproduction de la vie, la réapparition des réseaux de troc direct ou de monnaie sociale (ainsi dénommée car sa finalité n'est pas l'accumulation) s'avère très utile pour l'échange de biens matériels et de services. Ces derniers favorisent le double rôle de producteur-consommateur des participants.

- *Planification* : l'une des manifestations de la capacité à recouvrer la souveraineté en matière économique a trait à la possibilité de coordonner les différents niveaux institutionnels et les communautés, tout en planifiant le mode de vie souhaité et les actions économiques soutenant ces projets. La possibilité de démarchandiser des domaines de base de la vie peut conduire à y promouvoir la production de valeurs d'usage collectives.

Pratiques d'économie sociale en Colombie

Malgré la virulence du conflit armé, il existe une multitude d'initiatives d'économie sociale en Colombie. Ainsi, sur la côte pacifique colombienne, les luttes menées par la population noire ont favorisé l'adoption d'une loi qui reconnaît son droit territorial ancestral et lui a octroyé des territoires collectifs d'une superficie d'environ 5,5 millions d'hectares. La

reconnaissance de ce droit à la terre a permis de freiner les projets d'exploitation des ressources naturelles et de la biodiversité impulsés par la Banque mondiale dans la région. Cette communauté organise de manière collective les espaces et la relation avec la nature, en combinant spiritualité, traditions et besoins¹⁷⁸⁴.

Le Conseil régional indigène du Cauca (CRIC), fondé en 1971 au départ d'une plateforme de lutte, développe une multitude de projets touchant à tous les aspects de la vie et garantissant une autarcie élevée pour la satisfaction des besoins. Malgré la violence et les assassinats incessants de ses principaux dirigeants, cette organisation a été capable, non seulement de conserver les territoires, mais également de promouvoir des formes alternatives de développement et de remettre en question la politique néolibérale du gouvernement, en particulier la conclusion du traité de libre-échange (TLC) avec les États-Unis.

Un exemple emblématique de ce processus est la marche « *El caminar de la palabra* » de 2004. Elle rassembla plus de 60 000 indigènes de toute la Colombie qui convergèrent sur Bogota afin de protester contre le modèle économique transnational du « libre-échange » (TLC), la terreur, la guerre et plus spécifiquement la Loi de l'expropriation, qui dépossède les communautés de leurs terres et détruit la « Terre mère ». Ils exigeaient le respect des accords et conventions passés avec les peuples indigènes et la création de mécanismes de participation qui leur soient propres à travers un programme d'« unité populaire ».

La capacité organisationnelle du mouvement et son développement ultérieur, sous le nom de « Rassemblement » (*Minga*) indigène et populaire, ont démontré que les peuples indigènes étaient à même de dénoncer la corrélation entre le modèle néolibéral, la guerre et le déplacement forcé. Non seulement le peuple indigène a pu conserver son territoire et son identité dans le Cauca, mais il propose aussi de manière active des configurations impliquant la population noire, rurale et urbaine, démontrant ainsi qu'il est possible de mettre en place une société qui respecte pleinement la Terre Mère et tous les êtres vivants qui l'habitent.

Une économie des soins domestiques (el cuidado)

Il est essentiel que les politiques publiques mettent l'accent sur les conditions de reproduction afin de garantir la durabilité d'une économie populaire visant principalement à fournir à ses travailleurs et ses UD les moyens de bien vivre. En raison de la primauté du marché sur les êtres humains et la planète, la protection des personnes a relevé des politiques

du champ « social » ; domaine considéré comme résiduel, censé compenser les effets d'exclusion et de discrimination du marché et de plus en plus axé sur les défavorisés et l'intervention individuelle. Ainsi, les familles, et en particulier les femmes, se sont vues contraintes de prendre à leur charge les problèmes de reproduction en fonction des ressources disponibles, comme si ces problèmes étaient d'ordre privé.

La tension entre la logique du profit et le bien-être social a été illustrée par les programmes d'ajustement structurel, dans lesquels les coûts engendrés par la réduction des dépenses de l'État (dans des domaines autres que l'urgence sociale) ont été répercutés sur les foyers, par ailleurs confrontés à l'augmentation du travail non rémunéré et majoritairement féminin. Ce système a atteint ses limites : les actions éparses visant à la reproduction de la vie de la population et à la cohésion sociale sont visiblement insuffisantes. Ainsi, la socialisation des nécessités de reproduction entraînent l'État et le secteur capitaliste à assumer également les responsabilités incombant aux citoyens et travailleurs qualifiés. Il s'agit dès lors d'intégrer, en théorie comme en pratique, une rationalité reproductive (Hinkelammert et Mora, 2005 ; Coraggio, 2004 ; Quiroga, 2009) qui comprenne l'insertion de la production et de la reproduction, en considérant le processus économique comme un tout.

Cette rationalité reproductive se substitue à la logique utilitariste de l'*homo œconomicus* et est en lien avec les propositions relatives au « bien vivre » (*Buen Vivir*) formulées en Équateur et en Bolivie¹⁷⁸⁵. L'approche du *Buen Vivir* et de sa rationalité reproductive permet d'élaborer des politiques de soins non anthropocentrées – puisque la terre est considérée comme sujet de réciprocité (si on la protège, elle nous protège) –, tout en donnant une orientation communautaire, d'autonomie et d'auto-organisation collective, favorisant l'émergence d'approches alternatives pour concevoir de telles politiques (Quiroga, 2012).

La consolidation de l'économie populaire suppose de promouvoir des espaces favorisant l'autogestion croissante de la reproduction, à l'aide de ressources matérielles et d'une capacité de décision. Le néolibéralisme a délégué la responsabilité des soins domestiques aux communautés (les « mères communautaires » en sont un exemple). Il s'agit de ne pas reproduire la logique de la contre-prestation ou de la coparticipation, qui enlève aux femmes et aux secteurs les plus vulnérables leurs capacités associatives et organisationnelles, ainsi que le pouvoir transformateur de

leurs initiatives et dépolitise ainsi la reproduction pour l'inscrire dans des projets, renforçant le pouvoir du marché au détriment de la vie.

Il s'agit donc de promouvoir une politique publique qui reconnaisse que l'option pour la vie d'autrui est constitutive de l'option pour sa propre vie, non pas comme une simple obligation pour les femmes de prendre en charge les soins domestiques, mais plutôt comme une solution alternative pour institutionnaliser une économie protectrice. Cela implique de redistribuer de manière significative les ressources et les capacités productives, ainsi que de stimuler les espaces de constitution d'acteurs collectifs populaires critiques au sein d'un projet économique autre.

Espace du commun en ville

La création d'espaces communs est l'un des éléments essentiels de la construction d'une ville favorable à l'économie populaire. Il s'agit de stimuler l'argumentation, la délibération, l'échange, mais aussi les lieux de production et de reproduction où le marché n'intervient pas. En ville, le commun a été associé à l'espace public. Toutefois, dans nombre de cas, l'État n'est pas concerné, car il existe des formes d'utilisation des espaces et des savoirs qui remettent en question le concept de propriété.

Les « usines récupérées » en Argentine en sont un exemple. Les travailleurs, face au non-respect des obligations professionnelles et à la menace de licenciement, s'approprient les infrastructures pour maintenir leur emploi et produisent sans patron¹⁷⁸⁶. Un grand nombre de ces espaces tiennent compte des besoins du quartier et, tout en maintenant l'activité manufacturière, organisent notamment des activités culturelles, récréatives et de formation. En ce sens, le défi consiste à imaginer des formes légales encadrant et favorisant les pratiques collectives de propriété ou de droits d'usage. Ces initiatives révèlent les limites des cadres normatifs, polarisés par la dualité public (au sens d'étatique)/privé, et s'avèrent insuffisants pour développer une économie sociale en phase avec les divers besoins existants et les réponses susceptibles d'émaner de la sphère associative. La définition d'espaces communs doit résulter de la planification technique, de l'activation de l'expérience historique des quartiers, des passerelles entre les milieux ruraux et urbains et de la reconstruction d'identités autour de la production. En Argentine, dans la foulée de la crise de 2001 et de l'approfondissement des politiques néolibérales, la pauvreté touchait 40 % des foyers en 2002, un record historique dans le pays. Dans pareille situation, une multitude d'initiatives d'ESS ont vu le jour et se sont consolidées, parmi lesquelles un grand nombre sont parvenues à se

maintenir et à se développer. Le phénomène de récupération d'usines et d'entreprises est toujours d'actualité, et la Centrale productive des entreprises autogérées fait état de 350 entreprises employant 25 000 personnes. L'autogestion des espaces communs est renforcée par ces initiatives, qui bénéficient parfois d'une certaine reconnaissance étatique au niveau national, et font d'autres fois face aux oppositions du gouvernement local.

Parmi les nombreux exemples d'ESS, retenons les marchés d'alimentation axés sur l'économie sociale, qui commercialisent des produits d'agriculture biologique élaborés par des coopératives et des petits producteurs ; la construction de l'habitat à grande échelle, de manière coopérative et autogérée ; et nombre d'autres initiatives dans le domaine de la production de biens et services comme des soins (en particulier en matière de soins aux enfants, de santé et d'éducation).

Conclusion

Ces initiatives si diverses démontrent que les espaces du commun visent à satisfaire les besoins moyennant des formes d'économie collective plurielles. Dans tous les cas, il s'agit de fournir les moyens de subsistance aux populations sans faire appel au marché. La gestion de ces espaces a été abordée dans une optique politique et n'est pas exempte de tensions et contradictions, mais elle a donné lieu à des formes d'organisation et de régulation décidées de manière démocratique et, dans l'ensemble, horizontale.

La vision marchande de l'économie peut considérer que ces initiatives alternatives sont utopiques. Néanmoins, bien que le capitalisme soit le mode de production dominant, d'autres systèmes existent. De fait, en Colombie, la diversité des luttes face aux processus d'accumulation primitive et extractiviste, de financiarisation de l'immobilier, de la gentrification, etc., révèle que les institutions économiques associées au monde pluriel des groupes indigènes, noirs et d'ascendance africaine, de paysans, mais aussi populaires, ont été capables de trouver des formes d'organisation sociale où la reproduction de la collectivité l'emporte sur les logiques purement lucratives.

Nombre d'enseignements sont à tirer de ces initiatives qui se maintiennent et se réinventent dans le pays. Le développement d'espaces du commun propices à l'économie sociale augmente leur capacité à restreindre l'expansion du marché aux dépens des initiatives favorables à

la vie et limite les phénomènes de fragmentation et de survie auxquels la logique lucrative soumet l'économie populaire.

juin 2015

Source

Article publié dans Frédéric Thomas (coord.), *L'économie sociale et solidaire, levier de changement ?*, Alternatives Sud, n° 2, vol. 22, juin, Louvain-la-Neuve/Paris, Cetri/Syllepse, 2015.

Pour en savoir plus

Beneria L. (2005), *Género, Desarrollo y Globalización*, Barcelone, Hacer.

Beneria L. (1999), « Mercados Globales, Género y el Hombre de Davos », *Revista la Ventana*, n° 10.

Borderías C., Carrasco C. et Alemany C. (1994), « Las mujeres y el trabajo : aproximaciones históricas, sociológicas y económicas », in *Las mujeres y el trabajo : rupturas conceptuales*, Barcelone, FUHEN-Icaria.

Carrasco C. (2006), « La economía feminista : una apuesta por otra economía », dans Vara (dir.), *Estudios sobre género y economía*, Madrid, Akal.

CEPAL (2009), « Medición del trabajo de cuidado no remunerado al interior de los hogares ».

Coraggio J. (2011), « Principios, instituciones y prácticas de la economía social y solidaria », dans Alberto Acosta et Esperanza Martínez (dir.), *El trabajo antes que el capital*, Quito, Abya Yala.

Coraggio J. (2009), « La economía del trabajo », dans Cattani, Laville et Coraggio, *La Otra Economía*, UNGS.

Coraggio J. (2007b), « La economía social y la búsqueda de un programa socialista para el siglo XXI », *Los Socialismos del Siglo XXI, Revista Foro*, n° 62, Bogota, septembre.

Coraggio J. (2005a), *¿Es posible otra economía sin (otra) política ?*, publié en tant que volume n° 3 de la collection El Pequeño Libro Socialista, Buenos Aires, La Vanguardia.

Hinkelammert F. et Mora H. (2005), *Hacia una economía para la vida*, Costa Rica, DEI.

Nobre M. (2004), « Mujeres en la economía solidaria », dans Cattani A., *La otra economía*, Buenos Aires, Universidad General Sarmiento, Altamira.

Núñez O. (2007), « La economía popular, asociativa y autogestionaria », dans *La economía social desde la periferia. Contribuciones latinoamericanas*, Buenos Aires, Altamira-Universidad General Sarmiento.

Picchio A. (2001), « Un Enfoque Macroeconómico Ampliado de las Condiciones de Vida », dans Carrasco (dir.), *Tiempos, trabajo y género*, Barcelone, Universidad de Barcelona.

Polanyi K. (2006), *The Great Transformation. La Gran Transformación*, México, Fondo de Cultura Económica.

Quiroga N. (2014), « Economía del Cuidado. Retos para un Feminismo Descolonial », dans Yuderkis et Gomez Ochoa, *Tejiendo de otro modo : Feminismo, epistemología y apuestas descoloniales en Abya Yala*, Universidad del Cauca, Popayan-Colombia.

Quiroga N. et Gomez D. (2013), « ¿Qué aporta una economía feminista decolonial ? », *América Latina en Movimiento*, n° 482, février.

Quiroga N. (2011), « Las prácticas de la Economía Social Construyen Ciudad »,

Instituto del Conurbano, Universidad Nacional de General Sarmiento, en cours d'édition.

Quiroga N. (2009), « Economías feminista, social y solidaria. Respuestas heterodoxas a la crisis de reproducción en América Latina », *Iconos, Revista de Ciencias Sociales*, n° 33, Quito, janvier.

Razeto L. (1983), *Las Organizaciones Económicas Populares*, Santiago du Chili, PET.

1777. [[> Féminisme-marxiste et économie solidaire](#)].

1778. [[> Coopératives et transformation de la société](#)].

1779. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

1780. [[> Genre et entreprises récupérées en Argentine](#)].

1781. « Le féminisme décolonial est une position politique, éthique et intellectuelle de féministes d'Abya Yala qui partagent le besoin d'analyser et d'agir dans la région en reconnaissant les diverses conséquences de la colonisation. [...] Ce féminisme remet en question le caractère eurocentrique du discours féministe latino-américain, donne une place centrale au vécu des femmes indigènes, noires, paysannes et des secteurs populaires, problématise le métissage, conteste le discours et la pratique quotidienne du patriarcat hétérosexuel et de la modernité, et propose des réflexions sur l'économie » (Quiroga et Gomez, 2013).

1782. [[> Crise, destruction et reconstruction autogestionnaire](#)].

1783. [[> Occupation urbaine et coopérative solidaire](#)].

1784. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

1785. [[> Construire le « buen vivir – Sumak Kawsay »](#)].

1786. [[> Consolidation des entreprises récupérées](#)].

Féminisme et autogestion

**Bruno Della Sudda, Florence Ciaravola, Romain Testoris,
Magali Della Sudda**

Si les premières analyses des années 1960 prirent pour référence le marxisme, s'y référant ou s'y opposant, les années 1970 ont vu le postmodernisme s'intéresser avant tout au discours, au langage et à la représentation. Aujourd'hui, l'analyse matérialiste qui prend en compte les inégalités liées aux structures et aux systèmes est plus pertinente que jamais dans un système mondialisé complexe marqué par l'intersectionnalité – où la question du genre et celle des origines s'entrecroisent –, où l'oppression spécifique des femmes croise l'exploitation capitaliste que la crise aggrave pour toutes et tous, y compris dans les pays les plus riches.

Les luttes des femmes et les théorisations relatives aux rapports sociaux inégalitaires qui leur sont liées, dans leur diversité, ont montré qu'il n'y a pas de « problème des femmes », mais un problème de relations entre hommes et femmes. Le rapport social de sexe n'est pas soluble dans le rapport de classe au sens traditionnel. Ce n'est pas non plus un rapport interpersonnel. Cependant, ce n'est pas dans l'abstrait mais dans les mécanismes du capitalisme, dans les rapports de classe donc que s'exerce (et non pas que naît) l'oppression masculine, que se réalise l'oppression de genre et se reconstituent sans cesse les conditions de sa reproduction, sans que pour cela sa spécificité soit résorbée. En retour, les rapports de production sont aussi des rapports de sexe et les rapports de sexe déterminent fortement la reproduction des formes prises par les rapports globaux. Les rapports sociaux de sexe ne sont pas des rapports de classe, ni des rapports interpersonnels.

L'inégalité, l'oppression, la domination sont des faits universels, des données culturellement et historiquement construites, et non un fait de nature. Rapports sociaux de sexe (ou de genre) et rapports de classe s'articulent selon une division sexuée, aujourd'hui mondialisée, du travail, qui constitue la réalité du patriarcat entendu non comme une structure ahistorique, mais comme domination en actes.

Dans cette perspective, mettre fin à l'oppression des femmes ne consiste pas à valoriser une prétendue identité féminine, mais à lutter pour l'égalité dans toute la vie sociale, à inscrire le statut des femmes dans la parité sociale, la parité dans tous les lieux de création, de production, de décision, à lutter pour l'égalité des droits et l'égalité sociale ; à exiger la parité immédiate comme objectif transitoire dans tous les lieux de création, de production et de décision ; à transformer l'égalité formelle en égalité réelle ; à assurer à toutes les femmes dans le monde les droits spécifiques liés au droit absolu à la maîtrise de leur corps.

Exploitation capitaliste, oppression spécifique : une double lutte

Entre la lutte sociale générale et la lutte féministe, il n'y a donc pas de priorité ; la question ne se pose pas en termes d'avant et d'après, de contradiction principale et de contradiction secondaire. Il doit y avoir une double lutte, simultanée, contre l'exploitation capitaliste et contre l'oppression spécifique des femmes, une lutte contre toutes les oppressions. L'émancipation des femmes est inséparable de l'émancipation générale de la société ; l'émancipation générale de la société ne peut s'accomplir sans l'émancipation féministe.

Par leur place sociale, leur rôle, leurs fonctions, parce qu'elles sont placées à la croisée de toutes les oppressions, et non parce qu'elles seraient par nature plus sensibles aux réalités sociales, les femmes ne peuvent se libérer qu'avec la fin de toutes ces oppressions, c'est-à-dire avec l'autogestion généralisée, les intéressé·es devant non pas déléguer leurs luttes à un état-major ou une avant-garde, mais prendre leurs affaires en main et s'auto-organiser. Comme les jeunes, les immigrés, les « communautés nationales » ou encore les « minorités sexuelles », les femmes doivent non pas déléguer leurs luttes, mais prendre directement leurs affaires en mains. En ce sens l'autogestion et le féminisme sont indissolublement liés.

Il ne s'agit nullement, ici, d'un présupposé idéologique, mais bel et bien la conclusion qu'on peut tirer des conditions matérielles de l'émergence du féminisme dans l'histoire et des liens observables entre essor du capitalisme, socialisation de la production et révoltes des femmes. En effet, dans la dynamique de transformation capitaliste de la révolution industrielle, les femmes échappent peu à peu à l'enfermement de la famille bourgeoise et aux contraintes du foyer ouvrier.

Les conditions de la révolte des femmes et de l'essor de ce qu'on appellera le féminisme commencent à être réunies. Ce n'est pas l'aggravation de la situation des femmes qui provoque la mobilisation, c'est bien au contraire la contradiction entre le réel et le possible. La domination masculine, les hiérarchies familiales, les inégalités hommes-femmes sont non seulement insupportables mais apparaissent aux yeux du plus grand nombre aucune justification. Les idéologies, les institutions et les politiques qui justifient cette oppression sont alors soumises à la critique-pratique¹⁷⁸⁷.

Socialisation de la production : l'élément décisif

La socialisation de la production est l'élément décisif de la révolte des femmes et de l'essor du féminisme. Dès la fin du 19^e siècle, une partie de l'aile libertaire du mouvement ouvrier établira une première jonction entre contestation anticapitaliste et exigences féministes. C'est cette socialisation croissante qui va lever dans la seconde moitié du 20^e siècle les contraintes familiales pesant sur les femmes. Ni la préparation des repas, ni la réalisation ou l'entretien vestimentaires, pas plus que celui du logement, n'exigent plus qu'un membre de la famille, en l'occurrence la mère, se consacre exclusivement au foyer. Baisse de la mortalité infantile, extinction de l'enfant source de revenu familial pour échapper à la misère, extension des mutuelles et assurances collectives, allongement de la scolarité, déclin de la natalité, entrée massive dans la production : les femmes échappent à l'enfermement domestique. Cette mutation va se traduire par une extension du salariat féminin et par sa prolétarianisation, doublée d'une hiérarchisation des salaires et des carrières aux dépens des femmes, insupportable, car injustifiable.

La crise révolutionnaire de mai 1968 et ses effets vont marquer un tournant fondamental dans l'histoire du féminisme en France. Ce ne sont pas en priorité les événements de mai-juin en eux-mêmes, où la parole est essentiellement masculine, qu'il faut retenir, mais les conséquences de cette révolution culturelle, à travers la constitution du féminisme en force politique originale à partir de la création du Mouvement de libération des femmes (MLF) en 1970.

Il s'agit d'un mouvement autonome des femmes, au fonctionnement non mixte ; la non-mixité étant alors une exigence absolue car elle seule permet à ce moment-là que les femmes se retrouvent et se réapproprient une

histoire spécifique, la leur, sans aucune interférence masculine dans la parole, l'activité et le pouvoir.

Le caractère à la fois radical et autonome du MLF est perçu dans un premier temps comme une diversion de la lutte des classes, tant par la gauche traditionnelle que par l'extrême gauche d'alors, à trois exceptions près : l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), la Ligue communiste et Révolution !, dont les militantes femmes participent au MLF – certes avec plus ou moins de retard – et animent à partir de 1972 respectivement le Cercle Élisabeth Dimitriev, les Pétroleuses et Femmes travailleuses en lutte. Ces trois tendances se considèrent comme partie prenante du MLF sur des bases « luttes de classe ».

Une tendance féminisme et autogestionnaire dans le MLF

Le Cercle Élisabeth Dimitriev, tendance autogestionnaire du MLF, rend publique sa plate-forme, *Sortir de l'ombre*, au printemps 1972. Le document analyse la situation des femmes en lien avec la crise du capitalisme, dans les domaines du travail, de la sexualité, de la famille, et défend la nécessité d'un mouvement autonome des femmes.

Il s'agit donc de « construire le mouvement autonome des femmes sur des bases autogestionnaires », en lien avec « l'extension des contradictions capitalistes, touchant tous les domaines de la vie sociale : le travail, mais aussi l'École, le cadre de vie, la famille, la justice, etc., qui a donné lieu au formidable mouvement révolutionnaire anti-hiérarchique et anti-autoritaire de Mai 68, mouvement qui a porté la classe ouvrière et la jeunesse vers le pouvoir. Il a aussi porté les femmes à lutter contre leur oppression spécifique, même si le rapport de forces au sein même de la crise révolutionnaire a été en leur défaveur, faute d'avoir pu à temps se constituer en force autonome ». Le Cercle Élisabeth Dimitriev affirme que « le mouvement des femmes est profondément autogestionnaire » :

Le mouvement actuel des femmes se joint au large mouvement anticapitaliste sur la base de ses propres aspirations. Le carcan de la condition réelle des femmes craque, ne serait-ce que par la confrontation d'une condition déjà possible en germe dans la société capitaliste pourrie : la contradiction de l'enfermement dès la vocation familiale (maternelle, domestique...) avec la participation à la production et la socialisation d'une série de tâches familiales (soins, éducation des enfants, tâches ménagères, consommation,

etc.) ; la contradiction entre une sexualité mercantile et les moyens techniques et culturels de la réappropriation du corps, etc.

Le mouvement des femmes n'est pas une résurgence des mouvements féminins antérieurs. Son essence n'est pas égalitariste comme tel qu'a pu être le mouvement féminin bourgeois du début du siècle (suffragettes), il ne se situe pas non plus à la remorque du mouvement ouvrier organisé, tel qu'ont pu le faire les organisations féminines liées au mouvement socialiste et communiste dans la période révolutionnaire du début du siècle.

Les aspirations que les femmes ont mises à jour à travers leurs luttes – et à travers les formes mêmes de ces luttes – montrent qu'une nouvelle étape est ouverte dans la lutte des femmes pour leur libération, profondément liée à la nouvelle phase de la lutte de l'humanité pour sa libération : la lutte révolutionnaire pour l'autogestion de la société dans tous les domaines [...].

C'est là l'inédit dans le mouvement des femmes : la volonté profonde de prendre en charge leur propre sort, politiquement et organisationnellement. C'est à elles de décider [...]

Dans la grande bataille pour l'avortement qui s'est engagée, il s'agit pour les femmes de la libre disposition de leur corps, de leur droit à la jouissance, le droit au choix de leur maternité : il ne s'agit pas moins que de se réapproprier son corps. Cette lutte, les femmes la mènent en imposant le contrôle sur la méthode abortive, sur ceux qui la pratiquent, remettant en cause la sacro-sainte détention du savoir et les rapports qui en découlent.

Dans d'autres luttes que mènent les femmes concernant d'autres aspects de leur rôle social, elles mettent en cause une division oppressive des tâches et des fonctions et fournissent progressivement des réponses que le capitalisme est incapable de fournir. Depuis le problème de la charge et de l'éducation des enfants, des tâches ménagères, jusqu'à ceux de la consommation, de l'aménagement de l'espace, affleurent des aspirations à une réelle prise en charge collective par les intéressées d'une socialisation des tâches vouées séculairement au cadre privé de la famille, et aux femmes en particulier, par des formes de lutte préfigurant l'organisation d'une société sans classes, autogestionnaire. Ainsi, les femmes sont les principales protagonistes de la profonde remise en cause qui s'opère concernant

l'organisation de la vie sociale, *dans son ensemble*, et sa finalité [...].

L'intérêt aujourd'hui pour les femmes qui luttent pour leur libération de revendiquer ouvertement la référence à l'autogestion, c'est justement de mettre en lumière leur intérêt à la révolution. C'est dire, dans l'autonomie, leur lien avec le mouvement révolutionnaire, celui qui lutte pour un socialisme basé sur l'autogestion. C'est aider à chasser le vieux mouvement qui ose encore se réclamer de la révolution en ignorant le mouvement des femmes, mais c'est aussi avertir les révolutionnaires qui se veulent autogestionnaires qu'ils ne peuvent y prétendre qu'en comprenant la nécessité du mouvement autonome de libération des femmes (Cercle Élisabeth Dimitriev, 1975).

À la veille de la fusion de l'AMR dans le Parti socialiste unifié (PSU), Corinne Welger revient sur l'expérience du Cercle Élisabeth Dimitriev – dont elle était l'une des principales animatrices – dans *L'Internationale* (n° 71-72, février 1975), « cette émergence de la lutte des femmes à partir de leur oppression spécifique a été alimentée par la maturation d'une série de facteurs, tels l'introduction massive des femmes dans la production, la possibilité de diffusion massive du contrôle sur les maternités, la socialisation de plus en plus tôt des enfants, etc. Toutes ces conditions de la dissolution active d'un certain fonctionnement traditionnel de la famille se heurtent à la perpétuation désespérée de la cellule familiale : les contradictions s'approfondissent entre le vécu et le possible. Elles s'étendent à tous les lieux institutionnels où l'oppression des femmes en tant que sexe permet une surexploitation en tant que travailleuses, scolarisées, consommatrices de produits ou de services sociaux... Composante de la crise généralisée du capitalisme, l'éclatement de ces contradictions constitue les femmes en un mouvement social qui, pour leur libération, ne peuvent qu'inscrire leur lutte dans le projet de destruction de ce système. Le mouvement des femmes pour leur libération traverse une série de terrains, de niveaux différents, du fait de la diversité des lieux de reproduction de leur oppression : l'entreprise, l'école, le quartier, la famille, le couple, etc., d'où la difficulté mais aussi la nécessité de leur regroupement pour leur lutte [...]. Les femmes ont besoin de se constituer en une véritable force d'intervention à part entière, dans l'autonomie, car elles sont les plus à même de définir les objectifs de leur lutte de libération, compte tenu que même les travailleurs qui luttent pour leur

libération sont les agents de l'oppression idéologique qu'elles subissent. Il est donc indispensable que se construise un mouvement des femmes pour leur libération, dans l'autonomie car c'est la garantie pour que les objectifs de la libération des femmes enrichissent le projet révolutionnaire d'une nouvelle subjectivité, contre tous les rapports de domination, d'oppression et d'exploitation [...]. Armées des acquis essentiels du MLF (nécessité de l'organisation autonome des femmes et approfondissement de l'analyse de l'oppression des femmes dans notre société), les femmes de l'AMR n'en pensent pas moins que les conditions existent pour que les femmes s'organisent massivement. Il s'agit donc de faire effectuer une transcroissance au MLF, il faut lui donner une base de masse. »

Corinne Welger rappelle que la bataille pour la transcroissance du MLF en mouvement de masse « ne peut se mener qu'en développant au maximum la pratique autogestionnaire des luttes des femmes, qui correspondent profondément à leurs aspirations : la réappropriation du corps, du pouvoir à tous les niveaux, c'est-à-dire la réorganisation de l'ensemble de la société sur des bases autogestionnaires [...]. Les nouveaux mouvements sociaux qui tendent à l'auto-organisation apportent une nouvelle dimension à la révolution autogestionnaire de notre époque¹⁷⁸⁸. »

La diffusion lente et continue du féminisme

Cependant, dans les années qui suivront l'irruption du MLF, le fossé entre le féminisme radical et les partis de gauche n'empêche pas la diffusion d'une sorte de légitimité des thèmes mis en avant par le féminisme dans la gauche politique et syndicale (égalité des droits, droit à disposer de son corps...). Des « secteurs femmes » et des commissions femmes, mixtes et non mixtes se mettent en place dans l'ensemble des forces politiques et syndicales de la gauche. Pour les courants « luttes de classes » du MLF, il est donc nécessaire d'impulser des groupes femmes non mixtes, dans les entreprises, les universités et les quartiers, dans l'optique de transformer le Mouvement, en mouvement de masse à assise populaire. Dans une interview à *Tribune socialiste*, l'hebdomadaire du PSU (17 mai 1975), Corinne Welger rappelle quelques-uns des objectifs du Cercle Élisabeth Dimitriev :

D'autre part, en nous référant [au MLF] nous proclamons notre - volonté de construire un véritable mouvement de libération des femmes, autonome et de masse. Dans l'abîme qui semble encore

exister entre l'extension des luttes des femmes et l'impact réduit du MLF, ce n'est pas le désir de se regrouper pour lutter en tant que femmes qui est en cause, mais le manque de fonctionnalité du MLF par rapport à ces luttes.

C'est à l'occasion de la bataille pour le droit à l'avortement que la revendication féministe prend une formidable force subversive. La pratique illégale, « clandestine mais publique », des avortements par le Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) fait du slogan « On ne revendique pas un juste droit, on le prend », une réalité tangible. La critique-pratique de l'existant institue ainsi une sorte de « double pouvoir partiel » qui fait reculer l'État¹⁷⁸⁹.

Le MLF, au-delà de ses aléas organisationnels, a permis que se développe un des plus formidables mouvements de désobéissance civile que la France ait connu.

Si les deux tendances largement majoritaires du MLF (« Psychanalyse et Politique » ; « Féministes révolutionnaires ») considèrent que la lutte des femmes surdétermine les combats politiques et sociaux, les trois petites tendances liées aux organisations d'extrême gauche citées précédemment disent, elles, la nécessité de lier la lutte des femmes à celle du monde du travail et affirment le caractère indissociable de la libération des femmes et de la révolution socialiste. Un parti pris qui conduit ces trois tendances à créer et développer, surtout à Paris mais aussi et dans une moindre mesure en province, Ces efforts ne permettront cependant pas d'effectuer la jonction entre le mouvement ouvrier et le mouvement autonome des femmes. Pourtant, dans le contexte des années qui suivent Mai 68, le mouvement des femmes, tout en restant extérieur au mouvement ouvrier traditionnel agit sur lui et sur les contenus et les formes des luttes de classes¹⁷⁹⁰.

Le rôle du MLF aura donc été absolument décisif dans cette diffusion, indépendamment des orientations de telle ou telle de ses tendances.

Le recul des mouvements sociaux sera aussi dans la décennie suivante celui des organisations féministes. Paradoxalement, mais cela s'était déjà produit notamment dans l'entre-deux-guerres, la stagnation – voire le recul des organisations et des mouvements – n'empêche pas la diffusion continue dans la société d'un féminisme très modéré, largement relayé par les médias et par diverses organisations ne se revendiquant pas ouvertement du féminisme. Le magazine *Elle* est particulièrement représentatif d'un féminisme devenu « acceptable », dont l'ambiguïté

rappelle celle des épisodes antérieurs de la première partie du 20^e siècle puisque resurgit à travers ce féminisme-là le stéréotype différentialiste d'une nature féminine plus douce, moins attachée au pouvoir, etc. Ce différentialisme apparaît aujourd'hui réactionnaire, ce qu'il n'était pas nécessairement au début du 20^e siècle quand les différentialistes réclamaient l'égalité des droits civils et politiques. Mais, simultanément, les publications et les recherches d'un féminisme plus radical et plus politisé se multiplient, y compris dans le monde universitaire, sur de très nombreux aspects (et en particulier la question du genre), notamment dans le monde anglo-saxon. Le féminisme militant fera retour à une échelle significative, comme les mouvements sociaux, à partir du milieu des années 1990.

Nouvelles avancées et résistances

Il n'est pas indifférent d'observer que la remobilisation des femmes donnera le signal du grand mouvement social de l'hiver 1995¹⁷⁹¹. Le Collectif national pour les droits des femmes devient alors le cadre unitaire permettant aux associations, aux réseaux et aux forces syndicales et politiques d'agir ensemble.

En France, le féminisme chez les forces politiques à gauche s'affirme de manière plus nette. Sans se réclamer de la gauche, les Verts se revendiquent du féminisme dès leur création en 1984 en inscrivant les premiers la parité hommes-femmes stricte dans leurs statuts et leur mode de fonctionnement. Ils ont aussi mis en avant d'autres mesures favorisant la représentation des femmes en politique comme le non-cumul des mandats, la proportionnelle et la nécessité d'un statut des élu·es.

Le vote de la loi instituant la parité hommes-femmes en juin 2000 et son inscription dans la Constitution sont le résultat d'une longue mobilisation menée par les associations et les collectifs féministes et presque toutes les forces de gauche. La parité n'est alors pas conçue comme un but en soi mais comme un objectif transitoire¹⁷⁹².

Le maintien d'une thématique explicitement féministe au sein de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) puis du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) s'ajoute aux avancées des quinze dernières années : la référence aux droits des femmes et aux acquis du féminisme semble largement partagée. Quant aux Alternatifs – qui ont consacré leur université d'été de 2008 au féminisme –, ils mettent en avant le lien entre féminisme et autogestion.

En même temps que l'offensive néolibérale liée à la globalisation menace les droits des femmes, les résistances s'organisent, y compris à l'échelle internationale, le lien se construisant entre anciennes et nouvelles générations. Le féminisme est ainsi une composante essentielle de l'altermondialisme et une nouvelle et prometteuse jonction s'opère pour la première fois de manière significative dans l'histoire : celle des réseaux féministes du Nord et du Sud de la planète.

Féminisme et autogestion, des luttes au projet alternatif

Le lien entre féminisme et autogestion s'établit d'abord dans les luttes. On le voit, le mouvement féministe s'est organisé et construit dans l'autonomie par rapport au mouvement ouvrier, autonomie d'organisation et de décision, et non, pour les groupes femmes se réclamant de la lutte de classes, ignorance du combat d'ensemble contre le capitalisme.

À l'échelle de la planète, l'état des lieux de la situation faite aux femmes est accablant : esclavage sexuel largement répandu, surexploitation économique, relégation sociale, violence masculine, inégalités et discriminations dans tous les domaines. La mondialisation capitaliste aggrave ces inégalités et ces discriminations et entraîne la remise en cause les acquis de leurs droits. Partout, les rapports sociaux d'exploitation s'articulent avec les rapports sociaux de sexe pour reproduire la double exploitation des femmes qui restent les premières victimes de la pauvreté, de la précarité et du chômage même si cette tendance lourde est dissimulée par l'extension du temps partiel.

Le combat féministe a défini lui-même ses formes d'action et ses revendications. La réappropriation de leur corps, la lutte pour le droit à l'avortement et la contraception ne sont pas des revendications que les femmes peuvent déléguer. Le féminisme est donc autogestionnaire dans son « essence ». On a trop oublié que dans les années 1970, les femmes salariées, recueillant l'héritage des Lip¹⁷⁹³, ont mené des luttes très dures (Thionville, Évian, Guidel)¹⁷⁹⁴ et qu'elles ont dû imposer les commissions féminines et les groupes femmes autonomes dans les syndicats et les partis. Lip n'aurait pu connaître une telle portée sans l'activité et la prise de conscience des femmes de l'entreprise. Cependant, alors même qu'elles participaient à la grève ouvrière la plus avancée du temps, les femmes de Lip ont ressenti la nécessité de se regrouper en tant que femmes pour mener à l'intérieur de la grève autogestionnaire une bataille supplémentaire.

Ceci est vrai aussi pour les objectifs et les perspectives. L'égalité des droits entre hommes et femmes, la parité des pratiques sociales conduisent à une remise en cause générale de la vie sociale, à une prise en charge collective et égalitaire des tâches séculairement vouées au privé (éducation des enfants, tâches ménagères, aménagement de l'espace proche). L'autogestion, comme pratique et comme projet, fait le lien entre les luttes des femmes et le projet d'émancipation sociale et humaine. Inconciliable avec la politique professionnelle et la délégation des pouvoirs, appelant des rapports sociaux égalitaires, le féminisme appelle l'autogestion. Le féminisme porte des valeurs universelles. Alors que déjà Condorcet écrivait à l'époque de la Révolution française : « Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quelle que soit sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré le sien », jusqu'en 1946 le suffrage ne fut qu'à demi universel !

Dans le projet de loi contre les violences faites aux femmes, élaboré par le Collectif national pour les droits des femmes, les femmes ne se définissent pas comme une communauté revendiquant un droit particulier, mais comme revendiquant de bénéficier du droit commun à la sécurité, ce qui implique que soit prise en compte la situation particulière de violence qu'elles subissent comme une situation à dépasser. Ainsi se réalise un universel à contenu concret, un universel non pas confiné aux textes mais défini comme une pratique sociale, qui là encore rencontre l'autogestion dans son exigence de changement de la vie quotidienne.

La crise généralisée des rapports sociaux capitalistes entraîne une dramatique crise du vivre en commun, de la socialisation et de la sociabilité, qui est souvent vécue comme une crise d'autorité. La démocratie de délégation est incapable de résoudre cette crise. De là de très dangereuses tentations à la recherche des solutions régressives – telles que le retour à l'ordre moral – et la poussée des intégrismes, des nationalismes et des sexismes qui nourrissent une forte poussée électorale de l'extrême droite.

L'alternative est la suivante : ou bien la catastrophe anthropologique du chacun pour soi dans un rapport de forces fondé sur la violence sans limite, ou bien la construction de personnalités psychosociales autonomes, non autoritaires, non sexiste, non patriarcales, intériorisant les valeurs de démocratie et d'égalité, une psycho-socialité libérée de l'oppression, de ses terreurs et de ses fantasmes, de sa volonté de domination¹⁷⁹⁵.

De telles personnalités ne peuvent se construire que par la pratique de la démocratie active, définie comme mixte démocratie de représentation et démocratie directe avec primat à la démocratie directe, pratique quotidienne, s'inscrivant dans la perspective d'une société autogérée. L'autogestion présente alors le double aspect de l'autogestion instituante, intervention active et créative, et de l'autogestion instituée, sous la forme d'institutions provisoires et souples, modifiées selon les besoins de la démocratie (et jamais, précisons-le, sous la forme de l'autogestion institutionnelle où l'autogestion perd son âme au milieu d'un désert de lois sans vie).

Mais cela n'est pas suffisant. Cette pratique autogestionnaire, pour éviter la régression de l'entre-soi et de l'autarcie, doit intégrer les valeurs de l'universalité, le pacifisme, l'antiracisme, l'internationalisme, et tout spécialement le féminisme, sans lequel il ne peut y avoir de vivre en commun digne de l'humanité.

avril 2010

Pour en savoir plus

- Bard, Christine, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (dir.) (2004), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière.
- Bernheim, Cathy, Liliane Kandel, Françoise Picq et coll. (coord.) (2009), *Mouvement de libération des femmes*, Paris, Stock.
- Bidet-Mordrel, Annie (coord.) (2001), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF.
- Blöss, Thierry (dir.) (2001), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF.
- Cercle Élisabeth Dimitriev (1972), *Sortir de l'ombre*, Paris.
- Cercle Élisabeth Dimitriev (1976), *Brève histoire du MLF. Pour un féminisme autogestionnaire*, Paris, Savelli.
- Chaperon, Sylvie (2000), *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard.
- Collectif (1970), « Libération des femmes, année zéro », *Partisans*, n° 54-55.
- Comités communistes pour l'autogestion (1979), *Pour un féminisme autogestionnaire*, texte du 2^e congrès, brochure.
- Delphy, Christine (2013), *L'ennemi principal*, 2 t., Paris, Syllepse.
- Duby, Georges et Michelle Perrot (2002), *Histoire des femmes*, Paris, Perrin.
- Gubin, Éliane, Catherine Jacques, Florence Rochefort et coll. (2004), *Le siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier/Éditions ouvrières.
- Maruani, Margaret (dir.) (2005), *Femmes, genre et sociétés : L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Picq, Françoise (1993) *Libération des femmes : Les années-mouvement*, Paris, Le Seuil.
- Pisan, Annie et Anne Tristan (1977), *Histoire des MLF*, Paris, Calmann-Lévy.
- La Revue d'en face* (1977-1983), Paris, Savelli et Tierce.
- Riot-Sarcey, Michèle, Eleni Varikas, Christine Planté (dir.) (1993), *Féminisme au présent*, Paris, L'Harmattan.
- Riot-Sarcey, Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte.
- Rowbotham, Sheila (1972), *Féminisme et révolution*, Paris, Payot.

Trat, Josett, Sandrine Bourret, Elsa Dorlin et coll. (2007), *Femmes, genre, féminisme*, Paris, Syllepse.

Wallach, Scott Joan (1998), *La citoyenne paradoxale : Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel.

1787. [[> De la citoyenneté au dépérissement de l'État](#)].

1788. Cette problématique féministe autogestionnaire sera reprise ultérieurement par les Comités communistes pour l'autogestion (CCA) qui leur consacreront leur 2^e congrès en 1979 (« Pour un féminisme autogestionnaire »).

1789. [[> Demain est déjà commencé](#)].

1790. [[> Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières](#)].

1791. [[> Autogestion : une question pour le 21^e siècle ?](#)].

1792. La réforme du mode de scrutin des collectivités territoriales de 2010 (scrutin uninominal à un tour) sera de ce point de vue, si elle s'applique, un recul de grande ampleur pour la démocratie en général et pour les femmes en particulier puisqu'elle remettra de fait en cause la parité.

1793. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1794. [[> Produire, vendre et remplacer le patronat défaillant](#)].

1795. [[> Éléments d'anthropologie politique pour l'autogestion](#)].

Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »

Estelle Fisson

« La rue est ma maison colorée sans mari ni patron ». À travers ce slogan arboré sous forme de graffiti dans les rues de La Paz, les militantes de Mujeres Creando en Bolivie militent pour réinvestir l'espace public contre l'appropriation de leur corps et de leur force de travail par les représentants du patriarcat. Pour elles, la rue est à la fois l'espace de la lutte, de la manifestation, l'endroit où l'on distribue des journaux et où l'on interpelle mais aussi l'espace où peut émerger un travail d'un nouveau genre, affranchi de l'exploitation patronale ou maritale. En effet, les marchés, *ferias*, mais également stands omniprésents de nourriture sont autant de lieux de vente majoritairement tenus par des femmes, le plus souvent immigrées des campagnes et indigènes. Ils échappent pour l'heure et dans une certaine mesure à l'immixtion capitaliste et patriarcale.

Le mouvement féministe Mujeres Creando est défini par ses membres comme un mouvement féministe, anarchiste, autonome et autogéré. L'autonomie est revendiquée par un courant féministe d'Amérique latine qui s'oppose à la tendance à l'institutionnalisation du mouvement féministe depuis les années 1980. La professionnalisation de ce mouvement résulte d'un accroissement des financements internationaux alloués aux mouvements de femmes et induit une restructuration du mouvement et des rapports de pouvoir au sein de celui-ci.

L'autonomie du mouvement féministe est polymorphe et emprunte des chemins très divers. En théorie, elle est organisationnelle, idéologique et financière (Falquet, 2011 : 39-58) et sont tenus à distance tout à la fois les hommes, les syndicats, les partis politiques, les religions, l'État et les organisations internationales. La notion d'autonomie recoupe donc ici largement celle d'autogestion définie comme un double mouvement politique et économique de radicalisation de la démocratie et de reprise en

main des activités productives par les travailleurs et les travailleuses. Au sein du mouvement Mujeres Creando, l'autogestion embrasse ces deux dimensions à la fois.

Dans ce contexte, nous nous demanderons quels sont les apports et les limites de l'autogestion dans un mouvement féministe.

« Nous voulons tout le paradis, pas 30 % de l'enfer néolibéral¹⁷⁹⁶ » : les enjeux de l'autogestion féministe en Amérique latine

L'institutionnalisation du mouvement dans les années 1980 : une tendance lourde soumise à des critiques

Le constat est unanimement partagé : le mouvement féministe sud-américain, vaste, divers et intimement lié à la transition démocratique sur le continent dans les années 1970 et 1980, connaît un processus d'institutionnalisation et de professionnalisation dans les années 1990. Les mouvements féministes populaires et autonomes cèdent la place aux ONG de femmes, dont seulement certaines sont féministes et qui fonctionnent sur un système salarial. Le mouvement est incorporé dans les États, les gouvernements, les universités et y compris la justice et la police (Fischer, 2005 : 73).

Les effets de cette institutionnalisation ne sont pas uniformes et font l'objet de débats. Deux thèses s'affrontent pour savoir si la cause des femmes est instrumentalisée par les institutions internationales, ou si les femmes peuvent faire montre de résistance féministe tout en développant des stratégies pour s'adapter aux financements. Cette deuxième thèse est celle défendue par Delphine Lacombe qui étudie le contexte de la transition démocratique au Nicaragua (Lacombe, 2013). Néanmoins, si l'institutionnalisation est favorable aux femmes dans certains contextes nationaux, elle pose le problème d'une baisse de la radicalité des luttes. C'est là le cœur de la critique formulée par les féministes autonomes, étudiées par Jules Falquet (2011), dont Mujeres Creando est un porte-parole incontournable.

L'ouvrage de Maier et Lebon (2010) pointe un effet pervers de l'institutionnalisation en soulignant la dépolitisation qu'elle provoque. La professionnalisation du féminisme et son financement par les Nations unies influencent le type d'activités et les problèmes soulevés. Herrera souligne le manque de volonté politique de changer les normes sociales de la part des institutions (Maier et Lebon, 1998 : 291). Le « ton neutre et technocratique » du discours institutionnel sur le genre ne remet plus en

cause les relations de pouvoir entre hommes et femmes. Il s'agit donc d'une approche post-féministe du genre par des acteurs nouveaux. Un autre danger réside dans la dépendance du mouvement à l'égard des financements : dans les années 2000, les agences internationales se retirent du continent et laissent les ONG ainsi créées sans ressources (Falquet, 2011 ; Fischer, 2005). Enfin, l'institutionnalisation entraîne la concurrence entre différents groupes féministes dans la course aux financements et contribue à éloigner le féminisme des classes populaires.

Contre cette tendance à l'institutionnalisation, le mouvement féministe autonome s'affirme au début des années 1990 et notamment lors de la 6^e rencontre féministe LAC (d'Amérique latine et des Caraïbes) au Salvador (Falquet, 2011). Les critiques qu'il déploie à l'encontre du processus de Pékin et de ses carences démocratiques sont acerbes. Le début des années 2000 voit le mouvement féministe s'affaiblir, mais le féminisme autonome renaît de ses cendres notamment sur la base de l'articulation « sexe-race-classe » et de la critique au néolibéralisme (Falquet, 2011). Cette résurgence des autonomes provient souvent de femmes lesbiennes ou racisées. Ainsi, Caldwell (Maier et Lebon, 1998) suit le cheminement de l'engagement de femmes afro-brésiliennes depuis leur présence initiale dans les mouvements noirs, puis au sein de nombreuses organisations politiques et culturelles y compris féministes, avant de s'engager dans un large réseau d'organisations autonomes de féministes noires aujourd'hui. Dans le même temps, des secteurs traditionnellement exclus de la sphère politique traditionnelle s'en emparent durant les années 2000. Stéphanie Rousseau (2011) montre comment les femmes indigènes ont occupé une place centrale dans le processus de changement de constitution en Bolivie, rédigée en 2008 et votée en 2009, en partie grâce à l'histoire de la mobilisation des femmes indigènes dans le pays et à la collaboration entre femmes indigènes et mouvement féministe.

C'est dans ce contexte ambivalent que se développe le mouvement Mujeres Creando, mouvement qui souhaite s'autonomiser tant des financements internationaux que des instances traditionnelles du pouvoir.

« Il n'y a rien de plus semblable à un macho de droite qu'un macho de gauche »

Outre l'indépendance vis-à-vis des organisations internationales, un deuxième enjeu de l'autogestion pour les féministes latino-américaines est de créer une réelle autonomie vis-à-vis du pouvoir étatique et des partis politiques. Il s'agit d'inventer une nouvelle manière de faire de la

politique, qui ne relègue plus la sphère privée au rang d'« infrapolitique » et les femmes à des tâches d'exécution.

La création de Mujeres Creando est une conséquence d'une expérience désabusée de ses fondatrices au sein de l'extrême gauche au début des années 1980. Elles témoignent en effet de l'importance du machisme au sein de ces organisations : « C'était à moitié désastreux. Je te dirais que quand j'ai connu la gauche de l'intérieur, je suis devenue féministe en deux jours » (Tedesqui Vargas, 2002) Leur critique reprend les éléments de la critique féministe à l'égard de la gauche dans le monde entier, parmi lesquels la division sexuée du travail militant et les violences sexuelles. Les fondatrices du mouvement ont également expérimenté un rejet de la part des organisations de gauche du fait de la singularité de leurs modes d'action : dans une manifestation étudiante, elles auraient été exclues du cortège pour avoir manifesté en chantant, dansant, et jouant du théâtre. Enfin, la volonté des intégrantes de Mujeres Creando de s'autonomiser des partis de gauche a sans doute aussi trait au contexte d'échec de la gauche en Bolivie suite à l'effondrement de l'Union démocratique et populaire en 1985.

La création du mouvement Mujeres Creando est donc une réaction tant à l'expérience déçue du militantisme au sein de l'extrême gauche, qu'à l'échec historique de la gauche en Bolivie à cette période.

Histoire de Mujeres Creando

Le mouvement Mujeres Creando est fondé à La Paz en 1992 par trois femmes : Maria Galindo, Julieta Paredes, et Monica Mendoza. Il est construit autour du couple formé par Maria et Julieta, qui ont toutes les deux émigré en Italie à la fin des années 1980 en raison de ce qu'elles nomment un « exil » politique, familial et sexuel. En 1992, elles créent le centre culturel féministe Carcajada. Cet espace est en majeure partie consacré au travail politique, mais elles y développent également des activités artistiques. Dès la création du mouvement, l'autogestion est au cœur des pratiques militantes.

En 1995, apparaît le bimensuel *Mujer Publica*, lancé par la jeune journaliste Helen Alvarez. C'est la nécessité de vendre ce journal féministe dans les rues qui pousse les militantes à développer un théâtre de rue et des *happenings*. C'est également à cette époque que le mouvement peint ses premiers graffitis sur les murs de la ville.

Malgré la rupture sentimentale et politique entre Maria et Julieta en 2003 (Julieta décidant de quitter le mouvement), Mujeres Creando devient plus

important, à la mesure de la reconnaissance internationale de ses productions artistiques et de l'acquisition de financements extérieurs. En 2005, Mujeres Creando ouvre une maison autogérée, surnommée La Vierge des désirs, où se développent de nombreuses activités économiques, sociales et culturelles. On distingue notamment une grande diversité de médias émanant du mouvement, parmi lesquels une radio, un journal et une revue. La maison comporte aussi une garderie, un bureau d'assistance aux femmes victimes de violence, un restaurant, un café et une librairie¹⁷⁹⁷.

En 2010, le mouvement organise des rencontres féministes qui visent à élargir le mouvement en attirant de nouvelles recrues. C'est ainsi qu'une dizaine de femmes, pour la plupart étudiantes ou jeunes travailleuses, s'ajoutent au mouvement.

En 2012, enfin, le mouvement décide de s'étendre à Santa Cruz, à l'autre bout du pays, et y ouvre une seconde maison : Les Désirs de la Vierge. Depuis 2010, les rencontres féministes se prolongent tous les ans dans les deux villes.

Cette brève chronologie fait immédiatement poindre les ambiguïtés et les limites du caractère autogestionnaire du mouvement.

Autogestion et subversion des rapports sociaux

« Une femme qui s'organise ne repasse plus de chemises » : la subversion des modes de production matérielle

Les membres de Mujeres Creando ont adopté une organisation du travail sous forme de coopérative. Celle-là se déploie à l'intérieur de la grande maison acquise en 2005. La coopérative est créée dans un contexte de chômage important des femmes et d'inégalité salariale très forte en fonction de critères comme le sexe ou la race. Celle-ci regroupe un grand nombre de petites coopératives qui se développent au sein de la maison : le restaurant, la photocopieuse, la garderie, l'hébergement... Pour chaque activité, une partie du gain sert de revenu aux femmes en charge de la coopérative et le reste est reversé au mouvement dans la mesure du possible. Ce fonctionnement permet d'instaurer une solidarité mécanique entre les membres, basée sur la redistribution, la proximité et une forte conscience collective. Chacune des membres prend les décisions qui incombent à son activité.

Ces pratiques sont d'autant plus subversives qu'elles prennent place à l'intérieur d'une grande maison, venant brouiller les frontières entre sphère

privée et publique, entre sphère professionnelle et sphère domestique, entre sphère productive et reproductive. On voit dès lors qu'une telle organisation du travail remet en cause le fondement même du libéralisme. Les Mujeres Creando ne sont d'ailleurs pas les seules féministes à se saisir de ce symbole (voir par exemple Miriam Chapiro et Judith Chicago à Los Angeles). Ainsi, dans cet espace les femmes échappent tant au patron qu'au mari, au capitalisme qu'au patriarcat.

Cette analyse rejoint la théorie de Danièle Kergoat (2012) selon laquelle le travail des femmes, du fait qu'il se situe à la frontière entre travail productif et reproductif, est potentiellement subversif. Si elle montre que le collectif est un obstacle important à cette subversion, le mouvement étudié témoigne plutôt du contraire : ce sont les joies du travail collectif qui permettent d'affronter des difficultés économiques importantes et souvent relevées. Les nombreuses activités d'autofinancement s'accompagnent d'une critique constante par l'ensemble des membres des financements externes.

Subversion des modes de production idéelle et des représentations des femmes

La subversion des modes de production matérielle s'accompagne d'une volonté de se réapproprier l'image, le corps et le discours des femmes contre les injonctions racistes et sexistes. La radio est notamment un vecteur de la réappropriation du discours sur soi.

Outre la lutte victorieuse contre l'implantation du concours Miss Univers en Bolivie, Mujeres Creando a organisé deux ateliers sur le plaisir sexuel aux cours des rencontres féministes annuelles. Le premier a eu lieu en 2012. L'affiche de cet atelier représente le corps d'une femme indigène à moitié nu, le jupon soulevé en l'air à l'image de Marilyn Monroe. Ses cheveux se dérobent à moitié des traditionnelles tresses. Cette image vient rompre avec l'idée communément admise que la femme indienne est la négation de la féminité. Elsa Dorlin avait déjà montré que « la reconnaissance de la féminité peut faire l'objet de luttes politique » et « qu'il y a urgence à redéfinir et à revendiquer une "féminité noire" » et à se « réapproprier une féminité monstrueuse, qui a historiquement permis d'exclure les femmes racisées des rares bénéfices sociaux et moraux du rapport de genre » (Dorlin, 2005 : 87-97).

D'autre part, les membres de Mujeres Creando excellent dans la création d'une nouvelle symbolique émancipatrice et au cœur des différentes luttes. Ainsi, elles ont créé la Ekkeka, versant féminisé de l'Ekkeko, cette

miniature représentant un chef de famille pourvoyeur de revenus et de richesses, vendue comme porte-bonheur sur les férias. De la même manière, deux membres ont créé une « Banque des femmes » virtuelle pour la fête des miniatures de La Paz. Cette banque inclut des mini-billets de bolivianas, version féminisée de la monnaie bolivienne et représente sur ses billets des femmes indiennes ayant combattu pour le pays ou pour leurs droits. La banque des femmes propose également des emprunts avec des assurances très avantageuses pour les femmes voulant entreprendre et ainsi se libérer des rapports sociaux évoqués plus haut. Ce symbole est hautement représentatif des actions réalisées par les intégrantes du mouvement, puisqu'un de leur combat le plus célèbre a résidé dans le soutien aux victimes de surendettement par le biais des microcrédits, dénonçant le grand « business de la pauvreté » grâce auquel fructifient les banques.

On voit donc que l'autogestion permet aux femmes à la fois de se libérer de l'exploitation de leur travail par leur mari ou par leur patron, mais aussi de garantir une relative liberté d'expression et d'action.

L'autogestion féministe peut néanmoins s'accompagner de paradoxes concernant les sources de financement et le rapport au pouvoir.

La complexité de la réalité des financements : la multiplicité de financements extérieurs

On peut d'emblée se demander si la forte autonomie vis-à-vis des mouvements sociaux, de la gauche et du gouvernement n'implique pas une dépendance d'autant plus forte à la coopération internationale, pour que le mouvement puisse mener à bien l'ensemble de ses activités. Malgré les très nombreuses critiques faites à la coopération internationale, le mouvement est en partie financé par ce biais.

Pour Maria Galindo, la coopération internationale est un « palliatif pour certains secteurs de la population [qui] cache une fonction de soupape de sécurité d'une situation insupportable et qui peut éclater au visage des usuriers¹⁷⁹⁸ ». La conséquence qu'elle en tire est, non sans surprise, la suivante : l'argent de la coopération ne doit pas transiter par l'État ou les ONGs, qui n'ont pas intérêt à faire changer l'ordre des choses, mais doit être directement distribué aux mouvements de femmes. C'est l'argumentation qu'elle utilise devant les représentants de la coopération basque. Une manière de mobiliser des ressources « intéressante et nouvelle » selon elle. C'est ainsi que Maria m'a avoué lors d'un entretien avoir obtenu 75 % du financement de la maison de cette manière ainsi que

de très nombreux autres financements. Pourtant, les membres du mouvement n'assument qu'à moitié cette réalité au cours de mes entretiens avec elles.

On peut se poser la question de savoir quelle est la conséquence des financements internationaux sur le contenu du discours et des œuvres. Le premier ouvrage de Maria Galindo et Julieta Paredes *Et si nous étions un reflet de l'autre ? Pour un féminisme non-raciste*, publié en 1992, est financé par la Mission hollandaise en Bolivie. Cette publication s'inscrit dans un contexte d'instauration d'un État néolibéral par le gouvernement de Garcia Sanchez de Lozada. On peut émettre l'hypothèse qu'un tel financement explique l'absence de critique directe au néolibéralisme et au néocolonialisme dans l'ouvrage, ce dernier se centrant principalement sur la lutte contre le patriarcat.

Cependant, le financement du dernier ouvrage de Maria Galindo, *No se puede descolonizar sin despatriarcalizar*, par Oxfam n'empêche pas la profusion de critiques féroces à l'égard des ONGs en son sein. Cet exemple nous permet de rejoindre l'analyse faite par Amelia Fischer sur le fait que « les institutions de financement ne sont pas égales et n'ont pas les mêmes objectifs, certaines sont plus flexibles que d'autres » (2005 : 74). Ainsi, les conséquences des financements de la coopération internationale sont ambivalentes.

Colonialisme interne, division du travail militant et exercice du pouvoir

Les conséquences des financements externes peuvent être d'un autre ordre. Nous avons vu ci-dessus que l'introduction de financements pouvait instaurer des rapports de pouvoir entre les différents groupes. Tel peut également être le cas à l'intérieur même d'un groupe, les membres étant plus à même de rapporter des financements se voyant octroyer de fait une place plus importante dans le processus de décision.

Les études sur les mouvements féministes ont souvent insisté sur les relations horizontales et amicales entre les membres et l'approfondissement de la démocratie qu'ils rendent possible. Dans ce mouvement, la question du financement ainsi que l'hétérogénéité sociale et raciale des participantes (membres et appuis) sont au principe de rapports de pouvoir au sein du mouvement.

Outre une participation très inégale aux travaux volontaires de la maison que nous avons recensés, nous avons relevé une césure entre production symbolico-artistique et réalisation de tâches concrètes. Au cours des

séances de graffitis ou bien lors de la réalisation de performances, nous avons observé en quoi les tâches de création, tâches intellectuelles valorisées socialement, sont réalisées par des femmes blanches, exerçant des professions elles-mêmes intellectuelles et en quoi les tâches d'exécution (couture, sécurité, prévision, gestion) sont la mission de femmes d'origine indigène et de condition plus modeste. De même, le travail domestique d'entretien et de ménage au sein de la maison est fait gratuitement par une femme indigène logée sur place. Enfin, les trois femmes qui travaillent dans le restaurant, métisses et indigènes, endossent le statut d'employées à la différence des membres de la coopérative.

Nous avons noté le rôle des dispositions dans la division du travail. Ainsi, l'accès à l'école, le capital militant acquis à l'université ou dans le syndicat, et bien sûr le rôle des dispositions acquises dans la famille déterminent en grande partie la position occupée dans la division du travail militant. Ainsi, Maria Galindo, la « leader » officieuse du mouvement est-elle la fille d'un politicien, son frère ayant été le bras droit du président Carlos Mesa. Les dispositions contribuent également à rendre compte de l'accès au pouvoir de décision. En dépit de la revendication d'une affiliation au mouvement anarchiste, nous avons observé des rapports de pouvoir verticaux. S'il ressort de mes entretiens avec les membres du mouvement l'idée que les décisions se prendraient naturellement, un relatif manque de transparence sur la gestion du mouvement est également patent. Mes observations ont aussi montré que seul un cercle restreint de membres semble autorisé à prendre des initiatives. Parmi les autres, plusieurs se plaignent de « mauvais traitements ».

Le pouvoir est davantage dans les mains des membres ayant plus d'ancienneté dans le mouvement, mais également de celles qui rapportent des financements et enfin de celles dont le milieu socio-économique d'origine est le plus favorisé. Certains témoignages viennent illustrer la thèse d'un « colonialisme interne » au mouvement (Hechter, 1975). Ces témoignages décrivent des humiliations et des sévices qui sont conçus et interprétés comme une continuité des violences infligées aux indigènes par les colons et, par la suite, les phalangistes.

L'autonomie politique marqueur de l'« antagonisme croisé » entre féminisme et indigénisme

Le souhait de créer une large alliance avec des femmes indigènes se heurte de plus à des conceptions différentes de l'autonomie et à un « antagonisme croisé » (Masson, 2009) entre féminisme et indigénisme.

L'identification à l'indigénisme est un frein très important à l'adhésion pleine et entière au féminisme de Mujeres Creando et inversement. Sur cette base, il existe donc une relative incompatibilité de ces deux « identités » ou identifications ainsi qu'une controverse importante à propos de l'autonomie vis-à-vis du gouvernement Morales. Les opportunités politiques ainsi que les trajectoires de vie rendent compte des affiliations privilégiées par les individus. C'est ainsi que Julieta Paredes, d'origine modeste et aymara, choisit de travailler pour le gouvernement au début des années 2000 en raison de l'ouverture considérable du système politique institutionnel à partir de cette date, qui voit pour la première fois arriver au pouvoir un leader contestataire indigène. On voit bien que le choix de l'autogestion dans ce contexte n'est pas sans lien avec le milieu social d'origine et la trajectoire sociale.

Conclusion

En conclusion, l'autogestion est au cœur de la pratique politique des membres du mouvement Mujeres Creando. Ce dernier s'organise autour de la vente du journal, des activités de restauration, hébergement, garderie et encore radio. Au sein de cette coopérative, il en va « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Dans ce mouvement, l'autogestion est à la fois le but principal poursuivi par l'ensemble des membres et aussi la dimension la plus difficile à mettre en place. En effet, les sources d'autofinancement ne sont pas nécessairement suffisantes pour financer l'ensemble des projets. Ainsi, le recours à des financements externes de la coopération internationale ou des banques est de mise malgré un discours véhément contre ces modes de financement.

L'autonomie politique vis-à-vis des partis et du gouvernement traduit quant à elle non seulement une volonté de « radicalisation de la démocratie » mais aussi et surtout la fermeture des espaces étatiques aux membres du mouvement à l'occasion de l'arrivée d'Evo Morales au pouvoir. Cette fermeture traduit l'idée d'un basculement des rapports de pouvoir entre féminisme et indigénisme (Monasterios, 2007 : 33-37) au sein de l'« espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2012 : 280). Le mouvement se rabat donc faute de mieux sur les aides de la coopération internationale qu'il dénonce pourtant publiquement. On peut débattre de l'apport de celles-ci dans certains contextes, du fait d'une relative flexibilité de certaines agences de financement.

L'autogestion est donc un phénomène complexe, fortement ancré dans un contexte politique et économique particulier et en proie à des contradictions entre actes et discours¹⁷⁹⁹.

été 2015

Source

Version remaniée d'un texte présenté au séminaire de recherche : « Entre reproduction et subversion de la domination. Les ambiguïtés du féminisme autonome de Mujeres Creando », le 6 février 2015 lors de la journée d'études « Féminismes en résistance ».

Pour en savoir plus

- Dorlin, Elsa, (2005) « Dark Care. De la servitude à la sollicitude », dans *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, EHESS.
- Falquet, Jules (2011), « Les “féministes autonomes” latino-américaines et caribéennes : vingt ans de critique de la coopération au développement », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 2.
- Fischer, Amelia (2005), « Les chemins complexes de l'autonomie », *Nouvelles Questions Féministes*, « Féminismes dissidents en Amérique latine et aux Caraïbes », vol. 24, n° 2.
- Hechter, Michael (1975), *Internal Colonialism ; The Celtic Fringe in British National Development 1536-1966*, Berkley/Los Angeles, University of California Press.
- Kergoat, Danièle (2012), *Se battre disent-elles*, Paris, La Dispute.
- Lacombe, Delphine, « Entre survivance des ONG et mise en mouvement : pratiques et débats des féminismes nicaraguayens à l'heure de la globalisation du genre », *Cultures & Conflits*, n° 83, automne 2011.
- Maier, Elizabeth et Nathalie Lebon (2010), *Women's Activism in Latin America and the Caribbean. Engendering Social Justice, Democratizing Citizenship*, New Brunswick/Tijuana, Rutgers University Press/El Colegio de la Frontera Norte.
- Masson, Sabine, (2009) « Genre, race et colonialité en Amérique latine et aux Caraïbes. Une analyse des mouvements indignés et féministes », dans Olivier, Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Mathieu, Lilian (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Paris, Le Croquant, 2012.
- Monasterios, Karin (2007), « Bolivian Women's Organizations in the MAS Era », *NACLA Report on the Americas*, n° 40 (2).
- Rousseau, Stéphanie (2011), « Indigenous and feminist movements at the constituent assembly in Bolivia. Locating the representation of indigenous women », *Latin American Research Review*, vol. 46, n° 2.
- Tedesqui Vargas, Marcelo (2002), [El Deber.com](http://ElDeber.com), 11 novembre, consulté le 18 avril 2014.

¹⁷⁹⁶. Les titres entre guillemets reprennent les slogans créés par les femmes du mouvement et peints sur les murs de la ville.

¹⁷⁹⁷. [[> Commune du 17 avril \(La\)](#)].

¹⁷⁹⁸. Mujeres Creando y Feminismo Autonomo Latinoamericano (sd), *Porque la memoria no es puro cuento* (S. éd. N. l.) (document publié entre 1999 et 2002).

1799. [\[> Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?\]](#).

Féminisme-marxiste et économie solidaire

Julie Matthaei

[...] L'engagement radical contre le capitalisme n'était pas mort, il s'était simplement modifié sur le plan politique. Une des causes de cette transformation a été l'évolution du féminisme pratique et théorique, évolution à laquelle les féministes-marxistes ont été activement engagées. [...] Les féministes ont commencé à dépasser une orientation féministe centrée sur l'identité des femmes pour se tourner vers une activité basée visant à débarrasser notre économie et notre société de toutes les formes d'oppression : patriarcale, raciale, de classe, homophobe, néocoloniale [...], etc.

Ce changement capital est intervenu précisément au moment où, dans le monde entier, les mouvements sociaux et les organisations non gouvernementales ont commencé à se rassembler dans un mouvement de mouvements¹⁸⁰⁰ pour lutter contre la mondialisation néolibérale qui frappait les travailleurs, les femmes, l'environnement et le Sud. Jeremy Brechter, Tim Costello et Brendan Smith (2000) ont baptisé ce processus : « mondialisation par en bas ». Ce mouvement de mouvements, né avec la bataille de Seattle, contre l'OMC en 1999, s'est poursuivi à l'occasion d'autres réunions de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI.

En 2001, tous les mouvements – de femmes, de travailleurs, écologistes, LGBTQ, pacifistes, indigènes – se sont rassemblés à nouveau à l'occasion du 1^{er} Forum social mondial avec comme mot d'ordre « Un autre monde est possible », déclenchant une vague de mobilisation locale et générale qui se poursuit aujourd'hui (Fisher et Ponniah, 2003).

Le rejet de toute forme d'exploitation et d'oppression

Vous vous demandez certainement quel est le rapport de tout cela avec les transformations économiques en cours, mais il faut cependant se rendre en compte que nous sommes en réalité sur la voie d'une sorte de socialisme du 21^e siècle, ainsi qu'on l'appelle en Amérique latine¹⁸⁰¹. Il faut juste adapter notre regard en cessant de nous focaliser sur les catégories traditionnelles du marxisme. Dans son livre, *The End of Capitalism as We*

Know It [La fin du capitalisme tel que nous l'avons connu], paru en 1997, l'économiste géographe féministe J. K. Gibson-Graham a été parmi les premières dans le Nord à souligner que les organismes économiques non capitalistes – dont beaucoup de coopératives basées sur le développement durable et insérées dans les communautés – coexistaient avec les formes capitalistes et qu'en réalité, c'est ainsi depuis des siècles.

Gibson-Graham compare ces économies différentes à la partie immergée d'un iceberg dont les pratiques capitalistes de travail salarié et de production motivées par le profit ne sont que la partie visible. Dans la même veine, dans les années 1990, Luis Razeto au Chili et Jean-Louis Laville en France ont inventé le terme d'« économie solidaire », pour représenter les pratiques non capitalistes existantes, indigènes pour nombre d'entre elles¹⁸⁰², ainsi que les pratiques nouvellement émergentes qui incarnent des valeurs de solidarité (Matthaei et Allard, 2008)¹⁸⁰³.

Dans les années 1990, l'organisation et la mise en réseau de l'économie solidaire ont commencé à se développer en Amérique latine, en grande partie pour répondre à la dévastation causée par le néolibéralisme. Cette tendance générale prend des formes multiples : résistance paysanne à la prolétarianisation, comme Via Campesina et le Mouvement des sans-terre qui occupent des terrains vacants et les exploitent sous forme de communautés agricoles coopératives ; création de coopératives de travailleurs, certaines par « récupération¹⁸⁰⁴ » ; organisation économique populaire assurant les besoins élémentaires ; résistance aux avancées des entreprises, en particulier parmi les peuples autochtones ; le Brésil a un ministre de l'économie solidaire ; le gouvernement vénézuélien a pris des mesures pour développer les coopératives appartenant aux travailleurs et pour mettre en place un développement démocratique basé sur les communautés ; le gouvernement équatorien a inscrit dans la Constitution le principe du *Buen Vivir* (« bien vivre ») ou *Sumak Kawsay*, basé sur des valeurs et pratiques économiques coopératives, durables et autochtones (Matthaei, 2012).

Dans le Nord, les initiatives de l'économie solidaire s'expriment par des tactiques similaires : occupation des maisons, des terres et des usines vacantes (Republic Windows and Doors¹⁸⁰⁵) et projets de développement coopératifs, tandis que les classes les plus favorisées mettent l'accent sur la responsabilité sociale et l'environnement (commerce équitable, mode de vie économe, entrepreneuriat social, défense des consommateurs...)¹⁸⁰⁶. Un objectif essentiel est de remplacer les modèles historiques du colonialisme

et du néocolonialisme par des relations économiques égalitaires et d'inverser leurs effets désastreux sur l'environnement. L'organisation de l'économie solidaire est très répandue au Canada et en Europe et a démarré aux États-Unis en 2007 ; il y a ici aux États-Unis une certaine coïncidence avec le mouvement pour une « nouvelle économie¹⁸⁰⁷ ».

Ces diversités résultent de l'absence de définition commune de l'économie solidaire. Cependant, et de manière significative, plutôt que de créer des tensions sans fin et des divisions, comme ce fut le cas avec l'école de la vieille gauche, différentes définitions et expériences de l'économie solidaire sont acceptées et sont ainsi une source de discussion et de fertilisation croisée.

Une telle diversité est possible parce que les pratiques et les organisations de l'économie solidaire incarnent des valeurs partagées, ou du moins des valeurs se recoupant, et il en est de même des militants et des chercheurs-militants du mouvement de l'économie solidaire. En premier lieu, tous partagent l'idée de l'économie solidaire comme rejet de l'économie libérale et, comme le disent les zapatistes, s'il n'y a qu'un seul *non* à l'économie néolibérale, il y a un million de *oui* à l'économie solidaire. En outre, les très diverses institutions et pratiques économiques de l'économie solidaire partagent des valeurs et des objectifs distincts et opposés à ceux qui fondent l'économie capitaliste. Ces valeurs fondamentales sont :

1. La satisfaction des besoins est le but de la vie économique, et celle-ci prime sur les profits et le droit de propriété (une économie au service du peuple). Les organisations et les pratiques de l'économie solidaire naissent souvent pour combler les besoins humains non satisfaits par les institutions capitalistes : les besoins matériels (la terre, la nourriture, le logement, la santé, l'emploi...) et les besoins immatériels (la communauté, le sens, l'éthique, la culture, le respect mutuel...).
2. La solidarité, c'est-à-dire se tenir aux côtés de ses camarades ; la coopération plutôt que la compétitivité ; la communauté plutôt que l'isolement des individus.
3. La justice et l'égalité, y compris le rejet de la hiérarchie, de la domination et des préjugés ; l'objectif de réduction des inégalités économiques et de l'autonomisation des dominés et des marginalisés.
4. La démocratie économique, en particulier la propriété des travailleurs et l'autogestion, à la place de la propriété capitaliste, du contrôle et des ordres¹⁸⁰⁸.

5. Le développement durable et la régénération de la planète. Le respect de la terre et de toutes les formes de vies ; la prise de conscience que l'humanité est une partie de la nature, qu'elle dépend de cette nature et qu'elle en est responsable.

6. La diversité : les différences sont précieuses. « *Tata* » signifiant : « Il y a des milliers de solutions de rechange », au lieu du fameux « *Tina* » de Margaret Thatcher, signifiant « Il n'y a pas d'alternative » (au capitalisme).

Bien que très peu de pratiques et d'institutions de l'économie solidaire incarnent l'ensemble de ces valeurs, toutes incarnent l'une ou plusieurs d'entre elles. En outre, la participation à des réseaux ou à des mouvements économiques de l'économie solidaire facilite l'adhésion à davantage de valeurs et objectifs de l'économie solidaire.

Retour au point de départ : l'économie solidaire comme une économie marxiste-féministe

Les six valeurs de l'économie solidaire que je viens d'énumérer sont en harmonie avec les valeurs marxistes et féministes. Les quatre premières : la satisfaction des besoins, la solidarité, la justice et l'égalité et la démocratie économique sont des valeurs marxistes clés. À la première lecture, la seule valeur féministe semble être l'égalité des sexes, comprise dans la valeur de justice et d'égalité. En fait, toutes font partie du discours féministe. La satisfaction des besoins a souvent été mise en avant par les économistes féministes de gauche, comme Julie Nelson (1993) ou Devaki Jain du Groupe de Casablanca (2009 : 3), comme le but de la vie économique.

La solidarité – dans le sens de l'entraide mutuelle – est à la fois un slogan syndical et une valeur étroitement liée au féminisme qui valorise de telles activités pour le développement humain, comme l'illustre le travail de Nancy Folbre. La rupture avec les hiérarchies économiques oppressives de tout type, et pas seulement la hiérarchie entre les sexes, est devenue un principe de base de la théorie marxiste-féministe. Enfin, la lutte pour préserver l'environnement a longtemps été préconisée par les écoféministes de gauche telles que Maria Mies et Vandana Shiva.

Cet accord entre les valeurs féministes, marxistes et celles de l'économie solidaire ne sont pas un accident. Il reflète la participation des féministes et de la gauche dans la création d'un environnement social dans lequel les valeurs, pratiques et institutions de l'économie solidaire sont nées, ainsi

que leur participation à la théorisation et organisation de l'économie solidaire. [...]

Économistes écologiques, marxistes-féministes et antiracistes ! Vous faites un travail important, dans le ventre de la bête ! Et, surtout, ne désespérez pas ! Oui, une forme impitoyable du capitalisme fait des ravages sur les peuples et sur notre planète, mais une nouvelle économie se développe en réponse. De plus, un mouvement de Forums sociaux et une économie solidaire active se mettent en réseaux avec Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), des protestations populaires multidimensionnelles ont déferlé sur le monde, partant des printemps arabes, du Wisconsin et du mouvement Occupy Wall Street, jusqu'aux récentes vagues de protestations contre l'austérité en Europe et aux protestations aux États-Unis contre les bavures policières racistes. L'Amérique latine est en tête, actuellement, mais des villes et des États américains commencent à expérimenter des politiques d'économie solidaire, tels que le « *domaine éminent* » [expropriation] à Richmond, le développement coopératif à Cleveland et la banque publique.

C'est le bon moment pour être un économiste militant et chacun de nous peut jouer un rôle dans l'émergence d'un nouveau et meilleur système économique.

4 janvier 2015

Traduction

Christine Schmitt-Bavarchi.

Source

Union for Radical Political Economics Session, « Thinking about the History of radical economics : Working people and the organization of production », Allied Social Sciences Meetings, Boston.

Pour en savoir plus

Brecht, Jeremy, Tim Costello, Brendan Smit (2000), *Globalization from Below : The Power of Solidarity*, Cambridge, South End Press.

Fisher, William et Thomas Ponniah (2003), *Another World is Possible : Popular Alternatives to Globalization at the World Social Forum*, Londres, Zed Press.

Gibson-Graham, J.K. (1997), *The End of Capitalism as We Know It : A Feminist Critique of Political Economy*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Matthaei, Julie (2012), « Beyond Hegemonic Economic Man : Economic Crisis, Feminist Economics, and the Solidarity Economy », non publié.

Matthaei, Julie et Jenna Allard (2008), « Introduction », dans Jenna Allard, Carl Davidson et Julie Matthaei (éd.), *Solidarity Economy : Building Alternatives for People and Planet. Papers & Reports from the U.S. Social Forum 2007*, Chicago, ChangeMaker.

Nelson, Julie A. (1993), « The study of choice or the study of provisioning :

Gender and the definition of economics », dans Marianne Ferber et Julie A. Nelson (éd.), *Beyond Economic Man : Feminist Theory and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press.

1800. [[> Altermondialisme, un nouveau mouvement d'émancipation \(L'\)](#)].

1801. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

1802. [[> Autonomie et construction d'alternatives](#)].

1803. [[> Travail coopératif](#)].

1804. [[> Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

1805. [[> Chicago : l'autogestion a sa fenêtre](#)].

1806. [[> Économie populaire solidaire et perspective anticapitaliste](#)].

1807. NdE : Ce mouvement peut être décrit comme une tendance souterraine – l'utopisme qui imprègne profondément le mouvement social états-unien – qui a pris de l'ampleur avec la prise de conscience écologiste et des impasses sociales du capitalisme américain tel qu'il est [[> Utopie aux commandes \(L'\)](#)]. Dans *The Nation*, Gar Alperovitz note qu'il est possible que la diffusion médiatique de l'idée de « nouvelle économie » – quelles que soient ses ambiguïtés –, soit le signe de l'affaiblissement de la pensée économique et sociale dominante. Cette « idée » prend quelques forces matérielles avec les 11 000 entreprises et les 13,6 millions de salariés qui vivent sous le régime de la « coopérative ».

1808. [[> Pour l'autogestion généralisée](#)].

Femmes de la Brukman (Les)

À voir

Un film d'Isaac Isitan, Productions Isca, Québec, www.voiretagir.org/FEMMES-DE-LA-BRUKMAN-LES.html.

Genre et autogestion à la Brukman

Natalia Hirtz

Depuis la fin des années 1990, l'Argentine connaît une vague de récupérations d'entreprises sans précédent. De nombreuses femmes ont pris une part active dans ces actions, notamment les ouvrières de l'usine textile pour l'habillement Brukman. Par leur combat, leurs formes d'organisation et d'expression, ces femmes ont incarné l'une des luttes les plus emblématiques de l'histoire du début du 21^e siècle en Argentine.

Les premières expériences de récupération d'entreprises ont surgi dans un contexte d'accentuation des luttes sociales lié à une crise économique sans précédent. Licenciements abusifs, chômage massif et précarisation du travail (comme en témoigne la prolifération des emplois informels et du nombre de salariés vivant en dessous du seuil de pauvreté) sont quelques caractéristiques de la condition ouvrière au tournant du 21^e siècle. Face à la fermeture d'une entreprise, la récupération de celle-ci est alors apparue aux travailleurs comme une alternative pour conserver leurs revenus.

Comme le montre le graphique 1 (Ruggeri, 2014), entre 1992 et 2000, vingt-neuf entreprises furent récupérées par les travailleurs. Au départ, il ne s'agissait pas d'une stratégie commune. D'ailleurs, ils ne se reconnaissaient pas encore comme étant des travailleurs d'une entreprise « récupérée » [par les travailleurs] (ERT). Certains d'entre eux avaient formé une coopérative et intégraient des organisations du coopérativisme traditionnel. Or, en 2001, lorsque les luttes sociales sont à leur point culminant, le nombre d'ERT double et les travailleurs forment leurs premières organisations : le Mouvement national des entreprises récupérées (MNER) et la Commission nationale des usines occupées.

En s'identifiant en tant que travailleurs des « entreprises récupérées », ils créent une identité commune et se différencient des autres coopératives. Ils cherchent ainsi à mettre l'accent sur le processus de lutte propre à ce type d'expérience, qui implique l'occupation d'une entreprise préexistante et la relance de la production et de la vente des produits sous le contrôle des travailleurs¹⁸⁰⁹.

Il existe aujourd'hui plus de 300 ERT, ce qui montre non seulement que la plupart des ERT parviennent à survivre malgré les difficultés

rencontrées face à la concurrence du marché capitaliste, mais, aussi que de nombreuses nouvelles entreprises sont récupérées chaque année. La récupération des entreprises est ainsi devenue un puissant outil de lutte ouvrière face à la fermeture de ces dernières.

La particularité de ces entreprises argentines réside donc dans leur grand nombre, l'organisation des travailleurs et la création d'une identité propre donnant naissance à un mouvement social particulier. Ainsi, bien qu'il existe dans d'autres pays du monde, des entreprises ayant suivi des processus similaires¹⁸¹⁰ ou des unités productives caractérisées par le transfert de la propriété privée d'un entrepreneur vers la propriété et la gestion collective des travailleurs¹⁸¹¹, ces entreprises ne forment pas un mouvement social spécifique. Dans la plupart des cas elles intègrent des organisations du coopérativisme traditionnel. Le mot « récupération », conçu par les travailleurs argentins afin de désigner leur processus de lutte et d'organisation permet de différencier ces entreprises d'autres expériences où le but principal des acteurs mobilisés porte sur la formation d'une coopérative et où, dans la plupart des cas, les entrepreneurs ne sont pas expropriés. *A contrario*, l'expropriation est l'une des caractéristiques principales des ERT argentines.

Les entreprises récupérées

Les premières récupérations d'entreprises surgissent de manière spontanée lors d'un conflit qui, dans la plupart des cas, commence dans un contexte de crise de l'entreprise, marqué par la diminution et/ou le non-paiement des salaires, la perte des avantages sociaux, les licenciements et finalement, la fermeture de l'entreprise. Confrontés à cette situation, les travailleurs occupent tout d'abord l'entreprise. Cette occupation ne va cependant pas leur donner accès aux salaires ou à des indemnisations. Cette situation les amène dans un second temps à envisager la relance de la production et la vente des marchandises.

Dans le processus de lutte surgissent de nouvelles solidarités entre les travailleurs. Ceux-ci forgent des modes d'organisation plus démocratique consistant à organiser des assemblées générales où tous les travailleurs participent aux discussions et aux prises de décisions. Lorsqu'ils relancent la production, ils tendent à organiser le travail et à gérer l'entreprise avec les outils acquis à travers la lutte. De cette façon, les décisions politiques, juridiques et productives se prennent dans des assemblées générales. Les hiérarchies sont mises en cause, tant pour la gestion de l'entreprise que

pour la redistribution des bénéfices. En effet, dans la plupart des ERT les travailleurs se répartissent les profits selon le temps consacré au travail et non pas selon le type de travail accompli. De la sorte, ils parviennent à rompre avec les différences salariales imposées par des hiérarchies socialement établies entre les diverses formes de travail (manuel/intellectuel, professionnel/qualifié/spécialisé, etc.). C'est en ce sens qu'ils définissent cette forme d'organisation comme « autogestionnaire ». Cette autogestion ne répond pas à une définition fixe, mais elle s'inscrit dans une dynamique permanente qui prend forme dans les pratiques et les rapports quotidiens des travailleurs. Ces derniers mettent en avant la notion d'« égalité » pour caractériser l'autogestion. Leur approche du principe d'« égalité » repose sur la participation de tous à la gestion de l'ERT et la distribution des bénéfices selon la quantité d'heures travaillées¹⁸¹².

Un mouvement hétérogène

Le mouvement des ERT est traversé par différents courants et tendances. En effet, jusqu'en 2002, il n'existe aucune législation prévoyant la récupération des entreprises. Les travailleurs procèdent à l'action directe¹⁸¹³. Ils n'ont pas d'autorisation pour relancer la production, mais ils disposent de la légitimité et du rapport de forces pour le faire. Les tentatives d'expulsions ne parviennent pas à empêcher le développement de ces expériences.

Cependant, ces entreprises ne peuvent pas fonctionner longtemps sans une couverture légale. Face à cette question, les travailleurs développent deux stratégies. La première vise l'expropriation par l'État de l'entreprise et un transfert de propriété aux travailleurs, organisés en coopérative. La seconde a pour objectif l'étatisation des entreprises sous contrôle ouvrier.

La première stratégie a donné naissance au MNER qui a rassemblé la majorité des ERT. La seconde a notamment été défendue par les ouvrières de l'usine textile pour l'habillement Brukman¹⁸¹⁴ et par les travailleurs de l'entreprise de carrelage Zanón¹⁸¹⁵. Ceux-ci furent les initiateurs de la Commission nationale des usines occupées (Commission). Leur revendication fut suivie par peu d'ERT. Pourtant, par leur lutte, leur solidarité, leurs formes d'organisation et d'expression, Zanón et Brukman sont devenus les emblèmes de l'ensemble des ERT en Argentine.

La Commission n'était pas exclusivement composée de travailleurs des ERT. Elle comptait également des étudiants, des travailleurs avec et sans

emploi, des groupes politiques et d'autres mouvements sociaux. Il s'agissait donc, d'un réseau intégré par diverses organisations qui visaient à coordonner et à renforcer leurs actions. Ainsi, le but était de formaliser des objectifs précis selon les besoins de la conjoncture lors de chaque rencontre entre les organisations, les travailleurs ou activistes présents. En ce qui concerne les entreprises récupérées, la revendication portant sur la nationalisation impliquait des choix tant politiques qu'économiques. Les travailleurs soutenaient que, devant la concurrence du marché capitaliste, les ERT devenues des coopératives autogérées devaient concentrer leurs efforts pour relever cette concurrence au détriment des pratiques solidaires. La nationalisation visait ainsi la sauvegarde des pratiques solidaires et autogestionnaires. [...]

Les ouvrières de Brukman

La place active prise par les femmes de Brukman fut essentielle dans le processus de formation de la Commission nationale des usines occupées. Celle-ci fut la seule organisation des ERT où des femmes ont participé à des instances dirigeantes¹⁸¹⁶.

Les trajectoires de ces femmes nous permettent tout d'abord de comprendre comment, à travers des processus de lutte, des identités et des rôles socialement construits peuvent être remis en question. Ensuite, elles mettent en lumière les conditions, les impasses et les difficultés qui entravent ces processus de déconstruction sociale.

L'usine textile pour l'habillement Brukman Confecciones fut fondée durant les années 1950 par la famille Brukman. En 1996, cette entreprise, qui emploie jusqu'à 350 travailleuses, connaît des difficultés. Les licenciements deviennent des pratiques permanentes et la direction cesse d'entretenir les machines et de verser les cotisations pour la pension et l'assurance maladie des ouvrières. À la fin de la décennie, l'usine n'emploie plus qu'une centaine de personnes. Ces dernières ne perçoivent plus leurs salaires complets et les retards dans les paiements de ces derniers deviennent la norme.

À cette époque, l'ancienne direction de Brukman commence à payer des parties du salaire à la fin de chaque semaine (ce qu'il désignera comme des *bons*). Le montant des bons varie selon la disponibilité d'argent, mais aussi selon la relation que la travailleuse parvient à établir avec le responsable du secteur. Sergio, ouvrier de Brukman, explique cette stratégie patronale comme suit :

Brukman avait ses gens. Des gens qui étaient bien payés. Parce qu'ils ne payaient pas la même chose à tous. Il y avait des préférences et ainsi ils divisaient les gens. À chaque étage de l'usine, il y avait six ou sept personnes qui percevaient plus de bons [...] et qui pointaient du doigt ceux qui voulaient faire grève. Et celui qui le faisait était mis dehors¹⁸¹⁷.

En décembre 2001, Brukman cumule une dette de six mois de salaire envers la plupart des ouvrières. Le mardi 18 décembre, les travailleuses entament une grève sur le tas¹⁸¹⁸. Devant cette situation, les membres de la direction quittent l'usine en arguant qu'ils reviendraient avec « un peu d'argent ». Les ouvrières ont attendu, la nuit est tombée, et aucun responsable de l'entreprise n'est réapparu. Vingt et une ouvrières décident alors de passer la nuit dans l'usine « en attendant que Brukman revienne avec l'argent ». Ce fut le premier jour où les ouvrières sont entrées en confrontation avec l'entreprise, car jusque-là, elles avaient évité le conflit tout en espérant une récupération économique de l'usine et la normalisation de leur situation salariale. Celia Martínez, ouvrière de Brukman, explique cette situation :

Jusqu'à ce moment, il n'y avait eu aucun type de lutte. Je crois que c'est pour ça que tout a été plus fort et plus décisif. Parce que tout le monde était vraiment en colère face au manque de paiement, que beaucoup de gens avaient été délogés de leur maison parce qu'ils n'avaient pas d'argent pour payer les loyers [...]. Beaucoup de gens avaient l'espoir que l'usine se relève et que tout soit réglé, mais il s'est passé deux ans et rien ne s'améliorait. La majorité était des femmes âgées [...] elles ont plus de 60 ans [...]. Jusqu'à ce moment, nous n'avions jamais fait une grève¹⁸¹⁹.

La révolte par la fenêtre

Le 19 décembre, les gérants arrivent à l'usine, mais les travailleuses leur interdisent l'entrée en expliquant qu'elles sont « en grève et qu'ils ne pourront rentrer qu'une fois que leurs salaires seront payés ». Les seuls à pouvoir réintégrer l'usine sont les ouvrières « qui s'engagent à participer à la lutte¹⁸²⁰ ».

Cette occupation prend place dans un contexte de forte ébullition sociale et politique. En effet, le 19 décembre 2001, le président de la Nation, Fernando de la Rúa, décrète l'état de siège. Dans ce pays, la dernière dictature militaire (qui a fait plus de 30 000 victimes entre 1976 et 1983) a

été fortement condamnée par une population qui s'est forgé une forte conscience politique quant à l'importance de la démocratie. La déclaration de l'état de siège a donc pour conséquence la mobilisation spontanée de milliers de personnes. Les 19 et le 20 décembre 2001, sont marqués par d'importants combats de rue ayant comme slogans principaux : « À bas l'état de siège ! » et « Qu'ils s'en aillent tous ! ». En réaction, le gouvernement ordonne une répression qui provoque plus de 35 morts en deux jours. Le 20 décembre, De la Rúa est finalement poussé à la démission.

Les ouvrières de Brukman regardent ces manifestations depuis les fenêtres de l'usine. Malgré l'effroi provoqué par la déclaration de l'état de siège, elles décident de rester dans l'entreprise, mais elles retirent la pancarte qu'elles avaient installée devant la porte indiquant « usine en grève ». Ainsi, les 19 et 20 décembre, ces travailleuses sont en train de vivre leur première grève avec occupation, en regardant les événements de protestation populaire derrière leurs fenêtres. Leo explique :

La deuxième nuit, le 19 décembre, lorsqu'ils annoncent l'état de siège, nous disons : « Retirons les drapeaux, retirons tout ! » La plupart d'entre nous voulaient rentrer chez elles. Et une compagne s'est levée et a dit : « Pourquoi nous devrions partir ? On va se battre ou pas ? » Et elle a fermé la porte avec des cadenas. Le lendemain, la nuit où De la Rúa a dû partir en hélicoptère, nous nous sommes rendu compte que nous avons vécu dans notre propre monde, dans une nébuleuse dans laquelle nous étions par notre propre nécessité et non par les nécessités du peuple. Nous vivions notre propre conflit, mais nous ne savions pas ce qui se passait dehors¹⁸²¹.

Malgré leurs craintes, les ouvrières maintiennent l'occupation et entament des procédures judiciaires auprès du ministère du travail. Les frères Brukman sont appelés à comparaître, mais ils ne se rendent pas aux audiences. Le Ministère constate l'abandon de l'entreprise par ses propriétaires, ce qui, dans un premier temps, protège les ouvrières contre de possibles expulsions. Entre-temps, un client se présente à l'usine et exige des travailleuses de lui livrer les tailleurs qui avaient été commandés avant l'occupation¹⁸²². Les ouvrières se réunissent en assemblée et décident de finir le travail et de livrer la commande. Il s'agit de leur première vente « sans patrons ».

Suite au constat juridique de l'abandon de l'usine par les propriétaires, à la réalisation d'une vente « sans patrons » et face aux nécessités matérielles des travailleuses, le 15 janvier 2002, elles décident unanimement en assemblée de lancer la production et la vente des vêtements.

Ce choix se révélera crucial pour ces ouvrières qui doivent dès lors dépasser des valeurs fortement ancrées dans leurs subjectivités¹⁸²³ (comme le respect de la propriété privée et de la légalité) et qui, de plus, se trouvent devant l'adversité de leur syndicat. En effet, la section syndicale des ouvriers de l'habillement de la ville de Buenos Aires (appartenant à la Confédération générale du travail¹⁸²⁴) ne soutient pas ce combat. Yuri, le seul délégué qui participe à l'occupation, est exclu du syndicat.

Dans ce contexte de crise politique, la direction syndicale donne la priorité à la préservation de l'organisation sur les conflits sociaux. La plupart des directions des sections syndicales conçoivent en effet la récupération des entreprises comme des combats utopiques et promeuvent l'arrêt des occupations afin de laisser la place à des procédures légales visant à réclamer le remboursement des salaires non payés¹⁸²⁵. Or, ces entreprises sont en faillite, raison pour laquelle les dettes salariales ne seront jamais remboursées.

Les ouvrières de Brukman prennent ainsi le chemin qui va de l'avant, c'est-à-dire, celui de l'utopie. Cette utopie qui, comme nous le rappelait Eduardo Galeano, « est à l'horizon. Je fais deux pas en avant, elle s'éloigne de deux pas. Je fais dix pas de plus, elle s'éloigne de dix pas. Aussi loin que je puisse marcher, je ne l'atteindrai jamais. À quoi sert l'utopie ? À cela : elle sert à avancer ».

Pourtant, lorsque les ouvrières décident de lancer la production et la vente de marchandises, elles ne font pas vraiment un choix politique, mais pragmatique. Celia explique la situation qui les a amenées à rouvrir les portes de l'entreprise :

On a ouvert les portes du magasin et on a commencé à vendre parce que c'était devenu une situation insupportable. Parce qu'on ne pouvait même pas rentrer à la maison, car on n'avait pas d'argent pour payer le transport¹⁸²⁶.

La démocratie économique, creuset de la démocratie politique

La réouverture de l'usine est fortement encouragée par des militants qui, devant l'occupation, entrent en contact avec les ouvrières. En effet, dans

un contexte de forte ébullition sociale et politique, des voisins, des assemblées de quartier¹⁸²⁷, des étudiants, des partis politiques de gauche et des mouvements sociaux vont apporter un soutien économique, logistique et moral crucial aux ouvrières.

Les organisations sociales et politiques encouragent les ouvrières à s'organiser et à étendre leur lutte à l'extérieur de l'usine afin d'obtenir un maximum de soutien et d'accroître leur rapport de force face aux propriétaires. Ils sensibilisent également les travailleuses à des stratégies et des outils d'organisation en promouvant l'autogestion. À travers leur rencontre avec ces militants, les travailleuses donnent progressivement des orientations politiques, économiques et juridiques à leur combat. Brukman devient un lieu de rencontre et de discussions entre travailleurs, militants, étudiants et assemblées de quartier.

Progressivement, les ouvrières commencent à occuper une place centrale dans les conflits qui traverseront le pays durant toute l'année 2002. Ainsi, le 8 mars, elles occupent l'avenue Jujuy (axe de circulation très important de la ville, où se situe l'usine) en hommage à la lutte internationale des femmes. Si au départ, cette initiative fut lancée par le groupe féministe et trotskiste « Pan y Rosa », ce furent finalement les ouvrières de Brukman, qui, en se réappropriant certaines revendications féministes, ont dirigé l'organisation de cet événement.

Une semaine plus tard, elles participent à une manifestation massive sous le slogan « Du pain, du travail et qu'ils s'en aillent tous ! ». Le lendemain de la manifestation, les ouvrières de Brukman sont expulsées de l'usine. Immédiatement, des voisins et des militants réagissent aux appels d'urgence. Des casseroles commencent à sonner dans le quartier et un cordon de 200 personnes entoure l'entreprise et coupe l'avenue Jujuy. Débordées par l'événement, les autorités doivent céder. La police reçoit l'ordre de quitter le lieu et les ouvrières reprennent l'usine. La réussite de cette action encourage les ouvrières à renforcer les liens de solidarité avec d'autres acteurs.

Formation de la Commission nationale des usines occupées

Au même moment, à Neuquén, les travailleurs de Zanón occupent leur usine. Ils vendent leur stock de production depuis novembre et commencent à discuter de la possibilité de relancer la production. Les alternatives présentées par le MNER (formé quatre mois plutôt) ne convainquent pas les travailleurs de Zanón ni de Brukman. En effet, la

stratégie proposée par cette organisation consiste à former une coopérative. Or, pour ces ouvriers et ces ouvrières, devenir des travailleurs associés dans une coopérative, supposait devoir assumer « des rôles et des responsabilités patronales ». Refusant cette alternative, les travailleurs de Zanón et de Brukman formuleront une stratégie différente : l'étatisation sous contrôle ouvrier de l'usine¹⁸²⁸. Cette revendication impliquait une responsabilisation économique de l'État et un contrôle par les ouvriers « afin de garantir la production de biens selon les besoins sociaux et non pas selon les intérêts des propriétaires du capital¹⁸²⁹ ».

Le 13 avril 2002, les travailleurs de Zanón et Brukman convoquent une rencontre nationale des « entreprises occupées, travailleurs en lutte et activistes combatifs ». Le rassemblement vise l'unification des diverses luttes à travers « des coordinations ou des assemblées [...] des travailleurs avec et sans emploi, du secteur public et privé¹⁸³⁰ ». Une dizaine d'ERT participent à la rencontre et commencent à s'organiser créant ainsi la Commission nationale des usines occupées laquelle ne sera pas exclusivement intégrée par des travailleurs des ERT. En effet, plusieurs organisations sociales et politiques y participeront activement dont, notamment, les Mères de la place de Mai¹⁸³¹, le Parti des travailleurs socialistes (PTS)¹⁸³², l'organisation féministe liée à ce parti « Pan y Rosas », le Mouvement des travailleurs sans emploi de Neuquén (MTD-Neuquén) et le Syndicat des ouvriers et des employés céramistes de Neuquén (SOECN). Ils créent le périodique *Nuestra Lucha. Desde las Bases*, afin que « chaque ouvrier avec ou sans emploi puisse raconter ses expériences et contribuer ainsi à la lutte de tous » (*Nuestra Lucha. Desde las bases*, mai 2002). La Commission n'a pas une structure rigide. Il s'agit d'un réseau visant à coordonner les revendications et les actions des diverses organisations sociales et politiques.

Ainsi, en très peu de temps, des ouvrières qui n'avaient pas d'expérience politique ou syndicale se trouvent propulsées au centre de ce nouvel espace de lutte. Mais leur condition féminine conditionne fortement leur investissement.

Les « Brukmanes » et le patriarcat

Qui sont les « Brukmanes » ? Lorsqu'on leur pose cette question, on comprend vite qu'une partie importante de ces femmes sont devenues des ouvrières durant les années 1990. Elles sont entrées sur le marché du travail afin d'assurer les rentrées économiques nécessaires au ménage,

dans un contexte de crise économique, de précarisation et de flexibilisation du travail. Jusque-là, elles étaient des « femmes au foyer ».

Pour beaucoup de ces femmes, cette situation a provoqué des transformations significatives dans leurs relations familiales. Leur nouveau statut salarial n'a toutefois pas transformé leur condition au sein du foyer. Pour la plupart d'entre elles, la division sexuelle du travail était un fait « naturel ». La capacité exclusive des femmes à enfanter et à allaiter justifiait l'importance de leur rôle maternel et expliquait ainsi leur place « naturelle » à la maison.

On l'aura compris : ces femmes n'ont pas vraiment choisi leur intégration dans le monde salarial. Cette intégration fut déterminée par la conjoncture économique du moment en Argentine. Partageant alors, un sentiment de culpabilité dû à l'« abandon » de leur foyer, elles ont dû apprendre à concilier leur travail salarié avec leurs tâches domestiques et maternelles.

À cet égard, l'engagement des ouvrières dans la lutte pour la récupération de leur usine produira de fortes tensions au sein de leurs cellules familiales. L'occupation de l'usine ainsi que leur investissement dans une mobilisation qui deviendra de plus en plus intense, implique des absences prolongées du foyer et crée un profond malaise concernant leur rôle de « mère » et d'« épouse ». En outre, beaucoup d'ouvrières sont confrontées à l'incompréhension des membres de leurs familles pour qui leur place n'est pas à l'« usine », mais dans leurs « foyers ». Cette situation sera beaucoup moins problématique pour les hommes. C'est ce que nous observons lorsqu'on compare le rôle joué par les familles des ouvriers masculins de Zanón et celles des ouvrières de Brukman dans la lutte pour la récupération des deux entreprises.

Zanón est majoritairement composée d'hommes. Lorsque ceux-ci ont occupé l'usine et ont relancé la production, certaines compagnes d'ouvriers ont formé un comité de soutien dénommé « commission des femmes ». Il semblerait donc que le rôle socialement construit du « père de famille », consistant à être le fournisseur des moyens de subsistance, favorise la solidarité des membres de la famille (et plus précisément des femmes) lorsque celui-ci participe à la récupération de son entreprise. C'est moins évident lorsque ce sont des ouvrières. En effet, beaucoup des femmes de Brukman (comme de Zanón) doivent faire face à l'incompréhension de leur famille et de leur mari, dont certains soupçonnent leurs compagnes d'entretenir une relation extraconjugale

(Quijoux, 2011). De plus, elles doivent se débrouiller pour conjuguer maternité, tâches domestiques, investissement dans la lutte et activité productive¹⁸³³.

Dans de telles circonstances, beaucoup d'ouvrières vont amener leurs enfants à l'usine ou aux manifestations. Si pour certains maris, la présence des enfants servait à apaiser leurs soupçons quant à la fidélité de « leurs femmes », pour d'autres, cette situation renforçait leur incompréhension quant à la responsabilité de leurs épouses en tant que « mère ». Ils leur reprochaient de mettre en danger la vie ou le bien-être psychologique de leurs enfants.

Toutes les ouvrières de Brukman ne se trouvent pas dans cette situation. Certaines femmes sont encouragées et soutenues par leurs époux¹⁸³⁴. D'autres ouvrières parviendront à faire comprendre l'importance de leur engagement à leurs compagnons grâce au développement de la lutte et à sa visibilité médiatique. Cette sensibilisation des hommes va provoquer chez certains un changement de comportement. Ils commencent alors à prendre en charge « certaines » tâches domestiques. Cependant, ces « aides » ne libèrent pas tout à fait les femmes des activités ménagères, ce qui limite le temps et l'énergie qu'elles pourront consacrer à la lutte.

Les ouvrières qui n'ont pas d'enfants ou celles dont ceux-ci sont proches de l'âge adulte, se retrouvent plus à même de s'investir dans la lutte. C'est le cas de Celia Martínez. Étant donné l'âge avancé de ses enfants, elle profite d'un capital temps pour s'investir dans la récupération de l'usine et devient l'une des principales porte-parole de Brukman et de la Commission nationale des usines occupées.

Le parcours d'une combattante

Celia Martínez s'est mariée à l'âge de 15 ans. Elle s'est occupé de l'éducation de ses quatre enfants jusqu'à ses 40 ans, moment où elle a commencé à travailler à domicile pour Brukman. Elle percevait un salaire aux pièces, ce qui l'obligeait à intensifier les cadences de travail. Quelques années plus tard, Brukman lui proposa de travailler à la fabrique, ce que son mari finit par accepter tout en soulignant « Bon, ça va. Mais n'en prends pas l'habitude ! ».

Comme pour beaucoup de femmes, le travail qualifié de Celia prolonge une tâche domestique apprise depuis son enfance, lors de sa formation de femme¹⁸³⁵. Sa participation à l'occupation, les rencontres avec des organisations sociales et politiques et la récupération de l'usine ont

engendré des transformations profondes. En peu de temps, Celia va remettre en question tant les rapports de classe que les rapports sociaux de sexe, qui l'ont formée en tant qu'« ouvrière, mère et épouse exemplaire ». Ainsi au cours de notre entretien, elle nous explique :

Le premier jour [d'occupation de l'usine], je téléphonais à mon mari et je lui disais : « Je vais rentrer plus tard que prévu parce que les patrons sont partis et on attend qu'ils viennent nous payer. Mais tu sais qu'ils parlent bizarrement [certains collègues qui sont dans l'occupation], je crois qu'ils sont communistes. » [...] Mon mari est péroniste. Il m'amenait par la main pour aller voter et puis il me ramenait par la main à la maison. Il me disait pour qui je devais voter. Et maintenant c'est moi qui lui apporte le bulletin et lui dis ce qu'il doit voter. Et il vote¹⁸³⁶ !

Une nouvelle division sociale du travail

La trajectoire de Celia illustre bien les bouleversements subjectifs favorisés par un processus de lutte qui se passe dans un contexte national hautement conflictuel où les institutions du pouvoir et les relations sociales traditionnelles sont contestées. Il faut cependant souligner que ces transformations sont des processus longs, non linéaires et par conséquent elles n'impliquent pas des ruptures soudaines avec des valeurs et des identités héritées du passé et intériorisées tout au long d'une vie¹⁸³⁷.

La plupart des ouvrières de Brukman ont plus de quarante ans. Leur expérience de lutte intervient de manière relativement tardive dans leurs parcours de vie et produit des implications diverses. Si une quinzaine d'ouvrières s'investissent fortement dans la lutte, la plupart se concentrent sur les activités de production et délèguent les questions politiques de l'usine à leurs collègues. Comme le signale Maxime Quijoux :

Il s'effectue par conséquent une nouvelle division sociale du travail à l'intérieur de l'usine entre, d'un côté, porte-parole rompus aux tâches politiques, et de l'autre, ouvrières mandantes autoreléguées à la production (Quijoux, 2011 : 147).

Dans un premier temps, cette division semble convenir à toutes étant donné la notoriété médiatique que connaissent leurs porte-parole et les solidarités qu'elles parviennent à construire grâce à la radicalité de leurs revendications, à la diversité et à l'originalité des formes d'actions développées. Mais *a posteriori*, la délégation des responsabilités politiques

vers un groupe restreint d'ouvrières deviendra un des obstacles principaux à la lutte.

Une deuxième expulsion ratée

Le 24 novembre 2002, un commando du Groupe spécial d'opérations (unité d'élite de la police nationale) procède à l'évacuation de Brukman. Les ouvrières sont amenées au commissariat et libérées six heures plus tard. Durant l'opération, la rue est bloquée par des dizaines de véhicules de sécurité et d'autopompes. Encore une fois des centaines de manifestants protestèrent devant Brukman. Avant midi, les « forces de l'ordre » partent et les ouvrières réoccupèrent l'usine.

Ce nouveau succès va radicaliser leurs revendications. Elles refusent de négocier toute proposition qui ne poursuit pas l'objectif d'une nationalisation sous contrôle ouvrier de l'entreprise. Elles sont ainsi désignées par certains médias et personnalités politiques comme des « intransigeantes ».

Or, cette intransigeance n'est plus tolérée par le gouvernement intérimaire qui jette les bases d'une gouvernance fondée sur le « dialogue social » concernant non seulement les syndicats et les entrepreneurs, mais aussi les mouvements sociaux. Cette gouvernance impliquera la prise en considération des demandes portées par les acteurs mobilisés, mais les négociations seront clôturées selon les conditions imposées par l'État.

Le « Dialogue argentin »

Sous l'initiative de la Conférence épiscopale argentine et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le gouvernement intérimaire, présidé par Eduardo Duhalde, convoque les organisations civiles, syndicales et patronales, à un processus de dialogue, connu sous le nom de « Dialogue argentin ». Le 15 janvier 2002, Duhalde en appelle au dialogue social en déclarant :

Je veux être un travailleur parmi d'autres dans cette convergence qui réunit les principales forces politiques, patronales, syndicales et sociales pour faire face à l'effondrement qui nous mène vers l'anarchie et les violences fratricides [...]. Participons de manière constructive, avec la volonté de surmonter la crise de cette Nation à laquelle nous ont conduits des inaptes et des corrompus¹⁸³⁸.

Les deux centrales syndicales (la CGT et CTA) et certaines organisations sociales acceptent de participer à ce dialogue aux côtés de l'Union des

entrepreneurs, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, des représentants des Nations unies ainsi que des ambassadeurs des États-Unis et des pays européens (parmi d'autres représentants des élites économiques et gouvernementales de la scène nationale et internationale).

Le processus politique entamé sera fortement marqué par des stratégies politiques alternant répression et dialogue. Des mécanismes de répression divers (policiers et judiciaires) seront alors déployés de manière sélective vis-à-vis des « intransigeants ».

Expulsion des ouvrières de Brukman et changement conjoncturel

Entre décembre 2001 et avril 2003, les travailleuses de Brukman ont dû affronter trois expulsions. Bien que les premières fois, elles aient pu récupérer le bâtiment, la dernière expulsion fut décisive.

Le 18 avril 2003, quelque 300 policiers procèdent à l'expulsion des ouvrières. Cet épisode est marqué par le déploiement d'un impressionnant dispositif policier afin d'empêcher de nouvelles tentatives de réoccupation de l'entreprise. Les manifestations sont fortement réprimées. Le 21 avril, environ 7 000 manifestants tentent de réoccuper l'usine. La réponse policière est brutale, laissant plusieurs blessés (certains par balle) et provoquant des centaines d'arrestations. Une dizaine de personnes furent poursuivies en justice dont quatre ouvrières de Brukman.

Quelques jours plus tard, 20 000 personnes manifestent leur soutien aux travailleuses. Malgré cette mobilisation, les ouvrières ne parviennent pas à récupérer l'usine. Elles décident alors de délocaliser la lutte en campant nuit et jour devant le Parlement. Mais le temps passe et les ouvrières commencent à perdre tout espoir. Elles se trouvent face à la situation qu'elles redoutaient le plus : être « à la rue et sans rémunération ».

Les possibilités d'obtenir un nouvel emploi pour ces ouvrières âgées dans un secteur en crise sont quasiment inexistantes. Bien que le fonds de grève constitué par la Commission nationale des usines occupées permette de compenser certains besoins de première nécessité, il n'est pas suffisant pour subvenir aux besoins des ouvrières sur le long terme¹⁸³⁹.

De plus, le conflit entre dans une nouvelle conjoncture beaucoup moins favorable. Durant l'année 2003, alors que la répression s'accroît, les mouvements sociaux commencent à souffrir de divisions internes, accentuées par le processus électoral. En effet, les nouvelles élections représentent, aux yeux de certains militants sociaux et politiques, la possibilité d'une ouverture politique vers les mouvements sociaux.

Retour à l'usine

Après six mois de campement, les ouvrières finissent par accepter les conditions imposées par le gouvernement afin d'obtenir l'expropriation de l'entreprise. La revendication visant la nationalisation sous contrôle ouvrier est dès lors abandonnée.

Après la sanction par le parlement d'une loi d'expropriation prévoyant la formation d'une coopérative et le paiement des indemnités d'expropriation par les ouvrières, ces dernières retournent à l'usine. Si, dans un premier temps, elles revendiquaient, au moins, la déduction de la somme de leurs dettes salariales du montant correspondant à l'indemnité due à l'expropriation, elles doivent finalement accepter un accord prévoyant la prise en charge du paiement du montant total de l'expropriation et abandonner ainsi, l'espoir d'obtenir le remboursement de leurs salaires.

L'expulsion et le changement de conjoncture politique favorisent l'émergence de conflits au sein du collectif. Les tensions ne sont pas neuves. Comme dans tout collectif, les ouvrières de Brukman connaissent des conflits internes entre des groupes partageant des idées et des intérêts différents.

Nous avons vu que durant le processus de lutte, deux groupes d'ouvrières se sont formés : les porte-parole et les ouvrières de production. Cette division du travail correspond aux intérêts divergents entre un groupe partageant des objectifs plus politiques et un autre portant des intérêts plus économiques. Tant que les porte-parole parvenaient à capter une notoriété et une forte solidarité autour de Brukman facilitant ainsi la récupération de l'usine, cette répartition des tâches semblait convenir à toutes. Mais, lorsque l'« intransigeance » de celles-ci pose des obstacles à la récupération de l'usine, les divergences deviennent de véritables sources de conflit. Dès lors, ce groupe de porte-parole est tenu pour responsable de l'expulsion.

L'assemblée des ouvrières de Brukman décide également d'adhérer au MNFRT, une nouvelle ONG, moins politisée et plus institutionnelle que les organisations pionnières des ERT. Les « Brukmanes » se retirent ainsi de la Commission nationale des usines occupées. Sans ces ouvrières, cette commission perd toute sa dynamique. Zanón, qui se trouve géographiquement très éloigné des villes où se situent les autres ERT, ne parvient pas à redynamiser cet espace qui sera dissout en 2004, moment marqué par une demande sociale croissante de « normalité

institutionnelle¹⁸⁴⁰ », la rapide et durable popularité du nouveau gouvernement élu¹⁸⁴¹ et donc, la diminution des conflits sociaux et la fin d'un cycle de crise politique.

Cependant, le processus mis en marche par les ouvrières de Brukman ne s'arrête pas là. Lorsqu'elles retourneront dans l'usine, elles décident de reprendre le modèle autogestionnaire de production qu'elles étaient parvenues à mettre en marche depuis le premier jour de récupération de l'usine.

Organisation et division du travail : ruptures et continuités

Au lendemain de la récupération de Brukman, les ouvrières s'accordent pour gérer l'entreprise de manière collective en organisant des assemblées générales une fois par semaine. Elles décident également de distribuer les bénéfices produits par la vente de leurs marchandises en fonction du temps consacré au travail et non pas selon la tâche effectuée.

Or, étant donné que les ouvrières ont formé une coopérative, elles doivent dorénavant désigner un conseil d'administration. Si, au départ, elles s'organisaient exclusivement à travers l'assemblée générale, en constituant un conseil d'administration, elles doivent dès lors combiner ces deux instances de décision¹⁸⁴².

Pour éviter une division du travail concernant la formation d'un groupe spécialisé dans la gestion de l'entreprise et d'un autre groupe destiné à l'exécution du travail, les ouvrières organisent des assemblées générales tous les vendredis, afin de discuter et de prendre les décisions collectivement. Dans ce sens, le conseil d'administration est conçu comme un organe d'exécution des décisions prises par l'assemblée générale.

Ces formes d'organisation et de distribution des bénéfices expriment des ruptures essentielles avec le modèle classique. Elles deviennent un pilier indispensable de l'égalitarisme et du processus démocratique qui supporte l'autogestion dans cette usine. Mais cette rupture ne concerne pas la totalité de l'organisation du travail. Lorsque nous observons d'autres aspects, on constate des persistances significatives, notamment en ce qui concerne la division sexuelle du travail.

La division du travail

L'usine Brukman est divisée en six étages, dont deux ont été fermés. En effet, avant la récupération, l'usine occupait 115 ouvrières. À l'heure actuelle, elles sont encore 65.

La chaîne de production commence au rez-de-chaussée où les clients apportent les tissus. À cet étage se trouvent également le magasin et la réception. Ces tâches sont réalisées par des femmes. Une fois les tissus arrivés dans l'usine, ils sont emportés au quatrième étage : secteur de la conception et du découpage. Ce travail, fortement valorisé dans le domaine de la confection, est exclusivement réalisé par des hommes. Par conséquent, la plupart des ouvriers se trouvent regroupés à cet endroit. Une fois les pièces découpées, elles sont acheminées au troisième étage où se trouvent la plupart des ouvrières et quelques ouvriers chargés de la confection. La dernière étape de la production est effectuée au deuxième étage où, quelques ouvriers et une ouvrière repassent les pièces réalisées. Ainsi, bien que les femmes de Brukman n'aient pas accès aux tâches masculines les plus valorisées dans la chaîne de production (le découpage), elles ont néanmoins accès à une autre activité masculine (le repassage), beaucoup moins valorisée et physiquement épuisante étant donné le poids et la chaleur dégagée par les plaques de repassage.

Enfin, le premier étage, où siégeait auparavant la direction de l'entreprise, est désormais occupé par les membres du conseil d'administration. Durant les premières années de production, cet étage est resté fermé, mais, étant donné la progressive professionnalisation des membres du conseil d'administration, favorisée par la délégation du collectif, les ouvrières décident en 2006, l'ouverture de cet étage afin d'installer les bureaux du conseil d'administration.

Ce choix cristallise un renforcement de la division du travail entre, d'un côté, les membres du conseil d'administration, chargés de la gestion de l'entreprise, et de l'autre, des ouvrières rompues aux tâches productives. Les « Brukmanes » continuent à convoquer des assemblées toutes les semaines, mais il s'agit de réunions courtes ayant plus pour sujet la redistribution des bénéfices obtenus que des discussions et des prises de décision concernant l'entreprise.

Or, la composition du conseil d'administration semble exprimer une certaine rupture concernant la division sexuelle du travail. En effet, il est exclusivement composé de femmes. Cette composition pose question quant à l'attitude des hommes au sein de l'usine : comment explique-t-on que ces hommes, qui sont parvenus à garder le contrôle exclusif des tâches productives les plus valorisées, acceptent d'être écartés de la gestion de l'entreprise ?

Les hommes entretiennent un rapport plus distant à la gestion de Brukman où la mixité semble être problématique. Comme nous venons de le voir, la division du travail, telle qu'elle est organisée à Brukman, implique une séparation territoriale spécifique. Dans une usine où la présence numérique des femmes est dominante, les hommes sont majoritairement concentrés au quatrième étage, espace de socialisation masculine où ils réalisent un travail fortement valorisé dans le domaine de la confection. Il semblerait donc que pour ces ouvriers l'investissement dans un espace aussi féminisé reste difficile, tant elle ébranle des préjugés de sexe propres au modèle patriarcal.

Enfin, l'observation des persistances et des renforcements dans la division du travail doit être nuancée par d'autres aspects de l'organisation du travail. Lorsque les ouvrières distribuent les bénéfices de la production selon le temps consacré au travail et non pas selon le type de travail accompli, elles rompent avec les hiérarchies socialement construites sur base de la division du travail¹⁸⁴³. Cette rupture est renforcée par la gestion collective de l'entreprise au sein de l'assemblée générale. Ainsi, les travailleuses reproduisent la division du travail au sein de l'entreprise (c'est-à-dire en tant que « rapport de coopération »), mais pas nécessairement sa structure hiérarchique.

Cependant, nous avons vu que les ouvrières participent de moins en moins à la gestion de l'entreprise qui devient donc de plus en plus une affaire du conseil d'administration. Ce processus s'explique non seulement par la persistance de certaines traditions et habitudes, mais aussi, et surtout, par les difficultés pratiques et techniques rencontrées au moment où les ouvrières doivent produire et vendre leurs marchandises.

Composition technologique, exigences du marché et autogestion

Le niveau d'automatisation est relativement bas dans l'industrie de l'habillement. C'est-à-dire que dans le processus productif, la quantité de travail incorporée à la production est plus élevée que dans d'autres secteurs industriels.

Or, même si les machines sont peu automatisées, chacune d'entre elles correspond à une tâche spécifique. Par exemple, les machines utilisées pour coudre les poches des pantalons ne sont pas les mêmes que celles employées pour réaliser les poches des vestes, ni celles pour coudre les manches, les cols ou les braguettes. Il existe par conséquent une multitude de compétences en fonction des machines dont certaines nécessitent des

connaissances techniques pointues. La division du travail et les possibilités pour ces ouvrières d'alterner des tâches sont donc fortement limitées par le type de machine.

Lorsqu'on compare l'usine Brukman aux autres entreprises récupérées, on constate que si dans des usines fortement autonomisées, les travailleurs parviennent à modifier les cadences de travail, à Brukman, par contre, cette pratique est limitée. Ainsi, chez Zanón par exemple, les machines sont fortement automatisées. Pour la plupart des tâches, la machine réalise les tâches nécessaires afin d'élaborer le produit et les ouvriers s'occupent essentiellement de contrôler son fonctionnement. Lorsqu'une machine est bloquée, une alarme se met à sonner. Avant que l'entreprise ne soit récupérée, le travailleur était fixé à son poste afin de répondre rapidement à n'importe quel problème dans la chaîne avant le déclenchement de l'alarme. À la suite de la récupération de l'entreprise, les ouvriers ont commencé à lire, à écouter de la musique, à discuter avec leurs collègues et à circuler plus aisément dans l'usine. Lorsque l'alarme se met à sonner, les travailleurs débloquent la machine.

À Brukman, ces pratiques ne sont pas réalisables, car les machines ne peuvent pas fonctionner sans le travail permanent des ouvrières. Ainsi, lorsqu'elles convoquent une assemblée générale, toute la production doit être arrêtée. Ce qui représente pour elles une perte économique considérable. La marge de manœuvre dans laquelle les travailleuses peuvent modifier certaines pratiques n'est pas exclusivement conditionnée par le niveau technologique de l'entreprise, mais aussi et surtout, par les caractéristiques du marché de l'habillement. Dans ce secteur la demande des clients est renouvelée à chaque changement de saison. Périodiquement, les ouvrières doivent donc produire davantage en augmentant l'intensité et parfois en allongeant leur journée de travail. Étant donné la diminution radicale de la demande une fois que les pièces ont été distribuées, il y a une forte chute de leurs revenus. Ainsi, lorsque les ouvrières reçoivent une commande, elles ont peu de marge pour la refuser, même si cela implique une forte augmentation des cadences ou l'allongement de la journée de travail.

En effet, comme les ouvrières ne parviennent pas à vendre directement tous leurs produits sur le marché, elles doivent réaliser ce travail pour d'autres firmes. Elles reçoivent la matière première nécessaire pour une quantité donnée de produits dont elles doivent assurer la fabrication en un temps déterminé par la firme commanditaire. Celle-ci fixe le prix du

produit final et détermine la cadence de production, ce qui limite l'autonomie des travailleuses, du moins pour ce qui concerne les cadences et les formes d'organisation du travail. La faible rémunération qu'elles obtiennent en vendant leurs produits à ces firmes empêche les travailleuses à s'assurer un montant équivalent à un salaire légal minimum¹⁸⁴⁴. Dans cette situation, elles doivent intensifier leurs cadences de travail. Processus qui rentre en tension avec leurs principes d'autogestion.

Le temps passé en assemblée n'est pas compensé en production. Il y a dès lors une tendance à accentuer la division du travail de « gestion » et de « production ». Entre autres, vu la diversité des compétences correspondant aux machines et aux postes, l'alternance des tâches rend le travail moins intense. Les conditions matérielles de ces ouvrières limitent ainsi leurs capacités à modifier l'organisation du travail en même temps qu'elles engendrent des tensions importantes entre celles qui « produisent plus » et celles qui sont considérées comme « moins productives ».

Cependant, pour le moment, ces conflits ne se sont pas traduits par une différenciation dans le partage des profits. Le consensus autour d'une distribution égalitaire des bénéfices reste fort à Brukman, cristallisant ainsi des transformations collectives et individuelles profondes concernant la puissance normative des systèmes de rémunérations différenciés propres à la structure hiérarchique de l'emploi.

2015

Source

Une première version de ce texte est parue dans la revue *Gresea Échos*, juin 2015, n° 82, sous le titre « Entreprises récupérées en Argentine ; l'exemple Brukman : l'usine aux usineuses... et aux usineurs ! ».

Pour en savoir plus

Bauraind Bruno (2010), « Délocalisation, désindustrialisation et récupération ? », dans *Réglementation des multinationales.*, *Gresea.*, www.gresea.be/spip.php?article964.

Bauraind, Bruno (2009), « FaSinPat : produire autrement est possible », dans Gresea Observatoire des entreprises, *Gresea*, www.gresea.be/spip.php?article219.

Beauvoir Simone de (1976), *Le deuxième sexe. Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, t. 1 et t. 2, *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard.

Fernández Álvarez, Maria-Inés et Florencia Partenio (2001), « Entreprises récupérées en Argentine : production, espaces et temps de genre », *Contretemps*.

Naville, Pierre (1962), « Le progrès technique, l'évolution du travail et l'organisation de l'entreprise. La division du travail », dans Georges Friedmann et Pierre Naville, *Traité de sociologie du travail*, t. 1, Paris, Armand Colin.

Quijoux Maxime (2011), *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.

Rebón Julián et Ignacio Saavedra (2006), *Empresas recuperadas. La autogestión de los trabajadores*, Buenos Aires, Capital intelectual.

Ruggeri Andrés (coord.) (2014), *Informe del IV relevamiento de Empresas Recuperadas en la Argentina. 2014. Las empresas recuperadas en el período 2010-2013*, Buenos Aires, Programa Facultad Abierta, Facultad de Filosofía y Letras Universidad de Buenos Aires.

Sitrin Marina (coord.) (2005), *Horizontalidad. Voces de Poder Popular en Argentina*, Buenos Aires, Editado por Sitrin Marina.

Svampa Maristella et Sebastián Pereyra (2004), *Entre la ruta y el barrio. La experiencia de las organizaciones piqueteras*, Buenos Aires, Biblos.

1809. [[> Capitale mondiale des entreprises récupérées \(La\)](#)].

1810. Comme Vio Me en Grèce, où les ouvriers ont occupé l'usine et lancé la production des produits de nettoyage biologiques. Lire à ce propos : www.viome.org/p/francais.html. [[> Vio.Me commence sa production sous contrôle ouvrier !](#)].

1811. Par exemple les sociétés coopératives et participatives (Scop) en France.

1812. [[> Circulaire relative au mode d'élection des conseils des travailleurs et des comités de gestion](#)].

1813. Les actions sociales peuvent être directes ou indirectes. Les actions indirectes ou conventionnelles sont celles à travers lesquelles les acteurs cherchent à atteindre leurs buts en employant des chemins institutionnels. Par exemple, les grèves ou les mobilisations, lorsqu'elles se déroulent dans le respect de la loi ou à l'intérieur d'un cadre socialement acceptable, répondent à la logique des actions indirectes. À l'inverse, lorsque les actions se réalisent à l'extérieur des canaux institutionnels, par exemple lorsque des travailleurs occupent une usine, ils rentrent dans le territoire de l'action directe. Les problèmes sont affrontés de manière directe sans l'intermédiaire des normes établies (Rebón et Saavedra, 2006 : 38). Lorsque ceci arrive, les instruments de contrôle et de domination sociale entrent en crise. Il s'agit de formes de révolte contre les normes instituées ou conventionnelles.

1814. Cette usine, située dans la ville de Buenos Aires, fut récupérée par 55 personnes en 2001. Actuellement plus de 60 y travaillent, pour la plupart d'entre elles des femmes (80 %), raison pour laquelle nous parlerons des ouvrières et non pas des ouvriers.

1815. Cette entreprise située à Neuquén a été récupérée par 250 travailleurs en 2001. Actuellement autour de 500 hommes et femmes y travaillent. Ces dernières ne représentent qu'un 16 % du personnel.

1816. [[> Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

1817. Entretien avec Sergio, travailleur de Brukman, mars 2007.

1818. Une grève sur le tas désigne une grève durant laquelle les travailleurs ou les travailleuses occupent l'usine.

1819. Entretien avec Celia Martinez, ouvrière de Brukman, septembre, 2007.

1820. Entretien avec Leo, ouvrière de Brukman, septembre, 2007.

1821. Entretien avec Leo, ouvrière de Brukman, septembre, 2007.

1822. Brukman vendait des costumes avec sa propre marque, mais elle produisait aussi pour d'autres marques comme « Christian Dior, Cacharel, Alain Delon [...] ». Les costumes sortaient d'ici avec l'étiquette *Made in Angleterre* et c'était fait ici » (entretien avec Sergio, mars 2007).

1823. La subjectivité est entendue ici comme le moyen par lequel les hommes et les femmes

pensent leurs conditions d'existence. Ces subjectivités individuelles sont, en réalité, des constructions sociales, c'est-à-dire qu'il s'agit des conditions historico-politiques et non pas du résultat d'une essence humaine individuelle. Elles incarnent un système de croyances, des traditions, des valeurs et des idées fortement ancrées dans la société et transmises depuis l'enfance (par le biais des institutions comme l'école, la famille, la justice...). Ces traditions ne sont évidemment pas fixes. Les sociétés sont en mouvement permanent. Ainsi, la subjectivité incarne tout autant des traditions héritées du passé comme des expériences vécues par les agents. C'est donc à travers leurs expériences, leurs relations et les traditions que les acteurs se forment et sont formés.

1824. En Argentine, le syndicat est organisé dans le cadre d'une structure fondée sur la branche d'activité et le syndicat unique. Au niveau plus élevé, seule la CGT est reconnue. Les travailleurs sont libres de créer des syndicats au niveau du secteur industriel, de la branche d'activité ou de l'entreprise. Deux syndicats ou plus peuvent constituer une fédération et au moins deux fédérations constituent une confédération. Mais, dans la pratique, la structure est fondée sur le syndicat unique, étant donné qu'un syndicat qui est simplement inscrit ne jouit pas des droits de représentation collective.

1825. Il faut souligner que certaines sections syndicales encouragent les récupérations des entreprises. Il s'agit notamment de l'Union des ouvriers de la métallurgie de Quilmes ; du Syndicat des ouvriers et des employés céramistes de Neuquén ; et de l'Association des employés du commerce de Rosario. Enfin, la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA) (centrale syndicale sans personnalité juridique) soutient également ces luttes.

1826. Entretien avec Celia Martinez, ouvrière de Brukman, septembre, 2007.

1827. Dès le 22 décembre, des assemblées de quartier se multiplient dans la ville de Buenos Aires. La plupart d'entre elles réunissent entre 50 et 100 personnes. Il s'agit d'espaces où se retrouvent des voisins, mais également beaucoup de militants sociaux et politiques. Ils se réapproprient des espaces publics (rues, places ou parcs) pour faire des assemblées où ils discutent de la situation politique du pays ou du quartier afin de coordonner des actions.

1828. [[> Nationalisation, autogestion et droit de propriété](#)].

1829. Discours de Raúl Godoy, travailleur du Zanón et dirigeant du Syndicat des ouvriers et des employés céramistes de Neuquén (SOECN). Deuxième rencontre des usines occupées, 7 septembre 2002.

1830. Lettre de convocation à la rencontre nationale.

1831. Association des mères des victimes de la dictature militaire qui a eu lieu durant les années 1976-1983.

1832. Parti trotskiste appartenant au courant moréniste, fondé en 1988.

1833. [[> Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières](#)].

1834. Même si à l'égard du soutien apporté par la « commission des femmes de Zanón » cet appui restera très maigre.

1835. Nous faisons référence au processus de *formation de femme* développée par Simone de Beauvoir, consistant à postuler que les filles sont formées, depuis leurs enfances, pour devenir des « femmes » caractérisées par la passivité, l'exaltation de la féminité et du rôle maternel. La « passivité qui caractérisera essentiellement la femme "féminine" » est ainsi « un destin qui lui est imposé par ses éducateurs et par la société » (de Beauvoir, 1976 : 28).

1836. Entretien avec Celia Martinez, ouvrière de Brukman, décembre 2010.

1837. [[> Féminisme et autogestion en Bolivie : « Démocratie dans le pays, dans la maison et dans le lit »](#)].

1838. *Clarín*, 15 janvier 2002.

1839. Rappelons-nous que certaines d'entre elles furent expulsées de leurs foyers.

1840. Lire à ce propos, Svampa et Pereyra (2004).

1841. Cinq mois après avoir pris son mandat, les résultats des sondages indiquaient que 87 % des personnes interrogées étaient favorables à la gestion du nouveau Président, Néstor Kirchner. (*Página 12*, 14 octobre 2003).

1842. [[> Démocratie d'entreprise et coopératives](#)].

1843. Comme l'a souligné Pierre Naville, la division du travail est l'expression d'un rapport d'antagonisme et de coopération. Au sein de l'entreprise, la division du travail correspond avant tout à « la forme d'une coopération techniquement efficace » tandis que dans la société cette coopération est soumise à des antagonismes sociaux (Naville, 1962). [[> Automation et avenir du travail](#)].

1844. En janvier 2015, le salaire légal minimum en Argentine était de 483,26 euros (pour un travail à temps plein), tandis qu'à Buenos Aires, le « panier de la ménagère » était calculé à 579,48 euros. Ce montant correspond à la somme nécessaire à une « famille type » (composé de deux adultes et deux enfants) pour ne pas tomber en dessous du seuil de pauvreté.

Genre et entreprises récupérées en Argentine

Maria-Ines Fernández Álvarez et Florencia Partenio

Les « récupérations » d'entreprises en Argentine font partie des mobilisations sociales emblématiques des années 2000 en Amérique latine. Dans un contexte de grave crise économique, sociale et politique, des milliers de travailleur·ses ont occupé puis repris en coopérative leur outil de production alors en faillite ou lourdement endetté. Ces expériences protestataires se sont principalement concentrées dans la province de Buenos Aires, zone industrielle historique, avant de diffuser dans différentes régions du pays¹⁸⁴⁵, où les occupations se multiplient encore ces dernières années¹⁸⁴⁶. La plupart d'entre elles concernent de petites unités de production, entre 50 et 60 personnes, marquées par une faible, voire une absence totale, de participation du personnel administratif, de vente et de l'encadrement ; ces coopératives sont principalement gérées par des opérateurs et opératrices. De fait, ces PME regroupent essentiellement des entreprises issues du secteur secondaire tels que les secteurs métallurgique, frigorifique, textile, du plastique, alimentaire et graphique (Facultad Abierta, 2005 ; Fajn, 2003 ; Rebón, 2007 ; Ruggeri, 2009)¹⁸⁴⁷.

Si la genèse comme les formes de ces mobilisations ont souvent varié – dettes salariales, licenciements, cessations de paiement, menaces de fermeture –, conduisant à des conflits plus ou moins tendus – expulsions ou répression policière – la constitution légale et financière de coopératives de travail, qu'il s'agisse des négociations avec le procureur pour obtenir l'administration des biens ou des demandes d'expropriation, ont obtenu un caractère régulier, constitutif d'une « marche à suivre » pour les salarié·es désireux de « conserver leurs outils de travail ».

Ces processus de reprises ont été l'objet de nombreuses recherches empiriques, suivant souvent des perspectives différentes. Dans leur ensemble, ces études montrent que la modification de la durée et des activités qui composent la « *journée de travail* » constituent l'une des

caractéristiques centrales de ces mobilisations. En ce sens, certaines études se sont concentrées sur les transformations du procès de travail, qu'il s'agisse du rythme de production, des fonctions et de la division des tâches (Fajn et Rebón, 2005 ; Rebón, 2007). Dans notre cas, nous menons, depuis 2002, une recherche ethnographique sur les entreprises et usines récupérées de la ville de Buenos Aires et de sa banlieue¹⁸⁴⁸. Nos observations de terrain ont mis en lumière qu'une caractéristique essentielle de ces processus de récupération se rapporte à la façon dont les activités productives se sont articulées avec des actions de revendication, ou plutôt à la façon dont la production en elle-même est devenue action de revendication (Fernández Álvarez, 2006).

Cette particularité a entraîné une série de modifications de l'espace et du temps de travail. D'une part, les tâches réalisées se sont diversifiées, au sein du processus productif au sens strict mais aussi en incorporant de nouvelles activités : à celles qui concernent la gestion de l'entreprise – administration, vente et commercialisation – se sont ajoutées des actions de revendication, des négociations avec des fonctionnaires d'État, des réunions avec des représentants d'autres entreprises récupérées, etc. D'autre part, les salarié·es ont dû rester de longues journées dans l'usine afin de « veiller sur et de défendre leur outil de travail ». Ces modifications ont entraîné une redéfinition des frontières entre l'« espace productif » et l'« espace reproductif/ménager » qui a redéfini les temps et les espaces de vie.

Dans ce cadre, nous avons constaté que ces redéfinitions ont eu de conséquences différentes pour les femmes et pour les hommes qui menaient ces récupérations. Bien que certaines études aient abordé la gestion des entreprises récupérées en montrant ses implications genrées¹⁸⁴⁹, la plupart de ces recherches ont analysé ces processus de manière « asexué ». À partir de nos recherches, il nous a semblé important de développer une approche problématique s'appuyant sur le genre et de façon spécifique la situation des femmes dans ces usines.

Dans cet article en particulier, nous proposons d'examiner les conséquences des redéfinitions de ces espaces sur les femmes. Ainsi, nos réflexions reprennent la perspective critique des études de genre sur les dichotomies entre les sphères de production et de reproduction, les espaces public et privé. Nous partons d'une vision intégrale du travail des femmes qui tient compte des interactions entre travail ménager et travail extra-ménager (Kergoat, 2003 ; García et Oliveira, 2004). Cette démarche, loin

de supposer une forme d'essentialisme (Ciriza, 2008), reprend une problématique amplement signalée par les études historiques (Perrot, 2008 ; Lobato, 2007 ; Barrancos, 2007) sur les particularités de l'expérience du travail des femmes – en général estompée dans l'histoire du travail – et la reconnaissance de l'illégitimité historique du travail extra-ménager des femmes. Cela suppose la problématisation de la signification des différences de sexe/genre articulées à d'autres différences (classe, âge, sexualité, nationalité) et construire une analyse qui nous permette d'interroger comment ces espaces de travail – les entreprises récupérées – s'insèrent dans des formes complexes de domination patriarcale et capitaliste.

La « journée de travail » dans les entreprises récupérées : une (re) construction quotidienne

Comme nous l'avons évoqué, les modifications de la « *journée de travail* » ont redéfini les limites de la durée du travail comme de l'espace de production. Cette modification s'est manifestée de deux façons : le genre de tâches et d'activités développé d'une part et les façons d'habiter l'usine d'une autre. La description d'une journée de travail dans l'une des usines récupérées peut nous aider à illustrer cette question :

8 h 30 du matin on éteint la lumière. De la même manière et comme s'il s'agissait d'une chorégraphie délicatement répétée, chacun·e arrête son activité, celle qu'il·elle est en train de faire depuis six heures du matin. Le bruit des machines cède sa place à celui des pas à la recherche du mate, de la yerba, des tasses et du thé pour préparer le petit-déjeuner. Une table réunit des salarié·es qui disposent au milieu du pain et des gâteaux. Dans cet espace, destiné aux repas depuis que la production est sous leur gestion, l'on partage également des discussions concernant l'organisation du travail, des demandes de subventions ou l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Une demi-heure après, on rallume la lumière et les machines fonctionnent à nouveau.

Un·e par un·e, les salarié·es reprennent leurs postes de travail, réinitialisant la production. Carolina s'occupe d'une tâche qu'elle connaît bien même si elle reste assez différente de celle établie par son poste à l'usine, tandis que son fils fait sa sieste. Malgré le bruit constant des machines, Lucas dort tranquille. Sa mère n'est plus obligée de partir en courant le matin pour l'amener chez sa belle-

sœur et elle peut ainsi l'allaiter plus fréquemment. Près d'elle, Manuela poursuit sa tâche habituelle à laquelle elle intercale dorénavant des activités d'administration, de vente ou des démarches bancaires. De son côté, Julia travaille avec une machine dont elle ne s'était jamais servie jusqu'à présent sous le regard méfiant d'Adriana. Depuis la récupération, Adriana a dû se débrouiller pour changer de machine et « prêter » quelquefois la « sienne ». Mais ce n'est pas la seule chose qui a changé dans sa vie depuis. Elle a dû négocier les gardes avec son copain pendant ses quelques nuits à l'usine et apprendre à parler lors des assemblées.

Au milieu du salon, un groupe s'apprête à distribuer les biens intermédiaires de production qui viennent d'arriver. Tout le monde arrête son travail pour s'occuper de cette tâche qui devient la priorité. Dans un coin, José discute avec Maria d'une nouvelle commande. Derrière eux, on peut lire sur un tableau : « Vendredi, 14 heures : Assemblée générale ». Dolores sait déjà que ce jour-là elle rentrera plus tard que d'habitude chez elle. Elle devra alors prévoir quelqu'un pour aller chercher sa fille aînée à l'école.

Le déjeuner a lieu à midi moins dix. La scène du petit-déjeuner se reproduit. Quelque temps après, la reprise de la production, mais à rythme ralenti. Inés, Pedro, Julia et Beatriz discutent de la visite au ministère qui a lieu ce jour-là. Vers 15 heures, la lumière s'éteint annonçant la fin de la journée de production. Tandis que certains rentrent chez eux, Diana, Julia, Rosana et Pedro s'apprêtent à assister à une réunion avec d'autres usines récupérées. Inés et Manuela, révisent les comptes de la semaine au premier étage pendant que Sofia reçoit un client au rez-de-chaussée. Près d'elle, Dolores et Roberto racontent encore une fois « leur histoire » à un média local indépendant. Ce jour-là, ils seront les derniers à enlever leur tenue de travail¹⁸⁵⁰.

Cette routine, reproduite chaque jour avec de légères variations, montre à grands traits la journée dans une usine récupérée. Les activités quotidiennes des salarié·es, loin de se voir réduites à la répétition d'une opération ponctuelle, intègrent désormais une ample diversité de tâches. La « journée de travail », délimitée auparavant par la lumière éteinte, se voit élargie au-delà de ces limites, comprenant parfois les week-ends. En même temps, la « disparition » des postes administratifs et hiérarchiques,

avec la réduction du nombre de salarié·es¹⁸⁵¹ a entraîné la multiplication des tâches effectuées par chacun·e des employé·es¹⁸⁵².

Par conséquent, les limites de l'espace de l'usine comme celles du travail en lui-même ont été redéfinies. Les implications sont diverses. Elles concernent le type de tâches et d'activités développées, le rythme et le temps de travail ainsi que la façon d'habiter l'usine et le déplacement entre celle-ci et le domicile.

Tout d'abord, à partir de la récupération, le « travail » a inclus des tâches qui ont dépassé les activités strictement liées à la production, comme la visite à des organismes publics, des réunions avec des législateurs, la participation à des assemblées ou à des réunions avec des collègues d'autres usines récupérées, des interviews, des manifestations, etc. Les veilles ou les campements, lors de l'occupation de l'usine, ont été l'une des activités les plus importantes, constituant même des groupes stables de salarié·es pour mener à bien ces actions. Dans certains cas, les salarié·es ont logé dans l'usine. C'est le cas d'Agustín qui y habite encore avec sa mère et ses frères et sœurs ; il n'a pas d'enfant et est au chômage depuis 2001. Il a commencé par accompagner sa mère aux gestions et aux manifestations lors des premiers temps de la lutte avant d'assurer « des horaires stricts de garde au campement », ce qui l'a amené – selon ses mots – « à passer mon temps ici et à y investir une partie de ma jeunesse ». Un autre cas concerne Martin, 27 ans, qui a travaillé dans une usine d'agroalimentaire de 1994 jusqu'à sa fermeture en 2001. Pendant la durée de l'occupation de l'usine, il est resté sur place, et « tournait » avec ses collègues pour rentrer à la maison : « Ma femme me disait que je manquais à mon fils. Mais bon, il fallait être ici et ils devaient le comprendre. »

Ainsi défini, considéré, réglementé, cet ensemble de tâches fait maintenant partie de la routine du travail, les salarié·es devant désormais l'inclure dans leur « journée de travail ». Cette particularité a pris une signification majeure à la lumière du processus de revendication du maintien de l'« outil de travail ». Ce processus a été soutenu par une série d'arguments qui ont articulé droit et mérite à partir de la catégorie de « travail digne » et par une série d'actions qui ont transformé à leur tour cette catégorie en action (Fernández Álvarez, 2006 ; 2007)¹⁸⁵³. Cela a conduit le groupe à s'affirmer en tant que travailleur·euses, à exposer publiquement certaines compétences professionnelles et humaines, comme l'aptitude à produire et les connaissances du métier, la volonté de lutte et la responsabilité au travail, la prédisposition à l'effort et au sacrifice ou la

souffrance face à la menace du chômage. Des compétences qu'il a fallu démontrer à des législateurs et aux procureurs chargés d'appliquer les lois d'expropriation ou d'accorder le permis de rester dans l'usine. La quotidienneté du « travail » s'inscrit ainsi dans un processus plus large de mobilisation sociale : la gestion sous leur contrôle leur a permis de rester des travailleur·euses, de se maintenir productifs, de démontrer leur capacité à gérer l'usine.

Un deuxième élément concerne l'extension de la « *journée de travail* ». Constituée de tâches ponctuelles à accomplir à des horaires précis, celle-ci inclut désormais de nouvelles activités qui se déroulent aussi à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine et qui dépassent l'horaire destiné à la production, comme en témoigne l'une des salariées : « Aujourd'hui on fait beaucoup de choses dans la journée et les heures passent vite. Avant, il fallait rester toute la journée face à la machine ou faire des allers-retours sans aucune responsabilité. » Les « gardes » [durant l'occupation] commençaient une fois le travail terminé et se prolongeaient jusqu'au lendemain. De cette façon, « la journée de travail » durait 24 heures pour ceux et celles qui les accomplissaient. Pour celles et ceux pour qui cette situation était visiblement compliquée, elles ou ils demandaient bien souvent à un membre de leur famille ou à un·e autre salarié·e de les remplacer. À la différence des hommes, les femmes accomplissaient cette activité accompagnées de leurs enfants¹⁸⁵⁴.

Durant les premières phases des récupérations, emmener les enfants à l'usine a permis de résoudre le problème de la garde des enfants. Pendant les moments qui ont suivi la récupération et quand la situation légale est devenue stable, ce problème restait encore sans solution : les salariées continuaient à emmener les enfants à l'usine et à travailler pendant que ces derniers jouaient ou dormaient¹⁸⁵⁵. Voici, par exemple, le témoignage de Gabriela, 39 ans, salariée d'une usine textile du quartier de Lanus :

J'ai toujours beaucoup travaillé depuis la naissance de mes trois enfants. À la naissance de ma dernière, je suis restée à la maison jusqu'à ses trois mois, ensuite je l'ai ramenée ici, à l'usine. Je reste face à la machine à coudre de 7 heures à 16 heures, ou plus, selon les activités de la coopérative et elle reste ici à mes côtés, dans sa poussette. Elle va s'habituer ainsi au travail [rires].

Finalement, les salarié·es ont dû réorganiser les espaces de l'usine en fonction des besoins productifs, favorisant les échanges entre les différents secteurs. Par exemple, certains secteurs ont été restructurés afin

d'améliorer le rythme de la production. Cette modification a amélioré la communication entre les différents secteurs de l'usine, ce qui a facilité la résolution de problèmes et la transmission de connaissances. Les façons d'habiter l'usine se sont vues également modifiées : les veilles ont contraint certain·es salarié·es à rester une partie de la semaine dans l'usine afin de réduire le coût du transport, certain·es parmi eux·elles s'y sont même installé·es pour habiter.

Cette question a été particulièrement évidente les premiers mois. Même si dans la plupart des cas, les travailleur·euses ont rencontré des difficultés à « expliquer » dans leurs familles « qu'il fallait rester dans l'usine », ils·elles ont décidé d'y rester et d'y participer, mais cette situation s'est présentée de façon hétérogène. Voici, par exemple, le cas de Ruben, salarié d'une usine textile récupérée de la ville de Buenos Aires. Il avait 35 ans au moment de la récupération et occupait le poste de « repasseur ». Pendant la première phase, il s'est occupé des ventes. Il se souvient d'un des premiers moments de la récupération quand l'une de ses collègues a dû partir car « son mari ne lui avait pas permis de rester à l'occupation de l'usine ». Ruben a connu une situation similaire, mais il a décidé de « déménager » au sixième étage de l'usine, tandis que sa famille restait dans la banlieue de Buenos Aires :

J'habite maintenant ici, car ma famille ne me soutient pas. Mais c'est normal, ça fait déjà neuf mois que ça dure et ce n'est pas facile pour la famille. Il faut être tout le temps ici, il y en a beaucoup à faire [...] et je suis fatigué de ma journée, alors je préfère rester. Tout cela a créé des conflits dans ma famille.

C'est pour cette raison qu'il a pris la décision de s'installer à l'usine, étant donné que sa femme « ne comprenait pas » sa lutte. Cette décision l'a mené à combiner « son poste de vente » avec des tâches de sécurité et à partager le reste de son temps avec sa fille de 2 ans qui séjourne quelquefois dans l'usine.

En somme, l'usine est devenue en même temps un « espace de vie » dans lequel on mange, on dort et on peut vivre avec sa famille. Dans ce processus, le rapport même entre la « maison » et le « travail » a été redéfini, instaurant de sens nouveaux aux façons d'habiter et de parcourir les distances entre un espace et l'autre, en termes aussi physiques et matériels que symboliques et affectifs. L'une des salariées explique : « le changement a été positif, car nous avons maintenant plus d'implication qu'avant. Avant, on partait au moment de finir le travail et l'on se

détachait de l'usine, il ne fallait plus penser à rien. Par contre, maintenant, nous sommes les responsables de l'usine... ».

Travailler... et lutter : les conséquences de la modification de la « journée de travail » pour les femmes

Quelles ont été les conséquences de ces changements pour les femmes qui ont participé à ces récupérations ? Selon nos observations, ces changements ont été vécus et assumés différemment pour chacune d'elles. Ils ont fait apparaître une série de tensions et redéfini le processus de déstructuration/restructuration de hiérarchies. Par conséquent, aborder cette question exige de considérer les situations particulières de chacune d'elles, en tenant compte de leurs trajectoires professionnelles ou associatives, de leur âge, de leur nationalité, de l'état civil, du nombre d'enfants à charge et des revenus du foyer. Cette diversité de situations a particulièrement influencé les négociations concernant la façon de participer à la récupération de l'usine, principalement aux activités qui avaient lieu « en dehors » de l'horaire de production.

Dans certains cas, les femmes ont dû faire face aux questionnements de leur partenaire. Par exemple, Ana, salariée d'une usine textile de Buenos Aires, âgée de 35 ans, actuellement séparée, nous fait part du dilemme devant lequel son couple s'est retrouvé au commencement de la récupération de l'usine¹⁸⁵⁶ :

J'ai dû demander à une copine d'appeler Marcos [son actuel ex-mari] pour lui dire que j'allais passer la nuit à l'usine, que j'allais lui expliquer pourquoi plus tard. Alors il m'a téléphoné et m'a dit « Tu fais quoi-là ? Pars tout de suite de là ! Si tu y restes alors oublie-moi ! C'est l'usine ou moi ! » Alors je lui ai dit : « L'usine ou toi ? Très bien, je préfère garder l'usine ! »

Durant la première phase de la récupération Ana est tombée enceinte et quitte alors le travail, malgré les revenus « instables » de son mari. Quelques mois plus tard, elle décide de se séparer de son mari qui était devenu violent et commence à « chercher du travail ». Ses collègues la reprennent à l'usine à condition qu'elle s'engage dans les activités concernant l'occupation : « Ce n'était plus difficile de m'engager à faire tout cela – poursuit Ana – car je me sentais libre, puisque quand j'étais en couple je n'étais pas libre dans mes décisions. » Elle a repris le travail dans cette situation, tandis que sa sœur gardait sa fille. Ana est fière d'avoir réintégré l'usine, fin 2003, avec sa sœur et de faire partie actuellement de

la coopérative, malgré le faible équilibre financier que cette situation suppose.

Dans d'autres cas, une série de tensions concernant les « tâches ménagères », telles la garde des enfants ou le ménage ont émergé. D'un côté, les tâches ménagères sont devenues une surcharge de plus à la « journée de travail », principalement pour les mères célibataires, comme en témoigne Rosana, 37 ans, quatre enfants à charge et un concubin sans emploi au lancement de la lutte :

On a des responsabilités envers nos enfants qui vont en plus à l'école... tout ça, ça fait beaucoup. Beaucoup plus qu'avant. Car avant, on avait un patron, on venait à l'usine, on avait un horaire et après on rentrait à la maison et on s'occupait de nos enfants. Maintenant les responsabilités s'entassent au travail comme à la maison.

Nous avons observé que ces femmes donnent une importance particulière au fait d'avoir le « soutien » de leur partenaire afin de pouvoir combiner la « lutte pour l'usine » et la garde des « enfants ».

D'un autre côté, ces tensions ont donné lieu à des interrogations de l'entourage concernant la « responsabilité » sur la garde des enfants. Celeste, 33 ans au moment de la récupération et trois enfants à charge, revient ainsi sur les critiques de la maîtresse de l'école de ses enfants, lui reprochant de délaisser ses enfants au profit de l'usine : « C'est peut-être de ma faute car je consacre beaucoup de temps à la lutte pour l'usine et je dois délaisser ainsi mes enfants. Je crois que je me sens un peu coupable. »

En même temps, la participation au processus de récupération a permis à ces salariées d'acquérir de l'autonomie et de l'estime de soi. Mabel, qui avait 42 ans au début de la récupération et deux enfants, raconte :

Dans mon cas, mon mari n'est pas possessif, mais il n'a pas d'initiative. Au début, il n'aimait pas que je fasse les gardes à l'usine, mais un jour je lui ai dit : « J'y vais et toi occupe-toi de la maison ! », c'est la seule chose que j'ai dû dire et il a tout compris.

Dans certains cas où le processus de récupération a été long, l'incertitude a contraint les salarié·es à justifier leur participation auprès de leur famille ou dans leur couple. Pour cela, ils et elles ont dû se servir de différents arguments, principalement face à l'impossibilité de toucher un salaire, des justifications qui ont dû faire face à des stéréotypes de genre, les leurs et ceux des autres.

En ce sens, l'expérience de Monica, qui avait 47 ans au début de la récupération, a été différente. Son mari « n'a jamais rien accepté de cette lutte » et elle n'a pas voulu emmener ses enfants à au campement pour qu'ils ne voient pas « comment cela se passait ». Son mari considérait que le campement n'était pas un endroit pour une femme. Elle expliquait dans son récit qu'elle a dû faire face aux reproches de son mari : « Il ne voulait pas que je vienne à l'usine, mais je l'ai fait quand même, je lui ai dit que je le faisais parce que j'avais un travail, pas comme lui et qu'alors je devais protéger le mien. »

Ce récit met en lumière que la justification par le « besoin » a permis à plusieurs salariées – comme explique Lobato (2007) – de calmer les tensions et de rendre légitime le fait de « rester » dans l'usine et même dans les « campements ».

Le cas de Monica est devenu plus délicat quand la justification ne pouvait plus se fonder sur son salaire comme seul revenu du foyer. Cette situation l'a conduite à renier le « devoir-être féminin » (Barrancos, 2007) et à soutenir la « lutte » qu'elle voyait presque comme un défi personnel, car elle ne pouvait pas dire à ces enfants : « Je rentre à la maison... j'ai perdu. »

Questions autour du temps

Comme en rendent compte les paragraphes précédents, l'une des principales limites à la participation des femmes aux processus de récupération des usines est liée aux « responsabilités » du « monde privé ». Cette question se pose différemment selon les conditions de vie des salariées ainsi que leurs expériences antérieures. Cette diversité de situations révèle une complexe articulation entre le temps consacré à la récupération de l'usine et celui dédié aux exigences de l'espace ménager. Comme en rendent compte les récits antérieurs, cette participation s'est traduite par une série de tensions au sein de l'« espace ménager ». Dans certains cas, cela s'est traduit par des reculs en termes d'autonomie des femmes mais dans d'autres, ces conflits ont au contraire permis de l'accroître. Face à cette situation, les femmes ont édifié délicatement des « équilibres de temps, d'espaces et d'énergie » (De Barbieri, 2003).

Aborder la participation des femmes dans les récupérations d'usines, en tant que développement d'une pratique politique spécifique, nous oblige à réfléchir sur un problème crucial : la question de la gestion du temps. Certaines auteures comme Inés Izquierdo (1988, 1999, 2003) ont

développé des réflexions importantes sur le problème du temps des femmes remarquant qu'il présente un caractère continu, s'organisant selon les besoins des autres, tandis que le temps des hommes se présente comme un temps discontinu¹⁸⁵⁷. En ce sens, Teresa Torns (2000, 2001) propose une analyse en termes de dichotomie/synchronie, c'est-à-dire, la dichotomie entre le temps de travail et celui de non-travail vécue par les hommes en opposition à la synchronie temporelle qui gère la vie quotidienne des femmes. Dans cette perspective, elle problématise les politiques qui visent la « conciliation » sans questionner les « politiques de temps » et sans examiner le contrat social entre les genres.

Les frontières qui délimitaient antérieurement des espaces et des temps bien différenciés entre le foyer et l'usine ou la production et la politique sont entremêlées. Les processus de récupération d'usines, ont eu et ont encore des conséquences particulières dans la gestion du temps de ces femmes. Ils ont permis d'acquérir des compétences afin de négocier leur temps entre le « travail », le « foyer » et la « lutte ». Concernant des « régulations temporelles », Dora Barrancos (2006) soutient que pour les hommes, la participation politique représente un « investissement » de temps tandis qu'elle devient pour les femmes le problème principal à résoudre. Quand les femmes décident de s'engager et de participer de la vie publique, elles doivent faire face à ces contraintes. Face à ces défis, pour privilégier ce qu'elles désirent faire à ce qu'on attend d'elles à la maison, à l'usine ou lors de l'activité politique, elles doivent passer par un processus d'apprentissage, articulant pratiques productives et pratiques politiques.

Comme nous l'avons observé, continuer la production et rester en tant que salarié·es ont représenté une forme spécifique de « lutte » redéfinissant les frontières entre le temps et l'espace de la vie et du travail. Apprendre à négocier le temps, dans leur couple, avec leurs collègues et familles a été pour ces femmes une condition indispensable : un apprentissage qui a permis d'autres négociations et de nouvelles conquêtes.

2010

Source

Revue *Tabula Rasa*, n° 12, juillet 2010, Bogotá, Colombie.

Traduction de l'espagnol

Bettina Ghio et Fanny Gallot.

Pour en savoir plus

Barrancos, Dora (2006), « Ciudadanía y género : la dimensión temporal y el

- desempeño público de las mujeres », Foro de los derechos de la mujer, Universidad de Chile, Santiago de Chile.
- Barrancos, Dora (2007), *Mujeres en la sociedad argentina. Una historia de cinco siglos*, Buenos Aires, Sudamericana.
- Ciriza, Alejandra. 2007. « Estudio introductorio. Retornar a Engels. Notas sobre las relaciones entre feminismo y marxismo », dans Friedrich Engels, *El origen de la familia, la propiedad privada y el Estado*, Buenos Aires, Luxemburg.
- De Barbieri, Teresita (2003), *Género en el trabajo parlamentario. La legislatura mexicana a fines del siglo XX*, Buenos Aires, Clacso/ASDI.
- Di Marco, Graciela et Javier Moro (2004), « Experiencias de economía solidaria frente a la crisis argentina : Estudio desde una dimensión de género », dans Maria Elena Valenzuela (éd.), *Políticas de empleo para superar la pobreza*, Santiago du Chili, Oficina Internacional del Trabajo.
- Fajn, Gabriel (2003), *Fábricas y empresas recuperadas. Protesta social, autogestión y rupturas en la subjetividad*, Buenos Aires, Centro Cultural de la Cooperación
- Fajn, Gabriel et Julián Rebón (2005), « El taller ¿sin cronómetro ? Apuntes acerca de las empresas recuperadas », *Herramienta*, n° 28, mars.
- Fernández, Ana María et coll. (2006), *Política y subjetividad : asambleas barriales y fábricas recuperadas*, Buenos Aires, Tinta Limón.
- Fernández Álvarez, María Inés (2006), *De la supervivencia a la dignidad. Una etnografía de los procesos de « recuperación » de fábricas de la Ciudad de Buenos Aires*, thèse de doctorat UBA-EHESS, Buenos Aires.
- Fernández Álvarez, María Inés (2007), « De la recuperación como acción a la recuperación como proceso : prácticas de movilización social y acciones estatales en torno a las 22 recuperaciones de fábricas », *Cuadernos de Antropología Social*, n° 25, août.
- Fernández Álvarez, María Inés et Ariel Wilkis (2007), « La gestion du chômage défiée : les processus de “récupération” d’usines par les travailleurs en Argentine », *Autrepart*, n° 43, « Deregulation, travail et solidarités », Paris, Institut de recherche pour le développement.
- García, Brígida et Orlandina de Oliveira (2004), « Trabajo extradoméstico femenino y relaciones de género : una nueva mirada », *Estudios Demográficos y Urbanos*, n° 5, Mexico, janvier-avril.
- Izquierdo, María Jesús (1988), *La desigualdad de las mujeres en el uso del tiempo*, Madrid, Instituto de la Mujer.
- Izquierdo, María Jesús (1999), « Del elogio de la diferencia y la crítica de la desigualdad a la ética de la similitud », *Papers* 59.
- Izquierdo, María Jesús (2003), « Del sexismo y la mercantilización del cuidado a su socialización : Hacia una política democrática del cuidado », dans *Congreso « Cuidar cuesta : costes y beneficios del cuidado »*, Donosti, Emakunde.
- Kergoat, Daniel (2003), « De la relación social de sexo al sujeto sexuado », *Revista Mexicana de Sociología*, n° 4, Instituto de Investigaciones Sociales. octobre-décembre.
- Lobato, Mirta Zaida (2007), *Historia de las trabajadoras en la Argentina (1869-1960)*, Buenos Aires, Edhasa.
- Lobato, Mirta Zaida et Juan Suriano (2003), *La protesta social en Argentina*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.
- Partenio, Florencia (2005), « Entre el trabajo y la política : Las mujeres en las organizaciones de desocupados y en los procesos de recuperación de fábricas », 7°

- Congreso Nacional de Estudios del Trabajo, Asociación de Especialistas en Estudios del Trabajo (ASET), Buenos Aires.
- Partenio, Florencia (2006), « Experiencias de recuperación de fábricas : Reflexiones en torno a las relaciones de género al interior del espacio productivo, a partir de un estudio de caso », 4° Jornadas Nacionales Espacio, Memoria e Identidad, Universidad Nacional de Rosario.
- Partenio, Florencia (2008), « Una comparación entre los procesos de recuperación de fábricas en Argentina, Brasil y Uruguay » (mimeo).
- Partenio, Florencia, et coll. (2004), « Las recuperaciones de fábricas : apuntes para una reflexión a la luz de las experiencias de ocupación en la historia Argentina », *Revista Estudios del Trabajo*, n° 28.
- Perelman, Laura et Patricia Dávalos (2003), « Empresas recuperadas y trayectoria sindical : la experiencia de la UOM Quilmes », dans Gabriel Fajn (dir.), *Fabricas y empresas recuperadas. Protesta social, autogestión y rupturas en la subjetividad*, Buenos Aires, Centro Cultural de la Cooperación.
- Perrot, Michelle (2008), *Mi historia de las mujeres*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.
- Programa Facultad Abierta (2005), *Informe del segundo relevamiento entre Empresas Recuperadas*, Buenos Aires, SEUBE, FFyL, UBA.
- Rebón, Julián (2005), « Trabajando sin patrón. Las empresas recuperadas y la producción », *Documentos de trabajo*, n° 44, IIGG-Facultad de Ciencias Sociales, UBA.
- Rebón, Julián (2007), *La empresa de la autonomía. Trabajadores recuperando la producción*, Buenos Aires, Colectivo/Picasso.
- Ruggeri, Andrés (dir.) (2009), *Las empresas recuperadas. Autogestión obrera en Argentina y América Latina*, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires.
- Torns, Teresa (2000), « Corresponsabilidad y convivencia en la vida familiar », Girona, Seminario Ciudad e Igualdad, Centro Cultural la Mercè, 15-17 juin.
- Torns, Teresa (2001), « El tiempo de trabajo de las mujeres : entre la invisibilidad y la Necesidad », dans Cristina Carrasco (éd.), *Tiempos, trabajos y género*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona.
- Wilkis, Ariel, et coll. (2004), « Acciones y políticas estatales frente a los procesos de recuperación de fabricas en la ciudad de buenos aires y el conurbano bonaerense », 2° Congreso Nacional de Políticas Sociales, Mendoza, 15-17 septembre.

1845. 60 % des entreprises récupérées se trouvent dans cette région, les autres processus sont concentrés principalement dans les provinces Cordoba et Santa Fe et d'autres provinces comme Corrientes, Jujuy et Neuquén ont de même connu des cas de récupération d'usines.

1846. Nous pouvons citer, par exemple les cas d'Arrufat, Indugraf, Febatex ou Torgelone qui ont eu lieu entre la fin 2008 et début 2009.

1847. [\[> Plus de 60 entreprises récupérées entre 2010 et 2013\].](#)

1848. Ces études ont intégré nos recherches doctorales et ont été centrées sur la reconstruction des trajectoires de vie et des traits des rapports sociaux et politiques. Dans le cadre de ces recherches, nous avons reconstruit différents processus de récupérations d'usines, particulièrement des secteurs alimentaire, métallurgique et couturier depuis 2002 jusqu'à 2008 (Fernández Álvarez, 2006, 2007 ; Partenio, 2005, 2006). Pour cet article, nous avons utilisé des données de terrain (observations et entretiens) prises dans ces entreprises.

1849. Voir Di Marco et Moro, 2004 et Fernández et coll., 2006.

1850. La description correspond aux notes de terrain prises en 2005 dans une entreprise récupérée de Buenos Aires.

1851. Dans la plupart de cas, ceux et celles qui ont mené ces récupérations d'usines étaient des ouvriers et des ouvrières.

1852. [[> Femmes de la Brukman \(Les\)](#)].

1853. Dans la province de Buenos Aires, où notre travail s'est focalisé, l'un des axes premiers des revendications était de maintenir les sites de production par l'expropriation des entreprises (en faillite) donnant comme argument le droit à un « travail digne ». Contrairement aux revendications des principales organisations d'usines et d'entreprises récupérées, l'expropriation n'a pas eu lieu de façon générale (par une loi spécifique appliquée à l'ensemble des entreprises récupérées) mais par des mesures ponctuelles au cas par cas, élaborées et appliquées spécifiquement pour cet ensemble de salariés. Par conséquent, les salarié·es ont dû faire preuve d'une série de conditions nécessaires pour mériter l'application de ces mesures. Cette situation a conduit les salarié·es à mener une série d'actions qui ont dépassé les formes traditionnelles de protestation publique – comme les manifestations ou les piquets de rue – en intégrant des réunions avec des législateurs, conseillers, etc. cherchant à établir un lien direct avec ceux et celles qu'il fallait convaincre de la légitimité de l'application de ces mesures.

1854. [[> Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières](#)].

1855. Cette question a donné lieu à des débats et à des propositions parmi certaines salariées, comme la création de crèches dans l'usine. Pourtant ces expériences ont été assez marginales. Voir Partenio (2008).

1856. NdT : Nous avons raccourci légèrement les récits par rapport au texte original.

1857. L'auteure soutient qu'en termes de performativité, les catégories « homme » et « femme » n'ont pas d'existence antérieure aux rapports sociaux. Dans ce sens, être femme représente « jouer à être femme » et être homme « jouer à être homme », où chacun des rôles a besoin de l'autre (Izquierdo, 2003). Ces pratiques ritualisées garantissent la performance effective du genre. Le temps dépend de cette assignation des espaces et des lieux différents, valorisés inégalement : « Le travail des femmes au foyer n'est ni rémunéré ni gratuit, car la femme au foyer reçoit les moyens qui rendent possible sa subsistance. Le travail salarié se produit dans des conditions qui génèrent l'aliénation du travailleur. Le travail des femmes au foyer ne produit pas leur aliénation en tant que travailleuses, mais en tant qu'être humain. J'ai pu constater cette particularité du travail ménager lors d'une recherche sur la gestion du temps. Les différences entre le travail ménager et le travail salarié ne résident pas entre la production – vie humaine directement ou indirectement – mais entre les conditions de production » (Izquierdo, 1999 : 36-37).

Lip, combat féministe ? Le rôle de l'autogestion dans l'émancipation des ouvrières

Guillaume Gourgues et Audrey Molis

Quarante ans après la lutte historique des travailleur·ses de l'usine horlogère Lip, située dans le quartier de Palente à Besançon (1973-1978), l'émancipation des travailleuses de l'usine reste un questionnement qui marque l'originalité de cette lutte. Les femmes, majoritaires dans l'usine, surtout parmi les OS¹⁸⁵⁸ ont ainsi activement pris part à la lutte, notamment dans les actions les plus illégales et les plus populaires : confiscation du stock de montres, reprise de la production, paies sauvages, meetings, manifestations.

La « commission femme », fondée au sein de leur usine après le sauvetage de celle-ci en 1974, incarnerait également cette émancipation. Certaines « femmes de Lip », telles que Fatima Demougeot, Noelle Dartvelle ou Jeanine Pierre-Émile, sont devenues des représentantes de cette lutte. De même, Monique Piton et son volumineux ouvrage de témoignage, récemment réédité (Piton, 2015¹⁸⁵⁹), est encore appelée à restituer l'impact cette grève « productive » – puisque marquée par la reprise partielle de la production et l'organisation de payes sauvages – sur la condition des femmes dans le monde ouvrier et dans la lutte syndicale¹⁸⁶⁰. L'association explicite à la lutte des Lip par les ouvrières de Cerizay, qui s'engage dans une autogestion non-mixte¹⁸⁶¹, renforce cette impression. Lip se présente *a priori* comme une lutte ayant marqué une étape importante de l'affirmation de la place des femmes dans les combats sociaux et ouvriers, reflétant la tendance générale d'une séquence historique marquée par d'importantes étapes des droits des femmes¹⁸⁶².

Pourtant, au-delà du récit féministe alimenté par quelques figures du mouvement et des publications d'époque, la place des femmes dans le conflit Lip gagne à être abordée avec prudence (Collectif femmes, 1976 ; Collectif, 1978). De récents mémoires de master en sociologie (Molis, 2011) ou en histoire (Déhedin, 2011), suffisent à eux seuls à démystifier l'image d'un conflit prônant l'émancipation des femmes. Plus précisément, si les femmes de Lip ont bel et bien pris une part active à ce combat

emblématique de la séquence d'insubordination ouvrière de l'après Mai 68 (Vigna, 2007), elles ont dû, elles aussi, affronter les obstacles de leur époque (Gallot, 2015) : machisme et paternalisme syndical, difficulté à accéder au marché du travail, carcans familiaux et inégalités domestiques, autocensure, manque de reconnaissance publique des problématiques spécifiquement portées par les femmes. Quelle que soit la période du conflit Lip – grève productive de 1973, reprise de l'activité en 1974, seconde fermeture et nouvelle grève productive en 1976 – les femmes n'ont eu de cesse de se confronter à ces obstacles.

Pourtant, les femmes de Lip ont bel et bien fait évoluer leur statut. Faiblement syndiquées et globalement silencieuses en 1973, elles tiennent des « stands femmes » lors des journées porte ouverte tenues durant le second conflit en 1976, publient leurs propres manifestes, militent au sein d'un groupe femme interentreprises. Or, pour comprendre cette montée en puissance des revendications des femmes de Lip, il nous semble tout à fait crucial de revenir sur le rôle joué par la séquence « autogestionnaire » de 1973.

Cet article avance ainsi un argument simple : le choix, même pragmatique et incertain, du recours à l'autogestion (reprise de la production, ventes sauvages, salaires ouvriers) dans le cadre d'une lutte sociale, s'il n'est en rien une garantie d'émancipation pour les femmes, constitue une rupture politique et sociale déterminante pour nombre d'entre elles. Nous proposons donc de revenir sur la manière dont cette séquence « autogestionnaire » chez Lip a pu constituer une ressource d'action pour les femmes, sans pour autant leur garantir un nouveau statut dans et hors de l'usine ni une satisfaction de leurs revendications, les encourageant à défendre plus fermement leurs causes à partir de 1974.

L'autogestion et les trajectoires révolutionnaires

Reflet de l'état général du marché du travail, la condition des femmes chez Lip en 1973 n'a rien de privilégié. Au-delà de l'image d'Épinal de l'usine de Palente – espace de syndicalisme proactif, porté par une sorte d'« aristocratie ouvrière » issue des écoles de formation horlogères franco-comtoises, ayant obtenu au fur et à mesure des années de nombreuses avancées sociales, très active durant Mai 68 – l'usine Lip compte en réalité dans ses rangs une catégorie encore et toujours plus exploitée que les autres : les femmes, globalement affectée à des postes mal payés, répétitifs, pénibles ou à des positions administratives (dactylo, secrétaire).

Les femmes souffrent, à Lip comme dans la plupart des usines, de conditions de travail dégradées et de problématiques spécifiques (Molis, 2011 ; Dehédin, 2011 : 21-27). Manque de reconnaissance, inégalités salariales, fatigue, double journée par la prise en charge de tâches domestiques et familiales, dépendance sociale à ces emplois subalternes : voici ce que relatent les témoignages des femmes de Lip sur leur vie dans l'usine (Collectif femmes, 1976). Leur précarité – elles se trouvent parmi les plus bas coefficients de salaire et les faibles qualifications – les expose d'autant plus aux brimades des chefs et peu d'entre elles se tournent vers les syndicats présents. En effet, en 1973, les syndicats de Lip ne dérogent pas à la règle : ils font peu de place aux femmes, profitant des cotisations de ces dernières sans leur accorder de responsabilité. En 1973, deux femmes sont déléguées syndicales, dont une suppléante (CFDT et CGT). Les quelques femmes syndiquées ont du mal à évoluer au sein de leurs sections, dans lesquelles elles sont cantonnées à un rôle passif (Molis, 2011 : 49-51)¹⁸⁶³. La question des inégalités femmes/hommes est alors perçue comme un enjeu qui fait courir le risque de disloquer la question globale de la « classe ouvrière ».

La grève qui démarre en avril 1973 constitue alors un tournant, en ce qu'elle bouleverse les routines militantes et productives. Or, les pratiques « autogestionnaires » employées durant cette grève sont cruciales dans ce bouleversement. Qualifier les événements de Lip d'autogestion, sans aucune précaution, serait une erreur factuelle et politique. Il n'y a pas eu, à aucun moment, de projet politique cohérent et argumenté favorable à l'instauration d'un projet autogestionnaire chez l'ensemble des travailleurs de Lip (Georgi, 2014). Toutefois, trois décisions majeures, prises pendant le printemps et l'été 1973, induisent d'inévitables ponts entre la conduite de la grève et les pratiques autogestionnaires : le 12 juin 1973, les ouvriers « volent » et cachent le stock de montres de l'entreprise ; le 18 juin 1973, ils votent en assemblée générale le redémarrage partiel de la production de montre ; le 2 août 1973, ils organisent la première « paye sauvage » grâce aux fruits des ventes (illégales) de montres dans la France entière.

Cette série de décision change la forme de la lutte et ouvre des espaces d'action et d'expression inédits. Ainsi, le recours à ces pratiques fragilise le monopole syndical dans la conduite de la lutte. La transformation de la lutte en « grève productive » bouscule alors la trajectoire de nombreuses femmes de Lip (pas toutes¹⁸⁶⁴) qui affrontent les carcans aussi bien professionnels que familiaux pour s'engager dans ces brèches. Trois

processus, davantage liés aux besoins de la lutte qu'à un quelconque objectif d'émancipation des femmes, permettent alors à de nombreuses ouvrières de Lip de s'engager dans une forme de militantisme jusqu'alors inconnu.

Premièrement, l'occupation de l'usine vise rapidement à impliquer le plus grand nombre d'ouvriers (et donc d'ouvrières) possible. Le système des commissions se met en place le 22 juin 1973, suite à la reprise de la production. Leur objectif est de faire prendre un tournant démocratique à la reprise de l'activité. En effet, à la place des hiérarchies organisationnelles préexistantes, les ouvriers de Palente instituent initialement sept commissions : production, vente, gestion des stocks, accueil, popularisation, garde-entretien, restaurant. Chacune d'entre elles répondant « à un besoin précis d'organisation interne de la communauté » (Collectif femmes, 1976 : 45), tous les aspects de la vie de l'usine, des tours de garde à la production, en passant par la nourriture et l'entretien, se retrouvent progressivement gérés par les ouvriers, parmi lesquels on compte de très nombreuses ouvrières¹⁸⁶⁵. Bien qu'au départ, elles peinent à s'y inscrire, ces commissions constituent rapidement un premier espace d'action dont les femmes se saisissent.

Deuxièmement, la constitution officielle du comité d'action le 20 avril 1973 favorise l'expression et l'engagement des femmes. Hérité des luttes de mai 1968, le comité d'action se reconstitue lors du conflit et prend très rapidement de l'importance, en raison notamment de l'efficacité de sa participation à la mobilisation du personnel et de l'inventivité dont font preuve ses membres pour alimenter la lutte (Champeau, 2007 : 61). Structure souple se réunissant de manière aléatoire mais fréquente, le comité d'action est un groupe restreint d'ouvriers dont une des figures de proue est Jean Raguénès, prêtre dominicain au parcours militant atypique. Le comité d'action est essentiellement composé d'ouvriers non syndiqués et peu expérimentés, ainsi que de nombreuses femmes, syndiquées ou non. Ces dernières, tout en coopérant avec les représentants syndicaux et en les appuyant dans leurs actions, utilisent cette instance de critique permanente de la mainmise syndicale sur la conduite et les formes du mouvement. Comme en attestent les nombreux témoignages récoltés¹⁸⁶⁶, le comité d'action est considéré par les femmes de Lip comme un espace où la prise de parole est plus simple (même si les carcans habituels ne disparaissent pas) que dans d'autres instances (assemblée générale, sections syndicales).

L'expérience acquise au sein du comité d'action leur permet de s'impliquer plus fermement dans le reste de la lutte.

Troisièmement, la popularisation du conflit, qui constitue d'ailleurs une de ses caractéristiques principales, débouche sur la multiplication de meetings, de manifestations, de rassemblement à travers la France, s'intensifiant à partir de septembre 1973. Les femmes de Lip sont alors progressivement associées à ces délégations, ce qui les forme à l'exercice proprement militant, voire politique (Molis, 2011 : 65-68) : elles prennent la parole en public, prononcent des discours, portent la parole de Lip.

Il convient pourtant de rester prudent, et de ne pas réenchanter cette séquence de l'année 1973. Si des brèches d'action et d'expression s'ouvrent, essentiellement par nécessité, aucun discours sur la condition des femmes n'est porté durant le conflit. Les femmes qui s'engagent font alors l'expérience amère des pesanteurs familiales¹⁸⁶⁷, des difficultés à organiser la lutte pour la rendre « accessible » aux femmes¹⁸⁶⁸, de l'indéboulonnable monopole du leadership syndical par les hommes¹⁸⁶⁹. L'exemple du colloque pour l'emploi, organisé par les travailleurs de Lip les 8 et 9 décembre 1973 à Besançon, incarne ce manque de reconnaissance de l'engagement des femmes : seule la question du travail des femmes est mise de côté de l'ordre du jour alors même que des femmes s'étaient réunies au préalable pour la préparer. Elles font alors ressortir une tension parmi les femmes de l'usine : les ouvrières dénigrent les employées, reflétant leur rapport spécifique au travail. (Molis, 2011 : 64-65 ; Déhedin, 2011 : 123-124). En d'autres termes, le conflit Lip de 1973 n'est porteur d'aucun discours spécifiquement « féministe », au sens où la condition des femmes dans l'usine et le monde du travail constituerait un axe de revendications et/ou de débats, et ce, même parmi les ouvrières.

En réalité, il faut attendre la fin de la séquence « autogestionnaire » pour voir émerger des organisations et des discours proprement féministes au sein de Lip. En effet, en janvier 1974, les travailleur·ses de Lip acceptent en assemblée générale, la solution préparée par un collectif d'entrepreneurs issue de la frange « progressiste » du patronat français, également marquée par mai 1968. Bien que minoritaire au sein du CNPF (Weber, 1986), ce courant parvient à relayer efficacement auprès du gouvernement la revendication des Lip pour une solution industrielle capitaliste n'induisant aucun licenciement. Grâce à l'intercession des investisseurs Alain Riboud, PDG de BSN et figure de proue du « patronat

social » (Labasse, 2007) et Renaud Gillet, PDG de Rhône-Poulenc, le gouvernement accepte en effet de confier une mission à un jeune entrepreneur provenant du milieu de la publicité, Claude Neuschwander. Remplaçant dès lors les plans « Charbonnel » puis « Giraud »¹⁸⁷⁰ auquel n'avaient cessé de s'opposer les Lip, le « plan Neuschwander » propose de ne supprimer aucun emploi¹⁸⁷¹. Ce redémarrage de Lip correspond à un retour à une situation capitaliste classique, et ouvre une nouvelle ère de la défense des femmes dans l'usine.

Ouvrières et féminisme chez Lip

C'est donc à la fin de l'autogestion et après le retour à une situation salariale classique que les femmes de Lip constituent les éléments les plus tangibles d'une mobilisation que l'on pourrait qualifier de féministe. Ainsi, ce n'est qu'au début de l'année 1974, quelque temps après la signature des accords de Dôle, que la « commission femme » se constitue progressivement. Cette commission, reposant sur le « groupe femme », se constitue d'abord autour de la tenue de réunions hebdomadaires :

Ainsi, pour extérioriser ce qu'elles ont tant refoulé, qu'il s'agisse de la lutte ou de leur vie privée, elles se sont rassemblées de mars à novembre 1974 à raison d'une fois par semaine à la Maison pour tous de Palente (Déhedin, 2011 : 93).

L'accumulation et l'enregistrement de ces réunions déboucheront d'ailleurs sur la rédaction de la brochure *Lip au féminin*, d'abord publié avec le soutien de la revue franc-comtoise du Parti socialiste unifié (PSU)¹⁸⁷², puis éditée aux éditions Syros (Collectif femmes, 1976). Il faudra toutefois attendre 1975 pour que la « commission femme » soit officiellement intégrée au comité d'entreprise. La constitution de la commission femme reflète en réalité un double processus.

D'un côté, le redémarrage de l'usine en 1974 laisse intact les problématiques propres aux femmes de l'usine. Les femmes retrouvent, souvent avec amertume, les inégalités qu'elles avaient provisoirement quittées :

Lorsque j'ai appris ma réembauche, j'ai eu des sentiments différents. Le premier : une certaine angoisse. Pour moi, c'était la fin de cette liberté qui nous avait permis d'évoluer. [...] C'était, à nouveau, le conditionnement, les horaires à respecter, se lever tôt, courir au travail ; le soir, revenir vite à la maison, recommencer une autre journée avec le mari, les gosses. Autrement dit, je redevais

complètement dépendante de cette société qui ne nous laisse même pas le temps de penser. Je rétrogradais (Reine J.)¹⁸⁷³.

Pourtant, l'expérience de 1973 a permis aux femmes de construire, sans l'assumer totalement, leurs problématiques propres, distinctes des hommes :

Les préoccupations exprimées par les ouvrières de la commission femmes de Lip portent sur les cadences, les salaires, le temps de travail, les retraites et demandent des aménagements spécifiques pour les ouvrières âgées, mères, ou encore enceintes (Molis, 2011 : 103).

L'expérience d'une forme spécifique de lutte, leur ayant permis de vivre un engagement nouveau et une solidarité forte¹⁸⁷⁴, pousse les femmes à préserver des espaces de possibilité de ce type d'action et à formuler plus explicitement « leurs » conditions au sein de l'usine. Au-delà de la commission femme, on remarque alors que la représentation syndicale se féminise peu à peu, souvent sous la réprobation des hommes (leaders syndicaux, collègues, maris) : ainsi, quarante ouvrières se présentent, ce qui constitue une grande première dans l'usine (Maruani, 1979 : 108-109). Si elles n'occupent pas pour autant la tête du mouvement syndical, leurs présences dans les structures syndicales marquent une étape importante de leur affirmation.

D'un autre côté, l'organisation de la commission femmes ne se fait pas sur la seule volonté des ouvrières. Elle est activement défendue, surtout à partir de 1974, par des courants politiques présents au sein de l'usine : le PSU et l'extrême gauche. Cette congruence entre militant·es de gauche alternative et lutte des femmes peut s'expliquer par des raisons idéologiques bien sûr, mais également stratégiques. En effet, alors que ces militant·es ont été particulièrement actifs durant la séquence « autogestionnaire », la signature des accords de Dôle les place dans une position complexe : peu convaincu par la solution trouvée (ni autogestion, ni lutte armée), ils la respectent pour autant, dans la mesure où elle a été préparée et actée par les travailleur·ses réunis en assemblée générale (Gourgues, 2015). Après la reprise de 1974, leur engagement auprès des ouvriers et des ouvrières change de forme se concentrent alors sur les problèmes usuels que ces derniers rencontrent. Or, les femmes constituent un groupe particulièrement défendu par ces militantes, qui profitent en quelque sorte de la carence d'engagement et de considération des syndicats

majoritaires pour exister au sein d'une usine dont la lutte se prolonge difficilement alors qu'une partie des travailleur·ses ont repris le travail et que les autres sont envoyé·es en formation.

L'action du PSU se fait essentiellement par l'intermédiaire de deux militantes du parti, qui se déplacent régulièrement sur le site occupé, et qui parviennent à « convaincre » Fatima Demougeot, alors devenue une figure du combat des Lip à l'échelle nationale, de constituer le « groupe femme ». Le récit de cet épisode (Molis, 2011 ; Déhedin, 2011) donne à voir une forme d'encadrement de l'expression et des revendications des femmes par des militantes liées au mouvement féministe. Ces deux militantes animent les réunions hebdomadaires du groupe¹⁸⁷⁵, soutiennent la publication de ces paroles, et politisent également le discours de cette commission : ainsi, dans la préface qu'elles rédigent à l'édition de 1977 de *Lip au féminin*, ces militantes établissent clairement une jonction entre les mouvements féministes et le combat des femmes de Lip.

Du côté des militant·es d'extrême gauche, on observe un processus comparable. Ces derniers aident les femmes à structurer leurs revendications propres au sein de l'usine, comme dans ce tract de 1974, diffusé dans le cadre des élections du personnel :

Le problème des OS, le problème des femmes

Sur ce point, le bilan est négatif. Peu de progrès, et pourtant que de problèmes : conditions de travail à l'usine, salaires, deuxième journée le soir...

Plusieurs déléguées se sont découragées de voir ces problèmes étouffés, absents des discussions syndicales. (Un prochain tract sera consacré à ce sujet.) Ce sera un des problèmes importants, *toute l'année*, pour ceux que nous allons élire. Une des conditions pour que ce problème soit pris en main fermement, c'est de donner la parole aux intéressées, et surtout les femmes. Pour cela, *il faut restaurer la démocratie syndicale* et ne pas se renvoyer les responsabilités.

Que chacun puisse s'exprimer en sachant qu'il sera écouté ; chacun sait ce qui est à faire, chacun peut le réaliser, et c'est sans aucun doute la condition pour redonner vie aux AG et collectifs¹⁸⁷⁶.

Dans un autre tract, diffusé en 1975, les militant·es de la cellule Fernand Yveton, Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), retranscrivent ce qui se présente comme la « parole des femmes ». Intitulé

« Femmes chez Lip, nos problèmes, quelles solutions ? », ce tract exprime un « nous » correspondant au groupe femmes : concernant « nos conditions de travail », « certaines d'entre nous ont dû changer d'ateliers, avec la déqualification en menace » et « déjà dans certains ateliers, pour riposter à la situation qui nous est imposée, les cadences ont été baissées ». À la marge des structures syndicales dominantes, les revendications des femmes se font alors entendre, se structurent, dans des espaces autonomes, appuyés par des militantes de gauche.

Pourtant, la situation évolue péniblement. Malgré quelques avancées concernant la situation dans l'usine, alors concédée par Claude Neuschwander¹⁸⁷⁷, la reprise du conflit en février 1976, suite au limogeage de ce dernier et à la nouvelle fermeture de l'usine, est un puissant révélateur de la persistance des difficultés des femmes à être reconnue.

Ces difficultés, mais également le changement de posture des femmes de l'usine, peuvent être abordées par l'entremise d'une anecdote. Les travailleurs de Lip ayant redémarré l'occupation de leur usine en mars 1976 (sans redémarrer la production pour autant), ils tentent de reprendre les outils de leur succès de 1973¹⁸⁷⁸, et décident notamment d'organiser des portes ouvertes les 8 et 9 mai 1976. Dans un climat morose, où la participation des ouvriers et des ouvrières est nettement moins importante que lors du précédent conflit, une altercation survient entre les femmes de l'usine et les leaders syndicaux du mouvement¹⁸⁷⁹. Lors de la préparation de ces portes ouvertes, la commission femme souhaite organiser un « stand femmes » permettant notamment de vendre la brochure *Lip au féminin* et l'ouvrage récemment publié par Monique Piton. Ce stand est alors refusé par les organisations syndicales, qui s'opposent également à la présence d'un stand du Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception (MLAC). Les membres de la commission femme décident alors de tenir un stand à l'extérieur de l'usine, et protestent contre leur mise à l'écart (Déhedin, 201 : 88). Lors des portes ouvertes suivantes, un stand femme sera systématiquement tenu afin d'éviter une nouvelle altercation.

Les femmes de « Lip 1976 » doivent affronter les mêmes problèmes qu'en 1973. Lors de la constitution des commissions dans l'été 1976, l'activité productive se diversifie, et montre une nouvelle forme de relégation :

Parmi celles-ci, il existe la commission « assiette » où l'on décore des assiettes à l'effigie des Lip afin de les vendre, la commission

« couture », la commission « pendulettes », l'atelier pyrogravure. Ces commissions ne cessent de se multiplier au cours du conflit, puisque s'ajoutent rapidement la commission « coiffure » – assurée par quatre ouvrières qui ouvrent un petit salon dans l'infirmerie –, ainsi que la commission « chiffonnière » animée par Alice, qui vient compléter celle de couture. On s'aperçoit aussitôt de la surreprésentation féminine (Déhedin, 2011 : 63).

Les femmes sont souvent ramenées, aussi bien dans les commissions que dans l'organisation de la lutte, aux tâches liées au « *care* » : alimentation, soins, garde d'enfants, logistique. Pourtant, à la différence de 1973, de nombreuses femmes de Lip refusent explicitement cette répartition des tâches, et demandent à être reconnues et entendues au sein même de la lutte. Pour ce faire, elles opèrent une stratégie de renforcement « par l'extérieur », en s'alliant à d'autres femmes d'autres entreprises en lutte, dans le cadre d'un groupe interentreprises. La cause des femmes, via l'activité du groupe, s'affiche alors en pleine page dans *Lip Unité*, bulletin de la section CFDT de l'usine de Palente (voir en fin d'article).

Si les femmes de l'usine ne tolèrent plus leur mise à l'écart et l'invisibilisation de leur combat, sont-elles pour autant engagées dans une lutte féministe ? Non seulement les femmes de Lip les plus engagées (Fatima Demougeot notamment) n'acceptent pas d'être qualifiées de féministes, mais en plus elles n'emploient pas une lecture en termes de domination masculine ou patriarcale pour évoquer leurs problèmes. Toutefois, si les femmes de Lip continuent d'utiliser le clivage capital/travail comme principal vecteur de leurs revendications, elles n'en défendent pas moins un ensemble de droits et de causes propres aux femmes, et en ceci, peuvent être considérées comme une expression ouvrière du mouvement féminisme des années 1970.

Autogestion, féminisme et devenirs révolutionnaires

La trajectoire du combat féministe au sein de l'usine Lip permet de saisir l'essence politique de la séquence autogestionnaire de l'usine de Palente. Faute d'imaginer un format autogestionnaire parfaitement établi et assumé, la grève productive et l'imagination de nouvelles formes de gestion ouvrière doivent être pensées comme les déclencheurs des « devenirs révolutionnaires » (Deleuze, 1990) de nombreuses femmes de l'usine. En cela, Lip constitue une rupture biographique pour certaines femmes qui porteront, relayés par quelques cercles militants, les problématiques

spécifiques liées au travail des femmes dans l'usine, et ce bien après la séquence autogestionnaire. L'autogestion, ou ce qui s'y apparente, n'est donc pas en elle-même une garantie d'émancipation pour les femmes. Toutefois, l'entrée en autogestion, forcément chaotique, incertaine, en ce qu'elle fragilise les cadres classiques d'action militante et de rapports sociaux de sexe, peut constituer un levier d'émancipation progressivement apprivoisé par les ouvrières.

été 2015

Pour en savoir plus

- Champeau, Thomas (2007), *Lip : le conflit et l'affaire (1973)*, mémoire de master, EHESS.
- Collectif (1978), *18 millions de bonnes à tout faire*, Paris, Syros.
- Collectif femmes (1976), *Lip au féminin : Rien ne se fait sans passion*, Paris, Syros.
- Déhedin, Caroline (sd), *À Lip, les femmes aussi ont une histoire : la lutte des ouvrières de 1973 à 1977*, mémoire de master, Université de Rouen.
- Deleuze, Gilles (1990), « Le devenir révolutionnaire et les créations politiques », *Futur antérieur*, n° 1.
- Georgi, Franck (2014), « Le « moment Lip » dans l'histoire de l'autogestion en France », *Semaine Sociale Lamy*, 1631 (supplément).
- Gourgues, Guillaume (2015), « “D'étranges révolutionnaires...” : Les gauches alternatives aux prises avec le conflit des usines Lip (1973-1977) », communication lors du 15^e congrès de l'Association française de science politique, Aix-en-Provence.
- Labasse, Pierre (2007), *Antoine Riboud. Un patron dans la cité*, Paris, Le Cherche Midi.
- Maruani, Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros.
- Molis, Audrey (2011), *Du conflit des Lip en 1973 à Besançon à la formation de la commission femmes : Expression d'un féminisme ouvrier ?*, mémoire de master, Université de Picardie Jules Verne.
- Pagis, Julie (2007), « Quand le genre entre en crise (politique)... Les effets biographiques du militantisme en Mai 68 », *Société et Représentations*, n° 24.
- Piton, Monique (2010), *Mémoires libres*, Paris, Syllepse.
- Piton, Monique (2015), *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, L'Échappée.
- Vigna, Xavier (2007), *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Weber, Henri (1986), *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Paris, Le Seuil.

le stand «femmes» La lutte des femmes

Pour les femmes, le plus important à signaler, c'est le travail de groupe qui s'est réalisé avec les autres femmes des Entreprises de Besançon.

En effet, depuis quelques temps, il y a eu création d'une commission: «Femmes Entreprises» qui avait pour but de travailler surtout sur les problèmes des conditions de travail des femmes dans les usines ou collectivités.

Puis l'idée d'un stand «femmes» à la journée portes ouvertes du 6 novembre a été émise par un certain nombre de femmes et d'hommes (de LIP). A la rencontre suivante, il y a eu discussion sur cette idée, puis le choix des thèmes a été fait:

- Les femmes et le chômage.
- Les femmes et les conditions de travail.
- Les femmes dans les luttes.
- Unité dans les luttes hommes-femmes.

Le lendemain, les thèmes ont été présentés au collectif qui a débattu de leur importance et de l'existence du stand. Car il était entendu que le collectif et les femmes de LIP auraient le contrôle des thèmes et de l'animation du stand.

On peut dire que le travail, pour ce stand, a été très enrichissant pour toutes les personnes qui ont participé, surtout pour nous — car il a réalisé l'unité de gens qui n'étaient pas en lutte seulement sur le problème de l'emploi — mais qui vivent aussi à travers le chômage une exploitation de plus en plus violente dans leur entreprise:

- Pression sur les salaires.
- Sur les conditions de travail, surtout les femmes.
- Menaces de licenciements.

Il a permis aussi un travail effectif où hommes-femmes étaient présents. Notons entre autres:

KELTON, RHODIA, COMPTEURS, BOURGEOIS, L'HOPITAL, BOST, L'ÉPÉE Ste Suzanne, P.T.T., L'A.F.P.A., BANQUE POPULAIRE, ENSEIGNEMENT, MUTUELLE, SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE....

POURQUOI N'AVONS-NOUS PAS PARLÉ SPÉCIALEMENT DU PROBLÈME DES LUTTES DES FEMMES, AVORTEMENT, CONTRACEPTION ?...

PARCE QUE CETTE JOURNÉE ÉTAIT AXÉE SURTOUT SUR LE PROBLÈME DE L'EMPLOI.

Mais malgré tout leur lutte était présente, comme toutes les luttes des femmes en général.

L'ambiance était gaie, des filles de CERISAY, des Chèques Postaux, de LIP sont passées en permanence. Sur le soir, spontanément, un débat très intéressant sur les conditions de travail, les salaires, a éclaté.

Il y avait également une vente de brochures «LIP au féminin» et BIF (Bulletin Informations Femmes).

Beaucoup de monde est passé à ce stand, ce qui nous a encouragées et montré l'intérêt que nous avons à continuer à nous battre.

1858. En 1973, les femmes composent plus de la moitié des effectifs globaux de l'usine de Palente, et 80 % du secteur horlogerie, occupant des postes d'ouvriers spécialisés, souvent pénibles et faiblement qualifiés. C'est ce que montreront notamment les témoignages de *Lip au féminin* en 1976.

1859. Voir aussi Piton (2010).

1860. Colloque du Collectif national des droits des femmes (CNDF) : « Faire et écrire l'histoire : féminisme et lutte de classes, de 1970 à nos jours, 25 septembre 2010 » ; Association Autogestion, « Lip : Charles Piaget et Monique Piton racontent », 16 novembre 2013.

1861. En septembre 1973, les ouvrières d'une usine de confection textile de Cerisay (Deux-Sèvres) s'engagent dans la création d'un atelier clandestin, en réaction au licenciement d'une déléguée syndicale CFDT. La marque choisie pour les chemises alors produites (PIL, soit Populaires inventées localement) est une référence directe à Lip. [[> Lip, « on fabrique, on vend, on se paie »](#)].

1862. Audrey Molis (2011) consacre une grande partie de son travail à cette question (chapitre 4) : elle interroge en effet l'entrée en lutte des femmes de Lip à partir de l'évolution globale du mouvement féministe en France.

1863. [[> Lip : l'histoire d'un syndicalisme particulier](#)].

1864. Audrey Molis (2011 : 56) schématise les trajectoires des femmes de Lip en trois groupes : les absentes, qui ne prennent pas part à la lutte ; les « tricoteuses », qui occupent l'usine sans militer directement ; les militantes, qui prennent une part active dans le conflit, à partir d'un compte rendu d'observation rédigé par Danièle Kergoat s'étant déplacée sur le site en grève.

1865. L'activité des commissions est l'objet d'un encart réservé dans chaque édition de *Lip Unité*, le bulletin d'information des travailleurs de Lip, dont le premier numéro paraît le 11 juillet 1973.

1866. Nous renvoyons sur ce point aux travaux de Caroline Déhedin et d'Audrey Molis

1867. Le rôle de la famille comme frein à la mobilisation est souligné par Audrey Molis et Camille Déhedin. Ces dernières reprennent un exemple commun, emblématique de cette pression de la cellule familiale : un mari explique à sa fille que « maman est partie et ne reviendra sûrement jamais », alors qu'elle participe à un meeting en Bretagne (Déhedin, 2011 : 46 ; Molis, 2011 : 58).

1868. Lors de la grande « marche sur Besançon » du 29 septembre 1973, rassemblant des milliers de manifestants en soutien aux travailleurs en lutte, Monique Piton, est cantonnée à la tenue d'une « crèche », destinée à faciliter la participation des femmes.

1869. Lors des négociations des « accords de Dôle » en janvier 1974, débouchant sur la reprise de l'activité de l'usine, Fatima Demugeot est la seule femme présente.

1870. Du nom de Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique du 5 juillet 1972 au 27 février 1974 et d'Henry Giraud, émissaire envoyé par le gouvernement pour tenter de trouver une solution au conflit entre août et octobre 1973.

1871. Plus exactement, le « plan Neuschwander » prévoit de réintégrer progressivement la totalité des salariés de Lip (chacun retrouvant son poste et son niveau de rémunération) avant la fin de la première année. Le 11 mars 1974, les 135 premiers ouvriers entrent dans l'usine à 6 h 30 du matin en présence du reste de leurs camarades. Le 15 décembre 1974, les 21 derniers ouvriers reçoivent leur lettre de réembauche.

1872. Collectif, *Lip au féminin*, supplément à *Combat socialiste en Franche-Comté* (revue du PSU), n° 16, Dijon, 1975.

1873. Collectif femmes (197 : 58-59), cité par Déhedin.

1874. Caroline Déhedin (2011 : 103) revient sur un épisode, relatée dans l'ouvrage de Monique Piton : les femmes de l'usine, appuyée par des militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), viennent en aide à une ouvrière de Lip, nommée Mireille, tombée enceinte pendant le conflit. Elles lui permettent d'organiser son départ à l'étranger pour avorter.

1875. Comme en attestent les retranscriptions des échanges dans *Lip au féminin*.

1876. Source : Tract de la cellule Fernand Yveton, Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), « Elections des délégués du personnel ? Quel enjeu ? », 1974 (Fonds d'archives Palente).

1877. Cette ouverture de Claude Neuschwander aux revendications des femmes, notamment l'intégration de la commission femme au comité d'entreprise, peut elle aussi s'expliquer par des raisons stratégiques. En effet, malgré la reprise de la production, le climat au sein de l'usine reste tendu (Neuschwander Claude, « Entretien avec Jean Magadiou », manuscrit non publié, 1976, fond d'archives Palente, p. 30-35). Sa prise en considération des femmes de l'usine lui permet notamment de signifier aux leaders syndicaux masculins qu'ils ne sont pas les seuls interlocuteurs de la direction au sein de l'usine.

1878. Ils ne reprennent pas pour autant toutes les recettes d'action : le comité d'action n'est pas réorganisé, Jean Raguénès ayant rejoint les rangs de la CFDT, la reprise de la production n'est pas décidée.

1879. « Des accrochages pour une expression autonome des femmes », *Libération*, 10 mai 1976.

Pourquoi nous réclamons-nous de l'autogestion ?

Collectif Femmes Alternatives

Les femmes s'organisent entre elles pour prendre en charge elles-mêmes leurs revendications propres sur la base de leur oppression spécifique. Le fait de se rencontrer entre femmes, dans toutes les structures sociales (association, organisation politique, syndicales, etc.) est la condition nécessaire pour que les femmes, en s'organisant dans l'autonomie, puissent faire leurs propres expériences et porter une pratique collective.

Les luttes menées par les femmes sur les différents terrains dont elles s'emparent ont une dynamique profondément autogestionnaire. La lutte sur le terrain de l'avortement/contraception/sexualité, par exemple, a mis en lumière la question centrale : *qui va décider ?*, à travers l'objectif global de *libre disposition de notre corps*. Évidemment, cela a une logique d'extension des revendications, car, de plus, il apparaît incohérent d'affirmer ce droit quand à notre corps, si, dans tout le reste de la société, notre droit de décider est bafoué. Vouloir décider en matière d'avortement/contraception, cela conduit à vouloir décider à tous les niveaux de vie sociale. Dans les crèches de quartier ou d'entreprise, *qui va décider* des besoins des enfants ? Des spécialistes payés par l'État ou les usagers ? Dans les entreprises où les femmes sont affectées aux travaux les plus répétitifs, les plus fatigants, *qui va décider* de nos besoins en matière de santé ? [...]

Toutes ses aspirations portées par les luttes de femme mettent en avant la volonté des femmes de *prendre directement en main leur propre sort*.

Le problème pour le mouvement des femmes, c'est la nécessité de dégager un ensemble d'objectifs cohérents et unifiants, qui s'appuient sur ces aspirations dégagées dans les luttes. Cela passe, pour nous, par une perspective autogestionnaire. L'autogestion n'est pas pour nous n'est pas une référence magique qui résoudrait tous les problèmes, mais doit se comprendre comme une cohérence globale qui parte des aspirations des femmes et se traduise dans le contenu des mots d'ordre et des formes de lutte.

Revenons à la lutte avortement/contraception/sexualité : pour nous, l'objectif de cette lutte, *libre disposition de notre corps*, c'est la prise en charge directe, par les femmes, de tous les problèmes qui touchent à leur corps. *Qui va décider ? Les femmes*, en commençant à se former à toutes les techniques et aux connaissances médicales qui touchent à leur corps (prévention, techniques d'accouchement, connaissance de notre corps...) *ou les médecins* ? Il est illusoire de dire « c'est aux femmes de décider », si ce sont les médecins qui décident à l'hôpital et dans les centres d'avortement contraception. La lutte pour l'avortement intègre à la fois des aspects *quantitatifs* (plus de moyens, plus de crédits, etc.), mais la limiter à cela est profondément réducteur, et des aspects *qualitatifs* (commencer à s'approprier les connaissances médicales dans le cadre de centres gérés par les femmes). Cette réponse, *autogestion par les femmes de tout ce qui touche leur corps*, amène à mettre en cause le pouvoir médical et le système de santé où tout se paye [...]. Voilà qui va rendre compréhensible la nécessité de s'affronter aux institutions bourgeoises et à l'État qui défend la loi Veil-Pelletier et donc fait apparaître le caractère anticapitaliste de cette lutte. [...]

1980

Source

Brochure du Collectif Femmes Alternatives de Nantes.

Self-Help

Au cours des années 1960-1970, alors que les États-Unis les différentes expressions de la contre-culture prirent également la forme du développement de coopératives de production et de consommation.

Le mouvement féministe a très directement influencé ce type d'organisations alternatives. Les militantes femmes ont ainsi joué un rôle majeur dans la création de ces coopératives, « sans doute parce qu'elles connaissaient parfaitement le sens de la hiérarchie et la domination sur leurs lieux de travail et dans leurs foyers ». Ne pouvant guère espérer changer les choses à l'intérieur des structures traditionnelles de travail, elles se sont alors regroupées sur des bases antisexistes et antiracistes pour créer des lieux de travail et de vie où la domination masculine et les structures de pouvoir seraient battues en brèche, et où elles pourraient acquérir des qualifications professionnelles et construire leur indépendance.

Ces « coopératives » étaient à la fois insérées dans le tissu communautaire local tout en cherchant à « sortir du système »...

2010

Sí se puede !

Sí Se Puede ! (We Can Do It !) Women's Cooperative is an eco-friendly housecleaning business founded in Sunset Park, Brooklyn in August 2006. Born out of a project led by the Center for Family Life community organization, Sí Se Puede is run and owned by recent immigrants interested in taking control of their own working lives.

Since opening their doors they have more than doubled in size, creating quality working and ownership opportunities during a period of widespread economic crisis.

The Working World has been in touch with Sí Se Puede since opening our New York office in Summer 2011. We attended several biweekly meetings, introducing our work, getting to know the women, and witnessing firsthand how democratic decision making can nurture a powerful business model^{[1880](#)}.

In early 2012, several women from the cooperative approached The Working World to discuss the possibility of creating their own green cleaning products. The initial impetus was a simple desire to work under healthier and more eco-friendly circumstances. Earning almost three times as much as when they were working for other business owners, these women were even willing to sacrifice a few dollars from their hourly incomes to stop using harmful chemicals in their workplace. From these humble beginnings a plan began to emerge.

Working together with a sub-committee from the cooperative, we began to explore different all-natural formulas to substitute for the products they were currently using. Over the course of several sessions we identified and perfected two formulas – an all-purpose cleaner and a deep wood cleaner – that the women would begin to use in their daily work. Around these two products we have designed a broad-reaching campaign, including branding, marketing, and an outreach campaign to raise awareness among Sí Se Puede's clientele about the values the company represents and what they're trying to do with this latest project. In addition to raising Sí Se Puede's profile and hopefully broadening its client base, we also hope to begin selling these products to current clients and perhaps even offering them in local stores throughout New York. Through this project the

women of Sí Se Puede now hope to live healthier, be more conscious of their communities and broader environment, increase their clientele and their hourly income, and create even more quality work and ownership possibilities in Brooklyn.

These are the horizons for a strong democratic business following the triple bottom line of People, Planet, and Profits. This is collaboration at its best and most ambitious. This is a model for a different way of doing business in the 21st Century.

2015

Source

The Working World, www.theworkingworld.org/us/

1880. [[> Black Power](#)].

Ville, urbanisme et habitat

Pour une autre ville

Jean-Pierre Lefebvre

Survolant à grands traits les histoires singulières de l'économie, de la démocratie politique, de la philosophie, de l'architecture, force est de constater que sous l'apparence chaotique, on peut apercevoir une progression constante de l'esprit critique, scientifique et démocratique, en matière d'urbanisme, malgré mille rechutes dans le mythe comme dans le césarisme des possédants. À la commune primitive dont il subsiste quelques traces en rapide disparition, succéda, avec la première accumulation agricole améliorant la survie, le conflit entre la chefferie des plus astucieux et la décision partagée de la communauté. Le tissu villageois encore visitable, prémisse de la ville, exhibe un reflet intéressant d'une vie familiale, sociale et politique accueillie par une coque protectrice, un tissu bâti organique et continu, favorisant les échanges de la communauté et sa reproduction. Chacun y est à la fois architecte, maçon et usager.

La langue parlée, comme énergie alimentant la cohésion de la collectivité par sa force poétique, use des proximités villageoises pour déployer sa créativité et créer une seconde langue, architecturale, qui enveloppe les corps organiques des individus d'un second corps, matérialisant la dimension sociale de l'être humain, cette entité à la fois corpusculaire et ondulatoire, dialectiquement individuelle et collective, à l'image transposée de la nature intime de la microphysique. La densité d'artistes par habitant y est plus élevée que dans la partie « civilisée » du monde (habitats décorés du Rajasthan, du Yémen, de l'Adès, du Mali, maisons Batak de Sumatra, etc.). Les éléments les mieux doués au sein de la répartition statistique des corpuscules humains apportent les nutriments nécessaires, s'ils sont reconnus par tous, à l'édification des champs ondulatoires où ils ont puisé eux-mêmes l'héritage oral des savoirs.

Il est donc possible de s'appuyer sur la volonté de la *gens* en l'encourageant à s'approprier des directions empathiques de l'aménagement du cadre de vie, puisées dans de multiples observations des matériaux

locaux, des qualités du site, du climat, de l'agriculture balbutiante. Cette expérience naturelle est combinée, dans une éthique et une esthétique spécifiques – intimement mêlées au support mythologique qui rassure en comblant provisoirement le non su du monde – avec les règles de l'échange, celles de la vie politique, sociale et familiale, pour cristalliser en un style de vie et d'habitat qui coïncide avec un palier du développement productif et intellectuel au sein du processus d'homínisation.

Le village massaï utilise des cercles concentriques de protection d'épines des cases, elles-mêmes cylindriques et construites par les femmes, la deuxième périphérie épineuse limite au centre le kraal du bétail, ainsi est perpétuée une forme d'adaptation typique d'une économie d'élevage en savane à un environnement périlleux. Les yourtes kirghizes en feutre, même cylindriques, suivent l'épuisement des pâtures, leur pièce unique décorée de couleurs éclatantes protège la famille durant les longs hivers. Les vestiges de villages Anasazis nichés dans les fissures, accrochés aux flancs de falaises du canyon de Chelly en Arizona emploient la forme orthogonale pour l'habitat, facilitant l'agrandissement qui suit celui de la famille.

Dans les villages Miaos de Chine ou Karen de Birmanie, les maisons - autoconstruites en teck s'accrochent aux pentes, ouvertes et contiguës. Leurs volumes sédimentent une intégration organique idéale entre les fonctions humaines et l'environnement naturel. Ils se mêlent au paysage des rizières étagées intégrant doucement aux courbes sensuelles des collines la spécificité courtoise de la création humaine. La place centrale est le lieu de rassemblement du village pour la discussion comme pour les fêtes. Au Maghreb, les labyrinthes en pisé sensuellement modelés de main d'hommes abritent du soleil ravageur et couvent à la fois l'intimité de la famille et la relation familière au voisin. Les *yaodongs* chinois, grottes artificielles creusées en un mois dans le loess, ouvrent sur une cour carrée surbaissée. Tempérées toute l'année, elles gradinent souvent à flanc de colline dans une expression morphologique attachante. À Bali, le village « communiste » de Tenganan abrite depuis des siècles entre deux alignements de huttes, une ligne d'ouvrages utilisés dans la vie communautaire pour la décision politique commune, la répartition des récoltes, le règlement des conflits. Chez les Dogons, les cases à claire-voie réservées aux palabres sont surbaissées pour éviter l'invective qu'encouragerait la station debout.

L'humanité est loin d'avoir épuisé le répertoire des formes d'habitats proxémiques. Redécouvrir ces lieux devrait être l'impératif catégorique de tous ceux qui font profession de bâtir la ville, architectes, bureaux d'études, BTP, maîtres d'ouvrage, élus...

Un habitat proxémique

Comment ne pas s'extasier devant de telles réussites de - l'autoconstruction ? Elles portent nombre d'enseignements profonds sur l'esprit de ce qu'il conviendrait de bâtir ici, au 21^e siècle, cette harmonie retrouvée du corps et de l'âme avec un environnement cultivé, respecté, ce qui a été perdu sous la double oppression de l'aliénation du capital et de la bureaucratie étatique. Intimement mêlées dans une collaboration quotidienne, elles extériorisent leur commune nuisance dans l'infini des surdensités urbaines, le hors d'échelle des tours, la mutité des volumes, la veulerie des façades, la forcerie des vitesses et du vacarme. La division du travail a écarté la construction urbaine de la vigilance d'un regard citoyen aiguïlé. Ce non-paysage n'est plus lu, il est subi.

Il ne s'agit évidemment aujourd'hui ni d'hypostasier ni de pasticher ces exemples premiers : faute de moyen technique, il y fait froid l'hiver, l'hygiène manque souvent, le feu est une menace constante, la vitre est une introduction très récente, la vie agricole de base est extrêmement dure, surtout pour les femmes... Le problème contemporain est de penser des lieux de vie à l'échelle humaine, protégés des nuisances de l'automobile et de la concentration urbaine excessive, offrant leur potentiel de charme, de beautés longuement soupesées, contrôlées par le soin jaloux de tous et ainsi préservées. Des structures démocratiques de proximité fourniraient les possibilités retrouvées de discuter la chose publique, de développer la courtoisie des rapports interindividuels, de peser chaque développement urbain, sans rien abandonner des bienfaits culturels ni de l'anonymat protecteur de la grande cité. L'esprit de cette empathie proxémique ne pourrait pas aujourd'hui ne pas s'exprimer dans le langage moderne d'une architecture savante, la technologie aidant à magnifier les possibles plutôt qu'à les mécaniser, à condition que la sensibilité, l'éthique constituent l'orientation primordiale.

La dimension irremplaçable tient à l'adaptation fine, exacte de l'architecture aux besoins, non seulement de confort individuel mais à ceux de la vie en communauté. Cette préoccupation sociale est un des seuls éléments forts capables de ressourcer une imagination créative

singulièrement en panne. Mesure doit être gardée de l'échelle humaine des choses. Place réservée à l'échange solidaire, à la résolution négociée des minis désaccords interindividuels, à la répression douce des exactions possibles et des phénomènes rares d'agressivité réciproque. Resterait à fourbir les dispositifs démocratiques capables de combler la séparation technocratique et son aliénation. Comment faire naître la commande cultivée ?

L'État et la ville

La division du travail du despotisme asiatique a créé le phénomène urbain dans le croissant fertile, 3 000 ans avant J-C. D'abord, un village plus gros se forme autour du palais royal qui ajoute au début une fonction de temple en ne demeurant qu'un habitat banal plus vaste. Les strates sociales sont symbolisées par la verticalité et les degrés des pyramides sous toutes les latitudes, des premières villes autocratiques de Sumer et de l'Égypte jusqu'à l'Inde et au Mexique. Les Grecs élaborent au 5^e siècle av. J-C des formes urbaines qui correspondent à l'irruption avec le commerce maritime, de la démocratie – limitée par l'esclavage à 10 % du peuple réel – qu'ils inventent en même temps que l'esprit scientifique et le matérialisme de Démocrite. L'acropole du palais princier perd de l'importance au profit de l'agora du débat citoyen. Après Athènes, en Lycie et Lydie, ils structurent et embellissent leur ville à l'aide des nouveaux instruments institutionnels (agoras, prytanée, bouleutérion, bains, stades, cirques, théâtres, temples, marchés) où s'exerce la volonté citoyenne immédiate. Le plan en damier de la colonisation facilite la répartition égalitaire des terres où survivre dans la concorde. Il peut être corrigé dans sa sévérité militaire par l'adaptation sensible aux configurations d'un site choisi pour sa qualité, souvent pentu (Priène, Aspendos, Termessos, etc.).

Hippodamos de Milet introduit la ville géométrique et le premier zonage social. Il tente de concilier l'érection d'un centre civique avec la géométrie en damier : sa ville rayonne vers un centre qui devient la mer, le port, fondement de l'activité économique essentielle (Rhodes, Le Pirée). L'habitat vernaculaire garde son joyeux désordre dont l'esprit se retrouve aujourd'hui dans quelques villages préservés des Cyclades.

Les traces exemplaires des villes européennes du Moyen Âge, correspondent à la montée nouvelle de la volonté démocratique des bourgeois et du menu peuple contre la domination aristocratique. Albi

symbolise cette représentation de la lutte des classes : la cathédrale forteresse construite par Montfort écrase le vieux tissu labyrinthique des populations cathares défaites ! Ainsi des villes du Rajasthan où le château moghol menace le tissu rhizomique de la cité populaire à son pied (Jodpur, Udaipur, Amber...). Venise, après des siècles de démocratie, certes censitaire et complexe, a inventé, grâce à un site géographique favorable à l'excellence économique et à la résistance naturelle aux envahisseurs, un paradigme de réussite urbaine, où chaque quartier est conquis sur la lagune. C'est dans la cité lacustre que se développent les Scuole (la ville en compta jusqu'à 1 800 !), sièges des influents comités de quartiers qui appuient la République des doges et font œuvre sociale (jusqu'à leur suppression par Napoléon !). Les villes de l'essor bourgeois se structurent autour d'éléments démocratiques, tels le Palazzo Vecchio à Florence et le Palazzo della Ragione de Giotto à Padoue (vaste bâtiment quadrangulaire abritant les assemblées populaires).

Avec le baroque et la perspective du classicisme, la ville devient davantage une représentation des volontés princières. Les alignements mornes pour le paraître et l'avoir privent bientôt l'expression populaire de sa faculté d'expression architecturale, perdue dans la division du travail. Haussmann au 19^e siècle, symbolise cet asservissement cultivé du tissu organique à l'ordre militaire qui réprime, de son propre aveu, les insurrections populaires récurrentes, mais qui sert en même temps le bien-être bourgeois des boulevards et des parcs. Au même moment, de Wendel dans ses corons et Bentham dans ses Œuvres théorisent l'organisation panoptique du dressage des « petits travailleurs infatigables » qui perdent leur subjectivité en devenant des rouages anonymes de la machine capitaliste. La division du travail s'empare de la ville : aucun de ses domaines n'échappe à l'architecture avec ce gîte rédhibitoire : un zeste pour le pot de terre artistique, l'essentiel pour le pot de fer de l'horreur économique.

L'urbanisation mondialisée

Mies Van der Rohe, Gropius, Van Esteren, Le Corbusier, dans leur charte d'Athènes fonctionnaliste, prêchent en 1933 la tabula rasa de la rue haussmannienne au profit du totalitarisme spéculatif, des barres et tours sur *no man'sland*, du zonage, du *less is more*, de la fordisation, de - l'orthogonal sanctifié en impératif catégorique. La ville comme résidu de l'usine. La valeur d'usage de la ville ancienne est perdue au profit de la

seule valeur d'échange : c'est l'antiville décrite par Henri Lefebvre, caractérisée aujourd'hui par les grands ensembles dortoirs, l'urbanisme rectiligne du chemin de grue les ZUP, les mornes étendues pavillonnaires, les tristes zones industrielles et l'apoplexie des mégalofoles. Nous en sommes là. La Ville est le lieu de l'aliénation, de la fétichisation : « Une formidable puissance d'homogénéisation s'exerce à l'échelle mondiale, produisant des espaces dont toutes les parties sont interchangeables, quantifiées, sans qualités » (Lefebvre, 2000).

Dans une société au logiciel dévoyé par l'accumulation financière aveugle, les murs répriment, ils ne sont jamais innocents. L'antiville contemporaine par son anonymat, ses discontinuités, ses séparations, sa mécanique commerciale, sa répression excessive destinée à canaliser l'excès des frottements inter-individuels multipliés par l'entassement dans les mégalofoles invivables et sans bornes, son enfermement dans des boîtes empilées, ses nuisances automobiles, la mutité de façades mornes, limitées à des falaises rectilignes, continues ou discontinues, suivant la règle d'Hausmann ou celle du Corbusier. Le processus décisionnel s'opacifie derrière le rideau mercantile et bureaucratique. La perte des références esthétiques et donc éthiques, mutile, interdit les pratiques conviviales, freine la rencontre, pousse à l'agressivité réciproque plutôt qu'encourager l'échange, l'entraide, l'empathie. L'aliénation dans la ville accompagne celle du travail exploité.

Aux États-Unis, Frank Lloyd Wright, dès le début du siècle, rejoint les thèses libertaires et écologistes avant l'heure de Thoreau et de Morris pour libérer contre la ville dense et oppressive, sa formidable imagination formelle : la maison doit exploser depuis son cœur vers la nature environnante. Outre ses extraordinaires villas de luxe qui dialoguent magnifiquement avec les paysages de l'Ouest, il propose des logements populaires, ses Usonian Houses dont il fait les plans et que l'acquéreur construit souvent lui-même... Il propose ses *Broadacre Cities*, habitat proxémique au tissu varié et multifonctionnel, verdi, desservi par autoroute mais protégé de ses nuisances.

L'esprit de la ville ancienne est retrouvé, après Camillo Sitte en 1900 et par le groupe TeamTen qui, en 1956, conteste la charte d'Athènes. Sans prosternation ni pastiche, il féconde une architecture conviviale, forte densité faible hauteur, clusters aux fonctions mixtes, propres à l'échange solidaire, dans les conditions nouvelles d'une société aux moyens technologiques décuplés.

Jean Renaudie et l'utopie à grande échelle

Jean Renaudie prolonge et radicalise cette recherche en parvenant à construire son utopie à grande échelle. Il est de ceux, avec Gian Carlo di Carlo, Herdzberger, Piet Blom, Van Eyck, Team Zoo, qui a fait entrer dans sa pratique, éclairée par les réflexions d'observateurs aigus comme Valéry, Bachelard, Mumford, Bettelheim, la prise en compte de la quotidienneté des gens du peuple qu'il côtoyait en permanence. Les hors d'échelle, les densités excessives, supérieures à un coefficient d'occupation des sols de 2 et dépassant les sept étages, les îlots refermés sur eux-mêmes, les dessertes en ascenseur qui encagent les locataires, le vide béant sous chaque fenêtre, les paysages sinistres sur lesquels elles ouvrent, la boîte et le rectiligne comme représentation de l'enfermement carcéral, le panoptique comme règle de composition (en 2009, l'avis du commissaire de police rectifiera les plans trop complexes !), le zonage répressif, assassin de la différence et de la communication, sont proscrits. Il a testé dans ses réalisations hardies qui suivaient le fort embrasement de Mai 68, l'utopie urbaine, la transfiguration des éléments de charme des tissus précapitalistes. Chaque logement a son plan original, il est doté d'une terrasse en pleine terre. La verdure, bien avant la montée de l'écologie, est restituée dans les espaces communs ou privés, abrités de la voiture qui devient nuisante quand elle cesse de servir aux déplacements indispensables. Les parcours piétons sont longuement soupesés et toujours sinueux, rêveurs, propres à la rencontre douce, parfois même au recueillement, au retour sur soi. Chaque instant de la promenade est une découverte artistique, longuement mesurée sur maquette, confrontée aux avis des futurs utilisateurs. Il traite du dernier échelon de la fractalité de la ville, le logement, sa cellule germinale qui doit respecter la différenciation des individualités et proposer des dispositions appropriables, chaque fois différentes. Il n'enferme jamais les citoyens dans des boîtes toutes pareilles. Tout le répertoire des inventions d'espace du mouvement moderne dans les villas de luxe est sollicité : espace commun de la famille privilégié pour l'échange aux dépens des couloirs de la distribution bourgeoise, chambres ouvertes, duplex, triplex, mezzanines, éclairages zénithaux, angles aigus ou obtus, courbes, terrasses plantées, etc. Dépassant les belles cités-jardins d'Henri Sellier des années 1930, il donne cette richesse aux HLM. « Des palais pour les travailleurs », comme le revendiquait Bertolt Brecht. L'inventivité des espaces intérieurs libère la complexité généreuse des volumes urbains. Inexcusable ! Il ne

cessera de s'attirer l'aigreur des philistins, jusqu'aux tentatives rageuses de destruction en 2009 !

Les exemples de quartiers proxémiques contemporains qui s'efforcent de reprendre l'esprit des habitats vernaculaires prennent le contre-pied des dispositions assassines du zonage et de la standardisation de la charte d'Athènes. Les habitats sont ouverts sur l'extérieur, contrairement à la mode fatale de l'enfermement qui prévaut face à la montée de la violence capitaliste créée par l'inégalité déferlante. Ils s'efforcent d'aider à la relation horizontale entre les individus. Ce qu'interdisent absolument les tours où on ne peut dialoguer qu'avec le vide, rempli seulement d'autres tours tout aussi sinistres. Le gradin jardin au contraire incite à la vision réciproque et donc aux échanges visuels ou mieux langagiers d'une terrasse à l'autre. Il tient compte de la nécessité symétrique de protéger l'intimité. Il rassure par une perception adoucie des différences de niveaux, par la présence permanente de la nature qui corrige la dureté du béton sur les toits terrasses munies de terre végétale où même de grands arbres peuvent croître. Renaudie invente une solution parmi cent autres possibilités inexplorées, de cadre physique pour l'épanouissement d'autres relations sociales, participatives, entre les habitants.

Après 1968, une gauche municipale féconde

Sur la vague de la gauche municipale des années 1970, parmi d'autres maîtres d'ouvrage hors norme (OPHLM d'Ivry, Semasep, Sadi, Semaeb, RIVP, SAEN à Tourcoing et Grande Synthe, etc.), nous avons pu construire dans les conditions économiques ordinaires de prix, avec les entreprises habituelles, dans les normes en vigueur, sans subventions particulières, plusieurs milliers de ces habitats dans une dizaine de quartiers de Seine-Saint-Denis, qui s'ajoutaient à ceux d'Ivry, de Givors, de Saint-Martin d'Hères. Avant leur édification, ils ont été confrontés à l'avis de leurs futurs occupants, diversement suivant l'ouverture des élus locaux. L'importante opération de rénovation Basilique à Saint-Denis a été précédée de deux vastes expositions consultatives (10 000 visiteurs). La première exposait les intentions d'ensemble, la seconde les maquettes pré-opérationnelles des treize architectes, soigneusement choisis, par qui nous avons remplacé l'architecte en chef spécialiste en tours et ZUP lugubres. Les projets, ratifiés, après vif débat, par le conseil municipal, ont été imposés aux promoteurs.

À l'Isle Saint-Denis, Villetaneuse et au Blanc-Mesnil, la consultation a pris d'autres formes : visites, expositions, débats avec les conseillers municipaux, puis avec les usagers probables, etc. Les architectes entendaient les remarques. Certains critiques – commerciaux et technocratiques – accusaient la tendance renaudienne de contraindre les locataires à s'insérer dans des rêves d'architectes impraticables : dans l'angle aigu, on ne pourrait caser le buffet Henri II ni même balayer ! Sottises. La vérité est que 99,9 % du marché locatif ou en accession proposent le même type de logement standard, orthogonal et conformiste, il n'y a aucun choix véritable. Personne ne pouvait obliger un candidat à bénéficier d'une des mille variations des logements Renaudie !

À la même époque, une partie de la gauche architecturale prônait d'aller plus loin dans la participation citoyenne, jusqu'à effacer l'étape de la création. Le talentueux Lucien Kroll était le leader de cette tendance visant à laisser le crayon aux acquéreurs d'une cité pavillonnaire. Architecte créatif, force lui était parfois d'abandonner la qualité de sa conception devant la reproduction obstinée par les usagers des modèles que les promoteurs et la publicité leur avaient mis dans la tête. Le résultat à Cergy se limita à un joyeux désordre de pavillons classiques. C'est sans doute la limite de cette riche direction de recherche.

Participation, piège à c...

La SCIC (Société centrale immobilière de construction) et la SCET (Société centrale d'équipement du territoire), fournisseurs impénitents en grands ensembles hideux, s'étaient tôt appropriés cette opportunité du débat avec les usagers. Leurs chargés de mission sociologiques vendaient comme des VRP un bavardage participationniste et une inculture offensante jusqu'à faire casser des grands ensembles pour reconstruire à leur place des nouvelles entités tout aussi misérablement carcérales mais les usagers avaient participé ! En 1984, nous avons réuni autour de la commission Dubedout, des fonctionnaires sensibles du ministère pour proposer une politique intelligente de reconquête urbaine des grands ensembles les plus sinistres. La Caisse des dépôts et consignations nous opposa la démagogie sociologique, il ne fallait pas traumatiser les braves gens mais les laisser dans leurs ghettos ! En matière de participation, d'autogestion, se méfier des contrefaçons !

Avec Lucien Kroll, nous avons lancé en 1984 une recherche-action sur la ville grand ensemble de Clichy-sous-Bois qui proposait en discussion avec

les habitants un remodelage du centre commercial, la création d'un centre-ville sur des délaissés d'autoroute, un traitement des immeubles les moins disgracieux ; devant l'hostilité du maire de l'époque et le manque cruel de moyens, ces propositions sont restées vingt ans lettre morte. Chacun connaît en 2005, la suite explosive !

Certains architectes de gauche prônaient des ateliers publics d'architecture : ils risquaient de bureaucratiser l'effort de création, ce qui signifiait sa mort, d'une autre façon que sous la botte mercantile mais sans plus de remède. En 1974, Aubervilliers n'avait pour tout service d'urbanisme qu'un contrat renouvelable avec une excellente équipe, l'Épure, c'est ainsi que nous avons pu faire travailler Renée Gailhoustet sur son chef-d'œuvre de la Maladrerie, 800 logements en gradin-jardin qu'elle partagea avec de jeunes confrères de même sensibilité. Après la fausse décentralisation de 1981, les services municipaux d'urbanisme se sont étoffés, étouffant toute initiative, cherchant à briser les exemples intempestifs ! À Saint-Denis, même évolution régressive ! Les services d'urbanisme gonflent et l'obscénité des promoteurs triomphe !

L'expérience a montré que de nouveaux quartiers intelligents et sensibles ne peuvent à eux seuls changer la vie de leurs habitants, ils peuvent tout au plus l'adoucir un peu.

Le crève-cœur des Poètes de Pierrefitte

À Pierrefitte, le quartier nouveau des Euvremer et de Padron Lopez (440 HLM en gradin-jardin) avait les qualités humaines requises. Mais Les Poètes, comme il avait été baptisé, ont été dès le départ, par un choix déséquilibré des locataires, instaurés en ghetto : bas salaire, chômage, abondance de familles monoparentales, etc. La déprime sociale s'est installée comme dans des quartiers moins bien architecturés. Le centre social culturel intégré a résisté pendant des années, effectuant un excellent travail de consolidation et de sécurisation de ces populations éprouvées. Il manquait certes les emplois, les bons salaires, la sécurité, l'éducation. La politique perverse de Jean-Louis Borloo a mis le holà. Contre une subvention monstrueuse, 180 millions d'euros publics, les élus de gauche ont pris la décision inique de tout démolir pour disperser les 800 habitants qui s'étaient pourtant tous prononcés contre la démolition et pour la réhabilitation.

La Ville fait dévaster les beaux appartements à terrasse ! Le permis de démolir est signé sur la base d'une argumentation infantile (ou cynique) :

désenclaver le quartier qui sera bientôt desservi par un tramway, quand il s'agit en fait de chasser 440 familles du Sud et de diminuer le nombre de HLM (on n'en reconstruira que 130) ! Aujourd'hui, les jeunes du quartier caillaient les visiteurs, dont ils craignent qu'ils ne les virent du quartier magnifique – très mal entretenu par les bureaucraties locales – où ils ont grandi !

Cette expérience révèle le blocage total d'institutions municipales fondées sur la réélection chaque six ans d'un maire potentat, appuyé sur un matelas bureaucratique et des techniques médiatiques de manipulation électorale. L'opacité est totale, la volonté des citoyens se heurte à un mur. Situation invraisemblable, déni de démocratie !

Il faut remplacer les sordides ZUP de la charte d'Athènes et du mépris qui, le plus souvent déjà amorties, sont superficiellement bricolées depuis trente ans sans autre résultat que les explosions sociales récurrentes des jeunes populations qui y sont stockées en silos. Elles seraient le terrain idéal pour inventer le nouvel urbanisme du 21^e siècle. Ce que Jean-Louis Borloo a voulu nous faire croire qu'il s'apprêtait à faire. Mais, dépourvu du moindre badigeon de culture architecturale autre que ses affinités bouyguesques, il casse pour reconstruire aussi laid qu'inadéquat. Sa « cité manifeste » hâtivement jetée aux médias ne fut qu'un affligeant fiasco. Un gâchis énorme, aggravé par la tentative perverse d'en profiter pour éradiquer les quelques traces d'avancées urbaines des années d'après 68, année maudite. Avoir osé donner aux pauvres les qualités d'espace réservées aux riches ! Impardonnable ! Cette élimination consensuelle de l'intelligence construite est un signe certain de l'effondrement civilisationnel en cours.

Ces nouvelles formes d'urbanisme ouvert sont toujours en attente des - nouveaux rapports sociaux qu'elles préfiguraient, elles ne peuvent s'y substituer. À Saint-Denis, Aubervilliers (la Maladrerie), Le Blanc-Mesnil (La Pièce pointue), des phénomènes de vie locale, de défense et d'animation du quartier, de vigilance républicaine, se sont toujours développés avec bonheur, dans l'incertitude des évolutions politiques, parfois même contre les visées obscurantistes des élus mandarins de gauche !

La trinité qui régit la ville humaine

Le peintre Hundertwasser a résumé l'équation : pour bâtir une maison, il faut que maçon, architecte et habitant soient unis comme les trois doigts

d'une main. Dans nos conditions industrielles d'irréversible division du travail, cela signifie que les trois acteurs de la ville : l'économie, les citoyens, la culture, devraient être à égalité dans le poids décisionnel. On en est très loin. Le lucre seul tire les ficelles. L'horreur urbaine décalque l'horreur économique. Le citoyen délègue son pouvoir à des mandarins, abrités derrière l'épaisseur de leur bureaucratie. La culture elle-même est rongée de l'intérieur par le même cancer mercantile. L'occurrence d'une bonne solution construite, d'une ville viable, d'une Venise moderne, est donc un événement rare, pour ne pas dire aujourd'hui, en voie de disparition. Pourtant, des choses heureuses ont éclos voici trente ans, non seulement en région parisienne mais aussi à Grande Synthe, Tourcoing, Alençon, Hérouville, Hyères, Besançon, Saint-Brieux, Nantes... Il ne s'agit donc pas de chimères. Il faut réaliser l'alliance des citoyens et de la culture. La généralisation de telles alliances nécessite un grand courant idéologique, populaire, porteur de transformation. Il a animé la gauche municipale jusqu'en 1981, quand la pyramide impériale, les Phynances, la TGB immonde, l'Arche de la Défense, l'Opéra Bastille ont dévasté le ciel de Paris et l'espoir solidaire... Le mandarinat municipal, base viciée d'institutions vieilles de deux siècles, doit être révolutionné, mieux contrôlé, agi par les citoyens eux-mêmes, sans attendre chaque six ans la grand-messe électorale. Cela s'appelle l'autogestion, le budget participatif, les comités de quartiers, les commissions extra-municipales. Une maison où sont exposés et débattus tous les permis de construire. La décision citoyenne sur chacun d'eux. L'abandon des subventions publiques à l'accession à la propriété, source de laideur construite. La réservation des crédits HLM à des projets ambitieux, originaux. Une grande politique architecturale qui bouleverse l'institution et l'enseignement, institue une véritable critique sans encensoirs, qui débureaucratise les replis bénédictins où le médiocre prolifère.

Une révolution démocratique : à chaque école et son millier environ d'électeurs, son comité de quartier de cinq membres par exemple ; même taux que dans les communes rurales : un élu pour deux cents électeurs. La réunion de ces comités, cinq cents grands électeurs dans une ville comme Saint-Denis, désigne chaque année un maire tournant. La télé, Internet, l'Université, par des stages de formation ouverts aux élus, aident à la promotion de cette vocation citoyenne, racontent les bons exemples, critiquent les plus mauvais... L'école devient, enfin, le lieu d'apprentissage de la démocratie de base (et de la forme urbaine) en

s'autogérant – partiellement – elle-même, comme cela existe déjà dans de rares écoles expérimentales qui fonctionnent bien.

Des outils comme les Offices d'HLM et les sociétés d'économie mixte, mériteraient une analyse approfondie. Ils peuvent naturellement cumuler le meilleur ou le pire. Échappant à la rigidité fonctionnaire (pas de protection à vie, nécessité d'équilibrer le budget annuel, etc.), ils comportent, à la limite, une part d'autogestion qu'accompagne la manifestation de défauts évidents. Les sociétés d'économie mixte de la SCET ont pu, quand leurs cadres et les élus de gauche étaient fortement motivés dans les années 1970, jouer ce rôle utile. Les salariés, s'ils ne dirigeaient pas la maison, étaient largement informés sur le compte d'exploitation. Ils étaient plus des associés que des exploités (les actionnaires n'encaissaient aucun profit). Une collaboration pouvait s'instaurer entre les élus et les salariés, tentés parfois par la surenchère égoïste...

Un urbanisme autogestionnaire ?

Sur la ZAC du centre-ville de Villetaneuse, Renaudie proposa une approche féconde au problème des bâtiments d'une démocratie de proximité, préfiguration du cadre physique d'une autogestion qui n'était pas tabou dans ces années. Poursuivant sa recherche sur la mixité des fonctions dans un même bâtiment, sur leur combinatoire organique dans une même solution d'architecture, il dissolvait le monument du pouvoir, l'Hôtel de ville, dans le tissu banal, au même titre que les logements, les équipements, les activités privées : plus de symbole solennel et emphatique de la bureaucratie séparée, mais une dispersion des services aux habitants parmi les habitants, dans des formes rassurantes, accueillantes, voisines de la typologie environnante afin de réduire l'aspect ostentatoire et répressif et faciliter la participation. Il projeta des solutions identiques dans ses derniers concours, malheureusement perdus : Bourse du travail de Saint-Denis, Palais de justice de Lyon ou centre de la Villette, où il reprenait les mêmes formes et le verdissement systématique.

Rapprochons ces solutions de celles de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (Chémétov, Deroche, Ciriani, Tribel, etc.) à l'Arlequin de Grenoble où le collège s'ouvrait sur la voie piétonne qui desservait la barre de logements en zigzag, parmi des commerces et équipements ouverts (gymnase), même si là encore la composition sociologique a évolué depuis vers une amorce de ghetto !

Traitant de l'idée de ville nouvelle pour rééquilibrer et étendre le Grand Paris jusqu'au Havre en urbanisant la vallée de la Seine (idée reprise par Nicolas Sarkozy), Renaudie inventa un concept magnifique : il habillait la falaise des Deux Amants au Vaudreuil par une ville à terrasse, desservie par des ascenseurs, il lui faisait ensuite traverser la Seine sur des ponts habités puis se prolonger sur pilotis dans les gravières paysagées ! Les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées ont pris peur et l'atelier de Montrouge explosa. Renaudie partit avec ses plans géniaux et une « ville nouvelle » morte née de plus fut construite !

Ricardo Porro procède d'une autre démarche, très riche : il conçoit des unités de voisinage piétonnes de quelques centaines de logements, mêlés à des activités et équipements. Son souci d'une poétique préalable au projet d'architecture lui fait imaginer d'abord une forme emphatique, parfois mimétique, au sein de laquelle il insère logements et autres fonctions. Ainsi sont nés des projets de quartier séduisants qui rappelaient la cathédrale d'Albi, le corps humain, voire des tableaux de Paolo Uccello. La difficulté d'insertion des fonctions dans ces formes prédéfinies est réelle, elle nécessite un énorme travail de l'architecte.

Buczkowska, au Blanc-Mesnil, part des intérieurs et travaille sur la multiplication des richesses d'espace internes puis externes, elle compose sur un rythme maîtrisé une physionomie d'ensemble, un style, qui peut évoquer un mouvement symphonique rappelant une expression mozartienne, si on en croit le critique François Granon de *Télérama*. Une synthèse des deux approches contradictoires ? Ses recherches sur la fonction oblique, dans le droit fil de celles de Claude Parent ne tentent-elles pas de relier et dépasser la contradiction dialectique entre la direction verticale du dépassement, celle de la transcendance idéale où tend l'humanisation et celle de l'horizontalité du caractère collectif, solidaire de l'humanité ?

La préoccupation du dialogue avec les citoyens n'exclut pas l'ambition esthétique la plus élevée, elles se nourrissent mutuellement. L'aménagement de la ville est une entreprise lourde, longue, coûteuse. Elle exclut donc le processus graduel d'une addition lente, endémique, un microcosme autogestionnaire après l'autre, qui ne peut être que chimérique, sauf en des paradigmes exemplaires et utiles en cela. Elle doit se conformer à une approche sérieuse de l'autogestion dont il est sans doute illusoire de penser qu'elle puisse se propager spontanément dans la société civile sans remettre en cause l'État et l'accumulation capitaliste, la

propriété privée des moyens de production et leur transmission par héritage.

La forme de la ville dérive en premier lieu de l'organisation économique et d'une forte intervention de moyens d'État. L'une et l'autre ne peuvent se passer ni de transformation sociale ni d'expertise. L'autogestion ne peut reposer sur la *tabula rasa* des organes institutionnels existants. Pour autant, on ne peut se satisfaire de leur parasitisme. Il faut, après analyse du grain et de l'ivraie, les déconstruire sélectivement et bouleverser ce qui doit l'être. L'aiguillon de l'autogestion, de l'intervention permanente, éthique, rationnelle des citoyens, sous des formes multiples, doit se substituer à la seule concurrence marchande, largement dévoyée par les monopoles et la publicité. Une articulation d'un pouvoir d'État politique fort – du soutien populaire, non dictatorial cela va de soi –, convenablement débureaucratisé, avec les délégués de quartiers en prise quotidienne avec leurs mandants, contrôlés et contrôlant les actions d'aménagement, devrait permettre, bien entendu dans d'autres difficultés aujourd'hui peu prévisibles, de transformer les conditions de reconquête du territoire d'une bonne vie.

L'application dans des règles politiques contemporaines du concept de Guy Debord :

La plus grande idée révolutionnaire à propos de l'urbanisme n'est pas elle-même urbanistique, technologique ou esthétique. C'est la décision de reconstruire intégralement le territoire selon les besoins du pouvoir des conseils de travailleurs, de la dictature anti-étatique du prolétariat, du dialogue exécutoire (Debord, 1967).

Le terme de dictature tient aujourd'hui de la provocation mais le concept est riche bien qu'il règle un peu vite la question de l'esthétique, obscure, souvent frelatée, cependant essentielle à l'hominisation.

Les luttes urbaines

La lutte des classes prend aujourd'hui mille formes, plus complexes qu'autrefois. Les revendications et les luttes urbaines en font partie. La lutte implique des revendications qualitatives concernant l'espace (transport, habitat, vie quotidienne) (Lefebvre, 2000).

Leurs formes sont multiples. Les Brésiliens ont expérimenté la collaboration entre les populations des *favelas* et des jeunes architectes militants. Porto Alegre a transféré cette participation au niveau des

municipalités, avec des caractères particuliers, liés au sous-encadrement administratif : les comités concernaient de quartiers immenses et ne pouvaient intéresser que la minorité engagée des habitants. Elle n'a pu éviter l'augmentation des effectifs et donc du budget, impopulaire. La gauche a perdu la ville.

J'ai jadis animé un comité de défense qui a fait détourner un projet autoroutier assassin à Sotteville mais son extension à une action générale pour un bon urbanisme avorta. À Dieppe, j'organisai un référendum sur la piétonisation de la rue centrale : 50 % pour, 50 % contre. Nous décidâmes de la réaliser, les commerçants plébiscitèrent le résultat. Ces luttes sont toujours partielles, souvent assistées par des professionnels de l'espace, engagés politiquement à gauche. À Aubervilliers, à Ivry et au Blanc-Mesnil, la présence d'architectes ou de locataires sensibles sur le site permit de bloquer de nombreuses tentatives de démolition. Dans la pratique de la Sodédat, il a été fait appel (Le Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Pierrefitte, etc.) à une intervention politique contre l'État qui bloquait des projets ambitieux. De hauts fonctionnaires, des médias nous soutinrent : *Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Moniteur*, *L'Architecture d'aujourd'hui*... Nous finançâmes une campagne d'affiches (les beaux quartiers sont possibles en 93 !), des films, des expositions (IFA, Aubervilliers), dix livres d'architecture !

L'insurrection banlieusarde de 2005 à Clichy-sous-Bois, étendue aux banlieues sensibles, signifie un refus de masse de l'existant. Il s'agit d'un plébiscite contre l'exclusion et contre la forme urbaine détestable issue de la charte d'Athènes où ces populations, maltraitées socialement par l'État bourgeois, sont reléguées. Les ménages les plus solides financièrement les fuient, attirés par l'accession subventionnée du pavillonnaire médiocre, autre non-ville. On peut naturellement regretter le caractère nihiliste de ces actions destructrices. Mais quelles autres perspectives ont-ils après tant de promesses et de répressions ? Il aurait fallu qu'une gauche moins veule et nombriliste leur enseigne les moyens démocratiques de la lutte.

La limite c'est justement qu'il est bien rare que ces luttes utiles pour des objectifs précis, immédiats, puissent se prolonger par une vision d'avenir, des projets sérieux, sensibles. Ainsi, le DAL, quelle que soit son utilité, en reste à sa fonction première, ce qui est bien, mais sans jamais se poser la question plus large sur ce qu'il conviendrait de faire à l'échelle de l'État, de la société civile : la trinité dont parlait Hundertwasser !

Réformer de fond en comble l'institution architecturale

Faut-il autogérer les écoles d'architecture ? Elles le sont déjà largement dans les faits puisque les professeurs élisent leur président et reproduisent les nouveaux profils à leur image terne, en disposant souverainement de la manne publique. Force est de constater que ce milieu ronronnant fonctionne plus comme une usine à gaz que comme un lieu fiévreux d'innovation, un Arts and Craft, un Taliesin, un Bauhaus ou un Vouthémas contemporains. Sauf exception de professeurs courageusement ouverts, l'orthogonalité du dessin et de la pensée est souvent de rigueur, Le Corbusier le dieu, tout écart est proscrit, la formation normée et conformiste : l'axe est de s'insérer dans le broyeur libéral plus que de le contester. Où donc se faire un plaisir d'environnement, en dehors de quelques hasardeuses surprises, plot de logement aux façades correctes, bâtiment d'activité en bardage soigné, joyeux collège par-ci par-là qui accrochent soudain le regard par leur pertinence de récif dans l'océan morne ? Le fond de l'air est gris, la sauce insipide. Les grosses agences industrialisées raflent la commande et inondent les clients des images virtuelles en CAO de leur marketing kitsch. Une autogestion réelle, ici comme dans les autres domaines, supposerait que les vrais décideurs soient en premier lieu les utilisateurs et qu'après une formation accélérée, ils court-circuitent bureaucratie d'État et dictature du marché : seuls des gestionnaires en provenance d'une population nombreuse d'élus politiques des quartiers, renouvelables chaque année, bien informés, pourraient dialoguer avec le meilleur des enseignants et des étudiants pour prendre avec eux des décisions rigoureuses, cultivées et dynamiques.

Le Président, osant travailler sur l'utopie du Grand Paris, a convoqué dix équipes d'architectes, bonne idée sinon que pour huit d'entre elles, le roi est nu (seuls Rogers et Grumbach présentent un travail sérieux). Les solutions proposées – en dehors du souhait pieux de planter partout des arbres – éliminent toute contrainte d'urbanisme. Les règlements sont certes surabondants et inefficaces, mais si l'intervention citoyenne ne leur est pas substituée, de nouveaux dégâts spéculatifs sont assurés ! L'autre proposition forte vise à coller des gratte-ciel partout, il n'y a pas que la Bourse qui pratique la fuite en avant catastrophique dans l'accumulation. Le métro aérien en huit, de Roissy à Orly, va produire la spéculation immobilière autour de ses trente gares : le contraire de ce qu'il faudrait faire. Rien sur les ZUP de l'exclusion où pourrait être amorcée une grande

politique architecturale, telle que Malraux en rêvait, et la reconquête sensible d'une ville du 21^e siècle enfin humaine.

Dédensifier le Grand Paris est prioritaire, l'urbanisation intelligente de la vallée de la Seine pourrait y aider mais on ne fera pas simultanément deux développements aussi ambitieux que contradictoires.

Certains pourraient en conclure que l'utopie urbaine n'est pas près de naître d'un tel chaos. Ne serait-elle pas que le souvenir charmant d'un passé révolu quand la vitesse et la surabondance des communications virtuelles tendent à effacer le rôle des murs ?

La contemplation du Guggenheim de New York, de la maison de la cascade, des huit cents autres projets de Wright, de la Philharmonie de Sharoun à Berlin, de l'école de danse de La Havane et des collèges de Porro, de l'opéra de Utzon, des ponts de Calatrava, de la Lloyds de Rogers, du musée de Bilbao de Gehry, du port de Gênes de Piano, des quartiers de la Pièce pointue ou des Toits rouges à Saint-Dizier de Buczkowska et de tant d'autres merveilles, la dérive dans les ruelles de Venise, du M'Zab, d'Apricale, de Timimoun, de Jélé, du Machu Pichu, après l'extase soutenue, arrachent un cri : comment l'humanité peut-elle se priver de ces bonheurs d'architecture, comment peut-elle accepter que des milliers de jeunes sensibilités de mêmes carats soient tuées dans l'œuf par l'institution dévoyée, interdites de commandes architecturales, écrasées définitivement par le système organisé des philistins, ces vers blancs dévoreurs de profit ?

Autre question vitale : entre l'État stratosphérique et la famille en -recomposition, voire en décomposition, n'est-il pas urgent de recréer un espace social intermédiaire, celui des relations « villageoises » de proximité, avec bien entendu les formes urbaines inventives, utopiques, empathiques, jamais au repos, qui l'enveloppent, le facilitent et l'accompagnent ? Ne serait-ce pas là le but de la production, d'une économie maîtrisée, avec l'écologie et la réduction du temps de travail pénible ? Des quartiers empathiques pour accueillir l'épanouissement de la culture de masse qui se substitue à la consommation boulimique et ruineuse, qui emplisse de bonheur les espaces de la RTT dont la croissance remplacerait celle du PIB ! Bel axe de réflexion pour l'introuvable projet de société qui rassemble toutes les gauches !

La condition pour faire réapparaître l'occurrence d'une architecture adaptée à la bonne vie socratique est de se défaire de la dictature du maçon (de l'horreur économique) au profit de l'alliance retrouvée entre les

citoyens et la mince élite créative et solidaire. Cela a été déjà esquissé, ce n'est donc pas une chimère. Une telle conjonction touche l'extrême urgence. La mégalopolisation de la planète accompagne et nourrit l'accumulation financière cataclysmique et l'effondrement annoncé de l'écologie dans les trente prochaines années. Sans un vrai socialisme, simultanément par le haut et par le bas, sans la révolution urbaine qui l'accompagne, c'est le processus d'hominisation lui-même et la survie de l'espèce qui sont programmés.

avril 2010

Pour en savoir plus

Debord, Guy (1967), *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.

Lefebvre, Henri (2000), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Lefebvre, Jean-Pierre (2008), *Faut-il brûler les HLM ?*, Paris, L'Harmattan.

Consult'action à Bobigny

Bernard Bersinger

Est-ce possible, aujourd'hui, dans une société mondialisée, où l'on a un capitalisme mondialisé, quand on est maire, quand on est communiste, d'avoir des pratiques radicales, révolutionnaires, autogestionnaires, dans le cadre des responsabilités qui sont les miennes ? Cette question renvoie à des interrogations qui sont celles d'un maire communiste d'une ville de la banlieue parisienne et qui portent sur contenu sur la démocratie participative.

Est-ce que cette démocratie participative est, pour le capital, un moyen de relooker cette démocratie représentative en crise profonde ? Est-ce le moyen de récupérer la volonté de participer ? Le fait que tout le monde en parle, montre que cette envie de participer et de donner son avis sur l'évolution des choses et sa propre vie, est une aspiration qui ne peut plus être ignorée. En même temps, nous voyons bien aujourd'hui toute une série de tentatives pour essayer de la dévoyer, de la récupérer, de la cantonner au local, avec une « proximité » qui est seulement celle du quartier, alors que dans cette notion de proximité, je mets celle du monde. C'est particulièrement vrai dans une ville comme Bobigny, qui est une ville-monde au sein du département de la Seine-Saint-Denis. On se pose la question d'une autre mondialisation, ici nous travaillons au niveau local, à construire, tout de suite cette mondialisation solidaire.

On voit toute une série de tentatives pour dépolitiser les débats, autour du thème de la gouvernance. C'est le contraire de ce que je mets dans la démocratie participative. C'est-à-dire, la nécessité de mettre la politique sous contrôle citoyen, donc de changer la politique ; de responsabiliser les personnes, pour augmenter les capacités de réponse de la société aux défis des inégalités sociales et du développement durable de notre planète. Ce que nous voulons essayer de faire à Bobigny, avec beaucoup de difficultés et de réflexions, de réussites mais aussi d'échecs, c'est une démarche de transformation sociale. C'est une démarche locale qui vise, dès maintenant, là où nous sommes, à s'attaquer à la concentration des pouvoirs, des savoirs et des avoirs.

C'est clair que si on reste dans les carcans de la démocratie représentative telle qu'elle existe aujourd'hui, il y a très peu de possibilités. Alors peut-on, avec ce cadre-là, innover dans des pratiques de démocratie participative, mettre en cause sans attendre ce capitalisme mondialisé et donc miser tout de suite sur l'intelligence des citoyens. Et, quand on parle de citoyens dans notre expérience bobilienne, on parle de l'ensemble des usagers de la ville, pas simplement des gens qui y habitent, mais aussi des gens qui y travaillent, qui y étudient. Tous nos processus de démocratie participative essaient d'impliquer l'ensemble des usagers de la ville. Comment concrètement pouvons-nous organiser sans attendre le partage de l'information, le partage des décisions, le partage des expertises, le partage de l'élaboration et aussi le partage des avoirs ? Pour moi, le débat sur le budget participatif, s'il reste dans les cadres contraignants imposés au budget local, n'a aucun intérêt. L'intérêt, c'est un débat politique sur l'utilisation de l'argent bien évidemment au niveau local mais au-delà. Comment cet argent est utilisé dans le monde, comment on produit les richesses dans notre société ? De ce point de vue, le Forum social européen est une formidable occasion de mise en réseau de toutes ces expériences. Car cantonnée au niveau local, une expérience de ce type est limitée. Ce que je trouve intéressant dans le Forum social mondial – c'est la raison pour laquelle Bobigny participe à tous les réseaux auxquels on peut participer au niveau mondial et au niveau européen –, c'est que peut-être l'avenir de l'autogestion, c'est justement la mise en réseau de façon à ce que chaque expérience locale, chaque expérience d'entreprise puisse d'une certaine façon devenir une force mondiale, une force globale et que ceux qui sont engagés dans cette démarche sentent cette cohérence. De nombreux Babiliens participent à nos débats, ils se rendent compte aussi de cette possibilité-là.

Donc, sans attendre, comment mettre en place ce partage du pouvoir et comment faire vivre une nouvelle figure de la politique ? Cela implique de remettre en cause les institutions actuelles et de se bagarrer pour des droits nouveaux sans attendre que ces droits nouveaux soient obtenus. Et je crois que de ce point de vue il faut travailler sur le droit de contrôle, sur le droit d'expertise, sur le droit d'information et d'intervention. Permettez-moi de vous dire un mot sur une question qui me tient à cœur puisqu'on parle d'autogestion : c'est la possibilité du droit de vote pour tous les étrangers. À Bobigny, on a essayé de résumer cette démarche en disant : « Babiliens, une ville par tous et une ville pour tous » en considérant que nous sommes

confrontés à une très grande complexité, et que nous avons besoin pour régler celle-ci, tant dans notre ville et dans notre société, de l'intervention du maximum d'usagers de la ville et de travailler avec l'ensemble des habitants et d'aller au-delà des cercles habituels, c'est-à-dire de solliciter les enfants, de solliciter les jeunes, les étrangers, les quartiers difficiles, d'essayer de multiplier les portes d'entrée.

De ce point de vue, quand je parlais d'essayer de trouver des formes nouvelles sans attendre, nous avons mis en place tous les deux ans des assises de la ville qui mobilisent l'ensemble de la population sur une année, et qui permettent concrètement d'essayer d'engager une codécision, une co-construction et une délibération nouvelle. Dans la mesure où les raisons de l'abstention sont pour beaucoup le fait que l'on présente la politique comme seulement réduite au moment du vote, pour un seul choix, pour ou contre un candidat, et évidemment sans changement concret dans la vie des gens.

Il s'agit donc de trouver comment on construit en permanence le changement avec les gens. Notre système d'« assises » de la ville permet de placer la question de la participation sur un autre terrain. Nous avons aussi réfléchi à ne pas rester cantonnés à l'activité de quartier et nous avons appelé nos comités : « comités d'initiatives citoyennes ». Nous avons aussi instauré un droit de saisine du conseil municipal qui n'existe pas dans la loi. Et, comme on est aussi engagé dans une réflexion sur les questions du contrôle citoyen par rapport aux décisions et aux engagements qui sont pris, un observatoire des engagements a été mis en place lors des premières assises en 1998. Cet observatoire est composé de gens très divers, indépendants de la ville, qui établissent régulièrement un rapport sur les engagements de la municipalité qui est distribué dans toutes les boîtes à lettres. Quand on travaille comme ça, c'est un sacré aiguillon pour les élus, pour les techniciens mais aussi pour les citoyens.

On essaie aujourd'hui d'aller plus loin parce qu'entre le moment où on a démarré avec les limites que pouvait avoir une démarche d'en haut au niveau local, il y a aujourd'hui des centaines de citoyens qui sont impliqués dans cette démarche. Nous voulons introduire une idée nouvelle, celle de la co-évaluation, de la co-évolution de ces systèmes. Nous engageons tout un débat sur comment nous concevons la quatrième édition de nos assises et plus généralement l'ensemble de nos outils de participation avec tous ceux qui sont déjà impliqués dans ces processus. Autre idée, la démocratie participative, c'est forcément de l'action sinon,

et nous sommes en permanence à nous interroger sur ça, c'est la gestion de l'existant avec le risque de jouer au niveau local le rôle d'amortisseur du capitalisme et donc d'essayer de faire en sorte que le lien soit toujours fait entre le local, le général et le mondial. Ainsi, le budget participatif a été accompagné d'une pétition qui a été portée à Matignon sur la nécessité d'avoir une autre fiscalité et d'autres finances pour notre ville. Ainsi, nous avons fait une « consult-action » sur le projet de requalification urbaine. (Ceux qui sont venus à Bobigny et qui ne connaissent pas les lieux ont certainement dû ressentir que nous avons besoin de travailler sur les questions de requalification urbaine.) Dix mille personnes ont rempli un questionnaire qui a été porté par 500 personnes de Bobigny, questionnaire élaboré collectivement sur les grands partis pris et stratégie urbaine de cette ville, sur son avenir. Mais ça n'a pas été simplement pour dessiner le visage futur de la ville mais pour revendiquer un droit à la ville et donc comment en permanence nous avons conjugué trois idées : changer la ville, changer la vie, changer la politique.

Enfin, dernière idée, pour moi, la démocratie participative implique non pas une opposition à la délégation, parce que la délégation doit exister, mais pose la question de revoir en profondeur la notion même de délégation. Aujourd'hui, cette délégation a été confisquée par quelques-uns. Il s'agit d'inventer une nouvelle République, citoyenne participative, autogestionnaire. Donc, on imagine avec les citoyens des institutions nouvelles au service de cette démocratie participative et de l'intervention consciente de chacun et chacune sur tous les sujets les concernant, du quartier à l'organisation mondiale du commerce. Cela pose la question du rôle des assemblées délibératives par rapport aux exécutifs, des droits d'intervention dans les entreprises – parce que faire ça dans la ville, si on ne peut pas y intervenir et qu'on laisse les actionnaires décider, c'est voué à l'échec –, sur la question du cumul des mandats, de la parité [...].

Pour conclure, je peux vous dire que ça marche, que c'est un travail énorme, qu'on peut avoir du monde dans ces processus. Les assises de Bobigny, c'est chaque fois entre 6 000 et 8 000 personnes, sur une population de 45 000 habitants, qui participent. Personnellement, j'y ai beaucoup appris sur ma ville, j'ai constaté que c'est très efficace, que les gens sont intelligents, et que c'est une façon nouvelle à partir de la ville de fabriquer du commun et d'une certaine façon de renouer avec le côté originel du communisme, cette capacité à construire du commun. Mais vraiment le postulat de départ, c'est de considérer que les citoyens sont

conscients, intelligents et peuvent tout de suite changer la donne et donc l'élus que je suis n'est plus un représentant, mais un interlocuteur passager qui essaie, à l'endroit où il est, de favoriser ce partage du pouvoir, cette autogestion au quotidien. Je peux vous dire que depuis que je suis maire, depuis que je fais de la politique, j'ai changé dans mon comportement, les techniciens de la fonction publique ont changé et les citoyens ont changé parce qu'évidemment c'est exigeant pour eux aussi. Je trouve que c'est un moyen très subversif et très radical de remettre en cause le capitalisme mondialisé, de construire un autre monde. Tout ça pour dire que je partage complètement l'idée que l'autogestion, c'est avant tout une culture.

2003

Une coopérative d'habitants

Association Chamarel

L'association Chamarel et le projet de coopérative d'habitant·es qu'elle porte (Chamarel « Les Barges ») défendent la propriété collective, le refus de la spéculation immobilière et la gestion démocratique. Chamarel-les-Barges sera la première coopérative d'habitants pour personnes vieillissantes de France. Ouverte sur le quartier et la ville, la coopérative permettra aux habitant·es d'exercer leur citoyenneté à travers une démarche d'éducation populaire. Le bâtiment répondra au souci des habitant·es de réduire leur impact environnemental, tant pour la construction que pour le fonctionnement. Ce projet, accompagné par de nombreux partenaires, vient d'obtenir son permis de construire.

Pour construire notre projet, il nous a fallu : prendre le temps de la réflexion, de l'écoute mutuelle et multiplier les rencontres, tout en essayant de comprendre les divers « mondes » que nous approchions et dont nous ignorions tout du fonctionnement. Enfin, il nous a fallu avoir de la ténacité, une certaine ouverture d'esprit et faire appel à nos expériences pour convaincre, dépasser, contourner les obstacles, les incompréhensions, les lourdeurs bureaucratiques et la langue de bois de certains politiques et de quelques autres...

À chaque étape, nous avons cependant rencontré des personnes ouvertes, compréhensives et d'un grand professionnalisme, qui nous ont apporté une aide précieuse pour avancer dans la réalisation de notre projet, mais aussi pour ne pas désespérer du monde qui nous entoure.

À l'origine, il y a deux amies qui parlaient des difficultés de leurs parents et des leurs proches face à l'option de la maison de retraite, avec l'impression qu'une partie des personnes âgées étaient devenues une marchandise à fort taux de profit, sans risque, et avec un coût important pour les familles et pour la société. Elles ont alors décidé de réfléchir aux problèmes et d'anticiper des solutions alternatives pour faire face à leur propre vieillesse. Elles ont été rapidement plusieurs à se réunir autour de valeurs communes : solidarité, fonctionnement démocratique de la société,

désir de partager un lieu de vie commun pour préserver leur autonomie et la vie privée de leurs enfants.

Il est alors décidé de créer un lieu de vie intergénérationnel qui leur permette de vivre leur vieillesse, dans la continuité de leur vie personnelle (engagement social, associatif, culturel, syndical, politique...) et de leur vie professionnelle (travail d'équipe, coopération...). Peu à peu s'est dessinée la nécessité d'un bâtiment adapté à plusieurs impératifs. Le lieu devait être adapté à la survenue possible de handicaps, il devait pouvoir faciliter les rencontres et les solidarités, favoriser la curiosité et l'invention de nouvelles relations humaines afin d'éviter l'isolement et permettre l'articulation entre vie personnelle et collective. Enfin, le bâti devait être le plus écologique possible. Parallèlement, mais fortement liées, trois autres idées se sont imposées : la participation à la vie du quartier et de la cité ; la gestion la plus démocratique possible du lieu ; le refus de la spéculation.

Nous avions en tête une coopérative d'habitants sans le savoir

Déterminante, la rencontre avec Habicoop nous a permis de :

- Mettre un nom, « *coopérative d'habitants* », sur ce que nous voulions.
- Comprendre que nous faisons partie d'un mouvement international sur lequel nous pouvions nous appuyer. En effet, les coopératives d'habitants existent dans plusieurs pays. Sauf en France où le statut des coopératives d'habitants, né à la Libération, a été cassé en 1971 par la loi Chalandon, au prétexte que chaque Français devait devenir propriétaire.
- Assister à la naissance de la première coopérative d'habitants de France, Le Village vertical, à Villeurbanne. De cette expérience, nous allions grandement profiter et nous appuyer sur les brèches ouvertes... et en ouvrir d'autres.
- Vérifier que Habicoop avait accumulé un savoir-faire – étude des expériences internationales (celle du Québec entre autres), études juridiques, montages financiers, réflexions sur le bâti – indispensable pour nous permettre de nous lancer dans l'aventure.

L'association Chamarel (Coopérative HABitants MAison Résidence de l'Est Lyonnais).

Depuis septembre 2009, aidés par Habicoop, nous travaillions sur plusieurs fronts en même temps.

Il a fallu convaincre des élus de la nécessité d'un futur statut des coopératives d'habitants et de la nécessité de faciliter dès à présent cette

expérience¹⁸⁸¹. Nous sommes également partis à la recherche du foncier et nous avons ainsi rencontré les élus des municipalités de l'est lyonnais (Bron, Décines, Meyzieu et Vaulx-en-Velin).

Si nous avons pu rapidement défendre notre projet devant ceux-ci, cela a été nettement plus difficile avec les services d'urbanisme. Habicoop nous a alors aidés à nouer un dialogue de confiance avec ces techniciens dont le langage ne nous était guère familier. Cette expérience s'est renouvelée à l'occasion d'autres rencontres : bailleurs sociaux, banques, conseil régional Rhône-Alpes, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), mutuelles et autres futurs partenaires.

Enfin, il nous a fallu écrire et déposer nos statuts. Nous avons rapidement fait le même choix que nos amis du Village vertical de Villeurbanne, en nous inscrivant dans le cadre d'une société par actions simplifiées (SAS) à capital variable (loi de 1947), qui permet de gérer un bâtiment d'une façon sociale et démocratique. Cette SAS devrait permettre de basculer facilement vers le nouveau statut des coopératives d'habitants.

Nos statuts privilégient la prise de décision et la gestion en assemblée générale, instaurent un vote qui n'est pas proportionnel au nombre de parts sociales détenues, mais basé sur le principe « une personne égale une voix » et permettent de défendre la propriété collective et le refus de la spéculation.

Se former au bâti écologique

Nous sentions la nécessité de nous former sur cette question pour éviter que nos futurs techniciens nous imposent leurs points de vue. C'est grâce à une subvention du conseil régional, obtenue à la suite d'une rencontre avec Marie-Odile Novelli (écologiste, troisième vice-présidente du conseil régional et déléguée au logement, à la politique de la ville et aux solidarités), avec son service et avec Armand Creus (élu régional Front de Gauche/Ensemble) que nous avons pu concrétiser ce souhait.

En partenariat avec l'association Oïkos, nous avons mis sur pied une formation dont le but n'était pas de devenir des techniciens du bâtiment, mais de permettre aux adhérent·es de comprendre les logiques pour pouvoir peser sur les décisions techniques. Très rapidement, nous avons compris qu'il n'existait pas *une* solution, mais *des* solutions avec des avantages et des inconvénients. Nous avons compris que la base d'un bâtiment écologique était l'enveloppe (l'isolation) du bâti, son orientation et le réel savoir-faire des professionnels. Nous avons poursuivi cette

formation en abonnant notre association à des revues et en participant à des conférences et des visites de chantier dont la plus impressionnante a été la visite d'un bâtiment du bailleur social Le Toit vosgien : un bâtiment de sept étages en isolation paille. Cet immeuble, le plus haut d'Europe de ce type, fonctionne avec des charges locatives mensuelles (chauffage, eau chaude, ascenseur...) inférieures à 14 euros.

Le choix de nos architectes

Nous avons sélectionné cinq cabinets d'architectes qui pouvaient répondre à notre projet de bâtiment durable et écologique. Ils devaient faire preuve d'une aptitude d'écoute, de dialogue avec un groupe à la fois exigeant et novice en matière de bâtiment, d'une capacité de travail collectif et d'une certaine expérience et de liens avec des professionnels de la construction durable et écologique. Très rapidement, le choix s'est porté sur le cabinet Arkétype. Nous ne l'avons pas regretté.

Du programme au dépôt du permis de construire, le travail fut intense, mais serein. L'opération comprendra : un immeuble de quatre étages, comprenant quatorze T2 de 45 m², deux T3 de 63 m², deux chambres d'amis, plus des coursives. Au rez-de-chaussée, une salle commune, un atelier, une pièce bien-être, une buanderie, un bureau, un local vélo, une cave, la chaufferie, le local technique et le local poubelles. Sur le terrain restant, un parking sur la partie nord et un jardin et des prés pour activités de loisirs au sud.

Le travail avec nos archis et les bureaux d'études s'est organisé de la manière suivante : tous les quinze jours, une délégation de deux personnes (une femme et un homme) de Chamarel-les-Barges participe à la réunion technique ; en décalé, tous les quinze jours, l'assemblée des coopérateurs/habitants valide ou non les solutions de cette réunion technique ; un compte-rendu est écrit, archivé et transmis à toutes les personnes concernées.

Au fur et à mesure des diverses étapes, nos choix fondamentaux ont été maintenus : isolation paille dans la majorité du bâti, appartements traversants, lumière naturelle dans toutes les pièces et dans l'escalier pour inciter à l'emprunter, façade principale au sud, coursives fermées, adaptation possible au handicap, quatorze appartements PLS et deux appartements « libre ».

Un exemple est révélateur des nombreux problèmes que nous avons dû surmonter : nous avons fait avec nos archis le choix d'un enduit terre à

l'intérieur des appartements, sur la paille (inertie... bien être). Le bureau de contrôle du moment refusa de valider l'enduit terre comme « coupe-feu » faute d'homologation française. Face à ce refus incompréhensible et allant à l'encontre de la performance écologique de notre bâtiment, nous avons décidé de le remercier. Le nouveau bureau de contrôle accepta sans problème une homologation anglaise basée sur une expérience à grande échelle qui concluait que l'enduit résistait au feu au moins deux heures, ce qui est largement supérieur à l'exigence des pompiers français.

Cependant, pour des contraintes budgétaires, nous avons dû renoncer à des choix qui nous tenaient à cœur, comme la récupération de l'eau de pluie et l'installation de panneaux photovoltaïques (électricité)¹⁸⁸².

L'éducation populaire s'invite peu à peu dans notre projet

Plusieurs d'entre nous résidant à Vaulx-en-Velin, notre projet a rencontré un écho plutôt favorable de la part de la municipalité (Front de gauche). Nous avons eu rapidement l'idée d'établir des liens avec les deux écoles nationales installées à Vaulx-en-Velin, l'École nationale des travaux publics de l'État et l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon. Des liens ont été établis avec des profs, et en particulier avec un prof d'archi particulièrement intéressé à former ses élèves au travail en commun avec de futurs habitants : deux sessions autour de notre projet ont eu lieu réunissant étudiant·es, enseignant·es et nous. Cette expérience nous a enrichis et armés pour le long chemin vers la construction de notre bâtiment...

Quatre professeurs du lycée d'enseignement général Doisneau (section « Architecture et construction ») ont également élaboré un programme de formation un peu particulier pour une quinzaine de lycéen·nes autour de notre projet. Il s'agissait d'amener les élèves à découvrir l'architecture, les techniques du bâtiment et les confronter avec l'expérience des archis et des bureaux d'études ; il s'agissait également de les amener à se poser la question suivante : les techniques sont-elles au service des êtres humains ?

Enfin, animé par Oïkos, une institutrice, des étudiant·es en architecture et l'association Chamarel, un projet avec l'école primaire publique Anatole France de Vaulx-en-Velin a vu le jour. Il s'agissait de permettre aux enfants de découvrir l'importance de l'isolation des logements¹⁸⁸³ et les divers métiers de la construction.

Il est également prévu d'organiser, avec l'aide de l'association Oïkos et du Réseau français de la construction paille, des visites de notre chantier

(écoliers, lycéens, étudiants, enseignants, habitants de notre futur quartier et de notre ville, élu·es, professionnels de la construction...).

Notre projet, dans ces diverses facettes, rencontrant un écho, nous avons été invités à animer des ciné-débats : vieillissement, coopératives d'habitants, écologie... Des associations, des cinémas, des MJC, la ville de Bourg-en-Bresse... et le Front de gauche de Lyon 9^e, nous ont ainsi sollicités, tandis que la Carsat du Rhône nous invite régulièrement à des conférences afin que nous expliquions notre projet et nos démarches devant des professionnels et des institutions.

L'obtention du foncier : une étape décisive pour les coopératives d'habitant·es, mais non sans danger

Seule la municipalité de Vaulx-en-Velin a répondu favorablement à nos démarches pour trouver du foncier municipal. Nos critères principaux étaient que notre futur terrain devait se trouver à proximité des commerces, des transports en commun (voire piste cyclable), des lieux culturels et sportifs et des lieux de soins. La municipalité nous a proposé plusieurs terrains municipaux et, très rapidement, le choix s'est porté sur le quartier des Barges.

Cependant, à ce moment-là, seules sept personnes avaient décidé de s'engager à en devenir les futur·es habitant·es. On aurait alors pu craindre la division, voire l'explosion de l'association. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit, le groupe s'est au contraire consolidé dans sa diversité, dans sa recherche et sa volonté de construire ce projet ensemble. Cela est sans doute dû à plusieurs éléments : des expériences passées et une confiance mutuelle permettent de mieux gérer de possibles conflits. De plus, et cela a beaucoup joué, dès le début, même si nous n'en n'avions pas conscience, nous avons pratiqué un fonctionnement au consensus qui s'est avéré constructif et riche pour résoudre les divers problèmes.

Nous avons imaginé que l'association Chamarel allait dans son ensemble se transformer en coopérative d'habitants. L'étape du foncier nous a montré qu'une autre solution était possible et même souhaitable : le maintien de l'association comme centre de ressources et de savoir-faire pour, peut-être, une autre coopérative d'habitants pour personnes vieillissantes. Elle sert aussi à faire des propositions aux membres de la future coopérative d'habitant, elle soutient les futurs habitants coopérateurs : réunions d'accueil, réunions publiques, ciné-débats, participation à des salons (Primevère, HLM...), demandes de subventions,

rencontres avec la Carsat et les mutuelles, information sur le bâti, etc. C'est l'association qui prend les initiatives d'éducation populaire et qui organise des rencontres comme la Journée nationale « Vieillir ensemble, mieux et autrement » coorganisées avec Boboyaka (Bordeaux). Enfin, il s'agit de faire de l'association Chamarel un passage obligé pour chaque futur habitant.

La structuration et le fonctionnement de Chamarel

L'association regroupe les futurs habitants de la coopérative, des personnes qui, tout en ayant fait le choix de ne pas habiter le futur bâtiment, souhaitent soutenir le projet, et enfin ceux qui sont en attente de cooptation. C'est donc une trentaine de personnes qui se réunissent chaque mois en assemblée générale¹⁸⁸⁴. Des commissions de travail (recherche de partenariats et de subventions, communication, etc.) ont été mises en place, ainsi que des commissions ponctuelles.

Il y a également des référent·es pour centraliser et organiser les demandes de mémoires ou de recherches, les demandes d'interventions dans des débats, l'éducation populaire, les liens entre « bandes vieux », le secrétariat, le suivi du site, le lien avec Habicoop, etc.¹⁸⁸⁵

Un « troisième » cercle, les Amis de Chamarel, vient compléter cette structuration. Ses membres – une quarantaine – sont nettement plus jeunes que ceux de l'association Chamarel.

La SAS Chamarel-les-Barges – la future coopérative d'habitants, dès que les décrets d'applications de l'article 22 de la loi ALUR seront publiés – est gérée par les futur·es coopérateur·trices au cours d'une réunion quinzomadaire¹⁸⁸⁶.

Le montage financier d'une coopérative d'habitants.

Il est prévu pour une gestion sécurisée un apport équivalent à 20 % du prix global du bâtiment. Chamarel-les-Barges a choisi la solidarité entre coopérateurs, l'objectif étant d'avoir une moyenne de 20 % sur l'ensemble des coopérateurs. Ceux-ci sont propriétaires de parts qu'ils récupèrent à leur départ sans spéculation possible. La coopérative est maître d'ouvrage et finance le bâtiment.

Une solidarité sur le montant des redevances (en fonction des revenus) est établie. Ces redevances, payées à la coopérative, permettent de rembourser le ou les prêts, de payer les assurances, le comptable, les

impôts fonciers, de faire des réserves pour non-paiement de loyer et de maintenir le bâtiment en bon état¹⁸⁸⁷.

Ça se complique

Naïvement, nous pensions être sur la dernière ligne droite pour la construction de notre bâtiment ; cela semblait même aller un peu trop vite pour certains d'entre nous. Mais la réalité fut nettement plus complexe, plus longue et semée d'obstacles qu'il a fallu gérer en trouvant des solutions adaptées. Il a fallu ainsi tenir de nombreuses réunions avec Alliade (le bailleur social) pour sécuriser notre prêt bancaire, tandis que le permis de construire d'Alliade accordé sur un terrain mitoyen du nôtre était contesté par une association du village de Vaulx-en-Velin¹⁸⁸⁸ et que les démarches de signature du compromis de vente avec la municipalité se sont éternisées.

Sont intervenus également des jeux préélectoraux – comme la campagne électorale de Vaulx-en-Velin peu soucieuse de notre projet (PS et Front de gauche) – où la tactique a pris le dessus sur les valeurs¹⁸⁸⁹.

Des échanges de terrain entre la municipalité, le Grand Lyon et le groupe Alliade ont invalidé le premier vote du conseil municipal, tandis que les réunions de travail pour mettre en place la garantie de notre prêt avançaient... mais lentement. Enfin, les négociations avec les banques sont serrées (les conséquences des accords de Bâle 3), mais commencent à porter leurs fruits.

Mais les élections municipales de 2014 à Vaulx-en-Velin bouleversent la donne. Le Front de gauche, allié à une autre liste, est battu au deuxième tour par le Parti socialiste allié à une liste dite « apolitique ». Nouveau vote au conseil municipal. Les échanges de morceaux de terrain et une clause de reprise de notre bâtiment par Alliade en cas de problèmes financiers de la coopérative sont votés à l'unanimité.

Le compromis de vente est signé, mais la majorité municipale (qui soutient officiellement notre projet) demande à Alliade de ne pas construire dans le quartier des Barges, en dépit du permis de construire accordé et purgé de tout recours et de plusieurs centaines de milliers d'euros d'étude déjà dépensés. Les adjoints à l'urbanisme proposent à Chamarel de déplacer son bâti sur le terrain d'Alliade. Chamarel refuse catégoriquement. Notre demande de garantie de prêt par la ville de Vaulx-en-Velin s'éternise et plusieurs courriers, mails et coups de téléphone adressés à la maire restent sans réponse.

Nous obtenons enfin notre permis de construire deux jours avant la date butoir, mais Alliade remet en cause la sécurisation du projet s'il ne peut pas construire aux Barges.

Les élections municipales de Lyon et de la nouvelle Métropole nous contraignent à redémarrer à zéro les négociations sur la garantie de notre prêt, malgré un accord électoral pour le second tour à Lyon entre le maire socialiste et les Verts dont un des points portait sur les aides à apporter aux coopératives d'habitants. Il faudra plusieurs mois, pour de nouveau aboutir à une solution proche de celle d'avant les élections...

Une convention d'attribution des PLS valable six mois, ouvrant le droit à des prêts bancaires et un taux de TVA de 5,5 % au lieu de 20 %, est caduque le 30 juin 2015, cette autorisation était donnée et facilement prolongée par le Grand Lyon. Actuellement, c'est la Métropole de Lyon, qui prend le relais. Mais elle a décidé de changer les critères d'attributions et pour l'instant ces critères ne sont pas encore définis. Ce qui signifie encore un certain délai avant d'avoir de nouveau une convention pour six mois.

Un plan B sans besoin de garanties des collectivités pourrait être trouvé, mais il aurait pour conséquence que Chamarel-les-Barges ne pourrait plus intégrer des personnes à faible revenu.

Bâtir une vitrine régionale et si possible nationale

Première coopérative d'habitant·es pour personnes vieillissantes de France et construisant le bâtiment en isolation paille le plus haut de la région Rhône-Alpes, Chamarel-les-Barges a pour volonté de mettre en place une vitrine au service des coopératives d'habitant·es (création d'une fédération), des professionnels de la construction, de la construction écologique en rendant public le coût réel des charges locatives et la consommation énergétique.

La réflexion porte également sur les alternatives permettant de « Vieillir ensemble, mieux et autrement ». Dès la première rencontre avec les Boboyaka, le mot *autogestion* est devenu une valeur commune unifiant les deux groupes. La 2^e Journée nationale (28 mars 2015) à Vaulx-en-Velin confirmera cette orientation avec la volonté de construire petit à petit une coordination de « bandes de vieux » en France.

Vers une fédération nationale des coopératives d'habitant·es

Cette troisième voie entre propriété privée et location aboutit à l'émergence de futures coopératives d'habitants en France qui seront regroupées dans une fédération qui leur permettra de mutualiser leurs moyens, financiers en particulier. Des structures régionales permettront à des professionnels d'accompagner ces projets.

Un des principaux buts des pionniers des coopératives d'habitants est de lutter contre la spéculation immobilière, de contribuer à faire baisser les loyers et les charges locatives. Elles ont besoin du soutien ouvert de l'État, des collectivités locales, pour consolider leurs expériences et permettre d'autres réalisations toujours plus pertinentes.

juin 2015

1881. Habicoop allait jouer un rôle non négligeable dans le vote, en mars 2014, de l'article 22 de la loi ALUR reconnaissant à nouveau le statut des coopératives d'habitants ; nous en attendons à ce jour la publication des décrets d'application.

1882. Nous pouvons néanmoins envisager à long terme d'installer ces panneaux solaires. Tout est prévu pour cette option, soit lorsque la coopérative en aura les moyens financiers, soit une coopérative de production d'électricité voudra utiliser notre toit à cet usage.

1883. Un des objectifs est de les amener à réécrire une version plus scientifique du conte des « Trois petits cochons ».

1884. Règlement intérieur : Article 2 : « Le passage de “membre adhérent” au statut de “futur habitant coopérateur” s'effectue au terme d'un processus qui dure au moins six mois. Il s'agit alors de vérifier l'adéquation de nos projets, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. »
Article 6 : « La recherche du consensus sera la solution privilégiée pour les prises de décision. A défaut, on essaiera d'aboutir à un compromis. Et en dernier ressort, on pourra faire appel à un vote à la majorité. Les décisions se prennent en assemblée générale. »

1885. Les partenaires actuels du projet sont : la région Rhône-Alpes (projet innovant), la Carsat (qui nous prête 612 000 euros à taux zéro sur vingt ans), la MGEN (qui nous attribue une subvention en échange de trois places réservées pour quinze ans), Vaulx-en-Velin, le conseil général du Rhône (qui a aidé aux financements d'initiatives). D'autres partenaires sont possibles, : Agirc et Arrco pour le financement d'une partie de l'adaptation au handicap, l'école de production Boisard de Vaulx-en-Velin pour la fabrication des meubles de cuisine.

1886. À noter qu'il y a une quinzaine de travaux de recherches qui ont été effectués sur notre projet alors que la première botte de paille ne sera posée qu'en novembre 2015.

1887. Ces deux derniers points sont une véritable protection pour la coopérative et pour les coopérateurs à petits revenus.

1888. La procédure durera deux ans et donnera raison à Alliade.

1889. Lors de cette campagne électorale, l'association Chamarel sera sollicitée par le Front de gauche de Lyon 9^e, pour présenter son projet, mais elle ne sera pas invitée à Vaulx-en-Velin.

Entraide et réhabilitation urbaine

Richard Neuville

Dans le foisonnement des expériences alternatives qu'a connu l'Allemagne des années 1970 et 1980, on retient ici celle des occupations de logements vides, objets de la spéculation immobilière. Ce mouvement a parfois conduit à l'élaboration de véritables plans alternatifs d'occupation des logements. Alors que dans les quartiers concernés, des activités d'entraide et de réhabilitation urbaine se développaient, l'État, garant des profits immobiliers, a rapidement saccagé ces expériences autogérées prometteuses.

Entre 1975 et 1989, près de onze millions et demi d'Allemands ont participé à de nouvelles formes de mobilisations : antinucléaires, pacifistes, écologistes, antiracistes, de solidarité, d'occupation, féministes, homosexuelles et contre-culturelles (Koopmans, 1995 : 53). Il s'agit du plus fort taux de mobilisation alternative en Europe occidentale. Dans ce climat de contestation générale, les nombreuses occupations d'immeubles appartenant, le plus souvent, à des banques ou des entreprises contribuent aux fréquents affrontements avec la police, au renforcement de la criminalisation et à un haut degré de confrontation politique avec le pouvoir.

Au milieu des années 1970, des « communes » se créent à Berlin (comme la *Kommune I* ou la *Wieland Kommune*). Elles sont liées directement au mouvement étudiant et aux styles de vie de la contre-culture (par exemple des groupes formés pour la légalisation de la marijuana), mais également à la gauche radicale extraparlémentaire qui, pour une partie, est à l'origine des groupes armés comme la RAF (Fraction armée rouge) au début de la décennie. Cependant, le mouvement d'occupations et les groupes autonomes prennent leurs distances, tout au moins au début, avec les organisations armées. Les squatters et les autonomes forment néanmoins les ailes les plus radicales des nouveaux mouvements sociaux allemands. Ces groupes créent des espaces de contre-culture dans les immeubles occupés et s'affrontent régulièrement avec la police lors des fréquentes protestations ou tentatives d'expulsion.

Au cours de cette période, la vague massive de protestations civiques qui se développe dans les principales villes allemandes, notamment pour s'opposer à l'énergie et aux armes nucléaires, donne une forte impulsion au mouvement d'occupations. En 1977, dans le district de Kreuzberg (Berlin-Ouest), un groupe de citoyens participe à l'élaboration d'un plan de développement pour le quartier mais leurs demandes ne sont pas entendues, ce qui les conduit à occuper un édifice public, d'où ils seront violemment délogés par la démolition immédiate du local. Cet événement débouche sur la création de la première organisation du mouvement (BI : *Bürgerinitiative* SO 36), qui s'oppose à la spéculation immobilière en occupant et réhabilitant de nombreux logements.

Le recours à des pratiques de confrontation et d'action directe pour exprimer des demandes modérées a pour effet de radicaliser le mouvement citoyen, même si celles-ci sont fortement réprimées par les autorités. Elles exercent incontestablement un fort pouvoir d'attraction chez les jeunes des mouvements alternatifs. De plus, les occupations démontrent à la société qu'elles contribuent à la réhabilitation urbaine et la revitalisation des quartiers de Berlin-ouest, où plus de 10 000 immeubles sont vides et 90 % du parc immobilier est sous forme locative et passablement dégradé.

Progressivement, les jeunes radicaux, d'inspiration anarchiste, à la différence des BI (initiatives citoyennes) n'excluent pas l'utilisation de la violence pour empêcher les expulsions. Ainsi, en 1981, les diverses expulsions et les batailles de rue avec la police causent la mort d'un jeune mais les occupations se poursuivent, atteignent 170 immeubles occupés et concernent près de 3 000 personnes logées en 1984. À la fin des années 1980, on dénombrait 370 occupations dans l'ensemble de la République fédérale allemande (Mayer, 1987).

Après la première occupation réalisée à Cologne en 1970, parallèlement à d'autres types d'actions pour le logement, le mouvement s'étend à d'autres villes comme Hambourg et Francfort. Dans ces villes, des étudiants, des travailleurs sociaux et des familles d'immigrés forment les premières expérimentations de vie collective, auxquelles se joignent des familles impliquées dans les grèves de loyers. Au milieu des années 1970, la première division se produit au sein du mouvement avec, d'un côté, ceux qui lient les demandes de logement alternatif aux luttes contre la démolition d'immeubles populaires en centre-ville et, de l'autre, ceux qui les intègrent dans une lutte politique plus globale, spécifique à la contre-culture urbaine, qui se traduit notamment par des publications, des

coopératives de logements, des collectifs autogérés et des groupes féministes. La forte répression et la criminalisation que subit ce mouvement de la part des gouvernements sociaux-démocrates accentuent la brèche mais il continue cependant de bénéficier d'un appui populaire et massif.

Au début des années 1980, le mouvement d'occupations est connu pour ses activités de réhabilitation et d'entraide mais les condamnations qui lui sont imposées et les démolitions le conduisent à une seconde rupture interne.

Une partie se regroupe dans des organisations plus formelles, comme Stadtbau et Treuhand, qui réussiront à obtenir la légalisation des logements occupés, leur transformation en propriété publique avec la cession aux occupants sous la forme de baux à long terme. Ce processus débute en 1981 à Berlin. Il est ensuite imité à Hambourg en 1984 et plus tard dans d'autres villes. Ces actions d'occupations contribuent à donner une visibilité publique au problème politique du logement. Ces légalisations n'atténuent pourtant pas toutes les tensions. Dans beaucoup de lieux, légalisés ou non, la dynamique contre-culturelle antérieure persiste. Les secteurs les plus radicaux persévèrent dans les occupations illégales et les affrontements avec la police continuent. Finalement, le mouvement décline en termes de mobilisation et de popularité. Ce sont principalement les groupes autonomes qui poursuivent les occupations mais, du fait de l'institutionnalisation des Verts, le fossé s'élargit progressivement avec les autres mouvements sociaux (antinucléaire, écologiste et pacifiste). La solidarité reste néanmoins active jusqu'en 1992 comme lors de la longue mobilisation pour la défense des « treize maisons » de la Hafenstrasse et de plusieurs quartiers occupés à Hambourg. Mais le mouvement alternatif allemand s'est, d'une certaine manière, éteint à l'achèvement du « court 20^e siècle », selon l'expression d'Eric Hobsbawm (1999).

avril 2010

Pour en savoir plus

Eric Hobsbawm, *L'âge des extrêmes : le court 20^e siècle (1914-1991)*,

Bruxelles/Paris, Complexe/Le Monde diplomatique, 1999.

Ruud Koopmans, *Democracy from Below. New Social Movements and the Political System in West Germany*, Colorado, Westview Press, 1995.

Miguel Martínez López, « Alemania : contracultura y divisiones del movimiento okupa », dans *Okupaciones de viviendas y de centros sociales*, Barcelona, Virus, 2002.

Margit Mayer, « Restructuring and Popular Opposition in East », in Michael Peter

Smith et Joe R. Feagin, *The Capitalist City, Global Restructuring and Community Politics*, Oxford, Blackwell, 1987.

Rencontres internationales de
« L'économie des travailleurs »

Le spectre et son esprit

Richard Neuville et Patrick Silberstein

Le prologue de cette première édition de *l'Encyclopédie internationale de l'autogestion* évoquait le retour du spectre qui pourrait bien à l'avenir hanter à nouveau les Guizot et les Metternich de notre temps, alors même que dans le monde mondialisé qui est le nôtre, si les résistances sont multiples, les contre-offensives restent faibles et dispersées et les victoires d'ampleur quasiment absentes.

L'Adresse inaugurale de la 1^{re} internationale évoquait plusieurs facteurs qui allaient dynamiser le mouvement social ouvrier de son temps : l'engagement pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et la loi sur les dix heures obtenues par les ouvriers d'Angleterre.

Ce qui dans cette question de la limitation légale des heures de travail, donnait au conflit un véritable caractère d'acharnement et de fureur, c'est que, sans parler de l'avarice en émoi, il s'agissait là de la grande querelle entre le jeu aveugle de l'offre et de la demande, qui est toute l'économie politique de la classe bourgeoise, et la production sociale contrôlée et régie par la prévoyance sociale, qui constitue l'économie politique de la classe ouvrière. Le *bill* des dix heures ne fut donc pas seulement un important succès pratique ; ce fut aussi le triomphe d'un principe ; pour la première fois, au grand jour, l'économie politique de la bourgeoisie avait été battue par l'économie politique de la classe ouvrière.

Notre époque aurait certes besoin de telles victoires pour libérer la puissance de l'expropriation des extorqueurs de plus-value, mais à l'inverse, les expériences autogestionnaires *dans* et *contre* le système font la démonstration concrète que les entreprises, les services publics et les biens communs peuvent être gérés par les citoyen·nes-producteur·trices, participant ainsi à la construction d'un rapport de forces. Dans la lutte pour renverser le système capitaliste et son ordre politique, les internationalistes associés de 1864 n'hésitaient pas à combiner les victoires syndicales et politiques nécessaires au développement des coopératives (malgré leurs limites) :

La valeur de ces grandes expériences sociales [les coopératives] ne saurait être surfaite. Elles ont montré par des faits, non plus par de simples arguments, que la production sur une grande échelle et au niveau des exigences de la science moderne pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de salariés ; elles ont montré qu'il n'était pas nécessaire pour le succès de la production que l'instrument de travail fût monopolisé et servît d'instrument de domination et d'extorsion contre le travailleur lui-même ; elles ont montré que comme le travail esclave, comme le travail serf, le travail salarié n'était qu'une forme transitoire et inférieure, destinée à disparaître devant le travail associé.

Au terme de cette *Encyclopédie*, le spectre nous invite à faire retour vers le volcan sud-américain. C'est en effet sur ce continent, qu'à leur heure, les brasiers ont donné naissance, en 2007, à un réseau international dont le nom, « L'économie des travailleur·ses », est à lui seul « tout un programme ». L'initiative en revient à un groupe de militant·es de la faculté de philosophie et de lettres de l'Université de Buenos Aires impliquée·es dès 2002 dans le soutien aux travailleur·ses des entreprises récupérées. Avec la mise en place du programme « Faculté ouverte », ils et elles ont commencé à développer des actions de coordination, de conseil, de formation, d'enquêtes sur la gestion ouvrière des unités productives abandonnées par les patrons, des entreprises « libérées des capitalistes¹⁸⁹⁰ » comme le disent en Grèce les Vio.Me.

Convaincu·es de la nécessité de confronter toutes les analyses de ces « remises en route de la production », celles des salarié·es impliquée·es et celles de chercheur·ses (au demeurant également des travailleur·ses), ils et elles ont créé un réseau pour débattre de l'orientation des luttes dans une perspective de changement du système des relations sociales, politiques, économiques en vigueur dans le monde entier.

C'est l'esprit qui a animé la convocation en juillet 2007 à Buenos Aires des premières Rencontres internationales. Tout en dressant un état des lieux, la convocation, intitulée « L'économie des travailleur·ses : Autogestion et répartition de richesses », envisageait des perspectives de lutte :

En réaction à l'hégémonie de la mondialisation capitaliste, qui s'est imposée au monde avec des prétentions absolues à la suite de la débâcle du socialisme réel, les luttes des travailleur·ses, dans ses

différentes variantes (syndicales, autogestionnaires, mouvements paysans, mouvements de chômeurs, etc.) ont ressurgi avec force à partir des années 1990. Cependant, les vieux outils et les stratégies de lutte (des partis classiques et des syndicats traditionnels, entre autres) ont démontré leurs insuffisances. Les cadres idéologiques sont entrés en crise, les idées force relatives au fonctionnement du système capitaliste mondial ne sont pas parvenues à expliquer (et encore moins à précéder) les changements opérés au cours des dernières décennies, et les luttes populaires ont dû adopter de nouveaux chemins sans objectifs clairs.

La capacité de réponse du capitalisme et son pouvoir répressif implacable ont largement dépassé la capacité de changement des forces populaires, avec parfois des conséquences tragiques.

Si durant plus d'un siècle, la finalité de toute force politique a été la prise de pouvoir de l'État, dans la dernière période des mouvements puissants sont apparus, qui nient la nécessaire perspective révolutionnaire ou, pour le moins, éloignent cette possibilité de leur stratégie réelle, tout en reconnaissant leur difficulté. Dans d'autres circonstances, des organisations populaires, qui avaient des bases historiques solides, ont participé aux triomphes électoraux et accédé au gouvernement de plusieurs pays latino-américains, en se retrouvant associés au maniement des leviers administratifs étatiques, sans qu'ils aient été transformés profondément pour pouvoir les orienter vers des politiques populaires. Tout particulièrement, ceux qui régissent la gestion de la production et la distribution de richesse.

Naviguant entre ces situations et les débats théoriques, les travailleuses ont généré dans les faits une voie alternative entre, d'un côté, l'inaction et la résignation et, de l'autre, la lutte pour le pouvoir politique.

Confrontés à des situations critiques provoquées par le capitalisme néolibéral, les luttes et les résistances leur ont permis de gérer des portions de l'économie au milieu d'un océan capitaliste. Dans d'autres pays, la conquête du pouvoir et la gestion de l'appareil d'État les ont conduits, plus tôt que prévu, à se projeter comme instrument de pouvoir pour la gestion de l'économie et le contrôle des affaires économiques stratégiques d'une société.

Les entreprises récupérées, les entreprises autogérées de toutes sortes, les *asentamientos*¹⁸⁹¹ constitués en coopératives rurales, les syndicats alternatifs, les réseaux de commerce équitable et une grande multiplicité d'organisations et de formes de luttes appartiennent à ce panorama, qui se caractérise, dans certains cas par une forme autonome et fragmentaire et, dans d'autres par une participation à de puissants mouvements politiques populaires, des mouvements sociaux historiques, des partis et des fronts politiques de gauche.

Ce panorama met en débat le rôle des travailleurs dans la gestion de l'économie de la société, [...] que ce soit dans la relation salariale ou dans la gestion coopérative du travail, sans négliger ceux qui en sont exclus, comme c'est le cas pour les chômeurs structurels du néolibéralisme ou les victimes de la surexploitation servile.

Ce débat est plus actuel que jamais : la mondialisation capitaliste a été questionnée par de nombreux mouvements sociaux et internationaux, mais peu ont esquissé une alternative qui dépasse le slogan ou la réflexion théorique intellectuelle, en tout cas de manière conjointe (sans pour autant ignorer les efforts réalisés en ce sens, pour au moins une partie, par le Forum social mondial).

Ce qui a en revanche avancé, c'est la résistance et le développement d'alternatives partielles et d'expériences qui peuvent servir pour le débat et l'analyse globale.

Nous ne proposons cependant pas ici un débat sur ce que nous pourrions appeler l'économie sociale (également développée par la Banque mondiale et des ONG associées à la régulation sociale), mais bien l'inverse : la *socialisation de l'économie*.

Concernant cette utopie lointaine, qui impliquait la conquête du pouvoir politique par une révolution, les travailleur·ses ont avancé de manière fragmentaire et limitée, mais par la pratique. Quelles conclusions et enseignements pouvons-nous tirer de ces expériences ? Quelles relations ont-elles avec les luttes politiques et sociales traditionnelles ? Quelles relations entretiennent-elles avec les gouvernements de racine populaire qui progressent en Amérique latine ? Comment survivent ces expériences d'autogestion économique dans le marché hostile du capitalisme global ? Comment peuvent-elles générer une logique entrepreneuriale autogestionnaire dans le cadre d'un système asphyxiant ? Peuvent-

elles survivre sans un changement de système économique et sans se convertir en ce qu'elles ont précisément combattu ? Sont-elles seulement des fragments de résistance, conséquences de la crise du capitalisme global ou indiquent-elles le chemin vers une nouvelle organisation de la production dans un système social plus juste ? Les travailleur·ses organisé·es dans les syndicats peuvent-ils·elles de nouveau faire pression sur le capital et lui disputer le pouvoir ou doivent-ils·elles envisager cette dispute comme une bataille sur les lieux de travail pour la gestion de la production ? [...].

Toutes les questions posées ici concernent l'ensemble des organisations du mouvement social, partout dans le monde.

Les 1^{re} Rencontres de « L'économie des travailleur·ses » réunissent 300 participant·es de quinze pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique. Elles ont été suivies, en août 2009, toujours à Buenos Aires, par de nouvelles Rencontres intitulées « L'économie des travailleur·ses : Autogestion et travail face à la crise globale ». Entre ces deux moments, la crise de 2008 avait particulièrement frappé les pays du « centre » du capitalisme (notamment les États-Unis et l'Europe) avec pour conséquences la fermeture de milliers d'entreprises et des millions de licenciements. Les 3^e Rencontres, qui se sont déroulées en juin 2011 à Mexico, ont permis à la fois d'élargir la participation et le comité organisateur, et ainsi d'accentuer le caractère international du réseau.

Les 4^e Rencontres ont eu lieu en juillet 2013 à João Pessoa au Brésil. Intitulées « Alternatives autogestionnaires et travail face à la crise économique globale », elles ont décidé de renforcer les réseaux régionaux en organisant des rencontres régionales entre deux conférences internationales et de sortir de l'Université. C'est ainsi qu'ont été organisées : des rencontres européennes en janvier 2014 dans les locaux de Fralib à Gémenos ; des rencontres sud-américaines en octobre dans l'usine Textiles Pigüé en Argentine ; et enfin des rencontres nord et -centraméricaines en novembre à Mexico.

Les 5^e Rencontres ont été organisées en juillet 2015 dans l'État de Falcón au Venezuela. Marquées par le contexte politique vénézuélien, elles ont également permis la confrontation d'une plus grande diversité d'expériences, du fait d'une représentation européenne et, particulièrement française avec Les Amis de la Fabrique du Sud, plus importante que précédemment, et de la présence des représentants de New Era Window de Chicago. Des décisions importantes y ont été prises, notamment la mise en

place d'outils de communication plus performants, d'un fonds coopératif, d'un observatoire international des expériences et d'une meilleure coordination. Les prochaines Rencontres internationales seront organisées en 2017 en Amérique du Sud et de nouvelles Rencontres régionales auront lieu d'ici là, en Europe et dans la région l'Asie-Pacifique-Océanie.

Les prochaines Rencontres européennes, qui pourraient avoir lieu en Italie ou en Catalogne, revêtent un enjeu important compte tenu de la situation de crise qui perdure sur le vieux continent en l'absence de perspectives politiques de transformation sociale.

L'esprit qui s'est levé à l'Université de Buenos Aires et qui parcourt la planète est bel et bien le même que le spectre qui avait été porté sur les fonts baptismaux du Saint-Martin's Hall le 28 septembre 1864 à Londres. Reste à souffler nous mêmes notre propre forge !

27 octobre 2015

1890. Afin d'éviter toute confusion, il faut bien lire ici « libérer des capitalistes » et non pas « libérer du capitalisme ».

1891. Les *asentamientos* sont des lieux occupés, le plus souvent illégalement, par des communautés dans le but de s'établir et d'exploiter la terre, soit en périphérie des villes, soit à la campagne. Au Brésil, avec le Mouvement des sans-terres, les paysans commencent par occuper (*acampamento*) la terre ou les *latifundios* avant de s'installer (*assentamento*) pour la cultiver.

4^e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2013)

Andrés Ruggeri

Elles se sont déroulées du 9 au 12 juillet 2013 à l'Université fédérale Joao Pessoa de Paraíba (UFPB), au Brésil. Ces rencontres sont conçues comme un espace de débat et d'articulation entre des travailleurs, des chercheurs et des militants sociaux et politiques autour des problématiques de la lutte pour l'autogestion et pour la construction d'alternatives. Organisées à l'origine par le programme « Faculté ouverte » de la faculté de philosophie et de lettres de l'Université de Buenos Aires, les deux premières éditions avaient eu lieu à Buenos Aires en 2007 et 2009.

En 2011, les 3^e Rencontres ont eu lieu à Mexico en partenariat avec le département des relations sociales de l'Université autonome métropolitaine et l'unité Xochimilco. Cette fois-ci, c'était au tour du Brésil d'accueillir la rencontre, elle était organisée par l'Incubateur d'entrepreneuriat solidaire (*Incubes*) de l'UFPB¹⁸⁹². [...].

Ces Rencontres étaient structurées autour de tables rondes thématiques et de groupes de travail. Les tables thématiques étaient au nombre de sept et consacrées à différents axes définis comme éléments clés des débats de la rencontre : la crise globale et les réponses des travailleurs ; autogestion et syndicalisme ; entreprises récupérées en Amérique du Sud ; travail informel et précarité ; avancées et difficultés dans les expériences d'autogestion ; l'autogestion et les nouvelles formes d'organisation du travail ; et, enfin, les mouvements sociaux en Amérique latine et la résurgence du projet socialiste. Dans ces tables rondes, des participants du Mexique, du Brésil, d'Argentine, d'Espagne, d'Uruguay, de Porto Rico, d'Afrique du Sud, du Venezuela et de Cuba sont intervenus. Une conférence intitulée « La crise du capitalisme et les alternatives pour les travailleurs » a également été donnée par le professeur Ricardo Antunes de l'Unicamp Les 10 et 11, dix groupes de travail se sont également réunis pour présenter les 115 travaux envoyés par les différents participants.

Dans les grandes lignes, les débats ont traité de la relation entre la crise actuelle du capitalisme global, le rôle des travailleurs et les mouvements sociaux aussi bien dans la résistance que dans la construction d'un projet politico-économique basé sur le rôle des travailleurs et le développement, la portée, les limites et les potentialités des expériences autogestionnaires conduites par les travailleurs, tant au niveau de la pratique concrète des entreprises récupérées que pour les autres formes économiques autogestionnaires dans leurs conséquences et développements au niveau théorique. Les douze axes thématiques définis dans l'appel ont permis une grande diversité de travaux.

Enfin, les participants ont exprimé leur volonté de continuer à développer ce type de rencontres en tant qu'espace d'articulation et de débat international et de progresser dans la coordination des expériences d'autogestion et la constitution de réseaux internationaux. La plénière a évalué très positivement les débats réalisés et le travail d'organisation de la Incubes et a laissé ouverte la convocation pour 2015 à partir des propositions des délégations de cinq pays : Venezuela, Colombie, Argentine, Mexique et Brésil. La priorité se porte plutôt sur le Venezuela car la proposition émane des travailleurs de l'usine Vtelca, présents à la rencontre, et ensuite à la Colombie car il s'agit de deux pays qui n'ont pas encore accueilli l'événement. Dans le cas de l'Argentine, l'université de Córdoba s'est proposée, tandis que pour le Mexique, ce serait de nouveau l'université autonome de Mexico et quant au Brésil, il s'agit du même organisateur mais avec l'intention d'explorer d'autres lieux. Le nombre de propositions, qui devront être évaluées par le comité organisateur, démontre la volonté de poursuivre et le niveau d'engagement des participants¹⁸⁹³.

Les 4^e Rencontres internationales ont été un grand événement de débat international sur les possibilités d'autogestion comme moyen de créer une alternative et la consolidation de l'espace qui a commencé à émerger à Buenos Aires en 2007 sous l'impulsion de l'expérience des entreprises récupérées par travailleurs.

2013

Source

Site du programme « Faculté ouverte » de l'Université de Buenos Aires :
www.recuperadasdoc.com.ar/IV_Encuentro.html et www.autogestion.asso.fr.

Traduction

Richard Neuville

1892. Les *Incubes* (Incubação de empreendimentos solidários) sont des programmes publics brésiliens (à l'origine, dans les années 1990, à l'initiative d'universités) pour conseiller des groupes sociaux qui souhaitent s'organiser collectivement pour créer des entreprises économiques solidaires. Ils proposent des moyens financiers, une formation technique et politique et un accompagnement à la prise de décision et le développement d'activités économiques. Ces programmes s'adressent aux populations les plus exclues, notamment les Afro-Brasileiros.

1893. L'assemblée a également acté l'organisation de rencontres régionales entre les rencontres internationales bisannuelles.

Des Rencontres sud-américaines porteuses de perspectives (2013)

Richard Neuville

Les 1^{res} Rencontres sud-américaines de « L'économie des travailleur·ses » se sont tenues les 3 et 4 octobre 2014 en Argentine. Elles s'inscrivaient dans le prolongement de leurs homologues européennes réunies à Gémenos début 2014 et précédaient celle de la région nord et centraméricaine et Caraïbes prévues les 7 et 8 novembre à Mexico. L'objectif est désormais de réussir la convergence des trois initiatives régionales à l'occasion des prochaines rencontres internationales biennales qui se dérouleront dans l'usine Venezolana de Telecomunicaciones à Punto Fijo au Venezuela en juillet 2015.

Ces rencontres se déroulaient à Pigüé dans les locaux de la coopérative Textiles du même nom. La particularité de cette usine récupérée est d'être installée dans une petite ville conservatrice de 1 000 habitant·es, dans une région peu industrialisée et dont l'activité économique repose essentiellement sur l'élevage bovin. En effet, Pigüé se situe en pleine Pampa à près de 600 kilomètres de Buenos Aires. Autre caractéristique, elle fut créée à la fin du 19^e siècle par des immigrant·es français·es originaires de l'Aveyron (une quarantaine de familles rouergates fuyant la misère s'y installèrent et la colonisèrent).

La Coopérative Textiles Pigüé regroupe aujourd'hui 130 travailleur·ses associé·e·s. Leur longue lutte fut beaucoup moins médiatisée au niveau international que celles des entreprises Zanón/FaSinPat ou Bruckman, largement relayées par des réseaux politiques, mais qui peut s'expliquer également par le fait qu'elle débuta légèrement après la vague d'occupations d'entreprises de 2001-2002. Elle put cependant bénéficier du soutien indéfectible de l'association des Mères de la place de Mai et, notamment, celle qui était sa présidente à l'époque, Hebe de Bonafini, du Mouvement national des entreprises récupérées (MNER) récemment créé, ainsi que d'universitaires engagés dans le programme « Faculté ouverte » de l'université de Buenos Aires.

L'entreprise de Pigüé appartenait au conglomérat Gatic SA, qui détenait des licences d'Adidas et d'autres marques pour la fabrication d'articles de sport répartie dans une dizaine d'usines, employant jusqu'à 8 000 salarié·es, dont 500 sur le site de Pigüé dans les années 1990. En septembre 2003, quand la production fut interrompue, que les salaires n'étaient plus versés et, alors que le syndicat recommandait la passivité dans l'attente du résultat des négociations sur l'indemnisation des 220 travailleur·ses encore présent·es et postulait sur une hypothétique reprise de l'entreprise, une soixantaine décida d'occuper l'usine avec le soutien du MNER. En février 2004, cent cinquante travailleur·ses constituèrent la coopérative et l'occupation se poursuivit jusqu'à l'expulsion par la police en août 2004. Après l'approbation d'une loi d'expropriation par le Parlement de la province de Buenos Aires en décembre 2004, les travailleurs décidèrent de réoccuper l'usine en janvier 2005 et commencèrent à produire, en s'inspirant du mot d'ordre du MNER « Occuper, résister, produire ». Il faudra cependant attendre décembre 2013 pour que l'expropriation définitive de l'usine soit entérinée à l'issue d'une lutte héroïque de dix ans, ponctuée par de nombreux rebondissements politiques et juridiques (Ruggeri, 2014).

Une indispensable accumulation d'expériences

Il convient tout d'abord de saluer les travailleur·ses de la coopérative Textiles Pigüé pour la très bonne organisation logistique de cette rencontre. Celle-ci a réuni plus de 250 participant·es, en grande majorité des travailleur·ses d'entreprises récupérées (ERT) argentines mais également des militant·es sociaux et politiques, des intellectuel·les et des universitaires brésilien·nes, colombien·nes, uruguayen·nes, vénézuélien·nes et une petite délégation de français·es qui s'intéressent aux problèmes et aux potentialités de l'« économie des travailleurs » dans une perspective de construction d'alternatives à la crise du capitalisme mondialisé.

La rencontre se déclinait autour de six axes, articulant des tables rondes, des débats et des travaux en commissions :

- la situation latino-américaine dans la nouvelle crise du capitalisme : analyses et réponses de l'économie des travailleurs ;
- l'autogestion en débat : autogestion, cogestion, contrôle ouvrier, coopérativisme et autres formes de gestion économique ;

- les problèmes de l'autogestion : gestion, production et intégration productive, technologie, la situation légale ;
- le rôle de l'État et les politiques publiques dans les processus d'autogestion ;
- les défis du syndicalisme et des autres formes d'organisation des travailleur·ses dans le contexte capitaliste actuel ;
- le travail précaire, informel et l'exploitation : exclusion sociale ou reformulation de formes de travail dans le capitalisme mondialisé.

Les nombreux témoignages de travailleur·ses engagé·es dans des expériences très diverses, plus ou moins anciennes, et confrontées à des problèmes différents ont permis d'appréhender la réalité des processus en cours. En effet, alors que les coopératives argentines des secteurs de l'imprimerie et de la métallurgie ont, pour l'essentiel, largement consolidé leur outil de travail et ont constitué des réseaux pour mutualiser les investissements et la production, les travailleur·ses de l'hôtel Bauen restent sous la menace d'une expulsion du jour au lendemain. D'une manière générale, il existe une grande diversité des ERT, caractérisée par des pratiques très variables comme l'a expliqué la sociologue Melina Perbellini.

Le processus de récupération d'entreprises par les travailleur·ses en Argentine évolue comme l'a montré le dernier relevé publié en avril 2014. 311 ERT ont été répertoriées dont une soixantaine au cours des trois dernières années, avec une diversification des secteurs d'activité comme le démontrent notamment les récupérations de restaurants ou d'établissements scolaires, il se traduit également par une extension géographique à quasiment l'ensemble du pays. La même tendance est observée en Uruguay, alors que le processus s'est nettement ralenti au Brésil à partir de 2003 après avoir été précurseur dans les années 1990.

Si le débat entre nationalisation sous contrôle ouvrier et coopérativisme a été clos très rapidement en Argentine (période 2002-2003) selon José Abelli¹⁸⁹⁴, les travailleur·ses brésilien·nes de Flakô continuent de le poser, tout comme leurs homologues vénézuéliens en revendiquant le contrôle ouvrier plutôt que la gestion ouvrière directe. D'une manière générale, le dilemme entre, d'un côté, un rapport privilégié avec l'État et la revendication de politiques publiques et, de l'autre, l'autonomie du pouvoir populaire reste prégnant. Il pose de fait la nature même de l'État et de ses institutions, selon leur caractérisation bourgeoise ou qu'il soit dans une perspective socialiste. De ce point de vue, la confrontation avec des

fonctionnaires argentins en charge des programmes d'appui et du cadre législatif a été pour le moins percutante. Les travailleur·se·s ont notamment déploré l'absence de clarté des politiques publiques et de résolution de la couverture sociale, et les freins politiques et juridiques à la mise en œuvre des lois d'expropriation. De l'autre côté du Rio de la Plata, en Uruguay, la situation est différente, les engagements de l'État et à un niveau personnel celui du président Pepe Mujica ces dernières années ont permis de mettre en place un fonds spécifique d'aides aux entreprises autogérées et de résoudre la question de la sécurité juridique relative aux expropriations.

Des représentants de l'économie populaire (*cartoneros*, bénéficiaires de programmes sociaux, etc.) ont rappelé l'importance du développement de processus d'organisation à la base (à partir du territoire et de la communauté). Ces dernières années, les mouvements populaires ont adopté des formes d'autogestion pour constituer des unités économiques de production et de services dans des zones aussi bien urbaines que rurales. Les intervenants ont notamment insisté sur la nécessité de conquérir un véritable statut de travailleur·ses, posant ainsi les défis de l'organisation des travailleur·ses informel·les, dont certain·es n'ont jamais travaillé dans une entreprise classique. Et, d'observer que si, dans une période de forte croissance, 5 millions d'emplois ont été créés en une décennie en Argentine, beaucoup de travailleur·ses restent sans emploi. Plus généralement, ces mouvements populaires sont parvenus à exercer une influence sur les gouvernements, comme on l'observe dans plusieurs pays d'Amérique du sud, en actualisant la question du rôle des États en tant que catalyseurs potentiels de ces processus, ce qui interroge de nouveau la relation entre le pouvoir étatique et l'autonomie du mouvement populaire.

Flávio Chedid, universitaire brésilien, auteur d'une analyse comparative sur la technologie sociale entre les expériences argentines et brésiliennes, a rappelé que les ERT se distinguent nettement des entreprises classiques, elles adoptent de moindres rythmes de travail qui se traduisent par une baisse sensible du nombre d'accidents du travail ; elles développent des activités éducatives, culturelles, agro-écologiques en lien avec les communautés ; elles améliorent les relations entre les travailleur·ses ; elles constituent des réseaux pour mutualiser les investissements et la production ; elles remettent en cause la division des tâches et contribuent à l'émancipation des femmes à travers notamment la prise de responsabilité

sur les lieux de travail ; enfin, elles permettent l'instauration d'une véritable démocratie interne (Chedid, 2014).

Cette brève présentation ne permet pas de décrire de manière exhaustive la multiplicité des interventions, les thèmes abordés et la richesse des échanges. De mon point de vue, le rapport au marché et la mise en place de circuits de distribution alternatifs n'ont pas suffisamment été traités. Mais les travaux en commission les ont évoqués partiellement et ils ont permis d'établir une liste de problèmes, de questionnements sur lesquels il importerait d'agir, de réfléchir et d'améliorer : l'expropriation des entreprises capitalistes, l'accès aux lignes budgétaires des programmes publics, l'achat des produits par les pouvoirs publics, la diffusion des expériences, les relations avec les syndicats, les contradictions dans les pratiques quotidiennes, les rapports avec les États et ceux entre l'économie sociale et l'économie populaire.

Une solidarité internationaliste bien affirmée

L'assemblée a décidé de mettre en place un « fonds de soutien des luttes » pour la récupération des entreprises. Elle a adopté des déclarations de soutien aux travailleur·ses de Bauen, à la mémoire de Robert Serra, député vénézuélien assassiné le 1^{er} octobre et un clip a été tourné en solidarité avec les travailleur·ses de Rimaflow (Italie) qui ont récupéré leur outil de travail il y a un an. Un message des travailleur·ses de Fralib saluant cette rencontre a également été lu. Au cours de ces deux journées, des films sur les expériences de luttes des travailleur·ses de Bauen, de Flaskô, des Textiles Pigüé et *El Diario del centro del país*¹⁸⁹⁵, journal récupéré à Cordoba ont été projetés.

Cette rencontre régionale sud-américaine a été une bonne préparation pour celle de Punto Fijo qui réunira à l'échelle internationale des représentant·es de plusieurs continents pour débattre des problèmes et des potentialités de l'économie des travailleur·ses. Plus que jamais, l'autogestion et la récupération des entreprises constituent une alternative pour garantir les droits et les intérêts des travailleur·ses face au capitalisme mondialisé, qui aliène et exploite de plus en plus. Ces rencontres s'appuient avant tout sur les expériences des entreprises récupérées par les travailleurs, du mouvement coopératif, de contrôle ouvrier et de cogestion, de l'économie solidaire et toutes autres formes de luttes auto-organisées pour la sauvegarde des emplois et la gestion directe des entreprises. Elles permettent notamment de confronter des positions entre les acteur·trices

des ERT, les milieux sociaux, politiques, intellectuels et universitaires dans le but d'esquisser des pistes d'alternatives concrètes au capitalisme et de consolider les expériences en cours. Convaincue de leur intérêt et de leur visée internationaliste, l'association pour l'autogestion s'y engage totalement et, en sa qualité de structure co-organisatrice de la prochaine rencontre internationale, elle œuvrera pour qu'une délégation européenne plurielle et conséquente soit présente à Punto Fijo.

novembre 2014

Pour en savoir plus

Actes des 4^e Rencontres de « L'économie des travailleurs » à João Pessoa, Brésil 2013.

Chedid Henriques, Flávio et coll. (2013), *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil*, Rio de Janeiro, Editora Multifoco.

Chedid Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores Brasil e Argentina*, Florianópolis, Editora Insular.

Collectif (2010), *Gestión obrera : del fragmento a la acción colectiva*, Montevideo, Nordan/Comunidad del Sur.

Gómez Solórzano, M.A. et C. Pacheco Reyes (coord.) (2014), *Trabajo informal, economía solidaria y autogestión – Precariedad laboral y resistencia en la globalización*, Buenos Aires, Continente.

Guerra, P. (2013), « Autogestión empresarial en Uruguay – análisis de caso del FONDES », Facultad de Derecho, Universidad de la República, septembre, www.fder.edu.uy/publicaciones/dt1.pdf.

Ruggeri, Andrés, Henrique Novaes et Mauricio Sardá de Faria (coord.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI – Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente, 2014.

Ruggeri, Andrés (2011), *Las empresas recuperadas en la Argentina 2010 : Informe del tercer relevamiento de empresas recuperadas por sus trabajadores*, Buenos Aires, Ediciones de la cooperativa Chilavert.

Ruggeri, Andrés (2012), *Las empresas recuperadas : Autogestión obrera en Argentina y América Latina*, Universidad de Buenos Aires, Editorial de la Facultad de filosofía y Letra.

Ruggeri, Andrés et coll. (2014), *Cooperativa Textiles Pigüé : Un historia de la recuperación de una fábrica de Gatic*, Buenos Aires, Continente.

Ruggeri, Andrés (2014), *Informe del 4 relevamiento de empresas recuperadas en la Argentina, Las empresas recuperadas en el período 2010-2013*, Universidad de Buenos Aires, Facultad de filosofía y Letras.

Ruggeri, Andrés (2015), « *Occuper, résister, produire* » *Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine*, Paris, Syllepse.

Ruggeri, Andrés, Henrique Novaes et Mauricio Sardá de Faria (dir.) (2014), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.

1894. Ancien vice-président du Mouvement national des entreprises récupérées (MNER).

1895. Voir Baptiste Bloch, « El diario del centro del país : success story d'une entreprise récupérée argentine », février 2013, www.autogestion.asso.fr/?p=2596 ; Nils Solari, « Argentine : l'expérience d'un journal récupéré et autogéré », juin 2013, www.autogestion.asso.fr/?p=3160 et « Construire

l'utopie », *El Diario*, un journal récupéré et autogéré par ses travailleurs, novembre 2013, www.autogestion.asso.fr/?p=3561.

1^{res} Rencontres européennes de « L'économie des travailleurs » (2014)

Richard Neuville

Tenues les 31 janvier et 1^{er} février 2014 dans les locaux de l'usine occupée Fralib à Gémenos (Bouches-du-Rhône), elles ont été organisées par le programme « Faculté ouverte » de l'Université de Buenos Aires, le département d'études du travail de l'Université autonome de Mexico-Xochimilco, l'Institut de sciences économiques et autogestion (ICEA, État espagnol), le réseau workerscontrol.net, les travailleurs de Fralib et l'Association pour l'autogestion, avec le soutien de l'Association Provence Solidarité Amérique du Sud.

Elles ont réuni près de 200 travailleur·ses, universitaires, militant·es syndicaux et politiques, en provenance d'une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Europe, principalement du Sud. Des travailleurs d'expériences italiennes : Rimaflow (Milan) et Officine Zero (Rome), de l'entreprise grecque Vio.Me, de Pilpa (Carcassonne), de l'entreprise textile Pigüé (Argentine) étaient présents. Participaient également des collectifs coopératifs qui promeuvent et pratiquent l'autogestion, comme le Réseau de collectifs autogestionnaires de Madrid, el Mouvement Prokret za Slobodu (Serbie), des représentants d'organisations syndicales comme la CNT et la CGT (État espagnol), la CGT et l'Union syndicale Solidaires (France), la FAU (Allemagne) et des groupes militants de l'Association pour l'autogestion, d'Attac, d'Espaces-Marx, de l'Union régionale des Scop, etc. et politiques des Alternatifs-Ensemble ! et du NPA. Parmi celles et ceux qui organisèrent les rencontres précédentes, participaient Celia Pacheco de l'Université autonome métropolitaine Xochimilco de Mexico, Flávio Chedid et Vanessa Sigolo du Brésil, et Andrés Ruggeri, directeur du programme « Faculté ouverte ». Des participant·es qui « ont ainsi pu débattre, confronter les expériences et surtout de tenter de répondre à la question de savoir si les initiatives de reprise d'entreprises par les travailleurs sont une réponse à la crise et préfigurent l'organisation d'une nouvelle société » (Borrits, 2014).

Depuis leur origine, ces rencontres sont conçues avant tout comme des espaces de débat et d'articulation entre des travailleur·ses, des

chercheur·es et des militant·es sociaux et politiques autour des problématiques qui concernent les luttes des travailleurs et des travailleuses pour l'autogestion. Les mouvements de reprise des entreprises sont non seulement pratiques mais porteurs de théorie. Il est donc essentiel d'articuler les pratiques des entreprises récupérées et les apports des chercheurs. Elles s'intitulent « Économie des travailleurs » pour élargir le mouvement aux multiples formes de luttes du monde du travail qui pouvaient s'y agréger. Elles visent également à contribuer à la construction d'alternatives face à la crise provoquée par le capitalisme global. Initiées par le programme « Faculté ouverte » de la faculté de philosophie et de lettres de l'université de Buenos Aires, les deux premières éditions s'étaient tenues en 2007 et 2009 à Buenos Aires.

En 2011, la 3^e rencontre s'était réalisée à Mexico en partenariat avec le département des relations sociales de l'Université autonome métropolitaine et l'unité Xochimilco (UAM-X). Lors de la 4^e édition en juillet 2013 à Paraíba (Brésil) a été acté le principe de l'organisation de rencontres régionales entre deux rencontres mondiales. Début décembre 2013, lors d'une réunion de travail improvisée à Gémenos, à l'initiative des argentins, l'organisation de cette rencontre a été envisagée et les bases ont été jetées pour l'organiser dans les meilleures conditions. En moins de deux mois, la rencontre européenne est devenue une réalité et, pour la première fois, ce type de rencontre sortait de l'Université pour se tenir dans une entreprise occupée. Mais il s'agissait également de déplacer la réflexion théorique et de partager l'expérience des travailleurs d'une région périphérique, l'Amérique latine, qui a expérimenté les recettes néolibérales dans les années 1970 et a subi des plans d'ajustement successifs, vers une région du centre du capitalisme, la vieille Europe, aujourd'hui touchée par la tourmente, même si elle se concentre plus particulièrement dans le bassin méditerranéen. Comme l'a déclaré Andrés Ruggeri :

L'Europe a une forte tradition autogestionnaire mais elle l'a, hélas, oubliée. Les conditions d'une résurgence sont là mais les expérimentations sont portées par des groupes isolés, à tel point que ce sont des argentins qui ont pris l'initiative d'une rencontre en Europe !

Effectivement, les récupérations d'entreprises par les salariés se développent aujourd'hui en Europe. En France, plusieurs se sont concrétisées ces dernières années : SeaFrance, Aciéries de Ploërmel,

Hélio-Corbeil, Arfeo, Fontanilles, SET et tout récemment Pilpa mais elles éprouvent des difficultés pour se coordonner. En Italie, des sites industriels abandonnés par leurs anciens propriétaires sont occupés par leurs travailleurs qui inventent une nouvelle façon de produire. En Grèce, les anciens travailleurs de Vio.Me occupent leur site et ont lancé, sous une forme autogérée, une nouvelle production de produits ménagers biologiques. Des initiatives de travailleurs et d'équipes syndicales se développent ici et là, d'où l'intérêt de les fédérer afin que l'Europe, en crise économique depuis plus de cinq années, suive la voie des expériences latino-américaines en cours depuis plus de vingt ans mais le vieux continent doit également renouer avec sa tradition autogestionnaire et cette responsabilité n'incombe pas seulement aux travailleurs mais également aux équipes syndicales, avec le soutien de la gauche radicale.

Quel lieu plus emblématique que l'usine Fralib pour tenir cette rencontre ? Les Fralib engagé-es dans la lutte depuis trois ans contre la multinationale Unilever, qui a décidé de délocaliser la production en Pologne, posent non seulement la question de la récupération des postes de travail mais également celle d'un type de production naturelle et locale sous la forme coopérative, imitant en cela les expériences de 300 entreprises en Argentine et 400 en Amérique latine.

La rencontre de Gémenos était structurée autour de quatre tables rondes thématiques et géographiques : 1) la crise et les réponses à partir de l'autogestion en Amérique latine ; 2) les entreprises occupées et récupérées en Europe (expériences en France, Italie, Grèce, Espagne, Serbie) ; 3) les mouvements de résistance face à la crise ; précarité de l'emploi, migrations et chômage en Europe et les défis du syndicalisme dans le nouveau contexte européen et mondial.

Si la participation européenne avait été faible lors des précédentes rencontres, la décision de l'organiser à Gémenos a permis non seulement de l'accroître mais elle reflète également la montée des luttes contre la précarité et pour l'autogestion dans le contexte de crise qui touche l'Europe, tout particulièrement les pays de la Méditerranée. Ce contexte a été un des axes de débat : comment résister à la crise et intégrer l'alternative autogestionnaire en tant qu'élément central de cette résistance à l'économie néolibérale dans le cadre de la mondialisation capitaliste ? Cette rencontre a permis d'articuler un espace de débat et d'échange entre diverses expériences en cours en Espagne, en France, en Italie, en Grèce et

en Serbie, pas seulement en termes théoriques mais bien au niveau des pratiques mises en œuvre par différents collectifs face à la crise.

C'est ici que les expériences latino-américaines des entreprises récupérées et d'autres mouvements sociaux se connectent avec les expériences européennes. Ce n'est pas un hasard si la première table ronde a proposé un débat sur les entreprises récupérées et le contrôle ouvrier dans des pays comme l'Argentine, le Brésil, le Venezuela et le Mexique. Elle a réuni des travailleurs d'entreprises récupérées comme Francisco Martínez, des Textiles Pigüé avec des chercheurs qui soutiennent les processus d'autogestion ouvrière dans ces pays, dressant un panorama permettant de comparer avec les cas européens exposés ensuite. Comme l'a indiqué Andrés Ruggeri, l'aspiration à la démocratisation de la production et à la redistribution des richesses est « dans l'ADN des travailleurs ».

Lors de la deuxième table ronde, les travailleurs de la Fralib et de la Fabrique du Sud (ex-Pilpa) ont exposé les processus de lutte, en cours pour les premiers, abouti pour les seconds avec la création de la coopérative, les Grecs de Vio.Me, les Italiens de Rimaflow et d'Officine Zero ainsi que les Serbes du Mouvement Prokret za Slobodu, qui s'il ne s'agit pas directement d'entreprises ou usines récupérées mènent des luttes pour l'autogestion dans un pays qui constitue le cas historique le plus durable d'expériences autogestionnaires, l'ex-Yougoslavie. Dans leurs interventions, les travailleurs de Fralib, la Fabrique du Sud, de Vio.Me et les Italiens ont évoqué le transfert d'un modèle productif capitaliste basé sur le profit vers des productions socialement et écologiquement utiles. Ces dimensions sont présentes dans les projets de reconversion qu'ils construisent.

Les autres tables rondes ont débattu du rôle du syndicalisme et de la lutte contre la précarité salariale dans la résistance à la crise en Europe. Les mobilisations récentes, dont l'origine est le plus souvent la fermeture des usines et entreprises, posent de plus en plus la question de la récupération de l'outil de travail ; tandis que d'autres luttes autogestionnaires en Europe conduites par des collectifs de jeunes précarisés s'organisent en innovant pour travailler de forme collective. En ce sens, les expériences de groupes de travailleurs précaires à Officine Zero et du Réseau de collectifs autogestionnaires de Madrid ont présenté leur conception en s'appuyant sur leurs pratiques. De leur côté, Lluís Rodríguez Algans, de la CNT et l'ICEA de l'État espagnol, ou José Luis Carretero, également de l'ICEA et

Christian Mahieux, de l'Union syndicale Solidaires, ont exposé leurs pratiques et abordé les défis que les syndicats doivent relever dans le contexte actuel. Celia Pacheco Reyes du Mexique a, pour sa part, présenté un panorama du travail informel structurel dans son pays.

À la différence des rencontres internationales précédentes où des contributions écrites avaient été rédigées préalablement, lors de celle-ci deux commissions ont permis d'échanger sur la possibilité de coordonner des actions entre les organisations. La première a envisagé d'engager des campagnes de solidarité et d'échanges de produits et de services entre expériences autogestionnaires, et y compris de mener des campagnes de boycott des produits Unilever, qui ferment actuellement des usines en Alsace et dans la banlieue de Milan ; la deuxième a jeté les premières bases pour engager un travail de recherche qui permette d'identifier les entreprises récupérées et les autres initiatives collectives autogestionnaires en Europe. Pour ce faire, il serait possible de s'appuyer sur le travail de recherche et les enquêtes réalisées en Argentine et au Brésil ou en cours en Uruguay pour améliorer la coordination et la solidarité avec ces expériences. Des contacts doivent être envisagés avec des universitaires français et européens pour qu'ils s'associent et contribuent à ses travaux.

Dans les conditions temporelles et financières de préparation et malgré le trop faible nombre d'entreprises représentées, cette rencontre a été indiscutablement une réussite et a permis de dépasser certaines frontières idéologiques ou partisans. Dans la crise que le système capitaliste impose et en réponse aux fermetures d'entreprises, le contrôle des travailleurs sur la production doit devenir un axe central des luttes dans la perspective de construction d'un nouveau projet d'émancipation humaine. Pour cela, les travailleuses et les travailleurs ne doivent pas rester isolé-es, d'où l'intérêt de travailler à la constitution de ce réseau.

Pour Andrés Ruggeri, principal initiateur de cette rencontre, elle « a permis au réseau international de « L'économie des travailleurs » de franchir un pas décisif en tant qu'espace de débat et d'articulation internationale entre travailleur·ses, militant·es et intellectuel·les en soutien aux processus d'autogestion et de lutte de la classe ouvrière pour générer des alternatives sociales et économiques au capitalisme mondialisé ».

L'objectif de ces rencontres est de construire un lieu de discussion sur l'appropriation de l'économie par les travailleurs. Nous voulons favoriser les liens entre les organisations et bâtir des concepts

qu'elles puissent s'approprier. Il est urgent que les partis de gauche reconstruisent de la théorie.

D'autres rencontres sont en préparation en Amérique du Nord, centrale et dans les Caraïbes et en Amérique du Sud au Mexique et en Argentine fin 2014. Incontestablement, cette rencontre européenne a donné une bonne impulsion pour développer des synergies entre les différentes expériences en prévision de la 5^e rencontre internationale se tiendra au Venezuela en juillet 2015.

juillet 2014

Source

Contretemps, n° 22, juillet 2014, Paris, Syllepse.

Pour en savoir plus

Borrits, Benoît (2014), « Rencontres "L'économie des travailleurs" : un essai à transformer », février, www.autogestion.asso.fr/?p=3939.

Gómez Solórzano, Marco A. et Celia Pacheco Reyes (coord.) (2014), *Trabajo informal, economía solidaria y autogestión – Precariedad laboral y resistencia en la globalización*, Buenos Aires, Continente.

5^e Rencontres internationales de « L'économie des travailleurs » (2015)

Benoît Borrits et Richard Neuville

Elles se sont tenues du 22 au 25 juillet 2015 à Amuay, Los Teques, dans l'État de Falcón au Venezuela. Si elles marquent un saut qualitatif et quantitatif important, ces rencontres doivent approfondir l'internationalisation d'un processus encore majoritairement latino-américain. Un effort tout particulier devra être fait dans les prochains mois sur la définition du concept d'économie des travailleurs ainsi que celle son rôle dans la perspective de la transformation sociale de l'économie. Des objectifs qu'une prochaine rencontre européenne devra mettre en œuvre.

Pendant quatre jours, près de 300 travailleur·ses, militant·es, syndicalistes et chercheur·ses, issu·es de douze pays d'Amérique latine et du Nord, d'Europe et d'Afrique et représentant 90 organisations diverses (dont les deux tiers étaient vénézuéliennes), ont débattu de leurs expériences concrètes, des perspectives de transformation sociale dans des contextes politique et économique, locaux, régionaux et mondiaux marqués par le même modèle de domination capitaliste. Outre la présence significative de travailleur·ses d'entreprises récupérées¹⁸⁹⁶, ont également participé des représentant·es et délégué·es de coopératives de travail de différentes activités productives, de services et de consommation, des conseils de travailleur·ses, des *comunas* et d'une grande diversité d'organisations et d'institutions engagés dans l'économie des travailleur·ses. La délégation française était composée de cinq membres représentant l'Association Autogestion, la Fabrique du Sud, les Amis de la Fabrique du Sud et l'Union syndicale Solidaires. La Scop-TI (ex-Fralib), qui avait accueilli la première rencontre européenne¹⁸⁹⁷, n'a finalement pas pu être représentée pour des raisons liées au démarrage de la production dans son usine de Gémenos.

Des difficultés d'organisation surmontées dans un contexte de forte tension

Initialement prévue au sein de l'usine téléphonique nationalisée Venezolana de telecomunicaciones (VTELCA) à Punto Fijo, le comité local d'organisation a dû trouver un autre lieu suite à un conflit l'opposant à la fois à la direction de l'entreprise et à la direction nationale du Mouvement national du contrôle ouvrier (MNCO).

Cette rencontre a été marquée par les difficultés économiques et politiques auxquelles est confronté le pays, mais aussi par les débats passionnés sur le soutien ou l'approfondissement du processus de transformation sociale. Elle s'est néanmoins déroulée dans de bonnes conditions matérielles grâce à la logistique mise en place par le groupe d'organisation local et l'accueil chaleureux et solidaire que ses membres ont su apporter aux délégations étrangères.

Le mardi 21 juillet, la rencontre a été précédée d'une présentation au théâtre de La Alameda à Caracas, organisée par le MNCO, qui s'est transformée en un acte de solidarité internationale en soutien au processus bolivarien. Le jeudi 23 juillet, une visite des « entreprises socialistes » VTELCA et VIT (assemblage d'ordinateurs) situées dans la zone franche Donato Carmona à Punto Fijo a également été organisée. Il s'agit d'entreprises publiques, dites socialistes, qui ont été créées par le gouvernement bolivarien du Venezuela et dans lesquelles la direction est nommée par ce dernier. Ce sont des travailleurs de ces entreprises qui avaient proposé il y a deux ans d'accueillir la Ve rencontre au Venezuela. Si ces entreprises constituent des vitrines des nouvelles conditions de travail promues par le gouvernement, l'organisation de cette visite relevait plus du « show » et n'a permis aucun débat avec les travailleur-ses de celles-ci et notamment les représentant-es du MNCO local. Nous regrettons qu'aucune discussion n'ait eu lieu, notamment avec nos camarades vénézuéliens, pour savoir dans quelle mesure ces initiatives étatiques relèvent de « l'économie des travailleurs ».

Une participation internationale moindre que prévue

La rencontre a réuni des participant-es d'Afrique du Sud, d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, de l'État espagnol, des États-Unis, de France, d'Italie, du Mexique, d'Uruguay et du Venezuela. Pour des raisons diverses – économiques et difficultés d'accès par les transports aériens au Venezuela –, des organisations d'Autriche, du Canada, de Grèce et de Turquie n'ont pas pu être représentées.

Il convient de souligner la diversité des organisations participantes représentatives de différentes réalités de la lutte de la classe ouvrière engagées dans la gestion directe de l'économie. Du côté vénézuélien, diverses expériences d'organisation et de pouvoir populaire se sont exprimées à partir de leur réalité professionnelle, comme les conseils ouvriers ou de leur réalité territoriale comme les conseils communaux qui tentent d'exercer un rôle sur l'organisation et le contrôle de l'économie. Quant à la délégation internationale, elle était représentée majoritairement par des entreprises récupérées, des coopératives de travail et d'autres organisations autogestionnaires. Il y avait peu de syndicalistes. Les secteurs universitaires de plusieurs pays, engagés dans le développement de l'organisation des travailleurs, à l'image de ce qui caractérise ces rencontres depuis leur origine, étaient également en nombre.

Une diversité de débats et d'activités culturelles

La rencontre a alterné des plénières avec des tables rondes et des ateliers organisés autour des huit axes de débat proposés dans la convocation. Il y a eu quatre plénières et 14 ateliers qui ont fonctionné de manière simultanée au cours des journées de débat. Les tables rondes avaient pour thèmes : la crise du capitalisme global et latino-américain (analyses et réponses du point de vue de l'économie des travailleur·ses) ; la lutte de la classe ouvrière au Venezuela ; les expériences internationales d'autogestion du travail ; travail précaire, informel et servile (exclusion sociale ou reformulation des formes de travail dans le capitalisme global ?).

Il convient de souligner l'intérêt de la table ronde qui a réuni des acteurs des entreprises récupérées – José Martín Pereyra du Restaurant Los Chanchitos (Argentine), Armando Robles de New Era Windows (États-Unis), Elisa Gigliarelli d'Officine Zero et Luca Federici de Rimaflo (Italie), Héctor Andrés Soca de Ceramicas (CTC-ANERT, Uruguay), Jean-Christophe Garino pour la Fabrique du Sud (France) et Roberto Primera (Mouvement pour le pouvoir populaire et social par le travail, Venezuela) – et qui a permis d'appréhender des réalités distinctes et des cadres juridiques différents, ainsi qu'une implication des États très variable selon les pays.

Au cours de ces journées, différents groupes culturels locaux se sont produits lors des intermèdes. Plusieurs films documentaires ont été présentés : *El barquito de papel*, de Sergio Stocchero, qui raconte la

récupération du *Diario del Centro del País* dans la province argentine de Córdoba ; et deux épisodes de la série *Redes de Trabajo y Autogestión* (Réseaux de travail et autogestion)¹⁸⁹⁸, du groupe argentin Alavío, dirigé par Fabián Pierucci, sur les récupérations récentes des entreprises : le restaurant La Casona et la minoterie Osiris à Buenos Aires.

De même, la « Bibliothèque de l'économie des travailleurs » des éditions Continente, collection Peña Lillo de livres spécialisés et qui incluent les travaux des rencontres précédentes et des livres directement en lien avec les axes débattus lors de l'événement, a été présentée¹⁸⁹⁹ ; tout comme, l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion* qui sera notamment parrainée par des acteurs de ces rencontres.

Vers une structuration du réseau et une meilleure communication interne

Le samedi 25, trois commissions : programmatique, coordination de luttes et coordination économique se sont réunies pour dresser un bilan de la rencontre et dégager des perspectives. Nous reprenons ici les synthèses de la rencontre¹⁹⁰⁰ :

La commission programmatique

Cette commission a, non seulement, valorisé l'intérêt de la poursuite de ces rencontres tous les deux ans (internationales et régionales lors des années intermédiaires) mais également exprimé la nécessité de mettre en place des mécanismes permanents de coordination qui assurent le lien entre les organisations pour poursuivre les échanges. L'objectif est de progresser vers une vision commune relative aux problèmes traités à l'occasion de cette rencontre, tout en respectant la diversité et l'hétérogénéité tant du point de vue des situations et des contextes nationaux et régionaux que des perspectives, des secteurs sociaux et des traditions d'une quantité croissante de pays et d'organisations qui s'incorporent dans la construction des Rencontres de « L'économie des travailleurs ».

Il s'agit donc de mieux articuler et d'amplifier la communication du comité international en vue de réaliser des actions et de développer des expressions de solidarité internationale par la création d'outils numériques pour diffuser l'information, les travaux et les débats des rencontres et du réseau qui le constitue. Cette articulation doit être envisagée aux niveaux nationaux ou régionaux et internationaux, afin de développer des éléments de formation, de débat théorique, d'échange d'expériences et de pratiques,

de coordination effective d'actions de solidarité et d'échange, mise en place d'une base de communication, information et recherche permettant de générer un développement programmatique commun en tenant compte les différences de contexte et de trajectoires déjà pointées.

Il a également été envisagé d'inviter des organisations de travailleurs ruraux lors des prochaines rencontres. En effet, il s'agit d'un secteur qui ne peut être absent des problèmes évoqués par les rencontres compte tenu du rôle clé qu'il occupe dans la contestation économique et son importance qualitative et quantitative dans le secteur primaire.

Enfin, il a été proposé l'élargissement du comité d'organisation international à toutes les organisations participantes des différentes éditions.

La commission de coordination de luttes

Cette commission s'est également prononcée en faveur du développement d'une communication fluide et d'une diffusion des activités dans le réseau. Elle a proposé pour cela de s'approprier les nouvelles technologies de communication, comprenant notamment un site web qui incluraient un espace pour les luttes des différents pays (avec un représentant par pays pour la mise en œuvre), des sections de formation et d'information par pays, des débats et des documents pour la formation politique. Il a également été envisagé la mise en place d'un registre des entités productives, des *comunas*, des entreprises récupérées des pays où ils n'existent pas encore cette information, en intégrant des chercheurs et des étudiants à ce processus sur la base des expériences déjà développées dans ce sens ; la réunion et l'articulation de projets économiques et de collectifs autogestionnaires (pour lesquels les rencontres régionales constituent un cadre approprié) ; la rédaction d'un communiqué de la rencontre à transmettre à la réunion de l'Alternative bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) des travailleurs. Enfin, la création d'un réseau actif de solidarité avec les travailleurs et le processus bolivarien.

La commission de coordination économique

1. Constituer un « système économique alternatif de complémentarité des peuples » pour lequel il est proposé :
 - a. d'échanger de la production entre les expériences de l'économie des travailleurs, en mettant l'accent sur le thème alimentaire et dans

- le but de renforcer le niveau international (il y a pour cela une proposition concrète de la coopérative de Textiles Pigüé d'Argentine d'initier un processus de complémentarité de textiles en coton avec les travailleurs de la région d'Amuay au Venezuela) ;
- b. de s'inspirer des expériences antérieures pour développer une banque de savoirs et de ressources techniques pour leur échange international et le transfert de savoirs en revalorisant la connaissance des travailleurs (pour la formation technique, de l'autogestion du travail, des langues, à travers des stages, des cours et l'échange avec l'université, etc.).
2. Constituer un observatoire international qui établisse un catalogue numérique d'expériences de l'économie des travailleurs ;
3. Constituer un fond coopératif de crédit (un fonds d'épargne collective) et instituer un comité organisateur de gestion.

La solidarité internationale et les prochaines rencontres

Lors de l'assemblée finale, les comptes-rendus des différentes commissions ont été présentés. Les participant·es ont exprimé leur solidarité avec le processus révolutionnaire bolivarien soumis à une agression permanente et un harcèlement de la part de la droite locale et au niveau international. Il et elles ont adopté des déclarations de solidarité avec le peuple grec et son réseau de santé autogéré, avec le peuple mexicain victime de l'agression constante de l'État à l'encontre des organisations populaires et syndicales comme encore tout dernièrement avec les enseignant·es de la section 22 de la Confédération nationale des travailleurs de l'éducation (CNTE), avec la résistance kurde à Rojava et en soutien au journal italien *Il Manifesto*¹⁹⁰¹.

Les différentes propositions pour les prochaines rencontres régionales et les 6^e Rencontres internationales ont été présentées. Cette dernière devrait se tenir en 2017 en Argentine, lieu à préciser, à l'occasion du dixième anniversaire des premières rencontres organisées à l'Université de Buenos Aires. Il a également été envisagé de les organiser au Brésil dans l'État de São Paulo. Les prochaines rencontres régionales sont d'ores et déjà envisagées. Les 2^e Rencontres d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes se dérouleront à nouveau à Mexico les 6, 7 et 8 novembre 2016¹⁹⁰². Deux propositions de lieu ont été formulées pour les 2^e Rencontres sud-américaines : la première à Barquisimeto au Venezuela¹⁹⁰³, sur proposition de la Comuna Pío Tamayo ; la seconde en Uruguay¹⁹⁰⁴, à

l'initiative de l'Association nationale des entreprises récupérées par les travailleurs (ANERT). Des premières rencontres régionales « Asie, Pacifique et Océanie » ont également été évoquées à la demande de l'Australie¹⁹⁰⁵. Les 2^e Rencontres européennes sont quant à elles, envisagées à l'automne 2016. Le réseau européen devra se réunir et échanger activement dans les prochains mois pour se renforcer, se structurer afin de réussir un événement important à la hauteur des enjeux du continent. Les contacts existent, principalement en Europe du Sud, il s'agit de les coordonner. Les représentant·es espagnols, français et italiens, présents aux 5^e Rencontres internationales, se sont accordés sur l'objectif de se donner du temps pour y travailler mais en s'attelant à la tâche sans trop tarder.

Ces 5^e Rencontres internationales marquent incontestablement une avancée dans la constitution d'un mouvement centré sur le concept d'une économie des travailleurs. Si la présence d'une délégation européenne significative a constitué une nouveauté, cette rencontre est restée essentiellement latino-américaine tant dans sa composition que dans la faible prise en compte des langues étrangères.

Il devient essentiel d'approfondir ce processus par une meilleure définition du concept d'« économie des travailleurs » notamment dans son périmètre. Si les entreprises récupérées constituent indiscutablement l'origine de ce mouvement, un débat doit s'ouvrir sur quelles coopératives peuvent raisonnablement s'en réclamer et sur la présence d'entreprises publiques « socialistes ». De même, l'intégration du monde paysan dans ce processus sera un chantier de longue haleine. Ceci doit dès maintenant être initié au niveau européen de façon à réussir les prochaines rencontres internationales dans un an.

Si les échanges que permettent ces rencontres sont un des aspects les plus riches de ce processus, il convient aussi de s'interroger sur le contenu programmatique des prochaines rencontres, notamment sur l'articulation des luttes syndicales avec ces multiples expériences d'appropriation comme élément de la transformation sociale de l'économie.

septembre 2015

Pour en savoir plus

Borrits, Benoît (2014), « Rencontres "L'économie des travailleurs" : un essai à transformer », février, www.autogestion.asso.fr/?p=3939.

Neuville, Richard (2013), « Les alternatives autogestionnaires et le travail face à la crise économique globale », 4^e Rencontres de l'économie des travailleurs à

Paraíba (Brésil), septembre, www.autogestion.asso.fr/?p=3343.

Neuville, Richard (2014), « Rencontres européennes “L’économie des travailleurs” dans l’entreprise Fralib », *Contre Temps*, n° 22, été.

Neuville, Richard (2015), « Economie des travailleur·ses : une délégation française sera présente au Venezuela », juillet, www.autogestion.asso.fr/?p=5322 ;
« Enjeux et défis des 5^e Rencontres internationales de l’économie des travailleuses et des travailleurs », www.autogestion.asso.fr/?p=4985.

Ruggeri, Andrés (2015), « Síntesis y resoluciones del V Encuentro Internacional “La Economía de los Trabajadores y Trabajadoras” - Amuay, Punto Fijo, Estado Falcón, República Bolivariana de Venezuela. 22 al 25 de julio de 2015 », août, www.recuperadasdoc.com.ar/2015conclusiones.html.

Ruggeri, Andrés (2015), « Occuper, Résister, Produire », Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine, Paris, Syllepse.

1896. Selon la définition donnée par Andrés Ruggeri (2015 : 25), on peut considérer les entreprises récupérées comme un « processus social et économique qui présuppose l’existence d’une entreprise antérieure, fonctionnant sur le modèle d’une entreprise capitaliste traditionnelle et dont le processus de faillite, de liquidation ou de non-viabilité a amené les travailleurs à lutter pour la remettre en marche sous des formes autogérées ».

1897. Voir Borrits (2014) et Neuville (2014 : 99-103)

1898. Cette série compte à ce jour 38 films documentaires relatant des expériences de récupération d’entreprises par les travailleurs et d’autogestion (Grupo Alavío : Video y acción directa, www.revolutionvideo.org/alavio).

1899. Les éditions Continente sont situées à Buenos Aires (www.edicontinente.com.ar).

1900. Andrés Ruggeri, « Síntesis y resoluciones del V Encuentro Internacional “La Economía de los Trabajadores y Trabajadoras” », www.recuperadasdoc.com.ar/2015conclusiones.html.

1901. [[> Rimaflow Trezzano, les travailleurs font renaître l’entreprise sans patron](#)].

1902. [[> Chicago : l’autogestion a sa fenêtre](#)].

1903. [[> Contrôle ouvrier et État bolivarien](#)].

1904. [[> Un processus historique de récupération d’entreprises](#)].

1905. [[> Prendre les commandes au patron](#)].

Bibliographie

Cette bibliographie privilégie les publications ayant directement trait à la problématique de l'Encyclopédie. Ont été volontairement écartés des nombreux autres textes fondamentaux pour autant indispensables. Nous voulons ici dire notre dette envers les bibliographies précédemment établies par Michel Antony (Michel.Antony@wanadoo.fr), Olivier Corpet, le Centre d'histoire du travail de Nantes et l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam.

Monde arabe

Algérie

- Abdi, Nourredine (1977), « Le mythe de l'autogestion en Algérie », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Abid, Mourad (1983), *Autogestion et actions contre-éducatives : études portant sur les expériences algériennes, 1962-1965*, thèse, Grenoble, Université Pierre Mendès France.
- Aït-Amara, Hamid (1970), *Conditions de la participation dans les exploitations agricoles d'autogestion en Algérie*, Paris, thèse de sociologie.
- Antony, Michel (1972), *Autogestion et socialisme. L'expérience algérienne 1962-1970*, Besançon, maîtrise.
- Bernard, Pierre, Claude Bonnal, Robert Jaulin (1967), « Les problèmes de l'autogestion dans les grandes fermes algériennes en 1963 », *Autogestion*, n° 2, Paris, Anthropos, avril.
- Benachenhou, Mourad (1967), *Comptabilité et gestion des exploitations agricoles autogérées*, Université d'Alger, mémoire.
- Benachenhou, Mourad (1969), *Problèmes sociologiques de l'autogestion agricole dans la Mitidja*, Université, de Bordeaux, thèse.
- Boussoumah, Mohamed (1982), *L'entreprise socialiste en Algérie*, Paris, Economica.
- Camacho, Martine (1975), « La paysannerie algérienne, l'autogestion et la révolution agraire », *Terre malgache*, juillet.
- Chaulet, Claudine (1971), *La Mitidja autogérée : Enquête sur les exploitations autogérées agricoles d'une région d'Algérie, 1968-1970*, Alger, SNED.
- Duprat, Gérard, (1973) *Révolution et autogestion rurale en Algérie*, Paris, Armand Colin, *Cahier FNSP*, n° 189.
- FLN (1963), *Comprendre l'autogestion*, Constantine, Études FLN.
- FLN (1967), *L'autogestion : un système et non une expérience*, Constantine, Études FLN.
- FLN (1968), commission révolution agraire, *Avant-projet. Principes directeurs de l'autogestion*, Alger, Département information et orientation, avril.
- Goubart, Emmanuel, (1970) *Autogestión en Argelia*, Madrid, ZYX.
- Guérin, Daniel (1964), *L'Algérie qui se cherche*, Paris, Présence africaine.
- Hélié, Damien (1967), *Le secteur autogéré de l'industrie algérienne*, Paris, thèse.
- Hélié, Damien, (1969), « L'autogestion industrielle en Algérie », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 6.
- Internationale situationniste (1966), « Les luttes de classes en Algérie », *Internationale situationniste*, n° 10, mars

- Isnard, H. (1968), « Les structures de l'autogestion agricole en Algérie », *Méditerranée*, n° 2.
- Jacquemot, Pierre et Marc Raffinot (1977), *Le capitalisme d'État algérien*, Paris, François Maspero.
- Koulytchizky, Serge (1969), « Comment sont prises les décisions dans l'autogestion algérienne », *Revue algérienne de science juridique, politique et économique*, décembre.
- Koulytchizky, Serge (1974), *L'autogestion, l'homme et l'État : l'expérience algérienne*, Paris, Mouton.
- Krieger, Annie et coll. (1965), *Essais sur l'économie de l'Algérie nouvelle*, Paris, PUF.
- Laks, Monique (1970), *Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie 1962-1965*, Paris, EDI.
- Lazarev, Grigori (1965), *Autogestion agricole en Algérie*, Paris, PUF.
- Mahsas, Ahmed (1975), *L'autogestion en Algérie*, Paris, Anthropos.
- Marril, Alain (1965), « L'expérience algérienne d'autogestion industrielle », dans *Essais sur l'économie de l'Algérie nouvelle*, Paris.
- Minces, Juliette (1965), « Autogestion et luttes de classes en Algérie », *Les Temps modernes*, n° 229, juin.
- Ministère de l'agriculture algérien (1966), « Situation actuelle de l'agriculture algérienne », *Revue statistique agricole*, Alger, n° 1.
- Ministère de l'agriculture algérien (1967), « Structure des exploitations agricoles autogérées », *Revue statistique agricole*, n° 2.
- Ministère de l'agriculture algérien (1968), « Matériel agricole du secteur autogéré », *Revue statistique agricole*, n° 6.
- Ministère de l'agriculture algérien (1968), « Emploi dans le secteur agricole autogéré. Campagne 1967-1968 », *Revue statistique agricole*, n° 7.
- Ministère de l'information algérien (1969), « La réorganisation de l'autogestion agricole », *Dossiers documentaires*, n° 2.
- Nellis, J. (1975), « Worker's Participation in Algeria's nationalized industries », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Porrello, Antonino (1979), « Autogestione : un modo di vita. Considerazioni sul caso algerino », *Volontà*, Genova, n° 4-5.
- Projet (1969), « L'autogestion agricole en Algérie », n° 32.
- Raptis, Michel (1967), « Le dossier de l'autogestion en Algérie », *Autogestion*, n° 3, septembre.
- Raptis, Michel (1981), « Sur l'autogestion algérienne et le tiers-monde : Entretiens avec Ahmed Ben Bella », *Autogestions*, n° 7, Toulouse, Privat, n° 7, automne.
- Sartan, Yves (1966), « Perspectives de l'autogestion en Algérie », *Autogestion*, n° 1, décembre.
- Secrétariat social d'Alger, (1968) *Une nouvelle étape de l'autogestion agricole. Les réformes de 1966* Alger, SNED.
- Teillac, Jean (1965), *Autogestion en Algérie*, Paris, Peyronnet.
- Temmar, Hamild (1964), « Les problèmes de l'autogestion dans l'ouest algérien », Alger, Université, DES de la faculté de droit et des sciences économiques.
- Temmar, Hamid (1966), *La problématique socialiste en Algérie, à travers l'expérience de l'autogestion dans l'agriculture*, Paris, thèse.
- Ziegler, Jean (1964), « L'autogestion algérienne », *Revue syndicale suisse*, n° 12, décembre.

Amérique indo-afro-latine

- Acosta, Alberto (2014), *Le Buen vivir*, Paris, Utopia.
- Algranati, Clara, Emilio Taddei, José Seoane (2011), « América latina : Balance de una década de luchas y cambios », CETRI, décembre.
- Arango, M.E. et coll. (1967), *Las Tomas de Fabricas, par Bogota*, Bogota, Suramerica.
- Bonfil Batalla, Guillermo (1981), *Utopía y revolución. El pensamiento político contemporáneo de los indios en América latina*, Mexico, Nueva Imagen.
- Burgos-Vigna, Diana (2006) « Les mutations de la gouvernance démocratique en Amérique latine », CERI.
- García Linera, Álvaro (2008), *Pour une politique de l'égalité. Communauté et autonomie dans la Bolivie contemporaine*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Gaudichaud, Franck (2005), *Étude du mouvement social urbain chilien : « pouvoir populaire constituant » et dynamique des Cordons industriels, 1970-1973*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gaudichaud, Franck (dir.) (2008), *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme en Amérique latine*, Paris, Textuel.
- Gaudichaud, Franck (coord.) (2013), *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse.
- Iturraspe, Francisco (1986), *Participación, cogestión y autogestión en América Latina*, Caracas, Nueva Sociedad.
- Neuville, Richard (2012), « Typologie d'expériences autogestionnaires en Amérique latine et indienne », *Alter Autogestion*, septembre.
- Zanchetta Aldo et coll. (2008), *América Latina, l'avanzata de los de abajo. Movimenti sociali e popoli indigeni*, Gragnano & Bolsena, Fondazione Nano Zanchetta & Massari.

Argentine

- Abellí, José (2003), *Recuperación de fuentes de trabajo a partir de la autogestión de los trabajadores*, rapport de la FETiA-CTA, Buenos Aires.
- Abellí, José (2009), « Empresas recuperadas », 27 février, consultable sur le site *Osera*.
- Almeyra, Guillermo (2006), *Rébellions d'Argentine. Tiers état, luttes sociales et autogestion*, Paris, Syllepse.
- Andujar, Andrea (1998), « Combates y experiencias : las luchas obreras en Villa Constitución (1974-1975) », *Taller*, n° 6, avril.
- Ardito, Ernesto et Verda Molina (2008), *Corazón de fábrica*, Buenos Aires, Clacso.
- Carpintero, Enrique et Mario Hernandez (2002), *Produciendo la realidad : La empresas comunitarias*, Buenos Aires, Topía.
- Centro de Documentación de Empresas Recuperadas (2014), *Nuevas empresas recuperadas, 2010-2013*, Buenos Aires, Peña Lillo/Continente.
- Chedid Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores – Brasil e Argentina*, Florianópolis, Insular, Série Tecnologia Social, vol. 4.
- Echaide, Javier (2003), « Debate sobre Empresas Recuperadas, Un aporte desde lo legal ; lo jurídico y lo político », *Cuaderno de trabajo*, n° 25, Centro cultural de la cooperación, Buenos Aires, août.
- Fajn, Gabriel (2003), *Clarín*, suplemento « Zona, Buenos Aires », 22 de septiembre 2002, dans Rezzónico, Alberto, « Empresas recuperadas, Aspectos doctrinarios, económicos y legales », *Empresas recuperadas, aspectos doctrinarios, económicos y legales*, *Cuaderno de trabajo*, n° 16, Centro cultural de la cooperación, Buenos Aires, mai.

- Fernández Álvarez, María Inés (2007), « De la recuperación como acción a la recuperación como proceso : prácticas de movilización social y acciones estatales en torno a las recuperaciones de fábricas », *Cuadernos de Antropología social*, n° 25.
- Gómez Solórzano, Marco Augusto, Celia Pacheco Reyes (2014), *Trabajo informal, economía solidaria y autogestión*, Buenos Aires, Peñ Lillo/Continente.
- Guthmann, Claudio et Genoveva Tournon (2006), *Le phénomène des entreprises récupérées par leurs anciens employés en Argentine*, rapport de la Cellule de recherche interdisciplinaire en droits de l'Homme, CRIDHO, Université catholique de Louvain, avril.
- Hirtz, Natalia Vanesa et Marta Susana Giaccone (2010), « Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine. Quelques réflexions sur le coopérativisme et le contrôle ouvrier », communication au Congrès Marx international.
- Isitan, Isaac, *Les femmes de la brukman*, Québec, Isca, documentaire.
- Klein, Naomi et Avi Lewis (2004), *The Take*, Canada, MK2, documentaire.
- López, Alejandro (2008), « Entetien », *Osera*.
- Lucita, Eduardo, (2002), « Ocupar, resistir, producir », *Cuadernos del Sur*, n° 34, *Ocupación de empresas y gestión obrera directa*, Tierra del Fuego, Buenos Aires, novembre.
- Lucita, Eduardo (2006), « Entreprises sous gestion ouvrière : le succès et ses dangers », *Correspondancia de Prensa. Bulletin d'information*, Réseau solidaire de la gauche radicale, année 3, n° 9228, 11 janvier.
- Magnani, Esteban (2014), « IV Relevamiento de la UBA sobre empresas recuperadas, Para no perder el empleo », *Pagina 12*, 20 avril.
- Mattini, Luis (2003), « Autogestión productiva y asambleísmo », *Cuadernos del Sur*, n° 36, Buenos Aires.
- Meyer, Laura et María Chaves (2008), « Aires de libertad, Zanon bajo gestión obrera », *Observatorio social de America latina*, n° 24, Buenos Aires, octobre.
- Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad social (2008), Programme travail autogéré, « Cantidad de unidades de productivas recuperadas », Buenos Aires.
- Molina, Virna et Ernesto Ardito (2008), *Corazón de fábrica*, Buenos Aires, Clacso.
- Neuville, Richard (2004), « Entreprises « récupérées » ou autogérées », *Rouge & Vert*, n° 206.
- Osera* (2008), interview d'Alejandro López, octobre.
- Quijoux, Maxime (2011), *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine*, Paris, IEHAL.
- Rebón, Julián (2007), *La empresa de la autonomía. Trabajadores recuperando la producción*, Buenos Aires, Colectivo Ediciones, Picaso.
- Rebón, Julián (2008), « Transformaciones emergentes en el proceso de recuperación de empresas por sus trabajadores », Université publique de Buenos Aires, UBA.
- Ruggeri, Andrés (dir.) (2010), « Las empresas recuperadas en la Argentina 2010 », Buenos Aires, octobre.
- Ruggeri, Andrés (2013), « Worker self-management in Argentina : problems and potential of self-managed labor in the context of the neoliberal post-crisis », dans Camila Piñeiro Harnecker, *Cooperatives and Socialism : A View from Cuba*, Londres, Palgrave and MacMilan.
- Ruggeri, Andrés (2014), *¿Qué son las empresas recuperadas ? Autogestión de la clase trabajadora*, Buenos Aires, Peña Lillo/Continente.
- Ruggeri, Andrés (2015), « Occuper, Résister, Produire » Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine, Paris, Syllepse.

- Ruggeri, Andrés et col. (dir.) (2005), *Las empresas recuperadas en Argentina*, rapport de la deuxième enquête du programme « Faculté ouverte », Université de Buenos Aires.
- Ruggeri, Andrés et coll. (2014), *Cooperativa Textiles Pigüe : Historia de la recuperación de una fábrica de Gatic*, Buenos Aires, Peña Lillo/Continente.
- Ruggeri, Andrés et coll. (coord.) (2014), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Peña Lillo/Continente.
- Selsers, S. (1975), « Worker participation experiments in Argentina », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Taccone, Juan José (1977), *900 días de autogestión in SEGBA. Una experiencia argentina de participación*, Buenos Aires, Fundación.
- Tiempo Argentino* (2014), « La autogestión como camino », 19 juin.
- Vabre, Frédéric (2007) : « Entreprises autogérées : entre mobilisation et normalisation. Analyse sociopolitique des pratiques récentes de “récupération” d’unités productives en Argentine », dans Diana Quattorchi Woisson (dir.), *L’Argentine après la débâcle : Itinéraire d’une recomposition*, Paris, Houdiard.
- Zibechi, Raúl (2005), « Un autre monde est possible : les céramiques Zanon », IRC Programa de los Américas, janvier.

Bolivie

- García Linera, Álvaro (2008), *Pour une politique de l’égalité. Communauté et autonomie dans la Bolivie contemporaine*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Lavaud, Jean-Pierre (1977), « La mobilisation politique du paysannat bolivien », *Revue française de sociologie*, XVIII, 18-4.
- Le Bot, Yvon (1985), « Le dernier pays de l’utopie ouvrière ? L’expérience de cogestion à majorité ouvrière en Bolivie (1983-1984) », *Anarcho-syndicalisme et luttes ouvrières*, Lyon, ACL.

Brésil

- Anteag (2004, 2005, 2006), *Autogestão e economia solidária, uma nova metodologia*, vol.1, 2 et 3, Brasília, Ministério do Trabalho e Emprego.
- Bajard, Flora et Julien Terrié (2011), *Comuna*, documentaire, 28 minutes.
- Burgos-Vigna, Diana (2006), « Les mutations de la gouvernance démocratique en Amérique latine », CERI.
- Chedid, Henriques, Flávio (2014), *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores : Brasil e Argentina*, Florianópolis, Insular, Série Tecnologia Social, vol. 4.
- Chedid Henriques, Flávio (2014), « Flaskô », dans *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores -Brasil e Argentina*, Série Tecnologia, vol. 4, Florianópolis, Insular.
- Chedid Henriques, Flavio et coll. (2013), *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil*, Rio de Janeiro, Multifoco.
- Chedid Henriques, Flávio et coll. (2014), « Las Empresas recuperadas por los trabajadores/as en Brasil : resultados de un relevamiento nacional », dans Andrés Ruggeri et coll. (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.
- Comolli, Jean-Louis (1975), *La Cecilia*, film.
- De Souza, Ubiratan (2003), « Orçamento participativo. Experiência do governo do estado do Rio Grande do Sul ».
- Farina, Regina (2012), *Mais de um milhão de eleitores*
- Genro, Tarso et Ubiratan De Souza (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment*

- leur ville : l'expérience de Porto Alegre*, Paris, Léopold Mayer.
- Goldfarb, Yamila (2007), « A luta pela terra entre o campo e a cidade : as comunas da terra do MST, sua gestacao, principais atores e desafios », *Dissertacao de Mestrado*, apresentada ao cursos de Post-graduacao, Geografia humana, Université de São Paulo.
- Granet, Estelle et Solidariedad (2003), *Porto Alegre : Les voix de la démocratie*, Paris, Syllepse.
- Gret, Marion et Yves Sintomer (2002), *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte.
- Motta João et Vinícius Wu, (2011), « Uma nova utopia democrática », *Zero Hora*, 30 septembre.
- Nascimento, Claudio (2014), « Sindicalismo y autogestión », dans Andrés Ruggeri et coll. (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.
- Novaes, Henrique et Mauricio Sardá de Faria (2014), « ¿Para dónde van las empresas recuperadas por los trabajadores brasileños ? », dans Andrés Ruggeri et coll. (dir.), *Crisis y autogestión en el siglo XXI : Cooperativas y empresas recuperadas en tiempos de neoliberalismo*, Buenos Aires, Continente.
- ONU-Habitat (2005), *72 questions courantes sur le budget participatif*, Programme gestion urbaine.
- Pont, Raúl (2000), « L'expérience du budget participatif de Porto Alegre », *Le Monde diplomatique*, supplément : « Quand la ville est porteuse des espérances de citoyenneté », mai.
- Pont, Raúl (2007), « L'expérience de Porto Alegre », *FondationS*, n° 5.
- Réseau capacitation citoyenne (2000), *Pas de formation citoyenne sans action sur le réel, le Budget participatif de Porto Alegre*, brochure.
- Toulotte, Martine (2000), « Porto Alegre, un exemple de démocratie participative à suivre », intervention au congrès des Alternatifs.

Chili

- Cordero, C. et coll. (1973), *Consejo comunal de trabajadores y Cordón Cerrillos-Maipú, 1972. Balance y perspectivas de un embrión de poder popular*, Santiago, CIDU, *Documento de trabajo*, n° 67.
- Espinoza, Juan G., et Andrew S. Zimbalist (1978), *Economic Democracy : Workers' Participation in Chilean Industry 1970-1973*, London, Academic Press.
- Gaudichaud, Franck (2003), « L'Unité populaire par ceux qui l'ont faite », *Le Monde diplomatique*, Paris, septembre.
- Gaudichaud, Franck (2003), « La Centrale unique des travailleurs, le mouvement ouvrier et les Cordons industriels durant l'Unité populaire (1970-1973) », *Dissidences*, n° 14-15.
- Gaudichaud, Franck (2004), *Poder popular, participación de los trabajadores y Cordones industriales. Testimonios sobre la dinámica del movimiento popular durante el gobierno de Salvador Allende*, Santiago du Chili, LOM.
- Gaudichaud, Franck (2005), *Étude du mouvement social urbain chilien : « pouvoir populaire constituant » et dynamique des cordons industriels, 1970-1973*, thèse, Paris 8.
- Gaudichaud, Franck (2013), *Chili 1970-1973 : Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gaudichaud, Franck (2013), *Venceremos ! Analyses et documents sur le pouvoir populaire au Chili (1970-1973)*, Paris, Syllepse.
- Gómez, Juan Carlos (2004), *La frontera de la democracia. El derecho de*

- propiedad en Chile. 1925-1973*, Santiago du Chili, LOM.
- Jeanneret, J. (1975), « Structure of participation in the Chilean quasi labor-managed sector », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Lemay, Jean-Frédéric (2002), *L'autogestion comme voie alternative de développement : Étude de l'expérience chilienne sous Allende (1970-1973) : Bilan critique et perspectives de transition*, maîtrise, Université Laval, Québec.
- Najman, Maurice (1974), *Le Chili est proche : Révolution et contre-révolution dans le Chili de l'Unité populaire*, Paris, François Maspero.
- Raptis, Michel (1973), *Quel socialisme au Chili ? Étatisme ou autogestion*, Paris, Anthropos.
- Robert, Jean-Louis (2004), « Changer l'entreprise, changer le travail » dans Frank Georgi (dir.), *L'autogestion : La dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Sader, E. et Q. Santiago (1972), « Algunas consideraciones en torno a las nuevas formas de poder popular en poblaciones Santiago », CIDU, *Documento de trabajo*, n° 57.
- Silva, Angelica et Patricia Santa Lucia (1975), « Les cordons industriels : une expression de pouvoir populaire au Chili », *Les Temps modernes*, janvier.
- Silva, Miguel (1999), *Los cordones industriales y el socialismo desde abajo*, Santiago de Chile, LOM.
- Tarrow, Sidney (1994), *Power in Movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Winn, Peter (1986), *Weavers of Revolution, the YARUR Workers and Chile's Road to Socialism*, New York/London, Oxford University Press.

Mexique

- Almeyra, Guillermo (2007), « Révolution, pouvoir, liberté : l'expérience de l'APPO », Oaxaca, icommunication au congrès Marx International 5, Paris, La Sorbonne/Paris 10-Nanterre.
- Almeyra, Guillermo (2007), « El legado de la APPO », dans Carlos Beas Torres, coord., *La batalla por Oaxaca*, Oaxaca, Yope Power.
- Beas Torres (2007), Carlos, « Oaxaca, una rebelión plebeya », *Osal* n° 21, Buenos Aires, Clacso.
- Boron, Atilio, (2001) « La selva y la polis. Reflexiones en torno a una teoría política del zapatismo », Buenos Aires, dans *Osal/Clacso*, n° 4, juin.
- Bulbulian, Maurice (1978), *Tierra y Libertad*, documentaire.
- Esteva, Gustavo et coll. (2008), *Cuando hasta las piedras se levanta. Oaxaca, Mexico, 2006*, Buenos Aires, Antropofagia.
- Garcia Guerreiro et coll. (2008), *La Comuna d'Oaxaca : cuando el otoño fue primavera. Acciones colectivas, medios de comunicación e identidades políticas ; el caso de la Asamblea Popular de los pueblos de Oaxaca, APPO*, Jornadas internacionales de problemas latinoamericanos, Mar del Plata, 26-28 septembre.
- Hernández Navarro, Luis (2006), « Oaxaca : sublevación y crisis de un sistema regional de dominio », *Osal*, n° 20, Buenos Aires, Clacso.
- Lapierre, Georges (2008), *La Commune de Oaxaca*, Paris, Rue des cascades.
- Maranón-Pimentel, Boris (2007), « La cooperativa agroindustrial Pascual en México : Posibilidades y límites de la economía socia », Montréal, CIRIEC/Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Recondo, David (2009), *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala/CERI.

Barabas, Alicia M. et Miguel Bartolomé (1999), « Los protagonistas de las alternativas autonómicas », *Configuraciones étnicas en Oaxaca : Perspectivas etnográficas para las autonomías*, Mexico, Inahini.

Pérou

- Abusasa-Salah, Roberto (1975), « An economic analysis of Peru's social property », 2e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Abusasa-Salah, Roberto (1974), « An economic analysis of Peru's social property legislation », *Economic Analysis and Worker's Management*, vol. 7, n° 3-4.
- Autogestions* (1980), « Pérou 1968-1980 : quand les militaires s'en mêlent », n° 4, Toulouse, Privat.
- Buchler, Peter (1975), *Agrarian Cooperative in Peru – A Socioeconomic Survey*, Berne, Université, Sociological Institute.
- Duhamel, Julie et Florian Rochat (coord.) (2008), *Produire de la richesse autrement*, Genève, Centre Europe-Tiers-monde (CETIM).
- Favreau, Louis (2008), « Villa el Salvador : économie solidaire, développement local et coproduction de services dans un bidonville », dans Julie Duchatel et Florian Rochat, *Produire de la richesse autrement*, Genève, Cétim.
- Franco, Carlos (1974), *La revolución participatoria*, Lima, Mosca Azul.
- Franco, Carlos (1979), *Participación popular*, Lima, CEDEP.
- Knight, Peter T. (1975), « New forms of economic organization in Peru : toward worker's self-management », 2e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Knight, Peter T. (1976), « Social property in Peru : The political economy of predominance », *Economic Analysis and Worker's Management*, vol. 10, n° 3-4.
- Knight, Peter T. (1979), *Perú. ¿ Hacia la autogestión ?*, Buenos Aires, Proyección.
- Knight, Peter, T. et coll. (1975), « Self-management in Peru », 2e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Loli, Alejandro et Ilia Juscamaita (1977), *Participación de los trabajadores en la gestión de la empresa – Actitudes y comportamientos*, Lima, D'Kankan.
- Lora, Carmen (1996), *Creciendo en dignidad. Movimiento de comedores autogestionarios*, Lima, Instituto Bartolomé de las Casas.
- Meister, Albert (1981), *L'autogestion en uniforme : L'expérience péruvienne de gestion du sous-développement*, Toulouse, Privat.
- Magni, Roberto (1975), *Autogestione et sviluppo. Il caso del Peru*, Rome, Coines.
- Ochoa, Jaime et William J. Moreno (1983), *Autogestión y cambio : hacia un frente de defensa*, Lima, Consejo peruano para la autogestión.
- Pasara, Luis (1975), « La gestión de las empresas agrarias peruanas », 2e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Raptis, Michel (1973), « Les travailleurs et l'autogestion au Chili et au Pérou », *Le Monde diplomatique*, février 1973 ; *Manière de voir* (2009), n° 103, février-mars.
- Roca, Santiago (1975), « The Peruvian sugar cooperatives : some fundamental economics problems, 1968-1972 », *Economic Analysis and Worker's Management*, vol. 9, n° 1-2.
- Venek, Jaroslav (1975), « The Economics of the Peruvian law defining the self-management sector of social property », 2e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.

Uruguay

- Aristondo, Martín et Graciela Laura (2003), « Cooperativismo, autoayuda y autogestión : Una alternativa uruguayaya para la vivienda de interés social »,

- Scripta Nova*, Revista electrónica de geografía y ciencias sociales, Barcelone, Universidad de Barcelona, vol. 7, n° 146.
- Bertullo, Jorge et coll. (2003), « El cooperativismo en Uruguay, Red universitaria de las Américas en estudios cooperativos y asociativismo », Montevideo, Universitaria de las Américas en estudios cooperativos y asociativismo
- Burdín, Gabriel (2013), « La autogestión en Uruguay : Economía social y empresas sin patrones », *Brecha*, 30 août.
- Folléas, Sarah (2012), « Les coopératives de logements en Uruguay : Une production de l'offre de logements par le tiers-secteur », *Métropolitiques*, 18 janvier.
- Golluccio, Audrey (2011), « Coopératives d'habitants à l'étranger », Fiche Uruguay, Habicoop, mars.
- González, Gustavo (2010), « La vivienda popular uruguaya, Uruguay : más allá de la vivienda », Montevideo, 8 janvier.
- Guerra, Pablo (2014), « Promoción del empleo autogestionado en empresas recuperadas : El caso de desarrollo (FONDES) en Uruguay », Québec, Cumbre internacional de cooperativas.
- Martí, Juan Pablo, Thul, Florencia et Valentina Cancela (2013), « Las empresas recuperadas como cooperativas de trabajo en Uruguay : entre la crisis y la oportunidad », Montevideo, mars.
- Martín, Aristondo et Graciela, Laura (2003), « Cooperativismo, autoayuda y autogestión : Una alternativa uruguaya para la vivienda de interés social », *Scripta Nova*, Revista electrónica de geografía y ciencias sociales, Barcelone, Universidad de Barcelona, vol. 7, n° 146.
- Nahoum, Benjamin (2013), *Algunas claves : Reflexiones sobre aspectos esenciales de la vivienda cooperativa por ayuda mutua*, Montevideo, Trilce.
- Neuville, Richard (2013), « Quatre décennies de luttres des « sans terre urbains » en Uruguay », dans Franck Gaudichaud (coord.), *Amériques latines : Émancipations en construction*, Paris, Syllepse.
- Rieiro, Anabel (2012), « Representación y democracia : sujetos colectivos en el campo de la autogestión », *Osera* n° 7.
- Rivas, Luis (2009), « Entrevista a los obreros de la cooperativa de transports ABC Coop (Gestión obrera) de Colonia de Sacramento, Uruguay », mars 2009.
- Rivas, Luis (2014), « Trabajadores de Gestión Obrera ABC solidarios con la causa por los 43 de Ayotzinapa », *La Izquierda Diario*.
- Zibechi, Raúl (2007), « Coopératives de logement en Uruguay : les sans terre urbains », *RISAL*, 21 septembre.
- Zibechi, Raúl (2010), « Una década de fábricas recuperadas : Reinventar la vida desde el trabajo », Programa de las Américas, 3 novembre.

Venezuela

- Acosta, Vladimir (2007), « El socialismo del siglo XXI y la revolución bolivariana. Una reflexión inicial », dans Margarita López Maya, *Ideas para debatir el socialismo del siglo XXI*, Venezuela, Alfa.
- Azzellini, Dario (2011), « De las cooperativas a las empresas de propiedad social directa en el proceso venezolano », dans Camila Piñeiro Harnecker (coord.) (2011), *Cooperativas y Socialismo : Una mirada desde Cuba*, La Havane, Caminos.
- Azzellini, Dario (2013), « From cooperatives to enterprises of direct social property in the Venezuelan process », dans Camila Piñeiro Harnecker, *Cooperatives and Socialism : A View from Cuba*, Londres, Palgrave and MacMilan.

- Brandler Weinreb, Jessica (2009), « La participation politique des femmes dans les Conseils locaux de planification publique », dans Olivier Compagnon, Julien Rebotier et Sandrine Reve (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.
- Ciccariello-Maher, George (2007), « Poder dual en la Revolución venezolana », *Monthly Review*, vol. 59, n° 4, septembre.
- Cormenzana, Pablo (2009), *La Batalla de Inveval : La Lucha por el Control Obrero en Venezuela*, Madrid, Fundación Federico Engels.
- Ellner, Steve (2009), « Une révolution sans objectifs ? Le processus révolutionnaire au Venezuela », dans Olivier Compagnon et coll. (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.
- Freitez, Nelson (2013), *El cooperativismo en el Estado Lara, desde 1968 hasta el 2008*, thèse de doctorat, UCV.
- Gandera Feijoo, Alfonso (1976), « La reforma estructural de la Empresa. Hacia una sociedad autogestionaria », Venezuela, *Cuadernos de Derecho Público*, n° 2.
- Guillaudat, Patrick et Pierre Mouterde (2012), *Hugo Chávez et la révolution bolivarienne : Promesses et défis d'un processus de changement social*, Mont-Royal, M. Éditeur.
- Harnecker, Marta (2009), « Las comunas, sus problemas y cómo enfrentarlos », *Aló Presidente*, 11 juin.
- Harnecker, Marta (2009), « De los consejos comunales a las comunas : construyendo el socialismo del siglo XXI », www.rebellion.org/docs/97085.pdf.
- Johansson-Rosen, Nicolas (2015), « Expériences de contrôle ouvrier au Venezuela et État bolivarien », *Contre Temps*, n° 25, avril.
- Lander, Edgardo (2007), « El estado y las tensiones de la participación popular en Venezuela », *Observatorio social de América latina*, OSAL, n° 22, Buenos Aires, septembre.
- Lander, Edgardo (2009), « Le processus bolivarien : un projet alternatif en tension ? », interview réalisée par Gaudichaud, Franck, *Contretemps*.
- Lander, Edgardo (2011), « Venezuela : ¿Radicalizar el proceso ? ¿Más estatismo verticalista y personalista o más democracia y más participación », *Cal y Arena*, n° 2, février.
- López Heredia, Damellys (2008), *Venezuela : Poder Comunal como una forma de ejercicio del poder ?*, Asociación mexicana de estudios del Caribe.
- López Heredia, Damellys (2008), *Venezuela : Poder Comunal como una forma de ejercicio del poder ?*, Asociación mexicana de estudios del Caribe, septembre.
- Louzé, Anne-Florence (2009), « Les conseils communaux au Venezuela : un outil d'émancipation politique ? », dans Olivier Compagnon et coll. (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe : Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, L'Atelier.
- Nuria Cabot, Elisa et Miguel Riera (2009), *De Consejos y comunas*, Barcelone, El Viejo Topo.
- Pearson, Tamara (2007), « Attacks on Venezuela's worker run Diana industries increase, Maduro appoints new manager », <http://venezuelanalysis.com/news/9937>.
- Piñeiro Harnecker, Camila (2007), « Democracia laboral y conciencia social : un estudio de cooperativas en Venezuela », *Revista Temas*, n° 50-51, La Havane.
- Renfer, Irene (2010), *Democracia Directa en Argentina, Uruguay y Venezuela : Tres Ejemplos de Democracia Directa en América Latina*, Buenos Aires Prometeo Libros.
- Roland, Denis (2006), « De los Consejos comunales a los Consejos

- Autogestionarios, de Fabrica y de Defensa », Proyecto Nuestra América, Movimiento 13 de Abril.
- Roland, Denis (2006), « Venezuela : the popular Movements and the government », *International Socialist Review*, n° 110.
- Roland, Denis (2007), « Asambleismo Popular Constituyente », www.aporrea.org, 1^{er} septembre.
- Smilde, David et Daniel Hellinger (éd.) (2011), *Venezuela's Bolivarian Democracy : Participation, Politics and Culture under Chávez*, Durham/Londres, Duke University Press.

Amérique du Nord

États-Unis

- Autogestion et Socialisme* (1975), « L'autogestion aux États-Unis ? », n° 32, novembre.
- Berman, Katrina (1967), *Worker-owned Plywood Companies : an Economic Analysis*, Washington, Washington State University.
- Benello, George C. et coll. (1975), « Self-management in North America : thought, research and practice »
- 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Brandow, Karen et Jim McDonnell (1981), *No Bosses Here ! : A Manual on Working Collectively and Cooperatively*, Alyson.
- Brecher, Jeremy (2011), *Banded Together : Economic Democracy in the Brass Valley*, Urbana, Illinois Chicago Press.
- Case, John et coll. (1973), *Worker's Control, a Reader on Labor and Social change*, New York, Vintage Book.
- Creagh, Ronald (1983), *Laboratoires de l'utopie : Les communautés libertaires aux États-Unis*, Paris, Payot.
- Curl, John (2009), *For All the People : Uncovering the Hidden History of Cooperation, Cooperative Movements, and Communalism in America*, Oakland, PM Press.
- Debouzy, Marianne (1997), « Le mouvement socialiste aux États-Unis jusqu'en 1918 », dans Jacques Droz, *Histoire générale du socialisme*, t. 2, *De 1875 à 1918*, Paris, PUF.
- Dubois, W. E. B. (1907), *Economic co-operation among Negro Americans*.
- Garson, David G. et coll. (1973), *Worker's Control, a Reader on Labor and Social change*, New York, Vintage.
- Gordon, Jessica (2014), *Collective Courage, A History of African American Cooperative Economic Thought and Practice*, University Park, Penn State University Press.
- Grégoire, Roger et Freddy Perlman (1969), *Worker-Student Factory Committees*, Détroit, Black & Red.
- Gunn, Christopher (1984), *Workers' Self-Management in the US*, Ithaca, Cornell University Press.
- [Ji](#), Minsun et Toni Robinson (2012), *Immigrant Worker Owned Cooperatives : A User's Manual*, Denver.
- O'Connor, Harvey (2009), *Revolution in Seattle : A Memoir*, New York, Haymarket.
- Penn, Arthur (1969), *Alice's Restaurant*, film.
- Pluet, Jacqueline et Olivier Corpet (1975), « L'autogestion aux États-Unis ? », *Autogestion et socialisme*, n° 32, novembre.

Vanek, Jaroslav (1973), « Some fondamentale considerations on financing and the form of ownership under Labor Management », dans H. C. Bross, *Economy Structure and Development*, Amsterdam, North Holland Publishing Co.

Vidor, King (1934), *Notre pain quotidien*, film.

Québec

Autogestions (1985), « Alternatives québécoises », n° 20-21, Toulouse, Privat.

Bhérier, Harold et André Joyal (1987), *L'entreprise alternative, mirages et réalité*, Montréal, Saint-Martin.

Bhérier, Harold et Pierre-Éric Tixier (1985-1986), « Des entreprises en quête d'identité », *Autogestions*, n° 20-21.

Boucher, Paul-Albert et Jean-Louis Martel (1982), *Tricofil tel que vécu !*, Montréal, Ciriec/HEC.

Brouillard, Christian (2004), « L'autogestion une vieille idée, riche de possibilités nouvelles », *À Bâbord !*, n° 6, octobre.

Darier, Éric (1984), *Aspects des mouvements coopératifs et autogestionnaires au Québec*, Portsmouth, Portsmouth Polytechnic.

Dossiers Vie ouvrière (1975), n° 93, mars.

Drapeau, Marie-Hélène, avec la collab. de Anna Kruzynski (2005), *Historicité et évolution du concept d'autogestion au Québec*, Collectif de recherche sur l'autonomie collective.

Dumais, Simon (1990), « Conflit et contrôle ouvrier : Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou », Québec, *Possibles*, vol. 14, n° 3, été.

Dumais, Simon (1990), *Remise en question du compromis et du procès de travail fordiste et contrôle des travailleurs sur l'organisation du travail à l'usine Uniroyal et Servaas de Ville d'Anjou, 1972-1985*, mémoire en science politique à l'Université du Québec à Montréal.

Favreau, Louis (2010), *Mouvement coopératif : une mise en perspective Québec*, Presses de l'Université du Québec.

Gagnon, Gabriel (1995), *Au cœur des possibles*, Montréal, Écosociété.

Gagnon, Gabriel (2005), « Demain l'autogestion ? », *Possibles*, vol. 29, n° 2, printemps.

Gagnon, Gabriel et Marcel Rioux (1988), *À propos d'autogestion et d'émancipation*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

Garon-Rudy, Muriel et Robert Laplante (1976), « Sens du travail et autogestion », *Possibles*, n° 1, automne.

Gouvernement du Québec (1995), *Les coopératives de travail au Québec : Profil du mouvement coopératif au Québec*, Bibliothèque nationale du Québec.

Granmaison, Jacques (1975), *Une tentative d'autogestion*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.

Hamelin, Jacques, « Le second souffle de Tricofil », *Possibles*, n° 2.

Jacot, Martine (1985), « De Tricofil en aiguille et sans patron », *Autogestions*, n° 20, *Alternatives québécoises*, Toulouse, Privat.

Jean, Bruno (1986), « L'autogestion sans frontières : les luttes régionales au Québec », *Possibles*, vol. 10, n° 3-4, printemps-été.

Lamoureux, Henri (1992), « L'autogestion à Montréal : une bonne idée qui ne réussit pas à décoller », *Possibles*, vol. 16, hiver.

Lepage, Jean-François (2005), « Les sociologues québécois et le mouvement autogestionnaire », *Possibles*, vol. 29, n° 2, printemps.

Lepage, Jean-François et Marco Sylvestro (2005), « Autogestions espaces de liberté », *Possibles*, vol. 29, n° 2, printemps.

- Possibles* (2005), « Autogestions. Espaces de liberté », vol. 29, n° 2, Montréal, printemps.
- Quintin, Carmen (1983), *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*, mémoire, Québec, Université Laval.
- Simard, Marcel (1976), « L'autogestion à Tricofil : lutte sans avenir ou avenir d'une lutte ? », *Possibles*, n° 1, Montréal.
- Tixier, Pierre-Éric (1987), « L'autogestion : une valse à trois temps », *Possibles*, vol. 11, n° 2, hiver.
- Vallières, Pierre et Serge Proulx (1982), *Changer la société. Déclin du nationalisme, crise culturelle et alternatives sociales au Québec*, Montréal, Québec-Amérique.

Australie

- Lansbury, Russel (1977), « Worker participation in management : an Australian perspective », 2^e conférence Internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.

Europe et alentours

Allemagne

- Autogestions* (1980), n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestion en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat.
- Canne Meijer, H. (1975), *Movimiento de los consejos obreros en Alemania (1917-1921)*, Madrid, ZYX.
- Collectif (1973), *Conseils ouvriers en Allemagne 1917-1921*, Strasbourg, Vrotsch Série, *La Marge*, n° 9-11.
- Corpet, Olivier (1975), « Cogestion et capitalisme. Bilan, critiques et perspectives de la cogestion en Allemagne fédérale », *Autogestion et Socialisme*, n° 30-31, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Demerin, Patrick (1980), « Le vide et le trop plein. Le mouvement autogestionnaire berlinois », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat.
- Dietrich, Reinhard (1980), « Les collectifs autogérés de jeunes chômeurs », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Collectif (1980), « Informationsdienst une entreprise autogérée pour des informations oubliées », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Koopmans, Ruud (1995), *Democracy from Below. New Social Movements and the Political System in West Germany*, Colorado, Westview Press.
- Sandoz, Gérard (1980), « Principes et pratiques de la cogestion », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Supp, Eckhart et Ingolf Diener (1982), *Ils vivent autrement. L'Allemagne alternative*, Paris, Stock 2.
- Wend, Christian (1980), « Réseaux et coordination des alternatives. Bilan provisoire », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.

Belgique

- Ballieux, Pierre (1990), *Des travailleurs vivent l'économie sociale. Textiles d'Ere* :

- 15 années de fil à retordre !*, Fondation André Oleffe, Textiles D'Ere SC, Vie ouvrière.
- Collectif (1993), « Quel Look, mon Salik ! », *Les Cahiers de la Fonderie, revue d'histoire sociale et industrielle de la région bruxelloise*, n° 15, décembre. CSC
- (1979), Dossier « Compte rendu de la session d'évaluation syndicale des entreprises en autoproduction », décembre.
- CSC Brabant wallon (sd), dossier « Le Balai libéré », n° 62.
- Debrouckère, Louis (1924), « Le contrôle ouvrier », *Les Cahiers de la Commission de Belgique*, n° 5, janvier.
- Delsore, Guy (1970), *50 ans de débats sur le contrôle ouvrier : Anthologie des discussions sur le contrôle ouvrier dans le mouvement belge, 1920-1970*, Bruxelles, La Taupe.
- Gottschalck, Max (1925), « Le problème du contrôle ouvrier en Belgique », *Revue internationale du travail*, vol. 9, n° 3, mars.
- Hockers, Marysse (1971), *Du contrôle ouvrier à l'autogestion*, « Actes du colloque de Pont-à-Lesse », 19-20 mai 1971, Liège, Fondation André Renard.
- Joye, Pierre (1977), « Perspectives autogestionnaires en Belgique », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Leruth, Ingrid (2008), *Autogestion : l'exemple d'une structure de santé particulière (Free clinic)*.
- Les Sans-emploi (L'Espérance, ex-Salik-Quaregnon) (sd), CARHOP, La Louvière, *Inventaire*, n° 37.
- Pasture, Patrick (2003), « Histoire et représentation d'une utopie : L'idée autogestionnaire en Belgique », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Polemus, Carlos, (1977), « La Fédération générale du travail de Belgique et la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.

Espagne

- Alba, Victor (2001), *Los colectivizadores*, Barcelone, Laertes.
- Araus María del Mar (2004-2006), *Autogestión : una nuova cultura*, brochure.
- Aznar, Adolfo (1937), *Castilla se liberta*, documentaire.
- Bernecker, Walter L. (1978), « Colectivización y revolución en la Guerra civil española. Un informe bibliográfico », *Kritikón Litterarum*, n° 7.
- Bernecker, Walter L. (1980), *Kollektivismus und Freiheit. Quellen zur Geschichte der Sozialen Revolution in Spanien 1936-1939*, Munich, DTV.
- Bernecker, Walter L. (1982), *Colectividades y revolución social. El anarquismo en la Guerra civil española (1936-1939)*, Barcelone, Crítica.
- Bolado, Macario (1975), « The labor anonymous society of urban transport of Valencia », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Bosch Sanchez, Aurora (1976), *Aspectos generales de las colectivizaciones agrarias en el País Valenciano. La comercialización de la naranja y el control del arroz*, Valence, Tesis.
- Bosch Sanchez, Aurora (1980), *Colectivistas 1936-39*, Valence, Almadín.
- Bosch Sanchez, Aurora (1982), *Collectivitzacions al País Valencià durant la Guerra Civil (1936-1939)*, Valence, Tesis.
- Bosch Sanchez, Aurora (1982), « La collectivització de l'exportació de cítrics : el Consell Llevantí Unificat d'Exportació Agrícola », *Estudis d'Història Agrària*, n° 4, Barcelone.
- Bosdeveix, Roland (1986), « La collectivisation libertaire en Espagne : une

- réussite », *La Rue*, n° 37, *L'Espagne libertaire*, Paris, 2° trimestre.
- Cardaba, Marciano (2002), « Campesinos y revolución en Cataluña, colectividades agrarias en las comarcas de Girona, 1936-1939 », Madrid, Fundación Anselmo Lorenzo.
- Castells Duran, Antoni (1993), *Les collectivitzacions à Barcelona 1936-1939*, Barcelone, Hacer.
- Cendra i Bertran, Ignasi (2006), *El Consell d'Economia de Catalunya (1936-1939), Revolució i contrarevolució en una economia collectivizada*, Barcelone, Abadia de Monserrat.
- Cereza Morquillas, Néstor et Fernando Ortega Bariuso (1998), *Al calor de la autogestión, Cyfisa : la utopia vivida*, Burgos, CGT.
- Collectif (2006 [1937]), *Collectivisations, L'œuvre constructive de la Révolution espagnole (1936-1939)*, Toulouse, Le Coquelicot.
- Colectivo alternativa (1976), *La autogestión a debate*, Barcelone, 7x7.
- Colectivo autogestionario de Valencia (1977), *Apuntes históricos autogestionarios. Folletos autogestionarios*, Madrid.
- Collectif (2006), *Collectivisations, L'œuvre constructive de la Révolution espagnole, 1936-1939*, Le Coquelicot, Toulouse, [1937].
- Debate libertario (1977), *Textos situacionistas sobre los consejos obreros*, Madrid, Campo Abierto.
- Dolgoft, Sam (éd.) (1996), *The Anarchist Collectives : Workers's Self-management in the Spanish Revolution, 1936-1939*, Montréal, Black Rose.
- Elizalde, José (1979), « L'autogestione in Spagna oggi », *Interrogations*, n° 17-18.
- Elizalde, José (1981), « L'autogestion à l'heure espagnole », *Autogestions*, n° 7, Toulouse, Privat, automne.
- Elorza, Antonio (1972), « Une conception scientifique du communisme libertaire Diego », *Autogestion et Socialisme*, n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-avril.
- Elorza, Antonio (1973), *La utopia anarquista bajo la Segunda Republica*, Madrid, Ayuso.
- Garrido González, Luis (1979), *Colectividades agrarias en Andalucía : Jaén, 1931-1939*, Madrid, Siglo XXI.
- Guérin, Daniel (1972), « Présentation de l'Espagne libertaire », *Autogestion et Socialisme*, n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-avril.
- Internationale situationniste (1966), « Contribution au programme des conseils ouvriers en Espagne », *Internationale situationniste*, n° 10, mars.
- Leval, Gaston (1931), *Problemas economicos de la revolución social española*, Barcelone, Liberación.
- Leval, Gaston (1936), *Estructura y funcionamiento de la sociedad comunista libertaria*, Barcelone, Liberación.
- Leval, Gaston (1948), *L'attività sindacale nella trasformazione sociale*, Milan, Il Libertario.
- Leval, Gaston (1952), *Ne Franco ne Stalin : Le colletività anarchiche spagnole nella lotta contro Franco e la reazione staliniana*, Milan, IEI.
- Leval, Gaston (1964), *Ballobar, une collectivité agraire en Espagne*, Paris, Publico.
- Leval, Gaston (1971), *Espagne libertaire 1936-1939*, Paris, Tête de Feuilles.
- Leval, Gaston (1975), *Collectives in the Spanish Revolution*, Londres, Freedom Press.
- Leval, Gaston (sd), « Collectives in Spain »,

- http://dwardmac.pitzer.edu/Anarchist_Archives/leval/collectives.html.
- Marquet, Felix (1937), *Bajo el signo libertario*, documentaire, SIE.
- Méndez, Nelson (2001), *Acción directa y autogestión. Breve guía practica del anarquismo*, Venezuela, Comisión de Relaciones Anarquistas.
- Mintz, Frank (1967), « La collectivisation en Espagne 1936-1939. Esquisse bibliographique », *Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement*, n° 22, juillet-décembre.
- Mintz, Frank (1970), *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire*, Paris, Bélibaste.
- Mintz, Frank (1972), « Enseignements de l'autogestion espagnole », *Autogestion et Socialisme*, n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-avril.
- Mintz, Frank (1986), *Explosions de liberté, Espagne 36-Hongrie 1956*, Lyon, Acratie.
- Mintz, Frank (1999), *Autogestion et anarcho-syndicalisme*, Paris, CNT-RP.
- Prost, Richard (1992), *Otro futuro*, documentaire.
- Rodríguez Nidia, A. (sd), *La autogestión en la Guerra Civil Española*, <http://canarbero.unalmed.edu.co/~kabai/documentos/revista6/autogestion.htm>.
- Souchy, Augustin (sd), « Collectivization in Catalonia », www.struggle.ws/spain/coll_catalonia_dolgoft.html.
- Van Der Walt, Lucien (sd), « The collectives in revolutionary Spain », www.struggle.ws/spain/coll_1.html.

France

Commune de Paris

- Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Bancal, Jean, « Proudhon et la Commune », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Bourdet, Yvon (1971), « Présentation : L'autogestion et la Commune », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Bourdet, Yvon (1971), « Karl Marx et l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Internationale situationniste (1971), « 14 thèses de l'Internationale situationniste sur la Commune », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Lapassade, Georges (1971), « Un analyseur historique. La Commune de Paris », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Lourau, René (1971), « La Commune, un laboratoire historique (contre-culture, contre-société, contre-institution) », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.

Front populaire

- Duvivier, Julien (1936,) *La belle équipe*, film.
- Renoir, Jean et Jacques Prévert (1935), *Le crime de Monsieur Lange*, film.
- Rioux, Jean-Pierre (1973), *Révolutionnaires du Front populaire*, Paris, 10/18.
- Rioux, Jean-Pierre (1974), « 1936 : Des grévistes lillois remettent l'usine en marche », *Le Peuple français*, n° 14, avril-juin 1974.

Libération (1944-1945)

- Andrieu, Claire, Lucette Le Van, Antoine Prost (dir.) (1987), *Les nationalisations de la Libération : de l'utopie au compromis*, Paris, PFNSP.
- Jousse, Sébastien et Luc Joulé (2004), *Les réquisitions de Marseille, mesure*

- provisoire*, film, L'Œil sauvage.
- Madjarian, Grégoire (1980), *Conflits, pouvoir et société à la Libération*, Paris, 10/18.
- Mencherini, Robert (1994), *La Libération et les entreprises sous gestion ouvrière. Marseille 1944-1948*, Paris, L'Harmattan.
- Minguet, Simonne (1997), *Mes années Caudron : Une usine autogérée à la Libération*, Paris, Syllepse.
- Peyrenet, Marcel (1980), *Nous reprendrons les usines*, Genève, Slatkine.
- Trempé, Rolande (1983), « Aux origines des comités mixtes à la production : les comités de libération d'entreprise de la région toulousaine », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 131, juillet.

Les années 68

- Artous, Toni, Didier Epszajn, Patrick Silberstein, Patrick (coord.) (2008), *La France des années 68*, Paris, Syllepse.
- Autogestion (1968), « Autogestion et la Révolution de Mai », n° 5-6, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Brillant, Bernard (2003), « Mai 1968 : crise d'une figure de l'intellectuel ou de la contestation des maîtres à l'autogestion du savoir », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Bonnet, Alexis (2000), « L'autogestion et les cédétistes lyonnais » dans Dreyfus-Armand, Geneviève, Frank, Robert, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe.
- Bourdet, Yvon (1968), « Autogestion et spontanéité » (1), *Autogestion*, n° 5, *Autogestion et la révolution de Mai*, Paris, Anthropos, mars-juin ; (2), n° 7, Paris, Anthropos, décembre.
- Bourdet, Yvon (1970), « Grève du zèle à Orly » ; « Qu'en est-il aujourd'hui des "soviets à Saclay" ? », *Autogestion et Socialisme*, n° 13-14, *Autogestion et formation*, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Bourron, Paul et coll. (1973), *Scènes de grève en Vendée*, documentaire, Slon/Iskra.
- Brückmann, Patrice et coll. (2009), *Caron-Ozanne : Une expérience d'autogestion en Normandie (1975-1977)*, Cabourg, Les Cahiers du temps.
- Bureau, Marie-Claire et Danièle Kergoat (1971), *Crise de Mai 68 et évolution des pratiques revendicatives ouvrières*, XXX
- CFDT (1968), Déclaration du 16 mai.
- CFDT (1974), « Lutter et chanter à Cerizay », *CFDT aujourd'hui*, n° 15, janvier-février.
- Collectif (1976), *Bretoncelles... et si un jour ça se passait ainsi ?*, documentaire.
- Collectif (1978), *Vivre en coopérative : 1. Devenir sociétaire ; 2. Décider ensemble*, documentaire, Vidéo 00.
- Comités communistes pour l'autogestion (1980), *Contre les restructurations capitalistes, contre-plans ouvriers : les travailleurs de la Lucas Aerospace montrent la voie*, brochure, Nantes.
- Dréau, Yves (1974), *Grève de Péchiney-Noguères, PUK : témoignage d'un militant*, Fontenay-Le-Fleury, XXX.
- Fédération de la gauche alternative (1985), *Les expériences de contre-plans alternatifs ouvriers*, brochure, Paris.
- Georgi, Frank (2000), « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui : Le syndicat, la grève et l'autogestion en France (1968-1988) », dans Geneviève Dreyfus-Armand et coll. (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe.

- Hatzfeld, Nicolas (2003), « Faire tourner l'usine sans patron ? Entre rêve et lutte, quelques jours singuliers à Talbot-Poissy en 1983 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Laot, Jeannette (1973), « Pourquoi les luttes de Lip et de Pétichiney inquiètent la bourgeoisie », *Syndicalisme Hebdo*, n° 1457, août.
- Lefebvre, Henri (1998), *L'irruption...*, Paris, Syllepse ; 1^{re} éd. 1968, *L'irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Anthropos.
- Mallet, Serge (1970), « L'après Mai 68 : grèves pour le contrôle ouvrier », *Sociologie du travail*, n° 3, juillet-septembre.
- Massin, Marie-Hélène et Monique Quintart (1978), *Et si on se passait des patrons ?*, documentaire.
- Najman, Maurice (1983), « Autogestion. Les OS de Talbot-Poissy brisent le lock-out de la direction », *Libération*, 29-30 janvier.
- Pénissat, Étienne (2003), *Mai 68, Lip, Longwy... les occupations dans les années 70 : contribution pour une sociologie du mouvement ouvrier en lutte*, mémoire de DEA.
- Pesquet, Jacques (1968), *Des soviets à Saclay ?*, Paris, François Maspero.
- Pigenet, Michel (2003), « L'expérience incommunicable des dockers ou le paradoxe portuaire », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Pohrel, Vincent, (2000) « L'autogestion à la CSF de Brest », dans Geneviève Dreyfus-Armand et coll. (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe.
- UD-CFDT Niort (1974), *Cousseau-Cerizay. La lutte des PIL*, Niort.
- Viénet, René et autres (1968), *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, Paris, Gallimard.
- Vigna, Xavier (2003), « Le mot de la lutte ? L'autogestion et les ouvrières de PIL à Cérizay en 1973 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Vigna, Xavier (2007), *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Vindt Gérard (2003), « La CFDT à Pétichiney-Noguères : autogestion et évolution des pratiques syndicales dans un établissement industriel », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Lip

- Berger, Claude (1973), « Lip et après », *Les Temps modernes*, n° 327, octobre.
- Beurier, Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, Paris 1, maîtrise.
- Beurier, Joëlle (2003), « La mémoire Lip ou la fin du mythe autogestionnaire », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- CFDT (1975), « Les enfants de Lip », *CFDT Aujourd'hui*, n° 15, septembre-octobre.
- Collectif (1971), *Un an de luttes chez Lip*, Imprimerie spéciale, Besançon.
- Collectif (1973), *Charles Piaget et les Lip racontent*, Paris, Stock.
- Collectif (1976), *Lip affaire non classée*, Paris, Syros.
- Commission popularisation des travailleurs de Lip (1973), *Lip. Dossier d'information*, Paris, Liaisons directes.
- Bordet, Gaston et Claude Neuschwander (2003), *Lip, 30 ans après*, Paris, Syros.
- Critique socialiste* (1971), « Un an de lutte chez Lip », n° 5.
- Garcia, H.P. (1975), *L'aspiration à l'autogestion dans un système hostile : Les leçons de l'expérience Lip*, Montpellier, CECA.

- Guillerm, Alain (1975), « Le PSU à l'heure Lip », *Autogestion et Socialisme*, n° 28-29, Paris, Anthropos, octobre-janvier.
- Lourau, René (1974), *L'analyseur Lip*, Paris, UGE, 10/18.
- Maire, Edmond et Charles Piaget (1973), *Lip 73*, Paris, Le Seuil.
- Piaget, Charles (1973), *Lip*, Paris, Stock.
- Piaget, Charles (1997), « Lip 1973 : des problématiques toujours d'actualité », *Alternative libertaire*, printemps-été.
- Ravenel, Bernard (2007), « Leçons d'autogestion. Entretien avec Charles Piaget, figure de la lutte des "Lip" », *Mouvements des idées et des luttes*.
- Rouaud, Christian (2007), *Lip, l'imagination au pouvoir*, film.
- Rozenblatt, Patrick, Francine Tabaton, Michèle Tallard (1980), *Analyse du conflit Lip et de ses répercussions sur les pratiques ouvrières et les stratégies syndicales*, thèse, Paris 10.

Grande-Bretagne

- Carré, Jean-Michel (1999), *Charbons ardents. Construction d'une utopie*, Paris, Arte/Le Serpent à plumes.
- Carré, Jean-Michel (1999), *Charbons ardents*, Paris, Films du Grain de sable
- Cole, D. H (1972), *Self-government in industry, 1917*, Londres, Hutchinson Educational.
- Hart, Wishart et Willie Thomson (1972), *The UCS Work-In*, Londres, Lawrence and Finley.
- Health, Tony (2008), « Tower Colliery : le charbon qui valait de l'or », *The Independent*, 27 janvier.
- Pribicevic, Branko (1959), *The Shop Stewards' Movement and Workers' Control, 1910-1922*, Oxford, Blackwell.
- Coates, Ken (1970), *Can the Workers Run Industry ?*, Londres, Spokesman Books.
- Coates, Ken (1975), « The new worker cooperative in Britain : some questions and arguments », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Coates, Ken (2003), *Workers Control : Another World is Possible*, Londres, Spokesman Books.
- Coates, Ken et Topham, Tony (1970), *Workers' Control*, Londres, Macgibbon & Kee.
- Coates, Ken, Ken Fleet, Tony Benn, (1976), *New Worker Cooperatives*, Londres, Spokesman Books.
- Lemoine, Maurice (1985), « La longue grève des mineurs britanniques », *Le Monde diplomatique*, janvier.
- Najman, Maurice (1979), « Lucas Aerospace : ces ouvriers écolos qui dessinent les plans de leur futur », « Un deux trois, plusieurs Lucas », « Lucas Aerospace : entre les patrons et les stars du syndicat », *Libération*, 10, 11 et 12 décembre.
- Nallard, Michel [Maurice Najman] (1983), « Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Une interview de Mike Cooley », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 92-93, février.
- Nallard, Michel (1983), « Le plan d'entreprise de la Lucas Aerospace. Les limites de la négociation collective », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 94, juillet.
- Nallard, Michel (1988), « Lucas Aerospace : les conditions d'une alternative autogestionnaire », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 107, avril-mai.
- Patzold, Brigitte (1999), « Autogestion dans une mine du pays de Galles », *Le Monde diplomatique*, juillet.
- Pribicevic, Branko (1959), *The Shop Stewards' Movement and Workers' Control (1910-1922)*, Oxford, Blackwell.

- Scanlon, Hugh (1968), *The Way Forward for Workers' Control*, Nottingham, Institute for Workers' Control.
- Topham, Tony et Ken Coates (1970), *Readings and Witnesses for Workers' Control*, Londres, Spokesman Book.
- Varley, Eric (sd), *Worker's control in the Mining Industry*, Nottingham, IWC Pamphlet, n° 40.
- Wainwright, Hilary et Dave Elliott (1982), *The Lucas Plan : A New Trade Unionism in the Making ?*, Londres, Allison and Busby.

Italie

- Autogestion et Socialisme* (1974), n° 26-27, *Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie*, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Azzellini, Dario et Oliver Ressler (date ?), *Occuper, résister, produire : Rimaflo*, documentaire.
- Bernocchi, Piero (1974), « L'auto-organisation au niveau social », *Autogestion et Socialisme*, n° 26-27, *Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie*, mars-juin.
- Bernocchi, Piero (1993), *Dal sindacato ai COBAS. La ribellione del lavoro indipendente e l'autorganizzazione fra « pubblico » e private*, Bolsena, Massari.
- Collectif (1969), *La Sinistre e il controllo operaio*, Milan, Feltrinelli.
- Collectif (1971), *Aujourd'hui nous prenons les maisons. Demain, la ville*, Paris, Gît-le-Cœur.
- Collonges, Yann et Pierre Georges (1976), *Les autoréductions : grèves d'usagers et luttes de classes en France et en Italie, 1972-1976*, Paris, 10/18.
- Gruppo permanente di lavoro per la tutela della salute (sd), *Autogestione della salute*, Castellanza, Centro di medicina preventiva del lavoro del comune di Castellanza.
- Lanzardo, Liliana (1974), « Lutte spontanées et organisation : Notes sur les luttes de la Fiat (1968-1973) », *Autogestion et Socialisme*, n° 26-27, *Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie*, mars-juin.
- Lanzardo, Liliana (1975), « I consigli di gestione nella strategia della collaborazione », *Annali della Fondazione Giangiacomo Feltrinelli*.
- La Rosa, Michele (1977), « Action politique, action syndicale et autogestion en Italie », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- La Rosa, Michele et Gori Mauro (1978), *L'autogestione. Democrazia politica e democrazia industriale*, Rome, Citta Nuova.
- Leonetti, Alfonso (1974), « Les conseils d'usine en Italie », *Autogestion et socialisme*, n° 26-27, *Mouvements ouvriers de gestion et d'action directe en Italie*, Paris, Anthropos.
- Lia (2003), « Les Centres sociaux entre rupture et intégration », *Alternative libertaire*, novembre.
- Libertini, Lucio et Raniero Panzieri (1971), « Sept thèses sur le contrôle ouvrier », *Critique socialiste*, n° 3, janvier-février.
- Maione, Giuseppe (1969), « Expériences d'autogestion en Italie », *Autogestion et Socialisme*, n° 9-10, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Martinelli, Alberto (1977), « Workers' control and industrial democracy : the Italian case », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Martinez López, Miguel (2002), *Okupaciones de viviendas y de centros sociales*, Barcelone, Virus.

Sara (2006), « L'expérience des Centres sociaux », *Offensive*, n° 9, février.
 Sommier, Isabelle (1998), « Un espace politique non homologué : les Centres sociaux occupés et autogérés en Italie », Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, *La politique ailleurs*, Paris, PUF.
 Spriano, Paolo (1978), *L'occupation des usines : Italie septembre 1920*, Claix, La Pensée sauvage.
 Williams, Gwyn A. (1975), *Proletarian Order : Antonio Gramsci, Factory Councils and the Origins of Italian Communism, 1911-1921*, Londres, Pluto Press.

Portugal

Autogestion et Socialisme (1976) n° 33-34, *Mouvements de gestion directe au Portugal*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
 Bensaïd, Daniel, Carlos Rossi, Charles-André Udry (1975), *Portugal : La révolution en marche*, Paris, Christian Bourgeois.
 Braga, Teófilo (1982), *Utopie et socialisme au Portugal : actes du colloque de Paris (10-13 juillet 1979)*, Paris, Fondation Goulbenkian.
Combate (1976), *Autogestion et Socialisme* (1976) n° 33-34, *Mouvements de gestion directe au Portugal*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
 Comité Portugal pour l'information et le soutien (1977), *L'expérience portugaise, un bilan après le 25 novembre 1975*, Paris, François Maspero.
 Lee y discute (1975), n° 60, « Portugal : momentos criticos », Bilbao, Zero.
 MES (1976), « L'autogestion et la crise du capitalisme portugais », *Autogestion et Socialisme* (1976) n° 33-34, *Mouvements de gestion directe au Portugal*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
 Tréguier, Michel (1975), *Sétubal, ville rouge*, documentaire.

Pays de l'ancien « socialisme réel »

Fišera, Vladimir Claude (1978), « Conseils ouvriers et autogestion en Europe de l'Est, 1956-1969 », dans Pierre Kende et Kristof Pomian (dir.) (1978), *1956 Varsovie Budapest*, Paris, Le Seuil.

Hongrie

Anderson, Andy (1976), *Hongrie 1956. La Commune de Budapest, les conseils ouvriers*, Paris, Spartacus.
 Gros, Dominique (1973), *Les conseils ouvriers, espérance et défaites de la révolution en Autriche-Hongrie (1917-1920)*, Dijon, Université de Bourgogne, thèse.
 Gros, Dominique (1975), « La fondation de la République et la lutte pour le pouvoir des conseils en Hongrie », *Autogestion et Socialisme*, n° 30-31, Paris, Anthropos, mars-juin.
 Marie, Jean-Jacques et Balazs (1966), *Pologne-Hongrie ou « le Printemps en Octobre »*, Paris, EDI.
 Raptis, Michel (1977), « Sur l'importance internationale de la révolution hongroise », *Autogestion et Socialisme*, n° 37-38.

Pologne

L'Alternative (1982), « Le dossier de Solidarité (Gdansk, août 1980-Varsovie, décembre 1981) », n° spécial.
Autogestions (1981), « Pologne : la brèche ? », n° 5.
 Babeau, André (1960), *Les conseils ouvriers en Pologne*, Paris, A. Colin.

Bujak, Zbigniew (1981), « Qu'est ce qu'un syndicat indépendant et autogéré ? », *Autogestions*, n° 5, Pologne : la brèche ?, Toulouse, Privat, printemps.

Iztok (1982), « Documents sur l'autogestion en Pologne », Paris, n° 5, mars.

Kowalewski, Zbigniew (1981), *Solidarnosc i walka o samorząd zalogi*, Lodz.

Kowalewski, Zbigniew (1981), *O taktyce strajku szynnego*, Lodz.

Kowalewski, Zbigniew (1982), « Dialogue avec Adrien Corti et Michel Fiant », *Mise à jour*, n° 1, 4^e trimestre.

Kowalewski, Zbigniew (1982), « Solidarnosc pour le pouvoir aux travailleurs », *Imprecor*, n° 119, 22 février.

Kowalewski, Zbigniew (1985), *Rendez-nous nos usines*, Montreuil, La Brèche.

Kuron, Jacek et Karol Modzelewski (1969), *Lettre ouverte au Parti polonais*, Paris, François Maspero.

Potel, Jean-Yves (2006), *Scènes de grèves en Pologne*, Lausanne, Noir et Blanc.

Parti socialiste unifié (1982), « L'expérience autogestionnaire en Pologne (1956-1981) », *PSU-Documentation*, n° 146-147, avril.

Solidarnosc (1982), *Programme. La république autogestionnaire*, Collectif national « Solidarité avec Solidarnosc », supplément à *L'Alternative*, n° 14, Paris.

Touvais, Jean-Yves (1981), « Le congrès de Solidarnosc. La résolution sur l'autogestion », *L'Alternative*, n° 13, novembre-décembre.

Trifon, Nicolas (1984), « À propos de l'autogestion en Pologne depuis le 13 décembre » *Iztok*, n° 8, mars.

Wierabilski, W. (1982), « Les aspects positifs de l'autogestion en Pologne », *Iztok*, n° 5, mars.

Russie

Autogestion (1967), n° 4, *Comités d'usine et soviets*, Paris, Anthropos, décembre.

Anweiler, Oscar (1972), *Les soviets en Russie 1905-1921*, Paris, Gallimard.

Bourdet, Yvon (1967), « Les soviets. Quels soviets ? La théorie marxiste d'Otto Bauer et la pratique de Lénine », *Autogestion*, n° 4, Paris, Anthropos, décembre.

Bourdet, Yvon (1974), « La révolution dans l'histoire », *Autogestion et Socialisme*, n° 26-27, *Les bolcheviks et le contrôle ouvrier 1917-1921*, Paris, Anthropos, septembre-décembre.

Ferro, Marc (1976), « Russie 1917 : naissance et défaite de l'autogestion ouvrière », *Autogestion et Socialisme*, n° 35-36, Paris, Anthropos, octobre.

Ferro, Marc (1980), *Des soviets au communisme bureaucratique : Les mécanismes d'une subversion*, Paris, Gallimard/Julliard.

Goodey, Chris (1974), « Les comités d'usine et la dictature du prolétariat dans la révolution russe », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 64, décembre.

Pankratova, Anna (1974), « Les comités d'usine en Russie à l'époque de la révolution, 1917-1918 », *Autogestion et Socialisme*, n° 26-27, Paris, Anthropos, mars.

Tchécoslovaquie

Autogestion et Socialisme (1970), n° 11-12, *Conseils ouvriers en Tchécoslovaquie*, Paris, Anthropos, mars-juin.

Barta, Milos (1969), « Les conseils ouvriers en tant que mouvement social », *Autogestion*, n° 9-10, septembre-décembre.

Bartosek, Karel (1999), « Rencontre inattendue en Tchécoslovaquie (octobre 1968-juin 1969) », dans François Fejto et Jacques Rupnik (1999), *Le printemps tchécoslovaque 1968*, Bruxelles, Complexe.

Bourdet, Yvon (1970), « Pourquoi des conseils ouvriers en Tchécoslovaquie ?

- Pourquoi pas ? », *Autogestion et Socialisme*, n° 11-12, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Broué, Pierre (1973), *Écrits à Prague sous la censure, août 1968-juin 1969* (chap. 5, « Conseils ouvriers et autogestion »), Paris, EDI.
- Corti, Adrien [Dominique Ghisoni] (1982), « Trois décennies d'histoire des démocraties populaires : actualité de la révolution et de l'autogestion », *Mise à jour*, n° 1.
- Faye, Jean-Pierre et Vladimir Claude Fišera (1977), *Prague : la révolution des conseils ouvriers*, Paris, Seghers/Laffont.
- Fišera, Vladimir Claude (1978), « Conseils ouvriers et autogestion en Europe de l'Est, 1956-1969 », dans Pierre Kende et Kristof Pomian (dir.) (1978), *1956 Varsovie Budapest*, Paris, Le Seuil.
- Fišera, Joseph et Vladimir Fišera (1970), « Les conseils ouvriers tchécoslovaques à la pointe de l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 11-12, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Fišera Joseph et Vladimir Fišera (1971), « Cogestion des entreprises et économie socialiste, l'expérience tchécoslovaque, 1967-1970 », *Revue de l'Est*, vol. 2, n° 1, CNRS.
- Granou, André (1973), « Tchécoslovaquie, les conseils de travailleurs en 1968 », *CFDT Aujourd'hui*, n° 3, septembre-octobre.
- Morder, Robi (2008), « Prague, un Printemps en hiver, Conseils de travailleurs et autogestion en Tchécoslovaquie, 1968-1969 », dans Geneviève Dreyfus-Armand (coord), *Les années 68, un monde en mouvement*, Nanterre/Paris, BDIC/Syllepse.
- Pelikan, Jiri (1970), *Le congrès clandestin, protocole secret et documents du 14e congrès extraordinaire du Parti communiste tchécoslovaque*, Paris, Le Seuil.
- Richta, Radovan (1969), *La civilisation au carrefour*, Paris, Anthropos.
- Sik, Ota (1971), *Autogestión en Checoslovaquia* Madrid, ZYX.
- Slansky, Rudolf (1968), « Les premiers pas de l'autogestion en Tchécoslovaquie », *Autogestion*, n° 7, décembre.
- Turek, Otakar, « Siková reforma po 40 letech » (« La réforme de Sik quarante ans après »), Prague, *Listy*, n° 1.
- Uhl, Petr (1982), *Le socialisme emprisonné*, Paris, La Brèche.
- Uhl, Petr (1988), « Réformer d'en haut ou démocratie d'en bas », *L'Homme et la société*, n° 2-3 (nouvelle série, n° 88-89).

Yougoslavie

- Adizes, Ichak (1977), *Autogestión : la práctica yugoslava*, México, Fondo de Cultura Económica.
- Autogestion et Socialisme* (1975), « Où en est l'autogestion en Yougoslavie ? en Algérie ? », n° 30-31, Paris, Anthropos.
- Autogestion* (1969), « L'autogestion yougoslave », n° 8, Paris, Anthropos, juin.
- Autogestions* (1981), « Les habits neufs du président Tito », n° 6, Toulouse, Privat.
- Autogestions* (1986), « Yougoslavie : la conjuration des médiocres face à la crise », n° 23, Toulouse, Privat.
- Bekic, Jovo (1970), *Organizacija Rada V Somoupranvnin Odnosima* [L'organisation du travail dans les rapports d'autogestion], Zagreb.
- Bobrowski, C. (1956), *La Yougoslavie socialiste*, Paris, A. Colin.
- Bolcic, Silvano (1977), « Self-management agreements and contracts as elements of the Yugoslav system of planning », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Boonzajer Flaes, Robert (1977), « Self-management and the limits of

- decentralisation : recent developments in Yugoslavia », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Bourdet, Yvon (1969), « Les contradictions de l'hétérogestion », *Autogestion*, n° 8, *L'autogestion yougoslave*, Paris, Anthropos, juin.
- BBourdet, Yvon (1971), « Le 2^e congrès de Sarajevo (5-8 mai 1971) », *Autogestion et Socialisme*, n° 16-17, *Autogestion et syndicat*, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Bourdet, Yvon et Olivier Corpet, « L'autogestion sans Tito », *Autogestions*, n° 4, Toulouse, Privat.
- Bureau international du travail (1962), *La gestion ouvrière des entreprises en Yougoslavie*, Genève, BIT.
- Byrd, B. (1975), « A participatory strategy for nation-building in the Third World : the case of Yugoslavia », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Canapa, Marie-Paule (1971), « L'expérience yougoslave », *Projet*, n° 53, mars.
- Collectif (1969-1971), *Le socialisme dans la théorie et la pratique yougoslave. Recueil de conférences*, Belgrade, Université de Belgrade/CUISS, 3 tomes.
- Collectif (1970), *L'autogestion ouvrière en Yougoslavie*, Belgrade, *Medunarodna Politika*, n° 16.
- Collectif (1974), *Guide terminologique de la pensée et de la pratique de l'autogestion en Yougoslavie*, Belgrade.
- Collectif (1974), « Théorie et pratique de l'autogestion yougoslave », *CFDT Aujourd'hui*, n° 5, janvier-février.
- Collectif (1978), « Yougoslavie, radios libres et autogestion », *Les radios libres en Europe*, Paris, La Documentation française.
- Comité pour l'organisation du 2^e congrès des autogestionnaires de Yougoslavie (1971), *Résumés des textes analytiques préparés pour le congrès*.
- Corpet, Olivier (1975), « Le socialisme yougoslave entre la bureaucratie et l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 30-31, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Davranche, Guillaume (2003), « Retour sur l'autogestion yougoslave », *Alternative libertaire*, novembre.
- Dedijer, Vladimir (1970), *Le défi de Tito*, Paris, Gallimard.
- Drakulic, Slobodan (1980), « Bureaucratie et autogestion », *Iztok*, n° 2, Paris, septembre.
- Drakulic, Slobodan (1981), « Histoire brève d'une revue autogérée, *Argumenti* », *Autogestions*, n° 6, *Les habits neufs du président Tito*, Toulouse, Privat, été.
- Dru, Jean (1969), « L'autogestion yougoslave, chantier ou façade d'un socialisme empirique ? Edward Kardelj répond », *Autogestion*, n° 8, *L'autogestion yougoslave*, Paris, Anthropos.
- Drulovic, Milojko (1973), *L'autogestion à l'épreuve*, Paris, Fayard.
- Dumas, André (1972), *Problèmes théoriques et pratiques de la formation du capital dans un système socialiste autogestionnaire : le cas de la Yougoslavie*, Montpellier, CECA.
- Dumas, André (1973), *La constitution du fonds d'accumulation dans un système socialiste autogestionnaire : le cas de la Yougoslavie*, Montpellier, CECA.
- Dumas, André (1973), *Note sur la planification dans un système socialiste autogestionnaire : le cas de la Yougoslavie*, Montpellier, CECA.
- Dumas, André (1975), *Les relations et conflits de pouvoir dans l'entreprise autogérée : le cas de la Yougoslavie*, Montpellier, CECA.
- Dunn, W.-N. et Josip Obradovic (1978), *Workers's self-management and organisational power in Yugoslavia*, Pittsburg, University Center for International Studies.

- Durrieu, Yves (1980), *L'héritage de Tito : l'autogestion nécessaire*, Paris, Syros.
- Dzinic, Firdus (1977), « System of communication in the associated work : the Yugoslav case », *Economic Analysis and Workers Management*, vol. 12, n° 1-2, Belgrade.
- Fišera, Joseph (1959), *L'origine et l'évolution de la gestion de l'industrie nationalisée en Yougoslavie*, Université de Paris, thèse.
- Fišera, Joseph (1961), *Enquêtes sur le cumul des responsabilités en Yougoslavie*, Paris, Archives internationales de sociologie de la coopération.
- Gabriel, René (1964), « Les conseils ouvriers en Yougoslavie », *Revue de l'Action populaire*, n° 182, novembre.
- Gely, A et N. Bonnet (1978), « Évolutions récentes de la Yougoslavie : tout le pouvoir aux OBTA plus la planification autogestionnaire », *Économies et Sociétés*, n° 35, t. 12, n° 3-4-5, mars-mai.
- Guezennec, Georges (1991), *La Yougoslavie autogestionnaire : Bilan critique d'une époque prestigieuse*, Nonette, Créer.
- Institut de droit comparé de Belgrade (1966), *Le fédéralisme yougoslave*, Paris, Dalloz.
- Jovanov, Neca (1977), « Conception et pratique du contrôle autogestionnaire ouvrier dans le travail associé en République socialiste fédérative de Yougoslavie », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Kardelj, Edvard (1971), *Les rapports économiques et politique dans la société autogestionnaire yougoslave*, Sarajevo.
- Kardelj, Edvard (1976), *Le système de planification autogestionnaire : discussions de Brioni*, Belgrade, QAS.
- Laville, Jean-Louis (1981), « L'envers du décor », *Autogestions*, n° 6, *Les habits neufs du président Tito*, Toulouse, Privat, été.
- Luben, Dusan (1969), « Les bases du système socialiste en Yougoslavie » (1^{re} partie), *Autogestion*, n° 8, *L'autogestion yougoslave*, juin ; (2^e partie), *Autogestion*, n° 9-10, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Lukic, Radomir D. (1965), « L'influence de l'autogestion ouvrière sur la structure de classe de la société yougoslave », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 39.
- Markovic, Moma (1959), « Les rapports de travail dans le cadre de la gestion ouvrière en Yougoslavie », *Revue internationale du travail*, vol. 79, n° 2, février.
- Meister, Albert (1964), *Socialisme et autogestion : L'expérience yougoslave* Paris, Le Seuil.
- Meister, Albert (1970), *Où va l'autogestion yougoslave ?*, Paris, Anthropos.
- Naville, Pierre (1970), « L'État et l'autogestion en Yougoslavie », *L'autogestion ouvrière en Yougoslavie*, Amsterdam, symposium.
- Organisation internationale du travail (1970), *L'autogestion ouvrière en Yougoslavie* (Séminaire international de Belgrade sur la participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises), Genève, OIT.
- Pesakovic, Milentije (1970), « Deux décennies d'autogestion en Yougoslavie », Belgrade, Medunarodna Politika, *Cahiers*, n° 33.
- Questions actuelles du socialisme* (1975), « Vingt-cinq ans d'autogestion en Yougoslavie », n° 6, juin.
- Samary, Catherine (1986), *Les logiques sociales contradictoires de l'accumulation en Yougoslavie*, thèse.
- Samary, Catherine (1988), *Le marché contre l'autogestion. L'expérience yougoslave*, Paris/Montreuil, PubliSud/La Brèche.

- Samary, Catherine (1992), *Plan, marché et démocratie*, Cahier de l'IIRE.
- Samary, Catherine (2009), « La révolution yougoslave et l'autogestion », *Manière de voir*, n° 106, août-septembre.
- Sane, Petrovic (1975), *La classe ouvrière et l'autogestion*, Bruxelles/Paris/Louvain, Oyez.
- Supek, Rudi (1973), *Étatisme et autogestion : Bilan critique du socialisme yougoslave* Paris, Anthropos.
- Supek, Rudi (éd.) (1973), *Bilan critique du socialisme yougoslave*, Paris, Anthropos.
- Supek, Rudi (1975), « Problems and experience of Yugoslav workers' self-management », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Suster, Z et coll. (2007), « The Yugoslav experience with workers's councils : A reexamination », *Labor Studies Journal*, vol. 22, n° 3.
- Tadic, Ljubomir (1981), « L'autogestion étouffée », *Autogestions*, n° 6, *Les habits neufs du président Tito*, Toulouse, Privat.
- Thomas-Vukovic, Jocelyne (1983), *L'emploi et les rapports autogestionnaires yougoslaves* thèse de 3^e cycle, EHESS.
- Tito, Josip (1983), *Selfmanagement*, Belgrade, Socialist Thought and Practice.
- Vlaskalik, Tihomir (1975), « De la pratique à la planification autogestionnaire », *Questions actuelles du socialisme*, n° 6, juin.
- Watchel, Howard M. (1973), *Worker's Management and Workers Wage in Yugoslavia. The Theory and Practice of Participatory Socialism*, New York, Cornell University, Press.
- Whiterhorn, Alan (1983), « Alienation and socialism : an analysis of Yugoslav workers selfmanagement », *Economic Analysis and Self Worker's Management*, vol. 17, n° 3.
- Zukin, Sharon (1980), « Où en est l'autogestion yougoslave ? », *Autogestions*, n° 1, Toulouse, Privat.
- Zukin, Sharon (1975), « Yugoslav labor unions and self-management : An alternating current », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Zukin, Sharon (1975), *Beyond Marx and Tito : Theory and Practice in Yugoslav Socialism*, New York, Cambridge University Press.
- Zupanov, Josip (1981), « Thèses sur la crise de la société », *Autogestions*, n° 6, « Les habits neufs du président Tito », Toulouse, Privat, été.

Buts, chemins moyens

- Adler, Max (1967), *Démocratie et conseils ouvriers*, Paris, François Maspero.
- Azzellini, Dario (2015), *An Alternative Labour History: Worker Control and Workplace Democracy*, Zed Books, Londres.
- Adizes, Ichak et Elizabeth Borgese (1975), *Self-Management : New Dimensions to Democracy*, Santa Barbara, ABC.
- Albert, Michael (2003), *Après le capitalisme : Éléments d'économie participaliste*, Marseille, Agone.
- Ami-es du silence (2008), *Rencontres autogérées. Créer le paradis sur terre*, site <http://zamisdesilence.free.fr/documents/brochure/brochuredeszamis3.pdf>.
- Andréani, Tony et Marc Féray, (1993), *Discours sur l'égalité parmi les hommes : penser l'alternative*, Paris, L'Harmattan.
- Andréani, Tony (dir.) (2004), *Le socialisme de marché à la croisée des chemins*, Pantin, Le Temps des cerises.
- Andréani, Tony (2004), *Le socialisme est (a) venir*, t. 2, *Les possibles*, Paris,

Syllepse.

Argence, Théo et Auguste Herclet (1921), *Le contrôle ouvrier et les comités d'atelier*, Paris, Bibliothèque du Travail.

Association nationale de soutien à la candidature de Pierre Juquin (1988), *Quelle intervention des travailleurs dans la gestion ?*

Attac (2007), *Le manifeste altermondialiste*.

Autogestion (1966), n° 1, Paris, Anthropos, décembre.

Autogestion et Socialisme (1971), « La Commune de Paris », n° 15, Paris, Anthropos, mars.

Autogestion et Socialisme (1972), « Charles Fourier », n° 20-21, septembre-décembre.

Autogestion et Socialisme, Critique socialiste, Objectif socialiste, Politique aujourd'hui, colloque, *Autogestion et révolution socialiste* (1973), colloque, Paris, Syros, janvier.

Autogestion et Socialisme (1973), n° 24-25, *Autogestion et expérience bolchevique*, septembre-décembre.

Autogestions (1982), « Un travail sans emploi », n° 8-9, Toulouse, Privat.

Autogestions (1983), « L'entreprise, du muet au parlant », n° 14, Toulouse, Privat.

Arvon, Henri (1980), *L'autogestion*, Paris, PUF.

Bachet, Daniel (2007), *Les fondements de l'entreprise : Construire une alternative à la domination financière*, Paris, L'Atelier.

Baechler, Jean (1978), « Libéralisme et autogestion », *Commentaire*, n° 1.

Bancal, Jean (1970), *Proudhon, autogestion et pluralisme*, Paris, Aubier Montaigne, 2 vol.

Bancal, Jean (1968, 1969), « Proudhon, une pratique de l'autogestion, les apports critiques », *Autogestion*, n° 7 et 9-10, Paris, Anthropos.

Bahro, Rudolf (1979), *L'alternative*, Paris, Stock.

Bassand, Michel et Pierre Rossel (1988), *L'autogestion disait-on !*, Paris, PUF.

Bayat, Assef (1991), *Work, Politics, and Power : An International Perspective on Workers' Control and Self-Management*, Londres, Zed Books.

Bellas, Carl J. (1972), *Industrial Democracy and the Worker-owned Firm*, New York, Praeger.

Benello, George (1992), *From the Ground Up : Essays on Grassroots and Workplace Democracy*, Boston, South End Press.

Berger, Claude (1973), « L'auberge espagnole de l'autogestion », *Politique Hebdo*, 31 mai.

Berger, Claude (1977), « Marx et les associations ouvrières », *Spartacus*, juin-juillet.

Berger, Denis et coll. (1987), *Le renouveau des luttes, l'autogestion et l'alternative*, Paris, FGA.

Berger, Denis, Michel Fiant, Jean-Pierre Lemaire, Philippe Zarifian, (1988), *Communisme et alternative*, Paris, FGA.

Bernstein, Serge, (2003) « Les usages politiques de l'autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Berti, Giampietro (1979), « Per una lettura storico-ideologica dell'autogestione », *Interrogations*, n° 17-18.

Alain Bihr (1991), *Du grand soir à l'alternative*, Paris, Les Éditions ouvrières.

Bilandzic, D. et S. Tonkovic (1976), *Autogestión 1950-1976*, Buenos Aires, El Cid.

Bloch, Ernst (1976, 1982, 1991), *Le principe espérance*, 3 t., Paris, Gallimard.

Bolte, J.-L. (1976), *Le projet autogestionnaire : essai d'analyse marxiste*,

- Montpellier, CECA.
- Bonanno, Alfredo M. (1974), *Introduzione à Autogestione. Theorie. Interpretazioni. Realizzazioni*, Catania.
- Bonanno, Alfredo M. (1975), *Autogestione e anarchismo*, Ragusa, La Fiaccola.
- Bonanno, Alfredo M. (1979), « Problemi economici dell'autogestione », *Anarchismo*, n° 26-27.
- Bookchin, Murray (1979), « Self-management and the new technology. Autogestione e tecnologia », *Interrogations*, n° 17-18.
- Bookchin, Murray (2015), *The Next Revolution : Popular Assemblies and the Promise of Direct Democracy*, Londres, Verso.
- Bourdet, Yvon (1967), « Autogestion et démocratie », *Autogestion*, n° 2, Paris, Anthropos, avril.
- Bourdet, Yvon (1969), « Petit journal de l'autogestion », *Autogestion*, n° 8, *L'autogestion yougoslave*, Paris, Anthropos, juin.
- Bourdet, Yvon (1969), « Les conditions de possibilité de l'autogestion » ; « Chroniques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 9-10, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Bourdet, Yvon (1970), « Participation réformiste ou autogestion révolutionnaire au séminaire international de Bologne » ; « Pannekoek et les conseils ouvriers », *Autogestion et Socialisme*, n° 11-12, Paris : Anthropos, mars-juin.
- Bourdet, Yvon (1970), « Condizioni di possibilità delle autogestione », *Studi di sociologia*, 8^e année, vol. 1-2, janvier-juin.
- Bourdet, Yvon (1970), *La délivrance de Prométhée : Pour une théorie politique de l'autogestion*, Paris, Anthropos.
- Bourdet, Yvon (1973), « Première conférence internationale des sociologues sur l'autogestion et la participation (Dubrovnik 13-17 décembre 1972) », *Autogestion et Socialisme*, n° 22-23, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
- Bourdet, Yvon (1974), *Pour l'autogestion*, Paris, Anthropos.
- Bourdet, Yvon (1975), « Une "table ronde" sur autogestion et conscience ouvrière », *Autogestion et Socialisme*, n° 28-29, Paris, Anthropos, octobre-janvier.
- Bourdet, Yvon (1975), « Les conseils ouvriers. Organes de la révolution autogestionnaire », *Autogestion et Socialisme*, n° 30-31, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Bourdet, Yvon (1975), « Sociologie de l'autogestion en France », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Bourdet, Yvon (1976), « Révolution et institutions » ; « L'auto-émancipation prolétarienne et le marxisme selon Karl Korsch », *Autogestion et Socialisme*, n° 33-34, *Mouvements de gestion directe au Portugal. Débat sur le marxisme*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
- Bourdet, Yvon (1976), « Le marxisme anti-autoritaire de Rosa Luxemburg », *Autogestion et Socialisme*, n° 35-36, Paris, Anthropos, octobre.
- Bourdet, Yvon (1977), « L'autogestion contre la dictature du prolétariat », *Faire*, n° 17, mars.
- Bourdet, Yvon (1978), *L'espace de l'autogestion*, Paris, Galilée.
- Bourdet, Yvon (1980), *Fondements de l'idée d'autogestion*, Paris, Centre populaire de formation socialiste, Paris.
- Bourdet, Yvon (1980), *Fondements de l'idée d'autogestion*, Paris, CPFS.
- Bourdet, Yvon (1980), « L'autogestion ou la terreur de la transparence », *Autogestions*, n° 1, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.

- Bourdet, Yvon (1986), « Qu'est-ce que l'autogestion », *Critique socialiste*, n° 52.
- Bourdet, Yvon (1973), « L'autogestion "but lointain" ou "moyen immédiat" de la révolution », *Autogestion et Socialisme*, n° 22-23, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, Paris, Anthropos.
- Bourdet, Yvon et Alain Guillermin (1975), *Clefs pour l'autogestion*, Paris, Seghers.
- Bourdet, Yvon et Serge-Christophe Kolm (1978), « Autogestion ou réciprocité », *Autogestion et Socialisme*, n° 40, Paris, Anthropos, mars.
- Bowles, Samuel et Herbert Gintis, Herbert (dir.) (1988), *Recasting egalitarianism*, London/New York, Verso.
- Brachet, Philippe et coll. (1972), « Éléments pour un débat sur l'autogestion », *Critique socialiste*, n° 9-10, septembre.
- Branciaris, Michel (1975), *Gestion socialiste de l'entreprise*, Paris, Éditions ouvrières.
- Branciard, Michel, (1980) « Du socialisme démocratique au socialisme autogestionnaire », *CFDT Aujourd'hui*, janvier-février.
- Braut, Jacques (1975), *Droits de salariés et autogestion*, Paris, Tema.
- Bridier, Manuel (1970), « Marché socialiste et autogestion », *Que Faire ?*, n° 1, février.
- Brière, Jacques (1967), « Cogestion, autogestion, participation », *Économie et politique*, n° 174, janvier.
- Brière, Jacques (1970), « Autogestion, autonomie de gestion et démocratie avancée », *La Nouvelle Critique*, n° 37, octobre.
- Brochier, Henri (1970), « Autogestion », dans *Encyclopaedia Universalis*.
- Buber Martin (1958), *Paths in Utopia*, Boston, Beacon Press.
- Cafardo, Analía et Paula Domínguez (2003), *Autogestión obrera en el siglo XXI*, Buenos Aires, Centro Cultural de la Cooperación.
- Cahiers du centre d'études socialistes* (1969), n° 91, « Conseils ouvriers et utopie socialiste. Cahiers de discussion pour le socialisme de conseil », mai-juin.
- Cahiers du CÉRES* (1972), « L'autogestion », n° 11, janvier.
- Cause commune, (1978) *Qui a peur de l'autogestion ?*, Paris, UGE, 10/18.
- Carré, Daniel et Jean-Louis Lemoigne (1977), *Auto-organisation de l'entreprise. 50 propositions pour l'autogestion*, Paris, D'organisation.
- Castoriadis, Cornélius et Daniel Mothé (1974), « Autogestion et hiérarchie », *CFDT Aujourd'hui*, n° 8, juillet-août.
- Castoriadis, Cornélius (2007), *Autogestion et hiérarchie*, Paris, Le Grain de Sable.
- CFDT-Hacuitex (1968), *Construire dès aujourd'hui la démocratie socialiste de demain*, Hacuitex, août-septembre.
- Chanu, Pierre-Yves, Michel Fiant, Philippe Zarifian (1988), *Hypothèses pour l'alternative*, Paris, FGA.
- Chatterton, Paul et coll. (2007), *Do It Yourself: A Handbook for Changing our World*, Londres, Pluto.
- Chauvey, Daniel (1970), *Autogestion*, Paris, Le Seuil.
- Clastres, Pierre (1974), *La société contre l'État*, Paris, Minuit.
- Coates, Ken (éd.) (1979), *The Right to Useful Work*, Nottingham, Spokesman Books.
- Cole, G.D.H. (1972), *Self-government in industry (1917)*, Londres, Hutchinson Educational.
- Collectif (1973), *Autogestion et révolution socialiste*, Rencontre nationale « Autogestion », Paris, Syros.
- Collectif (1974), *Les marxistes contre l'autogestion*, Paris, Selio.
- Collectif (1976), *L'autogestion*, États généraux pour l'autogestion, juillet 1976,

- Paris, Syros.
- Collectif (1980), *L'autogestion : une stratégie révolutionnaire, une démarche au présent*, Institut de recherches marxistes, 6-7-8 juin, IRM.
- Collectif (1987), *L'autogestion, disait-on. Actes du colloque organisé à la mémoire d'Albert Meister par l'Institut universitaire d'études et de développement... à Délémont, 9-11 juin 1987*, Paris, Cahiers de l'IUED/PUF.
- Collectif (1978), *L'autogestione : democrazia politica e democrazia industriale*, Roma, Città Nuova.
- Collectif (2006), *L'autogestion anarchiste*, Paris, Monde libertaire.
- Collonges, Lucien (coord.) (2010) *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Syllepse.
- Comités communistes pour l'autogestion (1986), « 3A. Alternative, Autogestion, Autodétermination », *Mise à jour*, n° 4, janvier.
- Corpet, Olivier (1978), « Sur l'autogestion », dans Cause commune, *Qui a peur de l'autogestion ?*, Paris, 10/18.
- Corpet, Olivier (1979), « Lire l'autogestion », *Interrogations sur l'autogestion*, Lyon, ACL.
- Corpet, Olivier (1982), « Autogestion », dans Labica, Georges, Bensussan, Gérard, *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF,.
- Coutrot, Thomas (2002), « Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat », séminaire Matisse, « Hétérodoxies ».
- Coutrot, Thomas (2005), *La démocratie contre le capitalisme*, Paris, La Dispute.
- Coutrot, Thomas (2009), « Une stratégie de transition à l'économie solidaire », dans Stathis Kouvélakis, *Y a-t-il une vie après le capitalisme ?*, Pantin, Le Temps des cerises.
- Critique socialiste* (1973), « L'autogestion et l'État socialiste », n° 12, mars.
- Critique socialiste* (1977), n° 30, dossier « Nationalisations, autogestion », novembre-décembre.
- Critique socialiste* (1982), dossier « Pouvoir socialiste et autogestion », n° 42, 1^{er} trimestre.
- Critique socialiste* (1986), colloque « L'autogestion aujourd'hui ».
- Cuénot, Alain (2003), « Pierre Naville et l'autogestion face aux structures du capitalisme et du socialisme d'État », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Dalbert, François (1980), « Expérimentation sociale et autogestion », *Cahiers du centre populaire de formation socialiste*, n° 6.
- Dallemagne, Jean-Luc (1976), *Autogestion ou dictature du prolétariat*, Paris, UGE, 10/18.
- Damette, Félix, et Jacques Scheibling (1979), *Pour une stratégie autogestionnaire. Entretien avec Gilbert Wasserman*, Paris, Éditions sociales,.
- Daniel (2007), « Autogestion. En route pour l'espoir », *Le Monde libertaire*, HS, n° 32.
- Della Sudda, Bruno (2009), « Une stratégie autogestionnaire », *Lettre des élus alternatifs*, n° 51.
- Démocratie et université (1973), *Autogestion ou gestion démocratique ?*, Paris, *Questions ouvertes*, n° 1, mars.
- Desseigne, Gérard (1972), « Autogestion ? faux débat et réalités », *Politique aujourd'hui*, janvier-février.
- Detraz, Albert (1969), « Origine. Expériences. Théorie de l'autogestion », *Revue du militant*, n° 82, mars-avril.
- Detraz, Albert et Edmond Maire (1969), « Pourquoi nous croyons à l'autogestion »,

Preuves, 4^e trimestre.

- Dezès, Marie-Geneviève (2003), *L'utopie réalisée : les modèles étrangers mythiques des autogestionnaires français*, dans Georgi, Frank (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Doré, Jacques (1996), « Réflexions sur l'autogestion », dans Serge Roy et coll., *La pensée en liberté*, Montréal, Écosociété.
- Dragicevic, A., (1966) « L'autogestion et la classe ouvrière », *Questions actuelles du socialisme*, n° 82, juillet-septembre.
- Duchatel, Julie et Florian Rochat (coord.) (2009), *Produire de la richesse autrement*, Genève, Cétim
- Duvignaud, Jean (1966), « Georges Gurvitch : une théorie sociologique de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.
- Engels, Friedrich (1977), *Anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales.
- Escribano, Osvaldo (2009), *Autogestión*, Canarias, Tierra de Fuego.
- Fay, Victor (1972), « Quelques expériences d'autogestion », *Critique socialiste*, n° 9-10 septembre.
- Fay, Victor (1973), « Du contrôle ouvrier à l'autogestion », *Critique socialiste*, n° 13-14, septembre.
- Fay, Victor (1977), « Fonctionnement des institutions autogestionnaires », *Critique socialiste*, n° 30-31, décembre.
- Fay, Victor (1996), *L'autogestion : une utopie réaliste*, Paris, Syllepse.
- Fiant, Michel (2005), « Esquisses pour un projet autogestionnaire », juin.
- Friedman, Yona (2000), *Utopies réalisables*, Paris, L'Éclat.
- Garson, David G. (1977), *Worker self-management in industry : the West European experience*, New York, Praeger.
- Georgi, Frank (1999), « Autogestion », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Le siècle rebelle : Dictionnaire de la contestation au 20^e siècle*, Paris, Larousse.
- Georgi, Frank (dir.) (2003), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Georgi, Frank (2003), « Construire l'autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Godbout, Jacques T. (1986), « De l'autogestion à l'autonomie », *Possibles*, vol. 10, n° 3-4, printemps-été.
- Gorz, André (1969), *Réforme et révolution*, Paris, Le Seuil.
- Gorz, André (1973), *Critique de la division du travail*, Paris, Le Seuil.
- Guiducci, Roberto (1979), « Autogestione e divisione del lavoro », *Interrogations*, n° 17-18.
- Guillaume (2008), « Autogestion et travail social », « *L'Ordinaire est extra !* », Dossier « Autogestion et critique », *Les Temps maudits*, n° 27, octobre.
- Guillén, Abraham (1990), *Economía autogestionaria : las bases del desarrollo económico de la sociedad libertaria*, Madrid, Fundación de Estudios Libertarios FAL.
- Guillén, Abraham (1990), *Economía libertaria : alternativa para un mundo en crisis* Móstoles, Madre Tierra.
- Guillén, Abraham (1990), *Socialismo libertario : ni capitalismo de monopolio, ni capitalismo de Estado* Móstoles, Madre Tierra.
- Gurvitch, Georges (1964), *Proudhon et Marx : une confrontation*, Paris, Centre de documentation universitaire.
- Holloway, John (2008), *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Paris/Montréal, Syllepse/Lux.
- Jeanson, André (1970), « Pour l'entreprise, une perspective : l'autogestion »,

- Autogestion et Socialisme*, n° 13-14, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Jeanson, André (1973), « L'autogestion, fait politique majeur », *Le Monde*, 2 juin.
- Kardelj, Edvard (1973), *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*, Paris, Anthropos.
- Kardelj, Edvard (1976), *Propiedad social y autogestión*, Buenos Aires, El Cid.
- Keynes, John Maynard (2002), « Perspectives économiques pour nos petits enfants », dans Keynes, John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard.
- Koulytchizky, Serge (1974), *L'autogestion, l'homme et l'État*, Paris, Mouton.
- Krumnov, Frédo (1971), *Pour un socialisme démocratique*, Paris, L'Épi.
- Laborit, Henri (1973), *Société informationnelle. Idées pour l'autogestion*, Paris, Cerf.
- Labrande, Christian (éd.) (1976), *La Première Internationale*, Paris, 10/18.
- Lacroix, Mario (1996), « Sur l'autogestion », dans Serge Roy et coll., *La pensée en liberté*, Montréal, Écosociété.
- Langevin, Léo (2008), « Autogestion et révolution », *L'Ordinaire est extra !*, Dossier autogestion et critique, *Les Temps maudits*, n° 7, octobre.
- Lapassade, Georges (1962), Denis, Romain, « Apprentissage de l'autogestion », *Arguments*, n° 27-28.
- Laporte, P. (2001), « L'autogestion n'est pas une institution mais un comportement », Lyon, La Griffes, n° 20, été.
- Le Cacheux, Hélène et coll. (2013), *Avec les Fralib, de la résistance à l'alternative*, Paris, Bruno Leprince.
- Leduc, Victor (1980), *Autogestion et socialisme*, Paris, CFFS.
- Leduc, Victor (1972), *14 thèses pour l'autogestion*, mai.
- Leduc, Victor (1978), « Le marxisme et l'idée d'autogestion », communication au colloque de Cavtat, Yougoslavie.
- Leduc, Victor (1979), « Actualité de l'autogestion », *Tribune socialiste*, 7 novembre.
- Leduc, Victor (1989), *Aliénation ou autogestion : Le dilemme de notre temps*, Montreuil, La Brèche.
- Lefebvre, Henri (1966), « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.
- Lefebvre, Henri (1976), « Léninisme-stalinisme », *Autogestion et Socialisme*, n° 33-34, Paris Anthropos.
- Lefebvre, Henri (1976), *Actualité de Fourier*, Paris, Anthropos.
- Lefebvre, Henri (1978), « La signification de la Commune », *Arguments IV. Révolution, classe, parti*, Paris, 10/18.
- Lefebvre, Jean-Pierre (2011), *Pour une sortie positive de la crise : Autogestion et dépérissement de l'État*, Paris, L'Harmattan.
- Lefebvre, Jean-Pierre (2012), *Décidez vous-mêmes ! Autogestion et dépérissement de l'État*, Paris, L'Harmattan.
- Lénine (1917), « Le double pouvoir », *La Pravda*, n° 28, 9 avril.
- Lénine (1972), *L'État et la révolution*, Paris/Moscou, Éditions sociales/Le Progrès.
- Lepage, Henri (1978), *Autogestion et capitalisme*, Paris, François Maspero.
- Lerda, Roger (1977), *Sur l'autogestion et sur la révolution*, supplément « Études et enquêtes » de *FO-Hebdo*, n° 1494, 12 janvier.
- Libera (2004), *L'autogestione, è possibile !*, Marzaglia, Libera.
- Ligue communiste (sd), *Autogestion et dictature du prolétariat*, « Taupe rouge », n° 11.
- Ligue communiste révolutionnaire (1978), *Oui, le socialisme !*

- Ligue communiste révolutionnaire (1992), *À gauche du possible : pour un projet socialiste autogestionnaire, écologiste, féministe*.
- Liguori, Domenico (1994), *La rivoluzione del paradosso... Appunti per un alternativa libertaria, autogestionaria e federalista*, Pise, BFS.
- Lipietz, Alain (1979), « Marchandise, autogestion et capitalisme organisé », *Les Temps modernes*, n° 391, février.
- Lojkine, Jean, (1996) *Le tabou de la gestion*, Paris, L'Atelier.
- Lordon, Frédéric (2009), *La crise de trop, reconstruction d'un monde failli*, Paris, Fayard.
- Lourau, René (1969) *L'instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos.
- Lourau, René (1979), « Autogestion et institution », *Interrogations sur l'autogestion*, Lyon, ACL.
- Lourau, René (1993), « Les années-lumière de l'autogestion », *Les années de l'utopie, bilan critique des idées sages et folles des décennies 60 et 70, Panoramique*, n° 10.
- Lowit, Thomas (sd), « Marx et le mouvement coopératif », *Cahiers de l'ISEA*, série 6.
- M* (revue) (1986), « J'autogère », n° 2, juin.
- Machover, Moshe (2009), « Collective decision-making and supervision in a communist society », <http://eprints.lse.ac.uk/51148/>.
- Magnadas, Jean (2003), « Nouvelles stratégies du management et autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Maire, Edmond (1976), *Demain l'autogestion* Paris, Seghers.
- Mallet, Serge (1975), *Le pouvoir ouvrier. Bureaucratie ou démocratie ouvrière* Paris, Denoël-Gonthier.
- Mouvement pour une alternative non-violente (1976), *Pour le socialisme autogestionnaire. Une non-violence politique*.
- Mandel, Ernest (1970), *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion. Anthologie*, t. 1 : *Les sources. L'expérience soviétique* ; t. 2 : *L'entre-deux-guerres* ; t. 3 : *Depuis la seconde guerre mondiale*, Paris, François Maspero.
- Mandel, Ernest (1971), « Economics of transition period », dans Ernest Mandel (dir.), *50 Years of World Revolution*, New York, Pathfinder Press.
- Mandel, Ernest (1986), « In defense of socialist planning », *New Left Review*, vol. 159, n° 1.
- Marx, Karl (1971), *La guerre civile en France*, Paris, Éditions sociales.
- Marx, Karl (1977), « Le manifeste communiste », dans Karl Marx, *Œuvres, Économie*, t. 1, Gallimard.
- Marx, Karl (1977), « Adresse inaugurale et statuts de l'Association internationale des travailleurs », dans Marx, Karl, *Œuvres, Économie*, t. 1, Gallimard.
- Marx, Karl (1977), « Critique du programme du parti ouvrier allemand », dans Karl Marx, *Œuvres, Économie*, t. 1, Gallimard.
- Marx, Karl (1979), *Le Capital*, livre 3, dans Karl Marx, *Œuvres, Économie*, t. 2, Gallimard.
- Marx, Karl et Friedrich Engels (2013), *Propriété et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée*, textes présentés par Pierre Cours-Salies et Pierre Zarka, Paris, Syllepse.
- Massari, Roberto (1974), *Le teorie dell'autogestione*, Milan, Jaca Book.
- Mate, Reyes (1977), *La autogestión*, Madrid, Mañana.
- Meister, Albert (1958), *Les communes de travail : Bilan d'une expérience de propriété et de gestion collective*, Paris, L'entente communautaire.

- Meister, Albert (1968), « L'autogestion », *Le Monde*, 9-10-12 juillet.
- Meister, Albert (1979), « L'autogestione nell'industria e nella formazione », *Interrogations*, n° 17-18.
- Mermoz, Marcel (1978), *L'autogestion, c'est pas de la tarte*, Paris, Le Seuil.
- Montel, Danielle, Daniel Vergnaud, Danielle Sanchez, Thierry Bodin (2013), *Sanofi, Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale*, Paris, Syllepse.
- Mothé, Daniel et Jacques Gautrat (1976), *Autogestion et conditions de travail* Paris, Cerf.
- Mothé, Daniel et Jacques Gautrat (1980), *L'autogestion goutte à goutte* Paris, Centurion.
- Mothé, Daniel et Jacques Gautrat (1986), *Pour une nouvelle culture de l'entreprise* Paris, La Découverte.
- Mousel, Michel (1977), *L'utopie réaliste : Une autre logique économique pour la gauche* Paris, Bourgois.
- Mouvement du 22 mars (1968), « Autogestion et narcissisme », *Tribune du 22 mars*, 8 juin
- Naville, Pierre (1957), « Notes sur l'histoire des conseils ouvriers », *Arguments*, n° 4.
- Naville, Pierre (1961), *Gestion des entreprises par les travailleurs*, Cahier des Centres d'études socialistes.
- Naville, Pierre (1974), *Secteur public et autogestion*, Parti socialiste unifié.
- Naville, Pierre (1976), « L'autogestion dans les secteurs publics », *Tribune socialiste*.
- Naville, Pierre (1977), « L'automation et l'avenir du travail », *Critique de l'économie politique*, n° 1.
- Naville, Pierre (1979), « Question d'autogestion », *Tribune socialiste* septembre.
- Naville, Pierre (1980), « Autogestion et planification », *Cahiers du centre populaire de formation socialiste*, n° 7.
- Naville, Pierre (1980), *Le temps, la technique, l'autogestion*, Paris, Syros.
- Noir et rouge (1968), n° 41, « Autogestion, État et Révolution », n° 41, mai.
- Noir et rouge (1971), *Autogestion, État et Révolution*, Paris, Le Cercle.
- OMOS (Observatoire des mouvements de la société) (2015), « Entreprise et appropriation sociale », *ContreTemps*, n° 24, Paris, Syllepse, 1^{er} trimestre.
- Pablo, Michel (1957), *Dictature du prolétariat, démocratie, socialisme*, Paris, 4^e Internationale.
- Pablo, Michel (1968), « L'autogestion comme mode d'action », *Sous le drapeau du socialisme*, juin-juillet.
- Pablo, Michel (1972), « L'autogestion dans la lutte pour le socialisme », *Sous le drapeau du socialisme*, décembre.
- Pablo, Michel (1979), « Autogestion et télématique », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 81, octobre-novembre.
- Panitch, Leo (1975), « The Implementation of worker's control for revolutionary change », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Pannekoek, Anton (1975), *Les conseils ouvriers*, Paris, Béliaste.
- Parti socialiste (1975), *Quinze thèses sur l'autogestion*.
- Parti socialiste unifié (1969), *Dix-sept thèses sur l'autogestion*.
- Parti socialiste unifié (1971), « Le contrôle ouvrier », supp. *Tribune socialiste*, n° 455.
- Parti socialiste unifié (1972), *Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, Paris, Tema.
- Parti socialiste unifié (1976), *Pour l'unité populaire. Pour le socialisme*

- autogestionnaire*, Paris, Syros.
- Pasic, Najdan (1976), *Organización política de la autogestión*, Buenos Aires, El Cid.
- Pelbois, Dominique (2005), *Pour un communisme libéral. Projet de démocratie économique*, Paris, L'Harmattan.
- Pierre, Christian et Lucien Praire (1976), *Plan et autogestion*, Paris, Flammarion.
- Prandstraller, Gian Paolo (1979), « La teoria dei bisogni nell'impresa autogestita », *Interrogations*, n° 17-18.
- Probst, Gilbert (1993), *Organiser par l'auto-organisation*, Paris, D'organisation.
- Projet* (1971), « L'autogestion demain ? », n° 53, mars.
- Projet* (1977), « L'autogestion pour demain », n° 114, avril.
- Pribecevic, Branko (1975), « Present phase in the development of the ideas and movements of workers' participation and/or self-management », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Ramunni, Girolam (2003), « Théorie de l'autoproduction et autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Raptis, Michel (1966), « Autogestion et parti », *Autogestion*, n° 1, Paris, Anthropos, décembre.
- Raptis, Michel (1987), « Démocratie directe, démocratie des conseils, république autogérée », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 104, mai-juin.
- Ravenel, Bernard (2003), « Deux théoriciens de l'autogestion au PSU : Victor Fay et Victor Leduc », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Ribeill, Georges (2003), « De la "République industrielle" de Hyacinthe Dubreil aux groupes autonomes : une vieille idée proudhonienne sans avenir ? », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Rioux, Marcel (1980), « L'autogestion, c'est plus que l'autogestion », *Possibles*, vol. 4, n° 3-4, printemps-été.
- Riot-Sarcey, Michèle (1998), *Le réel de l'utopie : essai sur le politique au 19^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- Robert, Jean-Louis (2003), « Changer l'entreprise, changer le travail », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Rolle, Pierre (1974), « De la "nouvelle classe ouvrière" à l'autogestion », *Politique aujourd'hui*, mars-avril.
- Rony, Jean (1974), « L'auto-gestion », *Nouvelle Critique*, n° 71, février.
- Rosanvallon, Pierre (1976), *L'âge de l'autogestion*, Paris, Le Seuil.
- Rosanvallon, Pierre (1984), « Mais où est donc passée l'autogestion ? », *Passé Présent*, n° 4.
- Rosanvallon, Pierre et Patrick Viveret (1977), *Pour une nouvelle culture politique*, Paris, Le Seuil.
- Saint-Louis, Fridolin (2006), *Georges Gurvitch et la société autogestionnaire*, Paris, L'Harmattan.
- Sallon, Michel (1976), *L'autogestion* Paris, PUF.
- Samary, Catherine (1988), *Plan, marché et démocratie*, Cahier de l'IIRE.
- Samary, Catherine (2001), « Des buts et des moyens : quel projet autogestionnaire socialiste ? », *La Pensée*, n° 321, 1^{er} trimestre.
- Samary, Catherine (2009), « Le statut autogestionnaire des producteurs citoyens »,

- dans Stathis Kouvélakis, *Y a-t-il une vie après le capitalisme ?*, Pantin, Le Temps des cerises.
- Saña, Heleno (1976), *Fundamentos teóricos históricos de la autogestión*, Madrid, Heleno Saña.
- Sartan, Yves (1967), « L'autogestion à la lumière du marxisme », *Autogestion*, n° 2, Paris, Anthropos, avril.
- Selucky, Radoslav (1973), *Marxism and Self-management*, New York, Cornell University Press.
- Selucky, Radoslav (1975), « Self-management as a macroeconomic system », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Seul, Otmar (1978), « Conditions politiques de l'autogestion généralisée », *Autogestion et Socialisme*, n° 41-42, *Recherches sur l'autogestion. Autogestion de la recherche ?*, Paris, juin-septembre.
- Supek, Rudi (1977), *Arbeiterselbstverwaltung und sozialistische Demokratie*, Hanovre, Soak-Verlag.
- Tanic, Zivan (1977), « Self-management as an alternative in the automation age », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Tanovic, Arif (1977), « Contradictions of value orientation in socialistic self-management », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Telford, S. (1975), « Why Karl Marx's theory requires democracy in corporation ownership in addition to self-government of the producers », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Texier, Jacques (2000), « Socialisme, démocratie, autogestion », *La Pensée*, n° 321, janvier-mars.
- Thalvard, R. (1971), « Management et autogestion », *Projet*, n° 53, mars.
- Tendance marxiste-révolutionnaire internationale (1972), *La lutte pour l'autogestion et la révolution*, Paris, François Maspero.
- Tendance marxiste-révolutionnaire internationale (1986), *Vers la république autogérée*, Paris.
- Thibaud, Paul (1975), « Contre la crise du pouvoir... et pour l'autogestion », *Esprit*, septembre.
- Tomasetta, Leonardo (1972), *Participación y autogestión*, Buenos Aires, Amorrortu.
- Touraine, Alain (1978), « La transition vers l'autogestion dans les pays industriels avancés », *Autogestion et Socialisme*, n° 41-42, *Recherches sur l'autogestion. Autogestion de la recherche ?*, Paris, Anthropos.
- Trebitsch, Michel (2003), « Henri Lefebvre et l'autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Uhl, Petr (1980), *Le socialisme emprisonné*, Montreuil, Le Brèche.
- Vaccaro, Salvo (1996), *Anarchia e progettualità, per l'autogoverno extra-istituzionale*, Milan, Zero in condotta.
- Varley, Eric (sd), *Workers' Control in the Mining Industry*, IWC Pamphlet, n° 40.
- Vaneck, Jaroslav (1970), *General Theory of Labor Managed Economies*, New York, Cornell University Press.
- Vaneck, Jaroslav (1971), *The Participatory economy. An evolutionary hypothesis and a strategy for development* New York, Cornell University.
- Vaneigem, Raoul (1971), *De la grève sauvage à l'autogestion généralisée* Paris, UGE, 10/18.
- Vaneighem, Raoul (2010), *L'État n'est plus rien, soyons tout*, Paris, Rue des

Cascades.

- Vaneighem, Raoul (1969), « Avis aux civilisés relativement à l'autogestion généralisée », *La Revue de l'IS*, n° 12.
- Vanek, Jaroslav (1978), « Self-management, workers' management and labour management in theory and practice : a comparative study », *Economic Analysis and Workers Management*, vol. 12, n° 1-2, Belgrade.
- Viana, Nildo (2005), « Rousseau e a Teoria da Autogestão Social », *Revista Espaço Acadêmico*.
- Viana, Nildo (sd), « O Que é Autogestão ? », *Ruptura*.
- Vrban (sd), Dusan, *Conditions de la mobilité sociale et carrière au travail. Analyse des modèles de promotion dans l'entreprise autogérée*, Paris 1, thèse.
- Waiss, Oscar (1980), « L'attraction actuelle de la conception de l'autogestion », *Tribune Internationale*, « Le socialisme dans le monde », Belgrade, Cavtat.
- Weiss, Dimitri (1978), *La démocratie industrielle : cogestion ou contrôle ouvrier ?* Paris, D'organisation.
- Whitehorn, Alan (1975), « Towards a pluralist model of self-managing socialism », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Whitehorn, Alan (1977), « Alienation and industrial society : a case study of workers' self-management », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Yvetot, René (1978), *La démocratie industrielle : cogestion ou contrôle ouvrier ?*, Paris, D'Organisation
- Yvetot, René (1979), « Sur quelques problèmes du contrôle ouvrier », *Critique Communiste*, n° 17, janvier.
- Zajmi, Gazmend (1977), « L'autogestion de l'aspect marxiste », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Zapp, K. (1975), « Planning and self-management », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Zibechi, Raúl (2006), *Dispersar el poder. Los movimientos como poderes antiestatales*, Barcelone, Tinta Limon.
- Zilberberg, Ilya (1977), « The organization of modern enterprise in accordance with man's needs and rights », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Zimbalist, Andrew S. et Juan G. Espinoza (1975), « The experience of worker participation in management of industrial firms », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Zimmerman et Feldman (1975), « Self-management and problems of location », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.

Courants politiques et syndicaux en France

- Al Jende Medina, Abel (2010), « Posibles aportaciones al anarquismo desde una práctica antropológica no profesional en las redes sociales locales », dans Beltrán Roca Martínez, *Anarquismo y antropología. Relaciones e influencias mutuas entre la antropología social y el pensamiento libertario*, Madrid, La Malatesta.
- Alliance marxiste révolutionnaire (1973), « La conception spécifique de l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 22-23, Paris, Anthropos, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, janvier-mars
- Alliance marxiste révolutionnaire (1975), « Dix-sept questions sur l'autogestion », *L'Internationale*, n° 71-72, février.
- Alliance syndicaliste (sd), *Éléments pour l'autogestion*, Solidarité ouvrière.
- Alliance syndicaliste (1973), « Syndicalisme révolutionnaire et autogestion »,

- Autogestion et Socialisme*, n° 22-23, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, Paris, Anthropos.
- Alternative libertaire (2003), *Une idée neuve : l'autogestion*, numéro spécial, novembre.
- Alternative libertaire, (2005) *L'autogestion une idée toujours neuve* Paris/Montréal, Alternative libertaire.
- Antony, Michel (2003), *Utopies libertaires*, DEA, 2 vol., Besançon.
- Autogestion et Socialisme* (1971), n° 16-17, *Autogestion et syndicats*, juillet-octobre.
- Autogestion et Socialisme* (1972), n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, janvier-avril.
- Autogestion et Socialisme* (1973), n° 22-23, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, janvier-mars.
- Autogestions* (1982), n° 10, *Avez-vous vu passer la gauche ?*, Toulouse, Privat, été.
- Autogestions* (1984), n° 15, *La gauche maladroite*, Toulouse, Privat.
- Autogestions* (1986), n° 23, *Les couleuvres de la gauche*, Toulouse, Privat.
- Bérout, Sophie, Patrick Le Tréhondat, René Mouriaux, Patrick Silberstein (2003), « Éléments pour l'étude du courant "pabliste". Discours et pratiques autogestionnaires », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Berthier, René (1972), « Conceptions anarcho-syndicalistes de l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, Paris, Anthropos.
- Bonanno, Alfredo M. (1975), *Autogestione e anarchismo*, Raguse, La Fiaccola.
- Bonnet, Alexis (2000), « L'autogestion et les cédétistes lyonnais », dans *Les années 68 : Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe.
- Bourdet, Yvon (1970), « Les communistes français et l'autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 11-12, Paris, Anthropos.
- Bourdet, Yvon (1971), « Vers un rapprochement des partisans de l'autogestion... », *Autogestion et Socialisme*, n° 15, *La Commune de Paris*, Paris, Anthropos, mars.
- Bourdet, Yvon (1971), « Syndicats, conseils ouvriers et autogestion » ; « Le PSU et le "contrôle ouvrier" », *Autogestion et Socialisme*, n° 16-17, *Autogestion et syndicat*, Paris, Anthropos, mars-juin.
- Bourdet, Yvon (1972), « Anarchistes et marxistes », *Autogestion et Socialisme*, n° 18-19, *Les anarchistes et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-avril.
- Bourdet, Yvon (1973), « Quand René Andrieu pédale à côté du vélo », *Autogestion et Socialisme*, n° 22-23, *La gauche, l'extrême gauche et l'autogestion*, Paris, Anthropos, janvier-mars.
- Bourdet, Yvon (1975), « La convention du Parti socialiste sur l'autogestion (21-22 juin 1975) », *Autogestion et socialisme*, Paris : Anthropos, novembre.
- Bourdet, Yvon (1975), « Le Parti communiste et le socialisme autogestionnaire », *Autogestion et Socialisme*, n° 28-29, Paris, Anthropos, octobre-janvier.
- Bourdet, Yvon (1977), « Création d'une fédération des élus autogestionnaires », *Autogestion et Socialisme*, n° 39, Paris, Anthropos, septembre.
- Bourdet, Yvon (1978), « L'autogestion nationale selon le PCF ou les aventures d'une "idée creuse" », *Autogestion et Socialisme*, n° 40, Paris, Anthropos, mars.
- Bourdet, Yvon (1978), « Histoire et sociologie de la seconde conférence (internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris, 6-10 septembre 1977) », *Autogestion et Socialisme*, n° 41-42, *Recherches sur l'autogestion. Autogestion de la recherche ?*, Paris, Anthropos, juin-septembre.
- Braud, Maurice (2003), « La CGT-FO et l'autogestion. Quelques remarques »,

- dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Bréhier, Emeric (2003), « Le CÉRES et l'autogestion au travers de ses revues : fondement identitaire et posture interne », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Canivenc, Suzy (2008), « Proposition d'un idéal type de l'organisation autogérée », « *L'ordinaire est extra !* ». *Dossier autogestion et critique*, Paris, Les Temps maudits.
- Cépède, Frédéric (2003), « L'autogestion dans la propagande des socialistes, 1968-1980 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- CFDT (1974), *Des objectifs de transformation conduisant au socialisme autogestionnaire*, Paris.
- Colectivo Mira (1974), *Autogestión. Informe de la TMRI*, Buenos Aires, Schapire.
- Collectif (1977), *Las anarquistas y la autogestión*, Barcelona, Anagrama, Documentos.
- Coloma, Josep María (1977), *Acción directa, autogestión y democracia. Autogestión y anarcosindicalismo*, Barcelone, éditeurXX.
- Cours-Salies, Pierre (1988), *La CFDT : un passé porteur d'avenir*, Montreuil, La Brèche.
- Dandé, Serge (2003), « Les PCF et l'autogestion. Histoire d'un ralliement, 1968-1979 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Dereymez, Jean-William (2003), « *François Mitterrand et l'autogestion* », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Detraz, Albert, Frédo Krumnov, Edmond Maire (1973), *La CFDT et l'autogestion*, Paris, Cerf.
- Droz, Jacques (1997), *Histoire générale du socialisme*, 4 tomes, Paris, Gallimard.
- Georgi, Frank (2003), « Les "rocardiens" : pour une culture autogestionnaire », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Guérin, Daniel (2003), *Pour le communisme libertaire*, Paris, Spartacus.
- Hatzfeld, Hélène (2003), *L'autogestion dans la recomposition d'un champ politique de gauche*, dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Janne, Marc-Henri (1974), *Pour transformer la société : apprendre à vivre l'autogestion*, congrès Parti socialiste belge, novembre.
- Joyeux, Maurice (1973), « La FA et l'autogestion. L'autogestion, pour quoi faire ? », *Autogestion et socialisme*, n° 22-23, Paris, Anthropos, janvier-mars.
- Joyeux, Maurice, (1979) « Autogestion, gestion directe, gestion ouvrière. La FA et l'autogestion », *Volonté anarchiste*, n° 9.
- Julliard, Jacques et Edmond Maire (1975), *La CFDT aujourd'hui*, Paris, Le Seuil.
- Mouriaux, René (1982), « Dossier : la CFDT et l'autogestion 1964-1982 », *Société française*, n° 4.
- Oyamburu, Philippe (1974), *La revanche de Bakounine, ou de l'anarchisme à l'autogestion*, Paris, Entente.
- Parti socialiste unifié (sd), « Lutte, contrôle, autogestion, les réponses politiques du PSU », *PSU-Documentation*, supp. au n° 65-66.
- Parti socialiste unifié (1976), « Le PSU, le parti de l'autogestion socialiste », *PSU-Documentation*, n° 106-107, mars.

- Poucet, Bruno (2003), « De l'idée d'autonomie à l'idée d'autogestion au sein de la FEP-CFDT de 1968 à 1974 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Ranval, P. (1971), « L'autogestion dans l'entreprise selon la CFDT », *Projet*, n° 53, mars.
- Roccati, Claude (2005-2006), *Du 35 e congrès (1970) aux Assises nationales du socialisme (1974) : La CFDT de l'autogestion*, mémoire, Rennes, IEP.
- Rollet, Jacques (1982), *Le Parti socialiste et l'autogestion 1971-1978*, Paris, thèse IEP.
- Saña, Heleno (1977), *Sindicalismo y autogestión* Madrid, Del Toro.
- Sous le drapeau du socialisme* (1964-1990), revue de la Tendance marxiste-révolutionnaire de la 4^e Internationale puis de la Tendance marxiste-révolutionnaire internationale.
- Syndicalisme-Hebdo* (1972), « Dossier sur l'autogestion ».
- Syndicalisme magazine* (1972), « La CFDT et l'autogestion », n° 1415, novembre.
- Union des groupes anarcho-communistes (1968), *Perspectives anarchistes-communistes. Bulletin de recherche sur l'autogestion*.
- Woland, Paul (1978), « Le mouvement ouvrier français devant l'autogestion », *Sous le drapeau du socialisme*, n° 74, mai-juin.

Coopératives

- L'Âge de faire* (2010), « Les Scop, vous connaissez ? », 1^{er} semestre.
- Altuna, Rafa, Hervé Grelier, Eguzki Uteaga (2008), *El fenómeno cooperativo en el mundo*, Mondragon, Unibertsitateko Zerbitzu.
- Altuna, Rafael et Eguzki, Uurteaga (2014), « Le modèle de gestion dans les coopératives de Mondragón : qualité, légitimation et changement institutionnel », *Recma*, n° 333.
- Argouse, Anne et Hugues Peyret (2007), *Les Fagor et les Brandt*, Paris, DVD Antoine Martin Productions.
- Barbier, René (1977), « Transversalité et autogestion : l'exemple de la société coopérative ouvrière de production (Scop) de Plougrescant (Bretagne) », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Barbeyer, Denise (1983), *Scop et autogestion : la participation des travailleurs aux décisions d'investissement et d'embauche dans quelques sociétés coopératives ouvrières de production*, thèse, Paris, Université Paris 8.
- Barras, Béatrice (2006), *Ardelaine, la fibre développement local*, Valence, Repas.
- Borrits, Benoît (2015), *Coopératives contre capitalisme*, Paris, Syllepse.
- Defourny, Jacques (1985-1986), « Un renouveau fragile », *Autogestions*, n° 22, « Les coopératives dans la crise », Toulouse, Privat.
- Chataigner, Alain et coll. (1984), *Portraits de Scop*, Paris, Syros.
- Desroche, Henri (1976), *Le projet coopératif*, Paris, Éditions ouvrières.
- Desroche, Henri (1981), *Sociétaires et compagnons. Des associations ouvrières aux coopératives de production*, Paris, CGSCOP.
- Ferreira, Nathalie (2004), *Économie sociale et autogestion, entre utopie et réalité*, Paris, L'Harmattan.
- García, Quintin (1970), *Les coopératives industrielles de Mondragón*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- Graf, Beatriz, *Longo Mai. Révolte et utopie après 68 Vie et autogestion dans les coopératives européennes*, Egg, Thesis Verlag.
- Health, Tony (2008), « Tower Colliery : le charbon qui valait de l'or », *The*

- Indépendant*, 27 janvier.
- Jones Derek et Jan Svejnar, (1982), *Participation, Profit Sharing, Working Ownership and Efficiency in Italian Producer Cooperatives*, Ithaca, Cornell University.
- Luleck, Michel (2005), *Scions... travaillait autrement ? Ambiance bois, l'aventure d'un collectif autogéré*, Repas.
- MINEP (2005), Ministère pour l'économie populaire, « Informe de Gestión para la Asamblea General de la OEA », mai.
- Harnecker Piñeiro, Camila (2005), « Le nouveau mouvement coopératif vénézuélien », *Venezuelanalysis.com*, 17 décembre.
- Patzold, Brigitte (1999), « Autogestion dans une mine du pays de Galles », *Le Monde diplomatique*, juillet.
- Prades, Jacques (2005), « L'énigme de Mondragón, comprendre le sens de l'expérience », *Recma*, n° 296.
- Robert, Virginie (2007), *L'irrésistible montée de l'économie sociale*, Paris, Autrement.
- Rochdale Society (1844), *Laws and Objects of the Rochdale Society of Equitable Pioneers*, Rochdale, Jesse Hall.
- Whyte, William Foote et Kathleen King Whyte (1991), *Making Mondragon, The Growth and Dynamics of The Worker Cooperative Complex*, New York, Cornell University Press.
- Zaidman, Sylvie (1989), *Les sociétés coopératives ouvrières de production en France de 1945 à nos jours* Paris 7, thèse.
- Zaidman, Sylvie (2003), « Des associations ouvrières aux Scop de Mai », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

École, éducation, pédagogie et culture

- Aisa Pàmpols, Manel, *À propos de l'athénisme populaire*, Barcelona, Ateneu Enciclopedic Popular, publié en français dans la revue *Insurgent*, mars 2006.
- Autogestion et Socialisme* (1970), n° 13-14, *Autogestion et formation*, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Ardoino, Jacques (1982-1983), « L'autogestion (dis)simulée », *Autogestions*, n° 12-13, *Les passions pédagogiques*, Toulouse, Privat, hiver.
- Barbier, Jean-Claude (1984), « Une expérience de rénovation du système scolaire : le lycée autogéré de Paris », *Les Temps modernes*, n° 460.
- Beau, Dominique (1970), « L'autogestion en formation n'est pas la formation à l'autogestion », *Autogestion et Socialisme, Autogestion et formation*, n° 13-14, Paris, Anthropos, septembre-décembre.
- Bengtsson, Stenn (1977), « Culture problems and cultural policy », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Bonnisseau, Anne-Marie et coll. (1982-1983), « Histoire d'un collège qui n'existe pas encore », *Autogestions*, n° 12-13, *Les passions pédagogiques*, Toulouse, Privat, hiver.
- Comités d'action lycéens (CAL) (1968), *Les lycéens prennent la parole*, Paris, Le Seuil.
- Caune, Jean (2003), « La création collective au théâtre : une modalité autogérée de la production artistique », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Centre expérimental de Saint-Nazaire (1982-1983), « En guise de bilan après un an

- d'existence », *Autogestions*, n° 12-13, *Les passions pédagogiques*, Toulouse, Privat, hiver.
- Collectif, « L'école dans la crise : un enjeu pour l'alternative », *Mise à jour*, n° 5-6, juin 1986.
- Dorais, Léo (1977), *L'autogestion universitaire : autopsie d'un mythe*, Montréal, PUQ.
- École moderne française (1971), *Vers l'autogestion. quelques expériences de prise en charge coopérative chez les inadaptés*, Cannes, École moderne française.
- Elman, Bernard (1982-1983), « Y a-t-il un évaluateur dans la salle ? », *Autogestions*, n° 12-13, *Les passions pédagogiques*, Toulouse, Privat, hiver.
- Garibay, Françoise et Michel (2009), Séguier, Michel, *Pratiques émancipatrices : Actualité de Paulo Freire*, Paris, Syllepse.
- Gerhards, Nicole (1980), « Écritures et lectures ouvrières. Une pratique autogestionnaire ? », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Groupe de recherche pour l'éducation permanente (1981), *L'autogestion en examen*.
- Jorgensen, M. (1975), *Un lycée aux lycéens. Le lycée expérimental d'Oslo*, Paris, Cerf.
- Kaepelin, Philippe (1971), *Pratique de l'autogestion éducative*, Paris, Resma.
- Lapassade, Georges (1971), *L'autogestion pédagogique*, Paris, Gauthiers-Villars.
- Le Boterf, Guy (1974), *Formation et autogestion*, Paris, ESF.
- Legois, Jean-Philippe (2000), « PSA. Pour un syndicalisme autogestionnaire, 1982-1991, parenthèse syndicale ou trait d'union ? », *Revue de l'Université*, n° 19.
- Legois, Jean-Philippe (2003), « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limites, discours et pratiques », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Le Moal-Piltzing, Pia (1980), « Le théâtre d'apprentis. Pratiques artistiques autogérées et informations-formation », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Lobrot, Michel (1972), *La pédagogie institutionnelle : l'école vers l'autogestion*, Paris, Gauthier-Villars.
- Matvejevic, Predrag (1975), « L'autogestion dans la lumière de la culture », *Questions actuelles du socialisme*, n° 6, juin.
- Matvejevic, Predrag (1981), « Pour une politique culturelle autogestionnaire », *Autogestions*, n° 6, *Les habits neufs du président Tito*, Toulouse, Privat.
- Mendel, Gérard et Christian Vogt (1973), *Le manifeste éducatif*, Paris, Payot.
- Morder, Robi (2000), « Le Mouvement d'action syndicaliste, brève histoire d'un syndicat anticapitaliste et autogestionnaire », *Revue de l'Université*, n° 19.
- Morder, Robi (2003), « Autogestion et autogestionnaires dans les mouvements étudiants et lycéens après 1968 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Prost, Antoine (2003), « Une utopie pédagogique », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Saña, Heleno et José Luis Rubio Cordón (1998), *Autogestión y cultura*, Madrid, Voz de los sin Voz.
- Servais, Émile et coll. (1970), « École ouvrière et autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 13-14, Paris, Anthropos.
- Ulkburghs, Jef (1980), *Pour une pédagogie de l'autogestion* Paris/Bruxelles, Éditions ouvrières.
- Vacas, Victor (1947), *La petite République*, documentaire.

Écologie et transition énergétique

- Barrier-Lynn, Christiane (1976), « Mouvement écologique et autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 35-36, Paris, octobre.
- Bourdert, Yvon (1980), « Choix nucléaires et exigences autogestionnaires », *Autogestions*, n° 4, Toulouse, Privat.
- Gorz, André (Michel Bosquet) (1975), *Écologie et politique*, Paris, Galilée.
- Gorz, André (1991), *Capitalisme, socialisme, écologie*, Paris, Galilée.
- Mousel, Michel (1976), *Écologie et autogestion*, Paris, Syros.

Féminisme

- Benoît, Vanessa (1977), *Elle ne finira jamais la lutte des ouvrières. Le conflit de la CIP Haisnes-lez-la-Bassée, juillet 1975-janvier 1977*, Grenoble, maîtrise de l'IEP.
- Cercle Elisabeth Dimitriev (1975), *Pour un féminisme autogestionnaire*.
- Cercle Elisabeth Dimitriev (1976), *Brève histoire du MLF : Pour un féminisme autogestionnaire*, Paris, Savelli.
- Groupe Femmes de Lip (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros.
- Fauré, Christine (1975), « Grèves de femmes – Autogestion », *Autogestion et socialisme*, n° 28-29, octobre-janvier.
- Johnson, A. (1975), « The women's cooperative of Mondragon : some considerations on the status of women within a selfmanaged system », 2^e conférence internationale sur l'autogestion, Cornell University.
- Laot, Jeannette (1977), *Stratégie pour les femmes*, Paris, Stock.
- Piton, Monique (1974), *C'est possible*, Paris, Des Femmes.
- Woesler, Christine (1980), « L'autogestion existentielle. À propos du mouvement des femmes en Allemagne », *Autogestions*, n° 2-3, *Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale*, Toulouse, Privat, 1^{er} trimestre.
- Zancarini-Fournel, Michelle (2003), « Féministes et autogestion dans les années 1968 : théories, analyses et pratiques », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Ville, mouvements urbains, territoires

- Anselme, Michel et Albet Meister (1957), *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage*, Paris, Minuit.
- Baake, Rainer et Thomas Fues (1977), « Redlining in the US-American cities : community controlled solutions to the process of neighborhood disinvestment », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Beaunez, Roger et Albert Rousseau (1971), *L'expérience de Grenoble*, Paris, Éditions ouvrières.
- Berthoud, Gérald et Fabrizio Sabelli (1978), « L'autogestion et l'organisation de l'espace et des communautés, régions et minorités », *Autogestion et Socialisme*, n° 41-42, *Recherches sur l'autogestion. Autogestion de la recherche ?*, Paris, Anthropos, n° 41-42, juin-septembre.
- Blain, Michèle A. (1983), « Les coopératives d'habitation : "Small is beautiful" mais... », *Possibles*, vol. 7, n° 3, Montréal.
- Bonnin, Philippe et Paul Reynaud (1981), *Une révolution paisible : l'habitat autogéré*, Paris, Credeoc-CESP.
- Bonnin, Philippe et Paul Reynaud (1982), « Les utopistes du m² », *Autogestions*, n

- ° 11, Toulouse, Privat.
- Caul-Futy, Louis (1978), *Ça bouge dans les quartiers*, Paris, Syros.
- Caumont, Robert de, et Marc Tessier (1971), *Les Groupes d'action municipale*, Paris, Éditions universitaires.
- Collectif (1976), *Communes, le temps de l'autogestion*, documentaire, Vidéo 00
- Collectif (1977), *Alma futur*, documentaire, Vidéo 00.
- Couvidat, Yann (1990), « La ville ? Un droit qui passe par l'information et l'autogestion », dans Groupe de Navarrenx, *Du contrat de citoyenneté*, Paris, Syllepse/Périscope.
- Critique socialiste* (1976), « Commune et autogestion », n° 26, octobre-novembre.
- Fourcault, Annie (2003), « L'animation dans le béton : autogérer les grands ensembles ? », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Desroche, Henri et Albert Meister (1955), « Une communauté de travail de la banlieue parisienne. Essai monographique », *Communauté et vie coopérative*, n° 2, janvier-juin.
- Hurtubise, Yves (1983), *Autogestion dans les coopératives d'habitation au Québec*, thèse, Québec, École des hautes études en sciences sociales.
- Leblanc, Patrice (2005), « Autogestion et développement territorial », *Possibles*, vol. 29, n° 2, printemps.
- Meister, Albert (1958), *Les communes de travail : Bilan d'une expérience de propriété et de gestion collective*, Paris, L'Entente communautaire.
- MINEP (2006), « La revolución cooperativa de Venezuela », *Dollarsandsense.org*.
- Moreau, Jacques (1976), « Régionalisation, autonomie et autogestion », *CFDT Aujourd'hui*, mars-avril.
- Morin, Gilles (2003), « Les GAM et l'autogestion », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Pucciarelli, Mimmo (2003), « L'autogestion au quotidien dans un quartier « alternatif ». La Croix-Rousse, Lyon 1975-2001 », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Rousseau, Albert, et Roger Beaunez (1971), *L'expérience de Grenoble*, Paris, Éditions ouvrières.
- Tétard, Françoise (2003), « L'ADELS dans les années soixante : une animation nationale de l'autogestion locale », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Wargny, Christophe (1977), *Louviers, sur la route de l'autogestion*, Paris, Syros.
- Wargny, Christophe (1978), *Mairies frappées d'autogestion*, Paris, Syros.
- Wolf, Marc et Jacqueline Osselin (1979), *Les ascenseurs de la ZUP : Contrôle populaire et autogestion municipale*, Paris, François Maspero.
- Zevi, Manuela (1977), « Urban self-management : an Italian experience », 2^e conférence Internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.

Divers

- Autogestion et Socialisme*, « 1966-1976 : traces, contradictions, projets. Bakounine et l'autogestion... », n° 37-38, Paris, Anthropos, avril 1977.
- Autogestion et Socialisme*, « Afrique noire : des communautés de base au socialisme autogestionnaire », n° 39, Paris, Anthropos, septembre 1977.
- Autogestion et Socialisme*, « L'autogestion par les élections ? Les nouveaux autogestionnaires », n° 40, Paris, Anthropos, mars 1978.
- Borrel, Marianne (2003), « La Fédération sportive et gymnique du travail. Une organisation de masse du PC en proie à une fièvre autogestionnaire », dans Frank

- Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Chevandier, Christian (2003), *À l'hôpital, l'impensable autogestion*, dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Collectif (1983), *Habitats autogérés*, Paris, Syros.
- Contre pouvoirs pour l'autogestion* (1983), n° 1, 1^{er} trimestre.
- Contre pouvoirs pour l'autogestion* (1983), n° 2, juillet.
- Dussuet, Annie et Dominique Loiseau (2003), *Mouvements familiaux entre logique de service et logique d'autogestion, 1945-2000*, dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Fracture. Santé, critique-pratique, autogestion* (1977), n° 1, Paris, Savelli, mars.
- Georgi, Frank, et Michelle Perrot (2003), « Vivre autrement », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Guénot, Alain (2003), « Pierre Naville et l'autogestion face aux structures du capitalisme et du socialisme d'État », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Rosner, Menachem (1967), « Principes, types et problèmes de la démocratie directe dans les kibboutzim », *Autogestion*, n° 2, avril.
- Rue, La* (1981), « L'autogestion », n° 29.
- Stewart, J. S. et coll. (1977), « Workers' participation and control in hospitals : the relevance of management », 2^e conférence internationale sur la participation, le contrôle ouvrier et l'autogestion, Paris.
- Weill, Claudie (2003), « La revue *Autogestion* », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Weinstein, Luis (1989), *Salud y autogestion : la antimedicina a examen*, Buenos Aires, Tupac.
- Wahnich, Sophie (2008), *La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République*, Paris, Payot.
- Willems, Marcel (1975), « Autorité et autogestion », *Autogestion et Socialisme*, n° 30-31, Paris, Anthropos.

Nationalités, régions, confettis de l'Empire

- Autogestion et Socialisme* (1979), « Identité collective et souveraineté communautaire », n° 43, Paris, Anthropos, mars.
- Bourdet, Yvon (1982), « Régionalisation et citoyennetés culturelles », *Autogestions*, n° 10, *Avez-vous vu passer la gauche ?*, Toulouse, Privat, été.
- Buffon, Alain, « L'affaire Zévalos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle » *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*.
- Comités communistes pour l'autogestion (1986), « La lutte du peuple corse pour son autodétermination dans la stratégie autogestionnaire », *Mise à jour*, n° 4, janvier.
- Critique socialiste* (1983), « Communes : de la décentralisation à l'autogestion ? », 1^{er} trimestre.
- Faligot, Roger (1981), « De la résistance à l'autogestion », *Autogestions*, n° 7, *Irlande : au-delà du terrorisme*, Toulouse, Privat.
- Laffont, Robert (1967), *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard.
- Laffont, Robert (1976), *Autonomie : de la région à l'autogestion*, Paris, Gallimard.
- Le Pensec, Louis et Dominique Taddéi (1975), « Pour l'autogestion régionale », *Le Monde*, 22 octobre.
- Moreau, Jacques (1976), « Régionalisation, autonomie et autogestion », *CFDT*

Aujourd'hui, mars-avril.

Porhel, Vincent (2003), « L'ambiguïté de la référence autogestionnaire : l'exemple d'un conflit breton, Pédernec », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion : La dernière utopie*, Paris, Publications de la Sorbonne.

Parti socialiste unifié (1978), *Programme autogestionnaire : pour vivre produire et travailler autrement*, Paris, Syros.

Les auteurs et les membres du comité éditorial international

Encyclopédie internationale de l'autogestion / Enciclopedia internacional de la autogestión / International Self- management Encyclopedia

Ce projet fait suite à la publication du livre *Autogestion hier, aujourd'hui, demain* paru en mai 2010 qui s'est enrichi de l'expérience de l'Association Autogestion au cours des quatre dernières années, mais surtout de l'actualité de l'autogestion avec les diverses expériences et de nombreuses contributions extérieures. Ce projet s'enrichira régulièrement avec des mises à jour et de nouvelles publications d'articles dans plusieurs langues.

Este proyecto es la continuación de la publicación del libro *Autogestión ayer, hoy, mañana* que salió en mayo de 2010 y que fue un éxito. Este libro se enriqueció de la experiencia de la asociación para la autogestión en el curso de los cuatro últimos años, pero sobre todo de la actualidad de la autogestión con distintas experiencias y de numerosas contribuciones exteriores. Este proyecto se enriquecerá regularmente con actualizaciones y nuevas publicaciones de artículos en varios idiomas.

This project follows the edition of the printed book « Autogestion hier, aujourd'hui, demain » issued in May 2010 which has been a fair success. This new edition will be enriched by the four years experience of Association Autogestion and moreover, recent events related to self-management experiences as well as external contributions. This project which will be enriched on a regular basis with updates and new publications of articles in several languages.

Une première édition

La première édition de l'*Encyclopédie internationale de l'autogestion* a été mise en œuvre par une petite équipe réunie par l'Association Autogestion et les éditions Syllepse. Composée de Benoît Borrits, Bruno Della Sudda, Magali Della Sudda, Jean-Pierre Hardy, Arthur Leduc, Patrick Le Tréhondat, Robi Morder, Richard Neuville, Catherine Samary et Patrick Silberstein, celle-ci a reçu une aide précieuse et une collaboration enthousiaste de partisan·es de l'autogestion venu·es des quatre coins du monde. Un comité de suivi international se met donc en place pour préparer la seconde édition.

Comité de suivi éditorial / Comite internacional de acompañamiento / International editorial committee

Michel Antony (France), Dario Azzellini (Autriche), David Barkin (Mexique), Benoît Borrits (France), José Luis Carretero Miramar (Espagne), Flávio Chedid Henriquez (Brésil), Annick Coupé (France), Bruno Della Sudda (France), Magali Della Sudda (France), María Inés Fernández Álvarez (Argentine), Franck Gaudichaud (France), José Miguel Gómez (Venezuela), Pablo Guerra (Uruguay), Jorge Gurbanov (Argentine), Mohammed Harbi (Algérie), Jean-Pierre Hardy (France), Willy Hajek (Allemagne), Theodoros Karyotis (Grèce), Claude Kowal (France), Paulo Leboutte (Brésil), Catherine Lebrun (France), Arthur Leduc (France), Patrick Le Tréhondat (France), François Longéras (France), Christian Mahieux (France), Gigi Malabarba (Italie), Michel Mas (France), Fernando Matamoros Ponce (Mexique), Julie Matthaei (États-Unis), Aleksandar Matkovic (Serbie), Robi Morder (France), Vanessa Moreira Sígolo (Brésil), Richard Neuville

(France), Celia Pacheco Reyes (Mexique), Florencia Partenio (Argentine), Fabían Pierucci (Argentine), Miquel-Dídac Piñero Costa (Catalogne), Armando Robles (États-Unis), Andrés Ruggeri (Argentine), Catherine Samary (France), Patrick Silberstein (France), Nils Solari (France), Sergio Stocchero (Argentine), Gory Suarez (Colombie), Emilio Taddei (Argentine), Alan Tuckman (Grande-Bretagne).

Qui est qui ?

Alberto Acosta : Économiste équatorien, enseignant-chercheur à la Faculté latino-américaine de sciences sociales (Flacso). Ex-ministre de l'énergie et des mines, ex-président de l'Assemblée constituante et ex-candidat à la présidence de la République. Auteur notamment de *Le Buen vivir* (Utopia, 2014).

Kassia Aleksic : Doctorante, activiste dans les réseaux balkaniques.

Guillermo Almeyra : Milite dans la gauche argentine politique et syndicale. Exilé en Italie, il vit aujourd'hui au Mexique, et est journaliste éditorialiste au principal quotidien de gauche *La Jornada*. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques, il enseigne à l'Université nationale autonome du Mexique la politique contemporaine. Il a notamment publié, *Ética y rebelión* (La Jornada, 1998), *Che Guevara : el pensamiento rebelde* (Continente, 2004) et *Polonia : obreros, burócratas, socialismo* (Juan Pablos, 1981) et *Rébellions d'Argentine : Tiers-état, luttes sociales et autogestion (1990-2004)* (Syllepse, 2006).

Tony Andréani : Professeur émérite de sciences politiques à l'Université de Paris 8. Il a consacré des articles et des chapitres de plusieurs de ses livres, à l'analyse de diverses expériences autogestionnaires (Tower Colliery, Mondragón, Yougoslavie...), et discuté les modèles théoriques qui ont cherché des solutions aux obstacles qu'elles ont rencontrés. Dans *Le socialisme est (a)venir*, t. 2, *Les possibles* (Syllepse, 2004), il examine le canevas d'un secteur socialisé d'inspiration autogestionnaire, s'inscrivant dans un modèle plus large de socialisme fondé sur la démocratie économique.

Michel Antony : Historien spécialisé dans l'étude des utopies et de l'autogestion, auteur du site Acratie : www.acratie.eu/UtopiesIntro.htm.

Dario Azzellini : Johannes-Kepler-Universität de Linz, animateur de workerscontrol.net, il a publié *Ours to Master and to Own : Workers' Control from the Commune to the Present* (Haymarket, 2011).

Flora Bajard : Elle a réalisé en 2011 (avec Julien Terrié), un film documentaire *Comuna*, (2011) consacré aux luttes des sans terre brésiliens.

David Barkin : Professeur émérite, Université autonome métropolitaine-Unité Xochimilco, Mexico.

Guy Barbin (1946-2010) : Membre du Parti socialiste unifié puis des Comités communistes pour l'autogestion, il milite à la CFDT d'Air Inter et dans le Comité de soutien à la lutte du peuple corse.

Nicolas Bénétiès : Directeur-gérant de la revue *École émancipée*, membre du comité de rédaction de *L'US Magazine* et secrétaire régional de la FSU. Chargé de cours sur le jazz et l'économie à l'Université populaire de Caen. Membre du comité de grève d'Assas en 1968. Il a publié : *Petit manuel de la crise économique... et des autres* (Syllepse, 2009).

Léo Battesti : Participe en 1976 à la création du Front de libération nationale corse (FLNC). Condamné en 1978 à neuf ans de prison par la Cour de sûreté de l'État, amnistié en 1981, il sera ensuite membre du Mouvement corse pour l'autodétermination puis de la Cuncolta Naziunalista.

George Benello : Libertaire italo-américain, il fonde la Federation for Economic Democracy et the Industrial Cooperative Association et d'une coopérative ouvrière de production de « véhicules écologiques ». Il a publié *From the Ground Up : Essays on Grassroots and Workplace Democracy* (South End Press, 1992).

Bernard Bersinger (1954-2006) : Membre du Parti communiste français, maire de Bobigny (Seine-Saint-Denis), il met à profit ses deux mandats pour promouvoir la démocratie participative

en mettant en place des Assises de la ville et un Observatoire des engagements – devant lesquels les élus municipaux sont redevables – et des comités de quartier regroupant élus, habitants et associations... Il est l'un des organisateurs du Forum social européen de 2003, qui se tient en Seine-Saint-Denis.

Joel Bleifuss : Il a été directeur du Peace Studies Program de l'Université du Missouri et directeur de la rédaction du magazine *In These Times*.

Thierry Bodin : Statisticien, syndicaliste CGT dans le groupe Roussel-Uclaf-Aventis (Sanofi), il a publié (avec Danielle Montel, Danielle Sanchez et Daniel Vergnaud), *Sanofi : Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale* (Syllepse, 2013).

Benoît Borrits : Cofondateur et animateur de l'Association Autogestion, membre du conseil scientifique d'Espaces Marx, il a publié *Vers la démocratie économique* (L'Harmattan, 2005) et *Coopératives contre capitalisme* (Syllepse, 2015). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

Yvon Bourdet (1920-2005) : Participe à la Résistance en Corrèze, professeur de philosophie, historien et sociologue. Membre du groupe Socialisme ou barbarie, maître de recherches au CNRS, il est spécialiste de l'austro-marxisme et de l'autogestion. Il participe au comité de réaction de des revues *Autogestion* et *Autogestion et socialisme*. Il a notamment publié *La délivrance de Prométhée : Pour une théorie politique de l'autogestion*, (Anthropos, 1970), *Pour l'autogestion* (Anthropos, 1974), *L'espace de l'autogestion : Le capital, la capitale* (Galilée, 1978).

Magali Braconnot : Comédienne et intermittente du spectacle. Étudiante à Nice, elle participe à la campagne présidentielle de Pierre Juquin en 1988. En 2003, elle participe activement à la lutte des intermittents du spectacle, pour défendre en particulier les droits des femmes dans le nouveau protocole.

Alain Buffon : Docteur en sciences économiques, il a été professeur associé à l'Université des Antilles et de la Guyane. Vice-président de la Société d'histoire de la Guadeloupe, il a publié *Contributions à l'histoire économique et sociale de la Guadeloupe* (Nestor, 2012).

José Luis Carretero Miramar : Membre de l'Institut de sciences sociales et autogestion (ICEA, <http://iceautogestion.org>) et de Solidaridad Obrera (État espagnol). Il est l'auteur de *La Autogestión viva – proyectos y experiencias de la otra economía al calor de la crisis* (Queimada, 2013) et de *Tu casa no es tuya, es del banco – Resistencia y alternativas colectivas frente al colapso de la burbuja inmobiliaria* (2015).

Nicolas de la Casinière : Journaliste débutant en 1973 au sein de l'Agence de presse Libération, bulletins des luttes ouvrières, antinucléaires, antimilitaristes, féministes, etc., dans la région nantaise. En carte de presse depuis 1980. Activité de pigiste pour divers titres (*Libération*, *Reporterre aujourd'hui*). Auteur d'une douzaine de livres, de randonnée, d'histoire locale, sur les produits de la mer. Co-auteur au sein d'un collectif Sudav (allusion à l'usine Sud-Aviation, première usine occupée en 1968) de *Projet d'aéroport au nord de Nantes : c'est quoi c'tarmac ? Profits, mensonges et résistances* (No Pasaran, 2011) et de *Saboteurs du climat* (Le Seuil/Reporterre, 2015).

Jano Charbel : Journaliste égyptien indépendant et militant anarcho-syndicaliste.

Flávio Chedid Henriquez : Chercheur, Université fédérale de Rio de Janeiro, il a coordonné l'étude et l'ouvrage sur les entreprises récupérées par les travailleurs au Brésil, *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil* (Multifoco, 2013) et il est l'auteur de *Autogestão em empresas recuperadas por trabalhadores : Brasil e Argentina* (Insular, 2014).

Florence Ciaravola : Enseignante, responsable syndicale et militante féministe. Co-animatrice des premières éditions du Forum social départemental de 2003 à 2007 et du Collectif départemental pour les droits des femmes dans les Alpes-Maritimes depuis 1998, elle est engagée dans la commission « Féminisme » d'Ensemble ! Elle a publié (avec Bruno Della Sudda et Christophe Lemasson), « L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire »

(*Contretemps*, n° 19, 2013).

Marie-Thérèse Coenen : Directrice du Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire de Bruxelles, elle est élue députée Écolo au Parlement fédéral en juin 1999.

Lucien Collonges : Pseudonyme de Michel Fiant. Utilisé par le collectif qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010) et pris l'initiative de l'Association Augestion.

Annick Coupé : Syndicaliste de longue date, elle est de cette génération marquée par Mai 68 et les luttes qui ont suivi. Étudiante en lettres de Caen en 1970-1971, elle abandonne rapidement ses études et rentre dans un groupe maoïste qu'elle quittera en 1978. Elle intègre le monde du travail en 1972 comme caissière à Caen et se syndique à la CFDT. Institutrice remplaçante de 1976 à 1978 à Paris, elle intègre les services financiers de la Poste à partir de 1978. Secrétaire régionale de la CFDT-PTT Ile-de-France en 1984, elle fera partie des militant·es sanctionné·es et exclu·es de la CFDT à l'automne 1988 pour cause de soutien aux luttes et aux coordinations. Elle fait partie des fondateurs de la Fédération Sud-PTT en 1989 dont elle sera secrétaire générale jusqu'en 1999. Elle assumera ensuite les fonctions de porte-parole de l'Union syndicale Solidaires de 2002 à 2014. Elle a eu plus particulièrement en charge les questions interprofessionnelles et les liens avec les différents mouvements sociaux, les questions internationales et le travail femmes dans ses responsabilités syndicales. Elle a coécrit (avec Anne Marchand) un livre pour le dixième anniversaire de Sud-PTT, *Syndicalement incorrect : Sud-PTT, une aventure collective* (Syllepse, 1999).

Pierre Cours-Salies : Aujourd'hui membre d'Ensemble !, il a écrit quelques livres, mais moins que s'il ne participait pas à des luttes : *La CFDT, un passé porteur d'avenir* (La Brèche, 1988) ; *La liberté du travail* (Syllepse, 1995) ; *Le bas de l'échelle* (Érès, 2006). L'activité politique ne l'a pas lâché depuis la lutte pour le droit à l'indépendance des Algériens. On lui disait qu'il était trop jeune, à l'époque bien sûr. Depuis cela lui a passé. Marx reste pour lui une mine de moyens de réflexion. Et il prétend avoir aussi appris autant dans les activités militantes, en Mai 68, que dans le syndicalisme. Il a publié (avec Pierre Zarka), un recueil commenté de textes de Karl Marx et Friedrich Engels, *Propriété et expropriations : Des coopératives à l'autogestion généralisée* (Syllepse, 2013).

Gilbert Dalgalian : Psycholinguiste et didacticien des langues, adhère au Parti communiste internationaliste (PCI, 4^e Internationale) en juillet 1952, participe aux actions de soutien à la révolution algérienne. Militant de la section indienne de la 4^e Internationale de 1963 à 1965, il rejoint ensuite le courant autogestionnaire. Attachant une grande importance aux revendications linguistiques de minorités partout dans le monde, il soutient les courants et systèmes scolaires de promotion des langues ayant fait l'objet de tentatives d'éradication, notamment dans la construction des États-nations et dans les effets persistants de la période coloniale. D'où un premier ouvrage de plaidoyer, *Enfances plurilingues* (L'Harmattan, 2000). Un second ouvrage, *Reconstruire l'éducation ou le désir d'apprendre* (Syllepse, 2012), est un argumentaire pour repenser l'éducation, l'évaluation et le statut de l'élève sur des bases autogestionnaires et pour une vraie prise en compte des avancées des sciences de l'éducation et de la neurobiologie.

André Découflé (1936-2011) : Il a notamment publié *Sociologie des révolutions* (PUF, 1968) et *La Commune de Paris, 1871 : Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire* (Cujas, 1969).

Bruno Della Sudda : Rejoint le Parti socialiste unifié (PSU) en 1975 à Nice sur les bases de la fusion de l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR) dans le PSU. Milite au Mouvement d'action syndicale à l'université puis participe à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Il participe ensuite à leur fusion dans la Fédération pour une gauche alternative puis à l'Alternative rouge et verte. Enseignant, militant altermondialiste, ancien responsable syndical et ancien conseiller municipal alternatif de Nice (2001-2008), il est aujourd'hui membre d'Ensemble ! Il a coordonné avec Guy Giani un numéro de la revue *Mise à Jour* consacré au thème de la crise du système éducatif (1986). Il est l'auteur de plusieurs articles (dont « Ce que nous dit le mouvement altermondialisation », *Critique communiste*, n° 169-170, 2003). Il a publié, avec Florence Ciaravola

et Christophe Lemasson, « L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire » (*Contretemps*, n° 19, 2013) et, avec Arthur Leduc et Romain Testoris, « Alternative(s), autogestion et émancipation(s) » (*ContreTemps*, n° 20, 2014). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion

Magali Della Sudda : Chargée de recherche au Centre Émile Durkheim (CNRS, Bordeaux), docteure en histoire de l'EHESS et de l'Université de Rome « La Sapienza ». Elle enseigne l'histoire du genre à l'EHESS et participe au séminaire « Genre, féminismes et mobilisations collectives » à l'ENS. Après avoir travaillé sur la politisation des femmes conservatrices en France et en Italie, elle mène actuellement des recherches sur le militantisme catholique féminin et le fascisme en Italie à l'Institut universitaire européen de Florence en tant que Marie Curie Fellow. Elle a coordonné (avec Frédérique Matonti et Lucie Bargel) le numéro « (En)quêtes de genre » de *Sociétés et représentations* (2007) et a publié différents articles sur la parité, les mobilisations féminines conservatrices et l'articulation entre catholicisme et politique.

Danijela Dolenec : Chercheure et activiste des Balkans, elle coordonne le « groupe de travail » qui a présenté un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb (Croatie).

Maurice Dommange (1988-1976) : Instituteur, syndicaliste-révolutionnaire, il fonde le premier syndicat de l'enseignement de l'Oise en 1914. Secrétaire général de la Fédération unitaire de l'enseignement (CGTU) de 1926 à 1928, membre du Parti communiste français de 1920 à 1930. Il participe à l'Opposition unitaire au sein de la CGTU et à la reconstitution de l'École émancipée à la Libération. Historien du mouvement ouvrier, spécialiste de Babeuf et de Blanqui, il a publié de nombreux ouvrages, dont *La Commune* (La Taupe, 1971).

Emin Eminagic : Chercheur bosnien, activiste dans les plénums de Bosnie-Herzégovine.

Sam Farber : Né à Cuba, il s'engage dans le mouvement étudiant contre la dictature de Batista dans les années 1950. En 1958, il rejoint les États-Unis et milite depuis dans les rangs du mouvement socialiste révolutionnaire. Universitaire, il a signé de nombreux ouvrages sur Cuba notamment *Cuba since the Revolution of 1959 : A Critical Assesment*, (Haymarket, 2011). Il est également l'auteur de *Before Stalinism. The Rise and Fall of Soviet Democracy* (Polity/Verso, 1990).

Louis Favreau : Sociologue et professeur à l'université du Québec, vice-président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et président de l'Association Solidarité Sud. Il a notamment publié *Mouvement coopératif : une mise en perspective* (Presses de l'Université du Québec, 2010).

Victor Fay (1903-1991) : Milite en 1918 dans les rangs du mouvement de jeunesse socialistes du Parti socialiste de gauche de Pologne, puis du Parti communiste de Pologne clandestin. Émigré en France, il est chargé par l'Internationale communiste de mettre en place l'école des cadres du Parti communiste français avant de rompre avec le stalinisme au moment des procès de Moscou. Il participe à la gauche du Parti socialiste-SFIO pendant le Front populaire. Entré dans la Résistance, il sera après la Libération réacteur de chef de *Combat*. L'engagement colonialiste de la SFIO dans la guerre l'Algérie le conduit au Parti socialiste autonome puis au Parti socialiste unifié (PSU). Il a notamment publié *Contribution à l'histoire de l'URSS* (La Brèche, 1994) et *L'autogestion : une utopie réaliste* (Syllepse, 1996).

Maria-Inés Fernández Álvarez : Anthropologue à l'Université de Buenos Aires elle a soutenu sa thèse sur les entreprises récupérées en Argentine, *De la supervivencia a la dignidad. Una etnografía de los procesos de « recuperación » de fábricas de la Ciudad de Buenos Aires*. Chercheuse au Conseil national de recherches scientifiques et techniques, elle est membre du comité international de « L'économie des travailleurs ».

Vladimir Claude Fišera : Né à Paris de parents tchèques, historien, politologue, slavisant, professeur (en retraite) aux universités de Portsmouth, Syracuse France et Strasbourg. Auteur, entre

autres de : *Les peuples slaves et le communisme de Marx à Gorbatchev* (Berg International, 1992) ; *Prague. La révolution des conseils ouvriers* (avec Jean-Pierre Faye, Sehers/Laffont, 1978) ; *Writing on the Wall : May 1968 : A Documentary Anthology* (Allison and Busby, 1978) ; et de nombreux ouvrages, études et traductions sur l'histoire du mouvement ouvrier et de l'autogestion en France et en Europe de l'Est ainsi que sur la question nationale. Il a été membre de la rédaction de la *Lettre internationale* et a publié plusieurs recueils de poésie sous le nom de Claude Vancour. Militant du Mouvement contre l'armement atomique (MCAA), responsable de l'UNEF (1965-1971), de la gauche travailliste, du Parti socialiste unifié (PSU) puis des Alternatifs, il s'est impliqué dans le soutien aux oppositions dans les pays de l'Est puis dans les comités Bosnie et Tchétchénie.

Michel Fiant (1928-2007) : Technicien agricole, il travaille en Tunisie où il participe à la fondation d'un syndicat et adhère à la 4^e Internationale. Il sera l'un des « porteurs de valise » qui s'engage avec elle aux côtés du peuple algérien. Il sera ainsi le tenancier d'une étrange épicerie où il n'y a rien à acheter et qui sert de couverture à quelque activité illicite de soutien à la révolution algérienne. Il impulsera également, avec Alain Krivine, le Front universitaire antifasciste ainsi que Jeune Résistance. Il est également inscrit dans les tentatives du Parti communiste internationaliste des années 1950 et 1960 pour faire émerger une opposition communiste au sein du PCF et participe aux toutes premières publications de cette opposition (*L'Étincelle*, *Tribune de discussion*, *La Voie communiste*). Il appartiendra ensuite à la Tendance marxiste révolutionnaire de la 4^e Internationale et à l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR). Après la fusion de cette organisation dans le Parti socialiste unifié (PSU) il sera l'un des animateurs de la commission « Écologie et cadre de vie » de ce parti. Il militera également aux Comités communistes pour l'autogestion et enfin aux Alternatifs.

Alojzij Finžgar (1902-1994) : Professeur émérite de l'Université Edvard Kardelj de Ljubljana, membre de l'Académie des sciences et des beaux-arts de Ljubljana (Slovénie).

Steve Fisher : Participe à l'Institute for Southern Studies (Caroline du Nord). Créé en 1970 par des militants issus du mouvement pour les droits civiques, l'Institut se consacre à la réflexion sur les questions particulières du Sud des États-Unis.

Estelle Fisson : Elle a mené des recherches universitaires sur un mouvement féministe bolivien autogéré et qui se revendique de l'autogestion. Son travail de mémoire de master est intitulé *Femmes créatrices de nouveaux rapports sociaux ? Le croisement des rapports sociaux et de leur contestation dans le mouvement féministe Mujeres Creando*.

Françoise Garibay : Professeur honoraire et consultante auprès de l'Unesco, elle a enseigné au lycée Turgot à Paris. Elle a publié (avec Michel Séguier), *Pratiques émancipatrices : l'actualité de Paulo Freire* (Syllepse, 2009).

Franck Gaudichaud : Coprésident de l'association altermondialiste France Amérique latine (www.franceameriquelatine.org) et maître de conférences en civilisation et histoire hispano-américaine à l'Université de Grenoble. Impliqué dans le mouvement des médias alternatifs, il est l'un des coéditeurs du site www.rebellion.org et participe aux comités de rédaction des revues *ContreTemps* (www.contretemps.eu) et *Dissidences*. Il est l'auteur de : *Poder popular y cordones industriales. Testimonios sobre la dinámica del movimiento popular urbano 1970-1973* (LOM, 2004) ; *Operación Cóndor. Notas sobre el terrorismo de estado en el Cono sur* (SEPHA, 2005) ; *Venceremos : Analyses et documents sur le pouvoir populaire au Chili (1970-1973)* (Syllepse, 2013) ; et *Chili 1970-1973. Mille jours qui firent trembler le monde* (PUR, 2013), livre issu de son doctorat en sciences politiques mené avec Michael Löwy à l'Université Paris 8. Il a également dirigé les livres collectifs : *Le volcan latino-américain : Gauches, mouvements sociaux et néolibéralisme* (Textuel, 2008) ; et *Amérique latine, émancipation en constructions* (Syllepse, 2012).

Tarso Genro : Il a été successivement maire de Porto Alegre (1993-1996) et (2001-2002), ministre de l'éducation (2004-2005) et de la justice (2007-2010) sous la présidence de Lula et gouverneur du Rio Grande do Sul (2011-2014). Il fut l'un des inventeurs du budget participatif. Il est co-auteur, avec de Sousa Ubiratan, de *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif* :

L'expérience de Porto Alegre au Brésil (Charles Léopold Mayer, 1998).

Dominique Ghisoni (1954-1989) : Militant lyonnais de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), puis du Parti socialiste unifié (PSU) et des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Historien, animateur du Comité de soutien à la lutte du peuple corse, il est le coordonnateur de *Ces îles que l'on dit françaises* (L'Harmattan, 1987) et du *Bicentenaire et ces îles que l'on dit françaises* (Syllepse, 1989).

Guy Giani : Engagé au sein du mouvement lycéen au début des années 1970, il prend ses distances avec le Parti communiste français (PCF), puis, devenu instituteur, avec le mouvement trotskiste. En 1980, il adhère aux Comités communistes pour l'autogestion. Tour à tour syndicaliste au sein de la gauche de la CFDT, responsable local du MRAP et d'une association d'éducation populaire. Devenu professeur de sciences économiques et sociales, il poursuit son engagement politique au sein des Alternatifs. En Guyane, où il passe la plus grande partie des années 2000, il participe aux luttes anticoloniales contre l'État français. Auteur de différents textes et articles, il a notamment participé à la coordination d'un numéro de la revue *Mise à jour*, « L'école dans la crise : un enjeu pour l'alternative » (1986). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

José Miguel Gómez : Commune socialiste José Pío Tamayo, Entreprise de propriété sociale directe communale Proletarios Uníos.

Guillaume Gourgues : Maître de conférences en science politique, Université de Franche-Comté (CRJFC/PACTE).

Daniel Guérin (1904-1988) : Militant anticolonialiste, il rejoint la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert et se rapproche de Trotsky pour s'affirmer ensuite libertaire. Il sera l'un des premiers militants ouvriers à aborder la question de l'homosexualité. Il laisse derrière lui un nombre considérable d'ouvrages, parmi lesquels *Fascisme et grand capital*, *Le mouvement ouvrier aux États-Unis* et *La lutte des classes sous la 1^{re} République*.

Pablo Guerra : Enseignant-chercheur en économies solidaires, Université de la République (Montevideo). Coordinateur du Réseau interdisciplinaire en économie sociale et solidaire et délégué à l'Institut national de coopératives.

Jorge Gurbanov : Éditeur de la collection « Biblioteca Economía de los trabajadores » aux éditions Continente, Buenos Aires.

Georges Gurvitch (1894-1965) : Sociologue, critique de la « dictature bureaucratique » de l'URSS, il la quitte en 1920 et s'installe à Prague où il enseigne. En 1925, il arrive en France et donne des cours libres à la Sorbonne. Son orientation proudhonienne l'amène à penser l'autogestion. En 1944, réfugié à New York, il publie *La Déclaration des droits sociaux*. En 1966, le premier numéro de la revue *Autogestion* publie des extraits de son œuvre et Jean Duvignaud lui consacre un article : « Georges Gurvitch, une théorie sociologique de l'autogestion ».

Pilar Gutiérrez : Journaliste à *Tiempo Argentino* (<http://tiempo.infonews.com/argentina>), elle travaille dans le service de communication de la présidence de la République argentine. Elle est l'auteure de plusieurs articles sur les entreprises récupérées.

Willy Hajek : Syndicaliste, Transnationals Information Exchange (TIE), animateur de la gauche syndicale allemande et co-auteur de *Selbstorganisation... : Transformationsprozesse von Arbeit und sozialem Widerstand im neoliberalen Kapitalismus* (Die Buchmacherei, 2007).

Mohammed Harbi : Exerce des responsabilités au sein du Front de libération nationale (FLN) pendant la guerre d'Algérie et participe aux premières négociations des accords d'Évian. Contact entre le FLN et le Parti communiste internationaliste (PCI), conseiller de Ahmed Ben Bella, il est emprisonné en 1965 après le coup d'État de Houari Boumediène. Il s'évade et rejoint la France en 1973. Maître de conférences à l'université de Paris 8, il est aujourd'hui membre du comité de parrainage du Tribunal Russell sur la Palestine. Il a publié : *Le FLN : documents et histoire, 1954-1962* (avec Gilbert Meynier, Fayard, 2004) ; *La guerre d'Algérie* (avec Benjamin Stora, Robert

Laffont, 2004) ; *Une vie debout : mémoires* (La Découverte, 2001).

Jean-Pierre Hardy : Lycéen, Lip l'entraîne dans l'action militante. Après avoir bombé tout seul les succursales de la Société générale de sa ville avec le slogan « La Société générale refuse de l'argent aux Lip, retirez-lui votre argent », il décide de s'organiser. Syndicaliste étudiant (UNEF-Renouveau, puis Marc ; il participe à la fondation à Rennes du MAS), il milite au PSU puis aux CCA. Syndicaliste sous l'uniforme (pratiques syndicales, quatre mutations, soixante jours d'arrêts de rigueur), il représente Information pour les droits du soldat à la 2^e conférence de la Conférence européenne des organisations d'appelés (ECCO) à Utrecht (Pays-Bas) en 1979. En plus de ses activités internationalistes (Pologne, Nicaragua, Amérique latine), il est aussi cadre dans l'action sociale, militant associatif veillant à éviter la dégénérescence notabiliaire de l'économie sociale. Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010).

Jean-Marie Harribey : Ancien membre du Parti socialiste unifié (PSU) de 1971 jusqu'à sa dissolution. Il fut secrétaire général de l'union départementale de la Gironde de la CFDT suspendue par la confédération au moment de l'affaire des comités de soldats (1976). Il a présidé l'association Attac de 2006 à 2009. Économiste, il a notamment publié : *L'économie économe* (L'Harmattan, 1997) ; *La démence sénile du capital* (Le Passant ordinaire, 2002) ; *Raconte-moi la crise* (Le Bord de l'eau, 2009). Il a dirigé pour Attac : *Le développement a-t-il un avenir ?* (Mille et une nuits, 2004) ; *Le Petit Alter* (Mille et une nuits, 2006) ; *Sortir de la crise globale* (La Découverte, 2009) ; *Retraites : l'heure de vérité* (Syllepse, 2010).

Sylvie Hérold : Membre d'Attac, traductrice du grec.

Natalia Hirtz : Membre du Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative, elle a soutenu en septembre 2014 sa thèse sur les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine, d'où est tirée cette recherche.

Deirdre Hogan : Militante libertaire irlandaise.

Minsun Ji : Directrice et fondatrice du Centre Humanitaire de Denver (Colorado), elle a publié (avec Toni Robinson) *Immigrant Worker Owned Cooperatives : A User's Manual* (2012).

Nicolas Johansson-Rosen : Doctorant en sciences politiques à l'IEP de Bordeaux.

Sérgio Kapron : Économiste, militant de l'économie solidaire et membre du courant « Démocratie socialisme » au sein du Parti des travailleurs, il a été directeur de production et d'innovation au sein de l'Agence de développement et de promotion de l'investissement, créée par le gouvernement de l'État du Rio Grande do Sul.

Edvard Kardelj (1910-1979) : Un des dirigeants des partisans et du Front de libération de la Slovénie pendant la Seconde Guerre mondiale, il est le principal théoricien du régime titiste sur les questions nationales, l'autogestion et la propriété sociale. Principal artisan de la loi sur le Travail associé de 1976. Auteur notamment de *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste* (Anthropos, 1976).

Theodoros Karyotis (Grèce) : Journaliste à roarmag.org, comité de soutien à Vio.Me.

Claude Kowal : Membre des Jeunesses communistes et du Parti communiste internationaliste en 1957 et de Jeune résistance lycéenne jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Milite à l'Union des étudiants communistes (UEC) et au Parti communiste français (PCF) dans le cadre de l'entrisme *sui generis*. Participe à ce titre à *L'Étincelle* et à *Tribune de discussions* et ensuite à la création de la Voie communiste. Membre du Front universitaire antifasciste. Membre de l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR), du Parti socialiste unifié (PSU) puis des Comités communistes pour l'autogestion (CCA), et syndicaliste actif dans les luttes écologiques. Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion

Zbigniew Marcin Kowalewski : Membre du comité de direction de Solidarnosc à Lodz (Pologne) en 1980-1981. Délégué au 1^{er} congrès de Solidarnosc, il participe à l'élaboration du programme de

l'autogestion du syndicat. Invité par la CFDT, il est à Paris au moment de la proclamation de l'état de siège de décembre 1981. Il participe à l'édition polonaise de la revue *Inprecor* (4^e Internationale) et publie *Rendez-nous nos usines* (La Brèche, 1985). Il est aujourd'hui rédacteur en chef adjoint de l'édition polonaise du *Monde diplomatique*.

Georges Labica (1930-2009) : Philosophe marxiste, il a été longtemps membre du Parti communiste français. Militant des causes anticolonialistes et anti-impérialistes, il s'engage dans le soutien au Front de libération nationale algérien. Il a enseigné la philosophie politique à l'Université de Paris-10 Nanterre et est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire de la théorie marxiste, notamment *Karl Marx : Les thèses sur Feuerbach* (Syllepse, 2014).

Paulo Leboutte : Membre de la direction de la Centrale unique des travailleurs (CUT) dans les années 1990, actif dans le soutien aux occupations et récupérations d'usines et coordinateur du secteur de l'« économie solidaire » du PT, il a occupé des responsabilités au sein des gouvernements d'Olivio Dutra et de Tarso Genro dans le Rio Grande do Sul.

Catherine Lebrun : Secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires.

Arthur Leduc : Lycéen, il s'engage en 1997 dans Ras l'front à Lyon. Compagnon de route de la gauche radicale, autogestionnaire et antifasciste, il participe au Forum social européen de Florence en 2002. Enseignant en histoire-géographie à Saint-Laurent-du-Var, militant syndical, il rejoint les Alternatifs en 2011 puis Ensemble ! Il est l'un des fondateurs du Collectif citoyen des Alpes-Maritimes contre l'imposture politique et les idées d'extrême droite et l'un des animateurs du Front de gauche à Nice. Il a publié, avec Bruno Della Sudda et Romain Testoris, « Alternative(s), autogestion et émancipation(s) » (*ContreTemps*, n° 20, 2014).

Victor Leduc (1911-1993) : Membre du PCF au début des années 1930, résistant, interné, évadé, il est le directeur d'*Action* (1944-1949) et membre de la commission des intellectuels. Animateur de l'opposition interne à partir de 1956, il est exclu en 1970 et fonde les Centres d'initiatives communistes (CIC) qui participent au Comité de liaison pour l'autogestion socialiste avec le Parti socialiste unifié (PSU), l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR) et Objectif socialiste. Il adhère avec les CIC au PSU en 1973.

Henri Lefebvre (1901-1991) : Adhérant du Parti communiste depuis 1928, il en est exclu trente plus tard. Sociologue, géographe et philosophe, il signe en 1960 le Manifeste des 121 pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. De 1965 à 1968, il enseigne à Nanterre et publie dès septembre 1968 aux éditions Anthropos un brûlot autogestionnaire, *L'irruption de Nanterre au sommet* (Syllepse, 1998). Son œuvre s'articule principalement autour d'un objet jusque-là tenu mineur dans la pensée marxiste : la vie quotidienne. Le premier tome de sa *Critique de la vie quotidienne* date de 1947.

Jean-Pierre Lefebvre : Allié à la gauche mendésiste et chrétienne en 1954, reprend l'UNEF de Rouen aux lepénistes. En 1956, il soutient l'action des soldats de Richepanse révoltés contre la guerre d'Algérie. En 1965, il aide le nouveau maire communiste du Havre. Il aide à la gestion municipale à Saint-Étienne du Rouvray et à la prise de pouvoir de la gauche à Dieppe, où il crée les commissions extra-municipales et les conseils municipaux ouverts. Après la normalisation en Tchécoslovaquie et au Parti communiste français (PCF), il décide en 1974 d'abandonner la politique active pour l'aménagement en Seine-Saint-Denis où il anime vingt ans durant une société d'économie mixte, bâtit des quartiers sociaux (gradin jardin de Renaudie, etc.) et des collèges expérimentaux, souvent après des débats citoyens. Il a écrit huit ouvrages d'urbanisme, quatre romans, des poèmes, des essais de philosophie politique, réalisé des films vidéo sur l'architecture du monde. Il a publié *Décidez vous-mêmes ! Autogestion et dépérissement de l'État* (L'Harmattan, 2012).

Christophe Lemasson : Enseignant dans le secondaire, militant autogestionnaire aux plans syndical et politique et militant pédagogique. Il adhère en 1979 aux Comités communistes pour l'autogestion (CCA) et poursuit son engagement dans la Fédération pour une gauche alternative (FGA) puis à l'Alternative rouge et verte et à Ensemble ! où il participe à la commission

« Éducation ». Il a publié (avec Florence Ciaravola et Bruno Della Sudda), « L'autogestion, moyen, chemin et but pour penser l'émancipation scolaire » (*Contretemps*, n° 19, 2013).

Patrick Le Tréhondat : Autogestionnaire de longue date, il adhère, alors lycéen, au Parti socialiste unifié (PSU) en 1976, et sera plus tard notamment membre des Comités communistes pour l'autogestion (CCA) ainsi que de la Tendance marxiste-révolutionnaire internationale (TMRI). Appelé sous les drapeaux en décembre 1980, affecté à la base navale de Brest, il rejoint le comité de marins « Tonnerre de Brest » et adhère à Information pour les soldats (IDS), il participe en tant qu'appelé à la Conférence européenne des organisations d'appelés (ECCO) qui se tient en octobre 1981 dans la région parisienne. Il sera, pendant plusieurs années, membre du secrétariat européen d'ECCO. Éditeur chez Syllepse, il a publié (avec Patrick Silberstein) *Vive la discrimination positive : Plaidoyer pour une république des égaux* (Syllepse, 2004) et *L'ouragan Katrina* (Syllepse, 2005). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion.

Olivier Le Trocquer : Arrière-petit-fils de menuisier militant SFIO en 1906 à Saint-Brieuc, petit-fils de militant SFIO passé au Parti socialiste autonome (PSA) puis au Parti socialiste unifié (PSU) pendant la guerre d'Algérie, lecteur de Louis Guilloux, anime un atelier de lecture et d'écriture et des ballades urbaines dans l'association de quartier Made in place Clichy. Membre du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, agrégé d'histoire en lycée, auteur d'articles consacrés à la révolution de 1870-1871, il a notamment participé à *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France* (avec Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offenstadt, Sophie Wahnich, Agone, 2008) et à *La République dans tous ses états* (avec Claudia Moatti et Michèle Riot-Sarcey, Payot, 2009).

Moisis Litsis : Journaliste, syndicaliste et antifasciste grec, il participe au lancement du quotidien autogéré *Eleftherotypia*. Il est membre fondateur du Comité grec contre la dette.

François Longéras : A fait ses premières armes dans les luttes lycéennes des années 1970 et les mouvements d'éducation populaire, qui le conduisirent naturellement à intégrer la mouvance communiste libertaire... C'est là qu'il découvrit la démarche autogestionnaire, alors même que les salariés de Lip décidaient de reprendre leurs affaires en main. Dans le même temps, son prof de géo en hypokhâgne l'initia à l'écologie politique, en ce temps-là inorganisée, et lui fit rencontrer les paysans du Larzac. S'enchaîna alors une suite d'une quarantaine d'années d'engagement dans la gauche alternative, de la Gauche prolétarienne (GP) à la Gauche ouvrière et paysanne (GOP) – qui devint l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) –, se poursuivit chez les Verts, pour atterrir au Parti de gauche, l'une des composantes du Front de gauche... Journaliste, cofondateur de *Politis*, il a passé ensuite deux décennies à peigner les textes des autres en qualité de secrétaire de rédaction dans la presse... pour finir comme responsable de l'EMI-CFD, coopérative de formation aux métiers de l'information.

Au Loong Yu : Membre du conseil éditorial du *China Labor Net* et du *Globalization Monitor* basés à Hongkong, il est le principal auteur du livre *No Choice but to Fight : A Documentation of Chinese Battery Women Workers' Struggle for Health and Dignity* (« Aucune alternative que la lutte. Documents sur la lutte des travailleuses de l'industrie de fabrication des batteries pour la santé et la dignité ») publié à Hongkong. Il a publié *Chine : un capitalisme bureaucratique* (Syllepse, 2013).

René Lourau (1933-2000) : Lié au mouvement de l'autogestion pédagogique, il est un des fondateurs du Groupe de pédagogie institutionnelle et un des théoriciens de l'analyse institutionnelle. Inspiré par les idées autogestionnaires, il met ses classes en autogestion. Henri Lefebvre lui propose en 1966 de devenir assistant de sociologie à Nanterre, il élabore avec Georges Lapassade une méthode d'analyse institutionnelle en situation d'intervention : la socio-analyse. Il met en autogestion le département de sociologie de Poitiers en 1972-1974 et y organise une crèche pour les enfants de ses étudiants. Son système de validation « non conforme » lui vaut d'être suspendu par les autorités universitaires. Il a notamment publié *L'instituant contre l'institué*

(Anthropos, 1969), *L'analyseur Lip* (UGE, 1974), *L'État inconscient* (Minuit, 1978).

Michael Löwy : Directeur de recherche émérite au CNRS et enseignant à l'École des hautes études en sciences sociales. Membre des comités de rédaction des revues *Actuel Marx*, *ContreTemps* et *Écologie & Politique*, il donne des conférences à l'Institut de recherche et de formation d'Amsterdam. Il a publié : *La théorie de la révolution chez le jeune Marx* (François Maspero, 1970) ; *Avertissement d'incendie. Walter Benjamin* (PUF, 2001) ; *Franz Kafka, rêveur insoumis* (Stock, 2004) ; et, avec Olivier Besancenot, *Che Guevara. Une braise qui brûle encore* (Mille et une Nuits 2007). Co-auteur (avec Joel Kovel) du « Manifeste écosocialiste international », il a publié *Écologie et socialisme* (Syllepse 2005). Membre du Groupe surréaliste de Paris, il a aussi publié *L'Étoile du matin. Surréalisme et marxisme* (Syllepse, 2000).

Grégoire Madjarian : Auteur de *Conflits, pouvoirs et société à La Libération* (10/18, 1980) et de *L'invention de la propriété : De la terre sacrée à la société marchande* (L'Harmattan, 2000).

Christian Mahieux : Milite en premier lieu au sein de mouvements antimilitaristes : des manifestations contre la loi Debré au printemps 1973 jusqu'à la demande collective du statut d'objecteur de conscience, en passant par des périodes d'insoumission totale. Il intègre l'Union des travailleurs communistes libertaires (UTCL) au début des années 1980, puis Alternative libertaire. Il rentre à la [SNCF](#) en novembre 1976 et milite au syndicat CFDT des cheminots de Paris Sud-Est (Gare de Lyon) qui fait partie de l'opposition CFDT. En janvier 1996, avec la quasi-totalité des adhérents du syndicat dont il est le secrétaire régional, il participe à la création du premier syndicat Sud au sein du secteur ferroviaire. Pour Sud-Rail, il assume divers mandats représentatifs locaux et nationaux, est membre du bureau fédéral de 1999 à 2009, puis du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires de 2008 à 2014.

Henri Maler : Enseignant de philosophie, puis maître de conférences en sciences politiques. Gauchiste non repent, il est l'auteur, notamment, de *Congédier l'utopie ? L'utopie selon Karl Marx* (L'Harmattan, 1994) et surtout de *Convoier l'impossible : l'utopie avec Marx, malgré Marx* (Albin Michel, 1995), ainsi que d'un ouvrage (épuisé) écrit avec Denis Berger, *Une certaine idée du communisme : répliques à François Furet* (Le Félin, 1996). Fondateur en 1996 de l'association Action-Critique-Médias et son principal animateur jusqu'en janvier 2015, il a mis en forme pour cette association deux ouvrages, avec Antoine Schwartz, *Médias en campagne : Retours sur le référendum de 2005* (Syllepse, 2005) et, avec Mathias Reymond, *Médias et mobilisations sociales : La morgue et le mépris* (Syllepse, 2007). Co-auteur, enfin, avec Serge Halimi, Mathias Reymond et Dominique Vidal de *L'opinion, ça se travaille... Les médias et les « guerres justes »* (Agone, 2014).

Danijela Majstorovic : Chercheuse et activiste des Balkans, membre d'un « groupe de travail » coordonné par Danijela Dolenec pour présenter un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb (Croatie).

Gigi Malabarba : Ancien sénateur de Rifondazione Comunista (2001-2006), il est aujourd'hui très impliqué dans RiMaflow et la construction du Communia Network.

David Mandel : Membre de Québec solidaire et de sa tendance Réseau écosocialiste, professeur à l'Université du Québec à Montréal, il est l'auteur de plusieurs œuvres sur le mouvement ouvrier de Russie, d'URSS et d'ex-URSS. Il participe à l'ouvrage coordonné par Michel Roche, *Capitalisme, néolibéralisme et mouvement sociaux en Russie* (M. Éditeur/Syllepse, 2015 et 2016) et publiera en 2017 chez Syllepse un ouvrage sur les soviets de Petrograd.

Ernest Mandel (1923-1995) : Militant trotskiste en Belgique, il devient pendant la guerre l'un des principaux dirigeants de la 4^e Internationale. Il est connu au-delà des cercles militants comme un économiste marxiste de renommée internationale, enseignant à l'Université libre de Bruxelles à partir de 1970. Auteur d'ouvrages traduits en de nombreuses langues et plusieurs fois réédités, notamment le *Traité d'économie marxiste* (1962), *Der Spätkapitalismus* (Le troisième âge du capitalisme) (1972), *The Long Waves of Capitalist Development* (1978 ; Syllepse, publié en français en 2014, *Les ondes longues du capitalisme*, Syllepse). Participe dans les années 1960 aux

réunions de « Praxis », à Korçula (Yougoslavie). Défenseur du contrôle ouvrier avec une approche critique de l'autogestion, il est l'auteur de *Contrôle ouvrier, conseils ouvriers, autogestion* (François Maspero, 1970), *De la bureaucratie* (François Maspero, 1971) et de *Power and Money : A Marxism theory of Bureaucracy* (Verso, 1992).

Jean-Michel Mansillon, professeur de philosophie, après avoir enseigné dans le primaire. Membre actif du mouvement Freinet (ICEM), il anime à Grasse (Alpes-Maritimes) un groupe de réflexion sur l'autogestion.

Gabriel Martín : Journaliste, il a été directeur général de Multimedia TeleSUR (Caracas) et collaborateur de Radio France internationale.

Joël Martine : Professeur de philosophie et militant altermondialiste, il a publié *Ontologie de la société, psychanalyse de la vie sociale* (PUF, 1998) et de plusieurs articles sur les réseaux de coopératives ouvrières.

Michel Mas : Géomètre de formation, il entre à EDF-GDF en 1979, comme cartographe et plusieurs fonctions et mandats au sein des activités sociales du groupe et du syndicat CGT. Secrétaire général du syndicat CGT-Énergie de l'Aude, délégué du personnel, secrétaire du comité d'entreprise, membre de la direction fédérale de 1992 à 1998. Secrétaire général de l'union départementale CGT de l'Aude de 1998 à 2005, il obtient un master 2 d'ergologie. Il collabore à la création de la Scop La Fabrique du Sud et devient président de l'association des Amis de La Fabrique du Sud, association d'éducation populaire sur les questions d'économie alternative.

Fernando Matamoros Ponce : Professeur à l'Institut de sciences sociales et humanités de l'Université autonome de Puebla (Mexique). Il a publié *Mémoire et Utopie au Mexique : mythes et imaginaires dans la genèse du néozapatisme* (Syllepse, 1998) ; *La pensée coloniale : Découverte, conquête et guerre des dieux au Mexique* (Syllepse/ICSyH-BUAP, 2007) ; avec John Holloway et coll., *Néozapatisme : Échos et traces des révoltes indigènes* (Syllepse/ICSyH-BUAP, 2012) ; « La parole en marche : de l'émergence zapatiste à l'Escuelita », dans Bernard Duterme (coord.), *Zapatisme, la rébellion qui dure* (Syllepse/Centre Tricontinental, 2014).

Aleksandar Matkovic : Militant et chercheur à l'université de Belgrade, il travaille sur l'histoire de la Yougoslavie autogestionnaire. Il est membre du comité de rédaction de la revue *Stvar*.

Julie Matthaei : Économiste féministe-marxiste et altermondialiste, elle est membre de l'Union for Radical Political Economics (URPE, Union des économistes pour une politique radicale) et de l'International Association for Feminist Economics (IAFFE, Association internationale des économistes féministes). Enseignante au Wellesley College (Michigan), elle est cofondatrice et membre du bureau du US Solidarity Economy Network (Réseau états-unien de l'économie solidaire).

Georgi Medarov : Chercheur et activiste des Balkans, membre d'un « groupe de travail » coordonné par Danijela Dolenec, pour présenter un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb (Croatie).

Robert Mencherini : Professeur d'université en histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire du mouvement ouvrier, de la deuxième guerre mondiale, de Vichy et de la Résistance, président de l'association Promemo (Provence Mémoire Monde ouvrier). Il a publié : *La Libération et les entreprises sous gestion ouvrière. Marseille, 1944-1948* (L'Harmattan, 1994) ; *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et mouvements sociaux en France, 1947-1948* (Syllepse, 1998) ; *Midi rouge. Ombres et lumières. Histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône, 1930-1947*, (Syllepse, 4 tomes, 2004-2014).

Simonne Minguet (1920-2005) : Étudiante à la Sorbonne, elle rejoint le mouvement trotskiste clandestin en 1942. En mars 1944, elle entre comme ouvrière à l'usine d'aviation Caudron-Renault. Elle participera, ensuite, activement au soutien qu'apporte la 4^e Internationale à la lutte du peuple algérien, ce qui lui vaudra de connaître deux fois la prison : en 1956 à Paris, et en 1965, à Alger, après le coup d'État de Boumediène. Féministe et autogestionnaire, elle milite dans les rangs de la Tendance marxiste révolutionnaire internationale et publie *Mes années Caudron : Une usine*

autogérée à la Libération (Syllepse, 1997).

Frank Mintz : Professeur d'espagnol, historien par vocation. D'abord pour comprendre s'il y avait eu ou pas une expérience autogestionnaire anarcho-syndicaliste dans l'Espagne révolutionnaire, puis pour défricher des aspects de la pratique et de la théorie anarchiste officielle et officieuse et les communiquer en castillan et en français. Adhérent de la Confédération nationale des travailleurs-Solidarité ouvrière (CNT-SO).

Roxanne Mitralias : Historienne des sciences et sociologue rurale, elle a coordonné (avec Laurent Garrouste et Laurence Lyonnais), *Pistes pour une agriculture écologique et sociale* (Syllepse, 2014).

Maurice Moissonnier (1927-2009) : Historien, membre de l'Institut CGT d'histoire sociale et président de Ras l'front (Rhône), il a notamment publié *Le mouvement ouvrier dans la tourmente (1934-1945)* (Aléas, 1995) et *Les Canuts* (Éditions sociales, 1988).

Audrey Molis : Doctorante en sociologie, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Centre Pierre Naville.

Danielle Montel : Technicienne de recherche chez Roussel-Uclaf-Aventis, militante CGT., engagée notamment dans la lutte du centre de recherche de Romainville (Seine-Saint-Denis). Elle est co-auteure (avec Thierry Bodin, Danielle Sanchez et Daniel Vergnaud) de *Sanofi : Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale* (Syllepse, 2013).

Robi Morder : Participe à l'animation des mouvements lycéens et du syndicalisme étudiant de l'après 1968 ainsi qu'à la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Juriste et politiste, il est président du Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants (Germe) et enseigne le droit du travail et les sciences sociales à l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Il a coordonné, *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 la charte de Grenoble* (Syllepse, 2006), et avec Alain Monchablon et Jean-Philippe Legois, *Cent ans de mouvements étudiants* (Syllepse, 2007). Il participe à l'animation de l'Association pour l'autogestion et des Éditions Syllepse.

Vanessa Moreira Sigolo : Sociologue, elle participe à des projets d'extension universitaire au sein de l'Université de São Paulo (USP), sur un programme d'Incubation technologique de coopératives populaires (ITCP-USP), en collaboration avec l'Association nationale des travailleurs d'entreprises autogérées (Anteag) et au sein du département d'économie solidaire. En 2011 et 2012, elle a participé, avec une équipe de chercheurs de dix universités brésiliennes, à la première enquête nationale sur les entreprises récupérées par les travailleurs au Brésil. Elle est co-auteure avec Flavio Chedid de *Empresas Recuperadas por Trabalhadores no Brasil* (Multifoco, 2013).

Daniel Moss : Coordonnateur du réseau Our Water Commons (« L'eau, notre bien commun »). Il a publié « Water commons, water citizenship and water security : Revolutionizing water management and governance for Rio + 20 and beyond ».

Pierre Naville (1904-1993) : Surréaliste, il adhère en 1927 au Parti communiste français et rencontre la même année Trotsky. Il rejoint alors l'Opposition de gauche et en devient un des principaux animateurs en France. Il s'éloignera plus tard de la 4^e Internationale mais reste attaché au développement d'une gauche marxiste antistalinienne. En 1947, il travaille avec Georges Friedmann sur l'étude de l'automation, de la société industrielle, et de la psychologie du comportement (*Essai sur la qualification du travail ?*, Syllepse, 2012). Outre de nombreuses traductions dont *Les Jacobins noirs. Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue* de C.L.R. James, il publie de nombreux ouvrages notamment sur le travail et l'autogestion. Il participera à la fondation du Parti socialiste unifié (PSU).

Richard Neuville : Syndicaliste et militant altermondialiste. Des luttes lycéennes et antinucléaires des années 1970 à la défense des services publics, le combat contre le gaz de schiste en Ardèche et pour la transition écologique, la culture autogestionnaire demeure le fil conducteur de son engagement. Au début des années 1980, les sessions d'école normale ouvrière contribueront à sa formation politique. Internationaliste, il s'engagera dans la solidarité avec la révolution sandiniste

en participant aux brigades au Nicaragua. Il s'impliquera également pour Solidarnosc, la Kanaky, etc. et participera à plusieurs contre-sommets et Forums sociaux mondiaux. Animateur de la commission internationale des Alternatifs (2002-2011), il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Animateur de l'Association Autogestion, il est membre du comité international de « L'économie des travailleurs » et milite également à Solidaires. Il a publié de nombreux articles sur l'Amérique du Sud pour *Rouge & Vert* et dans *Là où d'autres mondes sont possibles* (SECA, 2006). Il a publié également « Uruguay : Quatre décennies de lutte des "sans terre urbains" » dans Franck Gaudichaud (coord.), *Amériques latines : Émancipations en construction*, (Syllepse, 2013). Il est l'auteur du blog <http://alterautogestion.blogspot.fr/>.

Michel Pablo (1911-1996) : Pseudonyme le plus connu de Michel Raptis. Trotskiste grec, il devient pendant la guerre le principal animateur de la 4^e Internationale. Son engagement en faveur de la Yougoslavie contre Staline et surtout en faveur de l'indépendance algérienne l'amène à considérer l'autogestion comme la clé stratégique de la révolution et du socialisme. Installé à Alger après l'indépendance pour tenter de mettre en pratique l'autogestion. Conseiller d'Ahmed Ben Bella et chargé du Bureau des biens vacants, il est l'un des inspirateurs, avec Mohammed Harbi, Hocine Zahouane et avec le soutien de Mohammed Mazas, des décrets sur l'autogestion dits « décrets de mars » en 1963. Il a écrit *Dictature du prolétariat, démocratie, socialisme* (Quatrième Internationale, 1957). Il dirige ensuite la revue *Sous le drapeau du socialisme* et participe au comité de rédaction de la revue *Autogestion*, dont il rédige le numéro spécial *L'autogestion en Algérie*. En 1973, à partir de l'expérience chilienne, il publie *Quel socialisme au Chili ? Étatisme ou autogestion ?* (Anthropos, 1973).

Celia Pacheco Reyes : Professeure-chercheuse, Université autonome métropolitaine-Unité Xochimilco, Mexico, membre du comité international de « L'économie des travailleurs ».

Florencia Partenio : Militante féministe, docteur en sciences sociales de l'université de Buenos Aires (UBA) et sociologue. Elle travaille sur l'« Histoire des relations du travail », les « Droits humains et genre dans le monde du travail » à l'UNAJ et la « Construction des féminismes populaires dans Nuestra América » à l'Université de la Plata (Argentine).

Félicia Perlin : Militante écologiste et nationalitaire.

Jacques Pesquet (1937-1987) : Il adhère au Parti socialiste unifié pendant la guerre d'Algérie. Rédacteur et codirigeant des bulletins du Centre de liaison et de regroupement socialiste, il est membre de la tendance socialiste révolutionnaire qui fusionne avec la 4^e internationale en 1963. En Mai 68, il joue un rôle de premier plan dans l'occupation et la formation du conseil ouvrier du Centre de Saclay, rassemblant pour la première fois dans une grève toutes les catégories notamment les cadres et techniciens. Licencié en 1970 pour activités syndicales, il sera en 1976 le premier gérant de l'imprimerie Rotographie. Il a publié *Des soviets à Saclay* (François Maspero, 1968).

Charles Piaget : Ouvrier horloger chez Lip. Syndicaliste CFTC puis CFDT, actif contre la guerre d'Algérie, il adhère à l'Union de la gauche socialiste (UGS). Il est ensuite membre du Parti socialiste unifié (PSU). En 1972, il participe à la Conférence nationale ouvrière organisée par l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), Lutte ouvrière (LO) et le PSU qui avait à son ordre du jour la question de l'autogestion et à laquelle participaient des délégués des chantiers de la Clyde. En 1973, il est la figure la plus connue des « Lip ». Engagé dans Agir contre le chômage ! (AC !), il assure plus de 250 débats dans toute la France à l'occasion de la sortie du film de Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir* en 2007. Il est l'auteur de *Lip* (Stock, 1973) et de *La force du collectif* (Libertalia, 2012).

Fabían Pierucci : Documentariste, Grupo Alavio, il a réalisé une série de documentaires sur les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine.

Miquel-Dídac Piñero Costa : Né dans une famille collectiviste de l'Escala (Catalogne), réprimée sous le franquisme. Communiste libertaire, il adhère à la CNT en 1966 et milite aujourd'hui à la CGT. Emprisonné durant la dictature, il est exilé en France entre 1974-1976. Il a été un pionnier de

l'écologie sociale et politique en Catalogne. Il tient une librairie improbable à l'Escala où l'on se déplace de toute l'Europe pour consulter des archives.

Nicoletta Poidimani : Militante féministe et écologiste italienne. Spécialiste en études de genre, elle a enseigné à l'Université de Milan Bicocca.

Jean-Luc Primon : Sociologue, maître de conférences. Lycéen, il adhère aux Comités communistes pour l'autogestion (CCA) à la fin des années 1970 et participe activement aux mouvements de la jeunesse scolarisée à Nice. Membre de la tendance syndicaliste autogestionnaire (TSA), il assista au congrès de fondation de l'UNEF-ID en 1980. Au début des années 1980, il est également un membre actif du comité de solidarité avec Solidarnosc des Alpes-Maritimes qu'animait Yvan Craipeau.

Maxime Quijoux : Enseigne la sociologie à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense. Il a publié *Néolibéralisme et autogestion : L'expérience argentine*, (IHEAL, 2011).

Natalia Quiroga Díaz : Économiste, coordinatrice du master en économie sociale de l'Instituto del Conurbano de l'Université nationale General Sarmiento, Argentine.

Oliver Ressler : Artiste et militant autrichien, il cherche en permanence à brouiller les frontières entre l'art et l'activité militante.

Alan Roberts : Marxiste et écosocialiste australien.

Armando Robles : Syndicaliste et ouvrier coopérateur, New Era Windows, Chicago.

Andrés Ruggeri : Anthropologue et sociologue à l'Université de Buenos Aires, il coordonne le programme universitaire « Facultad Abierta » qui s'est spécialisé dans la recherche, le soutien et le conseil aux entreprises récupérées. Il anime le comité international de « L'économie des travailleurs ». Il a publié plusieurs ouvrages dont *Occuper, résister, produire : Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine* (Syllepse, 2015).

Catherine Samary : Économiste, maître de conférences retraitée de l'université de Paris-Dauphine, de l'Institut d'études européennes (université Paris 8-Saint-Denis) et de l'IRISSO (Dauphine-CNRS), spécialiste des Balkans et de l'Europe de l'Est. Voir ses publications sur <http://csamary.free.fr>. Membre du conseil scientifique d'Attac, elle a participé à la fondation de l'Association Autogestion qu'elle contribue à animer. Membre de la 4^e Internationale, du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) et d'Ensemble ! (Front de gauche), elle participe au Collectif des féministes pour l'égalité.

Danielle Sanchez : Ingénieure RDF, co-auteure (avec Thierry Bodin, Danielle Montel, et Daniel Vergnaud) de *Sanofi : Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale* (Syllepse, 2013).

Michel Séguier (1935-2014) : Créateur de l'école d'animateurs de Fublaines (UFCV) et de l'Institut œcuménique pour le développement des peuples (INODEP), il y côtoie Paulo Freire. Il a publié (avec Bernard Dumas) *Construire des actions collectives : Développer les solidarités* (Chroniques sociales, 1999) et (avec Françoise Garribay), *Pratiques émancipatrices : l'actualité de Paulo Freire* (Syllepse, 2009).

Dubravka Sekulic : Chercheuse et activiste des Balkans, membre d'un « groupe de travail » coordonné par Danijela Dolenec, pour présenter un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb.

Lincoln Webster Sheffield : Militant du Black Panther Party.

Patrick Silberstein : Français (tendance vin rouge et Germinal) par hasard, juif (tendance pastrami et insurrection du ghetto de Varsovie) parce qu'on s'est chargé de le lui rappeler, participe à la distribution générale du bac en 68. Milite à l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR) puis au Parti socialiste unifié (PSU) et aux Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Cosmopolite par capillarité, autogestionnaire et internationaliste par choix, membre d'Information pour les droits du soldat (IDS), il passe quelque temps à l'ombre pour cause de syndicalisme aux armées. Il est membre fondateur de la Conférence européenne des organisations d'appelés (ECCO). Dr Jekyll le jour du côté de Belleville jusqu'en 2015, Mr Hyde le reste du temps, il participe à la fondation de

Ras l'front et des éditions Syllepse. Il a publié (avec son complice de trente ans, Patrick Le Tréhondat) : *Vive la discrimination positive. Plaidoyer pour une République des égaux* (Syllepse, 2004) ; *L'ouragan Katrina* (Syllepse, 2005). Il a coordonné, avec Antoine Artous et Didier Epszajn, *La France des années 68* (Syllepse, 2008). Il a été membre du collectif Lucien Collonges qui a publié *Autogestion : Hier, aujourd'hui, demain* (Syllepse, 2010). Il participe aujourd'hui à l'Association Autogestion.

Marcel Simard : Professeur titulaire à l'université de Montréal, Québec, Canada. Il a fait sa thèse de doctorat en sociologie sur l'expérience d'autogestion à Tricofil. Par la suite, il s'est spécialisé dans un autre domaine de cogestion, celui de la santé et de la sécurité au travail, dans lequel il enseigne depuis plusieurs années. Il est aussi actif en recherche dans ce domaine avec la publication de plusieurs livres et articles parus dans des revues scientifiques. Il a aussi occupé divers postes de direction dans des groupes et instituts de recherches, de même que celui de directeur de l'École de relations industrielles de l'université de Montréal. Enfin, il agit régulièrement comme expert-conseil en sécurité industrielle auprès d'institutions publiques et privées.

Vladimir Simovic : Chercheur et activiste des Balkans, membre d'un « groupe de travail » coordonné par Danijela Dolenec, pour présenter un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb (Croatie).

Jane Slaughter : Membre du comité de rédaction de *Labor Notes* (Détroit, www.labornotes.org).

Rudolf Slansky : Fils de Rudof Slansly, victime du procès de Prague (1951-1952), ingénieur, il participe au processus du printemps de Prague. Il sera nommé ambassadeur à Moscou par le Président Vaclav Havel.

Nils Solari : Traducteur et journaliste indépendant. Ses travaux portent sur l'Amérique latine, le secteur coopératif et les médias. Il a publié « Argentine : entreprises récupérées, innovation sociale et nouvelle approche de la richesse », dans Franck Gaudichaud (coord.), *Amériques latines : Émancipations en construction*, « Cahiers de l'émancipation sociale » (Syllepse, 2013), « Argentine : opportunité et limites de la dimension coopérative pour les entreprises récupérées », dans Jérôme Blanc et Denis Colongo (dir.), *Contributions des coopératives à une économie plurielle* (Cahiers de l'économie sociale, 2012). Il est le traducteur de *Occuper, résister, produire : Autogestion ouvrière et entreprises récupérées en Argentine* de Andrés Ruggeri (Syllepse, 2015).

Sergio Stocchero : Journaliste, coopérative *El Dario del Centro del país*, Córdoba.

Gory Suarez : Anthropologue.

Emilio Taddei : Chercheur au Conseil national de recherches scientifiques et techniques (Conicet) et membre du Groupe d'études Amérique latine (GEAL) de l'Université de Buenos Aires.

Rebecca Tarlau : Diplômée de l'Université de Berkeley (Californie), elle est spécialiste de l'éducation populaire au Brésil. Elle a notamment publié « The Social(ist) pedagogies of the MST : Towards new relations of production in the Brazilian countryside », dans *Social Pedagogy in the 21st Century*.

Julien Terrié : Il a réalisé en 2011 (avec Flora Bajard), un film documentaire *Comuna*, (2011) consacré aux luttes des sans terre brésiliens.

Romain Testoris : Instituteur, militant pédagogique et syndicaliste à Nice, adhère au Parti communiste français (PCF) en 1972 où il milite jusqu'en 1988. Partisan de l'autogestion, il participe alors avec les renovateurs communistes à la campagne présidentielle de Pierre Juquin, à l'issue de laquelle il milite pour la constitution d'une nouvelle force politique rouge et verte. Il milite ensuite aux Alternatifs et à Ensemble !. Il a publié, avec Bruno Della Sudda et Arthur Leduc, « Alternative(s), autogestion et émancipation(s) » (*ContreTemps*, n° 20, 2014).

Jacques Texier (1932-2011) : Dès 1966, il fut un de ceux qui firent connaître Gramsci en France. Pour lui, l'émancipation politique passe par une dimension culturelle décisive. Son principal ouvrage, *Révolution et démocratie chez Marx et Engels* (PUF, 1998) clôt un certain nombre de faux débats, notamment autour de la « dictature du prolétariat ». Il a contribué à mettre en lumière

l'importance des institutions de la démocratie. Il a été avec Jacques Bidet un des fondateurs de la revue *Actuel Marx*, après avoir été un des animateurs du Centre d'études et de recherches marxistes.

Pete Thomas : Militant australien, auteur de nombreuses brochures consacrées aux luttes ouvrières, dont *The Nymphoida Story : The Work-ins that Saved a Coalmine* (Australian Miner's Federation, 1975).

Ferenc Töke : Vice-président du Conseil central ouvrier du Grand-Budapest pendant la révolution hongroise de 1956.

Tomislav Tomašević : Chercheur et activiste des Balkans, membre d'un « groupe de travail » coordonné par Danijela Dolenc, pour présenter un texte sur les « Communs » au 2^e Forum balkanique (12-14 mai 2014) à l'occasion du Festival subversif de Zagreb.

Éric Toussaint : Porte-parole du Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM) et coordinateur scientifique de la Commission pour la vérité sur la dette grecque mise en place en 2015 par la présidente du Parlement grec. Il a notamment publié *Bancocratie* (Aden, 2014).

Alan Tuckman : Professeur honoraire Université de Keele, animateur de workerscontrol.net.

Christian Vaillant : Il a participé à la création et au fonctionnement de plusieurs entreprises autogérées : le Papier mâché (*Le Papier mâché : Un restaurant-librairie autogéré, 1978-1985*, Repas, 2015), la Péniche (créée en 1996, www.la-peniche.fr) et la Navette (créée en 2007, www.la-navette.net), entreprises de rédaction adhérentes de Repas (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires, www.researepas.free.fr). Il est également rédacteur du site www.autogestion.coop.

Raquel Varela : Historienne attachée à l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université nouvelle de Lisbonne, elle y coordonne le séminaire « Travail et conflits sociaux ». Elle a notamment publié, *Revolução ou Transição ? História e Memória da Revolução dos Cravos* (Bertrand, 2012).

Daniel Vergnaud : Technicien pharmacologue de recherche chez Roussel-Uclaf. Membre de l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), co-auteur (avec Thierry Bodin, Danielle Montel et Danielle Sanchez) de *Sanofi : Big Pharma : L'urgence de la maîtrise sociale* (Syllepse, 2013).

Sophie Wahnich : Historienne, chercheuse au CNRS, spécialiste de la Révolution française, travaille sur la souveraineté populaire dans ses liens avec les émotions. Son objectif est de ressaisir cette période non plus comme celle où un peuple aurait été simplement le jouet de meneurs politiques, mais comme celle où ce peuple affirme par ses actions propres sa position de souverain. Elle a notamment publié : *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique* (CNRS, 2009) ; *La longue patience du peuple, 1792, naissance de la République* (Payot, 2008) ; *La liberté ou la mort, essai sur la terreur et le terrorisme* (La Fabrique, 2003) ; *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française* (Albin Michel, 1997).

Pablo Waisberg : Il a travaillé dans les agences de presss Noticias Argentinas et Télam et a écrit dans *Miradas al Sur*, *Tiempo Argentino* et *El País* (Madrid). Il a collaboré aux revues *Caras y Caretas*, *Crisis*, *Newsweek*, *Popoli* (Milan), *Veintitrés* et *Sudestada*. Il a travaillé sur l'histoire de la gauche révolutionnaire en Argentine et a notamment publié (avec Felipe Celesia), *La ley y las armas. Biografía de Rodolfo Ortega Peña* (Aguilar, 2007), *Firmenich : La historia jamás contada del jefe montoneros* (Aguilar, 2010) et *La Tablada. A vencer o morir, la última batalla de la guerrilla argentina* (Aguilar, 2013).

Nolwenn Weiler : Journaliste, basée en Bretagne, elle réalise des reportages sur tout ce qui s'invente et s'éco-construit. Elle bâtit également des articles pour *La maison écologique*. Elle a publié (avec Audrey Guiller), *Le viol, un crime presque ordinaire* (Le Cherche Midi, 2011).

Tom Wetzel : Il a travaillé dans l'industrie informatique et a fondé le San Francisco Community Land Trust qui agit pour la création de logements coopératifs dans les quartiers ouvriers de la ville.

Il milite au sein de la Workers Solidarity Alliance, une organisation libertaire et autogestionnaire.

Hocine Zahouane : Membre du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) puis du Front de libération nationale (FLN). Après 1962, participe à la réorganisation de l'UGTA tout en étant hostile à sa caporalisation par le nouveau pouvoir politique. Une des figures de la gauche du FLN, clandestin et emprisonné après le coup d'État de Boumedienne en 1965. Il a participé à *Révolution africaine*, la revue dirigée par Mohammed Harbi après l'indépendance. Dans la clandestinité, il participe – toujours avec Mohammed Harbi – à la fondation de l'Organisation de la résistance populaire (ORP). Placé en résidence surveillée, il s'évade en mai 1973. Il a été vice-président, puis président en 2002 de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme.

Josiane Zarka : S'éveille à la politique en 1968 et adhère au Parti communiste français (PCF) en 1969, après la condamnation par le PCF de l'intervention en Tchécoslovaquie. Comme il fallait s'y attendre, elle est déçue par l'incompréhension du PCF vis-à-vis de ce qui a émergé de nouveau dans le mouvement de 1968. Mais elle pense que le parti est « réformable ». Mais comme il fallait s'y attendre, elle perd ses illusions et quitte le parti après les présidentielles de 2007. Depuis, elle collabore à l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS) et à Ensemble.

Pierre Zarka : Il a été un des responsables du Parti communiste français (PCF). À la direction de *L'Humanité* de 1992 à 2000, il quitte ses responsabilités puis le PCF à la suite d'un profond désaccord avec l'orientation de celui-ci. Il anime l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), milite au mouvement Ensemble ! et à l'Association des communistes unitaires. Marqué par l'esprit de 1968, il cherche à conjuguer communisme renouvelé et autogestion. Il écrit de nombreux articles notamment dans *Cerises*, l'hebdomadaire en ligne des communistes unitaires. Il a publié *Pour un communisme à usage immédiat* (Plon, 2000), *Vers un nouvel anticapitalisme* (en collaboration avec Jean-Marie Vincent et Michel Vakaloulis [Le Félin, 2003]), *Les nouveaux miroirs aux alouettes* (Syllepse, 2006), *Révolution : les impensés d'un héritage en collaboration* (avec Denis Berger, Roger Martelli, Michèle Riot-Sarcey et Francis Sittel [La Dispute, 2009]), et en collaboration avec Pierre Cours-Salies une présentation de textes de Marx et d'Engels, *Propriété et expropriation : Des coopératives à l'autogestion généralisée* (Syllepse, 2013).

et aussi

Friedrich Engels, Vladimir Lénine, Karl Marx, Léon Trotsky et Eugène Varlin qu'il est inutile de présenter.

Les employés du Plaza décident d'un système d'autogestion

« Journal de Paris, 21 mai 1968, 1340 vues 03 min 48 s

Le personnel de l'Hôtel Plaza, avenue Montaigne, a décidé de se mettre en autogestion par défiance de son directeur qui souhaite vendre le palace à une chaîne d'hôtels.

PANO: façade du Plaza avec à côté de l'entrée un piquet de grève et une banderole annonçant l'autogestion mais la continuation du fonctionnement de l'hôtel.

PL: salle à manger avec des clients dînant.

PL: façade de l'hôtel George V et PL des bâtiments de l'hôtel.

PE: entrée.

PE: buffet dressé.

PL: bureau de la réception.

DP: vitrine Mauboussin.

DP: escaliers intérieur et clients évoluant dans les couloirs.

ITW: Monsieur Paul Bougenot (ou Bougeneaux), secrétaire du comité d'entreprise : il explique les raisons pour lesquelles le personnel a décidé l'autogestion, rappelle la manifestation du personnel récemment sur les Champs-Élysées ; l'autogestion a commencé ce matin à 10 h 30 et les directeurs ont quitté leurs bureaux. Le George V n'est pas encore occupé car la situation est différente. Cependant le service continue en raison de l'importance des clients et il montre un livre d'or signé par des clients comme Michel de Grèce. »

www.ina.fr/video/CAF89047269



Landmarks

1. [Cover](#)